



HAL
open science

Le ministère de Paul Ferry à Metz (1612-1669). Essai de contribution à l'étude des pasteurs réformés français sous le régime de l'édit de Nantes.

Julien Léonard

► **To cite this version:**

Julien Léonard. Le ministère de Paul Ferry à Metz (1612-1669). Essai de contribution à l'étude des pasteurs réformés français sous le régime de l'édit de Nantes.. Religions. Université Jean Moulin - Lyon 3, 2011. Français. NNT: 2011LYO30074 . tel-02962042

HAL Id: tel-02962042

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-02962042v1>

Submitted on 8 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DOCTORAT D'HISTOIRE
HISTOIRE RELIGIEUSE, POLITIQUE ET CULTURELLE
École doctorale Sciences sociales

JULIEN LÉONARD

**LE MINISTÈRE DE PAUL FERRY À METZ (1612-1669)
ESSAI DE CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES PASTEURS RÉFORMÉS FRANÇAIS
SOUS LE RÉGIME DE L'ÉDIT DE NANTES**

Thèse soutenue publiquement
Le samedi 19 novembre 2011 à 14h
À l'Université Jean Moulin – Lyon 3
15, quai Claude Bernard
69007 LYON

Sous la direction d'Yves KRUMENACKER, professeur d'histoire moderne à l'Université
Jean Moulin – Lyon 3

MEMBRES DU JURY :

Philip BENEDICT, professeur ordinaire d'histoire moderne à l'Université de Genève, Institut
d'Histoire de la Réformation, rapporteur

Didier BOISSON, professeur d'histoire moderne à l'Université d'Angers, rapporteur

Alain CULLIÈRE, professeur de langue et littérature françaises à l'Université Paul Verlaine –
Metz

Philippe MARTIN, professeur d'histoire moderne à l'Université Lumière – Lyon 2

Raymond A. MENTZER, professeur d'histoire moderne, University of Iowa

À Claire, Hadrien et Faustine

« Singulierement nous te remercions de ce qu'il t'a pleu mettre au cœur de nostre frere icy present de s'addonner à l'estude des saintes lettres dez son enfance : et de ce qu'il t'a pleu le benir en icelles si heureusement, que maintenant nous pouvons recevoir le fruit de ses labours. Mais d'autant Seigneur que tu es la fontaine de toute sagesse, et l'auteur de toute bonne donation et que la charge du Ministère est si haute et si pesante qu'il n'y a nul qui en soit capable et suffisant, s'il n'est puissamment assisté de la vertu de ton Esprit, Nous te supplions qu'il te plaise par ta bonté enrichir nostre frere de tes graces, affin qu'il se puisse fidelement acquiter de l'administration que tu luy commets, enseignant au troupeau qu'aujourd'huy tu luy assignes les richesses incompréhensibles de J. Christ. Et luy donnes pour ceste effect d'exposer tousjours ta parole avec ceste gravite et saintete qui reluit ès escrits de tes serviteurs Prophetes et Apostres, d'administrer les sacremens selon ton ordonnance, et de se conduire si prudemment en sa charge, qu'il admoneste les desreglés, qu'il console ceux qui sont de petit courage, qu'il soulage les foibles, et soit d'esprit patient envers tous. »

Prière prononcée par Théophile Le Coulon le 1^{er} janvier 1612, lorsqu'il impose les mains à Paul Ferry.
Source : BPF, ms 775, p. 92.

Remerciements

À l'heure d'achever le long parcours qui m'a mené à l'écriture de ces pages, il est temps d'avouer quelques dettes et de procéder aux remerciements rituels. Je témoigne bien évidemment en tout premier lieu de ma reconnaissance envers Yves Krumenacker, qui a accepté en 2006 de devenir mon directeur de thèse, de suivre régulièrement les avancées de mon travail et d'accompagner mes réflexions en les encadrant et en les enrichissant. Je suis également honoré de compter dans mon jury Philip Benedict, Didier Boisson, Alain Cullière, Philippe Martin et Raymond Mentzer : tous ont su, par leurs travaux et leur conversation, me faire progresser au long de ces années. Mon parcours d'apprenti chercheur a débuté avec deux autres maîtres qui m'ont beaucoup appris, Marie Drut-Hours et Gérard Michaux, à l'Université Paul Verlaine de Metz. Je n'oublie pas non plus que j'ai commencé à m'intéresser aux pasteurs réformés en prenant part à l'organisation d'une exposition franco-allemande tenue à Berlin et Metz (2004-2007) : durant cette période, j'ai reçu le soutien et l'amitié de personnes qui ont été importantes dans mon cheminement intellectuel, notamment Philippe Hoch et Michelle Magdelaine.

De nombreux enseignants-chercheurs, jeunes docteurs, doctorants et étudiants m'ont également soutenu, suivi, conseillé, parfois même sans s'en rendre compte, dans le cadre convenu d'un colloque ou plus simplement autour d'un café. Parmi ces noms, je souhaite commencer par ceux qui m'ont soutenu institutionnellement en m'invitant à des colloques, à des séminaires, à des groupes de recherche, ou en me faisant participer à des projets collectifs enrichissants : Hubert Bost, Pierre Bronn, Marianne Carbonnier-Burkard, Philippe Chareyre, Mireille Chazan, Hugues Daussey, Sylvène Édouard, Laurent Jalabert, Pierre-Olivier Léchet, Frédéric Meyer, Didier Poton, Fabien Salesse et Stefano Simiz. Je dois reconnaître que les rencontres des groupes de recherche et séminaires auxquels j'ai participé m'ont beaucoup apporté, tant méthodologiquement qu'intellectuellement. Au-delà, de nombreuses personnes restent à remercier. La liste qui suit est à la fois trop longue pour le lecteur et trop courte à cause des oublis qu'elle comporte probablement : je voudrais saluer particulièrement Luc Daireaux et Hélène Lanusse-Cazalé, dont l'amitié et le soutien ont été constants, mais je ne veux pas oublier Anne Bonzon, Alan Clifford, Olivier Cogne, Bernard Desmars, Jérémie Foa, Bertrand Forclaz, Guillaume Frantzwa, Carole Gabel, Martial Gantelet, Sandie Gautier, Julien Gœury, Albert Gootjes, Mark Greengrass, Geneviève Gross, Kathryn Gucer, Thomas Guillemin, Arnaud Hari, Fabienne Henryot, Jean-Bernard Lang, Aymeric Langlois, Amélie Lecoq, Nicole Lemaître, Jane McKee, Jean-François Michel, Françoise Moreil, Viviane Rosen-Prest, Bernard Roussel, Émilie Sebald, Marc Venard et Jeanne Vincler.

Je tiens également à remercier toutes celles et ceux qui ont facilité mes recherches, notamment dans les centres d'archives et les bibliothèques que j'ai pu fréquenter. La plupart ne pourront recevoir qu'un hommage anonyme, mais je tiens à saluer le dévouement, la disponibilité et les connaissances de Florence Poinot et Sophie Vié à la Bibliothèque du Protestantisme français, de Victor Benz aux archives communales de Metz, de Pierre-Édouard Wagner, Pierre Gandil et Éric Nunes à la bibliothèque médiathèque de Metz, de Mireille François et André Markiewicz à la bibliothèque médiathèque de Nancy, de Claire Ben Lakhdar-Kreuwen à la bibliothèque municipale de Verdun, de Silvio Corsini à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, de Violette Rouchy-Lévy aux archives départementales des Ardennes, et enfin du frère Henri Delhougne à la bibliothèque de l'abbaye Saint-Maurice de Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg). Grâce à Jean Leclant, j'ai eu accès aux collections de l'Institut. Mon travail aurait sans doute été bien plus difficile à mener sans les nombreux soutiens de la part de personnes qui ont retranscrit ou numérisé des documents et me les ont amicalement transmis. Mes plus vifs remerciements vont donc à Jean-Louis Calbat, Bernard Defer, Dominique Ehrmantraut, Muriel Floutier-Franc, Nicolas Fornerod, Odile Jurbert, Olivier Labarthe, Jean-Luc Tulot et Marie-Catherine Vignal-Souleyreau. Un hommage tout particulier doit être rendu à Bruno de Couët de Lorry et à son épouse, qui m'ont ouvert leur maison et m'ont permis de fouiller comme bon me semblait dans leur passionnante collection privée.

Je dois reconnaître ma dette envers l'administration et toute la communauté éducative du lycée Charlemagne de Thionville, dans lequel j'enseigne depuis le début de cette thèse. J'ai bénéficié d'aménagements d'emploi du temps et j'ai toujours pu participer aux colloques et séminaires auxquels j'étais invité.

Enfin, je termine par celles et ceux qui m'ont soutenu (et supporté) au quotidien durant ces années de recherche et d'écriture. L'affection et l'aide de ma famille ainsi que de mes amis m'ont été chères, notamment aux moments les plus difficiles. Je remercie particulièrement ma mère et ma sœur Émilie, qui a relu patiemment l'ensemble au cours de la rédaction. Bien entendu, *last but not least*, je salue le courage et la patience de ma compagne Claire et prie déjà mes enfants, Hadrien et Faustine, nés pendant ces recherches, de me pardonner tout le temps que je n'ai pu leur consacrer.

Abréviations utilisées

AC : Archives communales.
AD : Archives départementales.
AEG : Archives d'État de Genève.
ANF : Archives nationales de France (Paris).
AP : Archives privées.
Art. : Article.
BAC : Bibliothèque de l'abbaye de Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg).
BGE : Bibliothèque de Genève (ancienne Bibliothèque publique et universitaire, BPU).
BM : Bibliothèque municipale (ou Bibliothèque-médiathèque).
BMI : Bibliothèque multimédia intercommunale.
BnF : Bibliothèque nationale de France (Paris).
BPF : Bibliothèque du Protestantisme français (Paris).
BCU : Bibliothèque cantonale et universitaire.
BU : Bibliothèque universitaire.
CP : Correspondance politique.
Fol. : Folio.
GStA PK : *Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz* (Berlin).
MAE : Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (les archives sont à La Courneuve).
MHR : Musée historique de la Réformation (Genève).
NAF : Nouvelles acquisitions françaises.
Ms : Manuscrit.
Ms. fr. : Manuscrit français.
Ouvr. : ouvrage.
SHAL : Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine.
SHPF : Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Introduction générale

« Maintenant, il nous faut traiter de l'ordre, selon lequel Dieu a voulu que son Eglise fust gouvernée. Car combien que luy seul doive gouverner & regir en son Eglise, & y avoir toute prééminence, & que son gouvernement & empire se doive exercer par sa seule parole : toutesfois pource qu'il n'habite point avec nous par presence visible, en sorte que nous puissions ouyr sa volonté de sa propre bouche, il use en cela du service des hommes, les faisant comme ses lieutenans : non point pour leur resigner son honneur & superiorité, mais seulement pour faire son œuvre par eux, tout ainsi qu'un ouvrier s'aide d'un instrument. »¹

C'est par ces quelques lignes que Jean Calvin définit sommairement le rôle des pasteurs au sein des communautés réformées dans l'*Institution de la religion chrétienne*. Alors que l'une des grandes révolutions des Réformes protestantes est celle du sacerdoce universel abolissant la séparation ontologique entre clercs et laïcs, un clergé s'est rapidement constitué dans les Églises réformées. S'il n'est plus de nature sacerdotale et s'il n'est plus constitué de prêtres intercesseurs et sacrificateurs, ce nouveau clergé n'en maintient pas moins une certaine distance avec les autres chrétiens, dans la mesure où c'est lui qui détient le savoir et peut commenter et expliquer la Parole de Dieu, administrer légitimement les sacrements et imposer la discipline aux fidèles du troupeau qui lui a été confié. Comme le montre le passage de Calvin, une certaine médiation implicite est maintenue, car pour éviter les risques inhérents au sacerdoce universel et les excès anticléricaux des anabaptistes, il a fallu préciser strictement les monopoles du pasteur. Celui-ci est une sorte de lieutenant de Dieu sur terre, car tel un domestique il s'assure que son service est bien assuré. Il est un personnage extrêmement important dès les origines de la Réforme. Après les temps difficiles des précurseurs, souvent issus du monde ecclésiastique catholique, puis une période troublée lors des guerres de Religion (1562-1598), les pasteurs français connaissent sans doute le temps le plus calme de leur histoire des temps modernes sous le régime de l'édit de Nantes (1598-1685). Malgré les remises en cause constantes du statut des réformés dans la France des trois premiers Bourbons

¹ Jean CALVIN, *Institution de la religion Chrestienne. Nouvellement mise en quatre Livres : & distinguée par Chapitres, en ordre & methode bien propre : Augmentée aussi de tel accroissement, qu'on la peut presque estimer un livre nouveau*, Genève, Jean Crespin, 1560, in-2°, p. 474. Je cite Calvin d'après cette version, car il s'agit de la dernière édition donnée en français avant sa mort. C'est dans celle-ci qu'il développe le plus sa théologie et son ecclésiologie des ministères, notamment de celui des pasteurs. Ces passages sont rajoutés à partir des éditions postérieures à 1543 (voir Jean-Daniel BENOÎT (éd.), *Institution de la religion chrestienne*, Paris, Vrin, 4 vol., 1957-1961).

au cours de ces quatre-vingt-sept ans, les « ministres de la Parole de Dieu » ou « ministres (fidèles) du Saint-Évangile », comme ils sont alors appelés, forment un groupe relativement important en nombre (entre six cent cinquante et sept cent cinquante individus environ), très bien formé par les académies calvinistes et partageant des modes de vie et une culture. Ils peuvent vivre dans un calme relatif, malgré la suspicion du pouvoir qui se mue en franche hostilité à partir des années 1620 et surtout des années 1660 : en tant que chefs spirituels et politiques de leurs communautés, par le truchement des consistoires qu'ils président, les pasteurs sont en première ligne du combat confessionnel et en sont généralement les premières victimes lorsqu'il s'agit de revenir sur certains des privilèges des calvinistes. Pourtant, ils sont relativement mal connus, tant comme groupe que comme somme d'individus. Alors qu'une enquête sur l'ensemble des pasteurs ayant exercé sous le régime de l'édit de Nantes serait sans doute très difficile à mener, il est possible d'entrer dans le monde des ministres par l'étude d'un cas précis, celui d'un Messin.

À Metz, dans un espace frontalier très proche de zones germaniques majoritairement protestantes, l'histoire de la Réforme est différente de celle que l'on peut observer à l'échelle française, car la ville n'est occupée par le roi que depuis 1552 et elle n'est officiellement annexée par la France qu'en 1648, lors de la signature du traité de Münster. De fait, la forte communauté réformée de la ville, qui représente la moitié des 20 000 habitants lors des guerres de Religion et encore un tiers en 1635, est un observatoire particulier de l'histoire des pasteurs sous le régime de l'édit de Nantes. Ce dernier s'applique certes à la ville, mais les calvinistes Messins sont généralement moins soumis aux mesures vexatoires. Les quatre ou cinq pasteurs ordinaires de la cité sont des personnages particulièrement respectés, bien que combattus avec force et souvent calomniés par le clergé adverse, notamment à partir des années 1620 et surtout 1650. Parmi ces personnages, tous recrutés parmi les natifs de Metz au XVII^e siècle, émerge une figure centrale et imposante : celle de Paul Ferry (1591-1669). Il exerce le ministère pastoral dans sa ville durant cinquante-huit ans, sous le régime de l'édit de Nantes, de 1612 à sa mort. Il laisse dans sa communauté, puis dans la mémoire et l'historiographie protestantes messines une trace indélébile, renforcée par une masse documentaire impressionnante, aujourd'hui encore à la portée des chercheurs : même parmi les historiens locaux, ces sources trop nombreuses, difficiles à mettre en œuvre et en ordre, ont souvent suscité des craintes. Paradoxalement, ce pasteur reste mal connu, alors même qu'il est fréquemment cité comme s'il était l'unique représentant important de sa communauté dans une historiographie protestante française souvent peu soucieuse du sort de Metz. Il est en

tout cas moins bien connu qu'il aurait pu l'être, et ses papiers n'ont guère été étudiés à la lumière des nouveaux questionnements et des problématiques récentes de la recherche en histoire du protestantisme français.

1. Protestantisme français et messin dans l'historiographie

L'historiographie du protestantisme français est presque aussi ancienne que la Réformation elle-même et elle est très longtemps restée prisonnière des débats confessionnels : l'histoire est en effet une arme importante dans la controverse, comme nous le verrons d'ailleurs pour le cas précis de Paul Ferry qui n'hésite pas en user, notamment contre l'évêque suffragant Martin Meurisse². Les évolutions de l'historiographie et les différents paradigmes qui l'ont forgée ont déjà été brillamment analysées³, aussi sera-t-il surtout question ici de son articulation particulière avec la place qu'y tient Metz⁴. Du fait de son particularisme, Metz a toujours été considérée comme marginale dans les grandes histoires du protestantisme français et il existe donc une historiographie locale très vivace et partiellement déconnectée de celle du reste de la France. Cette position particulière est essentiellement politique et bien connue. Nous y revenons au cours de cette étude, mais nous pouvons dores et déjà dire que le particularisme réside surtout dans sa position géopolitique, enclave et frontière en contact avec des zones germaniques, mais aussi dans sa situation institutionnelle, officiellement simplement « protégée » par le roi de France entre 1552 et 1648, même si la souveraineté royale est de plus en plus nette au début du XVII^e siècle⁵. Une des conséquences les plus flagrantes de cet état de fait est que la minorité réformée présente à Metz depuis les années 1540 est relativement épargnée des vexations et des persécutions, en tout cas au regard des épreuves subies régulièrement par les calvinistes du royaume. L'Église réformée de Metz a toujours joué de cette situation exceptionnelle et ne s'est jamais jointe aux institutions synodales⁶, ce qui a sans aucun doute renforcé la mise à

² Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. b.

³ Voir notamment en dernier lieu la première partie de l'introduction de Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots ». *Protestants et pouvoirs en Normandie au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 22-38.

⁴ Julien LÉONARD, « Le protestantisme messin à l'époque moderne. Essai d'historiographie et perspectives de recherches », dans Philippe HOCH (éd.), *Huguenots. De la Moselle à Berlin, les chemins de l'exil*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006, p. 181-194.

⁵ La connaissance du rattachement, très progressif, de Metz à la France, doit beaucoup à l'ancienne thèse de Gaston ZELLER, *La réunion de Metz à la France (1552-1648)*, t. 1, *L'occupation*, t. 2, *La protection*, Paris, Les Belles Lettres, 1926, 502 et 402 p. Cette vision a été largement renouvelée par Christine PETRY, « Faire des sujets du roi » *Rechtspolitik in Metz, Toul und Verdun unter französischer Herrschaft (1552-1648)*, Munich, Oldenbourg Verlag, 2006, 334 p.

⁶ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe I. 3.

l'écart du cas messin par les historiographes et historiens français. Ce relatif isolement est perceptible dès l'histoire ecclésiastique coordonnée dans le dernier quart du XVI^e siècle par Théodore de Bèze à Genève⁷ : en effet, le cas messin constitue un livre à part, totalement indépendant de tout autre récit⁸. À plusieurs reprises, au cours des guerres de Religion, les protestants de Metz refusent d'aider leurs coreligionnaires du royaume et sont dès lors regardés avec beaucoup de suspicion par des calvinistes français qui les considèrent plus attachés à leurs privilèges qu'à la défense de la cause commune⁹.

Le délaissement plus ou moins volontaire de Metz dans la mémoire calviniste française n'est pas récent et peut même remonter au grand historien de la Révocation, Elie Benoist. Ce père de l'historiographie du régime de l'édit de Nantes est à l'origine de ce que Luc Daireaux a pu appeler le « paradigme benoïstien »¹⁰, percevant les débuts de la remise en cause de l'édit de Nantes dès le règne d'Henri IV et analysant l'histoire de ce régime juridique de façon téléologique, à la seule lumière de sa révocation, cherchant à démontrer que ces quatre-vingt-sept années n'ont été qu'une période de remise en cause progressive et accélérée des droits de la minorité réformée. Malgré le poids numérique très important des calvinistes à Metz et le choix de plus de 70% d'entre eux de rejoindre le Refuge après 1685-1686¹¹, le pasteur de Delft passe rapidement sur l'histoire des persécutions subies par l'Église de Metz sous le régime de l'édit de Nantes et c'est de façon un peu dure qu'il peut écrire que

⁷ Guillaume BAUM, Édouard CUNITZ et Rodolphe REUSS (éd.), *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*, Paris, Fischbacher, 3 vol., 1883-1889, VI-990 p., 992 p. et LXXVII-803 p.. Sur Bèze historien et sur l'attribution de l'*Histoire ecclésiastique*, voir notamment Marianne CARBONNIER-BURKARD, « L'Histoire ecclésiastique des Églises réformées... La construction bézienne d'un "corps d'histoire" », dans Irena BACKUS (éd.), *Théodore de Bèze (1519-1605)*, Genève, Droz, 2007, p. 145-161.

⁸ Voir le livre XVI consacré spécifiquement à l'Église de Metz dans Guillaume BAUM, Édouard CUNITZ et Rodolphe REUSS (éd.), *Histoire ecclésiastique...*, ouvr. cité, t. 3, p. 526-613. Le manuscrit original ayant servi à Bèze a sans doute été fourni par Jacques de Saint-Aubin et est conservé dans les papiers des jésuites (AD Moselle, D 8), car il a servi ensuite à des controversistes catholiques dans les années 1640. Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. b. et Paul PIERRON, *Histoire ecclésiastique de Metz, 1524-1577, d'après le manuscrit attribué à Jacques de Saint-Aubin, médecin stipendié de la cité de Metz*, thèse de droit, sous la direction de Marguerite BOULET-SAUTEL, Université de Nancy, 1963, 419 p.

⁹ Sur ce particularisme au temps des guerres de Religion, voir notamment Julien LÉONARD, *Les protestants de Metz au temps des Guerres de religion (1559-1598)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Marie DRUT-HOURS, Université de Metz, 2002, 197 p.

¹⁰ Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots »..., ouvr. cité, p. 22-31. Voir également Charles JOHNSTON, « Elie Benoist, Historian of the Edict of Nantes », *Church History*, t. 55, 1986, p. 468-488 ; Hubert BOST, « Élie Benoist et l'historiographie de l'édit de Nantes », dans *Ces Messieurs de la R.P.R. Histoires et écritures de huguenots, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 267-279.

¹¹ Sur ce sujet, voir Julien LÉONARD, « L'exil des huguenots messins à l'époque moderne », *Moreana*, vol. 44, n° 171-172, 2007, p. 123-145.

« L'Eglise entretenoit seulement avec les autres une communion de doctrine : mais qui se tenoit à l'écart à l'égard du reste, de peur de faire tort aux libertez qu'elle avoit dès devant l'Edit ; & dès le tems qu'elle s'étoit mise sous la protection de France »¹².

Ce n'est que plus tard, au sujet de la Révocation, qu'il revient plus longuement sur les événements messins, mais sur un ton qui laisserait penser que, dans ce cas, les liens étroits avec le pouvoir royal ont été la cause de leur perte¹³. Élie Benoist représente donc parfaitement l'opinion de la plupart des réformés français, selon laquelle les protestants de Metz ne se sont jamais réellement sentis solidaires de leurs coreligionnaires du reste du royaume.

En octobre 1685, en signant la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV met un terme à l'histoire officielle de la présence huguenote dans son royaume. Les protestants de Metz ont bien cru être épargnés par cette décision, se pensant à l'abri grâce aux traités de Westphalie (1648). Pourtant, la Révocation est appliquée en ville avec toute sa rigueur et, à l'été 1686, les protestants messins ont le triste honneur d'être les derniers à subir la dragonnade. Malgré le nombre élevé des abjurations ainsi obtenues, environ 3 000 des 4 500 huguenots de la cité choisissent de partir, sans compter leurs nombreux coreligionnaires du Pays messin. Ils fournissent alors un grand contingent de ceux que l'on appelle les « réfugiés » et participent activement à l'histoire du « Refuge huguenot », notamment en Brandebourg-Prusse et plus particulièrement à Berlin, où ils représentent une forte proportion des réformés français qui ont choisi de s'installer dans cette capitale. En 1699, l'intendant Turgot regrette la fuite de tant de gens industriels et constate l'opiniâtreté de ceux qui sont restés et ne se sont ralliés au catholicisme que de façade¹⁴. La plupart de ceux qui restent sont en effet des « Nouveaux Catholiques » bien mal convertis : en 1715, un rapport ecclésiastique dénombre encore un millier de « religionnaires » pour la seule ville¹⁵. La mémoire protestante est cependant interrompue pour longtemps et nous pouvons considérer que 1685-1686 marque bien la fin nette d'une époque et l'entrée du calvinisme local dans le domaine de l'histoire.

¹² Élie BENOIST, *Histoire de l'Edit de Nantes, contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des Religions*, Delft, Adrien Beman, 1693, t. 2, p. 138.

¹³ *Ibid.*, t. 3, 1695, première partie, p. 538 et troisième partie, p. 913-918 (livre XXIV, consacré à la destruction de l'Église de Metz).

¹⁴ Il existe plusieurs copies de ce mémoire, notamment AD Moselle, J 6 980 et BM Metz, ms 1 515. Voir Martial GRIVEAUD, « Les mémoires adressés au Roi par les Intendants des Trois-Évêchés sur la Généralité de Metz. Essai de classification », *Annuaire de la SHAL*, t. 47, 1938, p. 299-328.

¹⁵ AD Moselle, 19J 629. Ce document n'est que très rarement cité par les historiens, sans doute par la gêne que sa lecture occasionne : en 1715, il n'y a en théorie plus que des « Nouveaux Catholiques », or il est question ici de « religionnaires ». Il faudrait sans doute mieux exploiter cette liste qui donne des précisions tout à fait exceptionnelles sur l'existence de huguenots à Metz en 1715 et sur leurs conditions de vie.

Pour pallier l'oubli de Metz dans les travaux sur le protestantisme français, un certain nombre d'études érudites ont été menées par des chercheurs locaux, suivant en cela une tradition qui peut quasiment remonter aux sources de l'histoire protestante elle-même. En effet, les savants messins se sont rapidement penchés sur les événements concernant les réformés de leur ville. Les premiers historiens de la Réforme ont tout d'abord été des huguenots eux-mêmes. Certains nous ont livré des sources sans vraiment le savoir, en tenant des journaux comme le laboureur Jean Le Coulon, le grand-père du futur pasteur Théophile, ou des chroniques comme le ministre François Buffet¹⁶ et les bouchers Jean de Mory et Jean Danowe¹⁷. D'autres réformés ont agi de façon plus élaborée et plus « historique ». C'est par exemple le cas de Jacques de Saint-Aubin, médecin huguenot de la ville, auteur probable du mémoire manuscrit ayant servi à la rédaction de la partie consacrée à Metz dans l'œuvre de Théodore de Bèze. Cette même source a été utilisée, avec des documents complémentaires de provenance catholique, pour la rédaction de la première grande œuvre historiographique catholique entièrement consacrée au protestantisme messin, celle du suffragant de l'évêque de Metz et évêque de Madaure, Martin Meurisse, auteur de *l'Histoire (...) de l'hérésie dans la ville de Metz*, en 1642¹⁸. Sur le modèle explicitement revendiqué du célèbre ouvrage de Florimond de Raemon¹⁹, Meurisse, très virulent envers les huguenots et défenseur acharné du catholicisme tridentin, fait de son œuvre un pan entier de la Contre-Réforme messine, qu'il dirige de 1629 jusqu'à sa mort en 1644, en l'absence de l'évêque titulaire Henri de Bourbon-Verneuil, et participe ainsi à un lent travail de reconquête confessionnelle. Pourtant, bien qu'il soit évidemment nécessaire d'y appliquer une lecture rigoureusement critique²⁰, il s'agit d'un véritable ouvrage d'historien, car il s'appuie sur les sources, les cite et les commente. Malheureusement pour les historiens du début du XXI^e siècle, cette histoire partisane écrite par Meurisse est restée sans réponse de la part des protestants. Le pasteur Paul Ferry, érudit et

¹⁶ Les manuscrits originaux ont été détruits durant la guerre, mais ces deux sources ont été publiées au XIX^e siècle par Ernest DE BOUTELLER (éd.), *Journal de Jean Le Coullon (1537-1587)*, Paris, Dumoulin, 1881, XIII-148 p. et *Chronique de Buffet (1580-1588)*, *La Ligue à Metz*, Paris, Dumoulin, 1884, XXXII-237 p. J'ai choisi la graphie « Le Coulon » et non « Le Coullon », mais toutes les deux sont usitées, notamment dans les papiers Ferry.

¹⁷ Cette chronique dite « anonyme », en réalité tenue par Jean de Mory, puis par Jean Danowe, est aujourd'hui perdue (ancien ms 867 de la BM Metz), mais il en existe une copie dactylographiée par Roger Mazauric aux AC Metz, CB 1388. Le même Roger Mazauric en a publié des extraits avec des notes et des présentations dans le *Bulletin de la SHPF*, 1948, t. 95-4, p. 156-212). J'ai pu consulter les cahiers de l'auteur chez Pierre Bronn, que je remercie.

¹⁸ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz & dans le pays Messin*, Metz, Jean Antoine, 1642, in-4°, (8)-574-(14) p., précédées et suivies de passages non paginés.

¹⁹ Florimond DE RAEMON, *L'histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, Rouen, Estienne Vereul, 1622 (1^{ère} édition 1605), in-4°, 1065 p., pièces liminaires et table des matières non paginées.

²⁰ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. b.

écrivain habile, a certes commencé à prendre des notes historiques et à rassembler des documents pour écrire un pendant réformé à l'œuvre du suffragant, mais sans aboutir à une publication. Rassemblées sous le titre d'*Observations séculaires*, ses collections historiques ont malheureusement beaucoup souffert des destructions et disparitions, en 1944, de certains fonds de la bibliothèque municipale de Metz où ils étaient conservés et il ne nous en reste que des copies²¹. Par chance, certains historiographes du XVIII^e siècle ont pu reprendre quelques conclusions et éléments apportés par Ferry, comme par exemple l'*Histoire de Metz* écrite par deux moines bénédictins. Cette œuvre marque une étape décisive dans l'élaboration d'une historiographie locale moderne²². Les passages consacrés aux protestants de la ville sont relativement peu nombreux au vu de leur importance dans la vie de la cité aux XVI^e et XVII^e siècles : pourtant, le ton, défavorable à la doctrine calviniste bien entendu, est relativement modéré vis-à-vis des protestants en tant que personnes, y compris les pasteurs célèbres, tels que Ferry ou David Ancillon, qui y sont traités comme des érudits. De la même façon, la célèbre et monumentale *Histoire de la Lorraine* de dom Calmet n'aborde que très superficiellement les apports des calvinistes à l'essor de la région²³. Peut-être faut-il y voir une certaine gêne, même si elle n'est pas générale²⁴, ou peut-être plutôt un début d'oubli progressif d'une grande partie de la population de la ville qui avait préféré le Refuge.

²¹ Les trois gros volumes (dont un index) de ce que Paul Ferry appelait ses *Observations Séculaires* étaient la propriété de la BM Metz (ms 856-858) et ont disparu en 1944. Il s'agissait de vastes recueils de notes, rangées par siècle, sans doute sur le modèle des *Centuries* de Magdebourg. Ferry laissait suffisamment de feuillets en blanc pour prendre ses notes au fur et à mesure de ses découvertes, l'ordre chronologique n'étant donc pas respecté à l'intérieur de chaque siècle. Il reste aujourd'hui ce qui est souvent présenté, à la suite de Dom Jean François, comme un quatrième volume, mais que Ferry appelle toujours un « recueil plus long que large », à la BPF, ms 774. Il reste également des éléments épars originaux, comme un index latin (AD Moselle, J 270). Fort heureusement, quelques copies partielles ont été réalisées (notamment BM Metz, ms 859-860 et ms 1512, ce dernier en 5 volumes, ou encore quelques passages de la main d'Auguste Prost à la BnF, NAF 4 826-4 827) et surtout une copie complète réalisée par l'ancien bibliothécaire de la Ville de Metz, Henri Burtin, au XIX^e siècle. Le manuscrit de cette copie intégrale est aujourd'hui possession de la BAC, ms 128 (6 volumes, dont des brouillons originaux). C'est cette copie que j'utiliserai ici. Je remercie le frère Henri Delhougne, bibliothécaire, de m'avoir permis de la consulter longuement.

²² [Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT,] *Histoire de Metz, par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint Vannes*, Metz, Collignon, 6 vol., 1769-1790, in-4° [les t. 2 et 3 portent le titre d'*Histoire générale de Metz, par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vannes*.]

²³ Augustin CALMET, *Histoire de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'Archevêché de Trèves, & dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la Cession de la Lorraine, arrivée en 1737. inclusivement*, Nancy, A. Leuseure, 7 vol., 1745-1757, in-folio [2^e édition très largement augmentée d'un travail paru en 3 volumes chez J.B. Cusson en 1728]. Sur ce personnage, voir Philippe MARTIN et Fabienne HENRYOT (dir.), *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel*, Paris, Riveneuve, 2008, 430 p.

²⁴ Voir par exemple l'œuvre d'un autre religieux, Bernardin PIERRON, *Templum Metensibus sacrum, carmen. Le Temple des Messins, poème*, Metz, Collignon, 1779, 222 p., qui loue les apports des protestants à la prospérité passée de Metz et qui regrette en plusieurs endroits qu'on les ait forcés à partir. La partie française de ce long poème a été reprise au XIX^e siècle par François-Michel CHABERT (éd.), *Le Temple des Messins, poème*, Nancy, Collin, 1879, XVI-152 p.

La reprise du culte à Metz en 1802-1803 ne provoque pas immédiatement de renouveau historiographique et mémoriel. La communauté est devenue extrêmement faible et très certainement complètement différente de celle de la fin du XVII^e siècle. C'est paradoxalement un pasteur venu de l'extérieur qui relance les recherches sur le protestantisme messin moderne. Othon Cuvier (1812-1896), issu d'une longue lignée pastorale montbéliardaise, devient en effet ministre de Metz en 1838²⁵. Il se penche alors sur les restes des archives réformées conservées en ville et s'intéresse aux papiers Ferry qu'il recueille en partie. Il profite de l'exceptionnel moment historiographique protestant marqué par la fondation en 1852 de la Société de l'Histoire du Protestantisme français et par la parution régulière de son *Bulletin*²⁶. Cette société constitue peu à peu une bibliothèque exceptionnelle rassemblant ouvrages et documents²⁷, la plupart ayant servi à la monumentale œuvre des frères Haag sur les grandes figures du protestantisme français²⁸. C'est sans doute au cours de cette période que l'historiographie de la Réforme à Metz est la moins déconnectée de celle de l'ancien royaume, puisque Cuvier participe très activement à cette aventure, en rédigeant de nombreux articles et notes pour le *Bulletin*. C'est également lui qui écrit les passages relatifs à la Lorraine dans les premiers volumes, seuls parus, de la réédition corrigée de l'œuvre des frères Haag, sous la direction d'Henri Bordier²⁹. Sur un ton très favorable aux Messins, Cuvier fait découvrir une histoire particulière tout en tentant de l'intégrer pleinement à la mémoire huguenote commune, ce qui est toutefois difficile³⁰. Il est aidé en cela par des érudits locaux travaillant activement à l'édition de documents originaux, œuvrant pour les chercheurs actuels, puisque certaines de ces sources ont aujourd'hui disparu³¹. Au cours de cette période,

²⁵ M. Othon Cuvier, *pasteur honoraire, ancien pasteur des Églises réformées de Metz et Nancy. Sa vie et ses travaux, sa prédication. Discours prononcés à ses obsèques*, Nancy, Berger-Levrault et C^{ie}, 1897, 46 p.

²⁶ Voir sur ce sujet les divers numéros spéciaux du *Bulletin de la SHPF* consacrés aux anniversaires de la société. Sarah SCHOLL, « La Société de l'histoire du protestantisme français au travers de ses commémorations (1852-2002) », dans Philip BENEDICT, Hugues DAUSSY et Pierre-Olivier LÉCHOT (éd.), *Histoire, mémoire et identités en mutation. Les huguenots en France et en diaspora (XVI^e-XXI^e siècles)*, à paraître en 2012.

²⁷ Jean-Daniel PARISSET, « La Bibliothèque de la Société et ses trésors », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 747-769 ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « La Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français », dans Christian AMALVI (éd.), *Les lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 113-117.

²⁸ Eugène et Émile HAAG, *La France protestante, ou Vie des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la Réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de liberté des cultes par l'Assemblée nationale*, Paris, Chebuliez, 10 vol. (dont un de pièces justificatives), 1846-1859.

²⁹ Henri BORDIER (éd.), *La France protestante*, Paris, Fischbacher, 6 vol. (A-Gasp), 1877-1888.

³⁰ Le cas messin est en effet rarement et superficiellement abordé dans les grandes fresques protestantes, telles que Guillaume DE FÉLICE, *Histoire des protestants de France, depuis l'origine de la Réformation jusqu'au temps présent*, Paris, Chebuliez, 4^e édition (1^{ère} édition 1850), 1861, XV-694 p. ; Frank PUAUX, *Histoire de la Réformation française*, Paris, Michel Lévy Frères, 7 vol, 1859-1863 ; Charles BOST, *Histoire des protestants de France en 35 leçons pour les écoles*, Neuilly, La Cause, 2^e édition (1^{ère} édition 1924), 1926, 283 p. ; John VIÉNOT, *Histoire de la Réforme française de l'Édit de Nantes à sa Révocation*, Paris, Fischbacher, 1934, XIII-654 p.

³¹ Voir par exemple François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la Cité de Metz, pays Messin et aux environs, de 1656 à 1674, fait par Joseph Ancillon*, Metz / Paris,

les travaux sur le XVII^e siècle semblent en retrait par rapport aux temps « héroïques » de la Réformation au XVI^e et du Désert au XVIII^e. Le temps du régime de l'édit de Nantes n'est souvent lu qu'au prisme des persécutions et de la remise en cause progressive des privilèges concédés en 1598 : fidèles au « paradigme benoïstien » et encouragés par l'émergence d'une histoire positiviste, les historiens de ce temps collectionnent les documents allant dans ce sens, tout en les présentant dans une perspective nettement confessionnalisée et à forte portée mémorielle. Mais un événement local, souvent comparé au choc de la révocation de l'édit de Nantes d'ailleurs, isole à nouveau l'historiographie messine, parcourue par des tensions : en 1871, une partie de la Lorraine, la Moselle actuelle, est annexée, avec l'Alsace, au *Reich* allemand fondé par Bismarck pour Guillaume I^{er}.

Les travaux historiques sur le protestantisme messin se scindent en deux à partir de 1871. D'un côté émerge une historiographie que l'on pourrait qualifier d'« optante »³², autour notamment de Cuvier qui opte pour la nationalité française et devient pasteur de Nancy en octobre 1871. Profondément choqué par ce traumatisme, il poursuit ses études, mais se concentre sur tout ce qui rattache le calvinisme messin à la France, se tournant pour cette raison plus nettement sur les XVI^e et XVII^e siècles et passant très rapidement sur le choix massif des réformés locaux pour le Refuge en 1685-1686, alors même qu'en 1860 il avait publié un récit de persécution et d'exil de 1688³³. Ce nouveau silence s'explique par le fait que plus de la moitié des Messins qui partent choisissent le Brandebourg-Prusse, et notamment Berlin, comme lieu d'accueil, ce qui est évidemment très difficile à accepter dans un contexte de montée des nationalismes et d'annexion de Metz par les autorités berlinoises. C'est donc dans une perspective militante que Cuvier publie sur le protestantisme messin et en propose une vision nettement attachée à la France³⁴. Dans le même état d'esprit, mais de façon sans doute beaucoup plus dépassionnée, Maurice Thirion publie en 1884 le premier travail universitaire portant sur le protestantisme messin, dans une thèse ès lettres aujourd'hui encore utilisée pour son édition de sources et pour son érudition très fine, là aussi dans la

Rousseau-Pallez / Auguste Aubry, 1860, XI-118 p. ; François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la Cité de Metz, pays Messin et aux environs, de 1675 à 1684, fait par Joseph Ancillon*, Metz – Paris, Rousseau-Pallez – Auguste Aubry, 1866, 148 p. ; Ernest DE BOUTEILLER et Charles ABEL (éd.), *Journal de Jean Bauchez, greffier de Plappeville*, Metz, Rousseau-Pallez, 1868, XXIII-546 p.

³² On appelle « optants » les Alsaciens et Mosellans ayant choisi, selon les modalités du traité de Francfort, de conserver la nationalité française, à la condition de quitter les zones annexées avant le 1^{er} octobre 1872.

³³ Othon CUVIER (éd.), *La persécution de l'Eglise de Metz décrite par le sieur Jean Olry*, Paris, A. Franck, 1860, 270 p.

³⁴ Othon CUVIER, « Les réformés de la Lorraine et du Pays messin », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1883, p. 175-204. Ce travail a été tiré à part l'année suivante aux éditions Berger-Levrault (32 p.).

lignée d'une historiographie positiviste³⁵. D'un autre côté, face à cette historiographie « optante » s'oppose une historiographie germanophone prise en main par des historiens venus d'Allemagne et installés à Metz au temps de l'annexion. Contrairement à Cuvier et Thirion, ils insistent particulièrement sur l'histoire de la révocation de l'édit de Nantes et sur le Refuge, afin de montrer leur filiation avec les huguenots messins partis à Berlin. Ils s'en prétendent donc les héritiers légitimes et passent beaucoup plus rapidement sur le caractère français de la Réforme de type calviniste qui s'est imposé en ville. Le premier de ces historiens est Friedrich Dietsch, dont les travaux érudits constituent une somme consultée aujourd'hui encore et formant le pendant de la thèse de Thirion, dont il s'est d'ailleurs beaucoup servi³⁶. Le « Cuvier allemand » serait plutôt Otto Michaelis, lui aussi pasteur à Metz, mais durant l'annexion, et lui aussi beaucoup plus passionné. Il rédige une courte synthèse sur le protestantisme messin³⁷, dans une perspective plus polémique que Dietsch, puis il rassemble, en pleine Première Guerre mondiale, des études sur la Réforme à Metz en insistant fortement sur sa fin et sur le départ vers les États germaniques³⁸. La revendication de l'histoire du Refuge comme faisant partie de la mémoire prussienne seule est même implicitement au cœur de certaines publications de cette époque³⁹. Au sortir de la Grande Guerre, l'histoire des huguenots messins n'est plus au cœur des préoccupations des historiens, peut-être à cause de son caractère polémique et d'une place ambiguë dans la mémoire d'une ville récemment déchirée entre France et Allemagne. Mais elle est toutefois abordée indirectement par quelques travaux qui marquent l'historiographie messine de l'entre-deux-guerres, comme la thèse de Gaston Zeller sur le rattachement de Metz à la France entre 1552 et 1648, marquée par sa propre expérience combattante⁴⁰. Pourtant, cet ouvrage est une somme d'érudition impartiale et reste aujourd'hui encore fondamental, malgré quelques recherches récentes qui viennent en modérer et compléter quelques points⁴¹.

³⁵ Maurice THIRION, *Étude sur l'histoire du protestantisme à Metz et dans le Pays messin*, Nancy, Collin, 1884, 480 p.

³⁶ Friedrich DIETSCH, *Die evangelische Kirche von Metz, Entstehung, Verfolgung, Untergang und Auferstehen*, Wiesbaden, Bechtold, 1888, XVI-407 p. Cet ouvrage est réédité en 1910 à Metz, aux éditions Scriba.

³⁷ Otto MICHAELIS, *Aus der Geschichte der Metzger Evangelischen Gemeinde*, Metz, Scriba, 1906, 72 p.

³⁸ Otto MICHAELIS (éd.), *Die evangelische Kirche in Lothringen in Vergangenheit und Gegenwart*, Metz, Scriba, 1917, 164 p.

³⁹ Eduard SCHULTZ, *Aus der Geschichte der evangelischen Kirche von Metz zur Zeit der Aufhebung des Edikts von Nantes : Die vier letzten Pfarrer der alten Kirche, ein biographisches Gruppenbild*, Metz, Paul Even, 1900, 38 p., Friedrich DIETSCH et Henri TOLLIN, « Geschichte der Hugenotten von Metz », *Geschichtsblätter des Deutschen Hugenotten-Vereins*, Zehnt X, Cahiers 1 et 2, 1900, 50 p., K. HUMBERT, « Bilder aus der Diaspora Lothringens », *Die französische Colonie*, n° 6, 1902, p. 56-58, n° 7, 1902, p. 61-63, n° 8/9, 1902, p. 69-74, n° 10, 1902, p. 85-88, n° 12, 1902, p. 105-107, n° 1-2, 1903, p. 1-9.

⁴⁰ Gaston ZELLER, *La réunion de Metz à la France...*, ouvr. cité.

⁴¹ Christine PETRY, « Faire des sujets du roi «...», ouvr. cité.

C'est après la Seconde Guerre mondiale, malgré les destructions de nombreuses sources dans les bombardements, que la production historiographique reprend sur le sujet, grâce à l'émergence de figures fortes qui portent la question sur le devant de la scène intellectuelle messine, dans le contexte plus général d'un renouvellement des problématiques et des paradigmes à l'échelle française⁴². En effet, Émile-Guillaume Léonard propose une série de synthèses qui changent beaucoup la vision du calvinisme français et notamment du XVII^e siècle et de ses pasteurs⁴³. Sa position est soutenue par Pierre Chaunu⁴⁴, malgré quelques contestations, en particulier de la part d'Étienne Trocmé⁴⁵. Une de ses principales thèses est que le protestantisme français souffre d'un affaiblissement interne lié à ce qu'il appelle « l'établissement » : l'édit de Nantes, surtout vidé de sa substance politico-militaire après 1629, aurait été à l'origine directe d'un certain embourgeoisement des protestants et surtout de leurs dirigeants, pasteurs en tête, faisant perdre au calvinisme sa vitalité et sa piété. Un des signes de cette évolution est selon lui l'asservissement vis-à-vis d'un pouvoir royal de plus en plus hostile, mais de moins en moins combattu : c'est donc à des réformés léthargiques que se seraient appliquées les persécutions, puis la révocation de l'édit de Nantes. Il reprend en cela quelques écrits antérieurs, comme ceux de Charles Bost qui dénonçait déjà en 1913 la servilité des pasteurs de la seconde moitié du XVII^e siècle et leur rôle majeur dans le dépérissement spirituel du protestantisme⁴⁶. Parallèlement à ce changement de vision du calvinisme français, les années 1950 et 1960 sont également marquées par l'essor d'une historiographie de tradition catholique, mais nettement apaisée sur le sujet de la Réforme, bien qu'encore hostile sur certains points. C'est ainsi que Jean Orcibal renouvelle considérablement la vision catholique des persécutions et de la remise en cause des privilèges de la minorité protestante en ne l'analysant plus du point de vue purement religieux, mais aussi et surtout dans une perspective politique, analysant les projets de réunion des chrétiens⁴⁷. Cette lignée historiographique est sans doute marquée par le développement de

⁴² Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots »..., ouvr. cité, p. 31-38.

⁴³ Voir notamment trois de ses travaux majeurs : Émile-Guillaume LÉONARD, « Le protestantisme français au XVII^e siècle », *Revue historique*, t. 200, 1948, p. 153-179 ; *Le protestant français*, Paris, PUF, 1953, 316 p. ; et *Histoire générale du protestantisme*, t. 2, *L'établissement (1564-1700)*, Paris, PUF, 1961, 455 p.

⁴⁴ Pierre CHAUNU, « Les crises au XVII^e siècle de l'Europe réformée », *Revue Historique*, t. 233-1, 1965, p. 23-60.

⁴⁵ Étienne TROCMÉ, « Le protestantisme français au XVII^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 97-2, 1950, p. 170-174.

⁴⁶ Charles BOST, « La piété protestante au XVII^e siècle. De Pierre du Moulin à Pierre du Bosc », *Revue Chrétienne*, t. 60, 1913, p. 850-865 et t. 61, 1914, p. 241-255.

⁴⁷ Jean ORCIBAL, *Louis XIV et les protestants. « La cabale des accommodateurs de religion ». La Caisse des Conversions. La Révocation de l'Édit de Nantes*, Paris, Vrin, 1951, 192 p. Voir aussi du même auteur « Louis XIV et l'édit de Nantes », dans *Études d'histoire et de littérature religieuses. XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 847-867.

l'œcuménisme catholique de cette période, dans le contexte du concile de Vatican II. Autour des écrits du Père Congar⁴⁸, des historiens catholiques travaillent donc sur le protestantisme et influencent toute la production scientifique de leur temps⁴⁹. L'espace lorrain ne reste pas à l'écart des renouvellements en histoire religieuse, notamment grâce à l'impulsion décisive de René Taveneaux à l'Université de Nancy 2. Sa thèse d'État, publiée en 1960, porte sur le jansénisme en Lorraine⁵⁰. Elle rencontre un fort écho, par les problématiques soulevées et par l'importance du duché de Lorraine comme centre de reconquête catholique au XVII^e siècle : cette résonance nationale est assurée par un article resté célèbre de Pierre Chaunu, dans lequel il crée l'expression de « frontière de catholicité », souvent reprise⁵¹. René Taveneaux, lui, préfère parler d'une « dorsale catholique » allant de l'Italie du Nord aux Pays-Bas espagnols, dans laquelle la Lorraine occuperait une place de choix⁵². Les travaux du maître de Nancy suscitent rapidement l'intérêt et ses disciples, directs ou indirects, perpétuent depuis une tradition historiographique vivace dans le domaine de l'histoire religieuse⁵³ : Louis Châtellier puis Philippe Martin à Nancy, ou encore Gérard Michaux à Metz ont ainsi contribué à sa suite à l'approfondissement des connaissances et au renouvellement des problématiques.

Malgré ce bouillonnement, tant à l'échelle française que lorraine, l'histoire du protestantisme messin reste alors une spécialité d'érudits locaux, finalement assez peu connectés avec l'historiographie générale, bien qu'influencés par elle. C'est ainsi qu'émergent dans les années 1960 et 1970 deux grandes figures opposées et en très mauvais termes : Henri Tribout de Morembert, directeur des archives communales de Metz, catholique engagé dans le mouvement œcuménique, et Roger Mazauric, dirigeant de l'Église réformée de Courcelles-Chaussy, près de Metz, et collaborateur actif du *Bulletin de la SHPF*, se sont en effet affrontés

⁴⁸ Voir notamment Yves CONGAR, *Chrétiens désunis. Principes d'un « œcuménisme » catholique*, Paris, Cerf, 1937, XIX-403 p. ; *Vraie et fausse réforme dans l'Église*, Paris, Cerf, 1950, 648 p. ; *Chrétiens en dialogue. Contributions catholiques à l'œcuménisme*, Paris, Cerf, 1964, LXIV-576 p.

⁴⁹ Valentine ZUBER, « Concorde ou pluralisme ? Les historiens catholiques et l'essor de l'œcuménisme dans la deuxième moitié du XX^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 86-2, n° 217, 2000, p. 383-405 ; Hubert BOST, « L'impact de l'œcuménisme sur l'histoire du christianisme en général et sur l'histoire de la Réforme en particulier », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 805-820. On peut citer, comme exemple général de cette littérature, le travail d'Yvonne CHABAS, *Catholiques et protestants, fin d'une controverse*, Paris, La Colombe, 1961, 199 p.

⁵⁰ René TAVENEAUX, *Le jansénisme en Lorraine (1640-1789)*, Paris, J. Vrin, 1960, 759 p.

⁵¹ Pierre CHAUNU, « Jansénisme et frontière de catholicité (XVII^e et XVIII^e siècles). À propos du Jansénisme lorrain », *Revue historique*, t. 227-1, 1962, p. 115-138.

⁵² René TAVENEAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme en Lorraine », dans *Jansénisme et Réforme catholique*, Nancy, PUN, 1992, p. 5-15 (article initialement paru en 1974).

⁵³ Un premier bilan de cette action est dressé par Georges VIARD, « L'histoire religieuse de la Lorraine moderne (XVI^e – XVIII^e s.) Vingt années de recherches », *Annales de l'Est*, 1984, n° 1, p. 51-72.

sur presque tout, point par point. Mazauric est le premier à proposer une courte synthèse, dans la lignée des travaux de Cuvier⁵⁴. Il est soutenu par des historiens du protestantisme français, comme Émile-Guillaume Léonard qui rédige une préface à sa biographie de Paul Ferry parue en 1964, mais il fait œuvre de militant plus que de scientifique, restant souvent sur des positions dignes de la période plus identitaire des *Bulletins de la SHPF* de la seconde moitié du XIX^e siècle. Face à lui, Tribout de Morembert propose une histoire de la Réforme à Metz aux temps modernes qui, malgré le choix malheureux de ses sous-titres, reste une référence, notamment pour le nombre de documents édités *in extenso*⁵⁵. Pourtant, la lecture de leurs nombreux travaux est bien souvent plus complémentaire que réellement contradictoire. En dehors d'un conflit de personnalités, visible par les anathèmes réciproques lancés par chacun des auteurs qui se refusent à citer l'autre, sauf pour noter une erreur⁵⁶, certaines interprétations ont divergé, mais sans doute parce que les deux historiens n'ont travaillé ni sur les mêmes documents ni vraiment sur le même sujet. En effet, alors que Tribout de Morembert se concentre essentiellement sur la ville de Metz et les archives locales qu'il connaît bien et qu'il complète essentiellement par des documents de la Bibliothèque nationale, Mazauric travaille sur tout le Pays messin et utilise les sources disponibles à la Bibliothèque du Protestantisme français, notamment dans les papiers Ferry. Chacune de leurs deux synthèses répond à des objectifs bien différents et n'a donc pas la même utilité. D'ailleurs, aucune n'est parfaite, loin s'en faut. Pour le cas de Roger Mazauric, cela paraît évident : la brièveté de l'ouvrage, le manque de références aux sources et surtout le recours sélectif aux archives utilisées discréditent en grande partie un travail qui offre pourtant des pistes de réflexions et des perspectives de recherches intéressantes. Pour l'historien de Courcelles, il semble bien que l'impartialité, pourtant affichée, ne soit qu'un vœu pieux et Henri Tribout de Morembert a le plus souvent raison lorsqu'il dénonce une utilisation peu scrupuleuse et détournée des sources par son adversaire. Mais lui-même n'est pas exempt de tout reproche. Pourtant, à première vue, son ouvrage pourrait paraître définitif et, de fait, il a sans aucun doute découragé bon nombre d'historiens et d'étudiants désirant travailler sur ce sujet, qu'ils pensaient rebattu. La citation des sources est abondante, ce qui donne à *La Réforme à Metz* une utilité toute particulière et reste pour les historiens une mine de renseignements recueillis sur des témoignages de première main. De plus, d'un point de vue méthodologique et même

⁵⁴ Roger MAZAURIC, *Le protestantisme en pays messin*, Metz, Mutelet, 1950, 123 p.

⁵⁵ Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, t. 1, *Le luthéranisme, 1519-1552*, Nancy, PUN, 1969, 232 p. ; et t. 2, *Le calvinisme, 1553-1685*, Nancy, PUN, 1971, 349 p.

⁵⁶ Voir par exemple la violence des comptes-rendus des ouvrages de Tribout de Morembert par Mazauric dans le *Bulletin de la SHPF*, t. 115-2, 1969, p. 274-175 et t. 118-2, 1972, p. 414-418. Il accuse notamment son adversaire de méconnaître les sources protestantes et de ne se fier qu'aux thèses de Meurisse.

déontologique, Tribout de Morembert est plus crédible que Mazauric. Bien que catholique militant, il ne verse jamais dans la calomnie ou dans l'anecdote, mais s'efforce de rapporter le récit des événements de la façon la plus froide possible. Mais c'est sans doute là, paradoxalement, la limite principale de son travail. Il a parfaitement réussi à faire une narration quasiment exhaustive et dépassionnée de l'histoire des huguenots messins, mais a dans le même temps dû renoncer à toute tentative d'explication et d'analyse historiques, restant le plus souvent à la surface des événements et à la simple citation des textes qu'il a déchiffrés, ce qui est déjà beaucoup, notamment pour les archives du XVI^e siècle. Cette inclination à ne rester qu'à une dimension narrative est fort bien illustrée par l'utilisation superficielle qu'il a faite de ses relevés d'inventaires de bibliothèques protestantes et catholiques messines, alors que l'historien Philip Benedict, un des plus grands spécialistes du protestantisme du Nord de la France, a montré toutes les conclusions que l'on pouvait en tirer dans un article qui a fait date dans les historiographies messine et nationale⁵⁷. Cette contribution est d'ailleurs une des rares à avoir fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique de large renommée, mais montre bien que cette histoire mérite l'intérêt et que travailler sur le cas messin peut aider à mieux comprendre le protestantisme du Nord de la France dans son ensemble. Malgré cela, Metz ne reste souvent qu'un exemple rarement cité, ou alors sur un point anecdotique, dans les grandes synthèses nationales⁵⁸.

Hormis Philip Benedict, ce sont donc essentiellement des historiens locaux qui ont poursuivi leur travail sur le protestantisme messin, mais toujours en suivant les grandes évolutions de l'historiographie française en général, alors même que d'autres cas locaux ayant fait l'objet de monographies profitent d'une exposition nationale d'envergure, grâce à quelques maisons d'édition spécialisées⁵⁹. En effet, à partir des années 1980, l'histoire du

⁵⁷ Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Bibliothèques messines du XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 3, 1971, p. 219-229 et Philip BENEDICT, « Bibliothèques protestantes et catholiques à Metz au XVII^e siècle », *Annales ESC*, n° 2, 1985, p. 343-370.

⁵⁸ Voir notamment Raoul STEPHAN, *Histoire du protestantisme français*, Paris, Fayard, 1961, 396 p. ; Philippe WOLFF (dir.), *Histoire des Protestants en France*, Toulouse, Privat, 1977, 490 p. ; Jean BAUBÉROT, *Histoire du protestantisme*, Paris, PUF, 1987, 128 p. ; Gilles DEREGNAUCOURT et Didier POTON, *La vie religieuse en France aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Gap, Ophrys, 1994, 309 p. ; Didier POTON et Patrick CABANEL, *Les protestants français du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Nathan, 1994, 128 p. ; Marianne CARBONNIER-BURKARD et Patrick CABANEL, *Une histoire des protestants en France (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 217 p. ; Isabelle BRIAN et Jean-Marie LE GALL, *La vie religieuse en France (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, SEDES, 1999, 192 p. ; Anne BONZON et Marc VENARD, *La religion dans la France moderne*, Paris, Hachette, 2^e édition, 2008 (1^{ère} édition 1998), 192 p.

⁵⁹ Voir par exemple quelques cas locaux publiés dans la collection « Vie des Huguenots » des éditions Champion : Catherine ROME, *Les bourgeois de Montauban au XVII^e siècle. Une élite urbaine face à une monarchie autoritaire*, Paris, Honoré Champion, 2002, 589 p. ; Marc SCHEIDECKER et Gérard GAYOT, *Les protestants de Sedan au XVIII^e siècle. Le peuple et les manufacturiers*, Paris, Honoré Champion, 2003, 291 p. ;

calvinisme en France, notamment sous le régime de l'édit de Nantes, est transformé, en partie grâce à des tournants épistémologiques visant à travailler sur l'histoire vécue et des pratiques du religieux⁶⁰, mais aussi à la proximité de trois grandes commémorations qui donnent lieu à de très nombreuses publications. Le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes en 1985, le bicentenaire de l'édit de tolérance en 1987 et le quadricentenaire de l'édit de Nantes en 1998 suscitent en effet des travaux qui, très loin d'être uniquement à visée mémorielle, permettent un renouvellement important des problématiques⁶¹. 1985 marque notamment la publication de deux grandes synthèses sur le régime de l'édit de Nantes, celle de Janine Garrisson, encore partiellement marquée par le « paradigme benoïstien »⁶², et celle d'Élisabeth Labrousse, dont la réflexion à partir de cas locaux tirés des archives permet de remettre en cause certaines idées développées par Émile-Guillaume Léonard⁶³. Parallèlement à ces évolutions, on se dirige vers une histoire de plus en plus sociale et dégagée du carcan confessionnel : si certaines inerties institutionnelles empêchent encore parfois les travaux communs entre historiens du protestantisme et du catholicisme, des productions fécondes jalonnent une évolution remarquable, comme par exemple la grande *Histoire du Christianisme*⁶⁴. Reprenant toutes les grandes avancées d'enquêtes sociales, des contributeurs comme Yves Krumenacker remettent ainsi en cause les thèses d'Émile-Guillaume Léonard sur le dépérissement du protestantisme français⁶⁵. Ce décloisonnement permet également de mener des enquêtes parallèles dans le monde des réformes, loin des anciens blocages voyant

Céline BORELLO, *Les protestants de Provence au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2004, 548 p. ; Valérie LECLERC LAFAGE, *Montpellier au temps des troubles de Religion. Pratiques testamentaires et confessionnalisation (1554-1622)*, Paris, Honoré Champion, 2010, 512 p. Sur les apports potentiels et les limites d'une histoire régionale, voir Patrick CABANEL, « Quelle histoire régionale du protestantisme français ? », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 1137-1158.

⁶⁰ Voir par exemple Dominique JULIA, « La religion – Histoire religieuse », dans Jacques LE GOFF, et Pierre NORA (dir.), *Faire de l'Histoire*, t. 2, *Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, p. 184-224 ; et Jean DELUMEAU (dir.), *Histoire vécue du peuple chrétien*, Toulouse, Privat, 2 vol., 1979, 461 p. et 481 p.

⁶¹ Voir notamment sur ce point Philippe JOUTARD, « Un demi-siècle d'historiographie protestante », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 1161-1175, qui renvoie aux nombreuses publications sorties en ces occasions.

⁶² Janine GARRISSON, *La révocation de l'édit de Nantes. Histoire d'une intolérance*, Paris, Seuil, 1985, 309 p.

⁶³ Élisabeth LABROUSSE, « Une foi, une loi, un roi ? » *La révocation de l'édit de Nantes*, Genève – Paris, Labor et Fides – Payot, 1985, 231 p.

⁶⁴ Voir notamment les deux volumes consacrés à la période ici traitée : Marc VENARD (dir.), *Le temps des confessions (1530-1620/30)*, et *L'âge de raison (1620/30-1750)*, respectivement t. 8 et t. 9 de Jean-Marie MAYEUR, Charles PIETRI, André VAUCHEZ et Marc VENARD (dir.), *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, Paris, Desclée, 1992-1997, 1236 p. et 1214 p. Sur l'évolution que représente cette aventure éditoriale, voir François LAPLANCHE, « De l'Histoire de l'Église de Fliche et Martin à l'Histoire du christianisme », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 86-2, n° 217, 2000, p. 685-690.

⁶⁵ Yves KRUMENACKER, « Les Églises réformées », dans Marc VENARD (dir.), *L'âge de raison (1620/30-1750)*, ouvr. cité, p. 419-438.

de façon simpliste une Contre-Réforme comme seule réponse aux Réformes protestantes⁶⁶. Désormais, c'est dans sa dimension socioculturelle que le calvinisme français est le plus souvent étudié⁶⁷, même si la connexion avec une historiographie internationale est encore trop rare⁶⁸. Sans doute certains concepts forgés à l'étranger sont-ils en effet difficilement adaptables au cas français : celui de confessionnalisation, défini notamment en Allemagne par Ernst Zeeden, puis de façon beaucoup plus radicale par Heinz Schilling et Wolfgang Reinhard, est ainsi complexe à importer, dans la mesure où l'émergence d'identités de plus en plus divergentes et l'étanchéité croissante des frontières confessionnelles ne se sont pas accompagnées d'une construction territoriale et politique⁶⁹. Sans doute celui d'identité confessionnelle convient-il mieux au cas français, même s'il est encore perfectible⁷⁰. Pour le

⁶⁶ Voir par exemple dans cette optique Pierre CHAUNU, *Le temps des Réformes : histoire religieuse et système de civilisation*, Bruxelles, Complexe, 1994, 2 vol., 570 p. ; ou encore Ilana ZINGUER, et Myriam YARDENI (éd.), *Les deux réformes chrétiennes. Propagation et diffusion*, Leyde, Brill, 2004, XIX-533 p.

⁶⁷ Didier BOISSON et Hugues DAUSSY, *Les protestants dans la France moderne*, Paris, Belin, 2006, 352 p. ; Jérémie FOA, « Histoire du religieux », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010, p. 268-281.

⁶⁸ Voir cependant les nombreuses pages consacrées à la France dans la synthèse de Philip BENEDICT, *Christ's Churches purely reformed. A Social History of Calvinism*, New Haven – Londres, Yale University Press, 2002, XXVI-670 p.

⁶⁹ Sur le concept de confessionnalisation en général, et sur son adaptation au cas français en particulier, voir notamment Ernst W. ZEEDEEN, *Die Entstehung der Konfessionen. Grundlagen und Formen der Konfessionsbildung im Zeitalter der Glaubenskämpfe*, Munich – Vienne, Oldenbourg, 1965, 213 p. ; Heinz SCHILLING (éd.), *Die reformierte Konfessionalisierung in Deutschland – Das Problem der »Zweiten Reformation«*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, 1986, 480 p. ; Heinz SCHILLING, « Die Konfessionalisierung im Reich. Religiöser und gesellschaftlicher Wandel in Deutschland zwischen 1555 und 1620 », *Historische Zeitschrift*, t. 246-1, 1988, p. 1-45 ; Heinz SCHILLING, *Civic Calvinism in Northwestern Germany and the Netherlands. Sixteenth to Nineteenth Centuries*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Publishers, 1991, VIII-167 p. ; Wolfgang REINHARD et Heinz SCHILLING (éd.), *Die katholische Konfessionalisierung*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, 1995, XIII-472 p. ; Jean DELUMEAU et Thierry WANEGFFELEN, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, PUF, 10^e édition, 2003 (1^{ère} édition 1965), p. 339-370 ; Wolfgang REINHARD, « La Contre-Réforme : une forme de modernisation ? Prolégomènes à une théorie du temps des confessions », dans *Papauté – Confessions – Modernité*, Paris, Éditions de l'ÉHESS, 1998, p. 155-169 ; Philip BENEDICT, « Confessionalization in France ? Critical reflections and new evidence », dans Raymond A. MENTZER et Andrew SPICER (éd.), *Society and Culture in the Huguenot World, 1559-1685*, Cambridge, CUP, 2002, p. 44-61 ; Gérald CHAIX, « La confessionnalisation. Note critique », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 851-865 ; Patrice VEIT et Jean-Marie VALENTIN (éd.), *La confessionnalisation dans le Saint-Empire (XVI^e-XVIII^e siècles)*, numéro spécial des *Études Germaniques*, t. 57-3, 2002, p. 391-576 ; John M. HEADLEY, Hans J. HILLERBRAND et Anthony J. PAPALAS (éd.), *Confessionalization in Europe, 1555-1700. Essays in Honor and Memory of Bodo Nischan*, Aldershot, Ashgate, 2004, XXV-369 p. ; Mack P. HOLT, « Confessionalization beyond the Germanies : The Case of France », dans John M. HEADLEY, Hans J. HILLERBRAND et Anthony J. PAPALAS (éd.), *Confessionalization in Europe, 1555-1700. Essays in Honor and Memory of Bodo Nischan*, Aldershot, Ashgate, 2004, p. 257-273 ; Philip BENEDICT, « What is Post-Confessional Reformation History ? », *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 97, 2006, p. 277-284 ; Philippe BÜTTGEN et Christophe DUHAMELLE (dir.), *Religion ou confession. Un bilan franco-allemand sur l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, VIII-609 p.

⁷⁰ Sur la notion d'identité confessionnelle, la bibliographie est très vaste. Voir, entre autres : Luise SCHORN-SCHÜTTE, « Culture confessionnelle et identité régionale. Réflexions sur leur évolution dans l'Empire à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle », dans Rainer BABEL et Jean-Marie MOEGLIN (éd.), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, Sigmaringen, Thorbecke, 1997, p. 167-175 ; Luc RACAUT, « Religious polemic and Huguenot self-perception and identity, 1554-1619 », dans Raymond A. MENTZER et Andrew SPICER (éd.), *Society and Culture...*, ouvr. cité, p. 29-43 ; Marek DERWICH et Mikhaïl V.

cas messin, ce sont surtout deux occasions à visées mémorielles qui poussent des historiens locaux à renouveler les problématiques. La première est fournie par le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes : en 1985 se tient une exposition, mais aussi et surtout un colloque international important, bien que relativement peu suivi d'effet sur la production historiographique. Organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, il donne lieu à une publication stimulante⁷¹. Nous y trouvons des articles de fond, comme une analyse de Gérard Michaux sur les rythmes de l'opposition apportée par les catholiques au protestantisme⁷², ou des mises au point érudites sur des sujets plus précis, comme les tentatives réformées de constitution d'un système d'enseignement secondaire⁷³. Cette période de la célébration du tricentenaire donne également lieu à des publications à vocation beaucoup plus pédagogique⁷⁴ et dont la visée mémorielle est claire, d'autant plus que les faits sont souvent déformés : ainsi, dans une bande dessinée parue en 1987 sur les chrétiens en Lorraine, le pasteur Ferry est présenté comme un Montalbanais⁷⁵. Pourtant, lorsque les travaux de vulgarisation sont entrepris par des universitaires, les progrès dans les connaissances du passé religieux de Metz sont nettement mieux intégrés : ainsi, toutes les monographies sur l'histoire de la Lorraine en général et de Metz en particulier parues depuis plus de trente ans traitent fort bien du sujet⁷⁶. À partir de cet instant de commémoration de 1985, le protestantisme messin des temps modernes s'étudie également sous l'angle des « lieux de mémoire », sous l'influence de l'historiographie générale et à la suite de l'ouvrage fondateur dirigé par Pierre

DMITRIEV (éd.), *Être catholique, être orthodoxe, être protestant. Confessions et identités culturelles en Europe médiévale et moderne*, Wrocław, Silesia – LARHCOR, 2003, 374 p. ; Bertrand VAN RUYMBEKE et Randy J. SPARKS (éd.), *Memory and Identity : The Huguenots in France and the Atlantic Diaspora*, Columbia, University of South Carolina Press, 2003, XVI-335 p. ; Thierry WANEGFFELEN, « La difficile identité des protestants français entre Réforme et Révocation », dans Marc BELISSA, Monique COTTRET, Laurence CROCO et Jean DUMA (éd.), *Identités, appartenances, revendications identitaires, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Nolin, 2005, p. 13-23 ; et Barbara B. DIEFENDORF, « Memory, Identity, and the Edict of Nantes », dans Kathleen PERRY LONG (éd.), *Religious Differences in France. Past and Present*, Kirksville, Truman State University Press, 2006, p. 19-49.

⁷¹ François-Yves LE MOIGNE et Gérard MICHAUX (éd.), *Protestants messins et mosellans (XVI^e-XX^e siècles)*, Metz, Éditions Serpenoise – SHAL, 1988, 277 p.

⁷² Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », dans François-Yves LE MOIGNE et Gérard MICHAUX (éd.), *Protestants messins et mosellans...*, ouvr. cité, p. 47-70

⁷³ Jean-François MICHEL, « Un "collège" protestant à Metz », dans François-Yves LE MOIGNE et Gérard MICHAUX (éd.), *Protestants messins et mosellans...*, ouvr. cité, p. 71-78.

⁷⁴ Voir par exemple Pierre KEMPF, *et al.*, *Protestantisme messin et révocation de l'édit de Nantes, Série de 24 diapositives accompagnée d'un parcours historique 1500-1800*, Paris – Metz, CNDP – CDDP de la Moselle – CEPP de Metz, 1987, 32 p. dactylographiées, 24 diapositives et une chronologie manuscrite.

⁷⁵ Jacques BOMBARDIER, *Chrétiens en Lorraine*, Paris, Clé de Route, 1987, p. 28.

⁷⁶ Voir notamment François-Yves LE MOIGNE (dir.), *Histoire de Metz*, Toulouse, Privat, 1986, 445 p. ; Michel PARISSÉ (dir.), *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat, 4^e édition (1^{ère} édition 1977), 1987, 496 p. ; René TAVENEAU (dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, Metz – Nancy, Éditions Serpenoise – PUN, 19 vol., 1988-1998 (avec notamment un volume sur la vie religieuse paru en 1988 et deux volumes sur les temps modernes en général, sortis en 1991).

Nora⁷⁷. Après 1985, seule l'histoire de la famille protestante, grâce aux travaux pionniers de Marie-José Laperche Fournel, fait l'objet d'un renouvellement important et riche en enseignements⁷⁸. Malheureusement, des pans entiers de l'historiographie restent figés sur des acquis déjà très anciens aujourd'hui ou sont même laissés à l'abandon et Metz est toujours la grande oubliée des travaux et bibliographies à l'échelle nationale⁷⁹. Seulement deux thèses, dont une étrangère, ont été consacrées à l'histoire protestante messine durant les vingt dernières années⁸⁰. Mais Martial Villemin propose davantage un catalogue de la répression du calvinisme par le Parlement de Metz qu'une vraie démonstration et Patricia Behre Miskimin s'appuie sur un corpus beaucoup trop réduit pour pouvoir réellement tirer des conclusions acceptables. Une seconde occasion, après celle du tricentenaire, est cependant offerte aux historiens pour relancer les études sur la Réforme à Metz. En 2005-2007 se tient en effet une double exposition organisée conjointement par le *Deutsches Historisches Museum* de Berlin et le Conseil Général de la Moselle, successivement dans la capitale allemande, puis à Metz, notamment sur le thème de l'exil et du Refuge. Symboliquement, c'est au Temple Neuf bâti au temps de l'annexion et symbole de l'empreinte germanique sur la ville qu'a lieu la partie messine, signe d'un apaisement mémoriel. Les deux expositions sont l'occasion de publications⁸¹. L'ouvrage de référence de Metz devient alors un nouveau jalon

⁷⁷ Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 7 vol., 1984-1992. Cette notion de « lieux de mémoire » a ensuite été appliquée au protestantisme avec Henri DUBIEF et Jacques POUJOL (dir.), *La France protestante, Histoire et lieux de mémoire*, Paris, Max Chaleil, 1992, 445 p. ; à la Lorraine en général avec Philippe MARTIN et François ROTH (dir.), *Mémoire et lieux de mémoire en Lorraine*, Sarreguemines, Pierron, 2003, 360 p. ; et enfin au protestantisme lorrain et messin avec Antoine PFEIFFER (dir.), *Protestants d'Alsace et de Moselle. Lieux de mémoire et de vie*, Ingersheim, Oberlin – Saep, 2005, 318 p. et Pierre BRONN (dir.), *Le Protestantisme en Pays Messin. Histoire et lieux de mémoire*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, 234 p.

⁷⁸ Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, « Le choix du conjoint en pays de frontière. Un exemple : Metz et l'espace mosellan au XVIII^e siècle », *Les Cahiers Lorrains*, 1996, n° 1, p. 47-66 ; « Stratégies matrimoniales en milieu protestant. Quelques réseaux familiaux messins au XVII^e siècle », *Histoire, Économie et Société*, 1997, n°4, p.617-646 ; « Les protestants messins, tous cousins ? Une étude de cas : la famille Grandjambe au XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, 1999, n°2, p.505-532 ; « Mariage et identité confessionnelle : les familles réformées messines au temps des divisions religieuses (fin XVI^e-XVII^e siècle) », *Les Cahiers lorrains*, n°4, 1999, p. 401-418 ; « Foyers brisés, familles reconstituées. Structures familiales et comportements matrimoniaux des "Nouveaux Convertis" messins après la Révocation de l'édit de Nantes », *Bulletin de la SHPF*, t. 146-3, 2000, p. 453-486.

⁷⁹ Cet oubli relatif est tout particulièrement visible dans un récent numéro spécial d'une grande revue spécialisée, « Histoire des protestants et du protestantisme dans la France moderne : bilans et perspectives de recherches », études réunies par Didier BOISSON et Michelle MAGDELAINE dans le *Bulletin de la SHPF*, t. 150-1, 2004, p. 9-206. Cela est particulièrement flagrant dans la recension des travaux universitaires (maîtrises, DEA et thèses) entre 1990 et 2004 (p. 186-206) : seul deux d'entre eux sont consacrés à l'histoire messine, alors même que d'autres travaux soutenus n'ont pas été comptabilisés.

⁸⁰ Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants (de 1633 à 1735)*, thèse en histoire, sous la direction d'Alfred WAHL, Université de Metz, 1997, 777 p. ; Patricia BEHRE MISKIMIN, *One King, One Law, Three Faiths. Religion and the Rise of Absolutism in Seventeenth-Century Metz*, Westport – Londres, Greenwood Press, 2002, XXIV-157 p.

⁸¹ Hans OTTOMEYER et Sabine BENEKE (dir.), *Zuwanderungsland Deutschland. Die Hugenotten*, Berlin – Wolfratshausen, Deutsches Historisches Museum – Minerva, 2005, 448 p. ; Philippe HOCH (éd.), *Huguenots. De la Moselle à Berlin...*, ouvr. cité.

historiographique, notamment grâce à la synthèse renouvelée que fait Gérard Michaux sur le calvinisme à Metz aux temps modernes⁸². Par une coïncidence heureuse, deux travaux liés à l'histoire du protestantisme paraissent dans le même contexte⁸³ et un colloque organisé en janvier 2007 complète l'événement⁸⁴. Depuis cette date, le cas messin est plus fréquemment traité dans des recueils régionaux⁸⁵, voire dans des colloques nationaux et internationaux⁸⁶, mais il n'y a pas de véritable évolution de fond dans la façon que les historiens ont d'isoler Metz.

Ces évolutions historiographiques ont permis des renouvellements dans de nombreux domaines. Le XVII^e siècle en est pourtant longtemps resté le parent pauvre, à cause de sa situation entre deux périodes considérées comme plus exaltantes. Pourtant, le régime de l'édit de Nantes, en ce qu'il propose aux réformés une vie normalisée, constitue un observatoire privilégié. Parmi les champs d'investigation, l'histoire des pasteurs est un cas particulier qui, s'il est abordé dans la plupart des synthèses et a même fait l'objet de travaux plus focalisés, reste relativement méconnu et, en tout cas, constitue un champ d'investigation potentiel. Chaque période de l'historiographie qui vient d'être brossée à grands traits comporte en effet une vision des pasteurs qui lui est propre, tant à l'échelle française qu'à l'échelle messine. Dans ce dernier cas, Ferry apparaît souvent comme une figure exceptionnelle, même si elle n'est pas toujours réellement connue dans sa complexité et ses ambiguïtés.

2. Les pasteurs français du XVII^e siècle, des inconnus ?

Les réformateurs, prédicateurs et pasteurs, en tant que fondateurs, puis dirigeants naturels des diverses communautés protestantes en général, et réformées en particulier, ont très tôt attiré l'attention des historiographes et historiens, qui leur ont consacré des développements importants, selon des rythmes relativement concomitants à ceux de l'histoire

⁸² Gérard MICHAUX, « Les réformés messins aux XVI^e et XVII^e siècles », dans Philippe HOCH (éd.), *Huguenots. De la Moselle à Berlin...*, ouvr. cité, p. 17-46.

⁸³ Christiane PIGNON-FELLER, *Architecture protestante. Moselle. XVII^e – XX^e siècle*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006, 258 p. ; et Pierre BRONN (dir.), *Le Protestantisme en Pays Messin...*, ouvr. cité.

⁸⁴ Philippe HOCH (éd.), *Destins huguenots. Du Pays messin au Refuge huguenot*, Metz, Académie nationale, 2010, 163 p.

⁸⁵ Voir par exemple Julien LÉONARD « Les violences religieuses à Metz (XVI^e – milieu du XVII^e siècle) », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 31-49, et « Le calvinisme à Metz et au Pays messin au début du XVII^e siècle », dans Philippe MARTIN (dir.), *Porcelette, un village de la Renaissance*, Haroué, Gérard Louis éditeur, 2011, p. 45-69.

⁸⁶ Voir par exemple Julien LÉONARD, « Les pasteurs et la réunion des Églises au XVII^e siècle : le cas de Paul Ferry », *Bulletin de la SHPF*, t. 156-1, 2010, p. 81-106.

de la Réforme en général. Ainsi, à leur sujet aussi, les premiers débats ont accompagné la controverse confessionnelle et ont davantage visé la polémique que l'analyse ou même le récit. Ainsi, dès la fin du XVI^e siècle émerge une historiographie catholique de combat dont le but est de dénigrer systématiquement les pasteurs, présentés de diverses façons, parfois contradictoires, mais toujours très négatives. Ce courant est renforcé par le fait que jusque dans la seconde moitié du XVI^e siècle, la plupart des nouveaux pasteurs sont d'anciens prêtres ou religieux. Ce n'est que la fondation des académies et universités de théologie réformée qui fait émerger une nouvelle génération de pasteurs, même si les cas de conversions d'ecclésiastiques au protestantisme restent nombreux jusqu'à la fin du XVII^e siècle et même au-delà⁸⁷. Nous trouvons donc chez les catholiques des portraits de prédicateurs sous les traits de débauchés ne parvenant pas à se contrôler et ralliant la Réforme pour des motivations purement sexuelles, mais également d'autres cas où l'accent est mis sur l'aspect diabolique et trompeur de l'hérésiarque qui corrompt sciemment les fidèles, les empêchant de faire leur Salut. Au début du XVII^e siècle, Florimond de Raemond propose une nouvelle typologie des pasteurs réformés français, en se fondant sur le témoignage d'un apostat devenu prêtre, Palma-Cayet. Si les attaques sont un peu moins rudes, l'image proposée n'est guère plus positive et les ministres sont présentés comme soit comme des hommes de cabinet, soit comme des ignares davantage occupés par les affaires de leur famille que par celles de leur troupeau, soit comme des moralisateurs excessifs :

« Parmi eux il y a, dit Cayer (je me sers volontiers de son autorité en ceste matiere, puis qu'il a si long temps fait la charge de Ministre, avec autant de suffisance qu'autre qu'ils ayent eu jamais) de trois conditions de Ministre en general. Les uns sont purement & simplement studieux, & ne demandent que des Livres : Les autres se passent de la moindre recherche & curiosité, & ayans femme & enfans, s'addonnent à pourvoir aux necessitez de la vie tout doucement. Le troisieme sont de ces Disciplineurs qui tournent et virent le Ciel & la terre, tant qu'ils peuvent, & ne sont jamais en repos, & sont cause de tous les maux que la France a enduré, & endurera tant qu'ils soyent reduits à estudier, sans se mesler des affaires. Ce sont les espieurs des grandes maisons, pour en sçavoir les secrets, en descouvrant par où ils pourront avoir entrée. On est tout esbahy qu'ils se glissent là dedans sans honte, & font les divisions par les familles, telles qu'on voit. À cela on les cognoist qu'ils ne sont pour la pluspart que fort peu lettrez. Voylà les mots de Cayer. »⁸⁸

La controverse plus « locale » et engagée continue d'attaquer violemment les pasteurs sur leurs mœurs et sur la propagation volontaire de l'hérésie, mêlant d'ailleurs souvent les deux⁸⁹. Un autre point litigieux important tient au vocabulaire. En effet, les catholiques tentent de

⁸⁷ Voir notamment Didier BOISSON, *Consciencés en liberté ? Itinéraires d'ecclésiastiques convertis au protestantisme (1631-1760)*, Paris, Honoré Champion, 2009, 778 p.

⁸⁸ Florimond DE RAEMOND, *L'histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 985-986.

⁸⁹ Sur le cas de Ferry précisément, voir ci-dessous, chapitres 4 et 7.

dénier le plus possible le titre de « pasteur » aux prédicateurs des doctrines protestantes. Le terme le plus neutre qu'ils utilisent pour eux est celui de « ministre ». Ce dernier mot n'est pas rejeté par les protestants, au contraire : le ministre est, selon son sens premier, celui qui sert. Les réformateurs en général, et Calvin en particulier, ont ainsi construit des théories du ministère, ou plutôt des ministères, car à côté de celui de la Parole exercé par les pasteurs existent ceux du professeur, de l'ancien et du diacre. Mais, très rapidement, le terme de « ministre » utilisé seul n'est réservé qu'aux pasteurs. Dès les écrits de Calvin, le vocabulaire utilisé est considéré comme secondaire et indifférent, non seulement parce qu'il s'agit d'un point d'ecclésiologie et donc non nécessaire au salut, mais aussi parce que les passages bibliques sont eux-mêmes assez flous sur les mots à employer :

« Au reste, ce que j'ay nommé indifféremment ceux qui ont le gouvernement de l'Eglise, Evesques, Prestres, Pasteurs & Ministres : je l'ay fait suyvnt l'usage de l'Escriture, laquelle prend tous ces mots pour une chose. Car tous ceux qui ont charge d'administrer la parolle, sont là nommez Evesques. »⁹⁰

Évidemment, cette prétention au titre d'évêque et l'assimilation des pasteurs à ces dignitaires de l'Église antique ne peut que susciter le rejet total de la part des catholiques. Le débat reste assez ouvert au début du régime de l'édit de Nantes, même si la lettre du texte juridique lui-même n'utilise que le terme neutre de « ministre ». Dans un traité sur la vocation des pasteurs, sujet très disputé en son temps, le célèbre Pierre Du Moulin, défenseur d'une possibilité épiscopaliennne, reprend une tradition déjà ancienne d'assimilation entre pasteur, ministre et évêque d'une part, et ancien et prêtre d'autre part, précisant bien que les catholiques ont totalement dénaturé les mots d'évêques et de prêtres et que c'est en grande partie pour cette raison qu'ils n'ont pas été repris dans la terminologie calviniste⁹¹. Dans le cas de Ferry, seul son recueil de quatre sermons, paru en 1646 sans sa participation active, porte sur la page de titre le mot de « pasteur »⁹². Il semble d'ailleurs s'intéresser assez peu aux querelles sémantiques, n'y consacrant que quelques pages dans sa réponse à la méthode de Véron parue en 1618 et reprenant totalement la position de Calvin et Du Moulin⁹³. Plus généralement, ce sont donc « ministre de la Parole de Dieu », « Fidèle Ministre du Saint Évangile » ou des

⁹⁰ Jean CALVIN, *Institution de la religion Chrestienne...*, ouvr. cité, p. 477.

⁹¹ Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, Genève, Pierre Aubert, 2^e édition (1^{ère} édition 1618), 1624, in-8°, p. 13-19 ; ainsi que « Quatriesme Sermon », dans *Premiere Decade de Sermons*, Genève, Pierre Chouët, 1653, in-8°, p. 99. C'est donc sans risque d'être accusé d'anachronisme que l'emploi des termes de « pasteur » et de « ministre » sera indifférent dans cette étude.

⁹² *Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz*, Charenton, Louis Vendosme, 1646, in-8°, 232 p.

⁹³ *Le dernier désespoir de la Tradition contre l'Escriture. Où est amplement refuté le Livre du P. François Veron Iesuite, par lequel il pretend enseigner à toute personne, quoy que non versee en Theologie, un Bref & facile moyen de reietter la Parole de Dieu, & convaincre les Eglises reformees d'erreur & d'abus en tous & un chacun poinct de leur doctrine*, Sedan, Jean Jannon, 1618, in-8°, p. 246-255. Sur le contexte de cet ouvrage, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 1.

périphrases équivalentes qui sont utilisées pour déterminer la fonction pastorale. Sans doute les pasteurs eux-mêmes cherchent-ils à rester très prudents sur les titres employés. Celui de ministre, considéré comme plus neutre et mieux accepté tant des adversaires que des autorités, reste le plus fréquemment utilisé dans les publications.

Après une période du régime de l'édit de Nantes durant laquelle ils sont très écoutés et exercent sans doute une influence de plus en plus forte sur la direction de leur communauté, les pasteurs français connaissent en 1685 le drame de la Révocation, qui ne permet l'exil qu'à eux. Tous les ministres alors présents à Metz partent pour l'étranger, notamment les États allemands et en particulier le Brandebourg et Berlin. À l'échelle française, c'est également une large majorité qui choisit le Refuge. Mais, alors qu'ils n'ont sans doute été qu'environ 15% à choisir la conversion plutôt que le départ⁹⁴, c'est avec un regard suspicieux que même les fugitifs ont été regardés par certains zélés regrettant l'absence de révolte et de résistance⁹⁵. Les pasteurs ont alors dû se défendre et David Ancillon, le plus célèbre ministre de Metz, alors réfugié à Berlin, consacre même une partie de son ouvrage sur Guillaume Farel à cette question⁹⁶. En effet, les mots utilisés par certains protestants restés en France dans une lettre ouverte datée du 29 mars 1686 sont très durs à l'encontre de leurs pasteurs partis :

« Avant que de finir nous vous conjurons encore une fois au nom de Dieu qui vous a honorés du saint ministère, de ne plus déshonorer cette sainte charge, par une retraite honteuse, d'avoir pitié de tant de pauvres âmes faibles et chancelantes qui sont sur le bord du précipice et qui y tomberont infailliblement, s'il ne vient quelqu'un qui leur tende la main et leur montre par son exemple le chemin de martyr »⁹⁷.

La figure particulière de Ferry, elle, est cependant relativement épargnée, tant dans l'historiographie protestante générale que dans la mémoire messine globale, orchestrée pourtant par les catholiques. Il n'est certes pas célèbre au point d'apparaître parmi les cinquante noms prestigieux auxquels John Quick consacre des travaux dans ses *Icones Sacrae*

⁹⁴ Samuel MOURS, *Les pasteurs à la Révocation de l'Édit de Nantes*, Paris, SHPF, 1968, 63 p.

⁹⁵ Voir les références sur cet épisode données par Élisabeth LABROUSSE, « Le débat sur l'exil des pasteurs français en 1685 », dans *Conscience et conviction. Études sur le XVII^e siècle*, Paris, Universitas, 1996, p. 118-133. Voir également Agnieszka STELEGOWSKA, « Le débat sur le départ des pasteurs dans les lettres pastorales de l'époque de la révocation de l'édit de Nantes » et Hubert BOST, « De la désertion des ministres au désert des prédicants. Les reproches de Brousson aux pasteurs exilés à la révocation de l'édit de Nantes », dans Yves KRUMENACKER (éd.), *L'anticléricalisme intra-protestant en Europe continentale (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Lyon, Chrétiens et Sociétés, 2003, respectivement p. 27-41 et p. 43-54.

⁹⁶ David ANCILLON, *L'idée du fidele Ministre de Jesus Christ, ou la vie de Guillaume Farel Ministre*, Amsterdam, Jean Garrel, 1691, in-12, p. 82-94.

⁹⁷ « Lettre des réformés captifs en France aux ministres réfugiés à l'étranger », *Bulletin de la SHPF*, t. 12, 1863, p. 305.

*Gallicanae*⁹⁸. Mais, dans le monde du Refuge, Ferry est respecté et relativement bien connu, notamment grâce à l'article que lui consacre Pierre Bayle dans son célèbre *Dictionnaire historique et critique*⁹⁹. Le Messin, alors mort depuis trente ans environ, est présenté comme un notable de sa ville et la courte biographie est courte ne comporte qu'assez peu d'erreurs. Malgré le faible nombre de ses publications, le pasteur a l'honneur d'avoir deux notes très laudatives à leur sujet¹⁰⁰. Il est ainsi présenté comme un grand érudit, mais aussi comme un excellent pasteur. Sa modération est également mise en avant, même si son dialogue dit « irénique » entretenu avec Bossuet en 1666 n'est pas toujours cité. Cette image est reprise quasiment unanimement dans les grands dictionnaires du XVIII^e siècle, comme ceux des continuateurs de Louis Moréri¹⁰¹. Dans les communautés du Refuge, sa mémoire semble conservée parmi les originaires de Metz, notamment à Berlin. C'est en effet dans cette ville qu'à la suite de David Ancillon plus de 1 000 Messins se sont installés¹⁰². Des portraits de Ferry se trouvent aujourd'hui encore dans les fonds du *Hugenottenmuseum* de l'Église française de Berlin, notamment une grande peinture à l'huile (fig. 1)¹⁰³. À Metz, nous l'avons vu, l'expulsion des réformés n'a pas été unanimement célébrée et certains historiographes catholiques portent encore la mémoire des pasteurs du XVII^e siècle, qui faisaient figure d'érudits. C'est ainsi que dom Calmet, reprenant sans doute les informations chez Bayle, travaille à cristalliser le portrait de Ferry comme un savant et un homme éloquent, relativement modéré, passant d'ailleurs sous silence l'essentiel de son travail contre les catholiques¹⁰⁴. Le même portrait est dressé par les bénédictins François et Tabouillot¹⁰⁵ : l'historiographie messine conserve la mémoire des huguenots jadis puissants dans la ville par l'intermédiaire de leurs « grands hommes ». Certains d'entre eux sont ainsi particulièrement

⁹⁸ *Proceedings of the Huguenot Society*, t. 2, Londres, 1887-1888, p. 257-259. Je remercie Alan Clifford pour ses renseignements à propos de cette source.

⁹⁹ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697, t. 1, 2^e partie, in-folio, p. 1144-1146, article « Ferri ».

¹⁰⁰ *Ibid.*, notes B et C, p. 1144-1145.

¹⁰¹ Louis MORÉRI *et al.*, *Le grand dictionnaire historique*, 1759, Libraires associés, t. 5, 1^{ère} partie, in-folio, p. 105, notice « Ferri (Paul) ». Voir également Claude-Pierre GOUJET, *Bibliothèque Française, ou Histoire de la littérature française, Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts*, t. 17, Paris, Guérin et Delatour, 1761, p. 167-170.

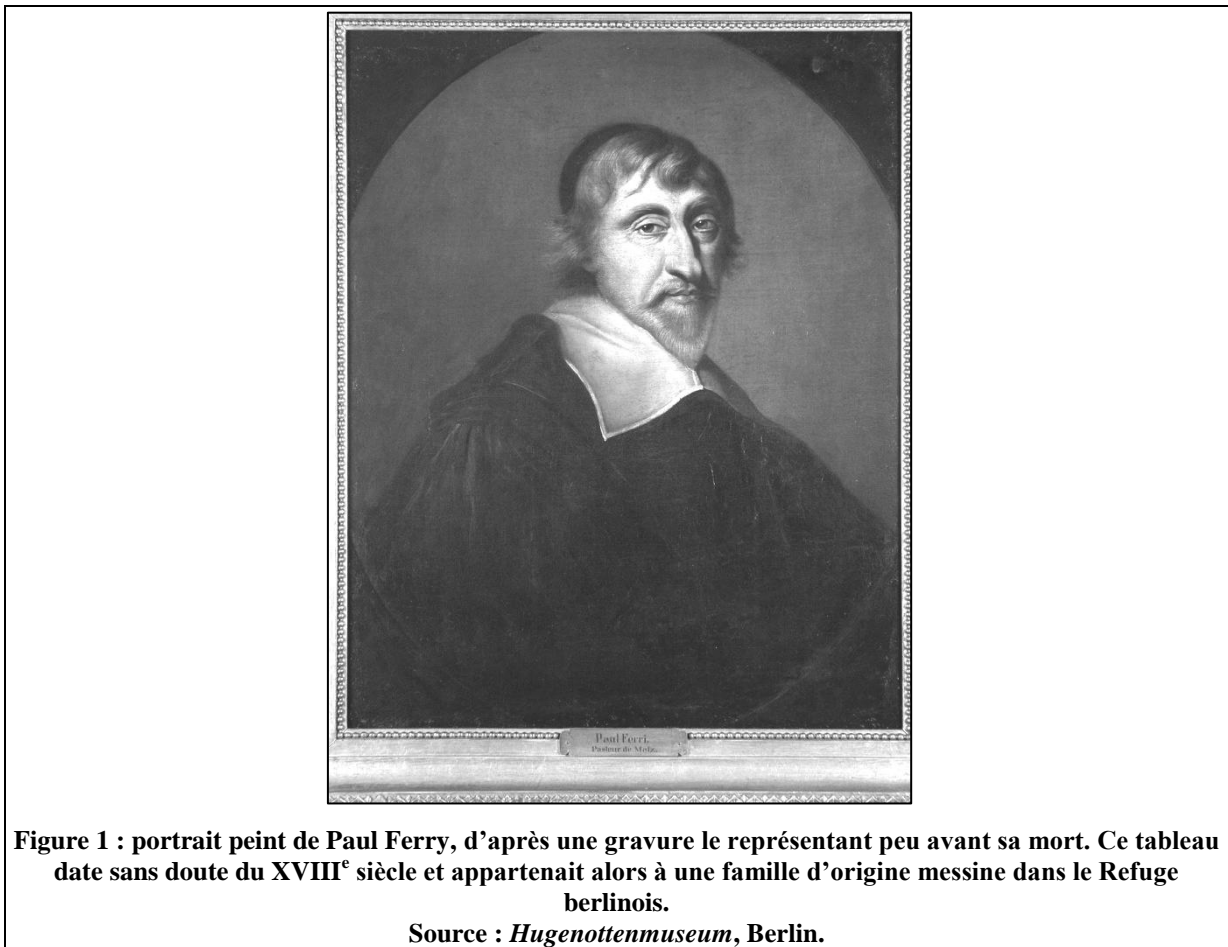
¹⁰² Frédéric HARTWEG, « De Metz à Berlin : les réfugiés huguenots du pays messin dans la capitale du Brandebourg », dans Étienne FRANÇOIS et Egon-Graf WESTERHOLT (éd), *Berlin : Capitale, Mythe, Enjeu*, Nancy, PUN, 1988, p. 19.

¹⁰³ Sur les portraits de Ferry et leur instrumentalisation, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

¹⁰⁴ Augustin CALMET, *Histoire de Lorraine...*, ouvr. cité, t. 4 (*La Bibliothèque lorraine*), col. 363-364.

¹⁰⁵ Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz...*, ouvr. cité, t. 3, p. 143-145.

vantés dans un poème de dom Pierron sur les Messins célèbres : Ferry y occupe une place de choix et l’auteur reprend à son sujet l’image donnée par les historiographes¹⁰⁶.



L’ouvrage de Pierron se présente dans sa préface comme une réponse à l’article « Mets » de l’*Encyclopédie*, particulièrement acerbe contre une cité présentée sous les traits d’une marâtre des sciences et des arts¹⁰⁷. Ferry y apparaît toutefois, avec Ancillon, Foës et Jacob Le Duchat, comme une exception notable¹⁰⁸. Sa très bonne intégration à la mémoire collective messine s’exprime par sa présence parmi la douzaine de grands noms messins représentés sous forme de médaillons ornant depuis 1779 les murs du grand salon de l’Hôtel de Ville de Metz, accompagné de personnages prestigieux comme Abraham Fabert, mais aussi d’autres protestants comme son oncle, le procureur du roi Pierre Joly, Charles Ancillon, fils de pasteur,

¹⁰⁶ Bernardin PIERRON, *Templum Metensibus sacrum...*, ouvr. cité, p. 154-157. À noter qu’un autre pasteur, Ancillon, y figure avec sa famille (p. 130-133), tout comme Meurisse (p. 66-71).

¹⁰⁷ Louis DE JAUCOURT, « Mets », dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 10, Neuchâtel, Samuel Faulche, 1765, p. 472-473. Le *Supplément* (t. 3, p. 918, publié en 1777 à Amsterdam par Rey, comporte également un article « Metz », écrit par Jean PESTRÉ.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 473.

ou encore Jacob Le Duchat, célèbre philologue¹⁰⁹. Ce médaillon, toujours en place aujourd'hui (fig. 2), fait donc de Ferry, dès avant la Révolution, une figure importante de la mémoire messine et même une figure assez marquée par son protestantisme, puisqu'il est représenté avec sa calotte, signe de son état ecclésiastique, même si rien sur le médaillon ne précise dans quel camp confessionnel il se situait de son vivant. Peut-être la conversion au catholicisme d'une partie importante de sa famille, issue de sa fille Suzanne, épouse Couët du Vivier, après la révocation de l'édit de Nantes explique-t-elle que ses descendants sont restés actifs sur place pour le défendre. Pourtant, au rétablissement du culte réformé, dans les années 1800, l'ancien Teissier écrit aux autorités parisiennes, qui le sollicitent pour une notice sur son Église, que Ferry et Ancillon en ont été les pasteurs les plus prestigieux¹¹⁰.



**Figure 2 : médaillon représentant Paul Ferry dans le grand salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Metz.
Photographie : Julien Léonard, mai 2011.**

À partir de Bayle, de dom Calmet et, dans une moindre mesure, des bénédictins historiens de Metz, de très nombreuses notices biographiques sont consacrées au ministre

¹⁰⁹ Charles DE VAULX, « Qui sont nos illustres ? II. Au dix-septième siècle », *La Revue Lorraine Populaire*, n° 29, 1979, p. 234-237.

¹¹⁰ Pierre-Antoine RABAUT-DUPUY, *Annuaire, ou répertoire ecclésiastique à l'usage des Églises réformées et protestantes de l'Empire français*, Paris, Brasseur aîné, 1807, p. 192-202 (le passage sur les pasteurs prestigieux est p. 196-197).

messin, jusqu'au XX^e siècle, sans recherche plus poussée, reprenant ainsi un portrait stéréotypé et perpétuant quelques erreurs¹¹¹. Ce dernier ne convient plus forcément au XIX^e siècle, dans un autre contexte historiographique : dans le cercle des fondateurs de la Société de l'Histoire du Protestantisme français et des rédacteurs de son *Bulletin*, Ferry est certes connu et apprécié pour l'étendue de ses papiers et sa renommée, mais il peut également apparaître gênant à cause de la réputation de modération qui lui a été faite, ainsi que des rumeurs de conversion au catholicisme ou de corruption qui ont couru à son sujet peu après sa mort, bien que non fondées et vite réfutées¹¹². Ainsi, les noms de pasteurs sont très nombreux en 1902 à être placés sur les poutres de la Bibliothèque du Protestantisme français¹¹³, mais Ferry n'y apparaît pas, bien que ses papiers y soient conservés en nombre et que même Ancillon y figure, alors qu'il est parti au Refuge berlinois, ce qui ne peut être qu'un handicap en cette époque où Metz est annexée. La seule explication plausible est qu'il aurait été mal venu de trop glorifier un homme qui a conversé sur un ton cordial avec Bossuet, ou dont une partie de la famille s'est convertie en 1685-1686. De même, alors que le dictionnaire des frères Haag donne aux pasteurs une place de choix et les considère comme les véritables

¹¹¹ C'est ainsi sans doute Bayle qui est à l'origine de l'hypothèse, sans fondement à mon avis, selon laquelle Ferry aurait publié un sermon en l'honneur de la reine-mère Anne d'Autriche après sa mort. Elle a été reprise ensuite par dom Calmet et les bénédictins. On peut trouver jusqu'à nos jours des notices sur Ferry reprenant quasiment mot pour mot le portrait brossé par Bayle, Calmet et les bénédictins. Certaines sont cependant étoffées par le recours aux notices des Haag. Comme échantillon, voir par exemple : « Biographie. Notice sur Paul Ferry, pasteur de l'Eglise de Metz ; par M. B. », *Magasin Encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, n° 3, 1809, p. 301-308 ; Matthieu-Mathurin TABARAUD, « Ferri (Paul) », dans Louis-Gabriel MICHAUD (dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne, ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Michaud, 1815, t. 14, p. 434-436 ; Émile-Auguste BÉGIN, « Ferry, Paul », dans *Biographie de la Moselle, ou Histoire par ordre alphabétique de toutes les personnes nées dans ce département, qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs talents, leurs écrits, leurs vertus, ou leurs crimes*, Metz, Verronnais, 1830, t. 2, p. 152-173 ; Emmanuel MICHEL, *Biographie du Parlement de Metz*, Metz, Nouvian, 1853, p. 160-163 ; Michel NICOLAS, « Ferry (Paul) », dans Jean Chrétien Ferdinand HOEFER (dir.), *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter*, Paris, Firmin Didot Frères, Fils et Cie, 1857, t. 17, col. 563-565 ; Ludovic LALANNE, « Ferry (Paul) », dans *Dictionnaire historique de la France*, 2^e édition, Paris, Hachette, 1877, p. 754 ; Théodore BACHELET, « Ferri (Paul) », dans Théodore BACHELET et Charles DEZOBRY (dir.), *Dictionnaire général de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie ancienne et moderne comparée des antiquités et des institutions grecques, romaines, françaises et étrangères*, Paris, Delagrave, 10^e édition, 1889, t. 1, p. 1083 ; André MAILHET, « Notes sur Paul Ferry », *Revue Chrétienne*, t. 73, 1925, p. 38-41 ; Raymond CHALUMEAU, « Ferry (Paul) », dans Gabriel JACQUEMET (dir.), *Catholicisme. Hier, Aujourd'hui, Demain*, Paris, Letouzey et Ané, 1956, t. 4, col. 1208-1209 ; A[lfred] S[CHMIDT], « Paul Ferry, fidèle ministre de la Parole de Dieu », *Le Messager évangélique de l'Église d'Alsace et de Lorraine*, n° 14, 5 avril 1964, p. 5-6 ; J. DOMERGUE, « Ferry (Paul) », dans Jean-Charles ROMAN D'AMAT (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, t. 13, Paris, Letouzey et Ané, 1975, col. 1179-1180 ; Jocelyne BARTHEL, « Ferry, Paul », dans *Hommes et femmes célèbres de Moselle*, Paris, Éditions Bonneton, 1995, p. 51-52 ; Georges GRENTE (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVII^e siècle*, édition entièrement révisée, sous la direction de Patrick DANDREY, Paris, Fayard, 1996 (1^{ère} édition 1951), p. 485 ; Michel CAFFIER, « Ferry, Paul », dans *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Metz, Éditions Serpenoise, 2003, t. 1, p. 379-382 ; Paul d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, « Ferry, Paul », dans *Dictionnaire biographique lorrain*, Metz, Éditions Serpenoise, 2003, p. 147.

¹¹² Sur ces rumeurs, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

¹¹³ Jean-Daniel PARISSET, « La Bibliothèque de la Société et ses trésors », art. cité, p. 748.

hommes forts des Églises réformées, Ferry n'est pas spécialement bien traité dans la notice qui lui est consacrée. Sans que cela soit totalement dénué de raisons, le ministre messin est ainsi présenté comme un personnage de seconde zone, dont la renommée n'est due qu'à son habileté politique et à sa longévité, fruits de son insertion dans les réseaux locaux, et en aucun cas à ses talents théologiques ou oratoires, alors même que, pour la première fois, les auteurs citent tous ses travaux et proposent des données factuelles purgées des erreurs et des imprécisions de Bayle et dom Calmet¹¹⁴. La seconde édition du dictionnaire des Haag, entamée sous la direction d'Henri Bordier, est cependant beaucoup plus favorable à Ferry, présenté de façon à la fois plus traditionnelle, reprenant les grands traits issus de la tradition baylienne, et plus approfondie, proposant un regard développé à partir de la collection de documents issus de ses papiers : cette évolution est due à Othon Cuvier, qui procède sans doute aux correctifs¹¹⁵. Dans les grandes synthèses sur le protestantisme français qui paraissent dans cette seconde moitié du XIX^e ou dans la première moitié du XX^e siècle, Ferry reste toutefois au mieux cité parmi les pasteurs célèbres, mais le plus souvent en ne retenant de lui que son *Catéchisme* de 1654 réfuté en 1655 par Bossuet, alors chanoine à Metz, ou son dialogue « irénique » avec le même Bossuet en 1666. C'est donc une façon de lui faire le reproche implicite, qui a déjà pu lui être fait de son vivant, de trop concéder aux catholiques. Cependant, lorsqu'il est pris en exemple, son cas est presque toujours le seul à être développé pour illustrer Metz, comme s'il allait jusqu'à incarner sa communauté d'origine au XVII^e siècle, sans doute parce que l'histoire des protestants messins à cette époque doit précisément presque tout à des sources provenant de ses papiers. Une exception notable est à relever : dans le volume qu'il consacre en 1898 aux pasteurs dans sa série sur les *Protestants d'autrefois*, Paul de Félice utilise massivement les papiers du pasteur messin, alors disponibles depuis quelques années à la Bibliothèque du Protestantisme français, et s'en sert pour dresser le portrait collectif d'hommes rigoureux, savants, éloquents, travailleurs et honnêtes¹¹⁶. Ferry est surtout abandonné aux érudits locaux : à Metz même, son cas est étudié précisément en 1869 à l'Académie nationale par Othon Cuvier, qui propose la première ébauche de réelle biographie s'appuyant sur des sources plus ou moins critiquées¹¹⁷. Nous y apprenons beaucoup, sans doute parce que Cuvier est le premier à s'être réellement et durablement plongé dans les papiers du pasteur. Puis, au temps de l'annexion, il est relativement peu étudié

¹¹⁴ Eugène et Émile HAAG, *La France protestante...*, ouvr. cité, t. 5, p. 100-107.

¹¹⁵ Henri BORDIER (dir.), *La France protestante*, ouvr. cité, t. 6, col. 510-521.

¹¹⁶ Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois. Vie intérieure des Églises, mœurs et usages*, t. 2, *Les pasteurs – Vie officielle – Vie privée*, Paris, Fischbacher, 1898, XIII-368 p.

¹¹⁷ Othon CUVIER, « Notice sur Paul Ferry, l'un des pasteurs de Metz (1612-1669) », *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 50^e année, 1868-1869, p. 473-510.

par l'historiographie allemande, qui lui préfère Ancillon qui a choisi le Refuge berlinois¹¹⁸, et il est au contraire mis en avant par l'historiographie « optante » qui insiste sur un pasteur qui a passé toute sa vie en France et n'a pas eu à affronter la révocation de l'édit de Nantes. Paradoxalement, c'est au cours de la période de l'occupation allemande qu'une rue de Metz, dans un nouveau quartier de la ville, est baptisée du nom de Ferry, en 1909, à proximité d'une rue Bossuet¹¹⁹. Mais il faut dire que ce temps long de l'historiographie, entre 1850 et 1940, est particulièrement propice aux recherches érudites proposant des portraits de cas intéressants au sein des clergés, notamment messins : bien sûr, les grandes figures du camp catholique sont à l'honneur, Bossuet le premier, car des historiens cherchent souvent à percevoir dans son parcours messin les prodromes de sa carrière ultérieure, et Ferry est souvent longuement présenté, comme son interlocuteur privilégié chez les réformés¹²⁰. Mais nous trouvons également dans les centres d'intérêt des historiens les évêques suffragants qui mènent la Réforme catholique et la Contre-Réforme, notamment Nicolas Coeffeteau¹²¹, ou encore Martin Meurisse¹²². Les juifs ne sont pas oubliés, puisque Metz a la particularité d'être une ville triconfessionnelle au XVII^e siècle : le rabbinat est alors étudié et le travail d'Abraham Cahen à l'extrême fin du XIX^e siècle reste jusqu'à aujourd'hui la seule tentative de synthèse sur un groupe d'« hommes de Dieu » de la ville à cette période¹²³.

La vision historiographique sur les pasteurs réformés du XVII^e siècle est profondément marquée, après la guerre, par les travaux d'Émile-Guillaume Léonard. Le rôle des ministres est en effet une des raisons majeures que cet historien propose à la réflexion pour expliquer « l'établissement » du protestantisme français, c'est-à-dire son assèchement¹²⁴. Partant du principe, difficilement contestable, que les pasteurs sont devenus des notables, qu'ils ne vivent plus dans le danger et qu'ils renforcent leur influence sur les Églises, Léonard pousse sa démonstration assez loin. Il évoque en effet une « crise pastorale » au début du XVII^e siècle, prétendant que les vieux pasteurs du temps des guerres de Religion ne sont plus adaptés aux conditions de l'édit de Nantes. S'il a peut-être raison sur le constat d'une rupture

¹¹⁸ Voir surtout Eduard SCHULTZ, *Aus der Geschichte der evangelischen Kirche von Metz...*, ouvr. cité.

¹¹⁹ Sébastien WAGNER, *Dictionnaire historique des rues de Metz*, Éditions Serpenoise, Metz, 2009, p. 220-221.

¹²⁰ Voir surtout Amable FLOQUET, *Études sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonction en qualité de précepteur du Dauphin (1627-1670)*, Paris, Firmin Didot Frères, 3 vol., 1855, 600 p., 539 p. et 572 p.

¹²¹ Charles URBAIN, *Nicolas Coeffeteau, Dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française (1574-1623)*, Paris, Thorin & Fils, 1894, 415 p.

¹²² Jean-Baptiste KAISER, « Martin Meurisse O.F.M. évêque de Madaure, suffragant de Metz (1584-1644) », *Annuaire de la SHAL*, t. 32, 1923, p. 1-119.

¹²³ Abraham CAHEN, *Le rabbinat de Metz pendant la période française (1567-1871)*, Paris, Durlacher, 1886, 91 p.

¹²⁴ Émile-Guillaume LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, ouvr. cité, t. 2, p. 318-360.

générationnelle entre les ministres ayant connu la clandestinité et ceux qui, comme Ferry, ont été formés et ont débuté leur carrière dans un cadre légal stable, il est très certainement excessif quand il en tire des conclusions sur l'assèchement de leur foi, considérant que le ministère devient peu à peu un métier comme les autres, exclusivement investi par les milieux aisés pour les perspectives de carrières offertes. Comme nous le verrons avec le cas de Ferry, cette hypothèse de la « normalisation » du métier de pasteur n'est pas dénuée de tout fondement et il existe effectivement des stratégies individuelles pour évoluer dans cette profession. Pourtant, il est difficile de s'avancer trop loin sur la question du manque de foi. De plus, Léonard trouve que les académies formant les proposants sont faciles d'accès et que les études proposées sont « assez faibles », alors même que ce système universitaire propose un parcours diversifié et novateur. Paul Ferry est cité par Léonard comme un des grands pasteurs du début du XVII^e siècle, aux côtés de Du Moulin, Mestrezat, Drelincourt, ou Chamier, pour mieux les opposer à la génération suivante¹²⁵. Pour l'historien, le cap décisif est franchi en 1629 avec la paix d'Alès et le démantèlement du système politico-militaire concédé par l'édit de Nantes. Dès lors, il considère le protestantisme français « en léthargie »¹²⁶ et regrette que les prêches deviennent des spectacles et que les pasteurs, notamment au nord de la Loire, soient de si grands admirateurs d'une monarchie qui a lancé le processus destiné à les détruire. Aucun doute donc pour lui : les pasteurs ont été à l'origine directe de l'absence de réaction aux vexations menant à la révocation de l'édit de Nantes, puisque « le système réformé portait en France les fruits amers du cléricalisme »¹²⁷. Il dénonce également l'autoritarisme croissant des pasteurs et la médiocrité du plus grand nombre. Cette position de Léonard sur les ministres français sous le régime de l'édit de Nantes trouve un écho dans de nombreux manuels universitaires, jusqu'à une date récente : en effet, dans la réédition pourtant revue et augmentée du volume de la collection « Nouvelle Clio » consacré à la France de l'âge classique et paru en 1997, le jugement sur la « léthargie » des huguenots est repris¹²⁸. À l'échelle messine pourtant, l'image des pasteurs n'est pas écornée dans l'historiographie. Fidèle à Émile-Guillaume Léonard qui lui écrit une préface, Roger Mazauric entreprend d'écrire une biographie de Paul Ferry, sur le mode de l'hagiographie. S'appuyant sur les papiers Ferry, essentiellement ceux conservés à la Bibliothèque du Protestantisme français, il rédige un ouvrage relativement court et clair, aujourd'hui encore

¹²⁵ *Ibid.*, p. 320.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 331.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 342.

¹²⁸ Robert MANDROU, *La France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 6^e édition augmentée par Monique COTTRET, 1997 (1^{ère} édition, 1971), p. 190.

considéré comme l'ouvrage de référence sur ce pasteur¹²⁹. Pourtant, Mazauric est loin d'être exempt de tout reproche : il cite ses sources de façon souvent superficielle et, surtout, a passé sous silence certains faits ou certaines hypothèses qu'il aurait pu formuler au vu de la documentation qu'il a dépouillée. Dans les années qui suivent la parution de cette biographie, un débat historiographique est lancé, car, dans le contexte des recherches œcuméniques des années 1960, le chanoine François Gaquère fait paraître un travail sur le dialogue « irénique » de 1666 entre Ferry et Bossuet, non sans quelques anachronismes causés par le but initial de la démarche¹³⁰. Opposé en tout point à Mazauric et personnellement favorable au mouvement œcuménique, Tribout de Morembert reprend toutes les conclusions du chanoine¹³¹ et l'historiographie messine se trouve donc prise entre deux visions caricaturales de Ferry, l'une voyant dans le pasteur un défenseur irréprochable de l'orthodoxie calviniste, et l'autre un précurseur de la réunion des Églises. Se refusant à citer les écrits de son adversaire, le directeur des archives de Metz écrit en 1971 que « la biographie de Paul Ferry reste à écrire »¹³². Cette certitude est encore présente chez Gérard Michaux en 2005¹³³. Peut-être les candidats à cette tâche ont-ils été effrayés par l'ampleur des dépouillements à entreprendre, convaincus de l'aspect définitif du travail de Mazauric, ou encore rebutés par la mauvaise image en France de tout ce qui ressemble alors de près ou de loin à une biographie. Dénoncé, avec le politique, le récit et l'événement comme une des « idoles » de l'historien par l'école historiographique constituée autour des *Annales*, le genre biographique a en effet longtemps pâti d'une image négative, trop liée à l'histoire méthodique non problématisée, malgré quelques exceptions notables comme l'étude de Luther par Lucien Febvre¹³⁴. De fait, certaines études ont été menées avec des méthodes quantitatives appliquées à l'histoire des pasteurs : sans doute la plus réussie est-elle celle de Françoise Chevalier qui a analysé un corpus de sermons imprimés pour en tirer des conclusions statistiques¹³⁵. Pourtant, un renouveau sur la biographie et sur l'étude de cas, perceptible dans les années 1980, aurait permis d'envisager un travail différent de celui d'un simple récit de vie à propos de Paul

¹²⁹ Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry. Messin, interlocuteur de Bossuet et historien*, Metz, Mutelet, 1964, 153 p.

¹³⁰ François GAQUÈRE, *Le Dialogue irénique Bossuet – Paul Ferry à Metz (1652-1669)*, Paris, Beauchesne, 1967, 271 p.

¹³¹ Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 259-276.

¹³² *Ibid.*, p. 163, note 1. Dans le manuscrit de l'ouvrage, Tribout de Morembert avait même précisé qu'une biographie de Ferry « ferait un intéressant sujet de doctorat », mais cette partie de phrase a été rayée par l'auteur dans les épreuves (AC Metz, 9S 121, dossier 4, note 27 du chapitre 6).

¹³³ Gérard MICHAUX, « Les réformés messins aux XVI^e et XVII^e siècles », art. cité, p. 45, note 44.

¹³⁴ Lucien FEBVRE, *Un destin : Martin Luther*, Paris, Rieder, 1928, 314 p.

¹³⁵ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes. La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Genève, Labor et Fides, 1994, 256 p.

Ferry. En effet, dans le sillage de sociologues et d'historiens, y compris au sein de l'école des *Annales*, les travaux réhabilitant le travail biographique fleurissent¹³⁶. Toutefois, il s'agit d'une perspective historiographique nouvelle, car cette fois la biographie n'est perçue que comme un outil pour l'étude de cas à vocation générale.

Dès 1986, dans un article resté célèbre, Pierre Bourdieu met en garde contre « l'illusion biographique » et contre le risque de tomber dans certains pièges, notamment lorsque le chercheur se fonde sur des sources élaborées par le sujet étudié :

« Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements *significatifs* et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence, comme celles qu'implique leur institution en tant que causes ou, plus souvent, en tant que fins, trouve la complicité naturelle du biographe que tout, à commencer par ses dispositions de professionnel de l'interprétation, porte à accepter cette création artificielle de sens. »¹³⁷

Il rappelle donc la prudence qu'il faut toujours maintenir face à de tels documents et la nécessité de les critiquer en fonction du contexte de leur élaboration. Mais, cette mise en garde faite et présente à l'esprit tout au long de ce travail, nous pouvons constater que la renaissance de la biographie n'est absolument pas isolée et ne constitue pas un retour en arrière. Il s'agit désormais de se tourner davantage vers des objectifs prosopographiques, l'étude d'un cas particulier pouvant faire figure de changement d'échelle, dans une perspective multiscalaire prônée par l'*Alltagsgeschichte* allemande et surtout la *Microstoria* italienne et ses défenseurs français¹³⁸. Par le jeu de ces changements d'échelles, l'étude du cas

¹³⁶ Sur les vicissitudes du genre biographique, voir par exemple Jean-Claude CHAMBOREDON, « Pertinence et fécondité des histoires de vie ? Le temps de la biographie et les temps de l'histoire, Remarques sur la périodisation à propos de deux études de cas », dans Philippe FRITSCH (éd.), *Le sens de l'ordinaire. Quotidienneté et historicité*, Paris, CNRS, 1983, p. 17-29 ; François-Olivier TOUATI et Michel TREBITSCH (éd.), *Problèmes & méthodes de la biographie*, numéro spécial de *Sources. Travaux historiques*, n° 3-4, 1985, 271 p. ; « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? », *Annales ESC*, t. 43-2, 1988, p. 291-293 ; Claude ARNAUD, « Le retour de la biographie : d'un tabou à l'autre », *Le Débat*, n° 54, 1989, p. 40-47 ; Jacques LE GOFF, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? », *Le Débat*, n° 54, 1989, p. 48-53 ; Giovanni LEVI, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, t. 44-6, 1989, p. 1325-1336 ; Jean-Claude PASSERON, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, t. 31-1, 1990, p. 3-22 ; Jean PENEFF, *La méthode biographique. De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990, 144 p. ; Christian JOUHAUD, « La galerie des hommes illustres », *Esprit*, n° 184, 1992, p. 31-37 ; Michel LEGRAND, *L'approche biographique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993, 301 p. ; François DOSSE, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p. ; François DOSSE, « Biographie, prosopographie », et Christian DELACROIX, « Acteur », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, ouvr. cité, respectivement p. 79-85 et p. 651-663 ; Sabina LORIGA, *Le Petit x. De la biographie à l'histoire*, Paris, Seuil, 2010, 284 p.

¹³⁷ Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, t. 62, n° 1, 1986, p.69.

¹³⁸ Sur l'*Alltagsgeschichte*, voir par exemple Alf LÜDTKE (dir.), *Histoire du quotidien*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994 (1^{ère} édition allemande 1989), XII-341 p. La micro-histoire est notamment présentée par les travaux suivants : Carlo GINZBURG, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n° 6, 1980, p. 3-44 ; Carlo GINZBURG, *Le fromage et les vers. L'univers d'un*

biographique peut devenir la première étape de la constitution d'une grille de lecture commune et l'observatoire de réalités imperceptibles plus globalement¹³⁹. L'étude de cas permet également d'entretenir un lien fort entre histoire et anthropologie et de mener l'enquête à une échelle suffisamment humaine pour permettre une réelle vision d'ensemble englobant divers types de sources, comme le précisent Carlo Ginzburg et Carlo Poni :

« Les états des âmes nous présentent des individus qui sont des vivants et des morts, des pères et des fils ; les cadastres, des propriétaires ou des usufruitiers ; les actes criminels, les acteurs ou les témoins d'un procès. Mais on risque ainsi de perdre les relations complexes qui unissent un individu à une société donnée. [...] Mais si le terrain de la recherche est suffisamment circonscrit, les séries documentaires individualisées peuvent être superposées dans la durée comme dans l'espace, permettant ainsi de retrouver un même individu dans des contextes sociaux différents. »¹⁴⁰

Ce renforcement du lien entre histoire et anthropologie n'est pas récent, mais donne des résultats qui permettent des évolutions historiographiques majeures dans le domaine de l'histoire religieuse en général et des réformes en particulier¹⁴¹. Ces évolutions ont permis une étude renouvelée des pasteurs. C'est un phénomène encore relativement récent en France : peut-être la crainte de se retrouver face à plusieurs centaines de cas à étudier a-t-elle freiné certaines volontés, car il y a environ 700 pasteurs simultanément sous le régime de l'édit de

meunier au XVI^e siècle, Paris, Aubier, 1980, 220 p. ; Carlo GINZBURG et Carlo PONI, « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981, p. 133-136 ; Giovanni LEVI, « On Microhistory », dans Peter BURKE (dir.), *New Perspectives on Historical Writing*, Oxford, Polity Press, 1992, p. 93-113. Sur la réception dans l'historiographie française et sa défense, voir surtout Jacques REVEL, « L'histoire au ras du sol », préface à Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989 (1^{ère} édition en italien, 1985), p. I-XXXIII ; Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Seuil, 1996, 247 p. ; Jean-Claude PASSERON et Jacques REVEL (dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, 292 p. ; Sandrine KOTT, « Alltagsgeschichte », Jacques REVEL, « Microstoria », et Christian DELACROIX, « Échelle », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, ouvr. cité, respectivement p. 25-32, p. 529-534 et p. 725-730.

¹³⁹ Sabina LORIGA, « La biographie comme problème », dans Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'échelles...*, ouvr. cité, p. 209-231.

¹⁴⁰ Carlo GINZBURG et Carlo PONI, « La micro-histoire », art. cité, p. 134.

¹⁴¹ Sur les liens entre histoire et anthropologie, des références sont apportées par Alban BENSA, « Anthropologie et histoire », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, ouvr. cité, p. 42-53. Une des premières réflexions sur l'articulation avec l'histoire religieuse a été menée par Alphonse DUPRONT, « La religion – Anthropologie religieuse », dans Jacques LE GOFF et Pierre NORA (dir.), *Faire de l'Histoire*, t. 2, *Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, p. 142-183. Voir surtout les travaux de Christian GROSSE, notamment « Une culture religieuse déritualisée ? Pour une histoire des rituels réformés », *Bulletin de la SHPF*, t. 150-1, 2004, p. 41-62 ; *Les rituels de la Cène. Le culte eucharistique réformé à Genève (XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2008, 760 p. ; « Exhortation, rituel, instruction : les trois temps de la régulation des identités confessionnelles (Genève, XVI^e-XVIII^e siècle) », dans Maria-Cristina PITASSI et Daniela SOLFAROLI CAMILLOCCI (éd.), *Les Modes de la conversion confessionnelle à l'Époque moderne. Autobiographie, altérité et construction des identités religieuses*, Florence, Leo S. Olschki, 2010, p. 233-253 ; « L'histoire comparée des religions. Enjeux d'une anthropologie historique appliquée au christianisme moderne » dans Philippe BÜTTGEN et Christophe DUHAMELLE (dir.), *Religion ou confession...*, ouvr. cité, p. 439-458. Voir également l'article collectif rédigé autour de lui : Christian GROSSE, Françoise CHEVALIER, Raymond A. MENTZER, et Bernard ROUSSEL, « Anthropologie historique : les rituels réformés (XVI^e-XVII^e siècles) », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 979-1009.

Nantes. Cela explique peut-être pourquoi les outils de travail sont moins nombreux que sur le XVIII^e siècle, pour lequel nous disposons d'un dictionnaire récent¹⁴², ou encore pourquoi d'autres répertoires sont consacrés à des cas régionaux¹⁴³, y compris sur Metz et ses alentours¹⁴⁴. Pourtant, quelques tentatives de courtes synthèses ont été entreprises, notamment par Mark Greengrass et Yves Krumenacker¹⁴⁵. Mais, dans l'historiographie anglo-saxonne, le lien entre anthropologie et histoire sociale a déjà été pensé pour pouvoir servir de cadre à une étude des pasteurs, dans l'idée d'aboutir à une « biographie sociale » (*Sozialbiographie*) selon l'historienne Luise Schorn-Schütte¹⁴⁶. Cette dernière, après une thèse d'habilitation consacrée aux pasteurs d'États allemands¹⁴⁷, s'intéresse de près au clergé protestant en général¹⁴⁸, mais aussi aux comparaisons possibles avec le clergé catholique¹⁴⁹. Alphonse Dupront appelait déjà en 1972 à une étude réellement comparatiste sur ce sujet, mais il faut bien constater qu'elle

¹⁴² Yves KRUMENACKER (dir.), *Dictionnaire des pasteurs dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008, 459 p.

¹⁴³ Voir notamment trois volumes rédigés par Albert SARRABÈRE, *Dictionnaire des pasteurs Basques et Béarnais, XVI^e-XVII^e siècles*, Pau, CEPB, 2001, 313 p. ; *Dictionnaire des pasteurs du Sud-Ouest, XVI^e-XVII^e siècles*, Pau, CEPB, 2004, 315 p. ; *Dictionnaire des pasteurs d'Anjou, Maine, Touraine & de Bretagne, XVI^e-XVII^e siècles*, Pau, CEPB, 2006, 215 p.

¹⁴⁴ Voir surtout les travaux de Marie-Joseph BOPP, *Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsaß und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, Neustadt an der Aisch, Verlag Degener & Co., 1959, 3 vol., 709 p. ; *Die evangelischen Gemeinden und Hohen Schulen in Elsaß und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, Neustadt an der Aisch, Verlag Degener & Co., 1963, 2 vol., 694 p. ; Jean-Louis CALBAT, *Pasteurs du Pays messin*, base de données en ligne : <http://huguenots-france.org/france/lorraine/pasteurs.htm>

¹⁴⁵ Mark GREENGRASS, « The French Pastorate : Confessional Identity and Confessionalization in the Huguenot Minority, 1559-1685 », dans Luise SCHORN-SCHÜTTE et C. Scott DIXON, *The Protestant Clergy of Early-Modern Europe*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003, p.176-195 ; Yves KRUMENACKER, « Introduction », dans Didier BOISSON et Yves KRUMENACKER (éd.), *Les pasteurs et leurs écrits dans l'aire francophone à l'époque moderne*, numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, t. 156-1, 2010, p. 9-13. Voir également Raymond A. MENTZER, « Pastoral Ministry in the French Reformed Churches », *Calvin Colloquium Papers*, Due West, SC, Erskine Seminary, communication à paraître. Je le remercie de m'avoir communiqué son manuscrit.

¹⁴⁶ Voir notamment Luise SCHORN-SCHÜTTE, « "Das Predigtamt ist nicht ein hofe diener oder bauernknecht". Überlegungen zu einer Sozialbiographie protestantischer Pfarrer in der Frühneuzeit », dans Ronnie Po-Chia HSIA et Robert W. SCRIBNER, *Problems in the Historical Anthropology of Early Modern Europe*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1997, p. 263-286.

¹⁴⁷ Luise SCHORN-SCHÜTTE, *Evangelische Geistlichkeit in der Frühneuzeit. Deren Anteil an der Entfaltung frühmoderner Staatlichkeit und Gesellschaft. Dargestellt an Beispiel des Fürstentums Braunschweig-Wolfenbüttel, der Landgrafschaft Hessen-Kassel und der Stadt Braunschweig*, Gütersloh, Gütersloher Verlag, 1996, 635 p.

¹⁴⁸ Voir notamment un volume qu'elle a codirigé : Luise SCHORN-SCHÜTTE et C. Scott DIXON, *The Protestant Clergy...*, ouvr. cité, X-245 p.

¹⁴⁹ Quelques premiers éléments sont déjà apportés par R. Emmet MCLAUGHLIN, « Clergy », dans Hans J. HILDEBRAND (dir.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, New-York – Oxford, Oxford University Press, 1996, t. 1, p. 363-366, voire par John T. MCNEILL, *A History of the Cure of Souls*, Londres, SCM Press, 1952, XII-371 p. Les travaux de Luise SCHORN-SCHÜTTE apportent cependant de nouvelles perspectives : voir notamment « The Christian Clergy in the Early Modern Holy Roman Empire : A Comparative Social Study », *Sixteenth Century Journal*, t. 29-3, 1998, p. 717-731 ; « Priest, Preacher, Pastor : Research on Clerical Office in Early Modern Europe », *Central European History*, t. 33-1, 2000, p. 1-39 ; « The new clergies », dans Ronnie Po-Chia HSIA (éd.), *Reform and Expansion (1500-1660)*, t. 6 de *The Cambridge History of Christianity*, Cambridge, CUB, 2007, p. 444-464 ; « The 'New Clergies' in Europe : Protestant Pastors and Catholic Reform Clergy after the Reformation », dans Bridget HEAL et Ole Peter GRELL, *The Impact of the Reformation. Princes, Clergy, People*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 103-124.

n'en est encore qu'à ses débuts et qu'un des rares travaux consacrés au sujet, la thèse de Bruno Hübsch en 1966, n'a été publiée que récemment, même si elle ne s'intéresse pas aux clergés en tant que tels, mais aux théories sur le ministère¹⁵⁰. Il y aurait sans doute beaucoup à apprendre de l'historiographie allemande¹⁵¹ et c'est donc dans un état d'esprit totalement renouvelé que peut s'étudier l'exercice du ministère pastoral à l'aune d'un cas précis. Cette fonction a déjà suscité les travaux d'historiens depuis plusieurs décennies¹⁵² et des exemples ont déjà été étudiés¹⁵³, mais jamais encore dans ce nouveau cadre historiographique et avec des problématiques renouvelées, sauf peut-être dans des articles relativement concis¹⁵⁴. Seul Thierry Wanegffelen a proposé une nouvelle grille de lecture du clergé protestant, comme un

¹⁵⁰ Alphonse DUPRONT, « Vie et création religieuses dans la France moderne (XIV^e-XVIII^e siècle) », dans Michel FRANÇOIS (dir.), *La France et les Français*, t. 32 de Raymond QUENEAU (dir.), *L'Encyclopédie de la Pléiade*, p. 502 et p. 542-543 ; Bruno HÜBSCH, *Le ministère des prêtres et des pasteurs. Histoire d'une controverse entre catholiques et réformés français au début du XVII^e siècle*, Lyon, Chrétiens et Sociétés, 2010, 251 p. (édition d'une thèse de théologie de 1966).

¹⁵¹ Manfred JAKUBOWSKI-TIESEN, « Le clergé évangélique dans les États territoriaux allemands à l'époque moderne », Bernard DOMPNIER, « L'historiographie française, la sociologie et les gens d'Église », dans Philippe BÜTTGEN et Christophe DUHAMELLE (dir.), *Religion ou confession...*, ouvr. cité, respectivement p. 209-226 et p. 227-252.

¹⁵² Au XIX^e siècle, le ministère est encore largement étudié comme cadre de cours de théologie pastorale, comme l'ouvrage d'Alexandre VINET, *Histoire de la prédication parmi les réformés de France au dix-septième siècle*, Paris, Chez les Éditeurs, 1860, VIII-718 p. Parmi une vaste bibliographie à partir du XX^e siècle, voir notamment James L. AINSLIE, *The doctrines of ministerial order in the Reformed Churches of the 16th and 17th Centuries*, Édimbourg, Clark, 1940, VI-272 p. ; John T. MCNEILL, « The Doctrine of the Ministry in Reformed Theology », *Church History*, t. 12-2, 1943, p. 77-97 ; Pierre LESTRINGANT, « Le ministère des pasteurs et son insertion dans la vie des Églises locales, d'après l'ancienne discipline des Églises réformées », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 1956, 36^e année, n^o 3, p. 186-201 ; Jean-Jacques VON ALLMEN, « L'autorité pastorale d'après les Confessions de foi réformées », dans *Prophétisme sacramental. Neuf études pour le renouveau et l'unité de l'Église*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1964, p. 83-107 ; Jean-Jacques VON ALLMEN, *Le saint ministère selon la conviction et la volonté des Réformés du XVI^e siècle*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1968, 252 p. ; Andrew PETTEGREE (éd.), *The Reformation of the Parishes. The ministry and the Reformation in town and country*, Manchester, University Press, 1993, XI-244 p.

¹⁵³ Voir, parmi de très nombreux exemples, Rénier CHALON, *Fabrice de La Bassecourt, pasteur de l'Église wallonne d'Amsterdam. Quelques recherches sur la famille Bassecourt et sur le poète Claude de Bassecourt*, Bruxelles, Librairie Polytechnique, 1857, 28 p. ; Paul CABANAC, *Un prédicateur protestant du XVII^e siècle. Michel Le Faucheur (1585-1657)*, Montauban, Granié, 1901, 85 p. ; Franck CASAUBON, *Charles Drelincourt (1595-1669) et la piété huguenote au XVII^e siècle*, thèse en théologie, sous la direction d'Henri MONNIER, Faculté libre de théologie protestante de Paris, 1939, VII-186 p. ; Samuel MOURS, *Isaac Homel et son temps. Un pasteur martyr au XVII^e siècle (1620-1683)*, Valence-sur-Saône, Publications du Musée du Désert, 1945, 231 p. ; Fernand KIEFFER, *Jean Daillé, controversiste du XVII^e siècle, Pasteur de Charenton. Une opinion sur l'usage et la valeur du témoignage des Pères en controverse*, thèse de théologie, Faculté libre de théologie protestante de Paris, 1956, 134 p. ; Maurice MOUSSEAU, « Pierre Du Moulin », *Bulletin de la SHPF*, t. 109-3, 1963, p. 160-179 ; Lucien RIMBAULT, *Pierre du Moulin (1568-1658), un pasteur classique à l'âge classique. Étude de théologie pastorale sur des documents inédits*, Paris, Vrin, 1966, 254 p.

¹⁵⁴ Voir à titre d'exemples un cas d'étude de corps pastoral local et un autre cas d'étude d'un pasteur précis : Robert RICHARD et Denis VATINEL, « Le Consistoire de l'Église réformée du Havre au XVII^e siècle : les pasteurs (Étude sociale) », *Bulletin de la SHPF*, t. 127-1, 1981, p. 1-77 ; Hubert BOST, « Daniel Chamier (1565-1621), le pasteur de Montélimar et le professeur de Montauban », dans *Ces Messieurs de la R.P.R....*, ouvr. cité, p. 47-81. La thèse d'État de Bernard VOGLER, *Le clergé protestant rhénan au siècle de la Réforme (1555-1619)*, Paris, Ophrys, 1976, 414 p., constitue un cas à part, car le cadre étudié dépasse l'échelle purement locale.

état clérical, mais non sacerdotal¹⁵⁵. Le pasteur réformé est donc bien un homme à part qui, malgré le principe du sacerdoce universel, est bien un clerc, par opposition à des fidèles restés laïcs, y compris lorsqu'ils exercent des charges ministérielles d'anciens ou de diacres, limitées dans le temps¹⁵⁶. C'est donc en changeant de modèle historiographique et en sortant du cloisonnement dans lequel se retrouve encore trop souvent l'histoire religieuse que les pasteurs seront mieux connus, comme le souhaite Yves Krumenacker :

« Ainsi, l'ouverture d'une histoire religieuse trop stricte vers une vaste histoire culturelle doit nous permettre de mieux comprendre la place que pouvaient avoir les pasteurs dans les communautés protestantes et, plus largement, dans la société française. »¹⁵⁷

Cette proposition ferait aller l'étude des pasteurs et de l'exercice du ministère vers une histoire sociale et culturelle, pour laquelle l'étude d'un cas est tout à fait possible, comme l'a bien montré la thèse de Nicolas Schapira¹⁵⁸. En effet, son travail sur Valentin Conrart n'est pas une biographie, mais bien une contribution à l'histoire socioculturelle de tout le XVII^e siècle français qui peut servir de modèle.

Dans l'historiographie messine également, les conditions sont réunies pour que Ferry soit étudié à la lumière de ces nouvelles exigences et de ces nouvelles problématiques. En effet, il reste dans la mémoire collective un homme très important, mais relativement mal connu. Son nom est fréquemment cité lors de commémoration, comme en 2004 pour le tricentenaire de la mort de Bossuet¹⁵⁹. Mais il reste toujours essentiellement présenté comme un grand pasteur pour son dialogue avec le futur évêque de Meaux, voire pour ses travaux de réunion avec les luthériens, deux préoccupations finalement assez secondaires à l'échelle de

¹⁵⁵ Thierry WANEGFFELEN, « Le protestantisme en France aux XVI^e-XVII^e siècles. Sacerdoce universel et théologie de la vocation », dans Dominique IOGNA-PRAT et Gilles VEINSTEIN (dir.), *Histoires des hommes de Dieu dans l'Islam et le christianisme*, Paris, Fayard, 2003, p. 111-144 ; Thierry WANEGFFELEN, « Un cléricalisme réformé. Le protestantisme français entre principe du sacerdoce universel et théologie de la vocation au ministère (XVI^e-XVII^e siècles) », conférence du *Reformation Studies Colloquium* de Birmingham (2004), manuscrit de l'auteur disponible sur le site HAL-SHS (<http://halshs.archives-ouvertes.fr>), 26 p. ; Thierry WANEGFFELEN, « L'impossible sacerdoce universel ? Le cléricalisme des Églises réformées sous l'Ancien Régime », *Foi & Vie, Revue de culture protestante*, t. 106-1, 2007, p. 21-33.

¹⁵⁶ Sur ce point, voir notamment Pierre-Luigi DUBIED, « Pasteur », dans Pierre GISEL (dir.), *Encyclopédie du protestantisme*, Paris, PUF, 2^e édition revue, corrigée et augmentée, 2006 (1^{ère} édition 1995), p. 1041-1052 (notamment p. 1043-1044) ; Maurice CARREZ et Hervé LEGRAND, « Ministère », Gérard SIEGWALT, « Pasteur », dans Jean-Yves LACOSTE (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 3^e édition (1^{ère} édition 1992), 2007, respectivement p. 881-886 et p. 1042-1044 ; XXXIX-1587p. ; Céline BÉRAUD, « Clergé(s) », Bernard DOMPNIER, « Laïc », dans Régine AZRIA et Danièle HERVIEU-LÉGER (dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010, respectivement p. 152-157 et p. 616-620. C'est dans ce sens que j'utiliserai dans cette étude le mot de « laïcs » pour désigner tous les réformés qui ne sont pas pasteurs.

¹⁵⁷ Yves KRUMENACKER, « Introduction », art. cité, p. 13.

¹⁵⁸ Nicolas SCHAPIRA, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle. Valentin Conrart : une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, 512 p.

¹⁵⁹ Voir surtout Anne-Élisabeth SPICA (éd.), *Bossuet à Metz (1652-1659). Les années de formation et leurs prolongements*, Berne, Peter Lang, 2005, XVIII-352 p.

son ministère¹⁶⁰. L'exposition organisée par le Conseil Général de la Moselle en 2006-2007 a suscité quelques travaux sur les pasteurs locaux, et en particulier sur David Ancillon, car c'est lui qui est au cœur des problématiques du Refuge¹⁶¹. Mais Ferry reste une figure centrale, notamment parce qu'il apparaît toujours dans la mémoire collective réformée messine comme l'incarnation de la communauté sous le régime de l'édit de Nantes, ces quatre-vingt-sept ans que certains ouvrages nomment « le siècle de Paul Ferry »¹⁶², en raison de son exceptionnelle longévité qui en fait une véritable porte d'entrée dans le monde des pasteurs de son temps. Le personnage intéresse encore et il existe une forte demande mémorielle¹⁶³. Chaque grande phase historiographique a vu évoluer le regard porté sur Ferry, mais rien n'a été entrepris sur son cas depuis 1964 : il est temps de se pencher à nouveau sur ses très nombreux papiers et de les questionner à la lumière des problématiques nouvelles et des avancées scientifiques des dernières décennies.

3. Sources, méthodes, problèmes et hypothèses

Si Ferry peut servir de point de départ à une étude des pasteurs français sous le régime de l'édit de Nantes, c'est sans conteste grâce à l'exceptionnelle masse de documents disponibles sur son cas précis, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de méthodologie et sans appeler l'historien à la plus grande prudence dans la critique de ces sources¹⁶⁴. En effet, il faut sans cesse conserver à l'esprit que l'essentiel de notre

¹⁶⁰ Cette focalisation sur ces deux aspects de son travail se retrouve par exemple chez Bernard COTTRET, *1598. L'édit de Nantes. Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 1997, p. 322 ; Henry PHILLIPS, *Church and culture in seventeenth-century France*, Cambridge, CUP, 1997, p. 208 ; Jean DELUMEAU et Thierry WANEGFFELEN, *Naissance et affirmation de la Réforme*, ouvr. cité, p. 222 ; Didier BOISSON et Hugues DAUSSY, *Les protestants dans la France moderne*, ouvr. cité, p. 184 ; Hubert BOST, « Apogée et agonie des orthodoxies protestantes », dans Jean-Robert ARMOGATHE, Pascal MONTAUBIN et Michel-Yves PERRIN (dir.), *Histoire générale du christianisme*, t. 2, *Du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, p. 379.

¹⁶¹ Voir notamment Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon (1617-1692), pasteur réformé en France et dans le Refuge*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de Gérard MICHAUX, Université Paul Verlaine – Metz, 2005, 251 p. ; deux articles en ont été tirés sur le cas précis de ce pasteur : « David Ancillon, une figure méconnue de pasteur idéal pour les protestants du XVII^e siècle », *Chrétiens et Sociétés (XVI^e-XX^e siècles)*, n° 13, 2006, p. 71-87 ; et « Un épisode méconnu des controverses confessionnelles messines du XVII^e siècle : les conférences entre David Ancillon et Pierre Bédacier (1657) », *Bulletin de la SHPF*, t. 153-3, 2007, p. 359-370.

¹⁶² Pierre BRONN (dir.), *Le Protestantisme en Pays Messin...*, ouvr. cité, p. 47-58. Françoise DUCHASTELLE, « L'Église réformée de Metz (XVI^e-XX^e siècles). Le témoignage d'une exposition », dans François-Yves LE MOIGNE et Gérard MICHAUX (éd.), *Protestants messins et mosellans...*, ouvr. cité, p. 13-43, emploie l'expression de « temps du pasteur Paul Ferry » pour le XVII^e siècle (p. 27-35).

¹⁶³ Voir par exemple Pierre BRONN (dir.), *Le Protestantisme en Pays Messin...*, ouvr. cité, p. 172-180 (longue notice consacrée spécifiquement au personnage de Ferry) et, beaucoup plus modestement, Julien LÉONARD, « Le pasteur Paul Ferry (1591-1669) », *Renouveau et Lien réunis. Journal des paroisses réformées de Moselle*, n° 11, mars 2010, p. 16.

¹⁶⁴ Pour une présentation précise, voir ci-dessous, dans la partie « Sources et bibliographie ».

documentation sur le pasteur messin provient de ses propres papiers, destinés à être conservés, sans doute expurgés de certains documents qui auraient pu lui être défavorables, dans une perspective de conservation en cas de nécessité de se défendre, mais aussi de transmission mémorielle dans le cadre familial, voire ecclésiastique. Il faut donc toujours conserver à l'esprit la distinction, que permet la langue allemande, entre *Tradition*, les documents laissés volontairement, et *Überreste*, ces « témoins malgré eux » que définissait Marc Bloch¹⁶⁵. Si le cœur du corpus de sources déterminé dans le cadre de ce travail relève très clairement de la *Tradition*, on peut y trouver quelques exemples relevant plutôt de l'*Überreste* et permettant parfois de mieux replacer les documents dans leur contexte et de relativiser quelques archives dont le seul but est de montrer la conformité entre la figure pastorale de Ferry et le portrait topique du pasteur idéal. Malheureusement, par manque de temps, il n'a pas été possible de procéder autrement que par sondages dans les trop vastes archives départementales de la Moselle et communales de Metz qui conservent certainement de nombreux actes juridiques concernant le ministre, mais trop isolés pour pouvoir être facilement retrouvés. Sans doute auraient-ils pu apporter un regard plus distancié et plus neutre sur la vie quotidienne du pasteur, voire soulever quelques incohérences entre cette vie et la charge pastorale : la plupart des contradictions ont en effet été soigneusement écartées de ses papiers. Mais se concentrer principalement sur les archives constituées par le pasteur lui-même ne pose pas de problème, pourvu que l'on garde à l'esprit la nécessité absolue du regard critique constant. En effet, il peut être au moins aussi utile de savoir comment le pasteur menait sa vie au plus près du quotidien que de découvrir quelles stratégies il employait pour constituer un corpus de documents servant de base mémorielle à l'image qu'il souhaitait transmettre de sa personne et de sa fonction. Ce sont même les papiers Ferry qui servent en bien des points à connaître l'histoire du protestantisme messin en général et du corps pastoral local en particulier : hormis David Ancillon peut-être, quoique de façon nettement moins marquée, les traces laissées par les autres ministres messins sont infimes en regard de celles de Ferry.

L'immense majorité des pièces consultées dans le cadre de cette enquête proviennent donc de ce qu'il est convenu d'appeler les « papiers Ferry ». Ils ont été confrontés, dans la mesure du possible, à des sources extérieures consultées par sondages dans les fonds d'archives locaux, nationaux, voire internationaux, mais aussi aux diverses sources imprimées de son temps, à commencer par les livres de Ferry lui-même. Malgré son exceptionnelle

¹⁶⁵ Nicolas OFFENSTADT, « Archives, documents, sources », dans Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies...*, ouvr. cité, p. 69.

longévité, le pasteur messin n'a que très peu publié, mais au moins trois de ses ouvrages étaient inconnus ou oubliés de ses biographes et des historiens du protestantisme messin : un roman sentimental paru en 1609, une méditation dévote de 1616 et un sermon sur la grâce de 1655 viennent donc enrichir les œuvres de Ferry, jusqu'alors assez mal connues¹⁶⁶. Malheureusement, un de ses ouvrages est resté introuvable¹⁶⁷. Dans la perspective d'une étude de l'exercice du ministère pastoral, il allait de soi de devoir se référer fréquemment à des sources que l'on pourrait qualifier de normatives, notamment la discipline des Églises réformées de France et les actes des synodes nationaux français, afin de toujours bien percevoir comment Ferry cherche à répondre aux attentes des autorités ecclésiastiques et comment il met en scène son ministère pour le rendre le plus exemplaire possible dans cette perspective. Bien que Metz n'appartienne pas aux Églises françaises et à leurs institutions¹⁶⁸, elle en suit les recommandations et Ferry doit donc bien se plier à des normes élaborées par ses collègues du royaume. Des projets actuels sont menés pour doter les chercheurs d'outils de travail réellement satisfaisants¹⁶⁹, mais j'ai dû me contenter d'anciennes éditions, notamment celle de Jean Aymon pour les synodes et celle d'Isaac d'Huisseau pour la discipline¹⁷⁰. Malheureusement, il a fallu se passer de ce qui aurait sans doute pu être la grande source de recoupement des informations, c'est-à-dire les registres du consistoire. L'importance fondamentale de ces documents pour l'historiographie du protestantisme est bien connue¹⁷¹, mais il faut se résoudre à considérer ces registres comme perdus, sans doute

¹⁶⁶ *L'Amour Aveugle représenté de ses plus vives couleurs aux divers effectz dont il a traversé les Amours de Fidamant et de Ferriane*, imprimé à Poitiers, se vend à Paris, Jean Millot, 1610 [1609], in-12, titre gravé, [12]-168 p. ; *Les entretiens du pœnitent, ou meditations devotes sur le Pseaume CXXXIX*, Genève, Pierre et Jaques Chouët, 1616, in-12, 352 p. ; *Sermon de la Grace. Fait à Metz l'unzième jour [de] Juin 1655. Sur ces mots Hebr.XII.28 Retenons la Grace. Par Paul Ferry*, Amsteldam [sic], Jean Ravesteyn, [1655], in-8°, 47 p. (retranscrit intégralement ci-dessous, annexe 26).

¹⁶⁷ *Réfutation des calomnies semées nouvellement contre certain endroit d'un livre publié il y a plusieurs années et intitulé le Dernier désespoir de la Tradition contre l'Escriture, avec les passages entiers des auteurs, cottez seulement en marge et maintenant produits au long pour verification plus ample des choses auparavant alléguées*, Sedan, Hubert Raoult, 1624, in-8°, 36 p.

¹⁶⁸ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe I.

¹⁶⁹ Bernard ROUSSEL et Solange DEYON, « Pour un nouvel "Aymon" : Les premiers Synodes nationaux des Églises réformées en France (1559-1567) », *Bulletin de la SHPF*, t. 139-4, 1993, p. 545-595 ; Françoise CHEVALIER, « Les Actes des synodes nationaux : Édition et Étude, un bilan historiographique », *Bulletin de la SHPF*, t. 150-1, 2004, p. 63-83. Une nouvelle édition des synodes nationaux est en projet, ainsi qu'une édition des synodes provinciaux conservés. La discipline est quant elle à l'étude et devrait faire l'objet d'une nouvelle édition, sous la responsabilité de Luc Daireaux.

¹⁷⁰ Isaac D'HUISSEAU, *La Discipline des Eglises Reformées de France, ou l'ordre par lequel elles sont conduites & gouvernées*, Genève – Saumur, Desbordes, 1667, in-4°, 452 p. (il existe une première édition de 1666 de cet ouvrage, mais j'utilise celle-ci, identique, pour des raisons d'accessibilité ; c'est principalement ce texte qui a été repris par François MÉJAN (éd.), *Discipline de l'Église réformée de France, annotée et précédée d'une introduction historique*, Paris, Éditions « Je sers », 1947, 311 p.). Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes nationaux des Eglises Reformées de France*, La Haye, Charles Delo, 1710, 2 vol., in-4°, 306-464 p. et 878 p.

¹⁷¹ Voir notamment Philippe CHAREYRE, *Le consistoire de Nîmes (1561-1685)*, thèse d'État ès Lettres et Sciences Humaines, sous la direction de Michel PÉRONNET, Université Paul Valéry – Montpellier 3, 1987,

détruits à la révocation de l'édit de Nantes. En effet, dès les années 1720, au cours desquelles sont dressés des inventaires des archives de l'Hôtel de Ville, on retrouve les registres de l'état-civil protestant, toujours conservés aujourd'hui et sollicités, mais aucune trace ne permet d'imaginer que les actes du consistoire aient survécu à 1685¹⁷².

L'essentiel du questionnement porté par ce travail repose donc principalement sur les papiers Ferry eux-mêmes. À la mort du pasteur, un inventaire relativement précis en a été réalisé et nous permet de savoir ce qui est parvenu jusqu'à nous et ce qui nous manque¹⁷³. Selon les conditions précisées dans son testament¹⁷⁴, ses papiers auraient dû être partagés entre ses enfants, mais ils ont été réservés jusqu'en septembre 1685. Ce n'est qu'à cette date que Paul Ferry, petit-fils homonyme du pasteur, né en 1664, renonce à la carrière pastorale qui lui aurait donné l'intégralité des archives professionnelles de son grand-père¹⁷⁵. Il semblerait que l'essentiel de la collection ait alors été récupéré par la branche Couët du Vivier de la famille : Suzanne, la fille de Ferry, avait en effet épousé en 1633 Jacques Couët du Vivier, petit-fils du célèbre pasteur de Paris et Bâle. Leur fils Paul, avocat au Parlement de Metz, a obtenu une partie importante des biens de son grand-père, car c'est à sa famille qu'avaient été confiées les collections entre 1669 et 1685, en attendant la décision du jeune Paul Ferry qui décide finalement de s'orienter vers la carrière des armes. Ces papiers sont donc restés à Metz même après la révocation de l'édit de Nantes, car les Couët du Vivier, y compris Suzanne, sont alors devenus catholiques, tout comme Jean, membre d'une branche cadette de la famille Ferry, issue d'un oncle paternel du pasteur et alliée elle aussi aux Couët du Vivier : l'inventaire des bibliothèques de certains de ces descendants ou collatéraux de Ferry au XVIII^e siècle montre bien que l'essentiel des collections a été conservé par eux et à

4 vol., 834-443-98 p. ; Didier POTON, « Les institutions consistoriales : I. Les exemples des XVI^e et XVII^e siècles », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 953-964 ; Raymond A. MENTZER, *La construction de l'identité réformée aux XVI^e et XVII^e siècles : le rôle des consistoires*, Paris, Honoré Champion, 2006, 319 p. ; Raymond MENTZER, « La mémoire d'une "fausse religion" : Les registres de consistoires des Églises réformées de France (XVI^e-XVII^e siècles) », *Bulletin de la SHPF*, t. 153-4, 2007, p. 461-475.

¹⁷² AC Metz, BB 111, pièces 23-25 et BM Metz, ms 924.

¹⁷³ BPF, ms 867¹¹. Copie de la main d'Othon Cuvier d'une partie de document disparu en 1944 (BM Metz, ms 955, fol. 408-465). Voir ma proposition de retranscription intégrale ci-dessous, annexe 12. Une autre liste des papiers Ferry est proposée par le pasteur lui-même dans un codicille à son testament en 1666 (AC Metz, II 297, dossier 2, p. 8-14, copie d'un document disparu en 1944, BM Metz, ms 955, fol. 386-400).

¹⁷⁴ L'original du testament était dans BM Metz, ms 955, fol. 386-400, mais il a disparu en 1944. Il en existe plusieurs copies : BPF, ms 762¹, dossier 1 (sans doute de la main d'Othon Cuvier) et ms 867¹¹ (du même) ; AD Moselle 9F 14 (copie de 1904) ; AC Metz, II 297, dossier 2, 14 p. numérotées (copie de la main d'Élie Fleur). C'est cette dernière que j'ai utilisée tout au long de ce travail. Voir Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Le testament du pasteur Paul Ferry (juin 1666) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1971, p. 14-19.

¹⁷⁵ Othon CUVIER et Auguste PROST, « Collection Emmerly. – Papiers de Paul Ferry. », *Bulletin de la SHPF*, t. 1, 1852, p. 326.

Metz, rien ne semblant avoir été emporté au Refuge¹⁷⁶. La proximité chronologique entre la renonciation du petit-fils et la révocation explique que l'on n'ait pas eu le temps de procéder réellement à la partition de l'ensemble entre tous les héritiers, puisqu'une autre fille de Ferry, épouse de son successeur Bancelin, choisit pour sa part le Refuge berlinois. Dès le siècle suivant la mort du pasteur, la collection est divisée en trois parties très inégales. La première est celle qui reste dans les mains de la famille Couët du Vivier, puis de Couët de Lorry. Il s'agit essentiellement de papiers familiaux, mais aussi de quelques pièces de correspondance : hormis une partie microfilmée, ces archives restent aujourd'hui en des mains privées¹⁷⁷. La seconde partie est constituée de documents utilisés par les bénédictins Jean François et Nicolas Tabouillot pour leur histoire de Metz et transmis par la famille Ferry qui ne les a pas récupérés : il s'agit essentiellement de recueils de notes, portant sur l'histoire et les lectures de Ferry, que Jean François a ensuite légués à la bibliothèque de l'abbaye de Senones dans les Vosges, avant de finir à Épinal, dans un fonds public¹⁷⁸. La bibliothèque de Metz parvient à en obtenir quelques éléments récupérés par le notaire Guelle, puis les collectionneurs Teissier et Marchant, notamment ses monumentales *Observations Séculaires*, ou sa correspondance avec Bossuet¹⁷⁹. Tous ces documents sont cependant perdus depuis 1944 et ne nous sont parvenus que sous forme de copies. La plus grande partie des papiers Ferry est finalement arrivée dans des mains extérieures à la famille avec la cession à des Messins, Descartes et Dupré de Gineste, dont l'héritage a ensuite été recueilli par le plus grand collectionneur de la ville en son temps, Jean-Louis-Claude Emmery, comte de Grosyeux sous l'Empire (1742-1823). Ce grand jurisconsulte qui a édité les arrêts du Parlement de Metz possède alors une bibliothèque extraordinaire dont le catalogue donne le vertige et qui est rassemblée dans des conditions assez opaques¹⁸⁰. Parmi ces pièces, la collection Ferry est très importante et constitue une part non négligeable des manuscrits¹⁸¹. En 1849, les héritiers d'Emmery décident de mettre en vente cette immense collection qui est démembrée au cours de cinq ventes, dont les lots sont présentés par quatre catalogues et rassemblant cinq mille titres

¹⁷⁶ BPF, ms 763.

¹⁷⁷ AP, collection de Couët de Lorry. La petite partie microfilmée est aux AD Moselle, 1Mi 18/1. J'ai pu consulter l'intégralité de ces documents grâce à la gentillesse de Bruno de Couët de Lorry.

¹⁷⁸ Voir plus bas, dans la présentation des sources manuscrites, le fonds conservé à la BMI Épinal-Golbey. On peut également y ajouter BPF, ms 774, qui est un recueil de notes historiques sur les XVI^e et XVII^e siècles, annotés en première page par Jean François, tout comme certains recueils de notes conservés à la BM Metz. Ces documents avaient ensuite été récupérés par Emmery pour sa collection, ce qui explique qu'ils n'aient pas connu le même sort que ceux aujourd'hui conservés à Épinal.

¹⁷⁹ Joseph CLERCX, *Bibliothèque de la ville de Metz. Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine*, Metz, F. Blanc, 1856, p. 8-9.

¹⁸⁰ BM Metz, ms 749, 438 p.

¹⁸¹ Othon CUVIER et Auguste PROST, « Collection Emmery. – Papiers de Paul Ferry. », art. cité, p. 324-328.

imprimés et vingt-deux mille pièces d'archives¹⁸². Ces catalogues nous montrent combien l'éclatement des biens d'Emmery a été préjudiciable, car de nombreux documents sont aujourd'hui introuvables, peut-être dans des mains privées non identifiées ou définitivement perdus. Il faut toutefois rester prudent, car les descriptions de ces papiers sont parfois sommaires et ne permettent pas de savoir exactement ce qui ne nous est pas parvenu. Cependant, des documents comme un récit par Ferry du séjour du roi Louis XIII à Metz en 1631-1632 auraient sans doute beaucoup servi dans le cadre de cette étude. Il est très difficile de connaître précisément les acheteurs au cours de ces cinq ventes de 1849-1850. Certains documents ont été achetés pour rester durablement dans des fonds privés : ainsi, la famille de Couët de Lorry a alors acquis des archives concernant leurs ancêtres et Ferry, comme les comptes-rendus des réunions d'une société littéraire érudite des années 1610¹⁸³. Fort heureusement, l'essentiel des documents dispersés se sont cependant retrouvés, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, dans des fonds publics. En effet, les principaux acheteurs, directs ou indirects, de ces pièces les ont léguées à différentes institutions. Enrichie par la famille Clouet et par Buvignier, une partie de la collection parvient à la Bibliothèque nationale de France¹⁸⁴, tout comme les papiers rassemblés par l'érudite messin Auguste Prost¹⁸⁵. La période de l'annexion allemande de Metz (1871-1918) est favorable aux fonds parisiens pour recueillir ces héritages : ainsi, la Bibliothèque du Protestantisme français reçoit d'importantes collections de lettres et de documents relatifs au ministère de Ferry et à sa famille provenant des fonds Coquerel (1875) et Lutteroth (1885), mais aussi du pasteur Othon Cuvier¹⁸⁶. De même, c'est vers la bibliothèque de Verdun que se tourne Attel de Luttange

¹⁸² *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le Comte Emmery, pair de France*, Metz, Lecouteux, 1849, 178 p. ; *Catalogue des manuscrits et documents relatifs à l'histoire de la province de Lorraine et des Trois-Évêchés, généalogies des familles de Lorraine et du Pays messin, manuscrits autographes de Paul Ferry sur l'Écriture sainte, livres de littérature et d'histoire, provenant de la bibliothèque de feu M. le Comte Emmery, pair de France*, Metz, Lecouteux, 1849, 154 p. ; *Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de la ville de Metz et du Pays messin depuis le VII^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle provenant du Cabinet de feu M. le Comte Emmery, Pair de France*, Metz, Nouvian, 1850, 262 p. ; *Catalogue de la collection de lettres autographes et de documents historiques concernant l'histoire de la Réforme pendant les XVI^e et XVII^e siècles, l'histoire de la ville de Metz, de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, Metz, Nouvian, 1850, 121 p. Sur le sujet de ces ventes, voir Jean-Luc MORÉSI, « À propos d'une vente fameuse : la Bibliothèque Emmery », *Cahiers Élie Fleur*, n° 3, 1991, p. 19-44.

¹⁸³ AP, collection de Couët de Lorry. Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 3.

¹⁸⁴ Henri OMONT, *Collections Emmery et Clouët-Buvignier sur l'Histoire de Metz et de la Lorraine conservées à la Bibliothèque Nationale*, Paris, Klincksieck, collection Mettensia VII, 1919, 156 p. Cette collection est conservée dans les NAF de la BnF.

¹⁸⁵ Auguste Prost. *Sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896)*, Paris, Klincksieck, collection Mettensia I, 1897, 167 p. Cette collection est dispersée dans les NAF de la BnF.

¹⁸⁶ André Mailhet et Émile-Guillaume LÉONARD, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français à Paris*, Paris, SHPF, 1930, 147 p. ; Jean-Daniel PARISSET, « La Bibliothèque de la Société et ses trésors », art. cité ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « La Bibliothèque de la Société... », art. cité. Sur les conditions de constitution des collections Coquerel (aujourd'hui BPF, ms 335 et ms 337) et Lutteroth (aujourd'hui BPF, ms 760-775), voir BPF, ms 139.

quand il s'agit de léguer des notes généalogiques et des manuscrits d'ouvrages imprimés par le pasteur. La bibliothèque de Metz, elle, parvient cependant à récupérer une grande partie des sermons conservés et collectionnés par l'érudit Victor Jacob, bien que nombre d'entre eux aient disparu en 1944 dans le contexte troublé des bombardements sur Metz qui nous a également privés de beaucoup de sources protestantes¹⁸⁷. Les archives départementales de la Moselle conservent pour leur part des fonds hérités de l'Évêché ou de dons directs, comme la collection du chanoine Finot sur les familles messines, essentiellement constituée de notes généalogiques rassemblées par Ferry, ou encore un fonds rassemblant des papiers relatifs à la famille de Vigneulles, liée aux Ferry par le mariage en 1613 du pasteur avec Esther.

C'est donc un corpus très riche qui est à notre disposition pour étudier le ministère du pasteur Ferry. Sans doute trop riche même, puisque malgré les pertes de 1944, partiellement compensées par des copies postérieures, nous pouvons trouver des collections de sermons, des notes théologiques, historiques, familiales, des carnets de lectures, une gigantesque correspondance, des copies de documents consistoriaux, synodaux et disciplinaires. Il est beaucoup plus difficile de cerner les contours de sa bibliothèque cependant. Malgré certains indices provenant des collections de ses successeurs, il est impossible de savoir comment était exactement composée sa bibliothèque, forte de 2 596 volumes selon l'inventaire après décès, mais dont la liste particulière n'a sans doute jamais été établie¹⁸⁸. Ses notes de lectures, dispersées dans quelques recueils conservés, peuvent cependant nous renseigner de façon très intéressante. Face à cette masse documentaire impressionnante, des choix ont dû être faits, notamment lorsqu'il a fallu déterminer les documents à solliciter pour les mettre en perspective face aux papiers du pasteur. Il est ainsi très vite apparu indispensable de renoncer à une analyse de la correspondance active de Ferry. Comme nous le verrons dans un chapitre consacré précisément à ce problème¹⁸⁹, la correspondance passive conservée est immense et laisse entendre que la quête des lettres écrites aurait amené à des recherches extrêmement longues, fastidieuses et sans assurance de résultats dans de nombreux centres d'archives ou bibliothèques susceptibles de conserver les papiers des correspondants du pasteur. Hormis le

¹⁸⁷ *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 5 sur Metz, Paris, Imprimerie Nationale, 1879, 3 vol., CXCII-755 p. (pagination continue); *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 53, *Manuscrits des bibliothèques sinistrées de 1940 à 1944*, Paris, BnF, 1962, 52 p.

¹⁸⁸ AC Metz, II 297, dossier 3, p. 64, copie de l'inventaire après décès des biens de Ferry par Élie Fleur. 3 février 1670.

¹⁸⁹ Voir ci-dessous, chapitre 5.

cas particulier des lettres envoyées à André Rivet et conservées à Leyde¹⁹⁰, il a donc fallu se contenter des minutes de lettres qu'il a conservées sous forme de brouillons¹⁹¹. Un travail plus approfondi dans certains fonds, à Bâle, Genève, Leyde, Vincennes ou Zurich aurait sans doute été très utile : mais, là encore, c'est faute de temps et d'assurance de réussite que les dépouillements ont été limités à des sondages dans des archives dont les apports étaient déjà connus. Enfin, c'est en toute connaissance de cause que les sources montalbanaises restées sur place n'ont pas été sollicitées : en effet, Ferry n'apparaît jamais comme ressortant des archives de la ville dans laquelle il est étudiant de 1609 à 1611 si l'on en croit les papiers de Michel Nicolas conservés à la Bibliothèque du Protestantisme français¹⁹². Au-delà de ces restrictions qui peuvent sans doute apparaître regrettables, mais qui sont inévitables, il a fallu procéder à certains choix au sein du corpus des papiers Ferry eux-mêmes. En effet, il est très vite apparu que si tout pouvait être dépouillé, une analyse précise de l'ensemble s'avérait impossible, même dans l'optique déjà restreinte de la seule étude de l'exercice du ministère pastoral. Une des plus lourdes tâches aurait sans doute été de travailler précisément sur les sermons conservés dans différents fonds, sous forme de brouillons dans leur immense majorité¹⁹³. Les difficultés de lecture, mais aussi et surtout la minutie demandée par un tel travail, ont poussé à ne pas approfondir l'utilisation de cette source, qui a toutefois été massivement sollicitée dans une perspective statistique dans le chapitre consacré à l'exercice des fonctions pastorales de base à l'échelle messine¹⁹⁴. Mais une étude particulière de l'homilétique de Ferry aurait constitué un autre sujet de thèse et relèverait sans doute plus de l'histoire de la théologie et des pratiques en chaire que de l'objectif que ce travail se fixe.

Cette thèse vise à étudier l'exercice du ministère de Paul Ferry à Metz comme un essai de contribution à une histoire essentiellement sociale et culturelle des pasteurs réformés français sous le régime de l'édit de Nantes. Il ne s'agit donc pas de s'attacher à une histoire des idées et encore moins de la théologie, ni de faire le récit de sa vie dans l'optique d'une biographie, mais d'approcher le plus précisément possible comment il perçoit sa charge, de quelle façon il se met en scène pour répondre aux attentes des fidèles, du consistoire et de ses collègues, mais aussi quelles stratégies il développe pour mettre son crédit, ses relations

¹⁹⁰ BU Leyde, ms BPL 301. Les échanges épistolaires entre les deux hommes ont été édités par Jean-Luc TULOT, « Correspondance d'André Rivet et de Paul Ferry », *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, n° 106, 2009, p. 69-96, n° 107, 2009, p. 114-146, et n° 108, 2009, p. 170-189.

¹⁹¹ BPF, ms 761, 2 vol.

¹⁹² Notamment BPF, ms 395, ms 396, ms 397¹ et ms 406. Voir ci-dessous, chapitre 1.

¹⁹³ Voir la liste ci-dessous, annexe 11.

¹⁹⁴ Voir ci-dessous, chapitre 2.

familiales et amicales et ses capacités intellectuelles au service de sa mission. Cette dernière peut-être considérée selon son sens strict, c'est-à-dire annoncer l'Évangile, administrer les sacrements et imposer la discipline. Mais il s'agit également de défendre la communauté face aux agressions extérieures et d'imposer la figure du pasteur comme guide naturel et comme conciliateur au sein de l'Église, notamment en réponse aux attaques internes visant à remettre en cause la prééminence du ministère de la Parole. Suivant le principe d'une méthode essentiellement qualitative, sauf dans le chapitre consacré à la correspondance, c'est en mettant face à face les papiers Ferry et les sources faisant autorité sur l'exercice du ministère pastoral que ce travail a été mené, avec toujours à l'esprit la constante nécessité d'une critique rigoureuse des documents et de leur contextualisation, pour éviter de tomber dans le piège d'une trop grande empathie avec le sujet ou dans celui, tendu par le pasteur lui-même, de la construction des papiers Ferry en fonction de ses stratégies. Il faudra également toujours prendre garde de ne pas trop généraliser le cas messin, si spécifique en bien des points. Le questionnement appliqué au corpus de sources défini cherche surtout à déterminer une grille de lecture applicable à d'autres cas et enrichie par une vision comparatiste. Même si les monographies sont rares sur les pasteurs français de son temps, certains éléments épars permettent de savoir si l'exemple de Ferry est révélateur ou au contraire exceptionnel, partant du principe qu'il existe bien un clergé protestant, mais sans doute pas un « corps pastoral » français, dans la mesure où il s'agit plus probablement d'une somme d'individualités et de cas précis juxtaposés et que l'on peut comparer, sans considérer qu'il existe un groupe cohérent. Il est cependant possible de percevoir les pasteurs d'une même Église comme un « corps pastoral » et l'expression s'avère pertinente à l'échelle messine. Mais si l'on élargit le focus aux ministres français et francophones, il faudra se résoudre à évoquer plutôt une « société des pasteurs » dans laquelle, malgré le principe disciplinaire de la stricte égalité, il existe des codes, des hiérarchies, des solidarités et des réseaux, et au sein de laquelle Ferry tient une place qui lui est propre, sans doute assez loin de l'image simpliste du « chantre de l'irénisme » qu'on a gardée de lui. Nous chercherons à voir tout au long de cette étude si les conditions de l'exercice du ministère évoluent beaucoup au cours de la longue période d'activité du Messin. Dans cette perspective, il est évident que ces cinquante-huit années constituent un observatoire privilégié, de plus situées au cœur du régime de l'édit de Nantes. Surtout, une des principales hypothèses de départ, que nous chercherons à vérifier ici, est que le travail du pasteur est multiforme et d'une grande plasticité. S'il est en changement au cours du début du régime de l'édit de Nantes, c'est sans doute que l'on assiste au renforcement de la professionnalisation, avec des ministres toujours mieux et régulièrement formés, mais aussi à

une certaine forme de cléricatisation, avec la mainmise progressive des pasteurs sur des prérogatives qui ne leur revenaient pas forcément dès les origines de la Réformation. De ce fait, nous pouvons également considérer que la fonction pastorale est multiscale, c'est-à-dire qu'elle s'exerce à différentes échelles, bien évidemment liées entre elles, mais que nous pouvons tenter de dénouer pour mieux percevoir quels sont les enjeux professionnels et confessionnels du ministère. Nous pouvons ainsi nous demander s'il existe réellement des zones de la vie quotidienne des ministres qui soient totalement indépendantes de leur métier. Nous verrons enfin dans quelle mesure Ferry est représentatif du bouillonnement intellectuel et culturel du monde des pasteurs français de son temps. Contrairement aux analyses d'Émile-Guillaume Léonard, son statut d'érudit, de savant et d'homme de cabinet ne l'empêche pas d'apparaître comme un défenseur actif et engagé de sa communauté durant les temps de persécution, malgré son admiration pour le pouvoir royal et sa proximité culturelle et sociale (mais non théologique) avec certains dirigeants catholiques, notamment à la fin de sa vie.

Ces hypothèses de départ fixent un cadre qui pose le problème du cheminement du raisonnement. Pour des raisons de logique, et pour rompre tout à fait avec le risque de ne faire qu'une biographie de pasteur, le parti a été pris de ne pas suivre un plan chronologique. Cela pourra sembler confus dans certains cas et cela amènera nécessairement des redites, limitées le plus possible par un système de renvois d'un chapitre à l'autre. Ceux-ci pourront sembler nombreux pour le lecteur : une étude purement chronologique aurait toutefois amené elle aussi à procéder à de nombreuses répétitions d'un chapitre à l'autre. De plus, une telle méthode de travail n'aurait paradoxalement pas bien permis de percevoir les vraies variations diachroniques, puisqu'il aurait fallu aller du premier au dernier chapitre pour percevoir les différences sur certains points entre le début et la fin du ministère. La chronologie, fondamentale en histoire pour permettre la contextualisation, n'a cependant pas tout à fait été bousculée dans ce travail, puisqu'elle reste l'un des principes de la structuration interne des différents paragraphes. De plus, je propose en fin de volume une présentation succincte des événements importants survenus au cours de la vie de Paul Ferry qui permettra, tout au long du développement, de replacer les différentes données dans leur contexte¹⁹⁵. Pour répondre au mieux à la problématique de cette étude et pour éprouver l'hypothèse d'un travail multiforme et multiscale, il a semblé pertinent de structurer l'ensemble en trois parties étudiant l'action pastorale de Ferry à trois échelles différentes et elles-mêmes subdivisées en chapitres solidaires. La plus évidente de ces échelles est bien entendu celle de l'Église locale, à savoir

¹⁹⁵ Voir ci-dessous, annexe 1.

Metz. Malgré ses nombreux particularismes de ville rattachée tardivement et progressivement (1552-1648) et de ville triconfessionnelle, elle permet d'offrir un cadre d'observation intéressant, puisqu'il s'agit d'une communauté certes minoritaire, et de plus en plus au cours du XVII^e siècle, mais puissante, active et desservie le plus souvent par quatre pasteurs ordinaires qui président à tour de rôle un consistoire au sein duquel se nouent certaines intrigues. Le pasteur doit, dans ce cadre, exercer les fonctions les plus intimement liées à son statut, mais doit également faire œuvre de politique, d'apologète et de controversiste, tant auprès de ses fidèles qu'en direction de ses adversaires ou du pouvoir. Au-delà de l'échelle de Metz et du Pays messin, Ferry est également amené à jouer un rôle national, voire international, grâce à son exceptionnel réseau de correspondance et à la position géographique et institutionnelle de Metz, véritable interface entre les Églises françaises du royaume et celles du premier Refuge, créées par des Français ou des Wallons au XVI^e siècle en territoires protestants. Moins rayonnant sans doute que ce que l'historiographie messine a souvent voulu retenir de lui, Ferry intervient dans certains débats. Enfin, une troisième échelle d'analyse est possible, plus intime : il s'agit de voir dans la vie privée et dans des activités qui, à première vue, ne sont pas centrales dans l'exercice du métier de pasteur, les signes d'absence de frontière nette entre la vie officielle du pasteur et une hypothétique « vie privée », en réalité largement mise en scène dans l'optique de l'édification des fidèles. De même, les occupations normalement secondaires du pasteur, notamment ses travaux d'historiens, ne sont en aucun cas déconnectés de ses missions principales. Certains chapitres apparaîtront peut-être longs et peu synthétiques, mais il s'agit ici d'apporter des matériaux utilisables par les chercheurs à venir sur l'histoire de la société des pasteurs ou pour d'autres monographies qui utiliseraient une grille de lecture comparable. De la même façon, c'est à dessein que les paragraphes composant chaque chapitre sont étoffés et peu subdivisés, afin de ne pas hacher le raisonnement et de permettre au contraire d'apporter suffisamment de matière à la réflexion. Avant de débiter ces analyses proprement dites, il semblait indispensable d'ouvrir le propos de cette thèse par un chapitre situé en dehors de la structuration tripartite du raisonnement et dont le but serait l'étude des conditions d'accès à l'instruction et à la culture nécessaires pour entrer dans le métier de pasteur. Dans le cas de ce premier chapitre, l'accent portera donc sur la jeunesse et la formation du Messin, entre 1591 et 1611, afin de voir comment et en fonction de quelles stratégies on devient ministre de la Parole de Dieu en milieu réformé francophone, au début du XVII^e siècle.

C'est donc à partir d'un sujet qui pourrait sembler déjà connu et sur la base d'un corpus lui aussi déjà sollicité par l'historiographie que cette étude sera menée. Mais c'est avec de nouveaux questionnements et des problématiques renouvelées. Le but de cette thèse n'est pas d'offrir une biographie, ni même une simple monographie exhaustive, mais au contraire d'offrir une étude de cas à vocation comparatiste, de proposer une grille de lecture la plus complète possible pour l'étude de l'exercice du ministère pastoral et d'ouvrir ainsi des perspectives de recherches, sur la société des pasteurs français au temps du régime de l'édit de Nantes bien sûr, mais plus largement sur l'histoire confessionnelle messine, voire française, au XVII^e siècle.

Chapitre 1

Jeunesse et formation d'un pasteur : Paul Ferry avant son accession au ministère (1591-1611)

Étudier le ministère de Ferry constitue le cœur de cette étude et le fil conducteur des chapitres suivants. Il apparaît cependant indispensable de se pencher, en guise d'ouverture à cette analyse, sur la jeunesse et la formation d'un futur pasteur, afin de bien comprendre les mécanismes sociaux, culturels et familiaux qui ont pu conduire Ferry à s'engager dans la carrière pastorale. En effet, la formation académique et l'insertion dans un milieu confessionnel ont pu jouer un rôle essentiel dans la façon dont il exerce ensuite le ministère et permettra de comprendre certaines de ses stratégies ultérieures. Il faut pour cette raison prendre en compte les contextes messin, communautaire et familial dans lesquels le jeune homme a grandi, s'est construit et forgé une identité qui l'a mené à ce choix : les signes avant-coureurs sont relativement nombreux, mais ils sont contrebalancés par des signes contradictoires, comme des refus d'étudier ou du temps consacré à écrire un roman d'amour. L'orientation professionnelle de Ferry est sans doute due à des prédispositions culturelles, intellectuelles et, avant tout, spirituelles : c'est en tout cas ce qui ressort de nos sources, même si celles-ci émanent presque exclusivement du jeune homme lui-même, tant sur le moment que de façon reconstruite *a posteriori*. Elle peut également s'expliquer par des considérations sociales et des ambitions professionnelles, mais aussi par un parcours scolaire et universitaire

adapté. Au cours de ces années de formation, Paul Ferry écrit et ses œuvres sont parvenues jusqu'à nous : leur analyse permet de compléter ce tableau préliminaire. Il faut conserver le recul suffisant pour éviter de tomber dans les pièges d'une certaine téléologie inhérente à « l'illusion biographique » jadis dénoncée par Pierre Bourdieu¹. De même, il serait dangereux de ne voir ses études qu'à la lumière de son choix de carrière, en le considérant comme un aboutissement obligatoire. Mais il serait tout aussi vain d'occulter totalement la formation intellectuelle et l'entourage du jeune Ferry comme facteurs potentiels de l'épanouissement de sa vocation.

I. L'environnement familial et communautaire du jeune Paul Ferry

La jeunesse de Paul Ferry, au cours des années 1590 et 1600, se déroule dans un contexte géopolitique, ecclésiastique et familial très particulier. En effet, Metz occupe, tant dans le royaume de France qu'au sein des Églises réformées de France, une position tout à fait originale qui a forgé une identité messine au jeune homme. Issu de familles de notables protestants de la ville, Ferry a bénéficié d'un environnement favorable à l'éclosion d'une vocation pastorale.

1. Metz dans la seconde moitié du XVI^e et au début du XVII^e siècle : une situation géopolitique originale

La ville de Metz compte environ 20 000 habitants aux XVI^e et XVII^e siècles, ce qui en fait une cité relativement peuplée et importante². Située à un carrefour entre pays francophones et germanophones, sur la Moselle, elle permet de contrôler un point hautement stratégique, tant du point de vue économique que militaire. Intégrée à l'Empire depuis le X^e siècle, bien que de langue romane, Metz est sous la souveraineté directe de son évêque, mais s'en émancipe progressivement, jusqu'à devenir, à partir du XIII^e siècle, une république indépendante et une ville libre d'Empire (*freie Reichsstadt*)³. La ville est alors dirigée par des

¹ Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », art. cité.

² Pour cette partie, on peut se référer à la bibliographie générale concernant Metz et la Lorraine. Le meilleur ouvrage reste celui dirigé par François-Yves LE MOIGNE, *Histoire de Metz*, ouvr. cité.

³ Cet « âge d'or » messin a notamment été étudié dans la thèse classique de Jean SCHNEIDER, *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, Georges Thomas, 1950, XXVII-606 p.

magistrats qui lui sont propres, choisis au sein du patriciat, regroupé dans des « Paraiges »⁴. À la tête de ce petit État, le Maître-Échevin, entouré d'un conseil et des Treize qui jugent au criminel, dirige une juridiction souveraine qui s'étend sur la cité et le Pays messin, ensemble de plusieurs dizaines de villages des alentours. La suzeraineté de l'empereur est alors assez lointaine et l'esprit d'indépendance très fort. Les principaux adversaires traditionnels de la république sont le duché de Lorraine et l'évêque de Metz. Ce dernier, chassé de la ville, s'est taillé une principauté, l'Évêché, dont la capitale est Vic-sur-Seille. Le royaume de France et l'Empire restent deux voisins inquiétants, bien qu'encore assez lointains.

À partir du début du XVI^e siècle, la république entre en crise, pour plusieurs raisons⁵. L'avancée des grands princes territoriaux constitue une menace grave pour un petit État isolé. Ainsi, dès la fin du XV^e siècle, le conflit entre René II de Lorraine et Charles le Téméraire a des conséquences sur Metz et la cité montre des difficultés croissantes à assurer sa défense. De plus, les Paraiges sont profondément affaiblis, tant du point de vue politique que du point de vue familial et même génétique : les lignages s'étiolent et les magistratures sont de plus en plus irrégulièrement pourvues. La chronique du célèbre Philippe de Vigneulles est un des témoignages les plus remarquables sur cette atmosphère, notamment au début des années 1520⁶. L'arrivée en ville des idées luthériennes accélère le processus de déliquescence de la république et jette littéralement la cité dans les bras d'un prince plus puissant. Dans les années 1540, l'empereur Charles Quint semble être le mieux placé pour faire figure de protecteur : il est le suzerain légitime et tente de faire participer davantage Metz aux institutions impériales qui sont en cours de réforme. Il visite la ville en 1540 et tente de mettre un terme au bouillonnement réformé en 1543, en envoyant son conseiller Boisot qui interdit tout autre culte que le catholique. Mais, quelques années plus tard, c'est vers Henri II, le roi de France, que des notables messins se tournent, avec l'aide de princes protestants. Forgeant une alliance que certains ont pu dénoncer comme étant contre nature, ces dirigeants signent en 1551 et 1552 les traités de Lochau et Chambord qui établissent une situation juridiquement bancal, mais qui devait se prolonger : Henri II devient « vicaire d'Empire » et, à ce titre, protecteur et puissance militaire occupante de trois villes libres impériales, ainsi que leurs plats-pays respectifs : Metz, Toul et Verdun. Précédé d'une semaine par Anne de Montmorency, le roi

⁴ Sur les institutions de la république messine, le point le plus récent est fait par Florent ROEMER, *Les institutions de la République Messine*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, 224 p.

⁵ Sur cette période, voir Martial GANTELET, « Entre France et Empire, Metz, une conscience municipale en crise à l'aube des temps modernes (1500-1526) », *Revue historique*, n° 617, 2001, p. 5-45 ; et Bernard VIGNERON, *Le dernier siècle de la république de Metz*, Paris, Éditions du Panthéon, 2010, 306 p.

⁶ Charles BRUNEAU (éd.), *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, Metz, SHAL, 4 vol., 1927-1933.

pénètre sans coup férir dans Metz, jusque là surnommée « la Pucelle » pour sa capacité prétendue à repousser les assaillants et les étrangers qui voudraient y pénétrer. Ce 18 avril 1552 est une date essentielle dans l’histoire messine : il s’agit de la fin de fait de la république messine. Cette dernière survit, certes, mais devient peu à peu une fiction juridique de moins en moins respectée par une puissance protectrice française qui se fait souveraine⁷. Charles Quint en personne échoue à la fin de l’année et en janvier 1553 à reprendre la ville dont la défense est confiée au duc de Guise. Ce dernier remodèle profondément le paysage urbain de Metz et rationalise le système de fortifications. Le vieil empereur n’a d’autre choix que d’abandonner à son ennemi français le contrôle des trois villes épiscopales francophones. Le traité de Cateau-Cambrésis en 1559 confirme la situation, mais ce n’est qu’en 1648, avec le traité de Münster, que « les Trois-Évêchés », comme il est désormais convenu de les appeler, passent légalement sous la souveraineté pleine et entière du roi de France.

Pendant quatre-vingt-seize ans, Metz se trouve donc dans une situation très particulière. Légalement, il s’agit toujours d’une ville libre d’Empire, régulièrement convoquée aux diètes (*Reichstagen*). En théorie, les bourgeois de Metz peuvent faire appel des jugements rendus dans la cité à la haute juridiction de Spire (*Reichskammergericht*). Mais l’avancée des Français en ville est très rapide et Metz fait figure de poste avancé du royaume dans l’Empire, au sein d’une véritable mosaïque de souverainetés. La cité est donc une enclave et une interface entre le royaume et l’extérieur, pouvant servir de base à une future extension (fig. 3). Plusieurs institutions contrôlées par le roi prennent place dans la cité et privent progressivement le Magistrat de ses prérogatives⁸. Les principaux agents de cette « francisation » de la ville dès les origines de l’occupation sont le gouverneur militaire ou, en son absence, son lieutenant, ainsi que le « Président à la justice », personnalité chargée d’examiner les cas opposants les bourgeois aux soldats de la garnison. Dès 1556, l’évêque de Metz vend ses droits théoriques de souveraineté sur la cité et laisse la voie libre aux agents du roi pour la nomination du Magistrat, élargi très rapidement aux bourgeois qui ne sont pas membres des Paraiges⁹.

⁷ Gaston ZELLER, *La réunion de Metz à la France...*, ouvr. cité ; Christine PETRY, « Faire des sujets du roi « ... », ouvr. cité.

⁸ Je ne pourrai dans ce cadre que présenter les principales étapes de ce processus. Outre les travaux cités ci-dessus (note 7), voir Gaston ZELLER, « Fragments inédits de chroniques messines (1553-1557) », *Annuaire de la SHAL*, t. 33, 1924, p. 207-263 et, du même, « Un mémoire de la fin du XVI^e siècle sur les institutions de Metz », *Annuaire de la SHAL*, t. 35, 1926, p. 155-197.

⁹ Cette cession de 1556 a suscité une querelle historiographique entre Martin Meurisse et Paul Ferry dans les années 1640. Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. b.



Figure 3 : position géopolitique de Metz au XVII^e siècle.
Source : Georges DUBY (dir.), *Atlas historique*, Paris, Larousse, 1987, p. 124.

En 1559, les Messins sont réputés régnicoles en France et l'intégration au royaume semble accélérée. Pourtant, la période des guerres de Religion retarde le processus¹⁰. L'instabilité du pouvoir royal laisse quelque répit à Metz et l'illusion de l'indépendance politique. La cité semble en effet relativement épargnée par les effets désastreux des guerres civiles et le Magistrat retrouve un rôle important. Toutefois, l'homme fort reste le gouverneur, notamment lorsqu'il s'intéresse de près à la situation messine : c'est le cas dans les années 1560 avec le maréchal de Vieilleville, qui parvient à imposer la construction d'une citadelle destinée à abriter une partie de la garnison. Dotée de son propre gouverneur, cette forteresse apparaît aux Messins autant destinée à protéger la ville d'une invasion étrangère qu'à prévenir une rébellion des bourgeois. Les Français ont ainsi réussi à imposer leur marque sur la ville, y compris d'un point de vue urbanistique : on le voit très bien sur la gravure que réalise, vers 1575, Franz Hogenberg (fig. 4).

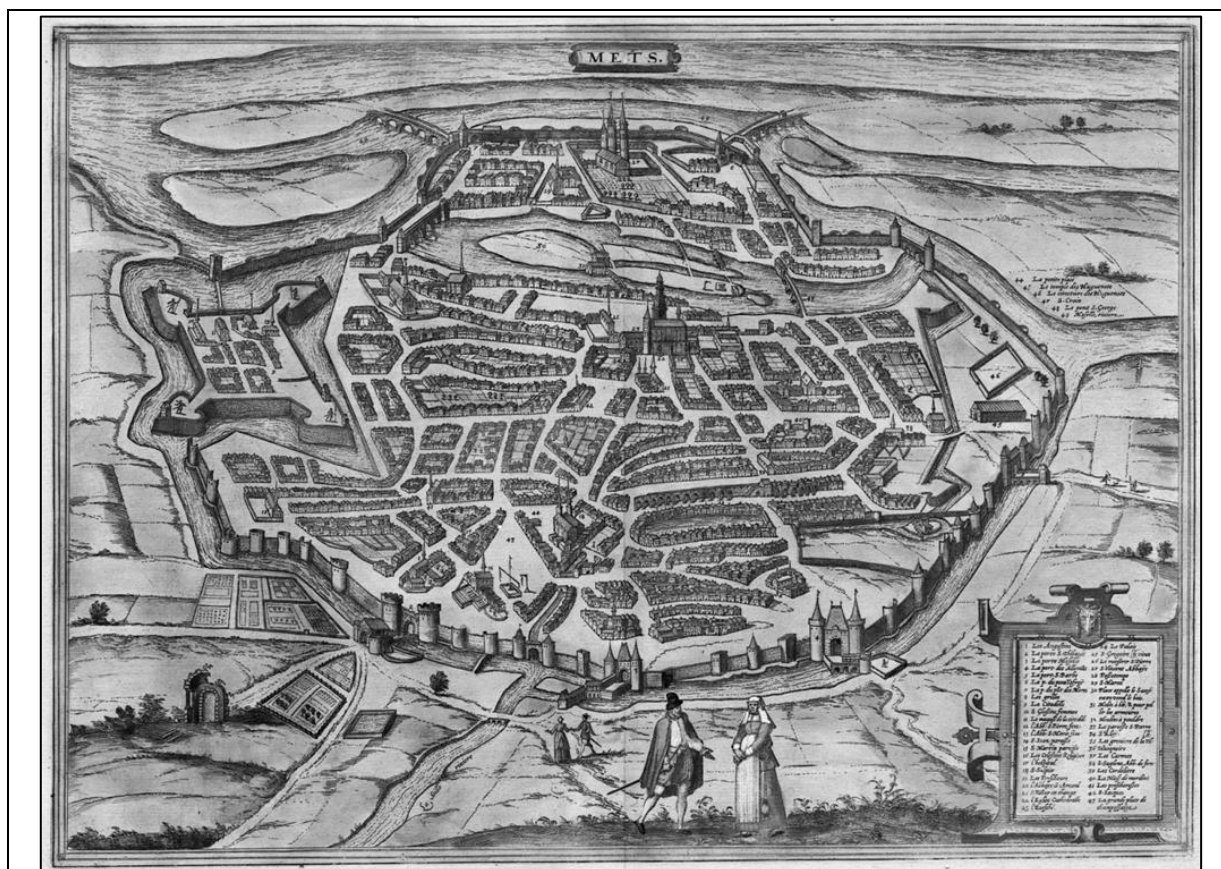


Figure 4 : plan représentant la ville de Metz vers 1565. On y trouve un temple et un cimetière réformés à l'intérieur des murs, dans le « Retranchement de Guise ». Ce temple est détruit en 1569. Plan exécuté par Franz Hogenberg vers 1575. Gravure sur cuivre. Exemplaire mis en couleurs. Source : BM Metz, collections patrimoniales.

¹⁰ Sur la situation de Metz dans les guerres de Religion et sur les relations interconfessionnelles durant cette période, je me permets de renvoyer à mon travail, *Les protestants de Metz...*, mémoire cité. Quelques passages ont été publiés : « Les protestants de Metz et le pouvoir royal au temps des Guerres de Religion (1559-1598) », *Le Pays Lorrain*, t. 87-3, 2006, p. 203-216 ; « Le poids politique des réformés dans la ville de Metz au temps des Guerres de religion (1559-1598) », *Annales de l'Est*, n° 1, 2007, p. 313-326.

Bien qu'il soit toujours nécessaire de se méfier des vues et plans de villes réalisés à cette époque, ce document semble en concordance avec ce que l'on sait du paysage messin vers 1565. On y voit bien entendu le réseau serré d'églises paroissiales, traditionnel depuis plusieurs siècles, mais aussi deux grandes nouveautés : la citadelle construite dans ces années 1560 donc, et le temple réformé utilisé de 1561 à 1569. Même s'il ne faut pas se fier à l'échelle du plan, il est indiscutable que la forteresse impressionnait tant les Messins que les étrangers. Désormais poste avancé de la France au contact de l'Empire et de la Lorraine, Metz devient en quelques années à peine un point d'ancrage indispensable.

À partir des années 1580, quelques textes législatifs commencent à présenter le roi de France comme « souverain » en plus de son statut, seul officiel, de « protecteur ». Mais les troubles ralentissent cette évolution sémantique et politique. Metz refuse toutefois de passer sous le contrôle de la Ligue et reste fidèle au pouvoir monarchique, se ralliant ainsi à Henri IV dès le début de son règne en 1589. La confirmation rapide des privilèges de la cité est une des récompenses de cette soumission. Le roi ne manque jamais une occasion de gagner du terrain : en 1592, lorsqu'il rétablit les protestants dans les magistratures dont ils étaient exclus depuis l'édit de Nemours de 1585, il en profite pour créer deux nouvelles charges qui assoient la présence royale. C'est ainsi qu'apparaissent un adjoint au Président, Denis Le Bey de Batilly, mais aussi et surtout un procureur général du roi, en la personne du très influent notaire Pierre Joly¹¹. Ces institutions préfigurent très nettement celles d'un Parlement et il est question d'une telle chambre à Metz dès le début des années 1600. La visite d'Henri IV à Metz en 1603, afin de régler un conflit grave entre le lieutenant Saubole et les bourgeois, est un moment décisif dans l'avancée de la souveraineté française sur la ville : son entrée est clairement celle d'un roi et non celle d'un simple protecteur¹². Mais certains conseillers du roi l'appellent à rester prudent dans cette cité à la puissante tradition d'indépendance. Dans ses *Économies royales*, Sully évoque ainsi en cette occasion

¹¹ Sur ce personnage, par ailleurs oncle maternel de Paul Ferry, voir François-Michel CHABERT, « Étude biographique. Pierre Joly, seigneur de Bionville, procureur-général ès-ville de Metz et Pays Messin », dans F. BLANC (éd.), *Metz littéraire en 1854*, Metz, Imprimerie Blanc, 1854, p. 61-71.

¹² Un livret a été édité en 1610 pour commémorer l'événement : *Voyage du roy à Metz, l'occasion d'iceluy : Ensemble les signes de resjouissance faits par ses habitans pour honorer l'entrée de Sa Majesté*, s.l. [Metz], Abraham Fabert, 1610, in-4°, 72 p. Cet ouvrage est notamment présenté par Danièle THOMAS, « Henri IV à Metz en 1603. Le Voyage du roi imprimé par Abraham Fabert », *Cahiers Élie Fleur*, n° 10, 1994, p. 49-77 ; et Benoît CHARENTON, « Le Voyage du Roy à Metz (1610) », *50 Sept*, n° 14, 2010, p. 48-55. Sur le voyage d'Henri IV, voir par exemple Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Henri IV à Metz », *XVII^e Siècle*, n° 19, 1953, p. 129-144. Sur les séjours royaux à Metz, voir Anne MOTTA, *Les visites royales françaises à Metz du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Yves LE MOIGNE, Université de Metz, 1991, 126 p.

« les affaires de Mets, lesquelles il faut traicter bien delicatement, à cause qu'estant Ville d'Empire si il venoit à la perdre [il n'aurait] jamais droict de la redemander [...] & partant demeuroit il resolu d'executer tout cela sans aucun retardement, nonobstant les mauvais chemins qui luy rendoient à son advis une Cour bien crottée »¹³.

Malgré l'ironie sur le peu de commodités trouvées pour voyager à Metz, surtout au mois de mars, il apparaît clairement que le roi et ses proches savent qu'il faut agir prudemment. Ils font donc le choix de continuer à progresser lentement afin d'asseoir le pouvoir français. Dès cette période, les appels à Spire deviennent impossibles dans les faits et l'installation d'un Parlement et de bailliages est déjà dans l'air du temps : après une vaste campagne de recherche historique pour justifier les droits français sur la Lorraine en général et Metz en particulier, ce projet est suivi d'effets entre 1633 (Parlement) et 1640 (bailliages), soit bien avant les traités de Westphalie qui annexent légalement les Trois-Évêchés au royaume.

Bien que la monarchie ait développé son influence au point de devenir souveraine à Metz dans les faits avant qu'elle ne le soit en droit, les rois de France ont agi en ville, notamment au temps des guerres de Religion, avec une grande prudence, afin de ne pas perdre une place qui devenait stratégique pour eux et sur laquelle leur pouvoir était encore mal établi et récent. C'est ainsi que les Messins ont joui, dans certains domaines, d'un calme relatif et d'une certaine autonomie. La situation confessionnelle est ainsi unique à Metz. Certains des particularismes messins subsistent même après 1648 : c'est ainsi que les ecclésiastiques catholiques de Metz ne députent pas aux assemblées du clergé français et que l'Église réformée de la ville n'appartient pas aux institutions nationales et provinciales françaises¹⁴.

2. L'Église réformée de Metz : une communauté particulière

À Metz, depuis les années 1560, les catholiques doivent coexister avec deux minorités qui rompent leur hégémonie pluriséculaire : les juifs et les réformés. Aucune autre ville de cette taille ne connaît un tel triconfessionnalisme en France. Expulsés de Metz au Moyen Âge, les juifs sont de retour depuis 1564 et reconnus par le pouvoir royal en 1567,

¹³ Cité d'après l'édition de 1628 à Amsterdam (2^e partie, p. 84-85) par Danièle THOMAS, « Henri IV à Metz en 1603... », art. cité, p. 54.

¹⁴ L'indépendance de l'Église réformée de Metz par rapport aux institutions ecclésiastiques françaises est un des points que j'ai abordés dans « Les pasteurs et la réunion des Églises... », art. cité. Voir également ci-dessous, chapitre 6, paragraphe I.

malgré leur interdiction théorique du royaume¹⁵. Ils sont relativement peu nombreux dans les années 1590, moins d'une centaine, mais constituent une communauté particulièrement structurée. Depuis 1595, ils bénéficient d'une très large autonomie judiciaire. Même si les sources ne les montrent jamais au contact des catholiques, et encore moins des protestants, leur présence est très importante pour la vie commerciale et artisanale, notamment grâce à leur capacité à prêter de l'argent et à entretenir la garnison¹⁶. Leur réclusion est cependant accentuée en 1614 avec le confinement dans la paroisse Saint-Ferroy sur ordonnance du gouverneur, le duc d'Épernon.

La communauté réformée pose, elle, d'autres problèmes à Metz¹⁷. Il est difficile de dater avec précision sa constitution. Dès 1519, les idées luthériennes parviennent en ville et ont de l'audience dans quelques cercles humanistes, comme celui de Corneille Agrippa de Nettesheim. Dans les années 1520, le bouillonnement de la Réforme touche Metz, de façon parfois confuse et, dans certains cas, sans lien évident avec le luthéranisme¹⁸. Mais la ville est profondément marquée par les passages en 1525 de Guillaume Farel et, surtout, de Jean Le Clerc. Ce dernier, cardeur de laine meldeois réfugié à Metz, se rend coupable en juillet 1525 d'actes d'iconoclasme et est brûlé vif en place publique après jugement par le Magistrat. Les historiens évaluent en général à environ cinq cents le nombre de sympathisants des nouvelles idées au cours des années 1530, mais, en l'absence de sources réellement fiables, il est très difficile de s'avancer. Ces hommes et ces femmes sont immédiatement coupés du reste de l'espace lorrain, puisque, hormis quelques communautés dans des principautés d'Empire comme celle de Salm, les protestants font l'objet de persécutions actives et régulières dans le duché de Lorraine : ils sont donc assez rares et en tout cas très discrets et relativement déconnectés du pôle messin¹⁹. Au contraire, le duché de Lorraine devient une tête de pont pour la reconquête catholique dès les années 1550-1560.

¹⁵ Voir la bibliographie et quelques éléments sur les juifs à Metz au XVII^e siècle ci-dessous, chapitre 4, paragraphe I. 2.

¹⁶ Une étude particulière serait souhaitable sur les relations entre les trois communautés, et notamment entre réformés et juifs dont certains centres d'intérêt, comme on le sait par ailleurs, sont parfois proches.

¹⁷ L'historiographie de la Réforme à Metz est assez importante, mais est restée locale pour des raisons déjà exposées en introduction générale.

¹⁸ Sur ce sujet, voir surtout Bernard ROUSSEL, « Les premières dissidences religieuses du XVI^e siècle à Metz (Hiver 1523 – Été 1525) », dans Louis CHÂTELLIER (éd.), *Les Réformes en Lorraine (1520-1620)*, Nancy, PUN, 1986, p. 11-45.

¹⁹ Voir en dernier lieu Hugues MARSAT, « Jean Errard, entre loyauté dynastique et engagement confessionnel. En guise d'introduction à l'étude des calvinistes lorrains », *Bulletin de la SHPF*, t. 153-1, 2007, p. 9-20 ; Hugues MARSAT, « Frontière et protestantisme. Le cas campano-lorrain aux XVI^e-XVII^e siècles », *Annales de l'Est*, n^o spécial, 2009, p. 297-315. Voir également Louis CHÂTELLIER (éd.), *Les Réformes en Lorraine...*, ouvr. cité.

Si l'on suit la terminologie calviniste, l'Église réformée de Metz est réellement « plantée » en 1542-1543 et « dressée » entre 1558 et 1561. C'est en effet avec le second passage en ville de Guillaume Farel que les sympathisants de la Réforme se structurent et, surtout, passent à une théologie que l'on pourrait qualifier, non sans quelque anachronisme, de « calviniste ». Farel est alors un homme bien plus important que lors de sa première (et courte) visite de 1525. Il est désormais un réformateur influent, proche de Calvin et à l'origine de divers ralliements, notamment la ville de Neuchâtel en 1530 ou les Vaudois en 1532. Les conditions de sa venue sont complexes²⁰. Il semble avoir répondu à un appel des protestants de la ville réclamant la liberté de culte, favorisés dans cette demande par l'arrivée à la charge de maître-échevin d'un des leurs, Gaspard de Heu. La prédication de Farel débute dès août 1542, en ville, parfois dans des jardins et toujours devant une assistance nombreuse. Dès octobre, une partie du Magistrat qui lui est hostile parvient à obtenir son éloignement à Montigny, à quelques lieues, puis à Gorze à partir de Noël. Il poursuit sa prédication et participe à l'obtention, pour les réformés de Metz, de la liberté de culte en mars 1543, dans la ville. Un pasteur, Watrin Dubois, est ainsi autorisé à prêcher dans la chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas. Mais, pour des raisons politico-militaires, Farel est obligé de quitter précipitamment Gorze et la reconquête catholique débute aussitôt. Dès octobre 1543, Charles Quint envoie à Metz un de ses conseillers, Charles Boisot, qui prend des mesures confirmées par une ordonnance locale créée aux carrefours, un « huchement » des Treize interdisant formellement toute autre pratique religieuse que le catholicisme. Comme après la vague de répression de 1525, le protestantisme messin tombe dans la clandestinité et les sources se font plus rares et moins fiables.

L'arrivée des Français en 1552 semble à première vue ne rien changer à la situation confessionnelle messine : les réformés continuent, selon toute vraisemblance, à pratiquer leur culte secrètement. Pourtant, la nouvelle donne géopolitique change tout au sort de l'Église « plantée », au point de créer des conditions idéales pour la « dresser ». En effet, c'est avec l'aide de princes protestants allemands que le roi s'est immiscé dans la vie messine : il ne faut donc pas les irriter et la politique répressive d'Henri II contre les hérétiques n'est ainsi pas appliquée dans son intégralité à Metz. La correspondance de Calvin et de la ville de Strasbourg montre que le sort des réformés de la cité ne laisse personne indifférent et que des

²⁰ Il n'est malheureusement pas possible d'entrer ici dans les détails, mais de nombreuses indications sont à retrouver dans l'édition en cours des œuvres complètes de Farel. Voir notamment Guillaume FAREL, *Traité messins, Tome 1, Oraison très dévote 1542, Forme d'Oraison 1545*, textes établis par Reinhard BODENMANN et Françoise BRIEGEL, annotés par Olivier LABARTHE, Genève, Droz, 2009, XXXIII-411 p.

pressions s'exercent dès la fin des années 1550 pour qu'un culte libre soit autorisé. À partir de 1558, divers prédicateurs, comme François Peintre, dit La Chapelle, ou Villeroche, arrivent en ville et c'est à la fin de cette année ou au début de 1559 que s'installe le premier pasteur ordinaire de l'Église de Metz, Peter van Ceuln, connu sous son nom francisé de Pierre de Cologne. Il est alors probable qu'un consistoire se réunisse régulièrement et qu'un culte soit établi de façon semi-clandestine sous la protection d'un noble du Pays messin, le sieur de Clervant, le plus souvent sur les terres de celui-ci (Montoy ou Courcelles)²¹. La mort inopinée d'Henri II ouvre une période confuse. Alors que les réformés s'attendaient à asseoir leur position, le jeune François II, conseillé par ses oncles de la famille de Guise, s'attaque aux protestants français en général et messins en particulier : il leur ordonne, par des lettres patentes du 5 octobre 1559, de se convertir ou de quitter la ville, ce qui pousse les principaux notables de la jeune Église à se réfugier à Strasbourg, Heidelberg ou Deux-Ponts. Finalement, les réformés peuvent rentrer à la mort du jeune roi l'année suivante : la régence de Catherine de Médicis pour son fils Charles IX ouvre en effet une période plus favorable à la coexistence et cette politique nationale trouve un relais messin en la personne du gouverneur de Vieilleville.

L'année 1561 est celle de tous les succès pour l'Église réformée de Metz. Grâce à une conjonction de facteurs favorables, et sans doute en contrepartie de leur accord pour la construction de la citadelle vivement désirée par le gouverneur, les réformés obtiennent deux lieux de culte successifs²². Le 25 mai a lieu le premier culte public, dans l'église Saint-Privat, à quelques lieues des murs de la cité. Enfin, le 14 décembre 1561, après quelques semaines de travaux, le premier temple *intra muros* est inauguré, dans le « Retranchement de Guise », réalisé en 1552 pour la défense de la ville contre le siège de Charles Quint. C'est à cette époque que s'ouvrent les premiers registres d'état-civil des réformés, complétant ainsi toutes les caractéristiques d'une Église pleinement « dressée »²³. Le début des années 1560 est un temps d'apogée pour les huguenots messins, bien qu'il soit de courte durée. À partir de ce moment, et sans doute jusque dans les années 1600, ils représentent environ la moitié des 20 000 habitants de la cité²⁴. C'est au cours de cette période que l'un des leurs, Jean

²¹ Sur ce personnage, voir Roger MAZURIC, « Claude Antoine de Vienne, Sieur de Clervant », *Annuaire de la SHAL*, t. 68, 1968, p. 83-152.

²² Voir ci-dessous, figure 7.

²³ Ce registre, qui renseigne les baptêmes et mariages entre 1561 et 1566, est parvenu jusqu'à nous. AC Metz, GG 236.

²⁴ Le point sur cette part des réformés dans la population messine : Julien LÉONARD, *Les protestants de Metz au temps des Guerres de religion...*, mémoire cité, p. 15-27.

Braconnier, accède à deux reprises à la charge de Maître-Échevin (1561-1562 et 1566-1567). En 1564, le frère de Coligny, d'Andelot, vient se marier en grande pompe à Montoy, chez Clervant, et assiste à plusieurs reprises au prêche dans le temple du Retranchement. Enfin, en 1565, c'est à Metz que le vieux Farel offre son dernier voyage et il y est accueilli par une foule nombreuse et reconnaissante. Toutefois, la situation se dégrade très rapidement : dès 1567, les réformés s'aliènent les autorités militaires royales en préparant un projet de prise de la citadelle au cours de la seconde guerre civile française. Le projet échoue et les Messins finissent par se réconcilier, mais la suspicion pèse désormais sur les protestants, même s'ils restent constamment fidèles au roi à partir de cette date. En 1569, au cours d'un de ses voyages dans son royaume, Charles IX passe plusieurs semaines en ville : dès le mois de février, le culte est suspendu, au prétexte qu'il ne peut se dérouler dans une ville où réside la cour. Durant ce séjour, le souverain apprend la victoire des catholiques à Jarnac : il en profite alors pour faire raser le temple du Retranchement et signer, le 6 avril, un édit interdisant formellement toute autre religion que le catholicisme dans le Pays messin.

Avec l'édit d'interdiction de 1569 s'ouvre une période confuse, au cours de laquelle les réformés jouissent tantôt d'une semi-clandestinité, tantôt de lieux autorisés pour leurs mariages et baptêmes : des villages comme Montoy, Courcelles, Burtoncourt, dans le Pays messin ou à proximité, servent ainsi de refuges temporaires. Des pasteurs vivent toujours dans la région et permettent de maintenir l'Église vivante, même s'il est difficile de dire si un consistoire subsiste. Le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572 n'a aucune incidence à Metz : bien que les protestants soient exclus du Magistrat, ils restent des bourgeois de la ville impliqués dans la vie municipale. Ainsi, les solidarités traditionnelles transcendent souvent la fracture confessionnelle en formation. Certes, les clergés des deux camps mènent la lutte, mais, au niveau des fidèles, la coexistence pacifique est la règle, même dans les temps difficiles de persécution. En 1576, les réformés messins reprennent espoir, puisqu'ils sont inclus dans les dispositions suivant la paix de Monsieur : ils ont ainsi le droit de bâtir un temple en pleine ville, rue de la Chèvre, et y pratiquent leur culte à partir de novembre. Cet exercice est toutefois de très courte durée, puisqu'il est interdit dès février 1577. C'est alors le retour à la situation précaire des années 1569-1576. Des pasteurs comme Nicolas François, Jean Tenans, Jean Gardesy²⁵, La Chasse, passent par Metz et y restent parfois quelque temps, sans être trop inquiétés. Paradoxalement, c'est avec le terrible édit de Nemours de 1585 que la situation commence à s'améliorer pour les réformés. Certes, ils sont en théorie totalement

²⁵ Sur ce personnage, voir A. BERBUS, « Le pasteur Gardesi », *Bulletin de la SHPF*, t. 43, 1894, p. 651-654.

interdits et bannis s'ils persistent dans leur foi. Mais, à Metz, ils deviennent indispensables tant au pouvoir municipal qu'au pouvoir royal, car ils empêchent le basculement de la ville dans le camp de la Ligue. Alors qu'ils sont exclus du Magistrat, on les voit participer financièrement et politiquement aux efforts de la ville pour rester dans le camp royal²⁶. Leurs pasteurs, comme l'ancien carme François Buffet, ou François de Combles, doivent certes s'exiler un temps après 1585, mais des ministres reviennent à partir de 1589, notamment Simon Collot. Ce dernier est très apprécié par sa communauté, car, plusieurs décennies plus tard, Jacques Ferry rapporte à son fils Paul qu'il était un des meilleurs prédicateurs du royaume²⁷. Cette affirmation est toutefois à modérer si l'on tient compte de l'altération des souvenirs du vieil homme et de la volonté de Paul Ferry de présenter sous le meilleur jour possible celui qui l'a baptisé le 27 février 1591...

L'avènement d'Henri IV en 1589 est très rapidement suivi d'une reconnaissance officielle par la cité messine. Dès lors, les réformés reviennent petit à petit sur le devant de la scène et obtiennent, bien que très lentement, des améliorations de leur sort.



Figure 5 : représentation des ruines du lieu-dit « La Fosse-au-Serpent ». C'est dans une maisonnette à proximité de ce lieu que les réformés tenaient leurs prêches au cours des périodes de semi-clandestinité des années 1590. Paul Ferry y fut baptisé en février 1591.

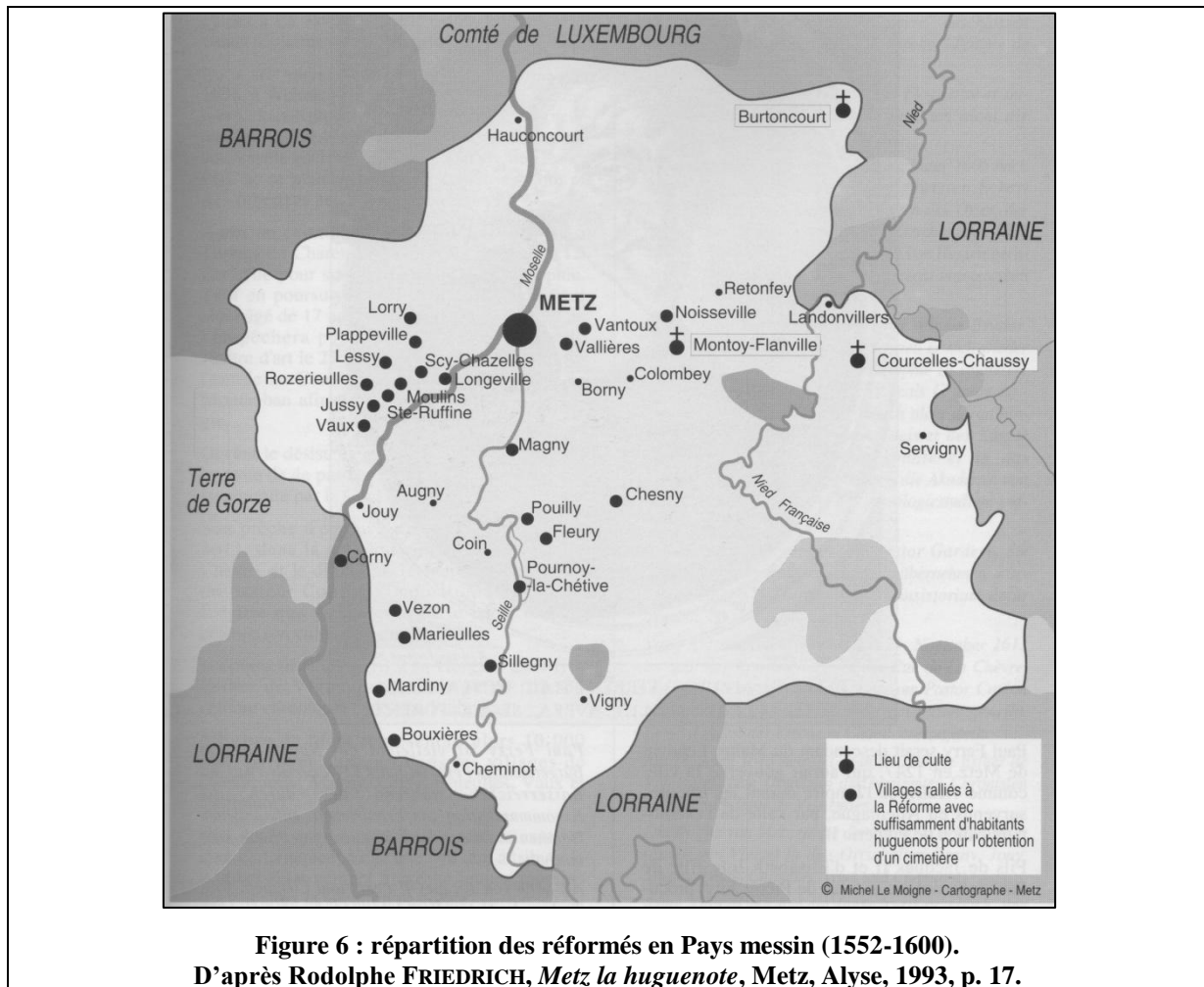
Gravure de Claude Chastillon, vers 1615.

Source : BM Metz, MUT 279. Cette gravure est tirée de l'œuvre de l'artiste, *Topographie françoise ou representations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines & vestiges d'antiquitez du royaunate de France*, Paris, J. Boisseau, 1641.

²⁶ L'engagement contre la Ligue des protestants est évident. Il est particulièrement visible dans une chronique des événements rédigée par le pasteur Buffet. Ernest DE BOUTEILLER (éd.), *Chronique de Buffet...*, ouvr. cité.

²⁷ BPF, ms 774, année 1589, § 14.

En 1590, ils reprennent le culte dans des lieux à proximité des murailles de la ville, comme La Horgne ou le lieu-dit « La Fosse-au-Serpent » (fig. 5)²⁸. On se rend compte à l'observation de la gravure de Chastillon que ce lieu était assez mal adapté aux contraintes cultuelles. Mais ce qui compte alors pour les protestants, c'est de pouvoir s'assembler près de la ville. Dans le Pays messin, les réformés s'organisent également et parviennent à s'installer durablement dans certains villages (fig. 6).



La complaisance des autorités royales est alors totale, puisque le lieutenant du gouverneur, Saubole, autorise les calvinistes à célébrer une victoire d'Henri IV à La Horgne, alors que les catholiques chantent un *Te Deum* en grande pompe, preuve que la reconnaissance de l'exercice du culte réformé est quasiment officielle. Des lettres patentes du 23 mai 1592, écrites de Senlis par le roi, révoquent officiellement l'application de l'édit de 1585 à Metz et permettent donc avant tout une réintégration des protestants dans le Magistrat, ce qui

²⁸ Voir également ci-dessous, figure 7, pour la localisation du lieu.

s'accompagne également de l'accession de deux notables réformés à de nouveaux postes liés à la justice royale. Mais le culte n'est toujours pas officiellement libre en ville. Les protestants s'en contentent quelques années et peuvent désormais librement prêcher, célébrer la cène, prêcher, baptiser, marier et enterrer leurs morts. Des pasteurs ordinaires s'installent à nouveau : François de Combles, Jean Chassanion, dit La Chasse, Étienne Mozet et François Buffet, sont les quatre premiers dans les années 1590. Tout laisse croire que, désormais, l'Église réformée reprend une vie interne normale, avec la tenue hebdomadaire d'un consistoire, des élections régulières d'anciens (une dizaine pour la seule ville) et de diacres (quatre, et peut-être huit avec ceux des villages), la tenue de trois prêches par semaine (les matins des mercredis, vendredis et dimanches) et d'un catéchisme les dimanches après-midi. D'après des notes postérieures de Ferry, c'est au cours des années 1592 et 1593 que l'Église de Metz, toujours indépendante des Églises réformées de France, se dote de sa propre confession de foi et de sa discipline, même s'il précise qu'elles sont « conformes » à celles de France²⁹.

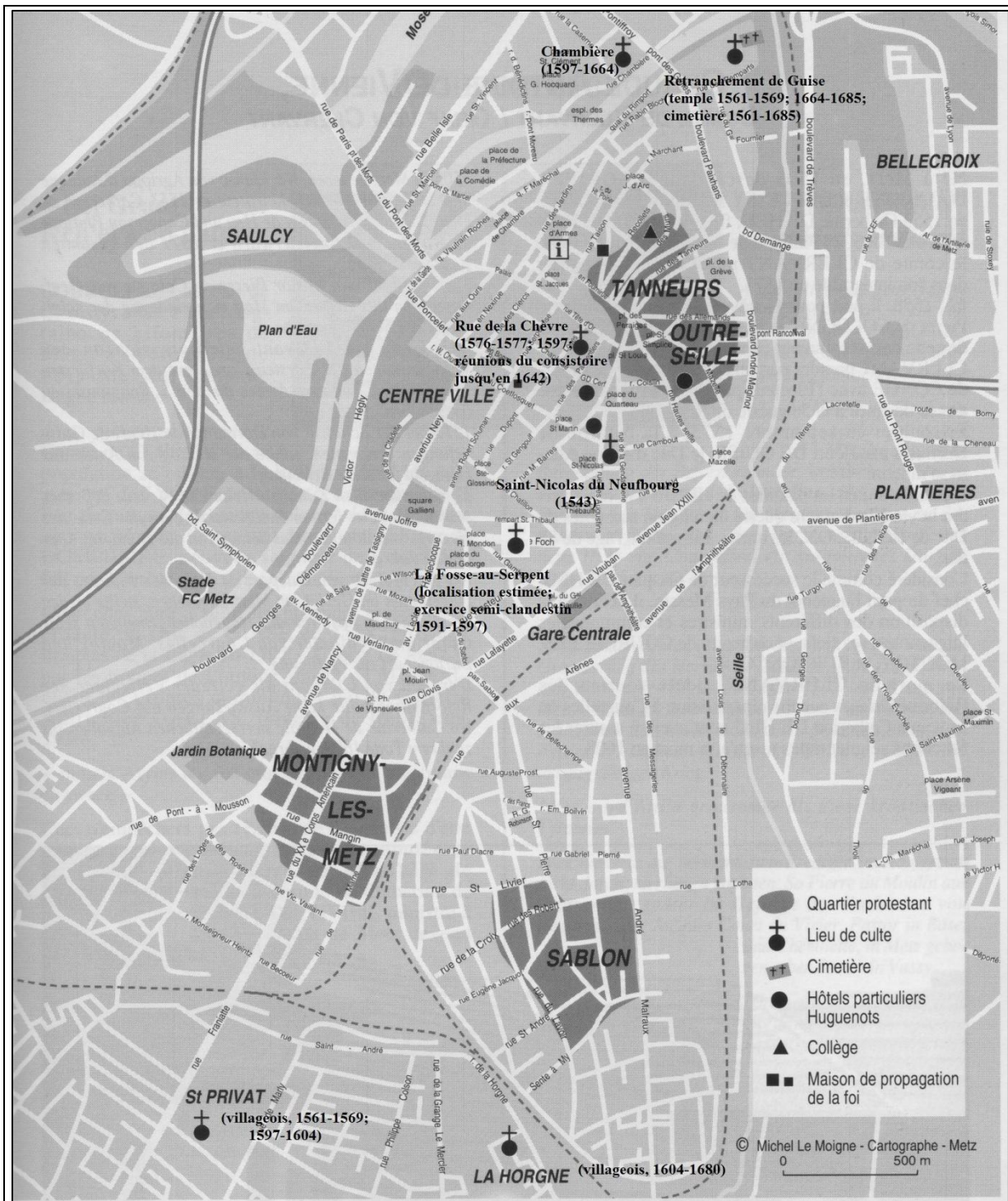
Les années 1590 sont donc une période de reconstruction pour l'Église réformée de Metz. En 1597 arrivent enfin des lettres patentes confirmant et exécutant pleinement celles de 1592 sur la question du libre exercice : la ville devient alors, de fait, une sorte de laboratoire de l'édit de Nantes. Ce dernier ne fait d'ailleurs que confirmer en 1598 les privilèges acquis par la ville un an auparavant et garantit que la situation restera plus favorable à Metz que dans le reste du royaume. En effet, l'article 11 des dispositions générales telles qu'elles ont été enregistrées au Parlement de Paris stipule clairement que le culte réformé ne sera pas autorisé dans les villes épiscopales. Mais l'article 9 des dispositions particulières assure que

« Les provisions octroyées par Sa Majesté pour l'exercice de lad. Religion en la ville de Mets sortiront leur plain et entier effect. »³⁰

L'application en 1597 ne se fait toutefois pas sans mal et sans des tracasseries de la part des catholiques : Saubole accepte d'en retarder l'exécution, ce qui pousse le pasteur Buffet à braver son autorité et à prêcher illégalement dans le temple de la rue de la Chèvre le 9 février 1597. S'ouvre alors une courte période d'incertitude et de confusion. Finalement, Buffet est relégué à Courcelles où il exerce le ministère durant quelques années.

²⁹ BPF, ms 774, année 1592, § 20 (signature de la confession de foi de Metz par les trois pasteurs) et année 1593, § 21 (signature de la discipline de Metz par les mêmes). Sur la question de cette indépendance, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe I.

³⁰ Pour l'édit de Nantes, voir l'édition en ligne réalisée par Bernard BARBICHE et des étudiants de l'École des Chartes, *L'Édit de Nantes et ses antécédents (1562-1598)*. <http://elec.enc.sorbonne.fr/editsdepacification>.



**Figure 7 : les lieux du protestantisme à Metz (1542-1685), sur une carte actuelle de la ville. Les lieux de culte principaux (☩) sont précisés avec la période d'exercice.
D'après Rodolphe FRIEDRICH, Metz la huguenote, Metz, Alyse, 1993, p. 29.**

Les réformés doivent abandonner en 1597 leur temple de la rue de la Chèvre, désormais réservé au catéchisme des enfants et aux réunions du consistoire, ce qui est confirmé par un brevet de l'édit de Nantes :

« Et d'autant que ceux de lad. Religion ont supplié Sa Majesté de leur vouloir faire entendre ce qu'il luy a pleu d'ordonner pour l'exercice d'icelle en la ville de Metz, d'autant que cela n'est assez donné clairement à entendre et compris en son edict et articles secrets, declare Sa Majesté qu'elle a fait expedier lettres patentes par lesquelles il est porté que le temple cy devant basty dans lad. ville par les habitans d'icelle leur sera rendu pour en lever les materiaux ou autrement en disposer comme ils verront estre à faire, sans toutesfois qu'il leur soit loisible d'y prescher ni faire aucun exercice de lad. Religion ; et neantmoins leur sera pourveu d'un lieu commode dans l'enclos de lad. ville où ils pourront faire led. exercice public, sans qu'il soit necessaire de l'exprimer par son edict. »³¹

En contrepartie, les réformés obtiennent un emplacement en Chambière, un lieu plus excentré, sur lequel ils exercent le culte : depuis 1542, les réformés ont donc considérablement marqué le paysage messin (fig. 7)³². Pour les villageois, un temple est établi en 1597 à Saint-Privat, puis en 1604 à La Horgne³³. Le corps pastoral se stabilise au cours de ces années. Un Messin, Jean d'Ivoy, succède à La Chasse à sa mort en 1599. D'autres jeunes natifs de la ville accèdent au ministère et l'exercent à Courcelles ou en Chambière, comme Théophile Le Coulon à partir de 1602. Le climat intellectuel est visiblement très favorable à l'éclosion de vocations pastorales, comme le note Ferry dans les années 1650, en faisant la liste de tous les pasteurs ayant vu le jour à Metz : huit jeunes hommes nés sur les bords de la Moselle reçoivent ainsi l'imposition des mains au cours des années 1590 et 1600³⁴.

Les années 1600 semblent être une période de coexistence pacifique et harmonieuse entre réformés et catholiques. Le livret consacré à la visite d'Henri IV en 1603 insiste sur la bonne entente entre les Messins des deux Églises :

« Le nombre des Citoyens y est grand, lesquels, encores que par la forme de servir Dieu ils soient tellement divisez qu'il est difficile de resouldre, si pour l'esgard de la multitude l'une des parties a quelque advantage sur l'autre, si est-ce qu'ils demeurent tres-etroittement unis & conjoints du lien de benevolence & d'amitié, par lesquels ils s'entraident les uns les autres avec autant de passion que l'humaine societé peut desirer, ayant de long temps remis à Dieu le fait de leur creance, pure action de l'Esprit, sur lequel la seule Toutepuissance a plain pouvoir. Et cela est d'autant plus admirable que les Ecclesiastiques y sont en fort grand nombre : Car outre l'Eglise Cathedrale, dont le Chapitre est

³¹ *Ibid.* : article 9 du brevet des garnisons.

³² Julien LÉONARD, « Conquête protestante et reconquête catholique du paysage urbain à Metz (1542-1685) », communication présentée au colloque international *Paysage et religion*, organisé par Serge BRUNET et Philippe MARTIN, dans le cadre du 135^e congrès du CTHS à Neuchâtel (6-11 avril 2010). Publication électronique des actes prévue pour 2012.

³³ Roger MAZAURIC, « Un lieu de culte contesté : les dix temples de l'Église de Metz », *Bulletin de la SHPF*, 1953, t. 98-3, p. 153-158.

³⁴ BPF, ms 777. Ces huit jeunes hommes sont, dans l'ordre chronologique suivi par Ferry : Quentin Renvoy, Jean d'Ivoy, Moïse Chevillette, Théophile Le Coulon, Pierre Michelet, Abraham de La Cloche, Pierre Ferry et Daniel Buffet. Le suivant immédiat de cette liste est Paul Ferry lui-même, examiné fin 1611 et dont l'imposition des mains a lieu le 1^{er} janvier 1612.

puissant & copieux, on y void encores les Collegiates de saint Sauveur, & saint Thiebault, Les Monasteres des Celestins, des Chartreux, des Minimes, des Capucins, des Recollets, des Augustins, des Carmes, des Mathurins, & sept grandes Abbayes de l'Ordre de saint Benoist, dont les quatre d'hommes sont saint Vincent, saint Arnould, saint Symphorien et saint Clement : Les trois autres sont de Dames, sainte Glossinde, saint Pierre, & sainte Marie, les Monasteres des Dames de Clervaulx, des Pescheresses, des Sœurs de l'Ave-Maria, de sainte Claire, & de celles de la Magdeleine. Ce nombre est accru des Curez des Paroisses, & de plusieurs autres beneficiés, & ne se peut dire que toutes ces personnes ne demeurent aussi roides & fermes en leur profession, & ne font leur devoir avec autant de devotion qu'en lieu du monde, voire se monstrent d'autant plus fervents que ceux qui sont d'autre religion ont de zele & de resolution en la leur. »³⁵

Certes, ce témoignage peut être considéré comme partial, car son but est avant tout de démontrer la fidélité absolue de Metz, ce qui passe, selon l'auteur, par une parfaite harmonie entre les habitants. Mais il s'agit tout de même d'un signe du calme (relatif peut-être) qui régnait alors dans le paysage confessionnel messin. La situation évolue cependant rapidement, car ce constat de 1603 n'est déjà plus tout à fait d'actualité quand il est publié dans le livret de 1610, comme nous le verrons³⁶.

C'est donc au sein d'une communauté très structurée et bien encadrée que le jeune Ferry grandit. Mais c'est aussi une Église très influencée par les notables en son sein. Dès les années 1540, ce sont des familles des Paraiges, mais aussi et surtout de la couche supérieure de la bourgeoisie qui se rallient à la Réforme. La plupart de ces lignages ont encore des membres catholiques, mais la frontière confessionnelle se fait de plus en plus claire au fil des décennies³⁷. Même aux temps des interdictions de culte, les familles de notables, parmi lesquelles on peut citer les Heu, Clervant, Grandjambe, Braconnier, d'Inguenheim, Le Bachellé, Vigneulles, Saint-Aubin, Le Duchat, Busselot, Travault, Lespingal, restent fidèles à leur communauté. Ces grandes familles protestantes messines pèsent sur les décisions ecclésiastiques, notamment dans le cadre du consistoire. Parmi ces familles influentes se trouvent celles des deux parents de Paul Ferry.

³⁵ *Voyage du roy à Metz, ...*, ouvr. cité, épître dédicatoire non paginée.

³⁶ Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II.

³⁷ Sur ce sujet, voir Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, « Mariage et identité confessionnelle... », art. cité.

3. Les familles Ferry et Joly

Les origines familiales de Paul Ferry n'ont pas échappé à ses biographes³⁸. Toutefois, ceux-ci n'ont pas suffisamment insisté sur l'importance qu'accordait le pasteur à sa propre généalogie. De plus, ils n'ont pas assez clairement dit que ce sont les papiers Ferry eux-mêmes dont ils ont tiré leurs informations, ainsi plus sujettes à caution. Il n'est pas encore question ici d'analyser son rapport à la généalogie et aux rapports familiaux en général³⁹, mais de percevoir de quel milieu le jeune Messin provient et de quelle façon il se perçoit lui-même ainsi que sa famille. Dans ses divers papiers et recueils, Ferry ne manque jamais une occasion de faire une référence à ses ancêtres et à ce qui pourrait aider à les identifier. Mais il est même allé plus loin et a consacré des recherches spécifiques sur le sujet⁴⁰. Il s'est notamment longuement arrêté sur ses origines paternelles, lors d'une enquête qui l'a mené à Paris durant de son séjour forcé en cour de 1634 : le dossier qu'il a ainsi constitué sur la lignée de son père est remarquable de précision, à défaut d'être inattaquable du point de vue de la rigueur historique⁴¹. Le principal problème vient de ce que Paul Ferry ne cherche pas à simplement établir qui étaient ses ancêtres, mais à prouver qu'ils étaient nobles, pour des raisons complexes. Il est finalement impossible de dire s'ils le sont réellement. Dans les années 1660, deux de ses enfants, Louis et Suzanne, qui possèdent des fiefs, tentent de démontrer cette noblesse, contestée, en s'appuyant sur les recherches de leur père⁴². De façon significative, le dossier que Ferry constitue commence par cette phrase qui laisse peu de doute sur les motivations réelles de ses recherches :

« Le nom de Ferry est le surnom d'une des plus anciennes familles de la ville, dont il soit memoire. »⁴³

Après avoir présenté rapidement les principales institutions politiques de la république messine, Paul Ferry cherche ensuite à démontrer que des personnes portant ce nom ont occupé des fonctions très prestigieuses, réservées au patriciat des Paraiges. Parmi ses ancêtres

³⁸ Voir notamment Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 13-18 et le début des notices consacrées à Ferry dans Eugène et Émile HAAG, *La France protestante...*, ouvr. cité, t. 5, p. 100-107 et dans la seconde édition de cet ouvrage, éditée par Henri BORDIER, *La France protestante*, ouvr. cité, t. 6, col. 510-521.

³⁹ Sur ce sujet, voir plus bas, chapitre 8. Sur le thème, plus large, des généalogies fantaisistes, voir Roberto BIZZOCCHI, *Généalogies fabuleuses : inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de la Rue d'Ulm, 2010, 288 p.

⁴⁰ BPF, ms 775 et BM Verdun, ms 337.

⁴¹ BPF, ms 337, fol. 22-23. Voir ma retranscription ci-dessous, annexe 2. Ce séjour forcé en cour est sans doute dû à la suspicion du pouvoir royal vis-à-vis des correspondants étrangers des pasteurs situés aux frontières du royaume. Voir sur ce sujet ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 3.

⁴² Il existe plusieurs pièces relatives à cette enquête et aux justifications des deux enfants du pasteur, notamment AD Moselle, J 271 et AP, collection de Couët de Lorry.

⁴³ BM Verdun, ms 337, fol. 22 r°.

prétendus, celui sur lequel il insiste le plus est Nicole Ferry, qui aurait été Maître-Échevin en 1247⁴⁴. Il est bien évidemment très valorisant de compter un dirigeant de tel rang parmi ses ascendants. Mais il est plus que probable que le rattachement de ce Ferry à ceux des XVI^e et XVII^e siècles soit très douteux. En effet, le pasteur nous mène ensuite à Paris, où il a retrouvé un Ferry de Metz au service du roi Charles V dans la seconde moitié du XIV^e siècle : il se réfère à des documents d'archives très précis qu'il cite et insiste longuement sur ce personnage, dont il est allé personnellement voir le gisant dans une chapelle parisienne en 1634. Mais la façon dont il pense pouvoir faire de ce Ferry un de ses ancêtres reste très obscure à la lecture du dossier. Cette impression est renforcée par la suite de la généalogie : les descendants de ce Ferry seraient revenus à Metz et seraient surnommés « de Saint-Symphorien », puis un d'eux serait passé à Bruxelles au service des Habsbourg pour finalement voir un de ses enfants ou neveux installé à Blâmont, dans les terres de l'Évêché de Metz. Ce n'est qu'à partir de cette période, au début du XVI^e siècle, que la généalogie des Ferry est assurée, grâce aux registres de l'Église réformée⁴⁵ et à des actes d'amans, les notaires messins, consignés par le pasteur dans ses notes sur sa famille, ainsi que quelques pièces de procédures conservées par les héritiers⁴⁶. Deux autres sources, aujourd'hui disparues semble-t-il, sont également citées par le pasteur : le « livre de memoire » de Jacques Ferry, son grand-père, et le « journal » de son père, lui aussi prénommé Jacques⁴⁷.

C'est le premier Jacques Ferry qui arrive à Metz, alors qu'il était originaire de Blâmont, où son père François était marchand drapier⁴⁸. Il est difficile de dire quand il est né, mais on connaît mieux sa vie après son arrivée en ville. En 1554, il se marie dans la paroisse Saint-Gorgon avec Françoise de Corny (?-1605), fille d'un marchand issu d'une ancienne famille messine influente : il s'agit sans doute là d'une des causes de l'ascension sociale de Jacques Ferry père, car il est possible que ce soit sa belle-famille qui lui ait permis d'obtenir

⁴⁴ Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 13-14, a trop imprudemment repris cette généalogie. Le nom même de ce maître-échevin est pourtant sujet à caution, puisqu'il a été remis en question par Gérard DOSDAT, *Les échevins du Palais de la cité de Metz, 1180-1552*, publication posthume par Jean SCHNEIDER, s.l., 1993, p. 22. Il pense que c'est « Nicole Favel », en s'appuyant sur un cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent de Metz. Ferry admet bien que ce nom apparaît dans certains documents, mais il tente une explication pour rattacher tout de même cet homme à sa famille (voir annexe 2).

⁴⁵ Notamment les premiers registres de baptêmes, AC Metz, GG 236 et suivants. Voir également les notices sur les premiers membres de la famille Ferry dans l'ouvrage de François-Jacques POIRIER, *Documents généalogiques de Metz. Armée, noblesse, magistrature, haute bourgeoisie, d'après les registres des paroisses. 1561-1792*, Paris, Lamulle et Poisson, 1899, p. 231. Elles commencent avec François, marchand drapier à Blâmont.

⁴⁶ AD Moselle, J 263-265.

⁴⁷ Ces deux documents sont cités par Ferry dans le ms 775 de la BPF, respectivement aux p. 2 et 8. Le journal de Jacques Ferry fils devait comprendre plusieurs volumes, car il est fait référence à son « dernier journal ».

⁴⁸ Sur ce grand-père du pasteur, voir BM Verdun, ms 337, fol. 23 v^o et BPF, ms 775, p. 1-2.

une charge anoblissante de solcher de l'Évêché. Paul Ferry insiste d'ailleurs dans ses notes sur le fait que cette noblesse est transmissible et lui permet d'avoir des armes particulières. Devenu un notable, Jacques Ferry donne comme parrain à son premier fils, lui aussi prénommé Jacques et né le 10 septembre 1558, le primicier du chapitre cathédral, lors de son baptême qui a également lieu dans l'église Saint-Gorgon. Il semblerait que ce soit là le dernier acte de catholicisme de cette branche de la famille : en effet, les deux fils suivants, Jérémie et Abraham, sont sans doute baptisés par un des pasteurs de l'Église réformée naissante au début des années 1560. Cette adhésion à la Réforme de Jacques Ferry père, confirmée ensuite jusqu'à sa mort le 3 mai 1598 et son enterrement dans le cimetière des protestants au Retranchement. De nombreux Corny sont également passés au calvinisme, mais François prend au contraire très mal cette conversion, puisqu'elle suscite l'exhérédation de son fils qui semblait pourtant enfant unique⁴⁹.

La vie du second Jacques Ferry (1558-1647), fils du premier et père du pasteur Paul Ferry, nous est encore mieux connue, toujours grâce aux mêmes documents⁵⁰. Destiné à suivre la carrière de ses père et grand-père, le jeune homme décide pourtant de rompre avec la tradition du négoce de drap pour se consacrer à la carrière des armes. Alors qu'il n'a que dix-sept ans, en 1576, il s' enrôle dans l'armée de Jean-Casimir, membre de la famille palatine, dont il devient un des gardes. Dans les années 1580 et 1590, il s'engage résolument dans le parti du roi de France en participant pour lui à des missions en Allemagne et à la guerre que mène Metz contre le duché de Lorraine voisin. Ce passé militaire ne semble pas troubler son fils : au contraire, lorsqu'il écrit quelques sonnets sur les membres de sa famille, c'est le soldat reconverti avec bonheur au service de l'État après la paix qu'il loue dans la personne de son père. Son courage et son dévouement, tant au roi qu'à sa cité, sont particulièrement soulignés :

« A Monsieur Ferry, mon Pere, Conseiller en la Justice, & en la Police de Mets.

D'un courage où l'honneur vivifie ses charmes,

Et d'un bras foudroyant les orages de Mars,

Mon Pere, vous avez pour sauver nos rempars

Fait croire que le Ciel combattoit dans vos armes :

Quand la Paix eust sonné la retraite aux Gendarmes,

⁴⁹ Les notes personnelles de Ferry sont très discrètes sur cet événement, mais cette exhérédation a été soulignée par Roger MAZURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 16, sans doute dans le but de montrer la position de victimes persécutées des premiers réformés. Les pièces judiciaires relatives à cette procédure sont partiellement conservées (AD Moselle, J 263).

⁵⁰ Voir BM Verdun, ms 337, fol. 23 v° et BPF, ms 775, p. 2-4 et p. 7.

Et tiré vostre nom sur le dos des fuyards.
Vous servistes l'Etat après tant de hazards,
Comme vous le serviez au milieu des allarmes :
Alors que d'un œil triste il pleuroit ses malheurs,
Vous pristes vostre part du sujet de ses pleurs,
Monstrant bien ce que peut une assurance forte.
Maintenant que le Ciel luy est plus adoucy,
Vous prenez vostre part de ses honneurs aussy :
Pourroit on vivre mieux que vivre en ceste sorte ? »⁵¹

Le 31 mai 1579, Jacques Ferry se marie à Montoy et, là encore, cette union profite au prestige de la famille Ferry en l'élevant dans la hiérarchie sociale. En effet, il épouse Élisabeth Joly, âgée de dix-huit ans, fille d'un notaire royal et sœur de Pierre, le futur procureur général du roi à Metz en 1592. Son fils s'empresse de noter dans son dossier que Jacques n'a guère profité financièrement de ce mariage à cause de la situation délicate de Françoise de Corny, et justifie ainsi qu'il ait dû continuer à exercer le métier des armes après son mariage :

« sa mere veuve tenant par devant elle tout le bien de son pere à qui il l'avoit laissé par son testament & qui s'estoit chargée de cinq enfants mineurs, tellement qu'ayant eu fort peu en mariage, il fut contraint de se servir quelque peu de son art »⁵².

Mais, malgré ces difficultés financières, dont il faudrait sans doute relativiser l'importance réelle, les Ferry sont désormais alliés à une famille puissante et influente à Metz, en particulier dans la communauté réformée. Pierre Joly notamment, le procureur du roi, est engagé au service de sa communauté : il rapporte ainsi plus tard à son neveu pasteur qu'en 1590, lorsqu'il n'était encore que notaire, il avait réussi à obtenir par une certaine forme de ruse que les réformés reprennent le chant des psaumes lors de leurs cultes clandestins qui se déroulent à proximité des murailles : il devait en effet accompagner Saubole, lieutenant-général à Metz, à une tournée d'inspection sur les remparts. Il fit alors mine de s'étonner d'entendre des chants de psaumes. Comme Saubole ne s'en montra pas offusqué, Pierre Joly put conseiller au consistoire de reprendre cette pratique essentielle dans le culte réformé, puisqu'elle apparaissait désormais sans risque⁵³. Certes, les Joly se sont convertis relativement tard : grâce au registre des baptêmes dans lequel elle apparaît pour la première fois comme marraine à l'âge de quinze ans, Paul Ferry considère que sa mère est

⁵¹ *Les premières œuvres poétiques de Paul Ferry Messin. Où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnestes libertés d'une Jeunesse*, Lyon [Montauban], Pierre Coderc [Denis Haultin], 1610, in-8°, p. 148-149.

⁵² BM Verdun, ms 337, fol. 23 v°.

⁵³ BPF, ms 774, année 1590, § 40.

« rangée & jointe à l'Église entre le mois de septembre et celui de novembre 1576 »⁵⁴.

Mais la famille a des liens forts avec tout ce que Metz compte de notables et il n'est pas excessif de penser que la carrière de Jacques Ferry décolle dans les années 1590 au moins autant grâce à l'élévation de sa belle-famille que grâce au courage qu'il a montré pendant les guerres auxquelles il a participé.

Devenu le beau-frère du nouveau procureur général du roi, Jacques Ferry accède en 1592 ou 1593 à un poste à hautes responsabilités, celui de gouverneur de l'hôpital Saint-Nicolas dont il occupe la charge jusqu'en 1601. Même si celle-ci lui suscite un long procès pour une gestion visiblement contestée, elle lui ouvre aussi bien des portes dans les années 1600, puisqu'il devient ancien de l'Église réformée à plusieurs reprises, mais aussi et surtout membre du Magistrat, comme échevin, puis Treize, à partir de 1609 : ces deux responsabilités l'amènent à servir comme député, tant à la ville qu'à l'Église. Son importance se perçoit également à ses résidences. Depuis 1593, Jacques Ferry est ainsi propriétaire d'une partie d'un domaine à Plappeville, sur lequel se trouve une maison, le « Migomay », dans laquelle le pasteur Ferry trouve, au cours de son ministère, un lieu de retraite et de repos (fig. 8)⁵⁵. Cette maison est suffisamment grande pour faire l'objet d'un dessin à vocation cadastrale, sans doute de la main de Jacques Ferry et probablement dans les années 1620⁵⁶. Les Ferry s'en servent alors sans doute comme d'un lieu de villégiature de fin de semaine ou d'été et ils en sont visiblement très fiers. En effet, lorsqu'en 1610 le jeune Paul Ferry, alors étudiant en théologie à l'académie de Montauban, écrit une ode à Metz⁵⁷, il consacre quelques vers à cette maison de Plappeville, ou plutôt « Platteville » pour l'apprenti poète qui décrit le mont Saint-Quentin qui surplombe la cité,

« Mont qui fertile en vins, dans sa pente reçoit
Cent bourgs qu'à coup d'amour l'œil du Ciel aperçoit :
Platteville sur tout les douceurs de mon Pere,
Platteville sur tout les douceurs de ma Mere,
Platteville, où tous deux en leurs temps obscurcis

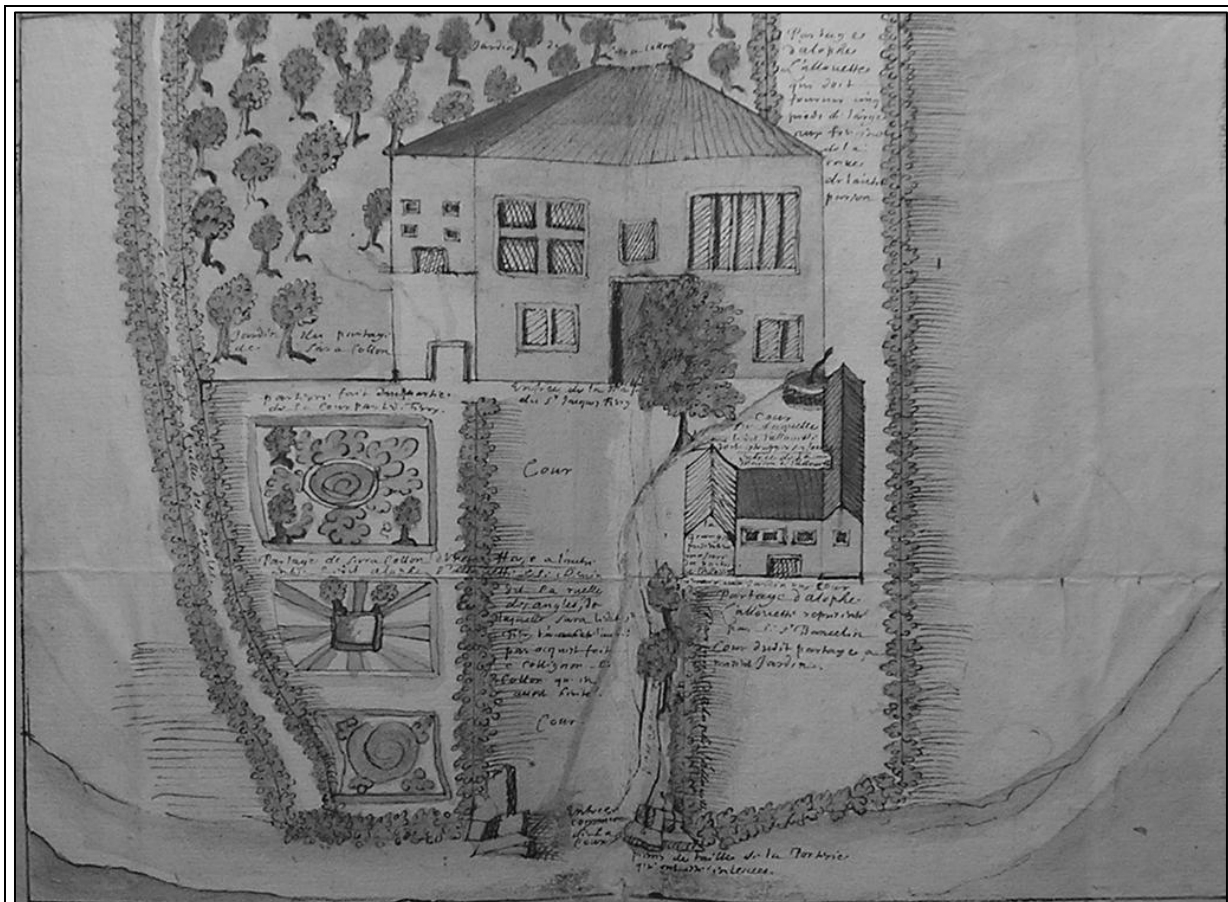
⁵⁴ BPF, ms 775, p. 7.

⁵⁵ Ferry nous a laissé quelques notes sur l'achat de cette maison en 1593 dans ses *Observations Séculaires*. BAC, ms 128.

⁵⁶ Je remercie Alain Cullière pour m'avoir fait part de cette hypothèse qui me semble convaincante. Voir *Plappeville, 1600-1940, Les Amis du Vieux Plappeville*, 1999, 224 p., notamment p. 37-39.

⁵⁷ « A l'ancienne et tres-illustre Cité de Mets, ma douce Patrie. Discours », dans *Les premieres œuvres poetiques...*, ouvr. cité, p. 204-210. Poème réédité par Ernest DE BOUTEILLER, *Éloge de Metz par Sigebert de Gembloux, poème latin du onzième siècle, suivi de quelques autres pièces sur le même sujet*, Paris, Dumoulin et C^{ie}, 1881, p. 87-93, et Alain CULLIÈRE, « Metz en 1610, visible, lisible », *Les Carnets de Medamothi*, 2009-2010, p. 14-25.

Ont trompé mille fois leurs penibles soucis,
 Riche en fruits, riche en vins, & merveilleux aux veines
 Dont à benignes eaux il nombre ses fontaines :
 Entre autres celle-là qui pousse comme un bras
 Au coing de nostre cour, & qui roulant en bas
 Court à pas serpentis sous une pallissade
 Arroser la beauté d'une espaisse peuplade,
 Et joindre hors de là a deux ou trois ruisseaux
 L'admirable bonté de ses causardes eaux. »⁵⁸



**Figure 8 : la maison de Plappeville, à proximité de Metz, achetée en 1593 par Jacques Ferry. Elle sert de lieu de retraite à son fils pasteur.
 Source : BPF, ms 867¹¹.**

Il est difficile de dire où les Ferry vivent au temps de la jeunesse de Paul. Ils sont alors cinq, car le couple Ferry-Joly a trois enfants qui survivent à leur première jeunesse : Pierre, né le 18 octobre 1582, Paul donc, né le 24 février 1591, et enfin Élisabeth, née le 30 janvier 1600. Sans doute s'installent-ils à l'hôpital Saint-Nicolas lorsque le père de famille en est le

⁵⁸ *Les premières œuvres poétiques...*, ouvr. cité, p. 205-206.

gouverneur à partir de 1593 : il est ainsi précisé que la petite Élisabeth naît « en la maison de l'hospital »⁵⁹. Avant cette date, il est possible qu'ils aient vécu en Fournirue, où serait né Paul. Mais on retrouve un « Jacque Ferey » dans un dénombrement de la paroisse Saint-Martin en août 1604⁶⁰. Quoi qu'il en soit, même si Jacques Ferry ne possède pas un grand hôtel particulier en ville, il y occupe une place de choix. En quelques générations, la famille s'est donc clairement avancée dans le monde des notables de la cité, notamment grâce à d'habiles stratégies matrimoniales : dans ces conditions, le choix d'une carrière ecclésiastique pourrait apparaître à première vue étrange pour Paul Ferry, fils de gouverneur d'hôpital puis membre du Magistrat, et neveu du procureur du roi.

Pourtant, le choix de la carrière pastorale n'a pas été fait par Paul Ferry contre les vœux de son père, au contraire semble-t-il. Comme nous le verrons, les deux hommes sont en correspondance étroite lorsque le fils est à Montauban et le père s'intéresse fort aux progrès de ses études⁶¹. C'est en concertation que le choix de l'académie a été fait, ce qui signifie que c'est bien à la théologie qu'il est destiné dès son arrivée sur les rives du Tarn. De plus, le frère aîné de Paul, Pierre Ferry (1582-1650) est lui aussi pasteur, après avoir étudié à Sedan et Montauban⁶². Il achève ses études très démuni, mais reçoit l'imposition des mains en octobre 1605 après avoir trouvé une Église⁶³. Contrairement aux attentes de son père, il n'a pas réussi à trouver d'Église proche de Metz et exerce durant les années 1600 dans la province synodale de Saintonge, à Marennes, puis à Tonnay-Charente : il a certes déjà prêché sporadiquement à Metz à la fin de l'été 1607, mais visiblement sans succès, puisqu'on ne pense jamais à lui quand des places se libèrent⁶⁴. Il est très proche de son jeune frère au cours de ses études et il est certain que si leur père a envoyé en 1607 le jeune Paul à proximité du lieu où exerce Pierre, c'est qu'il compte que le second surveille les études du premier et le dirige vers la théologie⁶⁵. Qu'attend donc Jacques Ferry en poussant ses enfants à embrasser cette carrière ? L'appât du gain est exclu, car, si les ministres sont des notables, ils restent relativement peu payés⁶⁶. L'hypothèse la plus probable est que le gouverneur de l'hôpital Saint-Nicolas,

⁵⁹ BPF, ms 775, p. 9.

⁶⁰ AC Metz, HH 184, pièce 1.

⁶¹ Cette correspondance est à la BPF, ms 760¹.

⁶² BPF, ms 762⁶, dossier 2, pièce 1, lettre de Pierre Ferry à son père. De Montauban, le 24 août 1605.

⁶³ BPF, ms 777.

⁶⁴ Sur les prêches de Pierre Ferry à Metz les 19 et 24 août, ainsi que le 5 septembre 1607, voir les remarques de la chronique protestante dite « anonyme ». AC Metz, CB 1388. La chronique précise qu'il s'agit du « jeune Ferry », natif de la ville et fils d'un ancien : il est évident qu'il s'agit de Pierre, déjà pasteur, et non de Paul, qui n'est pas encore étudiant en théologie et qui n'a alors que seize ans.

⁶⁵ Voir plus bas dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

⁶⁶ Voir plus bas, les trois chapitres de la première partie (chapitres 2-4).

réformé sincère, ait essayé d'exercer au sein du consistoire de Metz une influence que sa seule charge d'ancien ne lui permettait pas d'avoir. En réussissant à placer l'un de ses fils dans un des quatre postes de pasteurs ordinaires, il cherche pour eux une situation enviée : les ministres originaires de Metz sont suffisamment nombreux et bien formés pour que la concurrence soit rude à la libération d'une place. Cette attitude de l'ancien de l'Église montre parfaitement la place prépondérante et peut-être croissante des pasteurs dans la conduite des communautés réformées. Lorsque le pasteur Buffet meurt en 1611, Jacques Ferry est à Paris comme député de l'Église à propos d'un procès. Mais il parvient à manœuvrer pour que le consistoire de Metz demande aux professeurs et pasteurs de Montauban s'il y a chez eux un étudiant en théologie qui pourrait servir de pasteur après le refus de Gardesy : il est certain que seul Paul Ferry correspond alors aux attentes⁶⁷.

L'ascension de la famille Ferry-Joly a dû se réaliser dans l'opposition toutefois, car au moins deux affaires, liées entre elles, viennent la perturber. Il est possible que ces difficultés soient en partie dues à leur protestantisme, mais c'est surtout le jeu des stratégies de pouvoir qui les place dans cette situation. La première de ces affaires est celle qui touche le procureur Pierre Joly. Il est en effet mêlé de près aux luttes qui entourent les Saubole à Metz. En effet, au début des années 1600, deux frères ont la haute main sur la cité, en l'absence du gouverneur, le duc d'Épernon. Il s'agit de Roger de Comminges, sieur de Saubole, qui gouverne la ville dans les faits⁶⁸, et de son cadet qui est à la tête de la citadelle. Il n'est pas question d'entrer ici dans les détails d'une histoire compliquée, mais la gravité est telle que le roi lui-même doit venir à Metz en mars 1603 pour y mettre fin et renvoyer les Saubole⁶⁹. Joly, un des meneurs de l'opposition locale aux deux frères, en sort en tout cas renforcé : même s'il a été emprisonné un temps, puis retenu à Paris pendant plusieurs mois en attendant un arrêt du Parlement qui l'innocente, le livret de 1610 rapportant la venue du roi en 1603 présente clairement les Saubole comme des tyrans. Il a sans doute participé à l'élaboration de cette version officielle : même s'il n'est peut-être pas l'auteur réel du livret, il en est en tout cas

⁶⁷ Notamment dans la lettre de Jacques Ferry à son fils (alors à Montauban), écrite à son retour à Metz le 4 août 1611 (BPF, ms 760¹, fol. 12). Sur les conditions générales de l'arrivée de Ferry à Metz, voir BPF, ms 765², pièce 24 et plus bas, chapitre 3, paragraphe I. 2.

⁶⁸ Sur ce personnage, voir Claude DERBLAY, *Roger de Comminges, sieur de Saubole, gouverneur de Metz, (1553-1615)*, Paris, PUF, 1927, 335 p.

⁶⁹ Voir notamment les explications du livret édité en 1610 sur le voyage du roi de 1603 : *Voyage du roy à Metz...*, ouvr. cité. Claude DERBLAY, *Roger de Comminges...*, ouvr. cité, avance l'hypothèse selon laquelle ce serait Joly lui-même qui aurait écrit cet ouvrage, dans le seul but de discréditer les Saubole et de s'innocenter. Cette hypothèse est reprise notamment par Gaston ZELLER, « Le "Voyage du Roy à Metz" (1610) et ses auteurs probables », *Annuaire de la SHAL*, t. 32, 1923, p. 417-437, mais réfutée par Élie FLEUR, *Autour d'un Livre célèbre : "Le Voyage du Roy à Metz"*, Nancy, Société d'impressions typographiques, 1931, 61 p.

l'inspirateur direct, comme en témoigne le manuscrit qu'il a laissé pour délivrer sa version des faits et qui est conservé dans les papiers de son neveu⁷⁰. La seconde affaire est celle, déjà évoquée, du long procès intenté à Jacques Ferry à partir de 1601 pour sa gestion de l'hôpital Saint-Nicolas. C'est certainement parce qu'il est le beau-frère de Joly et un des meneurs de l'opposition à Saubole que Jacques Ferry est démis de ses fonctions de gouverneur de l'hôpital et est entraîné dans un long procès dont les prolongements se déroulent jusque dans les années 1630 : contrairement aux autres victimes de la vengeance des Saubole, il ne retrouve pas sa charge et n'est pas immédiatement innocenté. La grande masse de pièces justificatives conservées par son fils montre bien l'importance de cette affaire dans la mémoire familiale⁷¹, et il est très probable que le jeune Paul, âgé d'à peine dix ans au moment de l'éviction de son père et de l'emprisonnement de son oncle, ait été très marqué par cette double épreuve : cela ressort notamment des thèmes choisis huit ans plus tard lorsqu'il écrit un roman sentimental de jeunesse, *l'Amour aveugle*, dont un des sujets est précisément l'accusation à tort d'un fidèle serviteur du roi par un gouverneur inique⁷².

Même s'il est difficile d'assurer avec certitude que c'est leur calvinisme qui a déterminé ces difficultés, il est en revanche plus clair qu'il s'agit d'un signe de leur place élevée dans les sphères du pouvoir local et que leur identité confessionnelle est hautement affichée et revendiquée, à l'image d'un Jacques Ferry à la fois ancien et membre du Magistrat. C'est donc au sein d'une famille réformée particulièrement influente tant dans la cité qu'au sein de la communauté protestante que le jeune Ferry est éduqué. Comme parmi tous les notables, la question de l'instruction et des études est essentielle. Afin de préparer leur fils à choisir une carrière réussie, Jacques Ferry et Élisabeth Joly doivent faire des choix décisifs, parfois contre la volonté du jeune homme.

⁷⁰ *Discours du principal subject qui a occasionné le Roy de venir a Metz en l'année 1603 pour en mettre hors les Sobolles fait par Monsieur Joly procureur general de sa majesté audit Metz*. Manuscrit. BnF, NAF 22 666, fol. 10-50. Ce manuscrit a appartenu à Paul Ferry lui-même, par attachement à son oncle, et a servi de socle à la façon dont il a présenté l'affaire dans BPF, ms 774.

⁷¹ La plupart de ces papiers sont à la BnF, NAF 22 704, fol. 166-297. Il est significatif de constater qu'il ne manque précisément que les comptes des années du gouvernement de Jacques Ferry dans les papiers de l'hôpital Saint-Nicolas (AC Metz, GG 290).

⁷² Voir plus bas dans ce chapitre, paragraphe III. 2.

II. L'enjeu central des études

Depuis 1595-1597, tous les Messins peuvent envoyer leurs enfants au collège dans leur ville, obtenant enfin du roi un privilège qu'ils attendaient depuis les années 1560 au moins⁷³. Cet établissement est confessionnellement neutre jusqu'en 1622, année marquée par l'arrivée des jésuites à Metz, afin de prendre en main l'éducation des jeunes gens au collège. Pourtant, malgré cette possibilité, Jacques Ferry ne fait pas le choix de laisser son fils à Metz jusqu'à la fin de ses études : il préfère le faire voyager, dans des États allemands dans un premier temps. Grâce à un journal tenu par le jeune Paul Ferry⁷⁴, il est possible de comprendre pourquoi et comment ce choix a influencé ses études ultérieures.

1. Une première éducation messine

Comme tous les enfants de cette époque, Paul Ferry est confié aux soins de sa mère au cours des quatre ou cinq premières années de sa vie. Il ne nous reste aucune trace de cette période, car les notes que le pasteur consacre plus tard à sa jeunesse ne concernent que la période postérieure à 1606. On sait que le jeune homme est très proche sa mère, à qui il dédie certaines de ses œuvres poétiques de jeunesse⁷⁵. Mais, malheureusement, il n'y a dans l'épître dédicatoire rien qui évoque cette première instruction. De même, le « discours entier » que Ferry a consacré en 1628 à la vie de sa mère à l'occasion de sa mort aurait pu apporter quelques renseignements, mais il semble être perdu⁷⁶. Il est toutefois absolument certain que l'essentiel du temps passé avec sa mère a été consacré à l'instruction religieuse et aux rudiments du catéchisme réformé, comme c'était alors fréquent au sein des familles de la petite notabilité, dans lesquelles les femmes étaient suffisamment instruites pour s'occuper de

⁷³ Sur le système scolaire messin à cette époque, voir notamment les travaux de Jean-François MICHEL, *Les écoles protestantes à Metz et en Pays messin aux XVI^e-XVII^e siècles*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de René TAVENEAU, Université Nancy 2, 1969, VII-75 p. ; « Les écoles protestantes à Metz et en pays messin, aux XVI^e et XVII^e siècles », *Annales de l'Est*, n°3, 1969, p. 212-241. Quelques éléments sont également apportés par Louis VIANSSON-PONTÉ, *Les jésuites à Metz, collège Saint-Louis (1622-1762), collège Saint-Clément (1852-1872)*, Strasbourg, Le Roux et C^{ie}, 1897, p. 15-17. La plupart des archives relatives aux difficultés à établir ce collège se trouvent aux AD Moselle, D 1-4.

⁷⁴ BnF, NAF 6 723. La plupart des informations sont reproduites ensuite dans un autre manuscrit rédigé par Ferry au cours de sa carrière pour forger une mémoire familiale (BPF, ms 775).

⁷⁵ BPF, ms 764, pièce 4, *Meslanges Chrestienes Dediées à Madame et Mere Elizabeth Joly*.

⁷⁶ Ferry y fait référence dans BPF, ms 775, p. 7. Il est possible que ce « discours entier » sur sa mère existe encore, mais je ne l'ai pas retrouvé parmi les papiers du pasteur.

cette tâche⁷⁷. C'est également très tôt qu'Élisabeth Joly a sans doute emmené le jeune Paul au catéchisme du dimanche après-midi : on trouve des enfants de quatre ans dans le temple de la rue de la Chèvre qui servait encore à cet effet⁷⁸.

Puis Ferry est envoyé, sans doute assez jeune, dans une des écoles tenues par un maître protestant. Là non plus, nos sources ne disent rien de l'âge auquel le petit garçon s'y rend, mais il est probable que c'est vers quatre ou cinq ans : c'est en tout cas à cette période que Ferry lui-même envoie plus tard ses propres enfants à l'extérieur de la maison pour être instruits⁷⁹. Là encore, les notes du pasteur sur sa jeunesse ne sont pas d'une grande utilité, car elles ne concernent pas cette période. Mais, au détour d'un autre document de sa main, on apprend le nom de son premier maître : en effet, dans la liste qu'il dresse, dans les années 1650, des pasteurs nés à Metz, se trouve un certain Quentin Renvoy, ministre de Cauvisson. Or il est

« fils de M^{re} Jacques Renvoy Charpignier, qui a été mon premier M^{re} d'Escole, demeurant au Champ à Seille »⁸⁰.

Il est probable que ce soit pour des raisons géographiques que le choix de ce maître ait été fait : au cours des années 1593-1601, Jacques Ferry est gouverneur de l'hôpital Saint-Nicolas au Neufbourg, à proximité du Champ-à-Seille, et il est très probable qu'il y réside avec sa famille. Mais il est aussi envisageable que les familles Renvoy et Ferry aient été liées d'une façon ou d'une autre, car, plus tard, le jeune Paul retrouve le fils de Quentin Renvoy à Montauban, pour étudier la théologie à l'académie⁸¹.

Il est impossible de déterminer quel type d'enseignement le jeune Ferry a reçu auprès de Jacques Renvoy. Comme dans la dizaine d'autres écoles de ce type à Metz dans les années 1590, étudiées par Jean-François Michel, il a sans doute appris les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul, mais aussi de la religion, car les maîtres emmènent leurs élèves au

⁷⁷ Voir, entre autres références, Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, et notamment Natalie ZEMON DAVIS et Arlette FARGE (dir.), t. 3, *XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Plon, 1991, p. 50 ; et Dominique GODINEAU, *Les femmes dans la société française, 16^e-18^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 104.

⁷⁸ On le sait par exemple par Paul Ferry lui-même, qui précise que son fils Louis a assisté à son premier catéchisme à cet âge (BPF, ms 775, p. 44).

⁷⁹ BPF, ms 775, *passim*. Voir ci-dessous, chapitre 8.

⁸⁰ BPF, ms 777. Le terme de « Charpignier » est difficile à analyser. Peut-être s'agit-il d'un surnom, mais il est également possible que ce soit une indication de métier. Un charpignier est un vannier, artisan qui fabrique des objets en tressant des tiges (Catherine DEBUSNE, *Costumes de Franche-Comté. Fêtes et traditions*, Yens-sur-Morges, Cabédita, 2001, p. 119).

⁸¹ BPF, ms 777.

temple⁸². La surveillance des pasteurs sur ce type d'écoles est étroite et il est possible que Ferry et ses condisciples aient reçu régulièrement leur visite pour les interroger ou pour leur donner des leçons supplémentaires, notamment de catéchisme. Ferry n'est sans doute pas allé chez Renvoy jusqu'à son départ de Metz en 1606. En effet, ces maîtres n'enseignaient que des bases et il est impossible que Ferry se soit contenté de cet enseignement jusqu'à l'âge de quinze ans. De plus, il est précisé dans ses notes que Renvoy a été son premier maître d'école, ce qui sous-entend qu'il y en a eu d'autres ensuite. Jean-François Michel rapporte que, bien souvent, des écoles réformées proposaient, de façon officieuse, une sorte d'enseignement secondaire⁸³ : dans ce cas, Ferry est peut-être allé dans une autre école dont nous ignorons la localisation et le maître. Mais il semble également possible que Jacques Ferry, soucieux de l'avenir de son fils et ayant des moyens financiers suffisants, ait engagé un précepteur pour s'occuper de son fils. À partir de 1602-1603, et sans que l'on sache quoi que ce soit sur les cours qu'il y suit et sur les enseignants qui l'encadrent, Paul Ferry devient élève du collège de la ville de Metz, situé dans l'ancienne abbaye Saint-Éloy : nous n'avons malheureusement qu'une rapide inscription dans son journal qui nous apprend ce fait, sans plus de précision⁸⁴. Malgré une légende historiographique que l'on rencontre dans certaines notices, il n'a pas été l'élève des jésuites, comme Roger Mazauric l'a parfaitement démontré, puisque les religieux ne sont introduits dans ce collège qu'en 1622⁸⁵.

Les écoles sont donc, dès l'origine de l'Église, une préoccupation constante du consistoire et notamment des pasteurs : en 1558, à son arrivée à Metz, une des premières résolutions de Pierre de Cologne est de fonder des établissements scolaires en profitant de la présence d'anciens religieux convertis⁸⁶. Mais l'Église elle-même éduque et instruit, notamment par la pratique du catéchisme et par des contrôles réguliers des connaissances

⁸² Jean-François MICHEL, *Les écoles protestantes...*, mémoire cité, p. 26-28.

⁸³ *Ibid.*, p. 30.

⁸⁴ BnF, NAF 6 723, fol. 2 r°. Sur les problèmes d'éducation en France, notamment au niveau du collège, voir quelques synthèses générales, par exemple Roger CHARTIER, Dominique JULIA et Marie-Madeleine COMPÈRE, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976, 304 p. ; Jean DE VIGUERIE, *L'institution des enfants. L'éducation en France, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1978, 331 p. ; Louis-Henri PARIAS (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 2, *De Gutenberg aux Lumières*, sous la direction de François LEBRUN, Marc VENARD et Jean QUIÉNART, Paris, Labat, 1981, 669 p.

⁸⁵ Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 20-22. Certaines anciennes notices biographiques, souvent engagées confessionnellement, font en effet de Ferry un ancien élève des jésuites, mais la chronologie de l'introduction de ces religieux dans Metz élimine assurément cette hypothèse, dont l'origine est sans doute une confusion avec le cas d'un autre pasteur messin, David Ancillon. Sur le passage de ce dernier chez les jésuites, voir Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité, p. 15-17.

⁸⁶ BPF, ms 774, année 1558, § 9.

religieuses avant de participer aux rites du culte réformé⁸⁷. Après 1597, le catéchisme, pour les enfants et les adultes, a lieu à Metz le dimanche après-midi, vers quatorze heures, dans l'ancien temple de la rue de la Chèvre ou dans celui de Chambièrè où ont lieu les cultes. Nos sources ne permettent pas de préciser si le catéchisme remplace parfois le prêche de l'après-midi, ou s'il se rajoute à lui. Mais il peut également avoir lieu d'autres jours, dans des circonstances exceptionnelles. C'est ainsi qu'entre son retour des villes allemandes où il avait été envoyé pour se former et son départ pour La Rochelle⁸⁸, Ferry a été examiné de façon précise :

« Le vendredy 31 d'aoust 1607 je fus catechisé & rangé au temple de la rue de la Chevre, par M^r de Combles devant tous & notamment en presence des S^{rs} Jean Collin, & Jean Bachellé Receveur de la Ville, anciens, mon frere aussy y estoit present [...]. Comme appert dans les registres du Consistoire, mon Pere estant lors Ancien. »⁸⁹

Il a sans doute voulu dire par ces mots qu'il a ainsi préparé sa première participation à la cène : en effet, dans les Églises réformées de France et dans celle de Metz, cette cérémonie a lieu quatre fois par an, dont le premier dimanche de septembre, et demande une préparation très minutieuse des fidèles. Cette préparation est particulièrement suivie pour les jeunes gens de quinze ans environ qui y participent pour la première fois et nécessite des connaissances précises et approfondies, sanctionnées par les pasteurs (ici François de Combles à titre principal) dans le cadre d'un culte ordinaire et donc en présence de nombreux fidèles. Afin de pouvoir participer à la cène à La Rochelle où il s'apprête à partir, Ferry obtient des autorités de son Église une attestation signée de trois pasteurs, d'Ivoy, Buffet et de Combles :

« Nous soussignez certifions que Paul Ferry fils de Sr Jacques Ferri bourgeois de la ville de Metz et Ancien de l'Eglise dudit lieu a esté nourri et eslevé en l'Eglise Reformée et fait profession de la vraye Religion frequentant les saintes assemblees, communiant sous l'autorité et en la maison de son Pere et de sa Mere, sans qu'il ait commis aucun acte qui soit venu à nostre cognoissance, pour en avoir reproche ou recevoir reprehension. Dequoy nous ayant demandé attestation nous luy avons donné la presente pour s'en servir à ce que de raison. Faict à Metz le 10 de septembre 1607. »⁹⁰

Le jeune Ferry a peut-être appris à Metz quelques rudiments dans le maniement des armes : on sait que son père a exercé le métier de soldat, aussi ne serait-ce guère étonnant. Il est ainsi hautement plausible que ce soit lui que l'on retrouve dans une compagnie de jeunes

⁸⁷ Parmi une littérature abondante, citons une étude de cas éclairante : Philippe CHAREYRE, « Consistoire et Catéchèse : l'exemple de Nîmes (XVI^e-XVII^e siècles) », dans Marie-Madeleine FRAGONARD et Michel PÉRONNET (éd.), *Catéchismes et Confessions de foi*, Montpellier, Imprimeries de l'Université, 1995, p. 403-423.

⁸⁸ Voir ci-dessous dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

⁸⁹ BPF, ms 775, p. 83.

⁹⁰ BnF, NAF 22 704, fol. 4. Attestation du 10 septembre 1607.

Messins venus à la rencontre du couple royal en mars 1603, lors de la visite d'Henri IV pour régler l'affaire Saubole. Même si peu d'historiens l'ont relevé⁹¹, le nom de Paul Ferry est cité parmi les membres de cette troupe qui compte environ cent personnes⁹². Comme on le voit bien sur la gravure qui accompagne le livret consacré à cette visite (fig. 9), paru en 1610, les jeunes Messins semblent parfaitement entraînés et escortent le carrosse de la reine avec éclat.



Figure 9 : le défilé des jeunes Messins en armes, menés par le fils du maître-échevin Maguin, en l'honneur de l'entrée du couple royal à Metz en 1603. Il y a un « Paul Ferry » dans ces jeunes garçons. Gravure illustrant le *Voyage du roy à Metz, l'occasion d'iceluy : Ensemble les signes de resjouyssance faits par ses habitans pour honorer l'entrée de Sa Majesté*, s.l. [Metz], Abraham Fabert, 1610, in-4°, p. 57. Source : exemplaire de la BnF (FOL-LB35-790).

L'organisation de cette compagnie est la même que celle des soldats adultes et respecte les hiérarchies sociales, puisque c'est le fils du maître-échevin, Nicolas Maguin, qui en est le capitaine. Si l'on peut interpréter l'absence de donnée pour Paul Ferry, on peut en conclure qu'il n'avait pas de grade, mais l'honneur d'appartenir à cette troupe devait être grand en soi. Outre son loyalisme monarchique évident, que l'on voit bien par la présence des étendards fleurdelisés, et au-delà des obligations liées à son rang social, Jacques Ferry montre

⁹¹ WESTPHAL (Major), *Geschichte der Stadt Metz*, Metz, G. Lang, t. 2, p. 135 et Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Henri IV à Metz », art. cité, p. 138, sont à ma connaissance les seuls à souligner cette présence d'un « Paul Ferry » dans la compagnie de jeunes hommes et il ne fait aucun doute selon eux qu'il s'agisse bien du futur pasteur.

⁹² *Voyage du roy à Metz, ...*, ouvr. cité, p. 44.

également, en poussant son fils à participer à ce défilé, qu'il est un Messin fidèle et attaché à l'indépendance militaire de sa cité, incarnée par la milice urbaine et symbolisée par cette compagnie de jeunes garçons.

C'est ainsi que Paul Ferry a appris les fondements de sa religion et des connaissances générales dans sa ville natale. Mais, pour des raisons tant intellectuelles qu'économiques ou de prestige, Jacques Ferry décide en 1606 d'envoyer son fils à l'étranger pour parfaire son instruction et son éducation, sans doute dans la tradition d'une certaine *peregrinatio* des étudiants.

2. De Wehen à La Rochelle

Afin de compléter l'éducation de leur fils, les parents de Paul Ferry décident de l'envoyer dans un premier temps dans des villes allemandes⁹³. Plusieurs raisons permettent d'expliquer ce choix. La nécessité d'apprendre la langue germanique tout d'abord : bien que francophone, la cité de Metz est au contact de l'Empire germanophone et les relations avec cet imposant voisin nécessitent que certains bourgeois maîtrisent l'allemand. Mais on peut également voir dans ce geste une volonté de mettre le jeune Paul au contact d'autres protestants, dans un environnement où ils sont cette fois majoritaires, voire seuls. Enfin, Jacques Ferry a sans aucun doute pensé au bénéfice que retirerait son fils de la connaissance de certaines personnes importantes dans ces contrées : le réseau de correspondance qu'entretient plus tard le pasteur dans les États allemands prouve que c'est de ce point de vue une réussite⁹⁴. Mais, à plus court terme, c'est un échec relatif, car il ne reste dans l'Empire qu'environ seize mois, alors même que ses parents s'attendaient sans doute à l'y laisser plus longtemps.

C'est le 9 avril 1606 que le jeune homme quitte sa ville natale, peut-être pour la première fois, et, après neuf jours de voyage, il arrive à destination le 18 avril : il s'installe à Wehen, une petite bourgade calviniste de Hesse⁹⁵. Il loge alors chez un hôte, un certain Eckard Klöppel, mais il n'est nulle part précisé ce qu'il y fait. Il y exerce vraisemblablement le métier de précepteur, donnant des cours de français pour pouvoir vivre et payer son

⁹³ Ce paragraphe dépend beaucoup des notes prises par Ferry lui-même dans son journal de jeunesse. BnF, NAF 6 723, fol. 2-8. La plupart de ces informations sont reprises ensuite dans BPF, ms 775, p. 83-84.

⁹⁴ Sur ce sujet, voir plus bas, chapitre 5.

⁹⁵ Cette ville se situe à environ vingt-cinq kilomètres de Mayence et deux-cent-cinquante de Metz.

logement et sa nourriture. Il y reste une année entière, mais ne semble guère s'y plaire : il passe en effet beaucoup de temps dans son cabinet d'étude à écrire des vers chrétiens en français, bien loin de son objectif initial d'apprendre la langue germanique. Pourtant, dans les épîtres dédicatoires qu'il écrit à ses parents en tête de ces poésies restées manuscrites, il a conscience de son devoir, mais il se sent

« comme relégué en ces paÿs d'Allemagne affin de pouvoir joindre la langue Française à celle de laditte contrée pour m'en servir au besoing, et où mon profit, ou la nécessité le requerront »⁹⁶

Évoquant ses vers qu'il adresse à sa famille messine, il précise avec tristesse que

« là où ilz sont nés la langue françoise ne regne et n'a aucunement la vogue. »⁹⁷

Il saisit alors une occasion de partir de Wehen, en répondant favorablement à la demande qui lui est adressée par le landgrave de Hesse : ce dernier souhaite que Ferry vienne à Darmstadt pour travailler comme précepteur en langue française et en morale auprès de son fils aîné⁹⁸. Le jeune homme quitte donc Wehen le 21 mai 1607. Mais les choses se passent alors très mal : la cour luthérienne n'accepte pas ce jeune Français réformé et il précise dans ses notes qu'il est alors « travaillé pour la religion »⁹⁹. Ce rejet est loin d'être exceptionnel. En ces temps de consolidation des identités confessionnelles, les luthériens et les réformés s'entendent très mal, notamment depuis l'échec des tentatives de conciliation des années 1580 et en attendant celles des décennies suivantes. De plus, légalement, les calvinistes n'ont pas le droit de culte dans l'Empire, la paix d'Augsbourg de 1555 ne reconnaissant que le catholicisme et la Confession d'Augsbourg. Le principal sujet de friction est bien entendu la cène, certains réformés allant jusqu'à considérer que la doctrine catholique de la transsubstantiation est finalement moins dangereuse et plus cohérente que la doctrine luthérienne de la consubstantiation. Ferry n'est peut-être pas lui-même étranger au rejet dont il est victime. On vient de le voir très peu enthousiaste en Allemagne, et il est possible qu'il n'ait pas fait les efforts nécessaires pour s'intégrer en milieu luthérien. Mais il est concevable également qu'il ait été profondément marqué par ces querelles confessionnelles au sein même du monde issu des Réformes luthérienne et calviniste, et qu'il en ait ensuite gardé le souvenir au moment où il prend la plume, à partir des années 1650, pour travailler à la réunion des protestants¹⁰⁰. Il préfère en tout cas fuir cet environnement et retourner à Wehen : dès le 1^{er}

⁹⁶ BPF, ms 764, pièce 1, *Saincts enthousiasmes de Paul Ferry Messin Dediés à Monsieur Ferry soulchier de l'Evesche de Metz, ancien de l'église que Dieu a recueillie à la ditte ville et bourgeois d'icelle*. Épître dédicatoire adressée à son père de Wehen, le 12 août 1606.

⁹⁷ BPF, ms 764, pièce 4, *Meslanges Chrestienes...*, manuscrit cité. Épître dédicatoire à sa mère, de Wehen, 1606.

⁹⁸ Darmstadt se situe à environ soixante kilomètres de Wehen.

⁹⁹ BnF, NAF 6 723, fol. 2 v^o.

¹⁰⁰ Voir plus bas, chapitre 7.

juillet 1607, il y réside à nouveau et y reçoit un certificat de bonne conduite de la part du landgrave¹⁰¹. Il ne reste pas longtemps en Allemagne, puisqu'il reprend la route de Metz le 4 août suivant. Pour cela, il utilise la ruse et même la tricherie. Dans son livre d'heures, quelques années plus tard, il rajoute en effet cette précision lorsqu'il décrit les conditions de son retour :

« Fais remarquer que pour avoir mon congé dudit Prince je contrefis une lettre venans de mon Pere qui me mandoit que j'eusse à retourner pour ce que mon frere estoit de retour de Marenes où il estoit Ministre et que je m'en irois avec luy continuer les estudes à la Rochelle »¹⁰².

Le jeune homme a donc osé utiliser à mauvais escient une lettre de son père et la contrefaire afin d'obtenir de son hôte un congé définitif et son retour à Metz. Un an plus tard encore, Jacques Ferry rappelle vertement à son fils ce mensonge¹⁰³. Le jeune Paul a mis à profit une situation propice et il ne voulait pas laisser passer une occasion favorable : son frère Pierre rentre en effet quelques semaines à Metz au moment de son changement d'Église. Il quitte alors Marenes qu'il desservait depuis 1605 pour Tonnay-Charente. Malgré l'acte très répréhensible dont il vient de se rendre coupable, Paul Ferry obtient donc de son père de repartir avec Pierre en Saintonge, pour ensuite aller étudier au collège de La Rochelle, afin d'y prendre ses premiers grades, ce qu'il n'avait pas pu ou voulu faire à Metz.

Son retour à Metz n'est pas long, à peine plus d'un mois, mais il est décisif pour sa vie spirituelle, puisque c'est à ce moment qu'il participe pour la première fois à la cène¹⁰⁴. C'est ensuite en compagnie de son frère, mais également de leur cousin Jérémie Ferry, qu'il part pour Tonnay-Charente. Il quitte Metz le 10 septembre 1607 et va, selon ses propres mots, « en France »¹⁰⁵ : cette expression, reprise ailleurs¹⁰⁶, est significative. Pour Ferry, Metz n'est pas encore tout à fait en France en 1607. Lorsqu'il recopie, quelques années plus tard, ses notes de jeunesse dans son livre de raison, ces deux mots disparaissent¹⁰⁷, preuve de l'évolution de la souveraineté française à Metz, mais aussi, et peut-être surtout, de la vision que se fait le jeune homme de la place de sa cité dans le royaume. Après vingt-sept jours de

¹⁰¹ AD Moselle, J 268. 26 juillet 1607.

¹⁰² Cette précision ne figure pas dans le journal de Ferry (BnF, NAF 6 723), mais a été rajoutée après coup par le pasteur quand il en a recopié les informations dans son livre d'heures (BPF, ms 775, p. 83).

¹⁰³ BPF, ms 760¹, fol. 6, lettre de Jacques Ferry à son fils Paul, alors à La Rochelle. Écrite de Metz, le 17 mai 1608.

¹⁰⁴ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

¹⁰⁵ BnF, NAF 6 723, fol. 2 v°.

¹⁰⁶ Il réalise un recueil manuscrit de vers en 1608, le *Livre Premier des Meslanges poetiques latins = françois de Paul Ferry*, et il précise sur la page de titre qu'il a été « composé depuis mon voyage de France ». BPF, ms 764, pièces 12-13.

¹⁰⁷ BPF, ms 775, p. 83.

voyage *via* Paris, il arrive enfin à Tonny-Charente, où il ne reste qu'un mois avant d'aller s'installer fin octobre 1607 à La Rochelle, pour y suivre les cours du collège. Il s'installe alors dans une pension à quarante écus pour quelques mois, avant de faire le choix, comme bon nombre de ses condisciples, de s'installer à partir de février 1608 chez un des enseignants, le principal et professeur de mathématiques Hart. Dès le lendemain de son arrivée, le 29 octobre 1607, il commence à assister aux cours, en philosophie auprès d'un régent écossais, Dumbar, et en mathématiques auprès dudit Hart. Il commence à disputer en mai 1608 et achève ses cours de logique fin août 1608, avant des disputes finales dans cette discipline en septembre. Il s'inscrit à partir d'octobre en physique. Ce programme sans doute chargé n'empêche pas le collégien de poursuivre ses tentatives de versification, parfois maladroites. En 1608, il compose un recueil resté manuscrit de pièces de poésie, dont certaines sont plus tard publiées¹⁰⁸. Il s'agit d'un document intéressant pour percevoir l'insertion du Messin dans la société rochelaise. La plupart des poèmes sont adressés à des personnes gravitant autour du collège : des régents, comme Aaron Béraud ou la femme de Hart, des condisciples comme Samuel Davidson. Mais on trouve également quelques pièces consacrées à des poètes comme Jean de l'Escale, à des bourgeois comme Pierre Béraud ou aux pasteurs comme Merlin. Ferry semble donc connaître les notables de la cité et de l'Église réformée, qui forment la même société à La Rochelle. Il s'essaie aussi à un nouveau genre d'écriture à la fin de l'année 1608 et au début de 1609, en écrivant un roman sentimental qui est, lui, imprimé à Poitiers¹⁰⁹.

Contrairement à ce que laisse transparaître le seul journal du jeune Ferry, ses études ne se déroulent pas de façon très sereine, car il ne donne pas entière satisfaction à sa famille, et notamment à son père. Celui-ci lui écrit en effet au moins trois lettres au cours de l'année 1608 qui laissent entrevoir les tensions que les études génèrent entre les deux hommes. Dans une première missive, le ton reste relativement calme, le père se contentant d'exhorter le fils à « prendre goust » à ses études et de « tascher de [lui] y apporter du contentement »¹¹⁰. Quelques semaines plus tard, il répète ses conseils, mais cette fois sur un ton excédé. Sans que l'on sache exactement pour quelle raison, Paul Ferry a suscité à ses parents des ennuis et son père lui écrit :

¹⁰⁸ BPF, ms 764, pièces 12-13, *Livre Premier...*, manuscrit cité. Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 1. Un grand nombre de ces pièces de vers ont été reprises en 1610 dans *Les premières œuvres poétiques...*, ouvr. cité.

¹⁰⁹ *L'Amour Aveugle...*, ouvr. cité. Sur cet ouvrage, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 2.

¹¹⁰ BPF, ms 760¹, fol. 4, lettre de Jacques Ferry à son fils Paul, alors à La Rochelle. Écrite de Paris le 11 mars 1608.

« Je te mande de croire que le proces que j'ay à ton occasion a donné à moy et à ta mere beaucoup d'annuits et fascheries »¹¹¹.

Enfin, le flot des reproches est encore plus fort à la troisième lettre, qu'il ne signe plus « ton affectionné Pere » comme les deux précédentes, mais juste « ton Pere ». Il trouve que son fils est « ung esprit extremement vollaige » et lui rappelle que c'est lui qui paie ses études et qu'il doit donc se soumettre à sa volonté, qui est de le faire étudier plus tard à Montauban. Il souligne également les conditions difficiles de son séjour en Allemagne et les promesses non tenues à cette époque, en insistant notamment sur les conditions de son retour¹¹². Le discours très incisif de Jacques Ferry est également relayé auprès de Paul par son frère aîné, Pierre, qui est à proximité à Tonnay-Charente : s'il est plus modéré dans le ton, l'avertissement est là aussi très fort, puisqu'en plus de l'exhorter à travailler davantage, le pasteur demande à son jeune frère de moins dépenser d'argent, car il a déjà dépassé les sommes prévues pour son entretien¹¹³... Il n'est plus question de ces reproches après mai 1608. Peut-on pour autant en conclure que, désormais, les études sont au cœur des préoccupations de Paul Ferry ? Il est bien entendu impossible d'en être certain, mais il est probable que ses activités littéraires évoquées précédemment ne devaient que modérément plaire à son père et que si ce dernier n'adresse plus de reproches à son fils, cela ne signifie pas pour autant qu'il en soit totalement satisfait. Quoi qu'il en soit, les régents du collège certifient qu'il a suivi les cours avec sérieux et les pasteurs attestent qu'il suivait le culte et participait à la cène avec l'Église réformée de la ville¹¹⁴. Les ministres précisent que le jeune homme

« a fait paroistre ès exercices publics de disputes tant en opposant qu'en respondant la dexterité et diligence et a bien employé le temps ayant une inclination naturelle à la poesie et bonne cognoissance des langues latine et grecque. »¹¹⁵

L'influence de Pierre Ferry sur le jeune homme a dû être importante. Même s'il ne le note pas dans son journal, le jeune Paul a sans doute profité des périodes de vacances pour aller visiter son frère qui vit dans les alentours de La Rochelle. Cette proximité entre les deux hommes pourrait expliquer qu'ils aient choisi la même carrière. Elle est confirmée par les vers qu'il écrit à l'occasion des fiançailles, puis du mariage de son aîné avec Jeanne Challoux, fille

¹¹¹ *Ibid.*, fol. 5, lettre de Jacques Ferry à son fils Paul, alors à La Rochelle. Écrite de Metz le 13 mai 1608.

¹¹² *Ibid.*, fol. 6, lettre de Jacques Ferry à son fils Paul, alors à La Rochelle. Écrite de Metz le 17 mai 1608.

¹¹³ BPF, ms 762⁶, dossier 2, pièce 2, lettre de Pierre Ferry à son frère Paul, alors à La Rochelle. Écrite de Tonnay-Charente le 28 mars 1608.

¹¹⁴ BnF, NAF 22 704, fol. 7-8.

¹¹⁵ *Ibid.*, fol. 7.

de Tonnay-Charente, en mars-avril 1609¹¹⁶. Il s'agit du seul membre de la famille du marié à assister à la noce et il se sent de ce fait investi d'une sorte de mission de mémoire familiale. On peut également voir dans d'autres vers de Ferry de l'admiration pour son frère. Certes, il ne faudrait pas trop l'exagérer, car le sonnet dont il est question est publié dans les *Premieres Œuvres Poeticques* qui rassemblent des pièces laudatives à l'excès. Mais les points abordés sont intéressants :

« A Monsieur Ferry mon Frere, M.D.S.E. à Tonnay-Charante en Xaintonge.

Dans les termes flouëts d'une jeune foiblesse
Donner de l'esperance à ses parens heureux,
D'estre une fois l'appuy qui soustiendrait pour eux
De leur aage chenu l'honorable vieillesse :
Avoir parmy le train d'une meure jeunesse
Asseuré mille fois leurs espoirs, & leurs vœux :
Et tousjours au devoir à la terre & aux Cieux,
Anticipé les traits d'une vieille sagesse :
Sçavoir & dispenser les mysteres sacrez :
Avoir trempé sa soif dans les charmes sucrez
Qu'Hippocrene conduit en l'argent de son onde :
Avoir la langue douce, & le courage rond :
Ce sont les qualitez, mon Frere, qui feront
Qu'estant mort vous vivrez en la vie du Monde. »¹¹⁷

On voit ainsi se dessiner un portrait doublement flatteur et Paul voit en Pierre un modèle sans doute de bon fils et de bon pasteur. Le bon fils, dont il est question dans les neuf premiers vers du sonnet, est celui qui a toujours satisfait ses parents et qui se prépare à les aider quand ils seront âgés : on voit bien là la conception très pragmatique du ministère, perçu avant tout comme un métier qui permet de gagner sa vie et de subvenir aux besoins de ses parents en cas de difficulté. Dans ces conditions, les efforts de Jacques Ferry pour que ses fils trouvent à desservir des Églises proches de Metz prennent tout leur sens. Mais, et c'est très important, les vers suivants présentent un bon pasteur, expert en « mysteres sacrez » et bon orateur grâce à sa « langue douce » : la vocation pastorale est donc prise avec le plus grand sérieux et respect. Au cours de leurs rencontres, que l'on peut imaginer dans le cabinet de travail de l'aîné, il n'est pas impossible que Pierre ait donné à Paul quelques conseils pour réussir ses études de théologie, voire pour devenir plus tard un bon prédicateur.

¹¹⁶ Ces vers ont été publiés dans *Les premieres œuvres poeticques...*, ouvr. cité, p. 151-153.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 150.

Le départ de Paul Ferry de La Rochelle est très brutal : le 21 avril 1609 débutent les disputes pour devenir maître ès arts. Il est promu dès le lendemain, reçoit ses lettres de maîtrise le 23 et quitte La Rochelle pour Tonnay-Charente le 24. Il semblerait donc qu'il ne cherche pas à s'attarder. Ne s'est-il pas adapté à la vie dans cette ville ? La nostalgie, que l'on perçoit dans son journal quand il écrit à la date du 10 septembre 1608 que cela fait déjà un an qu'il a quitté Metz, pourrait le laisser penser¹¹⁸. Mais le nombre de condisciples, de pasteurs rochelais et de bourgeois de la ville qui sont cités dans ses œuvres poétiques publiées en 1610 montre bien qu'il a lié là des liens assez forts : certains se souviennent même de lui plusieurs décennies plus tard¹¹⁹. Mais s'il se précipite, c'est qu'il a hâte d'entamer ses études universitaires. Peut-être pour imiter son frère, sans doute pour satisfaire son père, Paul Ferry se rend ainsi à Montauban après avoir terminé ses années de collège à La Rochelle. Il prend donc le chemin des études de théologie réformée, pour lesquelles l'académie de Montauban, fondée quelques années plus tôt, présente des garanties solides de sérieux et de perspectives de carrière pastorale. Après avoir passé encore une fois quelques semaines chez son frère à Tonnay-Charente, il quitte la Saintonge et arrive sur les rives du Tarn en mai 1609.

3. Ferry à l'académie de Montauban

C'est dans un solide bastion de l'orthodoxie réformée que Ferry part faire ses études. Comme nous l'avons vu, c'est là que son père Jacques avait très tôt projeté de l'envoyer¹²⁰. Sans doute l'expérience concluante de Pierre Ferry dans cette académie et la proximité de ce frère désormais pasteur en Saintonge ont-elles joué un grand rôle, car on comprendrait mal, sinon, pourquoi Sedan, bien plus proche de Metz, n'a pas été choisie. Le jeune étudiant découvre alors une ville plutôt comparable à Metz par sa taille (environ 15 000 habitants), mais radicalement différente du point de vue du paysage confessionnel : ici, presque tout le monde est calviniste et la cité vit au rythme des prêches¹²¹. L'Église réformée, conduite par

¹¹⁸ BnF, NAF 6 723, fol. 6 r°.

¹¹⁹ J'ai relevé plusieurs allusions dans sa correspondance. Le 10 décembre 1665 encore, Anne Ferry écrit de Thouars à son père qu'elle a rencontré le comte de Roucy qui « a à sa suite un homme nommé Mr de Verete qui dit qu'il a étudié avec vous à La Rochelle du temps que vous fitte une pastorale ». BPF, ms 762², dossier 2. L'erreur sur l'époque de la rédaction de la pastorale, en réalité composée à Montauban, est sans doute due à la déformation de la mémoire de cet homme ou à l'expression écrite parfois mal assurée d'Anne Ferry.

¹²⁰ BPF, ms 760¹, fol. 6, lettre de Jacques Ferry à son fils Paul, alors à La Rochelle. Écrite de Metz le 17 mai 1608.

¹²¹ Pour un aperçu général du contexte montalbanais, voir Daniel LIGOU (dir.), *Histoire de Montauban*, Toulouse, Privat, 1984, 350 p., notamment les deux chapitres de Janine GARRISSON, « La "Genève française" (16^e siècle) », p. 99-129 et « La reconquête catholique (17^e siècle) », p. 131-166. Philip CONNER, *Huguenot Heartland. Montauban and Southern French Calvinism during the Wars of Religion*, Aldershot, Ashgate, 2002, XIV-257 p.

quatre pasteurs et un consistoire composé de notables, est particulièrement puissante : son action, conjointe à celle du Magistrat, permet d'imposer des normes morales très strictes. Les catholiques, très minoritaires et réintroduits par la contrainte en 1598, n'ont que peu de visibilité : le 5 septembre 1611, lors de l'entrée en ville du prince de Condé, le clergé est empêché *manu militari* de venir le saluer¹²². La présence, depuis l'extrême fin du XVI^e siècle, d'une académie renforce encore le poids de l'Église et donne à la ville une attractivité supplémentaire. Il s'agit en effet d'une structure universitaire particulière aux réformés¹²³, dans laquelle la théologie joue un rôle majeur et même unique après 1620. Plusieurs académies existent en France au début du XVII^e siècle, mais les trois plus importantes concentrent l'essentiel des effectifs : Saumur, Sedan et, donc, Montauban. Cette dernière subit certes la concurrence des académies étrangères, notamment Genève, Heidelberg ou Leyde, mais, dès les premières années de son existence, elle s'impose comme un centre important¹²⁴. Paul Ferry appartient donc à la première génération des pasteurs formés en France et non plus à l'étranger. C'est sans doute là un élément très fort dans la controverse contre les catholiques, car, désormais, le ministre n'apparaît plus comme celui qui a été modelé à Genève, mais comme le produit d'une formation proprement française. C'est sans doute le prestige de ses professeurs, et notamment le grand Michel Béraud, qui explique en partie le choix même de Montauban comme siège de l'académie et son attractivité. Cet homme, qui connaît au cours de sa carrière le rare honneur d'être choisi à trois reprises comme modérateur de synode national, est en effet un des piliers de l'orthodoxie réformée et d'une vision très ferme de ce

¹²² *Ibid.*, p. 138.

¹²³ Sur l'enseignement supérieur en général, voir entre autres Dominique JULIA et Jacques REVEL (éd.), *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, t. 2, France, Paris, Éditions de l'EHESS, 1989, 616 p. ; et Jacques VERGER (dir.), *Histoire des Universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, 432 p. pour une vue particulière des académies protestantes, se référer à Pierre-Daniel BOURCHENIN, *Étude sur les académies protestantes en France au XVI^e et au XVII^e siècle*, Paris, Grassart, 1882, 480 p. ; Jean-Paul PITION, « Les académies réformées de l'Édit de Nantes à la Révocation », dans Roger ZUBER et Laurent THEIS (éd.), *La révocation de l'Édit de Nantes et le protestantisme français en 1685*, Paris, SHPF, 1986, p. 187-207 ; et Solange DEYON, « Les Académies protestantes en France », *Bulletin de la SHPF*, t.135-1, 1989, p. 77-85. Pour une vue plus anecdotique, voir Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois...*, ouvr. cité, t. 4, « Éducation – Instruction », 1902, XVII-406 p.

¹²⁴ Sur l'académie de Montauban elle-même, on peut voir, parmi une bibliographie assez importante, Michel NICOLAS, *Histoire de l'ancienne Académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685)*, Montauban, Forestié, 1885, 440 p. ; Marcel GAUSSERAN, « Commentaires sur le climat intellectuel de l'ancienne Académie de Montauban (1600-1659) », *Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, t. 72, 1944, p. 21-38 ; Muriel FLOUTIER-FRANC, *L'Académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685)*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de Michel TAILLEFER et Eckart BIRNSTIEL, Université de Toulouse 2 – Le Mirail, 1998, 138 p. ; Hubert BOST, « Une "place de sûreté" théologique : L'Académie protestante de Montauban », dans Marie-José LACAVA et Robert GUICHARNAUD (éd.), *L'édit de Nantes. Sûreté et éducation*, Montauban, Société montalbanaise d'étude et de recherche sur le protestantisme, 1999, p. 21-38 ; et Michel MAGNIEN, « Le cas de l'Académie de Montauban (1598-1659) : une mobilité restreinte », dans Michel BIDEAUX et Marie-Madeleine FRAGONARD (éd.), *Les échanges entre les Universités européennes à la Renaissance*, Genève, Droz, 2003, p. 281-295.

que doit être le protestantisme politique. Le titulaire de la seconde chaire de théologie est Bernard Sonis et l'enseignement de l'hébreu est assuré par un homme que les Messins connaissent bien pour avoir été un de leurs pasteurs, Jean Tenans.

Il n'est pas question de se pencher ici sur la vie quotidienne des étudiants de l'académie¹²⁵, mais uniquement de percevoir dans le cursus de Ferry et dans son insertion dans la société montalbanaise des signes de son choix pour la vocation pastorale, au cours d'une formation exigeante et de qualité. Dès son arrivée en ville, le jeune homme s'installe dans une auberge, puis, le lendemain, le 23 mai 1609, chez Madame de La Fontaine, chez qui il commence son quartier¹²⁶ : les académies ne connaissent en effet pas le système de l'internat et ce mode d'hébergement est le plus répandu parmi les étudiants. Après deux semaines durant lesquelles on imagine qu'il prend ses premiers contacts, peut-être grâce à des recommandations de son frère, il est immatriculé à l'académie le lundi 8 juin. Son intégration à Montauban a déjà commencé, puisqu'il note que dès la veille, muni sans doute des recommandations de l'Église de Metz et de celle de La Rochelle, il participe pour la première fois à la cène. Enfin, le mardi 9 juin, Ferry suit sa première leçon de théologie, sous la conduite de Bernard Sonis. La première dispute à laquelle il participe a sans doute lieu dès le lendemain, puisque le mercredi après-midi est traditionnellement consacré à ce type d'exercice. Lorsque débutent ces cours pour Paul Ferry, Béraud est parti pour le synode national de Saint-Maixent : Ferry n'a donc jamais suivi ses cours, mais son attachement à ce professeur est visible, puisqu'il note dans son journal ses déplacements hors de Montauban, écrit des sonnets à l'occasion de ses voyages et, surtout, fait imprimer des stances à l'occasion de sa mort en 1611¹²⁷.

Très peu de temps après ces premiers cours, Ferry s'attaque au principal exercice de son cursus : la « proposition », latine ou française. C'est elle qui donne leur nom aux étudiants en théologie, les « proposants ». Dès cet instant, on peut donc considérer que la décision du jeune homme de devenir pasteur est ferme, voire irrévocable. C'est également au cours de cette période que disparaissent les reproches de sa famille sur le peu de temps qu'il consacre

¹²⁵ Outre les références de la note précédente, on pourra lire, pour une vision anecdotique de la vie des étudiants de l'époque Paul DE FÉLICE, « La vie des étudiants réformés au XVII^e siècle », dans *Troisième centenaire de la faculté de Montauban. Souvenir des fêtes universitaires*, Montauban, Granié, 1903, p. 75-106 ; et Roger MAZURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 26-30.

¹²⁶ Les conditions de l'arrivée de Ferry à Montauban sont décrites par le jeune homme lui-même : BnF, NAF 6 723, fol. 9. Ces informations sont reprises dans BPF, ms 775, p. 85. Les notes sur la vie à Montauban elle-même se trouvent juste ensuite : BnF, NAF 6 723, fol. 10-24 (informations reprises dans BPF, ms 775, p. 85-89).

¹²⁷ Sur ces points, voir les références et mes analyses ci-dessous dans ce chapitre, paragraphe III. 3.

aux études : la dernière exhortation de ce genre date du 10 octobre 1609, lorsque Pierre Ferry demande à son frère de ne pas se perdre dans des futilités et lui donne ce conseil de patience :

« Rendez vous, avec l'aide de Dieu, bon theologien. Ne precipitez rien. Rendez vous la Bible familiere. »¹²⁸

Si Paul Ferry n'a pas décidé dès lors de devenir pasteur, il est difficile de s'expliquer pourquoi il s'entraîne si dur : une proposition est en effet un sermon d'essai, prononcé dans des conditions variables se rapprochant progressivement de celles d'un temple. On voit ainsi qu'il commence à proposer les 4 et 16 juillet 1609, chez son hôtesse, en présence seulement d'autres étudiants¹²⁹. Le 19 juillet, il fait office de lecteur dans le grand temple : contrairement à la pratique genevoise, qui consistait à utiliser les proposants pour prêcher dans les campagnes, les étudiants en théologie français devaient se contenter de ces tâches subalternes, mais sans doute formatrices. On ne sait pas exactement si Ferry a pu assister, sans voix délibérative, aux réunions du consistoire de Montauban, mais il s'agissait là de la seule concession faite aux futurs pasteurs. Le 8 août 1609, toujours devant un public uniquement étudiant, il propose pour la première fois dans un bâtiment de l'académie. Enfin, ses deux premières propositions publiques, devant ses condisciples et les professeurs, ont lieu en latin le 21 octobre 1609 et en français le 12 décembre suivant. Étrangement, quand on connaît l'attachement des réformés à l'Ancien Testament, il ne travaille au cours de ces propositions que sur des textes du Nouveau Testament, à une exception près¹³⁰. Le paradoxe n'est pourtant qu'apparent, car les textes vétérotestamentaires ne sont finalement sollicités que pour des cas exceptionnels et n'apparaissent donc sans doute pas suffisamment formateurs pour de jeunes étudiants s'exerçant¹³¹. Au contraire, les Évangiles et les épîtres pauliniennes sont plus à même de s'assurer de l'orthodoxie des proposants. Dès le vendredi 29 novembre 1610, les études de Ferry peuvent être considérées comme institutionnellement achevées, puisqu'il précise dans son journal :

« je soustins à Montauban des theses publiques en theologie soubs Mr Sonis. »¹³²

Malheureusement, ces thèses n'ont pas été conservées¹³³. Mais elles ont dû paraître suffisantes pour qu'il devienne docteur en théologie réformée. Toutefois, il ne pense pas que

¹²⁸ BPF, ms 762⁶, fol. 3, lettre écrite de Tonnay-Charente.

¹²⁹ BnF, NAF 6 723, fol. 10-12.

¹³⁰ Il s'agit, dans l'ordre des propositions dont nous avons connaissance, de 1 Co, 6, 20 ; Jn, 11, 15 ; Rm, 10, 13 ; Mt, 5, 19 ; Rm, 5, 19 ; et Rm, 9, 28. BnF, NAF 6 723, fol. 10-12.

¹³¹ Sur la place de la prédication de l'Ancien Testament chez les réformés, voir notamment Françoise CHEVALIER, « Usages de l'Ancien Testament dans la prédication réformée au XVII^e siècle », dans Matthieu ARNOLD (dir.), *Annoncer l'Évangile (XV^e-XVII^e siècle). Permanences et mutations de la prédication*, Paris, Cerf, 2006, p. 113-128.

¹³² BnF, NAF 6 723, fol. 18 r^o.

sa formation doit s'arrêter là : en effet, pour devenir pasteur, il faut passer des examens supplémentaires, devant des colloques ou des synodes provinciaux et il faut sans doute penser qu'il ne se considère pas prêt, puisqu'il décide de rester à Montauban, après une entrevue à Paris avec son père. Pourtant, toutes les possibilités ont été alors entrevues, puisque le 7 mars 1611, soit quelques jours avant son départ pour aller voir son frère, Paul Ferry demande et obtient une attestation de l'académie, prouvant qu'il est alors considéré comme capable en théorie d'exercer la charge pastorale :

« Nous sobsignez Pasteurs et Anciens de l'Eglise reformée de Montauban certifions à tous ceux qu'il appartiendra que Paul Ferry natif de metz escollier estudiant en Theologie a demeuré et sejourné en ceste ville l'espace de vingt et deux mois, ou environ, frequentant les saintes assemblées et participant aux saints sacrements, s'estant comporté en ses mœurs chrestienement et vescu sans reproche, ayant aussi esté admis à l'entrée et assistance du consistoire de ceste Eglise pour y veoir et apprendre la pratique et exercice de la Discipline Ecclesiastique, afin d'estre rendu plus propre et capable de servir au S. Ministere de l'evangille quand Dieu l'y voudra appeller. De quoy lui avons rendu et donné ce tesmoignage pour luy servir en temps et lieu. Fait à Montauban ce septième Mars mille six cents et onze. »¹³⁴

Après un séjour de deux mois à Tonnay-Charente, sans doute pour réfléchir à son avenir avec son frère en mars-avril 1611, Paul Ferry refuse la proposition de Jacques d'aller à Saumur et préfère rester près de Pierre : il repart donc pour Montauban dès juin 1611, afin d'approfondir ses connaissances. Contrairement à nombre de ses condisciples, il ne souhaite donc pas étudier dans plusieurs académies et sacrifier à la tradition de la *peregrinatio academica*. La proximité de son frère est déterminante et il est certain qu'il apprend beaucoup sur son futur métier à ses côtés. C'est d'ailleurs Pierre qui parvient en partie à convaincre leur père de permettre encore à Paul d'étudier : peut-être qu'il était pressé de voir son fils indépendant financièrement. Pour le convaincre, Pierre insiste d'abord sur le changement d'état d'esprit du jeune homme depuis son départ de Metz, dans une lettre qu'il lui écrit peu avant leur rencontre parisienne :

« Vous le verrez tout autre qu'il n'estoit quand je l'amenay en Xaintonge, et prendrez du subject d'en louer Dieu »¹³⁵.

Mais il précise ensuite qu'il n'est pas encore tout à fait prêt à assumer la charge de la conduite d'une Église :

¹³³ Elles n'apparaissent en tout cas pas dans l'inventaire détaillé des thèses de Montauban réalisé par Muriel FLOUTIER-FRANC, *L'Académie protestante de Montauban...*, mémoire cité, p. 114-123.

¹³⁴ BPF, ms 765², pièce 21.

¹³⁵ BPF, ms 762⁶, fol. 6, lettre de Pierre Ferry à son père Jacques, alors à Paris. Écrite du synode provincial de Pons le 10 mai 1611.

« Pour moy, j'esperoye qu'il pourroit edifier un troupeau dans le mois de septembre ou d'octobre. Toutefois, il n'y a rien de pressé comme je pense, il seroit aussy bon pour luy, et meilleur de remettre sa presentation au Mars prochain. »¹³⁶

Les craintes de Jacques Ferry sur la longueur des études de son fils est peut-être compréhensible au vu des dépenses qu'il fait à Montauban. Il faut dire que Paul s'est visiblement très bien intégré dans la société montalbanaise et mène sans doute trop grand train : en février 1611 encore, alors qu'il n'a plus à subir les foudres parentales sur le sujet de ses études, sa mère Élisabeth Joly l'exhorte encore à ne pas « facher [son] pere » en dilapidant l'argent reçu¹³⁷. Tout au long de son séjour à Montauban, les lettres de Pierre Ferry sont remplies d'inquiétudes sur ses dépenses, car il en est responsable aux yeux de leurs parents, et Jacques Ferry écrit régulièrement pour insister sur ses difficultés financières. Si l'on en croit ses *Premieres Œuvres Poeticques*, il est très proche de certains notables de Montauban et il est possible qu'il ait alors fait preuve de prodigalité. Malheureusement, les documents montalbanais eux-mêmes ne permettent guère d'étudier le poids de Paul Ferry dans la société qui l'accueille¹³⁸. Mais ses sonnets, ses stances et autres vers permettent de constater toute l'amitié qu'il pouvait avoir, tout d'abord pour ceux qui le logent depuis le 28 novembre 1609¹³⁹ : le couple constitué par Jean Cruvel, syndic à la police de Montauban, et Marie de Constans, fait ainsi l'objet de plusieurs petites œuvres versifiées, ainsi que leurs enfants et leur entourage¹⁴⁰. Il est révélateur qu'à la fin des années 1640 et au début des années 1650 Paul Ferry entretienne encore une correspondance avec Pierre Cruvel (1602-1658), pasteur et professeur à Montauban et fils du syndic¹⁴¹. Ferry écrit également beaucoup à propos de ses professeurs et de ses condisciples, notamment Gruel, Albat, Tissandier ou Rançonnet¹⁴². Au détour de certaines de ces pièces, on apprend que les jeux qui se pratiquent entre étudiants sont souvent mixtes et parfois assez galants : à première vue, certains d'entre eux sont même assez loin de ce que l'on s'attendrait à voir de la part de proposants. Enfin, quelques poésies sont des hommages à des notables montalbanais dont le lien avec l'académie est difficile à établir, preuve, peut-être, que Ferry rencontrait beaucoup de monde même en dehors du

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ BPF, ms 760⁵, lettre d'Élisabeth Joly à son fils Paul Ferry, alors à Montauban. Écrite de Metz, le 15 février 1611.

¹³⁸ Sur la société montalbanaise au XVII^e siècle, voir Catherine ROME, *Les bourgeois de Montauban...*, ouvr. cité.

¹³⁹ Ce changement de logement est sans doute un événement marquant pour Ferry, qui marque dans son journal que ce jour est à marquer d'une « albis lapillis » (BnF, NAF 6 723, fol. 12 r^o).

¹⁴⁰ *Les premieres œuvres poeticques...*, ouvr. cité, notamment p. 162-166 et p. 225-227.

¹⁴¹ BPF, ms 760³, fol. 279-281.

¹⁴² *Les premieres œuvres poeticques...*, ouvr. cité, *passim*.

monde universitaire : l'avocat Gasc en est un bon exemple¹⁴³. Son intégration à Montauban est également en partie facilitée par la présence de personnes originaires du Pays messin : c'est ainsi qu'il connaît la joie d'être choisi pour parrain le 1^{er} août 1610¹⁴⁴. Il s'agit d'une fille de marchand messin et cela lui vaut l'honneur d'avoir pour commère une fille de riche marchand de Montauban, Souveraine de Darrassus. Metz n'oublie pas son jeune proposant et les pasteurs de la ville suivent sans doute ses études avec attention : le vieux François Buffet écrit ainsi plusieurs lettres à Paul Ferry, notamment au cours de sa dernière maladie, afin d'insister sur l'édification que peut donner un pasteur jusque dans l'agonie¹⁴⁵. Il est donc tout à fait compréhensible qu'on ait pensé à lui à la première occasion.

Le retour de Ferry à Metz est cependant le fruit de circonstances très favorables. Lorsque François Buffet meurt en juin 1611, il était en effet assez peu probable que l'on se tourne immédiatement vers un jeune homme de 20 ans pour remplir une charge prestigieuse et convoitée. Alors que Daniel Buffet, fils du défunt, se porte candidat sans succès, les chefs de famille réunis extraordinairement, comme il se doit en de telles occasions, choisissent un pasteur prestigieux en première intention, puisqu'il s'agit de Pierre Du Moulin, un des chefs spirituels du protestantisme français¹⁴⁶. Après son refus rapide dès le 5 juillet, les yeux de l'assemblée se portent sur Jean Gardesy, qui avait déjà exercé un temps en ville et qui se trouve alors près de Montauban. Mais lorsque sa lettre de vocation arrive sur les bords du Tarn, Gardesy est absent pour quelques semaines. Il était prévu qu'en cas de refus, on s'adresserait à Bernard Sonis pour avoir un conseil : celui-ci écrit à Théophile Le Coulon qui reçoit cette lettre le 4 septembre 1611. Il y fait les louanges du jeune Ferry : le même jour, l'assemblée des chefs de famille décide, afin de gagner du temps, d'adresser une lettre de vocation adressée au proposant, en cas de refus de Gardesy, qui devait arriver quelques jours plus tard. Dans l'intervalle, sans doute mis en garde par son père et surtout par son frère, Ferry refuse en août une vocation nettement moins intéressante, celle de l'Église de Figeac¹⁴⁷. Tout est alors en place pour que le jeune homme rejoigne sa ville natale rapidement et la lettre

¹⁴³ *Ibid.*, p. 168-169.

¹⁴⁴ BnF, NAF 6 723, fol. 16 v°.

¹⁴⁵ BPF, ms 760², fol. 193-194 et fol. 197-198.

¹⁴⁶ Ces aspects de la vie interne et des débats du consistoire et des chefs de famille nous sont connus grâce à des copies collationnées des registres, pour Ferry dans les années 1660. BPF, ms 765², pièce 24.

¹⁴⁷ BPF, ms 760¹, fol. 27, vocation adressée par l'Église de Figeac au proposant Ferry le 6 août 1611, et explications dans son journal, BnF, NAF 6 723, fol. 22 v°. Son père l'informe dès le 4 août 1611 de la situation à Metz dans une lettre conservée à la BPF, ms 760¹, fol. 12.

de vocation messine, en date du 9 septembre 1611, est un modèle de persuasion¹⁴⁸. Le devoir presque « patriotique » et surtout filial de Ferry y est mis en avant à plusieurs reprises. Il est aussi souligné qu'il s'agit d'un honneur pour le jeune homme, car la place est convoitée :

« Ceste offre n'a pas esté faite à tous les enfans de ceste ville, qui l'eussent bien désirée »¹⁴⁹.

Alors que normalement l'examen, la main d'association et l'imposition des mains sont du ressort du synode provincial ou du colloque, l'Église de Metz avait demandé à ce que tout soit fait à Montauban. Les autorités académiques, reconnaissant que Metz n'est que jointe aux Églises réformées de France sans y appartenir, concèdent l'examen du proposant, mais refusent de lui imposer les mains. Les pasteurs et professeurs se contentent donc de l'écouter passer ses derniers examens : conformément à la discipline des Églises réformées de France, qui exige la présence de sept pasteurs dans ces cas¹⁵⁰, deux propositions sont faites devant les professeurs et pasteurs de Montauban, ainsi que ceux des alentours¹⁵¹. Sur deux textes connus la veille (Romains, 8, 28-29 et Jean, 16, 8), il est examiné avec attention. Puis les pasteurs lui donnent des attestations favorables¹⁵². Toutefois, alors que Gardesy et Sonis semblent ne pas tarir d'éloges sur leur jeune étudiant qui est sur le point de devenir leur collègue, Tenans est plus réservé. Après plusieurs allusions au jeune âge du nouveau pasteur, il achève sa missive sur une sorte de mise en garde collective à l'égard de l'Église de Metz :

« Prenez aussi garde qu'en la façon d'enseigner et de prescher on suyve tousiours la simplicité et gravité requise en la predication de la parole, et ne soyez du nombre de ceux qui ayment mieux qu'on leur chatouille les oreilles par parole et fumée de langage »¹⁵³.

Tenans a-t-il ainsi voulu laisser entendre que Ferry est trop sensible aux aspects littéraires et esthétiques de la théologie ? Ou craignait-il le piège de l'éloquence, que l'Église de Metz évoquait comme une qualité requise dans sa lettre de vocation¹⁵⁴ ? Cela ne suffit toutefois pas à remettre en cause le départ du jeune homme pour Metz. Après un nouveau passage de quelques jours chez son frère à Tonnay-Charente, Paul Ferry quitte la Saintonge le dimanche 30 octobre 1611 pour rentrer à Metz où il doit encore passer quelques épreuves¹⁵⁵. Mais

¹⁴⁸ BPF, ms 335², fol. 107. Cette pièce a déjà été publiée, mais avec des erreurs, notamment par Maurice THIRION, *Étude sur l'histoire du protestantisme...*, ouvr. cité, p. 453-455 et par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 162-163. Voir ma retranscription dans l'annexe 3.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 44. Article 4 du chapitre 1

¹⁵¹ BnF, NAF 6 723, fol. 23 v^o.

¹⁵² BnF, NAF 22 704, fol. 10 (attestation de l'académie, 7 octobre 1611) ; BPF, ms 760¹, fol. 21-23 (lettres des pasteurs et professeurs Gardesy, Tenans et Sonis). Voir la retranscription de ces pièces ci-dessous, annexe 4.

¹⁵³ BPF, ms 760¹, fol. 22 et annexe 4.

¹⁵⁴ BPF, ms 335², fol. 107. Voir ci-dessous, annexe 3.

¹⁵⁵ BnF, NAF 6 723, fol. 24 r^o. Pour la suite des conditions d'arrivée de Ferry à Metz, voir plus bas, chapitre 2, paragraphe I. 2, et chapitre 3, paragraphe I. 2.

celles-ci ne sont sans doute que de forme, car son ancien professeur à La Rochelle, Hart, lui écrit le 27 octobre 1611 et s'adresse déjà à lui comme pasteur de Metz¹⁵⁶.

Jacques Ferry peut donc être satisfait : le coût des études de théologie d'au moins un de ses fils lui est rendu plus léger par son retour en ville et il a réussi à en faire un pasteur. Pourtant, au cours de ces quelques années d'études, Paul Ferry montre une passion relative et fluctuante, même s'il semble avoir trouvé sa voie avec la théologie à Montauban. Une fois devenu proposant, son sérieux n'est plus mis en doute semble-t-il, mais il nous a laissé quelques écrits datant de cette période qui permettent d'évaluer combien son goût pour les lettres l'ont poussé à embrasser la carrière ecclésiastique, même si certaines de ses œuvres traitent de sujets *a priori* étonnants pour un futur pasteur.

III. Œuvres de jeunesse : entre vers profanes et écrits chrétiens

Très jeune, Paul Ferry a décidé de se consacrer en partie à l'écriture de vers ou de morceaux de prose à l'ambition littéraire. Même si le résultat n'est pas toujours d'une grande qualité, ces écrits, restés manuscrits pour certains, sont des témoins importants de la formation intellectuelle et religieuse de l'étudiant. Ces œuvres sont en grande partie profanes, mais permettent toutefois de percevoir une certaine identité réformée qui annonce la vocation pastorale de Ferry.

1. Les premiers écrits manuscrits du jeune Ferry : des vers chrétiens annonçant une carrière pastorale ?

Dès l'adolescence, Paul Ferry aime prendre la plume. Ses écrits de jeunesse nous sont en partie parvenus et certains sont très intéressants pour tenter de déterminer la précocité de sa vocation pastorale¹⁵⁷. Les premiers sont des mélanges poétiques datant de quelques semaines avant son départ pour Wehen. Nous sommes donc en mars 1606 et le jeune homme vient d'avoir quinze ans¹⁵⁸. D'un point de vue formel tout d'abord, il est intéressant de

¹⁵⁶ BPF, ms 760⁵.

¹⁵⁷ Ces écrits, restés manuscrits, sont rassemblés dans BPF, ms 764. Pour une vue d'ensemble sur les liens entre Réforme et poésie, voir les notes du paragraphe III. 3. ci-dessous, dans ce chapitre.

¹⁵⁸ BPF, ms 764, pièce 4. *Poesies chrestiennes par Paul Ferry messin dediées à Maistre Pierre Joly conseiller du roy et son procureur general à Metz, Toul, & Verdun*, 97 p. Ces poésies ont été éditées récemment dans le

constater que c'est à son oncle Pierre Joly, le procureur général du roi, que ces vers sont dédiés dans une épître liminaire datée du jour de Pâques. Offrir ces sonnets à son oncle maternel, à peine sorti de la terrible épreuve de l'affaire Saubole, est sans doute une preuve de l'affection particulière qui l'unit à lui. Le jeune homme proclame ainsi sa volonté d'être agréable à Joly et de louer sa piété et sa bonté. On constate également que Ferry a voulu écrire comme s'il allait être imprimé, avec une page de titre, une épître dédicatoire et un avertissement au lecteur. Dans ce dernier, on perçoit très bien la tension entre la volonté première d'écrire de la poésie chrétienne, comme le titre l'indique, et le souhait de donner au public une réelle œuvre poétique digne de ce nom :

« Avertissement au lecteur.

Je desire que tu scaches, amy lecteur, comme ayant depuis quelque temps en ça commencé à lire les saintes escriptures, et y ayant trouvé une viande plus que nectarine, pour en repaistre mon esprit, j'ay (avec le petit commencement, que Dieu m'a donné en la Poésie) recueilli ce petit œuvre, ou particulièrement j'ay suivy ce Prince des Poëtes du Bartas, et me le suis proposé, comme Patron très excellent, ayant esté celuy, qui a premier de tous de beaux esprits qui ont fourmillé, et fourmillent encore par nostre France, touché en vers les plus remarquables histoires des feuilles sacrées, et avec lequel (comme dit Ciceron de Platon) j'ayme mieux errer, quand est des vers, que bien dire avec les aultres. Je te supplie donc, prendre en gré ce mien petit labeur, attendant que Dieu m'ayant donné plus grande cognoissance, je te face participer de quelque chose mieux dite. Adieu. »¹⁵⁹

On voit donc que l'admiration pour du Bartas et la volonté de l'imiter sont presque aussi fortes que le désir de faire preuve de sa profonde piété et de montrer sa connaissance des Écritures, en bon réformé¹⁶⁰. À cette date, il n'a encore jamais participé à la cène, mais assiste régulièrement au prêche et au catéchisme. De plus, comme il le précise dès les premières lignes de cet avertissement, il a entamé lui-même la lecture de la Bible depuis « quelque temps ». Il est difficile de dire quelle forme a pris cette lecture personnelle : peut-être faut-il y voir une des pratiques du culte familial le soir, mené par Jacques Ferry. Mais on peut également déceler dans cette appropriation des Écritures une démarche propre du jeune Paul et donc une preuve de son attirance précoce pour les choses de la théologie. Cette dernière hypothèse est renforcée par la tournure de la fin de l'épître, attendant les lumières plus grandes de Dieu, mais aussi à la lecture des trente et un sonnets qui suivent et qui constituent le cœur de ce manuscrit. Ils sont tous consacrés à la dévotion et leur caractère confessionnel

cadre d'un travail universitaire : Ségolène CHARRIÈRE (éd.), *Les œuvres de jeunesse de Paul Ferry : édition des Poésies chrétiennes (1606)*, mémoire de master en lettres, sous la direction d'Alain CULLIÈRE, Université Paul Verlaine – Metz, 2011, 70 p. Cette édition propose une version modernisée.

¹⁵⁹ *Ibid.*, avertissement au lecteur non paginé.

¹⁶⁰ Guillaume du Bartas (né en 1544 à Monfort, près d'Auch, et mort le 28 août 1590 à Mauvezin) est un écrivain et poète français du XVI^e siècle, qui fut très en faveur auprès des lecteurs jusqu'au XVII^e. Auteur notamment de *L'Uranie*.

est parfois rappelé, notamment quand il insiste sur la prédestination, peut-être pour insister sur la construction de son identité réformée, en opposition de celle des jeunes catholiques :

« Jesus retirera les siens predestinés
Dans les cieux, envoyant à la peine eternelle
De l'enfer les meschans pour y estre gennés. »¹⁶¹.

Si son inspiration est le plus souvent explicitement biblique, Ferry s'intéresse sans doute beaucoup à la controverse, mais aussi à la spiritualité, puisqu'il indique à plusieurs reprises avant ses sonnets qu'il a lu les méditations de Bernard de Clairvaux, qu'il appelle « saint Bernard ». Mais il passe également beaucoup de temps à regretter les divisions de la Chrétienté, surtout en des temps où elle est attaquée par des infidèles. On constate ainsi que les passages appelant à la Croisade sont très nombreux, notamment contre les Turcs qui menacent la Chrétienté¹⁶². Il souhaiterait donc une entente des chrétiens au-delà des fractures confessionnelles :

« Oubliés donc, CHRESTIENS, oubliés vos debas,
Unissez bien vos cœurs, & les discords mis bas
Hardis entre prenez une si sainte guerre. »¹⁶³

Le contraste entre les chrétiens d'une part et les Turcs d'autre part est donc très fort, puisque les seconds sont qualifiés d'« hommes chiens »¹⁶⁴. Il ne faut pas perdre de vue que ce ne sont là que des vers de jeunesse : Ferry a pu être exalté à la lecture de récits de croisade, mais aussi de poésies célèbres s'appuyant sur ce thème topique.

Une fois à Wehen, Paul Ferry continue son activité de versification et l'intensifie même, pour les raisons que l'on a vues¹⁶⁵. C'est là qu'il écrit notamment deux recueils dédiés à ses parents, eux aussi restés manuscrits, mais également présentés comme des pièces prêtes à l'impression. Dans les vers qu'il adresse à Jacques Ferry¹⁶⁶, il insiste sur plusieurs caractéristiques et dogmes du christianisme : la Trinité, la charité de Dieu envers le genre humain, la « félicité de la vie éternelle », la bonté de Dieu, ou encore la misère de l'Homme et la proximité du Jugement dernier. Dans chacune des parties de ces poésies, Paul Ferry tente de ne pas sortir d'une orthodoxie réformée qu'il connaît, mais qu'il pourrait encore mal maîtriser. Ses connaissances théologiques sont cependant déjà étendues sur des sujets très

¹⁶¹ BPF, ms 764, pièce 4, *Poesies chrestiennes par Paul Ferry...*, manuscrit cité, p. 16 (sonnet XVI).

¹⁶² *Ibid.*, notamment p. 26-30 (sonnets XXVI-XXXX).

¹⁶³ *Ibid.*, p. 28 (sonnet XXVIII).

¹⁶⁴ *Ibid.* (sonnet XXIX).

¹⁶⁵ Voir ci-dessus, paragraphe II. 2. de ce chapitre.

¹⁶⁶ BPF, ms 764, pièce 1, *Saincts enthousiasmes de Paul Ferry...*, manuscrit cité, sans pagination.

complexes comme la Trinité : elles sont la preuve que les cours de catéchisme du dimanche après-midi à Metz, dans l'ancien temple de la rue de la Chèvre, donnent des résultats très encourageants et sont d'un niveau élevé. On les retrouve également dans les vers adressés à sa mère Élisabeth Joly¹⁶⁷. Cette fois, le jeune poète décide de regrouper ses réflexions en fonction de passages de la Bible (on trouve ainsi des passages sur les Psaumes ou le Décalogue), d'événements de l'histoire sainte (la Création, le Déluge, la Nativité, la Passion, la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte) ou encore de prières (paraphrases du Notre Père ou du Symbole des Apôtres). Paul Ferry amalgame à ces vers d'autres pièces beaucoup plus personnelles, comme le sonnet sur la mort de sa grand-mère paternelle, Françoise de Corny, survenue le 30 octobre 1605. À la fin du recueil adressé à sa mère, le jeune Ferry met en exergue une pièce qui semble lui tenir à cœur, sur la fête de Noël¹⁶⁸. Mais elle ne présente guère d'intérêt, car il ne fait que reprendre quelques discours topiques sur l'événement, notamment une forte dénonciation des « cruelz Juifz » qui ont refusé alors de reconnaître la divinité du nouveau-né.

Une dernière poésie, sans doute écrite pendant la première jeunesse de Paul Ferry, est intéressante pour percevoir son engagement précoce dans la communauté réformée et le fort attachement identitaire qu'il a pu ressentir envers son Église, ce qui peut passer également par une dénonciation de l'autre. Il s'agit d'une triple œuvre poétique, composée d'une paraphrase du Psaume 142, d'une prière et d'une « chanson spirituelle »¹⁶⁹. Alors même que l'on a pu voir que la coexistence confessionnelle à Metz se déroulait dans des conditions souvent plus favorables qu'ailleurs au cours des années 1600¹⁷⁰, il semblerait que le jeune Ferry perçoive nettement les catholiques comme des ennemis et des persécuteurs, image que l'on ressent *crescendo* tout au long de ces trois pièces mises l'une à la suite de l'autre. Sur le modèle de David s'adressant à Yahvé pour le secourir, la paraphrase demande au Seigneur de l'aide pour faire face à ses ennemis et pour supplanter la défection de ses amis. Mais la charge est encore relativement modérée et, en tout cas, suffisamment implicite. La prière qui suit est déjà plus directe et évoque un « triste desert » que l'on peut imaginer être le paysage spirituel messin. Même s'il rappelle, conformément à une tradition plus tard reprise par les réformés les jours de jeûne, que la persécution est une juste punition pour les « meffaicts » des membres de la

¹⁶⁷ BPF, ms 764, pièce 4, *Meslanges Chrestienes...*, manuscrit cité, sans pagination.

¹⁶⁸ BPF, ms 764, pièce 2, *Hymne de la nativité de Jesus Christ vray Dieu et vray homme composee par Paul Ferry l'an 1606 jour de Noël*.

¹⁶⁹ BPF, ms 764, pièce 3. Voir ma retranscription de ces vers, annexe 5.

¹⁷⁰ Voir ci-dessus, le paragraphe I. 3. de ce chapitre.

communauté, Ferry insiste beaucoup plus sur les ennemis et sur leurs hérésies. Cette fois, il est impossible de ne pas y voir des catholiques comparés à des idolâtres, adorateurs de faux dieux (sans doute les saints) et coupables de sacrilèges contre les Écritures saintes que même les musulmans n'oseraient pas commettre. En ce sens, trois strophes sont particulièrement pénétrantes :

Que ta rigueur Seigneur maintenant s'exécute
Sur le peuple cruel qui le tien persecute,
Et si bas nous a mis :
Ton œil comme un soleil luise sur nostre teste ;
Et ton juste courroux, comme un feu de tempeste,
Brusle les ennemis.

Nous t'avons offensez, mais sont ils moins coupables ?
Nous n'adorons que toy de nos voix lamentables,
Nous louons tes beaux faits,
Eux font les Dieux muets, que leurs Esprits adorent
Mais en les adorans, ces ingrats deshonnorent
Le Dieu qui nous a faicts.

Aux lieux où tes brebis ont chantés tes loüanges,
Ces loups hurlent sans fin apres leurs Dieux estranges ;
Ces cruels inhumains
Ravagent nos citez, et pour combler leur crime
De tes livres sacrez, que le Turc mesme estime
Ils pavent les chemins. »¹⁷¹

Cette vision très négative des catholiques donnée par la prière est reprise et même amplifiée par la « chanson spirituelle ». Dans cette dernière, l'auteur montre que la persécution de l'Église est un des signes de son élection et qu'elle triomphera un jour dans les cieux. Le martyre des croyants, notamment celui des pasteurs, les injures du peuple ou les brimades judiciaires sont également des preuves qu'il s'agit bien du « petit troupeau » de Dieu. Pour finir, Ferry exhorte ses coreligionnaires à prendre les grands exemples bibliques en considération pour calquer leur comportement sur eux : en bon réformé, ce sont d'abord des prophètes vétérotestamentaires, comme Jacob et Élie, qui sont choisis pour montrer la voie. Il est ainsi clair que le futur pasteur cherche, par ces vers, à insister sur les caractéristiques identitaires les plus significatifs de sa communauté, au rang desquelles on trouve précisément

¹⁷¹ BPF, ms 764, pièce 3.

l'attachement particulièrement fort à l'Ancien Testament¹⁷². Il est difficile d'expliquer précisément pourquoi Ferry attaque de façon aussi frontale les catholiques dans un contexte pourtant relativement calme des années 1600. Deux facteurs convergent pourtant pour permettre de comprendre pourquoi c'est ce jeune homme qui porte ce discours : d'un côté, le fait qu'il soit précisément jeune. Cela implique une certaine exaltation et une certaine combativité que l'on ne retrouve peut-être pas chez la plupart de ses coreligionnaires plus âgés. D'un autre côté, il provient d'une famille récemment touchée par la persécution judiciaire dans l'affaire Saubole, qui a coûté leur place et/ou leur réputation à Pierre Joly et Jacques Ferry. Alors même que cette affaire n'avait au départ rien de confessionnel, il semble que le jeune Paul ait considéré que son oncle et son père avaient été punis pour la seule raison qu'ils étaient réformés. Même si plus tard, notamment à Wehen et La Rochelle, il ne montre plus le même enthousiasme, c'est bien un jeune homme prêt à se frotter à des études de théologie réformée que l'on retrouve dans ces vers.

Les poésies du jeune Ferry que l'on voit évoluer, tant à Metz qu'à Wehen, sont donc porteuses d'un message chrétien fort et d'une identité réformée clairement affirmée en plusieurs passages. On pourrait donc en conclure que, dès ses quinze ans, il se destinait à la carrière pastorale. Mais il ne faut pas ignorer les périodes rochelaise et montalbanaise, au cours desquelles les vers chrétiens d'adolescence semblent bien être supplantés par des écrits plus ambigus, bien que non dénués de caractéristiques chrétiennes et réformées.

2. L'amour aveugle, un roman sentimental aux accents autobiographiques ?

La première œuvre imprimée de Paul Ferry est un roman sentimental, ou plutôt un « livre d'amour » pour reprendre le terme en vogue au début du XVII^e siècle¹⁷³. La plupart des biographes du futur pasteur ne se sont appuyés que sur ses notes personnelles et sur quelques anciennes notices bibliographiques pour citer cet ouvrage et en donner quelques caractéristiques, tout en le considérant comme perdu¹⁷⁴. Il en reste pourtant aujourd'hui au

¹⁷² Sur cet attachement et sur les autres caractéristiques identitaires des protestants français, voir, entre autres, Émile-Guillaume LÉONARD, *Le protestant français*, ouvr. cité ; et Janine GARRISSON-ESTÈBE, *L'homme protestant*, Paris, Hachette, 1980, 254 p.

¹⁷³ Frank GREINER, *Les Amours romanesques de la fin des guerres de religion au temps de L'Astrée (1585-1628). Fictions narratives et représentations culturelles*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 493.

¹⁷⁴ C'est notamment le cas de Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 24.

moins deux exemplaires¹⁷⁵, et ce roman a été analysé et utilisé dans des corpus d'études littéraires¹⁷⁶. L'attribution à Paul Ferry ne peut être assurée sur l'ouvrage lui-même, dont l'auteur est simplement présenté comme « P.F., Messin » avant le début du roman proprement dit et après toutes les pièces liminaires. Mais c'est évidemment grâce aux notes dans son journal que l'on peut être sûr qu'il s'agit bien d'un roman du futur pasteur. Plusieurs incohérences et zones d'ombre sont cependant à noter, notamment sur le frontispice (fig. 10).



Figure 10 : frontispice du roman sentimental *L'Amour aveugle*, œuvre méconnue de Paul Ferry (1609). Source : exemplaire de la BM de Poitiers (DM 134). Cette page est colorisée dans l'exemplaire de Londres (British Library, C. 186. bb. 6.)

¹⁷⁵ *L'Amour Aveugle...*, ouvr. cité. Les deux exemplaires dont j'ai appris l'existence au cours de mes recherches sont celui de la British Library de Londres (sous la cote C. 186. bb. 6.) et celui de la BM de Poitiers (sous la cote DM 134). C'est ce dernier exemplaire que j'ai consulté, grâce à l'aide précieuse et aux conseils d'Alain Cullière, que je remercie. La seule différence notable entre les deux exemplaires est que le frontispice de celui de Londres a été colorisé.

¹⁷⁶ Sans souci d'exhaustivité, on peut citer les études de Nancy ODDO, « *Un chemin de velours vers Dieu* ». *Roman et dévotion en France (1557-1662)*, thèse en littérature et civilisation françaises, sous la direction de Marie-Madeleine FRAGONARD, Université Sorbonne Nouvelle – Paris III, 2000, 614 p. (rapidement résumée dans Nancy ODDO, « "Un chemin de velours vers Dieu". Roman et dévotion en France (1557-1662) », *L'Information littéraire*, t. 53-2, 2001, p. 56-59) et de Frank GREINER, *Les Amours romanesques...*, ouvr. cité, 556 p. Pour une présentation plus précise du rapport du protestantisme à ce genre, voir Frank GREINER, « Fictions sentimentales et protestantisme de la huitième guerre de religion au début du règne de Louis XIII (1585-1630) », *Revue d'Études Culturelles*, n°1, 2005, p. 107-119. Enfin, pour un résumé analytique de l'œuvre elle-même, on peut se reporter à la notice qu'en fait Nancy ODDO dans Frank GREINER (dir.), *Fictions narratives en prose de l'âge baroque. Répertoire analytique. Première partie (1585-1610)*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 56-58.

En effet, il semble clair que la date donnée sur cette page est « 1610 ». On pourrait croire que cette mention est manuscrite, mais elle est bien imprimée avec une volonté de donner l'impression qu'elle est manuscrite, car elle se retrouve sur les deux exemplaires connus. Pourtant, un regard plus attentif montre que cette date a semble-t-il été retouchée. Ceci est d'ailleurs confirmé par les notes personnelles de Ferry lui-même qui attestent d'une impression en 1609. L'œuvre a été écrite entre novembre 1608 et février 1609, lors du séjour rochelais chez M. Hart¹⁷⁷. Le 10 septembre, l'impression est achevée à Poitiers, par Antoine Mesnier, pour François Lucas, libraire¹⁷⁸. On pourra noter là une nouvelle incohérence, puisque le frontispice donne le nom d'un autre libraire, parisien cette fois, Jean Millot. Quoi qu'il en soit, c'est bien au second semestre 1609 que l'ouvrage sort des presses et Paul Ferry lui-même en reçoit des exemplaires le jour de Noël 1609, avec une lettre du Rochelais Jean de L'Escale, visiblement très actif dans le processus d'édition de *L'Amour aveugle*¹⁷⁹. L'explication de la modification, peut-être manuelle, de la date est donc sans doute purement commerciale : le but était de rafraîchir l'édition, pratique alors courante. Le livre était donc prêt fin 1609, mais le libraire ne l'a pas mis en vente immédiatement et il est possible que François Lucas, à Poitiers, ait immédiatement vendu son stock à son confrère parisien Millot.

L'ouvrage s'ouvre, avant le roman à proprement parler, par un avertissement au lecteur par un certain « I.D.L.R. » qui est le Rochelais Jean de L'Escale¹⁸⁰. Ce dernier peut être considéré comme le réel éditeur de l'ouvrage et présente les conditions de publication de façon topique : on y voit ainsi l'auteur refusant de laisser paraître des pièces qu'il considère comme indignes et un éditeur qui est parvenu à « resigne[r] ces papiers entre [s]es mains », alors qu'ils étaient promis à « la poussiere de [l']estude » de l'auteur »¹⁸¹. Jean de L'Escale va même plus loin dans cette veine en précisant qu'il a été mû par

« la charité que naturellement [il] doi[t] à la France, comme mere nourriciere, & fidelle curatrice de tous [s]es vœux, & de l'affection qui oblige [s]on ame, par les plus synceres loix d'amitié à la gloire de l'Autheur, [et a] permis la carrière à ces trophées pour en faire monstre à la curiosité de tous les favoris des Muses comme estant un abregé de la perfection. »¹⁸²

¹⁷⁷ BnF, NAF 6 723, fol. 7 r°. Ferry écrit avoir achevé de « composer » son roman en novembre 1608 et d'avoir fini de le « descrire » en mars 1609.

¹⁷⁸ *Ibid.*, fol. 11 r°.

¹⁷⁹ *Ibid.*, fol. 12 v°.

¹⁸⁰ Cette identification de « I.D.L.R. » est notamment avancée par Alain CULLIÈRE, « Metz en 1610, visible, lisible », p. 18. Elle est tout à fait confirmée par le rôle que tient Jean de L'Escale dans le processus d'édition de cet ouvrage : la lettre qui accompagne l'envoi à Paul Ferry de ses exemplaires le jour de Noël (BnF, NAF 6 723, fol. 12 v°) en est la preuve.

¹⁸¹ *L'Amour Aveugle...*, ouvr. cité, avertissement au lecteur non paginé.

¹⁸² *Ibid.*

Frank Greiner, spécialiste de ce genre de littérature, y voit un signe de désaveu et en tout cas la preuve que Paul Ferry ne s'est pas personnellement investi dans la publication de son œuvre¹⁸³. On pourrait effectivement le croire, surtout que Ferry lui-même, dans son second ouvrage, insiste sur ce caractère « clandestin » de l'impression du premier :

« Le monde n'eust point triomphé de mes Jeunesses : Je les avois confinées dans le silence de mon Estude, & mon Amour Aveugle qui m'a desrobbé le jour comme un avorton conçu dans les naissantes hardiesses de ma plume, avoit mesme sur le desplaisir que j'avois reçu de son eschappement, asseuré mon humeur en ceste resolution »¹⁸⁴.

Mais c'est oublier les notes de son journal, qui nous le montrent actif et, en tout cas, très loin de désavouer cette édition. Il est d'ailleurs tout à fait révélateur que plus tard, une fois devenu pasteur, il reprenne ses notes de jeunesse sur *L'Amour aveugle* dans son livre de raison, alors que rien ne l'y aurait obligé s'il avait réellement voulu effacer de la mémoire cet ouvrage sans doute déjà oublié de tous à cette date¹⁸⁵. De même, on retrouve encore la trace de cet ouvrage à Metz dans les années 1650 dans une famille réformée issue d'un pasteur de la ville, preuve que ce roman est considéré comme le sien par Ferry et qu'il n'en a pas honte : dans le cas contraire, il serait difficile d'expliquer pourquoi des exemplaires ont été envoyés à Metz et conservés par des familles sans doute proches du pasteur¹⁸⁶. Il s'agit là d'un signe clair montrant que jamais Ferry n'a considéré que l'écriture de ce roman sentimental avait été incompatible avec ses études ou sa volonté de devenir plus tard pasteur. Il ne faut donc pas voir dans cet avertissement au lecteur autre chose qu'un passage sacrifiant à tous les *topoi* du genre. Après quelques stances à l'auteur qui, elles aussi, sont largement consacrées à l'encenser pour ses qualités littéraires et sa modestie, le roman s'ouvre.

La première impression qui se dégage à la lecture de ce roman, c'est qu'il s'agit en partie d'un récit d'inspiration autobiographique¹⁸⁷. Le plus difficile est de savoir à quel point il l'est et quelles conclusions peuvent en être tirées sur la jeunesse de Ferry. Dès les premières pages, l'auteur semble sous-entendre qu'effectivement cette histoire d'amour a réellement été vécue et qu'elle a eu lieu sur une période de six années. Très rapidement, il devient évident

¹⁸³ Frank GREINER, « Fictions sentimentales et protestantisme... », art. cité, p. 108, note 2.

¹⁸⁴ *Les premières œuvres poétiques...*, ouvr. cité, avertissement au lecteur non paginé.

¹⁸⁵ On retrouve ainsi les notes tirées de BnF, NAF 6 723 dans BPF, ms 775, p. 84-85.

¹⁸⁶ J'ai ainsi retrouvé une mention de l'ouvrage dans l'inventaire des biens de Marie Fleutot en date du 19 mai 1654. Elle est veuve d'Étienne Mozet, capitaine de compagnie et surtout fils homonyme d'un pasteur qui a été le collègue de Ferry à son arrivée à Metz en 1612. Il est très probable que cette bibliothèque soit en grande partie celle de ce pasteur précisément, car les ouvrages de théologie y sont largement majoritaires. AD Moselle, 3E 3 549, étude Bennelle-Vignon (amandellerie Saint-Victor).

¹⁸⁷ Ce caractère autobiographique, notamment à propos de la description de Metz et du contexte des années 1600, a déjà été relevé par Alain CULLIÈRE, « Metz en 1610, visible, lisible », art. cité.

que le récit se déroule à Metz, même si aucun nom de ville n'est jamais précisé, hormis Paris au début et Francfort à la fin du roman. Mais il est impossible de ne pas voir la cité natale de Ferry dans ces quelques phrases :

« Sur quelques frontières de la France, il y a une ville non moins heureuse d'assiette, que renommée pour ses galantises, où le Roy entretient une garnison ordinaire, non pour ombrage qu'il ait de la fidélité des habitans, mais pour estre une vraye academie de Mars, ou les plus braves y vont pour apprendre : C'est la source où les galans vont puiser la vertu & les qualitez qui les rendent loüables : C'est ceste ville, qui au maintien de sa fidélité, s'est prostituée courageusement sous mille dangers, pour maintenir le droit de son Roy contre les pretentions de l'Espagne, & de qui les sieges ont esté des perilleux parchez d'honneur, ou on achettoit les palmes & les lauriers, au pris de la vie, cest celle qui a veillé son salut en la meffiance des forces redoutables de ce grand Empereur Charles cinquieme que l'enlevement de ceste place avoit logé autour de ses murailles. »¹⁸⁸

L'allusion au siège de 1552 par Charles Quint doit sans doute apparaître assez explicite à l'auteur pour qu'il s'abstienne de plus de précision. Sans entrer dans les détails d'une histoire parfois difficile à suivre, on peut ainsi résumer ce roman : Fidamant est le jeune fils d'un cavalier fidèle au roi, mais accusé à tort de trahison par les lieutenants du gouverneur de la ville, Solimond et Florence. Ce soldat part un temps à Paris pour prouver son innocence devant le Parlement et c'est à ce moment que Fidamant tombe éperdument amoureux de Ferriane. Il n'a alors que douze ans et ne se rend peut-être pas compte de tout ce qui les sépare : Ferriane est en effet catholique et belle-fille de Florence, alors que Fidamant est réformé et fils de celui que Florence persécute :

« Estranges effects d'amour, qui forcent Fidamant d'aimer Ferriane dont le père servoit de contrecarre au repos du sien, & sans la consideration des religions qui les rendoient merueilleusement contraires. »¹⁸⁹

Chacun des deux jeunes gens a des amis et confidants qui font avancer l'intrigue, avec divers rapprochements et éloignements. Le roman proprement dit est régulièrement coupé par le texte des sérénades et stances écrites par Fidamant pour Ferriane. Finalement, Florence force Ferriane à se marier avec son neveu Mélandre, pour des raisons familiales et économiques. La jeune fille ne veut avouer son amour pour Fidamant,

« veu le peu d'apparence qu'il y avoit de rencontrer l'heureuse fin de leurs desirs & le glorieux commencement de leur foelicité pour la répugnance de leurs religions »¹⁹⁰.

Le jeune homme ne semble guère surpris à l'annonce de cette nouvelle :

« dequoy Fidamant ne s'estonna pas fort, s'attendant bien de recevoir de telles allarmes, veu la disproportion de leurs religions »¹⁹¹.

¹⁸⁸ *L'Amour Aveugle...*, ouvr. cité, p. 3-4.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 102.

Finalement, après avoir voyagé en Allemagne pendant un an, Fidamant rentre et s'aperçoit qu'il a définitivement perdu Ferriane. Quelques jours à peine après son retour dans sa ville natale, il repart lorsqu'il apprend qu'elle va se marier avec celui que son beau-père lui avait promis.

Certains aspects autobiographiques sont tout à fait évidents : le père accusé à tort de trahison par un lieutenant de gouverneur tyrannique, mais qui parvient à se disculper devant le Parlement de Paris ne peut que faire penser à l'affaire Joly. Pour d'autres éléments, il est plus difficile de se prononcer, surtout sur l'histoire d'amour contrariée entre un jeune réformé et une fille catholique. Ce qui apparaît clairement, c'est que la diversité des religions est souvent mise en avant pour expliquer dans un premier temps la difficulté de leur amour, puis à la fin son échec. Ferriane insiste même sur la force des convictions religieuses de Fidamant lorsqu'elle discute avec sa confidente :

« Penses tu que nos parens acheminent jamais leur consentement à cela [un mariage] ? Je ne le puis croire, & les partialitez de nos religions defendent à mon amour d'en attendre seulement l'esperance : il est trop arrêté à sa creance pour se desobliger de ses preceptes, & moy trop ferme en ma foy, pour en permettre le triomphe au monde »¹⁹².

Les conditions de la fin de l'histoire, qui se déroule six années après le début du roman, lorsque Fidamant a donc dix-huit ans, sont très troublantes. Le parallèle avec la vie de Ferry est si évident qu'il est difficile de ne pas le voir. Le départ du jeune Fidamant pour l'Allemagne, afin d'étudier à la demande de son père, est un premier signe : mais, comme Ferry, le personnage revient une première fois de son séjour, de façon anticipée, ce qui lui vaut d'être tancé par son père¹⁹³. Lors de cette période, il change de lieu de résidence pour répondre à un appel à devenir précepteur du fils d'un seigneur, comme lorsque Ferry quitte Wehen pour Darmstadt. Puis, après son retour dans sa ville natale, Fidamant repart très rapidement,

« en la compagnie de son aîné, quinze jours apres son arrivée d'Allemagne, & s'en alla achever ses exercices. »¹⁹⁴

Or, comme nous l'avons vu, Paul Ferry, à peine rentré de Wehen le 4 août 1607, repart de Metz pour La Rochelle dès le 10 septembre, en compagnie de son frère aîné Pierre... Il serait donc possible que cette histoire soit inspirée de ce que le jeune homme a réellement vécu à Metz de 1603 à 1607. Mais il est bien évidemment risqué de trop extrapoler et il demeure

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 111.

¹⁹² *Ibid.*, p. 132.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 142-143.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 167.

impossible de dire s'il est tombé amoureux d'une catholique ou s'il est parti si vite à La Rochelle pour des raisons sentimentales.

Comme certains spécialistes du roman sentimental l'ont déjà noté, Ferry est l'un des très rares protestants à se risquer dans ce genre littéraire. Frank Greiner ne compte ainsi dans son corpus d'étude que trois réformés, Nicolas Des Escuteaux, Jean Ogier de Gombauld et Paul Ferry donc¹⁹⁵. Il considère d'ailleurs que le sentimentalisme est un phénomène « proprement catholique »¹⁹⁶. Il est donc étonnant qu'un jeune réformé, *a fortiori* destiné dès cette époque semble-t-il à la carrière pastorale, se risque à parler de sentiments amoureux. D'un côté, il le fait de façon très classique, employant des thèmes rebattus, comme celui d'un amour impossible entre un protestant et une catholique sur fond de fin des guerres de Religion, ou encore l'abus de l'autorité paternelle et le mariage forcé¹⁹⁷. On peut imaginer qu'en faisant cela, le jeune auteur cherche à se délasser à La Rochelle, où il est loin de sa famille et de ses amis. Mais, d'un autre côté, on remarque qu'il agit à certains égards en militant réformé. L'attachement rappelé à plusieurs reprises à sa religion en est un signe : il est ainsi révélateur que, contrairement à ce qui se passe souvent dans ce type de romans, il n'y a pas de conversion de l'un ou de l'autre des jeunes amoureux¹⁹⁸. Frank Greiner a d'ailleurs remarqué cette originalité de Paul Ferry et a décelé d'autres caractères qu'il considère comme protestants, notamment l'absence de révolte face au constat de l'opposition des parents à l'union des deux jeunes gens¹⁹⁹.

Il ne faudrait toutefois pas perdre de vue que cette œuvre est avant tout un travail de jeunesse, avant d'être celui d'un protestant. Même si des caractères proprement réformés peuvent y apparaître, ce qui permet de comprendre qu'un futur pasteur se soit risqué à cet exercice, il faut rappeler que Ferry n'a que dix-huit ans lorsque ce roman est publié et que de nombreux passages sont avant tout dus à son âge, avant sa confession. Cela se retrouve en grande partie dans son autre ouvrage de jeunesse, les *Premières œuvres poétiques*, recueil de diverses pièces écrites à La Rochelle et Montauban, dans lesquelles on retrouve les mêmes tensions entre volonté de montrer des talents de poète et nécessité de faire œuvre de chrétien.

¹⁹⁵ Frank GREINER, *Les Amours romanesques...*, ouvr. cité, p. 116.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 91.

¹⁹⁷ Ces aspects sont développés par Gustave REYNIER, *Le roman sentimental avant L'Astrée*, Paris, Armand Colin, 1908, p. 278-300.

¹⁹⁸ Nancy ODDO, « *Un chemin de velours vers Dieu* »..., thèse citée, p. 460-461.

¹⁹⁹ Frank GREINER, « Fictions sentimentales et protestantisme... », art. cité, p. 118.

3. Les Premières œuvres poétiques et les écrits de la période montalbanaise : un adieu aux lettres profanes ?

Comme nous avons déjà pu le voir, les *Premières œuvres poétiques* de Ferry sont un document exceptionnel pour étudier certains aspects de la vie estudiantine montalbanaise²⁰⁰. Mais il s'agit également (et peut-être avant tout) d'un témoignage sur la vie littéraire du jeune homme, sur ses préoccupations et sur ses idées à propos de divers sujets. L'ouvrage a sans doute connu une diffusion plus large que *L'Amour aveugle* et a en tout cas bénéficié d'un accueil que nous connaissons mieux²⁰¹.

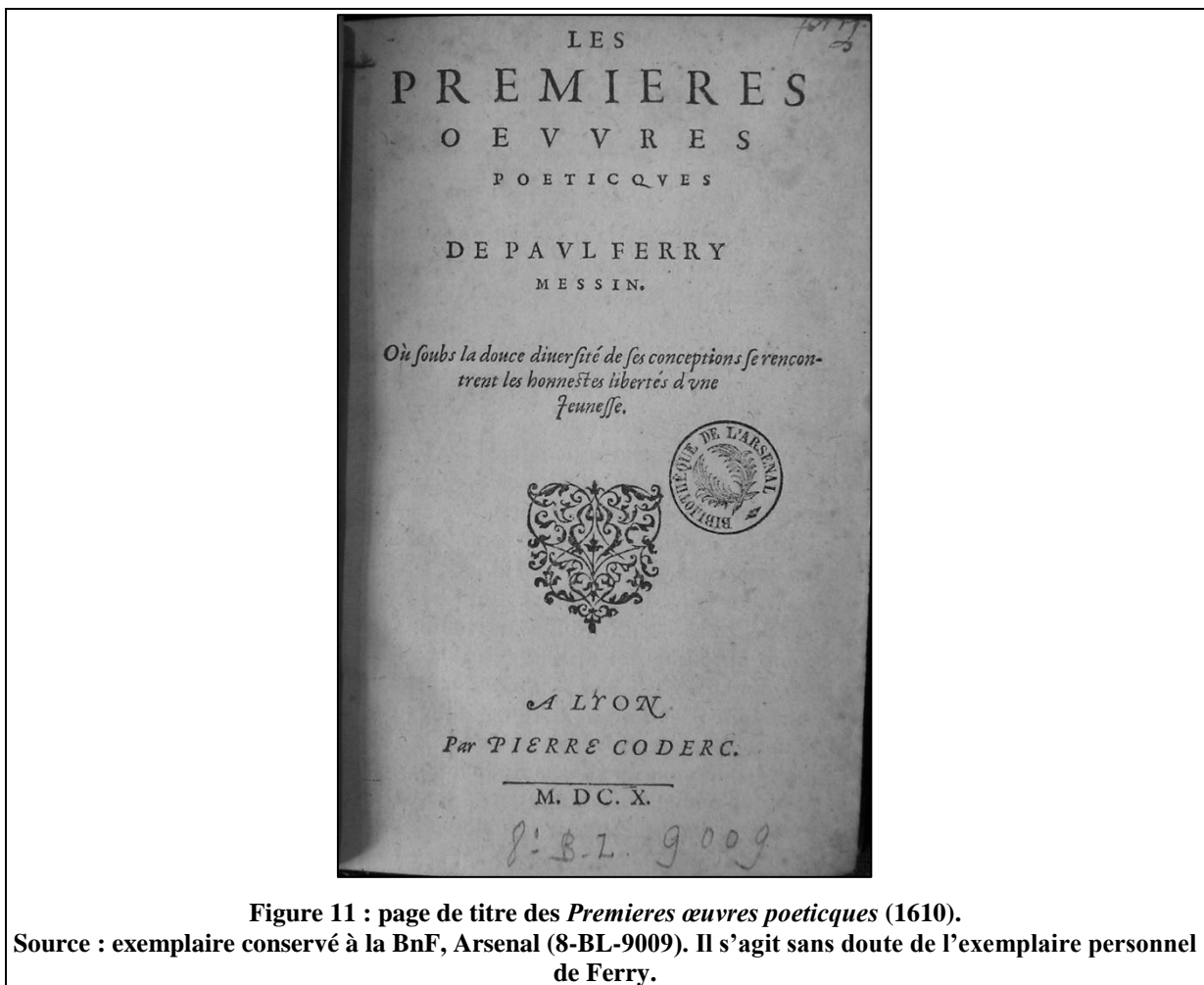


Figure 11 : page de titre des *Premières œuvres poétiques* (1610).

Source : exemplaire conservé à la BnF, Arsenal (8-BL-9009). Il s'agit sans doute de l'exemplaire personnel de Ferry.

²⁰⁰ Voir ci-dessus, paragraphe II. 3. de ce chapitre.

²⁰¹ Parmi les exemplaires qui sont parvenus jusqu'à nous, il faut sans doute considérer que celui de la BnF, Arsenal, 8-BL-9009, est celui que Ferry avait conservé avec lui. Le haut droit de l'exemplaire comporte le mot « Ferry », peut-être reste d'une identification aujourd'hui disparue après des travaux de reliure. De plus, la p. 107 de cet exemplaire comporte des annotations manuscrites intéressantes sur lesquelles je reviendrai dans ce paragraphe.

Ce recueil comporte diverses pièces, hétérogènes et écrites sur une période assez longue remontant au moins à 1608²⁰². Il est assez bien connu des érudits²⁰³. Contrairement à ce qu'affiche la page de titre, c'est bien à Montauban et chez Denis Haultin, que l'ouvrage a été imprimé en 1610. On le sait une nouvelle fois par diverses notes de Ferry lui-même dans son journal. Sans doute l'erreur sur la ville d'édition a-t-elle été volontaire, afin de susciter davantage de curiosité parmi le public. De très nombreuses pièces isolées et rédigées depuis quelques années sont donc rassemblées dans ce recueil. Mais le cœur en est une pastorale qui, par son succès apparent, précipite la publication²⁰⁴. Cette pièce de six chants et de près de trois mille alexandrins, soit un long travail, a semble-t-il été écrite en moins d'un mois : en effet, le 20 janvier 1610, deux Montalbanais, Drusac et du Rieu, lui font promettre d'écrire une pastorale et le 18 février il achève d'écrire *Isabelle ou le desdain de l'Amour. Pastorale*²⁰⁵. Il s'agit très certainement d'un travail banal, dans un contexte de vogue du genre pastoral et de généralisation de l'inspiration virgilienne. Isabelle, jeune princesse enlevée à ses parents, vit dans le Quercy, sur les bords du Tarn, où elle est bergère. Tous les bergers de la région sont follement éperdus d'elle, mais elle rejette tous ses soupirants avec dédain. Finalement, suite à une manœuvre diabolique d'un de ses prétendants qui utilise un philtre, elle apprend qui elle est et finit par épouser Philiris, un berger qui était en fait un prince qui s'était déguisé pour mieux l'approcher. On le voit, l'histoire est relativement mièvre et évoque, encore une fois, l'amour : là aussi, on peut se demander si cette Isabelle n'a pas réellement existé et inspiré au jeune Ferry quelques sentiments. Cela semblerait confirmé par la présence, plus loin dans le recueil, de diverses poésies pour une certaine Isabeau de Constans, dans lesquelles Ferry montre son affection²⁰⁶. Mais, cette fois, l'auteur prend garde de se prémunir contre d'éventuelles rumeurs et précise lui-même qu'il ne s'agit là que d'une fiction. S'adressant directement au lecteur, il s'exprime ainsi :

²⁰² Au moins trois manuscrits contiennent des pièces ensuite imprimées dans ce recueil : les plus nombreuses se trouvent dans BPF, ms 764, pièces 12-13, *Livre Premier des Meslanges poeticques...*, manuscrit cité. Mais on en trouve également à la BnF, NAF 3 374 et NAF 22 886.

²⁰³ Sur cet ouvrage, voir notamment les notes anciennes, mais très précises de Charles GARRISSON, « Un livre montalbanais du début du XVII^e siècle. Les Premières œuvres poétiques de Paul Ferry, Messin », *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne*, 1896, p. 109-122 ; et d'Émerand FORESTIÉ, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban. Bibliographie montalbanaise*, Montauban, Édouard Forestié, 1898, p. 120-121.

²⁰⁴ Sur ce genre théâtral alors très en vogue, voir, entre autres, Jules MARSAN, *La pastorale dramatique en France à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle*, Paris, 1905, 524 p. ; *Le genre pastoral en Europe du XV^e au XVII^e siècle*, Saint-Étienne, Presses de l'Université, 1980, 374 p. ; Jean-Pierre VAN ELSLANDE, *L'imaginaire pastoral du XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, PUF, 1999, 214 p. ; et Stéphane MACÉ, *L'Éden perdu. La pastorale dans la poésie française de l'âge baroque*, Paris, Honoré Champion, 2002, 437 p.

²⁰⁵ Cette pastorale constitue donc les premières pages des *Premières œuvres poeticques...*, ouvr. cité, p. 1-107. Les conditions de l'écriture sont rapportées dans BnF, NAF 6 723, fol. 13.

²⁰⁶ *Les premières œuvres poeticques...*, ouvr. cité, p. 164-165.

« Toutesfois si tu y rencontres des traits assez naïfs aux circonstances de l'Amour ce te sera de l'esperance pour un progrez en quelque chose de meilleur, m'obligeant cependant d'estimer que ce sont des boutades & que j'en suis plustost redevable a la coustume, qu'a mes passions, mesme que m'ayant esté les Beautés tousjours indifférentes »²⁰⁷.

La pastorale proprement dite est complétée par une partie comprenant des sonnets et des stances en l'honneur du personnage d'Isabelle, intitulée *Les gloires d'Isabelle sous quelques traits d'une parfaite Beauté*²⁰⁸.

On pourrait à juste titre se demander comment une telle pastorale a été reçue dans le milieu académique. Il semblerait que d'autres élèves ainsi que des Montalbanais ayant quelque prétention poétique aient apprécié cette pièce. Dans les sonnets précédant le recueil, il est ainsi souvent fait allusion au succès de l'*Isabelle*. Parmi eux, celui de du Rieu, un des condisciples qui a poussé Ferry à écrire, est particulièrement intéressant, car il laisse entendre que certains, à l'académie, ont cependant vu cette pastorale d'un mauvais œil :

« Quelqu'uns, Docte Ferry, blasmoient ton Isabelle,
L'Envie possedoit ces esprits desdaigneux :
Mais ils n'avoient dequoy soustenir leur querelle,
Car tous les beaux esprits s'estoient bandez contre eux. »²⁰⁹

On voit également dans ces pièces de vers liminaires à la gloire de Ferry ou de son œuvre qu'il existe à Montauban, à cette période, une certaine émulation poétique et, en tout cas, une sorte de cercle littéraire consacré à cet exercice : c'est ainsi que le jeune proposant est poussé par des condisciples à écrire et que ce sont eux qui le félicitent ensuite. Ce public-là semble acquis d'avance. Mais il reste à convaincre les dirigeants de l'académie qui ont également leur mot à dire, puisqu'une telle mise en scène peut avoir des conséquences sur la réputation du proposant. Ils sont interrogés, notamment quand la pièce est préparée pour être montée. Le moins que l'on puisse dire est qu'il est difficile de déterminer avec nos sources quelle est alors leur position. Certes, ils laissent jouer une première fois la pastorale le 24 mars 1610 par des écoliers, chez le baron de Monbartier, un gentilhomme de la région, aux flambeaux et après dîner. Mais alors que dans son journal Ferry ne dit rien des conditions d'approbation académique²¹⁰, il note quelques mois plus tard, dans ce qui est sans doute son exemplaire du

²⁰⁷ *Ibid.*, avertissement au lecteur non paginé.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 109-146.

²⁰⁹ *Ibid.*, sonnet non paginé.

²¹⁰ BnF, NAF 6 723, fol. 17 v°.

recueil, que cela avait été « approuvé » par les professeurs²¹¹. Cependant, quelques années plus tard, lorsqu'il recopie ses notes dans son livre de raison, la pastorale est simplement présentée comme « non improuvée »²¹², la nuance étant de taille. Toutefois, lorsque la pièce est donnée une seconde fois en représentation, le 16 octobre 1610, c'est devant un pasteur et le doute n'est donc plus permis. C'est en effet à Mauvaisin, village de Gascogne où exerce Jean Gardesy, ancien pasteur de Metz et proche de l'académie, que la pièce est jouée, avec son accord d'après les notes de Ferry²¹³. Mais, entre temps, la pièce a été imprimée et a sans doute connu un succès d'estime que les autorités académiques ne peuvent ignorer. Ferry est resté longtemps attaché à cette œuvre semble-t-il, puisqu'en 1634 encore, lorsqu'il est retenu en cour pour une sombre affaire, il tombe sur un ouvrage du sieur de La Croix, *Climene, Tragi-Comédie*²¹⁴ et note sur la page de titre :

« La plûpart de cette *Climene* a été plagiarisée, & prise, & dérobée, de mon Isabelle, comme j'ai dit à l'Imprimeur, étant à Paris en 1634 ; &, pour cette cause, l'ay acheptée, après avoir reconnu le larrecin en y lisant sans y penser : & m'a dit l'Imprimeur, que le Sieur de la Croix, qui s'en dit l'Auteur, est un Avocat.

Paul Ferry. »²¹⁵

C'est en septembre 1610 que l'imprimeur montalbanais Denis Haultin fait sortir de ses presses les *Premieres œuvres poeticques* du jeune Ferry²¹⁶. Nul doute que si l'on n'y trouvait que l'*Isabelle* il faille conclure à un recueil purement profane et sentimental. Mais les poésies qui y sont reprises dans une troisième partie lui donnent un aspect beaucoup plus chrétien, voire réformé²¹⁷. On sent ainsi poindre le proposant, sinon le futur pasteur, dans divers passages du recueil, notamment ceux dans lesquels il éprouve du regret à publier ces vers et ceux où il promet de ne plus se livrer à l'avenir qu'au service de Dieu. Comme dans le cas de *L'Amour aveugle*, il faut faire la part des réelles intentions de Ferry et des simples *topoi* du genre. Il commence ainsi par préciser, dans son avertissement au lecteur, qu'il a déjà été surpris par la publication prétendument contre son gré de *L'Amour aveugle* et qu'il ne souhaite pas que cela se reproduise avec sa pastorale. Il aurait en effet entendu dire que

²¹¹ *Les premieres œuvres poeticques...*, ouvr. cité, exemplaire de la BnF, Arsenal, 8-BL-9009, note manuscrite sur la p. 107.

²¹² BPF, ms 775, p. 86.

²¹³ BnF, NAF 6 723, fol. 17 v°, et *Les premieres œuvres poeticques...*, ouvr. cité, exemplaire de la BnF, Arsenal, 8-BL-9009, note manuscrite sur la p. 107.

²¹⁴ Imprimé à Paris en 1632 par Jean Corrozet.

²¹⁵ Cette annotation est rapportée par [Charles Étienne JORDAN,] *Histoire d'un voyage littéraire, fait en M. DCC. XXXIII., en France, en Angleterre, et en Hollande : avec un discours préliminaire de Mr. de La Croze*, La Haye, Adrien Moetjens, 1736, 2^e édition (1^{ère} édition en 1735), in-8°, p. 49.

²¹⁶ BnF, NAF 6 723, fol. 17 r°.

²¹⁷ *Les premieres œuvres poeticques...*, ouvr. cité, p. 147-235.

certain en préparaient une édition sur la base de mauvais manuscrits. Il le fait donc lui-même, afin que d'autres ne le fassent pas mal ou à mauvais escient. Il s'agit bien sûr d'un passage obligé pour tout jeune écrivain. Mais il insiste en divers passages sur sa volonté de ne plus se consacrer aux lettres profanes. Dès l'épître au lecteur, il précise :

« j'ay creu que j'estois obligé à la mienne [ma réputation] de la gratifier pour la dernière fois de ceste profane sollicitude. »²¹⁸

Plus loin, il prie le lecteur :

« reçois ces jeunes Libertez pour le dernier soupir que je donne au Monde »²¹⁹.

De façon révélatrice, c'est à Dieu qu'il formule un vœu en vers avant d'entamer le recueil proprement dit. Ce vœu est entièrement consacré à la promesse de ne plus jamais prendre la plume autrement que pour l'honorer.

« Dieu des esprits des chairs, de qui l'Esprit dessille
Pour comprendre beaucoup un esprit obscurcy,
En metamorphosant quand il te plaist aussy
En un lourd intellect une ame bien gentille :
Ouvre moy mes esprits, grand Dieu, & destortille
Mes sens des noirs replis qui les lient ainsi :
Donne moy maintenant que je me puisse icy
Affranchir du bandeau qui mes paupieres sille.
Et si j'escris des vers en faveur des amours
C'est pour, en m'exerceant, apprendre tous les jours
Comme il faudra dresser à ta gloire un chef-d'œuvre :
Favorise moy donc, ô Dieu, à cest effaict,
Et si je suis icy encor simple manœuvre
Tu me peux si tu veux rendre Maistre parfaict. »²²⁰

Il est clair que par ces mots, Ferry montre que ses vers ne sont que des exercices de jeunesse et, qu'une fois parvenu à la carrière pastorale qu'il projette depuis qu'il est proposant, il ne se consacrera plus qu'à écrire des sermons, des prières, ou d'autres pièces de dévotion. À la fin du recueil encore, il adresse plusieurs signaux au lecteur pour qu'il comprenne bien que, désormais, la période qui l'a vu écrire ces vers est bien révolue. Il est impossible de citer tous les passages qui le montrent, mais certains sont particulièrement clairs, notamment les trois pièces qui achèvent le recueil : il s'agit de « stances chrestiennes »²²¹, de stances sur « Les

²¹⁸ *Ibid.*, avertissement au lecteur non paginé.

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Ibid.*, vers non paginés.

²²¹ *Ibid.*, p. 232-233.

amours de l'Autheur » (c'est-à-dire sur *L'Amour aveugle*)²²² et d'une « action de graces »²²³.

C'est sans doute dans la seconde pièce qu'il est la plus explicite, quand il explique :

« Pourtant j'ay du regret que ma main ait escrit,
Et mon papier reçu tant de vaines parolles :
Et que j'aye jamais appliqué mon esprit
À la conception de choses si frivoles.
Je m'en repens de vray, & feray que l'effet
Imitera bien tost ma sainte repentance :
Mes vers enamourez de ce nouveau sujet
Rendront à son honneur leur plus douce puissance.
J'aimeray de mon Dieu les supremes bontez,
Mes Muses pour me suivre en diront les merveilles :
Et ma voix hayssant toutes vos vanitez
D'autre air n'ira jamais contenter mes oreilles. »²²⁴

Certes, il faut prendre garde de ne pas se laisser tromper par l'autre *topos* qu'est le chant de la palinodie. Peut-être cherche-t-il ainsi à imiter quelques passages d'Augustin. Mais le fait est qu'effectivement, après septembre 1610, il cesse de faire allusion à ses poésies profanes dans ses recueils de notes. Cela ne veut pas dire qu'il s'est arrêté de versifier. Mais, désormais, Ferry utilise sa plume et ses modestes dons de poète pour des sujets plus graves que les sentiments amoureux.

On voit déjà cette évolution au sein même des *Premières œuvres poétiques*, notamment quand il aborde la figure de certains pasteurs. Ainsi, des sonnets entiers sont consacrés à chanter les louanges de ministres ou de professeurs de l'académie, ce qui est très intéressant pour saisir comment Ferry perçoit son futur métier et les qualités qu'il met en avant lorsqu'il cherche à faire leur éloge²²⁵. Cette vision est sans grande surprise. En effet, en bon réformé, c'est d'abord le prédicateur et le docteur en théologie que Ferry voit dans le pasteur. Il élimine d'ailleurs certains aspects tout aussi importants, notamment l'administration des sacrements ou la conduite du consistoire, pour ne voir finalement que l'homme en chaire et faisant le catéchisme. Tous les ministres qui font l'objet d'un sonnet ou de stances dans le recueil ont droit à un passage sur leur éloquence et à des éloges sur certains de leurs organes, notamment la voix et la langue. C'est ainsi que Théophile Le Coulon est

²²² *Ibid.*, p. 233-234.

²²³ *Ibid.*, p. 235.

²²⁴ *Ibid.*, p. 234.

²²⁵ *Ibid.*, notamment p. 155-162. J'ai retranscrit dans l'annexe 6 les principales pièces destinées à chanter les louanges de pasteurs, à l'exception du sonnet à Pierre Ferry, dont il a été déjà question et qui est déjà cité *in-extenso* ci-dessus, dans le paragraphe II. 2. de ce chapitre.

qualifié de « Bouche d'Or »²²⁶, sans doute en référence à Jean Chrysostome. Leur doctrine est également mise en avant : ils sont en effet tous présentés comme « M.D.S.E. », ministres du Saint-Évangile. Ils connaissent donc parfaitement la Bible et doivent l'expliquer sainement aux fidèles : c'est pour cette raison que la prédication est si importante, car elle est le vecteur privilégié de cet enseignement et, à plusieurs reprises dans ces vers, ces connaissances sont comparées à une lumière qui dissipe les ténèbres. Ainsi, éloquence et bonne doctrine sont, selon Ferry et bien d'autres auteurs réformés, intrinsèquement liées. Certes, le don de bien savoir parler en public est secondaire par rapport à l'orthodoxie du discours, mais il est en réalité impossible de séparer les deux. Certains ont droit à des passages plus personnalisés : Michel Bérauld est ainsi loué pour sa science et Tenans pour son attitude admirable au temps des guerres civiles. Parfois, Ferry tend à la flatterie, notamment lorsqu'il insiste sur des caractères contestables : il est ainsi étrange de développer quelques vers sur la sagesse de François Buffet, quand on se souvient que c'est justement sa précipitation à célébrer le culte rue de la Chèvre en 1597 qui avait fait interdire ce temple et l'avait forcé à s'éloigner quelque temps à Courcelles... Enfin, François de Combles a droit à un traitement particulier, puisque c'est son rôle de père qui est souligné. Il faut dire que la situation est très particulière pour cet homme que Ferry connaît bien, puisqu'il est son cousin par alliance. En effet, ce pasteur a connu une terrible épreuve en 1605-1607, avec la disparition de sa fille Anne, retrouvée plusieurs mois plus tard morte après avoir été violée et sans doute prostituée par un capitaine de la garnison²²⁷. Mais, dans ce sonnet, c'est à la fois le bon père et le bon pasteur qui est présenté, car jamais il ne se plaint ni ne remet en cause l'amour de Dieu. Ainsi, les vers peuvent également servir à renforcer l'aspect réformé de l'identité de Paul Ferry et le pousser encore davantage vers une carrière ecclésiastique qu'il semble honorer à travers ses futurs collègues et confrères. Encore après la parution du recueil, il fait publier, sans doute chez Haultin, de nouvelles stances, pour regretter la mort de Michel Bérauld. Cette pièce imprimée semble aujourd'hui introuvable, mais on a conservé le manuscrit original, sur lequel figure la mention de l'édition²²⁸. Outre une vision de la mort d'un pasteur conforme aux canons

²²⁶ *Les premières œuvres poétiques...*, ouvr. cité, p. 161. Ce surnom sera plus tard celui de Ferry lui-même, voir ci-dessous, chapitre 2, paragraphe II. 2.

²²⁷ Sur cette affaire, voir Alain CULLIÈRE, « Du fait divers à la littérature. L'affaire du capitaine La Motte (Metz, 1605-1607) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 188^e année, t. 20 de la 7^e série, 2007, p. 409-429.

²²⁸ BPF, ms 764, pièce 8, *Sur le tombeau de Mons. Michel Beraud Docteur, Recteur, et pasteur, decédé en sa maison à Montauban le mercredi vingtiesme de juillet 1611. entre deux & trois heures apres midy. Aagé de septante trois ans : & y fust enterré le lendemain.* Voir ma retranscription intégrale de cette pièce ci-dessous dans l'annexe 7.

réformés du temps²²⁹, on observe une lamentation particulière sur la perte du bon ministre, qui était là encore une « lumière » sur terre et qui savait faire de sa chaire un lieu d'éloquence sainte d'où coulait le lait capable de fortifier les fidèles. Les sizains 19 et 20 sont à cet égard tout à fait révélateurs, car ils synthétisent ce que doit être un « bon pasteur » :

« 19.

Quelle grace au parler ! quelle force aux raisons !
De quel pouvoir cache dedans leur oraison
Versoit il ses propos de la chaire d'un temple !
C'estoit d'en accomplir l'admirable soleil,
Car si les ames passées ont du rien de pareil
Les nostres sont hélas ! aujourd'huy sans exemple.

20.

Et vous, qui à ses pieds comme ses nourrissons,
Devoriez pleins d'ardeur les divins testons
Qu'il donnoit doctement au milieu des escoles :
Dittes combien de fois l'oyant avez-vous creu,
Que vostre œil le voyant avoit esté decu,
Et qu'un ange pour vous imitoit ses parolles. »²³⁰

Il insiste par ailleurs très longuement sur ses « larmes », ce qui est plutôt inhabituel dans la littérature réformée²³¹. Ainsi, lors de la mort d'un pasteur également, l'occasion est saisie par le jeune proposant pour montrer à quel point un ministre est un homme important et que l'on regrette à son départ : il s'agit sans doute là d'une façon d'insister sur la grandeur de sa future charge.

Un autre sujet intéresse encore Ferry dans ses poésies et fait partie de préoccupations que l'on attend effectivement de la part d'un pasteur : il s'agit, au sens large et malgré

²²⁹ Voir notamment sur ce sujet Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Le récit des "dernières heures" d'un théologien protestant », *Études théologiques et religieuses*, t. 71-4, 1996, p. 347-359 ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « L'art de mourir réformé. Les récits de "dernières heures" aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Alain CABANTOUS *et al.* (éd.), *Homo religiosus. Autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, p. 99-107 ; Julien GŒURY, « Les *Dernières heures* des pasteurs : récit de mort et mémoire protestante de la Renaissance aux Lumières », dans Patricia EICHEL-LOJKINE (dir.), *De bonne vie s'ensuit bonne mort. Récits de mort, récits de vie en Europe (XV^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 123-148 ; et du même, « Une légende rodée : la scène de l'agonie dans le récit de la mort des pasteurs (XVI^e-XVII^e siècles) », *Bulletin de la SHPF*, t. 155-3, 2009, p. 581-604.

²³⁰ BPF, ms 764, pièce 8, *Sur le tombeau de Mons. Michel Beraud...*, manuscrit cité.

²³¹ Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Larmes réformées », dans Michelle MAGDELAINE, Maria-Cristina PITASSI, Ruth WHELAN et Antony MCKENNA (éd.), *De l'humanisme aux Lumières, Bayle et le protestantisme : mélanges en l'honneur d'Élisabeth Labrousse*, Paris, Universitas, 1996, p. 193-206.

l'ambiguïté du mot, de la « politique »²³². En effet, il consacre plusieurs pièces de poésie à ce thème, soit dans le recueil, soit après sa parution. Cela apparaît encore indirect lorsqu'il chante les louanges de sa cité natale dans un discours qui, bien que convenu, contient quelques éléments qui montrent son fort attachement à Metz : dans une ville qui a été indépendante jusqu'en 1552 et qui est encore très jalouse de ses privilèges et de son autonomie judiciaire, faire un tel discours peut être considéré comme un acte militant. Peut-être même peut-on y voir un acte de candidature au retour. Mais c'est surtout avec la mort d'Henri IV que Ferry écrit d'un point de vue politique²³³. Dès qu'il l'apprend, Paul Ferry s'empresse de noter l'événement de l'assassinat dans son journal, avec une écriture beaucoup plus saccadée que les pages précédentes, signe de son empressement ou de son émotion : le contexte de la circulation de la nouvelle du régicide est en effet très particulier et suscite dans toute la France des émotions fortes dès sa réception et sa confirmation, comme l'a montré Michel Cassan²³⁴. C'est ainsi qu'à la page de mai 1610 de son journal, Ferry écrit :

« Le mercredy 19 nous receusmes la triste nouvelle de la mort du Roy Henry le Grand : je mis incontinent la main à la plume pour faire des stances : lesquelles pour le doute de la verité de la deplorable nouvelle je ne mis au jour que le mercredy quinze jour après, lors que le Magistrat eust crié Vive le Roy Louis 13. Je fus le premier de tout le pays & furent mes stances imprimées une fois à Montauban & deux fois à Paris. »²³⁵

Il serait sans doute intéressant de savoir à quel moment précis il prend cette note dans son journal. Il semble que ce soit au moins deux ou trois semaines après qu'il a appris la nouvelle, ce qui laisse circonspect quant à une éventuelle émotion persistante. Le fait qu'il reprenne ensuite cette note dans son livre de raison, destiné à être transmis à ses enfants comme un témoignage de sa vie domestique et familiale, est révélateur de la position de Ferry. Pour celui-ci, il s'agit bien d'un devoir de bon sujet du roi que de pleurer sa mort et de le faire de façon visible. Il en donne ainsi le témoignage au public par ses stances et en transmet la mémoire à ses héritiers. Il est également intéressant de constater que le jeune homme feint de ne pas croire immédiatement à la nouvelle tant que le Magistrat ne l'a pas annoncé de façon

²³² Pour une présentation des prises de position « politiques » de Ferry au cours de son ministère, voir ci-dessous, chapitres 4 et 7.

²³³ Voir les précisions que j'apporte sur ce sujet dans « Paul Ferry et la mort du roi (1610-1612) », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, n° 2, 2011, p. 17-32. Article en ligne (<http://europamoderna.com>).

²³⁴ Sur le régicide, lire Roland MOUSNIER, *L'assassinat d'Henri IV. Le problème du tyrannicide et l'affermissement de la monarchie absolue*, Paris, Gallimard, 2008 (1^{ère} édition 1964), XIII-378 p. Pour une analyse de la réception de l'événement dans le royaume, voir Michel CASSAN, *La grande peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henri IV*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, 281 p. La nouvelle de la mort du roi arrive à Montauban le 19 mai, et était arrivée à Metz le 14.

²³⁵ BnF, NAF 6 723, fol. 15 r°. Informations reprises dans BPF, ms 775, p. 86.

officielle²³⁶, sans doute pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une rumeur comme il est arrivé au début des années 1600²³⁷. Le dernier passage de la note, sur la prétendue primeur des stances de Ferry fait sourire lorsque l'on connaît le grand nombre de pièces de ce genre qui ont été alors éditées, mais peut-être « le pays » ne signifie-t-il selon lui que la région montalbanaise.

Les stances du proposant ont donc été imprimées : la triple édition signifie-t-elle quelque succès ? Malheureusement, on ne retrouve aucune trace de ces pièces de vers et il semble que les exemplaires aient totalement disparu²³⁸. Cela peut en partie s'expliquer par le très grand nombre de pièces de ce genre dans les semaines qui ont suivi l'assassinat et par le peu de considération que le public accordait sans doute, après lecture, à ces feuillets qui paraissaient en grand nombre. À la date du 26 juillet 1619, Pierre de L'Estoile signale qu'il s'est procuré de nouveaux opuscules relatifs à la mort du roi :

« j'ai acheté, un sol, une nouvelle bagatelle, imprimée en cette ville par Heureux Blanvillain, intitulée : *Censure de la Sacrée faculté de Théologie de Paris, contre les impies et exécrables parricides des rois et des princes*. On m'en a donné deux autres du même jour, qui étaient des vers français imprimés sur la mort du roi, l'un en une demie feuille in-folio, où les jésuites sont pincés (et crois qu'on n'y avait pris garde, car on ne l'eût pas crié si haut) ; l'autre in-8°, d'une demie feuille aussi, par un Paul Ferri, messein, qui n'est aussi qu'une fadaise. »²³⁹

Comme on le voit, le jugement du célèbre diariste parisien est sans appel pour la plupart de ces pièces de circonstance. Les vers de Ferry sont révélateurs de ce type de littérature, abusant des codes stylistiques : le but du jeune proposant est de faire son devoir, qui est selon lui de témoigner, en fonction de son univers mental, comme l'ont fait tant d'autres poètes amateurs.

²³⁶ Sur les modalités de la médiatisation de la nouvelle, voir Michel CASSAN, *La grande peur...*, ouvr. cité, p. 83-113.

²³⁷ *Ibid.*, p. 62-63.

²³⁸ Émerand FORESTIÉ, *Histoire de l'imprimerie...*, ouvr. cité p. 119-120, considère que Ferry est l'auteur de stances qualifiées de « consolatoires ». C'est sans doute cette attribution qui a poussé un conservateur de la BnF à noter le nom de Paul Ferry comme auteur sur la page de titre d'un opuscule titré *Stances consolatoires sur la mort du feu roy Henry de Bourbon, quatriesme de ce nom, proditoirement homicidé par un voleur, Dans la ville de Paris*, Paris, F. Morel, 1610, in-8°, 8 p. (BnF, 8-YE-9703). Mais cet ouvrage n'est pas de Ferry, car les vers sont totalement différents de ceux que l'on retrouve quelques mois plus tard dans *Les premières œuvres poétiques...*, ouvr. cité, p. 211-216. Louis DESGRAVES, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, Baden-Baden, Éditions Valentin Koerner, t. 6, 1982, p. 85, cite un petit livret titré *La Memoire de tres-auguste, tres-magnanime et tres-invincible Prince feu Henry le Grand, IIII. Roy de France et de Navarre*, Jouxte la copie imprimée à Montauban, Denis Haultin, 1610, in-8°. Le titre est le même que celui des stances sur le sujet publiées dans *Les premières œuvres poétiques...*, ouvr. cité, p. 211-216, et il s'agirait donc sans doute d'une des deux éditions parisiennes, copiées sur l'édition montalbanaise. L'ouvrage serait conservé à la BM de Foix, sous la cote 8° B. 54, mais les conservateurs de cette institution n'ont pas pu le retrouver. Je remercie Alain Cullière pour toute l'aide qu'il m'a apportée pour démêler les fils de cette affaire d'éditions et pour ses conseils qui m'ont été fort utiles.

²³⁹ André MARTIN (éd.), *Journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV et le début du règne de Louis XIII (1610-1611)*, Paris, Gallimard, NRF, 1960, p. 156.

Le texte de ces stances nous est malgré tout connu, puisqu'il a été intégralement repris dans *Les premières œuvres poétiques* de Ferry²⁴⁰. Il s'agit de vingt-deux sizains d'alexandrins qui abordent de nombreux thèmes²⁴¹ : après un constat désespéré de la mort (sizain 1), les vers présentent le roi à la fois comme un héros valeureux à la guerre et un pacificateur (sizains 2-3), mais également comme le bon père de ses sujets, ces derniers ne le méritant d'ailleurs pas (sizains 4-5). Ferry montre les dernières œuvres du roi, notamment la préparation d'une guerre qui devait l'emmener régler des problèmes relatifs à la succession des duchés de Clèves et de Juliers (sizains 9-10). Comparé à des héros de l'antiquité (Ulysse, Achille), ou à de prestigieux chefs militaires et empereurs (Alexandre, César, Trajan) dans le sizain 15, Henri IV est vénéré et présenté comme comparable aux plus grands rois de tous les temps. Aussi est-il compréhensible, selon Ferry, que les coupables de ce crime atroce, soient justement poursuivis et l'objet d'une terrible vengeance (sizains 16-17). Pour le jeune étudiant en théologie, il est évident que les Espagnols, explicitement qualifiés d'« assassins », sont derrière ce meurtre. Enfin les quatre derniers sizains (18-22) sont consacrés à l'exaltation et à la bénédiction des jeunes années de Louis XIII, présenté comme futur souverain de la terre et vengeur du meurtre de son père.

Si l'on compare ce contenu à celui d'autres « fadaïses » du genre, on s'aperçoit que l'œuvre de Ferry ne se distingue pas beaucoup. Il serait difficile de mener une enquête exhaustive dans cette littérature parfois insaisissable, mais on peut choisir comme exemples parmi d'autres des *Stances consolatoires*... faussement attribuées à Ferry, ainsi que des pièces comparables de Jean-Baptiste de La Planche, du peintre royal Daniel Du Monstier et de Samuel Formy, auteurs par ailleurs peu connus²⁴². Certes, on peut noter quelques originalités chez le jeune étudiant de Montauban : la rapidité avec laquelle il évoque Ravallac est par exemple étonnante. En effet, il ne fait qu'une allusion rapide au « diable furieux » qu'est Ravallac (sizain 14), alors que les autres auteurs s'attardent davantage, certains faisant même précéder leurs stances d'anagrammes du régicide qui le présentent comme un « fauçair

²⁴⁰ *Les premières œuvres poétiques*..., ouvr. cité, p. 211-216. Voir ma retranscription de ces stances ci-dessous, annexe 8.

²⁴¹ Le numéro des sizains donné entre parenthèses permet un renvoi plus rapide à l'édition que je propose en annexe 8 ci-dessous.

²⁴² *Stances consolatoires*..., ouvr. cité ; Jean-Baptiste D[E] L[A] P[LANCHE], *Stances sur la mort de tres Auguste tres invincible et tres puissant Prince Henry III Roy de France & de Navarre*, Montauban, Denis Haultin, 1610, in-8°, non paginé ; Daniel DU MONSTIER, *Stances sur la mort de Tres-Chrestien & tres invincible Henry le Grand Roy de France & de Navarre*, Paris, s.e., 1610, in-4°, 6 p ; et Samuel FORMY, *Stances sur l'assassinat de Henri III. Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre, en May 1610*, Lyon, sur la copie imprimée à Aix par Jean Tholosan, 1610, in-8°, 15 p.

larron »²⁴³ ou l'homme qui « occira sa France »²⁴⁴. Dans leurs stances mêmes, des auteurs comme Du Monstier ou Formy consacrent une part très importante à la dénonciation personnelle de Ravailiac. Mais le reste des thèmes des stances apparaît très stéréotypé et scolaire et se retrouve à quelques nuances près chez les cinq auteurs. Certes, l'un d'eux peut insister sur un point original, comme la comparaison avec la mort d'Henri III dans les *Stances consolatoryres...*, mais ils convergent généralement, notamment lorsqu'il est question de célébrer longuement le jeune Louis XIII, de dénoncer l'ennemi espagnol ou de comparer le roi assassiné à un père, un guerrier, un pacificateur ou un héros antique. Il est malheureusement difficile de déterminer leur confession, mais on peut émettre une hypothèse : ceux qui mettent en avant uniquement le nouveau roi sont sans doute proches des réformés, alors que ceux qui, comme Formy, citent Marie de Médicis et semblent beaucoup attendre de sa régence sont plus probablement des catholiques.

Le quatrain au lecteur qui précède les stances de Ferry se veut plein d'émotion et annonce que l'on ne lira pas ici une œuvre littéraire, mais uniquement le témoignage d'un homme touché par la douleur de la mort de son roi. S'il faut bien entendu aller au-delà du simple *topos* de l'auteur qui met en garde contre les nombreuses imperfections de son travail, il est toutefois révélateur que Ferry cherche à se placer ainsi non comme poète, mais comme sujet fidèle du roi qui pleure son souverain lâchement assassiné, reprenant en cela une posture commune à tous les autres poètes. C'est ainsi que, dans l'épître dédicatoire qu'il adresse à Joachim de Maceran, Samuel Formy dresse ce constat :

« Celui là des François qui ne se ressentiroit de la mort tant deplorable de nostre Roy, devoit estre à bon droict estimé bastard & illegitime enfant de la France. »²⁴⁵

Si les vers de Ferry sont d'une qualité esthétique discutable, il n'en est toutefois pas moins possible d'y lire un témoignage sans doute sincère d'un jeune homme touché par l'événement, mais qui fait ce qu'il estime être son devoir, se plaçant ainsi dans la lignée politique de sa famille restée à Metz. Ferry est bien un protestant de Metz, bien qu'il réside dans une ville du « croissant réformé » où les densités calvinistes sont plus fortes : sa vie montalbanaise n'est qu'une courte parenthèse. On pourrait certes penser que les éléments de diatribes contre les Espagnols que l'on peut retrouver dans ces vers, notamment les attaques contre les « troupes basanées [/] que l'Espagne infidelle envoye encore icy », sont typiquement montalbanais ou, du moins, caractéristiques d'une sensibilité méridionale exacerbée par la proximité de la

²⁴³ *Stances consolatoryres...*, ouvr. cité, p. 2.

²⁴⁴ Jean-Baptiste D[E] L[A] P[LANCHE], *Stances sur la mort...*, ouvr. cité, passage non paginé.

²⁴⁵ Samuel FORMY, *Stances...*, ouvr. cité, p. 3-4.

monarchie ultra-catholique qui est juste de l'autre côté des Pyrénées. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en 1610, Metz aussi est voisine de territoires espagnols, autour de Luxembourg et de Thionville notamment : même si cette présence n'est plus aussi oppressante dans la vallée de la Moselle que cinquante ans plus tôt, la figure de l'Hispanique reste dans toutes les mémoires de la cité. La famille Ferry, proche du camp royal à Metz comme nous l'avons vu, soutient le jeune homme : alors que jamais avant 1610 ses parents n'avaient fait allusion à ses poésies dans la correspondance qui est parvenue jusqu'à nous, Élisabeth Joly annonce fièrement à son fils le 15 février 1611 :

« Vous avez aquis beaucoup de louange et nous de grans contentemens par la lecture des vers que vous avez fay sur la mort du roy. »²⁴⁶

On est alors très loin du jugement négatif de Pierre de L'Estoile. Certes aveuglée par sa fierté de mère, la sœur du procureur royal à Metz n'est sans doute pas très objective pour juger de la qualité de ces vers.

À Montauban, notamment après la publication des *Premières œuvres poétiques*, Ferry continue à écrire des vers, mais cette fois essentiellement consacrés à l'exaltation du pouvoir monarchique, oubliant ses premières velléités littéraires²⁴⁷. Il se consacre à cette activité dès la première occasion venue : il s'agit du sacre et du couronnement de Louis XIII à Reims le 17 octobre 1610. Les vers à propos du régicide montrent déjà le grand attachement au nouveau souverain. Certes, la personnalité d'Henri IV n'est pas totalement indifférente à l'amour qu'ont certains Français pour l'institution royale, notamment les protestants et ceux de Metz en particulier. Mais d'autres écrits du jeune Ferry laissent entendre qu'au-delà de la personne charismatique du Béarnais, c'est toute la monarchie française qui est louée. C'est ce qui ressort notamment des vers, restés manuscrits, rédigés à l'occasion du sacre du jeune Louis XIII, quelques semaines après la parution des *Premières œuvres poétiques* auxquelles ils n'ont donc pas pu être intégrés²⁴⁸. Dans une imitation du Psaume 72, qui insiste sur les qualités d'un roi, le proposant établit la liste de toutes les caractéristiques qui feront du jeune fils d'Henri IV un bon souverain : c'est déjà Louis le Juste qui est célébré dans ces sizains, à la gloire de la justice et la paix qu'il doit apporter à ses sujets. Mais, comme dans les stances

²⁴⁶ BPF, ms 760⁵, lettre écrite de Metz, à Paul Ferry alors à Montauban.

²⁴⁷ Voir ci-dessous, annexe 9, pour une édition des deux principales poésies consacrées à ce thème et conservées dans BPF, ms 764, pièce 8.

²⁴⁸ BPF, ms 764, pièce 8, *Sur le sacre de tres auguste Prince Louys de Bourbon treizieme, Roy de France et de Navarre. Stances. Imitation du Pseaume LXXII. Tes jugemens*. Il s'agit de dix-neuf sizains numérotés, avec en face de chaque strophe un renvoi au passage du Psaume 72 qui est imité, sur le sujet de la justice royale. Voir ma retranscription ci-dessous, annexe 9, n° 1.

sur le régicide, notamment dans le sizain 19, il insiste aussi longuement sur la gloire intrinsèque de la monarchie française, appelée par Dieu à être celle qui régit les autres. Certaines strophes sont en ce sens des modèles de louanges, souvent maladroitement :

« Son pouvoir ne sera borné que du Ciel mesme :
Tout le monde aura peur d'un si grand diadesme,
Qui fait de tout le Monde un sceptre à sa Grandeur :
Et puisqu'on ne peut point posséder plusieurs Mondes,
Il joindra pour le moins pour suivre son bonheur,
Au sceptre sur la terre un sceptre sur les ondes »²⁴⁹.

Ou encore :

« Le grand Roy de Tharse & tous les Roys des Isles,
Et ceux de l'Arabie aux Campagnes fertiles,
En change de leurs dons, viendront prendre ses loix :
Sa main ombragera un Monde de provinces :
Et l'appellera-t'on le grand Prince des Roys,
Puisqu'il sera de droit le Roy de tant de Princes. »²⁵⁰

La supériorité de la dignité royale du Bourbon est donc développée et, même si cette exaltation est largement topique, il ne fait aucun doute que, pour Ferry, il s'agit d'une façon claire de montrer qu'il est préférable pour Metz de vivre sous la domination de ce prince, plutôt que sous celle de l'empereur, qui prétend habituellement à une souveraineté supérieure à celle des rois.

Ferry doit sans doute bénéficier d'une petite réputation de versificateur. C'est ainsi que, par l'intermédiaire de l'académie, les autorités municipales montalbanaises lui demandent de composer quelques stances pour l'entrée en ville du prince de Condé le 5 septembre 1611. Quelques semaines seulement avant son départ pour Metz qui l'appelle comme pasteur, le proposant insiste à nouveau sur sa fidélité au pouvoir monarchique, en soulignant les origines royales du prince du sang et son statut de successeur potentiel au trône après Gaston, le frère du roi²⁵¹. Il est interpellé ainsi : « Grand Prince le surgeon de tant de

²⁴⁹ *Ibid.*, sizain n°8.

²⁵⁰ *Ibid.*, sizain n°10.

²⁵¹ BPF, ms 764, pièce 8, *Stances Pour l'entrée de Monseigneur le Prince de Condé à Montauban*. Neuf sizains numérotés. Ces stances sont très certainement restées manuscrites, contrairement à ce qu'avance Émerand FORESTIÉ, *Histoire de l'imprimerie...*, ouvr. cité, p. 121. Mais il a mal compris Othon CUVIER, « Notice sur Paul Ferry... », art. cité, p. 476, qui ne faisait que citer le ms 764 de la BPF, dans lequel seules les stances sur la mort de Bérald contiennent une remarque sur leur publication. Ferry note que ces stances à Condé ont été lues publiquement lors de la cérémonie officielle d'entrée du prince. Voir ma retranscription ci-dessous, annexe 9, n° 2.

braves Princes, [/] Qui ont donné des Roys aux plus grandes provinces »²⁵². Un peu plus loin, pour expliquer les raisons qu'ont les Montalbanais d'aimer Condé, Ferry insiste à nouveau sur son appartenance à la maison royale de France tant aimée, disant « Nous aimons bien un sang si près du diademe »²⁵³. Condé est en effet à cette date le second dans l'ordre de succession à la couronne, après Gaston d'Orléans. Ces mêmes stances sont en partie rédigées pour que Condé accepte d'aider les Montalbanais à financer l'entretien de leurs murs, signes de leur indépendance :

« Si ces Murs ne sont point les murs de quelque Troye
Ce sont murs toutesfois qui ont sauté de joye,
Et baissé de respect, lors que vous y arriviez :
Une Main de Bourbon les voulust bien deffendre ;
Affin que si plus hault vous ne vouliez les rendre,
Grand Prince pour le moins vous nous les conserviez. »²⁵⁴

En ce sens, cette œuvre de commande est, pour Ferry, l'occasion de montrer son attachement à sa cité d'accueil, tout en exprimant sa sensibilité particulière héritée de son éducation messine. D'ailleurs, ce n'est pas incompatible sur le sujet, puisque les Ferry de Metz, bien que très attachés au pouvoir monarchique, n'en étaient pas moins d'ardents défenseurs des privilèges municipaux de leur propre cité au statut si particulier.

Se pose une dernière question à l'issue de la lecture de tous ces vers des années 1608-1611 : est-ce là de la poésie de jeune homme, ou de la poésie protestante²⁵⁵ ? Sans doute un peu des deux. Certaines préoccupations de Ferry sont très détachées de ce à quoi devrait penser un proposant, candidat à la conduite d'une Église. Mais, par d'autres aspects, c'est bien au service de Dieu qu'il cherche à se mettre, y compris lorsqu'il rédige ces pièces de poésie. Ainsi, même lorsqu'il se fait écrivain et versificateur, jamais il ne franchit une limite

²⁵² BPF, ms 764, pièce 8, *Stances Pour l'entrée de Monseigneur...*, manuscrit cité, sizain n°1.

²⁵³ *Ibid.*, sizain, n°3.

²⁵⁴ *Ibid.*, sizain n°7.

²⁵⁵ Sur la poésie en général et les liens entre poésie et Réforme en particulier, voir notamment, au milieu d'une vaste bibliographie, Jacques PINEAUX, *La poésie des protestants de langue française (1559-1598)*, Paris, Klincksieck, 1971, 523 p. ; Alioune DIANE, *Le modèle poétique protestant dans la littérature française du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle (1550-1616)*, thèse en langue et littérature française, sous la direction de Claude BLUM et Jacques BAILBÉ, Université Paris X, 1989, 373 p. ; Anne MANTERO, *La Muse théologienne. Poésie et théologie en France de 1629 à 1680*, Berlin, Duncker & Humblot, 1995, 529 p. ; Christophe BOURGEOIS, *Théologies poétiques de l'âge baroque. La Muse chrétienne (1570-1630)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 851 p. ; Véronique FERRER (éd.), *Réforme et poésie en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles*, numéro spécial de la *Revue de l'histoire des religions*, t. 226-1, 2009, 153 p. ; et Julien GÈURY, « La poésie religieuse des protestants français à l'âge classique, entre évidence et dissimulation », dans Yves KRUMENACKER (éd.), *Le Calvinisme et les arts du XVI^e siècle à nos jours*, numéro spécial de *Chrétiens et sociétés (XVI^e-XXI^e siècles)*, 2011, p. 115-129 ; pour une vue plus anecdotique et locale, voir Bernard LORRAINE, *Panorama de la poésie en Lorraine des origines à nos jours*, Metz, Éditions Serpenoise, 1999, 661 p.

qui lui poserait ensuite problème ou qui lui serait préjudiciable une fois entré dans la carrière pastorale. Il est donc très probable que cette dernière est un objectif de longue date pour Paul Ferry et c'est quelque temps à peine après la publication de son recueil que le jeune homme l'atteint.

La jeunesse et la formation de Paul Ferry ont donc facilité sa vocation pastorale et l'ont suscitée assez tôt, peut-être dès 1605. Sans aller jusqu'au déterminisme social, on peut tout de même voir qu'il a évolué dans un contexte local et familial qui a favorisé l'ambition du jeune homme qui faisait de cette carrière une possibilité d'ascension sociale. Certes, ses capacités ont probablement été déterminantes pour lui permettre de revenir dans sa ville natale en 1611, dès l'âge de vingt ans, alors même que les charges de ministres étaient enviées : le fait qu'il arrive à cette place, alors même qu'il a un frère aîné pasteur et déjà expérimenté prouve bien qu'il apparaît aux yeux du consistoire comme un élément très prometteur. Mais il apparaît également clairement, lorsque l'on étudie la place des familles Ferry et Joly au sein de leur communauté confessionnelle, qu'il a sans aucun doute bénéficié d'un réseau qui lui a permis cette accession rapide. Son action à Metz pouvait alors commencer : commence alors une période de cinquante-huit années de ministère au cours de laquelle il devait devenir très rapidement un des chefs charismatiques des réformés.

Première partie

**Paul Ferry à Metz, ou
l'action locale d'un
ministre de la Parole
de Dieu dans une
Église réformée**

C'est tout d'abord à l'échelle locale que l'action ou le ministère d'un pasteur, sous le régime de l'édit de Nantes, peut convenablement se mesurer. En effet, il est indissociable de son Église : il est élu et n'a de vocation que si une place est vacante pour lui¹. Plus tard, au cours de sa carrière, il reste toujours le ministre d'une Église particulière avant d'être plus généralement celui de l'Église universelle : on le voit notamment dans les adresses de correspondance, ou même dans la présentation faite par la plupart des actes officiels, émanant des consistoires ou de synodes. C'est donc en tant que « Fidèle Ministre du Saint-Évangile » en l'Église de Metz que s'est épanouie en premier lieu la carrière de Paul Ferry, suite à sa vocation en 1611 et à son imposition des mains le 1^{er} janvier 1612. C'est dans sa ville natale qu'il a prêché, administré les sacrements et fait respecter la discipline réformée. C'est également là qu'il a pu exercer une influence considérable sur ses coreligionnaires, notamment au sein du consistoire. Et c'est enfin à la fois en tant que pasteur et que chef officieux d'une Église particulière qu'il a été en contact avec des agents extérieurs, plus ou moins adversaires de la foi réformée et de ses institutions. Son action locale est ministérielle au sens premier du terme : Ferry cherche à se faire le serviteur, l'agent de la Parole de Dieu, car il n'oublie jamais que c'est là sa fonction première. Assurer les fidèles de leur salut et de leur élection est pour un pasteur une mission centrale. Mais il se fait aussi ministre de sa communauté, notamment en ces temps parfois difficiles qui jalonnent la période de l'édit de Nantes, de plus en plus appliqué à la lettre ou « à la rigueur ». Face aux attaques, le rôle du pasteur est également de défendre son Église, tout en continuant à l'édifier : controverse, apologétique et exemplarité morale sont donc les fondements théoriques de son action et de sa pensée. Les moyens d'exercice du ministère de la Parole ne se limitent donc pas à la seule prédication. Pour pouvoir agir efficacement, le pasteur doit se muer en chef de son Église. Certains historiens, dans la lignée d'Émile-Guillaume Léonard, y ont vu un signe de l'affadissement et de l'assèchement de la Réforme française². Pourtant, la cléricisation à l'œuvre dans les Églises, et c'est sans doute le cas à Metz, a permis de les doter d'armes intellectuelles de défense.

¹ Voir l'article 10 du chapitre 1 de la discipline des Églises réformées de France. Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 61.

² Émile-Guillaume LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, ouvr. cité, t. 2, p. 318-360.

Chapitre 2

Un ministère entre prédication, sacrements et discipline

Dès les écrits de Calvin, la place et le rôle du pasteur sont clairement définis et le cœur en est une triple mission. Dans le troisième chapitre du quatrième livre de son *Institution de la religion chrétienne*, consacré aux docteurs et pasteurs¹, le réformateur de Genève défend leur importance et rappelle qu'il est impossible de s'en passer. Reste à définir clairement les contours de leur charge et Calvin veut

« montrer en bref quelle profession font ceux qui se nomment Pasteurs, & veulent estre tenus pour tels : c'est de tellement presider en l'Eglise, qu'ils n'ayent point une dignité oysive, mais qu'ils instruisent le peuple en la doctrine Chrestienne, qu'ils administrent les Sacremens, & qu'ils corrigent les fautes par bonnes admonitions, usans de la discipline paternelle que Jesus Christ a ordonnée. Car Dieu denonce à tous ceux qu'il met pour faire le guet en l'Eglise, que si quelcun perist en son ignorance par leur negligence, qu'il en requerra le sang de leurs mains. »²

Il considère donc que la mission du ministre est de prêcher la Parole, d'administrer les sacrements qui en sont les signes, et de faire respecter la discipline réformée. Bien qu'il ne s'agisse ici que d'une vue relativement schématique et restrictive, c'est là du cœur du travail du pasteur, encore au temps de l'édit de Nantes, malgré toutes les évolutions du contexte politique et confessionnel. À cela se greffent d'autres missions, comme le catéchisme, la controverse ou le contrôle de cérémonies qui, comme le mariage, ne sont pas sacramentelles,

¹ Jean CALVIN, *Institution de la religion Chrestienne...*, ouvr. cité, p. 473-480.

² *Ibid.*, p. 476. En marge, Calvin fait référence à Ézéchiél, 3, 17.

mais relèvent de l'ordre social public. C'est donc là le quotidien du pasteur, le plus souvent assis à son bureau, dans son cabinet, entouré de ses livres, préparant une intervention devant ses fidèles. Mais le ministre pense également sa charge et la théorise, en quelques occasions particulières. Il est donc nécessaire de commencer par l'étude de cette vision de la charge pastorale.

I. Une haute vision du ministère pastoral

Les protestants en général et les réformés en particulier ont rapidement dû forger des outils théoriques pour légitimer le ministère de leurs pasteurs, tant pour les besoins d'une controverse violente que pour consolider la place des prédicateurs dans les nouvelles communautés : il faut à la fois contrer les attaques catholiques sur leur légitimité et empêcher les dérives de certains zéloteurs du sacerdoce universel poussant jusqu'à la revendication de la suppression de tout magistère. Les offensives catholiques sur le sujet sont très nombreuses, notamment sur le sujet du mariage, de la chasteté et de la pureté. Les théologiens ont donc tenté de répondre en s'appuyant toujours sur les textes bibliques, tout en montrant que certains aspects de la charge ministérielle dépendaient de la discipline et donc de la loi des hommes. Tous les réformés ont sans doute une idée personnelle de la charge pastorale, mais elle est le plus souvent respectée, du moins à Metz, où il ne semble pas exister d'influence de type anabaptiste. Les ministres eux-mêmes, ou ceux qui aspirent à le devenir, ont de leur mission une très haute idée : on a déjà pu le voir pour le jeune Ferry à Montauban, lorsqu'il rédige des sonnets célébrant les pasteurs et leurs qualités³. Face aux attaques, le calvinisme a donc mis en place un système de légitimation du ministère, passant notamment par une grande importance de son inscription dans les textes normatifs et dans les traités théoriques. Un des grands moments de la réflexion sur ce sujet est la cérémonie d'imposition des mains, qui fait entrer le proposant dans le monde des ministres : à cette occasion, le pasteur qui préside au rituel prononce un sermon sur la charge qui incombe désormais à son nouveau collègue. Se dégage ainsi une figure de pasteur idéal à laquelle ceux qui exercent ce métier doivent ressembler le plus possible, ou du moins le faire paraître.

³ Voir ci-dessus, chapitre 1.

1. Les contours théologiques et ecclésiologiques du ministère pastoral

Les Réformes protestantes ont provoqué des bouleversements théologiques, ecclésiologiques, politiques et sociaux gigantesques. Celui apporté dans la pensée du ministère pastoral n'a pas été l'un des moindres. En passant d'un clergé sacerdotal, médiateur entre le croyant et Dieu, sacrificateur par son rôle dans la consécration du pain et du vin de l'Eucharistie, à un clergé non sacerdotal, que rien ne sépare ontologiquement des autres laïcs, les réformateurs ont introduit une révolution fondamentale dans la relation du fidèle au divin et dans la manière d'exercer la charge pastorale⁴. La notion de « sacerdoce universel » est nécessaire dans la théologie protestante des débuts, puisque toute médiation entre Dieu et l'homme est refusée et puisque le seul sacrificateur reconnu est le Christ : comme la cène n'est plus un sacrifice, le ministère du prêtre est illégitime et tous les chrétiens sont égaux face au Créateur. Le risque majeur de cette théorie aurait été de rejeter totalement les ministères et, de fait, certains groupes hétérodoxes des mouvements d'une Réforme dite « radicale » refusent l'autorité pastorale ou la limitent au strict minimum. Le souci de théorisation est donc grand chez les réformés francophones, dès l'époque de Calvin, afin d'éviter de telles dérives et de maintenir un magistère reconnu des fidèles. C'est sans doute pour cette raison que les premiers grands textes normatifs insistent sur le rôle particulier du pasteur qui, sans remettre totalement en cause le principe du sacerdoce universel, l'atténue fortement en développant

⁴ La bibliographie sur le sujet est très importante, aussi me limiterai-je à citer ici les travaux qui ont forgé les grandes lignes de ce paragraphe, dans l'ordre chronologique de leur parution. James L. AINSLIE, *The doctrines of ministerial order...*, ouvr. cité. ; John T. MCNEILL, « The Doctrine of the Ministry in Reformed Theology », *Church History*, t. 12-2, 1943, p. 77-97 ; Alexandre GANOCZY, *Calvin théologien de l'Église et du Ministère*, Paris, Cerf, 1964, 445 p. ; Jean-Jacques VON ALLMEN, « L'autorité pastorale d'après les Confessions de foi réformées », art. cité ; Bruno HÜBSCH, « Le ministère des prêtres et des pasteurs », *Verbum Caro*, t. 20, n° 77, 1966, p. 23-49 ; Jean-Jacques VON ALLMEN, *Le saint ministère...*, ouvr. cité ; Jacques SOLÉ, « Les protestants lyonnais, Jean Mestrezat et la vocation des pasteurs (1656-1657) », *Cahiers d'Histoire*, t. 14-3, 1969, p. 265-273 ; Friedrich Wilhelm KANTZENBACH, « Das reformatorische Verständnis des Pfarramtes », dans Martin GREIFFENHAGEN (éd.), *Das evangelische Pfarrhaus. Eine Kultur- und Sozialgeschichte*, Stuttgart, Kreuz Verlag, 1984, p. 23-46 ; Bernard REYMOND, « Jalons pour une histoire des théologies pastorales d'expression française », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 59-1, 1984, p. 53-59, et t. 59-2, 1984, p. 181-191 ; George YULE, « Calvin's view of the ministry of the Church », dans William J. SHEILS et Diana WOOD (éd.), *The Ministry : clerical and lay. Studies in Church History*, vol. 26, Oxford, Basil Blackwell, 1989, p. 167-176 ; Andrew PETTEGREE (éd.), *The Reformation of the Parishes...*, ouvr. cité. (voir notamment les trois contributions d'Andrew PETTEGREE, « The clergy and the Reformation : from 'devilish priesthood' to new professional elite », p. 1-21, William G. NAPHY, « The renovation of the ministry in Calvin's Geneva », p. 113-132, et Andrew SPICER, « 'A Faithful Pastor in the Churches' : ministers in the French and Walloon communities in England, 1560-1620 », p. 195-214) ; Bernard ROUSSEL, « La Discipline des Églises réformées de France en 1559 : un royaume sans clergé ? », dans Michelle MAGDELAINE, Maria-Cristina PITASSI, Ruth WHELAN et Antony MCKENNA (éd.), *De l'humanisme aux Lumières, Bayle et le protestantisme...*, ouvr. cité, p. 169-191 ; Thierry WANEGFFELEN, « Le protestantisme en France aux XVI^e-XVII^e siècles... », art. cité ; Thierry WANEGFFELEN, « Un cléralisme réformé... », art. cité ; Thierry WANEGFFELEN, « L'impossible sacerdoce universel ?... », art. cité ; Bernard REYMOND, *Le protestantisme et ses pasteurs. Une belle histoire bientôt finie ?*, Genève, Labor et Fides, 2007, 116 p. ; Bruno HÜBSCH, *Le ministère des prêtres et des pasteurs...*, ouvr. cité.

une ecclésiologie dont le clerc central est précisément le ministre de la Parole. Certes, les fidèles n'ont pas besoin de médiateur pour accéder à la Parole, mais celle-ci ne peut être enseignée que par ceux qui ont une vocation à le faire et qui exercent une fonction, un ministère. En effet, dès Calvin, les théoriciens de la Réforme sont conscients qu'il est impossible de laisser les fidèles comprendre et encore moins interpréter les Écritures eux-mêmes⁵.

Du point de vue proprement théologique, les deux grandes sources de la position réformée sur le ministère pastoral sont l'*Institution de la Religion chrétienne* de Calvin d'une part et les différentes confessions de foi nationales d'autre part. On a déjà pu citer ci-dessus deux passages de l'ouvrage fondateur de la théologie calvinienne : il est clair que, pour le réformateur de Genève, le pasteur est le ministre par excellence, celui qui peut exercer toutes les fonctions des autres ministères (professeurs, anciens et diacres), sans que les détenteurs de ces derniers ne puissent assumer les charges de prédication et d'administration des sacrements. Le « ministre » par excellence est donc le pasteur. Selon Calvin, les Écritures montrent très clairement que le ministère pastoral est le même que celui des apôtres, à cette différence (majeure) près que ces derniers exerçaient leur fonction sur le monde entier, alors que les pasteurs sont assignés à une Église particulière⁶. En s'appuyant sur le verset 4 du chapitre 5 de l'épître aux Hébreux, Calvin développe sa vision de ce que doit être la vocation, à la fois interne et externe. L'Église ne peut contrôler que la vocation externe, suffisante si le manque de vocation interne reste secret :

« nostre Seigneur a nommément ordonné, que nul n'entrast en office public sans vocation. Pourtant à ce qu'un homme soit tenu vray ministre de l'Eglise, il est premierement requis qu'il soit deument appelé : puis consequemment qu'il responde à sa vocation, c'est à dire qu'il execute la charge qu'il a prinse [...].Je parle seulement de la vocation exterieure, laquelle appartient à l'ordre de l'Eglise : me taisant de la vocation secrette, de laquelle un chacun ministre doit avoir tesmoignage en sa conscience devant Dieu, & dont les hommes ne peuvent estre tesmoins. Or ceste vocation secrette est une bonne assurance que nous devons avoir en nostre cœur, que ce n'a point esté pour ambition ne pour avarice que nous avons prins cest estat : mais d'une vraye crainte de Dieu, & par un bon zele d'edifier l'Eglise. Cela est bien requis, comme j'ay dit, en chacun de nous qui sommes ministres, si nous voulons que nostre ministere soit approuvé de Dieu. Neantmoins si quelcun y entre par mauvaise conscience, il ne laisse point d'estre deument appelé quant à l'Eglise, moyennant que sa meschanceté ne soit point descouverte. »⁷

⁵ Thierry WANEGFFELEN, « Le protestantisme en France aux XVI^e-XVII^e siècles... », art. cité, p. 133.

⁶ Jean CALVIN, *Institution de la religion Chrestienne...*, ouvr. cité, p. 476-477.

⁷ *Ibid.*, p. 478.

Le but de Calvin est donc d'empêcher toute ingérence dans le ministère sans vocation, ce qui serait dramatique pour l'Église. Il faut donc respecter des formes, en grande partie instituées par Dieu lui-même. Il insiste ensuite sur les modalités de l'élection, marque de la vocation, qui doit être menée par d'autres pasteurs. Ces derniers s'assurent que le ministère sera uniquement exercé par des gens dont la vie est irréprochable et dont la doctrine est orthodoxe.

Cette position de Calvin est également développée dans les deux textes qui structurent et expliquent les croyances réformées, la confession de foi et le catéchisme. Ce dernier est l'œuvre du réformateur de Genève lui-même et il n'est donc pas étonnant que les principes généraux de l'*Institution* y soient repris. Le but est de transmettre aux fidèles et de leur faire intérioriser quelle doit être la fonction d'un pasteur et pourquoi elle est hautement respectable. La question 307 du dimanche 45 et sa réponse montrent bien à quel point les fidèles doivent être assurés de la légitimité de cette fonction et qu'il est dangereux de vouloir s'en passer :

« Est-ce donc chose nécessaire qu'il y ait des pasteurs ? Oui, et qu'on les écoute, recevant en humilité la doctrine du Seigneur par leur bouche. Tellement que quiconque les méprise et refuse de les ouïr, il rejette Jésus-Christ et se sépare de la compagnie des fidèles (Mt 10.40 ; Lc 10.16). »⁸

La confession de foi dite « de La Rochelle », élaborée essentiellement lors du synode national de 1571, ne dit pas autre chose. Elle part notamment du principe que l'Église

« doit être gouvernée selon la police que notre Seigneur Jésus a établie (Ac 6.3-4 ; Ep 4.11 ; 1 Tm 3.1-13 ; Tt 1.5-9 ; 1 Co 12), c'est qu'il y ait des pasteurs, des surveillants et diacres, afin que la pureté de doctrine ait son cours, que les vices soient corrigés et réprimés, et que les pauvres et tous autres affligés soient secourus en leurs nécessités, et que les assemblées se fassent au nom de Dieu, èsquelles grands et petits soient édifiés. »⁹

Le sacerdoce universel et la croyance en la seule médiation et sacrificature du Christ sont également rappelés :

« Nous croyons tous vrais pasteurs, en quelque lieu qu'ils soient, avoir même autorité et égale puissance sous un seul chef, seul souverain et seul universel évêque, Jésus-Christ (Mt 20.20-28 ; 1 Co 3.4-9 ; 4.1 ; Ep 1.22 ; Col 1.18-19). Et pour cette cause que nulle Église ne doit prétendre aucune domination ou seigneurie sur l'autre. »¹⁰

Pour prévenir tout risque de prédication désordonnée ou potentiellement hérétique, la vocation des pasteurs doit être étroitement surveillée, afin que n'importe qui ne puisse pas se prétendre porteur de la Parole divine. Le but est de désamorcer une des dérives potentielles du

⁸ Le catéchisme de Calvin est cité ici d'après Olivier FATIO (éd.), *Confessions et catéchismes de la foi réformée*, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 92.

⁹ *Ibid.*, p. 124. Article 29.

¹⁰ *Ibid.* Article 30.

sacerdoce universel, mais également de répondre implicitement aux attaques catholiques sur l'illégitimité des pasteurs :

« Nous croyons que nul ne se doit ingérer de son autorité propre pour gouverner l'Église, mais que cela se doit faire par élection (Mt 28.19 ; Mc 16.15 ; Jn 16.16 ; Ac 1.21 ; 6.1-3 ; Rm 10.15 ; Tt 1.5), en tant qu'il est possible et que Dieu le permet, laquelle exception nous ajoutons, notamment parce qu'il a fallu quelquefois, et même de notre temps, auquel l'état de l'Église était interrompu, que Dieu ait suscité gens d'une façon extraordinaire pour dresser l'Église de nouveau qui était en ruine et désolation. Mais quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il se faut toujours conformer à cette règle, que tous pasteurs, surveillants et diacres aient témoignage d'être appelés à leur office (Ga 1.15 ; 2 Tm 3.7-10, 15). »¹¹

Les fondements théologiques de la vocation et du ministère pastoral sont donc en partie le fruit de l'intense réflexion et de la conceptualisation qui ont accompagné la Réforme tant à l'origine que lors du processus au cours duquel elle doit faire face à la première controverse. En s'appuyant sur la Bible seule, conformément à un de leurs principes fondamentaux, les calvinistes ont donc tenté de répondre tout à la fois à leur exigence d'ordre religieux et social et à leur volonté de légitimer *a posteriori* le ministère des réformateurs, ce dernier sujet étant particulièrement épineux et débattu¹².

À côté de ces fondements théologiques, les dirigeants des Églises réformées ont également inclus le ministère pastoral dans leur police interne, leur discipline, et en ont même fait le centre de l'ecclésiologie. Ainsi, les fonctions du pasteur sont clairement définies, sans s'astreindre uniquement à ne s'appuyer que sur la Bible. Dans les *Ordonnances ecclésiastiques* de Genève, leurs rôles sont longuement décrits¹³. Ferry s'en est sans doute fortement inspiré pour sa représentation personnelle de son métier, puisqu'il en possède un exemplaire manuscrit¹⁴ et qu'il en intègre les principales dispositions dans son index des décisions disciplinaires et synodales¹⁵. Le texte de ces ordonnances reprend strictement la vision calvinienne de la triple fonction (prédication – sacrements – discipline) :

« Quant est des Pasteurs, que l'Escriture nomme aussi aucunesfois Surveillans, Anciens & Ministres : leur office est d'annoncer la parole de Dieu pour endoctriner, admonester, exhorter & reprendre tant en public qu'en particulier, administrer les Sacremens, & faire les corrections fraternelles avec les Anciens ou commis. »¹⁶

¹¹ *Ibid.*, p. 125. Article 31.

¹² Voir par exemple Florimond DE RAEMOND, *L'histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 845-1065.

¹³ *Les Ordonnances ecclésiastiques de l'Eglise de Geneve. Item L'ordre des Ecoles de ladite Cité*, Genève, Artus Chauvin, 1562, in-8°, p. 4-18.

¹⁴ BPF, ms 773.

¹⁵ BMI Épinal-Golbey, ms 239.

¹⁶ *Ibid.*, p. 4.

L'inspiration est également explicite quand les ordonnances abordent le problème de la légitimité de la vocation extérieure :

« Or afin que rien ne se face confusement en l'Eglise, nul ne se doit ingerer en cest office sans vocation : en laquelle il faut considerer trois choses ; assavoir l'Examen qui est le principal : apres, à qui il appartient d'instituer les Ministres : tiercement, quelles ceremonies ou façon de faire il est bon de garder à les introduire en l'office.

L'examen contient deux parties, dont la premiere est touchant la doctrine : assavoir si celui qu'on doit ordonner, a bonne & sainte cognoissance de l'Escriture, & puis s'il est idoine & propre pour la communiquer au peuple en edification.

Aussi pour eviter tous dangers que celui qu'on veut recevoir n'ait quelque mauvaise opinion, il est requis qu'il proteste de tenir la doctrine approuvée en l'Eglise, sur tout selon le contenu du Catechisme.

Pour cognoistre s'il est propre à enseigner, il faudra proceder par interrogations, & par l'ouir traiter en privé la doctrine du Seigneur.

La seconde partie est de la vie : assavoir s'il est de bonnes mœurs, & s'il s'est tousjours gouverné sans reproche. La reigle d'y proceder est tres bien demonstrée par saint Paul, laquelle il nous convient tous observer. »¹⁷

Ainsi, le pasteur doit être irréprochable, tant dans sa vie qu'en chaire. Dans la discipline des Églises réformées de France, en constante évolution au fil des synodes nationaux entre 1559 et 1660, le ministère pastoral est tout aussi central. Le premier chapitre, et le plus long, concerne précisément les pasteurs et ne compte pas moins de cinquante-sept articles. Les ministres sont également cités régulièrement dans les autres chapitres, notamment ceux qui concernent les sacrements et les mariages. Le texte s'intéresse à tous les aspects, notamment financiers et matériels, de la vie du pasteur, mais donne aussi un cadre clair aux modalités d'élection et de vocation, ainsi qu'à ce qui doit être le cœur de la fonction ministérielle, c'est-à-dire la prédication. Dans les chapitres sur la cène et le baptême, le rôle du pasteur est là aussi essentiel et l'administration des sacrements relève bien de lui seul. Pour la troisième mission calvinienne, celle de l'application de la discipline, les choses sont un peu moins claires, car, même si le ministre tient une place primordiale, c'est avant tout en tant que membre de ce « clerc collectif » qu'est le consistoire.

Ces fondements du ministère tendent à le glorifier et à insister sur son caractère nécessaire, comme pour éviter par avance les conséquences inquiétantes que pourrait avoir la théorie du sacerdoce universel si elle est poussée à l'extrême. La position, tant théologique que disciplinaire, que les penseurs réformés réservent aux pasteurs permet de modérer cette

¹⁷ *Ibid.*, p. 5-6.

thèse potentiellement radicale et révolutionnaire. Le ministère est tant exalté par les réformateurs, puis par des théologiens du XVII^e siècle, que l'on peut se demander avec Thierry Wanegffelen s'il est possible de parler de « néo-sacerdotalisme » pour le temps du régime de l'édit de Nantes, même si l'auteur lui-même préfère évoquer une « cléricatisation en cours ». En effet, jamais le pasteur n'est un médiateur entre Dieu et les fidèles comme le prêtre, mais un professionnel de l'interprétation et de l'annonce de la Parole¹⁸. Cette époque est marquée par un regain de la réflexion sur le ministère, ses fondements théologiques et ses implications disciplinaires¹⁹. Plusieurs traités voient ainsi le jour du côté réformé²⁰, mais ils sont très nettement marqués par la nécessité de la controverse, particulièrement violente dans les années qui suivent 1598 et la pacification : certains répondent même explicitement à des attaques préalables. Les catholiques s'intéressent en effet de près à la question de la légitimité du ministère des pasteurs dans l'aire réformée et dénoncent vivement son absence dans divers écrits qui, sans atteindre l'importance des traités sur la cène, la messe, l'autorité de l'Écriture ou celle de l'Église, marquent l'importance du sujet dans la controverse générale²¹. Les positions catholiques insistent sur l'absence de succession apostolique chez les réformés, faisant de cet argument, lié à celui du sacrement de l'ordre, le cœur de la pensée sur le ministère. Au contraire, les réformés répondent généralement par la succession de doctrine, préférable selon eux à celle de la chaire : ils réfléchissent davantage en termes d'Églises locales que d'Église universelle, ce qui les conduit à ne considérer la succession personnelle que comme un « accident ». Conscient de l'enjeu du débat, les calvinistes n'en cherchent pas moins à prouver la légitimité de la vocation des réformateurs et des pasteurs, défendant constamment l'article 31 de la confession de foi de La Rochelle. Ils contre-attaquent généralement en condamnant fermement la charge prétendument sacrificielle de la prêtrise, ce qui conforte leur position sur la cène et la présence réelle et les amène à déplorer que les prêtres ne prêchent plus, mais sacrifient. Dans les deux camps, la controverse vise moins à

¹⁸ Thierry WANEGFFELEN, « Le protestantisme en France aux XVI^e-XVII^e siècles... », art. cité, p. 126 et p. 132.

¹⁹ Bruno HÜBSCH, *Le ministère des prêtres et des pasteurs...*, ouvr. cité.

²⁰ Les principaux ouvrages de cette époque sont, dans l'ordre chronologique de leur parution : Daniel CHAMIER, *Dispute de la vocation des Ministres en l'Eglise reformée, Contre Jaques Davy, dit du Perron, Evesque d'Evreux*, La Rochelle, Jérôme Haultin, 1598, in-8°, 310 p. ; Michel BÉRAULD, *Brieve et claire Defense de la vocation des Ministres de l'Evangile contre la replique de Messire Jacques Davy Evesque d'Evreux, faite article par article sur la mesme replique*, Montauban, Denis Haultin, 1598, in-8°, 498 p. ; Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, ouvr. cité, 256 p. ; Moïse AMYRAUT, *Six livres de la vocation des pasteurs*, Saumur, Jean Lesnier, 1649, in-8°, 493 p.

²¹ On peut notamment citer Jacques DAVY DU PERRON, *Replique à la response de quelques Ministres sur un certain escript touchant leur vocation*, Paris, Mamert Patisson, 1597, in-12, 130 fol. ; et l'ancien pasteur G[uillaume] MARTIN, *Traitté de la vocation des Ministres, divisé en deux parties*, Vendôme, Sébastien Hyp le Jeune, 1661, 341 et 362 p.

convertir l'autre qu'à conforter les siens dans leur opinion, accélérant certains processus d'établissement de frontières confessionnelles de moins en moins poreuses.

Du temps du ministère de Ferry, deux traités majeurs sont composés pour défendre la vocation des pasteurs, marquant d'ailleurs une certaine évolution : il s'agit des écrits du pasteur parisien Du Moulin (1618), ensuite professeur sedanais, et du chef spirituel de l'académie de Saumur, Amyraut (1649). Alors que la controverse entre le cardinal Du Perron d'une part et Chamier et Bérauld d'autre part, après 1598, était encore révélatrice d'une vision très christocentrique héritée de Calvin chez les réformés, avec des pasteurs suscités par le Christ, les traités des années suivantes évoluent vers une conception centrée sur l'Église, qui produit elle-même ses ministres²². Du Moulin entreprend son traité de 1618 comme une sorte de controverse dérivée de celle de la cène, dénonçant lui aussi la transformation progressive, dans l'Église romaine, des prêtres en sacrificateurs. Malgré les préceptes du concile de Trente, qui insistent sur la nécessité de prêcher, les catholiques restent convaincus que le prêtre doit d'abord administrer les sacrements et ensuite enseigner, ce qui est une perspective exactement inverse de celle des réformés. Du Moulin ne considère pas que le salut des fidèles dépende de la légitimité des vocations intérieure et extérieure du pasteur, du moment que la charge est convenablement exercée. Mais il cherche tout de même à légitimer l'action des réformateurs, leur attribuant à la fois une vocation extraordinaire et quelques restes de vocation ordinaire de l'Église romaine, notamment l'obligation de prêcher la vérité évangélique²³. Amyraut, en 1648, fait évoluer la position réformée, en tout cas celle de ses disciples. En effet, pour lui, c'est l'Église qui crée le ministère et le délègue ensuite. Cette idée a du succès, puisqu'elle est reprise l'année suivante par Jean Mestrezat, le pasteur de Charenton, dans un traité sur la nature de l'Église²⁴, puis plus tard par Claude et Jurieu à la veille de la révocation de l'édit de Nantes²⁵.

Les auteurs réformés s'accordent pour faire du ministère pastoral une charge exceptionnellement lourde, grave et digne. Ainsi, Du Moulin adresse à ses confrères français une épître dédicatoire dans laquelle il écrit :

²² Bruno HÜBSCH, *Le ministère des prêtres et des pasteurs...*, ouvr. cité, p. 94.

²³ Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, ouvr. cité, p. 21-22.

²⁴ Jean MESTREZAT, *Traité de l'Eglise*, Genève, Pierre Chouët, 1649, in-4°, p. 318-353.

²⁵ Éloi LENGREND, « Le problème de la légitimité des pasteurs dans les ouvrages calvinistes français de la fin du XVII^e siècle », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. 64-2, 1969, p. 367-402.

« Mon but en ce livre est de défendre l'honneur du Saint Ministère [...], n'estimant rien au monde comparable à l'excellence de cette charge, que Jesus Christ a portée. »²⁶

Il s'agit de plus d'une charge très difficile, mais la promesse du salut

« nous doit servir à digérer les amertumes, & surmonter les difficultez qui accompagnent ceste vocation. Car le travail est grand, & la science profonde, & la vie fort courte, & nostre nature infirme, & les adversaires puissans : & avons un perpetuel combat dans l'Eglise contre les vices, hors l'Eglise contre les erreurs. »²⁷

Reprenant les positions antérieures, la prédication, l'administration des sacrements et l'exercice de la discipline (qui commence en donnant un exemple édifiant) sont au cœur de la charge pastorale. Amyraut reprend les principaux thèmes de Du Moulin, mais en insistant sur le rôle de l'Église dans la vocation, beaucoup plus que ne le fait son prédécesseur : pour lui, l'Église médiatise l'appel de Dieu. De cette évolution découle une sorte de dévaluation d'un rite très important pour le pasteur de Charenton puis Sedan, et nettement moins pour celui de Saumur : l'imposition des mains. Or cette cérémonie est fondatrice dans la réflexion des pasteurs sur leur propre charge et Ferry, en la célébrant à deux reprises en 1653 et 1656, développe une vision intéressante, à défaut d'être originale, sur son métier.

2. L'imposition des mains, un moment clé dans la pensée du ministère pastoral

L'arrivée d'un nouveau pasteur, son élection et, s'il n'a jamais exercé, l'imposition des mains qu'il reçoit constituent des moments forts dans la réflexion développée par les ministres eux-mêmes sur leur légitimité, leur vocation et leur statut. On voit bien l'importance donnée à ces séquences dans la discipline des Églises réformées de France, dont le but est d'éviter toute dissension sur un sujet qui s'avère être quasiment politique au sein d'une communauté, car le choix d'un pasteur peut résulter de rapports de force sociaux ou les faire évoluer²⁸. De plus, l'exemplarité est nécessaire face à la menace constante de la controverse catholique, mais aussi, de plus en plus au cours de la période du régime de l'édit de Nantes, des poursuites judiciaires menées par le clergé, faisant basculer l'opposition confessionnelle vers le terrain des tribunaux royaux, généralement défavorables à la minorité. La procédure de recrutement est donc particulièrement soignée²⁹. Les articles 1 et 4-9 du premier chapitre de la

²⁶ Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, ouvr. cité, passage non paginé.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Sur cette question à Metz, voir ci-dessous, chapitre 3, notamment paragraphe II. 2.

²⁹ Pour deux études sur le recrutement au XVI^e siècle, voir Henri MEYLAN, « Le recrutement et la formation des pasteurs dans les Églises réformées du XVI^e siècle », dans Derek BAKER (éd.), *Miscellanea Historiae Ecclesiasticae III*, Louvain, Presses Universitaires, 1970, p. 127-150 et, dans le même ouvrage, Bernard

discipline portent sur ce sujet³⁰. Ils prévoient plusieurs étapes, mais, surtout, promettent de se conformer en tout point au modèle biblique apostolique, ce qui est explicite dans l'article 1 :

« Pour proceder à l'Election de ceu qu'on veut employer au Ministère de la Parole de Dieu, on se gouvernera selon la regle de l'Apostre : c'est qu'examen & inquisition sera faite de leur doctrine & de leurs mœurs, autant diligemment que faire se pourra. »³¹

Cet article est fondamental et il n'est pas étonnant qu'il constitue le premier de toute la discipline. En effet, il promet que les pasteurs seront élus en conformité avec la volonté de Dieu. Du Moulin insiste aussi longuement sur ce point, en décortiquant les passages bibliques définissant la procédure, notamment la première épître à Timothée, mais également des extraits d'actes de conciles ou de l'histoire ecclésiastique : la discipline peut en effet ne pas uniquement reposer sur la Parole de Dieu³². Cette description est absolument nécessaire dans le raisonnement de Du Moulin, car elle lui permet ensuite de la comparer avec ce que l'on observe chez les réformés, pour constater une parfaite compatibilité, puis chez les catholiques, pour en déduire au contraire une totale opposition. Il reprend pour étayer sa démonstration toutes les étapes que l'on perçoit dans différents articles de la discipline, sans toutefois la citer explicitement. L'article 4 prévoit ainsi que le proposant, muni d'attestations de l'académie de ses études et des Églises qu'il a fréquentées, devra être examiné par un synode provincial ou un colloque s'il est composé d'au moins sept pasteurs³³. Puis l'examen est défini par l'article 5 : il consiste en deux propositions, dont au moins une en français. Il s'agit d'essais de sermons, prononcés devant les examinateurs. Puis, s'il réussit, le candidat est également examiné en grec, en hébreu et en philosophie, avant qu'il ne rédige une brève confession de foi qui doit être conforme à celle de La Rochelle³⁴. Enfin l'article 6 prévoit que le jeune élu devra proposer devant sa future communauté pendant trois dimanches, sans avoir le droit d'administrer les sacrements ni avoir voix délibérative au consistoire³⁵ : en cas de silence du peuple, il est définitivement considéré comme admis, avant la cérémonie finale d'imposition des mains, de main d'association et de signature de la confession de foi et de la discipline.

Les pasteurs français sont très attachés à cette procédure détaillée et calquée selon eux sur la Bible et l'histoire de l'Église des premiers siècles, malgré les imprécisions du texte

VOGLER, « Formation et recrutement du clergé protestant dans les Pays Rhénans de Strasbourg à Coblenche au XVI^e siècle », p. 216-221.

³⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 39-41 et p. 44-61.

³¹ *Ibid.*, p. 39.

³² Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, ouvr. cité, p. 128-133.

³³ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 44.

³⁴ *Ibid.*, p. 48-50.

³⁵ *Ibid.*, p. 51-52.

sacré et la variété des cas dans les premières communautés. Nous avons déjà vu cette attention dans le traité de Du Moulin, mais nous pouvons aussi le voir chez Ferry, qui insiste en plusieurs endroits dans ses papiers sur le processus qui va de sa vocation à son imposition des mains. Il cherche très visiblement à en établir et conserver la mémoire et il s'agit d'un acte sans doute d'autant plus nécessaire pour lui que l'indépendance de l'Église réformée de Metz par rapport aux institutions synodales suscite des réserves de la part de celles de France³⁶. De même, les conditions de son examen, comme nous l'avons vu³⁷, n'ont pas été tout à fait conformes à la discipline, puisqu'il s'est déroulé devant des pasteurs et professeurs de l'Église et de l'académie de Montauban. Il cherche donc à établir la légitimité de sa vocation externe et sa légalité par rapport aux textes normatifs français. Il conserve cette mémoire dans au moins trois documents : son journal de jeunesse qu'il tient depuis qu'il est parti en Allemagne³⁸, son livre « de raison » qui reprend les éléments de ce journal en en développant certains points³⁹, et enfin une série de copies d'actes du consistoire de Metz relatifs à son élection et à son installation⁴⁰. Ce dernier dossier est particulièrement intéressant, notamment parce qu'il permet de pallier sur ce point précis la destruction des registres du consistoire. Il a été réalisé en 1661 par un membre de la famille Bachellé, sans doute secrétaire de l'assemblée à cette date. S'il révèle en partie des tractations et des enjeux de pouvoir au sein de l'élite de la communauté réformée⁴¹, le récit du dernier trimestre de 1611 est très révélateur de la constitution d'une identité de pasteur, identité qui passe notamment par la volonté forte de montrer à tous sa légitimité. Il est difficile de dire dans quelle mesure le discours sur ce processus est reconstruit par Ferry, mais la copie des actes du consistoire semble bien corroborer sa version des faits. Nous savons par ce dossier que le jeune proposant de Montauban n'était pas le premier choix des chefs de famille et du consistoire pour succéder à Buffet, car Du Moulin et Gardesy ont été d'abord pressentis⁴². Mais une fois que la décision d'adresser une vocation à Ferry est prise et que la lettre est rédigée le 9 septembre 1611⁴³, la procédure est suivie avec une grande rigueur. Les Messins avaient demandé que l'étudiant en

³⁶ Sur ce sujet, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe I.

³⁷ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II. 3.

³⁸ BnF, NAF 6 723, fol. 23 v° – 28 r°.

³⁹ BPF, ms 775, p. 88-93. Toutes les informations du journal (BnF NAF 6 723) sont reprises ici et je ne cite donc ci-dessous que les références tirées du premier document, rédigé au plus près des événements.

⁴⁰ BPF, ms 765², pièce 24. Bachellé précise que les passages collationnés des registres du consistoire de Metz sont paginés p. 96-100 et couvrent la période du 22 juin 1611 au 1^{er} janvier 1612. Pour une comparaison avec une autre région, voir Didier POTON, « De l'élection des proposant en Cévennes au XVII^e siècle », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 60-2, 1985, p. 179-190.

⁴¹ Voir ci-dessous, chapitre 3, paragraphe I. 2.

⁴² Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II. 3.

⁴³ Voir ci-dessous, annexe 3.

théologie revienne chez eux examiné et après avoir reçu l'imposition des mains. Cette dernière demande est rejetée : les professeurs montalbanais Tenans et Sonis expliquent ce refus par leur volonté de respecter la discipline et de laisser aux Messins la possibilité de le soumettre encore à quelques épreuves⁴⁴. Par contre, ils acceptent de l'examiner pour l'envoyer avec des attestations, alors que normalement c'est le colloque ou le synode provincial de l'Église ayant appelé le proposant qui doit le faire. Les autorités académiques consentent donc à considérer le cas spécifique de Metz qui n'appartient à aucune structure hiérarchique⁴⁵. Ferry note consciencieusement le nom des huit pasteurs qui participent à cet examen, afin de bien montrer que le quorum requis par la discipline est atteint. Il précise aussi les versets qu'il doit alors traiter, portant l'un sur la prédestination⁴⁶, l'autre sur la justice divine⁴⁷. C'est le mercredi 16 novembre 1611 qu'il rentre à Metz et qu'il subit un nouvel examen, conformément à ce que les pasteurs et professeurs montalbanais conseillaient implicitement à leurs confrères messins : cette fois, on sort de la procédure prévue par la discipline, mais il semblerait que ce soit considéré comme une garantie supplémentaire, et non comme une infraction. Cet examen se fait uniquement devant le consistoire, le lundi 21 novembre. Il s'agit d'une proposition sur le verset 8 du chapitre 2 de l'épître aux Éphésiens, texte qui lui avait été donné à préparer le vendredi précédent⁴⁸. L'épreuve porte sur un passage délicat, car il s'agit d'un verset évoquant le thème du salut et de la grâce. Tout le consistoire assiste à cette proposition⁴⁹, peut-être en compagnie des pasteurs de Courcelles et Burtoncourt. Ferry réussit cette épreuve, puisqu'on lui propose ensuite de revenir dans le cadre de la procédure disciplinaire, consistant notamment en trois prédications préalables devant tous les fidèles, sans être encore considéré comme pasteur ordinaire : le vendredi 25 novembre et les dimanches 4 et 11 décembre, il prêche donc publiquement au temple, remplaçant ses futurs collègues qui sont de semaine. Une légère contravention à la discipline est faite, puisque celle-ci prévoit que les prêches se feront trois dimanches⁵⁰. Entre chaque prédication, le consistoire charge un de ses membres d'avertir le proposant de la date suivante, mais il ne semble pas qu'il influence le choix du texte biblique⁵¹. Au contraire, Ferry

⁴⁴ BPF, ms 760¹, fol. 22, lettre de Tenans à l'Église de Metz, écrite de Montauban le 10 octobre 1611 ; et BPF, ms 760¹, fol. 21, lettre de Sonis à l'Église de Metz, écrite de Montauban le 11 octobre 1611. Ces lettres sont reproduites ci-dessous, annexe 3.

⁴⁵ BnF, NAF 6 723, fol. 23 v^o.

⁴⁶ Rm 8, 28-29.

⁴⁷ Jn 16, 8.

⁴⁸ BnF, NAF 6 723, fol. 25 r^o.

⁴⁹ L'article 6 du chapitre 3 de la discipline prévoit cette possibilité. Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Églises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 168.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 51-52.

⁵¹ BnF, NAF 6 723, fol. 25.

note dans son journal que le dernier passage, le verset 22 du chapitre 3 de l'épître aux Galates, lui a été demandé par son oncle, Pierre Joly⁵². Il est révélateur qu'il préfère prêcher sur des extraits néotestamentaires des Écritures, deux épîtres pauliniennes et l'Évangile selon Jean : il cherche ainsi à montrer sa maîtrise de textes particulièrement sensibles et fondateurs de l'orthodoxie réformée. Puis arrive l'étape, non prévue par la discipline, mais visant à garantir l'accord du peuple, de l'annonce au peuple de sa future élection, deux dimanches de suite, les 18 et 25 décembre, par les pasteurs en chaire⁵³. Le but est de montrer le caractère « populaire » de l'élection et de la vocation, bien que la décision initiale ait été prise par le consistoire et l'assemblée des chefs de famille : mais il s'agit bien d'une simple formalité, puisque dès la réunion du consistoire du 14 décembre, la date probable de l'imposition des mains est fixée au 1^{er} janvier 1612⁵⁴. Tout est très formalisé, puisque c'est par une lettre du consistoire portée par un diacre, Paul Rousset, que Ferry est informé de l'absence d'opposition à son élection, le 28 décembre, jour de séance de cette assemblée : il y est donc invité et reçoit dès ce jour la main d'association des trois pasteurs ordinaires de Metz, puis de tout le consistoire, dont son père fait partie comme ancien⁵⁵. Il est donc considéré comme un membre du corps pastoral messin, à condition de recevoir l'imposition des mains, puis de signer confession de foi et discipline. Enfin, comme un dernier examen informel, le vendredi 30 décembre, le pasteur Mozet lui demande son avis sur un problème d'annulation de dispenses de mariage : après cette épreuve pratique, il est définitivement considéré comme apte⁵⁶. On voit ainsi que la discipline de Metz est légèrement différente de celle des Églises de France, car dans ces dernières, la main d'association n'est sans doute donnée qu'après l'imposition des mains, devant le peuple et à l'issue de la cérémonie⁵⁷.

Le rituel d'imposition des mains lui-même est d'une importance fondamentale pour révéler la pensée des pasteurs sur leur charge et la façon dont ils perçoivent et définissent leur ministère. Plusieurs sources françaises nous font connaître cette cérémonie centrale dans la procédure d'installation d'un nouveau pasteur. Bien entendu, il est parfois difficile de magnifier ce moment, véritable rite d'intronisation et de passage du rang de proposant à celui

⁵² *Ibid.*, fol. 25 v°.

⁵³ *Ibid.*, fol. 25 v° – 26 r°.

⁵⁴ BPF, ms 765², pièce 24.

⁵⁵ BnF, NAF 6 723, fol. 26 v°. La main d'association est un signe d'accord doctrinal entre les pasteurs. Son fondement biblique se retrouve dans le verset 9 du chapitre 2 de l'épître de Paul aux Galates. Je remercie Nicolas Fornerod pour avoir attiré mon attention sur ce passage.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Voir le formulaire d'imposition des mains donné après l'article 8 du chapitre 1 de la discipline. Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Églises Réformées de France...*, ouvr. cité, p. 57-58.

de ministre de la Parole de Dieu, tout en maintenant une certaine réserve, afin de ne pas tomber dans les « superstitions » de l'ordination sacerdotale catholique. De fait, lors des premières décennies de la Réformation, la pensée sur ce thème est extrêmement prudente. Calvin semble hésiter dans son *Institution* sur le statut à donner à l'imposition des mains⁵⁸, au point que certains théologiens contemporains se sont interrogés pour savoir s'il ne la considérait pas comme un sacrement, sans lui donner ce nom parce qu'elle n'est pas destinée à tous les chrétiens⁵⁹. Il considère en effet que ce rite de passage est utile, tant parce qu'il reprend une pratique apostolique que parce qu'il permet de montrer aux fidèles la grandeur du ministère :

« il appert que les Apostres n'en ont point eu d'autre que l'imposition des mains. Or je pense bien qu'ils avoyent prins ceste façon de la coustume des Juifs, lesquels presentoyent à Dieu par imposition des mains ce qu'ils vouloyent benir & consacrer. [...] Or combien qu'il n'y ait nul commandement exprés touchant l'imposition des mains : toutesfois puis que nous voyons que les Apostres l'ont eue en usage perpetuel, ce qu'ils ont observé tant diligemment nous doit estre au lieu de precepte. Et certes c'est une chose utile, de magnifier au peuple la dignité du ministere par une telle ceremonie, & d'avertir par icelle mesme celuy qui est ordonné, qu'il n'est plus à soy, mais qu'il est dedié au service de Dieu & de l'Eglise. Davantage, ce ne seroit pas un signe vain & sans vertu, quand il seroit reduit à sa vraye origine. Car si l'Esprit de Dieu n'a rien institué en l'Eglise en vain, nous cognoistrions que ceste ceremonie, laquelle est procedée de luy, ne seroit pas inutile, moyennant qu'elle ne fust pas convertie en superstition. Finalement il nous faut noter que tout le commun peuple ne mettoit point les mains sur les ministres, mais les autres ministres seulement. »⁶⁰

Plus loin, le réformateur de Genève aborde toutefois ce rituel dans le chapitre consacré aux faux sacrements. Mais il reconnaît une certaine valeur sacramentelle à l'imposition des mains, à la condition que l'on ordonne bien des pasteurs et non des sacrificateurs :

« Quant est de l'imposition des mains, qui se fait pour introduire les vrais Prestres & Ministres de l'Eglise en leur estat : je ne repugne point qu'on ne la reçoive pour Sacrement, car c'est une ceremonie prinse de l'Escriture, pour le premier : & puis laquelle n'est point vaine, comme dit S. Paul : mais est un signe de la grace spirituelle de Dieu. Ce que je ne l'ay pas mis en conte avec les deux autres, c'est d'autant qu'il n'est pas ordinaire ne commun entre les fideles, mais pour un office particulier. Au reste, quand j'attribue cest honneur au ministere ordonné de Jesus Christ, il ne faut pas que les prestres Romanisques, qui sont créez selon l'ordre du Pape, s'enorgueillissent de cela, car ceux que nous disons, sont ordonnez par la bouche de Jesus Christ, pour estre dispensateurs de l'Evangile & des Sacremens : non pas pour estre bouchers, afin de faire immolations quotidiennes. Le

⁵⁸ Jean CALVIN, *Institution de la religion Chrestienne...*, ouvr. cité, notamment p. 480

⁵⁹ Par exemple Alexandre GANOCZY, *Calvin théologien de l'Église et du Ministère*, ouvr. cité, p. 319-323 ; et surtout Léopold SCHUMMER, *Le ministère pastoral dans l'Institution chrétienne de Calvin à la lumière du troisième sacrement*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1965, VIII-108 p.

⁶⁰ Jean CALVIN, *Institution de la religion Chrestienne...*, ouvr. cité, p. 480.

commandement leur est donné de prescher l'Évangile, & de paistre le troupeau de Christ, & non pas de sacrifier. »⁶¹

La discipline des Églises réformées de France reprend l'ambiguïté de Calvin et la gêne visible que l'imposition des mains suscite, peut-être à cause de sa trop grande proximité visuelle avec l'ordination catholique pour les fidèles et dangereuse dans le cadre d'une lutte pour l'éradication des superstitions. Les synodes nationaux ont rapidement institué la pratique et en ont fait l'article 8 du premier chapitre de la discipline⁶² :

« L'élection des Ministres sera confirmée par prières & impositions des mains ; toutesfois en évitant toute superstition, selon le formulaire qui s'ensuit. »⁶³

La crainte de la « superstition » est donc particulièrement forte, au point de s'interroger sur la nécessité absolue de la pratiquer : le synode de 1565 à Paris rappelle que la cérémonie n'est pas obligatoire et celui de La Rochelle (1571) se contente de dire que c'est une pratique qui est bonne, sans être constitutive du ministère. Effectivement, certaines Églises ne la pratiquent pas : l'imposition des mains que reçoit Labadie à Montauban en 1650 est la première de l'histoire de la ville⁶⁴, avant que le synode de Loudun (1659) n'exhorte les Églises à imposer les mains aux nouveaux pasteurs. Mais la plupart des communautés et des pasteurs y semblent très attachés et les autorités nationales françaises travaillent à uniformiser les pratiques, ce qui explique la rédaction d'un formulaire par Chandieu au synode de La Rochelle (1571)⁶⁵, intégré à la discipline lors de celui de Vitré (1583). Mais il est ensuite largement modifié et complété jusqu'à prendre sa forme définitive en 1614, soit après la cérémonie d'imposition des mains de Ferry :

« La manière de l'Imposition des mains observée ordinairement ès Eglises de France, en la reception des Ministres.

Tout ce que dessus ayant esté observé ; deux Pasteurs qui pour cet effet auront esté deputez par le Synode ou Colloque, pour imposer les mains à celui qui aura esté esleu, s'estans transportez sur le lieu, celui d'eux qui fera l'exhortation, traitera brièvement de l'institution & excellence du Ministère, alleguant les témoignages de l'Escriture Sainte convenables à ce propos, comme Ephes. 4.11., Luc. 10.16., Jean. 20.21., 1.Cor.4. 1.2., 2.Cor. 5.18.19.20., 1.Tim. 1.2. &c. & autres semblables, exhortant un chacun d'y prendre bien garde, afin que tant le Ministre que le peuple fasse bien son devoir : Le Ministre en s'acquittant d'autant plus soigneusement de sa charge qu'il la connoist estre precieuse & excellente devant Dieu, & le peuple recevant en toute reverence la Parole de Dieu, qui luy sera

⁶¹ *Ibid.*, p. 665.

⁶² Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 55-60. L'éditeur fait un point sur toutes les évolutions au cours des synodes nationaux sur cet article et sur le formulaire qui l'accompagne. De ce fait, je me dispense de renvoyer aux actes de ces synodes.

⁶³ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁴ Jaques COURVOISIER, *De la Réforme au protestantisme. Essai d'ecclésiologie réformée*, Paris, Beauchesne, 1977, p. 79.

⁶⁵ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 101.

annoncée par celui qui luy est envoyé. Puis soit leu devant tous ce qui est escrit 1.Tim. 3., Tite. 1. & 1.Pier. 1. Où l'Apostre enseigne quel doit estre le Ministre. Et afin que Dieu fasse la grace à celui qui est esleu de s'en bien & fidellement acquiter, soit faite une briesve priere à ce propos, en laquelle ledit Pasteur inserera ces mots, ou autres semblables. *Qu'il te plaise ô Dieu, orner des dons & graces de ton S. Esprit, ce tien serviteur legitiment esleu selon l'ordre estably en ton Eglise, le fournissant abondamment de tous les dons necessaires à se bien acquitter de sa charge, pour la gloire de ton Saint Nom, l'édification de ton Eglise, & le salut de celui qui t'est maintenant dedié & consacré par nostre Ministere.* Et alors luy mettra les mains sur la teste ; celui qui prie estant debout au bas de la Chaire, & celui pour lequel il prie, à genoux ; & après la priere faite, & le nouveau Pasteur relevé, les deux Deputez par le Colloque ou Synode, luy donneront devant tout le peuple la main d'association : & sera ce formulaire avec le reglement susdit unanimement observé par toutes les Eglises. »⁶⁶

Ce formulaire, rédigé par un pasteur, est à la gloire du ministère pastoral et invite explicitement les maîtres de cérémonie à partager leurs réflexions sur le sujet avec les fidèles et l'impétrant. Même si l'importance de l'imposition des mains semble reculer dans les traités sur la vocation des pasteurs entre Du Moulin en 1618 qui y est très attaché et Amyraut en 1648 qui n'y voit qu'une étape parmi d'autres⁶⁷, les sermons prononcés, et parfois imprimés, en ces occasions sont tous d'excellents témoignages de la pensée sur le ministère pastoral et de la très haute opinion qu'ont les ministres de leur fonction⁶⁸. La plupart de ces textes sont le reflet d'un rituel bien rôdé tout au long du XVII^e siècle, et très proches de la discipline : il faut en effet limiter les risques de contestation, tant auprès des fidèles, qui sont heureux de savoir que la vocation externe de leurs pasteurs a été légitime, que de la part des catholiques, toujours prompts à utiliser certains détails pour attaquer les réformés.

⁶⁶ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. p. 57-58.

⁶⁷ Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, ouvr. cité ; Moïse AMYRAUT, *Six livres de la vocation des pasteurs*, ouvr. cité.

⁶⁸ Parmi les nombreux sermons de ce type datant de la période d'exercice de Ferry, on peut citer notamment, dans l'ordre chronologique de leur prononciation : Pierre DU MOULIN, « Quatriesme Sermon », sermon cité, p. 97-125 (sermon prononcé en 1614 pour l'imposition des mains à Charenton de Jean Mestrezat) ; Charles DAUBUZ, *De l'excellence du saint Ministere. Ou Sermon fait en l'Eglise Reformée d. Le neuvième de Fevrier jour de l'Imposition des mains de M.D.B.*, Sedan, P. Ambert, 1643, in-12, 124 p. ; Charles DRELINCOURT, *Le Saint Ministere de l'Evangile, representé en deus sermons. Avec tout ce qui s'est passé en l'Imposition des mains donnée à Monsieur Drelincourt, Pasteur de l'Eglise Reformée de la Rochelle, par Monsieur Drelincourt son Pere, Pasteur de l'Eglise Reformée de Paris*, Charenton, L. Vendosme, 1651, in-8°, 186 p. ; Jean FLANC, *Le bon Ministre de Christ. Ou sermon sur ces mots de l'Apostre S. Paul à Timothée I. Tim.4.6. Si tu proposes ces choses aux Freres tu seras bon Ministre de Christ nourri és paroles de foy, & bonne doctrine que tu as soigneusement suivie. Prononcé en l'Eglise d'Angoulins un jour destiné à l'ordination d'un Pasteur en icelle par l'imposition des mains*, s.l., 1654, in-8°, 44 p. ; Charles DRELINCOURT, *Le Pasteur fidele, ou Sermon sur les Actes des Apôtres, chap.20. vers.28., Prononcé en l'Eglise Reformée de Gien le 27. Octobre 1658*, Charenton, Louis Vendosme, 1658, in-8°, 87 p. (prononcé pour l'imposition des mains de son fils Henry) ; Raymond GACHES, *De l'imposition des mains, ou Sermon sur l'Epistre de S. Paul aux Romains chapitre 10. verset 15.*, Charenton, Olivier de Varennes, 1658, in-8°, 56 p. (pour l'imposition des mains d'Isaac Sarrau). Certains de ces sermons ont été analysés par Bruno HÜBSCH, « Le ministère des prêtres et des pasteurs », art. cité et, du même, *Le ministère des prêtres et des pasteurs...*, ouvr. cité, notamment p. 161-183.

Dans les sermons d'imposition des mains, plusieurs thèmes communs apparaissent. Le premier est évidemment celui du ministre idéal, exerçant parfaitement ses trois fonctions principales (prédication, administration des sacrements et exercice de la discipline), mais également celui, lié, de la très haute dignité du ministère pastoral. Sur ce point, tous les pasteurs qui officient se rejoignent. Du Moulin le fait avec emphase, mais en soulignant surtout que cette très haute dignité fait peser sur les épaules de celui qui l'exerce une responsabilité lourde :

« Il n'y a rien de plus excellent que le Ministère de l'Évangile, ni rien de si pernicieux quand il vient à se corrompre, par orgueil, ou par avarice, ou par fausse doctrine. C'est un extrême mal, quand les guides se fourvoient, & les guetteurs sont aveugles, & que de là vient la séduction, & les exemples des vices, d'où on attendoit les bonnes instructions, & les exemples de la vertu. »⁶⁹

Au cours du XVII^e siècle, avec l'éloignement des premiers soucis des réformateurs, certains prédicateurs ont une image du ministère qui se rapproche clairement du sacerdoce et qui ferait presque des pasteurs des médiateurs à l'image des prêtres, sans jamais en faire des sacrificateurs cependant. Pour Charles Daubuz,

« C'est une charge donc grandement excellente, *un ambassade celeste*, une magistrature divine, une dispensation des Thésors de Dieu ; estre Pasteur, c'est estre officier en terre de ce grand Roy des cieux, porter les clefs d'or du Paradis, avoir le maniement des plus précieux & riches joyaux de son Cabinet, c'est estre Secrétaire de ses Commandemens, des gens de son intime Conseil, depositaire de sa vérité, interprete de ses oracles, & truchemens de sa volonté, en un mot, un Ange en terre & un homme du Ciel »⁷⁰.

Daubuz est cependant un pasteur relativement mineur et les grands noms de la société des pasteurs français sont plus prudents. Raymond Gaches, par exemple, pasteur de la prestigieuse communauté parisienne exerçant le culte à Charenton, souligne une autre évolution, moins théologique et plus politique : il s'agit de la difficulté croissante à s'engager sur cette voie, dans un royaume où les réformés sont de plus en plus persécutés et les pasteurs de plus en plus pauvres.

« Quelque méprisable pourtant, que soit au dehors la condition des Ministres du Seigneur Jesus, il est toujours vray que comme le Regne de Christ est le plus admirable de tous les Estats, leur Ministère dans ce Regne, est le plus saint de tous les emplois, & la grandeur d'un Maître si puissant, & si glorieux couvre d'honneur, & de gloire, ceux qui le servent. »⁷¹

Les difficultés sont en effet grandes et sont constitutives du ministère de la Parole, comme le souligne Charles Drelincourt, pasteur célèbre exerçant lui aussi à Charenton :

⁶⁹ Pierre DU MOULIN, « Quatriesme Sermon », sermon cité, p. 98.

⁷⁰ Charles DAUBUZ, *De l'excellence du saint Ministère...*, ouvr. cité, p. 16. Le passage est souligné dans le texte.

⁷¹ Raymond GACHES, *De l'imposition des mains...*, ouvr. cité, p. 36.

« Comme il n'y a point au Monde de plus belle ni de plus sainte charge que celle de Ministre de l'Evangile : Aussi, lors qu'on s'en veut bien acquiter, il n'en est point de plus laborieuse, ni de plus pénible. »⁷²

Pour cette raison, le pasteur doit être digne de sa charge et l'exercer sans rechercher le profit ou la mondanité. C'est tout à fait essentiel, car lorsque les fidèles voient l'homme, ils voient le ministre et il ne faut pas dévaluer le ministère à leurs yeux en se comportant de façon indigne :

« de peur que par le mespris de sa personne le Ministère ne soit mespris : Il tiendra un temperament entre l'orgueil & l'abjection contemptible. Commandant par forme de priere & exhortation : Et où les exhortations seront inutiles, usant de censures & peines Ecclesiastiques, servant aux hommes, mais parlant au nom de Dieu : N'ayant pas pour but d'estre respecté, mais de faire que Dieu soit obeï : Ne cherchant point sa gloire, mais le salut des ames qui luy sont commises. »⁷³

Les cérémonies d'imposition des mains sont aussi des moments privilégiés de prise de contact entre un pasteur et son troupeau. De ce fait, les sermons prononcés en ces occasions insistent régulièrement sur les devoirs réciproques des uns et des autres. On observe de plus en plus fréquemment au cours du siècle des mises en garde contre l'éloquence, la mondanité et l'orgueil des ministres dans leur prédication. Mais il s'agit aussi d'un moment permettant de préciser un rituel de mieux en mieux défini et harmonisé, respectant scrupuleusement le formulaire intégré à l'article 8 du chapitre 1 de la discipline : tous les sermons imprimés comportent un passage plus ou moins long décrivant minutieusement les faits, gestes et paroles des différents acteurs, dans le but notamment de montrer une totale conformité avec le texte normatif⁷⁴. Il s'agit parfois de se distancier explicitement des rites catholiques d'ordination, comme lorsque Drelincourt met en garde ses auditeurs :

« Je m'assure, Ames Chrestiennes, que vous ne vous atendez pas de voir la moindre image de toutes les ceremonies pompeuses que l'Eglise Romaine employe en la consecration de ses Evesques ; & qui ont esté empruntées pour la pluspart, du Judaïsme & du Paganisme. [...] Nous ne verrons point d'huile materielle sur la teste de votre nouveau Pasteur, & ne le revétirons pas d'habits enigmatiques & figurez : Mais nous osons esperer que Dieu répandra sur luy les dons & les graces de son Esprit, qui est la vraie *huile de ließe* »⁷⁵.

Le rituel est très important en milieu réformé, en tout cas bien plus important qu'on ne l'a longtemps cru. Des recherches récentes ont montré que les calvinistes se dotent rapidement

⁷² Charles DRELINCOURT, *Le Saint Ministère de l'Evangile...*, ouvr. cité, p. 144.

⁷³ Pierre DU MOULIN, « Quatriemes Sermon », sermon cité, p. 101.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 123-125 ; Charles DAUBUZ, *De l'excellence du saint Ministère...*, ouvr. cité, p. 47-52 ; Charles DRELINCOURT, *Le Saint Ministère de l'Evangile...*, ouvr. cité, p. 162-186 ; Jean FLANC, *Le bon Ministre de Christ...*, ouvr. cité, p. 36-44 ; Charles DRELINCOURT, *Le Pasteur fidele...*, ouvr. cité, p. 71-87 ; Raymond GACHES, *De l'imposition des mains...*, ouvr. cité, p. 42-56.

⁷⁵ Charles DRELINCOURT, *Le Pasteur fidele...*, ouvr. cité, p. 7-8. Le passage est en italique dans le texte et constitue une référence au Psaume 45, cité en marge.

après la Réformation d'un véritable système rituel centré sur la célébration de la cène, mais comportant bien d'autres aspects⁷⁶. Il serait souhaitable que l'imposition des mains soit un jour étudiée sous cet angle. Elle est donc un moment fort, à la fois rituel et intellectuel, au cours de laquelle le proposant qui devient pasteur et son nouveau confrère qui mène la cérémonie doivent réfléchir sur leurs pratiques. Le peuple est également concerné, il est à la fois témoin et auditeur de ces discours présentant un pasteur idéal.

Ferry s'est intéressé tout au long de sa carrière à ce rituel d'imposition des mains. Dans ses notes, on retrouve plusieurs traces et récits de celle qu'il a reçue lui-même de Théophile Le Coulon, le 1^{er} janvier 1612, jour de cène. Cette dernière particularité renforce sans doute le caractère exceptionnel et solennel de la cérémonie. La mémoire qu'il cherche à conserver est tout autant institutionnelle, puisqu'il fait recopier les actes du consistoire⁷⁷, que personnelle et même familiale, puisqu'il en retranscrit la plupart des éléments dans son livre de raison⁷⁸. L'enjeu est là encore particulièrement fort, étant donné que le rite est encore mal adapté à Metz, de par sa position extérieure aux structures synodales françaises. Pourtant, les Messins semblent tenir à accomplir cette formalité, sur laquelle Ferry n'insisterait pas tant si elle n'était pas à ses yeux constitutive de son identité pastorale. Le consistoire de Metz a, comme nous l'avons vu, demandé aux autorités académiques et ecclésiastiques montalbanaises d'envoyer Ferry examiné et ayant reçu l'imposition des mains⁷⁹. Cette dernière prière n'a pas été exaucée, Jean Tenans expliquant à l'Église de Metz s'en remettre

« à vostre Compagnie, appelé le pasteur de Courcelles & de Bretancourt s'il y en a à luy donner la main d'association et reception au ministere ainsi que vous avez aultres fois fait à Monsr. Gardesy et à Monsr. Coullon. Car quant à nous, la discipline des Eglises de France nous oblige à aultre façon de faire aux colloques et synodes. »⁸⁰

Le pasteur reconnaît ainsi la légitimité de Metz, Église particulière, à imposer seule les mains pour consacrer au ministère, en invoquant notamment les précédents de Jean Gardesy au temps des guerres de Religion⁸¹ et, plus récemment, de Théophile Le Coulon, qui a reçu l'imposition des mains le 10 novembre 1602 d'Étienne Mozet⁸².

⁷⁶ Sur le système rituel en général et les rites de la cène en particulier, voir surtout les travaux de Christian GROSSE, « Une culture religieuse déritualisée ?... », art. cité ; *Les rituels de la Cène...*, ouvr. cité. Voir également l'article collectif rédigé autour de lui : Christian GROSSE, Françoise CHEVALIER, Raymond A. MENTZER, et Bernard ROUSSEL, « Anthropologie historique... », art. cité.

⁷⁷ BPF, ms 765², pièce 24.

⁷⁸ BPF, ms 775, p. 91-93.

⁷⁹ Voir les échanges retranscrits ci-dessous, en annexe 4.

⁸⁰ BPF, ms 760¹, fol. 22, lettre écrite de Montauban le 10 octobre 1611. Voir ci-dessous en annexe 4.

⁸¹ BPF, ms 774, année 1573, § 4.

⁸² *Ibid.*, année 1602, § 21.

La cérémonie a donc lieu le dimanche matin, à la fin de la prédication, mais avant la célébration de la cène. Le Coulon prie d'abord sur le verset 1 du chapitre 4 de la première épître de Paul aux Corinthiens, explicitement cité par le formulaire de la discipline des Églises réformées de France. Puis il prononce une longue prière que Ferry a fait retranscrire et qui montre bien l'importance de la réflexion sur le ministère pastoral dans le rite⁸³. Après avoir remercié Dieu d'avoir mis les réformés sur le chemin de la vérité, loin des idolâtries papistes, Le Coulon loue son nouveau confrère et surtout la qualité de ses études :

« Singulierement nous te remercions de ce qu'il t'a pleu mettre au cœur de nostre frere icy present de s'addonner à l'estude des saintes lettres dez son enfance : et de ce qu'il t'a pleu le benir en icelles si heureusement, que maintenant nous pouvons recevoir le fruit de ses labeurs. »⁸⁴

Puis il prie pour que Dieu donne la force à Ferry d'accomplir sa très lourde mission, qu'il résume lui aussi aux trois fonctions essentielles de prédication, d'administration des sacrements et de maintien de la discipline :

« Mais d'autant Seigneur que tu es la fontaine de toute sagesse, et l'autheur de toute bonne donation et que la charge du Ministère est si haute et si pesante qu'il n'y a nul qui en soit capable et suffisant, s'il n'est puissamment assisté de la vertu de ton Esprit, Nous te supplions qu'il te plaise par ta bonté enrichir nostre frere de tes graces, affin qu'il se puisse fidelement acquiter de l'administration que tu luy commets, enseignant au troupeau qu'aujourd'huy tu luy assignes les richesses incompréhensibles de J. Christ. Et luy donnes pour ceste effect d'exposer tousjours ta parole avec ceste gravite et sainteté qui reluit ès escrits de tes serviteurs Prophetes et Apostres, d'administrer les sacremens selon ton ordonnance, et de se conduire si prudemment en sa charge, qu'il admoneste les desreglés, qu'il console ceux qui sont de petit courage, qu'il soulage les foibles, et soit d'esprit patient envers tous. »⁸⁵

Il achève sa prière par des métaphores, notamment celle de la sentinelle et du berger veillant sur son troupeau. Le moment de l'imposition des mains proprement dite semble très solennel, car Ferry retranscrit avec des majuscules :

« ET AINSY NOUS LUY IMPOSONS LES MAINS, te suplians de le revestir de ta vertu d'en haut, et le remplit des dons de ton esprit, luy faisant ceste faveur qu'en aucune partie de son Ministere il ne soit poussé ny d'avarice, ny d'ambition, ny de pardon et ostentation de la chair, mais d'un sain zeile, rapportant le bien de ses estudes et labeurs à l'edification, consolation, et instruction de ses auditeurs, à la destruction et ruine de l'Empire de Satan, et à l'avancement du regne de ton fils N.S.J.C. auquel avec toy et le S. Esprit soit honneur et gloire, force et Empire, dez maintenant et à tousjoursmais. AMEN. »⁸⁶

Le geste est donc sans doute particulièrement important pour être relevé par cette graphie et il est en tout cas souligné par rapport au reste des prières, preuve que le rite est fondamental. Ce

⁸³ Voir la retranscription que je propose de cette prière, ci-dessous, en annexe 10.

⁸⁴ BPF, ms 775, p. 92.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*, p. 93.

n'est qu'à partir de ce moment précis qu'il est réellement considéré comme pasteur, même s'il n'a pas encore signé confession de foi et discipline. Nous avons pu voir qu'il avait déjà reçu la main d'association le mercredi précédent dans le consistoire, alors que le formulaire de la discipline prévoit que cette formalité se déroule à l'issue de la cérémonie, mais cette précision n'est rajoutée que par le synode national de Tonneins en 1614⁸⁷ : l'imposition des mains est donc un rite en construction et en cours d'uniformisation. L'effet est immédiat, puisque dans la continuité de la cérémonie, il distribue la coupe lors de la cène et peut prêcher l'après-midi⁸⁸. Il choisit alors comme texte un passage du premier chapitre du livre de Jérémie, sans doute pour relever la solennité du moment, car on sait que les passages vétérotestamentaires sont généralement commentés lors d'événements particuliers⁸⁹. Il insiste aussi de cette façon sur la vocation, car il s'agit d'un passage dans lequel Dieu annonce l'envoi du prophète. De façon très significative, ce sermon est numéroté « I. » par Ferry dans ses brouillons⁹⁰. Il ne tient donc pas compte de ses précédentes prédications, sans doute considérées par lui comme des propositions : ce n'est qu'à partir de ce dimanche 1^{er} janvier 1612 qu'il prêche en tant que pasteur⁹¹. Le caractère initiatique du rite d'imposition des mains apparaît également très bien dans les registres de baptêmes et de mariages de l'Église de Metz⁹² : alors que le 26 décembre 1611 encore il est désigné comme fils de Jacques Ferry lorsqu'il est choisi comme parrain, on le retrouve après la cérémonie comme « l'un des pasteurs de ceste Eglise ». De même, c'est après cette date qu'il administre ses premiers sacrements, dont il garde précieusement la mémoire dans son journal, repris par son livre de raison⁹³. La procédure est achevée le mercredi suivant, au consistoire, au sein duquel il siège pour la première fois avec voix délibérative : il y signe la discipline de Metz⁹⁴ et sans doute la confession de foi de cette Église⁹⁵. Il ne fait aucun doute pour lui que cette célébration dont il a été un des acteurs

⁸⁷ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 59-60.

⁸⁸ BPF, ms 775, p. 93.

⁸⁹ Françoise CHEVALIER, « Usages de l'Ancien Testament dans la prédication réformée au XVII^e siècle », art. cité.

⁹⁰ Sur cette numérotation, voir ci-dessous, annexe 11.

⁹¹ Le texte de ce premier sermon est conservé. BPF, ms 760¹⁰. Ferry y a noté le contexte de son imposition des mains du matin.

⁹² AC Metz, GG 242 pour cette période.

⁹³ BnF, NAF 6 723, fol. 27 v^o et BPF, ms 775, p. 93.

⁹⁴ *Ibid.* La discipline de Metz est sans doute très proche de celle des Églises françaises, sans être totalement identique (BPF, ms 773, mémoire de 1646 sur les particularismes messins). Les pasteurs messins signent ce texte depuis 1593 (BPF, ms 774, année 1593, § 21).

⁹⁵ Il ne fait allusion à cette signature ni dans BPF, ms 775, p. 93, ni dans BnF, NAF 6 723, fol. 27 v^o. Mais dans un de ses recueils de notes, il précise qu'à partir de 1592, tous les pasteurs de Metz ont signé la confession de foi de cette Église, que Ferry décrit comme « conforme » à celle des Églises de France (BPF, ms 774, année 1592, § 20).

majeurs fait partie de l'histoire de sa communauté, car il en note quelques détails dans un de ses recueils destinés à en conserver la mémoire⁹⁶.

Le caractère exceptionnel de ce rituel est renforcé par son extrême rareté à Metz et dans le Pays messin au temps du ministère de Ferry. En effet, la plupart des pasteurs arrivant en ville ont précédemment exercé ailleurs et l'imposition des mains a déjà été réalisée. Il semblerait qu'il n'y ait eu que quatre célébrations, en plus de celle du 1^{er} janvier 1612, au cours du ministère de Ferry et il n'y en a plus entre sa mort en 1669 et la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Avant son arrivée en 1611, nos sources sont trop lacunaires pour bien connaître l'imposition des mains que reçoivent quelques-uns de ses prédécesseurs à Metz. Cette solennité invite à penser que le pasteur choisi pour imposer les mains ne l'est pas au hasard, mais que l'on demande à celui le plus en vue d'y procéder, ou alors à celui qui est le plus proche de l'impétrant. Le lien entre l'ordinateur et le proposant qui devient pasteur reste en effet très fort : on le voit déjà dans l'en-tête de la prière de Le Coulon en janvier 1612, car il est présenté comme ayant reçu lui-même l'imposition des mains de la part de Mozet⁹⁷. Quarante ans plus tard, lorsque Ferry prononce quelques mots pour honorer la mémoire de son collègue décédé, il évoque dès les premières phrases ce lien particulier qui provenait de cette imposition des mains et qui s'était raffermi par des conseils constants. Il en profite également pour rappeler que son ami possédait les qualités d'un bon pasteur, « sa doctrine & sa methode » étaient « saines », il était « propre à consoler », « agreable en sa conversation » et « charitable en ses advis »⁹⁸. On voit peut-être émerger là une certaine fierté de la succession personnelle, en contradiction avec l'esprit de la cérémonie dans son sens calviniste, mais c'est sans doute propre à Metz, car ailleurs les ordinateurs sont choisis par les colloques et synodes. Deux de ces cérémonies messines nous sont assez mal connues. En octobre 1615, le jeune Messin Gédéon de Marsal revient de Genève, où il a été examiné, et reçoit l'imposition des mains de François de Combles⁹⁹. En mars 1619, c'est à Courcelles que Jean Jassoy reçoit l'imposition des mains, après avoir lui aussi été examiné à Genève, mais dans des conditions un peu particulières : en effet, cette Église, indépendante de Metz, est alors considérée comme faisant partie d'un colloque des Églises françaises situées en terres

⁹⁶ BPF, ms 774, année 1612, § 1.

⁹⁷ BPF, ms 775, p. 91.

⁹⁸ BM Metz, ms 1 084. Sermon numéroté MCMLXXII selon l'annexe 11 ci-dessous.

⁹⁹ BPF, ms 777, liasse 2. Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XII (1614-1616)*, Genève, Droz, 1995, p. 58 et p. 70-71.

germanophones, et à ce titre c'est un député de ce colloque, Samuel Jennin, qui est envoyé pour célébrer la cérémonie¹⁰⁰.

L'imposition des mains donnée par Paul Ferry à Pierre Philippe le 4 mai 1653 est par contre beaucoup mieux connue et revêt une importance fondamentale pour notre connaissance du rite à Metz. En effet, de nombreux renseignements sont donnés, y compris pour des célébrations plus anciennes¹⁰¹, et le pasteur ordinateur a rajouté un dessin de sa main montrant visuellement comment se déroule la cérémonie¹⁰². L'ensemble du dossier a été étudié à la fin du XIX^e siècle par le pasteur Othon Cuvier, qui a toutefois omis de comparer ce qui s'y trouve avec d'autres impositions des mains¹⁰³. Pierre Philippe est un jeune Messin, né en août 1629, fils de boucher. Il part étudier la théologie à Montauban et entre alors en relation épistolaire avec Ferry. C'est ce dernier qui lui trouve probablement une Église à la fin de 1652 : en effet, dans une lettre de novembre de cette année, le proposant remercie son aîné pour son action en sa faveur en direction de Bischwiller, qui recueille une communauté francophone et réformée dans un milieu alsacien et luthérien¹⁰⁴. C'est là que quelques Strasbourgeois calvinistes vont exercer le culte. Comme Ferry quelques décennies plus tôt, il est examiné à Montauban, notamment à cause de retards dus aux intempéries, mais ne reçoit pas l'imposition des mains. Une fois revenu dans sa ville natale, sans doute en avril 1653, il se rend devant le consistoire pour demander à recevoir à Metz l'imposition des mains. Il précise alors que c'est de Ferry qu'il désire la recevoir :

« Led. Sr Philippe avoit tesmoigné depuis son arrivée avoir un grand desir d'avoir de moy l'imposition des mains »¹⁰⁵.

Le problème disciplinaire principal qui se pose est qu'il faudrait normalement le faire à Bischwiller. Mais, dans deux lettres du 22 avril adressées à Ferry en particulier et au consistoire de Metz en général, l'Église de ce village demande également que ce soit le pasteur messin qui y procède¹⁰⁶. Les débats ne s'arrêtent cependant pas là. En effet, la

¹⁰⁰ BPF, ms 777, liasse 2. Nicolas FORNEROD, Philippe BOROS, Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XIV (1619-1620)*, Genève, Droz, à paraître.

¹⁰¹ Les notes de Paul Ferry à ce sujet et l'original du sermon MMV (annexe 11) prononcé ce jour-là sont conservés à la BPF, ms 867¹¹. Une édition complète n'est malheureusement pas possible, compte tenu des nombreux passages raturés ou difficiles à lire, à cause de la nature de ces documents qui sont des brouillons.

¹⁰² BPF, ms 762¹. Voir la reproduction qui en est faite ci-dessous, figure 12.

¹⁰³ Othon CUVIER, « Consécration au saint Ministère, par Paul Ferry, à Metz, de Pierre Philippe, pasteur à Bischwiller (4 mai 1654) », *Bulletin de la SHPF*, t. 40, 1891, p. 203-206. La date dans le titre est erronée, car l'événement a bien lieu le 4 mai 1653.

¹⁰⁴ BPF, ms 760⁷, fol. 56, lettre écrite de Montauban.

¹⁰⁵ BPF, ms 867¹¹.

¹⁰⁶ La lettre du consistoire de Bischwiller à Ferry a été conservée. Elle a été écrite de Strasbourg. BPF, ms 335², fol. 89.

demande d'un pasteur particulier comme ordinateur nécessite des arrangements : Ferry va entamer sa semaine de service le lendemain matin quand il apprend la volonté de Philippe le samedi 26 avril. Comme il ne peut imposer les mains le lendemain, devant attendre un accord du consistoire siégeant le mercredi, la célébration aurait dû avoir lieu le mercredi ou le vendredi de la semaine de Ferry. Mais ce dernier répugne à accomplir cette solennité un « jour ouvrier » et préfère le dimanche : il s'accorde donc avec ses collègues pour y procéder le dimanche après-midi, lors de sa sortie de semaine¹⁰⁷. L'argument final pour adopter la décision d'imposer les mains à Philippe à Metz est étrange, puisqu'il fait allusion à ses origines dans la ville, alors que celles-ci ne devraient pas entrer en ligne de compte :

« considéré qu'il estoit enfant de la Ville & qu'on ne feroit point de tort à l'Eglise de Bischweiller puisqu'elle en remettoit le droit aux Pasteurs d'icy, il fut resolu unanimement que les choses se feroient ainsy que nous l'avions advisé »¹⁰⁸.

Les débats deviennent ensuite encore plus intéressants, puisqu'ils montrent que le rituel messin s'inspire de celui de Genève pour cette cérémonie, plutôt que de celui de France. Une des différences majeures est que l'impétrant n'est pas à genoux, mais debout face à l'assemblée, et que l'ordinateur reste en chaire. Selon Ferry, cette procédure est meilleure du point de vue de la « bienséance » et reproduit ce que Le Coulon (1602), lui-même (1612) et Marsal (1615) ont vécu :

« ayant esté examiné laquelle des deux Ceremonies on praticqueroit à imposer les mains, ou celle de France ordonnée par la Discipline moy de descendre l'ordinateur de chaire & luy de se mettre à genoux : ou celle praticquée de tout temps ici de monter ledit Sr Philippe devant la chaire, s'y tenir debout la face tournée vers l'assemblée, la teste nue, les mains jointes, & qui est aussy la coutume de Geneve : la Compagnie scachant la liberté des Eglises en ces matieres de nature indifferente, & trouvant plus de bienséance & plus de commodité en l'usage de cest Eglise, & quelque chose de plus disposant à la pieté & devotion des assistans il fut trouvé bon de ne rien changer & d'en user comme on avoit accoustumé et comme on se souvenoit encor d'avoir veu recevoir M. Coulon, moy, & depuis M. Marsal ; ce que M. de La Cloche approuva aussy, après que M. Jassoy & moy lui eusmes communiqué le lendemain ou après la resolution prise ; Et ainsy fut heureusement effectué le dimanche 4^{ième} de May 1653 »¹⁰⁹.

Tout se passe ensuite comme le consistoire l'a décidé. Ce 4 mai 1653, le matin est consacré à une prédication de Philippe lui-même, qui considère cependant cela comme une « proposition », en remplacement d'Abraham de La Cloche, souffrant : il est effectivement

¹⁰⁷ BPF, ms 867¹¹. Pour le rythme des semaines des pasteurs, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 1. : les ministres entament leur semaine le dimanche matin, célèbrent ensuite les cultes du mercredi et du vendredi, et sortent de semaine par le catéchisme ou le culte du dimanche après-midi, après le début de la semaine du suivant.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

possible que des proposants prêchent à la place de ministres, mais il est également important de présenter cela ainsi, car le synode national de Gap (1603) avait condamné la pratique de faire monter en chaire celui auquel les mains seraient imposées ensuite¹¹⁰. Cette proposition tire des larmes de l'auditoire selon Ferry et constitue une excellente préparation à la cérémonie de l'après-midi, elle aussi accompagnée de « beaucoup de larmes ». Ferry est assisté de Jean Jassoy, qui intervient également à plusieurs reprises. La solennité et, peut-être, un certain exotisme du rituel expliquent la présence, notée par Ferry, de plusieurs catholiques :

« Assisterent à mon presche entre plusieurs personnes de l'Eglise Romaine Mrs le baron de Vianges seigneur de Goin, d'Emmery Lieutenant du Roy à Sircke & De Paulo Lyeutenant particulier qui fut veu entre autres pleurant & tesmoigna estre fort satisfait comme les autres aussy &c. »¹¹¹

Ferry articule son prêche autour d'un passage de la première épître à Timothée, classique en ce genre d'événement :

« 1.Tim.IV.14. Ne Mets point a nonchaloir le don qui est en toy lequel y'a esté donné par prophetie par l'imposition des mains de la Compagnie des Anciens. »¹¹²

Le sermon proprement dit est suivi d'une prière spéciale pleine de considérations générales sur le ministère pastoral. Bien entendu, les aspects relatifs à la bonne entente entre le pasteur et le troupeau sont passés sous silence, puisque la future communauté desservie n'est pas présente. Il insiste cependant sur les louanges à adresser à Dieu pour avoir institué le ministère de sa Parole qui permet de sauver les élus. Il n'en oublie pas de rappeler que si la fonction est grande, l'homme qui l'exerce est forcément imparfait :

« L'œuvre est grand, divin en toutes sortes, difficile, & les contradictions insurmontables à la vertu humaine »¹¹³.

Cette contradiction ne peut donc être réglée que par l'assistance de l'Esprit Saint,

« afin qu'il soit un ministre sans reproche & un serviteur fidele & utile à ses auditeurs, jusques à la mort pour recevoir enfin la Couronne de vie & entrer en la voye de Jesus Christ son maistre & le nostre auquel avec toy & le Saint Esprit un seul & vray Dieu soit Gloire & benediction à jamais. Amen. »¹¹⁴

Après cette phrase débute le rituel gestuel d'imposition des mains, minutieusement décrit et préparé lors de la réunion du consistoire le mercredi précédent. Ferry est tête découverte,

¹¹⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 59, en annexe du formulaire intégré à l'article 8 du chapitre 1 de a discipline.

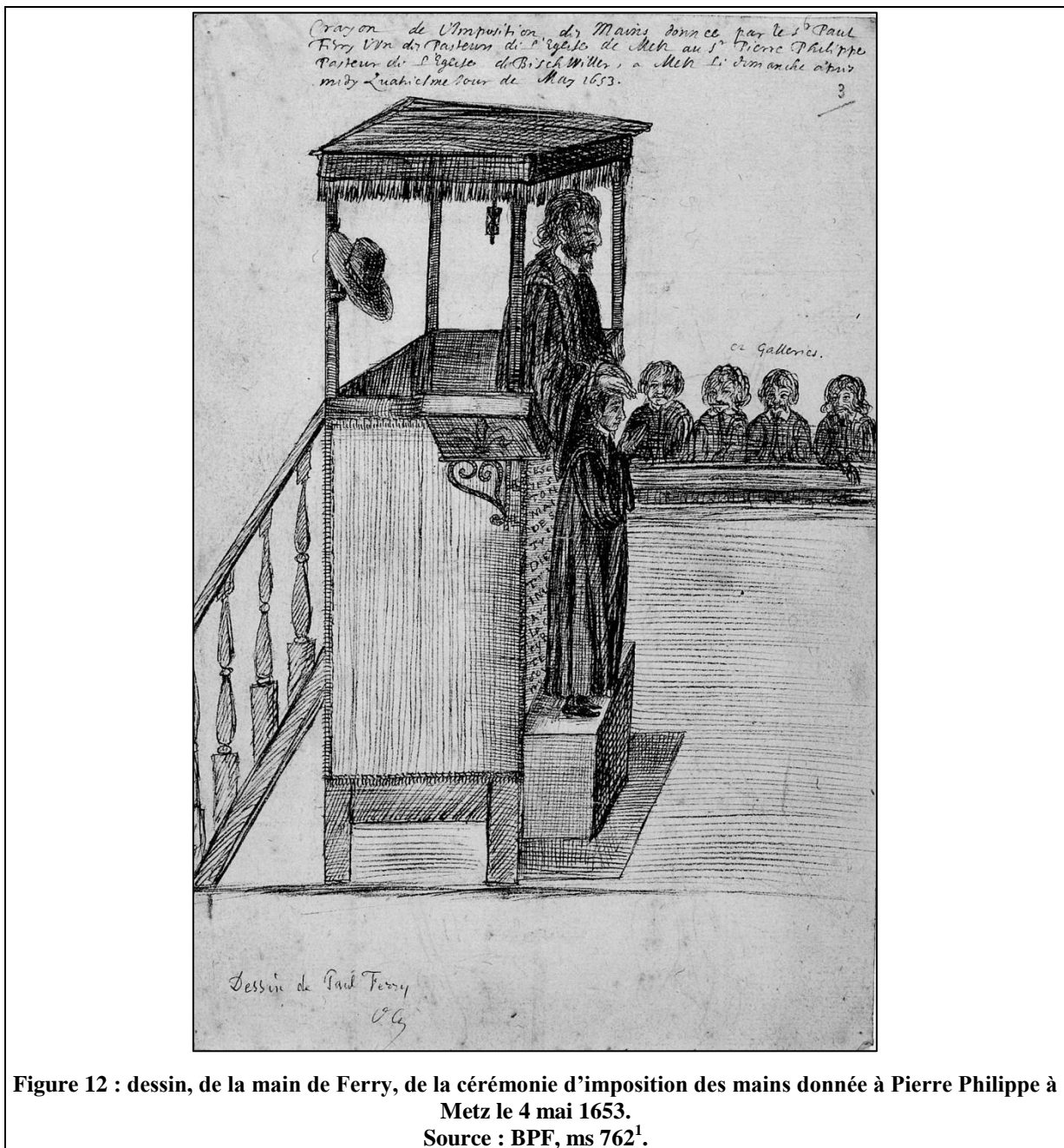
¹¹¹ BPF, ms 867¹¹.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*

signe de la haute importance du moment. Le dessin qui accompagne le texte du sermon et de la prière en est l'illustration graphique (fig. 12).



En plus de pouvoir constater la cohérence entre la procédure et l'acte réalisé, ce dessin nous permet de mieux comprendre les phrases prononcées lorsque les deux hommes sont dans la position présentée :

« À maintenant au nom & en l'autorité de ce mesme Dieu vivant & Tout Puissant, Pere, Fils & S. Esprit & suivant la charge qui m'a esté donnée par la Compagnie des Anciens c'est à dire les

Pasteurs¹¹⁵ & de l'avis de tout le Consistoire de ceste Eglise, Pierre Philippe mon Frère, je t'establis Ministre de la Parole de Dieu pour la prescher avec la mesme pureté qu'elle nous a esté laissée par le ministere des Prophetes, des Evangelistes & des Apostres, administrer les deux saints Sacremens de J.C. en la mesme sorte que J.C. les a instituez, ouvrir le Ciel aux penitens & croyans, & conduire son Eglise par une bonne Discipline selon le pouvoir & l'autorité qu'il en a donnée par sa Parole aux Ministres de son Evangile à la grande gloire de Dieu, à l'avancement du Regne de Jesus Christ, & au Salut eternal des ames qu'il a rachetées, & à la destruction de Sathan [...] Amen. & en ceste qualité je vous embrasse pour mon Frère, & nos Frères que voilà, auxquels vous vous joindrez vous donneront pour en faire autant de leur part la main d'association & après nous acheverons ceste action par les actions de graces & la prière ordinaire. »¹¹⁶

Une fois sorti de cette position, les quatre pasteurs présents dans les galeries et représentés sur le dessin sortent donc pour aller donner la main d'association à Philippe qui est désormais leur confrère de plein exercice. Ces collègues sont, selon la note marginale de Ferry sur le texte du sermon,

« MMrs de La Cloche, Jassoy, Bachellé & Ancillon tous en robes, qui luy donnerent aussy la main d'association devant tout le peuple assemble en grande solennité & beaucoup de personnes de religion contraire. »¹¹⁷

Ils ne participent pas concrètement au geste d'imposition des mains, mais leur présence est essentielle, même celle des pasteurs non titulaires, comme Pierre Le Bachellé et David Ancillon, alors en poste à Meaux, et il est significatif que Ferry les ait dessinés seuls dans l'auditoire, eux aussi têtes nues. L'ordinateur insiste très souvent sur le caractère solennel et donc rituel de cette cérémonie, dont la rareté à Metz ne fait qu'accroître la signification. Le caractère presque historique de l'événement est également souligné par son enregistrement dans les actes du consistoire, alors même qu'il ne concerne pas directement l'Église et que des attestations pour celle de Bischwiller auraient pu suffire¹¹⁸. Cette cérémonie scelle des liens forts entre les deux Églises, mais aussi et surtout entre Ferry et Philippe : les deux hommes restent en contact épistolaire soutenu, le second appelant toujours le premier « très cher et honoré Père »¹¹⁹.

La seconde cérémonie bien attestée et renseignée d'imposition des mains est de portée moins générale que celle de Pierre Philippe, car elle se passe à Courcelles et parce qu'elle concerne Jacques Couët du Vivier, le petit-fils de Paul Ferry, fils de sa fille aînée

¹¹⁵ Passage étrangement formulé et difficile à interpréter.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Cet enregistrement dans les registres du consistoire de Metz, perdus, est attesté par la copie qui en est faite le 7 mai 1653. BnF, NAF 22 702, fol. 10.

¹¹⁹ BPF, ms 760⁷, fol. 58-90.

Suzanne. Le lien avec son grand-père est très fort et c'est sans doute lui qui lui a appris les rudiments de son métier de pasteur : en effet, le jeune homme est aveugle et n'a pas pu étudier dans une académie avant son intronisation¹²⁰. Au contraire, il a même été formé un temps dans une école monastique, celle de l'abbaye Saint-Arnould¹²¹. Mais sa vocation pastorale a pris naissance assez tôt, puisqu'il n'a que vingt-deux ans en 1656, et s'enracine dans une tradition familiale, puisqu'outre son grand-père maternel Ferry, il peut compter sur un autre exemple édifiant, celui de son arrière-grand-père paternel, Jacques Couët, ancien ministre de Paris et Bâle, et un temps proche de Madame, la sœur d'Henri IV quand elle vit à la cour de Nancy. La procédure elle-même est exceptionnelle, puisque le colloque auquel appartenait Courcelles en 1619 pour l'élection de Jassoy n'est plus réuni. Le contact a été rompu pendant les longues années où le culte a été interrompu : en effet, le temple de Courcelles a été détruit par les Croates en 1636 et Couët du Vivier est le premier pasteur élu depuis, malgré des finances très déficitaires et un lieu de culte inexistant¹²². Le 21 juin 1656, un acte du consistoire de Courcelles précise que Metz est sollicitée, malgré l'indépendance théorique des deux Églises,

« ny pouvant en ces temps de guerre assister autres Pasteurs avec eux tant parce que les autres Eglises du colloque cy devant jointes durant la paix sont esteintes et ruynées par les guerres & persecutions ou sil en reste encor quelqu'une elle est fort esloignée de Metz & de Courcelles ; que mesme le pays Messin et les environs sont fort exposez aux courses des ennemis, ceux du roy d'Espagne et ceux de Monsieur le Prince de Condé »¹²³

Malgré les précautions sur le nombre de pasteurs, et malgré la procédure disciplinaire prévue en cas de troubles ne permettant pas la réunion du quorum habituel, il semble que certains ont contesté cette vocation : les correspondances de Charles Drelincourt et Jean Mestrezat avec Ferry s'en font l'écho, pour défendre le jeune homme¹²⁴. Nous disposons de quelques sources pour analyser cette procédure particulière : une lettre des pasteurs de Metz et Vitry à l'Église de Courcelles d'une part¹²⁵, et les notes de Ferry en marge du sermon qu'il prononce le jour

¹²⁰ Sur la vie de ce personnage, voir notamment Roger MAZAURIC, « La vie courte et remplie d'un jeune Messin du XVII^e siècle – Le pasteur Jacques Couët du Vivier, aveugle de naissance », *Bulletin de la SHPF*, t. 104-4, 1958, p. 208-230. Quelques précisions sur son éducation et sa jeunesse ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II.

¹²¹ On le voit dans le récit autobiographique qu'écrit son frère Paul plusieurs années plus tard. AP, collection Couët de Lorry.

¹²² La reconstruction du temple de Courcelles après l'élection de Couët du Vivier déclenche d'ailleurs une offensive catholique pour l'interdire, dès la fin de l'année 1656, mais elle échoue en 1657.

¹²³ Cité dans une lettre des pasteurs de Metz et Vitry à l'Église de Courcelles, en date du 3 juillet 1656. BPF, ms 765², pièce 59.

¹²⁴ BPF, ms 760⁴, fol. 114, lettre de Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 18 septembre 1656 ; BPF, ms 760⁶, fol. 263, lettre de Mestrezat à Ferry, écrite de Paris le 3 novembre 1656.

¹²⁵ Cité dans une lettre des pasteurs de Metz et Vitry à l'Église de Courcelles, en date du 3 juillet 1656. BPF, ms 765², pièce 59.

de la cérémonie d'autre part¹²⁶. Cette cérémonie-là est peut-être davantage révélatrice d'une certaine identité familiale que strictement pastorale, mais elle reste intéressante à plus d'un titre pour le nouveau portrait que dresse le pasteur messin du ministre idéal. Après quelques propositions devant les fidèles de Courcelles, le consistoire de cette Église députe auprès de Ferry et Jassoy, leur ancien pasteur, afin d'organiser la réception au ministère de Couët du Vivier, arguant de l'impossibilité de respecter la procédure puisque le colloque est démembré¹²⁷. Le 17 juin¹²⁸, le jeune homme passe une première proposition d'examen, en latin, devant les pasteurs de Metz et Samuel de La Cloche, ministre de Vitry : avec ceux qui sont retirés en ville sans y exercer, comme Pierre Le Bachellé, le nombre de sept, prévu par la discipline, est sans doute atteint. Le reste du consistoire assiste également à l'épreuve, ainsi que celui de Courcelles. Quatre jours plus tard, une proposition en français est faite devant les mêmes personnes, suivie d'un examen en grec et en hébreu, conformément à la discipline française. Il est jugé apte et reçoit dès ce 21 juin la main d'association : bien que cette fois l'événement ait lieu après le synode de Tonneins qui avait signifié que la main d'association était donnée à l'issue de l'imposition des mains, Couët du Vivier est traité comme son grand-père en 1611-1612. Il signe également le même jour la confession de foi et la discipline françaises, et non celles de Metz, ce qui constitue cette fois une différence avec l'expérience de son aïeul. Le groupe de pasteurs examinateurs se considère sans doute comme un petit colloque, puisqu'il prend l'initiative de députer Ferry et Jassoy, comme l'aurait fait un synode, pour imposer les mains au jeune aveugle à Courcelles le dimanche suivant. Le grand-père de l'impétrant a sans doute très envie de célébrer la cérémonie, puisqu'il explique que cela lui a demandé quelques arrangements avec ses collègues¹²⁹. Il n'est pas inhabituel que ce rituel soit effectué en famille, puisque Charles Drelincourt a par exemple imposé les mains à ses deux fils, Laurent et Henry. Le dimanche 25 juin au matin, Ferry réunit les chefs de famille de Courcelles, qui promettent d'entretenir Couët du Vivier et de lui permettre de continuer à vivre à Metz. Puis il prêche sur un texte particulièrement choisi :

« Exode IV. 10. Moïse répondit à l'Éternel, Las ! Seigneur ny d'hier ny d'aujourd'huy je ne suis point homme qui ait la parole aisée, mesmement depuis que tu as parlé a ton serviteur, car j'ay la bouche & la langue empeschée.

11. Et l'Éternel luy dit, Qui a fait la bouche a l'homme ? ou qui fait le muet, ou le sourd, ou le voyant, ou l'aveugle ? N'est ce pas moy l'Éternel ?

¹²⁶ BM Metz, ms 1 085, sermon MMCXLIV (annexe 11).

¹²⁷ BPF, ms 765², pièce 59.

¹²⁸ Dans les notes de son sermon, Ferry place les examens une semaine plus tôt, les 10 et 14 juin. Mais le compte-rendu de la lettre officielle donne bien ces dates des 17 et 21 juin, ce que confirment d'autres notes de Ferry lui-même (BPF, ms 777, liasse 2).

¹²⁹ BM Metz, ms 1 085.

12. Va donc maintenant, & je seray avec ta Bouche, & t'enseigneray ce que tu auras à dire. »¹³⁰

Contrairement aux habitudes et aux prescriptions disciplinaires, le passage biblique est vétérotestamentaire, mais surtout choisi pour souligner le caractère exceptionnel de l'imposition des mains données à un aveugle¹³¹. Le rituel n'est pas aussi bien décrit que pour Philippe, mais il est très probable qu'il soit exactement identique, car la prière prononcée le 4 mai 1653 est reprise textuellement dans de larges proportions en juin 1656¹³². L'importance qu'accorde Ferry à cette célébration est grande, puisque, fait relativement rare, il prend le soin de recopier proprement le texte de son sermon¹³³. La fin est spécialement intéressante, car elle montre bien l'unicité du cas de Couët du Vivier. Une fois le texte commenté, Ferry précise :

« Le texte donc que nous avons pris à expliquer estant suffisamment esclaircy il est temps sans plus long delay de venir à la fin de ceste action et au sujet pour lequel nous vous avons dit tout ce que vous avez entendu. Tout le monde sait avec quelle [*sic*] deffaut de veuë il a pleu à Dieu de faire naistre ce jeune homme pour laquelle [*sic*] nous sommes icy assemblez, et quoy que par Sa grace elle en soit desjà fortifiée jusques à se pouvoir conduire & que nous esperons que cy apres elle pourra recevoir encor quelque accroissement, sy est-ce que ce n'est pas jusques à avoir encore peu lire, & ce qu'il plaira à Dieu adjoüster est incertain, cela en tout autre que luy l'auroit peu discourager d'aspirer au St Ministère qui auroit besoin en chacun de plus d'un homme entier, puisque personne n'y est suffisant, neantmoins y ayant dès son enfance une grande inclination et dès lors souhaita que Dieu luy fist la grace d'y parvenir »¹³⁴

Ferry insiste même sur le rôle qu'a joué sa famille, puisque le jeune homme n'est jamais sorti de Metz et a toujours eu besoin d'un lecteur :

« à quoy aussi il s'estoit adressé et nourry par les discours de feu son vertueux Pere et du reste de la famille à laquelle il appartient. Elle [sa vocation] s'est tousjours affermie en luy avec l'aage et quoy qu'il recogneust bien que ceste incommodité continuante luy en rendroit l'execution difficile il n'a point perdu courage pourtant, parce que sentant en luy une vocation interieure par laquelle Dieu l'y appelloit, il s'est tousjours promis de sa misericorde une subvention des dons qu'il jugeroit necessaire pour remplacer ce deffaut, luy enseigneroit ce qu'il auroit à vous dire, c'est aussi ce que nous avons esperé et esperons encore avec luy »¹³⁵.

Le fossé entre perfection du ministère et imperfection de celui qui l'exerce est donc particulièrement grand chez le jeune homme, mais il est partiellement comblé par les efforts qu'il déploie et par les dons naturels que Dieu lui a faits pour compenser l'absence de vue.

¹³⁰ BM Metz, ms 1 085. Sermon MMCXLIV (annexe 11).

¹³¹ Sur cette cécité, les réactions qu'elle suscite et sa mise en scène par Ferry lui-même, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 1.

¹³² BPF, ms 867¹¹.

¹³³ BnF, NAF 22 702, fol. 34-37. Malgré cette mise au propre, l'état de conservation du papier n'a pas permis une édition complète et satisfaisante du manuscrit.

¹³⁴ *Ibid.*, fol. 34 v^o.

¹³⁵ *Ibid.*, fol. 34 v^o – 35 r^o.

Ferry insiste particulièrement sur les bons rapports nécessaires entre le troupeau et le pasteur : sans doute craint-il, tant comme collègue que comme grand-père, que Couët du Vivier ne soit pas suffisamment soutenu par les fidèles et que ceux-ci n'acceptent pas son infirmité comme ils le devraient. Il s'adresse aux Courcellois en remerciant

« cette Eglise de l'honneur qu'elle luy a fait de l'appeller à son service et de l'esperance qu'elle a d'en estre bien servie, comme j'oseray bien tres chers freres vous en respondre pour luy, vous offrant de bon cœur mes petits services avec les siens, et vous suppliant de l'aider par vos s[ain]tes prieres à ce que Dieu accomplisse en luy l'œuvre de sa grace, ne pas mespriser sa jeunesse de le supporter en son incommodité, en tous ses autres deffauts, luy porter une cordiale affection afin que ce qu'il fera il le face d'autant plus joyeusement tellement que cela vous tourne à un tant plus grand proffit et à luy en consolation et un tant plus grand courage et que Dieu vous en sçache gré et prenne à cœur de benir le troupeau avec le Pasteur et conserve tousjours son chandelier en ce lieu au milieu de vous et de vos enfants d'aage en aage, cependant qu'il nous recueillira les uns après les autres en l'Eglise triomphante, au souverain Pasteur de nos ames J.C. qui nous paistra luy mesme et nous conduira aux vives fontaines des eaux et nous fera reposer ès lieux plantureux en joye et en felicité eternelle, et à luy comme au Pere et au St Esprit soit gloire et louange ès Siecles des Siecles.

AMEN. »¹³⁶

Il termine par une prière spécifique adressée au jeune pasteur à qui il impose les mains, là aussi intéressante pour ce qu'elle rappelle des liens historiques entre Metz et Courcelles, car le village a souvent servi de refuge aux citadins lors de la période des guerres de Religion :

« je vous exhorte serieusement mon cher fils de la recevoir avec une resignation à la grace de Dieu qui vous y appelle pour vous applicquer tout entier à une si ste vocation afin de vous en acquiter d'autant plus soigneusement que vous la reconnoissez estre precieuse et excellente devant Dieu et je vous estime heureux que cette eglise n'ayt point desdaigné vostre service, car elle a servi de refuge et de retraite à nos ancestres lors mesme que celle de la ville estoit interdite et que vous y succediez à tant de fidelles et excellens serviteurs de Dieu qui l'on dignement servie depuis pres de cent ans et dernièrement à M. Jassoy nostre tres honoré frere à qui elle a de singulieres obligations pour les soins qu'il a eu de la visiter et de l'entretenir depuis mesme qu'il a esté appellé a la ville et souvent en des temps perilleux. »¹³⁷

Là encore, immédiatement après l'imposition des mains, le nouveau pasteur peut exercer pleinement sa charge : il prêche sur un texte que Ferry lui avait demandé de traiter dès l'après-midi et baptise une petite fille juste après. Cette cérémonie est donc exceptionnelle à plus d'un titre et l'engagement familial et émotionnel de Ferry transparait beaucoup : il n'est pas étonnant que dans la liste qu'il rédige dans les années 1650 de tous les pasteurs réformés nés à Metz depuis les origines, le dernier nom soit celui de son petit-fils, avec une notice

¹³⁶ *Ibid.*, fol. 35 v° – 36 r°.

¹³⁷ *Ibid.*, fol. 36 v° – 37 r°.

démessurément développée par rapport aux autres et reprenant de longs passages sur cette procédure d'élection et d'imposition des mains¹³⁸.

Ce rituel, de mieux en mieux rôdé et se voulant stricte application d'une discipline particulière, notamment sur ce point, renseigne bien sur ce que doit être un pasteur et permet de dégager, avec d'autres sources, ce que doit être un pasteur idéal et comment un homme, faible par nature, doit travailler à s'en rapprocher.

3. L'image du bon pasteur

L'idée que se fait Ferry de sa charge est donc très haute, comme nous l'avons vu dans le cas des sermons d'imposition des mains, et elle est très certainement partagée par l'immense majorité de ses confrères. Cette certitude que la fonction pastorale est utile et surtout digne transparaît dans diverses sources. C'est ainsi qu'une note latine sur ce sujet ouvre le *Grand recueil* de Ferry, fruit de ses lectures, alors qu'au contraire une multitude de notes sont ensuite consacrées aux dérèglements moraux du clergé catholique¹³⁹. Ce dernier aspect est d'ailleurs relativement injuste pour le cas messin, comme pour la plupart des cas pour lesquels la Réforme catholique post-tridentine a eu de réels effets, notamment par la création de séminaires (Metz en a un à partir de 1661), mais aussi par une revalorisation nette du rôle du prêtre et de la dignité de sa charge¹⁴⁰. À Metz, la compétition entre les clergés adversaires est féroce, et la fonction du prêtre chez les catholiques est particulièrement mise en avant par les agents de la Réforme catholique et de la Contre-Réforme, notamment dans le cadre des différents statuts synodaux qui jalonnent le XVII^e siècle, en particulier sous l'impulsion du cardinal de Givry, évêque, ou de suffragants et vicaires généraux de son

¹³⁸ BPF, ms 777, liasse 2.

¹³⁹ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 82 r°. Il s'agit de la note 1, mais elle est placée à ce folio parce que le manuscrit a été recomposé après la mort de Ferry, avec des feuillets postérieurs agrafés avant le début réel du recueil.

¹⁴⁰ Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe I. 1. Pour une comparaison avec le clergé catholique, voir notamment Jean de Viguerie (éd.), *La vocation religieuse et sacerdotale en France (XVII^e-XIX^e siècles)*, Angers, Centre de Recherche d'Histoire Religieuse et d'Histoire des Idées, 1979, 79 p. ; Ian GREEN, « 'Reformed Pastors' and *Bons Curés* : The changing role of the parish clergy in early modern Europe », dans William J. SHEILS et Diana WOOD (éd.), *The Ministry : clerical and lay*, ouvr. cité, p. 249-286 ; Pierre HURTUBISE, « Le prêtre tridentin : idéal et réalité », dans Alain CABANTOUS *et al.* (éd.), *Homo religiosus...*, ouvr. cité, p. 208-217 ; Yves KRUMENACKER, « Du prêtre tridentin au "bon prêtre" », dans Danielle PISTER (éd.), *L'image du prêtre dans la littérature classique (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Berne, Peter Lang, 2001, p. 121-139 ; Nicole LEMAITRE (dir.), *Histoire des curés*, Paris, Fayard, 2002, 523 p. ; Louis CHÂTELLIER, « Le curé, le pasteur et le missionnaire. Réflexions sur le changement de nature du pouvoir ecclésiastique à l'époque moderne », dans Bernard BARBICHE, Jean-Pierre POUSSOU et Alain TALLON (dir.), *Pouvoirs, contestations et comportements dans l'Europe moderne. Mélanges en l'honneur du professeur Yves-Marie Bercé*, Paris, PUPS, 2005, p. 909-914. Voir également ci-dessous, chapitre 4, paragraphe I. 1.

successeur absent, Henri de Bourbon-Verneuil, comme Martin Meurisse ou Claude de Coursan¹⁴¹. Pour les dirigeants catholiques, la dignité sacerdotale est en elle-même une arme contre les réformés.

Hormis les sermons d'imposition des mains, nécessairement stéréotypés, Ferry nous livre dans ses papiers ou dans ses œuvres quelques indications sur l'idée qu'il se fait de la charge de pasteur. Dans une méditation sur le Psaume 139 qu'il fait paraître en 1616 à Genève, il donne quelques éléments épars, cependant bien minces au milieu d'une prière très dévote et dont le but premier est de servir de modèle à un fidèle ordinaire¹⁴². Ainsi, dans certains passages, il insiste sur son rôle de transmetteur de la Parole de Dieu : pour lui, nul doute, le ministère pastoral est bien avant tout celui de la Parole et de l'Évangile. Il s'adresse ainsi à Dieu :

« Seigneur, ouvre mes levres & ma bouche l'annoncera. [...] donne moi des forces & mets en ma bouche une parole bien-seante »¹⁴³.

En invoquant directement à Dieu, il se place certes dans son rôle d'écrivain rédigeant une méditation, mais il cherche aussi à montrer que c'est lui qui donne la force et la légitimité à la prédication. Un peu plus loin, il insiste à nouveau sur cette fonction d'annonciateur de la vérité divine :

« continue à me faire, & me donne des levres saintes afin que je te celebre : Que j'annonce tes louanges, il ne me faut que cela afin que je te glorifie : une bouche religieuse, & une langue qui s'exprime »¹⁴⁴.

Mais il se fait aussi pasteur quand il regrette les errements de son troupeau et la difficulté d'y faire régner la discipline qui permet d'avancer vers le salut :

« je hais ceste obliquité d'affections qui [...] divertit de toy [les fidèles] après l'amour des choses du monde. Et il n'y en a que trop de ceste sorte : car combien en vois-tu qui haissent ta gloire & qui s'eslevent contre toy sans te conoistre, & aiment mieux ce siecle que toy, preferent à l'avancement de ta gloire, à l'edification de ton Eglise, les possessions, les delices, les aises de la chair, les honneurs du monde, & les perissables faveurs des hommes que la mort entassera pesle-mesle ? hélas ! mon grand Dieu, que j'en voy moy-mesmes au milieu de ceux qui t'invoquent ! »¹⁴⁵

Sans surprise, sa vision de ce qui est constitutif du ministère est donc très proche de celle des textes normatifs calvinistes, avec les fonctions de prédication et de discipline : seule manque

¹⁴¹ Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité. Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe I. 1.

¹⁴² Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

¹⁴³ Paul FERRY, *Les entretiens du pénitent...*, ouvr. cité, p. 184-185.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 203.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 319-320.

ici celle d'administration des sacrements, mais elle n'est jamais séparée de l'annonce de la Parole dans la pensée réformée. Dans d'autres contextes, Ferry peut être plus pragmatique et, dans la discrétion d'une correspondance, livrer des renseignements plus matériels de ce que doit faire un pasteur selon lui, mais cela reste rare¹⁴⁶.

La haute idée du ministère pastoral engage donc souvent les ministres à idéaliser de même ceux qui l'exercent, malgré les mises en garde fréquentes dans les sermons d'imposition des mains. Nous pouvons considérer qu'il s'agit là d'une pratique relativement répandue, souvent de façon plutôt subreptice : c'est par exemple le cas, plus tard dans le siècle, de David Ancillon, collègue de Ferry à partir de 1653. Il propose ainsi un modèle à suivre, en la personne de Guillaume Farel, considéré comme le père fondateur de l'Église de Metz¹⁴⁷. Après avoir rappelé dans l'avant-propos que la prédication était la fonction la plus noble du monde, l'auteur présente la manière de prêcher de Farel, ses prédispositions pour y exceller, parmi lesquelles il faut citer son orthodoxie et sa modestie. Mais il montre aussi à quel point le pasteur doit être un exemple pour son troupeau, car il en est responsable devant Dieu et doit le discipliner. Ce modèle est donc largement réécrit dans le sens d'un portrait de pasteur parfait, très proche d'ailleurs de ce que le fils d'Ancillon lui-même écrit de son père après sa mort à Berlin en 1692¹⁴⁸. C'est donc sur un ensemble de fonctions précises que se forment le ministère pastoral et même un certain pouvoir pastoral, particulièrement renforcé au temps de la construction confessionnelle selon les analyses de Michel Foucault¹⁴⁹. Le pasteur est donc celui qui prêche tout d'abord, mais aussi celui qui prend soin de son troupeau, lui assure d'emprunter le droit chemin et enfin celui qui le défend contre les attaques et le protège.

¹⁴⁶ Voir l'exemple de sa tentative pour placer aux Provinces-Unies son cousin Pierre Joly, ci-dessous, chapitre 6, paragraphe II. 2.

¹⁴⁷ David ANCILLON, *L'idée du fidele Ministre...*, ouvr. cité, 280 p.

¹⁴⁸ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon et ses dernières heures*, Bâle, Eman & König, 1698, in-12, 500 p. Sur la proximité avec l'ouvrage sur la vie de Farel, voir Julien LÉONARD, « David Ancillon, une figure méconnue de pasteur idéal... », art. cité. Sur le caractère exemplaire de la vie des pasteurs, voir ci-dessous, chapitre 8.

¹⁴⁹ Certaines de ses leçons au Collège de France sont consacrées à la définition de ce pouvoir pastoral. Elles sont réunies dans Michel FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, édition établie par Michel SENELLART, sous la direction de François EWALD et Alessandro FONTANA, Paris, Gallimard-Seuil, 2004, XI-435 p. Quelques éléments d'analyse dans Philippe BÜTTGEN, « Théologie politique et pouvoir pastoral », *Annales HSS*, 62^e année, n°5, 2007, p. 1129-1154.

La charge pastorale n'est donc pas considérée comme une sinécure par ceux qui l'exercent et la théorisent : elle est au contraire très lourde, souvent trop pour un homme seul. Elle consiste donc principalement en la prédication, qui est le cœur de l'action pastorale. Autour de cela se greffent d'autres fonctions, en rapport avec elle, comme l'administration des sacrements, la défense de l'Église et la discipline ecclésiastique : de la théorie à son application, il y a parfois des écarts, même si les pasteurs en général, et Ferry en particulier, se rappellent toujours des textes normatifs et de ce que doit être leur rôle. Dans tous les cas, ils essaient de présenter leur action pastorale à l'aune de ces normes, ce qui peut rendre difficile l'exploitation de certaines ressources documentaires, parfois plus proches des textes synodaux et disciplinaires que de la réalité du terrain d'une Église particulière¹⁵⁰.

II. La prédication, cœur de l'action pastorale

La discipline, la confession de foi, les écrits de Calvin et des pasteurs réformés insistent tous sur la multiplicité des tâches du ministre de la Parole de Dieu, mais aussi sur la prééminence parmi elles de la prédication. Le début de l'article 12 du chapitre 1 de la discipline est dans ce domaine particulièrement important :

« La charge des Ministres est principalement d'évangéliser et annoncer la Parole de Dieu à leurs peuples »¹⁵¹.

Ils s'appellent le plus souvent « fidèles ministres du Saint-Évangile » : ils se présentent ainsi eux-mêmes comme les serviteurs de la Parole divine et ce service passe avant tout par la prédication. Dans toutes les sources que l'on peut trouver sur le sujet, le bon pasteur est avant tout présenté comme un bon prédicateur¹⁵². Il doit consciencieusement préparer ses sermons et ses catéchismes, afin de préparer ses fidèles au salut et les pousser à s'amender. Pour cela, ses conditions de travail doivent être conformes à l'exigence d'un sermon ou d'un catéchisme de qualité et orthodoxe.

¹⁵⁰ Pour une analyse historique de la confrontation entre le modèle et les pratiques pastorales, voir la synthèse de Philip BENEDICT, *Christ's Churches purely reformed...*, ouvr. cité, p. 436-451. Dans cette perspective, on peut aussi se reporter à Pierre LESTRINGANT, « Le ministère des pasteurs... », art. cité.

¹⁵¹ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Réformées de France...*, ouvr. cité, p. 62.

¹⁵² Voir par exemple Marc VENARD (dir.), *Le temps des confessions (1530-1620/30)*, ouvr. cité, p. 876-880.

1. Les conditions matérielles de la prédication : comment annoncer la Parole de Dieu ?

Les conditions matérielles de l'élaboration et de la prononciation de l'homilétique réformée à Metz sont d'une grande importance, car elles permettent d'expliquer en partie le relatif succès et, en tout cas, la qualité de la prédication. Tout d'abord, l'Église de Metz rassemble une part importante des 20 000 habitants de la ville, entre la moitié en 1598 et environ le quart à la mort de Ferry¹⁵³. Par ce poids numérique et la relative richesse de la communauté, perceptible notamment dans les comptes des diacres¹⁵⁴, il est possible de faire vivre convenablement, et même sans doute mieux que cela, quatre pasteurs ordinaires, souvent épaulés par des collègues de passage ou sans Église, mais résidant à Metz¹⁵⁵. Comme nous le verrons, la brigue pour les postes de pasteurs ordinaires est souvent acharnée, notamment parce qu'il existe une forte concurrence entre des ministres nés à Metz et désireux de venir exercer dans leur ville d'origine¹⁵⁶. De ce fait, il paraît acquis que le corps pastoral messin est de grande qualité¹⁵⁷. Avec trois collègues et la possibilité de se faire remplacer en chaire par des amis de passage¹⁵⁸, les pasteurs messins jouissent donc d'un temps relativement important pour l'étude et la préparation des sermons et catéchismes. La semaine d'un pasteur commence par le prêche du dimanche matin, celui auquel assistent les fidèles en plus grand nombre ; puis il doit monter en chaire le mercredi matin, présider la réunion du consistoire du même jour l'après-midi, catéchiser les enfants des écoles le jeudi, prêcher le vendredi matin et enfin assurer le sermon ou le catéchisme du dimanche après-midi suivant, après le début, le même matin, de la semaine de son collègue qui lui succède. Ce service est complété par celui du temple champêtre de La Horgne pour les villageois réformés du Pays messin, entre deux semaines d'activité en ville¹⁵⁹. À partir de 1643, les choses sont précisées et facilitées pour celui qui prêche : le 25 mars, les pasteurs décident d'un commun accord de soulager celui d'entre eux qui est de semaine. La procédure est en elle-même intéressante, car on voit que ce

¹⁵³ Pour des considérations démographiques plus précises, voir ci-dessous, chapitre 3, paragraphe II. 1. et, de façon générale, Jean RIGAUT, « La population de Metz au XVII^e siècle. Quelques problèmes de démographie », *Annales de l'Est*, n° 4, 1951, p. 307-315.

¹⁵⁴ Il ne reste à ma connaissance qu'un seul de ces comptes, celui rendu par Isaac Jassoy en 1660 pour l'année 1659. BM Metz, ms 1 003.

¹⁵⁵ Sur les revenus des pasteurs, notamment de Ferry, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe III. 1.

¹⁵⁶ Voir ci-dessous, chapitre 3, paragraphe I. 2.

¹⁵⁷ Gérard MICHAUX, « Les réformés messins aux XVI^e et XVII^e siècles », art. cité, p. 33.

¹⁵⁸ On le voit bien dans les registres de baptêmes et mariages de l'Église de Metz. AC Metz, GG 242-248 pour Metz et GG 255-258 pour le Pays messin, au cours de la période du ministère de Ferry.

¹⁵⁹ Ces éléments peuvent être établis de façon relativement empirique, sans qu'ils ne soient confirmés par un document officiel de l'Église, en étudiant la succession des sermons de Ferry que l'on a conservés (voir ci-dessous, annexe 11). Il est pourtant probable que ce roulement ait été formalisé lors de séances du consistoire, mais il est impossible de le prouver, en l'absence des registres de cette institution.

sont les ministres qui s'accordent entre eux et que leur décision est simplement soumise ensuite à l'approbation du consistoire, voire du peuple dont il est précisé qu'il ne réagit pas à cette nouveauté, signe de son accord tacite. La nouvelle formule de l'accord interne au corps pastoral prévoit de décharger le pasteur de semaine de la présidence du consistoire et même de sa présence aux séances, mais aussi des catéchismes du jeudi pour les enfants des écoles et du rangement du temple après les différents exercices. Toutes ces tâches, jusque là accomplies la semaine d'exercice, sont repoussées à la semaine suivante, qui précède elle-même celle du service à rendre à La Horgne. Le but est clair : il faut aider le mieux qu'il sera possible

« celui qui sera de semaine [pour qu'il] puisse mieux vacquer à la chaire. »¹⁶⁰

Comme nous le voyons, même s'il ne prêche qu'une semaine sur quatre, le pasteur doit se consacrer entièrement à l'annonce de la Parole de Dieu et à l'évangélisation, sans se soucier de détails matériels qui sont confiés à ses collègues qui ne sont pas en charge. Il faut cependant préciser, comme le fait souvent Ferry en marge de ses brouillons, qu'il est fréquent qu'un ou même plusieurs pasteurs soient malades et que les roulements soient très fortement perturbés, donnant ainsi un surcroît de travail à ceux qui sont valides : c'est notamment le cas lors de certaines vagues de peste, comme en 1625, 1629, 1632 ou 1636. Ferry lui-même interrompt parfois son ministère pour cause de maladie, même si cela n'arrive pas avant 1637. Mais la fin de sa vie est marquée par de longues périodes d'inactivité, notamment à partir de l'automne 1665. Sa volonté ferme de prêcher n'est cependant pas à mettre en doute, comme l'atteste l'affaire Bancelin (1662-1669), au cours de laquelle il refuse de se démettre et de laisser sa place à son gendre¹⁶¹. Le rapport de certains accidents qui lui arrivent en chaire à la fin de sa vie¹⁶², prouve également qu'il prêche parfois sans être réellement en état de le faire. L'Église réformée fait preuve d'une grande souplesse dans l'organisation du culte, notamment en cas d'épidémie : ainsi, en août 1625, devant un grave problème sanitaire de contagion, les réformés doivent aller au prêche paroisse par paroisse pour éviter des assemblées trop nombreuses. Le consistoire décide alors de proposer un prêche par jour et de célébrer le culte à La Horgne en plein air, malgré la désapprobation de Fromigières, représentant du roi, à qui il est répondu que les vrais chrétiens ont encore plus besoin d'entendre la Parole de Dieu en ces temps difficiles : le roulement quotidien est maintenu jusqu'en décembre¹⁶³. En 1629,

¹⁶⁰ BPF, ms 774, année 1643, § 2.

¹⁶¹ Voir ci-dessous, chapitre 3, paragraphes II. 2-3.

¹⁶² Par exemple un « fascheux accident » arrivé à Ferry alors qu'il est en chaire est rapporté à François Bancelin, alors à Thouars, par Paul Couët du Vivier dans une lettre non conservée, mais dont on a la réponse, écrite de Thouars le 5 juillet 1667 (BnF, NAF 1 967, fol. 302-303).

¹⁶³ L'épisode est rapporté par le lecteur de l'Église, Willaume (BnF, NAF 14 530, fol. 138 v° – 139 r°) et repris par Ferry dans ses notes (BPF, ms 774, année 1625, § 2-4).

cette adaptation est à nouveau mise en œuvre, avec une alternance de semaines à quatre prêches et d'autres à sept¹⁶⁴. Mais, lorsque tout va bien, le pasteur ordinaire de Metz peut jouir d'un certain calme et d'un temps appréciable pour préparer ses interventions.

La phase de préparation d'un sermon ou d'un catéchisme se déroule presque entièrement dans le cadre du cabinet, ou étude, une des pièces de la maison du pasteur dans laquelle il réunit tout le matériel nécessaire à la rédaction de son brouillon, puis du texte qui lui sert de notes à lire en chaire. Cette pièce est uniquement consacrée au travail du pasteur et c'est certainement la seule dont il assure le rangement¹⁶⁵. Les ressources mises en œuvre pour la préparation de ces sermons sont immenses. La bibliothèque de Ferry est imposante, puisqu'elle comporte 2 596 volumes¹⁶⁶, soit bien plus que les 836 de son collègue, Abraham de La Cloche¹⁶⁷. Malheureusement, il est difficile de la détailler, car il n'en existe pas (ou plus) d'état particulier : les catalogues des bibliothèques de certains de ses héritiers sont des indices, mais ils ne permettent pas d'analyse précise de la section théologique et ecclésiastique¹⁶⁸. Par contre, un état de ses papiers après sa mort est parvenu jusqu'à nous et permet de voir comment Ferry structure son travail de préparation¹⁶⁹. Le travail de fond est constitué de notes sur chaque verset de la Bible, rangées par chapitre et par livre, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament : Ferry les appelle ses « Observations » quand il y renvoie depuis un autre recueil¹⁷⁰. Chacune de ces notes est réalisée à partir de recueils de lectures, de recherches particulières ou de citations d'ouvrages théologiques et historiques. On voit par cette préparation les centres d'intérêt de Ferry : l'Ancien Testament occupe ainsi une place importante, tout comme les épîtres pauliniennes, notamment celle aux Hébreux, à laquelle il consacre une très longue *lectio continua*. Ses sources sont incroyablement variées, mais souvent mobilisées indirectement par des traités contemporains : il utilise entre autres l'histoire profane et ecclésiastique, les Pères, les conciles, mais aussi le Talmud pour certains

¹⁶⁴ BnF, NAF 14 530, fol. 156 v°. Voir également la lettre de Ferry à Rivet qui évoque ce sujet, écrite de Metz le 27 juillet 1629 (BU Leyde, BPL 301, fol. 90).

¹⁶⁵ Sur le rôle de son épouse comme maîtresse de maison, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe I. 3.

¹⁶⁶ AC Metz, II 297, dossier 3, p. 64. Copie de l'inventaire après décès des biens de Ferry par Élie Fleur. 3 février 1670, Sur la bibliothèque de Ferry en général, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II.2.a.

¹⁶⁷ AD Moselle, B 3 357, inventaire débuté le 13 avril 1656. Certains ouvrages n'ont pas été comptés dans l'inventaire, car ils avaient trop peu de valeur. Voir Philip BENEDICT, « Bibliothèques protestantes et catholiques... », art. cité.

¹⁶⁸ BPF, ms 763.

¹⁶⁹ Othon CUVIER et Auguste PROST, « Collection Emmerly. – Papiers de Paul Ferry. », *Bulletin de la SHPF*, t. 1, 1852, p. 325-328. L'original de l'inventaire après décès était à la BM Metz, ms 955, fol. 408-465. J'utilise une copie qui en a été faite par Othon Cuvier (BPF, ms 867¹¹). Voir ma retranscription ci-dessous, annexe 12.

¹⁷⁰ Ces notes constituent aujourd'hui un ensemble cohérent : BPF, ms 767¹⁻⁷. Quelques notes préparatoires également dans BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 395-403 et fol. 417-419.

passages, les traités de théologie bien sûr et parfois la controverse. Parfois, l'actualité le guide également, comme lorsqu'il utilise une anecdote sur la pêche d'un grand poisson, rapportée par les gazettes pour commenter un passage de l'histoire de Jonas en 1641¹⁷¹. Mais, comme son collègue Ancillon, c'est la Bible elle-même qui est sa source principale, notamment pour éviter les reproches que l'on pourrait faire à une prédication réformée qui ne s'appuierait pas suffisamment sur les Écritures¹⁷². Le même travail de prise de notes est fait pour les cinquante-cinq sections du catéchisme de Calvin¹⁷³. Une fois ses observations faites, elles servent directement à la rédaction des brouillons, ensuite numérotés depuis le 1^{er} janvier 1612 si ce sont des sermons ou des catéchismes généraux, moins consciencieusement s'il s'agit de simples catéchismes. Enfin, après avoir été prononcés, ces textes sont rangés en liasses, soit par thème, soit par moment de l'année, soit par texte biblique commenté s'il s'agit d'une suite.

Cette préparation lui permet de mettre en œuvre ce qu'il a appris à l'académie de Montauban, notamment sa maîtrise des langues anciennes et bibliques. Il semble manier le latin aussi bien que le français, car les deux langues sont utilisées de façon très courante dans ses notes de lecture et dans ses recueils sur les différents versets de la Bible. Il est probable que sa connaissance du grec soit moins bonne, même s'il rédige plusieurs remarques marginales dans cette langue : toutefois, il ne doit pas en faire un usage oral fréquent, car il lui arrive de s'interroger sur la prononciation de certains mots¹⁷⁴. Enfin, sa connaissance de l'hébreu, également garantie lors de ses examens pour accéder au ministère après son passage à Montauban, est nettement moins grande. En effet, les rares notes que l'on retrouve en hébreu dans ses recueils sont toujours accompagnées de précisions permettant de les déchiffrer, soit en latin, soit en français. De plus, il ne s'avance jamais sur un point de traduction de l'hébreu sans s'assurer de l'accord des Buxtorf, grands hébraïstes réformés de son temps, avec lesquels il est en correspondance¹⁷⁵, et dont il possède de nombreux ouvrages si l'on en croit ses notes : on y voit surtout que ses connaissances sont rudimentaires en la

¹⁷¹ BPF, ms 767⁵.

¹⁷² Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 150-160.

¹⁷³ BPF, ms 137, *Pauli Ferrii Miscellanea in ecclesiarum gallicarum Catechismum*.

¹⁷⁴ Par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 334 r^o, note 3 914.

¹⁷⁵ Voir notamment BPF, ms 760³, fol. 204-208 et ms 761¹. Une partie de leur correspondance, en latin, est conservée à Zurich, mais je ne l'ai pas consultée. Sur Buxtorf père, voir Stephen G. BURNETT, *From Christian Hebraism to Jewish Studies. Johannes Buxtorf (1564-1629) and Hebrew Learning in the Seventeenth Century*, Leyde, Brill, 1996, XII-317 p.

matière et qu'il préfère s'en remettre à des spécialistes¹⁷⁶. Sa maîtrise d'autres langues vivantes reste hypothétique : dans sa biographie, Roger Mazauric prétend que Ferry connaissait l'allemand et l'italien¹⁷⁷. Pour la première langue, c'est assez probable qu'il ait rapidement oublié les leçons apprises au cours de sa jeunesse, notamment à Wehen, car il s'appuie souvent sur son gendre Jacques Couët du Vivier, interprète du roi en langue germanique. Sa proximité géographique avec l'Empire ne garantit nullement qu'il ait pu entretenir une langue qui n'est pas utilisée couramment à Metz par d'autres personnes que les marchands. Il est possible que Ferry ait des notions d'italien, car il rédige quelques notes de lecture dans cette langue¹⁷⁸. Ce plurilinguisme est un caractère tout à fait commun chez les pasteurs et lui permet de multiplier les références dans la perspective de son travail de préparation. Surtout, il lui permet de travailler de façon autonome : s'il s'appuie toujours sur une Bible de Genève, il arrive que le mot à mot de la traduction ne soit pas tout à fait exact, ce qui laisserait penser qu'il se permet de modifier quelques détails¹⁷⁹. Cela semble confirmé par l'existence d'un manuscrit de traduction des Psaumes en français, réalisé de façon collective par les pasteurs de Metz au XVII^e siècle et dont plusieurs passages sont assurément de la main de Ferry¹⁸⁰.

Le cadre matériel majeur de la prédication, que ce soit pour le sermon proprement dit ou pour le catéchisme, est le temple¹⁸¹. On sait que les réformés n'accordent qu'une

¹⁷⁶ Voir notamment un cahier de notes sur l'hébreu, en quatre pages, dont seule la première est en hébreu, les autres étant en latin. AP, collection Couët de Lorry. Il s'agit notamment d'une liste d'ouvrages de Buxtorf qu'il a dans son cabinet. Au milieu de ce petit cahier est glissée une table de conjugaison de l'hébreu, rédigée en latin.

¹⁷⁷ Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 55.

¹⁷⁸ Par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 159 r^o, note 1 361. Il reçoit également une lettre en italien de Pietro Cattani, écrite le 21 septembre 1659 (BPF, ms 335¹, fol. 232-233).

¹⁷⁹ Il est difficile de savoir quelle édition de la Bible de Genève il possédait. Je me suis appuyé, pour comparer les passages qu'il cite avec le texte genevois, sur *La Bible, qui est toute la sainte Esriture du Vieil & du Nouveau Testament autrement l'ancienne et la nouvelle alliance*, Genève, Chouët, 1622, in-2^o, paginations multiples.

¹⁸⁰ BM Metz, ms 1 069, liasse 3.

¹⁸¹ La bibliographie sur les temples réformés est immense, même si l'on s'en tient aux seuls espaces francophones. Pour une vue d'ensemble, on peut se référer à Bernard REYMOND, « Les styles architecturaux du protestantisme : un survol du problème », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 68-4, 1993, p. 507-535 ; Bernard REYMOND, *L'architecture religieuse des protestants. Histoire – Caractéristiques – Problèmes actuels*, Genève, Labor et Fides, 1996, 296 p. ; Hélène GUICHARNAUD, « Approche de l'architecture des temples protestants construits en France avant la Révocation », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 75-4, 2000, p. 477-504 ; Andrew SPICER, « 'Qui est de Dieu, oit la parole de Dieu' : the Huguenots and their temples », dans Raymond A. MENTZER et Andrew SPICER (éd.), *Society and Culture...*, ouvr. cité, p. 175-192 ; Hubert BOST et Bernard REYMOND (éd.), *L'architecture des temples réformés (XVI^e-XVII^e siècles) en Europe et notamment en France*, numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, t.152-3, 2006, p. 323-519 ; Andrew SPICER, *Calvinist churches in early modern Europe*, Manchester, MUP, 2007, XII-272 p. ; Yves KRUMENACKER, « Les temples protestants français, XVI^e-XVII^e siècles », dans Yves KRUMENACKER (éd.), *Le Calvinisme et les arts...*, ouvr. cité, p. 131-154. Pour le cas messin proprement dit, voir notamment Friedrich DIETSCH, *Kultusstätten, oder Orte und Häuser, wo die Protestanten von Metz ihre Gottdienste abgehalten haben, von Begin der Reformation an bis*

importance en théorie très relative au lieu dans lequel ils exercent le culte et, de fait, ceux de Metz sont un temps confinés dans des endroits très peu adaptés aux exigences d'une vie cultuelle, comme le lieu-dit de « la Fosse-au-Serpent » dans les années 1590. Pourtant, avec la normalisation et la stabilisation apportées par le régime de l'édit de Nantes, la prédication s'organise dans un cadre plus strict. Les cultes ordinaires ont lieu au temple dit « de Chambière », ou de « Haste Platte », de 1597 à 1664. Le terrain est loué à des religieux bénédictins et se trouve à proximité de plusieurs bâtiments catholiques¹⁸², mais il se situe à l'intérieur des murailles, chose rare en France à cette époque pour une ville épiscopale¹⁸³. Ce n'est qu'en 1614 que les réformés entreprennent de couvrir leur temple de Chambière, qui était jusque là en plein air, hormis quelques galeries couvertes pour les notables, et le tout n'est achevé qu'en 1615¹⁸⁴. Pour réaliser l'agrandissement nécessaire, ils doivent en effet obtenir l'accord du propriétaire d'un jardin, qui est l'abbaye Saint-Vincent. Grâce à un prêtre-nom prestigieux, le Maître-Échevin Fabert en personne, un bail leur est accordé pour soixante ans¹⁸⁵. Dès 1613, les artisans réformés avaient été mis à contribution pour les premiers travaux¹⁸⁶. Nous avons la chance d'avoir une gravure de Claude Chastillon représentant le temple de Chambière une fois achevé, vers 1614-1615 (fig. 13). Nous pouvons constater que le bâtiment ne comporte ni clocher, ni de clocheton, ce qui pouvait faire passer cet ouvrage pour un bâtiment civil, comme c'est fréquemment le cas dans la France de l'édit de Nantes. Le plan rectangulaire choisi est lui aussi très classique et rien, de l'extérieur, ne semble donner d'indication sur la fonction du bâtiment. Les réformés n'y accordent d'ailleurs aucune importance en théorie, puisqu'ils insistent sur la possibilité d'exercer le culte partout, à partir du moment où la communauté est rassemblée et le pasteur présent¹⁸⁷. De l'avis même de catholiques, ce temple de Chambière « étoit magnifique, avec des galeries en haut & en bas »¹⁸⁸. Malheureusement, le dessin de Chastillon ne montre pas l'entrée du temple et ne permet pas de le situer exactement sur un plan de Metz. On sait qu'il se trouvait à proximité

heute, Metz, Lang, 1904, 16 p. ; Roger MAZAURIC, « Un lieu de culte contesté... », art. cité ; Christiane PIGNON-FELLER, *Architecture protestante. Moselle. XVII^e – XX^e siècle*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006, 258 p. ; Julien LÉONARD, « Conquête protestante et reconquête catholique du paysage urbain à Metz (1542-1685) », à paraître dans les actes du colloque international de Neuchâtel (2010) *Paysage et religion*. Enfin, Othon Cuvier a laissé au XIX^e siècle une notice manuscrite sur le sujet (BPF, ms 777, liasse 3).

¹⁸² Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II. 2.

¹⁸³ Bernard BARBICHE (éd.), *L'Édit de Nantes et ses antécédents (1562-1598)*, source citée.

¹⁸⁴ BM Nancy, ms 882, fol. 87 v^o ; information reprise par Ferry (BPF, ms 774, année 1615, § 2).

¹⁸⁵ AD Moselle, H 2 055, liasse 4. Copie du bail du 14 décembre 1614.

¹⁸⁶ AC Metz, HH 178, pièce 177, fol. 16 v^o. Ancien registre de la corporation des drapiers (1594-1668).

¹⁸⁷ Isabelle GRELLIER, « Les bâtiments d'Église, une question théologique », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 68-4, 1993, p. 537-556. Les réformés se battent toutefois pour conserver des lieux centraux, voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II. 2.

¹⁸⁸ Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz...*, ouvr. cité, t. 3, p. 303.

de deux églises, Saint-Livier et Saint-Georges, ainsi que d'une abbaye, celle des propriétaires du terrain, Saint-Vincent.

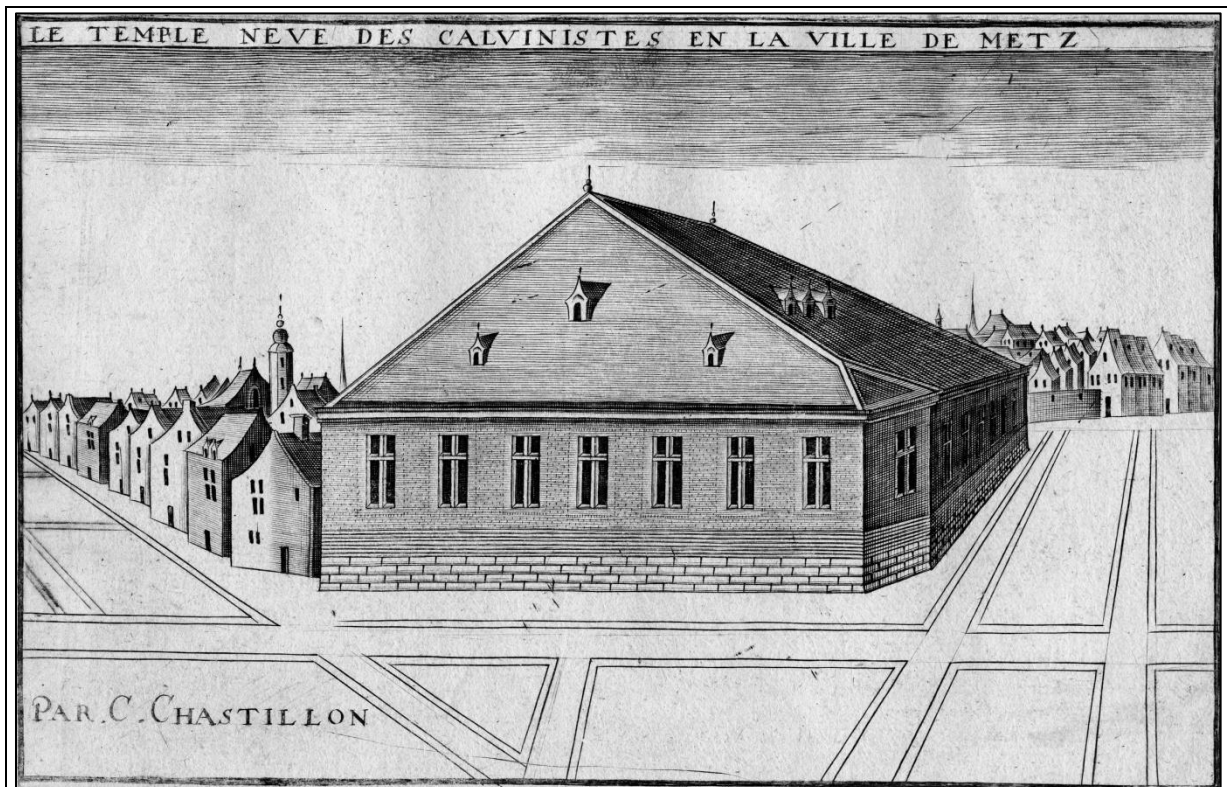


Figure 13 : gravure du temple de Chambière par Chastillon, vers 1614.

Source : BM Metz, MUT 279. Cette gravure est tirée de l'œuvre de l'artiste, *Topographie françoise ou representations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines & vestiges d'antiquitez du royaunate de France designez par deffunst Claude Chastillon, et mise en lumiere par Jean Boisseau, enlumineur du roy pour les cartes geographiques, demeurant en l'isle du palais, sur le quay qui regarde la megisserie, à la Fontaine de Jouvence royale pres le Pont Neuf, Paris, J. Boisseau, 1641.*

Nous n'avons malheureusement aucune indication sur la taille de ce temple, mais il pouvait accueillir plusieurs milliers de personnes et devait donc être de dimensions comparables à celui de la rue de la Chèvre, utilisé en 1576-1577 et brièvement en 1597 : celui-ci, d'après une estimation de 1643, faisait 107 pieds en long et 81,25 en large, soit plus que le temple bâti en 1623 à Charenton¹⁸⁹. L'intérieur du temple de Chambière est mal connu : hormis la référence aux galeries faites par les historiens bénédictins de Metz plus d'un siècle après sa destruction, on ne dispose guère comme indication que du dessin réalisé par Ferry pour l'imposition des mains de Pierre Philippe¹⁹⁰. On y voit la présence, habituelle dans les temples de l'époque, d'une reproduction des tables de la Loi comme unique décoration : elle devait être importante, car elle a été conservée ensuite par les autorités catholiques après la révocation de l'édit de

¹⁸⁹ AD Moselle, D 39. Rapport d'expert du 27 janvier 1643. Pour Charenton, on peut estimer les dimensions à 104 pieds sur 66 (d'après Emmanuel-Orentin DOUEN, *La révocation de l'édit de Nantes à Paris d'après des documents inédits*, Paris, Fischbacher, 1894, t. 1, p. 122).

¹⁹⁰ Voir ci-dessus, figure 12.

Nantes¹⁹¹. La chaire également apparaît classique, mais très importante : dans un temple totalement épuré, sans doute de façon choquante pour un œil catholique de cette époque, la chaire est le seul ornement d'un lieu de culte uniquement centré sur la Parole de Dieu et sur son annonce par le pasteur qui en est le ministre¹⁹². On peut observer la présence d'un abat-voix, pour des raisons d'acoustique, preuve supplémentaire que le prêche est l'unique centre de l'attention. Pour faire face à la nécessité d'être bien entendu de la chaire, devant un auditoire important et dans des conditions acoustiques sans doute bonnes, mais pas exceptionnelles, Ferry a probablement consacré une partie de sa préparation à sa voix. On ne le sait qu'indirectement, par l'intermédiaire d'une attaque catholique dont la véracité est douteuse : en 1654, dans un *Etat de l'heresie* rédigé par des controversistes catholiques, plusieurs lignes sont consacrées à dénigrer les membres du consistoire et en particulier les pasteurs, notant le plus souvent leurs origines modestes. De façon étrange, l'auteur ajoute pour le plus ancien ministre de Metz à cette date :

« Ferry boit du lait d'asnesse pour avoir meilleur poulmon, ou la voix plus agreable »¹⁹³.

Il est bien évidemment difficile de dire si l'accusation (mais est-ce réellement une accusation ?) est vraie, mais le fait est que la voix de Ferry semble forte pour son âge, et bien entretenue, ce qui permet de supposer qu'il y consacrait un peu de temps, au moins par quelques exercices¹⁹⁴. Le reste du décor du temple nous échappe : la table de communion était peut-être amovible, comme au début de la Réforme, ce qui expliquerait son absence sur le dessin de 1653, ou peut-être n'apparaît-elle simplement pas pour des raisons pratiques¹⁹⁵.

¹⁹¹ AC Metz, BB 111, pièce 23, inventaire du 14 juillet 1723. Il y est précisé que « le Tapis de drap vert sur lequel est un satin blanc appliqué qui contient les commandemens de Dieu, et un tour de la chaire du Temple de Metz remis à l'hôtel de Ville de l'ordre de M. de Charuel a été donné à l'hôpital St Nicolas par la Chambre au mois de decembre 1717. »

¹⁹² Bernard REYMOND, « Les chaires réformées et leurs couronnements », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 74-1, 1999, p. 35-49. Pour une comparaison avec le monde catholique, voir Philippe MARTIN, « La chaire : instrument et espace de la prédication catholique », dans Matthieu ARNOLD (dir.), *Annoncer l'Évangile (XV^e-XVII^e siècle)*..., ouvr. cité, p. 397-415.

¹⁹³ AD Moselle, D 11. Ce document a été publié par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 194-195.

¹⁹⁴ Sur la question générale de la voix, se reporter à Philippe-Joseph SALAZAR, *Le culte de la voix au XVII^e siècle. Formes esthétiques de la parole à l'âge de l'imprimé*, Paris, Honoré Champion, 1995, 400 p. ; et Pierre ZOBBERMAN, *Les Cérémonies de la parole. L'éloquence d'apparat en France dans le dernier quart du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1998, 713 p. Sur l'oralité en général, et notamment sur les problèmes posés à l'historien, voir par exemple Françoise WAQUET, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI^e – XX^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2003, 431 p.

¹⁹⁵ Sur ce sujet, voir Bodo NISCHAN, « Becoming Protestants : Lutheran Altars or Reformed Communion Tables ? », dans Karin MAAG et John D. WITVLIET (éd.), *Worship in Medieval and Early Modern Europe. Change and Continuity in Religious Practice*, Notre Dame, UNDP, 2004, p. 85-111 ; Bernard REYMOND, « La table de communion des réformés : emplacement, forme, signification théologique », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 82-4, 2007, p. 493-520.

La situation de locataires des réformés reste précaire : Meurisse pense qu'il s'agit d'une preuve de leur crainte d'être expulsés et donc de leur conscience d'être illégitimes en ville¹⁹⁶. On peut aussi émettre l'hypothèse qu'ils continuent d'espérer leur retour dans le temple de la rue de la Chèvre, qui leur appartient toujours, qui est plus central dans la ville et dans lequel ils tiennent les réunions du consistoire et font le catéchisme, peut-être le dimanche après-midi, mais assurément le jeudi pour les écoliers. À l'origine, le neuvième article du brevet des garnisons de l'édit de Nantes, révoqué dès 1629, leur garantissait que le temple de la rue de la Chèvre resterait possession réformée, sans toutefois y permettre la tenue des prêches¹⁹⁷. De plus, c'est le temple de la rue de la Chèvre qui apparaît encore sous le nom de « temple » sur un plan de Metz vers 1610 imprimé par Abraham Fabert¹⁹⁸. Pour le Pays messin, les réformés villageois viennent entendre le prêche depuis 1604 à La Horgne, au Sablon, à proximité des murailles, mais sans que l'on ait de renseignement précis sur l'architecture du bâtiment ou sur ses caractéristiques principales. Courcelles dispose d'un temple autonome, ravagé en 1636, mais reconstruit une vingtaine d'années plus tard. En 1642 et 1663-1664, les réformés doivent subir deux attaques catholiques sur le sujet des temples de la ville, sans compter de nombreuses remises en cause de la légalité du culte à La Horgne, voire à Courcelles, notamment dans les années 1640-1650¹⁹⁹. En 1642, les jésuites obtiennent la propriété de leur ancien temple de la rue de la Chèvre, ce qui les force à faire le catéchisme au temple et à tenir le consistoire dans une maison privée non identifiée formellement, mais au centre de la ville²⁰⁰. En 1663, les réformés sont expulsés du terrain que les religieux de Saint-Vincent leur louaient et ils sont contraints de reconstruire un temple dans le Retranchement de Guise qui, tout en étant dans l'enceinte de la ville, est au cœur d'un espace militarisé et densément catholicisé par la présence d'églises et d'abbayes. Malheureusement, nous ne savons que peu de choses sur ce nouveau temple, qui devait toutefois avoir des dimensions et une forme proches de celui de Chambière et de celui qui se trouvait déjà dans le Retranchement entre 1561 et 1569, si l'on en croit un plan de la ville de 1670²⁰¹. Ferry a donc dû prêcher dans des conditions matérielles plus difficiles à la fin de son ministère. Malgré ces

¹⁹⁶ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 504.

¹⁹⁷ Bernard BARBICHE (éd.), *L'Édit de Nantes et ses antécédents (1562-1598)*, source citée. Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I. 2.

¹⁹⁸ BM Metz, collections patrimoniales.

¹⁹⁹ Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II. 2.

²⁰⁰ On le sait par la plainte que font les réformés en octobre 1657 de la difficulté à tenir leur consistoire. Le pouvoir royal les autorise à utiliser une maison particulière, mais sans avoir le droit d'y exercer toute forme de culte (BnF, Arsenal, ms 5 419, p. 179). Sur le sujet de la spoliation de 1642, voir Roger MAZURIC, « Metz. Le Temple de Crèvecœur. Comment les protestants obtenaient justice sous le régime de l'Édit de Nantes », *Bulletin de la SHPF*, t. 88-1, 1939, p. 5-21.

²⁰¹ BM Metz. Plan non coté. Voir ci-dessous, dans la conclusion générale, figure 62.

vexations croissantes, la prédication de Ferry, au cours de sa longue carrière, peut être placée dans un contexte relativement serein si on le compare avec ce que ses coreligionnaires du royaume doivent subir au même moment, ou même avec ce que les réformés de la ville doivent vivre après 1680.

2. Ferry en chaire : les sermons, entre *lectio continua* et événements particuliers

La prédication est l'élément essentiel de l'identité ecclésiologique réformée : c'est « au prêche » que vont les fidèles trois fois par semaine, c'est le sermon qui est le cœur de l'action et c'est sur ses qualités d'annonciateur de la Parole divine que le pasteur est jugé par son auditoire²⁰². L'historien Hubert Bost a résumé cette centralité :

« À la frontière de l'exégèse savante et de la lecture croyante, la prédication est, au sein des Églises issues de la Réforme, le plus important et le plus valorisé des médias durant l'époque moderne. Elle implique une herméneutique des textes bibliques et vise plusieurs objectifs : doctrinal (elle est une catéchèse communautaire), éthique (elle énonce un ensemble de consignes morales et recourt à des exhortations, des condamnations et des consolations) et proprement théologique (elle prétend édifier et contribuer à la sanctification des fidèles). »²⁰³

Après avoir été examiné comme prédicateur par les professeurs de Montauban, puis par le consistoire de Metz et enfin trois dimanches de suite par les fidèles eux-mêmes, Ferry est considéré digne d'être ministre de l'Évangile et c'est donc là sa fonction essentielle. C'est également au regard de ses qualités de prédicateur qu'il est jugé, *a posteriori*, par

²⁰² Les généralités sur la prédication réformée seraient trop nombreuses pour être citées ici. Je me suis surtout servi de Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité. ; voir également Peter BAYLEY, *French Pulpit Oratory, 1598-1650. A study in themes and styles, with a Descriptive Catalogue of printed texts*, Cambridge, CUP, 1980, X-323 p. ; James Thomas FORD, « Preaching in the Reformed Tradition », dans Larissa TAYLOR (éd.), *Preachers and People in the Reformations and Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2001, p. 65-88 ; Ghislaine SICARD-ARPIN, « La Bible dans les sermons protestants : le fondement d'une identité, l'arme contre l'adversaire catholique », dans Olivier MILLET (éd.), *Bible et littérature*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 111-119 ; Andrew PETTEGREE, *Reformation and the Culture of Persuasion*, Cambridge, CUP, 2005, XI-237 p. ; Ghislaine SICARD-ARPIN, « Le sermon protestant, un enracinement dans la parole de Dieu », dans Jean-Pierre LANDRY (éd.), *Le temps des beaux sermons*, dossier spécial des *Cahiers du GADGES*, n°3, 2006, p. 51-59 ; Nicolas SCHAPIRA, « Spectacle de la prédication et carrières des pasteurs (XVII^e siècle) », à paraître dans les actes de la journée d'étude de l'EHESS (2 juin 2009), *Le prédicateur, langues, langages et niveaux de langue*. Pour certaines anecdotes et des anthologies, voir Antoine CAILLOT, *Morceaux d'éloquence. Extraits des sermons des orateurs protestants français les plus célèbres du dix-septième siècle, précédés d'une courte notice sur la vie de chacun d'eux*, Paris, Basseur Aîné, 1810, 375 p. ; Alexandre VINET, *Histoire de la prédication...*, ouvr. cité. Pour quelques éléments de comparaison avec la prédication catholique, voir par exemple Jacques TRUCHET, *La prédication de Bossuet. Étude des thèmes*, Paris, Le Cerf, 2 vol., 1960, 371 et 345 p. ; Thomas WORCESTER, « The Catholic Sermon », dans Larissa TAYLOR (éd.), *Preachers and People...*, ouvr. cité, p. 3-33 ; Anne RÉGENT-SUSINI, *L'éloquence de la chaire. Les sermons de saint Augustin à nos jours*, Paris, Seuil, 2009, 293 p.

²⁰³ Hubert BOST, « La prédication réformée francophone, XVII^e-XVIII^e siècles », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section des sciences religieuses. Résumé des conférences et travaux*, t. 112, 2003-2004, p. 359.

l'historiographie, tant réformée que catholique. C'est Pierre Bayle qui est l'initiateur d'un jugement sur cet aspect du ministère de Ferry :

« Il avoit de grans talens pour la Chaire. C'étoit l'homme de sa Province le plus éloquent, & dont les discours touchoient le plus. Sa belle taille, son visage venerable, & ses beaux gestes relevoient beaucoup son éloquence. »²⁰⁴

Il n'est pas certain que la mise en avant de son éloquence eût plu au pasteur messin, car, comme nous le verrons, c'est une qualité à double tranchant : nécessaire pour toucher les fidèles, mais dangereuse si elle se détache de son objet d'origine. Par contre, la qualité de ses discours et de ses sermons est bien au cœur de sa fonction ministérielle et de son rayonnement. De fait, c'est également sur cet aspect qu'ont insisté les historiographes catholiques du XVIII^e siècle, notamment dom Calmet et les bénédictins de Metz²⁰⁵, mais aussi des historiens plus modernes, reprenant souvent dans leurs notices des éléments tirés de Bayle sans beaucoup de vérification ou de précision.

La grande dignité du pasteur et de son rôle dans le déroulement du culte se perçoit par plusieurs éléments, notamment son habit et son insertion dans la liturgie. C'est par la robe longue que l'on reconnaît le pasteur, sans doute à partir de 1603 à Metz²⁰⁶, et jusque dans la rue avant 1665 et la déclaration royale limitant le port de l'habit liturgique dans les temples²⁰⁷. Alors que la discipline des Églises réformées de France les incite à « garder modestie » dans leur vêtement²⁰⁸, les pasteurs s'habillent de préférence de cette robe qui rappelle leur formation et leurs grades universitaires. Ferry s'applique à toujours se présenter en public ainsi revêtu lorsqu'il doit se montrer en tant que pasteur²⁰⁹. Il porte aussi le chapeau, y compris dans le temple, et ne se sert du crochet qui se trouve dans la chaire que lors des moments les plus graves qui nécessitent d'être tête nue, notamment la célébration de la cène

²⁰⁴ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique...*, ouvr. cité, p. 1145.

²⁰⁵ Ces auteurs reprennent quasiment à la lettre le passage cité du *Dictionnaire* de Bayle. Augustin CALMET, *Histoire de la Lorraine...*, ouvr. cité, t. 4 (*La Bibliothèque lorraine*), col. 363-364 ; Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz...*, ouvr. cité, t. 3, p. 143.

²⁰⁶ BPF, ms 774, année 1603, § 6. Selon une note tirée du journal de Busselot, Ferry fait de Le Coulon l'introducteur du port de la robe longue par les pasteurs de Metz en 1603.

²⁰⁷ Pour une vision européenne, voir Graeme MURDOCH, « Dressed or repress ? Protestant Clergy dress and the regulation of morality in early modern Europe », *Fashion Theory. The Journal of Dress, Body and Culture*, t. 4-2, 2000, p. 179-199 ; voir également les analyses plus anciennes et centrées sur la France de Jacques PANNIER, « Le costume des pasteurs », *Bulletin de la SHPF*, t. 51, 1901, p. 512-522 et de Paul ROMANE-MUSCULUS, « Histoire de la robe pastorale et du rabat », *Bulletin de la SHPF*, t. 115-3, 1969, p. 307-328. Le lien entre habit pastoral et formation universitaire est souligné par Gérard SIEGWALT, article « Pasteur », dans Jean-Yves LACOSTE (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, ouvr. cité, p. 1 042-1 044.

²⁰⁸ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 87, article 20 du chapitre 1.

²⁰⁹ Pour une analyse de la mise en scène de son statut pastoral par le port de la robe longue sur ses portraits, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

et l'imposition des mains. Par son vêtement, le pasteur se démarque nettement des autres personnes présentes au temple, alors qu'il n'est pas censé être différent de ses fidèles face à Dieu et qu'il ne doit pas servir de médiateur sacerdotal entre eux et le Créateur : la robe est le signe de son savoir, de son expertise, précisément dans le domaine de la science exégétique qu'il doit maîtriser particulièrement. La liturgie réformée suivie à Metz met également la prédication du pasteur à l'honneur : son entrée solennelle près de la chaire suit une première séquence conduite par un lecteur et un chantre²¹⁰.

Le sermon est donc le moment le plus attendu du culte. Selon les calculs de Françoise Chevalier dans son étude sur la prédication sous le régime de l'édit de Nantes, la durée moyenne d'un prêche ordinaire est d'environ une heure et vingt minutes, dont l'essentiel du temps est consacré au sermon proprement dit²¹¹. Dans certains cas, pour des fêtes spéciales, la célébration de la cène ou un jeûne, la durée peut augmenter fortement. Il serait difficile, dans l'état des brouillons de sermons de Ferry, de tenter de reconstituer une prédication pour en calculer le temps²¹². Mais une de ses notes rapporte qu'au cours du premier semestre 1645, un ancien, l'avocat Jacques Le Bachellé, propose au consistoire de raccourcir les prêches de semaine (mercredis et vendredis) par rapport à celui du dimanche, pour les ramener à une heure au maximum²¹³, ce qui permet de penser que l'estimation de Françoise Chevalier convient aussi pour Metz avant 1645 et pour les dimanches postérieurs à cette date. Même si les pasteurs sont unanimement opposés à la mesure, avançant notamment la nécessité encore plus forte d'écouter la Parole de Dieu en des temps troublés, cette évolution répond sans doute à une véritable attente des fidèles, car le consistoire leur impose de parler moins longtemps les jours de semaine, peut-être pour permettre aux auditeurs de pouvoir ensuite vaquer plus rapidement à leurs occupations professionnelles. La prise de parole est donc longue et nécessite une préparation intense. L'auditoire messin est sans doute exigeant et très probablement au fait des débats théologiques, si l'on en croit la complexité des sujets parfois abordés : Ferry ne veut donc pas se permettre d'improviser devant ses

²¹⁰ La liturgie suivie à Metz est, de façon tout à fait courante, celle de [Jean CALVIN,] *La Forme des prières et chantz ecclesiastiques, avec la maniere d'administrer les Sacremens, et consacrer le Mariage: selon la coutume de l'Eglise ancienne*, Genève, Jean Girard, in-8°, 92 fol. L'ouvrage a été republié de très nombreuses fois, souvent avec d'autres textes reliés. Il en reste un exemplaire ayant appartenu à une famille réformée messine du XVII^e siècle : il est conservé à la BM Metz, sous la cote D 27, au sein d'une reliure qui rassemble le Nouveau Testament, le Psautier mis en vers français par Marot et le *Catéchisme* de Calvin. Une présentation analytique des séquences du culte en fonction de la solennité de celui-ci est faite par Christian GROSSE, *Les rituels de la Cène...*, ouvr. cité, p. 658.

²¹¹ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 47.

²¹² Le corpus de sermons sur lequel je fonde mon analyse dans ce chapitre est présenté ci-dessous, annexe 11.

²¹³ BPF, ms 774, année 1645, § 33. Les pasteurs messins utilisent un sablier (voir ci-dessus, fig. 12).

fidèles de la ville. De fait, les papiers lui servant de notes sont très précis, parfois même entièrement rédigés, surtout au début de sa carrière²¹⁴. Il est difficile de dire s'il lisait en chaire, mais il est probable qu'il apprenait une grande part de ses sermons par cœur et les récitait ensuite, conservant auprès de lui ses notes en cas de besoin. L'exigence des fidèles villageois de La Horgne est nettement moindre : aux cahiers griffonnés et remplis qui constituent ses préparations pour le temple urbain, Ferry substitue des feuillets volants comprenant uniquement quelques notes. Devant eux, le risque est moindre, tout comme les enjeux de réputation : il est donc possible d'improviser dans de plus grandes proportions. Les rares cas dans lesquels les sermons de la ville sont prononcés à partir de brouillons similaires à ceux de La Horgne se produisent lorsque Ferry est prévenu au dernier moment qu'il devra monter en chaire à la place d'un de ses collègues souffrant ou empêché, ce qui l'oblige généralement à se contenter de commenter le Psaume chanté ce jour-là, solution peu risquée. Mais, en temps normal et en ville, il est inconcevable qu'il se permette d'improviser. Même s'il semble que le niveau d'achèvement des brouillons utilisés comme notes baisse un peu au cours de son ministère, jamais il ne contrevient aux préceptes de Calvin, qui condamnait fermement l'improvisation²¹⁵. Ferry semble donc lui aussi éviter cette pratique, même si ce n'est pas forcément le cas de tous ses contemporains : ainsi, dans le *Discours* qu'écrivit son fils Charles sur sa vie, on voit le pasteur David Ancillon refuser de suivre le conseil de Michel Le Faucheur, pasteur parisien, d'improviser²¹⁶. Ancillon va même jusqu'à refuser de remployer ses anciens sermons, condamnant au passage la pratique du même Le Faucheur, qui avait pour habitude de dire :

« quand vous avez un bel habit, ne le mettez-vous qu'une seule fois ? »²¹⁷.

Ferry, au contraire, le fait régulièrement, comme nous pouvons le voir sur le bord supérieur de ses brouillons qui conservent la mémoire fidèle des emplois, qu'il ne semble d'ailleurs pas chercher à cacher à ses auditeurs, considérant sans doute la pratique normale. Seuls les sermons intégrés dans des séries ne sont pas réutilisés, sauf exceptions rarissimes. Parfois, il ne remploie qu'un exorde ou une prière finale, mais le note toujours en marge. Par contre, comme Ancillon²¹⁸, il ne semble pas faire de différence entre les sermons du dimanche et ceux de la semaine, sans doute parce que sa réputation se joue essentiellement par la présence de ses collègues qui sont là indifféremment le mercredi, le vendredi ou le dimanche, ou

²¹⁴ Voir les archives dépouillées ayant servi à la constitution de l'annexe 11, ci-dessous.

²¹⁵ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 47-52.

²¹⁶ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 131-134.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 130.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 137-138.

d'adversaires controversistes, qui assistent à partir de 1653 aux prêches, toujours en semaine. Dans l'en-tête de ses sermons, à partir des années 1620, Ferry note le nom de ses collègues présents, qu'ils soient pasteurs ordinaires de Metz, de passage en ville ou résidant dans la cité comme réfugiés ou retraités : hormis les cas, très rares, de présence de grands nobles de la cour en visite sur les bords de la Moselle, ce sont les seuls à avoir les honneurs d'une telle mention, précisément avec les controversistes à partir de 1653. C'est donc bien que le prédicateur cherche à conserver la mémoire de ceux qui assistent à ses sermons et qui sont susceptibles de forger sa réputation : sans doute cette mention relève-t-elle le grand respect qu'il a pour la fonction pastorale, mais aussi sa volonté de ne pas répéter trop vite un sermon déjà prononcé devant un de ses confrères.

La relation de Ferry avec ses collègues exerçant dans d'autres Églises se matérialise en chaire, en procédant à des échanges : les ministres de passage en ville peuvent en effet remplacer ponctuellement les pasteurs ordinaires²¹⁹. Il s'agit d'un acte d'amitié le plus souvent. Les pasteurs messins ont cependant de plus en plus de mal à inviter leurs confrères : dès 1621, le clergé catholique tente de faire interdire la chaire à Didier de Mageron, ancien capucin devenu pasteur à Bischwiller²²⁰. Plus tard, en 1662, l'affaire Bancelin pousse le pouvoir royal à n'autoriser la prédication que des quatre ministres ordinaires et c'est dans ces conditions que Ferry vit la fin de son ministère²²¹. Pour sa part, il voyage très peu et ne prêche donc que rarement ailleurs qu'à Metz ou La Horgne, ce que l'on le voit sur les en-têtes de ses sermons conservés, qui précisent le lieu de prononciation²²². En quelques occasions, il est invité à diriger le culte dans de petites Églises proches de Metz, comme Courcelles, Offenbach ou Burtoncourt, ou à le célébrer devant des armées en campagne, en des endroits où il n'existe pas d'Église, comme Saint-Avoid au passage du maréchal de La Force (mars-avril 1632), ou Thionville lors du siège de la ville par les troupes royales en juillet 1643²²³. Par deux fois pourtant, il prêche avec solennité devant une grande communauté. En 1623, il est de passage pendant une semaine dans la principauté de Sedan, sans doute pour venir voir son frère Pierre, pasteur à Francheval, dans la campagne sedanaise. Il y était déjà venu

²¹⁹ BPF, ms 774, *passim*. Voir également les mentions de ces passages dans les registres d'état-civil des réformés de Metz (AC Metz, GG 242-248 pour Metz et GG 255-258 pour le Pays messin, au cours de la période du ministère de Ferry). Cette procédure est prévue par la discipline : Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Églises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 93-94, article 25 du chapitre 1.

²²⁰ BPF, ms 774, année 1621, § 12.

²²¹ Voir ci-dessous, chapitre 3, paragraphes II. 2-3 et chapitre 4, paragraphe II. 2.

²²² Voir ci-dessous, annexe 11.

²²³ Sur ce sujet, voir les notes de Ferry (BPF, ms 774, année 1643, § 25-73 et Roger MAZAURIC, « Un prêche aux armées sous Louis XIV », *Bulletin de la SHPF*, t. 108-3, 1962, p. 113-138.

prêcher en juillet 1616, « avec general applaudissement »²²⁴ et février 1619, mais, cette fois, Ferry donne trois sermons en une semaine, dont au moins une fois dans le temple de la ville, et fournit sur l'en-tête de son sermon davantage de renseignements sur son accès à la chaire²²⁵. Le dimanche matin 21 mai 1623, il officie à la place de Pierre Du Moulin et précise en marge les grands noms de l'assistance, ainsi que la réaction de ceux qui seraient susceptibles de lui forger une solide réputation :

« Monsieur le duc de Bouillon (Madame sa mere gardant la chambre depuis son deuil & pour indisposition des jambes), Monsieur le vicomte de Turenne son frere, Mesdames & demoiselle de La Tremouille, & Mademoiselle de Bouillon & toute la Cour de Sedan avec un applaudissement general & incomparable, ayant esté protesté presque par chacun n'avoir jamais rien ouy de tel. Dieu seul en ayt la gloire Amen. M. Du Moulin y estoit present qui me tesmoigna en avoir reçu une parfaite edification & admira mon style &c. Loué en soit Dieu. »

Le texte porte sur le verset 15 du chapitre 3 de l'épître aux Éphésiens. Si rien à part ce qu'il en écrit lui-même ne transparait de l'accueil que lui réservent les Sedanais²²⁶, un correspondant de Ferry, le pasteur Hérault, alors en poste dans l'Église française de Londres, écrit y avoir assisté et s'en souvenir parfaitement en 1668 encore²²⁷. C'est peut-être la réputation dans la région née de ce passage à Sedan qui fait rechercher sa prédication ailleurs qu'à Metz : c'est ainsi que le pasteur de Vitry, Benjamin Anguenet, cherche à le faire venir en septembre 1632, pour la célébration de la cène²²⁸. Mais, hormis au cours de son passage en 1634 à Paris, Ferry refuse les invitations. Il est difficile de dire pourquoi, mais on peut imaginer que son enracinement messin est très fort et qu'il se considère avant tout comme le ministre de son Église particulière avant d'être celui d'une Église universelle aux contours mal définis dans la tradition réformée. Sa prédication à Charenton semble pourtant avoir marqué les esprits. Après plusieurs mois de résidence forcée dans la capitale²²⁹, Ferry accepte enfin de répondre favorablement aux sollicitations des pasteurs parisiens, après que son affaire est réglée. Dès mai, il avait dû faire face à des demandes pressantes, mais toujours repoussées du fait de son incertitude juridique²³⁰. Il monte donc en chaire le dimanche 8 octobre, à la place de Jean Mestrezat et en présence de très nombreux pasteurs, à la fois ceux de la communauté et ceux

²²⁴ BPF, ms 767⁶. Il s'agit du sermon CCLII (voir annexe 11), repris d'un texte déjà prononcé à Metz le 6 septembre 1615.

²²⁵ Le sermon prononcé à Sedan est le DCLXV (voir annexe 11), BPF, ms 867¹¹.

²²⁶ Ainsi, rien n'apparaît sous le mois de mai des délibérations du consistoire de Sedan (AD Ardennes, 31J 4, fol. 102). C'est que Du Moulin a pris seul la décision de laisser la chaire à Ferry.

²²⁷ BPF, ms 335², fol. 103-104, lettre du consistoire de l'Église française de Londres à Ferry, écrite le 19 août 1668.

²²⁸ BPF, ms 335¹, fol. 47, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 26 septembre 1632.

²²⁹ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 3.

²³⁰ BPF, ms 762¹, dossier 4, lettre de Ferry à sa femme Esther. Écrite de Paris le 20 mai 1634.

qui sont de passage²³¹. Encore une fois, Ferry note que ce sermon, qui porte sur le verset 3 du chapitre 3 de l'épître aux Colossiens, lui vaut « un applaudissement general Dieu mercy ». Cette précision semble confirmée par le succès de ce texte, qui lui est souvent demandé et qui finit par être imprimé en 1646 dans un recueil préparé par Valentin Conrart²³². La satisfaction de l'Église de Paris est même relayée par le jeune Ancillon, alors pasteur à Meaux, qui écrit à Ferry à l'époque de l'impression, douze ans après le sermon²³³. Le passage au temple de Charenton est devenu une étape indispensable de la réputation et de la carrière que se construisent les pasteurs, comme le constatera le petit-fils de Ferry, Jacques Couët du Vivier, en 1659²³⁴.

Malheureusement, l'étude des sermons de Ferry proprement dits est chose difficile, à cause de la nature de nos sources. Il laisse environ 2 330 sermons en différentes liasses à sa mort²³⁵, dont 1 100 sur la seule épître aux Hébreux à laquelle il consacre une très longue série qui occupe donc plus de la moitié de sa prédication au cours de son ministère. Il en reste aujourd'hui 1 040 à ma connaissance, dans leur immense majorité sous forme de notes plus ou moins achevées servant à la prédication en chaire proprement dite, mais aussi, dans certains cas, sous la forme de mises au net ou, fait encore plus rare, sous forme de sermons imprimés²³⁶. Dans ces deux derniers cas, lorsque l'on a la chance d'avoir le brouillon original, on constate que le passage à l'écrit, quand il est destiné à être lu par des fidèles, pose certains problèmes qui se répercutent pour les historiens aujourd'hui. Faire passer sur le papier une prédication est semble-t-il impossible, car le geste, la voix, l'intonation et les réactions de l'auditoire sont des éléments totalement impossibles à transformer en mots. Pour d'autres sermons dont nous n'avons plus le texte, quelques indications sporadiques peuvent être retrouvées dans des recueils de notes de Ferry renvoyant à ces documents disparus ou non retrouvés. Il serait illusoire de prétendre analyser la prédication de Ferry tout au long de ses

²³¹ BPF, ms 767⁷, sermon MCCXLIII (voir annexe 11).

²³² Il existe quelques copies manuscrites et de très belles écritures dans le même carton que l'original (BPF, ms 767⁷). C'est cependant sans doute une autre copie non retrouvée qui a servi à l'impression : « Le fidele mort et vivant. Sermon fait à Charenton le Dimanche huitiesme d'Octobre Mil six cens trente quatre. Sur Colossiens III. 3. Vous estes Morts, & vostre Vie est cachée avec Christ en Dieu », dans *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 5-61. Pour des précisions sur la mise sous presse, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1.

²³³ BnF, NAF 1 967, fol. 10-11, lettre d'Ancillon à Ferry, écrite de Meaux le 3 octobre 1646.

²³⁴ Nicolas SCHAPIRA, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle : le cas de Jacques Couët-du-Vivier », *Bulletin de la SHPF*, t. 150-2, 2004, p. 257-281.

²³⁵ Voir ci-dessous, annexe 12, la retranscription de l'inventaire de ses papiers après décès.

²³⁶ Un état des sermons conservés, en fonction de leur date de prononciation, est réalisé dans l'annexe 11, ci-dessous, avec un renvoi précis pour le fonds de conservation de chacun d'eux. Ferry n'a fait paraître, à ma connaissance, que cinq sermons en deux volumes : *Quatre sermons...*, ouvr. cité ; et *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité.

cinquante-huit années de ministère et de ses centaines de sermons conservés. L'état de l'écriture, l'inachèvement parfois volontaire de ses textes, notamment à partir des années 1630, ainsi que l'ampleur de la tâche doivent pousser à la modestie et à se contenter de quelques conclusions fondées sur des éléments statistiques simples calculés à partir des sermons se trouvant dans les papiers Ferry et comptabilisés au cours de mes recherches²³⁷.

Ferry a comme pratique, généralisée de son temps, d'avoir une série en cours : il prêche ainsi de façon continue sur un livre de la Bible ou un chapitre particulier, qu'il prend verset par verset, parfois même en décomposant minutieusement chaque verset, comme le conseille l'article 12 du chapitre 1 de la discipline²³⁸. On voit ainsi à la structure des liasses qu'il laisse à sa mort qu'il range ses sermons en deux catégories²³⁹ : ceux qui entrent dans le cadre d'une série et ceux qui sont plus ponctuels. Il débute cette pratique de la série immédiatement après son entrée en fonction à Metz, puisque dès le 5 février 1612 il entame une explication de l'épître aux Philippiens, qu'il mène en 300 sermons exactement, jusqu'au 26 août 1622²⁴⁰. Après une courte prédication sur le chapitre 12 de l'Apocalypse (juin 1621 – janvier 1623), Ferry propose ensuite deux grandes séries qui marquent son ministère, notamment la très longue présentation de l'épître aux Hébreux, entamée le 7 janvier 1624 et achevée vers 1663 sans doute, comprenant pas moins de 1 100 sermons²⁴¹. Lorsqu'il parvient à la fin de cette très longue entreprise, il a ces mots pleins de modestie :

« J'avois souhaité & demandé à Dieu de pouvoir achever l'explication de ceste Epistre [aux Hébreux]. Je luy en rends graces. Si j'ay servy a quelques uns je luy en rends graces aussy. Je ne scay ce que je choisiray a l'advenir. Mon aage s'avance & ne me permet pas de faire un dessein au long cours. »²⁴²

Pourtant, la fin de sa carrière est marquée par une nouvelle série relativement longue (96 prédications) sur les trois premiers chapitres de la Genèse. Ce principe de la *lectio continua* est très courant au début du XVII^e siècle, mais il semble qu'à Metz son adaptation soit très souple. En effet, on constate que, dans presque tous les cas, la série s'interrompt pour de très

²³⁷ Voir cet état ci-dessous, annexe 11. Il est non seulement possible, mais également probable qu'il existe d'autres textes de sermons dans des fonds que je n'ai pas consultés, notamment privés, aussi cet état de l'annexe 11 doit-il être vu comme non exhaustif et non définitif. La plupart des sermons manquant ont cependant disparu en 1944, avec de très nombreux manuscrits de la BM Metz. Il s'agit surtout des ms 1 070-1 071, 1 073-1 076 et 1 083.

²³⁸ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 64-65.

²³⁹ Voir ci-dessous, annexe 12.

²⁴⁰ Tous les sermons de cette série n'ont pas été retrouvés et ne sont donc pas inventoriés dans l'annexe 11. Mais on a ces indications précises de dates de la main de Ferry lui-même (BPF, ms 775, p. 93).

²⁴¹ Voir annexes 11 et 12.

²⁴² BPF, ms 767⁵, feuillet titré « Pour la fin », note 5.

nombreuses occasions particulières, qu'elles soient ordinaires (cènes²⁴³, Pâques, Ascension, Pentecôte, Noël, réception des anciens et diacres élus) ou extraordinaires (par exemple contagion, troubles politiques ou militaires, jeûne, ou encore imposition des mains) : je n'ai retrouvé qu'une exception, le 11 janvier 1626, lorsque c'est précisément la célébration de la cène qui pousse Ferry à reprendre sa série sur l'épître aux Hébreux, un temps interrompue. Comme on le voit, l'aspect du calendrier liturgique réformé s'est modifié au XVII^e siècle, pour adopter certaines fêtes et célébrations qui interrompent la monotonie de la *lectio continua*. Ce n'est qu'à la fin du XVI^e siècle que Noël ou l'Ascension sont fêtées, mais aussi, progressivement, le 26 décembre et le 1^{er} janvier, le lundi de Pâques et celui de la Pentecôte : l'obligation de chômer certains jours en vertu des édits royaux a poussé les autorités réformées à proposer des prédications pour ne pas laisser les fidèles oisifs et tentés par la messe²⁴⁴. Ferry ne va cependant pas jusqu'à faire, comme Daillé, des sermons sur les jours des saints ou sur des fêtes considérées comme superstitieuses et papistes pour les réformés : en cela, le célèbre pasteur de Charenton reste d'ailleurs une exception à l'échelle française²⁴⁵. Du temps de son ministère, Ferry range ses sermons « hors séries » par liasses, en fonction de leur emploi : par exemple histoire de la Passion, jours de cène, histoire de la Résurrection, de la Nativité, ou encore réception des anciens et diacres. Ces coupures dans la *lectio continua* peuvent durer très longtemps, parfois plusieurs mois, et être l'occasion d'autres séries plus courtes, mais plus adaptées au contexte, souvent difficile. C'est ainsi que la série sur l'épître aux Philippiens est interrompue entre avril et août 1619 par une petite séquence d'une quinzaine de sermons sur le Psaume 91, à cause du contexte du désarmement et des troubles suscités par la présence d'Épernon, le gouverneur de Metz alors rebelle à l'autorité royale. De même, les contagions suscitent des périodes d'angoisse sotériologique à laquelle le pasteur tente de répondre en appelant les fidèles à la repentance, ce qui favorise les séries sur les textes vétérotestamentaires²⁴⁶ : ainsi, il interrompt au moins deux fois sa longue série sur l'épître aux Hébreux pour prêcher sur le chapitre 38 du livre d'Isaïe, à la fin de l'année 1632

²⁴³ Pour une analyse de ces interruptions pour cause de cène et du lien entre prédication et sacrement, voir notamment Christian GROSSE, « "Le mystère de communiquer à Jésus-Christ". Sermons de communion à Genève au XVI^e siècle », dans Matthieu ARNOLD (dir.), *Annoncer l'Évangile (XV^e-XVII^e siècle)...*, ouvr. cité, p. 161-182.

²⁴⁴ AC Metz, CB 1388, copie dactylographiée de la chronique protestante messine dite « anonyme ». Sur le temps liturgique après la Réformation et sur les évolutions ultérieures, voir Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Jours de fêtes dans les Églises Réformées de France au XVII^e siècle », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 68-3, 1993, p. 347-358.

²⁴⁵ Voir par exemple *Vint sermons de Jean Daillé, prononcés à Charenton sur certains jours & certains temps de l'année*, Genève, Pierre Chouët, 1658, in-12, 840 p.

²⁴⁶ Françoise CHEVALIER, « Usages de l'Ancien Testament dans la prédication réformée au XVII^e siècle », art. cité.

et lors de l'hiver 1636-1637, deux périodes marquées par des pestes très meurtrières pour Metz. Parfois, rien ne laisse deviner la raison de l'interruption et il semble bien que le pasteur jouit d'une grande liberté dans le choix de son texte. À La Horgne, aucune série n'est entreprise pour les villageois : de nombreux indices convergent pour conclure à une prédication nettement moins ambitieuse en direction de ces fidèles du Pays messin, sans doute considérés comme moins capables de comprendre les subtilités théologiques ou moins aptes à suivre une longue série.

Une analyse statistique rapide des sermons prononcés par Ferry pour lesquels nous avons suffisamment de renseignements et constituant l'annexe 11 permet de dégager quelques lignes de force de la prédication du pasteur. J'ai choisi de compter les remplois des textes, afin de limiter le risque de surreprésentation des séries, sans doute mieux conservées et donc parvenues jusqu'à nous, ce qui aboutit à un corpus de 1 187 sermons. On y constate une nette majorité de sermons appuyés sur le Nouveau Testament (77%), mais il est certain que les deux grandes séries sur l'épître aux Philippiens et celle aux Hébreux pèsent considérablement sur cette statistique. Et même dans ce cas, Ferry reste au-dessus de la moyenne calculée par Françoise Chevalier, sur un corpus bien plus étoffé qui ne laisse apparaître que 13% de sermons portant sur l'Ancien Testament²⁴⁷, contre 22% pour le pasteur messin d'après l'échantillon que j'ai dégagé.

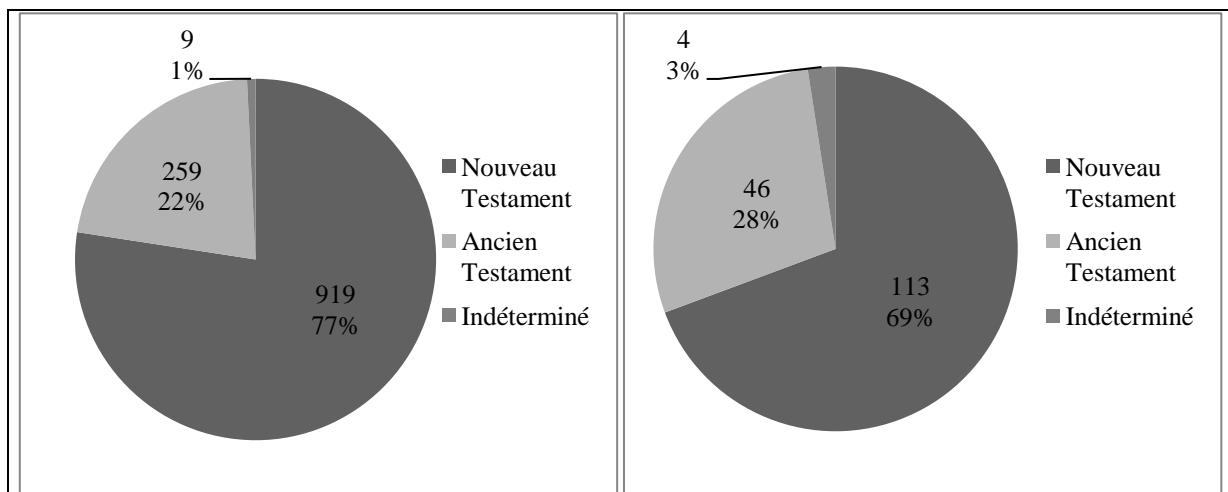


Figure 14 : à gauche, répartition de la prédication entre Ancien et Nouveau Testament dans l'ensemble des sermons prononcés par Ferry pour lesquels nous avons suffisamment de renseignements. À droite, la même répartition dans les seules occasions « particulières » (notamment la célébration de la cène, d'un jeûne, une période d'épidémie, le passage de la cour, ou encore une imposition des mains.)
Source : exploitation des données de l'annexe 11.

²⁴⁷ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 69-75.

En cela, Ferry est sans doute encore proche des pasteurs du XVI^e siècle, peut-être influencés par Calvin, alors que ceux du XVII^e préfèrent souvent le Nouveau Testament. De plus, lors des 163 occasions particulières recensées, la proportion des textes vétérotestamentaires augmente assez nettement, comme le montrent les graphiques ci-dessus (fig. 14). Les passages de l’Ancien Testament restent cependant minoritaires, mais sont particulièrement importants : il s’agit de censures et d’appels à la réforme des mœurs²⁴⁸. La prédominance du Nouveau Testament s’explique notamment par le nombre important des prêches de jours de cène, de la Passion et de la Résurrection, très majoritairement consacrés à des passages du Nouveau Testament pour des raisons évidentes. Par contre, la proportion des textes vétérotestamentaires augmente notamment grâce à son importance en période de contagion, comme on l’a vu, mais aussi pour les jours de jeûnes. Ces derniers sont relativement rares, puisqu’on ne conserve que neuf sermons de jeûne de Ferry, et l’on sait qu’un dixième texte de ce genre n’a pas été retrouvé²⁴⁹ : tous les neuf portent sur des textes de l’Ancien Testament, notamment Isaïe et les Juges, choisis deux fois, mais aussi Jérémie, un Psaume, le livre des Chroniques, le Deutéronome et Néhémie. La repentance à laquelle les pasteurs appellent successivement au cours des trois prêches de la journée est particulièrement propice à cet usage²⁵⁰, mais il est également probable que ce soit une volonté de Ferry lui-même de prêcher de préférence sur ces versets en ces occasions, car on retrouve des pasteurs de Metz qui s’appuient sur des Évangiles ou des épîtres²⁵¹. Même si la discipline requiert de la prudence pour éviter les superstitions dans cette pratique, elle l’encourage²⁵². Ferry apprécie sans doute personnellement ces moments de jeûne et a dû jouer un rôle dans leur célébration systématique avec les Églises de France dont Metz ne fait pas partie, mais aussi dans l’organisation de jeûnes particuliers, comme ceux du 8 avril 1620 ou du 12 septembre 1668,

²⁴⁸ Sur ce sujet, voir notamment Jean DELUMEAU, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident. XIII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1983, 741 p.

²⁴⁹ J’ai recensé les dates suivantes : mercredi 5 septembre 1614 ; mercredi 14 novembre 1618 ; mercredi 8 avril 1620 ; mercredi 3 mars 1621 ; mercredi 3 mars 1627 ; jeudi 19 novembre 1637 ; jeudi 4 mai 1645 ; peut-être le vendredi 29 janvier 1649 ; le jeudi 25 mars 1660 ; et le mercredi 12 septembre 1668 (le texte du sermon de Ferry au cours de cette dernière célébration n’est pas conservé). Pour les sermons de ces jours, voir ci-dessous, annexe 11. Le sermon du 4 mai 1645 a été imprimé : « Sermon presché en l’Eglise Reformée de Metz au Jusne general celebré le Jeudy 4. jour de May, 1645. & prononcé le dernier des trois qui furent faits ce jour là en ladite Eglise. Juges X. 15. Mais les Enfans d’Israel responderent à l’Eternel, Nous avons peché : Fay-nous quant à Toy, tout ainsy qui bon te semblera : seulement nous te prions que tu nous delivres ce jour’huy », dans *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 173-218 (original : BM Metz, ms 1 084, sermon MDCLXXV).

²⁵⁰ Françoise CHEVALIER, « Usages de l’Ancien Testament dans la prédication réformée au XVII^e siècle », art. cité.

²⁵¹ Par exemple David ANCILLON, *Les Larmes de Saint Paul. Sermon sur les versets XVIII et XIX. du Chapitre III. de l’Épître de S. Paul aux Philippiens. Prononcé à Mets le troisième Avril 1676. jour de Jeusne*, Charenton, A. Cellier, 1676, in-8°, 51 p.

²⁵² Isaac D’HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 300-301, article 3 du chapitre 10.

durant lesquels il peut se faire grandiloquent : dans l'annonce le 9 septembre 1668 du jeûne qui doit avoir lieu le mercredi suivant, il compare ainsi le pasteur à un pilote de navire qui doit annoncer l'imminence de la tempête, ici l'ire divine²⁵³. Puis il condamne fermement les péchés de son troupeau, notamment le luxe affiché, la lascivité, l'absentéisme au prêche, les jeux, le mépris de la discipline. Dans la statistique générale, les passages vétérotestamentaires sont également relevés par la fréquence des prédications sur les Psaumes : le chant de ces derniers, dans la rue et dans le temple, est un aspect identitaire connu des réformés français à l'époque moderne et est même inscrit dans la discipline²⁵⁴. Les catholiques l'ont bien compris, puisque le suffragant Meurisse dénonce les chants qui envahissent la ville et demande leur interdiction²⁵⁵. Mais cette dernière n'intervient qu'en mars 1661, suite à un arrêt du Conseil²⁵⁶. Le Psaume chanté lors d'un culte peut servir de support à une prédication quand elle doit être préparée très vite, comme Ferry le note parfois quand il doit remplacer un collègue souffrant à la dernière minute : cela explique la proportion importante de passages des Psaumes (96) parmi le total des versets de l'Ancien Testament (259).

Les sermons de Ferry, comme ceux de ses confrères contemporains, sont puissamment enracinés dans la Bible et les citations abondent, comme on peut le remarquer dans les marges des brouillons, des mises au net ou même des imprimés. On le perçoit également par le prolongement de certaines de ses réflexions dans de longues méditations, comme celle sur le Psaume 139 qui est imprimée²⁵⁷, ou sur l'Apocalypse²⁵⁸. Par contre, il commence régulièrement ses allocutions par une référence à l'histoire antique profane, voire mythologique. Pourtant, il est probable que, malgré l'impossibilité de faire des statistiques précises sur les citations qu'il présente en chaire, il s'approche des 98% de citations bibliques calculées sur d'autres corpus par Françoise Chevalier²⁵⁹ : la prédication est une annonce de la Parole de Dieu et le ministre ne doit jamais l'oublier. La discipline incite d'ailleurs les fidèles à toujours veiller à ce que leur pasteur prêche bien sur la Bible et non à partir d'auteurs

²⁵³ BPF, ms 765², pièce 124.

²⁵⁴ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Réformées de France...*, ouvr. cité, p. 298-299, article 2 du chapitre 10.

²⁵⁵ C'est notamment le cas dans un mémoire adressé au pouvoir royal : *Memoire touchant ceux de la Religion pretendüe Reformée à Metz*. Il existe au moins trois exemplaires de ce mémoire : MAE, CP Lorraine, 33, fol. 412-413 ; Bibliothèque de l'Institut, Collection Godefroy, ms 331, fol. 338-339 ; et ANF, K 1 194, pièce 5. C'est ce dernier exemplaire qui a servi à la publication du document : John VIÉNOT (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés par le coadjuteur de l'évêque (1644) », *Bulletin de la SHPF*, t. 57, 1908, p. 249-251.

²⁵⁶ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 75.

²⁵⁷ Paul FERRY, *Les entretiens du pénitent...*, ouvr. cité.

²⁵⁸ BPF, ms 770.

²⁵⁹ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 69-75.

profanes, des Pères ou même d'autres théologiens²⁶⁰. Toutefois, de façon souvent implicite, voire inconsciente, la place de certains théologiens, notamment Calvin, Duplessis-Mornay ou Du Moulin, se révèle très importante dans les sermons, car les pasteurs, et Ferry avec eux sans doute, possèdent leurs ouvrages, les lisent et s'en inspirent²⁶¹. Ferry veut une prédication modeste, même si elle est le plus souvent très ambitieuse théologiquement. Il aborde en effet des points parfois complexes, notamment de controverse : l'épître aux Hébreux lui permet de développer de nombreux sujets comme la légitimité des pasteurs, l'hérésie sur sacrifice de la messe, la place de Jésus comme unique sacrificateur, la transsubstantiation, ou encore le salut. Il n'aborde que relativement rarement les sujets controversés à l'intérieur même du protestantisme, comme la grâce, qui est pourtant étrangement un de ses cinq sermons publiés²⁶² : à cette occasion, son collègue Jean Brazi, alors à Sedan, lui rappelle d'ailleurs vertement qu'il doit se mettre au niveau de ses fidèles et ne pas traiter si scolastiquement des sujets finalement inutiles au salut²⁶³.

La forme des sermons de Ferry ne change guère au cours de son ministère et, s'il se permet de prendre davantage de liberté avec ses notes écrites au fur et à mesure de sa carrière, il reste très attaché aux sermons analytiques, fondés uniquement sur un verset ou un passage très précis de la Bible. Il reste en cela un pasteur du début du XVII^e siècle et ne suit pas les évolutions, perceptibles chez d'autres à l'époque de la fin de son ministère, vers des sermons synthétiques²⁶⁴. Il suit peut-être encore les anciennes règles de l'homilétique, définies au XVI^e siècle par Andreas Hyperius et Bartholomé Keckermann²⁶⁵. Mais il ne reprend pas leur plan classique et agit déjà comme le propose plus tard un traité de Jean Claude paru en 1688, avec un exorde relativement court, une explication serrée du texte, une exhortation des fidèles et une oraison finale²⁶⁶. Même s'il sait que la discipline demande aux pasteurs de la

²⁶⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 65, article 12 du chapitre 1. Voir une application de cette surveillance dans le cas de Nîmes : Philippe CHAREYRE, *Le consistoire de Nîmes (1561-1685)*, thèse citée, p. 200.

²⁶¹ Olivier FATIO, « Présence de Calvin à l'époque de l'orthodoxie réformée. Les abrégés de Calvin à la fin du 16^e et au 17^e siècle », dans W. H. NEUSER (éd.), *Calvinus Ecclesiae Doctor*, Kampen, Kok, s.d. [1980], p. 171-207 ; Philip BENEDICT, « Bibliothèques protestantes et catholiques... », art. cité.

²⁶² *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité. Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 2. et ma retranscription ci-dessous, annexe 26.

²⁶³ BPF, ms 335¹, fol. 211-212, lettre du 1^{er} mai 1656. Voir ma retranscription en pièce jointe n° 2 de l'annexe 26.

²⁶⁴ Cette évolution a été perçue par divers auteurs depuis Alexandre VINET, *Histoire de la prédication...*, ouvr. cité.

²⁶⁵ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 52-58.

²⁶⁶ [Jean CLAUDE,] *Traité de la composition d'un sermon*, dans *Les Œuvres posthumes de Mr Claude*, t. 1, Amsterdam, Pierre Savouret, 1688, in-8°, p. 163-492.

« simplicité » et de faire un usage modéré de l'éloquence²⁶⁷, il s'intéresse aux techniques de prise de parole et s'interroge sans doute sur ce que doit être un « beau sermon » et si un sermon doit être beau²⁶⁸. En effet, il lit et utilise le traité rédigé par Michel Le Faucheur, pasteur de Charenton, et publié en 1657 sous la responsabilité éditoriale de Valentin Conrart, sans qu'il ne sache d'ailleurs exactement si c'est bien de Le Faucheur²⁶⁹. Il n'est pas certain qu'il en possède lui-même un exemplaire, mais l'ouvrage existe à Metz et ses notes sont très précises, signe de son intérêt et de la réflexion qu'il suscite²⁷⁰ : il n'est pas anodin qu'il associe à ces notes des passages de Cicéron et Chrysostome sur l'éloquence, le second condamnant fermement son emploi dans la prédication²⁷¹. Ce traité ne s'adresse cependant pas aux seuls pasteurs, mais essentiellement à ceux qui doivent prendre la parole en chaire ou devant un tribunal. Il est très technique, insistant également sur le travail de la voix et du geste, dont l'importance est grande selon l'auteur et ne relève pas de la seule mondanité : au contraire, être éloquent et savoir intéresser son auditoire sert Dieu, puisque les fidèles écoutent alors réellement le prédicateur.

« Quant à ceux qui s'imagineront que je me suis trop arrêté au détail de ce qui regarde la Prononciation & les diverses inflexions de la voix, ils ne m'en doivent pas blâmer, puis que c'est la partie la plus importante, & la plus difficile à acquérir, de l'Art dont j'avois entrepris de traiter [...]. La plupart de ceux qui parlent en public, sont si enclins à ce fâcheux vice de la Monotonie ; ils ont tant de peine à s'en corriger, & à trouver les moyens de diversifier leur voix, & de la conduire comme il faut, qu'on ne leur peut fournir trop d'armes pour combattre un défaut si incommode pour eux-mêmes, & si importun pour les autres ; ni leur enseigner trop de remèdes pour tâcher à se guérir d'un si grand mal. »²⁷²

Le Faucheur évoque également les difficultés de passage à l'écrit et conseille de ne publier qu'avec modération dans certains cas :

« ceux qui excellent aux autres parties de l'Eloquence, peuvent bien donner leurs Oraisons au Public, parce qu'encore qu'elles soient destituées de la grace de la prononciation & du geste ; quand elles seront leuës, elles ne laisseront pas de plaire par elles-mêmes : mais ceux qui, hors de la grace de

²⁶⁷ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 64, article 12 du chapitre 1.

²⁶⁸ Julien GÉURY, « Y a-t-il eu une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique ? », dans Jean-Pierre LANDRY (éd.), *Le temps des beaux sermons*, ouvr. cité, p. 29-49.

²⁶⁹ [Michel LE FAUCHEUR,] *Traité de l'action de l'orateur, ou de la prononciation et du geste*, Paris, Augustin Courbé, 1657, in-8°, 243 p. Sur ce traité, voir Cinthia MELI, « Le prédicateur et ses doubles : *Actio* oratoire et jeux scéniques dans le *Traité de l'action de l'orateur* de Michel Le Faucheur », dans Jean-Pierre LANDRY (éd.), *Le temps des beaux sermons*, ouvr. cité, p. 117-138. Quelques éléments de comparaison avec les autres formes d'éloquence par Jean STAROBINSKI, « La chaire, la tribune, le barreau », dans Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 2-3, *La Nation*, p. 425-485.

²⁷⁰ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 140 r° – 141 r°, notes 2 224-2 237.

²⁷¹ *Ibid.*, fol. 140 r°, note 2 225.

²⁷² [Michel LE FAUCHEUR,] *Traité de l'action de l'orateur...*, ouvr. cité, adresse au lecteur non paginée.

l'Action, n'ont rien de fort considerable, ne doivent pas publier aisément les leurs, de peur que ce qui a esté ouï avec admiration, ne soit leu avec mépris. »²⁷³

Peut-être Ferry s'est-il inspiré de ce genre de conseils tout au long de sa carrière : le seul but du pasteur doit être l'édification des fidèles et il est ainsi possible d'y parvenir en étant brillant et intéressant en chaire, ce qui ne passe pas nécessairement par des textes extrêmement brillants et dignes d'impression. L'éloquence est donc importante, tant qu'elle n'est pas détournée de son but initial. Elle est un *topos* dans le portrait du bon pasteur et elle est recherchée dans les vocations adressées par les Églises à la recherche de prédicateurs²⁷⁴. Charles Ancillon, dans la vie qu'il écrit de son père en 1698, le présente également comme éloquent et habile dans la gestion de son ton et de sa voix²⁷⁵. Mais cela n'a encore une fois d'intérêt que par l'édification donnée aux fidèles, dont la perception est essentielle.

La question de l'influence de Ferry sur ses fidèles au travers de ses sermons est extrêmement difficile à étudier et à régler. Il est impossible de savoir comment des prédications de plus d'une heure, consacrées à des sujets nécessitant des connaissances théologiques et même historiques poussées, pouvaient être reçues par les membres du troupeau. Sans doute les connaissances théologiques des réformés de l'époque, surtout dans une ville, devaient-elles être assez grandes²⁷⁶. Nous n'avons cependant qu'assez peu de sources, et toutes se trouvent dans les papiers du pasteur, ce qui laisse imaginer qu'il a conservés ceux-ci et qu'ils lui ont été envoyés uniquement dans la mesure où ils constituent des témoignages élogieux : ainsi, lorsque Suzanne Marchant, Messine réfugiée à Amsterdam, lui écrit en 1665, elle précise qu'elle ne peut s'empêcher de pleurer en repensant à ses sermons²⁷⁷. Sans doute pleure-t-elle, mais son éloignement de Metz n'y est pas étranger. Il convient également de ne pas exagérer l'importance des nombreuses demandes des textes de ses sermons par ses correspondants, car ces prières sont souvent stéréotypées et servent à flatter le pasteur. Enfin, c'est avec bien des précautions qu'il faut lire les quelques allusions aux applaudissements, aux larmes et aux émotions suscitées par l'écoute de sa prédication,

²⁷³ *Ibid.*, p. 7-8.

²⁷⁴ Voir par exemple la lettre de vocation de l'Église de Metz adressée à Ferry (BPF, ms 335², fol. 107, voir ci-dessous, annexe 3).

²⁷⁵ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 161-164.

²⁷⁶ C'est ce que note Alexandre VINET, *Histoire de la prédication...*, ouvr. cité, p. 209, à propos de Jean Daillé, non sans quelque exagération : « Nous ne lui reprocherons pas trop sévèrement des discussions scientifiques trop prolongées, une théologie ardue : il ne faut pas oublier que les troupeaux étaient alors théologiens, et que c'est à peine si l'on pourrait, aujourd'hui, mettre dans des discours synodaux ce qu'il *fallait* alors mettre dans des sermons. »

²⁷⁷ BPF, ms 335², fol. 129, lettre écrite le 8 mars 1665.

parfois notées sur les en-têtes de ses textes²⁷⁸. Mais il est possible que certaines mentions ne soient pas exagérées, car la rumeur en arrive en 1668 jusqu'aux oreilles de Bancelin, gendre de Ferry alors pasteur à Thouars. En évoquant les infirmités de son beau-père déjà très âgé, il constate la poursuite heureuse de son ministère :

« cela ne vous empesche pas de faire la plus grande partie de vos exercices ordinaires et de les faire à ce que i'apprens d'ailleurs avec la mesme force et avec le mesme succès qu'à votre aage de 50 ans, c'est à dire en telle sorte qu'on bat tousiours des mains, et qu'on en soit content et satisfait. Dieu vueille que cela puisse continuer encore longtemps de la mesme sorte pour l'édification et pour la joye de ceux qui ont le bonheur d'en jouir. »²⁷⁹

Il semblerait donc que les membres de la communauté messine aient apprécié la prédication de leur pasteur, malgré leur demande, déjà citée, de raccourcir la durée des prêches de semaine en 1645. Peut-être le nombre relativement important de Messins se dirigeant vers le ministère pastoral est-il un signe du bon niveau de la prédication et de son intégration par les fidèles, mais il serait très exagéré de n'attribuer cela qu'à Ferry, car ce phénomène s'observe déjà avant 1612. Ce qui est certain, c'est que le pasteur cherche à édifier son troupeau et à ne jamais s'en détacher : c'est par les mots de « Très chers Frères » qu'il débute toutes ses actions, selon une formule courante et destinée à toujours s'inclure dans le « nous »²⁸⁰. Il adapte son discours au niveau de son auditoire, notamment quand il doit prêcher à La Horgne. Même si la lettre déjà citée de Brazi en 1656 laisse entendre que certains sermons sont trop complexes pour les auditeurs, le surnom de « Bouche d'Or », calqué sur Chrysostome et repris ensuite par toute l'historiographie, est rapidement attribué à Ferry. Il semblerait que ce nom ait déjà été donné à Théophile Le Coulon, que Ferry lui-même qualifie ainsi dans ses poésies de jeunesse²⁸¹. Mais c'est bien Ferry qui en est le principal porteur dès le début des années 1620 au plus tard. Dans une série de poésies adressées à lui, l'auteur se dit heureux d'être de

« Ceux qui ont ouy les Merveilles
De tant de graces non pareilles,
Qui coulent de sa bouche d'Or,
Sont Ravis d'un sy Grand Thresor. »²⁸²

Dans une lettre du 15 avril 1624, le jeune Nicolas Anthoine, converti au calvinisme par son entreprise, fait également allusion à l'honneur qu'on lui fait en l'appelant ainsi²⁸³. Même ses

²⁷⁸ Voir ci-dessous, annexe 11.

²⁷⁹ BnF, NAF 1 967, fol. 157-158, lettre de Bancelin à Ferry, écrite de Thouars le 18 mars 1668.

²⁸⁰ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 61-63.

²⁸¹ *Les premières œuvres poétiques...*, ouvr. cité, p. 161.

²⁸² BnF, NAF 22 886, fol. 98 r^o.

²⁸³ BPF, ms 760¹, fol. 204, lettre écrite de Sedan. Sur ce personnage, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe II. 3.

collègues, jusqu'aux moins tendres avec lui comme Ancillon, le lui accordent²⁸⁴. La célébrité de ce surnom est telle que même ses adversaires l'utilisent, mais évidemment pour le retourner contre lui, tant au début qu'à la fin de son ministère. Ignace Le Gault précise ainsi en 1625 dans un ouvrage de controverse :

« Le Seigneur qui couronne de gloire telles œuvres, couronnera il de la fiente ? Il faudroit emplir de fiente ceste bouche, afin qu'au lieu de bouche d'or elle fust bouche d'ordure. »²⁸⁵

De même, un controversiste anonyme des années 1650, mais qui doit être Louis Sevestre, se moque des barbarismes de l'auteur du *Catéchisme* de 1654 :

« Pourquoi avez-vous achevé de perdre ce beau nom *de la bouche d'or*, qui vous coustoit tant d'années de travail, par la barbarie de vostre langage dans ce livre ? »²⁸⁶

La satisfaction des fidèles se perçoit aussi dans les nombreux sonnets et pièces de poésie qu'il reçoit régulièrement : mais, là encore, il faut prendre ces témoignages avec circonspection, car ils viennent de proches, de notables et de lettrés, ce qui n'est sans doute pas révélateur de la réception de la prédication de Ferry par les réformés messins « ordinaires ». C'est ainsi qu'il reçoit ce bel hommage :

« À Monsieur Ferri, fidelle ministre de la parolle de Dieu en l'Eglise réformée de Metz.

Dieu, quel ravissement quand ès jours otieux
Que chomment au public mes peines et mes veilles,
Libre, j'oy du salut les divines merveilles
Consoler par ta voix nos esprits soucieux !

Non, Ferry, nul n'est plus aimable à nos yeux ;
Nul plus sensiblement pénétrer nos oreilles ;
(Lorsqu'au saint lieu se font ces leçons nompareilles),
Que toy, mon cher nepveu, rare présent des cieux.

Eternelle Bonté, protège ton ministre,
Détourne de son chef tout accident sinistre,
Que longtemps ton Eglise en puisse profiter !

²⁸⁴ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique de littérature recueilli des conversations de feu monsieur Ancillon avec un discours sur sa vie et ses dernières heures*, Bâle, Eman et König, 1698, in-12, t. 2, p. 270. C'est en grande partie de cette mention que l'habitude des historiographes et historiens a été prise de mentionner ce surnom.

²⁸⁵ Ignace LE GAULT, *De la saincteté de l'Eglise Romaine et l'impiété calviniste en l'observation du Décalogue contre les maximes huguenottes ennemys de toutes loix divines et humaines, pour répondre au Dernier désespoir & appendice de Paul Ferry, ministre de la prétendue à Metz*, Saint-Mihiel, François et Jean du Bois, 1625, in-8°, p. 784.

²⁸⁶ *L'impieité huguenotte découverte. Par Maistre Jean Calvin à tous ses Freres en Christ*, Metz, Jean Antoine, 1656, in-12, lettre XIV, p. 1.

Et donne-moy qu'en elle, instruit par sa faconde,
En m'approchant de toy je m'esloigne du Monde :
Et quitte sa faveur, pour ta grâce hériter !

Joly,

Conseiller du Roy et son Procureur général ès villes et pays de Metz, Toul et Verdun. »²⁸⁷

Mais on le voit, l'affection de l'auteur, oncle de Ferry, est très perceptible et ne constitue sans doute pas une source sincère sur la prédication du pasteur. Quelques autres pièces ont été composées en l'honneur de sermons particuliers : on y loue par exemple sa « langue faconde » ou ses « propos plus que sucre & miel »²⁸⁸. De nombreux sonnets lui sont adressés²⁸⁹ et, le 18 janvier 1621, il reçoit de longs vers sur sa prédication de la semaine :

« A Monsieur Ferry l'un des Ministres de l'Eglise de Metz.
Vostre esprit est subtil, grande est vostre faconde,
Vostre langue en discours est grandement feconde.
Vous estes bien versé en l'art de rhétorique,
Et en tous vos sermons vous estes pathétique
Mais le monde aujourd'huy est dur à esmouvoir
Comme un chacun d'entre nous le peut apercevoir.
Dieu par son St Esprit veuille touscher les hommes
Qui sont tant endurcis au siecle auquel nous sommes,
Et les veuille amener à vray amendement,
Pour leur faire éviter des enfers le tourment.

Encore audit Sr Ferry.

Vous priez Dieu avec beaucoup de vehemence
Et avec une fort ardente affection.
Veuille nous sa benigne clemence,
Et tirer ses enfans de leur affliction :
Et donnant bonne paix au Royaume de France
Faire des Espagnols cesser l'oppression,
Qui tiennent l'Allemagne en si grande souffrance. »²⁹⁰

Ici sont décrites toutes les qualités qu'un fidèle attend de son pasteur et de la prédication qu'il assure : éloquent, à l'aise en chaire, émouvant, édifiant et pieux. Il doit aussi être capable d'improviser le lendemain du jour de la naissance de son fils Pierre en janvier 1625, comme le

²⁸⁷ « Sonnet adressé à M. Paul Ferry, ministre de Metz. 1612 à 1622 (?) », *Bulletin de la SHPF*, t. 3, 1854, p. 42-43. L'original est à la BnF, NAF 3 374.

²⁸⁸ BnF, NAF 22 886, fol. 11 (vers écrits en français par un de Combles).

²⁸⁹ Au moins sept de ces sonnets sont conservés : BnF, NAF 22 886, fol. 55-57, fol. 67-69, et fol. 77.

²⁹⁰ *Ibid.*, fol. 79. C'est sans doute le même auteur qui a déjà composé une pièce de vers sur le prêche du 9 septembre 1618 au fol. 78.

souligne une nouvelle poésie qui, cette fois, met en avant ses talents naturels qui lui permettent d'être brillant, même quand le temps de préparation est réduit au minimum et alors qu'il réproouve habituellement l'improvisation :

« Vous que sans avoir temps suffisant pour l'estude
Il vous a commis de prescher promptement.
Mais vous vous en avez acquité tellement,
Que vous avez acquis aujourd'huy grand honneur.
Dieu qui est de tout bien tres liberal donneur
Par nous à tout jamais en soit glorifié,
De ce que son esprit vous a fortifié,
Si qu'avez travaillé autant heureusement
Comme a fait vostre femme en son enfantement :
Et avez aussi bien contenté nostre Eglise,
Laquelle Jesus Christ par son sang acquise,
Que vous a contenté son beau delivrement. »²⁹¹

Des anagrammes et épigrammes qui lui sont dédiés insistent également sur certains aspects de son ministère et de ses dons pour cette tâche, comme sa voix qui est une « divine trompette »²⁹², ou sa langue qui est « d'or »²⁹³. Un dernier indice de la réception de la prédication de Ferry par les fidèles est une série de carnets comportant des sermons, plus ou moins complets, sans doute pris en notes par des auditeurs²⁹⁴. La plupart de ces textes incluent de nombreuses fautes d'orthographe et de nombreux « &c. » qui laissent parfois le lecteur en difficulté dans la compréhension du texte. Il s'agit là d'un signe fort limitant les effets des prêches, car il n'est pas certain que tout le monde puisse les comprendre²⁹⁵. Malheureusement, ces fidèles ne laissent jamais leurs noms sur les copies, et il faut même parfois procéder à des recoupements complexes pour être certain qu'il s'agit bien de sermons de Ferry : tout cela laisse perplexe et dresse des obstacles à l'utilisation de ces documents. Le plus souvent, ces copies sont très confuses et très compliquées à comprendre, car manifestement le sens n'est pas toujours compris, ce qui est encore aggravé par l'orthographe défailante. Pourtant, le simple fait de passer à la copie montre bien que la prédication de Ferry est recherchée et qu'une certaine transmission est considérée comme utile. Cela ne

²⁹¹ *Ibid.*, fol. 82.

²⁹² *Ibid.*, fol. 90.

²⁹³ *Ibid.*, fol. 91.

²⁹⁴ J'en ai retrouvé quelques-uns : une série de notes sur le treizième chapitre de l'épître aux Hébreux (BM Metz, ms 1 069) ; un *Extrait d'un sermon du 21 juin 1643 sur Josué 5. 13. et 14. à l'occasion du siege de Thionville*, 60 p. (BPF, ms 767²) ; un sermon sur le Psaume 60, 11-12 et un autre sur le Psaume 27, 8 (BPF, ms 767³) ; cinq carnets sur le chapitre 12 de l'Évangile de Matthieu (BPF, ms 767⁵) ; un sermon sur Éphésiens, 3, 15 du 21 mai 1643 (BPF, ms 767⁷) ; plusieurs carnets dans le ms 767⁹ de la BPF.

²⁹⁵ À titre d'exemple, voir ci-dessous, annexe 13, la retranscription intégrale de l'*Extrait d'un sermon du 21 juin 1643 sur Josué 5. 13. et 14. à l'occasion du siege de Thionville*, 60 p. (BPF, ms 767²).

suffit pas à considérer que le ministère du pasteur messin est ici une réussite, puisque la transmission réelle de l'explication biblique n'est sans doute pas accomplie. Mais, dans un autre type de prédication, la compréhension des fidèles et l'apprentissage de la foi réformée est un objectif majeur : il s'agit du catéchisme.

3. Une prédication adaptée et guidée : le catéchisme

Toucher les fidèles et leur transmettre les éléments de la foi ainsi que les valeurs réformées ne s'accomplit pas seulement par les sermons. Il semblerait même, comme nous venons de le voir, que ceux-ci soient conçus comme des présentations théologiques de haut niveau que tous ne peuvent pas comprendre. C'est pour cette raison que le catéchisme est un moment important de la semaine du pasteur. Les textes normatifs réformés insistent sur cette nécessité de catéchiser et d'inculquer régulièrement les grands principes de la foi calviniste. Les *Ordonnances ecclésiastiques* de Genève y font déjà allusion et la discipline des Églises réformées de France insiste également sur ce point et se trouve régulièrement complétée par des décisions de synodes nationaux. L'article 13 du chapitre 1 est ainsi formulé :

« Les Eglises sont adverties de mettre en usage plus frequent le Catechisme, & les Ministres de le traiter & exposer par interrogations & responses succinctes & familiares ; s'accommodans à la rudesse du peuple ; sans entrer en long discours des lieux communs : mesme ce sera le devoir des Ministres de catechiser chacun en son Troupeau, une ou deux fois l'an, & exhorter un chacun de s'y ranger soigneusement. »²⁹⁶

Les exhortations synodales à l'application de cet article sont trop nombreuses pour être mentionnées ici, mais elles sont le signe de la volonté régulière d'améliorer la mission catéchétique des pasteurs et de la nécessité de les y rappeler souvent. C'est au synode de Montauban (1594) qu'il est demandé d'harmoniser les pratiques en se référant au catéchisme de Calvin²⁹⁷. C'est bien le cas à Metz, comme le montrent les notes de Ferry qui reprennent les cinquante-cinq dimanches du réformateur de Genève²⁹⁸. Il n'apparaît pas clairement à quel rythme a lieu le catéchisme, mais il est certain qu'il est fréquent et ne se limite certainement pas à une exhortation annuelle ou deux. Il semble qu'il y en ait un le jeudi pour les enfants des écoles ou du collège protestant entre 1628 et 1635, sans doute dans le temple de la rue de la Chèvre avant 1642 et dans le temple ordinaire ensuite. De plus, la plupart des dimanches après-midi sont consacrés au catéchisme, tant pour les jeunes que pour les adultes, même s'il

²⁹⁶ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 70. Voir p. 70-76 pour les adjonctions et modifications des synodes successifs.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 72-73.

²⁹⁸ BPF, ms 137, *Pauli Ferrii Miscellanea in ecclesiarum gallicarum Catechismum*.

est probable que ce sont les enfants qui doivent répondre en priorité aux questions. Si l'on en croit l'exemple des fils de Ferry eux-mêmes, Paul et Louis, les jeunes réformés, s'ils peuvent se tenir tranquilles, sont autorisés à assister dès deux ans au catéchisme et même à répondre à quatre ans²⁹⁹ : mais il est impossible de dire si c'est leur statut de fils de pasteur qui leur permet une telle précocité.

Le catéchisme est une des grandes spécificités protestantes, même si les catholiques suivent ce mouvement au cours des XVI^e et XVII^e siècles³⁰⁰. À Metz, c'est au synode diocésain de 1610 que le cardinal de Givry, alors évêque, lance un programme de catéchisation le dimanche, à l'heure des vêpres. Mais les réformés insistent sur leur avance dans ce domaine et sur leur rôle dans le rétablissement d'une pratique salubre que les déformations « papistes » du christianisme avaient abolie, malgré son importance. En 1673, dans un recueil de divers textes de ce type, un avertissement au lecteur précise ainsi :

« L'Eglise a toujours eu un soin particulier de bien instruire la jeunesse dans la connoissance des mysteres de la religion Chrestienne : & pour cet effect aux premiers siecles du Christianisme, on exhortoit chacun à s'aquitter de ce devoir dans sa famille ; il y avoit des Ecoles établies dans les Temples sur les principaux points de la Religion, & on avoit dressé des formulaires d'instructions familiares qu'on appelloit des Catechismes. Cette bonne & sainte coûtume ayant esté interrompue durant la grande corruption qui est arrivée dans l'Eglise : elle a esté heureusement restablie au temps de la Reformation. »³⁰¹

L'importance de la catéchèse est donc révélée par l'impression de certains catéchismes³⁰². Bien que la base reste celui de Calvin, des auteurs du XVII^e siècle travaillent à transmettre les éléments essentiels de leur foi aux jeunes de leur communauté et ces auteurs sont toujours des pasteurs, comme Louis de Fauquembergues ou, surtout, Charles Drelincourt. Lors du catéchisme du dimanche après-midi, l'ordre suivi, défini par Calvin, est relativement strict, puisque l'on commence par la récitation du *Credo*, puis du Décalogue et de l'oraison dominicale, ce qui explique que le *Catéchisme* du réformateur de Genève soit généralement imprimé avec ces éléments, ainsi qu'avec la *Forme des prières ecclésiastiques*³⁰³. Les

²⁹⁹ BPF, ms 775, p. 44.

³⁰⁰ Quelques éléments de comparaison avec les pratiques catholiques dans Jean-Claude DHOTEL, *Les origines du catéchisme moderne, d'après les premiers manuels imprimés en France*, Paris, Aubier, 1967, 471 p. pour des généralités ; et dans Jules LECLERC, « Les évêques de Metz et l'enseignement du catéchisme », *Revue ecclésiastique de Metz*, n° 1, 1960, p. 47-60 à l'échelle messine.

³⁰¹ *Recueil des principaux catéchismes des Eglises réformées, dont l'indice se voit dans la page suivante*, Genève, Pierre Chouët, 1673, in-4°, avertissement au lecteur, p. 3-4.

³⁰² Hubert BOST, « Les catéchismes réformés du XVII^e siècle », dans *Ces Messieurs de la R.P.R....*, ouvr. cité, p. 83-98 ; Raymond A. MENTZER, « Les catéchismes imprimés et l'instruction religieuse dans les Églises réformées de France », dans *La construction de l'identité réformée...*, ouvr. cité, p. 193-203.

³⁰³ C'est par exemple le cas pour le recueil que l'on retrouve à la BM Metz, sous la cote D 27.

réponses doivent être apprises par cœur par les enfants, qui y sont habitués dès leur plus jeune âge, car, à l'école, ils commencent la pratique par celui de Théodore de Bèze (1575), plus accessible.

Le catéchisme est donc un type guidé et très formalisé de prédication, puisque les questions et réponses sont contenues dans l'ouvrage de Calvin qui sert de référence. De plus, les sections de ce texte constituent des « dimanches » que le pasteur ne choisit pas, mais doit proposer selon un certain ordre établi, parfois sans son consentement ou sans qu'on l'ait consulté. C'est ainsi qu'un billet retrouvé dans les papiers de Ferry est signé d'un ancien, Hagné, qui demande au pasteur de préparer un catéchisme précis. Peut-être le pasteur en a-t-il reçu d'autres de ce type : celui-ci est le seul que j'ai retrouvé, car il a été réutilisé pour écrire une minute de lettre. On y voit que le laïc en question indique au ministre la section du catéchisme à étudier le dimanche suivant, non sur le ton de la demande, mais plutôt sur celui de l'ordre à peine modéré :

« Monsieur, Vous serez adverty, que la section trente deuxieme est à exposer Dimanche prochain moyennant Dieu, je vous souhaite le bon jour & suis Monsieur Vostre tres obeissant serviteur. Hagné. »³⁰⁴

On le voit, le catéchisme est bien une prédication que le pasteur ne contrôle pas totalement et qui reste un moment communautaire fort et encadré, surveillé par le consistoire au sein duquel, sur ce sujet du moins, le ministre n'a pas de voix prépondérante. Il serait risqué d'interpréter cet unique document retrouvé comme un signe de lutte contre une certaine cléricisation de la communauté réformée, mais il s'agit tout de même d'un indice pour percevoir une tentative de prise en main par les laïcs d'une catéchèse qui les concerne particulièrement et à laquelle ils sont sans doute attachés. Le rôle du pasteur semble donc moindre dans le cas du catéchisme que dans celui du sermon. Toutefois, même si la plupart des brouillons retrouvés de prédication de ce genre montrent l'adoption de la formule des questions et réponses, il existait à la mort du pasteur, dans ses liasses, des sermons sur les sections du catéchisme, en plus de cinquante-deux dossiers comprenant deux cents feuillets de catéchismes suivant la méthode dialectique³⁰⁵. Apparemment, les papiers parvenus jusqu'à nous concernent essentiellement cette dernière forme, mais il est donc avéré qu'elle n'est pas

³⁰⁴ BPF, ms 761¹. Ce billet a donc été réutilisé, pour une minute de lettre au secrétaire d'État Brienne, lors du passage de la cour à Metz en septembre 1657.

³⁰⁵ Voir ci-dessous, annexe 12. Les catéchismes manuscrits de Ferry ont été éparpillés, mais se retrouvent essentiellement à la BPF, ms 769¹⁻³, et, de façon plus éparse, à la BM Metz, ms 1 069 et ms 1 086. Il serait très difficile d'en établir un inventaire sur le modèle de l'annexe 11 pour les sermons. En effet, la numérotation du pasteur est beaucoup moins stricte et, de plus, les réutilisations sont si nombreuses qu'il serait hasardeux de dresser une liste chronologique dans laquelle on se perdrait aisément.

la seule et que, ponctuellement, le rôle du pasteur peut être plus important. Comme dans ses sermons, il note sur l'en-tête le nom des pasteurs présents, les événements entourant la prédication (par exemple des applaudissements, des larmes, des éléments de contexte politique ou militaire) ou, beaucoup plus rarement, des indications sur l'importance de la foule présente.

Ferry est très attaché à la pratique du catéchisme. Si ses brouillons sont souvent moins précis que ceux des sermons, ce n'est pas par manque d'intérêt pour la pratique catéchétique, mais plutôt pour s'assurer de rester au niveau des plus jeunes gens de l'assistance. Dans ses notes préparatoires sur les cinquante-cinq sections, il donne même quelques indications sur l'exercice et sur la valeur qu'il y accorde. Le simple fait qu'il consacre un recueil aussi volumineux à la préparation d'un catéchisme dont l'ossature est si clairement structurée est déjà la preuve de son intérêt et de son investissement. Mais, avant de se consacrer en détail à des notes numérotées sur chacun des « dimanches », il se livre à des réflexions générales, nourries de sa lecture attentive des actes des synodes et de la discipline, qui permettent de mieux percevoir le caractère central de l'exercice selon lui. Cette importance est résumée dans cette phrase reprenant une métaphore courante :

« Nous sommes tous enfants, ayant besoin de ces instructions & de ce lait »³⁰⁶.

Selon lui, le catéchisme n'est donc pas simplement nécessaire pour les enfants, auxquels il s'adresse cependant en priorité, mais doit également être suivi par les adultes, comme une sorte de formation continue à l'orthodoxie et à la discipline réformée. Comme l'a bien montré Thierry Wanegffelen, le catéchisme a été précisément un des instruments principaux utilisés par les Églises, notamment réformées, pour « normaliser » et « discipliner » la jeunesse dans le processus de construction des identités confessionnelles³⁰⁷. De ce fait, le pasteur doit insister sur cet exercice, afin de former les jeunes et de poursuivre ce travail une fois qu'ils sont devenus adultes : l'objectif est de leur faire intérioriser la foi et la morale réformées, autant pour éviter qu'ils ne soient séduits par les sirènes du « papisme » que pour les rendre plus conformes aux attentes des autorités ecclésiastiques à différentes échelles. Même si dans

³⁰⁶ BPF, ms 137, fol. 2 r°, note 7.

³⁰⁷ Voir notamment Thierry WANEGFFELEN, « Former des adultes, inventer la jeunesse. L'entrée dans la modernité, ou de la civilité et du processus de normalisation », dans Isabelle CANI, Nelly CHABROL-GAGNE, Catherine D'HUMIÈRES (éd.), *Devenir adulte et rester enfant ? Relire les productions pour la jeunesse*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise-Pascal, 2007, p. 29-40. Sur le même sujet, voir également Nadine KUPERTY-TSUR, « Rhétorique parentale et religieuse : les voies de la transmission des valeurs de la Réforme aux enfants », dans Ilana ZINGUER et Myriam YARDENI (éd.), *Les deux réformes chrétiennes...*, ouvr. cité, p. 153-171. Pour un exemple local du rôle acculturant du catéchisme, voir Gregory HANLON, *Confession and Community in Seventeenth-Century France. Catholic and Protestant Coexistence in Aquitaine*, Philadelphie, UPP, 1993, p. 133.

les premiers temps de la Réformation, et parfois encore au XVII^e siècle, certaines tâches d'enseignement sont confiées à des laïcs, soit les régents des écoles, soit, le plus souvent, les diacres, le contrôle des pasteurs est général et Ferry en particulier prend très au sérieux sa fonction d'éducateur de la jeunesse³⁰⁸.

Cette importance donnée à l'enfance dans la catéchèse se perçoit également par la particularité d'un type de catéchisme, permettant le premier accès à la cène des jeunes gens. On connaît par ses notes personnelles l'expérience de Ferry lui-même, qui est catéchisé le 31 août 1607, à l'âge de seize ans³⁰⁹. De manière générale, c'est à cet âge que les jeunes gens participent pour la première fois à la cène. Ils doivent alors subir un examen particulier, dont on ne connaît pas bien les modalités exactes, notamment s'ils sont seuls ou si cela se fait solennellement devant la communauté un dimanche après-midi, même si cette dernière hypothèse est la plus probable. Ferry, une fois devenu pasteur, accorde une attention particulière à ce moment et propose un catéchisme adéquat. La série de questions qu'il prépare alors va bien plus loin que les quelques indications de Calvin dans *La manière d'interroger les enfants, qu'on veut recevoir à la Cene de nostre Seigneur Jesus Christ*, généralement donnée à la suite de la *Forme des prières ecclésiastiques*. En effet, dans ce texte, on ne propose que vingt-et-une questions, alors que Ferry n'en prépare pas moins de quatre-vingt-treize, sur des sujets extrêmement divers recouvrant tous les aspects de l'orthodoxie réformée, comme « Qui est-ce qui a fait le Monde ? », « Où trouvons nous la Parole de Dieu ? », « Ceste Parole de Dieu contient elle tout ce qu'il est besoing pour cognoistre Dieu, et tout ce qu'il faut faire pour son service ? », « Qu'est ce que la foy ? », « Par quel moyen donc esperez vous destre sauvé ? », ou encore « Suffit il d'avoir Jesus Christ pour Intercesseur ? »³¹⁰. Il est indispensable pour le pasteur de vérifier lui-même les connaissances précises des jeunes gens qui, en participant pour la première fois à la cène, franchissent une étape importante dans leur vie de croyant et prennent une nouvelle place au sein de la communauté. La précision et le nombre des questions montrent bien que Ferry ne prend pas cette tâche à la légère et qu'elle constitue une fonction essentielle de son ministère : s'assurer que les nouveaux participants à la communion ont bien intégré la foi réformée apparaît comme une nécessité vitale, surtout en milieu majoritairement catholique. Même si les jeunes apprennent par cœur les réponses à des questions préparées en amont, notamment

³⁰⁸ Sur ce rôle, voir également ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I. 2.

³⁰⁹ BPF, ms 775, p. 83. Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II. 1.

³¹⁰ BPF, ms 769¹, petit cahier titré *Pour catechiser ceux qui veulent estre receus à la sainte Cene*, utilisé à six reprises (30 mai 1653 ; 22 mai 1654 ; 12 avril 1658 ; 7 mai 1660 ; 25 avril 1662 ; et 11 septembre 1665).

dans le cadre scolaire ou de la catéchisation ordinaire, l'examen est un rite de passage important qui n'est pas simplement anecdotique. Le rôle du pasteur est donc primordial pour accompagner ce passage et il n'est pas étonnant que lorsqu'il rédige son livre de raison, Ferry rappelle le nom de celui qui l'a catéché, François de Combles, comme il rappellerait son parrain, celui qui l'a baptisé ou celui qui lui a imposé les mains³¹¹. Toutefois, il est possible d'imaginer que c'est la carrière pastorale de Ferry qui l'incite à donner tant de précision et nous restons malheureusement incapables de mesurer chez un fidèle ordinaire l'importance que peut avoir l'identité du pasteur qui catéchise avant la première participation à la cène. Cette forme spécifique de catéchisation avant la cène, inspirée des formulaires de Calvin sans s'y restreindre, est presque une voie intermédiaire entre le catéchisme ordinaire et le catéchisme général.

Le catéchisme général est en effet un exercice particulier, car il prépare les fidèles à participer au sacrement de la cène. Il s'agit pour le pasteur d'une nouvelle occasion de se dégager du cadre strictement calvinien des cinquante-cinq dimanches. Quatre fois par an, le dimanche qui précède la célébration de la cène pour Pâques, la Pentecôte, septembre et Noël, le ministre rédige lui-même un catéchisme pour s'assurer de l'orthodoxie de ses fidèles avant ce moment important. Ferry en a publié un en 1654 à Sedan et l'imprimeur donne une définition de l'exercice, qui n'est peut-être pas la même dans tout le monde réformé :

« L'Eglise, à laquelle ce Discours a esté fait, me l'ayant envoyé pour l'Imprimer : Le Lecteur sera, s'il luy plaist, adverty, que la coustume y est d'ancienneté, que le Dimanche devant la Cene, au lieu de la Section, qui seroit à exposer, du Catechisme ordinaire ; le Pasteur, auquel il eschet, en fait un qu'il compose luy-mesme de toute ou des plus importantes matieres qu'il choisit de la Religion Chrestienne, lequel pour cette raison est communement appellé, Catechisme General, l'Autheur, qui estoit en ordre de ce faire le Dimanche dix-septiesme jour de May, Mil six cens cinquante quatre, prit le sujet qui est traité en cette Action, en laquelle il a estendu ici quelques passages qu'il n'avoit fait que coter, & en a adjousté quelques autres pour les esclarcissemens, que le temps ne luy avoit pas permis de faire en parlant. »³¹²

Comme il est précisé, la particularité de ce type de catéchisme est bien d'être rédigé par le pasteur « luy-mesme », et pas selon le canevas de Calvin. Dans ce cas particulier, la lecture de l'ouvrage imprimé en 1654 ne donne qu'une image déformée de ce que devait être un catéchisme général, car le livre est considérablement développé par rapport au brouillon ayant

³¹¹ BPF, ms 775, p. 83.

³¹² *Catechisme general de la Reformation de la Religion. Presché dans Metz, Par Paul Ferry Ministre de la Parole de Dieu, Sedan, François Chayer, 1654, in-16, avertissement non paginé.*

servi en chaire le 17 mai 1654³¹³. Ferry n'en a pas rédigé beaucoup au cours de sa carrière, puisqu'il n'y en avait que 22 dans ses liasses à sa mort³¹⁴. Tous sont parvenus jusqu'à nous³¹⁵ : la plupart ne sont utilisés qu'une ou deux fois, preuve de leur solennité particulière et de leur rareté relative. La pratique du catéchisme général est suffisamment répandue pour qu'on en parle régulièrement dans les synodes nationaux. À partir de celui de Montauban en 1594, il est décidé de laisser les Églises libres en cette occasion³¹⁶. Dans la plupart des Églises, le catéchisme général permet de distribuer les méreaux pour ceux qui participent à la cène de la semaine suivante³¹⁷, mais cela ne semble pas être le cas à Metz où aucune allusion à un méreau n'a été retrouvée : on se contente, semble-t-il, d'attestations³¹⁸. Le catéchisme général est un cadre potentiel de la controverse, comme le sermon. En effet, le contexte est particulièrement adapté à la constitution de frontières identitaires confessionnelles fortes et étanches, afin de s'assurer que ceux qui vont participer au sacrement sont convaincus de la vérité de leur foi. C'est ainsi que la quinzième question d'un des catéchismes généraux de Ferry est ainsi formulée :

« Que croyez vous donc de tant d'autres doctrines, qui ne sont point en la Parole de Dieu, qui sont contraires a ceste creance, & qui sont enseignees en l'Eglise Romaine ? »³¹⁹.

La réponse attendue qui suit est extrêmement longue, notamment si elle doit être apprise par cœur, mais sa citation est intéressante, car elle constitue à la fois un catalogue des erreurs « papistes » selon les réformés et un témoignage de premier ordre sur les éléments majeurs de la foi calviniste telle qu'elle était perçue par un pasteur du XVII^e siècle et ici définie négativement par opposition au catholicisme :

« Ce sont les abus, dont nostre Religion est reformée par la grace de Dieu, & que je proteste de ne croire jamais, notamment qu'il y ait aucun autre Redempteur, que Jesus Christ ; Autre satisfaction, que sa Mort ; Autre sacrifice, que celui qu'Il a consommé en la Croix ; Autre Merite, que ses œuvres & de ses souffrances ; Autre Purgatoire, que son sang ; Autre intercession, que de luy ; Autre Parole de Dieu, que celle qui est escrite en la Bible ; Autres sacremens, que ceux qu'Il a ordonnez ; Autres Moyens de manger sa chair & de boire son sang, que la Foy. Et en ce faisant je renonce à toutes les satisfactions humaines, à la Messe, à tout le prestendu merite des œuvres, au Purgatoire de l'autre Monde, à l'invocation des Saints, à l'adoration des Creatures, à la Transsubstantiation ; Et à toutes les autres Traditions humaines : Protestant derechef, comme on a desja fait pour moy lors de mon

³¹³ BPF, ms 769².

³¹⁴ Voir ci-dessous, annexe 12.

³¹⁵ BPF, ms 769¹⁻².

³¹⁶ Décision citée dans Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 72.

³¹⁷ Raymond A. MENTZER, « Les catéchismes imprimés et l'instruction religieuse dans les Églises réformées de France », art. cité, p. 120.

³¹⁸ Formulaire d'attestation, BPF, ms 765², pièce 100 (juin 1662).

³¹⁹ BPF, ms 769¹. Document non daté.

Baptême, de me tenir à Jesus Christ seul Chef, Sauveur, & avocat de son Eglise ; Et de vouloir moyennant sa grace, perseverer en la Foy d'Iceluy, & au pur service de Dieu selon sa Parole jusques au dernier soupir de ma Vie, pour l'adorer & l'invocquer seul, Et luy obeir le mieux qu'il me sera possible : Tenant pour tout assuré selon ses promesses, qu'après que nous l'aurons glorifié sur la terre, Il tirera nos ames dans le Ciel quand Il les separera de nos Corps par la mort, et qu'au jour de la derniere resurrection Il les rejoindra ensemble, & nous recevra en l'un & en l'autre dans le Paradis, pour y estre unis eternellement avec luy, y jouyr de nostre derniere & incomparable felicité, et avec les Anges & tout le reste des Bienheureux luy donner, au Pere, au Fils & au Saint Esprit, Louange & Gloire ès siècles des siècles, Amen. »³²⁰

La prédication, sous diverses formes, est donc le cœur de l'action pastorale et du ministère de celui qui la mène. C'est elle qui lui prend la majeure partie de son temps et de son énergie et c'est par elle que le pasteur peut mener à bien ses grands buts que sont l'édification du troupeau et sa défense. Mais ses missions ne peuvent être entièrement exercées par la seule montée en chaire, quatre fois par semaine, une semaine sur quatre. Le pasteur a également d'autres charges essentielles à côté de la prédication, dont certaines sont constitutives de son ministère.

III. Les charges diverses du ministère

Le travail du pasteur est loin de se limiter à l'annonce de la Parole de Dieu, même si c'est cette dernière qui détermine son statut de ministre et qui en est constitutif. D'autres tâches lui incombent, toujours en lien avec la prédication : l'administration des sacrements, notamment de la cène, ne peut se faire sans l'évangélisation, dont elle est un aspect essentiel. La controverse contre les catholiques, dans un milieu où le calvinisme est minoritaire, est aussi une charge pastorale majeure, dans l'optique de la défense de l'Église et du troupeau. Enfin, faire régner la discipline s'avère également être son travail en grande partie, même si dans ce cas il n'est qu'un membre (certes particulièrement influent) de l'organe de décision collective, le consistoire, ou s'il doit parfois exercer des fonctions qui, dans certains textes normatifs, relèveraient d'autres ministères.

³²⁰ *Ibid.*

1. La « légitime administration des sacrements » et la question des cérémonies non sacramentelles

La légitime administration des sacrements est, selon Calvin, la seconde fonction essentielle du ministère pastoral, mais cela ne signifie pas que ce soit une charge différente de celle de l'annonce de la Parole de Dieu, au contraire. En effet, dans la théologie réformée, le sacrement n'a de valeur que s'il accompagne la prédication en chaire et il n'en est qu'un signe complémentaire de l'élection des fidèles. La confession de foi des Églises réformées de France est sur ce point assez explicite, dans son article 34 qui s'appuie comme toujours sur des passages bibliques cités de façon précise :

« Nous croyons que les sacrements sont ajoutés à la Parole pour plus ample confirmation, afin de nous être gages et méreaux de la grâce de Dieu et par ce moyen aider et soulager notre foi, à cause de l'infirmité et rudesse qui est en nous (Ex 12 ; Mt 26.26-27 ; Rm 4.11 ; 1 Co 11.23-24) ; et qu'ils sont tellement signes extérieurs que Dieu besogne par iceux en la vertu de son Esprit, afin de nous y rien signifier en vain (Ac 22.16 ; Ga 3.27 ; Ep 5.26). Toutefois, nous tenons que toute leur substance en vérité est en Jésus-Christ et si on les en sépare, ce n'est plus rien qu'ombrage et fumée. »³²¹

Les réformés ne célèbrent que deux sacrements, le baptême et la cène, et les textes réglementaires et normatifs qu'ils reconnaissent donnent le premier rôle au pasteur dans leur célébration. Le catéchisme de Calvin est sur ce point intéressant, car il montre que très tôt les enfants doivent apprendre que ce sont les pasteurs qui ont le monopole de l'administration des sacrements, précisément à cause de leur fonction d'annonceurs de la Parole de Dieu, les deux charges ne devant pas être disjointes : Calvin pouvait penser la prédication sans le sacrement, mais en aucun cas l'inverse³²². Les questions et réponses 306-307 du dimanche 55 sont ainsi formulées :

« À qui appartient-il tant de baptiser que d'administrer la cène ? À ceux qui ont charge publique en l'Église d'enseigner. Car ce sont choses conjointes que de prêcher la Parole et distribuer les sacrements.

N'y en a-t-il pas certaine probation ? Oui bien. Car notre Seigneur donne spécialement la charge à ses apôtres de baptiser, comme de prêcher (Mt 28.19). Et touchant la cène, il commande que tous la fassions à son exemple. Or il avait fait office de ministre pour la donner aux autres. »³²³

Ces prescriptions, également présentes dans les *Ordonnances ecclésiastiques* de Genève, sont reprises par la discipline des Églises françaises, dans les chapitres 11 et 12 consacrés spécifiquement aux deux sacrements. Ces cérémonies sont mal comprises des catholiques,

³²¹ Cité d'après Olivier FATIO (éd.), *Confessions et catéchismes de la foi réformée*, ouvr. cité, p. 125.

³²² Jaques COURVOISIER, *De la Réforme au protestantisme...*, ouvr. cité, p. 84.

³²³ *Ibid.*, p. 104.

notamment à Metz. La preuve en est que dans ses accusations portées dans un mémoire de 1644, l'évêque suffragant Meurisse accuse les protestants de les célébrer avec une solennité trop grande et choquante, mais il les amalgame avec d'autres cérémonies qui ne sont pas sacramentelles chez les réformés :

« Ils font hautement & aussi publiquement en plain jour et avec pompe leurs enterremens, leurs baptesmes et leurs mariages de quoy pourtant ils n'ont aucune permission, et le font contre les defences expresses porteës par les Edicts. »³²⁴

L'administration du baptême est bien sûr un enjeu particulièrement important, puisqu'il signifie l'entrée dans l'Église et la communauté des croyants. Conformément aux volontés royales, mais aussi à des pratiques déjà très anciennes, les pasteurs réformés tiennent à jour, à tour de rôle, les registres des baptêmes, communs avec ceux des mariages³²⁵. Le monopole des pasteurs sur cette administration est total. Si les ministres de passage sont autorisés à les célébrer, ce n'est que parce qu'ils remplacent les pasteurs ordinaires en chaire : en effet, le baptême ne peut avoir lieu qu'en présence de la communauté, pendant un des cultes ordinaires de la semaine ou du dimanche³²⁶. Pour éviter que les fidèles ne partent avant qu'il n'ait eu lieu, le baptême est même placé pendant un moment important de la fin du culte, le chant du dernier Psaume³²⁷. C'est donc un rituel codifié depuis le temps des réformateurs³²⁸, homogénéisé par sa description dans la discipline et dans la *Forme des prières ecclésiastiques*, et au cours duquel le rôle du ministre est central. Le déroulement de la cérémonie et son insertion dans le culte découle directement de la théologie réformée du baptême, qui condamne la position catholique : le baptême n'est plus un élément absolument nécessaire au salut et il est donc inutile de faire baptiser les enfants en urgence ou par des personnes qui n'y ont aucune vocation, alors que les descriptions des rituels catholiques autorisent ces pratiques tout en les encadrant³²⁹. Au contraire, les parents doivent amener l'enfant après quelques jours de vie, sans précipitation, pour éviter toute superstition. Le

³²⁴ ANF, K 1 194, pièce 5 et John VIÉNOT (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés... », art. cité.

³²⁵ AC Metz, GG 242-248 pour Metz et GG 255-258 pour le Pays messin, pour la période du ministère de Ferry.

³²⁶ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Réformées de France...*, ouvr. cité, p. 317-318, article 6 du chapitre 11.

³²⁷ *Ibid.*, p. 328, article 15 du chapitre 11.

³²⁸ Bernard REYMOND, « Les rituels réformés du baptême », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 70-2, 1995, p. 207-228.

³²⁹ Pour le XVII^e siècle, voir notamment Martin MEURISSE, *Rituale Metense, seu Liber in quo continentur ea quæ Paræcos prestare oportet in sacramentorum administratione, rerum benedictionibus, aliisque ad Parœciale munus spectantibus quorum Index in fine habetur, peragendis*, Metz, Claude Félix, 1631, in-4°, p. 5-30 ; et Claude BRUILLARD DE COURSAN, *Rituale Metense, seu Liber in quo continentur ea quæ Parochos prestare oportet in Sacramentorum administratione, rerum Benedictionibus, aliisque ad Parochiale munus spectantibus quorum Index habetur in fine, peragendis*, Metz, Jean Antoine, 1662, in-4°, p. 1-28.

désaccord est également relativement important avec les luthériens, qui font quelques concessions aux catholiques sur la question du baptême, au point que cela devient une des questions abordées par Ferry dans les années 1650 et 1660 quand il s'intéresse à la réunion des protestants³³⁰. Pour les réformés, le rôle du ministre est si central qu'il en a même le monopole de la lecture et de la copie des registres de la communauté : quand un fidèle a besoin d'un certificat de baptême, pour se marier ou pour prouver dans une autre Église son appartenance à la confession réformée, ce sont les pasteurs seuls qui ont le droit d'établir l'attestation³³¹. À Metz, la célébration du baptême connaît quelques particularismes disciplinaires, puisque les réformés de la ville baptisent à nouveau les enfants déjà baptisés par une sage-femme et la cérémonie se déroule « sans exhortation »³³².

Le rôle du pasteur dans l'administration de la cène est encore plus important et sans doute plus complexe. Nous l'avons déjà vu, c'est en chaire qu'il prépare les fidèles à recevoir ce sacrement, soit la semaine précédente par un catéchisme général et des sermons de préparation, soit le jour même par une prédication adaptée et rompant avec la pratique de la *lectio continua* pour plus de solennité. Mais le pasteur veille également en amont à ce que seuls les fidèles dignes puissent participer à la célébration. Il ne semble pas qu'il existe à Metz de méreaux, mais, d'une façon ou d'une autre, le pasteur, aidé des anciens et de tout le consistoire, participe activement au processus d'inclusion ou d'exclusion de ce sacrement. Un pasteur genevois postérieur à Ferry, Louis Tronchin, considère même que suspendre quelqu'un de la cène doit obligatoirement se faire avec l'accord des pasteurs, sinon ce serait

« changer nostre creance et nostre sage conduite en un pur anabaptisme et exposer la religion et nos Eglises à la risée de nos ennemis. »³³³

Le rituel de la cène proprement dit a été récemment étudié par l'historien Christian Grosse, dont les apports sont considérables sur ce sujet, notamment grâce aux méthodes de

³³⁰ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3.

³³¹ Quelques billets de ce genre se trouvent dans les papiers Ferry, toujours signés d'un pasteur. Par exemple un extrait d'acte de baptême, rédigé par François de Combles pour affirmer qu'Anne, fille d'un libraire (Louis Le Febvre), a été baptisée à Montoy le 8 avril 1582, copie du 5 novembre 1582 (BnF, NAF 22 701, fol. 79) ; un certificat de baptême de Sara Bouchenom (célébré en 1572), établi par François de Combles le 5 novembre 1612, pour pallier l'absence de registres pour la période 1569-1576 (BnF, NAF 22 700, fol. 166) ; un certificat de baptême de Théodore de Mageron (célébré le 5 novembre 1623), établi par Abraham de La Cloche le 4 août 1644 (BnF, NAF 22 704, fol. 37) ; un certificat de baptême d'Anne Ferry (célébré le 5 juin 1592), établi par Abraham de La Cloche le 4 septembre 1645 (BnF, NAF 22 701, fol. 308).

³³² BPF, ms 773, mémoire de 1646 sur les particularismes messins. Voir chapitre 6, paragraphe I.

³³³ BGE, MHR, Fonds Tronchin, vol. 33, fol. 4-11. Mémoire portant sur la question « Si, dans les Consistoires, les Anciens peuvent suspendre un homme de la Ste Cene contre l'avis des pasteurs ».

l'anthropologie³³⁴. Il a ainsi parfaitement montré, avec d'autres, que les rites réformés constituaient un système complexe dont la cène est le centre et l'objectif³³⁵.

Le rôle du pasteur dans sa célébration à Metz est confus au début du ministère de Ferry, mais se précise à la Pentecôte 1613, suite à une affaire complexe. Celle-ci oppose notamment d'une part Jacques Royer, venu de Genève, et Étienne Mozet, et d'autre part des diacres et chefs de familles messins. Les trois autres pasteurs ordinaires (Buffet puis Ferry, de Combles et Le Coulon) sont en position d'arbitres, bien que favorables *a priori* à la position de leurs confrères. Cette affaire Royer, suivie et doublée à partir de 1613 d'une affaire Mozet, est extrêmement compliquée et dépasse largement le cadre de cette étude³³⁶. Mais elle est révélatrice de la cléricisation à l'œuvre dans l'administration des sacrements au début du XVII^e siècle et des tensions qu'elle peut provoquer avec les autres ministères et, plus généralement, avec les laïcs qui exercent une part du gouvernement ecclésiastique, en partie grâce à la notion réformée de sacerdoce universel. À l'été 1605, Jacques Royer, pasteur de Céligny, dans la campagne genevoise, quitte brutalement ses fonctions en raison d'un désaccord sur la pratique de l'Église urbaine de laisser les anciens distribuer la coupe lors de la célébration de la cène. Selon lui, seul le pasteur, par essence, est en droit d'administrer le sacrement en entier. Il se réfugie à Metz, car il y a des parents. Mais, là comme à Genève ou dans d'autres Églises très peuplées, des laïcs, en l'occurrence des diacres à Metz, distribuent la coupe lors de la célébration de la cène. Cela n'empêche pas Royer de prêcher ponctuellement, jusqu'en 1607, date à laquelle le consistoire de la ville demande des précisions à son sujet à Genève. Royer fait alors publier un traité très polémique sur le sujet, précisant que Dieu seul peut suspendre les ministres de sa Parole et que la distribution de la

³³⁴ Voir notamment sa thèse, *Les rituels de la Cène...*, ouvr. cité. Voir également Bernard REYMOND, « Du sacrifice de la messe à la convivialité de la Cène, ou la Réforme vue sous l'angle des rituels », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 76-3, 2001, p. 357-370. Enfin, pour une réflexion sur le rôle du rituel dans la définition des identités confessionnelles à partir des années 1560, voir Christian GROSSE, « Exhortation, rituel, instruction... », art. cité.

³³⁵ Christian GROSSE, Françoise CHEVALIER, Raymond A. MENTZER, et Bernard ROUSSEL, « Anthropologie historique... », art. cité, notamment p. 981.

³³⁶ Le rôle de Ferry est difficile à déterminer dans cette double affaire et ses enjeux dépassent largement le cadre de cette étude. Quelques éléments de cette affaire dans Gabriella CAHIER, Matteo CAMPAGNOLO et Micheline LOUIS-COURVOISIER (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome X (1607-1609)*, Genève, Droz, 1991, p. XX-XXVII ; Christian GROSSE, « La Coupe et le Pain de la discorde. Émergence d'une orthodoxie rituelle au début du XVII^e siècle », dans Maria-Cristina PITASSI (éd.), *Édifîer ou instruire ? Les avatars de la liturgie réformée du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 33-55 ; Robert M. KINGDON, « The Jacques Royer Affair, 1604-1624 : An Argument over Liturgy in Geneva and France », dans Mack P. HOLT (éd.), *Adaptations of Calvinism in Reformation Europe. Essays in Honour of Brian G. Armstrong*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 179-189. Voir également le mémoire de l'époque dressé par le consistoire de Metz contre Royer (BPF, ms 765², pièce 22).

coupe relève de ces derniers seuls³³⁷. Même s'il est exclu de la célébration du culte, ses idées ont pénétré à Metz dès la fin de l'hiver 1608, lorsqu'un correspondant messin anonyme écrit au pasteur genevois La Faye que

« Desja la contagion a occupé quelques uns des membres de nostre corps »³³⁸.

Alors que Calvin considérait qu'il s'agissait d'une question indifférente et libre à chaque Église³³⁹, certaines communautés peuplées avaient pris l'habitude de confier aux anciens ou aux diacres cette fonction, tant pour aider le pasteur devant tant de monde que pour ne pas laisser le monopole du rituel aux seuls ministres de la Parole. Mais Royer est parvenu à rallier à ses idées Étienne Mozet, pasteur à Metz depuis 1592. Sans doute les autres pasteurs seraient-ils de cet avis dans l'absolu, mais ils ne veulent pas perturber l'équilibre communautaire : un brouillon de déclaration des pasteurs de Metz (sans doute Mozet excepté) confirme en effet qu'ils sont de l'avis que les ministres seuls doivent administrer le sacrement, mais que des raisons pratiques poussent au service des diacres³⁴⁰. Royer cherche à faire admettre que le rituel de la cène doit être uniformisé et que le monopole doit en être donné aux pasteurs, ne serait-ce que pour éviter les quolibets catholiques. Il en appelle alors au synode national des Églises réformées de France, bien que (ou peut-être parce que) ni Genève, ni Metz n'en fassent partie. Il se tient en 1609 à Saint-Maixent. À cette date, l'article 9 du chapitre 12 de la discipline permet aux anciens (ce qui compte pour les diacres à Metz) d'aider à l'administration de la cène³⁴¹. Si le synode condamne fermement les méthodes et le livre de Royer, il demande cependant aux Églises populeuses comme Metz de n'utiliser les diacres que s'ils se taisent lors de la distribution, ce qui n'était pas alors le cas³⁴². En 1612, c'est Mozet qui, sans l'avis du consistoire, quitte Metz et se rend au synode national de Privas pour évoquer cette affaire, et l'assemblée confirme le jugement de 1609³⁴³. Excédé par une réfutation de Royer écrite par le professeur montalbanais Sonis, il finit par écrire un traité sur la question³⁴⁴, contre l'avis du consistoire, ce qui précipite son départ en 1614, bien qu'il soit plus modéré que Royer. Il reconnaît par exemple qu'il n'est pas absolument nécessaire pour le

³³⁷ Je n'ai pas réussi à consulter cet ouvrage, dont le titre apparaît souvent dans la bibliographie sous la forme suivante : *De ministro eucharistiae Scholastica, theologica et orthodoxa tractatio*, s.l., 1608.

³³⁸ BGE, ms. fr. 419, fol. 109, lettre du 10 mars 1608. Publiée dans Gabriella CAHIER, Matteo CAMPAGNOLO et Micheline LOUIS-COURVOISIER (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome X (1607-1609)*, ouvr. cité, p. 241, annexe 51.

³³⁹ *Les Ordonnances ecclésiastiques de l'Église de Genève...*, ouvr. cité, p. 27-28.

³⁴⁰ BPF, ms 765², pièce 15.

³⁴¹ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Églises Réformées de France...*, ouvr. cité, p. 352.

³⁴² Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 387, article 35 des matières particulières.

³⁴³ *Ibid.*, p. 415, article 22 des appellations.

³⁴⁴ Étienne MOZET, *Admonition apologetique d'Estienne Mozet, Ministre de l'Église reformee de Mets, Touchant la droite & legitime administration des Sacremens, & notamment celui de la sainte Cene*, s.l., 1613, in-8°, 108 p.

salut que la cène ne soit distribuée que par les pasteurs, et admet que ce n'est pas une fonction ontologique au pasteur que d'administrer seul la cène. Pourtant, il a réussi à imposer ses vues, puisqu'à partir de la Pentecôte 1613, les pasteurs seuls distribuent la cène sous ses deux formes, sept ans avant l'intégration de cette forme à la discipline³⁴⁵. Mozet part donc pour Otterberg, alors même que

« pour le contenter on luy avoit accordé plus que les synodes nationaux de Saint Maixant et de Privas ne requeroient, asçavoir l'entiere exclusion des diacres de la distribution de la coupe en la sainte Cene »³⁴⁶.

La position de Ferry semble alors être celle de la modération, même si par fidélité académique il soutient son ancien professeur Sonis contre les attaques les plus violentes de Mozet³⁴⁷.

L'administration des sacrements en général et celui de la cène en particulier est donc une source de tensions potentielles. Il faut dire que la quadruple célébration annuelle du dernier repas du Christ est particulièrement importante. Elle constitue, comme nous le savons, un des fondements identitaires de la foi réformée et s'oppose point par point à une transsubstantiation catholique qui s'est raidie avec le concile de Trente : cette opposition est autant théologique (question de la présence réelle ou du sacrifice de la messe) que rituelle (utilisation de pain habituel contre du pain azyme chez les catholiques, gestes accomplis pendant la cérémonie). L'opposition avec les luthériens est également relativement importante, bien qu'elle soit atténuée par la possibilité depuis 1631 de communier ensemble, et elle est au cœur des recherches de Ferry sur la réunion des protestants³⁴⁸. Aussi la célébration de la cène est-elle particulièrement solennelle et bien préparée³⁴⁹. Elle vise à

³⁴⁵ BGE, ms fr. 422, fol. 8-9, lettre de François de Combles à la Compagnie des Pasteurs de Genève, écrite de Metz le 7 avril 1614. Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XII (1614-1616)*, ouvr. cité, p. 278-281, annexe 8. C'est en 1620 que l'article de la discipline devient définitif et ne permet plus la distribution que par les pasteurs. En 1623, les pasteurs de Genève se rallient à cette position.

³⁴⁶ BGE, ms fr. 422, fol. 29-30, lettre du consistoire de Metz à la Compagnie des Pasteurs de Genève, écrite de Metz le 8 août 1614. Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XII (1614-1616)*, ouvr. cité, p. 306-309, annexe 19.

³⁴⁷ Sonis l'en remercie dans une lettre qu'il lui adresse de Montauban le 1^{er} juin 1613. BPF, ms 335⁴, fol. 169-170.

³⁴⁸ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3.

³⁴⁹ Pour une vision générale de la célébration de la cène entre la Réformation et la révocation de l'édit de Nantes, voir Bernard ROUSSEL, « Comment faire la Cène ? Rite et retour aux Écritures dans les Églises réformées du royaume de France au XVI^e siècle », dans Évelyne PATLAGEAN et Alain LE BOULLUEC (éd.), *Les retours aux Écritures. Fondamentalismes présents et passés*, Louvain-Paris, Peeters, 1993, p. 195-216 ; Bernard ROUSSEL, « "Faire la Cène" dans les Églises réformées du royaume de France au Seizième siècle (ca.1555-ca.1575) », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, t. 85-1, 1994, p. 99-119 ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « La cène dans le "prêche" réformé (XVI^e-XVII^e s.) », dans A.M. TRIACCA et A. PISTOIA (éd.), *L'Eucharistie : célébrations, rites, piétés. Conférences Saint-Serge, XLI^e semaine d'études liturgiques*, Rome, Edizioni Liturgiche, 1995, p. 133-147 ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Le temps de la Cène chez les réformés

extirper toute superstition en ne se tenant que le dimanche, uniquement en communauté et sans aucune dévotion pour le pain et le vin. Dans une Église aussi nombreuse que celle de Metz, cette cérémonie peut durer jusqu'à trois heures, même lorsqu'elle a lieu dans le temple champêtre de La Horgne, comme c'est le cas le 19 avril 1620³⁵⁰. En plusieurs endroits dans ses papiers, notamment sur ses en-têtes de sermons, Ferry souligne la sobriété de la cérémonie et sa simplicité. Cette dernière est toutefois relative. En effet, en 1634, un changement intervient dans la vaisselle utilisée pour la cène : Madame de Feuquières, épouse du lieutenant du roi en ville, cherche à imposer des coupes en argent, à la place de celles traditionnellement en usage depuis un temps « immémorial », qui sont en cristal de Venise. Malgré leur grande valeur, Ferry estime les coupes habituelles plus conformes à la « simplicité de l'Église des premiers siècles ». Il doit cependant se résoudre à accepter le changement, car il est alors retenu à Paris pour quelques mois et ne peut s'y opposer au consistoire³⁵¹. Il regrette en cette occasion de ne pas avoir pu intervenir, considérant très certainement que sa fonction de ministre de la Parole, jointe à celle d'administrateur des sacrements, aurait dû lui donner un poids particulier. C'est qu'il existe sans doute des conflits et des tensions au sein du consistoire sur des points précis : à Genève par exemple, la question de l'utilisation du pain habituel est débattue et, si nous ne connaissons rien de tel à Metz, il est probable que des frictions aient ponctuellement jalonné la vie consistoriale. Les pasteurs insistent régulièrement sur la nécessaire préparation spirituelle des fidèles avant de recevoir ce sacrement de la cène. Les catéchismes généraux et les sermons *ad hoc* en sont les premiers témoins. Mais certains vont plus loin en écrivant des manuels d'aide à la préparation de la cène³⁵². Le plus célèbre d'entre eux est *Le Voyage de Beth-El, avec des méditations et des prières pour se préparer à la Sainte Cène*, œuvre de Jean de Fauquembergues, plusieurs fois rééditée au cours du régime de l'édit de Nantes, souvent avec d'autres travaux pastoraux³⁵³. À Metz, c'est François de

français (milieu du XVI^e-début du XVIII^e siècle) », dans Maria-Cristina PITASSI (éd.), *Édifier ou instruire ?...*, ouvr. cité, p. 57-73.

³⁵⁰ Ferry le note en marge de son sermon DVII, BPF, ms 769³, dossier 1. Voir ci-dessous, annexe 11.

³⁵¹ L'épisode est rapporté dans BPF, ms 774, année 1634, § 8.

³⁵² Voir notamment Philip BENEDICT, « Print and the Experience of Ritual : Huguenot Books of Preparation for the Lord's Supper », dans Hans Erich BÖDEKER, Gérald CHAIX et Patrice VEIT (éd.), *Le livre religieux et ses pratiques. Études sur l'histoire du livre religieux en Allemagne et en France à l'époque moderne*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1991, p. 110-130 ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Les pasteurs français auteurs d'une littérature d'édification, au XVII^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 156-1, 2010, p. 37-48.

³⁵³ *Le voyage de Beth-El, où sont representez les devoirs de l'Ame Fidele, en allant au Temple & en retournant. Avec des Prieres & des Meditations, pour ouïr salutairement la Parole de Dieu, & participer digne à la sainte Cene de nostre-Seigneur. Le tout composé par Jean de Fauquembergues, Michel le Faucheur, Samuel Durant, Pierre du Moulin, Jean Mestrezat, & Raymond Gasches, Ministres du Saint Evangile. Avec les Pseaumes qui se chantent aux jours de la celebration d'icelle. Le tout revû, corrigé, & augmenté des Pseaumes nouvellement retouchez, & du Tableau du Sacrement de la Sainte-Cene*, Saumur, René Pean, 1677, in-12, 328 p. et pièces non paginées.

Combles qui s'attache à donner aux fidèles des conseils sur le sujet³⁵⁴, et c'est sans doute à lui que Ferry s'en remet en la matière, car il ne nous donne aucun renseignement sur cette question dans ses papiers. En tout cas, il ne peut être que favorable à l'émergence d'une véritable spiritualité de la cène conforme à l'orthodoxie théologique calviniste, grâce à ces recueils qui servent également à la lecture des fidèles au cours de cérémonies parfois très longues³⁵⁵. Cette spiritualité, plutôt individuelle, est loin de celle que des catholiques, car le sens théologique de la cène est radicalement différent de celui de l'eucharistie, issue d'un sacrifice³⁵⁶. Les pasteurs prennent donc une place de plus en plus importante dans la célébration de la cène, signe d'une certaine cléricisation à l'œuvre dans les Églises réformées françaises, du moins dans celle de Metz au début du XVII^e siècle. Ce processus n'est toutefois pas un combat entre pasteurs d'une part et laïcs d'autre part. En effet, comme le rappellent certaines pièces de l'affaire Royer – Mozet, un nombre important de fidèles préfèrent recevoir la coupe des mains d'un pasteur que de celles d'un diacre.

Au-delà de sa charge légitime d'administrateur des sacrements, le pasteur se retrouve également sollicité pour d'autres cérémonies non sacramentelles, mais pour lesquelles existe une pression extérieure, qu'elle vienne de l'Église, des fidèles ou du pouvoir royal. Il s'agit essentiellement des mariages et des enterrements. Les réponses apportées à ces deux types de sollicitations sont opposées. Pour le mariage, la discipline des Églises réformées de France propose un très long chapitre 13, composé de trente-deux articles, qui donnent au pasteur une place très importante, que l'on retrouve dans la *Forme des prières ecclésiastiques*³⁵⁷. Une longue série de décisions synodales et consistoriales finissent par établir un droit matrimonial réformé très précis³⁵⁸. Il faut dire que l'enjeu est important, car le respect des édits royaux est

³⁵⁴ François DE COMBLES, *Trois sermons touchant la preparation requise pour communiquer deüement & dignement à la Cene de nostre Seigneur. Plus un Dialogue de l'homme fidele avec sa propre conscience pour s'essprouver lors qu'il s'y veut presenter. Item dix autres sermons contenans des exemples remarquables de repentance, de Foy, & de charité : Et une exhortation à ceux qui sont en quereles, tendante à les amener à une sainte reconciliation*, Genève, Pierre et Jacques Chouët, 1613, in-8°, 346 p.

³⁵⁵ Voir par exemple Marjolaine CHEVALLIER, « Spiritualité réformée de la communion au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 170, 1991, p. 61-76.

³⁵⁶ C'est donc avec circonspection et avec à l'esprit l'environnement particulier de la communauté de Taizé qu'il faut lire Pierre-Yves EMERY, « Le sacrifice eucharistique selon les théologiens réformés français du XVII^e siècle », *Verbum Caro*, vol. 13, n° 51, 1959, p. 245-328. Pour une comparaison avec les catholiques, voir Thierry WANEGFFELEN, « "Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir..." Les difficultés de la communion au XVII^e siècle », dans Alain CABANTOUS *et al.* (éd.), *Homo religiosus...*, ouvr. cité, p. 438-445 et, pour le contexte messin, Jules LECLERC, « Les évêques de Metz et l'enseignement du catéchisme », art. cité, p. 50.

³⁵⁷ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 359-401.

³⁵⁸ Pierre BELS, *Le mariage des protestants français jusqu'en 1685. Fondements doctrinaux et pratique judiciaire*, Paris, Librairie générale de droit, 1968, 264 p. Pour une comparaison interconfessionnelle, voir par exemple, pour le XVI^e siècle, Bryan D. SPINKS, « Conservation and Innovation in Sixteenth-Century Marriage

la seule ligne de conduite possible, ce qui pousse à édicter des règlements sur la consanguinité ou sur les séparations qui ne vont pas de soi. Le pasteur est le seul autorisé à célébrer les mariages, dans le cadre unique de la communauté rassemblée au prêche³⁵⁹. Le pasteur assiste aussi à la bénédiction des fiançailles, obligatoires et indissolubles jusqu'en 1612, moins rigides ensuite, ce qui rapproche le droit matrimonial réformé de celui issu du concile de Trente pour les catholiques³⁶⁰. Le rôle central du pasteur le responsabilise hautement et, bien que ce ne soit pas un sacrement, il doit tout faire pour que l'Église soit témoin du mariage et pour que tout se passe conformément à la législation royale, jusqu'à l'inscription dans des registres reliés à ceux des baptêmes³⁶¹. Au-delà de certains points techniques comme le statut des fiançailles, les ministres, et notamment Ferry, s'interrogent longuement sur des points juridiques qu'ils sont contraints de maîtriser pour éviter des ennuis judiciaires. Le pasteur se fait donc jurisconsulte pour l'occasion et doit se tenir informé de tous les éléments du droit matrimonial, dont il risque de se retrouver responsable. Aucune concession n'est faite au rite catholique, sacramentel, comme l'interdiction de célébrer les mariages pendant le Carême ou l'Avent³⁶², mais les réformés sont extrêmement prudents : c'est ainsi que Ferry accumule les notes de lecture sur le droit du mariage dans ses recueils ordinaires³⁶³, mais rédige également des synthèses sur le sujet³⁶⁴. Il amplifie sa copie personnelle de la discipline de très nombreuses notes marginales³⁶⁵. Enfin, il réfléchit avec des experts du droit sur cette question : quand il se penche sur un verset de la première épître de Paul à Timothée exhortant à n'être le mari que d'une seule femme, ses notes font référence à des discussions avec le conseiller au Parlement Rigault³⁶⁶. Le cas messin est de plus particulier, puisque certains points de la discipline sont légèrement différents de ce qui se passe dans le reste de la France : ainsi, on sait que le délai de viduité à Metz peut être inférieur à sept mois³⁶⁷. La maîtrise de Ferry en la matière est reconnue et respectée au sein du consistoire messin qui, *in fine*, prend les décisions sur ce sujet : ainsi, il nous rapporte dans un de ses recueils de notes que le 5 mars

Rites », dans Karin MAAG et John D. WITVLIET (éd.), *Worship in Medieval and Early Modern Europe...*, ouvr. cité, p. 243-278.

³⁵⁹ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 390, article 23 du chapitre 13.

³⁶⁰ Pierre BELS, *Le mariage des protestants...*, ouvr. cité, p. 97-106.

³⁶¹ AC Metz, GG 242-248 pour Metz et GG 255-258 pour le Pays messin, entre 1612 et 1669.

³⁶² Les réformés messins célèbrent cependant toujours le mariage le dimanche, hormis les jours de cène, sauf rares exceptions.

³⁶³ Notamment BMI Épinal-Golbey, ms 91 et ms 92.

³⁶⁴ Par exemple un cahier titré *Du Mariage. 2 instructions* (ce billet en porte en réalité trois). BM Metz, ms 1 069, liasse 6.

³⁶⁵ BPF, ms 17, p. 663-786. On retrouve une grande partie de ces observations sur le mariage dans l'index des textes normatifs réformés que réalise Ferry : BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 104 v^o – 123 r^o.

³⁶⁶ BPF, ms 767⁷.

³⁶⁷ BPF, ms 773, mémoire de 1646 sur les particularismes messins. Voir chapitre 6, paragraphe I. 1.

1642, en présence des quatre autres pasteurs ordinaires³⁶⁸, l'assemblée décide d'autoriser les mariages d'un villageois de Lorry à La Horgne et de Streiff, lieutenant-colonel à Metz, lors du premier dimanche du Carême, arguant du fait que les catholiques aussi donnent parfois des dérogations en ce sens. Ferry précise alors en marge que c'est son avis qui a été prépondérant³⁶⁹. Cette intense réflexion, fondée sur une recherche précise, fait du pasteur un personnage à part qui, sans être ontologiquement différent de ses fidèles comme l'est le prêtre chez les catholiques, n'en est pas moins un homme spécial, dont à la fois les compétences et les fonctions sont exceptionnelles.

Au contraire de la célébration du mariage, les enterrements restent des cérémonies purement laïques, sans intervention du pasteur³⁷⁰. L'objectif des autorités ecclésiastiques est d'éviter toute superstition « papiste », notamment la croyance en l'efficacité de la prière pour les morts, totalement étrangère au système d'orthodoxie élaboré par les réformateurs et notamment par Calvin. L'article 5 du chapitre 10 de la discipline interdit ainsi formellement les prières et prédications lors des enterrements, exhortant les fidèles au plus de modestie qu'il sera possible³⁷¹. Pourtant, les controversistes catholiques insistent fréquemment sur la pompe des enterrements réformés à Metz. Déjà en 1644, Meurisse le soulignait dans un mémoire déjà cité³⁷², mais la question rebondit surtout en 1662, avec la rédaction d'un cahier très virulent contre les protestants, intitulé *Les crimes impunis de ceux de la RPR*³⁷³, remis au Parlement de Metz le 30 octobre. Le 5 décembre, la cour souveraine prend un arrêt, fondé sur une décision

³⁶⁸ Entre 1640 et 1645, l'Église de Metz compte cinq pasteurs ordinaires.

³⁶⁹ BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 105 v°.

³⁷⁰ Sur cette question, voir entre autres Christian DESPLAT, « Sépulture et frontière confessionnelle : protestants et catholiques de Béarn (XVI^e-XVII^e siècles) », *Revue de Pau et de Béarn*, t. 23, 1996, p. 67-75 ; Andrew SPICER, « 'Rest of their bones' : fear of death and Reformed burial practices », dans William G. NAPHY et Penny ROBERTS (éd.), *Fear in early modern society*, Manchester, University Press, 1997, p. 167-183 ; Craig M. KOSLOFSKY, *The Reformation of Death. Death and Ritual in Early Modern Germany, 1450-1700*, Londres, MacMillan Press, 2000, 223 p. ; Penny ROBERTS, « Contesting sacred space : burial disputes in sixteenth-century France », dans Bruce GORDON et Peter MARSHALL (éd.), *The Place of the Dead. Death and Remembrance in Late Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge, CUP, 2000, p. 131-148 ; Keith P. LURIA, « Separated by Death ? Burials, Cemeteries, and Confessional Boundaries in Seventeenth-Century France », *French Historical Studies*, t. 24-2, 2001, p. 185-222 ; Bernard ROUSSEL, « Ensevelir honnestement les corps' : funeral corteges and Huguenot culture », dans Raymond A. MENTZER et Andrew SPICER (éd.), *Society and Culture...*, ouvr. cité, p. 193-208 ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Des funérailles laïques : l'exception réformée, du XVI^e au XVIII^e siècle », dans Raphaël PICON (dir.), *La mort, le deuil, la promesse. Sens et enjeux du service funèbre*, Lyon, Olivétan, 2005, p. 131-141 ; Yves KRUMENACKER, « Les huguenots face à la mort à la fin du XVII^e siècle », dans Gilbert BUTI et Anne CAROL (éd.), *Comportements, croyances et mémoires. Europe méridionale XV^e-XX^es., études offertes à Régis Bernard*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, p. 31-38.

³⁷¹ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 304.

³⁷² ANF, K 1 194, pièce 5 et John VIÉNOT (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés... », art. cité.

³⁷³ AD Moselle, D 11. Publié par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 241-244.

du Conseil du 7 août précédent, interdisant aux réformés d'enterrer leurs morts la journée et limitant les convois funèbres à moins de trente personnes³⁷⁴. Les pasteurs ne remplissent même pas le registre des sépultures de la communauté, qui est aux mains des fossoyeurs rémunérés par l'Église et qui enterrent les morts dans le Retranchement de Guise depuis les années 1560 pour la ville³⁷⁵, et dans certains endroits spécifiquement prévus pour eux dans les villages du Pays messin, après une longue querelle au début des années 1610³⁷⁶. La terre des cimetières n'est plus sacrée comme elle l'était dans le catholicisme et le dépouillement réformé en la matière choque fréquemment les fidèles de l'ancienne religion. Le rituel est donc totalement décléricalisé et le pasteur se contente de répondre parfois favorablement à des demandes d'attestation de sépulture dans le cimetière réformé³⁷⁷, même si ce genre de document est généralement rempli par le fossoyeur³⁷⁸. La pression sociale est cependant forte et les pasteurs sont souvent sollicités : sans doute le nouveau rite minimaliste n'a-t-il pas été accepté sans difficulté. Les ministres peuvent répondre en allant visiter les familles endeuillées, mais se pose aussi la question de la prédication. Ils sont tout à fait conscients que la discipline et les décisions synodales leur interdisent de monter en chaire en ces occasions et même de se trouver aux enterrements s'ils ne concernent pas des membres de leur famille. Ainsi, Ferry détaille longuement ces obligations dans son index de la discipline et des actes synodaux³⁷⁹. Il reprend en cela une position développée par son collègue François de Combles dans un ouvrage de méditations et de consolations : il prévient que ce livre n'a pas pour but de

« contrevenir à la discipline des Eglises de France, qui porte qu'il ne se fera ni prières ni predications à l'enterrement des morts, pour obvier à toute superstition, n'y ayant en ce livre aucun sermon fait, ni au lieu, ni au jour d'aucun enterrement. »³⁸⁰

³⁷⁴ Arrêt du Parlement publié par Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits, Déclarations, Lettres-Patentes, et Arrêts du Conseil enregistrés au Parlement de Metz ; ensemble des Arrêts de réglemens rendus par cette Cour, &c.*, Metz, Veuve Antoine & Fils, 1787, t. 4, p. 51-52. Pour les mesures suivantes en France, voir Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Des funérailles laïques... », art. cité, p. 138.

³⁷⁵ Voir par exemple AC Metz, GG 245.

³⁷⁶ Le cardinal de Givry, évêque de Metz, mène en effet vers 1610 une offensive contre la présence de réformés dans les cimetières catholiques des villages, souvent à cause de la volonté des protestants d'être enterrés près de leurs ancêtres. Cette politique épiscopale peut être suivie dans les lettres du cardinal (BM Metz, ms 969). Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II. 2.

³⁷⁷ Je n'en ai trouvé qu'un exemple, rédigé de la main de Ferry le 7 mai 1644 pour attester de la sépulture de Jean de Cuvry l'aîné, enterré au Retranchement le 23 mars 1638. AD Moselle, 19J 841, pièce 9.

³⁷⁸ Par exemple l'attestation rédigée par Herdin pour David Cardinal l'aîné (1^{er} avril 1639) et sa femme Esther Julion (9 septembre 1638), établie d'après les registres le 20 septembre 1645 (BnF, NAF 22 701, fol. 309) ; ou du même le même jour pour Abraham Collignon, enterré le 8 novembre 1635 (BnF, NAF 22 701, fol. 310).

³⁷⁹ BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 182 v^o.

³⁸⁰ François DE COMBLES, *Homelies, ou Meditations consolatoires pour ceux a qui quelqu'un est mort, soit de maladie ou de mort violente, selon la diversité des tristes occurrences qui surviennent en ce miserable monde. Ensemble une brieve meditation pour tascher d'amoindrir la crainte de la mort, & un sermon touchant la resurrection des morts sur Job 19.23 &c.*, Genève, Pierre et Jacques Chouët, 1611, in-8^o, préface non paginée.

La question semble pourtant être débattue, puisque dans son second recueil, de Combles se sent obligé de consacrer une longue première partie à une sorte de dissertation défendant l'interdiction des prêches funèbres, intitulée :

« Discours touchant l'usage des presches funebres & les abus qui s'y peuvent commettre : & pourquoy il ne s'en fait point en l'Eglise reformee de Metz, non plus qu'en celles de France. »³⁸¹

Il explique notamment que la demande des fidèles s'explique par la première coutume de Metz, dans les années 1560, de prononcer des exhortations aux enterrements. Mais de Combles précise que si cette pratique a encore cours dans des Églises allemandes³⁸², il faut s'en tenir à l'interdiction édictée par la discipline française que Metz doit suivre, malgré son statut spécial. S'il ne blâme pas ceux qui pratiquent ces sermons, il précise qu'en des lieux de coexistence confessionnelle, cette habitude est à bannir, pour ne pas prêter le flanc à la critique :

« ès lieux là où tous ne sont pas d'une mesme religion, ceux qui sont addonnez à la superstition diront ou penseront que l'on prie pour les morts, quand on fera des prieres devant & apres un presche funebre, comme nulle predication ne se doit faire sans priere. »³⁸³

Sa gêne est donc palpable, d'autant que toute son argumentation vise à défendre la pratique messine, calquée sur la France et Genève, sans toutefois condamner celle d'Allemagne, qui semble être celle qui aurait ses préférences. Sa position est d'autant plus difficile à tenir que dans le même ouvrage il consacre deux chapitres à l'impression de sermons prononcés à l'occasion de la mort de deux de ses collègues, Jean d'Ivoy le 5 décembre 1608³⁸⁴ et François Buffet le 3 juin 1611³⁸⁵. Ce ne sont pas à proprement parler des oraisons funèbres, car il ne s'agit pas d'un culte spécial en présence d'un cercueil et les enterrements ont eu lieu la veille. Mais de Combles décide de prêcher sur deux textes choisis en fonction de l'occasion, presque en signe de deuil. Il n'est pas possible de dire si cette pratique était générale à Metz, mais on retrouve dans les sermons de Ferry au moins un cas pour lequel la prédication s'adapte au

³⁸¹ François DE COMBLES, *Deuxieme partie de meditations consolatoires, Pour ceux qui sont attristez de ce que quelqu'un leur est mort : soit de mort naturelle soit de mort violente*, Genève, P. et J. Chouët, 1614, in-8°, p. 1-25.

³⁸² Cette pratique des exhortations funèbres se poursuit tout au long du XVII^e siècle, et on retrouve dans les papiers de Ferry un sermon de ce type prononcé par son petit-fils Jacques Couët du Vivier lorsqu'il exerce à Mannheim : BPF, ms 767⁶, « Sermon funebre prononcé en l'Eglise françoise de Manheim au retour de l'enterrement de Sr Jean Padie Conseillers dans la Justice et police de ladite Ville le mercredy 17 Janvier 1666. par Jacques Coüet Sr du Vivier pasteur en ladite Eglise, sur Jean II, verset 25. 26. et 27. »

³⁸³ François DE COMBLES, *Deuxieme partie de meditations consolatoires...*, ouvr. cité, p. 14.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 218-241. Le sermon porte sur le verset 7 du chapitre 13 de l'épître aux Hébreux, « Ayez souvenance de vos conducteurs, qui vous ont porté la parole de Dieu : desquels ensuivez la foy, considerans qu'elle a esté l'issue de leur conversation. »

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 242-265. Le sermon porte sur le verset 14 du chapitre 13 du deuxième livre des Rois, « Or Elisee avoit esté malade d'une maladie de laquelle il mourust : & Joas le Roy d'Israel estoit descendu, & avoit pleuré sur la face d'iceluy, disant, mon pere, mon pere, chariot d'Israel, & sa chevalerie. »

contexte de la mort d'un collègue, celle de Théophile Le Coulon, enterré le 19 octobre 1652 après cinquante ans de ministère dans sa ville natale. Ferry lui rend hommage dans son sermon du dimanche matin 20 octobre 1652, c'est-à-dire au cours du prêche le plus suivi et le plus solennel³⁸⁶. Le Coulon est son ami personnel depuis très longtemps et c'est le défunt qui lui a imposé les mains en 1612. Mais, cette fois, les rappels sur la vie de l'ancien ministre messin sont clairement en dehors du champ de l'oraison funèbre, car ils ne sont placés qu'à la fin du sermon et ne durent pas plus d'un quart d'heure. Ils suivent de plus un prêche tout à fait habituel, puisque Ferry n'interrompt pas sa longue *lectio continua* de l'épître aux Hébreux, à laquelle il consacre ce jour-là un sept cent soixante-huitième volet. Il se contente de souligner les grands moments de la vie professionnelle de Le Coulon, en insistant sur ses qualités de pasteur, au service de Dieu et de sa communauté. Il est d'ailleurs très clair sur d'éventuels reproches quant à la nature de son intervention :

« Nous ne prétendons pas faire ici son epitaphe ny son oraison funebre ou son eloge, mais nous devons bien plus que cela à sa memoire. »³⁸⁷

Cette réserve s'adresse sans doute autant aux réformés présents qu'aux controversistes catholiques qui risquent d'entendre parler de cette prédication particulière à la limite de ce que les autorités ecclésiastiques doivent accepter, mais que l'on retrouve également à Charenton³⁸⁸. C'est que dans l'administration des sacrements comme dans la conduite de cérémonies non sacramentelles, les pasteurs qui prêchent devant une communauté minoritaire doivent faire face à la menace constante de la majorité catholique.

2. La controverse et l'apologétique : un travail dirigé vers les fidèles

La place des pasteurs dans la controverse est naturelle, car ce sont les seuls à pouvoir interpréter les Écritures et à en donner une lecture orthodoxe face aux attaques catholiques. L'absence en France d'un ministère doctoral réellement distinct de celui du pasteur donne donc aux prédicateurs une responsabilité importante dans la défense de leurs Églises. Hormis Duplessis-Mornay, aucun grand controversiste ne vient du monde laïc, et les premières disputes des guerres de Religion ont clairement affirmé le monopole pastoral sur la prise de parole réformée en contexte de controverse³⁸⁹. La discipline française se borne à évoquer la

³⁸⁶ BM Metz, ms 1 084. Sermon MCMLXXII, voir ci-dessous, annexe 11.

³⁸⁷ *Ibid.*

³⁸⁸ Par exemple en 1670 pour la mort de Daillé, qui structure une prédication de Morus : [Adrien DAILLÉ,] *Abregé de la vie de Mr Daillé*, Quevilly, Pierre Cailloué, 1670, in-8°, p. 56.

³⁸⁹ Voir par exemple Jérémie FOA, « Disputes sur la dispute. La fonction des controverses théologiques publiques entre catholiques et protestants au temps des troubles de religion », dans Stefano SIMIZ (éd.), *La*

controverse écrite, d'une façon d'ailleurs très prudente, la limitant aux pasteurs les plus compétents et uniquement en cas d'agression papiste préalable :

« Ceux auxquels Dieu a donné des graces pour escrire, sont advertis de le faire d'une façon modeste, & bien seante à la Majesté de Dieu ; consequemment de n'escrire d'une façon ridicule & injurieuse : laquelle modestie & gravité ils garderont aussi aux Predications ordinaires. Seront choisis par les Provinces ceux qui auront receu les graces d'escrire, & s'il advient que quelques Livres se publient contre la vraye Religion, ils leur seront envoyez, afin d'y respondre, estant deputed une [sic] Colloque en chacune Province, qui ait le soin de prendre garde à ce qui sera escrit & publié, pour en departir les copies. »³⁹⁰

La controverse plus « quotidienne » est donc absente en théorie, mais elle occupe en réalité une place non négligeable, surtout dans une ville de Metz particulièrement concernée par la reconquête catholique. Cette « frontière de catholicité » lorraine passe par la cité³⁹¹. Au cours du XVII^e siècle, la Réforme catholique et la Contre-Réforme progressent et ciblent le protestantisme³⁹². Ces attaques suivent plusieurs phases avec des moments forts, comme lors du passage à Metz du cardinal de Givry comme évêque (1608-1612), de l'installation des jésuites (1622), de l'installation de Meurisse comme suffragant avec l'implantation de la Compagnie du Saint-Sacrement (1629-1644), ou encore du séjour (irrégulier) de Bossuet (1652-1669). Tout au long de ces périodes, et même en dehors, les pasteurs sont l'objet de critiques et de railleries qui les font passer pour des hérésiarques. Nous verrons que l'une des conséquences de ces attaques est l'insertion de quelques ministres dans des séries de controverses écrites et des combats plus personnels sortant parfois du cadre purement ecclésiastique³⁹³. Mais l'exercice du ministère lui-même et la prédication notamment évoluent fortement en fonction des phases de l'action catholique, à tel point que la controverse devient une mission importante. Même si c'est implicite dans la discipline, le pasteur est considéré comme le gardien et le protecteur de son troupeau : aussi est-il normal qu'il réponde lorsque les fidèles sont visés. C'est à lui que revient prioritairement cette tâche, même si elle n'est pas en son cœur selon les théoriciens.

La controverse est une partie intégrante de la prédication. Il serait inutile de calculer des proportions de sermons qui lui sont consacrés, car presque tous les textes comportent des

Parole Publique en Ville des Réformes à la Révolution, à paraître (2012) à Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

³⁹⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 79. Article 15 du chapitre 1. Voir aussi p. 245, article 4 du chapitre 6, sur l'interdiction de se trouver en position d'agresseur.

³⁹¹ Le mot est de Pierre CHAUNU, « Jansénisme et frontière de catholicité... », art. cité.

³⁹² Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité.

³⁹³ Voir notamment ci-dessous, chapitre 4, paragraphes II. 1-2., et chapitre 7, paragraphes I. 1-3.

allusions, des passages explicites, voire des paragraphes entiers dont le but est de discréditer les croyances romaines et leurs défenseurs. C'est ainsi que dans le sermon sur la grâce que Ferry prononce le 11 juin 1655, en présence de jésuites, il consacre une partie très importante de son temps à exposer les divergences doctrinales catholiques sur le sujet, passant d'ailleurs sur celles de son propre camp³⁹⁴. Même si les candidats au ministère sont relativement mal préparés à cette fonction³⁹⁵, la controverse imprègne toutes les actions du pasteur dans sa vie quotidienne s'il réside dans une ville multiconfessionnelle comme l'est Metz. Comme la plupart des autres pasteurs de sa génération, Ferry ne consacre que très peu de ses sermons uniquement à la controverse, mais celle-ci irrigue la prédication, comme une présentation en négatif de l'orthodoxie réformée qui, elle, est au cœur de l'homilétique³⁹⁶. L'objectif du pasteur est de donner des armes à ses fidèles pour les empêcher de se laisser convaincre par les discours de controversistes catholiques, voire de voisins, d'amis ou même de parents. Ainsi, comme c'est souvent le cas, la controverse comprend une forte part d'apologétique, au point que les deux se confondent en de nombreux moments, car les discours de défense face aux catholiques servent davantage à raffermir les réformés qu'à convaincre les catholiques, participant ainsi de la fortification des frontières confessionnelles³⁹⁷. En ce sens, le jugement péremptoire de l'historien Émile-Guillaume Léonard, porté dans les années 1960 contre les pasteurs du XVII^e siècle est en grande partie injuste³⁹⁸. S'il cite Ferry comme un exemple de ministre de premier plan et dégagé de cette condamnation, il n'en accuse pas moins le « corps pastoral » français dans son ensemble de trop se consacrer à la controverse et d'en faire un élément structurant trop important de la prédication³⁹⁹. C'est oublier le poids énorme du contexte biconfessionnel et la concurrence incessante à laquelle les pasteurs, le plus souvent à la tête de troupeaux minoritaires, doivent faire face. Pour maintenir la cohésion de leur communauté et pour empêcher les conversions, la controverse est un moyen privilégié.

Si la controverse par chaires interposées est un exercice habituel, celui de la dispute organisée et formelle est beaucoup plus rare. La discipline et les actes des synodes exhortent régulièrement les pasteurs à la prudence en la matière et les rencontres de ce type sont de ce

³⁹⁴ BM Metz, ms 1 085, sermon MMXCIX, mis au propre à la BM Metz, ms 1 086. Ce texte a été publié : *Sermon de la Grâce...*, ouvr. cité. Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 2.

³⁹⁵ Ian GREEN, « 'Reformed Pastors' and *Bons Curés*... », art. cité, p. 269.

³⁹⁶ Alexandre VINET, *Histoire de la prédication...*, ouvr. cité, p. 20.

³⁹⁷ Cette thèse est notamment défendue par Élisabeth LABROUSSE, « *Une foi, une loi, un roi ?* »..., ouvr. cité, p. 65-68 et reprise régulièrement après elle, notamment récemment par Didier BOISSON, « Les pasteurs du XVII^e siècle et la controverse religieuse », *Bulletin de la SHPF*, t. 156-1, 2010, p. 69-80.

³⁹⁸ Voir notamment ces accusations dans Émile-Guillaume LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, ouvr. cité, t. 2, p. 319-345.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 320.

fait peu nombreuses, du moins à Metz⁴⁰⁰. Ferry ne refuse pas certaines conférences, du moment qu'elles sont privées ou semi-privées, ce qui ne nécessite pas d'accord formel du consistoire, car il peut être difficile à obtenir. Dans ce cas, il est compliqué de savoir comment il articule cette activité avec son ministère, dont le but ultime doit être l'édification des fidèles. D'ailleurs, dans les sources qui nous rapportent certaines de ces rencontres, le flou règne et est sans doute savamment entretenu sur la présence ou non de public, même en nombre restreint. Il est donc parfois difficile de dire s'il s'agit de concours de pure érudition théologique, ou au contraire de conférences pensées comme des moyens d'exercer le ministère pastoral par d'autres moyens que ceux ordinairement mis en œuvre. Le problème majeur de ces rencontres est bien entendu que les deux parties s'en proclament vainqueurs. En raison de leur nature dans le cas de Ferry, les comptes-rendus ne sont jamais publiés et il faut donc s'en remettre à d'autres indices⁴⁰¹. En effet, la seule conférence réellement publique et autorisée par les autorités des deux camps que l'on peut citer sous le régime de l'édit de Nantes est celle entre David Ancillon et le suffragant Pierre Bédacier en 1657, précédée et suivie de pamphlets⁴⁰². Dès le 29 juin 1613, au début de son ministère, Ferry se prête une première fois à cet exercice, chez lui, dans son cabinet. Il le rapporte dans son journal de jeunesse⁴⁰³ et le reprend plus tard dans son livre de raison⁴⁰⁴, ce qui montre l'importance qu'il consacre à l'événement, même s'il résume la conférence en quelques mots. Elle l'oppose à Théophile Casenave, ministre de Pardies et d'Arros en Béarn, converti au catholicisme entre 1610 et 1611, pensionné pour cette raison par l'assemblée du clergé et proche du cardinal Du Perron⁴⁰⁵. Il semblerait que des personnalités des deux confessions aient assisté aux échanges,

⁴⁰⁰ Je me sers surtout ici d'Émile KAPPLER, *Les conférences théologiques entre catholiques et protestants en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011, XVIII-954 p. ; Michel PÉRONNET (éd.), *La controverse religieuse (XVI^e-XIX^e Siècles)*, Montpellier, Imprimerie de Recherche de l'Université, 2 vol., s.d. [1980], 186 et 191 p. ; Jacques SOLÉ, *Au Temps de l'Édit de Nantes. Le débat entre Protestants et Catholiques français de 1598 à 1685*, thèse d'État ès lettres, sous la direction d'André LATREILLE, Pierre CHAUNU et Xavier PÉROUSE DE MONTCLOS, Université de Lyon 2, 1981, 3 vol., VIII-1810 p. (résumé dans Jacques SOLÉ, *Les origines intellectuelles de la révocation de l'édit de Nantes*, Saint-Etienne, Publications de l'Université, 1997, 198 p.) ; Bernard DOMPNIER, *Le venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII^e siècle*, Paris, Centurion, 1985, 277 p. ; Olivier CHRISTIN, « La formation étatique de l'espace savant. Les colloques religieux des XVI^e-XVII^e siècles », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, t. 133-1, 2000, p. 53-61 ; Bernard DOMPNIER, « L'histoire des controverses à l'époque moderne, une histoire des passions chrétiennes », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 1035-1047 ; Didier BOISSON, « Les pasteurs du XVII^e siècle et la controverse religieuse », art. cité.

⁴⁰¹ Je pense qu'il faut rejeter l'hypothèse d'une conférence entre Ferry et le jésuite Claude Tiphaine, évoquée par Émile KAPPLER, *Les conférences théologiques...*, ouvr. cité, p. 874 (parmi les cas insuffisamment attestés). Il s'appuie sur un passage confus d'Henri FOUQUERAY, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression (1528-1762)*, t. III, *Époque de progrès (1604-1623)*, Paris, Bureau des études, 1922, p. 548.

⁴⁰² Voir les références à propos de cette controverse particulière dans Julien LÉONARD, « Un épisode méconnu... », art. cité.

⁴⁰³ BnF, NAF 6 723, fol. 36 v^o – 37 v^o.

⁴⁰⁴ BPF, ms 775, p. 94.

⁴⁰⁵ Albert SARRABÈRE, *Dictionnaire des pasteurs Basques et Béarnais...*, ouvr. cité, p. 83.

portant surtout sur le salut et les Pères, ainsi que sur l'importance de l'Écriture par rapport à la Tradition. On retrouve la même structure de rencontre le 10 mai 1623, encore une fois au domicile de Ferry et en présence d'un petit public⁴⁰⁶. Un ecclésiastique de rang important, Tiraqueau, alors abbé du Pontiffroy et vicaire général de l'Évêché, assiste à cette rencontre entre Ferry et le jésuite Mottet, dans le contexte particulièrement tendu de l'installation, l'année précédente, de la Compagnie de Jésus dans la ville et à la tête du collège. L'occasion est la « révolte », selon le terme du pasteur, du réformé Jonas Peltre, conseiller du Maître-Échevin qui veut se convertir. Ferry précise dans ses notes sur la seconde épître à Timothée que cette conférence a lieu sur le sujet des œuvres, de l'Écriture et de leur rôle sotériologique, et que c'est lui qui a le dernier mot, puisque Peltre reste au sein de l'Église et ce jusqu'à sa mort⁴⁰⁷.

Le principal risque de ce type de conférences est celui des fuites de fausses informations et de rumeurs. Ferry lui-même y est confronté, précisément après sa rencontre avec Mottet en mai 1623. À peine une semaine plus tard, le 18, alors qu'il est à Sedan en visite chez son frère, sa femme Esther lui écrit pour lui apprendre que des bruits courent « dans le menu peuple » à Metz. Certains prétendent en effet qu'il est parti à cause de la rencontre, pour demander des réponses à des théologiens plus habiles que lui à Sedan, voire pour demander pardon au roi à Paris pour avoir parlé trop hardiment de sa religion⁴⁰⁸. C'est une des raisons majeures pour lesquelles les théologiens et les autorités ecclésiastiques se méfient des controverses publiques et même de la controverse en général, pourtant florissante dans les deux décennies qui suivent la signature de l'édit de Nantes⁴⁰⁹. Dès 1616, alors qu'il livre au public une méditation sur le Psaume 139 dont le but est de donner un exercice de dévotion, Ferry regrette le tour que prennent les oppositions confessionnelles, nuisant selon lui à la foi. Dans son épître dédicatoire à Madame de Villarnould, il écrit ainsi :

« Nous sommes en un aage querelleux où l'on ne fait estat que de disputes. La Religion des premiers chrestiens est devenue une contention perpetuelle. À force de debattre comme il faut faire, on fait ce qu'on ne doit point, le temps s'eschappe, nos jours s'escoulent & nous allons hurter dans la Mort, sans y prendre garde »⁴¹⁰.

⁴⁰⁶ Événement rapporté dans BPF, ms 774, année 1623, § 4.

⁴⁰⁷ BPF, ms 767⁷. Note sur le verset 17 du chapitre 3 de cette épître.

⁴⁰⁸ BPF, ms 762¹, dossier 3, lettre écrite de Metz.

⁴⁰⁹ Voir par exemple le relevé impressionnant des titres d'ouvrages issus de cette controverse par Louis DESGRAVES, *Répertoire des ouvrages de controverse entre Catholiques et Protestants en France (1598-1685)*, t. 1 (1598-1628), Genève, Droz, 1984, VI-423 p., et t. 2 (1629-1685), Genève, Droz, 1985, 520 p.

⁴¹⁰ Paul FERRY, *Les entretiens du pœnitent...*, ouvr. cité, passage non paginé.

Cette crainte de la controverse orale suscite des moqueries de la part des catholiques au cours de la même période. En effet, l'année précédant la rencontre avec Mottet, les ministres de Metz avaient été sollicités par le récollet Jean-Marie Lescrivain, prêchant pour l'Avent 1621 et le Carême 1622. Au cours d'une des prédications, il prend les pasteurs à partie en chaire sur le sujet de la légitimité de leur vocation et fait porter un cartel de défi à Ferry⁴¹¹. Mais cette proposition n'est pas relevée, car si les pasteurs disent donner un accord de principe, ils doivent se plier à un refus du consistoire. Les quatre ministres ordinaires proposent alors une réunion informelle, à un de leurs domiciles, avec l'assurance que rien ne serait publié. L'épisode pousse à l'écriture d'un petit libelle comparant les ministres à des coqs transformés en poules⁴¹². Bien que tournés en ridicule, les pasteurs sortent sans doute vainqueurs de cet épisode auprès de leurs fidèles et c'est bien là l'essentiel pour eux. En effet, dans la controverse, leur but est de ne jamais perdre de vue l'édification du troupeau. Pour Ferry, refuser une dispute qui ne serait pas acceptée par les autorités ecclésiastiques et qui ne permettrait pas une meilleure instruction des membres de la communauté est un devoir. Il reçoit parfois des lettres en forme de défis⁴¹³ et en 1644 encore, lors de la mission des oratoriens en ville, Ferry est approché par le lieutenant La Contour pour entrer en conférence avec un des missionnaires, mais il doit renoncer à ce projet, du fait de la méfiance du consistoire⁴¹⁴. Il consacre également quelques années plus tard une note à ce sujet dans ses *Quotidiana*, intitulée « Disputes refusées », à propos d'un exemple antique :

« Autrefois Hinneric Roy des Vandales ayant fait sommer les Catholiques d'Affrique d'entrer en dispute avec les arriens, Eugene archevesque de Carthage lui respondit qu'il ne pouvoit accepter le combat sans le consentement des autres evesques & notamment de l'Eglise Romaine qui estoit le chef de toutes les Eglises. »⁴¹⁵

Puis il fait un parallèle avec des temps beaucoup plus proches et la conférence de Fontainebleau entre Du Perron et Duplessis-Mornay :

« L'evesque de Modene homme docte & grave disoit sur le point de la Conference de Fontainebleau, que les Disputes publiques pour les controverses de la Religion ruinent plus qu'elles n'edifient, &

⁴¹¹ Sur les liens entre les procédures de défi et de duel avec la controverse, voir par exemple Émile KAPPLER, *Les conférences théologiques...*, ouvr. cité, p. 45-51 et Natacha SALLIOT, *Philippe Duplessis-Mornay. La rhétorique dans la théologie*, Paris, Classiques Garnier, 2009, p. 358-365.

⁴¹² *Nouveau prodige arrivé en la ville de Metz. Où trois Coqs de Ministres se sont convertis en Poules*, juxta la copie Imprimée, Metz, Abraham Jacob, 1622, in-8°, 16 p.

⁴¹³ Voir par exemple deux lettres anonymes de défi conservées dans BPF, ms 335⁴. Celle du fol. 241 date du 29 novembre 1629 (éditée par Jacques PANNIER, *L'Église réformée de Paris sous Louis XIII (de 1621 à 1629 environ). Rapports de l'Église et de l'État. Vie publique et privée des protestants. Leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, la société, le commerce*, Paris, Honoré Champion, 1931, t. 1, p. 263), et celle du fol. 254 date du 12 octobre 1661.

⁴¹⁴ BPF, ms 774, année 1644, § 4. Quelques éléments sur cette mission de 1644 ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II. 1.

⁴¹⁵ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 19 v°, note 157.

qu'en telles occasions, il vaud mieux dire selon le commandement du Concile de Nicée II. Nous gardons les loix de nos Peres »⁴¹⁶.

La place de la controverse en chaire prend une autre dimension avec la fin de l'année 1653 et la pratique généralisée de la présence dans le temple, essentiellement les mercredis et vendredis, de jésuites ou, plus rarement, de carmes. Ces religieux sont chargés de surveiller la prédication réformée et d'y répondre, le plus souvent à la cathédrale. Louis Sevestre et Henry Lescossois sont les plus assidus dans les années 1650 et 1660 : Ferry note scrupuleusement leur présence sur les en-têtes de ses sermons⁴¹⁷. Au contraire de l'exemple célèbre de François Véron qui se plaçait dans les galeries du temple de Charenton, les ecclésiastiques catholiques assistent aux prêches à Metz aux premiers rangs, en bonne vue de tous⁴¹⁸. À partir de ce moment, les attaques, parfois judiciairisées, se succèdent : ainsi, Sevestre rédige dès 1654 une liste des

« Propositions scandaleuses des 4 ministres de Metz en leur presche, avancees en presence du Pere Sevestre depuis le 14^e decembre 1653 »⁴¹⁹.

Grâce à ce mémoire, nous pouvons percevoir comment un controversiste catholique aborde la prédication du pasteur et, surtout, sa manière d'extraire de longs sermons les passages consacrés à la condamnation des erreurs papistes :

« Le Sieur Ferry

Le 26 décembre. Que les jours de la Communion générale pour les trespasés estoient la foire des âmes.

Le 21 janvier 1654. Que c'est une insolence intolérable que nous donnions des compagnons à Christ en son office de Médiateur et voulions estre sauvés par un autre sang que le sien ascavoir par celui de certains martyrs inconnus.

Que les frères, estans d'une autre alliance que nous, ne doivent avoir aucune communication avec nous non plus qu'avec les ennemis de l'Estat.

Le 20 febvrier. Qu'ils sont des Abels les cadets et nous des Caïns les aînés, mais que des Caïns ont massacré cruellement leurs pauvres frères les Abels.

Qu'au défaut des tyrans, puisqu'ils trouvent encore des esprits sanguinaires, il se résoudra à souffrir généreusement leur massacre.

28 mars. Que nous débitons de faux miracles avec noz Crucifix, parlans et des merceries et des marchandizes ridicules avec noz indulgences. »

⁴¹⁶ *Ibid.*, note 158.

⁴¹⁷ J'ai reporté ces mentions dans l'annexe 11 ci-dessous.

⁴¹⁸ Cette position est rapportée par une lettre de Joseph Ancillon et Le Duchat à Ferry, écrite de Paris le 21 février 1657. BnF, NAF 1 967, fol. 26-27.

⁴¹⁹ AD Moselle, D 11. Publiées par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 200-202.

Quelques années plus tard, c'est Lescossois qui en appelle aux autorités, accusant Ferry de deux actions séditeuses. Cette plainte est rapportée au pasteur par deux députés en cour, Joseph Ancillon et Jacob Le Duchat, en 1657. Ils lui écrivent que le jésuite a mis en avant deux sermons

« en l'une desquelles vous parlastes des victoires de Josué, dont vous fistes une application a l'Eglise, ce jesuite entend du temporel, tout ce que vous avez dit et entendu au spirituel »⁴²⁰.

Dans la même lettre, on apprend qu'un autre controversiste, qui n'est pas un religieux régulier cette fois, le Saintongeais Mauduict, est accusé de prêcher dans la rue et de prendre les ministres à partie quand ils rentrent du temple chez eux : ainsi, la controverse se place également dans un espace public où elle est mise en scène pour être donnée en spectacle aux croyants des deux camps⁴²¹. Pour contrer les rumeurs et les plaintes catholiques, les réformés donnent des textes de sermons de Ferry, seuls capables de mettre à jour la mauvaise foi de leurs adversaires selon eux :

« L'impudence de nos adversaires [...] leur est devenue si familiere en tout ce qui nous regarde, qu'ils sont capables de denier qu'il fasse jour en plein midy »⁴²².

C'est bien la prédication qui est au cœur du jugement que l'on porte sur Ferry en matière de controverse et c'est toujours comme ministre de la Parole de Dieu qu'il se lance dans la lutte contre les attaques catholiques. Le contexte messin et la position minoritaire des réformés dans la ville expliquent en grande partie cette position défensive du pasteur, position qui devient un des éléments importants de l'exercice de son ministère au sein de l'Église locale. Pour contrer ses adversaires, la stratégie du ministre, même quand il s'occupe de controverse, est principalement d'édifier ses fidèles et de les conforter dans l'assurance qu'ils doivent avoir de faire partie des élus. Parallèlement à ce travail, il entreprend également, toujours de par son statut de pasteur, une mission d'acculturation et de « disciplinarisation » qui complète la controverse au point de n'en être sans doute qu'un autre versant.

3. Des fonctions d'acculturation assurées par le pasteur

L'exercice de la discipline ecclésiastique, c'est-à-dire le règlement des mœurs, mais également la consolation des affligés pour les maintenir dans l'Église, est la troisième fonction essentielle du ministère selon Calvin, après la prédication et l'administration légitime

⁴²⁰ BnF, NAF 1 967, fol. 24-25, lettre écrite de Paris le 7 février 1657.

⁴²¹ Sur ce sujet, voir par exemple Olivier CHRISTIN, « L'espace et le temps, enjeux de conflit entre les confessions », dans Olivier BOUDON et Françoise THÉLAMON (éd.), *Les chrétiens dans la ville*, Rouen, PU, 2006, p. 167-180.

⁴²² BnF, NAF 1 967, fol. 26-27, lettre de Joseph Ancillon et Le Duchat à Ferry, écrite de Paris le 21 février 1657.

des sacrements. Le pasteur devient donc un agent principal d'acculturation et de « disciplinarisation » dans le cadre de la consolidation des identités confessionnelles et de l'émergence d'un nouvel ordre social et moral⁴²³. Il doit tout d'abord l'être par l'exemplarité de sa vie « privée »⁴²⁴, mais il a également d'autres moyens d'action à sa disposition. Comme nous l'avons déjà vu, Ferry est très attaché à l'application de la discipline des Églises réformées de France, dont il connaît parfaitement le texte et la jurisprudence⁴²⁵. Peut-être cet attachement s'explique-t-il par la position originale de Metz, en dehors des structures synodales, ce qui impose sans doute à la fois davantage de rigueur et de souplesse dans la gestion et l'arbitrage des conflits, en l'absence de toute possibilité d'appel formel. Même si le texte de cette discipline ne donne pas toute la mission de son application aux pasteurs, ceux-ci jouent un rôle considérable, soit directement en exerçant des tâches qui, parfois, sont aux limites de leur champ d'action et de celui des détenteurs d'autres ministères, soit indirectement au sein du consistoire, sorte de « cleric collectif »⁴²⁶. Il semble qu'à Metz, notamment sous l'influence de Ferry, le rôle des pasteurs se renforce et que l'on assiste à une certaine cléricisation du processus de décision et des formes d'acculturation disciplinaire, selon des modalités que l'on peut observer ailleurs également : la trop grande proximité avec les catholiques au cours de certaines cérémonies, la frivolité des jeux et des danses et le contrôle de la sexualité sont ainsi au cœur de l'action pastorale⁴²⁷. Une des vocations du pasteur est bien de « faire paître les brebis », notamment celles qui sont malades ou affligées, car il est responsable devant Dieu de leur comportement⁴²⁸. En 1655, dans le monde anglophone, un pasteur comme Richard Baxter va même jusqu'à dire que cette fonction d'accompagnement de la vie chrétienne est la plus importante de toutes celles que doit

⁴²³ Sur le terme de « disciplinarisation », peut-être trop littéralement repris de la notion allemande de « *Sozialdisziplinierung* », voir Gérald CHAIX, « La confessionnalisation. Note critique », art. cité, p. 854 ; Philip BENEDICT, « Confessionalization in France ?... », art. cité, p. 47 ; et Christian GROSSE, « Conclusion », dans Raymond A. MENTZER, Françoise MOREIL et Philippe CHAREYRE (éd.), *Dire l'interdit. The Vocabulary of Censure and Exclusion in the Early Modern Reformed Tradition*, Leyde, Brill, 2010, p. 333-343.

⁴²⁴ Voir ci-dessous, chapitre 8.

⁴²⁵ Voir notamment BPF, ms 17 et BMI Épinal-Golbey, ms 239.

⁴²⁶ L'expression est parfois utilisée pour désigner les consistoires, par exemple par Bernard ROUSSEL, « "Faire la Cène"... », art. cité, p. 117, note 71, ou par Thierry WANEGFFELLEN, « Le protestantisme en France aux XVI^e-XVII^e siècles... », art. cité, p. 135. Sur la répartition théorique et réelle des tâches disciplinaires dans le monde calviniste en général, voir Graeme MURDOCH, *Beyond Calvin. The Intellectual, Political and Cultural World of Europe's Reformed Churches, c.1540-1620*, Basingtoke, Palgrave MacMillan, 2004, p. 76-101.

⁴²⁷ Voir par exemple le travail de moralisation disciplinaire mené à Layrac entre 1600 et 1638 par le pasteur Isaac Sylvius, décrit par Gregory HANLON, *Confession and Community...*, ouvr. cité, p. 88. Sur la moralisation de la vie chrétienne, voir les travaux de Raymond A. MENTZER, notamment « Idéologie réformatrice et comportement quotidien », dans Ilana ZINGUER et Myriam YARDENI (éd.), *Les deux réformes chrétiennes...*, ouvr. cité, p. 253-261 ; et « Fashioning Reformed Identity in Early Modern France », dans John M. HEADLEY, Hans J. HILLERBRAND et Anthony J. PAPALAS (éd.), *Confessionalization in Europe...*, ouvr. cité, p. 243-255.

⁴²⁸ Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 44-46.

endosser le pasteur et il consacre donc une grande partie de sa réflexion sur le ministère pastoral à « la surveillance du troupeau »⁴²⁹. Il précise notamment :

« Un ministre n'est pas seulement destiné à annoncer à ses fidèles la parole de Dieu, mais il doit être pour leurs âmes ce qu'est le médecin pour leurs corps, et l'homme de loi pour leurs biens ; un conseiller toujours prêt à résoudre leurs difficultés et à lever leurs doutes »⁴³⁰.

L'importance accrue de ce rôle par rapport au temps de la Réformation entraîne une rivalité potentielle avec ceux qui exercent d'autres ministères, notamment les anciens et les diacres. La discipline des Églises réformées de France développe en deux chapitres leurs attributions, résumées en deux articles du chapitre 3 :

« III. L'Office des Anciens est de veiller sur le Troupeau, avec les Pasteurs, faire que le peuple s'assemble, & que chacun se trouve aux saintes Congregations ; faire rapport des scandales & des fautes, en connoistre & juger avec les Pasteurs ; & en general avoir soin avec eux de toutes choses semblables qui concernent l'ordre, l'entretien & gouvernement de l'Eglise : ainsi en chacune Eglise, il y aura une forme de leur charge par escrit, selon la circonstance du lieu, & du temps. [...] »

IV. L'Office des Diacres est de recueillir & distribuer, par l'avis du Consistoire, les deniers des pauvres, des prisonniers, & des malades, les visiter, & en avoir soin. »⁴³¹

Or toutes ces missions sont de plus en plus souvent exercées par les pasteurs eux-mêmes et parfois seuls, alors que le texte de la discipline prévoit la collégialité. On voit que Ferry s'intéresse à ces questions, normalement à la limite de son champ de compétence, ou du moins sur un champ de compétence partagé. La perte des registres du consistoire de Metz est en la matière très regrettable, car il est possible que la rivalité avec les autres ministères apparaisse dans certaines délibérations. Mais certains indices montrent clairement que Ferry, en tant que pasteur, s'octroie des fonctions qui, si elles n'en remettent pas en cause l'esprit, vont clairement plus loin que la lettre de la discipline. Ainsi le ministère pastoral, permanent, s'impose-t-il face à des ministères limités dans le temps, puisque les anciens et les diacres connaissent un renouvellement assez rapide à Metz, sans doute tous les deux ans pour les premiers et tous les ans pour les seconds⁴³². Cette cléricisation s'observe notamment dans le cas des visites d'affligés. À Metz, contrairement à ce que l'on peut parfois observer ailleurs, les diacres conservent une véritable autonomie par rapport aux anciens, mais, peu à peu, ils sont réduits à leur fonction de gestion des fonds pour les pauvres, comme le montre l'unique

⁴²⁹ Richard BAXTER, *Le pasteur chrétien*, Paris, L.-R. Delay, 1841, in-12, p. 53-117. Ce discours prononcé en 1655 à l'occasion d'un jour de jeûne par Baxter a été traduit tardivement en français.

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 66.

⁴³¹ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 165.

⁴³² Il existe une liste incomplète d'anciens et de diacres de Metz de 1561 à 1685, en deux documents conservés à la BPF, ms 777, liasse 2.

compte conservé pour le XVII^e siècle messin, rendu au consistoire par Isaac Jassoy en 1659-1660⁴³³.

Sous le régime de l'édit de Nantes en France, il semble que les pasteurs prennent progressivement seuls la charge des visites de pauvres, malades et prisonniers. En la matière, ils peuvent s'appuyer sur les conseils et l'exemple de leur collègue le célèbre Charles Drelincourt, qui a publié un *best-seller* du genre d'après son expérience dans la communauté parisienne⁴³⁴. À Metz, les ouvrages de François de Combles restent également des références⁴³⁵. En donnant des conseils extrêmement précis, en fonction du type d'affliction, ces pasteurs édifient à la fois les troupeaux, privés de conducteurs et devant se consoler seuls, et leurs collègues, parfois démunis, en l'absence de formation, devant ce type de charge⁴³⁶. Ferry peut également s'appuyer, pour conforter sa pratique, sur des textes genevois plus anciens, comme les *Ordonnances ecclésiastiques* ou la *Forme des prières ecclésiastiques*, qui comportent des passages clairs donnant aux pasteurs non seulement le droit, mais aussi le devoir de visiter les affligés, allant même jusqu'à donner des formulaires de visites⁴³⁷. De même, il s'intéresse de près à des décisions d'un synode tenu à Londres en 1603 et dont le canon 67 prévoit que

« Les Ministres doivent visiter les Malades moyennant qu'il en soit adverty & que ce ne soit Maladie dangereuse, pour lui assister en sa destresse selon le livre de la communion. »⁴³⁸

En effet, la seule limite à ces visites est la maladie contagieuse. Cela pose de nombreux problèmes, notamment dans un contexte biconfessionnel et de controverse, où les clercs de chaque camp veulent apparaître comme les plus courageux et les plus dévoués à leurs fidèles, au péril de leur vie. Mais la prudence est de mise : le synode national de Vitré en 1583 met en

⁴³³ BM Metz, ms 1 003.

⁴³⁴ Charles DRELINCOURT, *Les Visites charitables, ou les Consolations chrétiennes, pour toutes sortes de personnes affligées*, Genève, J.-A. et S. de Tourmes, 1667-1669, 5 vol. in-8°. Les rééditions sont très nombreuses. Sur ce genre d'ouvrages et sur celui-ci en particulier, voir Hubert BOST, « Avoir ou perdre la foi ? Une visite pastorale au XVII^e siècle », dans Elian CUVILLIER (dir.), *Sola Fide. Mélanges offerts à Jean Ansaldi*, Genève, Labor et Fides, 2004, p. 107-118 ; et Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Les pasteurs français auteurs d'une littérature d'édification, au XVII^e siècle », art. cité.

⁴³⁵ Au moins trois ouvrages de François de Combles relèvent de ce genre : *Homelies, ou Meditations consolatoires...*, ouvr. cité ; *Deuxieme partie de meditations consolatoires...*, ouvr. cité ; et *Consolations generales et particulieres pour les malades. Ou, Meditations, paraphrases, ou sermons sur divers passages de l'Escriture Saincte, pour consoler les malades, tant en general en quelque maladie que ce soit, soit particulièrement en plusieurs especes de maladies. Ensemble deux remonstrances aux prisonniers, tant innocens que coupables : & deux exhortations à ceux qui sont condamnés à une mort violente & ignominieuse. Avec douze diverses prieres concolatoires pour les malades*, Genève, Chouët, 1619, in-8°, 797 p.

⁴³⁶ Bernard REYMOND, « Jalons pour une histoire... », art. cité, p. 55.

⁴³⁷ *Les Ordonnances ecclésiastiques de l'Eglise de Geneve...*, ouvr. cité, p. 16-18 et p. 50-51 ; BM Metz, D 27, p. 14-15.

⁴³⁸ BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 170 v°.

garde les pasteurs contre les risques de la contagion⁴³⁹, et l'on voit que Ferry ne peut aller consoler sa propre sœur mourante en 1632, car elle est atteinte de ce qu'il croit être la peste⁴⁴⁰. Le théologien André Rivet mobilise les écrits de Calvin pour rappeler à ses confrères en 1638 que si fuir n'est effectivement pas digne du ministère, s'exposer imprudemment à la maladie est tout aussi inutile⁴⁴¹. En ces temps de peste, fréquents à Metz au cours des années 1620 et 1630⁴⁴², les pasteurs ne cherchent donc pas à fuir, mais à se montrer prudents. Leur rôle de visite n'est pas abandonné et, au contraire, ils renforcent cette mission en employant à leurs côtés des consolateurs, souvent d'anciens pasteurs sans Église, comme Daniel Buffet qui décède en 1630 dans l'exercice de cette charge.

L'importance que Ferry accorde à sa mission de visites est visible par le grand nombre de prières qu'il rédige pour en ces occasions. Sur le modèle de François de Comblès sans doute, il écrit quelques trames de prières qu'il peut ensuite reprendre pour des cas proches. Une liasse conservée dans les papiers de Ferry comprend ainsi de nombreux brouillons de ce genre, pour la plupart non datés et non signés, mais assurément de sa main et sans doute compilés au cours des années 1620⁴⁴³. On y trouve des textes qui sont élaborés au départ pour un cas précis, mais qui sont ensuite conservés pour pouvoir facilement resservir, comme une « Méditation pour une veuve sur la mort de son mary », une « Méditation pour une femme malade », ou encore une « Méditation d'une Ame angoissée sur la Deffiance de son Salut ». Parfois, il rédige ces textes pour d'autres, afin de leur servir d'exemple de prière à

⁴³⁹ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 161-162, article 25 des matières générales : « Quant à la Question proposée par les Deputés de Poictou, s'il est expedient que les Ministres aillent visiter les malades pestiferés ? La Compagnie a remis cela à la prudence des Consistoires. Estimant néanmoins que cela ne doit pas être fait sans une très-urgente necessité, puis qu'on exposerait à un grand danger toute une Eglise pour quelques particuliers : si ce n'est que le Ministre puisse consoler ces malades en leur parlant de loin, sans risquer d'en être infecté. C'est pourquoi on est d'avis que le Ministre voiant aprocher un tel danger doit exhorter à la patience tout son Troupeau, & le consoler dans ses Predications ordinaires, en prenant quelque texte qui soit propre & convenable pour cet effet. »

⁴⁴⁰ *Discours abrégé de la maladie & de la Mort de damoiselle Elisabeth Ferry ma tres chere & vertueuse sœur*, manuscrit, BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 2-4.

⁴⁴¹ Voir sur ce sujet les analyses et les textes cités par Joël COSTE, *Représentations et comportements en temps d'épidémie dans la littérature imprimée de peste (1490-1725). Contribution à l'histoire culturelle de la peste en France à l'époque moderne*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 391-399. Il cite notamment un ouvrage d'André Rivet sur la question, *Méditation sur le Pseaume XCI pour servir d'antidote contre la peste et de précaution contre tous les dangers, avec une lettre à un ami demeurant à Leyden en Hollande sur la question s'il est loisible en temps de peste de s'éloigner des lieux infectés, en laquelle aussi est réprouvée la coutume d'enterrer les morts dans les temples*, Quevilly, J. Cailloré, 1638, in-12, 187 p. Voir également Michel PÉRONNET, « La peste, signe de la colère de Dieu », dans Geneviève DEMERSON et Bernard DOMPNIER (éd.), *Les signes de Dieu aux XVI^e et XVII^e siècles*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1993, p. 257-268.

⁴⁴² La liste des épidémies du XVII^e siècle est dressée par Félix MARÉCHAL, *Tableau historique, chronologique et médical des maladies endémiques, épidémiques et contagieuses qui ont régné à Metz et dans le Pays-Messin depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Metz, Verronnais, 1850, p. 171-203.

⁴⁴³ BPF, ms 767¹⁰.

prononcer. Il insiste toujours auprès des survivants sur la nécessité de ne pas se sentir affligés par la mort, qui permet au chrétien de rejoindre Dieu, mais aussi sur l'inutilité de la prière pour leur âme après le décès. Pour les vivants malades, souffrants ou condamnés, il met au contraire l'accent sur la nécessité de la prière et sur la foi à avoir dans le sacrifice christique. Il est possible que la réputation de Ferry en matière de consolation ait dépassé un peu le cadre messin, puisqu'il précise au dos d'une de ses prières générales :

« Meditation pour une fille affligee en son esprit. A esté imprimee à Geneve à mon insceu. Faite à la requeste de M. Mathé pour une de ses filles. »⁴⁴⁴

Malheureusement, on ne retrouve aucun élément attestant cette impression, sans doute sommaire. Mais il n'y a guère de raison de douter de cette indication de la main de Ferry, qui n'est pas habitué à inventer des publications de ses écrits. Il écrit d'autre part une « Priere pour dire en une grieve maladie, faite par moy pour dame Anne femme du Sr de Talange », fréquemment utilisée ensuite⁴⁴⁵. Les prières spéciales et nominatives qu'il met en forme sont toutefois destinées la plupart du temps à des cas spéciaux et notamment à des membres de la haute noblesse de passage à Metz ou des notables locaux. Ainsi, le 16 juin 1624, c'est Ferry qui rencontre la duchesse de Deux-Ponts à son passage en ville et il lui fait la prière du soir⁴⁴⁶. Quelques années plus tard, il écrit une autre prière du soir pour la famille du maréchal de La Force à Metz le dimanche 18 avril 1632⁴⁴⁷. Cette famille prestigieuse est assez proche de Ferry, qui célèbre plusieurs fois le prêche en leur présence, à Metz ou dans la région. L'année suivante, il écrit une « prière du matin » destinée à l'accompagner à Toul le samedi 29 octobre 1633, en présence d'une assemblée relativement importante, sans que l'on sache exactement pourquoi, ni même s'il s'agit d'autre chose qu'un simple culte familial⁴⁴⁸. Pour les prisonniers, Ferry n'écrit peut-être qu'une pièce, mais très développée et importante, dans laquelle il puise sans doute ensuite des éléments de réflexion et de prière. Il s'agit d'un petit manuel de « Consolations chrétiennes pour un criminel condamné à mort », rédigé en deux temps, en janvier 1625 et septembre 1629⁴⁴⁹. Dans les deux cas, le prisonnier visité est destiné à être pendu. Dans un mélange de compassion, d'espérance et de reproches, Ferry adresse à Paul Laurens, de Magny dans le Pays messin, et à David Germain, jardinier à Saint-Privat, les ultimes recommandations à faire à un chrétien. Les deux cas sont cependant dissemblables sur quelques points : alors que Laurens est un meurtrier assisté par le pasteur sans qu'il y soit

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ BM Metz, ms 1 069, 6 pages reliées en cahier.

⁴⁴⁶ BPF, ms 774, année 1624, § 4.

⁴⁴⁷ BPF, ms 767⁶.

⁴⁴⁸ BM Metz, ms 1 069, 2 pages.

⁴⁴⁹ BnF, NAF 22 701, fol. 142-153.

appelé, Germain est condamné pour des larcins et demande à avoir un ministre à ses côtés. Si c'est Ferry qui se déplace, c'est que François de Combles est souffrant et ne peut se déplacer à cheval. Il est cependant impossible de dire si le prisonnier voulait particulièrement parler à de Combles en vertu de son expérience des visites. Mais, dans les deux cas, Ferry exhorte les condamnés à « bien mourir » pour édifier ceux qui assistent à l'exécution, et à regretter ce qu'ils ont fait, car « on se souvient d'une bonne mort plus que de la meschante vie. »⁴⁵⁰ Là aussi, le conseil principal est de ne s'en remettre qu'au Christ seul pour le salut de leur âme.

Malheureusement, nous n'avons que plus rarement des détails précis sur les enjeux et le déroulement de ces visites, car le pasteur ne développe que quelques cas dans ses papiers, seulement lorsqu'ils concernent une personnalité notable, par définition difficiles à généraliser⁴⁵¹. Mais sa correspondance montre parfois que les motifs de la visite du pasteur peuvent être très variés. Ainsi, certains fidèles veulent que ce soit lui qui aille les prévenir en cas de malheur familial : en 1664, un marchand nommé Hennequin lui demande d'aller prévenir sa femme et son beau-père qu'il s'est brisé la jambe lors d'un voyage vers Francfort. Il veut que Ferry soit le messager de la mauvaise nouvelle, car ses proches ne peuvent la recevoir

« de personne plus capable de l'adoucir, et de l'accompagner des consolations nécessaires »⁴⁵².

Dans ce cas, il est difficile de savoir si c'est au pasteur en général que l'on s'adresse, ou au pasteur vénérable et présent à Metz depuis plus de cinquante ans et donc connu de tous. Toujours est-il que la consolation et l'aide au troupeau peut donc couvrir un spectre relativement large de contextes⁴⁵³. Ainsi, la visite est un moment pastoral fort et il n'est pas étonnant, dans ces conditions, de constater qu'elle devient un enjeu de controverse et de combat confessionnel⁴⁵⁴.

L'autre grand volet de l'action de « disciplinarisation » menée par les pasteurs est celui du règlement des mœurs : ce dernier est lié aux visites et consolations, car il participe également de la création et de la consolidation d'une identité confessionnelle réformée

⁴⁵⁰ *Ibid.*, fol. 153.

⁴⁵¹ Par exemple la visite faite à une dame noble, Madame d'Aumale, en avril 1636. BPF, ms 137, fol. 149, note 19.

⁴⁵² BPF, ms 760³, fol. 259, lettre d'Auguste Couët du Vivier (qui transmet le message du Messin Hennequin) à Ferry, écrite d'Otterberg le 16 septembre 1664.

⁴⁵³ Voir notamment Martin DINGES, « Huguenot poor relief and health care in the sixteenth and seventeenth centuries », dans Raymond A. MENTZER et Andrew SPICER (éd.), *Society and Culture...*, ouvr. cité, p. 157-174.

⁴⁵⁴ Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II.

propre⁴⁵⁵. Certains historiens ont même pu penser que ce processus était en réalité une première vraie christianisation⁴⁵⁶. Nous pouvons en tout cas l'observer au sein des consistoires et nous reviendrons sur le rôle que joue Ferry dans celui de Metz plus précisément⁴⁵⁷. Nous savons que les pasteurs président à tour de rôle les réunions consistoriales du mercredi, pendant leur semaine d'exercice ou juste après à partir de 1645. La cléricisation du processus de décision dans les consistoires est variable selon les cas locaux, mais il semble admis par tous qu'une décision disciplinaire grave ne peut être prise sans l'accord des pasteurs. Cela n'empêche pas les catholiques d'y voir au contraire une sorte de tribunal laïc cherchant à s'affranchir de toute autorité ecclésiastique et dont le but serait d'établir une justice parallèle. Le principal dénonciateur du consistoire de Metz est Martin Meurisse qui reprend sa condamnation à la fois dans un ouvrage de 1642 et dans un mémoire judiciaire adressé au pouvoir royal en 1644 en prétendant que les réformés :

« ont un concistoire qui est comme un petit abregé d'anarchie, où sans adveu, et sans le sceu des Gouverneurs ils traitent de toutes les affaires et d'Estat, et de conscience et de police, et des finances, et du civil, et du criminel, et où les resolutions se prennent de ce qu'ont affaire ceux de leur Religion qui ont des charges dans des compagnies regleës, et légitimes resolutions qui sont puis apres suivies avec un rusé mesnage du temp & des occasions pour ne manquer jamais à leur coup, concistoire de consequence tres dangereuse. »⁴⁵⁸

Le suffragant de l'évêque de Metz ne comprend pas le rôle du consistoire, qui peut effectivement paraître complexe vu de l'extérieur. En l'absence des registres du consistoire pour Metz, il est difficile de déterminer exactement le rôle disciplinaire joué par les pasteurs en tant que tels et par Ferry en particulier. Tout au plus nous livre-t-il des précisions sur quatre cas survenus en 1626-1629, à la fin de son recueil de notes sur les textes normatifs réformés⁴⁵⁹. On y voit des réformés condamnés pour avoir « paillardé » et pour être allés à la messe ou avoir fait baptiser leurs enfants chez les adversaires. À chaque fois, Ferry précise qu'il a donné son avis et que celui-ci a été suivi, notamment grâce aux textes allégués en matière de jurisprudence. Ainsi, le pasteur peut influencer sur la décision du consistoire, non par

⁴⁵⁵ Martin DINGES, « Huguenot poor relief... », art. cité, p. 174.

⁴⁵⁶ Jean DELUMEAU et Monique COTTRET, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 6^e édition refondue, 1996 (1^{ère} édition 1971), p. 5 ; Kaspar VON GREYERZ, *Religion et culture. Europe, 1500-1800*, Paris, Cerf, 2006, p. 93-95.

⁴⁵⁷ Voir ci-dessous, chapitre 3. Sur les consistoires en général, la bibliographie est abondante. On trouvera des éléments importants et des renvois dans Philippe CHAREYRE, *Le consistoire de Nîmes (1561-1685)*, thèse citée ; Didier POTON, *De l'édit de Nantes à sa révocation : Saint Jean de Gardonnenque (1596-1686)*, thèse en histoire, sous la direction de Michel PÉRONNET, Université Paul Valéry – Montpellier 3, 1988, 2 vol., V-444 p. et 233 p. ; et Raymond A. MENTZER, *La construction de l'identité réformée...*, ouvr. cité.

⁴⁵⁸ ANF, K 1 194, pièce 5 et John VIÉNOT (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés... », art. cité. La plainte est presque mot pour mot dans Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 506, et sert ensuite de fondement à de nombreuses plaintes catholiques des années 1660, conservées aux AD Moselle, D 9-11.

⁴⁵⁹ BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 212 v^o.

la nature particulière de sa charge, mais parce qu'il est un expert et qu'il est reconnu comme tel, comme on l'avait déjà vu pour des cas de droit matrimonial. Parfois, le ministre peut agir de son propre chef pour conseiller un fidèle qu'il considère comme errant : ainsi, en 1660, Ferry prend la plume pour écrire au Messin Jacob Estienne, séjournant à Rouen, pour lui faire part de l'impatience que son absence suscite et sur les conséquences malheureuses de celle-ci sur la vie de sa famille⁴⁶⁰. Mais quand il se comporte ainsi, on se trouve déjà à la limite des bornes, même élargies, du ministère, car Ferry agit presque à titre personnel, comme une sorte de « directeur de conscience »⁴⁶¹.

Les diverses fonctions du ministère ne se limitent ainsi pas à la prédication, à l'administration des sacrements ou même à la controverse. L'acculturation des fidèles et la transmission d'éléments identitaires confessionnels de nature disciplinaire sont une des missions importantes que le pasteur doit mener. Il est toutefois difficile de connaître parfaitement les enjeux de ce travail, en l'absence de sources consistoriales.

Ferry exerce son ministère à l'échelle messine comme les grands fondateurs de la Réforme en ont pensé les modalités. Il ne s'épargne aucune tâche constitutive de son identité de pasteur et les mène toutes de front, malgré l'ampleur du travail. Il ne se considère peut-être pas formellement comme un pasteur de l'Église universelle, mais plutôt comme le ministre de celle de Metz en particulier. C'est donc au sein de sa ville natale que son poids est le plus fort. Cette influence, que l'on pourrait qualifier généralement de « politique », s'exerce à la fois à l'intérieur de sa communauté et à l'extérieur, comme porte-parole de celle-ci avec les autres agents de la vie locale.

⁴⁶⁰ On le sait par la réponse d'Estienne à Ferry, écrite de Rouen le 10 octobre 1660. BPF, ms 335¹, fol. 116.

⁴⁶¹ Sur ce rôle, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I. 1.

Chapitre 3

Un pasteur au sein de son troupeau : enjeux institutionnels et sociaux

Le pasteur n'est pas seulement un prédicateur. Il est également un notable et un acteur essentiel du jeu politique interne qui est inévitable dans les grandes Églises, comme celle de Metz. De ce fait, il doit élaborer des stratégies pour exercer une réelle influence, notamment institutionnelle et sociale, au sein de sa communauté. En effet, comme nous avons déjà pu le voir, c'est théoriquement le consistoire, en tant que « cleric collectif », qui doit mener et organiser la vie interne de l'Église. Mais, dans les faits, on s'aperçoit que les pasteurs y tiennent une place déterminante, malgré la variabilité des rapports de force en fonction des contextes locaux, chronologiques, ou même selon le type de sujet abordé. Ainsi, le poids des ministres sur le consistoire peut s'avérer considérable. Mais, dans le même temps, il existe des moments de crispations intenses, parfois renforcées par une sorte d'antycléricalisme, au cours desquels les laïcs essaient de s'imposer¹. Dans les cas où les pasteurs sont plusieurs, comme sur les bords de la Moselle, les enjeux se compliquent et le spectre des affrontements possibles s'élargit : bien que la hiérarchie soit, *a priori*, une notion étrangère à l'organisation des rapports entre ministres en France, il existe là aussi des luttes, plus ou moins discrètes et plus ou moins bien perceptibles dans les sources. Le pasteur,

¹ J'entends ici par « laïcs » ceux qui ne sont pas pasteurs, y compris anciens et diacres qui exercent des ministères et siègent au consistoire. Voir ci-dessus, introduction générale.

nouveau type d'homme de Dieu apparu avec la Réforme, doit ainsi trouver des moyens novateurs d'agir en son Église.

I. Le poids institutionnel et social des pasteurs messins à travers l'exemple de Ferry

Ferry n'est peut-être pas tout à fait représentatif du poids des pasteurs dans les institutions et la société réformées, tant son ministère est long et tant son charisme particulier est fréquemment souligné. Cependant, on peut étudier à travers son exemple les stratégies mises en place par les ministres pour exercer leur influence au sein de leur Église. Ces stratégies sont diverses et l'analyse menée ici pourra sans doute paraître incomplète, bien que fondée sur des sources finalement assez nombreuses en regard de ce que l'on possède sur d'autres pasteurs. Au cœur des débats et des enjeux, le problème du recrutement des ministres pose la question de la constitution d'un entre-soi et d'une aspiration au monopole pastoral sur une sorte d'endorecrutement, souvent contesté et source de formes plus ou moins larvées d'anticléricisme.

1. Stratégies d'influence

Les pasteurs ont plusieurs moyens pour se rendre influents au sein des institutions de leur communauté, comme l'assemblée des chefs de familles, convoquée dans les moments les plus graves, ou, surtout, le consistoire. Ce dernier rassemble à Metz une dizaine d'anciens et sans doute les quatre diacres². Puisque les textes disciplinaires rappellent que les synodes sont composés d'autant de laïcs que de pasteurs, et que ces laïcs sont même nettement majoritaires au consistoire, les pasteurs doivent agir en fins politiques pour que les décisions prises soient conformes à leurs exigences. Leur premier pouvoir est exercé par la présidence (ou la modération dans les institutions synodales) : en effet, c'est à tour de rôle que les quatre pasteurs président les séances, à l'exclusion des laïcs³. La fonction de guide « politique » des pasteurs n'est en aucun cas déconnectée de leur fonction de prédication et d'annonce de la

² BPF, ms 777, liasse 2. Listes d'anciens et de diacres. Ces listes ne concernent que la ville et il est très probable qu'il y ait également des anciens et des diacres pour les villageois, doublant les effectifs.

³ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 182-183, article 1 du chapitre 5.

Parole de Dieu, comme l'a montré Michel Foucault⁴. Ce dernier définit le pouvoir pastoral sur la communauté comme la conséquence de son rôle de berger :

« les pouvoirs qui sont détenus dans l'Église, ces pouvoirs sont donnés, je veux dire à la fois organisés et justifiés, comme pouvoirs du berger à l'égard du troupeau. Qu'est-ce que le pouvoir sacramentel, celui du baptême ? C'est appeler les brebis dans le troupeau. Celui de la communion ? C'est donner la nourriture spirituelle. C'est pouvoir par la pénitence réintégrer les brebis qui ont quitté le troupeau. Le pouvoir de juridiction, c'est également un pouvoir de pasteur, un pouvoir de berger. C'est ce pouvoir de juridiction, en effet, qui permet à l'évêque, par exemple, en tant que pasteur, de chasser du troupeau la brebis qui, par sa maladie ou son scandale, sera susceptible de contaminer le troupeau tout entier. Le pouvoir religieux est donc le pouvoir pastoral. »⁵

Le principal avantage du pasteur sur les autres membres du consistoire réside dans son caractère d'expert, de professionnel. Sa charge est un métier à part entière, contrairement au décanat ou au diaconat, renouvelables et temporaires, exercés par des notables ayant d'autres activités dans la vie de la cité. Ainsi, la parole du pasteur, même lorsqu'elle traite de sujets profanes, mais importants et liés à la gestion de l'Église, est davantage considérée, tout en étant paradoxalement plus soumise aux jalousies, voire parfois à la calomnie. C'est ainsi qu'en 1646, Ferry parvient à imposer son point de vue sur la question d'une éventuelle réunion de l'Église de Metz au système synodal français : grâce à deux longs mémoires détaillés, et malgré l'existence d'une proportion sans doute importante de chefs de familles favorables à une intégration aux institutions françaises, Ferry convainc ses fidèles et les rallie à une position qui lui est favorable. Il use pour cela d'arguments étoffés, mais aussi de considérations très habiles, faisant mine de croire qu'un rattachement de l'Église de Metz serait surtout profitable aux pasteurs⁶. Ce rôle d'expert se perçoit également dans les relations avec le pouvoir, avec les catholiques ou avec d'autres communautés : ainsi, c'est vers Ferry que l'on se tourne lorsqu'un réformé a besoin de données historiques ou d'un mémoire à rédiger pour une députation ou un procès⁷. Il est également un homme d'action, bénéficiant d'un grand crédit auprès de personnages puissants et proches du pouvoir⁸ : notre vision sur le sujet est peut-être le fruit d'une déformation des sources, nombreuses, et d'une tradition historiographique qui oppose souvent Ferry sur ce point à un David Ancillon beaucoup plus

⁴ Michel FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population...*, ouvr. cité. Sur le concept de pouvoir pastoral, voir également Michel FOUCAULT, « « *Omnes et singulatim* » : vers une critique de la raison politique », dans *Dits et écrits*, édition établie sous la direction de Daniel DEFERT et François EWALD, Paris, Gallimard, t. 4, 1994, p. 134-161. Enfin, voir l'analyse de Philippe BÜTTGEN, « Théologie politique et pouvoir pastoral », art. cité.

⁵ Michel FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population...*, ouvr. cité, p. 157.

⁶ BnF, NAF 22 701, fol. 311-314 et BPF, ms 773. Voir mon analyse de ce débat ci-dessous, chapitre 6, paragraphe I. 2.

⁷ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 3.

⁸ Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe III.

discret et retiré dans le secret de son étude⁹. Il est pourtant certain que la puissance de Ferry au sein de son Église repose évidemment sur son envergure intellectuelle, mais aussi, et peut-être surtout, sur sa capacité à jouer le jeu des relations sociales en ville, car il est issu d'une famille influente et alliée à des personnes importantes¹⁰. Il serait sans doute impossible de faire un point sur toutes les procédures diverses dans lesquelles Ferry intervient pour l'Église en tant que pasteur, mais le plus souvent seul et dans une situation d'interface entre les acteurs de l'affaire et la communauté. Nous pouvons cependant nous pencher plus précisément sur un cas certes ponctuel, mais révélateur, celui de la propriété de La Horgne.

Une maison forte du lieu-dit La Horgne fait office depuis 1604 de temple aux réformés des villages du Pays messin, à proximité des murailles de la cité¹¹. Il s'agit officiellement d'une dépendance de l'Église de Metz, rattachée à son consistoire et pouvant également servir aux citadins. Le lieu est ainsi desservi par les pasteurs de la ville, à tour de rôle, et les registres d'état-civil attestent d'un grand flou entre villageois et bourgeois dans le choix de leur lieu de culte, car il est très fréquent que les premiers apparaissent dans les baptêmes et mariages célébrés en Chambièrre, alors que les seconds sont nombreux dans les cérémonies de La Horgne¹². Il s'agit donc d'un lieu stratégique essentiel et les agents catholiques de la Contre-Réforme messine ne s'y trompent pas, puisque ce temple est régulièrement l'objet de plaintes et de demandes de destruction ou de fermeture. La situation se tend à la fin des années 1630, car une partie de la propriété semble être à vendre, même si les sources à notre disposition sont relativement complexes à interpréter du fait de leur caractère lacunaire et implicite. Le consistoire pense alors faire racheter le tout à une autre copropriétaire de la terre, Marie de Barisey. Malheureusement, elle est en difficulté financière et ne peut acheter la totalité de la propriété, ce qui inquiète les autorités réformées. Elle se trouve alors à Saint-Quentin, en Picardie, où elle a longtemps vécu avec son mari, le sieur de

⁹ Par exemple chez Maurice THIRION, *Étude sur l'histoire du protestantisme...*, ouvr. cit., p. 277 : « Ferry laissait [à sa mort en 1669] David Ancillon pour lui succéder à la tête de l'Église protestante ; mais ce dernier avait moins de crédit auprès des puissants, s'il n'avait pas moins de talent ni de vertu. En un temps où les épreuves étaient proches, il avait trop l'amour du repos et de l'étude paisible ». Pour une réévaluation d'Ancillon comme « homme d'action », voir Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité, p. 50-91.

¹⁰ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I. 3. C'est en ce sens que la notice qui lui est consacrée par Eugène et Émile HAAG, *La France protestante...*, ouvr. cité, t. 5, p. 100-107, n'est pas fondamentalement fautive, voyant dans Ferry davantage un politique habile qu'un grand pasteur charismatique.

¹¹ Roger MAZURIC, « Un lieu de culte contesté... », art. cité et, du même, « Au sujet de deux vestiges historiques messins en voie de disparition », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1967-1969, p. 159-164. Voir l'emplacement de ce temple sur la figure 7, ci-dessus, dans le chapitre 1.

¹² Pour la période du ministère de Ferry, AC Metz, GG 242-244 et GG 246-248 (Metz) ; GG 255-258 (Pays messin).

Pommery, qui est mort après s'être converti au catholicisme et avoir donné une grande partie de sa fortune à sa nouvelle Église. Restée réformée, elle réactive alors une correspondance sans doute ancienne avec Ferry¹³, ce qui nous permet d'observer l'activité de ce dernier pour éviter la perte de La Horgne et organiser les conditions du rachat. Pour le pasteur, l'idéal serait donc qu'un riche fidèle rachète l'ensemble pour garantir la pérennité du culte champêtre, menacé en cas de rachat par des catholiques, *a fortiori* militants et proches des jésuites, comme il le craint. Il est évident que nos sources sont déformantes, puisqu'elles sont constituées de lettres conservées dans les papiers du pasteur. Il n'est pas exclu que d'autres ministres aient agi parallèlement à leur collègue, ou même que le consistoire ait travaillé en tant que tel sur l'affaire. Mais Ferry apparaît aussi comme l'interlocuteur privilégié de deux autres acteurs, le pasteur de Saint-Quentin, Jean Mettayer¹⁴, et la nièce de Marie de Barisey, Anne d'Aumale, dame du Fayet¹⁵. Son action est également particulière, puisque le secret est fréquemment demandé dans la correspondance et parce que c'est à lui en personne que Marie de Barisey envoie en 1639 une procuration pour organiser la récupération de La Horgne, évoquant explicitement qu'elle ne le fait que pour permettre une poursuite du culte¹⁶. Finalement, l'affaire échoue, car elle avance que les difficultés qui lui sont faites à Metz sont trop grandes : en effet, elle aurait dû vendre un de ses biens dans la ville pour obtenir assez de liquidités nécessaires à l'achat de la totalité de La Horgne¹⁷. Ferry a fait jouer efficacement tous les atouts dont il disposait. Le premier de ces atouts est tout d'abord son propre charisme de pasteur, qui s'exerce sur une femme d'origine messine qui a sans doute entendu sa prédication. Ferry peut aussi et surtout compter sur la solidarité pastorale, puisque le pasteur Jean Mettayer ne connaît pas son collègue messin en 1638, mais entre en correspondance avec lui assez naturellement. L'entraide est immédiate, conformément aux valeurs de la société des pasteurs¹⁸. Le ministre de Saint-Quentin relaie les exhortations de Ferry et cherche à faire comprendre à Marie de Barisey que le rachat de La Horgne serait un moyen de montrer sa fidélité au service de Dieu. Il soutient les initiatives du Messin, mais regrette les influences extérieures, notamment celle des notaires qui conseillent à la dame de ne pas accepter les clauses que Ferry voulait introduire dans les contrats de vente :

¹³ Nous avons quelques lettres de Marie de Barisey, écrite de Saint-Quentin, dans BPF, ms 760², fol. 21-23 et BnF, NAF 22 704, fol. 47-48, fol. 50, fol. 52-54 et fol. 57.

¹⁴ Lettres envoyées à Ferry dans BPF, ms 335³, fol. 201-208 et ms 760⁶, fol. 267-274.

¹⁵ Lettres envoyées à Ferry dans BPF, ms 335¹, fol. 95-99 et ms 760¹, fol. 234-239.

¹⁶ BPF, ms 760², fol. 22, lettre adressée à Ferry, de Saint-Quentin, le 19 avril 1639. On apprend dans cette lettre que la procuration en question a été perdue. La suite de l'affaire et les longueurs dues à l'attitude de Marie de Barisey laisse planer le doute sur la réalité même de l'existence de cette procuration. Un nouveau document est envoyé le 15 juillet de la même année (annoncé par une lettre de ce jour, BnF, NAF 22 704, fol. 54).

¹⁷ BPF, ms 760², fol. 23, lettre de Marie de Barisey à Ferry, écrite de Saint-Quentin le 6 décembre 1639.

¹⁸ Voir ci-dessous, chapitre 5.

« On luy a aussy fait entendre que la clause de l'establissement & conservation à jamais de l'exercice de la vraye religion à la Horgne n'estoit pas necessaire dans la procuration & pourroit prejudicier dans le contract. »¹⁹

Les notaires dénoncent implicitement la manœuvre du pasteur de Metz comme empêchant potentiellement une revente. L'activité de Ferry sur ce sujet ne peut se comprendre que comme une tentative d'imposer ses propres choix (notamment celui de l'acquéreur) au consistoire. Le propriétaire suivant est un autre notable, Benjamin d'Aumale, proche du pasteur, mais il meurt dès juin 1640²⁰, ce qui relance l'incertitude et soulève même la possibilité d'un rachat par des jésuites qui veulent sans doute plus semer le trouble qu'acheter réellement :

« Les jesuites furent visiter la Horgne pour donner à ceux de la Religion apprehension qu'ils la voulussent acheter & en firent courir le bruit. »²¹

La propriété reste finalement dans la famille de Barisey, sans doute en partie aidée par les Flavigny, une autre famille de la noblesse réformée messine. Madame du Fayet, la nièce de Marie de Barisey, devient ainsi en partie responsable de La Horgne et reste en contact régulier avec Ferry sur ce sujet, car le danger d'une perte de la maison forte continue de hanter les esprits jusque dans les années 1660 : en effet, elle aussi est mariée à un catholique qui n'a pas de préférence confessionnelle en cas de revente et elle a également des difficultés financières. Finalement, ce n'est qu'en 1680, et sur décision des autorités, que le temple est retiré aux villageois réformés. Ferry apparaît nettement, tout au long de cette procédure complexe, et finalement mal connue par nos sources, comme le défenseur de son Église et notamment des villageois. Alors même que nous avons déjà pu constater un niveau de préparation moins exigeant de ses sermons²², et sans doute une motivation moindre pour aller prêcher à La Horgne, Ferry cherche certainement à se poser en protecteur de l'ensemble de ses fidèles, qu'ils soient citadins ou villageois. Il s'agit peut-être d'une stratégie pour apparaître comme celui qui s'occupe de tous les sujets importants, face à un consistoire sans doute trop lointain pour les communautés du Pays messin. C'est ainsi à lui qu'on s'adresse directement lorsque les protestants de Verny ont maille à partir avec le curé et ont besoin de renseignements juridiques sur le régime de l'édit de Nantes²³, et c'est également vers lui que se tourne

¹⁹ BPF, ms 335³, fol. 202-203, lettre de Mettayer à Ferry, écrite de Saint-Quentin le 14 février 1639.

²⁰ BPF, ms 774, année 1640, § 5.

²¹ *Ibid.*, § 18. Les jésuites rédigent un mémoire pour élaborer une stratégie visant à empêcher les réformés de continuer à jouir du lieu (BPF, ms 867², pièce non numérotée).

²² Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe II. 2.

²³ BPF, ms 760⁶, fol. 135, lettre de Lescoutaret à Ferry, sans lieu ni date.

régulièrement Dompierre, le seigneur de Courcelles, dont le village est particulier, puisque l'Église y est théoriquement totalement indépendante de celle de Metz²⁴.

L'expertise de Ferry est donc reconnue et augmente son pouvoir au sein du consistoire par rapport à celui qui devrait être théoriquement le sien d'après les textes disciplinaires. Ainsi, c'est à lui que l'on s'adresse de façon privilégiée lorsque de grands personnages passent par Metz, mais aussi pour des procès qui concernent l'ensemble de la communauté. Pour ne prendre qu'un exemple parmi d'autres, nous pouvons citer une lettre d'André Persode, avocat au Parlement (alors à Toul), écrite au sujet d'une affaire touchant l'Église en général au cours de l'année 1641. Accompagnant Jacques Couët du Vivier, ancien et avocat, mais aussi gendre de Ferry, Persode est en cour à Péronne. Si la correspondance entre le gendre et le beau-père n'est pas une preuve de l'influence particulière du pasteur, puisqu'elle peut être considérée comme normale au vu de leur proximité, familiale et intellectuelle, les mots de Persode résonnent autrement et sont particulièrement clairs sur l'interlocuteur que les députés de l'Église privilégient :

« J'escry à Messieurs de la Compagnie du Consistoire touchand nostre negotiation, mais en termes generaux, n'osant pas particulariser comme à vous, Monsieur, qui estes veritablement le sieur de prudence et de discretion. Car vous jugerez bien et mieux qu'homme du monde, qu'il n'est pas expedient pour le bien de nos affaires d'esclater dans Metz, où nous avons des puissans ennemis qui escrivent icy. »²⁵

Ainsi, Ferry court-circuite l'action éventuelle du consistoire en devenant le maître d'œuvre des actions mettant en cause l'avenir de l'Église toute entière, grâce à la réputation de discrétion et d'habileté politique qu'il s'est forgée. Bien évidemment, cela ne signifie pas que le consistoire soit totalement écarté de la prise de décision. Mais, puisqu'il est la personne connaissant le mieux les dossiers, le pasteur apparaît comme celui que l'on écoute en priorité au moment de prendre la décision effective. Pour cela, il dispose également d'un autre atout de poids, qui est la représentation importante de ses proches au consistoire. Rien que dans son entourage immédiat, on retrouve son père, deux gendres, un fils (Louis) et un petit-fils (Paul Couët du Vivier) parmi les noms de ceux qui siègent dans la compagnie au cours de son ministère, sans compter les cousins (notamment les Joly et Gauvain) et ses nombreux familiers et amis²⁶. La discipline française n'interdit pas ce genre d'accumulation des voix par

²⁴ BPF, ms 760⁴, fol. 82-90, lettres de Dompierre à Ferry. L'indépendance de Courcelles est assez relative, puisque Dompierre appartient en personne au consistoire de Metz dans les années 1660. Sur le cas de Courcelles, notamment en 1656, voir également ci-dessous, chapitres 4 et 9.

²⁵ BPF, ms 760⁷, fol. 46, lettre écrite de Péronne le 2 juillet 1641.

²⁶ Liste des anciens et diacres dans BPF, ms 777, liasse 2.

une famille ou des amis au sein d'un consistoire, même si la liste des précautions qui suit montre bien la gêne ainsi causée²⁷. Leur position privilégiée au sein du consistoire n'empêche pas les pasteurs de devoir souvent composer pour parvenir à leurs fins : nous avons déjà pu voir qu'au cours de l'affaire Royer – Mozet²⁸, les trois autres ministres de Metz (Ferry, de Combles et Le Coulon) sont favorables à leur collègue Mozet sur le fond de l'affaire et parviennent effectivement à faire cesser la distribution par les diacres de la coupe lors de la cène, mais au prix de beaucoup de prudence et du départ de leur confrère.

Il est difficile d'apprécier exactement quels sont les effets sur les fidèles de cette influence particulière et comment elle se répercute sur les relations sociales qui s'établissent à l'intérieur de la communauté²⁹. Un premier moyen d'approcher le poids de Ferry serait de se pencher sur le choix que font de nombreux fidèles de le prendre comme parrain. Il ne s'agit pas d'une pratique généralisée, car le nombre de pasteurs choisis pour ce rôle est toujours relativement faible dans les registres, dans lesquels nous constatons que les parents choisissent plutôt des membres de leur entourage, familial, voire amical, pour remplir cette fonction. Ainsi, il est difficile de dire dans quelle mesure Ferry est choisi parce qu'il est pasteur, ou uniquement parce qu'il a une famille et des amis relativement puissants et nombreux. Mais, dans certains cas, comme celui du futur ministre Isaac de Combles, né en décembre 1616, ou d'inconnus lui demandant des recommandations lors de leurs voyages³⁰, il est bien attesté que c'est parce qu'il est pasteur qu'il a présenté ces enfants au baptême. On peut également le déduire des statistiques établies sur l'ensemble de son ministère, dans lesquelles émergent les différentes étapes de sa carrière (fig. 15-16). D'après les dépouillements des registres, Ferry a été choisi à 136 reprises comme parrain, ce qui représente environ 8,8‰ du total des baptêmes enregistrés au cours de la période 1612-1669. Mais cela ne se lisse pas tout au long de son ministère et on peut penser que ce sont des événements liés à sa prédication et à sa carrière qui influent sur les stratégies des parents. Ainsi, les deux premières années (1612-1613) sont exceptionnelles, sans doute à cause de la nouveauté et de la curiosité suscitée par un jeune ministre brillant.

²⁷ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 187, article 5 du chapitre 5.

²⁸ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 1.

²⁹ Pour une comparaison de cette influence avec celle de ses collègues, source de tensions potentielles, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 3.

³⁰ Par exemple BPF, ms 760⁶, fol. 153, lettre écrite par Maisonneuve de Nancy le 19 janvier 1659, à propos d'un filleul de Ferry rencontré au cours de son séjour. Celui-ci a besoin de lettres de recommandation.

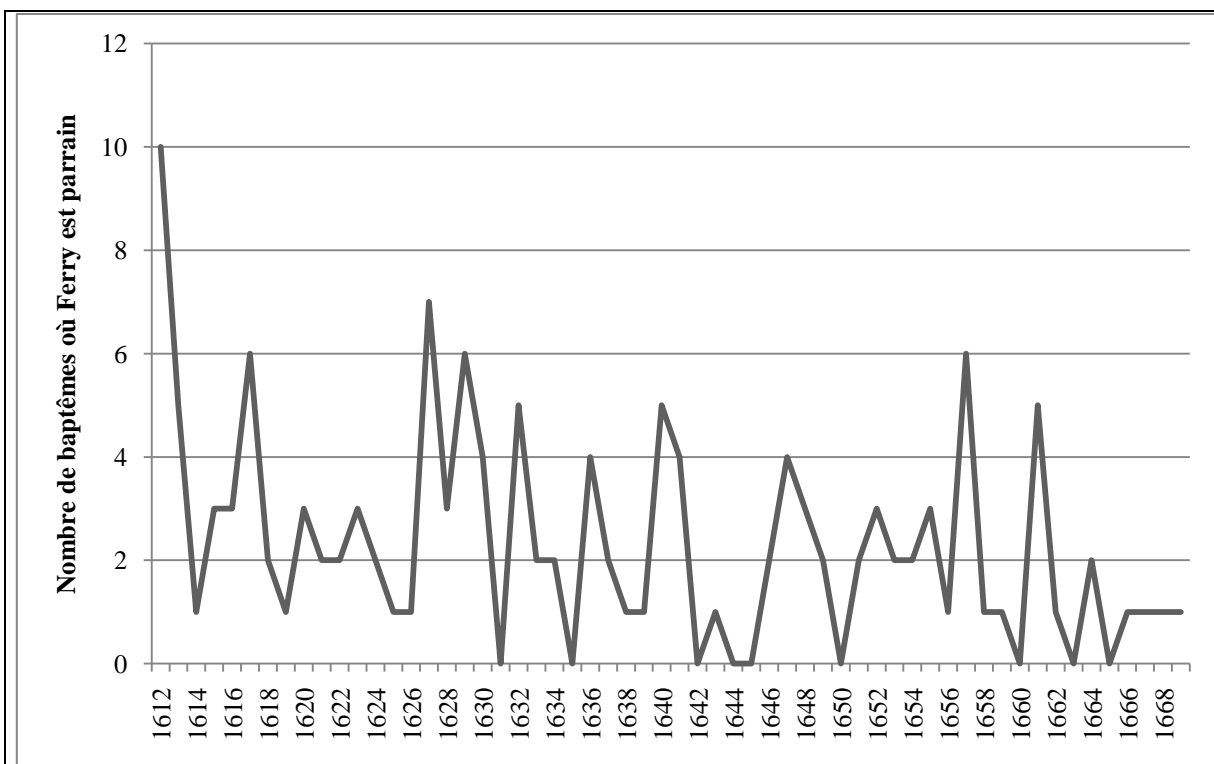


Figure 15 : nombre de baptêmes pour lesquels Ferry est choisi comme parrain dans la communauté messine au cours de son ministère (1612-1669).
 Source : AC Metz, GG 242-244 et GG 246-248 (Metz) ; GG 255-258 (Pays messin).

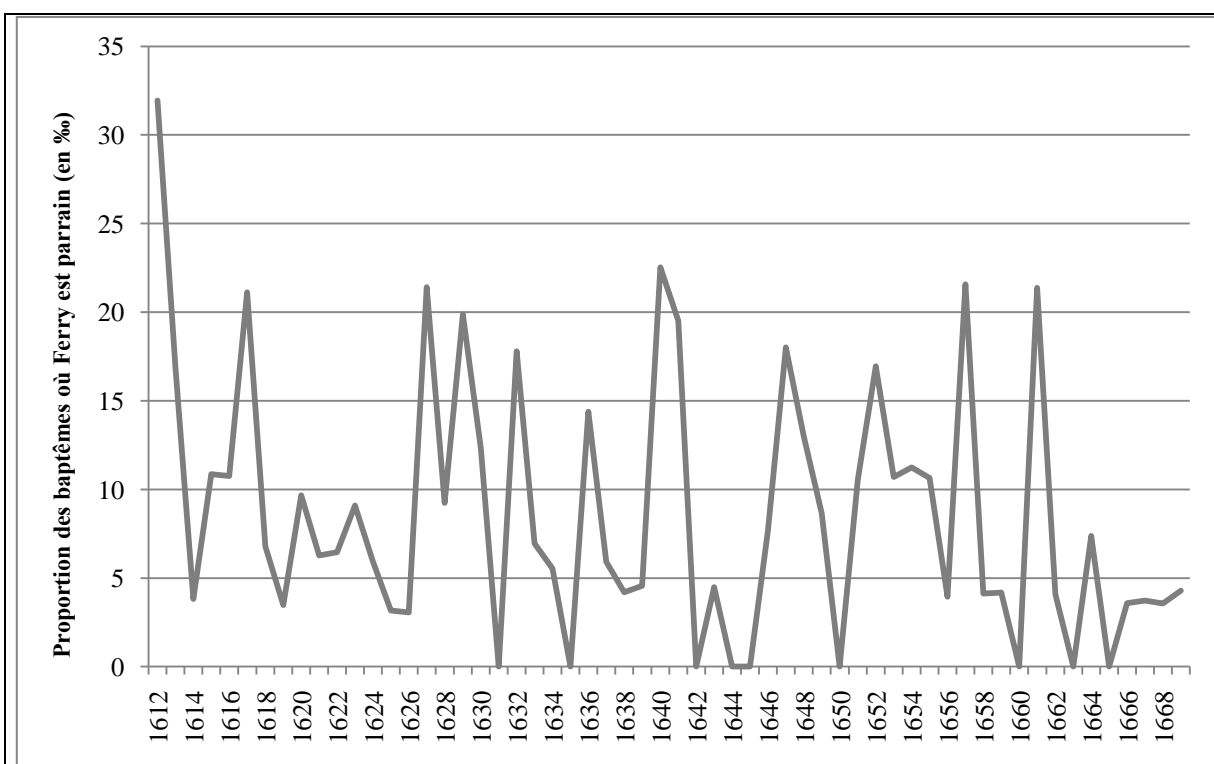


Figure 16 : proportion de baptêmes (en %) pour lesquels Ferry est choisi comme parrain dans la communauté messine au cours de son ministère (1612-1669).
 Source : AC Metz, GG 242-244 et GG 246-248 (Metz) ; GG 255-258 (Pays messin).

Les grandes étapes de la carrière de Ferry sont également marquées par des pics. En 1617, la parution l'année précédente de son premier traité en latin lui confère un prestige nouveau. Puis, à partir de 1627, les années de peste sont régulières et donnent à Ferry l'occasion de gagner une grande popularité dans sa communauté³¹. En effet, même si les instructions disciplinaires dissuadent les pasteurs de trop se mettre en danger³², et même s'il existe un consolateur attitré pour les malades réformés³³, Ferry jouit d'une bonne image dans ces temps difficiles, peut-être parce qu'il perd des membres proches de sa famille, comme sa sœur en 1632 ou son épouse en 1636. À partir des années 1650, la durée du ministère de Ferry et sa réputation constituent des raisons suffisantes pour être choisi comme parrain. Ainsi, le pasteur entre dans la vie privée de ses fidèles et a une influence particulière sur eux.

L'influence que peut avoir Ferry au sein de sa communauté est mise au service de la construction d'une identité confessionnelle clairement définie et à l'émergence de frontières fermes avec les catholiques, afin d'éviter les contacts trop nombreux entre fidèles et « superstitieux papistes »³⁴. Il agit dans un contexte favorable à ce que l'on pourrait appeler une « disciplinarisation », puisque les efforts des autorités réformées pour imposer la morale calviniste au sein de la communauté sont relayés par le clergé catholique, qui agit dans le même sens auprès de ses propres fidèles, et par le Magistrat : ce dernier édicte ainsi plusieurs décisions réglementant plus strictement les tavernes, la vente de boissons alcoolisées, le blasphème et le jeu, notamment à la fin des années 1600³⁵. L'influence réformée est décisive en la matière, car nous pouvons constater que, déjà à la fin de la période des guerres de Religion, dans les années 1590, les premières décisions de ce genre avaient repris clairement les idées protestantes et les avaient imposées dans la législation municipale³⁶. Ferry agit personnellement dans tous ces domaines et tente de transmettre à son troupeau les valeurs morales de la Réforme, telles qu'elles sont définies dans la discipline et appliquées par les

³¹ Félix MARÉCHAL, *Tableau historique, chronologique et médical des maladies...*, ouvr. cité, p. 171-203.

³² Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 3.

³³ AC Metz, CC 299 et GG 278-279. La fonction est notamment occupée avant 1630 par Daniel Buffet.

³⁴ Voir la typologie des frontières confessionnelles définie par Keith P. LURIA, *Sacred Boundaries : Religious Coexistence and Conflict In Early-modern France*, Washington, Catholic University of America Press, 2005, XXXVIII-357 p. [résumé en français dans « Les frontières du sacré », *Chrétiens et Sociétés (XVI^e – XXI^e siècles)*, n° 15, 2008, p. 7-28]

³⁵ Voir par exemple AC Metz BB 123, pièces 15-16, et BM Metz, ms 898, carton 1, fol. 108, ordonnance des Treize contre les blasphémateurs et les ivrognes, 28 mai 1608. Sur le blasphème en général, voir Olivier CHRISTIN, « Sur la condamnation du blasphème (XVI^e-XVII^e siècles) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t.80-1, n°504, 1994, p. 43-64. Sur la participation du Magistrat à cet effort, voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe I. 3.

³⁶ AC Metz, FF 301, pièce 28, ordonnance du Grand Conseil du 10 novembre 1595. Voir Julien LÉONARD, *Les protestants de Metz...*, mémoire cité, p. 37-41 et p. 175-177.

consistoires³⁷. C'est évidemment un aspect de son travail de pasteur, mais de ces stratégies dépend également sa place au sein de la société réformée. Deux catégories d'actions concentrent ses efforts d'après nos sources, même s'il est évident que ce ne sont pas les seules. La première est la lutte contre les « paillardises »³⁸. Dans cet ensemble varié, Ferry lutte surtout contre les naissances illégitimes et la sexualité hors mariage. Comme tous les pasteurs de son temps, aidé des anciens, il mène un combat relativement efficace, si l'on en croit la grande rareté des mentions de telles naissances dans les registres³⁹. Sa grande inflexibilité sur le sujet est connue des autres pasteurs, puisque même lorsque les personnes mises en cause sont liées à un de ses confrères, il reste exigeant : ainsi, en 1625, un cousin de son ami Rambour, ministre de Sedan, doit demander pardon en public pour sa faute, ce qui est une procédure rare, et ce malgré les appels à la discrétion de plusieurs pasteurs⁴⁰. En réalité, la position de Ferry, conformément à la discipline, est plus souvent modérée et il n'exige des fidèles des réparations publiques que si la faute a réellement suscité un grand scandale⁴¹. Cette modération donne au pasteur, président du consistoire à la voix importante au sein de la compagnie, le rôle de régulateur de conflits sociaux potentiels⁴². S'il est facile de constater la faiblesse des naissances illégitimes dans les registres réformés, ce qui laisse penser à une

³⁷ Sur ce très vaste sujet, outre les références déjà données au long du chapitre 2, voir notamment Raymond A. MENTZER (éd.), *Sin and the Calvinists. Morals Control and the Consistory in Reformed Tradition*, Kirksville, Truman State University Press, 1994, IX-206 p. ; Raymond A. MENTZER, *La construction de l'identité réformée...*, ouvr. cité ; et Raymond A. MENTZER, Françoise MOREIL et Philippe CHAREYRE (éd.), *Dire l'interdit. The Vocabulary of Censure and Exclusion in the Early Modern Reformed Tradition*, Leyde, Brill, 2010, XI-359 p.

³⁸ Ferry n'a malheureusement pas laissé de sources sur la question de la lutte des pasteurs réformés contre la danse, mais cela pourrait rentrer dans une catégorie proche de celle des paillardises. Sur cette question, considérée comme dangereuse pour les contacts qu'elle crée, voir notamment J.H. PHILLIPS, « Les Chrétiens et la danse. Une controverse publique à La Rochelle en 1639 », *Bulletin de la SHPF*, t. 123-3, 1977, p. 362-380 ; Marie-Joëlle LOUISSON-LASSABLIÈRE, « La polémique religieuse sur la danse aux XVI^e et XVII^e siècles », dans Michèle CLÉMENT (éd.), *Les Fruits de la dissension religieuse (fin XV^e-début XVIII^e siècles)*, Saint-Étienne, PU, 1998, p. 223-236 ; et Marianne RUEL, *Les chrétiens et la danse dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2006, 457 p.

³⁹ Il y a rarement plus d'une naissance par an, sur plusieurs dizaines de baptêmes.

⁴⁰ Sur cette affaire, voir notamment les lettres d'Abraham Rambour à Ferry, écrites de Sedan (BPF, ms 760⁷, fol. 161, lettre du 19 mai 1625, fol. 162, lettre du 11 août 1626, fol. 163, lettre du 25 août 1626), de Samuel Durant à Ferry (BPF, ms 335², fol. 69, écrite de Paris le 15 juin 1625), de Pierre Du Moulin à Ferry (BPF, ms 760⁴, fol. 174, lettre du 10 août 1626 et fol. 175, lettre du 24 août 1626, écrites de Sedan), et les minutes de lettres de Ferry à Du Moulin (BPF, ms 761¹, lettres des 15 et 29 août 1626).

⁴¹ Voir par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 212 v^o, notes prises sur les registres du consistoire à propos de mariages et de « paillardises » entre 1626 et 1629.

⁴² Ce rôle est également assumé par des prêtres à la même période du côté catholique. Voir par exemple Yves DURAND, « Le curé, médiateur social aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Bernard BARBICHE, Jean-Pierre POUSSOU et Alain TALLON (dir.), *Pouvoirs, contestations et comportements...*, ouvr. cité, p. 715-730 ; Anne BONZON, « Accorder selon Dieu et conscience : Le rôle des curés dans le règlement des conflits locaux sous l'Ancien Régime », dans Antoine FOLLAIN (éd.), *Les justices locales dans les villes et villages du XVI^e au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2006, p. 159-178 ; Anne BONZON, « Les curés médiateurs sociaux : genèse et diffusion d'un modèle dans la France du XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 97, n^o 238, 2011, p. 35-56.

intériorisation d'une discipline pour laquelle les pasteurs militent activement, les mariages mixtes sont plus difficiles à comptabiliser et constituent le second champ d'action de Ferry. Contrairement à des villes étrangères comme Utrecht, où les ministres réformés en célèbrent, les pasteurs de Metz ne bénissent aucun mariage mixte⁴³. Ceux-ci semblent toutefois en forte baisse dès la fin du XVI^e siècle à Metz, au point de devenir exceptionnels face à une homogamie d'ailleurs dangereuse à long terme, puisqu'elle empêche le renouvellement de la population protestante messine, notamment lors des années d'épidémies⁴⁴. Si les mariages mixtes ne disparaissent pas complètement, suscitant d'ailleurs des tensions interconfessionnelles qui se traduisent par des procès⁴⁵, leur faiblesse est un signe de l'assimilation de la discipline. Toutefois, cela ne satisfait pas complètement Ferry qui, dans les années 1640, du temps où il prépare un travail sur l'histoire de l'Église de Metz, projette de citer dans son avant-propos les causes des difficultés des réformés. De façon classique, ce sont des raisons morales qui sont surtout mises en avant, mais il met en tout premier lieu les « mariages bigarrés » :

« Entre les causes de nostre amoindrissement, lesd. Mariages bigarrés, l'orgueil, le luxe, les tapisseries, l'affectation de noblesse. »⁴⁶

Parfois, pour des notables messins, il peut même aller jusqu'à jouer les entremetteurs matrimoniaux, sans doute parce que pour ces personnages, les conséquences d'un éventuel mariage mixte seraient encore plus graves pour la communauté : c'est ainsi qu'en 1655, il travaille avec la duchesse de La Force, alors à Paris, pour s'assurer du mariage avec une réformée d'un conseiller au Parlement, Du Bac, apparenté à un Lalouette dont la conversion au catholicisme avait déjà fait grand bruit en 1653⁴⁷.

L'influence de Ferry et, plus largement, des pasteurs sur les institutions réformées et sur les fidèles suit donc plusieurs types de stratégies et prend diverses formes. Les points sur lesquels se concentrent les ministres pour que le troupeau suive les conseils donnés ont presque toujours trait à la morale et à la discipline, car ce sont des enjeux cruciaux à leurs yeux. Un des moments majeurs de tensions potentielles et de mise en place de modalités

⁴³ Pour une étude pouvant servir de comparaison au cas messin, voir récemment Bertrand FORCLAZ, « Le foyer de la discorde ? Les mariages mixtes à Utrecht au XVII^e siècle », *Annales HSS*, t. 63-5, 2008, p. 1101-1123.

⁴⁴ Sur ces questions de démographie et de stratégies matrimoniales, voir les travaux fondateurs de Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, notamment « Stratégies matrimoniales en milieu protestant... », art. cité ; « Les protestants messins, tous cousins ?... », art. cité ; « Mariage et identité confessionnelle... », art. cité.

⁴⁵ Voir notamment les quelques cas rapportés par Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée.

⁴⁶ BPF, ms 774, « À ceux de la Religion à Metz », § 20.

⁴⁷ BPF, ms 760⁸, lettre de la duchesse de La Force à Ferry, écrite de Paris le 5 août 1655. Sur le cas Lalouette, voir ci-dessous, chapitres 7 et 8.

spécifiques pour influencer sur le choix final est celui du recrutement des pasteurs, puisqu'il s'agit pour ceux qui sont déjà en place de faire venir des confrères et de créer une solidarité, voire un entre-soi, ce qui ne recoupe pas toujours les objectifs des laïcs, membres du consistoire ou chefs de familles.

2. L'importance cruciale du recrutement : un domaine réservé des pasteurs ?

La question du recrutement de nouveaux pasteurs est sans doute celle qui suscite les plus vives tensions au sein des consistoires et c'est pour obtenir le consensus le plus large, ainsi que pour maintenir l'illusion d'une élection populaire, que ce sont les chefs de familles qui sont alors sollicités à Metz. En effet, pour des raisons institutionnelles, aucun synode provincial ou colloque ne peut organiser et surveiller l'élection, l'examen et l'imposition des mains⁴⁸. Pourtant, cette volonté de faire apparaître le choix comme élargi peut cacher une manœuvre des pasteurs eux-mêmes, cherchant à créer une sorte s'entre-soi qui leur serait plus favorable pour faire face aux pressions consistoriales. Une des voies choisies est le recrutement au sein des seuls proposants et pasteurs nés à Metz. Étienne Mozet, en 1592, est le dernier ministre exerçant en ville à être choisi sans y être né. Une règle implicite s'impose peu à peu et ne connaît pas d'exception à partir de 1597 et le choix de Jean d'Ivoy, malgré des exemples de vocations adressées à des pasteurs extérieurs, mais qui les ont refusées. En 1633, Ferry prend la plume pour consacrer une petite page joliment mise en forme à ce qu'il considère comme un événement, suite à la mort du vieux pasteur François de Combles, qui était né à Châlons, remplacé par Abraham de La Cloche :

« En l'an Mille six cens trente trois au mois d'octobre le Sr de la Cloche natif de ceste ville ayant commencé d'exercer sa charge en ceste Eglise il s'est fait que les quatre pasteurs d'icelle sont enfans de Metz. »⁴⁹

Ainsi, malgré une cinquantaine d'années de ministère, certes interrompu, de Combles n'était pas encore considéré comme totalement messin, au contraire de son fils Abel et de son neveu Isaac, eux aussi pasteurs, mais nés en ville et donc considérés comme enfants du pays. Être né à Metz revêt donc une grande importance symbolique, notamment au moment du choix des ministres, peut-être même au-delà de l'appartenance à une famille réellement messine⁵⁰. En

⁴⁸ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe I. 2., et ci-dessous, chapitre 6, paragraphe I.

⁴⁹ BPF, ms 777, liasse 2. Dans le même dossier, on retrouve une notice bibliographique de la main de Ferry sur tous les pasteurs nés à Metz, quelle que soit l'Église desservie, s'arrêtant à son petit-fils Jacques Couët du Vivier, en exercice à Courcelles à partir de 1656.

⁵⁰ *Ibid.* Dans la liste dressée par Ferry de tous les pasteurs nés à Metz, Abel et Isaac de Combles apparaissent, de même que Daniel Buffet, fils du pasteur François, ou Johannes Polyander, né en 1568 en ville et reparti très

1633, sont les pasteurs sont Théophile Le Coulon, Paul Ferry, Gédéon de Marsal et, donc, Abraham de La Cloche. Pour chacun d'entre eux sont donnés des détails biographiques sur leur baptême (à Metz bien sûr), leur imposition des mains (dont le lieu est plus variable) et leurs mariages. Sur la même feuille, Ferry note à nouveau plus tard, en 1640, que Jean Jassoy est bien né à Metz, tout comme David Ancillon à l'occasion de son arrivée en 1653. Il aurait pu continuer pour 1656, lorsqu'Isaac de Combles, lui aussi natif de Metz, succède à Abraham de La Cloche. Il s'agit finalement d'un phénomène assez répandu : dans l'Empire les carrières pastorales sont certes plus mobiles, mais on constate dans le même temps que le recrutement local domine une fois la Réforme bien installée⁵¹. Il est très difficile de savoir qui essaie d'imposer l'autochtonie comme critère déterminant de recrutement des pasteurs messins. Il est cependant certain que Ferry y semble attaché, au vu de ce document. Pourtant, cela a suscité des débats et des réserves, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église locale.

Nous avons déjà pu voir qu'en 1611, lorsqu'il est finalement décidé de recruter Ferry, plusieurs autres choix avaient été faits avant lui, notamment Du Moulin et Gardesy⁵², qui n'étaient pas originaires de la ville. La correspondance de Jacques Ferry montre une activité à Paris lors de cette période, dans le cadre de l'affaire Royer, mais permet également de constater une certaine action en faveur de son fils Paul, alors étudiant à Montauban⁵³. Dans ce cas, il semble relativement clair que le choix de ce jeune homme de vingt ans n'a pas été fait par les pasteurs, mais plutôt par des chefs de familles influencés par le prestige de Jacques Ferry, alors ancien et membre du Magistrat, dans l'espoir, peut-être, de pouvoir ensuite se servir de ce nouveau pasteur comme d'un allié au sein du consistoire. C'est sans doute le dernier cas observable de recrutement de pasteur pour lequel nous pouvons émettre l'hypothèse d'un rapport de force favorable aux chefs de familles. Mais il s'agit d'un troisième choix et les deux premiers étaient plus vraisemblablement ceux des pasteurs. L'impression qui ressort en 1611 est en effet que les fortes personnalités qui avaient été choisies au départ, et qui ont refusé, étaient davantage des choix de pasteurs, dans le but de se donner un confrère fort. Le nom de Paul Ferry arrive quant à lui au dernier moment, comme une solution de repli, sans doute voulue par les autorités ecclésiastiques messines pour

jeune, fils d'un pasteur de passage, tous venus de l'extérieur. Au contraire, Samuel de La Cloche, né lorsque son père Abraham exerçait le ministère à Amiens, n'apparaît pas, alors qu'il est issu d'une famille messine.

⁵¹ Luise SCHORN-SCHÜTTE, *Evangelische Geistlichkeit...*, ouvr. cité, p. 152-226. Cette autochtonie est maintenue après la mort de Ferry et jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, puisque François Bancelin (1670) et Paul Joly (1675) sont également nés à Metz.

⁵² BPF, ms 765², pièce 24, copies collationnées des registres du consistoire. Voir également ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II. 3.

⁵³ BPF, ms 760¹ et BnF, NAF 22 704, fol. 5-6.

bénéficiaire de l'influence des Ferry en ville, notamment leur lien avec les Épernon et les Fabert⁵⁴. Parmi les pasteurs, nous pouvons cependant constater l'importance de la voix de Le Coulon, si l'on en croit une lettre que celui-ci écrit à l'étudiant de Montauban :

« Monsieur Ferry⁵⁵, je ne vous écris rien presentement, j'ay contribué mon advis avec les autres pour vostre établissement en cest Eglise, laquelle vous appellant pour son Pasteur, j'estime que vous la viendrez servir au plustost, comme je vous en supplie particulièrement. Je vous dirai de bouche ce que je ne puis commettre à ce papier. »⁵⁶

Peut-être la décision a-t-elle été prise selon des critères non strictement professionnels. Nous pouvons constater, dans des copies collationnées des registres du consistoire, que l'Église de Metz, à la mort de François Buffet en juin 1611, se trouve face à un choix entre deux solutions extrêmes de remplacement et que Ferry n'était peut-être pas celle privilégiée par les autres ministres⁵⁷. La première de ces solutions serait donc de demander un pasteur très expérimenté et exerçant déjà dans une communauté prestigieuse. Nous pouvons cependant nous demander dans quelle mesure les tenants de cette position croyaient réellement à ces vocations qui auraient fait perdre à leur bénéficiaire des places en vue pour venir à Metz : peut-être s'agit-il d'une stratégie pour laisser penser aux chefs de familles qu'ils ont su s'imposer. La seconde solution serait donc celle d'un jeune Messin sans expérience et donc potentiellement plus facile à manipuler. Certains pensent immédiatement après la mort de Buffet à son fils Daniel, qui se présente très rapidement devant le consistoire et les chefs de famille. Mais son profil est visiblement si inadapté que les votes sont reportés et qu'il est finalement décidé de lui imposer les mains pour qu'il parte exercer ailleurs, dans une Église française du premier Refuge. Toutefois, c'est un peu la même catégorie de candidat qui est finalement privilégiée avec le choix de Ferry, bien que ses études et son insertion sociale dans Metz soient d'une toute autre envergure que celles de Daniel Buffet. Finalement, ce choix s'avère profitable aux pasteurs déjà en place.

L'élection suivante, en 1614, est marquée par un contexte de troubles internes, avec l'affaire Mozet. Ce dernier, bien qu'ayant fini par obtenir l'exclusion des diacres de la distribution de la coupe lors de la cène, part de Metz, sans doute obligé à une telle extrémité par la parution sans autorisation consistoriale de son ouvrage sur le sujet de la dispute. Se présente alors un cas inédit : les deux pasteurs qui intéresseraient l'Église de Metz sont nés

⁵⁴ Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe III.

⁵⁵ Il est intéressant de constater qu'avant ses examens et l'imposition des mains, Ferry n'est pas encore son « Tres cher & honoré Frere », selon la formule habituelle d'adresse entre confrères chez les pasteurs.

⁵⁶ BPF, ms 759¹, lettre écrite de Metz le 9 septembre 1611.

⁵⁷ BPF, ms 765², pièce 24.

dans la ville et se trouvent alors en poste dans des Églises de France, ce qui nécessite l'accord d'un synode. Il s'agit d'Abraham de La Cloche, alors pasteur de Loisy, en Brie, ou de Moïse Chevillette, ministre de Vitry. C'est pour cette raison que les autorités ecclésiastiques messines écrivent à deux reprises au synode national qui se tient à Tonneins en 1614⁵⁸. Ce dernier botte cependant en touche :

« Sur les Lettres de l'Eglise de Metz, du 15. de Mai, rendues à cette Compagnie le second de Juin, par lesquelles elle lui demande un des Pasteurs de ce Royaume, qui sera jugé propre pour son Edification, & specialement le Sieur Chevillette, Ministre de Vitry, ou le Sieur de la Cloche, Pasteur de l'Eglise de Loisy, tous deux de la Province de l'Isle de France : La Compagnie a renvoyé à ladite Province la Demande de ladite Eglise de Metz, afin que les Raisons étant examinées au prochain Synode de ladite Province, on y declare ce qui pourra être accordé à ladite Eglise de Metz. »⁵⁹

Les Messins sont sans doute conscients de la lourdeur des procédures françaises et surtout de leur incertitude : ils n'ont pas tort, puisque le synode provincial de Tonnerre refuse en 1614 de libérer à la fois Chevillette et La Cloche⁶⁰. Parallèlement à ces deux vocations, David Home, célèbre prédicateur d'origine écossaise, pasteur de Jargeau, est également approché. Il est présent à Tonneins pour le synode et écrit le 3 juin à la fois à l'Église de Metz en général et à Ferry en particulier. Dans la première, il se contente de regretter son éloignement et surtout l'inflexibilité du gouverneur de Metz, Épernon, qui refuse de laisser Home venir prêcher à Metz sous prétexte qu'il est étranger⁶¹. Mais, dans la missive au seul Ferry, il se montre un peu plus explicite et surtout condamne la pratique messine de ne chercher le ministère que des natifs de la ville :

« Quant à ce que vostre Eglise m'a demandé pour Pasteur j'ay esté joyeux de pouvoir jouir de l'honneur de vostre Compagnie si Dieu me rendoit les moyens faciles d'aller par dela et à mesme temps je demeure contristé d'entendre par celle que vous escriviez à Mr de La Cloche les impossibilités qui naissent de vos coustumes tres bonnes en ce qui est de la police : mais mauvaises en ce qui est de l'Eglise en qui ceux qui sont rendus enfans d'une mesme famille, et parens par une sainte consanguinité qui tire son extraction du sang du fils de Dieu ne doivent s'estimer estrangers les uns aux autres ni vivre avec ces distinctions des bourgeoisies du monde que les combourgeois des saints n'observent pas. »⁶²

Cette vocation à Home prouve bien qu'il existe à Metz des vellétés de recrutement extérieur et la lettre personnelle écrite à Ferry confirme le soupçon que les pasteurs désireraient obtenir des collègues venus d'un cercle plus large, même s'il est impossible de dire s'ils espéraient

⁵⁸ BnF, NAF 22 701, fol. 88, lettre du consistoire de Metz aux députés du synode, le 14 avril 1614 ; et fol. 94, lettre du même aux mêmes, non datée (mais très probablement du 15 juin, si l'on en croit les actes du synode).

⁵⁹ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, t. 2, p. 39. Article 2 des additions aux matières particulières.

⁶⁰ BPF ms 774, année 1614, § 2.

⁶¹ BnF, NAF 22 701, fol. 91.

⁶² BPF, ms 335², fol. 253.

réellement la venue, très improbable, de David Home. Puisque le gouverneur refuse un pasteur écossais, et puisque les autorités françaises ne peuvent aider Metz, l'Église locale se tourne vers l'autre grande référence institutionnelle à sa portée : la Compagnie des pasteurs de Genève. Comme dans le cas précédent, les Messins savent qu'il faudra du temps, puisqu'ils demandent d'abord un pasteur par prêt, le temps d'en recruter un ordinaire⁶³. Les Genevois accordent le 2 septembre 1614 le ministre exerçant à Cartigny et Onnay, Énoch Molet, pour une durée de six mois⁶⁴. Puisqu'il est également étranger, Molet doit faire face à des interdictions et le commandant Bonnouvrier ne le laisse prêcher qu'en décembre : les Messins demandent donc en janvier la prolongation du prêt de Molet, qui reste finalement jusqu'en mai⁶⁵. Cette période de transition permet d'organiser le recrutement d'un nouveau pasteur et, dans une lettre adressée à la Compagnie en janvier 1615, l'Église de Metz propose deux noms : celui d'Étienne Tixeul, originaire de l'Angoumois, et surtout celui de « Gédéon de Marsal, enfant de ceste ville, auquel Monsieur Goulart a rendu fort bon tesmoingnage par les lettres qu'il a escrites à quelques uns d'entre nous »⁶⁶. Ainsi, on pourrait croire que les Messins ne veulent pas limiter leur champ de recherches. Mais, encore une fois, il semblerait qu'ils cherchent à orienter la Compagnie :

« Nous ne vous dissimulerons pas que si vous jugiez que ledit Marsal fust aussi propre pour nous que ledit Tisseuil, nous le prefererions à iceluy, tant parce qu'à cause de la patrie nous obtiendrions plus aisément permission de Monseigneur le duc d'Espéron pour l'employer, qu'à cause de la congnoissance qu'il a de la langue allemande, qui est fort utile par deçà en diverses occasions qui se presentent. »⁶⁷

Le second prétexte est fallacieux, car de nombreux pasteurs de Metz ne connaissent pas l'allemand : il est donc très probable que ce soit l'assemblée des chefs de famille qui cherche à nouveau un pasteur de la ville, jeune, car il est né en 1593. Sans doute sont-ce les pasteurs qui terminent la lettre en précisant qu'ils ne veulent pas limiter le choix des Genevois, sauf pour des raisons politiques, suite aux difficultés avec les représentants de l'autorité royale, précisant donc qu'il faut un candidat

⁶³ De très nombreux documents se rapportant à ce prêt, ils ne pourront tous être cités ici. Ferry en résume la chronologie dans BPF, ms 774, année 1614, § 2, et année 1615, § 3.

⁶⁴ Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XII (1614-1616)*, ouvr. cité, p. 43. Dans la note 153, s'appuyant sur des documents venus des AEG, les éditeurs précisent que le Magistrat a critiqué ce choix, compte tenu de l'importance de l'Église de Metz et « de la timidité et la façon assez petite » de Molet. Mais la Compagnie des pasteurs insiste et Molet part dès le 5 septembre. Voir également p. 306-309, annexe 19 (lettre du consistoire de Metz à la Compagnie, 8 août 1614), et p. 314-316 (lettre de la Compagnie à l'Église de Metz, 2 septembre 1614).

⁶⁵ *Ibid.*, p. 56 et p. 69. Voir également p. 329-331, annexe 29 (lettre de l'Église de Metz à la Compagnie, janvier 1615).

⁶⁶ *Ibid.*, p. 329-331, annexe 29.

⁶⁷ *Ibid.*

« qui soit Messin ou François (car s'il estoit d'autre nation nous n'obtiendrions pas qu'il demeurast avec nous) »⁶⁸.

Dès le 2 février 1615, après examen, la Compagnie est optimiste,

« ayant oui Monsieur Marsal, escolier en theologie, sur un passage de l'Escriture, l'a jugé propre pour servir ladite Eglise et a advisé d'en escrire pour l'advertir de l'esperance qu'elle peut avoir de ce personnage pour le service de l'Eglise. »⁶⁹

Cet enthousiasme est un peu émoussé le 26 mai 1615, lorsque, après une demande d'envoi rapide à Metz, la Compagnie

« a advisé de luy rescrire qu'il est expedient qu'il aille visiter quelques Academies de France devant que se retirer, afin de se tousjours mieux façonner et rendre plus capable. »⁷⁰

Finalement, l'Église de Metz fait fi de ces conseils et se contente donc de ce proposant que Genève considérait comme trop peu préparé, malgré des études précédentes à Heidelberg et des thèses soutenues en juillet⁷¹. Gédéon de Marsal arrive en ville en octobre 1615 et y reçoit l'imposition des mains de François de Combles. Il exerce en ville jusqu'à sa mort en 1645, sans marquer considérablement la vie de son Église. Encore une fois, tout laisse entendre que ce sont les autorités locales, plus que les pasteurs eux-mêmes, qui insistent pour avoir un natif de la ville. Pourtant, il est très probable que les ministres ne se soient pas opposés aux désirs des chefs de familles, tant pour ne pas se les aliéner que pour leur laisser l'impression de prendre eux-mêmes une décision qui au bout du compte favorise surtout les prédicateurs. Cela renforce en effet l'homogénéité du corps pastoral messin et peut accroître ponctuellement son influence sur le consistoire et les chefs de familles, même si cet endorecrutement multiplie aussi les occasions de tensions, à cause d'intérêt locaux parfois divergents.

Les recrutements de pasteurs ordinaires de 1633 (Abraham de La Cloche), 1640 (Jean Jassoy) et 1653 (David Ancillon) ne semblent pas donner lieu à des débats, du moins ils n'apparaissent guère dans nos sources. Au contraire, la situation de 1655-1656 montre bien que le choix unique de Messins pose encore problème et suscite des réserves, peut-être de la part de Ferry lui-même, alors qu'en 1633 il avait semblé fier de constater que tous les ordinaires étaient nés sur les bords de la Moselle. Durant cette séquence de réflexion, la question d'un recrutement est compliquée par le choix préalable de ne pas se tourner vers un amyraldien trop visible, mais également par le fait qu'elle se pose avant même la mort de La

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*, p. 58.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 70-71.

⁷¹ Sven STELLING-MICHAUD (éd. dir.), *Le livre du Recteur de l'Académie de Genève (1559-1878)*, Genève, Droz, t. 4, 1975, p. 442, n° 2179.

Cloche, afin de procéder au « soulagement » des pasteurs en place, selon des modalités sur lesquelles nous reviendrons⁷². Plusieurs candidats déclarés se retrouvent dans la correspondance de Paul Ferry, à la fois parce qu'ils en sont proches et parce qu'ils doivent se rendre compte (ou imaginer) qu'en 1655, c'est à lui qu'il faut s'adresser pour influencer les instances décisionnaires. Il s'agit d'Isaac de Combles, le neveu de François, Jean Richier, Pierre Philippe, François Bancelin, Samuel de La Cloche, fils d'Abraham, Balthazar-Octavien Amyraut et Josué Le Vasseur. Les trois derniers ont donc le handicap de ne pas être nés à Metz, ce qui est relativisé, dans le cas de La Cloche, par sa situation de fils d'un pasteur messin, né ailleurs au cours de la première partie de son ministère. Bancelin, lui, est encore très jeune, puisqu'il n'a alors que vingt-trois ans, mais on sait qu'il est poussé par une partie des chefs de familles, notamment son père, un influent notable qui est ancien et membre du Magistrat⁷³ : il est donc un peu dans la situation de Ferry en 1611, même si les pasteurs de Paris sont réticents à l'idée de l'examiner sans respecter la procédure disciplinaire française, à l'instar de ce qu'avaient déjà écrit les Montalbanais à cette époque⁷⁴. En 1655, il est question d'attirer un cinquième pasteur, bien que la pension prévue pour lui soit très faible, le temps que La Cloche disparaisse. Des tensions apparaissent alors au sein du consistoire, même si elles sont difficiles à analyser, faute de sources complètes. Ferry semble réellement soucieux du choix à faire et écrit de toutes parts, notamment dans les Églises des candidats, pour avoir une idée de la personnalité de celui qui sera choisi. Ce dont on est sûr, c'est que cette succession n'est finalement réglée qu'après la mort de La Cloche, peut-être faute d'argent, et que c'est Isaac de Combles qui arrive alors à Metz. Mais Paul Ferry, bien que parrain de ce nouveau collègue, avait soutenu ouvertement un autre candidat, Pierre Philippe⁷⁵. Les liens qui l'unissent à ce pasteur exerçant à Bischwiller sont forts, puisque c'est Ferry qui lui a imposé les mains en 1653⁷⁶, et la correspondance entre les deux hommes est depuis restée nourrie et pleine d'amitié : ce soutien à un des candidats, un des perdants de surcroît, a peut-

⁷² Sur la place de Ferry dans la querelle amyraldienne, et sur ses répercussions dans l'élection de 1655-1656, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe II. 2. Sur la question du « soulagement », dès 1653, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II.

⁷³ BPF, ms 761², copie collationnée en 1656, par un aman, d'une lettre de Ferry à Pierre Philippe, datée du 6 août 1655.

⁷⁴ BPF, ms 337, fol. 162, lettre de Mestrezat à Ferry, écrite de Paris le 4 mai 1656 : « Quant à Monsieur Bancelin, que je n'ai pas encore ouy, nous ferons ce que vostre Eglise requerra de nous, si elle se l'affecte. Mais de proceder à l'examen d'un Proposant pour estre Pasteur, sans que nous en soyons requis par le corps qui a l'autorité de l'establiir, sans qu'on luy assigne un troupeau : cela ne se pourroit pas. Vostre Consistoire nous tiendra lieu de Colloque, ou de Synode. Or nous n'avons procedé à l'examen d'aucun Proposant sans la requisition d'un Synode ou d'un Colloque. »

⁷⁵ BPF, ms 761², copie collationnée en 1656, par un aman, d'une lettre de Ferry à Pierre Philippe, datée du 6 août 1655.

⁷⁶ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe I. 2.

être été un élément des « désordres » de l'élection regrettés par Amyraut⁷⁷. Ferry avait cependant également soutenu un temps ce dernier, ou du moins le lui avait laissé croire dans plusieurs lettres. En effet, Balthazar-Octavien Amyraut est alors en poste à Sainte-Marie-aux-Mines, travaille beaucoup à la réunion des protestants et est en contact étroit avec Ferry depuis 1641, au point que le pasteur de Metz lui sert de confident, voire de directeur de conscience⁷⁸. Pourtant, dès mars 1656, lors d'un voyage à Paris pour défendre les intérêts des seigneurs de Sainte-Marie-aux-Mines, Amyraut est conscient du peu de chance qu'il a de quitter son « Patmos » comme il l'appelle souvent, pour venir à Metz, prenant l'absence de réponse de Ferry pour

« une saine prudence vous ne voulez avoir aucune communication avec un homme, que vous ayez, et que l'on [ne ?] veut point à Metz. »⁷⁹

Dans la même lettre, il énonce clairement que le fait de ne pas être Messin et d'être considéré comme un Allemand a été pour lui un lourd handicap :

« Assurez je vous supplie ces Messieurs [du consistoire] qui ne veulent point d'Allemand, qu'ils sont à present delivrez pour une bonne fois de ceste inquietude, et qu'ils m'ont donné congé sans m'avoir ouï, et en effect si dans le nombre de ceux qui sont de Metz, il s'en trouve qui soyent capables, il est juste que l'enfant de la maison soit preferé à l'Estranger. »⁸⁰

Il va même plus loin en regrettant le peu de valeur accordé aux « étrangers » par les Messins et considère que le choix est déjà limité aux autochtones :

« Bref je vois que vostre Eglise est en trouble, et je vous supplie derechef Monsieur, que je ne sois plus nommé parmy ceux qui doivent estre au choix, parce que n'estant pas de Metz, et ne leur estant pas obligé, je ne crois pas debvoir estre mis au hazard de ce mespris »⁸¹.

Il reprend en cela une accusation commune de la part des personnes installées à Metz ou en lien avec la ville, sans y être nées. Du Bac, conseiller réformé au Parlement de Metz, siégeant alors à Toul, avait écrit dès 1642, dans le contexte d'un procès,

« J'avoue avec vous que je devois en imputer le mal au naturel de ce pais qui ne souffre que fort rarement que l'on parle bien dans Metz de ceux qui n'en sont point originaires »⁸².

Selon les informations qu'Amyraut a eues à Paris, Ferry l'aurait d'abord proposé au consistoire, avant de se rétracter sur la base de révélations venues de Bâle, où d'anciens

⁷⁷ Le mot est de Balthazar-Octavien Amyraut, dans une lettre à Ferry écrite en mai 1656. BPF, ms 760¹, fol. 79.

⁷⁸ Voir ci-dessus, chapitre 9, paragraphe I. 1.

⁷⁹ BPF, ms 335¹, fol. 23-24, lettre du 14 mars 1656.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*

⁸² BPF, ms 760⁴, fol. 146, lettre écrite de Toul le 16 avril 1642.

ennemis du pasteur de Sainte-Marie-aux-Mines avaient cherché à le discréditer⁸³. Il est donc difficile de dire si Ferry avait d'abord vraiment soutenu Amyraut et souhaitait ainsi sortir du carcan de l'endorecrutement, ou s'il s'était contenté d'écrire prudemment à un collègue dont il connaissait les fragilités, cherchant à préserver sa susceptibilité.

Il est finalement difficile de dire si l'autochtonie est un atout pour les pasteurs eux-mêmes, dont la solidarité et la cohésion sont renforcées, ou pour le consistoire et les chefs de familles qui peuvent tenter d'influencer les leurs : à la même époque, c'est pour éviter une telle implication que les juifs de Metz choisissent obligatoirement leurs grands rabbins en dehors de la communauté⁸⁴. Une des voies choisies par Ferry pour que le choix limité des Messins ne soit pas défavorable aux pasteurs eux-mêmes est finalement un travail en amont, dans la formation et dans le suivi des études. Au-delà de la brève expérience des « classes latines » de Metz, dans lesquelles il a joué un rôle central, suscitant sans doute des vocations de théologiens⁸⁵, Ferry a beaucoup œuvré pour conserver un contact régulier avec les étudiants et proposant originaires de Metz et partis dans leur *peregrinatio academica*. Il serait sans doute impossible de présenter ici précisément tous les étudiants messins suivis de près par le pasteur. En l'absence d'autres sources, il est même difficile de déterminer quel est son rôle personnel par rapport à ses collègues et s'il va plus loin que la simple recommandation des autorités ecclésiastiques du lieu d'origine, absolument nécessaire pour tous les étudiants réformés. En effet, la plupart des lettres adressées à Ferry insistent en premier lieu sur les remerciements à donner pour le soutien institutionnel aux études, ce qui passe donc par ces fameuses recommandations. Mais le ton des correspondances montre bien le grand respect qu'il inspire à ces jeunes gens partis de leur ville natale pour étudier la théologie, se destinant à devenir pasteurs. Tous ne sont pas aussi flagorneurs, mais Paul Couleuz, étudiant à Montauban, a pu aller jusqu'à écrire, faisant fi de l'égalité théorique entre les ministres :

« Vous estes le Phoenix entre les pasteurs, et bien loin d'avoir un egal, encor moins un superieur, vous n'avez jamais de second »⁸⁶.

⁸³ BPF, ms 335¹, fol. 25-26, lettre écrite à Ferry, de Paris le 2 juin 1656. Cette affaire de cabale est très complexe et implique également Drelincourt, qui en fait part à Ferry dans une lettre du 24 juin 1656 (BPF, ms 760⁴, fol. 111-112).

⁸⁴ Voir notamment Abraham CAHEN, *Le rabbinat de Metz...*, ouvr. cité, p. 3, et Roger CLÉMENT, *La condition des Juifs de Metz sous l'Ancien Régime*, Paris, Henri Jouve, 1903, p. 93.

⁸⁵ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I.2.

⁸⁶ BPF, ms 759¹, lettre à Ferry écrite de Montauban le 3 novembre 1658.

Peut-être est-ce justement ce respect qui les a poussés à se destiner au ministère. Parmi ceux qui sont ensuite effectivement devenus pasteurs, ils sont nombreux à garder le contact avec un homme qui a d'ailleurs souvent œuvré pour leur trouver une place, qui aime suivre le déroulement de leur carrière, et qu'ils appellent « très cher et honoré Père » le plus souvent⁸⁷. Pour les pasteurs de Metz, comme pour les autres d'ailleurs, un étudiant « appartient » à son Église d'origine, notamment si elle aide à financer ses études, comme cela peut souvent être le cas⁸⁸, mais « appartient » aussi et surtout à sa famille, qui cherche le plus souvent à le placer le plus près possible d'elle. Ainsi, en août 1618, lorsque la Compagnie des pasteurs de Genève est intéressée par le profil d'un jeune proposant messin, Jean Jassoy, pour qu'il aille desservir une Église de la campagne, elle sait qu'il faut d'abord obtenir l'accord paternel, car les Genevois précisent : il « n'est pas à nous »⁸⁹. Cet accord est certainement donné, puisqu'on constate en 1619 que le jeune homme a effectivement servi dans certaines Églises « des champs », mais ce n'est que provisoire, en attendant qu'il devienne pasteur ordinaire à Courcelles⁹⁰. Les communautés veillent donc à ce que les meilleurs étudiants issus de leurs rangs viennent exercer chez elles : avant le ministère de Ferry, à la fin des années 1590, Metz avait déjà refusé de prêter plus de quatre mois un jeune proposant, Jean d'Ivoy, que Genève demandait comme professeur d'hébreu et qui a dû finalement venir desservir son Église d'origine, qui lui avait payé une grande partie de ses études⁹¹.

Le matricule des académies protestantes n'a pas toujours été conservé, mais quand il l'est, comme dans le cas de Genève, on s'aperçoit d'une forte affluence de Messins, puisqu'on en compte au moins seize en théologie au cours du ministère de Ferry dans la seule cité du Léman⁹². Les pasteurs sont conscients des dangers d'une formation qui ne soit pas strictement orthodoxe et conventionnelle : sans doute l'expérience de Pierre Poiret a-t-elle renforcé cette

⁸⁷ Sur ce sujet précis, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe II. 2.

⁸⁸ Metz se plie en la matière à des instructions disciplinaires, rappelées régulièrement par les synodes. Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 145-157, article 4 du chapitre 2 et commentaires tirés des synodes.

⁸⁹ Nicolas FORNEROD, Philippe BOROS, Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XIII (1617-1618)*, Genève, Droz, 2001, p. 263-264, registre du 28 août 1618.

⁹⁰ Nicolas FORNEROD, Philippe BOROS, Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XIV (1619-1620)*, Genève, Droz, à paraître, délibération du 22 janvier 1619.

⁹¹ Karin MAAG, *Seminary or University ? The Genevan Academy and Reformed Higher Education, 1560-1620*, Aldershot, Ashgate, 1995, p. 68-69 et p. 111-112.

⁹² Sven STELLING-MICHAUD (éd. dir.), *Le livre du Recteur de l'Académie de Genève...*, ouvr. cité, 1959-1980, 6 vol. Voir également Léon A. MATTHEY (éd.), « Écoliers français inscrits à l'académie de Genève (1559-1700) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, Travaux & Documents*, t. 11, 1949, p. 86-98 et p. 224-241. Sur les premières décennies de l'académie genevoise, voir Karin MAAG, *Seminary or University ?...*, ouvr. cité, X-210 p.

conviction. Ce jeune apprenti messin avait été envoyé faire des études à Bouxwiller, puis il apprend seul et devient un mystique, après avoir exercé le ministère sept ans⁹³. Ferry bénéficie personnellement d'un réseau solide de correspondants dans chaque ville universitaire, afin de lui donner des nouvelles des étudiants, notamment sur le sujet de leurs mœurs et de leur comportement quotidien, pour s'assurer qu'ils sont bien compatibles avec leur éventuelle future vie de pasteur⁹⁴. La bonne conduite des proposants est en effet un enjeu de taille pour les Églises d'origine, et notamment pour les pasteurs, qui y voient une « pépinière » pour leur futurs recrutements : ainsi, les débordements du jeune Pierre Le Vert à Genève suscitent-ils des craintes⁹⁵. Le manque de collège réformé à Metz pendant l'essentiel de la période du ministère de Ferry, et même avant, renforce la nécessité de surveiller les jeunes gens très tôt au cours de leurs études, notamment quand ils sont à l'étranger⁹⁶. Cela ne signifie pas que les pasteurs messins soient d'une sévérité absolue : quand en 1628 ils apprennent que le jeune Braconnier a été surpris à jurer à Genève, ils écrivent à la Compagnie des pasteurs du lieu pour lui demander l'indulgence⁹⁷. Ferry apparaît souvent dans la correspondance comme un second père pour les étudiants originaires de Metz et même comme un père plus compréhensif, moins attaché aux seules considérations de carrière : ainsi, quand en 1661 le père de Paul Coulez veut lui faire quitter l'académie de Montauban, située alors à Puylaurens, pour celle de Genève, c'est à Ferry que l'on s'adresse pour le convaincre de retarder l'exécution de cet ordre⁹⁸. Le nombre important de proposants et d'étudiants que

⁹³ Ce mystique, un temps proche d'Antoinette Bourignon, a été étudié. Voir notamment Robert AMADOU, « Un grand mystique protestant français, Pierre Poiret (1646-1719) », *Bulletin de la SHPF*, t. 97-2, 1950, p. 104-116 ; et surtout les travaux de Marjolaine CHEVALLIER, « Pierre Poiret (1646-1719), une voix originale dans la controverse eucharistique », *Bulletin de la SHPF*, t. 125-4, 1979, p. 593-611 ; « Une position de tolérance spirituelle au moment de la Révocation : le pasteur Pierre Poiret », dans François-Yves Le Moigne et Gérard Michaux (éd.), *Protestants messins et mosellans...*, ouvr. cité, p. 187-197 ; et *Pierre Poiret (1646-1719). Du protestantisme à la mystique*, Genève, Labor et Fides, 1994, 295 p. Le lien avec la présence à Metz de Ferry est parfois cité dans l'historiographie, sans que cela ne s'appuie sur des documents clairs. Il est certain que le jeune Poiret a entendu Ferry prêcher, mais il est plus difficile de savoir s'il a gardé un contact avec le pasteur après son départ de Metz en 1661. Il semblerait même que ce soit plutôt David Ancillon qui suive la carrière du jeune homme.

⁹⁴ Voir, entre autres exemples, les lettres envoyées de Saint-Gervais par Simon Goulart sur les étudiants messins à Genève de la deuxième moitié des années 1610 (BPF, ms 760⁵), celles écrites de Bâle par Louis Lucius (1617-1618, BPF, ms 335³, fol. 98-99), celles de Jean Aymin, professeur à Die, dans les années 1630-1640 (BPF, ms 335¹ et ms 760¹), ou encore celles envoyées de Saumur par Louis Cappel dans les années 1640 (BPF, ms 760³).

⁹⁵ Ces débordements sont présentés longuement dans des documents de Nicolas FORNEROD, Philippe BOROS, Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XIII (1617-1618)*, ouvr. cité. Pourtant, ce Pierre Le Vert, Messin, n'apparaît dans aucune histoire du protestantisme local, n'est pas inscrit dans le *Livre du Recteur* et reste largement un inconnu.

⁹⁶ Voir par exemple Bernard VOGLER, « Les contacts culturels entre Huguenots français et protestants palatins au 16^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 115-1, 1969, p. 29-42.

⁹⁷ BGE, ms fr. 425, fol. 70-71, lettre de Ferry, de Combles, de Marsal et Le Coulon à la Compagnie des pasteurs de Genève, 20 novembre 1628.

⁹⁸ BnF, NAF 22 702, fol. 83-84, lettre de Verdier à Ferry, écrite de Puylaurens le 26 avril 1661.

l'on retrouve dans la correspondance du pasteur messin ne doit cependant pas donner l'impression qu'il défend de façon équivalente tous les jeunes gens venus de sa ville : il sait également tenir compte de ses relations particulières et refuse ainsi en 1663 de recommander Jean Jennet, le futur pasteur de Courcelles, prétendant ne pas avoir suffisamment de crédit à Charenton, mais craignant surtout d'avancer le neveu d'un homme qu'il n'apprécie pas⁹⁹.

L'importance des raisons sociales et familiales dans le choix que les pasteurs font des jeunes gens à suivre pour accéder un jour au ministère se perçoit tout particulièrement dans les efforts fournis pour constituer de véritables dynasties pastorales. S'il faut sans doute en relativiser l'importance à l'échelle européenne¹⁰⁰, on constate que la plupart des ministres messins tentent de placer leur fils. Ferry lui-même a fondé de grands espoirs, déçus, dans les études de ses deux fils parvenus à l'âge d'adolescents, et a dû les reporter ensuite sur ses petits-fils¹⁰¹. Daniel Buffet, Abel de Combles ou Samuel de La Cloche ont tous espéré à un moment succéder dans leur ville d'origine à leurs pères respectifs. Cette préférence pour les fils de pasteurs n'est pas interdite et est même considérée comme normale par les textes disciplinaires et synodaux : la discipline des Églises réformées de France prévoit ainsi que les communautés doivent veiller en priorité à financer les études des pasteurs pauvres, et le synode national de Charenton de 1623 conseille même, à talents égaux, de privilégier les enfants de ministres¹⁰². Ainsi, par exemple, quand le jeune Abel de Combles, fils de François, veut partir étudier la théologie à Genève, il bénéficie de lettres de recommandation particulièrement développées et circonstanciées, dans lesquelles la qualité pastorale de son père est mise en avant comme argument principal¹⁰³. La sociabilité entre ministres joue donc énormément et prend la forme d'échanges de lettres de remerciements et de nouvelles assez régulièrement. Dès l'arrivée à Genève de son fils, François de Combles écrit à ses collègues genevois pour les remercier « du gracieux accueil » fait au jeune homme¹⁰⁴.

Les pasteurs messins, Ferry en tête, développent donc des stratégies d'influence au sein du consistoire en favorisant l'émergence de conditions favorables d'un recrutement

⁹⁹ BPF, ms 760⁵, lettre de Jennet à Ferry, écrite de Paris le 21 juillet 1663.

¹⁰⁰ Luise SCHORN-SCHÜTTE, *Evangelische Geistlichkeit...*, ouvr. cité, p. 84-15, notamment p. 97-98.

¹⁰¹ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II.

¹⁰² Voir notamment Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 145-157, article 4 du chapitre 2 et commentaires tirés des actes des synodes ; Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, t. 2, p. 288, article 13 du chapitre sur les universités et collèges.

¹⁰³ BGE, ms fr. 425, fol. 35-36 (lettre de Ferry, Le Coulon et de Marsal à la Compagnie des pasteurs de Genève, 17 juin 1627) et fol. 37-38 (lettre de François de Combes à la Compagnie des pasteurs de Genève, 30 juin 1627).

¹⁰⁴ *Ibid.*, fol. 39, lettre du 29 août 1627.

autochtone de collègues, renforçant l'idée et l'image d'un entre-soi dont ne feraient pas partie les autres détenteurs de charges ecclésiastiques, présents au sein du consistoire. Les pasteurs font preuve d'habileté en certaines occasions, faisant mine de vouloir recruter des collègues prestigieux et extérieurs, afin de mieux laisser croire aux chefs de familles qu'ils imposent leurs choix. Ces stratégies ne sont pas toujours constantes et ne sont pas uniquement spirituelles, car elles mettent également en jeu des rapports de force et des réseaux sociaux. La radicalité de cette position se perçoit notamment dans l'espoir de chaque ministre de voir son fils lui succéder à Metz : sans doute cette volonté a-t-elle suscité sinon des oppositions formelles, du moins des craintes et des tensions dans le groupe des « laïcs » des instances dirigeantes, voire, ponctuellement, des marques d'un certain anticléricalisme.

3. Le risque de l'anticléricalisme ?

L'anticléricalisme réformé est un sujet relativement mal connu : certes, les pasteurs ont souvent été présentés comme détenant un pouvoir relativisé par les consistoires et les laïcs influents, mais l'existence d'un réel mouvement de rejet de l'autorité pastorale en tant que telle n'a jamais fait l'objet d'études approfondies¹⁰⁵. Pourtant, ce mouvement de remise en cause de la légitimité du pasteur en tant qu'acteur politique de la vie interne de l'Église est perceptible de diverses manières, soit lors d'affrontements entre ministres d'une même communauté¹⁰⁶, soit de façon plus théorisée¹⁰⁷. Bien que Thierry Wanegffelen considère surtout que les « ecclésiastiques » réformés seraient tous ceux qui exercent un ministère (y compris anciens et diacres)¹⁰⁸, nous pouvons toutefois constater que non seulement ce sont les pasteurs qui sont les principales cibles des attaques de la part des « laïcs » pris dans ce sens restrictif, mais que ceux-ci sont également potentiellement relayés par des membres du consistoire, qu'il ne serait sans doute pas excessif de ranger eux aussi dans la catégorie des

¹⁰⁵ Il faut toutefois citer quelques travaux récents qui ont lancé le chantier, notamment Yves KRUMENACKER (éd.), *L'anticléricalisme intra-protestant...*, ouvr. cité, 128 p. ; Thierry WANEGFFELEN (éd.), *L'humaniste, le protestant et le clerc. De l'anticléricalisme croyant au XVI^e siècle*, dossier spécial des *Cahiers du Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"* de l'Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand 2, n° 18, 2004, 103 p. ; et Thierry WANEGFFELEN, « L'anticléricalisme croyant : de l'oxymore à l'anthropologie du vivre religieux », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 59-80.

¹⁰⁶ Par exemple à Metz (voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 2.), ou à Saumur (Françoise CHEVALIER, « La contestation de l'autorité du pasteur par l'assemblée des chefs de famille : Saumur, 1655-1660 », dans Yves KRUMENACKER (éd.), *L'anticléricalisme intra-protestant...*, ouvr. cité, p. 11-26), mais cette configuration se retrouve certainement dans de nombreux autres cas.

¹⁰⁷ Thierry WANEGFFELEN, « Présentation. La Renaissance et l'anticléricalisme. Pertinence d'un dossier », dans Thierry WANEGFFELEN (éd.), *L'humaniste, le protestant et le clerc...*, ouvr. cité, p. 19-26.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 25.

laïcs¹⁰⁹. Nous avons déjà vu à Metz que les anciens et diacres pouvaient, à l'occasion, sur demande ponctuelle des chefs de familles et des fidèles, imposer aux pasteurs des modifications importantes dans la façon de dérouler le culte : ainsi, en 1645, les prêches de semaine sont ramenés à une heure au maximum, contre l'avis des prédicateurs qui y voient un relâchement moral et une remise en cause de leur légitimité à juger de la pertinence et de la longueur de leurs sermons¹¹⁰.

Dans le cas particulier de Ferry, nous pouvons dire qu'aux deux extrémités de son ministère, c'est son âge qui pose certains problèmes et suscite quelques critiques internes formulées par des fidèles eux-mêmes, le plus souvent issus du consistoire si l'on en croit nos sources, largement lacunaires sur le sujet. Ainsi, comme nous le verrons, la vieillesse de Ferry, principalement dans les années 1660, mais sans doute dès 1652, pousse les notables de la communauté à trouver une solution pour « soulager » les pasteurs, souvent sans leur avis et même parfois contre leur volonté¹¹¹. Mais, dès ses premières années en charge de la prédication à Metz, Ferry a sans doute dû faire face à quelques critiques sur son immaturité. Recruté par l'Église de Metz à vingt ans à peine, dans des conditions qui devaient sans doute au moins autant à la position sociale de sa famille qu'à ses études montalbanaises¹¹², le jeune homme est critiqué. Sans que l'on sache réellement qui porte ces attaques, il est probable qu'elles viennent d'un personnage assez haut placé, puisque Ferry pense nécessaire de répondre au détour d'un sermon, sans doute en juin 1614, trente mois après son entrée en fonction. Alors qu'il n'a que vingt-quatre ans, il répond donc à ses détracteurs, comme nous l'apprend un versificateur resté anonyme qui le défend et loue sa façon d'agir, sans tenir compte de son âge¹¹³. Dans des vers adressés « À Monsieur Ferry touchant son presche du vendredi 13 juin, où il parla de ceux qui trouvent à redire à l'aage des Pasteurs », l'auteur dénonce le lien que les fidèles font trop souvent entre âge et valeur, tout en condamnant également ceux qui considèrent les vieux pasteurs comme séniles :

« Le monde est aujourd'huy à servir difficile.

Qui le contenteroit il seroit bien habile.

Si un ministre est jeune, encore que la bonté

¹⁰⁹ Voir ci-dessus, introduction générale, paragraphe 3. C'est dans un sens « large » que j'emploie le terme de « laïc ».

¹¹⁰ BPF, ms 774, année 1645, § 33 et ci-dessus, chapitre 2, paragraphe II. 1.

¹¹¹ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphes II. 2-3.

¹¹² Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II. 3., et dans ce chapitre, paragraphe I. 2.

¹¹³ BnF, NAF 22 886, fol. 83. Voir ma retranscription intégrale ci-dessous, annexe 14. L'auteur ne nous est pas connu. Il évoque une réponse de Ferry au détour d'un sermon du vendredi 13 juin, sans préciser le millésime. Or il y a en 1614 un vendredi 13 : cette année, au début du ministère de Ferry, semble être celle de ce débat.

De Dieu l'ait enrichi de ses dons a planté,
 Si dira on de luy, c'est un jeune esventé.
 [...]
 Que si de blancs cheveux la couleur venerable
 Aux gens bien advisez le rend recommandable,
 Alors dira de luy mainte personne sottie
 Ce vieil homme ne sçait ce qu'il dit, il radote :
 Il ne peut supporter l'honneur & la jeunesse
 Quoi desire de vivre en joye & alegresse. »¹¹⁴

Même si ces attaques n'atteignent jamais la violence des mots que les réformés réservent aux prêtres et religieux catholiques¹¹⁵, on voit bien que la contestation interne existe et qu'elle paraît si dangereuse qu'elle nécessite une mise au point là où, en théorie, le pasteur n'a le droit que de parler des Écritures... Peut-être est-ce pour cette raison que quelques jours plus tôt, à La Horgne, il avait commenté un passage de l'épître aux Hébreux insistant sur l'obéissance du troupeau à ses conducteurs¹¹⁶. Les tensions au sein du consistoire sont parfois dues à la nature même de la différence entre laïcs et clercs et à la radicalisation que l'on a déjà pu observer du monopole pastoral sur la liturgie réformée, après des premiers temps où le principe du sacerdoce universel avait mené à une plus grande participation des fidèles à la célébration du service divin. Ainsi, le cas Mozet, nette victoire de la position du pasteur, soutenu sur le fond par ses collègues¹¹⁷, qui ne peuvent admettre pourtant son attitude disciplinaire, a sans doute laissé des traces : depuis la Pentecôte 1613, les diacres ne distribuent plus la coupe lors de la célébration de la cène et il est fort à parier que les exclus de la liturgie ont gardé un souvenir amer de cette exclusion, malgré la faible compensation de départ de Mozet. Dans de nombreuses communautés ayant dû subir ce genre de débats, on observe une prétention des laïcs à poursuivre leur contribution à la conduite de l'Église¹¹⁸. Il en résulte nécessairement un ressentiment pour les pasteurs qui, eux, travaillent à une certaine cléricisation et professionnalisation de la prédication et de la liturgie.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ Marie-Madeleine FRAGONARD, « Anticléricalisme et plaisanteries douteuses sur le clergé en milieu protestant », dans Thierry WANEGFFELEN (éd.), *L'humaniste, le protestant et le clerc...*, ouvr. cité, p. 73-91.

¹¹⁶ BM Metz, ms 1 072, sermon CLX (annexe 11). Le texte a été prononcé le 1^{er} septembre 1614 porte sur « Heb. 13.17. Obeissez à vos conducteurs & vous y soumettez car ils veillent pour vos ames comme ceux qui en doivent rendre conte affin que ce qu'ils font ils le facent joyeusement & non point a regret car cela ne vous y viendrait point à profit ».

¹¹⁷ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 1.

¹¹⁸ Raymond A. MENTZER, « Laity and Liturgy in the French Reformed Tradition », dans Lee Palmer WANDELL (éd.), *The Past has Many Voices*, Kirksville, Truman State University Press, 2003, p. 71-92.

Même si les sources sont rares, nous pouvons penser que les attaques internes sont allées, contre Ferry, jusqu'à la calomnie, peut-être au sujet de la qualité de ses études académiques. En effet, on le retrouve en correspondance en 1617 avec son professeur du temps de Montauban, Bernard Sonis. Ce dernier, dans une lettre en réponse à une demande de son ancien disciple, se réjouit tout d'abord,

« aprenant la benediction que Dieu espond abondamment tant sur vostre St ministere en la charge de pasteur, que sur vostre famille »¹¹⁹.

Mais on apprend surtout dans cette missive que Ferry souffre d'une rumeur courant à Metz. Pour cette raison, qui n'est pas explicitement présentée, Sonis envoie à son jeune collègue un témoignage de la part de l'Église et de l'académie de Montauban : nous pouvons donc imaginer que les attaques viennent du camp réformé, car sans doute des catholiques auraient-ils accordé peu de valeur à un document provenant d'institutions qu'ils considèrent comme hérétiques. Finalement, nous pouvons souscrire au constat que dresse Hugues Daussy, pour qui les pasteurs, se considérant comme les détenteurs du monopole de l'interprétation des Écritures, et les laïcs ne recherchent pas la même chose et ne voient pas la vie religieuse de la même manière¹²⁰ : ces tensions se perçoivent à travers l'exemple original de Duplessis-Mornay, le seul théologien réformé français d'envergure qui ne soit pas pasteur, même si, « en matière de religion, pour le meilleur et pour le pire, la force reste aux théologiens. »¹²¹ Les tensions peuvent rester cependant plus larvées, du moins dans nos sources, et l'anticléricalisme n'est sans doute pas uniforme : ainsi, tout au long de son séjour forcé de 1634 en cour, qui dure six mois, Ferry et le consistoire ne s'échangent apparemment qu'une lettre chacun¹²². Certes, cette absence de lettres s'explique d'une part par la volonté du consistoire de ne pas gêner le pasteur dans ses démarches et d'autre part par la prudence de ses collègues eux-mêmes, mais il est certain également que les ennuis du pasteur peuvent apparaître à certains comme justes. Ceux qui le pensent en profitent même pour s'en prendre à ses proches, comme s'en plaint le ministre Pierre Le Bachellé, sans Église, vivant à Metz et ami de Ferry, qui se plaint dans une lettre :

¹¹⁹ BPF, ms 335⁴, fol. 171, lettre écrite de Montauban, le 22 mars 1617.

¹²⁰ Hugues DAUSSY, « *En débattant la religion, les religieux se gâtent*. Duplessis-Mornay, Languet et Danzay en guerre contre les théologiens », dans Thierry WANEGFFELEN (éd.), *L'humaniste, le protestant et le clerc...*, ouvr. cité, p. 93-103.

¹²¹ *Ibid.*, p. 103.

¹²² Ce sont du moins les deux seules lettres retrouvées : BPF, ms 761¹, minute d'une lettre de Ferry au consistoire, datée de Paris le 24 juin 1634 ; et BPF, ms 335², fol. 108, lettre du consistoire à Ferry, écrite de Metz le 6 juillet 1634. Sur cette affaire de 1634, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 3. (les sources y sont citées, et les relations avec le consistoire y sont ponctuellement abordées).

« votre absence productive de beaucoup d'ennuis à ceux qui vous appartiennent ou de sang ou d'affection »¹²³.

Les relations entre le pasteur, l'institution et les fidèles sont donc d'une grande complexité et montrent le plus souvent des jeux d'influence et des luttes pour établir un rapport de force favorable aux ministres, même si ces objectifs ne sont jamais totalement atteints, par exemple sur le sujet du recrutement des nouveaux pasteurs. Ces conflits larvés suscitent des tensions qui, si elles aboutissent parfois à des manifestations d'anticléricalisme, poussent également les laïcs, notamment les membres du consistoire, à tenter de reprendre la main sur certains sujets.

II. Le poids de l'institution sur les pasteurs : l'exemple du « soulagement » des ministres

L'Église de Metz est une communauté puissante, notamment si on la compare au reste du nord de la France. Elle comprend des fidèles issus de la notabilité messine et des cercles dirigeants. Dans ces conditions, face à un troupeau au niveau culturel élevé, les pasteurs doivent composer et ne peuvent exercer leur influence de façon hégémonique. Au contraire, les anciens et diacres jouent dans les institutions, notamment le consistoire, un rôle déterminant et peuvent s'imposer face aux ministres, y compris sur des sujets sensibles et centraux, comme le « soulagement » des prédicateurs au moment de leur vieillesse.

1. Une Église riche et puissante

L'Église de Metz connaît, à partir des années 1610, et peut-être déjà avant, un déclin démographique certain. Alors que les réformés constituaient environ la moitié d'une population de 20 000 habitants depuis les années 1560, leur part relative diminue régulièrement. Le nombre total de Messins reste stable au cours du siècle, malgré les guerres et les épidémies, mais avec un certain flou sur la comptabilisation ou non de la garnison et du

¹²³ BPF, ms 335¹, fol. 115, lettre écrite de Metz le 30 mai 1634.

clergé, variable selon les documents¹²⁴. Quoi qu'il en soit, la proportion de protestants est en chute, comme au sein de la population française totale¹²⁵. En 1635, lors d'un grand recensement, sans doute organisé par le premier président du Parlement, Bretagne, les réformés ne représentent plus qu'un tiers de la population, avec plus de 6 000 personnes, et il est probable que cette proportion tombe à un quart à la disparition de Ferry en 1669¹²⁶. En effet, les morts de la ville, notamment dans les années 1620-1630, sont régulièrement remplacés par des villageois qui viennent se réfugier dans la cité et exercer les emplois nécessaires. Or ces villageois sont très majoritairement catholiques : il y a certes des habitants du Pays messin qui sont réformés et qui renforcent la communauté urbaine, mais leur nombre, difficile à évaluer, ne peut inverser cette tendance. De plus, les stratégies matrimoniales des calvinistes messins ne permettent pas un dynamisme suffisant¹²⁷. Il y a bien quelques apports extérieurs, notamment de luthériens¹²⁸, avec les réfugiés de certaines zones allemandes au cours de la Guerre de Trente Ans, mais, là non plus, la tendance lourde n'est pas remise en cause. Les réformés restent cependant socialement et financièrement puissants, notamment

¹²⁴ Les principales sources messines sur la population sont aux AC Metz, HH 184-191. Sur les problèmes généraux de démographie, notamment messine, voir entre autres Jean RIGAUT, « La population de Metz au XVII^e siècle... », art. cité ; Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Sources pour l'histoire démographique de la ville de Metz du XIII^e au XVII^e siècle », *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1962, p. 493-498 ; Guy CABOURDIN, « Démographie et registres de catholicité dans une paroisse messine. Saint-Martin-in-curtis, 1566-1640 », *Annales de l'Est*, n° 4, 1965, p. 365-389 ; Guy CABOURDIN, « Introduction aux problèmes de la démographie de la période 1500-1670 », *Annales de démographie historique*, 1980, p. 13-18 ; Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, *La Population du Duché de Lorraine de 1580 à 1720*, Nancy, PUN, 1985, 236 p. ; Gilbert CAHEN, « Les dénombremens d'habitants en région Lorraine sous l'Ancien Régime : esquisse d'un guide de recherches », *Les Cahiers Lorrains*, n° 3-4, 1992, p. 375-387. Pour élargir la perspective, voir Jacques DUPÂQUIER (dir.), *Histoire de la population française*, t. 2, *De la Renaissance à 1789*, Paris, PUF, 3^e édition, 1995 (1^{ère} édition 1988), 597 p.

¹²⁵ Il a été démontré que la population réformée française (Metz comprise) était d'environ 900 000 personnes vers 1600, mais n'est plus que de 785 000 à la mort de Ferry et de 730 000 à la veille de la révocation de l'édit de Nantes : Philip BENEDICT, « La population réformée française de 1600 à 1685 », *Annales ESC*, n° 6, 1987, p. 1433-1465 et *The Huguenot Population of France, 1600-1685 : The Demographic Fate and Customs of a Religious Minority*, Philadelphie, Transactions of the American Philosophical Society, 1991, IX-164 p. Sur la question de la démographie protestante, voir également Samuel MOURS, « Essai d'évaluation de la population protestante réformée aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la SHPF*, t. 104-1, 1958, p. 1-24, même si ces travaux ont été rendus en grande partie caducs par ceux de Philip Benedict.

¹²⁶ MAE, CP Lorraine, 28, fol. 55-56, dénombrement du 1^{er} septembre 1635. Il y a alors 19 489 habitants, dont 12 763 catholiques, 6 329 réformés et 397 juifs, sans compter les enfants de moins de trois ans. Cette proportion continue de baisser et atteint un cinquième seulement à la veille de la révocation de l'édit de Nantes : Alphonse THORELLE (éd.), « La ville de Metz en 1684. Statistique », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 1, 1888-1889, p. 86-96 et « Extrait et Estat Général des habitants de la ville de Metz qui font profession de la religion Prétendue Réformée », *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 3, 1891, p. 345-386.

¹²⁷ Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, « Stratégies matrimoniales en milieu protestant... », art. cité ; « Les protestants messins, tous cousins ?... », art. cité ; « Mariage et identité confessionnelle... », art. cité.

¹²⁸ Voir par exemple Gaston ZELLER (éd.), « Réfugiés huguenots à Metz, d'après un registre de bourgeoisie (1562-1637) », *Annuaire de la SHAL*, t. 38, 1929, p. 77-123. Sur les luthériens à Metz, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3.

par leurs possessions de terres et de seigneuries dans le Pays messin¹²⁹. Toutes les catégories sociales sont représentées dans la communauté, et visibles dans les registres d'état-civil, mais les couches les plus élevées sont surreprésentées par rapport à la population totale¹³⁰. Ces notables agissent de diverses manières, notamment par la place qu'ils occupent dans le Magistrat avant 1641 et dans le Parlement et le bailliage après cette date : bien que soumis à des restrictions de plus en plus importantes en termes de nombre et de pouvoir, les protestants messins conservent des places en vue, ce qui crée une frange importante de notables dans l'Église.

Ces hommes influents à l'échelle de la cité sont aussi les personnes qui participent aux charges de l'Église, notamment celles de diacres et d'anciens. À l'image de ce qui s'observe dans des communautés comme Nîmes¹³¹, c'est le ministère diaconal qui est le plus recherché à Metz, si l'on en croit la qualité des noms des titulaires : ainsi les Grandjambe, Le Duchat, Boudaine, Olry, Alexandre, Peltre, Guyot, Vigneulles, Saint-Aubin, Goffin, Le Goullon, Ferriet, Sechehaye, Bennelle, Chenevix, Du Clos, Le Coq, Montigny, pour ne citer que les familles les plus importantes, ont au moins un de leurs membres parmi les diacres au temps de l'édit de Nantes¹³². On ne retrouve pas la même concentration prestigieuse dans les noms d'anciens¹³³. De même, les quatre diacres de la ville changent tous les ans, alors qu'il n'est pas rare que la dizaine d'anciens comptent des personnalités reconduites, voire quelques fonctions non remplies. Sans doute les notables réformés messins ont-ils privilégié la gestion des ressources financières messines. Nous savons, par le seul compte de diacre conservé, que la communauté est riche, excédentaire et aide un nombre de personnes relativement faible, mais de façon très efficace¹³⁴. Alors que les recettes ordinaires, c'est-à-dire les fruits de la quête, s'élèvent à plus de 3 200 livres et qu'il existe en 1659 des recettes extraordinaires

¹²⁹ Pour un exemple de cette puissance dans le Pays messin, voir Bibliothèque de l'Institut, Collection Godefroy, ms 320, fol. 288. Il s'agit d'une liste des villages du Pays messin, classés selon la confession de leur(s) propriétaire(s). 61 villages appartiennent alors au clergé, 28 à d'autres catholiques, 21 conjointement à des catholiques et des réformés et 18 à des réformés seuls. Pour une étude plus globale, voir Henry GERDOLLE, « Zur Geschichte des herrschaftlichen Grundbesitzes im Metzter Lande », *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 18, 1906, p. 205-275 ; Jean RIGAULT, « Pour une histoire de la propriété rurale dans le Pays messin à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle (1552-1685. De l'occupation française à la Révocation de l'Édit de Nantes) », *Annales de l'Est*, n° 1, 1950, p. 5-14 ; et Jeanne VINCLER, *Huguenots de Metz (1550-1700)*, t. 1, *Les seigneuries du Pays Messin*, Mazirot, Éditions de Mazirot, 2007, 157 p.

¹³⁰ Gérard MICHAUX, « Les réformés messins aux XVI^e et XVII^e siècles », art. cité.

¹³¹ Philippe CHAREYRE, « Le ministère des diacres à Nîmes et dans les Églises réformées du Bas-Languedoc », dans Didier POTON (éd.), *Agir pour l'Église. Ministères et charges ecclésiastiques dans les Églises réformées (XVI^e – XIX^e siècles)*, à paraître aux éditions Les Indes savantes (Paris).

¹³² BPF, ms 777, liasse 2.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ BM Metz, ms 1 003, 21 fol. Ce compte est celui rendu par Isaac Jassoy devant le consistoire en janvier 1660, sur l'exercice 1659.

(notamment les legs, dons et reliquats) à hauteur de près de 2 300 livres, les dépenses sont limitées à 3 300 livres, ce qui permet un surplus net d'environ 2 400 livres. Seules 29 personnes sont aidées régulièrement et ne peuvent vivre sans la charité de l'Église. Ainsi, diacres et anciens exercent un vrai pouvoir au sein de la communauté, car ils savent gérer l'argent, ce qui leur donne un moyen de pression sur les pasteurs¹³⁵. Cette position est d'ailleurs fréquemment raillée par la controverse catholique, qui se plaît à présenter les pasteurs comme dépendants d'une « démocratie » ecclésiastique donnant le pouvoir au menu peuple¹³⁶. Le poids des laïcs est également renforcé par les calvinistes des villages, en position de force face à leur pasteur seul, quand il y en a un, comme à Courcelles¹³⁷, ou en situation d'autonomie presque complète, avec des anciens et des diacres locaux dans certains lieux pourtant dépendant de la ville pour les affaires ecclésiastiques¹³⁸. Bien que l'on manque de sources, suite à la disparition des registres du consistoire, il est hautement probable que le large spectre des catégories sociales représentées dans la communauté et que la présence de personnages importants au sein du consistoire ont été en tant que tels des facteurs de tensions. Celles-ci s'observent non seulement avec les pasteurs, mais aussi au sein même des fidèles,

¹³⁵ À titre de comparaison avec d'autres cas locaux, ou comme réflexions générales, voir par exemple Robert RICHARD, et Denis VATINEL, « Le Consistoire de l'Église réformée du Havre au XVII^e siècle : les laïcs (Étude sociale) », *Bulletin de la SHPF*, t. 128-3, 1982, p. 283-362 ; Philippe CHAREYRE, *Le consistoire de Nîmes...*, thèse citée, notamment p. 269-334, p. 348-387 et p. 630-679 ; Didier POTON, *De l'édit de Nantes à sa révocation...*, thèse citée, notamment p. 121-176 et p. 228-282 ; Françoise MOREIL, « Le consistoire de Courthézon », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 8^e série, t. 7, 1998, p. 69-86 ; Michel REULOS, « Ressources financières et règles de gestion dans les Églises réformées françaises au XVI^e siècle », et Michelle MAGDELAINE, « La gestion financière d'une communauté réformée au XVII^e siècle : Sainte-Marie-aux-Mines (Haute-Alsace), de 1635 à la fin du siècle », dans Marcel PACAUT et Olivier FATIO (éd.), *L'hostie et le denier. Les finances publiques du haut Moyen Âge à l'époque moderne*, Genève, Labor et Fides, 1991, respectivement p. 189-199 et p. 231-242 ; Didier POTON, « Le Consistoire de l'Église réformée de Saint-Jean-du-Gard au XVII^e siècle : élection et composition sociale (1605-1685) », dans Joël FOUILLERON, Guy LE THIEC et Henri MICHEL (éd.), *Sociétés et Idéologies des Temps Modernes. Hommage à Arlette Jouanna*, Montpellier, CHMCEMP, 1996, t. 1, p. 247-257 ; Françoise MOREIL, « Les anciens de Courthézon au XVII^e siècle », dans *L'encadrement des fidèles dans la France méridionale (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Tarascon, CHRM, 2002, p. 45-63.

¹³⁶ Voir par exemple les attaques de François VÉRON, *La Discipline des Eglises prétendues réformées de France : C'est à dire, L'ordre par lequel elles sont conduites & gouvernées ; Suivant qu'elle a été receuë & corrigée au Synode National tenu à Charenton l'an 1631. Avec la Refutation d'icelle, par la Discipline contenuë en l'Écriture sainte, & és Conciles des six premiers Siècles*, Paris, Louis Boulanger, 1643, in-12, p. 85.

¹³⁷ Sur l'Église de Courcelles, l'étude de référence reste à entreprendre. Voir Roger MAZAURIC, *Une Église huguenote lorraine. Courcelles-Chaussy*, Metz, chez l'auteur, 1933, 47 p. et *Courcelles-Chaussy. L'originale histoire d'un village du Haut-Chemin*, Metz, SMEI, 1974, 93 p. ; Jeanne et Jean-Louis VINCLER, *Huguenots courcellois et messins dans le registre du pasteur Jean Jennet (1667-1685), d'après les notes du pasteur Othon Cuvier, à travers leurs récits d'évasion et d'exil*, Courcelles, Association « Du Chaussy à Courcelles », 2006, 146 p.

¹³⁸ Deux cas sont particulièrement bien connus, suite à des recherches universitaires : Anne-Marie DUFOUR, *La vie religieuse à Lorry-Mardigny du XVI^e au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Gérard Michaux, Université de Metz, 1999, 331 p. ; et Émilie SEBALD, *Catholiques et Protestants dans la paroisse de Scy : la vie religieuse du XVI^e au XVIII^e siècle*, mémoire de master en histoire, sous la direction de Marie Drut-Hours, Université Paul Verlaine – Metz, 2008, 434 p.

notamment dans le marquage au temple de la hiérarchie sociale¹³⁹. En 1633, Ferry note qu'il existe des places d'honneur pour les nobles dans le temple, directement à côté de la chaire¹⁴⁰, et en 1664, le Parlement de Metz enregistre une déclaration interdisant les bancs fleurdelisés dans les temples pour les officiers royaux réformés, ce qui laisse penser que, dans cette ville également, la question des places a suscité des polémiques et en tout cas qu'il y a chez les laïcs des personnages de tout premier ordre¹⁴¹.

Cette puissance de la communauté met les pasteurs dans une situation complexe, sinon de dépendance, du moins de négociation dans le contexte d'un rapport de force social qui ne leur est pas forcément favorable, et dans lequel ils sont partie prenante, puisqu'ils sont issus de familles en vue. Le consistoire sait souvent se montrer reconnaissant : en 1652, une biographie de Le Coulon, décédé après un long ministère, est insérée dans les registres du consistoire et il est probable que la pratique ait été courante¹⁴². Toutefois, ces marques officielles et sans doute formalisées ne peuvent masquer des oppositions au sein des institutions réformées locales. Il serait sans doute difficile, notamment à cause du caractère lacunaire de nos sources, de se pencher sur plusieurs cas de tensions avérées au sein du consistoire ou de l'assemblée des chefs de familles. Cependant, un sujet récurrent, attesté au moins depuis 1632, apparaît comme un point de fixation de nombreuses tensions : celui du « soulagement » des pasteurs. Ceux-ci sont en effet souvent réticents à l'idée de se voir désignés publiquement comme incapables d'exercer leur ministère, alors que les laïcs présents au consistoire, eux, font pression pour que le culte se déroule dans les meilleures conditions matérielles et intellectuelles.

2. La nécessité de « soulager » les pasteurs : un prétexte à l'ingérence dans les affaires ecclésiastiques ?

La question du « soulagement » des pasteurs est un point de fixation des tensions entre laïcs et pasteurs au sein du consistoire, et même au sein de la communauté dans son

¹³⁹ Voir sur le cas général français Raymond MENTZER, « Les débats sur les bancs dans les Églises réformées de France », dans Hubert BOST et Bernard REYMOND (éd.), *L'architecture des temples réformés (XVI^e-XVII^e siècles) en Europe et notamment en France*, numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, t. 152-3, 2006, p. 393-406.

¹⁴⁰ BPF, ms 774, année 1633, § 1.

¹⁴¹ Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits,...*, ouvr. cité, t. 4, p. 303-305, déclaration royale du 27 mai 1664, enregistrée au Parlement de Metz le 5 juin suivant.

¹⁴² BAC, ms 128, t. 4, p. 619-620. Note des *Observations Séculaires* de Ferry, à partir des registres du consistoire. Cette biographie est rédigée par La Cloche. Elle est très succincte, mais rappelle les étapes importantes du ministère de Le Coulon.

ensemble. Si les ministres s'entraident et peuvent espérer eux aussi de l'aide, ils refusent le plus souvent de se voir imposer un aménagement de leur ministère. Du temps du régime de l'édit de Nantes, seul Jean Jassoy met fin à son activité, en 1675, avant sa mort, survenue en 1677¹⁴³. Dans les autres cas, on s'aperçoit de la grande réticence à se démettre : ainsi, en décembre 1632, le consistoire finit par accepter de repousser le remplacement du vieux François de Combles. Bien que le pasteur ne puisse plus prêcher depuis quelques mois, à cause de sa « vieillesse et débilité », il avait en effet fait savoir par ses collègues qu'il souhaitait mourir pasteur, « les armes à la main », espérant remonter en chaire. C'est donc pour faire face à une pression consistoriale que les pasteurs font front pour surseoir à un remplacement¹⁴⁴. Durant ces années, et jusqu'en 1662, les ministres peuvent certes être davantage chargés de travail en cas de maladie de l'un d'entre eux, mais ils peuvent également s'appuyer sur l'aide apportée par les collègues de passage en ville, ou par ceux qui y vivent sans exercer le ministère de façon ordinaire.

Les premiers signes d'une action du consistoire de Metz pour « soulager » Ferry lui-même remontent à l'année 1652. À cette date, ses confrères sont Théophile Le Coulon, Abraham de La Cloche et Jean Jassoy. Le problème est alors qu'au moins trois des quatre ministres sont régulièrement indisposés, ce qui désorganise les roulements entre eux et alourdit leur charge pour remplacer leurs collègues. Seul Jassoy semble ne pas être victime de maladies, si l'on en croit les registres des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz pour cette période¹⁴⁵. Cela amène le consistoire et les pasteurs à laisser prêcher, distribuer la cène, baptiser et marier certains ministres de passage ou d'autres vivant à Metz, mais sans Église. En cette année 1652, on retrouve par exemple Jean Richier, ancien desservant de Bar-sur-Seine, alors sans emploi et vivant dans sa ville natale, mais également, et surtout, David Ancillon (1617-1692), pasteur de Meaux depuis 1641, en séjour chez des parents en août et septembre¹⁴⁶. C'est celui-ci qui va être demandé par le consistoire pour soulager ses pasteurs. Il est alors un ministre jeune et dynamique, originaire de Metz de surcroît. Il s'est taillé une solide réputation lors de ses études à Genève, puis dans son premier troupeau à Meaux. Le mercredi 21 août 1652, le sujet est abordé une première fois : il est demandé par les anciens de s'attacher Ancillon afin de soulager les pasteurs âgés, qui ne sont pas nommés, sans doute

¹⁴³ Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité, p. 75-77.

¹⁴⁴ BnF, NAF 22 701, fol. 189. Extrait des registres du consistoire, 7 décembre 1632.

¹⁴⁵ AC Metz, GG 246 (1640-1654).

¹⁴⁶ *Ibid.*

pour ne pas les blesser¹⁴⁷. Lorsque la question est à nouveau mise à l'ordre du jour, la semaine suivante, il est décidé que si le congé de Meaux était facile à obtenir, son recrutement serait envisagé. Il n'est nulle part question d'un nombre limité à quatre de pasteurs ordinaires. Les envoyés du consistoire chez Ancillon reçoivent alors l'assurance que son congé est acquis et il est rapidement décidé qu'il succéderait au premier décédé parmi ses collègues, ce qui laisse entendre qu'il ne serait pas encore pasteur ordinaire, mais qu'il soulagerait ses collègues, sans gages, jusqu'à la mort de l'un d'entre eux¹⁴⁸. Il est alors prévu qu'il remplace pour un prêche de leurs semaines Le Coulon, mais également Ferry, à cause des « douleurs de teste desquelles il est presque ordinairement travaillé, particulièrement pendant ses semaines ». Cet accord est entériné le 23 septembre 1652¹⁴⁹. Mais les choses ne se sont pas passées ainsi, puisque nous savons qu'Ancillon est reparti pour Meaux, même s'il devient très rapidement pasteur ordinaire de Metz après la mort, le 18 octobre 1652, de Théophile Le Coulon. Il n'arrive dans sa nouvelle Église que le 30 mars 1653¹⁵⁰. Nous ne savons pas pour quelle raison l'acte passé devant le consistoire n'a pas été appliqué. Sans doute Ancillon devait-il aller régler la question de son congé et la mort de Le Coulon est-elle survenue trop rapidement. Mais nous pouvons également pencher pour d'autres hypothèses, car le récit de la vie d'Ancillon par son fils Charles est confus sur ce point :

« Tout le troupeau le demanda pour son Pasteur d'une commune voix, mais comme le nombre des Ministres estoit fixé à quatre, & qu'on sçait qu'il n'estoit point permis de l'augmenter directement ni indirectement, sous quelque prétexte que ce fût, tout ce qu'on pût faire alors fût de l'engager à venir remplir la première place qui seroit vacante. »¹⁵¹

Alors même que rien ne semble indiquer que le consistoire de Metz craigne un rejet de son projet au nom d'une prétendue limitation du nombre de pasteurs, c'est pourtant cette raison qui est invoquée, sans doute à la suite d'une confusion issue de ce qui s'est passé plus tard avec Bancelin, comme nous le verrons¹⁵². Le prétexte est d'autant plus grossier que des précédents existent, entre 1602 et 1608¹⁵³, puis entre 1640 et 1645. Lors de cette dernière période, le pasteur de Courcelles, Jean Jassoy, était devenu cinquième pasteur de Metz pour soulager une partie de ses collègues, en sachant qu'il n'y en aurait plus que quatre après le

¹⁴⁷ BPF, ms 765², pièce 55. Copie collationnée des registres du consistoire, pour Paul Ferry, en 1660.

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 90.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 85.

¹⁵² Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II. 2.

¹⁵³ AC Metz, CB 1 388. Dans cette copie de la chronique protestante dite « anonyme », on apprend qu'entre l'élection de Le Coulon en 1602 et la mort de Jean d'Ivoy en 1608, ces deux pasteurs travaillent avec trois collègues (François Buffet, François de Combles et Étienne Mozet).

prochain décès¹⁵⁴. Il est possible de penser qu'Ancillon ne souhaitait pas rester trop longtemps sans gages et a préféré attendre à Meaux. Mais nous pouvons aussi très bien imaginer que certains autres pasteurs, et notamment Paul Ferry, n'étaient guère enthousiastes. Dès après son arrivée à Metz en 1653, Ancillon entre en concurrence avec Ferry et les relations entre les deux hommes ne sont pas toujours très sereines¹⁵⁵. Cette première tentative de « soulagement » se solde donc par un échec, mais nous pouvons surtout déjà y voir une volonté du consistoire qui n'est pas nécessairement issue d'une demande des pasteurs. Ceux-ci ne semblent pas intervenir pour demander un collègue, mais ne font qu'accepter passivement les manœuvres des anciens au sein du consistoire.

La succession de La Cloche, déjà évoquée, débute elle aussi dès 1655, avant son décès en 1656. Même si Isaac de Combles n'est choisi qu'après la mort de son prédécesseur, c'est pour soulager les pasteurs que le consistoire avait lancé des projets de vocations quelques mois plus tôt. Une fois encore, c'est un échec, puisqu'il faut attendre la mort de l'un d'entre eux. Paul Ferry joue alors un grand rôle dans les tensions consistoriales, notamment sur l'identité du pasteur à choisir, et c'est peut-être ce qui explique que la compagnie décide, à partir de 1659, de se passer de l'avis de ce pasteur pour lui imposer une aide. En effet, après ces échecs, le sujet du soulagement et de l'arrivée d'un cinquième pasteur est à nouveau soulevé lors de la séance du consistoire du mercredi 25 juin 1659. Elle a lieu en l'absence de Ferry, ce qui montre bien que ce n'est pas lui qui en a l'initiative¹⁵⁶. Au contraire, le sujet n'est abordé que parce qu'il est absent et qu'il est opposé aux menées du consistoire : la compagnie n'enregistre plus rien sur ce thème jusqu'en février 1660, du moins dans les copies (qui semblent complètes) que le pasteur a collationnées à ce sujet. Cette hostilité du plus ancien ministre de Metz n'est cependant pas absolue : ce n'est pas le principe de l'aide qui lui paraît inconcevable, mais le problème réside dans le choix de celui qui exercerait cette fonction. La lenteur de la prise de décision du consistoire permet de déduire une tension entre celui-ci et Paul Ferry, car ce dernier cherche sans aucun doute à imposer l'identité de celui qui devrait lui apporter de l'aide. Cette décision est d'autant plus importante à ses yeux qu'il ne fait guère de doute que ce « coadjuteur » deviendrait ministre ordinaire en lieu et place du

¹⁵⁴ On peut déduire ce déroulement des événements de 1640-1645 (à la mort du pasteur Gédéon de Marsal) en analysant les roulements dans le registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz à cette époque. AC Metz, GG 246 (1640-1654). Jassoy est également considéré comme pasteur ordinaire de Metz dès 1640 dans les notes de Ferry (BPF, ms 777, liasse 2).

¹⁵⁵ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 2.

¹⁵⁶ BPF, Ms 765², pièce 67. Copie collationnée des registres du consistoire pour Paul Ferry.

premier pasteur qui viendrait à mourir¹⁵⁷. Au vu de notre documentation, Ferry a d'abord pensé, peut-être dès 1656, que ce pourrait être son petit-fils Jacques Couët du Vivier. Malgré les difficultés inhérentes à sa cécité, son ministère à Courcelles convient à tout le monde : aux Courcellois, qui n'avaient pas eu de pasteur fixe depuis le départ de Jassoy pour Metz en 1640, et à Paul Ferry, qui voyait ainsi son petit-fils installé à proximité de lui. Il est très probable que, dès ce moment, il pense qu'il pourrait lui fournir le soulagement que le consistoire cherche à lui imposer. Nous voyons alors dans les registres que Couët du Vivier baptise et marie (et donc prêche avant), le plus souvent lors de semaines de son grand-père, au cours des années 1656-1659¹⁵⁸. En 1659, pour des raisons juridiques (les catholiques attaquant la légalité du culte à Courcelles) et financières (ses gages n'étant plus assurés), Couët du Vivier part temporairement, d'abord à Paris comme député de son Église, puis à Normanville comme pasteur de l'Église de fief des La Suze. Il est absent de la région messine jusqu'en 1661. Au cours de cette période, il écrit très régulièrement à Ferry¹⁵⁹ et il ressort de cette correspondance que le projet de devenir le « coadjuteur » de son aïeul est sérieux. Ainsi, dès le 30 avril 1659, c'est-à-dire avant même la délibération consistoriale du 25 juin, déjà évoquée, Couët du Vivier s'interroge sur la façon bienséante de faire comprendre aux dirigeants de l'Église de Metz qu'il est disponible, sans pour autant se rendre importun et compromettre ses chances d'y être appelé à l'avenir¹⁶⁰. L'idée suit son chemin au cours de l'année 1659, puisqu'il devient encore plus précis dans la lettre qu'il écrit le 16 décembre à son grand-père du synode national de Loudun qu'il est venu observer : il y développe l'idée qu'il pourrait aider Ferry en tant que ministre de Courcelles¹⁶¹. Il paraît très modeste dans ses exigences pour l'avenir :

« Il me semble que si l'Église de Metz avoit dessein de vous donner quelque soulagement elle pourroit bien employer à cest usage le ministre de Courcelles sans qu'il fust desjà necessaire qu'elle le retinst dès à present pour son pasteur et elle pourroit se reserver la liberte de l'eslire ou de le laisser lorsqu'il y en auroit occasion ».

¹⁵⁷ Le terme de « coadjuteur », courant chez les catholiques pour désigner une survivance, est régulièrement utilisé dans les sources réformées messines pour désigner un pasteur qui, sans occuper un poste ordinaire *stricto sensu*, exercerait le ministère en dédoublant une ou plusieurs charges..

¹⁵⁸ AC Metz, GG 247, registres des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1655-1667).

¹⁵⁹ BPF, ms 762³, dossier 1, 102 lettres numérotées. La plupart des pièces de ce dossier ont été publiées, bien que de façon parfois fautive : Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier à Paul Ferry », *Bulletin de la SHPF*, t. 120-4, 1974, p. 574-592 ; t. 121-1, 1975, p. 80-99 ; t. 121-3, 1975, p. 395-407 ; t. 121-4, 1975, p. 531-550 ; t. 122-1, 1976, p. 66-76 ; t. 122-2, 1976, p. 246-262 ; t. 122-3, 1976, p. 275-296 ; t. 123-1, 1977, p. 96-113 ; t. 123-2, 1977, p. 258-272 ; t. 123-3, 1977, p. 411-437 ; t. 124-3, 1978, p. 249-281.

¹⁶⁰ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 16, lettre écrite de Paris. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-1, 1975, p. 81-87.

¹⁶¹ BPF, Ms 762³, dossier 1, pièce 46. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-2, 1976, p. 257-260.

Il va jusqu'à rédiger un mémoire complet reprenant cette possibilité le 23 décembre 1659, soumis à l'approbation de son grand-père et envoyé au seigneur de Courcelles, Dompierre¹⁶². Pour lui, la situation réglant tous les problèmes serait d'unir en un colloque les Églises indépendantes de Courcelles et Metz. En contrepartie de la pérennisation financière garantie par Metz, Courcelles devrait prêter son pasteur pour le soulagement de ceux de la ville voisine.

Le consistoire de Metz relance une nouvelle fois l'affaire du soulagement en février 1660. Ferry est alors malade et, à la suite de la réunion de la compagnie le mercredi 4, il est décidé de députer chez lui pour le prévenir qu'il sera question de ce sujet à la prochaine séance¹⁶³. Une fois de plus, la question est agitée par le consistoire en l'absence de Ferry et sans doute contre sa volonté. Plusieurs indices permettent d'aller dans ce sens. Bien que malade, le vieux pasteur se présente ainsi à la réunion du mercredi 11 février 1660. Les registres montrent que le consistoire use de beaucoup de diplomatie pour l'occasion. Le plus ancien pasteur de Metz fait alors mine de remercier la compagnie de cet honneur. L'idée d'un cinquième pasteur lui semble être une bonne idée, « pour le soulagement des quatre ordinaires pourvu qu'il ne soit pas dit, que ce soit pour le sien »¹⁶⁴. La dernière partie de cette précision est très importante, car Ferry veut ainsi éviter d'être désigné explicitement comme étant celui qui empêche le bon fonctionnement de l'Église. Sans doute cherche-t-il ainsi à garder la main et à proposer que ce soit Couët du Vivier qui devienne son auxiliaire une fois rentré à Courcelles : il le demande ouvertement à la séance du 25 février 1660¹⁶⁵. La piste Couët du Vivier pour la succession de Paul Ferry à Metz échoue cependant au cours du printemps 1660. Le 6 mars, le projet semble encore d'actualité, mais avec certaines réserves de la part du pasteur de Normanville, alors en séjour à l'Académie de Saumur. En effet, il précise dans une lettre à son grand-père qu'il aimerait attendre un an pour mener le projet à bien et surtout qu'il ne reviendrait que si les Églises de Courcelles et Metz étaient unies¹⁶⁶. Cette dernière revendication semble recueillir l'approbation de Ferry, qui rédige des mémoires allant dans ce sens¹⁶⁷. Mais il se heurte au refus définitif des Dompierre, désireux de maintenir l'indépendance de leur communauté. Dans sa lettre du 6 mars 1660, Couët du Vivier montre

¹⁶² BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 50. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-3, 1976, p. 285-289.

¹⁶³ BPF, Ms 765², pièce 68, Copie collationnée pour Ferry des registres du consistoire.

¹⁶⁴ *Ibid.*, pièce 69.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 63. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-2, 1977, p. 263-266.

¹⁶⁷ BnF, NAF 22702, fol.122 et BPF, Ms 335², fol.141-142.

qu'il est conscient de la blessure que constituent pour son grand-père les manœuvres du consistoire :

« Je vous vois un peu en humeur de dire que vous ne voulez point encor de soulagement. [...] Je suis peu consolé et peu satisfait d'une lettre de civilité de la part du [Consistoire de Metz] pendant que par de sourdes pratiques on fait toutes sortes d'effort pour se signaler envers vous par d'illustres marques d'ingratitude. »¹⁶⁸

Mais la solution Couët du Vivier devient brutalement caduque aux yeux de Ferry, lorsque son petit-fils projette, contre son avis, de se marier avec une fille de Saumur en avril 1660¹⁶⁹. Bien que la brouille entre les deux hommes ne soit que passagère et que la rupture de leur correspondance n'excède pas quelques semaines, le pasteur aveugle ne semble plus constituer une piste crédible pour le choix de son « coadjuteur ».

Plus rien n'est officiellement entrepris par l'Église de Metz avant avril 1661, mais les tractations se poursuivent et Ferry continue à chercher celui qui pourrait le soulager dans son activité pastorale sans l'affaiblir aux yeux du consistoire. C'est alors qu'une autre possibilité émerge : celle de François Bancelin (1632-1703), dont le père homonyme est puissant tant dans la ville, puisqu'il a été membre du Magistrat, que dans l'Église, au sein de laquelle il occupe régulièrement la fonction d'ancien¹⁷⁰. La situation et les intérêts des acteurs de l'affaire deviennent alors complexes et assez difficiles à décoder. Au départ, Bancelin père n'est pas un proche de Ferry et de sa famille. Dans une de ses lettres, Couët du Vivier précise que c'est un homme auquel il peut être hasardeux de faire confiance : en évoquant le pasteur Bancelin, il indique qu'« il est fils d'un homme qui s'entend bien à cacher ses sentiments »¹⁷¹. Mais cette mise en garde n'empêche pas le pasteur de Metz d'apprécier son jeune collègue : il le suit ainsi lorsqu'il étudie la théologie à Montauban, puis lorsqu'il exerce dans la province synodale d'Île-de-France, à Claye¹⁷². Avant de s'engager pour l'Église de Meaux en 1661,

¹⁶⁸ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 63. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-2, 1977, p. 263-266. La partie entre crochets a été déchiffrée par Mazauric selon un code de la main de Ferry conservé dans le même dossier.

¹⁶⁹ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 2.

¹⁷⁰ Sur cette affaire, voir Julien LÉONARD, « Entre tensions générationnelles, familiales et consistoriales : la difficile succession de Paul Ferry au ministère à Metz (1652-1669) », dans Didier POTON (éd.), *Agir pour l'Église...*, ouvr. cité à paraître.

¹⁷¹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 58, de Saumur, le 7 février 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-1, 1977, p. 106-109.

¹⁷² BnF, NAF 1 967, fol. 39-46, quatre lettres écrites de Montauban, Paris et Claye entre 1654 et 1658. Les notices biographiques sur Bancelin ne comportent le plus souvent que son ministère à Meaux. Mais celui-ci ne débute qu'en 1661, et d'après sa correspondance avec Ferry, on peut déduire de plusieurs passages que Bancelin a débuté sa carrière vers 1656. Or on retrouve un Bancelin pasteur de Claye dans une liste de pasteurs de 1660 : Théodore CLAPARÈDE (éd.), « Liste des Églises et des pasteurs réformés de France en 1660 », *Bulletin de la SHPF*, t. 15, 1866, p. 513. De plus, il écrit en 1658 une lettre à Ferry de Claye (BnF, NAF 1 967, fol. 45-46).

Bancelin passe l'hiver 1660-1661 dans sa ville natale de Metz et y noue des relations cordiales avec les pasteurs, notamment Ferry. Le 1^{er} mai 1661, le rapprochement entre les deux hommes se concrétise par une alliance matrimoniale, puisque Bancelin épouse la plus jeune fille de Paul Ferry, Anne. À partir de ce moment, et dès la fin de l'année 1660, Couët du Vivier s'est résigné à ne pas devenir le « coadjuteur » de son grand-père et oscille entre l'espoir de remplacer Bancelin à Meaux s'il devenait l'auxiliaire de son nouveau beau-père, et celui de revenir à Courcelles. Les lettres de du Vivier à son aïeul ne sont cependant pas exemptes de traces de jalousie à l'égard de Bancelin, mais le pasteur aveugle accepte la nouvelle décision de Ferry. Il revient effectivement à Metz et Courcelles en 1661, prêchant parfois lors des semaines de son grand-père¹⁷³. Les raisons qui ont poussé Ferry à préférer Bancelin à Couët du Vivier, qui était pourtant son premier choix, sont difficiles à déterminer. Nous pouvons formuler deux hypothèses, qui se complètent peut-être plus qu'elles ne s'excluent : la première est celle de la déception de Ferry face à la volonté de son petit-fils de se marier lorsqu'il est à Saumur en 1660. La seconde est qu'il a dû composer avec le consistoire. Nous pouvons raisonnablement imaginer que celui-ci, au sein duquel Bancelin père était influent, a fait pression pour que ce soit le pasteur de Meaux qui soit choisi. Si le consistoire est réticent vis-à-vis de Couët du Vivier, c'est sans doute tant pour ne pas accorder à la famille Ferry trop de poids dans l'Église que pour éviter de donner comme auxiliaire aux ministres un aveugle, qui ne serait peut-être pas capable d'exercer sa charge. Cela semble confirmé dans une lettre de du Vivier, qui accepte bien volontiers le choix de Bancelin, et écrit avoir conscience que son handicap était un frein :

« Je suis ravi que cette occasion [la promesse de mariage avec Anne Ferry] vous procure un soulagement que je n'estois pas en estat de vous donner »¹⁷⁴.

À partir de mai 1661, la nouvelle position de Bancelin, gendre de Ferry, facilite donc les choses : il devient membre de la famille de son confrère tout en restant le représentant et le candidat d'un autre groupe d'influence au sein du consistoire. Dès mars et les premières tractations en vue du mariage, l'hypothèse d'une aide pastorale est clairement évoquée : Bancelin veut en effet se marier rapidement, tout en prenant garde à la réaction de la communauté de Meaux :

« ils verront bien par la que j'ay dessein de les quitter »¹⁷⁵.

¹⁷³ AC Metz, GG 247. Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1655-1667).

¹⁷⁴ BPF, Ms 762³, dossier 1, pièce 84, lettre écrite de Normanville le 3 avril 1661. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t.124-3, 1978, p. 257-260.

¹⁷⁵ BnF, NAF 1 967, copie pour Ferry d'une lettre de Bancelin à son père, écrite de Paris le 19 mars 1661.

Une de ses principales peurs est que les Meldois lui donnent congé sans attendre et que l'Église de Metz ne lui adresse pas de vocation. Cela le rendrait sans emploi, ce

« qui est la plus fascheuse extremité où ceux de nostre profession puissent estre reduicts »¹⁷⁶.

Il est donc très probable qu'une des clauses implicites de l'accord de mariage entre Bancelin et la fille de Ferry soit cette aide. L'Église de Meaux en est consciente, puisqu'un des anciens, Monsieur de Charny, félicite le pasteur messin pour le mariage de sa fille en regrettant la si grande estime du beau-père pour le gendre, qui cache sans doute des velléités de recrutement :

« Il est vray Monsieur qu'elle nous est très prejudiciable prevoyant bien que vous l'avez autant choisy pour vous que pour Mademoyselle vostre fille »¹⁷⁷

C'est donc sur la base d'un compromis que la procédure pour donner Bancelin comme « soulagement » à Ferry peut commencer, mais elle se prolonge durant toutes les dernières années du ministère du vieux pasteur.

3. Des tensions complexes : l'affaire Bancelin (1661-1669)

Il est révélateur que le consistoire de l'Église de Metz se penche à nouveau sur la question de l'aide à apporter à ses pasteurs, Ferry en tête, quelques jours à peine avant le 1^{er} mai 1661, date du mariage entre François Bancelin et Anne Ferry, alors que les promesses et le contrat sont définitifs. C'est donc le mercredi 27 avril, jour de la dernière réunion du consistoire avant la cérémonie, que les anciens et pasteurs décident de convoquer les chefs de famille pour débattre du sujet. La date choisie est précisément le dimanche suivant, 1^{er} mai¹⁷⁸. À l'issue des délibérations de cette assemblée élargie, il est décidé de redonner la main au consistoire pour la désignation des candidats et, le 4 mai 1661, il est prévu d'adresser une vocation pour un cinquième pasteur¹⁷⁹. Rien ne dit dans les registres du consistoire, du moins dans la copie que l'on en a et qui vient des papiers Ferry, que c'est un « coadjuteur » et que cette cinquième place n'est que le dédoublement d'un des quatre ministères ordinaires. Dès le vendredi 6 mai, des noms sont proposés pour être soumis à l'approbation des chefs de famille. Malheureusement, l'identité des candidats en présence n'est pas connue, ce qui ne nous permet pas de savoir si Bancelin avait réellement des candidats sérieux face à lui. Peut-être ce silence gêné des registres s'explique-t-il précisément par l'absence de compétition. Mais il est clair que le consistoire voulait agir au plus vite après le mariage qui avait fait de Bancelin le

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ BPF, ms 335¹, fol. 244-245, lettre écrite de Charny le 25 juin 1661.

¹⁷⁸ BPF, ms 765², pièce 86. Copie collationnée pour Ferry des registres du consistoire.

¹⁷⁹ *Ibid.*

gendre de Ferry : en effet, le jour habituel des réunions du consistoire de Metz était le mercredi et le fait de se réunir un vendredi, sans être exceptionnel, montre bien que l'on veut hâter la procédure et ne pas la ralentir d'une semaine. Dès le dimanche 8 mai, les chefs de famille, en présence de Ferry précisent les registres, désignent Bancelin comme bénéficiaire de la vocation prévue. Étrangement, ce n'est que le vendredi 13 que cette élection est signifiée au principal intéressé, pourtant encore à Metz. Il se dit ému et honoré, feignant la surprise, mais précise immédiatement qu'il doit avoir l'autorisation du synode provincial d'Île-de-France dont dépend l'Église de Meaux, avec laquelle il s'est engagé, sans doute juste avant son séjour hivernal à Metz fin 1660¹⁸⁰, et dans laquelle il est de retour au plus tard fin juin 1661¹⁸¹.

La situation est ensuite bloquée plusieurs mois, sans que nos sources ne révèlent pourquoi, alors même que la situation semblait urgente. Nous pouvons imaginer les réticences de l'Église de Meaux à laisser partir le pasteur qu'elle vient de recruter peu de temps auparavant. Il est également vraisemblable, au vu du caractère de Bancelin que l'on découvre par la suite, que le « coadjuteur » élu de Ferry tient à s'assurer que sa position à Metz sera ferme et il est très probable qu'il s'informe de ce qui se dit au consistoire pendant son absence. Une de ses inquiétudes concerne la solvabilité de l'Église de Metz et l'existence de fonds disponibles pour payer ses gages. Le consistoire messin semble s'impatienter et lors de la séance du 21 décembre 1661, Ferry est obligé d'assurer à ses collègues et aux anciens que son gendre va bientôt arriver¹⁸². Puis il organise une quête en janvier 1662 pour démontrer qu'il est possible de financer le cinquième poste de pasteur. Le 11 de ce même mois, une enquête est menée dans le même sens auprès des notables de la communauté afin de s'assurer de la pérennité du financement¹⁸³. Au cours de cette période durant laquelle Bancelin est à Meaux, on a l'impression que les rôles sont inversés et que c'est Ferry qui presse le retour de son gendre, tandis que celui-ci temporise. Au moment même de la collecte et de l'enquête, le pasteur messin écrit ainsi à son fils que même s'il subsiste quelques oppositions au sein de l'Église sur cette adjonction, oppositions que l'on peut imaginer financières, les fonds avaient été trouvés et que l'arrivée de Bancelin se précisait. Il finit sa lettre en écrivant que

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ Il sert ainsi d'intermédiaire à Ferry pour l'envoi d'une lettre à Benjamin Anguenet, pasteur de Vitry. On le sait par la réponse du 27 juin 1661. BPF, ms 335¹, fol. 86.

¹⁸² BPF, ms 765², pièce 86. Copie collationnée pour Ferry des registres du consistoire.

¹⁸³ *Ibid.*

« ceste Eglise [de Metz] [lui] a tesmoigné beaucoup de gratitude en ceste occasion qui [lui] tenoit a cœur. »¹⁸⁴

On observe là une évolution radicale : pour Ferry, qui considérait encore deux ans auparavant la procédure de « soulagement » comme un signe d'ingratitude, c'est désormais l'accélération de cette même procédure par le consistoire qui devient une marque d'honneur qu'on lui rend. Peut-être que l'éloignement de sa fille Anne, la plus jeune de ses enfants, pour laquelle il montre beaucoup d'affection, n'est pas étranger à sa volonté de faire revenir le couple Bancelin au plus tôt.

Ce n'est que le 15 mars 1662 que l'Église de Metz écrit à celle de Meaux pour demander Bancelin officiellement, soit plus de dix mois après sa vocation¹⁸⁵. Cette attente est difficile à expliquer, mais nous pouvons émettre l'hypothèse de tensions au sein du consistoire, entre une faction hostile au financement d'un cinquième pasteur, une faction favorable aux menées de Ferry et une autre veillant à ce que les intérêts de Bancelin soient assurés. Les deux derniers groupes ont sans doute agi de concert, tout en menant cependant des actions différentes. Il est révélateur que ce soit Paul Ferry qui rédige la minute (ou du moins une des minutes) de la lettre adressée à Meaux. Il y développe une argumentation très habile, tentant de sensibiliser les Meldois à sa situation. Il évoque de façon attendue ses « fréquentes indispositions » et, de façon plus originale, des motifs familiaux et « patriotiques », avançant les justes « prétentions qu'un Pere, & une Patrie toute entiere peuvent avoir sur des sujets de ceste condition »¹⁸⁶. L'argumentaire est même complété par des motifs historiques, ne se contentant pas de rappeler le passage d'Ancillon à Meaux, mais remontant au rôle capital de Jean Le Clerc, cardeur de laine originaire de Meaux, dans l'implantation de la Réforme à Metz en 1525 :

« vostre Eglise & la nostre ont esté semees & arrosees d'un mesme sang & de mesme temps »¹⁸⁷.

Cette lettre trouve un écho favorable, puisque le 12 avril 1662, l'Église de Metz écrit cette fois au synode provincial qui se tient à Houdan pour demander que Bancelin soit libéré de charge et puisse venir à Metz¹⁸⁸. C'est en partie la nécessité de s'adapter aux lourdes procédures des Églises réformées de France qui retarde l'arrivée du « coadjuteur ». Le « soulagement » de Ferry doit sans doute devenir urgent à cette période, puisque, outre ses propres indispositions, il traverse l'épreuve de la maladie, puis de la mort, début juin 1662, de

¹⁸⁴ BPF, ms 761¹. Minute de lettre de Paul Ferry à son fils Louis, 10 janvier 1662.

¹⁸⁵ BPF, ms 761². Minute de lettre de l'Église réformée de Metz à celle de Meaux, 15 mars 1662.

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.* Minute de lettre de l'Église réformée de Metz au synode de Houdan, 12 avril 1662.

sa seconde femme, Suzanne Lespingal. Dès avant la venue de Bancelin, les registres des baptêmes et mariages montrent que des pasteurs de passage, comme Abel de Combles, ministre de Chalandos, prêchent régulièrement et fournissent ainsi l'aide sollicitée. Les deux plus actifs au cours de l'année 1662 (y compris après l'établissement du gendre de Ferry) sont Jacques Couët du Vivier, qui bénéficie de la proximité de son Église de Courcelles, et son cousin germain Auguste Couët du Vivier, vivant alors à Metz et sans emploi à cette époque¹⁸⁹.

Enfin, le 5 juillet 1662, Bancelin, libéré de tout autre poste, se présente devant le consistoire de Metz, muni d'une lettre du synode de Houdan qui est recopiée dans les registres, assurant que tout a été fait selon la discipline des Églises réformées de France. Le même jour, il reçoit la main d'association, après avoir signé la confession de foi et la discipline de Metz¹⁹⁰. Le statut du nouveau pasteur est cependant ambigu : le texte des registres laisse entendre qu'il ne prêchera que les jours de semaine de Ferry et que les deux hommes n'auront qu'une voix aux délibérations du consistoire, ce qui correspond bien au recrutement d'un « coadjuteur ». Il semble donc que, jusqu'au premier décès d'un des quatre ordinaires, il ne soit pas considéré comme pleinement pasteur de Metz. La situation avait été différente entre 1640 et 1645 : Jean Jassoy était devenu alors cinquième pasteur, sans que l'on puisse le distinguer des quatre autres¹⁹¹, mais il était convenu que le premier décès survenu ne serait pas remplacé. Cette fois, on ne sait pas bien quel titre porte Bancelin : dans le registre des baptêmes et mariages, il n'est jamais présenté comme intervenant extérieur, mais il semble effectivement ne prêcher de juillet à novembre que pendant les semaines de Ferry¹⁹². Cette ambiguïté de la position de Bancelin peut s'expliquer, outre la possible gêne financière (que l'on ne peut déterminer, en l'absence de données sur le montant des gages du « coadjuteur »), par la volonté du consistoire de limiter l'influence qu'il imagine excessive de Ferry allié à son gendre. Ne leur donner qu'une voix règle ainsi le problème. Il convient également de ne pas choquer les représentants du pouvoir royal, dans un contexte de montée des tensions confessionnelles, sous la direction de jésuites ne manquant pas une occasion d'attaquer les positions réformées : comme nous le verrons, Bancelin est rapidement victime des attaques des agents de la Contre-Réforme messine et doit arrêter de prêcher à Metz dès

¹⁸⁹ AC Metz, GG 247. Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1655-1667).

¹⁹⁰ BPF, ms 765², pièce 86. Copie collationnée pour Ferry des registres du consistoire.

¹⁹¹ Il est en tout cas présenté comme un pasteur ordinaire dans le registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1640-1654). AC Metz, GG 246. Ses semaines alternent régulièrement avec les quatre autres pasteurs et, quand il présente un enfant au baptême comme parrain, il est cité comme « un des pasteurs de cette Eglise ».

¹⁹² AC Metz, GG 247.

novembre 1662, suite à une plainte du clergé et à une décision du bailliage¹⁹³. Le 5 décembre, Ferry, visiblement très attaché à son « coadjuteur » et peut-être à la présence de sa fille, va jusqu'à proposer d'être considéré comme un pasteur extraordinaire pour que Bancelin puisse devenir un des quatre pasteurs de Metz. Il est cependant difficile de dire si cette proposition était réellement sincère ou s'il savait que le consistoire refuserait, montrant, selon les mots du vieux pasteur, de l'« aversion à [le] déclarer n'estre plus des quatre Pasteurs ordinaires de ces Eglise »¹⁹⁴. Même s'il ne prêche plus depuis novembre 1662, Bancelin est encore présenté le 19 juin 1663 comme « un des Pasteurs de ceste Eglise » dans les registres du consistoire. Mais il ne veut pas rester inactif, et sans doute sans assurance financière, bien que l'Église de Metz continue de le payer en dépit de son inactivité. Ce même 19 juin, il demande l'autorisation d'aller desservir par prêt l'Église de Thouars qui lui a adressé une vocation, à la demande de la duchesse de La Trémoïlle et sans doute sur la recommandation de Valentin Conrart¹⁹⁵. Les chefs de famille messins sont très réticents et refusent, s'engageant à le payer jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Finalement, ils cèdent, contre la promesse de son retour à la première vacance d'un poste, Bancelin restant pasteur de Metz prêté à Thouars. Il part en juillet ou en août. C'est alors le début d'une autre phase, beaucoup plus longue, d'une affaire qui ne devait prendre fin qu'avec la mort de Ferry en 1669.

Dans un premier temps, tous les acteurs protestants de l'affaire semblent croire à un règlement rapide de la situation par une action en cour. Malgré le départ de Bancelin pour Thouars, Ferry continue de réclamer l'aide de son gendre et joue cette fois-ci sur un autre registre, demandant directement au roi une grâce qui ne concernerait que sa personne, en vertu de ses services antérieurs, ce qu'il dit être une « une grace purement personnelle »¹⁹⁶. Il fait ainsi deux demandes formelles à l'été 1663, mais sans succès, et visiblement avec quelques réticences du consistoire et de l'assemblée des chefs de famille, qui le prient de reformuler certains passages, puisqu'il existe plusieurs versions de la minute de cette missive dans les archives de Ferry¹⁹⁷. Les autorités de l'Église de Metz sont donc prudentes et hésitent à mettre en avant de cette façon un de leurs pasteurs. Dans les premières lettres qu'il adresse à

¹⁹³ Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité, notamment p. 67-68 sur le contexte de 1662. Voir également ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II. 2.

¹⁹⁴ BnF, NAF 22 702, fol.127-128.

¹⁹⁵ BPF, ms 765², pièce 109. Copie collationnée pour Ferry des registres du consistoire. L'intervention de Conrart est citée plusieurs années plus tard, dans une lettre de Bancelin à Élie Benoist, datée du 23 octobre 1697 (BGE, Papiers Antoine Court, vol. 48, fol. 8-10. Voir ma retranscription intégrale ci-dessous, annexe 16).

¹⁹⁶ BnF, NAF 22 702, fol. 159. Minute d'un billet adressé au roi, seconde version, 8 juillet 1663.

¹⁹⁷ Outre la demande déjà citée du 8 juillet 1663, Ferry rédige un billet quasiment identique le 2 septembre de la même année. BnF, NAF 22 702, fol. 175.

son beau-père après son départ, Bancelin espère également revenir rapidement¹⁹⁸, mais les deux hommes se résignent en septembre 1663, ce qui rend le départ d'Anne pour Thouars inéluctable, au grand regret de son père. L'éloignement pèse aux deux parties de la famille si l'on en croit les correspondances, notamment celle d'Anne, qui se plaint régulièrement entre 1663 et 1669 de son « exil » à Thouars. Bancelin, de son côté, tout en regrettant son départ de Metz, continue à agir au cours du second semestre 1663 : dans une lettre à Ferry, il rapporte que dès son arrivée à Thouars en août, il a fait dresser par le consistoire du lieu un acte

« par lequel je leur déclare que je ne me donne à cette Eglise, que jusques à ce que celle de Metz me rappelle, à quoi ils ont consenti quoi qu'avec peine et après avoir fait tout leurs efforts pour m'obliger à laisser cette clause. »¹⁹⁹

Dans la même lettre, il désigne les pasteurs de Metz comme « Messieurs nos trois autres collègues », preuve qu'il se considère bien comme l'un d'entre eux. Il essaie encore à l'automne d'intervenir en cour, à la fois auprès du lieutenant au bailliage qui avait instruit la plainte catholique, Philibert Estienne, et du secrétaire d'État Lionne, mais les deux personnages refusent d'intervenir, le second précisant « que le Roy ne vouloit du tout changer à ce qui a esté ordonné »²⁰⁰.

En plus du contexte confessionnel extrêmement tendu à Metz²⁰¹, des conflits au sein même de l'Église réformée interfèrent avec les demandes en cour, bien que, faute de sources, nous ignorions les stratégies à l'œuvre. C'est ainsi que dans une lettre à son beau-père, le pasteur de Thouars révèle quelques mois plus tard que l'échec de son retour est en partie dû à l'action de Persode, membre d'une famille réformée messine influente et résidant à Paris, qui s'est vanté d'avoir à lui seul empêché Bancelin de prêcher à Metz, parce qu'il avait eu un différend avec Ferry²⁰². C'est dès 1664 que les fissures apparaissent dans les efforts jusque là communs des différents acteurs. Bancelin prend alors peur pour sa place, qu'il croyait pourtant avoir assurée et sur laquelle il est sûr de son bon droit. En effet, en mai de cette année, l'Église de Courcelles doit être pourvue après le départ pour Mannheim de Jacques Couët du Vivier. Trois candidats se présentent, tous originaires de Metz et issus de familles

¹⁹⁸ La plupart de ces lettres de Bancelin à Ferry sont conservées à la BnF, NAF 1 967. Je remercie Jean-Luc Tulot pour sa transcription de ces documents et ses remarques. D'autres lettres, ainsi que celles d'Anne Ferry, épouse Bancelin, se trouvent à la BPF, en particulier ms 760² et ms 762², dossier 2.

¹⁹⁹ BnF, NAF 1 967, fol. 55-56. Lettre de Bancelin à Ferry, de Thouars, 4 septembre 1663. Bancelin, visiblement procédurier, fait confirmer cet acte par un autre, du synode provincial qui se tient à Fontenay fin avril et début mai 1664 (BnF, NAF 1 967, fol. 73-74, lettre de Bancelin à Ferry, écrite de La Rochelle, 5 mai 1664).

²⁰⁰ BnF, NAF 1 967, fol. 60-61. Lettre de Bancelin à Ferry, de Paris, 5 octobre 1663.

²⁰¹ Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe II. 2.

²⁰² BnF, NAF 1 967, fol. 75-76. Lettre de Bancelin à Ferry, de Thouars, 17 mai 1664.

influentes au sein du consistoire de l'Église de la ville, les Joly (alliés aux Ferry depuis les années 1580), les Coullez et les Jennet²⁰³. Bancelin craint l'ambition de ces jeunes hommes, notamment Jean Jennet, finalement élu, et Paul Joly. Il déclare sans détour à Ferry qu'ils devront compter avec lui s'ils espèrent devenir pasteurs de Metz avant lui : après avoir précisé que « ces Messieurs veulent d'abord voler trop haut », il écrit savoir que

« Courcelles n'est pas le but de leur ambition et qu'ils ne regardent ce lieu là que comme un degré pour entrer plus aisément à Metz, quoi qu'ils sçachent que la place [lui] appartient »²⁰⁴.

En octobre 1664, la tension semble avoir monté d'un cran, puisque les deux correspondants se font des reproches mutuels : à Ferry regrettant le peu de lettres reçues de Thouars, Bancelin répond qu'il souffre qu'on l'ait oublié à Metz et que le consistoire ne lui écrive jamais, signe que certains lui sont hostiles au sein de l'Église. Le ton est même parfois si dur que l'on peut comprendre qu'il doute de la volonté de son beau-père de le faire revenir²⁰⁵. Cette accusation implicite est cependant excessive, car on voit qu'en mars 1665 encore, Ferry tente de faire traiter à nouveau la question du retour de Bancelin par la cour, grâce au député général Ruvigny notamment. À cette date, il rédige même un mémoire pesant le pour et le contre d'une éventuelle démission, mettant dans la balance son honneur, sa conscience, le scandale éventuel et sa volonté de rester un pasteur ordinaire de Metz, mais aussi sa volonté de terminer tous les ouvrages de controverse qu'il avait entrepris, notamment contre Meurisse à partir de 1642 ou Bossuet en 1656²⁰⁶. La grave maladie que doit affronter Ferry fin 1665 et début 1666 est l'occasion d'une nouvelle escalade dans l'incompréhension entre le beau-père et son gendre. C'est en effet à ce moment-là que Bancelin se rend compte que jamais Ferry ne consentira à se démettre totalement en sa faveur avant sa mort, puisqu'il n'en a jamais été aussi proche et qu'il ne l'a pourtant pas fait revenir en renonçant à prêcher. Au même moment, Anne est accusée par son père de ne pas l'avoir soutenu dans sa maladie, alors qu'elle se plaint en retour de sa mise à l'écart par sa famille restée à Metz²⁰⁷. Bancelin doit lui aussi se justifier et regrette d'être oublié, dans une longue lettre adressée à Ferry le 8 février 1666. Il montre sa déception et son incompréhension vis-à-vis de l'attitude de son beau-père :

²⁰³ BnF, NAF 22 702, fol. 267-268. Copie collationnée des registres du consistoire de Courcelles, sur l'élection de Jennet, 27 avril 1664.

²⁰⁴ BnF, NAF 1 967, fol. 75-76. Lettre de Bancelin à Ferry, de Thouars, 17 mai 1664.

²⁰⁵ *Ibid.*, fol. 84-85. Lettre de Bancelin à Ferry, de Thouars, 29 octobre 1664.

²⁰⁶ BnF, NAF 22 702, fol. 188-189. Sur ces projets de réponses, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 3. et chapitre 9, paragraphe II. Ruvigny agit encore pour Ferry début 1666 (lettre adressée au pasteur de Metz, de Paris le 2 février 1666. BPF, ms 337, fol. 242).

²⁰⁷ BPF, ms 762², dossier 2.

« ma femme et moi avions tousjours creu que lorsque vous en seriez réduit là vous nous feriez revenir et il me semble que vous nous l'aviez aussi promis. »²⁰⁸

Il insinue ensuite qu'au vu de l'inexistence de ses relations avec le consistoire de Metz, la mort de Ferry avant son retour l'empêcherait sans doute de faire valoir ses droits,

« car il ne faut pas douter qu'en ce cas, il n'y eust de puissantes brigues pour tascher de me supplanter »²⁰⁹.

Mais il précise qu'il se battra pour l'obtenir, puisqu'il s'agit là d'un droit.

Le rôle du consistoire dans l'évolution de cette affaire est trouble. En janvier 1666, Ferry avait été déchargé des prêches au temple champêtre de La Horgne, qui nécessitent des déplacements pénibles²¹⁰, mais d'autres sources nous montrent qu'il doit y retourner dès la fin de 1666²¹¹. Il n'avait jamais montré de zèle particulier à aller exercer là-bas et l'on peut donc se demander dans quelle mesure le consistoire tente de le pousser à se démettre en l'obligeant à accomplir toutes les tâches liées à son ministère, y compris les plus ingrates. Ce n'est ensuite que le 31 mai 1667 que Ferry bénéficie à nouveau d'un aménagement temporaire et est déchargé des prêches du vendredi²¹². Sa maladie a changé la donne et les positions des différents acteurs : à partir de mars 1666, les lettres de Bancelin montrent que, désormais, il n'accepte plus un retour à Metz sur la base du compromis de 1662, que son beau-père essaie pourtant de négocier avec les agents du pouvoir royal. Il ne veut plus apparaître comme le second de Ferry, surtout maintenant qu'il est en charge d'une Église. Il précise à son aîné :

« Je suis résolu de continuer ici les miens jusques à ce que Dieu me face naistre les moyens de pouvoir retourner à Metz sous des conditions plus honorables et plus avantageuses que celles que vous me proposez. »²¹³

Dans la même lettre, il ajoute que, malgré les intrigues au sein du consistoire, qu'il devine, il retournerait à Metz dès la première place vacante et sans nouvelle lettre de vocation, inutile selon lui. Pourtant, les mots qu'il emploie ont évolué, puisqu'il parle des autres pasteurs en les présentant comme « vos collègues », et non plus « nos collègues » comme en 1663. C'est à cette même période qu'entre en scène un nouvel acteur central de l'affaire : François Bancelin père. C'est lui qui négocie dans les semaines suivantes un accord avec Ferry, ce qui semble

²⁰⁸ BnF, NAF 1 967, fol. 114-115. Lettre écrite de Thouars.

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ On le sait par une lettre de Jacques Couët du Vivier à son grand-père, écrite de Mannheim le 21 janvier 1666. BPF, ms 762², dossier 4, pièce 14.

²¹¹ On le voit notamment dans les registres des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (AC Metz GG 247) et sur les en-têtes de certains de ses sermons au cours de cette période (voir ci-dessous, annexe 11).

²¹² BPF, ms 765², pièce 125.

²¹³ BnF, NAF 1 967, fol. 116-117. Lettre de Bancelin à Ferry, de Thouars, 8 mars 1666.

aboutir, puisque ce dernier accepte de se contenter de quelques prêches par an (sans fixer de nombre) et de ne pas se servir de Bancelin comme d'un auxiliaire ou d'un « coadjuteur »²¹⁴. La correspondance du pasteur de Thouars avec son père à cette époque montre toute sa méfiance envers le consistoire qui refuse de s'engager à payer des frais inutiles de voyage pour son rappel à Metz, ce qui le fait user d'ironie :

« Sans mentir voilà de bons menagers et de merveilleux economies. Mais j'ai bien peur qu'il n'y ait quelque malice cachée là-dessous. »²¹⁵

Mais, dans la même lettre, Bancelin apparaît aussi prudent vis-à-vis de l'attitude qu'il trouve trop indécise de Ferry lui-même, car c'est lui qui aurait toutes les clés en main pour obtenir son rappel, à la seule condition d'accepter des concessions sur les conditions de sa prédication.

À l'été 1666, peut-être poussé par la pression de son gendre, Ferry tente à nouveau de faire étudier son affaire en cour et profite pour cela de son célèbre dialogue informel avec Bossuet pour la « réunion des Églises »²¹⁶. Mais il agit de façon secrète, sans en référer au consistoire, dont on ne connaît pas la réaction. Bossuet est donc chargé de porter l'affaire auprès de personnages influents. Mais rien ne bouge réellement. L'échec de cette tentative en cour se double d'une nouvelle radicalisation de la position de Bancelin, désormais sans collègue à Thouars : l'Église du lieu lui propose des gages très élevés s'il s'engage définitivement et abandonne ses droits sur Metz. Bancelin se sert alors de cet argument comme d'un moyen de pression sur Ferry : il prétend régulièrement ne pas se soucier de l'argent, mais rappelle également la proposition de Thouars. Malgré cette forme de chantage, Bancelin apparaît toujours plus isolé et n'est en contact permanent qu'avec son beau-père et sans doute son père. Ce n'est qu'en mars 1668 qu'il renoue le contact, de façon ponctuelle d'ailleurs, avec le consistoire de Metz. Il annonce en effet à Ferry qu'il écrit à la compagnie, pour la première fois depuis 1665, et lui demande de lire cette lettre avant de la communiquer²¹⁷. Malheureusement, nous ne possédons pas cette missive, mais on peut retrouver ce qui en a été, selon toute vraisemblance, la réponse²¹⁸. Celle-ci est au premier abord très rassurante pour Bancelin, précisant :

²¹⁴ *Ibid.*, fol. 120-121. Lettre de Bancelin à Ferry, de Thouars, 12 avril 1666.

²¹⁵ BPF, ms 760², fol. 5. Lettre adressée de Thouars le 4 mai 1666.

²¹⁶ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe II. 3.

²¹⁷ BnF, NAF 1 967, fol. 157-158. Lettre de Bancelin à Ferry, de Thouars, 18 mars 1668.

²¹⁸ BPF, ms 761². Minute d'une lettre sans date du consistoire à Bancelin. Cette lettre est visiblement une réponse et Bancelin n'a écrit qu'en mai 1665 et mars 1668 selon sa correspondance avec Ferry. Des indices dans des lettres postérieures font comprendre que cette minute est celle de la lettre de mars 1668.

« Vous n'aviez pas besoin de vous ramener à notre souvenir puis que nous gardons toujours une mémoire fraîche et récente des dons qu'il a plu à Dieu de vous départir et de l'édification que nous avons reçu de vos bonnes et fideles predications dans le peu de temps que nous avons eu l'honneur de vous posséder. »

Mais ensuite, l'éventualité du retour est présentée comme assurée seulement avec la mort de Ferry, même si l'espoir, visiblement faible pour l'auteur, reste de le voir venir soulager son beau-père,

« afin que subrogé en sa place comme quatriesme Pasteur cela n'empesche pas que nous ne puissions encores recevoir de luy de fois a autres, de ses bonnes consolations et en nous consolant se consoler soy mesme en approchant du bon port. »

Cette lettre n'est signée que de deux pasteurs, Ancillon et Jassoy, et d'anciens. Bancelin accueille très froidement cette lettre, qu'il estime mal écrite, maladroite, et signe des intrigues au sein du consistoire. Dans une lettre du 30 avril 1668 à Ferry, il a des mots très durs pour le rédacteur de cette lettre, qui est pourtant un de ses futurs collègues à Metz :

« Celui qui l'a escrite n'est pas l'homme du monde qui sçache le mieux faire des lettres [...]. Je ne sçais où il a appris ce grand style, mais en vérité c'est un povre homme de toutes les manières, et je plains l'Eglise de Metz d'avoir de tels docteurs qui la plus part du temps n'ont pas le sens commun. Et je vous plains bien d'avantage, vous Monsieur qui avez le goust si fin et si exquis d'être obligé d'entendre haranguer ce personnage 4 ou 5 fois tous les mois. »²¹⁹

Dans une autre lettre, quelques semaines plus tard, on apprend que cette personne est David Ancillon, puisqu'il évoque le « Sr An. », et que ce collègue est un des membres du consistoire opposé aux menées de Ferry et Bancelin pour faire revenir ce dernier de Thouars :

« je veux croire aussi bien que vous qu'il y a du mauvais dessein, car je sçais de source certaine qu'il ne nous veut pas de bien »²²⁰.

Puis il attaque même ses talents de pasteur :

« en vérité, je connais quantité de mauvais prédicateurs, mais je n'en ai jamais ouï qui preschent avec si peu de sens que lui. »²²¹

On voit là toute l'estime portée par Bancelin à celui qui a été son collègue en 1662 et qui doit le redevenir à la première occasion²²². Cette période marque une nouvelle radicalisation dans

²¹⁹ BnF, NAF 1 967, fol. 159-160. Lettre adressée de Thouars, 30 avril 1668.

²²⁰ *Ibid.*, fol. 161-162. Lettre adressée de Thouars, 5 juin 1668. Sur les relations difficiles entre Ferry et Ancillon, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

²²¹ *Ibid.*

²²² David Ancillon n'a jamais entretenu de rapports amicaux avec ses collègues, tant à Metz qu'à Hanau ou Berlin au cours de sa carrière. Voir Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité. Il est difficile de dire quelle a été la nature des relations postérieures entre Bancelin et Ancillon, mais les deux hommes ont dû composer, puisqu'ils ont desservi la même Église en 1662 et de 1670 à 1685 (Metz), puis de 1690 à 1692 (Berlin).

la position et les exigences du pasteur de Thouars, évolution qui rencontre l'opposition croissante de certains membres du consistoire et de Ferry lui-même.

C'est à partir d'octobre 1668 que la dernière période de l'affaire débute. Il s'agit sans doute de la plus confuse et de la moins aisée à reconstituer au vu de nos sources lacunaires, mais elle montre toujours les manœuvres au sein du consistoire et les oppositions entre pasteurs et laïcs. Tandis que Bancelin se plaint une nouvelle fois dans une lettre à son beau-père de l'incivilité des gens de Metz qui ne lui écrivent jamais²²³, des députés de l'Église réformée de Metz en cour, chargés de nombreuses revendications, sont saisis de la question de son retour pour aider Ferry. Il s'agit de Persode, le même qui en 1663 s'était vanté d'avoir empêché le règlement de l'affaire, et surtout de Jeanne du Pas d'Aumale. Cette dernière est la belle-sœur de Dompierre, le seigneur de Courcelles, qui a la haute main sur l'Église de son village, mais qui est également un notable à Metz, puisqu'il y est ancien et donc membre du consistoire. Ces députés sont chargés de faire jouer leurs relations et de demander l'aide de personnages influents et suffisamment puissants pour faire basculer les agents du pouvoir royal : Ruvigny, le député général des Églises réformées de France, est ainsi mis à contribution. Le but est de convaincre le secrétaire d'État Lionne, en charge de cette affaire, ou son fils, Berny. Le contexte est cependant une fois de plus défavorable, puisque c'est la période de la conversion de Turenne au catholicisme et donc de la disparition d'un appui potentiel. Pourtant, les choses semblent évoluer rapidement, puisque dès décembre 1668, Madame d'Aumale informe Ferry que Ruvigny a intégré la demande de l'Église de Metz dans un mémoire adressé à Lionne. Mais à peine deux semaines plus tard, elle lui précise que l'affaire est désespérée dans un tel contexte²²⁴. Les députés de l'Église de Metz arrivent pourtant à obtenir des résultats sur la plupart de leurs demandes, comme une réglementation sur les enlèvements d'enfants protestants, sur les échevins réformés ou même sur l'autorisation de laisser prêcher ponctuellement des pasteurs français pourvus d'Églises et de passage en ville. Mais, tant que Ferry n'a pas totalement et définitivement renoncé à la prédication, la question du retour de Bancelin reste le gros point de désaccord entre la cour et les députés²²⁵. C'est donc cette fois l'intransigeance de Ferry, signe de la radicalisation de tous les acteurs de l'affaire, qui est à l'origine de ce nouvel échec : Bancelin père le lui

²²³ BnF, NAF 1 967, fol. 167-168. Lettre adressée de Thouars, 9 octobre 1668.

²²⁴ BPF, ms 760¹, fol. 249 et fol. 253. Lettres du 25 décembre 1668 et du 16 janvier 1669, adressées de Paris.

²²⁵ BPF, ms 761¹. Copie de la main de Ferry d'une lettre de Pachau (secrétaire de Lionne) à Madame d'Aumale, de Paris, 6 février 1669.

reproche violemment dans une discussion houleuse le 13 février 1669²²⁶. Mais cela n'empêche pas la poursuite de la demande en cour, toujours par Madame d'Aumale. Encore une fois, il est proposé que Ferry ne prêche que quelques fois par an, et Bancelin semble être d'accord. Mais le beau-père revient sur des concessions qu'il était pourtant prêt à faire en 1662-1663, comme ne monter en chaire que quatre fois par an et laisser à Bancelin le statut de pasteur ordinaire, malgré la pression insistante de Persode qui lui précise bien que c'est là le seul moyen d'obtenir satisfaction²²⁷. Le mardi 2 avril 1669, Dompierre fait assembler un « raccourcy »²²⁸, pour lire une lettre de Madame d'Aumale : il y est précisé que la base de la négociation devrait être que Ferry ne prêcherait plus que quatre fois annuellement, après accord des chefs de famille. Mais le vieux pasteur refuse alors, arguant qu'il faisait « estat de mourir Pasteur de Metz » et refusant de fixer un nombre à ses prêches annuels²²⁹. Il préférerait que ce soit Bancelin qui soit considéré comme un pasteur supplémentaire au statut particulier, mais son gendre semble lui aussi vouloir le titre de pasteur de Metz.

C'est à ce moment, fin avril et début mai 1669, qu'éclate au sein du consistoire de Metz une division qui s'apparente à un véritable conflit ouvert. Paul Ferry est en effet accusé d'avoir envoyé le 27 avril à Madame d'Aumale un placet signé par quelques membres du consistoire sans l'avis de tous, pour être ensuite transmis à Berny. Bancelin père et Dompierre, influents au sein de l'Église, s'opposent alors ouvertement à lui et agissent pour empêcher l'arrivée de ce placet dans les mains de son destinataire. Malgré l'importance de l'affaire, ce n'est pas l'assemblée des chefs de famille qui en est saisie. Même le consistoire n'est pas régulièrement réuni en séance plénière pour en parler, puisqu'il est le plus souvent fait référence dans les documents au « raccourcy » déjà évoqué. Ce placet avait été mis à la discussion devant cette dernière institution et Ferry, qui en est le rédacteur, en avait lu les minutes, dans un premier temps bien acceptées²³⁰. Le problème est que certains membres avaient décidé de refuser de signer, avançant que cela risquerait d'être préjudiciable à toute

²²⁶ BPF, ms 762¹, dossier 2. Note pour mémoire de Ferry.

²²⁷ BPF, ms 760¹, fol. 256. Lettre de Madame d'Aumale à Bancelin, de Paris, 24 avril 1669.

²²⁸ Il s'agit d'une assemblée restreinte, comprenant certains membres du consistoire, comme cela existe (parfois sous le nom d'« abrégé ») dans d'autres Églises, mais il est impossible de dire sur quel critère le choix des présents au « raccourcy » de Metz se fait. Je ne connais pas d'autre exemple de tenue de réunions de cette institution, sans doute temporaire.

²²⁹ BPF, ms 765², pièce 125. À partir des événements du 2 avril 1669 et jusque fin août, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur ce petit cahier de notes de la main de Ferry, parfois difficile à lire, mais rempli de renseignements absents des correspondances. Une retranscription intégrale est impossible, à cause de l'état de conservation du document et de l'écriture difficilement déchiffrable.

²³⁰ *Ibid.* Ce placet existe en plusieurs versions, dont les plus proches de la définitive sont à la BPF, ms 762², dossier 2. Voir ma retranscription intégrale, ci-dessous, annexe 15.

l'Église en des temps si troublés et que Ferry agissait trop en son nom propre. C'est là le signe des divisions internes et d'une cabale contre la position du vieux pasteur, menée sans doute par Bancelin père, peut-être soutenu par les Ancillon, le pasteur David et l'ancien Joseph son frère, en qui Ferry n'a plus confiance. Le 27 avril, Ferry décide tout de même d'envoyer le placet qui n'est que partiellement signé et mis en ordre, ainsi qu'une lettre d'accompagnement à Berny, ce qui déclenche une vive polémique. Celle-ci s'explique par le fait que tout est rédigé au nom des réformés de Metz, mais n'a été signé que par Ferry et ses amis. Le texte du placet insiste uniquement sur la situation personnelle du pasteur, « fort valetudinaire », et sur son passé prestigieux au cours de cinquante-huit ans de ministère, notamment sa rencontre en décembre 1631 avec le roi Louis XIII qu'il avait harangué lors d'un voyage à Metz. Enfin, de façon sans doute très habile pour faire plier le pouvoir royal, il souligne son rôle apaisant dans les relations interconfessionnelles, mais termine par la condition à laquelle il tient le plus, la possibilité de continuer à prêcher après le retour de Bancelin²³¹. Par contre, il attaque sur le sujet du nombre de pasteurs et réclame que l'Église de Metz ne soit plus mal traitée que les autres en voyant le nombre de ses pasteurs limité. Les adversaires de Ferry au sein du consistoire, Bancelin père en tête, sont alors furieux. Dès le 1^{er} mai 1669, le pasteur de Thouars est mis au courant et écrit à son beau-père pour condamner sa stratégie, regrettant que dans ce placet « il y avoit certaines choses qui nous pourroient être péjudiciables », mais condamnant également implicitement sa mise à l'écart de ces négociations et revendiquant encore une fois une position stable et donc la démission de Ferry²³². Pour ce dernier, les choses sont claires : son gendre ne reviendra que comme « coadjuteur, vicaire », pas autrement, et il le précise à tous ceux qui viennent le voir au cours de cette période, tout en regrettant publiquement d'être aussi « mal traicté » au terme d'un si long ministère²³³. Il faut dire que la partie du consistoire et du « raccourcy » qui s'oppose à l'envoi du placet l'accuse violemment de ne penser qu'à son intérêt personnel. Dompierre et Chenevix, qui se dit secrétaire du consistoire (ce que Ferry conteste), écrivent à Madame d'Aumale rapidement pour empêcher que le placet soit transmis²³⁴. Dompierre est particulièrement virulent, présentant la démarche de Ferry comme « la commission d'un particulier qui agit contre les sentimens [de l'Église de Metz] » et comme un envoi effectué « contre le sentiment general de toute nostre Eglise ». Il accuse de plus le pasteur d'avoir subtilisé le placet, conservé fin

²³¹ BPF, ms 762², dossier 2.

²³² BnF, NAF 1 967, fol. 174-176. Lettre adressée de Thouars.

²³³ BPF, ms 765², pièce 125.

²³⁴ BPF, ms 761¹, copie de la main de Ferry de la lettre de Dompierre à Madame d'Aumale, de Metz, 9 mai 1669 ; et BPF, ms 760¹, fol. 259, lettre de Chenevix à la même, de Metz, 12 mai 1669.

avril chez David Ancillon, lors d'une visite dans sa bibliothèque. Le collègue de Ferry a d'ailleurs une position ambiguë, puisque dans la lettre de Dompierre, il est présenté comme « surpris » par ce vol, alors que dans le récit qu'en fait Ferry lui-même dans une longue lettre à Madame d'Aumale, il est présenté comme lui ayant donné volontairement le placet²³⁵. Bancelin, pour sa part, reste sur sa position et écrit à Madame d'Aumale qu'il ne veut pas faire de concession, s'en remettant à Dieu et à sa conscience²³⁶.

Les tentatives de conciliation de certains notables, comme le sieur de Vernicourt ou Madame d'Orthe (la sœur de Madame d'Aumale et l'épouse de Dompierre) ne règlent pas les divisions du consistoire durant le mois de juin. La députée de l'Église de Metz soutient constamment le camp de Ferry et accuse explicitement Bancelin père d'avoir agi « à contretemps », en ayant « trop pris de peine à tout gaster »²³⁷. Le dimanche 23 juin 1669, Ferry demande à ses trois collègues de venir le voir chez lui le lendemain matin pour discuter de l'affaire : en apparence, ils le soutiennent, y compris Ancillon, et lui garantissent qu'il pourra exercer jusqu'à la mort et qu'ils l'aideront à accomplir toutes les charges de son ministère. Solidaires selon les codes implicites de la société des pasteurs, ils rejettent l'idée, avancée par leur vieux collègue, de partager une partie de ses gages en contrepartie de leur aide²³⁸. La situation de Bancelin reste donc bloquée et l'est toujours lorsque Madame d'Aumale sort de sa charge de députée en août 1669. Elle qui a toujours soutenu Ferry écrit alors aux dirigeants de l'Église qu'« il ya eu des sentimens bien partagez dans le Consistoire qui [l]'a souvent bien embarrassée »²³⁹. Après cet échec, sans doute perçu par tous les acteurs de l'affaire comme celui de la dernière chance de faire revenir Bancelin avant la mort de son beau-père, la relation entre les deux pasteurs se détériore et devient ouvertement hostile, malgré le retour d'Anne Ferry à Metz auprès de son père. Elle n'a pas su, visiblement, se faire l'avocate de son mari. Il faut dire que le pasteur de Metz a justement eu accès à la correspondance de sa fille et de son gendre : ce dernier a des mots très durs au cours du mois de septembre. Il regrette notamment que son beau-père le considère comme un « petit garçon », souffre du « mespris » dont il est selon lui victime et a mal vécu les « force belles promesses » restées sans effet. Mais il avance également que si « on [le] traite comme on

²³⁵ BPF, ms 761¹. Minute d'une lettre adressée de Metz, 29 mai 1669.

²³⁶ BnF, NAF 1 967, fol. 310-311, lettre écrite de Thouars le 27 mai 1669.

²³⁷ *Ibid.* Copie de la main de Ferry d'une lettre de Madame d'Aumale à Bancelin père, de Paris, 9 juin 1669.

²³⁸ BPF, ms 765², pièce 125.

²³⁹ BPF, ms 761¹. Copie de la main de Ferry d'une lettre datée du 7 août 1669 et adressée de Saint-Germain.

doit », les Messins verraient qu'il n'est « pas un esprit si revesche que l'on pense »²⁴⁰. La dernière lettre que l'on ait de Bancelin à son beau-père montre que ce dernier lui avait écrit, après quelques mois de suspension de leur correspondance, pour lui faire de vifs reproches : prudemment, le pasteur de Thouars refuse d'envenimer la situation et semble faire amende honorable²⁴¹. Même si l'on trouve encore des traces de « negociations » entre les Bancelin et Ferry en novembre 1669²⁴², ce n'est finalement qu'à la mort du pasteur de Metz, le 28 décembre 1669, que la situation se débloque pour celui de Thouars. Malheureusement pour nous, la principale de nos sources, c'est-à-dire la collection de documents réalisée par Ferry lui-même, disparaît et les conditions du retour de Bancelin nous sont inconnues. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'on le voit prêcher et exercer à Metz dès fin janvier 1670, soit quelques semaines à peine après la mort de son beau-père²⁴³. Il n'a donc sans doute eu aucun mal à se faire reconnaître comme son successeur, ce qui est étonnant au vu des divisions qui ont déchiré le consistoire jusque là et des craintes de Bancelin sur l'attitude qu'aurait l'Église de Metz à son égard s'il ne revenait pas du vivant de son beau-père. Tous ces affrontements au sein du consistoire, de la famille Ferry – Bancelin et entre les pasteurs de différentes générations ont donc abouti à un dénouement étonnamment calme. En apparence du moins.

Au terme de ce récit parfois confus, on pourrait déclarer avec l'académicien Valentin Conrart, qui eut en main le fameux placet de la discorde, que

« c'est une affaire mystérieuse, où ce qui est cause, doit estre sans doute bien plus important que ce que paraist. »²⁴⁴

En effet, on a du mal à s'imaginer que les déchirements du consistoire de Metz n'aient pour origine que la simple succession de Ferry. Certes, le recrutement d'un pasteur, surtout dans une Église indépendante comme celle de Metz, est un moment de tensions prévisibles. Mais l'intensité des conflits, culminant en 1669 peu avant la mort du principal protagoniste, est sans rapport avec les enjeux et, en l'absence de sources, nous en sommes réduits à des hypothèses. En 1697 encore, la mémoire de ces vexations est conservée au Refuge par Bancelin, dans une lettre à Élie Benoist, mais il évacue totalement les conflits internes, pour ne faire *a posteriori* de cette succession qu'une conséquence de la remise en cause de l'édit de

²⁴⁰ BPF, ms 762¹, dossier 2. Copie de la main de Ferry de diverses lettres de Bancelin à sa femme Anne, adressées de Thouars.

²⁴¹ BnF, NAF 1 967, fol. 187-189. Lettre adressée de Thouars, le 8 octobre 1669.

²⁴² BPF, ms 762¹, dossier 2. Copie de la main de Ferry d'une lettre de Bancelin père à son fils, de Metz, 1^{er} novembre 1669.

²⁴³ AC Metz, GG 248. Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'Église réformée de Metz (1668-1670).

²⁴⁴ BPF, ms 761¹. Copie de la main de Ferry d'une lettre de Conrart à Madame d'Aumale, de Paris, 26 juin 1669.

Nantes et des vexations catholiques²⁴⁵. Ce qui semble ressortir de cette affaire, c'est que, lorsqu'elle se déclenche, les divisions internes au sein du consistoire messin ne semblaient pas nouvelles. Il s'agit de luttes d'influences entre certains pasteurs et certains anciens. Mais on constate aussi que ces querelles se redoublent de rivalités familiales, entre familles d'abord, sans qu'elles soient apaisées par des alliances matrimoniales, comme entre Bancelin et Ferry, mais à l'intérieur des familles également. Enfin, cette histoire doit également faire prendre conscience des enjeux générationnels de ces conflits consistoriaux. En insistant longuement dans ses lettres sur les indispositions de son vieux beau-père, les ambitions, légitimes en un sens, du jeune Bancelin se sont heurtées à la susceptibilité d'un pasteur ne voulant pas abandonner sa charge vieille de cinquante-huit ans à sa mort.

Les institutions, notamment le consistoire et, dans une moindre mesure, l'assemblée des chefs de familles, agissent donc comme l'émanation d'une communauté nombreuse, bien structurée, puissante socialement et financièrement. Cette Église est donc certes menée par ses pasteurs, mais ceux-ci doivent également composer avec les autorités ecclésiastiques. Ils apparaissent la plupart du temps comme des arbitres, car c'est un de leurs rôles pastoraux, mais ils peuvent aussi générer eux-mêmes des tensions.

III. Ferry et ses collègues

S'il est légitime de se demander s'il existe bien un hypothétique « corps pastoral » homogène à l'échelle française, voire internationale²⁴⁶, l'expression a sans doute plus de sens à l'échelle messine. On observe en effet de nombreux signes extérieurs de la solidarité entre les quatre (ou cinq entre 1640 et 1645) pasteurs ordinaires. Pourtant, avec autant de ministres, auxquels il faut rajouter ceux qui vivent à Metz ou y sont de passage sans y exercer de façon stable, Ferry a dû composer avec un grand nombre de collègues au cours de son long ministère²⁴⁷. Pour se conformer à l'image que doit donner un ministre de lui-même et de sa fonction, la bonne entente est mise en scène, jusque dans des documents privés. Il est donc nécessaire de les critiquer avec rigueur pour démêler les représentations et les réalités des

²⁴⁵ BGE, Papiers Antoine Court, vol. 48, fol. 8-10. Voir ma retranscription intégrale ci-dessous, annexe 16.

²⁴⁶ Voir ci-dessus, introduction générale, et ci-dessous, chapitres 5 et 6.

²⁴⁷ La plupart d'entre eux sont présentés succinctement ci-dessous, annexe 17.

relations entre confrères. Il est évident que, malgré le renforcement de la cohésion du corps pastoral par l'autochtonie du recrutement, des tensions ont pu émerger au cours de ces cinquante-huit ans. De plus, ce très long ministère pose régulièrement le problème de la hiérarchie implicite entre les pasteurs au sein d'une même Église.

1. Amitiés particulières ou pastorales ?

Lorsqu'une communauté est suffisamment grande pour avoir plusieurs ministres ordinaires, comme c'est le cas à Metz, la construction identitaire d'un personnage de pasteur passe en partie par la mise en scène de l'harmonie entre les collègues d'une même Église. Nous pouvons donc légitimement nous interroger sur la réalité de ces amitiés pastorales et, lorsqu'elles sont avérées, nous demander si elles ne sont le fait que de la fonction, ou si elles sont plus profondes. La notion même d'amitié est extrêmement complexe et encore mal connue pour le XVII^e siècle²⁴⁸, mais il semblerait que ce soit un lien spécial et rare unissant deux ou trois personnes et créant entre eux une communauté de destin aussi forte que le lien familial. Évidemment, il en existe des formes atténuées et nous pouvons également considérer les simples affinités qui peuvent exister entre les pasteurs, l'essentiel étant de donner à voir aux fidèles un spectacle édifiant d'harmonie entre les conducteurs du troupeau. La discipline présente régulièrement les pasteurs comme des « frères » et, effectivement, ils s'appellent ainsi dans leur correspondance²⁴⁹. L'édification des fidèles est notamment assurée par la publication. Ainsi, la plupart des imprimés mis au jour par les pasteurs de Metz comportent des vers, des considérations préalables ou des approbations de la part de leurs collègues : c'est notamment le cas pour Ferry, comme nous serons amenés à le voir plus tard²⁵⁰. Nous pouvons donner comme exemple révélateur les vers adressés par Le Coulon et Ferry à de Combles en prélude à son troisième volume de méditations, paru en 1619²⁵¹. Ferry agit peut-être en tant que « cousin » de son collègue, puisqu'il est lié, par la famille Peltre de sa grand-mère paternelle, à la femme de François de Combles. Peut-être aussi a-t-il été marqué par l'affaire de l'enlèvement, du viol et du meurtre de la fille de son collègue en 1605-1607²⁵², puisque son sonnet porte « Sur les afflictions & consolations de M. de Combles. » Moins formels,

²⁴⁸ Une thèse sur le sujet est toutefois en cours de soutenance en 2011, rédigée par Aurélie PRÉVOST, sous la direction de Philippe MARTIN (Université Lyon 2).

²⁴⁹ Voir ci-dessous, chapitre 5.

²⁵⁰ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1.

²⁵¹ François DE COMBLES, *Consolations generales et particulieres pour les malades...*, ouvr. cité. Les vers en question ne sont pas paginés.

²⁵² Alain CULLIÈRE, « Du fait divers à la littérature... », art. cité. Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe III. 3.

certaines vers manuscrits adressés directement aux ministres peuvent laisser penser que la mise en scène de l'amitié entre pasteurs est réussie. Ainsi, dans un poème datant des années 1612-1614, les quatre ministres de Metz sont présentés successivement avec leurs qualités, mais en parallèle, ce qui renforce l'impression d'une solidarité :

« De Combles dont le zele, enflamme les esprits
Ayant receu de Dieu, un don de si grand prix ;
Heureux te dois tenir, puisque la pieté
Se nourrit par le zele, aussy la charité.

Mozet, qui bien-disant, nourris l'ame fidelle,
Qui as receu de Dieu, une grace si belle,
Contenter tu te dois, puis qu'un saint aliment
À ce plan eternel, tu donnes incessamment.

Coullon, qui par son chant, la Joye au cœur imprime,
Qui as eu don de Dieu, une memoire prime,
Estre joyeux tu dois, puis que l'esprit jouÿt,
Par ses saintes douceurs, d'un salutaire fruit.

Mais toy, qui par ton zele, et ton parfait bien-dire,
Ta douceur en ton chant, ton scavoir à instruire,
Enflamme, et scait nourrir, donner joye, et ravir,
Ferri, tu es tenu à Dieu tousjours servir.

Ferri, qui sers à Dieu, je luy supplie accroistre
En toy, le zele saint, le bien-dire elegant,
L'agreable douceur, le savoir excellent,
Affin qu'à ton salut, ses dons face paroistre. »²⁵³

Ce document est cependant à analyser avec prudence, puisqu'il est adressé directement à Ferry, peut-être pour sous-entendre que ses qualités sont plus grandes que celles de ses collègues, comme le laisseraient penser le début du passage consacré à lui (« Mais toi ») et les deux quatrains au lieu d'un. Plus proche encore de la réalité d'une certaine amitié, Ferry conserve dans ses papiers des vers de félicitations adressés par ses collègues en certains

²⁵³ Voir en particulier BnF, NAF 22 886, fol. 99-100. Série de quatrains anonymes louant les pasteurs de Metz, entre 1612 et 1614, puisque ce sont alors Ferry, Mozet, de Combles et Le Coulon. Le document est malheureusement en mauvais état, déchiré par endroits et ne peut donc faire l'objet d'une retranscription intégrale satisfaisante.

moments importants de sa carrière, notamment par François de Combles, Théophile Le Coulon et Jean Jassoy²⁵⁴.

Des traces de solidarité entre les pasteurs apparaissent nettement dans le cadre de leur métier. Le cas le plus courant est celui des remplacements mutuels lors des maladies²⁵⁵. Nous savons, notamment par certaines notes en marge des brouillons de sermons de Ferry, qu'il n'est pas rare que les pasteurs soient contraints de remplacer au dernier moment leur collègue de semaine s'il est souffrant. Parfois les indispositions sont plus longues, notamment au moment des grandes épidémies : lors de la peste de 1632 à Metz, Ferry note ainsi dans le récit des dernières heures de sa sœur qu'il assure seul le travail pastoral avec Gédéon de Marsal²⁵⁶. Pourtant, il serait difficile de trouver la trace d'une plainte formelle quant à la surcharge ainsi créée, laissant croire à une solidarité de fait. Il serait sans doute excessif d'y voir de l'amitié, ni même des affinités, car il s'agit là d'un minimum absolument nécessaire pour ne pas donner aux fidèles et au consistoire le spectacle d'un déchirement entre les ministres. Cependant, la collaboration peut aller plus loin et montrer une réelle communauté d'esprit : ainsi, contrairement à ses habitudes, Ferry ne compose pas lui-même le catéchisme général du jour de Noël 1644 pour La Horgne, mais reprend tel quel le texte préparé par Abraham de La Cloche, qui devait le prêcher²⁵⁷. Certes, il est possible que ce soit le temps de préparation très court qui l'ait contraint à agir de la sorte, mais il n'est pas anodin de se contenter de lire en chaire la préparation d'un autre²⁵⁸. Sans doute l'« amitié » professionnelle s'épanouit-elle le plus dans une pratique qui cimente davantage encore l'identité pastorale et renforce le sentiment d'appartenir à un groupe cohérent, à savoir le prêt et l'échange de livres. À distance, il s'agit d'un des sujets récurrents des correspondances pastorales²⁵⁹. Mais à Metz même, les pasteurs coopèrent beaucoup dans ce sens. Bien que Ferry possède lui-même une immense bibliothèque et de très nombreux documents, il lui arrive d'avoir besoin, dans le cadre de la préparation d'un sermon, d'un catéchisme, ou plus simplement pour ses lectures personnelles, d'un ouvrage qu'un de ses collègues possède. Ainsi, dans ses recueils préparatoires, il précise régulièrement en marge « M. X l'a »²⁶⁰. Il est évident que cette mention signifie que c'est l'identité du prêteur qui est ainsi signifiée, car il serait sinon

²⁵⁴ AD Moselle, J 269, poésies latines et BnF, NAF 22 886, poésies essentiellement en français.

²⁵⁵ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe II. 2., et les mentions régulières qui sont faites en marge des sermons de Ferry (annexe 12, ci-dessous).

²⁵⁶ BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 2-4.

²⁵⁷ BnF, NAF 22 701, fol. 302-303. Ce catéchisme général est de la main de La Cloche.

²⁵⁸ *Ibid.*, fol. 304, billet daté du 24 décembre 1644 demandant à Ferry de faire le remplacement le lendemain.

²⁵⁹ Voir ci-dessous, chapitre 5.

²⁶⁰ Notamment BPF, ms 137, ms 767¹⁻⁷, et surtout BMI Épinal-Golbey, ms 91-92.

difficile de comprendre pourquoi Ferry entrerait dans de tels détails pour des livres qu'il possède déjà. Même si ces personnes messines qui lui prêtent des volumes ne sont pas seulement des pasteurs, loin de là, deux des collègues de Ferry se démarquent nettement : Isaac de Combles et, surtout, David Ancillon. Sans doute ces deux confrères-là émergent-ils parce que Ferry prend beaucoup plus de notes à partir des années 1650 et parce qu'il acquiert peut-être moins d'ouvrages personnellement sur la fin de son ministère. Mais, au-delà de cette influence du contexte, il faut sans doute également prendre en considération l'envergure intellectuelle d'Ancillon, certainement le plus brillant de ses collègues à partir de 1653 et un grand collectionneur de livres. La bibliophilie de David Ancillon, voire sa « bibliomanie » présentée dans certaines sources, est à l'époque assez célèbre²⁶¹. Sa passion des livres semble en effet avoir marqué les esprits et avoir donné lieu à la constitution d'une des plus belles bibliothèques de France, qu'il augmente régulièrement des dernières nouveautés et qui attire la visite des curieux de passage à Metz²⁶². Cet exemple du prêt de livres par Ancillon est une preuve que les amitiés pastorales sont avant tout professionnelles et ne répondent pas aux critères habituels, car nous savons que les deux hommes, malgré une habile mise en scène, ne s'apprécient pas²⁶³. Cela ne les empêche cependant pas de se rendre des services, comme le prêt d'argent, mais toujours selon des modalités extrêmement strictes et contractualisées²⁶⁴. Dans les actes privés, pourtant eux aussi mis en scène en fonction de leur identité pastorale, les ministres ne semblent pas compter beaucoup les uns sur les autres à Metz. Alors qu'à Sedan un homme comme Pierre Ferry, le frère de Paul, avait choisi en 1650 son collègue Abraham Rambour comme exécuteur testamentaire, les derniers vœux des ministres messins ne font pas apparaître une telle solidarité²⁶⁵. Tout au plus trouve-t-on dans les inventaires des bibliothèques, quand on les possède, une présence d'ouvrages de Messins, notamment de Ferry, mais le nombre de volumes distribués par les auteurs va bien au-delà du seul cercle des amis, et il serait au contraire incompréhensible de ne pas posséder les livres écrits par un collègue desservant la même Église²⁶⁶.

²⁶¹ Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité, p. 26 et p. 59-64.

²⁶² Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p 102-103.

²⁶³ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 2.

²⁶⁴ Voir par exemple AD Moselle, 3E 2 891, registres de l'étude Coulez (amandellerie Saint-Gengoulf), fol. 127 r° : par un acte du 3 octobre 1669, David Ancillon rembourse à Paul Ferry un capital de 1 450 francs qui avait été prêté à un taux de 6% annuels en trois fois, les 9 février 1658, 17 novembre 1659 et 14 mai 1666.

²⁶⁵ Voir par exemple les testaments de Théophile Le Coulon et d'Abraham de La Cloche, réunis sous la même cote aux AD Moselle, 3E 3 349, étude Praillon, Grandjambe, Alexandre, Mangeot, Andry, Bernard, Lalonde (amandellerie Saint-Marcel).

²⁶⁶ Voir par exemple l'inventaire après décès de La Cloche (AD Moselle, B 3 357). Il est analysé dans Philip BENEDICT, « Bibliothèques protestantes et catholiques... », art. cité.

Finalement, le spectre des possibilités pour que se développe une réelle amitié est sans doute très limité. Certes, nos sources sont extrêmement lacunaires, sans doute trop pour en tirer des conclusions réellement définitives, puisque la disparition des registres du consistoire et l'absence, normale au sein d'une même Église, de correspondances suivies et exploitables entre les pasteurs nous privent de documents. Mais nous pouvons penser que c'est surtout avec les pasteurs de sa génération que Ferry développe le plus d'affinités. François de Combles est ainsi sans doute un proche, ce qui est renforcé par les liens familiaux, mais il a au moins cinquante-cinq ans quand Ferry arrive à Metz en 1611, à vingt ans. C'est également le cas pour Étienne Mozet qui, comme de Combles, a exercé le ministère pendant les guerres de Religion, ce qui constitue sans doute en soi un fossé important dans la manière de percevoir le rôle du pasteur et la façon d'exercer ce métier. Les relations avec Mozet sont de plus compliquées par l'affaire sur la distribution de la coupe lors de la cène qui empoisonne les réunions du consistoire au début des années 1610²⁶⁷. Ferry, arrivé récemment, sert d'arbitre entre Mozet d'une part et les deux autres pasteurs, Le Coulon et de Combles, d'autre part²⁶⁸. Il se trouve cependant dans une situation délicate, puisqu'il reste en contact étroit avec son ancien professeur de Montauban, Bernard Sonis, qui écrit contre Mozet, suite à des lettres de Ferry lui-même le tenant informé de la situation²⁶⁹. Après son départ en 1614 pour Otterberg, Mozet reste tout de même en contact avec Ferry, le remerciant de le conserver dans son réseau d'amitié :

« votre piété et charité chrestienne, laquelle j'ay quelque fois pensé que l'aigreur et violence de nos divisions avoit refroidie et ralentie »²⁷⁰.

La réconciliation officielle entre Mozet et l'Église de Metz intervient en 1617, sans que nous sachions quel rôle joue Ferry²⁷¹. À partir de cette date, on le voit revenir ponctuellement en ville. En 1621, il est fait prisonnier par les Espagnols dans le contexte des troubles du Palatinat²⁷² : il est libéré grâce au paiement d'une rançon par les Messins et revient s'installer dans la cité jusqu'à sa mort en 1635, desservant parfois comme supplétif, malgré ses revendications²⁷³. À la fin de la carrière de Ferry, il existe un véritable écart générationnel avec ses collègues, notamment Isaac de Combles, né en 1616 et dont il est le parrain, et avec

²⁶⁷ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 1.

²⁶⁸ C'est en tout cas le rôle que Mozet veut lui faire jouer, en lui envoyant son livre (Étienne MOZET, *Admonition apologetique...*, ouvr. cité) et en lui demandant de le faire lire à ses collègues. BPF, ms 760⁶, fol. 319, lettre écrite de Metz le 18 mars 1613.

²⁶⁹ BPF, ms 335⁴, fol. 169-170 et ms 760⁸.

²⁷⁰ BPF, ms 760⁶, fol. 320, lettre écrite d'Otterberg le 4 juillet 1614.

²⁷¹ BPF, ms 774, année 1617, § 7 et 13.

²⁷² *Ibid.*, année 1621, § 3 et BM Nancy, ms 882, fol. 103 r^o.

²⁷³ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 2.

Ancillon, né en 1617 et qu'il a baptisé²⁷⁴. Cela peut être source de bien des mésententes et des incompréhensions, comme par exemple dans le déroulement de l'affaire Bancelin.

Ferry n'a donc pu être proche que de trois de ses collègues au cours de son ministère. Mais nous n'avons strictement aucun indice sur les relations entretenues avec Gédéon de Marsal, pas plus que sur celles avec Jean Jassoy. Pour ce dernier, le doute plane, puisque d'un côté on le voit très actif pour conserver avec Ferry la mémoire de leur collègue Le Coulon en 1652²⁷⁵, alors que d'un autre côté il n'est quasiment jamais cité dans les lettres de Ferry à ses proches durant le séjour forcé en cour que les deux pasteurs font ensemble en 1634²⁷⁶. Le seul cas réellement avéré d'amitié, peut-être reconstruite, est celui de Théophile Le Coulon (1580-1652). Bien qu'étant séparés par un écart d'âge de dix ans, les deux hommes s'apprécient beaucoup. On sait que dès 1611, Le Coulon est très actif pour faire venir le jeune étudiant de Montauban à Metz après la mort de François Buffet et que c'est lui qui lui impose les mains le 1^{er} janvier 1612²⁷⁷. Ce rôle particulier de Le Coulon est confirmé par une lettre qu'il écrit à Pierre Ferry, dès février 1612 : il y déclare avoir pour son jeune collègue la même amitié que David pour Jonathan dans les livres de Samuel. Il se dit

« bien joyeux de l'avoir pour adjoint, j'y ai contribué quelque chose, et n'y ay point de regret »²⁷⁸.

C'est également avec ce collègue que Ferry participe dans les années 1610 à une petite société littéraire et érudite avec quatre autres notables réformés entretenant des liens amicaux²⁷⁹. Cette amitié littéraire et intellectuelle est confirmée par le ton employé par Le Coulon dans les vers qu'il adresse à Ferry en préambule à son ouvrage contre Véron en 1618 et qui dépasse largement le cadre d'une simple coopération professionnelle. En effet, ils sont dédiés

« À Monsieur Ferry mon fidele compagnon d'œuvre au Seigneur, sur sa Response au livre du Jesuite Veron »²⁸⁰.

Même si Ferry n'apparaît pas dans le testament de Le Coulon²⁸¹, les liens entre les deux hommes sont entretenus jusqu'à la mort du second, puisque le survivant prononce en chaire

²⁷⁴ Ferry présente cela comme une marque de la bonne entente des pasteurs messins dans une lettre qu'il prépare à François Bancelin le 15 septembre 1669 (BPF, ms 762¹, dossier 2), mais le fossé générationnel est clair.

²⁷⁵ Ferry note en effet dans ses *Observations Séculaires* que Jassoy et lui-même avaient prononcé des éloges en chaire après la mort de Le Coulon. BAC, ms 128, t. 4, p. 619-620.

²⁷⁶ Sur ce séjour forcé, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 3.

²⁷⁷ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphes I. 2., et dans ce chapitre, paragraphe I. 2.

²⁷⁸ BPF, ms 760³, fol. 263, lettre écrite de Metz le 16 février 1612.

²⁷⁹ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 3.

²⁸⁰ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, vers non paginés. Les vers manuscrits sont à la BnF, NAF 22 886, fol. 12.

²⁸¹ AD Moselle, 3E 3 349, étude Praillon, Grandjambe, Alexandre, Mangeot, Andry, Bernard, Lalande (amandellerie Saint-Marcel).

des mots à la mémoire de son confrère décédé en 1652, au risque de contrevenir à certaines pratiques réformées²⁸².

Les amitiés entretenues avec ses collègues sont donc essentiellement, pour Ferry, des moyens d'apparaître comme un pasteur exemplaire, sans que ces relations n'aient un sens réel, sauf, sans doute, dans le cas de Théophile Le Coulon. Il s'agit très certainement de liens professionnels avant tout, nourris par une communauté d'intérêt, malgré des divergences générationnelles potentiellement nombreuses. Toutefois, un retour sur les sources et un regard critique sur certaines d'entre elles permettent de constater des oppositions, parfois frontales, entre les ministres de Metz, au risque de donner aux fidèles une bien piètre image du métier qu'ils exercent.

2. Inimitiés larvées et oppositions

Les crises personnelles entre les pasteurs sont par nature difficiles à percevoir dans les sources, car elles contreviennent gravement au modèle d'unité des conducteurs du troupeau réformé. Pourtant, dans des correspondances, des notes, voire par certains sous-entendus replacés dans leur contexte, on peut constater des oppositions nettes. La plus célèbre et la plus visible met en scène un ministre non ordinaire, résident à Metz et exclu de la cène, Jacques Royer, celui-là même qui s'est réfugié à Metz en 1605 suite au grave différend qui l'a opposé à la Compagnie des pasteurs de Genève sur le sujet de l'administration de la coupe par des anciens²⁸³. Après que l'affaire a explosé et est devenue messine également par le ralliement de Mozet à ses vues, l'ancien pasteur de Céligny, désormais bourgeois de Metz, use de procédures juridiques contre le consistoire et les pasteurs de la ville, les accusant de l'avoir calomnié²⁸⁴. Il s'adresse d'abord au Magistrat en 1609 et l'affaire va jusqu'au Conseil du roi, qui le déboute en 1613²⁸⁵, après de nombreuses députations en cour, comme celle de Jacques Ferry en 1610-1611, au nom du consistoire. Alors que les parties sont officiellement réconciliées en 1616²⁸⁶, le différend n'est pas encore tout à fait éteint en 1621²⁸⁷. Il s'agit

²⁸² Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 1.

²⁸³ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 1.

²⁸⁴ L'affaire est présentée, avec les sources, par Gaston ZELLER, *La réunion de Metz à la France...*, ouvr. cité, t. 2, p. 185-190. Les documents du Magistrat sont principalement aux AC Metz, BB 104, pièce 1, alors que la vision du consistoire est résumée dans un mémoire de 19 folios conservé à la BPF, ms 765², pièce 22.

²⁸⁵ BnF, NAF 22 701, fol. 86.

²⁸⁶ BPF, ms 765², pièce 30.

²⁸⁷ Henri STEIN (éd.), « Arrêts du Conseil d'État relatifs à la religion réformée sous le règne de Louis XIII », *Bulletin de la SHPF*, t. 54, 1904, p. 39-46, notamment p. 44-45.

toutefois là d'un imbroglio au moins autant disciplinaire que juridique, par les conséquences sur les possibilités d'appel de sentences dans une ville de Metz qui n'est pas encore rattachée *de jure* à la couronne.

Des indices de dissensions à l'intérieur du corps pastoral messin sont perceptibles dans de rares documents dans lesquels Paul Ferry s'exprime de façon écrite à des proches en qui il a pleine confiance. Même son frère Pierre ne reçoit pas de lettres exprimant des doutes sur certains collègues. On doit donc se contenter essentiellement de ce que le pasteur écrit à sa femme Esther et à son gendre Jacques Couët du Vivier en 1634, durant son long séjour forcé en cour, ou des lettres que lui écrit son petit-fils, lui aussi nommé Jacques Couët du Vivier, lors de son éloignement du Pays messin en 1659-1661. Pour le reste, il faut parfois critiquer des documents rapportant des faits contraires, dans un but d'édification. Pour l'épisode de 1634, il est déjà intéressant de constater que, si Ferry n'est sans doute en relation épistolaire qu'une seule fois avec le consistoire en six mois d'absence²⁸⁸, aucun signe de correspondance avec un de ses collègues n'a été retrouvé jusqu'à aujourd'hui, alors même que le pasteur a conservé scrupuleusement les lettres qu'il recevait. Il ne s'agit pas d'une preuve de l'absence de contact, et l'on sait même par d'autres sources que certains collègues lui écrivent, mais il est en tout cas hautement probable que les trois autres pasteurs ne montrent pas en cette occasion des signes forts de solidarité, peut-être d'ailleurs pour ne pas gêner les démarches de Ferry, mais aussi et surtout pour ne pas être mêlés à une affaire dont ils ne perçoivent pas bien les contours. Dans la seule lettre au consistoire dont nous conservons la trace, le pasteur retenu à Paris écrit qu'il pense à ses confrères dont la charge de travail est augmentée par sa faute :

« Il me desplaist fort de m'y voir ainsy inutile, que mon labeur entre vous soit interrompu et celui de Messieurs mes Collègues multiplié. »²⁸⁹

Mais il s'agit là d'une pure posture, car on sait par ailleurs que Ferry est déçu par la pusillanimité du consistoire, au sein duquel il possède un allié de choix, son gendre. Si celui-ci justifie auprès de son beau-père le mutisme de la compagnie, il promet de rester vigilant et de surveiller les réactions, un mois après le départ :

« Ce n'est pas manque d'affection, comme je croy, que le Consistoire n'a pas encor mis la main à la plume, car cette pensée est venue à plusieurs, mais les plus judicieux estiment qu'il n'est pas encor temps, et que leurs sollicitations retarderoient plutost qu'elles n'accelerioient vostre retour. Cependant

²⁸⁸ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III.3.

²⁸⁹ BPF, ms 761¹, minute d'une lettre de Ferry au consistoire de Metz, écrite de Paris le 24 juin 1634.

je feray la guerre à l'oeuil, et sans me descouvrir, mesnageray les inclinations de cette compagnie »²⁹⁰.

Couët du Vivier défend particulièrement la position des trois autres pasteurs ordinaires au sein du consistoire :

« Il n'y a pas un d'eux, à ce que j'ay peu apprendre, qui n'ayt parlé jusqu'icy honorablement de vostre appel »²⁹¹

Quelques semaines plus tard, on apprend cependant que l'unité de façade affichée par les pasteurs commence à s'effriter, notamment par les revendications de Mozet. Ce dernier, revenu à Metz depuis 1621 sans y exercer ordinairement, cherche à profiter du contexte pour voir sa situation personnelle améliorée et rapportée à celle de 1613, avant son départ. Il exerce déjà une influence forte²⁹², mais cherche à la développer grâce à l'absence de son confrère. Ferry est tenu informé de ces menées par Gédéon de Marsal, un autre collègue dont il rapporte les propos à sa femme :

« On m'escrit de Metz que Monsieur Mozet ne veut plus servir par emprunt, & qu'il demande d'estre rendu Pasteur ordinaire. Cela semble bien estrange : mais il faut regarder tout avec courage & esperance. [...] Je ne peux ni ne doibs te celer que jay reçu lettres de M. Marsal qui me prie de croire que quand bien M. Mozet ne voudroit plus servir, il ne laissera pas de servir volontiers luy deuxiesme avec M. de La Cloche et de faire encore plus, s'il luy est possible, en attendant mon retour. »²⁹³

C'est donc pour faire face aux prétentions d'un pasteur en résidence que deux ordinaires, Marsal et La Cloche, s'unissent pour faire front avec Ferry. Malheureusement, les lettres qu'ils envoient à leur collègue retenu à Paris n'ont pas été retrouvées... Ferry a pu être déçu par leur attitude cependant, car Esther de Vigneulles, sa femme restée à Metz, ne lui donne aucune nouvelle de leurs éventuelles visites, alors même qu'elle reçoit de nombreux notables au cours de ces six mois. Ferry ne se fait guère d'illusions sur l'amitié de ses confrères messins en 1642, lorsqu'il est contraint de rester quelques semaines à Toul, dans le cadre d'un procès devant le Parlement. Il écrit à son épouse, qui est alors Suzanne Lespingal :

« Monsieur de La Cloche te void-il ? Car je ne le pense d'aucun autre. »²⁹⁴

Cette remarque est étrange et jette le doute sur l'amitié, déjà citée, de Théophile Le Coulon pour Ferry. Peut-être les deux hommes sont-ils alors brouillés. Toujours est-il que pour

²⁹⁰ BPF, ms 762², dossier 3, pièce 3. Lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Metz le 1^{er} juin 1634.

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² On ait ainsi que Mozet était amené à prononcé des catéchismes généraux, ce qui est normalement réservé aux pasteurs ordinaires. Voir la note que Ferry ajoute au brouillon d'un de ses sermons, prononcé en remplacement de Mozet qui devait composer un catéchisme général le 8 mai 1633 (BM Metz, ms 1 082, sermon MCXCI selon l'annexe 11).

²⁹³ BPF, ms 762¹, dossier 4, lettre de Ferry à Esther de Vigneulles, écrite de Paris le 21 août 1634. On sait par une autre lettre que Le Coulon est alors souffrant, ce qui explique qu'il ne soit pas cité ici.

²⁹⁴ *Ibid.*, lettre de Ferry à Suzanne Lespingal, écrite de Toul le 23 mai 1642.

Gédéon de Marsal et Jean Jassoy, la question ne se pose même pas²⁹⁵. Concernant Jassoy, certains indices montrent de la méfiance, voire du mépris. Ainsi, en 1660, alors que le jeune Bancelin cherche à trouver un parti intéressant à Metz, il doit choisir entre une alliance avec les filles de Ferry et Jassoy. Faisant référence à un avis favorable donné par Bancelin à Ferry, Couët du Vivier écrit à son grand-père :

« C'est un avis qu'il ne faut pas négliger, ce seroit une belle affaire si nous pouvions estre plus fins que le renard. Pour moy, si j'estois à Mets, je ne pourrois m'empescher de tesmoigner à [M. Jassoy] autant de confiance que je m'en defie, pour battre mon ennemy de ses propres armes, qui ne me paroissent pas d'assez bonne trempe pour les craindre, car après tout il n'est pas homme de grand credit »²⁹⁶.

Ces cas restent cependant ponctuels et difficiles à généraliser. Pour un seul des collègues de Ferry, nous disposons de sources suffisantes pour faire un point circonstancié sur les conditions d'une mésentente entre pasteurs : il s'agit de David Ancillon, ministre depuis 1641 et arrivé à Metz en 1653²⁹⁷.

Dès l'arrivée d'Ancillon aux côtés de Ferry, Jassoy et La Cloche, le jeune homme se pose en concurrent potentiel pour la primauté au sein de la communauté messine. Il appartient, comme Ferry, à une famille puissante et socialement bien implantée dans la notabilité de la cité et apparaît également comme un habile politique. La source principale de la vie d'Ancillon, un *Discours* rédigé par son fils Charles après sa mort dans les années 1690, donne l'impression d'un certain malaise dans l'évocation de ses relations avec ses collègues²⁹⁸. Mais, alors même que ses démêlés avec ses confrères sont assez nombreux tout au long de sa carrière, sa famille cherche à le présenter comme un homme de paix. Dès 1653, Ancillon prétend se retrouver seul face à trois tenants de la théorie de Saumur sur la grâce, ce qui est très contestable quand on connaît la position de Ferry sur cette querelle²⁹⁹. Il avance également qu'il préfère alors prendre le parti de ne pas provoquer de dissensions internes à ce sujet et de rester en bonne intelligence avec ses collègues³⁰⁰. En 1653, Ferry et Ancillon se

²⁹⁵ Entre 1640 et 1645, l'Église de Metz est en effet desservie par cinq pasteurs ordinaires.

²⁹⁶ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 58. Lettre écrite de Saumur le 7 février 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-1, 1977, p. 106-109. Les termes entre crochets sont chiffrés dans la lettre d'origine et sont restitués par Roger Mazauric, d'après un chiffre de la main de Ferry (BPF, ms 762³, dossier 1, pièce non numérotée).

²⁹⁷ Sur les relations entre les deux hommes, vues essentiellement d'après les sources concernant le seul Ancillon, voir Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité, p. 42-49.

²⁹⁸ *Ibid.*, *passim*. Je me contente ici de ce qui concerne Ferry, mais les relations d'Ancillon avec ses collègues semblent également tendues après son départ pour le Refuge, à Hanau et à Berlin.

²⁹⁹ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 2.

³⁰⁰ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 250. Déjà plus tôt dans son récit, l'auteur rapporte que son père est ami avec les pasteurs de Charenton (dont les célèbres Drelincourt et

connaissent déjà depuis longtemps : c'est en effet le premier qui a baptisé le second en 1617 et il a également suivi les études du jeune homme à Genève, ainsi que ses premières années de ministère à Meaux (1641-1653). Les lettres échangées au cours de cette période montrent un grand respect du jeune homme pour le pasteur de Metz, qu'il appelle « Très cher et honoré Père »³⁰¹. Il pousse d'ailleurs souvent la flagornerie si loin qu'elle en est suspecte, comme quand il loue en Ferry « l'esprit si éclairé de lumière du ciel » et « un zèle si ardent pour défendre [...] son Eglise »³⁰², ou encore quand il se dévalorise excessivement, de façon topique :

« Il y a une si immense disproportion entre vous & moi, que je ne saurois vous exprimer avec quelle admiration j'ay lu votre dernière lettre, vous qui estes tout ce qu'un Ministre du Christ peut estre, Et autant que Ministre du Christ a jamais été, vous estes abbaissé jusques à me faire l'honneur que st Paul faisoit autrefois à Timothée. »³⁰³

La comparaison avec Timothée est reprise par Ulrich, le pasteur de Zurich qui se réjouit de l'arrivée d'Ancillon à Metz dans une lettre qu'il adresse à Ferry le 19 janvier 1653³⁰⁴. Pourtant, Ferry ne semble pas apprécier particulièrement la famille de son jeune collègue, comme en atteste la présentation qu'il fait du frère de l'un de ses ancêtres, vivant du temps de la Réformation :

« Ce Georgin Ancillon estoit un petit homme sans barbe au menton, fort mal fait, et pour ce comparé à Ésope, portoit toujours son escritoire passée en ses chausses comme j'ay ouy dire à un de ses parens qui se souvenoit l'avoir cognu. »³⁰⁵

Dans son catalogue des pasteurs nés à Metz, Ferry écrit avec beaucoup de désinvolture que le vingtième s'appelle « Abraham Ancillon », avant de corriger le prénom en « David »³⁰⁶. Malgré ces signes que l'on pourrait interpréter comme du mépris ou, du moins, de l'indifférence hautaine, l'historiographie réformée a souvent insisté sur l'union des deux pasteurs charismatiques de la communauté, reprenant en cela la volonté d'édifier ou de louer. Charles Ancillon et Roger Mazauric, à plus de deux cent cinquante ans d'écart, ne ménagent ainsi pas leur peine pour avancer un grand nombre d'arguments allant dans le sens d'une

Daillé) lorsqu'il officie à Meaux, bien que quatre d'entre eux soutiennent l'opinion de Saumur. Et lorsqu'il lui arrive de prêcher sur ce sujet, il le fait toujours avec réserve et prudence pour ne pas aggraver les conflits (p. 59-61).

³⁰¹ Voir notamment BPF, ms 760¹, fol. 104-115, et BnF NAF 1 967, fol. 4-17.

³⁰² BPF, ms 760¹, fol. 106, lettre écrite de Meaux, le 8 mars 1651.

³⁰³ *Ibid.*, fol. 111, lettre écrite de Meaux le 20 septembre 1651.

³⁰⁴ BPF, ms 760⁸.

³⁰⁵ BAC, ms 128, t. 4, p. 620.

³⁰⁶ BPF, ms 777, liasse 2. C'est le père de David Ancillon, avocat au Parlement de Metz, qui se prénomme Abraham.

relation sans nuage entre les deux hommes³⁰⁷. Le deuxième reprend même une expression du premier pour le prouver : selon eux, les deux ministres sont considérés comme « les deux yeux de l'Église de Metz », regardant donc dans la même direction et suivant les mêmes buts³⁰⁸. Mazauric surinterprète également les lettres datant d'avant 1653 et se plaît à en citer les passages dans lesquels Ancillon montre toute l'admiration pour l'homme qui l'a baptisé, comme lorsqu'il écrit qu'

« il faut confesser que vous êtes la couronne de l'Église de Metz et qu'elle doit faire des vœux très ardents pour votre conservation »³⁰⁹.

Selon Mazauric, c'est Ferry qui a suscité la vocation d'Ancillon et de tant de jeunes Messins. Bien que cela n'apparaisse pas dans le *Discours*, le biographe de Ferry pense que les marques d'affection qu'Ancillon met dans ses lettres le prouvent :

« il est certain, Monsieur, que je fais profession de vous devoir après Dieu, ce que je sais et le peu que je vaux »³¹⁰.

Mazauric essaye même de trouver des raisons à ce respect d'Ancillon, en y voyant l'effet de celui que l'on porte à Ferry à Genève et en avançant que c'est le célèbre pasteur qui a fait venir à Metz son jeune compatriote, ce qui est très loin d'être clair dans les sources³¹¹. Bien sûr, il y a là de l'exagération pour prouver à tout prix que les deux hommes s'entendaient bien, mais en faisant procéder cette bonne intelligence du charisme de Ferry, Mazauric se sépare des objectifs de Charles Ancillon. Ce dernier refuse en effet de voir, dans le *Discours* sur la vie de son père, un quelconque respect filial pour Ferry. Il préfère trouver là l'occasion de montrer que son père aimait ses collègues et il place les deux hommes sur un pied d'égalité. David Ancillon lui-même, dans ses conversations reprises par un *Mélange critique*, ne tarit pas d'éloges sur Ferry, lui donnant même le surnom célèbre de « bouche d'or », mais sans pour autant lui conférer une quelconque supériorité sur ses collègues³¹². Les mots prononcés sont élogieux et Ancillon aime à rappeler que son avis lui était demandé par Ferry lorsque celui-ci devait prendre une décision importante : c'est ainsi qu'il montre que lorsque le célèbre John Dury, porteur d'un grand projet de réunion de tous les protestants d'Europe, passe à Metz en 1662, ce sont Ferry et lui qu'il vient rencontrer, ce qui est d'ailleurs loin

³⁰⁷ Citons également une longue note, restée manuscrite, de Waddington : BPF, ms 766, note rangée sous l'année 1651, intitulée « Rapports de Paul Ferry & de David Ancillon, leur Union, leur intimité. »

³⁰⁸ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 92, repris par Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 120.

³⁰⁹ BnF, NAF 1 967, fol. 6, lettre d'Ancillon à Ferry, écrite de Meaux le 24 juillet 1646, citée par Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 53.

³¹⁰ BnF, NAF 1 967, fol. 8-9, lettre d'Ancillon à Ferry, écrite de Meaux le 21 août 1646, citée par Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 54.

³¹¹ Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 82-83.

³¹² Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 265-274.

d'être établi³¹³. Cependant, il est indubitable qu'en ces années, Paul Ferry a pris un ascendant certain sur ses collègues. Ancillon lui-même concède qu'

« Il estoit considéré comme le Pere aussi bien que comme le Pasteur de son troupeau »³¹⁴.

On peut donc légitimement se demander comment cette autre forte personnalité qu'est David Ancillon a pu cohabiter avec la figure imposante de Ferry.

Ce n'est que pudiquement que le *Discours* parle d'une différence de comportement entre les deux hommes, pour vite rappeler l'amitié qui les unissait malgré tout :

« Mr. Ferry estoit alors un des Ministres de cette Eglise, c'estoit un homme célèbre, & qui avoit acquis une grande reputation, mais il estoit d'un caractère tout autre que Mr. Ancillon, leurs genies & leurs manières estoient bien différentes, cependant [...] on les vit toujours ensemble dans une belle & parfaite intelligence »³¹⁵.

Cette ambiguïté est reprise par d'autres auteurs qui ne s'interrogent guère sur les effets négatifs possibles de ces divergences et profitent même des éloges du *Mélange critique* pour composer un portrait hagiographique de Ferry à partir des citations d'Ancillon lui-même³¹⁶. Pourtant, les tensions entre les deux hommes sont perceptibles assez tôt. Dès 1657, le jeune pasteur entre dans une dispute avec le suffragant de l'évêque de Metz, Pierre Bédacier³¹⁷, sans doute dans le but d'apparaître plus ferme contre les catholiques que son aîné, qui avait en 1654 fait publier un *Catéchisme* qui semblait donner aux adversaires trop d'arguments de réfutation³¹⁸. Le peu de respect qu'inspire Ancillon à son vieux collègue n'est pas un secret pour les proches de Ferry, qui partagent ce sentiment. Ainsi, Couët du Vivier rapporte à son grand-père qu'il a entendu Morus prêcher à Charenton et qu'il a trouvé son sermon sans grand ordre, comme ceux d'Ancillon :

« Jugez si c'est là fort bien débiter. Pour moy, je vous advoue que je n'y trouve ny rime ny raison. Si [Monsieur Ancillon] n'a pas tant d'esprit que lui, je trouve qu'il a environ autant de methode. »³¹⁹

L'attaque des familiers de Ferry contre Ancillon est donc multiforme. Elle vise tant ses compétences professionnelles, en particulier celles de prédicateur, que son comportement,

³¹³ *Ibid.*, p. 243-245. Sur ce sujet, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 268.

³¹⁵ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 91-92.

³¹⁶ Par exemple Eduard SCHULTZ, *Aus der Geschichte der evangelischen Kirche von Metz...*, ouvr. cité, p. 13.

³¹⁷ Julien LÉONARD, « Un épisode méconnu... », art. cité.

³¹⁸ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I.

³¹⁹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 21. Lettre écrite de Paris le 23 juillet 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-1, 1975, p. 93-98. Les termes entre crochets sont chiffrés dans la lettre d'origine et sont restitués par Roger Mazauric, d'après un chiffre de la main de Ferry (BPF, ms 762³, dossier 1, pièce non numérotée). Dans la note 32, p. 96, Mazauric avoue ce qu'il n'ose faire dans sa biographie de Ferry : « Identification conjecturale, mais probable : David Ancillon (1617-1692), collègue de Ferry à Metz, n'était guère apprécié par celui-ci... »

bien loin du discours édifiant proposé plusieurs décennies plus tard par les héritiers d'Ancillon, dans le but de présenter celui-ci comme un modèle en chaire³²⁰. Ainsi, son caractère est dénoncé comme hypocrite par Couët du Vivier, lorsqu'il cherche à négocier les conditions de son retour en Pays messin :

« Quelque bonne mine que face [l'Église de Courcelles] je ne m'y fie point du tout et sauf les loix de la charité qui ne choque point celles de la prudence je ne tiens pas [M. Ancillon] pour gueres plus sincere »³²¹.

L'inimitié entre les deux hommes se retrouve encore en 1661, lorsque Couët du Vivier évoque une lettre à écrire à l'Église de Meaux, dans le contexte de la venue de Bancelin à Metz. Ancillon, ancien pasteur de Meaux, aurait été parfait pour se mettre au travail, mais Couët du Vivier doute des résultats d'une telle démarche :

« Je ne crois pas, entre nous, que [M. Ancillon] y ayt grand [crédit]. On y est encore tout fasché de son [départ] pour [Metz] et j'en ay ouy parler aux principaux en des termes desobligeans comme d'un [estourdi] et vous en cognoissez quelque chose. Pour moy, je soubçonne qu'il promet plus qu'il ne peut et qu'il ne veut tenir. »³²²

Toute l'affaire Bancelin laisse des traces, car la correspondance montre qu'Ancillon n'y a pas montré un zèle excessif pour soutenir son vieux collègue et que le gendre de Ferry lui-même ne montrait qu'un respect tout relatif pour Ancillon, notamment du point de vue professionnel, partageant ainsi l'avis déjà exprimé par Couët du Vivier et, sans doute, par Ferry lui-même³²³. Malheureusement, en l'absence d'indication dans les sources et sans les registres du consistoire, on ne peut que se borner à penser que l'opposition entre les deux hommes n'a cependant pas atteint les proportions de celle qui a mis aux prises Moïse Amyraut et Isaac d'Huisseau à Saumur³²⁴. Pourtant, un véritable déchirement apparaît dans le consistoire autour des hommes, dans les années 1660.

Ancillon était apparu très tôt comme un soutien de Ferry dans sa politique de conciliation avec les luthériens³²⁵. On l'a déjà vu prétendre assister à une entrevue entre Ferry et Dury en 1662, mais dès 1651, alors qu'il est encore à Meaux, il avait encouragé ce travail :

³²⁰ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, notamment p. 128-175.

³²¹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 43. Lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Loudun le 5 décembre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-2, 1976, p. 246-251

³²² BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 84. Lettre écrite de Normanville le 3 avril 1661. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 124-3, 1978, p. 106-109. Les termes entre crochets sont chiffrés dans la lettre d'origine et sont restitués par Roger Mazauric, d'après un chiffre de la main de Ferry (BPF, ms 762³, dossier 1, pièce non numérotée).

³²³ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 3.

³²⁴ Françoise CHEVALIER, « La contestation de l'autorité du pasteur... », art. cité.

³²⁵ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3.

« Dieu veuille faire sécher les racines des discussions qui depuis quelques années ont germé au milieu de nous. Dieu veuille que, comme autrefois, nous parlions tous désormais un même langage. C'est ce qui arrivera infailliblement si N.S. suscite partout des ministres qui aient quelque degré de cette science, de cette prudence et de cette charité qui vous rendent si célèbre »³²⁶.

En 1664 encore, il écrit à un correspondant anonyme qu'il fallait poursuivre ce but³²⁷. Mais ces années 1660, en plus du contexte de l'affaire Bancelin, qui l'a opposé à Ferry, donnent l'occasion à Ancillon de se poser en figure alternative de pasteur. Le principal point de discorde touche les discussions « iréniques » menées en 1666 par Ferry avec Bossuet en vue de la « réunion des Églises »³²⁸. Ancillon est alors largement tenu à l'écart des discussions et il semble en avoir pris ombrage, un temps du moins. En effet, alors que les rencontres entre le pasteur et le chanoine de Metz débutent au printemps 1666, les confrères de Ferry ne sont prévenus de leur tenue et de leur évolution que début septembre. Mais, dès avant l'aveu du vieux ministre à ses trois pairs, les relations entre Ancillon et Ferry sont déjà au plus mal. En effet, au début de 1666, Ferry, remis d'une maladie, avait rendu visite à des jésuites qui étaient venus le consoler lorsqu'il était souffrant. Ces rencontres amicales ont donné rapidement lieu à des rumeurs de trahison, ou du moins de relativisme religieux contre Ferry. Il semble bien qu'Ancillon se soit joint au camp des mécontents face à cette attitude trop ouvertement irénique de son vieux collègue et en septembre 1666, les deux pasteurs avaient « perdu contact depuis plusieurs mois »³²⁹. Ferry reproche d'ailleurs à Ancillon de ne pas être venu à son chevet, écrivant qu'il

« a moins sujet de s'en plaindre à son egard [du manque d'amitié], car je n'ay pas appris qu'il se soit présenté qu'une fois & du temps où personne ne me voyait, que les medecins & les pasteurs »³³⁰.

Peut-être cette opposition reprend-elle un désaccord plus ancien, puisque nous savons que certains réformés n'avaient pas apprécié la méthode de Ferry dans son *Catéchisme* de 1654 et que l'on a vu qu'il était possible qu'Ancillon lui-même ait entrepris ses conversations avec Bédacier en 1657 précisément pour s'en démarquer. Pour François Gaquère, cette brouille passagère ne pouvait que favoriser le dialogue avec Bossuet. Il note d'ailleurs que ce n'est que lorsque Ancillon, un des « mauvais génies » de Ferry selon cet auteur³³¹, se mêle à l'affaire que l'on doit en déplorer l'échec. C'est en grande partie, selon Gaquère, à cause de la déception de ne pas avoir participé aux discussions, mais également par une intransigeance

³²⁶ BnF, NAF 1 967, fol. 16-17, lettre d'Ancillon à Ferry, écrite de Meaux le 30 août 1651.

³²⁷ AD Moselle, D 11.

³²⁸ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe II.

³²⁹ Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 118.

³³⁰ BPF, ms 766, minute d'une lettre à Jean Daillé, 1666. Copie de Waddington, sur un manuscrit non retrouvé. À cette époque, Ferry souffre déjà beaucoup de la gravelle qui devait l'emporter en 1669.

³³¹ François GAQUÈRE, *Le Dialogue irénique Bossuet – Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 33.

qu'il regrette³³². Au-delà des interprétations différentes à donner de cet épisode, nous pouvons constater qu'Ancillon, dans le *Mélange critique*, ne souffle mot de ce passage de la vie de Ferry dans l'article qu'il lui consacre, et défend même de façon posthume celui avec qui il s'était brouillé. Il faut dire qu'après la mort de Ferry, de nombreuses rumeurs ont couru sur lui, notamment par le fait du polémiste Guy Patin qui l'accusait d'avoir été corrompu par Richelieu au temps où celui-ci projetait également une réunion interconfessionnelle. Pour David Ancillon,

« Il [Ferry] n'a jamais fait la moindre démarche qui ait donné lieu à le soupçonner de vouloir trahir son parti »³³³.

C'est ainsi qu'Ancillon écrit lui-même la version officielle de sa relation avec son illustre collègue, mais elle s'appuie sur une mémoire retravaillée en fonction des impératifs de l'exercice édifiant. Après cette brouille de 1666, les relations entre les deux hommes semblent retrouver la sérénité. Ancillon lui rend même un dernier hommage :

« J'ay toujours esté très édifié de ses sermons & de ses conversations, et je peux dire que sur son lit, peu avant sa mort, fut une chaire d'où il prêcha à ses Collègues & à son troupeau, d'une manière très-touchante »³³⁴.

Des tensions découlent donc de différends parfois difficiles à cerner à cause de la déformation de la plupart de nos sources, écrites en fonction des nécessités du discours pastoral. Il existe bien une stratégie de dissimulation des conflits entre pasteurs. Ces derniers réagissent cependant selon des logiques qu'il est possible de deviner, notamment celle de la lutte contre l'hégémonie de certains collègues, autour des notions de hiérarchie et d'égalité des ministres entre eux. La mémoire des affrontements peut rester vive : dans le cas d'Ancillon, on se bat encore dans les années 1690-1700 pour savoir si Bayle établissait une hiérarchie entre Ferry et lui en évoquant leurs portraits respectifs³³⁵, preuve que ce sujet est un des points majeurs des difficultés potentielles au sein du corps pastoral d'une même Église.

3. Le problème de la hiérarchie

La discipline des Églises réformées de France s'est très tôt penchée sur la question des hiérarchies pastorales, notamment au sein d'une même communauté desservie par

³³² *Ibid.*, p. 223.

³³³ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 267. Sur les rumeurs à propos de sa conversion, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

³³⁴ *Ibid.*, p. 267-268.

³³⁵ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

plusieurs ministres. De même qu'aucune Église ne peut prétendre exercer de domination sur une autre³³⁶, un article définit clairement que :

« Les Ministres ne pourront pretendre primauté les uns sur les autres. »³³⁷

Isaac d'Huisseau, éditeur de la discipline dans les années 1660, précise même que cet article était compris dans le tout premier de la discipline initiale dressée en 1559 lors du synode national de Paris³³⁸. L'importance accordée à cette absence de hiérarchie entre les pasteurs est donc centrale et vise peut-être, dès le départ, à bien montrer aux fidèles tout ce qui sépare les nouveaux clercs des catholiques. Elle est même poussée à l'extrême et fait l'objet de toutes les vigilances, puisque les deux articles qui suivent la règle fixent pour leur part certaines modalités de son application. Ainsi, l'article 17 du premier chapitre précise que

« Les Ministres presideront par ordre en leurs Consistoires, afin qu'aucun ne pretende superiorité sur son compagnon, & ne pourra aucun d'eux bailler témoignage de chose importante, sans l'avoir premierement communiqué aux Ministres ses freres & compagnons. »³³⁹

En effet, malgré la participation obligatoire des laïcs, c'est-à-dire des anciens, aux réunions des institutions ecclésiastiques et parmi les députations aux synodes, le dernier mot reste aux pasteurs. Ils ne doivent cependant pas être considérés personnellement, mais comme les représentants d'une Église. C'est au nom de cette conception que l'article 18 du chapitre 1 de la discipline interdit les tournées d'inspection, qui risqueraient de faire penser que certains pasteurs sont des surveillants ou des superintendants, mais aussi que l'on s'adresse à un pasteur en particulier pour exercer un arbitrage, alors que c'est à une Église qu'il faut écrire³⁴⁰. À Metz, au temps du ministère de Ferry, il n'y a nul doute que le roulement des semaines de prédication et de présidence du consistoire se soit parfaitement mis en place, sans poser de problème, du moins n'en voit-on pas dans nos sources. Peut-être ce roulement est-il parfois aménagé pour des raisons d'intérêts communautaires, comme lorsque Ferry est choisi de façon préférentielle pour haranguer un personnage important de passage à Metz³⁴¹. Mais cela ne semble heurter personne et se faire en parfaite concertation avec ses collègues.

L'idée de hiérarchie n'est cependant pas totalement absente de la pensée des grands théologiens réformés français du XVII^e siècle, souvent sous l'influence des exemples allemands, où existent bien souvent des superintendants directement liés au *summus*

³³⁶ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 236, article 1 du chapitre 6.

³³⁷ *Ibid.*, p. 81, article 16 du chapitre 1.

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ *Ibid.*, p. 81-82.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 82-83.

³⁴¹ Voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe III. 3.

episcopus qu'est le prince, et surtout de l'exemple anglais³⁴². En effet, l'anglicanisme est regardé par bien des protestants français, dès les années 1610 avec Du Moulin, comme un exemple ecclésiologique intéressant. Écrivant dans un contexte unioniste et dans le but de défendre l'anglicanisme, le pasteur de Paris justifie le recours à l'épiscopat, sous certaines conditions historiques, et relativise l'importance de ce point qui n'est pas nécessaire dans le processus sotériologique. Il rappelle ainsi la coutume, dès le temps des apôtres, d'appeler un des pasteurs d'une ville « évêque », qui

« auroit preeminence sur ses compagnons : afin d'éviter les confusions qui naissent souvent de l'égalité : lequel ordre a esté généralement suivi : les Eglises ayant creu qu'en la disposition de la police Ecclesiastique elles avoyent de la liberté. [...] Du temps de nos peres, quand Dieu du milieu de la Papauté s'est suscité des serviteurs qui decouvrirent les abus de l'Eglise Romaine ; ès lieux où il a employé les Evesques de l'Eglise Romaine à ceste œuvre excellente, comme en Angleterre, le nom & le degré d'Evesque est demeuré. Mais ès lieux où Dieu ne s'est servi au commencement que de Prestres & Docteurs, il a esté nécessaire que ces Prestres reprissent le pouvoir qu'ils avoyent du temps des Apostres [...]. Nonobstant laquelle diversité, ils ne laissent de vivre en concorde avec les Eglises qui suivent la coustume établie par tant de siecles : Pource que ce n'est pas un point de doctrine, ni une chose nécessaire à salut. »³⁴³

C'est dans un contexte différent, celui de la révolution anglaise, que Moïse Amyraut défend également l'épiscopalisme anglican, sans doute pour éviter à tout prix que les réformés français ne soient assimilés aux indépendants anglais. Mais il use de beaucoup de prudence, relativise l'importance de l'ordre ecclésiastique, bien moins important pour le salut du fidèle que la prédication du pur Évangile et la bonne administration des sacrements, mais aussi la fonction épiscopale elle-même :

« Pour ce qui est de gouverner l'Eglise par un bon ordre, qui est la troisième des choses auxquelles un Ministre de l'Evangile est appelé, c'est celle des trois qui est le moins essentielle à la Religion, & dans laquelle le vice qui s'y est introduit, a moins corrompu la légitimité de la Vocation à cette charge. En effet, bien qu'ils gouvernassent l'Eglise avec plus d'autorité qu'ils n'en devoient avoir sur leurs Collegues, ils la gouvernoyent pourtant, & ce qu'ils avoyent ou osté à la vocation d'autrui, ou adjousté à la leur en cest égard, n'empeschoit pas que l'Eglise ne subsistast par un tolerable gouvernement, s'il n'estoit absolument legitime. Voilà pourquoy encore que nous n'ayons jamais approuvé l'ordre des Eglises Reformées, qui ont retenu l'usage des Evesques en ce haut point de puissance & de dignité où on les a veus en Angleterre depuis peu d'années, nous avons pourtant

³⁴² Robert M. KINGDON, « The episcopal function in protestant churches in the XVIth and XVIIth centuries », dans Bernard VOGLER (éd.), *L'institution et les pouvoirs dans les Églises de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Nauwelaerts, 1987, p. 207-220. Pour une comparaison avec le cas catholique, voir, dans le même ouvrage, Pierre BLET, « L'idée de l'épiscopat chez les évêques français du XVII^e siècle », p. 311-323. Sur les hiérarchies implicites au sein de la « société des pasteurs » en général, voir également ci-dessous, chapitre 5, paragraphe II. 2., mais également le chapitre 6, paragraphe II., et le chapitre 9, paragraphe III. 1.

³⁴³ Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, ouvr. cité, p. 15-17.

toûjours creu leur Vocation legitime, non en qualité de tels Evesques, mais en qualité de Ministres de l'Évangile, parce que la religion y estoit en son entier en ce qui regarde les dogmes, & les Sacremens. »³⁴⁴

Les pasteurs de la ville de Metz, notamment Ferry, sont en contact étroit avec des Églises extérieures à celles de France, situées dans le Refuge allemand par exemple. Il est normal que ces correspondants venus de ces horizons culturels différents soient parfois maladroits, donnant au ministre messin une prééminence absente de ses pratiques locales. C'est surtout parmi les correspondants extérieurs au monde pastoral et à la fin de la carrière de Ferry que la notion de hiérarchie apparaît le mieux, peut-être parce qu'elle pose moins de problèmes et n'entraîne pas de risque disciplinaire, ces correspondants n'étant pas soumis aux mêmes autorités : en 1659, un avocat lui adresse une lettre de Paris portant « À Monsieur Ferry Docteur et premier ministre à Metz »³⁴⁵. En 1664, un certain Johann Wachter, sans doute luthérien, lui écrit en tant que « Superintendent et Grand Ministre du Saint Évangile à Metz »³⁴⁶. Enfin, l'année suivante, une lettre rédigée par Louise, la fille de son ami Kolb de Wartenberg, est adressée au « premier ministre de l'Église réformée de Metz »³⁴⁷. Par contre, à l'intérieur de l'Église messine et notamment entre pasteurs, la notion de hiérarchie est soigneusement évitée. À peine peut-on s'interroger sur le terme d'« adjoint » qu'utilise Le Coulon dans une lettre à Pierre Ferry pour désigner le jeune Paul qui vient d'arriver en 1612³⁴⁸, puis sur celui de « coadjuteur » régulièrement employé au cours de l'affaire Bancelin pour qualifier la place qu'occuperait le gendre de Ferry en attendant qu'une place de pasteur ordinaire se libère³⁴⁹. Grâce à un mémoire beaucoup plus tardif, rédigé dans le cadre d'une querelle disciplinaire au sein de l'Église française de Berlin, où se trouvent de nombreux Messins, on apprend également que les pasteurs pouvaient se céder le pas de façon protocolaire en fonction de leur ancienneté. Cependant, les souvenirs divergent en prenant l'exemple de La Cloche et Ferry : si pour Bancelin La Cloche céda le pas à Ferry au nom de son plus long ministère à Metz, Joseph Ancillon prétend pour sa part que c'est le contraire, car La Cloche avait reçu l'imposition des mains avant son collègue³⁵⁰. Il ne s'agit toutefois

³⁴⁴ Moïse AMYRAUT, *Six livres de la vocation des pasteurs*, ouvr. cité, p. 284-285.

³⁴⁵ BPF, ms 760⁶, fol. 152. Lettre écrite de Paris par Machon, le 15 janvier 1659.

³⁴⁶ BPF, ms 335⁴, fol. 222. Lettre datée du 27 avril 1664, sans précision de lieu.

³⁴⁷ BPF, ms 760³, fol. 153. Lettre écrite de Kirchen le 1^{er} octobre 1665.

³⁴⁸ *Ibid.*, fol. 263, lettre écrite de Metz le 16 février 1612.

³⁴⁹ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 3.

³⁵⁰ GStA PK, I HA Rep. 122, Französisches Koloniedepartement, 5 a, n° 1, vol. 1, fol. 15-20, notamment fol. 17-18. Mémoire d'enquête disciplinaire au sein de l'Église française de Berlin en 1689, rédigé par Mérian et Spanheim pour l'Électeur de Brandebourg. Sur ce sujet, voir Julien LÉONARD, « Des Messins au centre de

que d'une simple formalité protocolaire, peut-être montée en épingle de nombreuses décennies plus tard et déformée par les mémoires dans le cadre d'une polémique précise. C'est également la préséance liée à l'âge qui fait qu'à la fin de sa carrière, Ferry est flatté par le consistoire et qualifié de façon honorable. Lorsque la compagnie écrit en 1660 au jeune Couët du Vivier, pasteur de Courcelles alors en séjour à Saumur, elle précise :

« Nous prions Dieu ardemment, Monsieur, qu'il veuille vous affermir et fortifier de plus en plus en vostre sainte vocation, vous couronner de ses plus precieuses benedictions et pour tout dire en un mot, vous rendre heritier des dons et des excellentes qualitez de cest illustre grand Pere qui fait aujourd'huy la principale gloire de ceste Eglise comme un des plus beaux et des plus rares ornemens de nostre siecle. »³⁵¹

Cela ne suffit pas à montrer réellement une hiérarchie acceptée par l'Église, même si elle existe sans doute implicitement. Finalement, le seul cas assez clair de subordination est celui que doivent vivre les ministres vivant à Metz, mais ne desservant aucune Église, parfois pour un temps très long, comme par exemple Pierre Le Bachellé, entre 1625 et 1670. Si l'on voit Ferry noter scrupuleusement en marge de ses sermons qu'il assiste aux prédications, comme il le fait pour les pasteurs ordinaires, on ne le voit quasiment pas apparaître dans les sources, sauf comme proche de Ferry précisément, et il n'exerce aucune influence sur les décisions prises pour l'avenir de la communauté.

Reste à poser la délicate question de la perception par les fidèles d'une éventuelle hiérarchie. L'importance considérable de la correspondance de Ferry et le fait qu'il soit régulièrement choisi comme contact messin par des personnes extérieures laissent penser qu'il exerce une sorte d'autorité morale. Mais le problème est qu'en la matière nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses, à cause de la disparition des papiers de ses collègues et de l'absence de sources réellement satisfaisantes pour pouvoir comparer. Une étude d'inventaires après décès messins, réalisée par Philip Benedict, a montré que les pasteurs étaient présents dans les bibliothèques et dans les collections de portraits³⁵². Mais il est impossible de donner une proportion, ni d'évaluer l'importance de la présence de Ferry parmi les gravures conservées, et il serait hasardeux de tirer trop de conséquences de la présence d'ouvrages du

polémiques disciplinaires dans l'Église française de Berlin en 1687-1690 », dans Philippe HOCH (éd.), *Destins huguenots...*, ouvr. cité, p. 77-91.

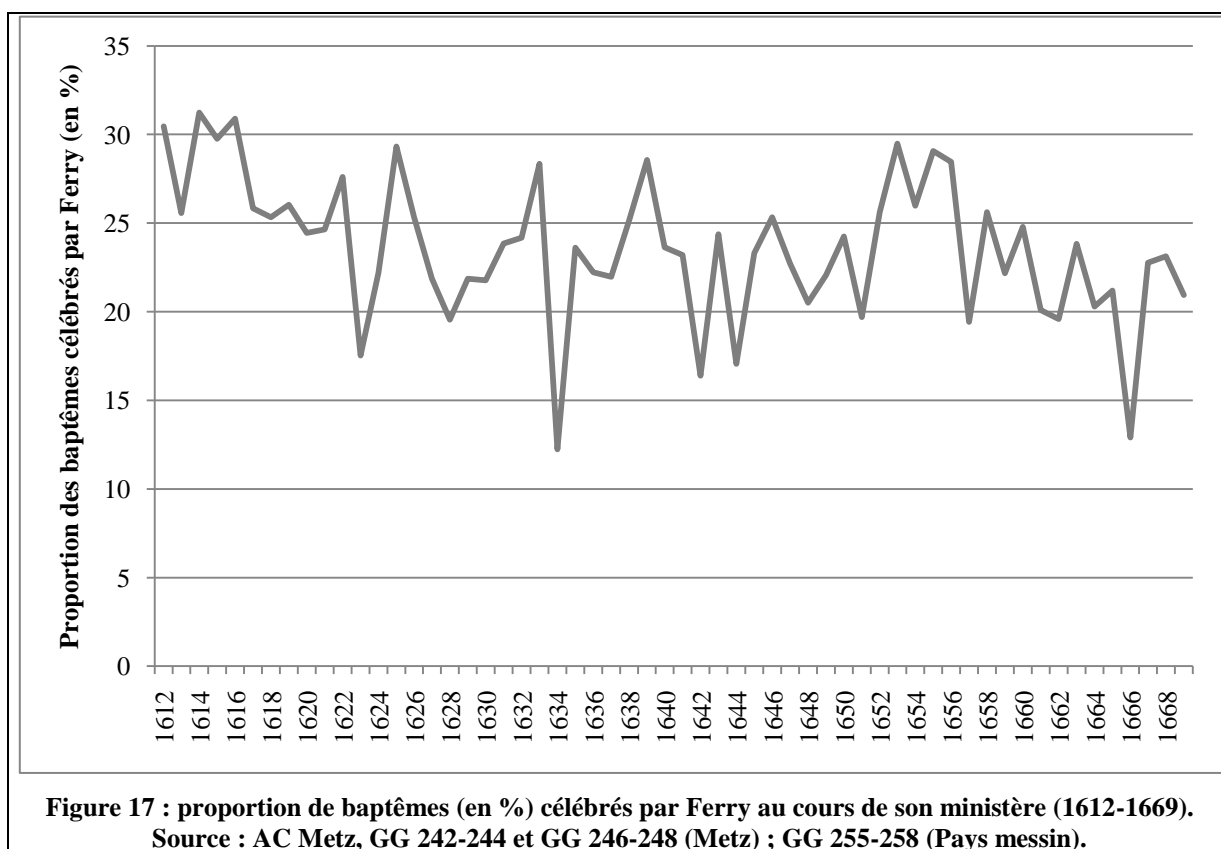
³⁵¹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 60. Copie de la main de Ferry d'une lettre écrite par le consistoire de Metz à Couët du Vivier, le 7 février 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-1, 1977, p. 113.

³⁵² Philip BENELECT, « Bibliothèques protestantes et catholiques... », art. cité ; et « Towards the Comparative Study of the Popular Market for Art : the Ownership of Paintings in Seventeenth-Century Metz », *Past and Present*, t. 109, 1985, p. 100-117, notamment p. 116.

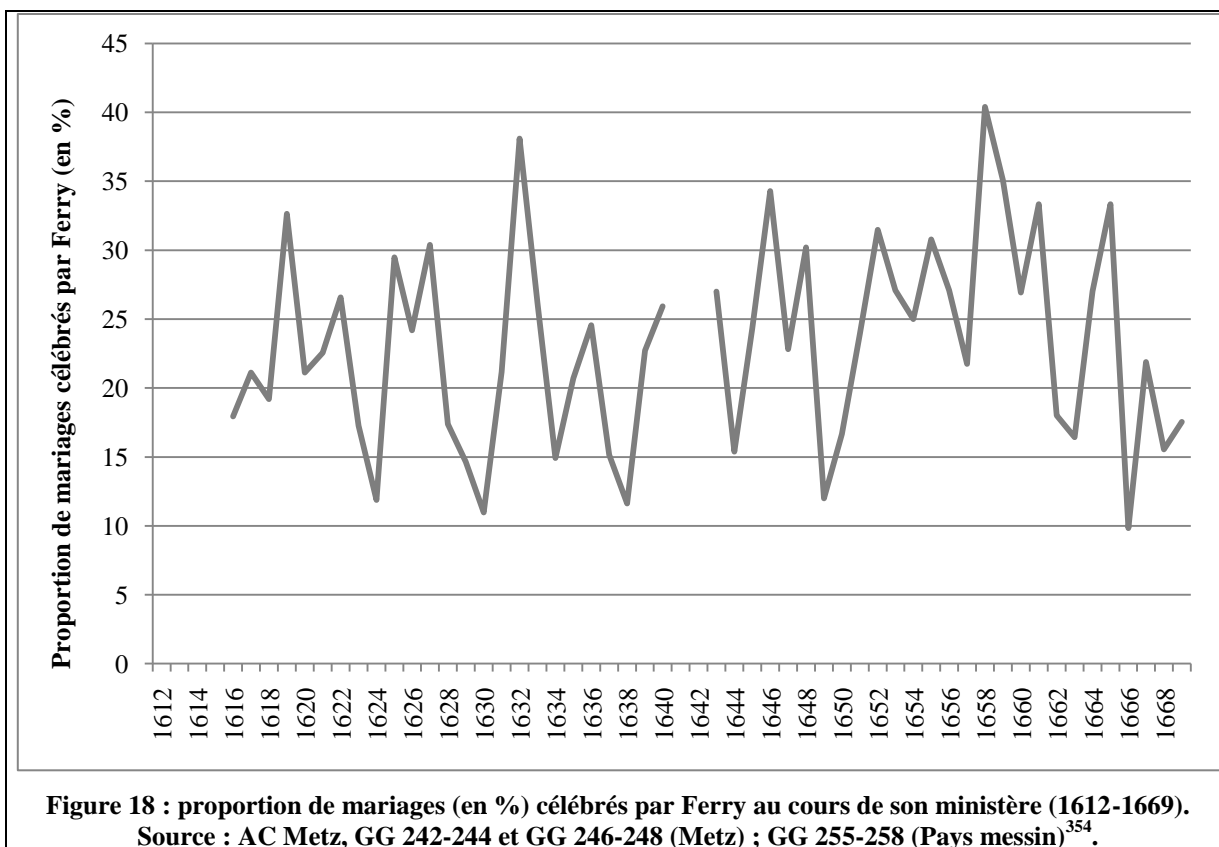
pasteur dans les collections de livres, puisque ses collègues n'ont quasiment pas publié au cours du XVII^e siècle et qu'il est donc le seul susceptible de se trouver là, même s'il a lui-même été très peu édité. Entre stratégies sociales et familiales d'une part, et influence, voire séduction de la prédication d'un pasteur particulier d'autre part, on peut s'interroger sur la pertinence, comme critère d'analyse, de la proportion des baptêmes et mariages célébrés. L'importance du ministre officiant est certes normalement relative, puisqu'il faut avant tout qu'il soit légitime pour administrer les sacrements ou célébrer un mariage. Mais son nom apparaît sur les registres et sur les copies qui sont délivrées à la demande des fidèles lorsqu'ils voyagent ou doivent se marier ailleurs. On pourrait donc se demander si certains ne vont pas jusqu'à avancer ou repousser une date prévue, en fonction de la personne qui officie. C'est par exemple très plausible pour les nombreux Messins de la ville que l'on voit aller à La Horgne, avec les villageois, pour certaines cérémonies particulières : il est alors difficile de trouver une autre explication que celle du choix d'un pasteur en particulier. Jusqu'en 1615, les registres des mariages n'indiquent pas qui le célèbre, mais l'apparition du nom du ministre à cette date pourrait bien, justement, être déterminée par la volonté des réformés messins de conserver la mémoire précise du déroulement de la cérémonie. Il apparaît donc possible de tenter une analyse de ces proportions, partant du principe qu'avec quatre pasteurs ordinaires, chacun d'entre eux devrait atteindre les 25%. Certes, le rythme annuel des baptêmes et des mariages est déterminé par des facteurs complexes montrant une certaine irrégularité³⁵³. Mais le roulement rapide de l'exercice, par semaine, lisse d'éventuels écarts. Le dépouillement systématique des registres pour la période 1612-1669 et le calcul de ces proportions confirment finalement la relative faiblesse de la notion de hiérarchie, car Ferry n'apparaît pas, en tout cas pas de façon nette, comme le pasteur que les fidèles recherchent absolument pour faire célébrer leur mariage ou faire baptiser leur enfant (fig. 17-18). Les proportions de baptêmes célébrés montrent une certaine stabilité générale, mais le plus souvent en dessous des 25%. Cela peut s'expliquer, avant 1662 et l'interdiction de cette pratique, par le grand nombre de cérémonies célébrées par des pasteurs de passage en ville. Les périodes de taux fort de célébration par Ferry s'expliquent par le début de son ministère, au cours duquel on peut imaginer un certain attrait pour la nouveauté et, peut-être, par l'apogée de sa carrière et de sa réputation dans les années 1650, bien que les proportions restent proches de ce que l'on pourrait attendre en situation normale. Le reste est finalement assez conjoncturel, 1634 (à

³⁵³ Voir notamment Philip BENEDICT, « La population réformée française de 1600 à 1685 », art. cité ; et *The Huguenot Population of France...*, ouvr. cité.

cause du séjour forcé en cour pendant de longs mois) et 1666 (à cause d'une grave maladie qui l'éloigne de la chaire) constituant des années à part.



La courbe des mariages est beaucoup plus difficile à interpréter, car les variations d'une année sur l'autre sont parfois très violentes et difficilement compréhensibles, tant pour les pics que pour les creux. Sans doute le nombre annuel de mariage est-il trop faible et les nombreux cas de mariages multiples sur une journée faussent des proportions dont on ne peut réellement tirer de conclusions. Nous pourrions donc finalement dire que si les fidèles ont pu individuellement préférer un pasteur plutôt qu'un autre, les résultats s'équilibrent globalement entre les quatre ordinaires, sans compter la concurrence des prédicateurs de passage. La hiérarchie entre les pasteurs est peut-être implicitement ressentie, et sans doute avantage-t-elle Ferry, leader intellectuel exerçant un très long ministère et inséré dans des réseaux sociaux puissants, mais elle n'apparaît pas formellement dans les sources. La primauté de Ferry n'est donc perceptible que de façon qualitative, dans sa façon de régler des problèmes importants de la vie de la communauté, tant internes que liés aux attaques catholiques.



Nos sources s'avèrent donc largement insuffisantes pour traiter complètement le sujet de la hiérarchie entre les pasteurs à Metz, mais on voit parfaitement que les relations entre les ministres ordinaires sont essentiellement construites et données à voir, afin d'offrir aux fidèles le spectacle édifiant d'un corps pastoral uni et serein, alors même que les tensions ont pu être très nombreuses, notamment avec Ancillon, le principal des collègues de Ferry à partir de 1653. Comme dans bien des domaines, il existe donc un véritable écart entre l'identité pastorale reconstruite, jusque dans certaines de nos sources, et la réalité des relations sociales, culturelles et professionnelles qui ont pu s'établir entre confrères.

Ferry a joué un rôle prépondérant au sein de son Église, et probablement au-delà de ce à quoi il pouvait prétendre en tant que pasteur, mettant en place des stratégies particulières. Mais il a rencontré bien des difficultés, tant de la part des laïcs au consistoire que de certains de ses collègues contestant sa position et avec lesquels il a dû composer, en fonction de

³⁵⁴ Avant 1615, le nom du pasteur célébrant n'est pas indiqué dans les registres des mariages. Pour les années 1641 et 1642, les registres du temple de Chambière souffrent de l'absence de quelques pages : plutôt que de donner des chiffres incomplets, j'ai décidé de retirer ces deux années des statistiques.

rapports de force parfois instables sur la durée de son ministère. Pourtant, l'importance de sa place dans la communauté est indéniable, surtout grâce à la permanence de sa présence en ville et à l'insertion de ses proches et de sa famille dans les réseaux les plus influents de Metz. Il serait imprudent de conclure à une sorte de cléricatisation des rapports sociaux au sein de l'Église locale à partir du seul cas de Ferry, car celui-ci est exceptionnel à bien des titres. C'est sans doute cette position privilégiée qui lui donne un rôle particulier dans les relations entre les protestants et le reste des forces citadines, notamment les catholiques et le pouvoir royal.

Chapitre 4

Un pasteur au sein d'une ville majoritairement catholique

L'action pastorale de Ferry, tout comme celle de ses collègues, ne se mesure pas uniquement dans le cadre de sa communauté réformée, si puissante soit-elle à Metz au début du XVII^e siècle. Le pasteur évolue en effet dans un contexte spécifique, celui d'une ville triconfessionnelle, mais majoritairement catholique, au sein de laquelle l'œuvre de reconquête des âmes est particulièrement puissante et mène à de nombreux conflits ouverts. Les pasteurs sont fréquemment désignés par leurs adversaires comme les responsables de la propagation de l'hérésie. Dans un cadre lorrain qui constitue une « frontière de catholicité » (P. Chaunu), l'alliance entre les dirigeants catholiques et les agents du pouvoir royal est particulièrement féconde, même si elle s'avère souvent plus modérée que dans le reste du royaume : en effet, jusqu'en 1633-1641 et l'installation du Parlement et des bailliages, voire jusqu'en 1648 et la signature des traités de Westphalie, l'intégration de Metz à la France reste un travail en cours, ce qui place les communautés confessionnelles dans un cadre tout à fait particulier et donne l'occasion à un pasteur comme Ferry de jouer un rôle important. C'est sans doute pour des raisons de puissance de son réseau d'amitié et de relations que le pasteur parvient à incarner son troupeau dans ses relations avec l'extérieur, au point de le personnaliser en certains moments-clés de son ministère. Le pasteur joue donc une sorte de rôle d'interface entre les protestants de sa ville et les autres acteurs de la vie de la cité, tant sur le plan religieux que sur le plan politique. Il est extrêmement difficile de dire si cette position tient à son charisme

personnel, ou si elle est le révélateur d'une place de plus en plus importante des pasteurs dans l'encadrement général des Églises¹. Nos sources sont probablement déformantes sur ce point et les comparaisons manquent. Mais il est certain que dans ce domaine plus que dans les autres, Ferry apparaît comme le personnage le plus en vue si l'on se place à l'extérieur de son Église, ce qui explique probablement en partie la surévaluation de sa place dans l'historiographie messine.

I. Metz, ville triconfessionnelle : un cadre original pour une action pastorale

Le paysage confessionnel messin est sans équivalent à l'échelle du royaume de France, sans doute de par la situation géopolitique de Metz, elle aussi très particulière. Nulle part ailleurs, dans une ville de cette taille (20 000 habitants environ tout au long du régime de l'édit de Nantes), on ne trouve trois communautés importantes : en effet, à côté des catholiques, majoritaires, et de réformés qui, bien que déclinants, restent une puissante minorité, vit à Metz une communauté juive². Au cours du XVII^e siècle, et notamment pendant le ministère de Ferry, les catholiques travaillent ardemment à se réformer, afin de lutter de façon préventive contre les reproches des protestants, tandis que les juifs vivent essentiellement repliés sur eux-mêmes, sans beaucoup de contacts avec le reste de la ville. Cependant, ce contexte fait de la cité un laboratoire de coexistence confessionnelle et permet d'envisager quelques formes alternatives à l'affrontement en son sein.

1. La Réforme catholique à Metz

Le ministère de Paul Ferry correspond presque exactement à une très longue période d'absentéisme épiscopal à Metz³, puisqu'Anne d'Escars, cardinal de Givry, qui vivait à Vic,

¹ Cette « pastoralisation » du pouvoir dans les Églises est notamment avancée par Émile-Guillaume LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, ouvr. cité, t. 2, p. 342-358.

² Je retire volontairement de ce champ d'étude les luthériens qui ont pu passer par Metz au XVII^e siècle et sur lesquels je fais un point ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3.

³ R.P. Bach, « Histoire d'un interrègne à Metz (1652-1669) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*, 1867, Metz, p. 199-209. Sur le rôle des évêques dans la Réforme catholique, la Contre-Réforme et l'alliance du clergé avec la monarchie, voir notamment les travaux de Joseph BERGIN, *The Making of the French Episcopate (1589-1661)*, New Haven, Yale University Press, 1996, XII-761 p. ; *Crown, Church and Episcopate under Louis XIV*, New Haven, Yale University Press, 2004, XII-526 p. ; *Church, Society and Religious Change in France, 1580-1730*, New Haven, Yale University Press, 2009, XVII-506 p. Voir également les recherches de

la capitale de l'Évêché, meurt en avril 1612, soit un peu plus de trois mois après l'imposition des mains du jeune pasteur, et que Georges d'Aubusson de La Feuillade, nommé par Louis XIV, passe en ville le 3 septembre 1669, quelques mois à peine avant la mort de Ferry. Durant cette longue période, le siège épiscopal est dans un premier temps nominalelement occupé, de 1612 à 1652, par un clerc tonsuré ne résidant jamais et ne menant pas une vie ecclésiastique, Henri de Bourbon-Verneuil, bâtard légitimé d'Henri IV. Il se démet ensuite de sa charge en faveur de Mazarin, qui parvient à être élu par le chapitre, conformément aux dispositions du concordat germanique de 1448 qui régit les successions épiscopales à Metz depuis 1450⁴. Mais le cardinal premier ministre ne parvient pas à recevoir les bulles pontificales de confirmation, tout comme ses deux successeurs postulés à la demande du pouvoir royal, François-Egon de Furstenberg (1658-1663), puis son frère Guillaume (1663-1668). La situation est en partie bloquée par la prétention de Louis XIV d'étendre des dispositions proches de celles du concordat de Bologne à Metz, ce que le pape Alexandre VII lui accorde de façon personnelle par un indult de 1664 qui ne le satisfait pas : la crise n'est réglée que par un second indult, en 1668, par lequel Clément IX accorde au roi de France le droit de nomination des évêques dans les Trois-Évêchés, ce qui amène à l'arrivée de La Feuillade. Cette rapide présentation de la crise épiscopale qui dure tout au long du ministère de Ferry laisserait penser à un affaiblissement catholique, surtout dans un temps où le concile de Trente réaffirme l'importance de l'autorité des évêques. Pourtant, les agents du développement catholique à Metz sont nombreux, organisés et soutenus, tout au long de cette période et se structurent notamment autour de personnages de talent, souvent évêques *in partibus* et suffragants de Metz, comme Nicolas Coeffeteau (1617-1621), Martin Meurisse (1629-1644), ou encore Pierre Bédacier (1649-1661)⁵. Cela leur permet d'exercer l'autorité

Michel PÉRONNET, *Les évêques de l'ancienne France*, Lille, ANRT, 1977, 2 vol., V-1486 p. ; et « La Crosse, le sceptre, l'épée : réflexions sur les évêques de France (début XVI^e-milieu XVII^e) », dans Joël FOULLERON, Guy LE THIEC et Henri MICHEL (éd.), *Sociétés et Idéologies des Temps Modernes. Hommage à Arlette Jouanna*, Montpellier, CHMCEMP, 1996, t. 1, p. 229-246.

⁴ Robert FOLZ, « Le concordat germanique et l'élection des évêques de Metz », *Annuaire de la SHAL*, t. 40, 1931, p. 157-305.

⁵ Isabelle LOUIS, *Le rôle des évêques suffragants dans la Contre-Réforme et la Réforme Catholique dans le diocèse de Metz des années 1574 à 1660*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Gérard MICHAUX, Université de Metz, 1997, 161 p. Voir également Louis CHÂTELLIER, « L'évêque suffragant en Lorraine et en Alsace dans les premières années du XVII^e siècle », dans Brigitte MAILLARD (éd.), *Foi, Fidélité, Amitié en Europe à la période moderne. Mélanges offerts à Robert Sauzet*, Tours, Presses Universitaires, 1995, t. 2, p. 135-143 et « Une enquête à ouvrir : les collaborateurs directs de l'évêque (suffragants et vicaires généraux) dans l'Europe des XVI^e-XVIII^e siècles », dans Gérard CHAIX (dir.), *Le Diocèse, espaces, représentations, pouvoirs (France, XV^e-XX^e siècles)*, Paris, Cerf, 2002, p. 179-198. Pour une comparaison avec l'activité épiscopale dans le processus de Réforme catholique à Verdun, voir Hugues MARSAT, « Les héritiers de Nicolas Psaume : les acteurs de la Réforme catholique après l'épiscopat d'un père du concile de Trente (1575-1661) », dans Noëlle CAZIN et Philippe MARTIN (éd.), *Autour de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Bar-le-Duc, Société des lettres, sciences et arts, 2006, p. 65-80.

épiscopale selon les modèles tridentins, avec à l'esprit les exemples de Charles Borromée et de son principal imitateur lorrain, Nicolas Psaume⁶ Dans le contexte de la lutte pour la reconquête des âmes, sur une « frontière de catholicité » particulièrement stratégique⁷, les dirigeants du catholicisme messin conduisent une double politique : il s'agit bien évidemment de lutter contre l'hérésie, comme nous le verrons⁸, mais aussi, et peut-être surtout, de consolider leurs positions et de répondre de façon préventive aux reproches des calvinistes. Ces deux volets forment ce que l'on appelle généralement, sans suffisamment de nuance peut-être, « la Contre-Réforme » et la « Réforme catholique »⁹. Sans doute est-il imprudent de séparer ces deux volets d'une même politique, mais la réforme du catholicisme est bien la première grande évolution que connaît Metz, dès les années 1600, avec l'importation de principes tridentins par deux évêques, le cardinal Charles II de Lorraine, fils du duc Charles III (1578-1607) et le cardinal de Givry (1608-1612), repris ensuite par les suffragants et leur entourage. Tous les grands moyens mis en œuvre pour assainir le catholicisme et répondre aux accusations protestantes, notamment sur le gouvernement de l'Église, sont appliqués à Metz. Un des buts principaux est donc d'enlever aux pasteurs toute possibilité d'attaque sur la moralité des clercs adverses.

Le moyen privilégié de médiatisation des modalités de la Réforme catholique est l'organisation de synodes diocésains, le plus souvent parallèlement à des séries de visites épiscopales dans les paroisses¹⁰. Ces séquences sont généralement suivies de statuts synodaux

⁶ Sur ce personnage, voir la thèse de Bernard ARDURA, *Nicolas Psaume. Pionnier de la Réforme catholique. Histoire d'un Prémontré devenu évêque de Verdun (1548-1575) au siècle du concile de Trente*, numéro spécial de *Lotharingia*, n° XVII, 2010, 174 p.

⁷ Pierre CHAUNU, « Jansénisme et frontière de catholicité... », art. cité. Il faut toutefois prendre garde de bien garder à l'esprit les différences d'expression du catholicisme lorrain ducal, peu influencé par une éventuelle « Contre-Réforme » et un catholicisme évêchois beaucoup plus dépendant de la controverse : cette distinction est notamment formulée par Jean-Robert ARMOGATHE, « L'axe catholique lorrain au début du XVII^e siècle », dans Dominique-Marie DAUZET et Martine PLOUVIER (éd.), *Les Prémontrés et la Lorraine. XII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1998, p. 89-100.

⁸ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

⁹ Sans doute ne me suis-je pas assez conformé aux recommandations sémantiques de Marc VENARD, « Réforme, réformation, préréforme, Contre-Réforme... Étude de vocabulaire chez les historiens récents de langue française », dans *Le catholicisme à l'épreuve dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Cerf, 2000, p. 9-26. Je reprends pour le cas messin, particulier en bien des points, le vocabulaire employé par Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité.

¹⁰ Sur les visites pastorales, en particulier au temps de l'édit de Nantes, voir par exemple Willem FRIJHOFF, « Metz », dans *Répertoire des visites pastorales de la France. Première série : anciens diocèses (Jusqu'en 1790)*, Paris, CNRS, 1983, t. 3, p. 115-210 ; Marc VENARD, « L'Église catholique bénéficiaire de l'édit de Nantes. Le témoignage des visites épiscopales », dans Michel GRANDJEAN et Bernard ROUSSEL (éd.), *Coexister dans l'intolérance. L'édit de Nantes (1598)*, Genève, Labor et Fides, 1998, p. 283-302 ; Michel CASSAN, « Une lente diffusion de la Réforme catholique au XVII^e siècle : le témoignage de la visite épiscopale de 1630 dans le Limousin », dans Joël FOULLERON et Henri MICHEL (éd.), *Mélanges à la mémoire de Michel Péronnet*, t. 1, *L'Église. Clergé, identité et fidélité catholiques*, Montpellier, Centre d'Histoire moderne et contemporaine de

publiés et diffusés dans le clergé, voire plus largement, comme en 1666, lorsqu'exceptionnellement ils sont rédigés en français et non en latin¹¹. Si tout est fait pour assurer la séparation physique des catholiques et des « hérétiques », ces textes insistent tous sur le niveau moral attendu des ecclésiastiques et sur les exigences vis-à-vis de l'exemple à donner aux fidèles : ainsi, les autorités catholiques cherchent à ne pas laisser le monopole de l'édification aux seuls pasteurs réformés et contre-attaquent sur ce terrain. Certains exemples très concrets peuvent prêter à sourire, comme l'interdiction faite aux clercs de fréquenter les tavernes, mais ils sont le révélateur d'un souci net de revalorisation de l'image de l'ecclésiastique. Tout ce travail peut être résumé dans cette phrase du synode de 1666, organisé par Coursan, vicaire général de l'Évêché :

« Travaillez donc fortement mes freres à oster le scandal de la maison de Dieu »¹².

Les textes insistent par endroits sur des aspects quotidiens, notamment sur la nécessité pour les clercs de vivre sans donner aucun soupçon d'« incontinence » : ils doivent se montrer sobres, ne pas avoir de servante de moins de cinquante ans et ne pas porter les cheveux longs ou d'autres habits que ce qui convient à des ecclésiastiques¹³. Au-delà de ces thèmes, les statuts synodaux consacrent également de très larges passages aux sept sacrements, en particulier l'Eucharistie, au culte des saints, au Salut et, de façon générale, à tous les thèmes de la controverse, sans que celle-ci ne soit directe : il s'agit de renforcer les frontières

l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, 2006, p. 401-412. Sur les effets de cette « réforme pastorale », voir Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD et Michel FROESCHLÉ, Michel, *Atlas de la réforme pastorale en France de 1550 à 1790*, Paris, CNRS, 1986, 253 p. ; et J. Michael HAYDEN et Malcolm R. GREENSHIELDS, « Les Réformations catholiques en France : le témoignage des statuts synodaux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 48-1, 2001, p. 5-29. Quelques études ont été menées dans l'espace lorrain sur les effets des visites pastorales et sur les enseignements des procès-verbaux : voir par exemple Michel PERNOT, *Étude sur la vie religieuse de la campagne lorraine à la fin du XVII^e siècle. Le visage religieux du Xaintois d'après la visite canonique de 1687*, Nancy, Annales de l'Est, 1971, 156 p. ; et Magali PÉROTIN, *La vie religieuse dans l'archiprêtré de Metz (milieu du XVII^e siècle – milieu du XVIII^e siècle)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Gérard MICHAUX, Université de Metz, 1996, 205 p.

¹¹ Pour quelques exemples de statuts synodaux messins de l'époque de Ferry, voir *Statuta Synodi Dioecesanæ Metensis Primæ. Ab Illustrissimo ac Reverendissimo D.D. Anna Descars, titul. Sanctæ Susannæ S.R.E. Presbit. Cardinale de Givry nuncupato, Episcopo Metensi, sacri Imperii Principe, Metis habitæ. Anno Domini, M.DC.X.*, Metz, Abraham Fabert, 1610, in-8°, 124 p. ; *Statuta synodi dioecesanæ Metensis. Anno Domini 1616. die 16. Junii per RR DD ejusdem Episcopatus Administratores celebratæ*, Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1616, in-8°, 20 p. ; *Statuta synodi diocesanæ Metensis. A Reverendissimo D. Martino Meurisse, sacre Theologiæ Parisiensis Doctore Episcopo Madauren. Suffraganeo ac Vicario generali Episcopatus Metensis, & à Reverendis admodum D. Edmundo Lancelotto Tiraquello, sacre Theologiæ & utriusq. juris doctore, Abbate Sti. Georgii Meten. Alias beatæ Mariæ de Ponte-frigido nec non ejusdem Episcopatus Vicario generali habitæ*, Metz, Claude Félix, 1629, in-8°, 21 p. ; *Statuta synodi diocesanæ a reverendissimo patre Martino Meurisse theologo Parisiensi, Dei et Sanctæ Sedis Apostolicæ gratia Episcopo Madaurensi, suffraganeo et administratore generali in Spiritualibus Episcopatûs Metensis, habitæ, Metis die undecima Maii Anno Domini 1633*, Publicata Metis, 1633, in-8°, 148 p. ; *Recueil des statuts synodaux du diocèse de Metz. Publiez dans le synode general, tenu par Monsieur l'abbé de Coursan, Prancier & Vicaire General de l'Evesché dudit Metz. Le 8. Juin 1666*, Metz, Jean Antoine, [1666], in-8°, 60 p.

¹² *Recueil des statuts synodaux...*, ouvr. cité, p. 7.

¹³ *Ibid.*, p. 10-12.

confessionnelles et de forger une identité catholique clairement identifiable, afin de garantir aux fidèles une démarcation vis-à-vis des protestants et de leur donner un discours cohérent et alternatif à celui des ministres calvinistes. Ainsi, en 1666, Coursan consacre un long chapitre aux « Coustumes abusives » qui se sont multipliées et qu'il considère comme des superstitions, contre lesquelles il faut se battre pour ne pas prêter le flanc à la critique¹⁴. Les mêmes préoccupations apparaissent dans des présentations simplifiées de la liturgie catholique, appelées « rituels » que le clergé fait régulièrement paraître, l'essentiel étant en latin et quelques passages en français ou en allemand, du fait de l'extension du diocèse de Metz sur des territoires germanophones¹⁵. Le concile de Trente, malgré le refus des autorités politiques d'en recevoir les canons et décrets comme ayant force de loi, est la grande référence constante de ces rituels. Ils donnent des précisions sur la façon de procéder pour administrer les sacrements et mener les cérémonies, dans un but à la fois de clarification de leur sens et de définition des contours de la « vraie religion ». Tout converge donc pour redonner toute sa valeur au mystère du sacrifice de la messe, non seulement pour répondre aux protestants, mais aussi et surtout pour renforcer la cohésion catholique¹⁶. Ce réinvestissement post-tridentin de la messe nécessite des officiants de qualité et un des grands objectifs de Trente est d'assurer une éducation et une instruction satisfaisantes pour les clercs. À Metz, cette volonté est relayée avec force.

Le souci de l'éducation est assez puissant dans l'espace lorrain, comme en témoigne le célèbre exemple, dans les duchés, de Pierre Fourier. Ce curé de Mattaincourt, au sud du plateau lorrain, qui, en plus de son travail édifiant et de sa volonté de poser le prêtre comme idéal de comportement chrétien, se concentre, tout au long de sa carrière, sur une lutte contre l'hérésie par le biais de l'instruction, notamment des jeunes filles¹⁷. Cette préoccupation

¹⁴ *Ibid.*, p. 35-39.

¹⁵ Voir par exemple deux versions du texte au cours du ministère de Ferry : Martin MEURISSE, *Rituale Metense...*, ouvr. cité. ; Claude BRUILLARD DE COURSAN, *Rituale Metense...*, ouvr. cité.

¹⁶ Sur ce sujet précis, voir notamment Jean DE VIGUERIE (éd.), *Histoire de la messe (XVII^e-XIX^e siècles)*, Angers, PU, 1980, 170 p. ; John BOSSY, « The Mass as a Social Institution 1200-1700 », *Past and Present*, n° 100, 1983, p. 29-61 ; et Philippe MARTIN, *Le théâtre du divin. Une histoire sociale de la messe (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 2010, XVI-383 p.

¹⁷ Sur ce personnage, canonisé en 1897, voir par exemple Hélène DERRÉAL, *Un missionnaire de la Contre-Réforme. Saint Pierre Fourier et l'Institution de la Congrégation de Notre Dame*, Paris, Plon, 1965, 478 p. ; Jacques CHOUX, « Un témoin de la réforme catholique en Lorraine : Saint Pierre Fourier, 1565-1640 », *Le Pays Lorrain*, n° 46-4, 1965, p. 129-146 ; Jacques HENNEQUIN, « La pastorale de saint Pierre Fourier d'après sa « Correspondance (1598-1640) » », *XVII^e Siècle*, n° 170, 1991, p. 51-59 ; René TAVENEAU, « La pastorale catéchétique de saint Pierre Fourier », dans Nicole FERRIER-CAVERIVIÈRE (éd.), *Thèmes et genres littéraires aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1992, p. 71-77 ; René TAVENEAU (éd.), *Saint Pierre Fourier en son temps*, Nancy, PUN, 1992, 216 p. ; Fabienne HENRYOT, « Décrire et représenter Pierre Fourier », *Annales de l'Est*, n° 2, 2009, p. 171-209.

explique en partie les pressions exercées par le clergé messin pour obtenir que le collège de Saint-Éloi, non confessionnel jusqu'en 1622, passe à cette date sous le contrôle des jésuites, comme nous le verrons¹⁸. Le souci éducatif peut également toucher toute la population, notamment pendant de grandes missions qui, bien qu'elles comportent évidemment une dimension antiprotestante forte, visent au moins autant la conversion, au sens spirituel du terme, des catholiques dont il faut consolider la foi et les pratiques. C'est dans cet état d'esprit que les oratoriens interviennent en 1644, à la demande de Meurisse, et les lazaristes en 1658, sur les prières de la reine Anne, après un passage en ville en 1657¹⁹. Mais c'est aussi vers les futurs clercs, et parmi eux notamment les candidats à la prêtrise, que se concentrent les efforts catholiques en matière de formation. Toutefois, une véritable action n'est entreprise que tardivement, sous l'impulsion personnelle de la reine-mère Anne d'Autriche, de passage à Metz en 1657 donc, mais aussi en 1663, sans doute influencée et conseillée par des membres du clergé messin. C'est au début des années 1660 qu'est officiellement fondé un séminaire, baptisé Sainte-Anne en l'honneur de la souveraine²⁰. La direction spirituelle en est rapidement confiée aux lazaristes, prêtres de la Congrégation de la Mission fondée par Vincent de Paul. Dans un acte de dotation, Anne d'Autriche prie Dieu que ce séminaire travaille

« à perpétuité à l'avancement de l'Etat ecclésiastique à la science et à la vertu par leur vie exemplaire »²¹.

La formation d'un clergé de qualité est une revendication messine : on la perçoit par la rapidité avec laquelle le vicaire général de Coursan se réjouit en 1666 de la fondation du séminaire et en fixe les conditions d'accès, en insistant sur la sainteté de la prêtrise et sur la nécessaire pureté des vocations²². Ainsi se fixe l'image possible du « bon prêtre » : alors qu'au début du ministère de Ferry, l'image du bon prédicateur et du bon médiateur entre Dieu et les hommes s'incarne à Metz dans la figure du cardinal de Givry, décrite par Valladier dans une oraison funèbre²³, le prêtre est petit à petit revalorisé, sans bien entendu remettre en cause

¹⁸ François DE DAINVILLE, *L'éducation des jésuites (XVI^e – XVIII^e siècles)*, Paris, Éditions de Minuit, 1978, 570 p. ; A. Lynn MARTIN, *The Jesuit Mind. The Mentality of an Elite in Early Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 1988, XVI-256 p. Sur ce sujet, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 1. et chapitre 9, paragraphe I. 2.

¹⁹ De nombreux détails sur la mission de 1658 sont rapportés dans la correspondance de Bossuet. Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, t. 1 (1651-1676), Paris, Hachette, 1909, p. 11-29 et p. 421-423.

²⁰ La plupart des pièces liées à la fondation et aux premières années du séminaire Sainte-Anne à Metz sont conservées, au moins sous la forme de copies collationnées, aux AC Metz, GG 268, liasse 1, et aux AD Moselle, G 994-995.

²¹ AC Metz, GG 268, liasse 1, pièce 1, acte du 30 mai 1663, copie collationnée.

²² *Recueil des statuts synodaux...*, ouvr. cité, p. 51-53.

²³ André VALLADIER, *Épitaphe panégyrique ou Le Pontife chrétien : sur la vie, les moeurs et la mort de l'Illustriss. Anne D'ESCARS, dict Cardinal de Giury, Evêque de Metz et Prince du S. Empire, décédé le XIX avril 1612*, Paris, Pierre Chevalier, 1612, in-8°, 154 p.

la supériorité du modèle épiscopal²⁴. Dès les années 1610, les curés de Metz s'associent en une confrérie et agissent pour travailler à l'amélioration de la perception que les laïcs ont d'eux²⁵. Après la fondation du séminaire, ce processus s'intensifie. À partir de ce moment émerge donc le prêtre comme réel rival potentiel du pasteur : bien instruit, respecté par les fidèles, entraîné à la prédication, il répond aux attentes des chrétiens et fait donc perdre une partie de l'attrait potentiel du ministre calviniste²⁶.

La consolidation de ce travail d'éducation et d'instruction est assurée en partie par les fondations de maisons religieuses à Metz. Le paysage de la cité est en effet considérablement recatholicisé au cours du ministère de Ferry, notamment à partir de 1602, avec l'introduction de nouveaux ordres comme les minimes, les récollets, les jésuites, les capucins ou les carmes déchaux, pour aboutir à 29 abbayes, monastères et couvents selon un décompte réalisé pour l'année 1648²⁷. S'il est possible que les réformés aient vécu cela comme une « invasion conventuelle »²⁸, et s'il est certain que ces installations ont des visées contre-réformatrices²⁹, les bibliothèques de ces établissements sont importantes et permettent l'entretien des connaissances et de la formation initiale des ecclésiastiques, dans une perspective de Réforme catholique³⁰. De nombreux couvents et abbayes possèdent également des structures scolaires assez attractives et sans doute moins virulentes contre les réformés

²⁴ Joseph BERGIN, « Between Estate and Profession : The Catholic Parish Clergy of Early Modern Western Europe », dans Michael L. BUSH (éd.), *Social Orders and Social Classes in Europe since 1500 : Studies in Social Stratification*, Londres, Longman, 1992, p. 66-85, Ian GREEN, « 'Reformed Pastors' and *Bons Curés*... », art. cité, Pierre HURTUBISE, « Le prêtre tridentin : idéal et réalité », art. cité ; Yves KRUMENACKER, « Du prêtre tridentin au "bon prêtre" », art. cité.

²⁵ Citons, parmi de nombreux autres documents, un acte notarié de la confrérie des curés de Metz en 1616 montrant qu'elle comprend un receveur et un clerc. BnF, NAF 22 685, fol. 6.

²⁶ Sur la question de la prédication, encore largement réservée aux évêques, suffragants et théologaux cependant, voir par exemple Stefano SIMIZ, « La prédication catholique en ville, du Concile de Trente au milieu du XVII^e siècle », et Philippe MARTIN, « La chaire : instrument et espace de la prédication catholique », dans Matthieu ARNOLD (dir.), *Annoncer l'Évangile (XV^e-XVII^e siècle)...*, ouvr. cité, p. 193-205 et p. 397-415.

²⁷ Le dénombrement est de Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité, p. 51. Sur la question du paysage, voir Julien LÉONARD, « Conquête protestante et reconquête catholique du paysage urbain à Metz (1542-1685) », communication citée à paraître. Une liste des fondations de maisons religieuses est proposée dans BM Metz, ms 909, fol. 94-115. Voir également BM Metz, ms 910-911, Henri LEPAGE, « L'ancien diocèse de Metz et pouillés de ce diocèse », *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. 14, 1872, p. 5-178 ; Jean-Nicolas DORVAUX (éd.), *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, Nancy, Crépin-Leblond, 1902, 862 p. ; Gustave BOURGEAT et Jean-Nicolas DORVEAUX, *Atlas historique du diocèse de Metz*, Montigny-lès-Metz, chez les auteurs, 1907, sans pagination continue, et des études ponctuelles comme Marie-Danielle LANG, *Les Dominicains à Metz au XVII^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de René TAVENEAUX, Université Nancy 2, 1969, 59 p., ou encore Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Les Carmes à Metz », *Annuaire de la SHAL*, t. 72, 1972, p. 47-68.

²⁸ Le mot est de Guy SAUPIN, *Les villes en France à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin Sup, 2002, p. 161.

²⁹ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

³⁰ Sur ce sujet en général, voir notamment Bernard DOMPNIER et Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD (éd.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000, 296 p.

que le collège des jésuites, puisque le petit-fils de Ferry lui-même, le futur pasteur Jacques Couët du Vivier, est un temps l'élève des bénédictins de Saint-Arnould³¹. Au-delà du seul aspect comptable du nombre d'abbayes et couvents, Metz est également touchée par des mouvements de réformes monastiques. Si la réforme vanniste n'est introduite que tardivement en ville, elle est ensuite considérée comme acquise à partir des années 1620 et porte rapidement ses fruits³². La cité profite ainsi d'un contexte très favorable de renaissance de congrégations et d'ordres anciens. Dans les établissements religieux eux-mêmes, le niveau moral et intellectuel semble bien avoir progressé, en fonction des impératifs tridentins³³.

De nombreux indices convergent donc pour montrer que le catholicisme messin connaît, au cours du ministère de Ferry, un certain renouveau qui passe notamment par la volonté affirmée d'opposer aux pasteurs calvinistes des modèles de prêtres à donner aux fidèles. La confession majoritaire en ville sort ainsi renforcée de cette régénération interne, d'autant plus qu'elle s'accompagne, comme nous le verrons³⁴, d'attaques plus franches et plus directes contre l'« hérésie » et qu'elle se déroule dans un contexte défavorable pour les deux communautés confessionnelles minoritaires en ville.

2. Deux minorités confessionnelles aux relations imperceptibles

La présence d'une communauté juive à Metz est le résultat d'une histoire particulière, puisqu'elle est un héritage direct de l'occupation française de 1552. Le triconfessionnalisme de Metz complique les relations au sein de la cité et introduit un acteur supplémentaire³⁵. L'histoire des juifs messins est déjà très bien connue³⁶. Ils sont de retour en

³¹ On le sait par un récit autobiographique de Paul Couët du Vivier, son frère (AP, Collection de Couët de Lorry). Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 2.

³² Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité, p. 52. Sur la réforme vanniste, voir les travaux de ce même auteur en général, notamment « Une fondation tridentine : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 75, n° 194, 1989, p. 137-148 ; et « Une grande réforme monastique du XVII^e siècle : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe », dans Noëlle CAZIN et Philippe MARTIN (éd.), *Autour de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Bar-le-Duc, Société des lettres, sciences et arts, 2006, p. 81-104.

³³ Par exemple BM Metz, ms 404, *Regles tirées de la sainte Écriture pour servir de conduite à des personnes qui aspirent à la perfection du Christianisme*, in-4°, 155 fol.

³⁴ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

³⁵ Pour une vue d'ensemble sur la place des juifs dans les problématiques confessionnelles de l'époque, voir Évelyne OLIEL-GRAUSZ, « Juifs, judaïsme et affrontements religieux (XVI^e siècle – milieu XVII^e siècle) », dans Wolfgang KAISER (dir.), *L'Europe en conflits. Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne*, Rennes, PUR, 2008, p. 363-409.

³⁶ L'historiographie messine sur la présence juive est en effet très abondante et je me contente de présenter ici les grandes lignes de l'histoire des juifs en ville, à partir des ouvrages que j'ai consultés : Abraham CAHEN, *Le*

ville sans doute en 1564 et quatre familles sont acceptés par le gouverneur Vieilleville en 1567. Ils avaient déjà été présents au Moyen-Âge, mais avaient été expulsés au XIV^e siècle, ce qui les avait peut-être conduits à se réfugier dans des terres relevant de l'Évêché. C'est en 1595 que la communauté juive se structure réellement, en adoptant des statuts écrits et précis, reconnus par les autorités messines et royales : six syndics élus par les chefs de familles encadrent cette population, autonome juridiquement, alors que le grand rabbin, lui, fait figure d'arbitre en dernier recours et, pour cette raison, est choisi dans des communautés étrangères, souvent d'Allemagne ou d'Europe centrale et orientale. Dans les années 1610, les juifs obtiennent le droit de construire une synagogue et un cimetière. Ce dernier est d'ailleurs relativement proche de celui des réformés, qui se trouve dans le Retranchement. La progression du nombre de familles juives à Metz est relativement constante tout au long des XVI^e et XVII^e siècles : on peut estimer la population totale juive à 120 individus en 1603, 363 en 1635 et 665 en 1674³⁷. Le climat est parfois tendu, puisque diverses demandes sont formulées par les Messins, sans doute à la fois réformés et catholiques, pour obtenir leur expulsion. Mais, à chaque fois, les gouverneurs décident de les maintenir et font des juifs une communauté particulièrement protégée du roi et de ses agents, qui ont besoin de l'argent des juifs dans une cité de garnison. Le clergé messin est parmi les plus virulents opposants à cette présence et tente d'imposer aux juifs la présence à au moins un prêche par semaine dans les statuts synodaux de 1610³⁸. Cette mesure n'est cependant jamais appliquée, notamment parce

rabbinat de Metz..., ouvr. cité ; Roger CLÉMENT, *La condition des Juifs de Metz...*, ouvr. cité ; Moïse GINSBURGER, « Les Juifs de Metz sous l'Ancien Régime », *Revue des Études Juives*, t. 50, 1905, p. 112-128 et p. 238-260 ; Léon ZÉLIQZON (éd.), « Deux documents relatifs aux Juifs de Metz sous l'Ancien Régime », *Les Cahiers Lorrains*, n° 5, 1934, p. 65-73 ; Nathan NETTER, *Vingt Siècles d'Histoire d'une Communauté juive (Metz et son grand passé)*, Paris, Lipschutz, 1938, XVI-535 p. ; Gilbert CAHEN, « Les juifs dans la région Lorraine des origines à nos jours », *Le Pays Lorrain*, n° 2, 1972, p. 55-83 ; Pierre MENDEL, « Les Juifs à Metz », *Annales de l'Est*, n° 3, 1979, p. 239-256 ; Pierre-André MEYER, *La communauté juive de Metz au XVIII^e siècle : histoire et démographie*, Nancy – Metz, PUN – Éditions Serpenoise, 1993, 321 p. ; Pascal FAUSTINI, *La communauté juive de Metz et ses familles (1565-1665)*, Thionville, chez l'auteur, 2001, 283 p. ; Claude ROSENFELD et Jean-Bernard LANG, *Histoire des Juifs en Moselle*, Metz, Éditions Serpenoise, 2001, 458 p. ; Jean-Bernard LANG, « Les Juifs de Metz à l'époque de Bossuet, une communauté en devenir », dans Anne-Élisabeth SPICA (éd.), *Bossuet à Metz (1652-1659)...*, ouvr. cité, p. 191-206 ; Claire DECOMPS et Éric MOINET (dir.), *Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, Paris, Somogy éditions d'art, 2009, 358 p. Par son importance et son originalité à l'échelle française, les juifs de Metz ont souvent fait l'objet de pages spéciales dans des ouvrages généraux consacrés à l'histoire générale du judaïsme en France. Voir par exemple Gilbert CAHEN, « La région Lorraine », dans Bernhard BLUMENKRANZ (dir.), *Histoire des juifs en France*, Toulouse, Privat, 1972, p. 77-136 ; Simon SCHWARZFUCHS, *Les Juifs de France*, Paris, Albin Michel, 1975, p. 159-175 ; Esther BENBASSA, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Seuil, 1997, p. 97-118 ; Philippe BOURDEL, *Histoire des Juifs de France*, t. 1, *Des origines à la Shoah*, Paris, Albin Michel, 2^e édition (1^{ère} édition 1974), 2004, p. 129-138.

³⁷ Pierre-André MEYER, *La communauté juive de Metz...*, ouvr. cité, p. 28

³⁸ *Statuta Synodi Dioeceseanae Metensis Primae...*, ouvr. cité, p. 110. Sur les relations entre juifs et catholiques, voir par exemple Fausto PARENTE, *Les Juifs et l'Église romaine à l'époque moderne (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2007, 493 p.

que les juifs ont le droit de l'éviter en payant une redevance au curé de la paroisse Sainte-Ségoène.

La communauté juive vit repliée sur elle-même. Son isolement relève de plusieurs facteurs. Depuis 1614, les juifs ont en effet le droit d'acheter des maisons, ce qui est révolutionnaire, mais à la condition de se confiner dans un quartier très précis, celui de la paroisse Saint-Ferroy, qui devient un ghetto presque officiel, fermé la nuit et coupé le plus possible du reste de la cité : il est ainsi interdit d'en sortir les jours de fêtes chrétiennes. Cette position est renforcée par des facteurs culturels, notamment la double barrière de la langue, les juifs parlant un idiome judéo-allemand, et de l'écriture, les chrétiens peinant à déchiffrer les caractères hébraïques, hormis quelques ecclésiastiques. Cette barrière est sans aucun doute plus difficile à franchir pour les chrétiens que pour les juifs eux-mêmes qui, par nécessité économique, comprennent souvent le français³⁹. Enfin, la démarcation dans la cité est assurée presque visuellement par l'obligation faite de porter un chapeau jaune en dehors du ghetto (sauf pour les principaux notables à partir de 1657), par le port de la barbe et la coupe des cheveux, mais aussi par les modes, notamment vestimentaires, qui rendent les juifs messins immédiatement reconnaissables. Ils mènent une vie spirituelle et religieuse très intense et riche, comme en atteste la présence en leur sein de grands rabbins souvent très prestigieux, comme Nathan de Francfort, Moïse Cohen Narol ou encore Jonas Teounim Fraenkel dans les années 1640-1650. Même si le grand rabbin doit être agréé par le roi à partir de 1627, l'indépendance des juifs est donc très grande et Metz apparaît comme une cité importante dans le monde ashkénaze du XVII^e siècle. Les juifs font donc surtout figure de protégés particuliers du roi et du pouvoir royal⁴⁰. Les nombreuses décisions en leur faveur en sont le signe, mais Louis XIV va jusqu'à leur en donner une preuve éclatante en septembre 1657, lors de son passage en ville. Alors qu'il refuse d'entendre la députation réformée⁴¹, et que les juifs sont accusés d'avoir fait venir un grand rabbin de l'étranger sans autorisation explicite, le roi visite ostensiblement la synagogue, le premier jour de la fête de *Soukkot*⁴². Il faut certes replacer cette visite dans son contexte et l'interpréter également comme un signe de curiosité

³⁹ La pratique du français chez les juifs de Metz s'intensifia peu à peu, surtout au XVIII^e siècle, mais elle était indispensable dès le XVII^e. En 1700 vient se remarier à Metz Gluckel Hameln, qui avait vécu avec son premier époux à Hambourg. Dans ses *Mémoires*, elle dit regretter de ne pas parler le français, ce qui l'empêche de remercier toutes ces dames juives messines qui viennent la féliciter. (Gluckel HAMELN, *Mémoires*, traduction et édition par Léon POLIAKOV, Paris, Éditions de Minuit, 1990, p. 229).

⁴⁰ Gilbert ROOS, *Relations entre le gouvernement royal et les juifs du nord-est de la France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000, 397 p. ; Jean-Bernard LANG, « Juifs, Lorrains et pouvoir royal : hostilités et complicités », *Le Pays Lorrain*, t. 90-2, 2009, p. 103-108.

⁴¹ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 3.

⁴² Abraham CAHEN, *Le rabbinat de Metz...*, ouvr. cité, p. 31-33.

et d'exotisme, de la même manière que Madame de Longueville, sœur du Grand Condé, visite la synagogue d'Amsterdam quand elle y passe⁴³.

Dans ce contexte, il serait intéressant d'étudier les relations particulières entre les deux communautés minoritaires, et notamment entre les notables et dirigeants religieux. Il semblerait que la modération à l'égard des juifs, du point de vue politique, ait été plus grande durant les périodes où les réformés ont été puissants dans le Magistrat⁴⁴. Mais le moins que l'on puisse dire est qu'il serait très difficile de cerner des traces de solidarité effective entre les deux minorités, alors que l'on aurait pu s'attendre à des convergences d'intérêt⁴⁵. La position d'un pasteur réformé vis-à-vis des juifs est d'une grande ambiguïté et Ferry en est un exemple parfait. En effet, l'intérêt des calvinistes pour l'Ancien Testament est très bien connu et laisserait penser que les ministres et théologiens sont susceptibles de s'intéresser à la culture juive qui leur est contemporaine, en partie pour accéder à certaines interprétations. De fait, certains de ses confrères étudient l'hébreu avec passion, mais les plus connus et les plus actifs d'entre eux, parmi lesquels il faut citer les Buxtorf à Bâle, vivent hors de France, dans un contexte majoritairement protestant et plus souvent en milieu germanophone⁴⁶. Le contexte biconfessionnel et francophone, dans lequel se trouve Metz, est différent⁴⁷. Les réformés y sont très prudents vis-à-vis des juifs, car ils partagent de nombreux préjugés avec les catholiques⁴⁸. Certains sermons ont même des accents antisémites très forts, bien que les catéchismes, eux, soient plus modérés et pacifiques. L'ambiguïté de la position des calvinistes

⁴³ Andreas NIJENHUIS, « Les Pays-Bas au prisme des Réformes (1500-1650) », dans Wolfgang KAISER (dir.), *L'Europe en conflits...*, ouvr. cité, p. 133.

⁴⁴ C'est une des hypothèses, étayée de façon convaincante, formulée par Jean-Bernard LANG, « À propos du retour des juifs à Metz à la fin du XVI^e siècle. Peut-être une autre façon d'appréhender cet événement (1564-1614) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 3/4, 2010, p. 16-27.

⁴⁵ Serge MOSCOVICI, *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF, collection « Quadriges », 1996 (1^{ère} édition en anglais, 1976, 1^{ère} édition en français, 1979), 275 p.

⁴⁶ Sur les études hébraïques et les relations entre chrétiens (protestants en particulier) et juifs, voir Johannes VAN DER BERG et Ernestine G.E. VAN DER WALL, *Jewish-Christian Relations in the Seventeenth-Century. Studies and Documents*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1988, IX-210 p. ; Franck E. MANUEL, *The Broken Staff. Judaism through Christian Eyes*, Cambridge, Harvard UP, 1992, IX-363 p. ; Stephen G. BURNETT, *From Christian Hebraism to Jewish Studies. Johannes Buxtorf (1564-1629) and Hebrew Learning in the Seventeenth Century*, Leyde, Brill, 1996, XII-317 p. ; Allison P. COUDERT et Jeffrey S. SHOULSON (éd.), *Hebraica Veritas ? Christian Hebraists and the Study of Judaism in Early Modern Europe*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004, X-317 p. ; Kenneth AUSTIN, *From Judaism to Calvinism. The Life and Writings of Immanuel Tremellius (c.1510-1580)*, Aldershot, Ashgate, 2007, XXIV-223 p. Sur le cas particulier de l'étude du yiddish, voir Aya ELYADA, « Protestant Scholars and Yiddish Studies in Early Modern Europe », *Past and Present*, n° 203, 2009, p. 69-98.

⁴⁷ Patrick CABANEL, *Juifs et protestants en France, les affinités électives (XVI^e-XXI^e siècle)*, Paris, Fayard, 2004, 351 p. ; Myriam YARDENI, *Huguenots et juifs*, Paris, Honoré Champion, 2008, 228 p., en particulier p. 65-88.

⁴⁸ Sur le cas lorrain, Oxana FOGLEZZA, *Évolution de l'antijudaïsme dans les Trois-Évêchés et le duché de Lorraine de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Philippe MARTIN, Université Nancy 2, 2001, 85 p. et annexes non paginées.

français est aussi patente dans leur volonté d'apparaître comme un nouveau « petit troupeau » et un nouvel Israël, tout en rejetant la comparaison avec les juifs contemporains, qu'ils préfèrent au contraire assimiler aux catholiques à cause de cérémonies ritualisées à l'extrême. Ferry, à Metz, semble être plus proche des pratiques et de la prudence françaises, même s'il ne s'interdit pas, à quelques reprises, de s'intéresser aux juifs messins de son temps, mais le plus souvent comme un ethnographe, reprenant ainsi des postures proches de celles de théologiens allemands⁴⁹. Ainsi, lorsqu'il rédige une note sur la musique juive, il s'appuie sur un exemple messin de 1664, lors d'une fête de dédicace, et rapporte des chants en hébreu sur des airs traditionnels⁵⁰. Même si le fait lui est rapporté par un réformé, Samson, et n'a pas été l'objet d'un déplacement de Ferry dans le quartier Saint-Ferroy, cette note montre que le pasteur peut éventuellement s'intéresser aux mœurs des membres de la communauté minoritaire de sa ville. C'est peut-être pour cette raison également qu'il possède dans ses papiers quelques éléments d'histoire juive messine⁵¹. Cet intérêt ethnographique tend à montrer l'opposition systématique que fait Ferry entre les Hébreux de l'Ancien Testament et les juifs qui lui sont contemporains. Pour lui, il s'agit de bien faire comprendre aux fidèles que les seconds ne sont pas les héritiers légitimes des premiers et il met ses connaissances théologiques et historiques au service de cette démonstration. S'il ne s'interdit pas de s'appuyer sur des sources juives, comme le Talmud, le Midrash et même parfois la Kabbale, il le fait toujours à travers le prisme de sources réformées, notamment Buxtorf et Duplessis-Mornay, car il ne maîtrise sans doute pas bien l'hébreu⁵². Quand il cite de telles sources, c'est toujours pour montrer que la pureté originelle de la religion de l'Ancien Testament a été pervertie par les juifs. Il explicite même cette position dans une phrase particulièrement violente qu'il rédige dans le cadre de la préparation d'un sermon sur un texte vétérotestamentaire :

« Les anciens Juifs estoient enfans d'hommes, les modernes le sont d'asnes. »⁵³

De fait, il n'est pas possible de déterminer si Ferry est entré en contact, au cours de son ministère, avec des juifs, et encore moins avec des dignitaires religieux de cette communauté. Les indices que nous avons iraient dans le sens d'un isolement complet, mais celui-ci est peut-

⁴⁹ Ronnie Po-Chia HSIA, « Christian Ethnographies of Jews in Early Modern Germany », dans Ronnie Po-Chia HSIA et Robert W. SCRIBNER (éd.), *Problems in the Historical Anthropology...*, ouvr. cité, p. 35-47.

⁵⁰ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 662 r°, note 8926.

⁵¹ BnF, NAF 22 705. Ces documents ont été compilés par Emmery au XVIII^e siècle et il est impossible de dire lesquels venaient des papiers Ferry pour la période précédant 1669, mais il est certain que cette part existe.

⁵² Les connaissances en hébreu de Ferry sont sans doute celles qu'il a acquises à Montauban, mais elles ne semblent pas entretenues. Quelques notes en caractères hébraïques sont visibles dans les papiers Ferry, mais toujours à titre d'exemple ou d'illustration. Il s'appuie sur une grammaire hébraïque de Buxtorf dont il possède un exemplaire et qu'il a résumée dans quelques notes (AP, Collection de Couët de Lorry).

⁵³ BPF, ms 767¹, note sur Nombres, 23, 19.

être rompu en 1623 : en effet, dans deux lettres de mars et juillet, Ferry écrit à Buxtorf qu'il ne peut malheureusement pas lui envoyer un livre que l'hébraïste voulait et pensait pouvoir obtenir à Metz. Il a alors sans doute rencontré pour l'occasion le grand rabbin Joseph Lévy, puisqu'il précise qu'il est impossible de discuter avec lui et qu'il lui paraît « ignorant et peu complaisant »⁵⁴. C'est malheureusement là le seul et petit indice d'une rencontre entre un pasteur et un grand rabbin à Metz au XVII^e siècle...

Comme les catholiques, les réformés considèrent donc les juifs comme un corps étranger à Metz et ne cherchent pas à entrer en contact avec eux, sauf peut-être quand il s'agit de leur prouver leur erreur. Un seul cas avéré de conversion d'un juif au protestantisme est pourtant à signaler, à l'extrême fin du ministère de Ferry, et peut-être à son initiative : en effet, c'est à lui personnellement qu'écrit le pasteur lausannois Lamarque, qui lui apprend qu'un « jeune homme de Metz, Juif de nation & de religion », est bien arrivé chez lui afin « d'embrasser le christianisme »⁵⁵. Une autre occasion de montrer les erreurs du judaïsme moderne est fournie par le grand retentissement à Metz de l'affaire Sabbataï Tsevi au milieu des années 1660⁵⁶ : se proclamant messie en 1648 à Smyrne, dans un contexte millénariste fort, cet homme réussit à mobiliser de nombreuses communautés et à lever des fonds, notamment à Metz. Le grand rabbin lui-même, R. Jonas Fränkel-Teomin, illustre talmudiste, est intéressé par Tsevi. La déception est donc très forte lorsque ce faux messie finit par se convertir à l'Islam en 1666. Ancillon, le collègue de Ferry, se souvient alors avoir ironisé sur cette affaire en discutant avec un juif messin :

« Ce dernier [Sabbataï Tsevi] passoit pour le Messie, & trompa tous les juifs d'Orient & d'Occident. Les juifs d'Allemagne & de France deputèrent un fameux juif de Prague pour luy porter de grands presens : Ceux de Metz fournirent pour cet effet de grandes sommes d'argent. Je me souviens d'en avoir fort raillé Salomon, riche juif de Metz ; sur tout, depuis que Sabathaï Sevi se fût fait Mahometan. »⁵⁷

Dans cette affaire, la moquerie d'Ancillon rejoint la position teintée de mépris que Bossuet développe quelques années plus tard dans le douzième chapitre du *Discours sur l'Histoire universelle* (1681) :

⁵⁴ Il existe des minutes de ces lettres à Buxtorf à la BPF, ms 761¹. Les originaux, que je n'ai pas consultés, sont conservés à Bâle et sont cités par Gilbert CAHEN, « La région Lorraine », art. cité, p. 118.

⁵⁵ BPF, ms 335³, fol. 30-31, lettre du 19 mai 1669 (ancien style). Ferry écrit en marge avoir répondu le 15 juin suivant. Sur le soin apporté par Ferry aux personnes qui se convertissent au protestantisme et qui doivent quitter Metz, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe II. 1.

⁵⁶ Gershom SCHOLEM, *Sabbataï Tsevi. Le messie mystique (1626-1676)*, Paris, Verdier, 1983, (1^{ère} édition en hébreu, 1957), 975 p.

⁵⁷ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 1, p. 188.

« L'esprit de séduction règne tellement parmi les Juifs qu'ils sont prêts encore, à chaque moment, à s'y laisser emporter. Il n'y a point d'imposteur si grossier qui ne les séduise. De nos jours un imposteur s'est dit le Christ en Orient : tous les Juifs commencent à s'attrouper autour de lui. Nous les avons vus en Italie, en Hollande, en Allemagne et à Metz se préparer à tout vendre et à tout quitter pour le suivre. Ils s'imaginoient déjà qu'ils alloient devenir les maîtres du monde quand ils apprirent que leur Christ s'étoit fait Turc et avoit abandonné la foi de Moïse. »⁵⁸

Fin 1669, lors de la dernière maladie de Ferry, éclate à Metz une affaire de « meurtre rituel » : Raphaël Lévy, un juif de Boulay, près de Metz, est accusé d'avoir enlevé et tué un jeune garçon chrétien, pour de prétendues cérémonies judaïques⁵⁹. Dans ce cadre non plus, la position des réformés ne semble pas se détacher de celle des catholiques. La protection royale est trop tardivement invoquée pour sauver la vie de Lévy, exécuté en janvier 1670, et les protestants participent donc implicitement du climat d'antijudaïsme qui se développe en ville.

La très grande prudence de Ferry vis-à-vis des juifs s'explique sans doute autant par l'intégration de préjugés chrétiens communs avec les catholiques, que par la volonté de ces derniers de faire feu de tout bois dans la controverse confessionnelle⁶⁰. En effet, même si la comparaison avec le judaïsme n'est pas un *leitmotiv* du discours catholique sur les protestants, elle peut mobiliser quelques arguments de façon ponctuelle. Peut-être les juifs étaient-ils censés écouter un sermon hebdomadaire prévu au départ pour réfuter les calvinistes⁶¹. Mais, surtout, les catholiques utilisent quelques sous-entendus pour comparer de façon insidieuse les membres des deux communautés minoritaires. Ainsi, en 1612, dans un sermon qu'il prononce à Paris, le vicaire général de l'Évêché de Metz, André Valladier, cite les réformés messins lorsqu'il répond aux attaques sur l'idolâtrie prétendue des catholiques au sujet de l'adoration du Saint-Sacrement, sur le ton de l'apostrophe à un calviniste messin imaginaire :

« Quand tu fais ta Cene tu ostes le chapeau, tu te mets à genoux (car en la Synagogue de Mets ils se mettent à genoux.) »⁶²

Les conversions sont des moments privilégiés de tensions sur ce sujet. Nous avons déjà pu voir que les juifs messins sont rares à se convertir au protestantisme, mais, lorsque cela se

⁵⁸ Cité par Abraham CAHEN, *Le rabbinat de Metz...*, ouvr. cité, p. 36.

⁵⁹ Le dernier point sur cette affaire au vaste retentissement, notamment au XVIII^e siècle, a été fait par Pierre BIRNBAUM, *Un récit de « meurtre rituel » au Grand Siècle. L'affaire Raphaël Lévy. Metz, 1669*, Paris, Fayard, 2008, 238 p. Un journal juif contemporain des événements a été édité : « Raphaël Lévy (de Boulay) », *Archives Israélites de France*, t. 2, 1841, p. 368-377, p. 417-428, p. 483-494, et p. 607-612 ; t. 3, 1842, p. 14-21, p. 74-86.

⁶⁰ Julien LÉONARD, « À propos de récits de conversion de juifs au catholicisme au XVII^e siècle », dans Philippe MARTIN (dir.), *Ephemera catholiques. L'imprimé au service de la religion (XVI^e-XXI^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 2012, à paraître.

⁶¹ C'est ce qui ressort d'une chronique de dom Brocq, à la fin du XVIII^e siècle, citée par Roger CLÉMENT, *La condition des Juifs...*, ouvr. cité, p. 22, note 2.

⁶² André VALLADIER, *Les divines Paralleles de la sainte Eucharistie. Preschées à Paris à saint Mederic, l'an 1612*, Paris, Pierre Chevalier, in-8^o, 1613, p. 120-121.

produit, les réformés montrent une très grande discrétion, faisant sortir le prosélyte de France, pour éviter à la fois les vexations possibles et les railleries catholiques. En sens inverse, les juifs refusent de recevoir des conversions, pour ne pas s'attirer de persécution, comme nous pouvons le voir à travers le cas de Nicolas Anthoine⁶³. Par contre, les conversions de juifs au catholicisme sont mises en scène et médiatisées. Leur nombre au cours du XVII^e siècle est difficile à estimer⁶⁴, mais doit être faible si on l'estime à l'aune du faste déployé lors des cérémonies. Certaines d'entre elles sont rapportées par des récits de conversion, parfois très courts (entre quatre et huit pages). L'Église est à l'origine de ces publications, car c'est l'imprimeur officiel de l'évêque qui en est chargé⁶⁵. Développant un discours stéréotypé de la conversion en elle-même et des juifs, il est possible d'y observer un rituel en formation, parfaitement rôdé dans les années 1660. Ces récits ont des buts de controverse confessionnelle, mais le public visé ne semble pas être les juifs, dont l'image est figée par un discours normatif sur le non-catholique en général.

La cérémonie se déroule toujours, selon les récits, devant une grande foule : cette précision est peut-être topique, mais elle révèle peut-être aussi la rareté de la cérémonie, qui attire bien des curieux. Un récit de 1642 note même la présence d'une foule mêlée confessionnellement, attirée par le caractère inédit de la fête : on nous dit que la nouvelle catholique doit traverser la nef

« au travers d'une si grande quantité de gens, tant Catholiques que Huguenots, qui estoient accourus de toutes parts, pour voir ceste nouveauté »⁶⁶.

À première vue, il s'agit de récits très clairement engagés dans la lutte pour la conversion des juifs et leur fin est extrêmement stéréotypée. Ainsi, en 1642, l'imprimé s'achève en forme de prière :

⁶³ Ce cas est développé ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3.

⁶⁴ On doit cependant souligner la rareté des noms juifs dans les registres de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz. AD Moselle, G 1 279-1 281, G 1 286-1 287, G 1 291.

⁶⁵ J'en ai retrouvé et consulté quatre se rapportant à l'époque du ministère de Ferry : *Relation de l'heureuse conversion d'une jeune fille Juifve arrivée à Metz, entre la Feste de Pasques & celle de la Pentecoste de la presente année 1642*, Metz, Jean Antoine, 1642, in-8°, 8 p. [On sait par l'ouvrage de 1651 qui suit que l'auteur en est le chanoine Urbain, curé de Sainte-Ségolène, la paroisse la plus proche du quartier juif depuis la disparition de la paroisse Saint-Ferroy, due à l'installation du ghetto.] ; Jean BEDEL, *Discours aux juifs de Metz sur la conversion du Sr. Paul Du Vallié, médecin du Roy en la garnison de Brisach. Appellé le docteur Paulus, Fils Aîné de deffunt Isaac Juif, Medecin Celebre, dit, Le Docteur des Juifs de Metz*, Metz, Jean Antoine, 1651, in-8°, XXIII-107 p. ; *La conversion d'un Juif baptisé à Metz en l'Eglise Cathédrale de S. Estienne, le Dimanche de Quasimodo 20. avril 1664*, Metz, Jean Antoine, 1664, in-4°, 4 p. ; *Relation de ce qui s'est passé en la Conversion d'un Juif Baptisé à Metz en l'Eglise Cathédrale de Saint Estienne le Jour de la Feste de Saint Sebastien vingtième Janvier mil six cent soixante huit*, Metz, Jean Antoine, 1668, in-4°, 6 p.

⁶⁶ *Relation de l'heureuse conversion...*, ouvr. cité (1642), p. 7. Cette foule mêlée est également décrite par un minime anonyme dont le journal a été conservé sous forme de copie à la BMI Épinal-Golbey, ms 57, pièce n° 11, fol. 148.

« Que ce grand Dieu par les entrailles de sa miséricorde, dessille, s’il luy plaist, les yeux du reste de ces miserables reprouvez, & tire le bandeau de l’aveuglement & de l’obstination qui les voile, & qui les empesche de recognoistre la verité des promesses qui ont esté faites à leurs peres, qui sont toutes accomplies & consommées en Jesus-Christ leur Messie & nostre Seigneur qui vit & regne avec le Pere & le S. Esprit, par tous les siecles des siecles. »⁶⁷

Mais ces déclarations, aussi nettes soient-elles, ne résistent pas à l’analyse : il est évident que ce ne sont pas les juifs, judéo-germanophones et confinés dans leur petit ghetto du quartier Saint-Ferroy, qui sont le public visé par les promoteurs de cette littérature. Il n’est pourtant pas exclu qu’en 1668, le contexte du messianisme déçu qui a troublé les juifs de Metz ait paru nécessiter de nouveaux efforts pour leur conversion. Mais nulle part les auteurs ne s’adressent à eux en employant la deuxième personne du pluriel. Ce sont donc les chrétiens de Metz qui sont la cible de ces récits, dans un double objectif de Réforme catholique et de Contre-Réforme : il n’est pas anodin de constater que l’imprimeur est toujours celui de l’Évêché. C’est l’Église elle-même qui finance l’impression de ces petits feuillets et en assure sans doute la distribution. On peut imaginer que celle-ci se faisait à la sortie de la messe, quelques jours après l’événement. C’est aux catholiques que l’on donne directement ces récits, mais ceux-ci visent aussi, plus implicitement, un public réformé. Il s’agit en effet, en creux, de défendre la vérité catholique et de l’Église, dans une optique assez clairement tridentine. Le récit de 1668 nous apprend ainsi que ce sont les « augustes ceremonies » du catholicisme qui ont séduit le jeune converti⁶⁸. La dignité épiscopale et la hiérarchie sacerdotale imprègnent également tous ces récits : on voit l’évêque ou son suffragant attendre le catéchumène devant la cathédrale en habits pontificaux, c’est lui qui organise les festivités et qui mène le premier entretien pour s’assurer du sérieux de la volonté du juif. La défense de la hiérarchie ecclésiastique et de la dignité épiscopale est d’autant plus appuyée que, précisément, il n’y a pas d’évêque résident. Dans ces conditions, la volonté d’édifier les fidèles est encore plus forte, pour leur rappeler que, malgré les difficultés institutionnelles, la légitimité épiscopale reste fondatrice de l’organisation ecclésiale. Cette dimension apologétique s’accompagne, sans que cela soit réellement séparable dans l’esprit des acteurs de la Réforme catholique, d’une lutte confessionnelle intense. Dans deux récits, les réformés sont attaqués explicitement. En 1642, on nous les montre particulièrement anxieux par la « victoire » que représenterait pour les catholiques la conversion de la jeune Rose et sans doute faut-il voir les pasteurs dans la formule « ceux de la Religion prétenduë reformée » :

⁶⁷ *Relation de l’heureuse conversion...*, ouvr. cité (1642), p. 8.

⁶⁸ *Relation de ce qui s’est passé en la Conversion d’un Juif...*, ouvr. cité (1668), p. 1.

« Avant que M. l'Evesque de Madaure eust eu advis de ceste bonne nouvelle [la demande de conversion de Rose], elle avoit esté des-ja portée à ceux de la Religion pretenduë reformée, qui ne manquerent pas de faire tous efforts, pour, la tirant d'un abysme, la precipiter, en mesme temps, dans un autre. Mais ceste grace qui l'arrachoit ainsi des tenebres du Judaïsme, pour la porter à la lumiere de l'Evangile, luy dicta, en mesme instant, que c'estoit que dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, qu'elle pourroit faire son salut, & luy inspira secretement une aussi grande horreur du Calvinisme, dont elle n'avoit jamais oüy parler, que du Judaïsme duquel elle secoüoit le joug. »⁶⁹

La comparaison entre l'hérésie et le judaïsme n'est pas poussée jusqu'à son terme, mais le sort commun des calvinistes et des juifs est clairement décrit : ce sera la damnation. On peut aussi rapprocher les attitudes des réformés et des juifs, qui cherchent à dérober la jeune fille à la vérité, en usant de moyens secrets, alors que la vérité catholique, elle, est claire et publique. En 1664, le récit s'ouvre par un nouveau rapprochement entre juifs et réformés, puisque le prosélyte est explicitement proposé « aux Juifs & aux Heretiques, pour leur estre l'exemple de leur conversion à Dieu. »⁷⁰ Plus encore, le contexte de la construction d'un nouveau temple dans le Retranchement cette année-là, à quelques centaines de mètres seulement de la synagogue et du cimetière juif, inspire la prière finale, l'auteur souhaitant

« que ceux de la Religion pretenduë Reformée qui sont aujourd'huy les voisins des Juifs dans leur Temple au Retranchement, ou ils sont retranchez & circoncis, profiteront de l'exemple de nostre Neophyte. Je souhaite à leur sujet que la Mute qui sonna l'an 1569. par les ordres de Charles IX. estant à Metz pour la démolition de leur Temple, qu'ils avoient dans le Retranchement, & au mesme lieu ou ils sont aujourd'huy retournez, reculant en arriere au lieu d'avancer, sonne l'un de ces jours pour leur conversion, & que le Juif, & l'Heretique convertis n'ayent a l'advenir avec nous qu'une foy, & qu'une Eglise. »⁷¹

En certaines occasions propices comme celle-ci, l'antijudaïsme et l'antiprotestantisme peuvent donc se nourrir⁷². L'assimilation complète entre l'hérétique et le juif n'est jamais véritablement réalisée dans ces discours. Pourtant, la lecture des récits fait ressortir quelques caractères communs, comme l'action dans l'ombre, l'utilisation de moyens immoraux pour convaincre, l'opiniâtreté dans l'erreur, ou encore l'aveuglement. Mais, au-delà de ces caractères généraux que l'on peut imputer à ceux qui refusent de reconnaître la vérité

⁶⁹ *Relation de l'heureuse conversion...*, ouvr. cité (1642), p. 3-4.

⁷⁰ *La conversion d'un Juif baptisé à Metz...*, ouvr. cité (1664), p. 1. Ce prosélyte de 1664 s'appelle Raphaël Lévy, mais ne doit pas être confondu avec son homonyme accusé à tort en 1669 de meurtre rituel.

⁷¹ *Ibid.*, p. 4. Le premier temple de Metz avait été construit en 1561 dans le même Retranchement, mais avait été détruit lors du séjour de Charles IX en ville en 1569, lorsque le roi y avait appris la victoire de Jarnac. Sur les conditions du retour au Retranchement en 1663-1664, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

⁷² Quelques explications à ce sujet dans Frank LESTRINGANT, *Lumière des martyrs : essai sur le martyre au siècle des Réformes*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 198-199. Un ouvrage parisien compare explicitement les cérémonies et les rites réformés et judaïques : Jean LE DUC, *Le Voile du Temple Judaique encore visible au Temple de Charenton, et dans la Religion de nos Pretendus Reformez, dans le sens qu'ils le prennent contre l'Eglise Catholique*, Paris, L. Boulenger, 1661, in-8°, 15 p.

catholique, il se dégage assez clairement un portrait particulier du juif. La nécessité même de le baptiser montre son altérité radicale par rapport à l'hérétique, resté chrétien et pour lequel une simple cérémonie d'abjuration est nécessaire. C'est peut-être d'ailleurs l'« exotisme » du judaïsme qui attire tant de monde aux cérémonies de baptême. L'autre grande différence entre juifs et réformés aux yeux des catholiques est que les premiers sont considérés comme tous responsables de leur aveuglement. Au contraire, les textes de controverse contre les protestants font le plus souvent la distinction entre les pasteurs « hérésiarques », et donc coupables, et les fidèles « hérétiques » et donc passifs, les premiers cachant la vérité aux seconds.

Ferry est donc très discret vis-à-vis des juifs de Metz et les rares indices que nous avons montrent qu'il ne les aime pas. Sans doute s'en tient-il éloigné pour ne pas apparaître comme leur ami, ce qui aurait des conséquences catastrophiques. Finalement, il partage très probablement la vision topique chrétienne des juifs : il s'agit même là d'un point d'accord, d'un élément d'une sorte de consensus au sein des bourgeois de la ville, qui explique que la coexistence confessionnelle ait pu se prolonger si longtemps.

3. La « coexistence confessionnelle » : quelle place pour les pasteurs ?

Il est difficile de cerner la place du pasteur dans ce qu'il est convenu d'appeler la « coexistence confessionnelle », à la suite d'une historiographie relativement récente sur le sujet⁷³. De façon quasi générale, les travaux sur cette question soulignent le rôle des pasteurs

⁷³ La bibliographie sur la question de la « coexistence confessionnelle » et de ses modalités est immense. Je me cantonne donc à citer ici les travaux qui m'ont inspiré et qui m'ont permis de dégager quelques points de comparaison : Robert SAUZET, *Chronique des frères ennemis. Catholiques et Protestants à Nîmes du XVI^e au XVIII^e siècle*, Caen, Paradigme, 1992, 280 p. ; Étienne FRANÇOIS, *Protestants et catholiques en Allemagne. Identités et pluralisme. Augsbourg, 1648-1806*, Paris, Albin Michel, 1993, 391 p. ; Gregory HANLON, *Confession and Community...*, ouvr. cité. ; Philip BENEDICT, « *Un roi, une loi, deux fois : Parameters for the History of Catholic – Reformed co-existence in France, 1555-1685* », dans Ole Peter GRELL et Bob SCRIBNER (éd.), *Tolerance and Intolerance in the European Reformation*, Cambridge, CUP, 1996, p. 65-93 ; Michel GRANDJEAN et Bernard ROUSSEL (éd.), *Coexister dans l'intolérance...*, ouvr. cité, 544 p. ; Tristan BOFFARD, « L'application de l'édit de Nantes à Lyon, 1598-1685 », *Bulletin de la SHPF*, t. 145-2, 1999, p. 285-321 ; Olivier COGNE, *Les élites protestantes de Grenoble sous le régime de l'Édit de Nantes, vers 1590 – vers 1685*, mémoire de DEA d'histoire, sous la direction de René FAVIER, Université de Grenoble, 2002, 104 p. ; Olivier COGNE, « Société biconfessionnelle et coexistence religieuse au Pont-en-Royans, bourg dauphinois, vers 1595 – vers 1680 », *Bulletin de la SHPF*, t. 149-1, 2003, p. 43-77 ; Edwin BEZZINA, *After the Wars of Religion : Protestant – Catholic Accommodation in the French Town of Loudun, 1598-1665*, thèse en histoire (Ph.D., Histoire), Université de Toronto, 2004, X-486 p. ; Keith P. LURIA, *Sacred Boundaries...*, ouvr. cité ; Michel PLÉNET, *Catholiques et protestants en Vivarais aux XVII^e et XVIII^e siècles : modes de vie, modes de croire*, thèse en histoire sous la direction de Jean-Pierre GUTTON, Université Lumière – Lyon 2, 2007, 609 p. [résumé dans « Catholiques et protestants à Annonay aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la SHPF*, t. 155-3, 2009, p. 657-674] ; Andreas NIJENHUIS, « Les Pays-Bas au prisme des Réformes (1500-1650) », art. cité ; Didier

comme points de fixation de la controverse et comme une entrave à une coexistence réellement apaisée : ils sont généralement cités comme porteurs de plaintes ou comme contempteurs de pratiques qu'ils jugent déplacées. En effet, dans les relations entre les communautés, le ministre est souvent un enjeu de dispute et de conflit, attaqué par le clergé adverse comme « hérésiarque » et comme corrupteur des chrétiens, alors qu'en direction de sa propre communauté, il œuvre pour fixer des frontières confessionnelles étanches et limiter le plus possible les contacts avec les catholiques. Mais, dans le même temps, le pasteur est aussi un notable, au niveau intellectuel et culturel élevé, ce qui peut le rapprocher de certains membres du clergé catholique, dont il partage potentiellement certains centres d'intérêt, mais aussi une partie de la culture et des réseaux sociaux. À Metz, la figure de Ferry, longtemps présente en ville, est un moyen d'approcher cette situation ambivalente. Il faut être prudent avec les sources, quelle que soit leur provenance, qui nous présentent un Ferry parfois proche de certains catholiques ou exerçant une influence sur eux. En effet, il faut analyser dans quel contexte et par qui elles ont été élaborées, afin d'éviter certains pièges. Ainsi, il est normal de mettre en avant sa bonne réputation chez les catholiques lorsque Ferry lui-même s'adresse au roi en 1669 pour obtenir les bonnes grâces du pouvoir dans le cadre de l'affaire Bancelin. Il se présente alors dans un placet comme

« un homme qui contribué à la bonne union et amitié de vos sujets de l'une et de l'autre Religion »⁷⁴.

De même, dans certains cas, il s'agit de le montrer comme un homme considéré par des catholiques, afin de mieux dénoncer le zèle excessif du clergé, voire de le présenter comme un excellent prédicateur qui attire d'honnêtes catholiques. On retrouve ainsi ce type de discours dans le récit de la vie de David Ancillon, rédigé en 1698. Alors même que l'on sait que ce pasteur messin joue un rôle important dans la dénonciation des discussions « iréniques » de

BOISSON et Yves KRUMENACKER (éd.), *La coexistence confessionnelle à l'épreuve. Études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France moderne*, Lyon, Chrétiens et Sociétés, 2009, 261 p. ; Laurent JALABERT, « La coexistence confessionnelle à Fénétrange (XVI^e – XVIII^e siècles) », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 101-122 ; Laurent JALABERT, *Catholiques et protestants sur la rive gauche du Rhin. Droits, confessions et coexistence religieuse de 1648 à 1789*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2009, 546 p. ; Germaine LEMÉTAYER, *Les protestants de Paray-le-Monial. De la cohabitation à la diaspora (1598-1750)*, thèse en histoire, sous la direction de Bernard DOMPNIER, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand 2, 2009, 1206 p. [l'exposé de soutenance est publié : « Les protestants de Paray-le-Monial. De la cohabitation à la diaspora (1598-1750) », *Chrétiens et Sociétés (XVI^e-XXI^e siècles)*, n° 16, 2009, p. 9-16] ; Olivier COGNE, « Coexistence confessionnelle et pouvoir municipal à Grenoble. De l'édit de Nantes à la paix d'Alès » ; David DO PAÇO, Mathilde MONGE et Laurent TATARENKO (éd.), *Des religions dans la ville. Ressorts et stratégies de coexistence dans l'Europe des XVI^e-XVIII^e siècles*, Rennes, PUR, 2010, 222 p. ; Bertrand FORCLAZ, « Les autorités urbaines face à la coexistence confessionnelle dans les Provinces-Unies au XVII^e siècle », dans Bruno DUMONS et Bernard HOURS (éd.), *Ville et religion en Europe du XVI^e au XX^e siècle. La cité réenchantede*, Grenoble, PUG, 2010, p. 389-410 et p. 451-464. Pour une vue relativisée du débat, voir Richard BONNEY, « The Obstacles to Pluralism in Early Modern France », dans Keith CAMERON, Mark GREENGRASS et Penny ROBERTS (éd.), *The Adventure of Religious Pluralism in Early Modern France*, Berne, Peter Lang, 2000, p. 209-229.

⁷⁴ BPF, ms 762², dossier 2. Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 3. et ci-dessous, annexe 15.

Ferry avec Bossuet et qu'il est partisan d'une ligne de conduite beaucoup plus dure que son collègue⁷⁵, le portrait que nous en dresse son fils Charles montre au contraire un homme respectueux et respecté de ses adversaires⁷⁶. Cette reconstruction et cette mise en scène de l'estime des fidèles de l'autre camp pour un homme d'Église est un *topos*, que l'on retrouve des deux côtés de la frontière confessionnelle afin de présenter des hommes pacifiques⁷⁷. Il ne faudrait pas pour autant tomber dans l'excès inverse et prendre avec suspicion les indices allant dans le sens de l'existence de telles relations. Effectivement, il en existe des traces dans des sources qui ne sont pas suspectes de déformation. Ainsi, dans la correspondance qu'il entretient avec sa femme Esther de Vigneulles ou avec son gendre Jacques Couët du Vivier au cours de déplacements hors de Metz, nous pouvons constater que Ferry est respecté de certains catholiques. C'est notamment le cas lors de son séjour forcé en cour en 1634⁷⁸ : alors que de nombreux bruits courent dès le début de cet épisode, Ferry est rassuré par ses proches restés à Metz. On lui écrit ainsi dès le début de son séjour :

« graces à Dieu n'a encore couru aucun bruiet à vostre desavantage »⁷⁹.

Quelques jours plus tard, Ferry reçoit une nouvelle lettre de Couët du Vivier sur la bonne réputation que conserve le pasteur auprès de ses collègues et coreligionnaires, mais précise qu'ils sont imités en cela par les notables catholiques :

« ils ne font que suivre les sentimens de tous les plus honnestes gens de l'une et l'autre Religion. M. le Maistre Echevin que je vis hier chez lui, me parla de vous avec affection et ne feignit point de dire en presence de diverses personnes, entr'autres de quelques uns du clergé, qu'il estoit assuré qu'il n'y avoit rien à reprendre en vostre conduite, et que vostre reputation vous avoit fait appeler à Paris, plustost pour vous caresser, et vous tesmoigner l'estime qu'on fait de vous & de vostre credit, que pour vous nuire en fait quelconque. »⁸⁰

Esther de Vigneulles elle aussi lui écrit qu'on le « regrette fort isy », et qu'il est même regretté « de ceux qui ne sont pas de nostre religion »⁸¹.

Au début du ministère de Ferry, Metz est encore dans une période de sortie lente du choc des guerres de Religion et semble à l'abri des affrontements confessionnels, grâce à une sorte de consensus municipal, mis au point au cours de la période des troubles, faisant passer

⁷⁵ Voir notamment ci-dessous, chapitre 7, paragraphe II. 3.

⁷⁶ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, notamment p 190-203.

⁷⁷ Le cardinal de Givry est par exemple présenté comme regretté des réformés à sa mort en 1612 par André VALLADIER, *Épitaphe panégyrique...*, ouvr. cité, p. 128-129.

⁷⁸ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III.3.

⁷⁹ BPF, ms 762², dossier 3, pièce 2. Lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Metz le 23 mai 1634.

⁸⁰ *Ibid.*, pièce 3. Lettre écrite de Metz le 1^{er} juin 1634.

⁸¹ BPF, ms 762¹, dossier 3. Lettre écrite de Metz le 9 octobre 1634.

l'intérêt de la cité avant celui des communautés⁸². L'hostilité à la Lorraine ducale, le financement et le logement de la garnison, la construction de la citadelle, la lutte contre l'antitrinitarisme, la fidélité au roi, la lutte contre la sorcellerie⁸³, ou encore la police des pauvres et des étrangers sont autant de sujets sur lesquels l'accord est large et suscite des actions communes. Les occasions de mise en scène de cette union municipale sont assez nombreuses dans les années 1600, avec notamment le passage du roi Henri IV en 1603⁸⁴, et dans un contexte de dépassement des clivages confessionnels ordonné par les décisions royales⁸⁵. Mais même dans des cas plus étonnants, des protestants participent à la vie de la cité : ainsi, lors de l'entrée à Metz du cardinal de Givry, nouvel évêque de la ville, le 16 juin 1609, le procureur Joly, oncle de Paul Ferry et notable en vue de la communauté réformée, participe à la magnifique réception prévue pour le prélat, tout comme les membres réformés du Magistrat⁸⁶. Les occasions d'entente et d'action communes se prolongent parfois dans la première moitié du XVII^e siècle, voire jusque dans les années 1660, sur des questions d'intérêt général proches de celles du XVI^e siècle, auxquelles on peut rajouter la méfiance vis-à-vis de l'installation du Parlement (1633) et des bailliages (1641), ou encore la confirmation régulière des privilèges de la ville⁸⁷. D'après les sources, les clergés des deux camps ne participent que modérément à ce consensus politique local, mais ils ne s'y opposent pas frontalement. Dans certains cas, les pasteurs réformés ne peuvent sans doute que se féliciter d'une politique commune, souvent inspirée par leurs propres préoccupations, notamment en matière de morale. Ainsi, c'est sans doute la présence de réformés au Magistrat qui explique certaines mesures contre le blasphème et les ivrognes, même si elles sont le fruit d'une large concertation⁸⁸. Mais ils sont sans doute moins enthousiastes lorsque le serment prêté par le

⁸² Sur les éléments de ce consensus, voir par exemple Julien LÉONARD, *Les protestants de Metz...*, mémoire cité, p. 53-85 ; « Les violences religieuses à Metz... », art. cité ; et « Le calvinisme à Metz et au Pays messin au début du XVII^e siècle », art. cité.

⁸³ Sur ce sujet précis et spécifique, voir par exemple André BRULÉ, *Sorcellerie et emprise démoniaque à Metz et au Pays messin (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 500 p. ; Jacques RÈHRIG, *À mort, la sorcière ! Sorcellerie et répression en Lorraine, XVI^e-XVII^e siècles*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007, 222 p. ; André BRULÉ, *Sorciers et guérisseurs à Metz et en Pays messin (XVI^e et XVII^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2009, 343 p.

⁸⁴ Sur ce sujet, voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I.

⁸⁵ Sur les stratégies d'amnésie organisée, voir Mark GREENGRASS, « Amnistie et oubliance : un discours politique autour des édits de pacification pendant les guerres de Religion », dans Paul MIRONNEAU et Isabelle PÉBAY-CLOTTE (éd.), *Paix des armes, paix des âmes*, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 113-123.

⁸⁶ BM Metz, ms 855, fol. 232 v^o - 233 v^o. Récit anonyme de l'entrée à Metz de Givry, dans un recueil de chroniques messines compilées au XVIII^e siècle.

⁸⁷ On peut en retrouver des traces dans les archives de l'administration municipale et du Magistrat pour cette période, notamment la correspondance avec les députés en cour, les agents extérieurs et les registres de délibérations des Trois-Ordres. Voir notamment AC Metz, AA 41, AA 43-45, AA 59-62, BB 97, BB 104-106, BB 113, BB 123.

⁸⁸ Deux de ces mesures sont particulièrement importantes : l'ordonnance du Grand Conseil du 10 novembre 1595 (AC Metz, FF 301, pièce 28, retranscrite dans Julien LÉONARD, *Les protestants de Metz...*, mémoire cité,

Magistrat, les Treize et les échevins se catholicisent fortement au début du XVII^e siècle. Il ne semble pas qu'il y ait eu une exception pour les réformés, qui ont donc dû prononcer des termes que leurs ministres ont probablement condamnés. Par exemple, celui qui fait dire le serment aux Treize les exhorte ainsi :

« Que vous administrerez, deffendrez et conserverez de tout votre pouvoir et par tous moyens les droits, autorités, libertés et franchises de la Ste Eglise, du Sr Eveque de Metz et des autres Prelats, abbés, abbesses et autres personnes ecclesiastiques, ne permettant leur estre fait tort, troubles et empchement en leurs droits ny en leur justice, les deffendrez et conserverez & leur presterez toute l'ayde & confort a vous possible pour la conservation d'iceux droits sans que vous entrepreniez ni permettez estre entrepris sur leurdits droits, justice ny personnes ecclesiastiques. »⁸⁹

C'est dans la sphère « privée », s'il en existe une pour les pasteurs, que Ferry semble le plus modéré, comme nous le verrons⁹⁰. Par la nature même des contacts à l'intérieur de la ville de Metz, notre documentation est pauvre, en l'absence de correspondance suivie⁹¹, mais d'autres sources peuvent être sollicitées. En effet, il apparaît dans certains de ses recueils de notes et au détour de quelques-uns de ses papiers qu'il est en relation avec des catholiques en vue et même souvent avec des membres du clergé messin⁹². Même si nos sources sont sans doute déformantes, il semblerait que cette proximité soit plus forte à la fin de son ministère, à partir des années 1650, paradoxalement quand se renforce la pression de la controverse et sa judiciarisation⁹³. Dès les années 1640, on le voit ponctuellement obtenir des renseignements de la part de catholiques dans ses recherches historiques ou dans l'obtention de nouveaux livres⁹⁴. Puis, assez régulièrement, nous voyons des clercs messins qui lui prêtent des ouvrages et lui rendent des visites dans sa maison rue de la Chèvre. C'est notamment le cas de récollets, de célestins, mais aussi de ceux qui sont ses voisins depuis 1642, les jésuites. Alors même que leur installation s'était déroulée dans un climat extrêmement tendu et qu'ils

p. 175-177, annexe 7) et celle du 28 mai 1608 (AC Metz, BB 123, pièces 15-16 ; BM Metz, ms 898, carton 1, fol. 108). Sur le contexte général, voir Olivier CHRISTIN, « Sur la condamnation du blasphème (XVI^e-XVII^e siècles) », art. cité, et sur le cas local André BRULÉ, *Blasphème et sacrilège devant la justice de Metz (XII^e-XVII^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2009, 225 p.

⁸⁹ AC Metz, BB 105, pièce 6, recueil de procédures de nomination du Magistrat et formulaires de serments prononcés, ici fol. 3 v^o. Sans date, sans doute sous Louis XIII.

⁹⁰ Sur cette vie « privée » de Ferry, voir ci-dessous, chapitre 8.

⁹¹ Il y a quelques contre-exemples, comme la lettre reçue par Ferry de la part d'Ollier, prieur des célestins de Metz, sans lieu ni date, mais écrite sans doute vers 1665-1666, lors d'une grave maladie du pasteur (BPF, ms 760⁷, fol. 2). Cette lettre rapporte des visites échangées entre les deux hommes et évoque un point théologique sur Abel et Caïn.

⁹² Deux recueils de notes de lecture sont riches en indices de ce genre : BMI Épinal-Golbey, ms 91-92.

⁹³ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

⁹⁴ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 2. c.

s'étaient opposés à Ferry en justice⁹⁵, on les voit se rendre des visites mutuelles. Entre 1658 et 1666, c'est également le jeune chanoine Jacques-Bénigne Bossuet (fig. 19) qui entretient avec lui des relations personnelles qui, sans être totalement amicales, sont tout à fait cordiales et marquent un grand respect mutuel⁹⁶.



**Figure 19 : portrait généralement considéré comme représentant le jeune Bossuet, alors chanoine à Metz.
Source : Trésor de la cathédrale Saint-Étienne de Metz.**

Il ne faudrait pas tomber dans le piège d'une certaine historiographie catholique qui a voulu y voir la preuve de la volonté de Ferry de se convertir, rumeur sans doute parfois relayée dans le camp réformé lui-même⁹⁷. En effet, toutes les notes prises dans les recueils du pasteur montrent une grande rigueur dans la séparation des registres : il est doux et amical lorsqu'il s'agit de simplement satisfaire à des obligations sociales, notamment de voisinage, mais reste ferme quand la discussion se porte sur des points théologiques ou disciplinaires. Jamais il ne dépasse les bornes de son ministère et reste toujours conscient de son rôle de pasteur, même s'il est amené à fréquenter des religieux catholiques. Nous en sommes réduits à quelques hypothèses pour déterminer ce qui le pousse à se rapprocher ainsi de ses voisins ou d'autres ecclésiastiques adverses. Hormis la volonté d'apparaître comme un homme de paix, ou de se

⁹⁵ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 2., et chapitre 8, paragraphe III. 3.

⁹⁶ La bibliographie sur Bossuet à Metz est immense. Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 1. et chapitre 7, paragraphe II.

⁹⁷ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

présenter à la postérité comme la partie conciliante dans le contexte d'une controverse dure, il faut sans doute admettre que les clergés des deux camps confessionnels sont sans doute plus proches sociologiquement et culturellement qu'ils n'ont bien voulu l'admettre eux-mêmes⁹⁸. Malheureusement, nous ne connaissons que très mal les prêtres et religieux catholiques vivant à Metz au XVII^e siècle, à part certains cas exceptionnels comme Bossuet. Mais ce dernier réside assez peu de temps en ville et n'est pas représentatif des hommes que Ferry a pu côtoyer au long de ses cinquante-huit années de ministère. Une étude socioculturelle d'ensemble sur ce groupe d'hommes à Metz sous le régime de l'édit de Nantes nécessiterait une enquête approfondie qu'il n'est pas possible de mener dans le cadre de ce travail⁹⁹. Pourtant, certains indices épars rencontrés au hasard de mes recherches sur Ferry montrent une grande proximité entre pasteurs et clercs catholiques : ce sont des hommes de mieux en mieux formés, partageant une éducation fondée sur des lectures communes et vivant selon des préoccupations proches. On peut cependant constater des différences importantes : ainsi, dans l'inventaire des biens de Dominique de Mussey, prêtre et ancien chanoine de la cathédrale de Metz, on retrouve des peintures et des livres, comme chez un pasteur, mais on peut observer la présence d'un portrait du duc Charles III de Lorraine et, surtout, l'absence de Bible, ce qui serait impensable chez un ministre¹⁰⁰. On peut s'interroger sur les conditions de vie des curés de la ville, car certains ne possèdent que très peu de biens, et notamment très peu de livres, ce qui les place dans une situation nettement plus défavorable que celle des pasteurs : par exemple, Jean Nauquaut, curé de la paroisse Saint-Livier, ne possède que quinze volumes à sa mort¹⁰¹. On peut raisonnablement imaginer que l'accès à des bibliothèques collectives compense cette carence en livres, mais aussi que les pasteurs sont bien plus proches culturellement des principaux dignitaires catholiques que des simples curés desservants des paroisses. Ainsi, Henry de Haraucourt, issu d'une grande et ancienne famille messine et doyen des chanoines de la cathédrale, meurt en 1662 en laissant une vaste bibliothèque personnelle de plus de 400 titres, comprenant, comme chez Ferry ou La Cloche, des ouvrages de théologie et de controverse bien sûr, mais également d'histoire, de droit, de géographie, de

⁹⁸ Voir, à titre de comparaison, certains travaux de Luise SCHORN-SCHÜTTE, en particulier « The Christian Clergy in the Early Modern Holy Roman Empire... », art. cité ; et « Priest, Preacher, Pastor... », art. cité.

⁹⁹ Quelques éléments et comparaisons stimulantes dans René TAVENEAU, *Le jansénisme en Lorraine...*, ouvr. cité ; Georges LIVET, « Sociologie religieuse et courants spirituels sous l'Ancien Régime en Lorraine », *Histoire et sociologie religieuses. Cahiers de l'Association Interuniversitaire de l'Est*, n° 4, Strasbourg, 1962, p. 43-58. Voir également certains articles de Louis CHATELLIER, réunis en particulier dans un numéro spécial des *Annales de l'Est* de 2003, notamment « Renouveau de la pastorale et société après le concile de Trente », p. 5-21 ; « Frontière politique et frontière religieuse. L'exemple du diocèse de Strasbourg (1648-1790) », p. 103-125.

¹⁰⁰ AD Moselle, 3E 3 253, amandellerie Saint-Livier (étude Baltus). Inventaire du 24 mai 1657. Mussey entreprend cet inventaire de son vivant, car il ne meurt qu'en janvier 1662.

¹⁰¹ AD Moselle, B 3 361, archives du bailliage. Inventaire après décès dressé le 28 juin 1666.

poésie, de médecine et, de façon générale, de tous les domaines de la connaissance profane¹⁰². Cette proximité sociale et culturelle explique que les pasteurs aient pu parfois se trouver des intérêts communs avec ceux qui restent cependant leurs adversaires naturels. En effet, loin de ces quelques cas d'entente et de coexistence pacifique, la règle reste, entre ministres protestants et clercs catholiques, de s'affronter par tous les moyens.

Ferry, en tant que pasteur, a pu jouer un rôle d'interface entre sa communauté et les autres acteurs de la vie messine. Son rôle est dès lors par nature ambigu, puisqu'il doit agir pour éviter les contacts entre ses fidèles et les autres Messins, notamment les catholiques, mais doit dans le même temps connaître le monde « extérieur » et en respecter les règles, notamment de sociabilité. Cette participation à la vie sociale locale montre bien que certaines solidarités horizontales ont pu subsister et transcender les frontières confessionnelles, même chez ceux qui sont censés les rendre étanches, et que Ferry est resté, au moins en partie, un membre de la notabilité messine même après son accession au ministère. Malgré tout, le rôle principal d'un pasteur est bien de défendre son troupeau et de contre-attaquer, face à un clergé catholique de plus en plus offensif au cours de son ministère, tant par la multiplication des chicanes que par son alliance avec les autres formes de pouvoir local.

II. Contre-Réforme et lutte contre les pasteurs

La question des rapports conflictuels entre les réformés et les catholiques dans la France du régime de l'édit de Nantes est un des points les mieux connus par l'historiographie, notamment sous les angles de la controverse, plus ou moins violente, et de la conversion qui est souvent liée à cette controverse dont elle est à la fois une finalité et une modalité¹⁰³. Bien

¹⁰² AD Moselle, 3E 2 697, amandellerie Saint-Ferroy (étude Bertrand – Mathieu). Inventaire après décès clos le 31 août 1662. Sur la question des bibliothèques, Philip BENEDICT, « Bibliothèques protestantes et catholiques... », art. cité.

¹⁰³ Sur ces sujets, la bibliographie est démesurée et je me contente de donner ici quelques références assez récentes qui permettent de baliser le terrain et d'offrir des pistes et des références vers d'autres ouvrages : Robert SAUZET, *Contre-Réforme et réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Louvain, Nauwelaerts, 1979, 527 p. ; Émile KAPPLER, *Les conférences théologiques...*, ouvr. cité ; Michel PÉRONNET (éd.), *La controverse religieuse...*, ouvr. cité ; Jacques SOLÉ, *Au Temps de l'Édit de Nantes...*, thèse d'État citée ; Louise GODARD DE DONVILLE (éd.), *La conversion au XVII^e siècle*, Aix-en-Provence, PU de Provence, 1983, 445 p. ; Bernard DOMPNIER, *Le venin de l'hérésie...*, ouvr. cité ; Jacques SOLÉ, *Les origines intellectuelles de la révocation...*, ouvr. cité ; Bernard DOMPNIER, « L'histoire des controverses à l'époque moderne, une histoire des passions chrétiennes », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 1035-1047 ; Eckart

sûr, les pasteurs occupent le cœur de ce sujet, tant comme acteurs du débat confessionnel que comme victimes des attaques parfois personnelles et en tout cas très violentes des catholiques qui ne voient en eux que des hérésiarques et des corrompueurs de chrétiens¹⁰⁴. Une des grandes évolutions que l'on constate sur le terrain, tant à l'échelle locale qu'à celle du royaume, est la « judiciarisation » croissante des rapports entre les communautés et surtout l'utilisation de plus en plus fréquente de l'arme des tribunaux royaux par les catholiques pour demander des vexations contre les protestants¹⁰⁵. Là aussi, les pasteurs sont la cible des attaques les plus fortes, les catholiques étant certains que s'ils étaient privés de leurs prédicateurs, les protestants se convertiraient plus facilement. À Metz, ces enjeux et ces processus sont compliqués par la position géopolitique particulière qui fait du pouvoir, notamment royal, un acteur prudent jusque dans les années 1640, puis nettement plus actif, du côté des catholiques essentiellement.

1. Clercs contre clercs ? Les agents de la Contre-Réforme messine et leurs stratégies face aux pasteurs

Nous avons déjà pu voir que la controverse était un des éléments constitutifs de la prédication en chaire et du travail de pasteur, essentiellement en direction de ses propres fidèles¹⁰⁶. Mais les ministres doivent également faire face au mouvement d'intense Contre-Réforme menée à Metz, place stratégique sur une « dorsale catholique »¹⁰⁷ ou une « frontière de catholicité »¹⁰⁸. Ils sont l'objet des attaques les plus violentes de la part du clergé adverse,

BIRNSTIEL, « La conversion des protestants sous le régime de l'Édit de Nantes (1598-1685) », dans Michel BERTRAND et Patrick CABANEL (dir.), *Religions, pouvoirs et violence*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, p. 111-135 ; Nicolas BRUCKER (éd.), *La conversion. Expérience spirituelle, expression littéraire*, Berne, Peter Lang, 2005, IX-405 p. ; Jan BORM, Bernard COTTRET et Jean-François ZORN (éd.), *Convertir / Se convertir. Regards croisés sur l'histoire des missions chrétiennes*, Paris, Nolin, 2006, 202 p. ; Robert SAUZET, *Au Grand Siècle des âmes. Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII^e siècle*, Paris, Perrin, 2007, 301 p. ; Maria-Cristina PITASSI et Daniela SOLFAROLI CAMILLOCCI (éd.), *Les Modes de la conversion confessionnelle...*, ouvr. cité.

¹⁰⁴ La plupart des grands reproches et des modes de dénigrement des pasteurs sous la plume des controversistes catholiques sont résumées par Florimond DE RAEMON, *L'histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 871-877, p. 915-921, p. 928-937, p. 979-993 et p. 1003-1012.

¹⁰⁵ Cette évolution a déjà été démontrée dans l'historiographie, notamment par Janine GARRISSON, *La révocation de l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, et Élisabeth LABROUSSE, « Une foi, une loi, un roi ? »..., ouvr. cité, mais aussi, plus récemment et de façon novatrice, par Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots »..., ouvr. cité. De nombreux éléments locaux messins sur cette judiciarisation du débat confessionnel sont apportés par Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée.

¹⁰⁶ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 2. Je ne traite pas non plus ici de la controverse imprimée si elle a un écho au-delà de la seule cité messine (ci-dessous, chapitre 7, paragraphes I. 1-3.)

¹⁰⁷ René TAVENEAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme en Lorraine », art. cité.

¹⁰⁸ Pierre CHAUNU, « Jansénisme et frontière de catholicité... », art. cité. Voir aussi Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité.

en fonction de stratégies élaborées au niveau local et concertées dans la ville, suscitant des réponses diverses de la part des conducteurs du troupeau protestant. Ces réponses sont cependant toujours prudentes, respectant l'interdiction faite par la discipline des Églises réformées de France de se trouver dans une position d'agresseur¹⁰⁹. Certaines sources sont principalement axées sur le récit des heurts qui ont pu opposer catholiques et calvinistes dans la ville, comme le journal tenu jusqu'en 1631 par un lecteur de l'Église réformée, David Willaume¹¹⁰, ou, de façon générale, toutes celles qui sont reprises par Ferry dans un de ses recueils de notes¹¹¹. La multiplication des provocations des deux côtés y est visible, tout au long du ministère de Ferry, mais surtout lors de moments particulièrement sensibles : le dimanche 5 juillet 1615, des « meschans garnemens », de retour d'une procession catholique, mettent des croix sur les fosses du cimetière réformé et en abîment les serrures pendant le prêche¹¹² ; en 1628, ce sont cette fois de jeunes calvinistes qui, du haut de certains toits, jettent des pierres sur une procession¹¹³. Les provocations sont alors nombreuses, car certaines de ces processions sont explicitement destinées à prier Dieu de faire disparaître les huguenots¹¹⁴. Au cours des années 1640, ces tentatives de déstabilisation vont s'accroissant et touchent plus particulièrement les pasteurs. Ainsi, le 8 juin 1643, la servante de Ferry trouve dans un coin de la cour de sa maison une lettre anonyme qui lui est adressée en tant que « grand predicateur de l'apostasie à Metz »¹¹⁵. Un an plus tard, le 1^{er} juillet 1644, les réformés découvrent des dessins injurieux sur la muraille menant au temple : des têtes de cochons censées représenter Luther, Calvin et Bèze sont accompagnées de l'inscription « Hérésie » : durant l'enquête menée, le suffragant Meurisse va jusqu'à accuser Ferry d'avoir provoqué ces dessins par son prêche injurieux du 20 juin contre les sacrements catholiques¹¹⁶.

Ces quelques exemples, ponctuels et non exhaustifs, de querelles entre réformés et catholiques ne seraient qu'anecdotiques s'ils n'étaient puissamment soutenus par le clergé

¹⁰⁹ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 245, article 4 du chapitre 6. Sur la prudence des consistoires à propos de la controverse publique, voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe II. 2.

¹¹⁰ Il en existe deux copies : BM Nancy, ms 882, et BnF, ms fr. 14 530. Il est quasiment assuré, grâce aux renvois fréquents de Paul Ferry dans BPF, ms 774, qu'il s'agit là d'une chronique tenue par David Willaume, bien que cette attribution n'apparaisse pas explicitement sur les deux copies de ce document.

¹¹¹ BPF, ms 774. Le pasteur y compile, outre Willaume, le récit messin qui a été édité dans l'histoire des Églises réformées de France coordonnée par Bèze, ainsi que diverses chroniques rédigées par des membres de la communauté.

¹¹² BM Nancy, ms 882, fol. 87 v^o.

¹¹³ *Ibid.*, fol. 96 v^o.

¹¹⁴ *Ibid.*, fol. 110 v^o : le 29 octobre 1629, une grande procession catholique est décrite par Willaume comme organisée pour prier Dieu de ruiner tous les non-catholiques de Metz.

¹¹⁵ BPF, ms 774, année 1643, § 22.

¹¹⁶ *Ibid.*, année 1644, § 18.

catholique, que l'on peut qualifier de clergé de combat. Ce n'est probablement pas un hasard si les pasteurs sont progressivement au cœur des attaques des catholiques, car les prédications vont clairement dans ce sens et font la distinction entre les « hérétiques » qu'il faut chercher à convaincre de leur erreur et les ministres « hérésiarques » qui les maintiennent volontairement et sciemment dans leur hérésie. Ce clergé catholique est bien plus important du point de vue numérique en ville que celui des réformés, puisque, même s'il est difficile de réaliser une estimation, nous pouvons raisonnablement penser qu'avec une quinzaine de paroisses, un chapitre cathédral, un chapitre collégial et près de trente maisons régulières, les ecclésiastiques catholiques se comptent par centaines en ville : le dénombrement de 1635, peut-être suspect sur ce point, estime même la population de « religieux » à près de 2 000 personnes¹¹⁷ ! Face à eux, les pasteurs sont quatre ou cinq ordinaires, à peine assistés par quelques collègues de passage ou installés en ville parce qu'ils sont sans emploi. Malgré l'absentéisme épiscopal entre 1612 et 1669, les agents de la Réforme catholique, notamment les suffragants successifs, se muent régulièrement, selon les occasions, en agents de la Contre-Réforme pour attaquer les positions protestantes, particulièrement à travers leurs pasteurs. Ils sont alors puissamment aidés par les jésuites après leur arrivée en ville en 1622, avec notamment des controversistes habiles comme les pères Adam, Sevestre, Lescossois ou Petiot, mais aussi par des spécialistes comme Bossuet, jeune chanoine à Metz dans les années 1650 et 1660, et par le soutien de l'Université de Pont-à-Mousson toute proche¹¹⁸.

Dès 1612, à la mort de Givry, son vicaire général prononce une oraison funèbre en forme d'attaque contre les pasteurs et c'est ce texte qui fixe pour longtemps les règles de la confrontation. En effet, quand il aborde le soin que prenait le défunt évêque de Metz à résider dans son diocèse, il vise de façon à peine voilée les ministres protestants :

« Personne ne doute qu'à faute de residence, & de vigilance des pasteurs, les loups ravissants des heresies ne soient entrez en la bergerie de la pauvre Eglise, & que pour la mesme negligence elle ne poursuive de ruiner, & ravager tout »¹¹⁹.

Au cours d'un tableau particulièrement sombre de la situation messine, il considère que Metz est la « ville de France la plus gangrenée de ceste pestilente gratelle » et que les huguenots y

¹¹⁷ MAE, CP Lorraine, 28, fol. 55 r°.

¹¹⁸ Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « L'université de Pont-à-Mousson et la controverse protestante », dans *L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps*, Nancy, Berger-Levrault, 1974, p. 121-132. Sur les jésuites et leur importance essentiellement scolaire, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I. 2. Pour leur influence dans la controverse messine, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 2. Enfin, sur l'antijésuitisme en général, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 2.

¹¹⁹ André VALLADIER, *Epitaphe panégyrique...*, ouvr. cité, p. 110. Voir également ses autres prédications de 1612 ci-dessous, dans le chapitre 7, paragraphe I. 1.

sont les plus puissants socialement et numériquement¹²⁰. Selon Valladier, la clé de voûte de cette puissance est très certainement le nombre et la formation élevée de leurs pasteurs, face à un certain vide catholique :

« Après tout cela de quatre à cinq Ministres à tour de rouelle ne cessent toute l'année trois fois la semaine de tympaniser leurs dogmes, tant dedans la ville, qu'au faubourg, avec autant de piafe, & appareil de leur auditoire enflé, que d'ignorance, & de presumption de leur erreur : n'y ayant au contraire qu'un seul sermon ordinaire aux Dimanches, à la grande Eglise pour les Catholiques, & encores tres-mal fréquenté, si ce n'est qu'il y ait quelque Predicateur bien celebre. »¹²¹

Valladier termine son oraison en rappelant que Givry a tout fait pour que Metz

« ne manqua jamais de bons, & puissants Predicateurs, redoutables aux Ministres d'erreur, agreables, & utiles au peuple Catholique »¹²².

On le voit bien, Réforme catholique et Contre-Réforme sont intimement liées, puisque c'est aussi pour répondre aux défis de la prédication calviniste que les prêtres sont de mieux en mieux formés. Ce lien est particulièrement clair dans les statuts synodaux et dans les rituels catholiques imprimés. Ces textes, en même temps qu'ils précisent les règles catholiques pour les clarifier et les purifier de ce qui pourrait apparaître comme des superstitions, insistent sur des points controversés, en particulier les sacrements et le sacrifice de la messe, et sur la dénonciation des hérétiques et schismatiques. Tout est donc fait pour empêcher le plus possible les contacts avec les prêches réformés, de la même façon que les consistoires agissent pour limiter l'accès aux manifestations du « papisme ». Il s'agit donc là d'une préoccupation forte de la part des autorités ecclésiastiques. Sans que l'on puisse dire dans quelle proportion, il semblerait en effet que des réformés et des catholiques aient parfois suivi des prêches adverses : mais il s'agit souvent d'un *topos*, soit pour se valoriser en montrant des fidèles de l'autre camp venir écouter des prédications plus « vraies »¹²³, soit pour dresser au contraire un tableau pessimiste et appeler au redressement rapide. On peut aussi mesurer le désespoir de ce prédicateur catholique qui, après une procession le 20 août 1628, enrage contre des auditeurs qui trouvent son sermon trop long et leur conseille d'aller écouter les ministres huguenots¹²⁴. Parfois, les sources catholiques n'hésitent pas à mettre en scène des rumeurs pour discréditer les pasteurs réformés et les présenter dans une situation d'infériorité vis-à-vis des prédicateurs catholiques. Ainsi, dans une chronique tenue par Henry Lefèvre, le curé de Saint-Livier, c'est

¹²⁰ *Ibid.*, p. 114. Ce constat est quasiment repris à l'identique par Ignace LE GAULT, *De la sainteté de l'Eglise Romaine...*, ouvr. cité, épître dédicatoire non paginée.

¹²¹ André VALLADIER, *Épître panégyrique...*, ouvr. cité, p. 114-115.

¹²² *Ibid.*, p. 130.

¹²³ C'est peut-être le cas pour certaines mentions de présences catholiques dans les brouillons de certains sermons de Ferry, notamment lors des passages de personnages de la haute noblesse (voir ci-dessous, annexe 11).

¹²⁴ BnF, ms fr. 14 530, fol. 152 v°.

Ferry lui-même qui est cité quand il est question de la qualité des prédicateurs employés au milieu des années 1660 par le vicaire général Coursan. Dans un récit spécialement long, l'auteur insiste sur la certitude qu'a Ferry de l'erreur de sa religion et sur son admiration secrète pour la prédication catholique :

« Il [Coursan] nommoit d'ordinaire à la chaire de l'Eglise cathedrale de fort bons predicateurs : il la donna pour un avent et un careme à un scavant Dominicain que Paul Ferry ce fameux ministre et son fils avocat en Parlement vinrent un Jour entendre, estans montés sur les orgues de la Cathedrale afin de n'etre aperceus de personne. Un peu d'ostentation de la part du predicateur, et le peu de mesure qu'on gardat d'autre part dans la conduite de cette affaire, eueut ceux de la secte de Calvin de ce qui s'estoit passé. En effet ces deux personnes avoient quelque dessein de se convertir : mais le respect humain les en ayant arreté, Ferry l'avocat mourut quelque temps après, et le ministre son père qui estoit fort agé, et qui projettoit de se retirer dans une communauté de religieux, sans y prendre l'habit, pour y passer le reste de ses jour en retraite, n'en eut pas le moyen, soit parce qu'il avoit été l'occasion de la perte de plusieurs ames qu'il avoit retenu dans l'erreur, soit par un juste jugement de Dieu dont les secrets sont impenetrables, car il devint malade, il demanda alors deux pretres, ceux de sa secte luy refuserent, et il mourut comme dans le desespoir. Cette mort ne fit pas grand eclat, parmy les Calvinistes, ils n'en dirent aucune chose, comme il sembloit qu'ils le devoient faire, à cause de la grande reputation en laquelle il avoit été autrefois parmy eux. »¹²⁵

Au-delà des incohérences de ce texte, notamment à propos du prétendu silence des réformés à la mort de leur pasteur¹²⁶, le curé de Saint-Livier nous en apprend beaucoup sur l'importance accordée au combat personnel contre les pasteurs, cibles de choix pour obtenir la conversion de tout le troupeau. Parmi les pasteurs, nos sources laissent donc fréquemment entendre que Ferry est particulièrement pris à partie, ce qui serait un signe qu'il est considéré, de l'extérieur, comme le représentant privilégié de sa communauté et comme le principal ministre de Metz. Il convient bien entendu d'être très prudent, puisque la plupart des documents sur le protestantisme messin viennent précisément des papiers de ce pasteur, mais des indices extérieurs tendent également à montrer son importance particulière aux yeux des catholiques.

Celui qui pousse le plus loin l'interpellation des pasteurs est sans doute le chanoine Bossuet, même s'il s'agit peut-être d'une déformation due à la conservation de sources bien plus nombreuses que pour les autres ecclésiastiques, grâce à la carrière brillante du futur

¹²⁵ BMI Épinal-Golbey, ms 57, pièce n° 3, fol. 28-29. Il s'agit d'une copie de continuations par Henry Lefèvre de la chronique dite « des Minimes », poursuivies jusqu'en 1670.

¹²⁶ Sur les rumeurs de conversion de Ferry avant sa mort et sur les réactions réformées, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

« Aigle de Meaux »¹²⁷. Certes, il s'agit en partie d'une posture, puisque les deux hommes, également en contact par des controverses imprimées, se rencontrent parfois, notamment à partir de 1658, et discutent courtoisement¹²⁸. Mais Bossuet sait parfaitement mettre sa rhétorique au service de son Église et s'en prendre à Ferry en tant que ministre, sans jamais s'interdire l'attaque *ad hominem*. Certaines de ses prédications, parvenues jusqu'à nous et prononcées sous des formes diverses, attestent de l'existence de ces diatribes contre les ministres réformés en général et contre Ferry en particulier¹²⁹. La controverse est un exercice dans lequel Bossuet excelle dès ses débuts en chaire à Metz, parfois contre les juifs¹³⁰, mais surtout, et très fréquemment, contre les réformés. Dans ces cas, il propose des modèles de

¹²⁷ La présence de Bossuet à Metz en tant que chanoine dans les années 1650 et 1660 a suscité une production bibliographique très importante, notamment de la part des érudits messins du XIX^e siècle. Il serait impossible de la citer intégralement. L'essentiel de ce qu'il faut savoir est contenu dans Amable FLOQUET, *Études sur la vie de Bossuet...*, ouvr. cité ; Eugène GANDAR, *Bossuet orateur. Études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet (1643-1662)*, Paris, Didier et C^{ie}, 1867, XLVIII-460 p. ; François-Léon FINOT, « Bossuet chanoine de Metz », *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1907-1908, p. 365-381. ; Léon FINOT, « Bossuet à Metz. Les œuvres de charité », *Revue ecclésiastique de Metz*, 1908, p. 614-621 et p. 675-681 ; Henri BREMOND, « La première rencontre de Bossuet avec la Réforme », *Annales de philosophie chrétienne*, octobre 1910, p. 77-88. ; Léon FINOT, « Bossuet à Metz. Le défenseur de la cité », *Revue ecclésiastique de Metz*, 1912, p. 94-102 ; Alfred RÉBELLIAU, « Autour de la correspondance de Bossuet. I. Bossuet étudiant à Paris et chanoine à Metz », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1919, p. 823-848 ; Alfred RÉBELLIAU, « Autour de la correspondance de Bossuet. II. Bossuet chanoine résidant à Metz », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1919, p. 630-661 ; Alfred RÉBELLIAU, « Autour de la correspondance de Bossuet. III. Bossuet archidiacre de Metz en mission à Paris », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} octobre 1919, p. 624-655 ; Alfred RÉBELLIAU, « Autour de la correspondance de Bossuet. V. Entre Metz et Paris, Bossuet et Paul Ferry », *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1920, p. 429-456 ; Alfred RÉBELLIAU, « Autour de la correspondance de Bossuet. VI. Les derniers actes de Bossuet à Metz (1663-1668) », *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1920, p. 374-406 ; L. DOUCET, « Bossuet à Metz ou les années d'apprentissage », *Les Lettres classiques*, t. 26, 1958, p. 342-360 ; Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « La Prédication à Metz au XVII^e siècle », dans Thérèse GOYET et Jean-Pierre COLLINET (éd.), *La prédication au XVII^e siècle*, Paris, Nizet, 1980, p. 129-136 ; Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Bossuet, chanoine de Metz », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 167^e année, 1986, p. 33-56 ; Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Bossuet, membre de l'assemblée des Trois-Ordres de Metz », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 168^e année, 1987, p. 105-135 ; Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Un inédit de Bossuet. Lettre aux protestants sur le salut dans l'Église romaine (1666) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 170^e année, 1989, p. 51-68 ; Jean SCHNEIDER, « À propos des deux premières oraisons funèbres de Bossuet », dans Nicole FERRIER-CAVERIVIERE (éd.), *Thèmes et genres littéraires aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mélanges en l'honneur de Jacques Truchet*, Paris, PUF, 1992, p. 59-69 ; Philippe HOCH, « Jacques-Bénigne Bossuet », *50Sept*, n° 1, 2004, p. 28-39 ; Anne-Élisabeth SPICA (éd.), *Bossuet à Metz (1652-1659)...*, ouvr. cité. Voir également, de façon plus générale, Joseph LEBARQ, *Histoire critique de la prédication de Bossuet, d'après les manuscrits autographes et des documents inédits*, Paris, Desclée de Brouwer, 2^e édition (1^{ère} 1888), 1891, XX-412 p. ; Eugène JULIEN, *Bossuet et les protestants*, Paris, Beauchesne, 1910, VIII-383 p. ; Jacques TRUCHET, *La prédication de Bossuet. Étude des thèmes*, Paris, Cerf, 2 vol., 1960, 371 p. et 345 p. ; Thérèse GOYET, « Bossuet et le protestantisme. Les actes. La pensée », *Les Amis de Bossuet*, n° 18, 1989, p. 8-27 ; Marine CHAUNEY-BOUILLOT (éd.), *Bossuet et son temps*, Dijon, Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, 2005, 192 p. ; Gérard FERREYROLLES (éd.), *Bossuet. Le Verbe et l'Histoire (1704-2004)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 431 p. ; Gérard FERREYROLLES, Béatrice GUION, Jean-Louis QUANTIN et Emmanuel BURY (éd.), *Bossuet*, Paris, PUPS, 2008, 268 p.

¹²⁸ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphes I. 3 et II. 1-3.

¹²⁹ J'ai utilisé Joseph LEBARQ, Charles URBAIN et Eugène LEVESQUE (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, Paris, Desclée de Brouwer, 7 vol., 1914-1927. Une nouvelle édition est en cours de préparation, sous la direction d'Anne RÉGENT-SUSINI.

¹³⁰ Par exemple dans Joseph LEBARQ, Charles URBAIN et Eugène LEVESQUE (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 449-480, sermon sur Jésus, objet de scandale, prêché à Metz le 7 décembre 1653 pour le second dimanche de l'Avent.

dénonciation de l'influence nuisible des pasteurs, qu'il appelle évidemment toujours « ministres » pour ne pas leur reconnaître de légitimité pastorale. L'occasion privilégiée de cette action est le sermon pour la vêtue d'une nouvelle catholique¹³¹. Bossuet joue en effet un grand rôle dans le développement à Metz des maisons de la Propagation de la foi, d'abord pour les femmes, puis pour les hommes. Deux fragments de sermons en ces circonstances nous montrent la place du ministre dans la rhétorique du chanoine, en 1654. Le 2 février, jour de la fête de la Purification, une nouvelle convertie est accueillie¹³². Bossuet loue Dieu de l'avoir arrachée aux discours des pasteurs :

« Ô Père très clément et très bon ! On la nourrissait dans une doctrine hérétique ; mais vous avez voulu être son docteur. Vous lui avez ouvert les yeux, pour voir votre admirable lumière »¹³³.

Tout son discours est structuré sur l'absence de vocation des pasteurs et des premiers réformateurs, autour de la célèbre question de savoir où était l'Église des protestants avant Luther. Bossuet se fait encore plus incisif et précis à la fin de l'année 1654, dans un autre sermon de vêtue prononcé cette fois après la parution du *Catéchisme* de Ferry¹³⁴. C'est donc en chaire qu'il s'en prend au pasteur messin, qui avait osé écrire que l'Église pouvait errer¹³⁵, ce qui est impensable pour un catholique. S'il ne cite pas son nom, l'allusion est suffisamment évidente pour l'auditoire :

« Comment est-ce que nous montrons que l'hérésie ne reconnaît pas la virginité de l'Église ? Elle enseigne que l'Église, la vraie Église, n'est pas infaillible ; elle enseigne que l'Église peut errer ; elle enseigne que l'Église a erré souvent. Le ministre de cette ville l'a prêché et l'a écrit de la sorte. Ô ministre d'iniquité ! vous ne connaissez pas la virginité de l'Église. Si elle peut errer, elle n'est pas vierge ; car l'erreur est un adultère de l'âme. Mais comment connaissiez-vous sa virginité, puisque vous ne connaissez même pas sa sainteté ? Je crois la sainte Église, disent les apôtres dans leur Symbole. Est-elle sainte, si elle ment ? est-elle sainte, si elle enseigne l'erreur, si elle la confirme par son autorité ? Donc l'Église que vous nous prêchez est une Église prostituée ; et cette jeune fille a bien fait quand elle a quitté cette Église, et qu'elle a cherché une Église vierge. »¹³⁶

¹³¹ Anne RÉGENT, « La geôle et l'habit : imaginaire de la vêtue dans les sermons de Bossuet », dans Jean-Pierre LANDRY (éd.), *Le temps des beaux sermons*, ouvr. cité, p. 249-266.

¹³² Joseph LEBARQ, Charles URBAIN et Eugène LEVESQUE (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 484-497.

¹³³ *Ibid.*, p. 485.

¹³⁴ *Catéchisme général de la Réformation...*, ouvr. cité. Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 3. Le sermon de vêtue est conservé sous la forme d'un fragment dans Joseph LEBARQ, Charles URBAIN et Eugène LEVESQUE (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 587-590.

¹³⁵ *Catéchisme général de la Réformation...*, ouvr. cité, p. 49. « Les jeunes ou les nouveaux disent, que la Religion Chrestienne a tousjours esté telle, qu'elle est à Rome, & qu'elle n'a pas besoin d'estre réformée, parce que l'Eglise n'a pas erré, ni ne peut errer. Neanmoins l'Eglise n'a point cette promesse, aussi a elle erré souvent. »

¹³⁶ Joseph LEBARQ, Charles URBAIN et Eugène LEVESQUE (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 588-589.

Ferry est donc en quelque sorte érigé en archétype du ministre réformé, aveuglé par son erreur et maintenant volontairement ses ouailles dans le même état que lui. Sa position institutionnelle est renforcée par l'utilisation d'un article défini (« le » ministre), ignorant ostensiblement ses collègues. Ainsi désigné du haut de la chaire comme étant un des responsables principaux de la propagation ou du maintien de l'hérésie à Metz, le pasteur est donc logiquement la cible des manœuvres de lutte contre le protestantisme.

Plusieurs stratégies sont mises en place à Metz pour contrer l'influence potentielle des pasteurs et pour leur apporter de la contradiction. Elles participent également du développement de la Réforme catholique et, parmi elles, certaines ont un impact fort sur le débat confessionnel. La plus spectaculaire de ces stratégies est sans doute l'organisation de missions. On en compte deux principales au cours du ministère de Ferry : celle de 1644, qui dure trois mois, mobilisant à la demande de Meurisse 21 oratoriens, et celle de 1658, de même durée, organisée par Bossuet à la demande de la reine-mère Anne d'Autriche et mettant en scène 20 prédicateurs de la congrégation de la Mission, les lazaristes de Vincent de Paul¹³⁷. À chaque fois, l'occasion est donnée aux zéloteurs des deux camps de célébrer leur action, notamment par le biais de la prédication¹³⁸. Pour 1644, le journal tenu par le prieur de l'abbaye de Longeville, dom Cassien Bigot, présente l'expérience comme exceptionnelle, avec trois prêches par jour dans la cathédrale et des prédications quotidiennes dans les églises paroissiales¹³⁹. L'insistance sur cet aspect du travail missionnaire montre bien que le but est de lancer un défi aux pasteurs, dans un objectif de conversion au sens premier du terme, espérant donc autant le raffermissement de la foi des catholiques que la persuasion des brebis égarées. Côté réformé pourtant, Ferry insiste sur les aspects sombres de la mission dans un de ses recueils de notes, notamment sur la mort, suspectée d'être un suicide, d'un des oratoriens au cours d'une transe¹⁴⁰. Il consacre également un long passage à la conversion d'une catholique à la Réforme suite au passage de ces religieux¹⁴¹. Les sources sont plus nombreuses sur la mission de 1658, mais elles sont essentiellement catholiques, notamment à travers le rôle joué par Bossuet, exceptionnellement autorisé par les lazaristes à prêcher en

¹³⁷ Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité, p. 63-64.

¹³⁸ Voir par exemple Bernard DOMPNIER, « Le Missionnaire et son Public. Contribution à l'étude de la prédication populaire », dans Thérèse GOYET et Jean-Pierre COLLINET (éd.), *La prédication au XVII^e siècle*, ouvr. cité, p. 105-122 ; Jacques GADILLE (éd.), *Les réveils missionnaires en France, du Moyen Âge à nos jours (XII^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, 423 p.

¹³⁹ Laurent MARCHAL (éd.), *Journal de Dom Cassien Bigot, prieur de l'abbaye de Longeville*, t. 14 du *Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine*, Nancy, Wiener, 1869, p. 129-130.

¹⁴⁰ BPF, ms 774, année 1644, § 4. Ce suicide est également évoqué dans la copie du journal d'Henry Lefèvre, curé de Saint-Livier (BMI Épinal-Golbey, ms 57, pièce n° 3, fol. 26 v°).

¹⁴¹ BPF, ms 774, année 1644 § 11.

même temps qu'eux, dans l'église paroissiale desservant la citadelle¹⁴². Là aussi, l'accent est principalement mis sur la prédication quotidienne, en partie pour porter le combat sur le terrain habituellement privilégié par les ministres, ce dont les pasteurs semblent conscients, puisque Bossuet se plaint auprès d'un des lazaristes qui prépare l'arrivée de ses collègues des bruits et calomnies qui sont lancés selon lui à propos de l'arrivée de la mission¹⁴³. Mais, selon le jeune chanoine, il s'agit d'une réussite, puisqu'il tient à écrire à Vincent de Paul au moment du départ des missionnaires pour « témoigner le regret universel et la merveilleuse édification qu'ils nous laissent. »¹⁴⁴ Un mémoire est même rédigé pour insister sur ce succès, y compris auprès de huguenots, malgré les interdictions et les exhortations du consistoire¹⁴⁵. C'est qu'il s'agit là d'un enjeu particulièrement important, non seulement pour des raisons numériques de survie démographique, mais aussi et surtout pour des raisons symboliques.

La publicité donnée à la conversion est la deuxième grande stratégie des catholiques pour attaquer les pasteurs réformés messins. Nous savons que, de façon générale, les modalités de la conversion confessionnelle comportent toujours une étape de médiation et d'intégration à la controverse générale, comme argument pour susciter d'autres passages d'une religion à l'autre¹⁴⁶. À Metz, la situation fait que, le plus souvent, les conversions du catholicisme au protestantisme sont relativement rares, car les candidats à l'abjuration doivent le plus souvent partir, surtout si ce sont des ecclésiastiques, justement pour éviter les vexations¹⁴⁷. Par contre, les trajets en sens inverse sont très largement médiatisés et utilisés à des fins de controverse. Bien entendu, les pasteurs sont, en tant que tels, des cibles

¹⁴² Voir notamment les lettres consacrées à cette mission dans Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 17-21, lettre adressée à Demonchy, le 1^{er} février 1658.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 26-28.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 28-29.

¹⁴⁶ Sur la conversion en général, voir, au milieu d'une historiographie riche, Louise GODARD DE DONVILLE (éd.), *La conversion au XVII^e siècle*, ouvr. cité ; Keith P. LURIA, « Rituals of Conversions : Catholics and Protestants in Seventeenth-Century Poitou », dans Barbara B. DIEFENDORF, et Carla HESSE (éd.), *Culture and Identity in Early Modern Europe (1500-1800). Essays in Honor of Natalie Zemon Davis*, Ann Arbor, Michigan University Press, 1993, p. 65-81 ; Keith P. LURIA, « The Politics of Protestant Conversion to Catholicism in Seventeenth-Century France », dans Peter VAN DER VEER (éd.), *Conversion to Modernity : The Globalization of Christianity*, New York, Routledge, 1996, p. 23-46 ; Thierry WANEGFFELEN, « Récits de conversion des XVI^e et XVII^e siècles. Discours confessionnel et expérience individuelle », dans Jean-Christophe ATTIAS (éd.), *De la conversion*, Paris, Cerf, 1998, p. 183-202 ; Eckart BIRNSTIEL, « La conversion des protestants... », art. cité ; Nicolas BRUCKER (éd.), *La conversion...*, ouvr. cité. ; Jan BORM, Bernard COTTRET et Jean-François ZORN (éd.), *Convertir / Se convertir...*, ouvr. cité ; Maria-Cristina PITASSI et Daniela SOLFAROLI CAMILLOCCI (éd.), *Les Modes de la conversion confessionnelle...*, ouvr. cité. ; Angelika SCHLASSER, « Inclusion et exclusion. La recherche sur les conversions religieuses en Allemagne à l'époque moderne », dans Philippe BÜTTGEN et Christophe DUHAMELLE (dir.), *Religion ou confession...*, ouvr. cité, p. 577-594.

¹⁴⁷ Sur le sujet des ecclésiastiques convertis (et souvent réconvertis par la suite), voir Didier BOISSON, *Consciences en liberté ?...*, ouvr. cité. Sur l'œuvre de Ferry en direction de ces convertis, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe II. 1.

privilegiées que le clergé adverse tente d'attirer à lui. Ferry en personne fait l'objet de diverses sollicitations, ainsi que des membres de sa famille plus ou moins proche¹⁴⁸, mais c'est en tant qu'« hérésiarque » qu'il est le plus souvent attaqué, notamment par ceux qui organisent les conversions au catholicisme, comme les suffragants, les jésuites ou, quand il réside à Metz, Bossuet. Un cas comme celui de Gaspard de Lalouette en 1653 est tout à fait particulier, car il résonne sans doute au-delà de la seule cité messine¹⁴⁹, mais bien d'autres exemples permettent de percevoir comment Ferry tente d'agir contre les pressions catholiques, et comment celles-ci s'exercent sur les pasteurs. L'attitude presque constante de Ferry est la douceur et l'aide financière. En effet, face à un ancien fidèle converti au catholicisme, Royer, docteur en médecine originaire de Metz et installé à Badonviller, il emploie des mots rassurants : « je deplore plus l'infirmité humaine que je ne vous condamne »¹⁵⁰. Il tente également de lui rappeler les éléments principaux de la foi réformée et de prouver par les Écritures que les croyances romaines, notamment l'adoration du Saint-Sacrement, les indulgences, ou encore l'invocation des saints et des anges ne sont pas dans la Bible, afin de le sauver de la « perdition ». Les réformés les plus fragiles face aux convertisseurs catholiques sont sans doute les malades et mourants. Les exemples seraient trop nombreux pour être tous repris, mais les sources permettent de bien en connaître certains et de voir l'action des pasteurs au chevet de ces fidèles chancelants. Dans au moins deux de ces cas, nous voyons nettement Ferry accourir auprès de celui ou celle qu'il considère comme une « brebis », que son devoir de pasteur doit amener à sauver des « loups ravissants » catholiques. Ainsi, en décembre 1619, Jean de Flavigny, notable influent et connu pour être le correspondant politique de Strasbourg à Metz, est gravement malade¹⁵¹. S'il dément formellement être allé à la messe, il a été visité à plusieurs reprises par Coeffeteau, le suffragant¹⁵², que Flavigny accuse de profiter de sa faiblesse. Dans une lettre qu'il adresse à son contact strasbourgeois, il remercie l'action des pasteurs :

« par la grâce de Dieu, Messieurs Ferry et Le Goullon [*sic*], ministres et pasteurs de nostre Eglise, m'estant venu veoir peu après, me consolèrent de la sorte que mon esprit estant fortifié, mon repos me

¹⁴⁸ Sur ce point, qui relève en grande partie de la mise en scène de sa vie « privée » et de sa lutte pour que sa famille soit exemplaire, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphes II. 2-3. Une conversion de pasteur peut donner lieu à une propagande intense : voir par exemple Joël POIVRE, *Jérémie Ferrier (1576-1626). Du protestantisme à la raison d'État*, Genève, Droz, 1990, 114 p.

¹⁴⁹ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 3. Cette affaire a également pris un tour plus personnel contre Ferry (chapitre 8, paragraphe III. 3.).

¹⁵⁰ BPF, ms 761², minute d'une lettre de Ferry écrite le 26 mai 1626.

¹⁵¹ Ernest DE BOUTEILLER et Eugène HEPP (éd.), *Correspondance politique adressée au Magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz (1594-1683)*, Paris, Berger-Levrault, 1882, p. 180-182. Sur Flavigny (1566 ou 1567-1626), voir Jean-Bernard LANG, « Un agent très spécial au début du XVII^e siècle : le Messin Jean de Flavigny », *Le Pays Lorrain*, t. 90-1, 2009, p. 39-46.

¹⁵² Sur ce personnage, voir Charles URBAIN, *Nicolas Coeffeteau...*, ouvr. cité.

revint, et lesd. gens du sieur Dardaine, lieutenant d'évesque de Metz, ne parurent plus, voyant qu'ils ne profiteroient rien sur moy. »¹⁵³

La consolation est, comme nous l'avons vu¹⁵⁴, l'une des tâches quotidiennes des pasteurs, mais elle est ici renforcée par la pression catholique. Celle-ci est donc portée sur un terrain privilégié de l'action pastorale et se trouve encore accrue après l'installation des jésuites, car ces religieux se spécialisent dans la visite des malades réformés qu'ils pensent pouvoir convertir, bien que cela contrevienne à la lettre de l'édit de Nantes¹⁵⁵. Les pasteurs n'ont pas toujours la chance de pouvoir rétablir la situation, comme ils l'ont fait avec Flavigny. En 1658, ils doivent faire face à des défections importantes dans la famille du comte de Montgomery, les descendants du régicide involontaire d'Henri II, qui possèdent un hôtel particulier à Metz. Ferry avait été jusque là relativement proche de la famille¹⁵⁶. Mais, lors de la fondation du séminaire Sainte-Anne, l'hôtel de Montgomery est vendu à la nouvelle institution et les bénédictins historiens de Metz au XVIII^e siècle ne cachent pas leur satisfaction de voir transformée en centre de la Réforme catholique cette demeure « qui jusques-là avoit été le boulevard du calvinisme à Metz »¹⁵⁷. En 1658 donc, la comtesse de Montgomery, restée réformée malgré la conversion de son mari, est mourante et doute de son salut. Le récit que nous fait de cette scène le curé de Saint-Livier montre bien l'attitude des pasteurs en pareilles circonstances :

« Dans ce doute elle envoya chercher Paul Ferry le plus fameux ministre de Metz, avec ses trois autres collegues, et leur demanda si elle estoit en sureté de conscience en mourant en la religion calvinienne. Ils luy dirent qu'ils repondoient ame pour ame de la certitude de son salut, et elle rendit peu apres l'esprit. »¹⁵⁸

Mais le catholique n'arrête pas son histoire là, car elle ne serait pas assez édifiante :

« Quelque tems s'estant escoulé, et la comtesse sa fille perseverant dans son erreur, elle eut une vision qui l'effraya. Sa mere luy apparut dans un chariot de feu, et toute environnée de flammes. Elle se lamentoit avec une action de désespoir, luy disant ces paroles latines : Ique me paverunt, et aussitôt elle disparut, laissant le trouble et la terreur dans l'esprit de sa fille. Le lendemain la comtesse voulant

¹⁵³ Ernest DE BOUTELLER et Eugène HEPP (éd.), *Correspondance politique...*, ouvr. cité, p. 180-182. Le pasteur « Le Goullon » est en fait Théophile Le Coulon. Et le « sieur de Dardaine » est Coeffeteau, qui est évêque *in partibus* de Dardanie.

¹⁵⁴ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 3.

¹⁵⁵ Bernard BARBICHE (éd.), *L'Édit de Nantes et ses antécédents (1562-1598)*, source citée, article 4 des particuliers. Voir par exemple BnF, NAF 22 701, fol. 192-193, « Récit des obsessions des jésuites autour d'un protestant moribond à Metz, 1632 », écrit par un proche de Ferry d'après le témoignage de la femme du mourant.

¹⁵⁶ Voir par exemple des fragments de correspondance entre 1619 et 1642 (BPF, ms 760³, fol. 90, et ms 761²), ou une prière rédigée par le pasteur en 1622 à l'occasion d'une maladie de la comtesse de Montgomery (BPF, ms 767¹⁰).

¹⁵⁷ Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz...*, ouvr. cité, t. 3, p. 300.

¹⁵⁸ BMI Épinal-Golbey, ms 57, pièce n° 3, fol. 27 v°. Il s'agit de la continuation de la chronique des Minimes par le curé Lefèvre. L'anecdote est reprise par Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz...*, ouvr. cité, t. 3, p. 300-301.

s'éclaircir de cette vision extraordinaire, fit venir les quatre ministres, et leur demanda la signification de ces paroles. Il la luy donnerent les exposant ainsi : Ils m'ont repû de feu. À ces mots, cette Dame s'écria aussitôt : C'est assez. Je suis catholique, allez messieurs, retirez vous d'ici, vous subornez les ames et vous les damnez, et elle se convertit. »¹⁵⁹

Les pasteurs doivent faire face à une véritable lame de fond, qui s'intensifie dans les moments clés de la lutte confessionnelle. Ainsi, à la fin de la vie de Meurisse, le suffragant de Metz si actif pour son parti, un cas est mis en scène et donné en spectacle. Il s'agit de celui de Jacques Le Duchat¹⁶⁰. Selon les sources, protestantes ou catholiques, il n'est pas présenté de la même manière. Pour un minime anonyme, repris par la plupart des historiographes de son camp, l'homme qui abjure l'« hérésie » le 4 octobre 1643 dans la cathédrale de Metz

« etoit depuis vingt ans proposant pour estre ministre et qui avoit harangué plusieurs fois dans le temple »¹⁶¹.

C'est Meurisse qui est directement à l'origine de la conversion et du grand faste qui l'entoure. Malgré sa légèreté qui l'amène à retourner au prêche fin 1643, Le Duchat meurt catholique selon ce minime. Mais les sources protestantes, et notamment les notes de Ferry sur l'événement¹⁶², ne disent absolument rien de son état de proposant et, surtout, les registres réformés de Metz ne conservent aucune trace d'une prédication de cet homme au temple¹⁶³. Il est aisé de comprendre que les catholiques cherchent à présenter Le Duchat comme un proposant, afin d'en faire une « prise » plus importante. Pour Ferry, Le Duchat s'est converti en septembre 1643, en prison à Luxembourg¹⁶⁴, et c'est Meurisse qui a monté la supercherie visant à le présenter comme proposant et lui a acheté un manteau long pour rendre le mensonge plus crédible¹⁶⁵. Le pasteur précise également que Le Duchat ne s'est pas contenté de revenir au prêche, mais qu'il a même demandé pardon publiquement pour sa faute au consistoire et demande à être réintégré à la communauté dès le 3 janvier 1644, tout en redevenant très rapidement catholique¹⁶⁶. De la même façon, on peut considérer que le témoignage du minime anonyme sur l'abjuration du 4 octobre est très largement déformé, puisqu'il nous précise que la cérémonie est suivie par un « grand nombre de catholiques et heretiques parents mesme dudit du Chat »¹⁶⁷, alors même que l'on sait par ailleurs que ses

¹⁵⁹ BMI Épinal-Golbey, ms 57, pièce n° 3, fol. 28 r°. Le soulignement est dans le manuscrit.

¹⁶⁰ Je n'ai pas trouvé le lien entre ce Le Duchat et la grande famille messine du même nom, entièrement réformée et alliée par le mariage aux Conrart et Ancillon.

¹⁶¹ *Ibid.*, pièce n° 11, fol. 149 r°.

¹⁶² BPF, ms 774, années 1643 et 1644.

¹⁶³ AC Metz, GG 244-246 pour la période de l'état prétendu de proposant.

¹⁶⁴ BPF, ms 774, année 1643, § 76.

¹⁶⁵ *Ibid.*, § 79.

¹⁶⁶ *Ibid.*, année 1644, § 1 et § 4.

¹⁶⁷ BMI Épinal-Golbey, ms 57, pièce n° 11, fol. 149 r°.

parents lui intentent un procès dans les mois qui suivent sa seconde conversion¹⁶⁸. On voit donc que les pasteurs doivent faire face à des stratégies ouvertement agressives et mensongères, pour le bien de la cause défendue, même si eux-mêmes ne sont pas exempts de tout reproche dans leur façon de faire face aux fausses allégations. Ferry cache en effet volontairement dans ses notes que Le Duchat a étudié la théologie à Genève, Sedan et Leyde¹⁶⁹. Les conversions au catholicisme sont nombreuses à Metz, notamment à partir des années 1640 et de l'installation progressive de la Propagation de la foi pour les femmes (1642) et pour les hommes (1668), sans oublier l'action des jésuites et du séminaire¹⁷⁰, et sans doute les exemples de médiatisation pourraient-ils être multipliés. Les femmes sont particulièrement visées par les efforts catholiques, parfois au prix de ruptures traumatisantes avec leur famille, voire, dans certains cas, de rapt¹⁷¹. Les motivations des convertis ne sont pas toujours claires, mais il est évident qu'au-delà des préoccupations sotériologiques, les espoirs d'ascension sociale ne sont pas à négliger, dans un contexte où les réformés sont progressivement exclus de champs professionnels de plus en plus larges : dans ces cas, les pasteurs ne peuvent rien et doivent faire face à la multiplication des affronts, notamment dans de petites libelles ou par l'installation de religieux toujours plus nombreux.

Si la controverse a pu donner lieu à l'élaboration d'un espace autonome où les savants échangent entre eux, selon des règles précises et des civilités auxquelles Ferry adhère, elle a également permis le renforcement du monopole pastoral sur le discours théologique et

¹⁶⁸ AD Moselle, B 2 125. Cas développé dans Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 443-444.

¹⁶⁹ On le sait par une des dépositions de Le Duchat dans la procédure d'AD Moselle, B 2 125, mais aussi par Sven STELLING-MICHAUD (éd. dir.), *Le livre du Recteur...*, ouvr. cité, t. 1, p. 160 et par les recommandations et de Le Coulon à Tronchin (BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 27, fol. 296, lettre du 20 novembre 1619, à paraître en annexe de l'édition des registres de la Compagnie des pasteurs de Genève) et de Ferry à Goulart (BPF, ms 760⁵, lettre de Goulart à Ferry le 24 novembre 1619, éditée par Leonard Chester JONES, *Simon Goulart (1543-1628). Étude biographique et bibliographique*, Paris, Champion, 1917, p. 551-552).

¹⁷⁰ AC Metz, GG 267, liasse 13, GG 268, liasse 7, AD Moselle, G 1 263, G 1 265, G 1 270-1 271, G 1 273, G 1 279, G 1 295. Il existe plusieurs registres d'abjurations : AD Moselle, D 12, G 1 286-1 288, G 1 291. Sur la Propagation de la foi, voir surtout les travaux de Catherine MARTIN, *Compagnies et maisons de la Propagation de la Foi. Étude sur l'engagement des catholiques pour la conversion des hérétiques de la première moitié du XVII^e siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de Louis CHÂTELLIER, Université Nancy 2, s.d. [1995], 55 p. ; *Les compagnies de la Propagation de la Foi (1632-1685). Paris, Grenoble, Aix, Lyon, Montpellier. Étude d'un réseau d'associations fondé en France au temps de Louis XIII pour lutter contre l'hérésie des origines à la Révocation de l'Édit de Nantes*, Genève, Droz, 2000, 547 p. ; et « La spiritualité des compagnies de la Propagation de la foi : une dévotion de combat », *Revue d'histoire des religions*, t. 217-3, 2000, p. 517-530.

¹⁷¹ Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « La conversion d'Élisabeth de Streiff au catholicisme (1661) », *Les Cahiers Lorrains*, 1976, n° 1, p. 14-18 ; Estelle WEBER, « Objet de convoitise en raison de la pluralité confessionnelle : le cas des nouvelles converties à Metz au XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 1, 2007, p. 327-342.

exégétique¹⁷². Mais elle a aussi donné naissance à de nombreuses séries de petits écrits souvent injurieux, auxquels l'impression ne suffit pas à donner un écho au-delà des murailles messines. Là encore, la stratégie catholique est fréquemment destinée à séparer les réformés de leurs pasteurs, en dénonçant ces derniers comme fauteurs d'hérésie, ou en cherchant à les ridiculiser. Cette mise en œuvre de la controverse est notamment rendue possible par le fait que le consistoire est très réticent quand il s'agit de donner l'autorisation à un ministre d'entrer en conférence avec un ecclésiastique adverse¹⁷³. Une des modalités les plus fréquentes, à Metz comme ailleurs, est de comparer le pasteur à un animal traqué et présomptueux au départ, mais ensuite humilié ou chassé par les tenants de la vérité. On trouve ainsi en 1622 un libelle comparant les ministres à des coqs vantards transformés en poules peureuses après un défi lancé par le récollet Jean-Marie Lescrivain¹⁷⁴. Les controversistes postérieurs rappellent d'ailleurs parfois cet épisode, comme Ignace Le Gault dans son ouvrage de 1625 contre Ferry¹⁷⁵. Ce dernier, comme en de nombreux épisodes de la controverse messine, est particulièrement mis en avant, puisque c'est à lui que sont remis en main propre les défis successifs du récollet et c'est toujours lui qui répond au nom de ses collègues. L'affaire commence lorsque Lescrivain aborde les points les plus controversés en chaire, lors de l'Avent 1621 et du Carême 1622, et nie la légitimité de la vocation des pasteurs. Ceux-ci, selon le religieux, l'auraient défié verbalement, puis se seraient rétractés.

« Ainsi se sont convertis & changés les Coqs des Pretendus en Poulles, lesquelles, si elles continuent à pondre des bourdes, ils auront beaucoup d'œufs à Pasques, encore qu'ils en ayent assés mangé pendant ce Caresme : mais qu'ils se gardent de ce, que dit le Prophete Isaye au chapitre sus allegué : celui qui mangera de leurs œufs mourra, & ce qui en est couvé sortira hors comme un Basilique. »¹⁷⁶

Cette déshumanisation du pasteur et la comparaison avec le monde animal est reprise en 1657 contre David Ancillon, lorsque celui-ci doit faire face aux menées des jésuites Lescossois et Sevestre et du laïc missionnaire saintongeais François Mauduict¹⁷⁷. Ce dernier est un violent pourfendeur des pasteurs, dont il nie régulièrement la légitimité en se fondant sur la méthode

¹⁷² Voir par exemple Isabelle HENTZ-DUBAIL, *De la logique à la civilité : disputes et conférences des guerres de religion (1560-1610)*, thèse en littérature française, sous la direction de Francis GOYET, Université Stendal – Grenoble 3, 1999, 552 p. ; et surtout Olivier CHRISTIN, « Avant-propos », dans Émile KAPPLER, *Les conférences théologiques...*, ouvr. cité, p. I-XVIII. Jérémie FOA, « Disputes sur la dispute... », art. cité à paraître.

¹⁷³ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 2.

¹⁷⁴ *Nouveau prodige arrivé en la ville de Metz...*, ouvr. cité.

¹⁷⁵ Ignace LE GAULT, *De la sainteté de l'Eglise Romaine...*, ouvr. cité, notamment p. 528.

¹⁷⁶ *Nouveau prodige arrivé en la ville de Metz...*, ouvr. cité, p. 16.

¹⁷⁷ Voir notamment *Les derniers abbois du lievre pris en forme, contre l'autorité de la Tradition en son presche d'aujourd'huy 18. Fevrier 1657*, s.l. [Metz], s.d. [1657], in-4°, 8 p. ; et *La mort et la curée du lievre pris en forme en son Presche de Vendredy le 23. Fevrier 1657*, s.l. [Metz], s.d. [1657], in-4°, 14 p. Sur ce sujet, avec un renvoi aux pièces et aux références des différents libelles, voir Julien LÉONARD, « Un épisode méconnu... », art. cité.

de François Véron¹⁷⁸. Il n'hésite pas à prendre Ferry à partie individuellement par un petit libelle dans lequel il mobilise l'argument de la tradition et de la succession apostolique du côté catholique et se moque du pasteur qui lui avait un jour répondu que la foi de Clovis était celle des réformés du XVII^e siècle :

« Le sieur Ferry dira encore que Clovis estoit huguenot comme il dist au Sieur Mauduict, quoy qu'il aye fondé des Abbayes c'est un homme qui s'attrappe là où il peut, lequel se fera mocquer de luy à la fin de tenir de semblables discours, c'est pourquoy nous pouvons dire de luy ce que dit le Prophete Esaye parlant de Moab, nous avons oüy sa superbe, sa superbe & son arrogance plus grande que sa force, les Ministres donc n'ayant point de mission extraordinaire ny fait de miracles pour l'autoriser s'estant introduits deux mesmes il s'ensuit qu'ils ne peuvent prescher que des mensonges & de fausses doctrines comme dit Dieu par son Prophete Jeremie. »¹⁷⁹

Dans cette même séquence de controverse, les catholiques, et notamment le jésuite Louis Sevestre, se livrent à la confection de fausses lettres de Calvin aux pasteurs du XVII^e siècle, afin de les discréditer¹⁸⁰. Il les écrit de façon anonyme, mais il ne semble pas que l'attribution à Sevestre soit un secret. En effet, Théodore de Maimbourg, cousin du célèbre jésuite Louis de Maimbourg et secrètement converti au calvinisme par Ferry, l'évoque comme une évidence dans sa correspondance avec le pasteur¹⁸¹. Certaines de ces lettres ont été publiées dans des libelles messins¹⁸². Si la plupart des fausses missives sont consacrées à la dénonciation de la communion des luthériens avec les réformés décidée à Charenton en

¹⁷⁸ Sur cette méthode, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 1.

¹⁷⁹ [François MAUDUICHT,] *Preuve de l'infailibilité de l'Eglise de JC par l'Escriture Sainte ensuite la fausseté de la Religion pretendue réformée, laquelle enseigne dans l'article 31. de sa Confession de foy, qu'elle à failly & qu'elle est tombée en ruyne & desolation, & qu'il à fallu que Dieu aye suscité des gens d'une façon extraordinaire pour la redresser de nouveau, lequel article est formellement contraire à l'Escriture. Présentée à Messieurs les Catholiques Apostoliques et Romains de la ville de Metz par le sieur Mauduict*, s.l. [Metz ?], s.n., s.d. [vers 1657], in-4°, p. 4. La dénonciation des ministres reste un fil directeur de sa pensée dans des ouvrages postérieurs comme François MAUDUICHT, *Responce au livre intitulé La defence de Calvin. Composé par le Sieur Charles Drelincours, Ministre de Charenton. Dans laquelle sont entierement refutées toutes les raisons alleguées par ledit Drelincourt, par lesquelles il pretend justifier Calvin des âcusations faites contre luy, tant par Bolsec, Berthelier, qu'autres. Et il se voit comme ledit Calvin est Auteur de la R.P.R. & comme ceux de Geneve ont changé deux fois de Religion en moins de huit ans*, Lyon, Antoine Galien, 1669, in-8°, 119 p. ; et *L'Huguenot desarmé : Et methode invincible & facile, pour convaincre d'erreur les Ministres & autres de la Religion pretenduë reformée, leur faisant abandonner l'Escriture Sainte, en preuve de leurs Articles de Foy controversés pour lesquels ils se sont separés de l'Eglise Catholique, les reduisant à l'impossible de les pouvoir montrer & faire lire dans la parole de Dieu, ny de faire voir selon leur principe, que Dieu les a enseignés*, Lyon, Antoine Jullieron, 1669, in-8°, 34 p.

¹⁸⁰ Ces lettres manuscrites sont aujourd'hui conservées aux AD Moselle, D 7, registre de 76 p. contenant treize lettres. Voir Roger MAZAURIC, « À propos d'un écrit de Controverse : de pseudo-lettres de Jean Calvin », *Bulletin de la SHPF*, t. 100-4, 1954, p. 155-159.

¹⁸¹ BPF, ms 760⁶, fol. 161, lettre de Maimbourg à Ferry, écrite de Strasbourg en octobre 1658. Il y évoque le Père Sevestre et ses « extravagances » et les « lettres ridicules [qu'il fait] sous le nom de feut Mr Calvin ».

¹⁸² J'en ai retrouvé deux : *L'impieté huguenotte decouverte...*, ouvr. cité ; et *Calvin demasqué, ou sa politique decouverte, avec les pleurs de ses Ministres, Sur les Agonies de sa Reforme*, sans indication d'imprimeur, Jouxte la copie imprimée à Metz, 1665, in-12, 305 p. Il est possible que la date de 1665 soit une coquille et que ce second ouvrage date de 1656 comme l'autre. Ces deux titres sont inconnus de Mazaauric.

1631¹⁸³, elles véhiculent volontairement une image déformée des pasteurs français, qui en sont toujours les destinataires, et en particulier ceux de Charenton et de Metz. Elles les montrent comme esclaves de la pensée de Calvin, tout en le trahissant par leurs nouveautés hérétiques, et Ferry est le seul pasteur à voir son nom isolé dans une des lettres qui lui est personnellement adressée¹⁸⁴. Parfois cependant, le ton peut apparaître un peu plus feutré, comme dans un opuscule très peu diffusé du minime Clivier et de Mauduict qui paraît sans doute en 1656¹⁸⁵, mais c'est pour mieux ruser là aussi, puisqu'ils invoquent une conférence avec Ferry dont il n'existe aucune trace dans les papiers du pasteur :

« Messieurs de la Religion pretenduë reformée de la Ville de Metz seront advertis en passant que Monsieur Ferry l'un de leurs principaux Ministres a advoüé au Sieur Mauduict dans un entretien qu'il à eu avec luy l'espace de deux heures, en presence d'un honneste homme Catholique de ceste Ville, que le point de la presence réelle & locale du Corps de J.C. au S. Sacrement de l'Eucharistie n'estoit point un point fondamental de la Religion, ains indifferent, & que l'on pouvoit estre fidelle & faire son salut, en croyant que le Corps de J.C. est reellement present dans l'Eucharistie »¹⁸⁶.

Cette controverse active et directement destinée à attaquer les pasteurs est rendue possible par la multiplication du nombre de religieux, que nous avons déjà vus à l'œuvre dans le cadre de la Réforme catholique, mais qui permettent aussi, et peut-être surtout, de maintenir un effort constant contre les positions calvinistes, en particulier contre les ministres.

Un regard rapide sur certains manuscrits provenant des couvents et monastères de la ville de Metz au XVII^e siècle emporte la conviction que ceux-ci sont alors de puissants centres de Contre-Réforme¹⁸⁷. Ainsi, par exemple, les prêtres de la Congrégation de la Mission organisent en 1648 une grande procession contre les hérétiques, de façon largement théâtralisée et laissent entendre tout au long du récit que les protestants sont trompés et

¹⁸³ Sur ce sujet, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3., et chapitre 9, paragraphe II. 1. c.

¹⁸⁴ *L'impieté huguenotte...*, ouvr. cité, lettre XIV, 8 p.

¹⁸⁵ *Argumens à l'Homme faits par le R.P. Antoine Clivier de l'Ordre des Minimes, & le Sieur François Mauduict Xainctongeois, pris de la confession de foy de ceux de la Religion pretenduë reformée, ou ils font voir clairement que ladite Religion pretendue n'est pas l'Eglise de Jesus-Christ & qu'elle est nouvelle*, Metz, Jean Antoine, s.d. [1656], in-4°, 4 p. Il en existe un exemplaire dans BPF, ms 867², pièce 9.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 4.

¹⁸⁷ J'ai notamment dépouillé certains éléments de la collection patrimoniale de la BM Metz : ms 407 (*La celebre procession des enfants de la ville de Metz, faite en l'honneur du tres st Sacrement et en action de grace de leur première communion, présentée à Messieurs les Pasteurs, Curés, Missionnaires, predicateurs et catechistes pour s'en servir dans les occasions*, 1648, 79 fol., du séminaire de Metz) ; ms 408 (*Recueil de plusieurs cantiques spirituels composez par les religieuses carmélites de Metz et de quelques autres des monastères du mesme ordre*, « Faict à Metz, au monastère des religieuses carmélites, le 22^e jour de mars 1642 », 257 p.) ; ms 531-533 (*Veritez catholiques qu'un chrétien doit croire et mettre en pratique*, 3 vol.) ; ms 539 (instructions et méditations dévotes) ; ms 541 (*Quelques discours sur les mistères de la vie, passion, resurection et assension de N.S. Jesus Christ*, XVII^e siècle, 703 p.) ; ms 666 (recueil de prières et d'instructions sur la messe, à l'usage d'un religieux, du fonds des carmes déchaux, 287 p.) ; ms 670 (instructions spirituelles rédigées par une religieuse, XVII^e siècle, 564 fol.).

opiniâtres à cause des discours qu'ils entendent¹⁸⁸. Les principaux initiateurs de la théâtralisation de la controverse sont les jésuites¹⁸⁹. Dans le collège qu'ils contrôlent à partir de 1622, ils organisent régulièrement des pièces qui mettent en scène l'Église et l'hérésie, notamment pour de grandes occasions comme l'entrée de la duchesse de La Valette à Metz (1623) ou un passage de La Feuillade (1670)¹⁹⁰. Ferry a la chance de connaître personnellement ces agents de la Contre-Réforme et de les rencontrer régulièrement. Il est amené à côtoyer les jésuites, qui sont ses voisins depuis 1642¹⁹¹, mais également les carmélites, dont il connaît tous les noms précis, grâce à une procédure de 1661 qui les oppose à sa fille Suzanne Ferry, épouse Couët du Vivier, leur voisine¹⁹². Il se tient également parfaitement informé de ce qui se dit dans les sermons des controversistes catholiques. Parfois, il s'en sert dans ses démonstrations, comme sur Hébreux 6, 6¹⁹³, ou pour préparer un catéchisme¹⁹⁴. Ferry sait aussi s'adapter en fonction des menées de ses principaux adversaires : ainsi, en mars 1654, il sait ce que dit Louis Sevestre, jésuite ordinairement très agressif¹⁹⁵. C'est que dans le nouveau contexte de la judiciarisation constante des rapports confessionnels, il est contraint, en tant que cible privilégiée de la controverse, d'accumuler de nombreuses preuves de sa bonne foi et des indices des attaques adverses.

2. L'évolution des stratégies catholiques : vers le harcèlement judiciaire

La judiciarisation croissante de la controverse confessionnelle est le signe de l'alliance, toujours renforcée, entre le pouvoir royal et les zéloteurs du camp catholique. Cette évolution vers une lecture toujours plus restrictive de l'édit de Nantes n'est certes pas à regarder comme un phénomène inexorable et constant¹⁹⁶, mais elle est très claire même à

¹⁸⁸ BM Metz, ms 407.

¹⁸⁹ Sur l'utilisation par les jésuites du théâtre, voir par exemple Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le théâtre à Metz*, t. 1, *Du Moyen-Âge à la Révolution*, Metz, Éditions Le Lorrain, 1952, p. 23-30 ; Jacques HENNEQUIN, « Vingt-sept "Programmes" Champenois. Contribution à l'étude du théâtre de collège en province au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire du Théâtre*, t. 18-4, 1966, p. 432-62 ; François DE DAINVILLE, *L'éducation des jésuites (XVI^e – XVIII^e siècles)*, Paris, Éditions de Minuit, 1978, 570 p.

¹⁹⁰ Voir notamment deux recueils factices de textes de pièces jouées chez les jésuites : BM Metz, N 907 et N 1 064).

¹⁹¹ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 2., et chapitre 8, paragraphe III. 3.

¹⁹² BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 446 r^o, note 4 416.

¹⁹³ BPF, ms 767⁷, note dans laquelle il cite un sermon de Tiraqueau, grand vicaire de l'Évêché de Metz, prononcé en 1630 dans l'église des jésuites.

¹⁹⁴ Par exemple BPF, ms 137, fol. 116 r^o, note 34 sur le dimanche XXVIII, avec une réfutation d'un sermon prononcé le 14 août 1647 chez les jésuites par le récollet Ignace, sur l'intercession de la Vierge.

¹⁹⁵ BPF, ms 867⁶, billet intercalé entre les fol. 325-326.

¹⁹⁶ Voir sur ce point les analyses classiques de Janine GARRISSON, *La révocation de l'édit de Nantes...*, ouvr. cité, et d'Élisabeth LABROUSSE, « Une foi, une loi, un roi ? »..., ouvr. cité, récemment renouvelées par Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots »..., ouvr. cité.

Metz, pourtant théoriquement épargnée de bien des vexations par son statut institutionnel particulier. Le recours à l'autorité judiciaire du roi et de ses représentants n'est pas toujours uniquement favorable aux catholiques, notamment au début du ministère de Ferry, et le pouvoir garde une certaine fonction médiatrice. Ainsi, le 13 novembre 1628, lors de festivités pour la prise de La Rochelle, les « insolences » faites aux réformés par certains catholiques dont la joie prend des proportions excessives sont condamnées fermement par une ordonnance de Fromigières, qui commande alors en ville¹⁹⁷. On retrouve encore des traces de cette protection royale plus tard dans le temps du ministère de Ferry, notamment pour compenser la spoliation du temple de la Chèvre en 1642¹⁹⁸, ou en 1657, lors d'une vaste campagne de députations réformées pour faire face à de multiples vexations, en grande partie sous l'impulsion des pasteurs et notamment de Ferry qui inspire la rédaction de cahiers de doléances présentés en cour en mai et lors du passage du roi à Metz à l'automne¹⁹⁹. Lors de cette séquence de 1657, le jeune Louis XIV, conseillé par Mazarin, refuse certes de recevoir les compliments de Ferry, mais il prend des décisions très mesurées donnant l'impression aux ministres qu'ils sont entendus²⁰⁰. On observe fréquemment que les autorités tentent de limiter les occasions d'incidents. Ainsi, Demun, commandant en l'absence du cardinal de La Valette, interdit en 1635 de parler de religion dans l'espace public, pour éviter tout risque²⁰¹. Quelques années plus tard, en 1638, lorsque le 15 août tombe un dimanche, le commandant Roquépine ordonne que les calvinistes n'aillent au temple qu'entre neuf et quinze heures, pour éviter tout risque de rencontre avec la procession solennelle préparée par Meurisse, derrière une grande statue en argent de la Vierge²⁰² : Ferry note que l'ordre est très bien accepté et qu'il n'y a qu'un cas d'affrontement, mais dû à un « athée » selon les termes de ses ennemis²⁰³, et c'est sans doute cette affaire qui nécessite un appel à la concorde de la part de l'intendant quelques jours plus tard²⁰⁴. Même durant les séquences les plus dures de la Contre-Réforme, les autorités hésitent à soutenir totalement et aveuglément le processus, là aussi pour ne pas risquer de débordement et de remise en cause de l'ordre public. Ainsi, en juin 1644, peu de

¹⁹⁷ BnF, NAF 22 701, fol. 182. Le récit de ces vexations est notamment fait par Willaume (BM Nancy, ms 882, fol. 95r° et BnF, ms fr. 14 530, fol. 153 v°) et repris par Ferry (BPF, ms 774, année 1628, § 3).

¹⁹⁸ Voir plus bas, dans ce paragraphe.

¹⁹⁹ Il existe plusieurs copies de ces cahiers de 1657. Ceux de mai sont notamment à la BSG, ms 725, fol. 2-9, et MAE, CP Lorraine, 37, fol. 607-613. Ceux d'octobre sont à la BnF, Arsenal, ms 5 419, AD Moselle, D 11 et MAE, CP Lorraine, 33, fol. 656-658 (faussement daté de 1644).

²⁰⁰ En plus des réponses aux cahiers cités dans la note précédente, voir AD Moselle, G 1 291, liasse 1, copie d'une lettre de Louis XIV à La Contour, le 27 août 1657.

²⁰¹ BnF, NAF 22 669, fol. 65.

²⁰² BPF, ms 774, année 1638, § 2-3.

²⁰³ *Ibid.*, § 4. La notion d'athéisme pose de nombreux problèmes à cette époque, car cette accusation est souvent portée contre des personnes qui ne nient pas l'existence de Dieu.

²⁰⁴ BPF, ms 765², pièce 44, ordonnance du 3 septembre 1638.

temps avant l'affaire, déjà évoquée, des têtes de cochon dessinées sur la muraille menant au temple, Sérignan, alors commandant en chef, donne l'ordre de cesser toute injure contre les réformés, notamment contre les ministres, pour ne pas nuire à

« la bonne intelligence que sa Majesté veut estre gardée entre ses sujets de l'une et l'autre Religion »²⁰⁵.

Mais l'ordre doit être réitéré en août et il semble bien que ce n'est pas suffisant. En janvier 1663 encore, au cœur d'une séquence particulièrement intense de lutte contre la Réforme, le Parlement rend un arrêt contre les injures et les attaques de convois mortuaires²⁰⁶. Les protestants peuvent compter sur la protection plus active de certains gouverneurs et commandants. Certes, on compte parmi eux des soutiens affichés du camp catholique, notamment le maréchal de Schomberg entre 1644 et 1656. Mais tous déclarent à leur arrivée leur volonté de maintenir les différentes communautés dans leurs privilèges, y compris les réformés. Dans un seul cas on constate une réelle proximité du camp réformé, celui du marquis de Feuquières (1590-1640) occupant les fonctions de lieutenant général du roi en ville entre juillet 1632 et août 1636, et revenant dans la région pour le siège de Thionville de 1639²⁰⁷. Si lui-même s'est converti au catholicisme en 1632, sans doute par opportunisme, son épouse, restée réformée, est proche de Ferry²⁰⁸, qui note fièrement dans un de ses recueils :

« Vers Pasques [1633] Madame de Feuquieres amenoit ses enfans au presche & faisoit prendre place à ses fils ès places de noblesse près la chaire du Ministre. Dont les catholiques s'offenserent »²⁰⁹.

Cette femme est Anne Arnauld, de la branche calviniste de cette célèbre famille, et peut-être continue-t-elle d'influencer les choix de son mari. C'est en effet ce dernier qui fait manœuvre pour obtenir et faire exécuter l'ordre royal de laisser Théophile Le Coulon prêcher à Courcelles, lorsque Jassoy est retenu en cour avec Ferry en 1634, malgré les pressions catholiques pour laisser cette Église sans pasteur²¹⁰. Mais, en ces années 1630, le clergé

²⁰⁵ BnF, NAF 22 701, fol. 298-299, ordre du 6 juillet 1644.

²⁰⁶ Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits...*, ouvr. cité, t. 4, p. 98 et François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier...*, ouvr. cité, p. 26. Le registre du corps des boulangers, source catholique, rapporte également cette décision en la trouvant juste (BM Metz, ms 852, p. 290).

²⁰⁷ Sur ce personnage et sur son activité dans l'espace lorrain, voir par exemple Charles ABEL, « Feuquières devant Thionville », dans F. BLANC (éd.), *Metz littéraire en 1854*, ouvr. cité, p. 1-14 ; Pierre JOUANIQUE, « Manassès de Pas, marquis de Feuquières, gouverneur de Verdun (1590-1640) », *Annales de l'Est*, n° 3, 1968, p. 211-251.

²⁰⁸ Voir notamment les lettres qu'elle lui envoie dans BPF, ms 760¹, fol. 215-221.

²⁰⁹ BPF, ms 774, année 1633, § 1.

²¹⁰ Sur l'action de Feuquières, voir trois lettres éditées par Rudolf REUSS et Henri DANNREUTHER, « M. de Feuquières et les ministres de Metz », *Bulletin de la SHPF*, t. 59, 1910, p. 378-379 et p. 568-569. Ces auteurs formulent cependant l'hypothèse, infondée, qu'il s'agit de placer Jacques Le Coulon, jeune frère de Théophile, alors sans Église, mais ces lettres montrent bien qu'il s'agit d'envoyer temporairement un ministre de Metz à

catholique est déjà très proche des autorités et se sert de toutes les procédures judiciaires à sa disposition pour attaquer la minorité réformée, en particulier ses pasteurs.

Il serait impossible de reprendre tout le flot de plaintes, de violences, de mémoires, de cahiers et de députations qui émaillent la controverse confessionnelle à partir des années 1610 et qui en marquent la judiciarisation constante²¹¹. La tension est palpable dans les récits contemporains²¹² et le phénomène va du symbolique, comme lorsqu'il est question d'obliger en 1634 les réformés à faire décorer leurs maisons au passage des processions du Saint-Sacrement qui se multiplient²¹³, jusqu'à l'essentiel, comme lorsque les catholiques mènent une vaste campagne de dénonciation systématique du moindre agissement officiel de l'Église réformée²¹⁴. Dans ce domaine, il apparaît clairement que le Parlement, installé en 1633, et son relais bailliager (1641) sont des auxiliaires objectifs de la politique du clergé contre les protestants. Celle-ci est structurée à partir de 1644 par l'introduction de la Compagnie du Saint-Sacrement, soutenue par le gouverneur Schomberg : dès octobre 1645, un mémoire de cette institution secrète propose une série de « remèdes » contre l'« hérésie »²¹⁵. Les mémoires se multiplient dès l'époque de Meurisse. Ce dernier est alors non seulement

Courcelles, le temps de l'absence de Jassoy. L'ordre royal date du 20 juillet 1634 et est transmis au premier Président du Parlement, Bretagne (copie de la lettre aux AD Moselle, B 11 151).

²¹¹ Ce phénomène connaît des phases, mais s'intensifie régulièrement, notamment au début des années 1620, dans la première moitié des années 1640, puis de façon continue à partir de 1653. Toutes les traces de ce processus sont difficilement inventoriées, mais l'essentiel concernant les pasteurs (excepté sur la question des temples, abordée ci-dessous, dans ce paragraphe) se trouve dans : AD Moselle, D 9-11, G 508 ; ANF, K 1 194, pièce 5 ; BnF, NAF 22 701, fol. 255-256 ; BPF, ms 867², pièces 20-21, pièce 23, pièce 25 et pièce 39 ; BSG, ms 725, fol. 2-9.

²¹² L'atmosphère de tension est perceptible dans plusieurs sources de l'époque, notamment dans des journaux tenus par des contemporains rapportant le récit des diverses persécutions ou « provocations », selon l'implication de l'auteur dans les affrontements confessionnels. Pour ce paragraphe, j'ai surtout utilisé François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier...*, ouvr. cité. et Émile COUTHAUD (éd.), « Journal inédit d'un fidèle de l'ancienne Église réformée de Metz (Paul Gayet ?) Témoin et victime des persécutions exercées en cette ville contre les confesseurs de la vérité. 1685-1710 », *Bulletin de la SHPF*, t. 11, 1862, p. 163-179 et p. 281-299 (côté protestant) ; mais aussi Charles ABEL et Ernest DE BOUTEILLER (éd.), *Journal de Jean Bauchez, greffier de Plappeville au dix-septième siècle, 1551-1651*, Metz, Rousseau-Pallez, 1868, XXIII-546 p. (côté catholique).

²¹³ Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits...*, ouvr. cité, t. 1, p. 215 ; et BPF, ms 774, année 1634, § 1. La décision est réaffirmée par le Parlement le 20 juillet 1661 (Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits...*, ouvr. cité, t. 3, p. 253).

²¹⁴ Voir par exemple un mémoire manuscrit du jésuite Lescossois, AD Moselle, D 11, intitulé *Les Crimes Impunis de ceux de la Religion prétendue réformée de Metz*. Il ne comporte ni date, ni auteur. Mais les autres sources, notamment les « preuves » de chaque « crime » (AD Moselle, D 9-11) et le *Recueil journalier* de Joseph Ancillon, frère du pasteur (François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier...*, ouvr. cité, p. 25), nous permettent de le situer vers octobre 1662 et de l'attribuer au jésuite Henry Lescossois. Le mémoire a été publié intégralement par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t.2, p. 241-244. La date et l'auteur semblent également confirmés par la réponse que fait Ferry (BnF NAF 22 702, fol. 111-114), et par un projet de mémoire (BPF, ms 761²).

²¹⁵ MAE, CP Lorraine, 34, fol. 386-387. Sur la Compagnie, voir notamment Raoul ALLIER, *La cabale des dévots. 1627-1666*, Paris, A. Colin, 1902, 448 p. ; et Alain TALLON, *La compagnie du Saint-Sacrement (1629-1667). Spiritualité et société*, Paris, Cerf, 1990, 189 p.

suffragant (1629-1644), mais aussi membre de droit du Parlement. Il parvient à ce titre à obtenir de cette institution de nombreux arrêts défavorables aux calvinistes : le processus se poursuit largement après sa mort et jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, voire au-delà²¹⁶. Cette alliance est notée très tôt par Ferry qui, dans un de ses recueils, souligne que les réformés se réjouissent en 1637 de l'exil du Parlement à Toul, car désormais on ne les oblige plus à décorer leurs maisons pour la Fête-Dieu²¹⁷. S'inspirant jusque dans le titre d'un *best-seller* de Florimond de Raemon d dénonçant le développement du calvinisme et annonçant son déclin, Meurisse fait paraître une histoire de l'« hérésie » à Metz en 1642 qui est en quelque sorte l'aboutissement d'une première phase du recours de plus en plus fréquent à la députation, au mémoire et aux institutions judiciaires (fig. 20)²¹⁸. Cette accumulation de matériaux servant de preuves contre les réformés forme un arsenal de pièces justificatives devant les tribunaux²¹⁹. Et lorsque l'ouvrage est attaqué par Arnoult, un réformé imprudent qui rédige un libelle diffamatoire contre son auteur, celui-ci réplique en portant plainte²²⁰. Meurisse est également l'initiateur de mémoires sur des sujets variés, comportant généralement des attaques directes contre les pasteurs. En menant ainsi des batailles sur plusieurs fronts, le clergé catholique se donne les moyens d'atteindre plus certainement son objectif, du moins en partie. Ainsi, en 1644, quelques semaines avant sa mort, Meurisse fait rédiger un *Memoire touchant ceux de la Religion pretendüe Reformeë à Metz*²²¹. Il y mêle

²¹⁶ Voir l'ensemble des mesures du Parlement contre les protestants tout au long de Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits,...*, ouvr. cité. Cette source est complétée par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Table chronologique des titres anciens contenus dans le recueil des Édits du Parlement de Metz publié par Emmery », *Annuaire de la SHAL*, t. 52, 1952, p. 95-169. Ces mesures, mais aussi une masse très importante de jugements restés manuscrits, ainsi que de nombreuses décisions du bailliage, ont été analysés et compilés par Martial VILLEMIN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée. Ces mesures sont utilisées dès le XVIIe siècle à des fins de propagande, comme dans BM Metz, ms 1 116, pièce 106 (extrait des registres des ordonnances et arrêtés du Parlement de Metz entre 1643 et 1674, ms de 5 p., intitulé *Extrait des Registres et ordonnances et arrêtés du Parlement de Metz concernant la R.P.R.*). Pour une vue favorable à cette action du Parlement, voir notamment l'ouvrage d'Emmanuel MICHEL, *Histoire du Parlement de Metz*, Paris, Techner, 1845, 548 p.

²¹⁷ BPF, ms 774, année 1637, § 47. Les réformés sont conscients très tôt que le Parlement leur sera sans doute défavorable, puisque dès mars 1632, lors des premières rumeurs d'installation, ils n'obtiennent pas gain de cause dans leur demande de chambre mi-partie (BnF, NAF 22 701, fol. 195-200, minute, sans doute de la main de Ferry).

²¹⁸ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité. Sur l'aspect historique de la lutte, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. b.

²¹⁹ Voir notamment Jean-Baptiste KAISER, « Martin Meurisse... », art. cité ; Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Les derniers instants de Martin Meurisse O.F.M., Evêque de Madaure, d'après le pasteur Ferry (1644) », *Archivum Franciscanum Historicum*, 61^e année, 1968, p. 468-472 ; Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Un libelle diffamatoire contre Martin Meurisse, évêque de Madaure », *Archivum Franciscanum Historicum*, 63^e année, 1970, p. 181-184.

²²⁰ La plainte est à la BnF, NAF 22 701, fol. 255-256. L'affaire est présentée par Ferry dans BPF, ms 774, année 1643, § 1. Voir sur ce sujet Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Un libelle diffamatoire contre Martin Meurisse... », art. cité.

²²¹ Il existe au moins trois exemplaires de ce mémoire : MAE, CP Lorraine, 33, fol. 412-413 ; Bibliothèque de l'Institut, Collection Godefroy, ms 331, fol. 338-339 ; et ANF, K 1 194, pièce 5. C'est ce dernier exemplaire qui

tous les ingrédients des mémoires précédents, mais en les accumulant : histoire, attaque contre les temples, le chant des Psaumes, le consistoire, les ministres, ou encore dénonciation des cérémonies et de la place trop importante des hérétiques dans les institutions municipales. Même si les résultats ne sont pas immédiats, il lance ainsi une pratique destinée à un avenir prometteur : le harcèlement judiciaire et la guerre des placets remplacent peu à peu la controverse purement théologique.

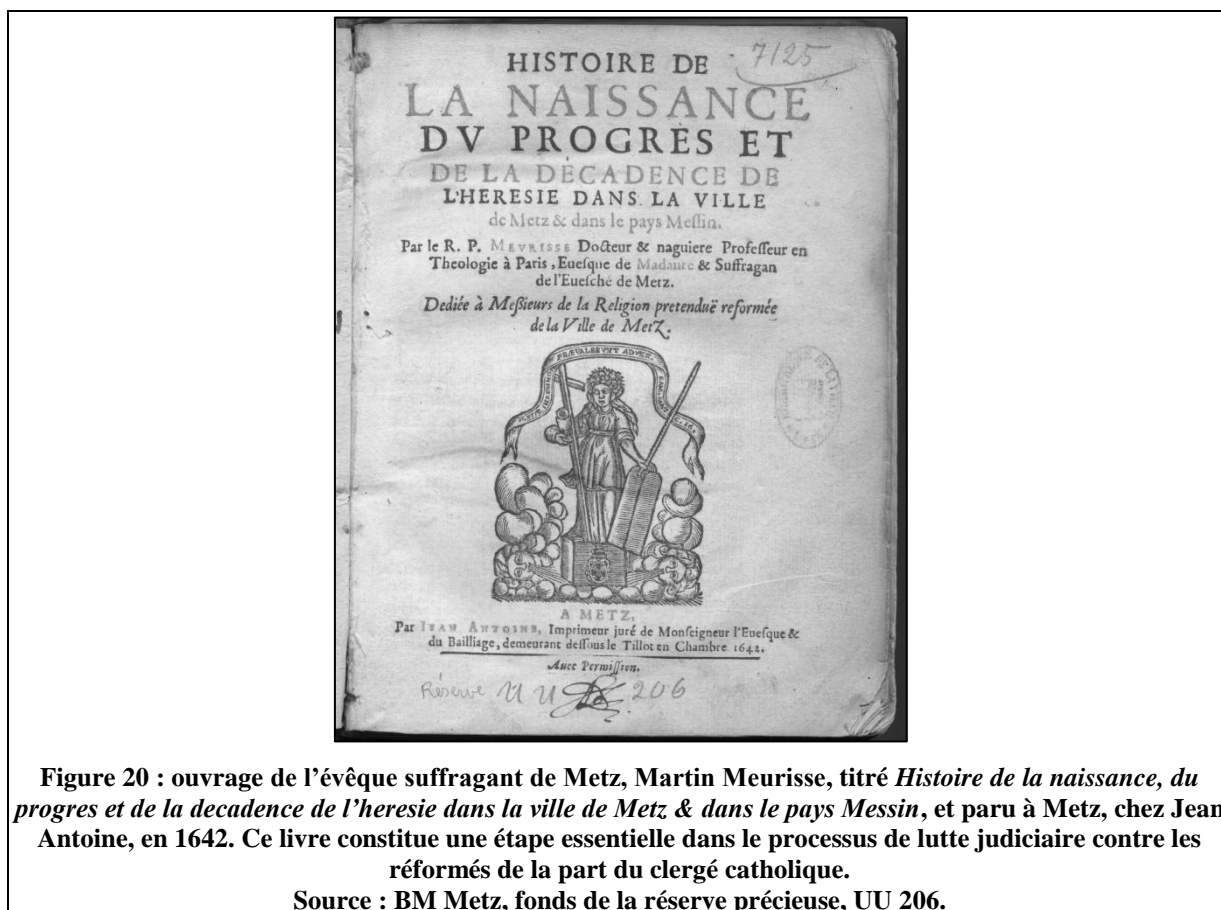


Figure 20 : ouvrage de l'évêque suffragant de Metz, Martin Meurisse, titré *Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz & dans le pays Messin*, et paru à Metz, chez Jean Antoine, en 1642. Ce livre constitue une étape essentielle dans le processus de lutte judiciaire contre les réformés de la part du clergé catholique.

Source : BM Metz, fonds de la réserve précieuse, UU 206.

Les attaques devant la justice sont donc multiples et se renforcent clairement à partir du début des années 1660. Elles touchent tout autant les cérémonies, comme lorsque le Parlement décide en 1662 de réduire les cortèges funèbres réformés²²², que la visibilité des pasteurs, auxquels on signifie en 1664 l'interdiction de porter la robe longue dans la rue²²³ : désormais, le culte réformé doit être le plus discret possible et on le voit progressivement ramené à la sphère privée. Au contraire, la controverse catholique s'inscrit dans l'espace

a servi à la publication du document : John VIÉNOT (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés... », art. cité. Sur les aspects historiques des arguments de Meurisse, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. b.

²²² Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits*, ..., ouvr. cité, t. 4, p. 51-52, 5 décembre 1662.

²²³ *Ibid.*, p. 318-319, 30 juin 1664.

public de façon toujours plus prononcée. Tous les prétextes sont bons pour priver l'Église réformée de ses biens et de ses capacités de financement. Ainsi, en 1646, un calviniste décédé laisse par testament une somme d'argent aux communautés de Metz et Courcelles, sans que le notaire local, l'aman, ait pris soin de noter « prétendue » entre « Église » et « réformée » : les catholiques réclament alors l'héritage, arguant qu'ils sont la seule Église légitimement réformée, et obtiennent gain de cause. L'aman est condamné à une amende et, désormais, il faut désigner le troupeau protestant par « ceux de la RPR »²²⁴. Le harcèlement est quotidien et toute tentative réformée de tourner le catholicisme en dérision est brutalement réprimée avec l'assentiment des autorités : en juillet 1657, une *Chanson que les heretiques ont composéé en derision de la Religion Catholicque Apostolique et Romaine, & de ceux qui en font profession* est brûlée en place publique et fait l'objet d'une procédure judiciaire contre ceux qui l'ont chantée²²⁵. Il est peu probable que les pasteurs aient encouragé de telles provocations, mais il est certain qu'ils sont les premiers à en pâtir. Les ministres constituent en effet une cible particulièrement visée par des dirigeants catholiques certains qu'il s'agit là d'un moyen de montrer au troupeau protestant son erreur. De fait, ils sont très régulièrement assignés en personne en justice, comme représentants de leur Église, car le clergé dénie la personnalité juridique au consistoire, et ils sont presque toujours cités dans les plaintes catholiques comme les instigateurs des faits qui sont reprochés aux réformés. Certains mémoires noircissent volontairement le tableau confessionnel messin dans les années 1650 et 1660, afin de convaincre les autorités d'agir : les réformés sont généralement présentés comme tout-puissants à Metz, nombreux, influents, riches, entreprenants, arrogants et affublés de nombreux défauts, dont celui de vouloir se débarrasser des catholiques²²⁶. On avait déjà pu lire ce genre de descriptions catastrophistes au début du ministère de Ferry, notamment lors de l'oraison funèbre de Givry par Valladier²²⁷, mais cette fois la perspective et les objectifs sont autres : il s'agit désormais de transmettre ces éléments à la justice et d'en faire le point de

²²⁴ AD Moselle, D 10 (copie des pièces de procédure) ; BPF, ms 761¹ (minute d'une lettre rédigée par Ferry sur la question au nom du consistoire, adressée au premier président du Parlement, le 21 avril 1646) ; Charles ABEL et Ernest DE BOUTEILLER (éd.), *Journal de Jean Bauchez...*, ouvr. cité, p. 494

²²⁵ Le texte nous est connu par deux copies. La plus complète est à la BnF, NAF 22 702, fol. 306. Une autre version, amputée d'un couplet, est aux AD Moselle, D 11. Voir Othon Cuvier (éd.), « Chanson huguenote chantée à Metz et brûlée par le bourreau. 1657 », *Bulletin de la SHPF*, t. 9, 1860, p. 51-53 et Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 220-222. Voir la procédure judiciaire qui suit dans AD Moselle, B 3 601 (développé dans Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 159-160).

²²⁶ Parmi ces mémoires, citons trois documents conservés aux AD Moselle, D 11 : un *Etat de l'heresie* sans doute rédigé en 1654 (publié par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 194-195) ; un *Estat particulier de l'heresie et ses accroissemens depuis la mort de feu M de Schombert* sans doute rédigé en 1662 ; et un mémoire pour des députés catholiques vers 1663.

²²⁷ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

départ d'enquêtes menées par des officiers proches des milieux catholiques militants. Sans surprise, les ministres sont généralement dénigrés dans ces mémoires, présentés comme des personnes sans origines dignes²²⁸, et surtout comme des agitateurs. Un mémoire pour des députés en 1663 précise :

« Les Ministres ne sont pas plus sages qu'auparavant en leur presche, ny les huguenots plus modestes en leur discours, leur argent, les lettres qu'ils mandient & d'Allemagne & d'ailleurs. »²²⁹

En guise de réponse, ce sont le plus souvent eux, et notamment Ferry, qui rédigent les minutes de mémoires et rassemblent les matériaux nécessaires à la constitution de preuves et de cahiers. Mais, dans la plupart des cas, ils ne sont pas entendus : si le premier président du Parlement lit avec attention des plaintes réformées en 1645 à propos de processions du Saint-Sacrement, aucune réponse précise n'est apportée, et Claude de Bretagne se contente de quelques mots apaisants pour Ferry qu'il dit respecter²³⁰.

Des violences et des dégradations plus graves peuvent également être commises contre les symboles de la communauté réformée et participent pleinement du processus de judiciarisation, puisque ces faits aboutissent généralement devant les juges²³¹. Nous a déjà évoqué la muraille menant au temple recouverte de *graffiti* mettant en scène des réformateurs en cochons en 1644²³², mais il semblerait que les années 1650 marquent la multiplication de ces violences, qu'il serait impossible d'inventorier de façon exhaustive. Un des symboles visés est bien entendu le temple, comme lorsqu'en janvier 1663, le procureur du roi au Parlement signale que le dimanche 21, deux coups de feu sont tirés dans les vitres du temple, au moment du prêche : le coupable reste cependant inconnu et l'enquête s'enlise²³³. Mais l'intégrité physique des pasteurs est elle-même en danger : le vendredi 22 décembre 1656, le controversiste Mauduict attaque les ministres sortant du prêche. Avec un Nouveau Testament d'Érasme à la main, il les harcèle et commence à controverser en pleine rue, notamment contre Ferry. Les réformés en informent le lieutenant La Contour qui interdit à Mauduict de se comporter ainsi²³⁴. Au début de l'année 1661, Ferry est même victime d'un attentat commis par un officier, Duval. Ce dernier est condamné aux galères, mais son geste suscite des

²²⁸ Par exemple dans AD Moselle, D 11, *Etat de l'heresie*, dans lequel Jassoy est présenté comme venant d'une famille de chaussetiers enrichis.

²²⁹ AD Moselle, D 11.

²³⁰ BPF, ms 761¹, minute d'une lettre du 28 avril 1645, écrite par Ferry au nom du consistoire.

²³¹ Voir les débuts de ces violences dans Julien LÉONARD, « Les violences religieuses à Metz... », art. cité.

²³² Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

²³³ AD Moselle, B 2 198. Affaire présentée par Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 456.

²³⁴ BPF, ms 765², pièce 64, notes sur l'action des controversistes, et pièce 66, copie de la lettre du roi à La Contour interdisant une telle conduite. Note complète sur l'affaire dans BPF, ms 766.

inquiétudes au sein de la communauté réformée et parmi les correspondants du pasteur messin, notamment chez ses confrères²³⁵. Paradoxalement, alors même que l'on voit Ferry entretenir avec certains jésuites et d'autres religieux des relations cordiales dans les années 1650 et 1660²³⁶, la prédication devient de plus en plus violente et les autorités craignent régulièrement des débordements, suite à ce que l'on peut considérer comme des incitations à la haine. Le controversiste jésuite Louis Sevestre loue en chaire le sermon prononcé par Ferry le 28 avril 1655 auquel il a assisté : le fait est tellement exceptionnel que le pasteur s'empresse de le noter sur le brouillon de son prêche²³⁷. La règle générale est de prêcher violemment, et sans doute des deux côtés, pour venir s'en plaindre ensuite. La tension est bien entendu renforcée par la présence des controversistes au temple certains jours de semaine, au premier rang devant la chaire, à partir du mois de décembre 1653, ce qui leur permet d'atteindre les pasteurs au cœur de leur métier et de leur action pastorale en limitant le spectre de leur liberté de parole²³⁸. Les jésuites, principalement bénéficiaires de cette possibilité, rédigent quelques textes dénonçant les prédications réformées²³⁹, puis répondent en chaire avec la même violence. Ainsi, Ferry s'indigne dans une de ses notes que Sevestre ait pu prêcher à la cathédrale, le 8 mars 1654

« qu'il aimeroit mieux estre damné tout vif eternellement catholique que d'estre une heure huguenot parce qu'il en auroit regret toute sa vie. »²⁴⁰

²³⁵ Voir notamment deux lettres reçues par des pasteurs du Refuge : BPF, ms 760⁷, fol. 274, lettre de Matthieu Rouyer, écrite de Hanau le 15 février 1661 ; et ms 760⁸, lettre de Frédéric Spanheim, écrite de Heidelberg le 16 avril 1661. Des renseignements intéressants sont apportés par la lettre qu'écrit Théodore de Maimbourg à Ferry dès le 29 janvier 1661, de Paris (BPF, ms 760⁶, fol. 171). Sur cette affaire, voir quelques précisions dans Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 97.

²³⁶ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe I. 3., et ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

²³⁷ BPF, ms 769². Il s'agit du sermon MMXCI (annexe 11).

²³⁸ Il semblerait que les controversistes assistent à des sermons de semaine à partir de décembre 1653, car c'est le point de départ des *Propositions scandaleuses des 4 ministres de Metz en leur presche, avancées en presence du Pere Sevestre depuis le 14^e decembre 1653* inventoriées par Louis Sevestre, et commençant en réalité le 4 décembre (AD Moselle, D 11, document édité par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 200-202). Paul Ferry note systématiquement en marge de ses brouillons la présence de controversistes, et la première occurrence date du 24 décembre 1653 (BM Metz, ms 1 085, sermon MMXXXIII selon l'annexe 11).

²³⁹ Outre le cas des *Propositions scandaleuses* citées dans la note précédente, on peut également citer un mémoire rédigé lui aussi par Sevestre et destiné à être transmis aux autorités, notamment à Schomberg, sur la prédication de Ferry en mai 1654. Ce mémoire ne nous est connu que par une copie d'extraits réalisée par Ferry lui-même (BM Metz, ms 1 069, pièce 36. Voir également un mémoire de Lescossois contre Isaac de Combles, intitulé *Les Dangereuses et les fausses justifications des Heretiques pour excuser le Blaspheme de Decomble leur Ministre* (AD Moselle, D 11), sans date, mais rédigé après une prédication de l'Ascension 1657 et suivi d'une procédure judiciaire devant le tribunal du bailliage ouverte le 6 juin 1657 (AD Moselle, B 3 601, cas développé dans Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 157-159). Enfin, en 1662, le jésuite Petiot témoigne contre un Couët du Vivier, sans doute Auguste, pour avoir atteint à l'honneur du roi dans sa prédication (AD Moselle, B 2 142, cas analysé par Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 164-165, avec une référence à une cote erronée cependant).

²⁴⁰ BPF, ms 867⁶, billet de la main de Ferry intercalé entre les fol. 325-326.

Mais les controversistes ont l'oreille du pouvoir et insistent sur le crime de lèse-majesté dont les pasteurs se rendent coupable en attaquant la religion du roi, notamment sous le gouvernement de Schomberg : en avril 1644, celui-ci promulgue une ordonnance contre les réformés, dans laquelle les ministres sont explicitement visés pour avoir

« avancé publiquement en leurs presches plusieurs propositions scandaleuses, et injurieuses à l'honneur de la Religion Catholique Apostolique et Romaine, qui est celle de Sa Majesté et la nostre »²⁴¹.

En 1656 encore, des cas de prédications violentes sont dénoncés des deux côtés : Lescossois prêche la déchéance des huguenots de tous leurs droits en novembre et il récidive en juin 1657, au moment où Isaac de Combles est pour sa part accusé d'avoir blasphémé en chaire²⁴². Dans ce dernier cas, Lescossois contre-attaque en plaçant l'affrontement sur le terrain juridique, mais aussi et surtout en faisant passer les pasteurs pour des criminels de lèse-majesté en puissance en contravention avec les édits, achevant son mémoire par une diatribe contre trois ministres nommément :

« le Ministre Decomble a dit faux, et il a parlé en athée, Fery en seditieux, Ancillon en railleur de la communion de nos Rois sous les deux especes »²⁴³.

Le passage à l'acte de violence est très proche et sans aucun doute lié à cette atmosphère : ce n'est probablement pas une coïncidence si c'est à la même période que Ferry est mêlé à une sombre affaire de coups et blessures infligés à un pèlerin²⁴⁴. Cette procédure judiciaire, ouverte devant le bailliage, n'a été relevée par aucun des biographes de Ferry et remet largement en cause son image de ministre modéré, voire « accommodeur ». Le 28 juin 1655, des témoignages sont recueillis pour rapporter ce qui est survenu à un pèlerin d'Ancy, dans le Pays messin, qui revenait de Trèves où il était allé voir la Sainte-Tunique. Il aurait alors été attaqué par des calvinistes à qui il aurait crié « Les maudits huguenots, les calvinistes. Calvin a été fouetté ! ». Or cette scène se déroule rue de la Chèvre, devant chez Ferry, et plusieurs témoins rapportent que le pasteur serait sorti sur le pas de sa porte et aurait appelé à le battre, voire à l'assommer. Bien sûr, ces témoignages émanent tous de catholiques, voisins du ministre et peut-être en froid avec lui. De plus, Mathieu Jeoffroy, lieutenant criminel au bailliage, est connu pour ses positions antiprotestantes, ce qui relativise la confiance que l'on peut avoir en cette procédure, d'autant qu'elle ne connaît apparemment pas de suite. Mais,

²⁴¹ AD Moselle, D 11.

²⁴² BPF, ms 765², pièce 64 et ms 766.

²⁴³ AD Moselle, D 11, *Les Dangereuses et les fausses justifications des Heretiques pour excuser le Blaspheme de Decomble leur Ministre*, point n° 9.

²⁴⁴ AD Moselle, B 3 597. Ce cas est présenté par Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 451-452.

quoi qu'il en soit, on voit que les pasteurs sont intégrés à la judiciarisation de la controverse et en sont même fréquemment le cœur. Comme à Montauban par exemple, les pasteurs sont les premières cibles des attaques catholiques et l'on cherche par tous les moyens à réduire leurs moyens de prendre la parole²⁴⁵. Ferry est particulièrement visé, car il est considéré, notamment par ses adversaires, comme le principal ministre, celui qui pourrait être le plus dangereux. De la même façon que le clergé montalbanais s'acharne dans les années 1660 contre le pasteur Jean Claude²⁴⁶, Ferry est donc attaqué personnellement. Les catholiques utilisent trois moyens principaux pour gêner sa prise de parole, pour limiter la portée de sa prédication et rendre difficile l'exercice de sa profession : empêcher les visites pastorales, excentrer le temple et limiter le nombre de pasteurs pour qu'il n'obtienne pas l'aide de Bancelin.

Les visites pastorales, aux malades, prisonniers et pauvres, sont une des activités normales des pasteurs, qui y accordent généralement beaucoup d'importance pour nouer des relations de confiance avec leurs ouailles²⁴⁷. C'est donc bien contre les ministres que sont menées les tentatives du clergé catholique pour rendre de plus en plus difficiles ces visites. Nous avons déjà pu voir que les mourants réformés étaient l'objet de toutes les attentions dans le contexte de la controverse²⁴⁸. Mais les visites en général deviennent un point de fixation des oppositions, dans la perspective de la conquête des âmes et de conversions, mais aussi de la médiatisation de l'affrontement. Les attaques sur ce point sont très nombreuses à partir de l'installation du Parlement en 1633. En 1645, un premier palier est franchi lorsque le clergé parvient à manœuvrer pour que les pasteurs n'aient pas accès à un des deux soldats de la garnison condamnés à mort au début de l'été, après un convoi en Allemagne²⁴⁹. L'ordre vient du lieutenant-général, Sérignan, qui laisse pourtant des bénédictins et des récollets visiter les deux condamnés. Les ministres s'adressent immédiatement au gouverneur Schomberg, le supérieur de Sérignan, car ce soldat est réformé et a

« demandé de ses Pasteurs pour en estre assisté & consolé & s'en estant présenté en prison selon la coustume non seulement la porte luy en fust refusée par le geolier, mais le Prevost des gardes se fit ouyr d'en avoir l'ordre, qui fust advoué tost après de Monsieur de Serignan »²⁵⁰.

²⁴⁵ Voir par exemple ANF, TT 255 (plusieurs dossiers sur l'Église réformée de Montauban et sur les procédures engagées par les catholiques).

²⁴⁶ *Ibid.*, dossier 16.

²⁴⁷ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 3.

²⁴⁸ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

²⁴⁹ BPF, ms 774, année 1645, § 48.

²⁵⁰ BPF, ms 761², minute d'une longue lettre rédigée par Ferry au nom du consistoire, le 8 juillet 1645.

Les pasteurs se plaignent donc de ce trouble à la conscience du malheureux et de la nouveauté que l'événement constitue, d'autant que dans les minutes qui précèdent l'exécution, les religieux empêchent le condamné de prier comme il le souhaite. Malgré l'évidente contravention aux édits, Schomberg reste favorable aux catholiques qui lui adressent un contre-mémoire en septembre arguant que les ministres ne peuvent intervenir que si le condamné en fait la demande explicite, ce qu'ils contestent²⁵¹. En 1658, une nouvelle affaire fait encore plus de bruit. Un couple de réformés, les Faron, est accusé d'avoir interdit l'entrée de leur maison à des prêtres lors de la dernière maladie de leur servante, catholique qu'ils disent convertie sur son lit de mort, alors que les pasteurs, eux, sont appelés à son chevet²⁵². Alors qu'en 1629, un cas inverse, celui de Josias Peltre, n'avait engendré aucune poursuite²⁵³, les catholiques déclenchent une polémique et ouvrent une procédure judiciaire devant le bailliage, puis le Parlement²⁵⁴. Les ministres sont particulièrement visés, puisqu'ils sont accusés de faux témoignage sur le point de l'abjuration de la servante. Malgré une députation des réformés et des pressions sur les parlementaires orchestrées par Ferry²⁵⁵, Bossuet parvient à faire tenir le procès et les juges condamnent les Faron à 300 livres tournois d'amende²⁵⁶. La bataille sur les visites est même théorisée par les catholiques dans un mémoire anonyme de 1664 rédigé dans le cercle des jésuites et intitulé de façon très révélatrice

« Raisons pour lesquelles ceux de la R.P.R. ne doivent point être tolérés à consoler leurs malades, tolérés par pure miséricorde dans les hospitaux fondés par et pour les Catholiques. »²⁵⁷

Alors qu'il existait jusque là un consensus pour laisser les pasteurs visiter leurs ouailles résidant dans les hôpitaux municipaux, les années 1660 marquent une nouvelle fois une étape dans la radicalisation de la position catholique et sa transmission aux autorités judiciaires. Les arguments développés sont théologiques et touchent essentiellement la sotériologie, mais la procédure du mémoire montre bien que l'on a changé d'époque. Ainsi, les jésuites et les

²⁵¹ BPF, ms 867², pièce 23, requête du clergé catholique de Metz, adressée à Schomberg le 10 septembre 1645.

²⁵² L'affaire est présentée dans Amable FLOQUET, *Études sur la vie de Bossuet...*, ouvr. cité, t. 3, p. 25-27 et Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 455.

²⁵³ BPF, ms 774, année 1629, § 1. Le 7 avril, Josias Peltre était mort. Il s'était converti plusieurs années plus tôt au catholicisme par opportunisme et pour pouvoir épouser sa femme : bien qu'ayant déclaré vouloir mourir réformé, les ministres sont repoussés et ne parviennent finalement à le consoler qu'après être sorti de la maison familiale de son épouse.

²⁵⁴ BPF, ms 867², pièce 26.

²⁵⁵ Ferry rédige de nombreuses lettres et harangues à la fin de l'année 1658, notamment dans le double contexte du retour du Parlement de son exil à Toul et du jugement de cette cour sur l'affaire Faron. On en trouve à la BPF, ms 761¹ (à destination de Bretagne, Le Vayer et Frémyn, présidents, de Beauvais, d'Ozanne, Angran et Péricard, conseillers) et ms 761² (à destination de Paris, procureur général, Pavillon, avocat général).

²⁵⁶ AD Moselle, D 9, arrêt définitif du Parlement le 28 janvier 1659. Sur l'action de Bossuet, voir des lettres qu'il adresse à Vincent de Paul (Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 14-17).

²⁵⁷ AD Moselle, D 11. Un archiviste a noté la date de 1654, mais le mémoire évoque le contexte de la construction du nouveau temple du Retranchement, ce qui correspond à 1664.

autres religieux actifs dans la Contre-Réforme s'arrogent le droit d'aller visiter les malades réformés, au point que certains d'entre eux se plaignent d'être « inquiétés », voire « molestés » à l'hôpital²⁵⁸. C'est dans le même état d'esprit que sont régulièrement lancées des procédures judiciaires pour tenir les pasteurs loin des convertis au catholicisme : Ferry est personnellement visé par une de ces actions en 1654, lorsqu'il dissuade un membre de sa famille, Louis Gauvain, de se faire « papiste »²⁵⁹. Prudemment, les ministres choisissent généralement de se plier aux décisions judiciaires et celles-ci sont plus souvent dirigées contre les familles qui sont accusées d'empêcher des conversions²⁶⁰. Ainsi, lorsque la jeune Magdelaine, fille de Jean Michelet, veut se convertir à la religion catholique, elle en est empêchée par son père qui veut la marier : le procureur du roi au bailliage fait alors rédiger une opposition devant notaire au mariage prévu, signifiée à Ferry, Jassoy et Le Coulon²⁶¹.

Selon une logique sans doute déformée par la vision de ce que doit être leur propre culte, les agents de la Contre-Réforme ont tenté de toucher les réformés sur le point des temples²⁶². Bien évidemment, les questions théologiques et ecclésiologiques ne rentrent pas seules en compte, car les protestants pourraient en théorie se passer d'un lieu défini pour célébrer leur culte. Mais il s'agit de s'inscrire dans l'espace social et dans le paysage messin et l'enjeu est donc de taille pour les calvinistes²⁶³. Les premiers affrontements sur ce terrain remontent à 1597, quand le roi Henri IV autorise les réformés à rétablir leur culte en ville par des lettres patentes confirmant celles de Senlis (1592). Le pasteur François Buffet, pressé de les faire appliquer, commet alors l'erreur de rouvrir le temple de la Chèvre sans autorisation locale, ce qui déchaîne le clergé. Suit alors une période confuse au cours de laquelle le clergé multiplie les démarches pour fustiger les protestants désobéissants. Le roi finit par autoriser le

²⁵⁸ Ces termes sont utilisés par Pierre Bracquier, dans une lettre sans date qu'il adresse à Ferry, qu'il appelle « Mon Cousin » (BPF, ms 760², fol. 44).

²⁵⁹ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 2.

²⁶⁰ Très nombreux cas rapportés dans Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée.

²⁶¹ AD Moselle, B 3 591, procédure criminelle devant le bailliage. Analyse dans Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 446-448. Finalement, cette jeune fille reste réformée et se marie, car les catholiques avaient pris pour une volonté de conversion son intérêt pour un travail de domestique chez les ursulines.

²⁶² Sur les temples de Metz et du Pays messin, quelques éléments ci-dessus, chapitre 2, paragraphe II. 1.

²⁶³ Julien LÉONARD, « Conquête protestante et reconquête catholique... », art. cité à paraître. Sur la lutte confessionnelle pour le contrôle de l'espace dans toutes ses formes, voir notamment Will COSTER et Andrew SPICER (éd.), *Sacred Space in Early Modern Europe*, Cambridge, CUP, 2005, XII-350 p. ; Andrew SPICER et Sarah HAMILTON (éd.), *Defining the Holy. Sacred Space in Medieval and Early Modern Europe*, Aldershot, Ashgate, 2005, XVIII-345 p. ; Olivier CHRISTIN, « L'espace et le temps, enjeux de conflit entre les confessions », art. cité ; Keith P. LURIA, « Sharing Sacred Space. Protestant Temples and Religious Coexistence in the Seventeenth Century », dans Kathleen PERRY LONG (éd.), *Religious Differences in France. Past and Present*, Kirksville, Truman State University Press, 2006, p. 51-72 ; Jean-Pierre GUTTON, « Bruits et sons au service de la religion pour la maîtrise de l'espace », dans Alain DIERKENS et Anne MORELLI (éd.), *Topographie du sacré. L'emprise religieuse sur l'espace*, Bruxelles, éditions de l'Université, 2008, p. 153-163.

culte dans le Retranchement, mais, sans que l'on sache exactement comment, des commissaires des deux confessions finissent par s'accorder sur un autre lieu, dit « Haste Plat », en Chambière. Les huguenots obtiennent dans le même temps de pouvoir faire célébrer le culte pour leurs coreligionnaires du Pays messin à Saint-Privat, puis, à partir de 1604, à La Horgne, au Sablon. Meurisse, dans son ouvrage de 1642, insiste sur cette période, fondatrice selon lui de l'illégitimité de l'exercice du culte protestant²⁶⁴, puisque la situation messine est privilégiée par rapport au reste du royaume, notamment ceux des cités épiscopales²⁶⁵. Très rapidement, les catholiques contre-attaquent. N'ayant que peu d'espoir de rejeter les huguenots, assez puissants, hors des murs de la ville, ils se tournent vers la reconquête des cimetières, tant à Metz que dans le Pays messin. Le cardinal de Givry, évêque de Metz de 1608 à 1612, est au cœur de cette lutte et obtient du gouverneur Épernon des mesures interdisant aux réformés d'être enterrés dans des lieux catholiques, malgré leur volonté fréquente de reposer aux côtés de leurs ancêtres²⁶⁶. Lors de l'oraison funèbre d'Henri IV qu'il prononce à Metz le 21 juin 1610, le vicaire général du diocèse, André Valladier, loue le souverain défunt d'avoir « expié ses Cemetieres, & ses temples sacrez d'un infiny de sacrileges qui les polluoient, & les incestoient malheureusement »²⁶⁷. Même si la maîtrise du paysage urbain est désormais mixte, les catholiques ne désespèrent donc pas de « purifier » cet espace de l'hérésie qui a profané la ville selon eux. Metz est marquée par la présence dense d'édifices religieux²⁶⁸ et le cimetière réformé, dans le Retranchement, se situe à proximité de deux nouveaux lieux confessionnels minoritaires : une synagogue et un cimetière juif. La place des protestants dans le paysage messin est donc solidement établie, mais les sources nous montrent qu'ils restent inquiets face aux tentatives catholiques de reconquête. Le 2 décembre 1618, alors que le pasteur Ferry fait le catéchisme, la panique envahit le temple lorsque la Mutte, la cloche municipale, sonne : les fidèles sont persuadés

²⁶⁴ Sur toutes ces affaires, voir Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 492-506.

²⁶⁵ Bernard BARBICHE (éd.), *L'Édit de Nantes et ses antécédents (1562-1598)*, source citée. Ce particularisme messin est notamment relevé par Yves KRUMENACKER, « Masquer le protestantisme dans les villes françaises au XVII^e siècle », dans Bruno DUMONS et Bernard HOURS (éd.), *Ville et religion en Europe du XVI^e au XX^e siècle. La cité réenchante*, Grenoble, PUG, 2010, p. 236. Voir également ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I. 2. Et chapitre 2, paragraphe II. 1.

²⁶⁶ Ces préoccupations apparaissent dans la correspondance du cardinal, copiée au XVII^e siècle (BM Metz, ms 969).

²⁶⁷ André VALLADIER, *Harangue funebre de Henry le Grand Quatriesme de ce nom, tres invincible & incomparable Roy, de France & de Navarre, d'eternelle memoire*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1610, in-8°, p. 64. Sur l'action de Givry, voir également le récit contemporain de son épiscopat dans BM Metz, ms 855, fol. 232-234. Pour une comparaison sur les cimetières dans la controverse, voir Christian DESPLAT, « Sépulture et frontière... », art. cité ; Penny ROBERTS, « Contesting sacred space... », art. cité ; Keith P. LURIA, « Separated by Death ?... », art. cité ; et Frank LESTRINGANT, « Anti-Funérailles ou la guerre des cimetières (1594-1598) », dans Jean BALSAMO (éd.), *Les funérailles à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002, p. 295-317.

²⁶⁸ Voir ci-dessus, chapitre 1, figure 4.

que c'est un appel à la destruction du bâtiment, preuve de leurs craintes, car un de leurs coreligionnaires avait été agressé en venant au temple quelques jours plus tôt²⁶⁹. Le temple de Chambière se trouve à proximité de deux églises, Saint-Livier et Saint-Georges, ainsi que d'une abbaye, celle des propriétaires du terrain, Saint-Vincent. Il est donc probable que les réformés devaient se comporter modestement dans un contexte géographique aussi défavorable, même si Meurisse les accuse au contraire de mener leurs cérémonies en grande pompe, ce qui est du reste étonnant lorsque l'on connaît le dépouillement de la liturgie de Calvin²⁷⁰. Il est par contre avéré que les réformés chantent des psaumes en allant et venant au temple, mais aussi chez eux : au moins deux documents en attestent et laissent penser que les pasteurs insistent sur la nécessité de le faire. Nous disposons en effet d'un recueil comprenant le Nouveau Testament, le Psautier, le *Catéchisme* de Calvin et la *Forme des prières* de ce dernier, avec des annotations manuscrites montrant le déroulement du culte domestique, au sein duquel le chant des psaumes était central²⁷¹. De même, un ouvrage composé par le pasteur messin François de Combles sur la préparation à la cène inclut des chants en allant au temple²⁷². Il s'agit d'un signe identitaire particulièrement fort, une manière de se faire entendre dans le paysage sonore, et sans doute une gêne pour le clergé catholique qui attaque sur ce point : dès 1627, un curé de Metz obtient de Fromigières l'interdiction de ces chants pour les fidèles revenant du temple champêtre de La Horgne²⁷³.

Face à la reconquête très visible du paysage messin par les catholiques à partir des années 1620, les réformés voient leurs positions remises en cause : après de multiples demandes du clergé et des jésuites dès 1641, un premier brevet du roi en février 1642, et malgré des députations calvinistes en cour²⁷⁴, les jésuites obtiennent par lettres-patentes de Louis XIII, le 24 décembre 1642, la possession de l'ancien temple de la rue de la Chèvre²⁷⁵. Il

²⁶⁹ BPF, ms 774, année 1618, § 5-6 et ms 775 ; BM Nancy, ms 882, fol. 89, et BnF, ms fr. 14 530, fol. 123 r°.

²⁷⁰ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 505. Voir également la plainte faite par Meurisse contre les réformés en 1644, dans laquelle il met en avant cette pompe des cérémonies protestantes et les chants des psaumes dans la rue (John VIÉNOT (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés... », art. cité).

²⁷¹ Exemplaire conservé à la BM Metz, sous la cote D 27.

²⁷² François DE COMBLES, *Trois sermons touchant la preparation...*, ouvr. cité, p. 86-102.

²⁷³ BM Nancy, ms 882, fol. 99-101.

²⁷⁴ Cette séquence, qui couvre toute l'année 1642, est rapportée dans BU Leyde, ms BPL 301, fol. 104-105, lettre de Ferry à Rivet, écrite de Metz le 9 août 1642.

²⁷⁵ BM Metz, ms 897, fol. 175-176, copie sur l'original d'une lettre de Louis XIII aux réformés de Metz, confirmant le transfert de propriété du temple de la Chèvre, mais garantissant le culte intra muros, 24 décembre 1642. Cette lettre est imprimée dans Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits...*, ouvr. cité, t. 1, p. 570-572. Voir sur cette longue affaire la synthèse de Roger MAZURIC, « Metz. Le Temple de Crèvecœur... », art. cité. Il s'appuie sur de très nombreuses pièces d'archives, rassemblées notamment dans AD Moselle, D 9-11, D 39-40, D 60, G 14. Voir en sus BnF, NAF 22 700, fol. 208-213, NAF 22 701, fol. 55-61 ; BPF, ms 765², pièce 49 et pièce 54, ms 774, année 1642, § 3 ; MAE, CP Lorraine, 33, fol. 461 et fol. 589. Quelques éléments de

avait été utilisé en 1576-1577, puis en 1597, et sa propriété avait été un temps garantie aux réformés par un brevet annexe de l'édit de Nantes²⁷⁶. Cette spoliation ouvre une procédure judiciaire toujours en cours dans les années 1650, notamment au sujet de la maison d'un pasteur, malgré des arbitrages, sans doute modérés, de Schomberg et des demandes insistantes des ministres réformés²⁷⁷. Abraham de La Cloche, qui réside dans une maison attenante, est donc exproprié, car sa résidence, reliée au temple par une porte, est considérée comme une annexe de celui-ci. Ferry, dont la maison se situe depuis 1637 de l'autre côté du temple, devient le voisin direct des jésuites, ce qui lui vaut quelques ennuis judiciaires privés, mais intimement liés à sa fonction pastorale²⁷⁸. Les pasteurs sont donc particulièrement visés par ce transfert de propriété dont la procédure est rallongée par le refus des jésuites de payer la compensation fixée par la justice. Ce n'est que fin 1655 que La Cloche est définitivement hors de sa maison : l'affaire a sans doute été très dure, puisqu'en 1680 encore, le bail de la maison montre qu'elle est surnommée « Maison La Cloche »²⁷⁹. Au-delà des détails juridiques de cette affaire, il est très intéressant d'observer un aspect du rituel de prise de possession : en effet, un acte notarié contient les détails de la remise des clés au jésuite Le Lorrain, en présence de représentants du roi et des plus hauts dignitaires du clergé, Meurisse en tête²⁸⁰. Ce document nous montre donc comment le jésuite entre dans le temple, le 22 janvier 1643, et « fait feu et fumée²⁸¹ », brûlant donc sans doute de l'encens afin de purifier le lieu, profané à son sens depuis 1576 et sa construction par les calvinistes. Quelques années plus tard, l'édifice est transformé en église, sous le patronage de saint Louis et il est évident que Ferry a dû assister en voisin impuissant à ce qu'il considère comme une provocation. Cela fait partie de l'extériorisation par les catholiques de ce qu'ils considèrent comme une grande victoire. Dans les milieux monastiques, des vers sont rédigés pour appeler les hérétiques à la conversion, pour le salut de leur âme, condamnant en creux l'attitude des pasteurs et louant l'alliance de la monarchie et de l'Église catholique pour faire de ce temple un « crève-cœur »

détail également dans François-Michel CHABERT, *Histoire et description de l'église Notre-Dame de la ville de Metz, rue de la Chèvre*, Metz, Lecouteux, 1852, 19 p. Pour une vision catholique de l'époque, voir Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 572-574.

²⁷⁶ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I. 2.

²⁷⁷ Schomberg apparaît souvent dans les sources sur cette affaire et Ferry la prend tant à cœur qu'il en parle lors de la seconde harangue qu'il prononce pour le maréchal après sa prise de possession du gouvernement de Metz (25 octobre 1644, BPF, ms 761²).

²⁷⁸ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe III. 3.

²⁷⁹ AD Moselle, D 40.

²⁸⁰ Il en existe plusieurs copies. J'ai utilisé ce qui me semble être la minute notariale d'origine : AD Moselle, 3E 3 632.

²⁸¹ *Ibid.*

pour les réformés²⁸². Le coup porté est dur, car les protestants messins tenaient beaucoup à ce bâtiment qu'ils utilisaient pour des réunions et qui figurait toujours sous le nom de « temple » sur un plan de la ville composé vers 1610 par Fabert²⁸³. Il est désormais évident qu'une conjonction d'intérêt entre le pouvoir royal et le clergé catholique s'établit pour lutter contre le protestantisme (malgré le loyalisme monarchique constant et parfois même outré des huguenots messins), ce qui passe par un confinement de son inscription paysagère. Les réformés peuvent toutefois se consoler en constatant que l'ordre du roi de décembre 1642 s'accompagne de la garantie pour eux de retrouver un temple dans l'enceinte de la cité en cas de dénonciation du bail par les religieux de Saint-Vincent : en effet, en 1614, la finalisation de la construction du temple avait été rendue possible par un bail de soixante ans passé entre les bénédictins, propriétaires d'une partie du terrain, et les réformés par l'intermédiaire d'un prête-nom de prestige, Abraham Fabert. Ferry, loin d'y voir un problème, considère même qu'il s'agit d'un cas comparable à celui rapporté par Flavius Josèphe d'une synagogue de Césarée construite sur un terrain appartenant à un païen grec qui l'avait faite entourer de boutiques²⁸⁴. Mais, avec la judiciarisation en cours, ce bail est de plus en plus menacé dans les années 1650 et surtout 1660, ce qui pousse les pasteurs, Ferry en tête, à se lancer dans une nouvelle bataille.

Dès 1648, l'interdiction du culte touche des villages du Pays messin, sur ordre royal²⁸⁵. En 1656, les réformés doivent cette fois lutter avec force pour éviter de perdre l'exercice du culte dans deux villages du Pays messin, à Courcelles et à La Horgne. Dans le cas du temple des villageois, les jésuites vont même jusqu'à lancer des rumeurs de rachat qui forcent Ferry à agir au sein de sa communauté²⁸⁶. Le temps est désormais pour les réformés à la modestie et au confinement. Si ces menées sont mises en échec en 1657, le clergé entreprend une nouvelle campagne dès 1662, dans le contexte d'une offensive généralisée²⁸⁷. Vers la fin de l'année, les bénédictins de Saint-Vincent cherchent en effet à dénoncer le bail

²⁸² Ce terme, régulièrement utilisé dans l'historiographie pour désigner le temple de la rue de la Chèvre, apparaît sans doute pour la première fois dans des vers rédigés dans un milieu monacal pour l'occasion, que l'on retrouve notamment à la BM Metz, ms 407, fol. 70-71, et ms 408, p. 169-171.

²⁸³ BM Metz, collections patrimoniales.

²⁸⁴ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 242 r°, note 2 303.

²⁸⁵ MAE, CP Lorraine, 35, fol. 300. Copie de la lettre du roi au premier président Bretagne, le 22 octobre 1648.

²⁸⁶ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe I. 1.

²⁸⁷ Les catholiques commencent à demander clairement la dénonciation du bail du terrain du temple dès 1645, mais alors en vain, dans une députation faite à Schomberg (BPF, ms 867², pièce 23). Le caractère général de l'offensive catholique lancée en 1662 est perceptible dans le mémoire de Lescossois sur les « crimes impunis » des réformés (AD Moselle, D 11) et est notée par Joseph Ancillon dans son journal (François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier...*, ouvr. cité, p. 25).

qui faisait bénéficier les calvinistes de leur terrain pour douze ans encore. Commence alors une longue procédure de plus d'un an, au cours de laquelle réformés et catholiques bataillent par le moyen de mémoires et de députations²⁸⁸. Le 19 mai 1663, un arrêt du Conseil ordonne la restitution du temple aux religieux de Saint-Vincent, en contrepartie de quoi les protestants bénéficieront d'un emplacement dans le Retranchement de Guise. Cela ne pouvait satisfaire les réformés de retourner là où leur temple avait été détruit en 1569, car, depuis, le quartier avait été à la fois fortement militarisé et catholicisé, avec la construction d'églises, notamment celle du couvent des Grands Carmes, comme on le voit sur un plan de Metz vers 1670 (détail, fig. 21²⁸⁹).



Figure 21 : emplacement du nouveau temple de 1664, dans le Retranchement de Guise, espace militarisé et fortement catholicisé. Détail d'un plan représentant Metz vers 1670.

Source : BM Metz, collections patrimoniales.

²⁸⁸ Très nombreuses pièces sur cette affaire dans AD Moselle, D 9-11 ; BPF, ms 765², pièces 104-107, pièces 110-121, pièce 128, pièce 130, pièce 137 et pièce 139, et ms 867², pièce 29, pièce 31 et pièces 33-37. Voir également les papiers des bénédictins de Saint-Vincent et des Grands Carmes : AD Moselle, H 2 035, H 2 055, H 2 760 et H 2 765. Enfin, on peut se reporter à Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 77-79. Pour une vision réformée de ces événements, on peut suivre le récit de François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier...*, ouvr. cité, p. 25-36.

²⁸⁹ Il faut être prudent avec ce plan, car il reprend peut-être certains éléments de celui de 1575 par Hogenberg : il est ainsi possible que le temple du Retranchement reprenne les traits de celui détruit en 1569. Je remercie Pierre-Édouard Wagner de m'avoir rappelé à cette nécessaire prudence.

Pour la construction de ce nouveau temple, il est nécessaire de percer un trou dans la muraille des remparts : ainsi, le flot des réformés se rendant au culte est canalisé et donc aisé à surveiller. Le plus étonnant est que ce confinement ne satisfait pas non plus les catholiques, qui tentent à plusieurs reprises de faire arrêter les travaux ou de les ralentir. Des actes de sabotage sont à noter et les religieux de Saint-Vincent intriguent même pour récupérer les dépouilles de l'ancien temple de Chambière : les calvinistes préfèrent alors le détruire eux-mêmes le 12 février 1664 et passent leurs dernières semaines à Chambière en plein air, malgré l'hiver, en attendant que le temple du Retranchement soit prêt²⁹⁰. Les moines prennent ensuite des mesures pour purifier l'espace jusque là occupé par le temple : il est en effet précisé en 1665 que pour

« en donner en temoignage à la posterité, l'on a ordonné que l'on feroit elever une niche au dessus de la porte de lad. maison pour y mettre une Image de St. Vincent et quelques Escritaux autour de lad. Image sur les trophées remportez par led. St Vincent sur les ennemys de la foy »²⁹¹.

Il est aisé d'imaginer la détresse des réformés en passant devant ce lieu occupé pendant plus de soixante ans et portant désormais la trace du culte honni des saints. Pour les catholiques, il s'agit d'un moyen fort de resacralisation de l'espace. La bataille la plus âprement disputée contre les protestants est menée par leurs nouveaux voisins, les Grands Carmes, qui se plaignent régulièrement du passage que le nouveau temple provoque²⁹². Dès 1663, ils obtiennent un ordre du roi obligeant les réformés à passer par un itinéraire fixe, mais l'application est sans doute difficile, puisque l'ordre est répété plusieurs fois en 1664²⁹³. En parvenant à contrôler le chemin emprunté par les calvinistes pour aller au prêche, le clergé montre sa reconquête et sa victoire contre les ministres et leur troupeau : tout au long des diverses procédures, les pasteurs sont en effet directement assignés en justice, comme représentants de leur Église et certains religieux, sans doute pressés, n'hésitent pas à les désigner comme « Ferry et consors »²⁹⁴, voire « M. Paul Ferry Ministre de la Religion Pretendue Reformée & avec ses adjoints Ministres de lad. Religion en lad. Ville de Metz »²⁹⁵, ce qui contrevient aux règles réformées d'égalité des pasteurs. En cette période très difficile pour sa communauté en général et pour lui en particulier, à cause de l'affaire Bancelin, Ferry

²⁹⁰ François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier...*, ouvr. cité, p. 34-35. Sur les destructions de temples à partir des années 1660, Solange DEYON « La destruction des temples », dans Roger ZUBER et Laurent THEIS (éd.), *La révocation de l'Édit de Nantes...*, ouvr. cité, p. 239-259.

²⁹¹ AD Moselle, H 2 035, fol. 3.

²⁹² Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Les Carmes à Metz », art. cité.

²⁹³ AD Moselle, H 2 760 et H 2 765.

²⁹⁴ On retrouve cet intitulé à plusieurs reprises, notamment dans AD Moselle, H 2 055, extrait des registres du bailliage en date du 30 janvier 1663.

²⁹⁵ *Ibid.*, requête des religieux de Saint-Vincent au bailliage, décembre 1662.

ne se lance pas dans une grande bataille, mais il ne laisse passer aucune occasion de clairement faire entendre à ses fidèles qu'ils sont l'objet de persécutions, notamment par le choix des textes servant de support à la prédication. Rompant avec toute *lectio continua*, signe de l'importance de l'épisode, il prêche en effet en février 1664 sur un texte vétérotestamentaire dénonçant la sacralisation des lieux de culte²⁹⁶ et consacre peut-être son dernier sermon dans le temple de Chambièrre à un passage de l'Évangile selon Matthieu du même sens²⁹⁷. Ce n'est que le 26 mars 1664 que le nouveau temple est enfin utilisable. Le sermon de dédicace, prononcé par Ferry, est qualifié par l'historiographie catholique elle-même de « fort beau »²⁹⁸ et met en avant l'histoire de l'inscription des réformés dans le paysage²⁹⁹. Désormais confinés dans le Retranchement et soumis aux vexations catholiques (fig. 21), les réformés sont de plus en plus en position défensive et voient leur empreinte sur le paysage messin se réduire rapidement. Cette stratégie catholique participe d'un plan d'ensemble visant à réduire l'écho de la prédication réformée. Elle est exactement contemporaine d'un autre volet de ce même plan, qui consiste à limiter le nombre d'orateurs potentiels en chaire.

La question du nombre des pasteurs suscite à partir des années 1650 de très vives tensions. Alors que les réformés avaient pu librement financer cinq postes de ministres ordinaires entre 1640 et 1645, avec toutefois la certitude de ne pas remplacer le premier décès, chaque nouvel accroissement est l'objet d'une lutte de la part du clergé catholique. Il est évident que, dans la perspective de celui-ci, empêcher les pasteurs de prêcher est le moyen le plus sûr de limiter la propagation de l'« hérésie » et de reconquérir du terrain, dans un contexte d'augmentation régulière du nombre de maisons religieuses à Metz. Dans au moins deux cas, Ferry est directement touché par les manœuvres du clergé adverse et en rend compte dans les papiers qu'il compile. En 1656, au terme d'une procédure qu'il a particulièrement suivie et qu'il a lui-même achevée par l'imposition des mains données à son petit-fils Jacques

²⁹⁶ BM Metz, ms 1 085, sermon MMCCCLXVII (annexe 11), prononcé le vendredi 29 février 1664 sur 1. Chroniques, 17, 3-6 (selon le texte du brouillon : Advint en ceste nuit la que la Parole de l'Et. fut addressée à Nathan disant / Va & dy à David mon serviteur, Ainsy a dy l'Eternel, Tu ne me bastiras point de Maison pour y habiter. / Veu que je n'ay point habité en maison depuis le temps que j'ay fait monter les enfans d'Israel hors d'Egypte jusqu'à ce jourd'huy, ains j'ay esté de tabernacle en tabernacle, & de pavillon en pavillon. / Partout ou j'ay cheminé &c. »)

²⁹⁷ Émile COUTHAUD (éd.), « Journal inédit d'un fidèle... », art. cité, p. 169. Le texte porte sur Matthieu 8, 20 (selon le journal : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le fils de l'homme n'a point où il puisse reposer la tête. »)

²⁹⁸ Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz...*, ouvr. cité, t. 3, p. 304.

²⁹⁹ BM Metz, ms 1 085, sermon MMCCCLXVIII (annexe 11). Il en existe une copie en ordre à la BPF, ms 767¹⁰. Sur ce texte, intégralement retranscrit ci-dessous, en annexe 35, voir chapitre 9, paragraphe II. 3. c.

Couët du Vivier³⁰⁰, Ferry constate les efforts du clergé pour interdire l'arrivée d'un pasteur à Courcelles, puisqu'il n'y avait plus de culte depuis 1636 et la destruction du temple du village par les Croates. Le lieutenant La Contour rapporte ainsi qu'il a été immédiatement saisi³⁰¹, et Ferry lui-même note dans sa courte biographie de son petit-fils que c'est le suffragant Bédacier, soutenu par le clergé catholique, qui a enclenché la procédure visant à empêcher que l'Église de Courcelles puisse reprendre le culte de façon autonome³⁰². La question du pasteur est dès lors liée à celle du relèvement du temple, obtenu après de longues députations des réformés en cour en 1656-1657, et ce n'est qu'en juin 1657, au retour de Joseph Ancillon et de Jacob Le Duchat de Paris, que La Contour autorise le jeune pasteur à aller desservir son Église. Dans un des brouillons préparés par Ferry pour les cahiers à présenter au roi en octobre 1657, la question se pose cette fois de l'arrivée d'un cinquième pasteur à Metz. Selon Ferry, il n'existe aucune législation nationale et l'Église de Metz a les moyens de financer ce poste pour soulager les quatre ordinaires³⁰³. Mais la prudence est de mise, car le dernier exemple historique invoqué est celui de la fin des années 1600, avec de Combles, Buffet, Mozet, d'Ivoy et Le Coulon, sans utiliser celui de 1640-1645, car le cinquième était alors Jean Jassoy : cette discrétion s'explique peut-être par le fait que ce dernier exerce encore et qu'il peut être dangereux pour lui de mettre ce précédent en avant. Le même sujet de tension réapparaît, encore plus violemment, au cours de l'affaire de l'adjonction de Bancelin comme « coadjuteur » de son beau-père Ferry, notamment à partir de 1662³⁰⁴. Le risque de débordement de l'affaire sur le terrain judiciaire est vite perçu par les calvinistes, puisqu'ils demandent dès le 15 juillet 1662, dix jours à peine après l'adjonction de Bancelin, la protection du maréchal de La Ferté, gouverneur. Celui-ci a fait bon accueil lorsque l'ancien pasteur de Meaux s'est présenté à lui et les réformés lui écrivent alors un mot de remerciement, dans lequel ils dénoncent

« ceux qui travailloient a troubler le repos auquel nous vivons depuis plus de cent ans & que nos Roys & nos Gouverneurs nous ont tousjours maintenu ou restably comme une piece qu'ils ont estimee de la tranquillité & de la seureté publique. »³⁰⁵

Ces efforts sont cependant insuffisants : l'installation de Bancelin, ajoutée aux prédications de pasteurs de passage, fait grand bruit parmi les meneurs de la Contre-Réforme messine. La

³⁰⁰ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe I. 2.

³⁰¹ MAE, CP Lorraine, 37, fol. 280-281, lettre à un destinataire inconnu, écrite de Metz le 23 juillet 1656.

³⁰² BPF, ms 777, liasse 2, notes de Ferry sur tous les pasteurs nés à Metz, jusqu'à Couët du Vivier inclus.

³⁰³ BnF, NAF 22 701, fol. 127.

³⁰⁴ Julien LÉONARD, « Entre tensions générationnelles, familiales et consistoriales... », art. cité à paraître. Sur les tensions internes suscitées par cette affaire dans la communauté réformée, voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 3.

³⁰⁵ BPF, ms 761². Minute de la lettre du consistoire de Metz au gouverneur La Ferté.

réponse catholique à l'arrivée de Bancelin est en effet portée par les jésuites, et notamment par Lescossois, dans son mémoire d'octobre 1662 en vingt-quatre articles sur *Les Crimes Impunis de ceux de la Religion prétendue réformée de Metz*³⁰⁶. Pour l'affaire de la succession de Ferry, c'est l'article 10 qui précise que « Les huguenots ont à Metz six ministres au lieu des quatre autorisés. Ils en ont un aussi à Courcelles. » C'est à partir de cette accusation concise, mais puissante, que l'affaire Bancelin commence réellement. Elle est d'autant plus difficile à mener pour les protestants qu'il s'agit bien d'une manœuvre générale. Lescossois organise alors une grande campagne d'accumulation de ce qu'il appelle les « preuves » de chacun des vingt-quatre « crimes ». Parmi elles, on peut citer la déclaration du jésuite et controversiste Étienne Petiot qui assiste, comme il en a le droit, à tous les prêches réformés. Le 3 novembre, il écrit un billet insistant sur l'augmentation du nombre de ministres et appelle Auguste Couët du Vivier et Bancelin « ministres de nouvelle création »³⁰⁷. Toutes ces preuves sont transmises aux autorités judiciaires et les choses vont très vite : dès le 7 novembre 1662, le lieutenant général au bailliage, Philibert Estienne, sieur d'Augny, convoque les deux pasteurs nommément mis en cause par Petiot, afin qu'ils lui présentent des permissions de prêcher³⁰⁸. On ne sait pas si la confrontation eut lieu, mais le 20 novembre, une ordonnance d'Estienne interdit à tout autre pasteur que les quatre ordinaires de prêcher en ville jusqu'à décision de la justice royale : Bancelin et Auguste Couët du Vivier sont explicitement interdits de prédication, tandis que le petit-fils aveugle de Ferry est confiné à Courcelles avec interdiction d'exercer ailleurs³⁰⁹. Le même jour, le consistoire organise une riposte, contestant la légitimité du tribunal du bailliage³¹⁰. Les protestants de Metz avaient été jusque là relativement épargnés par les mesures vexatoires, qui les touchaient plus rarement que leurs coreligionnaires du reste du royaume : mais dans ce cas, Metz devient au contraire un champ d'expérimentation pour l'interdiction de prêcher ailleurs que dans son Église, qui ne date que de 1663. La situation est alors très grave et probablement très tendue au sein du consistoire : on le constate par l'accélération des délibérations et des décisions, parfois surprenantes. C'est ainsi qu'un mémoire du 8 décembre 1662 de la main de Paul Ferry nous apprend que les protestants de Metz, jusque là très légalistes et toujours soumis à l'autorité, sont allés jusqu'à se demander dans une assemblée des chefs de famille le 3 décembre

³⁰⁶ AD Moselle, D 11.

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ BnF, NAF 22 702, fol. 107.

³⁰⁹ *Ibid.*, fol. 108.

³¹⁰ BPF, ms 765², pièce 101. Copie collationnée pour Ferry des registres du consistoire.

précédent s'il fallait accepter la sentence du bailliage ou continuer à faire prêcher Bancelin³¹¹. Même si ce dernier ne reprend pas la parole, le simple fait de se poser la question est révélateur. Une fois la voie « légaliste » choisie début décembre 1662, les réformés décident de mener une vaste contre-attaque, députant en cour Batilly et Du Clos et écrivant de nombreuses lettres à des personnages bien placés pour faire évoluer la situation. Ferry prend la tête de ce mouvement, rédige des missives et de très nombreux mémoires, dans le but de montrer que le poste de Bancelin n'est pas la création d'un cinquième ministre, mais le dédoublement de son poste. Il a vite compris que l'argument tendant à démontrer que le nombre de pasteurs n'était pas fixé ne serait pas entendu³¹², aussi n'essaie-t-il même pas de mettre en avant le précédent de Jassoy en 1640-1645, comme il l'avait déjà fait dans les doléances de 1657. Il faut dire que le climat est particulièrement défavorable aux réformés et à leurs revendications : le mémoire de Lescossois a déclenché une série de procédures menant à de nombreuses mesures vexatoires qui jalonnent l'année 1663. Même s'ils ont obtenu satisfaction sur certains points, les protestants de Metz ne sont pas en faveur à la cour, ce qui explique sans doute l'échec des tentatives diverses de Bancelin fin 1663.

Dans ses démarches postérieures en cour et auprès des autorités nationales, Ferry insiste sur le fait qu'il s'agit d'un « accroissement prétendu »³¹³ et que l'Église de Metz « n'a pas en l'intention [de] faire [de Bancelin] un cinquième Ministre avec les quatre autres »³¹⁴. Le consistoire, et Ferry en particulier, doivent user de la plus grande prudence, notamment lorsqu'ils sollicitent des personnalités protestantes comme Turenne ou le député général des Églises réformées de France, Ruvigny : en effet, Metz s'est jusque là toujours targuée de son indépendance et, de plus, la question de la nomination d'un « coadjuteur » n'est non seulement pas prévue par la discipline, mais semble encore être contraire à certains de ses

³¹¹ BnF, NAF 22 702, fol. 138. L'acceptation de la nouvelle règle par l'Église de Metz est particulièrement visible dans les registres de baptêmes et de mariages (AM Metz, GG 247 pour la période concernée) : jusqu'en 1662, de nombreux pasteurs extraordinaires prêchent, marient et administrent ponctuellement les sacrements. Puis, de 1663 à au moins 1670 (malgré une autorisation en 1669 de faire prêcher les pasteurs français de passage), on n'en relève plus dans le registre. Je n'ai trouvé qu'un cas de procédure litigieuse, contre la prédication à Metz de Paul Joly en 1665, mais elle porte sur la légalité de l'autorisation donnée à Joly par le lieutenant-général au bailliage (AD Moselle, G 1 265, requête déposée le 1^{er} juin 1665 par le promoteur général de l'Évêché).

³¹² Cet argument n'est mis en avant qu'au début de l'affaire, lorsqu'il est question de répondre au mémoire de Lescossois. On en a deux exemples, AD Moselle, D 11 et BnF, 22 702, fol. 111-114. Mais, même dans ces deux cas, il est toujours complété par celui qui prétend que l'arrivée de Bancelin n'est pas une augmentation du nombre de pasteurs.

³¹³ BPF, ms 761². Minute de la lettre de Ferry au procureur du roi Le Gendre, 21 novembre 1662.

³¹⁴ *Ibid.* Minute de la lettre de Ferry à Turenne, 21 novembre 1662.

passages³¹⁵ : le particularisme de l'Église de Metz peut alors lui être défavorable. Les correspondants de Ferry ne lui donnent guère d'espoir. Dès le 13 décembre 1662, la situation semble même se dégrader. Jean Du Han, secrétaire de Turenne, annonce à Ferry dans une lettre que, sous la pression des jésuites, le pouvoir royal refusera toute augmentation du nombre de pasteurs et l'alternative se durcit alors : pour que Bancelin prêche, il faut que Ferry se démette définitivement, ce qui est bien entendu hors de question pour lui³¹⁶. À partir de là, et jusqu'à la mort du pasteur en 1669, tout son travail sera justement de sortir du carcan de cette alternative simpliste. Les députés en cour du consistoire continuent donc à demander tout au long du premier semestre 1663 la même chose : que Ferry obtienne un soulagement, ce qui serait de la part du roi « une grace de laquelle toutes les autres Eglises jouissent »³¹⁷. Mais c'est sans succès et sans espoir. La rigidité du pouvoir royal est telle que, lorsqu'un arrêt du Conseil surnommé par les catholiques « arrêt des huguenots » est donné le 30 mars 1663, donnant satisfaction aux réformés de Metz sur de nombreux sujets à la suite des contestations suscitées par Lescossois, le point de Bancelin reste complètement bloqué :

« Veut et ordonne Sad. Majesté qu'a l'advenir il n'y aye que quatre ministres en lad. Ville avec deffence au Consistoire d'y en laisser prescher d'autres sous quelque pretexte que ce puisse estre. »³¹⁸

Aucun progrès n'est à noter avant la mort de Ferry, sans doute à cause de l'intransigeance du clergé, malgré quelques ouvertures au temps du « dialogue irénique » avec Bossuet³¹⁹. Le vieux pasteur sait que le clergé cherche à le faire taire personnellement, preuve supplémentaire, s'il en fallait, qu'il est hautement considéré par ses adversaires³²⁰.

³¹⁵ Cette éventuelle nomination dans ces conditions semble en effet contredire en partie l'article 16 du chapitre 1 de la discipline qui stipule que « Les ministres ne pourront prétendre primauté les uns sur les autres. » (Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 81). La seule chose que prévoit la discipline, c'est l'incapacité (chapitre 1, article 48, « Ceux ne seront déposés, qui par maladie, vieillesse ou autre tel inconvénient, seront rendus incapables d'administrer leur charge, auquel cas, l'honneur leur demeurera, et seront recommandés à leurs Églises pour les entretenir, étant pourvues d'un autre qui fasse leur charge. », Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 122). Mais rien n'est prévu si le pasteur en incapacité veut continuer à prêcher régulièrement, comme c'est le cas de Ferry. On retrouve l'idée d'un « coadjuteur », partageant le même poste de pasteur qu'un ministre âgé, dans le but de le soulager, puis de le succéder, dans des Églises françaises à l'étranger. On peut citer, entre autres exemples, David Ancillon fils qui succède ainsi à son père à Berlin au Refuge en 1691 ou encore François Bancelin lui-même qui obtient ce privilège pour son fils Henri-Charles, également dans le Refuge berlinois dans les années 1690. Sur ces deux exemples, voir Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité, p. 135-139. Une enquête serait nécessaire pour savoir si des Églises de France ont souvent eu recours à ce procédé et de quelle façon il était accepté.

³¹⁶ BnF, NAF 22 702, fol. 142.

³¹⁷ *Ibid.*, fol. 145-146. Lettre du consistoire aux députés du Clos et Bachellé, 20 mars 1663.

³¹⁸ AD Moselle, H 2 055.

³¹⁹ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe II.

³²⁰ La confirmation de cette stratégie catholique lui est apportée lors de sa rencontre avec Pellisson en juillet 1665 : celui-ci avoue à Ferry que la réduction du débat à l'adjonction de Bancelin uniquement en cas de retrait

La cristallisation des conflits et leur intensification sur le terrain judiciaire ont profondément modifié les conditions de la controverse entre catholiques et réformés au cours du ministère de Ferry. Alors que ce dernier devait uniquement être rompu à la logique, à la théologie et aux langues anciennes à son arrivée à Metz pour s'opposer aux attaques du clergé adverse, il doit de plus en plus se muer en historien, en juriste et en porte-parole officiel d'une communauté minoritaire finalement renforcée du point de vue identitaire par les vexations subies, malgré les inévitables défections et malgré un rapport de force de plus en plus défavorable. L'élément déclencheur de ce processus puissant, qui modifie considérablement les modalités de l'exercice du ministère pastoral à Metz des années 1610 aux années 1660, est la participation accrue du pouvoir royal et de ses représentants aux côtés des catholiques dans la « réduction des huguenots ». De ce fait, la position des réformés vis-à-vis du pouvoir devient centrale pour leur survie et elle est largement définie et orientée par les pasteurs, notamment Ferry à Metz.

III. Ferry et les pouvoirs politiques

Le rapport à la politique des réformés français du XVII^e siècle, et notamment des pasteurs, est un sujet complexe qui a déjà fait l'objet de l'attention des historiens³²¹. Les

complet de son beau-père est une manœuvre des jésuites pour le réduire au silence (BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 625 v^o, note 8 823, § 6).

³²¹ Ce sujet a donné lieu à une bibliographie abondante. Je me suis principalement appuyé sur Gaston BONNET-MAURY, « Le Protestantisme français et la République aux XVI^e et XVII^e siècles », *Bulletin de la SHPF*, t. 53, 1904, p. 234-250 et p. 364-384 ; Frank PUAUX, « L'évolution des théories politiques du Protestantisme français pendant le règne de Louis XIV », *Bulletin de la SHPF*, t. 62, 1913, p. 386-413 et p. 481-496, t. 63, 1914, p. 115-139 ; Alfred GALLAND, « Les pasteurs français Amyraut, Bochart, etc. et la royauté de droit divin de l'Édit d'Alais à la Révocation (1629-1685) », *Bulletin de la SHPF*, t. 77 (1 à 4), 1928, p. 14-20, p. 105-134, p. 225-241 et p. 413-423 ; Michel REULOS, « La Monocratie chez les Réformés français, XVI^e-XVII^e siècles » dans *Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des Institutions*, Bruxelles, La Librairie Encyclopédique, 1969, t. 22, *La Monocratie*, 2^e partie, p. 657-674 ; Solange DEYON, « Les protestants et la monarchie en France au XVII^e siècle », dans Maurice CARREZ (éd.), *Christianisme et pouvoirs politiques. Études d'histoire religieuse*, Lille, Éditions Universitaires, 1973, p. 43-55 ; Élisabeth LABROUSSE, « Histoire des idées au XVII^e siècle », *Annuaire de l'École pratique des hautes études, IV^e section, Sciences historiques et philologiques*, t. 103, 1970-1971, p. 601-613 ; t. 104, 1971-1972, p. 529-538 ; t. 105, 1972-1973, p. 549-559 ; Hartmut KRETZER, *Calvinismus und französische Monarchie im 17. Jahrhundert. Die politische Lehre der Akademien Sedan und Saumur, mit besonderer Berücksichtigung von Pierre Du Moulin, Moyse Amyraut und Pierre Jurieu*, Berlin, Duncker & Humblot, 1975, 486 p. ; Hartmut KRETZER, « Le royalisme des Calvinistes français du XVII^e siècle », *Le Pays sedanais*, n^o 6, 1978, p. 49-61 ; Élisabeth LABROUSSE, « La controverse religieuse en France vers 1680 », dans Michel PÉRONNET (éd.), *La controverse religieuse...*, ouvr. cité, t. 2, p. 11-16 ; Klaus MALETTKE, « Hugenotten und Monarchischer Absolutismus in Frankreich », *Francia*, n^o 15, 1987, p. 299-319 ; Hubert BOST et Didier POTON, « Le rapport des réformés au pouvoir au XVII^e siècle. Élie Merlat ou la fin du monde », dans Hubert BOST (éd.), *Genèse et enjeux de la laïcité. Christianismes et laïcité*, Genève, Labor et Fides, 1990, p. 31-57 ; Marie-Madeleine FRAGONARD et Michel PÉRONNET (éd.), « Tout pouvoir vient de Dieu... » (*St Paul. Rm XIII 2*), Montpellier, Sauramps, 1993, 371 p. ; James S. VALONE, *Huguenot Politics :*

autorités ecclésiastiques réformées nationales font preuve d'une grande prudence vis-à-vis de l'engagement des ministres dans le domaine politique et dans les relations à nouer vis-à-vis du pouvoir. Sans doute cette position est-elle liée à la situation de plus en plus fragile des protestants français, dépendant totalement de la bonne volonté royale depuis 1629 et le démantèlement du « Parti huguenot », mais aussi au monarchisme culturel des pasteurs, notamment au nord de la Loire, qui leur fait craindre les attaques catholiques pour crime de lèse-majesté ou pour républicanisme, comme nous y reviendrons³²². Ainsi, cette prudence est formulée à plusieurs reprises par les synodes nationaux. Par exemple, à Alès, en 1620, il est signifié clairement aux ministres que

« pour l'avenir, il est défendu à tous les Pasteurs de mêler dans leurs Predications (qui ne doivent avoir que la Parole de Dieu pour Matière,) aucun Discours d'affaires Politiques, sous Peine, à ceux qui y contreviendront, d'encourir toutes sortes de Censures, jusqu'à la Suspension du Saint Ministère »³²³.

Même si la prise de position politique n'est strictement interdite que dans les limites de la chaire, et même si Metz ne reconnaît qu'une autorité morale aux actes des synodes, Ferry utilise ce passage pour noter scrupuleusement dans son index de la jurisprudence disciplinaire français qu'il est interdit aux pasteurs de « se mesler trop des affaires politiques »³²⁴. Pourtant, il ne s'interdit jamais, au cours de son ministère, d'entrer dans le jeu politique à l'échelle locale : il le fait certes en tant que pasteur, afin de servir de liaison entre sa communauté et les agents messins du pouvoir, en grande partie parce qu'il est le mieux placé socialement parmi ses collègues. Bien qu'il ait été son adversaire de façon souterraine, Ancillon a sans doute bien résumé ce qui fait la force de la position de Ferry à Metz, et sans doute au-delà :

« Il estoit habile politique aussi bien que grand Théologien »³²⁵.

L'ordre des mots n'est pas anodin et il s'agit pour Ancillon de montrer que la réputation de son collègue a d'abord tenu à ses qualités politiques, ce qui pourrait être un défaut quand on

1601-1622, Lewiston, Edwin Mellen Press, 1994, IX-250 p. ; Élisabeth LABROUSSE, « La doctrine politique des huguenots », et « Les stratégies huguenotes face à Louis XIV, 1629-1685 », dans *Conscience et conviction...*, ouvr. cité, p. 81-95 ; Michel PÉRONNET et Emmanuelle REBARDY-JULIA (éd.), *Protestantisme et Politique*, Montpellier, Presses de l'Université, 1997, 360 p. ; Hubert BOST, « Théories et pratiques politiques des protestants français de la Réforme à la Révolution », dans Françoise KNOPPER, Jean-Louis BRETEAU et Bertrand VAN RUYMBEKE (éd.), *Protestantisme(s) et autorité. Protestantism and authority*, numéro spécial d'*Anglophonia, French Journal of English Studies*, n°17, 2005, p. 13-24 ; Ghislain WATERLOT, « La tolérance et la crainte. La relation au pouvoir sous le régime de l'édit de Nantes. Agrippa d'Aubigné et Moyse Amyraut » et François LAPLANCHE, « Ordre des décrets divins, hiérarchie des droits humains », dans Nicolas PIQUÉ et Ghislain WATERLOT (éd.), *De l'édit de Nantes à la Révocation. Croyant, sujet et citoyen*, numéro spécial de la *Revue de synthèse*, 5^e série, t. 126, 2005, p. 33-65.

³²² Sur le contexte général, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III.

³²³ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. 2, p. 152, article 6 des révisions du synode national de Vitré (1617).

³²⁴ BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 131 r^o.

³²⁵ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 270.

sait que les autorités ecclésiastiques attendent surtout des pasteurs qu'ils soient de bons prédicateurs et théologiens. Cette dévalorisation est reprise plus explicitement encore dans la notice que les frères Haag consacrent à Ferry en 1855 et qui constate avec dédain que le pasteur messin ne doit sa réputation qu'à sa seule habileté politique³²⁶. Il s'agit pourtant d'une vraie qualité pastorale, car Ferry veut toujours faire profiter ses coreligionnaires de sa position sociale et politique dans sa ville, et mettre ses relations au service de son troupeau, afin de le défendre, conformément à sa mission.

1. Le pouvoir municipal et les pasteurs

Le sentiment identitaire municipal est traditionnellement fort à Metz et persiste même après l'occupation française en 1552. Celle-ci permet le maintien des principales institutions de la cité, même si leur rôle et leur importance évoluent³²⁷. Cette puissance des liens entre les bourgeois messins explique en grande partie l'existence de lieux de compromis transcendant les clivages confessionnels, notamment au temps des guerres de Religion³²⁸ : de la même façon que l'historien Gregory Hanlon a pu le constater dans certaines villes d'Aquitaine, les individus appartiennent à de petites sphères de solidarités avant d'être englobés dans des sphères confessionnelles plus larges³²⁹. Les réformés participent activement au Magistrat de Metz et aux institutions judiciaires, jusqu'à leur suppression sous leur forme traditionnelle en 1641, même s'ils sont parfois contraints de rédiger des mémoires demandant l'égalité de traitement juridique dès les années 1600³³⁰. Ils demeurent toutefois en situation d'inégalité, puisque l'assemblée des Trois-Ordres, qui prend des responsabilités grandissantes au XVII^e siècle, comporte certes des réformés chez les nobles et les bourgeois, mais ne députe évidemment pas dans les rangs du clergé : alors que les ecclésiastiques catholiques participent en tant que tels à la gestion des affaires municipales³³¹, les pasteurs sont exclus de toute

³²⁶ Eugène et Émile HAAG, *La France protestante...*, ouvr. cité, t. 5, p. 100-107. Cette vision est cependant très largement nuancée dans la deuxième édition : Henri BORDIER (dir.), *La France protestante*, ouvr. cité, t. 6, col. 510-521.

³²⁷ Auguste PROST, *Les institutions judiciaires dans la cité de Metz*, Nancy, Berger-Levrault, 1893, XVII-259 p. ; Florent ROEMER, *Les institutions de la République Messine*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, 224 p.

³²⁸ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe I. 3.

³²⁹ Gregory HANLON, « Un tableau en demi-teintes. L'équilibre confessionnel en Aquitaine au lendemain de l'édit de Nantes », dans Yves-Marie BERCÉ (dir.), *La vie politique dans les villes protestantes après l'édit de Nantes (1598-1629)*, numéro spécial de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 160-2, 2002, p. 629-640.

³³⁰ Voir par exemple MAE, CP Lorraine, 19, fol. 88-90, *Remonstrances faites par ceux de la Religion prétendue réformée de Metz aux Catholiques dudit lieu estans dans la chambre les M. Eschevin, Conseil et Treize de Metz*. Les réformés argumentent notamment qu'ils sont avec les catholiques « enfans d'une mesme Mere » (fol. 88 v°).

³³¹ Le cas le mieux connu est sans doute celui de Bossuet (Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Bossuet, membre de l'assemblée des Trois-Ordres de Metz », art. cité et Martial GANTELET, « La politique, de la pratique à la

possibilité d'action directe. Par ses liens familiaux et personnels forts avec la notabilité réformée locale et par la présence quasi continue de son père Jacques au sein du Magistrat, comme conseiller du Maître-Échevin ou comme Treize, entre 1610 et 1641, Paul Ferry bénéficie d'un contact privilégié avec les acteurs du pouvoir municipal. Sa famille est particulièrement proche du clan Fabert. Abraham Fabert (1563-1638, fig. 22), seigneur de Moulins, est un imprimeur ayant fait fortune et devenu Maître-Échevin en 1610, poste qu'il occupe à cinq reprises, parfois pour de longues périodes, jusqu'à sa mort³³².



Figure 22 : portrait d'Abraham Fabert (1563-1638), seigneur de Moulins, plusieurs fois Maître-Échevin de Metz, père du maréchal gouverneur de Sedan et proche de la famille Ferry.
Source : AC Metz, 1S 113⁵⁸.

En 1614, Fabert joue un rôle important dans la consolidation de la place des réformés dans le paysage messin : en effet, alors qu'il vient de sortir de sa charge de chef de la république messine et qu'il est membre des Treize, c'est lui qui sert de prête-nom pour faire obtenir aux protestants le bail emphytéotique signé avec le prieur et les religieux de Saint-Vincent, propriétaire du lieu où vient d'être achevé le temple de Chambière. Il n'est pourtant pas calviniste et ne donne jamais, tout au long de sa carrière, aucun indice pouvant laisser penser qu'il leur est favorable du point de vue spirituel. Il prend néanmoins le risque personnel de

théorie : Bossuet dans les derniers feux de la fronde condéenne (Metz, octobre 1653) », *XVII^e Siècle*, n° 216, 2002, p. 485-510).

³³² BM Metz, ms 1 500 et Henri TRIBOUT DE MOREMBERT et Albert HAEFELI, « Maîtres-Échevins et maires de Metz (1189-1959). Armorial et notes biographiques », *Annuaire de la SHAL*, t. 59, 1959, p. 45-81.

s'engager au nom de tout le consistoire de Metz, pour un bail de soixante ans. Ce qui est vraisemblablement l'original de cet acte de décembre 1614, rédigé sur parchemin, est aujourd'hui conservé parmi les titres et papiers de la famille de Vigneulles, au milieu de documents rassemblés par Ferry pour justifier les droits de sa première épouse Esther³³³. Nous pouvons dès lors légitimement nous interroger à propos de cette affaire sur le rôle personnel du pasteur, ou du moins sur celui de son père Jacques, membre du Magistrat comme Fabert et par ailleurs membre du consistoire en tant qu'ancien. Ainsi, dans les années 1610 encore, les réformés, notamment les pasteurs, peuvent bénéficier d'une aide active de la part du Magistrat, bien que majoritairement catholique.

Même dans les contextes les plus noirs de l'histoire messine du XVII^e siècle, les autorités municipales tentent de maintenir un certain équilibre entre les communautés confessionnelles. Les années 1620 et 1630 sont en effet marquées par la proximité de la guerre qui ravage les régions voisines de l'Empire, puis l'espace lorrain lui-même³³⁴, par les passages de troupes et par les épidémies récurrentes. Alors même que ces dernières sont en partie instrumentalisées à des fins de controverse, comme nous l'avons vu³³⁵, le Magistrat joue un rôle d'arbitre et équilibre les traitements réservés aux agents confessionnels luttant contre la peste ou des maladies perçues comme telle. Ainsi, les consolateurs protestants sont régulièrement gagés, de la même manière que les religieux catholiques, souvent des capucins, en charge de la consolation et de l'accompagnement des malades. Il faut toutefois constater que cet équilibre n'est maintenu qu'à la demande insistante des réformés, sans que l'on sache bien quel est le rôle des pasteurs en particulier : il a dû être important, puisque parmi les principaux consolateurs de la fin des années 1620 et du début des années 1630, on retrouve deux ministres sans emploi, Daniel Buffet et Jacques Le Coulon. Ainsi, au début de l'année 1626, le consistoire est contraint d'adresser une requête au Maître-Échevin et aux Treize pour

³³³ AD Moselle, 9F 16. Il en existe de nombreuses copies sur papier, notamment dans les archives des bénédictins de Saint-Vincent (AD Moselle, H 2 054, liasse 4). Fabert est condamné par Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 515-516.

³³⁴ Sur la guerre de Trente Ans en tant que telle dans l'espace lorrain, voir Philippe MARTIN, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine (1631-1661)*, Metz, Éditions Serpenoise, 2002, 384 p., mais aussi Lucien KLIPFFEL, « La Guerre de Trente Ans au Pays Messin », *Le Pays Lorrain*, 1924, p. 401-402 ; Lucien KLIPFFEL, « La dépopulation et l'émigration dans le Pays Messin au XVII^e siècle », *Le Pays Lorrain*, 1927, p. 329-332 ; Stéphane GABER, *La Lorraine meurtrie*, Nancy – Metz, PUN – Éditions Serpenoise, 2^e édition, 1991 (1^{ère} édition 1979), 112 p. Sur la guerre de Trente Ans en général, voir comme premières approches Geoffrey PARKER (dir.), *La guerre de Trente Ans*, Paris, Aubier, 1987, 464 p. ; Georges LIVET, *La guerre de Trente Ans*, Paris, PUF, 6^e édition, 1994 (1^{ère} édition 1963), 128 p. ; Henry BOGDAN, *La guerre de Trente Ans (1618-1648)*, Paris, Perrin, 1997, 312 p. ; Yves KRUMENACKER, *La guerre de Trente Ans*, Paris, Ellipses, 2008, 205 p. Sur le contexte international, Lucien BÉLY, *Les relations internationales en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, PUF, 1992, 731 p. ; Jean CHAGNIOT, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001, XXXV-360 p.

³³⁵ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

réclamer que le consolateur de leur Église soit traité de la même manière que les capucins, montrant leur appartenance commune au corps municipal, puisque les réformés réclament d'être traités

« de mesme comme leurs compatriotes, avec lesquels ils ont conjointement contribué, voire plus qu'egalement »³³⁶.

Les années suivantes, d'autres officiers de l'Église réformée sont gagés par la ville, comme un chirurgien en 1626 ou un fossoyeur en 1632, pour leur rôle dans la lutte contre l'épidémie, mais les sources montrent qu'ils doivent batailler longuement pour obtenir le paiement des sommes promises³³⁷. C'est sans doute cette position mesurée du pouvoir municipal qui pousse le consistoire, assurément avec l'accord des pasteurs pour une décision aussi symbolique, à accepter que le temple de la rue de la Chèvre soit utilisé à la Pentecôte 1630 pour stocker du bois de la ville³³⁸. Dès 1636, l'unanimité municipale commence cependant à s'effriter, puisque l'on voit que lors de la grande collecte du mois de mai, les pasteurs ne donnent qu'entre quatre et six livres messines pour les frais engendrés par la contagion, alors qu'un homme comme Meurisse donne soixante livres par mois³³⁹.

En 1633, avec l'installation du Parlement, et surtout après 1641 et le découpage bailliager, le Magistrat perd sa forme traditionnelle. 1648 et les traités de Westphalie ne marquent qu'une étape symbolique dans l'histoire de la souveraineté française à Metz, déjà acquise de fait³⁴⁰. Les Trois-Ordres sont maintenus et exercent une grande influence à l'échelle de la cité. Le Maître-Échevin subsiste avec ses conseillers, mais leur rôle est secondaire. Surtout, ce Magistrat devient de plus en plus hostile aux réformés. Parmi d'autres exemples, on peut voir en 1658, dans le contexte du débat sur le financement de régents laïcs pour les jeunes réformés messins étudiant au collège jésuite, octroyés par le roi en 1657, que

³³⁶ AC Metz, CC 299, pièce 236, février 1626. La requête est signée de l'avocat Benelle. Les pièces 237-238 montrent la réponse positive du Magistrat et la quittance du paiement de la somme aux diacres.

³³⁷ AC Metz, GG 277, liasse 3 et GG 278-279.

³³⁸ BM Nancy, ms 882, fol. 142. En reprenant l'information (BPF, ms 774, année 1630, § 2), Ferry précise toutefois qu'il s'agit d'une réquisition, mais elle ne fait l'objet d'aucune contestation.

³³⁹ AC Metz, CC 616, pièce 14, registre daté du 6 mai 1636. Ferry y figure p. 10 et Meurisse p. 3-4.

³⁴⁰ Pour le contexte de 1648, notamment pour Metz, voir Jacques HENNEQUIN, « Aspects de la vie culturelle et religieuse à Metz au temps des traités de Westphalie (1648) », *Les Cahiers Lorrains*, 1999, n° 1, p. 61-70 ; Jean-Pierre KINTZ et Georges LIVET (éd.), *350^e anniversaire des Traités de Westphalie, 1648-1998. Une genèse de l'Europe, une société à reconstruire*, Strasbourg, Presses Universitaires, 1999, 643 p. ; Gérard MICHAUX, « Le catholicisme dans les Trois-Évêchés en 1648 », *Les Cahiers Lorrains*, 1999, n° 1, p. 41-60 ; Lucien BÉLY (dir.), *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, PUF, 2000, X-615 p. ; Claire GANTET, *La paix de Westphalie (1648). Une histoire sociale, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Belin, 2001, 448 p. ; Klaus MALETTKE, *Les relations entre la France et le Saint-Empire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, 747 p. ; Klaus MALETTKE, « Les traités de paix de Westphalie et l'organisation politique du Saint Empire romain germanique », *XVII^e Siècle*, n° 210-1, 2001, p. 113-144.

les membres du consistoire veulent mettre ces régents à la charge de la ville, et non de leur Église³⁴¹. C'est pour cette raison que les pasteurs et anciens écrivent aux autorités municipales en juillet 1658, sans doute sous l'impulsion de Ferry, afin de solliciter cette application de la décision royale, alors que le Magistrat a décidé de taxer les réformés³⁴². Les calvinistes de Metz, pasteurs en tête, se retrouvent donc dans une situation de dégradation de leur protection à l'échelle locale, par la perte progressive de soutiens traditionnels. Ce processus est nettement aggravé par sa concomitance avec l'émergence nette de tendances antiprotestantes au sein d'autres forces politiques. Le pouvoir municipal suit en effet une évolution que l'on perçoit aussi du côté des agents locaux du roi à Metz. Ceux-ci ont non seulement considérablement progressé en nombre, notamment en 1633, et sont plus puissants, mais ils sont également de plus en plus hostiles à la minorité réformée. Nous avons déjà vu ces représentants du roi s'allier progressivement à la Contre-Réforme messine³⁴³ : aussi est-il du devoir de Ferry d'agir auprès d'eux pour limiter cette évolution et pour donner l'image d'une communauté soumise au pouvoir du roi.

2. Les représentants du roi à Metz, ou l'élaboration d'un discours de la fidélité

Les agents du pouvoir royal à Metz sont nombreux et diversement actifs en ville. Nous avons déjà pu voir dans quelle mesure leur action est de plus en plus conjointe, du point de vue confessionnel, à celle des meneurs de la Contre-Réforme en ville, dès les années 1620, mais surtout à partir des années 1640, dans un processus de judiciarisation des affrontements³⁴⁴. Leur rôle évolue fortement au cours de la période couverte par le ministère de Paul Ferry. Alors qu'ils sont encore contestés dans les années 1600 par la force des autorités locales, la lente francisation de la ville, en marche à partir de 1552 et accélérée au début du XVII^e siècle, leur donne une envergure de plus en plus importante. Ils doivent également composer avec leur propre complexité, puisque certains d'entre eux, notamment le procureur général, le lieutenant-général et le gouverneur de la citadelle, sont nommés directement par le roi, alors que jusqu'à leur départ en 1639, les membres du clan du duc d'Épernon, gouverneur de la ville et du Pays messin, sont très puissants et presque indépendants des ordres venant de la cour. Avec l'arrivée du Parlement et de ses officiers,

³⁴¹ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 2., et ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I. 2.

³⁴² BPF, ms 761², minute de lettre, de la main de Ferry. Quelques détails également sur cette histoire dans une lettre de Du Clos, avocat, à Ferry, écrite de Paris le 23 février 1658 (BPF, ms 335², fol. 53 bis).

³⁴³ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

³⁴⁴ *Ibid.*

puis avec l'installation des tribunaux bailliagers, l'emprise directe du pouvoir royal est renforcée. C'est donc dans ce paysage extrêmement compliqué que Paul Ferry et ses collègues doivent évoluer et s'intégrer aux réseaux, s'adapter aux jeux du pouvoir, en pensant toujours à la défense de leur communauté. Cela passe selon eux par l'exaltation de la légitimité du monarque, sans pour autant abandonner l'idée d'une insertion dans des clientèles, notamment celle du duc d'Épernon et de ses fils. Face à des institutions et des personnes qui sont de plus en plus hostiles à leur troupeau, les pasteurs insistent parfois de façon outrancière sur leur fidélité, espérant vainement une amélioration de leur sort.

Jean Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon (1554-1642), occupe la charge de gouverneur de Metz depuis 1583³⁴⁵. Il en obtient la survivance en 1613 pour son fils Bernard (1592-1661), marquis, puis duc de La Valette, qui épouse une fille légitimée d'Henri IV³⁴⁶, puis, en 1634, c'est le dernier fils du duc d'Épernon, le cardinal de La Valette (1593-1639), qui obtient la charge. Ce n'est qu'à la mort de ce dernier que le roi reprend la main sur la nomination du gouverneur : avant cette date, il avait dû se contenter d'envoyer des lieutenants généraux, réels garants de la sécurité de la cité, en l'absence quasi continue des titulaires du gouvernement. En effet, Épernon occupe des charges très nombreuses et importantes et ne peut résider fréquemment à Metz³⁴⁷. Mais il a en ville des fidèles et des clients. Toute la première partie du ministère de Ferry se déroule donc dans un contexte politique relativement tendu, puisque les Épernon et leurs fidèles en ville n'ont pas toujours les mêmes intérêts que les représentants directs du pouvoir royal. Le pasteur entretient personnellement avec le gouverneur et ses fils des relations proches du clientélisme, alors même que la carrière politique et militaire d'Épernon n'est pas très favorable aux réformés en

³⁴⁵ Sur ce personnage romanesque, les références bibliographiques manquent parfois de réelle rigueur historique. Léo MOUTON, *Un demi-roi, le duc d'Épernon*, Paris, Perrin et C^{ie}, 1922, XII-275 p. ; Léo MOUTON, *Le duc et le roi. D'Épernon, Henri IV, Louis XIII*, Paris, Perrin et C^{ie}, 2^e édition, 1924, XI-306 p. ; Maria CHAINTRON, *Le Duc d'Épernon (1554-1642). L'ascension prodigieuse d'un Cadet de Gascogne*, Paris, Publisud, 1988, 168 p. ; Jean-Luc A. CHARTIER, *Le duc d'Épernon (1554-1642)*, t. 1, *L'Archimignon*, t. 2, *Le presque-roi*, Éditions des Écrivains, 1999, 463 p. et 560 p.

³⁴⁶ [Jean MOTET], *Combat d'honneur concerté par les IIII. elemens sur L'heureuse Entree de Madame de la Valette en la Ville de Metz. Ensemble, La resiouyssance publicq concertée par les habitans de la Ville et du pays sur le mesme sujet*, s.l. [Metz], s.e. [Abraham Fabert], s.d. [1624], 130 p. ; Charles HERSENT, *Eloge funebre de Tres-haute et tres-puissante princesse Madame Gabrielle de Bourbon Duchesse de la Valette*, Paris, Thomas Blaise, 1627, 3 vol., in-8°, 50 p., 48 p. et 53 p. ; Élie FLEUR, « À propos d'une restitution bibliographique », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 109^e année, 1928, p. 69-79 ; Estelle WEBER, « L'entrée de Madame de la Valette à Metz en 1624 », *Le Pays Lorrain*, t. 88-2, 2007, p. 110-111.

³⁴⁷ Sur l'importance du clientélisme dans la relation du duc d'Épernon au pouvoir, voir Véronique LARCADE, *Jean-Louis Nogaret de La Valette, duc d'Épernon (1554-1642) : une vie politique*, thèse en histoire, sous la direction d'Yves-Marie BERCE, Université Paris-IV Sorbonne, 1995, 215 p.

général³⁴⁸. On retrouve ainsi dans les papiers de Ferry des lettres soigneusement conservées, montrant l'entretien régulier de l'« amitié » que lui vouent le duc d'Épernon et surtout ses fils³⁴⁹. La plupart de ces documents montrent bien que cette relation, en réalité très inégale et à considérer comme une fidélité presque vassalique, est déjà ancienne et lie les deux familles, puisqu'elle remonte au temps de Jacques Ferry. Ainsi, aux moments importants de la vie professionnelle ou de la carrière politique et militaire, mais également au gré des événements familiaux des « amis », ils échangent des mots de félicitations ou de condoléances. En 1620, lorsqu'Épernon apprend que Jacques Ferry est à nouveau nommé au Magistrat, il le félicite ainsi :

« Monsieur Ferry je vous assure que vous tirerez de moy et toute vostre famille des tesmoignages particuliers du resentment que j'ay de l'amytié que vous me tesmoignez et à mon fils le Marquis. »³⁵⁰

On constate également que Ferry travaille à intégrer les nouveaux membres de sa famille à la clientèle de la famille Épernon, comme par exemple en août 1621, lorsqu'il s'agit d'adjoindre Sébastien de Mageron, beau-frère du pasteur³⁵¹. Même si le ministre sait que le duc peut être parfois proche des jésuites³⁵², cette fidélité est particulièrement mise en scène lors des passages en ville des membres de la famille du gouverneur, au point que cela interfère parfois avec les fonctions pastorales de Ferry. En 1613, lors de l'entrée à Metz de Bernard, alors marquis de La Valette, pour célébrer la survivance qu'il a obtenue de la charge de son père³⁵³, le jeune Ferry n'est pas choisi pour porter le compliment des réformés. En effet, c'est sans doute son jeune âge, puisqu'il n'a que vingt-deux ans, mais aussi sa récente arrivée comme pasteur qui expliquent que le consistoire lui ait préféré Théophile Le Coulon³⁵⁴. Ce dernier tient un discours tout à fait attendu et déférent, mais Ferry ne reste pas pour autant inactif. En effet, c'est très probablement lui qui est désigné dans un récit contemporain des événements comme « le Sr Ferry, poète uranique », qui réalise les textes en vers d'un triple portique situé

³⁴⁸ Véronique LARCADE, « Le foudre de guerre et les fanfarons aux parchemins. Le duc d'Épernon bourreau des villes protestantes (1616-1629) », dans Yves-Marie BERCÉ (dir.), *La vie politique dans les villes protestantes...*, ouvr. cité, p. 605-628.

³⁴⁹ Voir notamment BnF, NAF 22 701, fol. 134 et fol. 289 ; et BPF, ms 760⁶, fol. 57-61. La plupart des documents attestant cette relation sont des minutes de lettres ou de harangues rédigées par Ferry pour les membres de la famille de La Valette (BPF, ms 761¹⁻²).

³⁵⁰ BnF, NAF 22 704, fol. 31, lettre écrite de Cognac le 6 septembre 1620.

³⁵¹ BPF, ms 761², minute d'une lettre rédigée en août 1621.

³⁵² Il le note dans un de ses recueils, après la mort d'Épernon cependant (BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 69-71, note 1 247).

³⁵³ Lucien KLIPFFEL, « Entrée à Metz, en novembre 1613, de Bernard de Nogaret, marquis de la Valette, gouverneur de la ville », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1930, p. 255-264.

³⁵⁴ Lucien KLIPFFEL (éd.), « Le discours de l'entrée de Messeigneurs le Duc d'Espéron et Marquis de la Vallette en la ville de Metz avec les pourtraits des arcs triumpaux », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1930, p. 265-288.

en bas de Fournirue³⁵⁵. Il serait difficile de croire à une coïncidence : Ferry a, on le sait, écrit des vers et en a tiré une certaine notoriété³⁵⁶, et il vit précisément en Fournirue en 1613. Il est possible qu'il ait conservé une trace du sizain alors composé au dos d'un manuscrit portant des pièces de 1630 pour le duc de La Valette :

« Lors que Monseigneur le Duc d'Espéron amena Mondit Seigneur son Fils prendre possession du Gouvernement.

Presenter un seul Cœur à deux ames si grandes

Ce seroit presenter de trop courtes offrandes,

Le Messin toutesfois ne peut en avoir deux :

Celle cy n'est pourtant à nulle autre seconde,

Car si le cœur est grand par la grandeur des Vœux

Le sien a pour les deux les plus grands Vœux du monde. »³⁵⁷

Ferry n'entre certes pas en concurrence avec son ami Le Coulon, qui porte la parole officielle des institutions réformées, mais il s'agit là d'une action personnelle qui prouve bien le lien particulier qui lie les Ferry et les Épernon. Plus tard encore dans la carrière du pasteur, en 1630, de longs vers manuscrits sont rédigés en l'honneur du duc de La Valette, pour le remercier de l'envoi de son portrait et du choix de deux vers latins de Ferry pour l'accompagner³⁵⁸. Ces vers sont adressés au graveur, mais sont en réalité tout à la gloire de celui qui commande les troupes à Metz. Ils sont diffusés dans les cercles intimes du pasteur, si l'on en croit une mention qu'il rajoute en marge du manuscrit, mais il est évident que personne en ville ne peut ignorer les liens entre Ferry et le clan Épernon. Après avoir insisté sur ses qualités physiques, rapportées de façon topique à ses qualités morales, Ferry décrit le duc de La Valette comme un chef de guerre brillant risquant régulièrement sa vie, suscitant la peur de ses protégés, mais sachant faire preuve de mansuétude, notamment avec Saint-Ambroise, une ville réformée de Languedoc dont il aurait, selon le pasteur, empêché le saccage³⁵⁹. L'allégeance au pouvoir royal n'est jamais explicite, ce qui permet de penser que ces vers sont bien composés par un homme privé et non par un pasteur véhiculant un message politique.

En effet, lorsque Ferry prend la parole en tant que pasteur, son discours devient nettement plus formaté et prend en considération la nécessaire fidélité au pouvoir royal, ce qui n'est pas forcément le thème convenant le mieux aux Épernon. C'est notamment le cas lors

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 278. Cette édition se fonde sur un mémoire rédigé en 1614 par D. Jacquet (BnF, NAF 22 103).

³⁵⁶ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphes III.1. et III.3.

³⁵⁷ BPF, ms 764, pièce 8. Voir ma retranscription intégrale de ces vers de 1630 ci-dessous, en annexe 18.

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ *Ibid.*

des harangues, ou « compliments », que Ferry est régulièrement chargé de préparer à la demande du consistoire³⁶⁰. Ce n'est sans doute pas un hasard si c'est Ferry qui harangue à onze reprises des représentants de la famille Épernon au nom du consistoire entre 1618 et 1636, avec en général une allusion aux liens personnels et familiaux qui unissent le porte-parole et la personnalité célébrée. Dans les papiers du pasteur, et notamment dans ses minutes de lettres et de harangues, aucun tri n'est fait entre les missives envoyées à titre personnel et celles que Ferry compose au nom du consistoire, voire au nom de certains de ses coreligionnaires ne sachant dans quels termes s'adresser à ces personnages importants : ce flou est sans doute savamment entretenu, afin que le crédit qu'il a auprès d'Épernon et ses fils puisse être profitable à tout son troupeau. Dans cette optique, il est clair qu'il agit bien en tant que ministre dont le but est de protéger les fidèles, puisqu'il n'évite aucun sujet grave et qu'il cherche à faire intervenir favorablement les gouverneurs dans des affaires qui concernent toute la communauté, comme par exemple l'installation des jésuites³⁶¹ ou les « classes latines » (1628-1635)³⁶². Le ton qu'il emploie dans les harangues montre bien l'ambiguïté que Ferry souhaite maintenir. En décembre 1631, lorsqu'il est dans la suite du roi Louis XIII de passage à Metz, le cardinal de La Valette se voit interpellé ainsi :

« Nous nous presentons à Vostre Grandeur au nom de tous ceux de nostre Profession qui sont en ceste Province pour vous offrir, comme nous faisons, leurs très humbles services & les nostres. En quoy, Monseigneur, nous procedons d'autant plus naturellement & avec plus d'inclination, que nous pensons rendre un Devoir domestique, estans tous comme nez ou vieillis en vostre Maison, à laquelle comme nous reconnoissons avoir des obligations innumerables, aussy ne penserons nous pas luy avoir jamais assez fait d'honneur, ny rendu assez de services, ny veu arriver toute la Prosperité que nous luy souhaitons. »³⁶³

Les demandes de protection sont donc clairement présentées comme la contrepartie d'une fidélité familiale. C'est toujours la même chose en 1635, lorsque le cardinal est devenu gouverneur de Metz et qu'il prend possession de sa charge. C'est encore Ferry qui prend la parole :

« nous ne presentons rien à V[otre] Em[inence] ny de nouveau ny d'incognu. Nous sommes les restes des pères ou morts ou usez sous la douce & aimable autorité de vostre très illustre Maison qui en avons les inclinations ou par complexion ou par habitude, tellement M[onseigneur] que la Nature qui

³⁶⁰ La plupart des harangues préparées par Ferry au cours de son ministère et conservées aujourd'hui sont à la BPF, ms 761¹⁻². Voir l'inventaire de ces documents que je propose ci-dessous, en annexe 19. Voir Julien LÉONARD, « Les harangues de Paul Ferry, ou la prise de parole politique d'un pasteur réformé à Metz au temps de l'édit de Nantes », dans Stefano SIMIZ (éd.), *La Parole Publique en Ville...*, ouvr. cité à paraître.

³⁶¹ BPF, ms 761¹, minutes de plusieurs lettres.

³⁶² BPF, ms 761², minutes de plusieurs lettres.

³⁶³ BPF, ms 761¹. Variante dans « Le roy Louis XIII à Metz. Harangues faites au roi, au cardinal de Richelieu et au cardinal de La Valette, par le pasteur Paul Ferry, 1631 », *Bulletin de la SHPF*, t. 11, 1862, art. cité, p. 35. Voir ma retranscription intégrale ci-dessous, annexe 20, n° 4.

est forte n'ayant pas besoin d'artifice nous supplions très humblement V. Emin. de nous supporter si nous n'en employons point davantage à nous déclarer. »³⁶⁴

Ce n'est qu'en 1639, avec l'arrivée de Lambert comme gouverneur, que le clan d'Épernon quitte la ville. Mais Ferry conserve des relations courtoises avec une famille faisant figure de représentante presque privilégiée des La Valette à Metz, les Fabert. Le pasteur est notamment en relation avec le plus puissant d'entre eux, Abraham (1599-1662), fils homonyme du Maître-Échevin de Metz qui avait servi de prête-nom aux réformés en 1614. Ce Messin d'origine, de la même génération que Ferry, devient gouverneur de Sedan et maréchal de France³⁶⁵. Là encore, des lettres sont échangées entre les deux hommes à des moments importants de leurs carrières respectives³⁶⁶, et c'est de façon naturelle que Ferry est choisi pour aller porter le compliment du consistoire lorsque ce personnage est de passage dans sa ville natale en 1657³⁶⁷. C'est aussi au nom du crédit personnel du pasteur messin que le maréchal est amené à jouer de son influence en cour pour régler certains litiges³⁶⁸.

En tant que porte-parole privilégié de son troupeau, Ferry ne modifie guère sa position avec les autres représentants du pouvoir royal à Metz. Au cours de son ministère, le pasteur constate la progression de la souveraineté du roi. Même si depuis 1585, plus personne ne conteste cette souveraineté et que les membres du Magistrat lui prêtent serment en tant que prince³⁶⁹, il existe bien un processus de « francisation » de la ville, dont le statut de « pays protégé », bien que fictif, est encore défendu. Cette évolution se déroule parallèlement à l'intensification des prétentions sur l'espace lorrain en général³⁷⁰. Ferry lui-même, dans ses

³⁶⁴ BPF, ms 761¹. Voir ci-dessous ma retranscription intégrale en annexe 20, n° 5.

³⁶⁵ Jules BOURELLY, *Le Maréchal de Fabert (1599-1662). Étude historique d'après ses lettres et des pièces inédites*, Paris, Didier et C^{ie}, 2 vol., 1880-1881, 445 p. et 438 p.

³⁶⁶ Par exemple AD Ardennes, 1J 669, pièce 2 ; BnF, NAF 22 701, fol. 316-319 ; et BPF, ms 761¹.

³⁶⁷ BPF, ms 761¹. Cette harangue n'est finalement pas prononcée.

³⁶⁸ Par exemple dans BPF, ms 760⁶, fol. 83, lettre de Le Blanc de Beaulieu à Ferry, écrite de Sedan le 15 octobre 1656 sur une affaire non précisée.

³⁶⁹ Auguste PROST, *Les institutions judiciaires...*, ouvr. cité, p. 174.

³⁷⁰ Sur ces deux processus qui sont liés, voir surtout Gaston ZELLER, *La réunion de Metz à la France...*, ouvr. cité, et Christine PETRY, « Faire des sujets du roi », ouvr. cité, mais également Marie-Odile PIQUET-MARCHAL, *La Chambre de Réunion de Metz*, Paris, PUF, 1969, 203 p. ; Nicole KAYPAGHIAN, « Le duché de Lorraine et les Trois-Évêchés entre deux occupations (1663-1670) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 2, 1981, p. 105-121 ; Claire THÉBAUD, *La question des Trois-Évêchés sous Richelieu*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction d'Yves DURAND et Marie-Catherine VIGNAL, Université Paris 4 – Sorbonne, 1998, 130 p. ; Marie-Catherine VIGNAL-SOULEYREAU, *Richelieu et la Lorraine*, Paris, L'Harmattan, 2004, 432 p. ; Marie-Catherine VIGNAL-SOULEYREAU, « La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l'enjeu diplomatique et stratégique », dans Reynald ABAD, Jean-Pierre BARDET, Jean-François DUNYACH et François-Joseph RUGGIU (éd.), *Les passions d'un historien. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*, Paris, PUPS, 2010, p. 1345-1359. Pour les relations générales entre les Messins et les autorités royales sur le point fondamental des affaires militaires, voir les travaux de Martial GANTELET, « La politique, de la pratique à la théorie... », art. cité ; *La Ville face au soldat. Metz dans les conflits du premier XVII^e siècle*, thèse en histoire, sous la direction de Joël CORNETTE, Université Paris 8 – Vincennes, 2006, 631 p. ; « Le choc de la guerre, la gouvernance d'une "ville

Observations Séculaires, ne date le basculement définitif que de 1633-1641, avec l'installation du Parlement et des bailliages³⁷¹. Le roi appuie ses revendications sur des recherches très précises fondées sur l'histoire, dès les années 1610, avec André Valladier³⁷², mais surtout dans les années 1620 et 1630, avec notamment Jacques de Cassan, Cardin Le Bret et Charles Hersent³⁷³. Ces auteurs sont familiers de Ferry, qui les cite régulièrement comme références dans ses notes historiques³⁷⁴. S'il s'intéresse aux évolutions institutionnelles de sa ville, c'est en grande partie pour conserver un certain crédit auprès de ceux qui prennent les décisions. Ainsi, il est très rapidement convaincu, comme le reste de ses concitoyens, de l'importance fondamentale de l'installation d'un Parlement en 1633³⁷⁵. À cette occasion, alors même qu'il y a eu des oppositions depuis l'annonce par Louis XIII en 1632 et bien que la nouvelle cour soit intrinsèquement liée au milieu clérical catholique, les réformés tentent de montrer toute leur fidélité envers ces représentants du roi dès le 23 août 1633, jour de l'arrivée des parlementaires et avant même la première séance solennelle du 26. Ainsi, après le passage des représentants du clergé catholique, Ferry est également reçu :

« Et si tost que Monsieur le premier President fut descendu au logis qui lui estoit préparé il fut visité du soin de l'Eglise cathedrale et de plusieurs autres ; Messieurs de la religion envoierent un de leurs ministres nommé Ferri qui fut très bien receu comme il est homme d'estime et de reputation, Monsr de la Grisliere [Léonor de Rémefort] advocat general par commission m'a dict qu'il avoit eu quelque

frontière" au milieu du XVII^e siècle. Metz (1645-1646) », dans Bruno DUMONS et Olivier ZELLER (éd.), *Gouverner la ville en Europe. Du Moyen Âge au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 47-62 ; « Percevoir la guerre. Une critique du témoignage des élites urbaines (Metz, 1631-1661) », dans Jean GARAPON (éd.), *Armée, guerre et société dans la France du XVII^e siècle*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2006, p. 195-210 ; « Par delà la guerre et la paix, les contributions militaires entre Metz et Luxembourg au XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n^o spécial, 2008, p. 113-127.

³⁷¹ BnF, NAF 4 827, fol. 7 r^o, note XVI-39 (copie de la main d'Auguste Prost).

³⁷² BnF, Dupuy 752, fol. 112-126, notes constituant une ébauche de traité *La souveraineté du Roy sur la Ville de Metz*.

³⁷³ Charles HERSENT, *De la souveraineté du Roy a Mets, Pays Metsin, et autres villes et pays circonvoisins : qui estoient de l'ancien Royaume d'Austrasie ou Lorraine. Contre les pretentions de l'Empire & de la Lorraine, & contre les maximes des habitans de Mets, qui ne tiennent le Roy que pour leur Protecteur*, Paris, Thomas Blaise, 1632, in-8^o, 227 p. ; Jacques DE CASSAN, *La recherche des droicts du Roy, & de la Couronne de France sur les royaumes, duche, comtez, Villes & Pais occupez par les Princes estrangers : appartenans aux roys tres-chrestiens, par Conquestes, Successions, Achapts, Donations, & autres Tiltres legitimes*, Paris, Trabouillet, 2 vol., 1634, in-4^o, 426 p. et 259 p. [2^e édition d'un ouvrage de 1632] ; Cardin LE BRET, *De la souveraineté du Roy*, Paris, Du Bray, 1632, in-4^o, 709 p. De nombreuses pièces originales se trouvent dans BnF, Dupuy 53. Sur le contexte de ces ouvrages et pour une analyse de certains, voir Gilbert PICOT, *Cardin Le Bret (1559-1655) et la Doctrine de la Souveraineté*, Nancy, Société d'Impressions Typographiques, 1947, 229 p. ; Jacques HENNEQUIN, « Le traité de Charles Hersent : "De la souveraineté du roi à Mets" », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 6^e série, t. 11, 1983, p. 7-15 ; Daniel NORDMAN, « Les titres et les preuves : la notion de droits historiques en France (1648-1661) », dans Lucien BÉLY (dir.), *L'Europe des traités de Westphalie...*, ouvr. cité, p. 245-252.

³⁷⁴ Voir surtout BPF, ms 774, *passim*.

³⁷⁵ Sur le Parlement de Metz, en plus des généralités sur la « francisation » de Metz, déjà citées, voir Emmanuel MICHEL, *Histoire du Parlement de Metz*, ouvr. cité ; Emmanuel MICHEL, *Biographie du Parlement de Metz*, ouvr. cité ; Florent ROEMER, *Les gens du roi près le Parlement de Metz (1633-1790). Les ambiguïtés d'un parquet de province*, thèse en histoire du droit, sous la direction de Jean-Marie CARBASSE, Université Panthéon-Assas – Paris 2, 2000, 513 p.

pensée de se remuer, et empescher qu'on ne receust compliment à part de ceux de la religion comme ne debvant estre recogneus faire un corps separé, toutesfois il trouva plus à propos de les laisser vivre comme le Roy leur avoit permis jusques alors, affin qu'il ne semblast point qu'on leur voulut apporter de trouble en ces commencemens ; Les juifs mesme deputerent vers monsieur le premier president de sorte que depuis le plus grand jusques au plus abject personne ne se dispensa de lui rendre ses debvoirs. »³⁷⁶

Une des raisons qui poussent les protestants à envoyer Ferry se perçoit dans ce compte-rendu : le pouvoir royal, de plus en plus lié aux catholiques comme nous l'avons vu, tente de les priver du droit à une représentation et, dans un climat d'intense controverse confessionnelle, il est important de s'afficher comme de « bons Messins », de « bons Français » et de « bons sujets ». Depuis le début du XVII^e siècle, la revendication principale des réformés est la même : réclamer l'égalité de traitement juridique et l'égal accès aux charges³⁷⁷. C'est pour cette raison que le discours tenu en août 1633 est parfaitement mesuré :

« Nous comparissons à nostre devoir après les autres parce que le temps est en portion de l'ordre & qu'en des inclinations esgales il ne laisse pas de faire de la distinction. Ceux que nous representons en ce peuple n'en font pas la moindre partie ny la moins affectionnée envers les Roys depuis que la bonne & juste Providence de Dieu a remis nos Ancestres en l'obeissance de ceste Couronne. Nous faisons un point de Religion d'aimer nostre Prince »³⁷⁸.

Malgré l'exil du Parlement à Toul entre 1637 et 1658, les réformés, notamment Ferry, conservent un contact avec les officiers de cette institution³⁷⁹. Mais c'est évidemment avec les représentants militaires du roi que l'entretien de relations privilégiées est le plus important.

Le poste de gouverneur de Metz, ainsi que les fonctions de lieutenant général et de gouverneur de la citadelle, sont des positions très stratégiques donnant à leurs titulaires des moyens d'action étendus. Aussi n'est-il pas étonnant que les réformés tentent de s'attirer leurs bonnes grâces. En effet, comme nous avons pu le voir dans le contexte de la « judiciarisation » de la controverse confessionnelle, des autorités conciliantes ou, au contraire, hostiles peuvent avoir des conséquences considérables³⁸⁰. C'est sans doute ce qui pousse Ferry à mettre son réseau de correspondance au service de son information dans ce domaine : ainsi, en 1644, il reçoit une lettre de son collègue montpelliérain David Eustache lui

³⁷⁶ BnF, Dupuy 498, fol. 218-221, lettre d'un Joly à Pierre Dupuy, fin août ou début septembre 1633. Voir aussi la *Relation de ce qui s'est passé à l'establissement et premiere ouverture de la Cour de Parlement de Metz*, Metz, Jean Anthoine, 1633, 19 p.

³⁷⁷ Voir par exemple BnF, Dupuy 53, fol. 96-97, supplique des réformés de Metz, entre 1603 et 1610, adressée à d'Arquien. Voir également BPF, ms 761¹, harangue pour Charpentier, Président à la justice royale, 4 avril 1621.

³⁷⁸ BPF, ms 761¹. Minute de harangue.

³⁷⁹ Les minutes de ces nombreuses lettres sont conservées à la BPF, ms 761¹⁻².

³⁸⁰ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

annonçant l'arrivée prochaine de M. du Repaire comme gouverneur de la citadelle de Metz, fonction qu'il exerçait jusqu'alors à Montpellier. Il le présente comme très juste vis-à-vis des réformés et l'engage donc à prendre contact avec lui³⁸¹. L'arrivée d'un nouveau représentant est l'occasion de harangues dans lesquelles Ferry développe une vision très stéréotypée du pouvoir royal³⁸², insistant essentiellement sur la notion d'obéissance et sur la légitimité de la souveraineté de la France sur Metz et dans la région, sans toutefois abandonner tout à fait un certain particularisme : selon une expression qu'il emploie fréquemment, Ferry précise qu'un intendant est de « retour de France » quand il rentre à Metz en septembre 1665, occasion d'un discours de compliment³⁸³. Comme c'est le cas à la même période à Sedan, autre ville au passé particulier, les protestants ne s'embarrassent pas des sentiments religieux de leur interlocuteur s'il est le représentant du pouvoir royal. De la même façon que Rambour a été amené à haranguer l'archevêque de Reims de façon courtoise³⁸⁴, Ferry s'adresse régulièrement à Schomberg au temps de son gouvernement (1644-1656), sans tenir compte de son militantisme antiprotestant. Il le fait en toute connaissance de cause et, à la mort du maréchal, Drelincourt lui envoie un mot se réjouissant implicitement de la disparition d'un allié objectif de la Contre-Réforme³⁸⁵. Pourtant, le 8 avril 1644, lors de la prise de possession, Schomberg avait entendu un discours extrêmement laudateur sur sa carrière militaire, mais insistant surtout sur la fidélité indéfectible des réformés au roi et à ses représentants :

« Ceux, Monseigneur, qui ont l'honneur d'y estre nais sous l'obeissance de ceste Couronne n'auront pas moins d'affection à la servir sous vostre charge que nous en avons de Pere en Fils après celuy d'y avoir esté reunis. Le peuple en est naturellement docile & arme son devoir, & vostre Grandeur n'aura pas besoing ny de toute sa sollicitude ny de toute son autorité pour s'y maintenir. Nous Monseigneur, & ceux au nom desquels nous parlons, nous efforcerons de nous surmonter nous mesme à faire le nostre pour exciter de l'emulation ou pour en recevoir, tellement qu'ayans eu l'honneur d'avoir jusqu'icy tous nos Gouverneurs pour tesmoins & pour garants de nostre conduite, nous esperons encor celuy que nous implorons maintenant de vostre Bonté, de vous avoir, Monseigneur, pour protecteur & pour Pere, & de nous ressentir egalement avec nos Concitoyens, comme ceux de nostre profession font par tout, de vostre support & de vostre justice. »³⁸⁶

Tout au long de son gouvernement, Schomberg reçoit de nombreux compliments et plaintes de la part des réformés, souvent portés par Ferry en personne, et est même l'objet de prières

³⁸¹ BPF, ms 760⁵, lettre écrite de Montpellier le 2 juin 1644.

³⁸² Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 2.

³⁸³ BnF, NAF 22 702, fol. 289.

³⁸⁴ Voir par exemple BnF, Arsenal, ms. fr. 5 416, p. 2023-2025, 13 août 1644.

³⁸⁵ BPF, ms 760⁴, fol. 112, lettre écrite de Paris le 24 juin 1656. « Certainement, Monsieur, je ne me saurois empescher de considerer ce qui est arrivé en la mort de Mr de Sc. comme une délivrance d'un joug qui vous alloit accabler. »

³⁸⁶ BPF, ms 761², harangue du 8 avril 1644, retranscrite intégralement ci-dessous, annexe 20, n° 7.

lors d'une maladie³⁸⁷. Malgré leur opposition frontale sur le champ confessionnel, il n'est pas à exclure que les deux hommes aient pu s'apprécier. Même si cela relève des codes de la civilité du temps, le pasteur note en effet que Schomberg a pu dire :

« Que c'estoit me faire justice de me louer & dire du bien de moy [...]. Que j'estois de ses armes [et] bon serviteur du Roy »³⁸⁸.

Dans ces conditions, le message du pasteur, dont le but est avant tout de protéger ses coreligionnaires des vexations, a pu passer dans de meilleures conditions. Il emploie exactement la même stratégie avec un autre militaire de valeur, le maréchal de La Ferté-Senneterre, successeur de Schomberg à partir de 1661³⁸⁹.

Les années 1618-1622 offrent l'occasion à Ferry de jouer un rôle politique de premier plan, dans un contexte très troublé³⁹⁰. C'est très certainement tout à la fois sa bonne connaissance des rouages locaux, sa fidélité connue à la monarchie et sa proximité du clan Épernon qui en ont fait un interlocuteur incontournable à Metz, comme nous le montre un journal qu'il tient au cours de ces événements³⁹¹. Les années 1610 sont déjà marquées par des tensions politiques, notamment entre le vicaire général de l'Évêché, Valladier, le Maître-

³⁸⁷ Voir la liste des harangues ci-dessous, annexe 19. Le texte de la prière, rédigée par Ferry, est conservé à BnF, NAF 22 702, fol. 17, en date du 15 septembre 1655.

³⁸⁸ BPF, ms 761², notes de Ferry en marge du texte d'une harangue à Schomberg prononcée le 9 septembre 1650.

³⁸⁹ BPF, ms 761¹, harangue du 29 juin 1661.

³⁹⁰ Les sources donnent un récit très confus des événements de ces années et il n'est pas dans le propos de cette étude d'y revenir en détail. Je me suis essentiellement appuyé sur des écrits contemporains : MAE, CP Lorraine, 19, fol. 35-44 r^o, *Memoire pour le restablissement de l'autorité du Roy en la ville de Metz ; Déclaration du Roy en faveur de Monsieur le Duc d'Espéron et de ceux qui l'ont assisté depuis sa sortie de la ville de Mets*, Paris, F. Morel & P. Mettayer, 1619, in-8^o, 8 p. ; *Première lettre de Monsieur le Duc d'Espéron. Envoyée au Roy le dixseptiesme Janvier 1619*, Metz, s.e., 1619, in-8^o, 15 p. ; *Récit véritable de ce qui s'est passé dans la ville de Mets. Ensemble la priere tres-instante qu'ils font au Roy, & la France, souspirant sous les armes des troupes estrangeres*, Lyon, « Prins sur la coppie Imprimées à Paris », 1619, in-8^o, 8 p. ; *Recit veritable de ce qui s'est fait et passé a la ville de Metz, & en la Province de Champaigne : En consequence du traicté fait, entre le Roy & la Royné sa Mere*, Paris, Nicolas Alexandre, 1619, in-8^o, 15 p. ; *Procez Verbal de ce qui s'est passé à Mets entre les Habitans, & la Garnison*, Paris, Silvestre Moreau, 1620, in-8^o, 14 p. ; *Remonstrance faite au Roy, sur le désarmement des Messeins, fait & exécuté es années 1619. & 1620. Comparaison d'Aman & de sa conspiration contre les fidelles : & je chante sur le chant, Moy qui suis enfant de Salin, &c. Ensemble aussi quelque sonnet & vers touchant les tragedies jouées par ceux qui ont fait les menées (sur la Tyrannie de ceux qui ont violenté les pauvres Messeins. – Le jugement de Fabert.)* [copie d'un ouvrage imprimé en 1620 et que je n'ai pas pu retrouver. BM Metz, ms 1 504] ; BM Metz, ms 852 (extraits de chroniques compilées) ; BnF, Dupuy 53, fol. 40-43 (compte-rendu du gouvernement d'Épernon) ; M. DUFRESNE et Abbé GUILLAUME (éd.), « Chroniques toulouses ou Mémoires de Jean Dupasquier, et Annales de Demange Bussy », *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 2^e série, t. 7, 1866, p. 85-86 (Annales de Demange Bussy) ; Ernest DE BOUTEILLER et Eugène HEPP (éd.), *Correspondance politique...*, ouvr. cité ; Voir également quelques sources rassemblées par Ferry : la chronique de Willaume (BM Nancy, ms 882 et BnF, ms fr. 14 530) ; BPF, ms 765², pièces 33-35 ; BPF, ms 774.

³⁹¹ BPF, ms 775. La dernière partie de ce manuscrit est un *Memoire des troubles de Metz es années Mil six cens dix neuf & vingt* qui va en réalité jusqu'en 1622. Je ne sais pas si ce *Memoire* était déjà relié aux notes familiales du pasteur en son temps. Il est impossible d'en donner une édition satisfaisante en annexe, à cause de la grande confusion des notes de la main de Ferry.

Échevin, Nicolas Maguin, et les Épernon³⁹². Mais la situation s'aggrave en avril 1618, lorsque le duc d'Épernon est assigné à résidence à Metz sur ordre du roi. Immédiatement, il place ses proches aux postes-clés et Fabert remplace Maguin comme Maître-Échevin. Dès janvier 1619, sans l'accord de Louis XIII, Épernon quitte la ville, qu'il confie à son fils Bernard, pour rejoindre son gouvernement d'Angoulême et soutenir les actions de Marie de Médicis. Le marquis de La Valette ferme alors les portes trois jours pour éviter que l'on ne poursuive son père. Même si le duc est pardonné dès juin par le roi, les retombées sont très graves sur les bords de la Moselle et notamment pour les réformés, car les autorités profitent de ces troubles pour les désarmer à plusieurs reprises les années qui suivent, dans le contexte du début des guerres dites « de Rohan » (1620-1629). La situation à l'intérieur du corps municipal est incertaine, puisque les récits contemporains se contredisent. Ainsi, l'un d'eux vante au roi les bienfaits de l'union de tous les Messins à son service, contre les menées du gouverneur, au-delà des frontières confessionnelles :

« Vous ne sçauriez distinguer par ses caresses, ceux qui sont de diverses Religion : mais comme une heure après que son Pere Henry le Grand avoit gagné quelque victoire signalée, on voyoit en sa Cour les vaincus avec les vainqueurs : on voit semblablement prez de son Fils les Catholiques & ceux de la Religion pretenduë reformée, traictés presque avec egale faveur, en les considerans comme esgaux sujets & vassaux fideles à son service »³⁹³.

Un autre récit, au contraire, fait un tableau noir de la situation, présentant la ville comme profondément divisée :

« En une place importante où le peuple est divisé en soy, & où chacun se meffie de son hoste, de son voisin, voire des siens mesmes, toutes choses sont suspectes, voire jusques aux murailles, & ne faut qu'une bien petite & légère cause pour y faire esclorre un grand trouble, & en la naissance de ce trouble se voir sur le point d'une cruelle & dangereuse sedition ; ainsi que souvent on a veu dans Rome entre les vrais sujets de Cæsar & les partisans de Pompée : & que pleust à Dieu point tant, en nos siècles derniers, durant nos troubles civils. »³⁹⁴

La dernière phrase de ce passage laisse entendre que l'auteur force le trait, car Metz a été largement épargnée par les divisions confessionnelles au temps des guerres de Religion. Quoi qu'il en soit, la tension est particulièrement forte autour des désarmements. Ces derniers, organisés à plusieurs reprises au cours de la période 1618-1622 par ceux qui contrôlent la ville, sont ressentis comme une atteinte à l'honneur et comme un soupçon de rébellion, notamment quand ils concernent les réformés. Un premier désarmement est réalisé par le

³⁹² Paul MAGUIN, « Nicolas Maguin, maître échevin de Metz, et l'abbé André Valladier (1614-1631) », *Le Pays Lorrain*, t. 72-3, 1991, p. 245-252.

³⁹³ *Recit veritable de ce qui s'est faict...*, ouvr. cité, p. 7.

³⁹⁴ *Procez Verbal de ce qui s'est passé à Mets...*, ouvr. cité, p. 3-4.

marquis de La Valette au début de l'année 1619 et Ferry y est associé, car il est chargé de convaincre ses coreligionnaires de ne pas opposer de résistance et doit donner lui-même l'exemple³⁹⁵. Quelques semaines avant ce désarmement, le pasteur avait déjà servi de modérateur, puisqu'un tumulte s'était déclenché au temple le 2 décembre 1618, alors qu'il faisait le catéchisme. Le son de la Mutte, la cloche municipale, signalait un feu que les réformés prenaient pour l'annonce d'un massacre, dans le contexte de l'agression quelques jours plus tôt d'un des leurs se rendant au temple³⁹⁶. Mais, dans le cas du désarmement, son rôle est beaucoup plus poussé, puisqu'un journal tenu par un réformé, Willaume, nous fait le récit de ce qui se passe à partir du 18 avril 1619, premier jour de la confiscation :

« Dieu voulut lors qu'il n'y eut aucune esmeute, comme on cuidoit qu'il y en d'eust avoir estant la ville toute en trouble plusieurs ne voulant entendre à rendre leurs armes ; & y ayderent bien les prières & supplications tant de ceux de la justice que de M Ferry Ministre, allant & priant qu'on les rendit ce que l'on fit finalement & puis furent toutes emmenees à charetees dans la Citadelle, & les conduisoient des Soldats, de peur que les bourgeois ne s'esmeussent pour les ravir. »³⁹⁷

Le pasteur sort alors très clairement de son rôle en participant à cette procédure, mais il agit aussi comme représentant légitime de sa communauté, même si, nous le verrons, cela lui est reproché. Un intendant royal est finalement envoyé à Metz en septembre 1619, afin de procéder au réarmement des bourgeois. Cet homme, Guillaume Marescot, entre dès le 30 octobre en contact avec Ferry quand il est question de trouver un interlocuteur chez les réformés. Mais il est très méfiant, dans le contexte d'une assemblée politique tenue à Loudun à laquelle le pasteur aurait participé d'après le bruit populaire :

« sur l'avis qu'on luy avoit donné de sa Cour le soir precedent que quelque Ministre de Metz avoit esté à Loudun à l'assemblée de ceux de la Religion, que l'on croyait estre moy »³⁹⁸.

Certes Ferry s'est tenu informé des troubles et des affaires politiques du parti huguenot français, notamment par l'intermédiaire d'André Rivet³⁹⁹, mais il ne s'engage en aucun cas aux côtés de ses coreligionnaires. Une fois le malentendu initial balayé, Ferry collabore activement à la mission de Marescot et donc au retour au calme dans la ville jusqu'en avril 1620. Lors de ce mois, les réformés célèbrent un jeûne particulier pour prouver leur fidélité au roi et Ferry est envoyé présenter les adieux de la communauté à Marescot sur le départ le 18 avril. Accompagné de deux anciens, le pasteur prononce une harangue pleine de protestations

³⁹⁵ BPF, ms 774, année 1619, § 3-11.

³⁹⁶ *Ibid.*, année 1618, § 5-6. L'affaire est également rapportée dans le journal de Willaume (BM Nancy, ms 882, fol. 89, et BnF, ms fr. 14 530, fol. 123 r^o). Par contre, dans un récit postérieur qu'il fait de l'événement, Ferry avoue qu'il n'a pas pu achever son catéchisme dans le calme (BPF, ms 775).

³⁹⁷ BM Nancy, ms 882, fol. 91 r^o et sur toute l'affaire, fol. 91-94 et BnF, ms fr. 14 530, fol. 123-125.

³⁹⁸ BPF, ms 775.

³⁹⁹ BPF, ms 337, fol. 217, lettre écrite de Thouars le 12 mai 1620.

classiques de fidélité⁴⁰⁰, mais la réaction de Marescot est intéressante, puisqu'il le prend à part. Ferry rapporte ainsi l'entretien :

« [il] me pria de ne plus penser aux calomnies passées, & sur ce que je luy priay de me dire quel ordre j'auray pour servir le Roy en ma vocation. [...] Il me dit qu'il n'avoit pas estimé que je fusse homme auquel il fust besoing de représenter les choses, qu'aussy ne m'en avoit il rien dit en présence des autres, que puisque je luy en parlois il me diroit que je servirois grandement le Roy si je preschois l'Union & la concorde, à quoy il m'exhorta »⁴⁰¹.

Si l'on en croit cette surprenante ingérence d'un politique dans les choix homilétiques d'un pasteur, Ferry est donc considéré comme un agent du roi auprès des réformés, mais peut également être perçu comme un agent des réformés auprès du roi. Il est difficile de savoir comment ce rôle d'interface est perçu par les fidèles, car le double épisode du premier désarmement et du catéchisme troublé de décembre 1618 a pu susciter des sentiments contradictoires. Après le départ de Marescot, en juillet 1620, une nouvelle vague de désarmements est lancée et Ferry ne parvient pas à empêcher que le marquis de La Valette fasse fouiller jusqu'au temple pour chercher des armes non déclarées. Mais le désarmement se déroule cette fois sans l'aide du pasteur, échaudé par sa première expérience, qui lui avait été reprochée. En effet, le 22 juillet 1620, c'est Le Coulon qui exhorte en chaire à la fidélité au roi, ce qui fait écrire à Ferry :

« pour ce qu'autrefois le lendemain du premier désarmement j'ay esté calomnié pour avoir voulu avec quelques termes semblables représenter au peuple l'obligation que nous avons à Dieu de ce que nostre sang n'avoit point esté espendu & de ce que j'avois dit par autorité du Consistoire le dimanche matin 23 decembre 1618 pour censurer le mesme peuple de la frayeur qu'il avoit eüe le 2. jour dud. mois »⁴⁰².

Malgré le cours des événements et malgré, peut-être, un léger froid⁴⁰³, la proximité entre Ferry et Épernon reste un atout, puisqu'en novembre 1620, alors que les réformés sont à nouveau désarmés et que les troubles en France suscitent l'inquiétude, c'est au pasteur que le marquis de La Valette s'adresse pour rassurer les calvinistes de la ville et leur garantir qu'ils ne seront pas inquiétés⁴⁰⁴. Pourtant, après le départ du marquis, le commandant Fromigières désarme une nouvelle fois les réformés en novembre 1621, pour éviter tout risque de contagion des troubles « de Rohan » et pour s'assurer du calme dans le contexte d'un passage

⁴⁰⁰ BPF, ms 761².

⁴⁰¹ BPF, ms 775.

⁴⁰² *Ibid.*

⁴⁰³ BPF, ms 761¹, minute de lettre de Ferry à Épernon en mai 1620. Le pasteur fait état de trois lettres restées sans réponse et précise, comme pour s'excuser d'agir en faveur des adversaires du duc, que c'est un devoir pour lui que de « prescher la paix, & d'enseigner les peuples à respecter l'autorité souveraine entre les mains de quiconque elle soit commise ».

⁴⁰⁴ BPF, ms 775.

de troupes de Mansfeld, venues d'Allemagne : à nouveau, les maisons des protestants et même le temple sont fouillés⁴⁰⁵ et Ferry se voit particulièrement surveillé, puisque son domicile en Fournirue est placé sous le contrôle de deux hommes en armes⁴⁰⁶. Ferry inonde ses protecteurs et les autorités de lettres le 3 décembre 1621, mettant en avant l'humiliation subie par des sujets pourtant fidèles⁴⁰⁷. Dans la lettre qu'il prépare pour le consistoire à destination du duc d'Épernon, il fait écrire aux protestants qu'ils se plaignent d'avoir été traités différemment de leurs concitoyens catholiques et d'avoir ainsi

« receu une grande injure. Il nous est impossible d'appeller d'un autre nom le desarmement qui a esté fait de nous le dernier jour du passé et lequel continue encore, parce qu'une telle separation d'avec nos compatriotes, ne peut estre sans flestrissure, quand mesme elle ne nous seroit point perilleuse. [...] Ce soupçon nous blesse »⁴⁰⁸.

Mais Fromigières est sans doute moins favorable au jeune pasteur que les La Valette, puisque les réformés choisissent de prendre de Combles comme interlocuteur pour lui faire face⁴⁰⁹. Finalement, Fromigières joue la carte de la prudence et refuse de laisser les événements dégénérer lorsqu'arrive la nouvelle de la défaite du parti de Rohan. Bien que les réformés protestent sans cesse de leur fidélité⁴¹⁰, Fromigières doit faire face aux feux de joie catholiques et aux premières provocations. Il décide d'édicter des règles strictes rappelant la nécessaire coexistence pacifique⁴¹¹. Pourtant, le caractère confessionnel des désarmements avait apparu clair à Ferry dès 1619, puisqu'il l'appelle « le désarmement des parpaillots », reprenant le sobriquet donné aux réformés par leurs adversaires à cette époque à Metz⁴¹², même si certains indices laisseraient entendre que le terme est alors utilisé pour désigner tous les hommes en armes⁴¹³. Dès lors, la place du pasteur est bien dans l'action politique.

⁴⁰⁵ *Ibid.*

⁴⁰⁶ BPF, ms 774, année 1621, § 18.

⁴⁰⁷ BPF, ms 761¹, minutes de quatre lettres écrites par Ferry en son nom, pour son père Jacques et pour les réformés de Metz, au roi, au duc d'Épernon et au marquis de La Valette.

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ BPF, ms 774, année 1622, § 12.

⁴¹⁰ BM Nancy, ms 882, fol. 151-152 : pour célébrer l'événement, le pasteur Le Coulon prêche spécifiquement sur le sujet de la paix et interrompt sa *lectio continua*.

⁴¹¹ BPF, ms 765², pièces 33-35.

⁴¹² BPF, ms 774, année 1619, § 9. Voir également BM Metz, ms 852, p. 244. Sur ce terme, voir Paul CAZALIS DE FONDOUCE, *Les Parpaillots. Recherches sur l'origine de ce sobriquet donné aux réformés de France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Montpellier, Fernand Poujol, 1860, 19 p. Le terme de « parpaillot » est rarement utilisé à Metz, on ne le retrouve que pour ce désarmement de 1619 et dans le contexte de festivités catholiques pour la prise de La Rochelle, rapportées par Willaume (BM Nancy, ms 882, fol. 95r^o et BnF, ms fr. 14 530, fol. 153 v^o).

⁴¹³ Par exemple dans BM Metz, ms 852, p. 244 (extrait de registres du corps des boulangers), mais aussi dans Charles ABEL et Ernest DE BOUTEILLER (éd.), *Journal de Jean Bauchez...*, ouvr. cité, p. 50.

Nous avons bien vu dans ces relations avec les agents du pouvoir royal à Metz qu'un des vecteurs principaux de l'influence de Ferry est la harangue⁴¹⁴. Il pourrait sembler étonnant que le pasteur se soit spécialisé dans cet exercice, quand on connaît la suspicion des réformés à l'égard de toute hiérarchie entre les ministres. Pourtant, même en l'absence de documents sur ses collègues, le nombre important de brouillons de harangues retrouvés dans ses papiers prouve que Ferry est sans doute choisi plus souvent qu'à son tour pour porter la parole de la communauté⁴¹⁵. Normalement, comme pour les semaines de prédication ou de présidence du consistoire, le principe est celui du roulement. Sur certains brouillons de harangues non dites, Ferry explique d'ailleurs que le texte avait été préparé en fonction d'une date prévue d'arrivée, mais qu'il n'a pas été prononcé à cause d'un retard qui a repoussé la cérémonie à un jour où il n'est plus en charge de représenter le consistoire. C'est par exemple le cas à deux reprises avec Théophile Le Coulon et une fois avec Gédéon de Marsal⁴¹⁶. Mais sur un quatrième brouillon, la formulation de Ferry est beaucoup plus ambiguë quand il s'agit d'expliquer pourquoi il n'a pas parlé devant le lieutenant-général Feuquières le 1^{er} août 1632 :

« Non dit pour m'en estre excusé, n'estant pas mon tour mais de Mr Marsal qui y fust donc envoyé & y fust ledit jour. »⁴¹⁷

Ce passage laisse entendre qu'il a pu prononcer certains discours au nom de ses coreligionnaires même en dehors de ses semaines, puisqu'il doit « s'excuser » quand il n'est pas de semaine. Cela permet en tout cas de comprendre l'étrange spécialisation dans les harangues qui semble se réaliser au profit de Ferry et qui ne peut être due au hasard du roulement des semaines. On peut imaginer que la mainmise du pasteur dans ce domaine est relativement bien acceptée de ses collègues et du consistoire, qui préfèrent envoyer un homme réputé, mieux à même de défendre leurs positions et de nouer avec les grands personnages des relations de confiance. En effet, en avril 1635, lorsque le cardinal de La Valette vient prendre possession du gouvernement, il s'attend à ce que ce soit Ferry qui le harangue et il ne se trouve personne dans le consistoire pour réclamer cet honneur, comme le pasteur le note en marge de son brouillon :

« Faicte bien à la haste pour en avoir esté pressé par le Consistoire inopinément, y ayant eu ordre que ce seroit Mr le Coulon & personne ne l'ayant voulu faire pour luy qui estoit en sepmaine & esperoit d'en sortir avant que Mond. Seigneur peust estre salué joint que Mr Goffin Treize m'estoit venu dire

⁴¹⁴ Sur les modalités de la prise de parole au XVII^e siècle, voir notamment Pierre ZOBEMAN, *Les Cérémonies de la parole...*, ouvr. cité.

⁴¹⁵ Voir ci-dessous, annexe 19, la liste des 59 harangues préparées, dont 49 ont été prononcées.

⁴¹⁶ Gédéon de Marsal harangue le procureur général Paris en septembre 1633 (BPF, ms 761²). Théophile Le Coulon harangue pour sa part le lieutenant-général Vaubécourt en octobre 1646 (BPF, ms 761¹) et le gouverneur Schomberg en août 1652 (BPF, ms 761²).

⁴¹⁷ BPF, ms 761¹.

qu'à Conflans où Mond. Seigneur avoit couché, il luy avoit fait entendre qu'il s'attendoit que ce fust moy. & tout s'y est conduit & passé Dieu mercy très heureusement. »⁴¹⁸

Le but est donc que Ferry fasse profiter ses coreligionnaires du crédit personnel qu'il a su se constituer auprès de personnages puissants, comme cela peut également être le cas plusieurs années plus tard avec David Ancillon, lui aussi régulièrement choisi par le consistoire de préférence à ses collègues⁴¹⁹. De fait, de façon tout à fait compréhensible, c'est vers Ferry que l'on se tourne principalement lorsque passent en ville les représentants directs du pouvoir royal, voire le souverain en personne.

3. Ferry et le roi

La relation au roi est rendue presque sacrée pour un pasteur et détermine en partie l'exercice de son ministère, même en dehors de la chaire. Ainsi, par exemple, le crime de lèse-majesté est le seul que le ministre est obligé de dénoncer à la justice ordinaire s'il l'apprend en exerçant le contrôle des mœurs de ses fidèles⁴²⁰. Ferry ne s'interdit jamais de parler du roi et de prier pour lui et sa famille en chaire, de façon tout à fait normale et acceptée tant des auditeurs que des autorités ecclésiastiques. En effet, il ne fait qu'appliquer des décisions communes aux réformés français. De nombreuses délibérations synodales rappellent la nécessité de prier pour le roi⁴²¹. Le synode national de Castres, en 1626, prend même en compte, en pleine crise des guerres « de Rohan », le vœu spécifique que le souverain ait un héritier⁴²². Ferry s'intéresse de près à ces prises de position concernant les relations avec le roi et il semble soutenir la position de nombre de ses collègues qui, à Alençon en 1637, subissent des vexations, mais rappellent dans le même temps la nécessité de prier pour la prospérité du royaume et la santé du souverain, oint de Dieu⁴²³. Sans doute faut-il contrer l'argument catholique classique selon lequel prêcher contre le catholicisme est un crime, puisqu'il s'agit de la religion professée par le roi. De ce fait, les pasteurs parlent du roi en public. Dans les cas les plus graves, l'actualité de la famille royale peut s'inviter en chaire : on

⁴¹⁸ *Ibid.* Voir ma retranscription ci-dessous, annexe 20, n° 5.

⁴¹⁹ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 197-198.

⁴²⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 239, article 30 du chapitre 5.

⁴²¹ Par exemple au synode national de Montauban (1594) : Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 180, article 16 des matières générales. Il s'agit cependant d'un texte ambigu, puisque les prières appellent à la conversion du roi.

⁴²² *Ibid.*, t. 2, p. 373, article 1 des matières générales.

⁴²³ M. LAVERDET (éd.), « Le côté politique du synode national d'Alençon », *Bulletin de la SHPF*, t. 7, 1858, p. 411-414. Voir également les notes prises par Ferry sur le sujet dans BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 172 r°.

le constate au cours du régicide⁴²⁴, ou lors de la mort de Louis XIII⁴²⁵, qui sont des événements dont les retombées s'observent bien au-delà de la seule Église de Metz.

Dès les premiers signes d'une maladie d'un membre important de la famille royale, les pasteurs mettent en place un dispositif spécifique de prières insistant clairement sur le sentiment de loyauté dynastique et monarchique : en novembre 1664, lors d'une alerte concernant la reine Marie-Thérèse, Ferry rédige une longue prière *ad hoc*, qu'il intègre à son sermon pour le conclure : comme il le précise sur le brouillon, il ne s'agit que du développement d'une prière ordinaire pour les souverains. Ferry assure qu'il agit sur ordre du consistoire, mais, en la matière, il est évident que ce sont les pasteurs qui sont à l'origine de ces discours⁴²⁶. Il va très loin dans la déférence, s'adressant ainsi à Dieu :

« Dieu misericordieux, que deviendroit le Roy son espoux ton oingt & le souffle de nos narines & de nos cœurs, par lequel nous respirons, & sous l'ombre duquel nous vivons parmy les nations, & qui nous couvre contre le hale & l'ardeur de nos ennemis, & à la bonté duquel après toy nous devons nostre conservation, ce Prince que tu as donné toy mesme pour des choses grandes, & qui en a fait desja de si merueilleuses seroit une horrible eclipse & opposition. »⁴²⁷

De façon classique, il appelle ensuite les fidèles à la repentance et au redressement moral, car, même dans le contexte de la montée des persécutions juridiques, le roi et sa famille restent des personnalités inattaquables. Le pasteur considère que les vexations ne sont que la conséquence des péchés des protestants et que Dieu leur inflige alors de justes châtiments. Cette posture permet de ne jamais condamner le roi et de maintenir une position loyaliste et royaliste, seule tenable dans le contexte d'après 1629⁴²⁸. Et s'il s'agit de contrer les arguments classiques des catholiques contre le prétendu crime de lèse-majesté des réformés, la prière sait être incisive : elle demande à Dieu d'entendre également les prières des papistes, mais elle n'oublie pas d'insister sur le manque de fondements bibliques des autels, décorations et dévotions proches de la superstition.

La famille royale peut également s'inviter en chaire à l'occasion des moments les plus importants d'une campagne militaire. Ainsi, en 1643, lors du siège de Thionville tenu à quelques kilomètres de Metz à peine, la prédication de Ferry est totalement modifiée et,

⁴²⁴ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe III. 3. et ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 1.

⁴²⁵ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 2.

⁴²⁶ Le brouillon, de la main de Ferry, est à la BPF, ms 767¹⁰. La prière est prononcée le vendredi 28 novembre 1664, après un sermon sur Genèse, 1, 31 (BM Metz, ms 1 085, sermon MMCCXCIV, voir ci-dessous annexe 11). Voir ma retranscription intégrale de cette prière ci-dessous, annexe 21.

⁴²⁷ BPF, ms 767¹⁰.

⁴²⁸ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 2.

rompant avec sa *lectio continua* de l'épître aux Hébreux, il propose aux fidèles une explication de textes vétér testamentaires lui permettant d'insister sur l'action du roi David et de Josué comme chefs de guerre, mais aussi comme pacificateurs au nom de Dieu, menant une guerre juste⁴²⁹. Ainsi, fin juin 1643, durant le siège et dans le contexte du choc de la mort de Louis XIII, Ferry entame une petite série de sermons sur le livre de Josué, montrant comment le successeur de Moïse a réussi à prendre Jéricho. L'optimisme est de mise, car celui qui tient le siège est le duc d'Enghien, prince du sang et vainqueur à Rocroi. Le pasteur montre d'abord que les Messins sont les premiers concernés par ce qui se passe, notamment les réformés, dans un long passage qui permet de constater qu'il considère que les protestants sont bien les meilleurs alliés du pouvoir royal :

« C'est pourquoy aussi nous devons bien tenir cette guerre pour nous estre commune avec ceux qui la font puisque nous devons avoir part à tout le profit et le sucez et que nous en aurons plus que tout le reste de la France au bien ou au mal qui en peut revenir. Ceux qui doivent combattre ne pouvant vaincre qu'à nostre profit ny recevoir de disgrace qu'à nostre perte et un peril evident de nostre totale ruine et de nous tous qui sommes icy assemblez puisque ceux qui sont ennemis des autres sont les nostres au double avec lesquels il n'y a point de composition pourtant avons nous bien sujet de n'y demeurer pas oisif parmy ce remuement general mais pour l'interest que nous y avons y faire aussi de nostre part dans les devoirs auxquels nous sommes obligez par nos consciences le service du Roy et le bien de l'estat le salut de nostre pays et de nos familles et la conservation de cette Eglise qui court icy hazard de son reste n'auroit plus rien à esperer. »⁴³⁰.

Le fait que l'ennemi soit espagnol dans ce conflit renforce semble-t-il cette idée selon laquelle les protestants de Metz ont vraiment leurs intérêts liés à ceux du roi, tant pour des raisons « nationales » que confessionnelles, et Ferry insiste donc à plusieurs reprises sur cette double motivation qu'ont les réformés de soutenir l'effort de guerre du pouvoir royal. Il lie cela au caractère juste de la guerre menée par la régente et Mazarin, mettant en avant l'innocence du jeune Louis XIV lorsqu'il dit :

« Mais mes freres il n'est pas besoin d'aller si prez de Jerico pour trouver les ennemis, il y en a dans le camp meslez parmy les Israelites qui encore qu'ils ne portent pas tous les espées nues pour la deffendre n'ayent pas peut estre des armes couvertes et ne desirent et facent des vœux secrets pour sa prosperité, mais quant à nous qui par nostre naissance et nostre profession sommes declarez contre cette ville là, faisons ouvertement à armes descouvertes tout ce qui nous sera possible pour aider à la vaincre et par toutes sortes de devoirs convenables à nostre condition, quoy que ceste guerre ayt eu des motifs aussi justes que necessaires, si est ce que la justice s'en est bien accreüe depuis ce règne

⁴²⁹ BPF, ms 774, année 1643, § 27-73 et Roger MAZAURIC, « Un prêche aux armées sous Louis XIV », art. cité. Voir ci-dessous, annexe 13, pour l'édition d'un choix de sermons prononcés à Metz dans le contexte de ce siège, et dans le camp devant Thionville le 12 juillet 1643 (BPF, ms 767²⁻³). Ces textes ont été pris en notes par un fidèle.

⁴³⁰ BPF, ms 767², p. 2-3.

puisque les ennemis abusant de la douleur où nous estions de la maladie ou pour la mort de nostre Prince sont venu assaillir un Roy innocent et troubler la Regente la meilleure Reine de la terre qui n'avoient encor fait mal à personne. »⁴³¹

Devant Thionville, à la demande du maréchal de Gassion qui seconde le duc d'Enghien, il prononce un sermon encore plus édifiant sur les versets 11 et 12 du Psaume 60, visant à faire le parallèle entre la prise de la place, qui ne devait alors pas tarder, et celle d'une cité des Jébuséens par David. Ferry insiste alors sur l'assistance divine aux troupes royales et lie donc glorification de Dieu et celle du roi, rappelant que David

« ne laissa pas de croire que sans Dieu tout luy estoit inutile, car comme si l'Et. ne garde la ville celui qui la garde fait le guet en vain aussi est ce pour neant que quelqu'un la veut prendre si Dieu n'en conduit luy mesme le siege et non seulement ne l'abandonne mais ne la livre luy mesme à l'assaillant »⁴³².

Ce discours est renforcé par le parallèle que Ferry établit entre la légitimité de la prise de possession de la cité assiégée par David et celle du roi dans l'espace lorrain :

« Ce pays auquel vous estes entrez appartient à nos Rois mieux que l'Idumee n'a jamais fait à ceux d'Israel et n'est qu'une petite partie de ce qu'on a usurpé sur nous. [...] Et ce qui est plus nous avons icy le bonheur de la France, la justice des droits divins et humains et Dieu mesme qui s'est assez déclaré pour nous. »⁴³³

Et si le pasteur ne peut s'empêcher de vouloir moraliser l'attitude de ses auditeurs en les exhortant à cesser de rançonner le Pays messin⁴³⁴, il n'en termine pas moins par une prière pour la bonne réussite des armées du roi, conduites pourtant par des catholiques :

« Seigneur beni Mr le Duc d'Enguien, conserve ce valeureux Prince par lequel tu as desja sauvé une partie de l'Estat et le remply de tes graces et environne sa personne de la garde ordinaire de tes anges et en destourne l'œil et la main de tes ennemis et luy donner bientôt de ce dessein important une heureuse issue convenable à la grandeur de l'estat, à la grande gloire de ton nom et qui puisse servir à ton Regne, Beny Mrs les Mareschaulx de camp et tous les autres chefs qui commentent sous ses ordres en cette armée, Beny l'armée et tous ceux qui en despendent &c. »⁴³⁵

Quelques semaines plus tard, une fois la victoire obtenue et Thionville prise, Ferry est entendu par le duc d'Enghien, de passage à Metz, pour une harangue⁴³⁶. Celle-ci, bien que fort courte, suscite l'enthousiasme du pasteur, qui note avoir été pris à part par le prince et appelé par son nom. Ferry dispose donc d'un grand crédit auprès des représentants de passage du

⁴³¹ *Ibid.*, p. 17.

⁴³² BPF, ms 767³, p. 5.

⁴³³ *Ibid.*, note marginale p. 14-17.

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 15 : « Otez donc du milieu de vous, les vices, les impietez et les blasphemes, la profanation, les rapines, l'extorsion, les degats et les saccagements non necessaires ».

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁴³⁶ BPF, ms 761¹. Voir ci-dessous, annexe 20, n° 6. Des précisions sur le contexte et le déroulement de la harangue dans BPF, ms 774, année 1643, § 27-73.

pouvoir royal, car même lorsqu'il n'est pas de semaine, comme en septembre 1643 lors du départ de Metz de Gassion, il les rencontre pour leur adresser des compliments en son nom personnel, parallèlement à la délégation officielle du consistoire⁴³⁷. C'est sans doute ce crédit qui l'amène à être régulièrement choisi pour préparer et prononcer les harangues.

Les cas de passages de commandants d'armées royales, de ministres et même de souverains sont relativement nombreux au cours du ministère de Ferry, notamment au début des années 1630 et de l'entrée totale de l'espace lorrain dans la Guerre de Trente Ans. La sacralisation du pouvoir royal par Ferry est remarquable principalement dans les deux harangues qu'il prépare aux passages de Louis XIII en 1631 et de Louis XIV en 1657, même si ce dernier ne le reçoit pas en audience⁴³⁸. Le passage sur les qualités royales générales de Louis XIII est relativement court, mais important, car le pasteur pare le souverain de tout ce qui fait l'essence d'un bon roi, en suppliant Dieu

« qu'il garde tout le reste de son siècle & au delà & benisse vostre Sacrée Personne laquelle soit comme Elle est, l'effroy & la terreur des Tyrans & le Refuge des oppressez & des miserables, l'Arbitre & le Restaurateur de la Chrestienté & à jamais l'Honneur & l'Amour & la Benediction de vos Peuples, entre lesquels nous serons tousjours des plus humbles, plus fideles, plus obeissans & plus affectionnez. »⁴³⁹

En invoquant Dieu et en faisant de Louis XIII le chef de la Chrétienté, le pasteur insiste sur le caractère religieux de l'obéissance du sujet. La réponse du roi est cependant très courte :

« Je vous remercie, continuez de me bien servir, je vous assure que je vous en maintiendray. »⁴⁴⁰

Mais, loin d'y voir une preuve de la distance mise par le roi aux réformés de Metz, Ferry note dans une copie postérieure du texte de cette réponse :

⁴³⁷ BPF, ms 774, année 1643, § 73.

⁴³⁸ Nous disposons de trois versions du discours prononcé à Louis XIII : BPF, ms 761¹ ; BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 8, fol. 176 ; et « Le roy Louis XIII à Metz... », art. cité, p. 31-33. Le plus proche du texte prononcé est certainement BPF, ms 761¹, car c'est le seul à ne pas avoir été copié *a posteriori* à la demande de correspondants de Ferry. Le discours préparé en 1657 pour Louis XIV existe en deux versions relativement proches, dont les différences ne portent que sur des détails (BPF, ms 761¹ et ms 761²). Voir mes retranscriptions en annexe 20, n° 1 et n° 8. Sur le passage de Louis XIII à Metz et, plus largement, sur les visites de rois, voir Jean-Baptiste KAISER, « Notes sur le séjour de Louis XIII à Metz (21 décembre 1631 au 9 février 1632) », *Annuaire de la SHAL*, t. 35, 1926, p. 1-56 ; Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Louis XIII à Metz en 1631 », *XVII^e Siècle*, n° 27, 1955, p. 141-160 (il reprend p. 160 la harangue de Ferry dans sa version du *Bulletin de la SHPF* de 1862) ; Gaston ZELLER, « Louis XIII en Lorraine et à Metz (1631-1632) », *XVII^e Siècle*, n° 31, 1956, p. 383-390 ; Anne MOTTA, *Les visites royales françaises...*, mémoire cité. Il existait une relation de la main de Ferry du passage de Louis XIII à Metz, mais je ne l'ai malheureusement pas retrouvée. Elle apparaissait dans un catalogue d'une des ventes de la collection Emmerly (*Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de la ville de Metz et du Pays messin...*, ouvr. cité, p. 36, n° 178) et dans l'inventaire des papiers de Ferry à sa mort (BPF, ms 867¹¹, voir ci-dessous, annexe 12).

⁴³⁹ BPF, ms 761¹.

⁴⁴⁰ *Ibid.*

« Lesquelles paroles [Sa Majesté] prononça avec tel accens & telle action qu'ils recogneurent qu'elle estoit demeurée satisfait du discours qu'elle avoit ouy, comme tous les Seigneurs presens aussy le jugerent, aussy bien qu'à la patience en laquelle elle leur fit l'honneur de les entendre, tellement qu'on sortit de sa presence avec une grande consolation & accroissement d'amour, & prieres ardenttes à Dieu pour sa prosperité & santé. »⁴⁴¹

Comme nous le voyons, Ferry considère que la simple réponse est un signe de la grâce divine. Le discours préparé pour Louis XIV insiste pour sa part beaucoup plus sur le caractère sacré du souverain. Peut-être faut-il y voir un effet de l'évolution de la position du pouvoir vis-à-vis des protestants et donc de la plus grande dépendance de ceux-ci, dans le contexte d'une protection royale qui s'émousse⁴⁴². Le simple fait de ne pas avoir autorisé Ferry à prendre la parole en 1657 montre que ce processus est puissant. Il est ancien, puisque dès le passage de Louis XIII, Ferry ne doit sa réception qu'à l'action du ministre Bouthillier⁴⁴³. Pourtant, en cette occasion, le pasteur a sans doute brillé, si l'on compare son texte au laborieux et pompeux discours prononcé par le Maître-Échevin Villers, catholique militant⁴⁴⁴. Le clergé, conscient du danger, fait de l'interdiction aux protestants de haranguer une revendication. En 1644, dans une période de forte poussée de la Contre-Réforme, Meurisse dénonce au roi la pratique réformée de la harangue particulière :

« Ils bastissent un corps à part sans titre et sans raison, et dans toutes les occasions où il faut paroistre publiquement ils font tousjours bande à part, harangues à part, complimens et autres cérémonies, comme si c'estoit un corps privilégié et digne de grande considération et de grande vénération. »⁴⁴⁵

Pour le cas du passage de Louis XIV, la décision semble prévue dans les mois qui précèdent l'arrivée du souverain, car Ferry prend des renseignements sur les conditions du passage du roi à Sedan en 1654 : les réformés de la ville n'avaient pas été reçus en cette occasion. Un pasteur sedanais rapporte :

« On nous fit savoir que le Roy en de semblables occasions n'admettoit point ceux de la Religion a luy faire de harangue à part : et on nous en donna une raison qui n'estoit pas desobligeante qui est que le Roy considere ceux de la Religion comme ne faisant qu'un corps avec les Catholiques Romains et composans avec eux la communauté des villes où il entre et qu'ainsi les harangues faites par le corps de ville se font en leur nom aussi bien qu'en celuy des Catholiques Romains et que pourtant si après

⁴⁴¹ BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 8, fol. 176 v°.

⁴⁴² Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II.2.

⁴⁴³ BPF, ms 761¹. Voir annexe 20, n° 3.

⁴⁴⁴ BnF, NAF 22 668, fol. 99-104, *Les oracles des lys triomphantes*. Emmery, à qui le manuscrit appartenait, la qualifie en marge de « ridicule ». Cet avis est notamment partagé par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Louis XIII à Metz en 1631 », art. cité, p. 153-159.

⁴⁴⁵ ANF, K 1 194, pièce 5. John VIÉNOT (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés... », art. cité, p. 251.

cela on recevoit encor les nostres à faire une harangue a part il faudroit aussi y recevoir ceux d'autre Religion. »⁴⁴⁶

La seule concession avait été l'audience auprès de Mazarin⁴⁴⁷. Mais des informateurs à la cour précisent à Ferry que les réformés de Metz seront traités comme leurs coreligionnaires français et ne seront donc entendus ni par le roi, ni par son principal ministre⁴⁴⁸. Malgré cette nouvelle, Ferry prépare une harangue à Louis XIV et à Mazarin, sans doute dans le vain espoir, jusqu'au dernier moment, d'être entendu. Alors même que le roi visite ostensiblement la synagogue lors de ce passage, le compliment des réformés n'est pas prononcé et Ferry note ainsi dans la marge de son brouillon :

« Non dit parce que nous ne peusmes obtenir de M. le Comte de Brienne ny de M. de Villeroy ny Lionne d'estre presentez au Roy ny mesme qu'il en fust parlé à M. le Cardinal, quelques raisons que nous ayons peu alleguer : tout ce qu'on nous dist estant que M. de Bonfilleul avoit esté surpris, que le Roy ne fait point de distinction entre ses sujets, qu'autrement il faudroit qu'il ouist les Moines, &c. »⁴⁴⁹

Pourtant, loin d'être très revendicatif, le pasteur soulignait dans son texte les qualités royales du monarque. Il insiste notamment sur la sécurité apportée à ses sujets, sur sa gloire militaire et sur la future pacification, puisqu'il achève la harangue en présentant les Messins

« en seureté par vostre Puissance & par vostre Justice, nous n'avons plus à demander à Dieu que le temps que V.M. voudra prendre pour accomplir & couronner ses conquestes, [...] remettre chacun à la raison, qui sera la justice Universelle & la Paix generale & le bonheur du Monde, affin que la Chrestienté luy doive sa Liberté & son Repos : la Paix generale & le bonheur du Monde : Qui est aussy ce que V.M. a pour but & qu'elle tesmoigne desirer pour le fruit de tant de victoires par lesquelles elle a commencé & continuë son glorieux Regne, de sorte, Sire, qu'elle soit tousjours l'amour & les delices & l'honneur de ses Peuples, la jalousie & le desir des estrangers, la gloire & l'admiration de nostre siecle, la lumiere & l'exemple des siecles qui restent a venir & vostre Histoire, Sire, l'estude particuliere & l'emulation de tous les Roys & vostre posterité, sur tous les autres tousjours regnans, tousjours fleurissante, tousjours glorieuse & tousjours heureuse, jusques à la fin de tous les siecles. Qui sont les vœux que font à Dieu de tout leur cœur & que deposit en toute humilité aux pieds de V. Auguste Majesté, Sire, ses tres humbles, tres fideles & tres obeissans sujets & serviteurs. »⁴⁵⁰

⁴⁴⁶ BPF, ms 337, fol. 114, lettre de Le Blanc de Beaulieu à Ferry, écrite de Sedan le 6 août 1657. Voir également, sur le même sujet, la lettre de Samuel Du Clos à Ferry, écrite de Sedan le 17 août 1657 (BM Sedan, Fonds Gourjault, Carton 68 L, pièce 5).

⁴⁴⁷ BPF, ms 337, fol. 114, lettre de Le Blanc de Beaulieu à Ferry, écrite de Sedan le 6 août 1657.

⁴⁴⁸ BnF, NAF 1 967, fol. 203-204, lettre de Samuel Du Clos à Ferry, écrite de Stenay le 6 août 1657.

⁴⁴⁹ BPF, ms 761².

⁴⁵⁰ *Ibid.*.

Encore une fois, les vœux sont faits à Dieu, dont Louis XIV est, selon Ferry, « la plus noble expression et la plus vive Image »⁴⁵¹, ce qui permet de rappeler que le roi de France est le lieutenant de Dieu sur terre et que sa personne est sacrée, y compris pour les réformés. Dans les allocutions prononcées devant les principaux ministres, le pasteur insiste sur leur service du roi et sur les bons conseils qu'ils lui prodiguent. Pour Richelieu, il prie ainsi Dieu

« qu'il conserve ainsy Vostre Eminence de longues années affin que le Roy ne manque jamais de ce grand & digne Ministre des Merveilles qu'il doit encor faire pour accomplir son histoire & mettre hors de comparaison & de tout exemple la gloire & la felicité de son règne. Au moins Monseigneur servirons nous ainsy à S.M. & à son Estat qui est le seul moyen que nous avons à present de ne vous pas estre inutiles »⁴⁵²

Ferry n'hésite donc pas à haranguer de façon très déférente de hauts dignitaires catholiques, s'ils agissent en tant qu'agents du pouvoir royal, selon la même logique qui l'amène à montrer sa déférence envers le cardinal de La Valette⁴⁵³, ou qui pousse son collègue et ami de Sedan Abraham Rambour à honorer le même Richelieu en 1642⁴⁵⁴. En 1657, le discours préparé pour Mazarin n'est guère différent. Après avoir protesté de leur obéissance et fidélité, Ferry s'adresse ainsi au cardinal :

« Et c'est, M. à quoy nous prions Dieu qu'il continue de cooperer magnifiquement avec vous, affin que V. Em^{ce} qui aide le Roy à former non seulement le plus glorieux, mais aussy le plus aimable Regne que la France ait veu depuis plusieurs siecles, ait bien tost la satisfaction entiere de le voir au point qu'Elle le souhaite, & où Elle l'avance par des progres si merveilleux. »⁴⁵⁵

Cette sacralisation du pouvoir n'est pas étonnante chez un pasteur, notamment au nord de la Loire, et on pourrait même la trouver modérée en regard des discours de certains des confrères de Ferry⁴⁵⁶. Ceux-ci partagent sa vision de la monarchie et l'un d'entre eux, Joseph Poujade, lui écrit en évoquant la harangue de 1631 comme un immense honneur⁴⁵⁷. Cela s'explique en grande partie par la nécessité de se montrer comme les meilleurs des Français, pour contrer les arguments des catholiques, faisant des réformés un corps étranger

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² BPF, ms 761¹. Voir annexe 20, n° 2.

⁴⁵³ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

⁴⁵⁴ Daniel BOURCHENIN (éd.), « Une harangue d'Abraham Rambour en 1642 », *Bulletin de la SHPF*, t. 76-1, 1927, p. 48-50.

⁴⁵⁵ BPF, ms 761². Voir annexe 20, n° 9, premier projet. Sur l'importance de Mazarin en ville, alors qu'il est abbé de plusieurs abbayes importantes et qu'il prétend au siège épiscopal, voir Martial GANTELET, « Mazarin, gouverneur absolu de Metz ? », *Le Pays Lorrain*, t. 88-2, 2007, p. 112-114. Voir également Joseph BERGIN, « Mazarin and his Benefices », *French History*, t. 1-1, 1987, p. 1-26.

⁴⁵⁶ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 2. Ferry connaît les positions de ses confrères et conserve par exemple dans ses papiers un exemplaire de la longue harangue de Du Bosc au roi prononcée le 2 avril 1666 (BPF, ms 765⁴).

⁴⁵⁷ BPF, ms 760⁶, fol. 130, lettre écrite de Saint-Hippolyte le 15 septembre 1632.

impossible à assimiler et des républicains en puissance. Les harangues comportent de ce fait toutes des passages particulièrement longs et précis sur leur obéissance et sur les preuves qu'ils en donnent depuis plusieurs générations, tout en insistant sur le caractère « naturel » de cette soumission. Le but est double : montrer que le protestantisme n'est pas ontologiquement un crime de lèse-majesté d'une part et, d'autre part, montrer que les réformés de Metz sont tout à la fois autochtones, et donc de « bons Messins », et fidèles au roi depuis l'occupation de 1552, et donc de « bons Français ». La stratégie discursive de Ferry dans ses harangues vise donc clairement ces objectifs. Il souligne ainsi avec fierté dans ses notes que les réformés ont prêché « hautement », célébré deux fois la cène et attiré une partie de la noblesse et de la suite de la cour lors du séjour du roi en 1631-1632, peut-être pour montrer implicitement tout le chemin parcouru depuis 1569, lorsque les pasteurs avaient été réduits au silence lors de la visite de Charles IX⁴⁵⁸. Il ne réclame jamais que l'égalité avec les catholiques, au nom des services rendus au roi depuis des décennies. Même s'il ne met jamais explicitement une hiérarchie entre l'obéissance des catholiques de Metz et celle des protestants, il est aisé de constater que le pasteur considère que ses coreligionnaires sont les meilleurs sujets du roi. Il débute ainsi sa harangue à Louis XIII :

« Nous rendons graces à Dieu & à Vostre Majesté pour celle que nous en recevons aujourd'huy que nous pouvons voir vostre Face debonnaire, & r'apportons à Vos pieds les cœurs de ceux de ce Peuple qui sont de nostre Profession, des plus fideles & affectionnez qu'il en respire en toute vostre obeissance : Que les Roys vos Predecesseurs & V.M. Sire ont tousjours aimé & consideré mesme avec quelque distinction. Ce n'est pas que nous pretendions quelque difference en la maniere d'obeir, sinon d'y pouvoir exceller & surpasser tous les autres. »⁴⁵⁹

Il est donc légitime de les récompenser en les maintenant au moins dans leurs privilèges déjà acquis, et il continue ainsi :

« Tout ce que nous demandons ici à V.M. Sire, est qu'il luy plaise nous tenir en sa sauvegarde, & nous conserver es usages que nous avons de nos Peres, & acquis de tout temps par nostre naissance, & maintenus par vos Edits soubz les ordres des seigneurs qui nous commandent ici pour V.M. & qui nous gouvernent. »⁴⁶⁰

Il ne demande de même rien d'autre à Louis XIV que les

« royales promesses de nous maintenir, comme aussy il a tousjours fait, en toutes les parties de nostre exercice, esquelles les Roys vos Predecesseurs nous ont trouvez ou nous ont restablis quand ils receurent nos Peres à l'obeissance de ceste Couronne : & tousjours depuis conservez non seulement

⁴⁵⁸ Julien LÉONARD, *Les protestants de Metz...*, mémoire cité.

⁴⁵⁹ BPF, ms 761¹.

⁴⁶⁰ *Ibid.*

sous vos Edits, dont ils ont bien voulu que nous fissions un article expres, mais encor avec des Graces d'une particuliere consideration. »⁴⁶¹

En usant de cette stratégie, Ferry reprend la vieille revendication de l'égalité de traitement et doit parfois détourner quelques faits historiques, comme 1552, en faisant croire que la liberté de culte était déjà acquise, ou en passer d'autres sous silence, comme la tentative huguenote de prise de la citadelle en 1567. La fidélité et l'obéissance sont aussi au cœur des harangues faites aux agents du roi de passage, quel que soit leur niveau dans la hiérarchie du pouvoir. Ainsi, quelques semaines avant sa mort à la bataille de Lutzelbourg, le maréchal d'Effiat passe par Metz et est harangué par Ferry le 20 mai 1632 en ces termes :

« Nous pensons, Monseigneur, avoir raison de nous attribuer avec tant de peuples qui sont soubz la Main du Roy, l'honneur de n'estre surmontez d'aucun en l'affection, ny en la netteté de cœur, ny en la promptitude de l'obeissance. [...] Pour obeyr nous n'avons jamais eu besoing que des ordres qui nous ont esté distribuez par les Seigneurs qui nous gouvernent »⁴⁶².

Par contre, Ferry insiste souvent en parallèle sur le droit des réformés à exercer leur religion, notamment parce que Metz est citée dans l'article 9 des particuliers de l'édit de Nantes. L'allusion aux édits est très fréquente et est bien résumée dans la harangue faite à Richelieu en décembre 1631, lorsqu'il précise qu'il parle

« affin d'estre maintenus en toutes les parties de l'exercice dont nous jouissons par la qualité de ceste place & par ses Edits administrez par les seigneurs qui nous gouvernent & qui nous commandent »⁴⁶³.

Si les Messins ont un droit particulier, c'est également à cause de la position originale de leur Église, en dehors des structures synodales françaises et de ce fait hors d'atteinte, en théorie, des vexations. Ferry, farouche défenseur de cette indépendance, la rappelle à l'occasion pour soutenir un droit plus favorable que celui de ses coreligionnaires du reste du royaume. Ainsi s'adresse-t-il à Villeroy en septembre 1657

« Nous avons tousjours esté considerez par nos Roys & par leurs Ministres avec quelque distinction des autres de nostre profession dans le Royaume. »⁴⁶⁴

Certains de leur bon droit, issu tant de l'histoire que des édits, les réformés affirment avant tout leur loyauté et leur monarchisme par la bouche de leur pasteur, pour ne pas s'aliéner un pouvoir politique qui les opprime pourtant de plus en plus : la réponse évasive de Louis XIII et le refus de Louis XIV de recevoir Ferry en sont les signes visibles, mais le pasteur fait mine de ne pas s'en offusquer. En septembre 1663, lors d'un nouveau passage de la cour en ville, la

⁴⁶¹ BPF, ms 761².

⁴⁶² BPF, ms 761¹.

⁴⁶³ *Ibid.*. Voir annexe 20, n° 2.

⁴⁶⁴ BPF, ms 761². Sur la défense de ce statut par Ferry, voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphes I. 2-3.

prise de conscience de la nouvelle attitude du pouvoir a été réalisée, puisque plus rien n'est entrepris pour être reçu devant le roi. Seul Lionne est sollicité et accepte la députation⁴⁶⁵.

Ferry ne note sur les brouillons de ses harangues les réponses des personnalités que si elles sont positives ou, du moins, neutres. Cette grande prudence, y compris dans les périodes les plus difficiles face à la pression royale, peut s'expliquer par la force de la controverse elle-même : pour les catholiques, il aurait été simple de qualifier de lèse-majesté des revendications trop hardies des réformés. Les protestants, et notamment les pasteurs, trouvent alors une parade en considérant que les persécutions ne sont que le signe de l'ire de Dieu et qu'il faut y répondre par l'humilité, en priant pour le roi et en organisant de grandes journées de jeûnes. Il n'est pas certain que tous les réformés de Metz aient apprécié cette modération. Dans des vers anonymes, mais qui ne peuvent avoir été écrits par un pasteur, un protestant met en garde Louis XIII contre les effets désastreux d'une persécution et va même jusqu'à l'interpeler en lui écrivant :

« Modere donc Grand Roy le zele qui t'enflame. »⁴⁶⁶

Mais la position modérée de Ferry est partagée par la plupart de ses confrères du nord de la France, au point d'en faire une caractéristique religieuse que l'on peut généraliser à l'échelle du royaume.

La relation de Ferry au pouvoir est significative de l'ambivalence face à laquelle tous les pasteurs français de son temps doivent faire face, entre l'illusion d'un ministère de la Parole totalement déconnecté des affaires politiques et la nécessité de défendre son troupeau contre des attaques extérieures faisant que le pasteur est forcément un politique. Cette ambiguïté est particulièrement bien intégrée par Ferry, qui sait comment se placer dans les cercles sociaux et comment obtenir du crédit auprès des hommes d'influence, mettant toujours son habileté au service de son Église et restant donc pour l'occasion pleinement dans son rôle de pasteur, alors même qu'il outrepassé ses prérogatives disciplinaires.

Face aux catholiques et aux autres forces extérieures à sa communauté, Ferry ne doit jamais cesser d'exercer son ministère à Metz, tant la pression de la controverse est forte, et

⁴⁶⁵ BPF, ms 761¹.

⁴⁶⁶ BnF, NAF 22 886, fol. 129 r^o.

même de plus en plus intense et judiciarisée au cours de ces années. Face à cette tendance, la seule solution est d'entrer dans une course aux protestations d'obéissance envers un pouvoir royal lointain et idéalisé, bien que ce soit sans doute en toute connaissance de cause. Ainsi, sa correspondance soutenue avec l'étranger, notamment avec des villes du premier Refuge qui abritent des Églises françaises ou wallonnes dans des États protestants, est un signe de cette distanciation et de la conscience de la répression. Certaines lettres montrent qu'il comprend les enjeux de la persécution et que les illusions qu'il entretient dans ses discours sur la bienveillance du pouvoir royal ne sont souvent qu'une posture, notamment avec des pasteurs exerçant au Refuge. La liberté de ton (parfois au prix de lettres chiffrées pour lutter contre le risque d'interception) montre alors bien la distance qu'il sait mettre avec ses discours monarchistes, même si ces échanges respectent eux aussi des codes, parmi lesquels la dénonciation des vexations tient une place importante. Son réseau de relations épistolaires, tissé dans l'Europe calviniste, lui donne un moyen privilégié d'exercer une influence, voire une certaine forme de ministère, à une échelle nationale et même internationale.

Deuxième partie

**La place d'un pasteur
messin en France et
dans l'Europe
réformée au XVII^e
siècle**

Si c'est à l'échelle locale et à celle d'une Église particulière que le ministère pastoral s'exerce principalement et le plus immédiatement selon les injonctions disciplinaires et selon les sources dont nous disposons, l'action d'un pasteur au temps de l'édit de Nantes ne saurait pour autant s'y limiter. En effet, sur de nombreux sujets, il doit échanger avec ses collègues, mais aussi avec ses adversaires ou avec d'anciens fidèles partis sous d'autres cieux. Par ces échanges, il noue des relations qui lui donnent un rayon d'action à une échelle nationale, voire internationale. Même si dans sa correspondance on s'adresse presque toujours à Ferry en tant que « fidèle ministre du Saint-Évangile en l'Église de Metz », la dernière partie de la titulature s'efface parfois et son autorité morale, disciplinaire, mais aussi théologique, voire sociale, culturelle et intellectuelle, peut être reconnue au-delà du Pays messin. Certes, Ferry n'a jamais rien fait qui soit totalement déconnecté de son rôle à Metz, mais il a pu s'engager ponctuellement dans des débats qui dépassent le cadre strict de son champ d'action immédiatement légitime, comme la réunion des Églises, ou au contraire refuser d'entrer dans des controverses qu'il ne maîtrise pas ou dans lesquelles il ne veut pas prendre parti, comme la querelle amyraldienne. Il est difficile de régler la question de la représentativité de l'activité de Ferry par rapport à celle de ses collègues, de Metz ou de France. Il semblerait que son rayonnement à une échelle supralocale ne soit pas généralisable : le peu de traces laissées par la plupart de ses collègues messins, hormis peut-être David Ancillon, en est un signe. Mais, à l'inverse, si on le compare à des figures importantes du protestantisme français au XVII^e siècle comme Du Moulin, Drelincourt, Rivet, Amyraut ou Daillé, son influence semble alors très faible, notamment du point de vue théologique et intellectuel. Il faut également reconnaître que, dans un certain nombre de cas, l'étude de l'action pastorale de Ferry à deux échelles relève de la vue de l'esprit et sert surtout à la clarté de l'exposé : c'est ainsi parce qu'il exerce à Metz que Bossuet entame avec lui en 1666 des discussions en vue d'une réunion des Églises. C'est en tout cas grâce à un réseau de correspondance patiemment et savamment tissé dans toute l'Europe protestante, essentiellement avec des Églises françaises, tant dans le royaume que dans le premier Refuge, que Ferry exerce cette autorité pastorale et s'insère dans une hiérarchie théoriquement proscrite par la discipline. Grâce à sa position et à la reconnaissance de son ministère, il intervient ponctuellement auprès des réformés, mais peut également s'insérer dans des controverses de grande envergure avec les catholiques.

Chapitre 5

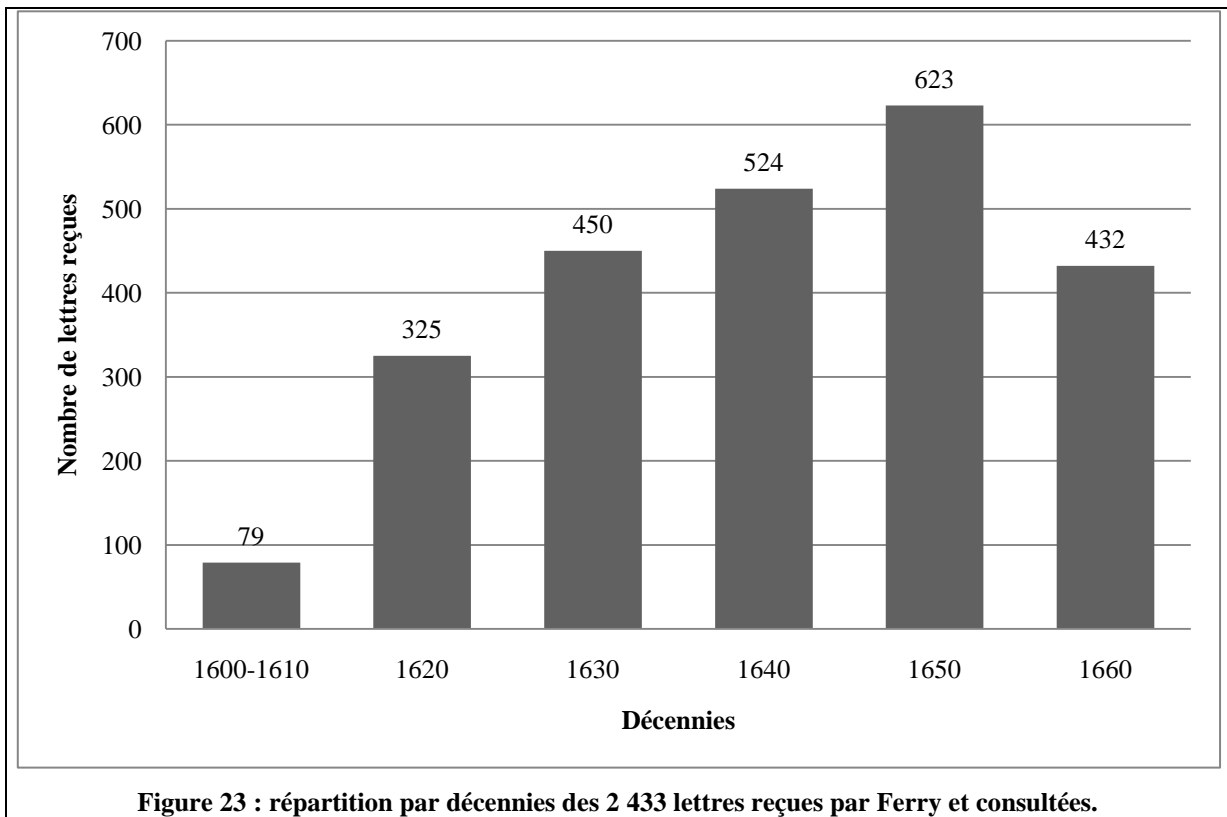
Réseau de correspondance et insertion dans la société des pasteurs

Les historiens s'intéressent depuis quelques décennies déjà aux réseaux de correspondance en tant que tels et ont parfaitement montré les logiques de leur constitution, de leur entretien et de leur rôle social, intellectuel et culturel¹. Les correspondances pastorales ont néanmoins été rarement étudiées en elles-mêmes, sinon par quelques éditions commentées². Pourtant, leur analyse, surtout quantitative, mais également ponctuellement qualitative, permet de tirer quelques conclusions et de poser quelques hypothèses sur l'activité des ministres et sur les modalités de leurs relations, ou sur les hiérarchies implicites qui

¹ La bibliographie sur ce sujet serait trop vaste pour être citée ici. Parmi les principaux ouvrages que j'ai consultés, on pourra notamment voir Paul DIBON, « Les échanges épistolaires dans l'Europe savante du XVII^e siècle », *Revue de Synthèse*, t. 97, n° 81-82, 1976, p. 31-50 ; Pierre-É. LEROY, « Vérité et mensonge, vérités et mensonges dans des correspondances privées du milieu du XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 178, 1993, p. 61-69 ; H.J.M. NELLEN, « La correspondance savante au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 178, 1993 p. 87-98 ; Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (éd.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995, 372 p. ; Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Jens HÄSELER et Antony MCKENNA (éd.), *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Saint-Étienne, Publication de l'Université, 2006, 382 p. ; Bernard BRAY, *Épistoliers de l'âge classique. L'art de la correspondance chez Madame de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2007, 504 p.

² Par exemple, dernièrement, les éditions de Jean-Luc TULOT dans les *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, présentées dans les sources imprimées. Voir également Roger ZUBER, « L'Art épistolaire et les protestants (de Henri IV à Pierre Bayle) », dans Manfred TIETZ et Volker KAPP (éd.), *La Pensée religieuse dans la littérature et la civilisation du XVII^e siècle en France*, numéro spécial de *Biblio*, n° 17, 1984, p. 225-251. Un numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, à paraître en 2012, porte sur la question spécifique des correspondances pastorales (XVI^e-XX^e siècles).

s'établissent³. Nous pouvons ainsi nous demander si le réseau de correspondance est un outil d'exercice du ministère pastoral, ou simplement un reflet de cet exercice. Le réseau de Ferry a été patiemment tissé, au cours de ses cinquante-huit années de ministère, sans précipitation et au fil des événements marquants de sa carrière. Si l'on ne prend en compte que les lettres reçues retrouvées et conservées dans les fonds d'archives dépouillés ou publiées⁴, on observe en effet une certaine évolution au cours de la carrière du pasteur (fig. 23).



Alors que les années d'études de Ferry et la première décennie de son ministère ne révèlent pas une réelle insertion dans un réseau d'échange épistolaire, on assiste ensuite à une lente mise en place de liens durables, ou parfois plus sporadiques, au fur et à mesure de la renommée construite autour de son action et de la force de la réputation constituée dans les cercles dirigeants du monde réformé. Si les années 1660 marquent un recul, c'est essentiellement à cause des maladies récurrentes, notamment celle de 1665-1666, qui entravent son ministère. Il ne faut bien entendu pas oublier les effets de loupe que la conservation des documents donne à ces statistiques générales, car il est très probable que proportionnellement à la totalité réelle des lettres reçues au cours des années, celles qui sont

³ Quelques aspects méthodologiques sont traités dans Julien LÉONARD, « La correspondance passive de Paul Ferry. Quels apports d'une analyse quantitative ? », à paraître dans le *Bulletin de la SHPF*, numéro spécial sur les correspondances pastorales, 2012. Je remercie les membres du Groupe de recherche sur l'histoire des protestantismes, et notamment Hubert Bost, pour leurs remarques stimulantes qui ont irrigué ce chapitre.

⁴ Les modalités de constitution du corpus sont présentées ci-dessous, dans le paragraphe I. 1 de ce chapitre.

arrivées à la fin de la carrière sont mieux et davantage conservées que celles des années 1610 ou 1620. Dans ce chapitre, les statistiques seront un fil conducteur, tout en gardant à l'esprit les réserves méthodologiques posées au préalable, mais en se concentrant sur deux questions centrales qui sont celles d'une correspondance ecclésiastique ou personnelle et de l'existence, à travers l'exemple de Ferry, d'une éventuelle « internationale calviniste » qui a pu faire peur aux catholiques au XVII^e siècle.

I. La diversité de la correspondance de Ferry

Pour appréhender la correspondance de Paul Ferry, l'approche qualitative semble la plus adaptée, tant les conditions de conservation, notamment des lettres écrites par lui à ses destinataires, sont défavorables. Pourtant, si l'on se concentre sur la correspondance passive conservée ou publiée, on peut déterminer un corpus relativement cohérent qui, s'il est examiné avec les précautions méthodologiques nécessaires, peut donner quelques pistes de réflexion et quelques indications sur les modalités d'un exercice du ministère pastoral à une échelle régionale, nationale ou même internationale.

1. Contours d'un corpus et méthodes d'analyse

Le dépouillement de la correspondance active de Ferry à une échelle suffisante pour en tirer des enseignements recevables est difficile à entreprendre. Nous disposons bien de quelques fonds connus et organisés⁵, mais il serait difficile d'étendre les recherches à tous ses correspondants et de faire l'inventaire des différents fonds de conservation concernés. Dans les papiers Ferry proprement dits, nous pouvons trouver quelques lettres écrites par le pasteur, revenues dans ses papiers, mais surtout de deux volumes de minutes de lettres, en assez grand nombre d'ailleurs⁶. Mais ces documents sont d'une utilisation complexe, tant au vu d'un échantillon peu représentatif que de conditions de conservation ne permettant pas une utilisation scientifique : la lecture des brouillons est parfois impossible à cause des ratures et les noms des correspondants ne sont pas toujours identifiables. Pour obtenir des résultats cohérents, il a donc fallu se résoudre à se contenter de la constitution d'un corpus moins

⁵ Par exemple la correspondance avec André Rivet : les lettres que Ferry lui adresse sont conservées à la BU de Leyde, ms BPL 301. Jean-Luc TULOT, « Correspondance d'André Rivet et de Paul Ferry », art. cité.

⁶ BPF, ms 761¹⁻².

ambitieux, mais permettant de donner des pistes sérieuses. Ainsi, toutes les lettres reçues par Ferry et conservées dans les sources utilisées pour cette étude ont été dépouillées et traitées statistiquement : la quasi-totalité se trouve aujourd'hui encore sous forme manuscrite et, même si une édition existe, c'est cette forme qui a été consultée et qui a servi de fondement aux statistiques⁷. Au total, on peut relever 2 433 lettres reçues par Ferry.

Deux dangers principaux peuvent faire obstacle au traitement scientifique de ce corpus : d'une part se noyer sous le flot des informations potentielles et d'autre part surinterpréter des résultats dont il faut reconnaître l'imperfection. Afin de limiter les risques de questionnements incontrôlés de la base de données ainsi constituée, il a fallu déterminer des critères précis et des catégories pouvant servir à les encadrer. Trois catégories d'informations ont donc été privilégiées, peut-être au détriment d'autres possibilités : le type de correspondant en fonction de sa position sociale et confessionnelle ; la localisation du correspondant au moment de la rédaction de la lettre ; et enfin le principal sujet abordé dans la missive. C'est peut-être ce dernier critère qui est le plus contestable, car de nombreuses lettres abordent plusieurs sujets, sans réel ordre parfois. Mais il a paru nécessaire de ne choisir que le thème déclenchant l'envoi du courrier ou prenant le plus de place dans le texte, afin de ne pas masquer les sujets qui émergent : en effet, en comptant tous les aspects thématiques des lettres, les résultats auraient été lissés de façon excessive et n'auraient pas permis de dégager des données exploitables⁸. Pour le premier critère, celui de l'identité du rédacteur, une solution simple aurait été de séparer catholiques et protestants. Mais le second ensemble aurait alors été trop vaste. Plusieurs catégories de réformés ont donc été établies. Les pasteurs membres de la famille de Ferry doivent être analysés à part⁹, car leur correspondance ne

⁷ L'essentiel de ce corpus se trouve à la BPF (ms 335¹⁻⁴ ; ms 337, ms 759¹⁻², ms 760¹⁻⁸, ms 762¹⁻⁸, ms 765¹⁻⁴, ms 867⁸⁻⁹ ; ms 1 652²⁵) et à la BnF (NAF 1 967, NAF 5 839, NAF 6 724, NAF 22 700-22 702, NAF 22 704, NAF 22 707, NAF 22 886). On peut y rajouter quelques pièces isolées provenant de divers fonds : AD Ardennes, 1J 669, liasse 2, pièce 1 ; AP, collection de Couët de Lorry ; BM Verdun, ms 337-338 ; BM Sedan, fonds Gourjault, carton 68 L. Les lettres originales de la correspondance avec Bossuet et du « dialogue » de 1666 (ce qui comprend Bossuet père et Théodore Maimbourg) étaient conservées à la BM Metz, ms 1 201, mais ont disparu en 1944 : cependant, il en existe des copies complètes (notamment AC Metz, II 297, dossiers 6-8 ; et BPF, ms 773) et une édition dans Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE, *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1. Il a semblé impossible de proposer une liste de ces lettres, en l'absence de contours suffisamment précis : en effet, il est évident qu'il ne s'agit là que d'un échantillon incomplet et que des parties peut-être importantes de la correspondance encore existante a pu m'échapper.

⁸ Un travail de confirmation a été mené sur un échantillon de 100 lettres représentatives, respectant les proportions de répartition des lettres selon la chronologie et selon les types de correspondants. Sur la base de ce corpus, j'ai analysé les thèmes secondaires. Or cette enquête n'a donné aucun résultat réellement différent de ceux qui sont présentés ci-dessous, validant donc la méthode choisie *a priori*, malgré son défaut méthodologique assumé.

⁹ Il s'agit de cinq proches : son frère Pierre, son petit-fils Jacques Couët du Vivier, son gendre François Bancelin, son cousin germain Pierre Joly et le fils d'un autre cousin germain, Paul Joly.

recoupe pas celle des autres membres de la famille (qui constituent une autre catégorie), ni celle des autres pasteurs (qui forment le plus gros contingent des correspondants). Les institutions réformées et les proposants, bien que très minoritaires, ont été séparés et le reste des protestants constitue donc une dernière catégorie, par défaut, regroupant tous ceux qui, laïcs, ne sont pas des intimes du pasteur. En ce qui concerne la localisation des correspondants, la classification est plus simple et évidente, puisque les divers lieux, très nombreux, ont été regroupés en trois grandes catégories : Metz et le Pays messin, le reste du royaume de France, et l'étranger (ce qui comprend également, à cette époque, le duché de Lorraine)¹⁰. Enfin, les contours des types de sujets principaux traités dans chaque lettre ont dû être tracés avec deux contraintes opposées : ne pas multiplier les thèmes et trouver des intitulés suffisamment larges et couvrant tout le spectre des intérêts de Ferry, tout en restant exploitables. C'est une vision *a posteriori* qui a permis de définir les contours des différents champs, avec la certitude de n'avoir laissé aucun grand thème de côté. La théologie semble bien évidemment incontournable, tout comme la catégorie des discussions disciplinaires ou sur la vie des Églises protestantes. Plusieurs pôles de discussion émergent en périphérie de ces deux sujets : les affaires judiciaires (autres qu'internes aux structures ecclésiastiques), les affaires politiques et les nouvelles internationales, les demandes et échanges de services (notamment pour l'éducation des enfants), ou encore les renseignements historiques et généalogiques servant aux recherches particulières menées par Ferry¹¹. Reste la catégorie vaste, et parfois floue, des « civilités », qui prennent le plus souvent la forme de demandes de nouvelles, de rapports de santé, de condoléances lors de deuils, ou encore de simples prises de contact, mais qui peuvent également recouvrir des missives donnant des précisions sur la vie loin de Metz de certains membres de la famille du pasteur.

Une fois les résultats établis, il ne faut jamais perdre de vue que leur valeur n'est qu'indicative et doit être considérée avec toutes les précautions possibles. Nous l'avons déjà vu pour la périodisation des lettres reçues par Ferry, il faut tenir compte des conditions de conservation par le pasteur lui-même, sans doute moins méthodique au début de sa carrière qu'à partir des années 1630. De la même façon, il est certain que sont surreprésentées dans

¹⁰ Malheureusement, aucune cartographie n'a été réellement possible pour visualiser le réseau de correspondance de Ferry. En effet, le nombre de localités à représenter est beaucoup trop élevé et aurait rendu la carte illisible. Même en les regroupant par régions, par provinces synodales ou par États dans le cas du Refuge, la cartographie aurait sans doute été déformée par la surreprésentation de certaines correspondances particulières (par exemple celle de Jacques Couët du Vivier lors de son séjour en Île-de-France, Normandie et Anjou en 1659-1661, ou celle de Bancelin à Thouars entre 1663 et 1669). Les premiers essais de représentations cartographiques que j'ai tentés m'ont dissuadé de poursuivre dans cette voie. C'est donc un choix assumé que de ne pas proposer de carte.

¹¹ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II.

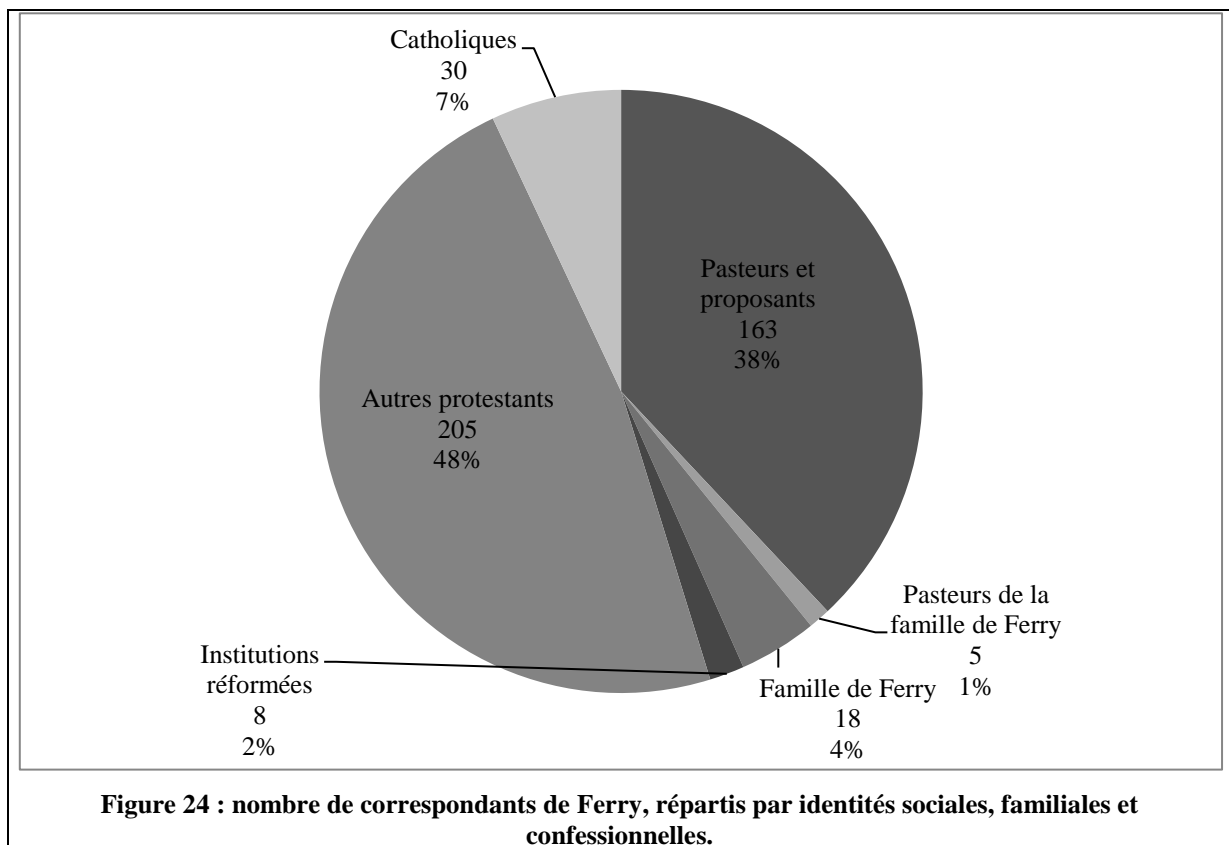
ces statistiques les lettres provenant de correspondants prestigieux ou constituant des autorités, dont les missives en elles-mêmes constituent des marques de reconnaissance sociale. À l'inverse, le flot des petits billets, portant notamment sur des affaires judiciaires ou sur des questions de gestion de patrimoine, ne nous est pas parvenu dans son intégralité. Nous savons que certains de ces papiers ont été réutilisés et tout laisse deviner qu'une part non négligeable a été détruite. C'est donc en gardant à l'esprit à la fois ces incertitudes et l'espoir de broser à gros traits les contours de la correspondance passive de Ferry que l'on peut se pencher sur ces résultats généraux.

2. Des correspondants de tous horizons

La première statistique intéressante est celle du nombre de correspondants, puisqu'au cours de ses cinquante-huit années de ministère, Ferry a pu recevoir des lettres de 429 personnes différentes. Ces correspondants sont d'origines sociales extrêmement diverses et recouvrent quasiment tout le spectre de la société d'Ancien Régime, du prince du sang jusqu'à l'indigent demandant l'intercession au pasteur pour recevoir une aide financière de la part de l'Église. Une analyse proprement sociale du corpus est cependant impossible, du fait du trop grand nombre de personnes dont on ne connaît pas l'activité exacte. Ce sont dans leur immense majorité des hommes, puisque seules 33 femmes (8 de sa famille et 25 autres réformées) s'adressent au pasteur, le plus souvent dans une langue difficile à décrypter et phonétique, même dans les couches sociales supérieures¹². La diversité marque aussi les types de correspondants, d'après les catégories déjà présentées (fig. 24). Pasteurs et proposant sont ici réunis, car certains écrivent dans les deux positions successivement au cours de leur carrière. Ils sont certes nombreux, mais le premier enseignement est que, même ajoutés aux pasteurs membres de la famille de Ferry et aux institutions réformées, ils ne constituent pas la majorité des correspondants : c'est la catégorie hétérogène des « autres protestants » qui s'en rapproche le plus, avec 48% des 429 correspondants. On peut constater la forte identité confessionnelle de ce réseau, puisque 93% de ceux qui échangent des lettres avec le pasteur messin sont des protestants (avec une écrasante majorité de réformés et quelques luthériens isolés). Seuls 7% de correspondants sont catholiques et on ne retrouve aucune trace conservée d'un lien épistolaire avec des juifs ou des anabaptistes. Généralement, on reconnaît ces correspondants non protestants à l'adresse mise au dos de la lettre : les catholiques n'écrivent

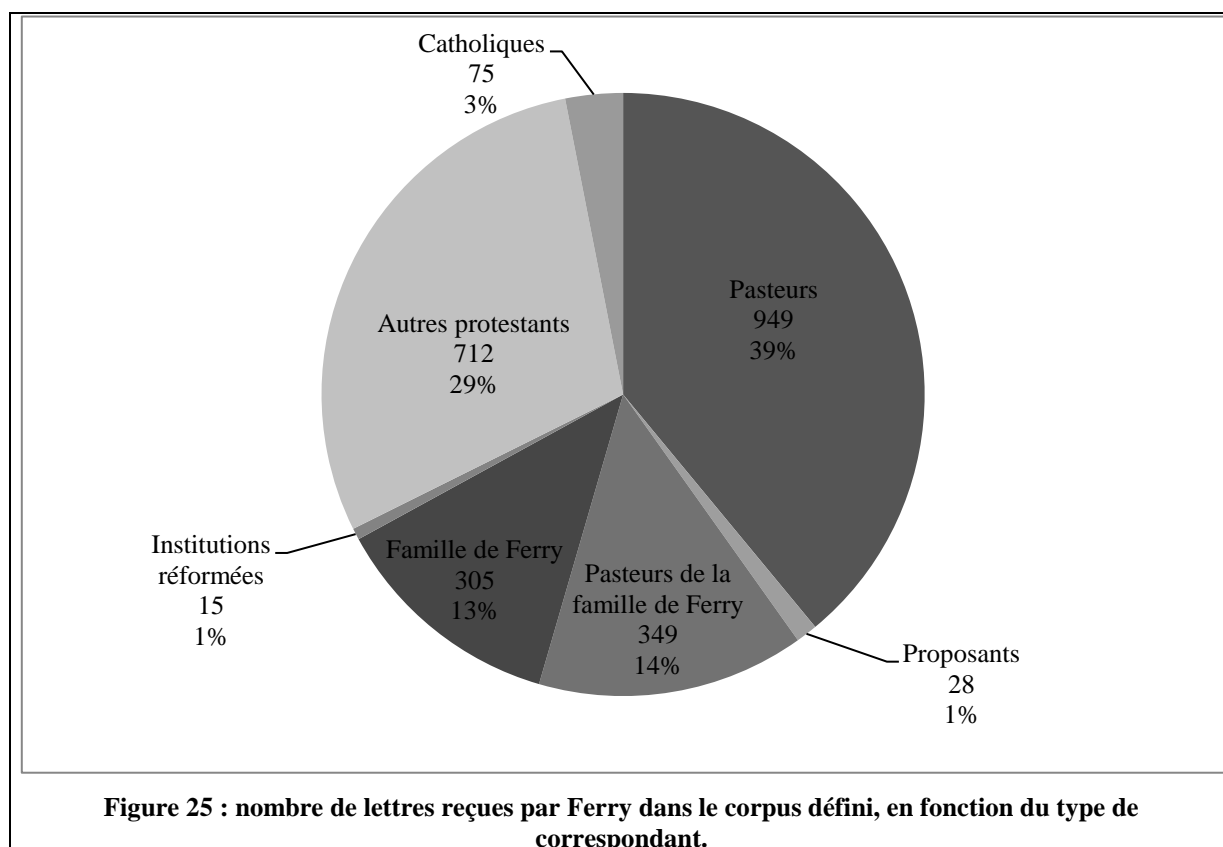
¹² Dena GOODMAN, « *L'ortographe des dames : Gender and Language in the Old Regime* », *French Historical Studies*, t. 25-2, 2002, p. 191-223.

que « Monsieur Ferry », avec éventuellement son statut de bourgeois de Metz, alors que les protestants, sauf s'ils veulent rester discrets dans certains cas particuliers, écrivent « FMDSE » pour « Fidèle Ministre du Saint-Évangile », ou plus simplement « Ministre », voire, plus rarement, « Pasteur ». On ne s'adresse en effet pas de la même manière en fonction de la position sociale et institutionnelle.



On observe une certaine distorsion entre ces premiers résultats sur l'identité des correspondants et ceux que l'on obtient en comptabilisant le nombre de lettres et non plus le nombre de correspondants (fig. 25). La grande homogénéité de ces lettres est celle de la langue, puisque seules 28 d'entre elles ne sont pas rédigées en français, mais en latin (27) ou en italien (1). Il est très probable qu'il existe là un problème de conservation et que les lettres latines aient été rangées par Ferry dans une liasse qui, aujourd'hui, a disparu, se trouve dans un fonds non identifié ou reste entre des mains privées. La moyenne générale du nombre de lettres (2 433) par rapport au nombre de correspondants (429) s'établit à 5,7 missives par interlocuteur, mais elle cache de grands écarts. En effet, les « autres protestants » (3,5 lettres par individu) et les catholiques (2,5) n'établissent pas avec Ferry des relations suivies et approfondies. Au contraire, les pasteurs et proposant écrivent en moyenne 6 lettres chacun au

Messin quand ils ne sont pas de sa famille et jusqu'à près de 70 quand ce sont des proches. Les autres membres du clan Ferry écrivent eux aussi nettement plus (près de 17 lettres par personne). On peut donc en conclure que les relations nouées par Ferry en dehors de son cercle familial le plus proche sont majoritairement entretenues avec d'autres pasteurs : le réseau de correspondance se dessine donc déjà comme un instrument de l'exercice de son métier de ministre de l'Évangile, tout en n'étant pas exclusivement destiné à cela.



Si se construire un réseau demande du temps, c'est qu'il existe des règles implicites de civilité entre correspondants qui nécessitent de se familiariser avec le monde de l'échange épistolaire. Dans les années 1610, Ferry n'est en lien qu'avec ses proches, les alliés de sa famille et les pasteurs qui, pour une raison ou une autre le connaissent (notamment de sa période montalbanaise) ou sont traditionnellement en contact avec l'Église de Metz, comme les ministres de Sedan. Ainsi, c'est à partir de cette petite base que les envois de lettres vont se multiplier, par recommandations successives, jusqu'à atteindre des personnages très importants. On perçoit bien ces procédures et la patience qu'elles demandent dans la minute de la lettre qui amorce un dialogue, certes très court puisqu'il semble s'arrêter avec la réponse

du destinataire, avec le grand Duplessis-Mornay en 1617¹³. On voit alors qu'il faut une raison précise pour oser écrire sans le connaître à un personnage de ce rang : il s'agit en l'occurrence d'un avis demandé sur l'ouvrage que Ferry vient de publier en latin¹⁴. De même, il prend soin de préciser qu'il n'ose solliciter cette autorité que sur la recommandation de deux de ses correspondants communs avec Mornay, le pasteur André Rivet de Thouars et le professeur François Gomar, exerçant alors à Saumur. Ainsi, au cours des années, par adjonctions successives et élargissement de son réseau par recommandations mutuelles, Ferry se construit une véritable toile dans l'Europe réformée francophone. Les règles d'entrée en correspondance peuvent être plus souples une fois la carrière et la réputation consolidées : Ferry peut alors se permettre plus de libertés. C'est notamment le cas lorsqu'un de ses correspondants meurt et qu'il entre en relation épistolaire avec un de ses proches : c'est ainsi par une lettre adressant des condoléances pour la mort de son père en 1651 que le pasteur messin demande au fils d'André Rivet de lui succéder dans son amitié, alors que le ton général de la lettre laisse deviner que les deux hommes ne se connaissent pas¹⁵. Parfois, les barrières de la civilité sont franchies et quand le nom de Ferry commence à être connu dans le monde réformé, il est fréquent que l'on s'adresse à lui parce que l'on sait qu'il travaille sur un sujet théologique précis. Plus souvent, c'est parce que l'on a besoin d'une information à Metz ou de contacter quelqu'un qui vit en ville, mais dont on ne connaît pas l'adresse : c'est par exemple le cas d'Élisabeth Claudin, dont on ignore tout, mais qui écrit à Ferry en 1658 sans l'avoir jamais rencontré, parce qu'elle a besoin de récupérer de l'argent d'un débiteur vivant à Metz¹⁶. Il est très probable que, réformée, elle ait un jour entendu parler du pasteur de la ville et qu'elle se soit résolue à s'adresser à lui.

Ferry a pu également profiter de conditions géographiques et matérielles particulièrement favorables pour se constituer ce vaste réseau. La ville de Metz occupe en effet une place de carrefour exceptionnel, située sur la Moselle qui constitue un axe nord / sud entre l'espace lorrain et des territoires allemands puis hollandais. Mais elle bénéficie aussi de sa position sur la route entre Paris et Strasbourg, la proximité de cette dernière ville lui

¹³ BPF, ms 761¹. Minute d'une lettre sans date. La réponse de Mornay, datée de Saumur le 19 juin 1617, est conservée à la BPF, ms 760⁴, fol. 218.

¹⁴ *Scholastici Orthodoxi Specimen. Hoc est, Salutis nostra Methodus Analytica, ex ipsis Scholasticorum veterum & recentiorum intimis iuxta normam Scripturarum adornata & instructa. Auctore Paulo Ferrio Metensi, Verbi Divini Ministro*, Gotstadii [Genève], apud Johannem Lambertum [Chouët], 1616, in-8°, 559 p. Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 1. pour les enjeux du débat posé par cet ouvrage et chapitre 9, paragraphe II. 1. a. pour le statut d'écrivain recherché par Ferry en cette occasion.

¹⁵ BPF, ms 761². Minute d'une lettre de Ferry datée du 28 mars 1651.

¹⁶ BPF, ms 760³, fol. 120. Lettre datée du 30 septembre 1650.

donnant accès à Bâle et à l'Alsace du sud, alors que la connexion à Paris ouvre sur le royaume entier (fig. 26).

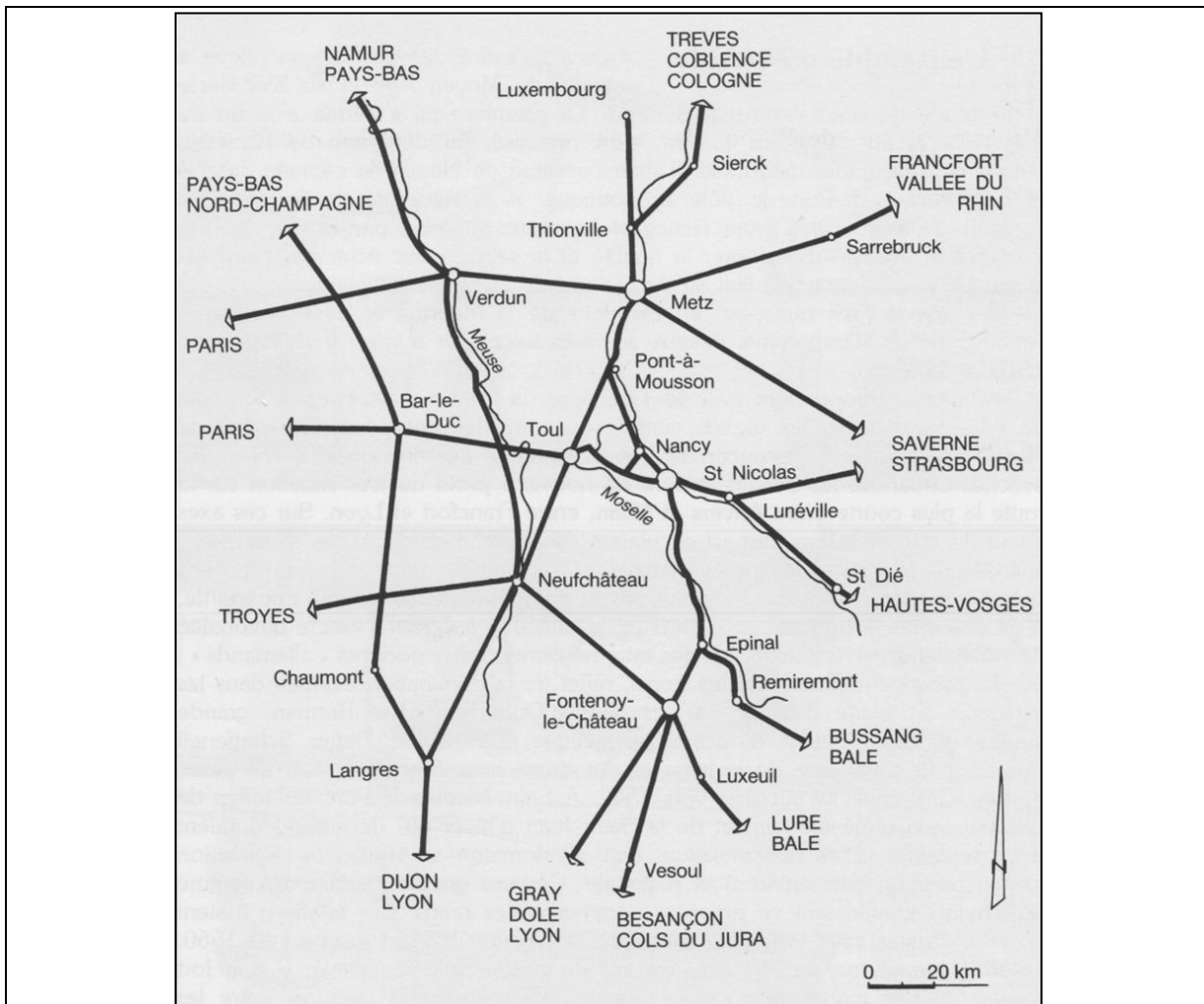


Figure 26 : situation de Metz au carrefour de routes majeures à l'époque moderne.
 Source : Guy CABOURDIN (dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Les Temps modernes. 1. De la Renaissance à la guerre de Trente Ans, Metz – Nancy*, Éditions Serpenoise – PUN, 1991, p. 33.

Dans cette ville frontière française, très proche de l'Empire, voire des Provinces-Unies par la Moselle, puis le Rhin, Ferry avait donc tous les atouts pour pouvoir être lié à toute l'Europe réformée et constituer une sorte d'interface. Il bénéficie aussi d'un système postal royal particulièrement efficace¹⁷. Très souvent, les lettres reçues ou envoyées portent la trace de leur passage par la route entre Paris et Metz, qui est une des neuf entretenues par le roi à partir de 1584 et qui passe notamment par Château-Thierry, Épernay, Châlons, Saint-Dizier et Toul,

¹⁷ Sur ce sujet, j'ai utilisé les ouvrages, vieillissés, mais encore très utiles, de Eugène VALLIÉ, *Histoire générale des postes françaises*, t. 2, *De Louis XI à la création de la surintendance générale des postes (1477-1630)*, Paris, PUF, 1949, 380 p., et t. 3, *De la réforme de Louis XIII à la nomination de Louvois à la surintendance générale des postes (1630-1668)*, Paris, PUF, 1950, 428 p.

avec vingt-cinq postes¹⁸. À partir de 1636, la route de Metz s'étoffe et passe également par Meaux et Pont-à-Mousson, tandis qu'une route est créée entre Metz et Dijon en passant par Verdun et Langres¹⁹. La solution de la poste n'est cependant pas la plus souvent choisie, ni même la plus adaptée, notamment parce que le prix du port incombe à celui qui reçoit les lettres. Généralement, Ferry profite des déplacements de ceux qui sont contraints au voyage par leur statut ou leur métier²⁰ : les étudiants et les marchands sont les principales catégories pour Metz et il faut rajouter à cela les intermédiaires qui, dans de nombreuses villes, servent de véritables plaques tournantes des correspondances. C'est sans doute le cas pour Ferry lui-même, bien que cette activité nous échappe en partie, faute de sources. Mais il est probable qu'au vu de sa situation géographique, il ait servi, au moins à l'occasion, de correspondant de transit pour des paquets de lettres, par exemple entre Paris et Francfort ou Strasbourg. Il est évident que les réseaux de marchands sont très utiles dans ce cadre : un exemple dans les relations de Ferry est Isaac Claus, à Strasbourg, qui redistribue le courrier entre Ferry et ses correspondants alsaciens, notamment de Sainte-Marie-aux-Mines ou de Bischwiller. Mais on sait également que les pasteurs eux-mêmes jouent fréquemment ce rôle. On voit ainsi Charles Drelincourt, ministre de Paris, s'en plaindre en 1665 auprès de son confrère messin, allant jusqu'à écrire qu'il avait eu l'impression d'avoir été considéré comme un « commis public », au point de ne plus parvenir à payer les messagers et la poste, alors que certains paquets ne contenaient même plus une seule lettre pour lui²¹. Il est difficile de dire si Ferry a subi les mêmes désagréments, mais il semble bien qu'il s'agisse d'une conséquence presque naturelle de l'étendue du réseau de correspondance, et que les pasteurs en ont tous un.

Ces conditions matérielles et géographiques suscitent l'émergence, à la lecture des lettres, de certains « cercles » de correspondants, à l'intérieur du réseau global constitué par Ferry. En effet, tous les interlocuteurs du pasteur messin ne se connaissent pas et n'échangent pas entre eux et il apparaît donc de petits « sous-réseaux », généralement identifiables par la localisation, mais aussi par le sujet traité, les deux critères se recoupant très fréquemment. Il convient d'être prudent sur ce point, car il est certain que les lettres ne s'échangent pas dans la perspective de la constitution de ces cercles. C'est en dépouillant des correspondances et en recoupant les informations que l'on s'aperçoit de ces solidarités internes qui existent, notamment lorsque l'on peut lire sous la plume des correspondants de Ferry que ces derniers

¹⁸ *Ibid.*, t. 2, p. 92.

¹⁹ *Ibid.*, t. 3, p. 212-221.

²⁰ Paul DIBON, « Les échanges épistolaires... », art. cité.

²¹ BPF, ms 760⁴, fol. 139. Lettre écrite de Paris le 8 juillet 1665.

échantent entre eux, se font lire des passages de lettres les uns aux autres et parlent de Metz entre eux. Il est possible que Ferry ait rangé et classé sa correspondance passive par liasses en fonction de ces centres d'intérêt et de ces éventuels cercles. Mais rien ne le prouve clairement et, en l'état des choses, il est plus sage de ne considérer ces entités que comme des reconstructions historiennes dont l'identité au XVII^e siècle n'est pas nécessairement perceptible par leurs propres membres. En France, on peut principalement identifier trois grands cercles de correspondants : ceux qui écrivent de Sedan, dont l'Église a des liens forts avec celle de Metz, ceux qui écrivent de Paris, parfois en y résidant temporairement, et ceux qui écrivent du « Sud-Ouest réformé », le plus souvent au début de la carrière de Ferry et peu de temps après ses études rochelaises et montalbanaises. Ceux de Sedan et Paris sont en contacts avancés entre eux, parfois autour de la figure du pasteur Pierre Du Moulin qui a prêché dans les deux Églises. Hors de France, les cercles de correspondance sont plus contrastés. On observe des liens forts avec les Églises « welsches » ou francophones d'Alsace ou des espaces germaniques proches, comme Ludweiler, Bourbach, Bischwiller et surtout Sainte-Marie-aux-Mines. Ce cercle est en contact constant avec Bâle, Francfort et Heidelberg, qui sont également trois grands centres pour les cercles de correspondance. Enfin, les Provinces-Unies, notamment autour de la figure du professeur André Rivet et au temps des études à Leyde de Paul Ferry fils, constituent un dernier centre de correspondance avec le pasteur messin²². Les sujets traités ne sont pas toujours les mêmes d'un cercle à l'autre, même si ponctuellement deux d'entre eux peuvent s'intéresser à la même chose : ainsi, lorsque Ferry travaille sur le sujet de la réunion des protestants²³, il reçoit des flots de lettres en provenance de tout l'axe rhénan, de Bâle aux Provinces-Unies en passant surtout par Francfort et le Palatinat, mais il est également en contact étroit avec des pasteurs parisiens comme Daillé. Généralement, les sujets abordés avec l'étranger ne sont pas les mêmes que ceux, souvent plus policés et purement théologiques, disciplinaires ou juridiques que l'on retrouve à l'intérieur des frontières du royaume.

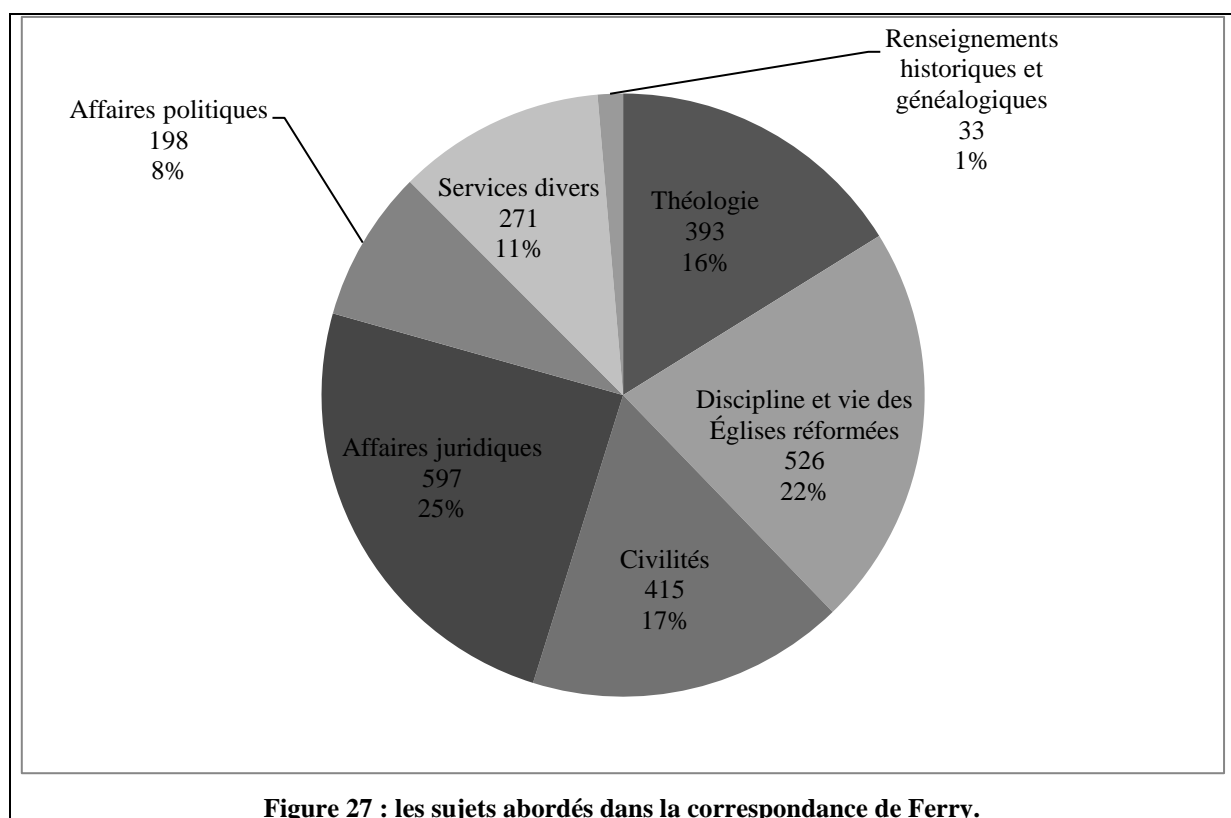
3. Un grand spectre de sujets abordés

La diversité des sujets abordés est la règle, y compris au sein d'une correspondance particulière et souvent au cœur d'une même lettre. En effet, les lenteurs de l'acheminement du

²² Yves KRUMENACKER (éd.), *Entre Calvinistes et Catholiques. Les relations religieuses entre la France et les Pays-Bas du Nord (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2010, 423 p.

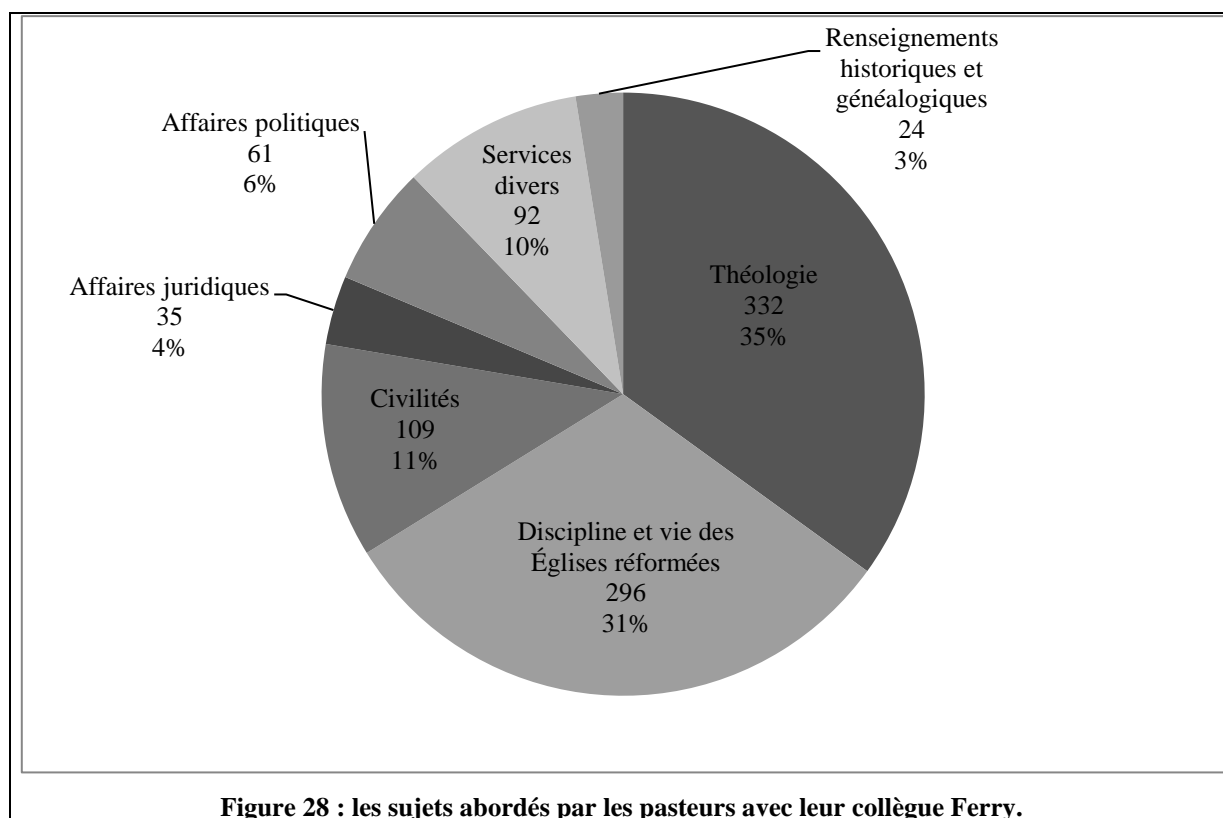
²³ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. 3.

courrier ou, tout simplement, le coût élevé ne permettent pas des liaisons fréquentes, mais contraignent les interlocuteurs à mener parfois plusieurs conversations épistolaires en parallèle, même quand les différents sujets ne sont pas liés les uns aux autres. Certes, il reste des correspondances particulières et ponctuelles sur un seul sujet : les rares lettres en latin reçues par Ferry concernent ainsi toutes des points précis de théologie et ne connaissent presque jamais de prolongement dans le temps ou sur des thèmes voisins. Mais, dans l'immense majorité des cas, on peut traiter dans une même missive de choses extrêmement diverses. C'est pour cette raison que l'analyse quantitative de la correspondance passive de Ferry, principalement menée dans ce chapitre, ne peut se réaliser qu'en prenant comme critère le sujet principal de la lettre. Même dans ce cas, on s'aperçoit que tous les grands thèmes définis sont massivement approfondis et que la diversité est encore la règle. Cette diversité ne signifie toutefois pas, comme nous le verrons, que l'on écrit à Ferry sur des thèmes qui s'éloignent de son métier de pasteur, car le ministère reste au cœur du réseau de correspondance et, plus ou moins indirectement, c'est dans la grande majorité des cas en fonction de son identité pastorale que ses correspondants s'adressent à lui, sans doute même les catholiques, et même parfois ses avocats qui le défendent dans des procès civils tout à fait détachés de la religion.

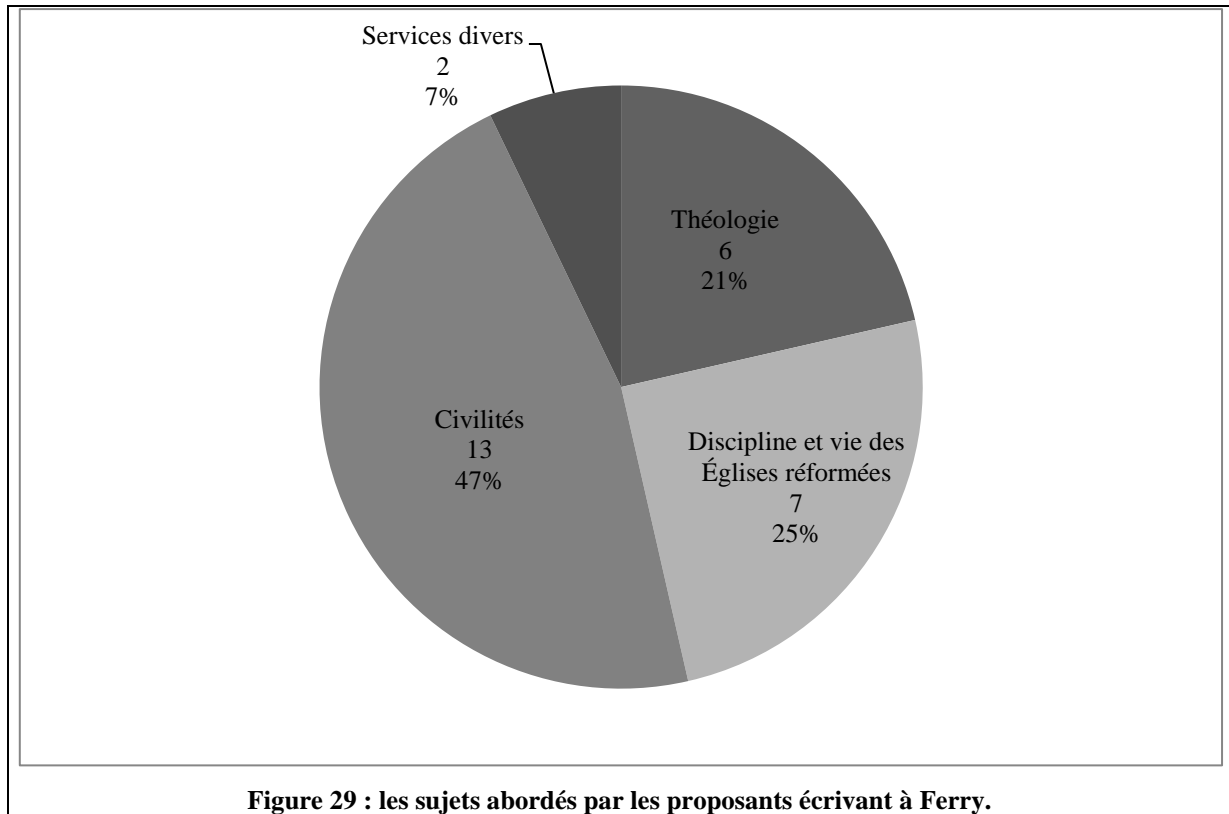


Comme nous pouvons le constater (fig. 27), la répartition des sujets abordés dans la correspondance de Ferry est relativement équilibrée, même si un fort pôle directement lié à l'exercice du ministère pastoral se dégage, avec la théologie et la discipline, ainsi qu'un autre grand secteur montrant l'insertion de Ferry dans le jeu social et les transmissions culturelles de son époque (civilités, affaires juridiques et politiques, services divers). Il n'a pas semblé pertinent d'analyser une évolution diachronique des thèmes abordés en fonction de la décennie de réception des lettres, car les courbes montrent une grande stabilité qu'il est donc inutile de chercher à expliquer. Il faut cependant de rester conscient qu'il est possible que les lettres à sujet « professionnel » aient été mieux conservées que les autres, par Ferry d'abord, par ses héritiers et par des collectionneurs ensuite. Malheureusement, il serait difficile de comparer avec d'autres cas, car les mêmes incertitudes émergeraient.

Si les sujets abordés sont divers, nous constatons cependant que la variété s'estompe, sans disparaître complètement, en fonction des types d'interlocuteurs du pasteur messin. Si l'on se penche tout d'abord sur le cas de ses confrères, hormis le cas particulier des cinq pasteurs membres de la famille de Ferry, on constate sans aucune surprise que les deux tiers des lettres concernent la théologie et la vie des Églises, le reste des missives montrant par ailleurs une assez forte solidarité pastorale sur laquelle nous reviendrons.

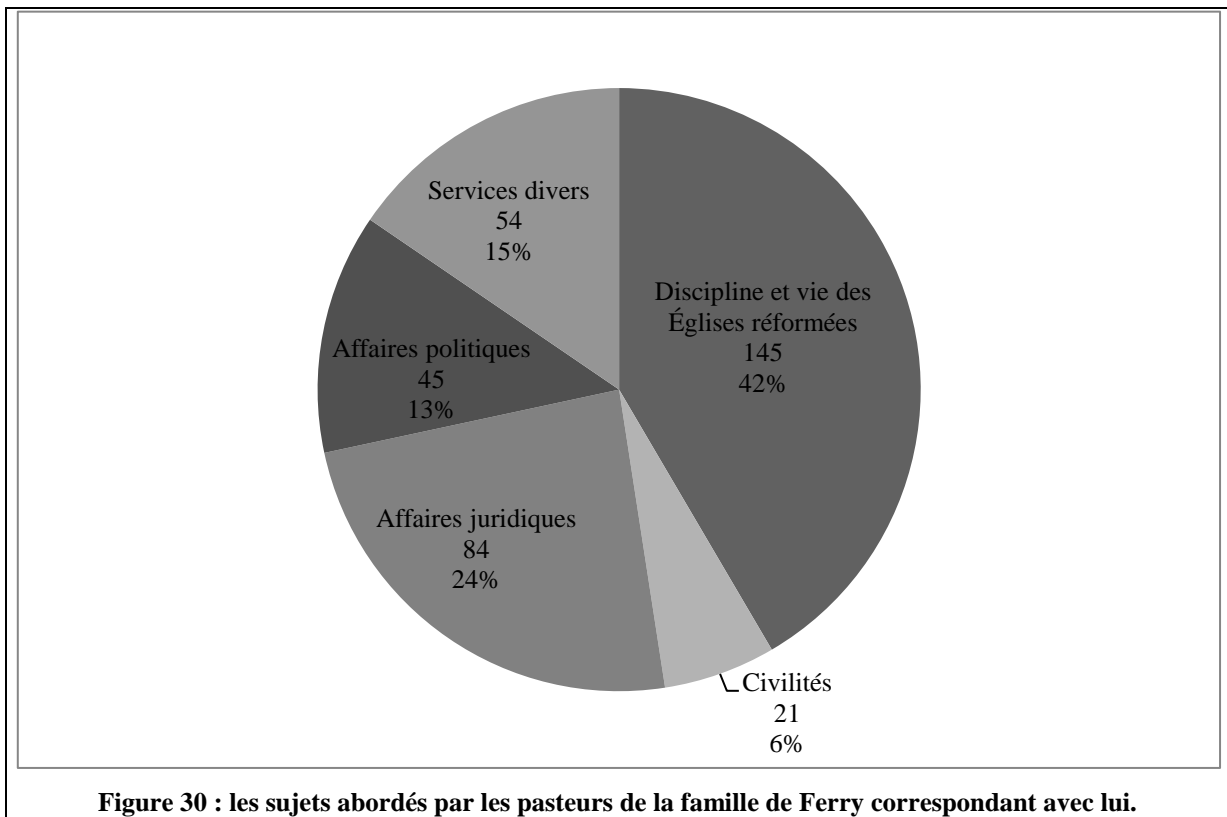


C'est donc de façon tout à fait attendue que les pasteurs échangent entre eux sur ce qui constitue le cœur de leur métier et sur les sujets qui nécessitent des synergies, avec des échanges d'avis ou des demandes de renseignements permettant de régler un cas disciplinaire ou de trouver une référence bibliographique (fig. 28).



Par contre, la structure des quelques lettres écrites à Ferry par des hommes qui, au moment où ils prennent la plume, sont des proposant(e)s, montre un autre aspect des liens qui peuvent s'établir entre des hommes qui sont au service de Dieu et ceux qui s'y destinent (fig. 29). En effet, contrairement à ce que l'on pourrait attendre de jeunes gens qui étudient la théologie, ce dernier sujet n'est abordé principalement que dans une lettre sur cinq. Les proposant(e)s préfèrent interroger Ferry sur des questions disciplinaires : peut-être faut-il voir là un indice d'un rayonnement assez limité du pasteur messin sur les questions complexes de la théologie, mais une certaine reconnaissance pour son habileté à traiter des relations internes dans l'Église. Quoi qu'il en soit, ce sont bien les civilités qui sont au cœur de cette correspondance, preuve que tisser un réseau nécessite ce genre de pratiques, surtout quand on est encore en position d'infériorité. Une des grandes surprises des statistiques réalisées concerne la correspondance avec les cinq pasteurs unis à Ferry par des liens familiaux proches (fig. 30).

En effet, la théologie est complètement absente comme thème principal. Certes, elle apparaît dans quelques lettres, mais toujours de façon secondaire et annexée au sujet principal.



Ainsi, une énorme part de la correspondance est consacrée à la vie des Églises réformées : les proches de Ferry le tiennent donc informé des pratiques locales, qui semblent le passionner. Pierre Ferry à Sedan, François Bancelin à Thouars et surtout Jacques Couët du Vivier lors de son voyage en Île-de-France, en Normandie, au synode national de Loudun et à Saumur sont ses principaux collecteurs d'informations de ce genre. Pierre et Paul Joly sont des correspondants plus épisodiques. Parallèlement, les cinq hommes agissent également comme des membres de la famille, en intervenant dans les affaires juridiques. Mais ils donnent aussi des renseignements politiques généraux à un pasteur messin qui aime beaucoup ce genre de détails pour ses recueils de notes. Dans le reste de la famille Ferry, on écrit surtout pour deux raisons (fig. 31). La première est donner des nouvelles personnelles quand on est loin de Metz ou, en 1634, quand le pasteur est retenu à Paris, ce qui est rassemblé dans la catégorie des « civilités ». L'autre raison est l'aide apportée dans les affaires judiciaires. Louis Ferry, le fils du pasteur, mais aussi et surtout Jacques Couët du Vivier, son gendre et père du ministre aveugle, sont des agents juridiques particulièrement investis dans la défense des intérêts

familiaux et communautaires, ce qui nécessite des déplacements, souvent à Toul pendant l'exil du Parlement (1637-1658), et explique la fréquence des lettres.

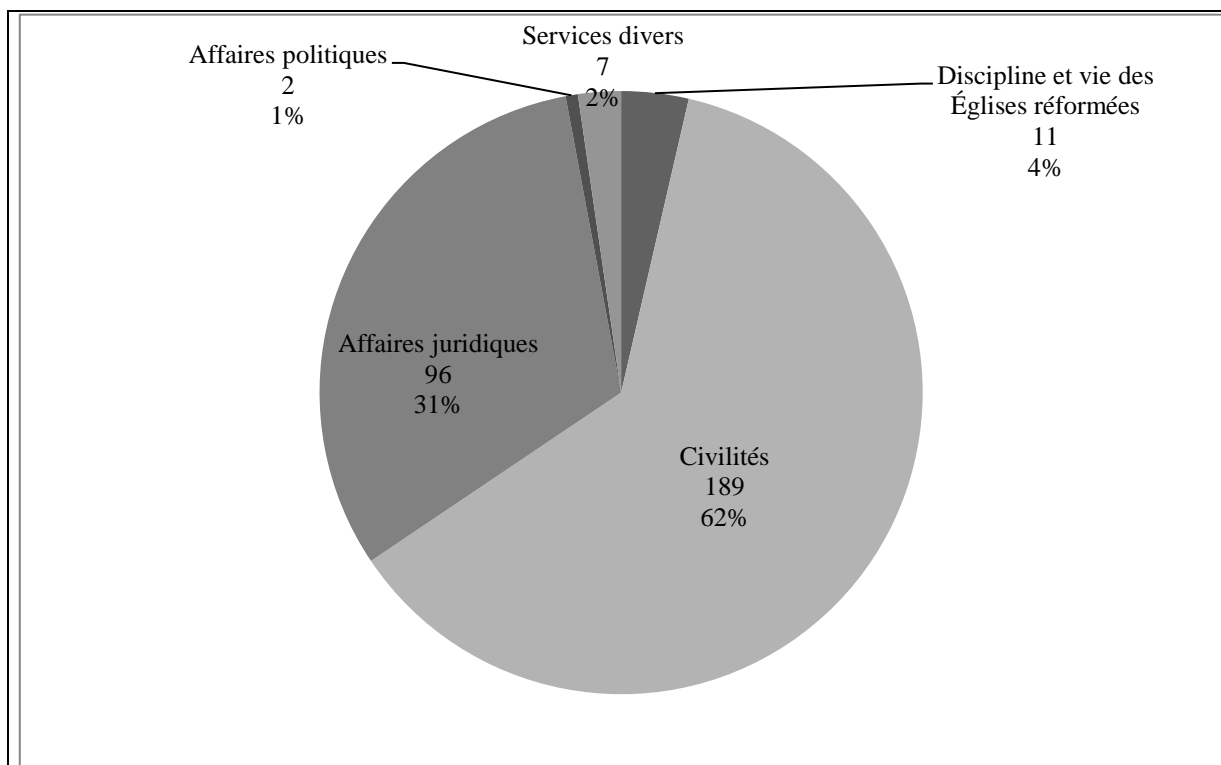


Figure 31 : les sujets abordés par les membres de la famille de Ferry dans les lettres qu'ils lui adressent.

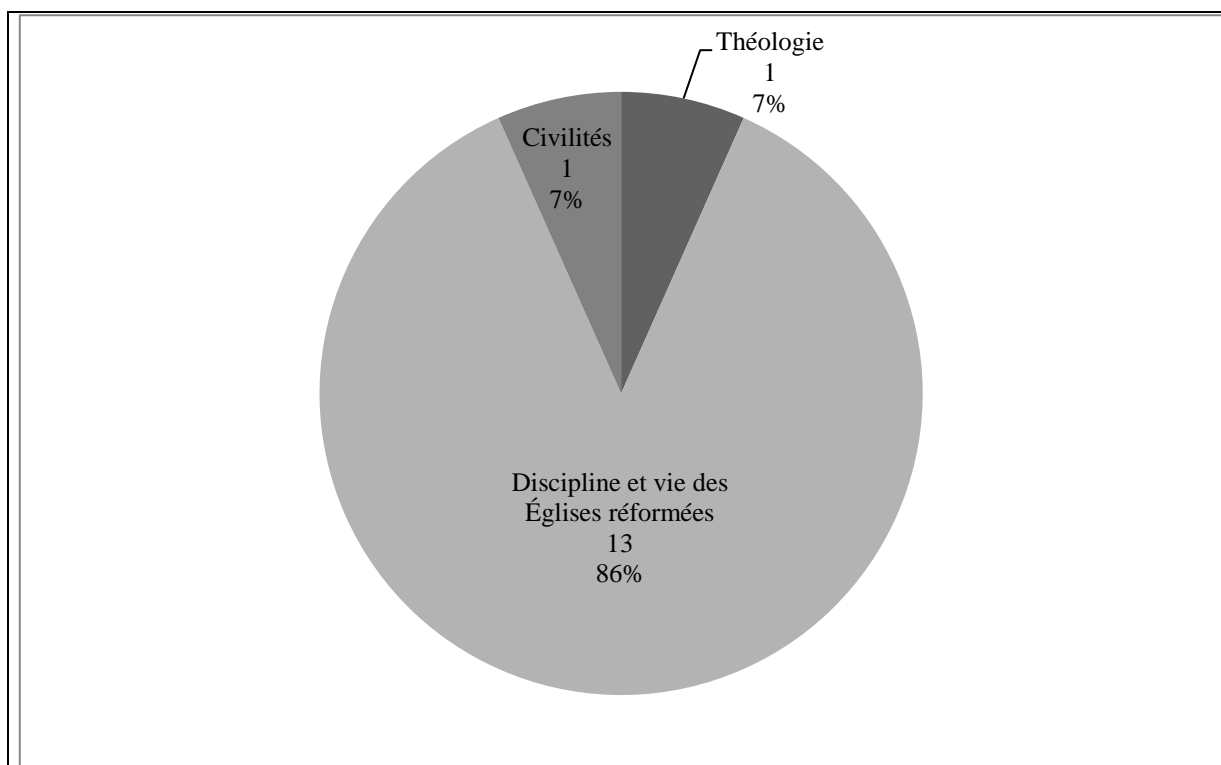
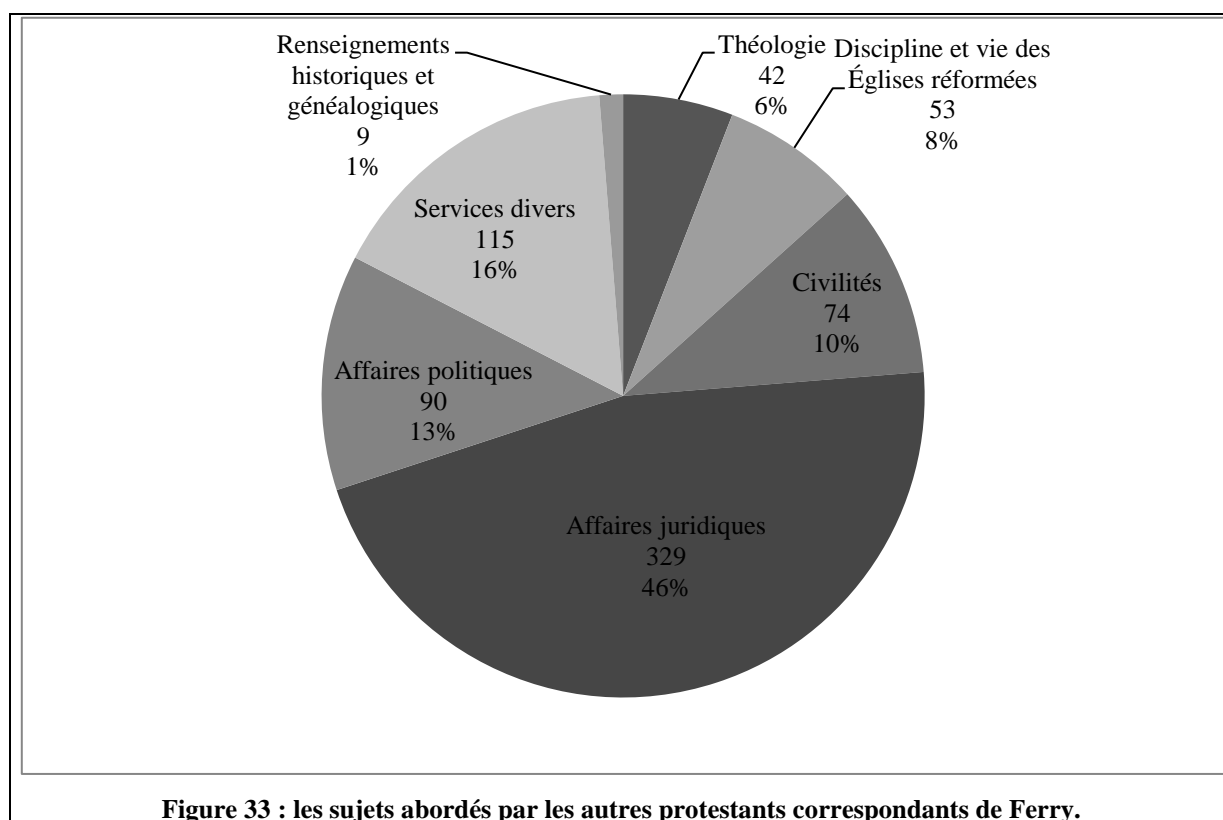


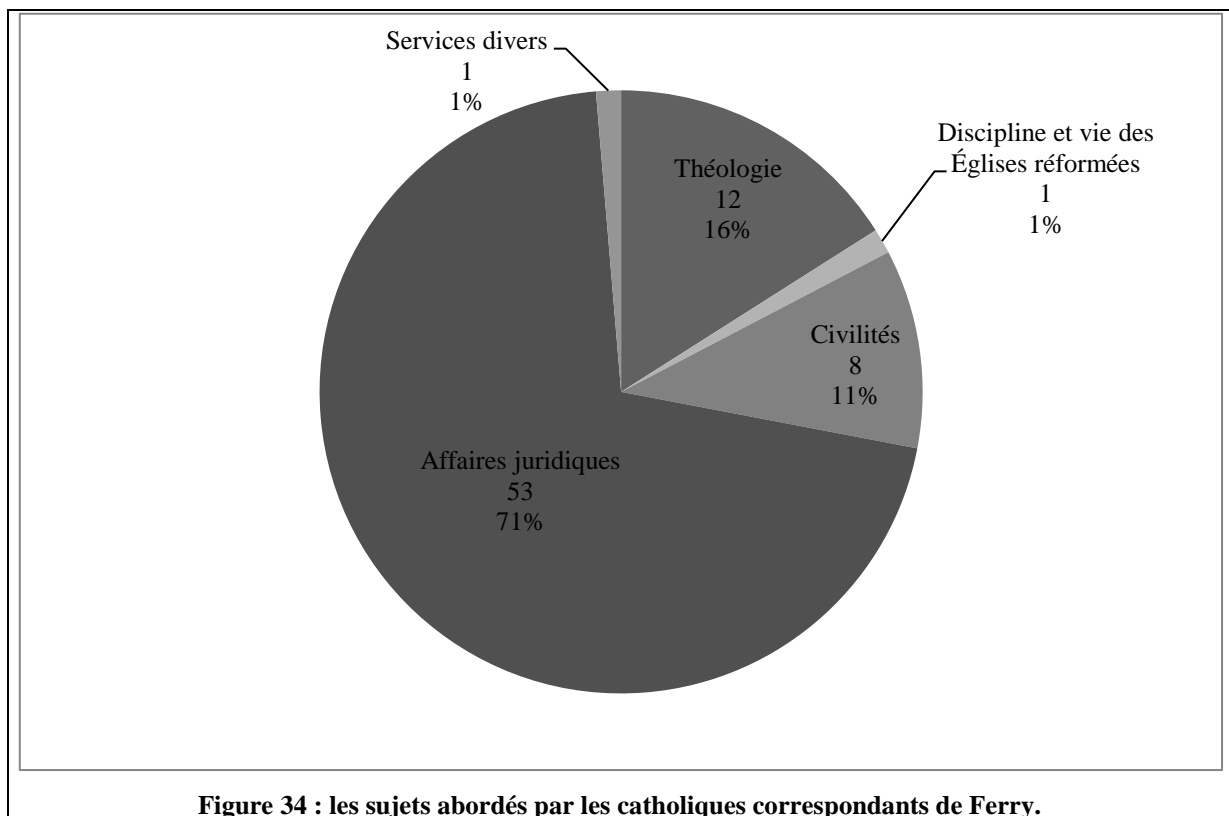
Figure 32 : les sujets abordés par les institutions réformées écrivant à Ferry.

De façon tout à fait attendue et normale, c'est essentiellement pour des raisons disciplinaires et de vie ecclésiastique que les institutions réformées (synodes et consistoires) écrivent à Ferry (fig. 32). Le faible nombre de lettres n'enlève rien à leur intérêt, car n'ont été comptabilisées, comme dans les autres catégories, que les lettres nommément adressées au pasteur et non à l'Église ou au consistoire de Metz. On s'aperçoit donc que le pasteur est un interlocuteur légitime pour évoquer des sujets disciplinaires et pour, éventuellement, faire passer des messages ou des conseils auprès des autres membres du consistoire local.



Naturellement, c'est la catégorie « autres protestants » qui est la plus variée (fig. 33), puisqu'elle a été constituée en quelque sorte par défaut. Elle n'en est pas moins intéressante, puisque si tous les thèmes définis sont abordés, certains émergent, notamment les affaires juridiques et les « services divers », preuve que le réseau de correspondance de Ferry, bien que tissé selon des critères sans doute confessionnels, est tout de même tourné vers les affaires de son temps. Parmi ces dernières émergent ses problèmes personnels ou les procédures judiciaires qui touchent toute l'Église, mais dont le pasteur s'occupe particulièrement, signe de l'engagement de son crédit personnel et de ses compétences au

service de la communauté²⁴. On peut aussi constater que les « autres protestants » attendent ce que peuvent espérer des fidèles d'un pasteur : par exemple de l'édification, des conseils, ou encore des envois de sermons. De son côté, Ferry met à profit son réseau pour obtenir quelques facilités, notamment quand il s'agit de placer ses fils en pension sur le lieu de leurs études, ou, surtout, d'obtenir l'envoi de livres parfois difficiles à trouver à Metz et nécessaires à la rédaction de ses sermons, à sa connaissance des débats théologiques, ou à ses recherches personnelles.



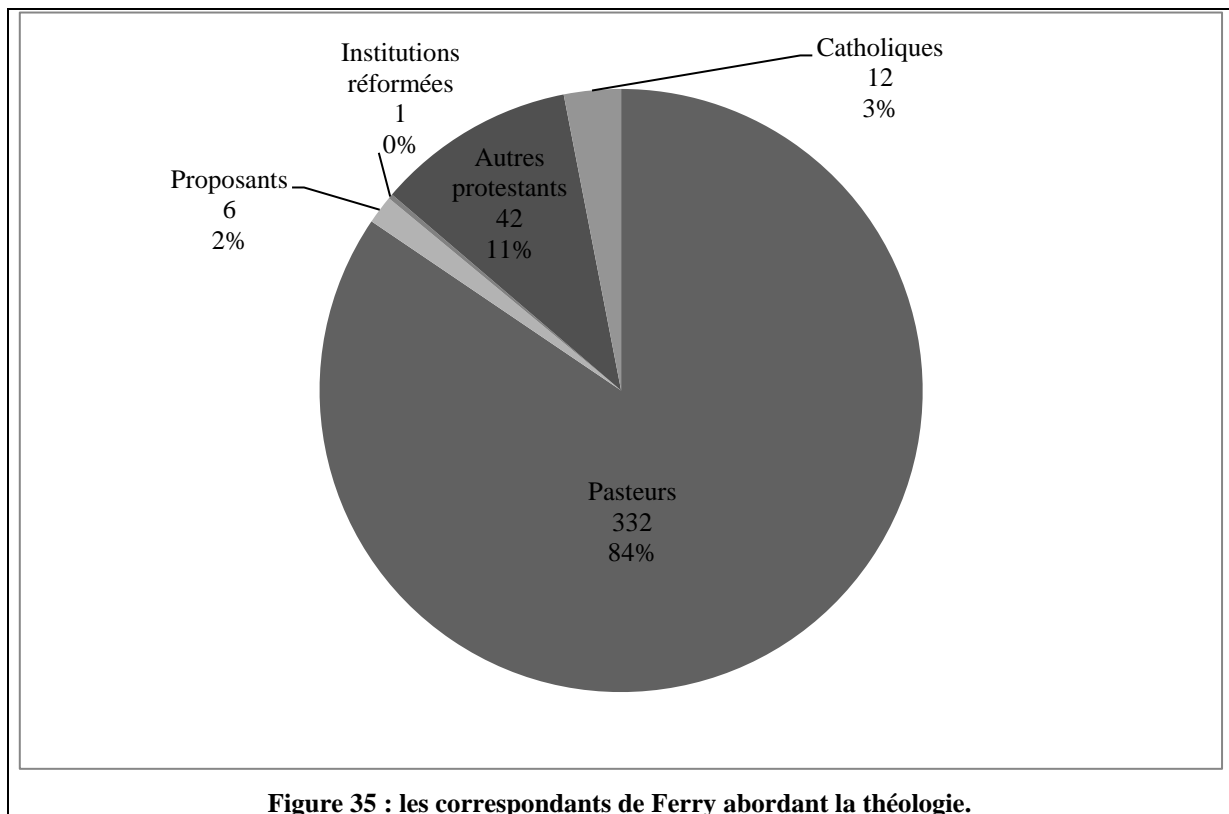
Enfin les catholiques, qui correspondent peu avec Ferry en général, s'adressent à lui essentiellement quand ils y sont contraints par une procédure judiciaire en cours (fig. 34) : c'est ainsi que la famille de Mageron écrit régulièrement au pasteur à propos de son neveu Théodore, fils de sa sœur Élisabeth et d'un catholique converti au désespoir de sa famille, Sébastien de Mageron. Ce jeune Théodore est le sujet récurrent d'une polémique sur les frais de garde et d'entretien²⁵. Seul Bossuet nourrit une correspondance théologique avec le pasteur, en 1666²⁶.

²⁴ Voir ci-dessus, chapitres 3-4, et ci-dessous, chapitre 9.

²⁵ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe III. 3.

²⁶ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphes II. 2-3.

Les premiers résultats sur les sujets abordés par type de correspondants peuvent être corroborés ou, parfois affinés, en se penchant sur les types de correspondants par sujet abordé. Sans aucune surprise, la théologie est le domaine presque exclusif des réformés et même plus précisément des pasteurs (fig. 35), même si l'on remarque l'absence, déjà évoquée, de ceux de la famille de Ferry. Il s'agit d'un domaine d'érudition, puisque toutes les lettres latines adressées au pasteur messin sont rédigées sur ce sujet et écrites par des confrères.



La structure des lettres concernant principalement la discipline et la vie ecclésiastique des Églises est plus complexe (fig. 36), même si elle reste un lieu uniquement protestant, encore plus que la théologie, puisqu'une seule lettre abordant ces questions provient d'un catholique, semble-t-il en voie de conversion au calvinisme de surcroît. Là encore, c'est un domaine de prédilection pour les pasteurs, mais parmi eux se détachent très nettement les cinq ministres qui sont également des proches de la famille, pour les raisons déjà évoquées.

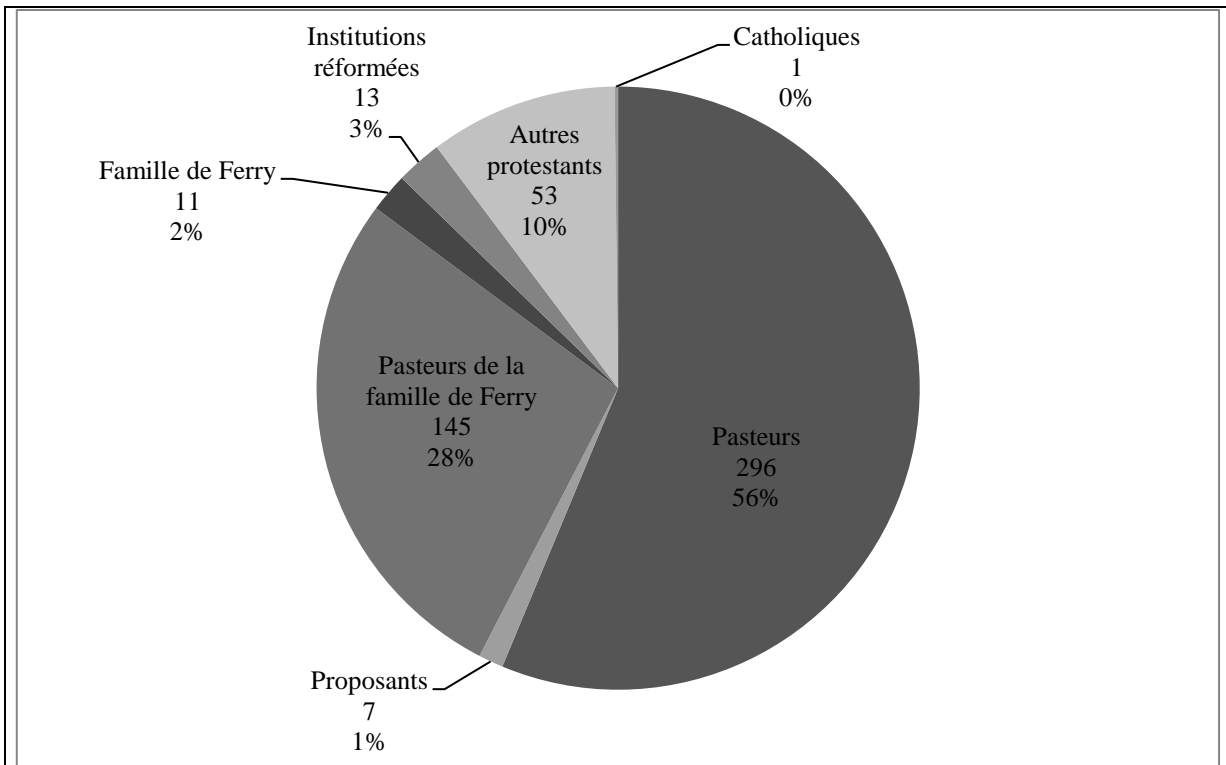


Figure 36 : les correspondants de Ferry abordant la discipline ecclésiastique et la vie des Églises réformées.

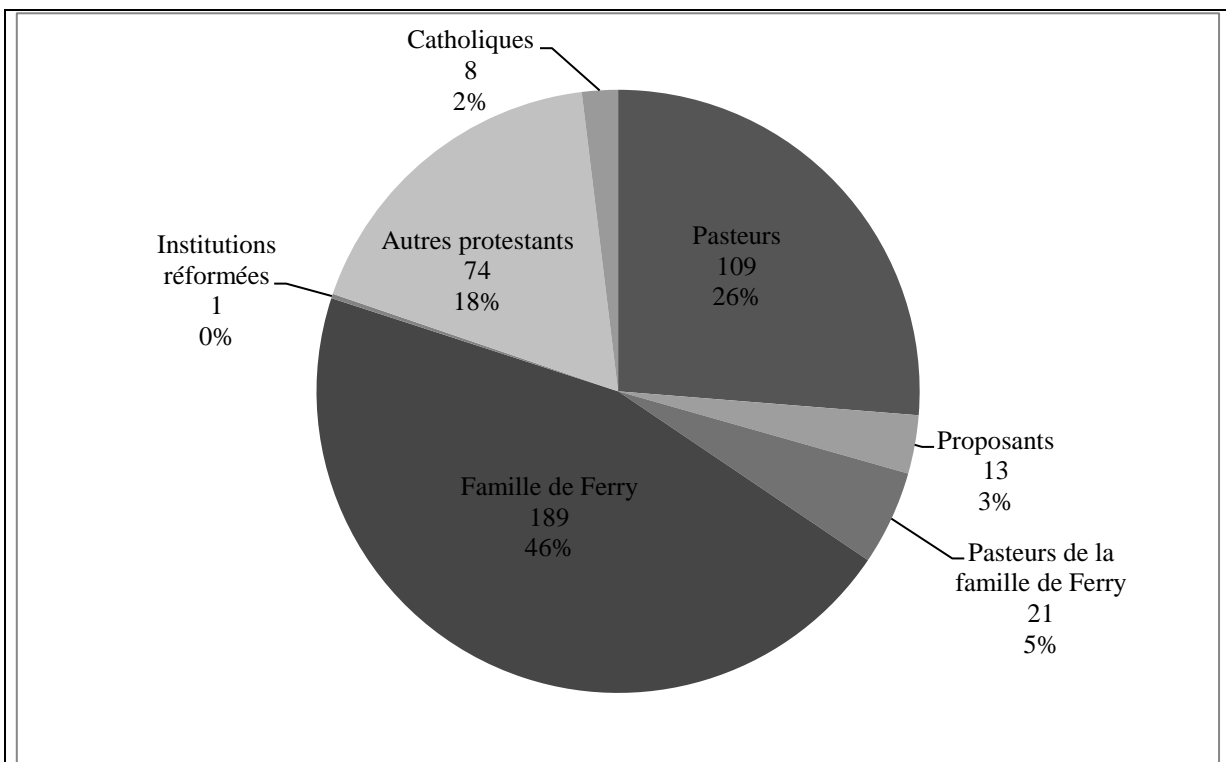
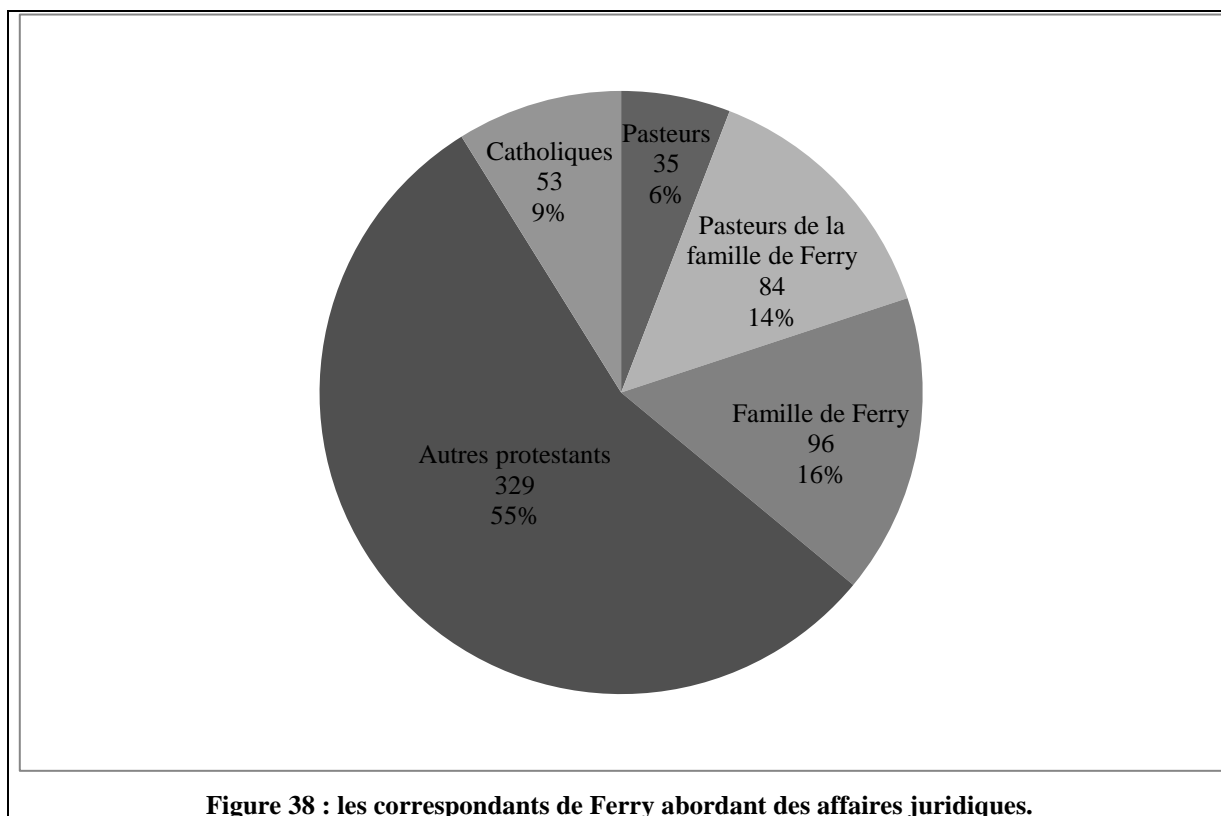


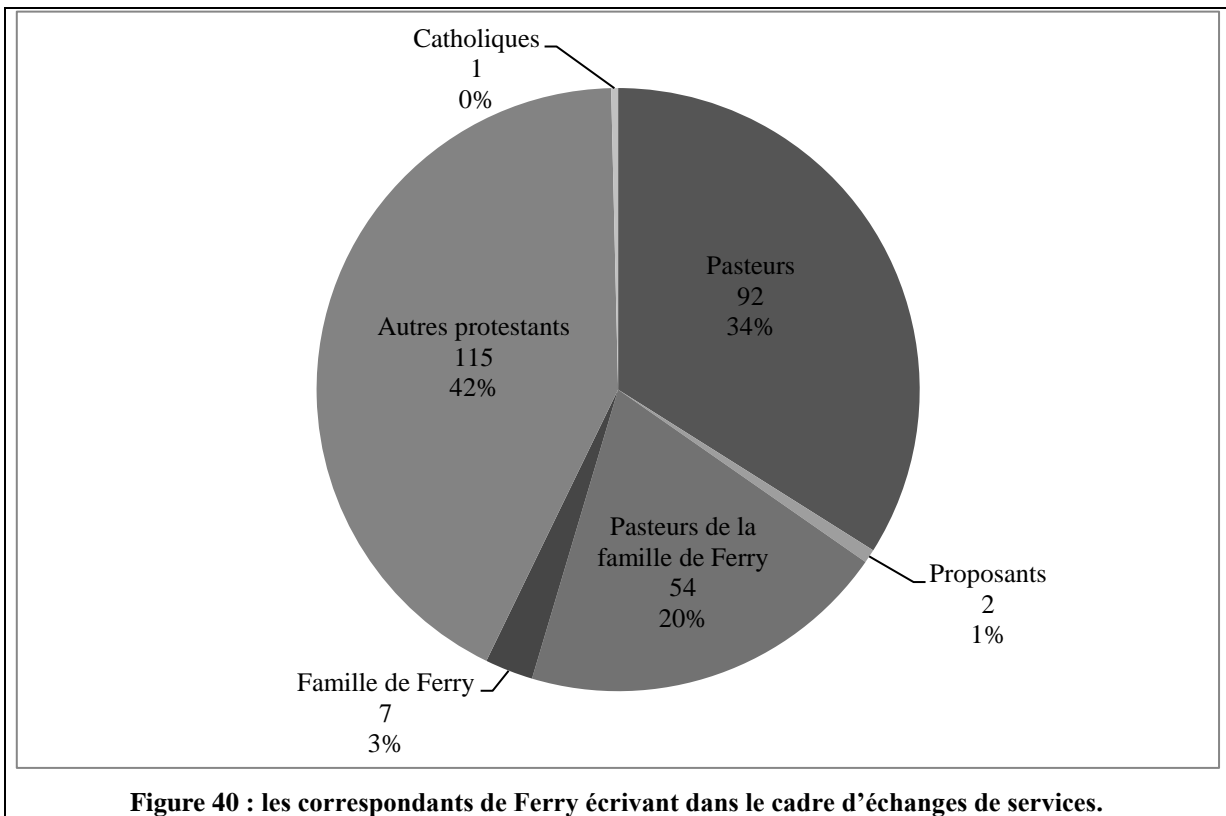
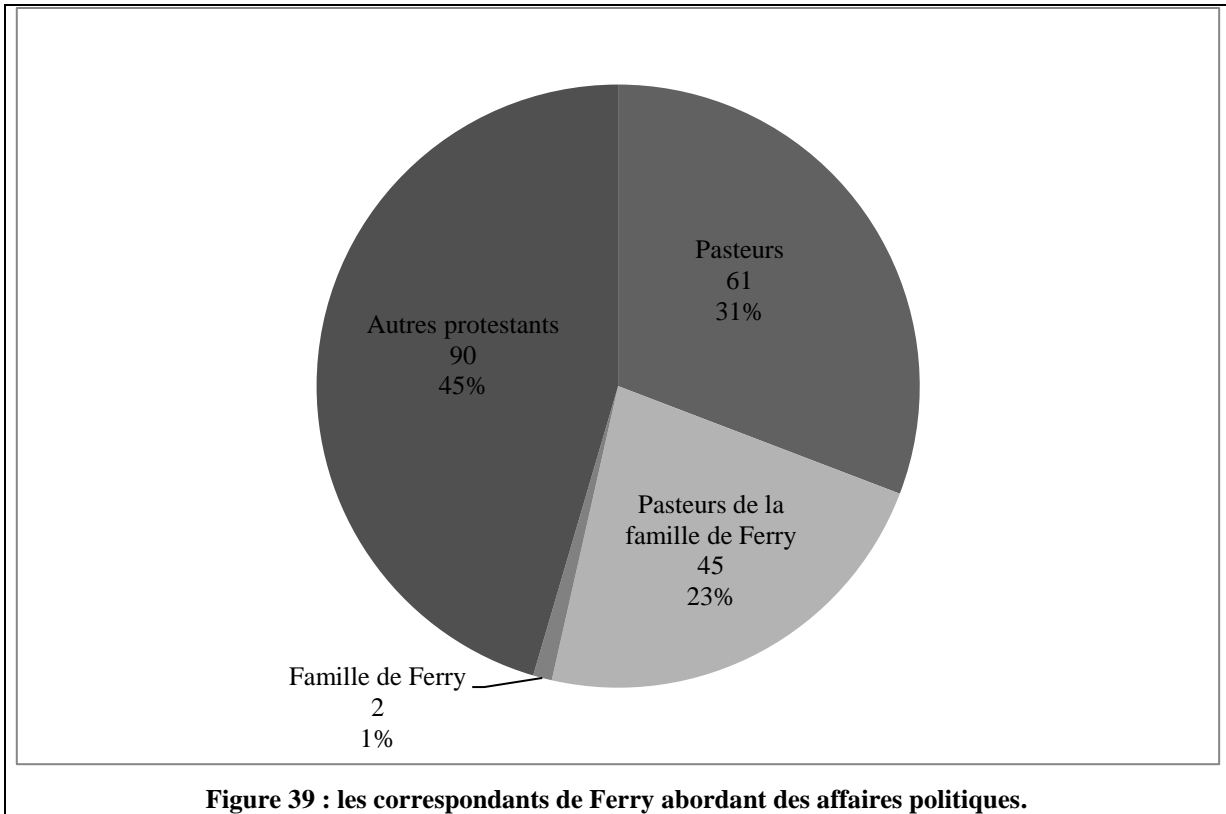
Figure 37 : les correspondants de Ferry écrivant pour des échanges de civilités.

Les échanges de civilités (fig. 37) sont nettement dominés par la famille, notamment par le biais des nouvelles données à ceux qui restent à Metz. Mais les pasteurs et les « autres

protestants » ne sont pas en reste, loin de là, et on observe une nouvelle fois un fort tropisme confessionnel qui pousse les réformés à présenter des condoléances, à adresser des félicitations ou à s'enquérir de la santé de Ferry et de ses proches, formant ainsi une sorte de communauté comparable à celle que pourrait constituer le voisinage ou l'amitié. Pour les ministres, il s'agit de plus de marquer les limites de l'entre-soi et de la société des pasteurs qui se constitue.

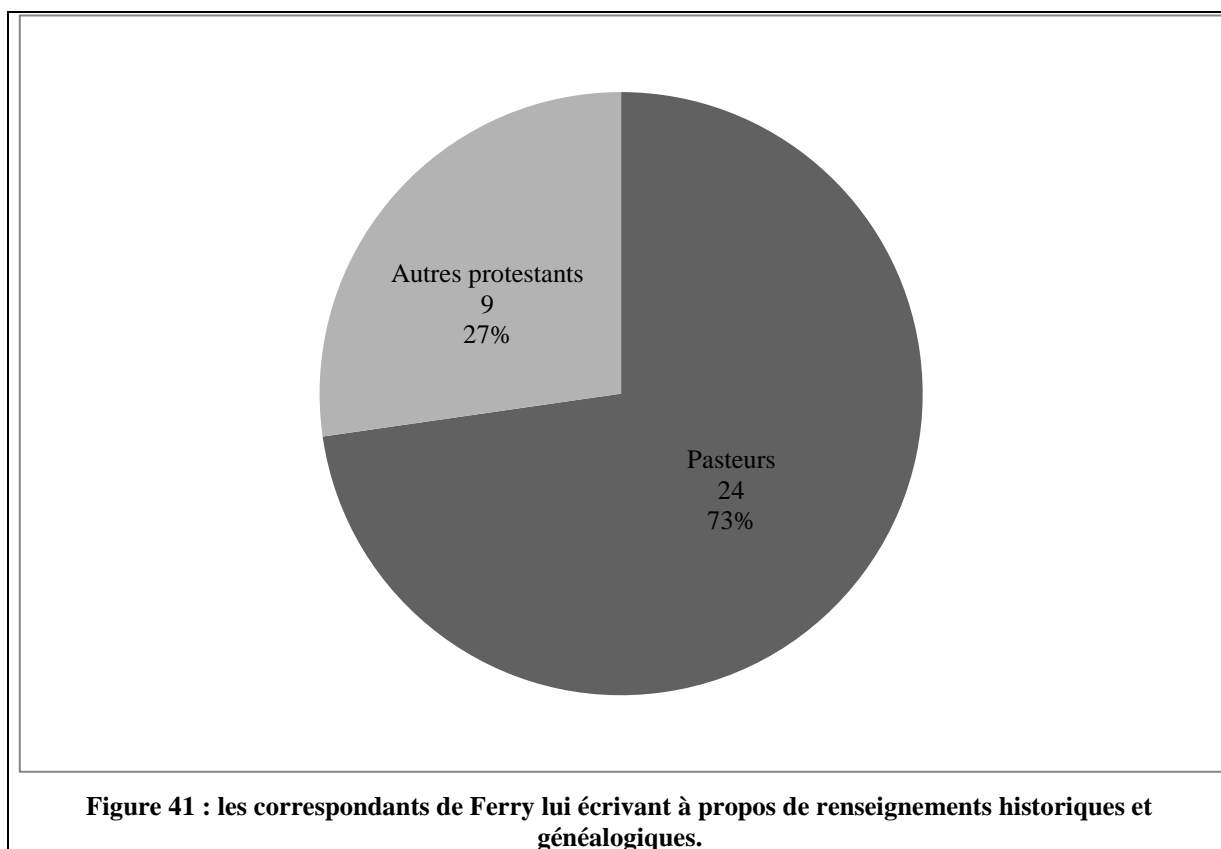


Les affaires juridiques (fig. 38) sont nettement moins cléricalisées, puisque ceux qui écrivent le plus sont les « laïcs » protestants, auxquels on peut rattacher les membres de la famille et même les cinq pasteurs qui en font partie et qui pour l'occasion écrivent plus comme proches que comme ministres. On observe aussi que c'est un thème qui, s'il reste confessionnalisé, l'est un peu moins que les autres, puisque la proportion de catholiques y est plus forte que dans le total des 2 433 lettres reçues. Les affaires politiques (fig. 39) sont cette fois uniquement abordées par des protestants, pasteurs pour un peu plus de la moitié d'entre eux : ce sont des proches, des gens de confiance ou des personnes réfugiées dans des endroits peu soumis à la répression qui donnent principalement ce type de renseignements.



Les échanges de services (fig. 40) apparaissent plus contrastés et si une forte proportion d'entre eux émane de la famille (23%), ce sont surtout des pasteurs qui s'aident mutuellement.

Cela peut parfois concerner des sujets de la vie quotidienne qui ne sont pas directement en rapport avec l'exercice de leur fonction, mais qui montrent une certaine convergence des centres d'intérêt, comme pour des échanges de livres, enjeu central de la constitution d'un réseau de correspondance en l'absence de possibilités pour se fournir à Metz. Enfin, parmi les demandes de services émerge un sujet particulier qui, s'il reste secondaire au vu des 2 433 lettres reçues, est important du point de vue symbolique : il s'agit des envois de renseignements et de mémoires liés aux recherches historiques et généalogiques menées par Ferry à la demande de son Église, notamment après 1642 (fig. 41)²⁷. Dans ce domaine, tous ses correspondants sont protestants et les trois quarts sont des pasteurs, sans doute mieux placés que des « laïcs » pour obtenir des renseignements généralement conservés dans des archives ecclésiastiques. La seule exception notable est le Strasbourgeois Bernegger, secrétaire de la ville et correspondant régulier de Ferry sur ce sujet. Visiblement, le pasteur messin préfère échanger avec des protestants sur le sujet, mais on sait par d'autres sources que des catholiques aussi, notamment des membres du clergé messin, ont été mis à contribution et l'ont renseigné, mais surtout au cours d'entretiens restés oraux.



²⁷ Sur les détails de cette activité, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 2. c.

Le corpus des lettres reçues par Ferry permet donc de faire émerger certains traits généraux intéressants. Parmi ceux que l'on vient de voir, le plus frappant est sans doute le fort tropisme ecclésiastique et même clérical, tant des sujets (théologie et discipline surtout) que des correspondants.

II. Une correspondance ecclésiastique ?

Il convient de rester prudent avant de qualifier la correspondance de Ferry d'ecclésiastique, mais il est certain qu'elle est un signe fort des sociabilités qui s'établissent entre les pasteurs, mais aussi des hiérarchies implicites. Elle est ainsi un terrain d'observation privilégié des enjeux de la construction d'une identité pastorale.

1. Une solidarité pastorale

Limité à Metz à des contacts, parfois ambigus et pour le moins complexes, avec trois ou quatre autres pasteurs ordinaires et quelques ministres de passages ou installés plus durablement en ville²⁸, Ferry a pu percevoir la correspondance comme la possibilité pour lui d'élargir le champ des sociabilités pastorales. On a pu voir que les pasteurs constituaient une part très importante du nombre de correspondants (163 sur 429) et plus encore des rédacteurs des lettres reçues (949 sur 2 433). Il serait impossible de dire combien on compte de ministres dans l'Europe réformée francophone au cours de toutes les années de son ministère, mais on peut considérer que Ferry est en relations épistolaires avec une part non négligeable de ses confrères et, en tout cas, avec tous les plus importants d'entre eux, puisqu'aucune figure majeure de la société des pasteurs de langue française ne semble totalement absente du réseau de Ferry. Il peut donc s'agir de développer des relations amicales à distance, avec des correspondants qu'il n'a parfois jamais vus et qu'il n'espère même pas rencontrer réellement autrement que dans des lettres, le vœu d'une visite étant un *topos*. Le sentiment d'appartenance à une communauté, fût-elle dispersée territorialement, semble fort chez des hommes qui, implicitement, se reconnaissent mutuellement comme des semblables au sein de la société des pasteurs, une sorte de « république des pasteurs ». L'analogie avec la République des Lettres est toutefois hasardeuse, car l'envergure intellectuelle de certains

²⁸ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe III., et ci-dessous, annexe 17.

ministres est très limitée, mais elle est intéressante du point de vue des relations et des pratiques de sociabilité. Le cœur des échanges de services entre pasteurs est constitué des envois de livres, notamment en provenance de Paris et de Hollande, mais aussi de Francfort. À côté de ce rôle de transmission des ouvrages, on peut aussi constater que les pasteurs s'aident mutuellement pour trouver à leurs fils des places en pension, des postes de précepteurs ou pour surveiller les études des enfants de leurs collègues partis loin de chez eux : nous verrons ainsi le rôle d'un André Rivet avec Paul Ferry fils, ou d'un Moïse Amyraut avec Louis Ferry²⁹. Les demandes de renseignements sont très nombreux, tout comme les envois de nouvelles, de documents, de précisions en tout genre : il existe donc une solidarité horizontale qui permet au pasteur de sortir de sa solitude ou de son isolement relatif quand il a des collègues, comme c'est le cas à Metz. Les ministres se reconnaissent mutuellement la qualité d'hommes de lettres et de cabinet³⁰ et entretiennent entre eux des correspondances savantes qui, si elles ne sont pas destinées à être publiées, sortent du cadre strict du dialogue entre deux personnes³¹. Il existe donc un véritable réseau pastoral structuré et organisé plus ou moins implicitement, servant tout à la fois à la défense des Églises et à l'entretien de relations cordiales, voire amicales, de personnes se reconnaissant une identité commune, à la façon de certains dévots catholiques à la même époque³².

La notion de fraternité est centrale au sein de ce monde des pasteurs. En effet, ils s'adressent les uns aux autres en s'appelant « très cher et honoré frère », sauf rares exceptions sur lesquelles nous reviendrons. Cette formule permet tout d'abord de marquer de façon visible les contours de la communauté des pasteurs : ainsi, un proposant et un pasteur s'adressent l'un à l'autre en s'appelant « Monsieur », mais une fois que le premier est devenu ministre, ils usent de la formulation commune. Il ne s'agit pas seulement de mots : les pasteurs nouent effectivement entre eux des liens qui se rapprochent de la relation unissant deux frères. Ainsi, lorsqu'un ministre est en voyage, il est normal qu'il fasse étape chez un de ses collègues : Jacques Couët du Vivier décrit assez longuement à son grand-père son séjour chez Benjamin Anguenet à Vitry en 1659, en insistant sur les marques de respect et sur le

²⁹ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphes II. 1-2.

³⁰ Pierre-E. LEROY, « Vérité et mensonge... », art. cité, notamment appuyé sur l'étude des correspondances des pasteurs Isaac Sarrau et André Rivet.

³¹ H.J.M. NELLEN, « La correspondance savante au XVII^e siècle », art. cité.

³² Voir comme exemple de comparaison possible Catherine MARTIN, « La correspondance, témoin de la vitalité des réseaux dévots : l'exemple des compagnies de la Propagation de la foi », dans Louis CHÂTELLIER et Philippe MARTIN (éd.), *L'écriture du croyant*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 3-12.

partage de la vie commune et de l'intimité du foyer³³. De la même façon, Ferry peut accueillir ponctuellement des confrères de passage à Metz, même si l'on manque de sources pour mener sur ce sujet une enquête réellement exhaustive. On sait cependant qu'il a pu héberger des pasteurs, ou même de jeunes proposants sur la recommandation de collègues : ainsi, en 1632, le professeur de l'académie de Genève Frédéric Spanheim (père) lui écrit pour lui demander de s'occuper du jeune Jérémie Pictet, étudiant en théologie de passage à Metz pour régler une affaire financière et familiale³⁴. Non seulement Spanheim lui demande de lui donner le gîte et le couvert, de le conseiller au cours de ses démarches, mais également de le faire bénéficier des réseaux messins patiemment tissés par Ferry, voire de son autorité familiale ou même pastorale sur certains protestants de la ville. Il demande en effet à Ferry

« de luy procurer [à Pictet] & de l'entrée & de la faveur chez Messieurs vos Parens, & amis, sur lesquels vous avez beaucoup de pouvoir, & qui en ont en ceste affaire, afin qu'il puisse avoir justice. »³⁵

Même si la dernière partie de la phrase insiste sur le caractère « juste » de l'entreprise, Spanheim n'en demande pas moins à Ferry de donner au jeune Pictet tous les signes de l'amitié qu'il peut porter à un « frère » pasteur et lui promet sa reconnaissance, mais aussi l'envoi rapide de trois ouvrages sous presse à Genève. L'affaire semble s'être bien passée, puisque quelques mois plus tard, Spanheim écrit à nouveau à Ferry pour le remercier³⁶.

Cette mise en commun des réseaux tissés au sein du monde pastoral se révèle par exemple particulièrement efficace quand il s'agit de publier un ouvrage, pour trouver un imprimeur ou une autorité morale cautionnant l'entreprise, mais aussi, de façon bien plus pragmatique, lorsqu'il faut régler des problèmes précis dans une ville que l'on connaît mal ou dans laquelle il est difficile de se rendre pour faire valoir ses intérêts. Dans ces conditions, c'est souvent un autre pasteur qui se charge de défendre son « très cher et honoré frère », signe d'une grande solidarité pastorale. Ainsi, lorsque Ferry doit récupérer en 1615 de l'argent à La Rochelle, il passe par le pasteur local, Louis Lecercllet de Chapelière, sans doute sur la recommandation de Pierre Ferry, ministre de Tonnay-Charente, dans la même province synodale que La Rochelle (Saintonge)³⁷. Bien que minoritaires dans les lettres entre collègues, les civilités permettent aussi de prendre la mesure de la constitution d'une communauté

³³ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 2. Lettre écrite de Vitry le 1^{er} mars 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 120-4, 1974, p. 577.

³⁴ BPF, ms 760⁸. Lettre écrite de Genève le 20 août 1632.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.* Lettre écrite de Genève le 22 décembre 1632.

³⁷ BPF, ms 335³, fol. 44. Lettre de Louis Lecercllet de Chapelière à Ferry, écrite de La Rochelle le 24 février 1615.

pastorale française mise en réseau par la correspondance : en tant que « frères » ou du moins amis par lettres interposées, les ministres s'écrivent dès qu'ils apprennent un événement familial, heureux ou malheureux, d'un de leurs collègues, mais aussi lorsque l'un d'eux tombe gravement malade ou connaît des ennuis judiciaires. Ferry reçoit plus d'une centaine de lettres de ce type au cours de son ministère et il est assez probable que les civilités adressées par des ministres peu en vue n'aient pas été conservées jusqu'à aujourd'hui, soit que Ferry lui-même y ait attaché moins d'importance, soit que ces documents n'aient pas suscité la curiosité des collectionneurs jusqu'au XIX^e siècle. Quoi qu'il en soit, la solidarité entre les pasteurs est très forte : le réseau de correspondance est un vecteur et un démultiplicateur de l'émergence d'une identité pastorale et de la prise de conscience de l'existence d'un « entre-soi », dont l'une des caractéristiques originales est d'établir des liens horizontaux ne s'appuyant pas sur une localisation géographique. Les pasteurs se reconnaissent donc, notamment parce que ce sont des savants, mais aussi des hommes sachant agir en politiques. Il est certain que l'entretien de la correspondance permet la légitimation du statut de pasteur, mais aussi de théologien, voire d'historien et d'écrivain : la reconnaissance de ses pairs, constitutive de son passage du statut de proposant à celui de ministre au début de sa carrière, permet ensuite au pasteur, tout au long de sa vie, de faire confirmer la légitimité de sa fonction. Les affaires théologiques et disciplinaires restent cependant au cœur des discussions entre pasteurs, comme le montrent les statistiques déjà évoquées³⁸, parce que, précisément, elles sont au cœur de l'identité en formation. Mais, dans ce domaine, des hiérarchies implicites semblent émerger.

2. Des hiérarchies implicites

Nous avons déjà pu voir, à l'échelle locale messine, combien la discipline des Églises réformées de France était hostile à toute notion de hiérarchie au sein du « corps pastoral », que ce soit dans une communauté particulière ou lors des synodes. Malgré des écrits théoriques, de Pierre Du Moulin notamment, laissant entendre que la dignité épiscopale était légitime³⁹, l'égalité des pasteurs entre eux n'est jamais remise en cause et, au contraire, est toujours rappelée dans les textes normatifs. Pour autant, de la même façon que nous avons pu voir qu'à Metz se dégageaient des hiérarchies implicites⁴⁰, ou que nous verrons que les demandes de conseils théologiques, disciplinaires ou éditoriaux sont eux aussi générateurs

³⁸ Voir également sur ces échanges les chapitres 6 et 9 ci-dessous.

³⁹ Par exemple dans Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, ouvr. cité.

⁴⁰ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe III. 3.

d'inégalités⁴¹, il semblerait que la correspondance soit un lieu d'échange relativement inégal. En apparence, l'aspect égalisateur du vocabulaire employé pourrait faire penser que toute hiérarchie est également bannie, mais un rapide coup d'œil sur les lettres montre bien qu'il existe des règles et que celles-ci induisent une certaine autorité. C'est évident entre proposants et pasteurs, mais également vérifiable à l'intérieur de la société des pasteurs elle-même. Nous avons déjà pu voir qu'il existait des procédures à respecter avant de nouer un contact épistolaire avec un pasteur et celles-ci semblent proportionnellement strictes en fonction de la réputation et de la notoriété du destinataire. On voit ainsi que Ferry reçoit, au cours de sa carrière, de plus en plus de lettres de correspondants qu'il ne connaît pas au départ, mais qui lui écrivent parce qu'ils ont entendu parler de lui et l'assimilent donc à l'Église de Metz. Mais, dans le même temps, on peut également observer les précautions croissantes prises par ces nouveaux correspondants au moment d'écrire leur première lettre : quand Thomas Satur, jeune pasteur de Montauban, écrit pour la première fois à son collègue messin, il fait précéder sa lettre d'un long préambule de civilités faisant pratiquement figure de discours funèbre, avant d'en venir au fait de sa demande, qui est un renseignement dans une affaire disciplinaire⁴².

Le plus visible des signes d'autorité morale, sinon théologique, est la modification possible de l'adresse en « très cher et honoré père ». On manque de preuves pour savoir si Ferry appelle des confrères ainsi, bien que ce soit probable, au début de son ministère, pour sa correspondance avec ses anciens professeurs comme Sonis ou Gardesy, ou encore avec des pasteurs déjà confirmés comme Du Moulin, voire François Buffet ou François de Combles à Metz. Mais il est certain qu'il bénéficie lui-même de cette formulation avec plusieurs correspondants. C'est le cas assez rapidement, dès le début des années 1640, lorsque deviennent pasteurs les premiers jeunes Messins que Ferry a connus au catéchisme, comme David Ancillon qui exerce à Meaux à partir de 1641⁴³. Puis la pratique semble se généraliser au cours des années 1650 avec des pasteurs beaucoup plus jeunes que lui et reconnaissant son autorité, soit qu'ils soient Messins d'origine, comme Pierre Philippe à qui Ferry impose les mains en 1653, soit qu'ils soient influencés par lui sur un sujet précis, comme Balthazar-Octavien Amyraut ou Jean Mellet à propos de la réunion des luthériens. Parfois, cette reconnaissance d'autorité se fait en cours de correspondance : Amyraut, alors en poste à Bâle,

⁴¹ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe III. et chapitre 9, paragraphe III. 1.

⁴² BPF, ms 760⁸. Lettre écrite de Montauban le 9 octobre 1668.

⁴³ Par exemple dans les lettres adressées de Meaux entre 1641 et 1653, BPF ms 760¹, fol. 105-111 ou BnF, NAF 1 967, fol. 4-17.

appelle ainsi Ferry « très cher et honoré frère » au début des années 1640 et la formulation se transforme après deux lettres en « très cher et honoré père » quand il arrive à Sainte-Marie-aux-Mines⁴⁴. On constate aussi cette tendance chez les fils de pasteurs qui avaient l'habitude de correspondre avec Ferry. Une fois devenus eux-mêmes ministres, ils abordent l'ami de leurs pères avec cette marque de respect : c'est le cas, par exemple, pour Clément Rouyer à Hanau ou pour Adrien Daillé à Paris. Ces signes d'honneur ou de préséance peuvent se justifier par la différence d'âge, mais Ferry lui-même note dans un de ses recueils manuscrits que la coutume d'appeler « Père » quelqu'un dont on reconnaît l'autorité peut être détachée de tout écart d'âge. Il cite pour étayer son propos que le pasteur David Pareus était le député le plus respecté du synode de Dordrecht en 1619 et que certains ministres plus âgés s'adressaient à lui en l'appelant « Père »⁴⁵. On peut toutefois douter de la véracité de l'anecdote, puisque Pareus, né en 1548, avait déjà plus de soixante-dix ans au moment du synode.

Malgré ces signes de hiérarchisation, on peut considérer que le processus n'en est qu'à un stade où ces marques de respect ne remettent pas complètement en cause la volonté des réformés d'affirmer l'égalité des pasteurs. Ces derniers restent unis par une certaine vision de leur métier qui leur donne une forte conscience identitaire commune, malgré ces hiérarchies implicites. Parmi les facteurs permettant l'émergence de celles-ci, on doit évoquer le prestige de certaines fonctions, notamment académiques ou à l'étranger. En tant que pasteur d'une Église frontalière, Ferry a tous les atouts en main pour se trouver géographiquement au cœur de ce que l'on pourrait appeler, non sans une pointe de provocation, un « calvinisme international », pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif marquant dans l'historiographie du protestantisme européen⁴⁶.

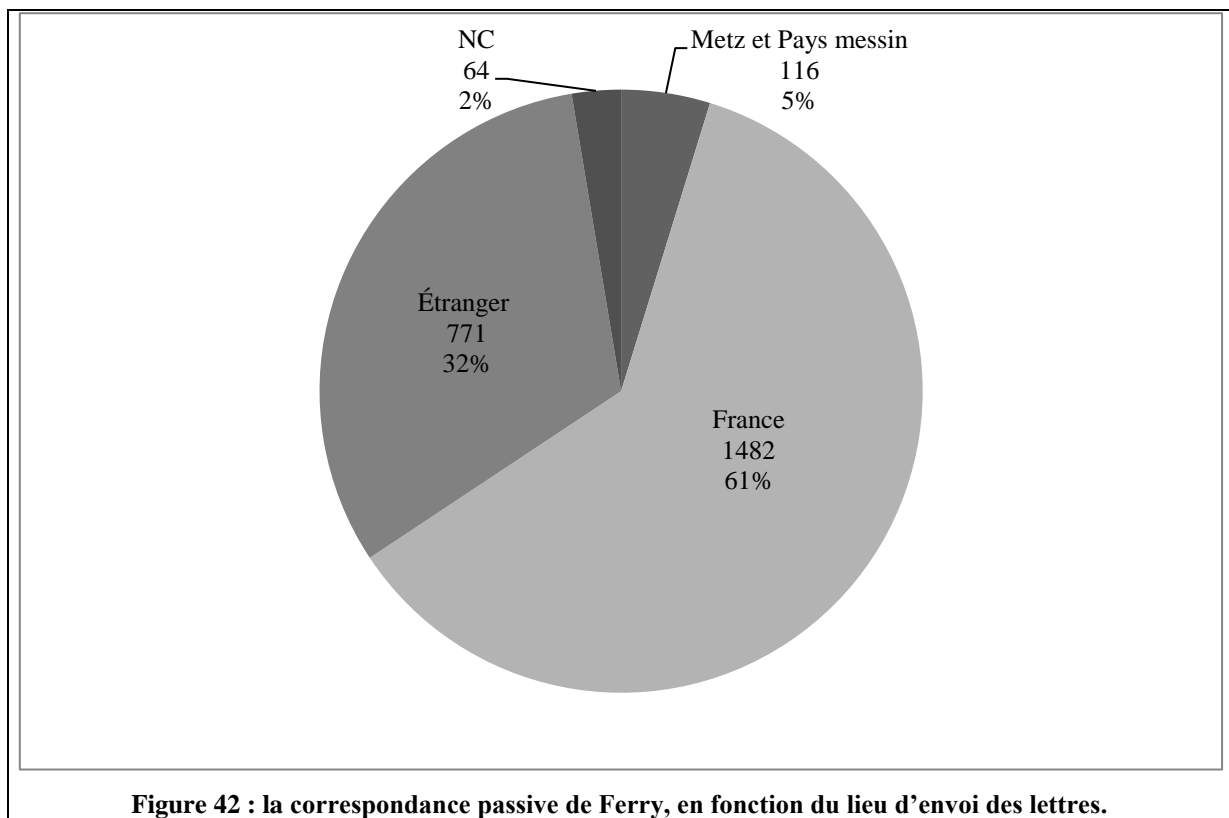
III. Un « calvinisme international » ?

La structure de la correspondance passive de Ferry pose le problème de l'existence de liens de solidarité transnationaux. Ceux-ci sont évidents au regard la localisation de ses correspondants, dont la proportion globale à écrire de l'étranger s'élève à 32% sur le corpus des 2 433 lettres dépouillées (fig. 42).

⁴⁴ BPF, ms 335¹, fol. 11-37 et ms 760¹, fol. 69-80.

⁴⁵ C'est une note tirée des *Quotidiana*. BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol 426 r^o, note 4675.

⁴⁶ Menna PRESTWICH (éd.), *International Calvinism (1541-1715)*, New York – Oxford, Oxford University Press, 1985, X-403 p.



Il ne faudrait certes pas céder à la tentation de voir partout des intelligences avec l'étranger, car ce serait reprendre indirectement les accusations catholiques de collusion et d'allochtonie du protestantisme français. Il est ainsi certain que si les liens avec l'extérieur du royaume sont forts, il s'agit avant tout d'une correspondance en français, avec des pasteurs ou des fidèles d'Églises francophones, qu'elles soient françaises, « welsches » (en Alsace) ou wallonnes, ce qui en limite la portée réellement internationale. Ici, la position géographique de Metz est d'une grande importance et lui permet d'être, une nouvelle fois, un cas à part dans le régime de l'édit de Nantes : du temps de celui-ci, les liens entre les Églises françaises sont remis en cause et ceux avec l'étranger sont même régulièrement interdits⁴⁷. C'est plus à des réfugiés français que le pasteur s'adresse. De plus, comme a pu le rappeler l'historien Johannes van den Berg, l'existence d'un éventuel « calvinisme international » est à relativiser par l'importance accordée aux frontières nationales émergentes⁴⁸. Élisabeth Labrousse a également bien démontré que les solidarités transnationales entre réformés n'empêchent pas

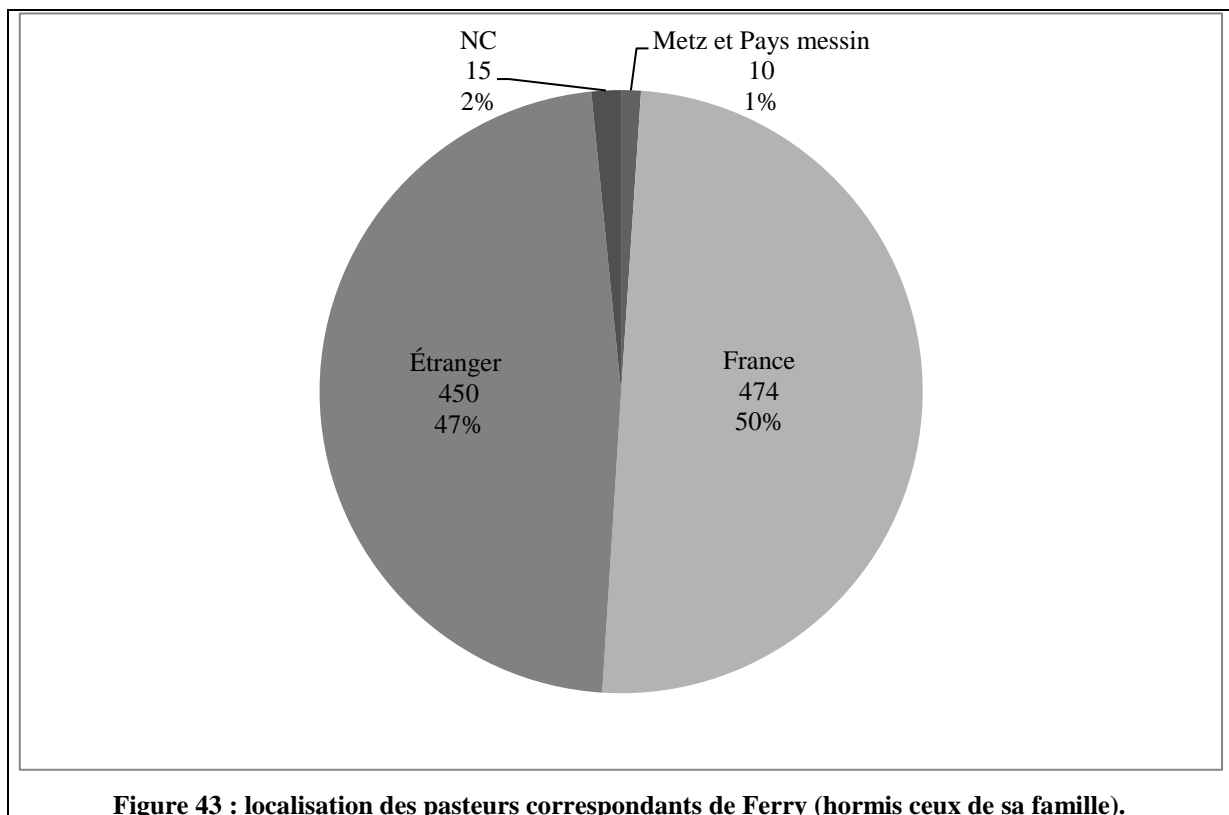
⁴⁷ Élisabeth LABROUSSE, « Calvinism in France, 1598-1685 », dans Menna PRESTWICH (éd.), *International Calvinism...*, ouvr. cité, p. 285-314.

⁴⁸ Johannes VAN DEN BERG, « Le protestantisme réformé en Europe au XVI^e et au XVII^e siècle », dans John MILLER (éd.), *L'Europe protestante aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Belin – De Boeck, 1997, p. 208.

qu'un calviniste français se sente sans doute plus proche culturellement d'un de ses compatriotes catholiques que d'un réformé hollandais ou du Palatinat⁴⁹.

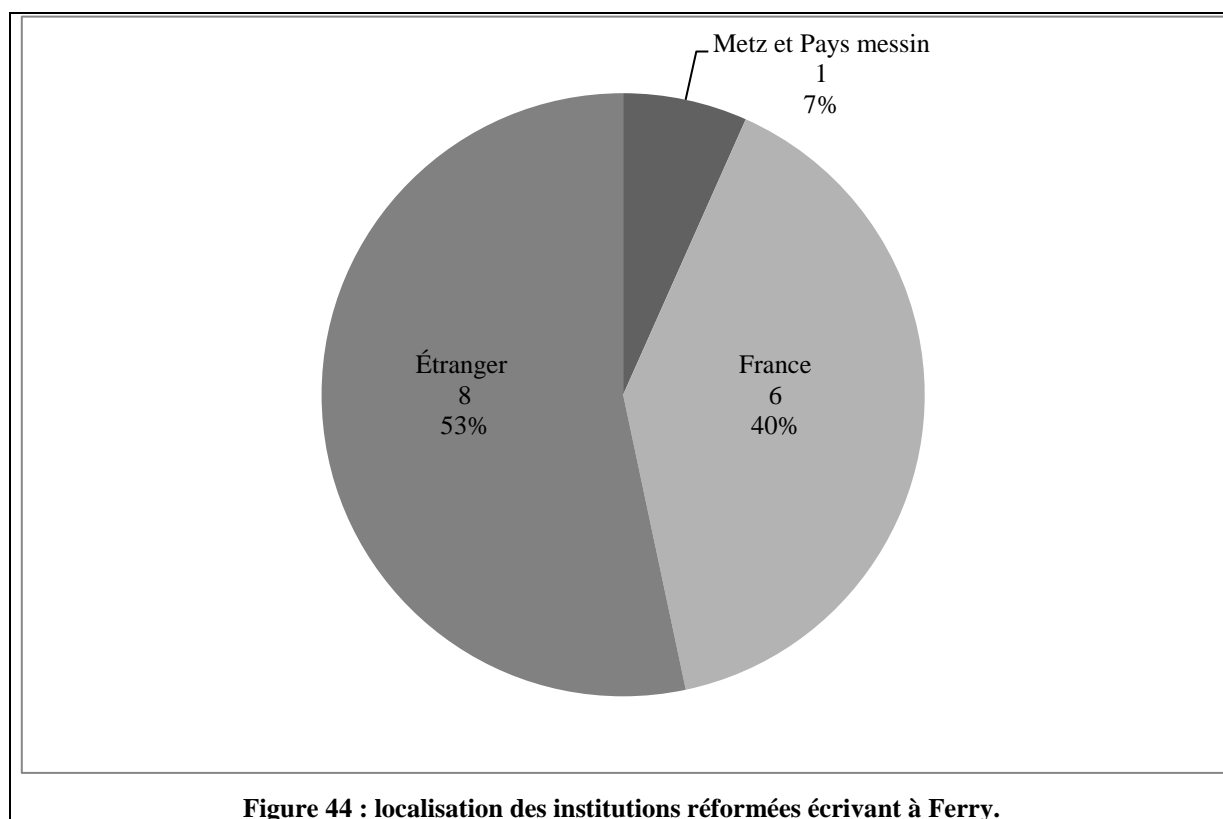
1. Le poids du Refuge dans la correspondance

Lorsque l'on définit la localisation des correspondants écrivant à Ferry dans le cadre du corpus déjà présenté, la part de l'étranger apparaît importante, comme nous venons de le voir. Mais cette catégorie « étranger » est à géométrie variable selon les types de correspondants. En effet, elle peut aussi bien englober la Lorraine toute proche que l'ensemble des pays européens réformés constituant ce que l'on pourrait appeler le « premier Refuge ». Ce dernier rassemble depuis la moitié du XVI^e siècle des francophones vivant aux Provinces-Unies ou dans des États allemands pour la plupart, après avoir quitté leur région natale, le plus souvent pour des raisons confessionnelles. La position géographique frontalière de Metz est à nouveau un atout pour communiquer avec ces espaces. La multitude des lieux d'où écrivent les correspondants de Ferry rend toute entreprise de cartographie vaine, ou du moins vouée à l'imprécision. Pourtant, certaines conclusions peuvent être tirées.



⁴⁹ Par exemple Élisabeth LABROUSSE, « Une foi, une loi, un roi ? »..., ouvr. cité, p. 77-81 ou « Perspectives plurielles sur les frontières religieuses », dans Robert SAUZET (éd.), *Les frontières religieuses en Europe du XV^e au XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1992, p. 207-213.

Ainsi, si l'on isole les pasteurs qui écrivent à Ferry, les résultats sont intéressants (fig. 43). 47% des collègues de Ferry qui lui écrivent le font de l'étranger, si l'on enlève le cas particulier des cinq membres de sa famille qui restent majoritairement en France et qui, par le nombre important de lettres qu'ils envoient, fausseraient les statistiques. Cette proportion dépasse largement celle que l'on constate pour l'ensemble du corpus (32%) et il n'est donc pas excessif de dire que c'est essentiellement la correspondance pastorale qui est internationale et, de façon générale, la correspondance ecclésiastique si l'on rajoute le petit nombre de lettres reçues par Ferry de la part d'institutions réformées. Plus de la moitié d'entre elles viennent d'Églises du Refuge (fig. 44), notamment de Bischwiller, en Alsace, qui accueille en 1653 le pasteur né à Metz Pierre Philippe, très lié à Ferry qui lui a imposé les mains.



Si l'on retire les pasteurs et les membres de la famille de Ferry, qui écrivent très majoritairement de France, sauf Paul Ferry fils quand il étudie à Leyde, les « autres protestants » correspondants de Ferry se retrouvent à l'étranger dans une proportion forte, 30%. Il s'agit d'une proportion proche d'une moyenne générale pourtant déformée par le fort taux de localisation à l'extérieur du royaume des pasteurs en lien avec leur collègue messin (fig. 45). Il faut très certainement voir là le signe à la fois de la notoriété du pasteur qui reçoit

une partie de la correspondance réformée en direction de sa ville, et de la conservation de liens forts entre des Messins d'origine partis au Refuge et leur ancien ministre.

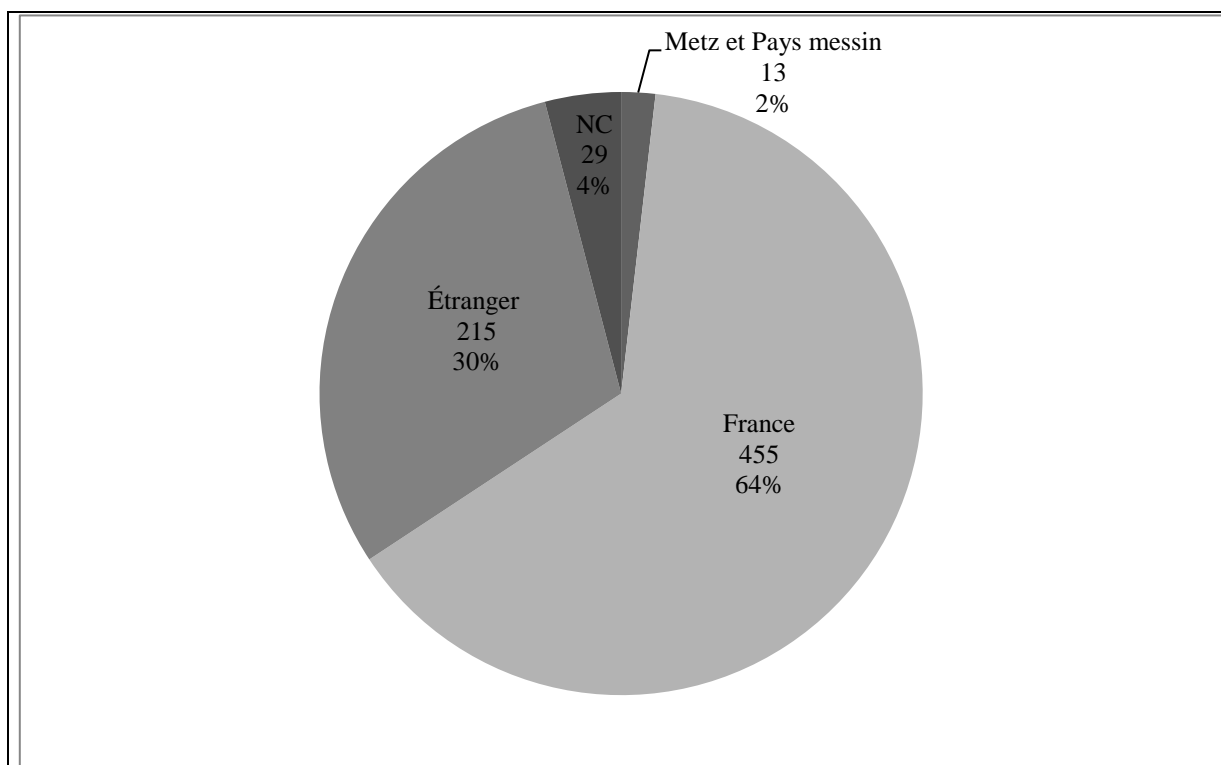


Figure 45 : localisation des protestants correspondants de Ferry (hormis membres de la famille et pasteurs).

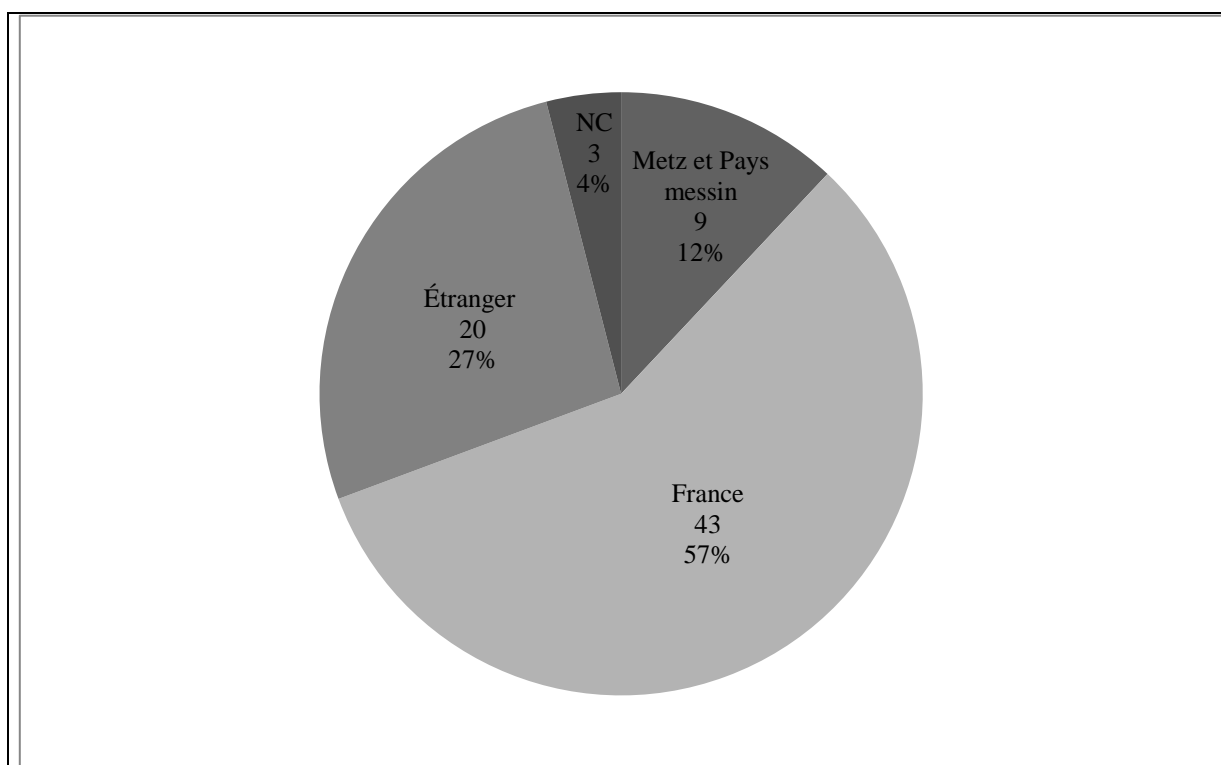
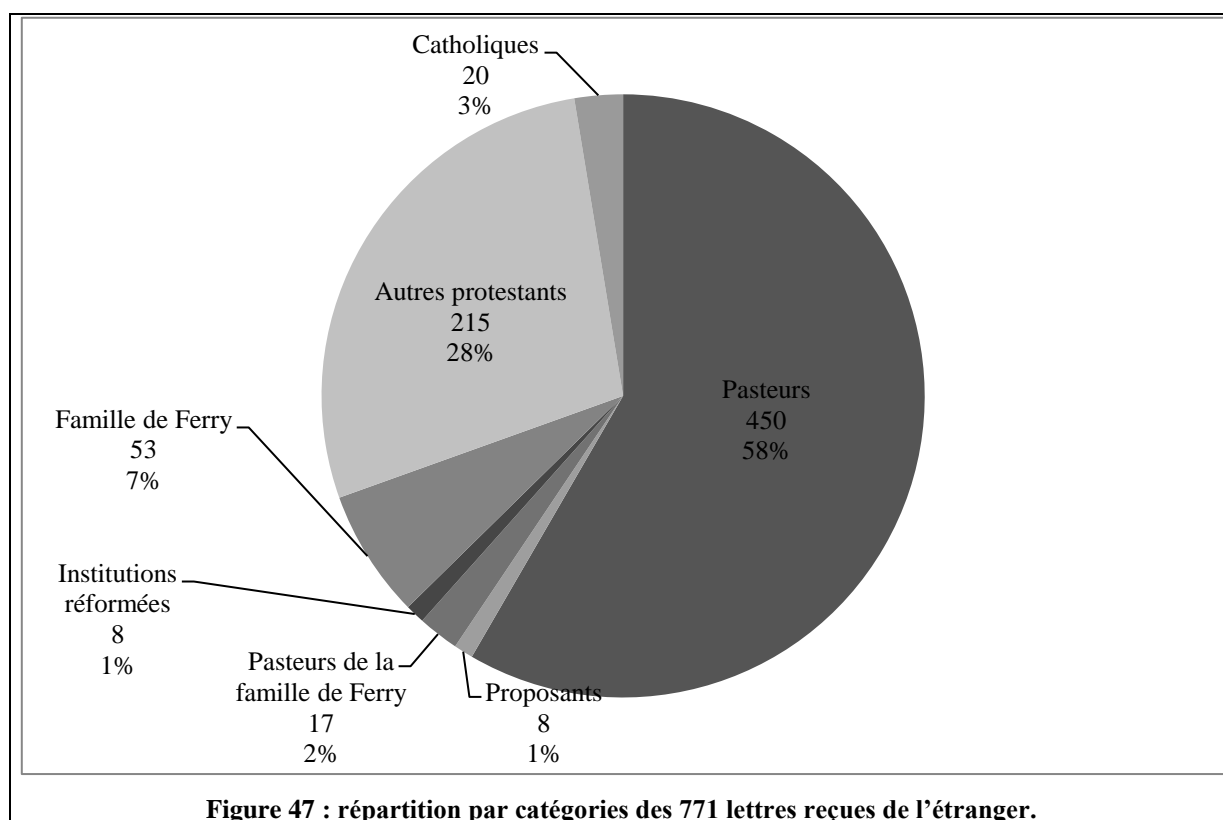


Figure 46 : localisation des catholiques correspondants de Ferry.

Les catholiques sont proportionnellement (27%) et surtout en nombre absolu (20 lettres) nettement moins souvent localisés à l'étranger (fig. 46) et, quand ils le sont, c'est essentiellement dans le duché de Lorraine, dans le cadre de correspondances avant tout liées à des affaires juridiques relatives aux héritages, à la forfuyance, ou encore aux ventes de biens. Le fort caractère pastoral de la correspondance avec l'étranger est donc certain, comme le montre la répartition des 771 lettres reçues par Ferry depuis l'extérieur du royaume (fig. 47). Les pasteurs y sont nettement majoritaires (58%) et les catholiques ultra minoritaires (3%).



La correspondance passive de Ferry est donc tournée vers l'étranger dans une proportion relativement importante, au point d'être quasiment aussi étoffée que celle avec la France quand on se penche sur les seuls pasteurs. Avec ces interlocuteurs particuliers, Ferry aborde des sujets qu'il ne peut traiter avec ceux restés en France.

2. La politique et l'aide aux convertis, au cœur des échanges avec l'étranger

Ferry a été accusé en 1634 de collusion avec l'étranger et a été retenu sans doute pour ce motif pendant plusieurs mois à la cour. Même si cette manœuvre a sans doute été un prétexte pour le tenir éloigné de son Église en un temps de lutte scolaire, et même s'il serait

très excessif de considérer Ferry comme un « agent de renseignement » au service de puissances étrangères⁵⁰, le fait est que la politique occupe une place importante dans sa correspondance extérieure. En effet, il est en relation avec des personnages importants, comme les ducs de Deux-Ponts ou certains princes palatins, mais aussi et surtout avec des pasteurs du Refuge qui lui rapportent des événements internationaux et leurs conséquences locales. La pratique des lettres chiffrées lui permet d'entretenir un certain secret autour de ce qui s'échange, tout comme l'habitude, avec certains correspondants particulièrement sensibles, de demander à brûler les missives. Alors que la politique n'est le sujet majeur que de 8% du total de la correspondance passive dépouillée, elle représente 16% des échanges avec l'étranger (126 des 771 lettres reçues de l'extérieur) : cela reste minoritaire, mais cette différence est suffisamment importante pour pouvoir en déduire que le ton employé par Ferry avec ces correspondants éloignés de France est plus libre. Le discours monarchique y est sans doute moins outré et plus nuancé qu'ailleurs⁵¹. Les persécutions, habituellement passées sous silence dans les harangues ou les prédications, sont cette fois ouvertement abordées, comme le montre un passage d'une de ses lettres écrites à André Rivet qui exerce alors à Breda :

« Je vous considère dans un lieu de refuge vers lequel je tourne souvent les yeux depuis quelques années de mes agitations. Et pleust à Dieu que j'y visse lieu à y asseoir le pied, je serois heureux de mourir aux vostres. Je vous supplie très humblement de me pardonner ces pensées qui ne viennent ny de lascheté, ny de la haste, & me conserver en l'honneur de vos bonnes grâces »⁵².

Évoquer un départ hypothétique au Refuge montre la grande lassitude du pasteur, mais aussi sa liberté de ton quand il écrit hors de France. L'idée n'a sans doute jamais été réellement envisagée, mais sa simple formulation est intéressante. Il existe donc des réseaux étrangers, patiemment entretenus par le pasteur, dans le but de pouvoir envisager des solutions de repli en cas d'accroissement des persécutions. C'est par la correspondance que ces liens sont tissés et, si Ferry lui-même n'en a jamais profité, il s'en sert pour d'éventuels fidèles en délicatesse avec le pouvoir royal.

Parmi les services les plus souvent demandés aux correspondants du Refuge, on observe une nette tendance à la solidarité avec les convertis au protestantisme, notamment quand il s'agit d'anciens ecclésiastiques, comme cela peut arriver⁵³. Le réseau de correspondance avec l'étranger, voire avec des zones de France suffisamment sécurisées

⁵⁰ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 3.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² BU Leyde, ms BPL 301, fol. 109. Lettre écrite de Metz le 30 août 1642.

⁵³ Voir ci-dessous, chapitre 6, paragraphe II. 1. Didier BOISSON, *Consciences en liberté ?...*, ouvr. cité.

comme Sedan, peut alors servir de solution de repli et d'entraide. Il en va de même pour les personnes originaires de Metz et qui, pour des raisons confessionnelles, économiques ou familiales, décident de s'installer à l'étranger : les contacts réguliers conservés avec le pasteur s'expliquent en grande partie par le formidable réseau entretenu par celui-ci, capable de débloquent des situations difficiles en déclenchant une aide fournie au nom d'une amitié nourrie, à des degrés divers, par la voie du courrier.

Le réseau de correspondance de Ferry est donc complexe et multiforme et semble constituer un véritable outil d'exercice du ministère pastoral. Il est organisé en cercles plus ou moins étendus, tant géographiques que thématiques, et permet au pasteur de Metz d'exercer une certaine influence à l'échelle française, mais aussi et surtout grâce au carrefour que constitue sa ville, à l'échelle de l'Europe réformée. Il se trouve ainsi au centre d'un véritable système épistolaire qui rend son action pastorale potentiellement plus étendue, que ce soit parmi ses coreligionnaires ou dans le monde de la controverse contre les catholiques : même si son rayonnement théologique est relativement modeste, c'est par sa capacité à se positionner politiquement, socialement et sur les questions de discipline qu'il parvient à s'imposer comme un interlocuteur légitime et même recherché.

Chapitre 6

L'influence pastorale de Ferry dans le monde réformé de son temps

L'importance de Ferry dans le monde réformé de son temps a sans doute été plus faible que ce que l'historiographie messine a souvent sous-entendu ou prétendu, notamment à cause de la faiblesse de sa production imprimée au cours d'un ministère pourtant très long. Pourtant, il apparaît clairement que le pasteur de Metz parvient à exercer sur ses confrères et sur les autres Églises réformées une certaine influence par divers moyens, comme son vaste réseau de correspondance. Grâce à celui-ci, Ferry peut apparaître comme un homme que l'on consulte et dont les positions sont écoutées, sinon suivies. Placé au cœur d'une Église particulière, il semble être une interface entre communautés françaises du royaume et de ce que l'on pourrait appeler le « premier Refuge », comprenant les francophones vivant hors de France pour pratiquer leur culte plus librement. Il peut ainsi se permettre quelques ingérences hors de son Église et exercer des fonctions pastorales, de façon plus ou moins officieuse, là où théoriquement il n'a aucune légitimité autre qu'une certaine forme d'aura intellectuelle. Ses prises de position sur les grands sujets qui animent le monde réformé au XVII^e siècle semblent timides, mais prouvent qu'il s'en tient parfaitement informé et qu'il cherche, la plupart du temps, une sorte de *via media* constituant un des fils directeurs de son action de ministre.

I. L'indépendance de l'Église réformée de Metz : une limite ou une chance pour le ministère de Ferry ?

La position originale de l'Église de Metz dans le champ institutionnel réformé français pourrait fragiliser le ministre et le rendre inaudible aux échelles nationale et internationale. S'il tient à cette indépendance et la défend, c'est qu'elle lui permet au contraire de faire entendre sa voix d'une façon particulière et de faire de Metz un centre de la vie politique et théologique protestante, tout en montrant une grande attention pour les événements qui touchent les autres communautés.

1. Les raisons et l'histoire d'une situation originale

L'indépendance de l'Église réformée de Metz a déjà été évoquée et les principaux éléments explicatifs sont connus. En effet, lorsque les premiers synodes se tiennent dans le royaume, à la fin des années 1550 et dans les années 1560, Metz n'est que récemment (1552) occupée par la France et conserve une certaine forme d'autonomie, dont elle jouit même après les progrès de la monarchie en ville, lorsque le mot « souverain » apparaît dans les serments du Magistrat (années 1580¹) ou que sont installés un Parlement (1633) et des tribunaux de bailliage (1641)². Cette situation ne concerne d'ailleurs pas uniquement la communauté réformée de la ville, mais également les catholiques qui, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, ne députent à aucune assemblée du Clergé français et échappent donc au don gratuit, au prétexte que le concordat de Bologne a été signé à une époque où Metz était ville libre d'Empire (1516) et qu'il faut donc continuer à y appliquer le concordat germanique conclu en 1448 entre le roi des Romains Frédéric III et le pape Nicolas V³. Cette indépendance subsiste malgré les progrès du pouvoir royal dans la ville et perdure même au-delà de 1648 et des traités de Westphalie sanctionnant définitivement le rattachement de Metz, Toul et Verdun à la souveraineté française. C'est jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, que Metz reste en dehors de ce système français. Cette situation est d'autant plus étrange que des villes

¹ Gaston ZELLER (éd.), « Un mémoire de la fin du XVI^e siècle sur les institutions de Metz », *Annuaire de la SHAL*, t. 35, 1926, p. 155-197.

² Gaston ZELLER, *La réunion de Metz à la France...*, ouvr. cité, ; Christine PETRY, « Faire des sujets du roi « ... », ouvr. cité ; Julien LÉONARD, « Les pasteurs et la réunion des Églises... », art. cité.

³ Voir le mémoire composé en 1699 par l'intendant Turgot, dont il ne reste aujourd'hui que des copies. Par exemple à la BM Metz, ms 1 515, p. 277. Le concordat germanique est appliqué à Metz jusqu'aux indults pontificaux donnant à Louis XIV en particulier (1664), puis au roi de France en général (1668) le droit de nommer les évêques des Trois-Évêchés, bien que ceux-ci soient soumis à l'autorité métropolitaine de l'archevêque de Trèves (Robert FOLZ, « Le concordat germanique et l'élection des évêques de Metz », art. cité).

comme Orange ou Sedan député aux synodes⁴, alors que leur statut politique est lui aussi spécial. Les autorités ecclésiastiques françaises et les agents de la monarchie, alternativement et en fonction du contexte, cherchent parfois à mettre fin à cet état de fait, mais renoncent finalement.

La première pression vient des Églises françaises elles-mêmes, dès les synodes nationaux du XVI^e siècle. Les allusions au cas messin sont alors assez régulières et en 1572, l'assemblée réunie à Nîmes décide unilatéralement que

« Le País Messin, & la ville de Metz, sera jointe à la Province de Champagne, suivante le Canon particulier de notre Discipline, de quoi ledit País & Ville seront avertis de la part du Synode »⁵.

À cette époque, les Églises au statut spécifique échappant aux synodes sont sans doute nombreuses, car le dernier article des actes du synode national de La Rochelle (1581) prévoit que l'organisation de la prochaine réunion doit tenir compte des absences « injustifiées », parmi lesquelles on retrouve Metz, mais aussi le Béarn, Sedan et les « Ministres des Princes »⁶. Si les Sedanais sont intégrés à la province d'Île-de-France – Champagne en 1601, la situation messine reste floue pendant quelques décennies et il n'est pas certain que tout le monde en Lorraine suive exactement l'exemple urbain, puisque le Pays messin semble chercher à députer avec la Champagne au synode national de Vitré (1583) pour lequel la convocation avait été lancée à La Rochelle deux ans plus tôt⁷. En 1601 encore, l'Église de Courcelles appartient à un colloque, mais il s'agit d'une assemblée réunissant des Églises françaises situées en territoires germanophones et, en 1619, lorsqu'il s'agit de faire venir Jassoy comme pasteur dans le village, c'est Samuel Jennin, député de ce colloque, qui vient lui imposer les mains⁸. L'Église de Metz reconnaît toutefois une certaine forme d'autorité aux institutions réformées françaises, puisque les pasteurs de la ville doivent signer la confession

⁴ Sur le cas particulier de Sedan du point de vue politique, voir en dernier lieu Yannick BÉNÉZECH, *“Dieu bat et n'abat” : la Principauté de Sedan, Raucourt et Saint-Menges sous les La Tour d'Auvergne (1591-1652)*, thèse en histoire sous la direction de Bernard GRUNBERG, Université de Reims, 2006, 728 p. Sur le protestantisme à Sedan, voir par exemple Annick SAPIN-STEINER, *L'Église Réformée de Sedan de ses origines jusqu'au rattachement de la principauté à la France (1562-1642)*, thèse de l'École nationale des Chartes, sous la direction de Michel FRANÇOIS, 1974, XIX-312 p. ; Marc SCHEIDECKER et Gérard GAYOT, *Les protestants de Sedan au XVIII^e siècle...*, ouvr. cité ; et Jean-Luc TULOT, « L'Église réformée de Sedan au temps des La Tour d'Auvergne », *Cahiers du Centre de Généalogie protestante*, n° 82, 2003, p. 65-90.

⁵ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 124, article 7 des matières particulières. Sur les provinces synodales et leur découpage souvent incertain et mouvant, et sur les tentatives de rattachement de certaines Églises, voir Yves KRUMENACKER, « La formation des provinces synodales protestantes dans la France moderne », dans Susanne RAU et Gerd SCHWERHOFF (éd.), *Topographien des Sakralen. Religion und Raumordnung in der Vormoderne*, Munich – Hambourg, Dölling und Galitz Verlag, 2008, p. 66-79.

⁶ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 154, article 50 des matières générales.

⁷ *Ibid.*, p. 155-156, article 2 des noms des députés. Il est cependant précisé que ce député est tombé malade en route et n'a pas pu être présent.

⁸ BPF, ms 777, liasse 2.

de foi (à partir de 1592) et la discipline (à partir de 1593)⁹. Paul Ferry précise alors que ces textes sont ceux de l'Église de Metz, mais que la confession de foi est « conforme », selon son terme, à celle des Églises réformées de France et il semble qu'il en aille de même pour la discipline. Il est difficile de dire si la nuance est de taille et on ne peut constater que certaines différences dans les procédures de recrutement des pasteurs ou dans le rituel d'imposition des mains¹⁰. Pour les grandes décisions, Metz est réputée suivre les synodes nationaux et ne se prive pas de faire appel à leurs arbitrages en cas de conflit interne au consistoire, ce qui ne va pas sans certaines tensions de la part d'autorités ecclésiastiques françaises qui semblent agacées par la position messine. Ainsi, à Saumur, en 1596, les pasteurs messins posent une question sur un point de discipline vestimentaire, tout en refusant toujours d'envoyer des représentants. La réponse synodale, consignée dans les actes, est cinglante et laisse imaginer la virulence des échanges oraux au sein de l'assemblée :

« Sur les Lettres des Freres Pasteurs de l'Eglise de Mets, qui s'excusent de ne pouvoir envoyer ici leurs Députés, & demandent Conseil touchant les Habits dissolus, on a resolu que Mr. de Serres leur écrira, qu'ils fassent leur devoir pour venir aux Synodes de ce Royaume, & qu'ils se conforment à l'Article de nôtre Discipline touchant les Habits sans chercher des excuses. »¹¹

On voit bien dans ce passage toute l'ambiguïté de la situation messine, qui n'envoie personne aux synodes nationaux, mais qui semble reconnaître son autorité en matière de discipline et de confession de foi, et le problème se reproduit aux synodes nationaux de Saint-Maixent (1609)¹² et de Privas (1612)¹³ à propos de l'affaire Royer – Mozet¹⁴. Les prétentions synodales françaises restent visiblement lettre morte pour les Messins, malgré la répétition de l'injonction de réunion à Jargeau (1601) où il est prévu que

« [l']On écrira derechef à l'Eglise de Mets, pour la prier de se joindre à la Province de l'Isle de France, de Picardie & de Champagne »¹⁵.

Enfin, à Gap (1603), il est une nouvelle fois répété que

« L'Eglise de Metz sera exhortée par des Lettres de cette Compagnie de se joindre à l'un des Synodes Provinciaux de ce Royaume »¹⁶.

À partir des années 1610, les synodes nationaux et sans doute provinciaux paraissent s'être résignés à ne plus réclamer des députés à Metz et à se contenter d'une union de foi et de

⁹ BPF, ms 774, année 1592, § 20 et année 1593, § 21.

¹⁰ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe I. 2. et chapitre 3, paragraphe I. 2.

¹¹ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 207, article 8 des matières particulières.

¹² *Ibid.*, p. 387, article 35 des matières particulières.

¹³ *Ibid.*, p. 415, article 22 des appellations.

¹⁴ Voir ci-dessus, chapitres 2 et 3.

¹⁵ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 249, article 25 des matières particulières.

¹⁶ *Ibid.*, p. 261, article 14 de la partie « Révisions de la Discipline ».

discipline relativement informelle¹⁷. Il ne faut cependant pas y voir une preuve de la désaffection pour un système presbytéro-synodal encore largement plébiscité sous le régime de l'édit de Nantes, notamment par des théologiens réputés comme Moïse Amyraut¹⁸.

Le pouvoir royal a sans doute souhaité un temps une intégration rapide de l'Église de Metz aux structures ecclésiastiques françaises, afin de faire cesser une situation privilégiée de fait. Dès 1594, un projet de réorganisation de la représentation des Églises réformées de France, préparé avec l'assemblée politique de Sainte-Foy, propose qu'il y ait un député commun à la Picardie, à la Champagne, à Sedan et au Pays messin¹⁹. Sous les successeurs d'Henri IV, cette volonté se poursuit, du moins jusqu'à la mort de Louis XIII. Il existe un certain paradoxe à cette position royale, puisqu'à Charenton, en 1631, le commissaire du roi tente de s'opposer à l'intégration définitive des Églises du Béarn aux organisations françaises : elles députent aux synodes avec un statut spécifique dès 1612, mais ne sont reconnues comme formant une province à part entière qu'en 1659²⁰. Pendant toute la période du régime de l'édit de Nantes, Metz n'est pas concernée par toutes les mesures restrictives et vexatoires qui limitent l'application de cet édit, du moins pas avant les années 1660. C'est vers le milieu des années 1640 que le point est principalement abordé, sans doute pour une affaire d'office. Celle-ci n'est pas précisée, mais l'on peut imaginer qu'en cette période d'installation du bailliage royal à Metz, les réformés réclament un certain nombre d'officiers de leur religion²¹. Pour appuyer cette demande en cour, les Messins ont visiblement tenté de faire appel, comme ils l'ont déjà fait et comme ils le refont ensuite, au Député général des Églises réformées françaises, le marquis d'Arzeliers²². Mais c'est peut-être ce dernier qui leur rétorque alors que pour bénéficier de cette intervention, il faudra accepter d'entrer dans les instances des Églises françaises, afin d'être réellement dotés de toutes les possibilités données

¹⁷ Un sondage dans quelques copies des actes de synodes provinciaux d'Île-de-France – Champagne au XVII^e siècle ne montre aucune allusion au cas messin, bien qu'il ne s'agisse que d'un échantillon contenu dans les papiers de Louis Auzière rassemblés au XIX^e siècle (BPF, ms 533, ms 539-540 et ms 563-564). Pour analyser les processus d'intégration au niveau régional, il faudrait sans doute se pencher sur les actes des synodes provinciaux du XVI^e siècle, ce que mon enquête ne m'a pas permis de faire.

¹⁸ Sur ce point de la pensée d'Amyraut, développée en 1653 dans un traité *ad hoc*, voir Lucien RIMBAULT, « Un traité d'Amyraut : du gouvernement de l'Église », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 28-3/4, 1953, p. 157-179.

¹⁹ Agrippa D'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, André THIERRY (éd.), Genève, Droz, 1995, t. 9 (1594-1602), p. 82-91 (t. 3, livre 4, chapitre 11 dans l'édition d'origine). Voir aussi les actes de cette assemblée politique, BPF, ms 710, pièces 29-30.

²⁰ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. 2, p. 476-483.

²¹ Ces menées sont décrites, de façon très critique bien sûr, par Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 561-567.

²² Sur le rôle des députés généraux pour une période légèrement postérieure, voir Solange DEYON, *Du loyalisme au refus : les protestants français et leur député général entre la Fronde et la Révocation*, Lille, PUL, 1976, 200 p.

aux protestants français. C'est au sujet de cette affaire que la défense du particularisme messin devient une question débattue au sein des autorités ecclésiastiques messines : Paul Ferry intervient avec force dans la discussion et parvient à orienter les réflexions, sinon à imposer son point de vue.

2. La défense par Ferry de l'indépendance messine

Dans les notes de lectures et de recherches historiques de Ferry, quelques allusions sont faites à l'indépendance ecclésiastique de Metz, qu'il considère comme acquise et normale. Dans ses recueils chronologiques, c'est justement aux deux moments où le Pays messin semble devoir être intégré aux synodes (à Vitry en 1583) ou aux assemblées politiques (à Sainte-Foy en 1594) que l'autonomie est rappelée pour dire que ces députations ou projets de députations n'étaient que le fruit de l'incertitude des temps et qu'elles n'étaient fondées sur aucun principe juridique recevable²³. Au-delà de ces projets, Ferry préfère conclure :

« Néanmoins jamais celle de Metz ne se trouva en aucune assemblée ni ne participa à aucune résolution. »²⁴

Nous disposons de deux écrits davantage mis en forme sur la question d'une éventuelle union avec les Églises réformées de France, de la main de Paul Ferry, bien que non signés, portant tous deux un refus clair d'intégrer le système synodal français. Le premier est explicitement daté de 1646 et constitue semble-t-il une réponse à une demande d'un synode, dans le contexte de l'affaire évoquée d'offices que les protestants de Metz réclament²⁵. Le deuxième mémoire est sans date, mais semble être de 1646²⁶, car il est sans doute la version développée du premier. Ferry a au préalable consulté son frère Pierre, mais comme un confrère « qui a servy long temps en France » : l'affaire doit être suffisamment grave pour rester dans le secret le plus total, puisque la lettre originale de Pierre Ferry est tellement chiffrée qu'elle en est illisible²⁷ et que le pasteur de Metz ne s'en sert qu'une fois recopiée de sa main, sans faire aucune mention du nom de son frère, sans doute pour ne pas le mettre dans l'embarras au

²³ BPF, ms 774, année 1582, § 31, et année 1593, § 31.

²⁴ BAC, ms 128, t. 4, p. 203.

²⁵ BnF, NAF 22 701, fol. 311-314. Paul Ferry ne le signe pas, mais la mise en forme est typique de ses manuscrits et son écriture est reconnaissable. Je ne peux en proposer une édition satisfaisante, car la mise en forme n'est pas tout à fait définitive : les renvois, ratures et notes marginales rendent la retranscription trop complexe pour qu'elle soit utilisable et remplace la consultation de l'original. On ne trouve rien dans les actes du synode national de 1645 concernant cette affaire (Jean AYMONT (éd.), *Tous les synodes nationaux...*, ouvr. cité, t. 2, p. 624-706) : soit cette affaire ne fut pas consignée dans les actes, ce qui est possible, soit c'est à un synode provincial que les écrits de Ferry répondent.

²⁶ BPF, ms 773. Là non plus, Ferry ne le signe pas, mais, ici encore, la mise en forme est typique des papiers du pasteur. Pour les mêmes raisons que l'autre mémoire, il n'en est pas proposé de retranscription.

²⁷ BPF, ms 762⁶, fol. 186. Lettre chiffrée et adressée de Francheval le 21 août 1646.

sujet d'un problème considéré comme particulièrement sensible²⁸. Le pasteur de Francheval part du postulat que l'union est à rechercher, car elle permet d'éviter les schismes, les hérésies et l'arbitraire, mais également une certaine sociabilité entre les pasteurs :

« par le moyen des Synodes Provinciaux & Nationaux vous pourriez vous faire cognoistre & ferez des amis. »²⁹

Mais, très rapidement, la liste des inconvénients s'allonge, notamment sur des questions de liberté disciplinaire (choix des pasteurs) et de dépenses à entreprendre pour députer, mais aussi sur la prépondérance de l'Église de Paris, malgré la lettre de la discipline. C'est donc avec ces conseils en tête que le pasteur messin compose son premier mémoire, destiné à convaincre l'assemblée des chefs de famille qui devait se réunir exceptionnellement pour ce problème après le catéchisme du dimanche 16 septembre 1646. La tension est palpable, puisque le lieutenant-général La Contour a interdit la tenue de cette assemblée et elle ne se tient que de façon très informelle³⁰. Sans doute faut-il en déduire que le pouvoir royal n'est finalement plus favorable à une telle intégration³¹. Devant ses coreligionnaires, Paul Ferry est clair : il faudra être prudent, car

« L'affaire que l'on met aujourd'hui en delibération est de si grande importance a cest Eglise, que nos Peres auxquels elle a esté proposée il y a 80 ans & plus (dès l'an 1564), ne l'ont jamais peu ni osé resoudre, ayant tousjours creu que cestoit une chose qu'il falloit tousjours avoir à faire & a laquelle on ne devoit venir qu'à l'extremité. »³²

Fort de ses recherches historiques menées depuis quelques années qui lui donnent une compétence particulière sur le passé de son Église³³, mais fort aussi de son charisme et de son autorité au sein de sa communauté³⁴, Ferry feint de vouloir réfléchir attentivement à la question, mais ce n'est que pour mieux influencer son auditoire et l'amener à prendre la décision qu'il désire. L'affaire ne doit sans doute pas être gagnée d'avance et suscite très certainement des débats relativement vifs, puisque dans ce qui semble être le premier jet de sa pensée sur la question, il pare au plus pressé et répond à ceux qui auraient pu être séduits par l'intégration. Il précise bien que « les advis furent mezlés »³⁵. Il fonde toute son argumentation sur la prudence, car « chacun scait, par exeperience et par raison, de quelle

²⁸ BPF, ms 761². Copie déchiffrée de la main de Ferry. Voir l'édition intégrale que j'en propose en annexe 22.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Cette réunion, même informelle, a été portée à la connaissance des plus hautes autorités, puisqu'un ordre du roi daté du 30 octobre 1646 est transmis à Paulhac, intendant de la maison du gouverneur Schomberg, pour éviter que de telles assemblées ne se tiennent sans autorisation (BPF, ms 760⁷, fol. 27).

³¹ BPF, ms 760⁷, fol. 28, lettre de Paulhac à Jacques Couët du Vivier, gendre de Ferry, écrite de Paris le 14 novembre 1646. On y apprend que les autorités se réjouissent de la position tenue par le pasteur.

³² BnF, NAF 22 701, fol. 312.

³³ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II.

³⁴ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe I.

³⁵ BnF, NAF 22 701, fol. 312.

importance il est d'introduire des nouveautez »³⁶. Puis il répond aux objections principales, ce qui nous permet de les connaître. À ceux qui prétendent que la discipline serait ainsi mieux observée, il rétorque, de façon classique, que ce n'est pas une œuvre divine, qu'elle est changeante, en donnant de nombreux exemples en marges, et rappelle également les hésitations dans l'affaire de la distribution de la coupe au début des années 1610. Puis il développe trois points : le premier est que, selon lui, le prétexte de l'intervention du Député général n'est qu'un leurre pour les faire entrer à contrecœur dans le rang, car

« Chacun scait que l'establissement des Deputez a esté pour poursuivre en Cour l'exécution des Edits & la reparation des infractions. Or n'a ceste Eglise ni promesse ni Edit ni declaration du Roy pour les offices »³⁷.

Le second point est que le Député n'a pas besoin que Metz appartienne aux Églises réformées de France pour agir en sa faveur : puisque Metz est incluse aux dispositions de l'édit de Nantes, il est normal qu'il intervienne. Enfin, le dernier point, qu'il considère comme décisif, est que cette adjonction ne pourrait se décider que par un accord conjoint du consistoire de Metz et d'un synode national, or cette dernière instance vient de se réunir à Charenton en 1644-1645 et il est hautement improbable que le roi en autorise un nouveau rapidement. Ferry peut donc ainsi conclure :

« Veu donc qu'elle n'est pas necessaire, qu'elle ne se peut faire, qu'elle n'est pas de grande utilité, qu'il y auroit de grands inconveniens [...], je suis d'avis que sans en perdre la volonté pour l'effectuer quand il en sera besoing, on se deporte d'en parler plus avant quant à present. »³⁸

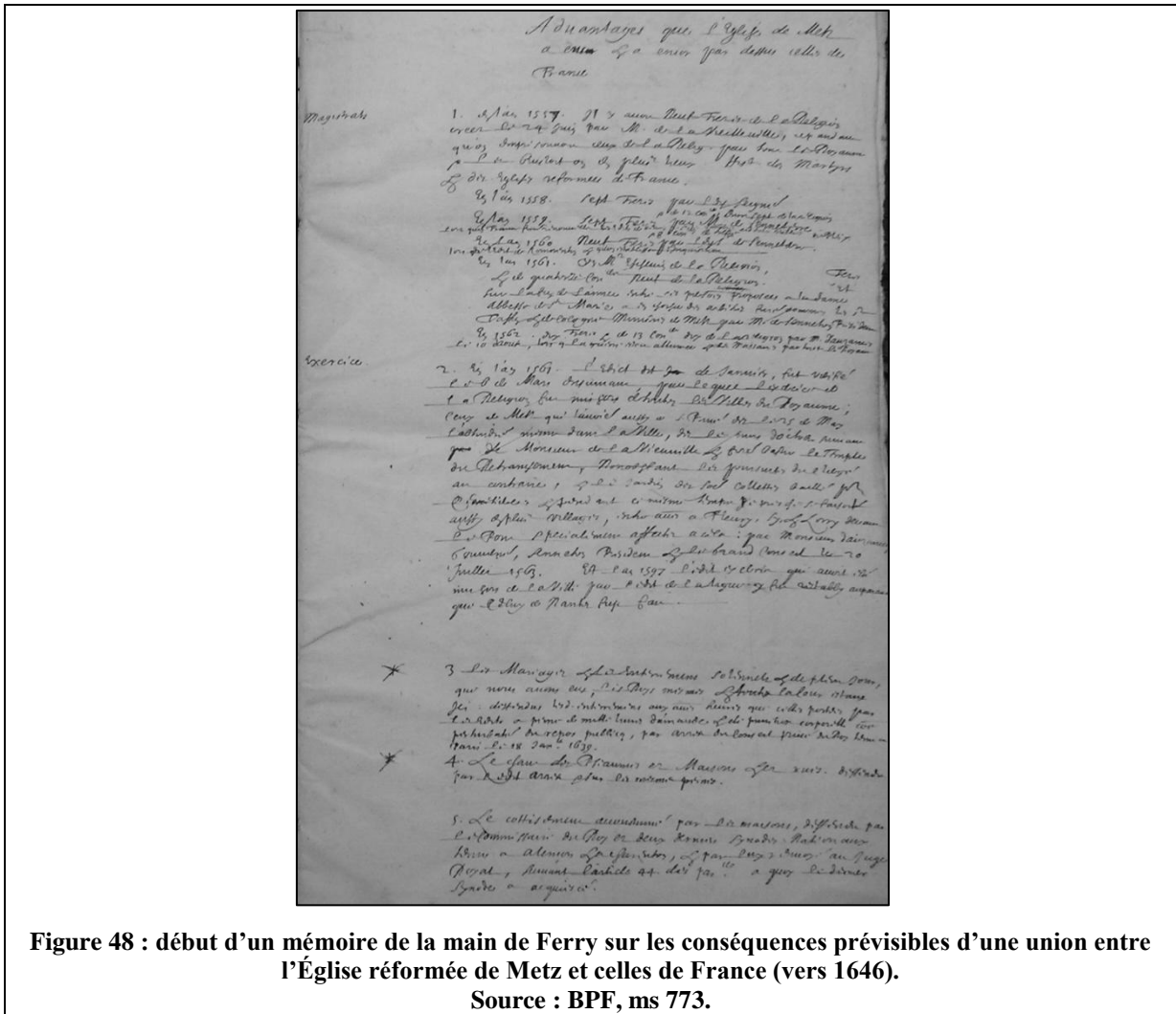
L'accumulation de formules telles que « chacun sait que » pour introduire des mises en garde contre la réunion montre bien que, contrairement à ce qu'il prétend, Ferry ne rédige pas un mémoire équilibré, mais écrit à charge pour attaquer les conséquences prévisibles d'une intégration. Cette intervention du pasteur, bien que très argumentée et étayée de citations variées tirées des actes des synodes ou de travaux antérieurs, n'a cependant pas entièrement convaincu tout le monde, y compris au sein du consistoire ou de l'assemblée des chefs de famille, et c'est probablement ce qui l'a poussé à rédiger un nouveau mémoire, plus long cette fois, qui fait figure de véritable démonstration en trois points inégalement développés sur dix-neuf pages (fig. 48)³⁹.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*, fol. 313.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ BPF, ms 773. Pièce non numérotée et non paginée.



**Figure 48 : début d'un mémoire de la main de Ferry sur les conséquences prévisibles d'une union entre l'Église réformée de Metz et celles de France (vers 1646).
Source : BPF, ms 773.**

Le premier point de ce mémoire a pour but de recenser avec précision les « Avantages pour l'Église de Metz a encor & a encor par-dessus celles de France ». Il s'agit pour lui de commencer son raisonnement par un premier constat de tout ce que la communauté messine peut considérer comme des privilèges par rapport aux réformés français : il en compte dix, tous plus ou moins hérités de la situation particulière du rattachement de la ville à la France en 1552. Parmi eux, nous pouvons citer le libre exercice *intra muros*, la liberté de chanter les Psaumes en allant au temple, d'envoyer sans autorisation les enfants étudier la théologie à l'étranger ou celle de choisir sans entraves administratives les pasteurs : ce sont là sans doute des points qui font basculer Ferry lui-même. Mais, pour convaincre ses fidèles, il utilise des arguments plus généraux, comme la participation active de protestants au Magistrat, certaines charges d'officiers ou les droits de succession. Pour

chacun de ces dix points, Ferry fait preuve d'une grande rigueur en donnant en marge les références, pour la plupart tirées de la discipline ou des actes synodaux qu'il possède⁴⁰.

Le second point vise à établir clairement « si l'adjonction de l'Église de Metz à celles de France luy peut estre utile. » Il veut alors répondre explicitement à un des arguments des partisans de la réunion, qui est que l'Église de Metz en serait plus considérée à l'échelle nationale. En citant plusieurs sources variées, Ferry donne la liste de tous les avantages obtenus par les protestants messins, en dehors du système français, notamment lors des périodes de persécution dans le reste de la France au temps des guerres de Religion. Puis il conclut ce point de façon plutôt pessimiste en rappelant que

« L'estat des dites Eglises [de France] est aujourd'huy tel qu'il n'y a pas sujet d'esperer d'estre mises en plus grande consideration »⁴¹.

Enfin, Ferry parvient à son troisième et dernier point, de loin le plus longuement développé, dans lequel il va tenter de prouver « que cette adjonction apporteroit de notables inconvenients à l'Église de Metz », en se fondant sur de copieuses citations de la discipline et des actes de synodes nationaux ou provinciaux. Il s'agit bien de la fin de sa démonstration, encore une fois établie uniquement à charge. Il insiste sur presque tous les points qui étaient considérés comme des avantages et estime que les conséquences de leur révocation seraient préjudiciables à Metz. Il développe notamment l'obligation de faire choisir les pasteurs par des synodes et colloques, ce qui serait la fin du recrutement local messin. Il insiste également sur les frais engendrés par les députations, le financement des académies, ou encore l'aide aux Églises pauvres. Il évoque la menace d'être plus souvent intégrée aux édits répressifs, mais aussi la perte des particularismes disciplinaires messins, comme l'impossibilité d'en appeler des décisions consistoriales ou la fin des pratiques locales en matière de baptême. Les pasteurs de Metz, en devant obéir au synode de Charenton de 1645, n'auraient plus le droit d'employer en chaire des termes comme « fléaux », « martyrs », « Persecution de la Religion », « Antechrist », « Idolatrie » pour parler des relations avec les catholiques, ce qui montre bien la grande liberté à Metz dans l'appréhension des relations interconfessionnelles. De façon assez habile, il réutilise l'argument de la sociabilité pastorale évoqué par son frère et l'étend à l'autorité des pasteurs pour tenter de faire croire qu'il travaille bien pour l'intérêt

⁴⁰ BPF, ms 17 (exemplaire de la discipline) et BMI Épinal-Golbey, ms 239 (index des décisions synodales).

⁴¹ BPF, ms 773.

général et non pour le particulier des ministres, puisque ces derniers seraient les seuls avantagés par une intégration au système français :

« ny ayant au reste personne en icelle qui puisse avoir plus de raisons que les Pasteurs de desirer ceste adjonction à l'exemple de leurs predecesseur, affin que l'autorité de leur Ministere soit mieux respectée en leurs personnes, leurs pensions mieux establies, l'ingratitude de plusieurs en ce sujet censurée & reprimée sans acception de personnes, & pour le contentement particulier qu'ils auroyent de se trouver avec leurs Freres en toutes leurs assemblées, au moins d'an en an, chacun à son tour, & aux frais de ceste Eglise. »⁴²

Mais il s'agit d'un leurre, car Ferry a d'autres moyens de développer des solidarités pastorales, notamment par la correspondance, et il semblerait que la soumission aux censures synodales soit rude⁴³. Au contraire, il est certain que c'est avant tout pour des raisons d'indépendance financière, car Metz est une communauté riche, et surtout pour le choix des pasteurs que Ferry s'engage. Avec une intégration au système synodal, ce serait la fin du particularisme messin qui lui permet d'influer sur le recrutement des ministres, tous nés à Metz depuis la fin du XVI^e siècle, et donc la fin de sa propre situation particulière au sein du paysage réformé à la fois local, national, voire international. Il est également possible que Ferry ait agi ainsi parce qu'il a perçu le basculement du pouvoir royal vers la volonté de ne pas voir Metz rejoindre les Églises de France, même si l'on n'en connaît ni les raisons exactes ni les modalités.

Ce refus de Ferry finit sans doute par venir à bout des réticences. Il est possible qu'il ait été aidé sur ce sujet par d'autres pasteurs. Quelques années plus tard, David Ancillon insiste également sur la nécessité de faire régner une bonne discipline, qui doit être celle des Églises françaises, tout en constatant que Metz doit rester indépendante⁴⁴. À court terme, cette position est assez positive, puisque les mesures répressives remettant en cause les clauses de l'édit de Nantes ne sont pas systématiquement appliquées à Metz. Ferry lui-même s'en félicite d'ailleurs dans une note qu'il entreprend sans doute à l'extrême fin de sa vie et, avec le recul, constate qu'il avait raison de dire que l'évolution de la condition des Églises françaises ne permettait pas d'entrevoir une amélioration pour Metz en cas d'intégration :

⁴² *Ibid.*

⁴³ Voir par exemple Philippe CHAREYRE, « Les pasteurs devant le synode. L'exemple du sud-ouest, provinces synodales de Basse-Guyenne et du Béarn, XVI^e-XVII^e siècle », dans Françoise KNOPPER, Jean-Louis BRETEAU et Bertrand VAN RUYMBEKE (éd.), *Protestantisme(s) et autorité...*, ouvr. cité, p. 175-185.

⁴⁴ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 222.

« applique à l'union tant de fois proposée de cette Eglise avec celles de France, à laquelle je me suis toujours opposé pour une pareille raison que Phocion avoit de s'opposer à celle d'Athènes avec les autres de la Grèce et enfin l'événement a fait voir & avouer aux plus ardents que j'avois raison. »⁴⁵

S'il y avait bien des « ardents » défenseurs de l'union, il est probable qu'ils se font nettement plus rares au fil des années, puisqu'en 1659 déjà, un connaisseur pourtant avisé de la vie réformée locale, le pasteur de Courcelles Jacques Couët du Vivier, écrit lors de son séjour normand à son grand-père Ferry avant de partir pour le synode national de Loudun. Il lui demande alors de lui expliquer les raisons de l'indépendance messine, signe qu'elle n'est plus débattue à cette date et que tout le monde n'en comprend pas nécessairement tous les enjeux :

« J'ay encor une autre grâce à vous demander que vous preniez s'il vous plaist la peine de le bailler un mémoire des raisons qui oblige l'Eglise de Metz à ne se pas joindre à celles de France parce qu'il s'agit quelque fois d'en parler s'il y a quelque chose de secret il faudra s'il vous plaist m'en avertir. »⁴⁶

À plus long terme toutefois, cette indépendance de l'Église de Metz a valu aux protestants de la ville d'être moins préparés à la révocation de l'édit de Nantes, de laquelle ils se croyaient d'ailleurs protégés par un article des traités de Westphalie⁴⁷. Elle leur a également valu d'être relativement mal perçus ou, dans le meilleur des cas, ignorés par une tradition historiographique qui leur reprochait ce manque de solidarité avec leurs coreligionnaires français. Cette position remonte à l'ouvrage d'Élie Benoist qui, bien que consacrant un long chapitre aux persécutions de l'Église de Metz, ne manque pas d'en rappeler le statut particulier et de regretter l'indépendance des Messins qu'il assimile à un manque de solidarité⁴⁸. Déjà de son temps d'ailleurs, Ferry peut constater que certains de ses collègues français pensent cela, comme le lui écrit de Loudun Couët du Vivier, après avoir reçu le mémoire demandé :

« J'avois bien raison de vous demander quelque avis pour répondre à ceux qui s'informeront des raisons pour lesquelles l'Eglise de Metz est bien jointe au Synode⁴⁹ car il n'y en a ny petits ny grands qui

⁴⁵ BPF, ms 769³, dossier 2, ensemble de neuf cahiers de notes, § 973.

⁴⁶ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 28. Lettre écrite de Rouen le 12 septembre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-4, 1975, p. 532-534. Il est possible qu'un des deux mémoires exposant la position de Ferry (BnF, NAF 22 701, fol. 311-314, ou BPF, ms 773) soit en réalité une copie destinée à servir de preuve à son petit-fils.

⁴⁷ Cette illusion de la protection par les traités de Westphalie est même reprise par l'historiographie protestante messine, notamment par Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-4, 1975, p. 533, note 5, à propos de l'indépendance de Metz : « Ce qui n'empêcha pas la Révocation d'être appliquée à Metz, comme aussi à Sedan, au mépris du statut particulier reconnu à ces villes. »

⁴⁸ Voir ci-dessus, introduction générale, paragraphe 1.

⁴⁹ C'est Paul Couët du Vivier, alors âgé de 13 ans, qui écrit les lettres de son frère aveugle : sans doute n'a-t-il pas compris, car il faut bien sûr comprendre l'inverse, que Metz n'est pas jointe au synode.

ne s'en informe. Il n'y a point de danger de vous faire scavoir qu'on accuse Messieurs les Pasteurs d'y avoir contribué. »⁵⁰

Le bruit courant au synode national va même plus loin et accuse les ministres messins de vouloir s'ériger abusivement en arbitres, comme le rapporte le pasteur aveugle :

« Je viens de m'entretenir assez longtemps avec Monsr. des Galinieres touchant nostre separation d'avec les Eglises de France, c'est une chose estrange de l'opinion qu'on a que les pasteurs de Metz se veulent eriger en pape quoy que maintenant j'en detrompe plusieurs et que je fais bien cognoistre le contraire. »⁵¹

Le petit-fils est d'ailleurs peut-être un peu plus modéré que l'aïeul sur le sujet, puisqu'il écrit le même jour au consistoire de Metz que de nombreuses Églises suisses ont félicité les députés et témoigné de leur communion avec eux,

« et qu'on trouvoit un peu estrange que vous, Messieurs, vous teniez presque seuls en silence avec ceux de Sedan vos voisins. »⁵²

Pourtant, si Ferry préfère maintenir la pratique des députations, harangues et remontrances particulières, il ne considère pas Metz dans l'incapacité de faire tout de même appel au Député général et ne pense pas son Église comme déconnectée de celles de France : il s'agit d'une position ambiguë, mais assumée. Il montre à plusieurs reprises au cours de son ministère son intérêt et son attachement pour les communautés françaises, qu'il connaît très bien, grâce à diverses stratégies. S'il fait la preuve de son autorité locale sur la défense du particularisme messin, c'est pour mieux continuer à exercer une certaine influence à une échelle plus étendue. Dans une certaine mesure, l'autonomie de Metz le place en effet dans une position d'arbitre potentiel ou, du moins, d'interface entre la France et les Églises françaises du premier Refuge.

3. Le pasteur messin : isolé, arbitre ou interface ?

L'isolement qui pourrait découler de la situation d'indépendance de l'Église de Metz ne transparaît pas dans les sources. Au contraire, Ferry montre par parfois la nécessaire union avec les Églises de France, notamment lors des périodes les plus graves, marquées le plus souvent par la célébration d'un jeûne en commun : comme nous l'avons vu, cette pratique est

⁵⁰ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 37. Lettre écrite de Loudun le 8-14 novembre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-1, 1976, p. 66-71.

⁵¹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 49. Lettre écrite de Loudun le 23 décembre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-3, 1976, p. 276-285.

⁵² BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 48. Lettre écrite de Loudun le 23 décembre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-3, 1976, p. 275-276. Le silence de Sedan est étrange, puisque l'Église est considérée comme intégrée depuis longtemps.

généralement concomitante en France et à Metz⁵³. Le 4 mai 1645, le sermon de jeûne prononcé par Ferry met précisément l'accent sur cette solidarité⁵⁴. En effet, la célébration de cette journée de repentance avait été ordonnée par le synode national de Charenton,

« pour obtenir une Paix Generale qui remît le Calme dans ce Païs, & pour prier l'Eternel de conserver la Sacrée Personne de Sa Majesté, & de repandre ses Benedictions sur sa Jeunesse, pour la Gloire de sa Couronne, pour le bon Succès de ses Armées, sous le Commandement legitime de la Reine Regente, & pour la Prosperité de toute la Famille Royale »⁵⁵.

De façon prévisible, Ferry insiste sur les péchés des réformés, sur la nécessaire repentance et sur l'obéissance à montrer au roi. Mais il en profite également pour rappeler le lien très fort entre Metz et les Églises de France. Il le fait timidement dans le sermon proprement dit, se contentant de rappeler aux fidèles que Dieu pose

« ses yeux [...] aujourd'huy sur ceste assemblée & sur toutes les autres de nos Freres en toutes les Eglises de ce Royaume »⁵⁶.

Mais c'est surtout dans la prière suivant la prédication que Ferry insiste sur cet aspect. Il utilise la solidarité entre les Églises comme un prétexte à l'invocation :

« Aussi, Grand Dieu, n'avons nous pas ici égard à nous seulement, ny à la malice de nos ennemis, Mais nous parlons aussi pour tant d'Eglises desolées, pour tant de Fideles espars, pour tant de familles ruinées, pour tant de Pays destruits, & ce qui est la cause de tous nos autres maux, nous parlons pour cest endurcissement de nos cœurs, que nous n'avons peu encor convertir. »⁵⁷

Au-delà de cette union spirituelle incarnée lors de moments particulièrement solennels, Ferry semble être au cœur d'un réseau, qui se matérialise notamment par la correspondance et qui lui donne un certain poids, entre Églises du royaume et communautés francophones du premier Refuge. Ainsi, il joue davantage un rôle d'interface, voire, par moments, d'arbitre. Grâce à l'étendue et au nombre de ses interlocuteurs, il est parfaitement informé des vicissitudes de la vie locale des autres protestants de France et d'Europe, ainsi que des enjeux disciplinaires et politiques du monde réformé : pour lui, il s'agit d'une nécessité, tant parce que Metz doit régler seule ses problèmes de ce type et donc prendre

⁵³ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe II. 2. Sur dix jeûnes attestés dans les sources au cours du ministère de Ferry, seuls deux sont célébrés par l'Église de Metz seule.

⁵⁴ « Sermon presché en l'Eglise Reformée de Metz au Jusne general celebré le Jeudy 4. jour de May, 1645. & prononcé le dernier des trois qui furent faits ce jour là en ladite Eglise. Juges X. 15. Mais les Enfans d'Israel respondirent à l'Eternel, Nous avons peché : Fay-nous quant à Toy, tout ainsy qui bon te semblera : seulement nous te prions que tu nous delivres ce jourd'huy », dans *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 173-218 (original : BM Metz, ms 1 084, sermon MDCLXXV dans l'annexe 11).

⁵⁵ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. 2, p. 683, article 3 du chapitre 14 (suite des matières générales).

⁵⁶ *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 212.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 219-220.

exemple, que parce qu'il peut ainsi agir comme un conseiller. L'informateur qui nous est le mieux connu est son petit-fils Jacques Couët du Vivier, lors de son « voyage de France » (1659-1661). Durant cette courte période, le pasteur aveugle entretient avec son aïeul une correspondance extrêmement riche et suivie⁵⁸, accompagnée de mémoires, de notes et d'informations récupérés ensuite pour être placés dans les papiers Ferry⁵⁹. Nous voyons ainsi que Paul Ferry s'intéresse de près à tous les sermons prononcés par son petit-fils, dans de nombreuses Églises d'Île-de-France, de Normandie et de la région de Saumur⁶⁰. Ce n'est pas uniquement pour des raisons d'attachement personnel et familial, mais aussi parce que le pasteur de Metz cherche à être le mieux informé possible de l'évolution de la vie intérieure des Églises, des petits différends jusqu'à l'affaire Morus qui secoue alors l'Église de Paris. Il s'intéresse également aux carrières professionnelles de ses collègues les plus prometteurs. Alors que Ferry lui-même, prêchant dans sa ville natale et dans une chaire relativement prestigieuse, n'a jamais eu de velléités de carrière, on s'aperçoit que, par l'intermédiaire de son petit-fils, il s'intéresse aux mécanismes de l'évolution professionnelle des ministres. C'est surtout de mars à juillet 1659 (avec une brève interruption en juin due à un passage à Metz) que le jeune pasteur informe au mieux son grand-père, car il se trouve à proximité de Paris ou dans la capitale même, ce qui lui donne une position centrale pour envoyer des nouvelles en provenance de tout le royaume et même de l'étranger. Jacques Couët du Vivier rédige également des comptes-rendus assez précis des synodes et colloques auxquels il participe quand il est pasteur de Normanville – Évreux, communauté de fief de Mademoiselle de La Suze⁶¹. C'est presque quelque chose d'exotique pour le pasteur messin que de savoir comment se déroule concrètement une telle assemblée. C'est évidemment surtout le synode national de Loudun qui fait l'objet des rapports les plus détaillés⁶². Couët du Vivier a réussi, malgré des difficultés, à y assister en partie, bien qu'il n'y soit pas député. Ferry y a des

⁵⁸ BPF, ms 762³, dossier 1, quasiment intégralement publié : Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité. Cette correspondance a notamment servi aux historiens du dernier synode national de 1659-1660 (par exemple Françoise CHEVALIER, « Le synode national de Loudun (décembre 1659-janvier 1660) : d'après les témoignages du Commissaire du Roi Jacques Collas de la Madelène et du pasteur Jacques Couët du Viviers », *Bulletin de la SHPF*, t. 142-2, 1996, p. 225-275), mais aussi aux historiens de la prédication et de ses enjeux sociaux (par exemple Nicolas SCHAPIRA, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle... », art. cité).

⁵⁹ Voir notamment AP, collection de Couët de Lorry. La plupart de ces documents sont de la main de Paul Couët du Vivier, jeune frère du ministre de Courcelles lui servant de scribe à cause de sa cécité.

⁶⁰ AP, collection de Couët de Lorry, « Roolle de textes exposez par feu mon frere en France depuis le mois de fevrier 1659 jusqu'au 10^e juillet 1661 », de la main de Paul Couët du Vivier. Parmi ces sermons, Ferry en conserve au moins une copie dans ses papiers personnels : BPF, ms 767⁶, belle copie in-folio (mais partiellement déchirée) du sermon prononcé à Charenton par Couët du Vivier sur Jean, 12, 27, le dimanche 30 mars 1659.

⁶¹ En plus des détails donnés dans la correspondance, on trouve des extraits d'actes dans BPF, ms 765⁴ et AP, collection de Couët de Lorry.

⁶² Ces rapports sont détaillés dans un recueil de notes de Ferry : BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 354-357.

intérêts personnels, car il veut faire connaître son travail sur la réunion des luthériens⁶³, mais il veut également des détails sur la prédication, l'attitude des pasteurs, les bruits qui courent et les nouvelles politiques et disciplinaires. Ainsi, le jeune pasteur fréquente les députés, mais aussi le Député général Ruvigny, et donne tous les détails qu'il connaît sur les grandes affaires jugées à Loudun, comme le différend à Saumur entre Amyraut et d'Huisseau, le problème d'Arbussy, les divisions à Montauban, le transfert de l'académie à Puylaurens, ou encore la question de la vocation à Paris d'Alexandre Morus. C'est sans doute à la demande du grand-père que le petit-fils dresse une liste de tous les sermons prononcés lors de ce synode⁶⁴ : nous n'y retrouvons pas les plus grands noms de la chaire réformée de ce temps, aussi Couët du Vivier en profite-t-il pour donner des avis qui ne sont pas toujours tendres, notamment dans sa correspondance. Il se permet ainsi une critique générale :

« Quant aux predications du National, je les ay trouvé faites comme les autres et, pour vous le dire comme vous le voulez scavoir, j'y ay ouy des actions que j'eusse estimé indignes de mon hameau tant elles me paroisoient mal digerées. »⁶⁵

Quelques mois plus tôt déjà, Couët du Vivier ne s'était pas interdit d'émettre quelques doutes sur la prédication de Morus à Charenton, la considérant davantage comme un spectacle que comme une édification propre à un pasteur :

« Il captive extesmement bien l'attention de son auditeur parce quil a des pensees fort surprenantes [...] suivant plustost la methode de l'escholle que celle de la predication. »⁶⁶

Ainsi, lors du séjour en 1660 du pasteur de Courcelles à Saumur, Ferry est parfaitement informé des dernières évolutions des pratiques pastorales, mais aussi des grandes affaires disciplinaires, voire théologiques, qui secouent les Églises de son temps, et du quotidien de l'académie. L'isolement messin apparaît donc tout relatif, d'autant que Couët du Vivier sert également d'agent de renseignement à son grand-père lorsqu'il part desservir Mannheim entre 1664 et 1666. Ferry bénéficie alors de nouvelles de cette communauté francophone du Refuge, ainsi que de celles du centre académique tout proche de Heidelberg, avec notamment des précisions sur la politique internationale, l'installation de collèges et les ravages d'épidémies⁶⁷.

⁶³ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 3. et chapitre 9, paragraphe III. 1.

⁶⁴ AP, collection de Couët de Lorry, « Liste des textes qui ont été exposez au sinode national de Loudun commencé le ii novembre 1659. »

⁶⁵ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 56, lettre écrite de Saumur le 28 janvier 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-1, 1977, p. 97-102.

⁶⁶ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 21, lettre écrite de Paris le 23 juillet 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-1, 1975, p. 93-98. Voir à ce sujet Julien GÉURY, « Y a-t-il eu une querelle de l'éloquence sacrée... », art. cité.

⁶⁷ BPF, ms 762², dossier 4.

De façon générale, Ferry peut s'appuyer sur ses correspondants pasteurs de France ou de l'Europe réformée pour être informé sur la vie des Églises, mais sans doute ce canal est-il trop incertain, à cause des codes de la correspondance pastorale. Aussi s'appuie-t-il également sur ses relations privilégiées avec des Messins d'origine, parfois pasteurs eux aussi comme Pierre Philippe ou Abraham de Mory, installés pour diverses raisons, professionnelles, religieuses ou personnelles, dans le reste de la France ou dans des milieux étrangers comprenant des communautés réformées francophones⁶⁸. Une étude exhaustive de cette correspondance serait impossible, tant elle foisonne et prend une place importante dans les conversations avec la plupart de ses interlocuteurs. Nous pouvons toutefois considérer quelques exemples précis, deux dans le Refuge et deux en France. Dans les États allemands, l'intérêt de Ferry se concentre sur les relations sociales et disciplinaires entre réfugiés, ainsi que sur la circulation des livres. C'est ainsi que sa correspondance avec un certain Jalon vivant à Hanau se concentre sur quelques aspects qui semblent passionner le pasteur messin⁶⁹ : l'Église française du lieu est secouée depuis 1666 par un conflit ouvert entre deux pasteurs que Ferry connaît bien, Pierre Philippe, à qui il a imposé les mains en 1653, et Clément Rouyer, fils de Matthieu et ami de la famille. Visiblement, Jalon est du côté du second, puisqu'il précise que Philippe a

« conçu une hayne secrette contre le Sr Rouyer premier ministre de l'Eglise francoise de Hanault ».

Ainsi, nous parvenons à avoir une autre vision de l'affaire, un peu plus objective que celle développée par les deux protagonistes, par ailleurs correspondants de Ferry. Une autre correspondance, plus soutenue, est entretenue avec une femme originaire de Metz, Suzanne Marchant, qui vit à Francfort et qui a épousé un réfugié italien, Cattani⁷⁰. Au-delà d'une relation de fidèle à pasteur marquée par de constantes demandes de conseils à propos de sa vie personnelle, on la voit là aussi donner des détails sur la vie sur les bords du Main, notamment à propos de la foire aux livres. Les correspondants messins installés dans d'autres Églises en France sont nettement plus rares, mais ils montrent eux aussi l'intérêt de Ferry pour les

⁶⁸ Pour quelques études de cas sur le premier Refuge, voir par exemple Paul DIBON, « Le Refuge wallon, précurseur du Refuge huguenot », *XVII^e Siècle*, n° 76-77, numéro spécial *Les protestants en France au XVII^e siècle*, 1967, p. 53-74 ; Christian WOLFF, « L'arrivée des Huguenots en Alsace », *Bulletin du Cercle généalogique d'Alsace*, n° 116, 1996, p. 460-465 ; et Dominique GUILLEMENOT-EHRMANTRAUT, « L'immigration des huguenots dans le Palatinat entre 1649 et 1685 », dans Guido BRAUN et Susanne LACHENICHT (éd.), *Hugenotten und deutsche Territorialstaaten. Immigrationspolitik und Integrationsprozesse – Les États allemands et les huguenots. Politique d'immigration et processus d'intégration*, Munich, Oldenbourg, 2007, p. 17-34.

⁶⁹ BPF, ms 335³, fol. 2-3, lettre du 7 mai 1669. Il existe une famille réformée messine de ce nom dont certains membres occupent des charges dans le Magistrat (François-Jacques POIRIER, *Documents généalogiques de Metz...*, ouvr. cité, p. 341), mais il est impossible de déterminer avec précision l'identité de ce Jalon correspondant de Ferry, ni ses liens avec cette famille.

⁷⁰ BPF, ms 335³, fol. 119-129 et ms 760⁶, fol. 189-197.

événements du reste du royaume. Ainsi, Paul Willaume, issu d'une famille d'orfèvres messins réformés impliqués dans la vie ecclésiastique, écrit quelques lettres à la fin des années 1660 depuis Nérac où il s'est « retiré » comme serrurier selon ses propres termes⁷¹. Il donne alors des nouvelles sur les pasteurs du lieu et sur leurs relations avec leur troupeau, dans un climat de controverse suscitée par l'évêque de Condom « qui nous fait fort la guerre pour avoir notre temple par l'entremise des Jesuistes »⁷². C'est dans un second temps, et donc sur la demande de Ferry, formulée dans une lettre aujourd'hui perdue, qu'il dresse une liste exacte des pasteurs de Nérac, accompagnée de quelques notes sur chacun d'entre eux⁷³. De la même façon, en 1656, Paul Bauzet, filleul de Ferry installé à Bergerac où il est « retiré à cause de la Religion », lui écrit pour régler une affaire familiale et en profite pour lui donner des informations sur les conditions de vie des réformés de la vallée de la Dordogne⁷⁴.

C'est peut-être également l'isolement institutionnel de Metz qui pousse Ferry à entretenir des relations de confiance avec de grands noms du protestantisme français et européen, dans le but de se prévaloir de soutiens politiques. Nous avons déjà pu voir rapidement que de nombreux nobles, réformés ou luthériens, passent par Metz au cours de son ministère et qu'il s'agit pour lui d'autant d'occasions de les rencontrer et devenir leur interlocuteur privilégié au sein du consistoire de la ville⁷⁵. Une nouvelle fois, il apparaît comme une véritable interface entre Français et étrangers. En effet, il est amené à nouer des contacts suivis avec des représentants de la haute noblesse, notamment avec les membres de la famille Caumont de La Force. Le maréchal passe en effet à plusieurs reprises dans le Pays messin au début des années 1630 et choisit régulièrement Ferry pour mener l'action devant lui⁷⁶. Suite à ce premier contact, le pasteur conserve ses entrées auprès de la famille et écrit à plusieurs reprises à certains de ses membres pour se placer sous leur protection, comme lors de l'affaire du séjour forcé en cour de 1634⁷⁷, ou pour demander des recommandations à ses protégés⁷⁸. Jamais il ne se démet de son statut de pasteur cependant et en joue toujours au contraire pour renforcer sa relation avec ces grands réformés : ainsi, le 1^{er} juin 1635, lorsqu'il adresse ses condoléances au maréchal de La Force et au marquis son fils à propos de la mort de la maréchale, survenue à Metz, il leur présente son trépas comme un modèle de dernières

⁷¹ BPF, ms 335⁴, fol. 213-216.

⁷² *Ibid.*, fol. 214, lettre du 12 mars 1669.

⁷³ *Ibid.*, fol. 215-216, lettre du 24 juin 1669.

⁷⁴ BPF, ms 760², fol. 27, lettre du 28 septembre 1656.

⁷⁵ Voir notamment ci-dessus, chapitre 3.

⁷⁶ Voir ci-dessus, chapitre 2.

⁷⁷ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe III. 3.

⁷⁸ BPF, ms 761¹, plusieurs minutes de lettres.

heures chrétiennes⁷⁹. Les échanges avec Turenne et sa femme sont un peu moins chaleureux et approfondis. Certes, le maréchal tente de participer au processus d'adjonction de Bancelin à partir de 1662⁸⁰, mais le ton est toujours moins cordial⁸¹. Dans tous les cas, Ferry n'oublie jamais l'exercice du ministère et tente le plus souvent de se servir de ses contacts personnels pour pouvoir faire avancer des affaires concernant l'ensemble de la communauté : ainsi, en 1653 et en 1656, il demande l'intercession de Turenne auprès du roi ou de ses secrétaires en faveur de députés réformés messins venus se défendre contre des mesures vexatoires⁸². C'est la même relation de protection que Ferry cherche à établir avec les Députés généraux des réformés français. C'est sans doute en 1643 seulement que le pasteur prend contact personnellement avec un de ces représentants des protestants, le marquis de Clermont, puisque dans une lettre qu'il écrit au nom de toute sa communauté, il écrit que les circonstances « jusques à present nous [ont] tenu esloignez de vostre assistance »⁸³. Les échanges avec Ruvigny, Député général à partir de 1653, sont plus nombreux⁸⁴. C'est surtout dans le cadre de l'affaire Bancelin qu'il offre son aide, mais les termes de celle-ci sont clairs, il l'apporte à l'Église de Metz en regard de la personnalité de Ferry, puisqu'il précise qu'il prendra soin des demandes de la communauté,

« particulièrement de ce qui touche Mr Ferry, c'est un personnage de si grand merite et qui a rendu des services si considerables à l'Eglise, que cela seul est suffisant pour luy acquérir la protection de tous ceux de nostre Communion. »⁸⁵

Là encore, c'est toute l'Église qui bénéficie de la position privilégiée de Ferry et de l'insertion de celui-ci dans les réseaux protestants.

Cette place privilégiée du pasteur messin dépasse les frontières françaises. En effet, la position de Metz à proximité d'États allemands, luthériens et surtout calvinistes, donne à la cité un statut de refuge potentiel dans les années 1630, lorsque la région est ravagée par les effets de la Guerre de Trente Ans. De nombreux princes et dignitaires s'établissent alors dans la ville de façon plus ou moins stable, suivent les prêches et nouent avec Ferry des relations parfois amicales⁸⁶. Streiff de Lewenstein ou Kolb de Wartenberg sont les plus étroitement liés

⁷⁹ *Ibid.*, minute.

⁸⁰ Voir ci-dessus, chapitre 3.

⁸¹ BPF, ms 761², plusieurs minutes de lettres.

⁸² *Ibid.*, minute de lettres des 3 juin 1653 et 21 octobre 1656.

⁸³ BPF, ms 761¹, minute de la lettre du 3 octobre 1643.

⁸⁴ *Ibid.*, minutes de plusieurs lettres. BPF, ms 760⁷, fol. 289-294, lettres de Ruvigny à Ferry.

⁸⁵ BPF, ms 760⁷, fol. 293. Lettre de Ruvigny à l'Église réformée de Metz, écrite de Paris le 4 décembre 1662.

⁸⁶ La présence de certains de ces princes aux prêches, notamment dans les années 1630, est notée en marge des brouillons des sermons de Ferry. Voir ci-dessous, annexe 11.

au pasteur, mais ils sont des personnages finalement assez secondaires. Ils lui permettent cependant de rencontrer des figures plus centrales et d'entrer en contact avec elles. Dès les années 1620, grâce notamment à l'intermédiaire d'un Durant frère du pasteur de Charenton et allié aux Couët du Vivier, Ferry s'assure de la protection de la famille ducale de Deux-Ponts, dans le contexte troublé de révoltes qui lui font craindre la nécessité de mettre sa famille à l'abri⁸⁷ : une fois le lien établi, le pasteur messin s'en sert pour tenter de recommander ses amis et même son beau-frère Mageron lorsque le prince cherche des collaborateurs⁸⁸. Il refait jouer ces mêmes liens en 1631, lorsqu'il félicite le duc pour le rétablissement d'un collège à Deux-Ponts, pour remplacer celui de Hornbach occupé par des moines. Dans cette lettre, il insiste sur le lien important entre Metz et le territoire calviniste, qui peut donner un refuge pour de jeunes étudiants :

« Pour moy, Monseigneur, qui vis en un lieu lequel en doit avoir le plus de profit & qui avoit plus d'interest d'en craindre la perte, je prends de la un grand argument de croire que Dieu ne s'est pas encor tout à fait courroucé de nous, puisqu'il conserve Vostre Altesse et qu'elle fait des efforts pour retenir de la ruine dont les ennemys nous menacoient par leur invasion. »⁸⁹

Cette protection de la maison palatine de Deux-Ponts sur Ferry s'étend également à des princes de branches cadettes, comme Frédéric Louis, duc de Landsberg, qui écrit à plusieurs reprises au pasteur de Metz à partir des années 1630⁹⁰. À la fin de son ministère, sa réputation est toujours intacte et c'est à lui que le duc s'adresse en 1664 pour savoir comment juger la position « d'un troublé du cerveau » sur la gloire de Dieu et le Salut⁹¹. Peu d'années auparavant, c'est aussi vers lui que se tourne Maria Eléonor, duchesse de Simmern et princesse palatine douairière, pour lui demander un service⁹². Elle loue alors le ministère de Ferry et montre sa connaissance de son originalité et de sa volonté de s'étendre au-delà de ses limites strictes :

« Le soing, que vous avez par vostre Eglise particuliere, laquelle vous conduisez, et induisez à la pieté, à fin que par vos labours le reign de J. Christ s'establisce, et s'avance de plus en plus, m'invite, d'estre du tout persuadée, que le mesme soing, au moins en intime desir, n'est pas moindre en vous, pour avancer le reign du Seigneur ès quartiers esloignez de vostre demeure. »⁹³

⁸⁷ Jean MAYLE, « Les protestants messins et la fortune de Deux-Ponts », *Le Pays Lorrain*, t. 15-9, 1923, p. 399-402 ; Johann Friedrich Gerhard GOETERS, « Die Reformation in Pfaltz-Zweibrücken und die Entstehung der evangelischen Landeskirche », dans Hans-Walter HERRMANN (éd.), *Die alte Diözese Metz / L'ancien Diocèse de Metz*, Sarrebruck, Saarbrücker Druckerei und Verlag GmbH, 1993, p. 191-206.

⁸⁸ BPF, ms 761¹, minute de lettres de Ferry au duc de Deux-Ponts les 4 mai 1619, 14 avril 1621 et 10 juin 1622.

⁸⁹ *Ibid.*, minute d'une lettre du 22 juin 1631

⁹⁰ BPF, ms 760⁶, fol. 35-43.

⁹¹ *Ibid.*, fol. 43, lettre écrite de Meysenheim le 16 janvier 1664.

⁹² BPF, ms 760⁸. Quatre lettres en 1656 et 1657.

⁹³ *Ibid.*, lettre du 25 janvier 1657.

Ainsi, Ferry ne fait pas figure de personnage isolé sur la scène protestante. Il est inséré dans des réseaux complexes, à l'interface entre France et Refuge. S'il n'est pas un grand théologien, on lui écrit toutefois de tout le monde réformé pour lui demander ou lui donner des conseils. Loin d'être un handicap, la position institutionnelle indépendante de son Église peut parfois lui octroyer un rôle d'arbitre. Il hésite à endosser ce rôle, comme lorsqu'il s'agit de défendre en 1628 son confrère Abraham de La Cloche, alors pasteur à Amiens et opposé au synode provincial d'Île-de-France – Champagne – Picardie pour une raison inconnue. Sollicité, Ferry est réticent à l'idée de chercher à influencer le synode en s'y présentant de son propre chef, de crainte d'être soupçonné de vanité, car il est « sans vocation »⁹⁴. Il préfère approuver La Cloche par une simple lettre, ce qui le place quand même dans une position médiatrice⁹⁵. Quelques années plus tard cependant, nous retrouvons le pasteur messin pris entre deux de ses confrères qui s'opposent et cherchent un avis extérieur. En effet, Giovanni Diodati a travaillé de très longues années à une Bible en français que Pierre Du Moulin considère comme indigne d'être utilisée pour le culte et qu'il parvient même à faire interdire de publication⁹⁶. L'affaire est certes portée en 1637 devant le synode national d'Alençon, mais les deux hommes s'en remettent aisément à l'avis de leur confrère messin, même si c'est sans doute davantage Diodati qui attend une médiation de Ferry qu'un Du Moulin ferme sur ses positions, ne concédant que quelques regrets sur la façon dont il a traité Diodati, qu'il dit pourtant estimer. Cette fonction d'arbitre a pu convenir à un pasteur messin en quête continue de légitimité et d'approbation de la part de ses pairs.

La position originale de Ferry est donc rendue possible par l'indépendance messine, mais aussi par son charisme particulier à l'intérieur de sa propre communauté et par son rayonnement au-delà : ainsi, lorsqu'une certaine Élisabeth Claudin, réformée non localisée, doit passer par Metz, elle prend la plume et écrit à Ferry sans le connaître, uniquement parce qu'il incarne la ville pour les protestants de l'extérieur⁹⁷. Quand un réformé ne connaît personne à Metz, il s'adresse à lui parce qu'il est le plus célèbre et celui à qui les pasteurs rédigeant les recommandations pensent en premier. C'est de cette position originale et

⁹⁴ BPF, ms 761¹, minute de la lettre du 9 avril 1628 adressée à La Cloche.

⁹⁵ *Ibid.*, minute de la lettre du 9 avril 1628 adressée au synode provincial d'Île-de-France – Champagne – Picardie.

⁹⁶ La position des deux personnages est résumée dans deux lettres qui, bien que séparées de plusieurs années, permettent de comprendre les enjeux du débat : BPF, ms 760⁴, fol. 179 (lettre de Du Moulin à Ferry, écrite de Sedan le 11 juillet 1633) et fol. 69-71 (copie pour Ferry d'une lettre de Diodati au synode national d'Alençon, écrite de Genève le 1^{er} mai 1637).

⁹⁷ BPF, ms 760³, fol. 120. Lettre du 30 septembre 1650.

ambivalente qu'il peut jouer un rôle dans les autres Églises, au point d'y exercer parfois une certaine forme de ministère, ce qui constitue une ingérence normalement interdite par la discipline, mais implicitement acceptée.

II. Des indices d'ingérences ponctuelles dans la vie d'autres Églises

Même s'il n'agit jamais de façon totalement déconnectée de son rôle de pasteur de Metz, Ferry a pu avoir ponctuellement une influence sur la vie d'autres Églises. Nous ne pouvons cependant pas dire qu'il s'agit là d'une façon d'exercer son ministère au-delà de ses bornes institutionnelles, puisque ses actions en direction des communautés extérieures dépendent bien de son ministère pastoral messin. Il ne considère ainsi jamais sortir de sa vocation. Les contours de son action pastorale sont certes parfois flous, mais donnent l'image d'un pasteur représentant son Église au point de l'incarner vis-à-vis de certains interlocuteurs, plus que celle d'un ministre exerçant une réelle autorité au-delà de sa communauté. Dans certaines circonstances toutefois, et notamment quand il est question de placer des collègues, Ferry semble particulièrement écouté, même s'il échoue à s'imposer dans des Églises trop importantes, comme en atteste la fin de l'affaire Anthoine (1632).

1. Charité, demandes de services, aide aux convertis et conseils : les contours d'une action pastorale à l'échelle supralocale

Le très faible nombre de sermons prononcés par Ferry en dehors des temples habituels de Metz et de La Horgne montre que son influence extérieure n'est pas passée par la prédication. Certes, il monte en chaire à quelques reprises au début de son ministère à Sedan et à Charenton à la fin de son séjour forcé de 1634 : les lettres qu'il reçoit en ces occasions présentent de façon topique ses grands succès et il est impossible de compter le nombre de copies de ses sermons qu'on lui demande. Pourtant, sa réputation personnelle est peut-être moins importante que son statut de pasteur de Metz, en tout cas au début de son ministère. En 1620, le professeur sedanais du Tilloy espère sa venue et insiste sur l'amitié qu'il lui porte, mais précise que la personnalité du Messin qui fera le déplacement, pour une raison inconnue, n'est finalement pas très importante :

« tout ce qui viendra de vostre Eglise nous sera bien venu et fort agreable. »⁹⁸

Ferry reste donc dans sa ville et ne voyage presque jamais, même s'il lui arrive d'en formuler le souhait dans ses lettres, sans que l'on puisse dire exactement quelle est la part de réel espoir et celle de protestation d'amitié⁹⁹. Par l'intermédiaire de son influence dans le consistoire et de son réseau de correspondance, il peut cependant mener quatre types d'actions qui relèvent de la mission du pasteur, aux contours parfois à difficile d'établir et se recoupant. Mais cette influence est ambivalente, car s'il l'exerce personnellement (c'est à lui que l'on s'adresse souvent de l'extérieur), il agit tout de même en tant que pasteur et en tant qu'acteur institutionnel de l'Église de Metz. C'est au nom de celle-ci qu'il travaille et il peut en déterminer dans une certaine mesure la politique.

Le premier moyen pour le pasteur d'intervenir dans la vie des Églises est la charité. Les réformés de Metz sont collectivement riches, comme nous l'avons vu¹⁰⁰. Ils se voient donc régulièrement sollicités, notamment par des communautés ravagées par la guerre dans des États allemands proches, mais aussi, ponctuellement, par des Églises ou des institutions situées en France. Ainsi, en mai 1625, une grande collecte est organisée en faveur de Badonviller, Église menacée de la principauté de Salm, dans l'espace lorrain¹⁰¹. Quelques indices montrent dans les sources que Ferry joue un rôle important dans l'aide apportée dans le premier Refuge, mais c'est sans doute tout le consistoire de Metz qui décide de dons. Il est alors tout à fait dans son rôle et exerce bien un ministère pastoral, puisque, le plus souvent, cet argent sert à permettre la prédication de la Parole dans des lieux qui en sont dépourvus. Les fonds sont souvent destinés à des régions germanophones, comme nous pouvons par exemple le constater en 1637. Charles de Landas, président du conseil ecclésiastique de la maison palatine de Deux-Ponts écrit alors à Ferry et commence par invoquer son

« zele envers l'Église de Dieu, & la renommée de [son] autorité & pouvoir, come aussi les temoignages qu'il nous a peu faire paroistre cÿ devant de [sa] compassion tres-chrestienne avec les Églises desolées du Palatinat »¹⁰².

Il demande clairement une aide financière « à la sainte communion des Églises reformées de France » et prie Ferry de l'assister de son autorité dans cette démarche. La minute de la lettre

⁹⁸ BPF, ms 760³, fol. 11. Lettre écrite de Sedan le 27 avril 1620.

⁹⁹ Par exemple, il évoque à plusieurs reprises l'idée d'un voyage aux Provinces-Unies pour aller voir Rivet, notamment en 1630, dans une lettre qu'il écrit au théologien de Leyde le 22 janvier (BU Leyde, ms BPL 301, fol. 91).

¹⁰⁰ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 1.

¹⁰¹ BM Nancy, ms 882, fol. 189 r^o et BnF, ms fr. 14 530, fol. 137 v^o

¹⁰² BPF, ms 760⁶, fol. 32, lettre écrite de Meysenheim le 18 août 1637.

de réponse montre une position favorable¹⁰³. Si l'on ne connaît pas quelles suites ont été effectivement données à cette demande, il est intéressant de constater qu'elle est adressée à Ferry en son nom propre, afin de tenter d'obtenir son action au sein du consistoire. Nous avons plus de renseignements dans d'autres cas, notamment lorsqu'il s'agit de communautés apparaissant régulièrement dans la correspondance du pasteur. Des liens privilégiés sont en effet noués avec certaines Églises particulières, comme celle de Bischwiller, près de Strasbourg : en 1644, les pauvres y sont très nombreux, ce qui pousse une comtesse palatine, Madeleine Catherine, à écrire à Ferry¹⁰⁴. Cette fille du fondateur du village, créé pour abriter une communauté « welsche », décrit en mars 1644 un lieu désert et soumis aux persécutions. C'est pour rétablir un pasteur et une Église qu'elle sollicite Ferry, qui ne peut rester insensible à cet argument : il agit donc au sein du consistoire de Metz afin de débloquer une aide pour laquelle il reçoit les remerciements de la comtesse. Le lien fort qui s'établit avec Ludweiler est tout aussi clair dans les sources. Dans ce village fondé en juin 1604 sous la protection du comte de Nassau-Sarrebruck pour abriter des réformés français et distant d'une soixantaine de kilomètres à peine de Metz, certains pasteurs sont, au cours du XVII^e siècle, originaires de Metz ou de Courcelles, comme Jean Le Bachellé, Jacques Le Coulon ou Auguste Couët du Vivier. Dans les années 1660, la situation financière est sans doute extrêmement difficile, puisqu'un villageois écrit à trois reprises pour demander à Ferry d'intervenir en faveur de ses coreligionnaires : dans les remerciements qui suivent, c'est là aussi le rôle personnel du pasteur qui est mis en avant, pour expliquer le déclenchement d'une aide par le consistoire¹⁰⁵. À la fin de sa carrière, le vieux ministre de Metz est régulièrement sollicité et ses interlocuteurs insistent souvent sur des liens personnels ou familiaux. C'est ainsi que Céard, pasteur de Francheval, joue sur son statut de successeur de Pierre Ferry et écrit afin de le remercier de son rôle décisif pour le don fait par Metz suite à un incendie¹⁰⁶. Fin novembre 1669, il intercède une nouvelle fois auprès du consistoire pour venir en aide à l'Église de Nérac : cette communauté a aussi décidé de faire jouer la corde sensible en choisissant Paul Willaume, originaire de Metz, comme porteur de la demande¹⁰⁷, même si c'est un ancien qui remercie Ferry au nom de son Église pour son rôle d'intercesseur auprès des autorités ecclésiastiques messines¹⁰⁸. Plus tôt dans sa carrière, nous pouvons observer des demandes ou des actions moins en lien avec ses relations personnelles et qu'il est donc plus difficile

¹⁰³ *Ibid.*, minute de la lettre du 10 septembre 1637.

¹⁰⁴ BPF, ms 760⁷, fol. 20 (lettre du 31 mars 1644) et fol. 21 (lettre du 22 février 1645).

¹⁰⁵ BnF, NAF 22 702, fol. 296-301, trois lettres de 1664 et 1668.

¹⁰⁶ BPF, ms 760³, fol. 79, lettre du 12 février 1668.

¹⁰⁷ BPF, ms 760⁸, lettre du 29 novembre 1669.

¹⁰⁸ BPF, ms 760⁶, fol. 296, lettre de Monnier à Ferry, écrite de Nérac le 30 novembre 1669.

d'expliquer, même si nous pouvons relever la même tendance à la personnalisation du rôle du pasteur comme rouage essentiel de la prise de décision finale du consistoire. C'est ainsi que vers 1634-1635, il permet l'acheminement d'une aide extraordinaire de 800 livres en faveur de l'Église de Saint-Affrique, dans le Rouergue, alors desservie par Raymond Gaches : ce dernier s'en souvient encore en 1659 lorsque, devenu pasteur de Charenton, il rencontre Couët du Vivier au synode provincial d'Ay et en profite pour écrire à Ferry, en le félicitant pour la carrière de son petit-fils et en rappelant le bienfait passé¹⁰⁹. Il est difficile de dire si Gaches exagère le rôle personnel du pasteur messin pour le flatter. En tout cas, l'influence de Ferry ne parvient pas toujours à faire accepter au consistoire de tels dons. C'est ce qui semble arriver avec l'académie de Die en Dauphiné, particulièrement fragile du point de vue financier¹¹⁰. En 1635, il avait été décidé à Metz de donner une somme de 2 500 francs et une rente de 200 livres annuelles à l'institution, notamment pour financer une deuxième chaire de théologie. Mais, en 1652, la promesse est rappelée à des Messins qui l'ont sans doute oubliée : c'est alors à Ferry que Turretini écrit pour la remémorer¹¹¹. Mais, sans que nous sachions exactement pourquoi et quel a été le rôle des pasteurs, le consistoire de Metz décide d'annuler ce don¹¹². En 1661 encore, les autorités ecclésiastiques dauphinoises tentent de faire appliquer l'ancienne décision en écrivant à l'Église de Metz, mais aussi à Ferry en nom propre¹¹³. Antoine Crégut, professeur à Die, écrit même au pasteur messin pour renforcer la pression sur lui, sans doute dans l'espoir que son influence sera suffisante¹¹⁴. Nous ne pouvons savoir quelles tractations ont lieu ensuite, mais Ferry ne répond que trois mois plus tard, en constatant l'inflexibilité de son Église, qu'il espère provisoire :

« Le Consistoire a trouvé bon que ceste lettre fust enregistree au Livre des choses reservees ce qui a esté fait. »¹¹⁵

L'influence de Ferry s'exerce donc dans le cadre strict d'une gestion consistoriale de l'argent de l'Église et ce n'est que comme pasteur, plus ou moins décisif selon les périodes sans doute, qu'il peut agir. Ce sont les mêmes mécanismes qui jouent certainement pour des demandes de services et de recommandations.

¹⁰⁹ BPF, ms 760⁵, lettre de Gaches écrite d'Ay le 15 mai 1659.

¹¹⁰ André ROUX, « L'Académie de Die, en Dauphiné (1604-1684) », dans Jean BOISSET (éd.), *La Réforme et l'éducation*, Toulouse, Privat, 1974, p. 101-123 ; Béatrice URIEN-CAUSSE, *Die, communauté réformée (1600-1685)*, thèse de 3^e cycle en histoire, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 1979, 715 p. et annexes.

¹¹¹ BPF, ms 760⁸, lettre de François Turretini à Ferry, écrite de Genève le 3 octobre 1652.

¹¹² BPF, ms 765², pièce 57, copie collationnée d'extraits du registre du consistoire de Metz, ici de la réunion du 5 septembre 1653.

¹¹³ BPF, ms 335², fol. 98-99, lettre du synode provincial du Dauphiné et de la principauté d'Orange à Ferry, écrite de Die en juin 1661.

¹¹⁴ BPF, ms 760³, fol. 270, lettre écrite de Die le 3 juin 1661.

¹¹⁵ BPF, ms 761¹, minute d'une lettre de Ferry au synode provincial du Dauphiné et de la principauté d'Orange, écrite de Metz le 3 septembre 1661.

Au cœur de la sociabilité protestante à l'échelle régionale, française ou européenne, et dans la sociabilité pastorale en particulier, les échanges de services et les demandes de recommandations forment un sujet de correspondance important. En effet, les voyages de réformés, pour diverses raisons, nécessitent une information entre les Églises pour s'assurer de la moralité des nouveaux arrivants et pour garantir ceux qui assurent leur accueil en leur fournissant un mode de subsistance. Il serait illusoire de mener une enquête exhaustive dans la correspondance passive de Ferry pour étudier précisément les modalités de ces échanges, mais quelques exemples précis permettent de s'en faire une idée. Les pasteurs écrivent à leur collègue messin pour plusieurs raisons de ce genre, soit à titre personnel, soit au nom de leur Église, bien que la limite entre les deux soit extrêmement perméable. C'est ainsi que Giovanni Diodati écrit en 1622 et 1626 deux lettres à Ferry pour qu'il soit attentif au passage de deux de ses cousins par Metz sur le chemin de l'académie de Sedan¹¹⁶. À la fin de sa carrière, le prestige et l'idée que l'on se fait à l'extérieur de l'influence du pasteur messin n'ont pas faibli. Nous l'observons dans une lettre de Céard, pasteur de la petite communauté de Francheval, dans la principauté de Sedan. Dans cette lettre relativement détaillée, écrite en 1669¹¹⁷, il sollicite l'aide de Ferry pour un réformé présenté comme un « innocent criminel » qui a tué un homme par accident et doit en répondre devant le Parlement de Metz. Respectant profondément son confrère, qu'il appelle « très cher et honoré Père », Céard s'en fait l'idée d'un homme particulièrement influent dans le monde réformé messin :

« il m'a prié qu'outre l'attestation de ses mœurs et de sa vie je luy voulusse donner quelque lettre de faveur envers les personnes de credit ches lesquelles il se pourra adresser. Je n'en connois point dans Metz que je conserve plus que vous [...]. Honorez le de vostre recommandation sil vous plaist Monsieur, tant envers vostre eglise, qu'envers ceux de Messieurs du parlement qui sont de nostre religion et qui defereront sans doute beaucoup à vos paroles. »¹¹⁸

Il demande donc explicitement que Ferry mette au service d'un « étranger » cette influence messine et qu'il utilise son crédit local en faveur d'une solidarité confessionnelle à une autre échelle, en contactant pour lui les conseillers réformés du Parlement : il s'agit là d'une pratique normale de la vie judiciaire de ce temps et le pasteur contacte également les juges directement pour ses propres affaires¹¹⁹. Il est évident pour Céard que Ferry exerce alors son ministère sur un croyant qui n'appartient pourtant pas à son troupeau, puisqu'il console ainsi un fidèle en difficulté. Il finit ainsi sa lettre :

¹¹⁶ BPF, ms 760⁴, fol. 46 (lettre du 3 juin 1622) et fol. 49 (lettre du 15 août 1626).

¹¹⁷ BPF, ms 760³, fol. 80. Voir ma retranscription intégrale ci-dessous, en annexe 23.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Voir ci-dessous, chapitre 8.

« Je loue Dieu de tout mon cœur Monsieur que vous soyez encore en estat de consoler les affligés, d'instruire par vos saintes predications le troupeau du sauveur, de convaincre les contredisans, et de ramener au chemin du ciel les ames qui en sont égarées. Dieu veuille vous conserver encore plusieurs années la vigueur et la santé qui vous est nécessaire pour un si St et si fructueux ministere, et en vous demandant la continuation de la glorieuse part que vous m'avez faite de vostre sainte amitié. »¹²⁰

Ferry a également, semble-t-il, une réputation de défenseur actif des droits des réformés et de l'instruction des jeunes gens. Ainsi, lorsque des familles réfugiées dans des États étrangers ou des notables de l'Europe calviniste souhaitent envoyer leurs enfants ou des éléments prometteurs en France pour apprendre la langue et s'imprégner de la culture du royaume, c'est souvent à Ferry que l'on demande conseil, ou c'est même de lui que l'on sollicite un logement. En 1658, Nicolas Thysson, un des notables des Églises françaises recueillies dans le Palatinat, évoque le cas d'un orphelin brillant « desirieux de se perfectionner selon son possible es mœurs et en la langue François ». Il est pauvre et aimerait entrer au service « de quelque seigneur ou honneste homme de condition » : l'aide de Ferry est alors demandée, car, selon Thysson, il est de notoriété publique qu'il est

« porté à l'avancement des jeunes gens, singulierement de ceux de la Religion, qui recherchent [son] assistance en telles affaires »¹²¹.

À une échelle plus locale également, le ministre de Metz fait figure de protecteur potentiel pour les jeunes gens persécutés pour leur religion. En 1668, on lui écrit ainsi de Marville, petite localité récemment intégrée au royaume de France (1659) et ancienne possession des ducs de Lorraine, car il faut trouver un apprentissage chez un cordonnier pour un garçon réformé dont aucun maître catholique ne veut¹²². Dans l'autre sens, le pasteur messin met également au service de ses propres protégés des relations nouées en tant que ministre. C'est ainsi qu'il écrit en 1651 à Frédéric, comte palatin du Rhin et duc de Deux-Ponts pour recommander Chenevix, figure éminente de la communauté messine et pourvoyeur connu de livres pour Ferry¹²³.

Parmi toutes les demandes d'aide et de services émerge un sujet central qu'il est parfois difficile d'analyser par son caractère secret, imagé, chiffré ou implicite dans la correspondance. Il s'agit de l'action en faveur des catholiques convertis au calvinisme. Bien que l'édit de Nantes garantisse la possibilité de se convertir dans les deux sens, le passage au calvinisme est de plus en plus difficile au cours des ans et nécessite beaucoup de précaution et

¹²⁰ BPF, ms 760³, fol. 80.

¹²¹ BPF, ms 335⁴, fol. 191, lettre écrite de Bergzabern le 7 octobre 1658.

¹²² BnF, NAF 22 702, fol. 302-303, lettre écrite par Lorgerie le 18 juillet 1668.

¹²³ BPF, ms 760⁷, fol. 17, lettre de réponse du duc à Ferry, écrite de Deux-Ponts le 29 septembre 1651.

de prudence, tant de la part des Églises que des prosélytes, surtout quand il s'agit d'anciens ecclésiastiques, car la législation royale devient sévère dans leur cas¹²⁴. Les pasteurs et les consistoires sont par nature suspicieux vis-à-vis des anciens moines et prêtres qui veulent se faire calvinistes, notamment parce qu'ils reviennent fréquemment au « papisme ». Mais des actions sont menées pour leur venir en aide et leur garantir une vie calme, loin de leur milieu familial et amical souvent hostile. Il semble qu'à Metz, la conversion d'un ecclésiastique pose problème dès les débuts du régime de l'édit de Nantes et nécessite une sorte d'exfiltration, même si l'interdiction totale pour eux de se convertir ne date que de 1663. En 1605, il est encore possible qu'un ancien récollet natif de Rouen, Jacques Malortie, se convertisse à Metz, au temple, et fasse imprimer une déclaration relative à l'événement¹²⁵. Dès 1614 pourtant, il faut que René Rothon, moine augustin, soit envoyé par l'Église de Metz à Sedan pour y abjurer définitivement¹²⁶ et le cas se représente en 1632 pour le Père Pithois, minime pour lequel le rôle personnel de Ferry est important si l'on en croit ses notes¹²⁷. Sedan fait alors figure, avec Nîmes pour le sud, de centre d'abjuration privilégié, tant par sa position institutionnelle particulière avant les années 1640 que par sa population presque intégralement réformée¹²⁸. Mais, après l'annexion de Sedan au royaume en 1642, il est possible que les Messins changent de stratégie pour faire sortir les anciens religieux convertis. Nous l'observons pour trois cas mieux renseignés que les autres dans nos sources¹²⁹. Le premier nous est relaté par Ferry lui-même dans un de ses recueils¹³⁰. En avril 1643, le minime Jean des Caneaux, âgé de vingt-sept ou vingt-huit ans, fait savoir au pasteur de Metz par l'intermédiaire d'un certain Pasquier qu'il désire être instruit dans la foi réformée. Après concertation entre les pasteurs ordinaires, il est décidé d'user de la plus grande prudence, car ils craignent une conversion peu stable ou pour de mauvaises raisons, voire un piège catholique. C'est Théophile Le Coulon qui est choisi pour aller instruire le religieux, dans un endroit retiré du Pays messin : Ferry précise que son collègue est alors accompagné par deux diacres armés. Après un premier contact rassurant, le candidat à la conversion est mené en ville, parle avec Ferry qu'il dit connaître de réputation, puis est conduit à l'étranger, à Bâle. Il ressort de cette affaire que les réformés de Metz, pourtant d'habitude privilégiés par rapport

¹²⁴ Voir notamment sur ce cas Didier BOISSON, *Consciencés en liberté ?...*, ouvr. cité.

¹²⁵ AC Metz, CB 1 388, chronique protestante dite « anonyme ». Dans ses notes, Ferry nous apprend avec déception que Malortie s'est reconverti au catholicisme sur son lit de mort en 1643, à l'âge de 91 ans (BPF, ms 774, année 1643, § 23).

¹²⁶ BPF, ms 774, année 1614, § 5, et ms 766, note de Francis Waddington à partir de registres sedanais.

¹²⁷ BPF, ms 774, année 1632, § 13.

¹²⁸ Paul DE FÉLICE, « Les abjurations de catholiques dans les temples huguenots », *Bulletin de la SHPF*, t. 45, 1896, p. 562.

¹²⁹ Le cas particulier de Nicolas Anthoine est traité ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 3.

¹³⁰ BPF, ms 774, année 1643, § 9.

au reste du royaume, sont particulièrement surveillés sur la question des convertis, sans doute par le rôle potentiel de la ville comme plaque tournante des départs vers le Refuge. Ainsi, le 6 mai 1643, quelques jours seulement après le départ de des Caneaux, un ancien, Couët du Vivier, est convoqué par le gouverneur Lambert qui veut des explications¹³¹. Le cas d'Alphonse Caussin a sans doute renforcé Ferry dans son idée qu'il fallait être prudent avec les prosélytes venus du monde monastique. En effet, c'est le pasteur lui-même qui a indiqué en 1655 à cet ancien moine comment passer à l'étranger, par Hombourg, malgré les difficultés, et c'est à lui que Caussin demande des lettres recommandation pour pouvoir trouver une condition¹³². Il ne cache pas son ambition de devenir pasteur et on le retrouve dès mars 1656 à Heidelberg pour étudier la théologie. Il écrit alors à Ferry une lettre qui montre le rôle concret et pratique joué par le Messin :

« Je suivais la route de la Holande comme vous l'aviés trasseë, et estois à Francfort pour de la m'embarquer sur les batteaux »¹³³.

Très vivement attaqué par les catholiques messins qui l'accusent de concubinage et d'adultère, Caussin est contraint de demander à plusieurs reprises à Ferry des recommandations, sans d'ailleurs toujours convaincre, puisque Frédéric Spanheim (fils) écrit à son collègue messin en février 1658 pour s'assurer que les accusations ne sont bien que des calomnies dues à sa conversion, car il paraît peu fiable, étant retourné un temps à la messe dans la ville épiscopale la plus proche :

« J'ay tousjours porté les interests de ce persecuté autant que j'ay cru le pouvoir faire en bonne conscience. Il est vray que son inconstance en fait de religion a donné un grand prejugué contre luy. Cependant estant revenu de son propre mouvement, et n'ayant sejourné que peu de semaines à Mayence, sa faute en est moins grieve. Estant publique toutefois et ayant donné du scandale à nos bonnes gens, il en faut quelque reparation. »¹³⁴

Même s'il se dit victime d'une cabale menée par Bédacier¹³⁵, Caussin n'est pas exempt de tout reproche, puisqu'il est effectivement convaincu d'adultère et de mauvaise vie¹³⁶. Le danger est donc grand quand Armand Mamiel cherche à se convertir et à fuir, dans un contexte politique délicat après l'interdiction pour les religieux de passer au calvinisme en 1663¹³⁷. Il s'agit d'un profès à l'abbaye bénédictine de Saint-Vincent à Metz, à proximité du

¹³¹ BPF, ms 774, année 1643, § 11.

¹³² BPF, ms 760³, fol. 75, lettre écrite de Deux-Ponts du 17 octobre 1655.

¹³³ *Ibid.*, fol. 77, lettre du 28 mars 1656.

¹³⁴ BPF, ms 760⁸, lettre écrite de Heidelberg le 27 février 1658.

¹³⁵ BPF, ms 335¹, fol. 235-236, lettre de Caussin à Ferry, écrite de Heidelberg le 8 mars 1658.

¹³⁶ On le sait par des lettres de Matthieu Rouyer à Ferry, écrites de Hanau : BPF, ms 760⁷, fol. 268 (7 octobre 1659) et fol. 272 (14 juillet 1660).

¹³⁷ Sur ce cas, le dossier est important et je remercie Dominique Ehrmantraut pour son aide précieuse et ses conseils. J'ai principalement consulté AD Moselle, H 2 037, H 2 040 et H 2 049 (actes capitulaires de l'abbaye

temple de Chambièrre que les réformés tiennent jusqu'en 1664. C'est justement cette année-là que sa vie bascule, puisque le frère Romuald, moine depuis 1658, redevient Armand Mamiel et fuit à Frankenthal où il rallie l'Église française du lieu, avec l'aide d'Auguste Couët du Vivier, qui le recommande depuis Otterberg, et de Jacques Couët du Vivier, en route de Courcelles pour Mannheim au cours des mêmes mois¹³⁸. La prudence est encore une fois de rigueur, puisque les appuis messins restent anonymes, comme le précise le pasteur d'Otterberg :

« Je prens la liberté par l'avis de notre consistoire de vous adresser ce présent porteur qui m'a été recommandé de Mets d'une main inconue et par une lettre qui n'a point de souscription, portant simplement que je le fisse passer le plus vite que je pourrois. Je crois que la crainte qu'il ne fust poursuivi et pris en chemin chargé de telles lettres, a empesché messieurs nos pasteurs ou quelcun du consistoire d'en écrire. »¹³⁹

Nous en savons un peu plus grâce à la longue profession de foi rédigée par Mamiel le 9 juillet 1664, veille de son abjuration publique : il déclare avoir commencé « à raisonner par les principes de la philosophie et par je ne sçai quel mouvement intérieur », puis à fréquenter les lieux de la controverse, jusqu'à considérer que les rites catholiques sont « mille superstitions et bouffonneries »¹⁴⁰. Frankenthal est une communauté qui a des liens étroits avec Metz, puisqu'en 1657, c'est un Messin, David Rouyer, qui est chantre de cette Église, déjà desservie avant la Guerre de Trente Ans par Pierre Michelet, lui aussi né à Metz. Même s'il n'est pas directement attesté par nos sources, nous pouvons deviner le rôle personnel de Ferry dans la conversion de Mamiel, certaines pièces de la correspondance du pasteur montrant son intérêt pour le sort du prosélyte. C'est ce dernier en personne qui lui écrit de Heidelberg le 21 juillet, quelques jours après sa conversion, et s'adresse à « Monsieur Ferry tres digne et tres docte Pasteur de l'Eglise de Metz »¹⁴¹. Il souhaite donner de ses nouvelles et notamment rapporter l'obligation qui lui a été faite d'étudier quelque temps au collège de la Sapience pour donner des preuves de sa bonne foi. Mais les autorités académiques et ecclésiastiques de Heidelberg demandent également des attestations :

« ils me demandent des certificats de ma vie passée cest ce que je ne puis faire par apres l'action que jay faict de quitter le cloistre et la papauté il n'y a pas moyen de recevoir des certificats mes amis,

Saint-Vincent) ; BPF, ms 335³, fol. 108-109 (lettre de Mamiel à Ferry, écrite de Heidelberg le 21 juillet 1664) ; Dominique EHRMANTRAUT et Michael MARTIN (éd.), *Das Protokollbuch der französisch-reformierten Gemeinde zu Frankenthal (1658-1689)*, Spire, Braun Buchverlag, 2009, p. 85-89 et p. 367-375.

¹³⁸ Dominique EHRMANTRAUT et Michael MARTIN (éd.), *Das Protokollbuch...*, ouvr. cité, p. 85. Frankenthal est à proximité de Mannheim et a été étudiée par Dominique GUILLEMENOT-EHRMANTRAUT, *L'Église réformée de langue française de Mannheim de 1652 à 1689*, Paris, Honoré Champion, 2003, 510 p.

¹³⁹ Dominique EHRMANTRAUT et Michael MARTIN (éd.), *Das Protokollbuch...*, ouvr. cité, p. 85.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 86-88.

¹⁴¹ BPF, ms 335³, fol. 108-109.

parens, & aliez sont devenus mes ennemis, et s'il ne tient qu'aux moines de declamer contre moy je m'assure qu'ils ne manqueront pas d'annoncer mille faussetez contre moy, mes parens mesme me feront passer pour un fol incensé, & fripon »¹⁴².

Il demande donc à Ferry d'attester lui-même que Mamiel n'a « quitté le cloistre que pour mieux vivre »¹⁴³. Sans doute faut-il y voir une preuve de l'implication du vieux pasteur de Metz. Un mois plus tard, ses espoirs sont déçus, puisqu'un des professeurs et pasteurs de Heidelberg lui écrit que Mamiel est sans doute redevenu catholique :

« [II] nous quitta derechef et je crois qu'il est retourné chez luy, apres avoir receu promesses que l'on luy permettra de vivre à sa fantaisie. Il ne me semble gueres propre pour garder le couvent. Il s'est au reste assez bien comporté icy ; la crainte de ses parens et l'esperance d'establir mieux ses affaires l'ont sans doute obligé de nous quitter, de meme que d'autres considerations mondaines l'on porté au premier changement. Je vous en écris Monsieur parce que j'ay appris qu'il étoit de Metz. »¹⁴⁴

Cette grande méfiance que l'on rencontre dans les cas de conversions d'ecclésiastiques se retrouve quand le prosélyte est assez célèbre, les enjeux étant similaires par la publicité faite à l'événement. Ainsi, en 1621, c'est à Sedan et de façon discrète que Madame de Selve, convertie personnellement par Ferry, abjure le catholicisme et est admise à la cène¹⁴⁵. En 1658, Léveillé, catholique instruit par le pasteur de Metz, doit lui aussi quitter la France et s'installer à Francfort, où il devient maître d'école¹⁴⁶. Le cas est encore plus complexe pour Théodore de Maimbourg, protégé du maréchal de Schomberg et cousin du jésuite Louis : Ferry semble jouer un rôle déterminant dans sa carrière, voire dans sa conversion, mais cette dernière doit rester secrète, afin qu'il conserve sa pension du gouverneur de Metz¹⁴⁷. Ce n'est qu'à la mort de ce dernier en 1656 que Maimbourg devient publiquement réformé et se retire à Heidelberg l'année suivante : il entretient alors une correspondance suivie avec Ferry et semble avoir un parcours spirituel et confessionnel complexe¹⁴⁸. On y observe un personnage tourmenté, notamment par le problème de la conversion de sa femme restée catholique jusqu'en 1658. À cette date, il écrit ne pas pouvoir passer par Metz, où, selon lui, le pouvoir

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ BPF, ms 335², fol. 101, lettre de Fabrice à Ferry, écrite de Heidelberg le 28 août 1664.

¹⁴⁵ BPF, ms 760², fol. 107, lettre de Moïse Blondel rapportant l'événement à Ferry, le 19 juillet 1621.

¹⁴⁶ Voir notamment deux lettres que Léveillé adresse à Ferry, BPF, ms 760⁶, fol. 146, écrite de Francfort le 12 septembre 1658, et BnF, NAF 22 702, fol. 68-69, écrite de Francfort le 19 novembre 1659.

¹⁴⁷ Sa confession de foi, anonyme et datant des environs de 1653, est à la BPF, ms 765⁴ (copie de la main de Ferry).

¹⁴⁸ Ces lettres sont à la BPF, ms 760⁶, fol. 155-187 (avec des lettres de la femme de Maimbourg). D'après la notice d'Eugène et Émile HAAG, *La France protestante...*, ouvr. cité, t. 7, p. 173-174 (qui comporte toutefois quelques erreurs factuelles), il change de confession à de nombreuses reprises et meurt socinien en Angleterre en 1693. Sur le point précis du rôle de Maimbourg dans la réflexion de Ferry sur la réunion des protestants et dans le dialogue de 1666 entre Ferry et Bossuet, voir ci-dessous, paragraphe III. 3. et chapitre 7, paragraphe II.

des jésuites est trop grand¹⁴⁹. C'est en restant extrêmement prudent qu'il séjourne un temps à Paris en 1659-1661, tout en continuant à évoluer dans la société réformée (et notamment pastorale) grâce aux recommandations constantes de Ferry. La dangerosité de la ville de Metz est même attestée pour des personnages par ailleurs inconnus, comme Élisabeth de Chenevix, qui écrit à Ferry pour signaler qu'elle est partie sur ses conseils et grâce à ses recommandations, à cause des pressions catholiques faites sur son mari converti :

« Je croy que nous seron bien heureux par la grace de Dieu plus que nous navons esté dans Mets car ceté pour un bon sujet que nous en avons sorti car nous estions tout perdu si nous y avions demeure plus lon temps pour la religion que lon nous faisoit temps de mal pour atrape mon mari et ma fille pour les faire change de religion nous avons bien eu de la paine pour le faire venir icy mais nous y somme par la grace de dieu je crois quil naura plus envie de changer par icy car nous viveront en repos nous avons montre notre attestation au pasteur de Manheim qui en est fort bien satisfait et il la retenu pour nous maitre au ren de lesglise qui est Monsieur Braquelet pasteur »¹⁵⁰.

Dans certaines situations, nous pouvons comprendre la méfiance des calvinistes quand ils se trouvent faire face à une telle conversion, comme celle d'un soldat logé chez une bouchère qui l'a emmené au prêche. L'affaire est rapportée à Ferry par son petit-fils :

« Vous savez combien il est dangereux de se mesler de ces sortes d'affaires et c'est tout ce que je scay de celle cy car je n'ay pas creu que je deusse aller veoir cest homme pour les raisons que vous pouvez bien juger, il y a quelque esperance qu'il se pourra sauver par la connivence de l'archer. »¹⁵¹

Le plus souvent, il faut donc quitter Metz. Les cas moins épineux sont relativement rares et même dans ceux-ci, la prudence reste la ligne de conduite principale. On peut alors se contenter d'un exil moins lointain, y compris dans le royaume, là où le prosélyte est inconnu, à Paris notamment¹⁵². Il n'est pas attesté dans nos sources qu'un catholique puisse se convertir à Metz et continuer ensuite à y vivre, alors que cela semble possible ponctuellement ailleurs, en Normandie par exemple, comme le rapporte Jacques Couët du Vivier quand il présente

« un honneste homme proselite dans mon Eglise qui a bien de la peine à subsister avec sa famille, parce qu'il ne vivoit avant sa conversion que d'une pension que luy faisoit son pere en attendant que le bon homme qui est un des notables et riches bourgeois d'Evreux »¹⁵³.

La procédure disciplinaire de conversion est d'une grande précision et est appliquée avec beaucoup de soin par des Églises réformées qui craignent les effets négatifs de tels

¹⁴⁹ BPF, ms 760⁶, fol. 156, lettre écrite de Heidelberg le 13 janvier 1658.

¹⁵⁰ BPF, ms 335¹, fol. 266, lettre écrite de Mannheim le 4 avril 1669.

¹⁵¹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 98. Lettre sans date, écrite de Courcelles.

¹⁵² Un cas dans BPF, ms 760⁴, fol. 120, lettre de Charles Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 18 janvier 1659.

¹⁵³ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 78. Lettre écrite de Normanville le 19 décembre 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-3, 1977, p. 427-431.

événements sur leur situation parfois déjà précaire¹⁵⁴. L'instruction, après contact avec l'ancien du quartier et accord du consistoire, est menée par un pasteur. Sans doute la prudence est-elle encore plus grande en pays de frontière et dans une ville travaillée par une Contre-Réforme active. Parfois, cette prudence doit être rappelée par un confrère : en 1633, Ferry convertit un jeune catholique de quatorze ans à peine et le consistoire de Paris est unanime pour condamner cette pratique qui risque de faire du tort à l'Église¹⁵⁵. Le particularisme messin dans le domaine est confirmé par la difficulté à recevoir des prosélytes d'autres Églises. Alors que Metz pouvait apparaître comme un refuge à l'échelle lorraine au XVI^e siècle ou même au début du XVII^e¹⁵⁶, l'action du clergé catholique a rendu l'accueil plus difficile. Ainsi, en 1660, une religieuse se convertit à Charenton et, *via* Sedan, les pasteurs parisiens cherchent à la placer chez Ferry¹⁵⁷. Pourtant, très vite, il est évident que Metz ne pourra servir que de lieu de transit en direction du Refuge allemand, vers Deux-Ponts ou Heidelberg, et qu'il est impossible qu'elle reste là à cause de la pression catholique. Ferry sert donc d'interface et ses connaissances dans le monde réformé français et sa proximité avec les Églises françaises à l'étranger en font un interlocuteur privilégié. Mais, après cette affaire, même ce rôle semble trop dangereux et Benjamin Anguenet, pasteur de Vitry, doit demander à ses collègues parisiens de ne plus diriger les convertis vers Metz :

« J'ay reitéré à Messieurs les Pasteurs de Paris l'avis que leur avoy donné, de la priere que je leur avoy desja faite, de ne vous plus adresser de Proselytes attendu le grand danger que je sçay qu'il y a pour eux en vostre Ville, et je croy qu'ils ne le feront plus. Il faut voir ce que deviendra celle que vous avez envoyée en Allemagne et si elle y trouvera condition. »¹⁵⁸

Dès la fin des années 1650, c'est ce rôle de contact qui est déterminant pour Ferry, entre France et Refuge, car il reçoit de nombreuses demandes pour trouver des places et des emplois aux convertis qui souhaitent s'exiler, en passant quelque temps par Metz¹⁵⁹.

Le dernier grand pôle important dans ses relations avec les Églises extérieures est l'échange de conseils divers. Nous retrouvons là, de façon atténuée, le rôle d'arbitre parfois

¹⁵⁴ Une longue présentation de la procédure, tant du point de vue théorique et disciplinaire que par les témoignages des sources est réalisée par Paul DE FÉLICE, « Les abjurations de catholiques... », art. cité, p. 562-571.

¹⁵⁵ BPF, ms 760⁶, fol. 256, lettre écrite par Jean Mestrezat de Paris le 22 juin 1633.

¹⁵⁶ Voir par exemple Odile JURBERT, « La Réforme en Lorraine du sud au XVI^e siècle », dans Louis CHATELLIER (éd.), *Les Réformes en Lorraine...*, ouvr. cité, p. 57-88, et « Réforme et protestants en Lorraine méridionale au XVI^e siècle », *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 2009, p. 5-31.

¹⁵⁷ Cette affaire est connue par une lettre de Charles Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 11 octobre 1660 (BPF, ms 760⁴, fol. 128) et par une lettre de Benjamin Anguenet, écrite de Vitry le 18 octobre 1660 (BPF, ms 760¹, fol. 180).

¹⁵⁸ BPF, ms 760¹, fol. 181, lettre à Ferry, écrite de Vitry le 5 novembre 1660.

¹⁵⁹ Par exemple BPF, ms 335⁴, fol. 253, lettre anonyme écrite à Ferry de Paris le 30 septembre 1659.

endossé par Ferry, mais surtout l'importance déterminante de sa position géographique et sociale. Comme nous le verrons, les discussions sur les points théologiques constituent un sujet particulier¹⁶⁰, même si le pasteur de Metz n'est pas considéré comme un expert en la matière. Par contre, il est régulièrement sollicité pour donner des avis sur des questions disciplinaires qui sont sans doute écoutés. Il serait vain de multiplier les exemples, mais nous pouvons en trouver à chaque époque de son ministère et notamment sur des sujets dans lesquels il apparaît comme un spécialiste reconnu, comme le mariage¹⁶¹. C'est bien sûr lorsqu'un des acteurs d'une affaire de discipline est d'origine messine que l'avis de Ferry est le plus rapidement sollicité. Sur la fin de carrière cependant, il est plus fréquent de lui écrire sur des questions ecclésiologiques diverses et générales, même si ce genre de correspondance le lie davantage à des proposants ou à des pasteurs en début de carrière qu'à des collègues prestigieux. Ainsi, lorsqu'il est à Meaux, le jeune David Ancillon demande à Ferry ce qu'il pense du type de gouvernement qui sied le mieux à l'Église, entre l'épiscopalisme et le presbytérianisme¹⁶². En 1659, c'est Abraham Jacquelot, pasteur de Wassy, qui cherche des conseils sur le sujet du chant des Psaumes et de leur interdiction par les autorités civiles : l'impression de hiérarchie entre les deux hommes est renforcée par la formulation étrange de « très honoré Père et Frère » employée par Jacquelot à l'endroit de Ferry¹⁶³. Les compétences du Messin dépassent même le cadre français. Ainsi, lorsqu'un pasteur de Frankenthal se pose des questions sur l'application au Refuge de la discipline de France, c'est à Ferry qu'il s'adresse :

« Je serai assez libre et hardi pour vous consulter quelques fois sur des difficultés qui se presentent en ce païs en ce qui concerne la discipline ecclesiastique »¹⁶⁴.

Quand il s'agit au contraire pour Ferry de solliciter des conseils de discipline ecclésiastique, ses correspondants de Ferry sont nettement plus prestigieux. Il s'agit notamment des pasteurs de Charenton, comme Samuel Durant à qui il demande en 1625 de l'aide à propos d'une naissance illégitime¹⁶⁵. L'affaire est compliquée par le fait que les deux jeunes gens se sont ensuite mariés alors qu'ils étaient cousins à un degré prohibé, mais aussi parce qu'un des accusés est le cousin d'un pasteur de Sedan, Rambour. Du Moulin et même Pierre Ferry tentent de modérer la sentence du consistoire de Metz, alors que Paul Ferry, lui, exige une réparation publique, redoutant à la fois un affaiblissement moral et une ingérence politique

¹⁶⁰ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III.

¹⁶¹ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 1.

¹⁶² BPF, ms 760¹, fol. 105, lettre datée du 7 décembre 1650.

¹⁶³ BPF, ms 335², fol. 268, lettre écrite de Wassy le 30 décembre 1659.

¹⁶⁴ BPF, ms 335³, fol. 256-257. Lettre de Muller à Ferry, écrite de Frankenthal le 25 juillet 1660.

¹⁶⁵ BPF, ms 335², fol. 69, lettre de Durant à Ferry, écrite de Paris le 15 juin 1625.

dans la discipline. Dans cette situation rare, la solidarité pastorale est sans doute moins forte que ce que Rambour aurait espéré, mais nous voyons aussi que la position du pasteur messin n'est pas unanimement respectée et que l'on cherche à l'influencer¹⁶⁶.

Finalement, Ferry agit toujours en tant que pasteur de Metz et ne fait que fonction d'accélérateur de demandes ou d'interlocuteur privilégié au sein du consistoire local, dans des relations qui s'étendent certes à l'extérieur, mais qui concernent toute la communauté. Il est cependant parfois difficile de savoir si on s'adresse à lui ou à l'Église de Metz par son intermédiaire. Par contre, c'est déjà plus comme individu qu'il cherche à agir dans d'autres lieux pour placer certains de ses confrères sans emploi ou en début de carrière, surtout s'ils sont originaires de Metz.

2. Un problème spécifique : placer des pasteurs

L'émergence d'une certaine identité pastorale peut s'observer dans les quelques échanges entretenus par Ferry avec quelques-uns de ses confrères ou avec des institutions réformées sur la question du choix d'un pasteur par une communauté ou un synode. Il s'agit d'un problème crucial pour le ministre de Metz, qui doit tout mettre en œuvre non seulement pour pouvoir donner son avis, afin d'asseoir sa légitimité à l'extérieur de sa propre Église, mais aussi pour tenter de placer de nombreux Messins devenus pasteurs. D'ailleurs, les jeux d'influence sont complexes sur cette question et relativement bien connus par les acteurs, puisque, bien souvent, c'est en sachant que Ferry cherche à placer un de ses concitoyens qu'on s'adresse à lui. Il est ainsi au cœur de sollicitations venant de divers intervenants dans ce champ hautement politique, même s'il est clair qu'une partie d'entre elles nous échappe, notamment lorsqu'elles viennent de ministres messins sans emploi et vivant dans leur ville d'origine en attendant un poste : dans ces cas, leurs échanges avec Ferry nous sont par nature inaccessibles, car ils sont très certainement restés oraux, voire sous-entendus dans des registres du consistoire que nous n'avons plus. Mais, nous pouvons alors imaginer que ces confrères demandent à Ferry une intervention et une mise en action de ses réseaux à titre plus personnel que professionnel. Ainsi, en 1620, Paulin, pasteur sans Église vivant à Sedan, en procédure de rétablissement à Lizy d'où il a été suspendu, écrit à Metz. Il est ami d'Abraham

¹⁶⁶ En plus de la lettre de Durant citée dans la note précédente, voir sur cette affaire les lettres d'Abraham Rambour à Ferry (BPF, ms 760⁷, fol. 161, lettre du 19 mai 1625, fol. 162, lettre du 11 août 1626, fol. 163, lettre du 25 août 1626), de Pierre Du Moulin à Ferry (BPF, ms 760⁴, fol. 174, lettre du 10 août 1626 et fol. 175, lettre du 24 août 1626), et les minutes de lettres de Ferry à Du Moulin (BPF, ms 761¹, lettres des 15 et 29 août 1626).

Rambour et de Pierre Ferry et espère ainsi faire jouer en sa faveur les amis de ses amis¹⁶⁷. Ferry est également contacté quand il s'agit de pourvoir des postes importants, même s'il est délicat d'en tirer des conséquences. Frédéric Spanheim lui écrit par exemple en 1632 pour le remercier de l'avis favorable qu'il a formulé lorsque les Genevois ont pensé à lui pour occuper une chaire de théologie¹⁶⁸ : il est difficile de dire s'il s'agit d'une formule de politesse de Spanheim, d'une demande pour la forme de Genève ou d'un réel intérêt pour l'avis de Ferry, mais ce dernier semble bien agir dans les rouages de ce genre de prises de décision. Son influence paraît plus nette dans un rayon d'action plus limité, mais dans lequel son prestige est réel, notamment le premier Refuge ou des Églises comme Sedan. En 1656, c'est à lui que s'adresse Frédéric Louis, duc de Landsberg, quand meurt Paul Heuser, l'ancien pasteur de Deux-Ponts, que Ferry avait connu en 1635-1636 pour avoir alors vécu réfugié à Metz à cause de la guerre¹⁶⁹. Le prince lui demande explicitement conseil pour trouver un nouveau ministre à son service, ainsi qu'un précepteur pour son seul fils survivant¹⁷⁰. L'année suivante, c'est la mort du célèbre Pierre Du Moulin qui fait prendre la plume au Sedanais Le Blanc de Beaulieu. Il évoque ouvertement la succession du défunt à la fois comme pasteur et comme professeur de théologie, en sollicitant l'avis de Ferry¹⁷¹. Même s'il ne s'agit pas d'une demande formulée directement par le consistoire, cette démarche montre bien que le Messin est un personnage avec lequel il faut compter.

C'est surtout en faveur des ses confrères originaires de Metz qu'il agit, car ils sont relativement nombreux et, pour la plupart d'entre eux, la compétition pour un des quatre postes ordinaires de leur cité natale est trop féroce et nécessite des qualités supérieures aux leurs¹⁷². Ferry intercède plus rarement pour des pasteurs ayant un lien particulier avec les villes des bords de la Moselle et encore moins souvent pour des ministres totalement extérieurs¹⁷³. Il s'agit là d'une volonté de faire rayonner son Église sans doute, en envoyant dans d'autres communautés des ministres originaires de la sienne, mais d'autres facteurs plus

¹⁶⁷ BPF, ms 335⁴, fol. 80, lettre écrite de Sedan le 29 septembre 1620. La procédure est toutefois épineuse, puisqu'elle est toujours active le 7 novembre 1622, date à laquelle Paulin écrit une seconde lettre à Ferry, sur le même sujet (fol. 81).

¹⁶⁸ BPF, ms 760⁸, lettre écrite de Genève le 2 juin 1632.

¹⁶⁹ Heuser assiste à de nombreux prêches de Ferry, comme ce dernier le note dans les brouillons de ses sermons (voir ci-dessous, annexe 11).

¹⁷⁰ BPF, ms 760⁶, fol. 37, lettre écrite de Landsberg le 4 décembre 1656.

¹⁷¹ *Ibid.*, fol. 85, lettre écrite de Sedan le 1^{er} avril 1657.

¹⁷² Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe I. 2., et BPF, ms 777, liasse 2.

¹⁷³ En 1620, le pasteur sedanais Jacques Cappel du Tilloy demande à Ferry son avis sur Jean Brazi (BPF, ms 760³, fol. 12-13, lettres écrites de Sedan les 17 et 25 mai 1620), mais celui-ci est en lien avec Metz, car il a exercé à Phalsbourg dans un territoire frontalier de la Lorraine.

complexes peuvent entrer en ligne de compte : ainsi, il est plus régulièrement et efficacement sollicité par des collègues dont il est proche géographiquement et/ou socialement, ce qui donne à ses interventions des allures de travail de *lobbying* messin. De plus, des Églises à la recherche de pasteurs peuvent lui demander son avis précisément parce qu'elles espèrent qu'un Messin apprécié de Ferry sera disponible et disposé à venir les desservir. Son rôle personnel est grandissant au cours de sa carrière. En 1616, c'est encore au consistoire de Metz en tant que corps que celui de l'Église française d'Amsterdam écrit pour demander des attestations en faveur de Fabrice de La Bassecourt, jadis passé par Metz¹⁷⁴. Mais dès 1622, c'est à Ferry en personne que s'adresse l'Église welsche de Bourbach en Alsace¹⁷⁵. Certes, le scribe est un ancien d'origine messine, Samuel Jennin, fils du pasteur Lancelot Jennin venu précisément de Lorraine pour desservir Bourbach. Mais c'est bien le ministre messin en personne qui influence de façon déterminante le choix, lorsque les membres du consistoire formulent la demande de

« nous adresser quelqu'un qui autorise sa doctrine par une vie louable, douee, simple et destournée de toute vanité. [...] Elle [l'Église de Bourbach] vous supplie comme je fais avec elle au nom de Dieu qu'elle puisse estre pourveüe de celuy que jugerez estre doüé de la simplicité et candeur requise specialement en ce païs. [...] Nous ne sommes en doute de vostre prudence, et moins de l'affection que portez à l'avancement et edification des Eglises de Dieu »¹⁷⁶.

Quelques semaines plus tard, c'est Pierre Joly, un cousin germain de Ferry, qui entre en fonction à Bourbach. Ce cousin, qui a écrit une défense de Ferry en 1618¹⁷⁷, est particulièrement suivi, puisqu'en 1630 encore, après être rentré de Bourbach, il fait l'objet d'une nouvelle tentative de la part de Ferry, qui cette fois fait jouer ses relations aux Provinces-Unies pour lui obtenir une place à La Haye. Il tente ainsi d'apitoyer son prestigieux collègue André Rivet, alors professeur à Leyde, en faisant état des malheurs de la carrière de Joly

« à l'occasion des troubles & de la déclaration qu'il falloit signer, il est icy où feu son père qui l'avoit fait estudier impétra de le retenir & peu après fut appelé en l'une des Eglises françoises du comté de Sarwerden [Bourbach], appartenant à Monsieur le comte de Sarbrik, où il a servy plusieurs années & jusques à l'entière dissipation desdites églises par l'invasion des Lorrains qui s'en sont saisis »¹⁷⁸.

¹⁷⁴ BnF, NAF 22 704, fol. 22, lettre datée du 13 avril 1616.

¹⁷⁵ BPF, ms 335², fol. 215, lettre datée du 7 octobre 1622.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ *Censure de l'advertissement imprimé au Pont-À-Mousson. À Messieurs de la Religion prétenduë de Metz, sur le dernier livre de leur Ministre Ferry. Adressée à Messieurs de l'Eglise romaine*, Sedan, Jean Jannon, 1618, in-8°, 103 p. Voir ci-dessous, chapitre 7.

¹⁷⁸ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 92, lettre écrite de Metz le 25 mars 1630.

Ferry s'engage résolument en faveur de son cousin, qu'il pare de toutes les qualités du bon pasteur réformé. Il présente d'abord le candidat en retraçant son parcours professionnel, en partant de ses études à Sedan et Saumur. Dans cette dernière académie, il a eu Gomar comme professeur et la précision est importante quand on connaît la position de Rivet sur l'amyraldisme qui s'est ensuite développé à Saumur¹⁷⁹ :

« J'ose bien luy rendre ce tesmoignage que tout le monde luy donne, d'estre très bon prescheur, riche en ses conceptions, très pur en sa doctrine, d'un bon ordre & très clair, très net en sa locution, & qui a l'expression fort agréable. Au demeurant d'une conversation très douce, & ayant une vie que je puis dire exemplaire, & pleine de bons actes & procédant d'une vraye crainte de Dieu ayant mérité & obtenu l'amour & le désir de toutes les gens de bien qui ont sa cognoissance, s'estant conduit d'une mesme teneur & sans aucune inégalité recognoissable. Il a fait ses études à Sedan & depuis à Saumur où il a eu l'honneur d'ouïr long temps Monsieur Gomarus & comme je sçay d'en estre aimé & de vous y avoir veu plusieurs fois & d'y avoir eu pour compagnons & amis plusieurs qui circulent aujourd'huy en vos provinces. »¹⁸⁰

Ce passage est d'autant plus intéressant qu'il est exagéré et qu'il ne présente sans doute pas la réalité. En effet, Joly n'est jamais cité dans les sources messines comme un pasteur important, alors qu'il a souvent prêché en ville, comme l'attestent les registres de baptêmes et de mariages de la communauté¹⁸¹. C'est donc un portrait de « bon pasteur » que Ferry tente de dresser à Rivet, afin de le convaincre d'employer ou de faire employer son cousin qui reste oisif à Metz : bon prédicateur, notamment grâce à l'orthodoxie de sa théologie, mais aussi grâce à des talents oratoires naturels tels que l'élocution, et bon administrateur de son futur troupeau, par le caractère exemplaire de sa vie et de ses actes, Joly semble parfait pour exercer le ministère pastoral. La réponse de Rivet est tout aussi intéressante, car elle montre bien que Ferry a fait la description qu'il fallait. En effet, lorsque le professeur a lu à La Haye la lettre qu'il avait reçue :

« j'en ay communiqué le sujet aux principaux de l'Eglise, et fait une description de la personne et de la capacité, selon le tesmoignage que vous luy rendez, tant que j'en ai fict venir l'eau à la bouche à plusieurs. »¹⁸²

Mais cette réponse insiste aussi sur le fait que le ministère pastoral est très lourd et qu'il ne faut donc pas en choisir le titulaire au hasard ou même sur une simple recommandation d'un autre pasteur, aussi honorable soit-il et la comparaison utilisée est très révélatrice des liens puissants qui doivent unir le pasteur à son troupeau :

¹⁷⁹ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 2.

¹⁸⁰ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 92, lettre écrite de Metz le 25 mars 1630.

¹⁸¹ AC Metz, GG 243-244 pour la période concernée.

¹⁸² BPF, ms 337, fol. 220, lettre de Rivet à Ferry, écrite de La Haye le 14 avril 1630.

« Mais enfin tous en viennent là, qu'il faudroit le veoir & l'ouïr. Et qu'on ne se peut pas commodément marier par procureur. »¹⁸³

Rivet propose ensuite que le candidat fasse un voyage à La Haye pour que les fidèles et surtout le consistoire puissent l'observer. Finalement, Joly ne fait même pas le déplacement et reste longtemps à Metz, où il dessert parfois la communauté de Burtoncourt, puis finit sa vie en se mettant au service de l'Église de Sainte-Marie-aux-Mines (1639-1641). Pourtant, Ferry bénéficie alors de la bonne réputation aux Provinces-Unies, à cette époque du moins, du Messin Abraham de Mory, pasteur aux armées de Hollande et proche de Ferry du temps de ses études. Apprécié de Rivet¹⁸⁴, de Mory est devenu proche du professeur Polyander qui l'a reçu sur les recommandations de Ferry¹⁸⁵. Ce dernier continue d'ailleurs à suivre la carrière de son collègue Mory, avec lequel il entretient une correspondance relativement dense, dont nous connaissons une partie et qui montre que Ferry trouve en lui un excellent moyen d'avoir un contact intéressant avec les personnages les plus en vue des Provinces-Unies¹⁸⁶.

Dans un cas particulièrement bien connu et déjà évoqué, celui de la vocation de Pierre Philippe à Bischwiller en 1653¹⁸⁷, nous voyons bien quels sont les enjeux et les procédures qui se mettent en place, surtout dans les cas particuliers des petites Églises françaises, wallonnes ou welsches qui sont situées en territoires germanophones et qui ne peuvent solliciter une autorité synodale française. C'est donc directement à Ferry que s'adresse l'ancien Isaac Claus, marchand servant au pasteur messin d'intermédiaire avec Strasbourg, lorsqu'il est question de trouver un successeur à Heuser, alors sur le départ de Bischwiller¹⁸⁸. Le nom de Pierre Philippe est immédiatement cité et il est demandé à Ferry de tout faire pour obtenir qu'il rentre de ses études académiques à Montauban avec des attestations et après examen : la situation est rapidement réglée puisque, dès le mois de novembre, le jeune homme écrit à Ferry pour le remercier de son intercession¹⁸⁹. L'Église de Bischwiller envoie ensuite plusieurs lettres de remerciement montrant que le rôle du pasteur de Metz a été central¹⁹⁰, en insistant, peut-être de façon topique, sur le caractère exemplaire du ministère de Ferry dans l'instruction d'un ministre de qualité :

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ BPF, ms 760⁷, fol. 225, lettre de Rivet à Ferry, écrite de Leyde le 12 septembre 1626.

¹⁸⁵ *Ibid.*, fol. 96-97, lettres de Polyander à Ferry, écrites de Leyde les 2 mai et 8 décembre 1627.

¹⁸⁶ BPF, ms 760⁶, fol. , lettres de Mory à Ferry, entre 1631 et 1666.

¹⁸⁷ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe I. 2.

¹⁸⁸ BnF, NAF 22 702, fol. 4-7, lettres des 11 et 15 octobre 1652.

¹⁸⁹ BPF, ms 760⁷, fol. 56.

¹⁹⁰ Ces lettres sont écrites avant même le départ de Philippe de Montauban (BPF, ms 762¹, dossier 1, lettre de décembre 1652), une fois Philippe arrivé à Metz pour recevoir l'imposition des mains (BPF, ms 762¹, dossier 1,

« Il fait bien paroistre qu'il est sorti d'une si bonne escole que la vostre, par la sagesse qu'il tesmoigne en toutes ses actions. »¹⁹¹

L'intérêt porté par Ferry pour les pasteurs natifs de Metz est perceptible tout au long de sa carrière : nous venons de le voir pour son cousin Pierre Joly ou pour Pierre Philippe et nous pourrions sans doute détailler ce qu'il fait pour Abraham Couët du Vivier¹⁹², cousin de son petit-fils Jacques, ou pour le jeune Paul Coullez¹⁹³. Mais le cas de Pierre Le Bachellé (1594-1670) est mieux connu. Il semble que Ferry ait noué avec lui une véritable amitié ou, du moins, agisse en fonction de contraintes sociales qui vont au-delà de la simple aide apportée à un collègue. Fils d'un aman et receveur messin, Le Bachellé étudie à Montauban à partir de 1615, suivant notamment les cours de Daniel Chamier¹⁹⁴. Reçu ministre en 1624 par le synode provincial du Dauphiné, il exerce quelque temps à Sauzet, près de Montélimar, dans le colloque du Valentinois. Mais, très rapidement, le père de Le Bachellé cherche à faire rapprocher son fils au plus vite et le fait savoir, comme en atteste une lettre écrite par Ferry à l'Église de Vitry dès 1625. Cette communauté est alors à la recherche d'un successeur pour Moïse Chevillette, décédé, et le pasteur messin propose le nom de Le Bachellé, espérant une place plus proche de Metz pour celui-ci. La réponse à cette initiative est cependant cinglante, puisque les réformés de Vitry conseillent à Ferry de se tourner du côté de Ludweiler, Église bien moins importante et plus récente, allant jusqu'à préciser

« Vous savez de quelle importance est ceste Eglise et quels personnages y peuvent estre admis »¹⁹⁵.

L'implication de Ferry est telle que c'est lui qui rédige au nom du consistoire de Metz une lettre au colloque du Valentinois pour obtenir le congé de Le Bachellé, sans pour autant lui garantir une autre place, mais invoquant la nécessité de se rapprocher de son père et la promesse de l'Église de Metz de ne pas laisser le pasteur sans travail :

« [Nous] vous promettons que le temps qu'il sejournera parmy nous il y sera diverses fois exercé aux occasions attendant que Dieu luy en donne d'autres pour estre pourveu. »¹⁹⁶

lettre du 25 mars 1653, voir chapitre 2, paragraphe I. 2.) et après la prise de fonction du nouveau pasteur de Bischwiller (BnF, NAF 22 702, fol. 11-13, lettres des 14 mai et 28 septembre 1653 ; et BPF, ms 762¹, dossier 1, lettre du 27 mai 1653, et ms 335², fol. 91, lettre du 27 mai 1653).

¹⁹¹ BnF, NAF 22 702, fol. 11-12, lettre du 14 mai 1653.

¹⁹² Voir par exemple les lettres d'Abraham Couët du Vivier dans lesquelles il remercie Ferry pour ses recommandations en vue de l'obtention de la place de Sainte-Marie-aux-Mines (BPF, ms 760³, fol. 228, lettre du 30 novembre 1665). Le rôle d'intermédiaire joué par Ferry est confirmé par une lettre de Courrier, ancien de Sainte-Marie-aux-Mines, adressée au pasteur de Metz le 4 décembre 1665 (BPF, ms 335¹, fol. 261).

¹⁹³ Voir par exemple BPF, ms 760⁴, fol. 25, lettre de Daillé à Ferry écrite de Paris le 20 mai 1665 et évoquant le cas de Coullez, proposant qui avait été recommandé à Daillé par Ferry et qui a été examiné avec succès par le synode provincial d'Île-de-France.

¹⁹⁴ On conserve de cette période une grammaire hébraïque de la main de Le Bachellé, d'après des cours de Chamier (BM Metz, ms 383, *Danielis Chamieri Delphinatis grammatica hebraea*, 160 fol.).

¹⁹⁵ BPF, ms 335², fol. 111, lettre du 8 août 1625.

¹⁹⁶ BPF, ms 761², minute d'une lettre écrite le 14 juin 1626.

L'opération est réussie, puisque l'année suivante Le Bachellé obtient son congé¹⁹⁷. À partir de mars 1627, il réside à Metz où, hormis quelques périodes au cours desquelles il dessert l'Église de Burtoncourt dans le Pays messin, et malgré des tentatives, soutenues par Ferry, de trouver une place dans la région de Heidelberg¹⁹⁸, il vit très longtemps dans sa ville natale, en n'exerçant que très sporadiquement, jusqu'à sa mort quelques semaines après Ferry, dont il semble très proche¹⁹⁹. Le pasteur de Metz ne parvient donc pas toujours à ses fins, sans que cela signifie pour autant une perte de prestige. En 1659, il est sollicité par Abel de Combles, fils de son ancien collègue François, en rupture avec son Église de Chalandos dans la province synodale d'Île-de-France. Le jeune homme le prie d'intercéder auprès du duc de Deux-Ponts et ce dernier précise bien que la seule recommandation de Ferry aurait suffi, mais que la difficulté des temps rend tout recrutement impossible²⁰⁰.

Le travail de Ferry pour trouver une place à des confrères qu'il considère le plus souvent comme des disciples s'éclaire évidemment d'un jour nouveau quand il s'agit de placer son propre petit-fils Jacques Couët du Vivier, aveugle et particulièrement proche de son aïeul²⁰¹. Nous avons déjà pu voir l'influence de Ferry sur l'installation de son protégé à Courcelles en 1656²⁰², ou encore les projets d'adjonction de Couët du Vivier à Metz pour suppléer son grand-père²⁰³. Mais une lecture attentive des nombreuses lettres adressées par le pasteur de Courcelles à Ferry pendant la période 1659-1661 montre d'autres enjeux et stratégies en termes de recherche de poste. En effet, pendant ces quelques années, Couët du Vivier doit quitter son Église qui ne peut plus le payer et, en attendant un redressement, il cherche une place, temporaire en théorie, même si l'on perçoit quelques velléités de quitter définitivement la Lorraine, ou de n'y revenir que si Metz garantit ses revenus courcellois. Ainsi, il prêche dans plusieurs Églises d'Île-de-France à partir de mars 1659 et obtient un

¹⁹⁷ BPF, ms 335¹, fol. 113, lettre de Le Bachellé à Ferry, écrite de Montélimar le 17 février 1627.

¹⁹⁸ Voir à ce sujet BPF, ms 760⁸, lettres de Daniel Toussaint à Ferry, écrites de Heidelberg entre juin 1650 et novembre 1651.

¹⁹⁹ On constate la présence jusqu'en 1669 de Pierre Le Bachellé à la plupart des sermons de Ferry, comme en attestent les remarques faites par celui-ci en marge de ses brouillons (voir ci-dessous, annexe 11).

²⁰⁰ Voir les lettres d'Abel de Combles à Ferry, BPF, ms 760³, fol. 172-174, lettres des 24 septembre 1659 et 5 février 1660 ; et ms 335¹, fol. 253, lettre du 17 décembre 1659. Voir également la lettre de Frédéric, comte palatin du Rhin et duc de Deux-Ponts, adressée à Ferry le 20 décembre 1659 (BPF, ms 760⁷, fol. 18).

²⁰¹ Sur cette proximité, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphes II. 1-2. Pour cette étude-ci, j'ai surtout utilisé la correspondance entre les deux hommes du temps du séjour de Couët du Vivier hors de son Église en 1659-1661 (BPF, ms 762³, dossier 1 et Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité), ainsi que divers papiers personnels (AP, collection de Couët de Lorry). Voir également Roger MAZAURIC, « La vie courte et remplie... », art. cité et Nicolas SCHAPIRA, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle... », art. cité.

²⁰² Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe I. 2.

²⁰³ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 2.

succès d'estime si l'on en croit les nombreuses lettres de félicitations adressées alors à Ferry²⁰⁴. Ce dernier a joué de ses appuis et de ses contacts pour assurer la protection de son petit-fils, notamment auprès de personnages importants du monde réformé parisien, comme la princesse de Turenne ou Valentin Conrart²⁰⁵. Dès cette première période de prédication itinérante, au gré des invitations des pasteurs locaux, Couët du Vivier cherche à s'établir. Il écrit alors à Ferry quelles sont les Églises vacantes, notamment Falaise, Nettancourt, Lizy, voire Meaux et demande son avis tout en déclarant avoir hâte de revenir à Courcelles²⁰⁶. Par contre, il semble plus circonspect à propos de la seule proposition ferme, voire insistante, qu'il reçoit de la part de Mademoiselle de La Suze, pour occuper l'Église d'Évreux, qui est un culte de fief siégeant à Normanville (Caër) en Normandie. Cette femme de la haute noblesse lui demande de devenir son pasteur dès avril 1659 et demande elle-même l'accord de Ferry²⁰⁷. Elle est soutenue dans sa démarche par le pasteur rouennais Jean-Maximilien de L'Angle²⁰⁸. Mais, malgré les 600 livres annuelles de pension promises et bien que Normanville ne soit qu'à vingt-deux lieues de Paris et neuf de Rouen, il semble que Couët du Vivier privilégie le prestige et le déroulement de sa carrière plutôt que le simple appât du gain qui le mènerait dans une Église peu élevée dans la hiérarchie officieuse et dans l'idée que se font les pasteurs des communautés qu'ils doivent desservir²⁰⁹. Ainsi, il cherche encore à obtenir une autre communauté en mai 1659, au cours du synode provincial d'Ay, avec le soutien de Ferry²¹⁰. Au cours de cette réunion, il est décidé de le proposer plus loin, à Bergerac, sur la Dordogne, ce qui élargit les champs du possible pour Couët du Vivier²¹¹. Mais l'affaire échoue en juillet, date à laquelle il semble déjà se considérer comme pasteur de Normanville. On voit alors bien sa déception à l'idée de partir desservir une Église excentrée et sans renommée :

²⁰⁴ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 1. Il faut évidemment lire avec prudence ces félicitations, exagérées tant parce qu'elles sont adressées au grand-père du pasteur que parce que celui-ci est aveugle et constitue donc une attraction extraordinaire.

²⁰⁵ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 1, minutes de lettres de Ferry à la princesse de Turenne (23 février 1659) et à Valentin Conrart (22 février 1659), sur le même feuillet.

²⁰⁶ *Ibid.*, lettres de Couët du Vivier à Ferry, en particulier pièces 5 (lettre écrite de Paris le 15 mars 1659), 13 (lettre écrite de Meaux le 19 avril 1659) et 16 (lettre écrite de Paris le 30 avril 1659). Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 120-4, 1974, p. 579-580 et p 590-591 ; t. 121-1, 1975, p. 81-87.

²⁰⁷ BPF, ms 760⁶, fol. 51, lettre de Mademoiselle de La Suze à Ferry, écrite de Paris le 23 avril 1659. Voir également le récit que fait Couët du Vivier à son grand-père de cette proposition : BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 14, lettre écrite de Paris le 23 avril 1659 (Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 120-4, 1974, p. 591-592).

²⁰⁸ BPF, ms 1652²⁵, lettre de L'Angle à Ferry, écrite de Rouen le 24 avril 1659.

²⁰⁹ Sur ce point, voir les réflexions de Nicolas SCHAPIRA, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle... », art. cité.

²¹⁰ BPF, ms 761², minute d'une lettre de Ferry au synode provincial d'Ay, écrite de Metz le 26 avril 1659.

²¹¹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 19, copie pour Ferry d'une lettre du synode provincial d'Ay à l'Église réformée de Bergerac le 13 mai 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-1, 1975, p. 90-92.

« Je crois que quand je serai à Normanville j'auray rarement des choses nouvelles à vous dire. »²¹²

Une fois arrivé en Normandie, dans le château de Mademoiselle de La Suze, il décrit à son aïeul une Église peu peuplée et peu active, à laquelle il ne veut surtout pas trop se lier, puisque lors de la première réunion du consistoire il est vite question de la durée de son ministère :

« À quoy je respondis le plus civilement qu'il fust possible mais en faisant cognoistre que ce n'estoit pas chose bien aisée que de me desgager de mon Eglise et de mon pays et de me separer de mon grand pere »²¹³.

Selon lui, il est dans la région d'Évreux à cause de l'influence de Drelincourt sur La Suze, mais cela ne l'empêche pas de continuer à chercher une autre Église, notamment La Rochelle : mais ce poste ne semble pas honorable à Ferry, car il ne doit être que temporaire, le temps du séjour de Couët du Vivier au synode national de Loudun²¹⁴. Il décide donc finalement de rester plus longtemps à Normanville, se résignant à un poste réel de pasteur dans une petite Église, plutôt que de chercher à obtenir une place de supplétif²¹⁵. Il veut également être honnête vis-à-vis de sa protectrice, puisqu'il a été longtemps absent à cause de son voyage à Loudun, et compte prolonger cette absence en étudiant quelques semaines la théologie à l'académie de Saumur. Ses espoirs de place prestigieuse semblent donc s'évanouir et il préfère alors, à la fin de l'année 1659, envisager un retour dans le Pays messin, notamment parce qu'il sait que son grand-père ne veut pas qu'il s'engage ailleurs de façon ferme :

« Quand à La Rochelle elle ne m'y peut obliger que la simple curiosité, car vous scavez que l'Eglise est à present pourveue et si j'eusse voulu laisser agir ceux de mes amis qui se sont offerts de s'y employer je pense pouvoir dire asseurement selon les apparences que j'y serois à present pasteur, mais il falloit s'engager, et vous ne l'aviez pas souhaité pour Bergerac, qui n'est guere moins considerable que La Rochelle, ny moy de rien entreprendre contre ce que je croyois estre de vos intentions, et bien que je puisse esperer, avec la grace de Dieu, de trouver en France quelque employ assez considerable en m'engageant absolument, selon la pratique ordinaire, j'aime mieux me donner patience et demeurer

²¹² BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 22, lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Paris le 26 juillet 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-1, 1975, p. 98-99.

²¹³ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 24, lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Normanville le 13 août 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-3, 1975, p. 397-404.

²¹⁴ BPF, ms 762³, dossier 1, lettres de Couët du Vivier à Ferry, pièces 24 (lettre écrite de Normanville le 5 octobre 1659) et 35 (lettre écrite de Paris le 26 octobre 1659). Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-4, 1975, p. 540-543 et p. 546-550.

²¹⁵ BPF, ms 762³, dossier 1, lettre de Couët du Vivier à Ferry, pièce 37 (lettre écrite de Loudun du 8 au 14 novembre 1659). Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-1, 1976, p. 66-71.

encore quelque temps libre pour voir s'il y aura lieu pour moy de retourner auprès de vous, puisque c'est la mon unique souhait »²¹⁶.

Le synode provincial de Normandie, tenu à Dieppe en mai 1660 espère un congé total de la part de Courcelles, pour pouvoir s'attacher définitivement Couët du Vivier²¹⁷. Mais une lettre que Ferry adresse personnellement aux députés rappelle qu'il n'en est pas encore question²¹⁸ : il est difficile de dire si, dans ce cas, son autorité est reconnue en tant que pasteur exerçant dans l'Église importante qui se trouve près de Courcelles, ou parce qu'on lui reconnaît un droit de regard particulier sur la carrière de son petit-fils. À la fin de l'année 1660, l'insistance de Normanville et des autorités ecclésiastiques normandes est très forte et Couët du Vivier semble intéressé, lassé par l'éloignement de Courcelles²¹⁹. C'est alors que Ferry fait tout pour permettre un meilleur établissement à son petit-fils et c'est sans doute lui qui arrive à convaincre Anne d'Orthe, dame de Courcelles, d'écrire à Couët du Vivier pour lui permettre de chercher une meilleure place²²⁰. Il fait intervenir Charles Drelincourt dans ses prospections : ce dernier fait comprendre à Ferry que les grandes Églises trouvent pour la plupart la simple idée d'employer un pasteur aveugle « ridicule »²²¹. C'est sans doute ce qui pousse le ministre messin à faire jouer ses relations pour le faire revenir²²².

Le pasteur de Metz ne se contente pas de suivre la carrière de son petit-fils et de lui prodiguer de paternels conseils : en effet, il va beaucoup plus loin et cède parfois à la pression des demandes de Couët du Vivier, qui réclame régulièrement des sermons de son grand-père²²³. L'incapacité du jeune pasteur à rédiger lui-même ses prêches le pousse en effet à se livrer à d'étranges manœuvres : en avril 1659, Drelincourt lui propose ainsi de publier un sermon qui lui a valu des applaudissements à Charenton, mais il écrit à Ferry qu'il craint que l'on remarque qu'il s'est servi d'un écrit catholique, celui de l'oratorien Jean-François

²¹⁶ BPF, ms 762³, dossier 1, lettre de Couët du Vivier à Ferry, pièce 46 (lettre écrite de Loudun le 16 décembre 1659). Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-2, 1976, p. 257-260.

²¹⁷ AP, collection de Couët de Lorry, extrait des actes du synode provincial de Normandie, tenu à Dieppe le 26 mai 1660. On voit aussi cette volonté de conserver Couët du Vivier dans une lettre de Jean-Maximilien de L'Angle à Ferry, écrite de Dieppe le 29 mai 1660, depuis le synode dont il est modérateur (BPF, ms 1652²⁵).

²¹⁸ BPF, ms 761², minute d'une lettre de Ferry au synode provincial de Normandie à tenir à Dieppe, écrite de Metz le 8 mai 1660.

²¹⁹ BPF, ms 762³, dossier 1, lettre de Couët du Vivier à Ferry, pièce 76 (lettre écrite de Normanville le 26 octobre 1660). Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-3, 1977, p. 424-426.

²²⁰ BPF, ms 761¹, copie à destination de Ferry d'une lettre d'Anne Dorthe à Couët du Vivier, écrite de Courcelles le 11 mars 1661.

²²¹ BPF, ms 760⁴, fol. 131, lettre de Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 2 avril 1661.

²²² BPF, ms 762³, dossier 1, pièces 91-92, brouillons de trois lettres de Ferry, datées de juillet 1661, pour les pasteurs d'un colloque, pour Mademoiselle de la Suze et pour l'Église d'Évreux-Normanville.

²²³ Sur ces échanges de Nicolas SCHAPIRA, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle...*, ouvr. cité, p. 298-305 et, du même auteur, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle... », art. cité.

Senault, pour l'exorde²²⁴. De plus, il pense que le crédit de Daillé est supérieur à Paris à celui de Drelincourt et que le rôle de ce dernier dans la publication lui serait néfaste. Finalement, personne, pas même Conrart, ne s'aperçoit de l'emprunt, mais le projet de publication est ajourné. Après cette mésaventure, Couët du Vivier préfère demander directement des conseils à Ferry, soit explicitement pour lui servir en chaire, soit pour lui tenir lieu de compagnie dans sa solitude normande. Mais Ferry va là plus loin que ce qu'il devrait faire avec un collègue et ne respecte sans doute pas quelques règles implicites de la profession, du moins à Paris, puisque Couët du Vivier lui demande de l'aide pour un sermon qu'il voudrait prononcer à Loudun en marge du synode national. Il le prépare à l'avance, puisqu'il demande un texte dès septembre 1659 :

« il pourroit bien m'estre propre en ceste occasion et comme je desire passionnement d'avoir quelque chose qui vaille la peine d'estre escouté ayant à parler devant les plus habiles hommes du royaume je voudrois bien vous dérober quelques unes de vos belles pensées. »²²⁵

Une fois le sermon prononcé, Couët du Vivier ne cache pas que certains de ses auditeurs doutent et que, déjà, des bruits courent sur le véritable auteur de ses sermons et de la façon qu'il a de les apprendre :

« J'ay traité le texte cy devant designé et vous sçavez bien d'où me venoit ce qu'il y avoit de meilleur dans mon action. Je vous prie que personne en sçache mon texte de peur des gens qui vous l'ont ouy traiter et qui ont dit que vous me donniez par escrit tous mes presches et que ma mere me les apprenoit par cœur. »²²⁶

Sans doute Ferry est-il particulièrement impliqué dans le suivi de la carrière pastorale de ce collègue très particulier, mais il est également possible que l'attention portée en général par le pasteur messin à la vie professionnelle des autres ministres originaires de Metz soit grande et ne nous soit que superficiellement connue à cause de sources bien moins nombreuses que dans le cas de Couët du Vivier.

Ferry ne se contente pas de chercher à ses confrères des places et de faire jouer en leur faveur des relations privilégiées qu'il a nouées avec des réformés influents extérieurs à Metz. Il se tient également informé de leurs difficultés éventuelles une fois qu'ils sont en poste et tente de les aider dans la mesure de ses possibilités. Il le fait d'ailleurs même quand il

²²⁴ BPF, ms 762³, dossier 1, lettres de Couët du Vivier à Ferry, écrites de Paris, pièces 11 (2 avril 1659), 12 (5 avril 1659), 15 (26 avril 1659), 16 (30 avril 1659), et 17 (3 mai 1659). Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 120-4, 1974, p. 587-590 ; t. 121-1, 1975, p. 80-89.

²²⁵ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 28, lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Rouen le 12 septembre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-4, 1975, p. 532-534.

²²⁶ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 52, lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Loudun le 30 décembre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-3, 1976, p. 290-292

n'est pas directement à l'origine de la vocation des Messins. Il maintient ainsi un contact suivi avec Étienne Mozet après son départ de Metz pour Otterberg dans des conditions particulièrement difficiles²²⁷, et se tient informé de ses déboires en 1621, lorsqu'il est fait prisonnier par les Espagnols²²⁸ : peut-être est-il alors libéré et échangé contre des prisonniers à l'initiative de ses anciens fidèles. De la même manière, il garde le contact avec son cousin par alliance Pierre Michelet qui, de Frankenthal, se plaint en 1618 des difficultés que lui fait son Église après une longue maladie qui lui a laissé une « debilité de voix »²²⁹. Les ennuis de Pierre Philippe à Hanau sont également suivis de près, même si, dans ce cas, Ferry semble vouloir prendre ses distances avec son ancien protégé et s'informer par des tiers, notamment Jalon²³⁰. Peut-être a-t-il pris conscience de la violence de Philippe, déjà à l'œuvre à Bischwiller²³¹. Les pasteurs originaires de Metz cherchent auprès de Ferry un appui et un réconfort quand ils ont des ennuis, notamment disciplinaires. Samuel de La Cloche, en exercice à Vitry, est accusé en 1663 par certains de ses fidèles de ne pas respecter la modestie dans les vêtements et de ne pas savoir l'imposer à sa femme et à ses filles²³². L'affaire prend des proportions importantes au synode provincial tenu dans sa propre ville en 1665. L'opposition est incarnée par un ancien, Garnier, qui a même fait publier un libelle contre La Cloche, menant les deux hommes à être suspendus, puis réintégrés après avoir fait amende honorable²³³. Alors que le pasteur de Vitry avait déjà fait part à Ferry de difficultés avec son troupeau en 1659²³⁴, c'est à nouveau vers son « très cher et honoré Père » qu'il se tourne en 1665, au plus fort de la contestation : il lui demande d'intercéder auprès du consistoire pour obtenir une attestation de ses bonnes mœurs et semble surtout regretter la mauvaise image que cela donne de lui auprès de Ferry, à qui Garnier a envoyé un exemplaire de son libelle²³⁵.

²²⁷ Sur ces conditions voir ci-dessus, chapitres 2 et 3. Des lettres de Mozet à Ferry sont conservées pour la période 1614-1616 (BPF, ms 760⁶, fol. 318-322), avant la réconciliation de 1617, suivie d'une période de retours ponctuels de Mozet à Metz (BPF, ms 774, année 1617, § 7 et 13).

²²⁸ Il n'existe malheureusement pas de contact attesté entre les deux hommes lorsque Mozet est fait prisonnier en 1621 dans le contexte des troubles dans le Palatinat, mais Ferry en garde la trace dans ses papiers (BPF, ms 774, année 1621, § 3), peut-être à partir de la chronique de Willaume (BM Nancy, ms 882, fol. 103 r^o ; et BnF, ms fr. 14 530, fol. 126 v^o). C'est après cet épisode qu'il revient définitivement à Metz, où il sert ponctuellement.

²²⁹ BPF, ms 760⁶, fol. 278, lettre du 21 septembre 1618.

²³⁰ BPF, ms 335³, fol. 2-3, lettre du 7 mai 1669. Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe I. 3.

²³¹ *Ibid.*, fol. 36-37, lettre de La Part aux ministres de Metz, écrite de Lixheim le 9 février 1655, dans laquelle il demande explicitement à Ferry en personne de prier Philippe d'être moins violent dans ses diatribes contre son prédécesseur Le Pleige, qui avait longtemps prêché sans vocation.

²³² L'affaire remonte jusqu'à un synode provincial tenu en 1663 dont je ne connais pas les actes. On a un témoignage des réprimandes faites aux deux parties dans une lettre de Serrier à Ferry, écrite de Vitry le 7 mai 1663 (BPF, ms 335⁴, fol. 164-165).

²³³ Sur cette affaire, voir les actes du synode provincial d'Île-de-France – Champagne et Pays chartrain tenu à Vitry du 30 avril au 12 mai 1665. L'original est aux ANF, TT 276 A, 10. J'en ai consulté une copie de la collection Auzière (BPF, ms 563¹, fol. 97-107, en particulier fol. 102-106).

²³⁴ BPF, ms 760⁶, fol. 2, lettre du 24 avril 1659.

²³⁵ *Ibid.*, fol. 3-4, lettres des 16 avril et 13 mai 1665.

Le pasteur de Metz considère donc comme son travail de chercher à placer des collègues concitoyens et de les soutenir une fois en place : il s'agit d'un signe fort de l'émergence d'une double identité pastorale et messine. Pourtant, ces jeux d'influence sont complexes et peuvent rencontrer des situations dans lesquelles il est impossible pour Ferry d'agir efficacement : le cas du jeune Nicolas Anthoine, pasteur d'un type particulier, est à ce titre révélateur.

3. Le cas Anthoine, ou l'échec d'une tentative d'influence

Entre l'aide aux convertis et le travail pour placer des pasteurs, Ferry a vécu de près une affaire qui a secoué Genève au début des années 1630. Il s'agit du cas d'un jeune lorrain dont la quête spirituelle sort des cadres confessionnels établis, puisque Nicolas Anthoine est un pasteur condamné à mort pour s'être converti à une forme de judaïsme²³⁶. Il n'est pas utile de présenter tous les détails d'une histoire qui dépasse très largement le sujet de cette étude, mais le rôle joué par Ferry est suffisamment important pour en faire une analyse apportant des éléments à l'étude de l'exercice du ministère pastoral par le Messin. Né entre 1600 et 1602 à Briey, sur des terres du duc de Lorraine relativement proches de Metz, Nicolas Anthoine grandit dans une famille catholique de laboureurs. Il est vite remarqué pour son intelligence et va étudier dans des collèges jésuites de la région : Luxembourg, Pont-à-Mousson, Trèves et

²³⁶ Les sources le présentent indifféremment sous les noms « Anthoine » et « Antoine », mais la première graphie semble la plus fréquente. Les sources de première main que j'ai directement consultées sur l'affaire sont : BPF, ms 760¹, fol. 204-205 (lettres d'Anthoine à Ferry) ; BGE, ms fr. 424, fol. 155-156 (lettre de recommandation de l'Église de Metz pour Anthoine, adressée à la Compagnie des pasteurs de Genève, 26 juin 1624) ; AEG, Procès criminels, 2^e série, 2 334 (pièces du procès) ; BnF, Dupuy 380, fol. 85-87 (résumé du procès). De plus amples éléments sont apportés par des éditions de sources et des récits du XVIII^e siècle, bien que le contexte intellectuel des Lumières fasse porter aux auteurs un regard engagé sur l'affaire, montrant la nécessité de la tolérance : [Michel DE LA ROCHE,] *Bibliothèque angloise, ou Histoire littéraire de la Grande Bretagne, Par M. D. L. R.*, Amsterdam, Veuve Paul Marret, 1717, in-12, t. 2, 1^{ère} partie, p. 237-270 ; Jacob SPON, augmenté par plusieurs auteurs, *Histoire de Genève*, Genève, Fabri & Barrillot, 1730 (1^{ère} édition non augmentée, 1680), in-4^o, t. 1, p. 491-500 ; Jean-Pierre BÉRENGER, *Histoire de Genève, depuis son origine jusqu'à nos jours*, s.l., 1773, in-12, t. 2, p. 380-391. Les travaux d'historiens, parfois augmentés d'éditions de sources, complètent enfin notre vision de cette affaire : S. BALITZER, « Nicolas Antoine. Un pasteur protestant brûlé à Genève en 1632 pour crime de judaïsme », *Revue des études juives*, t. 36, 1898, p. 161-196 ; Julien WEILL, « Nicolas Antoine », *Revue des études juives*, t. 37, 1898, p. 161-180 ; Hubert ÉLIE, « La triste destinée d'un Lorrain au XVII^e siècle : Nicolas Anthoine », *Annales de l'Est*, n^o 1, 1964, p. 57-64 ; Bernard LESCAZE, « La confession de foi de Nicolas Antoine (1632) », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. 14, 1970, p. 277-323 ; Élisabeth LABROUSSE, « Vie et mort de Nicolas Antoine », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 52-4, 1977, p. 421-433 ; Juliette GUILBAUD, « Nicolas Anthoine, pasteur réformé lorrain, "converti" au judaïsme, brûlé à Genève en 1632 », dans Juliette GUILBAUD, Nicolas LE MOIGNE et Thomas LÜTTENBERGER (éd.), *Normes culturelles et construction de la déviance. Accusations et procès antijudaïques et antisémites à l'époque moderne et contemporaine / Kulturelle Normen und Konstruktion von Devianz. Antijüdische und antisemitische Beschuldigungen in der Frühen Neuzeit und in der Moderne*, Genève, Droz, 2004, p. 83-89.

Cologne. Alors qu'il dit dans divers interrogatoires ultérieurs qu'il veut s'orienter à cette époque vers la prêtrise, une première crise de conscience le secoue et c'est sans doute ce qui le pousse à se rendre à Metz au début des années 1620. Bien que les sources ne soient pas claires sur les conditions exactes de ce séjour, c'est à ce moment qu'il décide de se convertir au protestantisme, puisqu'on le retrouve étudiant en théologie à l'académie de Sedan en 1623-1624. Le rôle exact de Ferry au cours de cette période est mal connu et ignorons quelles relations personnelles se sont établies entre les deux hommes lors du passage d'Anthoine à Metz. Toutefois, nous pouvons les imaginer étroites, puisque c'est à Ferry que le jeune homme s'adresse lorsqu'il a besoin d'argent après que son père lui a coupé les vivres²³⁷. Plus tard, lors de son procès, Ferry se présente comme celui qui a « servi d'instrument à l'amener à salut »²³⁸. C'est à Sedan qu'Anthoine apprend l'hébreu et se passionne pour cette langue sacrée, ainsi que pour tous les textes vétérotestamentaires. Il désire devenir pasteur, mais, dès cette période, des doutes émergent de la part des autorités ecclésiastiques : le synode provincial d'Île-de-France refuse de le mettre au nombre des proposants en 1624 et le consistoire de Metz, après l'avoir entendu, considère qu'il a besoin de poursuivre ses études. L'Église de Metz le soutient activement pour réaliser ce projet, écrivant pour lui une lettre de recommandation très favorable aux pasteurs de Genève quand Anthoine part étudier dans l'académie fondée par Théodore de Bèze. Malgré les réticences de la discipline française et des autorités ecclésiastiques en général à admettre des convertis au ministère pastoral, les auteurs de la lettre insistent sur son parcours exemplaire et surtout sur la spontanéité de la démarche, puisqu'il est précisé qu'il

« se presenta à nous il y à environ quinze mois, nous declarant qu'il avoit grand desir non seulement de quitter la superstition en laquelle il avoit esté nourri & élevé dès son enfance, & faire profession du vray & pur service de Dieu, mais aussi de se rendre capable, en continuant ses estudes, de servir quelque jour à son Eglise, en exerçant le saint ministere. »²³⁹

Les Messins n'hésitent pas à mentir pour favoriser Anthoine, prétendant que ses études sedanaises étaient très satisfaisantes. Mais sans doute y sont-ils contraints par la nécessité de trouver au jeune étudiant des moyens de subvenir à ses besoins sans aide extérieure, ce qui serait impossible sans de franches recommandations. L'objectif de l'Église de Metz est clair, il s'agit de se décharger des frais d'entretien :

²³⁷ BPF, ms 760¹, fol. 204, lettre écrite à Ferry de Sedan, le 15 avril 1624.

²³⁸ Lettre de Ferry à la Compagnie des pasteurs de Genève le 30 mars 1632, dans [Michel DE LA ROCHE], *Bibliothèque angloise...*, ouvr. cité, t. 2, 1^{ère} partie, p. 245. Voir ma retranscription en annexe 24.

²³⁹ BGE, ms fr. 424, fol. 156-157, lettre de la main de François de Combes et signée de tous les membres du consistoire le 26 juin 1624.

« nous esperons qu'il pourra trouver quelque honneste condition pour se nourrir & entretenir, sans nous plus estre en charge »²⁴⁰.

Alors qu'il ne devait partir que trois mois, il soutient sa thèse de théologie en 1626 seulement, sous la direction de Benedict Turretini, et il est révélateur que si tous les membres du consistoire de Metz y sont remerciés, c'est en particulier à Ferry et à son ami sedanais Rambour que la thèse est dédiée²⁴¹. Cette thèse, titrée *De falso missae sacrificio*, porte sur la controverse et sur le point précis du sacrifice de la messe, ce qui ne laisse rien présager de son aversion pour le Nouveau Testament. En 1627, de retour à Metz, il subit la déception de ne pas être mis au nombre des proposants par le synode provincial d'Île-de-France, sans doute à cause de son passé de catholique ayant étudié chez les jésuites, mais aussi peut-être à cause de sa naissance dans le duché de Lorraine, susceptible de rendre sa carrière compliquée par des tracasseries administratives. Dans les interrogatoires qu'il subit en 1632 suite à son arrestation, il dit qu'il rencontre à ce moment de sa vie des rabbins à Metz. Il est difficile de savoir comment il parvient à les atteindre et grâce à quelles recommandations. Les rabbins se méfient très certainement de ce jeune homme qui leur pose de nombreuses questions et le renvoient, « de peur de s'attirer quelque affaire fâcheuse »²⁴². Nous retrouvons ensuite brièvement Anthoine à Sedan pour interroger Rambour sur les incohérences qu'il dit voir entre Ancien et Nouveau Testaments. C'est sur les conseils des juifs de Metz qu'il décide de se rendre à Venise et Padoue pour demander à d'autres rabbins de le circoncire et de l'instruire²⁴³. Mais il subit à chaque fois des échecs, suscitant la méfiance de la part de communautés juives craignant de mauvaises répercussions en cas de conversion d'un chrétien. Au cours de son interrogatoire, il précise les conditions de cette tentative d'apostasie et ses suites :

« le peuple d'Israël ne m'a point voulu recevoir, & m'ont dit que je pouvois vivre par tout & entre toutes les Nations, en la crainte de Dieu, sans me descouvrir & sans faire semblant de rien. »²⁴⁴

C'est dans cet état d'esprit qu'il est de retour à Genève en 1628. Il devient alors précepteur des enfants du pasteur Giovanni Diodati, mais échoue en 1630 à devenir professeur de philosophie à l'académie. Le poste est promis à Paul Baccuet, jusqu'alors pasteur de Divonne, dans le Pays de Gex : c'est cette fonction qui est proposée à Anthoine par le colloque de Gex en novembre 1630 et son examen le montre orthodoxe.

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ Henri HEYER, *Catalogue des thèses soutenues à l'Académie de Genève pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Georg & Cie, 1898, p. 49, thèse n° 205.

²⁴² [Michel DE LA ROCHE], *Bibliothèque anglaise...*, ouvr. cité, t. 2, 1^{ère} partie, p. 240.

²⁴³ Pier-Cesare IOLY ZORATINI, « La conversion des chrétiens au judaïsme dans la République de Venise à l'époque moderne », dans Daniel TOLLET (éd.), *La Conversion et le Politique à l'Époque moderne*, Paris, PUPS, 2005, p. 57-70.

²⁴⁴ [Michel DE LA ROCHE], *Bibliothèque anglaise...*, ouvr. cité, t. 2, 1^{ère} partie, p. 259.

Une fois devenu pasteur, Anthoine parvient encore à dissimuler ses doutes sur la divinité du Christ et sur le Nouveau Testament, mais continue, selon son témoignage, à se comporter comme un « craignant-Dieu ». Au fil des semaines, ses fidèles trouvent étrange qu'il ne prêche que sur des textes vététotestamentaires et ne prononce jamais le nom de Jésus. Il finit par craquer brutalement en février 1632, se présentant à Genève, où il était arrivé de Divonne pieds nus, en criant qu'il ne croyait que dans le Dieu d'Israël. Devant les pasteurs qui le visitent à l'hôpital, il continue à nier la divinité du Christ, malgré les efforts de Diodati et Spanheim pour le convaincre de la conformité entre l'Ancien et le Nouveau Testaments. Son cas est alors transmis au Magistrat qui instruit un procès criminel, interroge l'accusé et le pousse à rédiger une confession de foi²⁴⁵. On y voit notamment une négation de l'autorité absolue du Nouveau Testament, mais aussi une connaissance très superficielle de la religion juive, puisqu'il ne connaît bien que l'Ancien Testament, mais pas le Talmud. Comme l'a montré Bernard Lescaze, la religion d'Anthoine lui est personnelle, il s'agit d'un judaïsme mosaïque non talmudique et non rabbinique²⁴⁶. L'instruction judiciaire se déroule en contact étroit avec la Compagnie des pasteurs. Le dossier comprend quatre lettres tendant à le défendre, deux de Mestrezat, écrites de Charenton, et deux de Paul Ferry. La première missive du pasteur messin date de peu de temps avant la crise d'Anthoine, le 14 janvier 1632, mais elle a été reçue après l'événement²⁴⁷. On y constate que les liens entre les deux hommes se sont distendus, puisqu'il vient tout juste d'apprendre qu'il est ministre et qu'il écrit encore à Anthoine en tant qu'étudiant en théologie, alors qu'il dessert Divonne depuis plus d'un an. Ferry semble tout aussi heureux que pressé d'avoir des nouvelles :

« on nous a fait entendre que [...] vous devez avoir changé de condition & esté estably au St Ministere qui est une chose dont je me suis incroyablement resjouy & de laquelle j'attens avec impatience la confirmation. Mandez moy donc au plus vite si cela est & quand & comment. »²⁴⁸

Évidemment, le ton change radicalement une fois que Ferry a appris l'arrestation de son ancien protégé. Dans une longue lettre adressée à la Compagnie des pasteurs de Genève²⁴⁹, il ne cache pas qu'il s'agit pour lui d'un drame personnel et qu'il se considère comme son « très cher Pere Spirituel »²⁵⁰. Il invoque de hauts sentiments chrétiens, comme la pitié, et demande

²⁴⁵ AEG, Procès criminels, 2^e série, 2 334.

²⁴⁶ Bernard LESCAZE, « La confession de foi de Nicolas Antoine (1632) », art. cité, p. 285-290.

²⁴⁷ AEG, Procès criminels, 2^e série, 2 334.

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ *Ibid.*, publiée intégralement dans [Michel DE LA ROCHE], *Bibliothèque angloise...*, ouvr. cité, t. 2, 1^{ère} partie, p. 244-254 et partiellement dans Hubert ÉLIE, « La triste destinée d'un Lorrain... », art. cité, p. 60-62. Voir ma retranscription ci-dessous, annexe 24.

²⁵⁰ [Michel DE LA ROCHE], *Bibliothèque angloise...*, ouvr. cité, t. 2, 1^{ère} partie, p. 250.

que l'on considère le jeune homme comme un malade, qu'il appelle « ce pauvre Malheureux », marqué par son caractère « mélancolique ». Ainsi, il en fait un être irresponsable qui ne sait pas exactement ce qu'il dit, afin d'en enlever le caractère hérétique :

« il se montre plus déplorable ou plus ridicule, disant chose de laquelle hors de cet accez il auroit honte, quand même il ne seroit pas Chrétien, puisqu'il nie, à ce que j'apprens, ce que Païens & Juifs attestent & confessent, & s'en vantent. Ce n'est donc pas Heresie, mais Blaspheme procedant d'un esprit plus malade que perty, & plus transporté que s'emportant. De quoy aussi ses frayeurs & ses horreurs ordinaires sont à mon avis des indications certaines, sans qu'il soit necessaire de les imputer à un jugement de Dieu touchant sa Reprobation. »²⁵¹

Ferry montre que le jeune homme n'est plus dangereux et qu'il serait souhaitable de le maintenir sous surveillance, mais en vie. Il cherche également à montrer que le jeune homme a eu une action positive, puisque grâce à lui un de ses frères s'est converti du catholicisme au protestantisme et qu'il a tenté de faire de même avec leur père. L'argument final, sans doute le plus important, concerne la circulation de l'information à propos de cet événement, qui a tout d'une affaire dont les catholiques pourraient se servir et qu'il faut donc traiter avec une grande prudence, surtout au vu du parcours d'Anthoine, ancien catholique devenu ministre de la Parole de Dieu :

« Messieurs, permettez-moy, je vous supplie, de vous dire qu'il semble bien necessaire pour l'édification de l'Eglise que cette affaire se traite avec une grande retenuë. Tout autre exemple que l'on en voudroit faire, nuiroit sans doute merueilleusement. Proposez-vous, s'il vous plaist, le scandale que l'on en recevroit près & loing, & ce qui pourroit estre dit contre la Charge, & contre la Profession d'un homme venant du Papisme »²⁵².

La prudence est également invoquée en comparaison avec l'affaire Servet, quatre-vingts ans plus tôt. La position de Ferry est alors d'une grande habileté, puisqu'il montre qu'Anthoine n'a pas atteint le même degré de faute, qu'il n'a pas eu le temps de se rétracter et que cela risquerait de faire beaucoup de bruit. Mais plutôt que de condamner *a posteriori* l'exécution de Servet, voulue par Calvin, il l'approuve en plaçant les crimes du médecin espagnol à un niveau que n'atteignent pas les erreurs d'Anthoine :

« Il y a des fautes extraordinaires desquelles ayant le coupable à estre puny, on en oste le spectacle, & en supprime-t-on les Actes, pour n'en laisser la honte au siecle present, ni la trace à la posterité. En tout cas, il n'est pas besoing de se haster en chose, qui peut tousjours estre faite, & où le delay ne peut nuire, peut mesme quelquefois servir. À Servet dogmatisant d'un sens froid & sec depuis vingt ans & plus, en plusieurs lieux, de bouche & par Livres escrits & imprimez, & choses bien plus subtiles & plus perilleuses, il fut donné un long-temps pour se remettre. Encor, Messieurs, sçavez vous les divers discours, qui s'en sont ensuivis. Ce n'est pas que j'y trouve rien à redire : je pense qu'une telle Peste

²⁵¹ *Ibid.*, p. 249.

²⁵² *Ibid.*, p. 251-252.

ne pouvoit pas mieux estre estouffée qu'en son propre feu. Mais cettuy-cy est hors de comparaison de choses pareilles »²⁵³.

Ce dernier type d'argument est également repris dans les lettres de Mestrezat, sans doute écrite pour résumer la position de tous ses collègues parisiens. La crainte principale est celle d'un nouveau Servet qui soit utilisé par la controverse catholique et le ministre, originaire de Genève, ne peut que constater avec regret qu'il faut davantage de prudence avant d'employer comme pasteur d'anciens catholiques²⁵⁴.

Malgré les profondes divisions de la Compagnie des pasteurs et malgré le soutien venu de Charenton et de Metz, Anthoine est condamné à être étranglé, puis brûlé avec ses écrits, ce qui est réalisé le 20 avril 1632. C'est la pression du Magistrat qui est alors décisive, puisque les demandes de sursis de la part des pasteurs de Genève sont rejetées : alors que ceux-ci avaient voté la mort, ils proposent en effet ensuite des aménagements, peut-être à cause des scrupules suscités par les lettres de Mestrezat et Ferry. C'est en tout cas ce que pense quatre-vingts ans plus tard Michel de La Roche, qui insiste sur le rôle personnel du Messin en particulier :

« La lettre de Mr. Ferry, que l'on a vûe ci-dessus, fit une si grande impression sur l'esprit des Ministres de Geneve, qu'ils allerent en corps au Conseil, pour supplier les Magistrats de bien vouloir differer l'execution de leur Sentence ; mais ce fut inutilement. »²⁵⁵

Quelques pages plus loin, c'est avec Mestrezat qu'il est érigé en précurseur de la tolérance :

« Mr. Ferry & Mr. Mestrezat, deux grands Théologiens des Eglises Réformées de France, n'approuvoient pas que l'on fit mourir cet Apostat. On devoit, selon eux, se contenter de le renferme & de l'instruire »²⁵⁶.

Mais de La Roche est déjà un homme du XVIII^e siècle et la tolérance est une notion qui change de sens²⁵⁷. Sans doute exagère-t-il la position de Ferry et Mestrezat, qui ne sont pas des chantres de la tolérance religieuse : le pasteur de Metz ne regrette pas l'exécution de Servet en 1553, même si nous pouvons nous demander s'il n'agit pas ainsi pour ne pas froisser ses collègues genevois. Il est excessif de voir en Ferry un précurseur et notre connaissance de l'affaire Anthoine a été brouillée par des éditions de sources datant du siècle

²⁵³ *Ibid.*, p. 252-253.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 254-255.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 266.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 270.

²⁵⁷ Voir par exemple Joseph LECLER, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Paris, Albin Michel, édition de poche, 1994 (1^{ère} édition 1955), 853 p. ; Guy SAUPIN, Rémy FABRE et Marcel LAUNAY (éd.), *La Tolérance*, Rennes, PUR, 1999, 522 p.

des Lumières et par la position de Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*²⁵⁸, même si seul Servet a été réhabilité au XIX^e siècle par l'historiographie et même si Anthoine est depuis retombé dans l'oubli. Sur cette question, le risque de l'anachronisme est grand. Il faut se contenter prudemment de dire que dans cette affaire précise Ferry cherche à sauver le jeune homme, mais parce qu'il est un de ses anciens protégés. Nulle part dans ses papiers on ne retrouve la trace d'un combat pour sauver un autre condamné pour des raisons de convictions religieuses. L'explication de l'amitié pour Anthoine est d'ailleurs renforcée par le choix, de Ferry ou de son entourage, de placer dans les années 1660 sous le dernier portrait en taille douce du pasteur un texte rédigé par Abraham Couët du Vivier, mais en réalité très proche de deux vers que le jeune homme lui avait écrits en 1624 :

« Si multos Ferry, ferrent haec saecula ferri ;
In ferri seclis, aurea multa forent ! »²⁵⁹

La tentative d'influence de Ferry à Genève a donc échoué, même si elle a sans doute fait hésiter ses collègues. Il ne faut pas y voir un manque de charisme, puisque la même manœuvre menée par Mestrezat se solde elle aussi par un échec. Il est évident que l'action du pasteur de Metz en dehors du cadre strict de sa propre Église n'est jamais totalement déconnectée des intérêts de celle-ci et n'est réellement efficace que sur des communautés plus petites. Il est très probable que l'envergure sociale de Ferry soit finalement moins grande que ce que l'on peut lire dans une historiographie messine traditionnelle. Cette impression est renforcée quand on tente d'appréhender l'influence éventuelle de Ferry dans le domaine de la théologie.

III. Des prises de position théologiques dans le monde réformé

Cœur de l'identité pastorale, la maîtrise des sujets théologiques est un enjeu fondamental pour légitimer la position sociale et institutionnelle d'un pasteur : nous avons pu

²⁵⁸ VOLTAIRE, article « Miracles », dans le *Dictionnaire philosophique*, édité dans ses *Œuvres complètes*, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1819, t. 5, p. 316-319

²⁵⁹ BPF, ms 760¹, fol. 205. On pourrait traduire ces deux vers reposant sur le jeu de mot entre « fer » et « Ferry » par « Si ces siècles de fer supportaient de nombreux Ferry, ils perceraient de nombreux siècles d'or dans ceux de fer. » Le texte sous le portrait de la fin des années 1660 est assez proche et peut se traduire à peu de choses près de la même manière : « Tales si multos ferrent hac secula Ferri / In Ferri seclis aurea secla forent ». Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3., figure 55.

le constater à l'échelle d'une Église, avec le monopole du ministre sur l'explication de la Parole et l'administration des sacrements, nuancé le « sacerdoce universel »²⁶⁰, mais nous pouvons également le voir dans les débats entre pasteurs ou entre ceux-ci et les laïcs²⁶¹. Se forme alors une certaine hiérarchie implicite, avec des spécialistes des questions théologiques, notamment en un siècle d'intense controverse contre le clergé catholique et de débats nombreux et nourris à l'intérieur même du monde réformé, voire protestant. Ferry n'apparaît pas comme un grand théologien, bien que son avis ait un poids. Il ne s'engage activement que dans un combat, celui, contesté, de l'union des réformés et des luthériens. Mais il observe les autres et prend parfois des attitudes timides qui montrent sa grande modération et sa recherche d'une certaine *via media*, que ce soit sur des sujets généraux ou sur l'épineuse question de la grâce en particulier.

1. La discrétion de Ferry sur les sujets généraux

La discrétion de l'intervention théologique de Ferry est à la fois cause et conséquence du faible nombre de ses publications au cours de son long ministère²⁶², notamment en ce qui concerne les sermons, cinq à peine en deux volumes parus en 1646 et 1655²⁶³. À l'époque où il cherche à convaincre son grand-père qu'il ne doit pas publier le sermon qu'il a prononcé à Charenton en 1659, Jacques Couët du Vivier précise qu'il ne s'agit pas d'une entrave à la réputation, mais qu'au contraire il peut s'avérer risqué de passer à la publication :

« Observez s'il vous plaist qu'il y a des gens qui après avoir paru dans la chaire avec quelque éclat ont perdu une grande partie de leur reputation en donnant leurs ouvrages au publicq, que Mr Morus n'a jamais voulu donner aucun de ses sermons et sans chercher des exemples si loin, que vous mesmes n'en avez publiez que fort peu des vostres. »²⁶⁴

Mais ce sont là les mots d'un petit-fils flatteur et cherchant à convaincre, par ailleurs pleinement conscient des enjeux de la publication. De fait, Ferry bénéficie d'une exposition extrêmement plus faible que celle des grands noms du protestantisme français comme Du Moulin, Rivet, Daillé, Drelincourt ou Amyraut. Son réseau de correspondance apparaît toutefois comme une arme redoutable pour pouvoir tenir un rang élevé dans la société des

²⁶⁰ Voir ci-dessus, chapitre 2.

²⁶¹ Sur ce sujet, voir par exemple Michel PÉRONNET (éd.), *La controverse interne au protestantisme (XVI^e-XX^e Siècles)*, Montpellier, Imprimerie de Recherche de l'Université, 1983, 350 p.

²⁶² Voir ci-dessus, introduction générale, et ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III.

²⁶³ *Quatre sermons...*, ouvr. cité, et *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité.

²⁶⁴ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 17, lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Paris le 3 mai 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-1, 1975, p. 88-89.

pasteurs français. Ainsi, il est fréquent qu'il soit abordé pour donner son avis à propos un livre écrit par un de ses collègues sur un point théologique précis ou sur la foi réformée en général, tout au long de son ministère. Les échanges sont alors très souvent topiques et déterminés par des règles sociales qui poussent l'auteur à se dévaloriser et le lecteur sollicité à faire l'éloge (parfois mesuré) de ce qu'on lui a demandé de lire. Cela peut s'observer quand Moïse Blondel, le frère du célèbre David, prie Ferry de critiquer un « meschant livret » qu'il s'appête à mettre sous la presse²⁶⁵, ou quand Jean Lesueur, pasteur de La Ferté-au-Col, feint de regretter que son collègue messin ne lui ait fait que des compliments à cause de l'aveuglement suscité par leur amitié²⁶⁶. Évidemment, cette tendance à la fausse modestie des auteurs face à Ferry ne fait qu'augmenter au cours de son ministère et Le Blanc de Beaulieu, de Sedan, précise en 1656 que les éloges de son collègue ne sont pas mérités et que son ouvrage est destiné « à des disciples [et non] à des maîtres »²⁶⁷. Le terme de « doctes censures » revient alors régulièrement dans les lettres de ses correspondants, sans que nous puissions bien déterminer la part des codes sociaux et celle des réelles motivations des auteurs²⁶⁸. Mais, en regardant ces lettres, nous voyons bien que, hormis peut-être Giovanni Diodati²⁶⁹, ce sont rarement de grands noms qui lui demandent conseil, alors qu'au contraire Ferry recherche fréquemment l'accord (souvent prudent) de confrères qu'il considère comme des autorités légitimantes quand il publie lui-même²⁷⁰. Des livres venant de paraître lui sont certes offerts, mais ce geste peut être ambigu quand il vient de personnages tels que Daillé : ce dernier veut-il remercier Ferry pour son aide éventuelle, ou simplement se rendre agréable à un bibliophile, voire lui permettre d'apprendre sur certains points²⁷¹ ? Cela renforce cette idée de l'existence d'une hiérarchie implicite entre les pasteurs et d'un positionnement

²⁶⁵ BPF, ms 760², fol. 107, lettre à Ferry écrite de Sedan le 19 juillet 1621.

²⁶⁶ BPF, ms 760⁶, fol. 142, lettre à Ferry écrite de La Ferté-au-Col le 3 juillet 1647.

²⁶⁷ *Ibid.*, fol. 82, lettre écrite de Sedan le 29 août 1656.

²⁶⁸ Par exemple dans une lettre de Jean Verdier, ministre de Montauban, écrite à Ferry le 27 avril 1659 (BPF, ms 760⁸), ou dans une missive de Josué Le Vasseur, pasteur à Sedan, écrite au même le 28 août 1660 (BPF, ms 335³, fol. 80).

²⁶⁹ Diodati demande à Ferry des avis lors de la rédaction de travaux datés de 1621 et 1626 : BPF, ms 760⁴, fol. 44 (23 mai 1621), 49 (15 août 1626) et 50 (23 octobre 1626).

²⁷⁰ Pour l'analyse, cette fois plus approfondie, des stratégies de demande de conseil et de légitimation de ses propres écrits par d'autres pasteurs ou par des autorités ecclésiastiques, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1. Cet aspect est plus aisé à traiter, car on peut l'étudier à travers les lettres reçues, alors que les avis donnés par Ferry nous sont moins bien connus de par le caractère dispersé de sa correspondance active.

²⁷¹ Les dons d'ouvrages sont sans doute nombreux, comme en attestent les fréquentes mentions dans la correspondance. On peut citer, entre autres exemples, deux volumes conservés aujourd'hui à la BM Metz qui ont été donnés par Daillé à Ferry, puis qui sont arrivés en 1757 dans le fonds de l'abbaye Saint-Arnould de Metz : *Joannis Dallæi, De Poenis et Satisfactionibus Humanis, libri VII*, Amsterdam, Johannis Blaeu, 1644, in-4°, 720 p. (cote : Rés. N 565) et *Joannis Dallæi De Scriptis, quæ sub Dyonisii Areopagitæ et Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur, Libri duo*, Genève, Jean Antoine et Samuel de Tournes, 1666, in-4°, 501 p. (cote : Rés. M 72). Le premier ouvrage comporte une note manuscrite de Ferry sur la page de titre, informant du don, alors que le second comporte une dédicace manuscrite de Daillé sur la page de titre.

relativement modeste de Ferry au sein de celle-ci, au-dessus de ministres « secondaires », mais bien en dessous des pasteurs principaux du XVII^e siècle français. Les rares publications du pasteur messin ont essentiellement une vocation à la controverse, bien que l'apologétique n'en soit pas formellement exclue²⁷². Les réflexions théologiques de Ferry restent donc pour la plupart manuscrites, bien qu'elles soient destinées à un public extra-messin et qu'elles circulent.

Nous retrouvons dans les papiers Ferry quelques traités généraux sous une forme étrange, parfois prêts à l'impression, mais toujours très courts et superficiels. Certains, par le nombre de fautes et les incohérences, semblent même être écrits d'autres mains que de la sienne et ne reprendre que des éléments qui ont pu être prêchés lors de catéchismes généraux et plus ou moins bien compris par le scribe. Y sont alors abordés des sujets très divers tout en étant très généraux, comme un petit manuscrit sur la Parole de Dieu²⁷³, l'onction²⁷⁴, l'observation du dimanche²⁷⁵, la prière²⁷⁶, mais aussi et surtout un traité sur l'Église. Ce dernier semble inachevé dans l'esprit de Ferry, qui le cite dans son testament²⁷⁷. Les brouillons de ce traité sont présents dans l'inventaire après décès de ses papiers²⁷⁸ et nous les trouvons aujourd'hui effectivement dans un état d'inachèvement et de conservation qui ne permettent pas de voir toute la cohérence de la pensée de Ferry sur le sujet de l'Église²⁷⁹. Il est certain qu'il aborde ce thème au cours d'une controverse menée contre le récollet Le Gault après 1625²⁸⁰, car celui-ci est très fréquemment cité et réfuté nommément. Mais des notes postérieures montrent que Ferry a ensuite repris le sujet, l'a développé et a continué ses réflexions, sans jamais les achever réellement. Il s'agit en effet d'un problème central, tant dans la controverse contre les catholiques que dans une perspective d'apologétique à usage interne : les réformés du XVII^e siècle se posent de nombreuses questions sur ce qu'est l'Église, sur la façon de comprendre sa perpétuité et surtout sur les signes qui montrent qu'elle est la vraie, notamment parce que c'est intimement lié à la légitimité de la vocation

²⁷² Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphes I-II.

²⁷³ BPF, ms 767⁶.

²⁷⁴ BPF, ms 767⁹.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ AC Metz, II 297, dossier 2, p. 10.

²⁷⁸ BPF, ms 867¹¹, voir ci-dessous, annexe 12.

²⁷⁹ BPF, ms 769³, dossier 3, « Volume in folio avec son brouillon tous deux imparfaits touchant l'Eglise et ses marques ». Les conditions de conservation n'en permettent pas une édition satisfaisante.

²⁸⁰ Sur ce sujet, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 1.

des pasteurs²⁸¹. Face à des « papistes » qui définissent un nombre variable et élevé de marques, les réformés en opposent deux (pureté de la prédication et légitimité de l'administration des sacrements) ou trois (en y ajoutant la discipline ecclésiastique)²⁸². Le traité de référence au milieu du régime de l'édit de Nantes est celui publié par le pasteur de Charenton Jean Mestrezat en 1649²⁸³. Très loin de ces longs développements, le brouillon de traité de Ferry n'est qu'un squelette et un essai pour embrasser tout le sujet, en sept chapitres. Le premier est titré « De l'Eglise & de la nécessité de la cognoistre » et définit ce qu'est la vraie Église chrétienne, insistant sur le fait qu'on ne peut faire son salut en dehors d'elle : comme quelques années plus tard dans son *Catéchisme*²⁸⁴, il reprend ainsi une position calvinienne, alors même que certains de ses collègues, comme Rivet, pensent qu'on peut se sauver sans être réformé, mais en adhérant à la foi réformée²⁸⁵. Il s'agit sans doute d'un problème de définition, car celle de Ferry est classiquement large :

« L'Eglise est l'Assemblée de ceux que Dieu a esleus & qu'il appelle à salut par Jesus Christ. »²⁸⁶

Le chapitre 2 est consacré à analyser « Les vraies marques pour cognoistre l'Eglise ». Il n'innove en rien et limite les marques à deux, comme il l'avait déjà fait en 1618 dans un livre de controverse²⁸⁷ :

« nous disons que ce qui met vrayment difference entre la vraye Eglise & celles qui ne le sont point, c'est la pure administration de la parole de Dieu & le vray usage des sacremens. »²⁸⁸

Puis il traite dans les chapitres suivants des marques de l'Église selon les catholiques et du titre de catholique lui-même, insistant sur la sédimentation des erreurs papistes et sur la séparation de l'Église romaine de l'Église universelle « pour faire bande à part » :

« Car estant un corps d'erreurs, il s'est fait non pas tout à coup, mais successivement & comme une generation en lieu secret, qui s'articule peu à peu. »²⁸⁹

Il traite individuellement certaines des marques que les catholiques prétendent définir pour déterminer la vraie Église, notamment l'antiquité, la multitude et la succession. Il les réfute une à une, en s'appuyant massivement sur l'histoire ecclésiastique des premiers siècles et

²⁸¹ René VOELTZEL, *Vraie et fausse Église selon les théologiens protestants français du XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1956, 181 p.

²⁸² *Ibid.*, p. 95-116.

²⁸³ Jean MESTREZAT, *Traitté de l'Eglise*, ouvr. cité.

²⁸⁴ *Catéchisme general de la Reformation...*, ouvr. cité. Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 3.

²⁸⁵ René VOELTZEL, *Vraie et fausse Église...*, ouvr. cité, p. 14. Sur l'influence de Calvin au XVII^e siècle, voir par exemple Olivier FATIO, « Présence de Calvin à l'époque de l'orthodoxie réformée. Les abrégés de Calvin à la fin du 16^e et au 17^e siècle », dans W. H. NEUSER (éd.), *Calvinus Ecclesiae Doctor*, Kampen, Kok, s.d. [1980], p. 171-207.

²⁸⁶ BPF, ms 769³, dossier 3.

²⁸⁷ Paul FERRY, *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, p. 236.

²⁸⁸ BPF, ms 769³, dossier 3.

²⁸⁹ *Ibid.*

même, en certains endroits, sur la patrologie²⁹⁰. Pour lui, la seule succession qui vaille est celle de la doctrine et non celle des hommes, dans une posture très classique pour un réformé. Si ce traité est resté manuscrit et inachevé, il n'a pas été pour autant inutilisé, puisqu'il semblerait qu'il a été adapté pour la prédication. Nous disposons en effet d'un texte titré *Traité de l'Église* qui a toutes les caractéristiques d'une prise en notes par un fidèle d'un sermon, ou plus sûrement d'un catéchisme général prononcé par Ferry sur le sujet de l'Église²⁹¹. Certes, cela ne donne à ses réflexions théologiques qu'une portée locale et messine. Mais la prise en notes montre la vocation de ces positions à circuler. Dans ce texte très complexe, et parfois même confus pour des fidèles sans doute, Ferry reprend sa position sur les deux marques et, surtout, sa destruction systématique des arguments catholiques.

À côté de ces traités généraux et manuscrits, Ferry montre de diverses façons son intérêt pour les questions théologiques. Ses recueils sont évidemment une source inépuisable de notes sur les grands sujets qui font réfléchir les penseurs réformés de son temps, mais ils montrent finalement une attitude très réservée d'un pasteur messin lecteur assidu et compilateur, mais non acteur des débats contemporains²⁹². La même conclusion peut être tirée de la lecture de sa correspondance passive : même si, par nature, celle-ci nous en apprend plus sur la position de ses interlocuteurs, Ferry se tient informé des grandes nouvelles théologiques et des débats qui lui sont contemporains, sans y intervenir souvent. Ainsi, en 1629, il se contente de divers récits sur la confession de foi réformée du patriarche de Constantinople, Cyrille Loukaris (1572-1638), parue à Genève²⁹³. Mais, comme nous avons déjà pu le voir à plusieurs reprises, c'est Ferry qui est demandeur de conseils et qui se place dans la subordination de certains de ses collègues qu'il estime plus savants que lui, notamment André Rivet, à qui il avait écrit sur le sujet dès le 5 juillet 1629. Conscient de ses propres limites, il préfère s'assurer de la qualité des renseignements, dans un contexte de controverse contre les catholiques :

²⁹⁰ Sur ce sujet, voir notamment Mario TURCHETTI, « Jean Daillé et son *Traité de l'employ des saints pères* (1632). Aperçu sur les changements des critères d'appréciation des Pères de l'Église entre le XVI^e et le XVII^e siècles », dans Emmanuel BURY et Bernard MEUNIER (éd.), *Les Pères de l'Église au XVII^e siècle*, Paris, Cerf, 1993, p. 69-87.

²⁹¹ BPF, ms 767⁹. Voir la retranscription intégrale que je propose de ce texte en annexe 25.

²⁹² Voir notamment son recueil de notes sur les versets de la Bible en vue de préparer ses sermons (BPF, ms 767¹⁻⁷) et celui sur les dimanches du catéchisme (BPF, ms 137), mais aussi ses recueils de notes de lecture (BMI Épinal-Golbey, ms 91-93).

²⁹³ Voir par exemple la lettre qu'il reçoit de Drelincourt sur le sujet, écrite de Paris le 10 octobre 1629 (BPF, ms 760⁴, fol. 101), bien qu'une lettre précédente de Rivet, écrite de Leyde le 11 septembre 1629, l'ait averti que le patriarche a sans doute été trompé (BPF, ms 760⁷, fol. 230).

« je vous supplie m'inscrire si cet là le sentiment de ce personnage seulement ou celui de prélats de l'ordre avec luy ou, comme il semble assurés, celui de toute leurs Eglises. Quel homme c'est & de quel aage & comme il a esté amené à ce point de pureté veu le mauvais sentiment qu'on avoit là de tous ces articles l'an 1576. Je vois bien qu'il s'est teu de l'imputation des saints & des images & du mariage des personnes ecclésiastiques pour n'estre obligé de parler des principales. Obligez-moy donc, je vous supplie, de m'instruire de toutes ces particularités nécessaires pour répondre à ceux, qui, ou de la haine qu'elles portent à la vérité ou pour n'oser espérer un si grand bien, accusent ouvertement ou soupçonnent ceste pièce de supposition. »²⁹⁴.

Mais si Ferry n'est finalement pas un grand théologien et n'a qu'une influence assez limitée dans ce domaine sur le monde réformé de son temps, cela ne l'empêche pas de s'impliquer et de rechercher sur de nombreux points une position moyenne visant à faire l'unité des réformés, voire des protestants. Au cœur d'un XVII^e siècle agité par des querelles incessantes sur la grâce, cette modération de Ferry pose bien des problèmes et permet d'analyser d'autres modalités de l'exercice du ministère pastoral.

2. Une position gênée dans la querelle sur la grâce

Le problème de la grâce traverse le XVII^e siècle et secoue autant le monde réformé que le monde catholique²⁹⁵. Côté calviniste, les premières oppositions naissent aux Provinces-Unies entre les arminiens, héritiers d'Arminius (1560-1609) et défenseurs de la grâce universelle, et les gomariens menés par le professeur de Saumur François Gomar (1563-1641), tenants de la double prédestination élaborée par Théodore de Bèze à Genève. Le synode de Dordrecht (1618-1619) met fin en théorie au conflit et impose une stricte orthodoxie calviniste de tendance gomarienne, bien qu'il ne retienne pas comme seul valable le supralapsarisme, la formulation des décrets de salut et de damnation avant Adam. Même si Louis XIII n'a pas permis à des députés français d'assister aux réunions du synode, les Églises réformées du royaume adhèrent très rapidement aux décisions prises, font le serment de les respecter lors du synode national d'Alès (1620)²⁹⁶ et insèrent les canons de Dordrecht

²⁹⁴ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 89, lettre écrite de Metz.

²⁹⁵ Pour une présentation de ces tensions côté réformé, la bibliographie spécialisée est abondante et sans doute hors de propos ici. Des synthèses sont proposées dans divers ouvrages généraux, parmi lesquels je retiens Émile-Guillaume LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, ouvr. cité, t. 2, p. 335-342 ; Daniel LIGOU, *Le protestantisme en France de 1598 à 1715*, Paris, SEDES, 1968, p. 146-161 ; Yves KRUMENACKER, « Les Églises réformées », dans Marc VENARD (dir.), *L'âge de raison (1620/30-1750)*, ouvr. cité, p. 419-437 ; Jean DELUMEAU et Thierry WANEGFELEN, *Naissance et affirmation de la Réforme*, ouvr. cité, p. 249-258 ; Philip BENEDICT, *Christ's Churches purely reformed...*, ouvr. cité, p. 297-317.

²⁹⁶ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. 2, p. 145-147.

dans les actes de leur synode national tenu à Charenton (1623)²⁹⁷. Malgré cet accord, la querelle sur la grâce rebondit, de façon cependant très atténuée, autour de deux écoles qui se constituent d'une part à Saumur autour de Moïse Amyraut (1596-1664), soutenu par les pasteurs de Charenton comme Jean Daillé, et d'autre part à Sedan, Genève et Leyde autour de personnages comme Pierre Du Moulin, Frédéric Spanheim ou André Rivet²⁹⁸. Bien que l'amyraldisme n'ait jamais été condamné par un synode en France et bien qu'il ne s'agisse pas *stricto sensu* d'une forme d'arminianisme, certains de ses contemporains, relayés par des historiens, y ont vu une tentative de voie moyenne vers la théorie de la grâce universelle. Il n'est évidemment pas dans le propos de rentrer ici dans des considérations à proprement parler théologiques, mais Ferry ne peut rester indifférent à ces luttes qui secouent les Églises réformées, tant en France qu'à l'étranger. Après un premier enseignement à Saumur et Montauban de l'Écossais John Cameron (1579-1623), un de ses disciples, Amyraut, professeur en théologie à Saumur de 1626 à 1664, relance le débat sur la grâce avec la parution d'un traité sur la prédestination en 1634 qui s'appuie explicitement sur l'héritage de Calvin. Ses principaux adversaires l'attaquent au cours de la décennie suivante et, malgré l'intervention de la famille de La Trémoïlle par l'Acte de Thouars en 1649, la tension reste palpable jusqu'à la mort du professeur de Saumur, et même jusqu'en 1674 avec le *Consensus Helveticus*. Amyraut bénéficie d'un large écho à ses thèses par le soutien de personnages influents comme Daillé, qui font rayonner l'amyraldisme dans le nord de la France, malgré le pôle sedanais de résistance, faisant émerger un « axe Paris / Saumur »²⁹⁹. Ferry se trouve donc dans une situation pour le moins inconfortable, placé dans des réseaux qui incluent à la fois

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 298-323.

²⁹⁸ Sur la question spécifique de l'amyraldisme, de ses adversaires et de ses prolongements, on pourra, au milieu d'une bibliographie importante, se reporter à Richard STAUFFER, *Moïse Amyraut. Un précurseur français de l'œcuménisme*, Paris, Librairie Protestante, 1962, 54 p. ; François LAPLANCHE, *Orthodoxie et prédication. L'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, PUF, 1965, 358 p. ; Brian G. ARMSTRONG, *Calvinism and the Amyraut Heresy. Protestant Scholasticism and Humanism in Seventeenth-Century France*, Madison, University of Wisconsin Press, 1969, XX-330 p. ; Richard STAUFFER, *L'affaire d'Huisseau. Une controverse au sujet de la réunion des chrétiens (1670-1671)*, Paris, PUF, 1969, 96 p. ; François LAPLANCHE, *L'écriture, le sacré et l'histoire. Érudits et politiques protestants devant la Bible en France au XVII^e siècle*, Amsterdam, APA Holland University Press, 1986, XXVII-1017 p. ; Brian G. ARMSTRONG, « The Changing Face of French Protestantism : The Influence of Pierre Du Moulin », dans Robert V. SCHNUCKER (éd.), *Calviniana. Ideas and Influence of Jean Calvin*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Publishers, 1988, p. 131-149 ; Frans Pieter VAN STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650. Disrupting Debates among the Huguenots in Complicated Circumstances*, Amsterdam, APA-HUP, 1988, XIV-497 p. ; François LEBRUN (éd.), *Saumur, capitale européenne du protestantisme au XVII^e siècle*, numéro spécial du *Cahier de Fontevraud*, n° 3, 1991, 205 p. ; Olivier FATIO, « Prêcher à Genève en 1669 », dans Michelle MAGDELAINE, Maria-Cristina PITASSI, Ruth WHELAN et Antony MCKENNA (éd.), *De l'humanisme aux Lumières, Bayle et le protestantisme...*, ouvr. cité, p. 149-155. Pour une étude d'un point précis de la prédication d'un opposant à l'amyraldisme, voir Jean HUBAC, « Entre élection et réprobation. Le péché dans les sermons de Pierre Du Moulin », dans Monique COTTRET et Caroline GALLAND (éd.), *Les damnés du ciel et de la terre*, Limoges, PULIM, 2010, p. 37-72.

²⁹⁹ François LAPLANCHE, *L'écriture, le sacré et l'histoire...*, ouvr. cité, p. 1.

des partisans de Saumur et des opposants farouches à Amyraut. Dès les années 1620, il refuse d'entrer dans les débats sur la grâce, même s'il est, bien évidemment, un défenseur vigilant de l'application des canons de Dordrecht : quand Cappel du Tilloy demande son avis sur Brazi, Ferry répond sans doute que son opinion sur la grâce et la prédestination n'est pas claire³⁰⁰.

Il est difficile de prime abord de dire vers quel camp penche Ferry. Il faut sans doute faire la différence entre ses idées personnelles et profondes d'une part, et d'autre part sa position dans la société des pasteurs, qui se veut mesurée, neutre, voire médiatrice. C'est cette dernière opinion qui compte réellement, puisque c'est elle qui donne au Messin un certain écho à son ministère, sans doute plus que s'il avait adhéré à un des deux partis, déjà bien pourvus en théologiens expérimentés et bien plus réputés que lui. Cela ne l'empêche pas de sembler plutôt plus proches des Sedanais, tout en essayant fréquemment leurs reproches sur son manque d'engagement à leurs côtés. Plusieurs indices montrent cette proximité, notamment le ton employé par certains de ses correspondants, qui ne se seraient sans doute pas permis des termes violents s'ils avaient pensé que Ferry pouvait avoir des sympathies amyraldiennes. Ainsi, Streiff de Lewenstein, conseiller d'État de l'Électeur palatin, ancien résident à Metz et ami de Ferry, lui écrit en 1645 pour dresser un constat affligé de l'état de certaines Églises influentes :

« les Pasteurs de l'Eglise de Paris sont entièrement infectés de cette nouvelle opinion, que depuis un an en çà ils ont gagné Mr de L'Angle ministre de Rouen. »³⁰¹

Dans cette lettre, la confiance est poussée plus loin et Ferry apparaît même comme un opposant personnel aux thèses de Saumur, puisque son correspondant, avec lequel il a souvent discuté en personne, écrit :

« Certes c'est, comme vous dites, Monsieur, une misere de voir qu'à mesure que ceux de l'Eglise Romaine se corrigent, les nôtres revoquent les erreurs des Pelagiens. »³⁰²

Cette préférence personnelle ne va cependant pas jusqu'à l'engagement formel dans un camp, ce qui se perçoit nettement dans la liberté relative qu'il laisse aux pasteurs de sa famille. Ainsi, il choisit pour gendre un homme, François Bancelin, dont la prédication en Île-de-France, du temps de son ministère à Claye, est connue pour ses sympathies saumuroises³⁰³.

³⁰⁰ BPF, ms 760³, fol. 12. Lettre de Cappel du Tilloy à Ferry, écrite de Sedan le 17 mai 1620.

³⁰¹ BPF, ms 760⁸, lettre écrite de La Haye le 23 février 1645.

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ BnF, Arsenal, ms. fr. 5 132, p. 795-821. Il s'agit d'une mise au propre, pour Valentin Conrart, d'un sermon sans date ni lieu de Bancelin, mais très certainement prononcé dans son Église de Claye, ou au cours d'une prédication exceptionnelle à Charenton. Le sermon porte sur « La grace de Dieu salutaire à tous les hommes est clairement apparüe. Nous enseignant qu'en renonçant à l'impiété et aux mondaines convoitises, nous vivions en ce present siecle sobrement, justement et religieusement. Tit. chap.2 vers.11 et 12. »

Surtout, il ne semble pas s'émouvoir lorsque son petit-fils Jacques Couët du Vivier reste quelques semaines en 1660 à Saumur pour étudier la théologie à l'académie : dans une de ses lettres, le jeune homme tente d'ailleurs de convaincre que les bruits courant à Metz sur le fait que l'on censurait les proposants alléguant la Bible ne sont qu'une calomnie³⁰⁴. Il se justifie quelques mois plus tard, en se revendiquant d'un amyraldisme « convenable », tout comme Bancelin ou Philippe, eux aussi proches de Ferry, tout en sachant que celui-ci n'était guère favorable à leur position :

« Je me doutois fort que [M. Philippe] non plus que le soubçon de l'opinion de [Saumur] ne traverseroit pas vostre dessein. Je pense que de la maniere dont nous sommes de ce sentiment [M. Bancelin] et moi, nous n'avons rien à craindre des plus critiques. Je hais les innovations si elles ne sont bien necessaires, mesme jusques aux moindres phrases, mais pour dire le vray, je n'ay rien reconnu d'heretique en cette methode et je pense que si Dieu me donne lieu de m'esclaircir avec vous sur ce sujet, comme je le desire depuis long temps, et comme je l'espere, nous nous trouverons fort bien d'accord. »³⁰⁵

De la même façon, le fils d'un cousin germain de Ferry, Paul Joly, futur ministre de Metz en 1675, étudie à Saumur et avait écrit dès 1659 qu'il avait attendu quelque temps pour prendre contact avec Ferry, le temps d'évaluer la doctrine. Pour cet amyraldien convaincu, nul doute que les idées de Saumur sont conformes à une orthodoxie qu'il juge à l'aune des prédications de Ferry :

« Non seulement on enseigne icy une doctrine conforme à la votre, vos sentimens memes y sont suivis. Votre nom y est nommé, vos livres y sont citez »³⁰⁶.

Cette liberté laissée à ses proches montre bien le faible engagement de Ferry, ce qui lui est d'ailleurs fréquemment reproché par son plus fidèle correspondant acteur de cette affaire, André Rivet qui, des Provinces-Unies, est un des plus farouches adversaires de l'arminianisme, puis de l'amyraldisme, qu'il amalgame d'ailleurs à dessein. Le ton employé dans la correspondance entre Rivet et Ferry est révélateur à la fois du positionnement personnel du pasteur de Metz et de sa volonté de rester neutre. En 1644, alors que la querelle rebondit après que le synode national d'Alençon en 1637 a colmaté une première brèche³⁰⁷,

³⁰⁴ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 56. Lettre écrite de Saumur le 28 janvier 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-1, 1977, p. 97-102.

³⁰⁵ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 86. Lettre écrite sans lieu le 29 mai 1661. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 124-3, 1978, p. 262-266. Les passages entre crochets sont chiffrés dans la lettre originale et sont restitués par Roger Mazauric d'après le code donné dans BPF, ms 762³, dossier 1, pièce non numérotée.

³⁰⁶ BPF, ms 760⁵, lettre du 5 mars 1659.

³⁰⁷ L'intérêt de Ferry pour les décisions synodales de 1637 est connu par des documents qui lui ont été envoyés, relatifs au synode provincial d'Île-de-France précédent et publiés : M. LAVERDET (éd.), « Résultat d'un synode provincial de l'Île-de-France tenu à Charenton. Touchant le différend de MM. du Moulin et Amyraut, etc. (1637) », *Bulletin de la SHPF*, t. 7, 1858, p. 408-411.

Rivet est très pessimiste sur l'avenir des Églises françaises. Il fait état d'un « danger de schisme », notamment à cause de l'adhésion des Parisiens aux thèses d'Amyraut :

« On pensoit avoir faict un grand coup à Alençon de plastrer le mal de Paris et Saumur. Cela n'a faict que l'irriter. Car les asserteurs de la rédemption universelle & égale pour tous hommes de la grâce & vocation universelle suffisante et salutaire sous condition de la foy, et du *posseo si velent* ont puissamment travaillé par tout, & se sentant soustenus en la ville dominante, ont parlé plus tant & plus hardiment que jamais. À présent que le Synode national va commencer à Charenton, il y aura de grandes plaintes sur cela. »³⁰⁸

La modération de Ferry agace Rivet, notamment lorsqu'il apprend que le Messin laisse prêcher dans sa chaire des pasteurs notoirement engagés du côté de la grâce universelle, comme Benjamin Anguenet, ministre de Vitry, très lié à Metz et ami de Ferry :

« J'ay appris que le Sr. Anguenet avoit pris la hardiesse de prescher cette doctrine en vostre chaire et que vous l'aviez puissamment relevé. »³⁰⁹

Pourtant, il semble assuré du soutien de son correspondant :

« Je sçay que de vostre costé vous monstrerez vostre zèle pour une bonne cause que vous avez vertueusement défendue contre les Jésuites. »³¹⁰

Les lettres échangées entre les deux hommes évoquent très fréquemment le sujet jusqu'à la mort de Rivet en 1651, mais il est intéressant de constater que l'on assiste à une série de plaintes et d'attaques chez Rivet, mais à un neutralisme bienveillant du côté de Ferry. Ce dernier, dès 1645, se réfugie derrière le particularisme institutionnel de Metz pour déclarer ne rien entendre à ce qui se passe au synode national de Charenton et vouloir rester à l'écart, au contraire de son ami :

« Ceste Eglise, Dieu mercy, n'a point de part à ces controverses & j'espère qu'elle n'y en prendra point, tous ceux qui la servent paroissant estre d'un mesme sentiment. [...] Je suis ici sequestré de l'intelligence & du commerce de toutes ces choses que je n'apprens que par occasion & au hasard. Dieu vous a placé sur un grand théâtre & en lieu qui avoit besoing de vous. Je le supplie derechef qu'il vous y maintienne long temps & en toute bénédiction. »³¹¹

Selon Ferry, les pasteurs de Metz sont donc alors tous « d'un mesme sentiment » et l'on sent bien dans cet échange qu'ils penchent plutôt pour les « orthodoxes » et non pour les amyraldiens. Dans ces conditions, il est difficile de comprendre l'assertion, plusieurs décennies plus tard, de Charles Ancillon selon laquelle son père David arrive en 1653 à Metz dans un climat qui lui aurait été défavorable :

³⁰⁸ BPF, ms 337, fol. 227-228, lettre de Rivet à Ferry, écrite de La Haye le 23 décembre 1644.

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ *Ibid.*

³¹¹ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 114-115, lettre de Ferry à Rivet, écrite de Metz le 21 janvier 1645.

« Lorsque Mr. Ancillon arriva à Metz, il trouva trois Collègues qui estoient de l'opinion de Saumur sur la matière de la grace. Il n'eut jamais de differend avec eux. »³¹²

Ancillon est un ancien étudiant de Genève et s'est toujours rangé du côté des orthodoxes, se montrant très virulent contre Amyraut notamment³¹³. Il faut sans doute voir là un nouvel effet des tensions entre les deux pasteurs de Metz, prolongées ici *post mortem* par le fils d'un d'eux, ou la volonté de Charles Ancillon de donner une nouvelle preuve de la modération de son père, toujours calme dans un climat qui lui serait défavorable³¹⁴. La position de Ferry est donc claire : adhésion personnelle aux thèses « orthodoxes », mais absence de prise de position en tant que pasteur, afin de ne pas accroître la division. Malgré une certaine déception, Rivet finit par l'accepter et se résout à ne lui demander son avis que sur les moyens de mettre fin au conflit :

« Vous m'obligerez grandement si vous m'en déclarez librement vostre sentiment, et ce que vous jugeriez nécessaire pour arrester le cours de ce mal. Car pour la doctrine en elle, vous vous en estes clairement & puissamment déclaré, & n'y a personne qui ne sache que vous allez droit en cette doctrine de la grace & de l'election, & que vous estes éloigné de tous ces detours & obliquez »³¹⁵.

Dans une très longue réponse, Ferry résume clairement son opinion :

« Je souhaiterois de bon coeur qu'on n'en escrivist plus de part ny d'autres, après que vous & Monsieur Spanheim auez satisfait à la vérité & à vostre réputation. [...] Il se faudroit contenter de parler avec l'écriture, sans venir à des esclairesemens si particuliers qui puissent diviser les esprits. »³¹⁶

C'est le même discours que le Messin tient aux autres grands noms du camp « orthodoxe » avec lesquels il est en contact épistolaire, notamment Pierre Du Moulin et Frédéric Spanheim (fils), même si le sujet est plus discrètement abordé avec eux qu'avec Rivet. Certains d'entre eux jouent d'ailleurs la carte de l'unité pour convaincre Ferry de les rallier, en accusant leurs adversaires de ruiner les décisions synodales. Ainsi, lorsqu'il accuse Daillé de souiller la mémoire de son père, Frédéric Spanheim écrit à Ferry qu'il regrette ce retour aux querelles internes, alors que les réformés ont déjà tant d'ennemis :

« Nous avons aujourd'hui sujet de gemir plustost pour la froissure de Joseph et nous joindre d'un St accord contre le commun ennemy, que de contribuer à de nouveaux schismes et de nouvelles divisions. »³¹⁷

³¹² Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p 250.

³¹³ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 1, p. 127-137.

³¹⁴ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe III. 2., et Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité, p. 28-49.

³¹⁵ BPF, ms 760⁷, fol. 234, lettre de Rivet à Ferry, écrite de Breda le 26 août 1648.

³¹⁶ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 116-119, lettre de Ferry à Rivet, écrite de Metz le 19 septembre 1648.

³¹⁷ BPF, ms 760⁸, lettre écrite d'Amsterdam le 13 juillet 1655.

Les tendances personnelles de Ferry pour les thèses de Sedan et de Leyde ne l'empêchent pas de rester en contact étroit avec des défenseurs affichés de Saumur et notamment les pasteurs de Paris. Étrangement, sa correspondance avec Moïse Amyraut lui-même nous apparaît très limitée dans les fonds conservés et ne concerne pas le sujet de la grâce, mais plutôt des questions d'accueils d'étudiants, notamment Louis Ferry en 1642³¹⁸. Une lettre sur la question est pourtant attestée et citée par le Messin lorsqu'il s'adresse à Rivet³¹⁹, mais elle n'a pas été retrouvée. Nous pouvons dès lors nous interroger sur le faible nombre de lettres échangées et conservées entre Ferry et Amyraut, alors que ces missives ne laissent pas entendre que la correspondance est rare. L'historien Brian Armstrong note d'ailleurs le peu de lettres gardées et émet l'hypothèse de destructions ou de retraits dans les papiers des pasteurs, soit par eux-mêmes, soit par leurs héritiers³²⁰, et François Laplanche n'hésite pas à citer Ferry avec Daillé, Du Bosc, de L'Angle et de Croy parmi « les ministres les plus connus [qui] s'honoraient volontiers de l'amitié de Moyse Amyraut »³²¹. Par contre, la correspondance est soutenue avec les pasteurs de Charenton, même si le sujet de la grâce est nettement moins souvent abordé qu'avec Rivet. Alors que Daillé est en lien depuis longtemps avec Ferry, il regrette en 1655 un avis du consistoire de Metz contre les « sentimens nouveaux », dans le cadre de la recherche par anticipation d'un successeur à La Cloche :

« J'en suis extremement marri, voyant qu'une Eglise si sage juge indignes de son service & de sa communion des gens que j'estime bons & fideles serviteurs de Dieu. Ce qui est le plus fascheux c'est que l'on en a fait un article. On pouvait ne point rechercher ceux que l'on soupçonne, & personne ne l'eust pris en offense. Mais l'arresté enveloppe evidemment dans la honte du rebut tous ceux qui ont ces sentimens, qui sont qualifiés nouveaux. »³²²

Si Daillé lui fait part de ses regrets, il faut sans doute y voir la conviction chez le pasteur de Charenton d'une influence spéciale de son confrère au sein de sa compagnie. Au passage, l'existence de cet avis, qui n'est toutefois attesté que par cette lettre, discrédite une nouvelle fois le témoignage de Charles Ancillon en 1692. Ainsi, le nouveau pasteur de Metz, Isaac de Combles, est certes plutôt de la tendance amyraldienne, mais Daillé fustige Ferry pour lui avoir interdit de faire état de ses idées en chaire :

³¹⁸ BPF, ms 337, fol. 7-10, et ms 760¹, fol. 67.

³¹⁹ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 116-119, lettre de Ferry à Rivet, écrite de Metz le 19 septembre 1648.

³²⁰ Brian G. ARMSTRONG, *Calvinism and the Amyraut Heresy...*, ouvr. cité, p. 71.

³²¹ François LAPLANCHE, *Orthodoxie et prédication...*, ouvr. cité, p. 69.

³²² BPF, ms 760⁴, fol. 12, lettre de Daillé à Ferry écrite de Paris le 10 octobre 1655.

« Mais si ce que j'ay oui dire est vray, que vous luy ayes nommement prescrit de ne point parler de ce qu'il soit, s'il soit comme Saumur, je doute que cette condition ne le mette en peine, & qu'elle ne luy semble une secrete flétrissure de son ministere. »³²³

Quelques semaines plus tard, les choses se sont apaisées, mais Daillé regrette toujours la position messine :

« Je suis bien aise que M. de Combles vous soit assuré. C'est une personne fort douce & prudente, & modérée, & qui ne fera jamais de trouble à personne. Et quand vôtre Consistoire n'y eust point apporté la precaution, qu'il a fait, il n'en eust pas esté moins retenu. Je n'entre point dans l'examen de ce procédé, aussi n'en ai-je pas le droit ; mais je suis toujours dans le sentiment [...] qu'il suffit que l'on se tienne dans les confessions generales, & dans les sages reglemens de nos deux derniers Synodes Nationaux ; sans que chaque Eglise ou Province en ajoûte de particuliers ; qui est a mon avis une ouverture très-perilleuse, qui rend à se cantonner, & à faire autant de communions differentes, qu'il y a de troupeaux ou de Synodes particuliers. »³²⁴

Nous pouvons finalement voir dans ces reproches, à comparer avec ceux de Rivet, la marque d'une neutralité effective et nous les retrouvons à mi-mots sous la plume de Benjamin Anguenet, celui-là même qui avait prêché à Metz sous la protection de Ferry, au grand dam des opposants d'Amyraut. Pour ce partisan de la grâce universelle, ami de l'arminien Étienne de Courcelles, le pasteur de Metz est en effet l'archétype du bon ministre, malgré sa position sur ce sujet :

« Les dons extraordinaires & du tout particuliers que le Seigneur vous a si liberalement departis, vous ont mis en un degré si haut entre ceux qui ont l'honneur d'exercer le saint Ministere, qu'encor que vous ne portiez pas le nom d'Amiraut vous ne laisserez d'estre tousjours l'incomparable, & l'admiration de tous ceux qui ont l'honneur de vous connoistre »³²⁵.

Ferry incarne donc la possibilité de ne pas prendre parti en tant que ministre ou, du moins, de ne pas faire état de ses penchants personnels et de préférer que son Église reste en dehors de toute controverse. Dans un de ses recueils de notes, lorsqu'il lit la thèse de Josué de La Place, soutenue à Saumur et condamnée par Montauban, sur l'imputation du péché originel à Adam, il écrit en marge que ce sont des questions « non nécessaires [pour le Salut] » et qu'il ne faut donc pas s'y attarder, reprenant une position qui est la sienne quel que soit le sujet traité s'il divise. Il se réjouit donc de la décision de l'Église de Metz de rester unie :

« C'est donc une grande felicité en une Eglise que tous parlent d'une mesme bouche, usent d'une seule sorte d'expressions, & s'obligent a une seule & mesme Tradition, & partant celle de Metz a bien

³²³ *Ibid.*, fol. 14, lettre de Daillé à Ferry, écrite de Paris le 31 mai 1656.

³²⁴ *Ibid.*, fol. 15, lettre de Daillé à Ferry, écrite de Paris le 8 août 1656.

³²⁵ BPF, ms 335¹, fol. 79-80, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite sans lieu (sans doute de Vitry) le 13 février 1660.

eu raison de la désirer & se l'asseurer, pour n'estre en danger de ceste prostitution ou contre l'orthodoxie. »³²⁶

Puis il cite Blondel pour résumer sa vision des choses :

« Ce qui a suffy à nos Pere pour constituer l'orthodoxie nous doit encor suffire, sans qu'il soit besoing de multiplier les decisions à l'infy, couper en atomes les articles de la Religion »³²⁷.

Cette position lui permet de conserver des interlocuteurs dans les deux camps. Il n'est pas le seul dans ce cas et Théodore Tronchin, strict orthodoxe à Genève, conserve des correspondants et des amis chez les Saumurois³²⁸. Faut-il y voir une preuve de son indécision et de son manque de charisme, ou au contraire une volonté politique affirmée de neutralité, afin de pouvoir jouer un plus grand rôle personnel et travailler à un sujet qui l'intéressait davantage, celui de la réunion des protestants ? De nombreux indices semblent converger vers la seconde hypothèse, notamment un sermon imprimé en 1655.

Les recueils de notes et les éléments des papiers Ferry montrent un intérêt vif du pasteur messin pour les sujets relatifs à la grâce, sans qu'il ne donne réellement son avis, se contentant d'accumuler les lectures sur la question³²⁹, ou des documents comme un traité sur les préadamites par Isaac de La Peyrere en 1660, dans la perspective des conséquences sur la théologie de la grâce³³⁰. Ses connaissances doivent être considérées à l'extérieur, puisque certains réformés lui demandent son avis d'expert : mais, comme souvent sur des sujets théologiques, ce sont des personnages inférieurs à lui dans une hiérarchie implicite des pasteurs qui s'adressent à lui. Ainsi, entre 1648 et 1651, Costabadie, ministre de Clairac, écrit à quatre reprises à Ferry pour avoir son avis sur le péché originel et ses conséquences sur la grâce, dans le cadre de l'écriture d'un traité sur le sujet³³¹. En 1651, c'est au tour du jeune ministre de Meaux et son futur collègue à Metz David Ancillon de solliciter son avis sur l'imputation du péché, non sans ironie *a posteriori* quand on connaît les tensions ultérieures entre les deux hommes³³². En 1655 enfin, il intervient publiquement par un sermon imprimé

³²⁶ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 155 v°, notes 2 351-2 353.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ BGE, fonds du MHR, archives Tronchin, vol. 26 : nombreuses lettres sur le sujet de la grâce, notamment de Rivet, Du Moulin, Amyraut et Daillé. Tronchin reste cependant inflexible théologiquement.

³²⁹ Par exemple BPF, ms 137, fol. 12-13, notes sur le dimanche 5 du catéchisme, sur Jésus-Christ et la grâce ; BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 149-163, suite de notes.

³³⁰ BPF, ms 773, copie d'une lettre de réponse à La Peyrere.

³³¹ BPF, ms 760³, fol. 204-205 et fol. 208-209.

³³² BPF, ms 760¹, fol. 106, lettre écrite de Meaux le 8 mars 1651.

sur la grâce (fig. 49)³³³. Celui-ci est d'une importance capitale pour percevoir la position de Ferry, mais reste cependant très discret, voire inaperçu, à quelques exceptions près³³⁴.

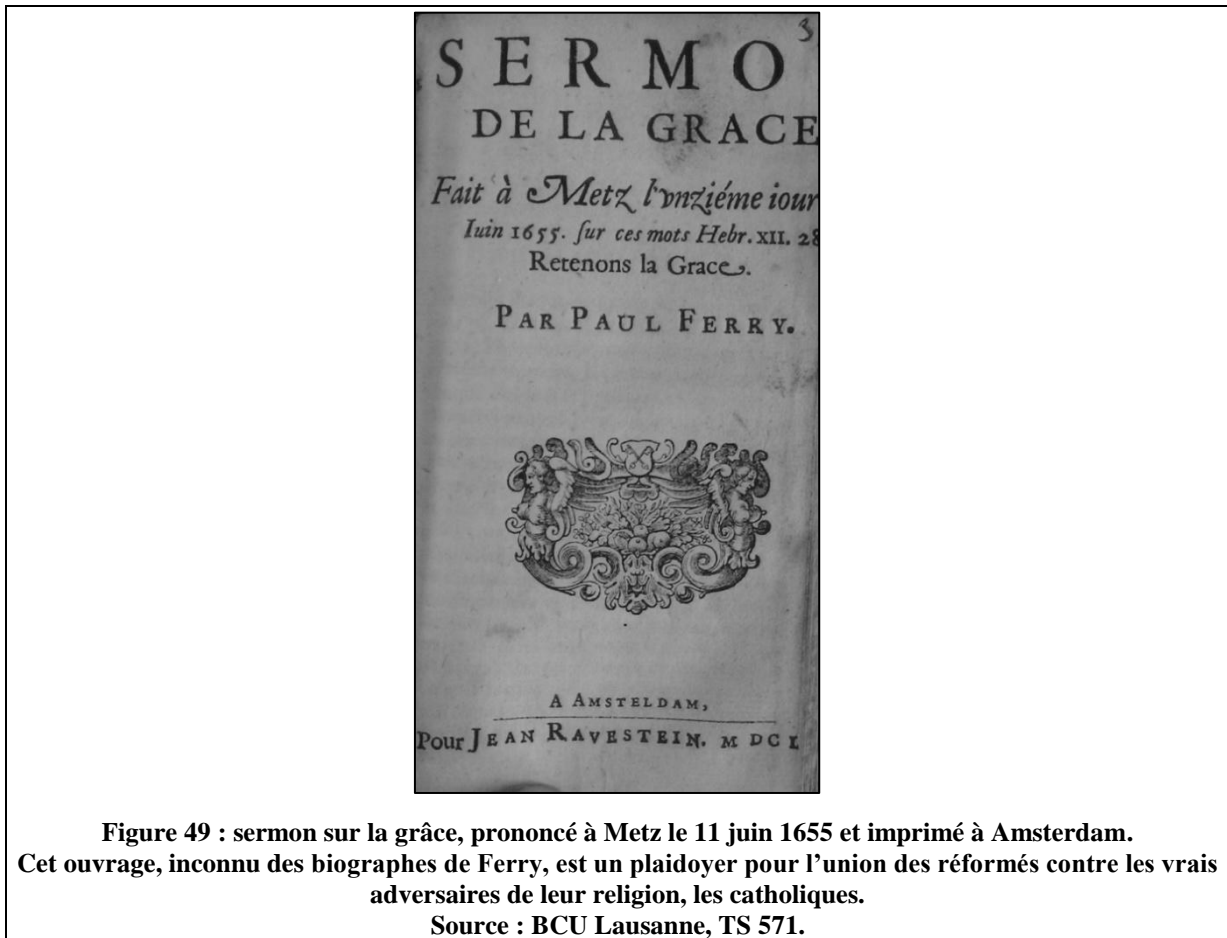


Figure 49 : sermon sur la grâce, prononcé à Metz le 11 juin 1655 et imprimé à Amsterdam. Cet ouvrage, inconnu des biographes de Ferry, est un plaidoyer pour l'union des réformés contre les vrais adversaires de leur religion, les catholiques. Source : BCU Lausanne, TS 571.

Ce sermon n'est pas d'une nouveauté totale, car Ferry a déjà longtemps prêché sur le verset 28 du 1^{er} chapitre de l'Épître aux Hébreux, dans le cadre d'une longue *lectio continua*³³⁵. Mais s'il décide de franchir le pas en 1655, dans des circonstances éditoriales qui sont encore loin d'être claires, c'est dans un contexte tout à fait particulier. En effet, le climat est marqué par la présence depuis 1653 de jésuites et d'autres controversistes dans le temple aux cultes de semaine³³⁶. Même si cela n'apparaît pas clairement sur le sermon imprimé, le brouillon confirme que c'est devant deux jésuites, dont Louis Sevestre, que cette prédication est

³³³ *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité. Le brouillon du sermon est à la BM Metz, ms 1 085 (MMXCIX, voir annexe 11). La version manuscrite mise en forme est à la BM Metz, ms 1 086. Voir ma proposition de retranscription intégrale ci-dessous, en annexe 26.

³³⁴ Sur le sujet des conditions d'impression et des stratégies pastorales de légitimation de l'ouvrage, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1.

³³⁵ Voir ci-dessus, chapitre 2, et ci-dessous, annexe 11.

³³⁶ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphes II. 1-2.

prononcée³³⁷. De plus, la réfutation par Bossuet du *Catéchisme* de Ferry publié en 1654 a lancé plusieurs défis aux réformés, dont celui de l'unité entre les protestants et entre les calvinistes eux-mêmes³³⁸. Le pasteur de Metz décide de répondre en chaire d'une façon qui n'a sans doute pas étonné ses correspondants habituels. En effet, le sermon, ou du moins sa version imprimée, insiste très longuement sur la présentation théologique de ce qu'est la grâce et de son efficace, ce qui a d'ailleurs pu pousser des correspondants comme Jean Brazi à s'interroger sur la pertinence de tels discours devant des fidèles³³⁹. Mais, au-delà de cette prédication sans doute trop aride, bien que goûtée d'érudits comme Valentin Conrart, on peut dire que ce sermon a surtout un autre but, qui est à la fois la controverse et l'apologétique³⁴⁰. En effet, Ferry insiste très longuement sur les divisions internes au catholicisme sur la grâce, notamment entre les jansénistes et les jacobins d'une part, et les jésuites d'autre part. Il propose même une présentation historique très détaillée, avec les conséquences, à la fin du XVI^e siècle, de la théologie de Luis Molina sur celle des jésuites et les rapports de force changeants entre les partis devant l'autorité pontificale, avec un Clément VIII et un Paul V défavorables aux molinistes au début du XVII^e siècle, mais un Innocent X effrayé par le jansénisme au milieu du même siècle. Même s'il est en soi intéressant de constater que Ferry détruit implicitement l'idée d'un dogme catholique immuable et celle d'un pouvoir pontifical infaillible, ce sont surtout ses silences qui s'avèrent parlants : en effet, on ne trouve nulle trace des querelles entre amyraldiens et « orthodoxes », mais une présentation très détaillée des divisions catholiques. Bien entendu, le contexte de la présence de jésuites dans le temple explique cette discrétion, mais elle est également due à sa position médiatrice personnelle. De plus, le jansénisme est de plus en plus perçu, dans les années 1650, comme une hérésie alliée au calvinisme et il convient pour Ferry de s'en défendre en montrant bien la place des jansénistes dans le champ catholique³⁴¹. En 1653, un traité polémique du jésuite Olivier Bienville paraît à Metz et combat précisément le jansénisme en l'assimilant au calvinisme³⁴². Il avance alors des théories dangereuses, tant pour les disciples de Jansénius que pour ceux de Calvin :

³³⁷ BM Metz, ms 1 085.

³³⁸ *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry...*, ouvr. cité. Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 3.

³³⁹ BPF, ms 335¹, fol. 211-212, lettre de Brazi à Ferry, écrite de Sedan le 1^{er} mai 1656. Pièce jointe n° 2 à la suite de l'annexe 26 ci-dessous.

³⁴⁰ BPF, ms 761¹, copie d'une lettre de Conrart à Dompierre, écrite de Paris le 23 février 1656. Pièce jointe n° 1 à la suite de l'annexe 26 ci-dessous.

³⁴¹ Sur ce sujet, voir René TAVENEAUX, *Le jansénisme en Lorraine (1640-1789)*, ouvr. cité.

³⁴² [Olivier BIENVILLE], *Le poison caché sous le Jansénisme ou les dangereuses conclusions tirées de ses principes. Avec le contre-poison de son venin dans le renversement de sa doctrine. Par sa conformité avec les Herétiques, & par sa contrariété avec les Catholiques. Par un Predicateur orthodoxe*, Metz, Jean Antoine, 1653, in-8°, (4)-176 p.

« Jamais le Jansénisme ne contracta une plus étroite alliance avec le Calvinisme, qu'il a fait, depuis qu'il a professé avec lui ouvertement, que Dieu ne veut pas sauver tous les hommes, mais qu'il y en a quelques uns, à qui il veut positivement le bon-heur de la gloire éternelle, & quelques autres, à qui il veut positivement le mal-heur de l'enfer. »³⁴³

Ferry ne cache cependant pas dans son sermon de 1655 qu'il est plus proche (ou plutôt moins éloigné) du prétendu augustinisme des jansénistes que du molinisme qu'il considère comme un pélagianisme et une négation du salut par la foi, et il connaît bien les œuvres jansénistes pour les avoir lues³⁴⁴. Mais, même si la controverse est importante dans le cheminement intellectuel qui pousse Ferry à publier ce sermon, c'est un autre sujet, celui de la réunion des luthériens, qui le décide sans doute.

La lettre ouverte de Lalouette sur sa conversion en 1653 et la *Réfutation* de Bossuet (1655) insistent non sans ironie sur l'injustice qui consiste à accepter des luthériens croyant en la consubstantiation à la cène réformée, alors que les catholiques sont excommuniés³⁴⁵. À partir de ce point de départ, et sans doute en fonction d'intérêts préexistants, Ferry se lance dans des recherches sur la réunion des protestants, comme nous le verrons³⁴⁶. Dans son esprit, il est sans doute évident qu'avant de procéder à cette réunion, il faut faire taire les dissensions entre les calvinistes eux-mêmes. Nous voyons bien que le sermon de Ferry sur la grâce intéresse dans le monde luthérien, puisqu'un grand théologien de la Confession d'Augsbourg, Johann-Georg Dorsch, professeur alors à Rostock, dispute à son sujet avec ses étudiants, après en avoir reçu le texte par un correspondant commun, Berneggher³⁴⁷. Il rédige des thèses plutôt négatives qui ne laissent guère espérer un rapprochement³⁴⁸. Pourtant, le pasteur de Metz ne se décourage pas et poursuit ses efforts, complémentaires dans son esprit, pour faire taire les dissensions internes au sein du monde réformé et pour réunir tous les protestants. Il suit en

³⁴³ *Ibid.*, p. 16.

³⁴⁴ Plusieurs notes de lecture dans BMI Épinal-Golbey, ms 91-92, et citations dans BPF, ms 17 et ms 769³, dossier 2.

³⁴⁵ *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour, son frère, contenant les raisons qui l'ont porté à embrasser la communion de l'Eglise catholique, apostolique et romaine*, Toul, S. Belgrand et I. Laurent, 1653, in-4°, p. 44-46 ; et *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 38-39, p. 163, p. 183-184. Sur ces deux controverses en général, voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 3.

³⁴⁶ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 3.

³⁴⁷ BPF, ms 760², fol. 51, lettre de Berneggher à Ferry, écrite de Strasbourg le 31 octobre 1656. Sur Dorsch, voir Werner WESTPHAL, « Dorsch (Dorscheus) Johann Georg », dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1985, n° 8, p. 690-691.

³⁴⁸ Johann-Georg DORSCH, *Epicrisis Ad Sermonem De Gratia Habitum Metis In Mediomatricibus, A Paulo Ferrio*, Rostock, Christoph Schultz, 1658, in-4°, 40 p. ; et *Johannis Georgii Dorschei, Argentoratensis D. Tractatus Novissimi Quorum prior est De Gratia Epicrisis, facta ad sermonem habitum Metis in Mediomatricibus a Paulo Ferrio Ecclesiae Metensis reformatae Ecclesiasta, Posterior In Articulos Abusuum Augustanae Confessionis partem alteram Exegesi: Propositi publicis in Rostochiensi Academia Disputationibus*, Rostock, Nikolaus Keil, 1660, in-4°, 230-192-40 p.

cela les conseils de Jean Brazi, que nous avons vu circonspect à propos du sermon sur la grâce et enjoint plutôt Ferry de se concentrer sur la doctrine d'Augustin :

« Voilà l'unique moyen de reconciliation avec nos freres les Lutheriens, et qui merite que vous, qui estes des plus doctes en telle matiere, y pensiez serieusement et travaillez à un si bon œuvre. »³⁴⁹

En se lançant dans ce projet de réunion des protestants, Ferry se rapproche pour une fois davantage des amyraldiens que des « orthodoxes ». En effet, ces derniers, à l'image de Du Moulin, considèrent que ce sont les dérives des Saumurois qui rendent possibles des tractations avec les luthériens³⁵⁰. Au contraire, un pasteur comme Jean Daillé soutient activement les travaux de Ferry sur le sujet et avoue le

« regret que j'ay d'avoir à entrer en dispute avec des gens de mesme communion (ce qui sans doute n'est pas fort edifiant, sur tout en un temps où l'on s'efforce de faire la paix avecque les Luthériens) »³⁵¹.

Le pasteur de Metz n'a donc pas évolué dans la querelle sur la grâce. Refusant de prendre parti, il préfère appeler à l'unité et concentrer les débats sur la réunion avec les luthériens. Sans doute cette *via media* était-elle la seule possible pour Ferry s'il voulait exercer une certaine influence à l'échelle française, voire européenne, dans une société de théologiens réputés et plus habiles que lui.

3. La réunion des protestants, un dernier combat d'envergure

Le projet de Paul Ferry d'écrire un traité sur la réunion des luthériens et des réformés prend sans doute forme dans le double contexte des débats sur la grâce et de la controverse qu'il mène dans les années 1650 contre Bossuet et d'autres agents de la Contre-Réforme messine³⁵². Mais il se développe dans un terreau déjà favorable, tant par la personnalité de Ferry, chantre de l'unité dans de nombreux domaines, que par son expérience particulière du ministère à Metz. Le premier contact de Paul Ferry avec le monde luthérien est en effet très ancien, puisqu'il date de 1606, lorsque le jeune homme, alors âgé de 15 ans, est envoyé dans

³⁴⁹ BPF, ms 335¹, fol. 211-212, lettre de Brazi à Ferry, écrite de Sedan le 1^{er} mai 1656. Pièce jointe n° 2 de l'annexe 26 ci-dessous.

³⁵⁰ BPF, ms 760⁴, fol. 190, lettre de Du Moulin à Ferry, écrite de Sedan le 5 août 1651.

³⁵¹ *Ibid.*, fol. 13, lettre de Daillé à Ferry, écrite de Paris le 30 janvier 1656.

³⁵² Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1-2. et ci-dessous, chapitre 7, paragraphes I. 1-3. Le rôle déclencheur de la controverse avec Bossuet apparaît clairement dans le traité rédigé par Ferry, comme nous le verrons, mais nous pouvons également le percevoir à partir d'un de ses recueils de notes (BPF, ms 774), puisque c'est avec une écriture postérieure qu'il prend des renseignements relatifs à cette question (par exemple il ne s'informe que tard à propos du colloque de Montbéliard en 1586). Sur la question de la réunion des protestants, voir quelques éléments dans Julien LÉONARD, « Les pasteurs et la réunion des Églises... », art. cité.

les États allemands pour en apprendre la langue et les mœurs³⁵³. L'année suivante, il trouve un emploi de précepteur pour les enfants du landgrave de Hesse, à Darmstadt. Mais il ne reste dans cette ville que fort peu de temps, du 21 mai au 1^{er} juillet 1607, car il ne se sent pas à l'aise au milieu de luthériens qu'il trouve rigides et intolérants³⁵⁴. Malgré cette première rencontre difficile, Ferry ne montre pas de mépris particulier pour les luthériens et correspond avec certains d'entre eux dès les premières années de sa carrière, dans la décennie 1610. À Metz même, le pasteur se trouve en position de frontière avec des États allemands luthériens. De plus, depuis de longs siècles, Metz est une ville marchande, un carrefour en contact privilégié avec l'Empire, auquel elle appartient en théorie jusqu'en 1648. La population messine connaît bien les Allemands et leurs mœurs et le pouvoir royal bénéficie là de nombreux interprètes en langue germanique. Cette proximité, tant géographique que culturelle, même si elle ne doit pas être exagérée, a permis à Paul Ferry d'entrer en contact avec des luthériens dans sa propre ville. Il est difficile de trouver des éléments dans des sources de première main, il est possible d'obtenir des indices prouvant que des luthériens sont de passage à Metz, notamment lors de périodes difficiles de la Guerre de Trente Ans, et y pratiquent parfois leur culte. C'est ainsi que le pasteur du XIX^e siècle Othon Cuvier rapporte le scandale provoqué en 1636 par un prêche luthérien célébré en ville à huis ouverts chez un prince allemand réfugié à cause des troubles : suite à une interdiction du Parlement de ce genre de pratiques, il semblerait que les luthériens de passage à Metz aient pu pratiquer leur culte ponctuellement dans le temple des réformés, rue Chambière³⁵⁵. Il est à remarquer que de nombreux Allemands, réfugiés à Metz pour cause de guerre, participent aux célébrations de l'Église réformée, mais nous pouvons le plus souvent considérer qu'ils sont calvinistes, venant de Deux-Ponts ou du Palatinat. Il est plus difficile de trouver des personnes professant la Confession d'Augsbourg. Nous observons cependant dans les registres paroissiaux de l'Église réformée des années 1635-1637 que certains luthériens ont peut-être participé aux cérémonies avec les calvinistes francophones³⁵⁶. Ils ne sont nulle part présentés explicitement comme luthériens, mais nous pouvons le soupçonner dans au moins quatre cas de baptêmes, mais aucun mariage. Ainsi, le 23 octobre 1635, Gustave Bernard, fils d'un capitaine natif de Francfort et de sa femme originaire de Leipzig, est baptisé au temple³⁵⁷. Le 28 novembre de la même année, c'est au tour de Marie Juliane, fille d'un officier de la maison du baron de

³⁵³ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II. 2.

³⁵⁴ BnF, NAF 6 723, fol. 2 v^o.

³⁵⁵ BPF, ms 777. Malheureusement, Cuvier ne cite pas ses sources. Peut-être a-t-il eu entre les mains des documents aujourd'hui disparus, mais nous devons évoquer ces éléments au conditionnel.

³⁵⁶ AC Metz, GG 244.

³⁵⁷ *Ibid.*, fol. 159 v^o.

Créhange, de recevoir le baptême à Metz³⁵⁸. Enfin, en décembre 1635 et le 2 mars 1636, ce sont un fils d'officier du comte de Morhange et la propre fille du Rheingrave du lieu qui naissent à Metz et y sont baptisés³⁵⁹. Il faut cependant rester prudent, puisque d'un côté ces personnes ne sont pas dites luthériennes, mais d'un autre côté nous ne pouvons assurer que ces cas soient les seuls. Il est difficile de dire si cette absence des registres est due au faible nombre des occurrences, à la tenue d'un registre particulier par une hypothétique Église luthérienne, ou encore à la peur d'une interdiction des autorités. Les meneurs de la Contre-Réforme à Metz fulminent en effet contre cette pratique du luthéranisme à Metz et cette proximité avec les calvinistes. Le suffragant de l'évêque de Metz, Martin Meurisse, écrit ainsi que la ville était alors devenue « une petite Babilone » et que

« L'on vit, en mesme temps, l'exercice libre de cinq ou six sectes différentes, dans l'enclou des murailles. Car outre le Sabbath des Juifs, & les presches ordinaires à la Calvinienne, il y avoit encor trois ou quatre presches à la Lutherienne, en divers endroits de la Ville. »³⁶⁰

Avant que le roi n'arrête enfin ce qui est selon lui un scandale, Meurisse note aussi que les luthériens font enterrer leurs morts en ville, parfois dans des caves, mais le plus souvent au cimetière des réformés qui se trouve dans le Retranchement de Guise, malgré des différences notables de pratiques funéraires, soulignées non sans malice par le prélat qui, lui aussi, condamne la communion contre nature entre luthériens et réformés :

« Car c'est assés, pour estre receus à la communion des adversaires, de faire la guerre au Pape, & de hayr mortellement les Catholiques, quelque diversité de creance qu'on puisse avoir d'ailleurs. »³⁶¹

Il faut rester prudent face au témoignage d'un acteur aussi violemment engagé et dont nous connaissons par ailleurs le peu de scrupule vis-à-vis de la vérité historique³⁶². Le registre des sépultures réformées des années 1635-1637 ne confirme pas l'impression d'abondance des enterrements de luthériens au cimetière des réformés³⁶³. Aucun des morts enfouis au Retranchement au cours de ces trois années n'est explicitement présenté comme luthérien, mais au moins six cas présentés pourraient cacher des protestants non réformés : en décembre 1635, la femme du châtelain de Morhange³⁶⁴, en février 1636, un capitaine suédois, en mai 1636, un soldat originaire de Wittenberg³⁶⁵, en juin 1636, un enfant du châtelain de

³⁵⁸ *Ibid.*, fol. 161 v°.

³⁵⁹ *Ibid.*, fol. 162 r° et fol. 168 v°.

³⁶⁰ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 553-554.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 554.

³⁶² François CUISINIER, « Martin Meurisse fut-il un historien scrupuleux ? À propos d'un exemplaire de l'*Histoire des évesques de l'Eglise de Metz* », *Cahiers Élie Fleur*, n° 15, 1997, p. 26-45. Voir également ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. b.

³⁶³ AC Metz, GG 245.

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 120.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 133.

Morhange³⁶⁶, en mars 1637, un natif du comté de Sarrebruck³⁶⁷, et en octobre 1637, un homme du comté de Bouquenom³⁶⁸. Mais, encore une fois, le conditionnel est de rigueur, puisque certains peuvent être réformés et qu'il y a peut-être plus de cas. Pourtant, la présence de luthériens est connue de Ferry et celui-ci va jusqu'à agir pour eux de la même façon qu'il le ferait pour des calvinistes. En 1642, il s'entremet auprès d'André Rivet pour recommander la veuve du comte de Créhange, née dans la famille de Nassau-Sarrebruck en voyage aux Provinces-Unies, sans lui cacher qu'elle est luthérienne et qu'elle a été aidée par le consistoire de Metz parce qu'elle est

« si miserable qu'elle est reduite à demander du pain, comme elle a fait encore ceste sepmaine à nostre compagnie. [...] Vous me pardonnerez donc, Monsieur, s'il vous plaist ce devoir que je leur rends, encore qu'elles soyent de la confession d'Augsbourg comme on l'enseigne à present. »³⁶⁹

Le séjour de Louis XIV à Metz en septembre 1657 est l'occasion d'un nouvel afflux en ville, temporaire cette fois, puisqu'il s'agit de députés d'États luthériens venant féliciter le roi. C'est ainsi que le 7 octobre, des membres du Magistrat de Strasbourg arrivent en ville et, conformément aux décisions du synode de Charenton de 1631, sont admis au temple réformé, comme nous l'apprend Ferry dans la harangue qu'il prononce devant eux et qui confirme qu'il désire la réunion des protestants et connaît parfaitement les conditions d'arrivée des idées de Luther à Metz, *via* Strasbourg, au XVI^e siècle :

« Messieurs,

Nous avons charge de nostre Compagnie de venir vous faire la reverence de sa part & de vous offrir tous nos services & de toute nostre Eglise, & vous tesmoigner la joye que nous avons tous eue de l'honneur que vous avez fait à nostre assemblee d'y venir prier Dieu avec nous. Pleust à sa bonté Messieurs que nous n'en eussions jamais de separée, & que comme nous n'avons qu'un mesme but nous y allassions tous par un mesme chemin. Ce sera quand il luy plaira. Et cependant Messieurs nous reconnaissons avec grand respect & ressentiment l'obligation que nous avons apres nos Peres aux soins que les Vostres ont eu d'establir & de conserver la Reformation en ceste Ville »³⁷⁰.

Au dos du brouillon de cette harangue, Ferry nous apprend même que cet accueil au temple n'est pas passé inaperçu, puisque des places de choix ont été données à ces officiels luthériens :

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 135.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 141.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 149.

³⁶⁹ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 104-105, lettre écrite de Metz le 9 août 1642.

³⁷⁰ BPF, ms 761², minute d'une harangue « à Mrs Wormscher Statsmeister, König senateur & Freye syndic de Strasbourg envoyez par la Rep. de Strasbourg », 7 octobre 1657.

« Ils receurent ce compliment avec beaucoup de ressentiment & de ce qu'on leur avoit donné le tapis au temple où ils furent le matin & y firent toutes les actions du service & attendirent jusques à la fin & promirent de faire rapport de tout à Mrs de leur Republique. »³⁷¹

Les députés strasbourgeois honorent leur promesse, puisque quelques semaines plus tard, la ville transmet à Ferry et à l'Église réformée de Metz ses remerciements pour l'accueil qui leur a été réservé par les pasteurs de la ville³⁷². Nous apprenons dans la même lettre que Ferry avait évoqué avec la députation ses idées « iréniques » de réunion entre luthériens et réformés, ce qui a semblé les intéresser, puisque la lettre presse le pasteur messin d'achever son travail. Cette présence luthérienne à Metz ne devait pas être exceptionnelle. Certains capitaines de la garnison ou des réfugiés à Metz pour cause de guerre ont pu professer la Confession d'Augsbourg : une jeune femme luthérienne de 23 ans, Jeanne de Fontaine entre ainsi dans la maison de la Propagation de la foi le 4 octobre 1658 et elle est dite « fille d'un cappitaine luterien », à l'image d'autres jeunes filles encore, comme Jeanne des Legue, entrée dans la même institution le 27 avril 1663³⁷³, ou Anne Marguerite³⁷⁴. Ces cas ne sont sans doute pas isolés. Il est également fort probable que de jeunes Allemands luthériens soient passés par la ville dans le cadre d'une formation itinérante, même si aucune trace dans les sources ne l'atteste avant les lendemains de la Révocation³⁷⁵. Mais il est impensable que cette pratique se soit développée après 1685 sans avoir existé auparavant. C'est sans doute cette proximité de Ferry avec le monde luthérien qui lui permet d'y être généralement respecté, comme nous pouvons le voir dans sa correspondance avec le grand théologien strasbourgeois Johann-Georg Dorsch (1597-1659). Lorsqu'il écrit au pasteur messin en 1642, l'adresse en latin est particulièrement flatteuse au point d'en être étonnante :

« Reverendo et Clarissimo Viro Dr Paulo Ferrio, Verbi divini in orthodoxa Ecclesia Metensi Ministro Seniori dignissimo »³⁷⁶.

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² BPF, ms 760⁷, fol. 74. Lettre écrite de Strasbourg le 15 novembre 1657. Pour une comparaison avec un autre cas local d'accueil de luthériens, voir par exemple Élisabeth FORLACROIX, « Présence des étrangers à la Rochelle dans la deuxième moitié du XVII^e siècle », dans Joël FOULLERON et Henri MICHEL (éd.), *Mélanges à la mémoire de Michel Péronnet*, t. 2, *La Réforme*, Montpellier, Centre d'Histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, 2003, p. 215-224.

³⁷³ AD Moselle, G 1 287. Registre des abjurations de la maison de la Propagation de la foi, respectivement fol. 1 v^o et fol. 6 r^o. Les deux femmes apparaissent aussi dans le registre G 1 286 des AD Moselle (respectivement fol. 1 v^o et fol. 3 v^o), mais là seule Jeanne des Legues est dite luthérienne.

³⁷⁴ AD Moselle, G 1 286, fol. 5 r^o. Conversion sans date. Elle est dite « luterienne native d'Allemagne ». Dans le registre G 1 287 des ADM, cette femme n'apparaît pas comme luthérienne.

³⁷⁵ On en trouve une trace dans une lettre de Louis XIV au commandant des Trois-Évêchés Bissy, le 2 septembre 1686, citée par Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 37. Il demande de l'indulgence envers les jeunes garçons luthériens embauchés chez des maîtres à Metz. Ces luthériens qui résident plus ou moins longtemps à Metz durant ces années 1650-1680 ne laissent pas de trace (du moins pas explicitement) dans les registres paroissiaux réformés conservés aux AC Metz.

³⁷⁶ BPF, ms 760⁴, fol. 92, lettre de Johann-Georg Dorsch à Ferry, écrite de Strasbourg le 15 septembre 1642.

De façon surprenante, Dorsch qualifie donc l'Église réformée messine d'« orthodoxe », alors même qu'il est luthérien. Ainsi, même quand il s'occupe d'une question théologique d'envergure, Ferry ne se détache pas totalement de son contexte messin. Il n'exerce un ministère pastoral étendu que dans la mesure où cela le renforce à l'échelle locale. La proximité de l'Allemagne luthérienne est un argument qu'il semble considérer comme solide et légitimant, puisque c'est l'un de ceux qu'il met en avant pour demander, en 1659, l'approbation de son futur traité par le synode national de Loudun³⁷⁷.

Le grand tournant sur ce sujet est le début des années 1650, époque à laquelle Ferry commence à s'intéresser de plus près aux projets de réunion des luthériens et des réformés, intérêt devenu prépondérant dans sa correspondance au milieu de ces années 1650, sans doute poussé par les attaques de Bossuet dans sa *Réfutation*. L'histoire des tentatives de réunion entre les deux principales confessions issues de la Réformation est déjà longue à cette époque³⁷⁸. Les sujets de discorde au sein du monde protestant, notamment entre les luthériens et les réformés, ont été précoces. Les désaccords portent essentiellement sur la signification de la cène, les réformés rejetant la vision luthérienne de la consubstantiation, jugée trop proche de la transsubstantiation catholique qu'ils abhorrent, mais également sur le baptême et la prédestination. Les autres points de tension, moins graves aux yeux des protestants eux-mêmes, touchent des problèmes d'ecclésiologie plus que de théologie. Dès la fin des années 1520, des tentatives de réconciliation se font jour, notamment à Marbourg (1529). Les réunions, colloques, assemblées et conférences se suivent à intervalles plus ou moins longs, avec des espoirs, comme lorsque Bucer arrive à un accord superficiel à Wittenberg en 1536, et des moments plus tendus, comme à la conférence de Montbéliard en 1586, lors de laquelle Théodore de Bèze va jusqu'à dire qu'il y a moins d'inconvénients à la doctrine catholique de l'Eucharistie qu'à celle des luthériens³⁷⁹. Mais, dans la première moitié du XVII^e siècle, de nouvelles tentatives prennent forme, le plus souvent sous-tendues par des espoirs politiques d'union contre les « ennemis communs » catholiques. Les réformés français entreprennent régulièrement des démarches pour assurer la communion avec les luthériens. Pas moins de

³⁷⁷ BPF, ms 760⁵, lettre de Paul Ferry aux députés du synode national de Loudun, 7 octobre 1659, et ms 761², minute de cette lettre. Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1., pour l'analyse de la stratégie de Ferry pour légitimer son travail.

³⁷⁸ Sur cette histoire, on peut consulter le vieil ouvrage de Mathieu-Mathurin TABARAUD, *Histoire critique des projets formés depuis trois cents ans pour la réunion des communions chrétiennes*, Paris, Gauthier Frères et C^{ie}, 1824, p. 13-85. Une synthèse, plus récente et plus fiable, par Marc LIENHARD, dans Marc VENARD (dir.), *Le temps des confessions (1530-1620/30)*, ouvr. cité, p. 281-299.

³⁷⁹ Jill RAITT, *The Colloquy of Montbéliard : Religion and Politics in the Sixteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 1993, XI-226 p.

douze des vingt-neuf synodes nationaux français se sont ainsi intéressés à ce projet de réunion, notamment ceux de Sainte-Foy (1578), Vitré (1583 et 1617), Gap (1603), et surtout Tonneins (1614) et Charenton (1631)³⁸⁰. Ce dernier achève le processus en autorisant les luthériens à communier aux tables réformées et à présenter des enfants au baptême sans avoir à abjurer, à la demande de croyants de Bourgogne :

« Ce Synode declara, que parce que les Eglises de la Confession d'Augsbourg convenoient avec les autres Eglises Reformées, dans les Points Fondamentaux de la Veritable Religion, & qu'il n'y avoit ni Superstition, ni Idolatrie dans leur Culte ; les Fideles de ladite Confession, qui par un Esprit d'Amitié & de Paix se joindroient à la Communion de nos Eglises dans ce Roiaume, pourroient, sans faire aucune Abjuration, être reçûs avec nous à la Table du Seigneur ; & qu'en qualité de Parrains, ils pourroient presenter des Enfans au Batême »³⁸¹.

C'est en partie sur la base de ces décisions que de nombreux pasteurs français se sont lancés dans la rédaction de traités sur la possibilité de réunir les protestants, malgré l'échec relatif des colloques de Leipzig (1631) et Cassel (1661). Il serait impossible de tous les citer ici, mais nous pouvons évoquer ceux connus de Ferry, du moins ceux qui apparaissent dans sa correspondance ou dans ses papiers. Nous savons ainsi que dès 1633, Jean Daillé consacre une partie de son *Apologie* à cette question³⁸². Mais cette position favorable dans l'Église parisienne suscite certaines craintes parmi les réformés français les plus attachés à l'orthodoxie : nous avons déjà vu Pierre Du Moulin écrire en 1651 à Ferry qu'il est inquiet des idées de Daillé sur la réunion des protestants, car cela pourrait être selon lui une porte ouverte vers l'amyraldisme qu'il a tant combattu³⁸³. Cela n'empêche pas d'autres auteurs d'écrire à la suite de Daillé : en 1650, c'est au tour d'Antoine Crégut, alors pasteur de Montélimar, et de Claude Rossellet, de Nîmes, de publier des traités sur le sujet³⁸⁴. Cinq ans plus tard, David Blondel offre au public un commentaire des actes synodaux autorisant la

³⁸⁰ Paul CONORD, « Les synodes des "Églises réformées" de France et l'union des Églises évangéliques aux XVI^e et XVII^e siècles », *Foi et Vie*, n° 56, 1958, p. 94-101 ; et Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes nationaux...*, ouvr. cité. Sur le cas particulier de la décision de 1631, voir Françoise CHEVALIER, « La décision synodale de 1631 : la question de l'union des calvinistes et des luthériens », *Bulletin de la SHPF*, t. 139-4, 1993, p. 605-620 ; Charles DELORMEAU, « Deux décisions des synodes nationaux des Églises réformées de France concernant les luthériens (Charenton, 1631 et Loudun, 1659-1660) », dans Michel PÉRONNET (éd.), *Naissance et affirmation de l'idée de tolérance. XVI^e et XVII^e siècle*, Montpellier, Editas, 1988, p. 197-200.

³⁸¹ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes nationaux...*, ouvr. cité, t. 2, p. 501, article 1 du chapitre 22, « Decret en Faveur de nos Freres les Lutheriens, avec la Continuation des Matieres Generales ».

³⁸² Jean DAILLÉ, *Apologie des Eglises réformées, où est monstrée la nécessité de leur séparation d'avec l'Eglise romaine, contre ceux qui les accusent de faire schisme en la chrestienté*, Charenton, Mondière, 1633, XII-178 p.

³⁸³ BPF ms 760⁴, fol. 190. Lettre écrite de Sedan le 5 août 1651.

³⁸⁴ Antoine CRÉGUT, *Apologie pour le décret du synode national de Charenton qui admet les luthériens à notre communion*, Orange, Raban, 1650, in-8°, 266 p. (Ferry en prend connaissance par l'intermédiaire du pasteur genevois Pictet, dans une lettre du 31 octobre 1655. BPF, ms 760⁷, fol. 81) ; Claude ROSSELLET, *Reponse à J.B. La Barre Jesuite, où sont refutez deux Ecrits qu'il a publiez touchant l'admission des Lutheriens à nostre Communion. Avec cinquante Demandes qui luy sont faites*, Orange, Édouard Raban, 1650, in-8°, 213 p.

communion des luthériens, en insistant sur l'existence d'ennemis communs, les catholiques, et sur la « consanguinité » des doctrines protestantes³⁸⁵. En 1658, c'est Mathieu Bochart qui reprend le combat³⁸⁶, suivi en 1660 par Samuel Des Marets, professeur et pasteur à Groningue³⁸⁷. Enfin, à l'échelle européenne, c'est essentiellement l'Écossais John Dury qui marque cette entreprise de son empreinte, en parcourant les pays protestants pour y trouver un point d'entente : il est pour tous ces auteurs, mais aussi pour Ferry et pour d'autres, une référence incontournable³⁸⁸.

À côté de tous ces noms prestigieux, Ferry bénéficie d'un atout majeur, qui est sa position géographique centrale dans le monde des « iréniques ». Il met en effet au service de son travail un réseau complexe et serré de correspondance qui lui permet d'obtenir des livres, des matériaux et des renseignements³⁸⁹. L'affaire de l'union avec les luthériens est évoquée ponctuellement à partir des années 1640 et de façon répétée à partir du milieu des années 1650. Ses correspondants font eux-mêmes partie d'un réseau plus ancien consacré, depuis la fin des années 1640 et les efforts de Dury, à la réflexion sur « la réunion des évangéliques ». Plusieurs cercles de correspondants abordent ce sujet avec Ferry. Nous trouvons tout d'abord

³⁸⁵ David BLONDEL, *Actes authentiques des Eglises Reformées de France, Germanie, Grande Bretagne, Pologne, Hongrie, Païs Bas, &c. Touchant la paix & charité fraternelle, que tus les serviteurs de Dieu doivent saintement entretenir avec les Protestants qui ont quelque diversité, soit d'expression, soit de methode, soit mesme de sentiment ; rassemblés en un pour la consolation & confirmation des ames pieuses, & pour l'instruction de la posterité*, Amsterdam, Jean Blaeu, 1655, in-4°, 88p. et pièces liminaires.

³⁸⁶ Mathieu BOCHART, *Eclaircissement de la question: pourquoy le synode national tenu à Charenton l'an 1631 a admis à sa communion les Luthériens plutôt que ceux de l'Eglise romaine*, Charenton, Varennes, 1658, in-8°, VI-66 p. Ferry en possédait probablement un exemplaire, car on le retrouve dans le catalogue des livres possédés au XVIII^e siècle par un de ses héritiers indirects, Ferry de Talange (BPF, ms 763).

³⁸⁷ Samuel DES MARETS, *Sylloge disputationum aliquot selectiorum, a Samuele Maresio, theologo habitarum, & secundis illius curis, in hunc fascem recollectarum*, Groningue, Cölleni, 1660, in-8°, 784 p. Ce traité a été envoyé à Anne de Coligny, duchesse de Wurtemberg, si l'on en croit une lettre qu'elle écrit à Ferry de Horbourg, le 1^{er} décembre 1660 (BPF, ms 760¹, fol. 196).

³⁸⁸ Sur ce personnage, voir par exemple Scott MANDELBROTE, « Le lieutenant de Dieu et la quête de la tolérance, l'expérience de John Dury (1596-1680) », dans Yves Charles ZARKA (éd.), *Monarchie et République au XVII^e siècle*, Paris, PUF, 2007, p.169-192 ; et Pierre-Olivier LÉCHOT, *Un christianisme « sans partialité ». Irénisme et méthode chez John Dury (v.1600-1680)*, Paris, Honoré Champion, 2011, 600 p. Sur le contexte général de l'irénisme, voir notamment Ruth HOUSE et Stephen Charles NEILL (dir.), *A History of the Ecumenical Movement (1517-1948)*, 4^e édition (1^{ère} édition 1953), Genève, World Council of Churches, 1993, XXVII-838 p. ; Pierre-Olivier LÉCHOT, article « Irénisme », dans Pierre GISEL (dir.), *Encyclopédie du protestantisme*, ouvr. cité, p. 633-634 ; Johannes WALLMANN, « Union, Reunion, Toleranz. Georg Calixts Einigungsbestrebungen und ihre Rezeption in der katholischen und protestantischen Theologie des 17. Jahrhunderts », dans Heinz DURCHHARDT et Gerhard MAY (éd.), *Union – Konversion – Toleranz. Dimensionen der Annäherung zwische, den christlichen Konfessionen im 17. und 18. Jahrhundert*, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 2000, p. 21-37 ; Howard P. LOUTHAN, et Randall C. ZACHMAN (éd.), *Conciliation and Confession. The struggle for unity in the Age of Reform (1415-1648)*, Notre Dame, University Press, 2004, VI-298 p. Graeme MURDOCK, « Moderation under Duress ? Calvinist Irenicism in Early Seventeenth-century Royal Hungary », dans Luc RACAUT et Alec RYRIE (éd.), *Moderate Voices in the European Reformation*, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 178-195.

³⁸⁹ Voir ci-dessus, chapitre 5. Sur l'instrumentalisation de son réseau de correspondance pour obtenir des informations, voir également le cas de son travail sur l'histoire de Metz, ci-dessous, chapitre 9.

le cercle que l'on pourrait qualifier de « réseau de Sainte-Marie-aux-Mines ». Cette ville si particulière, quadricessionnelle par moment, est un épiceutre des travaux sur la réunion des protestants, notamment autour de la duchesse de Wurtemberg, Anne de Coligny, réformée et mariée à un luthérien qui cherche à la faire se convertir³⁹⁰. Elle s'appuie sur ses chapelains et sur les ministres de Sainte-Marie, qui sont souvent les mêmes personnes. Dans ce réseau de correspondance, se trouvent surtout les pasteurs Jean Mellet et Balthazar-Octavien Amyraut, tous deux passés à un moment par Sainte-Marie et proches d'Anne de Coligny. Cette dernière apparaît elle aussi dans la correspondance passive de Ferry. Nous pouvons également rajouter à ce cercle des pasteurs proches de cet épiceutre et qui sont en lien entre eux et avec le pasteur messin : les Bâlois et Zurichoïses Johannes Buxtorf (fils) , Schönhauer et Ulrich, ainsi que le ministre de Bischwiller, Pierre Philippe, qui avait reçu en 1653 l'imposition des mains par Ferry lui-même. Le second cercle de ce réseau de correspondance consacré à la réunion des protestants se trouve en Allemagne, le plus souvent autour de Francfort et Heidelberg. Ce sont des pasteurs chargés des communautés françaises qui échangent des lettres et des ouvrages avec Ferry sur la question. Nous retrouvons là Daniel Toussaint, ancien pasteur de Bâle revenu à Heidelberg en 1647, Frédéric Spanheim fils, professeur de théologie dans la capitale du Palatinat, Matthieu Rouyer, pasteur de Hanau mort dès 1662, Jean Richier, ministre de l'Église wallonne de Francfort de 1653 à 1695, et enfin le collègue de ce dernier, Preyhel³⁹¹. Dans ce cercle, comme dans le précédent, Ferry bénéficie d'un prestige assez fort, du fait de sa position dominante dans une grande Église, mais également grâce à la présence de réfugiés messins ou de pasteurs d'origines messines dans ces communautés. Le troisième cercle est genevois. En effet, au moins trois théologiens de la ville évoquent avec leur correspondant Ferry le sujet : Jérémie Pictet (qui connaît personnellement Ferry pour avoir séjourné à Metz en 1632), François Turretini et Philippe Mestrezat, professeur de théologie et neveu du pasteur de Charenton. Enfin, un quatrième cercle, beaucoup plus lâche, est français. Nous y rencontrons deux correspondants qui évoquent régulièrement le projet : Jean Daillé, le pasteur de Charenton, et Théodore de Maimbourg, cousin du célèbre jésuite Louis de Maimbourg et converti plusieurs fois à des confessions diverses. D'autres correspondants français abordent le sujet, mais de façon plus sporadique et parfois avec réticences, comme Jean Mestrezat, Pierre Du Moulin ou Charles Drelincourt. Évidemment, il serait simpliste de penser que ces

³⁹⁰ Sur cette ville, voir les travaux de Michelle MAGDELAINE, notamment « La coexistence confessionnelle à Sainte-Marie-aux-Mines au XVII^e siècle », dans Didier BOISSON et Yves KRUMENACKER (éd.), *La coexistence confessionnelle à l'épreuve...*, ouvr. cité, p. 89-106. Sur la position de Ferry face à Anne de Coligny, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I. 1.

³⁹¹ Sur l'implication de l'Église française de Francfort dans le mouvement irénique, voir Michelle MAGDELAINE, « Le registre du consistoire de Francfort-sur-le-Main », *Bulletin de la SHPF*, t. 153-4, 2007, p. 695-705.

cercles ont été totalement étanches. Au contraire, de multiples indices dans la correspondance de Ferry prouvent qu'ils sont en contact, au moins occasionnel, les uns avec les autres. Mais, au centre de tous ces liens se trouve un homme, que tout le monde ou presque cite dans ses lettres et dont le périple constitue un des fils conducteurs des échanges épistolaires : il s'agit bien sûr de John Dury. Même si ses lettres à Ferry sont relativement rares, son parcours est parfaitement connu du pasteur messin et, visiblement, l'Écossais s'intéresse lui aussi aux travaux de son confrère et vient à Metz pour le rencontrer en 1662³⁹². Au-delà des nouvelles du projet que ce réseau de correspondance a pu donner, le grand intérêt de ces liens épistolaires a été, pour Ferry, l'accumulation de matériaux historiques et de livres lui permettant de traiter son sujet. Les lettres adressées au ministre de Metz fourmillent d'indications d'envois de livres et de documents, tantôt originaux, tantôt collationnés.

Ferry amasse ainsi les matériaux nécessaires à la rédaction de son futur traité, qu'il range probablement en liasses à l'intérieur de vastes caisses, comme le laisse entendre son testament³⁹³. Aujourd'hui, ces documents sont davantage dispersés. Bien évidemment, il faut mettre au premier rang les copies des originaux que Ferry a eus dans les mains et qu'il a collationnés lui-même dans ses *Observations Séculaires*³⁹⁴, ou dans d'autres recueils de notes historiques³⁹⁵. Mais il a également conservé des pièces originales ou copiées par d'autres, notamment une copie des actes de la conférence de Marbourg (1529), des extraits de l'*Apologie* de Daillé (1633), une copie de la demande faite au consistoire de Paris par le comte de La Suze pour communier avec les luthériens de Montbéliard, demande qui fournit plus tard la base de la décision synodale de 1631, des pièces concernant les tractations confessionnelles autour de la famille de Wurtemberg, une copie française d'une partie du traité de Des Marets, ou encore divers mémoires anonymes sur la question, qui influencent bien sûr la pensée de Ferry³⁹⁶. On trouve encore ailleurs une copie de la confession de foi touchant la cène à Montbéliard (1586)³⁹⁷, des copies d'écrits des ministres de Montbéliard et de France³⁹⁸, ou encore des notes en latin portant toujours sur le même sujet et développant

³⁹² Par exemple dans la lettre de Mellet à Ferry du 27 décembre 1663, BPF, ms 760⁷, fol. 234. L'intérêt est rapporté encore plus explicitement dans une lettre de Rouyer à Ferry du 7 mai 1658, BPF, ms 760⁷, fol. 260. Rouyer prétend alors recopier les mots de Dury : « je me resjoui de la constance de Monsr. Ferry en sa Résolution, saluez le de ma part, & je souhaite de voir son traité soit en françois soit en latin. » Sur la rencontre de 1662, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 3.

³⁹³ AC Metz, II 297, dossier 2.

³⁹⁴ BAC, ms 128, copie des originaux disparus en 1944.

³⁹⁵ Notamment BPF, ms 774.

³⁹⁶ Ces pièces sont conservées à la BPF, ms 772.

³⁹⁷ BnF, NAF 22 701, fol.24-31.

³⁹⁸ BnF, NAF 22 702, fol. 104-106.

des points particuliers³⁹⁹. Bien entendu, il consacre aussi de nombreuses notes de lecture à cette question⁴⁰⁰. Pour l'occasion, il peut également se resservir de matériaux accumulés antérieurement, dans un contexte différent : c'est ainsi qu'il joint à ses mémoires une longue apologie manuscrite des réformés d'Allemagne, « rendus odieux sous les noms de Zwingliens et de Calvinistes », rédigée par Jean Crocius en 1636 et traduite de l'allemand par Streiff de Lewenstein, réfugié à Metz⁴⁰¹. Enfin, il utilise son réseau de correspondance pour obtenir l'avis de ses confrères⁴⁰², mais aussi des livres ou des documents qu'il n'aurait pas pu se procurer autrement⁴⁰³.

C'est donc dans des conditions générales favorables que Paul Ferry se lance dans l'écriture de son traité (fig. 50). Celui-ci reste manuscrit, bien qu'il le considère comme « presque achevé et mis au net » dans le codicille à son testament le 12 juin 1666 et qu'il en demande la publication future par un de ses héritiers pasteurs⁴⁰⁴. Il est aujourd'hui conservé dans des conditions qui le rendent incomplet et mélangé à des passages de la réponse que Ferry avait un temps préparée à la *Réfutation* de Bossuet⁴⁰⁵ : les deux ouvrages entamés sont en effet liés dans l'esprit du pasteur messin, qui abandonne en fait la réponse au chanoine dans le but de s'en servir comme d'un traité général sur les luthériens. Ce lien est attesté par l'organisation de ses papiers par Ferry lui-même, puisque dans l'inventaire après décès, nous retrouvons

³⁹⁹ BnF, NAF 22 704, fol. 543-549.

⁴⁰⁰ Par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 91-92 et fol. 151-157, suites de notes.

⁴⁰¹ BnF, NAF 22 701, fol. 220-241.

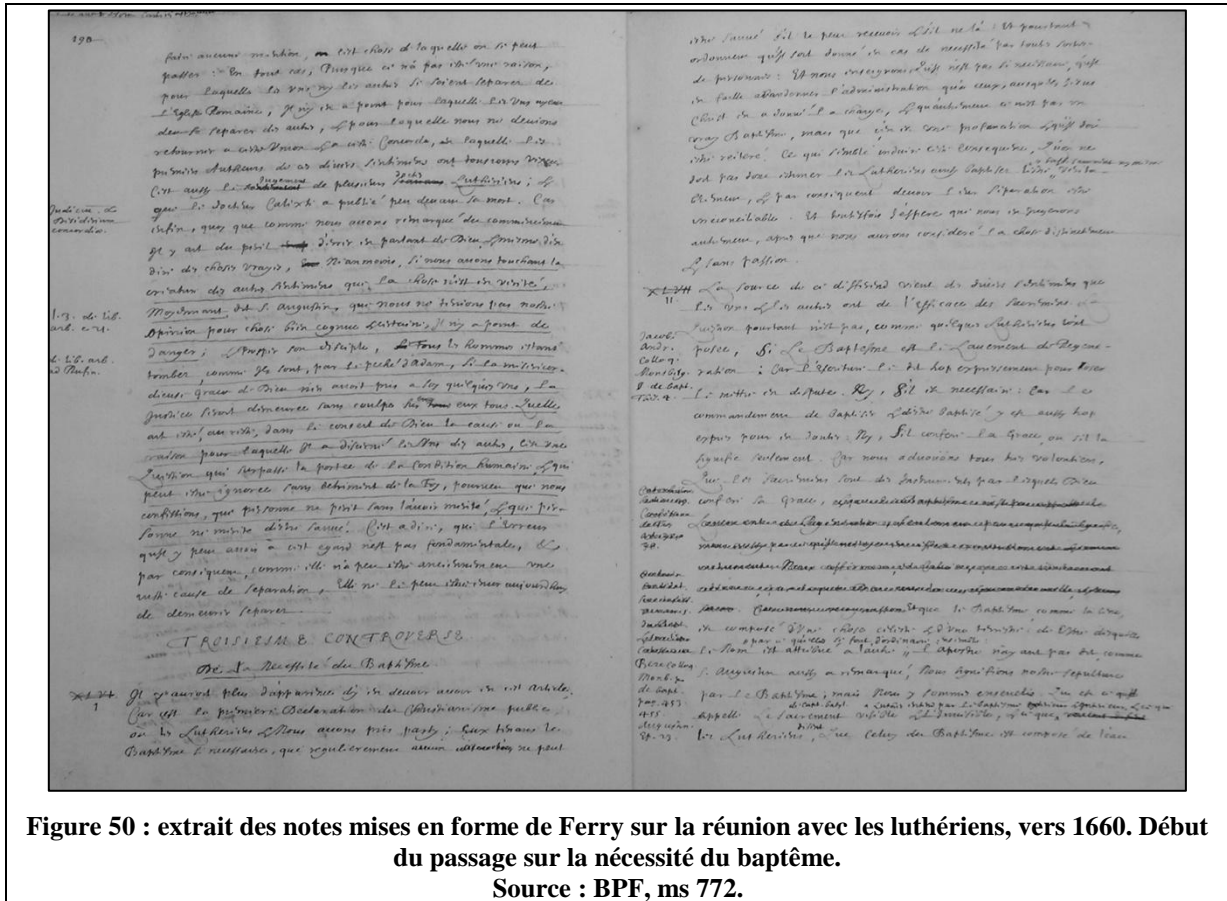
⁴⁰² C'est notamment le cas de Mellet, qui lui envoie divers mémoires écrits par lui ou d'autres : BnF, NAF 22 702, fol. 103-106, copies de lettres et de documents accompagnant un écrit de Mellet à Ferry en date du 4 septembre 1662. BPF, ms 335³, fol. 185-186, lettre à Ferry du 20 octobre 1662, accompagnée d'un mémoire sur la cène. Pictet lui envoie également des extraits du registre du consistoire de Genève pour connaître son avis sur la réunion avec les luthériens en 1630 (cet envoi est annoncé par une lettre du 28 août 1655, BPF, ms 760⁷, fol. 80).

⁴⁰³ C'est ainsi que, dès 1656, il demande l'aide de Berneggger, archiviste de Strasbourg et grand pourvoyeur pour Ferry de documents depuis 1642 (voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 2. c.). Dans une lettre au pasteur messin du 31 octobre 1656, on apprend ainsi que le ministre voulait obtenir des sermons du luthérien Dorsch (BPF, ms 760², fol. 51). Le 8 février 1660, dans une nouvelle lettre, Berneggger dit rechercher en vain depuis un mois les pièces à propos du différend, en 1623, entre les théologiens de Marbourg et ceux de Tübingen à propos de la personne de Jésus Christ, problème abordé plus tard par Ferry dans son traité. BPF, ms 760², fol. 53.

⁴⁰⁴ AC Metz, II 297, dossier 2.

⁴⁰⁵ BPF, ms 769³, dossier 2 (où se trouvent les pages 103-166, 179-186 et 199-248) et ms 772 (qui contient les pages 13-14, 19-20, 167-178 et 187-198). Il devait y avoir au départ 355 p. à ce manuscrit, si l'on en croit l'inventaire des papiers après décès (BPF, ms 867¹¹). On conserve également un sommaire complet, BPF, ms 772, reproduit intégralement ci-dessous, en annexe 27.

« Dix vieux Cahiers in folio en un Rouleau qui sont les Brouillardz de son ouvrages [sic] touchant la Reünion avec les Lutheriens y comprize la minutte commencée de la Reponse à M. de Bossuet avec quelques Mémoires y servans compris en l'un desd. Cahiers. »⁴⁰⁶.



Les quelques fragments du traité lui-même que nous pouvons consulter montrent que le quatrième chapitre de la réponse prévue à Bossuet⁴⁰⁷ avait le même plan que la première partie de ce qui devait devenir le *Traité de la reunion des Lutheriens et des Reformés*⁴⁰⁸, cherchant notamment à déterminer les points fondamentaux de la foi. Malheureusement, nous pouvons regretter que les parties les plus intéressantes manquent, c'est-à-dire celles sur la présence réelle dans la cène, pour laquelle nous n'avons que trois pages⁴⁰⁹. Avant même de s'attacher à rédiger son traité, Ferry avait utilisé la grande quantité de matériaux évoquée ci-

⁴⁰⁶ BPF, ms 867¹¹, p. 3, voir ma retranscription ci-dessous, annexe 12. Roger MAZURIC, « Bossuet et Paul Ferry », *Bulletin de la SHPF*, t.101, n°2, 1955, p.53-71, tente de démontrer que la réponse à Bossuet, qui est conservée en partie dans BPF, ms 772, ne doit pas être confondue avec le traité sur les luthériens, mais il semblerait que la confusion faite par les archivistes soient la conséquence du flou entretenu par Ferry lui-même sur les limites respectives des deux projets.

⁴⁰⁷ Cette partie recouvre notamment les p. 100-118, BPF, ms 769³, dossier 2.

⁴⁰⁸ Voir le sommaire de ce traité, BPF, ms 772, retranscrit entièrement en annexe 27.

⁴⁰⁹ Ce sont les p. 246-248, conservées dans BPF, ms 769³, dossier 2.

dessus pour faire un travail préalable de synthèse, sous forme de brouillons⁴¹⁰, de notes et de projets de lettres ouvertes⁴¹¹. Puis le tout est consigné dans un gros cahier titré *Des controverses avec les Lutheriens* servant de référence pour l'écriture elle-même⁴¹². Les titres de certaines sections de ce traité, que nous ne connaissons parfois que grâce au sommaire⁴¹³, sont particulièrement évocateurs pour comprendre quelle est la méthode de Ferry. Il est d'ailleurs intéressant de constater que celle-ci est finalement assez proche de celle que Bossuet emploie avec ses interlocuteurs : il convient d'abord de définir les points de désaccord, puis vérifier qu'ils n'empêchent pas le Salut. Si c'est bien le cas, alors la communion est possible. Cette vision des choses est partagée par Dury lui-même, qui a toujours voulu montrer que les protestants en général ne renversaient pas les fondements du christianisme, ce qui n'est pas le cas des catholiques⁴¹⁴. Il reprend en cela une méthode très classique, déjà employée par Duplessis Mornay⁴¹⁵. C'est ainsi que dans la première partie, la section 1 du traité de Ferry tente de prouver « Qu'il y a en la religion chrestienne des doctrines plus importantes et plus nécessaires que les autres », puis la section 2 « Que la vraye foy peut croire les choses nécessaires a salut et ignorer les autres », avant d'écrire à propos « De la Tolerance mutuelle entre des personnes de divers sentimens en la religion » (section 5). Malheureusement, une grande proportion de cette première partie nous fait défaut, mais la section 5 nous montre bien la logique de Ferry, quand il avance que, dans une Église, il n'est pas nécessaire que tous les membres aient une connaissance parfaite et totale de tous les éléments nécessaires au Salut :

« Ce seroit maintenant une grande injustice & mesme une grande cruauté de ne pouvoir supporter, & mesme de vouloir condamner ceux qui ignorent malgré eux des choses qu'il n'est pas nécessaire &

⁴¹⁰ On en trouve de nombreux à la BPF, ms 772.

⁴¹¹ BPF, ms 769³, dossier 2. Lettre ouverte, mais mutilée, rédigée par Ferry pour un destinataire luthérien inconnu.

⁴¹² BPF, ms 772.

⁴¹³ *Ibid.*, voir ci-dessous, en annexe 27.

⁴¹⁴ Par exemple dans une lettre qu'il écrit à Philippe Mestrezat, de Cassel le 8 décembre 1656. BPF, ms 760⁴, fol. 250.

⁴¹⁵ Voir par exemple Hugues DAUSSY, « *En débattant la religion, les religieux se gâtent...* », art. cité. Ces fondements sont résumés, à propos d'un éventuel accord entre luthériens et réformés, par Duplessis dans son *Instruction pour traicter avec la royne d'Angleterre et aultres princes estrangers protestans, baillée par le roy de Navarre au sieur de Ségur, y allant de sa part en juillet 1583 ; dressée et minütée par M. Duplessis, juillet 1583*, repris dans *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay pour servir à l'histoire de la Réformation et des guerres civiles et religieuses en France sous les règnes de Charles IX, de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, depuis l'an 1571 jusqu'en 1623, édition complète publiée sur les manuscrits originaux et précédée des Mémoires de Madame de Mornay sur la vie de son mari, écrits par elle-même pour l'instruction de son fils*, éd. par A.-D. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ et P.-R. AUGUIS, Paris, 1824, t. 2, p. 290 (cité par Hugues DAUSSY, p. 103, note 26) : « Nous sommes d'accord sur les fondements de la religion, à savoir, de la gratuite rémission des péchés, acquise par la mort de Christ, fils éternel de Dieu, vrai et unique médiateur du genre humain, à ceux qui croient en lui ; qui plus est, combattons par mêmes raisons et argumens les abus et erreurs introduits en l'Église par le pape et les siens ; même, convenons au point de la Cène, duquel est toute la dispute, en ce qui est de la substance du sacrement, chacun étant assuré d'y recevoir vraiment le corps de Christ. »

qu'ils ne sont pas mesme obligez de savoir, & qui avec cela font ce qu'ils peuvent pour n'y errer pas. »⁴¹⁶

En effet, sur certaines matières qui ne sont pas essentielles pour le Salut, l'Écriture n'est pas toujours claire et il est donc « vraysemblable d'errer »⁴¹⁷ selon Ferry, qui cite des passages d'Augustin et de Bernard allant dans ce sens. Au contraire, sur les fondements du Salut, les choses sont plus nettes :

« on ne les peut ignorer sans un danger manifeste, ils sont couchez dans l'Escriture en des termes si clairs, qu'ils ne peuvent laisser aucune raisonnable difficulté »⁴¹⁸.

Un de ses buts est de montrer que toutes les erreurs n'ont pas franchi le seuil de l'hérésie qu'il avait défini plus tôt dans son ouvrage. Il prend alors à dessein l'exemple de la doctrine de la présence réelle pour illustrer son propos et montrer que, contrairement à ce que Bossuet a prétendu, l'Église catholique a varié dans ses dogmes, et que c'est l'accumulation des erreurs qui a fini par lui faire franchir le cap fatidique. Il tente ainsi de démontrer que c'est dans les années 850 que commence l'évolution lente vers la transsubstantiation, que pendant un temps l'Église romaine a accepté les deux positions, preuve que l'accumulation des erreurs fut progressive et ne franchit pas immédiatement le seuil de l'erreur empêchant le Salut. Il en arrive ainsi à son but final, qui est de présenter la consubstantiation luthérienne comme une des étapes vers la transsubstantiation, mais comme une étape qui ne franchit pas encore la frontière de l'hérésie et reste simplement une erreur n'empêchant pas le Salut⁴¹⁹. Enfin, il achève cette longue première partie par une sixième et dernière section intitulée « De la Communion a de mesmes sacremens entre ceux qui ont quelque diversité de sentiment en la religion » que nous avons la chance d'avoir intégralement⁴²⁰. Poursuivant sa logique, Ferry montre que la communion est possible, malgré les différences de croyances, tant que ces divergences ne sont considérées que comme des « erreurs », et non comme des « hérésies », seuil qui est donc franchi quand le Salut est remis en cause⁴²¹. C'est ainsi qu'il débute cette sixième section par des mots très clairs résumant sa pensée :

⁴¹⁶ BPF, ms 769³, dossier 2, p. 128.

⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 129.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 130.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 138-139.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 142-155.

⁴²¹ Dès 1633, Jean Daillé tire le même genre de conclusions dans son *Apologie...*, ouvr. cité, et considère qu'il est possible de communier avec les luthériens, conformément aux décisions synodales, puisque leurs erreurs sont de celles « que l'on peut supporter » (p. 42). Cela revient donc à considérer que la vraie Église a pour attribut la croyance commune en un certain nombre de « points fondamentaux » sur lesquels on ne peut errer sans remettre en cause son Salut. Sur cette notion chez les confrères de Ferry, notamment Du Moulin, Mestrezat et Daillé, mais aussi d'Huisseau de façon beaucoup plus radicale, voir René VOELTZEL, *Vraie et fausse Église...*, ouvr. cité, p. 40-54. Cette distinction entre les deux sortes d'erreurs est déjà présente au synode national de Tonneins

« De ces considerations resulte ceste consequence, qu'il n'est pas absolument necessaire destre de mesme sentiment en toutes choses pour donner les sacremens ny pour les recevoir. Car puisque la vraye Foy peut subsister avec quelque erreur, elle ne doit pas empescher en ceux qui errent, que nous ne leur donnions les sacremens, qui appartiennent sans doute a ceux qui ont la Foy, veu notamment qu'ils en sont les sceaux & que la Foy imparfaite est aussy le don du S. Esprit. »⁴²²

Suivent de longs développements fondés sur l'histoire de l'Église et des Pères. Il achève cette section en affirmant qu'il était légitime de ne pas communier avec les ariens, dont la christologie remettait en cause les fondements du Salut. Implicitement, pour le moment, il cherche à faire comprendre au lecteur que, de la même façon, il faut rejeter toute proposition de communion avec les catholiques, dont certaines croyances remettent en cause selon lui ces fondements.

Après cette première partie, qui est donc en réalité un extrait de la réponse à la *Réfutation* de son *Catéchisme* par Bossuet⁴²³, Ferry entame une deuxième partie plus particulièrement destinée aux luthériens. Nous voyons très bien que la première partie était perçue comme une sorte de grande introduction, alors que cette nouvelle partie est le cœur du sujet, puisque Ferry la commence par ces mots :

« Ces fondemens ayans esté posez comme ils sont, il ne sera pas difficile d'y achever le plan que nous avons dessigné. »⁴²⁴

Cette seconde moitié de l'ouvrage est composée de onze sections, parfois divisées en controverses. Certains titres sont, là aussi, évocateurs de la méthode employée par le pasteur messin. C'est ainsi qu'il veut montrer dans la section 1

« Que les Lutheriens et les Reformés reconnoissent des degrés et articles et erreurs de la foy et qu'ils ne les tiennent pas tous pour fondamentaux »⁴²⁵.

Ici, le pasteur de Metz défend l'idée que les luthériens, à commencer par Luther lui-même, ont la même conception que les réformés sur les éléments nécessaires ou non au Salut et qu'eux aussi déterminent les éléments fondamentaux à partir de ce qui est contenu dans les Écritures⁴²⁶. Au contraire, les catholiques ont une position radicalement différente qui les exclut de la possibilité de communion, au point que Ferry les nomme « adversaires

(1614). Voir Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes nationaux...*, ouvr. cité, t. 2, p. 59-62, articles 13 à 20 des additions aux matières particulières.

⁴²² BPF, ms 769³, dossier 2, p. 142.

⁴²³ Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 3.

⁴²⁴ BPF, ms 769³, dossier 2, p. 156.

⁴²⁵ Notons que dans son sommaire, utilisé ici (BPF, ms 772), Ferry écrit constamment dans les titres des sections de la deuxième partie « les lutheriens et les reformés », alors que dans le manuscrit il n'est fait référence qu'aux seuls luthériens. J'utilise ici tout de même les intitulés du sommaire, car ils ont été écrits plus tard et reflètent sans doute mieux la volonté de l'auteur et correspondent davantage au contenu des diverses sections.

⁴²⁶ BPF, ms 769³, dossier 2, p. 156.

communs »⁴²⁷. La section 2 est particulièrement importante du point de vue du sens, bien qu'elle soit relativement courte, puisqu'elle étudie « Quel est le point fondamental de l'église chrestienne »⁴²⁸. C'est donc là qu'il livre son analyse essentielle et qu'il cherche à définir à nouveau le seuil entre l'erreur et l'hérésie. Il donne ici une définition assez dense des fondements du Salut pour les chrétiens : il s'agit de

« la vraye cognoissance de Jesus Christ & la foy. [...] Il faut donc entendre Jesus Christ, tel que l'Evangile le propose, c'est-à-dire, vray Dieu & vray Homme, avec ses offices de Roy, de sacrificateur, & de prophete de son Eglise ; pour n'y recognoistre d'autre autorité sur les consciences que la sienne, ny d'autre sacrifice propitiatoire que sa Mort, ny d'autre accez à Dieu que par son Intercession, ny d'autre doctrine que celle qu'il a enseignee & que les Evangiles & ses apostres ont ecrite. Car comme toutes les erreurs des Heretiques semblent tendre principalement à deroger à la dignité de Jesus Christ, toute la Religion chrestienne tend principalement à la luy conserver. »⁴²⁹

Puis il poursuit et termine, en citant les Actes des Apôtres, 4, 12,

« Qu'il n'y a point de Salut en aucun autre, ny d'autre Nom sous le Ciel donné aux Hommes, par lequel il nous faille estre sauvez. »⁴³⁰

Pour Ferry, aucun doute n'est permis : Luther devait bien se séparer de l'Église romaine, car sa théologie du Salut, et notamment la vente des Indulgences, sapait les fondements de la religion chrétienne. Au contraire, en rétablissant la justification par la foi, Luther a fait œuvre de vrai réformateur. Il en arrive alors à une longue section 3, subdivisée en six controverses sur le Christ, la prédestination, le baptême, et la présence réelle, « Que les Lutheriens ny les Reformés n'ont aucune erreur fondamentale en la foy ». Pour lui, rien de plus logique :

« Ceste proposition resulte de la precedente. Car puisque l'article de la justification est le Fondement de l'Eglise chrestienne, & que les Lutheriens n'y errent en aucun endroit, il s'ensuit qu'ils n'errent point au Fondement, & qu'ils ne nous en peuvent raisonnablement accuser. »⁴³¹

Puis il en conclut que la doctrine des luthériens ne va pas à l'encontre de ces points :

« Car ce qu'ils croient de cela plus avant que nous est quelque chose d'ajousté au fondement, mais ce n'est pas chose qui le renverse »⁴³².

Il semble ici que l'auteur ne cherche pas réellement à s'unir avec les luthériens et à « vider » les querelles théologiques, mais uniquement à justifier l'intercommunion des deux confessions permise par le synode de 1631, en grande partie aux yeux des catholiques qui, comme Bossuet, la raillent et s'en servent à des fins de controverse. Quoi qu'il en soit, il entame alors la série de six controverses qui subdivisent cette section. Utilisant largement les

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 158.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 159-163.

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 160.

⁴³⁰ *Ibid.* La citation des *Actes* est conforme à la Bible de Genève.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 164.

⁴³² *Ibid.*

matériaux qu'il avait rassemblés de façon érudite et citant longuement les sources luthériennes, il aborde donc la question de la personnalité du Christ : il n'y a là guère de problème et, en s'appuyant sur les textes du colloque de Montbéliard (1586) et de la conférence de Leipzig (1631), il en conclut à un accord⁴³³. La seconde controverse pose *a priori* davantage de problèmes, puisqu'elle aborde le sujet de la prédestination et de la grâce. Mais, en citant longuement Augustin, Ferry adopte une position très modérée sur la question et semble prêt à faire des concessions. Il note de façon très optimiste :

« Aussy sommes nous d'accord les uns & les autres des principales parties de ceste question. »⁴³⁴

Malgré tout, il paraît assez gêné quand il aborde les décisions de Dordrecht, conscient que cela pourrait créer des réticences chez les luthériens. Mais il parvient à conclure que la position des luthériens et celle des réformés étaient toutes deux connues et professées dans l'Église primitive, et qu'il est donc possible de les croire toutes deux, puisqu'il ne s'agit pas d'un article fondamental. Reprenant les conclusions de la conférence de Sandomir en 1570, il écrit des luthériens et des calvinistes

« qu'ils avoient, touchant ce sublime Mystere de la Predestination, le mesme sentiment que S. Augustin a defendu contre Pelagius, & duquel les principaux docteurs de l'Eglise Romaine, principalement ceux qui suivent Thomas d'Aquin, sont encor aujourd'huy. »⁴³⁵

Commence alors la troisième controverse de cette troisième section. Elle concerne le baptême. Le désaccord semble assez important, car les luthériens considèrent que le baptême confère nécessairement la grâce et la régénération, sans distinction d'élus ou de réprouvés, ce qui est la position défendue à Montbéliard en 1586. Mais Ferry finit par écrire que dans le fond, les positions des deux confessions sont très proches⁴³⁶. Cependant, un désaccord subsiste, puisque la position réformée est radicale :

« Il [le baptême] n'est pas si necessaire, qu'il en faille abandonner l'administration qu'à ceux auxquels Jesus Christ en a donné la charge, & qu'autrement ce n'est pas un vray baptesme »⁴³⁷.

C'est ce qui l'amène à la quatrième controverse, selon lui la seule réelle sur le sujet, à propos de la personne qui administre le baptême : elle est très longue et s'éloigne assez souvent du sujet d'origine⁴³⁸. Pour les luthériens, le problème ne se pose évidemment pas si un ministre est là et disponible :

⁴³³ BPF, ms 772, p. 168-169.

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 175.

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 189.

⁴³⁶ BPF, ms 769³, dossier 2, p. 200.

⁴³⁷ BPF, ms 772, p. 191.

⁴³⁸ BPF, ms 769³, dossier 2, p. 204-245.

« Encor sommes nous d'accord de ce point, que le Ministre de l'Evangile est le Ministre ordinaire du Baptesme en la presence duquel il n'est loisible à aucun autre de le donner à personne. »⁴³⁹

Mais, en cas de danger de mort et d'indisponibilité d'un pasteur, les luthériens considèrent qu'un laïc peut donner le baptême. Pour les réformés, seuls les pasteurs peuvent baptiser, puisque le Christ a conjoint prédication et baptême. Ferry considère donc que cette pratique est un reste des erreurs de Rome et que celle de laisser baptiser les femmes est un héritage des anciennes hérésies, en citant pour appuyer ses dires un concile de Carthage et Augustin disant que c'est une erreur insupportable. C'est ainsi que les baptêmes effectués par des personnes sans vocation sont considérés par les réformés comme nuls et devant être refaits, ce qui a été confirmé par le synode national d'Alençon en 1637. Il en conclut que normalement il ne pourrait donc pas y avoir de communion entre réformés et luthériens. Mais il s'ingénie ensuite à démontrer qu'il n'est pas nécessaire de rebaptiser les luthériens baptisés par des laïcs, comme il est inutile de rebaptiser des catholiques dans ce cas, puisque, contrairement aux Églises réformées, ils reconnaissent une vocation aux laïcs. C'est sur la base de cette position assez ambiguë que Ferry sauve sa démonstration. Il la conclut ainsi :

« Tellement que pour toutes ces raisons nous sommes bien fondez à dire, que le vice que nous croyons estre en celuy des Lutheriens administré par des particuliers, & mesme par des Femmes, peut estre supporté de nostre part, & ne doit pas empescher la reunion que nous recerchons avec eux. Car nous sommes d'accord eux & nous que le Baptesme administré par une personne qui n'a commission ny vocation aucune est du tout nul, & qu'il en doit estre donné un autre. »⁴⁴⁰

Puis arrive enfin le cœur du débat avec le début de la cinquième controverse de la section 3, « De la presence réelle au sacrement de la Cene ». Mais Ferry fait preuve de beaucoup d'optimisme, puisqu'il écrit rapidement

« Or sommes nous encore demeurez, les Lutheriens & nous d'accord de ces deux points [*i.e.* le fait que ce soit fait en mémoire de Jésus-Christ et que ce ne soit pas un sacrifice] qui font toute la nature de ce sacrement. [...] Les Lutheriens mesmes advoient, que nous sommes aussy d'accord de ce point que Jesus Christ est reellement present a ceux qui participent deüement a ce sacrement. [...] [Le pain et le vin] doivent estre consacrez par les paroles & distribuez en vertu de l'institution de Jesus Christ, il est manifeste qu'estans d'accord de toutes les choses necessaires, nostre differend n'est que de celles qui ne le sont pas, & desquelles on se peut passer. »⁴⁴¹

Malheureusement, le texte s'arrête brusquement là pour nous. Mais nous connaissons le sommaire de ce qui suit. Les dernières controverses de la section 3 concernent toutes les deux le sujet de la cène et nous n'en avons donc que trois pages, ce qui est sans doute la lacune la

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 204.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 243-244.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 247.

plus regrettable. En reprenant les six controverses développées dans la section 3, la section 5 a ensuite pour but de montrer « Que les Lutheriens et les Reformés se peuvent et doivent tolerer ès choses mesmes esuelles les uns croyent que les autres errent ». Les six sections suivantes, que l'on ne peut consulter, sont sans doute plus courtes, car sur des points plus précis, mais l'essentiel est de démontrer « Que les Lutheriens et les Reformés sont freres » (section 6) et « Qu'ils peuvent se recevoir les uns les autres a de mesmes sacremens » (section 7). Enfin arrive la conclusion avec la section 11 de cette seconde partie, section qui répond par la même occasion aux anciennes attaques de Bossuet, puisqu'il s'agit de rappeler « Qu'on ne peut inferer la mesme chose pour ceux de l'eglise Romaine ». Cette dernière affirmation est sans aucun doute essentielle aux yeux de Ferry, qui tient à montrer que, contrairement à ce que son adversaire avait prétendu, la communion entre réformés et luthériens, loin de permettre d'y inclure les catholiques, les en excluait logiquement.

Nous pouvons nous interroger à propos de l'impact réel de ces travaux sur l'Église de Metz et s'ils ont marqué l'exercice du ministère du pasteur. Le troupeau de Ferry a-t-il suivi ces discussions, qui étaient très techniques ? Il est malheureusement très difficile de répondre à cette question. Mais plusieurs indices convergent pour penser que les Messins ont été, plus ou moins directement, influencés par les recherches iréniques de leur pasteur. Certains sermons sont clairement rédigés dans ce but et sont prononcés devant les fidèles. C'est ainsi que dans un cahier de « 9 sermons de Paul Ferry sur Hebr. XIII. V.10. », reprenant des prêches prononcés au cours de sa longue série de sermons sur l'épître aux Hébreux, il aborde le sujet, sans doute en 1656⁴⁴². Sur ce verset, que la Bible de Genève traduit par « Nous avons un Autel duquel ceux qui servent au Tabernacle, n'ont point la puissance de manger », Ferry se lance dans de longues explications théologiques. Au cours du sixième sermon, il aborde le sujet de la communion avec les luthériens. Il commence par concéder qu'il n'est pas nécessaire d'être d'accord en toute chose pour communier ensemble, mais seulement de dire que l'on est sauvé par le Christ seul, ce qui est le fondement de la religion chrétienne. Puis il fait la différence entre le moment où quelque chose garde son nom tout en changeant d'aspect et celui où l'aspect est si déformé que cela change de nom et de nature. Il en conclut que les luthériens peuvent communier sans problème avec les réformés, au contraire des catholiques⁴⁴³. On le voit bien, la prédication publique de Ferry a été

⁴⁴² BM Metz, ms 1 086. Ce sont des sermons mis au propre, mais sans précision des conditions de prononciation. Ils font partie de la *lectio continua* de Ferry sur l'épître aux Hébreux et se situent entre 1656 et 1664 (voir ci-dessous, annexe 12).

⁴⁴³ BMM, ms 1 086, 6^e sermon des « 9 sermons de Paul Ferry sur Hebr. XIII. V.10. », p. 12-15.

directement influencée par les travaux iréniques sur la réunion des luthériens, engageant ainsi ses fidèles dans le processus. L'influence du vieux pasteur messin sur son Église peut également se ressentir par la participation de certains de ses concitoyens à cette affaire, comme Samuel de La Cloche, pasteur de Vitry et fils d'Abraham de La Cloche, qui a été ministre à Metz de 1633 à 1656. Une lettre qu'il a écrite, probablement à un théologien luthérien, montre son engagement et sa volonté de vider les controverses existantes⁴⁴⁴. Cette lettre a sans doute appartenu à Ferry et en tout cas elle montre les interactions entre les pasteurs de Metz et ceux qui en sont originaires. Mais ses travaux iréniques ont même influencé la pensée de David Ancillon. La relation exacte qu'entretenaient les deux hommes est complexe, comme nous l'avons vu⁴⁴⁵. Mais, entre deux périodes de tensions (notamment celle de 1654-1657 à propos du *Catéchisme* et celle de 1665-1667 autour de la maladie du vieux pasteur et de ses conversations avec Bossuet), Ancillon suit son prestigieux confrère dans ses débats avec les luthériens. Il a peut-être participé aux discussions avec Dury lors de son passage à Metz en 1662⁴⁴⁶. Mais il est allé encore plus loin, prenant lui-même la plume pour servir ce projet. Il a ainsi évoqué le sujet avec son propre réseau de correspondance : dans une lettre du 8 décembre 1664 adressée à un destinataire inconnu, mais engagé dans cette affaire, il écrit des lignes que Ferry n'aurait sans doute pas reniées :

« Nous ne devons pas desespérer de la reunion de tous les protestans, laquelle nous attendons de l'efficace de la grace victorieuse de Jesus Christ nostre Seigneur. [...] Il n'y a dans la doctrine lutherienne ni idolatrie, ni superstition »⁴⁴⁷.

Il a enfin publié en 1666 (malgré les distances qu'il avait alors prises avec Ferry) un ouvrage à Hanau, dans lequel il mêle volontairement tous les réformateurs, dans le but de montrer ainsi les cohérences de toutes les branches issues de la Réformation⁴⁴⁸. Mais, au-delà de ses seuls collègues, c'est tout le monde pastoral et réformé qui est visé.

Ferry réussit à donner dans le milieu pastoral et théologien une grande publicité à ses travaux⁴⁴⁹. Dès 1651, il devient un conseiller écouté sur ces matières, notamment auprès de Balthazar-Octavien Amyraut. Le ministre de Sainte-Marie-aux-Mines lui demande ainsi son avis sur ce qu'il pense être les deux points essentiels de controverse entre luthériens et

⁴⁴⁴ Cette lettre est conservée à la BPF, ms 772.

⁴⁴⁵ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe III. 2.

⁴⁴⁶ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 3.

⁴⁴⁷ AD Moselle, D 11.

⁴⁴⁸ David ANCILLON, *Apologie de Luther, de Zwingle, de Calvin, & de Bèze : où Response au Chapitre dixième du second Livre de la Methode de Monsieur le cardinal de Richelieu*, Hanau, Lasché, 1666, in-8°, 56 p.

⁴⁴⁹ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1. sur les stratégies de légitimation mises en œuvre.

réformés : la cène et le Salut⁴⁵⁰. Puis, au cours des années suivantes, et notamment au début des années 1660, les idées de Ferry sur ces problèmes deviennent recherchées, notamment par Mellet. En 1661, ce dernier peut le remercier pour ses « bons avis ireniques »⁴⁵¹ et, au cours des années suivantes, c'est par son intermédiaire que les conseils de Ferry sont transmis à Buxtorf, Ulrich et même Dury en personne, notamment autour de la personne d'Anne de Coligny⁴⁵². L'entreprise du pasteur messin est soutenue de façon générale par les membres de son réseau de correspondance, y compris les plus prestigieux. Il met notamment en avant dans sa lettre au synode national de Loudun le soutien apporté par Daillé. Il est intéressant de souligner qu'un des grands adversaires de Daillé dans les polémiques internes sur la grâce, Frédéric Spanheim (fils), soutient également les travaux iréniques de leur correspondant commun. Dans une longue lettre, il lui écrit soutenir sa méthode consistant à ne se concentrer que sur les points fondamentaux de la religion chrétienne, essentiels pour le Salut, au détriment de tous les autres, qui ne sont qu'annexes :

« Je suis entièrement de votre avis, et l'ay tousjours esté, quant à la multiplication des points fondamentaux. Mon intention aussi n'est pas de persuader à Messr. Les Lutheriens, que nous sommes d'accord en ces mesmes points. Mais bien d'éclaircir cette matière en general. [...] Nous nous promettons tous de la bonté divine, et de votre excellent travail, et de la coopération de Madame la Princesse de Wirtemberg [Anne de Coligny], et de l'adoucissement qui paroist en plusieurs esprits. Si ce n'est un succez entier, au moins un fruit tres considerable de ce grand dessein. »⁴⁵³

C'est sans doute ce rôle officieux de conseiller dans les affaires touchant à la réunion des luthériens et des réformés qui ont incité Dury à faire le voyage à Metz, en avril 1662, sans doute soutenu en cela par la communauté française de Francfort⁴⁵⁴. Lui qui sillonnait alors l'Europe ne passait jamais en France, à cause des risques qui pesaient alors sur les ministres étrangers. Ces risques, il les encourt désormais volontiers, car, selon le pasteur français de Francfort Richier, c'est Dury qui avait à apprendre de Ferry⁴⁵⁵. Après des conférences « édifiantes de zèle »⁴⁵⁶, auxquelles a peut-être également participé David Ancillon⁴⁵⁷, les deux hommes se séparent, optimistes quant à l'avancée de leur projet.

⁴⁵⁰ BPF, ms 760¹, fol. 73. Lettre de B.-O. Amyraut à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 31 mai 1651.

⁴⁵¹ BPF ms 760⁶, fol. 240. Lettre de Mellet à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 12 septembre 1661.

⁴⁵² BPF, ms 335³, fol. 183-184. Lettre de Mellet à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 10 janvier 1663.

⁴⁵³ BPF, ms 760⁸. Lettre de Spanheim à Ferry, écrite de Leyde le 16 avril 1661.

⁴⁵⁴ BPF ms 760⁷, fol. 216, lettre de Richier à Ferry, 15 avril 1662. Le pasteur de Francfort semble très enthousiaste à l'idée de cette rencontre.

⁴⁵⁵ *Ibid.* Cette position est bien sûr contestable, sans doute est-elle prise pour flatter son correspondant.

⁴⁵⁶ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, ouvr. cité, p. 1 145, note E. Voir la citation de ce récit ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 3. Le voyage est rapporté par Dury lui-même aux autorités ecclésiastiques genevoises (AEG, Registres de la Compagnie des pasteurs, t. 11, p. 272, séance du 2 février 1663).

⁴⁵⁷ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 243-245.

L'impatience vis-à-vis de la publication du traité, que les lettres adressées au ministre messin soulignent, a été vive, surtout à partir du début 1660, ce qui est un autre signe du succès de Ferry auprès de ses correspondants, mais signe aussi de la déception quand ils s'aperçoivent que l'écrit reste manuscrit. De nombreux théologiens et pasteurs ne comprennent visiblement pas pourquoi leur collègue de Metz ne publie pas rapidement ses travaux, pourtant si bien engagés à l'époque du synode de Loudun. Les plus impatients semblent être ses correspondants les plus proches sur cette affaire : Anne de Coligny, Philippe Mestrezat, Rouyer et surtout Mellet qui évoque souvent le « Traitté si désiré »⁴⁵⁸. Des signes d'impatience apparaissent dès 1657, dans une lettre du graveur et peintre Charbonnet⁴⁵⁹. En 1663, des doutes plus sérieux commencent à apparaître sur la publication éventuelle du traité et François Turretini s'interroge⁴⁶⁰. Toujours en 1663, même son gendre, le pasteur François Bancelin, alors en poste à Thouars, ne semble pas connaître les raisons d'une si longue attente, et il rappelle à son beau-père que

« Tout le monde desire fort que vostre ouvrage touchant la reünion avec les Lutheriens s'acheve »⁴⁶¹.

Mais cette impatience se transforme en résignation au fur et à mesure que les années passent. Ce même Bancelin semble encore espérer hâter Ferry en 1665, avec quelque flagornerie :

« Si vôtre ouvrage étoit mis en lumière, il feroit assurément plus d'effët que tous ces projets [ceux de Dury et Mellet], et tous ceux qui en ont veu quelque eschantillon au dernier synode national m'en ont parlé de la sorte. »⁴⁶²

Deux ans plus tard, Frédéric Spanheim (fils) presse Ferry :

« Qu'est devenu cet excellent ouvrage que l'un et l'autre party a attendu avec tant d'impatience ? »⁴⁶³

Louis Gauvain, un cousin de Ferry retiré à Iéna, pousse l'optimisme jusqu'à proposer de traduire le futur traité en allemand⁴⁶⁴. Mais c'est peine perdue : comme la réponse à la déclaration de conversion du sieur de Lalouette et comme celle à la *Réfutation* de son *Catéchisme*, ce traité reste manuscrit, alors même qu'il le considère comme quasiment achevé dans son testament en 1666⁴⁶⁵. Au moins trois hypothèses expliquant la prudence de Ferry à l'égard d'une publication peuvent être proposées. La première tient peut-être dans les réserves

⁴⁵⁸ BPF, ms 335³, fol. 191-192. Lettre de Mellet à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 11 mai 1665.

⁴⁵⁹ BnF, NAF 22 702, fol.40-41. Lettre de Charbonnet à Ferry, écrite de Paris le 21 mai 1657.

⁴⁶⁰ BPF, ms 760⁸, lettre de Turretini à Ferry, écrite de Paris le 22 août 1663.

⁴⁶¹ BnF, NAF 22 702, fol.169-170, lettre de Bancelin à Ferry, 28 juillet 1663.

⁴⁶² BnF, NAF 1967, fol.108-109, lettre de Bancelin à Ferry, août 1665.

⁴⁶³ *Ibid.*, lettre de Spanheim à Ferry, écrite de Heidelberg le 26 août 1667.

⁴⁶⁴ BPF, Ms 760⁵, lettre de Gauvain à Ferry, 18 mai 1667.

⁴⁶⁵ AC Metz, II 297, dossier 2, p. 12 : « Mais à l'esgard de mon traitté pour la reunion avec les Lutheriens, combien qu'il ne soit pas entierement achevé, il est neanmoins si près de l'estre, que je souhaite qu'il soit mis au jour en l'estat qu'il est, fust ce aux frais de ma succession, lequel M. Gauvain mon cousin s'est offert de traduire en alleman et m'a mesme prié de luy permettre comme je le prie de le faire ».

que certains de ses correspondants ont montrées. Nous avons déjà pu voir que Pierre Du Moulin regardait les discussions iréniques protestantes d'un œil suspicieux, craignant des progrès de l'arminianisme et de l'amyraldisme. Mais il n'était pas le seul, et même Charles Drelincourt, pourtant lui aussi intéressé par le sujet et collègue de Daillé à Charenton, a pu à l'occasion faire part de ses doutes sur la nécessité d'entreprendre de tels débats. Dans une de ses lettres, en 1660, il déclare avoir lu le manuscrit du traité de Ferry, que celui-ci lui avait sans doute envoyé dans ce but. Il déclare ne pas avoir pu tout lire, du fait de l'écriture très serrée de son confrère messin, et écrit quelques compliments à son correspondant :

« Il me suffit de savoir que c'est Monsieur Ferry qui en est l'auteur pour croire que c'est un ouvrage achevé »⁴⁶⁶.

Mais il poursuit en montrant de grandes réserves sur certaines des conclusions du pasteur messin, notamment sur la question de la cène. Alors que l'un des grands buts de Ferry est de démontrer que la doctrine luthérienne en la matière ne remettait pas en cause les fondements de la religion chrétienne, au contraire de celle sur l'Eucharistie développée par les catholiques, Drelincourt s'avère nettement moins optimiste :

« Je tiens l'opinion de la Consust[iation] aussi fausse et aussi grossiere que celle de la Transsubst[antiation] »⁴⁶⁷.

Dès les premiers temps de ses recherches, Ferry a été peut-être un peu trop enthousiaste, au point de vouloir parfois aller plus loin que ce que les réformés avaient déjà accepté. C'est ainsi que nous retrouvons en 1655 un conseil étrange du pasteur Pictet de Genève, le priant de ne pas s'aventurer trop avant et de toujours bien respecter les décisions des synodes, notamment celui de Charenton de 1631, ce qui ne manque pas d'ironie d'ailleurs, puisque ni Pictet, ni Ferry ne dépendent de l'autorité des synodes⁴⁶⁸.

La seconde explication de la prudence de Ferry serait celle de l'intransigeance des luthériens : face à celle-ci, le pasteur messin a sans doute révisé son optimisme initial et a peut-être considéré qu'il serait vain de tenter de controverser avec eux. Seul Charles Duvernoy, alors pasteur luthérien d'Héricourt, dans le comté de Montbéliard, semble en effet accepter le dialogue, dans quelques lettres échangées en 1660-1666⁴⁶⁹. Il est même d'accord avec la méthode suivie :

⁴⁶⁶ BPF, ms 760⁴, fol. 126. Lettre de Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 21 avril 1660.

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ BPF, ms 760⁷, fol. 80. Lettre de Pictet à Ferry, écrite de Genève le 28 août 1655.

⁴⁶⁹ BPF, ms 335², fol. 82-86. Entre les fol. 86 et 87 se trouvent également quatre lettres qui sont normalement cataloguées dans le ms 760⁴, fol. 255-259. Ces lettres sont utilisées par A. CHENOT, « Charles Duvernoy. Pasteur

« Le seul moyen est celui que vous choisissez, qui est de monstrier que ce que nous controversons n'èbrèche rien de ce fond qui fait la foy des fideles. »⁴⁷⁰

Mais il reste très distant et pessimiste sur les chances de parvenir à un accord, surtout sur la cène, car il regrette les raidissements doctrinaux des réformés à Dordrecht et contre Saumur. De nombreux correspondants réformés du pasteur messin, notamment Dury, Mellet, B.-O. Amyraut, Schönhauer, Toussaint ou encore Maimbourg évoquent la rigidité de la position des théologiens adverses et « l'extreme opiniastreté des Lutheriens »⁴⁷¹. Dès 1653, donc au tout début de l'intérêt porté par Ferry à ces questions, Daniel Toussaint, de Heidelberg, l'avait mis en garde contre son optimisme, fondé en grande partie sur la possibilité de communion des luthériens avec les réformés offerte par le synode de Charenton (1631) :

« Messieurs de Paris n'avoient pas la cognoissance des luthériens telle qu'ont ceux qui demeurent parmi eux. La volonté de ceux qui travaillent à réunir les esprits est louïable ; mais après tant d'efforts, qui n'ont qu'excité ces cœurs de pierre, il semble que c'est non seulement peine perdue, mais aussi donner occasion a iceux de se vanter, comme ils font, que nous mesmes recognoissons que leur religion est la meilleure. »⁴⁷²

Les théologiens de la Confession d'Augsbourg de Hesse-Cassel apparaissent parmi les plus difficiles à manœuvrer, puisque contre ces luthériens les « plus durs et opiniastres », même le très irénique John Dury se trouve dépourvu, ne cherchant qu'à

« fermer la Bouche aux criards & calomnieurs ; & leur oster le pretexte qu'ils se font, de nous accuser d'heresie »⁴⁷³.

Pour Théodore de Maimbourg, ancien catholique converti par Ferry et très attaché à l'unité des chrétiens, les choses sont d'une grande simplicité. Les échecs répétés des colloques et conférences visant à la réunion des protestants ne sont que le fruit d'une intransigeance incompréhensible des luthériens, qu'il accuse de ne pas réellement chercher à comprendre le calvinisme, un peu de la même façon que Bossuet accusait Ferry de ne pas chercher à comprendre le catholicisme :

« La reunion des deux corps qui n'est retardée que de quelques prejuges et par l'aversion que les luthériens ont conceue d'une doctrine qu'ils n'entendent du tout point. »⁴⁷⁴

En plus de cette rigidité luthérienne, la correspondance du pasteur de Metz laisse entrevoir quelques manœuvres déloyales de la part des théologiens de la Confession d'Augsbourg, en

à Héricourt et à Montbéliard (1608-1676). Sa vie, ses écrits », *Bulletin de la SHPF*, t. 41, 1892, p. 375-388 et p. 427-441.

⁴⁷⁰ BPF, ms 335², fol. 82-86, lettre écrite d'Héricourt le 26 août 1660.

⁴⁷¹ BnF, NAF 22 702, fol. 101-102. Lettre de Mellet à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 4 septembre 1662.

⁴⁷² BPF, ms 760⁸. Lettre de Toussaint à Ferry, écrite de Heidelberg le 30 mai 1653.

⁴⁷³ BPF, ms 760⁴, fol. 251. Lettre de Dury à Ferry, écrite de Hanau le 3 décembre 1661.

⁴⁷⁴ BPF, ms 760⁶, fol. 156. Lettre de Maimbourg à Ferry, écrite de Heidelberg, 13 janvier 1658.

particulier dans leurs tentatives répétées de convertir Anne de Coligny à la religion de son mari. Ils lui ont ainsi rapporté que Ferry acceptait le baptême par des laïcs et qu'eux, ministres luthériens, ne le reconnaissaient pas, ce qui est un mensonge, puisque dans son traité il montre justement que ce sont les luthériens qui l'acceptent en cas de nécessité extrême, et non les réformés⁴⁷⁵. Quelques mois auparavant, ces mêmes théologiens avaient déjà tenté de la faire abjurer en l'assurant de son Salut et en se disant favorables à une réunion des protestants, ce qui n'est visiblement pas le cas⁴⁷⁶.

La troisième et dernière raison expliquant sans doute la prudence de Ferry est sa crainte de voir ses arguments récupérés par les catholiques pour être retournés contre lui. Il en avait déjà fait l'amère expérience lors de la *Réfutation* par Bossuet de son *Catéchisme*. La communion entre luthériens et réformés, permise par le synode de Charenton, est régulièrement utilisée comme argument par les catholiques pour prouver que les Églises réformées n'étaient que schismatiques et que, si elles acceptaient la consubstantiation, elles devaient bien accepter la transsubstantiation. Nous voyons donc cette logique à l'œuvre dans la *Réfutation*, mais elle l'avait déjà été dès 1653, dans la *Déclaration* rédigée par le conseiller en Parlement Lalouette à l'occasion de sa conversion au catholicisme, sous la protection de Bossuet⁴⁷⁷. Après avoir avancé que Luther et Calvin s'étaient accusés mutuellement d'hérésie, l'auteur avance donc cette argumentation, et va même plus loin en montrant que, bien que les réformés se flattent de recevoir les luthériens à leur communion, l'inverse est faux et que les théologiens de la Confession d'Augsbourg

« accusent [les calvinistes] de combattre la toute-puissance de Dieu, de détruire le Sacrement de la Cene, de diviser les deux natures en Jesus-Christ, & d'estre Idolâtres, parce [qu'ils rendent] de l'honneur & de la reverence au pain de [leur] Cene, quoy que vous en ayez esloigné le Fils de Dieu. »⁴⁷⁸

Le contexte messin des relations interconfessionnelles dans les années 1650 et 1660 n'a pas non plus été favorable de ce point de vue. En effet, on assiste, comme dans les années 1610 et 1620, à l'explosion d'une littérature de controverse catholique de très faible qualité, destinée à des milieux populaires et remplie d'insultes et de calomnies contre les réformés. L'une des productions les plus emblématiques de cette vague de libelles est celle du jésuite Louis Sevestre, qui a entrepris de fabriquer de pseudo-lettres de Calvin, faux grossiers et anonymes

⁴⁷⁵ BPF, ms 760¹, fol. 192. Lettre d'Anne de Coligny à Ferry, écrite de Horbourg le 16 mai 1660.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, fol. 190. Lettre d'Anne de Coligny à Ferry, de Horbourg, 21 décembre 1659.

⁴⁷⁷ *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour...*, ouvr. cité. Cet ouvrage est sans doute de Bossuet en réalité. Voir ci-dessous, chapitre 7, paragraphe I. 3.

⁴⁷⁸ *Ibid.*, p. 44.

qui s'adressent aux pasteurs français en général et messins en particulier⁴⁷⁹. Nous avons conservé plusieurs traces de ces libelles, à la fois des « lettres » manuscrites⁴⁸⁰, et d'autres qui sont imprimées⁴⁸¹. En s'intitulant le plus souvent « Jean Calvin Prophete du Seigneur, Reformateur de son Eglise, Archiministre de sa parole, et le fleau de la Papauté », Sevestre s'ingénie à ridiculiser la position des réformés désirant s'unir aux luthériens. En faisant parler Calvin, il imagine le désaccord qu'aurait formulé, selon lui, le réformateur contre le projet irénique. Plusieurs de ses lettres sont intitulées « contre l'Union des Freres avec les Lutheriens »⁴⁸². Il essaie de faire voir que, pour Calvin, la transsubstantiation est plus logique que la consubstantiation, et qu'accepter les luthériens à la communion est grave de conséquences :

« Et si ceux-là doivent estre censez abjurer tacitement leur heresie, qui se presentent à vostre Cene ; vous serez obligez d'y recevoir non seulement tous les Papistes, mais aussi tous les heretiques, tous les Juifs, tous les Turcs, & tous les Payens & Infideles qui s'y presenteront »⁴⁸³.

L'auteur va même plus loin, enrobant son discours d'insultes (Luther devenant ainsi un « gros et gras Prophete d'Allemagne »⁴⁸⁴) en raillant ces réformés qui cherchent à communier avec des ennemis déclarés :

« Vous [...] recherchez l'alliance de ceux qui vous mesprisent et qui dans leurs escrits vous tiennent pour Heretiques, qui vous haïssent et ne vous peuvent supporter, et qui dans toutes leurs villes souffrent le libre exercice de toutes les autres Religions excepté de la Vostre [...] Les Papistes n'auront-ils pas juste occasion de dire que vous ne ferez point de scrupule de vous associer avec le Diable, pour vous rendre formidables à l'Eglise Romaine, puisqu'avec vos plus grands ennemis vous avez fait union de fraternité ! »⁴⁸⁵

Ce climat messin extrêmement tendu, typique d'une évolution vers une frontière confessionnelle étanche⁴⁸⁶, n'a sans doute pas été favorable à une éventuelle publication d'un traité vantant l'union entre luthériens et réformés. Ferry devait craindre, à juste titre, l'utilisation par les catholiques de ses arguments, afin de les retourner contre lui : au-delà de cet écrit irénique, ce sont également les réponses à la *Déclaration* de Lalouette et à la *Réfutation* de Bossuet qui sont restées manuscrites en partie pour cette raison. Même si le

⁴⁷⁹ Voir à ce sujet Roger MAZAURIC, « À propos d'un écrit de Controverse... », art. cité et ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1.

⁴⁸⁰ AD Moselle, D 7. Ce sont ces lettres qui ont fourni l'analyse de l'article de Mazauric cité dans la note précédente.

⁴⁸¹ *L'impiété huguenotte...*, ouvr. cité, et *Calvin demasqué...*, ouvr. cité.

⁴⁸² AD Moselle, D 7, lettre V, p. 27-31, adressée aux pasteurs de Charenton. *L'impiété huguenotte...*, ouvr. cité, lettre V. *Calvin demasqué...*, ouvr. cité, lettre I, p. 5-18.

⁴⁸³ *L'impiété huguenotte...*, ouvr. cité, lettre V.

⁴⁸⁴ AD Moselle, D 7, lettre V, p. 28.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 27.

⁴⁸⁶ Keith P. LURIA, *Sacred Boundaries...*, ouvr. cité.

pasteur messin demande à ses héritiers de publier certains de ses travaux, ils ont dû faire face à des contraintes encore plus fortes et ces écrits sont donc restés dans les papiers du ministre.

La controverse avec les catholiques a donc eu une influence décisive sur la façon qu'a eue Ferry d'aborder des sujets pourtant internes au protestantisme, même s'il est évident qu'il est généralement discret et modéré, ce qui l'amène à ne s'engager réellement que dans le projet de réunion des luthériens et des réformés, malgré les blocages qui subsistent sur ce sujet jusqu'au XIX^e siècle. S'il exerce une influence au-delà de son simple cadre messin, c'est toujours en fonction du contexte local et le plus souvent au gré des attaques des « papistes ». Ainsi, le pasteur de Metz doit également s'atteler à répondre aux agents de la Contre-Réforme, ce qui peut d'ailleurs amener à se demander si cette multiplication des fronts n'a pas nui aux travaux de Ferry et empêché leur publication⁴⁸⁷.

Ferry a donc pu jouer, sous certaines conditions et dans une mesure finalement assez modeste, un rôle dans la vie des Églises réformées de son temps. Il est cependant difficile d'en conclure que cela lui permet d'exercer un réel ministère à cette échelle, car il est essentiellement en correspondance avec le monde pastoral, dans lequel les hiérarchies qui s'établissent et les enjeux de pouvoir qui se décident dépendent de règles implicites qui ne sont guère suivies des fidèles. Par contre, cet exercice théorique et intellectuel du ministère pastoral est en lien très fort avec une contrainte du XVII^e siècle français, la controverse. En effet, bien des développements sur des sujets divers dépendent des affrontements avec les catholiques et posent la question de l'action possible d'un ministre réformé face au monde catholique français au temps du régime de l'édit de Nantes.

⁴⁸⁷ Cette difficulté de mener de front plusieurs entreprises est notamment évoquée par Schönhauer, dans une lettre à Ferry écrite de Bâle le 12 juin 1660. BPF, ms 760⁸. Dans cet envoi, le pasteur suisse écrit espérer que son collègue messin n'a pas abandonné son projet d'histoire de l'Église de Metz (voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II).

Chapitre 7

Un pasteur face au monde catholique

En tant que pasteur, Paul Ferry est par nature un ennemi des catholiques et notamment du clergé. Il se considère lui-même comme un adversaire acharné des religieux de l'Église romaine. Mais il distingue les fidèles, notamment lorsque ce sont des princes ou des personnalités de haut rang, et les ecclésiastiques, ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'entretenir avec certains d'entre eux des rapports personnels cordiaux qui ne signifient pas pour autant qu'il abandonne ce qu'il considère faire partie de sa mission de pasteur et de son travail ordinaire. La controverse et le combat pour la défense de la foi réformée sont donc au cœur de son travail de protection du troupeau : pour cela, Ferry se fait en quelque sorte l'interface entre ses fidèles et le monde catholique. Nous avons déjà pu voir les stratégies mises en œuvre à l'échelle proprement messine, tant dans la controverse proprement dite que dans la relation nouée avec le pouvoir royal et ses agents locaux¹. Elles sont généralisables, théorisées et étendues par Ferry lui-même à une dimension supérieure par l'entrée dans l'arène intellectuelle et livresque, qui donne à son travail une influence beaucoup plus grande. Ce n'est pas sans risque, car le pasteur de Metz doit ainsi faire face au jugement de ses pairs et à la contre-attaque de ses adversaires. Il sera question ailleurs des stratégies de légitimation et de publication, ainsi que des réactions suscitées au sein du monde réformé². Mais nous pouvons déterminer ici le poids de la controverse et du rapport à l'autorité royale (et donc

¹ Voir ci-dessus, chapitre 4.

² Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphes III. 1-2.

catholique) dans la réflexion générale de Ferry, perceptible essentiellement dans ses livres donnés au public.

I. Ferry et la controverse imprimée

Le simple contexte messin donne à la controverse un certain écho. Nous avons déjà pu voir quelles étaient les oppositions locales, mais le XVII^e siècle fait également figurer de nombreux acteurs messins sur la scène nationale, voire internationale, de l'affrontement interconfessionnel³. Pour n'en citer que quelques-uns, nous voyons ainsi intervenir à Metz des personnages qui ont publié ailleurs et souvent avant leur arrivée en ville des ouvrages importants de controverse, comme André Valladier, l'ancien jésuite devenu vicaire général du cardinal de Givry et abbé de Saint-Arnould, mais qui prêche à l'occasion à Paris⁴, Nicolas Coeffeteau, dominicain venu à Metz comme évêque suffragant en 1617⁵, ou encore Martin Meurisse, franciscain et lui aussi suffragant à Metz, à partir de 1629⁶. Les Messins sont intéressés par la controverse en général, puisque des ouvrages de ce genre sont publiés ou repris sur les presses de la cité, par le camp catholique, sans que le lien avec la ville soit évident, mais preuve qu'il existe un public pour ces entreprises éditoriales⁷. Assuré de cela,

³ Sur la controverse en général, voir les références déjà données au cours du chapitre 4, notamment paragraphe II.

⁴ Par exemple André VALLADIER, *Les divines Paralleles....*, ouvr. cité. L'auteur y évoque Calvin en le traitant d'« idiot » (p. 15), de « menteur » (p. 38), de « petit avorton de Judas » (p. 39), de « sorcier » (p. 196), etc. Du même auteur, voir également *Metanealogie sacrée Sermons sur Toutes les Evangiles du Carême prêchés à Paris à St Jacques de la Boucherie l'an 1609*, t. 1, Paris, Pierre Chevalier, in-8°, 1616, 944 p., notamment p. 177-246 sur la notion d'hérésie.

⁵ Entre de nombreux exemples et de nombreuses éditions, nous pouvons citer des ouvrages mettant ce prélat en scène face à de grands noms du protestantisme français, comme Pierre Du Moulin et Philippe Duplessis-Mornay : Nicolas COEFFETEAU, *La Defence de la sainte eucharistie et présence réelle du corps de Jésus-Christ contre la prétenduë Apologie de la Cène, publiée par Pierre Du Moulin, ministre de Charenton*, Paris, Huby, 1607, in-8°, 801 p. ; *Réfutation des faussetez contenues en la deuxiesme edition de l'Apologie de la Cène, du ministre Du Moulin*, Paris, Huby, 1609, in-8°, 143 fol. ; *Responce à l'advertissement adressé par le sérénissime roy de la Grande-Bretagne Jacques I. à tous les princes et potentats de la chrestienté*, Paris, Huby, 1610, in-12, 107 fol. ; *Response au livre intitulé Le Mystere d'iniquité du sieur Du Plessis. Où l'on voit fidèlement deduite l'histoire des souverains pontifes, des empereurs, & des roys chrestiens, depuis S. Pierre jusques à nostre siecle*, Paris, Huby, 1614, in-folio, 99-1238 p.

⁶ Par exemple Martin MEURISSE, *La honteuse fuite du Sieur Oyseau, Ministre de Gyen : Touchant l'Antiquité du mot de Messe, & le prophane usage de celui de la Cene*, Paris, Fleury Bourriquant, 1619, in-8°, 65 p. ; *Apologie de l'adoration et l'elevation de l'hostie, et des prieres publiques de l'Eglise Catholique, en Latin. Contre une Replique du sieur Bugnet Ministre aupres de Compiègne*, Paris, Edme Martin, 1620, in-8°, 131 p.

⁷ Entre autres exemples, nous pouvons citer Daniel DE MARTIN, *La conversion tres-heureuse de M. Daniel de Martin. Cy devant Ministre de Castetijts Et autres lieux en Bearn. Contenant la recognoissance des moyens, & declaration de quelques principaux motifs d'icelle*, Metz, Jean Antoine, 1645, in-8°, 55 p. (il s'agit d'une édition copiée, avec autorisation, sur celle de Paris, par Pierre Champagne) ; *Lettres à Monsieur de Labadie Ministre tres celebre à Geneve. Où se voyent les pretextes pour lesquels on sort de l'Eglise Romaine. Et les raisons qui obligent à y retourner. Proposées par un amateur de la Verité*, Metz, Pierre Collignon, 1663, in-4°, 39 p. ; ou

Ferry s'intéresse très tôt à la controverse imprimée et s'en fait un acteur dès 1616. Il n'est d'ailleurs pas le seul, puisqu'au moins deux de ses collègues messins interviennent également dans ce champ au cours de son ministère, au-delà des simples libelles liés à des conférences ou disputes. Ainsi, en 1636, Gédéon de Marsal, très discret par ailleurs, donne au public un *Abrégé des controverses*, paru à Genève, peut-être sur le modèle élaboré en 1624 par Charles Drelincourt⁸. Il considère qu'il est de son rôle de pasteur de mettre ses fidèles en garde contre les falsifications de la Bible par les adversaires, comme il l'écrit dans son épître dédicatoire adressée à son troupeau :

« nos adversaires travaillent avec plus d'artifice, & combattent avec plus de hardiesse pour l'erreur, que nous ne faisons pour la vérité. Cela nous est tesmoigné par leur soin & diligence à maintenir leur doctrine, & par leur industrie à la faire glisser insensiblement dans les esprits des hommes, & notamment de la jeunesse, pour la captiver de bonne heure sous les loix de Babel. C'est à quoi tendent, entre plusieurs autres moyens dont ils se servent, certains petits livres, qu'on fait courir par les mains du vulgaire : & notamment ceux, esquels ils ont couché tous les textes de l'Escriture sainte, qui en apparence semblent heurter la vérité que nous enseignons »⁹.

Il déclare ensuite agir surtout en direction de ses propres fidèles,

« esperant, qu'encores que par ci devant il ait esté satisfait à ce dessein par quelques Pasteurs tant dedans que dehors le Royaume, vous ne desdaignerez pas pourtant ce mien petit labour, comme respondant plus expressément à vostre desir »¹⁰.

Ferry aussi considère dans plusieurs de ses ouvrages qu'il ne fait qu'agir en tant que ministre messin¹¹, même si sa pensée trouve alors un autre public, plus large. Mais Gédéon de Marsal répond à une controverse de dimension régionale, partie de l'Université de Pont-à-Mousson, tenue par les jésuites¹². Trente ans plus tard, en 1666, c'est au tour de David Ancillon de rentrer dans la controverse, contre un adversaire de grande envergure cette fois, mais décédé,

encore Gabriel DE BOISSY, *Reflections sur ce qui s'est passé pendant le Synode des Ministres de l'Isle de France, Champagne, Picardie, & Pays Chartrain. Tenu à Vitry le François depuis le dernier jour d'Avril jusqu'au 13. de May 1665. Adressées à Messieurs de la Religion Pretenduë Reformée, en la ville de Vitry le François*, jouxte la coppie imprimée à Vitry, Metz, Jean Antoine, 1665, in-4°, 8 p. (là aussi, il s'agit donc d'une édition reprise à Metz sur une première impression). Dans ce dernier ouvrage, l'auteur emploie également l'injure, notamment à l'égard des premiers réformateurs : « Luther effrontément impur », « Zwingle, qui ne pouvoit luy mesme dissimuler son incontinence », « Calvin, honteusement fletry », « Beze, abandonné aux plus infames lubricités » (p. 7).

⁸ G[édéon] D[E] MARSAL, *Abrégé des controverses, ou sommaire des erreurs enseignez et approuvés en l'Eglise Romaine. Avec leur refutation par textes expres de l'Escriture Sainte*, Genève, Pierre Aubert, 1636, in-8°, 84 p. ; Charles DRELINCOURT, *Abrégé des controverses, Ou Sommaire des erreurs de nostre temps, avec leur refutation par textes exprès de la Bible de Louvain*, Charenton, Joallin, 1624, in-8°, 99 p.

⁹ G[édéon] D[E] MARSAL, *Abrégé des controverses...*, ouvr. cité, épître dédicatoire non paginée.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphes III. 1-2.

¹² *Abbrégé des controverses. Ou sommaire des erreurs des Religionnaires de nostre temps. Avec leur Refutation par textes exprès de la Bible de Genève*, Pont-à-Mousson, Sébastien Cramoisy, 1622, in-32, 91 p.

puisque'il s'agit de réfuter les idées de Richelieu sur la réunion des Églises¹³. Le cas de Ferry mis à part, on peut trouver ces deux seules occurrences peu nombreuses, pour une ville de Metz à la communauté si importante et au nombre de pasteurs confortable : faut-il y voir leur peu d'envergure ou le manque d'opportunités pour publier ? Sans doute les deux facteurs se combinent-ils. Ferry lui-même intervient relativement peu sur ce champ à l'échelle nationale, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons¹⁴, mais il rencontre des adversaires de taille, comme le jésuite Léonard Périn ou, surtout, le célèbre François Véron. En les affrontant, il agit bien en tant que pasteur, car il le fait au nom du monopole pastoral sur la controverse qui s'est installé depuis le début du XVII^e siècle.

1. Les controverses du début du ministère de Ferry

Au cours des vingt premières années de son ministère à Metz, Ferry est pris dans deux chaînes de controverse parallèles et concomitantes, par le jeu des réfutations et des réponses, des répliques et des avertissements. Pour la clarté de l'exposé, mais aussi parce que les deux débats ne s'entremêlent pas directement, nous pouvons les étudier séparément.

C'est en 1614, alors qu'il n'a que vingt-trois ans et qu'il n'est à Metz que depuis deux ans, que Ferry se lance dans une première aventure éditoriale en travaillant sur un traité latin cherchant à montrer que les scolastiques médiévaux étaient en réalité orthodoxes du point de vue réformé¹⁵. En surface, il écrit comme un apologiste qui cherche à défendre son Église et sa foi. Mais, en creux, et même souvent de façon explicite, il verse dans la lutte confessionnelle. Ferry cherche à présenter son ouvrage comme le plus sérieux possible, en citant dès l'ouverture les cent-soixante-cinq auteurs (parfois collectifs) qu'il a mis en œuvre pour rédiger ce traité. Nous y trouvons essentiellement des auteurs de l'époque des scolastiques donc, avec une place de choix pour Thomas d'Aquin et Bernard, mais aussi les Pères, des docteurs catholiques de tous les âges, et les réformateurs principaux. S'il n'attaque personne *ad hominem* et agit donc comme l'initiateur d'une chaîne de controverse, il cherche à réfuter de grands noms du catholicisme tridentin, comme Bellarmin, Maldonat ou les jésuites en général. Son ambition est donc grande, et même sans doute excessive si l'on se

¹³ David ANCILLON, *Apologie de Luther...*, ouvr. cité. Sur ce traité de Richelieu et la réponse de certains réformés, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

¹⁴ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphes III. 1-2.

¹⁵ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité. La date de rédaction et les différentes étapes sont connues grâce à deux manuscrits qui rassemblent les papiers mis en œuvre et les brouillons : BM Verdun, ms 338-339.

réfère aux avis extrêmement mitigés qu'il reçoit de la part de son propre camp¹⁶. Tous les éléments principaux de la foi réformée sont abordés dans cet ouvrage de trente-trois chapitres très denses et desquels se dégage l'impression d'une marche vers les sujets principaux, traités à la fin, de la prédestination et du Salut par la foi seule dans le mérite du sacrifice christique. Ainsi, les débuts du livre sont consacrés à des thèmes relativement secondaires, mais qui ont leur importance dans le climat d'affrontement intellectuel qui secoue catholiques et réformés. Ferry commence ainsi par réfléchir sur la personne de Dieu et la bonté divine, afin de prouver notamment que Dieu n'est pas la cause du péché¹⁷ : nous retrouvons là un *topos* de la pensée catholique antiréformée, qui accuse régulièrement de faire de la prédestination un blasphème parce qu'elle rendrait Dieu auteur du péché¹⁸. Dans une seconde série de chapitres, Ferry cherche à démontrer que les scolastiques pensaient déjà que l'homme n'est pas capable de parvenir seul au bien et que leur conception du péché originel était une préfiguration de ce qu'en dirait Calvin¹⁹. Dans cette partie, deux chapitres particulièrement réfléchis sont consacrés au sujet de la Vierge et de sa conception²⁰. Pour lui, le sujet est sans doute central, puisque ses manuscrits montrent que ce passage était prêt avant les autres et qu'il en avait réalisé une copie prête à imprimer à part²¹. Avec de multiples précautions, rappelant notamment la grande vénération des protestants pour la mère de Dieu et leur foi en la naissance virginale du Christ, Ferry développe la vision réformée niant fermement la croyance de certains catholiques en l'Immaculée conception. Pour cette démonstration, il s'appuie surtout sur Bernard de Clairvaux, dont il estime que la position sur le sujet est la plus orthodoxe possible²², et rappelle que de nombreux scolastiques ont écrit que la Vierge n'a été sauvée que par la mort de son fils, comme les autres élus. Ferry débute ainsi ces quelques pages en insistant, de façon peut-être provocatrice pour un catholique, sur le fait que la Vierge

¹⁶ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1.

¹⁷ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité, p. 1-24, chapitres 1-5.

¹⁸ Ferry s'intéresse à particulièrement à l'argument catholique et à la façon réformée d'y répondre, et résume ces positions dans un de ses recueils de notes (BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 12 v°, note 950, et fol. 242 r°, note 2 301). Cette façon de dénoncer la prédestination réformée était également employée par certains luthériens avant 1570, et Ferry, à la fin de son ministère, montre l'accord qui s'est formé depuis dans le traité qu'il préparait sur la réunion des protestants (BPF, ms 769³, dossier 2, p. 186, et ms 772, p. 188).

¹⁹ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité, p. 24-199, chapitres 6-20.

²⁰ *Ibid.*, p. 200-229, chapitres 21-22. Sur ce sujet en général, voir les quelques réflexions de Michel LEPLAY, *Le protestantisme et Marie. Une belle éclaircie*, Genève, Labor et Fides, 2000, 121 p., ainsi que des éléments précis sur l'iconographie par Frank MULLER, « L'abolition du culte de la Vierge et des saints dans le protestantisme et ses conséquences iconographiques », dans Matthieu ARNOLD et Rolf DECOT (éd.), *Frömmigkeit und Spiritualität. Auswirkungen der Reformation im 16. und 17. Jahrhundert. Piété et Spiritualité. L'impact de la Réformation aux XVI^e et XVII^e siècles*, Mayence, Philipp von Zabern, 2002, p. 121-127.

²¹ BM Verdun, ms 338, fol. 1-6, « Quod B. Virgo concepta sit in peccato ». Ce manuscrit comporte une épître dédicatoire et un avertissement au lecteur autonomes qui laissent penser à un premier projet d'édition à part.

²² Ferry conserve pour Bernard, et notamment sur cette question de la conception de la Vierge, un grand respect qui se perçoit encore dans les années 1650, quand il consacre une longue note à ce sujet (BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 123 v°, note 2 041).

a été conçue elle aussi dans le péché, « *Etiam in peccato Beatam Virginem esse conceptam* »²³. Il est en pleine controverse, puisqu'il dénonce la position, nouvelle et selon lui totalement pélagienne, des jésuites sur la salvation de Marie. Il termine, de façon très classique, en disant honorer ainsi la Vierge, qu'il qualifie toujours de bienheureuse, « *Beata* », car elle n'a jamais prétendu faire l'objet du culte que lui vouent les catholiques. Enfin, une dernière partie du traité est constituée de chapitres consacrés à la prédestination, à l'incapacité totale de l'homme d'agir dans le processus sotériologique et sur le Salut par la foi seule²⁴. Il s'agit là du cœur de sa démonstration, celle qui donne du sens au reste de l'ouvrage et qui lui permet de traiter de tous les sujets liés au Salut, tels que la grâce et la prédestination. Il se pose clairement comme un réformé orthodoxe et comme un ennemi des méthodes catholiques, quand il déclare vouloir ne s'appuyer que sur les Écritures et le raisonnement à partir de celles-ci, sans tenir compte d'une quelconque Tradition²⁵. Le chapitre particulier sur la prédestination est un des plus longs de l'ouvrage, et sans doute l'un des plus périlleux pour Ferry, car il s'agit de montrer la conformité sur le sujet de la pensée scolastique²⁶. Le caractère de controverse qu'il donne à son ouvrage est particulièrement clair dans la dénonciation détaillée du molinisme institué par les jésuites, qu'il considère comme un avatar de l'hérésie pélagienne, considérant que l'homme a, par ses œuvres, son Salut entre ses mains²⁷. La mise en forme est également importante, pour insister sur des points du système théologique réformé qui sont particulièrement contestés, notamment la salvation par la foi seule. Ainsi, il écrit en introduction à son dernier chapitre :

« Non plane sanari hominem per illam, dum un vivis est : ac ideo non posse per eam justificari coram Deo formaliter : neque proinde justitia actuali sive formaliter, sive meritorie, sed tantum SOLA justitia Christi per SOLAM fidem. »²⁸

Par cette insistance visuelle, Ferry se place donc clairement comme un théologien réformé qui lance un défi au monde catholique et c'est sans doute là son but : se montrer et s'affirmer comme un pasteur qui sait expliquer les Écritures et remplit donc sa charge dignement.

²³ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité, p. 200.

²⁴ *Ibid.*, p. 229-559, chapitres 23-33.

²⁵ *Ibid.*, p. 253.

²⁶ *Ibid.*, p. 274-316, chapitre 25.

²⁷ *Ibid.*, p. 461-495, chapitre 31.

²⁸ *Ibid.*, p. 513. D'après la traduction en français d'un noble lorrain, Xonot, cette phrase signifie : « Que l'homme n'est pas entièrement rendu sain par icelle [la grâce] pendant qu'il est en vie, et pourtant qu'il ne peut par icelle estre formellement justifié devant Dieu, ni aussi par la justice actuelle, soit formellement, soit meritoirement, mais seulement par la seule justice de Christ par la seule foy. » (BM Verdun, ms 340).

Ce défi est relevé assez tardivement, trois ans plus tard, alors que Ferry lui-même ne semble plus y croire²⁹. C'est le jésuite Léonard Périn (1565-1638) qui se charge de la réfutation, depuis Pont-à-Mousson où il occupe depuis 1595 une chaire de théologie et s'engage résolument dans le combat contre les calvinistes³⁰. Il s'agit d'une réponse cinglante, reprenant des stratégies de controverse qui servent parfois à détourner le propos pour éviter d'évoquer le fond. Ainsi, Périn attaque Ferry sur ses « fanfaronnades » (un des sens du mot « *Thrasonica* »), qu'il divise en six pour former autant de chapitres. Mais le jésuite, au lieu de répondre point par point sur les questions théologiques, part de deux postulats qui déterminent ensuite l'intégralité de sa réponse, à savoir qu'il faut combattre le ministre parce qu'il ne sait pas écrire dans un latin correct³¹ et parce qu'il ne cite pas suffisamment, ni assez fidèlement ses sources³². Ainsi accusé de barbarismes et de manipulation, Ferry ne peut être pris au sérieux : Périn en conclut donc qu'il n'a pas à aller plus loin pour le discréditer et préfère même, au gré de ses développements, lui donner des conseils de grammaire et de rhétorique latines, ne consacrant qu'un seul chapitre à réellement répondre sur la prétendue orthodoxie réformée des auteurs scolastiques³³. Sur un ton tranchant, volontiers ironique et parfois proche de l'injure, Périn défile ses arguments, jusqu'à finir sur une ultime provocation en terminant son livre par une « louange à Dieu et à la Vierge mère »³⁴. Il faut attendre plus de dix ans pour voir Ferry répondre à cette attaque en règle, à cause de conditions d'impression particulièrement complexes et d'un contexte confessionnel défavorable³⁵. De façon assez habile, il reconnaît dès l'avertissement au lecteur que son adversaire est un bien meilleur latiniste que lui³⁶ et consacre toute cette réplique à un discours adressé personnellement à Périn, à la deuxième personne du singulier. Il rentre certes dans le jeu du jésuite, puisqu'il

²⁹ Il l'écrit dans *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, avertissement au lecteur, non paginé.

³⁰ *Thrasonica Pauli Ferrii Metensis Calviniani Ministri In Specimine ab ep edito Scholastici Orthodoxi. Dispecta, castigataque amice a Leonardo PERINO, Lotharingo Stannensi, è Societate Jesus Doctore Theologo, Mussiponti [Pont-à-Mousson], Apud Melchior Bernardum Universitatis Typographum Juratum [Melchior Bernard], 1619, in-8°, 200 p.* Sur le rôle de Périn à l'Université de Pont-à-Mousson, tenue par les jésuites, voir Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « L'université de Pont-à-Mousson et la controverse protestante », art. cité. Pour sa biographie générale, quelques éléments dans Augustin CALMET, *Histoire de la Lorraine...*, ouvr. cité, t. 4 (*La Bibliothèque lorraine*), col. 723-724.

³¹ *Thrasonica Pauli Ferrii...*, ouvr. cité, notamment p. 1-42, chapitres 1-2, ainsi que p. 155-200, chapitres 5-6.

³² *Ibid.*, p. 42-101, chapitre 3.

³³ *Ibid.*, p. 101-154, chapitre 4.

³⁴ *Ibid.*, p. 200, « Laus Deo, Virginique Matri. »

³⁵ *Paulii Ferrii Vindiciae pro Scholastico orthodoxo, adversus Leonardum Perinum, Jesuitam. In quibus agitur. 1° De prima naturae constitutione et originali justitia. 2° De praedestinatione et annexis. 3° De gratia et libero arbitrio. 4° De causa peccari et justificatione aliisque huc pertinentibus controversiis*, Lugduni Batavorum [Leyde], apud Wiardum Jelgerum [Jean Maire], 1630, in-8°, pièces liminaires et 366 p. Les brouillons et manuscrits mis en forme de cet ouvrage sont à la BM Verdun, ms 338-339. Sur le contexte de cette publication de 1630, retardée après la saisie de brouillons ou d'épreuves à Reims en 1629, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1.

³⁶ *Paulii Ferrii Vindiciae...*, ouvr. cité, « Admonitio », non paginée.

répond, sur le ton de la défense, sur sa mauvaise maîtrise du latin et du style³⁷ et sur sa façon de citer les auteurs sollicités pour son traité³⁸. Mais il parvient à contre-attaquer, en reprenant la main sur le fond, et notamment sur la réfutation du *topos* catholique selon lequel Calvin a fait de Dieu l'auteur du péché³⁹, mais aussi en jugeant « ineptes » de nombreux passages de la réponse du théologien de Pont-à-Mousson⁴⁰. Les conditions rocambolesques de l'impression de la réponse à Périn ont suscité deux éditions d'un opuscule d'une controverse d'un niveau nettement moins élevé, alors même que la discussion avec le jésuite se situait déjà aux limites de l'injure⁴¹. L'auteur de ces libelles, anonyme, est volontiers grossier et file des métaphores simplistes. Ces deux impressions sont réalisées à Sainte-Menehould, ce qui ne permet pas à Ferry d'entrer réellement dans le monde de la controverse à l'échelle nationale : face à un correspondant mussipontain et à des quolibets venus de l'Argonne, la dimension de la polémique reste largement régionale et l'usage du latin dans les traités ne permet guère de dépasser un cercle restreint.

Le retentissement de la seconde chaîne de controverse à laquelle participe Ferry est triplement plus grand que celui de la première : il écrit cette fois en français, s'oppose à l'un des hommes en vue (bien que contesté) du camp controversiste catholique et suscite un nombre de réponses plus important, entre 1618 et 1625. Le point de départ est l'action, parfois un peu désordonnée, de François Véron (1575-1649), jésuite autorisé par son ordre à se consacrer uniquement à la controverse contre les protestants⁴². Ce religieux, très fier de ses succès autoproclamés, se donne dès les années 1610 l'objectif de mettre au point une méthode infaillible et, selon lui, accessible à tous, pour « rendre les ministres muets » et les obliger à des « fuites honteuses », pour reprendre des éléments de sa rhétorique. Le but est clairement de détacher les fidèles de leur pasteur et d'apparaître comme une alternative, partant du

³⁷ *Ibid.*, p. 8-31, et p. 335-364.

³⁸ *Ibid.*, p. 31-133.

³⁹ *Ibid.*, p. 133-252.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 252-334.

⁴¹ *L'enfant mort-né de Monsieur Ferry, Ministre de la Prétendue à Metz*, Sainte-Menehould, Bonaventure René – Veuve Perrette, 1629, non paginé. Il en existe une seconde édition qui est une simple réimpression : *L'enfant mort-né de Monsieur Ferry, Ministre de la prétendue à Metz, Seconde Edition*, Sainte-Menehould, Bonaventure René & Veuve Perrette, 1629, paginé en partie seulement.

⁴² Sur ce personnage, qui quitte la Compagnie de Jésus en 1620, devient prédicateur du roi pour les controverses en 1622, puis curé de Charenton à la fin des années 1630, voir Pierre FÉRET, *Un curé de Charenton au XVII^e siècle*, Paris, Jules Gervais, 1881, 160 p. ; Bernard DOMPNIER, « Comprendre les stratégies catholiques de conversion dans la France du premier XVII^e siècle », dans Maria-Cristina PITASSI et Daniela SOLFAROLI-CAMILLOCCI (éd.), *Les Modes de la conversion confessionnelle...*, ouvr. cité, p. 191-213 ; et Didier BOISSON, « François Véron et les réformés : analyse d'un discours d'exclusion », dans Chrystel BERNAT et Hubert BOST (éd.), *Énoncer – Dénoncer l'autre*, à paraître chez Brépols.

principe que les ministres trompent les fidèles et qu'il faut leur en faire prendre conscience⁴³. Au cours de récits de controverses et de traités plus ou moins développés et parus sous plusieurs titres, parfois abrégés, il donne les clés de ce que l'on appelle rapidement la « Véronique ». Cette dernière, en réalité largement reprise d'un autre jésuite, Jean Gontery (1562-1616), consiste à défier ouvertement les pasteurs, souvent par des cartels de défi, puis à leur donner la charge de la preuve de tous les éléments de leur croyance par des passages exprès de la Bible, conformément à ce qu'il croit avoir compris de l'article 5 de la confession de foi des Églises réformées de France annonçant que tous les éléments nécessaires au Salut sont contenus dans les Écritures. Véron considère sa méthode comme simple, car il s'appuie sur le fait que nulle part l'Écriture ne mentionne qu'elle est la seule source des éléments de foi nécessaires au Salut et parce qu'il exige des passages explicites, non des interprétations exégétiques. Ses attaques visent essentiellement les ministres, insistant également sur l'article 31 de la même confession de foi, interdisant que l'on s'ingère sans vocation au ministère de la Parole de Dieu. Le simplisme de cette méthode est renforcé par le choix affiché ostensiblement de laisser les pasteurs répondre par la Bible de Genève, alors même qu'il la déclare faussée. En 1618, Véron a déjà exposé sa méthode à quelques reprises, notamment dans des actes de conférence parus à Toul⁴⁴ et dans un ouvrage se présentant comme un *Bref et facile moyen* d'appliquer sa technique, dont une impression est réalisée à Pont-à-Mousson⁴⁵. Les rééditions sont nombreuses, au point d'être difficiles à comptabiliser et à présenter⁴⁶, mais il est probable que Ferry se lance dans une réponse par la proximité géographique des deux impressions de Toul et Pont-à-Mousson et donc une nouvelle fois pour répondre à des enjeux régionaux. Son ouvrage est disponible en 1618 et paraît à Sedan⁴⁷. Malgré un titre très long et finalement assez peu en rapport avec le contenu réel du traité, ce *Dernier désespoir de la Tradition contre l'Écriture* est bien une réfutation point par point des attaques de Véron, avec des développements approfondis et un ton très incisif, à l'image de son adversaire. Il est impossible de rentrer dans le détail de cette controverse qui, comme

⁴³ Bernard DOMPNIER, « Comprendre les stratégies catholiques... », art. cité.

⁴⁴ [François VÉRON] *Les renards pris en leurs tanières de Geneve. Ou les actes de la Conference entre le P. François Veron de la Compagnie de JESUS, & un des principaux Ministres de la Religion pretendüe, Sur le subject du S. Sacrement de l'Autel, Par la seule Bible de Geneve*, Toul, Simon Martel, 1617, in-12, 68 p.

⁴⁵ François VÉRON, *Bref et facile moyen par lequel toute personne, bien qu'elle ne soit versée en Theologie, peut par la seule Bible, soit de Geneve, soit autre, & par la Confession de foy de la Religion pretendüe, faire paroistre evidemment à tout Ministre qu'il abuse, & à tout Religionnaire qu'il est abusé en tous & un chacun des poincts de sa pretendüe reformation*, Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1617, in-12, 214 p.

⁴⁶ Voir par exemple les très nombreuses notices, parfois confuses à cause du flou des catalogues de bibliothèques, présentées dans Louis DESGRAVES, *Répertoire des ouvrages de controverse...*, ouvr. cité.

⁴⁷ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, 812 p., pièces liminaires et index non paginés. Sur les conditions d'impression et sur les réactions contemporaines, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphes III. 1-2.

souvent, ne cherche pas tant à rallier l'adversaire, ce qui semble totalement impossible, qu'à conforter les fidèles de son camp. En ce sens, Ferry fait œuvre de pasteur, en cherchant à édifier et à défendre son Église. C'est tout le sens de son épître dédicatoire, écrite aux réformés de Metz, preuve que c'est bien en fonction des intérêts locaux qu'il prend part à une controverse qui dépasse les bornes de son champ d'action habituel. Il cherche donc à renforcer le monopole pastoral, déjà bien établi, de l'exégèse, même si, par *topos* littéraire, il joue la carte de la modestie :

« Messieurs & tres honorez freres, La verité a cest advantage que Dieu en est le garand, & qu'elle tire les hommes à sa defense : son attrait est bien si aimable, sa force bien si vive que l'entendement ne peut la voir sans l'aimer, ny l'aimer sans la poursuivre, ny luy repugner sans se contredire. Celle pour laquelle nous sommes en cause ne requiert pas grande erudition en nous pour se maintenir, ou beaucoup de docilité en ses ennemis pour les convaincre. Comme ils sont sans excuse pource qu'ils ne sont pas sans cognoissance, aussi sommes nous assez bien sçavans quand nous allons apres elle. »⁴⁸

De facture très classique pour un ouvrage de controverse, et notamment pour une réponse, ce traité suit page à page celui de Véron et le réfute donc point par point. Tous les thèmes récurrents de la controverse sont traités, comme la justification par la foi, le purgatoire, le culte des saints, les sacrements, les pèlerinages et, surtout, la cène face au sacrifice prétendu de la messe. Au fil des pages, la question de la légitimité de la prise de position théologique est en arrière-plan de tous les développements : c'est cette raison qui pousse Ferry à chercher à discréditer son adversaire, notamment par le recours à l'invective. De très nombreux passages sont consacrés à des attaques personnelles contre le controversiste, accusé de ne pas comprendre les réformés et d'avoir écrit un ouvrage où il y a « beaucoup d'ignorance, d'impertinence, & d'absurdité »⁴⁹. Il serait sans doute trop long et inutile de faire la liste des termes visant à attaquer Véron *ad hominem*, mais Ferry emploie des termes qui sont du même niveau que celui de son adversaire, le traitant de « renard »⁵⁰, de « misérable »⁵¹, mais surtout, très régulièrement, d'ignorant et d'inepte, voire de fou, selon les critères de son époque :

« Il [Véron] a encor ceci de commun avec les heretiques, que ne pouvans rien contre la verité, ils bavent dessus & la maudissent. »⁵²

Il se demande plus loin : « est-ce pas baver comme les epileptiques au fort de l'accès ? »⁵³ Le ton monte parfois très fort, comme lorsque Ferry s'emporte sur un argument de Véron et écrit

⁴⁸ *Ibid.*, épître dédicatoire non paginée.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 11.

⁵⁰ *Ibid.*, par exemple p. 35.

⁵¹ *Ibid.*, par exemple p. 79.

⁵² *Ibid.*, p. 625.

⁵³ *Ibid.*, p. 760.

qu'il « faut estre plus dissolu qu'une putain, pour nier tout. »⁵⁴ La conclusion de l'ouvrage n'est pas plus tendre, car, arrivé au bout de l'ouvrage de Véron, il déclare ne pas aller plus loin,

« car tout ce qui suit n'est qu'un tissu d'injures, & un amas d'outrages, dont cest homme lapide les serviteurs de Dieu. »⁵⁵

Le vocabulaire de Ferry n'est toutefois pas plus digne :

« Comment pourrons nous donc appeler ces griefves injures que cest homme desgorge sur nous, qu'un pus fetide & puant de l'aposteme que ceux de ceste robbe ont au cœur contre nous ? »⁵⁶

En d'autres endroits pourtant, Ferry emploie des procédés un peu plus subtils visant à s'opposer à la mauvaise foi de Véron plutôt qu'à simplement l'insulter. Il rappelle ainsi au début de son traité que les protestants ne rejettent pas les Pères et les conciles, mais veulent simplement que leurs écrits et canons soient jugés selon leur conformité aux Écritures : en cela, il dénonce un « Jesuite abuseur »⁵⁷. Ce dernier terme n'est pas choisi au hasard, car c'est celui que les jésuites donnent aux ministres, accusés de tromper leurs fidèles. Le but est de montrer que, paradoxalement, cet homme qu'il qualifie ailleurs d'inepte est suffisamment intelligent pour tromper son monde et faire œuvre de faussaire. Ferry condamne son entêtement, avançant qu'« Il n'y a tel sourd que ce qui ne veut pas entendre. »⁵⁸ Pour achever de discréditer son adversaire, Ferry utilise parfois des procédés proches de l'ironie. Dès les premières pages, il s'amuse de la méthode de Véron, qui s'adresse à tous les laïcs, alors même que ceux-ci n'ont pas le droit d'ouvrir les Bibles de Genève : son adversaire conseille à ses fidèles de ne pas les lire directement, mais de lui faire confiance, ce qui permet au pasteur messin d'insister sur le travail de faussaire de Véron⁵⁹. La volonté de dénigrer l'adversaire affleure également au détour de quelques petites phrases assassines. Quand il arrive au bout des huit moyens proposés par Véron pour refuser le droit aux réformés de tirer des conséquences des Écritures, il conclut :

« La plus grande peine que j'ay eu à les refuter, ç'a esté de les lire »⁶⁰.

Cette controverse est donc très vive et Ferry montre une animosité particulière contre la Compagnie de Jésus, comme nous l'avons déjà vu sur la scène messine à cette époque et comme nous le reverrons pour son attachement à la monarchie et sa dénonciation du régicide. Ainsi, il est outré que Véron ose invoquer des temps troublés :

⁵⁴ *Ibid.*, p. 61.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 809.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 811.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 20. Le terme est repris à de très nombreuses reprises, principalement p. 197 et p. 581.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 65.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 5-7.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 192.

« Il seroit plus seant à un Jesuite de se taire, que de parler comme il fait en tant de lieux de son libelle des confusions passees : Qu'en fust la memoire ensevelie, & que chacun s'employast desormais à bien servir Dieu & son Roy ! Les plumes, ny les langues trempées dans le vinaigre ne sont plus de saison. »⁶¹

Rappelant la promesse de Véron de « changer de robbe » si un ministre lui prouvait qu'un seul article de foi réformée était dans la Bible, Ferry participe à la surenchère et propose lui-même de se faire catholique si on lui prouve qu'un des points controversés était cru lors des cinq premiers siècles de la chrétienté⁶². Mais, au-delà de cette rhétorique de controverse qui n'abuse personne, il est évident que l'enjeu de toute cette opération de discrédit jeté sur Véron est bien de savoir qui peut interpréter la Bible : en ce sens, il est important pour Ferry d'agir en tant que pasteur et de montrer que le procédé de Véron de demander des termes exprès est fallacieux, car il est possible de bien éclairer des passages obscurs de la Bible par le raisonnement logique et par d'autres versets. Ainsi, les pasteurs sont légitimes pour expliquer les Écritures, contrairement à ce que prétend Véron, et cela affleure en plusieurs endroits du traité. Les rodomontades du jésuite concernant la possibilité pour des ignorants en théologie de piéger des pasteurs sont insupportables, mais elles sont au cœur de sa stratégie qui vise explicitement les ministres et cherche à les « bâillonner »⁶³. Ferry défend sa charge en montrant clairement qu'un catholique ignorant des choses sacrées ne saurait juger la fausseté d'une proposition :

« Comment peut le savetier estre assuré de l'evidence d'une proposition, ou que la consequence ne soit evidente & necessaire, luy qui, à vostre dire, ne sçait que c'est de consequence, sçachant mieux que c'est de la forme d'un soulier, que de la forme d'un argument ? »⁶⁴

En utilisant une telle rhétorique, le pasteur de Metz se rapproche paradoxalement de certains arguments de catholiques reprochant le manque de légitimité des premiers pasteurs ou raillant le sacerdoce universel et la possibilité pour tous les croyants de lire la Bible. Mais, en

⁶¹ *Ibid.*, p. 28-29. De nombreuses autres attaques sont à signaler dans ce même état d'esprit, notamment p. 87-88, p. 112 et p. 426-427.

⁶² *Ibid.*, p. 30-31.

⁶³ Voir en ce sens les titres très éloquentes de François VÉRON, *Actes de la Conference privée, entre le P. François Véron de la Compagnie de Jesus, et M. Timothée Duchat Ministre de l'Eglise pretendue reformée à Claye, recueillis par des scribes de part et d'autre, sur le très-saint Sacrifice de la Messe. Au Chasteau dudict Claye, lieu du presche, le 10 juin 1619 après midy en présence de quelque nombre de personnes de l'une et l'autre religion, avec la pratique des préceptes expliquez en l'Art et Méthode de rendre muets les Ministres, observé et remarqué en ceste conférence, pour servir de modèle à plusieurs pour faire de mesme en toute matiere de controverse*, Rouen, se vend à Paris, Joseph Cottereau, 1619, in-8°, 32 p. ; et *Suite des actes des conférences sur tous les articles de la Confession de Foy de la Religion pretenduë reformee ; contenant les actes sur les falsifications de toutes les Bibles des Religionnaires ; et sur le Celibat des prestres. Entre le P. François Véron de la Compagnie de Jesus, et M. Timothée Duchat, Ministre de Claye. Par la seule Bible de Geneve ; et la pratique de rendre muets ou baillonnez les Ministres, remarqué en deux seances ; comme le Ministre Duchat est demeuré*, Paris, Jean Fouet, 1619, in-8°, 32 p.

⁶⁴ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, p. 76-77.

répondant de la sorte, il insiste précisément sur un processus de cléricatisation et de monopole strict des pasteurs sur l'exégèse, destiné en partie à mettre fin aux attaques catholiques. Certes, il ne nie pas que des ministres puissent errer, mais pas sur des points évidents :

« Car il y a voirement des consequences prises d'un peu loin, & en celles-là tout Ministre advouera pouvoir bien y faillir. Aussi ne les pressons nous gueres contre nos adversaires : mais il y en a qui se prennent immediatement, ou plustost qui se recueillent à proprement parler, pource qu'elles s'offrent d'elles memes. »⁶⁵

Ainsi, contrairement à ce que prétend Véron, les pasteurs ne font pas la foi réformée, mais ils aident les fidèles à voir la Vérité :

« Si quelcun allume la chandelle & la met sur le buffet, ceux qui sont en la maison voyans clairement les choses evidentes, fondent-ils leur veüe ou ne croyent-ils pas ce qu'ils voient, sinon pource qu'ils croyen que cestuy-là ait allumé la chandelle, ou qu'il soit habile homme pour l'allumer ? [...] Les Pasteurs donc ne disent point à leurs peuples qu'il faut croire les consequences qu'ils deduisent, comme s'ils vouloient les y obliger, seulement pource qu'elles soient vraues, & qu'ils le disent. »⁶⁶

Ferry doit également s'attaquer longuement aux développements de Véron sur le vocabulaire employé par les réformés pour désigner les ministères et ceux qui les exercent, tout en précisant que cela ne relève pas de la foi, mais de la discipline, et qu'il s'agit donc de choses humaines et changeantes, pour lesquelles il suffit de s'approcher au mieux de l'exemple apostolique⁶⁷.

Ce *Dernier désespoir* a bien touché sa cible, car Véron, en 1619, dans une des nombreuses rééditions de sa méthode, prétend avoir tout fait pour rencontrer ses adversaires déclarés, dont Ferry :

« Depuis trois ans que je pratique ceste methode, m'asseurant, sous la faveur du Ciel, de la bonne trempe de ces lames, j'ay tasché par tous les moyens permis et licites de colleter tous les Ministres des lieux où l'office de la predication m'a fait trouver : ceux de Mets, me trouvant en Lorraine : ceux de Charenton, estant à Paris : et ceux de Quevilly, pendant que je suis icy : mais aucun n'a osé faire espreuve de la trempe de ces armes : ils sont tous aguerris en la milice des Parthes. »⁶⁸

Le jésuite ne précise cependant pas dans quelles circonstances il est venu en Lorraine et dans quelle mesure Ferry aurait réellement pu le rencontrer. De nombreuses rééditions de la

⁶⁵ *Ibid.*, p. 95-96.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 170-171.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 246-255. Sur cette question de vocabulaire, voir ci-dessus, introduction générale, paragraphe 1.

⁶⁸ François VÉRON, *Abregé de l'art et Methode nouvelle de bailloner les Ministres de France, & reduire les dévoyez à la Religion Catholique. Ou Bref et facile moyen par lequel tout Catholique, peut faire paroistre évidemment, que tous les Ministres sont des trompeurs en l'exercice de leurs charges, & tous les Religionnaires sont abusez, en tout & un chacun des points de leur pretenduë reformation. Presché & enseigné en l'Eglise archiepiscopale de Roüen, en presence de neuf à dix mille personnes, Rouen, et se vend à Paris, Joseph Cottereau, 1619, 12^e édition revue et augmentée, in-8°, épître dédicatoire non paginée.*

méthode comportent dans leur titre une partie visant à réfuter les principaux pasteurs qui ont répondu à Véron, au rang desquels se trouvent régulièrement Du Moulin et Ferry⁶⁹. Insultant à loisir ses adversaires, il ne fait guère de place de choix au pasteur de Metz, qu'il considère comme « moins rusé » que Du Moulin⁷⁰, tout en reprenant exactement les mêmes artifices rhétoriques visant à le faire passer personnellement pour un ignorant⁷¹. En 1643 encore, le nom de Ferry est cité dans un ouvrage réformé parmi ceux qui ont combattu Véron⁷². Mais, dès les années 1620, le nom de Ferry avait disparu des rééditions⁷³ et avait même fini par ne plus figurer parmi les litanies de noms de pasteurs que Véron prétend réfuter⁷⁴. Ce dernier poursuit sa carrière, notamment comme curé de Charenton, en visant tout au long de sa vie les mêmes cibles, les pasteurs qui, selon lui, rusent, connaissent la vérité, mais la cachent par cupidité, stupre ou autre péché honteux : il consacre ainsi un de ses derniers grands travaux à

⁶⁹ Par exemple François VÉRON, *Les Preuves du Purgatoire et de la priere pour les trespassez. Avec la nullité de la confession de Foy des Ministres, du Bouclier de du Moulin, du Desespoir de Ferry Ministre de Mets, et de l'examen de Chabocelaye et autres Ministres en Xaintonge, en ces deux poincts. Par la seule Bible, selon la Methode nouvelle de rendre muets les Ministres. Alleguees en l'Eglise de S. Sulpice à Paris, par M. François Veron, Professeur en Theologie, Troyes, Pierre Chevillot, 1621, in-12, 24 p.* ; *Sommaire de la methode de rendre muets les Ministres, Par la seule Bible, En tous les Articles controversez de leur Confession de foy : Où il est monstré qu'ils n'ont, pour appuy d'un seul point de leur pretenduë réformation aucun texte exprés de la Bible, ny aucune consequence suffisante pour fonder un Article de Foy ou Reformation ; & le Bouclier du Ministre du Moulin est cassé, & le desespoir de Ferry Ministre de Metz, réfuté. Avec une nouvelle découverte des falsifications des Bibles de Geneve. Premiere partie, Paris, Le Blanc, 1621, in-8°, 40 p.* ; *La victorieuse methode pour combattre tous les ministres ; Par la seule Bible ; Sur tous les articles controversez de leur Confession de foy : Où il est monstré qu'ils n'ont pour appuy d'un seul point de leur pretenduë Reformation, aucun texte exprés de la Bible, ny aucune consequence suffisante pour fonder un article de foy ou reformation. Avec la Replique au livre de Ferry Ministre de Metz, intitulé le dernier desespoir, & celui de du Moulin, tiltré Fuites & Evasions, Paris, Le Blanc, 1621, in-8°, paginations multiples et souvent fautives. Il existe enfin à la BnF, sous la cote D-59 935, un étrange volume, avec un très long titre, mais qui n'est composé que des épîtres dédicatoires, des privilèges et approbations : *Methode nouvelle, facile, & solide, de convaincre de nullité la Religion pretendue reformée, en tous les points controversez ; ou ; La destruction totale de l'heresie ; Par la seule Escriture Saincte, exposée selon la mesme Escriture, par les Saints Peres seants és Conciles des quatre premiers siecles, de l'impression de Basle, ou d'autre ville Heretique ; Avec l'examen selon cette Methode de toute la Confession de foy & du Catechisme des Ministres : La Refutation de poinct en poinct du Bouclier de foy, & des Fuites & Evasions de Du Moulin, & du Desespoir de Ferry, MM. livres escrits contre ceste Methode, & des traittez de Rivet, Chorin, Vanlurin, Faucher, Ministres, &c. contre la mesme Methode : Apologie pour Nosseigneurs les Cardinaux du Perron, & de Richelieu, contre la Vallade, Blondel, &c. MM. Autre Apologie pour le S. Sacrement de l'Eucharistie, contre J. Mestrezat Ministre de Charanton lez Paris, en ses trois livres de la Communion à Jesus Christ : Response generale à tous les livres de Calvin, Beze, Du Plessis Mornay, Kemnitius, Vorstius ; aux Confessions d'Ausbourg, de Saxe, d'Angleterre ; & à tous les livres & Presches des Ministres : Et cartels de deffy adressez ausdits Ministres. Pour l'usage des Missionnaires de la Congregation de la Propagation de la Foy, Paris, François Targat, 1625, in-8°, 16 p.**

⁷⁰ *Sommaire de la methode de rendre muets les Ministres...*, ouvr. cité, p. 33

⁷¹ *La victorieuse methode pour combattre tous les ministres...*, ouvr. cité, p. 71-77.

⁷² BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 405 v°, note 3 575.

⁷³ Par exemple dans François VÉRON, *Brieve methode pour reduire les Devoyez, & convaincre les Ministres de la parole de Dieu reformée*, Lyon, Jean Lautret, 1627, in-12, 164 p.

⁷⁴ Ainsi dans François VÉRON, *Petit Epitome de toutes les controverses de Religion en ce siecle : Selon les Methodes de S. Augustin, sçavoir par l'Escriture Saincte en termes exprez ou exposez par les Saints Peres seans és Conciles des cinq premiers siecles ; Et par le Decret du Synode National des Ministres de France, d'Union avec les Lutheriens : Avec la Response abbregee à tous les Livres des Ministres Aubertin, Faucheur, Mestrezat, Daillé, Drelincourt, Amyraut, & aux derniers de Blondel. Le tout contenu en la Response aux Declarations de Basile & Cupif Apostats*, Paris, Louis Boulanger, 2^e édition, 1641, in-8°, 384 p.

l'édition de la discipline, qu'il croit être cachée aux fidèles par les pasteurs, montrant une fois de plus sa grande méconnaissance d'un monde réformé qu'il suit pourtant de près⁷⁵.

La chaîne de controverse entre Véron et Ferry finit vite par n'avoir plus qu'une résonance régionale, comme celle sur le *Scolastique*. En effet, la première réelle réponse apportée à l'ouvrage du pasteur de Metz est un *Advertissement*, sans doute rédigé par un jésuite de Pont-à-Mousson, Claude Tiphaine⁷⁶. Ce dernier se lance dans une polémique sur le même ton d'insulte et d'ironie permanente et aborde également en creux la question, délicate, de la légitimité pour interpréter les Écritures, disant avec Véron préférer la Tradition aux explications des ministres réformés. Comme Ferry, Tiphaine se drape derrière les attaques de son adversaire pour pouvoir en faire de même, avançant que le *Dernier désespoir* « fourmille d'impostures, regorge d'heresies, & creve d'injures », sous couvert de défendre l'Écriture⁷⁷. Reprenant entièrement à son compte la méthode de Véron, initiée par Gontery et Arnoux, le père mussipontain ne fait finalement, tant sur le fond que dans la forme, que reprendre des éléments déjà connus en les adaptant plus précisément au pasteur messin, en le situant dans le monde des ministres « non des plus habiles, & mieux agguerris, mais des plus jeunes & plus temeraires »⁷⁸. Encore une fois, s'adressant directement aux réformés de Metz, il tente de feindre la tromperie des pasteurs et de dénoncer leur emprise sur des fidèles aveuglés :

« De là vous pourrez aysément juger de ce qui reste au fonds : ce peu que je diray estant plus qu'assez pour vous desabuser, & faire cognoistre la creance que devez avoir aux Presches, paroles, livres, discours, bibles, versions, gloses, interpretations, citations, articles de foy, maximes & propositions de vos Ministres, bien qu'ils les nomment Escriture Saincte, texte formel de la Bible, Evangile, & pure parole de Dieu. »⁷⁹

Ainsi, il peut dénoncer l'abandon d'autorités telles que la Tradition, pour former une nouvelle foi monstrueuse :

« C'est à dire, par vostre fantaisie. Car vous appelez Escriture Saincte, celle que vous avez prise, & rognée de vostre autorité ; tournée & habillée, à la Françoisie, comme il vous plaist ; glosée, & interpretée à vostre sens & volonté. »⁸⁰

⁷⁵ François VÉRON, *La Discipline des Eglises pretendues reformées de France...*, ouvr. cité, 654 p. (plus pièces liminaires et tables non paginées).

⁷⁶ [Claude TIPHAINÉ,] *Advertissement à Messieurs de la religion prétendue de Mets, sur le dernier livre de leur Ministre Ferry*, Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1618, in-8°, 102 p. L'attribution, très probable, est proposée par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « L'université de Pont-à-Mousson et la controverse protestante », art. cité, p. 130, et reprise par Louis DESGRAVES, *Répertoire des ouvrages de controverse...*, ouvr. cité, t. 1, p. 271.

⁷⁷ [Claude TIPHAINÉ,] *Advertissement...*, ouvr. cité, p. 5.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 14-15.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 52.

Tiphaine s'indigne de cette ingérence des ministres dans les interprétations de passages essentiels pour le Salut :

« Quelle abomination de voir deux ou trois Ministreaux tels que Ferry, à qui, comm'il se vante, le Ministère reformé est venu devant la barbe, montez & assis, de leur propre autorité comme Juges au plus haut siege de l'Eglise, prononcer cest orgueilleux & tres-inique Arrest, *Nous ne voulons pas que l'antiquité juge de l'Escriture, qu'elle l'expose, avec autorité.* Quelle indignité de voir toute la venerable & chenué Antiquité de l'Eglise si outrageusement baffoüée, la Majesté Auguste de tous les Saints Conciles si superbement rebutée, & toute la dignité, sagesse, & docte pieté de tant de Saints Peres pleins de l'esprit de Dieu, si peu estimée de ces Messieurs les Ministres ? »⁸¹

De façon classique, reprenant des postures déjà observées pour la controverse orale et les défis lancés⁸², Tiphaine accuse son adversaire de fuir honteusement et de n'être qu'un couard :

« Vous attaquer dans vostre fort, est-ce fuyr devant vous ? Vous donner la chasse de vos mesmes propositions, n'est ce que parer aux coups ? Ferry parlant ainsi, ne vous semble-il pas (Messieurs) que c'est ce grand Goliath, qui reproche à David, qu'il n'est qu'un poltron, qu'il ne combat qu'en fuyant, lors que le pied sur son ventre, il luy arrachoit son coutelas pour luy en trancher la teste ? »⁸³

Préfigurant un petit feuillet de 1622, il compare les pasteurs à des animaux pusillanimes et vantards, comme la poule :

« Jamais poule ne caqueta tant son œuf nouvellement pondu, que les Ministres font les leurs. »⁸⁴

Malgré l'exhortation à la conversion, classique elle aussi, qui clôt l'ouvrage, il s'agit une nouvelle fois d'une controverse qui renforce en réalité les frontières confessionnelles : le malentendu est profond, les deux camps ne parlent pas le même langage et n'utilisent pas les mêmes références, comme le montre la réponse faite à cet *Advertissement*.

Rapidement, dès la fin de l'année 1618, une réplique est apportée au livre de Tiphaine⁸⁵. Souvent attribuée à Ferry, elle est en fait l'œuvre de son cousin Pierre Joly, futur pasteur de Bourbach et alors sans emploi à Metz. Ferry note tout de même, quelques années plus tard, que c'est lui qui a fourni les pièces nécessaires à Joly⁸⁶. Ce dernier s'intègre parfaitement au ton général de cette chaîne de controverse, reprenant le dénigrement de l'adversaire et cherchant à démontrer la légitimité de Ferry à parler en tant que théologien : il défend pied à pied son cousin, soulignant le paradoxe de Tiphaine qui raille la jeunesse de

⁸¹ *Ibid.*, p. 61-62.

⁸² Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1.

⁸³ [Claude TIPHAINE,] *Advertissement...*, ouvr. cité, p. 26.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 27-28.

⁸⁵ [Pierre JOLY,] *Censure de l'advertissement imprimé au Pont-A-Mousson...*, ouvr. cité.

⁸⁶ BPF, ms 775, p. 112. Étrangement, Ferry note dans ce recueil que son cousin est « proposant », alors qu'il a déjà exercé le ministère dans la Beauce à partir de 1610.

Ferry, tout en le comparant à Du Moulin, Duplessis-Mornay, voire Calvin et Bèze⁸⁷. Les autorités de l'Église réformée de Metz ont sans doute vu l'*Advertissement* comme une menace, puisque Joly y répond en s'adressant directement à ses coreligionnaires pour les exhorter à rester fidèles et à ne pas écouter son adversaire, qu'il discrédite à son tour pour le délégitimer :

« Vous pouvez voir (Messieurs) de tout ce que dessus, quel homme c'est qui se mesle de répondre au livre de M. Ferry : il est de ceux qui insultent à la vérité, & taschent de vous faire mourir au mensonge. Le meilleur moyen qu'ils ayent de ce faire, est l'invention de leurs traditions, par lesquelles ils vous font passer leurs songes & resveries pour articles de foy. »⁸⁸

Sur la question de l'interprétation des Écritures, Joly insiste sur le fait que les réformés ont le droit de n'accepter les Pères et les conciles que dans la mesure où ils sont conformes avec les Écritures, car c'est la position des Pères eux-mêmes⁸⁹. Cette chaîne régionale de controverse se retrouve dans un ouvrage de François de Lancluse, maître d'école et écrivain réformé favorable à Ferry et reprenant certains de ses passages⁹⁰, mais aussi, en 1622, dans un recueil latin de pièces très diverses composé par Christophe Cachet, un médecin au service de la maison de Lorraine, contenant notamment des attaques contre les ministres en général et contre Calvin et Ferry en particulier⁹¹. Dans le cas du pasteur de Metz, c'est la parution récente de son ouvrage contre Véron qui pousse Cachet à l'insulte et à la comparaison douteuse, faisant de son adversaire une vipère venimeuse, à la voix de crocodile et à l'œil de basilic⁹².

Dans son ouvrage de 1618, Ferry avait particulièrement insisté, en un bref passage, sur les contradictions entre les principaux commandements divins donnés à Moïse et la doctrine catholique⁹³. François de Lancluse le suit dans cette stratégie et peut-être Ferry s'y

⁸⁷ [Pierre JOLY], *Censure de l'advertissement imprimé au Pont-A-Mousson...*, ouvr. cité, p. 16.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 100.

⁸⁹ *Ibid.*, notamment p. 51-63.

⁹⁰ François DE LANCLUSE, *Antithese de Nostre Seigneur Jesus Christ, et du Pape de Rome, dediee aux Champions & domestiques de la Foy*, s.l. [Genève], s.n., 2^e édition (1^{ère} édition 1619), 1620, in-8°, XIV-142 p. Sur ce personnage important du monde des écrivains à Metz, qui signe un des textes précédant le *Dernier désespoir*, voir Alain CULLIÈRE, « Les années messines de François de Lancluse, écrivain public et poète (1602-1622) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 182^e année, t. 14 de la 7^e série, 2001, p. 81-113 ; et Élie FLEUR, « François de Lancluse, poète protestant à Metz au début du XVII^e siècle », *Les Cahiers lorrains*, 1930, p. 108-111.

⁹¹ Christophe CACHET, *Christophori Cacheti Lotaringi Archiatri Exercitationes equestres in Epigrammatum centuria sex distinctae. Quarum prima, et quarta de virtute et moribus : secunda de fide et religione, quinta Miscellaneae continet : sexta circa res medica occupatur. His accesserunt Elegiae duae, prima de Morte, et Passione Christi ; altera de Assumptione Dei parae Virginis*, Nancy, Antoine Charlot, 1622, in-8°, (8)-234 p., notamment p. 82-123.

⁹² *Ibid.*, p. 88.

⁹³ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, p. 231-235.

est-il attardé en 1624, dans un autre petit ouvrage, aujourd'hui semble-t-il disparu⁹⁴. C'est sur cette question du Décalogue que la controverse repart en 1625, autour de deux publications catholiques. La première est un *Advis* adressé directement aux réformés de Metz, selon une rhétorique proche de celle de Tiphaine et avec un titre qui laisse effectivement penser que Ferry a bien fait récemment publier une défense de son ouvrage contre Véron insistant sur les dix commandements⁹⁵. Suivant le cours du Décalogue, l'auteur utilise toujours les mêmes arguments et le même ton injurieux contre Ferry et les réformés. Le but est constant : faire passer l'adversaire pour un ignare et un mauvais théologien, au besoin à travers de petites piques. Ainsi, quand il aborde un point compliqué, l'auteur de l'*Advis* pense que ce sera trop pour le pasteur de Metz dont il raille le niveau d'étude :

« Mais ces termes sont incognus à la Theologie de Montauban, que le Ministre a apprin en dixhuict ou dixneuf mois, terme fort court et de passe-volant. »⁹⁶

La présentation générale de Ferry est donc celle d'un « heretique obstiné & ignorant de tout »⁹⁷. Malgré un titre portant lui aussi sur le Décalogue, le récollet Ignace Le Gault offre une réplique d'une toute autre dimension, qui couvre à la fois le *Dernier désespoir* et ce que l'on imagine être l'ouvrage de 1624⁹⁸. Gardien du couvent de Metz, puis provincial de son ordre en 1625, cet ecclésiastique est lui aussi très virulent. Il s'attaque personnellement à Ferry et, à travers lui, aux pasteurs pour en délégitimer le droit à interpréter les Écritures sans la Tradition. Il accuse Ferry de faire avec ses collègues une nouvelle religion et de falsifier le message du Christ. Le Gault reprend à nouveau les mêmes procédés rhétoriques, usant de l'ironie et surtout, plus que dans les précédents cas, de l'insulte. Il traite ainsi dès l'épître dédicatoire les calvinistes de « Perroquets criars » et, si ses fidèles comparent Ferry à un Chrysostome en chaire, le récollet pense que sa prédication est plutôt semblable au « braire d'un Asne »⁹⁹. Plus loin dans l'ouvrage, il ironise sur le surnom de « Bouche d'Or »

⁹⁴ *Réfutation des calomnies semées nouvellement...*, ouvr. cité. Cet ouvrage apparaît dans certaines bibliographies, peut-être parce qu'il est cité dans les deux ouvrages qui suivent au cours de la chaîne de controverse, sans que l'attribution à Ferry lui-même soit formelle. On peut imaginer qu'un ouvrage catholique avait une nouvelle fois attaqué le *Dernier désespoir*, ou que cette attaque avait été faite en chaire de façon particulièrement virulente. Cette seconde hypothèse est privilégiée, sans grande preuve cependant, par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 167, qui pense que ces attaques sont d'Ignace Le Gault.

⁹⁵ *Advis à messieurs de la Religion Prétendue Réformée de Mets, sur les atroces calomnies réitérées par leu Ministre Ferry contre l'Eglise Romaine & les Docteurs d'icelle*, Toul, Simon Belgrand, 1625, in-4°, 56 p.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 24.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁹⁸ Ignace LE GAULT, *De la sainteté de l'Eglise Romaine...*, ouvr. cité, 859-(10) p. Ce titre confirme l'hypothèse qu'il y a bien eu en 1624 un ouvrage défendant Ferry et que celui-ci a insisté sur le Décalogue. Sur Le Gault, voir par exemple la notice que lui consacre André RAYEZ dans André RAYEZ *et al.* (éd.), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, t. 9, 1976, col. 539-540.

⁹⁹ Ignace LE GAULT, *De la sainteté de l'Eglise Romaine...*, ouvr. cité, passage non paginé. De nombreux passages comparent Ferry de façon insistante à un âne (par exemple p. 620).

(traduction littérale de Chrysostome) et avance qu'il faudrait l'appeler « Bouche d'ordure »¹⁰⁰. Il accuse lui aussi les pasteurs d'être des inconnus et des poltrons qui refusent la controverse¹⁰¹, puis attaque la méthode des réformés avec des mots orduriers :

« estce pas faire comme une infame putain de Bordel, laquelle toute desbordées & prostituée quelle est, veut paroistre femme de bien »¹⁰².

Selon Le Gault, Ferry trempe sa plume « comme une truie son groin dans la fange »¹⁰³.

L'enjeu, des deux côtés de ces chaînes de controverse, est donc bien la légitimité de la prise de parole et de l'interprétation de la Bible. C'est un combat de longue haleine pour Ferry, qui s'y intéresse tout au long de son ministère, parfois de façon plus discrète.

2. Un combat intellectuel constant

Même s'il n'est pas concerné directement par de nombreuses chaînes de controverse au cours de son ministère pourtant très long, Ferry se tient parfaitement informé des nouvelles publications et des arguments principaux des deux camps. Dans ce domaine, la correspondance sert de vecteur des informations, mais il s'agit toujours d'un sujet mineur, surtout si on le compare à des thèmes plus concrets comme les persécutions et les vexations. Cependant, le réseau élaboré par Ferry est particulièrement efficace pour faire circuler les ouvrages et la bibliothèque du pasteur messin regorge de livres de controverse, sans compter les travaux qu'il se fait prêter, le temps d'en prendre l'essentiel en notes. Il tient en effet à jour des cahiers comportant des rapports de lecture en général, notamment ce qu'il appelle son *Grand Recueil* (tenu à partir de la fin des années 1610) et ses *Quotidiana* (dont les premières notes à notre disposition remontent à 1653)¹⁰⁴. Il est difficile de dire ce qui sépare ces deux volumes dans l'esprit, mais il s'agit d'exemples d'*adversaria*, c'est-à-dire de notes sans réel ordre, prises au fil des lectures¹⁰⁵. Leur contenu dépend beaucoup du contexte messin, mais permet à Ferry de généraliser son cas particulier, en restant au contact constant de la controverse à l'échelle nationale et internationale. Il serait sans doute impossible, ou

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 784.

¹⁰¹ *Ibid.*, notamment p. 6 et p. 528.

¹⁰² *Ibid.*, p. 343.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 371.

¹⁰⁴ Ce *Grand Recueil* (BMI Épinal-Golbey, ms 91, 424 fol.) et les *Quotidiana* (BMI Épinal-Golbey, ms 92, 755 fol.) sont pensés comme un ensemble par Paul Ferry, au sein de ses « Grandes Collections ». Ce lien est confirmé par l'existence d'un index commun (BMI Épinal-Golbey, ms 93).

¹⁰⁵ Jean-Marc CHATELAIN, « Les recueils d'*adversaria* aux XVI^e et XVII^e siècles : des pratiques de la lecture savante au style de l'érudition », dans Frédéric BARBIER *et al.* (éd.), *Le livre et l'historien. Mélanges d'histoire du livre offerts au professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p. 169-186.

hasardeux, de réaliser des statistiques sur la composition de ces notes, car leur longueur varie beaucoup. De plus, Ferry consacre parfois de très nombreux paragraphes à un même ouvrage, ou condense en un seul passage plusieurs livres. Le *Grand Recueil* est particulièrement tourné vers les lectures « professionnelles » du pasteur, puisqu'il reçoit comme sous-titre « Remarques theologiques et autres »¹⁰⁶. Au sein de cet ensemble, la controverse tient évidemment une part importante. Dans les années 1620, parallèlement à l'installation des jésuites en ville¹⁰⁷, les notes consacrées à la Compagnie de Jésus se multiplient et le pasteur s'intéresse essentiellement aux traités attaquant les disciples d'Ignace, ou à leurs propres écrits, mais avec de nombreuses notes marginales de sa main renvoyant à des moyens de les réfuter. La littérature antijésuite, tant janséniste que protestante, est alors multiforme et déjà ancienne, puisqu'elle est née quasiment en même temps qu'un ordre qui a rapidement suscité de très vives oppositions¹⁰⁸. Si Ferry s'oppose personnellement très fortement aux jésuites dans ces années 1620, puis après 1648, il semble adopter une attitude faite de civilités et même de visites réciproques dans les années 1660¹⁰⁹ : pourtant, le nombre des notes antijésuites reste très élevé jusqu'à la fin de son ministère. Le pasteur messin utilise tous les arguments à sa disposition pour faire de son *Grand Recueil* une collection d'arguments contre les jésuites, mettant notamment à profit des traités catholiques, venus par exemple de parlementaires n'acceptant pas leur vœu d'obéissance au pape et, à partir des années 1650, des diatribes issues du monde janséniste. Dès les années 1620, il rappelle que Charles Borromée, symbole de la Réforme catholique, avait enlevé les collèges aux jésuites, ce qui le fait regretter que Metz prenne le chemin inverse¹¹⁰. En 1668 encore, il cherche à se servir d'une ordonnance de l'archevêque de Sens contre les jésuites¹¹¹. Ferry développe ainsi le plus possible les différents *topoi* sur ses adversaires. Dès 1622, dans une note rédigée au moment même de la prise de possession du collège, il fait le portrait collectif de jésuites « corrupteurs de la Jeunesse », « Espagnols » et « auteurs des guerres »¹¹². Vers 1630, les adjectifs se

¹⁰⁶ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 82 r°.

¹⁰⁷ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II.

¹⁰⁸ Sur ce sujet, voir notamment Jacques SOLÉ, « L'image des jésuites chez les réformés français du XVII^e siècle », dans Geneviève DEMERSON, Bernard DOMPNIER *et al.* (éd.), *Les jésuites parmi les hommes aux XVI^e et XVII^e siècles*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1987, p. 231-234, ainsi que les études réunies dans Pierre-Antoine FABRE et Catherine MAIRE (dir.), *Les Antijésuites. Discours, figures et lieux de l'antijésuitisme à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2010, 644 p. Parmi tous ces articles, voir par exemple Gerrit VANDEN BOSCH, « L'image des jésuites dans la République des Provinces-Unies au Siècle d'or : Cinquième colonne ou mythe entretenu ? », p. 429-453 ; et Bernard VOGLER, « Les jésuites vus par les protestants rhénans (1560-1620) », p. 455-468.

¹⁰⁹ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe I. 3., et ci-dessous, chapitre 8, paragraphe III. 3.

¹¹⁰ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 187 v°, note 1 746.

¹¹¹ *Ibid.*, fol. 734, note 9 859.

¹¹² *Ibid.*, fol. 134 v°, note 1 156 sur la canonisation d'Ignace de Loyola.

multiplient : ils sont « violens », mais aussi orgueilleux, audacieux, présomptueux, « menteurs », « séducteurs », ils « corrompent les Peres & autres bons livres », sont les « yeux du pape », « séditieux » et « divisent l’Eglise », ils « enseignent la revolte & le meurtre », sont des « Traistres » et même « Tous assassins »¹¹³. Il rapporte régulièrement des expressions qui les dévalorisent, comme par exemple « ingrat comme un jésuite »¹¹⁴. En 1666 encore, alors même que ses notes montrent qu’il reçoit en personne des jésuites comme les Pères de Rhodes ou Adam, ses voisins rue de la Chèvre, il montre une opposition intellectuelle intacte face à leur « nouvelle théologie » et notamment face au molinisme¹¹⁵. Même s’il se sent plus proche (ou plutôt moins éloigné) des jansénistes que des jésuites, Ferry est vindicatif dans ses notes avec tous les religieux, y compris les jansénistes, ce qui reflète ses lectures, mais aussi sa pratique de prédication :

« Voy mon sermon 164 sur Heb.12. ou je refute les jacobins & les jesuites & les moralistes & le 165 où je refute aussi les jansenistes & declare la vraye efficace & de quoy elle consiste. »¹¹⁶

La plupart des notes ne sont pas directement destinées à la controverse « réelle », même s’il est évident que Ferry cible ses adversaires en fonction d’enjeux à la fois généraux et messin, lisant particulièrement ce qui touche les récollets, les capucins ou les jacobins. Tous les thèmes classiques de la controverse sont présents dans ses carnets, tant en ce qui touche la foi proprement dite que les abus des « papistes » en terme de mœurs et de gouvernement ecclésiastique. Mais, de façon générale, il cherche plus à s’armer en arguments qu’à en proposer, sauf quelques rares cas de notes marginales : en ce sens, il est plus passif qu’acteur et regarde la controverse se dérouler. Ce n’est qu’à partir des années 1650 qu’il entre à nouveau dans des polémiques à fort retentissement, lorsque les agents de la Contre-Réforme se renouvellent et laissent beaucoup de place à un jeune chanoine prometteur, Jacques-Bénigne Bossuet.

3. La première controverse avec Bossuet (1653-1656)

La présence à Metz de Bossuet comme chanoine à partir de 1652 a été un moment important dans l’histoire de la Contre-Réforme messine et son opposition en chaire aux

¹¹³ *Ibid.*, fol. 145 r°, note 1 244.

¹¹⁴ *Ibid.*, fol. 289 r°, note 2 661.

¹¹⁵ *Ibid.*, fol. 66, notes 3 819-3 820.

¹¹⁶ *Ibid.*, fol. 298 r°, note 2 705. Ces deux sermons cités sont les MMXCVIII et MMXCIX, BM Metz, ms 1 085 (annexe 11). Le second est le sermon publié en 1655 sur la grâce (*Sermon de la Grace...*, ouvr. cité) et n’est précédé que de deux jours par le premier. Sur cette question, voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 2.

propos de Ferry est un de ses premiers pas dans la controverse contre les protestants¹¹⁷. Bossuet reste à Metz de façon presque continue jusqu'en 1659, puis conserve sa prébende et passe ponctuellement en ville jusqu'en 1669, lorsqu'il devient évêque de Condom. Cette présence du jeune et très prometteur docteur en Sorbonne à Metz donne un tour nouveau à l'opposition entre catholiques et réformés, en prenant la forme d'une opposition publique et imprimée. La première occasion de s'affronter sur ce terrain est donnée en 1653, avec la parution à Toul d'un récit de la conversion de Gaspard de Lalouette¹¹⁸. Ce dernier est un parlementaire dont les démêlés judiciaires avec Ferry donnent une dimension particulière à son abjuration et à son ralliement au catholicisme¹¹⁹. Même s'il s'agit de conflits largement personnels relevant d'enjeux complexes, la publicité donnée à l'événement est grande et touche le ministre messin en tant que pasteur plus qu'en tant qu'homme privé. Le récit lui-même insiste beaucoup sur le rôle personnel de Bossuet dans la conversion de Lalouette¹²⁰. C'est le chanoine qui en écrit l'approbation¹²¹ et certains thèmes abordés, dans un style proche de celui d'ouvrages postérieurs de Bossuet, peuvent laisser penser que c'est lui qui en est le véritable auteur, ou du moins le relecteur et correcteur. Partant du principe, classique, que les réformés ne connaissent pas la réalité de la religion catholique, Lalouette se propose de l'exposer à son frère, pour l'inciter à se convertir à son tour. Bien entendu, en creux de tout l'ouvrage s'impose la certitude que si les protestants ne savent pas ce qu'est réellement le catholicisme, c'est qu'ils sont trompés, par leurs pasteurs en l'occurrence. Ce texte, relativement court, ne perd jamais réellement de vue un contexte messin très précis, puisqu'il montre face à quelles calomnies il doit combattre, mais ses arguments se veulent être d'une portée générale. Un de ses objectifs est de démontrer que la Tradition est en accord avec les Écritures, puisqu'elles viennent des apôtres. À partir de ce point de départ, les sous-entendus sont nombreux contre les pasteurs falsificateurs, auteurs de citations tronquées et abuseurs du peuple, selon une rhétorique finalement assez proche de celle de Véron. Certes, il s'agit de reproches feutrés, qui ne sont pas dirigés contre un pasteur en particulier, ni même contre les ministres en général, mais certains passages laissent peu de place au doute :

¹¹⁷ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1. Les références bibliographiques y sont précisées.

¹¹⁸ *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour...*, ouvr. cité, (2)-76 p. Voir le récit contemporain de cette conversion par le Tulois Demange, repris dans Emmanuel MICHEL, *Biographie du Parlement de Metz*, ouvr. cité, p. 266-267.

¹¹⁹ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe III. 3.

¹²⁰ *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour...*, ouvr. cité, p. 2. Le rôle de Bossuet est ensuite rappelé dans plusieurs passages.

¹²¹ *Ibid.*, passage non paginé. Repris dans Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 499.

« Vous voyez donc, mon frere, que les reproches qu'on nous fait ne sont appuyés que de mensonges, c'est pourtant de ces fables dont on vous abuse, pendant que l'on cache les heresies de vostre religion, de laquelle je levereay icy le masque pour vous en faire remarquer les difformités. »¹²²

Tous les thèmes classiques de la controverse apparaissent, avec les trois sujets privilégiés que sont le Salut dans l'Église catholique seule¹²³, l'Eucharistie et le sacrifice de la messe. S'appuyant régulièrement sur l'histoire, selon des procédés qu'affectionne Bossuet¹²⁴, l'auteur reprend donc la plupart des poncifs de la guerre de papier que se livrent catholiques et protestants depuis plus d'un demi-siècle.

Ferry ne souhaite pas laisser cette lettre de Lalouette à son frère sans réponse et se met très rapidement à la rédaction d'une réplique relativement détaillée, le but étant de répondre à chacun des points abordés¹²⁵. Cet ouvrage est cependant resté imparfait jusqu'à la mort du pasteur et n'a jamais fait l'objet d'une publication¹²⁶. Ferry ne cache pas la dimension personnelle de l'affaire, puisqu'il précise que Lalouette lui a demandé son avis avant de se convertir, mais c'est pour mieux en conclure que tous les convertis font de même et font mine de réfléchir à des choses qu'ils ont déjà décidées¹²⁷. À l'argument selon lequel les réformés ne connaissent pas la religion catholique, Ferry répond que la lettre ouverte n'a pour but que

« de desguiser la Doctrine de l'Eglise Romaine, & d'en couvrir les difformitez, ou d'en oster ce qu'elle a de vide & de farouche, pour la représenter toute autre qu'elle n'est, & la faire passer en son esprit & en celui des autres ou pour belle, ou pour agreable, ou pour supportable, & telle que n'ait pas deu donner sujet suffisant à l'aversion que l'on en a prise, ny estre changée à une autre »¹²⁸.

Répondant aux arguments de Lalouette point par point, Ferry ne fait lui aussi que reprendre les *topoi* du genre, visant à montrer les variations du dogme catholique et son lent passage de l'erreur à l'hérésie, selon un procédé qu'il affectionne et qu'il utilise régulièrement. Toutefois, si le traité est inachevé, c'est que le pasteur messin a déjà dans l'idée de répondre par une autre voie, celle du *Catéchisme* de 1654, même si cela lui vaut quelques railleries sur l'absence de réfutation formelle, comme en témoignent ces vers anonymes qui ont circulé, sans doute à Metz :

« Ferry croit avoir bien raillé

¹²² *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour...*, ouvr. cité, p. 7.

¹²³ Georges BAVAUD, « "Hors de l'Église, pas de salut". Comment la compréhension de cette doctrine a-t-elle évolué ? », *Nova et Vetera*, t. 63-2, 1988, p. 137-148.

¹²⁴ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. c.

¹²⁵ *Responce à la declaration du Sr Gaspard de Lallouette*. Réponse restée manuscrite, 56 p. BPF, ms 773. Les ratures, renvois multiples et passages inachevés rendent une éventuelle édition difficile.

¹²⁶ AC Metz, II 297, dossier 2, p. 9, copie du testament de Ferry par Élie Fleur.

¹²⁷ BPF, ms 773, *Responce à la declaration du Sr Gaspard de Lallouette*, p. 2.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 8.

D'une affaire qui l'inquiette
 Disant qu'on a trop travaillé
 Pour ne prendre qu'une Allouette
 Bossuet le gentil chasseur
 L'escoutte avec toute douceur
 À sçachant ce que vaut la prise
 Dit que son coup est des plus beaux
 Et qu'on ne prend point dans l'Eglise
 Ny les butors, ny les corbeaux. »¹²⁹

Le prolongement direct de ce débat est donc le *Catéchisme général* que fait publier Ferry en 1654 (fig. 51)¹³⁰, réponse à la fois à Lalouette et à des sermons messins de Bossuet¹³¹.

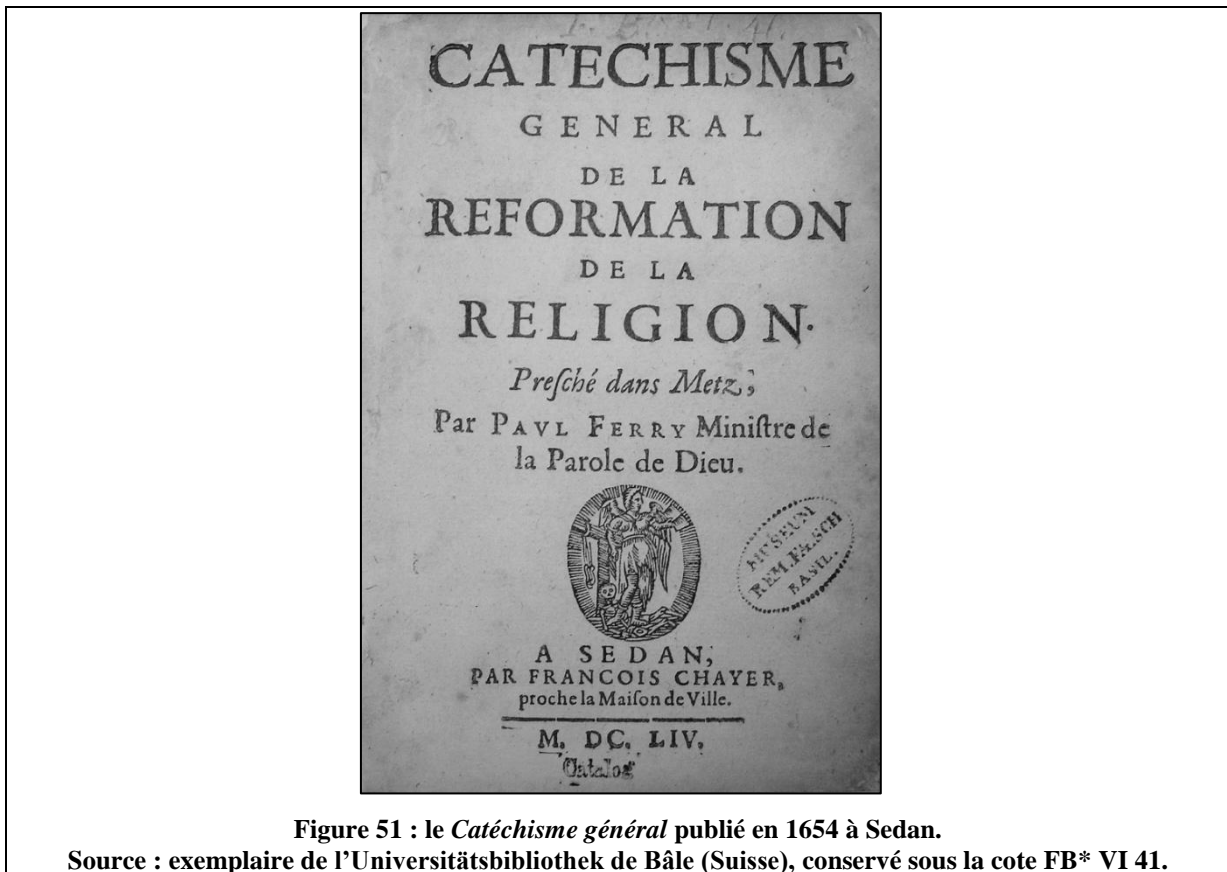


Figure 51 : le *Catéchisme général* publié en 1654 à Sedan.

Source : exemplaire de l'Universitätsbibliothek de Bâle (Suisse), conservé sous la cote FB* VI 41.

Le but de départ de ce texte, prononcé le dimanche 17 mai 1654, était le même que celui de tous les catéchismes généraux prêchés à Metz : préparer les fidèles avant la célébration de la

¹²⁹ BPF, ms 777, liasse 2.

¹³⁰ *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité. Il en existe une seconde édition quasiment identique et paginée de la même façon, à Genève, chez Pierre Chouët, en 1656. Ce catéchisme est repris, avec d'autres du stock de Chouët, dans un recueil : *Recueil des principaux catéchismes...*, ouvr. cité.

¹³¹ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1.

cène. Rien ne permet de dire que Ferry avait prémédité de publier celui-là plutôt qu'un autre, car rien, ni dans les sujets traités ni dans sa forme, ne le distingue¹³². De plus, Ferry publie peu et n'a pas de raison de mettre ce catéchisme particulièrement en avant. Une comparaison entre le manuscrit prêché et le texte publié montre de très nombreux développements qui en font un traité général et il faut donc sans doute voir là la volonté de répondre aux diverses attaques de Bossuet et de Lalouette, sans entrer ouvertement dans une chaîne de controverse qu'il redoute. Sur le mode, normal pour un catéchisme, des questions et des réponses, le pasteur de Metz consacre d'abord quelques généralités aux religions et à la vérité du christianisme seul. Puis il aborde ce qui fait le cœur de l'ouvrage : la justification de la Réformation et de la séparation avec Rome et les catholiques, en se fondant sur les erreurs et superstitions accumulées au cours des siècles. Selon Ferry, la superposition de strates d'erreurs au cours des siècles a dénaturé le message chrétien pour le rendre totalement déformé. Utilisant une méthode d'historien¹³³, il essaie, maladroitement sans doute, de dater précisément le moment à partir duquel les abus sont si importants que le Salut n'est plus possible dans l'Église catholique à Metz et donc le moment à partir duquel les erreurs deviennent hérésie. Le but est finalement de répondre à la question, classique, que posent souvent les catholiques : « où était votre Église avant Luther ? » L'argumentaire de Ferry est en partie historique, rappelant qu'il y a des « ancêtres » à la Réformation et que la vérité a toujours été prêchée¹³⁴, mais il est également théologique, avec cette image de l'accumulation progressive d'erreurs qui rendent peu à peu impossible le Salut, selon un procédé déjà utilisé avant lui¹³⁵. La date clé est 1547 selon lui, avec un canon du concile de Trente qui établit les œuvres comme participatives au Salut¹³⁶. D'autres croyances deviennent alors obligatoires, comme la médiation des saints ou la transsubstantiation, alors que jusqu'à des textes de 1546, on ne peut regretter que des erreurs, mais pas de remise en cause du Salut. Cette argumentation maladroite de Ferry, qui reconnaît qu'il est possible de se sauver dans l'Église catholique jusque dans les années 1540, doit être replacée dans son contexte et l'intitulé de la treizième question du catéchisme est particulièrement révélateur des angoisses qui assaillent les réformés de Metz au XVII^e siècle : « Que croyez-vous donc de nos Ancêtres, qui sont

¹³² BPF, ms 769².

¹³³ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 1. c.

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Par exemple par David EUSTACHE, *Réponse à la demande que Rome nous fait, où étoit vôtre Eglise avant Luther, et quels estoient ses Pasteurs*, s.l. [Genève], pour Philippe Gamonet, 1649, in-8°, 506 p. Je remercie Yves Krumenacker d'avoir attiré mon attention sur cet ouvrage.

¹³⁶ *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité, p. 108.

morts en la communion de l'Église Romaine avant la Réformation ? »¹³⁷ Mais, auparavant dans l'ouvrage, Ferry a bien pris soin de légitimer la Réformation¹³⁸ et insiste plus loin sur la façon de parvenir au Salut, que seule l'Église réformée propose¹³⁹. En rassurant ses fidèles et en donnant à cette prédication un écho large, Ferry fait bien une nouvelle fois œuvre de pasteur et cherche à montrer la légitimité de la Réforme et de ses ministres.

Le pasteur messin a sans doute commis une erreur en argumentant qu'il était possible de faire son Salut dans l'Église catholique jusqu'à une époque si avancée. Certes, il n'a fait que reprendre une position qui avait déjà été prêchée quarante ans plus tôt par de Combles :

« Dieu peut inspirer par son S. Esprit ceux que bon lui semble d'entre ceux qui n'ont pas la liberté d'ouyr la predication de sa Parole, comme en Espagne, en Italie & ailleurs, il peut advenir que quelqu'un rencontrera quelque bon livre, ou se mettra à lire la Bible, & Dieu lui esclairera l'entendement par son esprit, tellement qu'il aura la foy & sera sauvé. Car nous sçavons que Dieu a ses Eleus par tout : nous croyons la S. Eglise Catholique : & ce seroit juger trop temerairement de dire que tous ceux qui n'oyent pas ou n'ont pas ouy la Parole de Dieu librement & publiquement preschée d'eussent estre damnez »¹⁴⁰.

C'est le contexte qui est alors défavorable à Ferry, puisque ses arguments sont retournés contre lui de façon assez habile par le jeune Bossuet. C'est en effet à ce dernier que les autorités civiles et ecclésiastiques, notamment le gouverneur Schomberg et le suffragant Bédacier, confient la charge de la réfutation du *Catéchisme*¹⁴¹. Il s'est alors déjà distingué par sa prédication et par certains passages traitant de la controverse contre les protestants¹⁴². Encore une fois, dans un dialogue visiblement bloqué, la *Réfutation* part du premier postulat que Ferry présente mal le catholicisme, qu'il ne le connaît pas ou le falsifie et Bossuet se propose donc de rétablir la vérité, préfigurant son *Exposition* de 1668¹⁴³ :

¹³⁷ *Ibid.*, p. 75-78.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 36-75.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 78-151.

¹⁴⁰ François DE COMBLES, *Trois sermons touchant la preparation...*, ouvr. cité, p. 52-53.

¹⁴¹ *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry, ministre de la religion pretendue reformée. Par Jacques Benigne Bossuet, Docteur en Theologie de la faculté de Paris, Chanoine & Grand Archidiacre en l'Eglise Cathedrale de Metz*, Metz, Jean Antoine, 1655, in-4°, 240 p. Sur les sujets abordés entre *Catéchisme* et *Réfutation*, voir François CUISINIER, « Paul Ferry et Bénigne Bossuet à Metz : la tolérance et le "Compelle intrare" », *Cahiers Elie Fleur*, n° 14, 1996, p. 23-55.

¹⁴² Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1.

¹⁴³ Jacques-Bénigne BOSSUET, *Exposition de la doctrine de l'Église Catholique sur les matieres de Controverse*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1671, in-8°, 189 p. L'ouvrage, imprimé en 1671, a été composé en 1668 (Nicolas PIQUÉ, *De la tradition à l'histoire. Éléments pour une généalogie du concept d'histoire à partir des controverses religieuses en France (1669-1704)*, Paris, Honoré Champion, 2009, p. 91-151). Sur le lien avec la *Réfutation*, voir par exemple Hélène MICHON, « Bossuet : un art de la controverse », dans Anne-Élisabeth SPICA (éd.), *Bossuet à Metz (1652-1659)...*, ouvr. cité, p. 117-132 ; Christian HERMANN, « Le dialogue de Bossuet avec les protestants », dans Guy SAUPIN, Rémy FABRE et Marcel LAUNAY (éd.), *La Tolérance*, ouvr. cité, p. 79-86.

« Quiconque sera un peu instruit de nos sentiments, verra d'abord qu'il nous attribue beaucoup d'erreurs que nous detestons : & si une personne que nos Adversaires estiment si sage & si avisée s'empporte à de telles extrémités, qu'ils nous pardonnent si nous croyons que tel est sans doute l'esprit de la secte qui ne pourroit subsister sans cet artifice. »¹⁴⁴

Mais c'est bien évidemment la maladresse de Ferry sur la date butoir de la possibilité de salvation en étant catholique qui constitue le fondement de la *Réfutation*. L'ouvrage ne se résume finalement qu'à un syllogisme de mauvaise foi, mais terriblement efficace. Il choisit ainsi deux propositions auxquelles le *Catéchisme* aboutit :

« Que la reformation a été nécessaire, & Qu'encore qu'avant la reformation on se pût sauver en la communion de l'Eglise Romaine, maintenant après la reformation on ne le peut plus. »¹⁴⁵

Bossuet propose ensuite d'objecter deux « vérités catholiques » à ces deux propositions :

« Que la reformation comme nos adversaires l'ont entreprise est pernicieuse, & Que si l'on s'est pu sauver en la communion de l'Eglise Romaine avant leur reformation prétendue, il s'ensuit qu'on y peut encore faire son salut. »¹⁴⁶

Tout l'ouvrage qui suit n'est que le long développement de ces bases : puisqu'il est possible de faire son Salut en 1543 dans l'Eglise catholique à Metz¹⁴⁷, alors c'est encore possible ensuite, la Réforme catholique, avec notamment le concile de Trente, l'ayant lavée de ses abus, pour lesquels les schismatiques prétendus réformés se sont séparés d'elle. Pour Bossuet, une des preuves que les réformés sont de mauvaise foi face aux catholiques est qu'ils acceptent depuis 1631 des luthériens à leur communion, alors que la doctrine eucharistique des luthériens est proche de celle des catholiques, en tout cas plus qu'elle ne l'est de celle des réformés. Le ton employé par Bossuet à l'égard de Ferry est à la limite de l'agressivité en de nombreux passages, même s'il ne semble pas que cela affecte la relation personnelle des deux hommes¹⁴⁸. Un des buts du chanoine est de dénier à son adversaire son rang de pasteur, car c'est en tant que tel qu'il ment, falsifie et trompe son peuple. C'est à ce dernier que Bossuet s'adresse directement :

« Eveillez vous enfin, ô pauvres errans, voyez le Triomphe de la vérité dans le desordre de vos Ministres, & dans vos réponses contradictoires. Si vos Peres ont été Schismatiques en se separant de la vraie Eglise qui conduisoit à Dieu ses enfans, vous qui entreprenez leur défense, vous qui persistez dans leur schisme, vous attirez sur vous leur condamnation. Retournez donc à l'unité sainte qui a

¹⁴⁴ *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 5.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Bossuet insiste dans son ouvrage sur cette date de 1543, alors que Ferry lui-même semble avouer que même en 1546 il y a encore des éléments de foi permettant de se sauver dans le catholicisme.

¹⁴⁸ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe I. 3.

sauvé nos pieux Ancestres ainsi que vostre Ministre le reconnoist. Enfans des Schismatiques, revenez à la Mere des Orthodoxes. »¹⁴⁹

Cette *Réfutation* est triomphalement accueillie chez les catholiques messins, notamment par les commanditaires de l'ouvrage, le suffragant Pierre Bédacier et les jésuites de son entourage. Même si son rôle a été exagéré *a posteriori* par une certaine historiographie désireuse de voir les origines du génie du futur « Aigle de Meaux »¹⁵⁰, la *Réfutation* inquiète réellement et suscite, comme nous le verrons, la gêne des réformés, et notamment des pasteurs, qui se rendent alors compte des légèretés du *Catéchisme* de Ferry : certains pasteurs, comme Charles Drelincourt, ne cachent pas à leur collègue qu'ils pensent qu'il a donné à son adversaire les armes pour se faire battre¹⁵¹. Au sein de l'Église réformée de Metz elle-même, il semble qu'il y ait eu quelques tensions, notamment autour de David Ancillon, collègue de Ferry depuis 1653 et beaucoup plus incisif dans la controverse contre les catholiques : il est possible que ses conférences avec le suffragant Bédacier en 1657 soient une sorte de réponse à la « mollesse » dénoncée chez son confrère¹⁵². Dans ces conditions, il est compréhensible que Ferry ait désiré être sûr de son fait avant de publier une réponse digne de ce nom. Elle ne sera jamais publiée et reste inachevée au moment de la rédaction de son testament : même s'il y fait mine de vouloir terminer cette réponse, il est sûr qu'elle a déjà dévié vers un traité sur la réunion des protestants¹⁵³. Il s'intéresse toutefois aux thèmes soulevés par cette controverse jusque dans les années 1660¹⁵⁴. La lecture des fragments du manuscrit de réponse qui nous sont parvenus montre une argumentation très au point, mais finalement mal à l'aise avec celle développée dans le *Catéchisme* de 1654¹⁵⁵. Ferry insiste cette fois sur les variations de

¹⁴⁹ *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 174-175.

¹⁵⁰ Par exemple dans Alfred RÉBELLIAU, *Bossuet historien du protestantisme. Étude sur l'« Histoire des variations » et sur la controverse au dix-septième siècle*, Paris, Hachette, 3^e édition, (1^{ère} édition 1891), 1909, p. 70, qui fait de Ferry un « redoutable polémiste », pour accroître l'importance de la *Réfutation*. Cette vision est justement modérée par Jacques LE BRUN, « Les conditions de la croyance d'après les œuvres de controverse de Bossuet avant l'épiscopat de Meaux », dans *La jouissance et le trouble. Recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique*, Genève, Droz, 2004, p. 402, qui rappelle le faible écho immédiat de la *Réfutation*.

¹⁵¹ BPF, ms 760⁴, fol. 116, lettre de Charles Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 14 juillet 1655. Il faut tout de même préciser que d'autres pasteurs, comme Jean Mestrezat, ont soutenu Ferry dans cette affaire (BPF, ms 760⁶, fol. 261, lettre de Jean Mestrezat à Ferry, écrite de Paris le 12 octobre 1655). Sur les conditions de réception du *Catéchisme*, voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1.

¹⁵² Julien LÉONARD, « Un épisode méconnu ... », art. cité.

¹⁵³ AC Metz, II 297, dossier 2, p. 10. Sur le lien entre la réponse à Bossuet et le traité sur les luthériens, voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3. Le mélange des dossiers des deux manuscrits est donc compréhensible.

¹⁵⁴ Voir par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 401 v^o, note 5 458. Elle est consacrée à un traité de 1661 qu'il lit en 1662, rédigé contre le jésuite Mesnier et titré selon Ferry *Montauban justifiée & Response aux Fideles de la Religion Reformée qui demandent I. Si l'on peut faire son salut dans l'Eglise Romaine. II. S'il leur est permis pour des avantages temporels & particuliers en temps d'affliction de changer de religion*.

¹⁵⁵ Comme le traité sur la réunion des réformés et des luthériens, les fragments de la réponse à Bossuet sont conservés à la BPF, ms 769³, dossier 2, et ms 772. Roger MAZAURIC, « Bossuet et Paul Ferry », art. cité.

l'Église catholique et sur les erreurs qui se sont peu à peu accumulées au cours des siècles et parvient à retourner un argument de Bossuet : celui-ci faisait référence à Daillé pour rappeler que toutes les erreurs ne se valaient pas et que certaines étaient fondamentales pour le Salut, d'autres non. Grâce à cette logique, Ferry montre qu'il devait donc forcément y avoir un moment, en l'occurrence l'année 1546, au cours de laquelle l'accumulation des erreurs et des abus devenait un obstacle au Salut. C'est également à partir de cette argumentation que Ferry montre à Bossuet que les erreurs des luthériens sur la cène ne sont pas aussi graves que celles des catholiques et que, s'il est possible de communier avec les premiers, ce n'est pas le cas avec les seconds : ce sera le point de départ des travaux du pasteur sur la réunion avec les luthériens. En niant le postulat de départ de la *Réfutation*, qui était l'immutabilité de la foi catholique, Ferry semble donc reprendre la main dans la discussion. Il montre clairement que Bossuet est de mauvaise foi en faisant passer les réformés pour des schismatiques qui se sont séparés pour des raisons devenues caduques depuis la Réforme tridentine. Au contraire, ce qui sépare réformés et catholiques est vraiment doctrinal aux yeux de Ferry :

« Je voudrais qu'il [Bossuet] me dise en quel degré il met celuy [le différend] de la Tradition, & des Escritures apocryphes ; de la justification par la seule foy ; du merite & de la confiance des œuvres ; de la nécessité du Baptisme ; du sacrifice de la Messe ; de la Messe sans communians ; de l'adoration du sacrement ; du surabondant merite des saints adjouté à celui de Jesus Christ & de nos satisfactions & de celles des autres adjoutees à la sienne pour composer ou accomplir nostre Redemption ; du Purgatoire & de la Priere pour les Morts ; du service public en langue non entendue ; et de la nécessité & obligation de croire tout ce que l'Eglise Romaine croit & croira ; & autres points que j'avois touchez en mon Catechisme ; desquels le Concile de Constance n'a rien defendu, & lesquels le Pape Martin n'a pas ordonné qu'on interrogeast personne. »¹⁵⁶

L'absence de publication de cette réponse fait apparaître le chanoine vainqueur aux yeux des observateurs, notamment messins et protestants. Cependant, le débat entre les deux hommes et les deux confessions n'est que suspendu. En effet, Ferry est convaincu que son adversaire n'a écrit de façon aussi vigoureuse et avec un tel procédé rhétorique que parce qu'il y était obligé et non parce qu'il y croyait, comme le lui écrit Théodore de Maimbourg en 1658¹⁵⁷. En 1655, la conversion de Maimbourg au protestantisme n'était pas encore connue et son protecteur, le très catholique gouverneur de Metz, Schomberg, proche de Bossuet, lui avait demandé son avis au sujet du livre de Ferry, pensant renforcer l'opinion du chanoine. Pour ne pas se découvrir, Maimbourg avait alors employé un stratagème : sur l'avis de Mestrezat, il avait envoyé un premier écrit où il reprenait Bossuet, mais également un second document

¹⁵⁶ BPF, ms 772, p. 78.

¹⁵⁷ BPF, ms 760⁶, fol. 156, lettre de Maimbourg à Ferry, écrite de Heidelberg le 13 janvier 1658. Reprise notamment dans Roger MAZAURIC, « Bossuet et Paul Ferry », art. cité, p. 59-62.

contenant ce qu'il aurait répondu à la place de Ferry. Ce dernier écrit avait fait si forte impression que Schomberg avait renoncé à publier le travail de Maimbourg. C'est ainsi qu'on peut penser que Ferry estime que son adversaire a davantage agi à la demande de commanditaires zélés que selon son propre sentiment. Et, de fait, Ferry et Bossuet se fréquentent quand le chanoine réside à Metz, comme l'attestent les recueils de notes du pasteur : régulièrement, le jeune ecclésiastique prête des ouvrages au vieux ministre¹⁵⁸. Les deux hommes se rencontrent même en privé au plus tard en 1658 : en effet, le 4 février de cette année, Ferry va rendre à Bossuet une visite qu'il lui devait et ils discutent de la théologie de la grâce, dans une atmosphère cordiale, tout en restant sur leurs positions théologiques¹⁵⁹. C'est là un signe annonciateur de célèbres discussions menées quelques années plus tard.

Un des buts de Ferry est donc bien de renforcer sa légitimité de pasteur et d'attaquer ceux qui pourraient la remettre en cause. Il n'a finalement participé qu'à très peu de controverses en tant qu'acteur, mais s'est toujours intéressé au sujet, tant par goût que par nécessité professionnelle, tant pour défendre sa propre position que pour protéger son troupeau, ce qui se confond sans doute selon lui. Sa rencontre avec Bossuet est décisive, car elle lui permet de s'insérer dans un autre type de controverse, le « dialogue irénique » de 1666. Il s'agit d'un débat non écrit cette fois, mais à la résonance si forte qu'elle a laissé une trace très excessive dans l'historiographie, notamment catholique, au point de ne parfois laisser de Ferry que la mémoire de cette séquence, oubliant qu'elle mettait aux prises un pasteur certes secondaire à l'échelle française, mais bien installé, et un jeune chanoine.

II. Un dialogue « irénique » avec Bossuet ? (1666)

Si le « dialogue irénique » qui se tient en 1666 entre Ferry et Bossuet n'a au départ qu'une dimension messine, les enjeux qu'il traite sont réellement généraux et donnent bien au pasteur messin un écho qui dépasse largement le cadre de son Église. Ce dialogue a déjà été

¹⁵⁸ Un exemple entre plusieurs autres : BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 333 v^o, note 3 034. Cette note concerne le panégyrique d'un oratorien que Ferry lit attentivement. Le pasteur note en marge « M. Bossuet l'a », ce qu'il fait habituellement lorsque le livre qu'il analyse lui a été prêté. Cette note n'est pas datée, mais se situe entre 1660 et 1663.

¹⁵⁹ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 175 r^o, note 2 497.

largement mis en avant par l'historiographie, notamment aux XIX^e et XX^e siècles¹⁶⁰. Les historiens du protestantisme français ne citent souvent Ferry que pour le qualifier de modéré, d'ouvert à la discussion et de respecté des catholiques, ce qui pourrait paraître étonnant au vu de son fort engagement dans les luttes confessionnelles. Il est certain que cet épisode de dialogue a contribué à donner une image déformée du ministère de Ferry, notamment à cause de la forte personnalité de son contradicteur. Celui-ci n'est pourtant pas encore, en 1666, « l'Aigle de Meaux ». Et même s'il n'est plus tout à fait le jeune chanoine sans expérience de la séquence de controverse des années 1653-1656, il n'exerce pas encore de réelle autorité morale sur le catholicisme français. C'est donc trop souvent à la lumière de la carrière postérieure de Bossuet que ce dialogue a été présenté, déformant les enjeux de la conversation, qui apparaissent mieux en la recontextualisant.

1. Un contexte particulier, mais des enjeux nationaux

Des projets de réunion des Églises menés par le pouvoir royal, en quête d'unité confessionnelle dans le royaume, existent dès les années 1630, notamment sous l'impulsion du cardinal de Richelieu. Ce dernier a pour but de coucher sur le papier une confession de foi commune minimale, regroupant tous les éléments nécessaires au Salut, puis de gagner quelques pasteurs à son projet pour susciter une dynamique favorable¹⁶¹. Il soutient également les actions de Théophile Brachet de La Milletière, ancien de Charenton emprisonné de 1627 à 1632, puis engagé dans un travail de réconciliation des chrétiens qui l'amène à se convertir au catholicisme en 1645, après avoir fait paraître un ouvrage « pacifique » et controversé en 1637¹⁶². Malgré l'échec de la première phase de ce projet, Richelieu relance sa méthode vers 1640, s'entretient peut-être avec Mestrezat à Paris et rédige sans doute à ce moment un traité

¹⁶⁰ Il serait impossible de faire la liste de tous les ouvrages citant Ferry sous cet angle, mais il s'agit souvent de synthèses solides. Par exemple Raoul STEPHAN, *Histoire du protestantisme français*, Paris, Fayard, 1961, p. 153 ; Philippe WOLFF (dir.), *Histoire des Protestants en France*, ouvr. cité, p. 186 ; Didier BOISSON et Hugues DAUSSY, *Les protestants dans la France moderne*, ouvr. cité, p. 184. Le terme « irénique » n'apparaît jamais clairement dans les papiers Ferry pour ce dialogue, car il le réserve plutôt à son travail sur les luthériens. L'expression est cependant régulièrement utilisée par l'historiographie et je la reprends donc avec des guillemets.

¹⁶¹ Pierre BLET, « Le plan de Richelieu pour la réunion des protestants », *Gregorianum*, t. 48-1, 1967, p. 100-129. Il existe en 1670 une rumeur selon laquelle Ferry aurait été dans les années 1630 un des ministres gagnés par Richelieu. Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3. Selon David Ancillon, Ferry aurait été contacté par La Milletière dans les années 1650 et il aurait refusé ce contact, mais je n'en ai trouvé aucune trace (Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 266-267).

¹⁶² Voir par exemple Pierre FÉRET, *Un curé de Charenton...*, ouvr. cité, p. 103-109.

qui résume ses modes d'action et qui paraît après sa mort¹⁶³. Sur le fond, sa méthode est finalement assez proche de celle de Véron, qui a été son protégé, même s'il est moins agressif et plus « traditionnel » dans sa façon d'appréhender la controverse. Il voit ainsi les grands thèmes débattus et demande à ce qu'ils soient examinés sans passion et sans aveuglement, pour permettre aux réformés de connaître la foi catholique sans déformation, afin de déterminer précisément lesquels sont nécessaires au Salut. Mais Richelieu insiste davantage sur ces points fondamentaux et distingue les simples erreurs des hérésies, alors même que Véron, selon les accusations de Ferry, confond, volontairement sans doute, ce qui est disciplinaire et donc sans incidence sur le devenir de l'âme, et ce qui relève de la foi¹⁶⁴. Cette méthode préfigure celle utilisée plus tard par Bossuet, mais également acceptée par Ferry, qui a déjà agi ainsi pour préparer la réunion des réformés et des luthériens¹⁶⁵. Certains pasteurs, à Metz même, refusent avec force d'entrer dans le jeu de cette procédure, comme en témoigne une réfutation d'une partie de l'ouvrage de Richelieu par Ancillon, répondant notamment sur la question de la prétendue mauvaise vie des réformateurs¹⁶⁶. Ferry est également très bien informé des projets successifs du pouvoir royal et des catholiques français et ne donne jamais de signe favorable dans ses recueils de notes¹⁶⁷.

Le projet est relancé par le pouvoir royal dès le milieu des années 1660, dans la continuité des objectifs de Richelieu. Ce « grand dessein » vise donc la réunion des chrétiens en une seule Église. La position de Metz, Église particulière, lui donne un intérêt stratégique dans ces nouvelles manœuvres. Metz n'est évidemment pas la seule cible du très officieux « Conseil de Conscience » qui comprend entre autres Bossuet, Turenne (avant même sa conversion au catholicisme) ou encore le Père Annat et Le Tellier¹⁶⁸. Une première tentative,

¹⁶³ Armand-Jean DU PLESSIS, cardinal de RICHELIEU, *Traité qui contient la Methode la plus facile et la plus assurée, Pour convertir ceux qui se sont separez de l'Eglise*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1651, in-folio, 677 p. Sur cet ouvrage, voir Stéphane-Marie MORGAIN, « Une grande œuvre théologique de Richelieu : *La méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église* », *XVII^e Siècle*, n° 230, 2006, p. 131-149. Sur un cas de réformé *a priori* favorable à ce genre de projet, voir Robert SAUZET, « Le théologien réformé Samuel Petit (1594-1643), un homme de paix en des temps difficiles », dans Alain CABANTOUS *et al.* (éd.), *Homo religiosus...*, ouvr. cité, p. 641-649.

¹⁶⁴ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, par exemple p. 97.

¹⁶⁵ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3.

¹⁶⁶ David ANCILLON, *Apologie de Luther...*, ouvr. cité. Sur les conditions de publication, voir Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 255-256.

¹⁶⁷ Voir par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 613 r°, note 8 570 (sur une réponse au traité de Richelieu par M. de La Ruelle, pseudonyme de Théodore de Maimbourg, sur le « Dessein du Cardinal de Richelieu de réunir les deux Religions. ») et fol. 730 r°, note 9 811 (sur un ouvrage de La Milletière).

¹⁶⁸ Jean ORCIBAL, *Louis XIV et les protestants...*, ouvr. cité. Sur le rôle joué par Turenne, voir Yves CONGAR, « Turenne et la réunion des chrétiens », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 62, n° 169, 1976, p. 309-328 ; Susan ROSA, « "Il était possible aussi que cette conversion fût sincère" : Turenne's Conversion in Context », *French Historical Studies*, t. 18-3, 1994, p. 632-666.

quasiment officielle, a lieu à Sedan, dont le gouverneur est un catholique messin gagné aux idées « iréniques », le maréchal Abraham Fabert (1599-1662)¹⁶⁹. Le cas de cette ville est assez comparable à celui de Metz, puisqu'elle est aussi de réunion récente à la France. Son Église réformée y est encore plus prestigieuse, notamment grâce à sa puissance numérique et à la présence d'une académie. En marge des autorités synodales, il s'agit donc d'un lieu d'expérimentation intéressant pour le pouvoir, afin de tester la méthode et de rallier des pasteurs pour amorcer la réunion. En 1659-1660, à la demande de Fabert, une mission catholique sillonne le pays sedanais, sous la direction du Père Adam. Ce personnage, excessif, est rappelé plusieurs fois à la modération par Fabert, mais il trouve face à lui un pasteur réformé touché par les arguments « iréniques », Louis Le Blanc de Beaulieu. C'est en avril-mai 1662, à la veille de la mort du gouverneur, que le projet connaît un second souffle¹⁷⁰. Le Père Adam revient en effet en ville pour y prêcher l'Avent 1661 et le Carême 1662, ce qu'il fait avec beaucoup de douceur. Fabert pense qu'il est alors temps de réunir une conférence entre membres influents des deux confessions. Le 17 avril 1662, la réunion a lieu. Malgré des efforts catholiques de persuasion, l'échec est patent. Encore une fois, les catholiques utilisent l'argument de la communion avec les luthériens pour montrer les possibilités de rapprochement. Finalement, la mort surprend Fabert dans la nuit du 15 au 16 mai 1662, l'empêchant de mener à bien son projet, même s'il exhorte jusque sur son lit de mort les calvinistes à tout faire pour rentrer dans le giron catholique. Son appel à l'« accommodement » est directement repris de Richelieu et quelques autres : il faut se mettre d'accord sur quelques points fondamentaux. Mais ces paroles restent sans effet et le pouvoir royal croit trouver un nouvel endroit pour expérimenter ses velléités de réunion des chrétiens : Metz. Ferry sait à quoi s'attendre, car il a suivi le cas sedanais, son intérêt étant redoublé par sa proximité avec le maréchal Fabert¹⁷¹, même si, cette fois, le mode opératoire est différent.

Le conseil de réunion, et notamment le Père Annat, tient Ferry pour un modéré, ce qui en fait une cible idéale. Pourtant, le pasteur est resté ferme (et sans doute sceptique) face à une lettre de Léveillé, un de ses anciens proches, converti redevenu catholique et maître d'école à Vic, la ville de l'évêque de Metz. Dans cette missive du 1^{er} décembre 1663, il adjure

¹⁶⁹ Sur ce personnage et son rôle dans la réunion des chrétiens, voir notamment Jules BOURELLY, *Le Maréchal de Fabert (1599-1662). Étude historique d'après ses lettres et des pièces inédites*, Paris, Didier et C^{ie}, 2 vol., 1880-1881, 445 p. et 438 p. Voir également Yves CONGAR, « Le maréchal Fabert (1599-1662) et le retour des calvinistes à l'Unité », *L'Unité de l'Église*, n° 66, 1934, p. 257-265.

¹⁷⁰ Jules BOURELLY, *Le Maréchal de Fabert...*, ouvr. cité, t. 2, p. 329-358.

¹⁷¹ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe III. 2. Ferry consacre au projet sedanais une longue note dans BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 40 v° - 41 r°, note 3 639.

Ferry de se convertir, au nom, notamment, de l'unité de l'Église¹⁷². Le pasteur de Metz apparaît comme un personnage avec lequel il est possible de discuter. Ses anciens écrits sont même déformés : en 1661, il est cité à Montauban pour avoir écrit dans son *Dernier Desespoir* que chaque chrétien est libre « de passer d'une Religion à l'autre »¹⁷³. La perception que les catholiques ont de Ferry comme modéré s'est peut-être renforcée lors d'une maladie qui l'a cloué au lit pendant la majeure partie de l'année 1665 : il reçoit alors de nombreuses visites de pères jésuites, qui vivaient à son voisinage direct depuis 1642. Il a même sympathisé avec l'un d'entre eux, le Père de Rhodes, et lui a rendu visite à sa guérison, ce qui a semble-t-il troublé Ancillon, qui perd le contact avec son collègue pendant de nombreuses semaines. De premiers jalons ont peut-être été posés lors de rencontres à partir de 1665, dans le cabinet du pasteur, sur des sujets théologiques, traités de façon tout à fait cordiale, malgré une totale fermeté de sa position¹⁷⁴. Ferry prêche de plus dans une Église indépendante des structures synodales et donc, aux yeux du pouvoir royal, plus souple dans son organisation. Connaissant personnellement le pasteur depuis plus de dix ans, Bossuet, membre de ce conseil, habile controversiste et surtout habitué de Metz, est choisi pour entrer en contact avec lui en 1666.

2. Les fondements de la discussion

Le « dialogue irénique » nous est connu par diverses sources, essentiellement les lettres que les deux hommes ont écrites à partir de mai 1666. Les sources sont même à la fois suffisamment étoffées et implicites pour pouvoir disserter de longues pages sur cet épisode, sans pour autant mettre tout le monde d'accord de façon définitive¹⁷⁵. En effet, aux XIX^e et XX^e siècles encore, les discussions entre Bossuet et Ferry ont suscité la polémique et des

¹⁷² AD Moselle, J 7 059.

¹⁷³ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 409 v^o, note de lecture de Ferry.

¹⁷⁴ On en connaît certaines par BMI Épinal-Golbey, ms 92. Il a ainsi une discussion avec un jacobin, le Père Meije, le 26 janvier 1665 (fol. 566 r^o, note 7 993), avec le jésuite Palancian le 9 juillet 1665 (fol. 620 v^o, note 8 658). Il s'entretient également avec le Père de Rhodes en marge du dialogue « irénique » (BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 66 r^o, notes 3 819-3 820).

¹⁷⁵ Les principales sources sur l'histoire de ce dialogue sont les lettres échangées entre les deux hommes d'une part, et entre eux et Théodore Maimbourg ou Bénigne Bossuet (père) d'autre part. Les originaux se trouvaient à la BM Metz, ms 1 201, mais ils ont disparu en 1944. Des copies manuscrites existent en divers endroits (notamment AM Metz, II 297, dossiers 6 à 9, et BPF, ms 773). De nombreuses pièces sont également imprimées dans Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 147-188 et p. 443-474. Dans les pages qui suivent, je donne en référence la partie publiée, tout en m'autorisant à conserver la graphie des copies, sans doute plus proche des lettres originales que celle, modernisée, des éditeurs de la correspondance de Bossuet. Le problème est bien sûr que la partie la plus intéressante du dialogue entre les deux hommes est sans doute restée orale. Voir un essai de contextualisation dans Julien LÉONARD, « Les pasteurs et la réunion des Églises... », art. cité.

interprétations contradictoires. Trois courants historiographiques se distinguent ainsi sur le sujet, présentant tous des versions excessives ou simplistes des événements. La plupart des historiens réformés ont lavé Ferry de tout soupçon, depuis David Ancillon jusqu'à Roger Mazauric qui considèrent que le pasteur ne fait aucune concession à Bossuet et reste passif et réticent face au projet¹⁷⁶. Cette position répond en partie aux accusations catholiques, voyant dans Ferry soit un homme qui voulait se convertir sur son lit de mort, mais en a été empêché¹⁷⁷, soit un homme pusillanime refusant d'agir sans l'accord de collègues intransigeants¹⁷⁸. Cette dernière présentation du dialogue est reprise dans ses grandes lignes, mais dans un contexte différent, par un courant historiographique que l'on pourrait qualifier d'« œcuménique », dans le contexte des années 1960¹⁷⁹. C'est le chanoine François Gaquère qui y laisse la plus grande empreinte. Très marqué par les travaux du Père Congar¹⁸⁰, il publie en 1967 un ouvrage majeur, mais très orienté, qui a profondément marqué un historien comme Henri Tribout de Morembert et qui montre un Ferry craignant de quitter son troupeau, mais intimement convaincu de la nécessité de la réunion¹⁸¹. Cet ouvrage a suscité une violente opposition de la part de Mazauric¹⁸².

Il semble naturel à Ferry d'accepter la proposition de rencontre formulée par Bossuet, lorsqu'il lui écrit dans la seconde quinzaine de mai 1666. Cela fait sept ans que le chanoine réside essentiellement à Paris, mais il a conservé sa prébende messine et une partie de sa famille vit à Metz, dont son père, conseiller au Parlement et lui aussi chanoine une fois devenu veuf. De plus, il revient régulièrement passer quelques jours en ville pour s'occuper des affaires liées à ses charges de doyen du chapitre et de grand archidiacre. Le contexte de 1666 est très tendu pour les réformés, qui font face depuis 1661 à une grande vague de mesures répressives. Les discussions entre les deux hommes se tiennent à des intervalles qui

¹⁷⁶ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 266-267 ; Roger MAZAURIC, « Bossuet et Paul Ferry », art. cité ; et *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 109-125.

¹⁷⁷ Louis-François DE BAUSSET, *Histoire de J.-B. Bossuet, évêque de Meaux, composée sur les manuscrits originaux*, 2e édition, Versailles, Lebel, 1814, t. 1, p. 89-101. Sur ces accusations, voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

¹⁷⁸ C'est par exemple le cas dans Amable FLOQUET, *Études sur la vie de Bossuet...*, ouvr. cité, t. 2, p. 55-109 et Jean ORCIBAL, *Louis XIV et les protestants...*, ouvr. cité, p. 32-37.

¹⁷⁹ Valentine ZUBER, « Concorde ou pluralisme ?... » art. cité ; Hubert BOST, « L'impact de l'œcuménisme sur l'histoire... », art. cité.

¹⁸⁰ Voir ci-dessus, introduction générale, paragraphe 1.

¹⁸¹ François GAQUÈRE, *Le Dialogue irénique Bossuet – Paul Ferry...*, ouvr. cité. Le surtitre de la première page est « L'œcuménisme en marche ». Toutes ses conclusions sont reprises par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 259-276.

¹⁸² Roger MAZAURIC, *Lettre ouverte à Monsieur François Gaquère, auteur du Dialogue Irénique Bossuet / Paul Ferry à Metz*, manuscrit dactylographié, 4 p. (BM Metz, LO BR In-4°0616). Pour une présentation de l'opposition entre Tribout de Morembert et Mazauric, voir ci-dessus, introduction générale, et Julien LÉONARD, « Le protestantisme messin à l'époque moderne : essai d'historiographie et perspectives de recherches », art. cité.

nous sont inconnus, mais en privé et dans le jardin ou dans la bibliothèque de Ferry. C'est grâce à la correspondance entre les deux hommes et à la mise par écrit de leurs principaux travaux, voulue par le pasteur essentiellement, que nous connaissons la teneur de leurs propos échangés directement de mai à juillet 1666, lors des quelques retours de Bossuet à Metz, puis par lettres interposées jusqu'en novembre de la même année. Le chanoine ne semble pas inquiet de la légitimité qu'il donne indirectement à son contradicteur en discutant avec lui des modalités de réunion, presque d'égal à égal, sur un mode finalement éloigné de la controverse habituelle. La méthode est toutefois définie par Bossuet et acceptée par Ferry, qui reste passif dans les discussions. Il est très rapidement admis qu'il ne sera pas question d'aborder tous les points de débat, mais de s'accorder dans un premier temps sur ce qui fait le fondement du Salut chrétien, pour ensuite ne chercher à s'entendre que sur ces éléments essentiels. Il ne s'agit certes pas encore d'un plaidoyer pour une tolérance telle que nous l'entendons, car il est clair dans l'esprit des deux hommes que le Salut ne peut se réaliser que dans l'Église et qu'il ne faut pas accepter n'importe quelle croyance¹⁸³. En agissant ainsi, Bossuet fait de ce dialogue « un jalon entre la *Réfutation* publiée en 1655 et l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique* écrite en 1668 »¹⁸⁴, ne cherchant pas ce qui est faux ou vrai, mais uniquement ce qui renverse le Salut chrétien, en utilisant des mots simples¹⁸⁵. Bossuet part du principe, déjà développé dans la *Réfutation* de façon plus virulente, que la religion catholique est trop souvent mal comprise par les protestants et qu'il faut donc leur enseigner ce qu'elle est réellement. Face à l'entreprise du jeune chanoine, Ferry précise très tôt dans la

¹⁸³ Sur la question de la tolérance, beaucoup trop vaste pour être réellement traitée ici, voir entre autres références Frank PUAUX, *Les précurseurs français de la tolérance au XVII^e siècle*, Paris, Fischbacher, 1881, XII-218 p. ; Gerrit VAN SCHLEVEN, « La notion politique de la tolérance religieuse », *Revue Historique*, t. 58-1, n° 171, 1933, p. 299-314 ; Joseph LECLER, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, ouvr. cité ; Gustav MENSCHING, *Toleranz und Wahrheit in der Religion*, Heidelberg, Quelle & Meyer, 1955, 196 p. ; Michel PÉRONNET (éd.), *Naissance et affirmation de l'idée de tolérance....*, ouvr. cité ; Hans GUGGISBERG, Frank LESTRINGANT et Jean-Claude MARGOLIN (éd.), *La liberté de conscience (XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 1991, 375 p. ; Mario TURCHETTI, « Religious Concord and Political Tolerance in Sixteenth-and-Seventeenth-Century France », *The Sixteenth Century Journal*, t. 22, 1991, p. 15-25 ; Nicolas PIQUÉ et Ghislain WATERLOT (éd.), *Tolérance et Réforme. Éléments pour une généalogie du concept de tolérance*, Paris, L'Harmattan, 1999, 205 p. ; Guy SAUPIN, Rémy FABRE et Marcel LAUNAY (éd.), *La Tolérance*, ouvr. cité ; Mark KONNERT, « La tolérance religieuse en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles. Une approche issue de la psychologie sociale et de la sociologie », dans Thierry WANEGFFELEN (éd.), *De Michel de l'Hospital à l'édit de Nantes. Politique et religion face aux Églises*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2002, p. 97-113 ; Ruth WHELAN et Carol BAXTER (éd.), *Toleration and religious identity : The Edict of Nantes and its implications in France, Britain and Ireland*, Dublin, Four Courts Press, 2003, 304 p.

¹⁸⁴ Jacques LE BRUN, « Les conditions de la croyance d'après les œuvres de controverse de Bossuet avant l'épiscopat de Meaux », art. cité, p. 403.

¹⁸⁵ Marie-Madeleine FRAGONARD, « Clarté, simplicité, évidence : La définition d'un principe d'union et ses ambiguïtés dans quelques textes de Bossuet », dans Michel PÉRONNET (éd.), *Naissance et affirmation de l'idée de tolérance....*, ouvr. cité, p. 219-232. Sur la notion d'erreur et d'hérésie dans la pensée de Bossuet, voir Jacques LE BRUN, « La notion d'hérésie à la fin du XVII^e siècle. La controverse Leibniz-Bossuet », dans *La jouissance et le trouble...*, ouvr. cité, p. 137-160. Voir enfin François LAPLANCHE, « La "Réunion des protestants" : de Bossuet à Richard Simon », dans Alain CABANTOUS *et al.* (éd.), *Homo religiosus....*, ouvr. cité, p. 400-406.

conversation qu'il ne fera rien sans l'accord de ses confrères, non seulement de Metz, mais aussi des autres Églises réformées de France, ce qui semble être un échec dans la stratégie d'ensemble. Mais, malgré ces réticences et cette passivité, le pasteur participe aux conversations de bon cœur apparemment. Durant tout le mois de juin, les deux hommes progressent et Ferry demande à son interlocuteur de lui fournir un résumé de leurs conversations, ce qui lui parvient le 8 juillet, avec un mémoire additif une semaine plus tard¹⁸⁶. Dans ce texte, la formulation des positions catholiques peut surprendre, comme par exemple sur le mérite des œuvres :

« Elle [l'Église catholique] croit que le mérite des œuvres chrétiennes provient de la grâce sanctifiante, qui nous est donnée gratuitement par J.C., et que c'est un effet de l'influence continue de ce divin chef sur ses membres. [...] Elle enseigne que nous qui ne pouvons rien de nous mêmes, pouvons tout avec celui qui nous fortifie. »¹⁸⁷

Les discussions ont également porté sur l'Eucharistie et la présence réelle¹⁸⁸, mais aussi sur les saints¹⁸⁹, la Vierge et l'Église. À propos de chacun de ces thèmes, Bossuet semble très ouvert et veut croire à un accord possible, puisque selon lui c'est la mauvaise connaissance de la foi catholique qui pousse les réformés à la rejeter. Il achève ainsi son mémoire :

« Si messieurs de la rel. pret. ref. n'ont pas encore les yeux ouverts pour connositre la verite des articles cy dessus, tous ceux qui sont éclairés ne peuvent refuser d'avoüer du moins, selon leurs principes, qu'ils ne contiennent rien qui renverse le fondement du salut. »¹⁹⁰

Les conversations se poursuivent en juillet et août, comme nous pouvons le voir dans un *Récit* rédigé par Bossuet¹⁹¹. Ce mémoire semble très optimiste :

« Nous sommes demeurez d'accord que nous estions obligez de part et d'autre de travailler de tout nostre pouvoir à remedier au schisme qui nous separe et fermer une si grande playe. [...] Il [Ferry] a trouvé bon et necessaire d'examiner les causes principales qui ont éloigné de nous ceux de sa communion et de considerer ce qui seroit à expliquer de leur part ou de la nostre, pour faire qu'ils peussent ou revenir tout à fait à nous ou du moins se rapprocher. Nous sommes convenus que la question preallable et qu'il falloit poser pour fondement, estoit de scavoir si les dogmes pour lesquels ils nous ont quittez detruisoient selon leurs principes les fondements du salut. »¹⁹²

¹⁸⁶ Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 148-158.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 149-150.

¹⁸⁸ François TRÉMOLIÈRES, « Ministère de la parole et controverse eucharistique chez Bossuet », dans Anne-Élisabeth Spica (éd.), *Bossuet à Metz (1652-1659)...*, ouvr. cité, p. 147-162.

¹⁸⁹ Sur le point précis des saints, voir Raymond BAUSTERT, « Un aspect du débat spirituel entre catholiques et réformés. Bossuet entretient le pasteur Ferry de l'invocation des saints », dans Anne-Élisabeth SPICA (éd.), *Bossuet à Metz (1652-1659)...*, ouvr. cité, p. 133-146.

¹⁹⁰ Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 156.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 161-168, *Récit de ce qui a été traité entre M. Ferry et moi, dans plusieurs conférences particulières que nous avons eues ensemble dans le dernier voyage que j'ai fait à Metz.*

¹⁹² *Ibid.*, p. 161-162.

En procédant ainsi, Bossuet se place dans une évolution de la controverse qui consiste à ne voir dans les réformés que des « frères errans » et davantage des schismatiques que de réels hérétiques. Son optimisme se confirme et se révèle sans doute excessif, puisqu'il précise dans le même mémoire que Ferry « est demeuré d'accord qu'il n'y avoit plus de difficulté » sur le sujet de l'Eucharistie¹⁹³. Sur les saints, les images, le purgatoire et la prière pour les morts, Bossuet parvient à son but, qui est de faire dire à Ferry que cela ne justifie pas la séparation et que ce ne sont pas des croyances qui empêchent le Salut. Selon le pasteur, cité par le chanoine, le seul point réellement crucial est celui de

« la justification et de la confiance en Dieu par J.C. seul, qu'il a appelé le sommaire de la religion chrestienne, et sur lequel nous avons reconnu plusieurs fois que nous conviendrions tres facilement, pourveu que nous voulussions nous entendre. [...] Ainsy, puis qu'il est constant, qu'on ne peut nous accuser de nier ce fondement du salut, je crois qu'il est impossible de n'avoüer pas que nostre doctrine ne reverse pas ce principe essentiel de la foy et de l'esperance du chrestien. »¹⁹⁴

La fin du mémoire laisse cependant entendre qu'il y a bien une part de contrainte dans le projet et que c'est parce qu'on lui a présenté cela comme « une entreprise digne du roi » que Ferry s'y est aventuré, tout en insistant sur la nécessité de ne pas violer les consciences¹⁹⁵. À partir de ce moment, la discussion cesse d'être purement théologique et redevient tributaire d'un contexte politique et confessionnel particulier qui la mène lentement à l'échec, peut-être à cause de la multiplication des intervenants.

3. Un échec au large retentissement

Malgré de bonnes intentions visibles de la part des deux contradicteurs, les discussions s'enlisent à partir de fin août et début septembre. L'explication de cet échec est facile à comprendre : les deux hommes ne sont pas seuls à décider et ils doivent rendre des comptes et surtout manœuvrer dans un contexte difficile. En plus d'avoir surestimé l'ouverture de Ferry aux projets « iréniques », peut-être que les catholiques n'ont pas su percevoir que l'indépendance de l'Église réformée messine ne signifiait pas que le pasteur avait les mains totalement libres : ils ont ainsi surévalué son influence, que nous avons déjà vue décliner au sein de sa propre communauté depuis le début des années 1660¹⁹⁶, mais ils ont également fait preuve d'un manque de discernement et de connaissance des fonctionnements réels des institutions réformées. C'est ainsi que Ferry doit tenir ses confrères messins

¹⁹³ *Ibid.*, p. 163.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 165-166.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 167-168.

¹⁹⁶ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 3.

officiellement informés, ce qu'il fait notamment les 1^{er} et 5 septembre 1666, ne suscitant guère l'optimisme¹⁹⁷. Mais, dès avant cette date, le pasteur messin sollicite des avis qui compliquent les choses. Dans une lettre du 28 juin 1666, il demande sans doute son avis à Jean Daillé et celui-ci répond assez longuement¹⁹⁸. Il est très probable que le ministre de Charenton ait été au préalable tenu au courant par Ancillon, qui rejetait l'idée même de ces discussions et qui en avait connaissance avant début septembre¹⁹⁹. Ferry s'est sans doute appuyé dans sa lettre du 28 juin sur un ouvrage qu'avait écrit Daillé en réponse aux jésuites Adam et Cottiby sur les moyens de réunion avec l'Église catholique, car il a gardé dans ses notes un passage qu'il a souligné et dans lequel Daillé écrit qu'une « petite muraille nous divise, aisée à abbatre de deux coups de pied »²⁰⁰. Toutefois, la réponse du pasteur de Charenton réfute cette position et il s'agit d'un appel à la prudence qui, bien que formulé sur un ton cordial et même amical, n'est pas moins ferme. Sans doute Ferry voulait-il s'assurer qu'il n'était pas le seul à discuter de cette manière de réunion avec les catholiques, car Daillé lui répond précisément sur ce point que, depuis les menées du temps de Richelieu, aucun pasteur de Paris n'a été contacté. Selon lui, ce serait une « lascheté » d'aller trop avant dans ces conversations, en revenant explicitement sur le passage cité par Ferry :

« Ces discours que [je] vous tiens de donner un coup de pied à la petite muraille, qui nous divise, sont [un] effet de la joye que l'on a de nous avoir reduits en ces termes. On s'imagine que la [dés]olation, où l'on nous a presque jettez, nous rendra capables d'une lascheté comme on [s'apprête] à s'accommoder une place, que l'on a réduite à l'extrémité. »²⁰¹

Il insiste à la fois sur la suspicion légitime qu'il faut montrer face aux jésuites (bien que Bossuet ne le soit pas), mais aussi sur le danger consistant à minimiser les causes de la séparation et à les réduire à un « malentendu », pour reprendre le mot sans doute utilisé par Ferry qui citait lui-même Bossuet :

« Car pour ne point dire ce que l'on peut attendre d'un Jesuite & des autres Ecclesiastiques Latins, qui croient que c'est meriter que nous tromper, & qui prennent la fraude & l'imposture & la plus cruelle violence pour de bonnes & saintes valeurs quand on s'en sert contre nous ; qui [ne] voit combien est ridicule ce qu'ils mettent en avant de ce malentendu ? »²⁰²

Puis il achève sa lettre en faisant une liste très classique de tout ce qui sépare catholiques et réformés :

¹⁹⁷ BPF, ms 766, note de Waddington à partir de brouillons appartenant à Ferry, aujourd'hui disparus.

¹⁹⁸ BPF, ms 760⁴, fol. 27, lettre écrite de Paris le 14 juillet 1666. Voir la retranscription intégrale que je propose de ce document ci-dessous, en annexe 28. Nous n'avons pas la minute de la lettre du 28 juin, mais son existence nous est connue par cette réponse de Daillé.

¹⁹⁹ BPF, ms 766.

²⁰⁰ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 42 r^o, note 3 648.

²⁰¹ BPF, ms 760⁴, fol. 27.

²⁰² *Ibid.*

« Ces gens conspirent avec eux dans tous les cultes étrangers, qui nous séparent d'avec eux. Ils sont mesmes plus passionnez que les autres, pour la divinité de leur hostie ; ils adorent les reliques ; ils invoquent les saints ; ils admirent la Moynerie ; ils defendent la mitre & la crosse avec plus de fierté & d'artifice que n'ont jamais fait tous les autres ensemble ; ils exaltent les Traditions ; ils adorent l'Antiquité ; ils denignent l'Escriture comme les autres. Ils ont mesme honoré le Pape tant qu'ils ont peu. Et avecque tout cela vous voyez que l'on n'a pas laissé de les estrangler ; parce qu'ils veulent une soumission absoluë, & qu'ils craignent que leur complaisance en un point, fust-ce le moindre de toute la religion, ne fasse douter le monde de leur infailibilité ; je veux dire de celle ou de leur Pape, ou de leur Concile ; qui est l'unique fondement de toute leur communion. »²⁰³

En agissant ainsi, Daillé met Ferry dans une position délicate, puisqu'il ne peut plus continuer les conversations comme avant, même s'il était resté essentiellement passif au cours de la première phase. Ce premier avis négatif, qui ne semble pas susciter de réponse²⁰⁴, rend donc la position du pasteur délicate dans le processus de réunion, car elle rappelle à Ferry que s'il poursuit, il se désolidariserait *de facto* de ses collègues et se mettra au ban de la société des pasteurs.

À partir d'août 1666, le « dialogue irénique » échappe à Ferry et Bossuet. Il est parasité par d'autres affaires et par des interventions extérieures qui le discréditent en même temps qu'elles fragilisent le ministère de Ferry. Ainsi, Bossuet tente de conserver un contact de plus en plus ténu avec le pasteur messin en mettant dans la balance son intervention en cour pour faire revenir Bancelin, alors à Thouars, dans des lettres écrites entre le 21 août 1666 et le 8 février 1667. Les historiens sont très divisés sur le rôle réel de Bossuet : il est « avocat de Ferry » selon Gaquère et Tribout de Morembert qui estiment que c'est l'intransigeance de Ferry refusant de se retirer qui est à l'origine de l'échec²⁰⁵. Mazaucic, quant à lui, pense que le chanoine de Metz n'a pas tout entrepris et a voulu temporiser pour continuer à discuter avec le pasteur de la réunion des Églises²⁰⁶. C'est également à l'été que débute l'intervention dans la discussion de Théodore de Maimbourg. En effet, en août 1666, sur des renseignements donnés par Daillé, il s'invite dans la conversation²⁰⁷. Même s'il apparaît comme très favorable

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ Habituellement, Ferry note sur ses lettres reçues la date de la réponse qu'il y donne. Or, la lettre de Daillé ne comporte aucune mention, ce qui permet de penser que Daillé et Ferry sont en froid après cette intervention.

²⁰⁵ François GAQUÈRE, *Le Dialogue irénique Bossuet – Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 169-172 et Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 114. Sur l'affaire Bancelin, voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 3., et chapitre 4, paragraphe II. 2.

²⁰⁶ Roger MAZAUCIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 114.

²⁰⁷ BPF, ms 760⁴, fol. 184. Lettre de Maimbourg à Ferry, écrite de Paris le 25 août 1666. Cette lettre est la première. Les suivantes étaient conservées à la BM Metz avec le reste des pièces sur le dialogue « irénique » et ont aujourd'hui disparu. Elles ont été copiées et éditées dans les mêmes conditions que la correspondance avec Bossuet.

au principe même de la réunion, ses échanges avec le pasteur brouillent la situation. Maimbourg rencontre personnellement Bossuet à Paris, à la demande de Ferry, et pense qu'il est digne de confiance²⁰⁸. Il pense également que Daillé est jaloux de ne pas avoir été sollicité et que Ferry lui ait été préféré pour sa réputation d'ouverture et d'érudition²⁰⁹. Le pasteur de Metz est alors très proche de Maimbourg et semble avoir davantage confiance dans certains jésuites, notamment le Père de Rhodes qui était venu le voir pendant sa maladie de 1665-1666, que dans son collègue Ancillon, mais il est extrêmement réservé sur le succès des conversations, notamment parce qu'il doute ouvertement de l'orthodoxie catholique des résumés de Bossuet²¹⁰. C'est également en août 1666, lorsque les séjours messins de Bossuet cessent, que Ferry reçoit cette fois des visites de jésuites pour prolonger le projet. Le 20, Rhodes vient chez le pasteur pour lui communiquer une lettre de son confrère Adam, mais aussi pour discuter discrètement des points controversés, admettant que le Christ était bien le seul médiateur et que les saints n'avaient pas de rôle rédempteur²¹¹. Ferry lui aussi rend visite à ses voisins, notamment le 26 novembre 1666, lorsqu'il traite du « Malentendu entre l'Eglise Rom. & nous »²¹², reprenant un mot que Daillé l'avait pourtant prié de ne pas utiliser. Il rencontre alors le Père Adam, cheville ouvrière du « grand dessein » de passage à Metz pour prêcher l'Avent. Dès cette date, le pasteur de Metz n'apparaît plus comme un modéré, sans doute échaudé par les remontrances de ses collègues ou déçu par les proportions que prend l'affaire. Il s'adresse ainsi à Adam :

« Je luy demanday s'il entendoit dire que tout le mal entendu qu'il disoit avoir esté cause de la separation estoit venu de nous, auquel cas je le voulois bien advertir qu'il prendroit beaucoup de peine inutilement, n'estant pas chose qu'il deust estimer facile de nous persuader »²¹³.

Même si le jésuite lui répond que les catholiques n'ont pas toujours bien expliqué leur position, les deux hommes se quittent sans avoir avancé. Pendant l'Avent, Adam et Rhodes prêchent tous deux sur le sujet de la réunion, ce qui crée sans doute une atmosphère particulière à Metz. Mais Ferry s'est nettement radicalisé, puisqu'il considère fin décembre « qu'ils [les catholiques] avaient porté la superstition de leurs peuples si haut, qu'ils n'en seraient plus les maîtres »²¹⁴.

²⁰⁸ Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 445-454. Lettre écrite sous le pseudonyme Plerville, de Paris le 8 septembre 1666.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 460-463. Lettre écrite de Coullonges le 23 octobre 1666.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 454-460. Lettre de Ferry à Maimbourg, écrite de Metz le 18 septembre 1666.

²¹¹ BPF, ms 766. Notes de Waddington sur un brouillon ayant appartenu à Ferry, non retrouvé.

²¹² C'est le titre d'une note dans BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 66, note 3 821.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ BPF, ms 766. Notes de Waddington sur des brouillons de Ferry aujourd'hui perdus. Ces propos sont tenus lors d'une rencontre entre Ferry, Rhodes et Adam chez Mademoiselle de Saint-Aubin le 23 décembre.

Dans un récit postérieur aux événements, rédigé début 1667²¹⁵, Ferry fait part de sa volonté de transparence et de son dépit face à la manière dont le projet a été conduit et sur les effets désastreux de celui-ci sur sa réputation : en effet, il doit faire face à la réprobation de personnages importants comme Valentin Conrart²¹⁶, peut-être influencé par Daillé, et même celle d'amis comme le Strasbourgeois Berneggher ou le pasteur Pierre Le Bachellé²¹⁷. Le fiasco de l'affaire est précipité par l'intervention maladroite des autorités politiques : le 9 janvier 1667, le lieutenant-général du roi veut faire croire que la réunion est un ordre du roi. Ferry refuse de croire à la manœuvre. Après plusieurs réunions préparatoires et informelles, au cours desquelles Ferry doit raconter ses conversations par le menu, le consistoire répond par une fin de non-recevoir, après avoir argué d'ailleurs du caractère particulier de l'Église de Metz, ce qui l'empêche de parler au nom des autres Églises de France²¹⁸. La position de Ferry est clairement fragilisée, car sa proposition de minute de résolution est jugée trop longue et elle est reformulée par Du Bac, Du Clos et Ancillon, qui n'en changent pas le fond²¹⁹. Le vieux pasteur subit même l'affront de ne pas être suivi dans sa proposition de signer la décision consistoriale : après cet ultime camouflet, il lui reste à défendre son honneur. Le samedi 5 février 1667, il rompt avec les jésuites lors de la visite du Père de Rhodes, qui lui avoue qu'Adam et lui ne se sont pas opposés à cette manœuvre du lieutenant général. Adam avait prévenu le Père Annat à Paris du stratagème. Ferry, visiblement touché, prie son visiteur de ne plus passer dans les prochains jours et de dispenser Adam de venir.

L'échec de ces conversations, que Ferry n'a jamais sollicitées et dans lesquelles il est resté passif, a beaucoup marqué le vieux pasteur. Dans son récit, il insiste régulièrement sur sa bonne foi, mise en doute par certains réformés, notamment Ancillon :

« Je [...] fis souvenir que je leur avais toujours dit [aux jésuites] que je ne me séparerais jamais de mes frères et collègues ; que je ne quitterais jamais rien de la vérité ; que tout ce que je leur avais promis était d'ouïr les adoucissements ou éclaircissements qu'ils me voudraient donner sur les controverses et explications du malentendu, et de leur en dire mon sentiment en bonne conscience et autant que la vérité pourrait le permettre, et sans aucun engagement ; et que j'avais toujours dit que

²¹⁵ Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 466-474.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 472. Ferry rapporte que Conrart avait fait part de son rejet du projet de réunion à son beau-frère Le Duchat.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 474-475. Copies pour Ferry de deux lettres de Berneggher à Le Bachellé, les 27 janvier et 3 février 1667.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 471.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 473-474. Édition du brouillon de la minute trop longue de Ferry.

cette affaire n'était pas pour être traitée à part, mais en une grande assemblée du clergé avec les ministres de France, convoquée avec l'avis d'un synode national. »²²⁰

Malgré les désaccords de l'historiographie du XX^e siècle sur ce point, entre un Gaquère évoquant un « ministre modéré »²²¹, influencé par l'opposition de Daillé et Ancillon « mauvais génies »²²², et un Mazauric rappelant que jamais Ferry n'avait fait la moindre concession²²³, il semble évident que le pasteur n'a guère été actif, mais a été une victime de ces événements. C'est même jusque dans la mort qu'il a pâti de ces aventures de la fin de sa vie, puisqu'une rumeur, superposée sans doute à celle de sa corruption par Richelieu, s'est alors propagée à Metz prétendant qu'il avait cherché à se convertir lors de sa dernière maladie²²⁴. Le climat délétère qui a suivi les conversations « iréniques » avec Bossuet a sans doute eu des conséquences sur la vie interne de l'Église, mais aussi et surtout sur la réputation de ministre de Ferry. Le pasteur a compris le danger de sa situation dès juin 1666, date à laquelle il rédige son testament, qui est une preuve irréfutable de son attachement au calvinisme²²⁵ et sans doute a-t-il bien fait au vu des rumeurs de conversions ou d'adhésions au projet de réunion lancées quelques années plus tard au sujet d'autres ministres²²⁶.

Finalement, l'échec de ces conversations est total. Malgré les désaccords de l'historiographie sur les responsabilités de chacun dans ce fiasco, il est une chose qui apparaît clairement : Paul Ferry n'a jamais sollicité la réunion avec les catholiques et s'il fut choisi comme correspondant de Bossuet en 1666, c'est avant tout parce que les deux hommes se connaissaient, s'appréciaient sans doute et parce que Ferry avait une réputation de douceur que n'avaient pas ses collègues messins. Mais il est resté notablement passif au cours des échanges avec le controversiste catholique, au contraire par exemple d'Isaac d'Huisseau quelques années plus tard²²⁷. Cet épisode de la fin du ministère de Ferry a été certainement

²²⁰ *Ibid.*, p. 472.

²²¹ François GAQUÈRE, *Le Dialogue irénique...*, ouvr. cité, p. 29.

²²² *Ibid.*, p. 33. Jean ORCIBAL, *Louis XIV et les protestants...*, ouvr. cité, p. 32-37, ajoute la pusillanimité de Ferry au rang des explications.

²²³ Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry, op. cit.*, p. 109-125.

²²⁴ Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe II. 3.

²²⁵ Plusieurs copies, notamment AC Metz, II 297, dossier 2.

²²⁶ Voir notamment Augustin et Claude COCHIN, « Le grand dessein du nonce Bargellini et de l'abbé Desisles contre les réformés (1668) », *Annuaire – Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. 50-2, 1913, p. 248-268 ; Nathanaël WEISS (éd.), « Une liste de prétendus candidats à l'apostasie en 1668 », *Bulletin de la SHPF*, t. 63, 1914-1915, p. 175-181.

²²⁷ Sur cette affaire, voir notamment Richard STAUFFER, « Une ouverture "œcuménique" contestée : "La réunion du christianisme" », *XVII^e Siècle*, n° spécial *Les protestants en France au XVII^e siècle*, n° 76-77, 1967, p. 23-37 ; et *L'affaire d'Huisseau. Une controverse au sujet de la réunion des chrétiens (1670-1671)*, Paris, PUF, 1969, 96 p.

surestimé par l'historiographie, notamment par ceux qui y ont vu de façon trop simpliste une marque d'un œcuménisme au XVII^e siècle, mais aussi par ceux qui ont surévalué le rôle de Bossuet de façon anachronique. Car, comme le rappelle Roger Mazauric, le dialogue est inégal à l'époque, entre un jeune chanoine, certes brillant et en pleine ascension, mais encore loin d'être une autorité, et un vieux pasteur plutôt réputé²²⁸. Il est difficile de dire si Ferry considère sa participation à ces discussions comme un aspect de son travail de pasteur, mais il est certain qu'il pense devoir le faire, notamment parce que c'est un projet né dans l'entourage du roi, théorisant ainsi son attachement au pouvoir monarchique.

III. Un pasteur du nord de la Loire face à la monarchie

Guide spirituel et politique d'une communauté importante, mais minoritaire, Ferry se voit contraint d'adopter une posture extrêmement déférente à l'égard du pouvoir royal. Si nous en avons déjà vu les implications et les modalités concrètes sur le terrain messin²²⁹, il apparaît aussi que le pasteur définit une position théorisée sur la monarchie, reprenant des postures très répandues au nord de la Loire²³⁰. Marqué très jeune par le régicide de 1610, Ferry développe donc un monarchisme très répandu parmi ses collègues, posant notamment la question complexe du rapport à l'autorité et de la position à prendre en tenir de persécution.

1. L'onde de choc du régicide

Nous avons déjà pu voir le choc qu'a été le régicide pour Ferry lorsqu'il était jeune étudiant à Montauban²³¹. Ce traumatisme est partagé dans sa ville natale et les pasteurs du lieu montrent leur grande fidélité au pouvoir monarchique dans leur prédication. C'est notamment le cas pour Étienne Mozet qui prêche immédiatement sur le thème de la trahison²³², mais aussi et surtout pour François de Combles. Près de deux mois après l'assassinat, il prononce un sermon édifiant qui fait d'Henri IV un modèle de roi. Ce prêche est repris dans un volume de méditations pour consoler les affligés. Parmi les nombreux cas évoqués (perte d'un mari, d'un

²²⁸ Roger MAZAURIC, « Bossuet et Paul Ferry », art. cité.

²²⁹ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphes III. 2-3.

²³⁰ Sur cette division traditionnelle entre nord et sud de la Loire, qu'il faudrait sans doute reprendre à nouveaux frais, voir par exemple François LAPLANCHE, *L'écriture, le sacré et l'histoire...*, ouvr. cité, p. XXIV.

²³¹ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe III. 3. Julien LÉONARD, « Paul Ferry et la mort du roi... », art. cité.

²³² BM Nancy, ms 882, fol. 183 r^o. L'information est reprise par Ferry dans BPF, ms 774, année 1610, § 2-3.

enfant ou d'un pasteur), il prend le régicide de 1610 comme exemple de l'assassinat d'un souverain aimé de ses sujets. Le titre qu'il donne à ce sermon est très éloquent :

« Neufieme meditation. Pour consoler une Eglise sur la mort violente d'un bon Roy, ou d'un bon Prince tué en trahison, qui est un presche fait à la Horgne aux sablons le huitieme jour d'Aoust 1610. auquel jour fut celebré un jusne public à l'occasion du tres-detestable assassinat commis le 14. jour de May en ladite année, en la personne du Roy treschrestien Henry III. surnommé le grand, Roy de France & de Navarre. »²³³

Tout au long de ce sermon, le pasteur insiste sur le courroux divin contre les réformés français pécheurs : c'est pour les punir que leur bon roi leur a été enlevé d'une façon si dramatique. Il est révélateur que le texte s'appuie sur un passage de l'Ancien Testament (1. Sam., 12, 24), ce qui est très significatif de l'importance accordée à ce moment particulièrement grave²³⁴. L'occasion du régicide permet d'insister sur la condamnation ferme de ce crime atroce, rappelant « que nul ne peut attenter contre la vie des Roys & des Princes, sans se rendre coupable d'un tres horrible forfait devant Dieu & les hommes »²³⁵. Enfin, de Combles termine en soulignant la grande perte faite par les Français en général et par les réformés en particulier. Cette méditation sur le pouvoir royal est certes rendue plus sensible par l'événement qui vient de secouer le royaume, mais de Combles consacre également un sermon sur la mort naturelle d'un bon prince, dans lequel il reprend ces considérations sur la supériorité des rois et sur l'origine divine de leur pouvoir, intouchable donc²³⁶.

Si les stances de jeunesse de Paul Ferry sur la mort du roi n'étaient pas encore des écrits de pasteur et si son statut de proposant lui permettait sans doute d'être plus libre avec la forme poétique employée et avec les images utilisées, il écrit déjà comme un ministre. N'importe quel pasteur aurait pu écrire avec lui que le roi est regretté pour son action pacificatrice ou pour son statut de père aimant ses sujets : Ferry vante ainsi de façon implicite les bienfaits de l'édit de Nantes qui a apaisé les tensions et calmé les mémoires en imposant l'oubli des troubles²³⁷. Une fois devenu pasteur à Metz, il reste sur la même position et le poids du régicide continue à peser dans sa réflexion politique, notamment au début de son ministère. Face à un roi de France qui avance lentement sa souveraineté dans la cité

²³³ François DE COMBLES, *Deuxieme partie de meditations consolatoires...*, ouvr. cité, p. 167-194.

²³⁴ Françoise CHEVALIER, « Usages de l'Ancien Testament dans la prédication réformée au XVII^e siècle », art. cité.

²³⁵ François DE COMBLES, *Deuxieme partie de meditations consolatoires...*, ouvr. cité, p. 169.

²³⁶ *Ibid.*, p. 152-166, huitième méditation, « pour consoler un peuple sur le trespas d'un bon Roy ou d'un bon Prince, decedé de ce monde par mort naturelle. »

²³⁷ *Les premieres œuvres poetiques...*, ouvr. cité, p. 211-216.

mosellane²³⁸, nous voyons parfaitement dans les écrits du jeune homme que, malgré les réticences ultérieures face à l'avancée du pouvoir royal comme à l'installation du Parlement de Metz (1633) ou avec le découpage bailliager (1641), le loyalisme dynastique à la monarchie française est particulièrement fort en ville, notamment dans la communauté protestante. Dans cette dernière, la protection royale est considérée comme la seule chance de survie pour une minorité encore forte, mais déjà attaquée. Dans cet état d'esprit, le régicide est un crime atroce et ceux qui le perpètrent ou le favorisent sont condamnés. La prédication de François de Comblès ne fait que reprendre un débat ancien qui remonte au moins à la Saint-Barthélemy et qui a connu des retournements, notamment à partir de 1584, lorsqu'Henri de Navarre, alors calviniste, devient l'héritier du trône²³⁹.

Au début de sa carrière, Paul Ferry échange des idées à ce sujet et dénonce les positions qu'il considère être celles des jésuites, notamment dans un ouvrage du père espagnol Mariana, condamné par le Parlement de Paris le 8 juin 1610 seulement²⁴⁰. Pourtant, certains observateurs, notamment Pierre de L'Estoile, avaient perçu le danger dès février 1606, à l'occasion de la parution d'une édition de Mayence : le cordelier portugais Jacques Suarès s'en était publiquement ému et avait condamné fermement cet ouvrage²⁴¹. Ferry converse de ce livre avec Pierre Joly, le procureur du roi. L'oncle demande au neveu, dont il est très proche, de consigner par écrit le fruit de ses réflexions sur son exemplaire personnel d'une édition de 1611 :

« Monsieur Ferri, je vous prie de me coter en la marge du chapitre sixiesme de ce livre de Mariana ce que vous avez pieusement & doctement adjouté aux animadversions que vous et moy avons faites sur la damnable resolution qu'il fait à ceste proposition, s'il est loisible d'opprimer le Tyran. Je vous envoie le mesme livre avec ceste priere affin que les cotes estant de vostre main, & cecy de la mienne, ceux qui viendront à les veoir y reconnoissent nostre mutuel consentement à la refutation,

²³⁸ Gaston ZELLER, *La réunion de Metz à la France (1552-1648)*, ouvr. cité ; Christine PETRY, « *Faire des sujets du roi* » ..., ouvr. cité.

²³⁹ Mario TURCHETTI, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, PUF, 2001, 1044 p. ; Monique COTTRET, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009, 450 p. ; Monique COTTRET, « La justification catholique du tyrannicide », *Parlement[s]*, HS n°6, 2010, p. 107-117.

²⁴⁰ Juan DE MARIANA, *De Rege et Regis Institutione. Libri III. Ad Philippum III. Hispaniæ Regem Catholicum*, s.l. [Hanau ?], Typis Wecheliani apud Hæredes Joannis Aubrii, 1611 (1^{ère} édition, Tolède, 1599), in-8°, paginations multiples. Sur les thèses de ce livre, voir Frédéric CHAMBERT, *Juan de Mariana et la doctrine du tyrannicide. De la théologie politique à la politique théologique*, mémoire de DEA en études politiques comparées, sous la direction de Maurice DUVERGER, Université Panthéon-Sorbonne – Paris 1, 1983, 146 p. ; Frédéric GABRIEL, « *An Tyrannum opprimere fas sit ? Construction d'un lieu commun : la réception française de De Rege et regis institutione de Juan de Mariana (Tolède, 1599)* », dans Pierre-Antoine FABRE et Catherine MAIRE (dir.), *Les Antijésuites...*, ouvr. cité, p. 241-263.

²⁴¹ André MARTIN (éd.), *Journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV. Tome II (1601-1609)*, Paris, Gallimard, NRF, 1958, p. 184-185.

comme à la detestation, d'une doctrine si mal heureuse des effets de laquelle Dieu veuille préserver ses Oints. »²⁴²

Les deux hommes paraissent avoir donc discuté longtemps de cet ouvrage et s'être indignés des thèses défendues par l'auteur. Il est aussi possible que la volonté commune des deux hommes de mettre ces considérations par écrit provienne d'un besoin constant de justification du loyalisme réformé, face aux accusations catholiques de trahison. Le chapitre six est la partie de l'ouvrage de Mariana où le jésuite développe la théorie selon laquelle un roi hérétique ou dont les sujets sont déliés du devoir d'obéissance par le pape peut être légitimement tué comme tyran, en justifiant notamment le geste de Jacques Clément qui avait tué Henri III en 1589. Même si l'édition de 1611 est suspecte par sa naissance en milieu protestant, Ferry écrit en latin sur la page 51 de son exemplaire que c'est :

« [un] chapitre éminemment impie et satanique dont je voudrais que le misérable auteur l'eût à jamais perdu ou l'eût expié par son sang et non par la destruction de son livre ! tels sont mes sentiments ; j'en atteste Dieu du fond de l'âme, moi Paul Ferry, théologien, ministre de la parole Divine, et je promets que je combattrai la proposition vraiment digne de l'enfer qui en a découlé, publiquement en tous temps et en tous lieux. »²⁴³

La date précise de cet échange avec Pierre Joly est inconnue, car elle n'apparaît ni dans les annotations de l'ouvrage, ni dans le billet adressé à Ferry. Mais il a lieu entre 1612 (puisqu'il est attesté que Ferry est déjà pasteur à Metz), et 1622, date de la mort de Joly. Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'on est encore proche à la fois de l'événement et de la parution en 1611 de cette édition. Il est en effet improbable que les deux hommes s'intéressent de si près à un ouvrage qui ne serait pas récent. Le régicide est encore très présent dans la mémoire du jeune théologien et la douleur qu'il éprouve toujours est perceptible. L'émotion expliquerait, selon l'érudit Ernest de Bouteiller, qu'il ait commis dans son commentaire latin « trois solécismes si scandaleux » pour un pasteur²⁴⁴ et qu'il se soit laissé aller à une unique annotation marginale tout au long du chapitre, traitant Mariana de « misérable »²⁴⁵.

²⁴² Billet conservé dans l'exemplaire qui a servi pour l'échange entre Ferry et son oncle, actuellement conservé à la BPF, sous la cote 8°9 975 Rés. : Juan DE MARIANA, *Joannis Marianæ Hispani, e Societate Jesu, De Rege et Regis Institutione. Libri III. Ad Philippum III. Hispaniæ Regem Catholicum*, [s.l.] Typis Wecheliani apud Hæredes Joannis Aubrii, 1611, in-8°, 372 p. Je remercie Sophie Vié, bibliothécaire, de me l'avoir signalé. Cet exemplaire a été analysé et les remarques manuscrites sont citées par Ernest DE BOUTEILLER, « Séance du 14 décembre 1871 », *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, n° 12, 1871-1872, p. 21-31.

²⁴³ Traduction de la réponse originale de Ferry en latin par Ernest DE BOUTEILLER, « Séance du 14 décembre 1871 », art. cité, p. 25.

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ Annotation manuscrite de Ferry, « O nequam ! » sur l'exemplaire cité (BPF, 8°9 975 Rés.), p. 60.

La personne sacrée du roi, même catholique, est donc intouchable, quelles que soient les circonstances et cela n'est même pas discutable : les jésuites, influencés par la pensée espagnole de Mariana, sont donc les cibles de toutes les condamnations et sont considérés comme les responsables moraux du geste de Ravailiac. En cela, la continuité entre les stances de 1610 qui pointent les responsabilités des Habsbourg de Madrid et cette dénonciation de Mariana est remarquable. Ferry s'oppose aux influences espagnoles en général et aux jésuites en particulier. Tout au long de sa carrière de pasteur, il les combat par des voies diverses que nous avons vues. À la fin des années 1610 et dans les années 1620, la mémoire du double régicide d'Henri III et d'Henri IV reste très vivante, chez les catholiques comme chez les réformés. Lorsqu'il écrit en 1618 sa réfutation de la méthode de Véron, Ferry ne peut s'empêcher de faire des allusions au fait que ce sont des jésuites qui ont justifié le meurtre d'Henri III, rappelant ainsi les méfaits de Juan de Mariana²⁴⁶. Il faut sans doute que ces accusations de régicide aient touché le monde catholique dans son ensemble pour que ce soit un récollet qui défende un jésuite et pour que la réfutation des quelques lignes de Ferry nécessite près d'une trentaine de pages par Ignace Le Gault dans son traité de 1625. Mariana y est présenté comme un errant ne représentant pas la position générale des jésuites²⁴⁷. Toutefois, tout au long de ses notes de lecture, Ferry n'abandonne jamais, durant son ministère, les ouvrages qui insistent sur le caractère intrinsèquement régicide des positions jésuites²⁴⁸. Il faut sans aucun doute y voir un aspect de la contre-attaque des réformés sur le terrain politique, dans le but de réfuter les accusations classiques de rébellion et de républicanisme, mais aussi pour se présenter, au contraire, comme les meilleurs sujets du roi de France. Il s'agit d'un nouveau moyen pour défendre son troupeau, en bon pasteur. La matrice du régicide donne naissance, chez Ferry, à une construction intellectuelle du pouvoir royal qui, si elle est très loin d'être originale, n'en est pas moins intéressante pour approcher la culture politique des ministres de son époque.

2. Une vision classique du pouvoir royal

La position des réformés vis-à-vis de la monarchie est extrêmement complexe sous le régime de l'édit de Nantes, car elle dépend de plusieurs facteurs²⁴⁹. Les pasteurs font généralement figure de porte-parole de leurs communautés et, encore une fois, de défenseurs

²⁴⁶ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, en particulier p. 88.

²⁴⁷ Ignace LE GAULT, *De la sainteté de l'Eglise Romaine...*, ouvr. cité, p. 338-365.

²⁴⁸ BMI Épinal-Golbey, ms 91-92, très nombreuses occurrences.

²⁴⁹ Voir les notes bibliographiques rapportées ci-dessus, dans le chapitre 4, en introduction au paragraphe III.

de leurs troupes et d'interfaces avec le monde catholique. Un des enjeux principaux est la lutte contre l'accusation récurrente de républicanisme et de lèse-majesté dont ils sont régulièrement victimes de la part des controversistes. En réaction, ils ont dû développer un discours monarchiste le plus souvent outré et excessif, sans doute au-delà de leurs idées réelles, dans le contexte d'une construction dynamique de l'État royal²⁵⁰, ainsi que de l'évolution des pensées politiques²⁵¹. C'est surtout le cas au nord de la Loire²⁵² et en particulier après 1629 : après la défaite du parti huguenot dans les dernières guerres de religion des années 1620, la survie de la minorité réformée n'est plus garantie par le système politico-militaire qui avait été accordé par les brevets annexes de l'édit de Nantes, mais uniquement par la volonté du roi²⁵³. Un autre élément de contexte renforce le caractère soumis de la littérature politique réformée, du moins pastorale : dans les années 1640, la révolution anglaise et surtout la décapitation du roi Charles I^{er} par les indépendants sert la controverse catholique, qui insiste sur la proximité théologique entre calvinistes français et régicides anglais. Pour contrer ces accusations, les réformés, notamment sous l'impulsion d'Amyraut²⁵⁴, reprennent des positions développées quelques années plus tôt par Du Moulin et insistent sur leur loyauté au roi. Ils tentent de rappeler leurs liens anciens avec les anglicans, en même temps qu'ils montrent un soutien clair à la monarchie du temps de la Fronde. Très rapidement dans le XVII^e siècle s'était également posée la question, dans les

²⁵⁰ Sur la construction de l'absolutisme, voir par exemple W.J. STANKIEWICZ, *Politics & Religion in Seventeenth-Century France. A Study of Political Ideas from the Monarchomachs to Bayle, as Reflected in the Toleration Controversy*, Berkeley, UCP, 1960, XI-269 p. ; William BEIK, *Absolutism and Society in Seventeenth-Century France. State Power and Provincial Aristocracy in Languedoc*, Cambridge, CUP, 1985, XVIII-375 p. ; Henry MÉCHOULAN (éd.), *L'État baroque (1610-1652). Regards sur la pensée politique de la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1985, XXXV-504 p. ; Joël CORNETTE, *Le roi de guerre : Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 1993, 488 p. ; Henry MÉCHOULAN et Joël CORNETTE (éd.), *L'État classique (1652-1715). Regards sur la pensée politique de la France du second XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1996, 504 p. ; Fanny COSANDEY, et Robert DESCIMON, *L'absolutisme en France : histoire et historiographie*, Paris, Seuil, 2002, 316 p. ; Roland MOUSNIER, *Les institutions de la France sous la monarchie absolue (1598-1789)*, Paris, PUF, 4^e édition (1^{ère} édition 1974), 2005, 1253 p. ; Joël CORNETTE, *Histoire de la France. Absolutisme et Lumières (1652-1783)*, Paris, Hachette Supérieur, 5^e édition (1^{ère} édition 1993), 2008, 335 p. ; Joël CORNETTE, *Histoire de la France. L'affirmation de l'État absolu (1492-1652)*, Paris, Hachette Supérieur, 6^e édition (1^{ère} édition 1993), 2009, 335 p.

²⁵¹ Voir notamment Henri SÉE, *Les idées politiques en France au XVII^e siècle*, Paris, M. Giard, 1923, 361 p. ; James Henderson BURNS (dir.), *Histoire de la pensée politique moderne (1450-1700)*, Paris, PUF, 1997, 738 p. ; Philippe NEMO, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, Paris, PUF, 2002, 1428 p. ; Quentin SKINNER, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009 (1^{ère} édition anglaise 1978), 926 p.

²⁵² Élisabeth LABROUSSE, « Histoire des idées au XVII^e siècle », art. cité, t. 103, 1970-1971, p. 612.

²⁵³ Sur le tournant de 1629, voir, à côté des généralités déjà citées sur l'histoire politique des réformés au XVII^e siècle, Philippe CHAREYRE, « Trente ans après : de la paix à la grâce, l'édit de Nîmes, juillet 1629 », dans Paul MIRONNEAU et Isabelle PÉBAY-CLOTTES (éd.), *Paix des armes, paix des âmes*, ouvr. cité, p. 343-370 et Jean HUBAC, *La paix d'Alès. La fin du parti huguenot ? (27 juin 1629)*, Paris, Les Éditions de Paris – Max Chaleil, 2010, 93 p.

²⁵⁴ Moïse AMYRAUT, *Apologie pour ceux de la Religion. Sur les sujets d'aversion que plusieurs pensent avoir contre leurs personnes & leur creance*, Saumur, Isaac Desbordes, 1647, in-8°, 493 p.

écrits des ministres et des théologiens, de l'attitude à adopter en cas d'incompatibilité entre le service de Dieu et le service du roi. Mais les protestants français font d'abord tout pour feindre l'impossibilité d'une telle situation et rappellent leur certitude qu'ils sont gouvernés par un bon roi, lieutenant de Dieu sur terre. Cette position est ambiguë, puisque le roi est obéi en partie en tant qu'oïnt de Dieu, alors même que le sacre est une cérémonie catholique au cours de laquelle le souverain prête serment de lutter contre les hérésies. Sans doute est-ce alors la seule stratégie possible pour les calvinistes et il faut y voir l'émergence d'une distinction croissante entre ce qui relève du religieux et du politique. Mais cette position pastorale face au pouvoir est bien un choix délibéré, et non une obligation biblique, comme le prétendent certains ministres. En effet, en s'appuyant uniquement sur les Écritures, il est possible de légitimer autant la soumission au roi que la résistance au nom de Dieu²⁵⁵. Pourtant, dès le siècle des réformateurs, le choix est fait de prôner l'obéissance au Prince, fût-il catholique²⁵⁶. Même si les périodes de tension sont régulières, la fidélité est la position maintenue par les pasteurs sous le régime de l'édit de Nantes, en tout cas au nord de la Loire. C'est certainement parce qu'il s'agit d'une stratégie que les pasteurs ont été jugés sévèrement par l'historiographie et, dès avant Émile-Guillaume Léonard, Charles Bost dénonçait en 1913 la servilité, la grandiloquence et la flagornerie des pasteurs français face au roi à partir des années 1660, notamment dans le cas d'un Pierre Du Bosc qui évoque la naissance miraculeuse de Louis XIV²⁵⁷. Pourtant, en étudiant les textes et les contextes du XVII^e siècle, nous pouvons légitimement nous demander, à travers l'exemple de Ferry, quelle autre stratégie aurait pu apparaître pertinente.

Les preuves de l'attachement sincère de Ferry au roi sont assez nombreuses, même si elles apparaissent souvent dans des sources qui se donnent à voir et organisent la construction d'un idéal pastoral. Dans ses notes de lecture et dans ses préparations de sermons, le pasteur messin utilise régulièrement le traité de 1647 rédigé par Amyraut pour défendre les réformés

²⁵⁵ Hubert BOST, « Théories et pratiques politiques des protestants français... », art. cité. Sur les justifications de la résistance, voir aussi Louis ARÉNILLA, « La calvinisme et le droit de résistance à l'État », *Annales ESC*, n° 2, 1967, p. 350-369 et Hartmut KRETZER, « Remarques sur le droit de résistance des Calvinistes français au début du XVII^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 123-1, 1977, p. 54-75.

²⁵⁶ Élisabeth LABROUSSE, « La doctrine politique des huguenots », art. cité.

²⁵⁷ Charles BOST, « La piété protestante au XVII^e siècle... », art. cité. Sur le même thème de la dénonciation de l'attitude des pasteurs vis-à-vis du pouvoir royal, Émile-Guillaume LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, ouvr. cité, t. 2, notamment p. 331.

de l'accusation de rébellion²⁵⁸. Il reprend donc la position du professeur de Saumur, qui écrivait :

« Universellement tous ceux de nostre profession en ce royaume souhaitent ardemment toute sorte de prospérité aux armes de sa Majesté, & avancent tant qu'ils peuvent de leurs vœux, ses victoires & ses conquestes. La nature les y oblige, & le sentiment de bons François ; & pource que si ses progrès n'avancent point leur religion, au moins n'en reçoit elle aucune diminution, il ne faut nullement craindre que cet interest divertisse leur affection, ni qu'il leur donne d'autres pensées. Mais entre les Catholiques Romains la constitution des esprits n'est pas si absolument uniforme. Il y en a plusieurs qui sachant bien que nos Rois ne sont pas moins affectionnés à la religion Romaine que leurs ennemis, ont dans les affaires du temps mesme passion que nous, & qui pour cette raison se portent aux occasions avec mesme courage. »²⁵⁹

C'est bien en pasteur que Ferry perçoit le danger de la révolution anglaise et de l'exécution de Charles I^{er} en 1649 : il lit en effet beaucoup sur le sujet des indépendants anglais et sur celui de l'obéissance au roi, se tenant notamment informé par une gazette londonienne reçue régulièrement par un membre de sa communauté, Saint-Aubin. Il souligne toujours que les réformés français sont bien plus proches des anglicans fidèles et qu'ils sont des sujets loyaux²⁶⁰. La même volonté apparaît au sujet de la Fronde²⁶¹. Ce loyalisme assumé, et peut-être parfois outré, est même intériorisé dans les règles de civilité entre pasteurs. C'est ainsi que Charles Drelincourt rapporte le début du règne personnel de Louis XIV en 1661 dans des termes qui peuvent paraître *a posteriori* bien peu prémonitoires :

« Nous avons beaucoup de consolation et de joye de voir que depuis la mort du Card. Maz. le Roy a pris le gouvernail de son Estat ; Et ses commencemens sont si heureux et font paroistre tant de bonté et de justice, que cela nous remplit de bonnes espérances. »²⁶²

Quelques années plus tôt, le même pasteur avait déjà manifesté sa tristesse à l'idée d'être suspecté de manque de loyauté :

« si j'ay du zele pour ma Religion j'en ay aussi tout ce qu'on en peut avoir pour le service du Roy et que toute ma vie ne tend qu'à rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à Cesar ce qui est à Cesar. »²⁶³

La correspondance des pasteurs est un instrument de médiatisation de leurs idées politiques, du moins celles qu'ils veulent donner à voir. Mais le plus important de ces instruments reste la prédication, notamment celle qui, imprimée, a une portée à l'échelle supralocale.

²⁵⁸ Par exemple dans BPF, ms 767³, notes sur les versets 6-8 du Psaume 149 ; et dans BPF, ms 767⁴, notes sur Jérémie, 27, 5.

²⁵⁹ Moïse AMYRAUT, *Apologie pour ceux de la Religion...*, ouvr. cité, p. 107-109.

²⁶⁰ Voir notamment BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 5-6, fol. 112-113, fol. 236, fol. 330, fol. 338-349, fol. 416-417.

²⁶¹ *Ibid.*, fol. 467.

²⁶² BPF, ms 760⁴, fol. 131. Lettre de Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 2 avril 1661.

²⁶³ Lettre écrite de Paris le 10 juillet 1655. BPF, ms 760⁴, fol. 109.

Nous avons déjà pu voir que la prière pour le roi est intégrée à la prédication²⁶⁴, mais il est intéressant de constater qu'il existe des stratégies pour en faire porter l'écho au-delà de Metz : déjà de Combles avait inclus à ses méditations un sermon consacré à la mort d'Henri IV en 1610, dans lequel les réformés insistent sur leur fidélité sans tenir compte d'enjeux confessionnels²⁶⁵. Pour évacuer tout risque d'accusation de légitimer le tyrannicide, de Combles rajoute à son recueil une « remontrance », faite

« à un peuple, sur la mort violente d'un ennemi, ou de plusieurs ennemis de la vraye Eglise de Dieu, ou de la société humaine. En laquelle est resoluë ceste question, si & comment les fideles se peuvent & doivent resjouir de la mort de leurs ennemis. »²⁶⁶

Même si la question du roi hérétique n'est pas abordée de front, le pasteur répond clairement que non, un réformé ne peut se réjouir de la mort de qui que ce soit²⁶⁷. Les catholiques utilisent massivement l'arme éditoriale pour contrer le discours monarchiste des réformés, notamment en période de deuil²⁶⁸, mais aussi pour instiller dans les esprits le prétendu républicanisme des réformés, notamment du temps des dernières guerres de religion, dans les années 1620. Ainsi, le chanoine Charles Hersent publie en 1629 à Paris le fruit de prédications messines faisant suite à la prise de La Rochelle et insiste tant sur le caractère ontologiquement rebelle des hérétiques que sur la dénonciation du rôle personnel des pasteurs :

« Et qui est l'homme de bon sens, qui vueille deferer aux conseils & presches seditieux de petits Ministres, enfans de la terre, avortons d'ignorance & d'impudence, vrayes trompettes de la desobeissance & rebellion contre leur Souverain, apres que Dieu mesme a donné ceste precaution à son peuple ? »²⁶⁹

Il faut donc conserver ce contexte à l'esprit pour mieux comprendre la stratégie pastorale qui consiste à développer un discours monarchiste fort et loyal, afin de contrer les attaques catholiques et donc protéger les fidèles d'éventuelles mesures de rétorsion. En agissant ainsi en tant que pasteur, Ferry ne fait qu'appliquer des décisions communes aux réformés

²⁶⁴ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe III. 3.

²⁶⁵ François DE COMBLES, *Deuxieme partie de meditations consolatoires...*, ouvr. cité, p. 167-194.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 195-216.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 200.

²⁶⁸ Pour 1610, voir notamment André VALLADIER, *Harangue funebre de Henry le Grand...*, ouvr. cité, 119 p. ; repris dans Guillaume DU PEYRAT (éd.), *Les Oraisons et Discours funebres de divers auteurs, sur le trespas de Henry le grand, très chrestien Roy de France et de Navarre ; dédiées au roi*, Paris, R. Estienne, 1611, in-8°, paginations multiples. Sur ce sujet, voir les travaux de Jacques HENNEQUIN, notamment *Henri IV dans ses oraisons funèbres ou la naissance d'une légende*, Paris, Klincksieck, 1977, 351 p. ; et « Les oraisons funèbres des rois de France à Metz au XVII^e siècle. En hommage à Bossuet pour le 350^{ème} anniversaire de sa naissance », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 6^e série, t. 6, 1978, p. 85-94.

²⁶⁹ Charles HERSENT, *Discours sur l'heureux succes des armes du Roy en la prise de La Rochelle*, Paris, Nicolas de la Vigne, 1629, in-8°, p. 48. Cet ouvrage repose sur deux prédications faites en l'église Saint-Martin de Metz, pour célébrer la défaite du parti huguenot et la réduction de l'hérésie rebelle.

français²⁷⁰. En 1643, il change considérablement la structure même de sa prédication, à l'occasion de la dernière maladie du roi Louis XIII. Pour cette occasion, Ferry fait réellement face au monde catholique en général, puisque ces pièces sont publiées²⁷¹.

Dans ses papiers, Ferry rapporte les conditions de l'information de la maladie révélant bien les enjeux de controverse confessionnelle messine : en effet, le 2 mai 1643, un courrier prévient les autorités messines que l'état du roi empire. Les catholiques organisent une procession dès le lendemain et le consistoire ordonne que le pasteur Jean Jassoy rajoute à son sermon des prières pour la santé du roi, ce que font également ses collègues les jours suivants, dont Ferry le 5 mai à trois heures de l'après midi²⁷². C'est sans doute le texte de cette prière qui est imprimé en 1646²⁷³. La position du pasteur est très habile, car il ne cherche pas à cacher aux fidèles l'ampleur des vexations faites aux réformés en France, mais, après en avoir fait la longue liste, il rappelle qu'elles ne sont dues qu'aux péchés des fidèles et s'adresse ainsi à Dieu pour ne pas ajouter un nouveau malheur qui serait la mort du roi :

« Ô Dieu ! n'acheve point à nous punir par la perte de ces choses ! nous sentons bien nos affoiblissements & la diminution de nostre Gloire, & qu'à mesure que nostre orgueil accroist, tu nous abaises devant ceux qui nous haïssent sans cause, & qui ne sontgeans qu'à nostre ruine, sont les Prophetes des choses qu'ils taschent d'accomplir : Et pour comble de nos maux, tu as rendu malade ton Oingt, le Roy duquel nous disions, nous vivrons parmy les nations sous son ombre. Et c'est là, Seigneur, la veritable cause de nostre douleur, & de nostre estonnement ; C'est là le principal à trop juste sujet de nostre humiliation presente & des supplications que nous te faisons. Ceste vie, & ceste santé sont si importantes & nous sont si cheres, Que nous ne pouvons ouyr sans frayeur, qu'il y ait quelque chose à en craindre. Quelque Roy que tu nous eusses donné, nous aurions esté obligez de nous y assujettir non seulement pour l'ire, mais aussi pour la conscience, & quand le nostre nous haïroit autant qu'il aime son Peuple, nous ne laisserions pas de luy estre fideles & de prier pour luy. Car il n'en regne aucun que de par toy, & ce n'est pas à nous de choisir, mais à recevoir avec respect, celui qu'il t'auroit pleu d'establir. »²⁷⁴

La stratégie vise à éviter les accusations catholiques et à montrer que pour les protestants, vivre sous la domination d'un roi catholique ne pose aucun problème, car ils en reconnaissent la légitimité divine et le caractère sacré. Une grande partie de la prière est également consacrée au rôle du roi dans l'ordre public et à la crainte de vivre sous un souverain mineur, source d'instabilité politique. La détermination des réformés à montrer leur attachement au roi

²⁷⁰ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe III. 3.

²⁷¹ *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 113-172. Voir ma retranscription intégrale ci-dessous, en annexe 29.

²⁷² BPF, ms 774, année 1643, § 12.

²⁷³ *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 113-138. La date et le lieu ne sont pas précisés et le manuscrit n'a pas été retrouvé, mais il est très probable que ce soit cette prière du 5 mai 1643.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 118-119.

est telle que des cultes extraordinaires sont organisés un lundi et un mardi, deux jours traditionnellement sans prêche et Ferry note dans un de ses recueils que de nombreux catholiques y assistent, preuve de l'union des Messins dans l'épreuve, mais aussi de la compétition confessionnelle²⁷⁵. À l'arrivée à Metz de la nouvelle de la mort du roi, le 20 mai, Ferry est de semaine et décide de remplacer le sermon habituel de sa *lectio continua* de l'épître aux Hébreux par une prédication spéciale sur le livre des Lamentations : une fois encore, le choix d'un verset vétérotestamentaire est le signe de la gravité de la situation et de la solennité du sermon. Ce texte a été lui aussi imprimé dans le recueil de 1646²⁷⁶. Il s'adresse ainsi aux fidèles :

« Tres-chers Freres, il le faut donc dire, puis que Dieu l'a voulu, nos prieres n'ont pas esté exaucées : Helas ! Le Roy est mort ; Et nous pouvons bien dire, le Grand Roy ; Puis que Dieu l'avoit fait tel, & par la Couronne qu'il portoit de soy tres grande & la plus honorable de toutes les Couronnes, & par les vertus qu'il avoit aussi tres grandes, & par les grandes choses qu'il a faites, ou qui sont advenuës pendant son Regne : Et pour parler avec Jeremie & comme l'Eglise de son temps, *La Couronne de nostre Teste est cheute : Mal-heur ores sur nous d'autant que nous avons peché*. Qui sont les paroles que nous sont venuës au devant, & que Dieu nous a fait rencontrer pour estre le sujet de ce triste entretien que nous devons avoir avec vous. »²⁷⁷

Le reste du sermon reprend les grands axes de la prière précédente, en multipliant les parallèles avec l'histoire biblique, tout en priant Dieu pour la conservation du nouveau roi et sa prospérité. Et si la Bible est parfois pessimiste pour les rois enfants (Ecclésiaste, 10, 16), Ferry préfère mobiliser l'histoire profane, normalement considérée avec suspicion par les pasteurs :

« Et combien que l'Escriture denonce : *Mal heur à une Terre en laquelle un enfant regne*, Il arriveroit que le nostre, qui a commencé son Regne par une victoire entiere [Rocroi], le couronneroit d'une prosperité parfaite ; Et comme Alexandre tournant teste avec son Armée contre les Atheniens, qui par mespris l'avoient aappellé Enfant, disoit qu'ils le trouveroient estre en chemin devenu adolescent, & arrivant à leurs murailles seroit trouvé homme fait ; Dieu feroit trouver le Roy homme parfait à ses ennemis, s'il y en peut avoir d'assez desnaturés qui ne respecte ny le droit du sang, ny son innocence, ny son bas aage. »²⁷⁸

Il s'agit d'un sermon quasiment déconfessionnalisé, du moins dans les enjeux essentiels, puisque nulle part il n'est fait allusion à ce qu'il est advenu à l'âme du roi, mort hérétique dans l'esprit des réformés. Quelques semaines plus tard, c'est au provincial des Minimes,

²⁷⁵ BPF, ms 774, année 1643, § 12. Les prédicateurs, catholiques comme réformés, ont toutefois tendance à surestimer la présence de personnes de religion contraire, dans le but de montrer leur propre succès.

²⁷⁶ *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 139-172.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 141-142.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 168-169.

Pierre Bourgoïn, de prononcer à la cathédrale l'oraison funèbre du roi²⁷⁹. Il utilise lui aussi l'Ancien Testament, en comparant constamment le roi défunt à la figure davidique. Mais cette oraison est également l'occasion d'accuser les adversaires du roi, ou ceux considérés comme tels : elle semble donc très hostile aux réformés et en tout cas c'est ainsi qu'ils le ressentent²⁸⁰. Il va jusqu'à dire en chaire à propos des huguenots que

« depuis leur naissance ils ont tousjours esté contraires à l'autorité des Roys & à la paix des peuples. »²⁸¹

Encore une fois, le discours royaliste sert de surenchère pour montrer son loyalisme, les catholiques accusant les réformés de lèse-majesté et les protestants répondant par des postures outrées. Ce caractère excessif et ce passage sous silence étonnant des persécutions relève bien de la posture, car certains indices montrent que la vision qu'a Ferry de la monarchie française peut parfois être plus lucide.

Au cours de sa longue carrière, nous voyons par certaines harangues qu'il prononce ou prépare que Ferry ne quitte jamais la position de l'obéissance des réformés messins au pouvoir²⁸². Dans le sermon sur le jeûne de mai 1645, lui aussi publié en 1646, il reprend même à son compte les analyses catholiques qui voient dans la naissance du Dauphin en 1638, devenu Louis XIV en 1643, une sorte de « miracle »²⁸³, devançant ainsi les discours audacieux du pasteur caennais Pierre Du Bosc dans les années 1660 et 1670 sur le caractère divin de la monarchie²⁸⁴. La déconnexion entre politique et religieux reste cependant claire. Si Ferry considère bien que l'on doit obéissance au roi par ordre divin, il n'en élabore pas moins, à la fin de son *Catéchisme* de 1654, une définition de la tolérance civile en appelant les Messins à vivre en bonne intelligence, ce qui constitue également une preuve de fidélité au

²⁷⁹ Pierre BOURGOÏN, *Eloges funebres de Louys le Juste sur le parallele de David vivant et David mourant*, Metz, Jean Antoine, 1643, in-8°, 48 p. Sur ce sujet, voir Marie-Joséphine STEINER, *Les oraisons funèbres de Louis XIII. Étude de thèmes religieux et moraux*, thèse de 3^e cycle en littérature, sous la direction de Jacques HENNEQUIN, Université de Metz, 1977, t. 2, p. 49-51 ; et Jacques HENNEQUIN, « L'image du prince dans les oraisons funèbres de Louis XIII », dans Noémi HEPPE et Madeleine BERTAUD (éd.), *L'image du souverain dans les lettres françaises, des Guerres de religion à la révocation de l'édit de Nantes*, Klincksieck, 1985, p. 41-55.

²⁸⁰ BPF, ms 774, année 1643, § 24.

²⁸¹ Pierre BOURGOÏN, *Eloges funebres...*, p. 22.

²⁸² Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphes III. 2-3.

²⁸³ *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 176 (sermon de jeûne) et p. 228-229 (prière suivant le sermon de jeûne). Le mot de « miracle » apparaît déjà dans le sermon sur la mort de Louis XIII, p. 159. Sur la vision catholique, plus classique, de cet événement comme miracle, voir Hélène DUCCINI, « Le Dauphin du miracle (5 septembre 1638) », dans Bernard BARBICHE, Jean-Pierre POUSSOU et Alain TALLON (dir.), *Pouvoirs, contestations et comportements...*, ouvr. cité, p. 209-225.

²⁸⁴ En plus des articles déjà cités sur la pensée politique des réformés, voir une analyse sur ce point de l'action des pasteurs normands et notamment de Pierre Du Bosc, à partir des années 1660, dans Luc DAIREAUX, « Réduire les huguenots »..., ouvr. cité, p. 585-660 et Luc DAIREAUX, « Les pasteurs normands dans la seconde moitié du XVII^e siècle : la soumission dans la répression », dans Catherine BOUGY et Sophie POIREY (éd.), *Images de la contestation dans le monde normand (X^e – XVIII^e siècle)*, Caen, PUC, 2007, p. 247-260.

service du monarque. En le publiant dans son ouvrage, il en fait un modèle à suivre dans toute la France :

« Cependant vivons si bien avec tous, qu'il paroisse, qu'il n'y a que cela [la religion] qui nous separe : Et, comme parloient anciennement les premiers Chrestiens, que nous ne leur avons laissé que les Temples : Et que comme nous avons nos Rois, nos Gouverneurs, nos Magistrats, nos Loix, nos Coustumes, nos Sieges de Justice, nostre Police, nos Murailles communes avec eux, nous y avons encor nos affections. Et faisons tous les devoirs possibles pour nous conserver les leurs, lesquelles on tache de nous soustraire pour accroistre la division & faire le mal tous les Jours plus grand. »²⁸⁵

Ferry ne va pas aussi loin que les pasteurs des années 1660-1680 qui, comme Élie Merlat, radicalisent totalement la soumission au roi. En effet, il conserve une certaine distance avec le discours qu'il construit pour être donné à entendre. Ses recueils de notes contiennent des passages très critiques, par exemple sur la conversion d'Henri IV en 1593²⁸⁶, et il collectionne les arrêts du Conseil ou des Parlements hostiles aux protestants²⁸⁷.

Il ne faudrait pas voir dans le discours politique que Ferry tient en général dans le monde réformé une preuve ni de sa flagornerie, ni de sa naïveté. Le pasteur, comme la plupart de ses collègues, considère qu'il s'agit là de la seule stratégie possible pour faire survivre une minorité menacée. Pourtant, il n'est pas dupe et agit bien en politique : cela fait partie de son travail de pasteur, dans la mesure où il permet (ou croit permettre) à ses fidèles d'exercer leur culte dans les meilleures conditions possibles. Cette posture est un échec, dans une large mesure, puisqu'elle n'empêche pas la politique vexatoire qui se met en place sous Louis XIII et s'intensifie sous Louis XIV, ce qui pose la question de l'attitude concrète à adopter dans cette situation.

3. Comment réagir en temps de vexations ? Le séjour en cour de 1634

Le rapport particulier au pouvoir monarchique des pasteurs réformés français, notamment au nord de la Loire, fait apparaître une contradiction possible, celle de la persécution ou, dans une moindre mesure, celle de la vexation arbitraire. Ferry n'a jamais réellement théorisé ce point précis et cette idée ne se retrouve que très ponctuellement dans ses recueils de notes, généralement en rapport avec des sujets plus larges. Même à la fin de sa carrière, lorsque les ennuis se généralisent pour la minorité réformée à l'échelle nationale, sa

²⁸⁵ *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité, p. 150.

²⁸⁶ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 471.

²⁸⁷ Une grande partie de cette collection est conservée dans BnF, NAF 22 702. Une partie provient peut-être d'un collectionneur postérieur, Emmery, mais l'essentiel a appartenu à Ferry.

prudence est grande. Il semble prôner la soumission et, s'il s'intéresse de près aux tentatives de résistance en Poitou dans les années 1660, il ne les soutient pas formellement et adopte sans doute la même position nuancée que son gendre Bancelin, alors à Thouars²⁸⁸. Pour l'adjonction de ce dernier à Metz, la voie légaliste, sans résistance, a vite été choisie²⁸⁹. Il est également hautement probable qu'en tant que pasteur, il fasse porter le poids de la persécution non sur le roi à qui les réformés doivent leur survie en tant que groupe minoritaire, mais sur les péchés des fidèles, justement punis par Dieu, ou encore sur l'entourage du prince, reprenant la figure topique du roi mal conseillé. Parmi les éléments de cette influence néfaste, les ministres mettent souvent en avant la pression des ecclésiastiques catholiques, notamment lors des assemblées du clergé qui négocient chèrement le « don gratuit »²⁹⁰. Même si le rôle personnel du souverain est grand dans le choix de la persécution à partir des années 1660, les pasteurs font souvent mine de ne pas le croire. Ferry s'est trouvé, à un moment de sa carrière, devant un cas concret de vexation subie par le pouvoir royal. En effet, en 1634, il est contraint de passer plusieurs mois loin de Metz, à la cour, pour répondre à des accusations assez floues.

Ferry doit quitter Metz le 4 mai 1634, accompagné de son collègue de Courcelles Jean Jassoy, ainsi que d'un notable réformé, Bennelle, homme de loi. Ils ne savent alors pas qu'ils ne devaient rentrer que le 20 octobre. Ils passent plusieurs mois en cour, notamment à Paris, Fontainebleau et Saint-Germain. L'expérience a sans doute profondément marqué le pasteur, tant pour des raisons personnelles sur lesquelles nous reviendrons²⁹¹, que pour les conséquences que son absence a eues sur sa réputation. Dans la colonne « religion » d'un de ses recueils de notes, il ne retient que deux événements entre 1601 et 1650, dont ce voyage²⁹². C'est le roi en personne qui a donné l'ordre de leur venue, dans une lettre du 18 avril 1634 au maréchal de La Force. Les raisons invoquées sont pour le moins imprécises :

²⁸⁸ Les lettres de Bancelin à Ferry traitant de la résistance des Églises du Poitou aux destructions de temple sont dans BnF, NAF 1 967 et sont analysées par Roger MAZAURIC, « La résistance passive des Huguenots du Poitou de 1666 à 1668 d'après la correspondance de deux pasteurs messins », *Bulletin de la SHPF*, t. 100-1, 1954, p. 13-39.

²⁸⁹ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2.

²⁹⁰ Sur ce sujet, voir notamment Brian E. STRAYER, « The Edict of Fontainebleau (1685) and the Huguenots : Who's to Blame ? », dans Richard BONNEY et D.J.B. TRIM (éd.), *Persecution and Pluralism. Calvinists and Religious Minorities in Early Modern Europe (1550-1700)*, Berne, Peter Lang, 2006, p. 273-294. Sur les assemblées du clergé elles-mêmes, on pourra se reporter aux travaux de Pierre BLET, *Le Clergé de France et la Monarchie. Étude sur les Assemblées du Clergé de 1615 à 1666*, Rome, Univ. Gregoriana, 1959, 2 vol., 534 p. et 469 p. ; *Les assemblées du Clergé et Louis XIV de 1670 à 1693*, Rome, Univ. Gregoriana, 1972, XX-633 p. ; *Le clergé du Grand Siècle en ses assemblées. 1615-1715*, Paris, Cerf, 1995, 530 p.

²⁹¹ C'est ainsi que Ferry manque la naissance de sa fille Élisabeth, alors même qu'il ignorait jusqu'au bout la grossesse de sa femme. Voir ci-dessous, chapitre 8, paragraphe I. 2.

²⁹² BM Metz, ms 861, p. 210.

« Desirant estre informé de quelque chose qui importe à mon service par les Srs Ferry ministre à Metz & Jacquoy [*sic*, pour Jassoy] ministre du lieu de Courcelle proche dud. Metz, je vous escriis cette lettre affin que nous leur donniez ordre de le venir trouver au plus tost »²⁹³.

C'est au même maréchal de La Force, dont il est proche, que Ferry écrit une lettre le 3 mai 1634, pour demander sa protection avant de partir. Il y développe un discours de totale soumission au roi, dans lequel il nous apprend qu'il est peut-être soupçonné de correspondance avec l'étranger, dans un contexte de guerre :

« Je scay n'avoir jamais eu l'esprit atteint d'aucune pensée contre la grandeur de mon Roy pour lequel j'ay appris à mes enfans à prier aussy tost que de parler, & moins d'avoir participé à aucune parole contre son service ; Toute mon affliction seroit d'en estre soupçonné et de me devoir deffendre de ceste sorte de prevention, de laquelle j'avois tousjours esperé que ma conduite laquelle j'ay tenue avec soin, separée de toute communication d'estrangers me pourroit garantir quelques avis qu'on me donnast du contraire »²⁹⁴.

Cette possibilité est également confiée à Madame de Feuquières, une Arnauld de la branche protestante et femme du lieutenant du roi à Metz. Il lui annonce qu'il pense être suspecté de « communication avec les estrangers », mais finit en montrant sa confiance :

« Nous avons à louer Dieu qu'on nous impute la chose du monde de laquelle nous nous sentons le plus innocents. »²⁹⁵

Nous avons la chance d'avoir conservé la correspondance qu'il échange alors avec sa femme, Esther de Vigneulles²⁹⁶, et les lettres qu'il reçoit de son gendre, Jacques Couët du Vivier, que nous pouvons considérer comme son homme de confiance à Metz²⁹⁷. Malheureusement, le pasteur précise dans plusieurs lettres à son épouse qu'il s'explique surtout de son affaire dans celles qu'il écrit à son gendre, mais elles n'ont pas pu être retrouvées. Alors que nous accédons à un degré important d'intimité, nous avons l'impression que Ferry n'est mis au courant de rien et que les accusations portées contre lui, ainsi que les raisons qui font que les autorités le retiennent, sont implicites :

« Chacun discourt du sujet de nostre voyage, & y en a autant de jugemens qu'à Metz : les uns disent que c'est pour une conference, les autres pour autre chose que je te diray Dieu aidant. »²⁹⁸

Le fond de l'affaire, tel qu'il est imaginé, est donc évacué et le pasteur messin cherche avant tout à être soutenu par des personnes puissantes du monde réformé français, afin de faire

²⁹³ BnF, NAF 22 701, fol. 204, lettre écrite de Saint-Germain.

²⁹⁴ BPF, ms 761¹, minutes de lettres écrites par Ferry au maréchal de La Force et à son fils, le 3 mai 1634.

²⁹⁵ *Ibid.*, minute d'une lettre écrite de Paris le 25 mai 1634.

²⁹⁶ BPF, ms 762¹, dossier 3 (lettres d'Esther de Vigneulles à son mari) et dossier 4 (lettres de Paul Ferry à sa femme).

²⁹⁷ BPF, ms 762², dossier 3.

²⁹⁸ BPF, ms 762¹, dossier 4, lettre de Ferry à sa femme, écrite le 13 mai 1634 de Fontainebleau.

preuve de sa réputation et, donc, de sa bonne foi. Tout au long de l'affaire, il demande à sa femme d'intervenir auprès de la famille de La Force ou de Madame de Feuquières et elle ne reste effectivement pas inactive, puisqu'elle rend des visites à des femmes de hautes personnalités pendant l'absence de son mari, afin de lui trouver des appuis²⁹⁹. S'il en est réduit à faire agir sa famille, c'est que le consistoire de Metz montre une grande prudence, qu'il regrette probablement. Alors qu'il avait demandé une intercession, sans doute auprès de Monsieur de Feuquières, il lui est rapporté

« ce qui se passa hier au Consistoire, où M. de La Cloche fit derechef lecture de vostre lettre, sur laquelle n'a esté resolu aucune chose que de vous faire response, sans escrire pour le present en vostre faveur ni à M. de F. ni au Roy à qui il fut proposé par M. Petitjean d'adresser une tres humble supplication, ou de deputer quelqu'un. Mais la Compagnie presque toute entiere a esté d'avis de differer encor pour quelque temps son intercession »³⁰⁰.

Les institutions réformées semblent très mal à l'aise avec une accusation confuse, mais qui semble s'apparenter à un crime de lèse-majesté³⁰¹. Ainsi, les députés généraux n'interviennent pas non plus, malgré la demande de la maréchale de La Force³⁰². Ferry cherche donc lui-même à trouver des appuis à Paris, notamment auprès des Châtillon ou des La Suze. Il fait preuve d'un grand pragmatisme, puisqu'il n'hésite pas à solliciter des personnalités catholiques, comme le duc de La Valette ou Épernon³⁰³.

L'optimisme initial de Ferry quant à la rapidité de son retour est très vite émoussé, lorsqu'il se rend compte que les promesses d'aide ne sont pas tenues : dès le début de son séjour, alors qu'il est à Fontainebleau, il regrette que le secrétaire d'État Bouthillier ne parle pas au roi et à Richelieu de l'affaire³⁰⁴. Il est peut-être naïf de penser qu'il sera rapidement reçu avec ses simples lettres de témoignages de Messins en vue, fût-ce le premier président du Parlement³⁰⁵. C'est d'ailleurs confirmé par une lettre de son gendre Couët du Vivier, lui aussi sollicité pour trouver des appuis à Metz. Lorsqu'il évoque la réponse faite par un procureur à qui une lettre de soutien avait été demandée, il précise qu'

²⁹⁹ Par exemple BPF, ms 762¹, dossier 3, lettre d'Esther de Vigneulles à Ferry, reçue le 22 mai 1634.

³⁰⁰ BPF, ms 762², dossier 3, pièce 5, lettre de Couët du Vivier à Ferry, le 6 juillet 1634. Sur l'attitude générale des réformés et notamment du consistoire vis-à-vis de Ferry, voir ci-dessus, chapitre 3.

³⁰¹ Le consistoire n'écrit, semble-t-il, qu'une fois à Ferry (BPF, ms 335², fol. 108, lettre du consistoire à Ferry, écrite de Metz le 6 juillet 1634), en réponse à une lettre du pasteur (BPF, ms 761¹, minute d'une lettre de Ferry au consistoire, datée de Paris le 24 juin 1634).

³⁰² BPF, ms 761¹, copie d'une lettre non signée à la maréchale de La Force, datée du 8 juin 1634. Le sujet et la tournure de la lettre laissent comprendre qu'il s'agit d'un des deux députés généraux des Églises réformées de France.

³⁰³ BPF, ms 762¹, dossier 4, lettre de Ferry à sa femme, écrite le 9 mai 1634 de Paris.

³⁰⁴ *Ibid.*, lettre du 12 mai 1634, écrite de Fontainebleau.

³⁰⁵ *Ibid.*, lettre du 13 mai 1634, écrite de Fontainebleau.

« il ne le trouvoit pas à propos, et qu'assurement on avoit fort peu d'esgard aux lettres, qu'il escrivoit de la sorte, à cause qu'on les estimoit mandiees par le moyen de quelque amy »³⁰⁶.

Même le marquis de La Force se dit désolé d'être impuissant à l'aider³⁰⁷. Le contexte est de plus très défavorable, puisqu'au même moment, quelques pasteurs sont également retenus en cour pour la raison qu'ils sont nés à l'étranger et qu'il est question de leur interdire l'exercice du ministère. Ferry sait agir en habile politique et tout faire pour ne pas provoquer le pouvoir royal, puisqu'il décline prudemment la chaire à deux reprises, à Charenton et à Fontainebleau, et ne finit par accepter qu'en octobre, une fois l'affaire terminée. Tout au long des lettres qu'il écrit à Esther de Vigneulles, il fait preuve d'une grande patience, certain de son innocence, mais laisse toutefois apparaître quelques signes d'un certain sentiment d'injustice. Ainsi, le 15 juillet, il écrit : « Ce que je souffre n'a pas esté merité. »³⁰⁸ Par contre, il conserve une grande déférence envers le pouvoir royal et notamment envers le cardinal de Richelieu, déjà rencontré à Metz trois ans auparavant. Ferry rapporte fièrement les conditions d'une très courte entrevue à Rueil début octobre :

« Lequel m'ayant apperceu de loing me parla avec tant de douceur & en si bons termes que des lors je tins nostre affaire faite. »³⁰⁹

Un des enjeux principaux, dès les débuts du séjour de Ferry à Paris, est celui de sa réputation. Ainsi, il est régulièrement tenu informé des bruits qui courent sur lui à Metz et il cherche à faire savoir qu'il est reçu par les plus grands. Mais il n'agit jamais au détriment de sa fidélité monarchique. C'est sans doute pour cette raison qu'il cherche à taire le plus possible le fond de l'accusation dans sa correspondance, puisqu'à partir de septembre 1634, il apparaît assez clairement que la première hypothèse de Ferry, émise dès mai dans ses lettres au maréchal de La Force et à Madame de Feuquières, est la bonne et qu'il lui est reproché d'entretenir des contacts trop étroits avec l'étranger et avec des territoires en guerre contre la France. Cette accusation est menée par l'entourage du Père Joseph, le célèbre capucin conseiller de Richelieu. Bouthillier explique ainsi qu'

« il avoit esté donné advis au Roy de bon lieu qu'ils [Ferry et Jassoy] avoyent fait courir quantité de mauvais bruits prejudiciables à son service parmy les Estrangers, qu'il ne leur celoit pas que depuis qu'ils estoient en Cour on n'y avoit pas trouvé tant d'aversion, néanmoins que le Roy ne leur en vouloit point faire de mal »³¹⁰.

³⁰⁶ BPF, ms 762², dossier 3, pièce 1, lettre du 18 mai 1634.

³⁰⁷ BPF, ms 759², lettre du marquis de La Force à Ferry, écrite du siège de La Mothe le 26 juin 1634.

³⁰⁸ BPF, ms 762¹, dossier 4, lettre de Ferry à sa femme, le 13 mai 1634, écrite de Fontainebleau.

³⁰⁹ *Ibid.*, lettre sans date, très probablement du 5 octobre 1634.

³¹⁰ BPF, ms 761¹, copies de lettres reçues par La Force au sujet de Ferry, septembre 1634.

Dans une nouvelle lettre de recommandation qu'il ajoute à ce moment-là, Ferry est présenté comme un homme qui

« a tousjours vescu en reputation d'homme de bien, d'un esprit doux & paisible, & qui fait sa charge avec toute modestie, approuvée par ceux d'une & d'autre Religion [...]. Que depuis estre sorty d'Allemagne à l'aage de treize ans, il n'y est pas retourné, estant venu incontinent en France où il a parachevé toutes ses estudes & s'en est retourné au pays de sa naissance y estant rappellé, où il a ses ancestres de temps immemorial, & y est tousjours demeuré depuis 23 ans accomplis sans en avoir fait aucune absence, ny voyage d'autre part. Qu'il n'a aucune cognoissance en Allemagne ny prez ny loing, en a oublié la langue il y a prez de vingt huit ans, n'y a aucun bien à esperer : n'y escrit à personne il y a plusieurs années. N'a correspondance directement ny indirectement avec qui que ce soit de ce pays là, ny avec autre pour luy. Et ne s'est jamais meslé de chose quelconque que de sa charge. »³¹¹

Nous voyons bien ici la stratégie de Ferry, qui consiste à mettre en avant son ascendance messine (et donc française dans son esprit) et à nier en bloc toute accusation de collusion avec l'étranger. Il va trop loin en prétendant n'être en contact avec personne en Allemagne, puisque nous savons qu'il correspond avec de nombreux pasteurs et fidèles d'Églises françaises situées dans l'Empire et même qu'il se tient informé avec précision de la situation politique et diplomatique allemande au cours de la Guerre de Trente Ans³¹². Mais, reprenant le langage de la fidélité monarchique, il cherche à faire oublier que sa situation de ministre d'une ville si proche de la frontière le rend nécessairement suspect, surtout après quelques mois d'études dans des villes allemandes en 1606. C'est sans doute en septembre 1634 que Ferry prépare une lettre, finalement non envoyée, au Père Joseph, dans laquelle il développe à nouveau le même discours, sans totalement le déconfessionnaliser :

« après avoir obtenu au bout des deux tiers de ma Vie toute passée soubz l'obeissance du Roy tant de tesmoignages d'estre homme de bien, fait vingt & trois ans ma charge en ma patrie avec une modestie approuvée de tous, produit plusieurs preuves d'une affection entière & vraiment cordiale au service du Roy à l'imitation de ceux ausquels j'appartiens de sang & en avoir fait des vœux publics aux pieds de Sa Majesté qui font aujourd'huy place en son Histoire, desquels elle tesmoigna estre satisfaite, & que Dieu a eu agreables puisqu'il commancea dez lors à les accompagner, & avoir procuré par toutes les œuvres de ma profession sans avoir jamais participé à aucun conseil ny interest de dehors, sans mesme y avoir amitié certaine avec personne, je me trouve neanmoins aujourd'huy grevé d'un prejugé si contraire, & remarqué comme un homme facile à faillir, & choisy plustost que tant d'autres pour estre exposé en quelque sorte à l'exemple. »³¹³

Le fait d'insister sur son métier de pasteur peut sembler déplacé dans une lettre à un capucin, mais cela permet de souligner avec force la compatibilité entre le service de Dieu et celui du

³¹¹ *Ibid.*

³¹² Ces billets et nouvelles sont conservés pour la plupart dans BnF, NAF 6 725.

³¹³ *Ibid.*, lettre non datée, mais écrite environ quatre mois après l'arrivée de Ferry en cour.

roi : il montre ainsi que sa fidélité au souverain est autant due à sa naissance messine qu'à son appartenance à la communauté réformée. Le rappel de la rencontre de décembre 1631 est quant à lui destiné à prouver la constance des sentiments. Toujours dans le double objectif de soigner sa réputation, notamment dans le monde réformé, et d'apparaître comme un fidèle sujet de son souverain, Ferry conserve précieusement dans ses papiers une copie de la lettre du roi au premier président du Parlement, lui permettant de rentrer à Metz et signifiant son innocence :

« Renvoyant le Sr. Ferry ministre de Metz après un séjour de cinq mois qu'il a fait à ma suite, j'ay bien voulu vous escrire en sa faveur qu'ayant reconnu par les tesmoignages qu'il m'en a donnez l'affection qu'il porte à mon service, je desire que vous ayez à le maintenir et proteger en tout ce qui despendra de vostre charge »³¹⁴.

Il ne faut pas voir là une naïveté de Ferry, qui serait sincèrement persuadé que le roi lui veut du bien et qu'il a été mal conseillé. Il perçoit plutôt ce séjour forcé comme une épreuve envoyée par Dieu, ainsi qu'il l'écrit en août à sa femme :

« Je scay que nous sommes pris pour un autre, tellement que je ne doute pas que l'issue de nostre peine ne doive estre, moyennant Dieu, à nostre consolation. »³¹⁵

À la fin de son exil, Ferry écrit une paraphrase de la prière de Jonas, dans laquelle il se compare au prophète emprisonné et soumis à la colère divine³¹⁶. Ce passage vétérotestamentaire est, derrière le Psautier, le grand livre ayant inspiré les poètes réformés, puisque Jonas préfigure le Christ et incarne l'élus sauvé après des épreuves³¹⁷. Sous couvert de parler au nom de Jonas, le pasteur messin peut librement faire allusion à ce qu'il considère comme un emprisonnement injuste, au cours duquel il ne peut plus espérer que l'assistance divine :

« Dieu auteur de ma subsistance
A, dit-il, entendu ma voix,
Lors qu'en la douleur que j'avois
Je reclamay son assistance :
J'estois ainsy qu'en un tombeau,
Où l'Astre si clair & si beau,
À qui toute terre est cogñie

³¹⁴ BnF, NAF 22 701, fol. 205, lettre du roi au président Bretagne, écrite le 19 octobre 1634, de Saint-Germain. Ferry en a reçu cette copie par l'intermédiaire de l'abbé de Rémefort, comme nous le savons par une lettre de ce dernier à Ferry, écrite de Paris le 19 octobre 1634 (BPF, ms 760⁷, fol. 196).

³¹⁵ BPF, ms 762¹, dossier 4, lettre de Ferry à sa femme, écrite de Paris le 31 août 1634.

³¹⁶ BPF, ms 764, pièce 6, cahier indépendant titré *Paraphrase de la Priere de Jonas*, signée de Ferry et datée de début octobre 1634. Voir ma retranscription intégrale de ce document ci-dessous, annexe 30.

³¹⁷ Sur la question de la paraphrase de Jonas dans le monde réformé, voir Olivier MILLET, « Les réécritures poétiques de l'histoire de Jonas au XVI^e siècle et la poétique réformée », dans Véronique FERRER (éd.), *Réforme et poésie en Europe...*, ouvr. cité, p. 76-101.

Sembloit bien ne pouvoir me jamais découvrir ;
Et sa Main puissante est venue
Affin de m'en oster elle mesme l'ouvrir. »³¹⁸

Dans les deux dernières strophes cependant, Ferry fait des allusions plus claires à sa propre expérience, sortant de la posture du paraphraste :

« Ainsy celebra le Prophete
Encor tout pantois & trempé
À l'instant qu'il fut eschappé
L'œuvre qui venoit d'estre faite.
Dieu qui l'avoit fait engloutir
Força le Monstre à consentir
De le rendre à sec sur la rive :
Faisant voir qu'il nous ferme & ouvre la prison,
Et que d'où le mal nous arrive
Vient aussy le remede, & nostre guerison.

Ainsy grand Dieu, mon esperance
Faisant place à un meilleur nom,
Je veux accroistre ton Renom
Par celuy de ma delivrance.
Je m'appreste à payer mes voeux,
Et veux laisser à nos Nepveux
Tant de monumens de tes Graces,
Qu'il n'y aura d'endroit où mon nom soit venu,
Que l'on n'y trouve les traces
Pour marquer ton secours & l'y rendre cognu. »³¹⁹

Tout en restant relativement implicite et bien qu'il conserve ces pensées pour le secret de ses papiers manuscrits, Ferry montre bien par ces vers qu'il n'est pas dupe et qu'il a bien dû subir un emprisonnement injuste. L'attribution à la colère divine de cette vexation n'est sans doute qu'un moyen de contournement pour entretenir l'illusion de l'innocence d'un roi qui ne peut être injuste.

La stratégie de Ferry est résumée par le grand nombre de lettres qu'il écrit à son retour à Metz, au maréchal de La Force, à son fils, à Monsieur de Feuquières ou à l'abbé de

³¹⁸ BPF, ms 764, pièce 6.

³¹⁹ *Ibid.*

Rémefort, frère de l'avocat général au Parlement de Metz et premier commis de Bouthillier³²⁰. Il a de plus réussi à conserver une totale discrétion, voire le secret, sur les raisons de son séjour forcé. Même les pasteurs parisiens écrivent à André Rivet qu'ils ne savent pas pourquoi Ferry est retenu, tant au début qu'à la fin de la période³²¹. L'objectif du pasteur messin est atteint, puisque sa réputation est sauve, non seulement dans sa ville, mais aussi dans le monde réformé. Ainsi, Guillaume Rivet écrit le 13 octobre 1634 à son frère André que

« Monsieur Ferry partit hier d'ici fort content & se retirant sans avoir reçu aucun blâme, avec toute bonne parole & honneur avec assurance qu'on le tenoit pour homme de bien & ses compagnons aussi. Il vous baise les mains et se résout de n'écrire point hors du royaume de peur de donner le moindre ombrage. »³²²

Bien qu'il avoue ainsi implicitement qu'il était effectivement en correspondance avec l'étranger, Ferry se soumet et, effectivement, nous ne trouvons plus de trace de lettres envoyées hors de France dans les mois qui suivent son retour à Metz. C'est Adriaan Pauw, ambassadeur extraordinaire des Provinces-Unies à Paris, qui se charge lui aussi de l'annonce de la nouvelle à Rivet, à qui il écrit que

« Les ministres de Metz ont eu leur congé. Ils sont sur leur départ après avoir vu Monseigneur le Cardinal qui les a congédiés de bonne grâce et avec force compliments. »³²³

Ferry a donc parfaitement manœuvré et fait preuve d'un grand pragmatisme, sachant mettre en avant sa fidélité monarchique, alors même qu'il se considère comme persécuté, et demandant de l'aide même auprès de membre du clergé catholique. Il se montre également très patient, puisque son troupeau a besoin de lui à Metz et qu'il n'est pas exclu que ses adversaires locaux travaillent à le maintenir en cour, à un moment où ils cherchent à supprimer le « collège » des réformés³²⁴.

L'attachement de Ferry au roi est donc très ancien, puisqu'il se manifeste déjà lors de ses études montalbanaises. Il est total dans ce qu'il donne à voir et peut être parfois modéré dans des sources moins convenues, sans que nous puissions pour autant en remettre la sincérité en doute. Quoi qu'il en soit, l'important est bien, dans la perspective de son

³²⁰ BPF, ms 761¹, minutes de lettres écrites par Ferry le 29 octobre 1634, et ms 761², minutes de lettres à Rémefort.

³²¹ Voir par exemple les lettres d'Edme Aubertin à Rivet les 18 mai et 13 octobre 1634 (BU Leyde, ms BPL 301, fol. 12 et fol. 14), celle de Charles Drelincourt au même le 16 mai 1634 BU Leyde, ms BPL 273, fol. 20), ou encore celle de Jean Daillé, toujours au même, le 9 juin 1634 (BU Leyde, ms BPL 279, fol. 16). Je remercie Jean-Luc Tulot d'avoir attiré mon attention sur ces documents.

³²² BU Leyde, ms BPL 287¹, fol. 66.

³²³ BU Leyde, ms BPL 221¹, fol. 111, lettre adressée à Rivet, de Paris, le 9 octobre 1634.

³²⁴ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I. 2.

ministère, de donner le bon exemple aux fidèles, tant à Metz qu'à l'extérieur. Conformément à la position de tous ses collègues du nord de la Loire, il est conscient que le roi est bien le seul garant de la survie juridique de la minorité réformée, notamment après 1629, et qu'il faut donc maintenir le *topos* d'un roi mal conseillé pour expliquer les persécutions qu'il ne peut ignorer.

Le pasteur apparaît donc bien comme une interface entre les troupeaux et le monde catholique, y compris à une échelle supralocale normalement en dehors de son rayon d'action. Certes, il agit essentiellement en fonction d'intérêts relatifs au contexte messin, mais l'objectif commun des ministres est de protéger les fidèles d'une éventuelle influence « papiste » et de faire figure de modèle de comportement face aux attaques et aux provocations. Dans ses relations avec le pouvoir royal également, il est du devoir de Ferry d'offrir à ses ouailles, et à celles des autres Églises, une certaine édification, puisqu'il faut leur montrer comment aimer le roi et respecter ses agents. Nous commençons donc déjà à percevoir ici que le pasteur ne peut que très difficilement sortir du champ des attentes que son métier génère et qu'il doit sans cesse agir, dans tous les domaines, en fonction de son ministère.

Troisième partie

**Vie « privée »,
activités « annexes »
et ministère pastoral**

Nous avons pu voir que Ferry n'agit pas en tant que pasteur exactement de la même manière selon que l'on se trouve à l'échelle locale ou aux échelles nationale et internationale, même si ce sont parfois les besoins de l'analyse historique qui ont pu pousser à séparer l'étude de l'exercice du ministère pastoral à l'une puis aux autres. Le rayonnement de son action varie. Si l'on se concentre sur le personnage lui-même, une autre échelle, plus intime, se dégage. Émerge alors un personnage privé, vivant en famille et s'adonnant à quelques passions dans le calme de son cabinet, notamment l'histoire, la lecture et l'écriture. On peut pourtant légitimement se demander s'il s'agit bien d'un homme réellement « privé », ou si sa charge publique de pasteur l'empêche de mener une vie comme celle des fidèles. Certes, au contraire des ecclésiastiques catholiques, il ressemble de prime abord à tous ses coreligionnaires : il est marié, il a des enfants, travaille beaucoup et doit donc faire face à tous les problèmes quotidiens des membres de son troupeau. Pourtant, ni sa vie de famille, ni ses actes en tant que bourgeois de Metz, ni ses activités d'historien ou d'écrivain ne sont totalement déconnectés de sa fonction pastorale, car cette dernière détermine en grande partie ses choix et ses stratégies, ou du moins la façon de les faire connaître. Car c'est là une des grandes contraintes de la vie du pasteur : elle doit être en elle-même un modèle édifiant, une sorte d'application des principes généraux édictés en chaire. Les textes normatifs réformés insistent beaucoup sur cette tâche qui incombe au ministre et sur le fait qu'il doit donner à ses fidèles le bon exemple, un exemple de vie sainte que chaque chrétien doit s'efforcer de suivre. De la même façon, toutes les activités de cabinet de Ferry doivent tendre vers la défense et l'édification de l'Église : il n'est pas question de perdre inutilement du temps dans ses travaux qui ne serviraient pas à l'annonce de la Parole de Dieu ou à l'instruction des réformés. C'est donc à une échelle beaucoup plus intime que s'exerce le ministère : malheureusement, nos sources sont déformantes, car Ferry agit certes en tant que pasteur dans sa vie « privée » et en son étude, mais il travaille également beaucoup à le faire savoir, ce qui fait courir à l'historien le risque de la mise en scène, voire de la manipulation des faits. Mais il s'agit là aussi d'une stratégie intéressante en elle-même et qui en révèle beaucoup sur la haute idée que Ferry se fait de sa fonction.

Chapitre 8

Une vie familiale et privée construite et instrumentalisée au service de l'exercice du métier de pasteur

Tous les textes normatifs ou importants dans la tradition réformée aux XVI^e et XVII^e siècles insistent sur la nécessité absolue de concilier bonne prédication et bonne vie, de faire des mœurs du pasteur un moyen d'édifier, complémentaire du discours en chaire. Ainsi, toute velléité de mener une vie réellement « privée » est vouée à l'échec pour un pasteur, personnage par essence public. Alors que Calvin liait déjà « saine doctrine & sainte vie »¹, les pasteurs qui ont réfléchi sur leur charge l'ont tous suivi sur cette voie. C'est notamment le cas de Pierre Du Moulin qui, lorsqu'il impose les mains à Jean Mestrezat en 1614, met en garde contre une déconnexion entre discours et actes :

« Il n'y a rien de plus excellent que le Ministère de l'Évangile, ni rien de si pernicieux quand il vient à se corrompre, par orgueil, ou par avarice, ou par fausse doctrine. C'est un extrême mal, quand les guides se fourvoyent, & les guettes sont aveugles, & que de là vient la séduction, & les exemples des vices, d'où on attendoit les bonnes instructions, & les exemples de la vertu. »²

Dans son traité sur la vocation des pasteurs, qui développe les points de ce sermon, il insiste, notamment dans son adresse à ses collègues, sur la nécessité absolue et vitale de conformer sa

¹ Jean CALVIN, *Institution de la religion Chrestienne...*, ouvr. cité, p. 478.

² Pierre DU MOULIN, « Quatriesme Sermon », sermon cité, p. 98.

vie aux principes exposés en chaire. Dans le cas contraire, le risque serait grand de dérouter les fidèles ou de susciter des sarcasmes :

« Mais toute ceste pureté & simplicité de predication est inutile, si nous dementons nos paroles par nos actions, & si en mal vivant nous prononçons de nostre propre bouche nostre condamnation. Car la mauvaise vie du Pasteur destruit beaucoup plus que sa bonne doctrine n'edifie [...]. Le fidele Pasteur se doit tousjours souvenir que toutes ses actions sont espluchées par plusieurs medisans [...]. C'est à quoi, mes Freres, nous devons prendre garde, afin que nul ne soit receu au Saint Ministere, dont la vie & conversation ne soit suffisamment esprouvée. »³

Charles Drelincourt exprime la même attente en consacrant son fils Laurent en 1651 :

« Le Pasteur qui est en l'Eglise de Dieu comme une chandelle ardente & luisante, & qui y reluit par la lumiere de sa doctrine, & le bon exemple de sa vie, est doublement Pasteur. »⁴

À l'étranger également, même dans un monde majoritairement protestant, la vie des pasteurs est particulièrement scrutée par les fidèles et par les autorités ecclésiastiques et, comme l'écrit Richard Baxter à ses collègues,

« Ne vous contentez pas d'être vous-mêmes en état de grâce ; mais faites en sorte que cette grâce soit toujours agissante, vivifiante, et appliquez-vous à vous-mêmes vos propres sermons avant de les prêcher aux autres. »⁵

Car

« Si votre vie dément les paroles de votre bouche, vous serez vous-mêmes les plus grands obstacles au succès de vos travaux. »⁶

Il n'est donc pas étonnant que la discipline des Églises réformées de France évoque le problème et cite parmi les nombreux cas de déposition des pasteurs la « vie scandaleuse », à côté des hérésies, schismes et autres blasphèmes⁷. Parmi les points importants de la moralisation de la conduite des pasteurs, la vie de famille fait figure de priorité. En effet, la Réforme a eu pour conséquence pratique de faire des ministres des hommes mariés et pères de famille, reprenant notamment la prescription de Paul qui est de se marier plutôt que de « brûler » (1. Cor. 7, 9). De ce fait, le mariage et la vie de famille se sont tout à la fois normalisés, puisque tous les réformés peuvent y avoir accès, désacralisés, puisque la cérémonie n'est plus un sacrement, mais aussi revalorisés, puisqu'on peut y vivre saintement et donner en étant marié un modèle de vie chrétienne. Il s'agit d'un enjeu confessionnel et de controverse, puisque les catholiques insistent souvent avec ironie et moquerie sur

³ Pierre DU MOULIN, *De la vocation des Pasteurs*, ouvr. cité, épître dédicatoire non paginée.

⁴ Charles DRELINCOURT, *Le Saint Ministere de l'Evangile...*, ouvr. cité, p. 144.

⁵ Richard BAXTER, *Le pasteur chrétien*, ouvr. cité, p. 16.

⁶ *Ibid.*, p. 19.

⁷ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 114-115, chapitre 1, article 47.

« l'incontinence » des pasteurs, notamment celle des ecclésiastiques convertis⁸ ou des premiers réformateurs qui étaient souvent moines : ainsi, dans sa vie de Farel, David Ancillon défend avec force le mariage du Dauphinois, particulièrement raillé, car tardif⁹. C'est une raison qui explique que les autorités ecclésiastiques ont insisté très tôt sur l'obligation non seulement pour le pasteur, mais aussi pour sa famille d'être exemplaires. C'est tout le sens de l'article 20 du premier chapitre de la discipline portant sur les pasteurs :

« Les Ministres exhorteront leurs peuples à garder modestie ès accoustremens, eux mesmes en cet endroit & tous autres, se donnans en bon exemple, s'abstenans de toute braveté en leurs habits, de leurs femmes, & de leurs enfans. »¹⁰

C'est avant tout le couple pastoral qui est scruté par les fidèles, car c'est le socle du foyer et la structure première de la société chrétienne. La famille dans son ensemble doit également être exemplaire¹¹, même si un pasteur peut avoir davantage de difficultés à en faire un moyen d'édification. Mais, même au-delà du cercle familial, c'est le problème de l'adéquation entre le statut de pasteur et celui d'homme de son siècle auquel Ferry doit faire face.

I. La femme du pasteur, au service du ministère de son mari ?

Les pasteurs francophones ont, dans leur immense majorité, choisi le mariage, permis par tous les réformateurs. Très rares sont ceux qui, comme Jean Bonafous à Puylaurens, sont restés célibataires toute leur vie. D'ailleurs, celui-ci reconnaît dans son testament que sa situation est atypique et qu'il a été un des seuls de ses collègues à pouvoir vivre sans se marier, ni « brûler » :

« J'ay encore un sujet particulier de ne quitter point ce chef de reconnaissance envers un Dieu si libéral, de ce qu'il lui a plu de me communiquer un don si rare et si extraordinaire, et qu'il accorde à très peu de personnes, pour n'aller pas contre son propre dessein, qui est de multiplier le genre humain et de remplir le nombre des élus : m'ayant mis dans un état, où sans aucune distraction, ni tribulation en la chair, de celles qui accompagnent le mariage, ni de ces épines qui environnent ces rosés, je puis exercer une charge si importante, capable d'accabler les plus fortes épaules du monde, si Dieu ne les

⁸ Voir par exemple Didier BOISSON, *Consciencés en liberté ?...*, ouvr. cité.

⁹ David ANCILLON, *L'idée du fidele Ministre...*, ouvr. cité, p. 238-262.

¹⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 87.

¹¹ Sur la famille en général, voir par exemple Stéphane MINVIELLE, *La famille en France à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, A. Colin, 2010, 299 p.

soutenoit lui-même et ne les empêchoit de succomber sous le poids d'un si grand fardeau; car qui est suffisant pour ces choses ? »¹²

Si tous les pasteurs n'ont pas eu avec leurs épouses des relations harmonieuses et parfaitement édifiantes, la plupart ont réussi à mettre en valeur leur couple pour en faire un modèle : Paul Ferry appartient sans conteste à cette dernière catégorie, même si l'étude de la place de ses épouses et de leurs fonctions se heurte à des difficultés méthodologiques¹³. L'histoire des relations entre les femmes et la Réforme constitue un champ de recherche relativement bien exploré¹⁴. Pourtant, la figure particulière de l'épouse du ministre reste mal connue et mal définie, notamment en ce qui concerne sa place dans l'action de son mari¹⁵. Comme nous l'avons déjà vu, une des conséquences sociales et religieuses du luthéranisme et du calvinisme fut en effet de créer un nouveau corps clérical, radicalement différent de celui des catholiques. Par sa nature tout d'abord, car les pasteurs ne sont plus des médiateurs entre Dieu et les fidèles ni les membres d'une classe sacerdotale dont la fonction est de procéder à un sacrifice ; mais également par la place occupée par ses membres dans la société. Très tôt dans l'histoire de la Réforme, le mariage des pasteurs constitue un élément majeur et symbolique de cette transformation. Après des débuts difficiles au XVI^e siècle, au cours duquel les femmes de pasteurs sont souvent dénigrées, le régime de l'édit de Nantes est une période durant laquelle elles sont confortées dans leur légitimité et sont reconnues par la plupart des fidèles comme des modèles d'épouses chrétiennes, voire comme des actrices de la vie

¹² Michel NICOLAS (éd.), « Le testament de Jean Bonafous, Ministre de l'Église de Puylaurens (1670) », *Bulletin de la SHPF*, t. 11, 1862, p. 474. Testament du 20 mai 1670, ouvert le 7 octobre 1676.

¹³ Voir sur ce sujet Julien LÉONARD, « L'histoire des femmes de pasteurs en France au XVII^e siècle et ses difficultés méthodologiques. L'exemple des épouses de Paul Ferry », dans Fabien SALESSE (éd.), *Le bon historien sait faire parler les silences. Hommage à Thierry Wanegffelen*, Toulouse, Méridiennes, 2011, à paraître.

¹⁴ La bibliographie sur ce thème est plus qu'abondante. Citons entre autres : Natalie ZEMON DAVIS, « City women and religious change », dans *Society and culture in early modern France : eight essays*, Stanford, Stanford University Press, 1975, p. 65-95 ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « La Réforme en langue de femmes », dans Jean DELUMEAU (éd.), *La religion de ma mère. Les femmes et la transmission de la foi*, Paris, Cerf, 1992, p. 173-192 ; ou encore Raymond A. MENTZER, « La place et le rôle des femmes dans les Églises réformées », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 113, 2001, p. 119-132.

¹⁵ Quelques généralités très intéressantes, bien qu'anciennes, dans Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois. Vie intérieure des Églises, mœurs et usages*, t. 2, *Les pasteurs – Vie officielle – Vie privée*, Paris, Fischbacher, 1898, p. 269-307. Un essai global et stimulant a été réalisé par Bernard REYMOND, *La femme du pasteur. Un sacerdoce obligé ?*, Genève, Labor et Fides, 1991, 101 p. Voir également Barbara BEUYS, « Die Pfarrfrau : Kopie oder Original ? », dans Martin GREIFFENHAGEN (éd.), *Das evangelische Pfarrhaus...*, ouvr. cité, p. 47-61. Il faut noter un intérêt récent pour la question, avec le travail de Françoise MOREIL, « Portrait de groupe avec dames » dans Didier POTON (éd.), *Agir pour l'Église...*, ouvr. cité à paraître. Je la remercie de m'avoir permis de lire son texte, portant sur les femmes de pasteurs dans la principauté d'Orange entre 1559 et 1703. La figure de la femme de pasteur à l'étranger n'est pas mieux connue, mais des travaux sont en cours, notamment ceux de Sandie GAUTIER, présentés pour l'instant dans *Les femmes de pasteurs dans le Saint-Empire Romain Germanique aux XVI^e et XVII^e siècles*, mémoire de master 1 en histoire, sous la direction d'Olivier CHRISTIN, ENS – LSH Lyon, 2006, 147 p. et « Les femmes de pasteurs dans le Saint-Empire romain germanique », *Atala*, n° 12, 2009, p. 265-282. Quelques indications enfin dans Bernard VOGLER, *Le clergé protestant rhénan...*, ouvr. cité, p. 191-226.

ecclésiastique, malgré leur absence criante dans les textes encadrant celle-ci, entraînant un certain flou sur leur rôle, d'autant que les quelques sources dont nous disposons émanent presque toutes de milieux masculins projetant sur elles des modèles et des représentations déformantes.

Même en l'absence de témoignages suffisamment nombreux sur cette question, il est certain que le choix d'une épouse est d'une importance cruciale pour un pasteur. Nous percevons l'angoisse qui saisit un ministre sur le point de décider ou non de son mariage par la lettre que Jean Mestrezat écrit de Paris à Ferry en 1618. Alors qu'on lui a proposé la fille aînée de Gédéon Le Duchat, bien connu à Metz, le ministre de Charenton expose sa vision de la femme idéale pour un homme de sa condition, car il recherche, dans l'ordre d'importance, la piété, l'honnêteté, le jugement, l'honorabilité de la famille et les grâces du corps, sans cacher toutefois que les enjeux financiers ne lui sont pas indifférents, car on lui fait miroiter une forte somme d'argent¹⁶. Les autorités ecclésiastiques réformées françaises ont avant tout perçu le risque que peut constituer une femme « à scandale » aux côtés du pasteur qui doit être exemplaire : la vision de la femme tentatrice et prête à toutes les frivolités doit être encore largement prégnante dans un monde réformé où la soumission de la femme à son mari n'est en aucun cas abandonnée. Au synode national de Loudun (1659-1660), il est rappelé que

« l'ordre que les Synodes veulent que les Ministres observent dans leurs familles pour l'édification publique depend en bonne partie des femmes qu'ils épousent »¹⁷.

Celui de Lyon en 1563 condamnait déjà les mariages qui pouvaient créer du scandale :

« Lorsque les Ministres scandaliseront le monde en épousant des femmes qui font honte à leur Ministère : les Frères du Synode sont tous d'avis que les Consistoires procéderont contre les Délinquans, d'une manière qui puisse prévenir tous les scandales dans la suite. »¹⁸

Ces prescriptions sont toujours en vigueur sous le régime de l'édit de Nantes. Il faut donc chercher comment les deux épouses successives de Ferry ont intégré et incarné le modèle de compagne idéale et exemplaire réclamé par les autorités ecclésiastiques réformées. Esther de Vigneulles (1590-1636) et Suzanne Lepingal (1606-1662) constituent deux cas intéressants

¹⁶ BPF, ms 760⁶, fol. 252, lettre datée du 18 août 1618.

¹⁷ Cité en marge de l'article 20 du chapitre 1 de la discipline par Isaac d'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 88.

¹⁸ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes nationaux des Eglises Reformées de France*, La Haye, Charles Delo, 1710, t. 1, p. 34. Article 12 des observations du synode national de Lyon (1563) sur la discipline. Devant l'interprétation peut-être difficile de ce qui peut faire « honte » au ministère, Isaac d'Huisseau interprète ce texte en le citant, car il évoque pour sa part des « mariages inégaux » (*La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 88).

de figures de femmes de pasteur¹⁹. Nous n'avons malheureusement que peu d'écrits privés de leur main. Le premier testament d'Esther²⁰ et les lettres écrites par les deux femmes à leur mari sont les plus importants. Cette correspondance est cependant lacunaire. Ferry n'a en effet quitté le Pays messin qu'à cinq ou six reprises en cinquante-huit ans de ministère, la plupart du temps pour quelques jours seulement. Seuls deux voyages plus longs nous permettent d'avoir des séries de lettres conséquentes et utilisables : entre mai et octobre 1634, il est à la cour et échange des lettres fréquentes avec Esther²¹. De mai à juillet 1642, il passe quelques semaines à Toul, où siège le Parlement de Metz, car il est en procès au sujet de l'héritage de la famille de Vigneulles : cette fois, c'est avec Suzanne qu'il correspond²². Ces lettres sont assez nombreuses et suffisamment rares à l'échelle française pour donner quelques renseignements généraux sur le fonctionnement du couple d'un pasteur²³. Pour le reste, il est nécessaire de traquer le moindre indice dans des documents qui pourraient apparaître au premier abord secondaires. Malheureusement, il y a très peu de renseignements dans l'immense correspondance conservée de Ferry. Les recueils de notes et divers papiers familiaux du pasteur peuvent être mis à contribution. Outre les contrats de mariage, nous pouvons nous servir des journaux²⁴, de notes généalogiques²⁵, mais également de certaines pièces comme un récit des dernières heures d'Esther de Vigneulles²⁶. Il est à regretter que la plupart de ces pièces ne concernent que sa première épouse. Il est très probable que le pasteur ait mis plus de distance entre lui et Suzanne Lespingal, ce qui expliquerait qu'il consacre moins de temps à rassembler des documents sur elle. De plus, au cours de sa vie, Paul Ferry a de moins en moins tenu à jour ses recueils de notes généalogiques et familiales, se concentrant sur des travaux théologiques et historiques. C'est donc à travers le prisme déformant du regard du

¹⁹ Voir Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Les mariages du pasteur Paul Ferry », *Les Cahiers Lorrains*, 1980, n° 4, p. 106-108, qui fait une courte analyse des contrats de mariage et présente rapidement les mariés. Sur les femmes de Metz, voir le récent travail d'Estelle WEBER, *Des femmes dans les relations humaines à Metz au XVII^e siècle*, thèse en histoire, sous la direction de Philippe MARTIN, Université Nancy 2, 2008, 453 p.

²⁰ AD Moselle, 9F 12. Copie à usage familial. Les testaments suivent toutefois des formulaires et la part personnelle du testateur peut y être réduite.

²¹ Trente-deux lettres d'Esther de Vigneulles à Paul Ferry (BPF, ms 762¹, dossier 3) et cinquante-deux lettres de Paul Ferry à Esther de Vigneulles (BPF, ms 762¹, dossier 4). Le couple s'échange également des lettres lorsque le pasteur va prêcher en 1632 au camp du maréchal de La Force à Saint-Avold.

²² Dix lettres de Suzanne Lespingal à Paul Ferry (BPF, ms 762¹, dossier 3) et vingt-deux lettres de Paul Ferry à Suzanne Lespingal (BPF, ms 762¹, dossier 4).

²³ Ce sont ces sources, ainsi que les lettres d'Anne Ferry, la fille de Paul et la femme du pasteur François Bancelin, qui donnent matière à l'essentiel des pages de Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois...*, t. 2, ouvr. cité, p. 269-307.

²⁴ BnF, NAF 6 723, repris et complété par BPF, ms 775. Concernant les femmes dans les livres de raison et ce genre de sources, voir Sylvie MOUYSSSET, « De mémoire, d'action et d'amour : les relations hommes / femmes dans les écrits du for privé français au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 244, 2009, p. 393-408.

²⁵ En particulier celles des AD Moselle, 9F 1 et fonds Finot (série J).

²⁶ BPF, ms 762¹, dossier 3, *La douce & heureuse issue de Damoiselle Esther de Vigneulle ma tres chere & tres regrettée Moitié*. Petit cahier in-4° de notes (8 p.), 1636.

pasteur que nous pouvons appréhender la vie de ses épouses, même dans des papiers censés être à usage privé, mais que Ferry destinait à ses descendants. Le mariage en lui-même, puis la vie domestique sont les deux principaux thèmes que l'on peut rencontrer dans ces écrits, qui permettent de dégager deux modèles d'épouses.

1. Des stratégies matrimoniales déterminées par le ministère

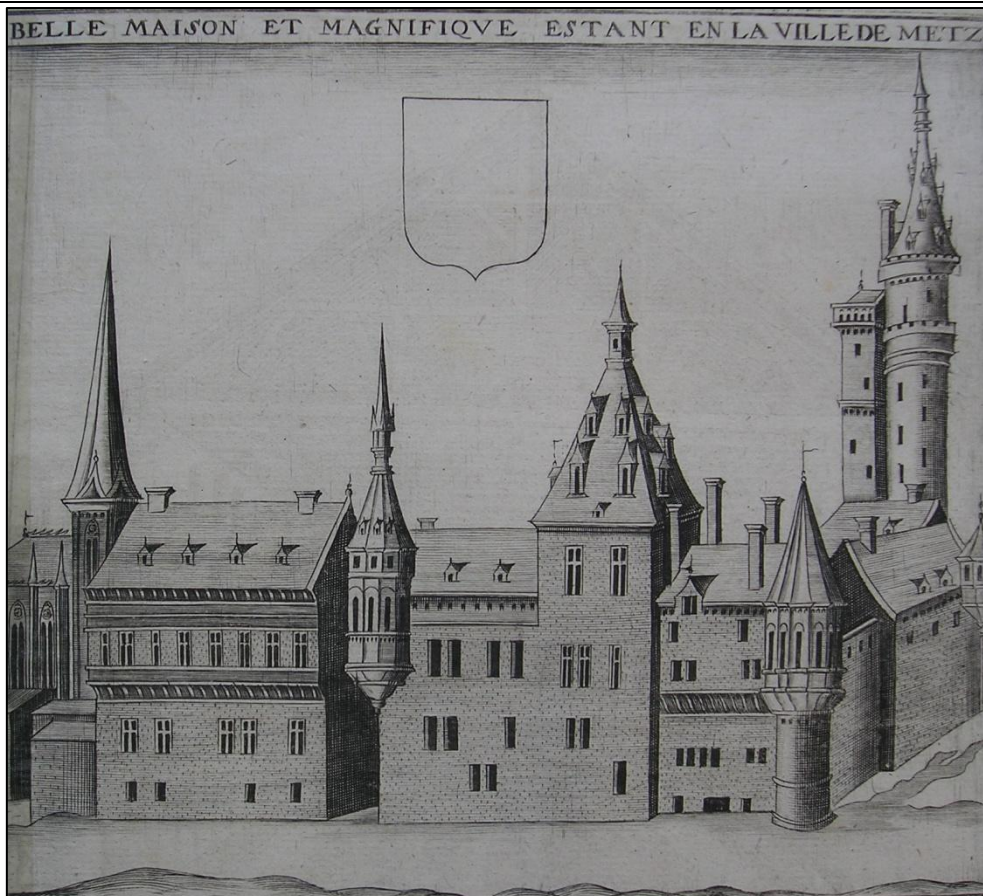
Les stratégies matrimoniales déployées par les pasteurs sont relativement mal connues, mais celles des Ferry peuvent être aperçues dans quelques documents. Sans être immensément riches, les ministres sont généralement des notables. Il est donc nécessaire que les futures épouses viennent de milieux comparables. Les Vigneulles et les Lespingal sont d'un niveau social supérieur à celui de la famille Ferry, ce qui permet de penser que Paul a fait de « bons mariages ». Sa collection de pièces justificatives et les arbres généalogiques de la famille de Vigneulles qu'il dessine ne sont pas seulement destinés à apporter des preuves à la succession difficile de son beau-père qui s'ouvre en 1634²⁷ : le pasteur est certainement fasciné par le prestige de sa belle-famille, qui a accumulé les biens dans le Pays messin et qui compte parmi ses ancêtres le célèbre chroniqueur Philippe de Vigneulles. Son beau-père, lui aussi prénommé Philippe, est marchand, propriétaire foncier et l'un des hommes les plus riches de la communauté²⁸. Parmi ses immenses biens, il faut citer des maisons dans Metz, dont celle où vivent après 1613 Paul Ferry et Esther et surtout la grande maison appelée « Passetemps », construite en 1488, dans laquelle habite Philippe de Vigneulles et qui semble fasciner Ferry dans ses notes, particulièrement parce que c'est là qu'a résidé l'empereur Maximilien lors de son passage en ville en 1498²⁹. La gravure de Claude Chastillon dans les années 1610 (fig. 52) montre une maison imposante et majestueuse. Dans l'inventaire des papiers Ferry³⁰, il est également fait allusion aux généalogies des Lespingal : le pasteur s'intéresse donc également aux ancêtres de sa seconde épouse, mais sans jamais s'impliquer dans la vie familiale de cette nouvelle belle-famille de la même façon qu'il a pu le faire du côté Vigneulles.

²⁷ Il en existe plusieurs exemplaires. Les pièces justificatives sont pour la plupart réunies dans la sous-série 9F des AD Moselle. Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 3.

²⁸ Jean RIGAULT, « La fortune d'un protestant messin du XVII^e siècle. Philippe de Vigneulles (Vers 1560-1634) », *Annales de l'Est*, 1951, n° 2, p. 79-88.

²⁹ BnF, NAF 14 530, fol. 40 v^o. Voir également Amédée BOINET, *Le vieux Metz. Histoire et description des monuments*, Paris, Auguste Picard, 1923, p. 89.

³⁰ BPF, ms 867¹¹. Voir ci-dessous, annexe 12.



**Figure 52 : gravure par Claude Chastillon de la maison du Passetemps, propriété de la famille de Vigneulles.
Source : BM Metz.**

Nous pouvons nous demander ce qui a poussé les familles de ces femmes à choisir Ferry. Ses biens propres étaient assez limités et ses gages peu attractifs, sans doute à hauteur de cinq cents livres par an³¹. Il a bien quelques possessions personnelles et sa famille est relativement riche, mais il vit chez ses épouses successives : les adresses sur les lettres qu'il reçoit montrent qu'il vit de 1613 à 1637 en Fournirue, dans une maison appartenant à la famille de Vigneulles. Puis il déménage en 1637 rue de la Chèvre, dans une maison voisine d'un ancien temple qui est donné aux jésuites en 1642 : ce déménagement est exactement contemporain de son second mariage et cette nouvelle maison, dans laquelle il vit jusqu'à sa mort, lui vient très probablement des biens de sa seconde épouse³². Les Vigneulles et les Lespingal ne sont pas des familles pastorales, à une époque où, précisément, se constituent

³¹ BPF, ms 774, année 1598, § 4. Ce montant devait encore être en vigueur au début du ministère de Ferry. voir ci-dessous, paragraphe III. 1. de ce chapitre.

³² AC Metz, EE 60, fol. 282 r°. Registre présentant les maisons de Metz en 1637. Ferry est encore présenté comme vivant en Fournirue.

des alliances matrimoniales de plus en plus endogamiques³³. Le prestige de Paul Ferry, jeune pasteur brillant en 1613 et leader incontesté de la communauté en 1637, peut donc expliquer en partie le choix de ses belles-familles³⁴. Placer l'une des leurs aux côtés d'un pasteur garantit également une certaine place au sein de la communauté réformée messine, comme nous le voyons dans le choix fréquent que font les notables protestants des deux femmes comme marraines de leurs enfants³⁵. Mais il faut aussi noter que, dans le cas du premier mariage, des liens existaient précédemment entre les deux familles, comme l'atteste une lettre de 1611 adressée par Philippe de Vigneulles à Jacques Ferry rappelant leurs combats communs quelques années plus tôt, dans l'affaire Saubole³⁶. Si l'on en croit les récits du ministre lui-même, il faut rajouter, au moins dans le cas de son union avec Esther, les sentiments amoureux comme explication³⁷.

Lorsqu'il n'était qu'étudiant à La Rochelle et Montauban, Ferry s'était risqué, comme nous l'avons vu, à écrire des poèmes et des pastorales sur le thème de l'amour et il semblerait qu'il ait cherché à vivre certaines des émotions qu'il y décrivait³⁸. Dans son journal, repris dans le carnet de notes qui lui sert de « livres d'heures », Ferry revient de façon très précise sur la période allant de sa rencontre avec Esther de Vigneulles à leur mariage :

« La première fois que j'avois parlé à celle la fust le mercredi 2. jour de May 1612 en la maison de Mr Luc [Josse] libraire au retour du presche, depuis nous nous estions vus une infinité de fois »³⁹.

Il se souvient donc parfaitement du jour de leur rencontre, quelques mois seulement après son retour de Montauban et le début de son ministère. Le mariage est accordé le 7 janvier 1613 et, deux jours plus tard, Ferry commence à aller souper chez son futur beau-père. Il insiste dans

³³ Voir par exemple les conclusions de Françoise MOREIL, « Portrait de groupe avec dames », art. cité, et de Sandie GAUTIER, « Les femmes de pasteurs... », art. cité. Les deux filles survivantes de Ferry s'allient cependant à des familles pastorales : Suzanne, fille d'Esther de Vigneulles, se marie en 1633 à Jacques Couët du Vivier, petit-fils d'un célèbre pasteur de Bâle, et un de leurs fils, Jacques, devient en 1656 ministre de Courcelles. Anne, fille de Suzanne Lespingal, épouse quant à elle le pasteur François Bancelin et en a deux fils qui se destinent tous deux à la carrière ecclésiastique.

³⁴ Le prestige de la fonction est souligné par Françoise MOREIL, « Portrait de groupe avec dames », art. cité, qui montre que les femmes de pasteurs orangeois mettaient toujours en avant le statut de leur époux.

³⁵ AC Metz, GG 242-244, registres des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz pour la période concernée.

³⁶ BPF, ms 762¹, dossier 3, lettre du 18 décembre 1611.

³⁷ Sur l'histoire des sentiments amoureux dans le couple, voir par exemple François LEBRUN, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 1975, 179 p. ; André BURGUIÈRE, *Le mariage et l'amour en France : de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Seuil, 2011, 383 p. ; et les travaux de Maurice DAUMAS, notamment *La tendresse amoureuse, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Perrin, 1996, 258 p. ainsi que *Le Mariage amoureux. Histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004, 336 p.

³⁸ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II. 3.

³⁹ BnF, NAF 6 723, fol. 35 r^o. Repris dans BPF, ms 775, p. 17.

ses notes pour montrer comment la procédure de mariage réformée a été suivie à la lettre⁴⁰ : les fiançailles sont célébrées par le pasteur François de Combles le 21 mars 1613, jour du printemps et « jour premier de la Creation du Monde, selon ceux qui veulent qu'il eut esté créé en la nouvelle Lune du Printemps »⁴¹. Puis sont faites les trois annonces dominicales successives au temple et le mariage a lieu le jour même de la troisième, dans des conditions qui prouvent que les époux étaient pressés : Ferry prêche ce jour-là dans le temple champêtre de La Horgne et après l'annonce faite au temple de la ville, de Combles y chevauche avec les deux pères des mariés pour que le mariage soit célébré immédiatement, le dimanche 21 avril 1613⁴². Enfin, le 15 mai suivant, ils entrent en ménage, dans une maison provenant des biens de la mariée, en Fournirue. Cette présentation extrêmement détaillée laisse un sentiment étrange au lecteur, car on ne sait pas si Ferry cherche à démontrer ses sentiments amoureux, ou s'il veut avant tout montrer à quel point la procédure de son mariage a été exemplaire et peut servir de modèle.

Les sentiments liant les nouveaux mariés sont magnifiés par une mise en scène des poètes amateurs du monde réformé messin⁴³. Certaines de ces pièces sont de faible qualité, mais montrent à la fois l'importance de l'événement dans la vie de la communauté et l'image que devait renvoyer le bonheur des nouveaux époux. L'une d'elles porte ces vers :

« Quand viendra, dit Esther ceste heureuse journée
Où d'un chapeau de fleurs je seray couronnée,
Et de mainte autre fille en passant regardée,
Trop long temps à son gré par sa mere gardée,
Qui priant Dieu pour moy en la troupe fidele,
Desire encore plus le semblable pour elle ?
Quand viendra, dit Esther, ceste heureuse nuictée,
Où des vierges m'ayant l'assemblée quittée,
Gisant à ton costé, Ferry mon cher espoux,

⁴⁰ Sur ces procédures, voir les trente-deux articles du chapitre 13 de la discipline (Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 358-401), ainsi que Pierre BELS, *Le mariage des protestants...*, ouvr. cité.

⁴¹ BnF, NAF 6 723, fol. 35 r°. Repris dans BPF, ms 775, p. 17.

⁴² BnF, NAF 6 723, fol. 35 v°. Repris dans BPF, ms 775, p. 18. Le mariage est consigné dans le registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz pour la période 1604-1614 (AC Metz, GG 242). Mais il n'y est pas précisé quel ministre a officié, ce qui rend difficile à comprendre l'erreur de Roger MAZAURIC, *Le pasteur Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 36, reprise par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Les mariages du pasteur Paul Ferry », art. cité, p. 106, précisant que le mariage a été célébré par Théophile Le Coulon. Ce dernier a uniquement procédé à la troisième annonce en ville, car il était de semaine. Les notes personnelles de Ferry permettent bien d'affirmer que c'est de Combles qui marie le couple.

⁴³ BnF, NAF 22 886, fol. 80-81. Trois séries de vers anonymes, peut-être d'un même auteur.

Dormiray d'un sommeil tres amiable & doux ? »⁴⁴

L'amour n'est cependant pas le seul moteur de cette union. Même s'il l'évoque fortuitement dans ses récits, Ferry oublie de décrire les conditions du contrat de mariage le liant à sa femme le 7 janvier 1613 et qui donne tellement de précisions sur les biens apportés par chacun que l'on voit que les familles ont su raison garder⁴⁵. Le contrat, passé devant l'aman de Saint-Eucaire, Jérémie Grandjambe, est particulièrement restrictif, même si le principe de la communauté, réduite aux acquêts, est sauvegardé. La prudence des Vigneulles est perceptible, puisque Jacques Ferry doit s'engager à désendetter son fils avant la cérémonie, même s'il s'agit d'une procédure prévue par la coutume de Metz.

Nous avons beaucoup moins de détails pour le second mariage de Ferry. Le journal n'est plus tenu à jour et, dans le « livre d'heures », les passages concernant Suzanne Lespingal sont flous, voire erronés : dans ses notes, Ferry écrit ignorer le jour exact de sa naissance en décembre 1606 et se trompe sur la date de son premier mariage avec Jérémie Le Goullon⁴⁶. Rien n'est précisé sur leur rencontre : sans doute se connaissaient-ils de longue date comme des membres de la notabilité réformée messine. En ce début d'année 1637, Ferry est veuf depuis assez peu de temps (mai 1636) et les ennuis qui se profilent à propos de la succession des Vigneulles en général et d'Esther en particulier l'incitent sans doute à se remarier plus vite que prévu⁴⁷. De plus, il est probable que le pasteur, responsable de l'éducation de certains de ses enfants (parfois turbulents), de la composition de cinq sermons par mois et du catéchisme, ne peut se permettre de devoir régler seul des problèmes domestiques : se remarier devient ainsi une nécessité, ce qui est confirmé par une lettre de Pierre Ferry à son neveu par alliance, Jacques Couët du Vivier,

« puis que son aage & ses affaires l'obligeoyent de suyvre l'advis de ses amys, qui luy ont conseillé de se remarier. »⁴⁸

L'installation rapide du couple Ferry – Lespingal après le mariage dans une nouvelle maison, rue de la Chèvre, confirme cette hypothèse : la maison de Fournirue a alors sans doute été laissée à Suzanne Ferry et à son mari Jacques Couët du Vivier dans le cadre du règlement de

⁴⁴ *Ibid.*, fol. 80 r°.

⁴⁵ BnF, NAF 22 704, fol. 11-13. L'original est sans doute perdu.

⁴⁶ BPF, ms 775, p. 151. La désinvolture du pasteur est évidente : on voit qu'il avait d'abord écrit « 22 décembre 1635 » comme date au mariage entre Jérémie Le Goullon et Suzanne Lespingal, puis a écrit par-dessus « 1625 ». Mais la lecture des registres des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz pour les années 1624-1639 (AC Metz, GG 244, fol. 242 r°) permet de constater qu'il s'agit en réalité de l'année 1624.

⁴⁷ Esther est en effet morte sans avoir pu signer son second testament, en date du 18 mai 1636, jour même de son décès. L'aman Grandjambe fait donc ensuite des difficultés à Ferry pour l'exécution de ce testament. AD Moselle, 9F 12.

⁴⁸ BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 98, lettre écrite de Francheval le 23 février 1637.

la succession de Vigneulles. Peut-être faut-il également rajouter la nécessité pour un pasteur de présenter aux yeux du public l'exemple d'un foyer conjugal, même si des pasteurs sont restés veufs. Le 29 janvier 1637, un contrat de mariage avait été signé devant Jacques Le Bachellé, aman de la paroisse Saint-Jean⁴⁹, soit le jour même de la célébration des fiançailles et trois jours à peine avant la première annonce publique le 1^{er} février⁵⁰. Les restrictions à la communauté de biens sont encore plus nombreuses qu'en 1613, notamment à cause de problèmes de successions de leurs premiers conjoints respectifs. Les deux mariés ont des enfants (quatre encore vivants pour lui, deux pour elle) et des biens propres, notamment les livres, certains habits et même des meubles. Ferry, visiblement méfiant devant toutes les difficultés successorales auxquelles il doit faire face, va même jusqu'à signer un contrat avec ses enfants avant de se remarier⁵¹. Après avoir une nouvelle fois parfaitement respecté les procédures d'annonces, le mariage a lieu à Metz, devant Théophile Le Coulon, le dimanche 22 février 1637⁵². Dès le 26 février, le nouveau ménage est installé, y compris les deux enfants du premier mariage que Ferry avait encore avec lui, Louis et Élisabeth⁵³. Commence alors pour Suzanne, comme l'avait vécu Esther en 1613, le temps de la vie dans le foyer pastoral.

2. La femme du pasteur dans son foyer, dans son couple et dans son Église

Dans un de ses sermons préparatoires à la cène publiés en 1613, le ministre François de Combles appelle chacun à se demander s'il sert Dieu en fonction de sa place dans l'Église. Les pasteurs,

« veu que leur vocation requiert qu'ils fueilletent l'Escriture plus songneusement que les autres fideles, doivent aussi tant mieux sçavoir ce qui est de leur devoir, [...] si non seulement en public, mais aussi en particulier, nous faisons ce qui est de nostre charge à l'endroit de ceux qui ont besoin de remonstrances ou de consolation »⁵⁴.

La femme, quant à elle, doit simplement se demander si elle a bien obéi à sa « vocation » qui est de « reverer son mari », à qui elle est inférieure⁵⁵. C'est ainsi l'homme qui définit la place de la femme, ce contrôle masculin étant renforcé dans le cadre de l'Église par l'action du

⁴⁹ AD Moselle, 3E 3 207. Copie d'extraits à la BnF, NAF 22 704, fol. 347.

⁵⁰ BPF, ms 775, p. 153.

⁵¹ Contrat du 27 janvier 1637. AD Moselle, 3E 3 207.

⁵² BPF, Ms 775, p.153.

⁵³ *Ibid.* Paul Ferry fils était alors au collège à Sedan, et Suzanne Ferry était déjà en ménage, avec son mari Jacques Couët du Vivier.

⁵⁴ François DE COMBLES, *Trois sermons touchant la preparation...*, ouvr. cité, p. 36.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 40.

consistoire, dont les femmes ont été exclues dès les premiers temps de la Réforme et dont le but est de réguler les mœurs afin de « discipliner » l'attitude des chrétiens. C'est cette institution de base de la vie réformée qui dresse le portrait de la femme idéale, pieuse, discrète, sans scandale, dévouée à son mari et évitant toutes les occasions de débauches (danses et jeux notamment) ou les vêtements et les coiffures extravagants⁵⁶. Tout est donc fait pour que la vie de la femme en général reste dans la sphère privée, subordonnée à l'action publique de son mari. Cette subordination s'appuie non seulement sur des principes religieux et moraux, mais aussi sur des pratiques juridiques. À Metz, la rédaction des coutumes dans les années 1600 et 1610 entérine la domination du mari sur sa femme, y compris quand la communauté des biens est réduite⁵⁷. Elle ne peut rien faire sans l'accord de l'homme, notamment agir en justice ou vendre des biens⁵⁸. La haute idée que se font les pasteurs de leur tâche a pour conséquence que ce modèle de vie conjugale est davantage recherché par eux, afin, encore une fois, de pouvoir servir de modèle.

L'exemplarité doit être quotidienne et pénétrer le foyer, la vie de tous les jours. Par définition, il est très difficile de connaître le fonctionnement intime d'un logis, même si des études, déjà anciennes, ont pu montrer que la traditionnelle répartition des tâches entre une femme ménagère et maîtresse de maison et un mari occupé à l'extérieur n'était pas forcément si claire que l'on a pu l'imaginer⁵⁹. La gestion du quotidien nous reste donc mal connue, malgré quelques lettres échangées entre Ferry et ses épouses. Cette correspondance donne d'Esther, puis de Suzanne, l'image de femmes indifférentes au luxe et bonnes ménagères⁶⁰ : nous les voyons notamment s'occuper de tout lors des deux grandes absences de leur mari (1634 et 1642) et refuser la plupart des dépenses qu'il dit vouloir faire pour elles à Paris et Toul. Elles écrivent assez mal, comme la plupart des femmes correspondant avec Ferry : bien que venant d'un milieu social favorisé, leur graphie et surtout leur orthographe sont très approximatives⁶¹. Il est regrettable que nous ne sachions presque rien de leur rôle de mère de famille : ce doit pourtant être un aspect primordial de leur vie et en tout cas un des éléments

⁵⁶ Voir le portrait synthétique, mais édifiant, que fait de la femme réformée idéale Dominique GODINEAU, *Les femmes dans la société française, 16^e-18^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 104.

⁵⁷ *Coutumes generales de la Ville de Metz, & Pays Messin. Redigées en suite du Resultat de l'Estat tenu le 12. Novembre 1602. Et imprimées de l'ordonnance de Meßieurs du Grand Conseil*, Metz, Fabert le Jeune, 1613, in-4°, 111 p.

⁵⁸ *Ibid*, p. 3, article 6 du titre 1.

⁵⁹ François-Jacques POIRIER, « La Famille Messine au bon vieux temps », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 18, 1906, p. 78-109.

⁶⁰ Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois...*, t. 2, ouvr. cité, p. 283.

⁶¹ Sur ce problème de l'orthographe féminin, voir l'article stimulant de Dena GOODMAN, « *L'ortografe des dames...* », art. cité. Malheureusement, on ne sait rien de leur instruction.

sur lesquels il faut donner l'exemple aux familles réformées. Nous ne savons ainsi pas si tous les enfants sont mis en nourrice. Il est en tout cas certain que l'amour maternel est alors un sentiment répandu, comme l'amour paternel⁶². Ainsi, certaines poésies rédigées par des proches révèlent la détresse d'Esther à la mort de certains de ses jeunes enfants :

« Ainsi Esther a eu grande tristesse
Par le trespas de sa fille première,
Que Dieu a mise au regne de lumière »⁶³

Au contraire, les naissances sont des instants de liesse, eux aussi célébrés en vers :

« Encor qu'Esther soit assez maladeuse,
Et endure par fois des fascheuses douleurs :
Touteffois Dieu voulant luy moderer ses pleurs
L'a rendu assez forte & assez vigoureuse
Pour de plusieurs enfans estre mere joyeuse,
Combien que nous soyons en un temps de malheur.
Et on la void encor presentement en couches,
Baisant d'un beau garson la douce & tendre bouche. »⁶⁴

Les enfants de Paul Ferry sont assez turbulents, comme nous le verrons. Esther lui en a donné dix dont quatre sont parvenus à l'âge adulte ; Suzanne lui en donne deux, dont seule une fille survit. Paul fils et Louis sont des soucis permanents pour leur père et acceptent très mal le remariage de leur père : bien qu'il ne la connaisse pas, Paul fils refuse de demander des nouvelles de la santé de sa belle-mère, que son père l'oblige à appeler « Mère »⁶⁵. Louis pose les mêmes problèmes⁶⁶. Il s'agit là d'attitudes tout à fait répandues et intimement liées au remariage en général⁶⁷. Pourtant, dans une maison pastorale, de telles tensions peuvent apparaître comme une entorse au modèle proposé. Pour cette raison, Suzanne Lespingal continue d'écrire à ses deux beau-fils en les traitant comme ses enfants, alors que le pasteur exhorte fréquemment ceux-ci à montrer de meilleurs sentiments à sa nouvelle épouse.

⁶² Voir les prières émouvantes rédigées par Ferry sur la mort de ses enfants. BPF, ms 775 et ci-dessous, paragraphe II. 1.

⁶³ BnF, NAF 22 886, fol. 86 r°. Vers anonymes sur la naissance de la seconde fille de Paul et Esther, Suzanne, en 1616, après la mort de leur première fille, Esther.

⁶⁴ *Ibid.*, fol. 85 r°. Vers anonymes rédigés pour la naissance en 1628 de Charles Ferry, fils de Paul et Esther.

⁶⁵ BPF, ms 762¹, dossier 5, plusieurs lettres. Il était parti à Sedan en 1635 et n'est de retour à Metz qu'en 1644, année de sa mort prématurée.

⁶⁶ BPF, ms 762⁶, dossier 1, plusieurs lettres.

⁶⁷ Voir notamment Jean-Louis FLANDRIN, *Familles, parentés, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976, p. 45-50 et Jacques DUPÂQUIER, Étienne HÉLIN, Peter LASLETT, Massimo LIVI-BACCI et Sølvi SOGNER (éd.), *Marriage and Remarriage in Populations of the Past / Mariage et remariage dans les populations du passé*, Londres, Academic Press, 1981, XIX-663 p.

Suzanne Ferry, elle, ne s'entend pas avec sa demi-sœur Anne née du second mariage de son père⁶⁸.

Dès avant la mort de leur mère, Paul et Louis semblent pour le moins rétifs à son autorité lors de l'absence de leur père parti en cour en 1634. Par exemple, dans la lettre du 29 mai 1634 écrite de Paris par Paul Ferry à Esther de Vigneulles, le pasteur écrit directement à ses fils :

« Paul & Louys, je vous recommande de bien prier Dieu, d'estre sages, de bien obeyr à vostre Mere, à Monsieur du Viviers, & à vostre Sœur, & de bien estudier affin que je continue à vous aimer. »⁶⁹

Mais ces recommandations ont déjà été faites précédemment et sont répétées dans plusieurs lettres suivantes, ce qui laisse penser qu'elles ne sont guère suivies d'effet. Ces entorses au modèle de la famille réformée parfaite ne passent vraisemblablement pas inaperçues au sein de la communauté messine. Malheureusement, il est quasiment impossible d'y déterminer le rôle joué par la mère dans l'instruction de ses enfants, même si les femmes réformées étaient le plus souvent chargées de la première éducation⁷⁰. Le simple fait que Ferry insiste sur l'obéissance qu'ils doivent à leur mère confirme qu'elle doit tenir un grand rôle.

Ferry éprouve une grande tendresse à l'égard de ses épouses successives, même si on la perçoit nettement plus pour Esther que pour Suzanne, probablement en partie à cause de lacunes documentaires, mais aussi peut-être à cause de l'écart d'âge (il est né en 1591, Esther en 1590 et Suzanne en 1606). Le pasteur a beaucoup souffert de la mort d'Esther, de la peste, le 18 mai 1636. Cela se perçoit dans sa prédication : en effet, il arrête momentanément sa grande *lectio continua* de l'épître aux Hébreux pour prononcer deux sermons sur le livre des Lamentations⁷¹. Lors de sa remontée en chaire après le drame, il note en marge du brouillon de son sermon qu'il a été prononcé le dimanche

« 1^{er} de juin 1636 quinze jours & la premiere fois apres la mort de ma treschere & regrettée femme qui fut le dimanche 18 de may precedent »⁷².

Sa peine se perçoit ensuite par la longue période au cours de laquelle il ne prêche plus que sur des passages vétérotestamentaires (notamment Nombres, Job, Isaïe et Exode). Il ne reprend la

⁶⁸ On le voit notamment dans la correspondance entre Anne Ferry et son père, lorsqu'elle vit à Thouars avec son mari François Bancelin : elle se plaint régulièrement de l'absence de nouvelles de la part de Suzanne. BPF, m 762², dossier 2, plusieurs lettres.

⁶⁹ BPF, ms 762¹, dossier 4.

⁷⁰ Scarlett BEAUXVALET-BOUTOUYRIE, *Les femmes à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin, 2003, p. 16.

⁷¹ BM Metz, ms 1 082, sermons MCCCXVI et MCCCXVII (voir annexe 11).

⁷² *Ibid.*, sermon MCCCXVI (voir annexe 11).

série sur l'épître aux Hébreux que le 29 mars 1637, soit plus de dix mois après la mort d'Esther⁷³. Il est probable que le deuil généralisé dans Metz ait poussé le pasteur à la mélancolie, voire à la rédaction d'un récit très émouvant des dernières heures d'Esther⁷⁴. Il est très intéressant de constater qu'il s'y présente comme un mari aimant et non un pasteur : lorsqu'elle commence à souffrir en avril 1636, c'est un autre ministre de Metz qui vient la consoler et prier pour son rétablissement. Le pasteur est visiblement très ému et nous donne des détails parfois anodins qui suscitent la familiarité avec Esther, comme quand il la montre enjouée au sujet du dernier sermon de son mari qu'elle n'a pas pu suivre, car alitée. Alors que Ferry demandait le 4 mai aux fidèles de « redresser leurs cœurs »,

« elle me promit en riant de le faire, sortant lors icelle de mon estude & s'estant retournée sur le seuil pour me le dire »⁷⁵.

Lorsque son état se dégrade et que son mari lui annonce que son nom sera cité dans la prière pour les malades, elle formule ce vœu touchant qui montre bien les sentiments qui l'unissaient à lui : « Je ne veux estre nommée Mademoiselle, mais la Femme de Monsieur Ferry ». Après sa mort, Ferry, visiblement très marqué, note sobrement :

« Elle a esté en ma compagnie 23 ans & 28 jours [...]. Telle a esté la fin de nostre mariage, auquel j'ay eu des bons & des mauvais jours, comme il a plu à Dieu, & par sa grace plus de bons que d'autres [...]. Lorsque la Peste commença de se descouvrir en la Ville, je commençay à m'en trouver ennuyé extraordinairement, sans scavoir bien pourquoy, ne craignant Dieu mercy la mort, & depuis celle de ma Femme, cest ennuy se passa, comme si je n'avois plus eu à craindre de rien perdre. »⁷⁶

Il rapporte également dans le même récit l'émotion qui le submerge quand il retrouve les lettres échangées en 1634, qu'Esther avait conservées et classées.

Cette complicité et cette affection amoureuse qui affleurent n'empêchent pas le couple de rester, selon les vœux des consistoires, inégaux l'un envers l'autre⁷⁷. Sans aucune surprise, Ferry se montre attaché au principe de la soumission de la femme à son mari, en s'appuyant sur des passages bibliques. À l'occasion, il peut même développer ce point en chaire : en présentant Ève soumise à Adam, il conclut ainsi :

⁷³ *Ibid.*, sermon MCCCL (voir annexe 11).

⁷⁴ BPF, ms 762¹, dossier 3, *La douce & heureuse issue de Damoiselle Esther de Vigneulle...*, manuscrit cité.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ On pourrait reprendre ici la très bonne expression de l'historien Johannes Wahl, forgée pour des couples luthériens et traduite par Sandie GAUTIER, « Les femmes de pasteurs... », art. cité, p. 278 : il s'agit de « partenaires inégaux ».

« De sorte qu'ainsi que l'homme est sujet à Dieu, qui est sa gloire : Ainsi l'est la femme à l'homme, qui est la sienne ; sans que l'un ny l'autre ait jamais jouïy absolument d'une entiere liberté. »⁷⁸

Nous voyons également cette inégalité dans la correspondance entre Esther de Vigneulles et Paul Ferry⁷⁹. Alors qu'elle l'appelle parfois « Monsieur », mais plus souvent « (très) cher amy » ou même « mon (cher) cœur », elle le vouvoie toujours. De son côté, Ferry la tutoie et la nomme « ma très chere amye », et même parfois « ma très chère fille ». Cette dernière adresse est utilisée beaucoup plus souvent pour Suzanne Lespingal qui, il est vrai, a seize ans de moins qu'Esther de Vigneulles ; mais il l'appelle aussi souvent « mon cœur ». Là encore, elle vouvoie et il tutoie, et elle ne l'appelle que « Monsieur », ce dont Ferry se plaint d'ailleurs. Par exemple dans une lettre de Toul, le 19 mai 1642, il lui demande de ne plus l'appeler « Monsieur », trouvant cela « tout sec »⁸⁰. Le 3 juin suivant, il l'exhorte à plus d'intimité :

« je ne peux me garder de te reprocher la seule faute que tu commets en toutes tes lettres. Ne seray-je jamais plus ton cher Tout, ou ton cher Fils, ou ton cher Monsieur ? [...] Quictons ce respect inutile & injurieux. »⁸¹

Le tutoiement est à prendre sans doute comme une marque d'affection plus que de supériorité : ses deux femmes sont les seules de tous ses nombreux correspondants à être ainsi appelées. Il peut parfois être très touchant, écrivant à Esther « Aime tousjours l'homme du monde qui t'aime le plus & qui est ton tres parfait amy »⁸², ou à Suzanne « Mon cher Cœur, je te baise les mains & la bouche & suis tien de tout mon cœur »⁸³. Les mots tendres sont fréquents et il écrit ainsi à Esther :

« Je t'embrasse de tout mon cœur & te conjure autant que tu m'aimes de te tenir joyeuse »⁸⁴.

Il s'inquiète régulièrement du moral de ses femmes : si Suzanne est tout au plus touchée par un peu de « melancholie » en 1642⁸⁵, cela semble plus grave pour Esther en 1634, car le voyage est plus long. Il reçoit même des nouvelles inquiétantes de la part de ses correspondants messins :

⁷⁸ Paul FERRY, « Le mariage spirituel du fidele. Romains VII. 4. Mes Freres, vous estes morts à la Loy par le corps de Christ, afin que soyez à un autre, asçavoir à celui qui est ressuscité des Morts, à tellefin que nous fructifions à Dieu. », dans *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 65. Malheureusement, ce sermon, antérieur à 1646 donc, ne figure pas parmi les très nombreux brouillons conservés, et il est par conséquent impossible d'en savoir plus sur les conditions dans lesquelles il a été prononcé.

⁷⁹ BPF, ms 762¹, dossiers 3 et 4.

⁸⁰ *Ibid.*, dossier 4.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.* Lettre écrite de Montmirail, le 7 mai 1634.

⁸³ *Ibid.* Lettre écrite de Toul, le 23 mai 1642.

⁸⁴ *Ibid.* Lettre écrite de Paris, le 19 mai 1634.

⁸⁵ *Ibid.* Lettre écrite de Toul, le 23 mai 1642.

« on m'escrit & on me dit aussy que tu [...] refuses les occasions [de te réjouir], & que tu t'attristes & t'amaigris de jour en jour. »⁸⁶

Il regrette de faire vivre à sa femme une sorte de « petit veuvage »⁸⁷. Ce n'est qu'en septembre qu'il apprend pourquoi sa femme était triste et semblait lui cacher quelque chose : elle était enceinte et n'avait pas voulu le lui dire, espérant qu'il serait de retour avant la naissance. Mais le 9 septembre 1634, elle donne vie à une petite Élisabeth et ce n'est qu'à ce moment que Ferry en est informé, par son gendre Couët du Vivier⁸⁸. Malgré l'étonnement perceptible et un certain agacement, le pasteur ne paraît pas trop en tenir rigueur à son épouse, peut-être parce qu'il comprend rétrospectivement la douleur qu'elle a dû endurer en son absence. Il se contente, une douzaine de jours plus tard, de s'avouer

« en peine de scavoir pourquoy tu m'as caché & à nostre chere famille ceste grossesse si long temps, de laquelle je te laisse à penser si je doibs avoir esté estonné de n'avoir rien entendu qu'apres avoir esté adverty qu'apres la delivrance. Et combien que tu ne m'ayes pas demandé advis des choses que tu as faites en suite, je ne laisse pas de les approuver grandement »⁸⁹.

Plusieurs éléments sont troublants : apparemment, personne ne s'est rendu compte de cette grossesse et Esther elle-même n'aurait rien ressenti avant le départ de son mari pour Paris, alors qu'elle devait entamer son quatrième mois. Il est très probable qu'elle n'ait pas voulu inquiéter son mari, six ans après sa dernière grossesse. Le pasteur accepte *a posteriori* toutes les décisions prises par son épouse en son absence, la plus lourde étant sans doute la date du baptême, le choix des parrain et marraine et, surtout, du prénom : sans doute savait-elle qu'Élisabeth ferait plaisir à son époux⁹⁰.

Les deux femmes envoient à Ferry des nouvelles du ménage, en l'absence de leur mari. Elles semblent toutes deux avoir sa pleine confiance pour s'en occuper, mais elles veulent régulièrement avoir son avis et son accord. C'est ainsi qu'Esther refuse à plusieurs reprises l'envoi d'une procuration pour qu'elle puisse s'occuper de la succession de son père et préfère attendre, malgré le caractère urgent de certaines affaires. Il s'agit d'un signe de la conscience qu'elle a des limites de son rôle domestique. Pourtant, les femmes messines gèrent habituellement le patrimoine familial en l'absence de leurs maris⁹¹. De même, les femmes protestantes sont généralement assez bien associées aux décisions sur l'avenir économique de

⁸⁶ *Ibid.* Lettre écrite de Paris, 9 juillet 1634.

⁸⁷ *Ibid.* Lettre écrite de Paris, 27 juillet 1634.

⁸⁸ BPF, ms 775, p. 52.

⁸⁹ BPF, ms 762¹, dossier 4. Lettre écrite de Paris, 21 septembre 1634.

⁹⁰ BPF, ms 775, p. 51 : elle « fut nommée comme ma femme le desira, en mémoire de mes vertueuses Mere & sœur Elisabeth ».

⁹¹ Estelle WEBER, *Des femmes dans les relations humaines à Metz...*, thèse citée, p. 272-282.

la famille⁹². Mais, peut-être par crainte des conséquences sur la réputation de Ferry, réputation particulièrement importante par le métier qu'il exerce, Esther de Vigneulles et Suzanne Lespingal cherchent en permanence l'accord formel de leur époux quand il est loin de Metz. La première s'adresse à lui de façon vibrante : « Il me semble que ryen nyra bien sans vous »⁹³, même si Ferry a demandé à leur gendre Couët du Vivier de l'aider. Elles donnent des nouvelles très précises de ce que font les enfants, de l'état des affaires, notamment des métairies et des vignes. Ces épouses demandent parfois à leur mari de faire des achats pour le foyer. Mais elles agissent alors à la demande de Ferry et malgré leurs réticences initiales à dépenser l'argent familial : il envoie ainsi de Paris des mouchoirs en soie, quelques pièces de faïence ou encore une robe de chambre. Elles apportent aussi à leur mari un soutien moral qui n'est pas négligeable, signalant le témoignage de tous les Messins qui veulent le voir revenir. Enfin, elles le tiennent informé des grands événements militaires de la région ou même de certaines rumeurs : lors du voyage de Ferry à Sedan en 1623, sa femme lui apprend le bruit courant « dans le menu peuple » qu'il aurait eu une conférence avec le jésuite Mottet sur l'Écriture et la Tradition et que ce serait pour aller chercher une réponse, ou même pour aller demander pardon au roi qu'il serait parti⁹⁴. Esther sort ainsi fréquemment de la sphère domestique qui semblait lui être assignée, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle déborde du cadre qui lui est assigné en tant que femme de pasteur, car il semblerait que, malgré leurs différences, elle et Suzanne Lespingal constituent deux figures archétypiques de l'épouse de ministre.

3. Esther de Vigneulles et Suzanne Lespingal, deux modèles de femmes de pasteur

Nous observons deux types de femmes de pasteur au travers des papiers Ferry. Il s'agit là sans aucun doute d'une déformation due précisément à la documentation disponible, mais cette déformation elle-même est très intéressante : il existe en effet des stéréotypes très clairs, dépendant de la vision générale portée par le christianisme sur les femmes, même s'il existe des différences confessionnelles. Si un prêtre catholique peut écrire dans les années 1660 qu'une bonne épouse doit

« soigner sa réputation plus que son apparence, être chaste, constante, fidèle, prudente, gracieuse, ni coquette ni médisante, ni jalouse ni débauchée »⁹⁵,

⁹² Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *Les femmes à l'époque moderne...*, ouvr. cité, p. 16 et p. 70.

⁹³ BPF, ms 762¹, dossier 3. Lettre reçue par Ferry à Paris le 5 août 1634.

⁹⁴ *Ibid.* Lettre écrite de Metz, le 18 mai 1623.

⁹⁵ Cité par Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *Les femmes à l'époque moderne...*, ouvr. cité, p. 15.

les réformés en attendent plus, surtout quand il s'agit d'accompagner un pasteur dans sa vie édifiante, car il faut également combattre le *topos*, répandu chez les controversistes catholiques, de la femme diabolique, tentatrice et agent de l'hérésie. Émerge donc ce que doit être le modèle d'une femme de ministre, ou plutôt un des modèles possibles. Dans la typologie qu'elle dresse des femmes de pasteurs orangeois entre 1559 et 1703, Françoise Moreil définit en effet plusieurs catégories : « pionnières », « croyantes », « anonymes » et « exilées »⁹⁶. Si Esther et Suzanne entrent toutes deux dans la seconde, sans doute est-ce avec leurs propres caractères et spécificités.

Suzanne apparaît comme relativement effacée, cantonnée à la sphère privée et joue le rôle (contesté parfois, comme nous l'avons vu) d'épouse, de mère et de belle-mère avant d'être une femme, ce qui convient à l'image attendue d'une compagne. Même si nous connaissons moins d'éléments de sa vie et de son action, il ne faudrait pas imaginer que son influence ait été nulle. Elle s'inscrit dans un modèle discret, mais efficace : lorsque son mari est à Toul, elle gère le quotidien et semble habituée. Elle appartient au même type de femme que Marie Macaire, l'épouse de David Ancillon : douce et aimante, bonne ménagère et veillant avant tout à assurer le bien-être matériel de son mari, afin de le mettre dans des conditions idéales pour l'exercice de son ministère⁹⁷. De ce fait, elle joue un rôle au sein de l'Église, qui est de permettre au pasteur d'être dégagé des contingences matérielles. Esther sort parfois de cette sphère privée, sans quitter le statut de femme-modèle. Nous l'avons vue capable de cacher au monde sa grossesse en 1634 pour ne pas inquiéter son mari, mais nous pouvons également la voir impliquée dans la vie de la communauté. Dès l'époque de son mariage, Esther de Vigneulles nous apparaît, peut-être sous l'influence de son mari, comme une réformée très pieuse : les formules de son premier testament, rédigé en 1614, comportent certes des *topoi* caractéristiques du genre, mais ne laissent aucun doute sur sa foi, tout en insistant sur la personnalité de son mari et sur tous les grands éléments de l'orthodoxie réformée en matière de sotériologie. Même si elle est guidée par l'aman, elle écrit ainsi se reconnaître

« mortelle et sujette aux infirmités ordinaires et sentant bien la foiblesse de ma complexion affin de n'estre prevenue sans avoir fait cognoistre à mon cher mary monsieur Paul Ferry ministre de la parole de Dieu en quelle estime j'ay la singuliere affection qu'il me porte dont je ne suis jamais sans recevoir de bons effects et lesquels je ne crois pas pouvoir assez recognoistre en ceste vie ny par le debvoir que

⁹⁶ Françoise MOREIL, « Portrait de groupe avec dames », art. cité.

⁹⁷ Son portrait d'épouse et de mère idéale est brossé en quelques lignes par son fils Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 77 et p. 107.

je luy rens ny par aucun bien fait qu'il puisse recevoir de moy j'ay fait mon testament et ordonnance de ma derniere volonte en cest forme selon que je crois mieux pouvoir cest asavoir qu'avant toute chose rendant graces à Dieu de tous les biens que j'ay receus de sa divine bonte je le supplie qu'avenant ma mort il recoive mon ame en sa gloirre et me face jouir du salut que son fils bien aymé mon sauveur Jesus Christ ma acquis par sa mort et passion je veulx mon corps estre ensevely au cimetiere de ceulx de la religion dont je fay profession »⁹⁸.

Ferry est exécuteur testamentaire et seul héritier, en l'absence d'enfants à cette date. Dans son second testament, elle répète cette profession de foi réformée fondamentale, déclarant faire confiance à Dieu et « au sang pretieux de son fils Jesus Christ nostre Seigneur seul sauveur et redempteur »⁹⁹. De protestante pieuse, elle passe aisément au statut d'actrice de l'histoire protestante, voire de militante dans certains documents.

À la fin des années 1610 et au début des années 1620, alors que Metz est secouée par des troubles causés par le duc d'Épernon et par le passage dans la région de gens de guerre¹⁰⁰, Esther part seule en 1619 avec ses enfants à Courcelles pour les protéger et pour leur permettre de suivre le culte : c'est là que meurt sa fille Magdelaine¹⁰¹. Esther envisage même, semble-t-il, de partir dans des régions proches de l'Empire, puisque son mari cherche à faire jouer là-bas ses relations pour la faire accueillir¹⁰². Le secrétaire et conseiller du duc de Deux-Ponts, Jean Durant, frère d'un pasteur parisien, lui écrit personnellement pour lui assurer sa protection : elle est donc considérée comme capable d'agir en tant que femme et mère de famille, mais aussi en chrétienne, puisque son correspondant lui promet un ministre de langue française,

« afin que pendant ce mauvaix temps vous puissiez non seulement estre à repos pour le regard du Monde, mais ayez avec le soulagement du Corps, la consolation necessaire pour les Ames »¹⁰³.

En juin 1621, Esther comparaît devant des enquêteurs dans l'affaire de la sortie du couvent des religieuses de la Madeleine de Madame de Selve. Cette dernière est partie pour Sedan où elle se cache, sans doute pour s'y convertir à la Réforme¹⁰⁴. Nous ne savons malheureusement pas quel a été le rôle d'Esther de Vigneulles dans cette affaire, mais probablement le sort spirituel de cette femme ne lui était-il pas indifférent. Peu avant sa mort, Ferry la décrit

⁹⁸ AD Moselle, 9F 12. Copie à usage familial du testament du 26 février 1614.

⁹⁹ *Ibid.* Copie à usage familial du testament du 18 mai 1636.

¹⁰⁰ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe III. 2.

¹⁰¹ BPF, ms 775, p. 27-28.

¹⁰² BPF, ms 761¹. Minute d'une lettre de Ferry à Monsieur de La Haye, gouverneur de Sarrebrück, 4 mai 1619. La lettre n'a pas été envoyée.

¹⁰³ BPF, ms 760⁴, fol. 240. La lettre est adressée à Esther à Sarrebrück, mais sans doute ne savait-il pas qu'elle avait annulé sa venue.

¹⁰⁴ BPF, ms 775, *Memoire des troubles de Metz es annees Mil six cens dix neuf & vingt*. Non paginé.

visitant des malades, alors même que la ville est infestée par la peste et qu'elle-même commence à se sentir touchée. Sans doute a-t-elle voulu jouer son rôle de femme de pasteur jusqu'au bout et il faudrait en conclure que ce rôle inclut des tâches comme la visite des souffrantes, normalement dévolue à son mari¹⁰⁵. Sa mort est présentée comme édifiante, même si elle est restée privée, au contraire des agonies de pasteurs dont on connaît le récit¹⁰⁶. Mais la peste rend la publicité de sa mort, si chrétienne soit-elle, très dangereuse. Ses derniers mots sont « Loué soit Dieu ! » et « Je meurs de la mort des justes », après s'en être remise entièrement au Christ pour son salut et avoir récité le Psaume 31, ce qui l'amène à mourir « dans une grande tranquillité », ce qui est important pour l'image de la bonne mort déglagée auprès des fidèles¹⁰⁷. Ces derniers ont sans doute été très impressionnés et montrent leur gratitude envers celle qui venait parfois les soulager, puisqu'elle est enterrée « en une compagnie de trois cents hommes & femmes, un nombre extraordinaire »¹⁰⁸. Vis-à-vis de l'extérieur de la communauté, l'action et le rayonnement d'Esther ont pu paraître importants, au point que le secrétaire catholique qui tient le registre municipal des morts de la contagion en 1636 note sa mort de façon très étrange en « Damoiselle Ferry ministre »¹⁰⁹.

Le type de femme incarné par Esther est proche de celui, moins documenté malheureusement, de Séphora de La Bretonnière. Elle est l'épouse d'Abraham de La Cloche, pasteur de Metz résidant dans une maison attenante à l'ancien temple de la rue de la Chèvre donné aux jésuites en 1642. Elle aussi est une femme engagée : nous la voyons ainsi s'opposer physiquement à la prise de possession de sa maison qui a le désavantage d'être reliée par une porte au temple confisqué¹¹⁰. De la même façon qu'Esther, Séphora rédige un

¹⁰⁵ BPF, ms 762¹, dossier 3.

¹⁰⁶ Pour une comparaison avec la perception de la mort dans le monde réformé en général voir Yves KRUMENACKER, « Les huguenots face à la mort à la fin du XVII^e siècle », art. cité. Sur le stéréotype de la « bonne mort » réformé véhiculés par les manuels de préparation, voir Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Les manuels réformés de préparation à la mort », *Revue d'histoire des religions*, t. 217-3, 2000, p. 363-380.

¹⁰⁷ BPF, ms 762¹, dossier 3. Pour une comparaison avec la mort des femmes de pasteurs luthériens, voir Sandie GAUTIER, *Les femmes de pasteurs...*, mémoire cité, p. 120-129.

¹⁰⁸ BPF, ms 762¹, dossier 3.

¹⁰⁹ AC Metz, GG 222, fol. 96 r^o.

¹¹⁰ Nombreuses pièces conservées sur la spoliation du temple de la rue de la Chèvre par les jésuites aux AD Moselle, série D (notamment D 39). Voir Roger MAZAURIC, « Metz. Le Temple de Crèvecœur... », art. cité, ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2. et ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 3. La résistance de la famille de La Cloche a été tellement vive, qu'un bail passé pour sa location par les jésuites en 1680 précise qu'il s'agit de « la maison de La Cloche » (AD Moselle, D 40). Les sources que nous avons sur la résistance de cette femme sont cependant catholiques, et il est possible que cette présentation de l'action de madame de La Cloche soit une manœuvre pour la présenter comme une matrone et une rebelle.

testament insistant sur les liens forts avec son mari et sur sa foi et sa piété¹¹¹. Finalement, Esther et Suzanne apparaissent bien comme des femmes-modèles, conformément aux attentes de la discipline et des attentes du consistoire, c'est-à-dire conformément à ce que les hommes en général et leur pasteur de mari en particulier espèrent d'elles : surtout ne pas susciter le scandale et donner une image exemplaire aux autres chrétiens et chrétiennes. Ce ne sont pas des intellectuelles ou des lettrées, car il s'agit là d'un monopole de leur mari¹¹² : elles doivent donc rester modestes et loin des remous créés à Vitry entre 1658-1659, lorsque le pasteur Benjamin Anguenet vit un calvaire aux côtés de Suzanne Le Noir qu'il a épousée en 1654¹¹³.

L'action des épouses de Ferry est donc le plus souvent limitée au domaine privé. Elles n'interviennent pas dans le champ réservé à leur mari, même si elles sont associées à la gestion d'un patrimoine qui vient en grande partie de leurs familles. Malheureusement, des interrogations demeurent, notamment sur le sujet de la place, officieuse, de la femme de pasteur dans la communauté. Devant ces sources normatives et entièrement contrôlées par des hommes, nous pouvons nous demander si « une histoire des femmes de pasteurs est possible »¹¹⁴. Pour celles de Paul Ferry, les sources sont déformantes, mais elles permettent de dresser un tableau finalement intéressant de la femme de pasteur en tant qu'épouse, parfois en tant que mère. Elle est cependant toujours observable à travers son couple au mieux, son mari au pire, jamais pour elle-même. Le couple pastoral, qui doit servir de modèle de couple chrétien dans le monde protestant¹¹⁵, apparaît comme une construction fragile, parfois artificielle. Il n'est pas impossible que, prêchant sur le livre des Lamentations le 1^{er} juin 1636, le pasteur ait laissé paraître quelques larmes de douleur suite à la disparition de son épouse. Savoir comment les fidèles ont intégré cette « leçon » de vie de couple nécessiterait davantage de sources. Les deux femmes de Paul Ferry sont deux figures d'épouses modèles, mais elles

¹¹¹ AD Moselle, 3E 3 349. Testament du 1^{er} janvier 1651. Elle commence significativement le texte en se présentant comme « Moy Sephora de La Bretonniere femme du sieur de La Cloche, l'un des quatre pasteurs de l'Eglise assemblée à Metz et de laquelle je fais profession ».

¹¹² Solange DEYON, « "S'il est nécessaire que les filles soient sçavantes", un manifeste féministe au XVII^e siècle », dans Michelle MAGDELAINE, Maria-Cristina PITASSI, Ruth WHELAN et Antony MCKENNA (éd.), *De l'humanisme aux Lumières...*, ouvr. cité, p. 381-394. Sur un sujet proche, Danielle MORALI, « Représentations des femmes et éducation des filles au XVII^e siècle », dans Marie ROIG MIRANDA (éd.), *La Transmission du savoir dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champion, 2000, p. 81-86.

¹¹³ BPF, ms 335¹, fol. 52-75 et ms 760¹, fol. 165-179. Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I. 1.

¹¹⁴ Michelle PERROT (éd.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984, 227 p.

¹¹⁵ Sandie GAUTIER, « Les femmes de pasteurs... », art. cité, et Luise SCHORN-SCHÜTTE, « "Gefährtin" und "Mitregentin". Zur Sozialgeschichte der evangelische Pfarrfrau in der Frühen Neuzeit », dans Christina VANJA et Heide WUNDER (éd.), *Wandel der Geschlechterbeziehungen zu Beginn der Neuzeit*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1991, p. 109-153.

ne sont qu'un premier aspect du modèle de vie chrétienne que doit donner le pasteur : sa famille dans son ensemble en est le plus important.

II. Un chef de famille exigeant et parfois contesté

La mise en scène de la vie familiale et personnelle de Paul Ferry est nettement perceptible dans la plupart des sources qu'il a lui-même élaborées pour se donner en exemple. Le pasteur doit prouver à ses fidèles qu'il est capable de fournir un modèle de vie chrétienne en adéquation avec la prédication de la Parole de Dieu. Mais cette reconstruction familiale se heurte parfois à une réalité perceptible dans des sources moins contrôlées, comme la correspondance. Pourtant, en toute occasion, Ferry tente de garder la main sur ce qu'il donne à voir de lui.

1. Une mise en scène de la vie et de la mémoire familiales

Pierre Du Moulin, que nous avons vu insister sur la dimension édifiante de la vie du pasteur, souligne auprès de ses collègues l'importance de la famille :

« il faut que vos familles soient de petites Églises, et vos maisons comme de petits temples, où Dieu soit soigneusement servi. »¹¹⁶

La maison pastorale doit ainsi devenir une leçon vivante de vie chrétienne¹¹⁷, ce qui peut pousser le pasteur à la présenter à l'extérieur en fonction de ces attentes. Pour certains ministres, l'enjeu de mémoire se cristallise *post mortem*, par des récits de vie qui se veulent édifiants et qui visent à reconstruire un chef de famille et un homme modèle. C'est ainsi que dans les cas de Jean Daillé, mort en 1670, ou de David Ancillon, décédé à Berlin en 1692, ce sont les fils qui se chargent de l'élaboration d'une vie dont les caractères hagiographiques sont évidents¹¹⁸. Dans le cas d'Ancillon, le parallèle est même troublant entre sa biographie et celle qu'il avait lui-même écrite de Farel¹¹⁹. Pour Daillé, son fils insiste moins sur le caractère

¹¹⁶ Cité par Samuel MOURS, *La famille huguenote au XVII^e siècle*, Valence, Carpin & Reyne, 1941, p. 11.

¹¹⁷ Pour le cas allemand, on peut citer les stimulantes études réunies dans Martin GREIFFENHAGEN (éd.), *Das evangelische Pfarrhaus...*, ouvr. cité, 446 p. et Susan C. KARANT-NUNN, « The Emergence of the Pastoral Family in the German Reformation : The Parsonage as a Site of Socio-religious Change », dans Luise SCHORN-SCHÜTTE et C. Scott DIXON (éd.), *The Protestant Clergy...*, ouvr. cité, p. 79-99.

¹¹⁸ Voir ainsi, entre autres exemples, [Adrien DAILLÉ,] *Abregé de la vie de Mr Daillé*, ouvr. cité ; et Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité.

¹¹⁹ David ANCILLON, *L'idée du fidele Ministre...*, ouvr. cité. Sur ce sujet, voir Julien LÉONARD, « David Ancillon, une figure méconnue de pasteur idéal... », art. cité.

familial, mais sa simple identité montre que c'est dans ce cadre que se construisent l'identité pastorale et l'image que l'on cherche à en donner¹²⁰. Chez Ferry, c'est le processus inverse que nous pouvons observer. En effet, c'est lui qui est à l'origine de la construction mémorielle et identitaire des contours de sa famille et de son adaptation aux normes réformées. Dans cette optique, la source majeure que le pasteur messin nous a laissée est son petit cahier que l'on pourrait qualifier de « livre d'heures », voire de « livre de raison »¹²¹, sans qu'il en ait toutefois toutes les caractéristiques, puisqu'il ne comporte pas de partie à proprement parler comptable¹²². C'est à dessein que j'écris que c'est une source que Ferry nous a laissée, car l'aspect familial de ce document manuscrit est largement remis en cause par l'objectif du pasteur : il s'agit de transmettre la mémoire familiale aux générations futures, sans totalement exclure un accès permis à des personnes extérieures au cercle des intimes¹²³. Nous avons bien là un document que l'on pourrait qualifier de « mnémophore », porteur de mémoire¹²⁴. La recherche et la mise en valeur d'une généalogie, plus ou moins profonde, est une des modalités de cette construction identitaire autour de la mémoire¹²⁵, et le petit cahier de Ferry reprend des considérations généalogiques glanées au cours de son ministère, tant pour sa curiosité personnelle que pour insister sur l'importance de sa famille¹²⁶. Nous avons déjà pu voir que cette généalogie était sans doute en partie fantaisiste¹²⁷, mais elle fait sens : le pasteur s'inscrit ainsi dans l'histoire de Metz en se donnant un ancêtre Maître-Échevin et il se montre

¹²⁰ Nicolas SCHAPIRA, « La communauté réformée parisienne au XVII^e siècle et ses écrivains », dans Alain JOBLIN et Jacques SYS (éd.), *Les Protestants et la création artistique et littéraire (Des Réformateurs aux Romantiques)*, Arras, Artois Presses Université, 2008, p. 77-96, notamment p. 84-89.

¹²¹ Il s'agit des premières parties de BPF, ms 775, ensuite cousues dans un cahier avec un mémoire des troubles des années 1619-1622 dont elles sont indépendantes.

¹²² Sur le sujet des écrits du for privé, voir surtout Madeleine FOISIL, « L'écriture du for privé », dans Roger CHARTIER (dir.), *De la Renaissance aux Lumières*, t. 3 de Philippe ARIÈS et Georges DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1986, p. 319-358, ainsi que Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2007, 347 p. Voir également Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (éd.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005, 262 p. ; Michel CASSAN, Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (éd.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, Limoges, PULIM, 2007, 347 p. (dans ce dernier volume, voir notamment, à titre de comparaison avec un autre pasteur, le travail de Didier POTON, « Ministre ou notable ? Élie Merlat en son "livre de raison" (1658-1679) », p. 197-208).

¹²³ Philip BENEDICT, « Some Uses of Autobiographical Documents in the Reformed Tradition », dans Kaspar VON GREYERZ, Hans MEDICK et Patrice VEIT (éd.), *Von der dargestellten Person zum errinerten Ich. Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Cologne, Böhlau, 2001, p. 355-368. Voir également quelques généralités d'ordre littéraire dans Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, 2^e édition (1^{ère} édition 1975), Paris, Seuil, 1996, 383 p. ; Philippe LEJEUNE et Catherine BOGAERT, *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006, 506 p.

¹²⁴ Une définition est proposée en conclusion de son ouvrage par Sylvie MOUYSSET, *Papiers de famille...*, ouvr. cité, p. 277-280.

¹²⁵ Germain BUTAUD et Valérie PIÉTRI, *Les enjeux de la généalogie (XII^e-XVIII^e siècle). Pouvoir et identité*, Paris, Autrement, 2006, 304 p.

¹²⁶ Le ms 775 de la BPF reprend en effet des éléments de généalogie que l'on retrouve ailleurs dans les papiers Ferry, notamment BM Verdun, ms 337, fol. 22-23 (retranscrit ci-dessous en annexe 2).

¹²⁷ Voir chapitre 1, paragraphe I. 3.

également issu d'une famille fidèle de longue date au pouvoir royal français en citant un Ferry au service de Charles V.

Si la généalogie est un outil, elle agit surtout pour parer la famille Ferry des signes identitaires réformés, messins et Français. S'appuyant explicitement sur des documents familiaux antérieurs¹²⁸, le pasteur note dans son cahier des détails sur les grands événements de la famille au sens large, donnant plus ou moins de précisions en fonction de la proximité du parent en question. Ces grands événements sont les naissances, les mariages, les entrées à l'école, les catéchisations, les honneurs municipaux, les départs de Metz pour cause d'études, mais aussi les décès. Dans chacun de ces cas, Ferry profite de l'occasion pour montrer que les normes sociales et confessionnelles ont été intégrées. Il ne manque ainsi jamais une occasion de préciser que ses proches sont enterrés dans le cimetière des réformés au Retranchement. Le cas de son père est ainsi intéressant : Jacques Ferry est présenté dans le cadre de ses fonctions au sein du Magistrat messin, mais aussi de ses responsabilités ecclésiastiques, puisqu'il est longtemps ancien¹²⁹. Quand il évoque la mort de ses proches, le pasteur cherche à mettre en avant tout ce qui pourrait édifier. Sa mère meurt ainsi le 30 avril 1628 et il en fait immédiatement un récit¹³⁰. Même si ce dernier nous manque aujourd'hui, le pasteur ne manque pas une occasion d'y faire allusion dans ses papiers : ainsi, au cours de ses notes sur le Psaume 31, dans ce qui lui sert de trame pour la rédaction de ses sermons, il précise que c'est le verset 6 que sa mère chantait sur son lit de mort¹³¹. Ce faisant, il présente une « bonne mort » réformée et surtout l'intégration de ce qui fait en partie l'identité confessionnelle des protestants, le chant des Psaumes. Ferry tient à préciser que sa mère, parée des vertus attendues d'une femme, avait encore tout son esprit au moment de ses dernières heures. Mais c'est également pour sa signification que ce verset est un signe identitaire :

« Je recommande & remetz mon ame entre tes mains, ô Dieu de verité : Toy qui m'as racheté. »¹³²

En rappelant ainsi la justification par la foi seule dans la rédemption par le sacrifice christique, Ferry montre sa mère mourir selon les préceptes réformés qu'elle appliquait durant sa vie, car le récit proprement dit montre qu'Élisabeth Joly avait l'habitude de chanter ce Psaume et aidait à l'organisation d'un culte familial :

¹²⁸ Notamment les papiers de son grand-père paternel et de son père, tous deux nommés Jacques Ferry. Je n'ai pas retrouvé ces papiers.

¹²⁹ BPF, ms 775, p. 3.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 7. Ce récit, également attesté par BPF, ms 767³, n'a pas été retrouvé.

¹³¹ BPF, ms 767³.

¹³² *Ibid.*

« C'estoit la priere qu'elle disoit souvent (sur tout quand elle se couchoit) & nous avons tous encore fait dire & fait recommander & laquelle je lui avois ramenteüe en ceste grande foiblesse d'où elle sembloit expirer. Car m'ayant ouï, tout à coup elle reveilla ses mains & ses bras que la foiblesse avoit abbattus & eslevant les yeux au Ciel elle s'efforça pour la prononcer, ce qu'elle fit fort nettement & plus vigoureusement que nous n'eussions osé penser. Dont Dieu soit loué & de son don inenarrable ; voulant que mes enfans qui le liroient ici, ou ailleurs au discours que j'ay escrit de ses dernieres heures, s'en souviennent toute leur vie, & rendent grace à Dieu apres moy, usent de la mesme priere pour ordinaire : & le supplient ; comme je fay moy aussy, de la pouvoir prononcer de cœur & de bouche, aussy bien qu'elle, en la mort. Amen. »¹³³

Ce rôle central des Psaumes est régulièrement rappelé, et un peu plus loin dans ses notes, Ferry précise à propos du Psaume 130 qu'il a été chanté lors de leurs derniers instants à la fois par Anne du Bourg, parlementaire martyr en 1559, et par Pierre Joly, notaire royal à Metz et grand-père du pasteur en avril 1591¹³⁴ : cette dernière mention est très importante, car Ferry veille toujours à rappeler la place de sa famille maternelle.

Le frère de la mère de Ferry, Pierre Joly, est un personnage exceptionnel à l'échelle messine et sa proximité avec le pasteur peut être mise à profit par celui-ci¹³⁵ : procureur du roi depuis 1592, il est un des principaux agents et défenseurs du pouvoir royal dans la ville et travaille à faire reconnaître la fidélité des protestants. Comme nous avons déjà pu le voir, l'oncle et le neveu sont proches et échangent beaucoup¹³⁶. Ce lien fort s'exprime de façon littéraire et poétique et exalte la charge pastorale sous la plume de Joly :

« Dieu, quel ravissement quand ès jours otieux
Que chomment au public mes peines et mes veilles,
Libre, j'oy du salut les divines merveilles
Consoler par ta voix nos esprits soucieux !

Non, Ferry, nul n'est plus aimable à nos yeux ;
Nul plus sensiblement pénétrer nos oreilles ;
(Lorsqu'au saint lieu se font ces leçons noppareilles),
Que toy, mon cher nepveu, rare présent des cieux. »¹³⁷

Sur la fin de sa vie, Joly fait appel aux services de son neveu pour écrire à sa place une lettre à Louis XIII demandant la reconnaissance de ses années de service comme procureur du roi en

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Voir notamment François-Michel CHABERT, « Étude biographique. Pierre Joly, seigneur de Bionville, procureur-général ès-ville de Metz et Pays Messin », art. cité.

¹³⁶ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I. 3. et chapitre 7, paragraphe III. 1.

¹³⁷ BnF, NAF 3 374, fol. 20 (extrait d'un sonnet). Ces vers ont été publiés : « Sonnet adressé à M. Paul Ferry, ministre de Metz. 1612 à 1622 (?) », *Bulletin de la SHPF*, t. 3, 1854, p. 42-43.

ville¹³⁸. Mais c'est également après sa mort en 1622 que Pierre Joly est l'objet de l'attention du pasteur, qui cherche à en conserver la mémoire : il l'intègre dans son cahier familial¹³⁹, mais surtout il conserve une partie de ses papiers, notamment ceux qui concernent la triste affaire Saubole au début des années 1600, lorsque Joly avait été accusé de trahison¹⁴⁰. Ferry joue donc clairement le rôle du porteur de mémoire et de gardien du souvenir de son oncle : le même scénario est observable au sein de sa fratrie.

Nous avons vu qu'un récit des derniers jours avait été rédigé pour Esther de Vigneulles et pour Élisabeth Joly, mais c'est aussi le cas pour Élisabeth Ferry (1600-1632), jeune sœur du pasteur¹⁴¹. En l'absence de sources complètes, il serait excessif de dire que Ferry ne s'intéresse qu'aux morts féminines de sa famille pour en donner un modèle à voir, mais il est troublant de voir que trois des femmes les plus proches de lui sont l'objet de tels récits. Sans doute les circonstances de la mort de sa sœur le 8 décembre 1632 sont-elles un enjeu particulièrement fort, car elle a épousé Sébastien de Mageron, un ancien catholique converti au calvinisme, mort le 27 juillet précédent et suspect d'être revenu au « papisme »¹⁴². Elle succombe lors d'une grande épidémie à Metz, mais Ferry la présente digne jusqu'à la mort, puisqu'il a conservé et annoté le papier sur lequel elle avait écrit des sonnets prononcés une heure avant son trépas,

« avec une application et des elevations d'esprit singulieres. Dans une grande agitation et oppression de poitrine, et une palpitation de cœur extraordinairement pressante. »¹⁴³

Dans le récit proprement dit¹⁴⁴, le lecteur est ramené quelques mois en arrière, lors de la mort et de l'enterrement catholique de son mari : Élisabeth Ferry doit alors faire face à un véritable harcèlement de la part des exécuteurs testamentaires qui veulent contraindre les enfants à se convertir. Un de ses fils tombe malade au cours de l'épidémie et meurt fin novembre 1632. Le pasteur Ferry est alors très occupé, car ses collègues Le Coulon et de Combles sont souffrants : malgré tout, nous le voyons régulièrement s'inquiéter du sort de sa sœur, aller la visiter et lui donner des conseils, notamment pour préparer l'avenir de ses jeunes enfants. Elle

¹³⁸ BPF, ms 761². Minute de lettre écrite par Ferry au nom de son oncle Joly, écrite de Metz le 27 août 1622.

¹³⁹ BPF, ms 775, p. 6-7.

¹⁴⁰ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I. 3. Ces papiers sont surtout à la BnF, NAF 22 666, fol. 10-50. Le reste de ce même manuscrit est un ensemble de pièces justificatives et de lettres ayant appartenu à Joly et passé ensuite dans les papiers Ferry.

¹⁴¹ BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 1-3. Certains éléments sont repris dans BPF, ms 775, p. 9-10.

¹⁴² BPF, ms 775, p. 10-12 et ms 762⁵, dossier 4. Sur les difficultés causées par ce beau-frère, voir ci-dessous, paragraphe II. 2.

¹⁴³ BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 1.

¹⁴⁴ *Ibid.*, fol. 2-4, *Discours abrégé de la maladie & de la Mort de damoiselle Elisabeth Ferry ma tres chere & vertueuse sœur*, manuscrit de la main de Paul Ferry.

fait le choix assumé et courageux de rester en ville pour rédiger son testament, mais elle est rapidement enfermée par les autorités municipales qui cadenassent les maisons des malades : à partir de ce moment, c'est à travers une grille ou une fenêtre que son frère vient la voir. Sa propre maladie débute le 28 novembre et dure une dizaine de jours, au cours desquels les entretiens avec Paul sont nombreux. Le cœur des discussions semble davantage juridique que religieux, ce qui pourrait étonner au cours d'une agonie : mais le but est sans doute de montrer l'intérêt d'une mère pour le sort de ses enfants, menacés par une famille paternelle catholique. Dans cette perspective, discuter de son testament est un acte de protestante militante, d'autant que c'est à son frère qu'elle souhaite confier la tutelle des jeunes Mageron, notamment parce qu'elle ne veut pas avoir lutté pour les garder dans le calvinisme en vain :

« mon Dieu dist elle, faudra il qu'apres tant de peine que j'ay eu & il faut dire dist elle apres tant de rage pour les arracher d'entre les mains de ces gens là, je meure sans avoir le contentement de les voir eslevé en la vraye religion. »¹⁴⁵.

Il ne fait alors qu'évoquer sans les préciser les

« discours qu'il faut s'imaginer entre deux personnes si proches & s'aimant comme nous faisons. »¹⁴⁶

Elle meurt le 8 décembre dans l'après-midi, après que Ferry est monté en chaire et l'a recommandée aux prières du peuple, « avec larmes » : il évoque son épreuve sur le brouillon du sermon¹⁴⁷. C'est le pasteur lui-même qui ferme les yeux de sa sœur, car les médecins avaient constaté que ce n'était pas la peste, mais une forme de « pourpre ». Encore une fois, la présentation des dernières minutes est faite pour insister sur la foi réformée de la mourante :

« Icelle ayant rendu jusques à la mort tous les tesmoignages d'une tres fervente pieté, confiance & resignation en son Dieu & en son Sauveur. »¹⁴⁸

Quelques années plus tard, la mémoire de sa sœur continue de structurer la construction identitaire familiale : quand il est question en décembre 1639, lors d'une réunion du consistoire, de remplacer la Bible en usage au temple, il est décidé d'utiliser celle qu'un ancien avait rachetée dans l'étude de Mageron. Ferry milite alors activement pour finaliser l'opération qui lui permet de faire utiliser une Bible qui avait servi à sa sœur¹⁴⁹. Il conserve ainsi la mémoire d'une fratrie, dont la place est encore renforcée par le ministère de son frère Pierre.

¹⁴⁵ *Ibid.*, fol. 3. Sur les conséquences de cette tutelle, voir ci-dessous, paragraphes II. 2 et III. 2.

¹⁴⁶ *Ibid.*, fol. 3.

¹⁴⁷ BM Metz, ms 1 082, sermon MCLIV (voir annexe 11).

¹⁴⁸ BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 3.

¹⁴⁹ *Ibid.*, fol. 4, note rajoutée par Ferry en 1640.

Pierre et Paul Ferry se considèrent comme doublement frères, puisqu'ils sont pasteurs tous les deux. Nous les avons déjà vus très proches au cours de la jeunesse et des études rochelaises et montalbanaises de Paul, lorsque Pierre est ministre de Tonnay-Charente¹⁵⁰. Une fois rentré à Metz, le cadet garde avec son aîné des relations qui semblent fraternelles, puisque le premier laisse fréquemment au second sa place en chaire lors de ses passages à Metz, notamment quand il devient pasteur de Francheval dans la principauté de Sedan à la fin des années 1610¹⁵¹. De même, Ferry passe à Sedan en 1619 et 1623. Leur correspondance est soutenue jusqu'à la mort de Pierre le 30 octobre 1650 et porte autant sur des sujets familiaux qu'ecclésiastiques¹⁵². Contrairement aux lettres adressées à d'autres pasteurs, ils ne s'appellent que « Monsieur mon frere », mais cela ne les empêche pas de se parler comme deux ministres et de participer conjointement à la construction d'une identité et d'une solidarité pastorales. C'est autant comme confrère que comme frère que Pierre surveille et s'occupe à la demande de Paul de ses neveux Paul et Louis quand ils passent au collège de Sedan. Le pasteur de Metz utilise également le ministère de son frère quand il s'agit de convaincre le consistoire et les chefs de famille de ne pas accepter une réunion aux Églises réformées de France¹⁵³. En cette occasion, le ministre de Francheval écrit une lettre détaillée donnant des arguments pour préserver l'indépendance messine, en utilisant toutefois un chiffre, signe de la discrétion à conserver et des enjeux de la question¹⁵⁴. En préservant son anonymat, Paul Ferry reprend la lettre de son aîné et en fait un mémoire présenté aux anciens : les arguments sont détaillés, pensés en fonction de contingences disciplinaires et très certainement conçus en concertation entre les deux frères¹⁵⁵. Ainsi, les échanges sont à la fois ceux de deux familiers et ceux de deux pasteurs. Nulle part dans la correspondance nous ne pouvons déceler de la jalousie de la part de Pierre envers son cadet Paul, qui prêche dans une Église plus prestigieuse : il semblerait que l'aîné soit conscient que ses qualités, notamment oratoires, sont moindres et nous le voyons même contesté au sein de la petite Église

¹⁵⁰ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphes II. 2-3. et BnF, NAF 6 723.

¹⁵¹ On remarque en effet dans les registres que Pierre Ferry procède régulièrement à des mariages et baptêmes à Metz à partir de 1618. AC Metz, GG 243-246.

¹⁵² Quelques lettres envoyées par Paul à Pierre sont conservées (BPF, ms 762¹, dossier 5, 12 lettres) et surtout de nombreuses missives de Pierre à des destinataires divers, mais principalement son frère (BPF, ms 762⁶, dossier 2, 249 lettres). Sur les sujets proprement familiaux, voir ci-dessus, paragraphes II. 2 et III. 1.

¹⁵³ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe I. 2.

¹⁵⁴ BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 186. Lettre chiffrée écrite de Sedan le 31 août 1646. Le chiffre de la lettre n'est pas donné, mais est tout à fait évident à la lecture du mémoire que Paul Ferry en tire en conservant l'anonymat (BPF, ms 761²). Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe I. 2.

¹⁵⁵ BPF, ms 761². Paul Ferry a titré cette copie, anonymée et déchiffrée, « Advis d'un ancien Pasteur qui a servy long temps en France. Sur l'adjonction de ceste Eglise à celles du Royaume. » Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe I. 2. et l'édition que j'en propose ci-dessus en annexe 22.

champêtre de Francheval, où il lui est reproché d'être inaudible¹⁵⁶. Après sa disparition sans enfant vivant en 1650, Paul Ferry est son principal héritier et récupère surtout la plupart de ses papiers pastoraux, qu'il semble conserver avec les siens, indexer et utiliser avec intérêt¹⁵⁷. Encore une fois, il se fait le dépositaire de la mémoire familiale.

Au-delà de ce rôle « mnémophore », Ferry fait également de ses enfants les instruments privilégiés de la construction d'un modèle familial. Dans cette optique, les notes du cahier de Ferry sont particulièrement révélatrices. Ses douze enfants, nés de ses deux unions, sont présentés plus ou moins longuement, mais toujours dans une perspective nettement réformée. Toutes les étapes de leur vie familiale et religieuse sont scrupuleusement détaillées dans ce livret qu'il tient à jour jusqu'en 1643¹⁵⁸. Dans sept cas, les jeunes Ferry meurent très jeunes et, même si l'émotion transparait à chaque fois, nous observons une évolution dans la perception de leur mort par leur père : en effet, si les décès d'Esther (1614-1615) et Magdelaine (1617-1619) sont rapportés de façon assez brève, ceux de Louise (1620-1622), Anne (1623-1624), Pierre (1625-1625), Charles (1628-1629) et Benjamin (1638-1640) sont accompagnés d'une prière. C'est notamment le cas pour la petite Louise, morte le 16 juin 1622 à l'âge de deux ans. Un récit détaillé de son agonie est composé dans le cahier familial¹⁵⁹, puis une longue prière est adjointe¹⁶⁰. Dans ce texte plein d'émotion, c'est à la fois le père et le pasteur qui parle, à la fois l'homme abattu et celui qui a l'habitude de consoler ses fidèles et de les convaincre que la sotériologie réformée permet d'éviter les longs deuils :

« Ô Seigneur, Tu me l'avois donnée en ton amour, et je m'en suis rendu indigne. Je l'aimois, mon Dieu, aussy tendrement que jamais Pere aimast son enfant, pour ce qu'il estoit beau & gentil d'esprit

¹⁵⁶ L'affaire date de la fin de l'année 1623 et est rapportée par une lettre de Pierre Du Moulin à Pierre Ferry, écrite de Sedan le 10 septembre 1623. BPF, ms 760⁴, fol. 172.

¹⁵⁷ Paul Ferry récupère de son frère au moins trois cahiers de notes : une copie manuscrite des actes des synodes nationaux des Églises réformées de France de 1559 à 1620 (BPF, ms 23), mais aussi et surtout deux recueils qui ressemblent aux *Quotidiana* et au *Grand Recueil* du cadet et portent sur des sujets religieux, historiques, littéraires, philosophiques ou moraux. Ces deux recueils sont liés entre eux, mais ont été séparés au fil des ventes de la collection Ferry (BMI Épinal-Golbey, ms 154, et BPF, ms 771²). Dans les deux cas, des attributions ultérieures et erronées en font des cahiers du pasteur messin, alors qu'une rapide critique, tant externe (écriture notamment, annotations et indexation par Paul Ferry qui désigne son frère comme auteur des notes) qu'interne (sujets des notes, utilisation de la première personne pour désigner Pierre Ferry) confirme bien que le pasteur de Francheval en est l'auteur. L'erreur vient notamment de ce que dom Jean François, qui en a récupéré un des deux (BMI Épinal-Golbey, ms 154) l'a annoté en en faisant un travail du pasteur de Metz, faisant fi d'indices très clairs d'une attribution à Pierre, notamment un index de la main de Paul précisant que ce sont des notes de son frère. Ferry récupère également quelques sermons de Pierre, notamment celui, très laudateur pour le pouvoir royal, prononcé le 13 mars 1645 à l'occasion de la pose de la première pierre du nouveau temple de Francheval (BPF, ms 760¹⁰).

¹⁵⁸ On y trouve en effet la mention du sevrage de sa dernière fille Anne cette année-là, mais rien sur la mort de son fils aîné Paul en 1644.

¹⁵⁹ BPF, ms 775, p. 29-30.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 31-32.

et extremement aimable, car ta sage et bonne main l'avoit fait ainsy. Si est ce mon Seigneur, que je ne l'ay aimée qu'en toy, et pour l'amour de toy, et tu scais mon Dieu, et ne prendras point à offense que je t'en appelle à tesmoing, que dès le commencement de sa maladie je n'osay bien à point te demander sa santé, et ne t'en priois qu'en insinuant le desir que j'en aurois eu si telle eust esté ta volonté. Car ô mon Sauveur tu me donnas dès lors des pressentimens que ton bon plaisir ne seroit pas de me la laisser. Et je ne pense point avoir murmuré contre ta providence. »¹⁶¹

Cinq de ses enfants sont arrivés à l'âge adulte, ou du moins sont morts après qu'il a arrêté de tenir le cahier à jour : Suzanne (1616-1693), Paul (1624-1644), Louis (1626-1665), Élisabeth (1634-1650) et Anne (1641-1704). Pour eux, les notes sur les modalités de la catéchisation et sur les résultats scolaires sont les plus nombreuses et les plus détaillées : en chacune de ces occasions, le pasteur se met en scène à prier solennellement avec ses enfants et demander à Dieu de bénir ces étapes de leur formation. Pour les filles, il demande la modestie, comme pour Suzanne en 1622 quand elle commence à apprendre à lire :

« Seigneur recoy la pour ta servante & luy donne selon mon premier vœu de vivre en ta crainte, donne luy ton bon Esprit qui l'esclaire & l'instruise. Baille luy une ame docile, un cœur humble, un entendement ouvert pour comprendre, une memoire heureuse pour retenir, ton amour & ta pitié pour t'estre fidele, chaste de corps & d'esprit. »¹⁶²

Lorsque son fils aîné Paul assiste au prêche pour la première fois, à deux ans à peine, Ferry formule une nouvelle prière :

« Seigneur fay luy la grace de demeurer joint à tes assemblees & faire constante profession de ton service tous les jours de sa vie & jusqu'à sa mort à ta gloire & à son Salut par Jesus Christ ton fils Amen. »¹⁶³

Toutes les occasions sont donc mises à profit pour prier Dieu et montrer l'attachement à la foi réformée. De même, le pasteur prend soin de toujours signaler que ce sont des coreligionnaires qui s'occupent de l'instruction de ses enfants. À cause de la fermeture du « collège » réformé¹⁶⁴, il envoie ses fils à Sedan, puis dans des académies lointaines, dans l'espoir (rapidement déçu, comme nous le verrons) d'en faire des pasteurs. Alors que Louis n'a que cinq ans, Ferry lui fait prononcer en 1631 une prière qui semble être le signe de l'espoir paternel d'une vocation pastorale plus que la précocité de l'enfant lui-même :

« Seigneur Dieu, qui es l'auteur de toute bonne donation, Donne moy ton Saint Esprit & ta crainte qui est le commencement de sagesse, affin que je puisse bien apprendre, & que je puisse estre sage

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 31.

¹⁶² *Ibid.*, p. 25-26.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 38.

¹⁶⁴ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe I. 2.

pour servir un jour utilement à ta gloire, & à l'edification de ton Eglise, & à la consolation de mes parens, & à mon honneur & salut par ton Fils mon sauveur Jesus Christ Amen. »¹⁶⁵

Cette instrumentalisation de la vie de ses enfants n'est pas confinée dans l'intimité, bien que relative, de son cahier de notes, puisque nous en retrouvons des traces dans des vers qu'il reçoit de certains de ses fidèles, notamment à l'occasion de naissances¹⁶⁶. Dans le cas de l'arrivée du petit Charles en 1625, les vers sont significativement écrits à la gloire du père, mais aussi du prédicateur qui a improvisé un sermon le 26 janvier :

« Quand vous avez pensé prendre vostre repos,
D'un enfant prest à naistre on a tenu propos :
Duquel bien tost apres la bonté & clemence
De Dieu à vostre femme a donné delivrance.
Ce qui vous a baillé un grand contentement.
Mais peu de temps après un cor soudainement
Arrive vous a mis en grande sollicitude :
Vous que sans avoir temps suffisant pour l'estude
Il vous a commis de prescher promptement.
Mais vous vous en avez acquité tellement,
Que vous avez acquis aujourd'huy grand honneur. »¹⁶⁷

Les événements familiaux de la famille Ferry sont quasiment publics, car le pasteur n'hésite pas à les évoquer en chaire, ou du moins sur les brouillons¹⁶⁸. Il s'agit d'une pratique courante : de la même façon, la douleur du cousin par alliance de Ferry, François de Combles, qui avait perdu une jeune fille dans des circonstances dramatiques¹⁶⁹, a été mise au service de son ministère¹⁷⁰. Le fait d'être un père, mais aussi et surtout un père qui souffre et qui connaît les difficultés du rôle de chef de famille est un élément fort pour valoriser le ministère et légitimer la prise de parole du pasteur sur des sujets qui relèvent de ce statut. Comme tous les autres pères, le pasteur mène sa famille telle une petite Église et doit la guider dans le culte quotidien et domestique (fig. 53)¹⁷¹.

¹⁶⁵ BPF, ms 775, p. 45.

¹⁶⁶ Ces vers sont réunis dans BnF, NAF 22 886, fol 82, fol. 85, et fol. 87-88.

¹⁶⁷ *Ibid.*, fol. 82. Le sermon en question est le DCCXLVII (voir ci-dessous, annexe 11), BM Metz, ms 1 080. Il a été improvisé sur le Psaume 25 (versets 4-6) pour remplacer au dernier moment Théophile Le Coulon, souffrant.

¹⁶⁸ Voir ci-dessous, annexe 11 : les mentions aux événements familiaux notées sur les brouillons sont reportées.

¹⁶⁹ La jeune fille a été enlevée, séquestrée, prostituée et violée en 1605 et son corps a été retrouvé en 1606. Sur cette affaire sordide et la publicité qui en a été faite, voir le point fait par Alain CULLIÈRE, « Du fait divers à la littérature... », art. cité.

¹⁷⁰ La mémoire de sa fille est explicitement invoquée dans un de ses recueils de méditations consolatoires paru en 1611 : François DE COMBLES, *Homelies, ou Meditations consolatoires...*, ouvr. cité, épître dédicatoire non paginée. Ferry y fait également allusion, dans une de ses pièces en vers publiées en 1610 (*Les premieres œuvres poetiques...*, ouvr. cité, p. 159).

¹⁷¹ Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Les Variations protestantes », dans Jean DELUMEAU et Daniel ROCHE (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990, p. 155-178. Sur la question du culte



**Figure 53 : scène de prière familiale chez des réformés français du XVII^e siècle. Gravure d'Abraham Bosse.
Source : BPF.**

Malgré ses efforts et ses souhaits, Ferry n'a pas réussi à convaincre un de ses fils de devenir pasteur¹⁷². La déception en a cependant été atténuée par l'accession au ministère en 1656 de son petit-fils Jacques Couët du Vivier, fils homonyme d'un homme de loi messin lui-même petit-fils d'un pasteur de Paris et de Bâle, et de Suzanne Ferry, la fille aînée du ministre messin. Nous avons déjà souvent rencontré ce jeune homme né en 1634, au parcours particulier, puisqu'il a étudié à Metz auprès de son grand-père : aveugle de naissance, ou du moins très malvoyant, il devient au cours d'un voyage « en France » entre 1659 et 1661 une attraction pour les communautés dans lesquelles il passe, même s'il est parfois difficile de savoir s'il est célèbre pour ses prédications ou pour sa cécité¹⁷³. Paul Ferry se sent très fier de lui et reçoit de nombreuses lettres prouvant que leur relation familiale était connue de tous et surtout mise en avant pour faire de Jacques Couët du Vivier un disciple et une image spirituelle de son grand-père. La relation avec la famille Couët est déjà très ancienne, puisque Ferry était ami avec l'autre grand-père du jeune homme, médecin¹⁷⁴, puis avec son gendre, avec qui il noue une relation aussi filiale qu'amicale : cette confiance se perçoit notamment

domestique, voir notamment Marianne CARBONNIER-BURKARD, « La pratique réformée du culte de famille », dans *Lire l'Écriture pour prier*, numéro spécial de *La vie spirituelle*, n° 715, t. 149, 1995, p. 307-317, ainsi qu'Alain JOBLIN et Jacques SYS (éd.), *Famille et spiritualité protestante*, Arras, Artois Presses Université, 2006, 84 p. Pour une comparaison avec le monde luthérien : Patrice VEIT, « L'église à la maison. La dévotion privée luthérienne dans l'Allemagne du XVII^e siècle », dans Alain CABANTOUS *et al.* (éd.), *Homo religiosus...*, ouvr. cité, p. 92-98.

¹⁷² Sur cet échec à susciter une vocation chez un de ses fils, voir ci-dessous, paragraphe II. 2.

¹⁷³ Nicolas SCHAPIRA, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle... », art. cité. L'expression « en France » que j'emploie est celle des sources dans lesquelles Couët du Vivier lui-même qualifie son voyage.

¹⁷⁴ Ferry et le médecin Couët du Vivier appartiennent dans les années 1610 à une société de discussions littéraires dont il est question ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 3.

dans la correspondance échangée entre les deux hommes au cours de leurs voyages respectifs loin de Metz¹⁷⁵. C'est ainsi le gendre qui sert d'homme de confiance au beau-père lorsque celui-ci est retenu à Paris en 1634, mais aussi lors d'affaires judiciaires complexes dans les années 1640. Lorsqu'il meurt accidentellement au cours d'une sortie de la milice hors des remparts de Metz en août 1651, Ferry reçoit de très nombreuses lettres de condoléances insistant sur la bravoure du gendre décédé et il prend en main l'éducation de ses petits-enfants, notamment Jacques, l'aveugle, et le jeune Paul, pour qui il obtient la survivance de la charge paternelle d'interprète royal en langue germanique¹⁷⁶. Il intervient pour cela auprès des plus hautes autorités messines, puisque c'est le gouverneur lui-même, le maréchal de Schomberg, pourtant proche de la Compagnie du Saint-Sacrement, qui lui promet d'agir en ce sens¹⁷⁷. Ferry réussit à faire reconnaître que la mort a été héroïque, pour le service du roi et de Metz : il conserve précieusement les actes municipaux qui le mentionnent, ainsi qu'un extrait d'une gazette parisienne précisant que Couët du Vivier est mort « glorieusement »¹⁷⁸. Plus tard encore, Ferry prend régulièrement la plume et fait jouer ses relations en faveur des deux orphelins¹⁷⁹.

Le lien unissant Ferry à son petit-fils pasteur est étroit et nous pouvons percevoir des signes de l'instrumentalisation du ministère du second au profit du prestige du premier, notamment à l'époque du séjour de Couët du Vivier « en France ». En effet, Ferry reçoit de toute la France réformée des témoignages de la renommée de son protégé, notamment des lettres de félicitations sur le bon exemple qu'il lui a donné au cours de sa jeunesse. Les pièces de vers en l'honneur du jeune aveugle affluent vers Metz et nous pouvons en trouver de nombreuses copies dans les papiers Ferry, signe de l'importance qu'il leur accorde et de la diffusion qu'il cherche à leur donner¹⁸⁰. De façon assez stéréotypée, la plupart de ces poèmes, comme les lettres de félicitations, font de nombreuses références à l'abondance de la lumière divine donnée à un jeune homme qui ne perçoit pas celle de la terre. La consécration, du point

¹⁷⁵ BPF, ms 762², dossier 3, 62 pièces, essentiellement des lettres adressées à Ferry.

¹⁷⁶ *Ibid.* et AP, collection Couët de Lorry.

¹⁷⁷ BPF, ms 760⁸, lettre du maréchal de Schomberg à Ferry, écrite de Paris le 29 août 1651.

¹⁷⁸ BPF, ms 762², dossier 3, pièce non numérotée. Ferry précise qu'il s'agit de la « Gazette de Paris, n° 114, p. 929 », datée d'août 1651.

¹⁷⁹ Par exemple lettre de Ferry à Fabert, gouverneur de Sedan, écrite de Metz le 18 mars 1659 pour solliciter la protection du maréchal au cours du voyage de Jacques Couët du Vivier « en France » (BPF, ms 761¹). Minute d'une lettre de Ferry pour la même raison envoyée à l'Électeur palatin le 5 mai 1664 (BPF, ms 761²). Lettre de Ferry à Monsieur de Rosselange, procureur général en la chambre des comptes de Lorraine à Nancy, écrite de Metz le 4 avril 1666 pour recommander Paul Couët du Vivier (BPF, ms 761²).

¹⁸⁰ BnF, NAF 3 374, fol. 14 (sonnet composé par Hourneyer) ; et surtout très nombreuses pièces dans AP, collection de Couët de Lorry.

de vue de la mise en valeur du ministère et de la carrière du petit-fils, est apportée par les *Nouvelles Ordinaires de Londres*, qui rapportent l'histoire de Couët du Vivier et mentionnent sa filiation avec Ferry : ce dernier montre à ce sujet une fierté immense et en conserve plusieurs copies, imprimées ou manuscrites¹⁸¹. L'extrait insiste sur le miracle de sa carrière et rapporte sa prédication à Charenton en mars 1659 en le présentant comme

« Jacques du Vivier, noble d'extraction, et petit fils du Sr Fery, celebre ministre de la parole de Dieu, en l'Eglise reformée de Mets en Lorraine »¹⁸².

Le lien entre les deux hommes est régulièrement glorifié, même dans la correspondance adressée à Couët du Vivier. Ainsi, Frédéric Spanheim (fils), alors professeur à Heidelberg, lui écrit en le félicitant d'être un « incomparable petit Fils d'un incomparable ayeul », oubliant par ailleurs qu'il descend également d'un autre grand pasteur, Jacques Couët¹⁸³. Ce n'est pas le cas, quelques années plus tôt, du synode provincial d'Île-de-France qui, lui, insiste bien sur le double héritage dont le jeune pasteur sait se rendre digne :

« Nous avons vu revivre en luy Monsieur Couet son bisaieul, qui a si dignement servi l'Eglise de Dieu en ceste Province et dans les Pays estrangers, et nous y voyons rallumez la vigueur, le zele, la suffisance et tous les dons desquels Dieu vous a si abondamment honoré. »¹⁸⁴

Là encore, la carrière et la vie du jeune homme sont ainsi utilisées et mises en scène par Ferry qui en conserve ensuite la mémoire : c'est lui qui garde les manuscrits de certains de ses sermons¹⁸⁵, ou encore des copies de décisions consistoriales et synodales sur sa carrière¹⁸⁶. Il recopie également des lettres, comme celle d'un député réformé au synode national de Loudun louant la prédication de Couët du Vivier et ses effets positifs sur les catholiques eux-mêmes :

« Le Dimanche neufviesme dudit Mois, Monsieur Amyraut Pasteur de l'Eglise de Saumur prescha au matin tres bien à son ordinaire. Et de Relevée Monsieur du Vivier, pasteur servant de present par prest l'Eglise de la Normanville, qui n'ayant esté prié de ce faire que le Jour du Samedy precedent sur les trois ou quatre heures ne laissa pas de se preparer sur la Section du Catéchisme qui devoir estre exposée ce jour-là. Et sur le bruit qu'un Ministre aveugle qui n'avoit pas encore atteint l'aage de vingt quatre ans devoit prescher, non seulement tous ceux de la Religion, mais plusieurs personnes d'entre Mrs les Catholiques Romains s'y trouverent, qui en receurent une si grande satisfaction, que jusques

¹⁸¹ J'en ai retrouvé au moins quatre : AP, collection de Couët de Lorry (voir ma retranscription ci-dessous, annexe 31) ; BPF, ms 762³, dossier 1, fol. 103 ; BPF, ms 765⁴, dossier 1 ; BnF, NAF 6 725, fol. 60.

¹⁸² AP, collection de Couët de Lorry.

¹⁸³ *Ibid.* Lettre écrite de Heidelberg le 1^{er} avril 1662.

¹⁸⁴ BPF, ms 765⁴, dossier 2. Lettre écrite le 12 mai 1659.

¹⁸⁵ Par exemple le brouillon de son premier sermon à Courcelles le 25 juin 1656 (BPF, ms 767⁹) ou encore des copies de son sermon du 30 mars 1659 à Charenton, réclamées un moment par Conrart et Drelincourt pour impression (BPF, ms 767⁶ et ms 767⁹).

¹⁸⁶ BPF, ms 765².

aux Ecclesiastiques qui s’y rencontrerent ne peurent taire le contentement qu’ils en avoyent receu et l’admiration en laquelle ils estoient. »¹⁸⁷

Cet enjeu de mémoire doit être particulièrement important dans un contexte où la controverse catholique fait feu de tout bois : en 1686 encore, un « poète » ironisant sur la révocation de l’édit de Nantes se moque à mi mots de l’existence d’un pasteur aveugle¹⁸⁸. Il est possible que Ferry ait perçu très tôt l’importance que pourrait avoir la cécité du jeune garçon, notamment quand il est en correspondance avec son gendre, à Paris en 1641 et en 1644. Jacques Couët du Vivier, l’avocat, consulte alors des chirurgiens avec son fils, en partie grâce à Ferry qui fait jouer ses relations :

« Mon pauvre petit garçon ne scait pas tous les soings que vous prenez de lui, mais il le scaura un jour comme moy s’il plaist à Dieu »¹⁸⁹.

L’intérêt vif du pasteur messin pour l’état de son petit-fils est rappelé dans toutes les lettres de son gendre et le 30 avril 1644, après une opération de la cataracte du jeune garçon, il écrit

« Je commenceray par ce qui nous touche à present de plus prés, et vous diray, que par la misericorde de nostre bon Dieu nostre pauvre Quinquin aura l’usage de ses yeux selon toutes les apparences du monde »¹⁹⁰.

Malheureusement, cet espoir est déçu, mais les longues lettres à ce sujet montrent que pour Ferry, très préoccupé au même moment par des problèmes de controverse et de députation, l’état de son petit-fils est prioritaire. Tout au long de la carrière pastorale de Couët du Vivier, la correspondance entre les deux hommes est étroite. Mais elle montre aussi quelques dissensions et surtout des traces de la réalité des relations familiales par le ministre messin, au-delà de la mise en scène.

2. Paul Ferry face à sa famille, ou les malheurs d’un pasteur « patriarche »

La vision idéalisée que Ferry cherche à donner de sa famille est à relativiser. Parfois, nous pouvons le faire à partir de ses propres pratiques : ainsi, certaines de ses stratégies onomastiques s’avèrent très étonnantes, alors que le choix de prénoms bibliques, notamment vétérotestamentaires, est une pratique généralement bien connue dans le monde réformé

¹⁸⁷ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 39. Copie de la main de Ferry d’une lettre écrite de Loudun le 11 novembre 1659 par le sieur des Galisnières, ancien de Paris, à Du Clos. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-1, 1976, p. 72-73

¹⁸⁸ Charles READ (éd.), « Le docteur Jean de Rostagny rimailleur plaisantin de la révocation de l’édit de Nantes (mars – septembre 1686) », *Bulletin de la SHPF*, t. 42, 1893, p. 253 : « Ouïr cet aveugle qu’on mène. / Un Ministre aveugle... Ô grand Dieu ! » En face, une note porte « De Metz en Lorraine ». Cela ne laisse que peu de doute sur l’identification de ce pasteur qui est bien Couët du Vivier.

¹⁸⁹ BPF, ms 762², dossier 3, fol. 25. Lettre écrite de Paris le 2 août 1641.

¹⁹⁰ *Ibid.*, fol. 43. Lettre écrite de Paris.

francophone à l'époque moderne¹⁹¹. Certes, il a des enfants prénommés Esther, Suzanne, Anne, Paul, Pierre, Élisabeth, ou encore Benjamin, mais il a aussi des Louise, Louis et Charles qui font plutôt penser à des prénoms de la famille royale française, même si, dans le dernier cas, le prénom est sans doute choisi pour honorer le parrain, Charles de Lalouette, sieur Du Bac. Cette pratique est fréquente chez les réformés messins, comme chez les catholiques, mais Ferry est très certainement conscient que ces choix ne sont pas idéaux, puisqu'il ne donne presque jamais de précisions sur le choix des prénoms dans son cahier familial, sauf pour expliquer celui de Benjamin, « pour estre venu après les autres, d'une seconde femme, sur le retour de mon aage »¹⁹². Le plus souvent toutefois, le pasteur subit plus qu'il ne provoque les attaques contre le modèle familial qu'il cherche à construire. Dans tous les cas, il cherche à être le plus discret possible sur ce qui pourrait mettre à mal ses efforts d'édification, au point qu'il est ensuite difficile de déterminer les enjeux de certaines de ses difficultés familiales dans les sources. Ainsi, dans sa correspondance en 1642 avec son épouse Suzanne Lespingal, nous le voyons gêné par les amours extraconjugales d'un de leurs cousins, mais avec si peu de détails qu'il est impossible de dire de qui il s'agit ou quelles sont l'étendue et la publicité de ce scandale¹⁹³. La gêne vis-à-vis des conflits internes à la famille donne parfois à Ferry un rôle d'arbitre. Ainsi, lorsqu'il est question de régler le différend qui oppose un fils du procureur Pierre Joly à son cousin Pierre Ferry, au sujet du financement de ses études, c'est le pasteur qui intervient auprès des deux parties pour trouver un arrangement, en vain puisque l'affaire arrive devant la justice civile messine dans les années 1630¹⁹⁴. Plus embarrassant pour son statut de pasteur est le cas de Louis Gauvain, fils d'une cousine germaine de Ferry, Louise Joly. Ce jeune garnisaire de 19 ans comparaît le 4 mai 1654 devant Mathieu Jeoffroy, lieutenant criminel au bailliage de Metz¹⁹⁵. Trois mois auparavant, il avait décidé de se convertir au catholicisme et logeait depuis chez un drapier pour éviter la pression familiale : en cette période de controverse intense, l'enjeu est grand, puisque les jésuites sont alors très actifs et que Ferry se trouve au sommet de sa carrière. Les interrogatoires montrent

¹⁹¹ Voir par exemple Didier BOISSON et Hugues DAUSSY, *Les protestants dans la France moderne*, ouvr. cité, p. 192. Le phénomène est généralement étudié dans les synthèses régionales ou locales.

¹⁹² BPF, ms 775, p. 154. Ce passage est suivi (p. 154-155) par quelques développements sur les qualités du Benjamin biblique, qu'il souhaite voir accordées par Dieu à son fils.

¹⁹³ BPF, ms 762¹, dossier 4, lettres écrites par Ferry de Toul, 16 et 25 mai 1642.

¹⁹⁴ Pierre Ferry avait prêté dans les années 1610 de l'argent à son cousin et les Joly contestent dans les années 1620 le montant à rembourser. Sur cette affaire, voir de nombreux papiers dans AP, collection de Couët de Lorry, AD Moselle, J 267, ainsi que des lettres et mémoires des différentes parties (BPF, ms 760¹, fol. 82-88, ms 760⁵ et ms 761²; BnF, NAF 22 701, fol. 188).

¹⁹⁵ Les pièces de ce procès criminel sont conservées aux AD Moselle, B 3 596 avec les autres procédures de ce type pour l'année 1654. L'affaire est présentée par Martial VILLEMEN, *Le Parlement de Metz et les protestants...*, thèse citée, p. 448-451, mais avec des erreurs de lecture des pièces.

que le pasteur est allé visiter son jeune parent à la demande de sa cousine, alors que dans le même temps le maréchal de Schomberg manœuvre pour que Bossuet s'occupe du cas. Après de multiples hésitations, le jeune homme revient à la religion réformée, sans doute sous la pression du pasteur : une défection au sein même de sa famille aurait sans doute été du pire effet pour sa réputation et pour la communauté en général. La procédure, ouverte pour « violences » et « faux prétextes » pour changer de religion, est rapidement abandonnée, car tout le clan Joly – Ferry dépose dans le même sens et le jeune homme lui-même nie avoir été une victime.

Au-delà de ces cas ponctuels dont il est finalement difficile de tirer des conclusions sur d'éventuelles conséquences professionnelles, seuls quelques exemples de tensions familiales majeures sont suffisamment documentés pour observer comment un pasteur réagit face à une parenté difficile à modeler pour entrer dans le moule de la famille pastorale irréprochable. Le premier de ces cas est celui de Sébastien de Mageron, époux d'Élisabeth Ferry et donc beau-frère de Paul. Nous avons déjà rencontré ce médecin né dans une famille catholique du duché de Lorraine. Il s'est converti au calvinisme avant son mariage, sans doute sous l'influence de son frère aîné, Didier, ancien capucin devenu pasteur de communautés welsches en Alsace¹⁹⁶. Mais, une fois entré dans la famille Ferry en 1621, il semble être la proie d'hésitations et de tiraillements spirituels sur son choix confessionnel, notamment vers 1628, même si des « doubts » sont évoqués dès 1623¹⁹⁷. Évidemment, son cas devient une préoccupation majeure pour Paul Ferry, qui ne peut se permettre de voir son beau-frère revenir publiquement au catholicisme. Il est aidé en cela par son frère Pierre qui, de Francheval, s'intéresse également de près au sort de Mageron : il a peur qu'il ne se laisse convaincre par des « considerations humaines », alors que

« Les erreurs du papisme vous sont assez cogneues, et vous m'en avez tousjours tesmoigné que vous les aviez en extresme abomination. »¹⁹⁸

C'est que la famille Mageron est puissante, notamment dans la région de Saint-Mihiel dans le Barrois non mouvant : pour ces défenseurs de la Contre-Réforme et de la Réforme catholique, le sort des deux frères convertis est important¹⁹⁹. Les enfants du couple Mageron – Ferry sont

¹⁹⁶ BPF, ms 774, année 1621, § 12.

¹⁹⁷ BPF, ms 762³, dossier 4, fol. 19. Lettre de Sébastien de Mageron à Paul Ferry, écrite de Briey le 1^{er} mai 1623.

¹⁹⁸ BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 44. Lettre de Pierre Ferry à Sébastien de Mageron, écrite de Francheval le 11 avril 1629.

¹⁹⁹ Voir une présentation de Damien de Mageron, vicaire général du diocèse de Verdun, et frère de Didier et Sébastien, dans Hugues MARSAT, « Les héritiers de Nicolas Psaume... », art. cité, notamment p. 72-74.

baptisés au temple, ce qui est une victoire côté calviniste²⁰⁰. Mais les hésitations du médecin inquiètent, notamment Ferry qui se considère sans doute personnellement responsable. On le voit ainsi prendre la plume et peser ses mots quand il écrit à son beau-frère : il l'exhorte à plusieurs reprises à ne pas subir les pressions familiales, notamment paternelles, lui propose de venir le voir à Semécourt, à quelques lieues de Metz et lui écrit d'être fort en lui donnant un exemple biblique :

« Jacob n'emporta de la maison de son Pere qu'un baston blanc »²⁰¹.

Il lui prête même à plusieurs reprises de l'argent, afin de l'aider à dépasser les contingences matérielles. Mais il est semble-t-il tout de même retourné à la messe en 1631 ou 1632 et va jusqu'à demander à Ferry des arguments pour le laisser baptiser un de ses fils par un prêtre²⁰². Aussi, lorsque Sébastien meurt le 27 juillet 1632 et qu'il affirme dans son testament être catholique²⁰³, la tension est à son comble. Paul Ferry doit rapidement agir pour éviter que le bruit de cet événement ne se propage trop vite dans Metz. C'est pour cette raison qu'il maintient une version de la mort de son beau-frère qui soit favorable aux réformés dans son cahier familial²⁰⁴, sur les bases d'un récit qu'il en avait écrit dès 1632²⁰⁵. Il accuse les jésuites, les récollets et les capucins d'avoir troublé la conscience de son beau-frère : s'il ne peut nier que celui-ci a été enterré catholique, le pasteur insiste sur son Salut, car il s'en est remis au Christ seul, sans céder aux pressions romaines sur l'invocation des saints. Dans son récit, Ferry écrit ainsi que Mageron est mort après avoir

« déclaré pendant sa maladie en sa maison ordinaire en presence de plusieurs tesmoings, entre autres des Srs Braconnier & du Clos medecins, de deux Jesuites, l'un desquels estoit le P. Michy & de moy, de vouloir mourir en la Foy de l'Eglise catholique entant qu'elle ne croit rien que ce qui est contenu ès Escritures authentiques (ce qu'il repeta) tant du Vieil que du Nouveau Testament, de n'esperer son salut que par la misericorde de Dieu en Jesus Christ, & à diverses fois, d'en separer toutes autres causes ; de ne recevoir le sacrement que spirituellement & par la Foy ; de croire ce que l'Eglise Romaine croit *exceptis superstitionibus* »²⁰⁶.

C'est au rang des « superstitions » que le mourant place le Purgatoire selon le récit qui suit. Ferry en fait évidemment une preuve de sa mort dans la foi réformée, considérant qu'il n'est mort catholique que pour des raisons familiales, craignant notamment des problèmes de forfuyance sur ses biens situés en Lorraine. Le faste de son enterrement choque le pasteur,

²⁰⁰ BnF, NAF 22 704, fol. 37. Certificat de baptême de Théodore de Mageron, le 5 novembre 1623. Acte établi le 4 août 1644 par Abraham de La Cloche.

²⁰¹ BPF, ms 761². Minute d'une lettre écrite de Metz le 26 octobre 1628.

²⁰² BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 25. Lettre de Mageron à Ferry, écrite de Metz le 19 février 1631.

²⁰³ Hugues MARSAT, « Les héritiers de Nicolas Psaume... », art. cité, p. 72, note 37.

²⁰⁴ BPF, ms 775, p. 10-12.

²⁰⁵ BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 4.

²⁰⁶ *Ibid.*

mais est sans doute le signe que ce décès est bien l'objet d'une compétition confessionnelle. C'est ensuite le sort de ses enfants qui devient un enjeu central, car Élisabeth Ferry est soumise à de fortes pressions des Mageron. Le pasteur exhorte alors sa sœur :

« Vous n'avez pas charge de laisser vos enfans sans religion, ny de les instruire en la Romaine & n'avez encor fait aucun refus de les donner. Mais peut estre aurez vous bien droit de le faire »²⁰⁷.

Théodore est rapidement le seul survivant de ces enfants et il est confié, après la mort de sa mère à la tutelle de son oncle Paul Ferry. Celui-ci fait tout durant de longues années pour préserver le jeune homme et le conserver réformé et a même un temps comme projet d'en faire un pasteur²⁰⁸. Mais les difficultés sont grandes, notamment quand il perd la raison vers 1646²⁰⁹. Il est encore vivant en 1671 et se dit toujours réformé dans son testament²¹⁰. Mais le problème est alors tout autant financier que confessionnel²¹¹.

C'est au sujet de ses propres enfants que Ferry vit les plus grandes difficultés. Une des grandes causes expliquant ces tensions est la mort d'Esther de Vigneulles en 1636, dans des conditions juridiques confuses, puis surtout le remariage de Ferry, mal accepté par ses fils. À long terme, comme nous avons déjà pu le voir dans le cadre de l'affaire Bancelin, ce remariage crée des tensions entre les enfants des deux lits²¹². Mais cela pose surtout très rapidement des problèmes successoraux qui divisent profondément la cellule familiale et donnent ainsi une image pour le moins négative de la façon dont le pasteur a élevé ses enfants. Esther n'avait pas pu signer le testament qu'elle avait rédigé juste avant sa mort et désignant son mari comme son exécuteur testamentaire et son légataire universel²¹³. Dans ces conditions, la querelle juridique est amplifiée par la nécessité de mettre les choses au clair et de partager les biens avant le remariage avec Suzanne Lespingal dès le début de l'année 1637. Le pasteur est donc contraint à une procédure complexe, avec des enquêtes, des inventaires et des partages compliqués par la minorité de trois de ses quatre enfants à ce moment. Après plusieurs difficultés, liées notamment à la succession de son premier beau-père et à la mort de son fils Paul en 1644, ce n'est qu'en 1646 que le partage des biens d'Esther de Vigneulles

²⁰⁷ BPF, ms 761². Minute d'une lettre de Ferry à sa sœur, alors à Rombas, écrite de Metz le 30 octobre 1632.

²⁰⁸ BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 4.

²⁰⁹ *Ibid.*, fol. 97 Copie de la main de Ferry d'une lettre d'un certain Martin à un Mageron catholique, sur l'état de son neveu Théodore, qui a demandé en mariage une duchesse à Paris. 4 août 1646.

²¹⁰ Hugues MARSAT, « Les héritiers de Nicolas Psaume... », art. cité, p. 72, note 37.

²¹¹ Voir ci-dessous, paragraphe III. 3.

²¹² Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphes II. 2-3.

²¹³ AD Moselle, 9F 12, copie à usage familial du testament du 18 mai 1636. Mais l'aman Jérémie Grandjambe refuse de le valider pour défaut de signature (lettre de Ferry aux Treize de Metz, écrite le 30 mai 1636, BnF, NAF 22 704, fol. 316).

entre Ferry et ses enfants est définitif²¹⁴. Ces multiples procédures n'ont pas donné une image de modèle familial, puisque le pasteur considère que l'attitude de son fils Louis au cours de ces partages a suscité du « scandale »²¹⁵. Dans les moments les plus difficiles, nous pouvons retrouver des traces de solidarité familiale savamment orchestrée. Ainsi, au début des années 1660, Suzanne et Louis Ferry doivent prouver leur noblesse pour pouvoir continuer à posséder librement des biens situés en Lorraine et hérités de leur grand-père Philippe de Vigneulles²¹⁶. Suzanne et Louis, pourtant souvent en froid entre eux et avec leur père, utilisent alors clairement les documents généalogiques rassemblés par le pasteur pour prouver leur statut²¹⁷. Ils font ainsi remonter la famille à un « Henry Ferry » du XII^e siècle : mais, conscients de leurs difficultés à le prouver, ils fondent ensuite leur noblesse sur celle de leurs deux grands-pères, Jacques Ferry en tant que solcher de l'Évêché et Philippe de Vigneulles comme personnage anobli par Charles III de Lorraine en 1601²¹⁸. Comme ce dernier cas est clair, c'est surtout sur la famille Ferry que l'accent est porté²¹⁹. Si le sort de Jacques est réglé, bien que longuement, une certaine gêne affleure à propos de leur père Paul : est-il noble ? Suzanne et Louis évitent ce piège en insistant sur la fidélité et le service du roi comme moyen d'expliquer qu'il ne soit pas techniquement considéré comme noble : ils rappellent que le pasteur a

« embrassé une profession qui sembloit luy fermer le passage aux emplois considerables pour le service du Roy son Prince et son Souverain, n'a pas neantmoins laissé d'en avoir en diverses rencontres où il a esté reconneu fort utile et mesme en plusieurs endroits et conjonctures difficiles et perilleuses, a servy beaucoup à maintenir les sujets du Roy à Metz dans l'obeissance »²²⁰.

Les enfants de Ferry utilisent donc la fidélité paternelle au roi, notamment lors des troubles de 1618-1622, et vont même jusqu'à faire du séjour du pasteur à Paris en 1634 un acte de service du roi. Ils donnent ainsi l'image d'une famille unie dans l'adversité. Malheureusement pour Paul Ferry, l'attitude de ses enfants a surtout été « scandaleuse » au moment de leurs études.

²¹⁴ BnF, NAF 22 704, fol. 389-392.

²¹⁵ BPF, ms 762⁶, dossier 1, fol. 1, point 6. Voir ma retranscription ci-dessous en annexe 32.

²¹⁶ L'essentiel des pièces relatives à ces procédures se trouvent dans AP, collection de Couët de Lorry. Voir également AD Moselle, J 271 et J 385 ; et BPF, ms 762⁶, dossier 1, fol. 30-33.

²¹⁷ Sur ces recherches, voir ci-dessus, chapitres 1, paragraphe I. 3. et ci-dessous, chapitre 9, paragraphe II. 2. a., ainsi que l'annexe 1.

²¹⁸ François-Michel CHABERT (éd.), « Lettres d'anoblissement accordées en 1601 par Charles duc de Lorraine à Philippe de Vigneulles, citoyen de Metz, petit-fils du chroniqueur », *L'Austrasie*, t. 2, 1854, p. 263-269.

²¹⁹ AP, collection de Couët de Lorry. « Copie d'inventaire de Production pour Louis et Susanne Ferry. Lad. Susanne Ferry veuve du Sr Jacques Couet escuyer, sieur du Vivier, pardevant nosseigneurs de la Chambre des comptes de Lorraine pour la justification de leur noblesse et de celle dud. Sr du Vivier et de la capacité à posseder fiefs en Lorraine. 1663. »

²²⁰ *Ibid.*

Le ministre de Metz aurait aimé qu'au moins un de ses fils se destine à la même profession que lui et c'est pour cette raison, ainsi qu'à cause de la suppression des classes latines réformées à Metz, qu'il envoie ses deux fils Paul et Louis au collège de Sedan, puis dans des académies protestantes. Pendant leur enfance en ville, ils sont présentés dans le cahier familial comme de parfaits petits réformés, parlant très tôt le latin ou jouant au luth sous les ordres d'un maître²²¹. Grâce à la correspondance qu'il entretient avec ses enfants quand ils sont partis, mais aussi par celle avec les pasteurs et professeurs qui les entourent et surveillent, nous voyons émerger face à face une figure paternelle extrêmement (et peut-être excessivement) exigeante et celles de fils peu enclins à étudier et décevant profondément leur père²²². Ferry rapporte consciencieusement dans son cahier familial les conditions des départs pour Sedan de Paul en 1635 et de Louis en 1639²²³. C'est Pierre Ferry qui se charge alors de la surveillance de ses neveux et établit des rapports réguliers à leur père²²⁴. Même s'il est à Francheval, il les rencontre souvent, discute avec leurs logeurs et professeurs et peut donc rendre des comptes précis sur les études et le travail des écoliers, ainsi que recevoir les instructions de son frère. Ce dernier reproche rapidement sa paresse à son fils aîné Paul : son oncle Pierre prend alors à plusieurs reprises sa défense, le présentant certes comme seulement dixième de sa classe en août 1635, mais surtout comme sensible à l'émulation, puisqu'il « se fasche quand ses compagnons le devancent »²²⁵. Même s'il reconnaît régulièrement que le jeune Paul n'est pas le collégien modèle, oubliant son chapeau ou ses leçons, Pierre Ferry reproche au pasteur messin d'être trop exigeant avec lui et l'appelle régulièrement à la modération :

« Monsieur mon frere, il va mieux de vostre fils que vous n'en jugez. »²²⁶

²²¹ Voir également BnF, NAF 22 669, fol. 121, reçu de Charbonnet en faveur de Paul Ferry pour des leçons de dessin et de luth données à Louis Ferry, 3 juin 1638. De nombreux indices dans les correspondances montrent que Paul fils joue également de cet instrument.

²²² Comme comparaison sur l'attitude des pères réformés, voir certains travaux de Marianne CARBONNIER-BURKARD, « La perte des fils ou le drame de pères calvinistes au XVII^e siècle », dans Simon C. MIMOUNI et d'Isabelle ULLERN-WEITÉ (éd.), *Pierre Geoltrain ou comment « faire l'histoire » des religions ? Le chantier des « origines », les méthodes du doute et la conversation contemporaine entre les disciplines*, Turnhout, Brépols, 2006, p. 273-283 ; et « Dialogue entre un père et son fils », dans Joël FOUILLERON et Henri MICHEL (éd.), *Mélanges à la mémoire de Michel Péronnet*, ouvr. cité, t. 2, p. 199-213. Pour une comparaison avec le siècle suivant, voir Maurice DAUMAS, *Le syndrome des Grioux. La relation père / fils au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1990, 221 p.

²²³ BPF, ms 775, p. 72 (Paul fils) et p. 132 (Louis). Sur l'histoire des études chez les réformés, voir les notes ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II.

²²⁴ L'essentiel de cette correspondance, parfois répétitive, est conservée dans BPF, ms 762⁶, dossier 2 (lettres de Pierre à Paul, écrites de Francheval).

²²⁵ *Ibid.*, fol. 81-82, lettres des 7 et 20 août 1635.

²²⁶ *Ibid.*, fol. 115, lettre du 6 décembre 1638.

Cette exigence excessive doit se mesurer à l'aune de la volonté d'être un exemple et se perçoit tout au long des études du jeune homme, puisque le 29 juin 1641, le pasteur écrit encore à son fils

« Je suis fort desirieux de vous faire avoir des amis & de la reputation, que tous ceux qui ne m'escrivent rien à vostre louange me semblent vous blâmer de quelque chose, ou n'avoir rien remarqué en vous que de fort commun : qui est ce que je ne scaurois souffrir qu'avec une grande peine »²²⁷.

Pourtant, il existe des raisons de s'inquiéter, puisque Paul fils est mêlé à Sedan à diverses histoires qui pourraient susciter du scandale : ainsi, le principal du collège, Jean Brazi, écrit en novembre 1639 pour rapporter qu'il est accusé d'avoir pris le manteau d'un des pensionnaires dans un tripot²²⁸. Le jeune homme a sans doute été plus que ses frères et sœurs touché par la mort de leur mère Esther en 1636 et les relations avec son père n'ont alors sans doute pas été améliorées par le fait que ce soit Jacques Couët du Vivier, son beau-frère, qui l'ait prévenu du drame, et non Paul Ferry lui-même, qui s'est contenté d'écrire à son frère Pierre²²⁹. Plus tard, le pasteur de Metz lui rappelle constamment dans sa correspondance son devoir de saluer sa belle-mère et les nouveaux membres de sa famille, bien qu'il ne les connaisse pas²³⁰. Ce manque de tact semble caractériser son attitude en tant que père et peut apparaître comme contradictoire avec sa volonté d'en faire un pasteur. Il serait difficile d'évaluer la part de cette attitude, mais le fait est que dès 1640, il semble certain que Paul fils ne ferait pas d'études de théologie, ni même de médecine, mais de droit²³¹. Il semble feindre de laisser la décision finale à son père en rapportant l'entretien qu'il a eu avec son oncle sur ses études futures :

« Je luy respondis que je m'estimerois fort heureux, si je pouvois me rendre capable du ministere tant pour servir et edifier le peuple, que pour faire mon salut et que toutesfois j'avois plus d'inclination pour l'estude du droit que pour aucune autre [...]. Neantmoins je m'en remets du tout en vous, et vous assure que vostre volonté me sera une raison beaucoup trop forte, pour me porter entierement à ce que vous trouverez bon estant tres assuré de vostre singuliere bonté. »²³²

Évidemment, il aurait été risqué pour Ferry de laisser faire à son fils des études de théologie qu'il aurait négligées et qui auraient suscité plus de scandale que d'édification. C'est au début de l'année 1641 que Paul et Louis partent de Sedan : Louis n'y a pas fini son collège, mais son oncle craint pour sa sécurité. Ils vont d'abord tous deux se fixer quelque temps à Paris, avant que l'aîné ne parte pour Leyde pour y suivre ses études juridiques et le cadet pour

²²⁷ BPF, ms 762¹, dossier 5. Lettre écrite de Metz.

²²⁸ BnF, NAF 22 704, fol. 88-89. Lettre écrite à Ferry de Sedan le 23 novembre 1639.

²²⁹ BPF, ms 762⁵, dossier 2, fol. 88, lettre écrite par Pierre Ferry à son frère le 7 juillet 1636.

²³⁰ BPF, ms 762¹, dossier 5.

²³¹ BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 128-129, lettres de Pierre Ferry des 23 avril et 18 mai 1640.

²³² BnF, NAF 22 704, fol. 91. Lettre de Paul Ferry fils à son père, écrite de Sedan le 15 mai 1640.

Saumur. Le pasteur de Metz, malgré ses hautes exigences, continue de les considérer comme des moyens potentiels de mise en scène familiale, puisqu'il leur paye un portrait par le peintre Charbonnet en 1641 lors de leur séjour à Paris²³³. Au cours de cette période, les deux jeunes gens logent chez un Du Clos, puis Henry Chenevix, ami de la famille qui semble pour le moins circonspect sur leur instruction et leur éducation, et ne pense pas que les choses s'arrangeront pour Paul fils en Hollande, ni à Saumur pour Louis²³⁴. Le pasteur de Metz réfléchit alors à plusieurs solutions, notamment des échanges avec des fils de collègues des Églises françaises en Allemagne, mais ces projets échouent. Pour Louis, il prévoit en détail un voyage vers l'académie de Die en Dauphiné, mais le jeune homme préfère Saumur pour les possibilités de distractions²³⁵.

C'est par l'intermédiaire d'Abraham de Mory, pasteur d'origine messine exerçant aux armées de Hollande, que Paul Ferry fils organise son voyage pour Leyde, *via* Calais, en avril-mai 1641 : ce voyage est plein d'aventures, puisque le jeune homme assiste à un combat naval²³⁶. Ferry aurait aimé que son fils subvienne seul à ses besoins, mais ses tentatives pour lui obtenir une place de précepteur restent vaines²³⁷. Arrivé à Leyde, l'étudiant loge chez un certain Jean Gillot, mais c'est surtout André Rivet qui sert d'agent de renseignement à son collègue messin. Une fois immatriculé à l'académie, l'étudiant rencontre le célèbre professeur de théologie Polyander, né à Metz en 1568 par le hasard de la carrière pastorale de son père, mais aussi Scotanus, professeur de droit et Fabrice de La Bassecourt, pasteur lui aussi passé par Metz. Selon les périodes, il arrive au jeune homme d'écrire de longues lettres à son père, décrivant son quotidien d'étudiant, de Français à l'étranger et de réformé. Mais le pasteur de Metz n'est toujours pas satisfait de ce que fait son fils et de ce qu'on lui en rapporte. À la fin de l'été 1642, il est sérieusement question de le faire rentrer en France²³⁸, car l'attitude du

²³³ *Ibid.*, fol. 59. Lettre de Charbonnet à Ferry, écrite de Paris le 18 avril 1641.

²³⁴ *Ibid.*, fol. 61 et 64-65. Lettres à Ferry, écrites de Paris les 27 avril et 20 mai 1641.

²³⁵ *Ibid.*, fol. 74. Lettre d'Henry Chenevix à Ferry, écrite de Paris le 21 décembre 1641. Sur ces deux institutions, voir André ROUX, « L'Académie de Die, en Dauphiné (1604-1684) », art. cité ; Béatrice URIEN-CAUSSE, *Die, communauté réformée (1600-1685)*, thèse citée ; Jean-Paul PITTION, « Le collègue réformé et l'apprentissage des valeurs. La formation des étudiants à l'Académie de Saumur avant la Fronde », dans Noémi HEPP et Jacques HENNEQUIN (éd.), *Les valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Paris, Klincksieck, 1979, p. 353-369.

²³⁶ BnF, NAF 22 704, fol. 113-116. Lettre de Paul Ferry fils à son père, écrite de Nimègue le 29 mai 1641.

²³⁷ Il écrit notamment en ce sens à une dame de Hanau qui vit à La Haye, pour que Paul fils devienne précepteur de ses enfants (minute d'une lettre de Paul Ferry, écrite le 27 octobre 1640, BPF, ms 761¹). On sait qu'il a ce contact par Rivet (lettre de Ferry à Rivet, écrite de Metz le 9 mars 1641, BU Leyde, ms BPL 301, fol. 96-97), mais l'affaire ne semble pas aboutir (minute d'une autre lettre de Ferry à cette dame, datée du 11 avril 1641, BPF, ms 761¹).

²³⁸ BnF, NAF 22 704, fol. 140. Lettre de Paul Ferry fils à son père, écrite de Leyde le 9 septembre 1642. Sur le procès Lalouette, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 3.

jeune homme est aggravée par les difficultés financières, dans le contexte du procès contre Lalouette sur une partie de la succession de Vigneulles. Dès 1641, le pasteur de Metz fait état dans ses lettres à Rivet d'un manque de moyens pour entretenir le jeune homme, malgré des protestations parfois outrées de bonne volonté :

« Ce pauvre garçon ny moy ne sommes pas riches & néanmoins je ne voudrois pas desfaillir aux choses honestes. Je vous supplie très-humblement me faire sçavoir comment je me dois conduire en ceste occasion & s'il fait quelque collègue à part de la portée de mon escolier de l'y faire entrer & m'en apprendre le prix, estant résolu de me saigner de mon reste plustôt que de manquer à rien qui puisse ny avancer ny affermir son instruction. »²³⁹

Quand on connaît les reproches paternels, il est certain que cette déclaration n'a d'autre but que de maintenir face à Rivet l'illusion de relations filiales harmonieuses, même si l'on voit également que Ferry prend des risques pour faire étudier son fils à l'étranger, au mépris d'ordres royaux : dans une de ses lettres, il lui demande de ne jamais lui écrire en tant que « FMDSE », mais toujours sous une adresse confessionnellement neutre²⁴⁰. De plus, c'est l'attitude de l'étudiant en droit qui use la patience de son père, car elle n'est pas celle d'un honnête homme, surtout à la charge de sa famille. Ainsi Ferry écrit-il à Rivet à son sujet :

« j'apprens qu'il aime à se coucher de bonne heure & à se lever tard mesmes en esté & qu'il ne mesnage pas bien l'argent qu'on laisse à sa conduite. Ce qu'il devoit néanmoins avoir appris depuis qu'il est hors de chez moy & que je luy mande combien il m'est difficile à trouver. »²⁴¹

Lorsque le partage de la succession de Vigneulles est remis en cause, les rentes provenant de La Grange-aux-Dames aux alentours de Metz se tarissent et enlèvent les revenus jusque là dévolus à l'entretien du jeune homme. Les reproches paternels deviennent alors très vifs et très explicites :

« Aussy bien avois-je reçu peu auparavant des lettres qui m'avoient extremement contristé & discouragé touchant vous & vostre paresse incorrigible. Il vous faut un lieu où vous puissiez dormir & perdre le temps à meilleur marché. Et neanmoins sachez que ce ne sera pas pres de moy, qui ne vous veux pas voir ny endormy ny fai-neant. »²⁴²

Le discours du pasteur est donc très clair : le financement des études devrait être rétribué en louanges, ce qui n'est pas le cas.

« Vous me privez de la consolation que je devrais avoir de l'avancement de vos estudes, qu'on m'escrit que vous negligez à vostre ordinaire, vous couchant de bonne heure & vous levant tard, au

²³⁹ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 100-101. Lettre écrite de Metz le 16 septembre 1641.

²⁴⁰ BPF, ms 762¹, dossier 5. Lettre écrite de Metz le 3 avril 1641.

²⁴¹ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 106. Lettre écrite de Metz le 19 août 1642.

²⁴² BPF, ms 762¹, dossier 5. Lettre écrite de Toul le 19 juillet 1642.

lieu d'employer sur vos livres le temps que vous consumés inutilement à dormir ou à courrir vostre plume. »²⁴³

Avec force promesses d'efforts et de maturité, le jeune homme parvient à obtenir son maintien en Hollande. L'exaspération de Paul Ferry vis-à-vis de son aîné atteint pourtant son paroxysme dès l'automne 1643, lorsque le jeune homme est mêlé à une rixe ayant coûté la vie à un autre étudiant : il est accusé d'avoir mis la main à l'épée et ne peut que plaider la légitime défense auprès de son père²⁴⁴. Ce sont certainement les mauvaises fréquentations de son fils qui rendent Ferry furieux, car un des *leitmotivs* de ses lettres était justement la nécessité de bien s'entourer. Le pasteur cherche avant tout à éviter toute poursuite qui provoquerait un scandale public et parvient à sauver la face, puisqu'il obtient de deux professeurs de Leyde qu'il connaît bien, Polyander et Spanheim, une attestation en faveur de son fils allant jusqu'à prétendre qu'il a vécu « sans reproche ». Ce document est conservé significativement par Ferry avec les papiers qu'il réunit sur l'histoire ecclésiastique de Metz : les deux auteurs laissent d'ailleurs peu de doutes sur les raisons qui les ont poussés à écrire un tel faux, puisqu'ils présentent l'étudiant comme le fils d'un « excellent serviteur de Dieu en l'Eglise Reformée de Metz, nostre tres honoré frere »²⁴⁵. La solidarité pastorale passe avant tout et les deux collègues de Ferry l'aident à maintenir l'illusion d'un modèle d'éducation pastorale. Le jeune homme rentre donc précipitamment à Paris à la fin de l'année 1643 et, après de longs palabres et des reports parfois incompréhensibles, il fait accepter à son père qu'il devienne docteur en droit de l'Université d'Orléans en mars 1644, puis prête serment au barreau du Parlement de Paris fin avril, avant d'enfin rentrer à Metz comme avocat à l'été 1644. Dans des circonstances mal connues, le jeune homme meurt subitement dans sa ville natale en novembre 1644²⁴⁶. Malheureusement, le cahier familial n'est alors plus mis à jour. Les lettres de condoléances que Ferry reçoit sont nombreuses et semblent toutes insister sur le malheur d'un père qui perd un fils pour qui il a dépensé tant d'argent et qui meurt avant

²⁴³ *Ibid.*, lettre du 23 août 1642.

²⁴⁴ Sur cette affaire très confuse, à cause d'une documentation chiffrée et volontairement secrète sur certains points, voir BPF, ms 337, fol. 225-226 (lettre de Rivet à Ferry, écrite de La Haye le 7 octobre 1643 avec des détails sur les conditions de la mort de l'étudiant, transpercé d'un coup d'épée) ; BPF, ms 335³, fol. 241 (lettre d'Abraham de Mory à Ferry, écrite de La Haye le 9 novembre 1643) ; BnF, NAF 22 704, fol. 147-148 (mémoire sur l'affaire envoyé à Paul Ferry, 28 novembre 1643) ; BPF, ms 335³, fol. 245 (mémoire de la main de Ferry, sous forme de questions, avec en marge des réponses apportées par la lettre de Mory du 21 décembre 1643) ; BnF, NAF 22 704, fol. 150 (lettre chiffrée de Paul Ferry fils à son père, écrite d'Amsterdam le 6 décembre 1643) ; BPF, ms 760⁶, fol. 313 (lettre de Mory à Ferry, écrite de La Haye le 21 décembre 1643) ; BPF, ms 760⁸ (lettre de Frédéric Spanheim père à Ferry, écrite de Leyde le 6 mars 1645 et annonçant l'existence d'un témoin innocentant Paul Ferry fils).

²⁴⁵ BPF, ms 765², fol. 51.

²⁴⁶ AC Metz, GG 245, registre des sépultures de l'Église réformée de Metz (1625-1667).

d'avoir pu bénéficier de ses longues études²⁴⁷. Il s'agit là d'une crainte fréquente des pères que le pasteur de Combles avait déjà traitée dans son second recueil de consolations en 1614. Il y souligne que la perte d'un enfant est particulièrement douloureuse quand

« tous les frais que l'on a fait pour les eslever & instruire semblent estre perdus, mais aussi pource que l'on est frustré de l'esperance que l'on avoit de tirer à l'advenir du service d'eux »²⁴⁸.

La lettre de condoléances écrite par Rivet, elle, est plus ambiguë, puisqu'il regrette lui aussi la perte prématurée d'un jeune homme ayant achevé ses études, mais il semble écrire à Ferry qu'une telle mort peut être considérée comme un moindre mal dans un contexte troublé que la personnalité du défunt n'était sans doute pas faite pour compenser :

« Dieu a fait la grâce à ce jeune homme de le conduire près de vous, et de recevoir vos consolations & encouragement en ce dernier conflict. J'espère que ses dernières heures vous auront consolé, & que Seigneur luy aura donné une résolution digne de l'instruction qu'il avoit reçue de vous. Au reste, vous en serez doresnavant en repos, et hors de toute crainte que le siècle pervers auquel nous vivons ne l'emporte, comme nous ne voyons tous les jours que de tristes et déplorables exemples, plus capables de nous faire haïr le monde, que de nous donner du regret de ceux qui en sortent, et qui sont affranchis de cette servitude. »²⁴⁹

Cette mort inopinée et prématurée renforce sans doute la pression, pourtant déjà grande, qui pèse sur le cadet, Louis. En effet, dans la lettre même de condoléances pour la mort de Paul, Pierre Ferry exhorte son frère à redoubler d'efforts pour que son second fils devienne pasteur²⁵⁰. Mais le ministre de Metz sait déjà à cette date que l'espoir est vain, car il écrit à Rivet que

« J'ay fait ce que j'ay peu par raison & par intervention d'amis pour indure celuy [le fils] qui me reste [Louis] à embrasser la Théologie, mais après tout cela, & plusieurs prières & entretiens, il m'a supplié de ne l'y pas obliger, pour non seulement ne s'y sentir pas appelé, mais y avoir de la répugnance. Je fay scrupule de l'y presser davantage et estant assez aagé & rassis pour en avoir considéré l'importance & le mouvement ; joint que j'apprehende de la foiblesse en la poitrine & une fluxion assez ordinaire qui luy oste de la grâce en la prononciation, s'il devoit avoir à faire à un grand auditoire, dont il ne voudroit pas s'exclure l'esperance. Il m'a instamment supplié & fait prier de le laisser estudier en la profession du droit au lieu de celle de médecine en laquelle il avoit pensé pendant la vie de son frère. Je crain de céder trop tost & de présenter à Dieu une offre forcée. »²⁵¹

²⁴⁷ C'est par exemple le cas de Pierre Ferry (BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 159, lettre écrite de Francheval le 7 décembre 1644) ou de Samuel de La Cloche (BnF, NAF 22 704, fol. 373, lettre écrite de Vitry le 16 décembre 1644).

²⁴⁸ François DE COMBLES, *Deuxieme partie de meditations consolatoires...*, ouvr. cité, p. 44.

²⁴⁹ BPF, ms 337, fol. 227-228. Lettre écrite de La Haye le 23 décembre 1644.

²⁵⁰ BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 159, lettre écrite de Francheval le 7 décembre 1644.

²⁵¹ BU Leyde, ms BPL 301, fol. 114-115. Lettre écrite de Metz le 21 janvier 1645.

On perçoit bien dans cette lettre que Louis a déjà déçu son père, qui aurait préféré lui faire étudier la théologie ou la médecine. En 1641, le cadet était même parti à Paris sans en informer son père, profitant du départ de son frère aîné²⁵². La déception vient aussi du choix du collège et de l'académie de Saumur, alors que son père avait espéré l'envoyer dans un endroit plus calme et plus à l'abri des débauches, comme Orange ou Die, allant jusqu'à prévoir avec précision un itinéraire vers cette dernière destination²⁵³. Ferry pense même un temps envoyer Louis à Bâle pour lui faire apprendre l'allemand, si important dans une ville proche de la frontière : là encore, le trajet est déjà fixé avec précision, grâce aux renseignements donnés par des correspondants. Il est même déterminé qui le jeune homme devrait aller voir au nom de son père à Lyon, Genève et enfin Bâle²⁵⁴. Ferry avait trouvé un financement, puisque le logement aurait été gratuit grâce à un échange de fils avec une famille bâloise désireuse de faire apprendre le français à Metz à un de leurs enfants²⁵⁵.

Mais finalement, quand Louis quitte Paris en 1641, c'est pour Saumur, au grand regret de son père qui a reçu de toutes parts des témoignages défavorables sur l'ambiance de travail régnant dans la ville ligérienne. Les pasteurs et professeurs de la ville lui écrivent ponctuellement, mais on sent toujours chez eux une certaine gêne, puisque leurs rapports montrent à la fois le peu d'enthousiasme de Louis et leur espoir de progrès futurs, parfois imaginés en fonction de la qualité du père. Le réseau de correspondance pastorale est utilisé à des fins familiales, ce qui semble brouiller les limites entre le professionnel et le privé et surtout gêner des hommes qui devraient tancer Louis Ferry, mais ne peuvent le faire trop librement par respect ou amitié pour son père. Ainsi, Ferry reçoit des lettres de Moïse Amyraut²⁵⁶, d'Isaac d'Huisseau²⁵⁷, de Louis Cappel²⁵⁸, du recteur Jean Druet²⁵⁹ ou du Messin Isaac de Combles qui y étudie alors la théologie²⁶⁰. Ce dernier évoque un passage forcé de

²⁵² BPF, ms 761¹, lettre de Ferry à Henry Chenevix, écrite de Metz le 7 mai 1641. À cette date, le pasteur espère encore faire de son fils un médecin.

²⁵³ Ferry a pris entre 1639 et 1641 des renseignements sur Orange et surtout Die, par exemple auprès du professeur (controversé) de philosophie David Derodon (lettre adressée à Ferry comme réponse à cette sollicitation, écrite le 17 octobre 1639, BPF, ms 760⁴, fol. 32), mais aussi à Gabriel Massonerain (qui répond de Paris le 6 septembre 1639, BPF, ms 760⁶, fol. 229), ou encore à Michel Le Faucheur (qui répond par une lettre du 9 octobre 1641, BPF, ms 337, fol. 126). C'est au pasteur de Lyon Routh qu'il écrit le 7 mai 1639 pour avoir des renseignements d'itinéraires (BPF, ms 761², lettre originale).

²⁵⁴ BPF, ms 762², dossier 1. Lettre de Paul Ferry à son fils Louis, écrite de Metz le 7 mai 1641.

²⁵⁵ BPF, ms 760⁸, lettres de Daniel Toussaint et de Schoenhauer à Ferry, écrites de Bâle les 10 mars et 23 mai 1641.

²⁵⁶ BPF, ms 337, fol. 7-9 ; ms 760¹, fol. 67.

²⁵⁷ BPF, ms 337, fol. 103-105 ; ms 760⁵.

²⁵⁸ BPF, ms 760³, fol. 25-26.

²⁵⁹ BPF, ms 335², fol. 43.

²⁶⁰ BPF, ms 760³, fol. 184.

Louis dans une classe supérieure : les études sont donc loin d'être au niveau attendu par le pasteur de Metz, mais les témoignages restent modérés, souvent à cause de la figure paternelle. Une lettre d'Huisseau au pasteur parisien Mestrezat fait clairement état de cette position délicate : il rappelle que Cappel et lui ont été sollicités pour recommander Louis. Mais, à cause d'une « certaine nonchalance », le jeune homme ne fait rien, ce qui afflige d'Huisseau qui « honore le père »²⁶¹. Dans cette lettre apparaît toute l'ambiguïté de la position des ministres de Saumur, qui veulent préserver l'illusion de modèle familial pastoral intégré par Ferry, tout en étant atterrés par le manque de volonté de Louis. Le pasteur messin n'est d'ailleurs pas dupe et le 14 décembre 1641, il montre sa colère envers son cadet qui ne travaille pas, dans une lettre à son aîné alors à Leyde. Il précise dans un reproche sans doute collectif qu'il n'est pas

« raisonnable, tandis que je fay l'impossible pour mes enfans, que je sois encor trompé, l'aage estant desormais assez grand pour se haster de valoir quelque chose & d'acquérir de la reputation & le moyen de gagner sa vie. »²⁶²

Alors que Ferry suit attentivement les résultats scolaires, la qualité des thèmes et des versions, des disputes et des différents examens, les nouvelles qui lui arrivent de Saumur ne sont guère meilleures que celles de Leyde. Plus encore que son frère aîné, Louis donne à son père l'image d'un étudiant dépensier, demandant régulièrement de l'argent supplémentaire, sans apporter pour autant de meilleurs résultats. Ses dettes et la question de ses habits sont des sujets récurrents de sa correspondance. Un de ses moyens favoris de pression à partir de l'été 1642 est de faire croire à un enrôlement imminent dans l'armée²⁶³ : comme Ferry craint à la fois pour la vie, les mœurs et la réputation de son fils, il fait tout pour empêcher une telle fin, même si Louis continue à longueur de lettres de refuser l'arbitraire paternel. Les relations restent donc extrêmement tendues entre les deux hommes et ne s'arrangent pas lorsque le fils rentre à Metz, devenu avocat après être passé lui aussi par Orléans et Paris pour prendre ses grades et s'inscrire au barreau. En effet, dans un manuscrit reprenant vers 1663 tous les griefs qu'il a à faire à Louis, le pasteur n'en cite qu'un du temps de ses études, le refus d'aller à Die, mais pas moins de dix-huit à partir de son retour²⁶⁴.

²⁶¹ BPF, ms 760⁵. Lettre du 20 mars 1643.

²⁶² BPF, ms 762¹, dossier 5.

²⁶³ Il fait cette menace à plusieurs reprises (par exemple BPF, ms 762², dossier 1, lettre de Louis Ferry à sa sœur Suzanne, écrite de Saumur le 25 juillet 1642) par et elle semble faire grand bruit (rapportée notamment dans BnF, NAF 22 704, fol. 76, lettre de Chenevix à Ferry, 29 juillet 1643 ; BPF, ms 762¹, dossier 5, lettre de Ferry à son fils Paul, 12 septembre 1643).

²⁶⁴ BPF, ms 762⁶, dossier 1, fol. 1. Voir la retranscription que je fais de ce document en annexe 32.

Malgré quelques périodes d'accalmie, comme lors des recherches sur la noblesse de Louis et Suzanne, le pasteur et son fils ont du mal à cacher leurs reproches mutuels après le retour du jeune avocat dans sa ville natale. Il faut dire que si l'on en croit le mémoire des griefs rédigé par Ferry, Louis a accumulé les provocations : mariage sans l'accord paternel, installation à Mont dans le duché de Lorraine, des « scandales » causés par des désaccords au sujet de partages successoraux ou encore des tensions avec les Couët du Vivier²⁶⁵. Les deux hommes s'affrontent même directement en justice entre 1649 et 1651, car le fils dénonce un partage injuste des biens d'Esther de Vigneulles, pourtant définitif depuis 1646²⁶⁶. C'est certainement son mariage avec Marie Sarrasin en 1648, contre l'avis de Ferry, qui a avivé ces tensions. Désormais, Louis Ferry vit dans son propre foyer et ne compte pas respecter le modèle familial pastoral. Pourtant, le pasteur messin met tout en œuvre pour lancer la carrière de son fils, en employant son réseau d'influence, notamment au moment de son installation comme avocat à Metz : le 22 octobre 1647, il écrit directement au premier président du Parlement de Metz, Bretagne, pour demander une réception rapide au barreau de cette institution²⁶⁷. En 1659 encore, Louis Ferry, pourtant régulièrement en froid avec son père, sollicite celui-ci pour obtenir de ses relations une sauvegarde pour le village de Mont dont il est seigneur en partie²⁶⁸. Dès 1655, un passage de Louis à Sedan avait été l'occasion d'un rapprochement, notamment parce qu'il avait profité alors de la proximité entre son père et le maréchal Fabert, gouverneur de la ville. Il avait rapporté ainsi à son père l'entrevue avec le dignitaire :

« [II] nous parla de vous en termes extrêmement obligeants et mesmes alla jusques à ce point de dire d'un ton assez eslevé que vous estiez l'homme du monde pour lequel il avoit plus d'estime et qu'il vous honoroit avec affection. Ce sont ses mots desquels il ne se servit pas touchant Mr Goffin dont mon frere luy avoit présenté une lettre »²⁶⁹.

Six ans plus tard, la succession de Pierre Ferry n'est toujours pas réglée et, quand Louis retourne à Sedan, il montre encore une fois à son père que son simple nom lui ouvre bien des portes : il rapporte ainsi

« des tesmoignages de l'estime qu'il fait de vostre personne, qui m'ont fait cent fois et cent fois depuis louer Dieu de la grace qu'il fait d'estre né de vous. »²⁷⁰

Quelques jours après, il va jusqu'à écrire

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ *Ibid.*, fol. 7-9.

²⁶⁷ BPF, ms 761¹.

²⁶⁸ BPF, ms 762², dossier 1. Lettre écrite de Mont le 27 août 1659.

²⁶⁹ *Ibid.* Lettre écrite de Sedan le 10 février 1655. Ce « frère » est Benoît Le Goullon, fils d'une première union de Suzanne Lespingal.

²⁷⁰ *Ibid.* Lettre écrite de Sedan le 1^{er} novembre 1661.

« Je me trouve tous les jours mieux d'avoir l'honneur d'estre vostre fils »²⁷¹.

Peut-être assiste-t-on là à un rapprochement, confirmé par l'élection en 1660 de Louis comme ancien, ce qui renforce la position des Ferry au consistoire et semble ravir Jacques Couët du Vivier, alors à Loudun :

« J'ay esté bien aise d'apprendre que Messr. du Consistoire ayent fait choix de mon oncle Ferry pour Ancien. Il a sans doute des qualitez bien propres pour ceste charge, car il ne manque ni de zelle pour le bien de l'Eglise, ny de capacité pour la conduite des affaires. Je souhaite qu'il y puisse servir au bien public et a sa propre consolation et le congratule de ceste nouvelle dignité. »²⁷²

En juin 1661, Louis relance pourtant sous le secret d'une déclaration cachetée le procès du partage des biens de sa mère, arguant notamment des violences qui lui ont été faites, y compris récemment quand on l'a obligé à signer le contrat de mariage de sa demi-sœur Anne avec Bancelin :

« je l'ay passé et consenti pour le seul respect dud. Sr. mon Pere par la contrainte et force des menaces qu'il m'a faites comme ses plus proches sçavent terribles et epouvantables en sorte que n'ayant osé exciter de nouveau cette tempeste à l'encontre de moy de peur d'une exheredation entiere dont on me menacoit au moins, et de toutes les maledictions qu'il fulminoit il ne m'a pas esté possible de me faire entendre que dedans le secret et sous le cachet de la presente declaration »²⁷³.

Cette position de Louis montre qu'il ne rejette pas le modèle familial réformé en tant que tel, puisqu'il reconnaît le respect qu'il doit à son père malgré son autoritarisme, mais souligne les menaces qui lui ont été faites et accuse même le pasteur d'avoir utilisé sa position pour renforcer ses menaces, car « pour sa profession je me trouverois chargé de toutes les malveillances d'un peuple »²⁷⁴. Louis, au contraire, cherche à donner de lui l'image d'un « bon réformé », comme en atteste son testament, parfaitement stéréotypé²⁷⁵. La mort en décembre 1665 de ce fils rebelle ne met pas fin aux tourments de Ferry qui doit alors participer à sa succession²⁷⁶, puis faire face à des reproches de la part de sa belle-fille devenue veuve²⁷⁷.

²⁷¹ *Ibid.* Lettre écrite de Sedan le 17 novembre 1661.

²⁷² BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 54. Lettre écrite de Loudun le 16 janvier 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 122-3, 1976, p. 294-296.

²⁷³ BPF, ms 762⁶, dossier 1, fol. 28. Protestation cachetée du 20 juin 1661. Elle doit rester fermée jusqu'à la mort de Paul Ferry et servir ensuite de preuve à la révision du partage.

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*, fol. 29, copie à usage familial du testament du 3 novembre 1662.

²⁷⁶ *Ibid.*, fol. 10 (copie personnelle de l'acte de clôture de l'inventaire des biens de Louis après décès), fol. 17 (copie du contrat de mariage entre Louis et Marie Sarrasin) ; BnF, NAF 22 704, fol. 395-397 (original du contrat de mariage de 1648) ; AD Moselle, B 3 362 (inventaire des biens de Louis après décès, 1^{er} juillet 1667, réalisé par le lieutenant civil et criminel, André Marsal).

²⁷⁷ BnF, NAF 22 704, fol. 487. Fragment sans date d'une lettre rapportant les reproches de Marie Sarrasin adressés à Ferry, estimant que ses enfants ont été lésés par le testament du pasteur.

Ferry n'a donc pu s'appuyer que sur son petit-fils Jacques Couët du Vivier pour trouver un héritier pasteur et conforme à l'image que l'on attend de lui. Pourtant, la bonne entente générale, et non feinte, est ponctuellement ternie par des tensions, surtout en deux moments importants de la vie personnelle du jeune aveugle. Alors que ce dernier a accepté sans trop de peine que ce soit Bancelin qui aide son grand-père en 1661-1662²⁷⁸, c'est sur le sujet beaucoup plus intime de son mariage qu'il entre en conflit avec son aïeul. Lors de son séjour loin de Metz, Couët du Vivier élabore en 1660 un projet de mariage à Saumur, qu'il rapporte à son grand-père dans une lettre particulièrement chiffrée, preuve de la discrétion qu'il sait devoir maintenir pour ne pas mettre le pasteur messin dans l'embarras²⁷⁹. La fille en question est orpheline d'un pasteur de Vitré mort quelques années plus tôt, mais Ferry semble très réticent si l'on en croit la déception et les justifications qui traversent les lettres suivantes de Couët du Vivier, elles aussi chiffrées. La fréquence de la correspondance devient moins grande et le jeune homme doit faire amende honorable :

« Touchant l'affaire qui vous a [fâché] si [fort] je n'adjousteray [rien] à ma lettre, écrite à ma mere, du 27 du passé, que j'estime suffisante pour vous [satisfaire] »²⁸⁰.

Cette affaire contribue à la précipitation de son retour à Courcelles en juillet 1661. Là, il vit à nouveau près de Ferry et semble revenir dans le modèle familial. Pourtant, il cherche toujours à se marier, sans doute pour des raisons matérielles. Mais il commet l'erreur symbolique de choisir en 1664 Sara Bonnet, sa servante, ce qui choque profondément les paroissiens de Courcelles. Nous ne connaissons pas l'attitude exacte de son grand-père dans ce second projet, mais le scandale a une forte résonance, à en croire la correspondance entre Ferry et Bancelin, alors à Thouars et tenu informé par son père resté à Metz²⁸¹ :

« Je ne doute pas que tout cela ne vous ait causé bien du chagrin et je vous assure que ma femme et moi en avons pris notre parti. J'ai pourtant été bien aise d'apprendre de mon Père que dans l'affaire dudit Sr. du Viviers il n'y avoit aucun crime ni aucune salité comme il semble que quelques uns en avoient voulu épandre le bruit ; et M. Chabroll mon collègue qui fut ces jours passés à Loudun m'a dit à son retour qu'il y avoit appris toute cette histoire et qu'en publiant que M. du Viviers avoit été obligé en justice d'épouser sa servante parce qu'elle s'étoit trouvée grosse. Je l'en ai désabusé autant que j'ai pu et lui ay fait veoir la lettre de mon Père qui me mande tout le contraire. [...] Ce n'est pas

²⁷⁸ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 2.

²⁷⁹ BPF, ms 762³, dossier 1, fol. 62. Lettre écrite de Saumur le 3 mars 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-2, 1977, p. 260-262.

²⁸⁰ *Ibid.*, fol. 66. Lettre écrite de Normanville le 22 avril 1660. Les passages entre crochets sont rétablis grâce au chiffre donné dans le même dossier et à Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-2, 1977, p. 270.

²⁸¹ BnF, NAF 1 967, fol. 75-81, lettres écrites de Thouars les 17 mai, 10 juin et 25 juillet 1664.

un crime que d'épouser sa servante, ni une faute qui ne mérite aucune flétrissure, ce n'est tout au plus qu'un pesché contre la bienséance et les maximes du monde »²⁸².

La rumeur a donc enflé, notamment à cause de calomnies sur les mœurs du pasteur de Courcelles qui sont arrivées jusqu'à Loudun : cette fois, les entorses au modèle pastoral sont sorties de Metz et apparaissent au vu de tous, ce qui pousse Ferry, relayé par Bancelin, à organiser l'information et à montrer que son petit-fils n'a rien fait de mal, tout en reconnaissant qu'il n'a peut-être pas fait le meilleur choix socialement. Mais lorsque Couët du Vivier décide pour cette raison de quitter le Pays messin pour Mannheim, les deux hommes restent quelques semaines sans correspondre²⁸³. Après la mort du pasteur aveugle de la peste en 1666, les liens sont rompus entre Paul Couët du Vivier et sa mère Suzanne Ferry d'une part et Sara Bonnet d'autre part : ils demandent la tutelle de la petite Catherine, fille du couple, mais elle ne vient à Metz que dans les années 1680, après de nombreuses demandes²⁸⁴. La mort du pasteur aveugle l'a sans doute réhabilité du point de vue du modèle pastoral, puisqu'il est mort en visitant des malades, au prix de sa propre santé²⁸⁵.

L'intérêt de Ferry pour Jacques Couët du Vivier, visible jusque dans les périodes de tension, a semblé excessif à Paul, le frère du pasteur aveugle, né en 1646 et donc de douze ans son cadet. Ce statut en a fait une sorte de secrétaire personnel de son aîné, incapable de lire ou d'écrire lui-même. Ainsi, pendant son voyage en Île-de-France, à Normanville, Loudun et Saumur, Jacques est presque toujours accompagné de son jeune frère : même s'il se plaint régulièrement de la paresse de son scribe, il a besoin de lui. Le jeune Paul vit très mal cette position de subordination et la préférence presque affichée de toute la famille pour son frère à cause de sa cécité. Il doit de plus rendre des comptes sur les dépenses entreprises pour lui, et il est contraint à la fin de ses études à un remboursement qu'il estime ruineux²⁸⁶. Suzanne Ferry semble très soucieuse des frais que ses fils engendrent, puisqu'elle avait déjà demandé en 1664 un remboursement à son aîné à la veille de son départ pour Mannheim, et ne lui avait fait grâce que de l'habit de pasteur qu'elle lui avait offert en 1656²⁸⁷. C'est dans une *Histoire*

²⁸² *Ibid.*, fol. 75. Lettre du 17 mai 1664.

²⁸³ BPF, ms 762², dossier 4.

²⁸⁴ *Ibid.* et AP, collection de Couët de Lorry. Voir également BPF, ms 762³, dossier 1, pièce non numérotée, un laissez-passer daté de 1686 en faveur de la jeune fille réformée, après la révocation de l'édit de Nantes, pour aller voir sa grand-mère Suzanne Ferry (qui a abjuré le calvinisme en 1686).

²⁸⁵ Voir par exemple BPF, ms 760³, fol. 272, lettre de Crégut à Ferry, écrite de Heidelberg le 15 octobre 1666.

²⁸⁶ AP, collection de Couët de Lorry, « Memoire contenant la despence que le Sr du Vivier ministre a fait pour son frere pendant qu'il a esté avec luy en France » ;

²⁸⁷ BPF, ms 762², dossier 5, pièce 8. « Estat des sommes que Demoiselle Susanne Ferry veuve du Sr Jacques Couet escuyer Sr du Vivier, advocat en Parlement a delivré ou fait delivrer au Sr du Vivier son fils aîné, tant en vin qu'en argent, en divers temps ».

de [ses] affaires que Paul Couët du Vivier présente le fonctionnement de sa famille, assez loin du modèle d'harmonie que son grand-père essaie d'en donner à l'extérieur²⁸⁸. Ce récit est en effet rempli de reproches et de jalousie à l'égard de son frère aîné, présenté comme ayant eu tous les comforts à son détriment. Nous y apprenons notamment que Jacques, le futur pasteur, a étudié dans sa jeunesse chez les bénédictins de Saint-Arnould, après avoir reçu des leçons de précepteurs particuliers, ce que Paul n'a jamais obtenu :

« Depuis l'an 1651 jusques en 56 qui font cinq années completes l'on tint presque tousjours au logis pour feu mon frere des pensionnaires qui par la consideration des lectures qu'ils luy faisoient et de sa conduite qui leur estoit commise ne payoient que tres peu de choses et quand il n'y avoit point de pensionnaire au logis il y avoit tousjours quelquun de la ville que l'on y faisoit venir tous les jours à cet effect. Ce qui n'estoit pas d'une petite despense non plus que diverses autres choses qui estoient de fascheuses et tristes suites de l'incommodité de sa veüe, on lui fist apprendre à joüer du luth et toutes les autres choses qui pouvoient l'en consoler, et ayant fait ses classes pendant la vie de mon pere chez le Sr Medard, on luy fist faire sa philosophie chez les Religieux de S. Arnoul qui l'enseignoient pour lors à Metz pendant quoy il eust tousjours un homme avec luy, tesmoin le cours de sadite philosophie que cet homme qui luy estoit donné escrivoit sous ses professeurs pour luy. »²⁸⁹

S'il a certes appris parallèlement la théologie et le métier de pasteur directement auprès de son grand-père, il est intéressant de voir qu'une partie de son instruction est à mettre au crédit de religieux catholiques, ce qui ne ressort jamais dans les papiers conservés par Ferry, de peur de donner le spectacle d'une pratique évidemment condamnée par les synodes et par les consistoires²⁹⁰. Paul Couët du Vivier ne rapporte pas ces faits dans le but de nuire à la mémoire de son grand-père, mais uniquement pour montrer qu'il a été lésé du point de vue financier dans son entretien, ses études et son mariage par rapport à son frère et à ses sœurs, car l'aîné a continué à vivre chez leur mère après son entrée dans la carrière pastorale en 1656. Puis, lors de leur voyage entre 1659 et 1661, les deux frères vivent ensemble, mais selon des conditions très défavorables au cadet si l'on en croit Paul :

« il me persuada d'aller avec luy en France où il vouloit retourner bientost²⁹¹, et me mist sy bien ce desir dans l'esprit contre l'inclination qu'un enfant de douze ans peut avoir de sortir de son paÿs qui est aisée à presumer et que j'avois assez forte ; que je le tesmoignais en sorte que sans qu'il parust que cela vingt de luy ; mes sœurs scachants neantmoins tres bien ce qui en estoit, je luy fus donné sous

²⁸⁸ AP, collection de Couët de Lorry, *Histoire de mes affaires*, 39 p. manuscrites in-4°, datées du 4 janvier 1673. Il s'agit d'un document exceptionnel, tant par sa précision que par sa liberté de ton.

²⁸⁹ *Ibid.* Étrangement, sans citer ces AP, la mention de son instruction chez les bénédictins est apportée par Roger MAZAURIC, « La vie courte et remplie... », art. cité, p. 214.

²⁹⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 424. Voir ensuite les p. 424-426 pour les évolutions sur ce point au cours des synodes nationaux, notamment ceux de Sainte-Foy (1578), Jargeau (1601) et Gap (1603).

²⁹¹ Couët du Vivier est parti une première fois, notamment en Île-de-France, entre mars et juin 1659. C'est après un court retour à Metz qu'il emmène son frère avec lui à partir du 9 juillet.

pretexte qu'en voyageant je pourrais tousjours recevoir ses instructions, mais effectivement pour luy lire, l'accompagner par tout, escrire perpetuellement sous luy et y avoir plus d'attachement et d'affection qu'on n'eust peut obtenir d'un estranger qu'il eust autrement esté obligé d'avoir avec luy et d'entretenir à grands frais, de sorte que nous partismes tous deux de Metz le 9^e juillet 1659 dans le coche de Paris et de ce voyage il ne revinst à Metz qu'en juillet 1661 et moy, au mois d'octobre suivant. »²⁹²

Le jeune Paul estime que ses études ont été sacrifiées, puisqu'on l'a envoyé à Heidelberg en 1662-1663, mais dans des conditions très difficiles : il écrit même qu'il aurait préféré aller étudier chez les jésuites de Metz, mais, contrairement à son frère chez les bénédictins

« on repugnoit à me mettre chez eux, de peur du hasard pour la religion en tout de cette consideration qui regardoit mon salut »²⁹³

Sans doute Ferry considère-t-il alors que les bénédictins sont des éducateurs plus honorables que les jésuites et que ces derniers, plus souvent nommément visés par les autorités synodales et consistoriales, sont un danger plus grand pour sa réputation. En 1665, Paul Couët du Vivier fait un voyage à Paris et Orléans pour être reçu avocat dans les mêmes termes que ses oncles Paul et Louis Ferry, mais il prend le soin de préciser que son voyage sert surtout à la résolution d'affaires familiales auxquelles il est employé. Il se marie enfin en 1666 avec Esther Ferry, une lointaine cousine dont la sœur Anne a épousé son cousin Abraham Couët du Vivier, alors pasteur de Sainte-Marie-aux-Mines : en la matière, il se range à la décision de sa mère et de son grand-père Ferry. Après quelques ennuis de procédure, le mariage est célébré, mais avec une certaine retenue que Paul regrette. Il termine son récit en insistant une nouvelle fois sur la façon dont il a été lésé :

« De sorte qu'il faut conclure que j'ay esté sacrifié au service de mon frere, et ne faut pas dire que je pleurois pour le service puis qu'à l'aage de douze ans où j'estois il estoit facil de me faire taire, et d'autant plus que cet empressement que j'avois pour cela m'estoit inspiré par mon frere qui le souhaitoit plus que moy. »²⁹⁴

Ces tensions familiales mettent donc à mal le modèle d'un entourage pastoral édifiant. Pour Ferry, le contrôle de ses proches est difficile à assurer, et il ne peut que tout mettre en œuvre pour en limiter les aspects « scandaleux » : c'est une façon de mettre en scène sa vie, comme il le fait au sujet de sa propre image, toujours dans le but d'édifier le troupeau.

²⁹² AP, collection de Couët du Vivier, *Histoire de mes affaires*.

²⁹³ *Ibid.* La rentrée tardive de Paul s'explique par un séjour au collège de Saumur.

²⁹⁴ *Ibid.*

3. Une savante médiatisation

Le cahier de notes familiales, déjà mobilisé, donne de nombreuses précisions sur la vie de Ferry lui-même, notamment sur les premières années de son ministère²⁹⁵. S'il reprend bien des éléments de son journal de jeunesse²⁹⁶, ce document est plus général et adapté sur certains points, parfois pour faire rentrer les événements dans le moule d'un modèle. Nous apprenons dans ce recueil l'existence d'une méditation sur le Psaume 139 parue en 1616, généralement oubliée par les historiens du protestantisme messin et dans lequel l'accès à l'intimité de Ferry, ou du moins ce qu'il veut en montrer, est public (fig. 54)²⁹⁷.

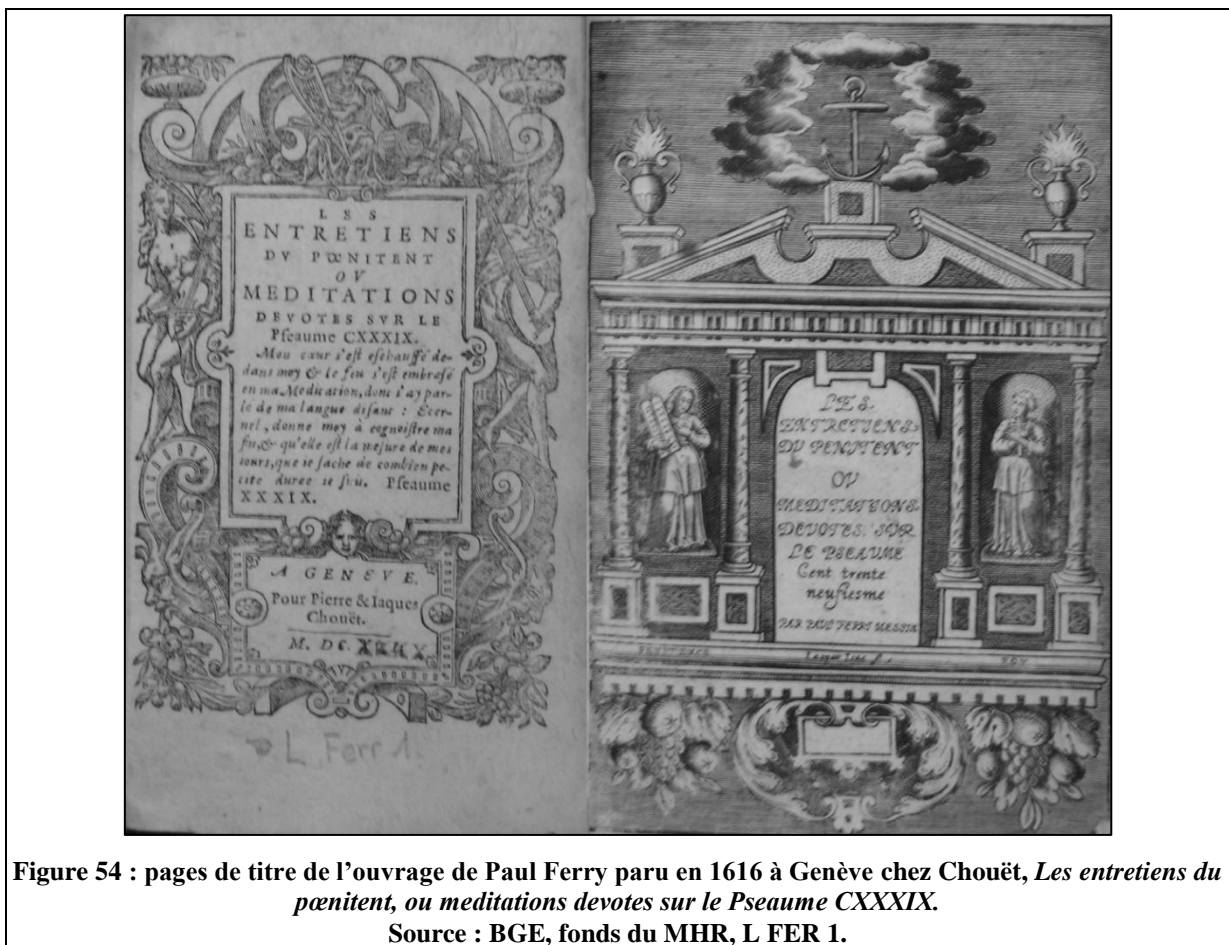


Figure 54 : pages de titre de l'ouvrage de Paul Ferry paru en 1616 à Genève chez Chouët, *Les entretiens du pœnitent, ou meditations devotes sur le Pseaume CXXXIX*. Source : BGE, fonds du MHR, L FER 1.

Il est difficile de dire quel a été le succès de cet ouvrage, que l'on retrouve dans l'inventaire des biens après décès de son collègue Abraham de La Cloche et qui a fait l'objet

²⁹⁵ BPF, ms 775, p. 8-9, p. 98-94 et p. 109-112. Il est dans cette optique révélateur que le récit des troubles des années 1618-1622 soit conservé avec le recueil de notes familiales, car dans ce récit également le pasteur se met en scène.

²⁹⁶ BnF, NAF 6 723.

²⁹⁷ *Les entretiens du pœnitent...*, ouvr. cité.

d'une stratégie assez fine pour être médiatisé par son auteur²⁹⁸. Pourtant, il est certain que le but de Ferry en publiant cette méditation est de donner un modèle de spiritualité réformée par une longue paraphrase développée du texte biblique²⁹⁹. Il cherche à y apparaître davantage comme un croyant que comme un pasteur. Dans un style aride, Ferry médite longuement sur chaque verset du Psaume³⁰⁰, en ne cherchant pas à le commenter comme il le ferait en chaire, mais en donnant un exemple de prière personnelle pour n'importe lequel des membres de son troupeau : hormis trois passages déjà cités³⁰¹, Ferry ne fait guère d'allusion à son action pastorale. L'ouvrage est précédé d'une épître adressée à Madame de Villarnould, fille des Clervant, couple important dans l'histoire du protestantisme messin au temps des guerres de Religion et possédant de nombreux fiefs dans le Pays messin, devenus des refuges pour les réformés, comme Courcelles, Burtoncourt ou Montoy³⁰². Là non plus, il ne se présente pas clairement comme un pasteur, mais se lamente sur la perte de la crainte de Dieu et de la piété. Il dénonce même la pratique de la controverse comme impropre à une spiritualité intérieure :

« Nous sommes en un aage querelleux où l'on ne fait estat que de disputes. La Religion des premiers chrestiens est devenue une contention perpetuelle. À force de debattre comme il faut faire, on fait ce

²⁹⁸ Voir ci-dessous, chapitre 9, paragraphe III. 1.

²⁹⁹ Christian BELIN (éd.), *La méditation au XVII^e siècle. Rhétorique, art, spiritualité*, Paris, Champion, 2006, 275 p. ; Christophe BOURGEOIS, *Théologies poétiques de l'âge baroque. La Muse chrétienne (1570-1630)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 851 p. ; Véronique FERRER et Anne MANTERO (éd.), *Les paraphrases bibliques aux XVI^e et XVII^e siècles*, Genève, Droz, 2006, 492 p.

³⁰⁰ Ferry médite sur les 24 versets du Psaume 139 dont la reconstitution à partir de son ouvrage est conforme à la Bible de Genève : « Eternel, tu m'as sondé & cognu. / Tu cognois quand je m'aßieds & quand je me leve, tu apperçois de loin ma pensée. / Tu m'enceins soit que je marche ou que je m'arreste, & as accoustumé toutes mes voyes. / Voire devant que la parole soit sur ma langue, voicy, ô Eternel, tu cognois desjà le tout. / Tu me tiens serré par derriere & par devant, & as mis sur moy ta main. / Ta science est trop merveilleuse pour moy, & si haute eslevée que je n'en sçauroy venir à bout. / Où iray-je arriere de ton Esprit ? & où fuiray-je arriere de ta face ? / Si je monte aux Cieu, tu y es : si je me trouve gisant au sepulchre, t'y voilà. / Si je pren les aisles de l'auble du jour, & je me loge derriere la mer : / là aussi me conduira ta main, & ta dextre m'y empoignera. / Si j'ay dit, au moins les Tenebres me couvriront : voilà la Nuict qui servira de lumiere tout au tour de moy. / Mesmes les tenebres ne me cacheront point arriere de toy : Et la nuict respandira comme le jour : autant te sont les tenebres que la lumiere. / Or as-tu possédé mes reins dès lors que tu m'as enveloppé au ventre de ma mere. / Je te celebreray de ce que j'ay esté fait par si estrange & esmerveillable maniere. Tes œuvres sont merveilleuses, & mon ame le cognoit tresbien. / L'agencement de mes os ne t'a point esté caché, Lors que j'ay esté fait en lieu secret, & façonné comme de broderie ès bas lieux de la terre. / Tes yeux m'ont veu quand j'estois comme un peloton : & toutes ces choses s'escrivoyent en ton livre ès jours qu'elles se formoyent : mesmes lors qu'il n'y en avoit aucunes d'icelles. / Et pourtant, ô Dieu fort, combien me sont precieuses, les considerations que j'ay de tes faits, & combien sont grandes les sommes d'icelles ! / Les veux-je denombrier ? elles sont en plus grand nombre que le sablon. Suis-je reveillé ? Je suis encor avec toy. / Ô Dieu, ne tueras-tu pas le meschant ? Et pourtant : ô hommes de sang retirez-vous arriere de moy. / D'autant qu'ils ont parlé de toy pourpensans quelque meschanceté : Ils ont eslevé tes ennemis en mentant. / Et ne serois-je point despité contre ceux qui s'eslevent contre toy ? / Je les hais d'une parfaicte haine : ils m'ont esté pour ennemis. / Ô Dieu fort, sonde moy, & considere mon cœur : Esprouve-moy & considere mes pensées. / Et regarde s'il y a en moy aucun dessein de travailler autruy : & me conduy par la voye du monde. »

³⁰¹ *Les entretiens du pœnitent...*, ouvr. cité, p. 184-185, p. 203 et p. 319-320. Voir les citations complètes ci-dessus, chapitre 2, paragraphe I. 3.

³⁰² *Ibid.*, épître dédicatoire non paginée datée de Metz le 24 février 1616.

qu'on ne doit point, le temps s'eschappe, nos jours s'escolent & nous allons hurter dans la Mort, sans y prendre garde [...]. La plus importante de nos Controverses est avec nos imperfections. »³⁰³

Il cherche bien à sortir de sa fonction pastorale, puisqu'en tant que ministre, c'est lui qui mène justement la controverse : il veut donc se donner un rôle, puisqu'il publie parallèlement un ouvrage qui, s'il n'est pas uniquement polémique, sert à attaquer les catholiques³⁰⁴. La méditation proprement dite est d'un accès très difficile, car l'auteur s'adresse directement à Dieu à la première personne et ne découpe jamais le propos en chapitres, digressant au fil du texte davidique et suivant l'ordre des versets. Nous pouvons ainsi légitimement nous demander si les lecteurs ont pu pénétrer dans la spiritualité personnelle de Ferry. Sans doute l'objectif est-il autre, puisqu'au-delà du modèle qu'il cherche peut-être à donner, c'est surtout sa piété qu'il cherche à médiatiser. De façon topique pour un passage vétérotestamentaire, Ferry insiste sur la repentance, les misères du monde, les péchés et la lâcheté des chrétiens face à leur Dieu qui pourrait se venger. La première phrase de la méditation, dans la lignée de l'épître dédicatoire, est à ce titre révélatrice :

« L'iniquité s'est aujourd'hui desbordée sur la face des hommes : Ils sont desesperement malins, & vendus à faire le mal à deux mains. »³⁰⁵

L'ouvrage est ensuite un subtil mélange de rappels des fondements théologiques, notamment sotériologiques, de la foi réformée, et de protestations de spiritualité ou de piété. La prédestination est ainsi plusieurs fois énoncée et mise en rapport avec la faiblesse de la nature humaine :

« ta prescience qui conoit toutes choses, n'est pas prescience des choses à venir, mais une science d'un instant eternel & sans fin [...]. Je ne suis qu'un peu de mortier que tu as paistri »³⁰⁶.

La gratuité de l'amour divin et de la grâce est également soulignée, pour placer l'homme pécheur face à son créateur :

« Je suis ce sceleré pecheur, que tu as pris tant de soin d'aimer, lequel tu as couronné de tes gratuitez sans nombre. Je suis ce miserable qui oublie tes compassions dont tu as usé envers luy, ou qui les traite ainsi que des choses communes »³⁰⁷.

La controverse contre les catholiques, même si elle est condamnée de façon générale comme inutile au Salut, peut être devinée au détour de certaines méditations qui, si elles concernent sans doute au premier chef les « mauvais » réformés, peut également viser les « papistes » ou ceux qui choisissent de s'y convertir pour des raisons mondaines :

³⁰³ *Ibid.*

³⁰⁴ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité.

³⁰⁵ *Les entretiens du pœnitent...*, ouvr. cité, p. 1.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 19-20.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 143.

« ce qui m'outrage le plus, c'est qu'aujourd'hui ceux là seuls sont estimez prudens qui passent de toi vers le monde : Qui t'abandonnent, mon Dieu, pour s'accomoder avec cest aage insolent. [...] Donne leur de se repentir, ou les enleves hors du monde. Ils servent de scandales à tes enfans ; ce sont des macules en nos Assemblées. »³⁰⁸

Finalement, l'objet des prières est de se préparer à une mort désirée pour fuir les misères du monde et rejoindre la félicité divine. Il demande ardemment une « bonne mort ». Évoquant ce moment, il se demande en terminant l'ouvrage :

« Ô mon grand Dieu, quand sera-ce ? Vien, Seigneur, voire Seigneur Jesus vien : À toy mon Dieu, mon Redempteur, À toy mon doux Sauveur, en ceste attente soit honneur & gloire, soit force & magnificence, soit louange & benediction dès maintenant & par tous les siecles des siecles. Amen. »³⁰⁹

Comme nous le verrons, cette recherche de la « bonne mort » est poursuivie plusieurs décennies plus tard et sert de fil conducteur à l'orchestration de sa maladie et de son décès dans les années 1660. Paradoxalement, cette méditation, qui se veut celle d'un réformé « ordinaire » n'est pas indépendante de la construction de son identité pastorale, au contraire : en donnant aux fidèles un outil de méditation et un modèle de piété, il est parfaitement dans son rôle de pasteur. C'est cette volonté de médiatisation qui est également au cœur de la façon dont il se donne à voir.

Les sources manquent pour savoir comment Ferry agit quand il est dans l'espace public sans être au temple et sur la façon dont il cherche à se présenter à ses concitoyens, qu'ils soient ses coreligionnaires ou non. La notion même d'« espace public » est extrêmement floue : même si des historiens comme Jérémie Foa ont pu avancer qu'elle naît au moment des guerres de Religion³¹⁰, il s'agit encore d'une notion un peu confuse et la différence entre ce qui relève du privé et du public reste insaisissable, surtout pour un personnage dont le métier est par définition public. Nous avons déjà pu voir Ferry pris à partie avec ses collègues dans la rue, comme le 22 décembre 1656, à la sortie du temple, par François Mauduict, controversiste³¹¹. L'identité pastorale est alors directement reconnaissable dans la rue et passe sans doute par une définition vestimentaire. La législation royale antiprotestante des années 1660 s'attaque au port de la robe longue par les ministres en dehors

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 322-323.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 352.

³¹⁰ Voir notamment Jérémie FOA, « An Unequal Apportionment : The Conflict over Space Between Protestants and Catholics at the Beginning of the Wars of Religion », *French History*, t. 20-4, 2006, p. 369-386 ; et « ‘‘Ilz mirent Jesus Christ aux fauxbourgs’’ ». Remarques sur la contribution des guerres de Religion à la naissance d'un ‘‘espace privé’’ », *Histoire Urbaine*, n° 19, 2007, p. 129-143.

³¹¹ BPF, ms 765², pièce 68.

des temples³¹². Le but est de remettre en cause les signes identitaires réformés et leur inscription dans l'espace public. Il est donc certain que la pratique devait être courante et que les pasteurs étaient habitués à sortir ainsi vêtus. L'identité vestimentaire des pasteurs réformés nous est relativement bien connue par la pratique courante du portrait gravé, qui nous donne une image stéréotypée de la figure du pasteur, habillé avec une grande sobriété, dans une robe longue comportant un rabat qui n'est en aucun cas un habit sacerdotal, mais un simple rappel de sa formation universitaire et doctorale, comme les avocats ou les hommes de loi³¹³. L'habit est donc le reflet de l'image du pasteur que veulent donner la discipline et les synodes : modeste et compétent par son savoir, non par une fonction liée à un prétendu état sacré. Le pasteur reste cependant un homme de son temps et peut suivre la mode, notamment en ce qui concerne le port de la barbe, généralement courte, et les cheveux, souvent longs³¹⁴. Les techniques de gravure, notamment la taille douce, permettent une assez large diffusion des portraits : le coût initial est relativement élevé, mais est compensé par la possibilité de faire circuler son image. Ces portraits arrivent donc jusque dans les foyers des fidèles, comme on le constate dans de nombreux inventaires après décès, sans qu'il soit cependant possible, en l'état de la recherche, de dire si Ferry est plus ou moins présent par rapport à ses collègues³¹⁵. Ils servent également à être envoyés aux correspondants qu'il est difficile de rencontrer³¹⁶. Plus exceptionnellement, quand il s'agit de la famille par exemple, des portraits plus imposants, peints à l'huile, peuvent circuler : François Bancelin, lorsqu'il vit à Thouars, demande ainsi à Ferry un tableau peint par Séverin Charbonnet³¹⁷.

Plus encore que l'attitude dans l'espace public, la façon d'apparaître sur un portrait est le vecteur des éléments identitaires pastoraux et de la façon de les mettre en scène. La plupart des gravures représentant des ministres du temps de l'édit de Nantes se ressemblent beaucoup et montrent des traits communs qui peuvent être considérés comme obligatoires. Les publics visés sont divers, car si la gravure pénètre dans les foyers, elle cherche aussi à

³¹² Arrêt du conseil de juin 1664, dans Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits...*, ouvr. cité, t. 4, p. 318-319.

³¹³ Jacques PANNIER, « Le costume des pasteurs », art. cité ; Paul ROMANE-MUSCULUS, « Histoire de la robe pastorale et du rabat », art. cité ; Graeme MURDOCH, « Dressed or repress ?... », art. cité.

³¹⁴ Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois...*, ouvr. cité, t. 2, p. 314.

³¹⁵ Philip BENEDICT, « Towards the Comparative Study of the Popular Market for Art... », art. cité, p. 116.

³¹⁶ Les exemples dans la correspondance de Ferry seraient trop nombreux pour être cités. On peut prendre celui d'Alexandre Routh, pasteur de Lyon, qui demande à son collègue messin un portrait parce qu'il désespère de le rencontrer un jour (BPF, ms 760⁷, fol. 245, lettre écrite de Lyon le 13 octobre 1640 ; au fol. 246, dans une lettre du 30 avril 1641, Routh remercie Ferry d'avoir accédé à sa demande).

³¹⁷ BnF, NAF 1 967, fol. 134-135, lettre du 2 novembre 1666. La demande est réitérée plusieurs fois dans les lettres suivantes.

transmettre un message, puisque la plupart du temps elle est accompagnée d'un texte : le plus souvent, celui-ci est en latin, la langue des érudits, ce qui laisserait penser que le portrait est destiné aux collègues, aux lettrés et de façon générale aux notables. Plus rarement, l'utilisation du français ou l'absence totale de texte permet de conclure à une diffusion plus populaire, même s'il est dangereux de se risquer à de telles hypothèses, tant les réutilisations de portraits avec des textes différents ont dû être nombreuses : la surreprésentation des gravures accompagnées de mots latins est peut-être due au fait qu'il reste aujourd'hui plus de papiers provenant du public lettré que du public large.

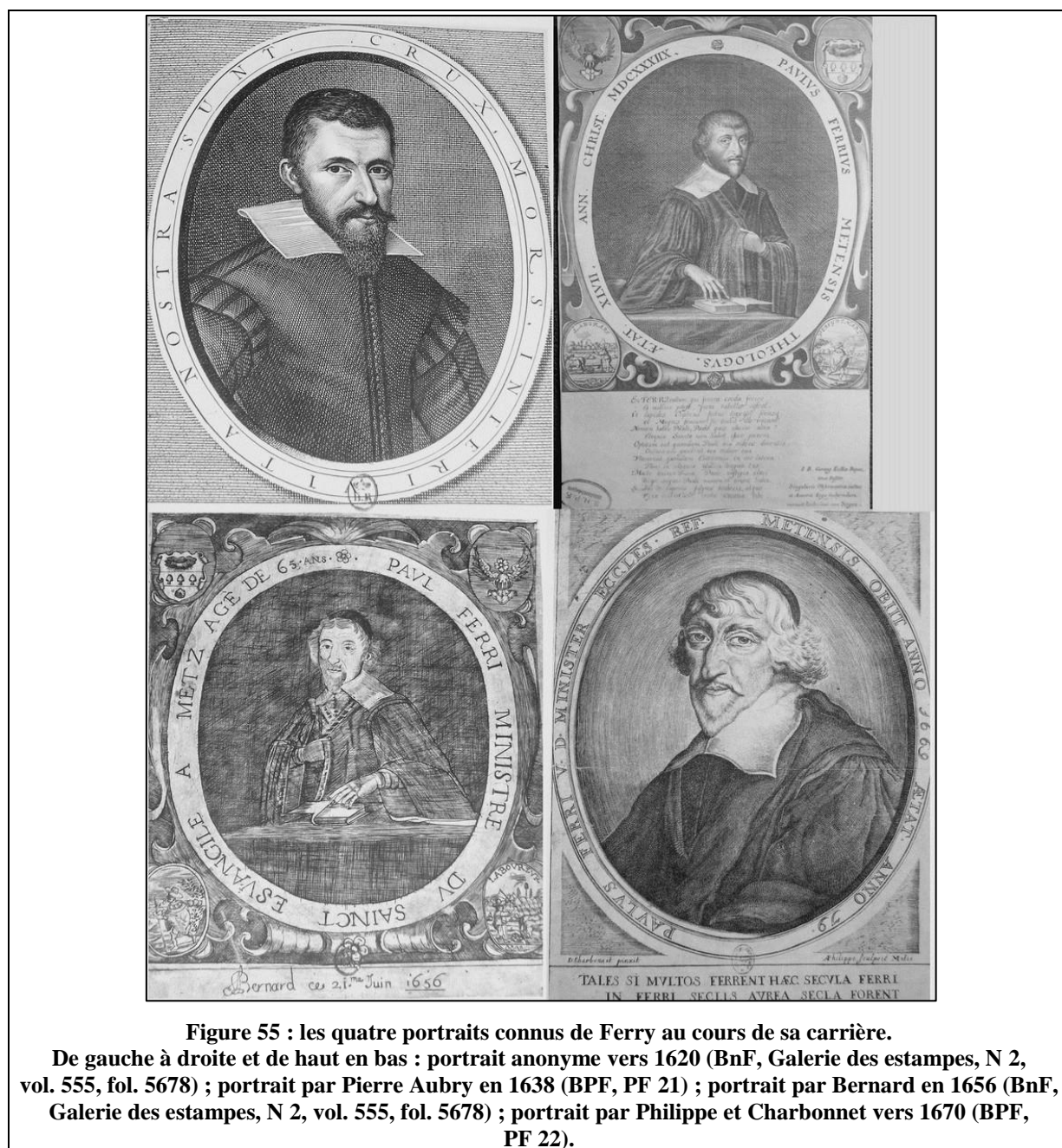


Figure 55 : les quatre portraits connus de Ferry au cours de sa carrière.

De gauche à droite et de haut en bas : portrait anonyme vers 1620 (BnF, Galerie des estampes, N 2, vol. 555, fol. 5678) ; portrait par Pierre Aubry en 1638 (BPF, PF 21) ; portrait par Bernard en 1656 (BnF, Galerie des estampes, N 2, vol. 555, fol. 5678) ; portrait par Philippe et Charbonnet vers 1670 (BPF, PF 22).

Quatre portraits de Ferry, tout au long de sa carrière, sont parvenus jusqu'à nous (fig. 55)³¹⁸. Ils sont chacun révélateurs d'une période et d'une recherche précise de la part du pasteur. Une « pastoralisation » de la mise en scène est visible. La première gravure, réalisée vers 1620 par un auteur inconnu, montre un homme relativement jeune et dont la fonction pastorale n'apparaît pas immédiatement, notamment parce que l'habit reste relativement neutre. Ce n'est que le texte encadrant le médaillon, en latin, qui donne une indication sur l'appartenance de Ferry au monde ecclésiastique, faisant un jeu de mot sur le mot « Ferry »³¹⁹. Le second portrait, gravé par Pierre Aubry en 1638, comporte de très nombreuses similitudes avec le troisième réalisé par Bernard en 1656, sans doute pour célébrer l'imposition des mains donnée à Couët du Vivier : sur les deux, Ferry est présenté en robe longue, une main sur une Bible ouverte et l'autre dans l'ouverture de sa robe. Cette fois, le spectateur perçoit immédiatement qu'il s'agit d'un pasteur, ce qui est renforcé par l'inscription : présenté en latin comme un théologien en 1638, il est désigné en français comme ministre du Saint-Évangile en 1656. Bernard s'est très certainement fortement inspiré d'Aubry pour son dessin, notamment en ce qui concerne les quatre médaillons annexes placés dans les coins, représentant les armes de la famille Ferry, un laboureur, un voyageur et une aigle impériale. Enfin, un dernier portrait en taille douce est réalisé *post mortem*, en 1670, par le graveur Pierre Philippe, sur les bases d'un grand portrait réalisé quelques années plus tôt par Charbonnet³²⁰. La vieillesse n'est pas cachée, mais l'attitude reprend nettement celle des portraits précédents, ainsi que l'habitude de noter autour du médaillon qu'il s'agit d'un pasteur. On peut certes constater quelques évolutions, comme la fixation de l'habit ecclésiastique ou l'apparition en 1656, reprise en 1670, de la calotte, tout comme des particularités pour chaque œuvre, comme la représentation ou non de la Bible et l'environnement du médaillon. Mais au-delà de cette professionnalisation du portrait, l'impression générale qui se dégage reste stable : le spectateur a face à lui un homme sobre, digne, serein, dont on devine l'intelligence et la réflexion par l'impression qui est laissée que le sujet est dans son cabinet.

Le portrait du pasteur est donc stéréotypé, car il répond à une demande des fidèles et des institutions : à Charenton, les tailles douces des ministres sont affichées dans l'entrée du

³¹⁸ Voir les références dans la légende de la figure. Il existe d'autres exemplaires, je ne donne la source que de ceux réellement photographiés. En l'absence d'indices dans les papiers Ferry, il est impossible de dire si ce corpus est exhaustif.

³¹⁹ « Crux, mors, inferri Vita nostra sunt ».

³²⁰ Ce portrait de Charbonnet est peut-être celui qui a inspiré la reproduction plus tardive qui est présentée en figure 1 (voir ci-dessus, introduction générale).

temple³²¹. Si rien ne permet de dire qu'il en va de même à Metz, il est certain que les modalités de diffusion sont proches, car les portraits se ressemblent entre eux. Il serait impossible de faire un tour d'horizon de tous les portraits pastoraux français du temps de l'édit de Nantes, et il est certain qu'on peut trouver ponctuellement des ministres qui se font représenter de façon plus mondaine que Ferry. Mais les portraits les plus diffusés et ceux des pasteurs les plus célèbres de ce temps montrent de grandes similitudes avec les quatre gravures concernant le Messin. Il est évident que s'opèrent des influences mutuelles qui aboutissent à une normalisation de la représentation du pasteur. Nous le voyons bien dans le cas de quatre portraits de pasteurs messins entre les années 1560 et 1680 (fig. 56).

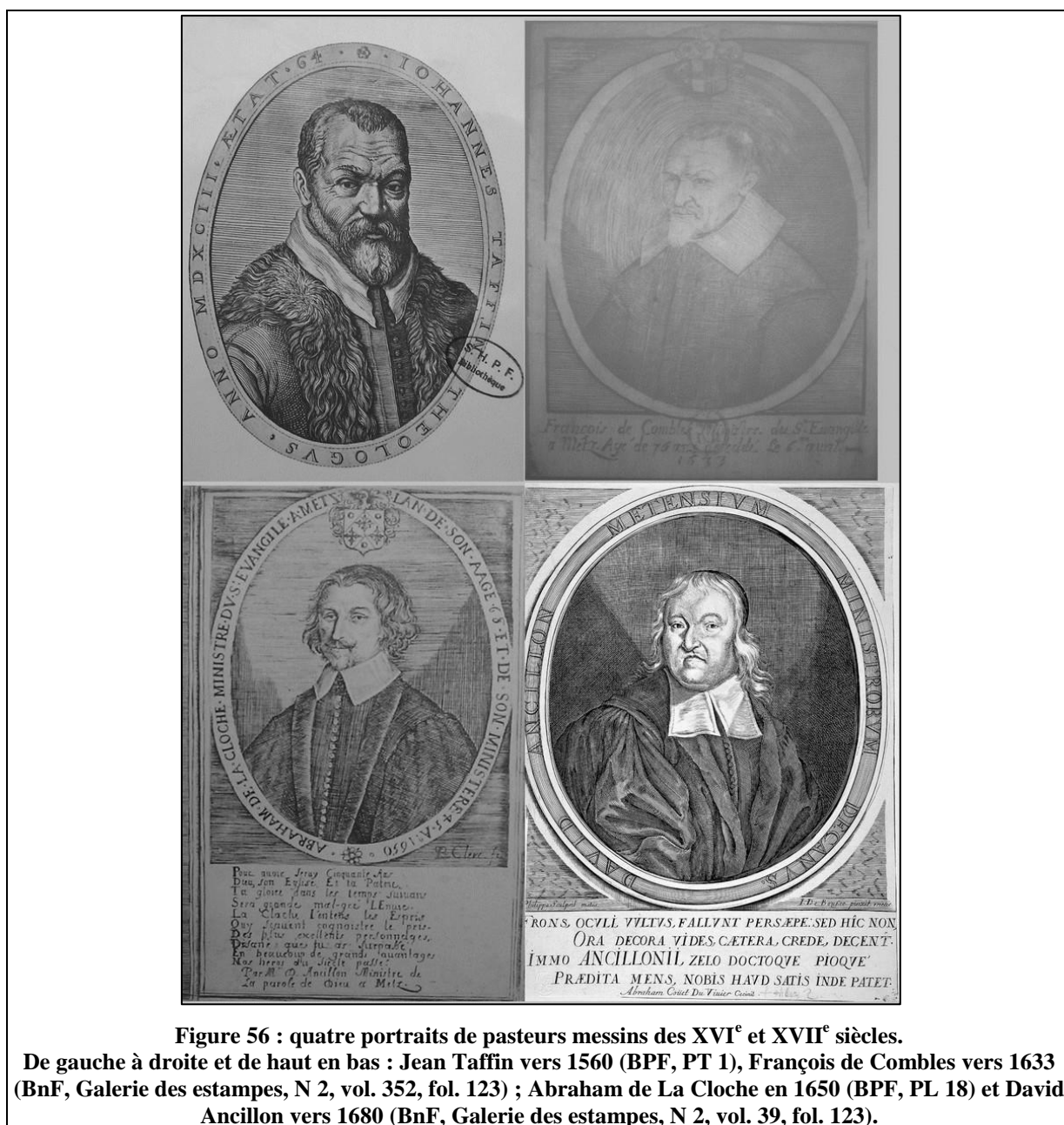


Figure 56 : quatre portraits de pasteurs messins des XVI^e et XVII^e siècles.

De gauche à droite et de haut en bas : Jean Taffin vers 1560 (BPF, PT 1), François de Comblès vers 1633 (BnF, Galerie des estampes, N 2, vol. 352, fol. 123) ; Abraham de La Cloche en 1650 (BPF, PL 18) et David Ancillon vers 1680 (BnF, Galerie des estampes, N 2, vol. 39, fol. 123).

³²¹ Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois...*, ouvr. cité, t. 1, p. 32.

Sur ces portraits, la cléricisation croissante de la représentation est assez claire, comme pour Ferry : alors que Jean Taffin, représentant dans les années 1560 de la première génération de pasteurs, souvent issus du monde monastique, apparaît comme un laïc, ce n'est plus du tout le cas pour ses successeurs tout au long du XVII^e siècle. La volonté de rupture avec l'ordre sacerdotal catholique est sans doute moins forte et, sans retomber dans la sacralisation du rôle du clerc que l'on retrouve pour les prêtres, le pasteur cherche à se distinguer, en mettant en avant sa fonction, dans le cadre, mais aussi ses compétences par l'habit long des docteurs. Alors que la tenue de François de Comblès est encore peu différenciée, comme l'était celle de Ferry vers 1620, Abraham de La Cloche est déjà identifiable comme pasteur et David Ancillon achève l'évolution avec la représentation de la calotte.

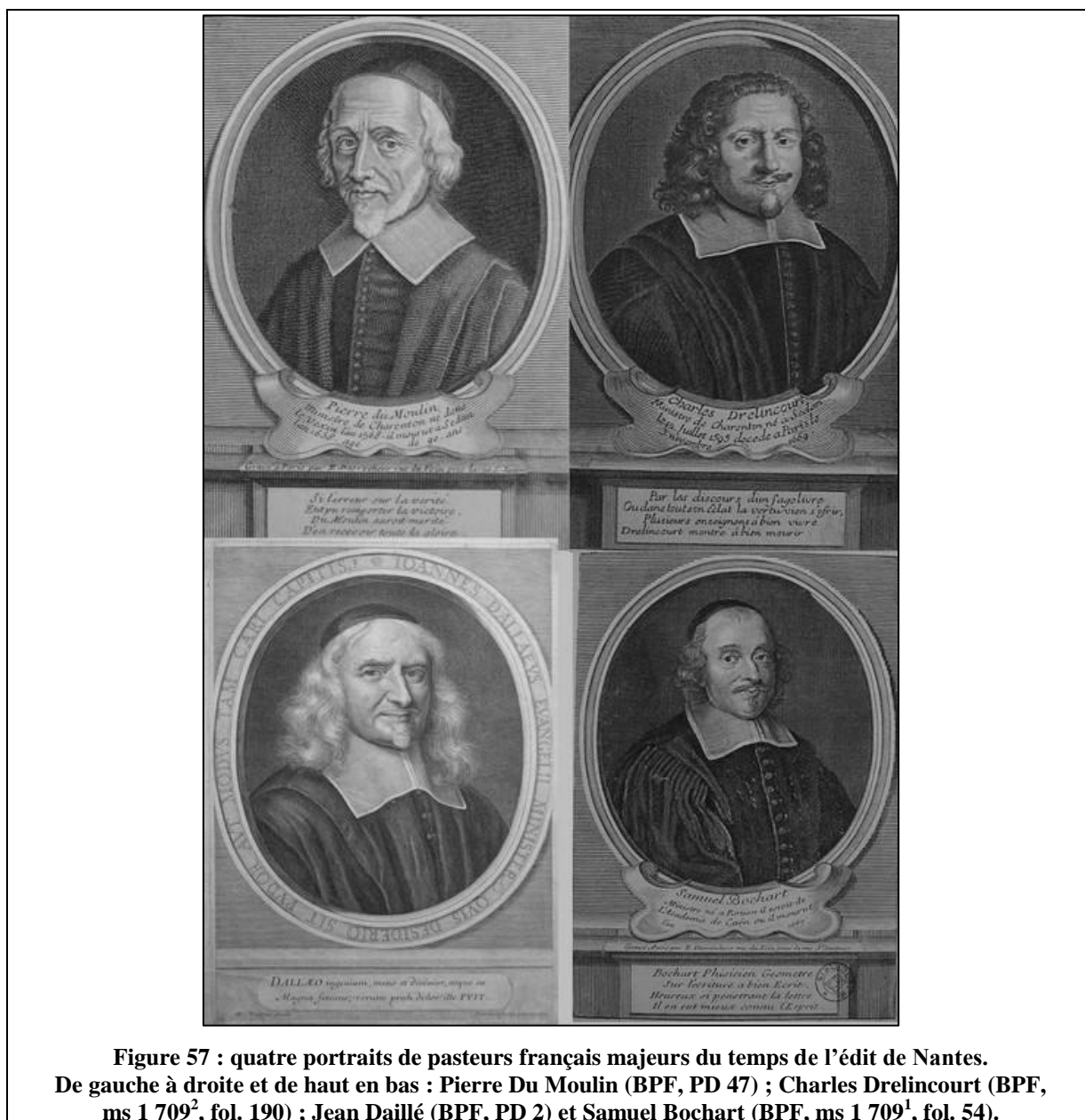


Figure 57 : quatre portraits de pasteurs français majeurs du temps de l'édit de Nantes. De gauche à droite et de haut en bas : Pierre Du Moulin (BPF, PD 47) ; Charles Drelincourt (BPF, ms 1 709², fol. 190) ; Jean Daillé (BPF, PD 2) et Samuel Bochart (BPF, ms 1 709¹, fol. 54).

Un élargissement de l'échantillon à des collègues français (fig. 57) ou de l'Europe réformée (fig. 58), montre toujours le même schéma de représentation, avec une forte identité pastorale fondée sur la sobriété, que renforcent la position de trois-quarts et donc l'habit. Nous pouvons donc constater une très forte harmonisation de la représentation pastorale au XVII^e siècle, sur des modèles qui sont proches dans toute l'Europe réformée. Les graveurs sont d'ailleurs parfois les mêmes, comme dans le cas d'Aubry qui réalise à la fois un portrait de Ferry et de Rivet.

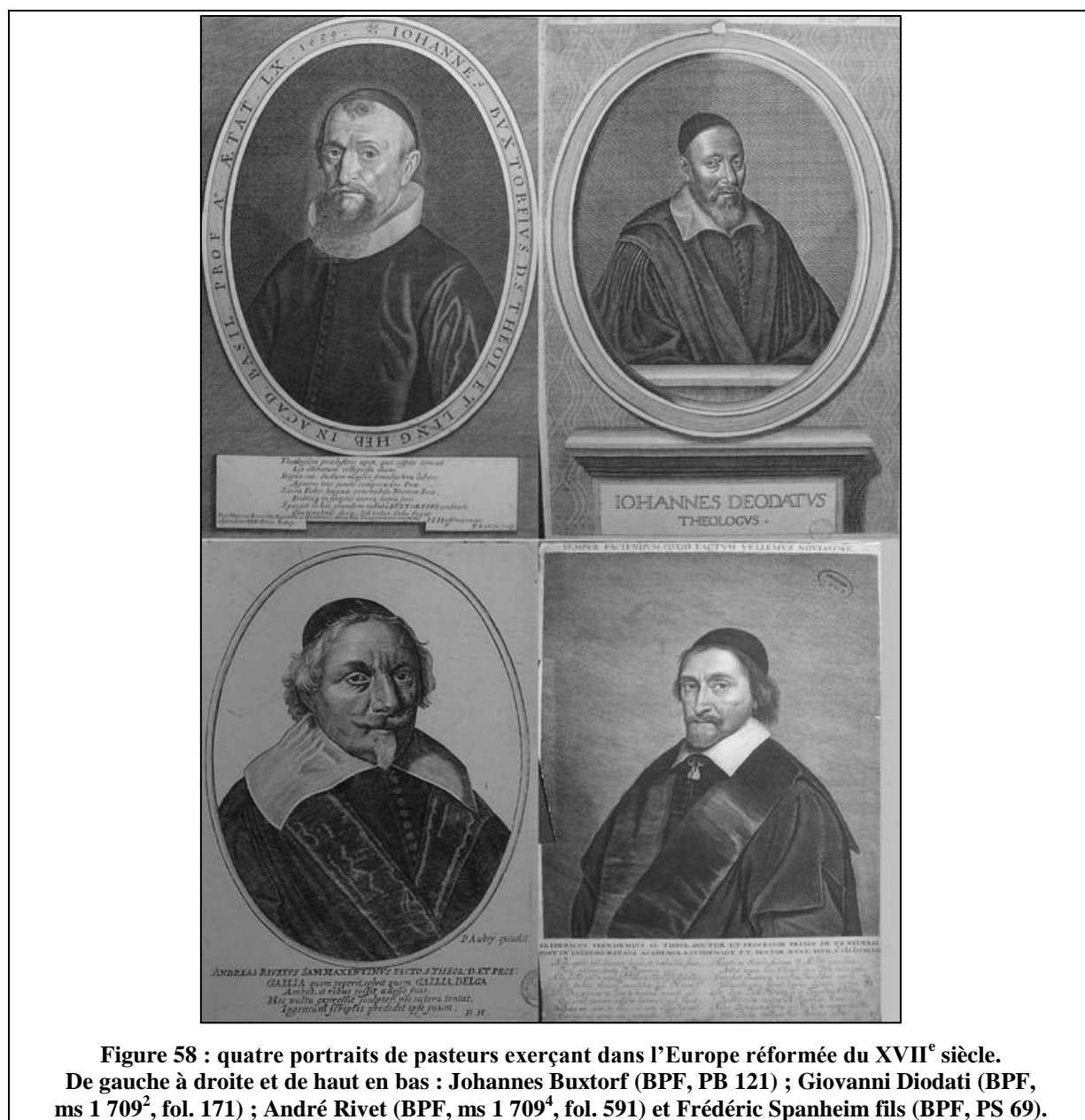


Figure 58 : quatre portraits de pasteurs exerçant dans l'Europe réformée du XVII^e siècle. De gauche à droite et de haut en bas : Johannes Buxtorf (BPF, PB 121) ; Giovanni Diodati (BPF, ms 1 709², fol. 171) ; André Rivet (BPF, ms 1 709⁴, fol. 591) et Frédéric Spanheim fils (BPF, PS 69).

L'enjeu de la mise en portrait est important, au vu des polémiques qu'elle peut ponctuellement susciter, même après la mort des protagonistes. Pierre Bayle écrit ainsi une note dans la première édition de son *Dictionnaire* (1697) rappelant que le dernier portrait de Ferry le disait « *verbi divini Minister* » (« ministre de la parole de Dieu »), mais précisant que cette appellation ne fut plus acceptée pour ses successeurs, notamment Ancillon, pour lequel Philippe, afin d'éviter des ennuis judiciaires, avait dû recourir à la périphrase « *Ministorum Metensium Decanus* » (« doyen des ministres de Metz »)³²². Selon le témoignage d'un curé de Saint-Livier, on peut même se demander si le portrait de Ferry n'a pas déjà été l'objet de mesures judiciaires dès sa parution :

« Il parut seulement quelques années apres des estampes de son portrait avec des éloges au tour en ces termes Paulus Ferrerius verbi Dei minister et pastor ecclesiae reformata metensia &c. on en donna avis au procureur general qui les fit toutes enlever et bruler, et obtint un avocat de deffendre de les tenir derechef, et d'en debiter sous de grandes peines. »³²³

Quoi qu'il en soit, Le fils d'Ancillon accuse alors assez violemment Bayle de vouloir établir une hiérarchie entre son père et Ferry au profit de ce dernier³²⁴. Charles Ancillon avance que Philippe, sur la taille douce de Ferry, avait inscrit « Ministre de la R.R » (pour « religion réformée »), mais avait été contraint par le Parlement de rajouter un « P » entre les deux R pour « prétendue » sur des exemplaires postérieurs et que c'est pour éviter une telle retouche que Philippe a choisi de placer « *Ministorum Metensium Decanus* » sur le portrait d'Ancillon. Dans sa seconde édition du *Dictionnaire*, en 1702, Bayle répond à son accusateur et lui montre qu'il n'a pas établi de hiérarchie, mais qu'il voulait simplement montrer la détérioration des conditions juridiques de la communauté messine qui n'avait plus le droit à partir d'Ancillon de graver les portraits de ses ministres comme bon lui semblait, et il continue d'affirmer que Ferry été représenté librement et que ce n'est plus le cas avec celui de son collègue³²⁵. Ces modalités, parfois conflictuelles, de l'émergence d'une identité pastorale se retrouvent également dans la mise en scène de la maladie et de la mort du pasteur.

C'est à partir de 1654 que Ferry est régulièrement handicapé par des calculs dans les reins et la vessie qui le font horriblement souffrir et le plongent dans des périodes d'inactivité

³²² Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, ouvr. cité, t. 1, p. 1146, note F.

³²³ BMI Épinal-Golbey, ms 57, pièce n° 3, fol. 28-29.

³²⁴ Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 307-314. Voir également ci-dessus, chapitre 3, paragraphe III. 2.

³²⁵ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 2^e édition, 1702, in-folio, t. 2, p. 1237-1239, note F.

forcée³²⁶. Il cherche cependant par tous les moyens à rester actif et à mourir pasteur, comme nous avons pu le voir dans l'affaire Bancelin³²⁷, et précise parfois en marge de ses brouillons de sermons qu'il prêche dans la douleur : le 28 août 1669, il écrit ne pas pouvoir terminer son action, étant au bout de ses forces³²⁸. Le but est évidemment de montrer que la souffrance ne l'empêche pas d'exercer ses fonctions et sans doute Ferry en profite-t-il pour donner un exemple vivant en chaire. Sa douleur doit être réelle : selon l'affirmation de Joseph Ancillon³²⁹, reprise ensuite par Pierre Bayle et toute l'historiographie lorraine du XVIII^e siècle³³⁰, quatre-vingt-six « pierres » ont été retrouvées dans sa vessie à son décès. Malheureusement, il est impossible de savoir pourquoi et dans quelles conditions son corps a été ouvert après sa mort, ni même si cette opération a bien eu lieu, mais le seul fait de propager cette information est le signe d'une certaine mise en scène de la maladie. Le mal dont il souffre n'est sans doute pas rare, puisqu'une des consolations parues en 1619 sous la plume de François de Combles concerne justement ceux qui sont atteints « de la pierre, ou gravelle »³³¹ et David Ancillon en souffre peut-être aussi³³². Ferry connaît très bien sa maladie, surtout dans les années 1660, car il utilise son réseau de correspondance pour obtenir des renseignements. Il profite notamment de la présence à Mannheim de son petit-fils Jacques Couët du Vivier pour entrer en contact avec des médecins de Heidelberg. Dans une longue lettre du 27 novembre 1665, le pasteur aveugle écrit à son aïeul pour synthétiser tous les avis qu'il a pu recevoir et lui donner des conseils de traitements contre les douleurs qui le travaillent lorsqu'il urine, notamment en modifiant son alimentation³³³. Puis il envoie régulièrement les lettres originales des médecins contactés, comme de Houst³³⁴, Israël³³⁵,

³²⁶ BM Metz, ms 1 085. Annotation en marge du sermon MMLIV prononcé à La Horgne le 21 juin 1654 (voir annexe 11) : il écrit avoir été atteint pour la première fois de « la pierre » et avoir ressenti de violentes douleurs à l'aîne gauche.

³²⁷ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 3.

³²⁸ BPF, ms 766, note de Francis Waddington prise au XIX^e siècle, à partir d'un brouillon de sermon aujourd'hui disparu.

³²⁹ François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier...*, ouvr. cité, p. 61.

³³⁰ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, ouvr. cité, t. 1, p. 1145. Il est possible que Bayle ait tenu cette information de Joseph Ancillon une fois que ce dernier est au Refuge berlinois. Il est ensuite repris notamment par Augustin CALMET, *Histoire de la Lorraine...*, ouvr. cité, t. 4 (*La Bibliothèque lorraine*), col. 363 et par Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz...*, ouvr. cité, t. 3, p. 143. Puis, en puisant à ces sources, la plupart des dictionnaires de biographie ont repris cette anecdote.

³³¹ François DE COMBLES, *Consolations generales...*, ouvr. cité, p. 630-642. La consolation est datée du 4 mars 1612.

³³² Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 271-272, rapporte que son père souffrait également de « la pierre », mais ne s'en plaignait jamais, continuant son ministère comme s'il était en bonne santé, sans que l'on puisse réellement savoir si c'est pour le poser en meilleur pasteur que Ferry.

³³³ BPF, ms 762², dossier 4, fol. 13. Les conseils rapportés par cette lettre sont ensuite repris dans BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 38 r^o, note 3 632 (« Recepte contre l'ardeur d'Urine »).

³³⁴ BPF, ms 335², fol. 167-168. Lettre écrite de Heidelberg le 27 septembre 1667.

³³⁵ *Ibid.*, fol. 177-178. Lettre écrite de Heidelberg le 9 janvier 1666.

Faust³³⁶, La Rose³³⁷ ou des apothicaires comme Jacques Peltre, cousin éloigné du pasteur³³⁸. Ferry utilise également d'autres réseaux, plus difficiles à observer : il est en contacts réguliers avec le médecin Braconnier de Metz³³⁹, avec Du Clos également³⁴⁰, ou avec Blaize qui vit à Deux-Ponts³⁴¹. L'échange avec les médecins et apothicaires est très riche, car les connaissances de Ferry en la matière sont au préalable assez approfondies : il lit ainsi les auteurs antiques sur les causes de ses douleurs, notamment Galien³⁴², mais également des auteurs modernes, comme Ambroise Paré³⁴³. Cela lui permet de poser des questions extrêmement précises et surtout de faire une description détaillée des symptômes de sa maladie dans un mémoire qu'il envoie aux médecins de la région de Heidelberg³⁴⁴. Nous y voyons surtout qu'il place toujours son récit dans le cadre de son ministère, faisant allusion aux conditions de l'exercice de son métier. Il précise également qu'être pasteur constitue une charge demandant du dynamisme et nous donne une indication sur la façon qu'il a d'étudier :

« Pendant plus de cinquante quatre ans, j'ay fait une grande partie de mes estudes en marchant & souvent des journées entieres, j'ay aussy beaucoup parlé, sans m'estre jamais apperceu d'aucun de ces accidens. »³⁴⁵

L'orchestration de la souffrance et de la maladie est ambivalente dans la correspondance de Ferry : nous avons déjà vu que les lettres échangées avec Bancelin, quand celui-ci est à Thouars, sont en grande partie consacrée à sa santé, mais pour des raisons surtout stratégiques dans le cadre de l'affaire du retour de son gendre à Metz. Mais dès la fin des années 1650, sa santé est un sujet fréquemment abordé avec ses correspondants. Frédéric Spanheim, professeur de théologie à Heidelberg, lui écrit ainsi en 1658 pour se réjouir de sa « délivrance ». Il a appris que des médecins catholiques l'avaient aidé, mais il prend cela pour une marque de respect :

« les charitables soins de ceux de l'autre communion ne m'ont point surpris, sachant assez combien vous avez imprimé de respect et d'amour, en ce qu'il y a parmi eux de plus raisonnable. »³⁴⁶

³³⁶ *Ibid.*, fol. 179-182 (lettre de Couët du Vivier à son grand-père, rapportant des écrits de Faust, écrite de Mannheim le 18 janvier 1666) et fol. 183 (lettre originale en latin, écrite de Heidelberg le 28 février 1666).

³³⁷ *Ibid.*, fol. 184-190. Lettre sans date ni lieu.

³³⁸ *Ibid.*, fol. 171-176. Lettre écrite de Frankenthal le 26 décembre 1665, accompagnée d'un mémoire.

³³⁹ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 38 r°, note 3 632. Ferry y rapporte l'action de Braconnier. Il est très probable que d'autres médecins messins l'aient aidé, mais les sources sont absentes pour ce genre de cas.

³⁴⁰ On le voit par un mémoire d'apothicaire de la famille Peltre, publié : Paul DORVEAUX (éd.), *Une thèse de pharmacie soutenue à Metz en 1677 et un mémoire d'apothicaire pour Paul Ferry, ministre protestant à Metz (1666-1669)*, s.l. [Dijon], s.d. [1901], 13p.

³⁴¹ BPF, ms 335¹, fol. 175. Lettre de Blaize à Ferry, écrite de Deux-Ponts le 24 octobre 1667. Une autre lettre de ce médecin au pasteur, non datée cette fois, se trouve à la BPF, ms 760², fol. 99.

³⁴² BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 697 v°, note 9 352 sur les difficultés à uriner.

³⁴³ *Ibid.*, fol. 648 r°, note 8 862 sur le trajet de l'urine dans la vessie.

³⁴⁴ BPF, ms 335², fol. 165-166. Voir ma retranscription en annexe 33. Quelques éléments ont été repris et résumés dans BnF, NAF 22 704, fol. 490-491.

³⁴⁵ BPF, ms 335², fol. 165 v°.

Dans les années 1660 à nouveau, cette fois au cours de sa plus grave maladie (1665-1666), il reçoit chez lui des médecins envoyés par ses voisins jésuites de la rue de la Chèvre qui viennent régulièrement lui rendre visite pour prendre de ses nouvelles³⁴⁷. Il accueille également d'autres ecclésiastiques catholiques, signe à la fois de l'apaisement de certaines tensions personnelles, mais aussi des enjeux qui se cristallisent autour d'un pasteur considéré comme modéré, surtout quand il est malade et dans le contexte des discussions avec Bossuet. Une fois guéri, il rend certaines des visites reçues, mais toujours dans l'optique d'un simple échange de civilités, car sa correspondance montre bien que ses guérisons et sa longue vie sont un « miracle » et un don de Dieu fait à son Église : ses maladies et ses souffrances sont donc bien mises au service de son ministère. Parmi de nombreux exemples, on peut citer trois lettres de l'année 1669 qui montrent la façon dont le pasteur est perçu dans sa vieillesse, notamment à travers le prisme des récits de maladie faits par Ferry lui-même dans les lettres envoyées. Ainsi, Abel de Combles, lui aussi ministre, insiste sur l'accumulation des qualités au cours des âges de l'homme, avec une comparaison assez courante :

« Vous estes de ces arbres mythiques qui portent des fruicts en tout temps & qui en doibvent estre chargez en leur vieillesse »³⁴⁸.

Paul Bennelle, un Messin d'origine vivant à Amsterdam, ose pour sa part une comparaison biblique sur la mort d'un serviteur de Dieu qui doit encore instruire et édifier le troupeau :

« Et comme l'Ange de Dieu disoit à St Paul pour l'encourager, Paul ne craint point, il faut que tu sois presenté à Cesar ; je presume que ce même Dieu de delivrance vous fortifioit, en vous disant d'une voix secrette, Paul ne craint point, il faut que tu preches encore ma parole à mon peuple. »³⁴⁹

Enfin Antoine Crégut, pasteur d'une Église du premier Refuge, rappelle que son collègue messin a été placé

« dans [une] Eglise populeuse, pour y estre un luminaire qui y reluit de tous costés, mesmes jusques à ceux qui sont d'autre confession. »³⁵⁰

Ferry meurt trois mois plus tard, le 28 décembre 1669 : son acte de décès est d'une très grande sobriété, conformément aux pratiques réformées³⁵¹.

³⁴⁶ BPF, ms 337, fol. 270-271. Lettre écrite le 20 septembre 1658.

³⁴⁷ Ces visites régulières de jésuites sont attestées par de nombreuses notes prises dans son *Grand Recueil* et ses *Quotidiana* (BMI Épinal-Golbey, ms 91-92). L'accueil de médecins proches des jésuites, venus de Pont-à-Mousson, est rapporté dans BPF, ms 766 et est confirmé par une lettre écrite par Ferry à Maimbourg le 18 septembre 1666, dans le contexte du dialogue « irénique » avec Bossuet (Charles URBAIN et Eugène LÉVESQUE (éd.), *Correspondance de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 454-460).

³⁴⁸ BPF, ms 760³, fol. 178. Lettre écrite de Pélican le 8 mars 1669.

³⁴⁹ BPF, ms 760², fol. 35. Lettre écrite d'Amsterdam le 27 juin 1669.

³⁵⁰ BPF, ms 760³, fol. 277. Lettre écrite de Heidelberg le 26 septembre 1669.

³⁵¹ AC Metz, GG 245. Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'Église réformée de Metz (1668-1670).

Ferry n'a pas été l'objet d'un récit de « bonne mort » pastorale, au contraire de certains de ses collègues³⁵². Pourtant, il semble parfaitement conscient de l'importance qu'a la gestion de sa maladie et la façon dont il faut la donner à voir pour se préparer à la mort, et surtout pour offrir un modèle édifiant de trépas³⁵³. Les seuls détails que nous avons des suites du décès de Ferry viennent tous du journal de Joseph Ancillon et sont ensuite repris par Bayle et toute l'historiographie, tant lorraine que réformée :

« Le samedi 28^e decembre [1669], un peu avant une heure du matin, M. Paul Ferry, le plus ancien des pasteurs de l'Eglise R. de Mets, deceda, ayant esté grièvement tourmenté de la fièvre, tellement qu'après sa mort, ayant esté ouvert, on trouva quatre vingt et six pierres dans sa vessie et dans ses reins. Il a esté pleuré et regretté tant par ceux de sa communion que par les plus honnestes gens de religion contraire. C'était un personnage majestueux, grand de corps et d'esprit, eloquent et savant et tres bien versé dans toutes les sciences, qui, dans sa premiere jeunesse, a fait esclatter sa reputation et pres et loin, ayant servy au ministere l'espace de pres de soixante années dans l'Eglise de Mets où il avoit pris naissance. Il fut enseveli le lendemain au soir, et faut noter à son honneur que le jour de sa mort et le lendemain, toute la Ville fut sy triste et sy abbatüe qu'il sembloit que ce fut un deuil public, et en effet il le meritoit bien, car il estoit un tres bon compatriote, et avoit rendu de tres bons offices à sa Patrie pendant le gouvernement de Messieurs d'Epernon et de la Vallette »³⁵⁴

On le voit, rien n'est dit sur ses dernières heures proprement dites, ni sur l'édification qu'il a pu apporter aux fidèles sur son lit de mort, comme ses collègues dont on connaît la fin par des récits *ad hoc*³⁵⁵. Joseph Ancillon préfère insister sur le caractère presque politique de ce décès et sur le deuil qu'il provoque dans toute la ville, y compris chez les catholiques. Rien ne permet donc de dire comment il s'est comporté avec les visiteurs venus voir partir ce personnage public, même s'il est certain qu'il a intériorisé les normes de la « bonne mort » pastorale définie dans les récits³⁵⁶. L'absence même de source est assez étonnante, car Metz

³⁵² Parmi de nombreux exemples, on peut citer ceux d'André Rivet en 1651 (analysé par Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Le récit des "dernières heures"... », art. cité, et de David Ancillon, mort en 1692 et publié en 1698 (*Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 418-495. Ces pages ne sont pas de Charles Ancillon ; voir l'analyse qui en est faite par Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Un récit de mort devenu monument : *Les dernières heures de feu Mr Ancillon* (1698) », dans Philippe HOCH (éd.), *Destins huguenots...*, ouvr. cité, p. 93-107).

³⁵³ Sur ce modèle pastoral de la mort, voir Julien GÉURY, « Les *Dernières heures* des pasteurs... », art. cité ; Julien GÉURY, « Une légende rodée... », art. cité. Sur les funérailles des pasteurs, voir Max ENGAMMARE, « L'inhumation de Calvin et des pasteurs genevois de 1540 à 1620. Un dépouillement très prophétique et une pompe funèbre protestante qui se met en place », dans Jean BALSAMO (éd.), *Les funérailles à la Renaissance*, ouvr. cité, p. 271-293. Sur la place prépondérante de ce modèle dans la perception de la mort réformée en général, voir Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Larmes réformées », art. cité ; Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Les manuels réformés de préparation à la mort », art. cité ; et Yves KRUMENACKER, « Les huguenots face à la mort à la fin du XVII^e siècle », art. cité.

³⁵⁴ François-Michel CHABERT (éd.), *Recueil journalier...*, ouvr. cité, p. 61.

³⁵⁵ David Ancillon rapporte cependant que son lit de mort fut un lieu d'édification, mais il s'agit de conversations largement postérieures et donc sujettes à caution. Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 266-267.

³⁵⁶ Voir par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 267 r^o, note 3 473, sur la bonne vieillesse et la bonne mort.

aurait été un lieu particulièrement choisi pour donner aux réformés un modèle de mort : il s'agit d'un aspect important de la controverse confessionnelle, puisque la désacralisation des funérailles et l'inutilité de la prière pour les trépassés ont profondément modifié le rapport des réformés à la mort et nécessité des aménagements dans la littérature d'édification pour donner de nouveaux modèles, généralement pastoraux. Dans ce contexte Metz, ville de coexistence confessionnelle, a déjà vu la publication d'un récit de mort, catholique cette fois, donnant en exemple un des grands adversaires de Ferry, le suffragant Martin Meurisse en 1644³⁵⁷. La publicité faite à cette mort est même rappelée dans un registre catholique :

« Le vingt deuxiesme d'aoust mourut Monseigneur l'evesque de Madaure, et suffragant de Metz, lequel apres l'extreme onction prononca avec difficulté ces paroles.

Messieurs, je meurs dans l'Eglise catholique, Apostolique et Romaine. Je crois fermement le Corps de nostre Seigneur Jesus Christ estre reellement veritablement & substantiellement au St Sacrement de l'Eucharistie. Je deteste toutes heresies, et particulierement celles de Luther & Calvin comme estant fausses erronees & scandaleuses. Tout ce que j'ay dis, presché & escrit ; je le tiens orthodoxe. Je vous prie de rendre vos tesmoignages de moi.

Il expira environ les onze heures et un quart avant midy, allant jouyr au Ciel de ceste couronne de gloire qu'il s'estoit tissee dans les souffrances de sa longue et fascheuse maladie pendant laquelle il fit imprimer un petit discours pour sa consolation tres profitable pour un affligé. »³⁵⁸

Dans cette déclaration très incisive contre les « hérésies », Meurisse montre bien qu'il cherche à être un exemple et précise dans le récit que son décès aussi doit être édifiant :

« il n'y a rien qui touche plus vivement les yeux & le cœur de Dieu que de voir un homme qui par une sainte generosité, & par une parfaite resignation aux ordres de sa Divine volonté, tient ferme contre les douleurs & contre les afflictions qui s'eslevent en ceste vie contre luy. »³⁵⁹

Reprenant ainsi les codes de certaines pratiques réformées, Meurisse se place clairement dans le champ de la controverse³⁶⁰. Ferry lui-même en a conscience, puisqu'il prend de nombreuses notes sur la mort de son adversaire, sans doute pour en relativiser le caractère édifiant³⁶¹.

³⁵⁷ *Raisons puissantes pour fortifier une ame contre les afflictions de ceste vie*, Metz, Jean Antoine, in-4°, 1644, 7 p.

³⁵⁸ AC Metz, GG 150, registre de la paroisse Sainte-Ségolène, acte non folioté, 22 août 1644.

³⁵⁹ *Raisons puissantes pour fortifier une ame...*, ouvr. cité, p. 3.

³⁶⁰ Pour une vision générale de la mort, voir Michel VOVELLE, *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Gallimard, 1974, 251 p. Sur la mort vue par les catholiques en Lorraine, voir Valérie DROULEZ, *Les attitudes des hommes devant la mort, à travers les actes testamentaires de l'amandellerie Saint-Victor de Metz (1680-1720)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, Université de Metz, 1994, 102 p. ; et surtout Philippe MARTIN, *Figures de la mort en Lorraine, XVI^e-XIX^e siècle*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, 408 p.

³⁶¹ BPF, ms 774, année 1644, § 27-28. Ces notes sont analysées par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Les derniers instants de Martin Meurisse... », art. cité.

Une autre raison de s'étonner de l'absence de récit sur la mort de Ferry est que certaines rumeurs sur une prétendue volonté de conversion au catholicisme au cours de sa dernière maladie ont rapidement circulé³⁶². C'est l'abbé Ledieu, un temps secrétaire de Bossuet, qui est semble-t-il à l'origine de la rumeur de conversion de Ferry sur son lit de mort, en prétendant s'appuyer sur le bruit populaire à Metz. Dans son *Journal*, il précise ainsi au début du XVIII^e siècle que ceux pour qui il travaille, notamment Jean-Charles de Brisacier, lui demandent des *Mémoires* sur certains faits, dont cette conversion :

« Le fait de Paul Ferry demandant à se convertir à la mort, est, disent-ils, suffisamment appuyé pour être raconté dans ces *Mémoires*, et ils n'en veulent pas d'autres preuves que le bruit commun de toute la ville de Metz. »³⁶³

S'appuyant ainsi explicitement sur la rumeur, son *Mémoire* sur le sujet la développe et montre le rôle déclencheur des discussions avec Bossuet et de sa *Réfutation* du catéchisme de Ferry (1655) :

« Le succès du livre fut tel, que le parti huguenot s'en trouva fort ébranlé, et nous en verrons la suite incessamment. Le ministre même en fut si touché, qu'après plusieurs conférences avec notre abbé sur le fond de la religion, il se résolut à rentrer dans l'Église, d'où malheureusement il étoit sorti. Retenu par un faux honneur, il n'eut pas la force d'effectuer ce bon dessein pendant sa vie. Mais sa résolution étoit connue : et à la mort il la déclara hautement aux anciens du consistoire et à toute sa famille, demandant avec insistance M. l'abbé Bossuet pour faire entre ses mains sa réunion. Un écrit publié alors, qu'on voit encore à Metz dans les cabinets des curieux, contient les circonstances de ces faits, avec de grandes plaintes des catholiques contre les protestants de cette ville, qui violentoient les consciences, parce qu'il étoit notoire que leurs anciens et les parens du ministre Ferry avoient mis obstacle à sa conversion, en empêchant qu'il ne vît notre abbé. »³⁶⁴

Évidemment, cet « écrit » conservé dans « les cabinets des curieux » reste aujourd'hui encore une curiosité et n'a jamais été retrouvé. Mais pour les catholiques, certains des violences faites aux réformés voulant se convertir, *a fortiori* s'ils ont le prestige de Ferry, la rumeur semble suffisamment crédible. Elle est reprise telle quelle au début du XIX^e siècle par le cardinal de Bausset³⁶⁵, mais elle est ensuite démontée par Amable Floquet³⁶⁶, puis définitivement par Henri Tribout de Morembert en 1985, montrant qu'elle s'est sans doute répandue suite à une lettre anonyme d'un jésuite appelant Ferry à la conversion en 1667 lors

³⁶² Voir par exemple le cas déjà cité de la chronique tenue par le curé Henry Lefèvre (BMI Épinal-Golbey, ms 57, pièce n° 3, fol. 28-29), ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1.

³⁶³ Wladimir GUETTÉE (éd.), *L'abbé Ledieu. Mémoires & Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, t. 3, *Journal de l'abbé Ledieu II*, Paris, Didier et C^{ie}, 1857, p. 380.

³⁶⁴ Wladimir GUETTÉE (éd.), *L'abbé Ledieu. Mémoires & Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, t. 1, *Mémoires et fragments de l'abbé Ledieu*, Paris, Didier et C^{ie}, 1856, p. 61-62.

³⁶⁵ Louis-François DE BAUSSET, *Histoire de J.-B. Bossuet...*, ouvr. cité, t. 1, p. 98-101.

³⁶⁶ Amable FLOQUET, *Études sur la vie de Bossuet...*, ouvr. cité, t. 3, p. 103-109.

d'une de ses maladies³⁶⁷. Le pasteur est un homme particulièrement visé par les convertisseurs qui savent le grand bruit que ferait le passage au catholicisme d'un tel personnage : lorsque le célèbre Paul Pellisson, le futur initiateur de la caisse de conversion, passe à Metz en juillet 1665, c'est avec ordre du chancelier de rencontrer Ferry, présenté comme un « habil homme & eloquent & duquel M. le Cardinal (de Richelieu) faisoit estat. »³⁶⁸ Le vieux ministre refuse toute proposition, en précisant qu'il a déjà repoussé des avances de l'imprimeur Collignon de Metz et du Père Basile de Toul. C'est également après la mort du pasteur que se développe une autre rumeur, assez proche et elle aussi fondée sur le seul « bruit populaire » : Ferry aurait accepté de l'argent du cardinal de Richelieu dans les années 1630 pour préparer les esprits à la réunion des calvinistes français à l'Église catholique. C'est une lettre de Guy Patin qui propage le bruit dans les semaines qui suivent le décès du pasteur : dans une lettre à un de ses collègues médecins, il écrit que

« M. Ferri, ministre de Metz, y est mort depuis un mois³⁶⁹. Il étoit un des plus savants de sa volée. Si le cardinal de Richelieu ne fut pas mort sitôt, il alloit faire accorder les deux religions. Il y avoit plusieurs ministres gagnés pour cela. Ce M. Ferri étoit de la bande, et en avoit une pension de 500 écus tous les ans. Voilà comme les huguenots en parlent ici. J'aurois peine à comprendre comment se fussent accordés les ministres et les moines sur le point du purgatoire. »³⁷⁰

Le bruit est repris ensuite par certains auteurs et parfois confondu avec l'autre et a été répandu dans l'historiographie par une notice rédigée par le pasteur Michel Nicolas, mais sciemment détournée à son insu dans la *Nouvelle biographie générale* de 1857 pour accuser Ferry à tort³⁷¹. Contrairement à la première, cette nouvelle rumeur est très rapidement démentie par Bayle et par Ancillon³⁷². Ce dernier précise que si La Milletière, célèbre converti qui travaillait pour Richelieu, a bien écrit à Ferry, celui-ci ne lui a jamais répondu. La réfutation de cette rumeur, et non de l'autre, pourrait confirmer que celle de la conversion sur le lit de mort n'a commencé à circuler qu'au début du XVIII^e siècle. Quoi qu'il en soit, on peut

³⁶⁷ BnF, NAF 22 702, fol. 117-120. Lettre anonyme et sans date, datée, avec vraisemblance, de 1667 par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « La tentative de conversion du pasteur Paul Ferry à la veille de sa mort », art. cité.

³⁶⁸ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 624-625, note 8 823.

³⁶⁹ En réalité trois.

³⁷⁰ Joseph-Henri RÉVEILLÉ-PARISE (éd.), *Lettres de Gui Patin. Nouvelle édition augmentée de lettres inédites*, Paris, Baillière, t. 3, 1846, p. 734, lettre n° 703, adressée à André Falconnet, médecin de Lyon et datée de Paris le 14 mars 1670.

³⁷¹ Michel NICOLAS, « Ferry (Paul) », art. cité. On y voit qu'une quittance de la « Bibliothèque impériale » accuserait Ferry. Mais Michel Nicolas, dans ses papiers personnels (BPF, ms 397¹, fol. 86 r°), dit avoir été trompé par l'éditeur et lui avoir écrit que ce n'était pas Ferry, mais Ferrier qui était l'objet de cette quittance, pour 1621 (conservée alors sous la cote « Carton 1745 » de la « Bibliothèque impériale » : B. HAURÉAU (éd.), « Un pensionnaire de la Cour de Louis XIII. Quittance du ministre apostat Jérémie Ferrier », *Bulletin de la SHPF*, t. 4, 1855, p. 475-476).

³⁷² Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, ouvr. cité, p. 1145 ; Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 266-267.

considérer que la mise en scène de la mort du pasteur de Metz est un échec, puisque ces deux bruits la ternissent *a posteriori*. Pourtant, Ferry avait travaillé à mettre en scène sa santé et ses maladies. De la même façon, il avait préparé sa succession, car les interférences entre sa vie privée en tant que bourgeois de Metz et sa carrière pastorale ont été nombreuses au cours de son ministère.

L'entreprise de mise en scène personnelle et familiale est donc complexe et donne des résultats divers. De la même façon qu'il offre à ses fidèles un modèle de couple, Ferry propose un modèle de famille qu'il a parfois du mal à appliquer à son propre cas. La vie « privée » est donc une notion confuse pour un ministre de la Parole de Dieu : conformer ses actes à ses prédications n'est pas toujours chose aisée, surtout quand il s'agit de s'occuper des affaires du monde.

III. Pasteur et bourgeois

Ferry n'est pas seulement pasteur : son statut social est également déterminé par sa place dans la vie locale messine, notamment économique. Il est bourgeois de Metz, comme son père et ses grands-pères. C'est donc également en tant que bourgeois qu'il agit régulièrement, au risque, parfois, d'interférer avec sa mission de ministre de la Parole de Dieu, même si, comme nous avons déjà pu le voir à plusieurs reprises, l'époque ne conceptualise guère la distinction entre le public et le privé.

1. Revenus pastoraux et stratégies personnelles

La question des biens personnels des pasteurs est délicate et est même abordée dans la discipline des Églises réformées de France. Cette dernière est visiblement gênée par la possibilité qu'un pasteur soit riche, mais plus encore par l'inégalité que susciterait un ministre gagé vivant aux côtés d'un autre non gagé :

« Les Ministres qui auront quelques biens & facultez, pourront neantmoins prendre gages de leurs Troupeaux, mêmes il est expedient qu'ils en prennent pour la consequence ; & pour eviter le prejudice

qu'ils pourroient faire aux autres Pasteurs & aux Eglises ; mais bien seront-ils exhortez d'en user selon que la necessité des Eglises, & la charité le requerront. »³⁷³

Il serait sans doute difficile de trouver un cas dans lequel le pasteur renonce effectivement à ses gages pour vivre de ses propres rentes. De fait, il existe sans doute une grande variété de cas individuels, entre le pasteur très pauvre et le très aisé : le premier doit être plus fréquent à l'échelle française, au vu du nombre d'articles de la discipline consacrés au paiement des gages. Les Églises rétribuent d'ailleurs différemment les ministres, y compris au sein d'une même communauté, ce qui peut être considéré comme une entorse au principe de leur égalité : dans les plus grandes, les revenus peuvent atteindre 1 800 livres comme à Charenton, alors que la pratique la plus courante au temps de l'édit de Nantes semble être 300 livres annuelles³⁷⁴. À Sedan, dont l'Église réformée ressemble par bien des aspects à celle de Metz, de grands écarts existent en 1640-1641 entre Pierre Du Moulin (également professeur à l'académie) qui reçoit 1 500 livres annuelles, Abraham Rambour (lui aussi professeur pourtant) qui est gagé pour 1 000 livres, et deux autres pasteurs de la ville qui touchent 850 et 650 livres, alors que ceux des communautés rurales, parmi lesquels on retrouve Pierre Ferry à Francheval, ont 500 livres³⁷⁵. C'est déjà la même somme que le frère du ministre messin recevait en 1626³⁷⁶. Les sources manquent pour définir quels sont les revenus de Ferry liés à sa charge pastorale. En effet, aucun reçu n'a été conservé ou, en tout cas, retrouvé parmi ses papiers et nous ne pouvons qu'en estimer le montant. Ce qui est certain, c'est que l'Église de Metz fait le choix de payer de la même manière ses quatre pasteurs ordinaires et de les rétribuer davantage que la plupart de leurs collègues français, sans atteindre les hautes sommes parisiennes. En 1585-1587, ils reçoivent 400 livres messines (équivalentes aux livres tournois en théorie) : à cette date, leur ministère est nettement valorisé par rapport aux autres tâches rétribuées par la communauté, puisqu'un visiteur de malades ne touche que 133 livres

³⁷³ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Réformées de France...*, ouvr. cité, p. 114-115. Article 42 du chapitre 1.

³⁷⁴ Sur les ressources des pasteurs, voir Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois...*, t. 2, ouvr. cité, p. 208-236, ici p. 232. Pour une comparaison avec Genève, voir Jean-François BERGIER, « Salaires des Pasteurs de Genève au XVI^e siècle », dans *Mélanges d'histoire du XVI^e siècle offerts à Henri Meylan*, Genève, Droz, 1970, p. 159-178.

³⁷⁵ BPF, ms 866⁵. Copie du compte de la recette des biens ecclésiastiques de l'Église réformée de Sedan du 1^{er} juillet 1640 au 30 juin 1641.

³⁷⁶ BM Nancy, collection des autographes. Reçu de Pierre Ferry pour la somme de 125 livres, un quartier de sa pension. Cette pièce est présentée comme étant de Paul Ferry, mais il déclare recevoir cette somme des mains d'un receveur des deniers ecclésiastiques nommé Baron, que l'on retrouve à Sedan dans d'autres attestations de ce genre conservées à la BM Sedan, fonds Gourjault, carton 66 K. Enfin, des reçus de cette sorte sont également conservés à la BnF, NAF 31, fol. 29, fol. 66 et fol. 109. Ceux du fol. 66 sont signés Ferry, mais il s'agit à nouveau de reçus de Pierre, à Francheval, car les noms des receveurs qui donnent l'argent (Baron donc, mais aussi Stasquin et Trouillart) se retrouvent dans des attestations de pasteurs sedanais.

et un fossoyeur 110³⁷⁷. Les ministres sont augmentés avant 1598, puisqu'à cette date les gages sont de 500 livres³⁷⁸. Il s'agit d'un salaire relativement confortable, car une maison en ville coûte environ 1 200 livres peu avant le début du ministère de Ferry³⁷⁹. Mais cela ne suffit pas à faire des ministres des notables de la vie économique messine, puisqu'à la même époque un manouvrier gagne 150 livres par an³⁸⁰. Malheureusement, il est difficile de dire ce qu'il en est ensuite. Les pasteurs bénéficient d'une nouvelle augmentation en 1653, décidée par une assemblée des chefs de famille réunie pour régler cette question : même si les chiffres avancés sont alors flous et libellés en francs messins, et non plus en livres, il se dégage un accord pour dire que l'augmentation des gages est « tresjuste et raisonnable »³⁸¹. La situation est semble-t-il tendue, car il y a encore des arriérés à payer de 1648. Alors que l'Église de Metz peut être considérée comme relativement riche³⁸², il y a donc des périodes au cours desquelles le paiement des pasteurs pose problème, notamment dans les années 1650 : en 1659 encore, trois ans après la mort de son père Abraham, pasteur de Metz, Samuel de La Cloche réclame à l'Église six mois de pension³⁸³. Malgré ces irrégularités de paiement, les revenus de Ferry sont plutôt assurés. Ils peuvent être complétés par des gratifications ponctuelles de la part du consistoire, comme en 1622, lorsqu'il touche 21 livres pour avoir composé des « presches d'espreuve »³⁸⁴, ou même de riches coreligionnaires qui prévoient dans leur testament un don pour les pasteurs : en 1623, Nicole de Vienne, celle à qui Ferry avait dédié sa méditation de 1616 sur le Psaume 139, prévoit de donner à sa mort de l'argent aux pauvres de l'Église réformée (900 livres), à l'Église elle-même (600 livres) et à chaque pasteur (60 livres)³⁸⁵. En tout cas, Ferry est considéré comme un homme riche, notamment par ses correspondants. Ainsi, dans une lettre que Rivet écrit à Abraham de Mory, ministre aux armées de Hollande, il est question d'un ouvrage écrit par Ferry et publié à La Haye³⁸⁶, dont il est prévu que le pasteur de Metz assure le débit de 300 exemplaires.

³⁷⁷ BnF, NAF 22 701, fol. 12-15. Comptes du diacre Jacques de Flavigny pour les années 1585-1587.

³⁷⁸ BPF, ms 774, année 1598, § 4.

³⁷⁹ BM Metz, ms 1 431, pièce 40. Acte de vente d'une maison rue du Porte Enseigne par François Buffet, pasteur de Metz, et sa femme Suzanne. Acte d'aman rédigé par Jérémie Grandjambe (paroisse Saint-Marcel) le 9 janvier 1604.

³⁸⁰ Comparaisons établies par Gérard MICHAUX, « Metz, "bastion" huguenot aux XVI^e et XVII^e siècles », conférence inédite, prononcée le 19 novembre 2006 dans la salle des délibérations du Conseil Général de la Moselle.

³⁸¹ BPF, ms 765², pièce 57. Copies par Grandjambe et Inguenheim d'extraits du registre du Consistoire de Metz, 5 septembre 1653.

³⁸² Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 1.

³⁸³ BnF, NAF 22 704, fol. 479-480. Lettre adressée à Ferry, écrite de Vitry le 6 mars 1659.

³⁸⁴ BPF, ms 337, fol. 72. Billet sur lequel Ferry déclare avoir reçu la somme le 1^{er} août 1622.

³⁸⁵ BPF, ms 867⁹. Original du testament, daté du 25 juillet 1623.

³⁸⁶ *Paulii Ferrii Vindiciae...*, ouvr. cité. Voir ci-dessous chapitre 9, paragraphe III. 1. sur les conditions de parution de cet ouvrage.

« Advisez si vous luy voudrez promettre au nom du dit Sr Ferry. Estant homme de moyens il n'en doibt faire difficulté, puisqu'il importe que son livre ne soit pas supprimé. »³⁸⁷

En 1637, il a les moyens d'entretenir deux valets et une servante, et avait déjà deux servantes en 1621, ce qui le place parmi les privilégiés à l'échelle messine³⁸⁸.

Si Ferry apparaîtrait comme un homme riche, c'est surtout parce qu'il a des biens importants hérités de sa famille et accrus par ses mariages et ses stratégies économiques personnelles³⁸⁹ : il possède des terres, des cens, des maisons et diverses autres rentes. Il serait difficile d'en faire une présentation précise, car les papiers relatifs à ses biens personnels sont lacunaires. Mais c'est sans doute dans leur gestion que son rôle de pasteur s'éloigne le plus, car il est parfois difficile de se comporter comme ministre dans ce contexte. C'est ainsi qu'il a dû agir comme un bourgeois messin ordinaire lorsqu'il a fallu régler certaines affaires familiales. Sa relation avec son père Jacques est par exemple totalement déconnectée de son métier, car si le membre du magistrat accepte que ses deux fils soient pasteurs, il cherche surtout à les avoir près de lui pour l'aider dans ses vieux jours. Cela s'explique par sa volonté de se voir aidé par des fils qu'il a beaucoup aidés financièrement, au prix de lourds emprunts contractés dans les années 1590 et 1600, y compris auprès de juifs de Metz à des taux usuraires³⁹⁰. Le cas de Paul est réglé dès 1611, mais il cherche aussi à faire venir Pierre dans la région, et c'est à la demande de Jacques et suite à ses pressions que l'Église de Tonnay-Charente accorde le départ de Pierre pour Francheval à la fin des années 1610³⁹¹. Ce sont les affaires de Jacques Ferry, mais aussi des différends financiers, qui sont à l'origine d'une grande partie de la correspondance entre les deux frères ministres. Alors qu'on les a vus parfois proches, ils peuvent ponctuellement s'affronter lors de partages ou lors d'évaluations des dépenses faites pour leurs études respectives. Dès 1633, les deux hommes agissent pour leur père dans la succession de leur sœur Élisabeth Ferry et de Sébastien de Mageron, mais c'est dans l'affaire de la gestion de l'hôpital Saint-Nicolas qu'ils sont les plus actifs : Jacques en avait été le gouverneur entre 1593 et 1601, et est attaqué sur les comptes pendant plusieurs

³⁸⁷ BPF, ms 760⁷, fol. 229. Lettre écrite de Leyde le 17 juin 1629.

³⁸⁸ AC Metz, HH 184, pièce 14 bis, rôle des habitants de Saint-Gorgon le 4 août 1621 ; et pièce 15, fol. 24 v°, recensement de 1637 (Ferry y est désigné étrangement comme « Louys Ferry Ministre », mais il s'agit très certainement de Paul).

³⁸⁹ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I. 3. et dans ce chapitre, paragraphe I. 1.

³⁹⁰ BPF, ms 761². Minutes de lettres de Paul Ferry à son frère Pierre en avril 1626.

³⁹¹ BnF, NAF 22 704, fol. 19, copie d'une lettre de Jacques Ferry au synode provincial de Saintonge, janvier 1614 (il y demande le congé de son fils). BPF, ms 761¹, minute d'une lettre de Pierre Ferry à un homme de La Rochelle, datée du 5 avril 1629 et précisant qu'il est parti de Saintonge « selon le desir de [son] Père ».

décennies³⁹². C'est le pasteur qui prend en charge les procès et la défense de son père à partir de 1635³⁹³. Les relations familiales se tendent lorsque Jacques Ferry, âgé de plus de quatre-vingts ans, décide en 1640 de ne plus s'occuper de ses affaires : Pierre parle de « discorde domestique »³⁹⁴ et écrit à son frère qu'il faut doré et déjà préparer la succession,

« puisque Monsieur nostre Pere s'affirme en la resolution de ne prendre plus de soin de ses affaires, et nous les abandonner jusqu'à se plaindre que nous les nesgligeons »³⁹⁵.

La décision paternelle n'est définitive qu'en 1644³⁹⁶, mais dès les années précédentes, c'est Paul Ferry qui se charge de toutes les affaires de Jacques, ce qui lui vaut des remerciements réguliers de son frère qui, de Francheval, regrette de ne pouvoir l'aider. Le pasteur messin est donc contraint à s'atteler à des tâches qui l'empêchent d'exercer correctement son ministère : en 1642, il est à Toul pour plusieurs procès devant le Parlement, dont un qui concerne son père demandeur face à des débiteurs d'Ancy, dans le Pays messin. Il regrette le détachement de Jacques dans une lettre écrite à sa femme Suzanne Lespingal. Alors qu'il suffirait d'envoyer des preuves tirées de registres, l'affaire s'éternise :

« Tu cognois mon Pere, il differera de se resoudre ou ne pourra. »³⁹⁷

Pierre et Paul doivent également régler des problèmes de dettes envers leur père, notamment à propos du financement de leurs études, qui les poussent à rédiger des mémoires précis sur les dépenses³⁹⁸ : une fois celles-ci mises à plat et déduites de l'héritage total, la succession est entendue avant même la mort de Jacques en 1647.

Il est difficile de dire si c'est comme collègue ou comme frère que Ferry intervient ensuite beaucoup dans la succession de Pierre après sa mort en 1650. Le pasteur de Francheval avait désigné son confrère sedanais Abraham Rambour comme exécuteur testamentaire, mais celui-ci meurt quelques mois plus tard. L'affaire semble d'une grande complexité, puisqu'elle suscite des dizaines de lettres affluant à Metz, tant de la part

³⁹² Les papiers en sont conservés à la BnF, NAF 22 704, fol. 166-297. Voir également un factum de 1624 résumant l'affaire : BnF, NAF 22 701, fol. 135-140.

³⁹³ BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 86 et suivants.

³⁹⁴ *Ibid.*, fol. 125. Lettre écrite à Paul Ferry, de Sedan le 10 mars 1640.

³⁹⁵ *Ibid.*, fol. 132. Lettre écrite de Francheval le 25 juin 1640.

³⁹⁶ BnF, NAF 22 704, fol. 369-371. Acte de démission de Jacques Ferry, daté du 13 septembre 1644. Ses biens sont partagés entre ses deux fils et son petit-fils Théodore de Mageron. Acte rédigé par Jacques Le Bachellé, aman de la paroisse Saint-Jean.

³⁹⁷ BPF, ms 762¹, dossier 4, lettre écrite le 29 mai 1642.

³⁹⁸ BnF, NAF 22 704, fol. 5-6 : papiers relatifs aux dépenses faites par Pierre pour les études de son frère Paul entre 1607 et 1611 ; BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 163, lettre de Pierre Ferry à son frère Paul, écrite de Francheval le 28 octobre 1644 ; BnF, NAF 22 701, fol. 380, acte de clôture des dettes entre les deux frères, passé à Metz le 28 août 1649.

d'avocats³⁹⁹ que de pasteurs⁴⁰⁰, et que le dossier est épais⁴⁰¹. Ferry est sans doute d'autant plus intéressé par cette succession qu'il s'attendait sans doute à plus de faveurs de la part de son frère. Mais il est tout de même à la tête d'un patrimoine qu'il gère comme n'importe quel autre bourgeois de Metz : dans la plupart des cas, c'est sous ce titre qu'on lui adresse des courriers relatifs à ses affaires, et non comme ministre.

2. La gestion d'un patrimoine

Même si les papiers Ferry ont été organisés en fonction des charges de son ministère, tant de son vivant que depuis sa mort, certaines pièces, voire certains dossiers, montrent une action totalement déconnectée de son statut de pasteur quand il s'agit de gérer son patrimoine. Dans sa correspondance, quelques lettres sont ainsi adressées à « Monsieur Ferry, bourgeois de Metz » ou d'autres qualificatifs de cette sorte, sans mention de son métier. Mais ces missives montrent bien son statut de notable, car tout le monde n'est pas appelé « Monsieur » ou « le sieur X ». C'est également le cas dans les registres des autorités vers lesquelles se tourne parfois le pasteur⁴⁰², et on retrouve même un cas dans lequel il se fait nommer « noble homme le sieur Paul Ferry Ministre du S. Evangile en l'église reformée de Mets »⁴⁰³. Le pasteur messin gère son patrimoine avec une grande attention, et n'hésite pas à réclamer l'argent qui lui est dû, même quand ses interlocuteurs font valoir leurs difficultés financières. En l'absence d'allusion directe, il n'est pas possible de dire que ceux-ci tentent de jouer sur la charité que Ferry prêche en chaire, mais il est évident que la contradiction entre les exhortations faites au temple et certains actes passés comme propriétaire terrien peut parfois surprendre. Il n'hésite par exemple pas à s'adresser en 1636 à un sergent des Treize résidant à Silly, dans le Pays messin, pour l'informer qu'il a un problème avec un laboureur, Daniel Estienne, qui tient depuis quelque temps une de ses métairies à Maizeroy, dans le même secteur, et qui lui doit des vivres⁴⁰⁴ : il faut dire que sa situation est alors compliquée par la mort de sa femme Esther et par les ravages de la guerre et de la peste qui déchirent la région.

³⁹⁹ Notamment d'Ozanne qui s'occupe à Sedan des intérêts de Paul Ferry (BPF, ms 762¹, dossier 1) et Billot père (BPF, ms 760², fol. 62-90).

⁴⁰⁰ Notamment Abraham Rambour (BPF, ms 760⁷, fol. 173-186), avec Abel de Combles (BPF, ms 760³, fol. 164-168), et enfin avec le proposant, puis pasteur, Billot fils (BPF, ms 760², fol. 91-96).

⁴⁰¹ Voir notamment BPF, ms 762⁷, 21 pièces.

⁴⁰² Par exemple dans AC Metz, GG 283, pièce 21. Registre des délibérations sur les affaires de l'hôpital Saint-Nicolas (1642-1648), fol. 22-23 : Ferry y est dit « le sieur Paul Ferry » et « Mr Paul Ferry, bourgeois dud. Metz. », à la fois dans le registre municipal et dans un acte collationné des registres du Parlement.

⁴⁰³ AD Moselle, J 268. Extrait des registres du bailliage et siège présidial de Metz, 13 janvier 1651, dans le cadre de la succession de Pierre Ferry.

⁴⁰⁴ BPF, ms 761². Minute d'une lettre de Ferry à un de Mory sergent des Treize, datée du 31 août 1636.

Mais en 1639, alors que la situation est déjà meilleure, il entreprend la même démarche pour une métairie de Béchy, à l'est de Metz⁴⁰⁵. Les réformés sont puissants dans le Pays messin et possèdent de très nombreuses terres. Ils sont donc confrontés aux problèmes qui se posent à tous les propriétaires. Ferry ne fait pas exception et ne semble jamais mettre en avant sa qualité de ministre pour demander aux autorités de protéger ses terres. Le 2 décembre 1638, il adresse une requête aux Treize de Metz en se présentant comme « bourgeois de ceste Ville » et demande une sauvegarde :

« Qu'à cause des incursions frequentes que les Ennemys font és environs d'une maison qui lui appartient dite la Grange aux dames, ayant desja pillé plusieurs fois St Eloy qui n'en est esloigné que de la portée d'un mousquet, dont ils ont encor emmené depuis peu de jours le fermier & depuis deux jours encor à Jussy, il auroit beaucoup de raison de craindre & d'apprehender de semblables inconveniens pour sad. maison, en laquelle il fait nourriture de bestail pour lesquels éviter le suppliant trouveroit à propos de faire conduire tous les soirs en cette ville ledit bestail, ou bien d'entretenir en lad. maison un homme capable, en cas que les ennemys s'y presentassent d'adresser les domestiques à leur faire resistance, offrant, attendu que ledit bestail est à Chastel de contribuer la moitié des frais qu'il conviendra faire. »⁴⁰⁶

Le fermier de la maison s'appelle Laurent Auburtin. Ferry n'a pas réussi à le convaincre de se décider pour une des deux solutions : il demande donc à être déresponsabilisé et à pouvoir se retourner en justice contre Auburtin pour négligence en cas de problème. La réponse est très rapide, puisque le même jour un des Treize oblige Auburtin à choisir l'une des deux alternatives⁴⁰⁷, et le 6 décembre un soldat est désigné pour garder la maison, aux frais du fermier et de Ferry⁴⁰⁸. La période est donc très troublée, puisque les gens de guerre sont omniprésents dans le Pays messin, dans le contexte des combats de la Guerre de Trente Ans⁴⁰⁹. L'inquiétude du pasteur est visible dans une des chronologies qu'il rédige dans le cadre de ses recherches historiques, puisqu'il note qu'en 1640 ses terres de La Grange-aux-Dames ont été pillées trois fois en un an, malgré la sauvegarde qu'il avait obtenue de Feuquières, le lieutenant-général du roi⁴¹⁰. Ces sauvegardes sont très importantes et ne sont données qu'avec parcimonie à des notables influents⁴¹¹. Plusieurs années plus tard encore, Ferry réclame une exemption de logement des gens de guerre pour ses fermiers puisque, cette

⁴⁰⁵ *Ibid.* Brouillon de lettre sans destinataire identifié, datée du 29 janvier 1639.

⁴⁰⁶ BnF, NAF 22 669, fol. 138 r°. Je remercie Martial Gantelet pour cette référence.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, fol. 138 v°.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, fol. 139 r° (accord entre Auburtin et Ferry) et v° (reçus du soldat pour 41 francs messins).

⁴⁰⁹ Philippe MARTIN, *Une guerre de Trente Ans...*, ouvr. cité.

⁴¹⁰ BM Metz, ms 861, p. 210, colonne « Police de Metz ». La sauvegarde avait été accordée en mai 1639 si l'on en croit la minute de la lettre de remerciement écrite par Ferry à Feuquières le 1^{er} juin 1639 (BPF, ms 761¹).

⁴¹¹ De très nombreux exemples de sauvegardes sont conservés pour les membres de la famille Couët du Vivier (AP, collection de Couët de Lorry).

fois, la présence militaire n'a qu'un aspect financièrement contraignant et n'est pas considérée comme protectrice⁴¹². Parfois, l'action du pasteur peut aller très loin dans la volonté de récupérer ce qui lui est dû : en 1638, c'est avec un ton pathétique que les habitants d'une communauté rurale du Pays messin demandent à Ferry des aménagements pour le paiement de leur dette, lors d'une véritable épreuve de force⁴¹³. En 1664, le pasteur va jusqu'à faire saisir les biens de Jean Gravelotte l'aîné, vigneron qui lui devait de l'argent depuis plus de trente ans⁴¹⁴. Parfois, il doit utiliser ses relations pour faire appliquer des décisions judiciaires : il écrit ainsi en 1631 à Siméon Gaudinet, habitant réformé de Courcelles qu'il appelle son « amy », afin qu'il force les locataires d'une ses terres à respecter un de leurs engagements. Son ton est très ferme quand il écrit :

« Je ne veux pas tousjours souffrir en ce pauvre bien miserablement manié comme il a esté jusques à present. »⁴¹⁵

Même quand il est pris dans des affaires importantes, Ferry ne perd jamais de vue ses intérêts personnels. Ainsi, quand il est à Paris en 1634 et à Toul en 1642, il correspond avec ses épouses successives pour qu'elles prennent soin de ses affaires : leurs réponses le satisfont en général, puisqu'il cherche toujours à les laisser libres et en possession de procurations pour gérer seules les ennuis qui peuvent se poser au quotidien, notamment avec les fermiers et vignerons de ses terres⁴¹⁶. Finalement, nous n'avons que quelques traces de cette activité « extra pastorale » de Ferry dans la gestion de ses biens. Malheureusement, il est très probable que ce soit le résultat d'une certaine déformation due à l'état de conservation des sources, car il est évident que les collectionneurs qui ont recueilli des pièces des papiers du pasteur se sont surtout intéressés à ce qui relevait de son métier, ne nous laissant que quelques traces du reste. Dans un certain nombre de cas beaucoup mieux documentés, notamment lors de la succession de son premier beau-père, de la tutelle de son neveu Mageron et de l'installation des jésuites à côté de chez lui, affaires privées et pastorales se mélangent et l'on peut dire qu'alors il utilise sa position pour régler des problèmes qui relèvent plus de son statut de bourgeois de Metz.

⁴¹² BnF, NAF 22 702, fol. 42. Lettre d'un certain des Cuvres à Ferry, écrite de Metz le 3 octobre 1657 pour appuyer sa demande d'exemption.

⁴¹³ BPF, ms 335¹, fol. 147. Lettre des habitants de Baxty à Ferry, écrite le 28 juin 1638.

⁴¹⁴ AD Moselle, J 268.

⁴¹⁵ BPF, ms 761¹. Lettre écrite de Metz le 27 novembre 1631.

⁴¹⁶ BPF, ms 762¹, dossiers 3 et 4.

3. Rester pasteur en agissant comme bourgeois

Il n'existe qu'assez peu de traces d'une véritable action charitable à titre personnel de Paul Ferry : sans doute considère-t-il que son travail de pasteur et son influence au sein du consistoire pour aider les pauvres suffisent à satisfaire sa vocation. En 1658, le converti Léveillé qui est réfugié à Francfort le remercie cependant de son action personnelle, alors même que les institutions *ad hoc* n'ont rien fait :

« J'oubliais de vous dire Monsieur qu'il n'est pas de besoin que vous preniez la peine de remercier Mess. les diacres d'avoir assisté ma femme, puisque leur charité n'a pas secondé la vostre. »⁴¹⁷

Par ailleurs, Ferry se plaint assez régulièrement de ses difficultés financières, comme en 1642, lorsque la perte d'un procès, sur lequel on reviendra, lui permet de menacer son fils Paul d'un retour anticipé de Hollande⁴¹⁸. Mais, ponctuellement, il peut utiliser sa volonté de porter assistance aux plus démunis comme prétexte pour réclamer de l'argent qui lui est dû. Ainsi écrit-il en 1657 à l'un de ses débiteurs, sans doute pour le culpabiliser :

« en me faisant payer des deux cens quarante trois francs de question qui me sont bien deus, je les rendrois effectivement à ce pauvre homme qui me fait pitié & que l'on dit en devoir faire à tout le monde, affin de rendre sa condition un peu plus supportable, & autant que je puis, luy aider à achever sa vie langoureuse avec ceste petite douceur. »⁴¹⁹

Dans de très nombreux cas, le crédit personnel de Ferry, souvent acquis par sa famille et son habileté politique, est mis au service de sa communauté⁴²⁰. Nous pouvons cependant trouver, *a contrario*, des exemples dans lesquels Ferry utilise sa charge pastorale pour permettre d'améliorer sa condition personnelle, pour régler des problèmes privés ou pour permettre à ses proches d'être mieux reçus lors de leurs voyages. Il passe ainsi par la voie de la correspondance ecclésiastique pour démêler les fils de la succession de son frère Pierre⁴²¹ et il écrit en tant que pasteur à ses collègues pour préparer le voyage de son petit-fils Couët du Vivier en 1659⁴²². Même pour des membres plus éloignés de sa famille, il n'hésite pas à mettre en œuvre son réseau pastoral de correspondance : ainsi, quand son cousin par alliance Paul Goffin va à Montpellier en 1657, Ferry a écrit au préalable à son confrère David Eustache qui accueille le Messin en ville et le traite bien en considération de son lien familial⁴²³. Il va parfois plus loin, comme lorsqu'il fait écrire une lettre au consistoire de Metz

⁴¹⁷ BPF, ms 760⁶, fol. 146, lettre du 12 septembre 1658.

⁴¹⁸ Plusieurs lettres à ce sujet dans BPF, ms 762¹, dossier 5.

⁴¹⁹ BPF, ms 761². Minute d'une lettre à Monsieur Maulvy, écrite de Metz le 13 octobre 1657.

⁴²⁰ Voir ci-dessus, chapitres 3 et 4.

⁴²¹ BPF, ms 761². Minute d'une lettre de Ferry au consistoire de l'Église de Francheval, 7 avril 1658.

⁴²² *Ibid.* Minute d'une lettre de Ferry au synode provincial d'Ay, 26 avril 1659.

⁴²³ BPF, ms 760⁵, lettre de Goffin à Ferry, écrite de Montpellier le 11 décembre 1657.

adressée au chancelier Brûlart de Sillery pour une affaire dans laquelle Jérémie de Vigneulles, son beau-frère et gendre de son oncle Pierre Joly, aurait été lésé pour la seule raison qu'il est réformé :

« il semble que nous soyons condamnés en sa personne & rejeté avec lui pour une profession, en laquelle nous ne pouvons estre accusez d'avoir commis aucun mal ni merité d'estre chastiés par un tel exemple. »⁴²⁴

Mais les interférences sont particulièrement visibles sur la question du logement des gens de guerre. Malgré la construction d'une citadelle dans les années 1560, une partie de la garnison réside toujours chez l'habitant et quelques privilégiés sont exemptés de cette contribution. S'il n'existe pas de règle fixe pour les pasteurs, il semble qu'ils soient, comme le clergé catholique, exemptés de cette charge⁴²⁵, comme dans le reste du royaume⁴²⁶ et ce malgré l'opposition farouche de certains controversistes. L'exemption ne va donc pas toujours de soi, et Ferry et ses collègues sont amenés à revendiquer à plusieurs reprises l'application de la pratique habituelle en la matière. Dès 1625, le cas se présente pour Théophile Le Coulon qui s'en plaint au gouverneur La Valette. Ce dernier s'adresse donc au Maître-Échevin :

« Monsieur le Maître Echevin. Le sieur Le Coullon ministre m'a fait entendre que contre ce qui a accoustumé de se pratiquer en la ville de Metz où les maisons des ministres ont tousjours esté exemptées du logement des gens de guerre le Capitaine Lemaine a esté logé [chez lui]. Ce qui me fait vous prier de donner ordre qu'il reçoive le mesme traictement qu'ont accoustumé de recevoir ceux de sa condition »⁴²⁷.

En 1646 encore, les quatre ministres ordinaires, Ferry, Le Coulon, La Cloche et Jassoy, demandent à bénéficier de l'exemption dont ont profité les curés pour une contribution extraordinaire à la subsistance de quatre compagnies de cavalerie⁴²⁸. Leur demande est claire : ils doivent être traités sur un pied d'égalité avec le clergé catholique. De fait, ils ne contestent pas lorsqu'ils doivent participer à des collectes générales pour lesquelles les curés sont

⁴²⁴ BPF, ms 761². Minute rédigée de la main de Ferry, 28 février 1623.

⁴²⁵ Plusieurs indices le montrent dans les sources. Par exemple, on ne trouve pas de pasteur dans l'état des dépenses faites pour le passage des armées du roi dans le Pays messin en septembre 1632 (AC Metz, EE 5, liasse 5, pièce 2). De même, on ne trouve pas leur trace dans un registre de 36 feuillets « contenant les fournitures faites et fournies aux officiers et cavalliers de cette garnison depuis 1644 jusqu'à 1648 » (AC Metz, CC 683, liasse 16, pièce 1). Dans le rôle de la contribution de 1659, qui n'est conservé que pour quelques paroisses, on retrouve rayés les noms d'un pasteur (Ancillon) et d'une veuve de pasteur (Le Coulon), avec des pauvres, des soldats et des religieux (AC Metz, CC 683, liasse 16, pièce 37).

⁴²⁶ Paul DE FÉLICE, *Les protestants d'autrefois...*, ouvr. cité, t. 2, p. 228. On voit aussi cette exemption dans une déclaration royale « contenant ce qui doit estre d'oresnavant observé par ceux de la Religion Pretendüe Reformée » datée du 1^{er} février 1669 (un exemplaire messin, enregistré par le Parlement le 28 mai 1669 et aussitôt imprimé par Collignon, est conservé dans AD Moselle, D 11) : il est prévu que les ministres convertis au catholicisme conserveraient leur exemption des tailles et du logement des gens de guerre.

⁴²⁷ AC Metz, EE 19, liasse 4, pièce 53. Lettre du duc de La Valette à Demange Floze, Maître-Échevin, écrite de Paris le 4 mars 1625. La plainte est cependant réitérée par Ferry au nom du consistoire (BPF, ms 761², minute de lettre au duc de La Valette, rédigée le 19 mai 1625), à cause de la difficulté à faire appliquer la décision.

⁴²⁸ AD Moselle, D 5.

également sollicités⁴²⁹. Vers 1653-1656, un recensement présente les ministres comme exempts à cause de leur charge, mais le scribe note que ce sont les pasteurs eux-mêmes qui se disent exempts, ce qui est une manière de permettre une contestation ultérieure⁴³⁰. La lutte catholique est parfois très forte, notamment lors des phases actives de Contre-Réforme. Ainsi, le jésuite Lescossois, bien connu pour son activité antiprotestante, fait de l'exemption de logement des pasteurs un des « desordres de l'Herésie à Metz », en précisant que les ministres ne jouissent pas d'un droit, mais bien d'un « désordre », puisque celui qui gère la répartition des logements est un réformé⁴³¹. Mais il ne semble pas que le privilège des ministres soit fondamentalement remis en cause avant la veille de la révocation de l'édit de Nantes, puisque d'après le récit de la vie de David Ancillon, ce n'est qu'en septembre 1684 que les autorités lui ont imposé pour la première fois la présence d'un officier de la garnison⁴³². L'interférence entre vie « privée » et fonction pastorale peut donc être très forte, et Ferry lui-même ne fait pas de différence dans certains de ses recueils de notes⁴³³. Dans trois cas particulièrement bien documentés et qui se chevauchent chronologiquement, les affaires personnelles de Ferry sont précisément compliquées par son métier et par les interférences avec le débat confessionnel.

La première affaire est celle de la succession Mageron, suite aux décès rapprochés de Sébastien de Mageron, son beau-frère, et d'Élisabeth Ferry, sa sœur. Comme nous l'avons vu, la situation est confuse, car le médecin qui avait épousé la cadette de Ferry est né catholique, s'est converti au calvinisme, puis est mort catholique⁴³⁴. Ainsi, après la disparition des deux parents, se pose la question de la tutelle et de la confession de Théodore, le jeune orphelin qui, rapidement, est le seul à survivre. Le garçon est donc déchiré entre sa famille paternelle, catholique et vivant dans les duchés, et sa famille maternelle, représentée surtout par son oncle Paul Ferry, réformé et messin. Ce dernier devient tuteur par un jugement du Maître-Échevin Abraham Fabert, que l'on sait proche de la famille Ferry, le 12 avril 1633⁴³⁵. Il ne semble pas que de réelles pressions se soient exercées pour aboutir à la conversion du jeune

⁴²⁹ Par exemple AC Metz, CC 684, liasse 14, pièce 2 : rôle d'une collecte de grains en 1650. Jassoy, ministre, est contributeur dans la paroisse Saint-Eucaire, comme certains religieux. Nous n'avons malheureusement pas le rôle de toutes les paroisses, notamment celles des autres pasteurs.

⁴³⁰ AC Metz, HH 184, pièce 10, rôle non daté de la paroisse Saint-Simplice. Un archiviste a noté qu'il s'agissait d'un document de 1621, mais on y trouve Ancillon comme pasteur, ce qui permet de le dater de 1653 au plus tôt. Dans cette paroisse vivent deux pasteurs qui se disent exempts : Ancillon donc, et Pierre Le Bachellé.

⁴³¹ C'est le titre d'un mémoire conservé aux AD Moselle, D 11, sans doute rédigé vers 1657.

⁴³² Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 326-328.

⁴³³ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 150, note 2 333 sur le sujet de l'exemption des ministres de certaines contributions.

⁴³⁴ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

⁴³⁵ BnF, NAF 22 704, fol. 300-303.

homme, resté réformé, mais la famille Mageron refuse fréquemment d'aider à payer les frais de son entretien, très certainement parce qu'ils le considèrent comme hérétique. Ferry doit donc régler seul de graves problèmes de forfuyance, car le jeune Mageron ne peut récupérer des biens situés dans le bailliage de Saint-Mihiel, dans le Barrois non-mouvant, sans doute à cause de sa confession⁴³⁶. Alors même qu'il n'est officiellement tuteur que quelques semaines plus tard, le pasteur s'en plaint au Maître-Échevin et au Grand Conseil de Metz dès mars 1633, et il est décidé de le soutenir, sans doute plus par méfiance envers les Lorrains que par volonté d'aider un ministre réformé⁴³⁷. Parallèlement à ces procédures habituelles, Ferry fait jouer ses relations, puisqu'il demande à un avocat réformé, Monacy, chantre de l'Église de Metz, d'intervenir dans cette affaire de forfuyance⁴³⁸. Grâce à un autre avocat proche de lui, Billonay, Ferry obtient un délai d'un an pour vendre les biens de son neveu sans forfuyance⁴³⁹. Mais on le voit encore obligé d'agir en 1635, tant auprès du Conseil souverain de Nancy que du Magistrat de Metz, pour obtenir une exemption⁴⁴⁰ : la situation est sans doute compliquée par le fait que dès 1633, un membre catholique de la famille Mageron avait été nommé tuteur des orphelins pour leurs biens situés dans le bailliage de Saint-Mihiel⁴⁴¹. Il n'est pas possible de dire à partir de quelle année Théodore de Mageron quitte son oncle, mais il se trouve plusieurs années plus tard à Koeurs, près de Saint-Mihiel, en pension chez un de ses oncles paternels. L'opposition est alors rude entre les deux familles au sujet du paiement de l'entretien. Dans un premier temps, personne à Metz ne sait où est exactement le jeune homme, puisqu'une enquête cherche à déterminer s'il n'est pas étudiant chez les jésuites à l'Université de Pont-à-Mousson en 1639⁴⁴². Au cours de ces années, Théodore est surtout en

⁴³⁶ Le problème de la forfuyance, notamment dans le cas du Barrois non-mouvant est vif entre Metz et la Lorraine, malgré l'organisation de nombreuses conférences, dont celle de Nomeny en 1603 et celle de Nancy en 1607 (AD Moselle, J 416-420). Ce problème occupe une grande partie de la correspondance entre le Magistrat de Metz et les autorités ducales lorraines (voir notamment AC Metz, AA 15-16).

⁴³⁷ AD Moselle, J 7 059, requête datée du 22 mars 1633, enregistrée par le Grand Conseil et occasionnant une députation à Nancy le 8 avril 1633 (AC Metz, BB 28, fol. 19 r°). Une première requête, dont les suites ne sont pas connues, avait été adressée au Magistrat dès le 1^{er} mars 1633 (AD Moselle, J 324). Ferry rédige lui-même les arguments et les lettres à porter par Goffin (BPF, ms 761², copies de lettres pour La Ruelle, premier secrétaire d'État à Nancy, et à Fournier, surintendant de la maison du duc de Lorraine à Gorze, 30 mars 1633). La méfiance envers les Lorrains est un des grands points d'accord traditionnels entre les Messins, au-delà des clivages confessionnels (Julien LÉONARD, *Les protestants de Metz...*, mémoire cité, p. 71-74).

⁴³⁸ BPF, ms 335³, fol. 231-237 et ms 760⁶, fol. 289-294. Lettres de Monacy à Ferry, du 2 novembre 1632 au 10 avril 1633.

⁴³⁹ BnF, NAF 22 701, fol. 201-203. Lettres de Billonay à Ferry, écrites de Nancy les 19 et 23 mars 1633.

⁴⁴⁰ BnF, NAF 22 704, fol. 308-309 (requête de Ferry au Conseil souverain de Nancy, 27 mai 1635) et fol. 310 (requête du même au Magistrat de Metz, 28 juillet 1635).

⁴⁴¹ *Ibid.*, fol. 361-362.

⁴⁴² BPF, ms 335¹, fol. 194, lettre de Jacques Bontan, à Jacques Lajeunesse, marchand de Metz, écrite de Pont-à-Mousson le 17 septembre 1639 et certifiant que Théodore de Mageron n'est pas parmi les étudiants. Pourtant, on retrouve deux ans plus tard le jeune homme écrivant à son oncle Ferry de Pont-à-Mousson (BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 63, lettre du 4 août 1641).

contact avec le pasteur messin pour demander régulièrement de l'argent⁴⁴³. Le jeune homme sombre doucement vers la démence, ce qui apparaît évident à ses proches à partir de 1646⁴⁴⁴. Mais il reste en pension à Koeurs et Catherine Braconnier, veuve d'un frère de Sébastien de Mageron, intente un procès à Ferry devant le Parlement à partir de juillet 1651, réclamant une part de l'héritage de Pierre Ferry⁴⁴⁵. Dès 1652, l'oncle est condamné à payer la veuve Mageron⁴⁴⁶ et en 1654, ce procès est définitivement perdu par la famille maternelle de Théodore : c'est alors que le jeune homme est interné en novembre comme fou à l'hôpital Saint-Nicolas de Metz, aux frais du pasteur messin, mais l'affaire n'est toujours pas définitivement réglée en 1669⁴⁴⁷. À nouveau, le réseau de correspondance de Ferry, tissé dans le cadre de son métier, est mis à contribution pour ses intérêts personnels tout au long de cette procédure, et surtout à la veille du jugement final de 1654. Il écrit alors de toutes parts, notamment aux présidents et conseillers du Parlement siégeant alors à Toul, pour faire part de ses arguments : le dossier de lettres envoyées est important et montre que les liens tissés en tant que pasteur jouent pour aider Ferry en tant que personne privée, même si le pasteur tente d'apitoyer les juges en n'appelant son neveu que « le malade », à cause de ses accès de démence⁴⁴⁸. L'issue du procès est malheureuse, mais la pratique judiciaire du pasteur montre qu'il essaie de jouer de son influence, acquise essentiellement en tant que ministre. La séparation est donc loin d'être nette, puisqu'il lui arrive tout aussi souvent de mettre son réseau personnel au service de ses intérêts professionnels. Il est très clair que si le cœur de toute cette affaire Mageron est bien financier, l'aspect confessionnel n'est pas négligeable, puisque l'on rencontre parmi les frères Mageron un vicaire général du diocèse de Verdun, plusieurs prévôts du duc de Lorraine et un lieutenant au bailliage de l'Évêché de Verdun⁴⁴⁹. D'ailleurs, Ferry lui-même a conscience dès le départ de l'enjeu, puisqu'il demande en 1634

⁴⁴³ BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 63-79. Lettres de Mageron à Ferry entre 1641 et 1646.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, fol. 97-98. Copies, de la main de Ferry, d'une lettre écrite à un Mageron, seigneur de Marville (4 août 1646) et d'une lettre de Bernardin de Mageron à Thouvenin (5 septembre 1646) rapportant la démence du jeune homme.

⁴⁴⁵ AD Moselle, J 324.

⁴⁴⁶ BnF, NAF 22 704, fol. 447.

⁴⁴⁷ *Ibid.*, fol. 467-469 et AD Moselle, J 324. Voir également AP, collection de Couët de Lorry, copie collationnée par des notaires royaux le 14 août 1666 d'un extrait des registres du Parlement siégeant alors à Toul le 10 octobre 1654. Il existe des copies de lettres de Ferry à Catherine Braconnier (BPF, ms 761²).

⁴⁴⁸ Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut dire que Ferry écrit en cette période à des présidents comme Cauchon de Treslon (lettre de Ferry datée du 21 juillet 1654, BPF, ms 761²), de Bretagne (minutes de lettres des 26 décembre 1651 et 21 juillet 1654, BPF, ms 761¹), ou Frémyn (minute de lettre, BPF, ms 761¹) ; il écrit également à des conseillers et procureurs comme Rigault, Beauvais, Scarron, Péricard, Foës (lettres identiques, dont la minute est à la BPF, ms 761¹), Maguin (minute de lettre du 28 janvier 1652, BPF, ms 761¹) ou encore Bénigne Bossuet (minutes de lettres du 28 janvier 1652 au 21 juillet 1654, BPF, ms 761¹) ; il écrit enfin à des avocats comme Boudier (minute de lettres entre le 16 janvier 1652 et le 25 juillet 1654, BPF, ms 761¹, et réponse à Ferry, écrite de Toul le 20 juillet 1654, BnF, NAF 22 707, fol. 69-70).

⁴⁴⁹ Hugues MARSAT, « Les héritiers de Nicolas Psaume... », art. cité, p. 72-74.

l'avis du consistoire sur son projet de tutelle de son neveu et passe outre les grandes réserves posées par cette institution⁴⁵⁰.

La seconde grande affaire dans laquelle Ferry est personnellement impliqué et sans doute désavantagé par son métier de pasteur est la longue succession de Philippe de Vigneulles. La richesse de la famille de Vigneulles est grande⁴⁵¹, aussi suscite-t-elle bien des tracasseries, compliquées pour le pasteur par la mort de sa femme dans une situation juridique instable en mai 1636 et par l'opposition d'un autre héritier, Gaspard de Lalouette, un réformé qui finit par se convertir au catholicisme avec fracas et publicité en 1653, sans doute en partie pour toucher Ferry⁴⁵². C'est le 5 avril 1634 que Philippe de Vigneulles meurt et son testament, ouvert le lendemain, pose immédiatement quelques problèmes liés à des procédures judiciaires non achevées sur d'autres successions, notamment celles des épouses successives de Vigneulles⁴⁵³. Au cours de cette première phase, la position de Ferry est délicate, car bien qu'il s'agisse de biens de sa femme, il doit lui envoyer des procurations, puisqu'il est retenu à Paris pendant de longs mois à partir de début mai 1634. Or Esther de Vigneulles précise régulièrement dans sa correspondance qu'elle ne veut prendre aucune décision importante en l'absence de son mari⁴⁵⁴. Les relations avaient été tendues entre le père et sa fille avant son décès, puisque nous retrouvons une lettre dans laquelle il la tance pour lui avoir demandé une aide en nature :

« Ester je vous envoie ce mot pour vous dire que je suis bien esmerveillé de ce que m'envoyez demander du blé veu ce que j'ay fait pour vous. [...] Je vous laisse à penser l'estat de mes affaires [...]. Je vous prie de vous passer de me demander du blé pour le present et en ce faisant me ferez plaisir. »⁴⁵⁵

Malgré tout, il ne semble pas que le couple Ferry – Vigneulles soit lésé par le testament, au contraire, et c'est peut-être l'avantage qui leur est donné qui est à l'origine de contestations ultérieures, même si le pasteur s'en défend et prétend qu'il a moins obtenu. Par le partage du 6 mars 1635, il reçoit certes l'équivalent des autres héritiers, aux alentours de 92 000 francs,

⁴⁵⁰ BPF, ms 765², pièce 41. Extrait des registres du consistoire en date du 26 avril 1634, de la main d'Abraham de La Cloche.

⁴⁵¹ Jean RIGAUT, « La fortune d'un protestant messin du XVII^e siècle... », art. cité.

⁴⁵² Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 3.

⁴⁵³ L'enchevêtrement de ces procédures est d'une grande complexité et on ne peut le démêler ici. Voir notamment AC Metz, FF 197, liasse 5 (succession d'Annelle Pion, seconde épouse de Philippe de Vigneulles, qui avait apporté la maison dite du Passetemps) et FF 321, liasse 5 ; AD Moselle, J 393 (sur la même succession) ; J 390 (procès entre Philippe de Vigneulles, puis ses héritiers, et Abraham Jenot, vigneron d'Ancy, entre 1626 et 1659) ; J 392 (succession entre 1625 et 1639 de Jean Annel, dont Philippe de Vigneulles s'était déclaré héritier en 1621).

⁴⁵⁴ Voir diverses lettres dans BPF, ms 762¹, dossiers 3 et 4.

⁴⁵⁵ AD Moselle, J 391. Lettre sans date, peut-être vers 1630.

mais cela comprend la très importante Grange-aux-Dames, à quelques lieues de Metz, des biens à Mont, en Lorraine, ainsi qu'une part de la prestigieuse maison du Passetemps⁴⁵⁶. Malgré les craintes, l'absence du pasteur, retenu à Paris, ne l'a donc pas pénalisé et il est probable que ce soit lui qui ait fait intervenir le surintendant des finances, Bouthillier, qui écrit au premier président du Parlement de Metz, de Bretagne, pour que le partage ne se fasse pas à son détriment⁴⁵⁷, et qui a poussé pour qu'un inventaire précis des biens de son beau-père soit réalisé⁴⁵⁸. Ferry a conservé dans ses papiers de très nombreux dossiers consacrés aux biens de son défunt beau-père et à leur gestion⁴⁵⁹, mais il ne les a pas seulement compilés comme un bourgeois de Metz « ordinaire ». Il a bien agi en pasteur quand les attaques de la partie adverse se confessionnalisent. C'est notamment le cas avec Gaspard de Lalouette, avocat au Parlement de Metz, qui s'oppose aux autres héritiers en les appelant régulièrement « Paul Ferry et consors »⁴⁶⁰, preuve tout à la fois de l'implication du pasteur et de son rôle de cristallisation de l'opposition⁴⁶¹. Lalouette agit au nom de son épouse, Jeanne de Vigneulles, mineure au moment du partage, petite-fille de Philippe et fille d'un autre Philippe qui était déjà mort en 1634. L'action de Lalouette avait été précédée par celles d'autres héritiers mineurs mécontents⁴⁶², mais sans que cela n'atteigne jamais ce niveau de tension. Lalouette relance totalement la procédure de partage à partir de 1641 et s'oppose frontalement à Ferry, qui en finit par éprouver de l'aversion personnelle pour son adversaire⁴⁶³, mais aussi à tous les autres héritiers, parmi lesquels on trouve un autre pasteur, Théophile Le Coulon, qui a épousé en 1639 en troisièmes noces Anne Le Goullon, veuve d'un fils de Philippe de Vigneulles. La position de Ferry est également fragilisée par les difficultés qu'il rencontre à imposer le partage de cette succession à ses propres enfants, à cause de la mort d'Esther de Vigneulles en mai 1636, sans avoir signé son testament⁴⁶⁴. Lalouette fait ainsi rédiger un premier factum très incisif accusant les tuteurs de sa femme mineure de l'avoir spoliée dans le partage, utilisant à

⁴⁵⁶ AD Moselle, J 394, état du partage des biens et revenus de Philippe de Vigneulles entre ses héritiers (copie postérieure à 1636 dans BPF, ms 762¹, dossier 3).

⁴⁵⁷ *Ibid.* Copie d'une lettre du 20 septembre 1634.

⁴⁵⁸ *Ibid.* Inventaire réalisé par Isaac Bague et François Bancelin du 11 au 20 septembre 1634, ici p. 1-2.

⁴⁵⁹ Voir AD Moselle, 9F 11-12 ; 9F 16 ; J 386 (avec notamment un dossier particulièrement volumineux sur la métairie de La Grange-aux-Dames, dont Ferry tire un grand revenu après 1634), J 387 (bien situés hors du Pays messin) ; J 388 (obligations et créances) ; J 394-399 (pièces diverses liées à la succession).

⁴⁶⁰ Par exemple AD Moselle, J 395.

⁴⁶¹ C'est ainsi Ferry qui règle le problème des enfants mineurs de Jérémie et David de Vigneulles, sieur de Gondremange, morts avant leur père. Il agit en se prévalant de son titre de « Ministre de la parole de Dieu en l'Eglise réformée de Metz ». AD Moselle, J 397.

⁴⁶² Par exemple AD Moselle, J 396, cas de Pauline Joly, veuve d'un fils de Philippe de Vigneulles.

⁴⁶³ AD Moselle, J 398-399.

⁴⁶⁴ Voir ci-dessus, paragraphes I-II.

plusieurs reprises le mot de « recel »⁴⁶⁵. Son animosité envers Ferry est visible dans le texte, puisque si les premiers mots parlent des héritiers comme « M^{es} Raphaël Braconnier, Paul Ferry, Philippe de Vigneulles, & Consors, tous gendres, fils, & heritiers dudit deffunt »⁴⁶⁶, la fin du factum annonce sa volonté de traîner « ledit masitre Paul Ferry & ses Consors » devant un tribunal⁴⁶⁷. La réponse à ce factum montre que les positions sont irréconciliables⁴⁶⁸. Un des grands arguments est de montrer que si la part de Jeanne de Vigneulles rapporte moins, c'est du fait de la guerre, qui a éclaté après le partage, sans que l'on puisse la prévoir⁴⁶⁹. La procédure s'enlise ensuite et les protagonistes organisent une tentative de conciliation le 4 février 1642, chez un pasteur sans charge, Pierre Le Bachellé, mais l'échec est attribué par Ferry à l'intransigeance de son jeune adversaire⁴⁷⁰. Ce dernier réclame donc une réévaluation au profit de sa femme, ce qui passe par un nouveau partage de La Grange-aux-Dames, principale source de revenus du ministre et bien qui lui permet d'entretenir ses fils partis étudier loin de Metz. Paul Ferry se lance alors avec passion dans la bataille juridique et utilise ses connaissances historiques pour étudier la généalogie des familles impliquées⁴⁷¹. Dès les premiers temps des attaques de Lalouette, il accumule les pièces justificatives pour se défendre. Il est peut-être le plus actif, car il est celui qui a le plus à perdre d'un nouveau partage, puisque sa fortune personnelle n'atteint pas le niveau de celles des autres héritiers et il dépend donc fortement de ces biens, notamment de La Grange-aux-Dames. C'est sans doute ce qui le pousse à refuser de baisser le prix du fermage à Laurent Auburtin en 1638, dans un contexte pourtant très trouble⁴⁷². D'ailleurs, dès avant la mort de son beau-père, un autre des gendres de Philippe de Vigneulles regrettait d'avoir été chassé de sa maison par Ferry, « qui n'a ny [son] aage, ny [son] extraction »⁴⁷³. Si l'on regarde le factum de son camp en 1641 de plus près, on s'aperçoit que c'est lui qui en a tracé les grandes lignes en rédigeant des mémoires fondés sur des pièces justificatives nombreuses cherchant à démontrer qu'il est de bonne foi en mettant en parallèle la chronologie de la succession et celle des événements

⁴⁶⁵ À nosseigneurs de Parlement. *Supplie humblement Gaspar de l'Allouette Escuyer Sr de Saulcy*, s.l. [Metz], s.d. [vers 1641], in-4°, 4 p. On en trouve un exemplaire à BM Metz, sous la cote FACT TC 2³⁰, mais il s'agit d'une publication faite par les personnes attaquées et annotée par elles, dont Ferry.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 1.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁶⁸ *Factum, pour Mrs. Théophile Le Coullon, Raphaël Braconnier, Paul Ferry & consors, ez nom & qualités qu'ils procedent. Contre Mrs Gaspar de L'Allouette Advocat en Parlement à cause de Damlle. Jeanne de Vigneulle sa femme assistée de Mrs. Daniel Borluchon estably curateur d'icelle, demandeur en lettres*, s.l. [Metz], s.d. [vers 1641], in-4°, 16 p. On en trouve un exemplaire à la BnF, NAF 22 704, fol. 352-359.

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁷⁰ AD Moselle, J 399.

⁴⁷¹ BM Verdun, ms 337 ; AP, collection de Couët de Lorry.

⁴⁷² BnF, NAF 22 704, fol. 44. Plainte d'Auburtin auprès des Treize. 11 mars 1638.

⁴⁷³ *Ibid.*, fol. 39-40. Mémoire adressé en mai 1629 à Philippe de Vigneulles par un de ses gendres.

internationaux⁴⁷⁴. Tout cela ne l'empêche pas de devoir aller défendre sa cause devant le Parlement, siégeant alors à Toul, pendant plusieurs semaines à partir de mai 1642, après des procédures préliminaires au cours desquelles son avocat, De Marolles, n'avait pas pu mettre fin au différend⁴⁷⁵. L'affaire est donc suffisamment grave pour qu'il quitte longtemps Metz, ce qui n'était arrivé que sous la contrainte en 1634, et pour qu'il emmène son gendre et avocat Jacques Couët du Vivier. Grâce aux lettres que le pasteur écrit alors à sa femme Suzanne Lespingal⁴⁷⁶, on connaît ses périodes d'espoir, d'angoisse, mais aussi son agacement à l'égard de Lalouette, qu'il n'hésite pas à dénigrer régulièrement. Parlant de l'affaire comme de « l'indeuë vexation que l'on me fait »⁴⁷⁷, il se dit à plusieurs reprises las de plaider, surtout dans des conditions difficiles, puisqu'il dénombre quatre-vingt-douze erreurs dans un factum de Lalouette :

« Je ne te dissimuleray pas que je suis bien las du proces ayant affaire à des gens qui reculent & ne se servent d'autres moyens que de fourbes & de bourdes. »⁴⁷⁸

Il ironise souvent sur son adversaire, comme lorsqu'il écrit que

« Nostre homme ne chante pas si haut que son echo le veut faire entendre à Metz & plusieurs estiment (je dis mesme de Rel. contraire) qu'il a la migraine. »⁴⁷⁹

Il se méfie toutefois de lui, car un de ses oncles, Du Bac, est conseiller au Parlement et connaît bien Ferry dont il est cousin par alliance⁴⁸⁰. Cette situation force le pasteur à faire jouer lui aussi ses relations. Il considère cette posture comme tout à fait normale quand il écrit à sa femme que

« Bon droit a bien besoing de bonne aide, surtout en une affaire que des esprits aussy malins qu'artificieux embarrassent a dessein. »⁴⁸¹

Le ministre prend donc sa plume et écrit aux notables du Parlement pour prouver son bon droit, tant avant qu'après le verdict final⁴⁸². Cela n'empêche pas ce dernier d'être négatif. En effet, il annonce dès le 13 juillet 1642 à son fils Paul sa défaite, malgré tous les efforts

⁴⁷⁴ BnF, NAF 6 725, fol. 92-97. Il s'agit d'un mémoire récapitulatif de ses recherches, dans lequel il insiste notamment sur le rôle de la guerre dans la perturbation des évaluations des revenus issus du partage.

⁴⁷⁵ BPF, ms 335³, fol. 140-152 et ms 760⁶, fol. 199-211. Lettres de De Marolles à Ferry, écrites de Toul entre le 15 mai 1641 et le 20 décembre 1642.

⁴⁷⁶ BPF, ms 762¹, dossier 4.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, lettre écrite de Toul le 10 mai 1642.

⁴⁷⁸ *Ibid.*, lettre écrite de Toul le 17 mai 1642.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, lettre écrite de Toul le 11 mai 1642.

⁴⁸⁰ Voir par exemple BPF, ms 760⁴, fol. 146, lettre de Du Bac à Ferry, écrite de Toul dans le contexte du procès, le 16 avril 1642.

⁴⁸¹ *Ibid.*, lettre écrite de Toul le 28 mai 1642.

⁴⁸² Nombreuses minutes de lettres dans BPF, ms 761¹ (à Domengin, conseiller, le 23 juin 1642, à Fouquet, procureur général, le 28 décembre 1642) et ms 761² (à De Marolles, procureur, le 3 octobre 1641 et les 7 avril et 26 juillet 1642, à La Mothe, président, le 28 octobre 1642, à Pinon, président, le 27 décembre 1642).

entrepris⁴⁸³ : il doit désormais se contenter de la moitié des revenus de La Grange-aux-Dames, à partager avec Raphaël Braconnier. Après ce procès perdu, Ferry partage à nouveau la succession avec ses enfants en 1646⁴⁸⁴, puis fait face régulièrement à des tracasseries judiciaires jusqu'à sa mort.

À partir de 1643, l'affaire a également des prolongements ecclésiastiques inattendus qui montrent bien à quel point la personne privée de Ferry ne peut être séparée de sa fonction pastorale, même quand il s'agit d'une affaire de succession. Déjà pendant le procès à Toul, il rapporte les alliances objectives qui se nouent entre son adversaire principal, pourtant réformé, et les agents de la Contre-Réforme à Metz, notamment Martin Meurisse :

« Il court icy un bruit sourd que M. de Madaure a escrit icy contre moy en faveur du Sr L'Allouette, & je viens de scavoir par un homme, auquel il s'en est vanté, qu'on a ici escrit à des Moines pour recommander son affaire. »⁴⁸⁵

Il est difficile de dire si cette rumeur est avérée, mais elle pousse Ferry à mettre en avant des recommandations d'ecclésiastiques catholiques moins marqués par l'activisme antiprotestant, comme l'abbesse de Sainte-Gossinde⁴⁸⁶, ou Machon, un chanoine de Toul⁴⁸⁷. Une fois rentrés à Metz, Lalouette et Ferry continuent à s'affronter, mais sur un terrain cette fois beaucoup plus nettement religieux : l'avocat tente de continuer à nuire professionnellement à son pasteur. Les provocations sont graves et arrivent devant le consistoire, dont les registres ont été copiés et conservés dans les papiers Ferry⁴⁸⁸. Le 4 janvier 1643, une enquête débute sur l'existence de propos diffamatoires tenus par Lalouette contre le pasteur. Trois jours plus tard, le consistoire se voit remettre une lettre écrite par l'avocat contenant

« plusieurs accusations tendantes à flestrir la repputation du sieur Paul Ferry l'un des pasteurs de ceste Eglise et autres ses consors »⁴⁸⁹.

Ferry est alors entendu comme n'importe quel autre réformé et se dit blessé par les propos. Mais, grâce à son prestige, son influence et sa position, il parvient à faire condamner l'attitude de son adversaire par un consistoire qui lui est tout acquis et qui ne cache pas que la raison principale de ce soutien est sa fonction elle-même :

⁴⁸³ BPF, ms 762¹, dossier 5, lettre écrite de Toul le 13 juillet 1642.

⁴⁸⁴ AD Moselle, 9F 12.

⁴⁸⁵ BPF, ms 762¹, dossier 4. Lettre écrite de Toul à Suzanne Lespingal le 23 mai 1642.

⁴⁸⁶ *Ibid.*, lettre écrite de Toul le 28 mai 1642.

⁴⁸⁷ BPF, ms 761². Minute de lettre de Ferry à Machon, de Metz le 23 juin 1642. Il le remercie pour son aide lors de son séjour à Toul.

⁴⁸⁸ BPF, ms 773.

⁴⁸⁹ *Ibid.*

« La Compagnie estant autant scandalisée qu'estonnée de ceste lettre a declaré par cest article qu'elle est tellement assurée de la probité dudit sieur Ferry par la cognoissance qu'elle a de ses deportements depuis trente et un ans accomplis qu'il exerce le sacré ministere en ceste Eglise avec grande edification qu'elle ne peut entrer un soupçon qu'elconque qu'aucune desdites accusations soit veritable et qu'elle sçait tel estre le sentiment de toute l'Eglise. »⁴⁹⁰

Le consistoire demande cependant à Ferry de s'accorder au plus vite avec Lalouette, afin de continuer l'édification de son troupeau, ce qui doit être sa priorité. En l'absence de comparution de l'avocat, celui-ci est suspendu de la cène à titre provisoire le 14 janvier et n'est rétabli que le 25 mars, après lecture d'une lettre adressée au consistoire dans laquelle il exprime des regrets. Ferry insiste pour qu'on en reste là, mais la rancœur affleure dans les deux camps à la lecture des actes du consistoire. Cet affrontement donne lieu à des bruits de conversion de Lalouette dès 1643 et l'avocat Borluchon écrit de Toul qu'elle est quasiment acquise le 31 mars⁴⁹¹. C'est donc bien un face-à-face au cours duquel jamais Ferry ne s'est départi de sa fonction pastorale, et c'est sans doute pour cette raison que son adversaire le lui fait payer en tant que tel. Pourtant, si c'est toujours pour nuire à Ferry, ce n'est qu'en 1653, dans un contexte bien différent et selon des modalités déjà analysées⁴⁹², que Gaspard de Lalouette se convertit avec faste dans la cathédrale de Toul.

La dernière grande affaire suffisamment documentée pour laquelle nous retrouvons un Paul Ferry agissant à la fois en tant que bourgeois et que ministre est celle qui l'oppose aux jésuites à partir de 1642. Nous avons déjà vu dans quelles conditions très tendues s'était effectué le transfert de propriété du temple de la rue de la Chèvre aux jésuites pour leur collègue⁴⁹³. Dès 1640, la situation est conflictuelle entre Ferry et les jésuites, qui prêchent violemment les uns contre les autres⁴⁹⁴. Un des problèmes principaux suscités par la spoliation du temple concerne la maison attenante, occupée depuis plusieurs décennies par un des pasteurs ordinaires, sans que nous sachions selon quels critères le locataire était choisi. Il s'agit d'Abraham de La Cloche en 1642. Son logement est donc relié au bâtiment principal par une porte qui en fait une annexe que les jésuites réclament et obtiennent, non sans difficulté. Mais Ferry habite de l'autre côté du temple depuis 1637, dans une maison qui lui vient très certainement de sa seconde épouse, Suzanne Lespingal, et qui est totalement

⁴⁹⁰ *Ibid.*

⁴⁹¹ BPF, ms 335¹, fol. 198. Lettre adressée à Ferry.

⁴⁹² Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 3.

⁴⁹³ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2. et Roger MAZAURIC, « Metz. Le Temple de Crèvecœur... », art. cité.

⁴⁹⁴ BPF, ms 774, année 1640, § 56.

indépendante de ce qui est donné aux jésuites. Dès le départ, ce voisinage pose problème et en 1648, une affaire éclate à propos du percement de nouvelles fenêtres par les pères donnant sur le jardin du pasteur. L'énergie que celui-ci met dans la bataille contre ses voisins s'explique très certainement en grande partie par l'opposition confessionnelle, face à des agents actifs de la Contre-Réforme messine. Un long mémoire de la main de Ferry nous donne la trame des événements⁴⁹⁵. L'affaire débute le mercredi des Cendres, 26 février 1648 : le pasteur rentre chez lui en début de soirée et apprend que deux jésuites l'avaient demandé. Il savait déjà, par des rumeurs, que les jésuites voulaient percer le mur donnant sur son jardin pour faire des fenêtres. Le lendemain matin, le Père Le Lorrain, ancien recteur du collège, vient chez son voisin avec deux autres jésuites qui le préviennent qu'ils veulent percer. Dès que les travaux commencent, le ministre lance une requête. Les négociations n'aboutissent cependant pas, alors même que Ferry se dit prêt à éventuellement vendre sa maison aux jésuites s'ils lui en donnent un bon prix. Chacun campe sur ses positions. Le ton, presque cordial au début du mémoire, se détériore de page en page et l'on prend conscience de la difficulté pour un pasteur réformé de vivre au contact direct d'un lieu où la messe est dite tous les jours. Il prend rapidement contact avec des parlementaires, notamment les conseillers Du Bac et Vernicourt. Dès le 2 mars 1648, ils lui répondent qu'il a bien le droit avec lui selon la coutume de Metz⁴⁹⁶ et continuent ensuite de le conseiller tout au long de l'affaire⁴⁹⁷. Ce sont eux qui lui montrent comment utiliser la coutume de Metz, qui lui est favorable puisqu'elle prévoit que

« Celuy qui prend jour sur l'heritage d'autruy par fenestres ou autres ouvertures sans battemens au dehors, doit tenir ses fenestres & ouvertures barrées de fer ou de verre dormant, afin qu'il ne puisse rien jeter par icelles sur l'heritage du Voisin, ains seulement prendre clarté, s'il n'y a tiltre au contraire. »⁴⁹⁸

Le mémoire présente Ferry avec constamment la coutume « à la main » dès que les fenêtres sont percées⁴⁹⁹. Il montre ses grandes connaissances juridiques et cadastrales en préparant lui-même un mémoire à présenter en justice⁵⁰⁰, accompagné d'un dessin d'une grande précision (fig. 59).

⁴⁹⁵ BnF, NAF 22 701, fol. 323-330. « Memoire du procez contre les jesuites pour les fenestres qu'ils veulent prendre en mon jardin ». Vers 1650.

⁴⁹⁶ BPF, ms 760^b, fol. 23. Lettre écrite de Toul.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, fol. 24-29, et ms 760^d, fol. 147-151.

⁴⁹⁸ *Costumes generales de la Ville de Metz...*, ouvr. cité, p. 98, article 15 du titre 13 sur les servitudes.

⁴⁹⁹ BnF, NAF 22 701, fol. 323 r^o.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, fol. 331-353. Onze versions successives d'un mémoire intitulé par Ferry « Pour faire voir à l'œil que le sieur Recteur du collège de ceste Ville Demandeur contre Paul Ferry Deffendeur, n'a aucune nécessité des Fenestres, qu'il veu prendre dans le jardin dudit Deffendeur ».

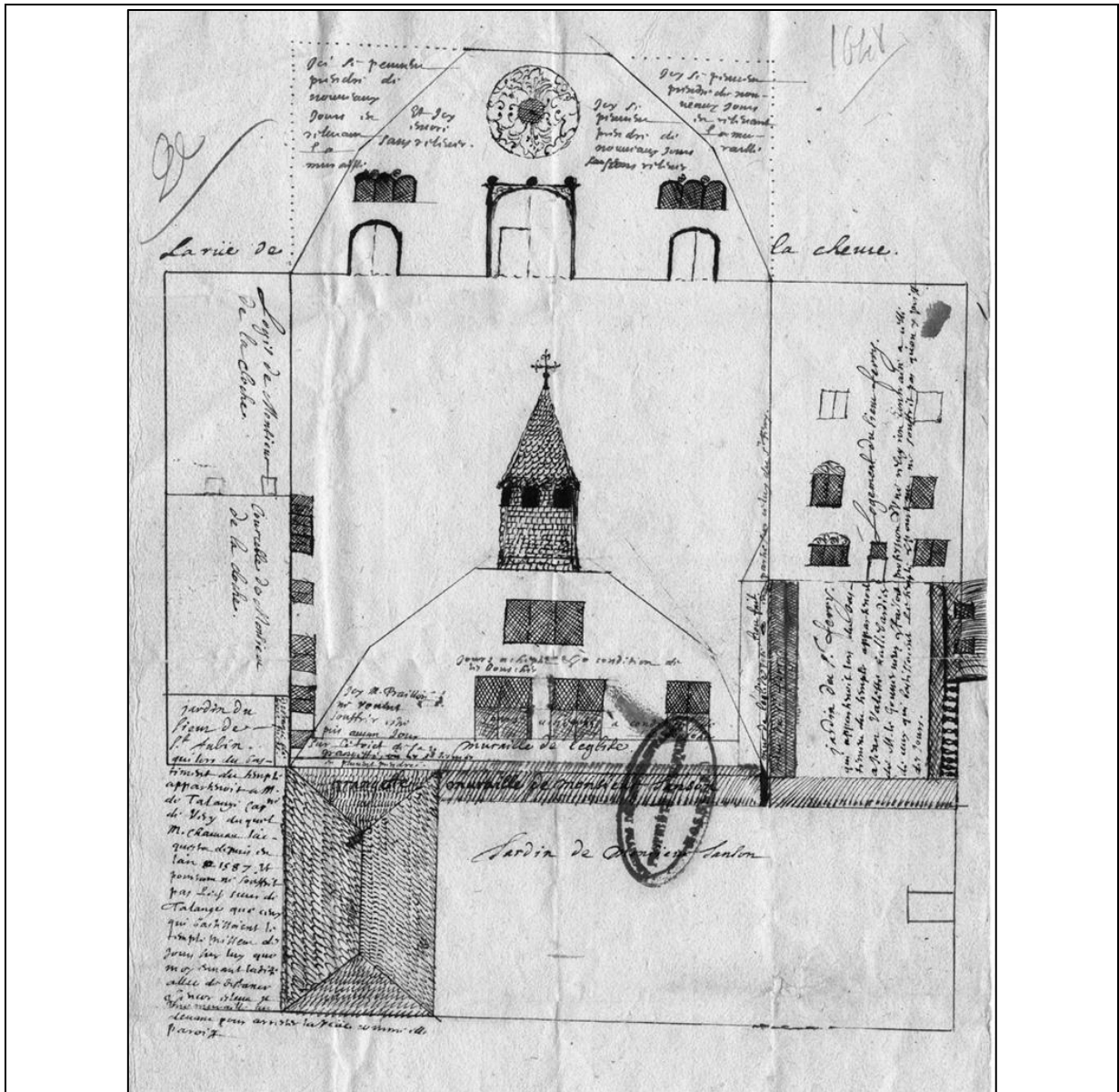


Figure 59 : dessin, de la main de Ferry, du temple de la rue de la Chèvre et des maisons attenantes, dans le cadre de son procès contre les jésuites (vers 1648).
 Source : AD Moselle, D 39.

Ferry réfute l’argument de la clarté, en montrant qu’il existe d’autres solutions, qu’il propose explicitement sur le dessin et il est évident pour lui que ses ennuis viennent de son statut de pasteur. L’affaire prend vite un aspect confessionnel très officiel, puisque le consistoire en est saisi et que le pasteur demande régulièrement l’avis de cette institution avant de recourir à la justice, ce qui a forcément des effets publics potentiellement néfastes pour toute la communauté⁵⁰¹. Le ministre agit donc devant les autorités compétentes et se voit débouté une première fois le 23 mars devant le bailliage pour avoir mis des planches devant les fenêtres⁵⁰².

⁵⁰¹ *Ibid.*, fol. 324.
⁵⁰² *Ibid.*, fol. 325 r°.

Mais une nouvelle sentence le 4 mai est accompagnée d'une injonction de trouver un accord, sous le patronage du lieutenant royal, Sérignan : il est décidé de voiler les vitres du côté des jésuites⁵⁰³. Mais, devant la passivité de ces derniers, Ferry se voit contraint d'en appeler au gouverneur en personne, le maréchal de Schomberg, de passage à Metz au cours du second semestre 1650⁵⁰⁴. Le mémoire que Ferry transmet alors au représentant du roi est très technique et ne le présente jamais autrement que comme un « bourgeois de Metz », afin de ne pas déplaire au maréchal, lié à la Compagnie du Saint-Sacrement et connu pour son engagement catholique⁵⁰⁵. Mais à lire entre les lignes, il est très clair que le pasteur redoute des attaques d'origine confessionnelle, notamment des

« jets de pierres, & autres accidens capables de mettre la famille du Remonstrant en peril, & de produire encor d'autres desordres »⁵⁰⁶.

Simple péripétie des suites de la spoliation du temple par les jésuites en 1642, cette affaire de percement de fenêtre a pris des proportions considérables pour un différend entre voisins : c'est bien là le signe que lorsqu'un pasteur affronte des jésuites au civil, cela n'est pas une affaire strictement privée. Il existe ainsi une sphère très importante dans laquelle se rencontrent les intérêts personnels et professionnels, au point que les premiers sont souvent déterminés par les seconds. C'est visible dans certaines procédures précises, mais aussi dans la gestion et la préparation de sa propre succession et de son testament.

L'organisation des dernières volontés de Ferry est extrêmement confessionnalisée, comme la plupart des testaments de réformés de son temps. En tant que pasteur, il ne peut donc s'épargner l'édification ainsi apportée, surtout dans le contexte de sa rédaction : en effet, c'est vers la fin d'une longue et douloureuse maladie, en juin 1666, qu'il écrit son testament, alors que des jésuites et des religieux catholiques l'ont souvent visité et qu'il entretient des conversations discrètes avec Bossuet. Il est donc sans doute question pour lui de rassurer ses proches et les fidèles en leur montrant son attachement à la foi réformée, tout en préparant ce qu'il adviendra de ses biens privés à sa mort. Le texte est daté du 8 juin et il est complété par un codicille du 12 juin suivant pour ses papiers et certaines affaires particulières⁵⁰⁷. De façon tout à fait prévisible, il débute par un long préambule à tonalité fortement religieuse qui insiste d'abord sur la grâce que Dieu lui a faite de vivre si longtemps :

⁵⁰³ *Ibid.*, fol. 365 (copie de l'accord, mai 1648) et fol. 368 (reconnaissance de l'accord par l'ancien recteur Forget).

⁵⁰⁴ *Ibid.*, fol. 328 v°.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, fol. 321-322. Mémoire présenté le 30 octobre 1650.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, fol. 322 v°.

⁵⁰⁷ AC Metz, II 297, dossier 2.

« affin de ne pas estre surpris avant que d'avoir mis à mes petites affaires l'ordre que je veux y estre observé après ma mort ; à quoy je me sens d'autant plus obligé par celle de mon fils⁵⁰⁸, et par la dernière maladie dont je travaille encor à me tirer avec la grace de Dieu »⁵⁰⁹.

Puis il remercie son créateur de l'avoir fait réformé et montre son attachement à cette foi en résumant certaines de ses caractéristiques sotériologiques en quelques lignes :

« Premièrement je rends tres humbles grace à Dieu et de tout mon cœur de toutes celles qu'il m'a faites dez ma naissance et devant, et durant tout le cours de la vie, et du profond de mon ame et en toute humilité luy demande et espere pour l'amour de Jésus Christ son fils mon Unique Redempteur, et par le merite infiny de son precieux sang le pardon entier de tous les peches dont je suis coupable dez lors et depuis, et de toutes les obmissions que j'ay faites, recognoissant avec confusion et un tres sensible déplaisir qu'il y a trop à redire et à reprendre en toutes les parties de ma vie et de ma conduite, de ce que je devois et mesme de ce que je pouvois faire. Et en ceste consideration je recommande dez à present et pour l'advenir à ce Dieu de misericorde, mon fidele Createur et Bienfaiteur, le salut de ma pauvre ame jusques à l'heure et au temps qu'il luy plaira la retirer à luy pour après l'avoir purgée et lavée au sang de mon Sauveur, la recevoir en sa compagnie et en celle des Bienheureux »⁵¹⁰.

Sans faire clairement référence à son statut pastoral, il rédige ce testament comme n'importe quel réformé, peut-être pour donner un modèle, ce qu'il pense être son rôle. Ainsi, il écrit comme dans tous les testaments de ses coreligionnaires comment il veut être enterré : ce sera évidemment au Retranchement, avec

« ceux de la Religion dont j'ay tousiours fait, et espere faire profession jusques à la mort, pour y attendre le jour de la sainte et glorieuse Resurrection, qui est l'Esperance et en laquelle je me resjouys de mourir. »⁵¹¹

Les legs qu'il effectue sont tout à fait attendus, mais leurs montants sont relativement faibles : 3 livres à l'hôpital Saint-Nicolas et la même somme à l'hôpital Saint-Jacques, ainsi qu'au bureau des pauvres de Metz. Il donne cependant plus à l'Église réformée et aux pauvres de celle-ci (60 livres dans les deux cas), sans que cela n'atteigne de forts montants. Le but est toutefois clair, puisque Ferry confessionnalise nettement ses dons, préférant que les seuls pauvres à bénéficier de sa générosité soient les réformés. Ce n'est d'ailleurs qu'à ce moment-là qu'il évoque son rôle pastoral, en parlant de l'Église qu'il a « servie en l'exercice de [sa] charge »⁵¹², ce qui est très elliptique. Le reste du testament ne fait que régler des problèmes personnels, mais toujours avec l'idée de le faire de façon exemplaire : ses démêlés avec ses enfants ne sont pas évoqués et il charge sa fille aînée d'être l'exécutrice testamentaire. Le

⁵⁰⁸ Louis Ferry, mort en 1665.

⁵⁰⁹ AC Metz, II 297, dossier 2, p. 1.

⁵¹⁰ *Ibid.*

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 1-2.

⁵¹² *Ibid.*, p. 2.

codicille montre son attachement à ses papiers essentiellement ecclésiastiques, qu'il veut transmettre à son petit-fils homonyme, orphelin de Louis qui n'a alors que deux ans, s'il choisit la carrière ecclésiastique : il continue à espérer un héritier du point de vue professionnel⁵¹³. C'est peut-être le remord qui le pousse, dans le même codicille, à rendre quittes les vigneron de ses métairies messines, alors qu'il avait poursuivi en justice de nombreux fermiers. Il s'agit bien là d'un testament à vocation de modèle, puisqu'on retrouve les mêmes formulations dans les dernières volontés des réformés de son temps, mais aussi parce que ses collègues, messins ou français, agissent de la même manière. Ainsi, le testament de Théophile Le Coulon, mort en 1652, précise que de l'argent sera distribué également aux pauvres, aux hôpitaux et à l'Église. La seule différence notable avec Ferry est qu'il dit clairement dès le départ qu'il agit en tant que pasteur et remercie Dieu de l'avoir fait « annonc[er] & presch[er] Sa Sainte Parolle un si long espace de temps »⁵¹⁴. Il semblerait même que Ferry fasse alors exception, puisque dans le testament rédigé par Abraham de La Cloche au même moment que Le Coulon, les héritiers sont toujours les mêmes, mais là aussi il est fait dès le préambule référence à son métier de pasteur :

« Avant toute chose je lui [à Dieu] rends graces de tout mon cœur, pour tous les bienfaits que j'ai receus de sa main liberale, et singulierement de ce que m'ayant par sa misericorde fait naistre, mourir, et eslever en son Eglise, il lui a pleu m'honorer de la sainte charge de pasteur en icelle, et me faire la grace, nonobstant les infirmités qui sont en moi, de l'avoir exercée sincerement pendant plus de quarante sept ans. Et proteste devant sa face, que des choses qui concernent sa gloire, et le salut des hommes, je n'ai rien veu, professé, enseigné en particulier, ni presché en public qui ne soit fondé sur la Parole de Dieu contenue en la sainte Ecriture, et qui ne soit conforme à la doctrine qui y est enseignée. »⁵¹⁵

Les sommes données par les pasteurs messins sont comparables entre elles pour les pauvres et l'Église, ainsi que pour les hôpitaux : pour le cas de ces derniers, la faiblesse des dons s'explique par la gestion catholique des établissements. À Puylaurens, le ministre Jean Bonafous donne des sommes d'argent aux pauvres et à l'Église qui peuvent atteindre plus d'une année de gages, alors qu'on en est très loin pour Ferry, Le Coulon ou La Cloche⁵¹⁶.

⁵¹³ Ce Paul Ferry choisit cependant la carrière des armes une fois devenu adulte, quelques jours avant la révocation de l'édit de Nantes. Voir BnF, NAF 22 704, fol. 514 : acte de renonciation au don conditionnel fait au petit-fils, qui déclare ne pas étudier la théologie le 27 septembre 1685.

⁵¹⁴ AD Moselle, 3E 3 349, étude Praillon, Grandjambe, Alexandre, Mangeot, Andry, Bernard, Lalande (amandellerie Saint-Marcel). Testament du 14 octobre 1652.

⁵¹⁵ *Ibid.* Testament du 27 décembre 1652.

⁵¹⁶ Michel NICOLAS (éd.), « Le testament de Jean Bonafous... », art. cité.

Les faibles dons aux structures ecclésiastiques peuvent s'expliquer diversement : certitude d'avoir beaucoup donné à l'Église par sa personne, grand nombre d'héritiers (alors que Bonafous est resté célibataire), difficultés économiques. Pour Ferry, cette dernière explication ne semble pas tenir, notamment au vu de l'inventaire après décès de ses biens, hormis la bibliothèque⁵¹⁷. Cette fois, il est présenté uniquement comme un « bourgeois de Metz » et rien ne semble indiquer son ancienne profession. L'impression qui se dégage est celle d'une certaine richesse, avec beaucoup de vaisselle en argent, des médailles, des peintures, des monnaies, de nombreuses créances actives, mais aussi des biens mobiliers et immobiliers, des terres et des métairies. Son goût pour les beaux objets et pour les images est évident, puisqu'on trouve des tableaux et des gravures dans toute sa maison, avec des représentations bibliques attendues pour un pasteur (Noé et ses enfants, la résurrection de Lazare ou encore le baptême de saint Jean), des marques d'un engagement confessionnel (des portraits en taille douce de Luther, Calvin et Coligny notamment), mais aussi des comportements de bourgeois messin qui ne sont pas confessionnalisés (des paysages, des représentations des rois de France, des portraits des ancêtres), voire étonnants au vu de son statut (le portrait d'un cardinal, sans doute Richelieu ou Mazarin). Il serait hors de propos de voir dans le détail comment le partage a été fait et dans quelles conditions ses héritiers ont exécuté le testament. Les seules contestations viennent de Marie Sarrasin, veuve de Louis Ferry, le fils qui avait déjà causé des ennuis au pasteur, mais pas d'Anne Ferry, la fille d'un second lit qui s'était opposée à ses frère et sœur enfants d'Esther de Vigneulles. Les héritiers de Ferry ont donc tenté de respecter sa dernière volonté édicatrice, celle de donner un modèle de testament et de partage successoral, même si ce dernier n'est réellement achevé qu'à la veille de la révocation de l'édit de Nantes.

L'action de Ferry en tant que bourgeois est donc relativement restreinte et la différence entre vie « privée » et vie « publique » est floue dans le contexte du XVII^e siècle. C'est encore plus vrai dans le cas d'un pasteur qui doit donner l'exemple et édifier ses fidèles. Tout ce qu'il entreprend semble toujours pensé en fonction d'éventuelles retombées confessionnelles et professionnelles et la plupart de ses actions sont déterminées par son statut de pasteur : celles qui ne le sont pas sont les plus discrètes et échappent sans doute à notre

⁵¹⁷ L'original de l'inventaire (BM Metz, ms 955, fol. 408-465) a disparu en 1944. Il existe une copie incomplète de la main d'Auguste Migette (BM Metz, ms 1 288, cahier 7) et surtout une copie de la main d'Élie Fleur (AC Metz, II 297, dossier 3, 65 p. numérotées). L'inventaire débute le 3 février 1670 et s'achève le 27 mars suivant.

perception. Dans sa maison et dans ses propriétés, Paul Ferry se comporte donc comme un pasteur, ou du moins cherche à se montrer comme tel. C'est également le cas, du point de vue intellectuel, quand il se trouve dans l'intimité de son cabinet d'étude et qu'il se consacre à des occupations qui sortent de sa mission pastorale *stricto sensu* : là aussi pourtant, c'est comme ministre de la Parole de Dieu et comme défenseur de son Église qu'il travaille.

Chapitre 9

Des activités « annexes » prolongeant le ministère

Une partie de l'action de Ferry n'est pas directement liée à sa fonction pastorale, même s'il est parfois difficile de démêler strictement ce qui relève de son métier et ce qui n'en est qu'une activité « annexe ». Il se fait donc « éducateur » dans une certaine mesure, c'est-à-dire qu'il cherche par divers moyens à inculquer la morale et la discipline réformées, sans que cela ne soit forcément directement un aspect de son métier, car il emploie alors des voies qui ne sont pas prévues par la discipline, comme la correspondance, ou qui ne sont pas toujours empruntées par les pasteurs, comme la direction d'un collège. Ferry se mue également en historien, mais toujours au service de son Église : la défense de cette dernière est une de ses missions, mais l'accomplir par le biais de l'histoire n'est pas un cas général chez les pasteurs français. Par contre, ce qui est plus répandu, c'est la volonté des ministres de se faire hommes de lettres : là aussi, Ferry cherche surtout à défendre sa communauté, à répondre aux attaques catholiques et à se forger une réputation qui dépasserait le cadre messin. Dans chacun de ces trois rôles, c'est bien le ministère pastoral qui est prolongé et confirmé, par la mise de ses compétences et de ses activités « annexes » au service de sa carrière certes, mais aussi et surtout de sa mission pastorale. Par ces moyens indirects, il cherche à approfondir et à étendre le champ de son action.

I. Paul Ferry « éducateur »

Le rôle d'« éducateur » de Ferry est relativement difficile à déterminer avec précision, car il est très fortement lié à certaines activités proprement pastorales qu'il peut notamment exercer à l'échelle locale. En effet, la visite des malades, des pauvres, des prisonniers et les conseils qu'il peut leur donner rentrent dans cette activité visant en un certain sens l'acculturation des fidèles et l'inculcation des valeurs et de la morale réformées¹. Pourtant, dans certains cas, Ferry dépasse les bornes strictes de son champ d'activité et se pose en directeur de consciences ou en principal d'un collège plus ou moins clandestin.

1. Un directeur de consciences ?

Dans un rôle que l'on pourrait qualifier de « directeur de consciences », Ferry est à l'extrême limite du cadre de ses activités pastorales : la visite des affligés et leur réconfort est en effet un élément constitutif de son ministère, même s'il s'agit dans une certaine mesure d'une prise en charge de certaines parties d'autres ministères, notamment celui des diacres. Mais, par écrit, il peut parfois s'adresser à des personnes qui, étant en dehors de son troupeau, ne sont pas les cibles habituelles, normales et légitimes de son action. Cela peut prendre ponctuellement la forme d'un avis théologique à un fidèle extérieur à son Église, même si nous n'en avons que peu d'exemples dans les papiers conservés. Ferry envoie ainsi en 1640 une longue lettre exposant un point complexe à la marquise de La Force, qu'il avait rencontrée dans les années 1630 au cours de prédications réalisées à l'occasion du passage d'armées dans le Pays messin. Au début de cette lettre, il se pose en autorité théologique, tout en se défendant d'avoir cherché ce statut, puisque c'est la marquise qui l'a sollicité :

« Le texte de la première aux Corinthiens chap.3 est des plus obscurs de l'écriture et a semblé à St Augustin estre un de ces points de l'epistre de St Paul èsquels St Pierre dit qu'il y a des choses difficiles à entendre et sur lequel il disoit qu'il aymeroit mieux ouïr le sentiment des autres avant de dire le sien, ce qui me serait bien plus seant qu'à luy, toutefois (Madame) puis que vous me faites l'honneur de vouloir aussy avoir le mien après plusieurs autres encore que je n'ose esperer de satisfaire à vostre jugement je ne laisseray pas de m'en mettre dans le devoir que vous m'avez commandé. »²

¹ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 3.

² BPF, ms 767⁶. Minute d'une « Lettre expositive d'un texte de la 1^{re} aux Corinthiens chap.3 » (surtout le verset 15), envoyée à la marquise de La Force le 9 janvier 1640.

Ce texte biblique porte surtout sur le rôle des prédicateurs et il s'agit donc là d'un moyen commode pour Ferry de rappeler à une femme importante de la noblesse réformée à quel point le ministère est sacré et d'institution divine, mais aussi pour porter les limites de son propre champ d'action bien au-delà de ce qu'elles sont habituellement. C'est essentiellement par le biais de sa correspondance que le pasteur messin dépasse le cadre de son activité pastorale ordinaire, notamment en conseillant des fidèles éloignés, mais placés dans une situation difficile, en devenant un arbitre de certains conflits ou en assistant des personnes en difficulté morale, familiale et financière. Il existe trois exemples bien documentés dans les archives du pasteur qui nous permettent de cerner les contours de cette mission et d'en percevoir les principales modalités, sans qu'il soit malheureusement possible de savoir s'ils sont révélateurs ou isolés.

Une des correspondantes qui fait de Ferry une sorte de directeur de conscience est Anne de Coligny, duchesse de Wurtemberg. Nous avons déjà rapidement évoqué cette fille du maréchal de Châtillon, proche de certains cercles reliés au pasteur messin³. Mariée à un luthérien plutôt strict et reléguée une grande partie de l'année à Horbourg, en Alsace, elle fait l'objet de fortes pressions, car l'entourage de son mari travaille activement à sa conversion. Pourtant, elle tente de rester ferme et s'entoure de chapelains réformés, notamment les pasteurs de Sainte-Marie-aux-Mines, en particulier Balthazar-Octavien Amyraut et Jean Mellet. Ces deux hommes sont en correspondance très active avec Ferry, qu'ils appellent tous deux « très cher et honoré père », signe de leur grande déférence et de l'autorité qu'ils lui reconnaissent. La princesse est donc au cœur d'un travail visant pour certains à la réunion des luthériens et des réformés, ou du moins la possibilité de communier ensemble, et pour d'autres à la défense des frontières confessionnelles. Le pasteur messin apparaît pour elle, sans doute sur les conseils de ses chapelains, comme une référence qu'elle peut solliciter pour soulager les tourments de son âme, comme elle le fait par ailleurs avec John Dury. Leur correspondance débute en 1654 et semble assez déséquilibrée, en partie à cause de l'écriture très phonétique d'Anne de Coligny et sa difficulté à comprendre tous les conseils que lui donne le pasteur⁴. Elle est pourtant très enthousiaste au début de leur relation épistolaire et cherche par tous les moyens à faire de Ferry une sorte de chapelain à distance, en lui

³ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3. sur la question de l'action de Ferry dans les tentatives de réunion des Églises protestantes.

⁴ Cette correspondance n'est conservée que par les lettres de la princesse à Ferry. BPF, ms 760¹, fol. 186-202. Sur l'écriture des femmes, voir Dena GOODMAN, « *L'ortographe des dames...* », art. cité.

demandant par exemple des textes de sermons⁵, ce qui est relativement courant dans la correspondance de Ferry en général. Malheureusement pour elle, ses demandes répétées sont toujours déçues, puisqu'elle se plaint en 1661 encore de ne jamais rien recevoir de cette nature⁶. Ferry hésite donc à faire circuler le texte de ses sermons, peut-être par crainte qu'ils ne tombent entre des mains adverses, luthériennes ou catholiques. Cela ne l'empêche pas de lui envoyer des lettres pleines de réconfort spirituel. Mais elle cherche aussi à faire venir Ferry près d'elle, notamment quand Amyraut est très malade en septembre 1659⁷. Apparemment, ce sont les collègues de Ferry qui doivent le dissuader d'entreprendre un tel voyage : il est difficile de dire quelle est la part d'hypocrisie dans ce prétexte donné par le pasteur pour ne pas profiter d'une occasion de se rendre près de sa correspondante, mais le seul fait que la question ait été soulevée montre bien que la princesse est importante à ses yeux et que son maintien dans la religion réformée est un enjeu primordial. À partir de cette année 1659, l'enthousiasme initial est largement émoussé, puisque le sujet principal des lettres échangées est la crise de la foi de la princesse. Celle-ci insiste désormais dans chacune de ses missives sur le réconfort que constituent les réponses du pasteur messin. Face aux faiblesses qu'elle expose longuement, elle est rassurée par les mots de Ferry, qu'elle écrit honorer particulièrement parmi les pasteurs français⁸. À plusieurs reprises, elle tente de le convaincre de finalement venir la voir en Alsace, mais en vain. Elle agite pourtant des arguments qui auraient pu toucher Ferry et qui montrent bien à quel point il s'agit là de l'exercice d'une forme de ministère pastoral par correspondance. En effet, Anne tente de l'attirer à elle pour qu'elle puisse lui

« dire les engoise où mon esprit ce trouve encore par fois et apprendre les vraye remede de bien resister »⁹.

Elle fait souvent part des sollicitations constantes des théologiens de la Confession d'Augsbourg, qui manient successivement la douceur et la fermeté vis-à-vis des croyances réformées, afin de l'attirer ou de la faire douter de sa foi. Ils usent même de méthodes parfois déloyales, comme lorsqu'ils font croire à Anne de Coligny que le pasteur messin acceptait le baptême fait par des laïcs, ce qui est contraire à sa pensée et ce qui semble instiller le doute dans l'esprit de la princesse qui a le courage de demander à son correspondant de renoncer à

⁵ BPF, ms 760¹, fol. 187, lettre d'Anne de Coligny à Ferry, écrite de Horbourg le 11 mai 1654. Demande réitérée fol. 193, lettre écrite de Horbourg le 13 juillet 1660, et fol. 196, lettre écrite de Horbourg le 1^{er} décembre 1660.

⁶ *Ibid.*, fol. 197. Lettre d'Anne de Coligny à Ferry, écrite de Horbourg le 14 février 1661.

⁷ Le fait est connu par une lettre de Couët du Vivier à son grand-père, écrite de Rouen le 17 septembre 1659. BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 30. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-4, 1975, p. 536-538.

⁸ BPF, ms 760¹, fol. 190. Lettre d'Anne de Coligny à Ferry, écrite de Horbourg le 21 décembre 1659.

⁹ *Ibid.*, fol. 192. Lettre d'Anne de Coligny à Ferry, sans lieu, le 17 mai 1660.

cette position¹⁰. Ferry a donc un statut particulier dans l'entourage d'Anne de Coligny, puisqu'elle écrit régulièrement que ses lettres lui sont « en singulière consolation » et qu'elle est honorée de recevoir ses « saints enseignements »¹¹. Elle précise aussi à plusieurs reprises qu'elle fait lire sa correspondance avec lui autour d'elle, ce qui signifie très certainement qu'elle partage avec ses chapelains les avis du pasteur messin. Leur accord est sans doute très étroit, puisque tous veulent, selon les mots d'Anne, une « tolérance generale entre lun et lautre parti »¹². C'est d'ailleurs elle qui est à l'origine de la prise de contact entre Ferry et le théologien luthérien de Montbéliard Charles Duvernoy et elle s'informe du cours des discussions érudites entre les deux hommes, bien que certains points lui échappent¹³. La question de la cène, centrale dans la controverse entre luthériens et réformés, l'intéresse particulièrement, tout comme celle du baptême, qui divise aussi les deux confessions : sur ce dernier point, la naissance de sa fille la pousse à s'assurer auprès de Ferry que le baptême luthérien est bien chrétien et valable¹⁴. Anne de Coligny s'impatiente également de la publication de l'ouvrage du Messin sur la réunion entre les protestants, qui lui serait d'un grand secours pour faire face à diverses sollicitations¹⁵. Sa position inconfortable est renforcée par l'hostilité de la population luthérienne sur laquelle règne son mari : l'arrivée autour d'elle de pasteurs et de théologiens réformés est très mal perçue et peut être considérée par certains comme une provocation¹⁶. Dans ce contexte, sa correspondance avec Ferry est un réconfort. Elle semble toutefois finir par céder et se convertit sans doute. En tout cas, leur correspondance s'achève en 1663, après qu'elle a annoncé au pasteur de Metz avoir signé une confession de foi proposée à tous les sujets du duché de Wurtemberg, ce qui équivaut probablement à une adhésion au luthéranisme¹⁷.

Ferry noue avec un des chapelains d'Anne de Coligny une relation particulière, proche là aussi de celle qui lierait un fidèle à un directeur de conscience. Il s'agit de

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Par exemple dans BPF, ms 760¹, fol. 191, lettre écrite de Horbourg le 17 février 1660.

¹² *Ibid.*

¹³ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3. Anne de Coligny affirme avoir transmis à Duvernoy des lettres de Ferry dans une missive qu'elle adresse au pasteur messin de Horbourg le 13 juillet 1660. BPF, ms 760¹, fol. 193.

¹⁴ BPF, ms 760¹, fol. 197, Lettre d'Anne de Coligny à Ferry, écrite de Horbourg le 14 février 1661.

¹⁵ Les allusions au traité sur la réunion des réformés et luthériens sont nombreux dans la correspondance, mais l'impatience de la princesse apparaît surtout dans sa lettre à Ferry écrite sans précision de lieu le 26 septembre 1661. BPF, ms 760¹, fol. 198.

¹⁶ BPF, ms 760¹, fol. 202, Lettre d'Anne de Coligny à Ferry, sans lieu ni date.

¹⁷ *Ibid.*, fol. 200, lettre d'Anne de Coligny à Ferry, écrite de Horbourg le 18 mars 1663. Voir aussi A. MAEDER (éd.), « Trois lettres inédites d'une arrière-petite-fille de l'Amiral Coligny (1660) », *Bulletin de la SHPF*, t. 3, 1854, p. 53-59 (édition de trois lettres au pasteur Pierre Philippe, conservées en 1854 dans les papiers de la paroisse réformée française de Strasbourg).

Balthazar-Octavien Amyraut, déjà rencontré dans le cadre du projet du pasteur messin de traité sur la réunion des luthériens et des réformés et lors des débats internes de 1656 pour le choix du successeur d'Abraham de La Cloche comme ministre à Metz¹⁸. Mais, au-delà de la correspondance des deux hommes sur ces sujets précis, les lettres reçues par Ferry révèlent des échanges plus personnels et une action réellement pastorale, essentiellement faite de consolations du Messin à l'endroit de son confrère, de vingt-cinq ans son cadet. Le sentiment d'infériorité d'Amyraut est renforcé par la formule de « très cher et honoré père » qu'il utilise pour s'adresser à son correspondant, à l'exception des deux premières lettres, dans lesquelles il use du plus traditionnel « très cher et honoré frère ». Dès la prise de contact entre les deux hommes, qui est le fait du plus jeune, alors employé à Bâle, Amyraut fait longuement part de ses problèmes personnels. Il profite de l'amitié entre Ferry et Valier, son beau-père, pour nouer des relations de proximité. En effet, il écrit pour la première fois le 30 avril 1641 pour faire part de la mort de Valier dix semaines plus tôt¹⁹. Cette disparition le place dans une situation très délicate, car il n'exerçait alors le ministère pastoral à Bâle que depuis quatre ans et uniquement pour aider son beau-père. Depuis deux mois, il travaille donc sans assurance pour l'avenir, sans savoir s'il sera gardé ou non par l'Église française. Il y est en tout cas toujours en 1644, puisqu'il écrit alors de Bâle sans faire mention d'éventuelles difficultés²⁰. Pourtant, des ennuis sont en germe, car la situation change radicalement en 1651 et Amyraut se plaint très régulièrement de procès qu'on lui fait dans son ancienne ville, alors qu'il se considère comme reclus dans sa nouvelle Église de Sainte-Marie-aux-Mines, aux confins de l'Alsace et du duché de Lorraine. Il appelle régulièrement cette localité son « Patmos », en référence au lieu d'exil de l'apôtre et évangéliste Jean : c'est là qu'il doit selon lui subir les persécutions des réformés par les luthériens majoritaires dans la région²¹. Depuis ce lieu de repli, il expose longuement et fréquemment ses plaintes et ses souffrances, ainsi que son amertume face aux poursuites faites par l'Église de Bâle, « la plus ingrate du monde », qui l'a selon lui rejeté parce qu'il demandait de l'argent pour nourrir ses sept enfants²². Répété à de très nombreuses reprises dans les lettres successives qu'il envoie à Ferry, le récit de ses « déplaisirs », comme il aime à les nommer, est structuré de sorte à susciter chez son confrère messin la charité et des gestes de consolation. Ce discours d'Amyraut peut se

¹⁸ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe I. 2. et chapitre 6, paragraphe III. 3. Michelle MAGDELAINE, « Amyraut, Balthazar Octavien », dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, ouvr. cité, 1983, n° 1, p. 38.

¹⁹ BPF, ms 335¹, fol. 11-12.

²⁰ BPF, ms 760¹, fol. 69, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Bâle le 23 juin 1644.

²¹ *Ibid.*, fol. 70. La première lettre d'Amyraut à Ferry écrite de Sainte-Marie-aux-Mines, en date du 3 mars 1651, fait déjà référence à cette île grecque.

²² *Ibid.*

résumer ainsi : né vers 1615 d'un père pauvre, mais « dans une bonne réputation » précise-t-il, son sort bascule très jeune, lorsque sa mère meurt et est remplacée par une seconde épouse « qui [lui] fut vraiment marrastre ». Elle le retire de l'école à l'âge de onze ans. Pour reprendre ses études plus tard, à Bâle, il est obligé de travailler, mais parvient, grâce à ses talents, à aller étudier la théologie à Genève, sous la direction de Tronchin notamment. À vingt ans à peine, il devient pasteur et revient à Bâle, où il est contraint d'aider financièrement son vieux père et de vivre en partie de l'aumône de l'Église. Ces revenus sont cependant insuffisants, puisqu'il est contraint de s'endetter pour nourrir également son beau-père Valier et ses belles-sœurs, alors même que sa propre famille s'agrandit. Cet endettement est tel qu'il doit, d'après lui, quitter l'Église de Bâle pour en desservir une qui le paierait et le traiterait mieux. Il trouve donc un poste à Sainte-Marie-aux-Mines et demande son congé à Bâle, qu'il obtient en se targuant du soutien entier du peuple. Cependant, depuis qu'il est installé en Alsace, ses créanciers ne lui laissent aucun repos et le forcent à vendre ses biens pour les rembourser²³. Le caractère misérabiliste de ce récit est très affirmé, dans le but très probable d'attendrir son correspondant et de l'inciter à lui venir en aide. Les adversaires sont clairement nommés, il s'agit de Schönhauer, par ailleurs en contacts épistolaires avec Ferry, et de David Morlot. Ils sont particulièrement visés, car accusés de vouloir placer comme pasteur un de leurs proches et d'éloigner ainsi Amyraut. Morlot explique cependant l'affaire de façon quelque peu différente : responsable des anciens de Bâle et particulièrement chargé du recouvrement des dettes, il précise qu'il ne parvient pas à récupérer quatre-vingt-dix florins dus par Amyraut à l'Église avant son départ²⁴. Il est possible que Ferry lui-même se soit méfié du discours d'Amyraut. Pourtant, il choisit d'intervenir en faveur de son confrère et d'organiser la charité en sa faveur.

En effet, dès avril 1651, les indices d'une aide financière et morale de Ferry se multiplient : même s'il n'en est jamais explicitement question, certaines lettres constituent des remerciements personnels pour des dons du pasteur messin, ou du moins organisés par lui²⁵. C'est ainsi que le ministre de Sainte-Marie parvient à récupérer certains meubles laissés en caution à Bâle et à se faire à nouveau respecter de ses créanciers. Ce qui ressort aussi nettement de cette correspondance, c'est la déférence pour son « très cher et honoré père »,

²³ Un résumé de ces « desplaisirs » se retrouve dans BPF, ms 760¹, fol. 71, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 15 avril 1651. C'est de cette lettre que viennent les quelques citations. La plupart des lettres suivantes de la correspondance entre les deux hommes reviennent ensuite sur certains de ces points.

²⁴ BPF, ms 760⁶, fol. 303, lettre de Morlot à Amyraut, écrite de Bâle le 17 mars 1651.

²⁵ Notamment dans BPF, ms 760¹, fol. 72, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 22 avril 1651.

mais aussi l'assurance que son aide a une influence morale sur ceux à qui Amyraut doit de l'argent. En effet, à lire le pasteur de Sainte-Marie, le simple fait de tenir Ferry informé donne à son affaire une certaine publicité et oblige ses créanciers à user de plus de prudence à son égard. Cela se perçoit dans une lettre qu'Amyraut a reçue de Pierre Battier et qu'il fait suivre à Metz : ce membre d'une famille de réfugiés à Bâle y est très doux vis-à-vis d'Amyraut, l'assurant de sa joie de le voir sorti de la spirale de l'endettement. Selon le pasteur de Sainte-Marie, c'est bien l'intervention de Ferry qui a changé le regard porté sur lui, puisqu'il précise au dos de la lettre, avant de la transmettre, que ce Battier était jusqu'alors « l'un de [ses] plus furieux adversaires »²⁶, ce qui lui donne même l'espoir d'une prochaine réconciliation avec l'Église de Bâle²⁷. Il s'agit sans doute là d'une manœuvre d'Amyraut pour attendrir encore plus Ferry en le flattant, car il est peu probable que son nom seul ait fait trembler jusqu'au sud de l'Alsace. Après avoir aidé une première fois son correspondant dans le besoin, le pasteur messin organise une « cueillette » en sa faveur, dont on ne connaît malheureusement pas les modalités exactes, mais qui se montent à soixante reichsthallers²⁸. Le rôle personnel de Ferry dans cette collecte est très important, du moins aux yeux de son confrère, puisque ce dernier porte ces mots au dos de la lettre qui accompagne l'argent :

« Je soubsigné confesse avoir receu de Monsieur Isaac Claus le Jeune Marchand de Strasbourg la somme de soixante Rischsthalers, pour et au nom de Monsieur Ferry, pasteur de l'Eglise de Metz de laquelle somme je le tiens acquité avec tres humble remerciement. Ce 2-12 juillet 1651 à Hochbourg. BO Amyraut »²⁹.

La situation doit alors être considérée comme grave, car les autres collectes organisées dont nous avons un écho dans les sources concernent généralement des Églises entières, en particulier celles ravagées par les guerres, et jamais un particulier. Quoi qu'il en soit, Amyrautse considère à la fin de l'année 1651 comme « pleinement delivré à Basle de la main de [s]es persecuteurs » et en remercie plusieurs fois Ferry personnellement, soulignant à chaque fois la charité qu'il lui a faite³⁰. Pourtant, quelques mois plus tard, il précise qu'après avoir passé seulement deux jours à Bâle, il se rend compte que l'animosité contre lui n'y est pas totalement apaisée³¹.

²⁶ BPF, ms 760², fol. 19, lettre de Battier à Amyraut, écrite de Bâle le 20 mai 1651.

²⁷ BPF, ms 760¹, fol. 73, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 31 mai 1651.

²⁸ BPF, ms 335¹, fol. 13, lettre de remerciement d'Amyraut à Ferry, écrite sans lieu précisé, le 12 juin 1651.

²⁹ BPF, ms 761¹, lettre de Ferry à Amyraut, écrite de Metz le 29 juin 1651 et renvoyée ensuite à Ferry avec la quittance signée de la main d'Amyraut.

³⁰ Notamment dans BPF, ms 335¹, fol. 14-15, lettre qu'il écrit de Sainte-Marie-aux-Mines le 11 décembre 1651.

³¹ *Ibid.*, fol. 19, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 25 septembre 1652.

Après quelques années de répit, une seconde phase d'aide de Ferry à Amyraut débute en 1655-1656 et concerne cette fois un autre sujet : il s'agit de trouver un poste de pasteur dans une Église plus riche et plus prestigieuse que Sainte-Marie-aux-Mines, afin d'assurer des revenus suffisants pour une famille nombreuse. Le ministre de Metz est rapidement sollicité et il est cette fois plus difficile de dire s'il agit ici par charité pastorale ou en faisant jouer des réseaux de solidarité plus fréquents. Les prétentions d'Amyraut à exercer dans une autre Église semblent naître de son premier passage à Paris, entre octobre 1654 et le printemps 1655 : il est alors dans la capitale pour défendre les droits du seigneur de sa communauté, Ribeaupierre, et écrit à son confrère messin qu'il prêche régulièrement à Charenton ou chez l'ambassadeur de Hollande, avec selon lui des applaudissements³². Il passe ensuite à Metz un an plus tard, au début de l'année 1656, et y prêche également³³, toujours avec succès si l'on en croit ses lettres suivantes à Ferry. Il tente alors de succéder à Abraham de La Cloche et avant même sa mort le 29 mars se place sur les rangs, tout en ayant conscience qu'être né hors de Metz est un handicap majeur³⁴. C'est en cette même période qu'il écrit à nouveau régulièrement qu'il s'endette³⁵. Parallèlement, Amyraut cherche à augmenter son crédit à Charenton et profite de ses bonnes relations, au départ, avec Drelincourt et Daillé : le premier avait même écrit des lettres en sa faveur, soulignant la qualité de sa prédication. Mais suite à son éviction de Metz, le pasteur de Sainte-Marie, sans doute aigri, s'aliène la communauté parisienne en faisant circuler des rumeurs de vocation à Metz et des lettres de Ferry l'assurant de son soutien pour la place vacante, mais aussi des bruits du rejet de sa candidature messine à cause de ses ennuis d'argent à Bâle quelques années plus tôt³⁶. Il semble alors en vouloir à son « très cher et honoré père », car un ancien de Paris, des Touches, lui aurait montré

« une lettre de Metz par laquelle un sien amy luy donne advis, que vous Monsieur et Tres honoré Pere, m'ayant fait proposer en vostre Compagnie par l'un de vos comperes, pour me faire avoir quelque rang dans le nombre de ceux qui estoient recherchés pour servir à vostre Eglise, peu de jours apres vous changeates d'advis, sur les informations que vous aviez receues de Basle contre moy, de sorte que vous fistes ruiner par ceux de ceste cabale (c'est le mot duquel se sert cest infame qui escrit à Mr des Touches) tout ce que vous aviez edifié en ma faveur. »³⁷

Il quitte alors Paris, convaincu que s'il n'y trouve pas de place, c'est à cause de la volonté de Drelincourt et Daillé de placer leurs fils et non à cause de ses défauts³⁸. Il retourne finalement

³² *Ibid.*, fol. 21-22, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Thou le 3 mars 1655.

³³ AC Metz, GG 247.

³⁴ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe I. 2.

³⁵ BPF, ms 760¹, fol. 79, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Paris en mai 1656.

³⁶ BPF, ms 760⁴, fol. 111, lettre de Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 24 juin 1656.

³⁷ BPF, ms 335¹, fol. 25-26, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Paris le 2 juin 1656.

³⁸ *Ibid.*, fol. 27-28, lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Ligny le 28 juin 1656.

à Sainte-Marie où, tout en recherchant une autre Église, mais prestigieuse (il évoque Londres et toujours Paris...), il achève son ministère et meurt au début de l'automne 1659³⁹.

La relation qu'entretient Ferry avec Benjamin Anguenet est d'une nature proche de celle liant le pasteur de Metz à Amyraut, car là aussi l'aide apportée est autant destinée à conforter un réformé en détresse qu'à aider un confrère qu'il connaît et estime. Cet homme, sans doute originaire de la région de Phalsbourg en Lorraine, est pasteur de Lixheim au début des années 1620 et noue probablement à ce moment-là des liens étroits avec la communauté messine, puisque nous le voyons passer sur les bords de la Moselle et y prêcher sporadiquement à partir de 1621 et jusqu'en 1659⁴⁰. Il passe ensuite régulièrement, mais sans faire l'action, à cause de l'interdiction de 1662⁴¹. C'est un homme sans doute attaché aux idées de Moïse Amyraut et de Saumur, notamment à partir du début des années 1630, lorsqu'il côtoie dans sa nouvelle Église de Vitry son confrère Étienne de Courcelles, célèbre pour ses idées hétérodoxes. La vie personnelle d'Anguenet bascule en 1654, lorsque, veuf de sa première femme, la Messine Anne de Savigny, il épouse en secondes noces Suzanne Le Noir, elle-même veuve du pasteur Gédéon de Marsal décédé en 1645. C'est Ferry qui célèbre le mariage à La Horgne, le 19 juillet : sans doute le choix de ce temple champêtre par les mariés peut-il s'expliquer par la volonté de le faire bénir précisément par Ferry, qui devait prêcher ce jour-là pour les villageois⁴². Très rapidement après ce mariage, Anguenet se trouve au cœur de conflits familiaux et conjugaux. Ferry devient à partir de 1658 un confident et surtout un arbitre entre les différentes parties.

Dès 1657, le synode provincial de La Ferté-au-Col (Île-de-France – Champagne – Brie – Picardie – Pays chartrain) se fait l'écho de problèmes familiaux : Jacques Colin, réformé de Vitry, avait été accusé d'avoir fourni des mémoires contre Anguenet dans le cadre d'un conflit avec la mère de sa première épouse, Anne Maupassant. Le synode refuse de confirmer la décision du consistoire de Vitry qui avait censuré Colin, car ces mémoires

³⁹ Cette mort est signalée dans la lettre de Jacques Couët du Vivier à son grand-père Ferry, écrite de Normanville le 5 octobre 1659. BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 32 (voir aussi Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-4, 1975, p. 540-543).

⁴⁰ Voir la mention de son activité à Metz dans les registres des baptêmes et mariages de l'Église réformée (AC Metz, GG 243-247).

⁴¹ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 3. et chapitre 4, paragraphe II. 2. On voit cependant les passages d'Anguenet aux mentions des baptêmes d'enfants dont il est le parrain. AC Metz, GG 247.

⁴² Le sermon de Ferry pour cette occasion a été conservé, il s'agit du MMLVIII (voir annexe 11). BM Metz, ms 1 085.

semblent justifiés⁴³. Comme nous l'avons vu pour Ferry lui-même, la notion de vie « privée » est toute relative pour un pasteur qui doit donner l'exemple et édifier son troupeau, y compris en offrant sa situation familiale comme un modèle aux fidèles⁴⁴. L'affaire ne s'arrête cependant pas là, puisque Colin, mécontent de ce que l'arrêt du consistoire n'ait pas été formellement cassé, porte l'affaire devant le synode national de Loudun en 1659 : cependant, il ne poursuit pas et ne fournit pas de preuves suffisantes⁴⁵. Mais, entre temps, les ennuis d'Anguenet ont pris des proportions bien plus importantes et concernent cette fois sa vie de couple avec sa seconde épouse. Nous n'avons toutefois à notre disposition que la correspondance adressée par le pasteur de Vitry à celui de Metz, ce qui nous prive tout à la fois des réactions de Ferry et de la version des faits qu'aurait donné Suzanne Le Noir. Dès sa première lettre à son confrère messin, Anguenet sous-entend quelles sont les raisons du conflit matrimonial qui l'oppose à sa femme. Cette dernière est alors en séjour à Metz et vit apparemment auprès de ses nièces : c'est peut-être là la clé du problème, puisque le mari accuse l'entourage de son épouse de les séparer et il est possible que Suzanne Le Noir se soit sentie exilée à Vitry, loin de sa famille⁴⁶. Cette hypothèse est confirmée par Anguenet, puisqu'il écrit clairement que le départ de sa femme pour Metz a suscité le « scandale » au sein de sa communauté et qu'il a été condamné par le consistoire à lui écrire une lettre l'exhortant à revenir au plus vite. La situation est très grave, puisque des insultes et même des gifles ont été échangées, Anguenet ayant ainsi levé la main sur une des nièces de Suzanne. Il craint les calomnies et prie Ferry de ne pas en tenir compte si elles venaient à se propager à Metz. Les deux pasteurs sont très proches, puisque c'est Anguenet qui accueille Couët du Vivier, le petit-fils aveugle de Ferry, ministre de Courcelles, quand il voyage à Vitry en 1658 et 1659. Cela n'empêche pas le Messin d'apparaître comme un arbitre, car le ton des lettres d'Anguenet montre qu'il a besoin sans cesse de se justifier, preuve que Ferry n'accepte pas la position de son confrère sans argument et qu'il cherche à comprendre et surtout à réconcilier les deux époux, ce qui oblige Anguenet à répéter à plusieurs reprises le récit de l'affaire⁴⁷. Il s'agit bien entendu d'une mission tout à fait normale pour un pasteur et s'il s'agissait de membres de sa communauté, il serait en position naturelle pour apaiser le conflit. Certes Suzanne Le Noir est Messine et séjourne à Metz au cours de cette période, mais l'action de

⁴³ Copie des actes du synode provincial de La Ferté-au-Col. L'original était aux Pays-Bas au XIX^e siècle, mais il en existe plusieurs copies. J'ai consulté celle de BPF, ms 533, insérée entre les fol. 18 et 19. Le passage sur l'affaire d'Anguenet est au fol. 5 v^o de cet encart.

⁴⁴ Voir ci-dessus, chapitre 8.

⁴⁵ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. 2, p. 769. Article 26 du chapitre 9 sur les appellations particulières.

⁴⁶ BPF, ms 760¹, fol. 165, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 4 février 1658.

⁴⁷ Nombreuses lettres conservées à la BPF, ms 335¹ et ms 760¹.

Ferry se fait à distance, sur des personnes qui ne relèvent *a priori* pas de son ministère et sur une affaire jugée par le consistoire de Vitry. Il combat ce qui est la hantise de tous les consistoires et ce qui terrifie Anguenet quand il prend conscience des proportions de l'affaire : le « scandale ». Le mot revient régulièrement dans la correspondance et le pasteur de Vitry se plaint d'être au cœur d'une campagne de calomnie. Il formule cette prière à Dieu :

« qu'il pardonne à ma femme le grand scandale qu'elle donna à son Eglise et les torts qu'elle et ses Niepces m'ont fait & me font tous les jours »⁴⁸.

Ce scandale serait notamment terrible si Suzanne Le Noir et ses nièces avaient le droit de participer à la cène à Pâques 1658, puis en septembre suivant⁴⁹. Malheureusement, nous ne savons pas si elles l'ont pu, mais il est certain qu'Anguenet cherche à utiliser son amitié avec Ferry pour obtenir une condamnation morale de sa femme. Celle-ci est cependant loin d'être acquise, car l'arbitre qui émerge dans cette affaire cherche uniquement la réconciliation. Il parvient à convaincre son correspondant, puisqu'en juillet suivant, Anguenet prévoit un séjour à Metz, sans doute pour ramener sa femme, et demande à son confrère ce qui serait le plus expédient pour son logement : dormir chez son épouse au risque d'être molesté par les nièces, ou dans une hôtellerie, ce qui pourrait servir de prétexte pour prétendre qu'il méprise le mariage⁵⁰.

L'affaire prend ensuite des proportions importantes, puisque le pasteur de Vitry prétend qu'il reçoit régulièrement des lettres d'exhortations et de censures pour sa séparation de corps avec son épouse, notamment de la part de ses confrères de Charenton⁵¹. Au début de 1659 encore, il se plaint de l'« injuste retraite » de sa femme et, encore et toujours, du « scandale » causé au sein de l'Église de Vitry⁵². Il revient régulièrement sur ces points, ainsi que sur le rôle négatif des nièces de sa femme, dans plusieurs lettres entre mars et mai 1659, sans que le sujet soit central, car la correspondance des deux pasteurs évoque surtout le voyage de Jacques Couët du Vivier et son passage dans diverses Églises d'Île-de-France⁵³. La situation est compliquée par le fait qu'Anguenet a des affaires en cours à Metz, ce qui le pousse à prévoir un voyage en ville, au risque donc de rencontrer sa femme : les lettres qu'il

⁴⁸ BPF, ms 335¹, fol. 52, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 8 avril 1658.

⁴⁹ *Ibid.*, fol. 54-55 et fol. 58-59, lettres d'Anguenet à Ferry, écrites de Vitry les 22 avril et 9 septembre 1658.

⁵⁰ *Ibid.*, fol. 56-57, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 20 juillet 1658.

⁵¹ *Ibid.*, fol. 58-59, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 9 septembre 1658.

⁵² *Ibid.*, fol. 60, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 13 février 1659.

⁵³ Lettres d'Anguenet à Ferry, écrites de Vitry le 10 mars 1659 (BPF, ms 335¹, fol. 62-63), le 14 mars 1659 (BPF, ms 335¹, fol. 64-65), le 21 mars 1659 (BPF, ms 760¹, fol. 167), le 28 mars 1659 (BPF, ms 760¹, fol. 168), le 11 avril 1659 (BPF, ms 760¹, fol. 169), le 21 avril 1659 (BPF, ms 760¹, fol. 170), le 6 mai 1659 (BPF, ms 335¹, fol. 66-67)

écrit alors à Ferry montrent bien le rôle de celui-ci pour le dissuader de venir⁵⁴. Après quelques semaines d'échanges épistolaires plus distendus, Anguenet revient à la charge en faisant assigner sa femme devant un tribunal, sans doute royal, fin août 1659. Cette fois, la menace apparaît trop grande et Ferry intervient pour que l'affaire ne prenne pas des proportions qui dépassent totalement les consistoires, voire les synodes, et qui ne mettent pas en jeu la réputation des pasteurs⁵⁵. Au contraire de ce qu'il avait pu faire au printemps précédent, le Messin conseille vivement à son confrère de venir à Metz et de négocier une réconciliation avec sa femme : cet avis de Ferry pèse d'un poids considérable, car Anguenet révèle que son collègue Bancelin, alors à Claye, l'a déjà encouragé depuis plusieurs mois à se déplacer auprès de son épouse, mais ce n'est que lorsque le pasteur de Metz confirme cette option que celui de Vitry prend effectivement la route⁵⁶. Cette prééminence de Ferry est également visible dans la correspondance de Matthieu Rouyer, ministre de l'Église française de Hanau. Lui aussi est mêlé à la dispute du couple et sollicité comme arbitre, mais à un niveau nettement inférieur de celui du pasteur de Metz, puisqu'il précise ne servir qu'à recevoir et lire les « plaintes bien longues et bien amères » d'Anguenet, sans répondre par autre chose que des prières pour la réconciliation⁵⁷.

La venue d'Anguenet à Metz est soigneusement préparée et Ferry joue un rôle considérable dans cette phase qui a lieu en septembre et octobre 1659. Dans un premier temps, il parvient à arracher à Suzanne Le Noir une attestation qu'il conserve dans ses papiers et qui garantit que si son mari venait à Metz, elle le recevrait « gracieusement » et discuterait avec lui librement de tous les points litigieux entre eux⁵⁸. De l'autre côté, il demande à son confrère de faire le point des griefs à son épouse, ce qu'il fait dans deux lettres particulièrement détaillées montrant tout à la fois le peu d'envie de sa femme de venir vivre à Vitry et le rôle néfaste de ses nièces qui donnent une image négative de lui. Un des points cruciaux, jusque là peu soulevé dans la correspondance, est qu'elle réclame à Anguenet une forte somme d'argent, qu'elle dit être due par le contrat de mariage, ce que le pasteur de Vitry nie fortement : selon lui, ce sont les nièces qui ont fait germer dans l'esprit de sa femme cette histoire pour l'éloigner de lui⁵⁹. Au milieu du mois d'octobre, les esprits sont sans doute

⁵⁴ BPF, ms 335¹, fol. 68-69, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 10 mai 1659 ; et fol. 70-71, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 29 mai 1659.

⁵⁵ BPF, ms 760¹, fol. 173, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 28 août 1659.

⁵⁶ *Ibid.*, fol. 174, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 12 septembre 1659.

⁵⁷ BPF, ms 760⁷, fol. 269, lettre de Rouyer à Ferry, écrite de Hanau le 28 décembre 1659.

⁵⁸ BPF, ms 760¹, fol. 175, attestation signée de Suzanne Le Noir. À Metz, le 29 septembre 1659.

⁵⁹ *Ibid.*, fol. 176-177, lettres d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry les 6 et 8 octobre 1659.

suffisamment apaisés pour permettre une rencontre sans drame ni scandale. Anguenet souligne le rôle de Ferry dans la dernière lettre qu'il lui adresse avant son arrivée à Metz : il y évoque l'« entremise » et donc le rôle d'arbitre de son confrère. Sa dernière volonté avant de se mettre effectivement en route est de ne voir que sa femme, et pas ses nièces⁶⁰. Malheureusement, une fois qu'il est en ville, nous ne savons plus rien de l'évolution de l'affaire, puisque précisément notre source se tarit. Il est impossible de dire si le rapprochement entre les deux parties est passé par une procédure devant le consistoire de Metz, ou si Ferry a assumé seul les arbitrages. La seconde solution est la plus plausible : en effet, si l'affaire avait été portée devant toute l'Église de Metz, même dans le relatif secret des réunions du consistoire le mercredi, il est probable qu'elle aurait laissé davantage de traces dans la documentation dont nous disposons aujourd'hui. De plus, Ferry est régulièrement informé de l'affaire par les deux camps et il est très raisonnable de penser que, pour éviter précisément les « scandales », il est alors dans l'intérêt de tous de s'en tenir à un arbitrage discret. Ce qui est certain, c'est que l'Église de Metz n'est en aucun cas choquée par cette histoire, puisque c'est sans aucun problème qu'Anguenet baptise, marie et prêche au cours de son séjour messin⁶¹. S'il y avait eu le moindre risque pour la réputation du pasteur, nul doute qu'il se serait abstenu d'exercer son ministère dans sa ville d'accueil.

Le passage d'Anguenet à Metz s'achève par une réconciliation, puisqu'il rentre à Vitry avec sa femme en décembre 1659. Commence alors une série de remerciements à Ferry pour le rôle central joué dans la résolution de cette affaire. Le simple fait que le couple soit à nouveau réuni dans la même ville et sous le même toit semble satisfaire à la fois le mari et la femme⁶². L'accord semble bien avoir été fait sans et même contre les nièces de Suzanne Le Noir, puisqu'Anguenet souligne justement que c'est en s'éloignant de l'environnement familial de sa femme que l'harmonie a pu revenir au sein du couple⁶³. Ferry ne s'est pas contenté de régler cette affaire, mais a aussi œuvré pour régler les ennuis financiers d'Anguenet, pour lesquels il avait voulu venir à Metz en mai 1659. Il s'agissait d'une somme que lui devait le sieur de Gondremange, membre de la famille de Vigneulles avec laquelle Ferry était resté en contact étroit même après la mort de sa femme Esther en 1636⁶⁴. Ces remerciements, nombreux, ne dissocient en aucun cas l'arbitrage rendu par Ferry du ministère

⁶⁰ *Ibid.*, fol. 178, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 13 octobre 1659.

⁶¹ AC Metz, GG 247, registres des baptêmes et mariages pour l'année 1659.

⁶² BPF, ms 760¹, fol. 179, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 22 décembre 1659 ; ms 335¹, fol. 74-75, lettre d'Anguenet et de Suzanne Le Noir à Ferry, écrite de Vitry le 26 décembre 1659.

⁶³ BPF, ms 335¹, fol. 78, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite de Vitry le 28 janvier 1660.

⁶⁴ *Ibid.*

de celui-ci. Au contraire, Anguenet remercie son « très cher et honoré frère » et souligne que ce qu'il a fait pour lui ne fait que confirmer sa dignité à la charge pastorale. L'apaisement semble complet lorsqu'en mai 1662 Anguenet écrit à Ferry pour faire part de sa tristesse à propos de la mort d'une des nièces de sa femme : il remercie alors son confrère messin de l'avoir assistée spirituellement et de lui avoir permis de mourir en bonne chrétienne⁶⁵. Des dissensions réapparaissent toutefois au sein du couple à partir de 1664. Il est donc possible de penser que si Anguenet fait mine d'être attristé par la mort d'une des nièces de Suzanne, c'est avant tout pour apparaître aux yeux de son collègue comme ayant pardonné. Sans doute n'a-t-il pas voulu décevoir Ferry. L'affaire de 1664 est cependant nettement moins grave, même si elle fait rejouer les mêmes ressorts que celle de 1658-1659. En effet, le point de départ est le refus de Suzanne Le Noir de donner à la sœur de son mari de l'argent qui lui est dû. Elle réside à nouveau à Metz, alors qu'Anguenet est à Vitry⁶⁶. Immédiatement, Ferry est une nouvelle fois contacté et son collègue se plaint d'être dépouillé par sa femme et par la famille de celle-ci⁶⁷. Cette fois, la situation est apaisée en quelques jours à peine, sur intervention du pasteur messin⁶⁸.

Ferry a ainsi exercé son ministère de façon plutôt informelle dans les cas d'Anne de Coligny, de Balthazar-Octavien Amyraut et surtout de Benjamin Anguenet. Il a sans doute eu alors une influence dépassant largement le cadre de sa charge pastorale habituelle et allant au-delà de l'égalité théorique entre les pasteurs. En effet, son avis a été déterminante dans ces cas et son avis a été davantage écouté que ceux d'autres ministres sollicités : Anne de Coligny préfère écouter Ferry que ses chapelains sur certains points, et Anguenet ne suit certains conseils que s'ils sont donnés par le pasteur de Metz, alors même que d'autres les donnaient avant. Il ne faut pas y voir une preuve d'une importance démesurée de Ferry dans les Églises réformées francophones de son temps, mais, plus modestement, d'une influence spirituelle forte sur d'autres pasteurs et sur des fidèles issus de la haute noblesse, tout en restant dans une sphère relativement restreinte, celle des personnages ayant des liens plus ou moins directs avec l'Église de Metz. En dirigeant ainsi les consciences de certains réformés, il est dans son rôle de pasteur, dans la mesure où il tente d'acculturer et d'inculquer la discipline réformée

⁶⁵ BPF, ms 335¹, fol. 88, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite sans lieu précisé le 25 mai 1662. BPF, ms 760⁶, fol. 67, lettre de Suzanne Le Noir à Ferry, écrite de Vity le même jour.

⁶⁶ BPF, ms 760⁶, fol 68, lettre de Suzanne Le Noir à Anguenet, écrite de Metz le 8 juillet 1664.

⁶⁷ BPF, ms 335¹, fol. 91-92, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite sans précision de lieu le 17 juillet 1664.

⁶⁸ *Ibid.*, fol. 93, lettre d'Anguenet à Ferry, écrite sans précision de lieu le 27 juillet 1664.

aux fidèles. Un des vecteurs privilégiés de cette acculturation est l'éducation que nous qualifierions aujourd'hui de « secondaire ». Ferry s'engage également sur ce terrain.

2. Un directeur de collège (1628-1635)

Dans un double contexte de lutte contre un catholicisme de combat incarné par les jésuites et leurs alliés, et de travail profond pour inculquer la discipline et la morale réformées aux fidèles, Ferry se lance, au cours des années 1620 et 1630, dans une longue bataille dont le cœur est la création d'un système scolaire protestant étoffé. Il se consacre plus particulièrement au développement d'un « collège », qui reste selon sa terminologie un ensemble de « classes latines » pour ne pas susciter d'opposition de la part du clergé. L'intérêt pour l'instruction et l'éducation est naturel chez un pasteur. Nous l'avons déjà vu clairement quand il s'agit de sa famille et notamment de ses enfants⁶⁹. La discipline, dans son chapitre 2 consacré aux écoles, ne donne que peu d'instructions précises sur le rôle que doit jouer un ministre de la Parole de Dieu dans ce domaine. Elle se limite à encadrer les pratiques, tout en laissant entendre que le contrôle pastoral ou, du moins, consistorial, doit être fort, puisque c'est dans le cadre des Églises que les écoles sont fondées (article 1) et que les régents et maîtres d'écoles doivent signer la confession de foi et la discipline des Églises réformées de France (article 2)⁷⁰. Pourtant, le rôle des écoles, collèges et académies est fondamental pour le maintien et le développement de la foi dans les communautés réformées et le terme de « pépinière » revient souvent dans les textes synodaux ou disciplinaires, car la conscience est forte que ces structures scolaires servent à fortifier les Églises, notamment en permettant le renouvellement des pasteurs eux-mêmes. Le rôle d'un ministre peut et doit ainsi aller plus loin que la lettre de la discipline : à titre de comparaison, les pasteurs de Nîmes présentent régulièrement au consistoire des rapports de leurs visites aux écoles et au collège⁷¹. Plus tard, à Metz, David Ancillon apporte également un soin particulier à la surveillance morale, disciplinaire et théologique des écoliers et de leurs régents⁷². Aussi peut-on considérer que, sur ce point, Ferry a agi en pasteur « normal » dans la mesure où il visite et surveille les petites écoles que l'Église entretient depuis les années 1560, mais aussi en agent extraordinaire quand il s'occupe de l'organisation et du développement d'un collège qu'il essaie de fonder à partir de 1628 : dans ce cadre, son ministère est étendu et conçu par lui de

⁶⁹ Voir ci-dessus, chapitre 8, paragraphe II.

⁷⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 130 et p. 135.

⁷¹ Philippe CHAREYRE, *Le consistoire de Nîmes (1561-1685)*, thèse d'État citée, p. 191-247.

⁷² Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 276.

façon relativement extensive. Il agit davantage comme un principal de collège. Cette fonction est certes exercée par des pasteurs, comme son ami et correspondant Jean Brazi à Sedan, mais c'est au prix d'un abandon de l'activité pastorale, alors délaissée le temps de l'exercice de cette charge. L'originalité de la position de Ferry est double, puisqu'il est un principal officieux dans un collège qui l'est également.

L'histoire du collège de Metz remonte aux années 1560, lorsqu'émergent les premières revendications municipales. Elles ne sont pleinement satisfaites qu'avec des lettres patentes données par Henri IV en 1597, offrant l'abbaye Saint-Éloi pour y fonder un collège, dans des bâtiments sécularisés par le pape Grégoire XIV en 1591, malgré des poursuites jusque dans les années 1620 d'un abbé réfractaire à cette décision⁷³. Le collège est confessionnellement mixte au départ et Ferry lui-même y étudie quelques années au tout début du XVII^e siècle⁷⁴. Mais la situation change radicalement quand, après des demandes rejetées dans les années 1600 et 1610, les jésuites sont pourvus de la direction matérielle et spirituelle du collège, ce qui devient effectif en 1622. Cela ne signifie certes pas la fin de l'enseignement réformé à Metz, puisque depuis les années 1560, l'Église calviniste a dans le Pays messin de nombreuses petites écoles assurant l'alphabétisation des enfants. Mais le problème de l'enseignement « secondaire » est bien plus grave, car il s'agit de la formation intellectuelle et donc religieuse des notables de la communauté, y compris d'éventuels futurs pasteurs. S'il était possible d'accepter que le collège soit neutre, au nom d'une certaine paix et d'un certain consensus de sortie des guerres de Religion, la prise de possession par les jésuites ne peut être laissée sans réponse, quand on connaît leur rôle dans la Contre-Réforme et l'importance de l'antijésuitisme dans l'imaginaire et l'identité huguenots⁷⁵. La prise de possession du collège est d'ailleurs relevée par tous les historiens du religieux à Metz au XVII^e siècle comme une étape décisive dans la bataille confessionnelle locale⁷⁶. Dès décembre 1620, après quelques tentatives dans les années 1600⁷⁷, les Trois Ordres, institution

⁷³ Cette histoire du collège par accumulation de copies d'actes peut se retrouver dans les papiers Emmercy (BnF, NAF 22 699) ou dans ceux des jésuites du XVIII^e siècle (AC Metz, GG 267, liasses 1 bis et 2). Les papiers relatifs au temps de la fondation du collège sont parmi des liasses de papiers jésuites (AD Moselle, D 1-5). Pour une perspective jésuite, voir Louis VIANSSON *Histoire du premier collège de Metz*, Nancy, E. Réau, 1874, 80 p. ; Louis VIANSSON-PONTÉ, *Les jésuites à Metz...*, ouvr. cité ; Henri FOUQUERAY, *Histoire de la Compagnie de Jésus...*, ouvr. cité, t. 3, p. 509-511. Voir aussi un récit catholique contemporain dans BM Metz, ms 909, fol. 52-53.

⁷⁴ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe II. 1.

⁷⁵ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2. et chapitre 7, paragraphe I. 2.

⁷⁶ Voir par exemple Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 151-189 : ce chapitre est titré « La querelle de l'enseignement secondaire », alors qu'il aborde des sujets bien plus larges.

⁷⁷ Voir par exemple Bibliothèque de l'Institut, Collection Godefroy, ms 15, fol. 81-84, requête des jésuites présentée au roi de passage à Metz le 24 mars 1603

très favorable aux catholiques, demandent que les jésuites soient pourvus du collège⁷⁸. Cette demande est soutenue avec enthousiasme par les autorités épiscopales : bien que ne résidant pas en ville, Henri de Bourbon-Verneuil y est très favorable, tout comme son suffragant Nicolas Coeffeteau⁷⁹. De ce fait, lorsque le conseil privé du roi confirme que Verneuil sera le directeur du collège en 1621, l'arrivée des jésuites est bien engagée⁸⁰ et, effectivement, il écrit rapidement au provincial de Champagne pour l'assurer de son action en ce sens⁸¹. En mars 1622, des lettres patentes de Louis XIII donnent le collège aux jésuites⁸². Dès le 9 du même mois, Épernon écrit aux autorités résidant à Metz, le Maître-Échevin Villers et le lieutenant Fromigières, afin de faire appliquer la décision⁸³. Fin avril, les réformés espèrent encore s'opposer à la prise de possession, arguant de son illégalité. Ils se présentent comme des apôtres de la paix, invoquant la figure tutélaire d'Henri IV et précisent qu'

« Ils desirent passionnement la continuation de l'union qui est jusques icy conservée entre leurs concitoyens & eux, [alors que les jésuites] se prevaillent du malheur du temps »⁸⁴

Dans le même temps, les protestants messins écrivent au marquis de La Valette, qui a obtenu en 1613 la survivance du gouvernement de son père, le duc d'Épernon. Ils insistent sur le manque de respect des formes, en l'absence du Président à la justice royale, et sur le fait que les jésuites agissent « au prejudice du Repos publique qu'ils ont conjuré de perdre entre nous », ce qui leur fait écrire qu'ils ne craignent pas les jésuites, mais leurs méthodes :

« Car, Monseigneur, ce n'est pas comme plusieurs pensent, que nous apprehendions leur suffisance en la doctrine qu'ils enseignent, laquelle ils deussent faire prendre à aucuns des nostres, puisqu'au contraire ils ne servent en tous les lieux où ils sont qu'à nous affermir encor davantage. Mais nous craignons la profession qu'ils font de nous persecuter par les artifices que chacun cognoit, et les addresses qu'ils ont à brouiller tous les Estats où ils sont receus, plus perilleuses icy qu'en nul autre pour la facon que nous y vivons, et la qualité de ceste frontiere. »⁸⁵

Ces arguments sont donc largement « sécularisés », sans doute pour des raisons stratégiques : faire appel au roi en mettant en avant des craintes confessionnelles aurait sans doute été du pire effet. De plus, insister sur la concorde fragile qui existait avant leur arrivée dans la population messine et sur l'importance géographique de la frontière avec les États allemands

⁷⁸ AC Metz, GG 267, liasse 1 bis. Copie d'une supplique au roi en date du 9 décembre 1620.

⁷⁹ Charles URBAIN, *Nicolas Coeffeteau...*, ouvr. cité, p. 112-114.

⁸⁰ AD Moselle, D 5. Arrêt en date du 18 novembre 1621.

⁸¹ *Ibid.*, lettre du 8 avril 1622.

⁸² AD Moselle, D 4, copies.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*, lettre des réformés à Fromigières en date du 23 avril 1622, jointe à une protestation devant la justice du Président.

⁸⁵ BPF, ms 761¹, minute d'une lettre des réformés à La Valette, écrite de la main de Ferry le 24 avril 1622. Les réformés, toujours par la main de Ferry, avaient déjà écrit à La Valette le 15 mars 1622, mais avec moins de précision, et avaient déjà insisté sur le caractère vexatoire qu'aurait une introduction des jésuites (minute, BPF, ms 761¹).

et la Lorraine est une façon habile d'aborder le problème. Mais les plaintes sont inutiles. Même si, effectivement, le mouvement est ralenti, les jésuites sont confirmés à Metz par des lettres patentes du 23 juillet 1622 et par un arrêt du Conseil d'État pris le 29 juillet à Béziers, dans un contexte national très défavorable aux réformés⁸⁶. Certes, l'arrêt précise que les Pères devront instruire les enfants des deux religions sans distinction et sans chercher à convertir les jeunes protestants. Mais il est évident pour tous les huguenots qu'il s'agit là d'un moyen pour les jésuites de chercher à subvertir leurs enfants⁸⁷. Pourtant, ils auraient pu se prévaloir du soutien d'une partie au moins des catholiques, sans doute peu enthousiastes à l'idée d'accueillir des jésuites à la réputation parfois sulfureuse, comme en témoigne la délibération du Grand Conseil de Metz du 22 avril 1622, veille de la plainte des réformés, avec des arguments proches. S'adressant à Fromigières, les demandeurs insistent sur le privilège que constituait l'érection du collège de la ville :

« Sur l'instance poursuite que font les peres Jesuites d'estre introduitz dans le college de St Eloy en vertu des lettres qu'ils ont obtenu du Roy à ce subject ayant disposé Monsieur le Commandant de Fromigieres commandant pour le service de Sa Majesté au gouvernement messin de leur y accorder la prise de possession apres avoir veu en Conseil Copie des lettres patentes obtenues du Roy Henry le Grand de tres glorieuse memoire en faveur des habitans de Metz les XVII aoust 1597 & XXVI janvier 1602, par lesquelles il a entendu gratifier le peuple messin dud. College en consideration de sa fidelité & affection à son service ayant d'ailleurs esgard à l'interest que le publique recepvroit en ceste prise de possession en vertu de patents avis de Sa Majesté comme prejudiciable aux droicts & privileges de la cité pour les causes contenues en icelles, Il a esté advisé de son adresse à Monsieur le Commandant & le supplie d'en vouloir suspendre l'execution à l'effect de quoy ont esté promis de deputer »⁸⁸.

En creux, il est possible de lire la méfiance envers des jésuites étrangers qui risqueraient de troubler le délicat équilibre trouvé entre catholiques et réformés, notamment au sein du collège. Trois ans plus tard encore, une autre délibération du Grand Conseil qualifie l'arrivée des Pères en ville d'« intrusion »⁸⁹

Dès 1622, les autorités ecclésiastiques réformées en général et Paul Ferry en particulier s'intéressent donc de près à cette prise de possession du collège. Ils la combattent sur le terrain, bien entendu, mais cherchent aussi à en faire l'histoire et à se défendre d'un

⁸⁶ Copies aux AD Moselle, D 4 et à la BPF, ms 765², pièce 35. L'arrêt pris à Béziers est également reproduit dans Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 519-523.

⁸⁷ David Ancillon, qui a été élève des jésuites à la fin des années 1620, a semble-t-il effectivement subi quelques pressions, comme il est rapporté dans Charles ANCILLON, *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon...*, ouvr. cité, p. 8-12. Mais il s'agit peut-être d'un *topos* proche de l'hagiographie, consistant à souligner l'excellence de sa jeunesse, qui ravit même des adversaires.

⁸⁸ AC Metz, BB 19, fol. 4 r°. Délibération du Grand Conseil du 22 avril 1622.

⁸⁹ Copie de la délibération du 28 septembre 1625 aux AD Moselle, D 4.

point de vue plus intellectuel. C'est à cette époque que Ferry consigne de nombreuses notes de lectures contre les jésuites et qu'il accumule les ouvrages les dénonçant⁹⁰. Les notables de la communauté réformée ont conscience du contexte délicat dans lequel ils se trouvent : mis en difficulté à l'échelle nationale à cause des guerres dites « de Rohan » qui agitent le sud du royaume au cours des années 1620 et qui amplifient les mesures vexatoires prises par la monarchie contre l'enseignement réformé⁹¹, ils le sont tout autant à une échelle plus locale, car les offensives de la Contre-Réforme et de la Réforme catholique utilisent les collèges jésuites comme armes privilégiées. Ainsi, l'arrivée des Pères à Metz se situe dans un contexte de fondations nombreuses, à Haguenau (1607), Sélestat (1615) ou encore Nancy (1616), formant ainsi un des fondements du « capital identitaire lorrain »⁹² : bien que les Lorrains et les Espagnols soient considérés comme des ennemis y compris par bien des catholiques messins, leur influence s'étend par l'intermédiaire de celle des jésuites. Désormais, les autorités universitaires de Pont-à-Mousson rayonnent jusque dans le Pays messin. Comme ailleurs⁹³, le consistoire de Metz tente très certainement d'interdire aux parents de la communauté d'envoyer leurs enfants chez les jésuites, conformément à plusieurs décisions synodales venant renforcer le quatorzième article du chapitre 14 de la discipline des Églises réformées de France :

« Les Peres & Meres, seront exhortez de prendre soigneusement garde à l'instruction de leurs enfans qui sont la semence & pepiniere de l'Eglise. Et ceux qui les envoyeront à l'Escole des Prestres, Moines, Jesuites, & Nonnains, seront poursuivis par toutes censures Ecclesiastiques. »⁹⁴

Ferry connaît parfaitement tous ces règlements disciplinaires et synodaux, difficiles à mettre en œuvre si l'on en croit le nombre de répétitions et d'exhortations que les députés aux synodes sont contraints de faire aux fidèles⁹⁵. Ils ne sont sans doute pas strictement respectés non plus à Metz, puisque Meurisse précise qu'il y a toujours au collège des jésuites entre quinze et vingt jeunes réformés⁹⁶, et que l'on sait que des enfants de notables, parfois futurs

⁹⁰ Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 2.

⁹¹ Voir par exemple les analyses d'Elizabeth K. HUDSON, « The Protestant Struggle for Survival in Early Bourbon France : The Case of the Huguenot Schools », *Archiv für Reformationsgeschichte*, 1985, 76^e année, p. 271-295, en particulier p. 286.

⁹² Marie-Catherine VIGNAL-SOULEYREAU, « Religion et politique en Lorraine au tournant des XVI^e et XVII^e siècles », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, n° 1, 2010, p. 57. Article en ligne (<http://europamoderna.com>).

⁹³ Voir par exemple, pour comparaison et entre autres cas, Élisabeth LABROUSSE, « Une foi, une loi, un roi ? »..., ouvr. cité, p. 88 et Gregory HANLON, *Confession and Community in Seventeenth-Century France...*, ouvr. cité.

⁹⁴ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Églises Réformées de France...*, ouvr. cité, p. 424. Voir ensuite les p. 424-426 pour les évolutions sur ce point au cours des synodes nationaux, notamment ceux de Sainte-Foy (1578), Jargeau (1601) et Gap (1603).

⁹⁵ Ils apparaissent clairement dans le recueil servant d'index aux décisions synodales, à la discipline et aux ordonnances ecclésiastiques de Genève, que Ferry tient régulièrement. BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 76 r°.

⁹⁶ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 541.

pasteurs comme Ancillon, passent par cette institution. Rien ne laisse cependant penser que Ferry ne cherche pas à appliquer la discipline : au contraire, il lance à partir de 1628 un projet alternatif de collège réformé ne disant pas son nom. Il ne s'agit pas d'un rejet de la pédagogie des jésuites : l'éducation portée par les réformes, protestantes ou catholique, semble en effet comporter des traits communs forts, hérités des principes humanistes et tant les programmes que les manuels utilisés sont relativement proches⁹⁷. Le projet est bien une alternative confessionnelle, pour lutter contre des jésuites accusés de vouloir corrompre la jeunesse calviniste.

C'est sans doute en 1628 que mûrit l'idée d'un collège, officiellement simple juxtaposition de « classes latines », sans dernière année de philosophie jusqu'en 1634⁹⁸. Une première tentative, déjà portée par Ferry, échoue en 1624, car la demande officielle des réformés à Épernon se heurte à une fin de non-recevoir. Dans une lettre du 1^{er} janvier 1624, écrite de la main de Ferry et portée par une députation, les protestants demandent en effet le droit d'avoir un collège à eux, profitant du flou de l'article 37 des particuliers de l'édit de Nantes⁹⁹, arguant notamment du fait que le collège de la ville, pourtant donné dans les années 1590 comme un lieu d'instruction sans distinction de confession, est devenu un centre de propagande jésuite :

« Ceste maison estant tombée ès mains où elle est, nous n'estimons pas y pouvoir plus envoyer nos enfans avec seureté »¹⁰⁰.

Cet échec explique sans doute qu'en 1628, les réformés décident d'agir de façon plus clandestine, aux limites de l'illégalité. C'est sans doute par précaution que dans la correspondance et les actes officiels, jamais les promoteurs du « collège » réformé n'emploient ce terme et usent de la périphrase « classes latines », ce qui permet à Meurisse d'écrire avec fierté que les catholiques, menés par le vicaire général Tiraqueau, parviennent dès 1628 à empêcher une tentative de création de collège grâce à leur intervention auprès de Fromigières¹⁰¹. Jean Brazi appelle même cette fondation un « séminaire pour l'instruction de

⁹⁷ Voir par exemple François DE DAINVILLE, *L'éducation des jésuites (XVI^e – XVIII^e siècles)*, ouvr. cité. Sur le cas de Metz, voir Louis VIANSSON-PONTÉ, *Les jésuites à Metz...*, ouvr. cité.

⁹⁸ Sur ce projet de « collège » incomplet, voir surtout les travaux de Jean-François MICHEL, *Les écoles protestantes...*, mémoire cité ; « Les écoles protestantes à Metz... », art. cité ; et « Un "collège" protestant à Metz », art. cité. Voir également Louis MAGGILO, *Pouillé scolaire, ou inventaire des écoles dans les paroisses et annexes de l'ancien diocèse de Metz. Avant 1789 – De 1789 à 1833*, Nancy, Berger-Levrault, 1883, 104 p.

⁹⁹ Bernard BARBICHE (éd.), *L'Édit de Nantes et ses antécédents (1562-1598)*, source citée.

¹⁰⁰ BnF, NAF 22 701, fol. 97.

¹⁰¹ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 525.

vos enfans »¹⁰². Pourtant, il est clair dans l'esprit des instigateurs qu'il s'agit bien d'un collège, car la confusion est savamment entretenue, selon que l'on se trouve devant un document public ou à usage interne : ainsi, le *Roole General de ceulx qui se sont cottizez pour l'entretienement des Regents des Classes Latines depuis peu establies, et d'une femme pour instruire les filles*, liste de noms de neuf pages, est en réalité, si l'on en croit une note manuscrite de Ferry portée au dos du document, un « Estat du Cottisement auquel se sont taxés les cy denommez pour l'entretienement de nostre College. »¹⁰³ Ce document prouve par ailleurs la puissance d'une Église réformée qui peut rassembler 1 242 francs messins et 4 sols en quelques jours, notamment grâce à des donateurs riches de la communauté, mais aussi l'importance de Ferry comme coordonnateur de la collecte et comme initiateur du projet, puisque c'est à lui qu'est adressée la liste. C'est bien en vertu de sa fonction pastorale que ce rôle lui est envoyé, car la mention « FMDSE » y est portée à côté de son nom. L'espoir d'une expulsion des jésuites de Metz n'est pas complètement abandonné, puisqu'une lettre est encore écrite en ce sens à Fromigières le 2 décembre 1628¹⁰⁴. Mais, désormais, c'est par le projet alternatif que se mène le combat. Ferry s'investit énormément dans l'encadrement et ne semble jamais se demander si c'est bien là le rôle d'un pasteur. Sans doute consacre-t-il alors tout son temps libre au collège. Les documents conservés ne laissent nulle part penser qu'il existe une contestation de ce rôle : pour tous, c'est bien là la fonction d'un pasteur, notamment parce qu'il s'agit d'un sujet sensible, mais aussi parce qu'il faut défendre l'Église contre une attaque extérieure, celle des jésuites, et travailler à l'édification des fidèles, tâches qui sont au cœur du ministère pastoral avec l'annonce de la Parole de Dieu.

C'est très certainement Ferry qui écrit le règlement de ce crypto-collège, daté du 19 mai 1628¹⁰⁵. Les préoccupations pédagogiques sont visiblement très développées et sans doute inspirées des théories de Sturm à Strasbourg au XVI^e siècle, mais pas davantage que chez les jésuites. Les élèves sont rangés par classes de niveau et d'âge, avec des classes elles-mêmes divisées en deux décuries. Le samedi est consacré à la dispute et le jeudi au catéchisme, enseigné par des pasteurs, soit de Metz, soit vivant à Metz sans exercer. Chaque leçon doit commencer et s'achever par des prières, ce qui permet sans doute de légitimer ce projet antijésuite, et les ministres occupent une place essentielle, puisqu'elle ne se limite pas à

¹⁰² BPF, ms 760², fol. 182, lettre de Brazi à Ferry, écrite de Sedan le 20 juin 1628.

¹⁰³ BPF, ms 765², pièce 39.

¹⁰⁴ BnF, NAF 22 701, fol. 100-101.

¹⁰⁵ *Ibid.*, fol. 102. On retrouve ce texte, légèrement modifié, dans le même manuscrit, aux fol. 120-121.

une simple surveillance des mœurs des élèves et des régents. Ils participent à la prise de décision de changement de classe, siégeant sans doute dans une sorte de conseil :

« Les pasteurs de ceste Eglise auront esgard que cest ordre soit observé diligemment & reconnoistront par semestre & de demy an à autre ceux qui meritteront d'estre promeus & de monter à une plus haute leçon. »¹⁰⁶

La cléricatisation est clairement en marche ici et il semble évident que les pasteurs en général, et sans doute Ferry en particulier, cherchent ostensiblement à monopoliser la direction du collège, tant spirituelle que pédagogique, même si le document est présenté comme l'émanation d'une volonté ecclésiastique collective. La paternité de Ferry est cette fois tout à fait explicite dans le règlement particulier de la première classe, même s'il précise au dos des feuillets qu'il l'a écrit après concertation avec le consistoire et l'assemblée des chefs de famille, preuve de l'importance du sujet et du peu de secret qui entoure un projet pourtant en théorie interdit¹⁰⁷. Dans cette classe, dont le premier cours est donné le 5 juin 1628, les intervenants sont uniquement des pasteurs : les responsables sont des ordinaires de l'Église messine, François de Combles et Paul Ferry¹⁰⁸, tandis que les enseignants sont des ministres sans charge, notamment parce qu'ils sont réfugiés à Metz du fait de la persécution ou de la destruction de leur Église, comme Pierre Michelet, Pierre Joly ou Jacques Le Coulon. Ces derniers ne sont pas utilisés uniquement pour leurs compétences théologiques, mais enseignent avant tout les rudiments du latin¹⁰⁹. Comme partout ailleurs, le collège est intimement lié à l'Église, comme c'est le cas à Montauban, à Saumur¹¹⁰ ou à Sedan¹¹¹. Mais, dans chacun de ces cas, c'est essentiellement par l'intermédiaire des autorités académiques que se fait le contrôle de l'Église sur le collège. Or, à Metz, en l'absence d'académie, le pouvoir des pasteurs est particulièrement fort, d'autant plus que la surveillance des synodes, habituelle dans les Églises de France, y est inopérante à cause de l'indépendance messine. Ferry s'intéresse de près à la pédagogie dans la mesure où elle émane de collèges protestants, conservant par exemple dans ses papiers le règlement en vigueur à Hornbach, dans le Palatinat, où de nombreux jeunes Messins étudient dès le début du XVII^e siècle, avant même

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, fol. 103.

¹⁰⁸ Nous ne savons pas si François de Combles est remplacé entre sa mort en 1633 et la fermeture du collège en 1634.

¹⁰⁹ BPF, ms 775, p. 68. Paul Ferry rapporte les études de son fils Paul et précise que ces pasteurs enseignent le latin.

¹¹⁰ Jean-Paul PITTION, « Le collège réformé et l'apprentissage des valeurs... », art. cité.

¹¹¹ Voir cette influence notamment dans Annick SAPIN-STEINER, *L'Église Réformée de Sedan...*, thèse des Chartes citée.

l'arrivée des jésuites¹¹². Ferry interroge avec fierté les élèves du collège en tant que tels lors du catéchisme du dimanche 30 juillet 1628, puis lors du catéchisme général préparant à la cène du 27 septembre suivant, preuve que l'institution est bien ecclésiastique et soumise à l'autorité pastorale¹¹³. Malgré cette volonté forte d'encadrement de la part des ministres, assez peu de différences sont observables sur le fond des programmes et sur la pédagogie par rapport aux catholiques, conformément à ce qui se passe ailleurs¹¹⁴. Tout en cherchant à maintenir le séparatisme confessionnel, Ferry vise à donner aux jeunes réformés une culture commune à l'échelle messine : le texte du premier thème de latin donné aux élèves de la première classe le 23 octobre 1628 aurait très bien pu être donné par les jésuites¹¹⁵, comme à Saumur par exemple¹¹⁶. Il est cependant difficile de suivre Jean-Paul Pittion quand il reprend à ce propos la thèse de l'« affadissement » réformé du XVII^e siècle, développée par Émile-Guillaume Léonard, considérant que l'absence de différence notable entre éducation jésuite et éducation réformée en aurait été une des causes majeures¹¹⁷ : au contraire, les efforts constants de Ferry pour maintenir le caractère confessionnel réformé des « classes latines » sont clairs, tout en acceptant la culture pédagogique commune héritée de l'humanisme. Cela peut également être une façon de ne pas grever les chances éventuelles des élèves de ce collège d'accéder à des fonctions nécessitant un cursus classique et nécessitant donc des études proches de celles qu'offrent les jésuites : c'est pour cette raison que la liste des livres utilisés en 1630-1632 est très peu marquée confessionnellement et suit au contraire les indications du collège des Pères, afin de ne pas pénaliser les jeunes protestants¹¹⁸. Ferry justifie ce choix, *a priori* contestable pour un pasteur, en évoquant le cas de son propre fils Paul et en montrant bien que c'est dans un but très pragmatique, celui de ne pas empêcher la bonne poursuite des études, que les livres sont proches de ceux utilisés par les adversaires. Il note ainsi dans son livre de raison :

« Le lundy 17 de mars suivant, 1631, je luy fit achepter une declinaison à l'usage du Pont à Mousson par ce que c'estoit celle qui estoit leüe en nos classes (affin que ceux qui nous rejoindroyent du

¹¹² BnF, NAF 22 701, fol. 131-132. Bernard VOGLER, « Les contacts culturels entre Huguenots français et protestants palatins au 16^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 115-1, 1969, p. 29-42.

¹¹³ *Ibid.*, fol. 104.

¹¹⁴ Voir quelques généralités sur les collèges réformés dans Louis-Henri PARIAS (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 2, *De Gutenberg aux Lumières*, sous la direction de François LEBRUN, Marc VENARD et Jean QUIÉNART, Paris, Labat, 1981, p.339-342. De façon plus anecdotique, voir Michel NICOLAS, « Des écoles primaires et des collèges chez les protestants français avant la révocation de l'édit de Nantes (1538-1685) », *Bulletin de la SHPF*, t. 4, 1855, p. 497-511 et p. 582-595 ; et M.-J. GAUFRÈS, « Les collèges protestants », *Bulletin de la SHPF*, t. 22, 1873, p. 269-282 et p. 413-423.

¹¹⁵ BnF, NAF 22 701, fol. 99.

¹¹⁶ Jean-Paul PITION, « Le collège réformé et l'apprentissage des valeurs... », art. cité, p. 357.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 358-359.

¹¹⁸ BnF, NAF 22 701, fol. 111-119.

College des Jesuites n'eussent aucun retardement dans leurs estudes par changement de livres) : elle me cousta six gros »¹¹⁹.

L'enjeu est très différent de celui des petites classes, dans lesquelles l'aspect religieux est inséparable des enseignements, puisque la lecture est acquise dans des catéchismes, notamment celui de Calvin. Mais ici, il s'agit de jeunes notables dont la carrière est en jeu et dont il ne faut pas manquer la première instruction latine.

Le collège réformé connaît un succès rapide, puisqu'il attire vingt-trois élèves dès sa fondation et sans doute vingt-huit en 1631¹²⁰. La mainmise de Ferry est aussi financière, puisque c'est lui qui donne les ordres aux diacres et collecteurs pour aller chercher de l'argent aux portes des réformés de la ville¹²¹. L'établissement fonctionne immédiatement comme un collège ordinaire, distribuant ainsi des prix aux élèves arrivés en tête des évaluations. L'attribution de cette réussite à Ferry est très précoce également. Il est ainsi le destinataire de nombreux vers, en latin ou en français, de la part d'élèves surtout, mais aussi, parfois, de notables de la communauté qui considèrent qu'il s'agit là d'un acte de défense et de fortification de l'Église. Dans un discours latin adressé au pasteur le 1^{er} janvier 1629, le jeune Jacques de Saint-Aubin offre des étrennes à celui qui est présenté comme le directeur du collège réformé et de nombreuses poésies bucoliques d'élèves suivent cette lettre¹²². Certes, il est possible que tous les chefs de familles ne se satisfassent pas de ces « classes latines » et espèrent avoir un collège en bonne et due forme, reconnu par le pouvoir : le 21 janvier 1630, des réformés écrivent dans ce sens au duc de La Valette, toujours en vain, alors que Ferry ne semble pas avoir pris part à cette initiative, qu'il ne signe en tout cas pas, peut-être par peur d'attirer l'attention sur les classes latines¹²³. Mais, de façon générale, les principaux notables de la communauté envoient leurs enfants dans cette institution et en sont très heureux. Le médecin Du Clos écrit ainsi quelques vers latins pour célébrer tout à la fois son fils Alexandre, primé le 25 octobre 1628, et Ferry en tant qu'organisateur : de façon tout à fait révélatrice, la cérémonie se déroule « en la chambre du Consistoire ordinaire, presens plusieurs personnes de lettres », prouvant une fois de plus le lien étroit entre le collège et l'Église, tout en insistant sur son appartenance à l'univers des gens de lettres¹²⁴. Au cours de

¹¹⁹ BPF, ms 775, p. 63.

¹²⁰ Quelques listes d'élèves dans BnF, NAF 22 701, notamment fol. 116. Voir aussi les estimations de Jean-François MICHEL, « Un "collège" protestant... », art. cité, p. 77.

¹²¹ BPF, ms 761². Billet sans date et sans destinataire précis.

¹²² BnF, NAF 22 701, fol. 105 (pour la lettre de Saint-Aubin) et fol. 106-107 (poésies bucoliques).

¹²³ *Ibid.*, fol. 108-109.

¹²⁴ BnF, NAF 22 886, fol. 22-23.

ces remises de prix, les élèves sont classés et obtiennent des qualifications calquées sur l'organisation politique de la Rome antique. C'est ainsi que Pierre Quien, « Empereur de première » cette année-là, écrit en 1628 un acrostiche à la gloire du pasteur et directeur :

« Neufain sur le nom & à l'honneur de Monsieur Paul Ferrÿ fidelle Ministre du St Evangile au sujet de l'errection d'un College à Metz.

Pour ceux là qui professent la pure Verité
Avez par vostre soing estably un College
Voüant en mesme temps pour son Utilité
L'inspection requise avec l'un des Collegues
Face le tout puissant que le bien de ceste œuvre
En l'Eglise Messaine ne soit infructueuse
Redoublant par la grace, le don de son esprit
Rendons tres gracieux sur la Jeunesse instruite
Illustrant entre nous l'honneur d'un seul Ferry.

Par son tres humble & tres obeissant Serviteur Pierre Quien 1628.

Empereur de la premiere. »¹²⁵

Ce poème est révélateur de l'ambiguïté de la place de Ferry : fondateur, mais simplement surveillant avec de Combles en théorie, son omniprésence est claire, tout comme l'importance confessionnelle de l'établissement, rappelant qu'il s'agit de rassembler ceux qui font profession de la « pure Verité » et que le collègue est bien une émanation de l'Église. Quatre ans plus tard, dans deux vers latins de Jean Richier, l'action de Ferry pour le collège est encore louée, mais en soulignant le rôle de « modérateur » d'une classe qu'il tient¹²⁶. Dans sa fonction de pasteur, il est certain que Ferry a dû vouloir insister sur l'aspect confessionnel, mais sans jamais nier la nécessité de former des jeunes gens adaptés à la société mixte dans laquelle ils devront vivre. L'ambiguïté se poursuit jusque dans la composition des jurys faisant passer d'une classe à l'autre, puisque les pasteurs siègent bien, comme le prévoit le règlement, mais c'est également à côté de gens de lettres et de régents issus de la notabilité de la communauté : à l'automne 1632, après des cours perturbés par l'épidémie de peste, les examens qui voient passer le jeune Paul Ferry sont ainsi conduits par son père le pasteur, aux cotés duquel on retrouve Jacobé, Du Clos, Serrières, Gédéon de Marsal, Pierre Joly et un des deux Le Coulon¹²⁷.

¹²⁵ *Ibid.*, fol. 51. Cet acrostiche est complété par des vers latins au fol. 52.

¹²⁶ *Ibid.*, fol. 53. Vers de 1632.

¹²⁷ BPF, ms 775, p. 70.

L'expérience du « collège » réformé, malgré ses succès indéniables, est finalement un échec, puisque les agents de la Contre-Réforme à Metz s'attaquent à lui à partir de 1634, pour en obtenir le démantèlement l'année suivante. Les réformés ont été imprudents : selon Meurisse, c'est enhardis par le désordre régnant dans la justice locale suite à la création du Parlement de Metz et à la tentative d'érection des tribunaux de bailliage en 1633, qu'ils créent une classe de philosophie. Elle est rajoutée aux « classes latines » l'année suivante, transformant l'établissement en un réel collège¹²⁸. C'est un succès éclatant dans un premier temps, puisque désormais ce sont environ soixante élèves qui y étudient, mais cela a pour effet immédiat d'attirer sur lui l'attention du clergé, notamment celle du suffragant Meurisse qui y voit une cible privilégiée dans son programme de lutte contre le calvinisme. En effet, il se vante d'être à l'origine de plusieurs décisions de justices défavorables aux protestants, notamment sur le décor des rues et des maisons lors des processions du Saint-Sacrement : pour lui, s'attaquer au collège lui permet de viser un organe majeur du corps réformé, car selon lui il permet d'exercer une grande influence, notamment auprès d'Allemands désirant y envoyer leurs enfants apprendre le français¹²⁹. Une des premières mesures vexatoires est l'interdiction de remettre des prix aux élèves en fonction de leurs résultats aux examens. Aux promotions de 1634, le jeune Paul Ferry est ainsi privé de cette récompense, malgré ses succès en compositions latine et grecque et en prosodie : il s'agit selon son père d'une intrigue des « adversaires »¹³⁰. Ces derniers n'en restent pas là, et profitent sans aucun doute de la longue absence de Ferry en cour pendant une grande partie de l'année 1634¹³¹. Il n'est d'ailleurs pas impossible de penser que certains catholiques messins ont cherché à prolonger ce voyage, dont les causes sont troubles et mal définies, afin de mener plus sereinement les opérations visant à détruire cette institution que le pasteur porte depuis six ans. Certaines rumeurs messines rapportent même que c'est avant tout pour cela que Ferry et Jassoy ont dû aller en cour, comme l'écrit le diariste Jean Bauchez :

« Le lendemain de Saint-Jacque et Saint-Philippe
Partirent de Metz trois ou quatre cinq ministre
Disant aller à Paris pour l'administration
De leur escolle et fait de leur religion ;

Je pense ou crois par foy l'ay ouy dire,

¹²⁸ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 530. Cette explication est reprise par Jean-François MICHEL, « Un "collège" protestant... », art. cité, p. 77.

¹²⁹ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 529.

¹³⁰ BPF, ms 775, p. 71.

¹³¹ Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe III. 3.

Que rien il n'y obtindrent du roy ni du concille
De thenir nul Escolle au pays ni à Metz,
Scans revindrent à la haste cans licture ny pasçetz. »¹³²

Rien toutefois dans les papiers de Ferry sur ce séjour forcé à la cour ne laisse entendre que les écoles sont au cœur du problème, mais plutôt des relations épistolaires avec l'étranger.

Quoi qu'il en soit, en novembre 1634, soit quelques semaines à peine après le retour à Metz du ministre, un arrêt de Louis XIII interdit le collège réformé messin¹³³, suite à une requête détaillée de la part de Meurisse¹³⁴. La réaction des protestants est encore une fois dépendante de l'action de Ferry, qui rédige de sa main la minute de la lettre adressée à l'avocat général Rémefort], le 17 décembre 1634¹³⁵. Il fait mine de croire à un « abus manifeste fait à la volonté de Sa Majesté » et surtout utilise les mêmes arguments que ceux qui étaient développés quand il s'agissait d'obtenir un collège, même s'il sait déjà que le contexte est défavorable aux demandes réformées¹³⁶. Alors qu'il met en quelque sorte le pouvoir royal devant le fait accompli, Ferry insiste sur le fait que ce ne sont que des classes latines, ce qui est très contestable, et sur la paix civile que cela permet, évoquant le temps du collège neutre confessionnellement, époque où

« nous estions maintenus sans incommodité & sans plainte de nos Concitoyens, avec lesquels la Concorde que vous avez trouee que nous conservions de Pere en fils vous a semblé de bon exemple & utile au service de S.M. & à la seureté commune. »¹³⁷

Les réformés gagnent ainsi du temps, puisqu'un arrêt du Conseil du 10 mars 1635, pris après une députation protestante, prévoit d'attendre les réponses du clergé, dont Meurisse se charge personnellement. Dans un violent réquisitoire, le suffragant accuse les calvinistes de tous les maux, mêlant des mensonges (les réformés auraient dix ministres, Ferry aurait appris « ce qu'il sçait de Latin » dans un collège catholique messin), des détournements et exagérations (l'article 37 des particuliers de l'édit de Nantes est mal interprété) et quelques éléments plus recevables (le collège protestant est un succès, car il accueille en 1635 quatre-vingt-trois élèves, alors que les jésuites en ont cent quarante, dont une quinzaine de protestants)¹³⁸. La dernière tentative, toujours menée par Ferry, s'adresse à Richelieu en personne le 12 mai

¹³² Charles ABEL et Ernest DE BOUTEILLER (éd.), *Journal de Jean Bauchez...*, ouvr. cité, p. 156. Cette version est reprise par Jean-Baptiste KAISER, « Martin Meurisse... », art. cité, p. 74-75.

¹³³ AD Moselle, D 5. Original sur parchemin en date du 5 novembre 1634.

¹³⁴ AD Moselle, D 9. Extrait des registres du Conseil, 5 novembre 1634.

¹³⁵ BPF, ms 761¹.

¹³⁶ BPF, ms 337, fol. 18, lettre du député général Bazin à Ferry, écrite de Paris le 9 décembre 1634.

¹³⁷ BPF, ms 761¹.

¹³⁸ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 531-547.

1635, toujours à propos des « écoles latines » présentées comme autorisées au même titre que les petites écoles, tenues par les réformés depuis les années 1560 et avec lesquelles il maintient une assimilation tout aussi volontaire que trompeuse¹³⁹. Finalement, l'arrêt du Conseil est confirmé par un autre en date du 25 juillet 1635¹⁴⁰. Après enregistrement en Parlement, il est signifié près de sept mois plus tard aux principaux membres du consistoire, à la tête duquel se trouve Ferry si l'on suit l'acte dressé par le premier huissier de la cour souveraine messine¹⁴¹. Il est le seul pasteur nommé dans ce procès-verbal et paraît bien aux yeux des catholiques et de la justice comme le principal instigateur de la création du collège.

Par l'arrêt de juillet 1635, les réformés doivent se replier sur l'enseignement que l'on qualifierait aujourd'hui de « primaire », fondé essentiellement sur les apprentissages de la lecture, de l'écriture et du calcul. C'est particulièrement clair dans l'acte enregistré en Parlement qui prévoit qu'il ne sera seulement permis

« à quelques pédagogues de ladite religion d'instruire les enfants à lire et écrire seulement, et ce, en langue française et non autres ; sans qu'ils puissent enseigner autres choses. »¹⁴²

À partir de ce moment, Ferry retrouve une place « normale » pour un pasteur dans le système éducatif financé par l'Église réformée. Puisque celui-ci est désormais réduit aux petites écoles, il se contente, comme avant 1628, de surveiller celles-ci, de contrôler et faire le catéchisme qui y est donné, de vérifier les livres utilisés et de s'assurer des bonnes mœurs des maîtres. Contrairement à ce que l'on peut retrouver dans certaines communautés rurales, le pasteur ne fait pas la leçon lui-même¹⁴³. Ces écoles laissent une place très importante à la religion, car les écoliers utilisent pour leurs apprentissages des passages bibliques (notamment des extraits édifiants de l'Ancien Testament) et le catéchisme, mais aussi des passages de l'histoire des martyrs¹⁴⁴. Il est difficile de dire ce que Ferry conseille aux notables au sujet des élèves arrivés au terme du cursus « primaire », mais il envoie ses propres enfants dans le collège réformé de Sedan, bien qu'il ne semble pas s'opposer à ce que son petit-fils Jacques Couët du

¹³⁹ BPF, ms 761². Minute.

¹⁴⁰ Copie aux AD Moselle, D 9 et publication dans Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 549-551.

¹⁴¹ Acte de signification aux AD Moselle, D 9 (13-18 février 1636). Ferry y est étrangement prénommé « Jacques », mais il s'agit bien de Paul, car il est qualifié de ministre. Il est le premier nommé, les autres étant Paul Goffin, Henri de Vigneulles, David de Saint-Aubin et Jacques Couët du Vivier, le gendre de Ferry. Cet acte est publié, avec le bon prénom de Ferry, par Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 552.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Par exemple à Layrac, chez le pasteur Bories à partir de 1653 : Gregory HANLON, *Confession and Community...*, ouvr. cité, p. 136.

¹⁴⁴ Jean-François MICHEL, « Les écoles protestantes... », art. cité, p. 228.

Vivier prene des cours chez des bénédictins¹⁴⁵. Sans doute joue-t-il un rôle important toutefois dans le choix des parents qui souhaitent placer leurs enfants ailleurs, y compris à l'étranger malgré les interdictions royales, car on voit des régents, comme Jacques Peltre à Frankenthal, lui écrire pour lui demander de promouvoir leur établissement¹⁴⁶. Les petites écoles à Metz sont mixtes après 1635, puisque celles réservées aux filles sont interdites en même temps que le collège. Une vingtaine d'années plus tard, Ferry s'investit toutefois davantage, quand il est question de choisir ou de financer les régents (catholiques) en charge des jeunes protestants au collège jésuite et que se pose la question de choisir des laïcs ou des ecclésiastiques. Le problème remonte jusque dans les cahiers de doléances présentés à Louis XIV de passage en ville en 1657¹⁴⁷. Le regain d'intérêt de Ferry pour la question scolaire à cette époque est perceptible, puisqu'il reprend des éléments du règlement de l'ancien collège adaptés aux petites classes dans ses papiers en 1658¹⁴⁸. Malgré le contexte lourd du début des années 1660, ce système scolaire réformé se maintient jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes et semble même florissant en 1662, lorsqu'une enquête catholique dénombre une vingtaine de petites écoles uniquement dans la ville, peut-être avec quelque exagération¹⁴⁹.

Ferry sait donc se muer en directeur de collège pour ce qu'il pense être le bien de sa communauté. Cela nécessite la mise en œuvre de stratégies visant à empêcher que les enfants des protestants ne passent entre les mains des jésuites. Après l'échec de ces « classes latines », comme avant leur création d'ailleurs, il se limite à un rôle de surveillance des petites écoles, revenant dans son rôle strict de pasteur, sans doute parce que, cette fois, l'avenir de l'Église n'est plus en jeu de la même manière. En adaptant son rôle et son action en fonction des intérêts généraux de ses fidèles, il agit selon l'idéal pastoral qu'il s'est fixé.

Ferry est souvent allé plus loin que les strictes limites que lui aurait imposées son ministère pastoral, mais il a franchi ces bornes dans le seul but d'étendre la portée de ce même ministère. En agissant de façon parfois extraordinaire, il a tenté de créer de nouveaux moyens d'action pour défendre son Église et permettre l'édification des fidèles. Ainsi, il agit en

¹⁴⁵ AP, collection de Couët de Lorry, *Histoire de mes affaires*. Voir ci-dessus, chapitre 8, paragraphe II. 2.

¹⁴⁶ BPF, ms 335⁴, fol. 8, lettre du 8 juin 1660.

¹⁴⁷ Il existe plusieurs copies de ces cahiers d'octobre 1657. Une de celles comportant les réponses royales sont à la BnF, Arsenal, ms 5 419, p. 179-181.

¹⁴⁸ BnF, NAF 22 701, fol. 122-123.

¹⁴⁹ AD Moselle, D 9.

ministre et valorise sa fonction. C'est dans le même sens et avec le même état d'esprit qu'il engage des actions en faveur de sa communauté sur d'autres terrains, qui peuvent parfois paraître éloignés de son statut de pasteur, mais qui visent en réalité à le renforcer et à en étendre la portée : c'est dans cette optique qu'il faut regarder son travail d'historien.

II. Ferry historien

Paul Ferry est resté dans la mémoire messine comme un pasteur et un historien : il n'est ainsi pas étonnant que la rue de Metz qui porte son nom depuis 1909 porte les deux mentions sur les plaques de signalisation¹⁵⁰. De même, la biographie à tendances hagiographiques de Roger Mazaauric, en 1964, porte dans son titre même la mention des travaux historiques de Ferry¹⁵¹. Un érudit du XIX^e siècle, Ernest de Bouteiller, va jusqu'à le qualifier de « père de l'histoire messine », ce qui est sans doute très excessif¹⁵². Cette focalisation est doublement inexplicable. En effet, s'il a servi de source à bien des historiens postérieurs, Paul Ferry n'a rien publié de ses nombreux recueils de notes et, hormis un ouvrage imprimé en 1624, n'a jamais réellement mis en forme ce qu'il compilait : ainsi, c'est davantage comme un copieur de sources, parfois perdues aujourd'hui, que l'histoire en général et celle de Metz en particulier sont redevables à Ferry. Mais s'il est difficile de comprendre pourquoi son travail historique est ainsi mis en avant, c'est aussi que, dans son esprit, il ne se distingue jamais de son travail de pasteur¹⁵³. Au contraire, ses recherches ne sont que le prolongement de son ministère et il les mène à la demande du consistoire avec, peut-être, des aménagements de ses semaines de prédication : avec environ cinq sermons à rédiger par mois, il aurait été difficile de mener à bien une lourde tâche parallèle. L'histoire sert d'arme à Ferry pour exercer une des missions de son ministère : comme Duplessis-Mornay en son temps, il instrumentalise l'écriture historique pour se mettre au service de son

¹⁵⁰ Sébastien WAGNER, *Dictionnaire historique des rues de Metz*, ouvr. cité, p. 220-221.

¹⁵¹ Le titre complet de l'ouvrage est *Le pasteur Paul Ferry. Messin, interlocuteur de Bossuet et historien*. Il est d'ailleurs très décevant qu'avec un tel titre, Roger Mazaauric n'évoque que très peu ses recherches historiques.

¹⁵² Ernest DE BOUTEILLER, « Notes pour servir à la biographie de quelques Messins des siècles passés », *Mémoires de la Société d'Archéologie de la Moselle*, t. 12, 1872, p. 229.

¹⁵³ Sur Ferry historien, voir Julien LÉONARD, « Paul Ferry, historien engagé du Moyen Âge messin », dans Mireille CHAZAN et Gérard NAUROY (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 407-434 ; et « Histoire, mémoire et identité réformées chez Paul Ferry », dans Philip BENEDICT, Hugues DAUSSY et Pierre-Olivier LÉCHOT (éd.), *Histoire, mémoire et identités en mutation...*, ouvr. cité à paraître.

camp¹⁵⁴. Il s'agit pour lui de défendre par l'histoire l'Église réformée de Metz, de garantir son existence et de la protéger des attaques catholiques qui se multiplient en plusieurs vagues, notamment après 1622, autour de 1642 et en 1662-1664¹⁵⁵. C'est naturellement que ces trois périodes constituent les pics de l'effort historique de Ferry, dans un contexte de profondes mutations dans la perception de l'histoire et dans la façon de l'écrire¹⁵⁶.

1. L'histoire à Metz, au service des camps confessionnels

L'histoire est une arme dans le contexte des luttes confessionnelles et la manipulation des faits, ou du moins leur interprétation partisane, n'est pas une nouveauté au temps du ministère de Paul Ferry. Dès l'apparition d'un noyau luthérien, puis calviniste à Metz, des députations vers divers centres de pouvoir se sont succédées, emportant des mémoires remplis d'arguments historiques. Ainsi, dès le début de la période française (1552), les catholiques insistent sur l'absence de culte réformé et sur sa suppression sur ordre de Charles Quint pour en justifier l'interdiction, alors qu'au contraire les protestants mettent en avant l'expérience de 1543 pour prouver qu'ils ont eu un jour la liberté de culte et pour la réclamer à nouveau, tout en niant la réalité de leur absence en 1552. Ces positions restent largement les mêmes au XVII^e siècle et sont reprises par Ferry pour les réformés et par des adversaires catholiques érudits comme le suffragant Martin Meurisse (1584-1644). Le travail de recherches historiques que Ferry a mené a été considérable tout au long de sa carrière. Nous reviendrons sur les modalités concrètes de mise de son expertise au service de son Église¹⁵⁷, mais si l'on regarde plus précisément quand et pourquoi ces recherches s'accélérent et s'approfondissent à certains moments précis de son ministère, il devient clair que la chronologie dépend étroitement de celle des controverses : à chaque moment de montée des

¹⁵⁴ Hugues DAUSSY, « L'instrumentalisation politique et religieuse de l'histoire chez Philippe Duplessis-Mornay », dans Danièle BOHLER et Catherine MAGNIEN SIMONIN (éd.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, Genève, Droz, 2005, p. 471-484.

¹⁵⁵ Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité.

¹⁵⁶ Les recherches sur l'historiographie en général et celle des protestants en particulier sont très nombreuses et seront citées pour certaines ci-dessous, au cours du développement de cette partie. Quelques réflexions générales dans Béatrice GUION, *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2008, 635 p. ; Gérard FERREYROLLES (éd.), *La représentation de l'Histoire au XVII^e siècle*, Dijon, EUD, 1999, 190 p. ; Francine WILD (éd.), *Regards sur le passé dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, Berne, Peter Lang, 1997, XIII-425 p. ; et Anna MINERBI BELGRADO, *L'avènement du passé. La Réforme et l'histoire*, Paris, Honoré Champion, 2004, 340 p. Pour une comparaison avec la période précédant Ferry, voir Irena BACKUS, *Historical method and confessional identity in the era of the Reformation (1378-1615)*, Leyde, Brill, 2003, XI-416 p. ; Bruce GORDON, « The Changing Face of Protestant History and Identity in the Sixteenth-Century », dans Bruce GORDON (éd.), *Protestant History and Identity in Sixteenth-Century Europe*, Aldershot, Scolar Press, 1996, t. 2, p. 1-22 et, dans le même volume, William G. NAPHY, « 'No history can satisfy everyone' : Geneva's Chroniclers and Emerging Religious Identities », p. 23-38.

¹⁵⁷ Voir ci-dessous, paragraphe II. 3. a.

tensions correspond un effort du pasteur pour défendre son Église, utilisant pour cela des arguments historiques. Trois grandes séquences de recherches historiques sont menées par Ferry, dans le cadre des montées régulières des attaques de la Contre-Réforme.

a. Les premières recherches historiques et la polémique contre Rambervillers (1616-1625)

La première grande période au cours de laquelle le pasteur de Metz s'intéresse à l'histoire en général et à celle de sa ville en particulier est relativement longue, puisqu'elle couvre les années 1616-1625. C'est dans le contexte de la lutte pour l'entrée en ville des jésuites, effective en 1622, que Ferry se lance dans ses recherches. Alors qu'il n'a que vingt-six ans, il publie au début de l'année 1616 un ouvrage en latin cherchant à prouver par l'histoire que les scolastiques médiévaux étaient en réalité des réformés avant l'heure¹⁵⁸. Les sujets abordés sont théologiques, et non historiques¹⁵⁹. Mais il les traite comme un historien et notamment comment un historien des idées : son but est en effet de comparer des Pères de l'Église comme Augustin, Chrysostome ou Cyprien, des auteurs médiévaux, comme Thomas d'Aquin, Bernard ou Bacon, avec des auteurs, catholiques ou protestants, depuis la Réformation. Sa thèse est que ce sont les catholiques qui ont varié sur leurs positions, alors que les réformés ne font que reprendre des doctrines qui étaient déjà professées dans les premiers temps du christianisme et même par les scolastiques médiévaux dont le seul tort est de ne pas avoir fait preuve de suffisamment de clarté.

Ce premier ouvrage imprimé est en latin, langue des érudits : Ferry a donc voulu se faire une place au rang des auteurs réformés et certains de ses correspondants le regrettent : ainsi, Samuel Durant, pasteur à Charenton, considère qu'il s'agit d'une erreur, car les fidèles sont exclus de la lecture du traité¹⁶⁰. Pourtant, Ferry n'agit jamais autrement que comme pasteur dans cet ouvrage, et c'est bien en cette qualité qu'il a entrepris les recherches historiques nécessaires. Dans le titre même du traité, il est qualifié de « Ministre de la Parole de Dieu »¹⁶¹. Dans ses papiers, Ferry note au dos d'un de ses brouillons que cet ouvrage doit servir d'« exposition » de la doctrine réformée, ce qui est donc destiné à compléter

¹⁵⁸ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité.

¹⁵⁹ Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 1.

¹⁶⁰ BPF, ms 760⁴, fol. 243, lettre à Ferry en date du 20 décembre 1616.

¹⁶¹ « Verbi Divini Ministro ». *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité, page de titre.

l'édification de son troupeau et prolonger ainsi son action en chaire¹⁶². Dans l'avertissement au lecteur, il précise que si son érudition est prise en défaut, c'est à cause de son jeune âge et de son travail important d'édification, au sein d'une « très grande Église »¹⁶³ : c'est donc bien que son action pastorale passe avant tout et que s'il entreprend ce traité, ce n'est que parce qu'il lui semble en être le prolongement naturel. La réception de cet ouvrage est plutôt mitigée, comme nous le verrons¹⁶⁴, mais cela ne l'empêche pas de revenir sur ce sujet à partir de 1619, après avoir découvert « fortuitement », selon lui, une réfutation par le jésuite Léonard Périn¹⁶⁵. Ce livre est un véritable brûlot *ad hominem* contre Ferry¹⁶⁶ et, même si le pasteur messin y répond tardivement¹⁶⁷, dans des circonstances éditoriales difficiles¹⁶⁸, il n'est quasiment plus question d'histoire : on se perd alors dans des querelles sur les qualités de latinistes des deux auteurs et sur des points de détail, chacun se renvoyant ses erreurs d'érudition et de méthode historique, sans réellement convaincre. Pourtant, Ferry et Périn citent abondamment leurs sources en marge et se livrent à des confrontations d'arguments : leur opposition sur le fond ne les empêche pas de se rejoindre sur la nécessité absolue de donner des citations fidèles aux éditions originales, tout en s'accusant mutuellement de les tronquer¹⁶⁹.

Alors que Ferry est pris dans cette chaîne de controverse faisant suite à son ouvrage de 1616, il s'engage parallèlement dans une autre série à partir de 1618, lorsqu'il décide de répondre à un ouvrage de François Véron¹⁷⁰. L'histoire n'y est qu'un argument secondaire et ne sert que de soutien ponctuel à des thèses qui sont essentiellement théologiques : c'est ainsi que le jésuite Tiphaine cherche à discréditer une thèse du *Dernier Désespoir* qui repose sur un témoignage historique incohérent¹⁷¹, et que le pasteur Pierre Joly, sur les mémoires que lui a fournis son cousin Ferry, rétorque au contraire que ce témoignage est tout à fait recevable¹⁷². Mais, toujours dans le contexte de l'arrivée des jésuites à Metz en 1622 et de la poussée conjointe de la Réforme catholique et de la Contre-Réforme, c'est vers un autre sujet que se

¹⁶² BPF, ms 773.

¹⁶³ « Amplissimâ Ecclesiâ ». *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité, passage non paginé.

¹⁶⁴ Sur les conditions d'accueil de ses ouvrages en général et du *Scholastici Orthodoxi* en particulier, voir plus bas dans ce chapitre, paragraphe III. 1.

¹⁶⁵ BPF, ms 775, p. 109.

¹⁶⁶ *Thrasonica Pauli Ferrii...*, ouvr. cité.

¹⁶⁷ *Paulii Ferrii Vindiciae...*, ouvr. cité.

¹⁶⁸ Voir ci-dessous les conditions de l'édition de cet ouvrage, dans ce chapitre, paragraphe III. 1.

¹⁶⁹ *Thrasonica Pauli Ferrii...*, ouvr. cité, chapitre 3, « Thrasonica in citandis Autoribus fides », p. 42-101. *Paulii Ferrii Vindiciae...*, ouvr. cité, p. 53-133.

¹⁷⁰ Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 1. pour une analyse de cette controverse.

¹⁷¹ *Advertissement à Messieurs de la religion prétendue de Mets...*, ouvr. cité, p. 42.

¹⁷² *Censure de l'advertissement imprimé au Pont-A-Mousson...*, ouvr. cité, p. 41.

tourne le pasteur de Metz : le culte des saints, les miracles et les pèlerinages¹⁷³. En effet, en 1623 s'ouvre une polémique suite à un ouvrage sur la dévotion à Livier et Ferry profite de l'occasion pour se poser en historien et démonter, pense-t-il, l'argumentation catholique¹⁷⁴.

C'est en 1623-1624 que paraissent deux livres consacrés au culte de Livier à Salival, à cinq kilomètres au nord-est de Vic, la capitale de l'Évêché de Metz. En effet, le pèlerinage traditionnel reprend vie en direction de ce sanctuaire où serait mort ce saint catholique au V^e siècle devant les Huns, suite au constat de certains miracles. La fontaine, née du sang du saint, serait donc redevenue miraculeuse. La publicité de l'événement est sans doute renforcée par le fait que le duc Henri II de Lorraine lui-même a pu bénéficier d'une guérison extraordinaire suite à son passage en ce lieu. Le lieutenant-général du bailliage de l'Évêché, Alphonse de Rambervillers, célèbre en Lorraine pour ses écrits de dévotion à la spiritualité tridentine¹⁷⁵, est chargé d'écrire une vie du saint¹⁷⁶. Parallèlement est mené un travail officiel de vérification de quarante-deux cas circonstanciés de miracles, sous la direction d'Edmond-Lancelot Tiraqueau, vicaire général de l'Évêché¹⁷⁷. Tout, dans ces deux publications, est présenté

¹⁷³ Sur le pèlerinage comme arme de reconquête des âmes et sur la position des réformés sur le sujet, voir René TAVENEAU, « L'esprit de Croisade en Lorraine aux XVI^e et XVII^e siècles », dans Jean BÉRANGER *et al.* (éd.), *L'Europe, l'Alsace et la France. Problèmes intérieurs et relations internationales à l'époque moderne. Études réunies en l'honneur du doyen Georges LIVET pour son 70^e anniversaire*, Colmar, Éditions d'Alsace, 1986, p. 256-263 ; Alphonse DUPRONT, *Du Sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, Gallimard, 1987, 541 p. ; Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, Metz, Éditions Serpenoise, 1997, 288 p. ; Dominique JULIA, « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », dans André VAUCHEZ (éd.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, historiques et monographiques*, Rome, EFR, 2000, p. 241-295 ; et Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Pèlerinages et Réforme protestante », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, t. 88-2, 2008, p. 129-145. Sur le contexte des saints et des miracles comme armes de la Contre-Réforme en Lorraine, voir Marie-Hélène COLIN, *Les Saints lorrains. Entre religion et identité régionale. Fin XVI^e –XIX^e siècle*, Nancy, Éditions Place Stanislas, 2011, 286 p. Enfin, sur la position, souvent délicate, des réformés face au miracle, voir en dernier lieu Nicolas BALZAMO, « L'impossible désenchantement du monde : Les protestants face au miracle (XVI^e-XVII^e siècles) », *Bulletin de la SHPF*, t. 156-3, 2010, p. 393-413.

¹⁷⁴ Sur l'ensemble de la polémique, voir René HARMAND, « Les miracles de Salival, la légende de saint Livier et la polémique de Ramberviller et de Paul Ferry en 1623-1624 », *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 2^e série, t. 7, 1907, p. 190-212 ; et Alain CULLIÈRE, « Saint Livier : Une histoire impossible ? », dans Mireille CHAZAN et Gérard NAUROY (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, ouvr. cité, p. 435-452.

¹⁷⁵ Sur ce personnage, voir Émile DUVERNOY, « Alphonse de Rambervillers et le bailliage de Vic aux XVI^e et XVII^e siècles », *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, t. 58, 1908, p. 279-370 ; René HARMAND et Émile DUVERNOY, « Un auteur lorrain : Alphonse de Rambervillers (1552-1633). Essai d'histoire littéraire provinciale », *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. 17, 1910, p. 768-801.

¹⁷⁶ *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bienheureux martyr Saint Livier, gentilhomme d'Austrasie, avec les stances de son hymne et la vérification des miracles fais en la fontaine dudit martyr, voisine de l'abbaye de Salival, près Vic, en l'année 1623. Histoire non moins admirable qu'utile aux personnes de noblesse, extraite des archives, cartulaires et manuscrits anciens, par Alphonse de Ramberviller, escuyer, Lieutenant général au bailliage de l'Evesché de Metz, seigneur de Derlem, Vaucourt en partie, etc., Vic, Claude Félix, 1624, in-8°, 100 p.*

¹⁷⁷ *Vérification des miracles fais en la fontaine de Vireval, voisine de l'Abbaye de Salival, pres la ville de Vic, en l'année dernière 1623. Et continuans encor à present par l'intercession du glorieux Martyr Saint Livier,*

comme une enquête stricte et menée de façon rigoureuse. Mais les recherches de Rambervillers prennent souvent l'allure d'une simple reprise de l'hagiographie traditionnelle sur ce saint¹⁷⁸. Il nous présente ainsi longuement l'histoire de Livier, jeune noble dont descendent les Gournay, grande famille messine en partie installée en Lorraine depuis 1552. Il vit au temps de Lucian, cinquième duc chrétien de Metz. Il voyage en Italie avec son père, combat en duel contre un roi de Chypre, convertit des princes au christianisme et part en pèlerinage. De retour à Metz pendant l'invasion des Huns, il organise la défense de la cité avec l'évêque Valérien. Il meurt en martyr, décapité par ces ennemis païens après avoir invoqué le Christ : sa tête sous le bras, il marche jusqu'à la source de Vireval, près de Salival, et de l'eau vive en jaillit. Quelques siècles plus tard, des miracles s'accomplissent lors de la translation à Metz du corps du saint, dans l'église qui depuis porte son nom. Ce récit s'intègre parfaitement dans la tradition hagiographique et ne craint guère l'insertion du sacré dans un récit historique. Mais l'enquête de Tiraqueau et de son équipe présente tous les signes extérieurs du sérieux, notamment dans leur présentation des cas de guérison reconnus par l'Église. Toutefois, ces récits restent anonymes et donc difficiles à prouver. Les deux ouvrages, malgré leurs différences dans la volonté de fournir une histoire crédible, ont un point commun fort : ils sont explicitement destinés à la conversion. Celle des catholiques éloignés de l'Église bien sûr, mais aussi celle des réformés, notamment ceux de Metz. Il s'agit donc à la fois de Réforme catholique et de Contre-Réforme : en insistant sur la piété tridentine et sur le culte des saints, Rambervillers et Tiraqueau établissent des marqueurs identitaires forts qu'ils appellent les protestants à adopter. Le lieutenant-général du bailliage de l'Évêché est particulièrement virulent :

« Et combien que les œuvres de DIEU soient inscrutables, & que l'homme pour son imbecillité n'en puisse penetrer les causes, il y a neanmoins apparence que DIEU a voulu renouveler les miraculeuses guerisons de ceste fontaine au temps present, pour le salut des Ames devoyées, & conversion particuliere d'une partie du peuple Messain, qui depuis quelques annees en ça seduited par les erreurs des Calvinistes, s'est destraquée de la vraye Religion catholique, Apostolicque, & Romaine, qui estoit avec tant de ferveur gardée, & embrassée par leurs Ancestres, & comme l'un des points de leurs opinions erronnées consiste en ce qu'ils estiment contre l'universelle creance des Apostres, & de tous les SAINTS Peres de l'Eglise, & des saints Conciles, que les saints ne peuvent interceder pour nous le TOUT-PUISSANT a voulu monstrier au peuple Messein miserablement seduit par l'artifice des nouveaux sectaires, qu'il n'y a rien plus palpable, ny certain que l'effect des prieres des SAINCTS, faisant veoir par l'interceßion de ce grand Martyr, originaire de la Cité de Metz, que toutes sortes de

diligence, et approuvée par l'autorité des superieurs du Dioceze de l'Evesché de Metz, Vic, Claude Felix, s.d. [1624], in-8°, 75 p.

¹⁷⁸ Sur cette question, voir Auguste PROST, *Études sur l'histoire de Metz : les légendes*, Metz – Paris, Rousseau-Pallez – Aubry, 1865, p. 271-340.

maladies incurables sont miraculeusement gueries par la potion & lavement d'une eau, qui n'a autre goust que la commune, & qui par raison naturelle ne pouvoit operer aucune guerison, affin que le peuple de Metz voyant tant de miracles se faire par l'interceβion d'un seigneur natif de la mesme Cité, reconnoisse le doigt de DIEU, quitte leur erreur, & retournant à la creance de leurs peres reprenne la voye de salut, estant bien certain qu'il n'y a rien qui esmeuve tant que les exemples domesticques. »¹⁷⁹

Pour Rambervillers, nul doute : il est certain que la véracité de son récit sur la vie de Livier emportera l'adhésion dans la ville natale de celui-ci et servira de moyen pour combattre l'« hérésie » calviniste, présentée sous sa forme traditionnelle d'une secte d'usurpateurs et de séducteurs des âmes. Pénétré des idéaux tridentins, il espère y parvenir en insistant précisément sur les thèmes controversés, ici le culte des saints, marqueur identitaire catholique très fort. Tiraqueau, lui aussi, en appelle à la conversion et s'adresse au moins en deux endroits directement aux protestants de Metz. Dans un premier passage, il pointe le lecteur réformé du doigt :

« Et toy, miserable, qui desvoyé de la vraye religion par l'artifice des nouveaux sectaires, metz en doute l'intercession des Esleus de Dieu, ouvre les yeux, contemple ce que tu ne peux refuser de voir, enfonce, comme Saint Thomas, ta main dans les merveilles de Dieu, & tu toucheras, & sentiras tant de saints mouvemens, qu'en-fin tu seras contrainct de reconnoistre ton erreur, & retourner au gyron de l'Eglise, qui attend à bras ouvers ta conversion. »¹⁸⁰

Comparé à saint Thomas, le réformé incrédule et sectaire est donc invité à constater par lui-même la véracité de la religion catholique et de ses positions sur le culte des saints, grâce aux preuves irréfutables que le vicaire général apporte. L'importance qu'il accorde à la lutte contre le protestantisme dans son ouvrage est telle qu'il y consacre ses dernières lignes, en s'adressant directement à Livier dans une prière :

« puis-que la Cité de Metz a l'honneur d'estre le lieu de vostre naissance, & qu'il plaist au Tout-Puissant par vos merites estonner l'Univers d'une infinité de miracles, qui se font en vostre fontaine, par la guerison de toutes maladies corporelles, je vous supplie, & adjure par l'ardeur de vostre charité envers vos compatriottes, d'employer vostre interceβion au Salut de leurs ames, & puis qu'une partie d'eux est seduitté par les erreurs nouvelles, & qu'à ce moyen leurs esprits sont beaucoup plus malades que les corps des langoureux qui sentent vostre secours, impétrés du Tout-Puissant la guerison de leurs ames, la reconnoissance de leurs seduction, & le retour en la voye de Salut, affin que reduits au giron de l'Eglise, ils s'entent la puissance de vos merites, & servent d'instruments au brillant de vostre gloire. »¹⁸¹

¹⁷⁹ *Les actes admirables...*, ouvr. cité, p. 88-89.

¹⁸⁰ *Verification des miracles...*, ouvr. cité, p. 7.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 74-75.

Les auteurs jouent sur deux registres différents : l'espoir du miracle qui convaincrat le réformé et d'une conversion qui serait elle-même un miracle d'une part, et d'autre part une présentation qui insiste sur l'authenticité des récits. Cette dernière stratégie est assez habile : Tiraqueau le souligne bien dans son adresse au lecteur, le réformé est réputé être incrédule et ne croire que ce qu'il voit. Or, en lui livrant une enquête qui donne toutes les garanties de véracité, il est possible de semer le doute en lui et de lui faire ainsi abandonner l'hérésie. Il est cependant peu probable que les autorités catholiques aient espéré elles-mêmes convertir des protestants avec de tels récits. Comme la plupart du temps dans les controverses, les écrits sont d'abord destinés aux fidèles du camp de l'auteur : dans ce cas, il faut insister sur l'étrangeté de l'hérétique qui ne croit pas, afin de mieux se distinguer de lui. Quoi qu'il en soit, ces ouvrages sont des succès et rendent le pèlerinage très attractif : si l'on en croit les chiffres officiels de l'Église, 12 à 15 000 pèlerins arrivent sur les lieux dès 1623¹⁸², et ils sont sans doute près de 20 000 en 1627¹⁸³. Il s'agit donc d'un défi clair adressé aux réformés en général et à ceux de la cité de Livier en particulier.

En l'absence des registres du consistoire de l'Église réformée de Metz, ou de copies de ceux-ci pour cette période, il est malheureusement impossible de savoir comment les protestants ont officiellement réagi à la provocation des autorités de l'Évêché. Le plus probable est toutefois que, peut-être discrètement, il ait été décidé de ne pas rester sans réponse. En effet, c'est un pasteur en personne, Paul Ferry, qui se charge de la réplique¹⁸⁴, et il est peu probable qu'il ait choisi de s'aliéner le consistoire en publiant un ouvrage sans autorisation, comme l'avait fait Mozet en 1613. Il le fait cependant sous le couvert de l'anonymat, même si, apparemment, ses collègues savent que c'est lui qui en est l'auteur. En effet, plusieurs décennies plus tard, David Ancillon révèle à son fils Charles, au cours de conversations ensuite imprimées, que Ferry

« fit aussi en l'année 1624. un livret qui a pour titre, *Remarques d'Histoires sur le discours de la vie & de la mort de St. Livier, & le récit de ses miracles nouvellement publiés par le Sr. De Ramberviller Lieutenant Général au Bailliage de l'Evêche de Metz avec diverses approbations des Docteurs*. Mr Ferry ne voulut pas estre connu pour Auteur de cette petite pièce, parce qu'il l'avoit écrit contre un homme considérable, & son compatriote, avec lequel il ne vouloit pas se brouiller, mais il m'a fait

¹⁸² *Ibid.*, p. 5.

¹⁸³ René TAVENEAU, « Préface », dans Philippe MARTIN, *Pèlerins de Lorraine*, ouvr. cité, p. 7.

¹⁸⁴ *Remarques d'histoires sur le discours de la Vie & de la Mort de S. Livier, & le recit de ses Miracles nouvellement publié par le Sieur de Ramberviller Lieutenant General au Bailliage de l'Evesché de Metz, avec diverses approbations des Docteurs*, s.l., 1624, in-8°, 32 p. Voir la retranscription intégrale que je propose de cet ouvrage ci-dessous, en annexe 34.

present d'un exemplaire de ce livret, depuis que j'ay esté son Collegue, & je l'y ay encore actuellement, sur lequel il a mis ces mots de sa propre main, au dessous du titre, *Par Paul Ferry.* »¹⁸⁵

Benedict Turretini le félicite dans sa correspondance comme s'il en était l'auteur¹⁸⁶. De plus, Ferry assure lui-même la distribution de l'opuscule à certains de ses confrères d'autres Églises. C'est ainsi qu'un pasteur de Charenton, Samuel Durant, en reçoit un exemplaire dès février 1625 et semble enthousiaste :

« J'ay leu avec plaisir le docte et grave escrit contre St Livier et vous remercie de ce qu'il vous a pleu m'en faire part et supplie Dieu d'en vouloir benir l'Autheur abondamment. »¹⁸⁷.

Même si l'utilisation de la troisième personne semble étrange, il est bien assuré que l'attribution de l'opuscule à Ferry est correcte et elle est reprise par tous les érudits ayant travaillé sur ce pasteur, notamment à partir du témoignage d'Ancillon. L'ouvrage en lui-même manie essentiellement l'ironie et la ruse. En effet, il est présenté comme une lettre datée du 1^{er} décembre 1624, signée par certain « P.V. », apparemment catholique, et destinée à l'un de ses amis qui lui avait envoyé auparavant le livre de Rambervillers. Il raconte comment il s'est retrouvé en une assemblée de réformés qui lui ont fait voir toutes les incohérences et les erreurs de la version catholique de l'histoire de Livier et leurs doutes sur les miracles et l'utilité du culte des saints. Grâce à ce procédé ingénieux, Ferry peut mettre dans la bouche d'un catholique des éléments calvinistes. Certes, l'auteur prétendu de la lettre proteste par endroits face à ses contradicteurs, mais toujours de façon très modérée et, à la fin de l'ouvrage, il apparaît quasiment convaincu par les arguments historiques. La scène s'est-elle réellement déroulée et le contradicteur réformé principal pourrait-il être Ferry ? Le ton professoral et docte de ce protestant anonyme peut le laisser penser et, en tout cas, c'est bien là une nouvelle fois une œuvre de pasteur.

Le premier souci du ministre est de relever avec précision toutes les incohérences chronologiques de l'écrit hagiographique de Rambervillers, grâce à des déductions et à un recours constant à des sources précises citées en marge. Ainsi Pélage I^{er}, censé être pape du temps de Livier, règne en 556, alors que les Huns sont loin de Metz. Des incohérences géopolitiques sont également dénoncées, comme l'existence d'un duché de Bénévent ou de royaumes de Chypre et d'Arménie au V^e siècle. Il souligne aussi la confusion qui règne dans les vies de saints, puisque l'on en voit trois, Samson, Maloy et Maurice, accompagner Livier en Italie alors qu'ils ne sont pas ses contemporains, preuve selon les contradicteurs de l'auteur

¹⁸⁵ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 269-270.

¹⁸⁶ BPF, ms 760⁸, lettre du 25 mars 1625, écrite de Genève.

¹⁸⁷ BPF, ms 335², fol. 68.

fictif que ce sont des légendes forgées plusieurs siècles plus tard. À l'occasion, Ferry en profite pour dénoncer des erreurs qui peuvent avoir des conséquences sur les positions théologiques et ecclésiologiques, comme lorsqu'il aborde le sujet de la puissance des papes. C'est ainsi qu'il souligne qu'au siècle de Livier les évêques de Rome n'avaient pas tous les pouvoirs que leur prêche le récit du lieutenant-général :

« les Papes ont vescu long temps sans aucune puissance civile en la subjection des Empereurs, sans l'autorité desquels & de leurs Exarques, ils n'osoient pas mesme recevoir ni exercer le Pontificat, tant s'en faut qu'ils peussent ordonner ni promettre ni soudoyer des armées. »¹⁸⁸

Enfin, Ferry porte le coup de grâce aux thèses catholiques en soulignant trois points importants : la longue période d'inactivité de la source, la mort rapide d'Henri II après sa prétendue guérison à Salival, et l'absence de miracles à Metz, où repose pourtant le corps du saint depuis plusieurs siècles.

« Surtout qu'il est à remarquer que ceste fontaine miraculeuse a esté plusieurs siecles sans vertu : qu'elle recommence desja à s'y esteindre, & que de tant de nouvelles guerisons que l'on en rapporte, il n'y en a qu'une que l'on dit estre operée sur une personne de la ville de Mets, laquelle encore est incogne : que pour en verifier les benefices on se sert assez mal à propos de l'exemple du Prince qui en a usé, & est mort peu de jours apres : Qu'il y a sujet de douter pourquoi Monsieur le Lieutenant qui dit que depuis que le corps de S. Livier fut apporté à Mets

Le doigt tout-puissant de Dieu fit esclatter

De miracles nouveaux une suite eternelle.

Neantmoins lui-mesme n'en recite aucuns : & pourquoi le lieu où il fut, dit-il, tué, & n'en mourut pas, a repris vertu depuis l'an passé au milieu des Catholiques, bien loin, & qu'il ne s'en fait point au lieu où son corps repose depuis tant de siecles parmi nous, s'il est vray qu'ils se facent expres pour convertir les heretiques ou pour les convaincre. »¹⁸⁹

Ferry quitte parfois la simple posture du professeur d'histoire et le pasteur controversiste peut réapparaître. Ainsi, il rappelle en une page « l'avarice » des moines et le « ridicule » de certaines vies de saints¹⁹⁰. À la fin de son discours, le contradicteur réformé regrette que Rambervillers se soit laissé aller à des légèretés :

« La fin fut qu'il protesta derecherf estimer beaucoup mondit Sr le Lieutenant, mais qu'il n'avoit pas deu les entreprendre par une legende, & s'abandonner si fort à des manuscripts non seulement sans autorité, mais sans verisimilitude. »¹⁹¹

De façon très habile, Ferry fait achever la lettre du catholique sur ces questions de précision historique : il a la finesse d'esprit de ne pas le présenter comme converti, comme cela aurait

¹⁸⁸ *Remarques d'histoires...*, ouvr. cité, p. 14.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 28-29.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 25.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 31.

été peut-être le cas dans d'autres écrits de ce genre, mais avec le doute à l'esprit et l'assurance qu'il faudra à l'avenir n'écrire que des choses exactes pour ne pas avoir à faire face aux répliques de protestants qui, eux, se réfèrent toujours aux sources :

« Que mesme ces moyens de les [les huguenots] convertir estoyent scandaleux à la religion. Qu'en ce siecle elle se doit conduire & cheminer par des lumieres : au fonds qu'il ne sçavoit pas mauvais gré de ces fautes à celui qui les avoit faites, qu'aux Jesuïtes & autres docteurs qui l'en deussent avoir adverti, & qui les ont approuvées. Et ayant enfin tiré de lui sur un morceau de papier, les notes que vous verrez à la marge, la compagnie se separa, de leur costé fort satisfaite, & moi avec charge des Catholiques presens de vous prier de les justifier sur les pieces authentiques, afin d'estre instruits de la verité, & des moyens d'en respondre, au cas que cest homme nous ait imposé, de sorte que la bonne cause soit hors de reproche, & la calomnie diffamée en son auteur »¹⁹².

C'est donc Ferry lui-même qui, même si c'est dans la bouche d'un catholique, reprend à son compte la réputation d'incrédulité des réformés, tout en la faisant passer pour une preuve de leur capacité à résister aux superstitions¹⁹³. Dans d'autres passages, quelques signes visant à calmer les tensions sont toutefois perceptibles, notamment à l'égard de Rambervillers : cela confirme donc le témoignage d'Ancillon précisant que Ferry ne voulait pas se brouiller avec un si puissant homme. C'est ainsi qu'il précise qu'il a opéré une sélection parmi les « sottises » du récit traditionnel sur Livier et semble lui en savoir gré¹⁹⁴. De même, reprenant en cela un vieux *topos* de la controverse, il souligne que les « habiles hommes de l'Eglise Romaine » admettent qu'il existe des abus et les condamnent¹⁹⁵. Pourtant, le résultat est là et la leçon de méthode historique est restée dans l'historiographie comme une victoire du pasteur. À la lecture de cet opuscule, nous voyons que Ferry n'est pas ici un historien, mais bien un pasteur qui fait de l'histoire et s'en sert à des fins confessionnelles. La sélection des arguments et le choix des seuls événements qui peuvent mettre en péril la position catholique montrent que ce n'est pas pour rétablir des erreurs historiques que Ferry entre dans la polémique, mais pour défendre son Église : c'est bien là le rôle d'un pasteur.

b. Ferry face à Meurisse (1642-1644)

Pendant plusieurs années après son libelle contre Rambervillers, Ferry ne s'intéresse que de façon très épisodique à l'histoire, car il doit faire face aux attaques contre son projet de

¹⁹² *Ibid.*, p. 32.

¹⁹³ Sur cette question des « superstitions », voir Alain JOBLIN, « Les protestants et la piété populaire en France (XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles », dans Jean HEUCLIN et Christophe LEDUC (éd.), *Sentiments religieux et piété populaire de l'An Mil à nos jours*, numéro spécial de la *Revue du Nord*, HS 25, 2011, p. 115-129.

¹⁹⁴ *Remarques d'histoires...*, ouvr. cité, p. 27.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 25.

collège réformé¹⁹⁶. Dans ce contexte, des recherches sur le passé messin n'auraient pas servi à soutenir ou à détruire les prétentions de l'Église réformée. C'est au cours de la bataille juridique sur la question scolaire que Ferry a dû affronter pour la première fois l'évêque de Madaure, suffragant de Metz, Martin Meurisse. Ce dernier s'intéresse particulièrement à l'histoire et à tout ce qui pourrait justifier la diminution des droits des protestants, voire leur suppression à Metz. La situation se tend radicalement dans les années 1630 et surtout en 1642. Le rôle de l'histoire devient alors central dans la controverse, avec une attaque frontale sur ce terrain par Meurisse. En 1634, il publie une histoire des évêques de Metz qui insiste longuement sur la souveraineté épiscopale à Metz au Moyen Âge¹⁹⁷. Le but est relativement simple : il s'agit d'insister sur la dignité de l'évêque, de souligner le caractère sacré de la cité et, enfin, de faire valoir le bien-fondé de la cession en 1556 par le cardinal de Lorraine de ses droits souverains au roi de France. Les réformés, Ferry en tête, contestent cette version, non seulement parce qu'ils refusent de cautionner la manipulation des faits tendant à laisser entendre que l'évêque est souverain à Metz au Moyen Âge, mais aussi et surtout parce que Meurisse s'est appuyé sur un faux¹⁹⁸. En effet, il a laissé entendre que le roi Henri II acceptait comme contrepartie à cette cession une promesse de purger la cité de l'hérésie. Or, s'il est vrai que le cardinal de Lorraine la demande ensuite, elle n'apparaît pas dans les originaux ratifiés par les différents corps de la ville. L'évêque de Madaure a donc manipulé l'histoire au profit des intérêts de son camp : contrairement à l'opinion de la plupart des historiens des XIX^e et XX^e siècles, il ne faudrait pas s'en offusquer et présenter face à lui un Ferry qui serait un modèle d'intégrité. Comme nous l'avons vu et comme nous le reverrons, le pasteur, lui aussi, n'écrit l'histoire qu'à des fins partisans et en fonction des enjeux de son ministère.

L'offensive que le suffragant de l'évêque lance en 1642 contre les réformés est d'une tout autre ampleur et produit des effets considérables. Il rédige en effet une histoire de l'« hérésie » dans la ville et en annonce la disparition future, au vu du constat de sa décadence progressive depuis les années 1560¹⁹⁹. De façon sans doute provocatrice, il dédie son travail aux réformés de Metz, dans le but affiché de travailler à leur conversion. Comme dans le cas

¹⁹⁶ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2. et dans ce chapitre, paragraphe I. 2.

¹⁹⁷ Martin MEURISSE, *Histoire des évêques de l'Église de Metz*, Metz, Jean Antoine, 1634, in-folio, 690-(29) p. Sur ce travail de Meurisse comme historien des évêques, voir Arnaud HARI, « Reprise et continuations modernes des *gesta episcoporum* médiévaux à Metz », dans François BOUGARD et Michel SOT (éd.), *Liber, Gesta, histoire. Écrire l'histoire des évêques et des papes, de l'Antiquité au XXI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 347-365.

¹⁹⁸ La réaction de Ferry et de son entourage est connue par des annotations manuscrites dans un exemplaire de l'*Histoire des évêques* qui devait appartenir au pasteur ou à l'Église réformée. Il est aujourd'hui en des mains privées, et je remercie Pierre Bronn de m'avoir permis de le consulter. Les annotations, ainsi que l'ouvrage, ont fait l'objet d'une analyse par François CUISINIER, « Martin Meurisse fut-il un historien scrupuleux ?... », art. cité.

¹⁹⁹ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité. Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2.

de Tiraqueau en 1624, il est plus probable que ce ne soit là qu'un *topos* qui cache un discours en réalité destiné aux catholiques et à la radicalisation des positions confessionnelles dans la ville. Le contexte particulièrement difficile et tendu explique que cet ouvrage suscite l'enthousiasme du côté catholique et une profonde inquiétude chez les protestants. En effet, l'Église réformée se sent déjà très menacée, en cette année 1642, par le début de la procédure de spoliation au profit des jésuites de son ancien temple de la rue de la Chèvre, dans lequel elle tenait encore les réunions du consistoire²⁰⁰. La situation est aggravée par le fait que, selon Ferry, c'est un « apostat » qui a fourni des pièces originales à Meurisse, afin qu'il puisse les détourner à son profit²⁰¹. En effet, Jacques Busselot de Saint-Aubin, réformé passé au catholicisme, a fourni à Meurisse des mémoires rédigés par son père dans les années 1570²⁰². Ils ont déjà été intégrés, quelques décennies plus tôt, à l'histoire ecclésiastique dirigée par Théodore de Bèze à Genève²⁰³. Évidemment, l'évêque de Madaure n'utilise pas ces documents de la même façon que les Genevois. Tout est utilisé contre les réformés et la compilation de documents originaux n'est destinée qu'à justifier la position traditionnelle des catholiques, notamment sur trois points : le premier est que le bref exercice du culte en 1543 était sans fondement juridique et que le conseiller Boisot, envoyé par Charles Quint, avait tout pouvoir pour y mettre fin. Le second est qu'il n'y avait pas de protestants en ville à l'arrivée des Français en 1552 et qu'Henri II avait promis de maintenir la situation en l'état. Le troisième est que la cession de 1556 était légale et comportait une clause religieuse. À partir de ces arguments, Meurisse cherche à démontrer que les réformés sont illégitimes en ville, qu'ils sont hostiles à la France et qu'ils sont donc des traîtres en puissance.

²⁰⁰ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2.

²⁰¹ BGE, ms fr. 427, fol. 145-146, lettre de Ferry à la Compagnie des pasteurs de Genève, 26 mai 1643. Cette lettre a été publiée avec une autre sur le même sujet : Nathanaël WEISS (éd.), « La Réforme à Metz et ses historiens (Meurisse, l'*Histoire ecclésiastique*, etc.), deux lettres inédites de P. Ferry, 1643 », *Bulletin de la SHPF*, t. 38, 1889, p. 589-592. L'auteur pense que cet apostat est Jacques Le Duchat, effectivement converti, mais en 1643 (voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1.), ce qui ne lui a pas laissé le temps de confier des papiers à Meurisse. L'hypothèse la plus probable est celle de Jacques Busselot de Saint-Aubin, comme le formule Paul PIERRON, *Histoire ecclésiastique de Metz, 1524-1577...*, thèse citée, p. 18, à partir de documents conservés aux AD Moselle, D 8.

²⁰² Le manuscrit original de ces mémoires est conservé avec les papiers des jésuites aux AD Moselle, D 8, pièce 50. D'autres papiers de cette même cote D 8 des AD Moselle (pièces 18 et 21) sont des copies de cette *Histoire*, datées de 1663, dans le cadre de la procédure sur le temple. Au dos de la pièce 18, on peut lire : « Extraict d'un manuscrit intitulé Histoire ecclesiastique de Metz et du pais, a la marge duquel est escrit, le manuscrit a esté tiré des archives du Consistoire par le Sr Jacques Busselot de St. Aubin, aman de St. Gorgon huguenot, lequel s'estant converty à la foy catholique apostolique et Romaine l'a mis en mains de deffunct Monsieur l'evesque de Madaure ».

²⁰³ Voir le livre XVI consacré spécifiquement à l'Église de Metz dans Guillaume BAUM, Édouard CUNITZ et Rodolphe REUSS (éd.), *Histoire ecclésiastique...*, ouvr. cité, t. 3, p. 526-613.

Le consistoire de Metz ne peut rester sans réponse face à une attaque de cet ordre. L'urgence est telle qu'il se réunit de façon exceptionnelle un lundi, le 6 octobre 1642. Ordinairement, ce n'est que le mercredi qu'il se tient et, parfois, les autres jours de prêche (vendredi ou dimanche). C'est semble-t-il assez naturellement que les dirigeants de l'Église se tournent vers Ferry pour assurer la défense des réformés. Au départ, l'acte du consistoire demandant au pasteur de répliquer à l'ouvrage du suffragant est clair : il s'agit uniquement de rassembler des documents et de les compiler, aux frais de l'Église, pour écrire une histoire de la Réformation à Metz et pour, implicitement, justifier la légitimité de sa présence, légitimité visiblement contestée par une série d'avancées dans la ville de la Contre-Réforme en général et des jésuites en particulier.

« Du lundy sixième jour de [octobre] mil six cent quarante deux

Sur la proposition qui a esté [jugée] nécessaire de faire une response au livre [écrit] par F.M. Meurisse, evesque de Madaure, Histoire de la naissance, du progrès et décadence de l'hérésie dans la ville de Metz et pays messain, il a esté résolu qu'il estoit absolument [nécessaire] d'y faire une response et d'y travailler incessamment [pour la réputation] de l'Eglise. Et pour la faire, Monsieur Ferry l'un [des] pasteurs de cette Eglise a esté prié d'en vouloir prendre [la charge]. Ce qu'il a promis de faire moyennant qu'on luy fournira [les] mémoires nécessaires, outre ceux qu'il a pardevant soy et [si l'estat] de sa santé et de ses affaires luy en donne le loisir. Dont [a esté] dressé le présent acte, les jours, mois et an que [dessus]. Avant que publier ladite response, il en sera donné advis [à la] compagnie du Consistoire.

Le Coulon, de la Cloche, Ferry de Gray-Malmédy, D. d'Ozanne, Bourgeois, Colb de Wartenberg, de Saint-Aubin, du Vivier. »²⁰⁴

Ferry écrit très rapidement de toutes parts pour avoir des renseignements sur l'époque de l'installation du protestantisme à Metz et sur les sources qui permettent d'en écrire l'histoire. Il s'intéresse ainsi particulièrement au manuscrit original de l'*Histoire ecclésiastique de Metz* et à l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique des Eglises reformées de France*²⁰⁵. Il écrit dans toute l'Europe protestante francophone pour obtenir des renseignements, des mémoires et des documents originaux, comme il le précise au célèbre professeur de l'académie de Leyde, André Rivet :

« Je pense vous avoir escrit cy-devant quelque chose du dessein que ceste Eglise a de faire travailler à son Histoire pour l'opposer à une scandaleuse chronique que l'Evesque de Madaur en a faite depuis

²⁰⁴ BnF, NAF 22 701, fol. 254. Copie des actes du consistoire de l'Église réformée de Metz. Les éléments entre crochets sont des hypothèses de restitution de passages effacés et sont dans Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Un libelle diffamatoire contre Martin Meurisse... », art. cité, p. 181. Malgré le hiatus du texte, c'est bien le mois d'octobre qui, en 1642, comporte un lundi 6.

²⁰⁵ Lettre sans date, publiée par Nathanaël WEISS (éd.), « La Réforme à Metz et ses historiens... », art. cité. L'histoire dont il est question est celle, déjà citée, dont le manuscrit est aux AD Moselle, D 8.

quelques mois, & l'ay en charge d'en recueillir les mémoires. J'ay escrit en beaucoup de lieux & en ay receu quelques uns. »²⁰⁶

Très rapidement, ces recherches se multiplient, touchent toute l'histoire de la ville et il est possible que Ferry ne sache pas comment démêler tous ces renseignements. De réponse au seul ouvrage de Meurisse sur la Réforme, ce travail devient une réplique globale, avec de nombreux retours sur l'histoire des évêques du prélat, puis une sorte de travail incessant sur l'histoire générale de Metz, toujours dans le but d'en expliquer les origines et d'y justifier la présence des protestants. Quelques années plus tard, en 1648, il est clair dans l'esprit de Paul Ferry que l'ampleur de son travail a changé et il écrit à Rivet :

« Ceste Eglise m'a obligé de travailler à son histoire pour la purger de plusieurs calomnies de l'évêque de Madaure. Depuis sa mort, j'ay converty ce dessein en un autre plus important qui est de celle de ceste ville pour la venger aussy de plusieurs injures de ce moine ignorant, mais j'y trouve plus d'ouvrage que je ne m'estois proposé. Si je ne le puis achever, je laisseray l'estoffe au ciseau. »²⁰⁷

Les années de controverse ont laissé des traces et ont fait disparaître tout indice de respect mutuel entre le pasteur et celui qu'il appelle le « moine ignorant ». Mais le plus important est que la réfutation de Meurisse a donné le point de départ de recherches qui durent ensuite jusqu'à la mort de Ferry et qui ne dépassent jamais le stade de l'annotation et de la compilation : même s'il semble toujours dans l'esprit du ministre peu avant sa mort, le projet de rédaction d'une histoire protestante de la ville ne voit pas le jour²⁰⁸.

Il est difficile de dire si le consistoire a formellement étendu la mission de Ferry à l'histoire de toute la ville. En tout cas, il se montre très patient, puisque la compilation prend beaucoup de temps et que le pasteur ne se met pas réellement à l'écriture d'une réplique : l'Église finance ses recherches et lui paie des livres²⁰⁹. Même si l'éventualité d'une réponse s'éloigne, la tension entre protestants et catholiques au cours des années 1642-1644 est directement la conséquence des recherches historiques dans les deux camps. C'est notamment le cas lorsque Meurisse porte plainte en janvier 1643 contre un « un certain rimailleur et poète ridicule » qui avait écrit un sonnet contre son ouvrage²¹⁰. Ferry note dans un de ses recueils

²⁰⁶ BU Leyde, BPL 301, fol. 110-111, lettre de Paul Ferry à André Rivet, 11 août 1643. Sur l'utilisation par Ferry de son réseau de correspondance pour l'obtention de documents et d'informations historiques, voir ci-dessous, paragraphe II 2. c.

²⁰⁷ BU Leyde, BPL 301, fol. 116-119, lettre de Ferry à Rivet, de Metz, le 19 septembre 1648.

²⁰⁸ Sur la façon dont Ferry mène ce travail, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 2 et sur les thèmes abordés, voir le paragraphe II. 3.

²⁰⁹ Voir la copie par Élie Fleur du codicille de son testament à ce sujet, AC Metz, II 297, dossier 2, p. 9-11 : il déclare que pour cette raison certains livres seront sortis de la succession et remis au consistoire.

²¹⁰ BnF, NAF 22 701, fol. 255-256. Plainte éditée par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Un libelle diffamatoire contre Martin Meurisse... », art. cité, p. 183-184.

qu'il s'agit de Nicolas Arnoult, un des anciens de l'Église : il ne semble pas soutenir cette attaque, mais regrette qu'il soit emprisonné suite à la plainte de Meurisse²¹¹. Ce dernier, dans la justification qu'il adresse au lieutenant criminel au bailliage, joue habilement sur deux tableaux. Il se déclare d'abord offensé en tant que représentant de la religion du roi, qu'il est interdit d'attaquer, mais il se présente aussi comme un historien intègre qui a droit au respect en tant que tel :

« L'evesque de Madaure vous remonstre que sa charge pastorale l'obligeant d'agir, d'escrire et de parler contre les Hérétiques, et de deffendre et protéger le troupeau qui est commis à sa conduite contre les ruses, les violences et les artifices des ennemys de la foy, avec vigilance et sollicitude, auroit mis un livre en lumière, depuis quelques mois, composé sur des mémoires irréprochables et sur des originaux qu'il a par devers luy, non à autre intention que pour confirmer les Catholiques dans la créance de leurs ancestres, et pour faire voir aux adversaires, la bassesse et la honte de leur naissance, les misérables principes sur lesquels ils ont basti leur schisme pervers et fondé leur scandaleuse apostasie »²¹².

Le tournant de l'ouvrage de 1642 est important dans le déroulé de la controverse à Metz. L'histoire devient désormais omniprésente dans le débat entre catholiques et protestants et suscite des tensions toujours croissantes qui culminent en 1644, peu avant le 22 août et la mort de Meurisse. Celui-ci décide, le 1^{er} avril, de rédiger un mémoire attaquant les réformés et demandant des restrictions de leurs libertés²¹³. Au-delà de la rhétorique traditionnelle sur les habitudes « sectaires » des protestants qui font toujours « bande à part », « harangues à part » et chantent des Psaumes dans la rue pour marquer leur différence, le discours de Meurisse reprend les mêmes arguments historiques que ceux de son ouvrage. 1552 et 1556 sont au cœur de sa démonstration et le rappel aux promesses royales du temps de l'occupation française est constant. Ferry est donc bien pris dans une controverse confessionnelle dont l'histoire est le ressort principal.

²¹¹ BPF, ms 774, année 1643, § 1.

²¹² BnF, NAF 22 701, fol. 255 et Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Un libelle diffamatoire contre Martin Meurisse... », art. cité, p. 183.

²¹³ *Memoire touchant ceux de la Religion pretendüe Reformeë à Metz*. MAE, CP Lorraine, 33, fol. 412-413 ; Bibliothèque de l'Institut, Collection Godefroy, ms 331, fol. 338-339 ; et ANF, K 1 194, pièce 5 et John VIÉNOT (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés... », art. cité, p. 249-251.

c. Des attaques répétées utilisant ponctuellement l'histoire (1653-vers 1665)

La fin du ministère de Ferry à Metz, notamment entre 1653 et le milieu des années 1660, est une période d'intense controverse et d'affrontement entre catholiques et réformés²¹⁴. Au cours des débats qui jalonnent ces années, l'histoire est régulièrement mise à contribution pour conforter l'un ou l'autre camp, notamment à partir du moment où le jeune chanoine Bossuet est actif à Metz. C'est ainsi lui qui, comme nous l'avons vu, a joué un rôle déterminant dans la conversion au catholicisme de Gaspard de Lalouette, avocat réformé opposé personnellement à Ferry dans plusieurs affaires judiciaires et disciplinaires²¹⁵. La cérémonie de son abjuration, dans la cathédrale de Toul le dimanche 27 avril 1653, est largement mise en scène²¹⁶. Il s'agit là du point de départ de la chaîne de controverse qui s'étend jusqu'en 1655 avec la *Réfutation* par Bossuet du *Catéchisme* de Ferry (1654). Cette lettre ouverte est un traité théologique, traitant notamment du rôle des Traditions face à la Bible, de la justification et du rôle des œuvres, de l'infaillibilité de l'Église, ou encore de l'Eucharistie. Mais ces deux derniers thèmes introduisent quelques remarques historiques éparses. L'auteur attaque ainsi les réformés sur la perpétuité de l'Église et sur la nouveauté de leur propre religion :

« Comment auriez-vous l'Eglise, puis que vostre religion est nouvelle ? au lieu que seize siecles & d'avantage témoignent la venerable antiquité de la nostre. »²¹⁷

Depuis quelques décennies déjà, une des réponses privilégiées des protestants à ce genre d'arguments est qu'ils ont eu des ancêtres professant la même foi. Les premiers d'entre eux auraient ainsi été les Albigeois et les Vaudois : l'auteur de la lettre ouverte réfute cet argument avec force et considère que les croyances de ces hérétiques médiévaux apparaissent hétérodoxes aux protestants eux-mêmes²¹⁸. À propos de la question eucharistique, Lalouette

²¹⁴ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2. et Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité.

²¹⁵ Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 3. et chapitre 8, paragraphe III. 3.

²¹⁶ *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour...*, ouvr. cité.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 15.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 18. Il n'est pas question de revenir ici sur le fond de la controverse, car il est démontré que les Albigeois et les Vaudois n'étaient pas les annonciateurs de la Réforme. Mais, sur l'utilisation par les protestants de cette ascendance qui leur permet de contrer l'argument catholique de la perpétuité de l'Église et de la foi, voir Yves KRUMENACKER, « La généalogie imaginaire de la Réforme protestante », *Revue Historique*, t. 308-2, n° 638, 2006, p. 259-289. Quelques éléments également dans Jean CARBONNIER, « De l'idée que le protestantisme s'est faite de ses rapports avec le catharisme, ou des adoptions d'ancêtres en histoire », *Bulletin de la SHPF*, t. 101-2, 1955, p. 72-87 ; Marie-Humbert VICAIRE, « Les Albigeois ancêtres des protestants. Assimilations catholiques », *Cahiers de Fanjeaux*, t. 14, 1979, p. 23-46 ; Guy BEDOUELLE, « Les Albigeois, témoins du véritable Évangile : l'historiographie protestante du XVI^e et du début du XVII^e siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, t. 14, 1979, p. 47-70 ; Euan CAMERON, « Medieval Heretics as Protestant Martyrs », *Studies in Church History*, t. 30, 1993, p. 185-297 ; et Élisabeth LABROUSSE, « Mythes huguenots au XVII^e siècle », dans *Conscience et conviction...*, ouvr. cité, p. 71-80.

s'avance sur un terrain historique plutôt récent : en effet, il cherche à démontrer, selon une méthode employée depuis quelques années déjà par des controversistes comme Véron, que les réformés ne peuvent rejeter la transsubstantiation catholique, puisqu'ils acceptent de reconnaître l'absence d'hérésie dans la doctrine de la consubstantiation luthérienne depuis le synode national de Charenton en 1631. Il revient ainsi sur les querelles qui ont jalonné l'histoire interne du protestantisme depuis le XVI^e siècle et notamment les désaccords sur cette question²¹⁹. L'histoire ne constitue donc pas un ressort essentiel de l'argumentation de Lalouette et Bossuet, mais elle lance des pistes et suscite des recherches que Ferry va mener jusqu'à la fin de sa vie et intégrer à ses centres d'intérêt préexistants.

La réponse à Lalouette, restée manuscrite, ne fait guère référence aux Vaudois ou aux luthériens²²⁰. Il est en effet très probable que Ferry ait décidé d'inclure une grande partie de ses réponses dans son *Catéchisme*, publié à Sedan en 1654 et réimprimé à Genève en 1656²²¹. En effet, le manuscrit ayant servi au catéchisme général prononcé la dimanche 17 mai 1654 montre qu'il n'a pas été question d'arguments historiques²²². Pourtant, dans la version imprimée, Ferry revient sur certains points abordés par Lalouette, notamment celui des Vaudois et des Albigeois. C'est quand il en vient aux épineuses questions 12 à 14 de ce catéchisme général, sur le sort des ancêtres des réformés morts dans le catholicisme, que Ferry étudie ceux qui ont été, selon lui, les annonciateurs de la Réforme. Contrairement à Meurisse qui, douze ans plus tôt, estimait que Metz avait été globalement épargnée par les « hérésies » médiévales²²³, Ferry fait de la présence en ville de Vaudois et d'Albigeois la preuve que la foi réformée était professée depuis longtemps. Reprenant la tradition protestante, il les amalgame entre eux et cherche tous les indices de leur passage dans la région et de leur prédication. Il considère ainsi que dès 1100, des Messins avaient accès au Nouveau Testament et à une partie de l'Ancien en français : il était donc possible pour les justes d'avoir accès à la vérité par la lecture des Écritures. Ferry cite un document d'époque pour soutenir cette hypothèse :

« Et nous apprenons par la Lettre de Bertrand Evesque de Metz escrite au Pape Innocent III. & par la Response du Pape, qu'ils estoient si affectionnez à cette Lecture, qu'hommes & femmes s'assembloient pour l'ouyr lire, & qu'ils avoient gens qui leur en donnoient l'exposition, & y estoient

²¹⁹ *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour...*, ouvr. cité, p. 42-45. Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3.

²²⁰ BPF, ms 773. *Responce à la declaration du Sr Gaspard de Lallouette*, réponse restée manuscrite.

²²¹ *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité.

²²² BPF, ms 769².

²²³ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, p. 1-2.

si versez, qu'à leurs Curez mesmes, quand ils les en vouloient reprendre, ils respondoient, qu'ils entendoient mieux qu'eux la Parole de salut, & qu'ils ne devoient pas les empescher de continuer. »²²⁴

Selon le pasteur, des Albigeois auraient donc vécu à Metz à cette époque et y seraient restés deux cents ans :

« Et c'est lors que les Historiens de ce temps escrivent que la Doctrine appellée des Albigeois commença de s'establiir en ceste Ville & Evesché, & en peu d'années y prit une grande autorité : Et, nonobstant les Bulles de Rome, & les oppositions des Evesques & du Clergé, s'y conserva plus de deux cens ans, puis que bien avant dans le treziesme siecle le Pape Innocent IV. escrivit encor de ce mesme sujet : y ayant eu lors & tousjours depuis une grande affection en nos Ancestres à l'Escriture Sainte, quoi qu'on leur en eust deffendu la Lecture ; estans aidez par la Version Françoisse que le Roy Charles le Sage en avoit fait faire en ce mesme temps : de sorte que les Curez de ceste Ville s'en faisoient escrire des copies avec des Notes, dont nous avons un original en velin que le Curé de S. Victor avoit fait faire dès l'an 1345. Et n'estant permis au peuple de la lire, la faisoient représenter publiquement, & sur tout l'Apocalypse, à laquelle ils estoient particulièrement affectionnez. »²²⁵

Le pasteur poursuit ses investigations historiques pour soutenir ses positions et donne des éléments tirés des événements du XVI^e siècle, notamment dans l'Empire. Il résume ainsi sa vision de l'histoire en quelques lignes qui lient l'histoire médiévale à celle du temps de la Réformation :

« Aussi Dieu s'estoit pourveu en mesme temps d'autres ouvriers pour la reformer. Car il suscita les Vaudois & les Albigeois ; & après divers Conciles inutilement assemblés au treziesme siecle pour essayer la Reformation de l'Eglise, il excita les Bohemiens ; qui en firent une partie : Et sur la fin du siecle quatorzieme environ l'an 1500. les Docteurs mesme de l'Eglise Romaine pressentirent que le temps en approchoit, que la nuit declinoit, & que le poinct du jour sembloit ne pas estre loing : Et dix sept ans après, la Reformation commença : Laquelle enfin après plus de trente ans d'oppositions continuelles en Livres, en Conférences & Disputes, en Dietes, en Intrigues, en Negotiations, en Ligues ; & en Guerre ouverte, fut enfin par Charles V. son plus obstiné ennemy, & par les Estats de l'Empire assemblez à Augsbourg, où cette Ville avoit aussi son député, l'an 1548. recognuë nécessaire ; en fut composé un Formulaire par des Theologiens qu'il choisit de l'une & de l'autre Religion »²²⁶.

Enfin, Ferry aborde la question délicate des premiers temps de la Réforme. Utilisant les recherches menées depuis l'ouvrage de Meurisse, il en propose une version bien entendu très favorable aux protestants, dont le but est de prouver la légitimité de leur présence en ville et leur fidélité au roi. Il cite en marge les documents qu'il utilise et aboutit donc à une histoire

²²⁴ *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité, p. 85.

²²⁵ *Ibid.*, p. 85-86. Une note marginale précise qu'en septembre 1412, l'Apocalypse a été jouée en place du Change.

²²⁶ *Ibid.*, p. 57-58.

crédible pour le lecteur. Il insiste notamment, de façon attendue, sur les années 1542-1543 : la prédication de Farel, l'exercice public du culte au Neufbourg et son interdiction selon lui illégitime par Charles Quint sont ainsi présentés comme des moments fondateurs qui fixent le droit des protestants à pratiquer leur religion librement²²⁷. Il s'agit ici d'un argument visant à rassurer les fidèles sur la légitimité de leur séparation avec les catholiques. Au-delà de la justification théologique, longuement exposée, c'est aussi pour des raisons historiques qu'ils ont dû quitter l'Église et faire des assemblées à part. Ce serait uniquement parce que les autorités ont rejeté les protestants qui continuaient de pratiquer à côté des catholiques qu'ils se sont séparés,

« puisque nous avons fait & que nous avons enduré tout ce qui nous a esté possible, pour ne pas nous separer, non pas mesme de temples, d'avec nos Concitoyens, & que nous en avons esté chassés par force, & sans espoir d'y jamais estre receus, sinon en renonçant à la verité. Ce que ne pouvans faire en bonne conscience : & d'autre part, ne pouvans demeurer sans exercice de la Religion, ni nous plus assembler en secret pour les perils qu'il y avoit à cause des defenses ; & pour les calomnies ausquelles ces Assemblées secretes avoient esté exposées, ni pour ne sembler avoir honte de publier ce que nous croyons, & d'estre d'une Eglise reduite à la forme que Jesus Christ, & ses Apostres l'avoient faite ; Nous avons demandé des Temples à nos Princes & les avons obtenus, en un temps auquel eux-mesmes estimoient qu'il y avoit sujet suffisant en plusieurs Articles de demander eux-mesmes au Pape la Reformation que nous en avions faites. »²²⁸

Ferry travaille également sur d'autres points et arguments historiques, mais de façon plus classique : l'histoire biblique, l'histoire générale de l'Église, des dogmes, ou encore l'accumulation des erreurs dans le catholicisme jusqu'à le rendre difforme. Dans l'ensemble, cette discipline n'est mobilisée que pour justifier une thèse théologique : Ferry donne des précisions érudites, tirées de documents originaux, pour faire valoir sa position. C'est ainsi qu'il cite *in-extenso* certains passages d'ouvrages anciens soutenant son propos, comme des agendas catholiques ou des prières demandées aux mourants, afin de prouver que la doctrine catholique des temps antérieurs aux années 1540 n'était pas la même que celle de 1654. Mais il ne perd jamais de vue que c'est bien à une défense de son Église qu'il se livre, et non à un travail réellement historique. Même si, comme nous le verrons²²⁹, Ferry compile de nombreux éléments sur les « ancêtres » de la Réforme et s'il s'y intéresse de près dans son cabinet, il ne s'attarde pas sur le sujet lorsqu'il s'agit de livrer au public un ouvrage dont le but essentiel est de promouvoir sa foi et, en tout cas, de la consolider auprès de son auditoire et de ses lecteurs.

²²⁷ *Ibid.*, p. 131-133.

²²⁸ *Ibid.*, p. 134-135.

²²⁹ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphes II. 2-3.

Encore une fois, l'histoire n'est pas une fin en soi, elle n'est qu'un moyen pour atteindre le réel objectif du pasteur, qui est apologétique.

Bossuet n'hésite pas à aborder des éléments tirés de l'histoire²³⁰. Lors d'un sermon de vêtiture d'une nouvelle catholique le 2 février 1654, il reprend les mêmes angles d'attaque que dans la lettre de Lalouette à son frère : il ironise ainsi longuement sur la décision synodale de 1631 autorisant la communion des réformés avec les luthériens²³¹. De même, quand il aborde la question de la perpétuité de l'Église, il refuse catégoriquement d'entendre l'argument des « ancêtres » de la Réforme :

« Car lorsqu'ils nous allèguent les hussites et les albigeois, Chrétiens, vous voyez assez combien cette évasion est frivole. Ces hussites et ces albigeois venaient eux-mêmes, à ce qu'ils disaient, dresser de nouveau l'Église. Et je demanderai toujours où était l'Église avant les hussites ? où était-elle avant les albigeois ? »²³²

Si cette allégation n'est pas soutenue par une argumentation réellement historique, elle n'en accepte pas moins le principe d'utiliser l'histoire comme un élément recevable dans une controverse. Juste après la parution du *Catéchisme* de Ferry, Bossuet prononce à nouveau un sermon de vêtiture d'une nouvelle catholique dans le couvent de la maison messine de la Propagation de la Foi. Il s'en prend à Ferry, à qui il reproche d'avoir écrit que l'Église pouvait errer, en s'appuyant sur des éléments historiques²³³. Cette fois, il refuse de donner crédit à ce recours à l'histoire, le dogme et la Tradition étant plus puissants que des preuves documentées. Aux arguments historiques de Ferry, Bossuet répond par des considérations théologiques. Il est en réalité très pragmatique et n'utilise, comme le pasteur d'ailleurs, que ce qui peut servir son discours. C'est pour cette raison qu'il refuse de se laisser entraîner sur le terrain de l'histoire s'il sait qu'il lui sera défavorable, mais n'hésite pas à y aller quand il considère que cela mettra son adversaire en danger. Cette position est le principe même de la *Réfutation* qui paraît un an plus tard²³⁴. Avec des méthodes très proches de ce qui allait devenir l'*Exposition de la doctrine de l'Église Catholique sur les matières de Controverse*²³⁵, Bossuet agit par syllogismes pour démontrer que la Réformation était illégitime. Comme dans la lettre de Lalouette et comme dans son sermon de vêtiture de février 1654, il attaque les

²³⁰ Voir Alfred RÉBELLIAU, *Bossuet historien du protestantisme...*, ouvr. cité.

²³¹ Joseph LEBARQ, Charles URBAIN et Eugène LEVESQUE (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 489-491.

²³² *Ibid.*, p. 492-493.

²³³ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1. et chapitre 7, paragraphe I. 3.

²³⁴ *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry...*, ouvr. cité.

²³⁵ Jacques-Bénigne BOSSUET, *Exposition de la doctrine de l'Église Catholique...*, ouvr. cité. Alfred RÉBELLIAU, *Bossuet historien du protestantisme...*, ouvr. cité, p. 71.

réformés sous l'angle de l'histoire avec la question de la communion des luthériens avec les calvinistes. Bossuet réfute les prétendues variations des dogmes catholiques, de façon tout aussi classique que Ferry les dénonce. Mais il aborde aussi le sujet des Vaudois ou encore du déroulement des premiers temps de la Réforme dans l'Empire. Sur la généalogie du protestantisme, il ne nie pas que les Vaudois et d'autres hérésies médiévales puissent être les ancêtres des réformés : au contraire, la *Réfutation* préfigure ce qui sera un des thèmes majeurs de l'*Histoire des Variations*²³⁶, à savoir que les hérésies sont éternelles. D'ailleurs, dans un court passage en 1688, Bossuet rappelle le souvenir de Ferry pour le réfuter une nouvelle fois et nier l'historicité des passages tirés de Césaire de Heisterbach :

« Un fameux Ministre de Metz que j'ay fort connu, faisoit accroire aux Calvinistes de ce pais-là, que ces Albigeois de Césarius estoient de leurs ancestres ; & on leur fit voir que ces ancestres qu'on leur donnoit estoient d'abominables Manicheens. »²³⁷

Si l'Église a déjà condamné les Vaudois, les Albigeois et tous les autres, c'est bien qu'elle a condamné à juste titre les protestants selon Bossuet²³⁸. Quant aux premiers temps de la Réformation, le chanoine ne les voit que comme l'histoire d'un schisme, honteux par définition. De plus, il accuse Ferry de n'interpréter les documents qu'en sa faveur, de les détourner, voire de les falsifier en les citant mal. C'est ainsi qu'il attaque le pasteur sur sa défense, dans le *Catéchisme*, de l'Intérim d'Augsbourg (1548), pourtant dénoncé en son temps par les luthériens. Bossuet n'hésite pas à se servir pour cela d'un historien protestant et très partial, Sleidan²³⁹. Bien que Ferry ait entamé très rapidement une réplique à la *Réfutation*, elle est restée manuscrite et n'a sans doute jamais été réellement terminée²⁴⁰. Elle aborde une nouvelle fois les mêmes arguments historiques, sans apporter de réelle évolution par rapport au *Catéchisme*. Une des raisons pouvant expliquer l'absence de publication serait que le pasteur a finalement détourné le but de sa réponse au chanoine pour en faire un traité sur la réunion entre luthériens et réformés, répondant cette fois au défi du chanoine²⁴¹. Une fois de plus, l'histoire soutient le récit quand c'est nécessaire, sans jamais oublier que le but premier est confessionnel.

²³⁶ Jacques-Bénigne BOSSUET, *Histoire des Variations des Eglises protestantes*, Paris, veuve Sébastien Mabre-Cramoisy, 1688, 2 vol., in-4°. Raymond DARRICAU, « De l'histoire théologienne à la grande érudition. Bossuet (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Cahiers de Fanjeaux*, t. 14, 1979, p. 85-117.

²³⁷ Jacques-Bénigne BOSSUET, *Histoire des Variations...*, t. 2, p. 261.

²³⁸ *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry...*, ouvr. cité, p. 28-29.

²³⁹ *Ibid.*, p. 227. Sur Sleidan comme historien soutenant un camp confessionnel, voir Alexandra KESS, *Johann Sleidan and the Protestant Vision of History*, Aldershot, Ashgate, 2008, XIII-245 p.

²⁴⁰ Fragments dans BPF, ms 769³, dossier 2, et ms 772.

²⁴¹ Sur cette réponse à Bossuet, le traité sur la réunion avec les luthériens et les liens entre ces manuscrits, voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3. et chapitre 7, paragraphe I. 3. Voir également Julien LÉONARD, « Les pasteurs et la réunion des Églises... », art. cité ; et Roger MAZAURIC, « Bossuet et Paul Ferry », art. cité.

Parallèlement à ces débats érudits et somme toute plutôt littéraires, Ferry doit également défendre son Église dans un contexte beaucoup plus judiciairisé, puisque celle-ci est attaquée par des agents de la Contre-Réforme messine. Des jésuites et, plus exceptionnellement, d'autres religieux assistent régulièrement aux prêches réformés depuis la fin de l'année 1653²⁴². Partant le plus souvent de « scandales » survenus au cours des prédications, ils rédigent des mémoires utilisant également l'histoire, mais souvent plus récente et de façon plus tatillonne. Plusieurs ecclésiastiques catholiques travaillent à ces attaques, mais les plus importants sont François Mauduict, ainsi que les jésuites Henry Lescossois et Louis Sevestre. C'est ce dernier qui ouvre le « débat » avec un mémoire reprenant tout ce qu'il a entendu de répréhensible, à son avis, dans la prédication des ministres messins²⁴³. Rien dans ce mémoire n'est à proprement parler historique, mais il profite de sa position pour manipuler l'histoire : il décide en effet de rédiger de fausses lettres de Calvin, adressées à des pasteurs de France, dont ceux de Charenton et Metz²⁴⁴. Certains de ces faux sont publiés en deux recueils²⁴⁵. Rien n'est fait pour laisser croire qu'il s'agirait de véritables lettres du réformateur, puisqu'elles sont adressées à des contemporains de Ferry. Mais sous le pastiche apparaît clairement la volonté de faire passer une vision partisane de l'histoire, notamment, une nouvelle fois, à propos de la communion avec les luthériens depuis 1631²⁴⁶. Une des lettres est adressée directement à Paul Ferry en 1656 et montre Calvin lui reprochant de nombreux passages du *Catéchisme* paru deux ans plus tôt. Elle développe les raisons pour lesquelles ses arguments historiques ne faisaient que desservir sa cause²⁴⁷. L'auteur attaque notamment sur la question des Vaudois, faisant reprocher Calvin à Ferry ses contradictions et d'avoir prêché

« Que les freres en Christ de Metz, ne sont pas si nouveaux que l'on vous reproche, puis qu'il y à 400. ans que les Vaudois peuple fidele estoient en ceste ville & croyoient le mesme que vous, & outre que vous & vostre cadet au Ministere l'avez presché tant de fois, en la page 57. vous appelez les Vaudois, les Albigeois & les Bohemiens *des ouvriers suscitez de Dieu pour la reforme*, & en la page 85. & 86

²⁴² Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 2. et chapitre 4, paragraphe II. 2.

²⁴³ AD Moselle, D 11. *Propositions scandaleuses des 4 ministres de Metz en leur presche, avancees en presence du Pere Sevestre depuis le 14^e decembre 1653, 1654.* Pièce publiée par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 200-202.

²⁴⁴ AD Moselle, D 7. Sur ces lettres sous leur forme manuscrite, voir l'analyse de Roger MAZAURIC, « À propos d'un écrit de Controverse... », art. cité, et ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 1.

²⁴⁵ *L'impieité huguenotte...*, ouvr. cité ; et *Calvin demasqué...*, ouvr. cité.

²⁴⁶ AD Moselle, D 7, lettre V, p. 27-31 ; *L'impieité huguenotte...*, ouvr. cité, lettre V ; et *Calvin demasqué...*, ouvr. cité, p. 5-18.

²⁴⁷ *L'impieité huguenotte...*, ouvr. cité, lettre XIV, 8 p. Cette lettre n'est pas conservée avec celle des AD Moselle, D 7.

vous dittes que *leur doctrine à esté établie en vostre ville & Evesché avec grande autorité*. N'est-ce pas les recognoistre pour vos ayeuls ? mais n'est ce pas accorder ce que vous avez nié ? »²⁴⁸

Reprenant une pratique de Meurisse à la fin de sa vie, ces agents de la Contre-Réforme utilisent l'histoire pour rédiger leurs mémoires et attaquer les réformés en justice, au niveau local ou même à la cour. Entre 1656 et 1664, ils reprennent donc les écrits de l'évêque de Madaure et s'en servent de justificatifs dans plusieurs affaires : la procédure (finalement inaboutie) d'interdiction du temple de Courcelles en 1656²⁴⁹, celle contre l'adjonction de Bancelin comme pasteur de Metz pour soulager Ferry en 1662-1664²⁵⁰, et enfin celle d'expulsion des réformés hors de Chambière²⁵¹. À chaque fois, les éléments de base sont ceux de Meurisse, la prétendue promesse d'Henri II en 1552 et la cession de 1556. Les documents originaux utilisés par le suffragant quelques années plus tôt sont à nouveau mobilisés, copiés et utilisés²⁵². Certains ecclésiastiques demandent même, dans un mémoire rédigé vers 1663, l'enregistrement par le Parlement de ce transfert des droits de l'évêque au roi, dans la version publiée par Meurisse²⁵³. Dans chacune de ces situations, les réformés chargés de la défense de leur Église répliquent point par point, ce qui inclut donc les questions historiques : la plupart du temps, ils s'adressent à Ferry, reconnu pour son expertise sur ce genre de sujets, comme nous le verrons²⁵⁴.

L'utilisation de l'histoire à des fins confessionnelles a donc marqué le cours des controverses messines au XVII^e siècle. Le même phénomène s'observe ailleurs : pour certains auteurs, il est même clair que c'est le débat entre catholiques et protestants qui a fait progresser la discipline historique, favorisant les travaux d'érudits comme David Blondel. De façon paradoxale en apparence, il est même possible que cette prise en main ait eu pour conséquence une laïcisation de l'histoire et sa vraie naissance²⁵⁵. En suscitant recherches, collections de documents et débats, en prolongeant les guerres de Religion sur un autre terrain, la controverse a permis l'émergence progressive et encore timide d'une science avec

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 3.

²⁴⁹ Mémoire sans titre sur ce sujet aux AD Moselle, D 10.

²⁵⁰ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 3. et chapitre 4, paragraphe II. 2.

²⁵¹ Nombreux mémoires aux AD Moselle, D 11.

²⁵² Voir par exemple les documents des AD Moselle, D 8 : certains sont des copies, portant au dos leur collation en 1663. Ces copies ont ensuite servi à rédiger un mémoire anonyme, AD Moselle, D 10.

²⁵³ Mémoire sans date ni auteur, AD Moselle, D 10 et D 66.

²⁵⁴ Voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe II. 3. a.

²⁵⁵ C'est notamment une des positions d'Anna MINERBI BELGRADO, *L'avènement du passé...*, ouvr. cité. Pour une vue philosophique de la naissance de la science historique dans les débats confessionnels, à une époque légèrement postérieure, voir Nicolas PIQUÉ, *De la tradition à l'histoire...*, ouvr. cité.

ses règles et sa déontologie²⁵⁶. Même si les hommes d'Église d'un camp comme de l'autre agissent d'abord en apologistes et en controversistes, ils ouvrent une voie féconde et mettent en œuvre des méthodes modernes. Le travail d'historien n'est pas obligatoirement un prolongement du ministère pastoral réformé, mais il est confié prioritairement aux pasteurs par les autorités ecclésiastiques. Le consistoire n'a pas hésité à charger rapidement Ferry de la réponse à Meurisse. C'est qu'il a davantage de compétences et de goût pour cette discipline que ses collègues et il est donc normal qu'il soit choisi lorsque les controversistes adverses prennent des arguments historiques : il utilise pour cela son grand réseau d'informations et met au point une méthode qui, si elle aboutit parfois à des résultats contestables, se veut au-dessus de tout soupçon de parti pris.

2. Goût pour l'histoire, méthode et réseau d'informations

Si c'est Ferry qui est choisi par le consistoire, c'est donc qu'il est considéré comme le plus compétent des ministres en place. Cette expertise et ces qualités ne sont pas étonnantes au vu des papiers du pasteur, qui sont remplis de documents, de notes et même, de façon éparse, de réflexions sur la méthode à employer pour agir et écrire en historien.

a. Un goût prononcé pour l'histoire

Dès ses écrits de jeunesse, l'histoire apparaît, avec la poésie et la théologie, comme l'un des principaux centres d'intérêt personnels du jeune homme. Il a baigné dans un environnement familial extrêmement favorable : son grand-père et son père, tous deux nommés Jacques Ferry, ont tenu des journaux des événements dont ils étaient les contemporains et le pasteur possédait ces documents, s'en servait pour établir des chronologies et des faits²⁵⁷. Lui-même tient un journal de jeunesse²⁵⁸, repris ensuite dans son livre de raison qui constitue une somme d'événements familiaux, toujours liés à des

²⁵⁶ Voir sur ce sujet les travaux de François LAPLANCHE, notamment *L'écriture, le sacré et l'histoire...*, ouvr. cité ; et « La controverse religieuse au XVII^e siècle et la naissance de l'histoire », dans Alain LE BOULLUEC (éd.), *La controverse religieuse et ses formes*, Paris, Cerf, 1995, p. 373-404. Voir aussi quelques travaux plus anciens, comme Jacques SOLÉ, *Au Temps de l'Édit de Nantes...*, thèse d'État citée ; Charles-Olivier CARBONNEL, « La controverse historiographique entre catholiques et protestants et la naissance d'une "Histoire Scientifique en France" (XVI^e-XIX^e siècle) », dans Michel PÉRONNET (éd.), *La controverse religieuse...*, ouvr. cité, t. 2, p. 181-191. Pour une comparaison avec le XVI^e siècle : Pontien POLMAN, *L'élément Historique dans la Controverse religieuse du XVI^e Siècle*, Gembloux, Duculot, 1932, XXXVI-580 p.

²⁵⁷ Malheureusement, ces papiers semblent perdus. On en connaît l'existence par divers renvois de Ferry dans ses propres notes, en particulier dans son livre de raison, BPF, ms 775, p. 2 et p. 8.

²⁵⁸ BnF, NAF 6 723.

références historiques plus larges²⁵⁹. Il s'intéresse de près à la généalogie de sa famille, mais aussi à celle de ses épouses successives et, de façon générale, des grands nobles et notables qui l'entourent ou qui ont eu un rôle important dans le passé de sa région²⁶⁰. Sa première femme, Esther de Vigneulles, est l'arrière-petite-fille du célèbre chroniqueur messin Philippe de Vigneulles et il est certain que le pasteur a ainsi bénéficié d'un accès privilégié à certains documents²⁶¹. Il est même possible que Ferry se soit inspiré des méthodes de l'ancêtre de son épouse, notamment dans la prise de notes et la compilation de faits, même si le chroniqueur travaillait avec des scribes, ce qu'il n'a jamais fait, semble-t-il²⁶². Le ministre constitue également des collections de ressources servant de preuves à ces généalogies et aux histoires familiales²⁶³. Il agit en vue de se constituer un stock de pièces justificatives en cas de procès : les documents de la famille Vigneulles lui servent ainsi pour contrer les prétentions de Gaspard de Lalouette dans la succession de son beau-père²⁶⁴. Ses notes généalogiques sur les Ferry sont utilisées mot pour mot par Suzanne et Louis Ferry, ses enfants, lorsqu'ils doivent prouver leur noblesse dans les années 1660²⁶⁵. Ce goût pour l'histoire a également été partagé par son frère Pierre Ferry, pasteur à Tonny-Charente, puis Francheval. Pierre tenait à jour des cahiers de notes remplis de considérations historiques : à sa mort en 1650, c'est son frère qui les récupère²⁶⁶.

C'est également par obligation professionnelle que le pasteur s'intéresse à l'histoire. De fait, la maîtrise de l'histoire, notamment sacrée et ecclésiastique, est un aspect essentiel de son travail pour la prédication. Ainsi, de nombreux ministres se sont intéressés au passé,

²⁵⁹ BPF, ms 775.

²⁶⁰ Hormis les notes du ms 775 de la BPF, on retrouve également des généalogies des familles qui intéressaient Ferry à la BM Verdun, ms 337, aux AD Moselle, 9F 1 et série J, dans la collection de Couët de Lorry (AP), et à la BM Metz, ms 1 069.

²⁶¹ En particulier la collection de documents familiaux conservée aux AD Moselle, 9F 1-12, et la célèbre *Chronique* de Philippe de Vigneulles (le manuscrit de cette œuvre qui se trouvait à la BM Metz, ms 838-840, a aujourd'hui disparu. Il n'appartenait pas à Ferry, mais il a très certainement été consulté par lui, car l'utilise dans BPF, ms 774). Voir Pierre DEMAROLLE, *La Chronique de Philippe de Vigneulles et la mémoire de Metz*, Caen, Paradigme, 1993, 176 p. Il en existe une ancienne édition : Charles BRUNEAU (éd.), *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, Metz, SHAL, 4 vol., 1927-1933.

²⁶² Pierre DEMAROLLE, « À propos d'annotations de Philippe de Vigneulles : comment travaillait le chroniqueur messin ? », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1989, p. 3-10 ; Anne LANG, *Philippe de Vigneulles et le métier d'historien*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de Mireille SCHMIDT-CHAZAN, Université de Metz, 1984, 118 p.

²⁶³ C'est le noyau du fonds Finot qui se trouve aux AD Moselle, notamment J 118-420.

²⁶⁴ Voir ci-dessus, chapitre 8, paragraphe III. 3.

²⁶⁵ *Ibid.*, paragraphe II. 2. Les mémoires de Suzanne et Louis se trouvent aux AD Moselle, J 385, J 387, 19J 637, 9F 12 et AP, collection de Couët de Lorry. Ils s'appuient essentiellement sur les recherches de leur père résumées dans le document que j'ai retranscrit en annexe 2 (BM Verdun, ms 337, fol. 22-23).

²⁶⁶ BPF, ms 23, BMI Épinal-Golbey, ms 154 et BPF, ms 771². Voir ci-dessus, chapitre 8, paragraphe II. 1.

partant de ce point de départ et développant ensuite des projets plus vastes²⁶⁷. Comme la plupart de ses confrères, Ferry possède une vaste bibliothèque comportant des ouvrages couvrant de très nombreux aspects de la connaissance. Selon l'inventaire de ses biens après décès, elle est constituée de 2 596 volumes « tant gros que petits, dont sera fait un état à part »²⁶⁸. Malheureusement, cet « état à part » n'a pas été conservé ou retrouvé et il n'est possible que de faire quelques conjectures à partir de relevés des bibliothèques de certains de ses héritiers²⁶⁹. Les sections historiques y sont particulièrement importantes, sans qu'il soit possible d'en tirer des enseignements plus précis, puisqu'il ne s'agit que d'une partie de la bibliothèque du pasteur, sans doute augmentée ensuite d'ouvrages postérieurs ou appartenant déjà aux héritiers en question. Cette présence importante des livres d'histoire n'est pas étonnante et n'est pas propre à Ferry. Celui-ci partage son goût pour les ouvrages historiques avec de nombreux confrères²⁷⁰. Malgré son engagement dans des recherches longues et précises, il ne semble même pas être une exception au sein du corps pastoral messin. Nous pouvons nous fonder ainsi sur l'inventaire après décès des biens du pasteur Abraham de La Cloche (1583-1656) qui a exercé le ministère à Metz de 1633 à sa mort²⁷¹. Plus de 10% de ses 836 ouvrages sont des travaux d'histoire (86 volumes), et sans doute est-ce bien en dessous de la réalité, car il est très probable qu'une partie non négligeable des 458 livres religieux comporte des aspects historiques importants. Comme l'a montré Philip Benedict, la bibliothèque de ce pasteur ne diffère qu'assez peu dans sa composition de celle d'un notable réformé, et nous retrouvons plus ou moins cette proportion de 10% d'ouvrages d'histoire chez Jacques Couët du Vivier, gendre du pasteur (80 livres d'histoire sur 765), ou chez Louis

²⁶⁷ Sur des cas de pasteurs historiens, voir, entre autres exemples, Philip BENELECT, « La Chouette de Minerve au crépuscule. Philippe Le Noir de Crevain, pasteur sous Louis XIV, historien des Églises réformées du XVI^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 146-2, 2000, p. 335-366 ; Pierre-Olivier LÉCHOT, « Mémoire confessionnelle et critique historique. L'émergence de la biographie farellienne dans l'œuvre du pasteur neuchâtois Olivier Perrot (vers 1650) », dans Agostino PARAVICINI BAGLIANI (dir.) *La mémoire au Moyen Âge*, Florence, Sismel Edizioni del Galluzzo, 2005, p. 399-415. Pour une comparaison avec un autre pasteur de Metz, voir les quelques considérations que l'on peut faire à ce propos sur David Ancillon dans Julien LÉONARD, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon...*, mémoire cité.

²⁶⁸ AC Metz, II 297, dossier 3, p. 64. Copie de l'inventaire après décès des biens de Ferry par Élie Fleur. 3 février 1670.

²⁶⁹ BPF, ms 763. Ce manuscrit est composé de six inventaires, notamment ceux de Suzanne Ferry, la fille du pasteur, et de Paul et Jacques Couët du Vivier, fils de Suzanne.

²⁷⁰ Voir par exemple la bibliothèque de Jean de Brunes, pasteur de Lyon mort en 1604. Alexandre PUYROCHE, « La bibliothèque d'un pasteur à la fin du XVI^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 21, 1872, p. 327-337.

²⁷¹ AD Moselle, B 3 357, inventaire débuté le 13 avril 1656. Certains ouvrages n'ont pas été comptés dans l'inventaire, car ils avaient trop peu de valeur. Voir Philip BENELECT, « Bibliothèques protestantes et catholiques... », art. cité. Je remercie ici l'auteur de m'avoir laissé consulter le fichier manuscrit qui lui a servi à la rédaction de cet article. Voir également la comparaison entre cette bibliothèque de La Cloche et celle de Richard Baxter dans Matthew KADANE, « Les bibliothèques de deux théologiens réformés du XVII^e siècle. L'un puritain anglais, l'autre pasteur huguenot », *Bulletin de la SHPF*, t. 147-1, 2001, p. 67-100. Quelques considérations également dans Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « Bibliothèques messines du XVII^e siècle », art. cité.

Ferry, son fils (42 sur 417)²⁷². Ce qui différencie cependant Paul Ferry de tous ses concitoyens, coreligionnaires ou même collègues, c'est son intérêt pour la discipline historique en tant que telle et sa réflexion sur la méthode de travail d'un historien.

b. Méthode historique et recueils de notes

Nous avons la grande chance de connaître, bien que de façon modeste, la façon que Paul Ferry a d'aborder ses recherches historiques. En effet, en quelques endroits, il nous renseigne sur sa démarche et ses méthodes. Au début de son plus grand recueil de notes, il prend le soin de renseigner le lecteur sur sa façon de travailler et sur ses ambitions. Ainsi rédige-t-il ce qui ressemble fort à une profession de foi d'historien dans ses *Observations Séculaires*²⁷³. Trente-cinq remarques préliminaires, qu'il intitule « *Communia* » sont intéressantes à ce titre, même si, malheureusement, la plupart d'entre elles portent sur des passages trop précis de son travail pour définir l'idée que se fait Ferry d'un historien²⁷⁴. Des remarques similaires ouvrent également une compilation de chroniques²⁷⁵. Les précautions qu'il déclare vouloir prendre pour la rédaction de ces *Observations* sont clairement destinées à ne pas tomber dans les travers de certains historiographes et, en creux, à dénoncer sans doute certaines pratiques de Martin Meurisse. Il peut être très violent avec ce dernier, allant jusqu'à écrire qu'il

« a meslé la doctrine & tant d'injures & si mal à propos que cest plustost un sabyr qu'une Histoire. »²⁷⁶

Ailleurs, le pasteur reconnaît pourtant au suffragant quelques qualités :

« Nous avons de l'obligation à l'evesque de Madaure qui a le premier publié ses efforts sur une histoire ou méprisée ou appréhendée par ceux qui avaient plus d'intérêt que lui. S'il eut traité de façon plus équitable les droits de la ville qu'il voulait illustrer, ou qu'il eut rencontré de meilleurs mémoires, il ne resterait rien à déduire de cette obligation. »²⁷⁷

Mais Ferry déclare vouloir aller beaucoup plus loin dans la rigueur historique. Il annonce tout d'abord que, contrairement à ce que Meurisse a fait, il donnera systématiquement ses sources,

²⁷² Ces proportions m'ont été données par la consultation du fichier manuscrit de Philip Benedict. L'inventaire après décès de Jacques Couët du Vivier a été rédigé à partir du 14 septembre 1652 et se trouve aux AD Moselle, B 3 355. Celui de Louis Ferry a été entamé le 1^{er} juillet 1667 et est conservé aux AD Moselle, B 3 362.

²⁷³ Sur ce document, voir ci-dessus, introduction générale, paragraphe 1.

²⁷⁴ BAC, ms 128, vol. 1, p. 1-9.

²⁷⁵ BPF, ms 774, « Aux catholiques Romains » et « À ceux de la Religion à Metz ».

²⁷⁶ BPF, ms 774, « Aux catholiques Romains », § 25.

²⁷⁷ BAC, ms 128, vol. 1, p. 14. Il est à noter que les historiens favorables à Meurisse au détriment de Ferry ont aimé souligner cet « hommage » (feutré cependant) fait dans les *Observations Séculaires*. Voir notamment Jean-Baptiste KAISER, « Martin Meurisse... », art. cité, p. 105.

afin qu'il ne soit pas contesté, même s'il reconnaît (de façon fort étrange) que l'historien n'est pas obligé de les fournir. La dixième des trente-cinq remarques des *Communia* est particulièrement intéressante pour percevoir quelle a été la démarche de Paul Ferry :

« Les saintes lois de l'histoire ne permettent pas qu'on quitte la suite des choses pour se jeter sur des louanges, ny mesme qu'on porte un jugement des actions et beaucoup moins des intentions des hommes, ny qu'on se rende caution pour celui qui est encore en estat de faillir, ny qu'on escrive ce qui n'est pas arrivé. Xenophon, Thucydide, Jules César qui sont encore les plus véritables et sérieux historiens écrivent ce qui s'est passé et laissèrent juges ceux qui les liront. »²⁷⁸

Par ce rejet clair de tout ce qui n'appartient pas à l'ordre établi des faits, Paul Ferry reprend de vieilles méthodes, relativement répandues dans les siècles précédents. Comme les annalistes médiévaux, il déclare, de façon presque programmatique, que sa démarche sera strictement fondée sur la chronologie :

« La chronologie est le fondement de l'histoire. Voyez le traicté que j'ai intitulé *La science de l'histoire*, page 3-4. »²⁷⁹

De fait, tous les travaux historiques de Paul Ferry respectent scrupuleusement la chronologie, au point qu'il s'agit du seul mode de classement choisi pour le plus important d'entre eux, les *Observations Séculaires*, qui sont ordonnées par siècles, du I^{er} (signe que l'auteur voulait au départ faire une histoire chrétienne, même s'il commence par quelques remarques sur Jules César et la situation de Metz au temps de la conquête des Gaules) au XVII^e siècle²⁸⁰, mais aussi pour de nombreux recueils de notes historiques, notamment les *Annales Metenses*²⁸¹ et le volume « plus long que large »²⁸². Il reprend ainsi des pratiques messines des XII^e et XIII^e siècles, qui faisaient débiter l'histoire de Metz avec la conquête romaine ou un peu avant, mais renonce à l'usage des chroniqueurs de la fin du XV^e siècle qui remontaient à la Création²⁸³. Ferry cherche aussi à proclamer son objectivité dans un autre passage méthodologique d'un de ses recueils. Il reconnaît que c'est une tâche difficile, surtout pour les sujets les plus proches :

« C'est chose difficile d'escrire l'Histoire des choses arrivées de son temps, pour les passions & les interests differends & encore chauds, &c. »²⁸⁴

Mais cela ne semble guère l'empêcher de déclarer de façon très assurée :

²⁷⁸ BAC, ms 128, vol. 1, p. 3.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 9. Ce passage est d'ailleurs assez obscur, car il s'agit de la seule trace que nous avons de l'existence d'un tel traité sur les sciences historiques et il est fort probable que, resté manuscrit, il soit aujourd'hui perdu.

²⁸⁰ En réalité, les notes s'interrompent vers les années 1570, la suite n'étant traitée que très superficiellement par des notes marginales dans cette œuvre.

²⁸¹ BMI Épinal-Golbey, ms 90.

²⁸² BPF, ms 774.

²⁸³ Sur les pratiques historiographiques médiévales messines, voir les travaux de Mireille CHAZAN, notamment ceux repris dans *Études d'historiographie médiévale*, Metz, CRULH, 2008, 516 p.

²⁸⁴ BPF, ms 774, « À ceux de la Religion à Metz », § 11.

« Je ne fais pas icy une Apologie, mais une Histoire. »²⁸⁵

Paul Ferry prend des notes de façon complexe et les organise selon une méthode qui peut parfois dérouter et qui semble, à première vue, manquer d'ordre. Il l'explique cependant assez clairement dans une lettre du 13 août 1641 adressée à son fils de dix-sept ans, Paul, alors que celui-ci vient d'arriver à Leyde, où il s'apprête à entamer des études de droit. Il lui conseille d'archiver ses notes de façon rigoureuse, dans des cahiers thématiques, regrettant d'ailleurs de n'avoir commencé lui-même à le faire qu'en 1620 environ, alors que s'il avait commencé à l'âge de son fils, il aurait « aujourd'hui de grandes richesses ». Il le prie de ne se fier à personne et de ne jamais perdre une occasion de préciser son savoir :

« Prenez cest advis comme d'un pere affectionné & un peu expert par l'usage, ne vous fiez pas aux labeurs d'autrui : amassez, recueillez, transcrivez vous mesme, imaginez tout & ce que vous pourrez de bien par la force de vostre esprit. [...] Quand je lis un livre, si je ne suis dans mon cabinet, où j'ay mes papiers je fay une marque de l'ongle es lieux où j'ay remarqué quelques choses & des oreilles aux feuillets, puis je fay mes extraits en temps commode. »²⁸⁶

Le pasteur précise qu'il fait ainsi pour ses observations sur l'Écriture, mais aussi sur les choses séculières importantes, ou encore sur les « beaux traits, comparaisons, allusions, &c. servans au discours sur tout sujet ». Il lui conseille donc de procéder comme lui et de tenir à jour plusieurs cahiers de notes, en fonction de la nature de ses lectures et surtout de tenir à jour dans chacun de ces cahiers des index, afin de faciliter la mise en relation entre eux. Il cherche en permanence à assurer la liaison entre ses différents recueils et il précise très fréquemment en marge les références d'autres notes consacrées au même sujet que celui qu'il traite, que ce soit dans un recueil, un sermon, un catéchisme ou une lettre. Les liens hypertextes sont donc particulièrement soignés et, du temps où tous ses papiers étaient regroupés, il devait être aisé d'aller de l'un à l'autre et de rédiger une petite synthèse, en cas de besoin, pour une prédication ou un mémoire. Il s'agit là de l'application d'une des maximes des pédagogues humanistes du XVI^e siècle afin de rendre la lecture plus utile, dans la double tradition des *loci communes* et des *adversaria*, ces grands recueils de notes de lectures quotidiennes²⁸⁷.

La collection de cahiers recueillant les notes du pasteur est impressionnante et peut paraître complexe, car il n'est pas toujours facile de comprendre pourquoi certaines réflexions sont consignées dans l'un plutôt que dans un autre. Grâce à un inventaire relativement précis

²⁸⁵ *Ibid.*, § 14.

²⁸⁶ BPF, ms 762¹, dossier 5, lettre non numérotée.

²⁸⁷ Philip BENEDICT, « La Chouette de Minerve au crépuscule... », art. cité, p. 339. Sur la pratique des *adversaria*, voir Jean-Marc CHATELAIN, « Les recueils d'*adversaria* aux XVI^e et XVII^e siècles... », art. cité.

de ses papiers à son décès, nous savons à peu de choses près comment il organise son travail de recherche²⁸⁸. Il semblerait qu'il ait regroupé ses connaissances autour de deux pôles principaux qui ne sont nullement hermétiques, puisque les renvois de l'un à l'autre sont constants : d'une part ses notes servant à la rédaction des sermons et catéchismes, et d'autre part ses notes purement érudites d'histoire, essentiellement messine. Le lien entre ces deux domaines est aussi méthodologique : le pasteur est rigoureux et utilise des moyens de différenciation communs. Ainsi, chaque série de notes est numérotée en chiffres arabes à partir de 1, ce qui permet un renvoi aisé au passage précis auquel il faut recourir. Pour la prédication, Ferry mène des recherches historiques approfondies en se fondant sur la Bible, les auteurs antiques et les modernes qui se sont penchés sur le sujet. Il en organise les résultats en séparant les cinquante-cinq sections du catéchisme, auxquels il consacre des travaux relativement modestes²⁸⁹, et les sermons. Ces derniers nécessitent un effort particulier : dans sept cartons particulièrement denses, Ferry regroupe des considérations générales et particulières sur chaque verset des livres canoniques²⁹⁰ : l'histoire occupe une place prépondérante dans ces notes, même si elle est en retrait par rapport aux lectures théologiques.

Par contre, l'histoire est bien au cœur de l'autre pôle des recueils de Ferry. Dans ce domaine, tout semble converger vers ses grandes *Observations Séculaires*²⁹¹ : la plupart des réflexions du pasteur notées dans d'autres endroits se retrouvent là, soit directement, soit par renvoi. Elles sont donc organisées par siècle, même si, à l'intérieur de chacun d'entre eux, le fil des notes n'est pas forcément chronologique, puisqu'il suit naturellement le rythme des lectures et des découvertes du pasteur. Les références à ce recueil sont aisées, puisque Ferry accole un chiffre romain qui signifie le siècle en question et un chiffre arabe qui donne le numéro de la note précise. Ce sont ces *Observations Séculaires* qui semblent être le but de tout le travail d'historien du ministre. Il est plus que probable qu'elles aient servi de matériau principal à une future histoire de Metz visant à répondre aux attaques de Meurisse, mais toujours restée en cet état. Les autres recueils à vocation historique semblent davantage servir de sources à mobiliser en cas de besoin, car ils sont nettement moins systématiquement

²⁸⁸ BPF, ms 867¹¹. Voir la retranscription que j'en fais ci-dessous, en annexe 12.

²⁸⁹ BPF, ms 137. *Pauli Ferrii Miscellanea in ecclesiarum gallicarum Catechismum*, 264 fol.

²⁹⁰ Ils ne portent pas de titre, mais sont considérés par Ferry comme des « observations », car c'est ainsi qu'il les nomme dans d'autres recueils quand il veut renvoyer à ces notes-là. Ces cahiers sont presque tous contenus dans BPF, ms 767¹⁻⁷. Les trois derniers volumes de ce manuscrit (ms 767⁸⁻¹⁰) sont composés de pièces qui ne sont pas directement en rapport avec ces notes.

²⁹¹ Voir ci-dessus, introduction générale, paragraphe 1. Quelques analyses dans Auguste PROST, « Notice sur les chroniques de Metz publiées par M. Huguenin », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 32^e année, 1850-1851, p. 208-255.

ordonnés. Ferry compile ainsi des *Miscellanea* contenant des généalogies et blasons, des extraits d'atours, des renseignements sur les noms des rues et places tirés des actes des amans, des généalogies des comtes de Metz, des ducs de Mosellane, des rois de France, ou encore une suite de tableaux chronologiques²⁹². Même s'il précise en ouverture que ce cahier est bien destiné à la rédaction de son histoire de Metz, il n'apparaît que comme une annexe des *Observations Séculaires*. C'est également le cas des *Annales Metenses*, constituant essentiellement une vaste chronologie comparée des événements survenus à Metz et dans d'autres ensembles politiques successifs de 100 av. J.C à 1649²⁹³. Le « recueil plus long que large » cité par Ferry sert quant à lui de complément aux *Observations Séculaires*, au point que la plupart de ses biographes et des historiens ont considéré qu'il s'agissait d'un quatrième volume de l'ensemble²⁹⁴ : il porte sur les XVI^e et XVII^e siècles, moins abordés ailleurs. Certains manuscrits ont peut-être disparu : Ferry renvoie ainsi parfois à ses « Meslanges » ou à ses « *Adversaria* »²⁹⁵, mais il est possible qu'il s'agisse de confusions et d'imprécisions de la part du pasteur, car il est très probable qu'il s'agisse là d'autres recueils, dans ces deux cas des *Miscellanea* et des *Quotidiana*. Il est en tout cas certain qu'il possède et rédige des almanachs qui couvrent notamment le début du XVII^e siècle et qui n'ont pas été retrouvés²⁹⁶ : Ferry s'intéresse en effet de près à l'histoire que l'on qualifierait aujourd'hui d'« immédiate » et fait œuvre par endroits d'annaliste et de chroniqueur. C'est déjà vrai dans son « recueil plus long que large », mais il rédige également des journaux de certains événements, comme les troubles survenus à Metz au cours des années 1619-1622²⁹⁷, ou le passage du roi à Metz en décembre 1631²⁹⁸.

D'autres cahiers de notes comportent des considérations historiques et peuvent servir de base à des renvois à partir des *Observations Séculaires*, sans que cela soit leur but premier. Ainsi, il consacre plusieurs recueils à ses notes de lecture en général, notamment le *Grand*

²⁹² BM Metz, ms 861. *Fasciculus ou Miscellanea*, 217 p.

²⁹³ BMI Épinal-Golbey, ms 90. *Pauli Ferrii Annales Metenses*, 193 fol.

²⁹⁴ BPF, ms 774. La confusion vient de ce que dom Jean François, qui possédait le manuscrit, a écrit sur la première page qu'il s'agissait du tome 4 des *Observations Séculaires*. Or c'est sans doute faux, car ce manuscrit renvoie aux *Observations* avec un autre système de numérotation. De plus, les recueils n'ont pas le même format et l'index des *Observations* ne comprend pas ce ms 774 de la BPF.

²⁹⁵ Notamment dans certains passages du ms 767 de la BPF.

²⁹⁶ Voir l'inventaire de ses papiers, ci-dessous, annexe 12. Ferry renvoie également à ses almanachs dans le ms 774 de la BPF.

²⁹⁷ BPF, ms 775, *Memoire des troubles de Metz es années Mil six cens dix neuf & vingt*. Ce récit, malgré son titre, concerne bien les années 1619-1622.

²⁹⁸ Sur l'événement en lui-même, voir ci-dessous, chapitre 4, paragraphe III. 3. Malheureusement, les notes de Ferry sur ce passage n'ont pas été retrouvées. On en connaît l'existence par l'inventaire de ses papiers à sa mort. Voir ci-dessous, en annexe 12.

Recueil et les *Quotidiana*²⁹⁹. Les ouvrages historiques ne sont pas les plus représentés, mais Ferry tire souvent de nombreuses informations de récits de voyages, genre qu'il affectionne particulièrement. Là encore, le système de renvoi est très aisé et, grâce à leur présentation, tous les recueils sont liés entre eux (fig. 60).

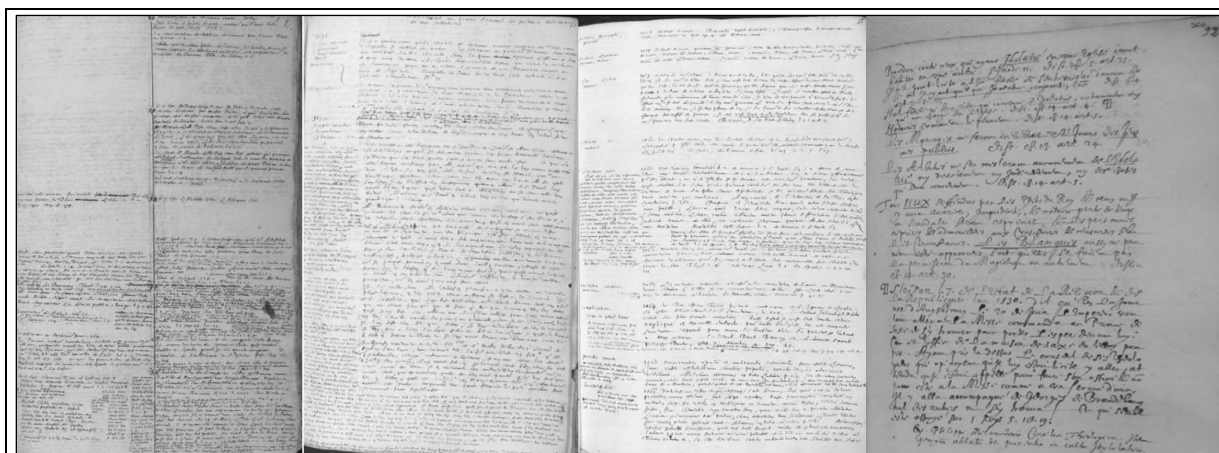


Figure 60 : exemples de recueils de notes de Ferry.
 On y voit le système de numérotation, au fur et à mesure de ses lectures. Manuscrits tirés de la BMI Épinal-Golbey. De gauche à droite : *Annales Metenses*, fol. 8 r°, ms 90 ; *Grand Recueil*, fol. 38 r°, ms 91 ; *Quotidiana*, fol. 58 r°, ms 92 ; et *Indice general sur la Discipline ecclesiastique, Synodes nationaux de France, Ordonnances de l'Église de Geneve, &c.*, fol. 92 r°, ms 239.

Enfin, Ferry tient à jour au moins deux cahiers comprenant des considérations ecclésiastiques réformées, ce qui inclut bien évidemment plusieurs aspects historiques, bien que relativement récents pour la plupart : il possède ainsi une discipline des Églises réformées de France copieusement annotée³⁰⁰, ainsi qu'un index alphabétique réalisé à partir de cette discipline, des actes des synodes nationaux de France et des ordonnances ecclésiastiques genevoises³⁰¹. Le pasteur préfère toujours prendre ses lectures en notes, mais, de façon exceptionnelle, il arrive lui également d'annoter certains de ses exemplaires d'ouvrages historiques. Nous l'avons ainsi déjà vu donner son avis en marge sur un livre de Mariana à propos du régicide³⁰², ou sur l'*Histoire des Evesques* de Meurisse³⁰³. Pour obtenir des livres, des documents et des informations qui puissent lui permettre d'alimenter ces cahiers de notes,

²⁹⁹ Ce *Grand Recueil* (BMI Épinal-Golbey, ms 91, 424 fol.) et les *Quotidiana* (BMI Épinal-Golbey, ms 92, 755 fol.) sont pensés comme un ensemble par Paul Ferry, au sein de ses « Grandes Collections ». Ce lien est confirmé par l'existence d'un index commun (BMI Épinal-Golbey, ms 93). Sur ces notes en général, hors de leur dimension historique, voir ci-dessous, dans ce chapitre, paragraphe III. 3.

³⁰⁰ BPF, ms 17.

³⁰¹ BMI Épinal-Golbey, ms 239. Il conserve d'autres documents sur l'histoire ecclésiastique réformée, notamment dans des papiers conservés à la BPF, ms 769³, dossier 2.

³⁰² Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe III. 1.

³⁰³ Martin MEURISSE, *Histoire des evesques...*, ouvr. cité, exemplaire en mains privées (AP, collection Bronn), analysé par François CUISINIER, « Martin Meurisse fut-il un historien scrupuleux ?... », art. cité.

Paul Ferry doit mettre son réseau au service de sa tâche d'historien. Pour ce faire, il utilise largement sa fonction de pasteur, preuve que, dans son esprit, il n'existe aucune séparation entre ses travaux et que ses recherches historiques prennent bien place dans le cadre de son ministère.

c. Stratégies d'information et de collection de documents

C'est en tant que pasteur que Ferry intervient dans le débat historique et c'est également en tant que tel qu'il mène ses recherches. Cela se perçoit notamment dans les stratégies qu'il met en place pour obtenir des sources et des informations. C'est comme ministre qu'il accède à loisir aux registres de l'Église, tant ceux du consistoire que ceux des baptêmes, mariages et sépultures, dont il se sert régulièrement et dont il collationne de nombreuses copies³⁰⁴. Il bénéficie sans doute de conditions de prêts de livres appartenant à la bibliothèque de l'Église : malheureusement, nous ne savons rien de celle-ci et Paul Ferry n'y fait jamais allusion, sans doute parce que la frontière avec ses propres ouvrages est parfois floue. Il est très probable que l'Église de Metz possède en ce temps-là quelques volumes en plus des manuscrits nécessaires à l'entretien de sa mémoire et de ses archives. En effet, deux recommandations synodales de Jargeau (1601)³⁰⁵ et La Rochelle (1607)³⁰⁶ exhortent les communautés à posséder des bibliothèques, surtout si elles sont « opulentes ». Ferry est parfaitement informé de ces décisions et a probablement agi pour les mettre en œuvre si ce n'est pas déjà le cas avant même son accession au ministère³⁰⁷. Il profite pleinement de sa situation, puisqu'il reçoit également des cadeaux de la part du consistoire pour l'aider à préparer sa réfutation de Meurisse : il possède quelques ouvrages d'histoire que lui a offerts son Église dans cette optique. Dans le codicille de son testament, en 1666, il déclare ainsi vouloir que ces cinq volumes coûteux reviennent à la communauté, peut-être parce qu'il sent qu'il n'a pas accompli la mission qui lui avait été confiée³⁰⁸.

³⁰⁴ Notamment dans BPF, ms 765.

³⁰⁵ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. I/2, p. 237, article 14 des révisions de la discipline : « Les Eglises Opulentes, & les grands Seigneurs sont exhortés de dresser des Bibliothèques, pour la commodité des Ministres & des Proposans. »

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 313, article 32 des matières générales : « À la requisition de la même Province [Orléans et Berry], les Eglises qui en auront le moyen, sont exhortées de dresser des Bibliothèques pour l'usage de leurs Pasteurs. »

³⁰⁷ Ferry note ces décisions sur les bibliothèques dans son index des synodes et de la discipline. BMI Épinal-Golbey, ms 239, fol. 29 v°.

³⁰⁸ AC Metz, II 297, dossier 2, p. 8-9. Copie du testament de Ferry par Élie Fleur. Codicille du 12 juin 1666. Ces cinq volumes sont l'*Histoire de France de Beaucaire*, évêque de Metz, l'*Histoire de Bourgogne* en 2 tomes d'André du Chesne, le *Rituel romain* de Paul V et les *Commentaires de France* de Rabutin.

C'est également grâce à son statut de pasteur que Ferry connaît les témoins de certains événements et que ceux-ci veulent bien se confier à lui : il arrive ainsi qu'en l'absence de travaux publiés ou de documents consultables, Ferry se fie à une conversation avec quelqu'un qui transmet oralement une information. Il cite parfois ce genre de discussion comme source. Ainsi, son collègue Théophile Le Coulon le renseigne sur le pasteur Simon Collot qui exerçait à Metz au tournant des années 1590³⁰⁹, et son oncle Pierre Joly lui raconte comme les réformés pratiquaient leur culte au temps de la semi-clandestinité³¹⁰. Il recense également assez longuement les souvenirs du pasteur Étienne Mozet³¹¹. Mais il lui arrive aussi de devoir recourir à la science de certains ecclésiastiques adverses : lorsqu'il cherche à connaître de façon précise les différences et similitudes entre les cloîtres canoniaux et ceux des moines à Metz au X^e siècle, c'est à un chanoine messin nommé Scarron qu'il s'adresse et c'est leur conversation qu'il rapporte en marge de sa note³¹². Enfin, c'est encore et toujours son statut de pasteur qui lui permet de recevoir tant d'ouvrages historiques en prêt³¹³ : son prestige et son aura de prédicateur lui permettent d'avoir suffisamment de crédit pour qu'on lui laisse consulter des livres ne lui appartenant pas. Ainsi, au fil des notes de lectures, essentiellement prise au cours des trente dernières années de son ministère, il reçoit des livres de ses collègues David Ancillon et Isaac de Combles, de notables réformés comme les hommes de loi Le Duchat, Saint-Aubin, Péricard, le médecin Du Clos, le marchand Coullez, le chirurgien Guyot, l'apothicaire Peltre, ses propres fils Paul et Louis Ferry, et même le jeune chanoine Bossuet ou son père : un de ces derniers, simplement désigné comme « M. de Bossuet » lui a en effet confié un panégyrique d'un oratorien³¹⁴. La confiance dont Ferry bénéficie va parfois même plus loin : des détenteurs d'offices municipaux le laissent consulter librement les archives et, sans doute, en emporter chez lui, sans toujours les rendre. Le greffier de la ville, Charles Le Goullon, sieur de Hauconcourt, le secrétaire Gérard Tamard, ou des amans, les notaires paroissiaux de Metz comme ceux de Saint-Eucaire (Pierre Grandjambe), Saint-Étienne-le-Dépanné (Pierre Le Goullon), Saint-Gengoulf (David de Combles), Saint-Jacques (Pierre Colin), Saint-Marcel (Philippe Alexandre) ou encore Saint-Victor (Gachot), le laissent ainsi accéder à leurs trésors, sans doute parce qu'ils sont réformés

³⁰⁹ BPF, ms 774, année 1589, § 14.

³¹⁰ *Ibid.*, année 1590, § 40.

³¹¹ BnF, NAF 22 704, fol. 534.

³¹² BAC, ms 128, t. 1, siècle X, § 58.

³¹³ On le sait notamment par la mention qu'il fait de ces prêts dans ses notes de lectures. BMI Épinal-Golbey, ms 91 et ms 92.

³¹⁴ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 333 v^o.

et qu'ils pensent ainsi participer à la défense de leur Église, confiée à leur pasteur³¹⁵. Enfin, un ami personnel de Paul Ferry intervient pour l'aider à compiler des documents et des informations : il s'agit de Jean-Casimir Kolb de Wartenberg, gentilhomme allemand venu du Palatinat et réfugié à Metz depuis 1635. Il est membre du consistoire en 1642 et le pasteur est le parrain de son fils³¹⁶. Pour toutes ces raisons, il décide de l'aider activement dans sa compilation de documents. C'est ainsi qu'il lui prête diverses pièces originales d'archives et plusieurs chroniques, dont celle dite « de Praillon » et le journal d'André Ryneck³¹⁷. Il avait en effet acquis la grande collection de l'ancien Maître-Échevin Philippe Praillon, seigneur de Tragny et Sorbey, décédé en 1645. Dès 1647, il laisse à la disposition de Ferry tous ces documents, sans limitation de temps³¹⁸. Malgré ces aides messines, le pasteur Ferry a besoin de plus de matériaux et doit donc se tourner vers l'extérieur.

C'est en utilisant son réseau de correspondance, particulièrement étendu et composé de personnages savants et influents, comme nous l'avons vu³¹⁹, que Ferry va le plus loin dans la mise en avant de son statut de ministre pour obtenir des informations historiques lui servant à ses notes. La plupart des lettres reçues par le pasteur montrent qu'il demande régulièrement à ses correspondants des ouvrages qu'il ne parvient pas à trouver chez les libraires messins et ce très tôt au cours de son ministère. Parmi ces volumes qui circulent dans l'Europe réformée en direction de Metz se trouvent évidemment des livres traitant d'histoire : certains d'entre eux portent encore la marque de leur passage par le cabinet de Ferry³²⁰. Une fois ce réseau

³¹⁵ Salvatore LUNESU, Christine MICK et Jean-François ZOÏLE, *Catalogue du Livre XV des Observations Séculaires de Paul Ferry*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction d'Alain GIRARDOT, Université de Metz, 1994, t. 1, p. 17.

³¹⁶ AC Metz, GG 246. Registre des baptêmes et mariages des réformés de Metz (1640-1654). Ferry devient un intime de la famille et mène des recherches généalogiques sur les Kolb (AD Moselle, J 309).

³¹⁷ Les manuscrits de ces papiers sont partiellement dispersés, mais l'essentiel consiste en une chronique conservée aujourd'hui à la BMI Épinal-Golbey, ms 131 (chronique dite « de Praillon », qui va de 1323 à 1497). Le journal d'André Ryneck, chevalier messin du XV^e siècle, était conservé jusqu'en 1944 à la BM Metz, ms 834.

³¹⁸ C'est Paul Ferry lui-même qui rapporte ce prêt illimité. BM Metz, ms 861, p. 1.

³¹⁹ Voir ci-dessus, chapitre 5.

³²⁰ Entre autres exemples, on peut citer, parmi les ouvrages ayant appartenu au pasteur aujourd'hui conservés à la BM Metz, *Hermanni Conringii de Finibus Imperii Germanici libro duo. Quibus jura Finium à primo Imperii exordio ad hæc nostra usque tempora propugnatur*, Helmestadt, Henningi Mulleri, 1654, in-4°, 902 p. (don du Strasbourgeois Bernegger ; cote Rés. N 1 264) ou le célèbre pamphlet ligueur pro-lorrain *Stemmatum Lotharingiæ ac Bari Ducum Tomi Septem. Ab Antenore, Trojanarum reliquiarum ad pamudes Mætidæ Rege, ad hæc usque illustrissimi, potentissimi, & serenissimi Caroli Tertii, Ducis Lotharingiæ tempora. In quibus præterea habes totius orbis nobiliarum familiarum, ac rerum ubisque gentium præclare gestarum à supremis Pontificibus, Imperatoribus Orientalis & Occidentis, Regibus, Ducibus, Comitibus, etiam Turcis & Barbaris, per utile compendium, mirabile theatrum, & ad vivum ex selectissimis & gravissimis quibusque Chronographis & Historicis delineatum simulacrum : ut instar Bibliothecæ Omnium Historiarum esse possit. Authore Francisco De Rosières, Nobili & Patricio Barroductæo, Archidiacono Tullensi*, Paris, 1580, in-folio, 461 p. (cote Rés. LSB 168).

constitué, il le met au service de sa recherche historique, afin de collecter à la fois des documents originaux, des copies collationnées et des informations issues de recherches de ses correspondants. Même s'il conseille à son fils en 1641 de ne jamais se fier qu'à son propre travail, il est bien forcé de le faire parfois et de se contenter de mémoires, voire de notes de lectures, rédigés par d'autres. C'est ainsi qu'il utilise les réflexions de son entourage sur l'*Histoire* de l'« hérésie » de Meurisse³²¹, ou un ouvrage de compilation d'événements déjà annoté par un précédent possesseur³²². Parfois dès avant la grande période de ses recherches, Ferry est en relation épistolaire avec de grands noms de l'historiographie et de l'érudition protestantes de son temps, comme David Blondel, les frères Cappel, André Rivet ou encore Samuel Bochart. La première occurrence d'une demande de ce type dans sa correspondance se retrouve en 1629, soit plus de treize ans avant d'avoir reçu charge du consistoire de réfuter l'évêque de Madaure³²³. Il est donc évident que le pasteur s'intéresse de près à l'histoire avant que ce ne soit l'objet d'une mission officielle, et cette dernière n'est finalement que la conséquence de recherches préexistantes.

C'est toutefois au cours des mois et des années qui suivent immédiatement la décision consistoriale du 6 octobre 1642 que les correspondants de Ferry sont le plus mis à contribution³²⁴. Il est remarquable de constater qu'ils sont pour la plupart déjà en contact avec le pasteur messin à cette date, ce qui renforce l'impression selon laquelle celui-ci utilise un réseau déjà en place. Au sommet de son système de collecte se trouve Johann Kaspar Bernegger (1612-1675), diplomate strasbourgeois aux hautes fonctions administratives et politiques, fils du célèbre professeur Matthias Bernegger (1582-1640), historien et spécialiste des institutions de la République strasbourgeoise³²⁵. Il envoie régulièrement à Ferry des documents originaux ou collationnés avec beaucoup de soin : il en existe au moins

³²¹ BM Metz, ms 1 116, pièce 112. Mémoire de 8 fol., donnant des conseils bibliographiques à Ferry pour sa réfutation.

³²² Hans Henrich PANTALEON, *Diarium historicum ex sacris et prophanis omnium nationum et temporum fastis, annaliis, chronicis & Historiis, magna diligentia excerptum, & nunc primum in lucem aeditum*, Bâle, [1572], 393 p. Exemplaire très abondamment annoté et complété par une main inconnue, conservé à la BMI Épinal-Golbey, ms 65. L'ouvrage imprimé a pour principe de rassembler des événements de tous les temps en fonction du jour où ils se sont passés et l'ouvrage suit l'ordre de l'année.

³²³ BnF, NAF 22 701, fol. 185, lettre écrite de Strasbourg par un correspondant non identifié, le 5 mai 1629, annonçant à Ferry que le document qu'il cherche n'est plus dans les archives de la cité.

³²⁴ Sur l'utilisation de son réseau de correspondance pour avoir des informations, souvent historiques, sur le thème de la réunion des protestants, voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3.

³²⁵ Marcel THOMANN, « Bernegger Mathias » et Paul GREISSLER, « Bernegger Johann Caspar », dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1983, n° 3, p. 185-186.

vingt-trois, concernant pour la plupart le passage de Farel dans la région en 1542-1543³²⁶. Ces renseignements de première main sont apportés par un homme de confiance, parfaitement placé dans les rouages d'une des principales villes libres d'Empire. Nous n'avons malheureusement la correspondance entre les deux hommes qu'à partir de 1645³²⁷, mais les envois de documents sont d'une telle importance qu'il est impossible d'imaginer qu'ils n'aient pas échangé des lettres bien avant cette date. Peut-être Ferry était-il déjà lié à Matthias Bernegger. Cette aide est très importante : à partir de 1646, les envois se succèdent et sont authentifiés par la chancellerie de Strasbourg, ce qui est une marque de crédibilité pour le travail de Ferry. Quelques années plus tard, Bernegger continue de soutenir les projets du pasteur messin, notamment la réunion des réformés et des luthériens : une fois encore, c'est comme pourvoyeur de renseignements historiques que le Strasbourgeois apporte sa pierre à l'édifice, entre 1655 et 1660. L'échange se poursuit après les envois d'archives et jusqu'à la mort du pasteur et permet à Ferry d'accéder à de nouveaux cercles de correspondants : c'est très certainement sur la recommandation de Bernegger que le pasteur messin loge quelques semaines en 1645 un Strasbourgeois qui, en contrepartie, se propose de se plonger pour lui dans les archives³²⁸. C'est également grâce à son correspondant alsacien que Ferry peut prendre contact avec des pasteurs ou des théologiens germanophones qui lui écrivent en latin pour lui donner des éléments pouvant lui servir. Malgré toute son opposition au calvinisme³²⁹, le grand professeur de Strasbourg Johann-Georg Dorsch écrit ainsi à Ferry à propos de son projet d'histoire et lui donne des pistes de réflexion³³⁰. Le pasteur messin lui en est reconnaissant et traite surtout avec lui des événements liés à l'occupation française en 1552³³¹. C'est certainement de la même période qu'il faut dater une lettre latine de Conrad Blarer de Geyersperg sur l'histoire du protestantisme en Allemagne de 1529 à 1592³³².

Un des cercles de correspondants les plus souvent mis à contribution pour l'écriture de la réfutation de Meurisse et pour la synthèse de renseignements est celui de la famille, des Messins et de ceux qui leur sont proches. Très rapidement, dès décembre 1642, Ferry sollicite

³²⁶ Il serait impossible de faire l'inventaire de ces pièces envoyées, tant elles sont dispersées dans les papiers Ferry et, parfois, en dehors : on retrouve ainsi des suppliques réformées messines de 1542, anciennement conservées à Strasbourg, dans la collection Emmerly sur l'histoire judiciaire de Metz (BM Metz, ms 917, portefeuille 2). Il existe cependant une liste de ces documents de la main de Ferry : BPF, ms 765², pièce 52.

³²⁷ BPF, ms 760², fol. 46-55. Neuf lettres s'étendant de 1645 à 1668.

³²⁸ BPF, ms 335⁴, fol. 244, lettre anonyme (sans doute à cause de l'absence du début) à Ferry. Écrite de Strasbourg, le 24 novembre 1645.

³²⁹ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3.

³³⁰ BPF, ms 760⁴, fol. 92, lettre en latin de Dorsch à Ferry. Écrite de Strasbourg, le 15 septembre 1642.

³³¹ BPF, ms 761¹, minute en latin d'une lettre de Ferry à Dorsch. Écrite de Metz le 19 novembre 1642.

³³² BPF, ms 760², fol. 102.

son frère Pierre : celui-ci lui fait parvenir dans les meilleurs délais des informations sur l'histoire de l'Église réformée de Metz à partir du témoignage de certains anciens Sedanais et de documents des archives ecclésiastiques, avec l'aide d'Abraham Rambour. Les Églises de Metz et Sedan sont très tôt liées et Ferry se sert donc de ses propres contacts pour clarifier l'histoire de l'une grâce aux documents conservés par l'autre : les actes d'un colloque tenu à Sedan en 1579 permettent au pasteur messin de mieux connaître le rôle tenu par son prédécesseur Tenans³³³. De la même façon, la présence de Paul Ferry fils à Leyde est mise à profit pour prendre quelques renseignements sur le professeur Johannes Polyander, personnalité influente du camp gomariste, né à Metz lorsque son père y était pasteur dans les années 1560³³⁴. Les pasteurs d'origine messine exerçant leur ministère dans des Églises du premier Refuge sont également sollicités. Ainsi, Jean Le Bachellé répond longuement à une demande de Ferry en mars 1643 et lui propose un mémoire très détaillé sur l'histoire religieuse de Sainte-Marie-aux-Mines, Église liée à Metz de façon très ancienne³³⁵. Le Bachellé trouve d'ailleurs important de souligner la « communication » entre les deux communautés. À partir de ces renseignements, Ferry peut préciser ses connaissances sur les premiers pasteurs de Metz, sur les mouvements de fidèles dans les temps de persécutions et sur les conditions d'exercice au sein des Églises de réfugiés. Visiblement, il parvient à susciter de l'enthousiasme pour son projet, peut-être à cause du ton excessif de l'ouvrage de Meurisse que Le Bachellé considère comme un « libel diffamatoire plutost qu[e comme] une histoire »³³⁶. Abraham de Mory, pasteur exerçant aux armées de Hollande, est également mis à contribution pour obtenir des précisions sur le passage à Metz en 1572 d'Hugues Sureau du Rosier³³⁷, mais aussi et surtout pour sa proximité géographique avec Polyander : de Mory est donc chargé de recueillir auprès de lui des précisions sur les premières années de l'Église « dressée » à Metz, notamment sur le ministre Pierre de Cologne³³⁸. Toutefois, cette partie de son réseau d'information n'est pas suffisante pour la tâche que l'Église lui a fixée : de ce fait, Ferry étend ses recherches à tous les pasteurs exerçant à l'étranger, notamment dans des Églises francophones.

³³³ BPF, ms 762⁶, dossier 2, pièce 154, lettre de Pierre Ferry à son frère Paul. De Francheval, le 19 décembre 1642.

³³⁴ BnF, NAF 22 704, fol. 144, lettre de Paul Ferry fils à son père. De Leyde, le 10 janvier 1643.

³³⁵ BPF, ms 335¹, fol. 121-123, lettre écrite de Sainte-Marie-aux-Mines, le 12 mars 1643. Elle a fait l'objet d'une publication : Athanase COQUEREL (fils) (éd.), « Précis de l'histoire de l'Église réformée de Sainte-Marie-aux-Mines, de 1550 à 1641 », *Bulletin de la SHPF*, t. 1, 1852, p. 159-165.

³³⁶ Athanase COQUEREL (fils) (éd.), « Précis de l'histoire... », art. cité, p. 164.

³³⁷ BPF, ms 335³, fol. 241, lettre de Mory à Ferry. De La Haye, le 9 novembre 1643.

³³⁸ BPF, ms 760⁶, fol. 313, lettre de Mory à Ferry. De La Haye, le 21 décembre 1643. Il est étrange que Ferry soit passé par l'intermédiaire de Mory, puisqu'il entretenait lui-même une correspondance irrégulière avec Polyander, entre 1617 et 1629 (BPF, ms 760⁷, fol. 92-100).

Quand il s'adresse à ses confrères pour aller à la quête de matériaux pouvant l'avancer dans son projet, Ferry se présente toujours à ses correspondants comme leur « très cher et honoré frère », selon la formule habituelle des correspondances entre pasteurs. Il s'adresse donc à des pairs et ne cache jamais sa volonté d'écrire une histoire confessionnelle de combat, pour lutter contre une attaque. Cette posture est particulièrement efficace, puisqu'elle pousse les correspondants de Ferry à accepter ses sollicitations, formulées au nom du bien de l'Église et de ce fait impossibles à refuser pour un ministre de l'Évangile. La réponse d'un pasteur de Francfort à une demande sur l'histoire monétaire de l'Empire souligne cette entraide pour l'avancement de la religion. Il écrit faire

« mes ardantes prieres à Dieu pour vostre conservation au bien de son Eglise, & production de ceste œuvre, estant bien assuré que vous n'avez autre but que la gloire de Dieu & la defense de sa sainte verité. [...] Dieu par sa bonté & misericorde vueille benir vos S. labeurs à sa gloire, au bien de son Eglise & à vostre Salut. »³³⁹

C'est au sein de ce cercle de son réseau que le pasteur messin se permet le plus souvent de s'adresser à des personnes qu'il ne connaît *a priori* pas, mais que leur seul statut commun rend proche. Ainsi, Jacques Chevalier, qui exerce le ministère à Neuchâtel, répond favorablement aux demandes à propos de la vie de Guillaume Farel, si importante pour l'histoire des débuts de la Réforme à Metz : il lui envoie ainsi des documents et des mémoires, sans que l'on ait conservé une seule autre lettre de lui dans les papiers du pasteur messin avant ou après³⁴⁰, et sans qu'il soit certain que ces sources aient été rendues³⁴¹. Mais, comme le plus souvent, Ferry écrit en priorité à des confrères qu'il a connus personnellement ou auxquels il écrit plus ou moins régulièrement avant 1642. C'est ainsi qu'il profite de sa vieille amitié avec le pasteur genevois Énoch Molet, qui avait été prêté quelques mois à l'Église de Metz en 1614-1615, pour réactiver en 1643 une correspondance interrompue depuis plus de dix ans : il espère bénéficier ainsi d'une entrée privilégiée à Genève, riche en archives du temps de la Réforme³⁴². Toutefois, ce n'est qu'un intermédiaire : Molet lui apprend que les papiers de Bèze, notamment ceux ayant servi à la synthèse de l'histoire ecclésiastique des Églises réformées de France, sont entre les mains d'un autre ministre, Tronchin, et contiennent bien des passages précis sur Metz. Molet est cependant allé consulter la bibliothèque du consistoire et envoie à Ferry plusieurs copies de documents authentiques

³³⁹ BnF, NAF 5 834, fol. 16, lettre d'un pasteur non identifié, écrivant à Ferry de Francfort le 29 février 1644.

³⁴⁰ BPF, ms 335¹, fol. 247, lettre de Chevalier à Ferry. De Neuchâtel, le 21 novembre 1643.

³⁴¹ De nombreuses pièces de correspondance de Farel sont ainsi conservées parmi les papiers Ferry (notamment BPF, ms 760¹⁻⁸ et BnF, NAF 22 700).

³⁴² BPF, ms 760⁶, fol. 287. Lettre de Molet à Ferry. De Genève, le 5 juillet 1643.

concernant les années 1540, si décisives pour Metz. Le pasteur historien se tourne également vers des descendants des acteurs de la période qui l'intéresse. C'est ainsi que Daniel Toussaint, petit-fils de Pierre Toussaint, un des acteurs principaux de la Réforme sur les bords de la Moselle, est contacté très tôt dans le processus de recherche après 1642. Les deux hommes ne correspondaient sans doute que depuis peu de temps, car la première lettre conservée date de 1641³⁴³. Sans que l'on puisse dire si cette ignorance est feinte, Ferry contacte son confrère en lui demandant naïvement si Pierre Toussaint a un lien avec lui. Visiblement touché par l'intérêt porté à sa famille, Daniel développe alors sur plusieurs pages l'histoire de son aïeul, né en 1499 à Metz et un temps chanoine de la cathédrale. Il est possible qu'il lui ait alors transmis une partie de la collection de lettres de son grand-père que possède Ferry³⁴⁴. Il donne également de nombreuses précisions sur l'histoire de la Réformation à Bâle³⁴⁵. Une fois passé à Heidelberg, il continue de renseigner Ferry en plusieurs lettres, cette fois en 1651 et 1652, années qui constituent sans doute le second temps de l'effort du pasteur messin. En effet, Toussaint se félicite en ces termes, après avoir lu la missive de son correspondant lui apprenant sans doute la reprise de ses travaux, peut-être après une période où ils étaient en sommeil :

« j'entends que [vous] desirez reprendre en main votre excellente histoire, de la quelle je suis tant et plus desireux vous priant, voire conjurant de vouloir vous mesme achever œuvre, et ne la laisser imparfaite. »³⁴⁶

Les pasteurs des Églises du premier Refuge sont particulièrement sollicités, car ils conservent dans leurs archives des documents que des Messins ont emportés avec eux lors de périodes de persécution au XVI^e siècle. Ainsi, dans ses *Observations Séculaires*, Ferry cite des lettres missives qui lui ont été communiquées en 1657 par Saussure, pasteur et professeur de théologie à Lausanne : elles sont écrites en 1550 par Jean Braconnier qui rapporte la prédication pendant un mois d'un augustin qui a prêché « selon l'esprit du prophète » sur le livre d'Amos³⁴⁷. Le grand nombre de ses correspondants permet donc à Ferry de jouer sur différents cercles pour disposer d'une information sûre. Mais cela lui sert également à se rapprocher facilement des grands noms de l'érudition protestante européenne, ou des institutions elles-mêmes.

³⁴³ BPF, ms 760⁸.

³⁴⁴ Cette collection se trouve à la BPF, ms 760⁸, au milieu de la correspondance de Ferry.

³⁴⁵ BPF, ms 760⁸. Lettres de Daniel Toussaint à Ferry. Écrites de Bâle, les 21 novembre 1642 et 19 novembre 1643.

³⁴⁶ *Ibid.* Lettre de Daniel Toussaint à Ferry. Écrite de Heidelberg, le 13 août 1651.

³⁴⁷ BAC, ms 128, t. 4, p. 590-594.

Ferry utilise encore son statut de pasteur pour avoir des avis sur ses travaux et donner à ceux-ci du crédit auprès de futurs lecteurs qui sont aussi des critiques au sein de la République des Lettres. Pour cela, il doit s'assurer qu'on ne pourra reprendre son histoire ou, du moins, qu'elle sera suffisamment soutenue par de grands noms qui la rendront inattaquable. C'est sans doute pour cette raison qu'il insiste particulièrement sur ce projet dans ses échanges épistolaires avec André Rivet, le célèbre professeur de l'académie de Leyde³⁴⁸. Profitant de la présence de son fils homonyme étudiant dans cette ville, Ferry aborde très souvent la question de ses recherches historiques, afin de recevoir des signes du soutien de Rivet. De la même façon, il désire avoir des informations émanant directement de la compagnie des pasteurs de Genève, institution très prestigieuse à ses yeux et à ceux des pasteurs de sa génération : il lui écrit donc deux lettres en 1643 pour obtenir confirmation de certains éléments³⁴⁹. En plus de susciter l'attente en écrivant de toutes parts dans l'Europe calviniste, Ferry parvient à ses fins, puisqu'il collecte une quantité impressionnante de papiers le plus souvent originaux ou collationnés et authentifiés par des autorités reconnues.

Finalement, la collection de documents que Ferry a constituée est colossale et ce d'autant plus que certains manuscrits ont sans doute été perdus, si l'on en croit la longue liste des archives messines qui se trouvaient en sa possession à son décès³⁵⁰. Cette collection se trouve aujourd'hui dans plusieurs fonds et il en subsiste peut-être des éléments dans des mains privées restées inconnues³⁵¹. Les classements par liasses du pasteur ont été largement bousculés et certaines ont été totalement démembrées. Les pertes de la bibliothèque municipale de Metz en 1944 ont concerné de nombreux recueils de documents réalisés par Ferry, notamment des collections d'atours³⁵², des chroniques³⁵³ et diverses collections³⁵⁴. Malgré cela, aujourd'hui encore, de très nombreuses archives fondant notre connaissance du passé messin proviennent plus ou moins directement du travail de compilation du pasteur et sont parvenues jusqu'à nous par l'intermédiaire de son cabinet : des chroniques³⁵⁵, comme les *Annales de La Hière*³⁵⁶, le manuscrit dit « de Praillon »³⁵⁷, le journal du laboureur Jean Le

³⁴⁸ Jean-Luc TULOT (éd.), « Correspondance d'André Rivet et de Paul Ferry », art. cité.

³⁴⁹ Lettres publiées par Nathanaël WEISS (éd.), « La Réforme à Metz et ses historiens... », art. cité.

³⁵⁰ Voir la liste que je reproduis en annexe 12, sur la base de BPF, ms 867¹¹.

³⁵¹ Voir ci-dessus, introduction générale, paragraphe 3.

³⁵² BM Metz, anciens ms 753-753.

³⁵³ Notamment le journal, déjà cité, d'André Ryneck. BM Metz, ancien ms 834.

³⁵⁴ Par exemple BM Metz, ancien ms 1 128.

³⁵⁵ De façon générale, voir Auguste PROST, « Notice sur les chroniques de Metz... », art. cité.

³⁵⁶ BMI Épinal-Golbey, ms 117. Un extrait de ces annales a été publié par Gaston ZELLER (éd.), « Fragments inédits de chroniques messines (1553-1557) », *Annuaire de la SHAL*, t. 33, 1924, p. 207-263.

³⁵⁷ BMI Épinal-Golbey, ms 131.

Coulon³⁵⁸, le récit des années de la Ligue à Metz par François Buffet³⁵⁹, ou encore le journal de David Willaume³⁶⁰, mais aussi des collections plus hétérogènes, que ce soit à la Bibliothèque du Protestantisme français³⁶¹, ou à la Bibliothèque nationale de France³⁶². Ses sources imprimées sont également extrêmement variées. Rien que pour la constitution des *Observations Séculaires*, nous pouvons compter deux cent quatre-vingt-une sources différentes³⁶³ : parmi elles, Baronius, Eusèbe, Fauchet, César, Suétone, Richard de Wassebourg, Bellarmin, Pline le Jeune, Loyseau, Boissard, des martyrologes, Appien, Plutarque, Blondel, les actes des Conciles, Cassander, Irénée, Procope, le Digeste, le code Théodose, l'Apologie de Tertullien, Ammien Marcellin, Casaubon, Socrate, Ausone, les Centuries de Magdebourg, Beatus Rhenanus, Jérôme, Augustin, Cassiodore, Chamier, Grégoire de Nazianze, Érasme, Peutinger, Bède, de Thou, la loi salique ou encore Sidoine Apollinaire.

Ferry est donc sans doute davantage un compilateur qu'un réel historien, et même un compilateur orienté. S'il prend parti dans sa recherche de documents, dans sa façon de les interroger pour soutenir ses thèses et dans ses interprétations, c'est qu'il est dans son rôle de pasteur. Son but n'est finalement pas d'écrire une histoire : c'est de forger une mémoire protestante messine qui serait un marqueur identitaire fort et constitutif d'une culture spécifique. En ce sens, l'histoire n'est pas une fin, elle est un moyen de donner à ses fidèles une conscience de leur altérité par rapport aux catholiques, mais aussi, et peut-être surtout, de leur prouver qu'ils sont légitimes en ville, malgré les calomnies de leurs adversaires, et qu'ils sont de « bons Messins » en même temps que de « bons Français ».

³⁵⁸ BM Metz, ms 1 275. Ce journal a été publié : Ernest DE BOUTEILLER (éd.), *Journal de Jean Le Coullon...*, ouvr. cité.

³⁵⁹ Copie à la BM Metz, ms 1 009. Chronique publiée par Ernest DE BOUTEILLER (éd.), *Chronique de Buffet...*, ouvr. cité.

³⁶⁰ Il en existe deux copies (BM Nancy, ms 882 ; BnF, ms fr. 14 530), dont une au moins devait appartenir à Ferry qui le cite régulièrement dans ses notes à la BPF, ms 774. Ce sont ces dernières qui permettent d'ailleurs de l'attribuer à son auteur, car il est inconnu des catalogues de la BM Nancy et de la BnF.

³⁶¹ De très nombreux documents originaux sur l'histoire de la Réforme à Metz sont conservés à la BPF et contenus dans les volumes du ms 765 ou insérés dans ceux de sa correspondance de la collection Lutteroth (ms 760, 8 vol.). Othon Cuvier avait également emprunté de nombreux documents qu'il a ensuite conservés et donnés à la BPF. Ils sont désormais dans le ms 777 et surtout le ms 867 (11 vol. : les documents historiques se trouvent essentiellement dans les vol. 2, 9 et 11).

³⁶² De nombreuses séries de la BnF proviennent de la collection Ferry, par des voies complexes. Voir notamment NAF 5 834-5 841 (histoire monétaire) ; NAF 6 725 et 6 730 ; NAF 22 669-22 676 (collection Emmery de documents messins) ; NAF 22 700-22 704 (collection Emmery de documents sur le protestantisme messin, mêlé à des papiers familiaux du pasteur). Sur les collections Prost et Emmery, en partie issues des papiers Ferry, voir *Auguste Prost. Sa vie...*, ouvr. cité ; Othon CUVIER et Auguste PROST, « Collection Emmery. – Papiers de Paul Ferry. », art. cité. ; et Henri OMONT, *Collections Emmery et Cloüet-Buvignier...*, ouvr. cité.

³⁶³ D'après le décompte d'Auguste Prost dans sa copie : BnF, NAF 4 826, fol. 117-118.

3. Un expert à la source d'une mémoire et d'une identité réformées

Au fil des années, et notamment après 1642, Ferry est de plus en plus perçu, tant dans son Église qu'à l'extérieur, comme un spécialiste de l'histoire messine en général et de la Réformation en particulier : son expertise est alors fréquemment sollicitée. L'importance qu'il accorde à l'histoire, jusque dans ses sermons, font de lui un faiseur de mémoire réformée, insistant sur des thèmes identitaires forts.

a. Un expert reconnu et recherché

Les recherches historiques et les collections de documents de Paul Ferry ne restent pas dans le secret de son cabinet ou dans la discrétion de son réseau de correspondance, mais ils sont mis au service de ses intérêts. Ceux-ci peuvent être personnels, même si c'est relativement rare : lorsque ses enfants Suzanne et Louis cherchent à prouver leur noblesse pour pouvoir bénéficier des privilèges liés à leur fief de Mont, situé dans le duché de Lorraine, c'est dans les papiers paternels qu'ils cherchent la solution³⁶⁴. En certaines occasions, Ferry agit à la fois comme un proche parent et comme un pasteur. Ainsi, lorsque son gendre Jacques Couët du Vivier est député de l'Église de Metz et envoyé pour présenter un mémoire, les autorités de la cour reconnaissent la main du pasteur³⁶⁵. Quelques années plus tard, lors du séjour du pasteur aveugle Jacques Couët du Vivier, sa correspondance avec son aïeul Ferry comporte de très nombreuses allusions à des mémoires envoyés sur des sujets historiques³⁶⁶. Mais, dans l'immense majorité des cas, c'est au service de la défense de sa communauté et donc comme mission pastorale que son expertise d'historien est sollicitée. Sans revenir en détail sur les conditions de la production historique de Ferry, déjà analysées en fonction du contexte confessionnel³⁶⁷, nous voyons que cette dimension d'expertise apparaît ponctuellement dans nos sources et montre que le travail historique du pasteur est bien appliqué à son métier.

L'Église de Metz considère Ferry comme « son » historien, sans doute parce que c'est en son nom qu'il mène ses enquêtes. Ainsi, il est reconnu explicitement comme un

³⁶⁴ Voir ci-dessus, chapitre 8, paragraphe II. 2.

³⁶⁵ BPF, ms 762², dossier 3, pièce 18. Lettre de Jacques Couët du Vivier à Ferry. Écrite de Péronne, le 2 juillet 1641.

³⁶⁶ BPF, ms 762³, dossier 1. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité.

³⁶⁷ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

historien par ses coreligionnaires messins. Nous n'avons malheureusement que peu de témoignages contemporains sur la façon dont les catholiques percevaient l'historien Ferry : mais le fait est que, quelques décennies après sa mort, ses papiers servent énormément aux initiateurs d'une histoire de Metz cette fois écrite par des bénédictins, dom François et dom Tabouillot, qui respectent le travail du pasteur, en l'utilisant de façon plutôt déconfessionnalisée³⁶⁸. Il ne semble pas que sa réputation d'éminent spécialiste ait de beaucoup dépassé les frontières du Pays messin, car il ne donne que rarement des informations à un correspondant lointain, sauf à des pasteurs d'Églises du Refuge qui le respectent particulièrement, comme Balthazar-Octavien Amyraut ou Preyel³⁶⁹. En 1634 pourtant, sans doute grâce au succès de sa prédication devant ses armées, le maréchal de La Force contacte Ferry pour obtenir des précisions historiques sur l'interdiction des pasteurs étrangers en France, afin de servir d'argumentaire à une députation devant le roi³⁷⁰. Alors que le pasteur de Metz n'est pas soumis aux synodes, c'est à lui qu'une expertise est demandée, même si cela reste sans doute sans lendemain. Quelques années plus tard, chez les érudits de l'Europe réformée, son histoire est attendue avec impatience, preuve de la reconnaissance dont il bénéficie. C'est tout de même auprès des réformés messins que la réputation de Ferry en tant qu'historien est la mieux établie : le pasteur devient pour eux une sorte d'expert en cas de besoin, notamment lorsqu'il s'agit de faire valoir des droits en invoquant le passé comme argument. Il intervient ainsi en rédigeant des mémoires pour des députés de l'Église, en leur fournissant des copies de pièces justificatives. Plusieurs moments clés des controverses messines mettent l'histoire au cœur des débats, comme nous l'avons vu³⁷¹ : au moins cinq affaires placent ainsi Ferry dans la position d'un historien chargé de défendre son Église³⁷².

La première séquence de travaux de recherche historique débute en 1628, bien avant que le pasteur ne s'investisse pleinement dans ce domaine. Il s'agit de l'affaire de Longeau. Cette ancienne léproserie, située à quelques lieues de Metz³⁷³, avait été fondée au XIII^e siècle au plus tard et comportait une mention spéciale pour les descendants des fondateurs qui seraient atteints par la maladie. Or, devant la disparition de la lèpre au début du XVII^e siècle,

³⁶⁸ Jean FRANÇOIS et Nicolas TABOUILLOT, *Histoire générale de Metz...*, ouvr. cité, notamment t. 3. De nombreux papiers, dossiers et recueils de notes de Ferry sont passés par les mains de ces religieux, notamment celles de dom Jean François. Voir ci-dessus, introduction générale, paragraphe 3.

³⁶⁹ BPF, ms 760¹, fol. 69-80, ms 335¹, fol. 11-37 (Amyraut) et ms 760⁷, fol. 132-154 (Preyel).

³⁷⁰ BPF, ms 765⁴, dossier 2. Mémoire envoyé au maréchal de La Force le 25 mars 1634.

³⁷¹ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1.

³⁷² Certaines de ces affaires sont développées en partie ailleurs, en fonction de leurs implications. Je ne les vois ici qu'en tant que moments au cours desquels le pasteur se fait historien au service de son Église.

³⁷³ Aujourd'hui entre les communes de Rozérieulles, Moulins-lès-Metz et Châtel-Saint-Germain.

l'établissement est utilisé par les catholiques qui veulent en faire une Maison-Dieu, dotée d'une fondation chargée de lutter contre l'hérésie. Un procès débute donc en 1628 et c'est le lieutenant-général Fromigières, grand-prieur de Toulouse, qui est sollicité par le clergé messin et le gouverneur de l'établissement qui veulent exclure de la maladrerie un certain Samuel Richard, réformé et descendant des fondateurs³⁷⁴. Les autorités tentent dans un premier temps de calmer les différentes parties, exhortant protestants et catholiques à vivre en bonne intelligence³⁷⁵. Mais la situation ne s'améliore pas, puisque le procès suit son cours et que les calvinistes considèrent que l'affaire est suffisamment grave pour l'évoquer avec d'autres thèmes importants au cours d'une harangue au gouverneur, le duc de La Valette : préparée par Ferry, elle est adressée

« À Monsieur de la Valette le 18 decembre 1629 avec Mrs Goffin & Sarrazin pour les Escholes latines, le Magistrat, la qualité de pretendue religion, la deffense d'acquerir en l'Evesché, & la ladrerie de Longeaux. »³⁷⁶

C'est vers cette période que Ferry rédige au nom du consistoire un long mémoire au sujet de Longeau et de l'exclusion injuste de Samuel Richard de la léproserie, alors qu'il est « notoirement extrait & issu de la race de ceux qui l'ont dotée »³⁷⁷. Le pasteur accuse longuement ses adversaires d'avoir falsifié des documents et de ne présenter que leur version de l'histoire. Démontrant que la maison n'a pas été fondée comme une maison de religion, malgré la présence d'un chapelain, Ferry attaque en se fondant sur des arguments historiques : il souligne tout d'abord les incohérences de la plainte catholique, présentant la fondation au temps de Charlemagne et de Godefroy de Bouillon, alors que plus de deux cent cinquante ans s'écoulaient entre la mort de l'empereur et le premier duc nommé Godefroy. De plus, c'est frauduleusement que les catholiques invoquent une « confrérie » sous le patronage de saint Maurice, alors qu'une telle association de lépreux n'a jamais existé nulle part. Le ministre insiste en rappelant que le nom commun de la maladrerie n'est pas « Saint-Maurice », mais Longeau, et que même dans le cas contraire, il en irait comme des hôpitaux Saint-Jacques et Saint-Nicolas de Metz, tenus par des laïcs des deux religions. Ferry attaque aussi plusieurs documents présentés par les catholiques comme étant des faux ou, du moins, des actes cités mal à propos, comme une bulle de Grégoire IX présentée comme une bulle d'indulgence, alors que cela ne prouve en rien le statut de confrérie. Il aborde ensuite des points d'histoire plus récents et davantage présentés sous l'angle juridique, notamment à partir de l'édit de

³⁷⁴ BPF, ms 774, année 1628, § 9.

³⁷⁵ Copie conservée à la BPF, ms 773.

³⁷⁶ BPF, ms 761². Minute de harangue.

³⁷⁷ BPF, ms 773. L'attribution à Ferry est attestée par BPF, ms 774, année 1629, § 4.

Nantes. Au nom des membres du consistoire, il se plaint enfin de ce que la requête initiale utilisaient les expressions de « lèpre », « religion prétendue » et « hérésie » pour parler d'eux, ce qui contrevient aux édits et ce qui est « resté du temps de la Ligue »³⁷⁸. Un autre mémoire, signé par Samuel Richard lui-même, au nom des réformés des alentours, est également rédigé au cours de cette période. Il semblerait bien qu'il s'inspire fortement de celui de Ferry, preuve que le pasteur apparaît comme un spécialiste de la question³⁷⁹. Richard déclare que la requête du clergé et de l'administrateur est nulle, car certaines copies ne sont pas assurément authentiques. Mais il ne veut pas en rester à une requête en annulation pour un vice de forme et il reprend un par un les principaux arguments du mémoire présenté au nom du consistoire. L'affaire ne s'arrête sans doute pas là. Nous pouvons penser que les catholiques obtiennent gain de cause, puisqu'à partir de 1668, l'établissement devient l'un des centres de la maison de la Propagation de la foi pour les hommes, fondée à Metz sous l'impulsion de Bossuet³⁸⁰. L'utilisation de cette léproserie dans le combat confessionnel est très claire et l'agressivité des catholiques est telle que même les actes officiels en portent la marque, reprenant à leur compte les excès sémantiques des plaignants des années 1620. Ainsi, le Conseil d'État accorde le 10 août 1669 les bâtiments à la Propagation de la foi en ces termes :

« Sur ce qui a esté representé au Roy estant en son Conseil par les Administrateurs et fondateurs de la maison Dieu de Longeaux préz la ville de Metz, que ladite maison ayant esté cy devant fondée par ceux de leur famille qui se trouveroient frappés de lepre, ils ont cru qu'ils ne pouvoient mieux respondre aux bonnes et pieuses intentions de leurs predecesseurs, qu'en prenant soin qu'un revenu qui avoit esté affecté pour la guerison de ceux qui seroient frappés de la lepre du corps, dont il a plû à Dieu de nous desliverer entierement, soit doresnavant employé pour la retraite de ceux qui sont frappés de la lepre de l'esprit qui est l'heresie [afin qu'ils ne] demeurent exposéz au peril d'estre relaps par le deffault d'une retraite assurée où ils puissent se mettre à couvert de la persecution de leurs parents »³⁸¹.

Les arguments historiques des réformés n'ont donc pas été entendus, mais cela n'a pas empêché Ferry de les développer. Sans doute ne s'est-il jamais réellement désintéressé de Longeau, car il prend plusieurs notes sur l'établissement dans ses recherches sur le Moyen-Âge messin, surtout à propos d'une affaire des années 1434-1435 sur un conflit d'administration finalement réglé par le concile de Bâle siégeant à Ferrare³⁸².

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ Ce mémoire de Samuel Richard est également à la BPF, ms 773.

³⁸⁰ AC Metz, GG 267, liasse 13. Copie du contrat du 5 juillet 1668 faisant de la léproserie de Longeau une possession de cet établissement.

³⁸¹ AD Moselle, G 1 273. Extrait des registres du Conseil d'État.

³⁸² BMI Épinal-Golbey, ms 90, *Annales Metenses*, fol. 164 v°. Reprise d'éléments des annales de La Hière (BMI Épinal-Golbey, ms 117, p. 607-610). De nombreux passages des *Observations Séculaires* concernent également

C'est au cours de la grande offensive catholique de 1642 qu'a lieu la seconde affaire poussant Ferry à se muer en historien de son Église, sollicité par elle comme expert. Il s'agit de la spoliation par les jésuites du temple de la rue de la Chèvre et de ses suites judiciaires³⁸³. Comme nous l'avons vu, les procès ont duré plusieurs années et Ferry a été en première ligne du combat, notamment devant les tribunaux. Mais être acteur ne l'a pas dispensé de réfléchir à des arguments tirés de l'histoire pour faire valoir le bon droit de sa communauté à posséder ce temple et à s'en servir pour le catéchisme et les réunions du consistoire. Le principal argument des jésuites est qu'il convient d'enlever le bâtiment aux réformés, car ils l'ont utilisé illégalement en 1597 et qu'ils le conservent au mépris de l'ordre qui leur avait été alors donné d'aller exercer leur culte au Retranchement de Guise³⁸⁴. Le consistoire contre-attaque en produisant certains actes et il est plus que probable que ce soit Ferry qui agisse en cette occasion. En effet, on retrouve dans ses papiers les éléments qui sont utilisés pour la défense des réformés et qui sont fournis aux autorités, notamment des copies de l'acte d'achat de l'emplacement du temple, le 24 septembre 1576, par les anciens et diacres de l'Église à Didier Modera, devant l'aman de Saint-Gengoulf³⁸⁵. De plus, les patentes royales du 8 mai 1597 sont produites et expliquées, afin de montrer que la position des jésuites sur la prétendue rébellion des réformés n'est tenable ni juridiquement ni historiquement : il avance notamment des preuves du maintien des réunions du consistoire rue de la Chèvre dès le début des années 1590, alors même que les réformés exerçaient le culte en dehors des murs de la cité³⁸⁶. C'est également en 1642 que Meurisse écrit son histoire contre les protestants de Metz et que Ferry est chargé de la réfutation : il est ainsi possible d'imaginer que ces recherches du pasteur sur le sujet du temple de la rue de la Chèvre ont incité les autorités consistoriales à solliciter le pasteur pour d'autres travaux d'historien, faisant désormais de lui le défenseur attitré des intérêts de sa communauté lorsqu'elle serait attaquée sous cet angle.

ces affaires (BAC, ms 128, t. 3, siècle XV). Les pièces originales sont aujourd'hui conservées parmi les papiers de la Propagation de la foi (AD Moselle, G 1 270).

³⁸³ Sur ce sujet, voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2. et chapitre 8, paragraphe III. 3. Également Roger MAZURIC, « Metz. Le Temple de Crèvecœur... », art. cité ; et quelques réflexions dans Julien LÉONARD, « Conquête protestante et reconquête catholique du paysage urbain à Metz... », art. cité à paraître.

³⁸⁴ AD Moselle, D 39. Copie d'une lettre des jésuites de Metz au roi, sans date. Éditée par Roger MAZURIC, « Metz. Le Temple de Crèvecœur... », art. cité, p. 8-9.

³⁸⁵ BnF, NAF 22 700, fol. 208-209. Extrait de l'acte de vente, collationné sur l'original en 1642. Voir également l'intérêt de Ferry pour cette question dans un de ses recueils de notes (BPF, ms 774, année 1576, § 2).

³⁸⁶ BnF, NAF 22 701, fol. 55-56. Notice explicative de Ferry sur les patentes de 1597. Voir aussi la reprise des résultats de ces recherches dans BPF, ms 774, année 1597, *passim*.

La troisième affaire où Ferry est sollicité comme expert et sur laquelle nous avons quelques renseignements est celle, déjà évoquée, de l'adjonction de l'Église réformée de Metz aux structures synodales françaises³⁸⁷. Même si la question est régulièrement abordée semble-t-il, c'est en 1646 qu'elle est traitée de la façon la plus sérieuse et qu'elle met le pasteur à contribution comme historien. Il rédige donc dans ce cadre deux mémoires, nettement hostiles à la réunion³⁸⁸. Si le consistoire et les chefs de famille lui demandent son avis, c'est sans aucun doute parce qu'il est considéré comme l'historien de l'Église locale et donc comme le mieux à même de peser le pour et le contre à partir d'arguments tirés de l'histoire ecclésiastique réformée générale. Lorsque son petit-fils Jacques Couët du Vivier est en congé de son poste de Courcelles et exerce le ministère à Normanville, il participe au synode national de Loudun (1659-1660), au cours duquel il rencontre de très nombreux notables du protestantisme français. Certains d'entre eux ne comprennent sans doute pas le particularisme messin et il est très intéressant de constater que Couët du Vivier non plus ne sait pas pourquoi l'Église de Metz ne députe pas aux synodes. Tout naturellement, c'est à son grand-père qu'il demande plus d'informations avant même son voyage et Ferry apparaît comme le seul Messin capable d'expliquer cette situation et de rédiger des mémoires crédibles pour servir de preuves³⁸⁹. Il est d'ailleurs de plus en plus sollicité de la sorte au cours de ces années 1650 et 1660.

C'est en effet au cours des années 1656-1657 que Ferry sert à nouveau d'historien de l'Église, notamment au cours d'une députation en cour de Joseph Ancillon et de Jacob Le Duchat. Celle-ci dure de longs mois, au cours desquels les députés sont en correspondance régulière avec leur pasteur³⁹⁰. Ferry leur donne ainsi des conseils et leur envoie ses avis. Les deux sujets les plus importants abordés sont les accusations des jésuites (notamment Sevestre et Lescossois) à partir de ce qu'ils ont entendu aux prêches auxquels ils assistent en tant que controversistes, et la reconstruction du temple de Courcelles, où exerce depuis peu Jacques Couët du Vivier³⁹¹. Ce bâtiment avait été pratiquement détruit en 1634, au cours de la Guerre de Trente Ans et les réformés commencent à le rebâtir en 1656, ce qui donne lieu à de longues

³⁸⁷ Sur ce sujet, voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe I., ainsi que Julien LÉONARD, « Les pasteurs et la réunion des Églises... », art. cité.

³⁸⁸ BnF, NAF 22 701, fol. 311-314 et BPF, ms 773.

³⁸⁹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 28. Lettre écrite de Rouen le 12 septembre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-4, 1975, p. 532-534.

³⁹⁰ Cette correspondance se trouve notamment en deux endroits : BnF, NAF 1 967, fol. 18-34 ; et BPF, ms 760¹, fol. 117-128.

³⁹¹ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2., et Gérard MICHAUX, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », art. cité.

querelles juridiques. Visiblement, les deux députés messins connaissent assez peu l'histoire de leur Église, puisqu'ils avouent à Ferry avoir dit à un représentant du roi que l'exercice de la religion réformée avait été constant à Metz depuis 1552 et même depuis le passage de Farel, qu'ils datent de 1545 de façon erronée³⁹². Mais ils sont conscients de leurs lacunes et se tournent très naturellement vers le pasteur pour obtenir un mémoire contenant des faits historiques susceptibles de soutenir leurs positions. Ainsi, ils lui demandent de l'aide, en invoquant son expérience d'historien :

« vous avez une parfaite connoissance de l'histoire de la Reformation, et il n'y a personne qui sache comme vous, comment elle s'est faite à Metz. »³⁹³

Pour défendre l'Église réformée, Ferry apparaît donc comme la référence incontournable et même des notables ignorent tout du passé de leur Église. Le pasteur leur envoie ce qu'ils demandent et les deux députés l'en remercient quelques semaines plus tard³⁹⁴. Il semble qu'il ait écrit sur toute l'histoire de l'établissement de la Réforme à Metz, montrant que le clergé catholique lui-même, puis la ville, avaient dû payer les pasteurs en 1542-1543. Sa position d'historien très engagé de son camp confessionnel est nette lorsqu'il tente de démontrer, contre toute évidence historique, que la mission de Boisot à Metz en 1543 était illégitime et que le culte n'était donc pas supprimé, mais simplement suspendu en ville lorsque le roi Henri II y entre en avril 1552³⁹⁵.

C'est enfin au cours des années 1662-1664, pendant la nouvelle offensive catholique déclenchée par le mémoire du jésuite Lescossois sur les *Crimes impunis de ceux de la Religion prétendue réformée de Metz*³⁹⁶, que Ferry va se faire à nouveau historien au service de son Église, à la demande de ses coreligionnaires qui s'occupent directement de ces affaires en députation à la cour. Cette séquence de la controverse et des querelles juridiques suscitées par les catholiques de Metz concerne notamment le ministère de François Bancelin, mais aussi la restitution du terrain du temple de Chambière aux bénédictins de Saint-Vincent et la tentative d'expulsion du culte réformé en dehors des murailles de la ville³⁹⁷. En 1663, une délégation catholique, comprenant notamment le vicaire général de l'Évêché, Coursan,

³⁹² BnF, NAF 1 967, fol. 28-29, lettre de Joseph Ancillon et Le Duchat à Ferry. Écrite de Paris, le 24 février 1657.

³⁹³ *Ibid.*

³⁹⁴ Les recherches de Ferry sur Courcelles en 1656 sont résumées dans ses *Observations Séculaires*. BAC, ms 128, t. 4, p. 630-631.

³⁹⁵ BPF, ms 760¹, fol. 124. Lettre de Joseph Ancillon et Le Duchat à Ferry. Écrite le 10 mars 1657, de Paris.

³⁹⁶ AD Moselle, D 11. Pièce publiée par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, ouvr. cité, t. 2, p. 241-244.

³⁹⁷ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2.

demande l'expulsion des réformés de la ville en avançant des arguments tirés des ouvrages de Meurisse : elle reprend ainsi la prétendue promesse de 1556 faite par Henri II d'extirper l'« hérésie » de Metz en échange des droits de souveraineté appartenant encore à l'évêque³⁹⁸. Ferry fournit alors les preuves du contraire aux députés du consistoire, Du Clos et Le Bey de Batilly. Ces derniers, comme Ancillon et Le Duchat quelques années auparavant, demandent des informations et des précisions dans leurs lettres, notamment sur le sujet des temples et sur celui des conditions d'exercice en 1552, à l'arrivée des Français. Ils dénoncent « la malice de Madaure » qui, selon eux, a si mal édité des documents officiels qu'ils en deviennent inutilisables car suspects d'être des faux³⁹⁹. Nous savons par la suite de leurs lettres que le pasteur leur envoie ces mémoires et que le cœur du débat est bien la période 1552-1556⁴⁰⁰. Dans ce qui est peut-être un de ces écrits rédigés par Ferry, la vision réformée de ces années est clairement précisée : le roi Henri II a promis de ne rien changer et les protestants avaient donc le droit au libre exercice depuis 1543⁴⁰¹. De la même façon que Meurisse est la grande référence invoquée par les catholiques, Ferry est celui vers lequel on se tourne du côté réformé lorsqu'il s'agit de répondre à une attaque. La différence tient bien entendu à ce que l'ouvrage de l'évêque de Madaure a été publié, au contraire des travaux du pasteur. Mais ce dernier, toujours sollicité quand il s'agit de défendre son Église, peut en profiter pour moduler ses arguments et ne les choisir qu'en fonction des intérêts les plus immédiats et les plus urgents de ses coreligionnaires, tout en insistant sur les contours d'une identité réformée messine qu'il contribue à dessiner.

b. Des marqueurs identitaires à l'origine d'une mémoire réformée messine

En tant que pasteur et historien engagé de sa ville, Paul Ferry a davantage insisté sur certains aspects du passé que sur d'autres. Le but du ministre est de créer les conditions de l'émergence d'une culture réformée messine spécifique : cette acculturation passe en partie par la fixation d'une ligne claire de séparation entre catholiques et réformés. Même s'il ne veut pas opposer les confessions à tout prix⁴⁰², Ferry cherche à établir des frontières assez étanches et des signes distinctifs permettant de reconnaître un Messin en fonction de la

³⁹⁸ François CUISINIER, « Martin Meurisse fut-il un historien scrupuleux ?... », art. cité, p. 40-42.

³⁹⁹ BnF, NAF 1 967, fol. 223-225. Lettre de Du Clos à Ferry. Écrite de Paris, le 13 janvier 1663.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, fol. 226-231. Lettres du même au même. Écrites de Paris les 27 janvier, 7 février et 17 février 1663.

⁴⁰¹ Ce mémoire est peut-être celui que l'on trouve à la BPF, ms 867², pièce 33. En tout cas, les arguments développés sont typique de la vision de l'histoire de la Réforme à Metz par Ferry.

⁴⁰² Voir notamment ci-dessus, chapitre 4, paragraphe I. 3.

religion qu'il professe⁴⁰³. Ce faisant, il obéit à des logiques propres à son métier de pasteur : appartenant à la frange dirigeante de l'Église, il est normal qu'il cherche, avec plus ou moins de succès, à établir ces limites et à participer à la construction d'identités confessionnelles de plus en plus stables au cours du XVII^e siècle⁴⁰⁴. Puisque ses recherches d'historien sont précisément un prolongement de son ministère, il est cohérent qu'il travaille par ce biais à l'élaboration de marqueurs identitaires suffisamment clairs pour que les fidèles réformés de Metz se sentent unis par un passé commun, en partie différent de celui de leurs concitoyens catholiques. En partie seulement, car le pasteur ne souhaite pas former un groupe totalement à part dans la ville. Dans son *Catéchisme* de 1654 notamment, Ferry exprime très bien cette ambiguïté. Après avoir longuement insisté sur la nécessité des premiers protestants messins de se séparer des assemblées religieuses que fréquentaient leurs voisins restés fidèles à Rome, il met ses lecteurs en garde contre les risques du sectarisme⁴⁰⁵. C'est donc une position bien délicate que doit tenir Ferry : faire que ses fidèles restent Messins, tout en se sentant différents par leur foi réformée. La recherche de cette double identité marque profondément tout le travail historique du pasteur. Trois principaux marqueurs servent à la forger : le Moyen-Âge⁴⁰⁶, la Réformation et l'arrivée des Français en ville. Sur ces trois thèmes, il s'efforce de créer une histoire et une mémoire proprement protestantes.

Sur le Moyen-Âge messin, au moins trois sujets servent à la controverse contre les catholiques en général et contre la vision de Meurisse en particulier. Le premier problème historique auquel Ferry s'attache est celui de la souveraineté des évêques sur la ville de Metz. C'est une des démonstrations essentielles de l'histoire des évêques publiée par Meurisse en 1634, comme nous l'avons vu, même si c'est à partir de la production d'un faux. En effet, l'évêque Beaucaire et le cardinal de Lorraine, administrateur du temporel, avaient cédé en décembre 1556 leurs droits souverains sur la ville de Metz au roi Henri II, en échange, selon

⁴⁰³ Sur la typologie des frontières confessionnelles, voir notamment Keith P. LURIA, *Sacred Boundaries...*, ouvr. cité.

⁴⁰⁴ Sur ces questions identitaires, voir, en particulier: Luc RACAUT, « Religious polemic and Huguenot self-perception and identity, 1554-1619 », art. cité ; Bertrand VAN RUYMBEKE, « Minority Survival : The Huguenot Paradigm in France and the Diaspora », dans Bertrand VAN RUYMBEKE et Randy J. SPARKS (éd.), *Memory and Identity...*, ouvr. cité, p. 1-25 ; Thierry WANEGFFELEN, « La difficile identité des protestants français entre Réforme et Révocation », art. cité ; et Barbara B. DIEFENDORF, « Memory, Identity, and the Edict of Nantes », art. cité.

⁴⁰⁵ *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité, p. 150.

⁴⁰⁶ Sur ce point particulier, je me permets de renvoyer à Julien LÉONARD, « Paul Ferry, historien engagé du Moyen Âge messin », art. cité à paraître. Sur la vision du Moyen-Âge aux XVI^e et XVII^e siècles en général, voir Jürgen VOSS, « Les problèmes du Moyen Âge dans la pensée historique en France (XVI^e-XIX^e siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 24-3, 1977, p. 321-340 ; et Marc FUMAROLI, « Aux origines de la connaissance historique du Moyen Âge : Humanisme, Réforme et Gallicanisme au XVI^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 114-115, 1977, p. 5-29.

Meurisse, de l'interdiction d'y pratiquer une autre religion que la catholique. Un des objectifs de Ferry devient alors de démontrer non seulement que l'original ne comportait pas une telle condition⁴⁰⁷, mais également que l'évêque n'était pas le légitime souverain de Metz. C'est dans cette optique qu'il remonte l'histoire de sa ville jusqu'à la chute de l'Empire romain d'Occident (476) et décrit, période par période, les droits de souveraineté et les personnes qui l'exercent. C'est notamment le but d'un de ses recueils, qui montre que jamais l'évêque ne fut légitime dans la ville au temporel au Moyen Âge, mais que la justice émanait de l'Empereur et de la « république messine » dirigée par les familles des Paraiges⁴⁰⁸. Il montre dans certaines notes que ces droits prétendus ne sont que le fruit d'une usurpation remontant à la fin du IX^e siècle, dans un contexte de déliquescence politique de l'Empire carolingien⁴⁰⁹. Dans le même temps, Ferry cherche à prouver que les rois de France n'ont perdu Metz au profit des Ottoniens que par usurpation là aussi⁴¹⁰, et que la protection française de 1552 était pleinement légitime. On retrouve ces mêmes recherches de façon développée dans les *Observations Séculaires*. Il y soutient deux thèses fondamentales : la première est que la prétention sans fondement des droits souverains sur Metz par les évêques date du XI^e siècle⁴¹¹, et la seconde que le roi Henri II a certes accepté la cession des droits de l'évêque de Metz sur la ville en 1556, mais que cela ne voulait pas dire qu'il les reconnût⁴¹².

Le second sujet principal du pasteur, dans ses notes historiques sur le passé médiéval de Metz, est celui des « hérétiques » considérés comme des « précurseurs » de la Réforme. Un des problèmes majeurs qui s'était posé aux premiers réformateurs était de justifier leur nouveauté et de rechercher des preuves, au contraire, de leur antiquité, ce qui est alors un signe unanimement reconnu de vérité pour une Église. C'est alors qu'au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle se fonde le mythe de la perpétuation de la pureté des premiers siècles au sein de minorités persécutées par une Église catholique de plus en plus souillée par les nouveautés, comme la transsubstantiation, le Purgatoire, les Indulgences ou le culte des saints. Ce mythe est puissant et semble convenir à tout le monde, puisque les catholiques s'en servent pour démontrer la perpétuation éternelle des hérésies et le lien fort entre elles⁴¹³. Les

⁴⁰⁷ Ce qui est véridique, si on lit le texte original de la cession, dans Jean-Louis Claude EMMERY (éd.), *Recueil des Édits*, ..., ouvr. cité, t. 1, p. 487-504. Cette cession est présentée de façon détournée dans Martin MEURISSE, *Histoire des evesques*, ..., ouvr. cité, p. 627-630.

⁴⁰⁸ Ce recueil est celui des *Annales Metenses*, BMI Épinal-Golbey, ms 90.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, fol. 103 r^o.

⁴¹⁰ *Ibid.*, fol. 112 v^o.

⁴¹¹ BAC, ms 128, vol. 1, p. 711-824.

⁴¹² *Ibid.*, vol. 4, p. 191.

⁴¹³ Yves KRUMENACKER, « La généalogie imaginaire de la Réforme protestante », art. cité.

Albigeois, Vaudois, wicléfites, Lollards, hussites, Jérôme de Prague sont les principaux « ancêtres » mobilisés dans ce discours, les deux premiers groupes étant particulièrement assimilés et développés dans les espaces francophones, afin de montrer le caractère « français », et non étranger des croyances réformées⁴¹⁴. Il s'agit évidemment d'une reconstruction idéologique du passé, sans fondement historique réel. Paul Ferry perpétue longuement ce mythe et insiste sur la présence à Metz de précurseurs de la Réforme, essentiellement des Albigeois et des Vaudois. Il reprend sans aucun esprit critique la certitude selon laquelle ces groupes, considérés comme hérétiques par les catholiques, professaient la même foi que les réformés du XVI^e siècle, considérant donc comme « normal » le ralliement des Vaudois à la Réforme en 1532 au synode de Chanforan⁴¹⁵. Cependant, Ferry est conscient des limites de ses positions, qu'il cherche à faire entrer à tout prix dans les cadres de la version officielle de l'histoire selon les réformés. C'est ainsi qu'il est un peu gêné d'admettre, presque forcé, que les

« Hussites reconnoissent le Pape pour chef »

Mais c'est pour préciser immédiatement après qu'ils

« ont leurs ceremonies differentes, ne reconnoissent l'archevesque de Prague, prient en langue vulgaire, communient sous les deux especes, & ont leurs prestres à part. »⁴¹⁶

De nombreuses notes de Ferry sont consacrées, dans ses différents recueils⁴¹⁷, à la présence albigeoise et vaudoise à Metz entre les XIII^e et XIV^e siècles. Il s'appuie sur des faits réels, puisque l'on rencontre effectivement des Vaudois dans la région à cette époque⁴¹⁸. Mais il développe une vision stéréotypée, en assimilant les croyances de ces deux hérésies médiévales et en faisant de celles-ci des ancêtres convenables pour la Réforme à Metz. Pour lui, aucun doute :

« Les Vaudois [...] sont les restes de la pure primitive Eglise chrestienne. »⁴¹⁹

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 270-271.

⁴¹⁵ Cette thèse a été notamment réfutée par les travaux de Gabriel AUDISIO. Voir par exemple *Les vaudois. Histoire d'une dissidence (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Fayard, 1998, 330 p. Cet auteur montre par exemple que les barbes vaudois ne se sont pas transformés en pasteurs après 1532 : « Des barbes aux pasteurs (1530-1560) », dans Patrick CABANEL, Anne-Marie GRANET-ABISSET et Jean GUIBAL (éd.), *Montagnes, Méditerranée, Mémoire. Mélanges offerts à Philippe Joutard*, Grenoble – Aix-en-Provence, Musée dauphinois – Publications de l'Université de Provence, 2002, p. 221-230. L'ouvrage d'Euan CAMERON, *The Reformation of the Heretics. The Waldenses of the Alps, 1480-1580*, Clarendon Press, Oxford, 1984, XIV-291 p., réfute quant à lui la réalité même du ralliement de 1532 et s'oppose à Gabriel Audisio (voir *Revue de l'Histoire des Religions*, n° 203. 1986, p. 325-409). Voir aussi d'Euan CAMERON, *Waldenses : rejections of Holy Church in Medieval Europe*, Oxford, Blackwell, 2000, XI-336 p.

⁴¹⁶ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 47 r°, note 3 688.

⁴¹⁷ Notamment dans les *Observations Séculaires*, les *Annales Metenses* et le *Grand Recueil*.

⁴¹⁸ Gabriel AUDISIO, *Les vaudois...*, ouvr. cité, p. 52, p. 87 et p. 100.

⁴¹⁹ BPF, ms 774, § 19 sur les précurseurs de la Réforme.

Dès 1182, il les considère comme résidant « publiquement à Metz »⁴²⁰. En de nombreux endroits, il cherche à rappeler leur présence continue, parfois au détour de notes sur d'autres sujets, comme lorsqu'il écrit dans ses *Annales Metenses* pour l'année 1222 que

« La doctrine des Vaudois estoit à Metz au temps que Caesarius [Césaire de Heisterbach] escrivoit ses Dialogues. »⁴²¹

Ferry se place ici parfaitement dans le processus d'écriture d'une histoire officielle de la Réforme française qui doit, selon les synodes nationaux de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle, intégrer les Vaudois et les Albigeois : des pasteurs historiens sont sollicités par ces instances pour écrire ce qui doit être la thèse des Églises réformées de France sur le sujet⁴²². Ferry cherche aussi à lier le passage d'étrangers avec l'introduction de ces doctrines purifiées. Le but est de fournir une explication crédible à des théories qui ne le sont pas toujours. Parfois, ces hypothèses sont difficiles à vérifier, voire difficiles à croire. C'est ainsi qu'au sujet du séjour à Metz à partir de 1514 de Richard, duc de Suffolk, il écrit dans ses notes qu'il conviendrait de

« Scavoir si par l'occasion de ces Anglois la doctrine de Viclef ne peu estre parvenue à Metz & environs. »⁴²³

De façon tout à fait habituelle dans le contexte de l'époque, il est indispensable de ne pas apparaître comme une religion « nouvelle » et de se trouver des ancêtres prouvant la perpétuité de la foi.

Le troisième problème touchant l'histoire médiévale de Metz qui aurait pu susciter les recherches de Paul Ferry est celui de la présence de juifs. Ce sujet devrait l'intéresser à titre personnel : l'attachement des réformés pour l'Ancien Testament est assez connu⁴²⁴, et Paul Ferry se passionne effectivement pour l'histoire et les mœurs des juifs, auxquelles il consacre de longues notes de lecture dont la précision est impressionnante⁴²⁵. De plus, il existe une communauté juive à Metz depuis les années 1560, avec un nombre grandissant de familles, protégées par le pouvoir royal et ses représentants. Il s'agit donc de personnes qui sont géographiquement proches de lui, qu'il connaît peut-être, qui sont dirigés par des rabbins d'une très grande réputation et d'une grande érudition dans le domaine de l'exégèse⁴²⁶.

⁴²⁰ BMI Épinal-Golbey, ms 90, fol. 132 r°.

⁴²¹ BMI Épinal-Golbey, ms 90, fol. 136 r°.

⁴²² Yves KRUMENACKER, « La généalogie imaginaire de la Réforme protestante », art. cité.

⁴²³ BMI Épinal-Golbey, ms 90, fol. 172 r°.

⁴²⁴ Voir par exemple dans Françoise CHEVALIER, « Usages de l'Ancien Testament dans la prédication réformée au XVII^e siècle », art. cité.

⁴²⁵ On le constate particulièrement à travers son *Grand Recueil*, BMI Épinal-Golbey, ms 91.

⁴²⁶ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe I. 2.

Malgré cela, Paul Ferry n'évoque quasiment pas leur passé médiéval dans la ville de Metz, pourtant ancien et relativement brillant. Quand il le fait, à la fois dans ses *Observations Séculaires*, dans son *Grand Recueil* et dans ses *Annales Metenses*, ce n'est que pour insister sur les persécutions dont ils sont victimes, sans aucun mot de compassion. Il s'agit là d'une attitude tout à fait normale, quand on connaît le mépris dans lequel les juifs sont alors tenus par les chrétiens quels qu'ils soient. Mais cette absence de notes précises est révélatrice d'une autre volonté de Ferry : avoir vis-à-vis des juifs de Metz la même attitude de rejet que les catholiques, afin de ne pas prêter le flanc à la critique. Sans doute faut-il donc interpréter le silence de Ferry sur les juifs de Metz non comme une preuve de désintérêt, mais comme une volonté de ne pas donner prise à des assimilations qu'il refuse⁴²⁷.

Le second grand marqueur identitaire tiré du passé que souhaite développer le pasteur est la période de la Réformation. Pour Metz, il s'agit essentiellement des années 1523-1543 et c'est précisément sur elles que Ferry concentre ses recherches et ses réflexions. Comme nous l'avons vu, le ministre développe la vision réformée de ces origines dans son *Catéchisme* de 1654 et cherche donc à l'imposer. Il s'agit de prouver que les protestants n'ont pas eu le choix et que la séparation leur a été imposée par les catholiques. Mais, comme souvent, derrière la controverse se cache avant tout un travail auprès de ses propres fidèles, qu'il s'agit de fortifier et de rassurer. Dans cet ouvrage, il synthétise en quelques lignes toute sa thèse sur le temps de la Réformation :

« Plusieurs Ecclesiastiques de l'Eglise Romaine, Archevesques, Evesques, Prestres, Curez, Sorbonistes, Moines de tous ordres, ont presché la verité en leurs habits, & en leurs temples, jusqu'à ce qu'ils en ont esté chassés. Dés l'année 1524. un Augustin l'avoit preschée en ceste ville tout un Caresme, & peu apres fust bruslé comme heretique en celle de Vic, & un autre emprisonné ici, & plusieurs Curez & des Chanoines mesmes de l'Eglise Cathedrale⁴²⁸, soupçonnez & quelques uns mesme emprisonnez, expulsez, & despoüillez. Es années 1541. & 1542. les Jacobins que j'ay dit, preschoient en l'Eglise de leur Monastere à huis ouverts le plus prez de la verité & selon les articles accordez en la Conference & en la Diète de Ratisbonne.

Les Peuples aussi qui avoient receu la Reformation en ont fait quelque temps les exercices dans les mesmes Eglises de la Religion Romaine, en quelques unes par occupation, en quelques autres par la permission, & octroy des Magistrats. Dés l'an 1542. ceux de Metz ayans sceu ce qui avoit esté accordé à Ratisbonne, & que l'Empereur avoit permis à chacun de pouvoir changer de Religion, avoient presenté diverses Requestes à leur Magistrat, à ce que les Jacobins, qui la preschoient en leur

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ Ferry cite des noms en marge. « Jean Roger Curé de S. Croix, & Didier Abria Curé de S. Gergonne & Chanoine de la Cathedrale, emprisonnez, & Pierre Toussain aussi Chanoine de la mesme Eglise, chassé & privé de ses benefices pour la religion en l'an 1525. »

Eglise, n'en fussent pas empeschez ny envoyez ailleurs, comme ils apprenoient que leur Provincial en avoit le dessein & estoit arrivé expres pour cela, & au defaut de ce avoient fait venir Guillaume Farel qui premierement prescha dans le Cimetiere des Jacobins, qui est une grande place, & un passage public : Et enfin avoient obtenu l'Eglise S. Nicolas en la ruë du Neufbourg, & par ordre expres du Magistrat fut signifié à toutes les Paroisses par leurs Curez, qu'on y preschoit *l'Evangile pur & net sans y rien adjouster ni diminuer, & que chacun y pouvoit aller sans reprehension*, comme je peux faire voir en original & par piece authentique : Et y fust établi un de ces deux Jacobins, qui continua jusqu'à ce que Charles V. le fit cesser, & osta ce temple, & tout exercice de Religion aux Reformez. »⁴²⁹

Tout dans ce passage montre que l'histoire est bien manipulée pour construire une identité confessionnelle forte. Le pasteur souhaite avant tout montrer la nécessité de la Réformation, son caractère autochtone et sa légalité. Pour atteindre cet objectif, les faits sont déformés ou arrangés : le moine augustin de 1524 est Jean Châtelain, condamné par l'officialité de Vic, mais il n'a jamais prêché des doctrines à proprement parler luthériennes, comme l'a montré Bernard Roussel⁴³⁰. Même si Ferry n'en est pas forcément conscient, rien dans les sources qu'il a compilées ne montre une prédication des nouvelles idées. Le ralliement du clergé messin à ces dernières est également exagéré, car ce sont surtout des ecclésiastiques et des réformateurs venus d'ailleurs qui viennent prêcher la Réforme et qui l'enracinent à Metz : pour renforcer l'impression qu'il donne que ce sont bien des ecclésiastiques de la ville qui impulsent le mouvement, il en donne quelques noms en marge. Mais le fait est qu'ils sont rares et que la plupart ont dû quitter les bords de la Moselle. Le but de Ferry est bien entendu de ne pas trop insister sur le caractère « étranger » de la Réforme messine. Le seul des personnages extérieurs à être nommément cité est Guillaume Farel, même si c'est de façon très elliptique : il s'agit d'un cas particulier, car cette figure tutélaire du calvinisme messin est en effet très largement instrumentalisée au XVII^e siècle, au point de devenir la grande référence des pasteurs de la ville⁴³¹. Par contre, le cas plus controversé de Jean Le Clerc, cardeur de Meaux et coupable d'actes iconoclastes à Metz à l'été 1525, est évacué ici, sans doute pour éviter de longs développements justificatifs. Ferry se pose nettement en historien lorsqu'il propose à l'auditeur ou au lecteur de lui produire les pièces authentiques sur lesquelles il se fonde : effectivement, il possède de nombreuses lettres et documents relatifs à cette période⁴³². Cette vision simpliste proposée au public en 1654 est cependant loin d'être le reflet des recherches érudites du pasteur sur cette période. En effet, si l'histoire qu'il projetait

⁴²⁹ *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité, p. 131-133.

⁴³⁰ Bernard ROUSSEL, « Les premières dissidences religieuses du XVI^e siècle à Metz... », art. cité.

⁴³¹ C'est également le cas pour David ANCILLON, *L'idée du fidele Ministre de Jesus Christ...*, ouvr. cité.

⁴³² Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 2.

avait vu le jour, ces années 1523-1543 auraient sans doute été étudiées avec beaucoup plus de précision que cette présentation rapide destinée à ses fidèles.

Les objectifs de Ferry sont toujours les mêmes dans ses notes historiques, mais elles sont soutenues cette fois par davantage d'érudition en façade. Le pasteur cherche moins à dégager les faits et les enchaînements de causalité qu'à établir fermement deux séquences historiques de mythes fondateurs : la naissance dramatique des idées protestantes à Metz dans le sang des martyrs d'une part (1523-1525), et la fondation d'une Église légitime, mais injustement interdite de l'autre (1542-1543). Pour chacune de ces périodes, les recherches sont approfondies et les documents rassemblés impressionnent. Mais c'est bien en historien engagé qu'il interroge ses sources : ainsi, même quand celles-ci sont *a priori* défavorables aux nouvelles idées, comme la chronique de Philippe de Vigneulles, les notes que prend Ferry sont, elles, destinées à réécrire l'histoire au profit des réformés. Il cherche aussi des parallèles fondés sur des histoires moins rigoureuses : ainsi, il compare le martyr de l'iconoclaste Jean Le Clerc en 1525 avec celui de Polyeucte, un saint briseur d'idoles⁴³³. La fondation de l'Église par des martyrs est très importante dans les Églises réformées de France⁴³⁴ et Ferry cherche à développer une identité proprement messine sur ce thème : il se sert pour cela de l'hagiographie, qu'il n'hésite pas à condamner ailleurs, pour insister sur la gravité des persécutions et sur la violence des catholiques, pire encore que celle des païens devant les premiers chrétiens :

« Sur le sujet du martyr de Jean Le Clerc faudra dire en passant que les commencements du christianisme ne furent point consacrés ici par le sang d'aucun martyr, car Baron[ius] dans tout son martyrologe n'en a point trouvé d'exemple et ne rapporte que le décès de quelque évêque confesseur et non d'aucun qui ait été mis à mort par les mains des infidèles. Les anciens payens furent plus débonnaires, que là où les Messins avoient dégénéré de leur première douceur. »⁴³⁵

Toujours intéressé avant tout par la défense de son Église, Ferry cherche à rendre les faits malléables pour entrer dans les cadres d'une histoire qu'il veut identitaire. En fin connaisseur de l'histoire politique et institutionnelle de sa cité, le pasteur ne peut ignorer que Charles Quint avait toute légitimité pour envoyer le conseiller Boisot interdire l'exercice du nouveau culte en 1543 : pourtant, il élude ce problème et présente cela comme une simple

⁴³³ BAC, ms 128, t. 4, p. 223-224.

⁴³⁴ Voir par exemple le rôle fondateur de l'ouvrage de Jean CRESPIN, *Le Livre des martyrs, qui est un recueil de plusieurs martyrs qui ont enduré la mort depuis Jean Hus jusques à ceste presente année MDLIIII*, [Genève], Crespin, 1554, in-12, 687 p.

⁴³⁵ BAC, ms 128, t. 4, p. 194.

« interruption » et non une interdiction. De même, il insiste en plusieurs endroits sur le maintien d'un culte clandestin après cette date.

« Nonobstant les deffenses du 13 octobre 1543 publiées à la diligence de Charles Bosset⁴³⁶ envoyé de l'Empereur en la Ville de Metz contre l'exercice de la religion on ne cessa point de la continuer en secret. »⁴³⁷

Il insiste également sur les persécutions qui découlent, mais toujours dans le seul but de prouver, ou plutôt d'essayer de prouver, que le culte réformé était pratiqué à Metz entre 1543 et 1552. En l'absence d'autres preuves, il cherche donc, par des assertions distillées au milieu de notes érudites, à faire entrer dans l'esprit du lecteur que le libre exercice de la religion réformée est un fait. Ainsi, pour 1545 il mêle cette note aux autres :

« Il y eust aussy grande persecution à Metz contre ceux qui faisoient profession de la Reformation de l'Evangile. »⁴³⁸

L'intérêt de Ferry pour cette période n'est pas innocent : c'est que ce problème s'enchaîne avec celui de 1552 et de l'arrivée des Français en ville.

L'entrée d'Henri II à Metz en 1552 est un tournant général de l'histoire de la ville et peut être considéré comme un élément identitaire commun à tous les habitants de la cité⁴³⁹. Pourtant, les conditions du rattachement provoquent une controverse confessionnelle qui a des résonances encore fortes un siècle plus tard. Il est évident que tous les Messins sont attachés à la monarchie à l'époque de Ferry, malgré quelques réticences lors de moments importants comme l'installation du Parlement ou la suppression de la justice souveraine héritée de la période républicaine. Les réformés tentent pourtant d'insister plus particulièrement sur leur propre fidélité⁴⁴⁰. Ils en cherchent des signes dans l'histoire, d'autant plus que les ouvrages de Meurisse, puis les mémoires catholiques des années 1660, sont précisément destinés à présenter les réformés comme des rebelles en puissance et des sujets dont la loyauté est sujette à caution. Sur le sujet de la souveraineté du roi à Metz, le pasteur prolonge sa réflexion sur le Moyen Âge et considère que la prise de possession de 1552 n'est qu'un juste retour de la ville à son prince légitime. Il reprend en cela les travaux de juristes des années 1620 et 1630 qui avaient travaillé sur les droits ancestraux de la France en Lorraine, comme Le Bret et

⁴³⁶ *Sic*, il s'agit du conseiller Boisot.

⁴³⁷ BPF, ms 774, année 1543, § 2.

⁴³⁸ *Ibid.*, année 1545, § 12.

⁴³⁹ Voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe I. 1.

⁴⁴⁰ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe III.

Cassan⁴⁴¹, ou de religieux venus de l'extérieur, comme Hersent⁴⁴². Selon Ferry, la donation épiscopale de 1556 n'est qu'un acte de pure forme, puisque les évêques ne sont pas légitimes et, surtout, le roi n'a jamais promis en contrepartie une quelconque éradication du protestantisme de la ville : il mène des recherches approfondies sur le sujet et parvient à démonter l'argumentation faussaire de Meurisse. La version protestante de cette cession est relativement simple :

« Le droit du Roy sur la Ville de Metz ne vient pas de l'Evesque : c'est presque crime à l'evesque de Madaure d'en faire tant d'esclat. Car les evesques ne l'avoient que par usurpation. »⁴⁴³

Il faut alors trouver une raison à la reconnaissance implicite des droits de l'évêque par Henri II en acceptant la donation. Là encore, la solution est très simple, il s'agissait de « sagement faire cesser le prétexte »⁴⁴⁴. Par contre, la situation en 1552 est plus importante, car Henri II a promis à son entrée de maintenir le *statu quo*. Le pasteur tient dans un de ses recueils de très nombreuses notes sur cette année, insistant donc sur le fait que le culte réformé était pratiqué de façon clandestine⁴⁴⁵, que l'occupation française était favorable aux protestants francophiles et que cela réalisait une prophétie de Guillaume Farel⁴⁴⁶. Mais quelques fluctuations sur cette position apparaissent, signe que Ferry tient avant tout à défendre les droits de son Église et de montrer à ses fidèles que leur présence à Metz est légitime : ainsi, dans ses *Observations Séculaires*, il précise en un endroit qu'il ne faut pas regarder si les protestants jouissaient du libre exercice en 1552, mais s'ils en avaient le droit⁴⁴⁷.

C'est de cette thèse sur 1552 que découle un autre élément de l'histoire utilisé pour forger l'identité réformée messine : la présence d'une Église réformée réellement « dressée » à Metz à la fin des années 1550 et au début des années 1560. Ferry rassemble donc tous les éléments possibles sur les pasteurs et sur le consistoire, mais aussi sur les imprimeurs réformés et sur les registres d'état-civil de l'Église, qui font l'objet de très nombreuses copies⁴⁴⁸. Pour le ministre, il est important de connaître les conditions de l'établissement du culte, public notamment entre 1561 et 1569. Cette phase d'établissement est la preuve de

⁴⁴¹ Cardin LE BRET, *De la souveraineté du Roy*, ouvr. cité ; Jacques DE CASSAN, *La recherche des droicts du Roy...*, ouvr. cité.

⁴⁴² Charles HERSENT, *De la souveraineté du Roy a Mets...*, ouvr. cité.

⁴⁴³ BPF, ms 774, année 1556, § 1.

⁴⁴⁴ BAC, ms 128, t. 4, p. 191.

⁴⁴⁵ BPF, ms 774, année 1552, § 5.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, § 19.

⁴⁴⁷ BAC, ms 128, t. 4, p. 217.

⁴⁴⁸ Notamment dans BAC, ms 128, t. 4, p. 452-466 ; et BMI Épinal-Golbey, ms 90, fol. 179 r°.

l'ancienneté de la présence d'un temple *intra muros* et s'achève dans l'esprit du pasteur par la troisième et dernière visite de Farel en ville, quelques semaines à peine avant sa disparition en 1565⁴⁴⁹. Pour la période des guerres de Religion qui suit ces années de naissance d'une Église dressée, la position de Ferry est plus ambiguë, ce qui est compréhensible au vu de la situation particulière de l'Église réformée de Metz. De façon générale, le ministre s'intéresse à l'histoire de ces conflits à l'échelle française et reprend presque sans correction la version donnée par Théodore de Bèze et son entourage. Ainsi, il ne se désintéresse absolument pas du sort des coreligionnaires « de l'intérieur ». Mais le particularisme messin est si fort qu'il est impossible d'y transposer ce qui se passe en France. Par l'étude de cette période, Ferry cherche à créer des éléments d'une identité qui soit à la fois réformée et messine : il ne veut se couper totalement ni de ses coreligionnaires ni de ses concitoyens, mais est forcé de mettre en avant quelques marqueurs différenciateurs. Il s'agit d'un exercice difficile, car l'utilisation identitaire de l'histoire et de la mémoire des guerres de Religion est complexe au XVII^e siècle⁴⁵⁰, notamment à cause de l'obligation d'oubli que la plupart des édits de pacification stipulent⁴⁵¹. Le souci principal de Ferry est de toujours montrer le loyalisme monarchique des protestants de Metz, malgré la date récente de leur rattachement : le but est de prouver la position politique des réformés à son époque par celle de leurs ancêtres, au prix de quelques accommodements avec les faits⁴⁵². Ainsi, pour 1567, la trahison des chefs de la communauté est passée sous silence pour faire de la tentative de prise de la citadelle par les huguenots un acte purement militaire et étranger à la ville⁴⁵³. Au fur et à mesure des années, il cite les autorisations et les interdictions successives du culte entre 1569 et 1597, mais sans jamais porter de jugement sur le pouvoir royal : il fait toujours des persécutions le résultat de l'influence de mauvais conseillers, des ligueurs ou de catholiques trop zélés et aveuglés. Contrairement aux protestants français, les Messins n'ont pas subi la Saint-Barthélemy et

⁴⁴⁹ BPF, ms 774, année 1565, § 2.

⁴⁵⁰ Élisabeth LABROUSSE, « Les guerres de religion vues par les huguenots du XVII^e siècle », dans Philippe JOUTARD (dir.), *Historiographie de la Réforme*, Paris – Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1977, p. 37-44 ; Philip BENEDICT, « Divided memories ? Historical calendars, commemorative processions and the recollection of the Wars of Religion during the ancien régime », *French History*, t. 22-4, 2008, p.381-405. Pour une vue littéraire : Jacques BERCHTOLD et Marie-Madeleine FRAGONARD (éd.), *La mémoire des guerres de Religion. La concurrence des genres historiques (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2007, 376 p.

⁴⁵¹ Voir l'analyse de ce genre de clauses pour les édits de la seconde moitié du XVI^e siècle par Mark GREENGRASS, « Amnistie et oubliance : un discours politique autour des édits de pacification pendant les guerres de Religion », dans Paul MIRONNEAU et Isabelle PÉBAY-CLOTTES (éd.), *Paix des armes, paix des âmes*, Paris, Imprimerie nationale, 2000, p. 113-123. Pour une étude de la réconciliation, notamment autour de l'oubli, voir Michel DE WAELE, *Réconcilier les Français. Henri IV et la fin des troubles de religion (1589-1598)*, Québec, CIERL – PUL, 2010, X-285 p.

⁴⁵² Julien LÉONARD, « Les protestants de Metz et le pouvoir royal au temps des Guerres de Religion... », art. cité.

⁴⁵³ BPF, ms 774, année 1567, § 9.

celle-ci n'est pas une blessure dans la mémoire, puisque seules des rumeurs se sont propagées après ce que Ferry appelle simplement « le grand massacre »⁴⁵⁴. Le pasteur aime souligner quand les choses se passent harmonieusement, comme en 1580 : il reprend la chronique de son prédécesseur Buffet pour souligner que

« l'estat de la ville de Metz estoit assez paisble, y estant ceux d'une et autre religion en tres bonne union »⁴⁵⁵.

Mais il s'agit de mieux condamner ensuite ceux qui ont troublé cet état dans les années 1580 et 1590, notamment les ligueurs que Ferry aime appeler « les factieux »⁴⁵⁶. De même, lorsque le libre exercice est rétabli en 1597, les réformés doivent faire face à des attaques judiciaires de la part des catholiques. Mais le pasteur passe très vite sur les responsabilités de Buffet qui a prêché dans le temple de la rue de la Chèvre avant d'avoir obtenu une autorisation en bonne et due forme, pour ne retenir que l'hostilité du clergé adverse⁴⁵⁷. Il est étonnamment bref sur l'édit de Nantes, car, dans son esprit, ce sont bien les patentes de 1597 qui fondent la légalité du culte à Metz. Il est toutefois intéressé par le texte et en connaît le fond, puisqu'il note qu'il en possède un exemplaire⁴⁵⁸.

Les recherches de Ferry ont donc pour but de constituer une identité culturelle propre aux réformés messins. Elle est faite de divers éléments, en partie tirés de l'identité protestante française, de la culture historique commune aux Messins, et d'éléments particuliers. Reste à savoir comment le pasteur a su transmettre ces éléments identitaires, afin de créer une véritable mémoire réformée sur les bords de la Moselle. Dans ce travail d'acculturation, l'histoire est centrale et constitue l'un des vecteurs principaux est la prédication.

c. La transmission d'une mémoire réformée

Ce travail d'historien et d'initiateur d'une identité et d'une mémoire réformées serait sans doute resté sans réel impact en l'absence d'une transmission en direction des fidèles ou d'une réalisation concrète. Sans publication d'une véritable œuvre historique d'envergure, les recherches qu'a menées Ferry, essentiellement au cours de la seconde moitié de son ministère,

⁴⁵⁴ *Ibid.*, année 1572, § 2. Sur la place générale de l'événement dans la mémoire réformée, voir Philippe JOUTARD, Janine ESTÈBE, Élisabeth LABROUSSE et Jean LECUIR, *La Saint-Barthélemy ou les résonances d'un massacre*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1976, 248 p.

⁴⁵⁵ BPF, ms 774, année 1580, § 1.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, *passim*.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, année 1597, *passim*.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, année 1598, § 22.

auraient pu demeurer de vaines tentatives d'érudition. Pourtant, de deux façons au moins, le pasteur touche ses coreligionnaires messins : en ce sens, ces derniers sont l'objet d'un processus d'acculturation, plus ou moins volontaire et plus ou moins conscient de la part du ministre.

C'est tout d'abord par la prédication qu'il parvient à son objectif. Comme nous l'avons vu⁴⁵⁹, il est difficile de percevoir exactement comment elle est reçue et intégrée par les fidèles. Elle est souvent longue et complexe. Mais peut-être que, justement, mêler de l'histoire locale et ecclésiastique à des développements exégétiques est une manière de capter l'attention de l'auditoire. Ferry n'est pas un exemple isolé, car d'autres pasteurs intègrent des éléments historiques dans leurs sermons⁴⁶⁰. Il a déjà été longuement question de la place de l'histoire dans le *Catéchisme* publié en 1654. Il s'agit toutefois d'un mauvais exemple, puisque le brouillon utilisé par le ministre en chaire est muet sur ce thème⁴⁶¹ : il est donc plus que probable que ce n'est que dans la perspective de la publication qu'il a rajouté les passages sur les Vaudois ou sur les détails de la Réformation à Metz. Il est également difficile de mener une enquête sur tous les sermons, à cause de leur état de préparation et de conservation. Mais il est certain que l'histoire en est une partie intégrante et nous le voyons par les nombreuses références marginales. Pourtant, en deux circonstances exceptionnelles au moins, le passé devient le fil conducteur et l'ossature du sermon, au même titre que le verset biblique commenté, qui devient presque un prétexte à la démonstration historique.

La première de ces occasions est fournie par la célébration à Metz du jubilé de la Réformation le dimanche 12 novembre 1617. Il s'agit d'une circonstance exceptionnelle, car un événement de l'histoire allemande et luthérienne est célébré et reconnu comme le début d'une période menant à la Réforme telle qu'elle est professée par les héritiers de Calvin. Il s'agit de justifier la séparation avec les catholiques, souvent reprochée aux protestants. Ferry prêche ce jour-là à La Horgne, devant, en théorie, les villageois réformés du Pays messin⁴⁶², tandis que c'est François de Combles qui conduit l'action sur le même thème au temple urbain

⁴⁵⁹ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe II. 2.

⁴⁶⁰ Parmi de nombreuses autres comparaisons possibles, citons celle avec Calvin lui-même, analysée par Danièle FISCHER, « L'élément historique dans la prédication de Calvin. Un aspect original de l'homilétique du Réformateur », *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, t. 64-4, 1984, p. 365-386.

⁴⁶¹ BPF, ms 769².

⁴⁶² Il s'agit du sermon CCCLXXV (voir annexe 11). L'original appartenait à Othon Cuvier et se trouve aujourd'hui à la BPF, ms 867¹¹. La célébration le 12 novembre s'explique par le décalage entre calendriers julien et grégorien. Sur la pratique du jubilé chez les réformés, voir Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Fêter la Réformation », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 63-3, 1988, p. 421-426.

de Chambière, à la demande du consistoire⁴⁶³. En général, Ferry prépare moins ses sermons dans le temple champêtre et semble moins exigeant intellectuellement. Pourtant, pour l'occasion, la prédication est soignée comme si elle devait être prononcée en ville. Elle porte sur un passage biblique particulièrement choisi, tiré de l'Ancien Testament, comme souvent en ce genre de circonstances⁴⁶⁴. Il s'agit de Jérémie, 51, 9-10, ainsi cité sur le manuscrit :

« 9. Nous avons medeciné Babylon, et elle n'est point guerie, laissez la là & nous en allons un chacun en son pays. Car son procez est parvenu jusqu'aux Cieux & s'est eslevé jusqu'aux nues.

10. L'Eternel a mis en evidence nostre Justice ; Venez & que nous racontions en Sion l'œuvre de l'Eternel nostre Dieu. »⁴⁶⁵

Ces seuls versets mis en exergue du sermon suffisent à en cerner la tonalité générale : face à la Babylone romaine, incurable de ses maladies, la seule solution pour les premiers réformés était bien de se séparer de l'Église. Puisqu'il est impossible de la purger de ses erreurs devenues des hérésies, il est nécessaire de la reformer à l'identique de celle des premiers chrétiens. Vingt-cinq ans avant le début de ses recherches pour réfuter Meurisse, Ferry tient déjà les mêmes positions sur l'histoire de la Réforme, très répandus parmi ses confrères : c'est bien la preuve que ses travaux servent davantage à conforter ses thèses qu'à établir une hypothétique vérité des faits. Ainsi, il fait déjà des Vaudois les ancêtres des protestants, comme un chaînon de la longue succession de ceux qui ont toujours professé la vraie doctrine à partir du temps où l'Église a commencé à se corrompre. Le pasteur est très ferme sur ce sujet, puisqu'il considère que cette corruption est inhérente à l'Église et qu'elle a commencé avec elle, c'est-à-dire dès la mort du Christ, ce qui est une vision radicale, sans être très originale :

« À peine est-il [Jésus] trespasé pour nous, qu'elles [les nations] s'obligèrent jusques à se mettre le mystere d'iniquité desjà en train, Dieu ayant de temps en temps suscité des hommes qui se sont opposé à sa desbauche, ont rué contre les abus, ont tant qu'ils ont pu ramené le peuple à la premiere Institution et selon que Dieu leur avoit plus ou moins donné, ont tousjours dit : il n'estoit pas ainsy du commencement. C'est ce qu'ont fait particulièrement les Vaudois depuis 4 à 5 cens ans desquels nous avons les confessions de foy semblables aux nostres et peu differentes ; et iceux en si grand nombre que comme dit le Sr Bonnard, les temples demeuroient sans peuples, les peuples sans pasteurs »⁴⁶⁶.

⁴⁶³ BPF, ms 774, année 1617, § 6. « Le dimanche 12 novembre, le Sr de Combles pasteur ordinaire prit un texte extraordinaire par advis du Consistoire pour rendre graces à Dieu que le ministere de M. Luther avoit commencé il y avoit cent ans. »

⁴⁶⁴ Françoise CHEVALIER, « Usages de l'Ancien Testament dans la prédication réformée au XVII^e siècle », art. cité.

⁴⁶⁵ BPF, ms 867¹¹. L'état du manuscrit est plutôt bon, mais une édition intégrale en annexe m'a semblé impossible, à cause du nombre de renvois et de ratures qui rendent la lecture difficile et parfois incertaine.

⁴⁶⁶ *Ibid.*

Puis il cite pêle-mêle Wyclif, Gerson, Jan Hus, Jérôme de Prague, Lefèvre d'Étaples dans la même lignée,

« et finalement un Luther, qui l'an 1517 sur la fin d'octobre, le dernier jour cria contre les abus de la religion et ramena, vertueusement suivy de plusieurs autres, le monde à la reformation de l'Eglise. »⁴⁶⁷

Ferry connaît visiblement assez bien les événements d'octobre 1517, qu'il intègre à sa prédication. Mais il ne cherche jamais l'érudition gratuite : son but est bien de montrer aux réformés ce qui fait leur histoire et constitue leur mémoire et leur identité spécifiques. Surtout, il doit les rassurer sur le bien-fondé du choix de leurs aïeux. Il en profite ainsi pour dénoncer ceux qui ont continué trop longtemps à vouloir réformer l'Église catholique de l'intérieur, alors qu'elle était impossible à guérir. Il finit par prononcer une phrase laconique, mais qui renferme tout ce qu'il cherche à démontrer, comme il le fait trente-sept ans plus tard dans le *Catéchisme* :

« La verité est donc que nous sommes sortis de l'Eglise Romaine. Mais ç'a esté malgré nous »⁴⁶⁸.

La comparaison entre la sortie du catholicisme corrompu et celle de Babylone s'enrichit même à l'occasion d'un autre parallèle historique, mais beaucoup plus récent et lui aussi important dans la mémoire huguenote : la fuite d'Henri III hors de sa capitale ligueuse et son siège par son successeur Henri IV.

« Nous sommes sortis de la tyrannie, de la ville des pestiférez comme les bons serviteurs du Roy firent de Paris quand la Ligue y regnoit »⁴⁶⁹.

En insistant ainsi sur l'insoumission des tenants de la Ligue une trentaine d'années auparavant, Ferry cherche avant tout à rappeler que la fidélité envers le roi est au contraire un élément identitaire des réformés. Il manipule encore une fois l'histoire au gré de ses objectifs. Dans le même état d'esprit, il n'est nulle part question des déchirements internes au protestantisme, entre luthériens et calvinistes : en ce jour solennel, l'unité de façade est garantie. L'histoire devient une arme dans la controverse confessionnelle, mais nul doute qu'à La Horgne, le retentissement auprès des catholiques doit être bien faible. Encore une fois, c'est à ses propres fidèles que Ferry s'adresse : il cherche à les conforter dans leurs choix et à les rassurer. Ainsi, la prédication devient un vecteur de transmission de la mémoire et de l'identité réformées.

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ *Ibid.*

⁴⁶⁹ *Ibid.*

Une autre grande occasion de prêcher en s'appuyant très largement sur l'histoire est fournie à Ferry à l'autre extrémité de son ministère, en 1664, au moment de la dédicace du nouveau temple du Retranchement, après une procédure judiciaire épuisante⁴⁷⁰. Le texte de ce sermon a été mis au propre, sans doute par le pasteur en personne, signe de son importance⁴⁷¹. Le mercredi 12 mars, il prend comme versets bibliques un nouveau passage vétérotestamentaire, le verset 1 du Psaume 122⁴⁷². Cela lui permet une nouvelle comparaison avec l'histoire sainte et un parallèle intéressant entre les réformés et l'autre « petit troupeau » persécuté, les Hébreux : après la sortie de Babylone, ils avaient reconstruit le temple de Jérusalem. Dès le début de la prise de parole, le pasteur fait une allusion rapide à l'histoire récente de sa communauté et à toutes les vexations qu'elle a subies au cours des derniers mois :

« Dieu soit loué M[es] F[rères] de ce qu'enfin il a fait cette journée que nous luy avons demandée tant de fois et que nous avons attendue parmy tant d'autres mauvaises que nous avons passées [...]. C[hers] F[rères] Que j'ay de joye et que je benis Dieu de bon cœur de nous veoir icy ensemble pour le servir à couvert, après tant de peines, et tant de frais, et tant d'obstacles, et tant de voyages, et tant de frayeurs et tant de mauvaises propheties qu'on faisoit d'un tout autre evenement »⁴⁷³.

Ferry ne prêche cependant pas uniquement sur l'argument historique : au contraire, il débute par une longue explication technique et exégétique du passage allégué et ce n'est qu'après ce passage obligé qu'il en vient au cœur de sa démonstration qui est, cette fois, réellement historique. Il raisonne en deux temps : il préfère tout d'abord développer l'histoire des Hébreux et ne fait alors que reprendre des éléments communs de l'identité réformée française, particulièrement attachée à la figure du peuple élu de l'Ancien Testament. Il s'agit d'une présentation relativement érudite, mais nullement originale pour les habitués des textes bibliques que sont les protestants. Par contre, le pasteur devient plus explicite quand, dans un second temps, il en vient à l'autre terme de la comparaison, à savoir l'histoire des protestants français en général et messins en particuliers. Le passage entre les deux éléments de son sermon se fait d'ailleurs de façon très habile par un rappel du fort caractère identitaire du chant des Psaumes dans la mémoire huguenote, notamment dans les temps héroïques et dans les moments solennels : des recherches lui ont en effet permis de constater que ce Psaume qu'il commente

⁴⁷⁰ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2.

⁴⁷¹ La mise au propre est à la BPF, ms 767¹⁰. C'est à partir de ce document que je propose l'édition ci-dessous, en annexe 35 Le brouillon original qui a servi pour la prononciation en chaire porte le numéro MMCCCLXVIII (voir ci-dessous, annexe 11) et se trouve à la BM Metz, ms 1 085.

⁴⁷² D'après les manuscrits de Ferry, « Je me suis resjoüy à cause de ceux qui me disoyent, Nous irons en la Maison de l'Eternel. »

⁴⁷³ BPF, ms 767¹⁰.

« fust autrefois chanté en prison par quelques fidels au mois de fevrier, lors qu'ils furent advertis de leur delivrance par l'edict du Roy qui fust celuy de Janvier »⁴⁷⁴.

En comparant la situation de 1664 avec celle de 1562, Ferry cherche bien sûr à donner une meilleure connaissance de l'histoire réformée par les fidèles, mais aussi à prouver que les élus sont tout à la fois persécutés par les ennemis de la religion et protégés par Dieu. C'est la dernière partie du sermon qui est à proprement parler une présentation identitaire du passé de la communauté. Dans un long passage, il reprend plusieurs thèmes abordés par ailleurs.

« Nous revoicy M[es] F[rères] au mesme lieu où nos Peres furent mis il y a cent ans sous promesse de les mettre mieux, c'est un siecle entier, et le mesme espace de temps que le bastiment du Temple cessa, l'exercice pourtant avoit esté estably par une transaction solemnelle faite par nos Ancestres, avec ceux qui estoient les seigneurs de la ville, le Clergé, les nobles, et toute la communauté, par l'entremise de plusieurs Princes d'une et d'autre Religion, l'Eglise de l'hospital fut nommée pour cela, et y servit quelque temps jusqu'à ce qu'ayant esté interdit par autorité de l'Empereur par provision, jusques à ce que par une assemblee gen[er]ale de l'Empire il eust esté pourveu à la paix de la Religion ; or la liberté de l'Empire, pour laquelle la France s'arma contre l'Empereur, et la ville estant heureusement revenüe à l'obeissance de cette couronne, au mesme jour que cette paix de Religion se formoit, et peu après l'exercice en fust permis icy en ce mesme lieu derechef, et en plus forts termes encor que par l'edict de Janvier, et par là furent rappellez en la ville ceux de la Religion qui en estoient sortis, et retenus ceux qui autrement en vouloient sortir, parce que l'on croyoit dès lors, que ceux de la Religion estoient utiles au service du Roy et à y conserver la ville ; et depuis il a souvent cessé, et souvent esté restably, par cinq, ou six, ou sept fois, de tabernacle en tabernacle, de pavillon en pavillon, sans avoir eu aucun lieu certain, quelque raison que nous ayons eüe d'en posseder, co[mm]me l'experience aussi l'a fait veoir ; et apres ce long circuit d'un siecle entier, nous voicy au mesme endroit où nos Peres ont esté reduits au commencement, et nous sommes raprochez de nos morts, et ensevelis icy dez ce temps »⁴⁷⁵.

Le pasteur semble déçu que ses fidèles soient « réduits » comme leurs ancêtres à être confinés dans le Retranchement de Guise, même s'il passe sur le fait qu'il s'agit d'un lieu encore plus incommode que lors de la construction du premier temple qui y prenait place entre 1561 et 1569, puisqu'il s'agit désormais d'un espace militarisé et voisin d'églises. Le sermon est prononcé devant deux jésuites et deux carmes qui sont en quelque sorte les symboles du nouvel environnement oppressant du lieu de culte. Ferry insiste auprès des fidèles sur leur droit à vivre leur foi *intra muros* et, pour ce faire, il présente encore une fois sa vision de l'histoire de la Réformation à Metz. Sa position sur les années 1542-1561 est toutefois particulière et assez ambiguë ici. En effet, il fait de la légitimité de la présence des réformés en ville une conséquence de la fameuse décision du Magistrat d'autoriser le culte en 1543

⁴⁷⁴ *Ibid.*

⁴⁷⁵ *Ibid.*

dans l'église du Neufbourg, près de l'hôpital Saint-Nicolas et il conteste le droit de Charles Quint de l'avoir interdit quelques mois plus tard. Mais son explication prend des tournures complexes lorsqu'il montre que c'est l'occupation française qui a permis un juste retour de ce droit, mais au nom d'une application prétendue de la paix d'Augsbourg de 1555. Or cette dernière n'a jamais été invoquée efficacement, malgré quelques tentatives de la part des réformés de l'époque, ne serait-ce que parce que seuls les luthériens étaient concernés par ce traité applicable à l'Empire. De plus, Ferry joue sur des approximations pour faire passer ses thèses, prétendant ainsi que la liberté de culte est venue « peu après » 1552, alors qu'elle ne date que de 1561. La gêne est perceptible lorsqu'il évoque le statut impérial, en théorie, de Metz, mais aussi sa volonté de ne laisser aucun argument possible de côté et de jouer ainsi sur tous les tableaux pour convaincre ses auditeurs, peut-être même les ecclésiastiques catholiques présents, que les réformés ont le droit d'être là. C'est probablement ce qui le pousse à glorifier plus loin le roi qui se fait le relais de Dieu dans le bienfait qu'il accorde à ses sujets « de la R.P.R. » :

« cela nous oblige d'autant plus à la grace que Dieu nous a faite de nous y avoir donné enfin un lieu de quelque repos après tant d'agita[ti]on et tant d'efforts que l'on a fait au contraire, dont nous ne voulons pas mesme nous souvenir, s'il nous est possible pour reconnoitre d'autant plus cette merveilleuse grace de Dieu et celle du grand Roy nostre souverain et incomparable Prince qui nous en fait joüyr à p[ré]se]nt par son autorité absolüe »⁴⁷⁶.

Cette partie historique s'achève sur une pique implicite contre les catholiques. La présence des carmes et des jésuites ne le gêne pas, au contraire : nous l'avons déjà vu en d'autres occasions⁴⁷⁷. Il n'ose certes pas les attaquer directement, mais les allusions sont très claires quand il en vient à la question de la solennité de la dédicace :

« Peut estre quelques uns attendent que nous facions quelque dedicace, co[mm]e Salomon, et les retournez de la captivité firent des deux Temples, &c. et je confesse qu'il s'est fait quelque chose d'approchant dans les trois, et quatriesme siecles de l'Eglise, mais au commencement il n'en estoit pas ainsy, car comme l'Eglise n'a point eu de promesse d'aucun Temple certain, elle ne dedioit aucun lieu d'assemblee par aucune ceremonie extraordinaire, car l'usage des choses s[ain]tes en estoit une consecra[ti]on continuelle, et c'est par là que nous devons faire estat de dedier ce lieu cy, en le sanctifiant par saintes assemblees, par prieres solempnelles, par administra[ti]on des sacrements, et s'il y a encor quelque au[tr]e partie du service de Dieu, à quoy il puisse estre employé, car c'est icy le don qui sanctifie l'autel, et depuis ce temps là les Juifs mesmes, ne dedient plus d'oratoires »⁴⁷⁸.

⁴⁷⁶ *Ibid.*

⁴⁷⁷ Voir ci-dessus, notamment chapitre 4, paragraphe II. 2. et chapitre 6, paragraphe III. 2.

⁴⁷⁸ BPF, ms 767¹⁰.

Les catholiques sont ici dénoncés en creux de cette explication, puisqu'ils continuent à dédicacer et à consacrer des espaces, ce que ne font plus « les Juifs mesmes ». Ferry ne se prive pourtant pas de noter par ailleurs à la main sur ce sermon qu'il s'agit de celui de la « dédicace » du temple du Retranchement. Mais, en utilisant des arguments historiques, certes plus lointains ici, il cherche bien à montrer que les réformés rejettent des rites catholiques qui ne font que reprendre des cérémonies nées longtemps après les temps apostoliques et qui ne sont qu'une corruption des pratiques du christianisme originel que le protestantisme a précisément « re-formé ». Il s'agit là d'un marqueur identitaire fort qui passe aux fidèles par le canal de la prédication.

À côté des sermons, le second grand moyen de constitution d'une mémoire réformée accessible aux fidèles est la collection de documents relatifs à l'histoire de l'Église, dont il a déjà été question⁴⁷⁹. Ferry a ainsi énormément copié des actes émanant directement des registres de son Église, le cœur de sa mémoire et de son histoire⁴⁸⁰. Il l'a notamment fait pour des sujets qui intéressent ses recherches, mais aussi, plus généralement, à propos des périodes importantes pour le fonctionnement des institutions de sa communauté, ou de tension extrême au sein du consistoire : c'est ainsi le cas pour l'affaire Royer – Mozet (1608-1614), sa propre arrivée à Metz (1611-1612), les troubles et désarmements de 1619-1622, la querelle sur l'enseignement secondaire des années 1620 et 1630, la spoliation du temple de la rue de la Chèvre par les jésuites (1642), l'élection d'Isaac de Combles en 1656 ou encore l'interminable affaire Bancelin (1661-1669). En chacune de ces occasions, le pasteur copie les actes officiels pour garantir un accès aux sources de la mémoire réformée messine : avec le recul, et sans qu'il ait pu l'imaginer, il a même permis aux chercheurs d'aujourd'hui d'accéder à des bribes des registres du consistoire détruits sans doute peu de temps après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, rendant ainsi possible la perception parcellaire de « la mémoire d'une "fausse religion" »⁴⁸¹. Au-delà de ces copies, le ministre agit lui-même pour faire que l'histoire réformée telle qu'il la construit apparaisse dans les archives de ce même consistoire. Nous pouvons toutefois nous interroger sur les effets réels de cette transmission de la mémoire réformée par l'intermédiaire de la prédication et des archives qui sont à la disposition de tous : en effet, lorsque des notables ou même son petit-fils viennent lui

⁴⁷⁹ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 2. c. Les cotes de ces documents y sont précisées.

⁴⁸⁰ C'est notamment le cas dans la collection de la BnF, NAF 22 700-22 704, mais aussi dans le ms 765² de la BPF.

⁴⁸¹ Raymond MENTZER, « La mémoire d'une "fausse religion"... », art. cité.

demander des précisions sur des faits pourtant assez récents⁴⁸², il est possible de se demander si l'œuvre de Ferry sur ce point a été efficace...

Le rôle d'historien qu'endosse Ferry, tout au long de son ministère et de façon plus fréquente à partir des années 1640, est donc clairement un prolongement de son ministère. Malgré quelques recherches d'érudition pure qui ne lui servent sans doute qu'à sa propre stimulation intellectuelle et à sa réflexion, ses notes, ses recueils et ses collections de documents sont davantage des armes confessionnelles que des fins en soi. Ils lui permettent de défendre les droits de son Église, notamment celui de l'exercice du culte, lui donnent des arguments contre les adversaires catholiques et lui permettent de travailler à l'émergence d'une identité et d'une mémoire réformées qui, si elles se rattachent plus ou moins directement à celles des Églises de France, sont en partie propres au contexte messin qu'il a davantage étudié. En effet, il s'intéresse à la grande histoire religieuse et ecclésiastique, mais comme tous les autres pasteurs, pour écrire ses sermons ou pour participer à des débats généraux⁴⁸³. Un des grands problèmes qui se pose toutefois sur la question de la transmission au public en général et aux fidèles en particulier est que l'immense majorité de son travail historique est resté manuscrit. Nous pouvons même nous demander s'il a un jour passé le cap du début de la rédaction de sa réponse à Meurisse : l'inventaire de ses papiers atteste de l'existence de quelques brouillons⁴⁸⁴. Pourtant, l'attente est forte auprès de ses correspondants⁴⁸⁵. En 1661-1662, ses recherches sont encore un argument avancé pour faire venir un pasteur qui puisse le décharger⁴⁸⁶, mais le Bâlois Schönhauer regrette dès 1660 que Ferry lui écrive que son œuvre ne paraîtra jamais⁴⁸⁷. Dans son testament de 1666, le pasteur ne semble plus espérer l'achever un jour, mais demande que ses héritiers laissent à disposition des intéressés ses documents préparatoires⁴⁸⁸. C'est donc en vain que Bayle fait mine de croire en 1697 encore qu'une parution serait possible. Il écrit qu'il existe de nombreux manuscrits laissés par le pasteur,

⁴⁸² Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 3. a.

⁴⁸³ Voir par exemple sur ce sujet Bernard DOMPNIER, « L'histoire religieuse chez les controversistes réformés au début du XVII^e siècle. L'apport de Du Plessis Mornay et Rivet », dans Philippe JOUTARD (dir.), *Historiographie de la Réforme*, ouvr. cité, p. 16-36 ; ou encore Mario TURCHETTI, « Jean Daillé et son *Traicté de l'employ des saints pères...* », art. cité.

⁴⁸⁴ Copie par Othon Cuvier (BPF, ms 867¹¹). Voir ma retranscription en annexe 12. Il s'agit peut-être des papiers que l'on retrouve à la NAF 22 704, fol. 517-541.

⁴⁸⁵ Voir notamment BPF, ms 760⁸, lettres de 1651 et 1652 que lui envoie Daniel Toussaint.

⁴⁸⁶ Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe II. 3.

⁴⁸⁷ BPF, ms 760⁸. Lettre écrite à Ferry de Bâle, le 12 juin 1660.

⁴⁸⁸ AC Metz, II 297, dossier 2, p. 10. Copie du codicille du 8 juin 1666.

« Comme, la reponse à *l'histoire de la naissance & de la decadence de l'heresie dans la ville de Metz*. Mr. de Madaure suffragant de l'Evesché de Mets est l'Autheur de cette histoire. Mr. Ferri recommanda par son testament à ses heritiers de publier sa reponse à cet Ouvrage, cependant elle n'a point encore paru. »⁴⁸⁹

Mais il s'agit là d'une fausse lecture du testament, qui ne demande la publication que de la réponse à Bossuet et du traité sur la réunion des luthériens s'ils sont achevés. David Ancillon, son collègue avec lequel il est souvent en lutte souterraine, lui adresse un bel hommage *post mortem*, lorsqu'il converse avec son fils Charles à propos de cette œuvre inachevée :

« Le Consistoire de l'Eglise Reformée de Metz l'avoit prié de faire l'Hist. de la Reformation dans cette ville de Metz pour servir de Réponse à un livre malin & pernitieux qui a pour titre, *Histoire de la Naissance, du progréz, & de la decadence de l'hérésie dans la ville de Metz, &c. fait par le Sr. de Madaure suffragant de l'Evesché de Metz*. Mr. Ferry a travaillé pendant plusieurs années à cet ouvrage qui estoit de longue halaine, mais la mort est cause qu'il ne l'a point achevé, c'est dommage, car comme il estoit très-habile homme, son livre eut valu beaucoup ; J'en ay vû le plan & les matéréaux entre ses mains, il me les fit voir dès qu'il eut fait son plan. Je vous avoüe qu'il me donnerent beaucoup de Curiosité de voir l'ouvrage entier. Ce n'eut pas esté seulement l'Histoire de la Reformation, mais aussi l'Histoire de la ville & du pays Messein dès un temps fort long avant la Reformation : Ses manuscrits sont encore entre les mains de quelques-uns de ses Héritiers, qui devroient travailler, ou faire travailler à âchever cet important ouvrage. »⁴⁹⁰

Là aussi, Ancillon semble feindre de croire que ce n'est que la mort qui a empêché d'achever l'ouvrage, alors même que seuls quelques brouillons ont été rédigés et que le pasteur lui-même ne donne plus d'espoir après 1660. La volonté réelle de publier a peut-être manqué à Ferry : en tant qu'écrivain, ses succès au cours de son ministère sont assez peu nombreux et l'accueil de ses ouvrages est parfois mitigé. Dans ce domaine, il est difficile de concilier rôle de pasteur et activité éditoriale.

III. Ferry écrivain et homme de lettres

Paul Ferry a étonnamment peu publié pour un pasteur avec un réseau de correspondance tel que le sien. Même si son envergure intellectuelle a sans doute été en partie surévaluée par l'historiographie, il demeure étrange qu'au cours de ses cinquante-huit années de ministère, il n'a fait imprimer que huit à dix ouvrages⁴⁹¹, parfois même sans qu'il se trouve

⁴⁸⁹ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique...*, ouvr. cité, p. 1146, note H.

⁴⁹⁰ Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique...*, ouvr. cité, t. 2, p. 270-271.

⁴⁹¹ J'exclus de ce paragraphe tout ce qui a trait aux premières publications de Ferry, du temps de sa jeunesse estudiantine : sur ce sujet, voir ci-dessus, chapitre 1, paragraphe III. Le flou sur le nombre tient au fait que je n'ai

à l'origine de ces publications. Un seul d'entre eux connaît les honneurs d'une réimpression. Au vu de la masse de ses papiers et des œuvres qu'il projetait de faire éditer, le mystère ne fait que s'épaissir. Cela ne signifie en tout cas pas un rejet de l'impression comme mode d'exercice de son ministère : au contraire, Ferry fait tout pour obtenir des approbations fondant sa légitimité d'écrivain, tant auprès de ce qu'il considère comme des autorités ecclésiastiques que d'autorités plus littéraires, sans jamais sortir du monde réformé. Peut-être est-ce la conséquence de la position marginale de l'Église de Metz, puisque la discipline en France impose des approbations avant qu'un pasteur ne puisse publier, uniquement pour se défendre et non pour attaquer⁴⁹². Il cherche également à s'imposer comme une référence et veut que ses œuvres soient diffusées. Pourtant, son influence reste semble-t-il cantonnée à des cercles érudits messins et à ses fidèles. Le jugement de Roger Zuber est sans doute excessivement flatteur pour Ferry quand il écrit que le pasteur est un homme de lettres raffiné :

« Les réformés étaient, en effet, au premier rang de cette critique linguistique un peu vétilleuse, mais qui fit tant, par son purisme, pour la perfection du français. Voici Paul Ferry, à Metz, Moisant de Brieux, à Caen, le jeune Drelincourt, à Niort, Bouhéreau, à La Rochelle, qui, sous la direction plus ou moins active de Conrart, seuls ou dans leurs cénacles de province, jonglent sur la langue et raffinent sur les mots. »⁴⁹³

1. Ferry à la recherche de la légitimité d'un pasteur publiant

Lorsque Ferry se fait écrivain publiant le fruit de ses réflexions théologiques ou, plus rarement, historiques, il cherche avant tout à légitimer ce statut, tout en le rendant compatible avec sa charge pastorale. C'est avant tout auprès de collègues réputés à l'échelle française ou même européenne, plus rarement auprès d'autorités ecclésiastiques institutionnelles, qu'il cherche à faire valoir son travail et à le faire approuver. Le résultat n'est pas toujours celui qui est escompté et il n'est pas rare de le voir contesté. Sa recherche de légitimité en tant que pasteur écrivain vise donc avant tout ses « chers et honorés frères ». Mais Ferry tente

pas retrouvé un ouvrage présenté en général comme le sien dans certains catalogues : *Réfutation des calomnies semées nouvellement...*, ouvr. cité. Ferry n'en est pas assurément l'auteur, et ne l'est en tout cas pas de la *Censure de l'advertissement imprimé au Pont-A-Mousson...*, ouvr. cité, fréquemment considérée comme de lui, alors qu'elle est de son cousin Pierre Joly (voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 1.). Enfin, Ferry a été édité à son insu si l'on en croit une de ses notes : il s'agit d'une prière pour une affligée, parue à Genève en 1620 (BPF, ms 767¹⁰).

⁴⁹² Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Réformées de France...*, ouvr. cité, p. 79. Chapitre 1, article 15.

⁴⁹³ Roger ZUBER, « Calvinisme et classicisme. L'activité littéraire des réformés au XVII^e siècle », dans *Les protestants en France au XVII^e siècle*, numéro spécial de *XVII^e Siècle*, n° 76-77, 1967, p. 18.

également de s'adapter aux nouvelles règles de publication qui s'imposent au XVII^e siècle et qui font émerger une nouvelle figure, celle de l'écrivain⁴⁹⁴. Ainsi, il entre en contact avec des imprimeurs et certaines personnalités influentes du monde de la publication⁴⁹⁵, démarche nécessaire pour garantir le succès de la diffusion de ses œuvres et lui assurer la réputation favorable qu'il recherche. Cette entreprise est parfois difficile à concilier avec le métier de pasteur, mais le régime de l'édit de Nantes marque sans doute un tournant en la matière : les ministres craignent de moins en moins d'apparaître comme des écrivains⁴⁹⁶. Chez Ferry, cette évolution se fait au cours même de sa carrière : ses premiers ouvrages restent dans le cercle des pasteurs et ses seuls contacts avec le monde littéraire se trouvent auprès des imprimeurs. Par contre, à partir des années 1640, ses stratégies évoluent et il entre plus volontiers en contact, bien que timidement, avec des autorités littéraires, surtout protestantes. Ce changement est perceptible lorsque l'on se penche sur les correspondances et les avis échangés sur les publications successives de Ferry au cours de son ministère, de son *Scolastique orthodoxe* de 1616 à son sermon sur la grâce de 1655.

Lorsque Paul Ferry inaugure son ministère en janvier 1612, il bénéficie déjà d'une petite réputation d'écrivain et de publiant, puisqu'il a fait paraître deux ouvrages profanes au cours de ses études, en 1609 et 1610. Pourtant, tout change avec la sortie en 1616 de son premier traité de théologie, sur la conformité prétendue entre la théologie réformée et les positions des auteurs scolastiques⁴⁹⁷. Il cherche en effet dès ce moment à assurer la publicité de son ouvrage, tout en essayant d'accumuler, avant et après la publication, les approbations des grands théologiens de sa confession. Il s'agit là d'une pratique courante et qu'il a peut-être apprise auprès de son collègue et aîné François de Combles. Celui-ci travaille en effet à la condamnation par les autorités pastorales genevoises du livre de Mozet paru en 1613 sur la cène⁴⁹⁸. Au contraire, il tente de faire approuver ses propres travaux, recueils de consolations

⁴⁹⁴ Sur ces questions générales de l'écrivain et de sa place dans les réseaux sociaux, voir notamment Alain VIALA, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985, 319 p. Sur le processus de publication en tant que tel, voir Christian JOUHAUD et Alain VIALA (éd.), *De la publication entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002, 368 p.

⁴⁹⁵ Une de ces personnalités célèbres est l'académicien Valentin Conrart (1603-1675), très bien connu dans ce rôle grâce aux travaux de Nicolas SCHAPIRA, notamment *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle...*, ouvr. cité.

⁴⁹⁶ Au moins deux cas de stratégies de pasteurs pour publier sont bien connues et analysées, toutes deux par Nicolas SCHAPIRA : Jean Daillé, le ministre de Charenton (« La communauté réformée parisienne au XVII^e siècle et ses écrivains », art. cité) et le petit-fils de Ferry, Jacques Couët du Vivier (« Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle... », art. cité).

⁴⁹⁷ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité. Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 1.

⁴⁹⁸ En tant que plus ancien pasteur en charge et meilleur connaisseur des réseaux genevois, c'est sans doute de Combles qui est l'auteur, ou du moins l'inspirateur, des lettres de l'Église de Metz lues par la compagnie des

et de prières, et même de les faire relire et corriger au cours du processus d'impression⁴⁹⁹. Quand Ferry travaille sur son *Scholastique orthodoxe* entre mai 1614 et mai 1615⁵⁰⁰, l'enjeu est capital pour lui : il doit se faire reconnaître comme un auteur important dans le monde réformé, ce qui explique le choix du latin, langue des traités érudits. Il ne s'agit donc pas d'une controverse destinée à intéresser le public, mais à asseoir la réputation de Ferry. Rapidement, il cherche des approbations à son manuscrit et ne les obtient qu'avec peine. C'est à Genève, chez les imprimeurs Chouët, qu'il décide de faire publier son travail : il envoie le manuscrit en septembre 1615 et en reçoit les premiers exemplaires en janvier 1616⁵⁰¹. L'impact n'est malheureusement pas celui qu'il avait espéré. Dès avant l'impression, il cherche à obtenir le soutien de Sedan et notamment de deux théologiens de l'académie de cette ville, Eusèbe Gantois et Jacques Cappel, sieur du Tilloy. Les correspondances croisées qui s'établissent entre les trois hommes montrent la circonspection des deux autorités sollicitées. Le 29 juin 1615, quelques semaines à peine après l'achèvement du traité, Gantois écrit à Ferry pour le remercier de l'envoi du manuscrit et semble disposé à le lire avec un préjugé favorable : il lui confirme en effet que la réputation du pasteur de Metz est déjà importante dans la principauté⁵⁰². Mais, dès la même lettre, il le met en garde contre la faiblesse de certaines de ses thèses. Il répète ses mises en garde à plusieurs reprises, tout en restant assez doux avec son jeune collègue messin, mettant en avant essentiellement des défauts de forme⁵⁰³. Cette douceur cache cependant assez mal ses réticences et on peut les deviner lorsque Gantois prévient Ferry qu'il sera impossible de faire imprimer l'ouvrage à Sedan⁵⁰⁴ : les arguments apportés sont financiers et matériels, mais il est clair, à la lecture des avis de l'autre professeur, que les Sedanais ne veulent pas se lancer dans cette aventure. En

pasteurs le 7 mai 1613 pour faire condamner le traité de Mozet. Gabriella CAHIER, Matteo CAMPAGNOLO et Micheline LOUIS-COURVOISIER (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XI (1610-1613)*, Genève, Droz, 1993, p. 160.

⁴⁹⁹ Voir notamment sa lettre du 3 août 1613 (BGE, ms fr. 421, fol. 92, éditée dans Gabriella CAHIER, Matteo CAMPAGNOLO et Micheline LOUIS-COURVOISIER (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XI*, ouvr. cité, p. 331-332, annexe 77) et celle du 7 avril 1614 (BGE, ms fr. 422, fol. 8-9, éditée dans Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XII (1614-1616)*, ouvr. cité, p. 278-281, annexe 8).

⁵⁰⁰ BPF, ms 775, p. 109. Le manuscrit en forme est conservé à la BM Verdun, ms 339. Les cahiers de brouillons sont également à la BM Verdun, ms 338. Ferry a laissé un noble lorrain lié à la famille Couët du Vivier, Claude de Xonot, seigneur de Maizeray, traduire cet ouvrage, mais son travail est resté manuscrit : *Le Scholastique Orthodoxe, c'est à dire un traité methodique de nostre Salut fourny et recherché du plus profond des scholastiques tant anciens que modernes, le tout selon la regle de l'Escriture sainte. Par Paul Ferry Messin, Ministre de la Parole de Dieu. Mis en françois par Claude de Xonot Seigneur de Maiserey Gentilhomme Lorrain*, in-folio, 438 p. BM Verdun, ms 340.

⁵⁰¹ BPF, ms 775, p. 109.

⁵⁰² BPF, ms 337, fol. 74-75.

⁵⁰³ BPF, ms 337. Lettres de Gantois à Ferry, écrites de Sedan. Voir notamment celles du 12 juillet 1615 (fol. 76-77) et du 10 août 1615 (fol. 78).

⁵⁰⁴ *Ibid.* Voir notamment celles du 10 août 1615 (fol. 78) et du 17 août 1615 (fol. 80).

effet, du Tilloy est beaucoup plus direct que son collègue. Dès sa première lettre, datée du 27 juillet 1615, il accumule les reproches, se demandant notamment pourquoi Ferry a traité ce sujet désuet et a étudié ces scolastiques abandonnés même des papistes⁵⁰⁵. Il reproche ouvertement à son correspondant de soulever des questions, notamment sur la prédestination, qui ne doivent pas être abordées dans le contexte de l'opposition entre arminiens et gomariens. Il s'adoucit dans ses lettres suivantes, peut-être par peur d'avoir vexé son jeune collègue, et se concentre sur des questions de forme, précisant qu'il ne voit rien de contraire à l'Écriture⁵⁰⁶. Étonnamment, les deux Sedanais ne refusent pas l'approbation demandée par Ferry et finissent par la lui accorder le 31 août 1615. L'auteur la place fièrement en pièce liminaire de son ouvrage⁵⁰⁷. Gantois va même jusqu'à écrire en plus de son attestation :

« J'approuve fort vostre dessein, qui est de decoller Goliath par son propre glaive & d'assommer nos adversaires à coups de pierres tirees de leur propre carriere »⁵⁰⁸.

Pourtant, Ferry a bien dû chercher ailleurs un imprimeur qu'à Sedan, alors que c'était sans doute pour cette raison qu'il s'adressait à Gantois et du Tilloy. Il trouve une solution et s'oriente vers les Chouët à Genève : mais, encore une fois, il doit passer au préalable par une autorité pastorale, en l'occurrence le célèbre mais vieillissant Simon Goulart (1543-1628). Dans une lettre écrite à Ferry écrite de Saint-Gervais le 12 décembre 1615, pendant que l'ouvrage est sous presse, le pasteur genevois fait part de son rôle actif de relecture du traité, essentiellement sous forme de corrections apportées aux épreuves⁵⁰⁹. Il est très optimiste et complimente Ferry :

« je me suis estonné qu'en si peu de jours vous ayez fait tant de besongne. Et je m'esmerveille encor, que parmi nos miseres elle ait esté imprimée comme verrez. »⁵¹⁰

L'ouvrage est également relu par Tronchin, professeur d'hébreu, si l'on en croit Goulart. Ferry sollicite enfin des personnalités messines, tant pour leur avis théologique que littéraire. Ainsi, Théophile Le Coulon rédige une approbation liminaire placée à côté de celle des professeurs sedanais, mais il écrit également des vers latins célébrant la gloire future de l'auteur : il est imité en cela par des laïcs influents de la communauté réformée messine, proches de Ferry, comme Simon La Hière, membre du Magistrat, ou encore les médecins

⁵⁰⁵ BPF, ms 760³, fol. 5.

⁵⁰⁶ *Ibid.* Lettres de du Tilloy à Ferry. Voir notamment celles du 3 août 1615 (fol. 6), du 24 août 1615 (fol. 7) et du 31 août 1615 (fol. 8).

⁵⁰⁷ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité, non paginé. Les manuscrits de ces approbations, rédigées en latin et sans grande précision, sont à la BPF, ms 760¹, fol. 26-27 et à la BM Verdun, ms 338, fol. 167.

⁵⁰⁸ BPF, ms 337, fol. 82-83. Lettre de Gantois à Ferry, écrite de Sedan le 31 août 1615.

⁵⁰⁹ BPF, ms 760⁵. Lettre éditée par Leonard Chester JONES, *Simon Goulart...*, ouvr. cité, p. 541-542.

⁵¹⁰ *Ibid.*

Jacques Couët du Vivier et Jean Braconnier⁵¹¹. Une fois soutenu à différents niveaux par des personnes qu'il considère comme des autorités suffisantes, commence pour Ferry le temps de la défense de son traité publié et de la demande d'approbations *a posteriori*, afin d'asseoir son rôle d'écrivain légitime.

C'est à partir du moment où il reçoit des copies imprimées de son ouvrage que Ferry cherche de nouvelles approbations afin de fixer son nouveau statut. Il envoie ainsi des exemplaires de toutes parts et cherche des échos favorables pour assurer sa réputation. Il place donc son traité sous le haut patronage théologique de Gantois et du Tilloy, comme nous l'avons vu, ainsi que sous la protection plus « politique » de Frédéric V, l'Électeur palatin, auquel il adresse l'épître dédicatoire⁵¹². Il cherche également à se protéger d'avance d'éventuelles attaques en invoquant son jeune âge et les lourdes charges de sa tâche de pasteur dans un avertissement au lecteur⁵¹³. Il attend donc des réactions dans le monde réformé, surtout des pasteurs. Deux types d'avis sont à distinguer ici : d'une part ceux des personnalités liées à la communauté réformée messine, sollicitées ou non, et d'autre part ceux de pasteurs auxquels Ferry a écrit en envoyant l'ouvrage. Dans le premier cas, les louanges sont unanimes et sont même impossibles à analyser, car il est difficile d'y voir autre chose que de la cordialité et une volonté de plaire au jeune auteur. Ce dernier reçoit notamment des vers de compliments, chantant le succès du traité, comme par exemple ceux en latin de son collègue François de Combles⁵¹⁴, ou du Sedanais Melvin, proche de son frère⁵¹⁵. Ferry reçoit également des avis très laudateurs de pasteurs natifs de Metz ou dont la famille y est fixée, comme Abraham de La Cloche, son futur collègue et ministre de Loisy en Brie⁵¹⁶, ou Moïse Chevillette, en poste à Vitry⁵¹⁷. Les lettres reçues de théologiens extérieurs à Metz sont plus intéressantes, car beaucoup plus contrastées. Certaines restent très neutres, comme celle du théologien allemand de Deux-Ponts Michael Philippe Beutherus, qui donne un simple avis le 23 mai 1616⁵¹⁸. Rares sont les échos réellement dithyrambiques, comme celui de Donaldson, théologien écossais professeur à Sedan, qui envoie des vers latin sur le « triomphe » du *Scolastique*⁵¹⁹ et écrit à au moins deux reprises pour lui dire tout le bien qu'il en pense,

⁵¹¹ *Scholastici Orthodoxi Specimen...*, ouvr. cité, non paginé.

⁵¹² *Ibid.*

⁵¹³ *Ibid.*

⁵¹⁴ BnF, NAF 22 886, fol. 9, vers datés du 27 janvier 1616.

⁵¹⁵ BM Verdun, ms 339, poème agrafé à la première page du manuscrit de l'ouvrage, daté du 17 octobre 1616.

⁵¹⁶ BnF, NAF 22 704, fol. 24, lettre de La Cloche à Ferry, écrite de Loisy, le 23 mai 1616.

⁵¹⁷ BPF, ms 335², fol. 213, lettre de Chevillette à Ferry, écrite de Vitry, le 6 juin 1616.

⁵¹⁸ BnF, NAF 22 886, fol. 5-6.

⁵¹⁹ *Ibid.*, fol. 19. Vers non datés.

malgré l'avis de son collègue Daniel Tilenus⁵²⁰. Ce dernier prétend en effet ne pas avoir le temps et les compétences pour donner son avis⁵²¹, mais il s'agit sans doute d'un moyen pour éviter de dire tout le mal qu'il en pense réellement⁵²². Cette position semble majoritaire : les correspondants de Ferry lui adressent des félicitations polies, contenant cependant toujours des critiques que l'on pourrait qualifier de secondaires de prime abord, mais qui cachent mal la déception du destinataire de l'ouvrage et la gêne de voir ainsi traité un sujet complexe et potentiellement déroutant pour des fidèles et même des érudits habitués à se méfier des scolastiques. Cette attitude se retrouve notamment chez Bernard Sonis et André Rivet. Le premier, professeur à l'académie de Montauban et ancien maître de Ferry, lui donne un avis assez tardif, par une lettre du 22 mars 1617⁵²³. Il l'informe rapidement qu'il n'a pas lu tout le traité et que si ce qu'il en a vu n'est certes pas contraire à l'Écriture, cela n'est pas non plus très édifiant, notamment à cause de certains manques sur des points précis. Craignant d'avoir vexé le jeune pasteur messin, Sonis explique sa position dans une autre lettre, datée du 20 juin 1617, dont le but est de montrer que le fond n'est pas en cause, mais la forme. Toutefois, cette défense de Sonis est si confuse que nous comprenons sans peine qu'il est lui aussi déçu du résultat final, car il écrit que ses reproches portent

« non sur la matiere subject disposition et raisons couchées en vostre livre, mais seulement sur le stille [...] qui rend la doctrine d'elle mesme difficile, obscure : de quoy j'ay estimé que nostre amitié m'obligeoit à vous en donner advis pour y remedier à la seconde impression »⁵²⁴.

André Rivet est lui aussi assez hésitant⁵²⁵. Sa correspondance avec Ferry débute précisément à propos de l'ouvrage, sans doute envoyé par le pasteur messin pour que son collègue de Thouars, déjà célèbre pour sa science théologique, lui donne son avis. Comme toujours en ce genre de circonstances, notamment lors d'un premier contact, Rivet use de beaucoup de diplomatie : dans sa lettre du 16 février 1617, il précise avoir « devoré » l'ouvrage de Ferry, malgré la lourde charge de travail sous laquelle il plie⁵²⁶. Pourtant, quelques lignes plus bas, il met son correspondant en garde contre les sophismes et contre les effets néfastes sur le lecteur d'une écriture trop compliquée. Il répète ses doutes sur la possibilité pour un débutant de

⁵²⁰ BPF, ms 335², lettres des 22 août 1616 (fol. 38) et 8 octobre 1618 (fol. 39). Elles sont toutes deux publiées par Jacques PANNIER, « Quelques lettres inédites de pasteurs écossais ayant exercé leur ministère en France au XVII^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 60, 1911, p. 434-436.

⁵²¹ BPF, ms 760⁸. Lettre de Tilenus à Ferry, écrite de Sedan le 29 novembre 1616.

⁵²² Ferry note au dos de la lettre du 8 octobre 1618 de Donaldson (BPF, ms 335², fol. 39) que Tilenus n'a pas apprécié le traité.

⁵²³ BPF, ms 335⁴, fol. 171. Lettre écrite de Montauban.

⁵²⁴ BPF, ms 760⁸.

⁵²⁵ La correspondance entre Ferry et Rivet a été éditée par Jean-Luc TULOT (éd.), « Correspondance d'André Rivet et de Paul Ferry », art. cité.

⁵²⁶ BPF, ms 760⁷, fol. 223. Lettre écrite de Saumur.

comprendre tout ce qu'écrit Ferry dans une lettre du 10 mai 1617⁵²⁷, mais cela ne l'empêche pas de conseiller de soumettre le livre à la lecture du célèbre gouverneur de Saumur, Philippe Duplessis-Mornay, réputé pour ses qualités de théologien. Le pasteur messin écrit donc de façon très déférente à cet homme qui est sans doute une des autorités théologiques les plus respectées à cette époque, bien qu'il ne soit pas pasteur⁵²⁸. Il ne lui a alors encore jamais écrit et ne cache pas certains avis très mitigés, comme celui de Gomar⁵²⁹. Même si Ferry note avec fierté au dos de la minute de sa lettre qu'il a reçu une réponse « tres favorable »⁵³⁰, une lecture attentive de ce retour laisse plus circonspect. Elle est rédigée par le secrétaire du gouverneur, Barbault, et ne comporte qu'une signature autographe, ce qui peut laisser sceptique sur le réel sérieux avec lequel Mornay a lu Ferry⁵³¹. S'il dit approuver l'entreprise de montrer l'orthodoxie des scolastiques, il reproche toutefois l'aridité du propos et l'absence de notes marginales. Finalement, la seule grande autorité à sembler enthousiaste est Pierre Du Moulin, qui félicite Ferry pour avoir abordé ces

« questions que j'estime les plus espineuses de la theologie, touchant le peche originel & la predestination. »⁵³²

Mais une lecture attentive de la lettre laisse penser que le pasteur de Charenton a lu l'ouvrage assez vite et qu'il insiste surtout sur son jeune âge, ce qui n'est peut-être pas le meilleur des compliments. Il est donc clair que les avis donnés à Ferry sont plus polis que réellement positifs et cachent toujours une certaine gêne de la part des théologiens, malgré la complaisance visible de correspondants qui, comme Mornay ou Du Moulin, n'ont sans doute lu que très superficiellement l'ouvrage.

Dans ces conditions, il est moins étonnant que Ferry ait réfléchi longuement avant de publier au cours de sa carrière de pasteur. Pourtant, il fait sortir des presses encore deux ouvrages en deux ans entre 1616 et 1618, en utilisant les mêmes réseaux et les mêmes stratégies d'approbation. Nous avons cependant moins de sources que pour le *Scolastique*. Pour la méditation qu'il fait paraître chez les Chouët sur le Psaume 139⁵³³, l'ambition du pasteur est nettement moins grande que pour son traité latin. Les conditions de la rédaction

⁵²⁷ *Ibid.* Lettre écrite de Thouars.

⁵²⁸ BPF, ms 761¹. Minute d'une lettre écrite par Ferry à Duplessis-Mornay de Metz le 31 mars 1617.

⁵²⁹ *Ibid.* : parlant de la censure qu'il demande à Mornay, Ferry écrit que « Monsieur Gomarus ne m'a pas épargné la sienne ». Je n'ai pas retrouvé cette lettre de Gomar. Ce dernier avait reçu l'ouvrage par un cousin de Ferry, Joly, alors étudiant à Saumur (BPF, ms 760⁵).

⁵³⁰ BPF, ms 761¹.

⁵³¹ BPF, ms 760⁴, fol. 218. Lettre de Mornay à Ferry, écrite de Saumur le 19 juin 1617. Elle est mentionnée par Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique...*, ouvr. cité, p. 1 145, note C.

⁵³² BPF, ms 760⁴, fol. 168. Lettre de Du Moulin à Ferry, écrite de Paris le 4 mai 1616.

⁵³³ *Les entretiens du pœnitent...*, ouvr. cité.

sont moins bien connues. Il en reçoit des exemplaires le 14 juillet 1616⁵³⁴. L'épître dédicatoire est à elle seule révélatrice de la moindre ambition du pasteur, puisqu'elle s'adresse à Nicole de Vienne, dame de Courcelles et de Villarnould⁵³⁵. Certes, il s'agit là d'une personnalité importante de la Réforme, mais à l'échelle du Pays messin, quand le *Scolastique* était dédié à un prince important, l'Électeur palatin. Conscient de l'intérêt peut-être limité de sa publication, Ferry reprend un célèbre *topos*, celui de l'entourage poussant l'écrivain à publier contre son gré. Il écrit ainsi à sa correspondante :

« Mes conceptions n'ont rien de rare, aussi ne viennent elles pas de loing. Je ne les estudie point : Il n'y a que le ressentiment qui les fait naistre, & les mots que j'y accommode tombent sous la plume, & s'employent d'eux mesmes. C'estoit tout assez puis que je ne travaillois que pour mon usage, & afin de me ressouvenir quelque jour de ce que j'aurois pensé autresfois. Neantmoins ayant esté veu par quelques uns de ceux du jugement desquels je fais honneur de despendre, ils m'ont persuadé de le donner au public, & le vous offrir. »⁵³⁶

La langue choisie, le français cette fois, marque aussi une différence nette : le pasteur cherche avec cette méditation à toucher le cœur des fidèles et ne se soucie sans doute pas de l'avis des intellectuels ou des érudits de France et d'Europe. Il s'agit de donner un cadre à une prière et à la piété des réformés de son Église, de donner un exemple à partir de son expérience personnelle et non de montrer qu'il est un grand théologien⁵³⁷. De fait, les réactions sont moins nombreuses. Ferry est certes sollicité pour en envoyer quelques exemplaires, comme à Eusèbe Gantois⁵³⁸ et en expédie effectivement à quelques confrères, notamment Jean Mestrezat et Pierre Du Moulin à Paris⁵³⁹, ou Jacques Valier à Bâle. Mais les remerciements sont convenus et neutres, les avis n'engagent pas leurs auteurs et ce n'est de toute façon pas ce que Ferry semblait attendre : l'auteur est donc conscient des niveaux de notoriété nécessaires à chaque ouvrage en fonction du sujet traité. Même les félicitations venues de Metz semblent moins nombreuses, ou sont moins nombreuses à nous être parvenues. François Coste lui envoie un sizain très convenu :

« À Monsieur Ferry sur ses meditations.
De ce docte Ferry (miracle de nostre aage)
J'admire le scavoir, & l'heureux advantage
Qu'il a receu du ciel pour le rendre immortel :

⁵³⁴ BPF, ms 775, p. 111. Le manuscrit de cet ouvrage était présent dans les papiers de Ferry à sa mort, selon l'inventaire de ses papiers, copié par Othon Cuvier (BPF, ms 867¹¹, voir annexe 12), mais je ne l'ai pas retrouvé.

⁵³⁵ *Les entretiens du pénitent...*, ouvr. cité, épître non paginée, datée de Metz le 24 février 1616.

⁵³⁶ *Ibid.*

⁵³⁷ Voir ci-dessus, chapitre 8, paragraphe II. 3.

⁵³⁸ BPF, ms 337, fol. 84. Lettre de Gantois à Ferry, écrite de Sedan le 18 février 1616. Il faut noter que cette demande intervient près de cinq mois avant que Ferry lui-même ne reçoive des exemplaires !

⁵³⁹ *Ibid.*, fol. 156, lettre de Mestrezat à Ferry, écrite de Paris le 2 janvier 1619. BM Sedan, fonds Gourjault, carton 68 L, fol. 1, lettre de Pierre Du Moulin à Ferry, écrite de Paris le 17 janvier 1617.

Car pour bien mediter de ce grand Dieu la gloire
Son livre servira à jamais de memoire
Luy reservant au ciel un honneur eternel. »⁵⁴⁰

Ici, il n'est pas intéressant pour le pasteur messin de trop solliciter ses correspondants et de risquer de perdre du crédit déjà difficilement et fragilement acquis après la parution du *Scolastique*.

L'ambition de Ferry est toutefois tout autre pour ce qu'il appelle régulièrement son « Anti-Véron », c'est-à-dire le *Dernier Désespoir de la Tradition*, écrit contre la méthode de Véron pour convertir les réformés⁵⁴¹. Ce traité est en français, mais s'adresse cette fois autant aux fidèles, directement menacés par la méthode du jésuite⁵⁴², qu'aux érudits, puisqu'il s'agit d'un gros et riche volume. Le ton est très incisif, la controverse est nettement moins feutrée et beaucoup plus directe que dans le *Scolastique*. L'ouvrage est dédié à la communauté réformée de Metz dans son ensemble, dans une épître assez longue qui utilise là aussi plusieurs thèmes topiques, notamment celui de sa faiblesse due à son âge et des grandes dettes qu'il a contractées auprès de son Église :

« Vous avez supporté les infirmités de ceste jeunesse : vous avez receu mes premiers labeurs, non seulement avec bienveillance, mais avec applaudissement : vous m'avez tesmoigné un amour quasi extraordinaire : vous avez prié Dieu pour moy afin qu'il y fist son œuvre, & je doys dire à sa gloire & à vostre louange, je m'en suis senti fortifié par-dessus mes craintes, & plus vigoureux que je ne scauroye exprimer. Et maintenant puis-je rien avoir qui ne soit à vous, ou aucun labeur qui ne soit pour vostre service ? »⁵⁴³

L'avertissement au lecteur montre également des aspects propres au pasteur publiant : il est à la fois ministre et écrivain, puisqu'il cherche des explications au laps de temps qu'il trouve long, huit mois, et qui lui a été nécessaire pour réfuter le jésuite. Il prétend qu'il aurait pu être plus court, mais que sa charge pastorale lui prend beaucoup d'énergie et qu'il ne dispose pas des mêmes facilités d'impression que ses adversaires. Il insiste particulièrement sur le soin qu'il a continué d'apporter à son devoir de prédicateur :

« Celuy que je refute n'est pas de telle nature qu'il y fallust employer beaucoup de temps : aussi n'en ay-je rien osté de celuy que je doys à mes charges ordinaires »⁵⁴⁴.

Il regrette enfin d'un air faussement naïf que son *Scolastique* n'ait pas encore eu de réponse, afin de se considérer comme vainqueur. Étrangement, cet ouvrage ne comporte aucune

⁵⁴⁰ BnF, NAF 22 886, fol. 13.

⁵⁴¹ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité.

⁵⁴² Sur le contenu de ces ouvrages et de la controverse, voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 1.

⁵⁴³ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, épître dédicatoire non paginée.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, avertissement au lecteur non paginé.

approbation en bonne et due forme, sans doute à cause de l'indépendance de l'Église de Metz. Cette situation particulière n'empêche toutefois pas que les écrits des pasteurs messins comportent généralement des attestations de la part de leurs collègues, mais cela manque ici. Cependant, les vers écrits en exergue par Théophile Le Coulon, complétés par d'autres du maître d'école et écrivain réformé François de Lancluse, mais aussi l'accord tacite du consistoire qui doit juger des travaux des ministres avant parution tiennent sans doute lieu d'approbations. Le Coulon s'adresse à son collègue comme pasteur, mais aussi comme ami, car il dédie un quatrain, un sizain et un huitain « À Monsieur Ferry mon fidele compagnon d'œuvre au Seigneur, sur sa Response au livre du Jesuite Veron »⁵⁴⁵. Lancluse pour sa part achève ses sept sizains avec celui-ci, qui promet la gloire de Ferry surtout comme pasteur controversiste, mais aussi comme écrivain sachant porter le combat sur le terrain de l'écrit :

« Courage, mon FERRY ; Dieu qui ta plume oppose
À tant de crimes faux que Veron nous impose,
Te rendra des Verons juste fleau desormais.
Te serviras d'organe à sa gloire superbe ;
Ton nom sera benit devant Dieu & son Verbe ;
Et chez nous tes honneurs ne vieilliront jamais. »⁵⁴⁶

Contrairement au *Scolastique*, Ferry n'a donc pas cherché de grande autorité extérieure à Metz pour légitimer sa décision de publier. Pourtant, il parvient cette fois à publier à Sedan, chez l'imprimeur le plus en vue de la ville, Jannon, ce qui suppose sans doute un regard des pasteurs et professeurs de la ville. Ferry rédige la fin de ce traité parallèlement à l'impression du début, ce qui lui permet d'avoir quelques échos sedanais⁵⁴⁷. Jannon écrit ainsi à Ferry, pendant l'impression, le 16 janvier 1618 :

« Je vous assure, en la qualité que me tenez, que tous ceux qui voyent vostre Livre le prisent plus que je n'ay envie de vous dire, de peur que ne prenniez cela pour flaterie. »⁵⁴⁸

Mais, comme dans le cas de ses ouvrages précédents, Ferry cherche surtout à en assurer la promotion *a posteriori* et à recevoir des témoignages favorables de ses collègues à qui il a envoyé quelques exemplaires pour faire connaître son travail, en assurer la promotion et asseoir sa réputation. Cette phase débute dès le 16 mai 1618, date à laquelle il reçoit des impressions de « l'Anti-Véron »⁵⁴⁹. De façon presque habituelle désormais, le pasteur est le destinataire de quelques félicitations versifiées sans grand intérêt, car elles viennent souvent

⁵⁴⁵ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, vers non paginés. Les manuscrits sont à la BnF, NAF 22 886, fol. 12.

⁵⁴⁶ *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, vers non paginés.

⁵⁴⁷ BPF, ms 775, p. 111.

⁵⁴⁸ BPF, ms 335³, fol. 5. Lettre écrite de Sedan.

⁵⁴⁹ BPF, ms 775, p. 111.

de personnes qui sont plus ou moins proches de lui et en lien avec Metz⁵⁵⁰. Des avis de pasteurs sans aucune influence ou réputation ont sans doute aux yeux de Ferry la même inutilité pour asseoir sa légitimité d'écrivain : le pasteur Sigisbert Alpée de Saint-Mars en Champagne lui adresse ainsi des félicitations en latin⁵⁵¹, et Pierre Éronnelle, ministre de Francheval, petit village de la principauté de Sedan, avoue même avoir admiré l'auteur à la lecture de ce traité, sans l'avoir entièrement compris⁵⁵². Par contre, les théologiens sollicités par le pasteur messin et qui lui envoient des avis circonstanciés ont un poids plus important pour la notoriété de l'ouvrage lui-même et de son auteur. Il semblerait que les lettres reçues soient un peu plus favorables que celles du temps du *Scolastique*. Nous retrouvons les mêmes approbations rapides de Gantois⁵⁵³, ou de Durant et Mestrezat⁵⁵⁴, mais aussi le même enthousiasme du vieux Simon Goulart. Ce dernier écrit plusieurs lettres à son jeune collègue pour le féliciter de ses travaux et n'hésite pas à dire après une première lecture rapide que

« C'est une piece de haut goust, qui me plait grandement. »⁵⁵⁵

Cet avis est amplement confirmé, puisque plus d'un an plus tard, Goulart écrit encore :

« Je m'escaye quelquefois en la lecture de vostre livre contre Veron et de celui de Monsr. Cappel contre L'institution de Coton. N'estant pas loin du bout de ma course, je me sens accouragé par tant de belles voix, à parachever joyeusement mon voyage. »⁵⁵⁶

Mais cette fois, d'autres pasteurs sont plus prolixes et plus enthousiastes, notamment Tilenus et Du Moulin. Le premier, qui s'était montré très sceptique, voir opposé, à la lecture du *Scolastique*, écrit cette fois :

« J'ai leu avec plaisir et proffit vostre docte escrit contre la Tradition et ne m'esbahi pas si ce coup a fait tomber les armes du poing de Veron, ennemi de verité. »⁵⁵⁷

Du Moulin, de son côté, semble réellement estimer le travail de son collègue de Metz, puisqu'il lui écrit à deux reprises sur ce sujet : si avant même de l'avoir lu il lui promet de le lire « non pour le reprendre, mais pour y profiter »⁵⁵⁸, développant en cela une position topique d'humilité qui ne signifie pas encore la réelle approbation, sa lettre qui suit la lecture

⁵⁵⁰ Par exemple deux sonnets anonymes venant de Metz louant en 1618 la prédication de Ferry et son ouvrage contre Véron. BnF, NAF 22 886, fol. 68-69.

⁵⁵¹ BPF, ms 335¹, fol. 9. Lettre d'Alpée à Ferry, écrite de Saint-Mars le 18 septembre 1618.

⁵⁵² BPF, ms 335², fol. 114. Lettre à Ferry, écrite le 30 juillet 1618.

⁵⁵³ BPF, ms 337, fol. 89. Lettre de Gantois à Ferry. Écrite de Sedan le 30 juin 1618.

⁵⁵⁴ . BPF, ms 760⁴, fol. 246. Lettre de Durant à Ferry, rapportant son avis et celui de Mestrezat. Écrite de Paris le 30 décembre 1618.

⁵⁵⁵ BPF, ms 760⁵. Lettre de Goulart à Ferry, écrite de Saint-Gervais le 24 août 1618. Lettre éditée par Leonard Chester JONES, *Simon Goulart...*, ouvr. cité., p. 543-545.

⁵⁵⁶ BPF, ms 760⁵. Lettre de Goulart à Ferry, écrite de Saint-Gervais le 24 novembre 1618. Lettre éditée par Leonard Chester JONES, *Simon Goulart...*, ouvr. cité., p. 551-552.

⁵⁵⁷ BPF, ms 760⁸. Lettre de Tilenus à Ferry, écrite de Sedan le 3 décembre 1618.

⁵⁵⁸ BPF, ms 760⁴, fol. 170. Lettre de Du Moulin à Ferry, écrite de Paris le 12 juin 1618.

de l'ouvrage est très positive, ne formulant un reproche de façade que pour mieux dénigrer Véron qu'il connaît bien :

« J'ay leu vostre livre contre le Père Véron qui est plein de bonnes remarques : mais ce qui gaste vostre ouvrage c'est que vous parlez à un sot, duquel vous ne pouvez suivre la piste sans vous egarer et sans vous amuser à choses qui ne le meritent pas. »⁵⁵⁹

Ce meilleur accueil par rapport au *Scolastique* s'explique peut-être par une meilleure insertion de Ferry dans les problèmes du temps, au contraire de la querelle sur les scolastiques : en 1618, combattre Véron est une nécessité, car il constitue une menace potentielle. De plus, certains reproches ont sans doute été faits au latin du pasteur de Metz, car une des raisons du succès du *Dernier Désespoir* en regard de l'ouvrage de 1616 est que, selon un pasteur sans doute important dont on ne peut déterminer l'identité,

« vostre veine françoise est plus pleine que la latine au goust de plusieurs »⁵⁶⁰.

L'« Anti-Véron » est donc un succès d'estime dans le monde réformé et obtient en tout cas les approbations nécessaires pour faire de Ferry un écrivain légitime et un pasteur autorisé par ses pairs à écrire pour l'édification des troupeaux. Pourtant, peut-être à cause des effets plutôt négatifs de 1616 et sans doute à cause de problèmes d'accès à des presses, il ne publie plus dans les années suivantes, ou avec beaucoup plus de discrétion.

L'ouvrage qu'il fait peut-être paraître à Sedan chez Raoult en 1624 n'a laissé aucune trace visible d'approbation ou de condamnation de la part d'autorités ecclésiastiques ou pastorales, ce qui, ajouté au fait qu'il soit sans doute introuvable, peut laisser planer le doute sur son existence même⁵⁶¹. Une grande discrétion entoure également la sortie de la réfutation des livres de Rambervillers et Tiraqueau sur Livier, discrétion due à l'anonymat que Ferry désire conserver⁵⁶². Dans sa correspondance, seuls Benedict Turretini et Samuel Durant semblent en avoir reçu un exemplaire, approuver le travail et être conscients que Ferry en est l'auteur⁵⁶³. Malheureusement, il n'est même pas possible de retrouver des éléments sur le travail d'impression, car l'éditeur est inconnu et aucune lettre ne le mentionne. L'ambition

⁵⁵⁹ *Ibid.*, fol. 171. Lettre de Du Moulin à Ferry, écrite de Paris le 18 août 1618.

⁵⁶⁰ BPF, ms 760⁸. Lettre envoyée à Ferry, « De la Porte du Chateau que je garde en cas d'alarme ce 25 janvier 1619 ». Il est assuré qu'il s'agit d'un pasteur, car il appelle son correspondant « cher et honoré frère ».

⁵⁶¹ *Réfutation des calomnies semées nouvellement...*, ouvr. cité.

⁵⁶² Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II.

⁵⁶³ *Ibid.* BPF, ms 335², fol. 68. Lettre de Durant à Ferry, écrite de Paris le 9 février 1625. Il y écrit notamment « J'ay leu avec plaisir le docte et grave escrit contre St Livier et vous remercie de ce qu'il vous a pleu m'en faire part et supplie Dieu d'en vouloir benir l'Autheur abondamment. » Voir aussi BPF, ms 760⁸, lettre de Turretini à Ferry, écrite de Genève le 25 mars 1625.

locale de ces ouvrages explique sans doute l'absence de publicité que l'auteur en fait et le peu de crédit ou de réputation qu'il cherche à en tirer.

Contrairement à ces publications messines des années 1624-1625, Ferry travaille beaucoup à asseoir sa réputation autour des *Vindiciae*, réponses au jésuite Périn qui avait réfuté en 1619 le *Scolastique*⁵⁶⁴. Sans doute cherche-t-il à compenser les effets négatifs de son livre de 1616 et à légitimer son statut de théologien pouvant écrire des traités latins aux ambitions européennes. Cela peut notamment se comprendre par l'angle des attaques de Périn, portant précisément sur la faiblesse de son latin et, partant, de ses raisonnements logiques et théologiques. Quelques jours ou semaines à peine après la publication d'une réfutation de son *Scolastique* par ce jésuite exerçant à l'Université de Pont-à-Mousson⁵⁶⁵, qu'il qualifie d'ailleurs de « prétendue réponse »⁵⁶⁶, Ferry la découvre « fortuitement » chez un libraire de Metz le 27 février 1619⁵⁶⁷. Il déclare se mettre dès le lendemain à l'écriture d'une réfutation⁵⁶⁸. L'ouvrage de Périn comporte des approbations de Coeffeteau, évêque suffragant, et de Claude Tiphaine, recteur de l'Université, ce qui lui donne une légitimité forte. Ferry tente donc d'obtenir des attestations comparables côté réformé et de se prévaloir de hautes autorités. Malgré le travail rapide de rédaction, ce n'est qu'au tournant de 1628-1629 que l'ouvrage peut être publié et il n'est définitivement prêt que le 22 mars 1629⁵⁶⁹. Peut-être faut-il invoquer un manque d'opportunités pour trouver un imprimeur, mais également le travail pastoral prenant de Ferry et les diverses activités qui l'accaparent. Il écrit ainsi à Rivet en 1627 :

« Je pense à laisser aller quelcune de mes brouilleries sur mon scholastique où il se pourra trouver quelque chose des questions agitées aujourd'huy avec tant de contention. J'avois intermis ceste estude par quelques annexes, & ne m'y pouvois remettre pour avoir esté cependant embarrassé en d'autres façons de traiter avec les adversaires, et que j'ay tousiours quelcun sur les bras ou dessus la main. Mais divers grands hommes m'ont escrit tant de fois de désirer la continuation de cest oeuvre, qu'il m'a pris quelque envie d'achever ce que j'avois commancé de longtemps pour fermer la bouche à [ceux] qui ont escrit contre moy & me reprochent de m'estre teu de ce qu'on imprime contre mon orthodoxie. Cependant je verray si je pourray travailler à la suite. »⁵⁷⁰

⁵⁶⁴ *Thrasonica Pauli Ferrii...*, ouvr. cité.

⁵⁶⁵ Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « L'université de Pont-à-Mousson et la controverse protestante », art. cité.

⁵⁶⁶ BPF, ms 775, p. 109.

⁵⁶⁷ *Ibid.*

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 110.

⁵⁶⁹ BM Verdun, ms 338, fol. 240 v°.

⁵⁷⁰ BU Leyde, BPL 301, fol. 88, lettre de Ferry à Rivet, écrite de Metz le 1^{er} juillet 1627.

De façon très topique, l'accent est mis sur les sollicitations dont il a été l'objet. La parution ne date finalement que de 1630, pour des raisons assez rocambolesques⁵⁷¹. Pour s'assurer à la fois d'une protection intellectuelle reconnue par tous dans le monde réformé et d'une proximité avec un centre d'impression protestant, Ferry décide de déléguer les relations avec un éventuel imprimeur à un collègue prestigieux et choisit pour cette charge délicate le professeur André Rivet, considéré comme une référence dans toute l'Europe⁵⁷². Avant même la fin de la rédaction du manuscrit, l'ancien pasteur de Thouars s'entremet auprès de Jean Maire pour faire publier le livre de son correspondant. Il agit personnellement et s'engage à relire et faire relire l'ouvrage, ce qui constitue une approbation implicite :

« Envoyant vostre escrit, je le verray & communiqueray à mes collègues et en solliciteray l'impression, comme si c'estoit pour moy. »⁵⁷³

C'est très certainement grâce à Rivet que Ferry se permet d'écrire à Frédéric-Henri, le prince d'Orange, pour lui demander sa protection et l'autoriser à se réclamer de son nom⁵⁷⁴. Mais c'est en cette période qu'il arrive une affaire grave compromettant un temps la possibilité de faire paraître l'ouvrage. En effet, en février 1629, des épreuves imprimées ou des manuscrits sur la route entre Leyde et Metz sont saisis à Reims dans des balles de marchandises où ils étaient cachés et ont ensuite été brûlés par les autorités archiépiscopales⁵⁷⁵. Frémyn, lieutenant particulier à Reims et correspondant du pasteur, l'informe de cette prise le 27 février et se désole de l'impossibilité de récupérer la saisie, faite par hasard, parce que la marchandise avait été mal acquittée⁵⁷⁶. Malgré un recours déposé à la justice royale, l'archevêque de Reims et les jésuites ont été prévenus rapidement et font brûler le tout. Ferry tente de rentrer en contact avec des Rémois qui pourraient l'aider, mais en vain⁵⁷⁷. Les pasteurs David Blondel et Abraham Rambour essaient d'intervenir pour récupérer la saisie, mais là aussi sans succès⁵⁷⁸. Immédiatement, l'événement est utilisé par la controverse catholique et un pamphlet est édité deux fois au cours de l'année 1629 pour se moquer de la mésaventure arrivée à Ferry⁵⁷⁹. L'auteur, resté anonyme, file longuement la métaphore de l'enfant mort-né pour symboliser

⁵⁷¹ *Paulii Ferrii Vindiciae...*, ouvr. cité. Le manuscrit complet est à la BM Verdun, ms 338, fol. 177-240.

⁵⁷² Pour la correspondance de Rivet et Ferry, voir Jean-Luc TULOT (éd.), « Correspondance d'André Rivet et de Paul Ferry », art. cité.

⁵⁷³ BPF, Ms 760⁷, fol. 228. Lettre de Rivet à Ferry, écrite de Leyde le 21 janvier 1629. Voir également la correspondance de Ferry avec Maire, BPF, ms 335³, fol. 103-104.

⁵⁷⁴ BPF, ms 761². Minute de la lettre écrite par Ferry au prince d'Orange, de Metz le 22 avril 1629.

⁵⁷⁵ Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, « L'université de Pont-à-Mousson et la controverse protestante », art. cité, p. 128, note 1, pense en déduire qu'il existait une première édition de l'ouvrage à Reims. Mais il est tout à fait impossible qu'un imprimeur rémois ait publié un livre protestant et les documents présentés ici laissent plutôt entendre que ce sont des épreuves ou des feuillets manuscrits qui ont été pris et brûlés à Reims en février 1629.

⁵⁷⁶ BPF, ms 760⁵.

⁵⁷⁷ Par exemple BPF, ms 335¹, fol. 189, lettre de Boislaurier à Ferry, écrite de Paris le 6 mars 1629.

⁵⁷⁸ BPF, ms 760², fol. 103. Lettre de Blondel à Ferry, sans précision de lieu, écrite le 2 mars 1629.

⁵⁷⁹ *L'enfant mort-né de Monsieur Ferry...*, ouvr. cité (deux éditions).

l'ouvrage qui a failli paraître, multipliant les jeux de mots insultants. Quelques passages laissent entendre que Rivet est considéré, sans être nommé, comme le « parrain » du livre :

« Le livre du Ministre est né
Son parrain est un dogmatiste
De quelque país esloigné,
Je ne sçay s'il est atheiste,
Mais sçay je bien, que dans la liste
Des livres, il fait exposer
L'enfant, non d'un Anabaptiste
Mais bien d'un asne à baptiser. »⁵⁸⁰

Dans un « compliment » placé sous la plume fictive d'écoliers de Sainte-Menehould pour fêter la saisie, il est à nouveau fait référence à Rivet, ou peut-être à Mory, mais en insistant sur leur caractère « hollandais », pour mieux montrer que le protestantisme est étranger :

« Monsieur, ayant appris d'un marchand estranger,
Que vous passiez la mer pour emprunter la plume
D'un Ministre Hollandois, afin de corriger
Ce qui seroit de mal en un certain volume,
Nous avons trouvé bon suivant nostre devoir
De vous offrir icy nostre petit pouvoir. »⁵⁸¹

Au-delà de la violence des injures de quelques pages, le pamphlétaire considère bien Ferry comme un écrivain et cette fonction ne semble pas remise en cause en tant que telle. Par contre, il est présenté comme un mauvais auteur, lent et peu productif, puisque les dix années qu'il lui a fallu pour pouvoir répondre à Périn sont également l'objet de railleries :

« C'est que des dix ans il enfante
Dans son pauvre petit esprit
Un chetif avorton d'écrit
Qui le travaille & le tourmente. »⁵⁸²

D'un point de vue plus matériel, la fausseté des idées de Ferry est également déduite des conditions de transport de son écrit : mêlé à de la marchandise, il devient par métonymie dépendant de la valeur de celle-ci. Selon l'auteur du libelle, il s'agirait de balles de tabac. L'ouvrage devient donc nocif comme ce produit, dangereux pour le cerveau et les idées. En faisant du traité un ouvrage de contrebande, la propagande catholique le rabaisse. Ce contretemps est expliqué rapidement quelques mois plus tard dans l'avertissement au lecteur

⁵⁸⁰ *Ibid.*, non paginé.

⁵⁸¹ *Ibid.*

⁵⁸² *Ibid.*

de l'édition achevée⁵⁸³. Le processus d'impression recommence cependant très rapidement et l'action de Rivet est réelle, car on le voit se démener pour arranger les affaires de Ferry : en juin 1629, l'imprimeur réclame qu'on lui garantisse d'écouler trois cents exemplaires. Comme son nom a déjà été placé dans des catalogues, il est impossible de revenir en arrière et Rivet pense que la richesse personnelle de son collègue de Metz l'engagera à faire cette garantie. Il écrit ainsi au pasteur de Mory de convaincre Ferry, car il s'agit d'un moment important dans la constitution de son prestige d'auteur et la non-parution d'un ouvrage annoncé ferait désordre⁵⁸⁴. L'engagement de Rivet montre sans doute qu'il est personnellement favorable à cette impression et qu'il approuve le dessein de son correspondant. Ce dernier l'exhorte à faire part de ses jugements :

« J'espère toujours que vous me ferez l'honneur de m'écrire votre jugement de mon livre comme je vous en ay supplié & fay encore. »⁵⁸⁵

Mais, en pleine impression, en septembre 1629, Rivet change d'avis et, s'il supervise toujours le processus de près, il ne paraît plus certain de la qualité du travail. Il vérifie qu'il n'y a pas trop de fautes et ne remet pas en cause le fond de l'argumentation, mais regrette le latin employé, même s'il s'agit d'une conséquence logique d'un travail de réfutation :

« En lisant la dernière espreuve, je prens plaisir à vos conceptions que j'approuve. J'eusse voulu que vous eussies espargne ce style scabreux & parsemé d'archaïsmes, combien que j'interprète cela selon votre intention à mon advis, qui a esté de monstrier à vostre adversaire qui affecte ces curiosités qu'on luy peut bien donner son change, sans aller à l'eschole des Jésuites. Mais nous avons ici de grands juges de la langue latine, qui improuvent grandement cette affectation. »⁵⁸⁶

Malgré la condamnation prévisible de certains passages par d'autres autorités, Rivet est un homme de parole et continue à prendre en charge le travail de relecture des épreuves et, sans doute, de promotion du futur livre. Une fois l'impression achevée, l'ouvrage est offert symboliquement au prince d'Orange, auquel il est dédié⁵⁸⁷. En se présentant au public essentiellement érudit, puisque le livre est à nouveau en latin, sous la protection intellectuelle de Rivet et politique du stathouder, Ferry reprend une stratégie qu'il avait mise en œuvre en 1616, avec un succès mitigé. Mais la mise en scène de cette protection est cette fois davantage soignée. Abraham de Mory, le pasteur messin exerçant aux armées hollandaises, est ainsi chargé de présenter en grande pompe l'ouvrage achevé fin 1629. Dans le discours prononcé

⁵⁸³ *Paulii Ferrii Vindiciae...*, ouvr. cité. Avertissement au lecteur non paginé.

⁵⁸⁴ BPF, ms 760⁷, fol. 229. Lettre écrite de Leyde le 17 juin 1629.

⁵⁸⁵ BU Leyde, BPL 301, fol. 89. Lettre de Ferry à Rivet, écrite de Metz le 5 juillet 1629.

⁵⁸⁶ BPF, ms 760⁷, fol. 230. Lettre de Rivet à Ferry, écrite de Leyde le 11 septembre 1629.

⁵⁸⁷ *Paulii Ferrii Vindiciae...*, ouvr. cité, épître dédicatoire non paginée adressée à Henri-Frédéric, comte de Nassau et prince d'Orange.

au prince, Mory gonfle exagérément le prestige de l'auteur, sans doute pour lui assurer son statut d'écrivain et pour espérer un succès commercial et d'estime :

« Monseigneur, Je viens presenter à vostre Excellence un livre qui luy est dedié par un des plus grands personnages de nostre temps. C'est monseigneur un theologien nommé Monsieur Ferry, Ministre de l'Eglise de Metz ; la profonde doctrine duquel paroist en cest œuvre, où il traite les plus subtiles questions & les plus hauts mysteres de nostre salut ; & sa dexterité a rendu vaine les efforts d'un puissant adversaire chancelier de l'academie du Pont À Mousson & jesuite, qui l'ayant attaqué l'a obligé à se defendre & à le vaincre. »⁵⁸⁸

Pourtant, Ferry doit encore attendre le 27 mars 1630 pour recevoir des exemplaires de son travail⁵⁸⁹. La correspondance avec Rivet laisse entendre qu'il s'est passé quelque chose sans doute, mais la prudence des deux hommes nous empêche d'en savoir plus⁵⁹⁰. C'est sans doute un simple manque de vent pour acheminer les exemplaires par bateau qui explique ce nouveau retard et Rivet finit par critiquer l'impatience de Ferry. Il semble presque lui reprocher d'être si exigeant alors que son crédit d'écrivain dépend en réalité d'un autre :

« Je suis extrêmement marry de ne vous avoir peu servir plus dignement & plus utilement en vostre livre. Mais, quand on despend d'autrui, on ne fait pas ce qu'on veut. »⁵⁹¹

Le pasteur messin reçoit livraison de son travail le mercredi 27 mars 1630, significativement jour de sainte Scolastique si l'on en croit ses propres notes⁵⁹². Ces dernières sont particulièrement précieuses, car les *Vindiciae* sont le seul ouvrage de Ferry pour lequel nous en conservons et elles nous permettent de nous rendre compte de l'organisation concrète de la publicité assurée à l'impression et surtout de la stratégie pour obtenir des échos favorables de la part de personnalités influentes du monde réformé. Ferry en reçoit deux cents exemplaires, ce qui est sans doute exceptionnel et dû à la demande de Jean Maire. Il a également droit à vingt cinq volumes supplémentaires gratuitement, dont treize ont déjà été distribués par Mory en Hollande auprès des pasteurs et professeurs, ainsi que du prince d'Orange. Commence alors un système d'envoi qui couvre une partie du réseau de correspondance de Ferry et qui est révélateur des différentes échelles de celui-ci : une vingtaine d'exemplaire partent pour Genève, notamment pour Diodati, Turretini et Molet, deux pour Reims afin que Blondel et Frémyn soient récompensés, d'autres à Sedan pour Pierre Ferry, Du Moulin, Rambour, Abel de Combles, Gantois, Jannon, à Paris pour Mestrezat, Drelincourt et Saumaise, enfin dans des

⁵⁸⁸ BPF, ms 761², minute du « Discours fait par de Mory à Monseigneur le Prince d'Orange le 2^{ième} de decembre 1629 en luy presentant le livre que Monsieur Ferry luy a dedié. Assisté de Messieurs de Fontaine & du Pont Capitaines l'un de cavalerie, cestuy-cy d'infanterie. »

⁵⁸⁹ BM Verdun, ms 338, fol. 241 r^o.

⁵⁹⁰ BPF, ms 760⁷, fol. 231, lettre de Rivet à Ferry, écrite de Leyde le 7 decembre 1629. BU Leyde, BPL 301, fol. 91, lettre de Ferry à Rivet, écrite de Metz le 22 janvier 1630.

⁵⁹¹ BPF, ms 337, fol. 219, lettre de Rivet à Ferry, écrite de Leyde le 9 février 1630.

⁵⁹² BM Verdun, ms 338, fol. 241 r^o.

centres plus périphériques vus de Metz, comme Nîmes pour Chauvel ou Grenoble pour Murat. Mais la plupart des destinataires semblent messins ou liés de façon très directe à Metz : c'est déjà le cas pour la plupart des « Sedanais » cités, mais ça l'est encore plus pour des membres de la famille de Ferry comme son cousin Joly, son beau-frère Philippe de Vigneulles, mais également des pasteurs originaires de Metz ou liés à la ville par le mariage, comme Benjamin Anguenet, Jean Le Bachellé, Abraham de La Cloche ou Jean Jassoy. Enfin, les auditeurs de Ferry eux-mêmes reçoivent des exemplaires, à commencer par ses collègues : sept pasteurs vivent à cette date en ville en plus de lui et obtiennent un exemplaire⁵⁹³. Comme l'ouvrage est en latin, il s'adresse surtout à des élites et il est normal que les autres noms cités soient ceux de médecins (Couët du Vivier, Du Clos), de nobles (Streiff) ou d'avocats (Du Bac, Le Duchat, Braconnier). Toutes ces personnalités peuvent être considérées comme des références à diverses échelles et il est donc possible d'en conclure que Ferry cherche des approbations de toutes parts.

Comme pour les autres ouvrages, c'est à partir de ce moment qu'arrivent à Metz des nouvelles sur la réception du traité par ceux que Ferry considère comme des autorités. Ce n'est bien évidemment pas le cas de tous ses correspondants qui lui donnent leur avis : comme toujours, certains flatteurs et quelques collègues dont l'avis ne pèse guère prennent leur plume pour féliciter Ferry. Cela prend souvent la forme de vers, comme ceux signés « J. D. »⁵⁹⁴ ou de petits billets⁵⁹⁵ : dans ces cas, l'emphase marque les avis, exagérément favorables et souvent métaphorisés. Une image revenant fréquemment est celle du « *tumulus Perrini* », c'est-à-dire le tombeau de Périn, ou du moins son épitaphe. Dans les lettres reçues par Ferry de la part de pasteurs et d'autorités théologiques de plus haut niveau, le résultat est une nouvelle fois beaucoup plus mitigé. Malgré le patronage de Rivet, les *Vindiciae* ne déclenchent pas l'enthousiasme. Même les échos *a priori* favorables laissent une impression de tiédeur. Le billet d'Eusèbe Gantois est ainsi court et ambigu, puisqu'il insiste sur la place essentielle de l'éloquence dans ce siècle, comme pour la regretter ou pour faire comprendre à

⁵⁹³ Il s'agit de ses collègues ordinaires François de Combles, Théophile Le Coulon et Gédéon de Marsal, et de collègues installés à Metz plus ou moins durablement : Étienne Mozet, Pierre Michelet, Jacques Le Coulon et Pierre Le Bachellé.

⁵⁹⁴ Sans date. BnF, NAF 22 886, fol. 27.

⁵⁹⁵ Par exemple un pasteur resté anonyme, BM Verdun, ms 338, fol. 244 ; ou le cousin de Ferry, Pierre Joly, en latin, BM Verdun, ms 338, fol. 245.

Ferry que son latin n'en est pas un modèle⁵⁹⁶. Seul Nicolas Vignier, pasteur de Blois, célèbre pour son *Théâtre de l'Antéchrist*⁵⁹⁷, écrit avec une joie non dissimulée pour le remercier de

« la communication de voz labeurs pleins de rare et exquise doctrine. J'avois desja vu quelque chose de vous et avois beni Dieu, qui parmi ces fascheux orages qui agitent l'Eglise en ces derniers temps, lui deigne susciter des ouvriers tels que vous, qui d'une main travaillent au bastiment de la maison du Seigneur ; Et de l'autre tiennent l'espée en main pour repousser les ennemis de la Verité. »⁵⁹⁸

Vignier n'est donc pas hostile au sujet traité, ni à la forme latine parfois suspecte. Mais c'est loin d'être le cas de tous ses collègues. Même Énoch Molet, ami de Ferry depuis son intérim messin en 1614-1615, lui reproche d'être trop entré dans le jeu de son adversaire et de lui avoir répondu, alors que son travail principal doit rester la prédication :

« vostre livre que j'ay leu et duquel je di que vous estudiez beaucoup comme il appert, que vous y estiez obligé, mais que pourtant il vault mieux pour l'Eglise 3 presches de vostre sepmaine, que vous ayez du loisir pour tous les deux »⁵⁹⁹.

Ce grief est formulé afin que le pasteur de Metz n'en prenne pas trop ombrage, car il est évident que si les *Vindiciae* prennent cette forme, c'est bien à cause des défauts du *Scolastique* lui-même, dénoncés par Périn. De plus, rappeler Ferry à ses devoirs de prédicateur peut être une forme de mise en garde contre un attrait excessif pour la publication, en l'absence de réel talent et de vocation pour cette tâche. Le théologien arminien Étienne de Courcelles (1586-1659), alors à Vitry, accuse même Ferry de ne pas être allé au bout de ses raisonnements :

« Mais pour ce que les matieres que vous traictés sont les plus difficiles de la Théologie et que vous ne les traictés point à fonds, vous contentant de suivre les pas de vostre antagoniste, je desirerois sur toutes choses m'esclaircir avec vous de quelques doutes que j'ai sur ces poincts là. »⁶⁰⁰

Il va ensuite jusqu'à lui proposer une rencontre qui ressemblerait presque à une dispute interne, avec également Théophile Le Coulon. Malgré une relance quelques jours plus tard⁶⁰¹, le projet n'aboutit pas. Du côté catholique, la condamnation de l'ouvrage n'est pas totale, puisque l'ancien moine franciscain et nouveau suffragant de l'évêque de Metz, Martin Meurisse, donne à un de ses amis un avis plutôt favorable sur le pasteur :

⁵⁹⁶ BPF, ms 760⁵. Lettre de Gantois à Ferry, écrite de Sedan le 15 mai 1630.

⁵⁹⁷ *Theatre de l'Antechrist, auquel est respondu au Cardinal Bellarmin, au Sieur de Remond, à Pererius, Ribera, Viegas, Sanderus & autres qui par leurs escrits condamnent la doctrine des Eglises Reformées sur ce subject*, Genève, Philippe Albert, 1613, in-8°, 1182 p. en deux volumes. Paul Ferry se sert fréquemment de cet ouvrage dans ses recueils de notes, notamment dans ses *Annales Metenses* (BMI Épinal-Golbey, ms 90).

⁵⁹⁸ BPF, ms 335⁴, fol. 205-206. Lettre de Vignier à Ferry, écrite de Blois le 10 janvier 1631.

⁵⁹⁹ BPF, ms 335³, fol. 228. Lettre de Molet à Ferry, sans précision de lieu et de date, arrivée à Metz le 10 juillet 1631.

⁶⁰⁰ BPF, ms 760³, fol. 266. Lettre de Courcelles à Ferry, écrite de Vitry le 15 juin 1631.

⁶⁰¹ *Ibid.*, fol. 267. Lettre de Courcelles à Ferry, écrite de Vitry le 2 juillet 1631.

« J'y reconnois une grande netteté d'esprit & un personnage tel que vous me l'avez assez souvent depeint. Pour ce sujet et plusieurs autres je deploro maintefois dans mon ame le malheur des schismes qui sont en la chrestienté qui amusent tant de bons esprits à des apologies et à des redites inutiles, au lieu qu'ils s'occuperoient à des choses plus solides et necessaires. Je prie Dieu de bon cœur que l'auteur de ce livre me donne un jour moyen de rechercher l'honneur de sa conversation. »⁶⁰²

On est bien loin des féroces combats que mènent les deux hommes l'un contre l'autre à partir de 1642⁶⁰³. Bien évidemment, il est hors de question pour Ferry de se prévaloir de ce témoignage pour promouvoir son ouvrage et sa réputation d'écrivain. Pourtant, le fait qu'il en conserve une copie dans ses papiers est bien le signe que tous les jugements d'autorités spirituelles l'intéressent. Finalement, cette réponse à Périn n'a pas eu les résultats escomptés, notamment en regard des efforts déployés et des difficultés rencontrées. Ferry n'apparaît toujours pas comme une référence parmi les théologiens et ses qualités de latiniste restent contestées. De fait, pendant plus de quinze ans, le pasteur refuse de se lancer à nouveau dans l'aventure de la publication et fait donc une pause en tant qu'écrivain.

C'est presque par hasard et indirectement que Ferry revient sur la scène « littéraire » dans le paysage des pasteurs français du temps de l'édit de Nantes. En 1645-1646, alors que les conditions de la publication évoluent quelque peu depuis le début du siècle, Valentin Conrart (1603-1675), secrétaire du roi depuis 1627 et de l'Académie française dès sa fondation en 1635, fait publier un recueil de quatre sermons du pasteur messin⁶⁰⁴. C'est par l'intermédiaire d'Abraham Le Duchat, conseiller au Parlement de Metz et frère du notable messin Jacob, que Ferry est entré en contact avec Conrart, puisque les deux hommes ont épousé deux sœurs, Madeleine et Catherine Muysson. Nicolas Schapira a montré la puissance sociale de Conrart et sa capacité à créer de la renommée et du crédit pour les auteurs qu'il décide d'éditer⁶⁰⁵. Dans le cas de ce recueil, il semble cependant que Ferry soit moins passif qu'il n'y paraît et que s'il se dit contraint à la publication, c'est sans doute plus un *topos* qu'une réalité. Nous avons la chance de disposer de plusieurs documents éclairant les conditions de la publication de l'ouvrage, afin d'aller un peu plus loin que ce qu'écrit

⁶⁰² BnF, NAF 22 701, fol. 186. Copie d'une lettre de Meurisse à Monsieur de Mercure, 18 avril 1630. La lettre entière est publiée par Henri TRIBOUT, « Une lettre inédite de Martin Meurisse », *Les Cahiers Lorrains*, n° 2, 1933, p. 24-25.

⁶⁰³ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 1. b.

⁶⁰⁴ *Quatre sermons...*, ouvr. cité. De nombreuses sources postérieures citent ce recueil selon une édition de La Ferté-au-Col, chez, mais je n'en ai trouvé aucune trace. Je ne connais cette édition que par une lettre du pasteur de La Ferté, Jean Lesueur (BPF, ms 760⁶, fol. 241, lettre de Lesueur à Ferry, écrite de La Ferté-au-Col le 27 août 1646). Les deux seuls exemplaires que j'ai consultés de cet ouvrage (BGE, Bd 496 ; et BCU Lausanne, TP 512 B) viennent tous deux de l'édition de Charenton, chez Louis Vendosme.

⁶⁰⁵ Nicolas SCHAPIRA, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle...*, ouvr. cité.

« l'imprimeur » (en réalité Conrart) en ouverture⁶⁰⁶. Les manuscrits des sermons imprimés ont été retrouvés chez le sieur de Hauconcourt décédé sans doute à Toul, en 1645 et c'est Le Duchat qui se retrouve avec ces papiers⁶⁰⁷. L'avertissement au lecteur note sobrement qu'il s'agit de quelqu'un « que l'alliance & l'amitié rendoyent extremement chere » à Ferry et qui a ainsi reçu des sermons comme manuels de piété⁶⁰⁸. Dans ce même texte, Conrart développe de nombreux thèmes topiques de la publication, notamment la modestie de l'auteur à qui l'on a arraché comme par surprise les manuscrits et la volonté ferme de l'éditeur de donner tout de même au public des pièces si importantes pour son édification :

« La modestie de l'Autheur de ces Sermons, qui n'est pas moindre que son sçavoir, & que son Eloquence, est cause de ce qu'ils ne t'ont pas esté donnez plustost, & de ce que tu ne vois pas plus souvent de ses ouvrages. Sa civilité qui, en toute autre occasion, previent les prieres de ses amis, ne l'empesche point de payer d'un refus, celles qu'ils luy font sur ce sujet ; & en cela seul on peut dire, sans l'offencer, qu'il prefere l'amour propre à celle du prochain, & la satisfaction particuliere, qui n'est fondée que sur des simples scrupules, à celle que la raison solide d'une veritable utilité fait souhaiter aux autres. »⁶⁰⁹

Conrart, quant à lui, précise que l'édification que les fidèles recevront avec ces sermons compense largement la brouille possible avec l'auteur qui n'a pas donné, selon lui, son consentement :

« j'en recevray cet avantage particulier, que celui que je t'ay procuré, me mettra à couvert du blasme que l'Autheur me pourroit donner d'avoir osé mettre au jour, sans son consentement, ce qu'il n'avoit laissé sortir de son Cabinet, que pour estre exposé aux yeux d'une seule personne. »⁶¹⁰

Cette modestie de Ferry peut concorder avec ce que l'on observe depuis 1630, puisque, malgré quelques demandes dans sa correspondance, le pasteur refuse de publier, notamment ses sermons. De même, il reprend une position traditionnelle de méfiance de certains pasteurs vis-à-vis du passage à l'écrit, très délicat quand il s'agit de sermons faits précisément pour être dits et écoutés, et non pour être écrits et lus⁶¹¹. Ici, les manuscrits utilisés ne semblent pas

⁶⁰⁶ « L'imprimeur au lecteur », dans *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 3-4. Voir ma retranscription ci-dessous, en annexe 36, n° 1. On sait de façon assurée que le texte est de Conrart par BPF, ms 760⁶, fol. 89, lettre de Le Duchat à Ferry, écrite de Toul le 29 septembre 1645.

⁶⁰⁷ On connaît l'identité de ce possesseur des sermons manuscrits par BPF, ms 760³, fol. 196, lettre de Conrart écrite à Ferry, de Paris le 15 septembre 1645. Voir ma retranscription en annexe 36, n° 2. Ce sieur de Hauconcourt appartient sans doute à la famille Du Clos, selon une allusion dans une lettre de Le Duchat à Ferry, écrite de Toul le 29 septembre 1645 (BPF, ms 760⁶, fol. 89). Il est difficile de dire quels manuscrits ont servi à l'édition de 1646. Voir la liste des sermons de Ferry ci-dessous, dans l'annexe 11.

⁶⁰⁸ « L'imprimeur au lecteur », dans *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 3.

⁶⁰⁹ *Ibid.*

⁶¹⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁶¹¹ Quelques réflexions sur ce sujet par Julien GEURY, « Y a-t-il eu une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique ? », art. cité. Voir du même auteur « Stratégies de publication des pasteurs », à paraître dans les actes de la journée d'étude de l'EHESS (2 juin 2009), *Le prédicateur, langues, langages et niveaux de langue*.

avoir été travaillés pour être publiés, ce qui renforce la tension entre écrit et oral. Pourtant, les échanges épistolaires entre l'académicien, le pasteur messin et Le Duchat montrent que la réalité est un peu plus complexe et que Ferry est d'accord, malgré quelques protestations de refus qui sont très convenues et ne peuvent convaincre le lecteur. C'est effectivement Conrart qui fait le premier pas vers Ferry pour obtenir cette publication, en lui écrivant le 15 septembre 1645⁶¹². Le secrétaire du roi apprend au pasteur les modalités d'acquisition des manuscrits après la mort du sieur de Hauconcourt et ne demande pas sa bénédiction explicite : il lui annonce pourtant sa ferme intention de mettre sous presse les quatre sermons. Au départ, c'est Le Duchat qui aurait dû s'en charger, mais ses affaires l'en empêchent. Conrart propose donc à son beau-frère de le remplacer et écrit à Ferry cette phrase lapidaire qui montre bien ce qu'il cherche de son correspondant :

« Je croy qu'il m'accordera cette faveur, & que vous me ferez celle de ne l'improver pas »⁶¹³.

Le rôle d'Abraham Le Duchat se limite donc rapidement à celui d'un simple auxiliaire de son beau-frère, mais il est également en contact avec le pasteur et tente lui aussi de le convaincre du bien-fondé de leur démarche⁶¹⁴. La réponse de Ferry à cette première étape est très ambiguë. D'un côté, il proteste hautement de sa modestie et s'en prévaut pour sembler refuser toute implication dans le processus de publication : il dit ainsi espérer

« que vous ferez un scrupule de l'amitié que vous leur portez [aux Le Duchat] de desadvoüer ce qu'ils continueront de tenir en leur approbation, sans doute, Monsieur, c'est de là qu'est procedée celle que vous donnez à ces papiers abandonnés à Monsieur d'Hauconcour le soing qu'il vous plaist de prendre, de leur procurer encor celle de plusieurs autres par vostre autorité ou par vostre recommandation. Leur affection a surpris vostre jugement »⁶¹⁵.

Mais un peu plus bas, il semble relativement ouvert à l'idée d'une édition dont il ne serait pas responsable, mais qui serait placée sous le patronage intellectuel et commercial de Conrart :

« Mais puisque c'est là toute la cause de l'honneur que j'en dois attendre et le plus grand de tous les autres de ma vie, je n'ay garde de souhaiter que vous en soyez jamais desabusé. Plustost Monsieur, je desire que le reste de vos amis suive vostre erreur, pourveu que vous continuyiez vouloir qu'on sache que c'est parce que vous me voulez du bien, ne voulant point avoir de gloire separée de celle d'estre aimé de vous »⁶¹⁶.

⁶¹² BPF, ms 760³, fol. 196. Voir ma retranscription en annexe 36, n° 2.

⁶¹³ *Ibid.*

⁶¹⁴ BPF, ms 760⁶, fol. 89, lettre de Le Duchat à Ferry, écrite de Toul le 29 septembre 1645.

⁶¹⁵ BPF, ms 761¹. Minute d'une lettre de Ferry à Conrart, écrite de Metz le 3 octobre 1645. Voir ma retranscription en annexe 36, n° 3.

⁶¹⁶ *Ibid.*

L'accord tacite a été compris par Conrart, car sa lettre suivante montre que si la mise sous presse n'a pas encore commencé, son principe est acquis⁶¹⁷. L'académicien joue habilement sur les mots pour respecter certaines règles de la bienséance épistolaire et pour maintenir l'illusion d'un auteur ne souhaitant pas que son œuvre soit donnée au public. Mais, allant sur la même voie que Ferry, il joue de l'ambiguïté et semble s'amuser de l'attente qu'il croit percevoir chez le pasteur, sans doute honoré. En expliquant pourquoi l'impression a pris du retard, il invoque cet argument qui ne peut que flatter l'auteur :

« Je n'ay pas encore jugé à propos de les faire mettre sous la presse, par ce que depuis quelque temps, il y a tant eu de semblables ouvrages qui se sont produits, que la ressemblance du titre empêcheroit sans doute que l'on ne pût assez bien remarquer la différence des matières, & de la façon de les traiter, qui vous donne tant d'avantage sur beaucoup d'autres personnes de votre profession. Vos sermons ne doivent point aller en foule ; ils méritent une considération particulière, & quelque mépris que vous en faciez »⁶¹⁸.

L'illusion n'est cependant plus tenable à la lecture d'une lettre de remerciement de Ferry à Conrart lorsqu'il reçoit des exemplaires de l'ouvrage finalement achevé et imprimé :

« J'ay bien eu de la peine à revenir de l'esmotion que m'a causé l'honneur que vous m'avez daigné faire en mettant la main de la sorte que vous avez fait à la production de mon petit ouvrage. »⁶¹⁹

Le « mon » devant « petit ouvrage » n'est pas innocent. Il constitue la preuve que Ferry en assume bien la paternité et que son refus n'était qu'une étape très codifiée du processus de publication pour un pasteur donnant ses sermons au public. Finalement, il reconnaît les responsabilités partagées qu'il endosse avec Conrart et souhaite d'ailleurs se prévaloir publiquement de ce rôle d'éditeur que l'académicien lui a fait l'honneur de tenir pour lui :

« Ainsy Monsieur, je me declare à vous de devoir & de vouloir tenir de votre vertu & de vos bonnes graces toutes celles que ce livret pourra rencontrer, et qu'il ne doit estre estimé digne du jour que vous luy avez donné que par vostre Autorité ou vostre Recommandation. »⁶²⁰

Le rôle de Conrart a donc été déterminant : il permet à Ferry de jouer l'illusion d'une publication contre son gré, tout en donnant à l'ouvrage une renommée qui renforce la légitimité du pasteur comme écrivain publiant. C'est la première fois que des sermons de ce ministre sont donnés au public et il est difficile de croire, au vu de l'enthousiasme final montré par Ferry, que ces textes n'ont pas été retravaillés pour l'écrit. Cette adaptation n'a cependant pas été faite au départ pour une publication, mais pour servir à renforcer la piété du

⁶¹⁷ BPF, ms 760³, fol. 197. Lettre de Conrart à Ferry, écrite de Paris le 28 octobre 1645. Voir ma retranscription en annexe 36, n° 4.

⁶¹⁸ *Ibid.*

⁶¹⁹ BPF, ms 761¹. Minute d'une lettre de Ferry à Conrart, écrite de Metz le 9 octobre 1646. Voir ma retranscription ci-dessous en annexe 36, n° 5.

⁶²⁰ *Ibid.*

sieur de Hauconcourt. Une fois imprimés, les sermons ont la même fonction, mais elle est publique et non plus privée. Comme l'a montré Nicolas Schapira, Conrart a l'habitude de jouer les éditeurs et de fabriquer des réputations⁶²¹. Au cours de ces années, les pasteurs, notamment ceux de Charenton, deviennent des hommes de lettres et des écrivains qui élaborent des stratégies proches de celles des prosateurs profanes⁶²². Les préoccupations observées ici sont assez proches de celles qui font que, quelques années plus tard, Jacques Couët du Vivier hésite à faire publier un sermon prononcé devant la communauté parisienne en 1659⁶²³. Ferry rentre ainsi dans des cercles qui ne sont pas les siens au départ et qui sont habituellement réservés à des pasteurs de plus grande envergure, notamment parisiens. Il est possible que ce soit justement la prédication à Charenton de Ferry en 1634, à la fin du séjour forcé du pasteur à la cour, qui a intéressé les érudits de la capitale⁶²⁴. Ce sermon avait marqué quelques fidèles et collègues qui lui en avaient demandé des copies et il est très probable que ce sermon ait déjà circulé dès 1635 sous forme manuscrite. Cette hypothèse se confirme à la lecture d'une lettre de Jean-Louis Guez de Balzac, célèbre littérateur parisien de ces années : il écrit à Adolphe de Borstel, un correspondant de Ferry, avoir

« leu avec grande edification le docte discours de Mr Ferry. Vous pouvez vous souvenir du jugement que nous fimes en nostre derniere conference de ce rare personnage et du bon goust que vous me laissastes de ses escrits ; ce que vous m'en avez envoyé me paraist encor plus fort et plus subtil que ce que vous m'en fistes voir »⁶²⁵.

Ce « docte discours » est sans doute celui prononcé en chaire en octobre 1634. La réputation d'écrivain de Ferry dépasse donc un peu le simple cercle protestant, car Balzac qualifie le Messin de « si excellent heretique » et précise :

« Il me fasche fort d'estre contraint de louer une valeur qui nous fait la guerre »⁶²⁶.

Ce recueil de sermons est très « parisien » et répond à des préoccupations de Charenton : outre le sermon de 1634, on y trouve en effet une prédication prononcée pour la mort de

⁶²¹ Nicolas SCHAPIRA, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle...*, ouvr. cité, notamment p. 295-365.

⁶²² *Ibid.*, p. 297, et Nicolas SCHAPIRA, « La communauté réformée parisienne au XVII^e siècle et ses écrivains », art. cité.

⁶²³ Nicolas SCHAPIRA, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle... », art. cité.

⁶²⁴ « Le fidele mort et vivant. Sermon fait à Charenton le Dimanche huitiesme d'Octobre Mil six cens trente quatre. Sur Colossiens III. 3. Vous estes Morts, & vostre Vie est cachée avec Christ en Dieu », dans *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 5-61. Le manuscrit ayant servi pour l'édition de ce sermon est peut-être à la BPF, ms 767⁷. Sur le séjour forcé à la cour, voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe III. 3.

⁶²⁵ AP, collection de Couët de Lorry. Copie d'une lettre de Balzac à Borstel, écrite en 1636. Sur Balzac, voir le travail récent mené dans une autre perspective par Mathilde BOMBART, *Guez de Balzac et la querelle des Lettres. Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007, 553 p. Balzac a sans doute rencontré Ferry quand il a occupé la fonction de secrétaire d'Épernon à Metz en 1618.

⁶²⁶ *Ibid.*

Louis XIII en 1643 et une autre pour un jeûne de 1645 célébré par les Églises réformées de France, sans doute à l'initiative de Charenton⁶²⁷.

Malgré la joie que procure visiblement au pasteur la publication de ses quatre sermons en 1646, il ne semble nulle part en assurer la promotion et préfère continuer à maintenir une position laissant croire à son indifférence ou à sa modestie outragée. Il est donc probable qu'il n'en ait pas envoyé à ses correspondants. Il n'en a d'ailleurs à sa disposition que quelques exemplaires, sans doute sept, dont six envoyés par Conrart, ce qui est peu pour pouvoir mener une action d'envergure⁶²⁸. Cela pourrait expliquer que seuls quelques témoignages apparaissent, tous laudateurs et venus de pasteurs plutôt secondaires ou jeunes cherchant à plaire à Ferry. Ainsi Jean Lesueur (1603-1681), ministre et historien comme son confrère messin, exerçant à La Ferté-au-Col, lui écrit longuement le 27 août 1646 et se vante d'avoir fait doubler le nombre d'exemplaires imprimés dans l'édition de sa ville⁶²⁹. De la même façon, le jeune David Ancillon, alors pasteur à Meaux et encore désireux de vivre en bonne entente avec le pasteur le plus prestigieux de sa ville natale, fait de longs éloges à Ferry dans quelques lettres qu'il lui adresse au cours du second semestre 1646. Nous y voyons son approbation, qui ne doit guère être recherchée du pasteur messin, mais aussi et surtout celle des ministres de Charenton : Ancillon avance en effet que ces derniers ont loué publiquement le volume de sermons récemment paru, en août 1646⁶³⁰. Pour lui, la réputation de Ferry est essentiellement fondée sur ses ouvrages et la harangue prononcée en décembre 1631 devant Louis XIII : ainsi, cette nouvelle publication renforce son prestige et Ancillon peut écrire à Ferry qu'il est « la couronne de l'Église de Metz »⁶³¹.

Malgré un succès d'estime qu'il est difficile de mesurer exactement, Ferry n'en revient pas pour autant à des velléités de publication et il faut attendre encore huit années pour qu'il fasse à nouveau imprimer un ouvrage. Il s'agit de son *Catéchisme*, paru en 1654 à

⁶²⁷ *Quatre sermons...*, ouvr. cité : voir « Sermon sur la mort du Roy Louys XIII. Fait en l'Église Reformée de Metz le Vendredy 22. May 1643. Lamentations V. 16. La Couronne de nostre Teste est cheute : Malheur ores sur nous : d'autant que nous avons peché. » (p.139-172) ; et « Sermon presché en l'Église Reformée de Metz au Jusne general celebré le Jeudy 4. jour de May, 1645. & prononcé le dernier des trois qui furent faits ce jour là en ladite Eglise. Juges X. 15. Mais les Enfans d'Israel responderent à l'Eternel, Nous avons peché : Fay-nous quant à Toy, tout ainsy qui bon te semblera : seulement nous te prions que tu nous delivres ce jourd'huy. » (p.173-218). Le jeûne de mai 1645 avait été ordonné par le synode national de Charenton. Voir Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. 2, p. 682-683, article 3 du chapitre 14 (suite des matières générales).

⁶²⁸ BPF, ms 761¹. Minute d'une lettre de Ferry à Conrart, écrite de Metz le 9 octobre 1646. Voir ma retranscription ci-dessous en annexe 36, n° 5.

⁶²⁹ BPF, ms 760⁶, fol. 241. Lettre de Lesueur à Ferry, écrite de La Ferté-au-Col le 27 août 1646.

⁶³⁰ BnF, NAF 1 967, fol. 8-9. Lettre d'Ancillon à Ferry, écrite de Meaux le 21 août 1646.

⁶³¹ *Ibid.*, fol. 6. Lettre d'Ancillon à Ferry, écrite de Meaux le 24 juillet 1646.

Sedan, chez François Chayer⁶³². Il est assez difficile de comprendre à première vue pourquoi Ferry choisit justement ce catéchisme général pour le publier, alors qu'il n'est pas exceptionnel. C'est le contexte de controverse confessionnelle qui donne la clé de cette publication⁶³³ : en effet, le manuscrit original du catéchisme tel qu'il a été prononcé ne comporte pas d'élément sortant de l'ordinaire⁶³⁴, mais la version publiée développe considérablement des points qui servent à répondre à des attaques de Bossuet en chaire et de son protégé Lalouette nouvellement converti au catholicisme⁶³⁵. Nous sommes mal renseignés sur le processus d'impression, mais il est probable que Ferry se soit tourné vers Chayer parce qu'il est le successeur à Sedan depuis 1635 de Jannon, l'imprimeur de la réponse à Véron. Les choses vont très vite, puisque Bossuet dénonce déjà le contenu du *Catéchisme* dans un sermon de décembre 1654⁶³⁶, alors que Ferry l'a prononcé en mai et qu'il a dû ensuite travailler à l'étoffer. Les pièces liminaires ne nous apprennent malheureusement que très peu de choses, puisqu'elles sont limitées à un simple avertissement de l'imprimeur présentant au lecteur la coutume messine du catéchisme général conçu par les pasteurs les dimanches précédant la célébration de la cène. Seule le début de la première phrase pourrait donner une piste :

« L'Eglise, à laquelle ce Discours a esté fait, me l'ayant envoyé pour l'Imprimer »⁶³⁷.

Chayer laisse entendre que c'est l'Église réformée de Metz (sans doute par l'intermédiaire de son consistoire) qui a donné ce texte à publier et non Ferry personnellement. Les avis tardent à se faire entendre, peut-être parce que Ferry n'a pas assuré, là non plus, une promotion intense de son ouvrage auprès de ses correspondants. Il a sans doute considéré cet ouvrage comme une polémique surtout messine à laquelle les autres pasteurs ne pouvaient pas participer, par manque de connaissances historiques locales ou par manque d'intérêt. Un des seuls échos immédiats que l'on ait de la réception du *Catéchisme* dans le monde des autorités réformées est celui de Preyel, pasteur francophone de Francfort et surtout agent actif de la réunion des luthériens et des réformés : c'est au nom de cet intérêt qu'il porte aux projets « iréniques » qu'il écrit « approuve[r] fort » l'ouvrage, alors même que ce n'est pas un thème abordé en profondeur par Ferry⁶³⁸. Preyel revient à la charge après la parution de la *Réfutation*

⁶³² *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité.

⁶³³ Voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe I. 3., ainsi que dans ce chapitre, paragraphe II. 1. c.

⁶³⁴ BPF, ms 769².

⁶³⁵ Voir notamment ces attaques dans Joseph LEBARQ, Charles URBAIN et Eugène LEVESQUE (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, en particulier p. 484-497 ; et *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour...*, ouvr. cité.

⁶³⁶ Joseph LEBARQ, Charles URBAIN et Eugène LEVESQUE (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, ouvr. cité, t. 1, p. 587-590.

⁶³⁷ *Catechisme general de la Reformation...*, ouvr. cité, passage non paginé.

⁶³⁸ BPF, ms 760⁷, fol. 143. Lettre de Preyel à Ferry, écrite de Francfort le 22 janvier 1655.

par Bossuet⁶³⁹, en demandant des renseignements sur ce jeune auteur que les protestants d'Allemagne ne connaissent pas⁶⁴⁰. C'est paradoxalement la parution de cette réplique qui met le *Catéchisme* en lumière et qui lance le processus qui le rend célèbre dans la France réformée dès la fin des années 1650 et plus encore dans l'historiographie qui ne retient généralement de Ferry que son dialogue avec Bossuet et de ses ouvrages que le *Catéchisme*. Pourtant, une nouvelle fois, les avis sont plus que mitigés. C'est ce qui permet de comprendre que plus tard, l'historiographie « œcuménique » des années 1950-1960 ait particulièrement insisté sur les qualités du *Catéchisme* et que l'historiographie réformée s'en soit en général plutôt méfiée. En effet, pour certains collègues de Ferry, ce dernier a donné à Bossuet les armes pour le battre. Il est donc clair que pour ces correspondants, le *Catéchisme* doit être jugé à l'aune de sa *Réfutation* et que c'est celle-ci qui conditionne la réputation de celle-là et du pasteur comme écrivain.

Dans les documents que nous avons conservés, ce sont surtout des pasteurs de Charenton qui donnent leur avis, notamment Mestrezat et Drelincourt. Le premier semble relativement clément à l'égard de son « cher et honoré frère » de Metz. La gêne de Ferry vis-à-vis de son ouvrage est d'ailleurs visible, puisque c'est Ancillon qui l'a envoyé à Mestrezat, peut-être dans une intention peu louable⁶⁴¹. Pourtant, le pasteur parisien ne dit que du bien du *Catéchisme*, qu'il écrit avoir lu « avec beaucoup de contentement et d'édification »⁶⁴². Il admet la validité des arguments de Ferry sur l'accumulation des erreurs dans l'Église catholique. Mais cet avis est compensé par une censure inattendue de la part de Charles Drelincourt, pourtant généralement complaisant avec Ferry. Sa position est d'ailleurs étrange, puisqu'il qualifie l'ouvrage d'« excellent » le 10 juillet 1655⁶⁴³, mais écrit tout le mal qu'il en pense quatre jours plus tard à peine⁶⁴⁴. Il a sans aucun doute lu Bossuet et regrette que toute l'argumentation du jeune chanoine ait été facilitée par des imprudences de Ferry, notamment sur l'épineuse question de la possibilité de se sauver dans l'Église catholique jusque dans la première moitié du XVI^e siècle. Il résume ainsi la situation :

⁶³⁹ *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry...*, ouvr. cité.

⁶⁴⁰ BPF, ms 760⁷, fol. 147. Lettre de Preyel à Ferry, écrite de Francfort le 18 mai 1655.

⁶⁴¹ BPF, ms 760⁶, fol. 261. Lettre de Mestrezat à Ferry, écrite de Paris le 12 octobre 1655. On sait qu'Ancillon et Ferry ne sont pas toujours d'accord et que le premier essaie parfois de nuire au second. Voir ci-dessus, chapitre 3, paragraphe III. 3.

⁶⁴² *Ibid.*

⁶⁴³ BPF, ms 760⁴, fol. 109. Lettre de Drelincourt à Ferry, écrite de Paris.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, fol. 110. Lettre de Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 14 juillet 1655. Il est possible que cette lettre soit plus franche que la première à cause de sa destination : sans doute celle du 10 juillet était-elle destinée à être lue par de nombreuses personnes à Metz. Il aurait donc été embrassant de condamner ouvertement le *Catéchisme*. Dans la lettre du 14 juillet, Ferry est certainement le seul lecteur que Drelincourt prévoit.

« Monsieur, j'admire vos dons qui sont excellens et lis vos ouvrages non pas pour y reprendre mais pour y apprendre. Après ceste protestation sincère, je vous diray que la plus grande difficulté que j'y rencontre après y avoir bien pensé, c'est sur la question si nos Ancêtres ont pû se sauve[r] en la communion de Rome. »⁶⁴⁵

Il considère que Ferry a sans doute trop insisté sur ce point sans que cela soit nécessaire, et a ainsi donné des armes à la controverse adverse :

« vous vous travaillez trop, à mon avis, sur cette question. Je ne vois pas que les Payens qui passoient au christianisme fussent si scrupuleux ; et qu'ils se tourmentassent fort sur ce qu'estoient devenus leurs Peres. Il semble que la plupart des raisons par lesquelles vous posez la possibilité de leur salut subsistent encore pour servir d'oreiller à ceux qui veulent vivre et mourir en ceste communion-là. »⁶⁴⁶

Drelincourt est même très sceptique, rappelant des traits « idolâtres » des temps au cours desquels Ferry admet que l'on pouvait se sauver dans le catholicisme :

« En ce temps dont vous parlez l'idolatrie y estoit aussi possible qu'auj[ourd'hui]. On adoroit le sacrement, on se prostern[oit] devant les images, on adheroit au Pape ; Et qui pis est en mourant on se confess[oit] au Prestre on recev[oit] de sa main ce qui estoit donné comme si c'estoit un D[ieu] et on l'adoroit comme tel. »⁶⁴⁷

Il donne une solution simple pour couper court à cette controverse qui, à partir d'un sujet secondaire, pourrait bien permettre aux controversistes de s'engouffrer dans une brèche :

« Enfin j'estime que le plus court et le plus assuré sur cette question importante seroit de dire que Dieu à ses Eleus par tout et en tous tems et qu'il fournit les moyens de les acheminer au salut, et de les préserver de la corruption et des faus[s]es doctrines. »⁶⁴⁸

Tout en restant cordial sur la forme, Drelincourt a profondément marqué la position de la plupart des autorités réformées de son temps et de l'historiographie postérieure en posant le principe que si la *Réfutation* a été un succès, c'est avant tout parce que tous les éléments d'une réplique étaient déjà dans le *Catéchisme* : il faut voir là une explication majeure à l'absence de publication de la réponse de Ferry à Bossuet et du traité sur les luthériens qui en est la conséquence logique⁶⁴⁹, mais aussi au fait que le pasteur de Metz reste considéré comme un écrivain mineur et un auteur très peu prolifique. Les avis négatifs qui s'accumulent depuis 1616 à la sortie de chacun de ses ouvrages et parfois même avant le rendent sans aucun doute prudent, voire discrédité auprès d'éventuels imprimeurs.

⁶⁴⁵ *Ibid.*

⁶⁴⁶ *Ibid.*

⁶⁴⁷ *Ibid.*

⁶⁴⁸ *Ibid.*

⁶⁴⁹ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3. et chapitre 7, paragraphe I. 3.

C'est toutefois avant même que les effets négatifs de la réception par ses confrères du *Catéchisme* soient perceptibles que Ferry fait publier son ultime volume au cours du second semestre 1655 ou au tout début de 1656. Il s'agit d'un sermon sur la grâce pour lequel il est très compliqué de faire émerger une raison précise à son impression⁶⁵⁰. En effet, il s'agit d'un sermon *a priori* quelconque, le huit cent soixante-sixième de la longue série sur l'épître aux Hébreux entamée en 1624, et au moins le onzième sur les mêmes mots précis du verset 28 du chapitre 12, « Retenons la Grace »⁶⁵¹. Il est très probable que le pasteur messin ait ainsi tenté de calmer certaines tensions sur la question de la grâce à l'intérieur du camp protestant, notamment entre amyraldiens et gardiens d'une orthodoxie « sedano-genevoise », en insistant au contraire sur les divisions catholiques entre molinistes et jansénistes sur le sujet⁶⁵². Il semble bien que ce soit Ferry lui-même qui en ait voulu l'édition : le manuscrit qui a servi à l'imprimeur est en effet assurément de sa main⁶⁵³. C'est donc cette fois le pasteur messin qui décide de franchir le pas et de donner par écrit aux fidèles un de ses sermons. Il est très difficile de dire quelles ont été les modalités du passage de l'oral à l'écrit, car le brouillon original est confus et ne sert que de cadre⁶⁵⁴. La longueur du sermon imprimé, ainsi que la virulence des attaques contre les catholiques, alors même qu'en ce 11 juin 1655 il y avait des religieux controversistes dans le temple, laissent penser qu'il a été retravaillé par rapport au texte prononcé. Il est très étonnant de ne pas avoir conservé de trace des liens entre Ferry et son imprimeur. Celui-ci est Jean Ravestein, à Amsterdam. Il ne s'agit apparemment pas d'une adresse fictive, car ce Ravestein existe et est actif dans les années 1650⁶⁵⁵. Toutefois, on peut s'interroger sur les liens entre Ferry et cet homme, puisque la correspondance du pasteur messin est très rare avec Amsterdam, alors qu'elle est plus fournie avec d'autres villes hollandaises : le choix de ce lieu et de ces presses est donc un mystère. Sans doute doit-on conclure à l'existence d'un intermédiaire, qui serait éventuellement français, car Ravestein a également publié des sermons et traités de pasteurs des Églises réformées de France au cours

⁶⁵⁰ *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité. Le flou sur la date (qui est très certainement 1655) vient de la coupure des marges de l'exemplaire que j'ai consulté, le seul que je connaisse (BCU Lausanne, TS 571). Voir ci-dessous, ma retranscription en annexe 26.

⁶⁵¹ Voir ci-dessus, chapitre 2 et ci-dessous, annexe 11.

⁶⁵² Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 2.

⁶⁵³ BM Metz, ms 1 086.

⁶⁵⁴ Le brouillon du sermon tel qu'il a été réellement prononcé est à la BM Metz, ms 1 085 (MMXCIX, voir annexe 11). Il est dans un état qui ne permet guère de préciser ce qui a été dit par rapport au sermon imprimé.

⁶⁵⁵ Un « Johannes I van Ravestein », qui exerce à Amsterdam de 1646 à 1675, est cité dans Jan Albert GRUYS et Clemens DE WOLF, *Thesaurus 1473-1800. Nederlandse Boekdrukkers en Boekverkopers. Met plaatsen en jaren van werkzaamheid*, Nieuwkoop, De Graaf, 1989, p. 145. Il est également cité dans Jan Albert GRUYS et Jan BOS, *Adresboek Nederlandse Drukkers en Boekverkopers tot 1700*, La Haye, Koninklijke Bibliotheek, 1999, p. 100, mais cette fois comme ayant exercé à Amsterdam entre 1650 et 1678.

de son activité⁶⁵⁶. Il s'agit peut-être également de Frédéric Spanheim (fils) qui, engagé sur la question de la grâce, est à Amsterdam à l'été 1655⁶⁵⁷. Aucune pièce liminaire n'est donnée au public pour expliquer les conditions de l'impression ou pour apporter quelque détail. Il faut donc se contenter des bribes d'échos de cette publication dans la correspondance de Ferry. Pour l'occasion, il convient de bien séparer de ce qui relève de l'avis littéraire et de l'avis théologique. Encore une fois, il n'y a pas de réelle stratégie de Ferry pour mettre son travail à la disposition de ceux dont le jugement compte dans le monde réformé et seuls quelques avis remontent, parfois explicitement en réponse à une demande du pasteur messin. Pour Conrart, cette fois extérieur au processus de publication, il est clair qu'il s'agit d'un grand succès et que cela renforcera le prestige de Ferry comme auteur. Dans une lettre que l'académicien adresse au sieur de Dompierre, il loue ce sermon, tout en sachant que le pasteur messin lirait cette lettre⁶⁵⁸. Il n'oublie pas son travail de publicateur, puisqu'il s'empresse de demander si les cinq autres sermons sur la grâce pourraient être imprimés : en effet, Ferry avait titré son travail manuscrit « sixième sermon de la grâce »⁶⁵⁹, sans toutefois faire apparaître cette mention sur l'impression.

Une fois de plus, c'est chez certains de ses collègues que les réticences les plus fortes sont perceptibles, et la réputation d'auteur de Ferry est loin d'être renforcée par la publication de ce sermon en 1655. Mestrezat, depuis Paris, critique ainsi quelques points de la théologie de la grâce développés par son confrère messin. Après avoir reçu un exemplaire par Balthazar-Octavien Amyraut, sans doute à la demande de Ferry, il formule deux critiques : une générale portant sur la nécessité de reconnaître que la grâce est un sujet sur lequel le fidèle ne peut rien savoir, et une particulière réfutant un passage de la page onze insistant sur l'indivisibilité de l'âme, de la grâce et sur le fait qu'on ne peut rien quantifier sur le sujet⁶⁶⁰. Il est possible que Mestrezat ait tourné ainsi sa critique générale pour ne pas blesser le pasteur de Metz, dont il pense sans doute que les qualités de théologien sont trop faibles pour aborder des questions aussi sensibles. Il demande pardon à Ferry pour sa franchise dans une lettre

⁶⁵⁶ Sur le *Short Title Catalogue Netherlands* (STCN) en ligne (<http://picarta.pica.nl/>), on voit que Ravestein a imprimé deux cent quatre-vingt-quatorze titres (mais le sermon de Ferry n'y apparaît pas). Parmi eux, on trouve notamment des ouvrages de Charles Drelincourt, Jean Daillé et Pierre Du Moulin, tous correspondants influents de Ferry.

⁶⁵⁷ BPF, ms 760⁸, lettre de Spanheim à Ferry, écrite d'Amsterdam le 13 juillet 1655.

⁶⁵⁸ BPF, ms 761¹. Copie d'une lettre de Valentin Conrart au sieur de Dompierre à propos de ce sermon, écrite de Paris le 23 février 1656. Voir ci-dessous ma retranscription en pièce jointe n° 1 à l'annexe 26.

⁶⁵⁹ BM Metz, ms 1 086.

⁶⁶⁰ BPF, ms 337, fol. 164. Lettre de Mestrezat à Ferry, écrite de Paris le 15 mars 1656. Cette lettre est classée par erreur après celle du 4 mai qui se trouve au fol. 162.

suivante, arguant qu'il n'a fait qu'agir à sa demande⁶⁶¹ : implicitement, il rappelle à son correspondant quels sont les risques d'une publication et de la sortie des sermons du strict cadre des temples et, malgré sa volonté d'oublier la virulence de ses critiques, il ne revient en aucun cas sur celles-ci, qu'il répète au contraire. Le plus étonnant est que, cette fois, un pasteur ami, plutôt secondaire et traditionnellement déférent vis-à-vis de Ferry, Jean Brazi, principal du collège de Sedan, écrit une lettre très négative au sujet de ce sermon sur la grâce. Comme Mestrezat, il précise qu'il ne répond que parce que Ferry lui a demandé son avis. Il se dédouane rapidement en avançant que son avis est celui

« d'un homme versé plustost ès humanitez et en une theologie simple et clairement solide, telle que nous l'avons receue du Seigneur. »⁶⁶²

Cette défense ressemble déjà à un reproche et préfigure ce qui est le cœur des attaques de Brazi. Selon lui, il s'agit d'une matière beaucoup trop intellectuelle, hermétique aux fidèles et donc inutile à leur édification :

« vous traitez de la Grace si scholastiquement, que à peine la dixiesme partie des fideles de vostre Eglise vous a peu entendre. Telle doctrine convient plus à un auditor de Theologie, qu'à une Eglise, où chacun se trouve pour estre instruit en la pieté. »⁶⁶³

Voilà une accusation destructrice, puisqu'elle remet en cause les qualités mêmes de pasteur de Ferry, mais aussi d'écrivain : pour traiter ces sujets arides, la forme du sermon est en effet la plus mal choisie, car elle signifie pour le lecteur piété personnelle et non théologie raffinée. Il l'engage donc à ne développer qu'un point, celui de l'efficace de la grâce, car il peut avoir une conséquence concrète :

« Voilà l'unique moyen de reconciliation avec nos freres les Lutheriens, et qui merite que vous, qui estes des plus doctes en telle matiere, y pensiez serieusement et travailliez à un si bon œuvre. »⁶⁶⁴

Cet appel est entendu de Ferry, qui a en réalité déjà commencé à cette date un traité sur la réunion des protestants⁶⁶⁵. Mais il résonne comme un rappel à l'ordre en provenance d'un pasteur dont la carrière est largement moins prestigieuse que celle de Ferry : ce dernier n'a donc pas réussi à s'imposer comme un auteur et à obtenir la reconnaissance de ses pairs, même d'envergure moyenne.

⁶⁶¹ *Ibid.*, fol. 162. Lettre de Mestrezat à Ferry, écrite de Paris le 4 mai 1656. Cette lettre est classée par erreur avant celle du 15 mars qui se trouve au fol. 164.

⁶⁶² BPF, ms 335¹, fol. 211-212. Lettre de Brazi à Ferry, écrite de Sedan le 1^{er} mai 1656. Voir ma retranscription ci-dessous, en pièce jointe n° 2 à l'annexe 26.

⁶⁶³ *Ibid.*

⁶⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁶⁵ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3.

Le travail de Ferry à la réunion des luthériens et des réformés doit prendre, à la fin des années 1650 et au début des années 1660, la forme d'un traité à paraître⁶⁶⁶. Comme pour l'histoire de Metz et notamment de la Réformation qu'il préparait, mais qui restait désespérément manuscrite⁶⁶⁷, Ferry évoque régulièrement son projet avec ses correspondants, tant pour obtenir des informations que pour susciter l'attente d'une publication. Mais, dans le cas du traité sur les luthériens, le pasteur messin met en place une nouvelle stratégie, à laquelle il ne s'était jusqu'alors jamais résolu, celle de la présentation de l'ouvrage à Genève et à un synode national français, en l'occurrence celui de Loudun (1659-1660). Il écrit ainsi à la Compagnie des pasteurs de Genève pour demander une sorte d'accord préalable. Il passe par l'intermédiaire d'un de ses correspondants habituels, puisque le registre porte cette mention :

« Representé par Monsieur Pictet que Monsieur Ferri pasteur en l'Eglise Reformée de Metz luy a escrit qu'il a fait un traité touchant la reunion des protestans, lequel il est en volonté de communiquer à la Compagnie & avoir son advis affin d'approuver ledit dessein. »⁶⁶⁸

Alors même que le traité est encore à l'état de brouillon à cette date, les pasteurs genevois semblent intéressés, puisqu'ils portent en marge

« Le dessein de Mr Ferry Pasteur à Metz de faire un traitté touchant la reunion des Protestans approuvé. »⁶⁶⁹

Le pasteur messin décide donc de recourir à de hautes autorités ecclésiastiques pour assurer l'approbation de son projet. Alors que Metz est en théorie indépendante des structures synodales françaises, Ferry tente également d'avoir un soutien du synode national de Loudun pour deux raisons : encore une fois susciter de l'attente en tenant informés les députés de son projet, mais aussi pouvoir se prévaloir ensuite d'un accord ou d'un patronage du synode. Il profite du séjour « en France » de son petit-fils Couët du Vivier, qui assiste aux réunions, pour lui envoyer des plans de l'ouvrage et pour transmettre certaines lettres. Celle qu'il écrit directement aux députés est hautement stratégique⁶⁷⁰. Il déclare avec beaucoup de respect qu'il regrette de ne pas pouvoir y assister, alors même qu'il a toujours refusé une intégration de l'Église de Metz à cette structure⁶⁷¹. Il demande une approbation de son projet d'ouvrage sur un ton relativement humble, en prenant soin de se référer à l'autorité des synodes précédents, qui avaient approuvé la communion avec les luthériens, mais aussi celle de Jean

⁶⁶⁶ *Ibid.* Ce traité resté manuscrit est contenu en partie dans les ms 769³ et 772 de la BPF.

⁶⁶⁷ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II.

⁶⁶⁸ AEG, Registres de la Compagnie des pasteurs, t. 11, p. 46. Séance du 22 novembre 1658.

⁶⁶⁹ *Ibid.*

⁶⁷⁰ BPF, ms 760⁵. Lettre de Ferry aux députés du synode national de Loudun, écrite de Metz le 7 octobre 1659.

⁶⁷¹ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe I. 2.

Daillé lui-même, qui a encouragé Ferry par lettres. Il tente également d'attendrir l'autorité synodale, en invoquant son âge et son passé :

« estant fort aagé, je vis comme si c'estoit le dernier combat que j'aye à rendre à Dieu »⁶⁷².

Même si le pasteur messin n'envoie à Loudun que des plans, qui plus est par un intermédiaire, son traité sur la réunion avec les luthériens devient un travail connu du monde réformé français : il en assure ainsi la promotion future et de s'épargne les désagréments de reproches faits *a posteriori*⁶⁷³. Rien ne filtre toutefois de cette présentation dans les actes du synode, car les députés souhaitent rester discrets sur la question et surtout ne pas prendre de position qui soit considérée comme officielle et engageant les Églises réformées de France⁶⁷⁴. La réaction des députés est connue grâce aux lettres de Couët du Vivier à son grand-père⁶⁷⁵ et grâce à la relation faite au roi par son commissaire Collas de la Madelène⁶⁷⁶. Le moins que l'on puisse dire est que le soutien apporté au projet de Ferry est discret et limité au strict minimum, comme le rapporte le représentant du pouvoir :

« Le lundy 5 janvier, matin et après-disnée, fut employé au rapport des commissaires de l'affaire de Fouquemberg et jugement d'icelle, prononciation dudit jugement et réconciliation des parties, et sur ce que un jeune ministre aveugle, petit-fils du sieur Ferry, ministre de Metz, ayant esté introduit en l'assemblée, représenta de la part dudit sieur Ferry dont il rapporta lettre, fut résolu que le synode escriroit une lettre audit sieur Ferry, pour luy tesmoigner qu'il approuvoit le dessein que ledit sieur Ferry avoit fait cognoistre audit synode d'escire un livre dont il avoit envoyé le projet et un échantillon touchant la réconciliation des Luthériens avec ceux de la religion reçue en France, afin de les recevoir à la communion avec eux, suivant l'arrest d'un synode national, sans que la lettre portast autre approbation du livre, et sans que de ce il fust fait mention dans les actes du présent synode. »⁶⁷⁷

Le but de cette lettre n'est donc pas de donner approbation au livre lui-même, mais uniquement au projet, qui va dans le sens des décisions synodales de 1631. La missive rappelle donc cela et, en reconnaissant que le pasteur messin est particulièrement bien placé, car « dans le voisinage de l'Allemagne », elle se félicite de son initiative visant à

⁶⁷² BPF, ms 760⁵.

⁶⁷³ Voir ce qu'en écrit Nicolas SCHAPIRA, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle... », art. cité, p. 270 : « Ferry a donc réussi à instrumentaliser les procédures du synode pour les mettre au service de sa gloire personnelle. » Le terme « instrumentaliser » est peut-être excessif, puisque la décision du synode n'est même pas consignée dans les actes.

⁶⁷⁴ Aucune trace de cette présentation ne se trouve en effet dans Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes nationaux...*, ouvr. cité, t. 2, p. 707-813.

⁶⁷⁵ La plus grande partie de la correspondance reçue par Ferry de son petit-fils a été publiée par Roger MAZAURIC, « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier à Paul Ferry », art. cité.

⁶⁷⁶ Ce rapport a été publié avec des notes se servant d'autres sources, notamment des lettres de Couët du Vivier à Ferry sur cette question : « Le dernier synode national des Églises réformées avant la révocation de l'édit de Nantes, rapport officiel du commissaire du roi au XXIX^e et dernier synode national tenu à Loudun, 1659-1660 », *Bulletin de la SHPF*, t. 8, 1859, p. 145-219. Voir également Françoise CHEVALIER, « Le synode national de Loudun... », art. cité.

⁶⁷⁷ « Le dernier synode national des Églises réformées... », art. cité, p. 196.

« guerir le schisme qui divise les eglises protestantes depuis la Reformation et dont le Synode tenu à Charenton en l'an 1631 donne encor une preuve bien authentique dans l'acte qui y fust dressé à ceste occasion que nous approuvons fort le dessein que vous avez fait d'y travailler veu mesme qu'outre la cognoissance que nous avons tous de vostre suffisance par vostre reputation les particuliers d'entre nous qui ont veu l'echanstillon de vostre travail que vous avez envoyé icy recognoissent que Dieu vous a donné pour cela des lumieres et des cognoissances qui y pourront estre fort utiles »⁶⁷⁸.

Avec la publicité faite à ces travaux au cours du synode national, la réputation de Paul Ferry comme auteur connaît une éclaircie au début des années 1660. Malheureusement, leurs espoirs devaient être déçus, puisque l'ouvrage est resté manuscrit.

La réputation de Ferry comme auteur et comme pasteur légitime à publier a révélé une certaine médiocrité de la réelle place du pasteur messin dans la hiérarchie très implicite des ministres français et dans la société des pasteurs. Le Messin a pourtant développé diverses stratégies, parfois de façon concomitante, pour s'assurer un statut plus enviable : la protection de hautes personnalités, politiques ou ecclésiastiques, celle d'institutions prestigieuses ou le recours à un éditeur connaissant parfaitement les règles de la publication. Malgré ces efforts, les correspondants de Ferry n'ont pas été convaincus. Mais il faut relativiser cet échec, car si le pasteur de Metz a certes voulu se faire une place dans le monde des auteurs, il a toujours cherché avant tout à renforcer l'influence de son ministère pastoral et c'est en tant que levier démultiplicateur de cette influence qu'il faut regarder sa volonté épisodique de publier.

2. Un prolongement du ministère par la publication

Ferry est un pasteur qui écrit, même s'il développe quelques stratégies pour se faire reconnaître comme un auteur parmi les autorités ecclésiastiques. S'il décide de publier, c'est pour servir à l'édification de son troupeau, conformément à ce qu'exige la discipline des Églises réformées de France⁶⁷⁹. Cette volonté est notamment perceptible dans sa constance à ne publier que dans les circuits protestants d'impression, comme tous ses confrères sous le régime de l'édit de Nantes. Le pasteur de Metz cherche donc à toucher ses fidèles, mais aussi ceux de France en général. C'est en partie ce qui le pousse à chercher des imprimeurs proches des grands centres réformés, comme Genève, Sedan ou Leyde. Il ne peut trouver de solution

⁶⁷⁸ BnF, NAF 22 702, fol. 59.

⁶⁷⁹ Notamment l'article 15 du chapitre 1.

messine ou plus proche, car les catholiques contrôlent la ville de ce point de vue⁶⁸⁰. De fait, Ferry et ses collègues locaux publient très peu au XVII^e siècle, sans doute pas plus de vingt titres dont près de la moitié par le seul Ferry. Au vu des difficultés de ce dernier pour faire paraître un ouvrage à Leyde, on peut imaginer qu'il est difficile aux Messins d'accéder de façon satisfaisante aux presses et ils l'écrivent parfois en ouverture de leurs travaux pour expliquer pourquoi leurs réponses sont parfois à contretemps par rapport aux traités adverses, bénéficiant au contraire de conditions matérielles avantageuses⁶⁸¹ : ainsi, à Metz, un auteur catholique voulant publier de la controverse, des sermons ou un traité peut compter sur les presses de la famille Antoine, particulièrement efficaces et prolifiques.

Après publication, le but est bien sûr de faire pénétrer la pensée et la doctrine contenues dans ces ouvrages pour élargir la portée du ministère et de la prédication de l'auteur, éventuellement au-delà de la seule communauté messine. Il est difficile de déterminer à quel point les livres de Ferry sont entrés dans les foyers réformés. Pour Metz, quelques sondages dans les bibliothèques permettent d'estimer, encore grossièrement, l'influence du pasteur. Les inventaires après décès contenant des indications sur les livres possédés par les Messins donnent quelques indications⁶⁸². Mais il serait impossible de donner des précisions statistiques fiables, car un dépouillement complet, biconfessionnel ou simplement réformé, serait très long et donnerait des résultats hasardeux⁶⁸³. Grâce au travail déjà réalisé en 1985 par Philip Benedict et à quelques dépouillements supplémentaires dans les minutiers de notaires et amans messins, la place de Ferry peut être considérée comme importante au sein de sa communauté, car ses ouvrages côtoient, dans les bibliothèques des protestants de la cité, ceux des grands noms de la théologie réformée de son temps ou du XVI^e siècle, comme Calvin, Duplessis-Mornay, Du Moulin, Daillé ou Mestrezat⁶⁸⁴. Parmi les inventaires étudiés⁶⁸⁵, nous retrouvons deux occurrences du *Scolastique*, une de la méditation de 1616, sept du *Dernier Désespoir*, une des *Vindiciae* et une seule du *Catéchisme*. Nous voyons même, ponctuellement, des ouvrages de Ferry dans des bibliothèques catholiques, y

⁶⁸⁰ Guillaume Ferdinand TEISSIER, *Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz et sur les imprimeurs de cette ville*, Metz, Dosquet, 1828, 293 p.

⁶⁸¹ Par exemple dans *Le dernier désespoir de la Tradition...*, ouvr. cité, avertissement au lecteur, non paginé.

⁶⁸² Philip BENEDICT, « Bibliothèques protestantes et catholiques... », art. cité.

⁶⁸³ On trouve essentiellement des inventaires après décès dans la série B et dans la sous-série 3E des AD Moselle.

⁶⁸⁴ Philip BENEDICT, « Bibliothèques protestantes et catholiques... », art. cité, p. 349.

⁶⁸⁵ J'ai pu consulter le fichier papier ayant servi à la rédaction de l'article de Philip Benedict, fondé sur des inventaires de la série B des AD Moselle (archives du bailliage). Les principaux concernant Ferry sont celui du pasteur La Cloche (B 3 357), de Paul Ferry fils (B 3 351), de Jacques Couët du Vivier (B 3 355) et de Louis Ferry (B 3 362).

compris en dehors des cas, normaux, d'ecclésiastiques s'intéressant à la controverse. C'est ainsi que le conseiller au Parlement Jacques de Lannel de Pazy possède une grammaire hébraïque de Buxtorf, mais aussi la réponse de Ferry à Périn parue en 1630⁶⁸⁶. Malgré les approximations méthodologiques rendant impossible l'établissement de données assurées, le *Dernier Désespoir* apparaît donc comme l'ouvrage de Ferry le plus répandu dans la communauté de Metz.

S'il est difficile de considérer les résultats tirés de ces dépouillements comme définitifs, c'est également que les inventaires étudiés surreprésentent sans doute les notables réformés, tous plus ou moins directement liés à Ferry. Mais, au contraire, certaines absences sont étonnantes. Ainsi, il est étrange que la bibliothèque de Marie Fleutot, belle-fille du pasteur Étienne Mozet, comporte des ouvrages de théologie très secondaires et même un exemplaire du roman sentimental de 1609 *l'Amour aveugle* de Ferry, alors que les ouvrages religieux de celui-ci sont totalement absents⁶⁸⁷. Il est possible que certains livres ne soient pas inventoriés, par négligence, par manque de valeur du volume ou parce qu'il a déjà été retiré de l'inventaire par un héritier. Plus difficile à comprendre est l'absence des ouvrages de Ferry dans l'inventaire avant mariage des biens de Paul Joly, son cousin et pasteur à Authon dans le Perche. Il est réalisé en août 1670, huit mois après la mort du vieux ministre messin⁶⁸⁸. Nous y voyons son profond attachement à la doctrine de Saumur, avec de nombreux ouvrages d'Amyraut, Daillé ou d'Huisseau. Cela ne suffit pas à comprendre qu'il ne possède pas de livre de Ferry, puisque celui-ci ne se positionne pas clairement dans le débat entre amyraldiens et « orthodoxes »⁶⁸⁹. De plus, du temps où il était étudiant, justement à Saumur, ce même Joly avait témoigné de l'importance qu'il accordait aux ouvrages de son cousin, assurant même que l'académie enseignait une doctrine fidèle à celle de Ferry, précisant que le *Scolastique* et le *Dernier Désespoir* sont lus et cités régulièrement par les professeurs en théologie⁶⁹⁰ : l'absence du *Catéchisme* est révélatrice du mauvais accueil de ce travail au sein des autorités réformées. Cet enseignement est certes un signe de la réputation de Ferry au sein des autorités ecclésiastiques, mais il est également une preuve de la diffusion des ouvrages du pasteur, notamment auprès de ses futurs collègues.

⁶⁸⁶ Inventaire du 19 mai 1662. Étude Bertrand – Mathieu (amandellerie Saint-Ferroy). AD Moselle, 3E 2 697.

⁶⁸⁷ AD Moselle, 3E 3 359. Inventaire du 19 mai 1654. Étude Bennelle – Vignon (amandellerie Saint-Victor).

⁶⁸⁸ AD Moselle, 3E 5 210. Inventaire du 21 août 1670, réalisé avant son mariage avec Catherine Le Duchat d'Orville. Étude Olry (notaire).

⁶⁸⁹ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 2.

⁶⁹⁰ BPF, ms 760⁵. Lettre de Joly à Ferry, écrite de Saumur.

Certains indices montrent, au fil des années et des publications, que Ferry se préoccupe de la diffusion de son travail chez les fidèles et les étudiants. Visiblement inquiet, peut-être à cause des échos négatifs reçus par les autorités dont l'avis était requis, il demande ainsi des nouvelles de l'accueil fait à Genève à son *Scolastique*. Il écrit en ce sens à Daniel Jacobé, Messin proposant à l'académie sur les bords du Léman. Il lui répond que Goulart, un des rouages de l'impression, le recommande vivement à ses étudiants,

« encore que quelques uns le trouvent trop scholastique pour des simples estudiants en theologie »⁶⁹¹.

Le livre est lu dans Genève, même si c'est essentiellement à l'académie : la forme, celle du traité latin, et le fond, aride pour les fidèles, explique en grande partie cet élitisme de la réception de l'ouvrage. Quelques semaines plus tard, Jacobé livre les résultats d'une enquête un peu plus approfondie, portant également sur sa méditation qui vient de paraître :

« Je me suis efforcé à scavoir de toutes parts ce qui estoit pensé de vostre travail en vos œuvres, la plus part en jugent fort saintement, et honorablement, mais vous scavez que jamais ou rarement une quantité de personnes tombent en mesme advis »⁶⁹².

La réception de l'ouvrage à Genève est donc plutôt mitigée. Pourtant, dans la même lettre, Jacobé fait part de l'enthousiasme de Goulart qui, visiblement, travaille avec Pierre et Jaques Chouët à une réimpression de l'ouvrage dans la perspective de la prochaine foire de Francfort. Pourtant, la correspondance du pasteur avec ses imprimeurs montre davantage de circonspection et de prudence. De façon normale, ils laissent à Ferry le soin d'assurer une partie de la diffusion de son travail et lui en envoient ainsi environ soixante-dix exemplaires⁶⁹³. Mais ils lui rapportent également que l'ouvrage se vend mal à Francfort, en partie à cause du manque de réputation de l'auteur, mais également à cause de conditions matérielles qu'ils regrettent, comme une impression trop proche de la foire et de nombreuses coquilles. Ils semblent cependant espérer une amélioration, notamment grâce à la bonne publicité faite au *Scolastique* par Goulart. Un an plus tard, toujours à la foire de Francfort, ils sont plus optimistes, mais précisent tout de même ne pas faire de profit⁶⁹⁴. Ils en ont certes envoyé des exemplaires à Nîmes, Montauban, Montpellier, Saumur, Paris, Leyde et Londres. Mais, selon eux, des troubles politiques en France et dans l'Europe réformée expliquent la mauvaise conjoncture commerciale : il leur reste ainsi un stock important de l'édition de 1616, puisqu'ils lui en envoient encore vingt-cinq exemplaires. En 1618, ils l'incitent à écrire

⁶⁹¹ BPF, ms 335², fol. 264-265. Lettre de Jacobé à Ferry, écrite de Genève le 18 juin 1616.

⁶⁹² *Ibid.*, fol. 266. Lettre de Jacobé à Ferry, écrite de Genève le 7 août 1616.

⁶⁹³ BPF, ms 760³, fol. 110. Lettre des Chouët à Ferry, écrite de la foire de Francfort le 31 mars 1616.

⁶⁹⁴ *Ibid.*, fol. 111. Lettre des Chouët à Ferry, écrite de la foire de Francfort le 18 avril 1617.

une suite au *Scolastique*, pensant que ce serait une bonne idée pour « debitter la première partie », preuve que les ventes n'atteignent pas les espérances initiales⁶⁹⁵.

Malgré une diffusion inférieure en son temps à la quantité d'exemplaires imprimés, le *Scolastique* reste, dans les cercles érudits qui maîtrisent la théologie écrite en latin, une référence ponctuellement citée. C'est évidemment surtout le cas au sein des correspondants de Ferry, en particulier ceux qui sont liés à Metz. Il est ainsi à nouveau question à plusieurs reprises de cet ouvrage au tournant des années 1650 et 1660. En 1655, dans son sermon sur la grâce imprimé à Amsterdam, Ferry fait devant ses fidèles une allusion à son premier traité, sans être explicite, preuve que son auditoire connaît les travaux de son pasteur⁶⁹⁶. C'est surtout dans sa correspondance qu'il est à nouveau question de l'ouvrage : sans être la preuve formelle d'un succès de librairie, c'est toutefois la preuve que le livre a rencontré un certain public et est connu des spécialistes. Ainsi, au cours d'échanges liés en grande partie au débat sur la réunion entre les protestants, le pasteur luthérien de Montbéliard, Charles Duvernoy, écrit longuement sur le *Scolastique*, notamment pour rappeler les arguments contraires du théologien strasbourgeois Johann-Georg Dorsch et pour regretter que la position réformée se soit raidie à ce point après la sortie de cet ouvrage, à cause des décisions du synode de Dordrecht (1618-1619)⁶⁹⁷. Le *Scolastique* reste encore dans la mémoire dans les années 1660, mais cela cache aussi une méconnaissance du contenu réel du traité, jusque dans la famille du pasteur. En effet, lors de son séjour en Normandie, Jacques Couët du Vivier demande des précisions sur l'ouvrage, après en avoir parlé avec Samuel Bochart, sans en connaître réellement le fond⁶⁹⁸. Il l'étudie en juillet 1660, sans que nous sachions ce que Bochart et les fidèles normands pouvaient bien en penser⁶⁹⁹. Quelques années plus tard, c'est Bancelin, alors à Thouars, qui demande à son beau-père de lui en envoyer un exemplaire⁷⁰⁰, mais il lui est répondu qu'il y a bien longtemps qu'il est impossible d'en trouver⁷⁰¹. Ces références montrent que le traité de 1616 n'est pas tombé dans l'oubli et reste dans les mémoires, à défaut de se trouver aisément dans les bibliothèques. Étudié à Saumur et sans doute dans d'autres

⁶⁹⁵ BPF, ms 759¹. Lettre des Chouët à Ferry, écrite de Genève le 21 septembre 1618.

⁶⁹⁶ *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité, p. 28.

⁶⁹⁷ BPF, ms 335², fol. 82-86. Lettre de Duvernoy à Ferry, écrite d'Héricourt le 26 août 1660.

⁶⁹⁸ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 36. Lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite d'Étampes le 28 octobre 1659. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 121-4, 1975, p. 550.

⁶⁹⁹ BPF, ms 762³, dossier 1, pièce 72. Lettre de Couët du Vivier à Ferry, écrite de Normanville le 15 juillet 1660. Roger MAZAURIC (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier... », art. cité, t. 123-3, 1977, p. 415-419.

⁷⁰⁰ BnF, NAF 1 967, fol. 136-137. Lettre de Bancelin à Ferry, écrite de Thouars le 26 novembre 1666.

⁷⁰¹ BPF, ms 761¹. Minute d'une lettre de Ferry à Bancelin, écrite de Metz le 26 janvier 1667.

académies dans les années 1650, comme le précise Paul Joly, le *Scolastique* est, avec le *Dernier Désespoir*, l'ouvrage de Ferry ayant la plus forte diffusion.

La publication chez Jannon de « l'Anti-Véron » ne semble pas poser de problème ou détériorer les relations que Ferry a établies avec les Chouët chargés de l'impression du *Scolastique* : en 1618, ils assurent à Ferry que son nouvel ouvrage a été mis au catalogue de la foire de Francfort à leur demande⁷⁰². Le pasteur semble cette fois dégagé des frais d'impression : en effet, Jannon et un libraire, Jérémie Perrin, assurent la commercialisation de l'ouvrage⁷⁰³. C'est surtout à Paris que la réception semble appréciée. Même si les témoignages sont rares, la présence dans la capitale à la fin des années 1610 de Jean Bennelle, avocat messin, nous permet de disposer d'une correspondance. C'est ainsi qu'il rapporte qu'en revenant de Charenton un dimanche, en bateau, comme c'est le cas généralement, il a voyagé avec des gens de « bonne compagnie » qui lui ont assuré « avoir reçu beaucoup de contentement et d'édification » de la part du « livre d'un ministre de Metz »⁷⁰⁴. Sans doute l'ouvrage est-il utilisé par les étudiants en théologie : nous le savons déjà pour Saumur en 1655 d'après le témoignage de Paul Joly, mais c'est également le cas de l'académie de Genève en 1628, puisque le professeur Vedel le cite dans certains de ses travaux et devant ses étudiants⁷⁰⁵.

Comme toujours, c'est surtout à Metz que le travail de Ferry a les plus grandes résonnances. La publication de la réponse à Véron, dédiée à l'Église réformée locale, est explicitement destinée à prolonger son ministère et ce de façon très concrète, afin de donner à ses fidèles des armes contre ceux qui devraient affronter des catholiques usant de la méthode de Véron. L'insertion de ce travail dans le cadre de son ministère pastoral est confirmée par les honoraires que perçoit Ferry pour l'occasion : le 23 mai 1618, le consistoire lui alloue cinquante écus et décide de placer un exemplaire dans l'armoire contenant les papiers et registres de l'Église⁷⁰⁶. Le lendemain, la scène qui se déroule le jour de l'Ascension aux portes du temple montre bien que ce sont les réformés de Metz qui sont le cœur de ses lecteurs attendus, puisque le livre est publiquement présenté et mis en vente, pour un prix inconnu malheureusement : la somme doit sans doute être modique, puisque les fidèles sont

⁷⁰² BPF, ms 759¹. Lettre des Chouët à Ferry, écrite de Genève le 21 septembre 1618.

⁷⁰³ BPF, ms 775, p. 111.

⁷⁰⁴ BPF, ms 760², fol. 30. Lettre de Bennelle à Ferry, écrite de Paris le 29 septembre 1618. Elle a été publiée dans Jacques PANNIER, *L'Église réformée de Paris sous Louis XIII (1610-1621)...*, ouvr. cité, p. 689.

⁷⁰⁵ BPF, ms 335⁴, fol. 202. Lettre de Vedel à Ferry, écrite de Genève le 14 mai 1628.

⁷⁰⁶ BPF, ms 775, p. 111.

directement visés et n'ont pas tous d'importants moyens financiers⁷⁰⁷. L'« Anti-Véron » marque considérablement la vie confessionnelle messine, puisque dès le lundi de Pentecôte, il est violemment attaqué en chaire à la cathédrale par un prédicateur de controverse et suscite la publication d'un *Avertissement*, sans doute dû au recteur de l'Université jésuite de Pont-à-Mousson, Claude Tiphaine⁷⁰⁸. Ferry a donc réussi à toucher à la fois les calvinistes de sa ville et les catholiques qui s'opposent à lui : il ne considère cependant pas que son ministère doit aller jusqu'à répondre lui-même à cet *Avertissement*. Bien qu'elle lui soit souvent attribuée dans des catalogues bibliographiques, la *Censure* répondant aux jésuites n'est pas de lui, mais de son cousin Pierre Joly, alors sans emploi⁷⁰⁹. Ferry a réussi son pari : il devient bien le porte-parole de sa communauté et étend son ministère au-delà de ses bornes normales, grâce à l'écrit et à la publication.

Les conditions de publication des *Vindiciae*, en 1630, en réponse à un ouvrage de Périn réfutant lui-même le *Scolastique*, reprend des formes proches de celles du traité de 1616. Ferry cherche à assurer des ventes avant même l'achèvement du processus de publication. C'est en ce sens qu'il écrit dès septembre 1629 à Charles Drelincourt pour savoir s'il est possible de prévoir des ventes à Paris. Le pasteur de Charenton commence par rassurer son collègue messin, visiblement inquiet du nombre d'exemplaires qu'il devra écouler :

« Car Monsieur en travaillant pour vous je travailleray pour le public vu que tout ce qui part de vostre main est d'une singuliere edification estant exquis et elaboré ce qui se peut. »⁷¹⁰

Mais il poursuit en écrivant à Ferry qu'il a déjà vu une demi-douzaine de libraires qui vendent de tels livres, « mais il n'y a moyen de venir à bout de telles gens », car ils aimeraient voir le livre avant de le vendre. De plus, les prix des imprimeurs de Leyde, trois à quatre fois plus chers que ceux de Genève, font peur aux vendeurs parisiens. Malgré tout, Drelincourt propose d'envoyer vers la capitale deux cents exemplaires et de faire des échanges avec des livres que Ferry aimerait recevoir⁷¹¹. Une fois les paquets arrivés, le pasteur messin dirige immédiatement une opération de distribution en direction des libraires, notamment dans la région et même à ceux de Pont-à-Mousson, afin que les controversistes catholiques y aient accès : il considère avec humour qu'en ce 30 mars 1630, il s'agira de leur « œuf de

⁷⁰⁷ *Ibid.*

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 111-112. Il s'agit de l'*Advertissement à Messieurs de la religion prétendue de Mets...*, ouvr. cité.

⁷⁰⁹ *Censure de l'advertissement imprimé au Pont-A-Mousson...*, ouvr. cité. Attribution rendue possible par BPF, ms 775, p. 112.

⁷¹⁰ BPF, ms 760^d, fol. 102. Lettre de Drelincourt à Ferry, écrite de Paris le 12 octobre 1629.

⁷¹¹ *Ibid.*

Pasques »⁷¹². Mais les deux exemplaires envoyés sont saisis par le recteur de l'Université qui fait savoir qu'il ne doit pas en arriver d'autres. La même semaine, le libraire Perrin, celui-là même qui avait financé en partie le *Dernier Désespoir* et qui exerce à Metz, envoie quelques cartons à Genève et à Paris, rue Saint-Jacques. Peu d'indices laissent la possibilité de percevoir comment la diffusion réelle de l'ouvrage a été assurée et comment il s'intègre dans la pensée réformée générale de son temps. Comme pour le *Scolastique*, on y fait à nouveau référence dans les années 1650-1660. Lorsque François Bancelin est étudiant à Montauban, il sert d'intermédiaire à son futur beau-père pour donner à Cruvel et Verdier, professeurs de l'académie, deux exemplaires de la réplique à Périn. Nous sommes alors en 1654 et il devient alors difficile de se procurer l'ouvrage, mais il est encore étudié et intéressant pour des théologiens⁷¹³. En 1666, Bancelin, se souvenant l'avoir lu dix ans plus tôt, le demande et le reçoit de la part de Ferry⁷¹⁴ : le livre circule donc, plus de trente ans après sa parution et fait l'objet de discussions.

Les publications postérieures à celle de 1630 ont laissé moins de traces sur la question de la diffusion et de la pénétration dans les communautés réformées françaises. Des témoignages épars donnent cependant quelques renseignements. C'est ainsi que l'on apprend de Jean Lesueur qu'une édition à La Ferté-au-Col des quatre sermons imprimés en 1646 a vu le jour sous son impulsion et qu'elle est composée d'environ mille exemplaires, sans que l'on sache toutefois quelle était la taille de celle de Charenton⁷¹⁵. C'est David Ancillon, alors pasteur de Meaux, qui nous apprend en août 1646 les conditions de la diffusion du recueil dans la capitale. Les fidèles ont appris l'existence de ce volume par leurs pasteurs qui l'ont loué en chaire⁷¹⁶ : ce n'est pas étonnant, quand on connaît leurs liens avec Conrart et le respect qu'ils ont pour les éditions que l'académicien prépare. Mais Ancillon écrit à nouveau quelques semaines plus tard pour donner des témoignages sur la réception réelle de l'ouvrage par les fidèles eux-mêmes, sans malheureusement rapporter les conditions dans lesquelles il les a recueillis :

⁷¹² BM Verdun, ms 338, fol. 241 r°.

⁷¹³ BnF, NAF 22 702, fol. 15-16. Lettre de Verdier à Ferry, écrite de Montauban le 3 janvier 1654.

⁷¹⁴ BnF, NAF 1 967, fol. 134-135 et fol. 148-149. Lettres de Bancelin à Ferry, écrites de Thouars les 2 novembre 1666 et 5 juillet 1667.

⁷¹⁵ BPF, ms 760⁶, fol. 141. Lettre de Lesueur à Ferry, écrite de La Ferté-au-Col le 27 août 1646. Je ne connais pas d'exemplaire de cette édition de La Ferté, mais seulement deux de celle de Charenton, chez Louis Vendosme.

⁷¹⁶ BnF, NAF 1 967, fol. 8-9. Lettre d'Ancillon à Ferry, écrite de Meaux le 21 août 1646.

« Vous avez tout le suffrage de la première Église de France, elle ne s'est pas retractée de l'approbation générale quelle donna au sermon que vous prononcates à Charenton »⁷¹⁷.

Au-delà d'une formulation ambiguë sur la « première Église de France », dans un système presbytéro-synodal censé ignorer la notion de hiérarchie, Ancillon nous montre que c'est bien l'auditoire de Charenton, presque le « public » du temple, qui fait et défait les réputations des ouvrages : être bien accueilli par les Parisiens, c'est la garantie de ventes suffisantes.

Le *Catéchisme* de 1654 semble s'être vendu plutôt convenablement et avoir ainsi été diffusé assez largement. Il n'est toutefois pas possible de préciser si c'est au même niveau que les ouvrages des années 1610, même si l'historiographie postérieure a souvent considéré qu'il s'agissait là de son principal ouvrage. Il est possible que ce soit un succès rapide, dès avant la *Réfutation* par Bossuet, qui engendre chez les autorités des réserves importantes. En effet, de Francfort, Preyel évoque dès le début de l'année 1655 une réimpression, une traduction en latin et une autre en allemand⁷¹⁸. Matthieu Rouyer, de Hanau, écrit aussi régulièrement à son confrère messin sur ces projets, tout en le mettant en garde sur l'avenir de son travail, car une réimpression ne doit pas se faire à n'importe quel prix et à n'importe quelles conditions commerciales :

« Je crois que votre Imprimeur fera fort bien de rimprimer votre Catechisme & avant que Ms de Geneve y mettent la main, comme l'on m'a dit qu'ils en ont eu le dessein, il ne faut pas se mettre en peine de la distribution. »⁷¹⁹

Malgré les avis plus que mitigés nés de la lecture de la *Réfutation* et malgré des conditions matérielles peut-être défavorables, si l'on croit Rouyer, la réimpression voit le jour à Genève, notamment sous l'impulsion de Pictet⁷²⁰. Ce travail est achevé fin 1655 et paraît, daté 1656, chez Chouët, sans que l'on sache exactement si Ferry a été sollicité ou associé, ni s'il a dû, comme Rouyer le craignait, se charger en partie de la diffusion de cette seconde édition⁷²¹. Malgré les réserves de Drelincourt, le pasteur Ulrich écrit de Bâle que l'œuvre de Ferry connaît un certain succès, même en zones germanophones :

« Nous attendons votre réponse au Sorbonniste avec grande affection : le bon DIEU bénie votre labeur. Pour le Catéchisme je l'ai fort recommandé au pays de Messr. De Berne, Neufchastel qui le demandent ou il y a plus de 300 Eglises Franc. Et m'assure que les exemplaires avoient cours. »⁷²²

⁷¹⁷ *Ibid.*, fol. 10-11. Lettre d'Ancillon à Ferry, écrite de Meaux le 3 octobre 1646.

⁷¹⁸ BPF, ms 760⁷, fol. 143. Lettre de Preyel à Ferry, écrite de Francfort le 22 janvier 1655.

⁷¹⁹ BPF, ms 335⁴, fol. 119-120. Lettre de Rouyer à Ferry, écrite de Hanau le 18 août 1655.

⁷²⁰ BPF, ms 760⁷, fol. 79. Lettre de Pictet à Ferry, écrite de Genève le 19 juin 1655.

⁷²¹ *Ibid.*, fol. 71. Lettre de Philippe à Ferry, écrite de Bischwiller le 12 novembre 1655.

⁷²² BPF, ms 760⁸. Lettre d'Ulrich à Ferry, écrite de Bâle le 5 septembre 1655.

Le 11 janvier 1656 encore, les traductions semblent toujours à l'ordre du jour, même s'il est impossible de déterminer quand le projet est abandonné⁷²³. La renommée du *Catéchisme* a peut-être atteint Bordeaux, au moins en 1670. En effet, un éditeur des registres bordelais émet cette hypothèse :

« en juin 1670 les anciens font avertir les familles que le pasteur Rondelet tient à leur disposition un catéchisme fort propre à l'instruction des enfants qui veulent participer à la sainte Cène. Le *Registre* ne précise malheureusement pas quel est ce catéchisme. Il se pourrait que ce fût celui qui parut en 1654 sous le titre de *Catéchisme de la Réformation* et avait pour auteur Paul Ferry, ministre à Metz, qui était en ce moment, pour des raisons que nous avons dites tout à l'heure⁷²⁴, un théologien en évidence. »⁷²⁵

Il est possible toutefois que cette hypothèse en dise davantage sur l'idée que l'on pouvait se faire de la réputation de Ferry comme théologien dans l'historiographie protestante des années 1920 que sur la réalité de 1670. Mais même si le *Catéchisme* n'a peut-être pas eu le succès qu'on lui a prêté plus tard, il est certain qu'il s'agit du seul ouvrage de Ferry à avoir été réédité. Il a même été repris en 1673 par l'imprimeur Chouët pour un recueil de catéchismes⁷²⁶ : il ne faudrait pas en déduire pour autant qu'il s'agit d'un ouvrage majeur, mais plus raisonnablement que Chouët a décidé de rassembler en un recueil factice une dizaine de titres qui appartenaient déjà à son catalogue, comme celui de Ferry depuis la réédition de 1656. Sans doute s'agit-il de feuilles de cette édition, simplement reliées avec d'autres auteurs, preuve que si l'édition de 1654 a été plutôt bien vendue, celle de 1656 a connu davantage de difficultés.

Entre les deux éditions du *Catéchisme*, Ferry fait paraître le sermon sur la grâce à Amsterdam. Sa réputation va jusqu'à Rostock, où le professeur luthérien de théologie Johann-Georg Dorsch le propose à des étudiants comme point de départ de ses disputes, même si c'est en grande partie pour le réfuter⁷²⁷. Malheureusement, hormis les avis sur le fond, très peu d'indices subsistent sur la façon que Ferry a eu de faire distribuer l'opuscule : tout juste a-t-on une demande venant de Sainte-Marie-aux-Mines, où Balthazar-Octavien Amyraut en demande quatre ou cinq exemplaires⁷²⁸. Pourtant, comme pour les sermons imprimés en 1646, il s'agit là du meilleur moyen d'étendre le rayonnement de son ministère messin, puisque la

⁷²³ BPF, ms 335⁴, fol. 127. Lettre de Rouyer à Ferry, écrite de Hanau le 11 janvier 1656.

⁷²⁴ La chaîne de controverse avec Bossuet.

⁷²⁵ Alfred LEROUX (éd.), « L'Église réformée de Bordeaux de 1660 à 1670 (d'après le Cinquième registre du Consistoire) », *Bulletin de la SHPF*, t. 69, 1920, p. 201.

⁷²⁶ *Recueil des principaux catéchismes des Églises réformées...*, ouvr. cité. Sur ce recueil, voir l'analyse d'Hubert BOST, « Les catéchismes réformés du XVII^e siècle », art. cité.

⁷²⁷ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 2.

⁷²⁸ BPF, ms 335¹, fol. 31-32. Lettre d'Amyraut à Ferry, écrite de Sainte-Marie-aux-Mines le 25 juin 1657.

prédication est le cœur même du métier de pasteur. Peut-être que le contexte confessionnel tendu à Metz en ces années 1655-1656 a incité Ferry à la prudence. Face à la montée des menaces judiciaires qui pèsent sur sa communauté, le ministre a sans doute voulu limiter les risques d'attaques : c'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter la disparition, sur l'édition, de la mention « Ministre de la Parole de Dieu à Metz » pourtant présente sur le manuscrit ayant servi à l'imprimeur⁷²⁹, mais aussi l'absence visible de stratégie pour assurer la diffusion de l'ouvrage. Avec ce sermon se cristallise le problème de Ferry écrivain à la fin de sa carrière : permettre à sa prédication d'atteindre des âmes lointaines et donc étendre la portée de son ministère, tout en restant prudent dans un contexte défavorable l'obligeant même à ne justement pas trop insister sur son ministère.

L'exercice d'un ministère pastoral par l'intermédiaire de la publication est donc un but pour Ferry, qui met en place des stratégies. Mais s'il est un homme de lettres, c'est également au sens premier du terme, dans sa façon de travailler, d'accumuler les connaissances et les livres, mais aussi par certaines pratiques sociales.

3. Ferry dans les cercles érudits

Si Ferry a pu développer une certaine image d'érudite, c'est grâce à des pratiques, sociales ou individuelles, qui lui ont donné ce statut. Dans ce cas, il sort quelque peu des bornes strictes de son ministère, mais il veille, comme toujours, à ne jamais rien faire qui puisse être en contradiction avec les règles élémentaires de son métier de pasteur. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises son immense bibliothèque et vu à quel point l'échange de livres était au cœur de ses préoccupations lorsqu'il prend la plume pour entretenir son réseau de correspondance. Il se tient très régulièrement informé des nouveautés de l'édition, même si je n'ai pu retrouver qu'un seul cas attesté d'un voyage à des fins d'achat de livres, lorsqu'il part en 1613 à la foire de Francfort⁷³⁰. Malheureusement, il est impossible de connaître la composition exacte de ses 2 596 volumes, en l'absence d'un inventaire particulier⁷³¹. Sans

⁷²⁹ *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité, p. 3; et BM Metz, ms 1 086.

⁷³⁰ On le sait par une lettre de François de Comblès à la Compagnie des pasteurs de Genève, datée du 7 avril 1614 (BGE, ms fr. 422, fol. 8-9, éditée dans Gabriella CAHIER et Matteo CAMPAGNOLO (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XII*, ouvr. cité, p. 278-281, annexe 8).

⁷³¹ AC Metz, II 297, dossier 3, p. 64. Copie de l'inventaire après décès des biens de Ferry par Élie Fleur. 3 février 1670.

doute correspondait-elle à ce que l'on pouvait attendre d'un « honnête homme »⁷³². Quelques relevés des livres appartenant à certains de ses héritiers donnent un indice du grand éclectisme des goûts littéraires du pasteur, mais il serait impossible d'en tirer des statistiques précises, tant les risques d'erreur sont grands en l'absence d'indications sur la provenance de ces volumes qui ne sont pas tous passés par l'étude du ministre⁷³³. Son insertion dans les cercles érudits se perçoit de deux façons : grâce à ses pratiques individuelles de lecture, mais aussi par certaines pratiques sociales qu'il met au service de l'érudition.

La grande diversité des goûts de Ferry et de ses centres d'intérêt est évidente dans les recueils de notes de lecture qu'il a rassemblés en deux gros volumes. Son *Grand Recueil* et ses *Quotidiana* sont ainsi des sources importantes⁷³⁴. Ces notes étaient réputées dès le XVII^e siècle, puisque Bayle note dans son *Dictionnaire* :

« Il avoit une très-belle Bibliotheque, & il se plaisoit à écrire plusieurs remarques sur le papier blanc qu'on laisse au commencement des livres & à la fin, & parce que son écriture étoit fort menuë & nette, il plaçoit beaucoup de choses sur ces feuillets que l'on peut lire aisément »⁷³⁵.

Là encore, il serait sans doute hasardeux de se lancer dans des études statistiques précises sur la nature des notes et des lectures du pasteur. En effet, d'une part ces recueils ne datent que de la seconde moitié de son ministère et ne permettent pas une vue d'ensemble⁷³⁶, et d'autre part les livres recensés par Ferry couvrent parfois divers champs de la connaissance, qu'il est difficile de séparer et qu'il serait complexe d'analyser précisément. Malgré cette difficulté méthodologique, la grande hétérogénéité de ses lectures apparaît vite. Il s'agit en partie seulement de théologie, car bien souvent il place ailleurs ses remarques dans ce domaine : alors même que le *Grand Recueil* est sous-titré « Remarques theologiques et autres »⁷³⁷, cette discipline apparaît mélangée à d'autres, après des premiers folios qui lui sont entièrement consacrés, ce qui n'est pas le cas dans des *Quotidiana* nettement moins centrées. Ce n'est pas par manque d'intérêt, mais parce que la plupart de ses réflexions théologiques sont placées dans des liasses spécifiques. Il aborde ici très largement des thèmes controversés avec les catholiques, notamment la présence réelle, ou encore des sujets qui l'intéressent au premier

⁷³² Jean-Marc CHATELAIN, *La bibliothèque de l'honnête homme : livres, lecture et collections en France à l'âge classique*, Paris, BnF, 2003, 211 p.

⁷³³ BPF, ms 763. Ce manuscrit est composé de six inventaires, notamment ceux de Suzanne Ferry, la fille du pasteur, et de Paul et Jacques Couët du Vivier, fils de Suzanne.

⁷³⁴ BMI Épinal-Golbey, ms 91 (*Grand Recueil*), ms 92 (*Quotidiana*) et ms 93 (index commun des deux volumes précédents). Ferry pense ces trois recueils comme un ensemble qu'il appelle ses « Grandes collections ».

⁷³⁵ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique...*, ouvr. cité, p. 1145-1146.

⁷³⁶ Le *Grand Recueil* s'ouvre sans doute en 1619 ou 1620, mais reste superficiel dans les premières décennies. Les *Quotidiana*, elles, ne débutent qu'en 1653.

⁷³⁷ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 82 r^o.

chef pour la rédaction de ses ouvrages ou pour ses procès, comme les querelles sur la grâce, la réunion avec les luthériens et les moyens de condamner les jésuites. L'histoire est également relativement peu représentée, puisqu'il a dans cette matière un système de notes très particulier⁷³⁸.

La plupart des autres domaines de la connaissance sont abordés et font apparaître un Ferry érudit. Il s'agit de notes approfondies et détaillées, faisant le plus souvent une description assez précise et analytique des ouvrages. Ferry y conserve la langue d'origine, dans l'écrasante majorité des cas le français ou le latin. Le grec et l'hébreu sont également utilisés, mais en complément. Dans ces *adversaria*, le pasteur aborde des thèmes sans en exclure *a priori*. Il lit ainsi des gazettes, notamment de Londres et Amsterdam, à propos de l'actualité générale ou de politique, en particulier pour savoir ce qui se passe en Angleterre. Certaines de ses notes sont parfois très précises, comme lorsqu'il étudie les règles de l'honneur, de la cour et des préséances⁷³⁹. Il lit également de nombreux traités sur la médecine et l'anatomie, qu'il considère comme des domaines de la connaissance générale, alors même qu'un article de la discipline des Églises réformées de France interdit aux pasteurs la pratique de la médecine⁷⁴⁰. Certaines de ces notes peuvent paraître étonnantes, comme lorsqu'il s'intéresse au coït⁷⁴¹, mais Ferry reste finalement dans son rôle de pasteur qui doit comprendre de quoi ses fidèles sont susceptibles de venir lui parler et si la discipline interdit un exercice payant de la médecine, le ministre a le droit et le devoir d'aider les membres de son troupeau. Ferry a également des intérêts plus particuliers et personnels : lorsqu'il se penche sur l'anatomie de l'œil⁷⁴², nous pouvons ainsi imaginer qu'il pense à la cécité de son petit-fils, et quand il multiplie les recettes pour éviter « l'ardeur d'Urine » c'est qu'il en souffre dans les années 1660⁷⁴³.

Pour de nombreux autres domaines, l'impression est que Ferry part toujours de thèmes liés à son travail de pasteur, mais qu'il s'en sert comme de prétextes à une érudition moins directement « utile » pour son labeur quotidien. La littérature, tant ancienne que moderne, la poésie, le théâtre, l'architecture, l'astronomie (intimement liée alors à

⁷³⁸ Voir ci-dessus, dans ce chapitre, paragraphe II. 2. b.

⁷³⁹ Par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 426 r^o, note 4 675.

⁷⁴⁰ Isaac D'HUISSEAU (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France...*, ouvr. cité, p. 83. Chapitre 1, article 19.

⁷⁴¹ Par exemple BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 76 r^o, notes 1 332-1 334.

⁷⁴² BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 160, plusieurs notes.

⁷⁴³ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 38, plusieurs notes. Voir ci-dessus, chapitre 8, paragraphe II. 3.

l'astrologie), la philosophie ou encore la musique sont des sujets relativement éloignés de ses préoccupations de pasteur, mais ils sont au cœur de son éducation et de ses études. Il se penche aussi sur des domaines d'érudition plus exotiques pour lui en principe, comme la zoologie ou la botanique, parfois sous des angles cocasses, comme celui du jardinage : il rapporte ainsi qu'un tapissier de Delft de passage à Metz lui a confié en 1649 un secret pour obtenir des cerises sans noyau, de la laitue en une journée ou de belles tulipes⁷⁴⁴. Il nous apprend aussi quelques anecdotes qui nous montrent qu'il ne perd aucune occasion d'approfondir ses connaissances sur le monde animal, comme lors du passage d'un montreur de fauves à Metz :

« Au mois de juin 1662 on monstroit a Metz au Jeu de paume du Nâle un grand lyon, attasché de plusieurs cables sur un theatre au pres duquel estoit nourry un jeune chien basset, qui se couchoit entre ses jambes, qui abboyoit contre ceux qui approchoient du lyon & qu'il pensoit le vouloir harceller, & faisoit toute l'action de le vouloir deffendre, au mesme temps que le lyon le regardoit, & sembloit se preparer à se deffendre, laissant au chien toute son action. Celuy qui le monstroit s'appelloit de Sainte Marie, m'asseura que le lion & le chien estoient de mesme aage & avoient esté nourris ensemble des leur grande jeunesse ; Il me dit que le lyon avoit sept ans. »⁷⁴⁵

D'autres domaines sont plus nettement en lien avec son travail pastoral. Il s'intéresse ainsi de près à l'ethnographie, notamment par le biais de récits de voyage, même s'ils sont essentiellement le fait d'auteurs catholiques et le plus souvent ecclésiastiques. Ferry note une foule de détails sur le climat, la topographie, l'archéologie, les coutumes, mais aussi et surtout sur les mœurs, en particulier religieuses, des hommes des mondes inexplorés ou mal connus. Son attention se porte bien sûr sur les Amériques, mais aussi la Chine, l'Inde, le Japon, la Perse et même la Russie : dans cette dernière, c'est surtout la place de l'orthodoxie qui le passionne, dans des années où certains théologiens pensent que la Réforme est compatible avec la religion des Grecs et des Russes⁷⁴⁶. La Terre Sainte et l'Égypte sont également pour lui une source de curiosité, puisqu'il approfondit ses lectures au point de dessiner ensuite des reconstitutions du Mont Sinai⁷⁴⁷, des pyramides et du Sphinx⁷⁴⁸ (fig. 61).

⁷⁴⁴ *Ibid.*, fol. 415 v°.

⁷⁴⁵ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 423 r°, note 4 966.

⁷⁴⁶ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 1.

⁷⁴⁷ BPF, ms 767¹, parmi ses notes sur les premiers livres de l'Ancien Testament.

⁷⁴⁸ BPF, ms 767⁴, parmi ses notes sur Isaïe.

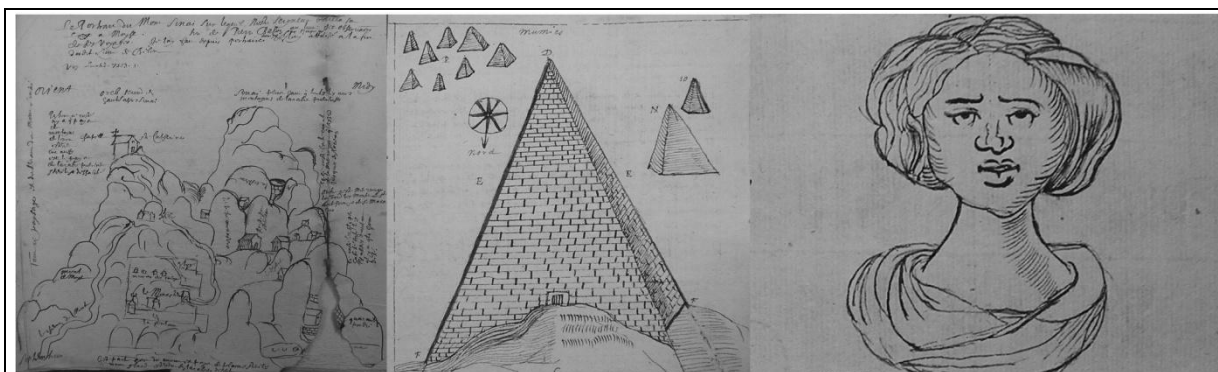


Figure 61 : dessins de Ferry tirés de lectures ethnographiques sur l'Égypte et la Terre Sainte. On reconnaît de gauche à droite le Mont Sinaï, les pyramides et une vue particulière du Sphinx. Source : BPF, ms 767¹ (Mont Sinaï) et ms 767⁴ (pyramides et Sphinx).

Il va ainsi beaucoup plus loin que le strict nécessaire pour la prédication, mais reste dans son rôle de pasteur érudit : la précision de ses dessins reste rudimentaire, mais elle montre aussi la nature purement livresque des connaissances du ministre. Il en va de même pour la linguistique et l'étymologie : Ferry concentre son attention dans ses recueils sur les langues sacrées avant tout. Le grec, l'hébreu et l'araméen font ainsi l'objet de nombreuses notes, plus ou moins érudites, et reprennent des éléments essentiels pour le travail exégétique attendu d'un pasteur en chaire et dans son cabinet⁷⁴⁹. C'est nettement plus contestable lorsqu'il s'intéresse à des langues rares ou exotiques : il verse ainsi dans une certaine forme d'érudition que l'on pourrait qualifier de « gratuite » quand il se penche sur les origines et les étymologies du basque⁷⁵⁰. Par contre, il revient totalement dans son rôle en revenant sur certaines notions de droit, notamment canon⁷⁵¹.

L'appartenance de Ferry au monde des érudits est donc relativement attachée à sa fonction de pasteur. Mais elle ne se perçoit pas seulement par ses lectures au secret de son cabinet d'étude. Le pasteur agit également, entre en contact avec l'extérieur et cherche souvent à faire valoir ce statut d'érudit. Il correspond ainsi avec de très nombreux savants européens, sans que cela sorte ordinairement du cercle des réformés les plus en vue et sans que, généralement, les discussions touchent à des sujets vraiment extraordinaires pour des pasteurs : la théologie, l'histoire, la philosophie et les langues sacrées sont au cœur des préoccupations⁷⁵². Mais, à l'échelle messine, Ferry apparaît comme un érudit plus éclectique et comme un homme de savoir. C'est en tant que tel qu'il reçoit tant de vers, français ou latin,

⁷⁴⁹ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe II. 1.

⁷⁵⁰ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 51, note 3 754.

⁷⁵¹ Voir ci-dessus, chapitre 2, paragraphe III. 1.

⁷⁵² Sur son réseau de correspondance, voir ci-dessus, chapitre 5.

louant ses connaissances dans de nombreux domaines, parfois sous forme d'étrennes partagées entre lettrés⁷⁵³. Mais par deux pratiques sociales au moins, il apparaît aux yeux des Messins comme un érudit. La première de ces pratiques est la conversation⁷⁵⁴. Celle-ci est parfois considérée comme « l'alambic des lectures »⁷⁵⁵. Nous connaissons par nature très mal le déroulement d'une conversation entre savants. Ferry nous livre quelques informations dans certains recueils de notes, mais il s'agit de peu de choses pour une pratique qui est sans doute quotidienne ou presque. Il peut ainsi parler d'architecture et d'héraldique à l'occasion :

« J'ay appris de M. Le Roux chanoine de S. Estienne de Metz qu'en l'Eglise primatiale de Bourges au haut d'une vitre se void un asne preschant en chaire, d'où vient le proverbe des armoiries de Bourges. »⁷⁵⁶

C'est également le cas pour d'autres secteurs de la connaissance, même si le pasteur ne nous livre des indices suffisamment précis que pour ce qui a trait à la théologie. La plupart du temps, ces conversations se tiennent dans le cabinet de travail d'un des participants et constituent des moments importants de la convivialité savante. Quand elles opposent des catholiques et des réformés sur des sujets théologiques, elles se distinguent assez mal de la dispute, même si le ton et les liens entre les discutants sont différents. Il s'agit dans une certaine mesure de continuer la dispute selon d'autres modalités⁷⁵⁷. Nous le voyons particulièrement bien dans les notes qu'il consacre à ses conversations avec Bossuet et des jésuites dans les années 1660. Il n'aborde pas uniquement son grand dialogue « irénique » de 1666⁷⁵⁸, et nous pouvons parfaitement voir l'évolution des formes prises par la controverse, devenue pour Ferry et ses interlocuteurs une conversation pleine de civilités. Nous les voyons ainsi se recevoir les uns les autres, se rendre les visites et discuter de points de théologie parfois complexes tout en restant d'un grand calme selon les comptes-rendus du pasteur. Nous sommes très loin ici des outrances et des insultes repérées en d'autres occasions, surtout dans ces mêmes années 1660. Ferry échange des visites avec le jeune chanoine Bossuet dès 1658, soit quelques mois à peine après des échanges âpres au cours de la chaîne de controverse suscitée par le *Catéchisme*. Ils discutent de la grâce et des controverses que ce sujet suscite. Le pasteur précise qu'en ce 4 février 1658, il est « allé rendre une viste [qu'il] devoi[t] »⁷⁵⁹.

⁷⁵³ La plupart de ces vers écrits en l'honneur de Ferry se trouvent à la BnF, NAF 22 886. Certains autres subsistent de façon dispersée, sans qu'il soit réellement possible d'en faire un inventaire précis et exhaustif.

⁷⁵⁴ Bernard BRAY et Christoph STROSETZKI (éd.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995, 372 p.

⁷⁵⁵ L'expression est de Jean-Marc CHATELAIN, *La bibliothèque de l'honnête homme...*, ouvr. cité, p. 19.

⁷⁵⁶ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 45 r^o, note marginale. À noter que le proverbe sur les armoiries de Bourges est « Ce sont les Armoiries de Bourges, un âne dans une chaise » (et non une chaire).

⁷⁵⁷ C'est une des démonstrations d'Isabelle HENTZ-DUBAIL, *De la logique à la civilité...*, thèse citée.

⁷⁵⁸ Il ne l'évoque dans ses notes que pour juillet 1666. BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 43 r^o, note 3 652.

⁷⁵⁹ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 175 r^o, note 2 497.

Ferry échange également des visites avec des jacobins à l'occasion et ils parlent de l'athéisme qu'ils condamnent ensemble : le père Meije vient ainsi rue de la Chèvre dans le cabinet du pasteur en janvier 1665 et le ministre va voir son interlocuteur dans la maison des jacobins près de l'abbaye Saint-Arnould⁷⁶⁰. Ces visites ne sont que le signe d'un certain apaisement, sans doute dû à l'âge du pasteur, mais aussi du plaisir qu'il prend à ce type d'échange. Cela ne l'empêche pas d'aborder des sujets graves et d'être en désaccord frontal avec ses hôtes : en juillet 1665, un jésuite vient chez lui et discute longuement des indulgences. Ferry titre alors le résumé de leur conversation avec ces mots très durs : « Indifférence des jésuites en matière de religion »⁷⁶¹. Quelques jours plus tard, un autre père de la Compagnie de Jésus est admis à discuter avec Ferry dans son cabinet et lui récite le sermon de controverse qu'il prévoit pour le dimanche suivant⁷⁶². On peut difficilement faire plus cordial : pourtant, le pasteur ne note cela dans un de ses recueils que pour montrer les doutes que les indulgences suscitent chez les jésuites et donc la reconnaissance implicite de certaines erreurs catholiques : cela ne fait donc que renforcer la vérité réformée.

La conversation théologique ne prend pas nécessairement la forme d'un affrontement, elle peut également rassembler deux personnes ayant un même but : c'est notamment le cas avec l'Écossais John Dury, déjà évoqué à propos de son rôle dans la réunion des protestants⁷⁶³. Au cours d'un de ses voyages en Allemagne, il profite d'une offre qui lui est faite de passer par Metz pour visiter Ferry et converser avec lui. Si le contenu exact des échanges est quasiment inconnu, les conditions matérielles de la rencontre sont très intéressantes, car elles montrent qu'une conversation savante peut nécessiter une prise de risque et susciter de l'excitation chez les participants. Malgré la prudence à laquelle incite le ton de l'anecdote que nous livre Bayle en 1697, le récit est assez savoureux. Il date cette rencontre d'avril 1662 et annonce se fonder sur

« une historiette qui m'a été communiquée. Duræus étant à la foire de Francfort au mois d'Avril 1662. temoigna à quelques Messieurs de Mets la passion extrême qu'il avoit de voir Mr. Ferri. Lors qu'ils furent prêts à s'en retourner chez eux, ils lui demanderent s'il vouloit être de la partie, & l'exhorterent à ce voyage, & offrirent de l'attendre jusqu'au lendemain il auroit voulu qu'on lui eût donné plus de tems pour se resoudre, mais il falut mettre fin bien-tôt à la deliberation. Il prit le party d'aller à Mets : sur cela voici deux obstacles qui se presentent, il faloit se resoudre à s'habiller à la Françoisé comme un homme de campagne, & à faire raser une grande barbe blanche & quarrée qu'il portoit. Il avoit de

⁷⁶⁰ *Ibid.*, fol. 566 r^o, note 7 993.

⁷⁶¹ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 624 v^o – 625 v^o, note 8 823.

⁷⁶² *Ibid.*, fol. 620 v^o, note 8 658.

⁷⁶³ Voir ci-dessus, chapitre 6, paragraphe III. 3.

l'aversion pour la première de ces deux choses, & l'autre lui étoit une terrible mortification. Mais le desir de voir Mr. Ferri surmonta tous ces obstacles. Ils arriverent à Mets si tard, que Duræus fut obligé de renvoyer sa visite au lendemain. Mais quelcun de ceux qui étoient venus avec lui alla dire de fort bon matin à Mr. Ferri que Mr. Duræus étoit arrivé le soir précédent, & qu'il étoit juste de prévenir sa visite. Mr. Ferri se tremoussa tellement à cette nouvelle, & se remplit si fort du plaisir d'aller embrasser incessamment ce bon Docteur, qu'il oublia d'attacher les jartieres de son calçon, & qu'il sortit demi habillé. Leur entrevue fut accompagnée de mille marques édifiantes de zèle, & d'estime reciproque. »⁷⁶⁴.

Au-delà de l'anecdote, ce récit nous apprend à quel point il peut être dangereux pour un pasteur étranger de pénétrer en France en 1662, mais également quelle joie une telle rencontre peut susciter chez des correspondants qui ne se connaissent que par lettres interposées et qui, en cette occasion, témoignent de leur respect mutuel et de leur statut commun de théologien érudit.

La conversation est par nature privée, mais elle est d'une certaine façon un moyen de marquer socialement un statut d'érudit local. Parfois le pasteur qui participe à des conversations civiles peut verser dans la mondanité : les discussions avec Jean Daillé, à Paris, sont prisées même des catholiques et sont vantées publiquement par Guez de Balzac⁷⁶⁵. À partir d'une certaine limite, le ministre devient une sorte d'écrivain et d'homme de lettres érudit qui transcende les frontières confessionnelles qu'il essaie par ailleurs d'établir pour ses fidèles. Quand le pasteur s'intéresse à des questions aussi étranges que « Pourquoi les Juifs sentent mauvais ? »⁷⁶⁶, ou encore « Pourquoi on ferme les yeux aux mourants ? »⁷⁶⁷, le lien avec le ministère s'avère ténu. Pourtant, s'il s'intéresse à ces sujets *a priori* éloignés de son métier, c'est qu'il participe, en tant que pasteur sans doute, à une autre forme de rencontre entre érudits, puisque ces questions sont soulevées au sein d'une petite société savante à laquelle il participe activement à la fin des années 1610.

Cette seconde forme de sociabilité est donc, avec la conversation, un moyen privilégié pour apparaître comme un homme de savoir à Metz. On peut se demander si, dans ce cadre, Ferry ne sort pas de son métier de pasteur pour se faire davantage mondain et érudit.

⁷⁶⁴ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*..., ouvr. cité, p. 1 145, note E. Ancillon rapporte également la rencontre, mais en donnant la date de 1661 et en prétendant y avoir participé : Charles ANCILLON (éd.), *Mélange critique*..., ouvr. cité, t. 2, p. 243-245. Ce voyage est également rapporté par Dury lui-même aux pasteurs genevois (AEG, Registres de la Compagnie des pasteurs, t. 11, p. 272, séance du 2 février 1663).

⁷⁶⁵ Nicolas SCHAPIRA, « La communauté réformée parisienne au XVII^e siècle et ses écrivains », art. cité, p. 84-89.

⁷⁶⁶ BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 383 r^o, note 3 256.

⁷⁶⁷ *Ibid.*, note 3 265.

Cette société fonctionne entre 1607 et 1611, sans lui, et reprend après une période de sommeil en 1614, jusqu'à une date indéterminée qui ne peut être antérieure à octobre 1618⁷⁶⁸. Six personnes y participent régulièrement : outre le pasteur, nous retrouvons messieurs La Hière, Braconnier, Contault, Le Coulon et Couët du Vivier. Il ne s'agit donc là que de réformés, dont deux ministres. Ils sont tous particulièrement actifs au sein de leur communauté confessionnelle, dont ils sont des notables. C'est le médecin Couët du Vivier, père du futur gendre de Ferry, qui a eu l'idée de ces réunions en octobre 1607. Le principe en est simple : il s'agit de se réunir autour d'un souper « frugal et de petit appareil » toutes les semaines, avant de discuter de trois questions diverses mises à l'ordre du jour lors de la séance précédente. Les conversations durent un peu plus de trois ans. Le jeudi 11 décembre 1614, la société renaît et élabore un nouveau règlement en plusieurs points : il ne faut pas que les réunions rassemblent plus de six personnes, chacun reçoit à tour de rôle, les réunions ont lieu le jeudi, doivent n'être l'occasion que d'un repas minimal, sont obligatoires et nécessitent une excuse en cas d'absence, les membres pouvant être condamnés à une amende. Il est interdit d'inviter des personnes extérieures et deux questions sont traitées en un soir. Il est décidé plus tard qu'une question ne pourrait être abordée deux fois en moins de cinq ans. Les membres de la société semblent unis par une solide amitié, parfois renforcée par des liens familiaux. Il s'agit donc d'une forme fermée de cercle érudit, mais rien n'indique que les membres n'en parlent pas autour d'eux et ne revendiquent pas leur appartenance à ce petit groupe. Dès janvier 1615, le jour de réunion est modifié pour le mercredi, car les pasteurs Ferry et Le Coulon ont besoin de temps le jeudi soir pour préparer le prêche du vendredi : dès les débuts, les ministres sont là en tant que tels et ne cherchent pas à être considérés comme des érudits communs. Le caractère religieux de la société est évident, car un point postérieur de règlement, à partir de 1615, stipule que la soirée doit débiter par un chant de psaumes : dans ce cas, les pasteurs jouent très certainement un rôle à part. Les questions abordées sont enregistrées, avec le nom de celui qui doit les traiter. Les thèmes sont extrêmement divers et touchent tous les domaines de la connaissance : l'histoire, la science, la médecine, l'astronomie, la musique, le droit, l'actualité, la politique, la théologie ou les mœurs. Le contexte messin est sans doute prégnant, puisque la liste des questions montre que les juifs passionnent et font l'objet de recherches approfondies. L'étymologie est souvent au cœur des débats et celui qui est chargé de l'exposé doit mener un travail rigoureux tout au long de la semaine. Il ne faudrait

⁷⁶⁸ Les papiers de cette société savante à laquelle Ferry participe sont conservés dans la collection de Couët de Lorry (AP) et ont fait l'objet d'un microfilmage (AD Moselle, 1Mi 18/1). Les cahiers ont été annotés par Paul Couët du Vivier, dont les deux grands-pères (Ferry et Jacques Couët du Vivier, médecin) étaient membres de la société. Quelques notes également dans BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 383 r° – 403 r°.

cependant pas en conclure que n'importe quel membre est chargé des sujets choisis. En effet, Ferry et Le Coulon travaillent sur la théologie et le droit ecclésiastique, Couët du Vivier sur la médecine, La Hière sur le droit. La place de Ferry est adaptée à son métier au sein de cette petite société érudite. Le caractère confessionnel de celle-ci n'aide pas le ministre à s'ouvrir à d'autres préoccupations, même si tous les sujets l'intéressent. Mais sans doute cet intérêt passe-t-il toujours par le prisme, même indirect, de son ministère. Il n'en apparaît pas moins comme un érudit et un savant, dès les années 1610, alors qu'il est très jeune. Un poème en alexandrins témoigne de cette image endossée par le pasteur, en compagnie des autres sociétaires du mercredi soir qui sont tous cités, parfois de façon étrange :

« J'ay veu en De **La Hiere**, au bord de la Mozelle
Diane se changer, prenant forme nouvelle,
Affin de pourchasser et du cœur et des yeux
Le jouvenceau sçavoir, qui fuyoit en tous lieux.
Mercure s'y en vint qui se changea en l'onde
D'un **Vivier** doux roulant, argentin, clair & monde
Pour d'un miroir poli ; servant au jouvenceau
Le tenir arrester à contempler son eau.
Venus en mesme temps de son amour esprise
Prenant le lut en main favorisoit sa prise
En chantant le doux air d'un **Conte aux** amoureux
Ravissant le savoir au son melodieux.
Phebus, qui void par tout, sur le savoir esclance
Ses Rayons surdouez qu'en traits de **Fer** il lance
Desquels la vive pointe et la divine ardeur
À ce fort jouvenceau, font perdre la verdeur
Jupiter aussy tost, survinst en ceste chasse,
Changé en **Braconnier**, qui hardi le pourchasse
Par tout avec vigueur, jusques dans les boys
Pour roide sa lutte et le rendre aux aboys.
Saturne, à la parfin en un **Coullon**, se change
Et descendant des cieux, prest du savoir se range
Paisible, contemplant, d'un œil clair et ouvert
Où le savoir receu, se mettroit à couvert. »⁷⁶⁹

Son appartenance à une société érudite l'arrache un peu de son travail de pasteur, comme certaines lectures. Mais, même dans ces moments où il s'intéresse à tous les aspects de la connaissance, Ferry reste un ministre et pense en tant que ministre.

⁷⁶⁹ BnF, NAF 22 886, fol. 101. C'est moi qui ai mis en gras les noms des membres de la société, intégrés au récit.

Ferry a-t-il été un homme de lettres, un érudit ou un « honnête homme » ? Ce qui est certain, c'est qu'il a tenté de se faire reconnaître comme un écrivain par diverses autorités, tant ecclésiastiques que littéraires, mais n'a jamais réussi à s'imposer comme tel. Sa gloire reste surtout messine. Il n'a donc pas su totalement négocier le virage pris par les plus prestigieux de ses collègues au cours du XVII^e siècle, se muant pour la plupart en hommes de lettres jugés de plus en plus sur des critères littéraires, en fonction de leur formation académique, de leur œuvre imprimée et de leur place dans des réseaux particuliers⁷⁷⁰. L'identité sociale des pasteurs, surtout ceux des grandes villes, se rapproche donc progressivement de celle des écrivains et Ferry a tenté de suivre ce mouvement, sans toutefois que cela soit couronné de succès. Il connaît pourtant les bonnes personnes et réussit à convaincre un homme aussi important que Conrart, central dans l'élaboration d'une réputation nécessaire pour devenir un pasteur qui publie. Mais la réception des ouvrages de Ferry marque bien cet échec, tant au niveau des autorités reconnues qu'à celui du grand public. Il est donc rentré dans un système au sein duquel la réputation et la concurrence sont des réalités complexes et dans lequel l'éloquence en chaire est de plus en plus marquée par les « canons des belles-lettres »⁷⁷¹. Quoi qu'il en soit, c'est toujours en vue de renforcer l'influence de son ministère qu'il agit pour étendre sa réputation. Même si certains de ses collègues versent volontiers dans la mondanité et deviennent davantage des écrivains que des pasteurs, Ferry reste un prédicateur du début de son siècle et travaille toujours avec la volonté d'édifier.

Les activités du pasteur que nous pourrions *a priori* qualifier d'« annexes » méritent bien les guillemets que l'on place autour de l'adjectif. En effet, elles ne le sont que par rapport à ce qui fait le cœur de l'activité pastorale, c'est-à-dire la prédication, l'administration des sacrements et, dans une moindre mesure, la controverse, l'apologétique et la conduite d'une vie édifiante. Il ne faudrait toutefois pas penser que lorsque Ferry se fait directeur de consciences, historien ou écrivain et érudit, il prend du temps qu'il aurait pu (et dû) consacrer à son ministère. Dans son esprit, sa mission est unique et ses divers travaux n'en sont que les branches partant d'un même tronc. Jamais il ne prend le risque de sortir de son rôle professionnel et d'agir de façon inconvenable à sa fonction. Son ministère prend donc des formes très diverses qui sortent des voies habituelles, mais elles n'en restent pas moins des

⁷⁷⁰ Nicolas SCHAPIRA, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle...*, ouvr. cité, p. 307.

⁷⁷¹ Nicolas SCHAPIRA, « La communauté réformée parisienne au XVII^e siècle et ses écrivains », art. cité, p. 89.

éléments essentiels pour atteindre son seul but : aider ses fidèles à mener une vie chrétienne et leur donner les moyens, en chaire ou en dehors, de s'assurer de la vérité de leur religion et de la certitude de leur Salut.

Conclusion générale

Le long ministère de Ferry est à la fois atypique et révélateur. Il n'est pas toujours aisé d'en synthétiser les formes, ni de déterminer les contours de ce qui relève du cas exceptionnel et de ce qui pourrait apparaître comme un trait commun partagé avec la plupart de ses confrères. Il s'agit donc d'un enjeu important, tant pour savoir s'il est légitime d'aborder l'histoire des pasteurs par le biais individuel que pour déterminer les axes de recherche possibles pour les historiens qui voudront se pencher sur les « hommes de Dieu » au XVII^e siècle. Certains développements, au cours de ces neuf chapitres, semblent peut-être très anecdotiques ou précis pour qui s'intéresse à l'histoire des clergés en général. Il s'agit sans doute là d'un problème inhérent à toute monographie, mais l'étude de cas bien déterminés peut également être un atout considérable dans la progression de la connaissance, à condition de savoir les mettre en perspective et d'en dégager des conclusions permettant de servir de grilles d'analyse. Au terme de cette recherche, il semble ainsi nécessaire de soulever la question de ses apports à la recherche, de ses perspectives, mais aussi de ses défauts et de ses zones d'ombre. Par leur volume et leur variété, les sources dépouillées permettent une vision assez large des modalités de l'exercice du ministère pastoral chez Paul Ferry entre 1612 et 1669, à Metz, mais également, dans une certaine mesure, à l'échelle française, voire européenne, du moins dans le premier Refuge francophone. Les conclusions que nous pourrions en tirer posent toutefois des questions épistémologiques de fond sur la possibilité et la pertinence de comparaisons avec d'autres cas de ministres, voire avec un « corps pastoral » aux contours cependant flous qu'il convient certainement de remplacer par la notion plus adaptée de « société des pasteurs ». Le parti pris de cette étude a été d'éviter de livrer une biographie au sens traditionnel du terme, notamment en abandonnant l'idée d'une présentation purement chronologique et en focalisant les problématiques sur les conditions et les modalités de l'exercice du ministère pastoral à plusieurs échelles : sans doute cela nécessite-t-il de revenir sur les hypothèses formulées en introduction générale, tout en s'interrogeant sur les possibilités réelles d'extension de certaines réponses apportées par une monographie telle que celle-ci à des cas plus généraux et à l'historiographie du protestantisme messin et français. Bien que l'histoire des pasteurs reste encore un terrain à défricher et une enquête à entreprendre, l'étude précise d'un cas, aussi particulier fût-il, pose clairement la

question de la pertinence d'une telle recherche d'envergure et, en tout cas, celle de la possibilité de la mener à bien. Si ce travail se présente comme un essai de contribution à l'histoire des pasteurs français sous le régime de l'édit de Nantes, il n'a toutefois pas d'autre prétention que de constituer un premier jalon, une étape dans la prise de conscience des apports potentiels d'une histoire globale des pasteurs français, voire des clergés français, pour la connaissance du XVII^e siècle en général.

1. Exercer le ministère pastoral, une fonction multiforme sous le régime de l'édit de Nantes

La fin de l'année 1669 et le début de l'année 1670 marquent la fin d'une époque dans l'histoire de la société des pasteurs français. En effet, certains de ses éminents représentants, qui ont commencé leur ministère au début du XVII^e siècle, disparaissent en quelques mois, notamment Charles Drelincourt le 3 novembre 1669 et Jean Daillé le 15 avril 1670. Comme eux, Ferry, mort le 28 décembre 1669, est un pasteur d'une génération particulière, celle qui n'a pas réellement connu le drame des guerres de Religion, du moins pas en tant que ministre, qui a exercé une profession normalisée par l'édit de Nantes et qui a disparu avant l'assaut final des vexations contre le régime de cet édit et sa révocation. Comme ses collègues parisiens, Ferry a travaillé jusqu'à la fin de sa vie, puisque sa dernière apparition dans les registres messins date du 24 novembre 1669¹. Son décès est sans doute perçu comme un tournant dès que la nouvelle est connue, puisque la société des pasteurs lui rend divers hommages posthumes, le plus souvent sous la forme de vers restés manuscrits, mais permettant de constater une rapide insertion de Ferry dans la mémoire réformée. Ainsi, Jean Claude, célèbre prédicateur de Charenton, adresse au successeur et gendre du pasteur messin, François Bancelin, des pièces louant toutes les qualités oratoires, intellectuelles et spirituelles qui ont fait de Ferry un ministre exemplaire². Cette exemplarité est bien entendu reconstruite dans le discours de Claude, qui en dit davantage sur ce que doit être un pasteur et sur ce que s'est efforcé de faire Ferry en fonction de cette norme, que sur le réel travail pastoral. Ses amis, ou du moins ses confrères d'origine messine, lui rendent également des hommages « professionnels » louant ses qualités en chaire, dans l'édification et la consolation du troupeau, missions prioritaires dans le cadre professionnel. Ainsi, Abraham Couët du Vivier,

¹ AC Metz, GG 248, registres des baptêmes, mariages et sépultures de l'Église réformée de Metz (1668-1670).

² BPF, ms 760³, fol. 116-118.

pasteur de Sainte-Marie-aux-Mines, compose des vers insistant sur ses connaissances bibliques³. Jean Jassoy, lui, loue son ancien confrère en annotant un extrait des registres de l'Église réformée reprenant son acte de baptême du 27 février 1591 et, en trois vers qu'il reprend d'Abraham Couët du Vivier, résume cette vision du ministère et la prise de conscience que celui de Ferry aura été très marquant :

« Ton sçavoir et ton Eloquence
T'ont donné pour admirateurs
Tout ce que soixante ans t'ont donné d'auditeurs »⁴.

C'est que la mort de Ferry marque sans doute bien la fin d'une époque ou, du moins, fait prendre conscience à certains de ses collègues et à quelques ouailles que l'exercice du ministère pastoral a bien évolué entre son arrivée en 1612 et sa mort. Le contexte messin est en tout cas radicalement différent et les mois qui entourent la disparition de Ferry marquent précisément une étape importante dans cette évolution. En effet, c'est en 1669-1670 que la Réforme catholique et la Contre-Réforme se restructurent et s'intensifient à Metz. Les derniers jours de Ferry et les mois qui suivent sa mort sont marqués par des signes nets de cette évolution. Ainsi, c'est en 1670 que sont organisées de grandes festivités pour la prise de possession de La Feuillade comme évêque de Metz, marquées notamment par une pièce de théâtre des élèves du collège des jésuites mettant en scène la lutte contre l'hérésie dans une allégorie sans doute choquante pour les calvinistes⁵. C'est également en 1670 et dans le même contexte de l'arrivée de La Feuillade que paraît une seconde édition de l'ouvrage de Meurisse qui avait déclenché la polémique, notamment dans le domaine historique, en 1642⁶. Si cette édition est rigoureusement identique à la première dans le texte, elle est précédée d'une épître dédicatoire à l'évêque et ne comporte plus comme sous-titre « Dediée à Meßieurs de la Religion pretenduë reformée de la Ville de Metz » (1642), mais « Dediée à Monseigneur

³ BnF, NAF 3 374, fol. 12.

⁴ BnF, NAF 22 704, fol. 6 bis, 3 mai 1670, copie d'AC Metz, GG 241 (registres des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz, 1591-1603). Cette copie a sans doute été utilisée comme pièce dans le dossier de succession de Ferry. Les trois vers sont l'entame de BnF, NAF 3 374, fol. 12.

⁵ *Metensis Ecclesiae in signo Crucis Aubussoniae de Haeresi debellata triumphus. Drama gratulatorium. Illustrissimo reverendissimoque Domino Domino⁵ Georgio d'Aubusson de La Feuillade, Regi a sanctoribus consiliis, Regionum ordinum commendatori, Archiepiscopo Ebrodunensi, Dei et Apostolicae Sedis Gratia Episcopo Metensi, Episcopatus possessionem ineunti. Dabitur in Theatrum à Selectis Metensis Collegii Societatis Jesu Scholasticis in eodem Collegio decimâ die Februarii horâ de meridie*, Metz, Pierre Collignon, 1670, in-4°, 19 p. Sur l'action (contre-)réformatrice de La Feuillade, voir notamment Jean-Paul ACHEREINER, *Restauration paroissiale dans le diocèse de Metz durant l'épiscopat de Georges d'Aubusson de la Feuillade (1669-1697)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de François-Yves LE MOIGNE, Université de Metz, 1974, 217 p.

⁶ Martin MEURISSE, *Histoire de la naissance...*, ouvr. cité, 2^e édition, 1670. Le Père franciscain Ignace-Marie, dans « Un petit problème de bibliographie lorraine », *Les Cahiers Lorrains*, n° 4, 1928, p. 80, pense que cette édition date plutôt de 1665 ou 1666, donc du vivant de Ferry. Mais cela n'est pas très argumenté et cela semble totalement impossible, puisque La Feuillade, à qui cette édition est dédicacée, n'arrive à Metz qu'en 1669.

l'Illustrissime & Reverendissime Archevesque d'Ambrun, Evesque de Metz » (1670). Le plan de Metz lui-même montre qu'à la mort de Ferry la ville s'est fortement catholicisée, tant par l'adjonction de nouveaux bâtiments religieux que par l'exclusion dans le Retranchement du temple en 1664 (fig. 62)⁷.



C'est donc une époque tout à fait particulière qu'a connue Ferry, puisqu'avant son arrivée en 1612, l'Église de Metz est dans une phase que l'on pourrait qualifier de construction institutionnelle au début du régime de l'édit de Nantes. Entre cette construction et le début des persécutions qui aboutissent en 1685 à la révocation, le ministère du Messin se situe donc dans une période de calme relatif, bien que remis en question par le clergé catholique allié au pouvoir royal. C'est ce contexte qui fait, finalement, du cas de Ferry un observatoire privilégié de l'exercice du ministère pastoral, puisque c'est sans doute là qu'il peut s'exprimer le plus librement et de façon la plus « normale » au sens des conditions voulues par la discipline ecclésiastique française.

⁷ Voir ci-dessus, chapitre 4, paragraphe II. 2.

Paul Ferry a exercé le ministère pastoral sur une période suffisamment longue pour qu'il connaisse de multiples évolutions des conditions juridiques, institutionnelles, sociales et intellectuelles pesant sur cette fonction. Ces évolutions dépendent parfois d'éléments exogènes, comme l'intensification de la double politique de Réforme catholique et de Contre-Réforme que l'on observe dans le camp catholique, ou encore l'alliance de plus en plus étroite entre le pouvoir royal et le clergé, mais aussi d'éléments endogènes. Parmi ces derniers, il semble évident que des querelles internes, comme la question de la grâce qui oppose les partisans d'Amyraut et ceux de Du Moulin, mais aussi la pression sociale sur la question des « beaux sermons », ou encore les tensions constantes entre pasteurs et laïcs au sein des consistoires ont considérablement modifié les conditions d'exercice du métier de ministre. Sans doute plus qu'en 1612 à ses débuts, le pasteur est en 1669 un professionnel dont l'existence entière est déterminée par sa profession et l'image à laquelle il est contraint de devoir s'adapter. Sa charge l'amène à se distinguer radicalement des laïcs, y compris ceux qui participent avec lui aux travaux de ce « clerc collectif » qu'est le consistoire. Malgré les tensions qui l'opposent régulièrement aux notables de sa communauté, Ferry a dans cette dernière une influence très importante, dans tous les domaines. Ses missions sont multiples, variées et recouvrent un spectre très large d'interventions possibles. Son travail essentiel, celui qui lui est confié institutionnellement par son Église, est de prêcher le pur Évangile, d'administrer les sacrements et d'imposer la discipline réformée à ses ouailles. Il bénéficie pour ce travail d'une formation de haut niveau, assurée dans son cas par l'académie de Montauban, même s'il doit compléter ce savoir reçu par l'expérience, surtout dans le domaine de la surveillance des mœurs. Ce dernier aspect de sa charge est certes partagé avec l'ensemble du consistoire, mais son avis y est prépondérant et, au cours des années 1610, les ministères laïcs perdent de plus en plus de terrain face au ministère pastoral, puisque nous voyons les diacres exclus de la distribution de la cène, suite à une longue querelle. Cette exclusion est même plus large, car il est évident que dès le début du XVII^e siècle, de nombreuses charges *a priori* dévolues aux anciens et aux diacres sont désormais exercées par les pasteurs, comme la visite des pauvres, malades et prisonniers et, de façon générale, la consolation des affligés. Cette forme de cléricisation de l'Église réformée permet de comparer le rôle du pasteur avec celui du prêtre à la même époque : bien que n'appartenant plus à une classe sacerdotale ontologiquement séparée des laïcs, le ministre est en effet, par ses compétences, par son savoir et par ses missions, un homme à part au sein de la communauté.

La place privilégiée de Ferry au sein de la direction de l'Église est renforcée par deux éléments. Le premier est que le pasteur messin est un notable dans sa ville. Il est issu de deux grandes familles très influentes de la communauté réformée et de Metz en général, participant au Magistrat ou exerçant des charges dans l'administration royale. De ce fait, Ferry connaît personnellement tous les acteurs de la vie municipale, voire au-delà, et peut entretenir avec eux des relations de confiance qu'il sait mettre au service de la défense de son troupeau. Il est difficile de savoir, sur ce point, si l'exemple particulier de Ferry est réellement révélateur d'une généralité potentielle, car même parmi ses confrères de Metz nous ne pouvons pas rencontrer de situation semblable, car ils sont nettement en retrait sur la scène locale, sauf peut-être David Ancillon, avec lequel Ferry s'entend d'ailleurs relativement mal et qui cherche en de nombreuses occasions à se démarquer de la figure trop imposante de son aîné. Cela permet d'expliquer dans une large mesure sa domination nette, tant au cours de son ministère que dans la mémoire protestante messine, malgré la règle disciplinaire de la stricte égalité entre les pasteurs. Nous pouvons également ainsi comprendre pourquoi le consistoire lui-même a été parfois inquiet d'une influence trop grande dont il a pourtant souvent tiré profit : ainsi, la fin de l'affaire Bancelin montre que l'on se méfie parfois de Ferry. Le second élément qui renforce le ministère pastoral et son influence au sein de la communauté est sans aucun doute la double mission, aux contours très flous, de défense et d'édification du troupeau. Ce second élément est lié au premier, puisque Ferry parvient toujours à ne pas mettre de barrière entre son influence sociale et son travail de protection des réformés de sa ville : au contraire, il utilise toujours son crédit pour obtenir (ou plutôt pour tenter d'obtenir) une amélioration des conditions juridiques de l'existence de sa communauté et pour mener une lutte politique. Mais le travail de défense et d'édification va bien au-delà de cette position sociale privilégiée, car il permet au pasteur de s'investir dans une lutte multiforme et d'agir comme expert, grâce à ses compétences particulières. En tant que spécialiste du droit disciplinaire, de la Bible, des langues sacrées, du droit, de l'histoire et de bien d'autres disciplines, nous le retrouvons dans la controverse, le travail de recherche historique ou encore la publication de traités théologiques, mais aussi dans la rédaction de harangues, de lettres, de placets et de mémoires juridiques. Là encore, il est difficile de savoir dans quelle mesure l'expertise de Ferry est de meilleure qualité que celle de ses collègues, ou si c'est précisément son crédit dans les milieux du pouvoir qui lui donnent une place prépondérante dans cette mission. Toujours est-il que c'est bien lui que nous retrouvons le plus souvent sur le front de la défense de l'Église et nous sommes bien loin de la vision d'Émile-Guillaume Léonard voyant dans les pasteurs du XVII^e siècle des intellectuels pusillanimes : au contraire,

répondant à toutes les attaques, Paul Ferry est un confesseur au sens premier du terme, mais aussi un homme d'une grande érudition. Pour l'édification, le pasteur dispose d'une arme supplémentaire : sa vie « privée », si tant est que l'on puisse parler de vie privée pour un personnage public dont l'existence doit précisément servir de modèle à sa communauté. Dans ce domaine, l'essentiel est sans doute plus ce qu'il donne à voir que ce qu'il est, et la façon dont Ferry reconstruit et met en scène sa vie familiale constitue un excellent moyen d'aborder ce qui est essentiel au ministère pastoral à ses yeux. C'est que celui-ci ne s'exerce pas que localement et au sein de l'Église : exercer le ministère de la Parole est également une mission qui se vit à plusieurs échelles.

La fonction pastorale est pensée localement par la discipline et, en général, dans toutes les sources normatives : de ce fait, Ferry est avant tout pasteur de Metz et c'est donc dans sa ville qu'il exerce pleinement ses prérogatives. C'est là que son ministère prend tout son sens et c'est son troupeau particulier qui le préoccupe en premier lieu. Dans son cas, ce phénomène est sans doute exacerbé par le fait que son Église est particulière, en dehors des découpages synodaux, et parce que là plus qu'ailleurs, l'endorecrutement est extrêmement puissant : tous les nouveaux pasteurs sont nés à Metz à partir de la fin du XVI^e siècle. C'est également à l'échelle locale que Ferry peut le mieux exercer son influence sociale particulièrement forte et notamment peser sur les décisions consistoriales, malgré, souvent, de fortes oppositions. Toutefois, l'exercice du ministère pastoral ne saurait se limiter à cette dimension locale et purement institutionnelle. En effet, Ferry est également un ministre de la Parole de Dieu en général et agit comme tel dans sa correspondance avec l'extérieur, qui lui donne un puissant réseau patiemment constitué en cinquante-huit années de travail. Cet outil lui permet d'avoir une réelle influence bien au-delà des murailles de Metz, même si c'est presque toujours en fonction d'enjeux locaux qu'il intervient sur la scène supralocale. L'historiographie messine a sans doute trop souvent exagéré l'aura de Ferry, considéré comme le représentant à lui seul de la communauté réformée de la cité au XVII^e siècle et comme un des grands pasteurs de son temps. Certes, quelques historiens du protestantisme français le citent également parmi les noms de ministres importants, mais presque toujours sans se pencher réellement sur son action à une échelle relativement large. Et, de fait, son rayonnement est plutôt faible : s'il est en correspondance avec tout ce que la société des pasteurs du régime de l'édit de Nantes compte de personnages d'envergure, il faut bien constater qu'il ne fait pas tout à fait partie de ce cercle. Le regard des pasteurs de Charenton ou d'autres grands centres de la Réforme francophone sur ses travaux est généralement assez

professoral et relève souvent du jugement. D'ailleurs, sa production imprimée est d'une rare faiblesse pour un pasteur ayant par ailleurs un tel réseau de correspondance et une telle longévité au sein d'une communauté pourtant importante. Sur les grands sujets théologiques de son temps, sa modération et, finalement, son manque de position claire renforcent l'impression d'un personnage de seconde zone, bien que sa lutte soit constante pour éviter les déchirements du monde réformé et pour, au contraire, parvenir à une entente globale au sein des courants protestants, notamment luthérien et calviniste. C'est sans doute ce qui explique qu'il ait conservé des amis chez les amyraldiens et chez les « orthodoxes », ce qui montre que, même s'il semblerait qu'à titre personnel il ait été plus proche des seconds, il préfère travailler à l'unité. Il est également révélateur que les deux grands travaux célèbres en son temps et restés dans la mémoire et l'historiographie, le catéchisme général publié en 1654 et le « dialogue irénique » avec Bossuet en 1666, soient tous deux regardés avec suspicion, voire avec une franche hostilité, par la plupart de ses collègues, qui considèrent que les concessions faites aux catholiques sont trop importantes. Le seul espace de réelle influence de Ferry se trouve dans des communautés géographiquement relativement proches et situées dans le monde du premier Refuge, en Alsace, dans le Palatinat et dans d'autres régions germanophones. Là, il effectue par le biais de la correspondance un important travail d'aide aux convertis parfois persécutés, de placement de pasteurs natifs de Metz ou proches de lui, de consolation parfois des Messins vivant loin de chez eux. Au-delà même de ce ministère élargi géographiquement, nous constatons clairement avec le cas de Ferry que l'exercice du pastorat recouvre également des champs bien plus larges que ce qui est officiellement attendu : à ce titre, le ministre est également amené à mobiliser des compétences très larges et à mettre en œuvre des politiques diverses pour édifier et défendre son troupeau. Dans son exemple personnel, il est ainsi directeur de conscience, chef d'un établissement semi-clandestin d'enseignement secondaire, historien, écrivain et érudit, bien que cela prenne des formes diverses et que cela rencontre des succès pour le moins mitigés. Quoi qu'il en soit, il utilise et instrumentalise tous les domaines de la connaissance et tous les moyens d'action dans le but de défendre les droits de sa communauté. De même, sa vie privée doit être édifiante : c'est même une exigence de la discipline des Églises réformées. Il œuvre pour que l'image qu'il donne de sa vie « privée » soit toujours conforme à ce que l'on en attend, au point qu'il est difficile de parler de vie réellement privée : en tant que personnage public, Ferry est toujours en représentation. Certes, il connaît quelques déboires familiaux, parfois graves, comme avec son beau-frère converti au catholicisme, ou surtout ses fils qui ne veulent pas lui obéir, ni étudier la théologie. De même, une certaine proximité culturelle et

intellectuelle le fait parfois rencontrer des catholiques, notamment dans les rangs du clergé et en particulier dans les années 1650-1660, lorsque sa querelle avec les jésuites qui sont ses voisins directs est apaisée. Certes, il ne fait jamais aucune concession doctrinale et se contente de visites cordiales relevant de la sociabilité entre notables, mais cette pratique suscite quelques interrogations, y compris parmi ses collègues, Ancillon prenant par exemple régulièrement son contre-pied. Il parvient cependant toujours à donner en spectacle une vie édifiante pouvant servir de modèle aux membres de son troupeau. Les sources doivent donc être considérées avec la plus grande prudence, car elles nous en apprennent souvent plus sur la norme qu'il tente d'atteindre et sur sa façon d'appréhender le ministère pastoral dans l'idéal que sur la réalité de ses pratiques sociales et culturelles.

2. Apports et limites de la figure de Ferry dans une perspective historiographique

La monographie présentée ici pose le problème de sa généralisation, car elle n'est finalement intéressante dans une perspective historiographique que dans la mesure où elle constitue une contribution à des problématiques plus larges et globales. Bien que le travail proposé ne se soit pas construit comme une biographie uniquement centrée sur le pasteur, mais plutôt comme une histoire socioculturelle d'un cas précis tendant à la généralisation, la pertinence de l'étude de cas doit être réfléchie, tant en général que pour cet exemple particulier. Pour des raisons méthodologiques autant que matérielles, il serait impossible de dépouiller les sources nécessaires à l'étude précise des pasteurs français du XVII^e siècle dans leur ensemble, ni même celles du seul protestantisme messin. Dans ces deux domaines, l'étude du cas de Ferry, par le biais de l'analyse de l'exercice du ministère pastoral, peut s'avérer utile, bien qu'il faille poser certaines limites. Ces dernières tiennent essentiellement au prisme déformant des sources, pour la plupart issues des papiers du pasteur, triées par ses successeurs ou les collectionneurs, souvent organisées par Ferry lui-même en fonction de ses propres intérêts immédiats, qui se révèlent bien souvent être également des intérêts à long terme et mémoriels. La masse documentaire disponible sur Ferry ne doit jamais faire perdre de vue qu'elle fait de lui un cas à la fois exceptionnel et généralisable : exceptionnel, car très peu de ses collègues ont laissé autant de traces jusqu'à nos jours, mais généralisable, car les cabinets pastoraux sous le régime de l'édit de Nantes ressemblent sans doute bien souvent au sien. Certaines problématiques soulevées peuvent donc être intéressantes dans des perspectives plus larges.

La connaissance de la figure de Ferry et de son ministère permet de mieux appréhender le XVII^e siècle confessionnel messin et lorrain, bien qu'il s'agisse là d'un terrain relativement étudié. L'atténuation relative que ce travail propose de l'importance de Ferry à l'échelle nationale ne remet en aucun cas en cause la centralité de son ministère à Metz, comme l'ont déjà rappelé ses biographes. Cela fait du pasteur une véritable porte d'entrée dans l'histoire générale de la ville. Ce pasteur est une figure notable des relations dans la société messine de son temps et une histoire sociale et culturelle le mettant en scène permet nécessairement d'en savoir plus sur des questions directement confessionnelles, comme les modalités de la controverse et de la prédication ou les jeux d'influence à l'intérieur du consistoire, mais aussi sur les réseaux locaux et sur le fonctionnement du pouvoir, des Églises, des communautés, voire de la vie économique et quotidienne. En étudiant son action pastorale, la plupart de ces domaines sont ainsi abordés, et nous pouvons observer, à travers les problématiques confessionnelles et le prisme de l'opposition entre catholiques et réformés, comment la parole est prise à Metz, quelles sont les positions politiques, comment l'histoire et l'éducation sont abordées, quels sont les réseaux de fidélités familiales, amicales et bourgeoises, comment les cercles érudits fonctionnent, comment un Messin peut gérer son patrimoine, mais aussi comment les frontières confessionnelles sont parfois transcendées en fonction de divers intérêts. Certes, pour Ferry les problématiques religieuses sont toujours présentes, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour des membres « ordinaires » des communautés messines : il s'agit là très certainement d'un des cas les plus flagrants de la déformation des sources, car il est évident que les papiers du pasteur sont avant tout constitués en fonction de ses intérêts professionnels, et donc confessionnels. Sans doute une enquête plus longue dans certains centres d'archives locaux aurait permis de trouver des documents plus neutres sur son implication dans la vie locale, notamment sur le plan économique : mais l'absence de ces sources ne signifie pas qu'il faille jeter le discrédit sur celles qui ont été dépouillées, car pour peu que l'on garde un œil critique sur elles, il est évident qu'elles en apprennent beaucoup elles aussi, notamment sur les représentations que les hommes du XVII^e siècle messin se font de leur place dans la société. Le très long ministère de Ferry est également un atout considérable pour en faire un observatoire de l'histoire de Metz, car il permet de repérer les phases de la vie confessionnelle, les évolutions de contexte, les effets de génération et les diverses tensions qui peuvent traverser la période. Dans cette optique, la figure de Ferry est une façon d'entrer dans une histoire bien plus large et locale et peut apporter des matériaux de première importance pour un futur essai d'histoire renouvelée de la Réforme à Metz à l'époque moderne. Depuis les années 1970 et le travail surtout analytique

d'Henri Tribout de Morembert, la Réforme messine est en effet restée à l'écart des progrès réalisés par les historiens français, souvent à cause de la déconnexion traditionnelle des mémoires et des historiographies françaises et messines. Le cas de Metz, dont Ferry est totalement inséparable, constitue un observatoire à la fois particulier et privilégié pour des études sur le protestantisme. Particulier, car en tant qu'Église indépendante des structures synodales, la communauté réformée de la ville a moins subi les persécutions que celles de France. Dans ces conditions, il paraît étonnant de chercher dans cette ville un modèle de pasteur pouvant servir de contribution à l'étude de ses confrères français, d'autant que les pratiques de recrutement des ministres participent également d'une tendance au repli. Pourtant, sur ce point également Metz peut apparaître comme un observatoire satisfaisant, puisqu'il s'agit d'une grande et puissante Église, l'une des principales de la France du nord de la Loire. Même si cette importance elle-même peut laisser dubitatif sur le caractère représentatif des pasteurs de cette ville, puisque la plupart des ministres exercent dans des communautés bien plus petites et souvent seuls, la comparaison peut être éclairante sur bien des points.

L'histoire des pasteurs a souvent été naturellement intégrée à l'historiographie du protestantisme français, sans toujours présenter les enjeux particuliers d'une étude des ministres en tant que notables et que guides spirituels, mais aussi politiques de leurs communautés. Pourtant, il s'agit d'une entrée intéressante dans l'histoire du protestantisme français. En effet, mieux connaître les conditions de l'exercice du ministère pastoral permet une approche différente, mais complémentaire, des Églises réformées, de leur fonctionnement, de leur vie interne et de leurs relations avec le monde extérieur, notamment avec les catholiques. Ce sont les pasteurs qui définissent bien des stratégies dans de multiples domaines (recrutement, controverse, rapport au pouvoir) et ce sont eux qui constituent le plus souvent les points de fixation des tensions au sein de consistoires majoritairement composés de laïcs. Dans cette perspective, l'étude des pasteurs en général permettrait d'affiner les synthèses sur le protestantisme français, notamment dans ses dimensions culturelle, sociale et intellectuelle, de la même manière qu'il serait souhaitable de mener des enquêtes précises sur les autres ministères, exercés par des laïcs. Sans doute la masse documentaire à dépouiller pour mener une enquête générale sur le pastorat francophone a-t-elle découragé quelques tentatives, mais également certaines interrogations méthodologiques. Un des problèmes centraux pour l'étude potentielle des pasteurs français sous le régime de l'édit de Nantes est de savoir s'il existe un « corps pastoral » que l'on pourrait étudier en bloc. À l'échelle

messine, il existe sans doute et se montre solidaire, malgré certaines oppositions individuelles qui sont toujours cachées en public. Il s'agit là d'une conséquence de la taille de l'Église de Metz, desservie par quatre pasteurs, alors que la plupart des communautés françaises ne le sont que par un seul. Mais, par le biais notamment de sa correspondance, le cas de Ferry semblerait montrer que les relations au sein du monde des ministres de la Parole francophones, théoriquement tous égaux entre eux, reposent sur des hiérarchies sociales, culturelles et professionnelles implicites qui font que cet hypothétique « corps pastoral » est en réalité une « société des pasteurs », avec ses codes, sa sociabilité, ses solidarités et ses pratiques particulières. En ce sens, le cas de Ferry peut apparaître comme une porte d'entrée pour percevoir certains de ces aspects du monde pastoral réformé au XVII^e siècle en France. Certes, l'historiographie messine a souvent eu tendance à exagérer le poids de son influence dans le monde calviniste francophone, alors que sa place dans cette société des pasteurs est nettement en retrait par rapport aux grands noms des ministres de Charenton, des professeurs de Sedan, Saumur, Genève ou d'autres figures plus isolées. De ce fait, il n'est sans doute pas l'exemple le plus brillant permettant d'entrer dans les détails d'une histoire intellectuelle, théologique ou des idées, car en la matière sa prudence est telle qu'il en devient difficile de démêler ce qu'il pense de ce qui relève de la posture. Mais cette modestie relative de la situation de Ferry n'invalide pas l'intérêt que l'on peut porter à l'étude de ce cas pour servir de contribution à une enquête sociale et culturelle plus large, au contraire. La société des pasteurs est composée d'individualités très diverses, recouvrant des situations elles aussi contrastées. Il serait sans doute difficile d'élaborer une typologie précise des ministres sous le régime de l'édit de Nantes. Bien entendu, la notoriété et l'influence de Ferry dépassent largement le cas moyen ou « normal » et son cas est bien différent de celui d'un pasteur isolé dans une petite communauté, souvent uniquement rattaché au reste du monde réformé par les réunions de colloques ou de synodes provinciaux. Mais une fois intégrée la donnée qu'il n'existe pas de corps pastoral homogène, tous les cas particuliers peuvent être intéressants pour analyser leur insertion dans la société des pasteurs et le fonctionnement de cette dernière. Ni sa position géographique excentrée, ni son très long ministère, par ailleurs loin d'être exceptionnel, ne peuvent donc être opposés pour faire de Ferry un cas trop particulier pour être pertinent. La seule réserve méthodologique consiste à ne pas tomber dans le piège d'une sorte d'effet loupe qui grossirait exagérément l'importance du pasteur messin au sein du monde réformé uniquement à cause de la masse documentaire disponible sur son cas précis : il ne faut pas y voir davantage qu'une chance pour l'historien et le fruit d'une conservation exceptionnellement favorisée par les héritiers du ministre et les collectionneurs postérieurs.

De la même manière qu'il ne faut pas être prisonnier du type de documents conservés dans les papiers Ferry, constitués en fonction de l'exercice du ministère pastoral, il ne faut pas imaginer que ces sources soient uniques pour la seule raison qu'il est le seul ministre à laisser aujourd'hui autant de traces. Mais, en l'absence de données comparables pour l'immense majorité de ses confrères, nous pourrions craindre que cette étude du cas d'un pasteur messin particulier ne puisse être réellement intégrée à une historiographie plus large. Pourtant, les perspectives de recherche ne manquent pas et permettent d'imaginer la place que pourrait tenir cette contribution.

3. Une histoire des « hommes de Dieu » au XVII^e siècle est-elle possible ? Perspectives de recherches

Écrire une synthèse sur les pasteurs français sous le régime de l'édit de Nantes nécessiterait sans doute dans un premier temps d'en établir une liste fiable et de constituer autour de celle-ci un dictionnaire rassemblant l'essentiel des connaissances factuelles sur chaque individu ainsi isolé, sur le modèle de ce qui a été réalisé récemment pour le XVIII^e siècle français⁸. Mais ce qui est possible pour le protestantisme au Désert ne l'est pas à court terme pour le XVII^e siècle. Ce dernier est finalement une sorte d'âge d'or pour les pasteurs : en effet, entre 1598 et 1685, ils sont autorisés dans toutes les provinces du royaume et ne connaissent pas les mêmes persécutions qu'au siècle de la Réforme ou en celui de la clandestinité d'après la révocation de l'édit de Nantes. C'est précisément cet « établissement » des pasteurs, pour reprendre le terme d'Émile-Guillaume Léonard, qui explique que le XVII^e siècle ait longtemps été le parent pauvre de l'historiographie du protestantisme français, considérant que les pasteurs de ce temps deviennent des notables embourgeoisés faisant carrière, alors que leurs prédécesseurs et leurs successeurs mettent leur vie en jeu pour leur foi⁹. Il y a certes eu des essais de dictionnaires, mais à des échelles plus locales et comprenant le XVI^e siècle, alors même que les conditions historiques sont radicalement différentes. Ainsi, Albert Sarrabère, en trois volumes, présente plus de mille deux cents personnes¹⁰. Mais ce travail est sérieusement compliqué par le relatif manque de sources sur le nombre même de pasteurs en exercice et sur l'absence de concordance, dans certains cas, entre ces sources.

⁸ Yves KRUMENACKER (dir.), *Dictionnaire des pasteurs dans la France du XVIII^e siècle*, ouvr. cité.

⁹ L'ouvrage fondamental présentant cette thèse est bien entendu celui d'Émile-Guillaume LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, ouvr. cité, t. 2.

¹⁰ Voir notamment les trois volumes d'Albert SARRABÈRE, *Dictionnaire des pasteurs Basques et Béarnais...*, ouvr. cité ; *Dictionnaire des pasteurs du Sud-Ouest...*, ouvr. cité ; *Dictionnaire des pasteurs d'Anjou, Maine, Touraine & de Bretagne...*, ouvr. cité.

Pour le temps du ministère de Ferry, nous possédons au moins quatre listes issues des autorités synodales, mais les évolutions sont d'une interprétation difficile : on compte en effet 729 noms en 1620 à Alès¹¹, 653 en 1626 à Castres¹² et 647 à Alençon en 1637¹³, alors que le nombre remonte à 712 pasteurs en 1660, selon un document genevois de la collection Court, reprenant sans doute une liste élaborée en marge du dernier synode national tenu à Loudun¹⁴. Les pasteurs messins ne figurent jamais dans ces listes¹⁵, mais celles-ci comprennent également des incohérences d'un cas à l'autre, ce qui rend les comparaisons difficiles. Peut-être l'immense travail du pasteur érudit du XIX^e siècle Louis Auzière, dont les très nombreux papiers et notes sont conservés¹⁶, ou encore les notices, parfois fautives et en tout cas loin d'être exhaustives, du dictionnaire des frères Haag et de leurs continuateurs¹⁷ peuvent-ils nous être utiles pour constituer le corpus des pasteurs réformés ayant exercé sous le régime de l'édit de Nantes. Après cette définition des contours du monde des ministres, il faudrait entreprendre de multiples et très longues recherches pour parvenir à une véritable synthèse. Certes, quelques traits généraux nous sont connus, comme l'endorecrutement de plus en plus fort ou encore le niveau d'étude et certains éléments de la culture commune. Mais ces conclusions sont souvent empiriques. Sans doute cette étude ne peut-elle pas être menée sans la formation d'une solide équipe de chercheurs. Aussi, dans cette perspective, la connaissance d'un cas particulier comme celui de Ferry peut-elle constituer un point de départ, ou du moins une première grille de lecture et de recherche. Mais elle permet également de s'inscrire dans une perspective comparatiste encore plus large.

Dans le cadre d'une histoire réellement post-confessionnelle, il est nécessaire de casser certaines barrières, institutionnelles parfois, mentales souvent, entre les historiographies relatives aux différentes communautés. De la même manière qu'il existe désormais une somme sur l'histoire du christianisme en général, rassemblant des contributions de spécialistes venus d'horizons très divers¹⁸, il serait souhaitable de proposer des comparaisons entre les clergés, notamment catholique et protestants. Les pasteurs réformés forment un clergé, comme le montrent bien certains des derniers travaux de Thierry

¹¹ Jean AYMON (éd.), *Tous les synodes...*, ouvr. cité, t. 2, p. 220-232.

¹² *Ibid.*, p. 418-432.

¹³ *Ibid.*, t. I/2, p. 291-306.

¹⁴ Ce document est publié : Théodore CLAPARÈDE (éd.), « Liste des Églises et des pasteurs réformés... », art. cité.

¹⁵ Ils sont inventoriés pour la plupart dans Marie-Joseph BOPP, *Die evangelischen Geistlichen...*, ouvr. cité.

¹⁶ BPF, ms 533-599.

¹⁷ Eugène et Émile HAAG, *La France protestante*, ouvr. cité ; Henri BORDIER, *La France protestante*, ouvr. cité.

¹⁸ Jean-Marie MAYEUR, Charles PIETRI, André VAUCHEZ, et Marc VENARD (dir.), *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, Paris, Desclée, 1990-2001, 14 vol.

Wanegffelen¹⁹. Malgré le principe du sacerdoce universel, originel dans l'histoire de la Réforme, ils sont séparés par leur fonction, mais pas par nature, des laïcs, y compris de ceux qui siègent dans les consistoires en exerçant d'autres ministères, ceux d'anciens et de diacres. Par leur formation universitaire et par leurs pratiques culturelles, mais également par leurs origines sociales bien souvent, ils peuvent être comparés aux ecclésiastiques catholiques, surtout en milieu urbain. Cette approche nouvelle est déjà au cœur des travaux de certains historiens depuis la fin du XX^e siècle, notamment en Allemagne autour de Luise Schorn-Schütte qui a considérablement élargi ses recherches, initialement centrées sur les pasteurs, aux clergés en général, en proposant des réflexions et des grilles de lecture innovantes pour parvenir à une véritable histoire culturelle et sociale des « hommes de Dieu », au-delà des frontières confessionnelles²⁰. En France, cette étude resterait à mener, mais elle est en germes et semble intéresser certains centres de recherche²¹. Encore plus que pour les seuls pasteurs, une synthèse générale à l'échelle française serait très difficile à mener, voire impossible si l'on considère l'immense variété du clergé catholique : il faudrait dès lors définir strictement un corpus permettant une réelle perspective comparatiste, en déterminant des critères précis. Mais il faudrait aussi et surtout choisir un observatoire particulier, à une échelle qu'il serait possible d'embrasser : à nouveau, Metz constituerait très certainement une position idéale pour cette étude, par la variété des ecclésiastiques catholiques qui s'y trouvent, par le nombre de pasteurs qui y résident et exercent, mais aussi, éventuellement, par son triconfessionnalisme qui ouvre des portes sur le monde des rabbins, certes très différent, notamment dans la ville, mais offrant des perspectives comparatistes. Ainsi, en partant du cas d'un seul homme et en tentant de généraliser les questions, problèmes et hypothèses formulées à partir des sources dont nous disposons sur lui, une vraie fenêtre s'ouvre sur des possibilités d'études bien plus larges.

Comme souvent à l'issue d'un tel travail, les questions qui subsistent sont encore trop vastes, mais elles laissent des perspectives de recherches intéressantes dont l'apport à l'historiographie générale sur le protestantisme français au XVII^e siècle peut s'avérer

¹⁹ Voir notamment Thierry WANEGFFELEN, « Le protestantisme en France... », art. cité.

²⁰ Voir par exemple Luise SCHORN-SCHÜTTE, « The Christian Clergy... », art. cité ; « Priest, Preacher, Pastor... », art. cité ; « The 'New Clergies' in Europe... », art. cité. Voir également les pages qu'elle consacre au sujet dans Ronnie Po-Chia HSIA (éd.), *Reform and Expansion...*, ouvr. cité, p. 444-464.

²¹ Il n'existe pas encore de synthèse claire sur le sujet, mais des séminaires et des groupes de recherches travaillent dans cette optique, comme par exemple celui mené par Frédéric Meyer à l'Université Nancy 2 depuis 2011 autour de la thématique « Hommes et femmes au service de Dieu ».

important. Paul Ferry offre une ouverture sur le monde des pasteurs : sans doute est-elle encore trop étroite, incomplète et insuffisante, mais elle a le grand avantage de poser des problèmes, d'offrir des hypothèses et quelques réponses, ainsi qu'une grille de lecture potentielle pour analyser d'autres cas. En cela, ce travail, conçu comme un essai de contribution à l'histoire des pasteurs réformés sous le régime de l'édit de Nantes, offre des axes de recherches futures sans doute bien plus ambitieux que cette modeste étape.

Sources et
bibliographie

J'ai volontairement fait le choix de ne présenter ici que les sources, les ouvrages et les articles que j'ai réellement consultés, sans chercher de présentation totalement exhaustive. Il est donc possible que certains documents ou travaux m'aient échappé, mais c'est de manière assumée que je préfère donner une image réaliste de ce qui a été mon travail et de ce qui m'a guidé au cours de ces années de recherche.

Instruments généraux de recherche

Instruments physiques

- Auguste Prost. Sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896)*, Paris, Klincksieck, collection Mettensia I, 1897, 167 p.
- BOURGEOIS, Émile, et ANDRÉ, Louis, *Les sources de l'histoire de France. XVII^e siècle (1610-1715)*, Paris, Auguste Picard, 1913-1935, 8 vol.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « La Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français », dans AMALVI, Christian (éd.), *Les lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 113-117.
- Catalogue de la collection de lettres autographes et de documents historiques concernant l'histoire de la Réforme pendant les XVI^e et XVII^e siècles, l'histoire de la ville de Metz, de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, Metz, Nouvian, 1850, 121 p.
- Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le Comte Emmery, pair de France*, Metz, Lecouteux, 1849, 178 p.
- Catalogue des manuscrits et documents relatifs à l'histoire de la province de Lorraine et des Trois-Évêchés, généalogies des familles de Lorraine et du Pays messin, manuscrits autographes de Paul Ferry sur l'Écriture sainte, livres de littérature et d'histoire, provenant de la bibliothèque de feu M. le Comte Emmery, pair de France*, Metz, Lecouteux, 1849, 154 p.
- Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de la ville de Metz et du Pays messin depuis le VII^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle provenant du Cabinet de feu M. le Comte Emmery, Pair de France*, Metz, Nouvian, 1850, 262 p.
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 5 sur Metz, Paris, Imprimerie Nationale, 1879, 3 vol., CXCII-755 p. (pagination continue).
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 48, Paris, Plon, 1933, 641 p. (« Metz supplément »).
- Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 53, *Manuscrits des bibliothèques sinistrées de 1940 à 1944*, Paris, BnF, 1962, 52 p.
- CLERCX, Joseph, *Bibliothèque de la ville de Metz. Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine*, Metz, F. Blanc, 1856, 238 p.
- DESGRAVES, Louis, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, Baden-Baden, Éditions Valentin Koerner, t. 6, 1982, 303 p.
- DESGRAVES, Louis, *Répertoire des ouvrages de controverse entre Catholiques et Protestants en France (1598-1685)*, t. 1 (1598-1628), Genève, Droz, 1984, VI-423 p., et t. 2 (1629-1685), Genève, Droz, 1985, 520 p.
- HEYER, Henri, *Catalogue des thèses soutenues à l'Académie de Genève pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Georg & Cie, 1898, p. 49.

- LE LONG, Jacques, *Bibliothèque historique de la France ; contenant le catalogue de tous les ouvrages, tant imprimez que manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce Roïaume, ou qui y ont rapport : Avec des Notes critiques & historiques*, Paris, Gabriel Martin, 1719, in-folio, 1100 p.
- LE LONG, Jacques, et FEVRET DE FONTENETTE, Charles-Marie, *Bibliothèque historique de la France ; contenant le catalogue de tous les ouvrages, tant imprimez que manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce Roïaume, ou qui y ont rapport : Avec des Notes critiques & historiques*, Paris, Herissant, 5 vol., 1768-1778, in-folio.
- MAILHET, André, et LÉONARD, Émile-Guillaume, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français à Paris*, Paris, SHPF, 1930, 147 p.
- Metz enluminée. Autour de la Bible de Charles le Chauve. Trésoris manuscrits des églises messines*, Metz, Éditions Serpenoise, 1989, 187 p. Voir notamment WAGNER, Pierre-Édouard, « Les manuscrits de la bibliothèque de Metz, origines et constitution des fonds », p. 99-110 ; FRAY, Brigitte, « Manuscrits messins dispersés à l'étranger », p. 111-118 ; HOCH, Philippe, « La Colbertine et la Bibliothèque nationale, "refuges" des plus beaux manuscrits messins », p. 125-133.
- MORÉSI, Jean-Luc, « À propos d'une vente fameuse : la Bibliothèque Emmerly », *Cahiers Élie Fleur*, n° 3, 1991, p. 19-44.
- OMONT, Henri, *Collections Emmerly et Cloüet-Buvignier sur l'Histoire de Metz et de la Lorraine conservées à la Bibliothèque Nationale*, Paris, Klincksieck, collection Mettensia VII, 1919, 156 p.
- PARISET, Jean-Daniel, « La Bibliothèque de la Société et ses trésors », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 747-769.
- RONVIN, Albert, et GRAVELIN, Nadine, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, t. 10, *Lorraine – Trois Évêchés*, Baden-Baden, Éditions Valentin Koerner, 1984, 303 p.
- SZAJKOWSKI, Zosa, *Franco-Judaica. An analytical Bibliography of Books, Pamphlets, Decrees, Briefs and Other Printed Documents Pertaining to the Jews in France 1500-1788*, New York, American Academy for Jewish Research, 1962, XXIV-160 p.

Instruments électroniques

De nombreux sites internet permettent de rechercher des sources, manuscrites ou imprimées, et des références bibliographiques. Certains permettent même l'accès, sous conditions parfois, à des ressources directement en ligne. De façon générale, dans mon travail, j'ai essayé de donner des références aussi claires que possibles aux sources et à la bibliographie physiques, sans donner de lien vers des sites internet, souvent peu pérennes. De plus, les mises à jour et ajouts fréquents rendent souvent obsolètes ces précisions. Je me contente donc de signaler les sites ayant guidé mes propres recherches, sans préciser quelles ressources y étaient disponibles au moment où je les ai consultés.

Catalogues

<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/>
<http://bm.mairie-metz.fr/>
http://bookline.nancy.fr/catalogue_enligne_nancy.htm
<http://calame.ish-lyon.cnrs.fr/>
<http://catalogue.bnf.fr/>
<http://ccfr.bnf.fr/>
<http://picarta.pica.nl/>

<http://stabikat.staatsbibliothek-berlin.de/>
<http://www.bibliotheque-mazarine.fr/>
<http://www.bdnancy.fr/>
<http://www.bl.uk/>
<http://www.bm-lyon.fr/>
<http://www-bsg.univ-paris1.fr/>
<http://www.jalb.de/>
<http://www.rero.ch/>
<http://www.shpf.cassioweb.com/>
<http://www.sudoc.abes.fr>

Ressources en ligne (sources imprimées, livres, articles, thèses)

<http://books.google.fr/>
<http://documents.irevues.inist.fr/>
<http://gallica.bnf.fr/>
<http://halshs.archives-ouvertes.fr>
<http://libguides.calvin.edu/prdl>
<http://library.calvin.edu/>
<http://refuge-huguenot.ish-lyon.cnrs.fr/>
<http://www.europeana.eu/portal/>
<http://www.cairn.info/>
<http://www.livrelorrain.fr/>
<http://www.jstor.org/>
<http://www.persee.fr/>
<http://www.revues.org/>

Sources manuscrites

Les principaux éléments des papiers Ferry et les raisons de leur dispersion relative ont été présentés tout au long de ce travail¹. Je ne donne donc ici qu'une liste des cotes consultées et utilisées, sans appareil critique et sans précision de structure interne (sauf si un seul passage a été dépouillé), en fonction de leur fonds de conservation actuel, rangés par ordre alphabétique, puis de leur cote en suivant l'ordre alphabétique ou numérique utilisé couramment par ce fonds. Les cotes citées sont celles qui sont actuellement en vigueur, parfois après modification depuis les années 1950. Certaines sources aujourd'hui disparues ont pu être citées au long du texte, mais elles ne sont pas reprises ici.

I. Archives communales de Metz

Série AA

- AA 15 : Pièces de correspondance entre le Magistrat de Metz et les autorités lorraines (1601-1618).
- AA 16 : Pièces de correspondance entre le Magistrat de Metz et les autorités lorraines (1619-1655).
- AA 38 : Pièces diverses de correspondance entre le Magistrat de Metz et des puissances extérieures, notamment à propos de contagions et d'entretien de garnison.
- AA 41 : Lettres de personnalités politiques et militaires au Magistrat de Metz.
- AA 43-46 : Pièces de correspondance entre le Magistrat de Metz et ses députés, notamment en cour, sur divers sujets.
- AA 59 : Confirmations des privilèges messins par les rois de France.
- AA 60 : Correspondance entre le Magistrat de Metz et les rois de France.
- AA 61 : Doléances et remontrances du Magistrat de Metz auprès des rois de France.
- AA 62 : Lettres missives adressées au Magistrat de Metz.

¹ Voir notamment ci-dessus, introduction générale, paragraphe 3.

Série BB

- BB 19 : Procès-verbaux des délibérations du Grand Conseil. 22 janvier 1622 – 3 juillet 1624.
BB 21 : Procès-verbaux des délibérations du Grand Conseil. 7 octobre 1625 – 3 septembre 1627.
BB 28 : Procès-verbaux des délibérations des États et du Grand Conseil. 3 janvier 1633 – 12 février 1635.
BB 97 : Entrées royales et cérémonies officielles (1627-1783).
BB 103 : Droits et privilèges des officiers municipaux (1602-1791).
BB 104 : Administration de la cité. Arrêts du Conseil et déclarations royales (1611-1696).
BB 105 : Arrêts municipaux et administration (1576-1788).
BB 106 : Administration de la cité (1662-1720).
BB 108 : Administration de la cité. Offices (1641-1790).
BB 111 : Administration de la cité. Secrétaire, greffier et receveur (1641-1789).
BB 113 : Administration de la cité. Divers (1504-1790).
BB 123 : Collection d'atours de la ville de Metz (1215-1739).

Série CC

- CC 299 : Acquits de comptes (1626-1629).
CC 616 : Comptes divers (1389-1789).
CC 683 : Emprunts, dettes, contributions de guerre (1365-XVII^e siècle).
CC 684 : Emprunts, dettes, contributions de guerre (1647-1689).

Série EE

- EE 5 : Désistements, renonciations à la guerre, divers (1363-1658).
EE 19 : Correspondance des gouverneurs (1563-1657).
EE 20 : Correspondance des gouverneurs (1578-1651).
EE 25 : Avances faites pour l'entretien de la garnison (1573-1663).
EE 55 : Logements militaires (1606-1790).
EE 60 : Maisons de la ville et état des relogements de militaires (1630).
EE 61 : Milice bourgeoise (1664-1789).

Série FF

- FF 197 : Pièces de procédures judiciaires.
FF 300 : Volume manuscrit des coutumes de Metz (1602), 343 folios.
FF 301-302 : Ordonnances diverses de police du Magistrat de Metz.
FF 321 : Procédures civiles diverses.

Série GG

- GG 150 : Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Sainte-Sécolène (1624-1669).
GG 222 : Registre des morts pendant la contagion en 1636, 222 folios.
GG 238 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1576-1581).
GG 241 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1591-1603).
GG 242 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1604-1614).
GG 243 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1615-1623).
GG 244 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1624-1639).
GG 245 : Registre des sépultures de l'Église réformée de Metz (1625-1667).
GG 246 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1640-1654).
GG 247 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz (1655-1667).

- GG 248 : Registre des baptêmes, mariages et sépultures de l'Église réformée de Metz (1668-1670).
- GG 255 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz pour le Pays messin (1607-1623).
- GG 256 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz pour le Pays messin (1624-1638).
- GG 257 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz pour le Pays messin (1639-1654).
- GG 258 : Registre des baptêmes et mariages de l'Église réformée de Metz pour le Pays messin (1668-1673).
- GG 259-259^{bis} : Index des noms de personnes contenus dans les registres réformés de 1561 à 1654, rédigé par des pasteurs et des anciens de l'Église.
- GG 267 : Archives du collège des jésuites.
- GG 268 : Archives du séminaire Sainte-Anne.
- GG 275 : Archives du bureau des pauvres (1244-1786).
- GG 277-279 : Documents sur les épidémies à Metz.
- GG 283, pièce 21 : Registre des délibérations sur les affaires de l'hôpital Saint-Nicolas (1642-1648), 28 folios.
- GG 290 : Registres de comptes de l'hôpital Saint-Nicolas du Neufbourg (1544-1607).

Série HH

- HH 178, pièce 77 : Ancien registre de la corporation des drapiers (1594-1668).
- HH 184 : Population et statistiques (1578-1653).
- HH 190 : Recensements (1567-1766).
- HH 191 : Rôles de la population (1630-1778).

Série II

- II 85 : Collection de déclarations royales imprimées.
- II 94 : Collection d'édits royaux imprimés.
- II 105 : Collection d'arrêts du Conseil d'État imprimés.
- II 138 : Collection Salis de documents sur le Pays messin.
- II 297 : Copies de pièces originales concernant Ferry (testament, inventaires, pièces de correspondance, etc.), pour la plupart conservées à la Bibliothèque Médiathèque de Metz et disparus en 1944.

Fonds privés déposés

Fonds Poirier

- 6E a 1-12 : Fiches biographiques et généalogiques rédigées par l'abbé Poirier dans le cadre de ses dépouillements des registres paroissiaux messins.

Fonds Barbé

- 1S 2 : Copie d'actes et de documents concernant Metz et conservés aux Archives nationales.
- 1S 113-114 : Collection de portraits de personnages marquants de l'histoire messine.
- 1S 132 : Copies d'actes relatifs à l'histoire du protestantisme.
- 1S 138 : « Notes pour servir à l'histoire du protestantisme à Metz de 1517 à 1686 ».

Fonds Tribout de Morembert

- 9S 78-110-121-124-126-172-176-188-206-207-216-217-218 : Notes de lectures et copies de documents par Henri Tribout de Morembert pour la rédaction de ses ouvrages et articles sur le protestantisme messin.

Bibliothèque historique

CB 1388 : Copie dactylographiée d'une chronique protestante, dite « anonyme », rédigée par Jean de Mory, puis Jean Danowe (1581-1609), d'après l'ancien ms 867 de la BM Metz, disparu en 1944.

II. Archives départementales des Ardennes (Charleville-Mézières)

Série J

Sous-série 1J

1J 669, liasse 2, pièce 1 : Lettre d'Abraham Fabert à Paul Ferry, écrite de Sedan le 19 juillet 1645.

Sous-série 31J

31J 4 : Registre du consistoire de Sedan (1^{er} janvier 1615 – 25 décembre 1636). 237 folios.

III. Archives départementales de la Moselle (Saint-Julien-lès-Metz)

Série B

B 2 125 : Justice criminelle. Parlement de Metz. Interrogatoires, informations et récolements (1639-1647).

B 2 142 : Procédures criminelles ordinaires. Parlement de Metz (1661-1666).

B 2 198 : Arrêts criminels. Parlement de Metz (1663).

B 3 351 : Inventaires après décès (dont celui de Paul Ferry fils). Bailliage de Metz (1644-1645).

B 3 354 : Inventaires après décès (dont celui de Pierre Ferry). Bailliage de Metz (1650-1651).

B 3 355 : Inventaires après décès (dont celui de Jacques Couët du Vivier, gendre de Ferry). Bailliage de Metz (1652-1653).

B 3 357 : Inventaires après décès (dont celui d'Abraham de La Cloche). Bailliage de Metz (1656-1657).

B 3 360 : Inventaires après décès. Bailliage de Metz (1662-1663).

B 3 361 : Inventaires après décès. Bailliage de Metz (1664-1666).

B 3 362 : Inventaires après décès (dont celui de Louis Ferry). Bailliage de Metz (1667).

B 3 591 : Procédures criminelles. Bailliage de Metz (1650).

B 3 596 : Procédures criminelles. Bailliage de Metz (1654).

B 3 597 : Procédures criminelles. Bailliage et présidial de Metz (1655).

B 3 601 : Procédures criminelles. Bailliage et présidial de Metz (1657).

B 11 151 : Archives du Parlement.

Série D

D 1-3 : Pièces relatives à la fondation et aux premières années du collège de Metz (années 1590-1621).

D 4 : Pièces relatives à la prise de possession du collège par les jésuites (1622).

D 5 : Administration du collège (1592-1778).

D 6 : Établissement de la classe de philosophie (1651).

D 7 : Registre contenant des pastiches de lettres de Calvin, rédigés au XVII^e siècle par un ou plusieurs controversistes catholiques messins. 76 pages.

- D 8 : Papiers relatifs à l'histoire du protestantisme messin (1519-1592), ayant notamment servi à Martin Meurisse. On y trouve surtout une *Histoire ecclésiastique* de Metz destinée à un ouvrage de Théodore de Bèze.
- D 9 : Pièces de procédures judiciaires menées par les jésuites contre les réformés de Metz.
- D 10 : Pièces de procédures judiciaires menées par les jésuites contre les réformés de Metz.
- D 11 : Pièces de procédures judiciaires menées par les jésuites contre les réformés de Metz.
- D 12 : Abjurations et conversions au catholicisme (1600-1680).
- D 39 : Pièces de procédure sur le transfert de propriété du temple de la rue de la Chèvre aux jésuites (1642-1655).
- D 40 : Pièces de procédures sur le transfert de propriété de la maison attenante au temple de la rue de la Chèvre aux jésuites (1642-1680).
- D 60 : Gestion des biens des jésuites.
- D 66 : Mémoire pour le clergé de Metz, dans le contexte de la construction du temple du Retranchement (1663-1664).

Série E

Sous-série 3E

- 3E 2 630 : Inventaires après décès. Amandellerie de Saint-Étienne, Le Goullon – Grandjambe (1663-1683).
- 3E 2 697 : Inventaires. Amandellerie de Saint-Ferroy, Bertrand – Mathieu (1644-1688).
- 3E 2 785 : Inventaires. Amandellerie de Saint-Gengoulf, Quien (1671-1678).
- 3E 2 891 : Tous actes. Amandellerie de Saint-Gengoulf, Coullez (1669).
- 3E 3 080 : Divers. Amandellerie de Saint-Gorgon, Saltzer (1669-1673).
- 3E 3 207 : Acensements, mariages et échanges (dont la minute du contrat du mariage de Paul Ferry avec Suzanne Lespingal). Amandellerie de Saint-Jean, Le Bachellé – Didier (1552-1699).
- 3E 3 253 : Inventaires. Amandellerie de Saint-Livier, Baltus (1650-1669).
- 3E 3 349 : Testaments (dont ceux de Théophile Le Coulon, Abraham de La Cloche et Séphora de La Bretonnière). Amandellerie de Saint-Marcel, Praillon – Grandjambe (1644-1687).
- 3E 3 437 : Obligations, baux, transports, partages, comptes, inventaires. Amandellerie de Saint-Martin, Fériet – Duparc (1625-1725).
- 3E 3 549 : Inventaires et ventes. Amandellerie de Saint-Victor, Bennelle – Vignon (1634-1727).
- 3E 3 574 : Actes divers. Amandellerie de Saint-Simplice, Bennelle (1669-1670).
- 3E 3 632 : Tous actes (dont des pièces sur le temple de la rue de la Chèvre donné aux jésuites). Étude Bertrand (1638-1645).
- 3E 4 344 : Papiers de l'étude notariale de Carita (1661). Contrat de mariage entre François Bancelin et Anne Ferry.
- 3E 5 210 : Papiers de l'étude notariale d'Olry (1670).

Sous-série 5E

- 5E 11 114² : copie des registres des baptêmes, mariages et naissances de l'Église réformée de Metz (1668), 66 folios.
- 5E 11 114³ : copie des registres des baptêmes, mariages et naissances de l'Église réformée de Metz (1669), 71 folios.
- 5E 11 114¹⁷ : copie des registres des baptêmes, mariages et naissances de l'Église réformée de Metz pour le Pays messin au temple de La Horgne (1668), 10 folios.
- 5E 11 114¹⁸ : copie des registres des baptêmes, mariages et naissances de l'Église réformée de Metz pour le Pays messin au temple de La Horgne (1669), 19 folios.

Série F

Sous-série 9F (papiers Vigneulles – Ferry)

- 9F 1 : Pièces servant à la généalogie de la famille Vigneulles, compilées par Paul Ferry.
9F 2-11 : Papiers, comptes et succession de la famille Vigneulles (1513-1643).
9F 12 : Titres d'Esther de Vigneulles, première épouse de Paul Ferry (pièces datant de 1614-1663).
9F 13 : Comptes de Jacques Ferry, gouverneur de l'hôpital Saint-Nicolas (1595-1601).
9F 14 : Copie de 1904 du testament de Paul Ferry. L'original, conservé à la BM Metz, a disparu en 1944.
9F 16 : Papiers de la famille Vigneulles (1614-1722) et original du bail passé en 1614 entre Abraham Fabert et les religieux de Saint-Vincent pour l'emplacement du temple de Chambière.

Série G

- G 14 : Pièces ecclésiastiques diverses.
G 508 : Archives du clergé séculier de Metz sur les affaires protestantes (1569-1702).
G 994 : Archives du séminaire Sainte-Anne (Metz).
G 995 : Administration du séminaire Sainte-Anne (1661-1791).
G 1 263 : Création de la Maison pour les hommes de la Compagnie de la Propagation de la foi à Metz (1669-1670).
G 1 265 : Papiers de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz concernant les affaires protestantes (1631-1666).
G 1 270-1273 : Administration de la léproserie de Longeau (1238-1697).
G 1 279 : Papiers de la création de la Maison pour les femmes de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz (1642-1780).
G 1 280 : Administration et privilèges de la Maison pour les femmes de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz (1648-1681).
G 1 281 : Registre du personnel de la Maison pour les femmes de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz (1657-1789).
G 1 284 : Personnel de la Maison pour les femmes de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz (1660-1789).
G 1 286 : Abjurations à la Maison pour les femmes de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz (1656-1686).
G 1 287 : Registre d'abjurations à la Maison pour les femmes de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz (1660-1700). 72 folios.
G 1 291 : Abjurations et procédures pour enlèvements d'enfants (1657-1785).
G 1 295 : Registre général des affaires de la Maison pour les femmes de la Compagnie de la Propagation de la Foi à Metz (1667-1697). 75 folios.

Série H

- H 2 035 : Livre des conclusions et résultats capitulaires de l'abbaye Saint-Vincent de Metz (1665-1741). 129 folios.
H 2 037 : Recueil d'actes capitulaires de l'abbaye Saint-Vincent de Metz (1642-1687). 181 folios.
H 2 040 : Registre et actes capitulaires de l'abbaye Saint-Vincent de Metz (1650-1657).
H 2 049 : Registre des professions de foi de l'abbaye Saint-Vincent de Metz (1657-1672). 94 folios.
H 2 054 : Extraits des délibérations capitulaires de l'abbaye Saint-Vincent de Metz (1665-1726). 13 folios.

- H 2 055 : Maisons à loyer de l'abbaye Saint-Vincent de Metz.
H 2 760 : Inventaire des titres et papiers des Grands Carmes de Metz. 46 folios.
H 2 765 : Registre cartulaire des Grands Carmes de Metz. 186 folios.

Série J

Fonds Finot

- J 231 : Famille Bancelin (1609-1610).
J 246 : Famille de Corny (1511-1635).
J 247 : Famille Couët du Vivier (1654-1698).
J 262 : Jean Ferry (acte datant de 1421).
J 263 : Succession de François Ferry (1580).
J 264 : Succession de Françoise de Corny (1565-1605).
J 265 : Papiers de Jacques Ferry, père de Paul (1597-1640).
J 266 : Recueil d'actes concernant Jacques Ferry comme membre du Magistrat de Metz (1618-1633).
J 267 : Pièces de procédures concernant Pierre Ferry (1631-1634).
J 268 : Pièces de procédures et copies de documents concernant Paul Ferry (1607-1650).
J 269 : Poésies diverses adressées à Paul Ferry.
J 270 : Table alphabétique latine des *Observations Séculaires*, de la main de Paul Ferry.
J 271 : Papiers concernant Louis et Suzanne Ferry (1666).
J 272 : Dossier concernant Jérémie Ferry, oncle de Paul (1602).
J 273 : Dossier concernant Jean Ferry, cousin germain de Paul (1643-1665).
J 274 : Dossier concernant David Ferry, fils de Jean Ferry (1673-1711).
J 276 : Dossier concernant Esther Ferry, femme de Paul Couët du Vivier (1664-1696).
J 277 : Dossier concernant Abraham Ferry, oncle de Paul (1605-1607).
J 309 : Famille Kolb de Wartenberg.
J 324 : Famille de Mageron (1623-1669).
J 385 : Famille de Vigneulles (1601-1623).
J 386-387 : Papiers de Philippe de Vigneulles. Biens et rentes (1600-1641).
J 388-389 : Papiers de Philippe de Vigneulles. Obligations et rentes (1584-1631).
J 390 : Papiers de Philippe de Vigneulles. Procès et succession (1626-1659).
J 391 : Administration des biens de Philippe de Vigneulles (1610-1633).
J 392 : Succession de Jean Annel (1625-1629).
J 393 : Succession d'Ancelle Pion (1600-1642).
J 394-399 : Succession de Philippe de Vigneulles (1619-1653).
J 416-420 : Collection de documents sur la forfuyance.
- J 6 980 : Copie du mémoire de l'intendant Turgot sur les Trois-Évêchés (30 juillet 1699).
J 7 059 : Dossier contenant des pièces diverses sur des familles lorraines, dont les Ferry (1631-1789).

Sous-série 19J (fonds du Grand Séminaire de Metz)

- 19J 629 : État des religionnaires de Metz en 1715.
19J 632 : Chronique de Metz, XVIII^e siècle.
19J 637 : Papiers retirés de la collection de Couët de Lorry (AP), concernant les seigneuries de Mont et de Lorry (1614-1712).
19J 841, pièce 9 : Copie collationnée de la main de Ferry du registre des sépultures de l'Église réformée de Metz (7 mai 1644).

Sous-série 29J (fonds de l'Évêché de Metz)

29J 946 : Notes biographiques, généalogiques et bibliographiques de Victor Jacob sur Paul Ferry (1863-1871).

Collection de microfilms

1Mi 18/1 : Microfilmage partiel de la collection de Couët de Lorry (voir ci-dessous, Archives privées).

IV. Archives d'État de Genève (Suisse)

Procès Criminels

PC, 2^e série, 2 334 : Procès Anthoine (1631-1632).

Registres de la Compagnie des Pasteurs

Registre de la Compagnie des Pasteurs, 11. Délibérations des années 1658-1663.

V. Archives du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (La Courneuve)

Correspondance politique

CP Lorraine, 19 : Droits de la France sur les Trois-Évêchés. 95 folios.

CP Lorraine, 28, fol. 55-56 : Dénombrement du 1^{er} septembre 1635 en la ville de Metz.

CP Lorraine, 33 : Pièces diverses de correspondances et mémoires messins catholiques et réformés (1643-1644).

CP Lorraine, 34, fol. 386-387 : Mémoire catholique pour Metz, octobre 1645.

CP Lorraine, 35 : Divers ordres royaux concernant les réformés de Metz (1648-1650).

CP Lorraine, 37 : Pièces diverses de correspondances et mémoires messins catholiques et réformés (1656-1657).

VI. Archives nationales (Paris)

Série K

K 1 194 : Pièces sur le protestantisme lorrain.

Série TT

TT 255 : Dossier sur l'Église réformée de Montauban (XVII^e siècle).

VII. Archives privées

Collection Bronn

Partie du fonds Mazauric (comprenant notamment la copie de la chronique protestante dite « anonyme » et les cahiers de notes l'accompagnant).

Exemplaire annoté par Paul Ferry ou un membre de son entourage de l'*Histoire des évêques de l'Église de Metz* de Martin Meurisse (voir ci-dessous, sources imprimées).

Collection de Couët de Lorry

Papiers de la famille, concernant notamment Jacques Couët du Vivier, gendre de Paul Ferry, ainsi que ses ascendants (dont Jacques Couët, pasteur de Paris et Bâle) et descendants (dont Jacques, pasteur et petit-fils de Ferry, et son frère Paul). Une petite partie est microfilmée et conservée aux AD Moselle (voir ci-dessus).

VIII. Bibliothèque de Genève (Suisse)

Correspondance ecclésiastique

Ms fr. 419 : 1607-1608.

Ms fr. 420 : 1609-1611.

Ms fr. 421 : 1612-1613.

Ms fr. 422 : 1614-1617.

Ms fr. 423 : 1618-1620.

Ms fr. 424 : 1621-1625.

Ms fr. 425 : 1626-1630.

Ms fr. 486, fol. 188 : Lettre de Jean Daillé à François Turretini, écrite de Paris le 27 novembre 1657.

Fonds du Musée Historique de la Réformation (MHR)

Archives Tronchin

Volume 8 : Diverses copies collationnées de mémoires et harangues réformées messines.

Volumes 26-27 : Diverses pièces de correspondance reçues par Théodore Tronchin.

Volume 33 : Papiers divers de Théodore Tronchin.

Papiers Antoine Court

Volume 48, fol. 8-10 : Lettre de François Bancelin à Élie Benoist, écrite de Berlin le 23 octobre 1697.

IX. Bibliothèque de l'Abbaye Saint-Maurice de Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg)

Ms 128 : Copie complète en 6 volumes des *Observations Séculaires* de Paul Ferry, dont l'original conservé à la BM Metz (ms 856-858) a disparu en 1944. Trois chemises de documents contiennent quelques brouillons originaux de la main de Ferry. Copie réalisée au XIX^e siècle par Henri Burtin, bibliothécaire.

X. Bibliothèque de l'Institut (Paris)

Collection Godefroy

Ms 15, fol. 81-84 : Requête présentée par les jésuites au roi Henri IV à Metz le 24 mars 1603.

Ms 320, fol. 288 : Rôle des fiefs et seigneuries du Pays messin, vers 1640.

Ms 331 : Mélanges sur l'histoire religieuses de l'espace lorrain.

Ms 336 : Mélanges sur l'histoire des Trois-Évêchés et sur la légitimité de la puissance royale française.

XI. Bibliothèque du Protestantisme français (Paris)

- Ms 17 : Exempleire manuscrit de la discipline des Églises réformées de France, régulièrement mis à jour et annoté de la main de Paul Ferry. Petit in-4° de 896 pages.
- Ms 23 : Actes des synodes nationaux des Églises réformées de France, jusqu'à celui d'Alès (1620). 298 pages, de la main de Pierre Ferry. Manuscrit ayant appartenu à Paul Ferry après la mort de son frère.
- Ms 137 : *Pauli Ferrii Miscellanea in ecclesiarum gallicarum Catechismum*. 264 folios. Notes de Ferry sur les 55 sections du catéchisme.
- Ms 139 : Exempleire annoté du catalogue de la quatrième vente de la collection Emmerly en 1850 (voir les instruments généraux de recherche ci-dessus).
- Ms 335¹⁻⁴ : Quatre volumes de pièces de correspondance passive de Paul Ferry, issues de la collection Coquerel. Classement alphabétique.
- Ms 337 : Autographes isolés de la collection Coquerel, dont de nombreuses lettres adressées à Paul Ferry.
- Ms 395 : Papiers Michel Nicolas. Notes biographiques sur les personnages du protestantisme français, extraites de documents montalbanais.
- Ms 396 : Papiers Michel Nicolas. Notes biographiques sur les pasteurs et professeurs de Montauban.
- Ms 397¹⁻² : Papiers Michel Nicolas. Deux volumes de biographies d'étudiants en théologie de Montauban.
- Ms 398¹⁻² : Papiers Michel Nicolas. Deux volumes de notices sur des pasteurs français de la Réforme à la révocation de l'édit de Nantes.
- Ms 406 : Papiers Michel Nicolas. Notes sur les Églises réformées de France et leurs pasteurs à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes.
- Ms 533 : Papiers Louis Auzière. Copies de procès-verbaux de synodes provinciaux d'Île-de-France (1627-1679).
- Ms 539 : Papiers Louis Auzière. Liste des synodes provinciaux des Églises réformées de France (1560-1685).
- Ms 540 : Papiers Louis Auzière. Copies de procès-verbaux d'assemblées provinciales réformées (1597-1683).
- Ms 542 : Papiers Louis Auzière. Copie d'une liste des Églises réformées de France, dressée en 1677.
- Ms 563¹ : Papiers Louis Auzière. Copies de procès-verbaux et actes des synodes provinciaux d'Île-de-France (1564-1682).
- Ms 564¹⁻² : Papiers Louis Auzière. Deux volumes de notes sur l'état et l'organisation des Églises réformées relevant de la province synodale d'Île-de-France, Champagne, Picardie, etc.
- Ms 565¹⁻⁴ : Papiers Louis Auzière. Quatre volumes de notes répertoriant les pasteurs de la province synodale d'Île-de-France, Champagne, Picardie et Pays chartrain.
- Ms 590 : Papiers Louis Auzière. Statistique générale des Églises réformées et de leurs annexes (aux XVI^e et XVII^e siècles), rangées par ordre alphabétique de provinces et d'Églises, avec indication de leurs pasteurs et des colloques dont elles faisaient partie ; cartes des provinces ; autre liste des Églises, servant de table à la collection.
- Ms 591-592 : Papiers Louis Auzière. Répertoire des pasteurs français du XVI^e siècle à la révocation de l'édit de Nantes.
- Ms 593 : Papiers Louis Auzière. Liste des Églises réformées de France classées par synode provincial et colloque.

- Ms 595 : Papiers Louis Auzière. Fiches biographiques individuelles des pasteurs réformés français du temps de l'édit de Nantes.
- Ms 710, pièces 29-30 : Pièces relatives à l'assemblée politique réformée de Sainte-Foy (1594).
- Ms 759¹⁻² : Collection d'autographes rassemblés par Fernand de Schickler. Quelques pièces concernent Paul Ferry.
- Ms 760¹⁻⁸ : Huit volumes de correspondance passive de Paul Ferry, provenant de la collection Lutteroth. Classement alphabétique.
- Ms 761¹⁻² : Deux volumes de minutes de correspondance active et de harangues de Paul Ferry, provenant de la collection Lutteroth. Classement alphabétique.
- Ms 762¹⁻⁸ : Huit volumes de correspondances et de papiers personnels relatifs à Paul Ferry et sa famille, provenant de la collection Lutteroth. Rangement par dossiers en fonction de la personne ou du ménage dont les papiers sont rassemblés.
- Ms 763 : Collection de six inventaires de bibliothèques appartenant à des membres de la famille Ferry, dont certains héritiers du pasteur.
- Ms 764 : Écrits poétiques de Paul Ferry, pour la plupart rédigés avant son accession au ministère pastoral (14 pièces).
- Ms 765¹⁻⁴ : Quatre volumes de notes de Paul Ferry et de documents originaux ou collationnés, rassemblés par lui et relatifs à l'histoire de l'Église réformée de Metz.
- Ms 766 : Notes relatives à l'Église réformée de Metz, prises au long de ses dépouillements d'archives par Francis Waddington au XIX^e siècle, parfois à propos de sources aujourd'hui disparues.
- Ms 767¹⁻⁷ : Sept cartons de notes de Paul Ferry sur les Écritures, rangées par verset biblique, contenant également quelques sermons et copies de prédications ou de prières.
- Ms 767⁹⁻¹⁰ : Deux cartons de sermons, de copies de prières diverses et de projets de traités.
- Ms 769¹⁻³ : Trois cartons de catéchismes et catéchismes généraux manuscrits prononcés par Paul Ferry, mêlés ponctuellement à des sermons et à des notes du pasteur. Le ms 769³ est augmenté d'un dossier comprenant des fragments d'une réponse de Ferry à la réfutation (1655) par Bossuet de son catéchisme (1654) et d'un traité sur la réunion entre réformés et luthériens.
- Ms 770 : Méditation manuscrite, sans doute de la main de Paul Ferry, sur « la femme et le Dragon » dans l'Apocalypse.
- Ms 771² : Volume de notes de lectures de Pierre Ferry, ayant appartenu à son frère Paul après sa mort. Une autre partie de ce travail se trouve à la BMI Épinal-Golbey, ms 154.
- Ms 772 : Papiers rassemblés par Paul Ferry sur la réunion des réformés et des luthériens, avec notamment des fragments de son traité sur le sujet, mêlés à des éléments de la réplique de Ferry à la *Réfutation* de Bossuet.
- Ms 773 : Ensemble de mémoires divers écrits par Paul Ferry, notamment sur la léproserie de Longeau, la réunion de l'Église réformée de Metz aux structures synodales françaises et la déclaration de conversion de Gaspard de Lalouette au catholicisme.
- Ms 774 : Volume « plus long que large » consacré par Paul Ferry aux notes sur les événements relatifs à Metz et à la Réforme entre 1489 et 1663. Faussement considéré par Dom Jean François comme un quatrième volume des *Observations Séculaires*.
- Ms 775 : Livre de raison, ou livre de mémoire familiale tenu par Paul Ferry, en partie à partir de documents antérieurs, suivi d'un *Memoire des troubles de Metz ès années Mil six cens dix neuf & vingt* (en réalité 1619-1622).
- Ms 776-777 : Notes généalogiques et historiques d'Othon Cuvier (1812-1896) sur l'Église réformée de Metz, parmi lesquelles se trouvent quelques documents originaux provenant des papiers Ferry.

- Ms 866⁴⁻¹⁰ : Volumes de la collection du pasteur Henri Dannreuther (fin XIX^e siècle) sur le protestantisme en Lorraine et à Sedan.
- Ms 867¹⁻¹¹ : Onze volumes de notes, de copies et de documents originaux collectés par Othon Cuvier, provenant pour la plupart des papiers Ferry.
- Ms 1 558¹⁻³ : Papiers de Nathanaël Weiss, comprenant des notes et correspondances sur le protestantisme lorrain et messin.
- Ms 1 652²⁵ : Deux lettres reçues par Ferry.

Collections de portraits de personnages de l'histoire du protestantisme français

Ms 1 709¹⁻⁵.

Collection IC.

Collection cotée PA-PZ.

XII. Bibliothèque Médiathèque de Metz

- D 27 : Exemplaire annoté par une famille réformée messine d'un recueil rassemblant divers textes religieux et normatifs réformés : *Le Nouveau Testament c'est à dire, La nouvelle alliance de nostre Seigneur Jesus Christ. Avec annotations reveuës & de nouveau augmentees*, Lyon, Jean Mareschal, 1565, (7)-614-(20) p. ; *Les Pseaumes de David mis en rime françoise, Par Clement Marot, & Theodore de Beze*, Lyon, Jean Mareschal, 1563. Cette dernière partie est composée de divers ouvrages rassemblés, dont *La forme des prieres ecclesiastiques. Avec la manière d'administrer les Sacremens & celebrer le Mariage : & la visitation des malades* et le catéchisme de Calvin.
- LO BR In-4°0616 : MAZAURIC, Roger, *Lettre ouverte à Monsieur François Gaquère, auteur du Dialogue Irénique Bossuet / Paul Ferry à Metz*, manuscrit dactylographié, 4 pages.
- Ms 259 : *Casuum ad conscientiam pertinentium brevis et accurata explicatio*, cahier d'un élève en théologie catholique du XVII^e siècle. 180 folios in-8°.
- Ms 383 : *Danielis Chamieri Delphinatis grammatica hebræa*, grammaire hébraïque de Pierre Le Bachellé, d'après les cours de Daniel Chamier, suivis à l'académie de Montauban dans les années 1610. 160 folios in-4°.
- Ms 404 : *Regles tirées de la sainte Écriture pour servir de conduite à des personnes qui aspirent à la perfection du Christianisme*. Cahier d'une aspirante à la vie monastique au XVII^e siècle. 155 folios in-4°.
- Ms 407 : *La celebre procession des enfants de la ville de Metz, faite en l'honneur du tres st Sacrement et en action de grace de leur première communion, présentée à Messieurs les Pasteurs, Curés, Missionnaires, predicateurs et catechistes pour s'en servir dans les occasions*, 1648, 79 folios in-4°.
- Ms 408 : *Recueil de plusieurs cantiques spirituels composez par les religieuses carmélites de Metz et de quelques autres des monastères du mesme ordre*. « Faict à Metz, au monastère des religieuses carmélites, le 22^e jour de mars 1642 », 257 pages in-4°.
- Ms 531-533 : *Veritez catholiques qu'un chrétien doit croire et mettre en pratique*. Trois volumes in-4°, fin XVII^e siècle.
- Ms 539 : Instructions et méditations dévotes catholiques, XVII^e siècle. 73 folios in-4°.
- Ms 541 : *Quelques discours sur les mistères de la vie, passion, resurection et assension de N.S. Jesus Christ*, XVII^e siècle. 703 pages in-8°.
- Ms 666 : Recueil de prières et d'instructions sur la messe, à l'usage d'un religieux, XVII^e siècle. 287 pages in-8°.

- Ms 668 : Méditations sur la Vierge, XVII^e siècle. 156 folios in-32.
- Ms 670 : Instructions spirituelles rédigées par une religieuse, XVII^e siècle. 564 folios in-8°.
- Ms 681 : Instructions spirituelles pour une maison religieuse, XVII^e siècle. 149 folios in-8°.
- Ms 682 : Instructions pour les fêtes du temps et des saints, XVII^e siècle. 357 folios in-8°.
- Ms 749 : Catalogue de la bibliothèque du comte Emmery. 438 pages.
- Ms 852 : Chroniques de Metz, compilées au XVIII^e siècle. Collection Emmery, 352 pages.
- Ms 855 : Recueil de pièces et fragments de chroniques de Metz, compilés au XVIII^e siècle. 312 folios.
- Ms 859-860 : Copies partielles des *Observations Séculaires* de Paul Ferry, par des religieux de Saint-Arnould.
- Ms 861 : *Fasciculus ou Miscellanea*, de la main de Paul Ferry. 217 pages in-folio. Recueil d'atours, blasons, généalogies, etc.
- Ms 875 : *Annales de Metz, depuis la création du monde jusqu'en 1751*, par Philippe Marchand, commissaire de quartier à Metz, 1753. 148 pages in-folio.
- Ms 880-881 : *Nouvelle histoire de Metz, ou Recueil historique de ce qui est arrivé de plus remarquable dans la ville de Metz, depuis le temps de Jules César jusqu'à présent (1756). Avec les histoires abrégées des vies de saint Arnould, 29^e évêque de Metz, grand aïeul des rois de France, et de Louis I^{er} du nom, surnommé le Débonnaire, empereur d'Allemagne et roi de France. Enfin une dissertation pour prouver évidemment, contre le sentiment de quelques célèbres historiens, que le corps de ce grand prince et celui de la reine Hildegarde, sa mère, ont toujours reposé jusqu'à présent dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz*, par dom Théodore Brocq († 1762), religieux de Saint-Arnould, 2 volumes, 1196 pages.
- Ms 883 : *Histoire abrégée ou Idée Générale de la Célèbre Ville de Metz, de son ancien et nouveau Gouvernement pour ce qui regarde le temporel et le spirituel, avec les époques des fondations des Eglises Cathédrale, Abbatiales, Collegiales, des Monasteres, Seminaires, Hopitaux qui sont dans cette Cité*, par Dom Théodore Brocq, religieux de Saint-Arnould. XVIII^e siècle (après 1755), 123 pages.
- Ms 897-898 : Trois volumes de preuves de l'histoire de Metz rassemblées par des religieux bénédictins de Metz (dom Jean François et dom Nicolas Tabouillot) pour une histoire de Metz et non publiées.
- Ms 909-911 : Trois volumes d'un ensemble de cinq contenant des mémoires sur Metz rassemblés aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les deux premiers (ms 907-908) ont disparu en 1944.
- Ms 912 : Extraits de chroniques et de journaux messins, rassemblés par dom Jean François vers 1773. 351 pages in-folio.
- Ms 913 : Recueil de pièces, pour la plupart authentiques, et de mémoires sur Metz et le Pays messin, rassemblés au XVIII^e siècle par M. Gabriel, avocat au Parlement. 453 pages.
- Ms 914 : Recueil de pièces historiques sur Metz, rassemblées au XVIII^e siècle par M. de Lançon, conseiller au Parlement et Maître-Échevin de Metz. 769 pages in-folio.
- Ms 915 : Mémoire pour servir à l'histoire de Metz, rédigé au XVIII^e siècle par Jacques Baltus, notaire et conseiller de l'Hôtel de Ville.
- Ms 916-917 : Deux portefeuilles in-folio de notes et de papiers rassemblés par le comte Emmery.
- Ms 922 : Copie (1770) d'une minute (1665) d'inventaire général des titres de la ville de Metz.
- Ms 923 : Inventaire des titres de la ville de Metz au XVIII^e siècle. 486 pages in-folio.
- Ms 924 : Titres et papiers des archives de l'Hôtel de Ville en 1737.
- Ms 957 : Généalogies de familles nobles messines, XVII^e et XVIII^e siècles. 179 pages in-folio.

- Ms 959 : Notes généalogiques sur plusieurs familles de Metz et de Lorraine, XVIII^e siècle. 123 pages in-4^o.
- Ms 969 : *Mémoires de l'éminentissime cardinal de Givry, évêque de Metz, protecteur des affaires de France et des ordres de Saint-Benoist et de Saint-Bernard, à Rome, tirez des originaux par Mathieu Husson l'Écossais, conseiller du Roy, cy-devant secrétaire de MM. les Intendants des Chartres de France*, 497 pages in-folio. Copie de la fin du XVII^e siècle.
- Ms 995 : Mémoire sur les Trois-Évêchés par M. de Saint-Contest, à la fin du XVII^e siècle. 192 pages in-4^o.
- Ms 997 : Mémoire sur les Trois-Évêchés, anonyme, vers 1775, 43 pages in-folio.
- Ms 1 003 : *Compte que rend Isaac Jassoy le Jeune des deniers qu'il a touchés pour les pauvres de l'Eglise réformée de Metz en qualité de diacre, et des distributions qu'il y a faites de l'aveu de ses collègues pendant l'année 1659*, 21 folios.
- Ms 1 052 : *Des libertez de l'Eglise gallicane*, XVII^e siècle. 67 folios.
- Ms 1 069 : Ensemble de papiers de la famille de Vigneulles, comprenant de nombreux papiers de Paul Ferry, dont des sermons, des catéchismes et des œuvres religieuses.
- Ms 1 072, 1 077-1 082 et 1 084-1 085 : Cartons de manuscrits de sermons prononcés par Paul Ferry au cours de son ministère. La totalité de la collection (16 cartons) appartenait à l'abbé Jacot et constituait les ms 1 070-1 085, les manquants ont disparu en 1944.
- Ms 1 086 : Collection de pièces originales rédigées par Paul Ferry ou lui ayant appartenu, notamment des sermons mis au net et des catéchismes.
- Ms 1 116 : Collection de pièces originales sur le XVII^e siècle messin.
- Ms 1 288 : Copies de pièces diverses sur l'art religieux et civil à Metz, par Auguste Migette au XIX^e siècle.
- Ms 1 363 : Mélanges (1587-1804).
- Ms 1 399 : Copie d'une chronique rimée messine médiévale, poursuivie jusqu'en 1650. 186 folios.
- Ms 1 403 : Notes sur l'histoire de Metz entre 1552 et 1750 par Victor Jacob, bibliothécaire de Metz au XIX^e siècle.
- Ms 1 431, pièce 40 : Acquisition d'une maison par François Buffet, ministre de l'Église réformée de Metz, en 1604.
- Ms 1 500 : Liste de Maîtres-Échevins de Metz.
- Ms 1 504 : Copie, par Jean-Julien Barbé, d'un ouvrage imprimé introuvable, *Remonstrance faite au Roy, sur le désarmement des Messeins, faict & exécuté es années 1619. & 1620. Comparaison d'Aman & de sa conspiration contre les fidelles : & je chante sur le chant, Moy qui suis enfant de Salin, &c. Ensemble aussi quelque sonnet & vers touchant les tragedies joiées par ceux qui ont faict les menées (sur la Tyrannie de ceux qui ont violenté les pauvres Messeins. – Le jugement de Fabert.)*, 1620, 43 pages.
- Ms 1 512¹⁻⁵ : Cinq volumes de copies des *Observations Séculaires* de Paul Ferry.
- Ms 1 515 : Copie du mémoire de l'intendant Turgot sur les Trois-Évêchés (30 juillet 1699).

Fonds iconographique, collections patrimoniales

Non coté. Nombreuses gravures du XVII^e siècle sur les bâtiments messins et le plan de la ville.

XIII. Bibliothèque Médiathèque de Sedan

Fonds Gourjault

Carton 68 K : Quittances des pasteurs et professeurs de la souveraineté de Sedan.

Carton 68 L : Pièces diverses de correspondance de pasteurs et de notables de la communauté réformée de Sedan.

Carton 177 : Notes extraites des registres du consistoire et de l'état-civil de l'Église réformée de Sedan.

XIV. Bibliothèque Multimédia intercommunale d'Épinal-Golbey

Ms 57 : Copies du XVIII^e siècle de chroniques et journaux divers, dont les originaux ont parfois disparu aujourd'hui. 13 pièces, 300 folios, in-4^o.

Ms 65 : Feuilles annotées, vraisemblablement par Ferry, d'un ouvrage imprimé, *Diarium historicum ex sacris et prophanis omnium nationum et temporum fastis, annaliis, chronicis & Historiis, magna diligentia excerptum, & nunc primum in lucem aeditum*, par Hans Henrich Pantaleon, Bâle, [1572] (la date est mentionnée de façon manuscrite sur la page de garde), 393 pages et des passages non paginés. Ferry considérait cet ouvrage comme des *Matériaux pour une histoire universelle*.

Ms 90 : *Annales Metenses* de Paul Ferry. Chronologie de l'histoire messine de 100 av. J.C à 1653. 193 folios et nombreuses paperolles.

Ms 91 : *Grand Recueil* de Paul Ferry. Tome 1 de ce que le pasteur titre *Grandes Collections*. Notes de lectures, principalement théologiques. 424 folios.

Ms 92 : *Quotidiana* de Paul Ferry. Tome 2 de ce que le pasteur titre *Grandes Collections*. Notes de lectures diverses. 755 folios.

Ms 93 : Index commun au *Grand Recueil* et aux *Quotidiana*. Tome 3 de ce que Ferry titre *Grandes Collections*. 408 folios.

Ms 117 : *Annales de Metz*, par Simon de La Hière, de 100 à 1649. 1257 pages et un index. Manuscrit ayant appartenu à Ferry et annoté par lui.

Ms 131 : *Chroniques de Metz (1323-1497)*, dites « de Praillon », pour avoir appartenu à cette famille messine, passée à Kolb de Wartenberg, puis à Ferry. 758 folios.

Ms 154 : *Répertoire particulier*, considéré à tort comme celui de Paul Ferry, mais provenant de son frère Pierre et récupéré à sa mort en 1650. 520 folios. On trouve la suite de ce répertoire à la BPF, ms 771².

Ms 239 : Index réalisé par Paul Ferry de la discipline des Églises réformées de France, des actes des synodes nationaux et des ordonnances ecclésiastiques de Genève. 212 folios in-4^o.

XV. Bibliothèque municipale de Nancy

Ms 882 : *Mémoire des choses advenues en Metz*, 205 folios. C'est en fait le journal du lecteur de l'Église réformée, David Willaume². On retrouve une autre copie de ce journal à la BnF, NAF 14 530 (voir ci-dessous).

Collection des autographes

Quittances de pasteurs ayant reçu leurs gages, dont Pierre Ferry.

² On le sait par les copies de ce texte que l'on trouve à la BPF, ms 774, avec la mention de la source.

Fonds Favier

Favier 39 767 : Collection de portraits, dont certains de Paul Ferry.

XVI. Bibliothèque municipale de Verdun

Collection Attel de Luttange

Ms 337 : Pièces généalogiques de la main de Ferry sur plusieurs familles réformées, dont la sienne.

Ms 338 : Manuscrits autographes de Paul Ferry comprenant des extraits de certains de ses ouvrages en latin, augmentés de feuillets de notes et de comptes relatifs à ces livres.

Ms 339 : Cahiers autographes des ouvrages de Ferry imprimés plus tard en latin.

Ms 340 : Traduction française du *Scolastique orthodoxe* de Paul Ferry, par Claude de Xonot, seigneur de Maizeray, gentilhomme lorrain. 438 pages.

XVII. Bibliothèque nationale de France (Paris)

Bibliothèque de l'Arsenal

8°BL-9 009 : Exemplaire annoté par Paul Ferry de son ouvrage *Les premières œuvres poétiques de Paul Ferry Messin. Où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnestes libertés d'une Jeunesse*, Lyon [Montauban], Pierre Coderc [Denis Haultin], 1610, in-8°, 235 p.

Recueils Conrart

Ms 5 132, p. 795-821 : Sermon sans date prononcé par François Bancelin sur la grâce.

Ms 5 416, p. 2023-2025 : Harangue prononcée par Abraham Rambour à l'archevêque de Reims lors de son entrée à Sedan, le 13 août 1644.

Ms 5 419, p. 179-181 : Copie des cahiers présentés par les réformés de Metz au roi en octobre 1657, avec les réponses en marge.

Ms 5 423, p. 1253-1280 : Traité anonyme « Contre le Traité manuscrit de M. l'Abbé Bossuet », vers 1668.

Département des manuscrits (site Richelieu)

Collection Cinq-Cents de Colbert

V° Colbert, 76 : Minute (1665) d'inventaire général des titres de la ville de Metz. 399 folios.

Collection Dupuy

Dupuy 53 : Mémoire intitulé *Metz & pais Messin Abbaies de lad. Ville & dudict pais, Abbaie de Gorze*, sur des documents recueillis par Paul Dupuy.

Dupuy 380, fol. 85-87 : Sommaire du procès de Nicolas Anthoine (1632).

Dupuy 498 : Collection de pièces, originales ou copies, sur les Parlements de Paris, Dijon et Metz. 269 folios.

Dupuy 752 : Pièces originales sur les relations entre les Messins et la justice royale.

Manuscrits français

Ms fr. 14 530 : Chronique de Metz, en vers et en prose, continuée par David Willaume, avec des additions jusqu'en 1685. 170 folios.

Ms fr. 18 677 : Mémoire de Colbert de Croissy, intendant des Trois-Évêchés, vers 1664. *Rapport fait au Roy et a Monseigneur le Chancelier par nous Charles Colbert conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requestes ordinaire de son hostel des emploi qu'il a plu a Sa Majesté nous confier depuis l'année 1656 jusqu'en 1663 tant dans l'Alsace que dans toute l'estendue de la generalité de Metz.* 187 folios.

Nouvelles acquisitions françaises

NAF 31 : Collection de lettres autographes de personnages divers des XVII^e et XVIII^e siècles.

NAF 1 967 : Pièces de correspondance passive de Paul Ferry. 313 folios.

NAF 3 374 : Mélanges historiques et littéraires sur la Lorraine. 34 pièces montées in-folio.

NAF 4 826-4 827 : Copies partielles des *Observations Séculaires* de Paul Ferry, réalisées par Auguste Prost au XIX^e siècle. 570 et 527 folios.

NAF 4 916 : Catalogues annotés d'une main anonyme des quatre ventes de la collection Emmery, faites à Metz et Paris en 1849 et 1850 (voir ci-dessus, instruments généraux de recherche).

NAF 5 834-5 841 : Mélanges sur l'histoire des monnaies, recueillis par l'intendant général Charles Robert (mort en 1887), provenant en partie de Paul Ferry et de Dupré de Geneste, secrétaire de l'Académie royale de Metz (1764). 8 vol., montés in-folio.

NAF 6 715 : Chronique en vers de la ville de Metz, s'arrêtant en 1586 et continuée de 1606 à 1615. 83 folios.

NAF 6 716 : *Les Croniques de la noble citez de Metz depuis la fondation d'icelle.* En vers. Poursuivies jusqu'en 1655. 180 feuillets.

NAF 6 723 : Journal tenu par Paul Ferry au cours de sa jeunesse, de 1606 à 1614. 40 folios.

NAF 6 725 : Pièces sur l'histoire de Metz, le plus souvent originales, rassemblées par Emmery et en partie issues de la collection de Paul Ferry. 266 folios.

NAF 6 730 : Pièces originales sur l'histoire de Metz, rassemblées par Emmery, en partie issues de la collection de Paul Ferry. 234 folios.

NAF 22 321 : Catalogue de la plupart des pièces rassemblées par Emmery pour son édition des actes du Parlement de Metz. Ces pièces concernent la période 1633-1662.

NAF 22 666 : Recueil de documents historiques sur Metz (1603-1610). Collection Emmery (t. VIII), en partie issue des papiers Ferry. 210 folios.

NAF 22 668 : Recueil de documents historiques sur Metz (1625-1634). Collection Emmery (t. X), en partie issue des papiers Ferry. 287 folios.

NAF 22 669 : Recueil de documents historiques sur Metz (1635-1640). Collection Emmery (t. XI), en partie issue des papiers Ferry. 189 folios.

NAF 22 685 : Recueil de documents historiques sur les paroisses et le séminaire de Metz (1357-1792). Collection Emmery (t. XXVII), en partie issue des papiers Ferry. 284 folios.

NAF 22 687 : Recueil de documents historiques sur le diocèse de Metz. Collection Emmery (t. XXIX), en partie issue des papiers Ferry. 424 folios.

NAF 22 699 : Recueil de documents historiques sur le collège de Metz. Collection Emmery (t. XLI), en partie issue des papiers Ferry. 258 folios.

NAF 22 700 : Recueil de documents historiques sur les protestants de Metz (I) entre 1525 et 1593. Collection Emmery (t. XLII), en partie issue des papiers Ferry. 274 folios.

NAF 22 701 : Recueil de documents historiques sur les protestants de Metz (II) entre 1585 et 1650. Collection Emmery (t. XLIII), en partie issue des papiers Ferry. 398 folios.

NAF 22 702 : Recueil de documents historiques sur les protestants de Metz (III) entre 1651 et 1684. Collection Emmery (t. XLIV), en partie issue des papiers Ferry. 411 folios.

NAF 22 703 : Recueil de documents historiques sur les protestants de Metz (IV) entre 1685 et 1844. Collection Emmery (t. XLV). 584 folios.

- NAF 22 704 : Recueil de documents historiques sur les protestants de Metz (V), constitués de papiers de la famille Ferry. Collection Emmery (t. XLVI), en partie issue des papiers Ferry. 550 folios.
- NAF 22 705 : Recueil de documents historiques sur les juifs de Metz (I), de 1574 à 1744. Collection Emmery (t. XLVII), en partie issue des papiers Ferry. 312 folios.
- NAF 22 707-22 709 : Recueil de documents historiques sur le Parlement de Metz (I-III). Collection Emmery (t. XLIX-LI), en partie issue des papiers Ferry. 268, 259 et 509 folios.
- NAF 22 711 : Recueil d'ordonnances du bailliage de Metz (1640-1758). Collection Emmery (t. LIII), en partie issue des papiers Ferry. 245 folios.
- NAF 22 886 : Recueil de poésies latines et françaises en l'honneur de Paul Ferry à partir de 1609. 190 pièces montées in-folio.

Département des estampes (site Richelieu)

- N 2, Portraits, vol. 39, fol. 123 : Portrait de David Ancillon, gravé par Philippe, vers 1680.
- N 2, Portraits, vol. 352, fol. 123 : Portrait de François de Combles, vers 1633.
- N 2, Portraits, vol. 555, fol. 5678 : Quatre portraits de Paul Ferry.

XVIII. Bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris)

- Ms 725, fol. 2-9 : Cahier de plaintes adressées au roi par les réformés messins en mai 1657.

XIX. Bibliothèque Universitaire de Leyde (Pays-Bas)

- Ms BPL 221¹, fol. 111 : Lettre d'Adriaan Paw à André Rivet, écrite de Paris le 9 octobre 1634.
- Ms BPL 273, fol. 20 : Lettre de Charles Drelincourt à André Rivet, écrite de Paris le 16 mai 1634.
- Ms BPL 279, fol. 16 : Lettre de Jean Daillé à André Rivet, écrite de Paris le 9 juin 1634.
- Ms BPL 287¹, fol. 66 : Lettre de Guillaume Rivet à son frère André, écrite de Paris le 13 octobre 1634.
- Ms BPL 301 : Correspondance passive d'André Rivet, en partie en provenance de Paul Ferry.

XX. Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz (Berlin)

- I HA Rep. 122, Französisches Koloniedepartement, 5 a, n° 1, vol. 1, fol. 15-20. Mémoire d'enquête disciplinaire au sein de l'Église française de Berlin daté du 30 juillet 1689, rédigé par Mérian et Spanheim pour l'Électeur de Brandebourg.

Sources imprimées

De façon peut-être arbitraire, je ne place ci-dessous que les sources historiographiques antérieures à 1800. Les travaux postérieurs sont présentés en bibliographie, sauf s'il s'agit d'éditions de documents. Je ne cite que les ouvrages m'ayant réellement servi et que j'ai consultés, sauf pour les écrits de Paul Ferry : dans ce cas, les imprimés non retrouvés, mais connus par d'autres sources, sont présentés entre crochets. Pour une meilleure appréhension des controverses et de la chronologie des débats, je classe chaque catégorie ci-dessous selon les dates de parution des ouvrages. Je place également entre crochet le nom des auteurs qui sont connus par d'autres sources que le livre lui-même.

I. Écrits de Paul Ferry

L'Amour Aveugle représenté de ses plus vives couleurs aux divers effectz dont il a traversé les Amours de Fidamant et de Ferriane, Par P.F. Messin, imprimé à Poitiers, se vend à Paris, Jean Millot [Antoine Mesnier], 1610 [1609], in-12, titre gravé, [12]-168 p. [Cet ouvrage est très rare et n'est pas bien connu des historiens du protestantisme messin. J'en ai localisé deux exemplaires : BM Poitiers, DM 134 ; et British Library, Londres, C. 186. bb. 6.]

[*La Memoire de tres-auguste, tres-magnanime et tres-invincible Prince feu Henry le Grand, IIII. Roy de France et de Navarre*, Montauban, Denis Haultin, 1610, in-8°, 8 p. L'ouvrage serait conservé à la BM de Foix, sous la cote 8° B. 54, mais les conservateurs de cette institution n'ont pas pu le retrouver. Il existe selon Ferry une édition montalbanaise et deux éditions parisiennes de ces stances (BnF, NAF 6 723, fol. 15 r°). Elles sont ensuite reprises dans les *Premières Œuvres poëtiques* de Ferry, p. 211-216.]

Les premières œuvres poétiques de Paul Ferry Messin. Où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnestes libertés d'une Jeunesse, Lyon [Montauban], Pierre Coderc [Denis Haultin], 1610, in-8°, 235 p.

[*Sur le tombeau de M. Bérauld, docteur en théologie, recteur en l'Académie et pasteur en l'Eglise de Montauban*, Montauban, Denis Haultin, 1611, in-8°, 8 p. L'impression de cette pièce est connue par la pièce 8 du ms 764 de la BPF. Certains catalogues avancent également que des stances pour l'entrée de Condé à Montauban ont été imprimées, mais rien de tel n'apparaît sur le manuscrit de cette pièce rédigée par Ferry (BPF, ms 764, pièce 8).]

Scholastici Orthodoxi Specimen. Hoc est, Salutis nostra Methodus Analytica, ex ipsis Scholasticorum veterum & recentiorum intimis iuxta normam Scripturarum adornata & instructa. Auctore Paulo Ferrio Metensi, Verbi Divini Ministro, Gotstadii [Genève], apud Johannem Lambertum [Pierre et Jacques Chouët], 1616, in-8°, 559 p.

Les entretiens du pénitent, ou meditations devotes sur le Pseaume CXXXIX¹, Genève, Pierre et Jaques Chouët, 1616, in-12, 352 p. [Cet ouvrage, inconnu de la plupart des historiens du protestantisme messin, est très rare et je n'en connais qu'un exemplaire, à la BGE, fonds du MHR, sous la cote L Ferr 1.]

Le dernier désespoir de la Tradition contre l'Escriture. Où est amplement refuté le Livre du P. François Veron Jesuite, par lequel il pretend enseigner à toute personne, quoy que non versee en Theologie, un Bref & facile moyen de reietter la Parole de Dieu, & convaincre les Eglises reformees d'erreur & d'abus en tous & un chacun point de leur doctrine, Sedan, Jean Jannon, 1618, in-8°, 812 p., pièces liminaires et index non paginés.

[*Méditation pour une fille affligée en son esprit*, Genève, vers 1620. On sait que cette pièce a été imprimée, mais à l'insu de Ferry, d'après une note au dos de l'exemplaire manuscrit, BPF, ms 767¹⁰.]

[*Réfutation des calomnies semées nouvellement contre certain endroit d'un livre publié il y a plusieurs années et intitulé le Dernier désespoir de la Tradition contre l'Escriture, avec les passages entiers des auteurs, cotez seulement en marge et maintenant produits au long pour verification plus ample des choses auparavant alléguées*, Sedan, Hubert Raoult, 1624, in-8°, 36 p. Je n'ai pas réussi à retrouver de trace de cet ouvrage, régulièrement cité dans les bibliographies et auquel font référence des écrits catholiques de controverse de 1625 cités ci-dessous.]

Remarques d'histoires sur le discours de la Vie & de la Mort de S. Livier, & le recit de ses Miracles nouvellement publié par le Sieur de Ramberviller Lieutenant General au Bailliage de l'Evesché de Metz, avec diverses approbations des Docteurs, s.l., 1624, in-8°, 32 p. [L'attribution de cet ouvrage à Ferry est assurée par un témoignage de David Ancillon. Je n'en connais qu'un exemplaire, celui de la BnF, conservé sous la cote 8-LK 7-8 850.]

Paulii Ferrii Vindiciae pro Scholastico orthodoxo, adversus Leonardum Perinum, Jesuitam. In quibus agitur. 1° De prima naturae constitutione et originali justitia. 2° De praedestinatione et annexis. 3° De gratia et libero arbitrio. 4° De causa peccari et justificatione aliisque huc pertinentibus controversiis, Lugduni Batavorum [Leyde], apud Wiardum Jelgerum [Jean Maire], 1630, in-8°, pièces liminaires et 366 p.

Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz, Charenton, Louis Vendosme, 1646, in-8°, 232 p.

¹ Sur une des pages de titres, il est ensuite rajouté *Mon coeur s'est eschauffé dedans moy et le feu s'est embrasé en ma Méditation, dont j'ai parlé de ma langue disant : Eternel, donne moy à cognoistre ma fin, & qu'elle est la mesure de mes jours, que je sache de combien petite duree je suis". Pseaume XXXIX*, mais sans réel rapport avec le sujet de l'ouvrage : il s'agit donc d'un passage mis en exergue plus qu'un élément du titre.

[Valentin Conrart a joué un grand rôle dans l'édition de ce volume. Les deux exemplaires que j'ai consultés (BGE, Bd 496 ; et BCU Lausanne, TP 512 B) sont de cette édition, mais de nombreuses bibliographies indiquent une autre édition, à La Ferté-au-Col, chez François Hayer. Je n'en ai pas trouvé d'exemplaire, mais elle a certainement vu le jour sous la responsabilité éditoriale de Jean Lesueur, pasteur du lieu.]

Catechisme general de la Reformation de la Religion. Presché dans Metz, Par Paul Ferry Ministre de la Parole de Dieu, Sedan, François Chayer, 1654, in-16, 151 p. [cette première édition est relativement rare. J'ai consulté l'exemplaire de l'Universitätsbibliothek de Bâle (Suisse), conservé sous la cote FB VI 41.]*

Sermon de la Grace. Fait à Metz l'unzième jour [de] Juin 1655. Sur ces mots Hebr.XII.28 Retenons la Grace. Par Paul Ferry, Amsteldam [sic], Jean Ravestein, [1655], in-8°, 47 p. [Je ne connais qu'un exemplaire de cet ouvrage très rare et inconnu des historiens du protestantisme messin, à la BCU Lausanne, sous la cote TS 571.]

Catechisme general de la Reformation de la Religion : Presché dans Metz, par Paul Ferry Ministre de la Parole de Dieu, 2^e édition, Genève, Pierre Chouët, 1656, in-16, 151 p. [édition dont la pagination est quasiment identique à la première.]

II. Sources générales

CRESPIN, Jean, *Le Livre des martyrs, qui est un recueil de plusieurs martyrs qui ont enduré la mort depuis Jean Hus jusques à ceste presente année MDLIII*, [Genève], Crespin, 1554, in-12, 687 p.

CALVIN, Jean, *Institution de la religion Chrestienne. Nouvellement mise en quatre Livres : & distinguée par Chapitres, en ordre & methode bien propre : Augmentée aussi de tel accroissement, qu'on la peut presque estimer un livre nouveau*, Genève, Jean Crespin, 1560, in-2°, 684 p. et passages non paginés.

ROSIÈRES, François de, *Stemmatum Lotharingiæ ac Bari Ducum Tomi Septem. Ab Antenore, Trojanarum reliquiarum ad pamudes Mætidas Rege, ad hæc usque illustrissimi, potentissimi, & serenissimi Caroli Tertii, Ducis Lotharingiæ tempora. In quibus præterea habes totius orbis nobiliarum familiarum, ac rerum ubisque gentium præclare gestarum à supremis Pontificibus, Imperatoribus Orientis & Occidentis, Regibus, Ducibus, Comitibus, etiam Turcis & Barbaris, per utile compendium, mirabile theatrum, & ad vivum ex selectissimis & gravissimis quibusque Chronographis & Historicis delineatum simulacrum : ut instar Bibliothecæ Omnium Historiarum esse possit. Authore Francisco De Rosières, Nobili & Patricio Barroductæo, Archidiacono Tullensi*, Paris, Chaudière, 1580, in-folio, 461p. et index.

Nonni Panopolitani græca paraphrasis Sancti Evangelii secundum Joannem : cum Interpretatione Latinâ, & ipso D. Joannis Evangelio Græco. Franciscus Nansius emendavit polivit et compluribus versibus auxit, ex Lugduno Bat. [Anvers], Christophe Rophelegius, 1599, in-8°, 293 p.

DU MONSTIER, Daniel, *Stances sur la mort de Tres-Chrestien & tres invincible Henry le Grand Roy de France & de Navarre*, Paris, s.e., 1610, in-4°, 6 p.

L[A] P[LANCHE], [Jean-Baptiste de,] *Stances sur la mort de tres Auguste tres invincible et tres puissant Prince Henry III Roy de France & de Navarre*, Montauban, Denis Haultin, 1610, in-8°, non paginé.

FORMY, Samuel, *Stances sur l'assassinat de Henri III. Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre, en May 1610*, Lyon, sur la copie imprimée à Aix par Jean Tholosan, 1610, in-8°, 15 p.

- GIVRY, Anne de Pérusse d'Escars, cardinal de, *Statuta Synodi Dioecesanæ Metensis Primæ. Ab Illustrissimo ac Reverendissimo D.D. Anna Descars, titul. Sanctæ Susannæ S.R.E. Presbit. Cardinale de Givry nuncupato, Episcopo Metensi, sacri Imperii Principe, Metis habitæ. Anno Domini, M.DC.X.*, Metz, Abraham Fabert, 1610, in-8°, 124 p.
- Stances consolatoyses sur la mort du feu roy Henry de Bourbon, quatriesme de ce nom, proditoirement homicidé par un voleur, Dans la ville de Paris*, Paris, F. Morel, 1610, in-8°, 8 p. [Cet ouvrage a été attribué par erreur à Ferry sur l'exemplaire de la BnF : 8- YE-9 703, sur la foi d'une notice mal tournée. Un conservateur a écrit sur la page de titre « Ces stances sont de Paul Ferry, de Metz ».]
- VALLADIER, André, *Harangue funebre de Henry le Grand Quatriesme de ce nom, tres invincible & incomparable Roy, de France & de Navarre, d'eternelle memoire*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1610, in-8°, 119 p.
- Voyage du roy à Metz, l'occasion d'iceluy : Ensemble les signes de resjouyssance faits par ses habitans pour honorer l'entrée de Sa Majesté*, s.l. [Metz], Abraham Fabert, 1610, in-4°, 72 p., précédées d'une épître dédicatoire non paginée et illustrées de nombreuses gravures hors texte.
- DU PEYRAT, Guillaume (éd.), *Les Oraisons et Discours funebres de divers auteurs, sur le trespas de Henry le grand, très chrestien Roy de France et de Navarre ; dédiées au roi*, Paris, R. Estienne, 1611, in-8°, paginations multiples.
- DE MARIANA, Juan, *Joannis Marianæ Hispani, e Societate Jesu, De Rege et Regis Institutione. Libri III. Ad Philippum III. Hispaniæ Regem Catholicum*, [s.l.] Typis Wechelianis apud Hæredes Joannis Aubrii, 1611, in-8°, 372 p. [Exemplaire de la BPF, 8°9 975 Rés., annoté de la main de Ferry.]
- VALLADIER, André, *Epitaphe panégyrique ou Le Pontife chrétien : sur la vie, les moeurs et la mort de l'Illustriss. Anne d'Escars, dict Cardinal de Giury, Evêque de Metz et Prince du S. Empire, décédé le XIX autil 1612*, Paris, Pierre Chevalier, 1612, in-8°, 154 p.
- Coustumes generales de la Ville de Metz, & Pays Messin. Redigées en suite du Resultat de l'Estat tenu le 12. Novembre 1602. Et imprimées de l'ordonnance de Meffieurs du Grand Conseil*, Metz, Fabert le Jeune, 1613, in-4°, 111 p., précédées de pièces liminaires.
- VALLADIER, André, *Statuta synodi dioecesanæ Metensis. Anno Domini 1616. die 16. Junii per RR DD ejusdem Episcopatus Administratores celebratæ*, Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1616, in-8°, 20 p.
- Premiere lettre de Monsieur le Duc d'Espéron. Envoyée au Roy le dixseptiesme Janvier 1619*, Metz, s.e., 1619, in-8°, 15 p.
- Déclaration du Roy en faveur de Monsieur le Duc d'Espéron et de ceux qui l'ont assisté depuis sa sortie de la ville de Mets*, Paris, F. Morel & P. Mettayer, 1619, in-8°, 8 p.
- Le Mercure François*, t. 5, 1619, in-8°, p. 127-139.
- Recit veritable de ce qui s'est fait et passé a la ville de Metz, & en la Province de Champagne : En consequence du traicté fait, entre le Roy & la Royne sa Mere*, Paris, Nicolas Alexandre, 1619, in-8°, 15 p.
- Récit véritable de ce qui s'est passé dans la ville de Mets. Ensemble la priere tres-instante qu'ils font au Roy, & la France, souspirant sous les armes des troupes estrangeres*, Lyon, « Prins sur la coppie Imprimées à Paris », 1619, in-8°, 8 p.
- LANCLUSE, François de, *Antithese de Nostre Seigneur Jesus Christ, et du Pape de Rome, dediee aux Champions & domestiques de la Foy*, s.l. [Genève], s.n., 2^e édition (1^{ère} édition 1619), 1620, in-8°, XIV-142 p.

- Procez Verbal de ce qui s'est passé à Mets entre les Habitans, & la Garnison*, Paris, Silvestre Moreau, 1620, in-8°, 14 p.
- La Bible, qui est toute la sainte Esriture du Vieil & du Nouveau Testament autrement l'ancienne et la nouvelle alliance*, Genève, Chouët, 1622, in-2°, paginations multiples.
- [MOTTET, Jean], *Combat d'honneur concerté par les IIII. elemens sur L'heureuse Entree de Madame de la Valette en la Ville de Metz. Ensemble, La resiouyssance publicq concertée par les habitans de la Ville et du pays sur le mesme sujet*, s.l. [Metz ou Pont-à-Mousson], s.e. [Abraham Fabert ?], s.d. [vers 1624], in-4°, 130p., précédées d'une épître dédicatoire non paginée.
- HERSENT, Charles, *Eloge funebre de Tres-haute et tres-puissante princesse Madame Gabrielle de Bourbon Duchesse de la Valette*, Paris, Thomas Blaise, 1627, 3 vol., in-8°, 50 p., 48 p. et 53 p.
- La Conquete du Char de la Gloire par le Grand Theandre. Representée en cinq Ballets par les Pensionnaires du Collège de la Compagnie de Jesus, de Reims. En rejouissance de la reduction de la Rochelle, à l'obeissance du Roy*, Reims, Nicolas Constant, s.d. lisible [1628 ou 1629], in-4°, 5 p.
- MEURISSE, Martin, *Statuta synodi diocesanæ Metensis. A Reverendissimo D. Martino Meurisse, sacræ Theologiæ Parisiensis Doctore Episcopo Madauren. Suffraganeo ac Vicario generali Episcopatus Metensis, & à Reverendis admodum D. Edmundo Lancelotto Tiraquello, sacræ Theologiæ & utriusq. juris doctore, Abbate Sti. Georgii Meten. Alias beatæ Mariæ de Ponte-frigido nec non ejusdem Episcopatus Vicario generali habitæ*, Metz, Claude Félix, 1629, in-8°, 21 p.
- MEURISSE, Martin, *Rituale Metense, seu Liber in quo continentur ea quæ Paræcos prestare oportet in sacramentorum administratione, rerum benedictionibus, aliisque ad Paræciale munus spectantibus quorum Index in fine habetur, peragendis*, Metz, Claude Félix, 1631, in-4°, 264 p.
- HERSENT, Charles, *De la souveraineté du Roy a Mets, Pays Metsin, et autres villes et pays circonvoisins : qui estoient de l'ancien Royaume d'Austrasie ou Lorraine. Contre les pretentions de l'Empire & de la Lorraine, & contre les maximes des habitans de Mets, qui ne tiennent le Roy que pour leur Protecteur*, Paris, Thomas Blaise, 1632, in-8°, 227 p.
- LE BRET, Cardin, *De la souveraineté du Roy*, Paris, Du Bray, 1632, in-4°, 709 p.
- MEURISSE, Martin, *Statuta synodi diocesanæ a reverendissimo patre Martino Meurisse theologo Parisiensi, Dei et Sanctæ Sedis Apostolicæ gratia Episcopo Madaurensi, suffraganeo et administratore generali in Spiritualibus Episcoâtus Metensis, habitæ, Metis die undecima Maii Anno Domini 1633, Publicata Metis*, 1633, in-8°, 148 p.
- Relation de ce qui s'est passé a l'establissement et premiere ouverture de la Cour de Parlement de Metz*, Metz, Jean Anthoine, 1633, in-4°, 19 p.
- CASSAN, Jacques de, *La recherche des droicts du Roy, & de la Couronne de France sur les royaumes, duches, comtez, Villes & Païs occupez par les Princes estrangers : appartenans aux roys tres-chrestiens, par Conquestes, Successions, Achapts, Donations, & autres Tiltres legitimes*, Paris, Trabouillet, 2 vol., 1634, in-4°, 426 p. et 259 p. [2^e édition d'un ouvrage de 1632].
- À nosseigneurs de Parlement. *Supplie humblement Gaspar de l'Allouette Escuyer Sr de Saulcy*, s.l. [Metz], s.d. [vers 1641], in-4°, 4 p. [il s'agit d'un factum judiciaire. Un exemplaire se trouve à la BM Metz, sous la cote FACT TC 2³⁰].
- Factum, pour Mrs. Théophile Le Coullon, Raphaël Braconnier, Paul Ferry & consors, ez nom & qualités qu'ils procedent. Contre Mre Gaspar de L'Allouette Advocat en Parlement à cause de Damlle. Jeanne de Vigneulle sa femme assistée de Mrs. Daniel*

- Borluchon estably curateur d'icelle, demandeur en lettres*, s.l. [Metz], s.d. [vers 1641], in-4°, 16 p. [réponse au factum précédent. On en trouve un exemplaire à la BnF, NAF 22 704, fol. 352-359.]
- Topographie françoise ou representations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines & vestiges d'antiquitez du royaunate de France designez par deffunst Claude Chastillon, et mise en lumiere par Jean Boisseau, enlumineur du roy pour les cartes geographiques, demeurant en l'isle du palais, sur le quay qui regarde la megisserie, à la Fontaine de Jouvence royale pres le Pont Neuf*, Paris, Boisseau, 1641, in-folio.
- BOURGOIN, Pierre, *Eloges funebres de Louys le Juste sur le parallele de David vivant et David mourant*, Metz, Jean Antoine, 1643, in-8°, 48 p. [Exemplaire rare de ce sermon isolé, BnF, Lb 36-3372.]
- Inauguratio Basilicæ San-Dionysianæ. Dabitur in Aula Collegii Metensis Societatis Jesu. Nonis Frebruarii. Anno. 1644. Ipso meridie*, Metz, Jean Antoine, 1644, in-4°, non paginé.
- Childebert ou l'amour genereux. Tragicomedie. Dediée à Madame la Duchesse de Schomberg. Par les Escholiers du College de Metz, de la Compagnie de Jesus. Le 31. jour d'Aoust 1652*, Metz, Jean Antoine, 1652, in-4°, non paginé.
- Les articles accordez par Sa Majesté dans la ville de Pontoise le 10. Aoust 1652. pour la retraicte du C. Mazarin dans la ville de Metz*, Paris, juxte la copie imprimée à Pontoise chez Laurent Courant, 1652, in-4°, 7 p.
- Hermannii Conringii de Finibus Imperii Germanici libro duo. Quibus jura Finium à primo Imperii exordio ad hæc nostra usque tempora propugnatur*, Helmestadt, Henningi Mulleri, 1654, in-4°, 902 p. et index.
- Leslæus sive Amor Catholicus Tragædia. Dabitur in theatrum a selectis Rhetoribus Collegii Metensis Socitatis Jesus. Die [passage laissé en blanc] Augusti anno 1657. Ad Solennem præmiorum distributionem Ex liberalitate & munificentia Nobilissimi Domini Henrici de Haraucourt, Insignis Ecclesiæ Metensis Decani & Excellentissimi Principis Metensium Antistitis Vicarii Generalis*, Metz, Pierre Collignon, s.d. [1657], in-4°, 11 p.
- Ode panegyrique à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Mazarin sur la Paix conclue par S.E.*, Metz, Jean Antoine, 1660, in-4°, 21 p.
- COURSAN, Claude Bruillard de, *Rituale Metense, seu Liber in quo continentur ea quæ Parochos præstare oportet in Sacramentorum administratione, rerum Benedictionibus, aliisque ad Parochiale munus spectantibus quorum Index habetur in fine, peragendis*, Metz, Jean Antoine, 1662, in-4°, 170 p.
- COURSAN, Claude Bruillard de, *Recueil des statuts synodaux du diocese de Metz. Publiez dans le synode general, tenu par Monsieur l'abbé de Coursan, Princier & Vicaire General de l'Evesché dudit Metz. Le 8. Juin 1666*, Metz, Jean Antoine, [1666], in-8°, 60 p.
- [CHAPPUZEAU, Samuel,] *L'orateur chretien, ou Traité de l'excellence et de la pratique de la chaire*, Paris, Olivier de Varennes, 1675, in-8°, 240 p.
- Coutumes Generales de la Ville de Metz, et Pays Messin, Corrigées ensuite des Résolutions des Trois-Etats de ladite Ville, és Années 1616. 1617. & 1618. Avec les Procez-Verbaux de Correction*, Metz, Brice Antoine, s.d. [vers 1677], in-12, XX-144 p.

III. Écrits d'autres pasteurs

- BÉRAULD, Michel, *Brieve et claire Defense de la vocation des Ministres de l'Evangile contre la replique de Messire Jacques Davy Evesque d'Evreux, faite article par article sur la mesme replique*, Montauban, Denis Haultin, 1598, in-8°, 498 p.
- CHAMIER, Daniel, *Dispute de la vocation des Ministres en l'Eglise reformée, Contre Jaques Davy, dit du Perron, Evesque d'Evreux*, La Rochelle, Jérôme Haultin, 1598, in-8°, 310 p.
- F.D.L.M., *Examen de la replique de Messire Jaques Davi, se disant Evesque d'Evreux : à la responce de quelques Ministres des Eglises reformees : sur un certain escrit, touchant leur vocation et marques de l'Eglise*, Sedan, Jean Le Febure, 1598, in-12, 181 p.
- COMBLES, François de, *Homelies, ou Meditations consolatoires pour ceux a qui quelqu'un est mort, soit de maladie ou de mort violente, selon la diversité des tristes occurrences qui surviennent en ce miserable monde. Ensemble une brieve meditation pour tascher d'amoindrir la crainte de la mort, & un sermon touchant la resurrection des morts sur Job 19.23 &c.*, Genève, Pierre et Jacques Chouët, 1611, in-8°, 405 p. [ouvrage relativement rare, je ne connais que l'exemplaire de la BPF, sous la cote 8°9 862-1.]
- COMBLES, François de, *Trois sermons touchant la preparation requise pour communiquer deüiement & dignement à la Cene de nostre Seigneur. Plus un Dialogue de l'homme fidele avec sa propre conscience pour s'esprouver lors qu'il s'y veut presenter. Item dix autres sermons contenans des exemples remarquables de repentance, de Foy, & de charité : Et une exhortation à ceux qui sont en quereles, tendante à les amener à une sainte reconciliation*, Genève, Pierre et Jacques Chouët, 1613, in-8°, 346 p. [ouvrage assez rare, que l'on retrouve à la BPF, sous la cote 8°9 862-2.]
- MOZET, Étienne, *Admonition apologetique d'Estienne Mozet, Ministre de l'Eglise reformee de Mets, Touchant la droite & legitime administration des Sacremens, & notamment celui de la sainte Cene*, s.l., 1613, in-12, 108 p. [ouvrage très rare dont je ne connais que l'exemplaire de la BPF, sous la cote Oratoire 2 118-1.]
- COMBLES, François de *Deuxieme partie de meditations consolatoires, Pour ceux qui sont attristez de ce que quelqu'un leur est mort : soit de mort naturelle soit de mort violente*, Genève, Pierre et Jacques Chouët, 1614, in-8°, 318 p. [ouvrage rare, je n'en connais que l'exemplaire de la BPF, sous la cote 8°11 118-2.]
- COMBLES, François de, *Consolations generales et particulieres pour les malades. Ou, Meditations, paraphrases, ou sermons sur divers passages de l'Escriture Sainte, pour consoler les malades, tant en general en quelque maladie que ce soit, soit particulierement en plusieurs especes de maladies. Ensemble deux remonstrances aux prisonniers, tant innocens que coupables : & deux exhortations à ceux qui sont condamnés à une mort violente & ignominieuse. Avec douze diverses prieres concolatoires pour les malades*, Genève, Pierre et Jacques Chouët, 1619, in-8°, 797 p. [Il en existe trois exemplaires, à la BPF, avec deux mentions d'éditions différentes, puisque le même texte, dans la même pagination, se retrouve dans une impression genevoise, chez Alexandre Pernet, mais une note manuscrite a rayé « Genève » pour écrire « Utrecht ».]
- [JOLY, Pierre,] *Censure de l'advertissement imprimé au Pont-À-Mousson. À Messieurs de la Religion pretenduë de Metz, sur le dernier livre de leur Ministre Ferry. Addressée à Messieurs de l'Eglise romaine*, Sedan, Jean Jannon, 1618, in-8°, 103 p. [ouvrage écrit avec le concours de Paul Ferry, cousin de Pierre Joly, alors pasteur sans Église.]

- BRAZI, Jean, *Balaam et son compagnon arrestez par l'espée de l'Ange de Dieu, ou les Sieurs Nicolas Oudé Jésuite et Dominique Didelot curé à Pfaltzbourg frappez par le glaive à deux trenchans de Jesus Christ l'Ange du grand conseil, & convaincus de mauvaise foy en la suppression des conferences par escrit, & representation des verbales, autant vainement, que fausement par eux racontées au livre ineptement intitulé, Religion pretendu mourante à Pfaltzbourg, &c., s.l., 1621, in-12, [34]-475 p.*
- DU MOULIN, Pierre, *De la vocation des Pasteurs*, Genève, Pierre Aubert, 2^e édition (1^{ère} édition 1618), 1624, in-8°, 256 p.
- DRELINCOURT, Charles, *Abrégé des controverses, Ou Sommaire des erreurs de nostre temps, avec leur réfutation par textes exprès de la Bible de Louvain*, Charenton, Joallin, 1624, in-8°, 99 p.
- DAILLÉ, Jean, *Apologie des Eglises réformées, où est monstrée la nécessité de leur séparation d'avec l'Eglise romaine, contre ceux qui les accusent de faire schisme en la chrestienté*, Charenton, Mondière, 1633, in-8°, XII-178 p.
- MARSAL, G[édéon] d[e], *Abregé des controverses, ou sommaire des erreurs enseignez et approuvés en l'Eglise Romaine. Avec leur refutation par textes expres de l'Escriture Sainte*, Genève, Pierre Aubert, 1636, in-8°, 84 p. [ouvrage rare, je ne connais que l'exemplaire de la BPF, sous la cote 8°21 791/25 Rés.]
- RIVET, André, *Méditation sur le Pseaume XCI pour servir d'antidote contre la peste et de précaution contre tous les dangers, avec une lettre à un ami demeurant à Leyden en Hollande sur la question s'il est loisible en temps de peste de s'éloigner des lieux infectés, en laquelle aussi est réprouvée la coustume d'enterrer les morts dans les temples*, Quevilly, J. Cailloré, 1638, in-12, 187 p. et pièces liminaires.
- DAUBUZ, Charles, *De l'excellence du saint Ministere. Ou Sermon faict en l'Eglise Reformée d. Le neuvième de Fevrier jour de l'Imposition des mains de M.D.B.*, Sedan, P. Ambert, 1643, in-12, 124 p.
- DAILLÉ, Jean, *Joannis Dallæi, De Poenis et Satisfactionibus Humanis, libri VII*, Amsterdam, Johannis Blaeu, 1644, in-4°, 720 p.
- AMYRAUT, Moïse, *Apologie pour ceux de la Religion. Sur les sujets d'aversion que plusieurs pensent avoir contre leurs personnes & leur creance*, Saumur, Isaac Desbordes, 1647, in-8°, 493 p.
- AMYRAUT, Moïse, *Six livres de la vocation des pasteurs*, Saumur, Jean Lesnier, 1649, in-8°, 493 p. et pièces non paginées.
- EUSTACHE, David, *Réponse à la demande que Rome nous fait, où étoit vôtre Eglise avant Luther, et quels estoient ses Pasteurs*, s.l. [Genève], Philippe Gamonet, 1649, in-8°, 506 p.
- MESTREZAT, Jean, *Traitté de l'Eglise*, Genève, Pierre Chouët, 1649, in-4°, 695 p. et pièces liminaires non paginées.
- CRÉGUT, Antoine, *Apologie pour le décret du synode national de Charenton qui admet les luthériens à notre communion*, Orange, Raban, 1650, in-8°, 266 p.
- ROSSELLET, Claude, *Reponse à J.B. La Barre Jesuite, où sont refutez deux Ecrits qu'il a publiez touchant l'admission des Lutheriens à nostre Communion. Avec cinquante Demandes qui luy sont faites*, Orange, Édouard Raban, 1650, in-8°, 213 p.
- DRELINCOURT, Charles, *Le Saint Ministere de l'Evangile, representé en deus sermons. Avec tout ce qui s'est passé en l'Imposition des mains donnée à Monsieur Drelincourt, Pasteur de l'Eglise Reformée de la Rochelle, par Monsieur Drelincourt son Pere, Pasteur de l'Eglise Reformée de Paris*, Charenton, L. Vendosme, 1651, in-8°, 186 p.
- EUSTACHE, David, *Réponse à la demande où estoit l'Eglise des prétendus Reformez avant Luther, ou Traité deuxième Remonstrance à Messieurs de l'Eglise Romaine, sur ce qu'ils ne sçauoient faire voir, selon leur doctrine, où est leur Eglise, en qualité*

- d'Eglise qu'elle ne peut pas errer en la foy*, Genève, Philippe Gamonet, 1652, in-8°, 523 p.
- DU MOULIN, Pierre, « Quatriesme Sermon », dans *Premiere Decade de Sermons*, Genève, Pierre Chouët, 1653, in-8°, p. 97-125 [Sermon prononcé en 1614.]
- EUSTACHE, David, *Réponse à la demande que Rome nous fait, où étoit vôtre Eglise avant Luther ? Et quels estoient ses Pasteurs. Première partie*, Charenton, Samuel Perrier, 1653, in-8°, 506 p.
- FLANC, Jean, *Le bon Ministre de Christ. Ou sermon sur ces mots de l'Apostre S. Paul à Timothée I. Tim.4.6. Si tu proposes ces choses aux Freres tu seras bon Ministre de Christ nourri és paroles de foy, & bonne doctrine que tu as soigneusement suivie. Prononcé en l'Eglise d'Angoulins un jour destiné à l'ordination d'un Pasteur en icelle par l'imposition des mains*, s.l. 1654, in-8°, 44 p.
- BLONDEL, David, *Actes authentiques des Eglises Reformées de France, Germanie, Grande Bretagne, Pologne, Hongrie, Païs Bas, &c. Touchant la paix & charité fraternelle, que tus les serviteurs de Dieu doivent saintement entretenir avec les Protestants qui ont quelque diversité, soit d'expression, soit de methode, soit mesme de sentiment ; rassemblés en un pour la consolation & confirmation des ames pieuses, & pour l'instruction de la posterité*, Amsterdam, Jean Blaeu, 1655, in-4°, 88 p. et pièces liminaires.
- ANCILLON, David, *Relation fidelle de ce qui s'est passé dans la Conference d'entre Monsieur Bedacier, Evesque d'Auguste, Suffragan & Vicaire General de l'Evesché de Metz, & David Ancillon l'un des Ministres en ladite Ville. A laquelle est ajoutée la response aux Reflexions dont on a accompagné l'Impression de la Conférence, & à quelques Escrits qui l'ont precedé*, Sedan, Chayer, 1657, in-4°, 156 p.
- [LE FAUCHEUR, Michel,] *Traitté de l'action de l'orateur, ou de la prononciation et du geste*, Paris, Augustin Courbé, 1657, in-8°, 243 p. et passages non paginés.
- BOCHART, Mathieu, *Eclaircissement de la question: pourquoy le synode national tenu à Charenton l'an 1631 a admis à sa communion les Luthériens plutôt que ceux de l'Eglise romaine*, Charenton, Varennes, 1658, in-8°, VI-66 p.
- DORSCH, Johann-Georg, *Epicrisis Ad Sermonem De Gratia Habitum Metis In Mediomatricibus, A Paulo Ferrio*, Rostock, Christoph Schultz, 1658, in-4°, 40 p.
- DRELINCOURT, Charles, *Le Pasteur fidele, ou Sermon sur les Actes des Apôtres, chap.20. vers.28., Prononcé en l'Eglise Reformée de Gien le 27. Octobre 1658*, Charenton, Louis Vendosme, 1658, in-8°, 87 p.
- GACHES, Raymond, *De l'imposition des mains, ou Sermon sur l'Epistre de S. Paul aux Romains chapitre 10. verset 15.*, Charenton, Olivier de Varennes, 1658, in-8°, 56 p.
- Vint sermons de Jean Daillé, prononcés à Charenton sur certains jours & certains temps de l'année*, Genève, Pierre Chouët, 1658, in-12, 840 p.
- DES MARESTS, Samuel, *Sylloge disputationum aliquot selectiorum, a Samuele Maresio, theologo habitatum, & secundis illius curis, in hunc fascem recollectarum*, Groningue, Cölleni, 1660, in-8°, 784 p.
- DORSCH, Johann-Georg, *Johannis Georgii Dorschei, Argentoratensis D. Tractatus Novissimi Quorum prior est De Gratia Epicrisis, facta ad sermonem habitum Metis in Mediomatricibus a Paulo Ferrio Ecclesiae Metensis reformatae Ecclesiasta, Posterior In Articulis Abusuum Augustanae Confessionis partem alteram Exegesi : Propositi publicis in Rostochiensi Academia Disputationibus*, Rostock, Nikolaus Keil, 1660, in-4°, 230-192-40 p.
- ANCILLON, David, *Apologie de Luther, de Zwingle, de Calvin, & de Bèze : où Response au Chapitre dixième du second Livre de la Methode de Monsieur le cardinal de Richelieu*, Hanau, Lasché, 1666, in-8°, 56 p.

- DAILLÉ, Jean, *Joannis Dallæi De Scriptis, quæ sub Dyonisii Areopagitæ et Ignatii Antiocheni nominibus circumferuntur, Libri duo*, Genève, Jean Antoine et Samuel de Tournes, 1666, in-4°, 501 p.
- DRELINCOURT, Charles, *Les Visites charitables, ou les Consolations chrétiennes, pour toutes sortes de personnes affligées*, Genève, J.-A. et S. de Tournes, 1667-1669, 5 vol. in-8°.
- ANCILLON, David, *Les Larmes de Saint Paul. Sermon sur les versets XVIII et XIX. du Chapitre III. de l'Épître de S. Paul aux Philippiens. Prononcé à Mets le troisième Avril 1676. jour de Jeusne*, Charenton, A. Cellier, 1676, in-8°, 51 p.
- LARROQUE, Matthieu de, *Conformité de la Discipline ecclésiastique des Protestans de France avec celle des Anciens Chrétiens*, Quevilly, Pierre Cailloué, 1678, in-4°, 308 p. et pièces liminaires.
- CLAUDE, Jean, *Traité de la composition d'un sermon*, dans *Les Œuvres posthumes de Mr Claude*, t. 1, Amsterdam, Pierre Savouret, 1688, in-8°, p. 163-492.
- ANCILLON, David, *L'idée du fidele Ministre de Jesus Christ, ou la vie de Guillaume Farel Ministre*, Amsterdam, Jean Garrel, 1691, in-12, 280 p.
- BAXTER, Richard, *Le pasteur chrétien*, traduction française, Paris, L.-R. Delay, 1841 (1^{ère} édition en anglais, 1655), in-12, XI-241 p.

IV. Écrits catholiques de controverse

- DU PERRON, Jacques Davy, *Replique à la response de quelques Ministres sur un certain escript touchant leur vocation*, Paris, Mamert Patisson, 1597, in-12, 130 fol. et pièces liminaires.
- COEFFETEAU, Nicolas, *La Defence de la sainte eucharistie et présence réelle du corps de Jésus-Christ contre la prétenduë Apologie de la Cène, publiée par Pierre Du Moulin, ministre de Charenton*, Paris, Huby, 1607, in-8°, 801 p.
- COEFFETEAU, Nicolas, *Réfutation des faussetez contenues en la deuxiesme edition de l'Apologie de la Cène, du ministre Du Moulin*, Paris, Huby, 1609, in-8°, 143 fol.
- COEFFETEAU, Nicolas, *Responce à l'advertissement adressé par le sérénissime roy de la Grande-Bretagne Jacques I. à tous les princes et potentats de la chrestienté*, Paris, Huby, 1610, in-12, 107 fol.
- VALLADIER, André, *Les divines Paralleles de la sainte Eucharistie. Preschées à Paris à saint Mederic, l'an 1612*, Paris, Pierre Chevalier, 1613, in-8°, 473 p., précédées d'une épître dédicatoire.
- COEFFETEAU, Nicolas, *Response au livre intitulé Le Mystere d'iniquité du sieur Du Plessis. Où l'on voit fidellement deduite l'histoire des souverains pontifes, des empereurs, & des roys chrestiens, depuis S. Pierre jusques à nostre siecle*, Paris, Huby, 1614, in-folio, 99-1238 p.
- VALLADIER, André, *Metanealogie sacrée Sermons sur Toutes les Evangiles du Carême prêchés à Paris à St Jacques de la Boucherie l'an 1609*, t. 1, Paris, Pierre Chevalier, 1616, in-8°, 944 p.
- [VÉRON, François,] *Les renards pris en leurs tanieres de Geneve. Ou les actes de la Conference entre le P. François Veron de la Compagnie de JESUS, & un des principauls Ministres de la Religion pretendüe, Sur le subject du S. Sacrement de l'Autel, Par la seule Bible de Geneve*, Toul, Simon Martel, 1617, in-12, 68 p.
- VÉRON, François, *Bref et facile moyen par lequel toute personne, bien qu'elle ne soit versée en Theologie, peut par la seule Bible, soit de Geneve, soit autre, & par la Confession de foy de la Religion pretendüe, faire paroistre evidemment à tout Ministre qu'il*

- abuse, & à tout Religioneux qu'il est abusé en tous & un chacun des poincts de sa pretendue reformation, Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1617, in-12, 214 p.*
- [TIPHAIN, Claude,] *Advertissement à Messieurs de la religion pretendue de Mets, sur le dernier livre de leur Ministre Ferry, Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1618, in-8°, 102 p.*
- MEURISSE, Martin, *La honteuse fuite du Sieur Oyseau, Ministre de Gyen : Touchant l'Antiquité du mot de Messe, & le prophane usage de celui de la Cene, Paris, Fleury Bourriquant, 1619, in-8°, 65 p.*
- PÉRIN, Léonard, *Thrasonica Pauli Ferrii Metensis Calviniani Ministri In Specimine ab ep edito Scholastici Orthodoxi. Dispecta, castigataque amice a Leonardo PERINO, Lotharingo Stannensi, è Societate Jesus Doctore Theologo, Pont-à-Mousson, Melchior Bernard, 1619, in-8°, 200 p. et passages non paginés.*
- VÉRON, François, *Abregé de l'art et Methode nouvelle de bailloner les Ministres de France, & reduire les dévoyez à la Religion Catholique. Ou Bref et facile moyen par lequel tout Catholique, peut faire paroistre évidemment, que tous les Ministres sont des trompeurs en l'exercice de leurs charges, & tous les Religioneux sont abusez, en tout & un chacun des poincts de leur pretendue reformation. Presché & enseigné en l'Eglise archiepiscopale de Roüen, en presence de neuf à dix mille personnes, Rouen, et se vend à Paris, Joseph Cottereau, 1619, 12^e édition revue et augmentée, in-8°, 88 p.*
- VÉRON, François, *Actes de la Conference privée, entre le P. François Véron de la Compagnie de Jesus, et M. Timothée Duchat Ministre de l'Eglise pretendue reformée à Claye, recueillis par des scribes de part et d'autre, sur le très-sainct Sacrifice de la Messe. Au Chasteau dudict Claye, lieu du presche, le 10 juin 1619 après midy en présence de quelque nombre de personnes de l'une et l'autre religion, avec la pratique des préceptes expliquez en l'Art et Méthode de rendre muets les Ministres, observé et remarqué en ceste conférence, pour servir de modèle à plusieurs pour faire de mesme en toute matiere de controverse, Rouen, se vend à Paris, Joseph Cottereau, 1619, in-8°, 32 p.*
- VÉRON, François, *Suite des actes des conférences sur tous les articles de la Confession de Foy de la Religion pretendue reformee ; contenant les actes sur les falsifications de toutes les Bibles des Religioneux ; et sur le Celibat des prestres. Entre le P. François Véron de la Compagnie de Jesus, et M. Timothée Duchat, Ministre de Claye. Par la seule Bible de Geneve ; et la pratique de rendre muets ou baillonnez les Ministres, remarqué en deux seances ; comme le Ministre Duchat est demeuré, Paris, Jean Fouet, 1619, in-8°, 32 p.*
- MEURISSE, Martin, *Apologie de l'adoration et l'elevation de l'hostie, et des prieres publiques de l'Eglise Catholique, en Latin. Contre une Replique du sieur Bugnet Ministre aupres de Compiègne, Paris, Edme Martin, 1620, in-8°, 131 p.*
- DIDELOT, Dominique, *La religion pretendue mourante à Pfaltzbourg entre les mains de ses Medecin & Ministre d'un coup de Pistole le 12. Avril 1621. Apres avoir esté vaincue diverses fois par disputes entre le R.P. Nicolas Ovdé Jesuite ; & le Sieur Brasi Ministre, comme il est icy narré fidellement, Pont-à-Mousson, Charles Marchant, s.d. [1621], in-8°, 152 p.*
- VÉRON, François, *Les Preuves du Purgatoire et de la priere pour les trespassez. Avec la nullité de la confession de Foy des Ministres, du Bouclier de du Moulin, du Desespoir de Ferry Ministre de Mets, et de l'examen de Chabocelaye et autres Ministres en Xaintonge, en ces deux poincts. Par la seule Bible, selon la Methode nouvelle de rendre muets les Ministres. Alleguees en l'Eglise de S. Sulpice à Paris,*

- par M. François Veron, Professeur en Theologie, Troyes, Pierre Chevillot, 1621, in-12, 24 p.
- VÉRON, François, *Sommaire de la methode de rendre muets les Ministres, Par la seule Bible, En tous les Articles controversez de leur Confession de foy : Où il est monstré qu'ils n'ont, pour appuy d'un seul point de leur prétenduë réformation aucun texte exprés de la Bible, ny aucune consequence suffisante pour fonder un Article de Foy ou Reformation ; & le Bouclier du Ministre du Moulin est cassé, & le desespoir de Ferry Ministre de Metz, refuté. Avec une nouvelle descouverte des falsifications des Bibles de Geneve. Premiere partie*, Paris, Le Blanc, 1621, in-8°, 40 p.
- VÉRON, François, *La victorieuse methode pour combattre tous les ministres ; Par la seule Bible ; Sur tous les articles controversez de leur Confession de foy : Où il est monstré qu'ils n'ont pour appuy d'un seul point de leur prétenduë Reformation, aucun texte exprés de la Bible, ny aucune consequence suffisante pour fonder un article de foy ou reformation. Avec la Replique au livre de Ferry Ministre de Metz, intitulé le dernier desespoir, & celui de du Moulin, tiltré Fuites & Evasions*, Paris, Le Blanc, 1621, in-8°, paginations multiples et souvent fautives.
- RAEMOND, Florimond de, *L'histoire de la naissance, progrez et decadence de l'heresie de ce siecle*, Rouen, Estienne Vereul, 1622 (1^{ère} édition 1605), in-4°, 1065 p., pièces liminaires et table des matières non paginées.
- Abbrege des controverses. Ou sommaire des erreurs des Religionnaires de nostre temps. Avec leur Refutation par textes exprés de la Bible de Genève*, Pont-à-Mousson, Sébastien Cramoisy, 1622, in-32, 91 p., tables et approbations non paginées.
- CACHET, Christophe, *Christophori Cacheti Lotaringi Archiatri Exercitationes equestres in Epigrammatum centuria sex distinctae. Quarum prima, et quarta de virtute et moribus : secunda de Deo et divis. Tertia de fide et religione, quinta Miscellanae continet : sexta circa res medica occupatur. His accesserunt Elegiae duae, prima de Morte, et Passione Christi ; altera de Assumptione Dei parae Virginis*, Nancy, Antoine Charlot, 1622, in-8°, (8)-234 p.
- Nouveau prodige arrivé en la ville de Metz. Où trois Coqs de Ministres se sont convertis en Poulles*, juxte la copie imprimée, Metz, Abraham Jacob, 1622, in-8°, 16 p.
- OUDE, Nicolas, *Colonne de diamant erigée sur le cenotaphe ou tombeau vuide, basti par M. Estienne Bouchard, Docteur Hereticque és trois facultés de Medecine, Grec, & Poésie*, Pont-à-Mousson, Charles Marchant, 1622, in-4°, 40 p.
- Advis à messieurs de la Religion Prétendue Réformée de Mets, sur les atroces calomnies réitérées par leu Ministre Ferry contre l'Eglise Romaine & les Docteurs d'icelle*, Toul, Simon Belgrand, 1625, in-4°, 56 p.
- TIRAQUEAU, Edmond-Lancelot, *Verification des miracles fais en la fontaine de Vireval, voisine de l'Abbaye de Salival, pres la ville de Vic, en l'année derniere 1623. Et continuans encor à present par l'intercession du glorieux Martyr Saint Livier, diligencée, et approuvée par l'autorité des superieurs du Dioceze de l'Evesché de Metz*, Vic, s.d. [1624], Claude Felix, in-8°, 75 p.
- LE GAULT, Ignace, *De la sainteté de l'Eglise Romaine et l'impiété calviniste en l'observation du Décalogue contre les maximes huguenottes ennemys de toutes loix divines et humaines, pour répondre au Dernier desespoir & appendice de Paul Ferry, ministre de la prétendue à Metz*, Saint-Mihiel, François et Jean du Bois, 1625, in-8°, 859-(10) p.
- VÉRON, François, *Methode nouvelle, facile, & solide, de convaincre de nullité la Religion pretendue reformée, en tous les points controversez ; ou ; La destruction totale de l'heresie ; Par la seule Escriture Sainte, exposée selon la mesme Escriture, par les Saints Peres seants és Conciles des quatre premiers siecles, de l'impression de*

- Basle, ou d'autre ville Heretique ; Avec l'examen selon cette Methode de toute la Confession de foy & du Catechisme des Ministres : La Refutation de poinct en poinct du Bouclier de foy, & des Fuittes & Evasions de Du Moulin, & du Desespoir de Ferry, MM. livres escrits contre ceste Methode, & des traittez de Rivet, Chorin, Vanlurin, Faucher, Ministres, &c. contre la mesme Methode : Apologie pour Nosseigneurs les Cardinaux du Perron, & de Richelieu, contre la Vallade, Blondel, &c. MM. Autre Apologie pour le S. Sacrement de l'Eucharistie, contre J. Mestrezat Ministre de Charanton lez Paris, en ses trois livres de la Communion à Jesus Christ : Response generale à tous les livres de Calvin, Beze, Du Plessis Mornay, Kemnitius, Vorstius ; aux Confessions d'Ausbourg, de Saxe, d'Angleterre ; & à tous les livres & Presches des Ministres : Et cartels de deffy adressez ausdits Ministres. Pour l'usage des Missionnaires de la Congregation de la Propagation de la Foy, Paris, François Targat, 1625, in-8°, 16 p.*
- VÉRON, François, *Brieve methode pour reduire les Devoyez, & convaincre les Ministres de la parole de Dieu reformée*, Lyon, Jean Lautret, 1627, in-12, 164 p.
- L'enfant mort-né de Monsieur Ferry, Ministre de la Prétendue à Metz*, Sainte-Menehould, Bonaventure René & Veuve Perrette, 1629, in-4°, non paginé.
- L'enfant mort-né de Monsieur Ferry, Ministre de la pretendue à Metz, Seconde Edition*, Sainte-Menehould, Bonaventure René & Veuve Perrette, 1629, in-4°, paginé en partie seulement.
- VÉRON, François, *Petit Epitome de toutes les controverses de Religion en ce siecle : Selon les Methodes de S. Augustin, sçavoir par l'Escriture Saincte en termes exprez ou exposez par les Saints Peres seans és Conciles des cinq premiers siecles ; Et par le Decret du Synode National des Ministres de France, d'Union avec les Lutheriens : Avec la Response abbregee à tous les Livres des Ministres Aubertin, Faucheur, Mestrezat, Daillé, Drelincourt, Amyraut, & aux derniers de Blondel. Le tout contenu en la Response aux Declarations de Basile & Cupif Apostats*, Paris, Louis Boulanger, 2^e édition, 1641, in-8°, 384 p.
- Relation de l'heureuse conversion d'une jeune fille Juifve arrivée à Metz, entre la Feste de Pasques & celle de la Pentechoste de la presente année 1642*, Metz, Jean Antoine, 1642, in-8°, 8 p.
- VÉRON, François, *La Discipline des Eglises pretendues reformées de France : C'est à dire, L'ordre par lequel elles sont conduites & gouvernées ; Suivant qu'elle a esté receuë & corrigée au Synode National tenu à Charenton l'an 1631. Avec la Refutation d'icelle, par la Discipline contenuë en l'Escriture saincte, & és Conciles des six premiers Siecles*, Paris, Louis Boulanger, 1643, in-12, 654 p., pièces liminaires et tables non paginées.
- MARTIN, Daniel de, *La conversion tres-heureuse de M. Daniel de Martin. Cy devant Ministre de Castetijs Et autres lieux en Bearn. Contenant la recognoissance des moyens, & declaration de quelques principaux motifs d'icelle*, Metz, Jean Antoine, 1645, in-8°, 55 p.
- BEDÉL, Jean, *Discours aux juifs de Metz sur la conversion du Sr. Paul Du Vallié, médecin du Roy en la garnison de Brisach. Appellé le docteur Paulus, Fils Aîné de deffunt Isaac Juif, Medecin Celebre, dit, Le Docteur des Juifs de Metz*, Metz, Jean Antoine, 1651, in-8°, XXIII-107 p.
- RICHELIEU, Armand-Jean du Plessis, cardinal de, *Traitté qui contient la Methode la plus facile et la plus assurée, Pour convertir ceux qui se sont separez de l'Eglise*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1651, in-folio, 677 p.
- [BIENVILLE, Olivier,] *Le poison caché sous le Jansénisme ou les dangereuses conclusions tirées de ses principes. Avec le contre-poison de son venin dans le renversement de*

- sa doctrine. Par sa conformité avec les Heretiques, & par sa contrariété avec les Catholiques. Par un Predicateur orthodoxe, Metz, Jean Antoine, 1653, in-8°, (4)-176 p.*
- LALOUETTE, Gaspard de, *Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour, son frère, contenant les raisons qui l'ont porté à embrasser la communion de l'Eglise catholique, apostolique et romaine*, Toul, S. Belgrand et I. Laurent, 1653, in-4°, (2)-76 p. [Cet ouvrage est peut-être en réalité de la main de Bossuet, qui en signe la dédicace.]
- BOSSUET, Jacques-Bénigne, *Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry, ministre de la religion pretendue reformée*, Metz, Jean Antoine, 1655, in-4°, 240 p. et passages non paginés.
- Argumens à l'Homme faits par le R.P. Antoine Clavier de l'Ordre des Minimes, & le Sieur François Mauduict Xainctongois, pris de la confession de foy de ceux de la Religion pretenduë reformée, ou ils font voir clairement que ladite Religion pretendue n'est pas l'Eglise de Jesus-Christ & qu'elle est nouvelle.*, Metz, Jean Antoine, s.d. [1656], in-4°, 4 p. [il en existe un exemplaire dans BPF, ms 867², pièce 9].
- [SEVESTRE, Louis,] *L'impieté huguenotte découverte. Par Maistre Jean Calvin à tous ses Freres en Christ*, Metz, Jean Antoine, 1656, in-12, paginations multiples.
- Les derniers abbois du lievre pris en forme, contre l'autorité de la Tradition en son presche d'aujourd'huy 18. Fevrier 1657*, s.l. [Metz], s.d. [1657], in-4°, 8 p.
- La mort et la curée du lievre pris en forme en son Presche de Vendredy le 23. Fevrier 1657*, s.l. [Metz], s.d. [1657], in-4°, 14 p.
- MAUDUICT, François, *Relation veritable de ce qui s'est fait, dit et allégué en la controverse des Traditions Dogmatiques Apostoliques ; agitée contre le Sr Ancillon l'un des quatre Ministres de la Religion pretenduë reformée de la ville de Metz, les 29. du mois de Janvier & 5. Fevrier de l'an 1657 par Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Evesque d'Auguste, Suffragan & Vicaire general de l'Evesché de Metz. Fidèlement r'apportée par le Sieur François Mauduict Xainctongois, présent*, Metz, Jean Antoine, s.d. [1657], in-4°, 39 p.
- [MAUDUICT, François], *Preuve de l'infailibilité de l'Eglise de JC par l'Escriture Sainte ensuite la fausseté de la Religion pretendue réformée, laquelle enseigne dans l'article 31. de sa Confession de foy, qu'elle à failly & qu'elle est tombée en ruine & desolation, & qu'il à fallu que Dieu aye suscité des gens d'une façon extraordinaire pour la redresser de nouveau, lequel article est formellement contraire à l'Escriture. Présentée à Messieurs les Catholiques Apostoliques et Romains de la ville de Metz par le sieur Mauduict*, s.l. [Metz ?], s.n., s.d. [vers 1657], in-4°, 4 p.
- CLIVIER, Antoine, *Le Fort de la tradition de l'Eglise romaine. Puissamment deffendu par le R.P. Antoine Clavier de l'Ordre des Minimes, Predicateur du Roy. &c. Contre les vaines attaques du Sr. Ancillon & de ses autres Collegues Ministres de la Religion pretenduë reformée, & le dernier soupir de ladite religion*, Metz, Jean Antoine, 1658, in-12, 255 p.
- LE DUC, Jean, *Le Voile du Temple Judaique encore visible au Temple de Charenton, et dans la Religion de nos Pretendus Reformez, dans le sens qu'ils le prennent contre l'Eglise Catholique*, Paris, L. Boulenger, 1661, in-8°, 15 p.
- MARTIN, G[uillaume], *Traitté de la vocation des Ministres, divisé en deux parties*, Vendôme, Sébastien Hyp le Jeune, 1661, in-8°, 341 p et 362 p. et pièces non paginées.
- Lettres à Monsieur de Labadie Ministre tres celebre à Geneve. Où se voyent les pretextes pour lesquels on sort de l'Eglise Romaine. Et les raisons qui obligent à y retourner. Proposées par un amateur de la Verité*, Metz, Pierre Collignon, 1663, in-4°, 39 p.
- La conversion d'un Juif baptisé à Metz en l'Eglise Cathédrale de S. Estienne, le Dimanche de Quasimodo 20. avril 1664*, Metz, Jean Antoine, 1664, in-4°, 4 p.

- BOISSY, Gabriel de, *Reflexions sur ce qui s'est passé pendant le Synode des Ministres de l'Isle de France, Champagne, Picardie, & Pays Chartrin. Tenu à Vitry le François depuis le dernier jour d'Avril jusqu'au 13. de May 1665. Adressées à Messieurs de la Religion Pretenduë Reformée, en la ville de Vitry le François, jouxte la copie imprimée à Vitry, Metz, Jean Antoine, 1665, in-4°, 8 p.*
- [SEVESTRE, Louis,] *Calvin demasqué, ou sa politique decouverte, avec les pleurs de ses Ministres, Sur les Agonies de sa Reforme, Jouxte la copie imprimée à Metz, 1665 [coquille pour 1656 ?], in-12, 305 p.*
- Relation de ce qui s'est passé en la Conversion d'un Juif Baptisé à Metz en l'Eglise Cathedrale de Saint Estienne le Jour de la Feste de Saint Sebastien vingtième Janvier mil six cent soixante huit, Metz, Jean Antoine, 1668, in-4°, 6 p.*
- MAUDUIC, François, *Responce au livre intitulé La defence de Calvin. Composé par le Sieur Charles Drelinours, Ministre de Charenton. Dans laquelle sont entierement refutées toutes les raisons alleguées par ledit Drelinourt, par lesquelles il pretend justifier Calvin des âcusations faites contre luy, tant par Bolsec, Berthelier, qu'autres. Et il se voit comme ledit Calvin est Auteur de la R.P.R. & comme ceux de Geneve ont changé deux fois de Religion en moins de huit ans, Lyon, Antoine Galien, 1669, in-8°, 119 p.*
- MAUDUIC, François, *L'Huguenot desarmé : Et methode invincible & facile, pour convaincre d'erreur les Ministres & autres de la Religion pretenduë reformée, leur faisant abandonner l'Escriture Sainte, en preuve de leurs Articles de Foy controversés pour lesquels ils se sont separés de l'Eglise Catholique, les reduisant à l'impossible de les pouvoir montrer & faire lire dans la parole de Dieu, ny de faire voir selon leur principe, que Dieu les a enseignés, Lyon, Antoine Jullieron, 1669, in-8°, 34 p.*
- Metensis Ecclesiæ in signo Crucis Aubussoniæ de Hæresi debellata triumphus. Drama gratulatorium. Illustrissimo reverendissimoque Domino Domino Georgio d'Aubusson de La Feüllade, Regi a sanctoribus consiliis, Regiorum ordinum commendatori, Archiepiscopo Ebrodunensi, Dei et Apostolicæ Sedis Gratia Episcopo Metensi, Episcopatus possessionem ineunti. Dabitur in Theatrum à Selectis Metensis Collegii Societatis Jesu Scholasticis in eodem Collegio decimâ die Februarii horâ de meridie, Metz, Pierre Collignon, 1670, in-4°, 19 p.*
- BOSSUET, Jacques-Bénigne, *Exposition de la doctrine de l'Église Catholique sur les matieres de Controverse, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1671, in-8°, 189 p. et quelques pièces liminaires.*
- BOSSUET, Jacques-Bénigne, *Histoire des Variations des Eglises protestantes, Paris, veuve Sébastien Mabre-Cramoisy, 2 vol., 1688, in-4°, 506 p. et 680 p.*

V. Écrits à caractère historiographique

- RAMBERVILLERS, Alphonse de, *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bienheureux martyr Saint Livier, gentilhomme d'Austrasie, avec les stances de son hymne et la vérification des miracles fais en la fontaine dudit martyr, voisine de l'abbaye de Salival, près Vic, en l'année 1623. Histoire non moins admirable qu'utile aux personnes de noblesse, extraite des archives, cartulaires et manuscrits anciens, par Alphonse de Ramberviller, escuyer, Lieutenant général au bailliage de l'Evesché de Metz, seigneur de Derlem, Vaucourt en partie, etc., Vic, Claude Félix, 1624, in-8°, 100 p.*
- MEURISSE, Martin, *Histoire des evesques de l'Eglise de Metz, Metz, Jean Antoine, 1634, in-folio, 690-29 p.*

- MEURISSE, Martin, *Histoire de la naissance, du progres et de la decadence de l'heresie dans la ville de Metz & dans le pays Messin*, Metz, Jean Antoine, 1642, in-4°, (8)-574-(14) p., précédées et suivies de passages non paginés.
- [DAILLÉ, Adrien,] *Abregé de la vie de Mr Daillé*, Quevilly, Pierre Cailloué, 1670, in-8°, 64 p.
- MEURISSE, Martin, *Histoire de la naissance, du progres et de la decadence de l'heresie dans la ville de Metz & dans le pays Messin*, Metz, Jean Antoine, 2^e édition, 1670, in-4°, (10)-574-(14) p., précédées et suivies de passages non paginés.
- BENOIST, Élie, *Histoire de l'Edit de Nantes, contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des Religions*, Delft, Adrien Beman, 1693-1695, 5 vol., in-4°.
- BAYLE, Pierre, article « Ferri » dans le *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697, in-folio, t. 1, 2^e partie, p. 1144-1146.
- [ANCILLON, Charles (éd.),] *Mélange critique de littérature recueilli des conversations de feu monsieur Ancillon avec un discours sur sa vie et ses dernières heures*, Bâle, Eman et König, 1698, 2 vol., in-12, 408 p. et 508 p.
- [ANCILLON, Charles,] *Discours sur la vie de feu Monsieur Ancillon et ses dernières heures*, Bâle, Eman & König, 1698, in-12, 500 p. [généralement considéré comme un troisième volume du *Mélange critique* cité ci-dessus qui l'inclut dans le titre général, cet ouvrage en est autonome.]
- BAYLE, Pierre, article « Ancillon » dans le *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 2^e édition, 1702, in-folio, t. 1, 1^{ère} partie, p. 237-242 ; et article « Ferri », t. 2, p. 1235-1239.
- SPON, Jacob, *Histoire de Genève*, Genève, Fabri & Barillot, 1730, in-4°, t. 1, p. 496-501 [passage sur Nicolas Anthoine].
- [JORDAN, Charles Étienne,] *Histoire d'un voyage littéraire, fait en M. DCC. XXXIII., en France, en Angleterre, et en Hollande : avec un discours préliminaire de Mr. de La Croze*, La Haye, Adrien Moetjens, 1736, 2^e édition (1^{ère} en 1735), in-8°, XXIV-204 p.
- CALMET, Augustin, *Histoire de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'Archevêché de Trèves, & dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules, jusqu'à la Cession de la Lorraine, arrivée en 1737. inclusivement*, Nancy, A. Leuseure, 7 vol., 1745-1757, in-folio [2^e édition très largement augmentée d'un travail paru en 3 volumes chez J.B. Cusson en 1728].
- CALMET, Augustin, *Notice de la Lorraine, qui comprend Les Duchez de Bar & de Luxembourg, l'Electorat de Trèves les trois Evêchez, Metyz, Toul & Verdun ; les Villes principales, & autres lieux les plus célèbres, rangez par ordre Alphabétique, ornée de plusieurs Inscriptions antiques & Figures en Taille-douce, propres à illustrer l'Histoire & la Religion ancienne en ces Pays, avant l'établissement du Christianisme*, Nancy, Louis Beaurin, 2 vol., 1756, in-folio, paginations multiples.
- MORÉRI, Louis, et al., « Ferri (Paul) », dans *Le grand dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, qui contient en abrégé l'histoire fabuleuse des dieux & des héros de l'antiquité paienne: les vies et les actions remarquables des patriarches ; des empereurs ; des rois ; des princes illustres ; des grands capitaines ; des papes... l'histoire des religions & sectes des Chrétiens, des Juifs & des païens : des conciles généraux & particuliers... l'établissement et le progrès des ordres religieux & militaires ; & la vie de leurs fondateurs : les généalogies des familles illustres de France, & des autres pays de l'Europe : la description des empires, royaumes, républiques, provinces, villes, isles, montagnes, fleuves... par Mre Louis Moréri... Nouvelle édition, dans laquelle on a refondu les Supplémens de M. l'abbé*

- Goujet, le tout revu, corrigé & augmenté par M. Drouet, Paris, 1759, Libraires associés, t. 5, 1^{ère} partie, in-folio, p. 105.*
- GOUJET, Claude-Pierre, *Bibliothèque Française, ou Histoire de la littérature française, Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts*, t. 17, Paris, Guérin et Delatour, 1761, p. 167-170.
- JAUCOURT, Louis de, article « Mets », dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 10, Neuchâtel, Samuel Faulche, 1765, in-folio, p. 472-473.
- [FRANÇOIS, Jean, et TABOUILLOT, Nicolas,] *Histoire de Metz, par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint Vannes*, Metz, Collignon, 6 vol., 1769-1790, in-4° [les t. 2 et 3 portent le titre d'*Histoire générale de Metz, par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vannes*. Un reprint contemporain a été réalisé de ces volumes, en 1974, aux éditions du Palais à Paris, sous la direction d'Henri TRIBOUT DE MOREMBERT.]
- PIERRON, Bernardin, *Templum Metensibus sacrum, carmen. Le Temple des Messins, poème*, Metz, Collignon, 1779, in-8°, XVI-222 p.
- PESTRÉ, Jean, article « Metz », dans le *Supplément à l'Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 3, Amsterdam, Rey, 1777, in-folio, p. 918.

VI. Éditions de sources

- Les Ordonnances ecclésiastiques de l'Eglise de Geneve. Item L'ordre des Ecoles de ladite Cité*, Genève, Artus Chauvin, 1562, in-8°, 110 p. [cette édition reprend le texte des ordonnances de 1541, en tenant compte de la modification du 13 novembre 1561.]
- HUISSEAU, Isaac d' (éd.), *La Discipline des Eglises Reformées de France, ou l'ordre par lequel elles sont conduites & gouvernées*, Genève – Saumur, Desbordes, 1667, in-4°, 452 p. et passages non paginés [une première édition date de 1666. Cette édition, identique, a été utilisée pour la facilité d'accès.]
- Le voyage de Beth-El, où sont representez les devoirs de l'Ame Fidele, en allant au Temple & en retournant. Avec des Prieres & des Meditations, pour oüir salutairement la Parole de Dieu, & participer dignement à la sainte Cene de nostre-Seigneur. Le tout composé par Jean de Focquembergues, Michel le Faucheur, Samuel Durant, Pierre du Moulin, Jean Mestrezat, & Raymond Gasches, Ministres du Saint Evangile. Avec les Psaumes qui se chantent aux jours de la celebration d'icelle. Le tout revû, corrigé, & augmenté des Pseaumes nouvellement retouchez, & du Tableau du Sacrement de la Sainte-Cene*, Saumur, René Pean, 1677, in-12, 328 p. et pièces non paginées.
- AYMON, Jean (éd.), *Tous les synodes nationaux des Eglises Reformées de France : auxquels on a joint des mandemens roiaux, et plusieurs lettres politiques, sur ces matieres synodales, intitulées doctrine, culte morale, discipline, cas de conscience, erreurs, impietés, vices, desordres, apostasies, censures, suspensions, anathemes, griefs, apels, débats, procedures, decrets, et jugemens definitifs, concernant les edits de pacification & leurs infractions, les places de sûreté & leurs gouverneurs, les chambres mi-parties & leurs conseillers, les assemblées politiques & leurs privileges, les universités & leurs professeurs, les colleges & leurs regens, les eglises & leurs pasteurs, les consistoires & leurs membres, les colloques & leurs departemens, les synodes & leurs moderateurs, ajoints, commissaires, deputés, &*

- secrétaires, qui ont approuvé ces Actes, mis au jour en deux volumes, par Monsieur Aymon, Theologien & Jurisconsulte Reformé, La Haye, Charles Delo, 1710, 2 vol., in-4°, 306-464 p. et 878 p.*
- [LA ROCHE, Michel de,] *Bibliothèque anglaise, ou Histoire littéraire de la Grande Bretagne, Par M. D. L. R., t. 2, 1^{ère} partie, Amsterdam, Veuve Paul Marret, 1717, in-12, p. 237-270 [édition de pièces sur l'affaire Nicolas Anthoine].*
- SPON, Jacob, augmenté par plusieurs auteurs, *Histoire de Genève*, Genève, Fabri & Barrillot, 1730 (1^{ère} édition non augmentée, 1680), in-4°, t. 1, p. 491-500 [édition de pièces sur l'affaire Nicolas Anthoine].
- BÉRENGER, Jean-Pierre, *Histoire de Genève, depuis son origine jusqu'à nos jours*, s.l., 1773, in-12, t. 2, p. 380-391.
- EMMERY, Jean-Louis Claude (éd.), *Recueil des Édits, Déclarations, Lettres-Patentes, et Arrêts du Conseil enregistrés au Parlement de Metz; ensemble des Arrêts de réglemens rendus par cette Cour, &c.*, Metz, Pierre Marchal, puis Veuve Antoine & Fils, 5 volumes, 1774-1788, in-4°. [un sixième volume devait paraître chez Veuve Antoine & Fils en 1789. 392 p. d'épreuves in-4°, en grande partie corrigées de la main d'Emmery, sont disponibles à la BnF, sous la cote RES-F-1 245.]
- CAILLOT, Antoine (éd.), *Morceaux d'éloquence. Extraits des sermons des orateurs protestans français les plus célèbres du dix-septième siècle, précédés d'une courte notice sur la vie de chacun d'eux*, Paris, Brasseur Aîné, 1810, 375 p.
- VOLTAIRE, article « Miracles », dans le *Dictionnaire philosophique*, édité dans ses *Œuvres complètes*, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1819, t. 5, p. 316-319 [passage sur Nicolas Anthoine].
- CIMBER, Louis, et DANJOU, Félix (éd.), *Discours véritable de ce qui s'est nouvellement passé d'étrange entre les Habitans de la ville de Metz et les peuples circonvoisins. Avec les meurtres de plusieurs personnes de part et d'autre, et le sujet pourquoy*, dans *Archives curieuses de l'Histoire de France*, Paris, Blanchet, 2^e série, t. 10, 1839, p. 443-450. [le texte original est paru à Paris, chez Nicolas Alexandre, en 1632, in-8°, 14 p.]
- « Raphaël Lévy (de Boulay) », *Archives Israélites de France*, t. 2, 1841, p. 368-377, p. 417-428, p.483-494, et p. 607-612 ; t. 3, 1842, p. 14-21, p. 74-86.
- RÉVEILLÉ-PARISE, Joseph-Henri (éd.), *Lettres de Gui Patin. Nouvelle édition augmentée de lettres inédites*, Paris, Baillière, t. 3, 1846, p. 733-735.
- DEPPING, Georges Bernard (éd.), *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, entre le cabinet du roi, les secrétaires d'État, le chancelier de France et les intendants et gouverneurs de province, les présidents, procureurs et avocats généraux des parlements et autres cours de justice, le gouverneur de la Bastille, les évêques, les corps municipaux, etc. etc.*, Paris, Imprimerie Nationale, 1851, t. 2, p. 97-103 [enquête sur les parlementaires messins].
- COQUEREL, Athanase (fils) (éd.), « Précis de l'histoire de l'Église réformée de Sainte-Marie-aux-Mines, de 1550 à 1641 », *Bulletin de la SHPF*, t. 1, 1852, p. 159-165.
- CUVIER, Othon, et PROST, Auguste (éd.), « Collection Emmery. – Papiers de Paul Ferry. », *Bulletin de la SHPF*, t. 1, 1852, p. 325-328.
- CHABERT, François-Michel (éd.), « Lettres d'anoblissement accordées en 1601 par Charles duc de Lorraine à Philippe de Vigneulles, citoyen de Metz, petit-fils du chroniqueur », *L'Austrasie*, n° 2, 1854, p. 263-269.
- MAEDER, A. (éd.), « Trois lettres inédites d'une arrière-petite-fille de l'Amiral Coligny (1660) », *Bulletin de la SHPF*, t. 3, 1854, p. 53-59.
- « Sonnet adressé à M. Paul Ferry, ministre de Metz. 1612 à 1622 (?) », *Bulletin de la SHPF*, t. 3, 1854, p. 42-43.

- HAURÉAU, B. (éd.), « Un pensionnaire de la Cour de Louis XIII. Quittance du ministre apostat Jérémie Ferrier », *Bulletin de la SHPF*, t. 4, 1855, p. 475-476.
- GUETTÉE, Wladimir (éd.), *L'abbé Ledieu. Mémoires & Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, t. 1, *Mémoires et fragments de l'abbé Ledieu*, Paris, Didier et C^{ie}, 1856, p. 60-62.
- CUVIER, Othon, et WADDINGTON, Francis (éd.), « Madame Catherine, duchesse de Bar, sœur de Henri IV. Chronique de l'Église recueillie en sa maison. 1599-1604 », *Bulletin de la SHPF*, t. 5, 1856, p. 149-160 et p. 283-292.
- GUETTÉE, Wladimir (éd.), *L'abbé Ledieu. Mémoires & Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, t. 3, *Journal de l'abbé Ledieu II*, Paris, Didier et C^{ie}, 1857, p. 380.
- LAVERDET, M. (éd.), « Résultat d'un synode provincial de l'Île-de-France tenu à Charenton. Touchant le différend de MM. du Moulin et Amyraut, etc. (1637) », *Bulletin de la SHPF*, t. 7, 1858, p. 408-411.
- LAVERDET, M. (éd.), « Le côté politique du synode national d'Alençon », *Bulletin de la SHPF*, t. 7, 1858, p. 411-414.
- « Le dernier synode national des Églises réformées avant la révocation de l'édit de Nantes, rapport officiel du commissaire du roi au XXIX^e et dernier synode national tenu à Loudun, 1659-1660 », *Bulletin de la SHPF*, t. 8, 1859, p. 145-219.
- RAHLENBECK, Charles (éd.), « Extrait d'une lettre de M. de Flavigny, résident du roi à Metz, à M. de Sainte-Catherine, à Paris. 1622 », *Bulletin de la SHPF*, t. 8, 1859, p. 514.
- CHABERT, François-Michel (éd.), *Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la Cité de Metz, pays Messin et aux environs, de 1656 à 1674, fait par Joseph Ancillon*, Metz – Paris, Rousseau-Pallez – Auguste Aubry, 1860, XI-118 p.
- CUVIER, Othon (éd.), *La persécution de l'Église de Metz décrite par le sieur Jean Olry*, Paris, A. Franck, 1860, 270 p.
- CUVIER, Othon (éd.), « Chanson huguenote chantée à Metz et brûlée par le bourreau. 1657 », *Bulletin de la SHPF*, t. 9, 1860, p. 51-53.
- « Lois et règlements de l'Académie de Montauban, formulés en 1600 », *Bulletin de la SHPF*, t. 9, 1860, p. 394-408.
- CHABERT, François-Michel (éd.), *Journal de D. Sébastien Floret, religieux bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz*, Metz, Roussez-Pallez, 1862, 87 p.
- « Le roy Louis XIII à Metz. Harangues faites au roi, au cardinal de Richelieu et au cardinal de La Valette, par le pasteur Paul Ferry, 1631 », *Bulletin de la SHPF*, t. 11, 1862, p. 31-35.
- COUTHAUD, Émile (éd.), « Journal inédit d'un fidèle de l'ancienne Église réformée de Metz (Paul Gayet ?) Témoin et victime des persécutions exercées en cette ville contre les confesseurs de la vérité. 1685-1710 », *Bulletin de la SHPF*, t. 11, 1862, p. 163-179 et p. 281-299.
- NICOLAS, Michel (éd.), « Le testament de Jean Bonafous, Ministre de l'Église de Puylaurens (1670) », *Bulletin de la SHPF*, t. 11, 1862, p. 471-479.
- « Lettre des réformés captifs en France aux ministres réfugiés à l'étranger », *Bulletin de la SHPF*, t. 12, 1863, p. 299-305.
- CHABERT, François-Michel (éd.), *Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la Cité de Metz, pays Messin et aux environs, de 1675 à 1684, fait par Joseph Ancillon*, Metz – Paris, Rousseau-Pallez – Auguste Aubry, 1866, 148 p.
- CLAPARÈDE, Théodore (éd.), « Liste des Églises et des pasteurs réformés de France en 1660 », *Bulletin de la SHPF*, t. 15, 1866, p. 511-526 et p. 577-582.
- DUFRESNE, M., et GUILLAUME, Pierre-Étienne (éd.), « Chroniques toulouses ou Mémoires de Jean Dupasquier, et Annales de Demange Bussy », *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 2^e série, t. 7, 1866, p. 15-144.

- ABEL, Charles, et BOUTEILLER, Ernest de (éd.), *Journal de Jean Bauchez, greffier de Plappeville au dix-septième siècle, 1551-1651*, Metz, Rousseau-Pallez, 1868, XXIII-546 p.
- BACOT, David (éd.), « L'Église de Sedan. Extraits des registres du Consistoire (1601-1634) », *Bulletin de la SHPF*, t. 19, 1869, p. 89-94.
- MARCHAL, Laurent (éd.), *Journal de Dom Cassien Bigot, prieur de l'abbaye de Longeville*, t. 14 du *Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine*, Nancy, Wiener, 1869, X-262 p.
- LEPAGE, Henri (éd.), « L'ancien diocèse de Metz et pouillés de ce diocèse », *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. 14, 1872, p. 5-178.
- CHABERT, François-Michel (éd.), *Le Temple des Messins, poème*, Nancy, Collin, 1879, XVI-152 p.
- BOUTEILLER, Ernest de (éd.), *Journal de Jean Le Coullon (1537-1587)*, Paris, Dumoulin, 1881, XIII-148 p.
- BRUNET, Gustave, et al. (éd.), *Mémoires-Journaux de Pierre de L'Estoile*, t. 10, *Journal de Henri IV (1609-1610)*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1881, 427 p.
- BOUTEILLER, Ernest de, et HEPP, Eugène (éd.), *Correspondance politique adressée au Magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz (1594-1683)*, Paris, Berger-Levrault, 1882, XVII-464p.
- BAUM, Guillaume, CUNITZ, Édouard, et REUSS, Rodolphe (éd.), *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*, Paris, Fischbacher, 3 vol., 1883-1889, VI-990 p., 992 p. et LXXVII-803 p.
- BOUTEILLER, Ernest de (éd.), *Chronique de Buffet (1580-1588), La Ligue à Metz*, Paris, Dumoulin, 1884, XXXII-237 p.
- THORELLE, Alphonse (éd.), « La ville de Metz en 1684. Statistique », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 1, 1888-1889, p. 86-96.
- WEISS, Nathanaël (éd.), « La Réforme à Metz et ses historiens (Meurisse, l'*Histoire ecclésiastique*, etc.), deux lettres inédites de P. Ferry, 1643 », *Bulletin de la SHPF*, t. 38, 1889, p. 589-592.
- THORELLE, Alphonse (éd.), « Extrait et Estat Général des habitants de la ville de Metz qui font profession de la religion Prétenduë Reformée », *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 3, 1891, p. 345-386.
- READ, Charles (éd.), « Le docteur Jean de Rostagny rimailleur plaisantin de la révocation de l'édit de Nantes (mars – septembre 1686) », *Bulletin de la SHPF*, t. 42, 1893, p. 252-277.
- DORVEAUX, Paul (éd.), *Une thèse de pharmacie soutenue à Metz en 1677 et un mémoire d'apothicaire pour Paul Ferry, ministre protestant à Metz (1666-1669)*, s.l. [Dijon], s.d. [1901], 13 p.
- DORVAUX, Jean-Nicolas (éd.), *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, Nancy, Crépin-Leblond, 1902, 862 p.
- STEIN, Henri (éd.), « Arrêts du Conseil d'État relatifs à la religion réformée sous le règne de Louis XIII », *Bulletin de la SHPF*, t. 54, 1904, p. 39-46.
- HENRY, Ernest (éd.), « La bibliothèque du pasteur sedanais René Desmoulins (1676) », *Revue Historique ardennaise*, t. 12, 1905, p. 90-95.
- VIÉNOT, John (éd.), « Les protestants de Metz dénoncés par le coadjuteur de l'évêque (1644) », *Bulletin de la SHPF*, t. 57, 1908, p. 249-251.
- URBAIN, Charles, et LÉVESQUE, Eugène (éd.), *Correspondance de Bossuet*, t. 1 (1651-1676), Paris, Hachette, 1909, VII-520 p.

- PANNIER, Jacques, « Quelques lettres inédites de pasteurs écossais ayant exercé leur ministère en France au XVII^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 60, 1911, p. 433-434.
- LEBARQ, Joseph, URBAIN, Charles, et LEVESQUE, Eugène (éd.), *Œuvres oratoires de Bossuet*, Paris, Desclée de Brouwer, 7 vol., 1914-1927.
- WEISS, Nathanaël (éd.), « Une liste de prétendus candidats à l'apostasie en 1668 », *Bulletin de la SHPF*, t. 63, 1914-1915, p. 175-181.
- ZELLER, Gaston (éd.), « Fragments inédits de chroniques messines (1553-1557) », *Annuaire de la SHAL*, t. 33, 1924, p. 207-263.
- ZELLER, Gaston (éd.), « Un mémoire de la fin du XVI^e siècle sur les institutions de Metz », *Annuaire de la SHAL*, t. 35, 1926, p. 155-197.
- BOURCHENIN, Daniel (éd.), « Une harangue d'Abraham Rambour en 1642 », *Bulletin de la SHPF*, t. 76-1, 1927, p. 48-50.
- BRUNEAU, Charles (éd.), *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, Metz, SHAL, 4 vol., 1927-1933.
- ZELLER, Gaston (éd.), « Réfugiés huguenots à Metz, d'après un registre de bourgeoisie (1562-1637) », *Annuaire de la SHAL*, t. 38, 1929, p. 77-123.
- KLIPFFEL, Lucien (éd.), « Le discours de l'entrée de Messeigneurs le Duc d'Espéron et Marquis de la Vallette en la ville de Metz avec les pourtraits des arcs triomphaux », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1930, p. 265-288.
- TRIBOUT, Henri (éd.), « Une lettre inédite de Martin Meurisse », *Les Cahiers Lorrains*, n° 2, 1933, p. 24-25.
- MÉJAN, François (éd.), *Discipline de l'Église réformée de France, annotée et précédée d'une introduction historique*, Paris, Éditions « Je sers », 1947, 311 p.
- MAZAURIC, Roger (éd.), « Journal d'un bourgeois de Metz », *Bulletin de la SHPF*, t. 95-4, 1948, p. 184-212.
- MATHEY, Léon A. (éd.), « Écoliers français inscrits à l'académie de Genève (1559-1700) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, Travaux & Documents*, t. 11, 1949, p. 86-98 et p. 224-241.
- BENOÎT, Jean-Daniel (éd.), *Institution de la religion chrestienne*, Paris, Vrin, 4 vol., 1957-1961.
- MARTIN, André (éd.), *Journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV. Tome II (1601-1609)*, Paris, Gallimard, NRF, 1958, 680 p.
- MAZAURIC, Roger (éd.), « Lettres de Jacques Couet du Vivier », *Bulletin de la SHPF*, t. 104-4, 1958, p. 231-237.
- STELLING-MICHAUD, Sven (éd.), *Le livre du Recteur de l'Académie de Genève (1559-1878)*, Genève, Droz, 1959-1980, 6 vol.
- MARTIN, André (éd.), *Journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV et le début du règne de Louis XIII (1610-1611)*, Paris, Gallimard, NRF, 1960, 653 p.
- MAZAURIC, Roger (éd.), « Lettres de Jacques Couët-du-Vivier à Paul Ferry », *Bulletin de la SHPF*, t. 120-4, 1974, p. 574-592 ; t. 121-1, 1975, p. 80-99 ; t. 121-3, 1975, p. 395-407 ; t. 121-4, 1975, p. 531-550 ; t. 122-1, 1976, p. 66-76 ; t. 122-2, 1976, p. 246-262 ; t. 122-3, 1976, p. 275-296 ; t. 123-1, 1977, p. 96-113 ; t. 123-2, 1977, p. 258-272 ; t. 123-3, 1977, p. 411-437 ; t. 124-3, 1978, p. 249-281.
- LUDEMANN-MAGDELAINE, Michelle (éd.), « La Discipline de l'Église réformée française de Sainte-Marie-aux-Mines (1660) », *Bulletin de la SHPF*, t. 124-2, 1978, p. 133-141.
- BERGEAL, Catherine, et DURRLEMAN, Antoine (éd.), *Protestantisme et libertés en France au 17^e siècle, de l'édit de Nantes à sa révocation, 1598-1685*, Carrières-sous-Poissy, « La Cause », 1985, 156 p.
- FATIO, Olivier (éd.), *Confessions et catéchismes de la foi réformée*, Genève, Labor et Fides, 1986, 375 p.

- CAHIER, Gabriella, CAMPAGNOLO, Matteo, et LOUIS-COURVOISIER, Micheline (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome X (1607-1609)*, Genève, Droz, 1991, XXXIX-392 p.
- CAHIER, Gabriella, CAMPAGNOLO, Matteo, et LOUIS-COURVOISIER, Micheline (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XI (1610-1613)*, Genève, Droz, 1993, XLI-424 p.
- CAHIER, Gabriella, et CAMPAGNOLO, Matteo (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XII (1614-1616)*, Genève, Droz, 1995, XL-497 p.
- THIERRY, André (éd.), Agrippa d'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, Genève, Droz, 1995, t. 9 (1594-1602), p. 82-91 (t. 3, livre 4, chapitre 11 dans l'édition d'origine).
- FORNEROD, Nicolas, BOROS, Philippe, CAHIER, Gabriella, et CAMPAGNOLO, Matteo (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XII (1614-1616). Tome XIII (1617-1618)*, Genève, Droz, 2001, LVIII-492 p.
- TULOT, Jean-Luc (éd.), « Correspondance d'Abraham Rambour, ministre de Sedan (1590-1651) », *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, n° 92, 2005, p. 173-199 ; n° 93, 2006, p. 3-19 ; n° 94, 2006, p. 59-76 ; n° 95, 2006, p. 119-134 ; n° 96, 2006, p. 173-195 ; n° 97, 2007, p. 18-50 ; n° 98, 2007, p. 88-107.
- TULOT, Jean-Luc (éd.), « Correspondance d'Élie Gouret, sieur de la Primaye à André Rivet », *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, n° 104, 2008, p. 178-198, et n° 105, 2009, p. 2-15.
- TULOT, Jean-Luc (éd.), « Correspondance d'André Rivet et de Paul Ferry », *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, n° 106, 2009, p. 69-96, n° 107, 2009, p. 114-146, et n° 108, 2009, p. 170-189.
- BODENMANN, Reinhard, BRIEGEL, Françoise, et LABARTHE, Olivier (éd.), *Guillaume Farel, Traités messins, Tome 1, Oraison très dévote 1542, Forme d'Oraison 1545*, Genève, Droz, 2009, XXXIII-411 p.
- EHRMANTRAUT, Dominique, et MARTIN, Michael (éd.), *Das Protokollbuch der französisch-reformierten Gemeinde zu Frankenthal (1658-1689)*, Spire, Braun Buchverlag, 2009, 462 p.
- CHARRIÈRE, Ségolène (éd.), *Les œuvres de jeunesse de Paul Ferry : édition des Poésies chrétiennes (1606)*, mémoire de master en lettres, sous la direction de CULLIÈRE, Alain, Université Paul Verlaine – Metz, 2011, 70 p.
- BARBICHE, Bernard (éd.), *L'Édit de Nantes et ses antécédents (1562-1598)*, version en ligne, <http://elec.enc.sorbonne.fr/editsdepacification>.
- FORNEROD, Nicolas, BOROS, Philippe, CAHIER, Gabriella, et CAMPAGNOLO, Matteo (éd.), *Registres de la Compagnie des Pasteurs de Genève. Tome XIV (1619-1620)*, Genève, Droz, à paraître.

Bibliographie

Si un ouvrage en entier est intéressant, je le cite sous le nom de l'éditeur et le dépouille ensuite, en le plaçant dans sa catégorie générale (même si un article particulier pourrait trouver place dans une autre catégorie). Sinon, je ne cite que l'article particulier sous le nom de son auteur. Les thèses citées en tant que telles, avec la mention de l'Université de soutenance, ont été consultées sous leur forme dactylographiée.

I. Dictionnaires et instruments conceptuels de travail

- AUDISIO, Gabriel, et RAMBAUD, Isabelle, *Lire le français d'hier, Manuel de paléographie moderne XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 4^e édition (1^{ère} édition 1991), 2008, 280 p.
- AZRIA, Régine, et HERVIEU-LÉGER, Danièle (dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010, XVI-1340 p.
- BARBICHE, Bernard, et CHATENET, Monique (dir.), *L'édition des textes anciens (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, SPADEM, 1990, 117 p.
- BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 3^e édition (1^{ère} édition 1996), 2010, XV-1384 p.
- BERNARD, Gildas (dir.), *Les familles protestantes en France. XVI^e siècle – 1792. Guide des recherches biographiques et généalogiques*, Paris, Archives Nationales, 1987, 699 p.
- BETZ, Hans Dieter, BROWNING, Don S., JANOWSKI, Bernd, et JÜNGEL, Eberhard (éd.), *Religion in Geschichte und Gegenwart. Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft*, Tübingen, Mohr, 1998-2005, 8 vol.
- Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, publiée par le Comité français des sciences historiques, Paris, Éditions du CNRS, 1956-.
- Bibliographie lorraine : contenant la nomenclature des ouvrages parus jusqu'à nos jours et concernant les duchés de Lorraine et de Bar, les Trois-Évêchés, les départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges, les départements et les pays*

- circonvoisins*, Metz, Académie nationale de Metz, 1970- [la publication est actuellement arrivée à « Metz ».]
- BLUCHE, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, 1640 p.
- BOPP, Marie-Joseph, *Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsaß und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, Neustadt an der Aisch, Verlag Degener & Co., 1959, 3 vol., 709 p. (pagination continue)
- BOPP, Marie-Joseph, *Die evangelischen Gemeinden und Hohen Schulen in Elsaß und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, Neustadt an der Aisch, Verlag Degener & Co., 1963, 2 vol., 694 p. (pagination continue)
- BORDIER, Henri (éd.), *La France protestante*, 2^e édition du dictionnaire des Haag (voir ci-dessous), Paris, Fischbacher, 6 vol. (A-Gasp), 1877-1888.
- BOURQUIN, Laurent (dir.), *Dictionnaire historique de la France moderne*, Paris, Belin, 2005, 443 p.
- BOUTEILLER, Ernest de, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*, Paris, Imprimerie Nationale, 1874, LV-316 p.
- CABOURDIN, Guy, et VIARD, Georges, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 3^e édition (1^{ère} édition 1978), 2005, 333 p.
- CALBAT, Jean-Louis, *Pasteurs du Pays messin*, base de données en ligne : <http://huguenots-france.org/france/lorraine/pasteurs.htm>
- CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*, Paris, CNRS, 3 vol., 1965-1966, 2231 p. (pagination continue).
- BOURDIEU, Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, t. 62-1, 1986, p. 69-72.
- BOURGEAT, Gustave, et DORVAUX, Jean-Nicolas, *Atlas historique du diocèse de Metz*, Montigny-lès-Metz, chez les auteurs, 1907, sans pagination continue.
- BURGUIÈRE, André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, IX-693 p.
- CHABERT, François-Michel, *Dictionnaire topographique, historique et étymologique des rues, places, ponts et quais de la ville de Metz*, Metz – Nancy, s.e., 1878, 3^e édition, 83 p.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, et OFFENSTADT, Nicolas (dir.), *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010, 2 vol., 1325 p. Voir notamment KOTT, Sandrine, « *Alltagsgeschichte* », p. 25-32 ; BENZA, Alban, « Anthropologie et histoire », p. 42-53 ; OFFENSTADT, Nicolas, « Archives, documents, sources », p. 68-78 ; DOSSE, François, « Biographie, prosopographie », p. 79-85 ; FOA, Jérémie, « Histoire du religieux », p. 268-281 ; REVEL, Jacques, « *Microstoria* », p. 529-534 ; DELACROIX, Christian, « Acteur », p. 651-663 ; DELACROIX, Christian, « Échelle », p. 725-730 ; JOUTARD, Philippe, « Mémoire collective », p. 779-791 ; SCHAPIRA, Nicolas, « Absolutisme », p. 943-951.
- DELSALLE, Paul, *Lire et comprendre les archives des XVI^e et XVII^e siècles*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 3^e édition (1^{ère} édition 2000), 2003, 332 p.
- GISEL, Pierre (dir.), *Encyclopédie du protestantisme*, Paris, PUF, 2^e édition revue, corrigée et augmentée, 2006, 1572 p. (1^{ère} édition Paris –Genève, Cerf – Labord et Fides, 1995).
- GRENIER, Jean-Yves (dir.), *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, Hachette Supérieur, 2003, 303 p.
- GRENTE, Georges (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVII^e siècle*, édition entièrement révisée, sous la direction de DANDREY, Patrick, Paris, Fayard, 1996 (1^{ère} édition 1951), LXIV-1278 p.
- HAAG, Eugène, et HAAG, Émile, *La France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la Réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de liberté des cultes par l'Assemblée nationale*, Paris, Chebuliez, 10 vol. (dont un de pièces justificatives), 1846-1859.

- « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? », *Annales ESC*, t. 43-2, 1988, p. 291-293.
- LACOSTE, Jean-Yves (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 3^e édition (1^{ère} édition 1992), 2007, XXXIX-1587 p.
- LEMAÎTRE, Nicole (dir.), *Dictionnaire culturel du christianisme*, Paris, Cerf – Nathan, 1994, 334 p.
- MARTIN, Philippe (dir.), *Atlas de la vie religieuse en Lorraine*, Metz, Éditions Serpenoise, à paraître.
- MUCHEMBLED, Robert (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004, 298 p.
- POIRIER, François-Jacques, *Documents généalogiques de Metz. Armée, noblesse, magistrature, haute bourgeoisie, d'après les registres des paroisses. 1561-1792*, Paris, Lamulle et Poisson, 1899, 685 p.
- POIRIER, François-Jacques, *Metz et Pays messin. Documents généalogiques d'après les Actes des Amans (1556-1728) et d'après les registres des paroisses rurales (1600-1792)*, Metz, Le Messin, 1930, XVI-153 p.
- POULLE, Emmanuel, *Paléographie des écritures cursives en France du XV^e au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1966, XX-60 p., XXX planches.
- SARRABÈRE, Albert, *Dictionnaire des pasteurs Basques et Béarnais, XVI^e-XVII^e siècles*, Pau, CEPB, 2001, 313 p.
- SARRABÈRE, Albert, *Dictionnaire des pasteurs du Sud-Ouest, XVI^e-XVII^e siècles*, Pau, CEPB, 2004, 315 p.
- SARRABÈRE, Albert, *Dictionnaire des pasteurs d'Anjou, Maine, Touraine & de Bretagne, XVI^e-XVII^e siècles*, Pau, CEPB, 2006, 215 p.
- VILLER, Marcel, et al. (éd.), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 20 vol., 1937-1995.
- WAGNER, Sébastien, *Dictionnaire historique des rues de Metz*, Éditions Serpenoise, Metz, 2009, 358 p.

II. Travaux transversaux ou portant sur la longue durée

- ARIÈS, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973, (1^{ère} édition 1960), 318 p.
- ARIÈS, Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 642 p.
- ARIÈS, Philippe, *Images de l'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1983, 277 p.
- ARIÈS, Philippe, et DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 3, *De la Renaissance aux Lumières*, dir. par CHARTIER, Roger, Paris, Seuil, 1985, 638 p. Voir notamment LEBRUN, François, « Les Réformes : dévotions communautaires et piété personnelle », p. 73-108 ; REVEL, Jacques, « Les usages de la civilité », p. 167-208 ; GÉLIS, Jacques, « L'individualisation de l'enfant », p. 303-318 ; FOISIL, Madeleine, « L'écriture du for privé », p. 319-358.
- ARNAUD, Claude, « Le retour de la biographie : d'un tabou à l'autre », *Le Débat*, n° 54, 1989, p. 40-47.
- ARNOULD, Jean-Claude, DEMAROLLE, Pierre, et ROIG MIRANDA, Marie (éd.), *Tourments, doutes et ruptures dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champion, 1995, 270 p.
- ATTAL, Frédéric, GARRIGUES, Jean, KOUAMÉ, Thierry, et VITTU, Jean-Pierre (dir.), *Les Universités en Europe du XIII^e siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions*, Paris, PUPS, 2005, 294 p.

- BABEL, Rainer, et MOEGLIN, Jean-Marie (éd.), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, Sigmaringen, Thorbecke, 1997, 466 p. Voir notamment SAUZET, Robert, « La frontière religieuse en Bas-Languedoc à l'époque moderne », p. 155-165 ; SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « Culture confessionnelle et identité régionale. Réflexions sur leur évolution dans l'Empire à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle », p. 167-175 ; BABEL, Rainer, « Identität aus der Geschichte ? Historiographie und regionales Bewußtsein in Lothringen vom 16. Jahrhundert bis zum 18. Jahrhundert », p. 245-259.
- BALSAMO, Jean (éd.), *Les funérailles à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002, 531 p. Voir notamment ENGAMMARE, Max, « L'inhumation de Calvin et des pasteurs genevois de 1540 à 1620. Un dépouillement très prophétique et une pompe funèbre protestante qui se met en place », p. 271-293 ; LESTRINGANT, Frank, « Anti-Funérailles ou la guerre des cimetières (1594-1598) », p. 295-317.
- BARBICHE, Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, PUF, 1999, 430 p.
- BARBICHE, Bernard, POUSSOU, Jean-Pierre, et TALLON, Alain (éd.), *Pouvoirs, contestations et comportements dans l'Europe moderne. Mélanges en l'honneur du professeur Yves-Marie Bercé*, Paris, PUPS, 2005, 1149 p. Voir notamment DUCCINI, Hélène, « Le Dauphin du miracle (5 septembre 1638) », p. 209-225 ; DURAND, Yves, « Le curé, médiateur social aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 715-730 ; CHÂTELLIER, Louis, « Le curé, le pasteur et le missionnaire. Réflexions sur le changement de nature du pouvoir ecclésiastique à l'époque moderne », p. 909-914 ; SIMIZ, Stefano, « Rivalités pastorales et débats d'opinion dans les villes de Champagne au XVII^e siècle », p. 929-941.
- BARDET, Jean-Pierre, et FOISIL, Madeleine (éd.), *La vie, la mort, la foi, le temps. Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, PUF, 1993, XXIV-760 p. Voir notamment VOGLER, Bernard, « La famille dans les recueils de prières luthériens (1550-1700) », p. 249-255 ; VALLEZ, Jean-Marie, « La suppression des temples protestants dans le ressort du diocèse de Bayeux (1665-1686) », p. 629-642.
- BARDET, Jean-Pierre, et RUGGIU, François-Joseph (éd.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005, 262 p.
- BARRET-KRIEGL, Blandine, *Les historiens et la monarchie*, Paris, PUF, 1988, 4 vol.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, HÄSELER, Jens, et MCKENNA, Antony (éd.), *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Saint-Étienne, PU, 2006, 382 p. Voir notamment HÄSELER, Jens, et MCKENNA, Antony, « Introduction : de la lettre à la correspondance et du réseau à l'espace social », p. 7-16 ; GANTELET, Martial, « La ville, la faveur et le prince : agir à la tête de l'État. Les réseaux de correspondance et d'intercession de Metz en guerre (1635-1659) », p. 67-87.
- BEAUXVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin, 2003, 271 p.
- BÉLY, Lucien, *Les relations internationales en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, PUF, 1992, 731 p.
- BENEDICT, Philip, « French cities from the sixteenth century to the Revolution », dans BENEDICT, Philip (éd.), *Cities and Social Change in Early Modern France*, Londres, Unwin Hyman, 1989, p. 7-68.
- BIZZOCCHI, Roberto, *Généalogies fabuleuses : inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de la Rue d'Ulm, 2010, 288 p.
- BOHLER, Danièle, et MAGNIEN SIMONIN, Catherine (éd.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle)*, Genève, Droz, 2005, 565 p. Voir notamment YARDENI, Myriam, « Histoire et

- petite histoire chez Pierre de L'Estoile », p. 193-202 ; DAUSSY, Hugues, « L'instrumentalisation politique et religieuse de l'histoire chez Philippe Duplessis-Mornay », p. 471-484.
- BRAUDEL, Fernand, et LABROUSSE, Ernest (dir.), *Histoire économique et sociale de la France. Tome 1 : De 1450 à 1660*, Paris, PUF, 1977, 1035 p.
- BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 3 vol., 1979.
- BURGUIÈRE, André, KLAPISCH-ZUBER, Christiane, SEGALIN, Martine, et ZONABEND, Françoise, (dir.), *Histoire de la Famille*, t. 2, *Le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, 1986, 560 p.
- BURGUIÈRE, André, *Le mariage et l'amour en France : de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Seuil, 2011, 383 p.
- BURNS, James Henderson (dir.), *Histoire de la pensée politique moderne (1450-1700)*, Paris, PUF, 1997, 738 p. Voir notamment KINGDON, Robert M., « Le calvinisme et la théorie de la résistance, 1550-1580 », p. 175-198 ; SALMON, J.H.M., « La théorie catholique de la résistance, l'ultramontanisme et la réponse royaliste, 1580-1620 », p. 199-229 ; SOMMERVILLE, J.-P., « Absolutisme et royalisme », p. 315-339.
- BUTAUD, Germain, et PIÉTRI, Valérie, *Les enjeux de la généalogie (XII^e-XVIII^e siècle). Pouvoir et identité*, Paris, Autrement, 2006, 304 p.
- BÜTTGEN, Philippe, « Théologie politique et pouvoir pastoral », *Annales HSS*, t. 62-5, 2007, p. 1129-1154.
- CABOURDIN, Guy, « Introduction aux problèmes de la démographie de la période 1500-1670 », *Annales de démographie historique*, 1980, p. 13-18.
- CASSAN, Michel, BARDET, Jean-Pierre, et RUGGIU, François-Joseph (éd.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, Limoges, PULIM, 2007, 347 p. Voir notamment URSCH, Jacqueline, « Livres de comptes, livres de raison, livres de vie », p. 115-131 ; POTON, Didier, « Ministre ou notable ? Élie Merlat en son "livre de raison" (1658-1679) », p. 197-208 ; LEMAÎTRE, Nicole, « Éditer les livres de raison aujourd'hui », p. 319-326.
- CAVALLO, Guglielmo, et CHARTIER, Roger (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, 593 p. Voir notamment GILMONT, Jean-François, « Réformes protestantes et lectures », p. 265-296 ; JULIA, Dominique, « Lectures et Contre-Réforme », p. 297-335 ; CHARTIER, Roger, « Lectures et lecteurs "populaires" de la Renaissance à l'âge classique », p. 337-354.
- CERTEAU, Michel de, *La prise de parole. Pour une nouvelle culture*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968, 167 p.
- CERTEAU, Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, « Folios », 2002, 527 p. Recueil d'articles. Voir notamment « L'inversion du pensable. L'histoire religieuse du XVII^e siècle », p. 154-177 ; « La formalité des pratiques. Du système religieux à l'éthique des Lumières (XVII^e-XVIII^e) », p. 178-241.
- CHAGNIOT, Jean, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 2001, XXXV-360 p.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude, « Pertinence et fécondité des histoires de vie ? Le temps de la biographie et les temps de l'histoire, Remarques sur la périodisation à propos de deux études de cas », dans FRITSCH, Philippe (éd.), *Le sens de l'ordinaire. Quotidienneté et historicité*, Paris, CNRS, 1983, p. 17-29.
- CHARTIER, Roger, JULIA, Dominique, et COMPÈRE, Marie-Madeleine, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1976, 304 p.

- CHARTIER, Roger, et REVEL, Jacques, « Université et société dans l'Europe moderne : position des problèmes », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 25-3, 1978, p. 353-374.
- CHARTIER, Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, 375 p.
- CHARTIER, Roger (dir.), *Les usages de l'imprimé (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1987, 446 p.
- CHARTIER, Roger, *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, 243 p.
- CHARTIER, Roger, (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 3^e édition, 2003 (1^{ère} édition 1985), 324 p.
- CHATELAIN, Jean-Marc, « Les recueils d'*adversaria* aux XVI^e et XVII^e siècles : des pratiques de la lecture savante au style de l'érudition », dans BARBIER, Frédéric *et al.*, (éd.), *Le livre et l'historien. Études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean martin*, Genève, Droz, 1997, p. 169-186.
- CHAUNU, Pierre, *La mort à Paris, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1978, 543 p.
- CHAZAN, Mireille, *Études d'historiographie médiévale*, Metz, CRULH, 2008, 516 p.
- CORNETTE, Joël, *Histoire de la France. Absolutisme et Lumières (1652-1783)*, Paris, Hachette Supérieur, 5^e édition (1^{ère} édition 1993), 2008, 335 p.
- CORNETTE, Joël, *Histoire de la France. L'affirmation de l'État absolu (1492-1652)*, Paris, Hachette Supérieur, 6^e édition (1^{ère} édition 1993), 2009, 335 p.
- COSANDEY, Fanny, et DESCIMON, Robert, *L'absolutisme en France : histoire et historiographie*, Paris, Seuil, 2002, 316 p.
- COSTE, Joël, *Représentations et comportements en temps d'épidémie dans la littérature imprimée de peste (1490-1725). Contribution à l'histoire culturelle de la peste en France à l'époque moderne*, Paris, Honoré Champion, 2007, 837 p.
- COTTRET, Monique, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009, 450 p.
- COTTRET, Monique, « La justification catholique du tyrannicide », *Parlement[s]*, HS n° 6, 2010, p. 107-117.
- CROIX, Alain, et QUÉNIART, Jean, *De la Renaissance à l'aube des Lumières*, t. 2 de RIOUX, Jean-Pierre, et SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Histoire culturelle de la France*, Paris, Seuil, 2^e édition (1^{ère} édition 1997), 2005, 490 p.
- DAUMAS, Maurice, *Le syndrome des Grieux. La relation père / fils au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1990, 221 p.
- DAUMAS, Maurice, *La tendresse amoureuse, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Perrin, 1996, 258 p.
- DAUMAS, Maurice, « La sexualité dans les traités sur le mariage en France, XVI^e-XVII^e siècles », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 51-1, 2004, p. 7-35.
- DAUMAS, Maurice, *Le Mariage amoureux. Histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004, 336 p.
- DAVIS, Natalie Z., *Les cultures du Peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16^e siècle*, Paris, Aubier, (1^{ère} édition en anglais 1965), 1979, 444 p.
- DELUMEAU, Jean, *La peur en Occident (XIV^e-XVIII^e siècles). Une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978, 485 p.
- DELUMEAU, Jean, et LEQUIN, Yves (dir.), *Les Malheurs des temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*, Paris, Larousse, 1987, 520 p.
- DELUMEAU, Jean, et ROCHE, Daniel (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990, 480 p.
- DELUMEAU, Jean (dir.), *Une histoire du monde aux temps modernes*, Paris, Hachette, 2008, 479 p.

- DIEFENDORF, Barbara B., et HESSE, Carla (éd.), *Culture and Identity in Early Modern Europe (1500-1800). Essays in Honor of Natalie Zemon Davis*, Ann Arbor, Michigan University Press, 1993, X-280 p. Voir notamment DIEFENDORF, Barbara B., « The Huguenot Psalter and the Faith of French Protestants in the Sixteenth Century », p. 41-63 ; LURIA, Keith P., « Rituals of Conversions : Catholics and Protestants in Seventeenth-Century Poitou », p. 65-81.
- DOSSE, François, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.
- DUBY, Georges, et Perrot, MICHELLE (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 3, XVI^e-XVIII^e siècles (dir. ZEMON DAVIS, Natalie, et FARGE, Arlette), Paris, Plon, 1991, 573 p.
- DUPÂQUIER, Jacques, HÉLIN, Étienne, LASLETT, Peter, LIVI-BACCI, Massimo, et SOGNER, Sølvi (éd.), *Marriage and Remarriage in Populations of the Past / Mariage et remariage dans les populations du passé*, Londres, Academic Press, 1981, XIX-663 p. Voir notamment BURGUIÈRE, André, « Réticences théoriques et intégration pratique du remariage dans la France d'Ancien Régime – dix-septième-dix-huitième siècles », p. 41-48 ; SEGALÉN, Martine, « Mentalité populaire et remariage en Europe occidentale », p. 67-77 ; HENRY, Louis, « Le fonctionnement du marché matrimonial », p. 191-198 ; LE BRAS, Hervé, « Le mariage rival du mariage », p. 199-209 ; CABOURDIN, Guy, « Le remariage en France sous l'Ancien Régime (seizième-dix-septième siècles) », p. 273-285.
- DUPÂQUIER, Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, t. 2, *De la Renaissance à 1789*, Paris, PUF, 3^e édition, 1995 (1^{ère} édition 1988), 597 p.
- DURAND, Yves, *L'Ordre du monde. Idéal politique et valeurs sociales en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 2001, 398 p.
- FERTÉ, Patrick, et BARRERA, Caroline (dir.), *Étudiants de l'exil. Migrations internationales et universités refuges (XVI^e-XX^e s.)*, Toulouse, PUM, 2009, 341 p. Voir notamment FERTÉ, Patrick, « Étudier ailleurs et malgré tout », p. 7-15 ; FRIJHOFF, Willem, « Politiques discriminatoires en pays protestant. Les étudiants catholiques néerlandais (fin XVI^e-XVII^e siècles) », p. 37-54 ; ASTOUL, Guy, « Les étudiants calvinistes français et le refuge universitaire suisse », p. 55-69 ; O'CONNOR, Thomas, « La solidarité contre-réformée : les réseaux de collègues irlandais dans l'Europe catholique, 1578-1793 », p. 71-80.
- FLANDRIN, Jean-Louis, *Familles, parentés, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976, 287 p.
- FOUCAULT, Michel, « "Omnes et singulatim" : vers une critique de la raison politique », dans *Dits et écrits*, édition établie sous la direction de DEFERT, Daniel, et EWALD, François, Paris, Gallimard, t. 4, 1994, p. 134-161.
- FOUCAULT, Michel, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, édition établie par SENELLART, Michel, sous la direction de EWALD, François, et FONTANA, Alessandro, Paris, Gallimard-Seuil, 2004, XI-435 p.
- FUMAROLI, Marc, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « Res Literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 3^e édition, 2002 (1^{ère} édition 1980), 882 p.
- FURET, François, et OZOUF, Jacques (dir.), *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, 2 vol., 390 p. et 379 p.
- GINZBURG, Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier au XVI^e siècle*, Paris, Aubier, 1980, 220p.
- GINZBURG, Carlo, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n° 6, 1980, p. 3-44.
- GINZBURG, Carlo, et PONI, Carlo, « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981, p. 133-136.
- GINZBURG, Carlo, *À distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*, Paris, Gallimard, 2001, 249 p.

- GINZBURG, Carlo, *Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve*, Paris, Gallimard – Seuil, 2003, 126 p.
- GODINEAU, Dominique, *Les femmes dans la société française, 16^e-18^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, 254 p.
- GOODMAN, Dena, « *L'ortographe des dames : Gender and Language in the Old Regime* », *French Historical Studies*, t. 25-2, 2002, p. 191-223.
- GOUBERT, Pierre, et ROCHE, Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime. 2. Culture et société*, Paris, Armand Colin, 3^e édition (1^{ère} édition 1984), 2000, 392 p.
- GREENSLADE, Stanley Lawrence (éd.), *The Cambridge History of the Bible. The West from the Reformation to the Present Day*, Cambridge, CUP, 1963, X-590 p.
- GUION, Béatrice, *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2008, 635 p.
- GUTTON, Jean-Pierre, *Bruits et sons dans notre histoire. Essai sur la reconstitution du paysage sonore*, Paris, PUF, 2000, 184 p.
- HARISMENDY, Patrick, « "Post Tenebras Lux" », ou cent ans de la Société de l'Histoire du Protestantisme français », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t.86-2, n°217, 2000, p. 717-733.
- HILDEBRAND, Hans J., (dir.), *The Oxford Encyclopedia of the Reformation*, New-York – Oxford, Oxford University Press, 1996, 4 vol., 496 p., 506 p., 491 p. et 484 p.
« Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? », *Annales ESC*, t. 43-2, 1988, p. 291-293.
- HSIA, Ronnie Po-Chia, et SCRIBNER, Robert W., *Problems in the Historical Anthropology of Early Modern Europe*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1997, VI-378 p. Voir notamment SCRIBNER, Robert W., « Historical Anthropology of Early Modern Europe », p. 11-34 ; HSIA, Ronnie Po-Chia, « Christian Ethnographies of Jews in Early Modern Germany », p. 35-47 ; SCRIBNER, Robert W., « Reformation and Desacralisation : from Sacramental World to Moralised Universe », p. 75-92 ; SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « "Das Predigtamt ist nicht ein hofe diener oder bauernknecht". Überlegungen zu einer Sozialbiographie protestantischer Pfarrer in der Frühneuzeit », p. 263-286.
- JOLLY, Claude (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris, Electre, 2^e édition (1^{ère} édition 1989), 2008, 746 p. Voir notamment DESGRAVES, Louis, « Note sur les bibliothèques protestantes », p. 248-253.
- JOUHAUD, Christian, « La galerie des hommes illustres », *Esprit*, n°184, août-septembre 1992, p. 31-37.
- JOUHAUD, Christian, et VIALA, Alain (éd.), *De la publication entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002, 368 p. Voir notamment TARRÊTE, Alexandre, « La publication des harangues : de l'action à l'impression », p. 29-46 ; BOMBART, Mathilde, « La publication épistolaire : deux recueils de lettres de Jean Louis Guez de Balzac », p. 47-60 ; SCHAPIRA, Nicolas, « Quand le privilège de librairie publie l'auteur », p. 121-137 ; LÉVY-LELOUCH, Claire, « Quand le privilège de librairie publie le roi », p. 139-159.
- JOUHAUD, Christian, RIBARD, Dinah, et SCHAPIRA, Nicolas, *Histoire, Littérature, Témoignage. Écrire les malheurs du temps*, Paris, Gallimard, 2009, 405 p.
- JULIA, Dominique, REVEL, Jacques, et CHARTIER, Roger (éd.), *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, t. 1, *Bohème, Espagne, États italiens, Pays germaniques, Pologne, Provinces-Unies*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1986, 260 p.

- JULIA, Dominique, et REVEL, Jacques (éd.), *Les universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, t. 2, France, Paris, Éditions de l'EHESS, 1989, 616 p.
- KOSELLECK, Reinhart, *Le règne de la critique*, Paris, Éditions de Minuit, 1979 (1^{ère} édition allemande 1959), 180 p.
- KOSELLECK, Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990 (1^{ère} édition allemande 1979), 334 p.
- LAPLANCHE, François, « De l'Histoire de l'Église de Fliche et Martin à l'Histoire du christianisme », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 86-2, n° 217, 2000, p. 685-690.
- LEBRAVE, Jean-Louis, et GRÉSILLON, Almuth (éd.), *Écrire aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, CNRS, 2000, 240 p. Voir notamment MAIGNE, Vincenette, « Le manuscrit comme absolu », p. 17-26 ; BEUGNOT, Bertrand, « Pratiques de l'écriture au XVII^e siècle : du manuscrit à l'imprimé », p. 27-51.
- LEBRUN, François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 1975, 179 p.
- LE GOFF, Jacques, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? », *Le Débat*, n° 54, 1989, p. 48-53.
- LEGRAND, Michel, *L'approche biographique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993, 301 p.
- LEJEUNE, Philippe, *Le pacte autobiographique*, 2^e édition (1^{ère} édition 1975), Paris, Seuil, 1996, 383 p.
- LEJEUNE, Philippe, et BOGAERT, Catherine, *Le journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 2006, 506 p.
- LE ROY LADURIE, Emmanuel (dir.), *La ville des temps modernes. De la Renaissance aux révolutions*, t. 3 de DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil (1^{ère} édition 1981), 1998,
- LEVI, Giovanni, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, t. 44-6, 1989, p. 1325-1336.
- LEVI, Giovanni, « On Microhistory », dans Burke, Peter (éd.), *New Perspectives on Historical Writing*, Oxford, Polity Press, 1992, p. 93-113.
- LIGOU, Daniel (dir.), *Histoire de Montauban*, Toulouse, Privat, 1984, 350 p.
- LORIGA, Sabina, *Le Petit x. De la biographie à l'histoire*, Paris, Seuil, 2010, 284 p.
- LÜDTKE, Alf (dir.), *Histoire du quotidien*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994 (1^{ère} édition allemande 1989), XII-341 p.
- MARTIN, Henri-Jean, et CHARTIER, Roger (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 1, *Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Promodis, 1982, 629 p.
- MARTIN, Henri-Jean, et CHARTIER, Roger (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant. 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, 653 p.
- MARTIN, Philippe, et SIMIZ, Stefano (éd.), *L'empreinte de la guerre. De la Grèce classique à la Tchétchénie*, Panazol, Lavauzelle, 2006, 563 p. Voir notamment MARTIN, Philippe, « L'empreinte sur les mémoires et les religions », p. 13-15 ; MAES, Bruno, « Le miracle, une arme contre les incrédules », p. 67-73 ; COLIN, Marie-Hélène, « Des miracles pour dire la guerre », p. 75-81 ; PÉGEOT, Pierre, et BLANCHARD, Jean-Christophe, « Un lignage messin et la mémoire de la guerre au début du XVI^e siècle », p. 467-471.
- MÉCHOULAN, Henry (éd.), *L'État baroque (1610-1652). Regards sur la pensée politique de la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1985, XXXV-504 p.
- MÉCHOULAN, Henry, et CORNETTE, Joël (éd.), *L'État classique (1652-1715). Regards sur la pensée politique de la France du second XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1996, 504 p.
- MINOIS, Georges, *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1995, 335 p.
- MINVIELLE, Stéphane, *La famille en France à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, A. Colin, 2010, 299 p.

- MOSCOVICI, Serge, *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF, 1996 (1^{ère} édition en anglais 1976, 1^{ère} édition en français 1979), 275 p.
- MOUSNIER, Roland, *Les institutions de la France sous la monarchie absolue (1598-1789)*, Paris, PUF, 4^e édition (1^{ère} édition 1974), 2005, 1253 p.
- MOUYSSSET, Sylvie, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2007, 347 p.
- MOUYSSSET, Sylvie, « De mémoire, d'action et d'amour : les relations hommes / femmes dans les écrits du for privé français au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 244, 2009, p. 393-408.
- NAPHY, William G., et ROBERTS, Penny (éd.), *Fear in early modern society*, Manchester, University Press, 1997, X-245 p. Voir notamment NAPHY, William G., « Plague-spreading and a magisterially controlled fear », p. 28-43 ; SPICER, Andrew, « 'Rest of their bones' : fear of death and Reformed burial practices », p. 167-183.
- NEMO, Philippe, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, Paris, PUF, 2002, 1428 p.
- NORDMAN, Daniel, *Frontières de France. De l'espace au territoire (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, Gallimard, 1998, 644 p.
- PACAUT, Marcel, et FATIO, Olivier (éd.), *L'hostie et le denier. Les finances publiques du haut Moyen Âge à l'époque moderne*, Genève, Labor et Fides, 1991, 302 p. Voir notamment VENARD, Marc, « La situation financière du clergé dans la France des guerres de religion », p. 119-130 ; REULOS, Michel, « Ressources financières et règles de gestion dans les Églises réformées françaises au XVI^e siècle », p. 189-199 ; MAGDELAINE, Michelle, « La gestion financière d'une communauté réformée au XVII^e siècle : Sainte-Marie-aux-Mines (Haute-Alsace), de 1635 à la fin du siècle », p. 231-242.
- PARDAILHÉ-GALABRUN, Annik, *La naissance de l'intime. 3 000 foyers parisiens (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, PUF, 1988, 523 p.
- PARIAS, Louis-Henri (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, t. 2, *De Gutenberg aux Lumières*, dir. LEBRUN, François, VENARD, Marc, et QUIÉNART, Jean, Paris, L'Armand Colin, 1981, 669 p.
- PASSERON, Jean-Claude, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, t. 31-1, 1990, p. 3-22.
- PASSERON, Jean-Claude, et REVEL, Jacques (éd.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, 292 p. Voir notamment PASSERON, Jean-Claude, et REVEL, Jacques, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », p. 9-44.
- PENEFF, Jean, *La méthode biographique. De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990, 144 p.
- PERROT, Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984, 227 p.
- QUELLIER, Forent, *La Table des Français. Une histoire culturelle (XV^e-début XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2007, 274 p.
- REVEL, Jacques, « L'histoire au ras du sol », préface à LEVI, Giovanni, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989, p. I-XXXII.
- REVEL, Jacques (éd.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Seuil, 1996, 247 p. Voir notamment REVEL, Jacques, « Micro-analyse et construction du social », p. 15-36 ; BENZA, Alban, « De la micro-histoire vers une anthropologie critique », p. 37-70 ; LEPETIT, Bernard, « De l'échelle en histoire », p. 71-94 ; LORIGA, Sabina, « La biographie comme problème », p. 209-231 ; GRENDI, Edoardo, « Repenser la micro-histoire ? », p. 233-243.

- ROCHE, Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard, 1997, 329 p.
- ROIG MIRANDA, Marie (éd.), *La Transmission du savoir dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champion, 2000, 542 p. Voir notamment MORALI, Danielle, « Représentations des femmes et éducation des filles au XVII^e siècle », p. 81-86.
- SÉE, Henri, *Les idées politiques en France au XVII^e siècle*, Paris, M. Giard, 1923, 361 p.
- SIMIZ, Stefano (éd.), *La Parole Publique en Ville des Réformes à la Révolution*, à paraître (2012) à Lille, Presses Universitaires du Septentrion. Voir notamment LÉONARD, Julien, « Les harangues de Paul Ferry, ou la prise de parole politique d'un pasteur réformé à Metz au temps de l'édit de Nantes » ; FOA, Jérémie, « Disputes sur la dispute. La fonction des controverses théologiques publiques entre catholiques et protestants au temps des troubles de religion »
- SKINNER, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009 (1^{ère} édition anglaise 1978), 926 p.
- STAROBINSKI, Jean, « La chaire, la tribune, le barreau », dans NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 2-3, *La Nation*, p. 425-485.
- THÉBAUD, Françoise, *Écrire l'histoire des femmes*, Paris, éditions de l'ENS, 1998, 227 p.
- TOUATI, François-Olivier, et TREBITSCH, Michel (éd.), *Problèmes & méthodes de la biographie*, numéro spécial de *Sources. Travaux historiques*, n° 3-4, 1985, 271 p. Voir notamment TORRES, Félix, « Du champ des Annales à la biographie : réflexions sur le retour d'un genre », p. 141-148 ; SOTINEL, Claire, « Prosopographie et biographie », p. 149-151 ; VOVELLE, Michel, « De la biographie à l'étude de cas », p. 191-197 ; AMALVI, Christian, « Historiographie et biographie : une "histoire en construction" (?) », p. 251-252.
- TURCHETTI, Mario, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, PUF, 2001, 1044 p.
- VALLIÉ, Eugène, *Histoire générale des postes françaises*, t. 2, *De Louis XI à la création de la surintendance générale des postes (1477-1630)*, Paris, PUF, 1949, 380 p.
- VALLIÉ, Eugène, *Histoire générale des postes françaises*, t. 3, *De la réforme de Louis XIII à la nomination de Louvois à la surintendance générale des postes (1630-1668)*, Paris, PUF, 1950, 428 p.
- VERGER, Jacques (dir.), *Histoire des Universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, 432 p.
- VIGUERIE, Jean de, *L'institution des enfants. L'éducation en France, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1978, 331 p.
- VOVELLE, Michel, *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Gallimard, 1974, 251 p.
- VOSS, Jürgen, « Les problèmes du Moyen Âge dans la pensée historique en France (XVI^e-XIX^e siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 24-3, 1977, p. 321-340.
- WAQUET, Françoise, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI^e – XX^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2003, 431 p.
- WILD, Francine (éd.), *Regards sur le passé dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles*, Berne, Peter Lang, 1997, XIII-425 p. Voir notamment DEMAROLLE, Pierre, « Philippe de Vigneulle et les tombeaux de la cathédrale de Metz », p. 173-181 ; GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine, « Écrire l'histoire des Lieux saints à l'heure de la Contre-Réforme », p. 197-206.
- ZELLER, Gaston, *Aspects de la politique française sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1964, 392 p.
- ZELLER, Olivier, « L'histoire des petites villes modernes en Europe : Bilan et perspectives », *Cahiers d'histoire*, t. 43-3/4, 1998, p. 389-412.

ZUBER, Valentine, « Concorde ou pluralisme ? Les historiens catholiques et l'essor de l'œcuménisme dans la deuxième moitié du XX^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 86-2, n° 217, 2000, p. 383-405.

III. Travaux généraux sur le XVII^e siècle

- BABELON, Jean-Pierre, *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982, 1103 p.
- BERCÉ, Yves-Marie, *La naissance dramatique de l'absolutisme (1598-1661)*, t. 3 de la *Nouvelle histoire de la France moderne*, Paris, Seuil, 2^e édition (1^{ère} édition 1992), 2001, 284 p.
- BÉRENGER, Jean, *Turenne*, Paris, Fayard, 1987, 616 p.
- BEIK, William, *Absolutism and Society in Seventeenth-Century France. State Power and Provincial Aristocracy in Languedoc*, Cambridge, CUP, 1985, XVIII-375 p.
- BEIK, William, *Urban protest in seventeenth-century France. The culture of retribution*, Cambridge, CUP, 1997, XIII-283 p.
- BÉLY, Lucien, BÉRENGER, Jean, et CORVISIER, André, *Guerre et paix dans l'Europe du XVII^e siècle*, t. 1, Paris, SEDES, 1991, 455 p.
- BÉLY, Lucien, BERCÉ, Yves-Marie, MEYER, Jean, et QUATREFAGES, René, *Guerre et paix dans l'Europe du XVII^e siècle*, t. 2, Paris, SEDES, 1991, 403 p.
- BÉLY, Lucien (éd.), *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, PUF, 2000, X-615 p. Voir notamment BONNEY, Richard, « La France après la paix de Westphalie : absolutisme ou pluralisme confessionnel ? », p. 147-162 ; DULONG, Claude, « Mazarin et le gouvernement de la France », p. 181-187 ; VOGLER, Bernard, « L'Alsace en 1648 et les conséquences des traités pour la province », p. 189-195 ; NORDMAN, Daniel, « Les titres et les preuves : la notion de droits historiques en France (1648-1661) », p. 245-252 ; PONCET, Olivier, « Les contradictions d'une diplomatie. Le Saint-Siège face aux demandes indultaires des souverains catholiques (Espagne, France, Portugal), de 1640 à 1668 », p. 253-265 ; SCHILLING, Heinz, « La confessionnalisation et le système international », p. 411-428.
- BÉRENGER, Jean, LOUPÈS, Philippe, et KINTZ, Jean-Pierre, *Guerre et paix dans l'Europe du XVII^e siècle*, t. 3, *Textes et documents*, Paris, SEDES, 1991, 310 p.
- BERGIN, Joseph, « Mazarin and his Benefices », *French History*, t. 1-1, 1987, p. 1-26.
- BLUCHE, François, *Louis XIV*, Paris, Hachette, 1989, 1039 p.
- BOGDAN, Henry, *La guerre de Trente Ans (1618-1648)*, Paris, Perrin, 1997, 312 p.
- BOMBART, Mathilde, *Guez de Balzac et la querelle des Lettres. Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2007, 553 p.
- BOURELLY, Jules, *Le Maréchal de Fabert (1599-1662). Étude historique d'après ses lettres et des pièces inédites*, Paris, Didier et C^{ie}, 2 vol., 1880-1881, 445 p. et 438 p.
- BRAY, Bernard, et STROSETZKI, Christoph (éd.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck, 1995, 372 p.
- BRAY, Bernard, *Épistoliers de l'âge classique. L'art de la correspondance chez Madame de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2007, 504 p.
- CASSAN, Michel, *La grande peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henri IV*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, 281 p.
- CASSAN, Michel, « L'assassinat d'Henri IV. Un essai d'histoire immédiate », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, n° 2, 2011, p. 9-16. Article en ligne (<http://europamoderna.com>).

- CHAINTRON, Maria, *Le Duc d'Épernon (1554-1642). L'ascension prodigieuse d'un Cadet de Gascogne*, Paris, Publisud, 1988, 168 p.
- CHALINE, Olivier, *Le règne de Louis XIV*, t. 1, *Les rayons de la gloire*, t. 2, *Vingt millions de Français*, Paris, Flammarion, 2009, 773 p. et 528 p.
- CHARTIER, Jean-Luc A., *Le duc d'Épernon (1554-1642)*, t. 1, *L'Archimignon*, t. 2, *Le presque-roi*, Éditions des Écrivains, 1999, 463 p. et 560 p.
- CHATELAIN, Jean-Marc, *La bibliothèque de l'honnête homme : livres, lecture et collections en France à l'âge classique*, Paris, BnF, 2003, 211 p.
- CHATELAIN, Jean-Marc, « L'excès des livres et le savoir bibliographique », *Littératures classiques*, n° 66, 2008, p. 145-160.
- CHOPARD, Michel, « En marge de la grande érudition, un amateur éclairé, Pierre de L'Estoile », dans JOUKOVSKY, F., et NIEDERST, A. (éd.), *Histoire et littérature. Les écrivains et la politique*, Paris, PUF, 1977, p. 205-235.
- COHEN, Gustave, *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Édouard Champion, 1920, 756 p.
- CONSTANT, Jean-Marie, *Henri IV, roi d'aventure*, Paris, Perrin, 2010, 407 p.
- CORNETTE, Joël, *Le roi de guerre : Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 1993, 488 p.
- CORNETTE, Joël, *Chronique du règne de Louis XIV*, Paris, SEDES, 1997, X-581 p.
- DIBON, Paul, « Les échanges épistolaires dans l'Europe savante du XVII^e siècle », *Revue de Synthèse*, t. 97, n° 81-82, 1976, p. 31-50.
- DRÉVILLON, Hervé, *Les rois absolus (1629-1715)*, volume de l'*Histoire de France*, sous la direction de CORNETTE, Joël, Paris, Belin, 2011, 637 p.
- DUCCINI, Hélène, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, 533 p.
- DULONG, Claude, *La vie quotidienne des femmes au Grand Siècle*, Paris, Hachette, 1984, 306 p.
- FERREYROLLES, Gérard (éd.), *La représentation de l'Histoire au XVII^e siècle*, Dijon, EUD, 1999, 190 p. Voir notamment CHÉDOZEAU, Bernard, « L'histoire religieuse en France au XVII^e siècle : Histoire ecclésiastique, histoire molinienne, histoire augustinienne (1590-1660 environ) », p. 19-34 ; ROSELLINI, Michèle, « La curiosité pour l'histoire dans la formation intellectuelle au XVII^e siècle », p. 51-76 ; VANHOORNE, Frédérick, « Histoire corrompue et vérité immuable : le temps de l'Église selon les jansénistes », p. 171-188.
- FERREYROLLES, Gérard (éd.), *La polémique au XVII^e siècle*, numéro spécial de *Littératures classiques*, n° 59, 2006, 369 p. Voir notamment FERREYROLLES, Gérard, « Le XVII^e siècle et le statut de la polémique », p. 5-27 ; PIQUÉ, Nicolas, « La controverse religieuse : questions de méthode et dynamique de confrontation », p. 67-76.
- FIGEAC, Michel, « Vie quotidienne et vie matérielle au XVII^e siècle », dans POUSSOU, Jean-Pierre (éd.), *Regard sur les sociétés du XVII^e siècle. Angleterre, Espagne, France*, Paris, SEDES, 2007, p. 7-48.
- FRAGONARD, Marie-Madeleine, *La Plume et l'épée. La littérature des guerres de Religion à la Fronde*, Paris, Gallimard, 1989, 144 p.
- GANTET, Claire, *La paix de Westphalie (1648). Une histoire sociale, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Belin, 2001, 448 p.
- GOUBERT, Pierre, *Louis XIV et vingt millions de Français*, Paris, Fayard, 1966, 252 p.
- GOUBERT, Pierre, *Mazarin*, Paris, Fayard, 1990, 572 p.
- GREINER, Frank, « Amours baroques : fiction, culture et sentiments des *Bergeries de Juliette* à *La Chrysolite* (1585-1627) », *L'Information littéraire*, n° 1, 2005, p. 52-55.

- GREINER, Frank, *Les Amours romanesques de la fin des guerres de religion au temps de L'Astrée (1585-1628). Fictions narratives et représentations culturelles*, Paris, Honoré Champion, 2008, 556 p.
- GREINER, Frank (dir.), *Fictions narratives en prose de l'âge baroque. Répertoire analytique. Première partie (1585-1610)*, Paris, Honoré Champion, 2007, 996 p.
- HENNEQUIN, Jacques, « Vingt-sept "Programmes" Champenois. Contribution à l'étude du théâtre de collège en province au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire du Théâtre*, t. 18-4, 1966, p. 432-62.
- HENNEQUIN, Jacques, « La rhétorique dans les oraisons funèbres prononcées à la mort du roi Henri IV », *XVII^e Siècle*, n° 80-81, 1968, p. 45-60.
- HENNEQUIN, Jacques, *Les oraisons funèbres d'Henri IV : les thèmes et la rhétorique*, thèse d'État en littérature, sous la direction de TRUCHET, Jacques, Université Paris 4, 1975, 4 vol., 261 p., 225 p., 417 p. et 365 p.
- HENNEQUIN, Jacques, *Henri IV dans ses oraisons funèbres ou la naissance d'une légende*, Paris, Klincksieck, 1977, 351 p.
- HENNEQUIN, Jacques, « L'image du prince dans les oraisons funèbres de Louis XIII », dans HEPP, Noémi, et BERTAUD, Madeleine (éd.), *L'image du souverain dans les lettres françaises, des Guerres de religion à la révocation de l'édit de Nantes*, Paris, Klincksieck, 1985, p. 41-55.
- HILDESHEIMER, Françoise, *Richelieu*, Paris, Flammarion, 2004, 590 p.
- HILDESHEIMER, Françoise, *La double mort du roi Louis XIII*, Paris, Flammarion, 2007, 422 p.
- KINTZ, Jean-Pierre, et LIVET, Georges (éd.), *350^e anniversaire des Traités de Westphalie, 1648-1998. Une genèse de l'Europe, une société à reconstruire*, Strasbourg, Presses Universitaires, 1999, 643 p. Voir notamment DEYON, Solange, « L'Édit de Nantes, ses stipulations, son originalité : Le "modèle français" », p. 25-29 ; DEBARD, Jean-Marc, « La Principauté de Montbéliard, enclave d'Empire, et les Traités de Westphalie », p. 57-71 ; FRIJHOFF, Willem, « La tolérance religieuse dans les Provinces-Unies : Du "cas" au "modèle" », p. 89-99 ; JOUTARD, Philippe, « Politique et religion : L'émergence de la notion de résistance religieuse au XVII^e siècle », p. 129-140 ; VOGLER, Bernard, « Le protestantisme alsacien : Un statut fixé dans le cadre de l'Empire et affaibli par Louis XIV », p. 147-154 ; CHONÉ, Paulette, « Les *Misères* de Jacques Callot ou le témoin théoricien », p. 311-321 ; DALTROFF, Jean, « Les juifs de Metz et d'Alsace au XVII^e siècle : Statut juridique et rôle économique », p. 459-465.
- KRUMENACKER, Yves, *La guerre de Trente Ans*, Paris, Ellipses, 2008, 205 p.
- LAFAY, Henri, *La poésie française du premier XVII^e siècle. Esquisse pour un tableau*, Paris, Nizet, 1975, 603 p.
- LARCADE, Véronique, *Jean-Louis Nogaret de La Valette, duc d'Épernon (1554-1642) : une vie politique*, thèse en histoire, sous la direction de BERCÉ, Yves-Marie, Université Paris 4 – Sorbonne, 1995, 215 p.
- LEBRUN, François, *La puissance et la guerre (1661-1715)*, t. 4 de la *Nouvelle histoire de la France moderne*, Paris, Seuil, 1997, 305 p.
- LE ROUX, Nicolas, *Les Guerres de Religion (1559-1629)*, volume de l'*Histoire de France*, sous la direction de CORNETTE, Joël, Paris, Belin, 2009, 608 p.
- LEROY, Pierre-E., « Vérité et mensonge, vérités et mensonges dans des correspondances privées du milieu du XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 178-1, 1993, p. 61-69.
- Les usages du manuscrit*, numéro spécial de *XVII^e Siècle*, n° 192, 1996. Voir notamment BEUGNOT, Bernard, « Vieilles outres et vin nouveau », p. 445-450 ; BUSTARRET, Claire, « Le papier "écriture" et ses usages au XVII^e siècle », p. 489-511 ; MAIGNE, Vincenette, « Le manuscrit comme absolu », p. 591-599.

- LEVER, Maurice, *La fiction narrative en prose au XVII^{ème} siècle. Répertoire bibliographique du genre romanesque en France (1600-1700)*, Paris, CNRS, 1976, 647 p.
- LEVER, Maurice, « Au seuil du XVII^e siècle », *Littératures classiques*, n° 15, p. 9-13.
- LIVET, Georges, *La guerre de Trente Ans*, Paris, PUF, Que Sais-Je ?, 6^e édition, 1994 (1^{ère} édition 1963), 128 p.
- MACÉ, Stéphane, *L'Éden perdu. La pastorale dans la poésie française de l'âge baroque*, Paris, Honoré Champion, 2002, 437 p.
- MALETTKE, Klaus, *Les relations entre la France et le Saint-Empire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, 747 p.
- MALETTKE, Klaus, « Les traités de paix de Westphalie et l'organisation politique du Saint Empire romain germanique », *XVII^e Siècle*, n° 210-1, 2001, p. 113-144.
- MANDROU, Robert, *La France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 6^e édition augmentée par COTTRET, Monique, 1997 (1^{ère} édition, 1971), 439 p.
- MARSAN, Jules, *La pastorale dramatique en France à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle*, Paris, 1905, 524 p.
- MARTIN, Henri-Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1969, 2 vol., 1091 p. (pagination continue).
- MAZOUER, Charles, *Le Théâtre français de l'âge classique. I. Le premier XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2006, 612 p.
- MOUSNIER, Roland, *L'assassinat d'Henri IV. Le problème du tyrannicide et l'affermissement de la monarchie absolue*, Paris, Gallimard, 2008 (1^{ère} édition 1964), XIII-378 p.
- MOUTON, Léo, *Le duc et le roi. D'Épernon, Henri IV, Louis XIII*, Paris, Perrin et C^{ie}, 2^e édition (1^{ère} édition 1922), 1924, XI-306 p.
- MUCHEMBLED, Robert, *Cultures et société en France du début du XVI^e siècle au milieu du XVII^e siècle*, Paris, SEDES, 1995, 517 p.
- MUCHEMBLED, Robert, *Société, cultures et mentalités dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 4^e édition, 2003 (1^{ère} édition 1990), 192 p.
- NASSIET, Michel, *La France au XVII^e siècle. Société, politique, cultures*, Paris, Belin Sup, 2006, 319 p.
- NELLEN, H.J.M., « La correspondance savante au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 178-1, 1993, p. 87-98.
- PARKER, Geoffrey (dir.), *La guerre de Trente Ans*, Paris, Aubier, 1987, 464 p.
- PICOT, Gilbert, *Cardin Le Bret (1559-1655) et la Doctrine de la Souveraineté*, Nancy, Société d'Impressions Typographiques, 1947, 229 p.
- POUSSOU, Jean-Pierre (éd.), *Les sociétés urbaines au XVII^e siècle. Angleterre, France, Espagne*, Paris, PUPS, 2007, 352 p. Voir notamment DINET, Dominique, « Les ordres religieux dans la ville », p. 205-219 ; BOISSON, Didier, « La place et le rôle des protestants dans les villes françaises », p. 221-233.
- REYNIER, Gustave, *Le roman sentimental avant L'Astrée*, Paris, Armand Colin, 1908, VIII-406 p.
- SALAZAR, Philippe-Joseph, *Le culte de la voix au XVII^e siècle. Formes esthétiques de la parole à l'âge de l'imprimé*, Paris, Honoré Champion, 1995, 400 p.
- SAUPIN, Guy, *Les villes en France à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin Sup, 2002, 270 p.
- SCHAPIRA, Nicolas, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle. Valentin Conrart : une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, 512 p.
- SCHAPIRA, Nicolas, « Occuper l'office. Les secrétaires du roi comme secrétaires au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 51-1, 2004, p. 36-61.

- STEINER, Marie-Joséphine, *Les oraisons funèbres de Louis XIII. Étude de thèmes religieux et moraux*, thèse de 3^e cycle en littérature, sous la direction de HENNEQUIN, Jacques, Université de Metz, 1977, 2 vol., 504 p. et 249 p.
- VAN ELSLANDE, Jean-Pierre, *L'imaginaire pastoral du XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, PUF, 1999, 214p.
- VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985, 319 p.
- VERGÉ-FRANCESCHI, Michel, *La société française au XVII^e siècle. Tradition, innovation, ouverture*, Paris, Fayard, 2006, 463 p.
- ZOBERMAN, Pierre, *Les Cérémonies de la parole. L'éloquence d'apparat en France dans le dernier quart du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1998, 713 p.

IV. Travaux généraux sur l'histoire religieuse et notamment le protestantisme

- ALLIER, Raoul, *La cabale des dévots. 1627-1666*, Paris, A. Colin, 1902, 448 p.
- AMADOU, Robert, « Un grand mystique protestant français, Pierre Poiret (1646-1719) », *Bulletin de la SHPF*, t. 97-2, 1950, p. 104-116.
- ARÉNILLA, Louis, « La calvinisme et le droit de résistance à l'État », *Annales ESC*, n° 2, 1967, p. 350-369.
- ARMOGATHE, Jean-Robert, *Croire en Liberté. L'Église catholique et la révocation de l'Édit de Nantes*, Paris, O.E.I.L., 1985, 205 p.
- ARMOGATHE, Jean-Robert (dir.), *Le Grand Siècle et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, 834 p. Voir notamment ARMOGATHE, Jean-Robert, « La soif des Écritures », p. 13-27 ; KESSLER-MESGUICH, Sophie, « Les hébraïsants chrétiens », p. 83-95 ; LAPLANCHE, François, « Débats et combats autour de la Bible dans l'orthodoxie réformée », p. 117-140 ; DELFORGE, Frédéric, « Les éditions protestantes de la Bible en langue française », p. 325-340 ; CHÉDOZEAU, Bernard, « Les grandes étapes de la publication de la Bible catholique en français. Du Concile de Trente au XVIII^e siècle », p. 341-360 ; MANTERO, Anne, « Récits bibliques et poésie religieuse en France », p. 455-480.
- ARMOGATHE, Jean-Robert, MONTAUBIN, Pascal, et PERRIN, Michel-Yves (dir.), *Histoire générale du christianisme*, t. 2, *Du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 2010, XIII-1317 p.
- ARMSTRONG, Brian G., *Calvinism and the Amyraut Heresy. Protestant Scholasticism and Humanism in Seventeenth-Century France*, Madison, University of Wisconsin Press, 1969, XX-330 p.
- ARNOLD, Matthieu, et DECOT, Rolf (éd.), *Frömmigkeit und Spiritualität. Auswirkungen der Reformation im 16. und 17. Jahrhundert. Piété et Spiritualité. L'impact de la Réformation aux XVI^e et XVII^e siècles*, Mayence, Philipp von Zabern, 2002, VIII-184 p. Voir notamment CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Un modèle de mort ? La "relation du départ chrétien de Martin Luther" (1546) », p. 45-58 ; MULLER, Frank, « L'abolition du culte de la Vierge et des saints dans le protestantisme et ses conséquences iconographiques », p. 121-127 ; MARTIN, Philippe, « Réforme catholique et modèle de piété laïque : les devoirs d'états dans la seconde moitié du XVII^e siècle », p. 129-146.
- ARNOLD, Matthieu (éd.), *Annoncer l'Évangile (XVI^e-XVII^e siècle). Permanences et mutations de la prédication*, Paris, Cerf, 2006, 483 p. Voir notamment AMIRI, Bassir, « L'influence d'Augustin sur Bossuet : la conception du Verbe médiateur », p. 101-

- 111 ; CHEVALIER, Françoise, « Usages de l’Ancien Testament dans la prédication réformée au XVII^e siècle », p. 113-128 ; GROSSE, Christian, « “Le mystère de communiquer à Jésus-Christ”. Sermons de communion à Genève au XVI^e siècle », p. 161-182 ; CHÂTELLIER, Louis, « De l’instruction à la conversion. La prédication en question après le Concile de Trente », p. 183-192 ; SIMIZ, Stefano, « La prédication catholique en ville, du Concile de Trente au milieu du XVII^e siècle », p. 193-205 ; MARTIN, Catherine, « Les controverses de Charles Abra de Raconis », p. 207-219 ; COLIN, Marie-Hélène, « Pierre Fourier (1565-1640). Réalité et image du prédicateur », p. 381-394 ; MARTIN, Philippe, « La chaire : instrument et espace de la prédication catholique », p. 397-415 ; MARTIN, Hervé, « Prédication et mentalités », p. 417-449.
- AUDISIO, Gabriel, *Les Français d’hier*, t. 2, *Des croyants (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 1996, 479 p.
- AUDISIO, Gabriel, *Les vaudois. Histoire d’une dissidence (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Fayard, 1998, 330 p.
- AUSTIN, Kenneth, *From Judaism to Calvinism. The Life and Writings of Immanuel Tremellius (c.1510-1580)*, Aldershot, Ashgate, 2007, XXIV-223 p.
- BACKUS, Irena, *Historical method and confessional identity in the era of the Reformation (1378-1615)*, Leyde, Brill, 2003, XI-416 p.
- BACKUS, Irena (éd.), *Théodore de Bèze (1519-1605)*, Genève, Droz, 2007, 598 p. Voir notamment MAAG, Karin, « Recteur, pasteur et professeur : Théodore de Bèze et l’éducation à Genève », p. 29-39 ; CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « L’Histoire ecclésiastique des Églises réformées... La construction bézienne d’un “corps d’histoire” », p. 145-161 ; GENTON, Hervé, « Histoire des reproches adressés aux *Poemata* de Bèze par les polémistes luthériens », p. 163-173 ; MANETSCH, Scott M., « “The Most Despised Vocation Today” : Theodore Beza’s Theology of Pastoral Ministry », p. 241-256.
- BALZAMO, Nicolas, « L’impossible désenchantement du monde : Les protestants face au miracle (XVI^e-XVII^e siècles) », *Bulletin de la SHPF*, t. 156-3, 2010, p. 393-413.
- BAUBÉROT, Jean, *Histoire du protestantisme*, Paris, PUF, « Que Sais-Je ? », 1987, 128 p.
- BAUSSET, Louis-François de, *Histoire de J.-B. Bossuet, évêque de Meaux, composée sur les manuscrits originaux*, 2^e édition, Versailles, Lebel, 1814, t. 1, p. 89-101.
- BAVAUD, Georges, « “Hors de l’Église, pas de salut”. Comment la compréhension de cette doctrine a-t-elle évolué ? », *Nova et Vetera*, t. 63-2, 1988, p. 137-148.
- BAYLEY, Peter, *French Pulpit Oratory, 1598-1650. A study in themes and styles, with a Descriptive Catalogue of printed texts*, Cambridge, CUP, 1980, X-323 p.
- BEDOUELLE, Guy, « Les Albigeois, témoins du véritable Évangile : l’historiographie protestante du XVI^e et du début du XVII^e siècle », *Cahiers de Fanjeaux*, t. 14, 1979, p. 47-70.
- BEDOUELLE, Guy, et ROUSSEL, Bernard (dir.), *Le temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, 811 p.
- BELISSA, Marc, et al. (éd.), *Identités, appartenances, revendications identitaires (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Nolin, 2005, 414 p. Voir notamment WANEGFFELEN, Thierry, « La difficile identité des protestants français entre Réforme et Révocation », p. 13-23 ; SCHAPIRA, Nicolas, « L’identité confessionnelle comme enjeu de carrière au XVII^e siècle : Valentin Conrart, protestant honnête homme », p. 55-63.
- BELS, Pierre, *Le mariage des protestants français jusqu’en 1685. Fondements doctrinaux et pratique judiciaire*, Paris, Librairie générale de droit, 1968, 264 p.
- BÉLY, Lucien (éd.), *Les affrontements religieux en Europe (1500-1650)*, Paris, PUPS, 2009, 246 p. Voir notamment DAUSSY, Hugues, « Les réformés français au cœur des

- conflits religieux (vers 1550-1659) », p. 13-30 ; SOURIAC, Pierre-Jean, « Affrontements religieux, révoltes et guerres civiles. Formes et moyens d'une société divisée (XVI^e-XVII^e siècles) », p. 89-114 ; PIERRE, Benoist, « Clercs de cour et clercs d'État dans les affrontements religieux européens (1500-1650) », p. 141-162 ; LE CAM, Jean-Luc, « École, Université et affrontements religieux dans le Saint-Empire », p.175-222 ; DUHAMELLE, Christophe, « L'invention de la coexistence confessionnelle dans le Saint-Empire (1555-1648) », p. 223-243.
- BENBASSA, Esther, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Seuil, 1997, 378 p.
- BENEDICT, Philip, « La population réformée française de 1600 à 1685 », *Annales ESC*, n° 6, 1987, p. 1433-1465.
- BENEDICT, Philip, *The Huguenot Population of France, 1600-1685 : The Demographic Fate and Customs of a Religious Minority*, Philadelphie, Transactions of the American Philosophical Society, 1991, IX-164 p.
- BENEDICT, Philip, « Print and the Experience of Ritual : Huguenot Books of Preparation for the Lord's Supper », dans BÖDEKER, Hans Erich, CHAIX, Gérald, et VEIT, Patrice (éd.), *Le livre religieux et ses pratiques. Études sur l'histoire du livre religieux en Allemagne et en France à l'époque moderne*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1991, p. 110-130.
- BENEDICT, Philip, « The Historiography of Continental Calvinism », dans LEHMANN, Hartmut, et ROTH, Günther (éd.), *Weber's Protestant Ethic : Origins, Evidence, Contexts*, Cambridge, CUP, 1993, p. 305-326.
- BENEDICT, Philip, « *Un roi, une loi, deux fois* : Parameters for the History of Catholic – Reformed co-existence in France, 1555-1685 », dans GRELL, Ole Peter, et SCRIBNER, Bob, *Tolerance and Intolerance in the European Reformation*, Cambridge, CUP, 1996, p. 65-93.
- BENEDICT, Philip, *The Faith and Fortunes of France's Huguenots, 1600-85*, Aldershot, Ashgate, 2001, XV-336 p. Recueil d'articles.
- BENEDICT, Philip, « Some Uses of Autobiographical Documents in the Reformed Tradition », dans VON GREYERZ, Kaspar, MEDICK, Hans, et VEIT, Patrice (éd.), *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich. Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Cologne, Böhlau, 2001, p. 355-368.
- BENEDICT, Philip, *Christ's Churches purely reformed. A Social History of Calvinism*, New Haven – Londres, Yale University Press, 2002, XXVI-670 p.
- BENEDICT, Philip, « Deux calvinismes », *Bulletin de la SHPF*, t. 151-1, 2005, p. 37-63.
- BENEDICT, Philip, « Religion and Politics in the European Struggle for Stability, 1500-1700 », dans BENEDICT, Philip, et GUTMANN, Myron P. (éd.), *Early Moder Europe. From Crisis to Stability*, Newark, University of Delaware Press, 2005, p. 120-138.
- BENEDICT, Philip, « What is Post-Confessional Reformation History ? », *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 97, 2006, p. 277-284.
- BENEDICT, Philip, « Divided memories ? Historical calendars, commemorative processions and the recollection of the Wars of Religion during the ancien régime », *French History*, t. 22-4, 2008, p. 381-405.
- BENEDICT, Philip, et FORNEROD, Nicolas, « Les 2 150 "églises" réformées de France de 1561-1562 », *Revue historique*, t. 311-3, 2009, p. 529-560.
- BENEDICT, Philip, et LÉCHOT, Pierre-Olivier, « The library of Élie Bouhéreau : the intellectual universe of a Huguenot refugee and his family », dans MCCARTHY, Muriel, et SIMMONS, Ann (éd.), *Marsh's Library – A Mirror on the World. Law, learning and libraries, 1650-1750*, Dublin, Fou Courts Press, 2009, p. 165-184.
- BENEDICT, Philip, « Religion et politique en Europe (1500-1700) », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 11-30.

- BENEDICT, Philip, DAUSSY, Hugues, et LÉCHOT, Pierre-Olivier (éd.), *Histoire, mémoire et identités en mutation. Les huguenots en France et en diaspora (XVI^e-XXI^e siècles)*, à paraître chez Droz. À voir notamment MENTZER, Raymond, « La formation d'une identité sociale huguenote » ; SOLFAROLI-CAMILLOCCI, Daniela, « Résistance à la conversion, conscience historique et identité au XVII^e siècle » ; LÉONARD, Julien, « Histoire, mémoire et identité réformées chez Paul Ferry » ; SCHOLL, Sarah, « La Société de l'histoire du protestantisme français au travers de ses commémorations (1852-2002) » ; BENEDICT, Philip, « Le rôle des huguenots dans l'écriture de l'histoire ».
- BÉNÉZECH, Yannick, *“Dieu bat et n’abat” : la Principauté de Sedan, Raucourt et Saint-Menges sous les La Tour d’Auvergne (1591-1652)*, thèse en histoire sous la direction de GRUNBERG, Bernard, Université de Reims, 2006, 726 p.
- BERCÉ, Yves-Marie (éd.), *La vie politique dans les villes protestantes après l'édit de Nantes (1598-1629)*, numéro spécial de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 160-2, 2002, p. 565-640. Voir notamment LAFAGE, Valérie, « Montpellier, ville de sûreté protestante (1598-1629) », p. 575-590 ; LARCADE, Véronique, « Le foudre de guerre et les fanfarons aux parchemins. Le duc d'Épernon bourreau des villes protestantes (1616-1629) », p. 605-628 ; HANLON, Gregory, « Un tableau en demi-teintes. L'équilibre confessionnel en Aquitaine au lendemain de l'édit de Nantes », p. 629-640.
- BERCHTOLD, Jacques, et FRAGONARD, Marie-Madeleine (éd.), *La mémoire des guerres de Religion. La concurrence des genres historiques (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2007, 376 p. Voir notamment FRAGONARD, Marie-Madeleine, « La mémoire et l'écriture : problèmes généraux », p. 7-28 ; ANGEBAULT, Christophe, « L'historiographie officielle des guerres de Religion sous Richelieu. Entre censure et droit d'inventaire. Jean de Serres par Scipion Duplex », p. 153-173 ; DEBAGI BARANOVA, Tatiana, « Les genres poétiques diffamatoires et leurs fonctions politiques pendant les guerres de Religion et la Fronde : continuités et ruptures », p. 211-233 ; BOST, Hubert, « Pierre Bayle et l'historiographie des guerres de Religion », p. 307-323.
- BERGIN, Joseph, *Church, Society and Religious Change in France, 1580-1730*, New Haven, Yale University Press, 2009, XVII-506 p.
- BEZZINA, Edwin, *After the Wars of Religion : Protestant – Catholic Accommodation in the French Town of Loudun, 1598-1665*, thèse en histoire, Université de Toronto, 2004, X-486 p.
- BIRNSTIEL, Eckart, « La conversion des protestants sous le régime de l'Édit de Nantes (1598-1685) », dans BERTRAND, Michel, et CABANEL, Patrick (dir.), *Religions, pouvoirs et violence*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, p. 111-135.
- BIZEUL, Yves, *L'identité protestante. Étude de la minorité protestante de France*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991, 278 p.
- BLUM, Pascale, et MANTERO, Anne (éd.), *Poésie et Bible de la Renaissance à l'âge classique (1550-1680)*, Paris, Honoré Champion, 1999, 294 p.
- BLUMENKRANZ, Bernhard (dir.), *Histoire des juifs en France*, Toulouse, Privat, 1972, 478 p. Voir notamment CAHEN, Gilbert, « La région Lorraine », p. 77-136.
- BODENMANN, Reinhard, « Daniel Toussain (1541-1602) : Auteur inconnu d'un traité contre les luthériens (1576) et éditeur inattendu d'un texte de Martin Bucer », *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 88, 1997, p. 279-321.
- BOFFARD, Tristan, « L'application de l'édit de Nantes à Lyon, 1598-1685 », *Bulletin de la SHPF*, t. 145-2, 1999, p. 285-321.

- BOISSET, Jean, *Les chrétiens séparés de Rome, de Luther à nos jours*, Paris, PUF, 1970, 211 p.
- BOISSET, Jean (dir.), *La Réforme et l'éducation*, Toulouse, Privat, 1974, 191 p. Voir notamment TIREL, Pierre, « L'éducation protestante jadis et naguère », p. 9-18 ; MEYLAN, Henri, « Professeurs et étudiants, questions d'horaires et de leçons », p. 67-85 ; ROUX, André, « L'Académie de Die, en Dauphiné (1604-1684) », p. 101-123.
- BOISSON, Didier, et MAGDELAINE, Michelle (éd.), *Histoire des protestants et du protestantisme dans la France moderne : bilans et perspectives de recherches*, numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, t. 150-1, 2004, p. 9-206. Voir notamment GROSSE, Christian, « Une culture religieuse déritualisée ? Pour une histoire des rituels réformés », p. 41-62 ; CHEVALIER, Françoise, « Les Actes des synodes nationaux : Édition et Étude, un bilan historiographique », p. 63-83 ; CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Enquête dans la littérature de piété réformée francophone à l'époque moderne », p. 107-125 ; LÉONUS-LIEPPE, Gwennaëlle, « À la redécouverte des réformés parisiens au XVII^e siècle : Méthodologie et apports récents d'une enquête d'histoire sociale », p. 127-148.
- BOISSON, Didier, et DAUSSY, Hugues, *Les protestants dans la France moderne*, Paris, Belin, 2006, 352 p.
- BOISSON, Didier, et KRUMENACKER, Yves (éd.), *La coexistence confessionnelle à l'épreuve. Études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France moderne*, Lyon, Chrétiens et Sociétés, 2009, 261 p. Voir notamment MAGDELAINE, Michelle, « La coexistence confessionnelle à Sainte-Marie-aux-Mines au XVII^e siècle », p. 89-106 ; CHAREYRE, Philippe, « La coexistence d'après les registres des consistoires méridionaux », p. 73-88 ; AUBRÉE, Christian, « Les relations entre protestants et catholiques dans le marché du crédit parisien au XVII^e siècle », p. 127-149 ; BEZZINA, Edwin, « La mort, l'au-delà et les relations confessionnelles : les testaments et leurs testateurs dans la ville de Loudun, 1598-1685 », p. 151-168 ; KRUMENACKER, Yves, « La coexistence confessionnelle aux XVII^e-XVIII^e siècles. Quelques problèmes de méthode », p. 107-125.
- BOISSON, Didier, et KRUMENACKER, Yves (éd.), *Justice et protestantisme*, Lyon, Chrétiens et Sociétés, 2011, 187 p.
- BONNET-MAURY, Gaston, « Le Protestantisme français et la République aux XVI^e et XVII^e siècles », *Bulletin de la SHPF*, t. 53, 1904, p. 234-250 et p. 364-384.
- BONNEY, Richard, et TRIM, D.J.B. (éd.), *Persecution and Pluralism. Calvinists and Religious Minorities in Early Modern Europe (1550-1700)*, Berne, Peter Lang, 2006, 326 p. Voir notamment RACAUT, Luc, « Persecution or Pluralism ? Propaganda and Opinion-Forming during the French Wars of Religion », p. 65-87 ; STRAYER, Brian E., « The Edict of Fontainebleau (1685) and the Huguenots : Who's to Blame ? », p. 273-294.
- BONZON, Anne, et VENARD, Marc, *La religion dans la France moderne*, Paris, Hachette, 2^e édition, 2008 (1^{ère} édition 1998), 192 p.
- BORELLO, Céline, *Les protestants de Provence au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2004, 548 p.
- BORM, Jan, Cottret, BERNARD, et ZORN, Jean-François (éd.), *Convertir / Se convertir. Regards croisés sur l'histoire des missions chrétiennes*, Paris, Nolin, 2006, 202 p. Voir notamment BUCKLER, Andrew, « Le programme missionnaire de Calvin », p. 31-53 ; KRUMENACKER, Yves, « La conversion interdite ? Lectures de l'évangélisation primitive par le protestantisme de l'époque moderne », p. 55-67.
- BOSSY, John, « The Mass as a Social Institution 1200-1700 », *Past and Present*, n° 100, 1983, p. 29-61.

- BOSSY, John, *Christianity in the West (1400-1700)*, Oxford, University Press, 1985, XII-189 p.
- BOST, Charles, *Histoire des protestants de France en 35 leçons pour les écoles*, Neuilly, La Cause, 2^e édition (1^{ère} édition 1924), 1926, 283 p.
- BOST, Hubert, et POTON, Didier, « Le rapport des réformés au pouvoir au XVII^e siècle. Élie Merlat ou la fin du monde », dans BOST, Hubert (éd.), *Genèse et enjeux de la laïcité. Christianismes et laïcité*, Genève, Labor et Fides, 1990, p. 31-57.
- BOST, Hubert, « Les académies protestantes de Montpellier et Montauban au XVII^e siècle », *Études Théologiques et Religieuses*, n^o hors série, supplément au t. 71-4, 1996, p. 37-49.
- BOST, Hubert, *Théologie et histoire. Au croisement des discours*, Paris – Genève, Cerf – Labor et Fides, 1999, 160 p.
- BOST, Hubert, *Ces Messieurs de la R.P.R. Histoires et écritures de huguenots, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 2001, 414 p. Recueil d'articles. Voir notamment « Daniel Chamier (1565-1621), le pasteur de Montélimar et le professeur de Montauban », p. 47-81 ; « Les catéchismes réformés du XVII^e siècle », p. 83-98 ; « La dévotion, un sport spirituel ? Le paradoxe du salut dans la piété réformée au XVII^e siècle », p. 99-119 ; « Élie Benoist et l'historiographie de l'édit de Nantes », p. 267-279.
- BOST, Hubert, « L'impact de l'œcuménisme sur l'histoire du christianisme en général et sur l'histoire de la Réforme en particulier », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 805-820.
- BOST, Hubert, « La prédication réformée francophone, XVII^e-XVIII^e siècles », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section des sciences religieuses. Résumé des conférences et travaux*, t. 112, 2003-2004, p. 359-364.
- BOST, Hubert, « Avoir ou perdre la foi ? Une visite pastorale au XVII^e siècle », dans CUVILLIER, Elian (éd.), *Sola Fide. Mélanges offerts à Jean Ansaldi*, Genève, Labor et Fides, 2004, p. 107-118.
- BOST, Hubert, « La prédication réformée francophone, XVII^e-XVIII^e siècles. Analyse historique et étude herméneutique », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, section des sciences religieuses. Résumé des conférences et travaux*, t. 114, 2005-2006, p. 341-346.
- BOST, Hubert, et REYMOND, Bernard (éd.), *L'architecture des temples réformés (XVI^e-XVII^e siècles) en Europe et notamment en France*, numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, t. 152-3, 2006, p. 323-519. Voir notamment REYMOND, Bernard, « L'architecture des temples réformés ; une approche typologique », p. 329-344 ; GUICHARNAUD, Hélène, « Dieu, le roi, les notables : les décors des temples protestants avant la Révocation », p. 391-392 ; MENTZER, Raymond, « Les débats sur les bancs dans les Églises réformées de France », p. 393-406 ; DAIREAUX, Luc, « Les temples normands au XVII^e siècle : essai de typologie », p. 441-455 ; MOREIL, Françoise, « Les temples de la principauté d'Orange au XVII^e et XVIII^e siècles », p. 457-479 ; CHÉDOZEAU, Bernard, « Les conséquences de la Réforme sur la distribution intérieure des églises catholiques », p. 513-519.
- BOURCHENIN, Pierre-Daniel, *Étude sur les académies protestantes en France au XVI^e et au XVII^e siècle*, Paris, Grassart, 1882, 480 p.
- BOURDEL, Philippe, *Histoire des Juifs de France*, t. 1, *Des origines à la Shoah*, Paris, Albin Michel, 2^e édition (1^{ère} édition 1974), 2004, 454 p.
- BOURGEOIS, Christophe, *Théologies poétiques de l'âge baroque. La Muse chrétienne (1570-1630)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 851 p.

- BOUTRY, Philippe, FABRE, Pierre Antoine, et JULIA, Dominique (éd.), *Relique modernes. Cultes et usages chrétiens des corps saints des Réformes aux révolutions*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009, 2 vol., 903 p. Voir notamment FABRE, Pierre Antoine, et WILMART, Mickaël, « Le *Traité des reliques* de Jean Calvin (1543). Texte et contextes », p. 29-68 ; JULIA, Dominique, « L'Église post-tridentine et les reliques. Tradition, controverse et critique (XVI^e-XVIII^e siècle) », p. 69-120 ; LE HÉNAND, Françoise, « Les translations de reliques en France au XVII^e siècle », p. 313-369 ; CROUZET, Denis, « Sur le désenchantement des corps saints au temps des troubles de Religion », p. 435-482.
- BREMOND, Henri, « La première rencontre de Bossuet avec la Réforme », *Annales de philosophie chrétienne*, 1910, p. 77-88.
- BREMOND, Henri, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Gay, 1916-1933, 12 vol.
- BRIAN, Isabelle, et LE GALL, Jean-Marie, *La vie religieuse en France. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1999, 192 p.
- BROUTIN, Paul, *La réforme pastorale en France au XVII^e siècle. Recherches sur la tradition pastorale après le concile de Trente*, Tournai, Desclée & Co., 2 vol., 1956, IX-372 p. et 567 p.
- BRUCKER, Nicolas (éd.), *La conversion. Expérience spirituelle, expression littéraire*, Berne, Peter Lang, 2005, IX-405 p. Voir notamment CULLIÈRE, Alain, « Écrire la conversion au temps de la Réforme et de la Contre-Réforme », p. 43-53 ; KRUMENACKER, Yves, « François Vernet. La conversion d'un négociant protestant », p. 81-100.
- BÜTTGEN, Philippe, « L'histoire de l'Église, les historiens et la vérité », *Bulletin de la Mission Historique française en Allemagne*, n° 41, 2005, p. 282-300.
- BÜTTGEN, Philippe, et DUHAMELLE, Christophe (dir.), *Religion ou confession. Un bilan franco-allemand sur l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, VIII-609 p. Voir notamment JULIA, Dominique, « L'historiographie religieuse en France depuis la Révolution française. Esquisse d'un parcours », p. 9-55 ; LEPPIN, Volker, « Histoire de l'Église et histoire des religions », p. 57-72 ; VON GREYERZ, Kaspar, « L'histoire religieuse (*Religionsgeschichte*) dans l'historiographie de langue allemande », p. 73-101 ; BOST, Hubert, « Les géométries du religieux dans l'historiographie de langue française », p. 103-115 ; HOLZEM, Andreas, « Piété, culture populaire, monde vécu. Conceptualiser la pratique religieuse chrétienne », p. 121-150 ; MARTIN, Philippe, « L'appropriation des formes de dévotion. Le cas des études françaises », p. 151-174 ; DUHAMELLE, Christophe, « Individuel et collectif, intérieur et extérieur. De quelques critères de classement en France et en Allemagne », p. 175-192 ; KÜHNE, Hartmut, « Intériorité individuelle et formes de la piété collective au sein du protestantisme », p. 193-205 ; JAKUBOWSKI-TIESSEN, Manfred, « Le clergé évangélique dans les États territoriaux allemands à l'époque moderne », p. 209-226 ; DOMPNIER, Bernard, « L'historiographie française, la sociologie et les gens d'Église », p. 227-252 ; TALLON, Alain, « Raison d'État, religion monarchique et religion du roi. Un aperçu de l'historiographie française et de ses évolutions », p. 355-371 ; BÜTTGEN, Philippe, « Qu'est-ce qu'une culture confessionnelle ? Essai d'historiographie (1998-2008) », p. 415-437 ; GROSSE, Christian, « L'histoire comparée des religions. Enjeux d'une anthropologie historique appliquée au christianisme moderne », p. 439-458 ; EHRENPREIS, Stefan, « Histoire de l'éducation et histoire religieuse (France et Saint-Empire, époque moderne) », p. 485-511 ; FABRE, Pierre-Antoine, « Missions chrétiennes modernes. Notions, terrains,

- problèmes », p. 559-576 ; SCHLASSER, Angelika, « Inclusion et exclusion. La recherche sur les conversions religieuses en Allemagne à l'époque moderne », p. 577-594.
- CABANEL, Patrick, « Quelle histoire régionale du protestantisme français ? », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 1137-1158.
- CABANEL, Patrick, *Juifs et protestants en France, les affinités électives (XVI^e-XXI^e siècle)*, Paris, Fayard, 2004, 351 p.
- CABANTOUS, Alain, *et al.* (éd.), *Homo religiosus. Autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, 724 p. Voir notamment VEIT, Patrice, « L'église à la maison. La dévotion privée luthérienne dans l'Allemagne du XVII^e siècle », p. 92-98 ; CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « L'art de mourir réformé. Les récits de « dernières heures » aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 99-107 ; HURTUBISE, Pierre, « Le prêtre tridentin : idéal et réalité », p. 208-217 ; LAPLANCHE, François, « La "Réunion des protestants" : de Bossuet à Richard Simon », p. 400-406 ; HENNEAU, Marie-Élisabeth, et MASSAUT, Jean-Pierre, « Lire la Bible : un privilège ou un devoir ? », p. 415-424 ; WANEGFFELEN, Thierry, « "Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir..." Les difficultés de la communion au XVII^e siècle », p. 438-445 ; SAUZET, Robert, « Le théologien réformé Samuel Petit (1594-1643), un homme de paix en des temps difficiles », p. 641-649 ; YARDENI, Myriam, « Millénarismes protestants et tolérance des juifs en France au XVII^e siècle », p. 658-664.
- CABANTOUS, Alain, *Entre fêtes et clochers. Profane et sacré dans l'Europe moderne. XVII^e – XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2002, 348 p.
- CAMERON, Euan, *The Reformation of the Heretics. The Waldenses of the Alps, 1480-1580*, Clarendon Press, Oxford, 1984, XIV-291 p.
- CAMERON, Euan, « Medieval Heretics as Protestant Martyrs », *Studies in Church History*, t. 30, 1993, p. 185-297.
- CAMERON, Euan, *Waldenses : rejections of Holy Church in Medieval Europe*, Oxford, Blackwell, 2000, XI-336 p.
- CAMERON, Keith, GREENGRASS, Mark, et ROBERTS, Penny (éd.), *The Adventure of Religious Pluralism in Early Modern France*, Berne, Peter Lang, 2000, 322 p. Voir notamment BONNEY, Richard, « The Obstacles to Pluralism in Early Modern France », p. 209-229 ; CURREY, Kate, « Degrees of Toleration : The Conjunction of the Edict of Nantes and Dynastic Relations between Lorraine and France 1598-1610 », p. 231-244 ; SPICER, Andrew, « Huguenots, Jesuits and French Religious Architecture in Early Seventeenth Century France », p. 245-259 ; GREENGRASS, Mark, « Epilogue : The Adventure of Religious Pluralism in Early-Modern France », p. 305-317.
- CARBONNIER, Jean, « De l'idée que le protestantisme s'est faite de ses rapports avec le catharisme, ou des adoptions d'ancêtres en histoire », *Bulletin de la SHPF*, t. 101-2, 1955, p. 72-87.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Fêter la Réformation », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 63-3, 1988, p. 421-426.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « La Réforme en langue de femmes », dans DELUMEAU, Jean (éd.), *La religion de ma mère. Les femmes et la transmission de la foi*, Paris, Cerf, 1992, p. 173-192.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Jours de fêtes dans les Églises Réformées de France au XVII^e siècle », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 68-3, 1993, p. 347-358.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « La cène dans le "prêche" réformé (XVI^e-XVII^e s.) », dans TRIACCA, A.M., et PISTOIA, A. (éd.), *L'Eucharistie : célébrations, rites, piétés. Conférences Saint-Serge, XLI^e semaine d'études liturgiques*, Rome, Edizioni Liturgiche, 1995, p. 133-147.

- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « La pratique réformée du culte de famille », *La Vie spirituelle*, n° 715, t. 149, 1995, p. 307-317.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, et CABANEL, Patrick, *Une histoire des protestants en France (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 217 p.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Des funérailles laïques : l'exception réformée, du XVI^e au XVIII^e siècle », dans PICON, Raphaël (éd.), *La mort, le deuil, la promesse. Sens et enjeux du service funèbre*, Lyon, Olivétan, 2005, p. 131-141.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « La perte des fils ou le drame de pères calvinistes au XVII^e siècle », dans MIMOUNI, Simon C., et ULLERN-WEITÉ, Isabelle (éd.), *Pierre Geoltrain ou comment « faire l'histoire » des religions ? Le chantier des « origines », les méthodes du doute et la conversation contemporaine entre les disciplines*, Turnhout, Brépols, 2006, p. 273-283.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Pèlerinages et Réforme protestante », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, t. 88-2, 2008, p. 129-145.
- CAZALIS DE FONDOUCE, Paul, *Les Parpaillots. Recherches sur l'origine de ce sobriquet donné aux réformés de France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Montpellier, Fernand Pujol, 1860, 19 p.
- CERTEAU, Michel de, *La Fable mystique (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris, Gallimard, 1982, 414 p.
- CERTEAU, Michel de, *La possession de Loudun*, Paris, Gallimard, « Folios » (1^{ère} édition 1970), 2005, 478 p.
- CHABAS, Yvonne, *Catholiques et protestants, fin d'une controverse*, Paris, La Colombe, 1961, 199 p.
- CHAIX, Gérald, « La confessionnalisation. Note critique », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 851-865.
- CHAIX, Gérald (dir.), *Le diocèse. Espaces, représentations, pouvoirs. France, XV^e-XX^e siècle*, Paris, Cerf, 2002, 445p. Voir notamment CHÂTELLIER, Louis, « Une enquête à ouvrir : les collaborateurs directs de l'évêque (suffragants et vicaires généraux) dans l'Europe des XVI^e-XVII^e siècles », p. 179-198.
- CHAMBERT, Frédéric, *Juan de Mariana et la doctrine du tyrannicide. De la théologie politique à la politique théologique*, mémoire de DEA en études politiques comparées, sous la direction de DUVERGER, Maurice, Université Panthéon-Sorbonne – Paris 1, 1983, 146 p.
- CHAREYRE, Philippe, *Le consistoire de Nîmes (1561-1685)*, thèse d'État ès Lettres et Sciences Humaines, sous la direction de PÉRONNET, Michel, Université Paul Valéry – Montpellier 3, 1987, 4 vol., 834-443-98 p.
- CHAREYRE, Philippe, « Démographie et minorités protestantes », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 867-889.
- CHAREYRE, Philippe, et MENTZER, Raymond (éd.), *La mesure du fait religieux : l'approche méthodologique des registres consistoriaux dans l'espace calvinien européen (XVI^e-XVIII^e s.)*, numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, t. 153-4, 2007, p. 457-711. Voir notamment MENTZER, Raymond, « La mémoire d'une "fausse religion" : Les registres de consistoires des Églises réformées de France (XVI^e-XVII^e siècles) », p. 461-475 ; DAIREAUX, Luc, « Réflexions autour des registres consistoriaux des Églises réformées normandes (XVII^e siècle) », p. 477-489 ; BORELLO, Céline, « De la pauvreté à la représentativité d'une source : les registres consistoriaux de Provence », p. 491-503 ; MOREIL, Françoise, « Les consistoires de la principauté d'Orange (XVI^e-XVII^e siècles) », p. 505-524 ; MAGDELAINE, Michelle, « Le registre du consistoire de Francfort-sur-le-Main », p. 695-705.
- CHARON, Annie, DIU, Isabelle, et PARINET, Élisabeth (éd.), *La mise en page du livre religieux (XIII^e-XX^e siècle)*, Paris, École des Chartes, 2004, 139 p. Voir notamment

- ENGAMMARE, Max, « Mise en page des calendriers réformés (mi-XVI^e – fin-XVII^e siècle) », p. 27-60 ; SORDET, Yann, « Controverse, exposé des motifs, cheminement de la conscience repentante : la mise en page de quelques récits de conversion aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 81-104.
- CHÂTELLIER, Louis, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987, 315 p.
- CHÂTELLIER, Louis, *Le catholicisme en France*, t. 1 : le XVI^e siècle et t. 2 : le XVII^e siècle. 1600-1650, Paris, SEDES, 1995, 188 p. et 312 p.
- CHÂTELLIER, Louis, *La religion des pauvres. Les missions rurales en Europe et la formation du catholicisme moderne (XVI^e-XIX^e siècles)*, Paris, Aubier, 1993, 352 p.
- CHÂTELLIER, Louis, et MARTIN, Philippe (éd.), *La prière dans le christianisme moderne*, numéro spécial de la *Revue d'histoire des religions*, t. 217-3, 2000, p. 325-659. Voir notamment CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Les manuels réformés de préparation à la mort », p. 363-380 ; DOMPNIER, Bernard, « Les pratiques dévotionnelles du jubilé », p. 443-457 ; MARTIN, Philippe, « Paroles de pèlerins », p. 489-502 ; MARTIN Catherine, « La spiritualité des compagnies de la Propagation de la foi : une dévotion de combat », p. 517-530.
- CHÂTELLIER, Louis, « Frontière politique et frontière religieuse. L'exemple du diocèse de Strasbourg (1648-1790) », *Annales de l'Est*, n^o spécial, 2003, p. 103-125.
- CHÂTELLIER, Louis, « La limite entre le fini et l'infini chez les savants et les théologiens du XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n^o spécial, 2003, p. 281-291.
- CHAUNU, Pierre, « Les crises au XVII^e siècle de l'Europe réformée », *Revue Historique*, t. 233-1, 1965, p. 23-60.
- CHAUNU, Pierre, *La civilisation de l'Europe classique*, Paris, Arthaud, 1966, 705 p. et 264 p. de planches.
- CHAUNU, Pierre, « Le XVII^e siècle religieux. Réflexions préalables », *Annales ESC*, n^o 2, 1967, p. 279-302.
- CHAUNU, Pierre, « Deuxième ou troisième réforme ? Le XVII^e siècle des hétérodoxes », *Annales ESC*, n^o 6, 1970, p. 1574-1590.
- CHAUNU, Pierre, « Niveaux de culture et Réforme », *Bulletin de la SHPF*, t. 118-2, 1972, p. 301-326.
- CHAUNU, Pierre, *Église, culture et société. Essais sur Réforme et Contre-Réforme (1517-1620)*, Paris, SEDES, 1981, 544 p.
- CHAUNU, Pierre, *Le temps des Réformes : histoire religieuse et système de civilisation*, Bruxelles, Complexe, 1994, 2 vol., 570 p. (pagination continue).
- CHÉDOZEAU, Bernard, *La Bible et la liturgie en français*, Paris, Cerf, 1990, 296 p.
- CHEVALIER, Bernard, et SAUZET, Robert (éd.), *Les Réformes. Enracinement socio-culturel*, Paris, La Maisnie, 1985, 452 p. Voir notamment SOLÉ, Jacques, « La signification eschatologique de la Réforme dans le débat confessionnel français autour de 1600 », p. 57-63 ; BENEDICT, Philip, « Les transformations sociales d'une communauté réformée : Alençon, 1620-1685 », p. 95-109 ; AUDISIO, Gabriel, « Les Vaudois et le livre aux XV^e-XVI^e siècles », p. 183-189.
- CHEVALIER, Françoise, « La décision synodale de 1631 : la question de l'union des calvinistes et des luthériens », *Bulletin de la SHPF*, t. 139-4, 1993, p. 605-620.
- CHEVALIER, Françoise, *Prêcher sous l'édit de Nantes. La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Genève, Labor et Fides, 1994, 256 p.
- CHEVALIER, Françoise, « Le synode national de Loudun (décembre 1659 – janvier 1660), d'après les témoignages du Commissaire du Roi Jacques Collas de la Madelène et du pasteur Jacques Couet du Vivier », *Bulletin de la SHPF*, t. 142-2, 1996, p. 225-275.
- CHEVALLIER, Marjolaine, « Pierre Poiret (1646-1719), une voix originale dans la controverse eucharistique », *Bulletin de la SHPF*, t. 125-4, 1979, p. 593-611.

- CHEVALLIER, Marjolaine, « Spiritualité réformée de la communion au XVII^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 170, 1991, p. 61-76.
- CHEVALLIER, Marjolaine, *Pierre Poiret (1646-1719). Du protestantisme à la mystique*, Genève, Labor et Fides, 1994, 295 p.
- CHRISTIN, Olivier, *Une révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris, Éditions de Minuit, 1991, 351 p.
- CHRISTIN, Olivier, « Sur la condamnation du blasphème (XVI^e-XVII^e siècles) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 80-1, n° 504, 1994, p. 43-64.
- CHRISTIN, Olivier, *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Seuil, 1997, 331 p.
- CHRISTIN, Olivier, « La formation étatique de l'espace savant. Les colloques religieux des XVI^e-XVII^e siècles », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, t. 133-1, 2000, p. 53-61.
- CHRISTIN, Olivier, « Du culte chrétien au culte de l'art : la transformation du statut de l'image (XV^e-XVIII^e siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 49-3, 2002, p. 176-194.
- CHRISTIN, Olivier, *Les yeux pour le croire. Les Dix Commandements en images. XV^e-XVII^e siècle*, Paris, Seuil, 2003, 159 p.
- CHRISTIN, Olivier, « Le temple disputé : les Réformes et l'espace liturgique au XVI^e siècle », *Revue de l'histoire des religions*, t. 222-4, 2005, p. 491-508.
- CHRISTIN, Olivier, « L'espace et le temps, enjeux de conflit entre les confessions », dans BOUDON, Olivier, et THÉLAMON, Françoise (éd.), *Les chrétiens dans la ville*, Rouen, PU, 2006, p. 167-180.
- CHRISTIN, Olivier, *Confesser sa foi. Conflits confessionnels et identités religieuses dans l'Europe moderne (XVI^e-XVII^e siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 214 p.
- CLIFFORD, Alan C., *Calvin celebrated. The Genevan Reformer & His Huguenot Sons*, Norwich, Charenton Reformed Publishing, 2009, 168 p.
- COCHIN, Augustin, et COCHIN, Claude, « Le grand dessein du nonce Bargellini et de l'abbé Desisles contre les réformés (1668) », *Annuaire – Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. 50-2, 1913, p. 248-268.
- COGNE, Olivier, *Les élites protestantes de Grenoble sous le régime de l'Édit de Nantes, vers 1590 – vers 1685*, mémoire de DEA d'histoire, sous la direction de FAVIER, René, Université de Grenoble, 2002, 104 p. et annexes non paginées.
- COGNE, Olivier, « Société biconfessionnelle et coexistence religieuse au Pont-en-Royans, bourg dauphinois, vers 1595 – vers 1680 », *Bulletin de la SHPF*, t. 149-1, 2003, p. 43-77.
- CONGAR, Yves, « Le maréchal Fabert (1599-1662) et le retour des calvinistes à l'Unité », *L'Unité de l'Église*, n° 66, 1934, p. 257-265.
- CONGAR, Yves, *Chrétiens désunis. Principes d'un « œcuménisme » catholique*, Paris, Cerf, 1937, XIX-403 p.
- CONGAR, Yves, *Vraie et fausse réforme dans l'Église*, Paris, Cerf, 1950, 648 p.
- CONGAR, Yves, *Chrétiens en dialogue. Contributions catholiques à l'Œcuménisme*, Paris, Cerf, 1964, LXIV-576 p.
- CONGAR, Yves, « Turenne et la réunion des chrétiens », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 62, n° 169, 1976, p. 309-328.
- CONNER, Philip, *Huguenot Heartland. Montauban and Southern French Calvinism during the Wars of Religion*, Aldershot, Ashgate, 2002, XIV-257 p.
- COSTER, Will, et SPICER, Andrew (éd.), *Sacred Space in Early Modern Europe*, Cambridge, CUP, 2005, XII-350 p. Voir notamment COSTER, Will, et SPICER, Andrew, « Introduction : the dimensions of sacred space in Reformation Europe », p. 1-16 ;

- KÜMIN, Beat, « Sacred church and worldly tavern : reassessing an early modern divide », p. 17-38 ; CRAIG, John, « Psalms, groans and dogwhippers : the soundscape of worship in the English parish church, 1547-1642 », p. 104-123 ; COSTER, Will, « A microcosm of community : burial, space and society in Chester, 1598 to 1633 », p. 124-143 ; EURICH, Amanda, « Sacralising space : reclaiming civic culture in early modern France », p. 259-281.
- COTTRET, Bernard, *1598. L'Edit de Nantes. Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 1997, 491 p.
- COTTRET, Bernard, *Histoire de la réforme protestante (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Perrin, 2001, 398 p.
- COTTRET, Bernard, « Le protestantisme français, un protestantisme en mal d'acte(s) fondateur(s) ? », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 821-834.
- COUDERT, Allison P., et SHOULSON, Jeffrey S. (éd.), *Hebraica Veritas ? Christian Hebraists and the Study of Judaism in Early Modern Europe*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004, X-317 p.
- COURVOISIER, Jaques, *De la Réforme au protestantisme. Essai d'ecclésiologie réformée*, Paris, Beauchesne, 1977, 209 p.
- CULLIÈRE, Alain, et MANTERO, Anne (éd.), *La poésie religieuse et ses lecteurs aux XVI^e et XVII^e siècles*, Dijon, Éditions Universitaires, 2005, 244 p. Voir notamment GÆURY, Julien, « “Au nom du père...” », ou comment lire les *Sonnets Chrétiens* de Laurent Drelincourt », p. 63-80 ; CULLIÈRE, Alain, « Faut-il toucher à Camarine ? Sur le “danger” des épigrammes religieuses », p. 83-94 ; BANDERIER, Gilles, « *Concordia discors*. Arts poétiques de la Réforme et de la Contre-Réforme », p. 95-109 ; PETEY-GIRARD, Bruno, « Refus de la prose et “mise en vers”. Poètes et lecteurs face à la méditation biblique », p.197-208.
- DAINVILLE, François de, *L'éducation des jésuites (XVI^e – XVIII^e siècles)*, Paris, Éditions de Minuit, 1978, 570 p.
- DAIREAUX, Luc, « De la paix à la coexistence : la mise en œuvre de l'édit de Nantes en Normandie au début du XVII^e siècle », *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 97, 2006, p. 211-248.
- DAIREAUX, Luc, « Réduire les huguenots ». *Protestants et pouvoirs en Normandie au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2010, 1120 p.
- DARRICAU, Raymond, « De l'histoire théologique à la grande érudition. Bossuet (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Cahiers de Fanjeaux*, t. 14, 1979, p. 85-117.
- DAUSSY, Hugues, *Les huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, Genève, Droz, 2002, 694 p.
- DE FÉLICE, Guillaume, *Histoire des protestants de France, depuis l'origine de la Réformation jusqu'au temps présent*, Paris, Cherbuliez, 4^e édition (1^{ère} édition 1850), 1861, XV-694 p.
- DE FÉLICE, Paul, *Les protestants d'autrefois. Vie intérieure des Églises, mœurs et usages*, Paris, Fischbacher, 4 vol., 1896-1902.
- DE FÉLICE, Paul, « La vie des étudiants réformés au XVII^e siècle », dans *Troisième centenaire de la faculté de Montauban. Souvenir des fêtes universitaires*, Montauban, Granié, 1903, p. 75-106.
- DELUMEAU, Jean (dir.), *Histoire vécue du peuple chrétien*, Toulouse, Privat, 2 vol., 1979, 461 p. et 481 p.
- DELUMEAU, Jean, *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident. XIII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1983, 741 p.
- DELUMEAU, Jean, et COTTRET, Monique, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 6^e édition (1^{ère} édition 1971), 1996, 494 p.

- DELUMEAU, Jean (dir.), *L'acceptation de l'autre. De l'édit de Nantes à nos jours*, Paris, Fayard, 2000, 246 p. Voir notamment THEIS, Laurent, « La France de l'édit de Nantes », p. 35-44 ; SCHILLING, Heinz, « La situation religieuse en Allemagne : conflits confessionnels et paix juridiques », p. 72-85 ; FRIJHOFF, Willem, « La tolérance sans édit : la situation des Provinces-Unies », p. 86-107.
- DELUMEAU, Jean, et WANEGFFELEN, Thierry, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 10^e édition (1^{ère} édition 1965), 2003, LXXIX-441 p.
- DEMERSON, Geneviève, DOMPNIER, Bernard, *et al.* (éd.), *Les jésuites parmi les hommes aux XVI^e et XVII^e siècles*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1987, 555 p. Voir notamment SOLÉ, Jacques, « L'image des jésuites chez les réformés français du XVII^e siècle », p. 231-234 ; HENNEQUIN, Jacques, « Les oraisons funèbres des jésuites à la cour de Lorraine au XVII^e siècle », p. 395-406 ; WEBER, Édith, « Le théâtre humaniste protestant à participation musicale et le théâtre jésuite : influences, convergences, divergences », p. 445-460 ; PÉRONNET, Michel, « Les établissements des jésuites dans le royaume de France à l'époque moderne », p. 461-480.
- DE NEGRONI, Barbara, *Intolérances. Catholiques et protestants en France, 1560-1787*, Paris, Hachette, 1996, 232 p.
- DEREGNAUCOURT, Gilles, et POTON, Didier, *La vie religieuse en France aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Gap, Ophrys, 1994, 309 p.
- DERWICH, Marek, et DMITRIEV, Mikhaïl V. (éd.), *Être catholique, être orthodoxe, être protestant. Confessions et identités culturelles en Europe médiévale et moderne*, Wrocław, Silesia – LARHCOR, 2003, 374 p. Voir notamment LE GALL, Jean-Marie, « Reformier l'Église catholique aux XV^e-XVII^e siècles : Restaurer, rénover, innover ? », p. 223-234 ; LEMAÎTRE, Nicole, « Être catholique, en France, au XVI^e siècle », p. 317-330 ; ROUSSEL, Bernard, « Être protestant dans le Royaume de France au XVI^e siècle », p. 331-354.
- DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003, 633 p.
- DESPLAT, Christian, « Sépulture et frontière confessionnelle : protestants et catholiques de Béarn (XVI^e-XVII^e siècles) », *Centre d'études du protestantisme béarnais*, n° 9, 1996, p. 67-75.
- DE WAELE, Michel, *Réconcilier les Français. Henri IV et la fin des troubles de religion (1589-1598)*, Québec, CIERL – PUL, 2010, X-285 p.
- DEYON, Solange, « Les protestants et la monarchie en France au XVII^e siècle », dans CARREZ, Maurice (éd.), *Christianisme et pouvoirs politiques. Études d'histoire religieuse*, Lille, Éditions Universitaires, 1973, p. 43-55.
- DEYON, Solange, *Du loyalisme au refus : les protestants français et leur député général entre la Fronde et la Révocation*, Lille, PUL, 1976, 200 p.
- DEYON, Solange, « Les Académies protestantes en France », *Bulletin de la SHPF*, t. 135-1, 1989, p. 77-85.
- DHOTEL, Jean-Claude, *Les origines du catéchisme moderne, d'après les premiers manuels imprimés en France*, Paris, Aubier, 1967, 471 p.
- DIANE, Alioune *Le modèle poétique protestant dans la littérature française du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle (1550-1616)*, thèse de langue et littérature française, sous la direction de BLUM, Claude, et BAILBÉ, Jacques, Université de Paris X, 1989, 373 p.
- DOMPNIER, Bernard, *Le venin de l'hérésie. Image du protestantisme et combat catholique au XVII^e siècle*, Paris, Centurion, 1985, 277 p.

- DOMPNIER, Bernard, « Les marques de l'hérésie dans l'iconographie du XVII^e siècle », *Siècles, Cahiers du Centre d'Histoire des Entreprises et des Communautés (Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand 2)*, n° 2, 1995, p. 77-96.
- DOMPNIER, Bernard, et FROESCHLÉ-CHOPARD, Marie-Hélène (éd.), *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000, 296 p. Voir notamment CHÂTELLIER, Louis, « Genèse de bibliothèques : les jésuites et les oratoriens en Alsace et en Lorraine vers 1630 », p. 39-49 ; FROESCHLÉ-CHOPARD, Marie-Hélène, et SINICROPI, Gilles, « Lire pour croire. Étude de quelques bibliothèques de carmes déchaux », p. 109-132 ; FROESCHLÉ-CHOPARD, Marie-Hélène, « Le poids des livres dans la Contre-Réforme », p. 163-175 ; DOMPNIER, Bernard, « Entre possession collective et usage individuel. Le livre chez les capucins français des XVII^e et XVIII^e siècles », p. 213-233 ; MARTIN, Philippe, « La congrégation de Notre-Dame face au livre », p. 235-254.
- DOMPNIER, Bernard, « L'histoire des controverses à l'époque moderne, une histoire des passions chrétiennes », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 1035-1047.
- DO PAÇO, David, MONGE, Mathilde, et TATARENKO, Laurent (éd.), *Des religions dans la ville. Ressorts et stratégies de coexistence dans l'Europe des XVI^e-XVIII^e siècles*, Rennes, PUR, 2010, 220 p. Voir notamment NIJENHUIS, Andreas, « La coexistence confessionnelle aux Provinces-Unies du Siècle d'Or. Pratiques religieuses et lieux de culte dissimulés à Amsterdam », p. 57-82 ; DUHAMELLE, Christophe, « La "confessionnalisation" en Allemagne », p. 201-206.
- DOUMERGUE, Émile, *L'Académie et la Faculté de Montauban (1598-1809-1906)*, Genève, SADAG, s.d., 59 p.
- DUBIEF, Henri, et POUJOL, Jacques (dir.), *La France protestante, Histoire et lieux de mémoire*, Paris, Max Chaleil, 1992, 445 p.
- DUMONS, Bruno, et HOURS, Bernard (éd.), *Ville et religion en Europe du XVI^e au XX^e siècle. La cité réenchantée*, Grenoble, PUG, 2010, 527 p. Voir notamment KRUMENACKER, Yves, « Masquer le protestantisme dans les villes françaises au XVII^e siècle », p. 229-242 ; COGNE, Olivier, « Coexistence confessionnelle et pouvoir municipal à Grenoble. De l'édit de Nantes à la paix d'Alès », p. 389-410 ; FORCLAZ, Bertrand, « Les autorités urbaines face à la coexistence confessionnelle dans les Provinces-Unies au XVII^e siècle », p. 451-464.
- DUPRONT, Alphonse, « Réflexions sur l'hérésie moderne », dans LE GOFF, Jacques (éd.), *Hérésies et sociétés dans l'Europe préindustrielle, XI^e-XVIII^e siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1968, p. 291-302.
- DUPRONT, Alphonse, « Vie et création religieuses dans la France moderne (XIV^e-XVIII^e siècle) », dans FRANÇOIS, Michel (dir.), *La France et les Français*, t. 32 de QUENEAU, Raymond (dir.), *L'Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard, 1972, p. 491-575.
- DUPRONT, Alphonse, « La religion – Anthropologie religieuse », dans LE GOFF, Jacques, et NORA, Pierre (dir.), *Faire de l'Histoire*, t. 2, *Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, p. 142-183.
- DUPRONT, Alphonse, « Réformes et "modernité" », *Annales ESC*, n° 4, 1984, p. 747-768.
- DUPRONT, Alphonse, *Du Sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, Gallimard, 1987, 541 p.
- DUPRONT, Alphonse, *Le mythe de croisade*, Paris, Gallimard, 1997, 4 vol., 2171 p. (pagination continue).
- EICHEL-LOJKINE, Patricia (éd.), *De bonne vie s'ensuit bonne mort. Récits de mort, récits de vie en Europe (XV^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 341 p. Voir notamment PASCAL, Catherine, « Récits de vie, récits de mort dans *La Cour sainte*

- du père Nicolas Caussin (1624) », p. 101-121 ; GÆURY, Julien, « Les *Dernières heures* des pasteurs : récit de mort et mémoire protestante de la Renaissance aux Lumières », p. 123-148 ; BARROS, Paula, « *The Art of embalming Dead Saints* : l'écriture hagiographique dans les sermons funèbres puritains anglais (c. 1600-1640) », p. 149-167 ;
- EL KENZ, David, et GANTET, Claire, *Guerres et paix de religion en Europe. 16^e – 17^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 2008 (1^{ère} édition 2003), 182 p.
- ELYADA, Aya, « Protestant Scholars and Yiddish Studies in Early Modern Europe », *Past and Present*, n° 203, 2009, p. 69-98.
- ELYADA, Ouzi, et LE BRUN, Jacques (dir.), *Conflits politiques, controverses religieuses. Essais d'histoire européenne aux 16^e-18^e siècles*, Paris, éditions de l'EHESS, 2002, 284 p. Voir notamment LAPLANCHE, François, « Antiquité et vérité dans la controverse de Cameron », p. 131-141 ; WOODBRIDGE, John D., « La “grande chasse aux manuscrits”, la controverse eucharistique et Richard Simon », p. 143-175.
- EMERY, Pierre-Yves, « Le sacrifice eucharistique selon les théologiens réformés français du XVII^e siècle », *Verbum Caro*, vol. 13, n° 51, 1959, p. 245-328.
- ENGAMMARE, Max, « Calvin connaissait-il la Bible ? Les citations de l'Écriture dans ses sermons sur la Genèse », *Bulletin de la SHPF*, t. 141-2, 1995, p. 163-184.
- FABRE, Pierre-Antoine, et MAIRE, Catherine (dir.), *Les Antijésuites. Discours, figures et lieux de l'antijésuitisme à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2010, 644 p. Voir notamment GIARD, Luce, « Le *Catéchisme des Jésuites* d'Étienne Pasquier, une attaque en règle », p. 73-90 ; COPETTE, Marie-Luce, « Le *Discurso de las cosas de la Compañía* (1605) de Juan de Mariana », p. 165-178 ; GABRIEL, Frédéric, « *An Tyrannum opprimere fas sit ?* Construction d'un lieu commun : la réception française du *De Rege et regis institutione* de Juan de Mariana (Tolède, 1599) », p. 241-263 ; TUTINO, Stefania, « La question de l'antijésuitisme anglais à l'époque moderne : le cas de John Donne », p. 383-399 ; VANDEN BOSCH, Gerrit, « L'image des jésuites dans la République des Provinces-Unies au Siècle d'or : Cinquième colonne ou mythe entretenu ? », p. 429-453 ; VOGLER, Bernard, « Les jésuites vus par les protestants rhénans (1560-1620) », p. 455-468.
- FARR, James R., « Confessionalization and Social Discipline in France, 1530-1685 », *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 94, 2003, p. 276-293.
- FATIO, Olivier, « Présence de Calvin à l'époque de l'orthodoxie réformée. Les abrégés de Calvin à la fin du 16^e et au 17^e siècle », dans NEUSER, W.H. (éd.), *Calvinus Ecclesiae Doctor*, Kampen, Kok, s.d. [1980], p. 171-207.
- FEBVRE, Lucien, « Aspects méconnus d'un renouveau religieux en France entre 1590 et 1620 », *Annales ESC*, n° 4, 1958, p. 639-650.
- FERRER, Véronique, « Les *Méditations sur les Pseaumes* d'Agrippa d'Aubigné : défense et illustration des Écritures », dans BELIN, Christian (dir.), *La méditation au XVII^e siècle. Rhétorique, art, spiritualité*, Paris, Champion, 2006, p. 33-46.
- FERRER, Véronique, et MANTERO, Anne (éd.), *Les paraphrases bibliques aux XVI^e et XVII^e siècles*, Genève, Droz, 2006, 492 p. Voir notamment ENGAMMARE, Max, « La paraphrase biblique entre belles fidèles et laides infidèles. Étude exégétique et théologique d'un genre en vogue au XVI^e siècle », p. 19-36 ; BOURGEOIS, Christophe, « Les paraphrases littéraires : imitation ou explication ? », p. 115-132 ; JUNOD, Samuel, « “Maintenant moi, Jérémie” : de l'exposition de Jérémie à l'exploitation de Jérémie », p. 171-190 ; GÆURY, Julien, « Paraphrastes ou réviseurs ? Les poètes protestants face au psautier sous le régime de l'édit de Nantes (1598-1685) », p. 301-319 ; KIRSCHLEGER, Inès, « Une préface singulière au psautier huguenot : *Le Voyage de Beth-El* de Jean de Focquembergues », p. 320-342.

- FERRER, Véronique (éd.), *Réforme et poésie en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles*, numéro spécial de la *Revue de l'histoire des religions*, t. 226-1, 2009, 153 p. Voir notamment MOUREY, Marie-Thérèse, « Réforme et poésie en Allemagne », p. 9-31 ; SOUBRENIE, Élisabeth, « Réforme et Renaissance de la poésie en Angleterre au XVII^e siècle », p. 32-54 ; FERRER, Véronique, « La lyre protestante : Calvin et la réforme poétique en France », p. 55-75 ; MILLET, Olivier, « Les réécritures poétiques de l'histoire de Jonas au XVI^e siècle et la poétique réformée », p.76-101 ; GÆURY, Julien, « Une "Muse Prétendue Réformée" ? La poésie religieuse des protestants de langue française sous le régime de l'édit de Nantes », p. 126-153.
- FERREYROLLES, Gérard (éd.), *Bossuet. Le Verbe et l'Histoire (1704-2004)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 431 p. Voir notamment QUANTIN, Jean-Louis, « Bossuet et l'érudition de son temps », p. 65-103 ; BERGIN, Joseph, « Bossuet dans l'épiscopat de Louis XIV », p. 105-114 ; GRES-GAYER, Jacques M., « Bossuet, "Docteur de Sorbonne" », p. 115-132 ; ARMOGATHE, Jean-Robert, « Bossuet, orateur sacré. La rhétorique de la prétéritio », p. 257-269 ;
- FERREYROLLES, Gérard, GUION, Béatrice, QUANTIN, Jean-Louis, et BURY, Emmanuel (éd.), *Bossuet*, Paris, PUPS, 2008, 268 p.
- FINNEY, Paul Corby (éd.), *Seeing Beyond the Word. Visual Arts and the Calvinist Tradition*, Grand Rapids – Cambridge, Eerdmans, 1999, XVIII-540 p. Voir notamment HARDY, Daniel W., « Calvinism and the Visual Arts : A Theological Introduction », p. 1-18 ; BENEDICT, Philip, « Calvinism as a Culture ? Preliminary Remarks on Calvinism and the Visual Arts », p. 19-45 ; GUICHARNAUD, Hélène, « An Introduction to the Architecture of Protestant Temples Constructed in France before the Revocation of the Edict of Nantes », p. 133-161 ; KOCH, Matthew, « Calvinism and the Visual Arts in Southern France, 1561 to 1685 », p. 163-198 ; MENTZER, Raymond A., « The Reformed Churches of France and the Visual Arts », p. 199-230 ; BADSTÜBNER-GRÖGER, Sibylle, « Observations on the Arts of the Huguenots in Brandenburg-Prussia », p.269-298.
- FISCHER, Danièle, « L'élément historique dans la prédication de Calvin. Un aspect original de l'homilétique du Réformateur », *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, t. 64-4, 1984, p. 365-386.
- FLOUTIER-FRANC, Muriel, *L'Académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685)*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de TAILLEFER, Michel, et BIRNSTIEL, Eckart, Université Toulouse 2 – Le Mirail, 1998, 138 p.
- FOA, Jérémie, « An Unequal Apportionment : The Conflict over Space Between Protestants and Catholics at the Beginning of the Wars of Religion », *French History*, t. 20-4, 2006, p. 369-386.
- FOA, Jérémie « "Ilz mirent Jesus Christ aux fauxbourgs" ». Remarques sur la contribution des guerres de Religion à la naissance d'un "espace privé" », *Histoire Urbaine*, n° 19, 2007, p. 129-143.
- FORCLAZ, Bertrand, « Le foyer de la discorde ? Les mariages mixtes à Utrecht au XVII^e siècle », *Annales HSS*, t. 63-5, 2008, p. 1101-1123.
- FORESTIÉ, Émerand (Neveu), *Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban. Bibliographie montalbanaise*, Montauban, Édouard Forestié, 1898, 8-XX-378 p.
- FOUILLERON, Joël, et MICHEL, Henri (éd.), *Mélanges à la mémoire de Michel Péronnet*, t. 2, *La Réforme*, Montpellier, Centre d'Histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, 2003, 334 p. Voir notamment KRUMENACKER, Yves, « Bérulle et le protestantisme », p. 169-182 ; CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Dialogue entre un père et son fils », p. 199-213 ; FORLACROIX,

- Élisabeth, « Présence des étrangers à la Rochelle dans la deuxième moitié du XVII^e siècle », p. 215-224.
- FOUILLERON, Joël, et MICHEL, Henri (éd.), *Mélanges à la mémoire de Michel Péronnet*, t. 1, *L'Église. Clergé, identité et fidélité catholiques*, Montpellier, Centre d'Histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, 2006, 615 p. Voir notamment WANEGFFELEN, Thierry, « Acculturation ecclésiastique et "religion populaire" ». Hommage à l'auteur du concept de "profanisation" », p. 259-276 ; DAUMAS, Maurice, « La place de l'affection conjugale dans les traités sur le mariage des XVI^e et XVII^e siècles, en France », p. 293-308 ; BAYARD, Françoise, « Images privées et réforme catholique à Lyon au XVII^e siècle », p. 369-384 ; CASSAN, Michel, « Une lente diffusion de la Réforme catholique au XVII^e siècle : le témoignage de la visite épiscopale de 1630 dans le Limousin », p. 401-412 ; BELMAS, Élisabeth, « L'interdiction des pèlerinages à l'étranger (XVII^e-XVIII^e siècles) », p. 485-498.
- FOUQUERAY, Henri, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression (1528-1762)*, t. III, *Époque de progrès (1604-1623)*, Paris, Bureau des études, 1922, 648 p.
- FRAGONARD, Marie-Madeleine, et PÉRONNET, Michel (éd.), *"Tout pouvoir vient de Dieu..." (St Paul. Rm XIII 2)*, Montpellier, Sauramps, 1993, 371 p. Voir notamment AUDISIO, Gabriel, « Les vaudois et le glaive », p. 106-119 ; VOGLER, Bernard, « Le pouvoir ecclésiastique dans les Églises luthériennes en particulier rhénanes », p. 132-139 ; BOST, Hubert, « Calvin, lecteur de Romains 13 », p. 140-163 ; REULOS, Michel, « Le tyran tient-il son pouvoir de Dieu ? », p. 196-201.
- FRAGONARD, Marie-Madeleine, et PÉRONNET, Michel (éd.), *Catéchismes et Confessions de foi*, Montpellier, Imprimeries de l'Université, 1995, 575 p. Voir notamment GOUNELLE, André, « Statut et autorité des confessions de foi réformées », p. 13-26 ; ROUSSEL, Bernard, « Le texte et les usages de la *Confession de foi des Églises réformées de France* d'après les *Actes des Synodes Nationaux (1559-1659)* », p. 31-60 ; WANEGFFELEN, Thierry, « Se convertir ou abjurer ? Indices de la construction confessionnelle dans les cérémonies d'adhésion aux Églises réformées et catholique au XVI^e siècle », p. 65-93 ; CHAREYRE, Philippe, « Consistoire et Catéchèse : l'exemple de Nîmes (XVI^e-XVII^e siècles) », p. 403-423 ; PÉRONNET, Michel, « Catéchisme, confessions de foi et Histoire », p. 549-567.
- FRANÇOIS, Étienne, *Protestants et catholiques en Allemagne. Identités et pluralisme. Augsbourg, 1648-1806*, Paris, Albin Michel, 1993, 391 p.
- FROESCHLÉ-CHOPARD, Marie-Hélène, et FROESCHLÉ, Michel, *Atlas de la réforme pastorale en France de 1550 à 1790*, Paris, CNRS, 1986, 253 p.
- FROESCHLÉ-CHOPARD, Marie-Hélène (éd.), *Livres et culture du clergé à l'époque moderne*, numéro spécial de la *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 83-1, n° 210, 1997, p. 13-225. Voir notamment DOMPNIER, Bernard, « Le souvenir des affrontements confessionnels dans les bibliothèques conventuelles de Toulon », p. 45-56 ; LEMAÎTRE, Nicole, « Les livres et la formation du clergé au XVI^e siècle », p. 117-131 ; JULIA, Dominique, « La constitution des bibliothèques de collèges. Remarques de méthode », p. 145-161 ; MARTIN, Philippe, « Le livre de piété en Lorraine », p. 163-177 ; ROCHE, Dominique, « Livre et culture, religion et société à l'Âge moderne. Quelques réflexions », p. 215-225.
- FUMAROLI, Marc, « Aux origines de la connaissance historique du Moyen Âge : Humanisme, Réforme et Gallicanisme au XVI^e siècle », *XVII^e Siècle*, n° 114-115, 1977, p. 5-29.
- GADILLE, Jacques (éd.), *Les réveils missionnaires en France, du Moyen Âge à nos jours (XII^e-XX^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, 423 p. Voir notamment VENARD, Marc,

- « “Vos Indes sont ici”. Missions lointaines ou/et missions intérieures dans le catholicisme français de la première moitié du XVII^e siècle », p. 83-89 ; DOMPNIER, Bernard, « Mission lointaine et mission de l'intérieur chez les Capucins français de la première moitié du XVII^e siècle », p. 91-106 ; JACQUELINE, Bernard, « La Sacrée Congrégation de *Propaganda Fide* et le réveil de la conscience missionnaire en France au XVII^e siècle », p. 107-118.
- GANTET, Claire, « Une paix religieuse en 1648 », *Bulletin de la SHPF*, t. 144-4, 1998, p. 471-488.
- GARRISSON-ESTÈBE, Janine, *L'homme protestant*, Paris, Hachette, 1980, 254 p.
- GARRISSON-ESTÈBE, Janine, *Protestants du Midi (1559-1598)*, Toulouse, Privat, 1980, 367 p.
- GARRISSON, Janine, *La révocation de l'édit de Nantes. Histoire d'une intolérance*, Paris, Seuil, 1985, 309 p.
- GARRISSON, Janine, *Les Protestants au XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 413 p.
- GARRISSON, Robert, « Livres et lecteurs à Montauban au XVII^e siècle, une vente publique de livres en 1648 », *Bulletin de la SHPF*, t. 118-4, 1972, p. 711-723.
- GAUCHET, Marcel, *Le désenchantement du monde : une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985, XXIII-306 p.
- GAUFRÈS, M.-J., « Les collèges protestants », *Bulletin de la SHPF*, t. 22, 1873, p. 269-282 et p. 413-423.
- GAUSSERAN, Marcel, « Commentaires sur le climat intellectuel de l'ancienne Académie de Montauban (1600-1659) », *Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, t. 72, 1944, p. 21-38.
- GELIN, Henri, « Les cloches protestantes », *Bulletin de la SHPF*, t. 40, 1891, p. 591-607 et p. 652-664.
- GIBERT, Pierre, *L'invention critique de la Bible. XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2010, 377 p.
- GODARD DE DONVILLE, Louise (éd.), *La conversion au XVII^e siècle*, Aix-en-Provence, PU de Provence, 1983, 445 p. Voir notamment DUMONCEAUX, Pierre, « Conversion, convertir, étude comparative d'après les lexicographes du XVII^e siècle », p. 7-15 ; LABROUSSE, Élisabeth, « Conversion dans les deux sens », p. 161-172 ; BOTS, Hans, et LEROY, Pierre-Eugène, « Conversion politique ou conversion sincère ? Le cas de Théophile Brachet de La Milletière », p. 191-199 ; LEBRUN, François, « La pastorale de la conversion et les missions intérieures : l'exemple des lazaristes en Haute-Bretagne au XVII^e siècle », p. 247-255 ; DOMPNIER, Bernard, « Pastorale de la peur et pastorale de la séduction. La méthode des missionnaires capucins », p. 257-273 ; BERNOS, Marcel, « Confession et conversion », p. 283-293.
- GOETERS, Johann Friedrich Gerhard, « Die Reformation in Pfaltz-Zweibrücken und die Entstehung der evangelischen Landeskirche », dans HERRMANN, Hans-Walter (éd.), *Die alte Diözese Metz / L'ancien Diocèse de Metz*, Sarrebruck, Saarbrücker Druckerei und Verlag GmbH, 1993, p. 191-206.
- GORDON, Bruce (éd.), *Protestant History and Identity in Sixteenth-Century Europe*, Aldershot, Scolar Press, 1996, t. 1, *The Medieval Inheritance*, X-194 p., t. 2, *The Later Reformation*, X-202 p. Voir notamment GORDON, Bruce, « The Changing Face of Protestant History and Identity in the Sixteenth-Century », t. 1, p. 1-22 ; NAPHY, William G., « 'No history can satisfy everyone' : Geneva's Chroniclers and Emerging Religious Identities », t. 2, p. 23-38 ; WATSON, David, « Jean Crespin and the Writting of History in the French Reformation », t. 2, p. 39-58.
- GORDON, Bruce, et MARSHALL, Peter (éd.), *The Place of the Dead. Death and Remembrance in Late Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge, CUP, 2000, XIII-324 p. Voir notamment ROBERTS, Penny, « Contesting sacred space : burial disputes in

- sixteenth-century France », p. 131-148 ; TAYLOR, Larissa Juliet, « Funeral sermons and orations as religious propaganda in sixteenth-century France », p. 224-239.
- GORSKI, Philip S., *The Disciplinary Revolution. Calvinism and the Rise of the State in Early Modern Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 2003, XVII-245 p.
- GOYET, Thérèse, et COLLINET, Jean-Pierre (éd.), *La prédication au XVII^e siècle*, Paris, Nizet, 1980, 416 p. Voir notamment DOMPNIER, Bernard, « Le Missionnaire et son Public. Contribution à l'étude de la prédication populaire », p. 105-122 ; TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « La Prédication à Metz au XVII^e siècle », p. 129-136.
- GOYET, Thérèse, « Bossuet et le protestantisme. Les actes. La pensée », *Les Amis de Bossuet*, n° 18, 1989, p. 8-27.
- GRANDJEAN, Michel, et ROUSSEL, Bernard (éd.), *Coexister dans l'intolérance. L'édit de Nantes (1598)*, Genève, Labor et Fides, 1998, 544 p. Voir notamment BOURGEON, Jean-Louis, « La date de l'édit de Nantes : 30 avril 1598 », p. 17-50 ; FORNEROD, Nicolas, « L'édit de Nantes et le problème de la coexistence confessionnelle dans la pensée de Philippe Duplessis-Mornay », p. 225-252 ; FATIO, Olivier, « La vérité menacée. L'apologétique de Philippe Duplessis-Mornay », p. 253-264 ; VENARD, Marc, « L'Église catholique bénéficiaire de l'édit de Nantes. Le témoignage des visites épiscopales », p. 283-302 ; CHEVALIER, Françoise, « Les difficultés d'application de l'édit de Nantes d'après les cahiers des plaintes (1599-1660) », p. 303-320 ; HAAN, Bertrand, « Les réactions du Saint-Siège à l'édit de Nantes », p. 353-368 ; EL KENZ, David, « Le "service du Roy" contre le "service de Dieu" ? », p. 415-428 ; HAMMANN, Gottfried, « Pour une lecture ecclésiologique et œcuménique de l'édit de Nantes », p. 429-446 ; COTTRET, Bernard, « Pourquoi l'édit de Nantes a-t-il réussi ? », p. 447-461 ; GANTET, Claire, « Une paix religieuse en 1648 », p. 471-488 ; CHRISTIN, Olivier, « L'Europe des paix de religion : semblants et faux-semblants », p. 489-505.
- GREINER, Frank, « Fictions sentimentales et protestantisme de la huitième guerre de religion au début du règne de Louis XIII (1585-1630) », *Revue d'Études Culturelles*, n° 1, 2005, p. 107-119.
- GRELLIER, Isabelle, « Les bâtiments d'Église, une question théologique », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 68-4, 1993, p. 537-556.
- GRINTCHENKO, Marie-Hélène, *Catherine de Bourbon (1559-1604). Influence politique, religieuse et culturelle d'une princesse calviniste*, Paris, Honoré Champion, 2009, 1066 p.
- GRISELLE, Eugène, *Profils de jésuites du XVII^e siècle*, Paris, Desclée de Brouwer, 1911, VIII-320 p.
- GROSSE, Christian, « Après la panse vient la danse : le scandale du mélange ou l'indécence de la danse aux XVI^e et XVII^e siècles », *Équinoxe*, n° 20, 1998, p. 17-28.
- GROSSE, Christian, CHEVALIER, Françoise, MENTZER, Raymond A., et ROUSSEL, Bernard, « Anthropologie historique : les rituels réformés (XVI^e-XVII^e siècles), *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 979-1009.
- GROSSE, Christian, *Les rituels de la Cène. Le culte eucharistique réformé à Genève (XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2008, 760 p.
- GUGGISBERG, Hans, LESTRINGANT, Frank, et MARGOLIN, Jean-Claude (éd.), *La liberté de conscience (XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 1991, 375 p.
- GUICHARNAUD, Hélène, « Approche de l'architecture des temples protestants construits en France avant la Révocation », *Études Théologiques et Religieuses*, t.75-4, 2000, p.477-504.
- GUILLEMENOT-EHRMANTRAUT, Dominique, *L'Église réformée de langue française de Mannheim de 1652 à 1689*, Paris, Honoré Champion, 2003, 510 p.

- GUILLEMENOT-EHRMANTRAUT, Dominique, « L'immigration des huguenots dans le Palatinat entre 1649 et 1685 », dans BRAUN, Guido, et LACHENICHT, Susanne (éd.), *Hugenotten und deutsche Territorialstaaten. Immigrationspolitik und Integrationsprozesse – Les États allemands et les huguenots. Politique d'immigration et processus d'intégration*, Munich, Oldenbourg, 2007, p. 17-34.
- GUTTON, Jean-Pierre, « Bruits et sons au service de la religion pour la maîtrise de l'espace », dans DIERKENS, Alain, et MORELLI, Anne (éd.), *Topographie du sacré. L'emprise religieuse sur l'espace*, Bruxelles, éditions de l'Université, 2008, p. 153-163.
- HANLON, Gregory, *Confession and Community in Seventeenth-Century France. Catholic and Protestant Coexistence in Aquitaine*, Philadelphie, UPP, 1993, 313 p.
- HAYDEN, J. Michael, et GREENSHIELDS, Malcolm R., « Les Réformations catholiques en France : le témoignage des statuts synodaux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 48-1, 2001, p. 5-29.
- HEADLEY, John M., HILLERBRAND, Hans J., et PAPALAS, Anthony J. (éd.), *Confessionalization in Europe, 1555-1700. Essays in Honor and Memory of Bodo Nischan*, Aldershot, Ashgate, 2004, XXV-369 p. Voir notamment BRADY, Jr., Thomas, A., « Confessionalization : The Career of a Concept », p. 1-20 ; SCHILLING, Heinz, « Confessionalization : Historical and Scholarly Perspectives of a Comparative and Interdisciplinary Paradigm », p. 21-35 ; GORDON, Bruce, « "The Second Bucer" : John Dury's Mission to the Swiss Reformed Churches in 1654-55 and the Search for Confessional Unity », p. 207-226 ; MENTZER, Raymond A., « Fashioning Reformed Identity in Early Modern France », p. 243-255 ; HOLT, Mack P., « Confessionalization beyond the Germanies : The Case of France », p. 257-273.
- HENTZ-DUBAIL, Isabelle, *De la logique à la civilité : disputes et conférences des guerres de religion (1560-1610)*, thèse en littérature française, sous la direction de GOYET, Francis, Université Stendal – Grenoble 3, 1999, 552 p.
- HICKEY, Daniel, « Through the eyes of rural notaries : business, community and confessional divisions in seventeenth-century Poitou », *French History*, t. 21-1, 2007, p. 1-21.
- HIGMAN, Francis, « Histoire du livre et histoire de la Réforme », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 837-850.
- HIRZEL, Martin Ernst, et SALLMANN, Martin (éd.), *Calvin et le calvinisme. Cinq siècles d'influences sur l'Église et la Société*, Genève, Labor et Fides, 2008, 360 p. Voir notamment BENEDICT, Philip, « Calvin et la transformation de Genève », p. 15-32 ; PETTEGREE, Andrew, « Le calvinisme en Europe », p. 65-83 ; ELWOOD, Christopher L., « La théologie ecclésiale de Calvin et le salut de l'être humain », p. 143-163.
- HOLT, Mack P. (éd.), *Adaptations of Calvinism in Reformation Europe. Essays in Honour of Brian G. Armstrong*, Aldershot, Ashgate, 2007, VII-252 p. Voir notamment MENTZER, Raymond A., « The Genevan Model and Gallican Originality in the French Reformed Tradition », p. 147-164 ; HOLT, Mack P., « Divisions within French Calvinism : Philippe Duplessis-Mornay and the Eucharist », p. 165-177 ; KINGDON, Robert M., « The Jacques Royer Affair, 1604-1624 : An Argument over Liturgy in Geneva and France », p. 179-189.
- HOURS, Bernard, *L'Église et la vie religieuse dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2000, XII-384 p.
- HOUSE, Ruth, et NEILL, Stephen Charles (dir.), *A History of the Ecumenical Movement (1517-1948)*, 4^e édition (1^{ère} édition 1953), Genève, World Council of Churches, 1993, XXVII-838 p.
- HSIA, Ronnie Po-Chia, *Social Discipline in the Reformation : Central Europe (1550-1750)*, Londres – New York, Routledge, 1989, VI-218 p.

- HSIA, Ronnie Po-Chia (éd.), *Reform and Expansion (1500-1660)*, t. 6 de *The Cambridge History of Christianity*, Cambridge, CUB, 2007, XXI-749 p. Voir notamment SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « The new clergies », p. 444-464.
- HUBAC, Jean, *La paix d'Alès. La fin du parti huguenot ? (27 juin 1629)*, Paris, Les Éditions de Paris – Max Chaleil, 2010, 93 p.
- HUDSON, Elizabeth K., « The Protestant Struggle for Survival in Early Bourbon France : The Case of the Huguenot Schools », *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 76, 1985, p. 271-295.
- IOLY ZORATTINI, Pier-Cesare, « La conversion des chrétiens au judaïsme dans la République de Venise à l'époque moderne », dans TOLLET, Daniel (éd.), *La Conversion et le Politique à l'Époque moderne*, Paris, PUPS, 2005, p. 57-70.
- JOBLIN, Alain, et SYS, Jacques (éd.), *Famille et spiritualité protestante*, Arras, Artois Presses Université, 2006, 84 p. Voir notamment WALCH, Agnès, « Prier chez les catholiques et les protestants avant la révocation de l'édit de Nantes », p. 9-22 ; JOBLIN, Alain, « Un drame en France sous l'Ancien Régime : l'enlèvement des enfants huguenots », p. 23-34.
- JOBLIN, Alain, *Dieu, le juge et l'enfant. L'enlèvement des enfants protestants en France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Arras, Artois Presses Université, 2010, 182 p.
- JOBLIN, Alain, « Les protestants et la piété populaire en France (XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles », dans HEUCLIN, Jean, et LEDUC, Christophe (éd.), *Sentiments religieux et piété populaire de l'An Mil à nos jours*, numéro spécial de la *Revue du Nord*, HS 25, 2011, p. 115-129.
- JOHNSTON, Charles, « Elie Benoist, Historian of the Edict of Nantes », *Church History*, t. 55, 1986, p. 468-488.
- JOUTARD, Philippe (éd.), *Historiographie de la Réforme*, Paris – Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1977, 510 p. Voir notamment MOYNE, Thérèse, « L'imagerie de controverse catholique dans les livres illustrés à Lyon au début du XVII^e siècle (1606-1630) », p. 9-15 ; DOMPNIER, Bernard, « L'histoire religieuse chez les controversistes réformés au début du XVII^e siècle. L'apport de Du Plessis Mornay et Rivet », p. 16-36 ; LABROUSSE, Élisabeth, « Les guerres de religion vues par les huguenots du XVII^e siècle », p. 37-44 ; ARMOGATHE, Jean-Robert, « Les vies de Calvin aux XVI^e et XVII^e siècles », p. 45-59 ; SOLÉ, Jacques, « Pierre Bayle historien de la Réforme », p. 71-80 ; ROBERT, Daniel, « Patriotisme et image de la Réforme chez les historiens protestants français après 1870 », p. 205-215.
- JOUTARD, Philippe, ESTÈBE, Janine, LABROUSSE, Élisabeth, et LECUIR, Jean, *La Saint-Barthélemy ou les résonances d'un massacre*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1976, 248 p.
- JOUTARD, Philippe, « Un demi-siècle d'historiographie protestante », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 1161-1175.
- JULIA, Dominique, « La religion – Histoire religieuse », dans LE GOFF, Jacques, et NORA, Pierre (dir.), *Faire de l'Histoire*, t. 2, *Nouvelles approches*, Paris, Gallimard, 1974, p. 184-224.
- JULIA, Dominique, « Frontières étatiques, clivages confessionnels et cloisonnements intellectuels dans l'Europe des XVI^e–XVII^e siècles », dans GENET, Jean-Philippe, et VINCENT, Bernard (éd.), *État et Église dans la genèse de l'État moderne*, Madrid, Casa de Velázquez, 1986, p. 73-84.
- JULIA, Dominique, « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », dans VAUCHEZ, André (éd.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, historiques et monographiques*, Rome, EFR, 2000, p. 241-295.
- JULIEN, Eugène, *Bossuet et les protestants*, Paris, Beauchesne, 1910, VIII-383 p.

- KAISER, Wolfgang (dir.), *L'Europe en conflits. Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne*, Rennes, PUR, 2008, 447 p. Voir notamment NIJENHUIS, Andreas, « Les Pays-Bas au prisme des Réformes (1500-1650) », p. 101-136 ; et OLIEL-GRAUSZ, Évelyne, « Juifs, judaïsme et affrontements religieux (XVI^e siècle – milieu XVII^e siècle) », p. 363-409.
- KAPPLER, Émile, *Les conférences théologiques entre catholiques et protestants en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011, XVIII-954 p. [édition d'une thèse de troisième cycle en littérature française de 1980].
- KESS, Alexandra, *Johann Sleidan and the Protestant Vision of History*, Aldershot, Ashgate, 2008, XIII-245 p.
- KLEINMAN, Ruth, « Changing Interpretations of the Edict of Nantes : The Administrative Aspect, 1643-1661 », *French Historical Studies*, n° 10, 1978, p. 541-571.
- KMEC, Sonja, *Across the Chanel. Noblewomen in Seventeenth-Century France and England. A Study of the Lives of Marie de La Tour 'Queen of the Huguenots' and Charlotte de la Trémoille, Countess of Derby*, Trèves, Kliomedia, 2010, 336 p.
- KNOPPER, Françoise, BRETEAU, Jean-Louis, et VAN RUYMBEKE, Bertrand (éd.), *Protestantisme(s) et autorité. Protestantism and authority*, numéro spécial d'Anglophonia, *French Journal of English Studies*, n° 17, 2005, 490 p. Voir notamment BOST, Hubert, « Théories et pratiques politiques des protestants français de la Réforme à la Révolution », p. 13-24 ; ARMOUR, Leslie, « Reason, Culture and Religion : Some Thoughts on the Foundations of the Calvinist "Heresies" of John Cameron and His Successors at Saumur », p. 147-162 ; CHAREYRE, Philippe, « Les pasteurs devant le synode. L'exemple du sud-ouest, provinces synodales de Basse-Guyenne et du Béarn, XVI^e-XVII^e siècle », p. 175-185.
- KOLAKOWSKI, Leszek, *Chrétiens sans Église, La Conscience religieuse et le lien confessionnel au XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1969, (1^{ère} édition polonaise Varsovie, 1969), 824 p.
- KONNERT, Mark, « La tolérance religieuse en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles. Une approche issue de la psychologie sociale et de la sociologie », dans WANEGFFELEN, Thierry (éd.), *De Michel de l'Hospital à l'édit de Nantes. Politique et religion face aux Églises*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2002, p. 97-113.
- KOSLOFSKY, Craig M., *The Reformation of Death. Death and Ritual in Early Modern Germany, 1450-1700*, Londres, MacMillan Press, 2000, 223 p.
- KRETZER, Hartmut, *Calvinismus und französische Monarchie im 17. Jahrhundert. Die politische Lehre der Akademien Sedan und Saumur, mit besonderer Berücksichtigung von Pierre Du Moulin, Moyse Amyraut und Pierre Jurieu*, Berlin, Duncker & Humblot, 1975, 486 p.
- KRETZER, Hartmut, « Remarques sur le droit de résistance des Calvinistes français au début du XVII^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 123-1, 1977, p. 54-75.
- KRETZER, Hartmut, « Le royalisme des Calvinistes français du XVII^e siècle », *Le Pays sedanais*, n° 6, 1978, p. 49-61.
- KRUMENACKER, Yves, « Violence ou non-violence : les protestants français sous Louis XIV », dans GAMBRELLE, Fabienne, et TREBITSCH, Michel (dir.), *Révolte et Société*, Paris, PUPS, 1989, t. 2, p. 106-113.
- KRUMENACKER, Yves, *Histoire de l'Église et théologie*, Lyon, Profac, 1996, 173 p.
- KRUMENACKER, Yves, *L'école française de spiritualité : des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes*, Paris, Cerf, 1998, 660 p.
- KRUMENACKER, Yves, et THIROIN, Laurent (éd.), *Les écoles de pensée religieuse à l'époque moderne*, Lyon, Chrétiens et Sociétés, 2006, 205 p.

- KRUMENACKER, Yves, « Conflit ou coexistence pacifique : les populations poitevines aux XVII^e-XVIII^e siècles », dans POTON, Didier, et BENOIST, André (éd.), *Catholiques et Protestants dans l'Ouest de la France du XVI^e siècle à nos jours*, Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest, 2006, p. 199-212.
- KRUMENACKER, Yves, « La généalogie imaginaire de la Réforme protestante », *Revue Historique*, t. 308-2, n° 638, 2006, p. 259-289.
- KRUMENACKER, Yves, « La Réforme protestante à la recherche de ses ancêtres », dans RAGON, Pierre (éd.), *Les Généalogies imaginaires. Ancêtres, lignages et communautés idéales (XVI^e-XX^e siècle)*, Rouen, PU de Rouen et du Havre, 2007, p. 21-32.
- KRUMENACKER, Yves, « Les huguenots face à la mort à la fin du XVII^e siècle », dans BUTI, Gilbert, et CAROL, Anne (éd.), *Comportements, croyances et mémoires. Europe méridionale XV^e-XX^es., études offertes à Régis Bernard*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, p. 31-38.
- KRUMENACKER, Yves, « La formation des provinces synodales protestantes dans la France moderne », dans GRAU, Susanne, et SCHWERHOFF, Gerd (éd.), *Topographien des Sakralen. Religion und Raumordnung in der Vormoderne*, Munich – Hambourg, Dölling und Galitz Verlag, 2008, p. 120-133.
- KRUMENACKER, Yves, « Les minorités protestantes dans les grandes villes françaises de l'époque moderne », *Analele Universității București*, 2008, p. 101-114.
- KRUMENACKER, Yves (éd.), *Entre Calvinistes et Catholiques. Les relations entre la France et les Pays-Bas du Nord (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2010, 423 p. Voir notamment DAIREAUX, Luc, « Au service de l'érudition. Samuel Bochart et les Provinces-Unies (1599-1667) », p. 223-238 ; EURICH, Amanda, « Les occupations françaises de la principauté d'Orange entre 1660 et 1685. Controverse religieuse, tolérances et les écrits de Jacques Pineton de Chambrun », p. 259-273.
- KRUMENACKER, Yves (éd.), *Le Calvinisme et les arts du XVI^e siècle à nos jours*, numéro spécial de *Chrétiens et Sociétés (XVI^e-XXI^e siècles)*, 2011, 227 p. Voir notamment GÆURY, Julien, « La poésie religieuse des protestants français à l'âge classique, entre évidence et dissimulation », p. 115-129 ; KRUMENACKER, Yves, « Les temples protestants français, XVI^e-XVII^e siècles », p. 131-154.
- La Bible au XVII^e siècle*, numéro spécial de *XVII^e Siècle*, n° 194, 1997. Voir notamment CHÉDOZEAU, Bernard, « La lecture de la Bible chez et par les catholiques », p. 9-17 ; LAPLANCHE, François, « Survie et épreuves du sens mystique des Écritures au XVII^e siècle », p. 31-41.
- LABROUSSE, Élisabeth, « Histoire des idées au XVII^e siècle », *Annuaire de l'École pratique des hautes études, IV^e section, Sciences historiques et philologiques*, t. 100, 1967-1968, p. 449-450 ; t. 103, 1970-1971, p. 601-613 ; t. 104, 1971-1972, p. 529-538 ; t. 105, 1972-1973, p. 549-559.
- LABROUSSE, Élisabeth, « Une foi, une loi, un roi ? » *La révocation de l'édit de Nantes*, Genève – Paris, Labor et Fides – Payot, 1985, 231 p.
- LABROUSSE, Élisabeth, *Conscience et conviction. Études sur le XVII^e siècle*, Paris, Universitas, 1996, VI-299 p. Recueil d'articles. Voir notamment « La doctrine politique des huguenots, 1630-1685 », p. 81-88 ; « Les stratégies huguenotes face à Louis XIV, 1629-1685 », p. 89-95 ; « Le débat sur l'exil des pasteurs français en 1685 », p. 118-133.
- LACAVA, Marie-José, et GUICHARNAUD, Robert (éd.), *L'édit de Nantes. Sûreté et éducation*, Montauban, Société montalbanaise d'étude et de recherche sur le protestantisme, 1999, 222 p. Voir notamment GARRISSON, Janine, « L'Académie protestante de

- Montauban », p. 11-20 ; BOST, Hubert, « Une “place de sûreté” théologique : L’Académie protestante de Montauban », p. 21-38.
- LANDRY, Jean-Pierre (éd.), *Le temps des beaux sermons*, numéro spécial des *Cahiers du GADGES*, n° 3, 2006, 294 p. Voir notamment GÆURY, Julien, « Y a-t-il eu une querelle de l’éloquence sacrée dans les temples réformés à l’âge classique ? », p. 29-49 ; SICARD-ARPIN, Ghislaine, « Le sermon protestant, un enracinement dans la parole de Dieu », p. 51-59 ; MELI, Cinthia, « Le prédicateur et ses doubles : *Actio* oratoire et jeux scéniques dans le *Traité de l’action de l’orateur* de Michel Le Faucheur », p. 117-138 ; RÉGENT, Anne, « La geôle et l’habit : imaginaire de la vêture dans les sermons de Bossuet », p. 249-266.
- LAPLANCHE, François, *Orthodoxie et prédication. L’œuvre d’Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, PUF, 1965, 358 p.
- LAPLANCHE, François, *L’évidence du Dieu chrétien. Religion, culture et société dans l’apologétique protestante de la France classique (1576-1670)*, Strasbourg, Association des publications de la faculté de théologie protestante de Strasbourg, 1983, 343 p.
- LAPLANCHE, François, « Tradition et modernité au XVII^e siècle. L’exégèse biblique des protestants français », *Annales ESC*, n° 3, 1985, p. 463-485.
- LAPLANCHE, François, *L’écriture, le sacré et l’histoire. Érudits et politiques protestants devant la Bible en France au XVII^e siècle*, Amsterdam, APA Holland University Press, 1986, XXVII-1017 p.
- LAPLANCHE, François, *La Bible en France entre mythe et critique, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, 315 p.
- LAPLANCHE, François, « La controverse religieuse au XVII^e siècle et la naissance de l’histoire », dans LE BOULLUEC, Alain (éd.), *La controverse religieuse et ses formes*, Paris, Cerf, 1995, p. 373-404.
- LEBARQ, Joseph, *Histoire critique de la prédication de Bossuet, d’après les manuscrits autographes et des documents inédits*, Paris, Desclée de Brouwer, 2^e édition (1^{ère} 1888), 1891, XX-412 p.
- LEBÈGUE, Raymond, « La pastorale religieuse sur la scène française », dans *Le genre pastoral en Europe du XV^e au XVII^e siècle*, Saint-Étienne, Presses de l’Université, 1980, p. 177-181.
- LE BRAS, Gabriel, *Introduction à l’histoire de la pratique religieuse en France*, Paris, PUF, 1942, 128 p.
- LEBRUN, François (dir.), *Histoire des catholiques en France*, Toulouse, Privat, 1980, 530 p.
- LEBRUN, François (dir.), *Du christianisme flamboyant à l’aube des Lumières*, t. 2 de LE GOFF, Jacques, et RÉMOND, René (dir.), *Histoire de la France religieuse*, Paris, Seuil, 1988, 573 p.
- LEBRUN, François (éd.), *Saumur, capitale européenne du protestantisme au XVII^e siècle*, numéro spécial du *Cahier de Fontevraud*, n° 3, 1991, 205 p. Voir notamment JACQUART, Jean, « Catholiques et protestants en France en 1610 », p. 3-10 ; POTON, Didier, « Les protestants de Saumur au XVII^e siècle, étude démographique », p. 11-26 ; CHAREYRE, Philippe, « Les protestants de Saumur au XVII^e siècle, religion et société », p. 27-70 ; PITTION, Jean-Paul, « Naissance de l’institution. Aux origines de l’Académie de Saumur (1593-1612) », p. 71-78 ; LAPLANCHE, François, « La doctrine saumuroise de la tolérance religieuse », p. 113-124 ; MAILLARD, Jacques, « L’Oratoire de Saumur et les protestants », p. 125-136 ; CHEVALIER, Françoise, « 1685, la fin du protestantisme saumurois ? Ministres et fidèles face à la Révocation de l’Édit de Nantes », p.157-165.

- LEBRUN, François, *Être chrétien en France sous l'Ancien Régime (1516-1790)*, Paris, Seuil, 1996, 205 p.
- LE BRUN, Jacques, *La jouissance et le trouble. Recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique*, Genève, Droz, 2004, 635 p. Recueil d'articles. Voir notamment « La notion d'hérésie à la fin du XVII^e siècle. La controverse Leibniz-Bossuet », p. 137-160 ; « Exégèse, herméneutique et logique au XVII^e siècle », p. 175-194 ; « Les conditions de la croyance d'après les œuvres de controverse de Bossuet avant l'épiscopat de Meaux », p. 397-429 ;
- LECLER, Joseph, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Paris, Albin Michel, édition de poche, 1994 (1^{ère} édition 1955), 853 p.
- LECLERC LAFAGE, Valérie, *Montpellier au temps des troubles de Religion. Pratiques testamentaires et confessionnalisation (1554-1622)*, Paris, Honoré Champion, 2010, 512 p.
- LEMÉTAYER, Germaine, *Les protestants de Paray-le-Monial. De la cohabitation à la diaspora (1598-1750)*, thèse en histoire, sous la direction de DOMPNIER, Bernard, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand 2, 2009, 1206 p. et annexes non paginées.
- LEMÉTAYER, Germaine, « Les protestants de Paray-le-Monial. De la cohabitation à la diaspora (1598-1750) », *Chrétiens et Sociétés (XVI^e-XXI^e siècles)*, n° 16, 2009, p. 9-16.
- LÉONARD, Émile-Guillaume, « Le protestantisme français au XVII^e siècle », *Revue historique*, t. 200, 1948, p. 153-179.
- LÉONARD, Émile-Guillaume, *Le protestant français*, Paris, PUF, 1953, 316 p.
- LÉONARD, Émile-Guillaume, *Histoire générale du protestantisme*, t. 2, *L'établissement (1564-1700)*, Paris, PUF, 1961, 455 p.
- LEPLAY, Michel, *Le protestantisme et Marie. Une belle éclaircie*, Genève, Labor et Fides, 2000, 121 p.
- Les protestants en France au XVII^e siècle*, numéro spécial de *XVII^e Siècle*, n° 76-77, 1967. Voir notamment ZUBER, Roger, « Calvinisme et classicisme. L'activité littéraire des réformés au XVII^e siècle », p. 5-22 ; STAUFFER, Richard, « Une ouverture "œcuménique" contestée : "La réunion du christianisme" », p. 23-37 ; ROBERT, Daniel, « Louis XIV et les protestants », p. 39-52 ; DIBON, Paul, « Le Refuge wallon, précurseur du Refuge huguenot », p. 53-74.
- LESTRINGANT, Frank, *Une sainte horreur, ou le voyage en Eucharistie. XVI^e – XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1996, XX-358 p.
- LESTRINGANT, Frank, *Lumière des martyrs : essai sur le martyre au siècle des Réformes*, Paris, Honoré Champion, 2004, 277 p.
- LIGOU, Daniel, *Le protestantisme en France de 1598 à 1715*, Paris, SEDES, 1968, 277 p.
- LOUISON-LASSABLIÈRE, Marie-Joëlle, « La thèse calviniste dans la polémique sur la danse. Étude du *Traité des danses* (1579) de Lambert Danau », dans GROS, Gérard (éd.), *La Bible et ses raisons. Diffusion et distorsions du discours religieux (XIV^e-XVII^e siècle)*, Saint-Étienne, PU, 1996, p. 127-145.
- LOUISON-LASSABLIÈRE, Marie-Joëlle, « La polémique religieuse sur la danse aux XVI^e et XVII^e siècles », dans CLÉMENT, Michèle (éd.), *Les Fruits de la dissension religieuse (fin XV^e-début XVIII^e siècles)*, Saint-Étienne, PU, 1998, p. 223-236.
- LOUTHAN, Howard P., et ZACHMAN, Randall C. (éd.), *Conciliation and Confession. The struggle for unity in the Age of Reform (1415-1648)*, Notre Dame, University Press, 2004, VI-298 p. Voir notamment BACKUS, Irena, « The Early Church as a Model of Religious Unity in the Sixteenth Century : Georg Cassander and Georg Witzel », p. 106-133 ; MAAG, Karin, « Conciliation and the French Huguenots, 1561-1610 », p. 134-149 ; HOTSON, Howard, « Irenicism in the Confessional Age. The Holy Roman Empire, 1563-1648 », p. 228-285.

- LURIA, Keith P., « The Counter-Reformation and Popular Spirituality », dans DUPRÉ, Louis, et SALIERS, Don E. (éd.), *Christian Spirituality : Post-Reformation and Modern*, New York, Crossroad, 1989, p. 93-120.
- LURIA, Keith P., *Territories of Grace : Cultural Change in Seventeenth-Century Diocese of Grenoble*, Berkeley, UCP, 1991, X-267 p.
- LURIA, Keith P., « The Politics of Protestant Conversion to Catholicism in Seventeenth-Century France », dans VAN DER VEER, Peter (éd.), *Conversion to Modernity : The Globalization of Christianity*, New York, Routledge, 1996, p. 23-46.
- LURIA, Keith P., « Separated by Death ? Burials, Cemeteries, and Confessional Boundaries in Seventeenth-Century France », *French Historical Studies*, t. 24-2, 2001, p. 185-222.
- LURIA, Keith P., *Sacred Boundaries : Religious Coexistence and Conflict In Early-modern France*, Washington, Catholic University of America Press, 2005, XXXVIII-357 p.
- LURIA, Keith P., « Les frontières du sacré », *Chrétiens et Sociétés (XVI^e – XXI^e siècles)*, n° 15, 2008, p. 7-28.
- MAAG, Karin, *Seminary or University ? The Genevan Academy and Reformed Higher Education, 1560-1620*, Aldershot, Ashgate, 1995, X-210 p.
- MAAG, Karin, et WITVLIET, John D. (éd.), *Worship in Medieval and Early Modern Europe. Change and Continuity in Religious Practice*, Notre Dame, UNDP, 2004, XIII-353 p. Voir notamment KINGDON, Robert, « Worship in Geneva Before and After the Reformation », p. 41-60 ; NISCHAN, Bodo, « Becoming Protestants : Lutheran Altars or Reformed Communion Tables ? », p. 85-111 ; MAAG, Karin, « Change and Continuity in Medieval and Early Modern Worship : The Practice of Worship in the Schools », p. 115-131 ; SPINKS, Bryan D., « Conservation and Innovation in Sixteenth-Century Marriage Rites », p. 243-278.
- MAGDELAINE, Michelle, PITASSI, Maria-Cristina, WHELAN, Ruth, et MCKENNA, Antony (éd.), *De l'humanisme aux Lumières, Bayle et le protestantisme : mélanges en l'honneur d'Élisabeth Labrousse*, Paris, Universitas, 1996, XXII-742 p. Voir notamment DOMPNIER, Bernard, « Pierre Du Moulin, les capucins et la règle de saint François. Autour des controverses de Sedan (1640-1641) », p. 31-44 ; POUJOL, Jacques, « Une fille de pasteur au couvent à l'époque de Mazarin », p. 53-65 ; KRUMENACKER, Yves, « “Un des mes amis, catholiques romain...” », catholiques et protestants au temps des dragonnades », p. 67-75 ; FATIO, Olivier, « Prêcher à Genève en 1669 », p. 149-155 ; ROUSSEL, Bernard, « La *Discipline* des Églises réformées de France en 1559 : un royaume sans clergé ? », p. 169-191 ; CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Larmes réformées », p. 193-206 ; LEROY, Pierre-Eugène, avec la collaboration de KLEINSTUBER, Joy, « “Au nom du père...” Le testament de Claude Sarrau et la vocation de pasteur de son fils Isaac », p. 365-380 ; DEYON, Solange, « “S'il est nécessaire que les filles soient sçavantes” », un manifeste féministe au XVII^e siècle », p. 381-394 ; LEBRUN, François, « Protestantisme et protestants français vers 1680 à travers le *Dictionnaire* de Furetière », p. 457-461 ; YARDENI, Myriam, « Pierre Bayle et l'histoire de France », p. 563-570.
- MAGDELAINE, Michelle, et ROEDER, Béatrice, « Le temple réformé de Saint-Marie-aux-Mines, du XVII^e au XX^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 143-1, 1997, p. 39-62.
- MAGDELAINE, Michelle, « Enquête. Les Protestants parisiens sous l'Ancien Régime », *Bulletin de la SHPF*, t. 145-2, 1999, p. 434-440.
- MAGNIEN, Michel, « Le cas de l'Académie de Montauban (1598-1659) : une mobilité restreinte », dans BIDEAUX, Michel, et FRAGONARD, Marie-Madeleine (éd.), *Les échanges entre les Universités européennes à la Renaissance*, Genève, Droz, 2003, p. 281-295.

- MALETTKE, Klaus, « Huguenotten und Monarchischer Absolutismus in Frankreich », *Francia*, n° 15, 1987, p. 299-319.
- MANDELBROTE, Scott, « Le lieutenant de Dieu et la quête de la tolérance, l'expérience de John Dury (1596-1680) », dans ZARKA, Yves-Charles (éd.), *Monarchie et République au XVII^e siècle*, Paris, PUF, 2007, p. 169-192.
- MANTERO, Anne, *La Muse théologique. Poésie et théologie en France de 1629 à 1680*, Berlin, Duncker & Humblot, 1995, 529 p.
- MANUEL, Franck E., *The Broken Staff. Judaism through Christian Eyes*, Cambridge, Harvard UP, 1992, IX-363 p.
- MARTIN, A. Lynn, *The Jesuit Mind. The Mentality of an Elite in Early Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 1988, XVI-256 p.
- MARTIN, Catherine, *Compagnies et maisons de la Propagation de la Foi. Étude sur l'engagement des catholiques pour la conversion des hérétiques de la première moitié du XVII^e siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de CHÂTELLIER, Louis, Université Nancy 2, s.d. [1995], 55 p.
- MARTIN, Catherine, *Les compagnie de la Propagation de la Foi (1632-1685). Paris, Grenoble, Aix, Lyon, Montpellier. Étude d'un réseau d'associations fondé en France au temps de Louis XIII pour lutter contre l'hérésie des origines à la Révocation de l'Édit de Nantes*, Genève, Droz, 2000, 547 p.
- MARTIN, Catherine, « La correspondance, témoin de la vitalité des réseaux dévots : l'exemple des compagnies de la Propagation de la foi », dans CHÂTELLIER, Louis, et MARTIN, Philippe (éd.), *L'écriture du croyant*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 3-12.
- MARTIN, Philippe, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Cerf, 2003, 622 p.
- MARTIN, Philippe, *Le théâtre du divin. Une histoire sociale de la messe (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 2010, XVI-383 p.
- MAZAURIC, Roger, « La résistance passive des Huguenots du Poitou de 1666 à 1668 d'après la correspondance de deux pasteurs messins », *Bulletin de la SHPF*, t. 100-1, 1954, p. 13-39.
- MELLON, Paul, *L'Académie de Sedan, centre d'influence française. À propos d'un manuscrit du XVII^e siècle*, Paris, Fischbacher, 1913, X-261 p.
- MENSCHING, Gustav, *Toleranz und Wahrheit in der Religion*, Heidelberg, Quelle & Meyer, 1955, 196 p.
- MENTZER, Raymond, KINGDON, Robert M., et REULOS, Michel, « “Disciplines” réformées du XVI^e siècle français : une découverte faite aux États-Unis », *Bulletin de la SHPF*, t. 130-1, 1984, p. 69-86.
- MENTZER, Raymond A. (éd.), *Sin and the Calvinists. Morals Control and the Consistory in Reformed Tradition*, Kirksville, Truman State University Press, 1994, IX-206 p. Voir notamment KINGDON, Robert M., « The First Calvinist Divorce », p. 1-13 ; CHAREYRE, Philippe, « “The Great Difficulties One Must Bear to Follow Jesus Christ” : Morality at Sixteenth-Century Nîmes », p. 63-96 ; MENTZER, Raymond A., « Marking the Taboo : Excommunication in French Reformed Churches », p. 97-128.
- MENTZER, Raymond A., « La place et le rôle des femmes dans les Églises réformées », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 113, 2001, p. 119-132.
- MENTZER, Raymond A., et SPICER, Andrew (éd.), *Society and Culture in the Huguenot World, 1559-1685*, Cambridge, CUP, 2002, XVII-241 p. Voir notamment MENTZER, Raymond A., et SPICER, Andrew, « Introduction : Être protestant », p. 1-9 ; RACAUT, Luc, « Religious polemic and Huguenot self-perception and identity, 1554-1619 », p. 29-43 ; BENEDICT, Philip, « Confessionalization in France ? Critical reflections and new evidence », p. 44-61 ; GREENGRASS, Mark, « Informal networks in

- sixteenth-century French Protestantism », p. 78-97 ; MENTZER, Raymond A., « The Edict of Nantes and its institutions », p. 98-116 ; MAAG, Karin, « The Huguenot academies : preparing for an uncertain future », p. 139-156 ; DINGES, Martin, « Huguenot poor relief and health care in the sixteenth and seventeenth centuries », p. 157-174 ; SPICER, Andrew, « ‘Qui est de Dieu, oit la parole de Dieu’ : the Huguenots and their temples », p. 175-192 ; ROUSSEL, Bernard, « ‘Ensevelir honnestement les corps’ : funeral corteges and Huguenot culture », p. 193-208 ; JAMES, Alan, « Huguenot militancy and the seventeenth-century wars of religion », p. 209-223 ; MENTZER, Raymond A., et Spicer, Andrew, « Epilogue », p. 224-237.
- MENTZER, Raymond A., « Laity and Liturgy in the French Reformed Tradition », dans WANDELL, Lee Palmer (éd.), *The Past has Many Voices*, Kirksville, Truman State University Press, 2003, p. 71-92.
- MENTZER, Raymond A., *La construction de l'identité réformée aux XVI^e et XVII^e siècles : le rôle des consistoires*, Paris, Honoré Champion, 2006, 319 p. Recueil d'articles. Voir notamment « *Disciplina nervus ecclesiae* : la réforme calviniste des mœurs à Nîmes », p. 17-48 ; « Les consistoires et la pacification du monde rural », p. 49-69 ; « Les Églises réformées de France et le droit canon médiéval », p. 71-97 ; « La persistance de la “superstition” et de “idolâtrie” chez les protestants du monde rural », p. 99-117 ; « Marquer le tabou : l'excommunication dans les Églises réformées de France », p. 119-151 ; « L'organisation de la charité protestante dans la France du seizième siècle : le cas de Nîmes », p. 153-191 ; « Les catéchismes imprimés et l'instruction religieuse dans les Églises réformées de France », p. 193-203 ; « Sociabilité et culpabilité : les conventions de médiations et de réconciliation dans la communauté huguenote au XVI^e siècle », p. 205-217 ; « Les Églises réformées et les arts plastiques », p. 219-258 ; « “L'épine suit la rose” : mariage, enfants et amour à Castres au XVII^e siècle », p. 277-289.
- MENTZER, Raymond A., MOREIL, Françoise, et CHAREYRE, Philippe (éd.), *Dire l'interdit. The Vocabulary of Censure and Exclusion in the Early Modern Reformed Tradition*, Leyde, Brill, 2010, XI-359 p. Voir notamment LIPSCOMB, Suzannah, « Refractory Women. The Limits of Power in the French Reformed Churches », p. 13-28 ; CHAREYRE, Philippe, « ‘Maudit est celui qui fait l'œuvre du Seigneur lâchement.’ Les pasteurs face à la censure », p. 65-102 ; RIZZO, Salomon, « ‘Qui refusera la réconciliation sera interdit de la Sainte Cène.’ Entre exclusion et intégration, la régulation consistoriale des conflits sociaux à Genève, dix-septième – dix-huitième siècles », p. 179-199 ; MOREIL, Françoise, « ‘Chercher consollation.’ L'exercice de la censure dans les consistoires méridionaux », p. 283-308 ; MAGDELAINE, Michelle, « Censurer-exclure dans un environnement pluriconfessionnel, l'exemple de Sainte-Marie-aux-Mines au dix-septième siècle », p. 309-332.
- METZ, René, « La paroisse en France à l'époque moderne et contemporaine. Du Concile de Trente à Vatican II. Les nouvelles orientations », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 60, n° 165, 1974, p. 269-295, et t. 61, n° 166, 1975, p. 5-24.
- MICHAUX, Gérard, « Une fondation tridentine : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 75, n° 194, 1989, p. 137-148.
- MILLER, John (dir.), *L'Europe protestante aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Belin – De Boeck, 1997, 362 p. Voir notamment VAN DEN BERG, Johannes, « Le protestantisme réformé en Europe au XVI^e et au XVII^e siècle », p. 193-208.
- MILLET, Olivier, et ROBERT, Philippe de, *Culture biblique*, Paris, PUF, 2001, XVI-553 p.
- MINERBI BELGRADO, Anna, *L'avènement du passé. La Réforme et l'histoire*, Paris, Honoré Champion, 2004, 340 p.

- MIRONNEAU, Paul, et PÉBAY-CLOTTES, Isabelle (éd.), *Paix des armes, paix des âmes*, Paris, Imprimerie nationale, 2000, 502 p. Voir notamment GREENGRASS, Mark, « Amnistie et oubliance : un discours politique autour des édits de pacification pendant les guerres de Religion », p. 113-123 ; BARBICHE, Bernard, « L'édit de Nantes et son enregistrement : genèse et publication d'une loi royale », p. 251-260 ; RABUT, Élisabeth, « Vie de foi et vie de cité : l'exécution de l'édit de Nantes en Dauphiné », p. 287-294 ; CAPOT, Stéphane, « La paix vécue à Castres au temps de l'édit de Nantes (1595-1670) », p. 303-312 ; CHAREYRE, Philippe, « Trente ans après : de la paix à la grâce, l'édit de Nîmes, juillet 1629 », p. 343-370 ; DESPLAT, Christian, « Henri IV, « roi de paix », dans l'historiographie d'Ancien Régime », p. 405-425 ; HILDESHEIMER, Françoise, « De la paix des armes à la paix de l'âme de Richelieu », p. 461-479 ; JOUANNA, Arlette, « L'édit de Nantes et le processus de sécularisation de l'État », p. 481-489.
- Missionnaires Catholiques à l'intérieur de la France pendant le XVII^e siècle*, numéro spécial de *XVII^e Siècle*, n° 41, 1958. Voir notamment SECRET, Bernard, « Saint François de Sales et les missions à l'intérieur », p. 304-316 ; CHALUMEAU, Raymond, « Saint Vincent de Paul et les missions en France au XVII^e siècle », p. 317-327.
- MORGAIN, Stéphane-Marie, « Une grande œuvre théologique de Richelieu : *La méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église* », *XVII^e Siècle*, n° 230-1, 2006, p. 131-149.
- MOURS, Samuel, *La famille huguenote au XVII^e siècle*, Valence, Carpin & Reyne, 1941, 15 p.
- MOURS, Samuel, « Liste des Églises réformées avec date de leur fondation », *Bulletin de la SHPF*, t. 103-1, 1957, p. 37-59 ; t. 103-2, 1957, p. 113-130 ; et t. 103-3, 1957, p. 200-216.
- MOURS, Samuel, « Essai d'évaluation de la population protestante réformée aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la SHPF*, t. 104-1, 1958, p. 1-24.
- MOURS, Samuel, *Les Églises réformées en France*, Paris, Librairie Protestante, 1958, 238 p.
- MOURS, Samuel, *Le protestantisme en France au XVII^e siècle (1598-1685)*, Paris, Librairie Protestante, 1967, 238 p.
- MOURS, Samuel, *Les pasteurs à la Révocation de l'Édit de Nantes*, Paris, SHPF, 1968, 63 p.
- MURDOCK, Graeme, *Beyond Calvin. The Intellectual, Political and Cultural World of Europe's Reformed Churches, c.1540-1620*, Basingtoke, Palgrave MacMillan, 2004, X-191 p.
- MURDOCK, Graeme, « Moderation under Duress ? Calvinist Irenicism in Early Seventeenth-century Royal Hungary », dans RACAUT, Luc, et RYRIE, Alec (éd.), *Moderate Voices in the European Reformation*, Aldershot, Ashgate, 2005, p. 178-195.
- NELSON, Eric, *The Jesuits and the Monarchy : Catholic Reform and Political Authority in France (1590-1615)*, Aldershot, Ashgate, 2005, XIV-275 p.
- NICHOLLS, David, « The Social History of the French Reformation : Ideology, Confession and Culture », *Social History*, t. 9-1, 1984, p. 25-43.
- NICOLAS, Michel, « Les anciennes académies protestantes », *Bulletin de la SHPF*, t. 2, 1853, p. 43-49, p. 155-167 et p. 320-332.
- NICOLAS, Michel, « Des écoles primaires et des collèges chez les protestants français avant la révocation de l'édit de Nantes (1538-1685) », *Bulletin de la SHPF*, t. 4, 1855, p. 497-511 et p. 582-595.
- NICOLAS, Michel, « Les professeurs de l'ancienne académie de Montauban, 1598-1685 », *Bulletin de la SHPF*, t. 6, 1858, p. 242-255.
- NICOLAS, Michel, *Histoire de l'ancienne Académie protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens (1660-1685)*, Montauban, Forestié, 1885, 440 p.

- ODDO, Nancy, « *Un chemin de velours vers Dieu* ». *Roman et dévotion en France (1557-1662)*, thèse en littérature et civilisation françaises, sous la direction de Fragonard, Marie-Madeleine, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 2000, 614 p.
- ODDO, Nancy, « "Un chemin de velours vers Dieu". *Roman et dévotion en France (1557-1662)* », *L'Information littéraire*, t. 53-2, 2001, p. 56-59.
- ORCIBAL, Jean, *Louis XIV et les protestants*. « *La cabale des accommodateurs de religion* ». *La Caisse des Conversions. La Révocation de l'Édit de Nantes*, Paris, Vrin, 1951, 192 p.
- ORCIBAL, Jean, « Louis XIV et l'édit de Nantes », dans *Études d'histoire et de littérature religieuses. XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 847-867.
- OTTOMEYER, Hans, et BENEKE, Sabine (dir.), *Zuwanderungsland Deutschland. Die Hugenotten*, Berlin – Wolfratshausen, Deutsches Historisches Museum – Minerva, 2005, 448 p.
- OZMENT, Steven Edgard, *When Fathers Ruled. Family Life in Reformation Europe*, Cambridge, Harvard University Press, 1983, 238 p.
- PANNIER, Jacques, « Le costume des pasteurs », *Bulletin de la SHPF*, t. 51, 1901, p. 512-522.
- PANNIER, Jacques, « Le Protestantisme à Claye de 1554 à 1700 », *Bulletin de la SHPF*, t. 58, 1909, p. 193-224.
- PANNIER, Jacques, *L'Église réformée de Paris sous Henri IV. Rapports de l'Église et de l'État. Vie publique et privée des protestants. Leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, la société, le commerce*, Paris, Honoré Champion, 1911, 667 p.
- PANNIER, Jacques, *L'Église réformée de Paris sous Louis XIII (1610-1621). Rapports de l'Église et de l'État. Vie publique et privée des protestants. Leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, les lettres, la société*, Paris, Édouard Champion, 1922, 754 p.
- PANNIER, Jacques, *L'Église réformée de Paris sous Louis XIII (de 1621 à 1629 environ). Rapports de l'Église et de l'État. Vie publique et privée des protestants. Leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, la société, le commerce*, Paris, Honoré Champion, 2 vol., 1931, VIII-635 p. et 1932, 181 p.
- PARENTE, Fausto, *Les Juifs et l'Église romaine à l'époque moderne (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2007, 493 p.
- PARKER, David, « The Huguenots in seventeenth-century France », dans HEPBURN, A.C. (éd.), *Minorities in History*, Londres, Arnold, 1978, p. 11-30.
- PARKER, David, *La Rochelle and the French Monarchy. Conflict and Order in Seventeenth-Century France*, Londres, Royal Historical Society, 1980, XIV-234 p.
- PÉRONNET, Michel (éd.), *La controverse religieuse (XVI^e-XIX^e Siècles)*, Montpellier, Imprimerie de Recherche de l'Université, 2 vol., s.d. [1980], 186 p. et 191 p. Voir notamment KOCH, Gustave, « Les controverses de Phalsbourg (1620-1621) », t. 1, p. 93-115 ; BOURGUET, Pierre, « La Méthode de Charles Drelincourt pour son *abrégé des controverses* », t. 1, p. 151-155 ; REULOS, Michel, « Controverses entre catholiques et réformés à l'occasion des conversions (Lesdiguières, Mademoiselle de Duras) », t. 1, p. 179-186 ; LABROUSSE, Élisabeth, « La controverse religieuse en France vers 1680 », t. 2, p. 11-16 ; SOLÉ, Jacques, « Le débat confessionnel français entre 1598 et 1685 : esquisse de bilan », t. 2, p. 17-23 ; CARBONNEL, Charles-Olivier, « La controverse historiographique entre catholiques et protestants et la naissance d'une « Histoire Scientifique en France » (XVI^e-XIX^e siècle) » t. 2, p. 181-191.
- PÉRONNET, Michel (éd.), *La controverse interne au protestantisme (XVI^e-XX^e Siècles)*, Montpellier, Imprimerie de Recherche de l'Université, 1983, 350 p. Voir notamment VOGLER, Bernard, « Les luthériens de Strasbourg face aux calvinistes (1552-1618) », p. 47-55 ; KOCH, Gustave, « Les attaques d'Antoine Lescaille contre le pasteur de

- Phalsbourg Benjamin Massin (1602) », p. 57-81 ; REULOS, Michel, « Le rapprochement des confessions protestantes dans les synodes français », p. 177-183.
- PÉRONNET, Michel (éd.), *Naissance et affirmation de l'idée de tolérance. XVI^e et XVII^e siècle*, Montpellier, Editas, 1988, 416 p. Voir notamment BRIGGS, E.R., « John Durie ou Dury (1595-1680) apôtre de la réunion protestante », p. 131-144 ; BRIGGS, E.R., « Le chevalier Edwin Sandys (1561-1629) et John Durie (1595-1680) », p. 145-156 ; CHÉDOZEAU, Bernard « Les traductions françaises de la Bible catholique au XVII^e siècle : un facteur de tolérance ? », p. 189-195 ; DELORMEAU, Charles, « Deux décisions des synodes nationaux des Églises réformées de France concernant les luthériens (Charenton, 1631 et Loudun, 1659-1660) », p. 197-200 ; FRAGONARD, Marie-Madeleine, « Clarté, simplicité, évidence : La définition d'un principe d'union et ses ambiguïtés dans quelques textes de Bossuet », p. 219-232.
- PÉRONNET, Michel, « La peste, signe de la colère de Dieu », dans DEMERSON, Geneviève, et DOMPNIER, Bernard (éd.), *Les signes de Dieu aux XVI^e et XVII^e siècles*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1993, p. 257-268.
- PÉRONNET, Michel, et REBARDY-JULIA, Emmanuelle (éd.), *Protestantisme et Politique*, Montpellier, Presses de l'Université, 1997, 360 p. Voir notamment REULOS, Michel, « La représentation des intérêts de "Ceux de la R.P.R." Consistoires, synodes, assemblées politiques », p. 97-102 ; CHAREYRE, Philippe, « Les assemblées politiques à Nîmes et l'idée républicaine (XVI^e-XVII^e siècles) », p. 103-119.
- PÉROUAS, Louis, *Le diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724. Sociologie et Pastorale*, Paris, SVPEN, 1964, 532 p.
- PERRY LONG, Kathleen (éd.), *Religious Differences in France. Past and Present*, Kirksville, Truman State University Press, 2006, XXIII-269 p. Voir notamment DIEFENDORF, Barbara B., « Memory, Identity, and the Edict of Nantes », p. 19-49 ; LURIA, Keith P., « Sharing Sacred Space. Protestant Temples and Religious Coexistence in the Seventeenth Century », p. 51-72 ; JOUHAUD, Christian, « Religion and Politics in France during the Period of the Edict of Nantes (1598-1685) », p. 73-90.
- PETTEGREE, Andrew, *Reformation and the Culture of Persuasion*, Cambridge, CUP, 2005, XI-237 p.
- PEYRAN, Charles, *Histoire de l'ancienne académie réformée de Sedan*, Strasbourg, Berger-Levrault, 1846, 59 p.
- PHILLIPS, J.H., « Les Chrétiens et la danse. Une controverse publique à La Rochelle en 1639 », *Bulletin de la SHPF*, t. 123-3, 1977, p. 362-380.
- PHILLIPS, Henry, *Church and culture in seventeenth-century France*, Cambridge, CUP, 1997, IX-334 p.
- PINEAUX, Jacques, *La poésie des protestants de langue française (1559-1598)*, Paris, Klincksieck, 1971, 523 p.
- PIQUÉ, Nicolas, et WATERLOT, Ghislain (éd.), *Tolérance et Réforme. Éléments pour une généalogie du concept de tolérance*, Paris, L'Harmattan, 1999, 205 p. Voir notamment TURCHETTI, Mario, « Réforme & tolérance, un binôme polysémique », p. 9-29 ; MOREAU, Pierre-François, « Calvin et la tolérance », p. 31-43 ; WATERLOT, Ghislain, « Les ruptures de l'ecclésiologie calvinienne : une origine de la tolérance moderne ? », p. 45-70 ; PIQUÉ, Nicolas, « La tolérance et la grâce. Analyse des discours réformés à la veille de la révocation », p. 133-168.
- PIQUÉ, Nicolas, et WATERLOT, Ghislain (éd.), *De l'édit de Nantes à la Révocation. Croyant, sujet et citoyen*, numéro spécial de la *Revue de synthèse*, 5^e série, t. 126, 2005, p. 7-108. Voir notamment WATERLOT, Ghislain, « La tolérance et la crainte. La relation au pouvoir sous le régime de l'édit de Nantes. Agrippa d'Aubigné et Moysé

- Amyraut », p. 33-50 ; LAPLANCHE, François, « Ordre des décrets divins, hiérarchie des droits humains », p. 51-65.
- PIQUÉ, Nicolas, *De la tradition à l'histoire. Éléments pour une généalogie du concept d'histoire à partir des controverses religieuses en France (1669-1704)*, Paris, Honoré Champion, 2009, 817 p.
- PITASSI, Maria-Cristina (éd.), *Édifier ou instruire ? Les avatars de la liturgie réformée du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000, 143 p. Voir notamment GROSSE, Christian, « La Coupe et le Pain de la discorde. Émergence d'une orthodoxie rituelle au début du XVII^e siècle », p. 33-55 ; CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Le temps de la Cène chez les réformés français (milieu du XVI^e-début du XVIII^e siècle) », p. 57-73.
- PITASSI, Maria-Cristina, et SOLFAROLI-CAMILLOCCI, Daniela (éd.), *Les Modes de la conversion confessionnelle à l'Époque moderne. Autobiographie, altérité et construction des identités religieuses*, Florence, Leo S. Olschki, 2010, XXVIII-266 p. Voir notamment MELLET, Paul-Alexis, « *Post Tenebras Lux* : le temps et le corps dans la conversion aux XVI^e et XVII^e siècles », p. 21-40 ; DOMPNIER, Bernard, « Comprendre les stratégies catholiques de conversion dans la France du premier XVII^e siècle », p. 191-213 ; GROSSE, Christian, « Exhortation, rituel, instruction : les trois temps de la régulation des identités confessionnelles (Genève, XVI^e-XVIII^e siècle) », p. 233-253.
- PITTION, Jean-Paul, « Le collège réformé et l'apprentissage des valeurs. La formation des étudiants à l'Académie de Saumur avant la Fronde », dans HEPP, Noémi, et HENNEQUIN, Jacques (éd.), *Les valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Paris, Klincksieck, 1979, p. 353-369.
- PLÉNET, Michel, *Catholiques et protestants en Vivarais aux XVII^e et XVIII^e siècles : modes de vie, modes de croire*, thèse en histoire, sous la direction de GUTTON, Jean-Pierre, Université Lumière – Lyon 2, 2007, 609 p.
- PLÉNET, Michel, « Catholiques et protestants à Annonay aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la SHPF*, t. 155-3, 2009, p. 657-674.
- POLMAN, Pontien, *L'élément Historique dans la Controverse religieuse du XVI^e Siècle*, Gembloux, Duculot, 1932, XXXVI-580 p.
- POTON, Didier, *Saint-Jean-de-Gardonnenque. Une communauté réformée à la veille de la Révocation (1663-1685)*, Gap, Ophrys, 1985, X-157 p.
- POTON, Didier, *De l'édit de Nantes à sa révocation : Saint Jean de Gardonnenque (1596-1686)*, thèse en histoire, sous la direction de PÉRONNET, Michel, Université Paul Valéry – Montpellier 3, 1988, 2 vol., V-444 p. et 233 p.
- POTON, Didier, « Les délibérations consistoriales : Une source pour l'histoire de la violence au XVII^e siècle », dans GARNOT, Benoît (éd.), *Histoire et criminalité de l'antiquité au XX^e siècle : Nouvelle approches*, Dijon, EUD, 1992, p. 67-73.
- POTON, Didier, « Le Consistoire protestant au XVII^e siècle : Un tribunal des mœurs ? », dans GARNOT, Benoît (éd.), *Ordre moral et délinquance de l'antiquité au XX^e siècle*, Dijon, EUD, 1994, p. 411-417.
- POTON, Didier (éd.), *Agir pour l'Église. Ministères et charges ecclésiastiques dans les Églises réformées (XVI^e – XIX^e siècles)*, à paraître aux éditions Les Indes savantes (Paris). Voir notamment CHAREYRE, Philippe, « Le ministère des diacres à Nîmes et dans les Églises réformées du Bas-Languedoc » ; MOREIL, Françoise, « Portrait de groupe avec dames » ; et LÉONARD, Julien, « Entre tensions générationnelles, familiales et consistoriales : la difficile succession de Paul Ferry au ministère à Metz (1652-1669) ».

- POTON, Didier, et CABANEL, Patrick, *Les protestants français du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Nathan, 1994, 128 p.
- POTON, Didier, « Le Consistoire de l'Église réformée de Saint-Jean-du-Gard au XVII^e siècle : élection et composition sociale (1605-1685) », dans FOUILLERON, Joël, LE THIEC, Guy, et MICHEL, Henri (éd.), *Sociétés et Idéologies des Temps Modernes. Hommage à Arlette Jouanna*, Montpellier, CHMCEMP, 1996, t. 1, p. 247-257.
- POTON, Didier, « Les institutions consistoriales : I. Les exemples des XVI^e et XVII^e siècles », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 953-964.
- PRÉCLIN, Edmond, et JARRY, Eugène, *Les luttes politiques et doctrinales aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. 19 de FLICHE, Augustin, et MARTIN, Victor (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Gay, 1955-1956, 2 vol., 838 p. (pagination continue).
- PRÉGNON (Abbé), *Histoire du Pays et de la ville de Sedan, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Charleville, Pouillard, 1856, 3 vol., XVI-533 p., 619 p. et 541 p.
- PRESTWICH, Menna (éd.), *International Calvinism (1541-1715)*, New York – Oxford, Oxford University Press, 1985, X-403 p. Voir notamment LEWIS, Gillian, « Calvinism in Geneva in the Time of Calvin and Beza, 1541-1608 », p. 39-70 ; PRESTWICH, Menna, « Calvinism in France, 1559-1629 », p. 71-107 ; LABROUSSE, Élisabeth, « Calvinism in France, 1598-1685 », p. 285-314 ; YARDENI, Myriam, « French Calvinist Political Thought, 1534-1715 », p. 315-337 ; JOUTARD, Philippe, « The Revocation of the Edict of Nantes : End or Renewal of French Calvinism ? », p. 339-368.
- PUAUX, Frank, *Histoire de la Réformation française*, Paris, Michel Lévy Frères, 7 vol., 1859-1863.
- PUAUX, Frank, *Les précurseurs français de la tolérance au XVII^e siècle*, Paris, Fischbacher, 1881, XII-218 p.
- PUAUX, Frank, « L'évolution des théories politiques du Protestantisme français pendant le règne de Louis XIV », *Bulletin de la SHPF*, t. 62, 1913, p. 386-413 et p. 481-496 ; t. 63, 1914, p. 115-139.
- QUIÉNART, Jean, *La Révocation de l'Édit de Nantes. Protestants et catholiques en France de 1568 à 1685*, Paris, Desclée de Brouwer, 1985, 143 p.
- RABAUT-DUPUY, Pierre-Antoine, *Annuaire, ou répertoire ecclésiastique à l'usage des Églises réformées et protestantes de l'Empire français*, Paris, Brasseur aîné, 1807, 506 p.
- RABUT, Élisabeth, *Le Roi, l'Église et le Temple. L'exécution de l'Édit de Nantes en Dauphiné*, Grenoble, La Pensée Sauvage, 1987, 263 p.
- RACAUT, Luc, « The Polemical Use of the Albigensian Crusade during the French Wars of Religion », *French History*, t. 13, 1999, p. 261-279.
- RAITT, Jill, *The Colloquy of Montbéliard : Religion and Politics in the Sixteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 1993, XI-226 p.
- RANDALL COATS, Catherine, « Structuring Scriptural Space in Sixteenth-Century Catholic France », *Sixteenth Century Journal*, t. 25, 1994, p. 341-352.
- RÉBELLIAU, Alfred, *Bossuet historien du protestantisme. Étude sur l'« Histoire des variations » et sur la controverse au dix-septième siècle*, Paris, Hachette, 3^e édition, (1^{ère} édition 1891), 1909, XIII-624 p.
- RÉGENT-SUSINI, Anne, *L'éloquence de la chaire. Les sermons de saint Augustin à nos jours*, Paris, Seuil, 2009, 293 p.
- REINHARD, Wolfgang, et SCHILLING, Heinz (éd.), *Die katholische Konfessionalisierung*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, 1995, XIII-472 p. Voir notamment SCHILLING, Heinz, « Die Konfessionalisierung von Kirche, Staat und Gesellschaft – Profil, Leistung, Defizite und Perspektiven eines geschichtswissenschaftlichen Paradigmas », p. 1-49 ; GANZER, Klaus, « Das Konzil von Trient und die

- theologische Dimension der katholischen Konfessionalisierung », p. 50-69 ; MARON, Gottfried, « Die nachtridentinische Kodifikationsarbeit in ihrer Bedeutung für die katholische Konfessionalisierung », p. 104-124 ; BIRELEY, Robert, « Neue Orden, katholische Reform und Konfessionalisierung », p. 145-157 ; CHÂTELLIER, Louis, « Die Einführung des tridentinischen Katholizismus und die Konfessionalisierung in Elsaß und Lothringen (1500-1650) », p. 384-393 ; ZIEGLER, Walter, « Typen der Konfessionalisierung in katholischen Territorien Deutschlands », p. 405-418 ; REINHARD, Wolfgang, « Was ist katholische Konfessionalisierung ? », p. 419-452.
- REINHARD, Wolfgang, « La Contre-Réforme : une forme de modernisation ? Prolégomènes à une théorie du temps des confessions », dans *Papauté – Confessions – Modernité*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998, p. 155-169.
- REULOS, Michel, « Les sources du droit ecclésiastique des Églises réformées de France aux XVI^e et XVII^e siècles : Écriture et Discipline », dans *Études d'histoire du droit canonique offertes à Gabriel Le Bras*, t 1, Paris, Sirey, 1965, p. 343-352.
- REULOS, Michel, « L'histoire de la Discipline des Églises réformées françaises, élément de l'histoire de la Réforme en France et de l'histoire du droit ecclésiastique réformé », dans *La storia del diritto nel quadro delle scienze storiche*, Florence, Olschki, 1966, p. 533-544.
- REULOS, Michel, « La Monocratie chez les Réformés français, XVI^e-XVII^e siècles » dans *Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des Institutions*, Bruxelles, La Librairie Encyclopédique, 1969, t. 22, *La Monocratie*, 2^e partie, p. 657-674.
- REULOS, Michel, « L'organisation des Églises Réformées de France », *Ethnopsychologie, Revue de psychologie des peuples*, t. 32-2/3, 1977, p. 265-274.
- REULOS, Michel, « Les caractères particuliers de l'organisation des Églises réformées en France aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles », dans PÉRONNET, Michel (éd.), *Les Églises et leurs institutions au XVI^{ème} siècle*, Montpellier, Presses de l'Université, [1978], p. 141-152.
- REYMOND, Bernard, « Les styles architecturaux du protestantisme : un survol du problème », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 68-4, 1993, p. 507-535.
- REYMOND, Bernard, « Les rituels réformés du baptême », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 70-2, 1995, p. 207-228.
- REYMOND, Bernard, « Architecture et liturgie : une brève reprise du problème », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 70-4, 1995, p. 575-579.
- REYMOND, Bernard, *L'architecture religieuse des protestants. Histoire – Caractéristiques – Problèmes actuels*, Genève, Labor et Fides, 1996, 296 p.
- REYMOND, Bernard, « Les chaires réformées et leurs couronnements », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 74-1, 1999, p. 35-49.
- REYMOND, Bernard, « Du sacrifice de la messe à la convivialité de la Cène, ou la Réforme vue sous l'angle des rituels », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 76-3, 2001, p. 357-370.
- REYMOND, Bernard, « La table de communion des réformés : emplacement, forme, signification théologique », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 82-4, 2007, p. 493-520.
- RICHARD, Michel, *La vie quotidienne des protestants sous l'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1966, 319 p.
- RICHARD, Robert, et VATINEL, Denis, « Le Consistoire de l'Église réformée du Havre au XVII^e siècle : les laïcs (Étude sociale) », *Bulletin de la SHPF*, t. 128-3, 1982, p. 283-362.

- ROBBINS, Kevin C. « Municipal Justice, Urban Police and the Tactics of Counter-Reformation in La Rochelle, 1618-1650 », *French History*, t. 9-3, 1995, p. 273-293.
- ROBERTS, Penny, « The most crucial battle of the wars of religion ? The conflict over sites for reformed worship in 16th Century France », *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. 89, 1998, p. 247-267.
- ROMANE-MUSCULUS, Paul, « Histoire de la robe pastorale et du rabat », *Bulletin de la SHPF*, t. 115-3, 1969, p. 307-328.
- ROME, Catherine, *Les bourgeois de Montauban au XVII^e siècle. Une élite urbaine face à une monarchie autoritaire*, Paris, Honoré Champion, 2002, 589 p.
- ROSA, Susan, « “Il était possible aussi que cette conversion fût sincère” : Turenne’s Conversion in Context », *French Historical Studies*, t. 18-3, 1994, p. 632-666.
- ROUSSEL, Bernard, « Prédication et histoire des religions », *Bulletin de la SHPF*, t. 134-4, 1988, p. 663-665.
- ROUSSEL, Bernard, et DEYON, Solange, « Pour un nouvel “Aymon” : Les premiers Synodes nationaux des Églises réformées en France (1559-1567) », *Bulletin de la SHPF*, t. 139-4, 1993, p. 545-595.
- ROUSSEL, Bernard, « Comment faire la Cène ? Rite et retour aux Écritures dans les Églises réformées du royaume de France au XVI^e siècle », dans PATLAGEAN, Évelyne, et LE BOULLUEC, Alain (éd.), *Les retours aux Écritures. Fondamentalismes présents et passés*, Louvain – Paris, Peeters, 1993, p. 195-216.
- ROUSSEL, Bernard, « “Faire la Cène” dans les Églises réformées du royaume de France au seizième siècle (ca.1555-ca.1575) », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, t. 85-1, 1994, p. 99-119.
- RUEL-ROBINS, Marianne, « Corps à corps : la querelle des danses et ses enjeux confessionnels (1550-1650) », dans WANEGFFELEN, Thierry (éd.), *De Michel de l’Hospital à l’édit de Nantes. Politique et religion face aux Églises*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2002, p. 115-131.
- RUEL, Marianne, *Les chrétiens et la danse dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2006, 457 p.
- SAGER, Jason, « The Eucharist Debate and the Redefinition of Catholic-Protestant Confessional Boundaries under Louis XIII », *Europa Moderna. Revue d’histoire et d’iconologie*, n° 2, 2011, p. 48-62. Article en ligne (<http://europamoderna.com>).
- SALLIOT, Natacha, *Philippe Duplessis-Mornay. La rhétorique dans la théologie*, Paris, Classiques Garnier, 2009, 731 p.
- SAPIN-STEINER, Annick, *L’Église Réformée de Sedan de ses origines jusqu’au rattachement de la principauté à la France (1562-1642)*, thèse de l’École nationale des Chartes, sous la direction de FRANÇOIS, Michel, 1974, XIX-312 p.
- SAUPIN, Guy, FABRE, Rémy, et LAUNAY, Marcel (dir.), *La Tolérance*, Rennes, PUR, 1999, 522 p. Voir notamment SAUPIN, Guy, « Le concept de tolérance aux temps modernes, rapport introductif », p. 11-18 ; HERMANN, Christian, « Le dialogue de Bossuet avec les protestants », p. 79-86 ; DAVID, François, « Frédéric-Guillaume à la rescousse des huguenots : liberté de conscience et réalisme politique en Brandebourg dans la seconde moitié du XVII^e siècle », p. 161-169 ; PITASSI, Maria-Cristina, « “Nonobstant ces petites différences” : enjeux et présupposés d’un projet d’union intra-protestante au début du XVIII^e siècle », p. 419-426.
- SAUZET, Robert, « Religion et Pouvoir Municipal. Le consulat de Nîmes aux XVI^e et XVII^e siècles », *Ethnopsychologie, Revue de psychologie des peuples*, t. 32-2/3, 1977, p. 277-285.
- SAUZET, Robert, *Contre-Réforme et réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Louvain, Nauwelaerts, 1979, 527 p.

- SAUZET, Robert, *Chronique des frères ennemis. Catholiques et Protestants à Nîmes du XVI^e au XVIII^e siècle*, Caen, Paradigme, 1992, 280 p.
- SAUZET, Robert (éd.), *Les frontières religieuses en Europe du XV^e au XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1992, 351 p. Voir notamment DOMPNIER, Bernard, « L'image du protestant chez les missionnaires de l'intérieur », p. 27-36 ; FRANÇOIS, Étienne, « La frontière intériorisée. Identités et frontières confessionnelles dans l'Allemagne de la seconde moitié du XVII^e siècle », p. 51-57 ; AZÉMA, Thierry, « Montélimar au XVII^e siècle. Une biconfessionnalité fragile », p. 137-149 ; BLASCHKE, Karlheinz, « Les frontières confessionnelles en Allemagne à partir des réformes : genèse, stabilisation, conséquences », p. 171-175 ; CHAIX, Gérald, « La frontière introuvable : pratiques religieuses et identités confessionnelles dans l'espace Bas-Rhénan », p. 177-183 ; LABROUSSE, Élisabeth, « Perspectives plurielles sur les frontières religieuses », p. 207-213 ; PRESTWICH, Menna, « Religious frontiers and co-existence in Paris in the age of Richelieu and Mazarin, 1624-1661 », p. 259-271 ; REULOS, Michel, « Du contact pacifique aux contacts violents entre catholiques et réformés en Basse-Normandie », p.273-281 ; SAUZET, Robert, « Une expérience originale de cohabitation religieuse : le collège mi-parti de Nîmes au XVII^e siècle », p. 283-290.
- SAUZET, Robert, *Au Grand Siècle des âmes. Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII^e siècle*, Paris, Perrin, 2007, 301 p.
- SAUZET, Robert, « Miracles et Contre-Réforme en France au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 94, n° 234, 2009, p. 35-43.
- SCHEIDECKER, Marc, et GAYOT, Gérard, *Les protestants de Sedan au XVIII^e siècle. Le peuple et les manufacturiers*, Paris, Honoré Champion, 2003, 291 p.
- SCHILLING, Heinz, (éd.), *Die reformierte Konfessionalisierung in Deutschland – Das Problem der »Zweiten Reformation«*, Gütersloh, Gütersloher Verlagshaus, 1986, 480 p. Voir notamment HECKEL, Martin, « Reichsrecht und »Zweite Reformation« : Theologisch-juristische Probleme der reformierten Konfessionalisierung », p. 11-43 ; GOETERS, J.F. Gerhard, « Genesis, Formen und Hauptthemen des reformierten Bekenntnisses in Deutschland. Ein Übersicht », p. 44-59 ; DEETJEN, Werner-Ulrich, « Der Konfessionswechsel im Herzogtum Zweibrücken », p. 98-103 ; PRESS, Volker, « Die »Zweite Reformation« in der Kurpfalz », p. 104-129 ; VON THADDEN, Rudolf, « Die Fortsetzung des »Reformationswerks« in Brandenburg-Preußen », p. 233-250 ; BENRATH, Gustav Adolf, « Irenik und Zweite Reformation », p. 349-358 ; SCHILLING, Heinz, « Die »Zweite Reformation« als Kategorie der Geschichtswissenschaft », p. 387-437.
- SCHILLING, Heinz, « Die Konfessionalisierung im Reich. Religiöser und gesellschaftlicher Wandel in Deutschland zwischen 1555 und 1620 », *Historische Zeitschrift*, t. 246-1, 1988, p. 1-45.
- SCHILLING, Heinz, *Civic Calvinism in Northwestern Germany and the Netherlands. Sixteenth to Nineteenth Centuries*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Publishers, 1991, VIII-167 p.
- SCHILLING, Heinz, « Calvinist and Catholic Cities – urban architecture and ritual in confessional Europe », *European Review*, t. 12-3, 2004, p. 293-312.
- SCHMIDT, Heinrich Richard, « Sozialdisziplinierung ? Ein Plädoyer für das Ende des Etatismus in der Konfessionalisierungsforschung », *Historische Zeitschrift*, t. 265, 1997, p. 639-682.
- SCHOLEM, Gershom, *Sabbataï Tsevi. Le messie mystique (1626-1676)*, Paris, Verdier, 1983, (1^{ère} édition en hébreu, 1957), 975 p.
- SCHWARZBACH, Bertram Eugene (éd.), *La Bible imprimée dans l'Europe moderne*, Paris, BnF, 1999, 478 p. Voir notamment HIGMAN, Francis, « Les Bibles genevoises du

- XVI^e siècle », p. 213-229 ; GILMONT, Jean-François, « Calvin et la diffusion de la Bible », p. 230-242 ; LAPLANCHE, François, « Le développement de l'*apparatus biblicus* et l'émergence de la critique biblique en France à la fin du XVII^e siècle », p. 407-418 ; CHÉDOZEAU, Bernard, « La Bible, l'histoire religieuse et l'histoire laïque au XVII^e siècle », p. 419-425 ; BOTTIGHEIMER, Ruth B., « Les Bibles pour enfants et leurs lecteurs aux XVI^e et XVII^e siècles en France et en Allemagne », p. 428-446.
- SCHWARZFUCHS, Simon, *Les Juifs de France*, Paris, Albin Michel, 1975, 352 p.
- SESBOÛÉ, Bernard, *Hors de l'Église pas de salut. Histoire d'une formule et problèmes d'interprétations*, Paris, Desclée de Brouwer, 2004, 396 p.
- SICARD-ARPIN, Ghislaine, « La Bible dans les sermons protestants : le fondement d'une identité, l'arme contre l'adversaire catholique », dans MILLET, Olivier (éd.), *Bible et littérature*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 111-119.
- SNOEKS, Rémi, *L'Argument de tradition dans la controverse entre catholiques et réformés français au XVII^e siècle*, Louvain, Presses Universitaires, 1951, XLVII-560 p.
- SOLÉ, Jacques, *Au Temps de l'Édit de Nantes. Le débat entre Protestants et Catholiques français de 1598 à 1685*, thèse d'État ès lettres, sous la direction de LATREILLE, André, CHAUNU, Pierre, et PÉROUSE DE MONTCLOS, Xavier, Université de Lyon 2, 1981, 3 vol., VIII-1810 p.
- SOLÉ, Jacques, *Les origines intellectuelles de la révocation de l'édit de Nantes*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, 1997, 198 p.
- SPICER, Andrew, et HAMILTON, Sarah (éd.), *Defining the Holy. Sacred Space in Medieval and Early Modern Europe*, Aldershot, Ashgate, 2005, XVIII-345 p. Voir notamment HAMILTON, Sarah, et SPICER, Andrew, « Defining the Holy : the Delineation of Sacred Space », p. 1-26 ; SPICER, Andrew, « 'God Will Have a House' : Defining Sacred Space and Rites of Consecration in Early Seventeenth-Century England », p. 207-230 ; MURDOCK, Graeme, « 'Pure and White' : Reformed Space for Worship in Early Seventeenth-Century Hungary », p. 231-250 ; LOACH, Judi, « The Consecration of the Civic Realm », p. 277-300.
- SPICER, Andrew, *Calvinist churches in early modern Europe*, Manchester, MUP, 2007, XII-272 p.
- SPICER, Andrew, « (Re)building the sacred landscape : Orléans, 1560-1610 », *French History*, t. 21-3, 2007, p. 247-268.
- STANKIEWICZ, Władysław Józef, *Politics & Religion in Seventeenth-Century France. A Study of Political Ideas from the Monarchomachs to Bayle, as Reflected in the Toleration Controversy*, Berkeley, UCP, 1960, XI-269 p.
- STAUFFENEGGER, Roger, *Église et société. Genève au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 2 vol., 1983, XIII-1007 p. (pagination continue).
- STAUFFER, Richard, *L'affaire d'Huisseau. Une controverse au sujet de la réunion des chrétiens (1670-1671)*, Paris, PUF, 1969, 96 p.
- STAUFFER, Richard, *Interprètes de la Bible. Études sur les réformateurs du XVI^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1980, 275 p.
- STEPHAN, Raoul, *Histoire du protestantisme français*, Paris, Fayard, 1961, 396 p.
- SUNSHINE, Glenn S., *Reforming French Protestantism. The Development of Huguenot Ecclesiastical Institutions, 1557-1572*, Kirksville, Truman State University Press 2003, XIV-193 p.
- SUTHERLAND, Nicola Mary, « Persecution and Toleration in Reformation Europe », dans SHEILS, William J. (éd.), *Persecution and Toleration*, Oxford, Basil Blackwell, 1984, p. 153-161.

- TABARAUD, Matthieu-Mathurin, *Histoire critique des projets formés depuis trois cents ans pour la réunion des communions chrétiennes*, Paris, Gauthier Frères et C^{ie}, 1824, XII-509 p.
- TALLON, Alain, *La compagnie du Saint-Sacrement (1629-1667). Spiritualité et société*, Paris, Cerf, 1990, 189 p.
- TAVARD, Georges, *La Tradition au XVII^e siècle en France et en Angleterre*, Paris, Cerf, 1969, 513 p.
- TAVENEAU, René, « Les prémices de la réforme tridentine », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 75, n° 194, 1989, p. 205-213.
- TAVENEAU, René, *Le catholicisme dans la France classique (1610-1715)*, Paris, SEDES, 2 vol., 1994, 582 p.
- TAYLOR, Larissa, *Soldiers of Christ. Preaching in Late Medieval and Reformation France*, New-York – Oxford, Oxford UP, 1992, XIV-352 p.
- TAYLOR, Larissa (éd.), *Preachers and People in the Reformations and Early Modern Period*, Leyde, Brill, 2001, XVIII-397 p. Voir notamment WORCESTER, Thomas, « The Catholic Sermon », p. 3-33 ; KREITZER, Beth, « The Lutheran Sermon », p. 35-63 ; FORD, James Thomas, « Preaching in the Reformed Tradition », p. 65-88 ; TAYLOR, Larissa, « Dangerous Vocations : Preaching in France in the late Middle Ages and Reformations », p. 91-124 ; THAYER, Anne T., « Ramifications of Late Medieval Preaching : Varied Receptivity to the Protestant Reformation », p. 359-386.
- THOMANN, Marcel, « Bernegger Mathias » et GREISSLER, Paul, « Bernegger Johann Caspar », dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1983, n° 3, p. 185-186.
- TIETZ, Manfred, et KAPP, Volker (éd.), *La Pensée religieuse dans la littérature et la civilisation du XVII^e siècle en France*, numéro spécial de *Biblio*, n° 17, 1984, 398 p. Voir notamment KAPP, Volker « Politique chrétienne au XVII^e siècle », p. 193-210 ; ZUBER, Roger, « L'Art épistolaire et les protestants (de Henri IV à Pierre Bayle) », p. 225-251 ; SCHULZ-BUSCHHAUS, Ulrich, « La Bruyère et l'éloquence de la chaire », p. 253-269.
- TOSATO-RIGO, Danièle, et STAREMBERG GOY, Nicole (éd.), *Sous l'œil du consistoire : sources consistoriales et histoire du contrôle social sous l'Ancien Régime*, numéro spécial d'*Étude de lettres*, n° 3, 2004, 214 p. Voir notamment GROSSE, Christian, « Pour une histoire comparée des disciplines ecclésiastiques réformées en Suisse », p. 13-28 ; POTON, Didier, « Élités protestantes et contrôle social : le consistoire de l'Église réformée de Saint-Jean-du-Gard au XVII^e siècle », p. 57-76 ; WALKER, Corinne, « La politique somptuaire à Genève ou les limites de la compétence du consistoire (XVI^e-XVIII^e siècles », p. 125-136.
- TOUJAS, René, « À propos d'un tricentenaire : Comment fut accordée aux protestants la permission de tenir un synode national en 1659, à Loudun », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 45, n° 142, 1959, p. 41-62.
- TRACY, James D., *Europe's Reformations, 1450-1650. Doctrine, Politics, and Community*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2006, 369 p.
- TROCMÉ, Étienne, « Le protestantisme français au XVII^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 97-2, 1950, p. 170-174.
- TRUCHET, Jacques, *La prédication de Bossuet. Étude des thèmes*, Paris, Cerf, 2 vol., 1960, 371 p. et 345 p.
- TULOT, Jean-Luc, « L'Église réformée de Sedan au temps des La Tour d'Auvergne », *Cahiers du Centre de Généalogie protestante*, n° 82, 2003, p. 65-90.

- TULOT, Jean-Luc, « Les La Trémoille et le protestantisme au XVI^e et au XVII^e siècle », *Cahiers du Centre de Généalogie protestante*, n° 83, 2003, p. 120-153 ; n° 84, 2003, p. 173-202 ; n° 85, 2004, p.27-52 ; n° 86, 2004, p. 61-98.
- TULOT, Jean-Luc, « L'Église réformée de Thouars au XVII^e siècle », *Cahiers du Centre de Généalogie protestante*, n° 87, 2004, p. 119-138 ; n° 88, 2004, p. 173-193 ; n° 89, 2005, p. 4-29 ; n° 90, 2005, p. 61-79 ; n° 93, 2006, p. 42-43.
- TURCHETTI, Mario, « Religious Concord and Political Tolerance in Sixteenth- and Seventeenth-Century France », *The Sixteenth-Century Journal*, t. 22-1, 1991, p. 15-25.
- TURCHETTI, Mario, « Jean Daillé et son *Traicté de l'employ des saints pères* (1632). Aperçu sur les changements des critères d'appréciation des Pères de l'Église entre le XVI^e et le XVII^e siècles », dans BURY, Emmanuel, et MEUNIER, Bernard (éd.), *Les Pères de l'Église au XVII^e siècle*, Paris, Cerf, 1993, p. 69-87.
- TURCHETTI, Mario, « Une question mal posée : la qualification de "perpétuel et irrévocable" appliquée à l'édit de Nantes », *Bulletin de la SHPF*, t. 139-1, 1993, p. 41-78.
- URIEN-CAUSSE, Béatrice, *Die, communauté réformée (1600-1685)*, thèse de 3^e cycle en histoire, Université Paris I –Panthéon Sorbonne, 1979, 715 p. et annexes.
- VALONE, James S., *Huguenot Politics : 1601-1622*, Lewiston, Edwin Mellen Press, 1994, IX-250 p.
- VAN DER BERG, Johannes, et VAN DER WALL, Ernestine G.E. (éd.), *Jewish-Christian Relations in the Seventeenth-Century. Studies and Documents*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1988, IX-210 p. Voir notamment VAN DER BERG, Johannes, « Proto-Protestants ? The Image of the Karaites as a Mirror of the Catholic-Protestant Controversy in the Seventeenth-Century », p. 33-50.
- VAN DEURSEN, Arie Theodorus, *Professions et métiers interdits. Un aspect de l'histoire de la révocation de l'édit de Nantes*, Groningue, J.B. Wolters, 1960, 395 p.
- VAN RUYMBEKE, Bertrand, et SPARKS, Randy J. (éd.), *Memory and Identity : The Huguenots in France and the Atlantic Diaspora*, Columbia, University of South Carolina Press, 2003, XVI-335 p. Voir notamment VAN RUYMBEKE, Bertrand, « Minority Survival : The Huguenot Paradigm in France and the Diaspora », p. 1-25 ; MARGOLF, Diane C., « Identity, Law, and the Huguenots of Early Modern France », p. 26-44 ; MENTZER, Raymond A., « Sociability and Culpability : Conventions of Mediations and Reconciliation within the Sixteenth-Century Huguenot Community », p. 45-57 ; LURIA, Keith P., « Cemeteries, Religious Difference, and the Creation of Cultural Boundaries in Seventeenth-Century French Communities », p. 58-72.
- VAN SCHLEVEN, Gerrit, « La notion politique de la tolérance religieuse », *Revue Historique*, t. 58-1, n° 171, 1933, p. 299-314.
- VAN STAM, Frans Pieter, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650. Disrupting Debates among the Huguenots in Complicated Circumstances*, Amsterdam, APA-HUP, 1988, XIV-497 p.
- VEIT, Patrice, et VALENTIN, Jean-Marie, (éd.), *La confessionnalisation dans le Saint-Empire (XVI^e-XVIII^e siècles)*, numéro spécial des *Études Germaniques*, t. 57-3, 2002, p. 391-576. Voir notamment VALENTIN, Jean-Marie, « Fécondité et incertitudes d'un paradigme », p. 395-400 ; SCHILLING, Heinz, « La "confessionnalisation", un paradigme comparatif et interdisciplinaire. Historiographie et perspectives de recherche », p. 401-420 ; CHRISTIN, Olivier, « Présentation et représentation de soi : confession, identité sociale, stratégie familiale », p.459-472 ; VEIT, Patrice, « Observations autour de la confessionnalisation », p. 545-550 ; DUHAMELLE, Christophe, « La confessionnalisation : coercition, sollicitation ou interaction ? », p. 550-557.

- VENARD, Marc, « Christianiser les ouvriers en France au XVII^e siècle », dans *Transmettre la foi : XVI^e-XX^e siècles*, Paris, CTHS, 1984, t. 1, *Pastorale et prédication en France*, p. 19-30.
- VENARD, Marc (dir.), *Le temps des confessions (1530-1620/30)*, t. 8 de MAYEUR, Jean-Marie, PIETRI, Charles, VAUCHEZ, André, et VENARD, Marc (dir.), *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, Paris, Desclée, 1992, 1236 p.
- VENARD, Marc, *Réforme protestante, Réforme catholique dans la province d'Avignon au XVI^e siècle*, Paris, Cerf, 1993, 1280 p.
- VENARD, Marc (dir.), *L'âge de raison (1620/30-1750)*, t. 9 de MAYEUR, Jean-Marie, PIETRI, Charles, VAUCHEZ, André, et VENARD, Marc (dir.), *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, Paris, Desclée, 1997, 1214 p.
- VENARD, Marc, « Réforme, réformation, préréforme, Contre-Réforme... Étude de vocabulaire chez les historiens récents de langue française », dans *Le catholicisme à l'épreuve dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Cerf, 2000, p. 9-26.
- VICAIRE, Marie-Humbert, « Les Albigeois ancêtres des protestants. Assimilations catholiques », *Cahiers de Fanjeaux*, t. 14, 1979, p. 23-46.
- VIÉNOT, John, « Pour la fête de la Réformation », *Bulletin de la SHPF*, t. 69, 1920, p. 113-114.
- VIÉNOT, John, *Histoire de la Réforme française de l'Édit de Nantes à sa Révocation*, Paris, Fischbacher, 1934, XIII-654 p.
- VIGUERIE, Jean de (éd.), *Histoire de la messe (XVII^e-XIX^e siècles)*, Angers, PU, 1980, 170 p. Voir notamment VIGUERIE, Jean de, « La dévotion populaire à la messe dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles », p. 7-25 ; TESSEYRE, Charles, « L'Eucharistie et le concile de Trente », p. 27-36 ; DESGRAVES, Louis, « Les controverses sur la messe à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle », p. 37-50.
- VINET, Alexandre, *Histoire de la prédication parmi les réformés de France au dix-septième siècle*, Paris, Chez les Éditeurs, 1860, VIII-718 p.
- VOELTZEL, René, *Vraie et fausse Église selon les théologiens protestants français du XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1956, 181 p.
- VOGLER, Bernard, « Les contacts culturels entre Huguenots français et protestants palatins au 16^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 115-1, 1969, p. 29-42.
- VOGLER, Bernard, « La politique scolaire entre Rhin et Moselle : l'exemple du duché de Deux-Ponts (1556-1619) », *Francia*, n° 3, 1975, p. 236-320, et n° 4, 1976, p. 287-364.
- VOLPE, Tony, « Sciences et Religion aux XVI^e et XVII^e siècles », *Annales de l'Est*, n° 1, 2001, p. 27-50.
- VOLPE, Tony, *Science et théologie dans les débats savants de la seconde moitié du XVII^e siècle. La Genèse dans les Philosophical Transactions et le Journal des savants (1665-1710)*, Turnhout, Brepols, 2008, 467 p.
- VON GREYERZ, Kaspar, *Religion et culture. Europe, 1500-1800*, Paris, Cerf, 2006, 372 p.
- VON GREYERZ, Kaspar, et SIEBENHÜNER, Kim (éd.), *Religion und Gewalt. Konflikte, Rituale, Deutungen (1500-1800)*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2006, 432 p. Voir notamment SABEAN, David Warren, « Reading Sixteenth Century Religious Violence : The Historiography of St. Bartolomew's Day Massacre », p. 109-123 ; BRADY, Thomas A., « Limits of Religious Violence in Early Modern Europe », p. 125-151 ; BENEDICT, Philip, « Religion and Politics in Europe, 1500-1700 », p. 155-173 ; GROSSE, Christian, « "L'office des fidèles est d'offrir leur corps à Dieu en hostie vivante". Martyr, sacrifice et prière liturgique dans la culture réformée (1540-1560) », p. 221-247.

- VON THADDEN, Rudolf, « Le protestantisme et l'Europe », *Bulletin de la SHPF*, t. 151-1, 2005, p. 27-36.
- WALLMANN, Johannes, « Union, Reunion, Toleranz. Georg Calixts Einigungsbestrebungen und ihre Rezeption in der katholischen und protestantischen Theologie des 17. Jahrhunderts », dans DURCHHARDT, Heinz, et MAY, Gerhard (éd.), *Union – Konversion – Toleranz. Dimensionen der Annäherung zwischen den christlichen Konfessionen im 17. und 18. Jahrhundert*, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, 2000, p. 21-37.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Une expression de l'altérité confessionnelle au siècle des réformations. France, 1520-1650 », *Revue de Synthèse*, t. 114, n° 3-4, 1993, p. 497-526.
- WANEGFFELEN, Thierry, *La France et les Français, XVI^e – milieu XVII^e siècle. La vie religieuse*, Gap, Ophrys, 1994, 109 p.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Vers l'hérésie. Débat sur la grâce et construction confessionnelle en France au XVI^e siècle », *Siècles, Cahiers du Centre d'Histoire des Entreprises et des Communautés (Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand 2)*, n° 2, 1995, p. 61-76.
- WANEGFFELEN, Thierry, *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires en France au XVI^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1997, XX-681 p.
- WANEGFFELEN, Thierry, *L'Édit de Nantes. Une histoire européenne de la tolérance (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Le Livre de Poche, 1998, 349 p.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Récits de conversion des XVI^e et XVII^e siècles. Discours confessionnel et expérience individuelle », dans ATTIAS, Jean-Christophe (éd.), *De la conversion*, Paris, Cerf, 1998, p. 183-202.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Être protestant. L'exil, paradigme identitaire des réformés français au XVI^e et dans la première moitié du XVII^e siècle », dans *À propos de l'Édit de Nantes. Rendez-vous sur le plateau Vivarais-Lignon*, Chambon-sur-Lignon, Documents de la SHM, 1999, p. 35-64.
- WANEGFFELEN, Thierry, *Une difficile fidélité. Catholiques malgré le concile en France. XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, PUF, 1999, XVII-226 p.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Pour une histoire culturelle de la confrontation confessionnelle en France aux XVI^e et XVII^e siècles. Y a-t-il eu création d'une "civilisation protestante" dans le royaume des derniers Valois et des premiers Bourbons ? », dans FRAY, Jean-Luc, et al. (éd.), *Regards croisés. Recherches en Lettres et en Histoire, France et Hongrie*, Debrecen, Gossuth Egyetemi Kiado-Debreceni Egyetem et Presses de l'Université Blaise Pascal, 2003, p. 115-134.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Former des adultes, inventer la jeunesse. L'entrée dans la modernité, ou de la civilité et du processus de normalisation », dans CANI, Isabelle, CHABROL-GAGNE, Nelly, et HUMIÈRES, Catherine d' (éd.), *Devenir adulte et rester enfant ? Relire les productions pour la jeunesse*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise-Pascal, 2007, p. 29-40.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Quitte-t-on jamais une religion ? Les réformés français et le "papisme" (XVI^e-XVII^e siècles) », dans TOLLET, Daniel (éd.), *La Religion que j'ai quittée*, Paris, PUPS, 2007, p. 163-176.
- WHELAN, Ruth, et BAXTER, Carol (éd.), *Toleration and religious identity : The Edict of Nantes and its implications in France, Britain and Ireland*, Dublin, Four Courts Press, 2003, 304 p. Voir notamment DELUMEAU, Jean, « From the Edict of Nantes to ecumenism », p. 41-53 ; COTTRET, Bernard, « Religious or secular ? The Edict of Nantes, reformation and state formation in late sixteenth-century France », p. 107-127 ; MILLET, Olivier, « Intolerance, friendship and urbanity : Balzac and his

- Huguenot correspondents », p. 149-165 ; MILLER, John, « Pluralism, persecution and toleration in France and Britain in the seventeenth century », p. 166-178.
- WILLAERT, Léopold, *La Restauration catholique : après le concile de Trente (1563-1648)*, t. 18 de FLICHE, Augustin, et MARTIN, Victor (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris, Bloud et Gay, 1960, 491 p.
- WOLFF, Christian, « L'arrivée des Huguenots en Alsace », *Bulletin du Cercle généalogique d'Alsace*, n° 116, 1996, p. 460-465.
- WOLFF, Philippe (dir.), *Histoire des Protestants en France*, Toulouse, Privat, 1977, 490 p.
- WOLFF, Philippe (dir.), *Histoire des protestants en France. De la Réforme à la Révolution*, Toulouse, Privat, 2001, 254 p.
- YARDENI, Myriam, *Huguenots et juifs*, Paris, Honoré Champion, 2008, 228 p.
- ZEEDEN, Ernst W., *Die Entstehung der Konfessionen. Grundlagen und Formen der Konfessionsbildung im Zeitalter der Glaubenskämpfe*, Munich – Vienne, Oldenbourg, 1965, 213 p.
- ZEMON DAVIS, Natalie, *Juive, catholique, protestante. Trois femmes en marge au XVII^e siècle*, Paris, Seuil, 1997, 339 p.
- ZINGUER, Ilana, et YARDENI, Myriam (éd.), *Les deux réformes chrétiennes. Propagation et diffusion*, Leyde, Brill, 2004, XIX-533 p. Voir notamment ROUSSEL, Bernard, « Les Disciplines Ecclésiastiques et la première culture des réformés, 1559-1572 », p. 77-109 ; KUPERTY-TSUR, Nadine, « Rhétorique parentale et religieuse : les voies de la transmission des valeurs de la Réforme aux enfants », p. 153-171 ; MENTZER, Raymond A., « Idéologie réformatrice et comportement quotidien », p. 253-261 ; SAUZET, Robert, « Contre-Réforme et confessionnalisation en Bas-Languedoc aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 274-289 ; LEMAÎTRE, Nicole, « De l'évêque au curé : la communication des réformes vers les paroisses et ses mutations (XV^e-XVIII^e siècles) », p. 331-353.
- ZUBER, Roger, et THEIS, Laurent (éd.), *La révocation de l'Édit de Nantes et le protestantisme français en 1685*, Paris, SHPF, 1986, 400 p. Voir notamment PITTION, Jean-Paul, « Les académies réformées de l'Édit de Nantes à la Révocation », p. 187-207 ; DEYON, Solange, « La destruction des temples », p. 239-259.

V. Travaux sur l'histoire des clergés et notamment des pasteurs

- AINSLIE, James L., *The doctrines of ministerial order in the Reformed Churches of the 16th and 17th Centuries*, Édimbourg, Clark, 1940, VI-272 p.
- ARMSTRONG, Brian G., « The Changing Face of French Protestantism : The Influence of Pierre Du Moulin », dans SCHNUCKER, Robert V. (éd.), *Calviniana. Ideas and Influence of Jean Calvin*, Kirksville, Sixteenth Century Journal Publishers, 1988, p. 131-149.
- AUDISIO, Gabriel, « Des barbes aux pasteurs (1530-1560) », dans CABANEL, Patrick, GRANET-ABISSET, Anne-Marie, et GUIBAL, Jean (éd.), *Montagnes, Méditerranée, Mémoire. Mélanges offerts à Philippe Joutard*, Grenoble – Aix-en-Provence, Musée dauphinois – Publications de l'Université de Provence, 2002, p. 221-230.
- BAKER, Derek (éd.), *Miscellanea Historiae Ecclesiasticae III*, Louvain, Presses Universitaires, 1970, IX-415 p. Voir notamment HALKIN, Léon-E., « La formation du clergé catholique après le Concile de Trente », p. 109-125 ; MEYLAN, Henri, « Le recrutement et la formation des pasteurs dans les ER du XVI^e siècle », p. 127-150 ; VAN LAARHOVEN, Jan, « La formation des prêtres dans la première moitié du XVI^e siècle. Quelques considérations méthodologiques », p. 151-165 ; VOGLER, Bernard,

- « Formation et recrutement du clergé protestant dans les Pays Rhénans de Strasbourg à Coblenche au XVI^e siècle », p. 216-221.
- BALITZER, S., « Nicolas Antoine. Un pasteur protestant brûlé à Genève en 1632 pour crime de judaïsme », *Revue des études juives*, t. 36, 1898, p. 161-196.
- BARKER, Sara K., *Protestantism, Poetry and Protest. The Vernacular Writings of Antoine de Chandieu (c.1534-1591)*, Aldershot, Ashgate, 2009, XII-335 p.
- BEAUX, Élie, *Les principaux devoirs du pasteur*, Montauban, Charles Forestié, 1849, 32 p.
- BENEDICT, Philip, « La Chouette de Minerve au crépuscule. Philippe Le Noir de Crevain, pasteur sous Louis XIV, historien des Églises réformées du XVI^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 146-2, 2000, p. 335-366.
- BERBUS, A., « Le pasteur Gardesi », *Bulletin de la SHPF*, t. 43, 1894, p. 651-654.
- BERGIN, Joseph, « Between Estate and Profession : The Catholic Parish Clergy of Early Modern Western Europe », dans BUSH, Michael L. (éd.), *Social Orders and Social Classes in Europe since 1500 : Studies in Social Stratification*, Londres, Longman, 1992, p. 66-85.
- BERGIN, Joseph, *The Making of the French Episcopate (1589-1661)*, New Haven, Yale University Press, 1996, XII-761 p.
- BERGIN, Joseph, *Crown, Church and Episcopate under Louis XIV*, New Haven, Yale University Press, 2004, XII-526 p.
- BERGIER, Jean-François, « Salaires des Pasteurs de Genève au XVI^e siècle », dans *Mélanges d'histoire du XVI^e siècle offerts à Henri Meylan*, Genève, Droz, 1970, p. 159-178.
- BERNOS, Marcel, *Femmes et gens d'Église dans la France classique, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Cerf, 2003, 404 p.
- BLET, Pierre, *Le Clergé de France et la Monarchie. Étude sur les Assemblées du Clergé de 1615 à 1666*, Rome, Univ. Gregoriana, 1959, 2 vol., 534 p. et 469 p.
- BLET, Pierre, « Le plan de Richelieu pour la réunion des protestants », *Gregorianum*, t. 48-1, 1967, p. 100-129.
- BLET, Pierre, « L'ordre du clergé au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 54, n° 152, 1968, p. 5-26.
- BLET, Pierre, *Les assemblées du Clergé et Louis XIV de 1670 à 1693*, Rome, Univ. Gregoriana, 1972, XX-633 p.
- BLET, Pierre, *Le clergé du Grand Siècle en ses assemblées. 1615-1715*, Paris, Cerf, 1995, 530 p.
- BOISSON, Didier, « Entre foi et doutes. Itinéraire de Mathurin Veysseyre de La Croze, un mauriste converti au protestantisme à la fin du XVII^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 94, n° 233, 2008, p. 283-299.
- BOISSON, Didier, *Consciences en liberté ? Itinéraires d'ecclésiastiques convertis au protestantisme (1631-1760)*, Paris, Honoré Champion, 2009, 778 p.
- BOISSON, Didier, « Conversion et reconversion au XVII^e siècle : les itinéraires confessionnels de François Clouet et de Pierre Jarrige », *Bulletin de la SHPF*, t. 155-2, 2009, p. 447-467.
- BOISSON, Didier, et KRUMENACKER, Yves (éd.), *Les pasteurs et leurs écrits dans l'aire francophone à l'époque moderne*, numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, t. 156-1, 2010, p. 7-156. Voir notamment KRUMENACKER, Yves, « Introduction », p. 9-13 ; CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Les pasteurs français auteurs d'une littérature d'édification, au XVII^e siècle », p. 37-48 ; MOREIL, Françoise, « Gaspar Martin, le capucin réformé, pasteur de la principauté d'Orange au XVII^e siècle », p. 49-68 ; BOISSON, Didier, « Les pasteurs du XVII^e siècle et la controverse religieuse », p. 69-80 ; LÉONARD, Julien, « Les pasteurs et la réunion des Églises au XVII^e siècle : le cas de Paul Ferry », p. 81-106 ; DAIREAUX, Luc, « Pasteurs et érudition en Normandie

- dans la seconde moitié du XVII^e siècle », p. 107-128 ; GÆURY, Julien, « Les pasteurs poètes de langue française des origines de la Réforme à la révocation de l'édit de Nantes », p. 129-146 ; MENTZER, Raymond A., « Les pasteurs : l'image et la réalité », p. 147-149.
- BOISSON, Didier, « François Véron et les réformés : analyse d'un discours d'exclusion », dans BERNAT, Chrystel, et BOST, Hubert (éd.), *Énoncer – Dénoncer l'autre*, à paraître chez Brépols.
- BONZON, Anne, *L'esprit de clocher. Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais (1535-1650)*, Paris, Cerf, 1999, 527 p.
- BONZON, Anne, « Accorder selon Dieu et conscience : Le rôle des curés dans le règlement des conflits locaux sous l'Ancien Régime », dans FOLLAIN, Antoine (éd.), *Les justices locales dans les villes et villages du XVI^e au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2006, p. 159-178.
- BONZON, Anne, « Les curés médiateurs sociaux : genèse et diffusion d'un modèle dans la France du XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 97, n° 238, 2011, p. 35-56.
- BOST, Charles, « La piété protestante au XVII^e siècle. De Pierre du Moulin à Pierre du Bosc », *Revue Chrétienne*, t. 60, 1913, p. 850-865 et t. 61, 1914, p. 241-255.
- BRUNET, Serge, « Les prêtres des campagnes de la France du XVII^e siècle : la grande mutation », *XVII^e Siècle*, n° 234, t. 1, 2007, p. 49-82.
- BURNETT, Stephen G., *From Christian Hebraism to Jewish Studies. Johannes Buxtorf (1564-1629) and Hebrew Learning in the Seventeenth Century*, Leyde, Brill, 1996, XII-317 p.
- CABANAC, Paul, *Un prédicateur protestant du XVII^e siècle. Michel Le Faucheur (1585-1657)*, Montauban, Granié, 1901, 85 p.
- CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Le récit des "dernières heures" d'un théologien protestant », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 71-3, 1996, p. 347-359.
- CASAUBON, Franck, *Charles Drelincourt (1595-1669) et la piété huguenote au XVII^e siècle*, thèse en théologie, sous la direction de MONNIER, Henri, Faculté libre de théologie protestante de Paris, 1939, VII-186 p.
- CASTAGNET, Véronique, « Clergé protestant et clergé catholique face à la "souveraineté de Béarn" (XVI^e-XVII^e siècles) », *Parlement[s]*, HS n° 6, p. 29-43.
- CHALON, Rénier, *Fabrice de La Bassecourt, pasteur de l'Église wallonne d'Amsterdam. Quelques recherches sur la famille Bassecourt et sur le poète Claude de Bassecourt*, Bruxelles, Librairie Polytechnique, 1857, 28 p.
- CHAPPUIS, Jean-Marc, *La figure du pasteur*, Genève, Labor et Fides, 1985, VI-185 p.
- CHÂTELLIER, Louis, « Le recrutement des vicaires généraux dans les diocèses de la France de l'Est et des Pays rhénans aux XVI^e, XVII^e, et XVIII^e siècles », dans GIRY-DELOISON, Charles et METTAM, Roger (éd.), *Patronages et clientélismes 1550-1750 (France, Angleterre, Espagne, Italie)*, Lille, Presses Universitaires, 1995, p. 179-189.
- CHÂTELLIER, Louis, « L'évêque suffragant en Lorraine et en Alsace dans les premières années du XVII^e siècle », dans MAILLARD, Brigitte (éd.), *Foi, Fidélité, Amitié en Europe à la période moderne. Mélanges offerts à Robert Sauzet*, Tours, Presses Universitaires, 1995, t. 2, p. 135-143.
- CHÂTELLIER, Louis, « Renouveau de la pastorale et société après le concile de Trente », *Annales de l'Est*, n° spécial, 2003, p. 5-21.
- CHENOT, A., « Charles Duvernoy. Pasteur à Héricourt et à Montbéliard (1608-1676). Sa vie, ses écrits », *Bulletin de la SHPF*, t. 41, 1892, p. 375-388 et p. 427-441.
- CLIFFORD, Alan C. (éd.), *Christ for the World. Affirming Amyraldianism*, Norwich, Charenton Reformed Publishing, 2007, 173 p. Voir notamment CLIFFORD, Alan C., « The Case

- for Amyraldianism », p. 7-20 ; CLIFFORD, Alan C., « A quick Look at Amyraut », p. 21-43 ; JENKINS, David Llewellyn, « Amyraut on other Religions », p. 44-91 ; WESTHEAD, J. Nigel, « The Preaching of Jean Daillé », p. 129-149.
- DYKEMA, Peter A., et OBERMAN, Heilo A. (éd.), *Anticlericalism in late Medieval and Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 1993, XI-704 p.
- FEBVRE, Lucien, *Un destin : Martin Luther*, Paris, Rieder, 1928, 314 p.
- FÉRET, Pierre, *Un curé de Charenton au XVII^e siècle*, Paris, Jules Gervais, 1881, 160 p.
- GALLAND, Alfred, « Les pasteurs français Amyraut, Bochart, etc. et la royauté de droit divin de l'Édit d'Alais à la Révocation (1629-1685) », *Bulletin de la SHPF*, t. 77-1 à 4, 1928, p. 14-20, p. 105-134, p. 225-241 et p. 413-423.
- GANOCZY, Alexandre, *Calvin théologien de l'Église et du Ministère*, Paris, Cerf, 1964, 445 p.
- GAUTIER, Sandie, *Les femmes de pasteurs dans le Saint-Empire Romain Germanique aux XVI^e et XVII^e siècles*, mémoire de master 1 en histoire, sous la direction de CHRISTIN, Olivier, ENS Lyon, 2006, 147 p.
- GAUTIER, Sandie, « Les femmes de pasteurs dans le Saint-Empire romain germanique aux XVI^e et XVII^e siècles », *Atala*, n° 12, 2009, p. 265-282.
- GŒURY, Julien, « Une légende rodée : la scène de l'agonie dans le récit de la mort des pasteurs (XVI^e-XVII^e siècles) », *Bulletin de la SHPF*, t. 155-3, 2009, p. 581-604.
- GREIB, L., « Quelques notes sur les Pasteurs nommés dans un registre de Badonviller (1567-1624) », *Bulletin de la SHPF*, t. 79-4, 1930, p. 557-560.
- GREIFFENHAGEN, Martin (éd.), *Das evangelische Pfarrhaus. Eine Kultur- und Sozialgeschichte*, Stuttgart, Kreuz Verlag, 1984, 446 p. Voir notamment KANTZENBACH, Friedrich Wilhelm, « Das reformatorische Verständnis des Pfarramtes », p. 23-46 ; BEUYS, Barbara, « Die Pfarrfrau : Kopie oder Original ? », p. 47-61 ; GESTRICH, Andreas, « Erziehung im Pfarrhaus. Die sozialgeschichtlichen Grundlagen », p. 63-82 ; STECK, Wolfgang, « Im Glashauss : Die Pfarrfamilie als Sinnbild christlichen und bürgerlichen Lebens », p. 109-125 ; MARHOLD, Wolfgang, « Die soziale Stellung des Pfarrers. Eine sozialgeschichtlich und empirisch orientierte Skizze », p. 175-194 ; FRANZ, Günther, « Pfarrer als Wissenschaftler », p. 277-294 ; SÖHNGEN, Oskar, « Die Musik im evangelischen Pfarrhaus », p. 295-309 ; STROHM, Theodor, « Pfarrhaus und Staat. Die politische Bedeutung des evangelischen Pfarrhauses », p. 329-356 ; TÖDT, Heinz Eduard, « Krieg und Frieden im Milieu des evangelischen Pfarrhauses », p.357-377 ; SCHÖBER, Theodor, « Das Pfarrhaus als Sozialstation », p. 379-394.
- GUILBAUD, Juliette, « Nicolas Anthoine, pasteur réformé lorrain, "converti" au judaïsme, brûlé à Genève en 1632 », dans GUILBAUD, Juliette, LE MOIGNE, Nicolas, et LÜTTENBERGER, Thomas (éd.), *Normes culturelles et construction de la déviance. Accusations et procès antijudaïques et antisémites à l'époque moderne et contemporaine / Kulturelle Normen und Konstruktion von Devianz. Antijüdische und antisemitische Beschuldigungen in der Frühen Neuzeit und in der Moderne*, Genève, Droz, 2004, p. 83-89.
- HEAL, Bridget, et GRELL, Ole Peter, *The Impact of the Reformation. Princes, Clergy, People*, Aldershot, Ashgate, 2008, XI-305 p. Voir notamment SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « The 'New Clergies' in Europe : Protestant Pastors and Catholic Reform Clergy after the Reformation », p. 103-124 ; HAIGH, Christopher, « The Clergy and Parish Discipline in England, 1570-1640 », p. 125-141 ; PETTEGREE, Andrew, « French Books at the Frankfurt Fair », p. 251-293.
- HUBAC, Jean, « Entre élection et réprobation. Le péché dans les sermons de Pierre Du Moulin », dans COTTRET, Monique, et GALLAND, Caroline (éd.), *Les damnés du ciel et de la terre*, Limoges, PULIM, 2010, p. 37-72.

- HÜBSCH, Bruno, « Le ministère des prêtres et des pasteurs », *Verbum Caro*, t. 20, n° 77, 1966, p. 23-49.
- HÜBSCH, Bruno, *Le ministère des prêtres et des pasteurs. Histoire d'une controverse entre catholiques et réformés français au début du XVII^e siècle*, Lyon, Chrétiens et Sociétés, 2010, 251 p.
- HUCHARD, Cécile, *D'Encre et de sang. Simon Goulart et la Saint-Barthélemy*, Paris, Champion, 2007, 635 p.
- JONES, Leonard Chester, *Simon Goulart (1543-1628). Étude biographique et bibliographique*, Paris, Champion, 1917, XVIII-688 p.
- KADANE, Matthew, « Les bibliothèques de deux théologiens réformés du XVII^e siècle. L'un puritain anglais, l'autre pasteur huguenot », *Bulletin de la SHPF*, t. 147-1, 2001, p. 67-100.
- KIEFFER, Fernand, *Jean Daillé, controversiste du XVII^e siècle, Pasteur de Charenton. Une opinion sur l'usage et la valeur du témoignage des Pères en controverse*, thèse de théologie, Faculté libre de théologie protestante de Paris, 1956, 134 p.
- KRUMENACKER, Yves (éd.), *L'anticléricalisme intra-protestant en Europe continentale (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Lyon, Chrétiens et Sociétés, 2003, 128 p. Voir notamment CHEVALIER, Françoise, « La contestation de l'autorité du pasteur par l'assemblée des chefs de famille : Saumur, 1655-1660 », p. 11-26 ; STELEGOWSKA, Agnieszka, « Le débat sur le départ des pasteurs dans les lettres pastorales de l'époque de la révocation de l'édit de Nantes », p. 27-41 ; BOST, Hubert, « De la désertion des ministres au désert des prédicants. Les reproches de Brousson aux pasteurs exilés à la révocation de l'édit de Nantes », p. 43-54.
- KRUMENACKER, Yves, « La question des vœux dans les congrégations de prêtres au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 93, n° 230, 2007, p. 127-138.
- KRUMENACKER, Yves (dir.), *Dictionnaire des pasteurs dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008, 459 p.
- LABROUSSE, Élisabeth, « Vie et mort de Nicolas Antoine », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 52-4, 1977, p. 421-433.
- LÉCHOT, Pierre-Olivier, « Mémoire confessionnelle et critique historique. L'émergence de la biographie farellienne dans l'œuvre du pasteur neuchâtelois Olivier Perrot (vers 1650) », dans PARAVICINI BAGLIANI, Agostino (éd.), *La mémoire au Moyen Âge*, Florence, Sismel Edizioni del Galluzzo, 2005, p. 399-415.
- LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Un christianisme « sans partialité ». Irénisme et méthode chez John Dury (v.1600-1680)*, Paris, Honoré Champion, 2011, 600 p.
- LEMAITRE, Nicole (dir.), *Histoire des curés*, Paris, Fayard, 2002, 523 p.
- L'encadrement des fidèles dans la France méridionale (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Tarascon, CHRM, 2002, 181 p. Voir notamment AUDISIO, Gabriel, « Les barbes vaudois, médecins de l'âme et du corps (XV^e-XVI^e siècle) », p. 7-22 ; MOREIL, Françoise, « Les anciens de Courthézon au XVII^e siècle », p. 45-63 ; BRUNET, Serge, « Le "Capellan de Casa" : Prêtre, famille et communauté d'habitants dans les Pyrénées centrales aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 64-81.
- LENGRAND, Éloi, « Le problème de la légitimité des pasteurs dans les ouvrages calvinistes français de la fin du XVII^e siècle », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. 64-2, 1969, p. 367-402.
- LESCAZE, Bernard, « La confession de foi de Nicolas Antoine (1632) », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. 14, 1970, p. 277-323.
- LESTRINGANT, Pierre, « Le ministère des pasteurs et son insertion dans la vie des Églises locales, d'après l'ancienne discipline des Églises réformées », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 36^e année, n° 3, 1956, p. 186-201.

- MAGDELAINE, Michelle, « Amyraut, Balthazar Octavien », dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1983, n° 1, p. 38.
- MCNEILL, John T., « The Doctrine of the Ministry in Reformed Theology », *Church History*, t. 12-2, 1943, p. 77-97.
- MCNEILL, John T., *A History of the Cure of Souls*, Londres, SCM Press, 1952, XII-371 p.
- MENTZER, Raymond A. « Pastoral Ministry in the French Reformed Churches », *Calvin Colloquium Papers*, Due West, SC, Erskine Seminary, à paraître.
- MEUVRET, Jean, « La situation matérielle des membres du clergé séculier dans la France du XVII^e siècle (Possibilités et limites des recherches) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 54, n° 152, 1968, p. 47-68.
- MEYLAN, Henri, « Le recrutement et la formation des pasteurs dans les Églises Réformées du XVI^e siècle », dans BAKER, Derek (éd.), *Miscellanea Historiae Ecclesiasticae*, t. 3, Louvain, Publications universitaires de Louvain, 1970, p. 127-150.
- MOREIL, Françoise, « Le consistoire de Courthézon », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 8^e série, t. 7, 1998, p. 69-86.
- MORGAIN, Stéphane-Marie, « La prêtrise selon Pierre de Bérulle. "Un état et une vie d'unité par intériorité et de société par son extériorité" (*Œuvre de piété* 288) », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 93, n° 230, 2007, p. 139-152.
- MOURS, Samuel, *Isaac Homel et son temps. Un pasteur martyr au XVII^e siècle (1620-1683)*, Valence-sur-Saône, Publications du Musée du Désert, 1945, 231 p.
- MOUSSEAU, Maurice, « Pierre Du Moulin », *Bulletin de la SHPF*, t. 109-3, 1963, p. 160-179.
- MURDOCK, Graeme, « Dressed or repress ? Protestant Clergy dress and the regulation of morality in early modern Europe », *Fashion Theory. The Journal of Dress, Body and Culture*, t. 2, 2000, p. 179-199.
- PÉRONNET, Michel, *Les évêques de l'ancienne France*, Lille, ANRT, 1977, 2 vol., V-1486 p. (pagination continue).
- PÉRONNET, Michel, « Les assemblées du Clergé de France et la révocation des édits de religion (1560-1685) », *Bulletin de la SHPF*, t. 131-4, 1985, p. 453-479.
- PÉRONNET, Michel, « La Crosse, le sceptre, l'épée : réflexions sur les évêques de France (début XVI^e-milieu XVII^e) », dans FOUILLERON, Joël, LE THIEC, Guy, et MICHEL, Henri (éd.), *Sociétés et Idéologies des Temps Modernes. Hommage à Arlette Jouanna*, Montpellier, CHMCEMP, 1996, t. 1, p. 229-246.
- PETTEGREE, Andrew (éd.), *The Reformation of the Parishes. The ministry and the Reformation in town and country*, Manchester, University Press, 1993, XI-244 p. Voir notamment PETTEGREE, Andrew, « The clergy and the Reformation : from 'devilish priesthood' to new professional elite », p. 1-21 ; GORDON, Bruce, « Preaching and the reform of the clergy in the Swiss Reformation », p. 63-84 ; NAPHY, William G., « The renovation of the ministry in Calvin's Geneva », p. 113-132 ; MAAG, Karin, « Education and training for the Calvinist ministry : the Academy of Geneva, 1559-1620 », p. 133-152 ; ROBERTS, Penny, « The demands and dangers of the Reformed ministry in Troyes, 1552-72 », p. 152-174 ; FITZSIMMONS, Richard, « Building a Reformed ministry in Holland, 1572-1585 », p. 175-194 ; SPICER, Andrew, « 'A Faithful Pastor in the Churches' : ministers in the French and Walloon communities in England, 1560-1620 », p. 195-214.
- PISTER, Danielle (éd.), *L'image du prêtre dans la littérature classique (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Berne, Peter Lang, 2001, X-278 p. ; MEURET, Bernard, « L'Oratoire de France, lieu d'expérimentation d'une nouvelle orientation du statut du prêtre au début du XVII^e siècle », p. 17-24 ; DELAHAYE, Blandine, « Le visage du prêtre selon François de Sales (1567-1622) à la lumière de sa *Correspondance* », p. 25-46 ; HENNEQUIN,

- Jacques, « Aspects du sacerdoce selon François de Sales », p. 47-52 ; KOCH, Bernard, « Saint Vincent de Paul. L'image du Prêtre et la littérature classique », p. 61-77 ; BOUVIER, Michel, « L'image du prêtre chez quelques moralistes », p. 99-108 ; KRUMENACKER, Yves, « Du prêtre tridentin au "bon prêtre" », p. 121-139.
- POIVRE, Joël, *Jérémie Ferrier (1576-1626). Du protestantisme à la raison d'État*, Genève, Droz, 1990, 114 p.
- PUYROCHE, Alexandre, « La bibliothèque d'un pasteur à la fin du XVI^e siècle », *Bulletin de la SHPF*, t. 21, 1872, p. 327-337.
- READ, Charles, *Daniel Chamier (1564-1621). Journal de son voyage à la Cour de Henri IV en 1607 et sa biographie*, Paris, Agence centrale de la SHPF, 1858, 480 p.
- REYMOND, Bernard, « Jalons pour une histoire des théologies pastorales d'expression française », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 59-1, 1984, p. 53-59, et t. 59-2, 1984, p. 181-191.
- REYMOND, Bernard, *La femme du pasteur. Un sacerdoce obligé ?*, Genève, Labor et Fides, 1991, 101 p.
- REYMOND, Bernard, *Le protestantisme et ses pasteurs. Une belle histoire bientôt finie ?*, Genève, Labor et Fides, 2007, 116 p.
- RICHARD, Robert, et VATINEL, Denis, « Le Consistoire de l'Église réformée du Havre au XVII^e siècle : les pasteurs (Étude sociale) », *Bulletin de la SHPF*, t. 127-1, 1981, p. 1-77.
- RILLIET, Jean, *Le pasteur et son métier*, Paris, Fayard, 1961, 180 p.
- RIMBAULT, Lucien, « Un traité d'Amyraut : du gouvernement de l'Église », *Études Théologiques et Religieuses*, t. 28-3/4, 1953, p. 157-179.
- RIMBAULT, Lucien, *Pierre du Moulin (1568-1658), un pasteur classique à l'âge classique. Étude de théologie pastorale sur des documents inédits*, Paris, Vrin, 1966, 254 p.
- SCHAPIRA, Nicolas, « La communauté réformée parisienne au XVII^e siècle et ses écrivains », dans JOBLIN, Alain, et SYS, Jacques (éd.), *Les Protestants et la création artistique et littéraire (Des Réformateurs aux Romantiques)*, Arras, Artois Presses Université, 2008, p. 77-96.
- SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « "Gefährtin" und "Mitregentin". Zur Sozialgeschichte der evangelische Pfarrfrau in der Frühen Neuzeit », dans Vanja, Christina, et Wunder, Heide (éd.), *Wandel der Geschlechterbeziehungen zu Beginn der Neuzeit*, Francfort sur le Main, Suhrkamp, 1991, p. 109-153.
- SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « Pfarrfrauen in der hansestädtischen Gesellschaft der Frühen Neuzeit », dans VOGEL, Barbara, et WECKEL, Ulrike (éd.), *Frauen in der Ständegesellschaft: Leben und Arbeiten in der Stadt vom späten Mittelalter bis zur Neuzeit*, Hamburg, Dr. R. Krämer, 1991, p. 201-225.
- SCHORN-SCHÜTTE, Luise, *Evangelische Geistlichkeit in der Frühneuzeit. Deren Anteil an der Entfaltung frühmoderner Staatlichkeit und Gesellschaft. Dargestellt an Beispiel des Fürstentums Braunschweig-Wolfenbüttel, der Landgrafschaft Hessen-Kassel und der Stadt Braunschweig*, Gütersloh, Gütersloher Verlag, 1996, 635 p.
- SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « The Christian Clergy in the Early Modern Holy Roman Empire : A Comparative Social Study », *Sixteenth Century Journal*, t. 29-3, 1998, p. 717-731.
- SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « Priest, Preacher, Pastor : Research on Clerical Office in Early Modern Europe », *Central European History*, t. 33-1, 2000, p. 1-39.
- SCHORN-SCHÜTTE, Luise, « Matrimony as Profession : The Clergyman's Wife », dans SEIDEL MENCHI, Silvana, KÜHN, Thomas, et JACOBSON SCHÜTTE, Anne (éd.), *Time, Space, and Women's Lives in Early Modern Europe*, Kirksville, Truman State University Press, 2001, p. 255-277.

- SCHORN-SCHÜTTE, Luise, et DIXON, C. Scott (éd.), *The Protestant Clergy of Early-Modern Europe*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003, X-245 p. Voir notamment SCHORN-SCHÜTTE, Luise, et DIXON, C. Scott, « Introduction », p. 1-38 ; McLAUGHLIN, R. Emmet, « The Making of the Protestant Pastor : The Theological Foundations of a Clerical Estate », p. 60-78 ; KARANT-NUNN, Susan C., « The Emergence of the Pastoral Family in the German Reformation : The Parsonage as a Site of Socio-religious Change », p. 79-99 ; KAUFMANN, Thomas, « The Clergy and the Theological Culture of the Age : The Education of Lutheran Pastors in the Sixteenth and Seventeenth Centuries », p. 120-136 ; GREEN, Ian, « Teaching the Reformation : The Clergy as Preachers, Catechists, Authors and Teachers », p. 156-175 ; GREENGRASS, Mark, « The French Pastorate : Confessional Identity and Confessionalization in the Huguenot Minority, 1559-1685 », p. 176-195.
- SCHUMMER, Léopold, *Le ministère pastoral dans l'Institution chrétienne de Calvin à la lumière du troisième sacrement*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1965, VIII-108 p.
- SHEILS, William J., et WOOD, Diana (éd.), *The Ministry : clerical and lay*, Oxford, Basil Blackwell, 1989, XII-446 p. Voir notamment BAGCHI, David, « 'Eyn mercklich Underscheyd' : Catholic reactions to Luther's doctrine of the priesthood of all believers, 1520-25 », p. 155-165 ; YULE, George, « Calvin's view of the ministry of the Church », p. 167-176 ; COLLINSON, Patrick, « Shepherds, Sheepdogs, and Hirelings : The pastoral Ministry in post-Reformation England », p. 185-220 ; GREEN, Ian, « 'Reformed Pastors' and *Bons Curés* : The changing role of the parish clergy in early modern Europe », p. 249-286.
- SOLÉ, Jacques, « Les protestants lyonnais, Jean Mestrezat et la vocation des pasteurs (1656-1657) », *Cahiers d'Histoire*, t. 14-3, 1969, p. 265-273.
- STAUFFER, Richard, *Moïse Amyraut. Un précurseur français de l'œcuménisme*, Paris, Librairie Protestante, 1962, 54 p.
- URBAIN, Charles, *Nicolas Coeffeteau, Dominicain, évêque de Marseille, un des fondateurs de la prose française (1574-1623)*, Paris, Thorin & Fils, 1894, 415 p.
- VIGUERIE, Jean de (éd.), *La vocation religieuse et sacerdotale en France (XVII^e-XIX^e siècles)*, Angers, Centre de Recherche d'Histoire Religieuse et d'Histoire des Idées, 1979, 79 p. Voir notamment VIGUERIE, Jean de, « La vocation religieuse et sacerdotale en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. La théorie et la réalité », p. 27-39.
- VINET, Alexandre, *Théologie pastorale. Théorie du ministère évangélique*, Paris, Chez les éditeurs, 2^e édition (1^{ère} édition 1850), 1854, VI-432 p.
- VOGLER, Bernard, *Le clergé protestant rhénan au siècle de la Réforme (1555-1619)*, Paris, Ophrys, 1976, 414 p.
- VOGLER, Bernard (éd.), *L'institution et les pouvoirs dans les Églises de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Nauwelaerts, 1987, 563 p. Voir notamment KINGDON, Robert M., « The episcopal function in protestant churches in the XVIth and XVIIth centuries », p. 207-220 ; BLET, Pierre « L'idée de l'épiscopat chez les évêques français du XVII^e siècle », p. 311-323.
- VON ALLMEN, Jean-Jacques, « La vie pastorale », *Verbum Caro*, t. 10, n° 40, 1956, p. 169-239
- VON ALLMEN, Jean-Jacques, *Prophétisme sacramentel. Neuf études pour le renouveau et l'unité de l'Église*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1964, 315 p. Voir notamment dans ce recueil d'articles « L'autorité pastorale d'après les Confessions de foi réformées », p. 83-107 ; « La continuité de l'Église selon la doctrine réformée », p. 109-138.
- VON ALLMEN, Jean-Jacques, *Le saint ministère selon la conviction et volonté des Réformés du XVI^e siècle*, Neuchâtel – Paris, Delachaux et Niestlé, 1968, 255 p.

- VON THADDEN, Rudolf, *Die brandenburgisch-preußischen Hofprediger im 17. und 18. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte der absolutistischen Staatsgesellschaft in Brandenburg-Preußen*, Berlin, Walter de Gruyter, 1959, 239 p. et annexes non paginées.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Le protestantisme en France aux XVI^e-XVII^e siècles. Sacerdoce universel et théologie de la vocation », dans IOGNA-PRAT, Dominique, et VEINSTEIN, Gilles (éd.), *Histoires des hommes de Dieu dans l'Islam et le christianisme*, Paris, Fayard, 2003, p. 111-144.
- WANEGFFELEN, Thierry (éd.), *L'humaniste, le protestant et le clerc. De l'anticléricisme croyant au XVI^e siècle*, numéro spécial des *Cahiers du Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"* de l'Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2, n° 18, 2004, 103 p. Voir notamment WANEGFFELEN, Thierry, « L'anticléricisme croyant : de l'oxymore à l'anthropologie du vivre religieux », p. 3-18 ; WANEGFFELEN, Thierry, « Présentation. La Renaissance et l'anticléricisme. Pertinence d'un dossier », p. 19-26 ; FRAGONARD, Marie-Madeleine, « Anticléricisme et plaisanteries douteuses sur le clergé en milieu protestant », p. 73-91 ; DAUSSY, Hugues, « *En débattant la religion, les religieux se gâtent*. Duplessis-Mornay, Languet et Danzay en guerre contre les théologiens », p. 93-103.
- WANEGFFELEN, Thierry, « Un cléricisme réformé. Le protestantisme français entre principe du sacerdoce universel et théologie de la vocation au ministère (XVI^e-XVII^e siècles) », conférence du *Reformation Studies Colloquium* de Birmingham (2004), manuscrit auteur disponible sur le site HAL-SHS (<http://halshs.archives-ouvertes.fr>), 26 p.
- WANEGFFELEN, Thierry, « L'impossible sacerdoce universel ? Le cléricisme des Églises réformées sous l'Ancien Régime », *Foi & Vie, Revue de culture protestante*, t.106-1, 2007, p.21-33.
- WANEGFFELEN, Thierry, « L'anticléricisme croyant : de l'oxymore à l'anthropologie du vivre religieux », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 59-80.
- WEILL, Julien, « Nicolas Antoine », *Revue des études juives*, t. 37, 1898, p. 161-180.
- WESTPHAL, Werner, « Dorsch (Dorscheus) Johann Georg », dans dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1985, n° 8, p. 690-691.
- WILLAIME, Jean-Paul, *Profession, pasteur. Sociologie de la condition du clerc à la fin du XX^e siècle*, Genève, Labor et Fides, 1986, 422 p.

VI. Travaux sur l'histoire générale de Metz et la Lorraine

- ABEL, Charles, « Feuquières devant Thionville », dans BLANC, F. (éd.), *Metz littéraire en 1854*, Metz, Imprimerie Blanc, 1854, p. 1-14.
- BACH, R.P., « Histoire d'un interrègne à Metz (1652-1669) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*, 1867, Metz, p. 199-209.
- BARBÉ, Jean-Julien, *À travers le vieux Metz. Les maisons historiques*, Metz, 2 vol., Imprimerie Lorraine, 1913, 476 p. ; et Paul Even, 1937, 354 p.
- BARTHEL, Jocelyne, *Vignerons, vigne et vin en Pays messin*, Metz, Éditions Serpenoise, 1990, 323 p.
- BENEDICT, Philip, « Towards the Comparative Study of the Popular Market for Art : the Ownership of Paintings in Seventeenth-Century Metz », *Past and Present*, t. 109, 1985, p. 100-117.

- BOINET, Amédée, *Le vieux Metz. Histoire et description des monuments*, Paris, Auguste Picard, 1923, 109 p.
- BOUR, René, *Histoire de Metz*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007 (1^{ère} édition 1950), 300 p.
- BOUTEILLER, Ernest de, « L'émeute du tabac (1628) », *L'Austrasie*, 1864, p. 533-545.
- BOUTEILLER, Ernest de, « Notes pour servir à la biographie de quelques Messins des siècles passés », *Mémoires de la Société d'Archéologie de la Moselle*, t. 12, 1872, p. 224-253.
- BOUTEILLER, Ernest de, « Séance du 14 décembre 1871 », *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, n° 12, 1871-1872, p. 19-31.
- BRULÉ, André, *La sorcellerie en Pays messin à la fin du XVI^e siècle. Les Procès de Simon Lambert et de Gilles de Malmédy d'après le manuscrit 759 [9] de la Bibliothèque Municipale de Metz*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université de Metz, 2000, 323 p.
- BRULÉ, André, « La sorcellerie en Pays messin. La "belle sorcellerie" de la fin du XVI^e siècle », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 2002, p. 33-64.
- BRULÉ, André, « La Sorcellerie en Pays messin à la fin du XVI^e siècle, d'après le manuscrit 759 [9] de la Bibliothèque Municipale de Metz », *Cahiers Élie Fleur*, n° 22, 2003-2004, p. 68-85.
- BRULÉ, André, « Les *males heures* des maîtres exécuteurs de la haute justice messine (1160-1641) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 2005, p. 4-45.
- BRULÉ, André, *Sorcellerie et emprise démoniaque à Metz et au Pays messin (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 500 p.
- BRULÉ, André, *Blasphème et sacrilège devant la justice de Metz (XII^e-XVII^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2009, 225 p.
- BRULÉ, André, *Sorciers et guérisseurs à Metz et en Pays messin (XVI^e et XVII^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2009, 343 p.
- BRULÉ, Murielle, *Le jeu à Metz sous l'Ancien Régime*, Metz, Éditions Serpenoise, 2005, 338 p.
- CABOURDIN, Guy, « Démographie et registres de catholicité dans une paroisse messine. Saint-Martin-in-curtis, 1566-1640 », *Annales de l'Est*, n° 4, 1965, p. 365-389.
- CABOURDIN, Guy, *La Lorraine entre France et Empire germanique de 1480 à 1648*, t. 5 de POIDEVIN, Raymond, et TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri (dir.), *L'Histoire de la Lorraine*, Strasbourg, Mars et Mercure, 1975, 168 p.
- CABOURDIN, Guy, *La Lorraine du néant aux Lumières de 1648 à 1789*, t. 6 de POIDEVIN, Raymond, et TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri (dir.), *L'Histoire de la Lorraine*, Strasbourg, Mars et Mercure, 1977, 168 p.
- CABOURDIN, Guy, *La vie quotidienne en Lorraine aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1984, 319 p.
- CAHEN, Gilbert, « Les dénombrements d'habitants en région Lorraine sous l'Ancien Régime : esquisse d'un guide de recherches », *Les Cahiers Lorrains*, n° 3-4, 1992, p. 375-387.
- CARREZ, Henri, « La chronique des faits divers au XVII^e siècle à Metz et dans le pays messin », *Le Pays Lorrain*, t. 24-9, 1932, p. 443-469.
- CEROSIMO, David, *Étude professionnelle de la population des paroisses Saint-Jean-Saint-Vic, Saint-Victor, Saint-Jacques, Saint-Livier, Saint-Gengoulf, Saint-Simplice et Sainte-Ségolène. Metz 1637*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, Université de Metz, 1998, 149 p.
- CHARENTON, Benoît, « Le Voyage du Roy à Metz (1610) », *50 Sept*, n° 14, 2010, p. 48-55.
- CHÂTELLIER, Louis, « Sur la justice dans la France de l'Est aux XVII^e-XVIII^e siècles », *Annales de l'Est*, n° 1, 1998, p. 265-273.

- CHONÉ, Paulette, *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine (1525-1633)*. « Comme un jardin au cœur de la chrétienté », Paris, Klincksieck, 1991, 833 p.
- COURRIER, Charles, *Les registres paroissiaux et l'immigration étrangère à Metz de 1633 à 1697*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LE MOIGNE, François-Yves, Université de Metz, 1972, 66 p.
- CULLIÈRE, Alain, *Les écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVI^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999, 990 p.
- CULLIÈRE, Alain, « Du fait divers à la littérature. L'affaire du capitaine La Motte (Metz, 1605-1607) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 188^e année, t. 20 de la 7^e série, 2007, p. 409-429.
- CULLIÈRE, Alain, « Metz en 1610, visible, lisible », *Les Carnets de Medamothi*, 2009-2010, p. 14-25.
- DEMAROLLE, Pierre, « À propos d'annotations de Philippe de Vigneulles : comment travaillait le chroniqueur messin ? », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1989, p. 3-10.
- DEMAROLLE, Pierre, *La Chronique de Philippe de Vigneulles et la mémoire de Metz*, Caen, Paradigme, 1993, 176 p.
- DENIS, Pierre, *La garnison de Metz (1552-1789)*, Metz, Éditions Serpenoise, 2004, 227 p.
- DENIS, Pierre, *Gouverneurs de Metz et commandeurs (1552-2002)*, Metz, Éditions Serpenoise, 2005, 439 p.
- DOSDAT, Gérard *Les échevins du Palais de la cité de Metz, 1180-1552*, publication posthume par SCHNEIDER, Jean, s.l., 1993, XVI-239 p.
- DUVERNOY, Émile, « Alphonse de Rambervillers et le bailliage de Vic aux XVI^e et XVII^e siècles », *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, t. 58, 1908, p. 279-370.
- DUVERNOY, Émile, et HARMAND, René, « Un auteur lorrain : Alphonse de Rambervillers (1552-1633). Essai d'histoire littéraire provinciale », *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. 17, 1910, p. 768-801.
- EMMERY, Jean-Louis-Claude, *Faits concernant la ville de Metz et le Pays-Messin*, Metz, s.n., 1788, 76 p.
- FLAUS, Pascal, « Saint-Avold dans la tourmente (1631-1650) : La vie quotidienne et le fonctionnement institutionnel d'une petite ville de Lorraine allemande durant la guerre de Trente Ans », *Annales de l'Est*, n° 2, 2001, p. 155-171.
- FLEUR, Élie, « À propos d'une restitution bibliographique », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 109^e année, 1928, p. 69-79.
- FLEUR, Élie, « Autour d'un Livre célèbre : *Le Voyage du Roy à Metz* », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 111^e année, 1930, p. 347-403.
- FLON, Dominique *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, Nancy, Société Thierry Alix, 2002, 3 vol., LXX-939 p. et 881 p. de preuves.
- FREYERMUTH, Daniel, *Presse et information à Metz pendant l'Ancien Régime*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LE MOIGNE, François-Yves, Université de Metz, 1986, 350 p.
- GABER, Stéphane, *La Lorraine meurtrie*, Nancy – Metz, PUN – Éditions Serpenoise, 2^e édition, 1991 (1^{ère} édition 1979), 112 p.
- GABER, Stéphane, « La mainmise française sur les places fortes du Sud-Luxembourg : Yvois, Montmédy, Damvillers et Thionville (XVI^e – XVII^e siècles) », *Annales de l'Est*, n° spécial, 2008, p. 97-112.
- GANTELET, Martial, « La politique, de la pratique à la théorie : Bossuet dans les derniers feux de la fronde condéenne (Metz, octobre 1653) », *XVII^e Siècle*, t. 54-3, n°216, 2002, p. 485-510.

- GANTELET, Martial, *La Ville face au soldat. Metz dans les conflits du premier XVII^e siècle*, thèse en histoire, sous la direction de CORNETTE, Joël, Université Paris 8 – Vincennes, 2006, 631 p.
- GANTELET, Martial, « Le choc de la guerre, la gouvernance d’une “ville frontière” au milieu du XVII^e siècle. Metz (1645-1646) », dans DUMONS, Bruno, et ZELLER, Olivier (éd.), *Gouverner la ville en Europe. Du Moyen Âge au XX^e siècle*, Paris, L’Harmattan, 2006, p. 47-62.
- GANTELET, Martial, « Percevoir la guerre. Une critique du témoignage des élites urbaines (Metz, 1631-1661) », dans GARAPON, Jean (éd.), *Armée, guerre et société dans la France du XVII^e siècle*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2006, p. 195-210.
- GANTELET, Martial, « Mazarin, gouverneur absolu de Metz ? », *Le Pays Lorrain*, t. 88-2, 2007, p. 112-114.
- GANTELET, Martial, « Esquisse d’une histoire monétaire de Metz à l’époque moderne », *Chroniques du Graoully*, n° 18, 2008, p. 27-36.
- GANTELET, Martial, « Par delà la guerre et la paix, les contributions militaires entre Metz et Luxembourg au XVII^e siècle », *Annales de l’Est*, n° spécial, 2008, p. 113-127.
- GERDOLLE, Henry, « Zur Geschichte des herrschaftlichen Grundbesitzes im Metzter Lande », *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 18, 1906, p. 205-275.
- GERMAIN, Léon, « Médaillon de Jean Richier, représentant Pierre Joly, procureur général de Metz mort en 1622 », *Revue numismatique*, 4^e trimestre 1888, p. 1-9.
- GIMBERT, Stéphanie, *La déshumanisation de la société, pendant la guerre de Trente Ans, en Lorraine, d’après les chroniqueurs*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de MARTIN, Philippe, Université Nancy 2, 2003, 194 p.
- GIMBERT, Stéphanie, « Le cannibalisme lorrain au XVII^e siècle », *Annales de l’Est*, n° 1, 2004, p. 171-188.
- GIMBERT, Stéphanie, « Un chroniqueur de la guerre de Trente Ans en Lorraine : Cassien Bigot », *Le cahier du Pays naborien*, n° 22, 2008, p. 26-35.
- GRIVEAUD, Martial, « Les mémoires adressés au Roi par les Intendants des Trois-Évêchés sur la Généralité de Metz. Essai de classification », *Annuaire de la SHAL*, t. 47, 1938, p. 299-328.
- HANNONCELLES, Jean-François-Gilbert Gérard d’, *Metz ancien*, Metz, Rousseau-Pallez, 1856, 2 vol., 301 p. et 279 p.
- HARI, Arnaud, « Reprise et continuations modernes des *gesta episcoporum* médiévaux à Metz », dans BOUGARD, François, et SOT, Michel (éd.), *Liber, Gesta, histoire. Écrire l’histoire des évêques et des papes, de l’Antiquité au XXI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 347-365.
- HENNEQUIN, Jacques, « Les oraisons funèbres des rois de France à Metz au XVII^e siècle. En hommage à Bossuet pour le 350^{ème} anniversaire de sa naissance », *Mémoires de l’Académie nationale de Metz*, 6^e série, t. 6, 1978, p. 85-94.
- HENNEQUIN, Jacques, « Le traité de Charles Hersent : “De la souveraineté du roi à Mets” », *Mémoires de l’Académie nationale de Metz*, 6^e série, t. 11, 1983, p. 7-15.
- HENNEQUIN, Jacques, « Aspects de la vie culturelle et religieuse à Metz au temps des traités de Westphalie (1648) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1999, p. 61-70.
- Histoire de Lorraine*, Nancy, Berger-Levrault, 1939, IX-738 p.
- JALABERT, Laurent, « Des confins aux limites : la construction frontalière entre la France et le Saint-Empire du XVII^e au début du XIX^e siècle », *Annales de l’Est*, n° 2, 2003, p. 347-370.
- JALABERT, Laurent, « La guerre de Trente Ans dans le *Westrich* : vivre et survivre », *Le Pays Lorrain*, t. 90-2, 2009, p. 159-161.

- JOUANIQUE, Pierre, « Manassès de Pas, marquis de Feuquières, gouverneur de Verdun (1590-1640) », *Annales de l'Est*, n° 3, 1968, p. 211-251.
- KAISER, Jean-Baptiste, « Notes sur le séjour de Louis XIII à Metz (21 décembre 1631 au 9 février 1632) », *Annuaire de la SHAL*, t. 35, 1926, p. 1-56.
- KAYPAGHIAN, Nicole, *Jean-Paul de Choisy, intendant des Trois-Évêchés (1663-1673)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LE MOIGNE, François-Yves, Université de Metz, 1979, 263 p.
- KAYPAGHIAN, Nicole, « Le duché de Lorraine et les Trois-Évêchés entre deux occupations (1663-1670) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 2, 1981, p. 105-121.
- KLIPFFEL, Lucien, « La Guerre de Trente Ans au Pays Messin », *Le Pays Lorrain*, 1924, p. 401-402.
- KLIPFFEL, Lucien, « La dépopulation et l'émigration dans le Pays Messin au XVII^e siècle », *Le Pays Lorrain*, 1927, p. 329-332.
- KLIPFFEL, Lucien, « Entrée à Metz, en novembre 1613, de Bernard de Nogaret, marquis de la Valette, gouverneur de la ville », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1930, p. 255-264.
- LANG, Anne, *Philippe de Vigneulles et le métier d'historien*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de SCHMIDT-CHAZAN, Mireille, Université de Metz, 1984, 118 p.
- LANG, Jean-Bernard, « Un agent très spécial au début du XVII^e siècle : le Messin Jean de Flavigny », *Le Pays Lorrain*, t. 90-1, 2009, p. 39-46.
- LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, *La Population du Duché de Lorraine de 1580 à 1720*, Nancy, PUN, 1985, 236 p.
- LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, « Histoire lorraine et actes notariés. Jalons historiographiques », *Annales de l'Est*, n° 2, 2009, p. 37-50.
- LAPRADE, Jacques de, « La ville de Metz et la famille du duc d'Épernon. Le voyage d'Henri IV à Metz et l'entrée dans la ville de la duchesse de La Valette (1624) », *Bulletin des Amis du château de Pau*, t. 16, n° 61, 1974, p. 5-22.
- LE MOIGNE, François-Yves, « Le royaume de France et "les marches de l'est" », *Revue historique de l'armée*, n° 1, 1973, p. 9-18.
- LE MOIGNE, François-Yves, « "Hommes du roi" et pouvoir municipal à Metz. 1641-1789 », dans LIVET, Georges, et VOGLER, Bernard (éd.), *Pouvoir, Ville et Société en Europe, 1650-1750*, Strasbourg, IRCOM, 1982, p. 571-588.
- LE MOIGNE, François-Yves (dir.), *Histoire de Metz*, Toulouse, Privat, 1986, 448 p.
- LÉONARD, Julien, « Metz au XVI^e siècle (vers 1500-1603) : de la ville libre d'Empire à la ville française », *Renaissance du Vieux Metz*, n° 144, 2007, p. 2-9.
- LÉONARD, Julien, « Metz au XVII^e siècle (1603-1697), entre drames militaires et déchirements confessionnels », *Renaissance du Vieux Metz*, n° 145, 2007, p. 2-8.
- LORRAINE, Bernard, *Panorama de la poésie en Lorraine des origines à nos jours*, Metz, Éditions Serpenoise, 1999, 661 p.
- MAGGIOLO, Louis, *Pouillé scolaire, ou inventaire des écoles dans les paroisses et annexes de l'ancien diocèse de Metz. Avant 1789 – De 1789 à 1833*, Nancy, Berger-Levrault, 1883, 104 p.
- MAGUIN, Paul, « Nicolas Maguin, maître échevin de Metz, et l'abbé André Valladier (1614-1631) », *Le Pays Lorrain*, t. 72-3, 1991, p. 245-252.
- MARÉCHAL, Félix, *Tableau historique, chronologique et médical des maladies endémiques, épidémiques et contagieuses qui ont régné à Metz et dans le Pays-Messin depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Metz, Verronnais, 1850, 352 p.
- MARTIN, Jean, *Metz, histoire & architecture*, Metz, Éditions Serpenoise, 1995, 152 p.
- MARTIN, Philippe, « Cassien Bigot : chroniqueur du malheur de la Guerre de Trente ans », *Le Pays lorrain*, t. 83-3, 2002, p. 211-216.

- MARTIN, Philippe, *Une guerre de Trente Ans en Lorraine (1631-1661)*, Metz, Éditions Serpenoise, 2002, 384 p.
- MARTIN, Philippe, et ROTH, François (éd.), *Mémoire et lieux de mémoire en Lorraine*, Sarreguemines, Pierron, 2003, 360 p. Voir notamment MARTIN, Philippe, « Jalons pour une approche des lieux de mémoire en Lorraine », p. 13-25 ; FRANÇOIS, Étienne, « Les mémoires partagées de la Lorraine », p. 49-54 ; MARTIN, Philippe, « Mémoire, culture et religion », p. 211-222 ; PENNERATH, Jean-Yves, « La frontière linguistique en Lorraine entre réalité et mémoire », p. 279-285.
- MARTIN, Philippe (dir.), *Metz. 2000 ans d'histoire*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, 208 p.
- MARTIN, Philippe, et HENRYOT, Fabienne (dir.), *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel*, Paris, Riveneuve, 2008, 430 p.
- MAZAURIC, Roger, *Courcelles-Chaussy. L'originale histoire d'un village du Haut-Chemin*, Metz, SMEI, 1974, 93 p.
- MENDEL, Pierre, « La législation municipale de Metz pendant le protectorat de la France », *Annuaire de la SHAL*, t. 43, 1934, p. 154-166.
- MICHAUX, Gérard, « Bibliothèques messines du XVIII^e siècle », *Mémoire de l'Académie nationale de Metz*, t. 178, 1997, p. 9-27.
- MICHEL, Emmanuel, *Histoire du Parlement de Metz*, Paris, Techner, 1845, 548 p.
- MICHEL, Emmanuel, *Biographie du Parlement de Metz*, Metz, Nouvian, 1853, 653 p.
- MOTTA, Anne, *Les visites royales françaises à Metz du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LE MOIGNE, François-Yves, Université de Metz, 1991, 126 p.
- MUTELET, Marius, *Metz d'autrefois en un choix iconographique du Moyen-Âge à la Révolution. 106 illustrations commentées*, Metz, Mutelet, 1965, 149 p.
- PARISOT, Robert, *Histoire de la Lorraine (Duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés)*, t. 2, *De 1552 à 1789*, Paris, Auguste Picard, 1922, VI-347 p.
- PARISSE, Michel (dir.), *Histoire de la Lorraine*, Toulouse, Privat, 4^e édition (1^{ère} édition 1977), 1987, 496 p.
- PETRY, Christine, « Faire des sujets du roi » *Rechtspolitik in Metz, Toul und Verdun unter französischer Herrschaft (1552-1648)*, Munich, Oldenbourg Verlag, 2006, 334 p.
- PHILIPPOT, Soazig, *Aspects de la vie sociale et économique des habitants de Metz et de ses environs à la fin du XVII^e siècle, d'après les contrats de mariages de l'amandellerie de la paroisse de Saint-Victor*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, Université de Metz, 1998, 189 p.
- PIQUET-MARCHAL, Marie-Odile, *La Chambre de Réunion de Metz*, Paris, PUF, 1969, 203 p.
- Plappeville, 1600-1940*, Les Amis du Vieux Plappeville, 1999, 224 p.
- POIRIER, François-Jacques, « La Famille Messine au bon vieux temps », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 18, 1906, p. 78-109.
- PROST, Auguste, « Notice sur les chroniques de Metz publiées par M. Huguenin », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, t. 32, 1850-1851, p. 208-255.
- PROST, Auguste, *Les institutions judiciaires dans la cité de Metz*, Nancy, Berger-Levrault, 1893, XVII-259 p.
- RIGAULT, Jean, « Pour une histoire de la propriété rurale dans le Pays messin à la fin du XVI^e et au XVII^e siècle (1552-1685. De l'occupation française à la Révocation de l'Édit de Nantes) », *Annales de l'Est*, n^o 1, 1950, p. 5-14.
- RIGAULT, Jean, « La fortune d'un protestant messin du XVII^e siècle. Philippe de Vigneulles (Vers 1560-1634) », *Annales de l'Est*, n^o 2, 1951, p. 79-88.
- RIGAULT, Jean, « La population de Metz au XVII^e siècle. Quelques problèmes de démographie », *Annales de l'Est*, n^o 4, 1951, p. 307-315.

- ROEMER, Florent, *Les gens du roi près le Parlement de Metz (1633-1790). Les ambiguïtés d'un parquet de province*, thèse en histoire du droit, sous la direction de CARBASSE, Jean-Marie, Université Panthéon-Assas – Paris 2, 2000, 513 p.
- ROEMER, Florent, *Les institutions de la République Messine*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, 224 p.
- RÆHRIG, Jacques, *À mort, la sorcière ! Sorcellerie et répression en Lorraine, XVI^e-XVII^e siècles*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007, 222 p.
- SADOUL, Georges, *Jacques Callot, miroir de son temps*, Paris, Gallimard, 1969, 407 p.
- SUSS, Jacky, *Aspects de la société messine et du Pays messin à la fin du XVII^e siècle au travers d'actes notariés de l'étude de Nicolas Maniel*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LE MOIGNE, François-Yves, Université de Metz, 1975, 251 p.
- TAVENEAU, René (dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, Metz – Nancy, Éditions Serpenoise – PUN, 19 vol., 1988-1998.
- TEISSIER, Guillaume Ferdinand, *Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz et sur les imprimeurs de cette ville*, Metz, Dosquet, 1828, 293 p.
- THÉBAUD, Claire, *La question des Trois-Évêchés sous Richelieu*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de DURAND, Yves, et VIGNAL, Marie-Catherine, Université Paris 4 – Sorbonne, 1998, 130 p.
- THIRIOT, Jean, *Portes, tours et murailles de la cité de Metz. Une évocation de l'enceinte urbaine aux XVI^e et XVII^e siècles*, Metz, Est-Imprimerie, 1970, 86 p. et illustrations non paginées.
- THOMAS, Danièle, « Henri IV à Metz en 1603. *Le Voyage du roi* imprimé par Abraham Fabert », *Cahiers Élie Fleur*, n° 10, 1994, p. 49-77.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, *Le théâtre à Metz*, t. 1, *Du Moyen-Âge à la Révolution*, Metz, Éditions Le Lorrain, 1952, 128 p.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Table chronologique des titres anciens contenus dans le recueil des Édits du Parlement de Metz publié par Emmery », *Annuaire de la SHAL*, t. 52, 1952, p. 95-169.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Henri IV à Metz », *XVII^e Siècle*, n° 19, 1953, p. 129-144.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Louis XIII à Metz en 1631 », *XVII^e Siècle*, n° 27, 1955, p. 141-160.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, et HAEFELI, Albert, « Maîtres-Échevins et maires de Metz (1189-1959). Armorial et notes biographiques », *Annuaire de la SHAL*, t. 59, 1959, p. 45-81.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Sources pour l'histoire démographique de la ville de Metz du XIII^e au XVII^e siècle », *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1962, p. 493-498.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Le testament d'Alphonse de Ramberviller (1633) », *Annales de l'Est*, n° 2, 1965, p. 149-162.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « La sculpture à Metz et à Vic au XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 2, 1973, p. 129-139.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Deux petits-fils de Ligier Richier, sculpteurs à Metz au XVII^e siècle : Jean Richier et Toussaint Hainzelin », *Le Pays Lorrain*, n° 4, 1976, p. 209-216.
- VAULX, Charles de, « Qui sont nos illustres ? II. Au dix-septième siècle », *La Revue Lorraine Populaire*, n° 29, 1979, p. 234-237.
- VIGNAL-SOULEYREAU, Marie-Catherine, *Richelieu et la Lorraine*, Paris, L'Harmattan, 2004, 432 p.

- VIGNAL-SOULEYREAU, Marie-Catherine, « La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l'enjeu diplomatique et stratégique », dans ABAD, Reynald, BARDET, Jean-Pierre, DUNYACH, Jean-François, et RUGGIU, François-Joseph (éd.), *Les passions d'un historien. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*, Paris, PUPS, 2010, p. 1345-1359.
- VIGNERON, Bernard, *Le dernier siècle de la république de Metz*, Paris, Éditions du Panthéon, 2010, 306 p.
- VOLPE, Tony, « La civilisation matérielle dans les campagnes lorraines (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Annales de l'Est*, n° 1, 1999, p. 63-104.
- VOLPE, Tony, « Cadre de vie et culture matérielle en Lorraine aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'exemple du bailliage de Vézelize », *Lotharingia*, t. 11, 2003, Nancy, Société Thierry Alix, p. 181-256.
- VOLPE, Tony, « Lectures lorraines sous l'Ancien Régime : l'exemple du Saintois », *Annales de l'Est*, n° 1, 2005, p. 97-117.
- VON SAUERLAND, Heinrich, « Die Annexion des Fürstbistums Metz an Frankreich im Jahre 1613-1614 », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 5, 1893, p. 188-201.
- VON SAUERLAND, Heinrich, « Nachtrag zur Geschichte der „Annexion des Fürstbistums Metz an Frankreich“ », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 6, 1894, p. 281-283.
- VOLTZ, François, *Les chroniques en vers de la ville de Metz. Étude historiographique*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de SCHMIDT-CHAZAN, Mireille, Université de Metz, 1989, 201 p.
- WAGNER, Sébastien, « Les fortifications de Metz sous la période française (1552-1870) », *Annales de l'Est*, n° 2, 2003, p. 229-242.
- WAHL, Alfred (éd.), *L'histoire moderne et contemporaine en Sarre – Lorraine – Luxembourg*, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 1990, 206 p. Voir notamment LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, « L'histoire moderne dans l'espace lorrain : Démographie, économie, société », p. 9-21 ; MICHAUX, Gérard, « La Lorraine de la "Frontière de catholicité" aux Lumières », p. 49-70.
- WEBER, Estelle, « L'entrée de Madame de la Valette à Metz en 1624 », *Le Pays Lorrain*, t. 88-2, 2007, p. 110-111.
- WEBER, Estelle, *Des femmes dans les relations humaines à Metz au XVII^e siècle*, thèse en histoire, sous la direction de MARTIN, Philippe, Université Nancy 2, 2008, 453 p.
- WEBER, Estelle, « Les femmes à Metz : la leçon des archives notariales », *Annales de l'Est*, n° 2, 2009, p. 103-120.
- WESTPHAL (Major), *Geschichte der Stadt Metz*, Metz, G. Lang, 3 vol., 1875-1878, 390 p., 464 p. et 364 p.
- WESTPHALEN, Raphaël de, *Petit dictionnaire des traditions populaires messines*, Metz, Westphalen 1934, XV p.-864 col.
- WORMS, Justin, *Histoire de la ville de Metz, depuis l'établissement de la République jusqu'à la Révolution française*, Metz – Nancy, Alcan – Grimblot et Raybois, 1849, 302 p.
- ZELLER, Gaston, *La réunion de Metz à la France (1552-1648)*, t. 1, *L'occupation*, t. 2, *La protection*, Paris, Les Belles Lettres, 1926, 502 p. et 402 p.
- ZELLER, Gaston, « Le "Voyage du Roy à Metz" (1610) et ses auteurs probables », *Annuaire de la SHAL*, t. 32, 1923, p. 417-437.
- ZELLER, Gaston, « Louis XIII en Lorraine et à Metz (1631-1632) », *XVII^e Siècle*, n° 31, 1956, p. 383-390.

VII. Travaux sur l'histoire religieuse et le protestantisme à Metz et en Lorraine

- ABEL, Charles, « L'église Saint-Maximin de Metz », *L'Austrasie, Revue de Metz et de Lorraine*, t. 4, 1859, p. 557-584.
- ACHEREINER, Jean-Paul, *Restauration paroissiale dans le diocèse de Metz durant l'épiscopat de Georges d'Aubusson de la Feuillade (1669-1697)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LE MOIGNE, François-Yves, Université de Metz, 1974, 217 p.
- ANKI, Yamine, *Religion et pouvoir politique dans l'« espace lorrain » dans la seconde moitié du XVI^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université de Metz, 2004, 129 p.
- ARDURA, Bernard, *Nicolas Psaume. Pionnier de la Réforme catholique. Histoire d'un Prémontré devenu évêque de Verdun (1548-1575) au siècle du concile de Trente*, numéro spécial de *Lotharingia*, n° XVII, 2010, 174 p.
- BEHRE MISKIMIN, Patricia, *One King, One Law, Three Faiths. Religion and the Rise of Absolutism in Seventeenth-Century Metz*, Westport – Londres, Greenwood Press, 2002, XXIV-157 p.
- BELTZUNG, Charles, et HEILIG, Marc, « Histoire d'une découverte : l'église Saint-Privat à Montigny-lès-Metz », *Renaissance du Vieux Metz et des Pays Lorrains*, n° 154, 2010, p. 14-28.
- BENEDICT, Philip, « Bibliothèques protestantes et catholiques à Metz au XVII^e siècle », *Annales ESC*, n° 2, 1985, p. 343-370.
- BERRIOT, François, « Hétérodoxie religieuse et utopie politique dans les "erreurs estranges" de Noël Journet (1582) », *Bulletin de la SHPF*, t. 124-2, 1978, p. 236-248.
- BILLUART, Olivier, *Les confréries religieuses dans le diocèse de Metz aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université de Metz, 1991, 208 p.
- BIRNBAUM, Pierre, *Un récit de « meurtre rituel » au Grand Siècle. L'affaire Raphaël Lévy. Metz, 1669*, Paris, Fayard, 2008, 238 p.
- BOMBARDIER, Jacques, *Chrétiens en Lorraine*, Paris, Clé de Route, 1987, 48 p.
- BRONN, Pierre (dir.), *Le Protestantisme en Pays Messin. Histoire et lieux de mémoire*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, 234 p.
- CAHEN, Abraham, *Le rabbinat de Metz pendant la période française (1567-1871)*, Paris, Durlacher, 1886, 91 p. [travail paru à l'origine sous forme d'articles dans la *Revue des Études Juives*, t. 7-13 (1883-1886) : t. 7, 1883, p. 103-115, p. 204-226 ; t. 8, 1884, p. 255-274 ; t. 12, 1886, p. 283-297 ; t. 13, 1886, p. 105-126.]
- CAHEN, Gilbert, « Les juifs dans la région Lorraine des origines à nos jours », *Le Pays Lorrain*, n° 2, 1972, p. 55-83.
- CAZIN, Noëlle, et MARTIN, Philippe (éd.), *Autour de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, l'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Bar-le-Duc, Société des lettres, sciences et arts, 2006, 176 p. Voir notamment FRIANT, Emmanuelle, « La spiritualité des femmes de Verdun au XVII^e siècle à travers l'étude de leurs testaments », p. 37-50 ; SIMIZ, Stefano, « Verdun, ville dévote et cité mariale », p. 51-64 ; MARSAT, Hugues, « Les héritiers de Nicolas Psaume : les acteurs de la Réforme catholique après l'épiscopat d'un père du concile de Trente (1575-1661) », p. 65-80 ; MICHAUX, Gérard, « Une grande réforme monastique du XVII^e siècle : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe », p. 81-104 ; MARTIN, Philippe, et SIMIZ, Stefano, « Temps et lieu des réformes ? », p. 167-176.

- CHABERT, François-Michel, *Histoire et description de l'église Notre-Dame de la ville de Metz, rue de la Chèvre*, Metz, Lecouteux, 1852, 19 p.
- CHABERT, François-Michel, « Étude biographique. Pierre Joly, seigneur de Bionville, procureur-général ès-ville de Metz et Pays Messin », dans BLANC, F. (éd.), *Metz littéraire en 1854*, Metz, Imprimerie Blanc, 1854, p. 61-71.
- CHÂTELLIER, Louis (dir.), *Les Réformes en Lorraine (1520-1620)*, Nancy, PUN, 1986, 125 p. Voir notamment ROUSSEL, Bernard, « Les premières dissidences religieuses du XVI^e siècle à Metz », p. 11-45 ; JURBERT, Odile, « La Réforme en Lorraine du sud au XVI^e siècle », p. 57-88 ; PERNOT, Michel, « Les débuts de la réforme tridentine au diocèse de Toul (1580-1630) », p. 89-112 ; DERRÉAL, Hélène, « Une source pour l'étude du renouveau religieux du XVII^e siècle : la correspondance de saint Pierre Fourier », p. 113-124
- CHÂTELLIER, Louis, « Lothringen – Metz, Toul, Verdun », dans SHINDLING, Anton, et ZIEGLER, Walter (éd.), *Die Territorien des Reichs im Zeitalter der Reformation und Konfessionalisierung. Land und Konfession 1500-1650*, t. 5, *Der Südwesten*, Münster, Aschendorff, 1993, p. 96-122.
- CHÂTELLIER, Louis, et CHÂTELLIER-SCHON, Annick, « De l'étude à la mission. Recherches sur quelques congrégations d'élèves dans les collèges jésuites de Lorraine et de la ville de Luxembourg aux XVI^em-XVIII^em siècles », *Annales de l'Est*, n^o spécial, 2003, p. 73-84.
- CHÂTELLIER, Louis, « La vie religieuse à Nancy et dans ses environs à l'époque de Jacques Callot », *Annales de l'Est*, n^o spécial, 2003, p. 197-210.
- CHÂTELLIER, Louis, « La sainteté au quotidien. Saint Pierre Fourier d'après sa correspondance », *Annales de l'Est*, n^o spécial, 2003, p. 143-161
- CHAUNU, Pierre, « Jansénisme et frontière de catholicité (XVII^e et XVIII^e siècles). À propos du Jansénisme lorrain », *Revue historique*, t. 227-1, 1962, p. 115-138.
- CHOUX, Jacques, « Un témoin de la réforme catholique en Lorraine : Saint Pierre Fourier, 1565-1640 », *Le Pays Lorrain*, t.^o46-4, 1965, p. 129-146.
- CLÉMENT, Roger, *La condition des Juifs de Metz sous l'Ancien Régime*, Paris, Henri Jouve, 1903, 296 p.
- COLIN, Marie-Hélène, *Les Saints lorrains. Entre religion et identité régionale. Fin XVI^e –XIX^e siècle*, Nancy, Éditions Place Stanislas, 2011, 286 p.
- CUISINIER, François, « Martin Meurisse fut-il un historien scrupuleux ? À propos d'un exemplaire de l'*Histoire des evesques de l'Eglise de Metz* », *Cahiers Élie Fleur*, n^o 15, 1997, p. 26-45.
- CULLIÈRE, Alain, « Les années messines de François de Lancluse, écrivain public et poète (1602-1622) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 182^e année, t. 14 de la 7^e série, 2001, p. 81-113.
- CULLIÈRE, Alain, « Le tumulte des Cendres (Metz, 16 février 1600) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 185^e année, t. 17 de la 7^e série, 2004, p. 295-311.
- CULLIÈRE, Alain, « L'«Hérésie» de Nicolas Volcyr (1534) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 71-3, 2009, p. 433-455.
- CULLIÈRE, Alain, « Le procès de Jean Châtelain (1525) vu par le graveur lorrain Gabriel Salmon », *Le Pays Lorrain*, t. 91-1, 2010, p. 5-10.
- CULLIÈRE, Alain, « Saint Livier : Une histoire impossible ? », dans CHAZAN, Mireille, et NAUROY, Gérard (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 435-452.
- CUVIER, Othon, « Les réformés de la Lorraine et du Pays messin », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1883, p. 175-204.

- CUVIER, Othon, « Consécration au saint Ministère, par Paul Ferry, à Metz, de Pierre Philippe, pasteur à Bischwiller (4 mai 1654) », *Bulletin de la SHPF*, t. 40, 1891, p. 203-206.
- DANNREUTHER, Henri, *Notes sur l'Église réformée de Nettancourt (1561-1685)*, Arcis-sur-Aube, Frémont, 1886, 27 p.
- DAUZET, Dominique-Marie, et PLOUVIER, Martine (éd.), *Les Prémontrés et la Lorraine. XII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1998, XI-324 p. Voir notamment ARMOGATHE, Jean-Robert, « L'axe catholique lorrain au début du XVII^e siècle », p. 89-100 ; MICHAUX, Gérard, « Dom Didier de La Cour et la réforme des Bénédictins de Saint-Vanne », p. 125-144 ; VIARD, Georges, « Saint Pierre Fourier, Mère Alix Le Clerc et la congrégation de Notre-Dame », p. 145-162.
- DECOMPS, Claire, et MOINET, Éric (éd.), *Les Juifs et la Lorraine. Un millénaire d'histoire partagée*, Paris, Somogy éditions d'art, 2009, 358 p. Voir notamment WAGNER, Pierre-Édouard, « "La Nation juive de Metz" : la principale communauté juive française d'Ancien Régime », p. 46-49.
- DERRÉAL, Hélène, *Un missionnaire de la Contre-Réforme. Saint Pierre Fourier et l'Institution de la Congrégation de Notre Dame*, Paris, Plon, 1965, 478 p.
- DIETSCH, Friedrich, *Die evangelische Kirche von Metz, Entstehung, Verfolgung, Untergang und Auferstehen*, Wiesbaden, Bechtold, 1888, XVI-407 p.
- DIETSCH, Friedrich, et TOLLIN, Henri, « Geschichte der Hugenotten von Metz », *Geschichtsblätter des Deutschen Hugenotten-Vereins*, Zehnt X, Cahiers 1 et 2, 1900, 50 p.
- DIETSCH, Friedrich, *Kultusstätten, oder Orte und Häuser, wo die Protestanten von Metz ihre Gottdienste abgehalten haben, von Begin der Reformation an bis heute*, Metz, Lang, 1904, 16 p.
- DOUCET, L., « Bossuet à Metz ou les années d'apprentissage », *Les Lettres classiques*, t. 26, 1958, p. 342-360.
- DROULEZ, Valérie, *Les attitudes des hommes devant la mort, à travers les actes testamentaires de l'amandellerie Saint-Victor de Metz (1680-1720)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, Université de Metz, 1994, 102 p.
- DUFOUR, Anne-Marie, *La vie religieuse à Lorry-Mardigny du XVI^e au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université de Metz, 1999, 331 p.
- ÉLIE, Hubert, « La triste destinée d'un Lorrain au XVII^e siècle : Nicolas Anthoine », *Annales de l'Est*, n° 1, 1964, p. 57-64.
- ESSE, Karin, *Les abbayes bénédictines de Metz. De la Réforme catholique au siècle des Lumières*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université de Metz, 1997, 191 p.
- FAUSTINI, Pascal, *La communauté juive de Metz et ses familles (1565-1665)*, Thionville, chez l'auteur, 2001, 283 p.
- FINOT, François-Léon, « Bossuet chanoine de Metz », *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1907-1908, p. 365-381.
- FINOT, Léon, « Bossuet à Metz. Les œuvres de charité », *Revue ecclésiastique de Metz*, 1908, p. 614-621 et p. 675-681.
- FINOT, Léon, « Bossuet à Metz. Le défenseur de la cité », *Revue ecclésiastique de Metz*, 1912, p. 94-102.
- FLEUR, Élie, « François de Lancluse, poète protestant à Metz au début du XVII^e siècle », *Les Cahiers lorrains*, 1930, p. 108-111.

- FLOQUET, Amable, *Études sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonction en qualité de précepteur du Dauphin (1627-1670)*, Paris, Firmin Didot Frères, 3 vol., 1855, 600 p., 539 p. et 572 p.
- FOGLIAZZA, Oxana, *Évolution de l'antijudaïsme dans les Trois-Évêchés et le duché de Lorraine de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de MARTIN, Philippe, Université Nancy 2, 2001, 85 p. et annexes non paginées.
- FOLZ, Robert, « Le concordat germanique et l'élection des évêques de Metz », *Annuaire de la SHAL*, t. 40, 1931, p. 157-305.
- FRIANT, Emmanuelle, « L'objet religieux dans les testaments lorrains au XVI^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 1, 2004, p. 115-130.
- FRIEDRICH, Rodolphe, *Metz la huguenote*, Metz, Alyse, 1993, 40 p.
- FRIJHOFF, Willem, « Metz », dans *Répertoire des visites pastorales de la France. Première série : anciens diocèses (Jusqu'en 1790)*, Paris, CNRS, 1983, t. 3, p. 115-210.
- GANDAR, Eugène, *Bossuet orateur. Études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet (1643-1662)*, Paris, Didier et C^{ie}, 1867, XLVIII-460 p.
- GINSBURGER, Moïse, « Les Juifs de Metz sous l'Ancien Régime », *Revue des Études Juives*, t. 50, 1905, p. 112-128 et p. 238-260.
- GIRARDIN, Hélène, *Lixheim au XVII^e siècle. Entre Empire et Lorraine, entre protestants et catholiques*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université de Metz, 2003, 229 p.
- HARTWEG, Frédéric, « De Metz à Berlin : les réfugiés huguenots du pays messin dans la capitale du Brandebourg », dans FRANÇOIS, Étienne, et WESTERHOLT, Egon-Graf (éd), *Berlin : Capitale, Mythe, Enjeu*, Nancy, PUN, 1988, p. 15-31.
- HECK, Jacques-Henri, « Le sort des communautés protestantes de Phalsbourg et de Lixheim au XVII^e siècle et la politique religieuse des grandes puissances », *Les Cahiers Lorrains*, n° 2, 1983, p. 161-172.
- HENNEQUIN, Jacques, « La pastorale de saint Pierre Fourier d'après sa "Correspondance (1598-1640)" », *XVII^e Siècle*, n° 170, 1991, p. 51-59.
- HENRYOT, Fabienne, « Décrire et représenter Pierre Fourier », *Annales de l'Est*, n° 2, 2009, p. 171-209.
- HOCH, Philippe, « Jacques-Bénigne Bossuet », *50 Sept*, n° 1, 2004, p. 28-39.
- HOCH, Philippe (éd.), *Huguenots. De la Moselle à Berlin, les chemins de l'exil*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006, 272 p. Voir notamment MICHAUX, Gérard, « Les réformés messins aux XVI^e et XVII^e siècles », p. 17-46 ; MAGDELAINE, Michelle, « Francfort-sur-le-Main, ville étape pour des réfugiés du Pays messin », p. 47-60 ; LÉONARD, Julien, « Le parcours du pasteur Ancillon (1617-1692) », p. 109-126 ; LÉONARD, Julien, « Le protestantisme messin à l'époque moderne. Essai d'historiographie et perspectives de recherches », p. 181-194.
- HOCH, Philippe (éd.), *Destins huguenots. Du Pays messin au Refuge huguenot*, Metz, Académie nationale, 2010, 163 p. Voir notamment MAGDELAINE, Michelle, « Femmes et enfants des vallées vaudoises et du Pays messin au Refuge », p. 43-49 ; LÉONARD, Julien, « Des Messins au centre de polémiques disciplinaires dans l'Église française de Berlin en 1687-1690 », p. 77-91 ; CARBONNIER-BURKARD, Marianne, « Un récit de mort devenu monument : *Les dernières heures de feu Mr Ancillon* (1698) », p. 93-107.
- HUMBERT, K., « Bilder aus der Diaspora Lothringens », *Die französische Colonie*, n° 6, 1902, p. 56-58, n° 7, 1902, p. 61-63, n° 8/9, 1902, p. 69-74, n° 10, 1902, p. 85-88, n° 12, 1902, p. 105-107, n° 1-2, 1903, p. 1-9.

- IGNACE-MARIE (Père, OFM), « Un petit problème de bibliographie lorraine », *Les Cahiers Lorrains*, n° 4, 1928, p. 80.
- JALABERT, Laurent, *Catholiques et protestants sur la rive gauche du Rhin. Droits, confessions et coexistence religieuse de 1648 à 1789*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2009, 546 p.
- JALABERT, Laurent, « La coexistence confessionnelle à Fénétrange (XVI^e – XVIII^e siècles) », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 101-122.
- JURBERT, Odile, « Réforme et protestants en Lorraine méridionale au XVI^e siècle », *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 2009, p. 5-31.
- KAISER, Jean-Baptiste, « Martin Meurisse O.F.M. évêque de Madaure, suffragant de Metz (1584-1644) », *Annuaire de la SHAL*, t. 32, 1923, p. 1-119.
- KAISER, Jean-Baptiste, « En quelle année Bossuet a-t-il prononcé l'oraison funèbre d'Yolande de Monterby ? », *Annuaire de la SHAL*, t. 33, 1924, p. 202-206.
- KEMPF, Pierre, *et al.*, *Protestantisme messin et révocation de l'édit de Nantes, Série de 24 diapositives accompagnée d'un parcours historique 1500-1800*, Paris – Metz, CNDP – CDDP de la Moselle – CEPP de Metz, 1987, 32 p. dactylographiées, 24 diapositives et une chronologie manuscrite.
- LANG, Jean-Bernard, « Juifs, Lorrains et pouvoir royal : hostilités et complicités », *Le Pays Lorrain*, t. 90-2, 2009, p. 103-108.
- LANG, Jean-Bernard, « À propos du retour des juifs à Metz à la fin du XVI^e siècle. Peut-être une autre façon d'appréhender cet événement (1564-1614) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 3/4, 2010, p. 16-27.
- LANG, Marie-Danielle, *Les Dominicains à Metz au XVII^e siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de TAVENEAU, René, Université Nancy 2, 1969, 59 p.
- LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, « Le choix du conjoint en pays de frontière. Un exemple : Metz et l'espace mosellan au XVIII^e siècle », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1996, p. 47-66.
- LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, « Stratégies matrimoniales en milieu protestant. Quelques réseaux familiaux messins au XVII^e siècle », *Histoire, Économie et Société*, n° 4, 1997, p. 617-646.
- LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, « Les protestants messins, tous cousins ? Une étude de cas : la famille Grandjambe au XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 2, 1999, p. 505-532.
- LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, « Mariage et identité confessionnelle : les familles réformées messines au temps des divisions religieuses (fin XVI^e-XVII^e siècle) », *Les Cahiers lorrains*, n° 4, 1999, p. 401-418.
- LAPERCHE-FOURNEL, Marie-José, « Foyers brisés, familles reconstituées. Structures familiales et comportements matrimoniaux des "Nouveaux Convertis" messins après la Révocation de l'édit de Nantes », *Bulletin de la SHPF*, t. 146-3, 2000, p. 453-486.
- LECLERC, Jules, « Les évêques de Metz et l'enseignement du catéchisme », *Revue ecclésiastique de Metz*, n° 1, 1960, p. 47-60.
- LECLERCQ, Henri, article « Metz », dans CABROL, Fernand, et LECLERCQ, Henri, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. 11, Paris, Letouzey et Ané, col. 790-885.
- LEMALET, Martine, « Un exemple original de réimplantation des Juifs : Maggino Gabrieli, consul de la nation hébraïque au service du duc de Lorraine Charles III », *Archives Juives, Revue d'histoire des Juifs de France*, n° 27-2, 1994, p. 39-50.
- LE MOIGNE, François-Yves, et MICHAUX, Gérard (éd.), *Protestants messins et mosellans (XVI^e-XX^e siècles)*, Metz, Éditions Serpenoise – SHAL, 1988, 277 p. Voir notamment DUCHASTELLE, Françoise, « L'Église réformée de Metz (XVI^e-XX^e siècles). Le témoignage d'une exposition », p. 13-43 ; MICHAUX, Gérard, « Réforme catholique et Contre-Réforme à Metz au XVII^e siècle », p. 47-70 ; MICHEL, Jean-François, « Un "collège" protestant à Metz », p. 71-78 ; CALBAT, Jean-Louis, « La communauté

- réformée de Metz. Approche démographique », p. 79-92 ; BENEDICT, Philip, « La pratique religieuse huguenote : quelques aperçus messins et comparatifs », p. 93-105 ; TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « La tentative de conversion du pasteur Paul Ferry à la veille de sa mort », p. 108-120.
- LÉONARD, Julien, *Les protestants de Metz au temps des Guerres de religion (1559-1598)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de DRUT-HOURS, Marie, Université de Metz, 2002, 197 p.
- LÉONARD, Julien, *Huguenots. De la Moselle à Berlin, les chemins de l'exil*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006, 120 p.
- LÉONARD, Julien, « La révocation de l'édit de Nantes, un traumatisme oublié pour Metz », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1/2, 2006, p. 60-69.
- LÉONARD, Julien, « Les huguenots du Pays messin, entre Désert et Refuge », *50 Sept*, n° 6, 2006, p. 6-17.
- LÉONARD, Julien, « Les protestants de Metz et le pouvoir royal au temps des Guerres de Religion (1559-1598) », *Le Pays Lorrain*, t. 87-3, 2006, p. 203-216.
- LÉONARD, Julien, « Le poids politique des réformés dans la ville de Metz au temps des Guerres de religion (1559-1598) », *Annales de l'Est*, n° 1, 2007, p. 313-326.
- LÉONARD, Julien, « L'exil des huguenots messins à l'époque moderne », *Moreana*, vol. 44, n° 171-172, 2007, p. 123-145.
- LÉONARD, Julien, « Les violences religieuses à Metz (XVI^e – milieu du XVII^e siècle) », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 31-49.
- LÉONARD, Julien, « Le calvinisme à Metz et au Pays messin au début du XVII^e siècle », dans MARTIN, Philippe (dir.), *Porcelette, un village de la Renaissance*, Haroué, Gérard Louis éditeur, 2011, p. 45-69.
- LÉONARD, Julien, « Conquête protestante et reconquête catholique du paysage urbain à Metz (1542-1685) », à paraître dans les actes du colloque international de Neuchâtel (2010) *Paysage et religion*.
- LÉONARD, Julien, « À propos de récits de conversion de juifs au catholicisme à Metz au XVII^e siècle », dans MARTIN, Philippe (dir.), *Ephemera catholiques. L'imprimé au service de la religion (XVI^e-XXI^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 2012, à paraître.
- LIVET, Georges, « Sociologie religieuse et courants spirituels sous l'Ancien Régime en Lorraine », dans *Histoire et sociologie religieuses. Cahiers de l'Association Interuniversitaire de l'Est*, n° 4, Strasbourg, 1962, p. 43-58.
- LOUIS, Isabelle, *Le rôle des évêques suffragants dans la Contre-Réforme et la Réforme Catholique dans le diocèse de Metz des années 1574 à 1660*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université de Metz, 1997, 161 p.
- M. Othon Cuvier, pasteur honoraire, ancien pasteur des Églises réformées de Metz et Nancy. *Sa vie et ses travaux, sa prédication. Discours prononcés à ses obsèques*, Nancy, Berger-Levrault et C^{ie}, 1897, 46 p.
- MARSAT, Hugues, « Jean Errard, entre loyauté dynastique et engagement confessionnel. En guise d'introduction à l'étude des calvinistes lorrains », *Bulletin de la SHPF*, t. 153-1, 2007, p. 9-20.
- MARSAT, Hugues, « Frontière et protestantisme. Le cas campano-lorrain aux XVI^e-XVII^e siècles », *Annales de l'Est*, n° spécial, 2009, p. 297-315.
- MARTIN, Philippe, *Les chemins du Sacré. Paroisses, processions, pèlerinages en Lorraine du XVI^e au XIX^e siècle*, Metz, Éditions Serpenoise, 1995, 358 p.
- MARTIN, Philippe, *Pèlerins de Lorraine*, Metz, Éditions Serpenoise, 1997, 288 p.
- MARTIN, Philippe, « Le triomphe de la paroisse en Lorraine (1610-1760) », *Annales de l'Est*, n° 1, 2000, p. 17-33.

- MARTIN, Philippe, *Figures de la mort en Lorraine, XVI^e-XIX^e siècle*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, 408 p.
- MARTIN, Philippe (éd.), *La Pompe funèbre de Charles III (1608)*, Metz, Éditions Serpenoise, 2008, 193 p. Voir notamment MARTIN, Philippe, « Les funérailles de Charles III », p. 7-16 ; HENRYOT, Fabienne, « Oraison pour un prince idéal », p. 51-62 ; ANCIAN, Hugo, « Le convoi funéraire, image d'une société », p. 85-92.
- MARTIN, Philippe, « La Lorraine du XVI^e siècle : terre d'affrontements confessionnels », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 5-10.
- MARTIN, Philippe (dir.), *Atlas de la vie religieuse en Lorraine à l'époque moderne*, à paraître aux Éditions Serpenoise, Metz, 2012.
- MAZAURIC, Roger, *Une Église huguenote lorraine. Courcelles-Chaussy*, Metz, chez l'auteur, 1933, 47 p.
- MAZAURIC, Roger, « Metz. Le Temple de Crèvecœur. Comment les protestants obtenaient justice sous le régime de l'Édit de Nantes », *Bulletin de la SHPF*, t. 88-1, 1939, p. 5-21.
- MAZAURIC, Roger, « La Réforme au Pays messin », *Bulletin de la SHPF*, t. 95-4, 1948, p. 156-183.
- MAZAURIC, Roger, *Le protestantisme en pays messin*, Metz, Mutelet, 1950, 123 p.
- MAZAURIC, Roger, « Un lieu de culte contesté : les dix temples de l'Église de Metz », *Bulletin de la SHPF*, 1953, t. 98-3, p. 153-158.
- MAZAURIC, Roger, « À propos d'un écrit de Controverse : de pseudo-lettres de Jean Calvin », *Bulletin de la SHPF*, t. 100-4, 1954, p. 155-159.
- MAZAURIC, Roger, « Au sujet de deux vestiges historiques messins en voie de disparition », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1967-1969, p. 159-164.
- MAYLE, Jean, « Les protestants messins et la fortune de Deux-Ponts », *Le Pays Lorrain*, t. 15-9, 1923, p. 399-402.
- MENDEL, Pierre, « Les Juifs à Metz », *Annales de l'Est*, n° 3, 1979, p. 239-256.
- MEYER, Pierre-André, *La communauté juive de Metz au XVIII^e siècle : histoire et démographie*, Nancy – Metz, PUN – Éditions Serpenoise, 1993, 321 p.
- MEYER, Pierre-André, « La Lorraine. Un survol historique », *Archives Juives, Revue d'histoire des Juifs de France*, n° 27-2, 1994, p. 4-24.
- MICHAELIS, Otto, *Aus der Geschichte der Metzger Evangelischen Gemeinde*, Metz, Scriba, 1906, 72 p.
- MICHAELIS, Otto (éd.), *Die evangelische Kirche in Lothringen in Vergangenheit und Gegenwart*, Metz, Scriba, 1917, 164 p.
- MICHAUX, Gérard, « Le catholicisme dans les Trois-Évêchés en 1648 », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1999, p. 41-60.
- MICHEL, Jean-François, *Les écoles protestantes à Metz et en Pays messin aux XVI^e-XVII^e siècles*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de TAVENEAU, René, Université Nancy 2, 1969, VII-75 p.
- MICHEL, Jean-François, « Les écoles protestantes à Metz et en pays messin, aux XVI^e et XVII^e siècles », *Annales de l'Est*, n° 3, 1969, p. 212-241.
- MOHNS, Wolfgang, « Le Refuge huguenot à Ludweiler en Sarre », *Bulletin de la SHPF*, t. 115-4, 1969, p. 479-486.
- NETTER, Nathan, *Vingt Siècles d'Histoire d'une Communauté juive (Metz et son grand passé)*, Paris, Lipschutz, 1938, XVI-535 p.
- PERNOT, Michel, *Étude sur la vie religieuse de la campagne lorraine à la fin du XVII^e siècle. Le visage religieux du Xaintois d'après la visite canonique de 1687*, Nancy, Annales de l'Est, 1971, 156 p.

- PERNOT, Michel, « L'inspiration religieuse de Jacques Callot », dans CHONÉ, Paulette (dir.), *Jacques Callot (1592-1635)*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1992, p. 433-443.
- PÉROTIN, Magali, *La vie religieuse dans l'archiprêtré de Metz (milieu du XVII^e siècle – milieu du XVIII^e siècle)*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université de Metz, 1996, 205 p.
- PFEIFFER, Antoine (dir.), *Protestants d'Alsace et de Moselle. Lieux de mémoire et de vie*, Ingersheim, Oberlin – Saep, 2005, 318 p.
- PIERRON, Paul, *Histoire ecclésiastique de Metz, 1524-1577, d'après le manuscrit attribué à Jacques de Saint-Aubin, médecin stipendié de la cité de Metz*, thèse de droit, sous la direction de BOULET-SAUTEL, Marguerite, Université de Nancy, 1963, 419 p.
- PIGNON-FELLER, Christiane, *Architecture protestante. Moselle. XVII^e – XX^e siècle*, Metz, Éditions Serpenoise, 2006, 258 p.
- RÉBELLIAU, Alfred, « Autour de la correspondance de Bossuet. I. Bossuet étudiant à Paris et chanoine à Metz », *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1919, p. 823-848.
- RÉBELLIAU, Alfred, « Autour de la correspondance de Bossuet. II. Bossuet chanoine résidant à Metz », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1919, p. 630-661.
- RÉBELLIAU, Alfred, « Autour de la correspondance de Bossuet. III. Bossuet archidiacre de Metz en mission à Paris », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} octobre 1919, p. 624-655.
- RÉBELLIAU, Alfred, « Autour de la correspondance de Bossuet. IV. Bossuet et Port-Royal », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1919, p. 161-179.
- RÉBELLIAU, Alfred, « Autour de la correspondance de Bossuet. V. Entre Metz et Paris, Bossuet et Paul Ferry », *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1920, p. 429-456.
- RÉBELLIAU, Alfred, « Autour de la correspondance de Bossuet. VI. Les derniers actes de Bossuet à Metz (1663-1668) », *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1920, p. 374-406.
- ROOS, Gilbert, *Relations entre le gouvernement royal et les juifs du nord-est de la France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000, 397 p.
- ROSENFELD, Claude, et LANG, Jean-Bernard, *Histoire des Juifs en Moselle*, Metz, Éditions Serpenoise, 2001, 458 p.
- SCHMITT, Clément, « Figures franciscaines en Lorraine au cours des siècles », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, t. 123, 1993, p. 123-139.
- SCHMITT, Clément, « Le fonds ancien de la bibliothèque franciscaine de Metz », *Archivum Franciscanum historicum*, t. 86-1, 1993, p. 61-80.
- SCHNEIDER, Jean, « À propos des deux premières oraisons funèbres de Bossuet », dans FERRIER-CAVERIVIÈRE, Nicole (éd.), *Thèmes et genres littéraires aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mélanges en l'honneur de Jacques Truchet*, Paris, PUF, 1992, p. 59-69.
- SEBALD, Émilie, *Catholiques et Protestants dans la paroisse de Scy : la vie religieuse du XVI^e au XVIII^e siècle*, mémoire de master en histoire, sous la direction de DRUT-HOURS, Marie, Université Paul Verlaine – Metz, 2008, 434 p.
- SIMIZ, Stefano, « La mémoire catholique d'un échec protestant à travers les siècles : la tentative de surprise de Verdun en septembre 1562 », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 123-139.
- SIMIZ, Stefano, « Les chemins de la réforme : contacts et déplacements des clercs entre Champagne et Lorraine, v.1550-v.1650 », *Annales de l'Est*, n° spécial, 2009, p. 283-295.
- SPICA, Anne-Élisabeth (éd.), *Bossuet à Metz (1652-1659). Les années de formation et leurs prolongements*, Berne, Peter Lang, 2005, XVIII-352 p. Voir notamment SPICA, Anne-Élisabeth, « Le séjour messin de Bossuet et ses prolongements », p. 1-15 ; HENNEQUIN, Jacques, « L'esprit de la prédication messine », p. 19-26 ; GANTELET, Martial, « Face au soldat et à la guerre : Bossuet à Metz (1652-1659) », p. 27-40 ;

- WAGNER, Pierre-Édouard, « Bossuet et le chapitre cathédral de Metz », p. 41-62 ; LANDRY, Jean-Pierre, « Le Panégyrique de saint Bernard : la naissance d'un grand prédicateur », p. 63-75 ; JOULIN-FRESINA, Cécile, « Les deux premières oraisons funèbres de Bossuet », p. 77-95 ; RÉMY, Gérard, « Une lettre sur l'Eglise de Bossuet », p. 97-113 ; MICHON, Hélène, « Bossuet : un art de la controverse », p. 117-132 ; BAUSTERT, Raymond, « Un aspect du débat spirituel entre catholiques et réformés. Bossuet entretient le pasteur Ferry de l'invocation des saints », p. 133-146 ; TRÉMOLIÈRES, François, « Ministère de la parole et controverse eucharistique chez Bossuet », p. 147-162 ; QUANTIN, Jean-Louis, « Bossuet controversiste de la communion sous une seule espèce », p. 163-186 ; LANG, Jean-Bernard, « Les Juifs de Metz à l'époque de Bossuet, une communauté en devenir », p. 191-206 ; NAUROY, Gérard, « Bossuet, Ambroise de Milan et l'antijudaïsme chrétien », p. 207-226 ; MANDELBROTE, Scott, « Bossuet and the Bible », p. 229-241.
- TAVENEAU, René, *Le jansénisme en Lorraine (1640-1789)*, Paris, J. Vrin, 1960, 759 p.
- TAVENEAU, René, « Jacques Callot, témoin de la Réforme catholique », *Le Pays Lorrain*, t. 49-3, 1968, p. 99-116.
- TAVENEAU, René, « L'esprit de Croisade en Lorraine aux XVI^e et XVII^e siècles », dans BÉRANGER, Jean, et al. (éd.), *L'Europe, l'Alsace et la France. Problèmes intérieurs et relations internationales à l'époque moderne. Études réunies en l'honneur du doyen Georges LIVET pour son 70^e anniversaire*, Colmar, Éditions d'Alsace, 1986, p. 256-263.
- TAVENEAU, René, *Jansénisme et Réforme catholique*, Nancy, PUN, 1992, XI-210 p. Recueil d'articles. Voir notamment « Réforme catholique et Contre-Réforme en Lorraine », p. 5-15.
- TAVENEAU, René, « La pastorale catéchétique de saint Pierre Fourier », dans FERRIER-CAVERIVIÈRE, Nicole (éd.), *Thèmes et genres littéraires aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1992, p. 71-77.
- TAVENEAU, René (éd.), *Saint Pierre Fourier en son temps*, Nancy, PUN, 1992, 216 p. Voir notamment CHÂTELLIER, Louis, « Saint Pierre Fourier et l'esprit missionnaire », p. 57-66 ; TAVENEAU, René, « Saint Pierre Fourier et la politique de son temps », p. 85-93.
- THIRION, Maurice, *Étude sur l'histoire du protestantisme à Metz et dans le pays Messin*, Nancy, Collin, 1884, 480 p.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Les évêques de Metz – Armorial – Bio-bibliographie », *Annuaire de la SHAL*, t. 61, 1961, p. 59-92.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Documents inédits sur Martin Meurisse, O.F.M., Evêque de Madaure, Suffragant de Metz », *Archivum Franciscanum Historicum*, t. 58, 1965, p. 143-147.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, *La Réforme à Metz*, t. 1, *Le luthéranisme, 1519-1552*, Nancy, PUN, 1969, 232 p.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri (dir.), *Le diocèse de Metz*, Paris, Letouzey & Ané, 1970, 312 p.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Un libelle diffamatoire contre Martin Meurisse, évêque de Madaure », *Archivum Franciscanum Historicum*, t. 63, 1970, p. 181-184.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Bibliothèques messines du XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 3, 1971, p. 219-229.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, *La Réforme à Metz*, t. 2, *Le calvinisme, 1553-1685*, Nancy, PUN, 1971, 349 p.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Les Carmes à Metz », *Annuaire de la SHAL*, t. 72, 1972, p. 47-68.

- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « L'université de Pont-à-Mousson et la controverse protestante », dans *L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps*, Nancy, Berger-Levrault, 1974, p. 121-132.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « La conversion d'Élisabeth de Streiff au catholicisme (1661) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1976, p. 14-18.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Bossuet, chanoine de Metz », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 167^e année, 1986, p. 33-56.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Bossuet, membre de l'assemblée des Trois-Ordres de Metz », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 168^e année, 1987, p. 105-135.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Un inédit de Bossuet. Lettre aux protestants sur le salut dans l'Église romaine (1666) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 170^e année, 1989, p. 51-68.
- VIANSSON, Louis, *Histoire du premier collège de Metz*, Nancy, Réau, 1874, 80 p.
- VIANSSON-PONTÉ, Louis, *Les jésuites à Metz, collège Saint-Louis (1622-1762), collège Saint-Clément (1852-1872)*, Strasbourg, Le Roux et C^{ie}, 1897, XV-448 p.
- VIARD, Georges, « L'histoire religieuse de la Lorraine moderne (XVI^e – XVIII^e s.) Vingt années de recherches », *Annales de l'Est*, n° 1, 1984, p. 51-72.
- VIGNAL-SOULEYREAU, Marie-Catherine, « Religion et politique en Lorraine au tournant des XVI^e et XVII^e siècles », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, n° 1, 2010, p. 51-90. Article en ligne (<http://europamoderna.com>).
- VILLEMEN, Martial, « Justice et religion : Le procès d'Anne d'Inguenheim (1676) », *Chroniques du Graouilly*, n° 6, 1996, p. 23-26.
- VILLEMEN, Martial, *Le Parlement de Metz et les protestants (de 1633 à 1735)*, thèse en histoire, sous la direction de WAHL, Alfred, Université de Metz, 1997, 777 p.
- VILLEMEN, Martial, « Heurs et malheurs des protestants de Metz au XVII^e siècle », dans LIOGER, Richard (éd.), *Une anthropologie religieuse en Lorraine. Hommage à Serge Bonnet*, Metz, Éditions Serpenoise, 2000, p. 163-174.
- VINCLER, Jeanne, et VINCLER, Jean-Louis, *Huguenots courcellois et messins dans le registre du pasteur Jean Jennet (1667-1685), d'après les notes du pasteur Othon Cuvier, à travers leurs récits d'évasion et d'exil*, Courcelles, Association « Du Chaussy à Courcelles », 2006, 146 p.
- VINCLER, Jeanne, *Huguenots de Metz (1550-1700)*, t. 1, *Les seigneuries du Pays Messin*, Mazirot, Éditions de Mazirot, 2007, 157 p.
- VOGLER, Bernard, « La réforme protestante et ses conséquences politiques et religieuses en Alsace et en Lorraine », *Annales de l'Est*, n° spécial, 2008, p. 121-130.
- VON HAMMERSTEIN, Hans, « Der Metzzer Bischof Kardinal de Givry (1609-1612) und die französischen Annexionsabsichten auf das Fürst-Bistum », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 10, 1898, p. 1-18.
- WEBER, Estelle, « Objet de convoitise en raison de la pluralité confessionnelle : le cas des nouvelles converties à Metz au XVII^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 1, 2007, p. 327-342.
- WEBER, Estelle, « Protestants et catholiques dans la vie quotidienne à Metz au XVII^e siècle », *Journées Humanités 2007, Contacts et confrontations*, Mulhouse, École doctorale des Humanités, Université de Haute-Alsace, 9 p, en ligne, https://www.scd.uha.fr/flora/jsp/rss/view_direct.jsp
- ZÉLIQZON, Léon, « Deux documents relatifs aux Juifs de Metz sous l'Ancien Régime », *Les Cahiers Lorrains*, n° 5, 1934, p. 65-73.

VIII. Travaux et notices particuliers sur Ferry et les pasteurs messins

Des notices sur les pasteurs messins peuvent également se retrouver dans les ouvrages cités dans la catégorie « Dictionnaires et instruments de travail ».

- ARBOIS DE JUBAINVILLE, Paul d', « Ferry, Paul », dans *Dictionnaire biographique lorrain*, Metz, Éditions Serpenoise, 2003, p. 147.
- BACHELET, Théodore, « Ferri (Paul) », dans DEZOBRY, Charles, et BACHELET, Théodore (dir.), *Dictionnaire général de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie ancienne et moderne comparée des antiquités et des institutions grecques, romaines, françaises et étrangères*, Paris, Delagrave, 10^e édition, 1889, t. 1, p. 1083.
- BARTHEL, Jocelyne, « Ferry, Paul », dans *Hommes et femmes célèbres de Moselle*, Paris, Éditions Bonneton, 1995, p. 51-52.
- BÉGIN, Émile-Auguste, « Ferry, Paul », dans *Biographie de la Moselle, ou Histoire par ordre alphabétique de toutes les personnes nées dans ce département, qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs talents, leurs écrits, leurs vertus, ou leurs crimes*, Metz, Verronnais, 1830, t. 2, p. 152-173.
- « Biographie. Notice sur Paul Ferry, pasteur de l'Église de Metz ; par M. B..... », *Magasin Encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, n° 3, 1809, p. 301-308.
- CAFFIER, Michel, « Ferry, Paul », dans *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Metz, Éditions Serpenoise, 2003, t. 1, p. 379-382.
- CHALUMEAU, Raymond, « Ferry (Paul) », dans JACQUEMET, Gabriel (dir.), *Catholicisme. Hier, Aujourd'hui, Demain*, Paris, Letouzey et Ané, 1956, t. 4, col. 1208-1209.
- CUISINIER, François, « Paul Ferry et Bénigne Bossuet à Metz : la tolérance et le "Compelle intrare" », *Cahiers Élie Fleur*, n° 14, 1996, p. 23-55.
- CUVIER, Othon, « Notice sur Paul Ferry, l'un des pasteurs de Metz (1612-1669) », *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 50^e année, 1868-1869, p. 473-510.
- DOMERGUE, J., « Ferry (Paul) », dans ROMAN D'AMAT, Jean-Charles (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, t. 13, Paris, Letouzey et Ané, 1975, col. 1179-1180.
- FLEUR, Élie, « Un bibliophile messin, David Ancillon, pasteur de l'Église réformée de Metz », *Les Cahiers Lorrains*, n° 2, 1937, p. 29-30.
- GAQUÈRE, François, *Le Dialogue irénique Bossuet – Paul Ferry à Metz (1652-1669)*, Paris, Beauchesne, 1967, 271 p.
- GARRISSON, Charles, « Un livre montalbanais du début du XVII^e siècle. Les Premières œuvres poétiques de Paul Ferry, Messin », *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne*, 1896, p. 109-122.
- HARMAND, René, « Les miracles de Salival, la légende de saint Livier et la polémique de Ramberviller et de Paul Ferry en 1623-1624 », *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 2^e série, t. 7, 1907, p. 190-212 et p. 238.
- LALANNE, Ludovic, « Ferry (Paul) », dans *Dictionnaire historique de la France*, 2^e édition, Paris, Hachette, 1877, p. 754.
- LÉONARD, Julien, *De Metz à Berlin. La vie de David Ancillon (1617-1692), pasteur réformé en France et dans le Refuge*, mémoire de DEA en histoire, sous la direction de MICHAUX, Gérard, Université Paul Verlaine – Metz, 2005, 251 p.
- LÉONARD, Julien, « David Ancillon, une figure méconnue de pasteur idéal pour les protestants du XVII^e siècle », *Chrétiens et Sociétés (XVI^e-XX^e siècles)*, n° 13, 2006, p. 71-87.

- LÉONARD, Julien, « Un épisode méconnu des controverses confessionnelles messines du XVII^e siècle : les conférences entre David Ancillon et Pierre Bédacier (1657) », *Bulletin de la SHPF*, t. 153-3, 2007, p. 359-370.
- LÉONARD, Julien, « Le pasteur Paul Ferry (1591-1669) », *Renouveau et Lien réunis. Journal des paroisses réformées de Moselle*, n° 11, mars 2010, p. 16.
- LÉONARD, Julien, « Paul Ferry et la mort du roi (1610-1612) », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, n° 2, 2011, p. 17-32. Article en ligne (<http://europamoderna.com>).
- LÉONARD, Julien, « Paul Ferry, historien engagé du Moyen Âge messin », dans CHAZAN, Mireille, et NAUROY, Gérard (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 407-434.
- LÉONARD, Julien, « L'histoire des femmes de pasteurs en France au XVII^e siècle et ses difficultés méthodologiques. L'exemple des épouses de Paul Ferry », dans SALESSE, Fabien (éd.), *Le bon historien sait faire parler les silences. Hommage à Thierry Wanegffelen*, Toulouse, Méridiennes, 2011, à paraître.
- LÉONARD, Julien, « La correspondance passive de Paul Ferry. Quels apports d'une analyse quantitative ? », à paraître dans le *Bulletin de la SHPF*, numéro spécial sur les correspondances pastorales, 2012.
- LUNESU, Salvatore, MICK, Christine, et ZOÏLE, Jean-François, *Catalogue du Livre XV des Observations Séculaires de Paul Ferry*, mémoire de maîtrise en histoire, sous la direction de GIRARDOT, Alain, Université de Metz, 1994, 2 vol., 405 p. (pagination continue).
- MAILHET, André, « Notes sur Paul Ferry », *Revue Chrétienne*, t. 73, 1925, p. 38-41.
- MAZAURIC, Roger, « Bossuet et Paul Ferry », *Bulletin de la SHPF*, t. 101-2, 1955, p. 53-71.
- MAZAURIC, Roger, « La vie courte et remplie d'un jeune Messin du XVII^e siècle – Le pasteur Jacques Couët du Vivier, aveugle de naissance », *Bulletin de la SHPF*, t. 104-4, 1958, p. 208-230.
- MAZAURIC, Roger, « Un prêche aux armées sous Louis XIV », *Bulletin de la SHPF*, t. 108-3, 1962, p. 113-138.
- MAZAURIC, Roger, *Le pasteur Paul Ferry. Messin, interlocuteur de Bossuet et historien*, Metz, Mutelet, 1964, 153 p.
- NICOLAS, Michel, « Ferry (Paul) », dans HOEFER, Jean Chrétien Ferdinand (dir.), *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter*, Paris, Firmin Didot Frères, Fils et Cie, 1857, t. 17, col. 563-565.
- REUSS, Rudolf, et DANNREUTHER, Henri, « M. de Feuquières et les ministres de Metz », *Bulletin de la SHPF*, t. 59, 1910, p. 378-379 et p. 568-569.
- SCHAPIRA, Nicolas, « Carrières de pasteur, carrières d'écrivain au XVII^e siècle : le cas de Jacques Couët-du-Vivier », *Bulletin de la SHPF*, t. 150-2, 2004, p. 257-281.
- S[CHMIDT], A[lfred], « Paul Ferry, fidèle ministre de la Parole de Dieu », *Le Messager évangélique de l'Église d'Alsace et de Lorraine*, n° 14, 5 avril 1964, p. 5-6.
- SCHULTZ, Eduard, *Aus der Geschichte der evangelischen Kirche von Metz zur Zeit der Aufhebung des Edikts von Nantes : Die vier letzten Pfarrer der alten Kirche, ein biographisches Gruppenbild*, Metz, Paul Even, 1900, 38 p.
- TABARAUD, Matthieu-Mathurin, « Ferri (Paul) », dans MICHAUD, Louis-Gabriel (dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne, ou histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Michaud, 1815, t. 14, p. 434-436.

- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Les derniers instants de Martin Meurisse O.F.M., Evêque de Madaure, d'après le pasteur Ferry (1644) », *Archivum Franciscanum Historicum*, t. 61, 1968, p. 468-472.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Le testament du pasteur Paul Ferry (juin 1666) », *Les Cahiers Lorrains*, n° 1, 1971, p. 14-19.
- TRIBOUT DE MOREMBERT, Henri, « Les mariages du pasteur Paul Ferry », *Les Cahiers Lorrains*, n° 4, 1980, p. 106-108.

Annexes

La grande ampleur des papiers Ferry aurait sans doute nécessité des éditions d'annexes beaucoup plus précises et nombreuses que celles que je propose ci-dessous. Mais plusieurs considérations m'ont amené à faire des choix, parfois douloureux, dans les pièces à retranscrire ou non. Autant que possible, je me suis limité aux seuls documents qui servent la démonstration de l'ensemble de ce travail : c'est pour cette raison que le parti a été pris de les présenter dans l'ordre des chapitres, au fur et à mesure qu'ils sont cités. Devant la masse documentaire qu'il aurait été pertinent d'éditer, il a fallu également se résoudre à écarter les pièces incomplètes ou illisibles par endroits, ainsi que les sources aujourd'hui disparues et connues uniquement par des copies : les entorses à ces deux principes ne sont que ponctuelles, dans des cas particuliers servant là aussi la démonstration, notamment pour l'inventaire des papiers conservés à la mort de Ferry (annexe 12). Enfin, il m'a paru nécessaire de donner en plus des sources quelques annexes que j'ai rédigées pour clarifier certains points. On trouvera ainsi une chronologie (annexe 1), une liste des sermons prononcés par Ferry (annexe 11), une biographie succincte de ses principaux collègues (annexe 17), ou encore une liste des harangues préparées par le pasteur (annexe 19).

Comme pour les citations de cette thèse, j'ai essayé de respecter le plus possible les instructions données par Bernard BARBICHE et Monique CHATENET (dir.), *L'édition des textes anciens (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, SPADEM, 1990, 117 p.

Annexe 1

Chronologie succincte des événements survenus au cours de la vie de Paul Ferry

(1591-1669)

Il ne s'agit ici que de quelques repères chronologiques généraux, sans prétention à l'exhaustivité, pour une vue synoptique des principaux événements qui se sont déroulés en France et à Metz au cours de la vie de Paul Ferry, afin de mieux replacer dans leur contexte particulier les événements rapportés au cours des différents chapitres.

	Histoire générale de France	Histoire confessionnelle	Histoire messine	Vie de Paul Ferry
1591		L'Église réformée de Metz exerce le culte de façon semi-clandestine. Les pasteurs sont Simon Collot, François Buffet et La Chasse. Les pasteurs de passage, souvent liés à Metz, sont nombreux à prêcher jusqu'en 1662.		Le 24 février, naissance de Paul Ferry, fils de Jacques et d'Élisabeth Joly. Il est baptisé le mercredi 27 février. Le couple a déjà un fils, Pierre, né en 1582. Le 5 avril, mort de son grand-père maternel, Pierre Joly, notaire royal.
	En juillet, l'édit de Mantes rétablit les dispositions de l'édit de Poitiers de 1577.	Jacques Praillon exerce la charge de Maître-Échevin depuis 1588 et la conserve jusqu'en décembre 1600.		
1592		Signature le 23 mai des lettres patentes de Senlis qui abrogent à Metz les effets de l'édit de Nemours de 1585. Les réformés peuvent à nouveau occuper les charges publiques. Deux protestants sont nommés à des offices majeurs : Pierre Joly, oncle de Paul Ferry, devient procureur du roi à Metz et Denis Le Bey de Batilly Président à la justice en l'absence de Jacques Viart. Le culte reste cependant semi-clandestin. Le 24 mai, mort de Simon Collot. La Chasse impose les mains à Étienne Mozet (†1635) qui entame son ministère.		
1593	En janvier, ouverture des États-Généraux ligueurs. Le 25 juillet, conversion d'Henri IV au catholicisme à Saint-Denis.		Jacques Ferry devient gouverneur de l'hôpital Saint-Nicolas.	
		Retour à Metz du pasteur François de Combles (1557-1633), réfugié en Allemagne depuis 1585.		
1594	Sacre d'Henri IV à Chartres (25 février) et entrée du roi dans Paris (22 mars).	15-28 juin : synode national de Montauban.		
1595		Constitution à Metz d'une communauté juive officiellement reconnue et dépendant de tribunaux rabbiniques indépendants, sous la direction morale et spirituelle d'un grand rabbin recruté dans des communautés d'Europe centrale ou allemandes. Les juifs étaient de retour en ville depuis 1564.		
1596		3-16 juin : synode national de Saumur.		

1597		En janvier, des lettres patentes autorisent le culte. Le temple de la rue de la Chèvre est cependant interdit, suite à une prédication sans autorisation du pasteur Buffet en février. Les réformés obtiennent un temple rue Chambière en ville et à Saint-Privat pour les villageois. En septembre, mort du pasteur La Chasse et arrivée de Jean d'Ivoy (1570-1608).	C'est vers cette année que Ferry commence à aller à l'école, chez Jacques Renvoy.
		Début des cours au collège de la ville, dans d'anciens locaux de l'abbaye Saint-Éloi.	
1598	En avril et mai, signatures de l'édit de Nantes réglant la coexistence confessionnelle et du traité de Vervins avec l'Espagne. L'édit de Nantes n'est enregistré par les Parlements qu'entre 1599 et 1609.		Le 3 mai, mort de Jacques Ferry, grand-père paternel de Paul.
		26-30 mai : synode national de Montpellier.	
1599		Installation des récollets à Metz.	
			Le 11 octobre, naissance à Metz d'Abraham Fabert, fils homonyme d'un imprimeur et futur maréchal de France.
1600	En mai, conférence de Fontainebleau entre Du Perron et Duplessis-Mornay.		Le 30 janvier, naissance d'Élisabeth Ferry, sœur de Paul. À partir des années 1600, Jacques Ferry est régulièrement ancien de l'Église réformée de Metz.
	Le 16 décembre, mariage d'Henri IV et Marie de Médicis.		
1601	Le 27 septembre, naissance à Fontainebleau du dauphin Louis, futur roi de France (Louis XIII).	19-25 mai : synode national de Jargeau.	En février, Jean de Villers devient Maître-Échevin et le reste jusqu'en février 1602.
			Jacques Ferry sort de sa charge de gouverneur de l'hôpital Saint-Nicolas. Procédure contre sa gestion jusque dans les années 1620.
		Buffet, relégué à Courcelles depuis 1597, obtient le droit de revenir prêcher en ville.	
1602		De février à novembre, Jean Bertrand de Saint-Jure est Maître-Échevin. Le 11 novembre, Nicolas Maguin lui succède et reste en charge jusqu'en 1604.	Entrée probable de Paul Ferry au collège de la ville de Metz. Il y reste jusqu'en 1606.

		<p>Installation des capucins à Metz. Le 10 novembre, imposition des mains et réception d'un cinquième pasteur ordinaire, Théophile Le Coulon (1580-1652). Il exerce essentiellement à Courcelles jusqu'en 1605.</p>		<p>L'oncle de Paul Ferry, Pierre Joly, procureur du roi à Metz, est accusé de trahison par Saubole. Il est finalement innocenté.</p>
1603		<p>1-23 octobre : synode national de Gap.</p>	<p>Visite du roi Henri IV à Metz du 14 au 21 mars. Les frères Saubole, qui gouvernent la cité, sont chassés et le calme est rétabli après un conflit entre eux et les notables. Le sieur d'Arquien est nommé commandant pour le roi en l'absence du duc d'Épernon. Il exerce cette charge avec des interruptions jusqu'en 1610.</p>	
1604	Introduction du carmel en France.		<p>Le 24 février, Jacques Praillon devient à nouveau Maître-Échevin et le reste jusqu'en mars 1605.</p>	
		<p>Les villageois du Pays messin, qui exerçaient jusqu'alors le culte à Saint-Privat, ont désormais un temple à La Horgne, en vue des murailles de Metz.</p>		
1605			<p>Le 21 mars, Nicolas Luquin devient Maître-Échevin et le reste jusqu'en avril 1606.</p>	<p>En octobre, Pierre Ferry devient pasteur et commence à desservir l'Église de Marennes. Il ira ensuite à Tonnay-Charente et Francheval. Le 30 octobre, mort de Françoise de Corny, grand-mère paternelle de Paul Ferry.</p>
		<p>Philippe de Gastines (†1642) prêche régulièrement à Courcelles jusqu'en 1619.</p>		
1606			<p>Lazare de Selve devient Président à la justice royale, succédant ainsi à Jacques Viart, en poste depuis 1572. Le 18 avril, Charles Sartorius devient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 18 avril suivant.</p>	<p>Le 9 avril, départ de Paul Ferry pour Wehen.</p>
1607		<p>1^{er} mars-12 avril : synode national de La Rochelle.</p>	<p>Le 18 avril, Jean de Villers redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'en mars 1608. À partir de mai, le sieur de Montigny occupe la fonction de lieutenant-général en l'absence du duc d'Épernon jusqu'en</p>	<p>Le 21 mai, départ de Ferry pour Darmstadt, puis retour à Wehen le 1^{er} juillet et à Metz le 4 août. Le 31 août, Ferry est catéchisé et il reçoit la cène pour la première fois le 2 septembre. Le 10 septembre, il quitte</p>

			1617.	Metz pour aller étudier à La Rochelle, à proximité de son frère Pierre, pasteur de Tonnay-Charente.
		Le 24 novembre, mort du cardinal de Lorraine, fils de Charles III et évêque de Metz.		
1608			En mars, Jean Bertrand de Saint-Jure redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'en 1609.	
		Jusqu'en 1614, l'Église réformée de Metz est secouée par des débats internes sur le droit des diacres à distribuer la coupe lors de la cène. Le 3 décembre, mort de Jean d'Ivoy. Les pasteurs ordinaires de Metz ne sont plus que quatre.		
1609		25 mai-19 juin : synode national de Saint-Maixent.		Jacques Ferry devient membre du Magistrat. Paul Ferry quitte La Rochelle et arrive à Montauban en mai pour étudier la théologie à l'académie.
		Le 16 juin, entrée du cardinal de Givry à Metz. Il engage avec son vicaire André Valladier une dispute contre un pasteur vivant en ville Metz, Fabrice de La Bassecourt, ancien moine.		En septembre est imprimé son premier ouvrage, un roman sentimental titré <i>L'Amour Aveugle représenté de ses plus vives couleurs aux divers effectz dont il a traversé les Amours de Fidamant et de Ferriane</i> .
			Le 17 septembre, Nicolas Maguin redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'en novembre 1610.	Le 21 octobre, il fait sa première proposition en théologie.
1610	Le 14 mai, assassinat à Paris du roi Henri IV. L'événement a un retentissement considérable et suscite une vive émotion populaire. Début du règne de Louis XIII, sacré à Reims le 17 octobre.		Parution d'un livret imprimé par Abraham Fabert sur le voyage du roi à Metz en 1603. En octobre, Pépin de Bonnouvrier est nommé commandant pour le roi à Metz. Il occupe cette fonction jusqu'en octobre 1617. En novembre, Abraham Fabert, sieur de Moulins et imprimeur, devient Maître-Échevin et le reste jusqu'en janvier 1614.	En septembre, publication chez Haultin à Montauban d'un ouvrage intitulé <i>Les premières œuvres poétiques de Paul Ferry Messin. Où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnestes libertés d'une Jeunesse</i> , comprenant notamment une pastorale, <i>Isabelle</i> , et diverses pièces de poésie, dont des stances sur la mort d'Henri IV déjà publiées.
1611	Introduction en France de l'ordre de l'Oratoire par Pierre de Bérulle.			
	Sully quitte la plupart de ses fonctions à la cour.	Le 2 juin, mort du pasteur François Buffet. Parution à Genève d'un recueil de méditations consolatoires par le pasteur messin François de		

		Combles.		
		En septembre, Paul Ferry est appelé au service de l'Église de Metz, après avoir refusé une vocation de l'Église de Figeac. Il est examiné à Montauban puis arrive dans sa ville natale en novembre.		
1612	Le 5 avril, fiançailles de Louis XIII avec Anne d'Autriche et d'Élisabeth de France avec le futur Philippe IV.	Le 1 ^{er} janvier, Paul Ferry reçoit l'imposition des mains de Théophile Le Coulon et entame son ministère à Metz. Ses collègues sont Le Coulon, de Combles et Mozet.		
		Le 19 avril, mort du cardinal de Givry. Son oraison funèbre à la cathédrale de Metz est prononcée par André Valladier et attaque fortement les réformés messins. Son successeur au siège épiscopal est le jeune Henri de Bourbon-Verneuil, fils naturel légitimé d'Henri IV.		Le 2 mai, Paul Ferry rencontre Esther de Vigneulles
		23 mai-4 juillet : synode national de Privas.		
1613		Première publication des coutumes de Metz. En mars, Bernard de Nogaret, marquis de La Valette (1592-1661) obtient la survivance de la charge de gouverneur de Metz détenue depuis 1583 par son père Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon (1554-1642).		Le 7 janvier, le mariage de Paul Ferry et Esther de Vigneulles est accordé. Ils se fiancent le 20 mars et se marient le 21 avril.
		Le 29 juin, conférence semi-publique de Ferry chez lui, avec l'apostat Casenave.		
		Parution à Genève d'un recueil de trois sermons de François de Combles sur la préparation à la cène. Parution d'une <i>Admonition apologetique</i> du pasteur Étienne Mozet condamnant la distribution de la coupe lors de la cène par les diacres. Le 29 juillet, l'Église de Metz lui accorde son congé et il part en 1614 desservir une communauté française à Otterberg. L'Église de Metz ne parvient pas à obtenir le ministère de Home, étranger, ni de La Cloche et Chevillette, engagés auprès de leurs Églises. Le 25 septembre, arrivée à Metz du pasteur Énoch Mollet, prêté par Genève pour six mois.		
1614	Février-mai : révolte nobiliaire des Grands.	2 mai-3 juin : synode national de Tonneins.	Le 8 janvier, Demange Floze devient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 8 juin 1615.	Le 18 mars, naissance d'Esther, première fille de Paul Ferry. Le 11 octobre, il participe pour la première fois aux réunions d'une société érudite messine comprenant six réformés et fonctionnant jusqu'au début des années 1620.
		Constitution d'un quartier juif fermé dans la paroisse Saint-Ferroy. Dans les années suivantes, construction d'une synagogue. Le terrain du temple de Chambièrre est donné par les bénédictins de Saint-Vincent en bail emphytéotique à Abraham Fabert, qui agit au nom des réformés. Parution à Genève du second volume de consolations de François de Combles.		
	Octobre 1614 – février 1615 : réunion des États-Généraux à Paris.		Le 9 juin, Nicolas Maguin redevient	Le 2 juin, mort de la jeune Esther Ferry.
1615				

	L'assemblée du clergé de France ratifie la réception des décrets du concile de Trente.	Maître-Échevin et le reste jusqu'en mai 1618.	
	Le 25 novembre, mariage de Louis XIII et Anne d'Autriche à Bordeaux.	Le temple de Chambièrre est complètement achevé. Le 5 juillet, des catholiques partant d'une procession dégradent le cimetière du Retranchement. En octobre, arrivée à Metz du jeune pasteur Gédéon de Marsal (1593-1645).	
1616	Juin 1615 – mai 1616 : révolte nobiliaire.	Le 12 janvier, Ferry reçoit les premiers exemplaires d'un traité en latin, paru à Genève chez Chouët, <i>Scholastici Orthodoxi Specimen</i> . Il y avait travaillé entre mai 1614 et mai 1615.	
	Sully se retire définitivement de la vie publique.		Le 25 mars, naissance de Suzanne, seconde fille de Paul Ferry.
		En juillet, Ferry reçoit des exemplaires d'un ouvrage paru chez Chouët à Genève et titré <i>Les entretiens du pénitent, ou méditations devotes sur le Pseaume CXXXIX</i> .	
1617	Le 24 avril, assassinat de Concini. Disgrâce de Marie de Médicis, qui rallie rapidement le duc d'Épernon, gouverneur de Metz.	18 mai-18 juin : synode national de Vitré.	En octobre, le sieur de Fromigières, Grand-Prieur de Toulouse, est nommé commandant pour le roi à Metz. Il occupe cette fonction avec quelques périodes d'interruption jusqu'en novembre 1629.
	Le 25 juin, édit restituant les biens confisqués aux catholiques en Béarn.		Naissance le 21 décembre de Magdelaine, troisième fille de Paul Ferry.
		Nicolas Coeffeteau devient évêque de Dardanie, suffragant de l'évêque de Metz et vicaire général. En novembre, Mozet revient s'installer à Metz, où il prêche parfois jusqu'à sa mort en 1635. Il se réconcilie avec son Église.	
1618	Le 23 mai, défenestration de Prague, qui marque le début de la Guerre de Trente Ans.		En avril, le duc d'Épernon est assigné à résidence à Metz par décision du roi. En mai, Abraham Fabert redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'en juillet 1620.
		En mai, Ferry reçoit les copies de son ouvrage <i>Le dernier désespoir de la Tradition contre l'Écriture</i> , sur lequel il a travaillé de juin 1617 à mars 1618. Il s'agit d'une réponse à l'ouvrage de François Véron prétendant donner une méthode simple pour convertir les calvinistes au catholicisme. L'ouvrage suscite un <i>Advertissement à Messieurs de la religion prétendue de Mets, sur le dernier livre de leur Ministre Ferry</i> , rédigé par le jésuite Tiphaine, mais est défendu par une <i>Censure de l'advertissement imprimé au Pont-A-Mousson</i> , écrite par le cousin de Ferry, Pierre Joly.	
		Parution à Genève d'un volume de consolations pour les malades par François de Combles. Début de troubles à Metz. En décembre, émotion dans le temple, des fidèles croyant à des tirs sur eux.	
	13 novembre 1618 – 9 mai 1619 : synode de Dordrecht (Provinces-Unies) qui marque la défaite des arminiens.		
1619			

	En février-avril, révolte de Marie de Médicis contre son fils. Elle est soutenue par le duc d'Épernon.	En février, Ferry lit la <i>Thrasonica Pauli Ferrii Metensis Calviniani Ministri In Specimine ab ep edito Scholastici Orthodoxi</i> , réponse à son traité latin de 1616 écrite par le jésuite Périn. Il en débute la réfutation, mais elle ne paraît qu'en 1630.			
		En mars, arrivée à Courcelles du pasteur Jean Jassoy (1595-1677).			
			Intensification des troubles à Metz à cause de l'engagement du duc d'Épernon dans le camp de Marie de Médicis contre le roi et de son évasion de Metz. Mission de l'intendant Guillaume Marescot pour ramener le calme.	Le 9 mai, mort de la petite Magdelaine Ferry.	
		Plusieurs désarmements de bourgeois, notamment réformés. Ferry est chargé en novembre d'aider à convaincre ses coreligionnaires de rendre leurs armes.			
1620	Juin-août : nouvelles révoltes de nobles et de Marie de Médicis		En juillet, Jean-Baptiste de Villers, sieur de Saulny, devient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 31 mai 1624.	Le 30 mai, naissance de Louise, troisième fille de Ferry.	
	Début des dernières guerres de Religion, dites guerres de Rohan (1620-1629).				
		Plusieurs périodes de troubles à Metz, qui se poursuivent jusqu'en 1622. Ferry est toujours un interlocuteur privilégié des autorités.			
		1 ^{er} octobre-2 décembre : synode national d'Alès.			
1621	Soulèvement de Montauban. Échec du siège royal le 10 novembre.				
1622			Michel Charpentier devient Président à la justice royale de Metz et le reste jusqu'à l'établissement du Parlement en 1633.	Le 16 juin, mort de la petite Louise Ferry	
		En juillet, le collège de la ville est donné aux jésuites. Cette introduction doit beaucoup au suffragant Coeffeteau. Ce dernier part de Metz pour prendre possession de l'archevêché de Marseille.			
		Parution d'un libelle de controverse, <i>Nouveau prodige arrivé en la ville de Metz. Où trois Coqs de Ministres se sont convertis en Poulles</i> , dans lequel les pasteurs messins sont accusés de refuser le débat.			
		Le 28 septembre, mort de Pierre Joly, procureur du roi à Metz, figure de la communauté réformée et oncle de Paul Ferry.			
	Le 18 octobre, paix de Montpellier.				
1623		Installation des carmélites à Metz.		Le 10 février, naissance d'Anne, cinquième fille de Paul Ferry.	
		Le 10 mai, conférence privée entre Ferry et des dignitaires catholiques, notamment le jésuite Mottet et le vicaire général Tiraqueau. Quelques jours plus tard, le pasteur se rend à Sedan et y prêche.			
		1 ^{er} septembre-1 ^{er} octobre : synode national de Charenton.	En juin, entrée en grande pompe de la duchesse de La Valette, fille légitimée d'Henri IV et épouse du		

			<p>fils du duc d'Épernon, élevé au rang de duc.</p>	
1624	En août, Richelieu devient principal ministre.		<p>En juin, Abraham Fabert redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'en janvier 1625.</p>	<p>Le 24 mars, naissance de Paul, premier fils et sixième enfant de Paul Ferry. Le 27 mars, mort de la petite Anne Ferry.</p>
		<p>Publication à Vic, capitale épiscopale, de deux ouvrages sur Livier (par Rambervillers) et sur les miracles arrivés au sanctuaire de Salival (par Tiraqueau)</p>		
		<p>Ferry répond de façon anonyme aux ouvrages autour de Livier en oubliant une réfutation fondée sur l'étude historique, <i>Remarques d'histoires sur le discours de la Vie & de la Mort de S. Livier.</i></p>		
1625			<p>Le 7 janvier, Demange Floze redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 30 novembre 1626.</p> <p>En juin, Louis de Marillac, maréchal de France, est nommé lieutenant-général à Metz. Il occupe cette fonction jusqu'en mai 1632.</p>	<p>Le 25 janvier, naissance de Pierre, second fils et septième enfant de Paul Ferry. Il meurt dès le 4 février suivant.</p>
		<p>Grande peste à Metz, faisant peut-être 3 000 morts. Six consolateurs de malades, quatre capucins et deux réformés, meurent. Le roulement des sorties oblige l'Église réformée à organiser des prêches quotidiens. Le prêche de La Horgne doit se faire en plein air.</p>		
		<p>Rebondissement de la controverse ouverte en 1618 contre Véron. Après un ouvrage de Ferry non retrouvé et sans doute intitulé <i>Réfutation des calomnies semées nouvellement contre certain endroit d'un livre publié il y a plusieurs années et intitulé le Dernier désespoir de la Tradition contre l'Escriture</i> (1624), parution à Toul d'un <i>Avis à messieurs de la Religion Prétendue Réformée de Mets, sur les atroces calomnies réitérées par leu Ministre Ferry contre l'Eglise Romaine & les Docteurs d'icelle</i> (1625). La même année, le minime Ignace Le Gault publie à Saint-Mihiel une attaque de Ferry et une défense de Véron : <i>De la sainteté de l'Eglise Romaine contre le Dernier désespoir & appendice de Paul Ferry, ministre de la pretendüe à Metz.</i></p>		
1626		<p>16 septembre-5 novembre : synode national de Castres.</p>	<p>Le 1^{er} décembre, Jean-Baptiste de Villers redevient Maître-Échevin et occupe cette charge jusqu'au 1^{er} juillet 1630.</p>	<p>Le 8 juin, naissance de Louis, troisième fils et huitième enfant de Paul Ferry.</p>
1627	<p>Le duc de Ventadour crée la Compagnie du Saint-Sacrement.</p>			
	<p>12 octobre 1627 – 29 octobre 1628 : siège de La Rochelle.</p>			
1628		<p>Fin septembre, troubles au cours d'une procession catholique interrompue par des jets de pierres de jeunes réformés.</p> <p>Début du procès sur la léproserie de Longeau, interdite aux calvinistes.</p>		<p>Le 30 avril, mort d'Élisabeth Joly, mère de Paul Ferry.</p> <p>Le 1^{er} septembre, naissance de Charles, quatrième fils et</p>

			neuvième enfant de Paul Ferry.	
		Sous l'impulsion de Ferry et de certains de ses collègues, les réformés mettent en place des « classes latines » qui constituent un collège concurrent de celui des jésuites. L'établissement fonctionne jusqu'en 1634.		
1629	Paix d'Alès et édit de Nîmes mettant fin aux dernières guerres de Religion et supprimant le système politico-militaire réformé mis en place en 1598.		Le 5 août, mort du jeune Charles Ferry.	
		Arrivée à Metz de Martin Meurisse, évêque de Madaure et suffragant de l'évêque de Metz.		
		La réponse de Ferry au livre du jésuite Périn (1619) est imprimée à Leyde, mais les exemplaires sont saisis et brûlés à Reims, ce qui suscite un libelle catholique intitulé <i>L'enfant mort-né de Monsieur Ferry</i> .		
1630	Le 11 novembre, journée des Dupes.	Parution à Leyde de la réponse de Ferry au livre de Périn, titré <i>Paulii Ferrii Vindiciae pro Scholastico orthodoxo</i> .		
			Le 2 juillet, Isaac Bague devient Maître-Échevin et occupe cette fonction jusqu'au 4 décembre 1631.	
1631	Révolte de Gaston d'Orléans et de Montmorency.	1 ^{er} septembre-10 octobre : synode national de Charenton. Il est notamment décidé d'autoriser la communion avec les luthériens.	Le 5 décembre, Jean-Baptiste de Villers redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 22 juillet 1632. Le roi Louis XIII réside à Metz entre le 21 décembre 1631 et le 8 février 1632.	Le 23 décembre, harangue de Ferry au roi et à Richelieu au nom de l'Église réformée de Metz.
1632		Le 20 avril, exécution à Genève du pasteur Nicolas Anthoine, né en 1602 en Lorraine et converti du catholicisme par Ferry à Metz en 1623. Il judaïsait et rejetait la divinité du Christ. Il est mis à mort malgré la demande de grâce rédigée par Ferry.		
			En juillet, Manassé du Pas de Feuquières (1590-1640) est nommé lieutenant-général à Metz. Il occupe cette fonction jusqu'en août 1636. En juillet, Abraham Fabert redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'en septembre 1633. Parution à Paris d'un traité de Charles Hersent, <i>De la souveraineté du Roy a Mets</i> et d'un autre ouvrage de Cardin Le Bret, <i>De la souveraineté du Roy</i> , sur le même sujet. Grave épidémie de peste à Metz.	Le 27 juillet, mort de Sébastien de Mageron, beau-frère de Paul Ferry, après s'être reconverti au catholicisme, sa confession de naissance. Le 8 décembre, mort d'Élisabeth Ferry, sa veuve et sœur de Paul.

1633	À l'automne, occupation du duché de Lorraine.	Le 7 avril, mort du pasteur François de Combles. Il est remplacé en octobre par Abraham de La Cloche (1583-1656). Des statuts synodaux diocésains très durs contre les réformés sont promulgués par Meurisse.		Le 11 décembre, la fille aînée de Paul Ferry, Suzanne, épouse Jacques Couët du Vivier, avocat et interprète en langue germanique, petit-fils du pasteur Jacques Couët.
			Le 26 août, première séance du Parlement nouvellement installé à Metz. Le Premier Président en est Antoine de Bretagne. En septembre, Philippe Praillon, sieur de Tragny et Sorbey, devient Maître-Échevin et le reste jusqu'en juin 1637. Du 9 au 13 septembre, passage de la reine Anne d'Autriche.	
1634		Du 4 mai au 12 octobre, Ferry est retenu à la cour avec Jassoy pour des raisons obscures, sans doute liées à la querelle sur l'enseignement. Il est peut-être accusé d'entretenir trop de liens à l'étranger.		
		Parution d'une <i>Histoire des évêques de l'Eglise de Metz</i> , par le suffragant Meurisse. De nombreuses attaques contre les réformés sont sous-jacentes.	Le 9 septembre, naissance d'Élisabeth, sixième fille et dixième enfant de Paul Ferry, en son absence. Le 28 novembre, naissance de Jacques Couët du Vivier, petit-fils de Ferry. Il est très tôt handicapé par sa faible vue.	
		En novembre, premier arrêt royal mettant fin au « collège » huguenot, notamment sous la pression de Meurisse. Malgré de nombreuses requêtes jusqu'en 1635, c'est la fin de l'établissement.		
			En décembre, Louis de Nogaret, cardinal de La Valette (1593-1639), troisième fils du duc d'Épernon, succède à son père dans la charge de gouverneur de Metz. Il reste dans cette fonction jusqu'en septembre 1639.	
1635	Entrée en guerre officielle de la France.		En mars, le sieur de Roquépine devient commandant à Metz. Il occupe cette fonction avec quelques périodes d'interruption jusqu'en janvier 1640.	Le 4 juin, Paul Ferry fils quitte Metz pour aller étudier à Sedan.
		Période d'arrivées nombreuses de réfugiés protestants venus d'Allemagne et notamment du Palatinat. Certains pasteurs de communautés détruites s'installent en ville.		
		Le 19 juin, passage à Metz du prince de Condé. Paul Ferry prononce une		

		harangue au nom des réformés.		
1636		Le pasteur Gédéon de Marsal publie un <i>Abregé des controverses</i> , en réponse à des ouvrages de jésuites de Pont-à-Mousson. En octobre, la Pays messin est ravagé par les Croates de Gallas qui détruisent notamment le temple réformé de Courcelles.		Le 18 mai, mort d'Esther de Vigneulles, épouse de Ferry. Un long procès sur sa succession débute et ne s'achève que dans les années 1650. Cette affaire se mêle à celle de la succession de son beau-père Philippe de Vigneulles et l'oppose notamment à Gaspard de Lalouette.
			Grave épidémie de peste à Metz.	
1637		27 mai-9 juillet : synode national d'Alençon.	Le 16 avril, le Parlement de Metz est déplacé à Toul. Ce départ est suivi par la nomination d'un intendant, Rigault. En juin, Abraham Fabert redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'à sa mort le 24 août 1638.	Le 22 février, Paul Ferry épouse en secondes noces Suzanne Lespingal, veuve de Jérémie Le Goullon. Avec ses enfants, il s'installe dans une maison de la rue de la Chèvre, voisine du temple servant au consistoire et au catéchisme. En juillet, il interrompt son ministère pour causes de santé pour la première fois depuis 1612.
1638	Le 5 septembre, naissance à Saint-Germain-en-Laye du dauphin Louis, futur Louis XIV.		Le 29 août, Antoine Guichard devient Maître-Échevin et le reste jusqu'en janvier suivant.	Le 12 juillet, naissance de Benjamin, premier fils du second lit de Ferry.
1639			En janvier, Philippe Praillon redevient Maître-Échevin et le reste jusqu'en avril 1640. En octobre, le comte de Lambert, maréchal de camp, devient gouverneur de Metz. Il le reste jusqu'en mai 1644.	En août, départ de Louis Ferry pour étudier à Sedan.
1640			Le 24 avril, Adrien de Bonnefoy devient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 15 juin 1641.	Le 12 février, mort du jeune Benjamin Ferry.
		En juin, Benjamin d'Aumale, propriétaire de La Horgne, meurt. Les jésuites menacent de racheter le terrain. À partir de décembre, Jean Jassoy, dont l'Église de Courcelles est ruinée, devient pasteur ordinaire de Metz. Il y en a donc cinq jusqu'en 1645.		
1641	Le 22 décembre, mort de Sully.		En avril, Jean Delort de Sérignan devient	En mai, Paul Ferry fils, un temps passé par

			<p>lieutenant-général du roi et exerce ponctuellement cette fonction jusqu'en 1654.</p> <p>Le 1^{er} juin, établissement du bailliage royal et fin du Magistrat traditionnel.</p> <p>Le 16 juin, Henry de Gournay, sieur de Talange, devient Maître-Échevin. Il est le premier à exercer cette charge sous le nouveau régime du Magistrat. Il reste dans cette fonction jusqu'au 25 mai 1648.</p>	<p>Paris, part pour Leyde étudier le droit. Son frère Louis étudie un temps au collège de Beauvais à Paris.</p> <p>Le 2 août, naissance d'Anne, première fille et deuxième enfant du second lit de Ferry.</p>
1642	<p>Le 4 décembre, mort de Richelieu à Paris. Mazarin devient principal ministre.</p>	<p>Publication par Meurisse de son <i>Histoire de la naissance, du progres et de la decadence de l'heresie dans la ville de Metz & dans le pays Messin</i>. Le ton est extrêmement virulent et marque le début d'une ère de controverses.</p> <p>Parution également d'un récit de conversion d'une jeune juive au catholicisme.</p> <p>Début de l'installation de la maison de la Propagation de la Foi pour les jeunes filles, sous l'impulsion d'Alix Clerginet, avec le soutien du couple Schomberg à partir de 1644.</p> <p>Installation à Metz des carmes déchaux.</p>	<p>Louis Ferry étudie le droit à Saumur. Il revient s'installer à la fin des années 1640 comme avocat auprès du Parlement.</p>	
		<p>Le 6 octobre, le consistoire charge Ferry de réfuter Meurisse. Il commence alors à compiler des documents et des informations. Son œuvre reste toutefois manuscrite.</p> <p>C'est également en 1642 que débute le processus d'expropriation des réformés du temple de la rue de la Chèvre, au profit des jésuites et de leur collège. Le pasteur La Cloche, qui vit dans une maison annexe, doit être expulsé et Ferry devient voisin des jésuites. De nombreux procès suivent cette affaire, jusqu'à la fin des années 1650.</p>		
1643	<p>Le 14 mai, mort de Louis XIII à Saint-Germain-en-Laye. Avènement de Louis XIV.</p> <p>Le 19 mai, victoire à Rocroi du duc d'Enghien.</p>		<p>Du 17 juin au 8 août, siège et prise de Thionville par le duc d'Enghien.</p>	
		<p>Ferry prêche au camp de Gassion à Thionville et y célèbre la cène le 12 juillet.</p>		
		<p>Le 4 octobre, abjuration en grande pompe à la cathédrale du proposant Jacques Le Duchat. Il revient au prêche quelques semaines plus tard avant de se faire définitivement catholique en février 1644.</p>		
1644		<p>De janvier à mars, mission de prêtres de l'Oratoire à Metz. Un des oratoriens est soupçonné de s'être suicidé au cours d'une transe.</p> <p>Introduction à Metz de la Compagnie du Saint-Sacrement, dont l'action secrète vise à combattre l'influence réformée en ville.</p>	<p>En juin, Charles de Schomberg, duc d'Halluin et maréchal de France (1601-1656) devient gouverneur de</p>	<p>En février, Paul Ferry fils rentre en France et vient prendre ses grades en droit à Orléans. Il rentre quelques semaines plus tard à Metz où il devient avocat. Mais il meurt dès novembre, âgé d'à peine 20 ans.</p>

			Metz. Il le reste jusqu'à sa mort.	
			Le 1 ^{er} juillet, le temple est la cible de dégradations et de <i>graffiti</i> injurieux. Le 22 août, mort de Meurisse, après quelques dernières attaques judiciaires contre les réformés.	
1645		26 décembre 1644 – 27 janvier 1645 : synode national de Charenton.		
			Au début de l'été, les pasteurs de Metz ne sont pas acceptés quand ils veulent consoler un condamné à mort calviniste. Le 7 décembre, mort de Gédéon de Marsal. Il ne reste plus que quatre pasteurs ordinaires à Metz.	
1646		Parution à Charenton, sans doute sous la responsabilité éditoriale de Valentin Conrart, d'un recueil de <i>Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz</i> . En septembre, Ferry rédige des mémoires s'opposant à un projet d'union de l'Église réformée de Metz à celles de France.		
			En septembre, le comte de Vaubécourt devient lieutenant-général à Metz. Il le reste jusqu'en 1649.	
1647				En juin, mort de Jacques Ferry, père du pasteur, âgé de 90 ans.
1648	En janvier, début de la Fronde parlementaire. Signature en octobre de la paix de Westphalie.		Le 26 mai, Simon de Thiolet devient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 13 mars 1659. Par les articles 72 et 73 du traité de Münster (24 octobre), Metz devient officiellement une ville française. Elle l'était <i>de facto</i> depuis avril 1552.	
1649	Le 6 janvier, la cour quitte secrètement Paris pour Saint-Germain. Le 30 janvier, exécution en Angleterre du roi Charles I ^{er} . En mars, paix de Rueil.		En juin, le sieur de La Contour arrive à Metz comme maître de camp. Arrivée à Metz de Pierre Bédacier (†1660), évêque d'Auguste et suffragant de Metz. Installation en ville des ursulines.	
1650	Janvier : début de la Fronde des princes			En mai, mort d'Élisabeth Ferry, fille de Paul, âgée de moins de seize ans. En décembre, mort de Pierre Ferry, frère de Paul, pasteur à Francheval près de Sedan.
1651	Février : fin de la Fronde des princes. En septembre, après la proclamation de la majorité du roi, début de la Fronde condéenne. Condé se	Publication du récit de la conversion d'un médecin juif au catholicisme.		Le 19 août, mort du gendre de Ferry, Jacques Couët du Vivier, membre de la milice urbaine, lors d'une escarmouche.

	rapproche de l'Espagne.		
1652	En janvier, Gaston d'Orléans rejoint les frondeurs.	Arrivée à Metz du jeune Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704). Il était pourvu d'un canonicat depuis 1640. Il exerce successivement plusieurs charges honorifiques du chapitre et prêche beaucoup, notamment sur la controverse.	
	En mai, déclaration royale favorable aux réformés.		
	En octobre, retour du roi à Paris. Le 14, Condé s'exile.	Le 28 octobre 1652, mort du pasteur Théophile Le Coulon. Le choix de son successeur avait déjà été fait l'été précédent, lors du passage à Metz du pasteur de Meaux originaire de la ville, David Ancillon.	
1653		En mars, début du ministère messin de David Ancillon (1619-1692). Conversion en avril de Gaspard de Lalouette au catholicisme et parution à Toul d'une <i>Lettre du sieur Lalouette au sieur de Vernicour, son frère, contenant les raisons qui l'ont porté à embrasser la communion de l'Eglise catholique, apostolique et romaine</i> , sans doute rédigée en réalité par Bossuet.	
		Ferry prépare une réfutation de la déclaration de Lalouette. Elle reste manuscrite. Le 4 mai, Paul Ferry impose les mains à Metz au nouveau pasteur Pierre Philippe qui part exercer à Bischwiller.	
		À partir de décembre, des controversistes, le plus souvent jésuites, assistent très régulièrement aux prêches de semaine.	
	Le 31 mai, fulmination de la bulle <i>Cum Occasione</i> par Innocent X, afin de condamner les idées jansénistes.		
	Le 31 juillet, paix proclamée à Bordeaux. Retour de Mazarin à Paris.	À partir de décembre, les controversistes assistent régulièrement aux prêches des pasteurs et rapportent les « scandales » qu'ils y trouvent à la justice civile.	
1654	Le 7 juin, sacre du roi à Reims.	Ferry publie à Sedan un <i>Catechisme general de la Reformation de la Religion</i> . Une partie est consacrée à des thèmes abordés sur la conversion de Lalouette. L'ouvrage est réédité en 1656 à Genève et repris dans un recueil de catéchismes en 1673. En mai, le nom de Ferry est cité dans une affaire de pressions pour empêcher la conversion au catholicisme de Louis Gauvain, fils de sa cousine germaine.	
			En octobre, le sieur de La Contour devient lieutenant du roi à Metz. Il occupe cette fonction jusqu'en mai 1663.
1655		Le jeune chanoine Jacques-Bénigne Bossuet est chargé de répondre à Ferry et fait paraître à Metz une <i>Réfutation du catéchisme du S^r Paul Ferry</i> . Jusqu'à la fin de sa vie, Ferry s'intéresse à la réunion des luthériens et des réformés, sans toutefois publier le traité qu'il prépare. Publication à Amsterdam (?) d'un <i>Sermon de la Grace</i> prononcé à Metz le 11 juin. En juin, Ferry est cité dans une affaire de violence contre un pèlerin d'Ancy de retour de Trèves. Il aurait incité des réformés à le battre suite à ses provocations anti-calvinistes.	
1656		Parution de <i>L'impiété huguenotte découverte</i> , œuvre du jésuite Sevestre et pastiche de lettres de Calvin à des réformés du XVII ^e siècle. Le 29 mars, mort du pasteur Abraham de La	

		Cloche, remplacé en avril par Isaac de Combles (1616-après 1685).	
		Le 25 juin, Paul Ferry impose les mains à son petit-fils Jacques Couët du Vivier qui devient pasteur de Courcelles.	
	Le 18 juillet, déclaration royale très hostile aux réformés.		
1657		<p>Le 29 janvier et le 5 février, conférences sur la tradition entre David Ancillon et le suffragant Bédacier, donnant lieu à deux procès-verbaux contradictoires.</p> <p>Parution de plusieurs libelles catholiques contre Ancillon, le comparant à un lièvre pris en chasse.</p> <p>Députation en cour pour contrer des manœuvres catholiques visant à interdire le culte à Courcelles.</p> <p>Une chanson huguenote hostile aux catholiques est brûlée en place publique.</p>	
			Du 18 septembre au 26 octobre, passage de Louis XIV et de la cour à Metz. Il visite la synagogue, mais refuse de recevoir les réformés en audience.
1658		<p>En janvier, début d'une longue affaire autour du couple Faron, réformés accusés d'avoir empêché la visite d'un prêtre pour leur servante catholique mourante, qu'ils disent convertie au protestantisme.</p> <p>Le minime Antoine Clivier fait paraître <i>Le Fort de la tradition de l'Eglise romaine</i>, réfutant Ancillon et les pasteurs de Metz.</p> <p>De mars à mai, mission des lazaristes à Metz, voulue par Anne d'Autriche et soutenue par Bossuet.</p> <p>Affaire Faron, du nom d'un réformé qui a interdit la visite de prêtre à sa servante catholique, qu'il disait convertie au calvinisme.</p>	
			<p>Le 28 juin, le Messin Abraham Fabert (fils) est nommé maréchal de France. C'est le premier roturier à accéder à cet honneur.</p> <p>Disette de blé à Metz.</p> <p>Le 2 décembre, première séance du Parlement de retour de Toul.</p>
1659	Le 7 novembre, signature du traité des Pyrénées avec l'Espagne. Retour de Condé en France.	Pour des raisons financières et judiciaires, Jacques Couët du Vivier quitte Courcelles et le Pays messin à la fin du mois de février. Il voyage, exerce un temps le ministère à Normanville et est en relation épistolaire suivie avec son grand-père. Il revient en 1661.	
			<p>Le 14 mars, François Fabert, fils aîné de l'imprimeur et ancien Maître-Échevin Abraham, frère du maréchal, devient lui-même Maître-Échevin.</p> <p>Il le reste jusqu'au 6</p>

			février 1663.	
		Départ de Bossuet pour Paris. Il ne revient qu'épisodiquement à Metz, où son canonicat se poursuit nominalement jusqu'en 1669.		
		Ferry demande au synode national de Loudun une approbation des plans de son projet de traité sur la réunion entre les réformés et les luthériens.		
		10 novembre 1659 – 10 janvier 1660 : dernier synode national des Églises réformées de France. Jacques Couët du Vivier y assiste.		
1660	Le 9 juin, mariage de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche à Saint-Jean-de-Luz.			
1661	Le 9 mars, mort de Mazarin à Vincennes. Le lendemain, le roi annonce son intention de gouverner sans principal ministre. Le 5 septembre, arrestation de Fouquet. Le 1 ^{er} novembre, naissance du dauphin Louis.	En janvier, Ferry est agressé dans la rue par un officier catholique, Duval.		
			En mars, Henri de La Ferté-Senneterre (1599-1681), maréchal de France, devient gouverneur de Metz. Il occupe cette fonction jusqu'en mars 1674, date de la survivance de cette charge pour son fils.	
		En mai, le pasteur de Meaux François Bancelin, récemment marié à Anne et gendre de Paul Ferry, est choisi par le consistoire pour occuper un poste de « coadjuteur », afin de soulager son beau-père.		
		Tenue à Cassel d'une conférence en juillet entre réformés et luthériens. Échec des tentatives de réunion.		
		Fondation du séminaire Sainte-Anne, tenu par les lazaristes. Il est ainsi baptisé à cause de l'action d'Anne d'Autriche en sa faveur. Le temple est la cible de coups de feu à la fin de l'année.		
	Début d'une vague de mesures discriminatoires contre les réformés en France. Des commissaires de l'édit sont envoyés dans les provinces pour donner des interprétations restrictives de l'édit de Nantes.			
1662			Le 17 mai, mort à Sedan d'Abraham de Fabert, maréchal de France, gouverneur de Sedan.	Début juin, mort de Suzanne Lespingal, seconde épouse de Paul Ferry. Il reste veuf jusqu'à sa mort.
		Passage à Metz de John Dury, cheville ouvrière du mouvement irénique entre luthériens et réformés. Il vient rencontrer Ferry. Au second semestre de l'année, François Bancelin seconde le ministère de son beau-père. Mais il est la cible d'attaque catholique et doit cesser de prêcher en novembre.		
		Le 5 décembre, arrêt du Parlement de Metz encadrant strictement les enterrements protestants. Les réformés voient le harcèlement judiciaire contre eux s'intensifier, suite à un mémoire virulent du jésuite Lescossois inventariant leurs « crimes impunis » sur une vingtaine de points (temple, écoles, nombre de pasteurs, etc.)		

1663		En janvier, des coups de feu sont tirés dans les vitres du temple.	
		Le 7 février, Thomas Bérard de la Grillonière et de Sorbey devient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 17 mars 1665.	
		En juin, départ de Bancelin pour Thouars, d'où il doit revenir à la première place vacante. Il succède finalement à Ferry uniquement après sa mort et ne revient à Metz qu'en janvier 1670.	
		Les bénédictins de Saint-Vincent obtiennent la cassation du bail du temple de Chambière. Début de la construction d'un nouveau temple, dans le Retranchement de Guise, achevé en février 1664.	
		Du 30 août au 3 septembre, passage de Louis XIV et de la cour à Metz.	
1664		Retour des dominicains à Metz, après plus d'un siècle d'absence. Publication du récit d'un jeune juif au catholicisme.	
		Départ de Jacques Couët du Vivier pour Mannheim, suite à un différend avec ses fidèles de Courcelles et sa famille au sujet de son mariage avec sa servante.	
1665		Le 18 mars, Jean-Jacques de Gournay, sieur de Secourt, devient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 30 mars 1667.	En décembre, mort de Louis Ferry, fils du pasteur.
		Publication anonyme de <i>Calvin démasqué, ou sa politique découverte, avec les pleurs de ses Ministres, Sur les Agonies de sa Reforme</i> , sans doute œuvre de Sevestre, comme l' <i>Impiété Huguenotte</i> de 1656. À la fin de l'année, attentat contre le temple.	
1666	Le 20 janvier, mort d'Anne d'Autriche.	La communauté juive de Metz est touchée par la ferveur messianique autour de Sabbataï Tsevi. Ce dernier finit par se convertir à l'Islam, plongeant ses fidèles dans le doute. Le pasteur Ancillon fait paraître à Hanau une <i>Apologie de Luther, de Zwingle, de Calvin, & de Bèze</i> pour réfuter la Méthode de Richelieu visant à ramener les protestants au catholicisme.	De janvier à mai, grave maladie de Ferry. Il reçoit fréquemment la visite de ses voisins jésuites. En juin, il rédige son testament définitif.
		De mai à septembre, discussions dites « iréniques » entre Ferry et Bossuet. Elles portent sur la réunion des Églises, mais échouent.	
			En octobre, mort à Mannheim de Jacques Couët du Vivier, victime de la peste.
1667	Le 3 avril, promulgation de l'ordonnance civile de Saint-Germain, dite code Louis.	Le 31 mars, Bernard de Pellard, sieur de Givry, devient Maître-Échevin et le reste jusqu'au 15 avril 1678.	En juin, nouvelle grave maladie de Ferry.
	Guerre de Dévolution contre l'Espagne. Elle prend fin le 2 mai 1668		
1668		Publication d'un récit de conversion d'un jeune	

	avec la signature du traité d'Aix-la-Chapelle.	juif au catholicisme. Création de la Compagnie de la Propagation de la Foi pour les hommes à Metz.	
1669	Nouvelle déclaration royale donnant une lecture restrictive de l'édit de Nantes.		
		Le 3 juillet, nomination au siège épiscopal de Metz de La Feuillade, archevêque d'Embrun. Il passe en ville le 3 septembre. Fin de l'absentéisme épiscopal qui datait de 1612.	
		Le 28 décembre, décès de Paul Ferry, après presque cinquante-huit ans de ministère.	

Annexe 2

Notes généalogiques de Paul Ferry sur sa famille

Ces notes sont retranscrites à partir d'un document autonome (BM Verdun, ms 337, fol. 22-23), mais elles ont également été en partie reprises et reproduites dans un livre familial que Ferry tenait (BPF, ms 775, passage non paginé). La foliotation est précisée entre crochets et les notes marginales sont placées en bas de page, sauf celles qui s'insèrent logiquement dans le texte et qui ont donc été restituées.

« [Fol. 22 r^o] Le nom de Ferry est le surnom d'une des plus anciennes familles de la ville, dont il soit memoire.

L'an 1197 furent institués les amans, qui sont appelés prud'hommes.

Les Prud'hommes lors & depuis estoient citoyens distinguez du peuple, & sont appellez les Prud'hommes de la communauté de Metz qui des l'an 1232 font & publient à son de cloche des reglemens au Maistre Echevin, aux Eschevins, aux Maires, au doyen, aux Treize, & aux comtes de la Ville, par lesquels ils ordonnent que nul ne seroit exempt de payer les droits de la Ville, & de contribuer aux necessitez d'icelle, nonobstant tous offices, & seigneuries.

Ils estoient vingt (il y avoit dix neuf paroisses & celui qui est appellé Maistre des Prud'hommes faisoit le vingtiesme ou peut estre n'y avoit il encore que dix paroisses, car il y devoit avoir deux prud'hommes pour garder chacune arche dont chacun avoit une serrure & une clef particuliere car le nombre s'en est accru peu à peu) comme appert par un autre atour de l'an 1254 & avoient inspection sur les Treize & les comtes.

Ils n'escrivoient pas les conventions des parties, mais les mettoient en arches des paroisses, dont ils gardoient les clefs, c'est pourquoy ils sont appellez en l'instrument de leur institution, les Wardeurs des arches.

Aussy les premiers qui furent establis furent tous gens de paraiges, comme on le voit par les roolles.

Henriat Ferry fut le premier aman de S. Maximin qu'on dit, Mesmin, & en quelques roolles il est nommé le troisieme, auquel succeda Simonin Roussel, puis Mairesse, puis Corbé, puis de Champel, &c. qui ont tous esté de familles nobles, ou des principales de la ville.

Ce nom Henriat diminutif de Henry monstre que son Pere vivoit encore, car c'estoit coustume d'en user ainsy ès tous ceux qui avoient encore leurs Peres vivants, de quelque aage au reste qu'ils fussent, comme Collignon, Androuyn, &c. ce qui sert à monstrier que le nom de Ferry estoit desja cogneu a Metz dans le Douziesme Siecle.

[fol. 22 v^o] L'an 1247 fut Nicole Ferry fait Maistre Echevin de Metz, deux ans après l'Interregne commencé en l'Empire & lors que Frederic II. estoit occupé en guerres d'Italie & durant ce temps là la ville se maintint bien parmy toutes les confusions qu'il y avoit en Allemagne à cause des contributions à l'Empire.

En quelques rolles des Maistres Echevins il est nommé Nicole fils de Huon (qui est diminutif de Hugues) Fauvel c'est à dire Rousseau, à cause de son poil, car c'estoit la coustume à Metz de donner des epithetes pris de la couleur, surtout par maniere de distinction d'avec d'autres

de mesme nom lesquels sont devenus peu à peu noms de famille¹. D'où sont venus les Roussels, auparavant Champels, les Noirons, Noirels, Blondels, &c.

Ainsy l'an 1390 fut Maistre Eschevin Collignon Volgenel qui estoit Nicole le Gournais, appelé Collignon à cause que son pere vivoit encore & Volgenel cest à dire, jeune fils, qu'on dit encore Vaugenal, Vauzenat, Vauzenatti. Par cest mesme raison le pere de ce Huc peut estre presumé devoir encor estre vivant, puisque le fils estoit encor appelé Huon.

De sorte qu'on pourroit dire que Hugues Ferry dit Fauvel a esté le premier qu'on trouve de ce nom a Metz qui eut Nicole Ferry son fils qui fut Maistre Echevin.

Et que Henryat Ferry ait esté son fils, un des 20 prud'hommes & le troisieme aman de S. Maximin, son Pere encore vivant.

Après lequel il ne se trouve rien de ceste famille a Metz ce qui peut faire croire qu'elle se retira en Lorraine² ou on trouve que ce nom de Ferry de Mets comme on l'escrivoit lors, y estoit cognu dès l'an 1362 où il y en a encore plusieurs de ce nom, & en France où elle retint le surnom de Metz, selon la coustume d'alors d'appeler les personnes survenues d'ailleurs du nom de leur pays, comme Montigny, Marsal & voy. Du Tillet là même par. 261. 265. & mon indice general col.1178³, par succession de temps, il en entra en autorité, car en l'Inventaire de Charles V dit le Sage Roy de France rapporté par Du Tillet en son Recueil des Traittés d'entres les Roys de France & d'Angleterre p.303, escrit par Ferry de Metz Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy aux Mains de Neuf Chastel & Prevost de Chastenay les advertissant qu'il va pour traiter avec Brochard de Fenestrange & qu'il le luy face savoir & au duc, avec lequel fut fait accord pour la reddition des chasteaux de Vassy, Mattelsler et Passavant le 28 aoust 1362. Ratifié par le Roy l'an 1369. Cela se trouve dans la layette Brochardus n° six vingts quinze.

Ce Ferry est enterré à Paris en la Chapelle de Ste Catherine du Val des Escoliers près la porte St Anthoine où treize sepultures nobles qu'il y a se voient toute entiere, en une chapelle grillee qui est à main gauche en entrant⁴, la sepulture d'iceluy dans une niche, ayant au dessus une statue d'homme couché en son long en robe avec un chapeau sur la teste et les mains jointes, lad. teste & lesdites mains estant de marbre blanc & le reste de pierre de taille & à ses pieds un lyon couché au bord de ladite niche sont ses mots [fol. 23 r°] le glacis⁵

Cy gist Monsieur Ferry de Metz Docteur en lois, conseiller & Maistre des Requestes de l'Hostel du Roy nostre Sire qui trespasa le XVIII jour de decembre MCCC^{XX}III & quatre⁶.

Sur l'autel sont deux grandes statues de pierres de taille, ayants les testes & les mains de marbre comme l'autre, l'une desquelles est l'image de Ste Catherine, & l'autre celle de la Magdelaine, ayant chacune sous les pieds un escusson aux six Goulettes, lequel semble estre

¹ Cette démonstration est réfutée par Gérard DOSDAT, *Les échevins du Palais de la cité de Metz, 1180-1552*, publication posthume par Jean SCHNEIDER, s.l., 1993, p. 22. Il pense que c'est bien « Nicole Favel », en s'appuyant sur un cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent de Metz.

² Note marginale : « L'an 1324 se trouvent Pierre & Jean de Metz au service de la Ville en la guerre des quatre Seigneurs ».

³ Il s'agit sans doute de l'ancien ms 858 de la BM Metz, index de ses *Observation Séculaires*, aujourd'hui perdues.

⁴ Note marginale : « de ceste chapelle qui est un prieuré fondé par S. Louis & servi par des chanoines reguliers de S. Augustin ou sont des sepultures des plus grands de la France voy Du Chesne ès Antiquitez de France l.1 c.6 pag.93 ».

⁵ Cette description est réalisée par Ferry à partir d'une visite qu'il a faite lui-même en 1634, lors de son séjour forcé à Paris. Mais il précise dans le ms 775 de la BPF qu'il s'était intéressé au sujet auparavant et avait demandé des renseignements à un chanoine de Notre-Dame de Paris, Veillard. On sait que cette lettre date de 1628 par un échange épistolaire sur ce sujet entre Louis Ferry et son neveu Paul Couët du Vivier en 1665, lorsque ce dernier séjourne dans la capitale (BPF, ms 762², dossier 1).

⁶ Note marginale : « Rapporté par Corrozet qui est de ceux qui ont escrit les Antiquitez de Paris. Note que vers l'an 1300 Metz s'escrivoit Mets ou Mes. » Dans le ms 775 de la BPF, Ferry rajoute que Corrozet, dans un ouvrage de 1556 sur les sépultures de cette église, précise que toutes les personnes enterrées là sont nobles.

des armes dudit Ferry⁷, parce qu'elles sont de mesme ès vitres de ladite chapelle, & qu'il n'y a en icelle aucune autre sepulture, ny inscription⁸.

L'an 1390 entre les premiers deputés de la justice du Tresor par ordonnance de Charles 6. fut un Pierre de Metz. Du Chesne en son Antiquite de la France l.1 c.17. pag.203.

Ce Du Chesne dit que ces mots de Metz sont d'une famille de Paris.

Mais 1. Lad. famille de Paris s'escrit Meisse, ou Messe. 2. Cela n'empesche pas que ceste famille ne soit venue de Metz, qu'on escrivoit lors Mez & Mes & que l'on en ayt fait Messe & laissé le surnom de Ferry comme il est souvent arrivé a Metz & ailleurs qu'on a donné pour surnom à des familles le lieu d'où elles sont venues s'habiter ailleurs, ou desquelles elles ont la seigneurie, comme Ferry de Ham, Ferry de Crusebac, &c. En Tillet p.261. 265.

Depuis quelqu'un de la famille se retira à Metz car il se trouve vers la fin du siecle suivant un Jean Ferry dit de S. Symphorien demeurant à Metz qui eut un fils unique nommé aussy Jean Ferry de S. Symphorien, escuyer, Chamberrier & Mre de la Garderobbe de Philippe archiduc d'Autriche & Pere de Charles cinquiesme, Empereur.

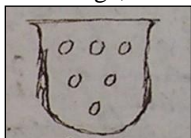
Ledit Jean Ferry Pere estant mort à Metz l'an 1499. Yvette sa veuve envoya à Bruxelles Nicolas Odinet Messenger ordinaire de la ville de Metz en donner advis à son dit Fils, lequel l'XI d'avril suivant passa procuration devant M. des Champs notaire à Bruxelles en presence dudit Odiner & de Jean Jolybois natif de Foumille au territoire de Metz & bourgeois de Bruxelles, à ladite Yvette sa Mere & à Jean [fol. 23 v°] Nols Greffier des Treizes de vendre son bien, laquelle procuration est en l'arche de S. Estienne au pres d'un accord fait par lesdits procureurs avec Barthelemy de Laitre le 4 de May suivant.

Quelqu'un de ses enfants ou nepveux doit estre revenu de deça car il se trouve à Blamont qui estoit desja de l'Evesché de Metz dès l'an 1247 un François Ferry Marchand drappier qui eut un fils unique, nommé Jacques Ferry.

Ledit Jacques Ferry se maria à Metz l'an 1554 & espousa Françoisse fille de Pierron de Corny Marchand d'ancienne famille de Metz⁹ & fut aussy marchand drappier comme son Pere & depuis l'un des solchiers de la ville & de l'Evesché de Metz, fief noble qui va de masle en masle & tousjours par les aînés, qu'on reprend de l'evesque de Metz à cause des regales qu'il tient de l'Empire & à cause de cela prit trois souches en ses armes & une coquille de S. Jacques.

Ledit Jacques eut un fils l'an 1558 qui fut aussy appelé Jacques Ferry ; & par ce que peu après il fit profession de la Religion reformée & qu'il destinoit son dit fils à estre Marchand drappier comme luy, tant pour ceste cause de religion que pour le rendre plus capable de cest Marchandise il luy fit aussy apprendre à coudre comme faisoient dans le temple les plus riches Marchands de Metz à leurs enfants (comme le Sr Thomas du Chat l'aisné, dont j'ay veu le Sr Thomas du Chat son fils aîné coudre en sa boutique, le Sr Huart, Jean de S. Aubin dont j'ay veu le Sr David de St Aubin son fils à present secretaire du Roy apprendre le mestier & en travailler sur l'establi d'un cousturier, & plusieurs autres.)

⁷ En marge, dessin de ce blason :



⁸ Note marginale : « Juin 1634. Le superieur de la maison me dit & à M. Conrard procureur du Roy à Metz qui m'y avoit mené, que tous les titres d'icelle avoient esté bruslés, y avoit quelques années par un accident de feu, tellement que je ne peus rien apprendre davantage de ce Ferri, comme je pretendois faire par quelque fondation. » Ferry était en 1634 retenu à Paris (voir ci-dessus, chapitre 7, paragraphe III. 3.)

⁹ Il y avait à cet endroit une remarque marginale de Ferry qu'il a sans doute barrée lui-même, sur le changement de religion de ce Jacques Ferry et sur l'exhérédation qui s'en est suivie.

Mais tost après ledit Jacques desdaignant d'en user, s'en alla à la guerre & à l'age de 17 ans fut des gardes du duc Casimir lors qu'il conduisoit une armée en France l'an 1576. & fut blessé à St Mercy des Bois à la main gauche qu'il eust incommodée jusques à la mort.

Et l'an 1579 s'estant marié fort jeune avec Elisabeth Joly par laquelle il fut bien frere de Monsr. Joly qui fut Conseiller du Roy & son premier procureur general ès Villes & pays de Metz, Toul & Verdun, & neanmoins sa mere veuve tenant par devant elle tout le bien de son pere & qui il l'avoit laissé par son testament & qui s'estoit chargée de cinq enfants mineurs, tellement qu'ayant eu fort peu en mariage, il fut contraint de se servir quelque peu de son art ; et dès l'an 1581 il prit party avec M. de Malleroy pour le service du Roy en Allemagne & l'an 1590 la Lorraine, Toul, Verdun & Gorze ayant esté declarées à Metz estre de guerre, il commanda souvent des parties allant pour le service du Roy à la guerre, & fut à la prise de plusieurs places. & l'an 1592 fut rendu au Gouvernement du grand Hospital & l'an 1609 entra en charges de judicature, & y est demeuré jusqu'à l'an 1647 qu'il est decédé, ayant esté employé en toutes les charges de conseiller & Treize, ausquelles ceux de sa religion avoient accès¹⁰, & en plusieurs negociations & voyages en Cour, dont il s'est tousjours heureusement acquitté & au contentement publicque Dieu Mercy. »

¹⁰ Étrangement, Ferry ne précise pas que son père a été ancien de l'Église réformée de sa ville.

Annexe 3

Lettre de vocation de l'Église réformée de Metz à Paul Ferry (9 septembre 1611)

Source : BPF, ms 335², fol. 107. Cette pièce a déjà été publiée, mais avec des erreurs, notamment par Maurice THIRION, *Étude sur l'histoire du protestantisme à Metz et dans le Pays messin*, Nancy, Collin, 1884, p. 453-455 et par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, Nancy, PUN, t. 2, 1971, p. 162-163.

« À Monsieur Ferry, proposant en l'académie de Montauban.

Monsieur, le besoin que ceste Eglise a d'un pasteur depuis la perte qu'elle a faite de Monsieur Buffet, d'heureuse mémoire, ensemble aussi la difficulté qu'elle rencontre tous les jours pour en trouver un qui luy soit propre, tant en savoir et érudition, qu'en bonnes mœurs et éloquence, et, d'autre part, le fidèle et louable rapport qui nous a esté fait de vous, et les belles et rares parties que Dieu a mises en vous, nous ont induits, sous le bon plaisir et adveu de Monsieur vostre père et de vos parents, à nous résoudre de vous appeler au secours et service de ceste Eglise, au ministère de l'Évangile.

Et combien que, d'un costé, vostre bas aage, ensemble aussi le saint désir qu'aurez de hanter encore quelques années les universités et ouÿr les bons docteurs vous deussent, en quelque façon, retenir d'accepter aucune charge publique, toutefois la considération, d'autre part, de la vocation de Dieu, puis l'amour de vostre patrie, finalement le respect de vos parens et amis pour lesquels vous estes né, doivent avoir plus de force pour vous encourager, que les précédentes pour vous intimider et faire reculer ou appréhender.

Ceste offre n'a pas esté faite à tous les enfans de ceste ville, qui l'eussent bien désirée ; et pourtant n'est-elle pas à rejeter ni mespriser : nul de vos parents et amis ne vous le conseillera, comme vous le pourrez recongnoistre et par ce que les absens vous en escrivront et les présens vous en diront.

Si donc les remonstrances des uns et des autres ont quelque efficacité envers vous, nous vous supplions de le tesmoigner en vous acheminant en bref, et par telle voye que vous jugerez la plus commode, par deçà, avant que l'hyver arrive qui rende les chemins fascheux, après toutefois que vous aurez passé par l'examen de Messieurs vos maistres et, en conséquence d'iceluy, prins d'eux les lettres de vostre envoy, qui serviront beaucoup pour faciliter et avancer par deçà vostre réception et établissement.

Nous n'userons de plus longues persuasions pour l'assurance qu'avons qu'obéirez à Dieu vous appelant, et à Monsieur vostre père et autres parens vous recommandans ; ains finirons la présente par nos affectionnées recommandations à vos bonnes grâces et prières à Dieu à ce qu'il luy plaise, Monsieur, vous amener bientôt pour servir à sa gloire et à l'édification de son Eglise.

Vos bien affectionnés amis, les pasteurs et anciens de l'Eglise réformée de Metz, et au nom de tous,

Le Goullon, Bourgeois, de Combles Ancien, Jutté, Ferry, Mathé, Duchat, Estienne Mozet, de Combles, Coullon, Goffin, Braconnier, Flavigny.

À Metz, le 9 septembre 1611. »

Annexe 4

Attestations en faveur de Paul Ferry avant sa réception à Metz (octobre 1611)

1. Attestation de l'académie de Montauban (7 octobre 1611).

Source : BnF, NAF 22 704, fol. 10.

« Nous attestons que Maistre Paul Ferry natif de Metz, a estudié en ceste Academie de Montauban environ deux ans, pendant lesquels il a vescu chrestienement & sans scandale entre nous, ayant frequenté les leçons en Theologie et ès langues, et s'estant exercé en propositions et disputes, autant que son rang luy a permis. En quoy il a donné tesmoignage de son profit et advancement ès saintes lettres, et donné esperance qu'il seriroit quelque jour heureusement au St. Ministere de la parole de Dieu. Depuis, à la requisition de l'Eglise de Mets & de nos tres honorés freres les Pasteurs et Anciens d'icelle, l'Academie assemblée avec plusieurs des pasteurs des Eglises circonvoisines, on a ouï par deux fois en proposition le susdict nostre cher frere Maistre Paul Ferry, lequel aussy on a examiné tant ès langue Hebraique & Grecque qu'en plusieurs poincts de Theologie, auquel on rend ce tesmoignage de verité qu'il a esté trouvé pur et orthodoxe en sa doctrine ayant de bons et louables avancements èsdites langues, et juge selon son advis s'il est agreable à ladicte Eglise et sous la determination meilleure des susdits Pasteurs et Anciens, qu'il pourra estre presentement employe au service de ladite Eglise de Mets, qui le demande, en qualité de Pasteur et Ministre. Faict à Montauban ce septieme Octobre Mil Six Cens Onze. »

2. Lettre de Jean Gardesy à l'Eglise réformée de Metz (7 octobre 1611).

BPF, ms 760¹, fol. 23.

« Messieurs et tres honorez Freres,
Je n'ai peu lire les lettres, que m'avez daigné escrire, à yeux secs. C'estoyent larmes de tristesse, et de joye tout ensemble : de tristesse, ne pouvant et pour mon aage debile, et pour autres raisons satisfaire à vostre affection, à laquelle la mienne eust correspondu, si j'eusse peu respondre à ce dont vous avez besoin. & joye pour le tesmoignage evident et cler¹, qu'il vous a pleu me rendre d'une si cordiale amitié, dont vous continuez m'honorer. Croyez, je vous supplie, que je la cheri, comme un precieux thresor, et que je m'en sens tellement vostre obligé, que je ne cesse jamais de prier Dieu pour vostre prosperité. Vous verrez au reste le bon tesmoignage que nous avons donné à Monsieur Ferri, qui s'en va vers vous, pour s'employer à l'œuvre du Seigneur. J'espere et crois qu'il servira heureusement à la gloire de Dieu, et à vostre edification. Ce bon Dieu luy en face la grace, et espande de jour en jour et de plus en plus sur vous ses plus precieuses benedictions. C'est le saint vœu de celuy qui est
Messieurs et treshonorez freres,
Vostre tres humble frere et tresobeissant serviteur
Gardesi.
De Montauban ce 7 oct. 1611.
[Au dos] À Messieurs
Messieurs les Pasteurs et Anciens de l'Eglise de Mets

¹ Sic ! Pour « clair ».

À Metz. »

3. Lettre de Jean Tenans à l'Église réformée de Metz (10 octobre 1611).

BPF, ms 760¹, fol. 22.

« Messieurs et tres honorez Freres,

J'ay receu celle que m'avez fait escrire et signer par Monsr. Coullon l'un de vos Pasteurs au nom de tout vostre Consistoire, laquelle ne contenoit autre chose que le fait de Monsieur Ferry.

Vous l'aurez doncques selon vostre desir, et l'avons ouy deux fois extraordinairement en proposition en la presence de sept ou huit pasteurs, l'avons examiné selon qu'on a accoustumé en la vocation des pasteurs, et nous a donné selon son aage et le sejour qu'il a fait icy tout contentement, remettant à vostre Compagnie, appellé le pasteur de Courcelles & de Bretancourt s'il y en a à luy donner la main d'association et reception au ministere ainsi que vous avez aultres fois fait à Monsr. Gardesy et à Monsr. Coullon. Car quant à nous, la discipline des Eglises de France nous oblige à aultre façon de faire aux colloques et synodes. Vous prendrez donc s'il vous plaist en bonne part tout ce qu'avons peu faire, esperants que joint avec des plus vieux et experimentez il pourra servir en vostre Eglise, en laquelle aussi nous croyons que sa jeunesse ne sera point mesprisée. Prenez aussi garde qu'en la façon d'enseigner et de prescher on suyve tousjours la simplicité et gratuité requise en la predication de la parole, et ne soyez du nombre de ceux qui ayment mieux qu'on leur chatouille les oreilles par parade et fumée de langage, que non pas que par simplicité et solidité de doctrine on edifie en pieté leurs ames et consciences.

Je scay que vostre peuple n'a besoin de cella et n'a esté nourri ni enseigné jadis par ceste vanité de babil et ne l'a souhaitté. Il fault parler le langage convenable à la majesté et verité de l'Esprit de Dieu, ainsi qu'ont parlé les prophetes et Apostres, et de nostre temps les grands et fideles serviteurs de Dieu. Or le Dieu de paix et d'union, le Dieu de verité et souverain docteur de son Eglise, vous benie et conserve, et face reluire sa gloire et verité au milieu de vous, accroistre vostre Eglise en tous dons et graces, et vous donne à tous heureuse et longue vie, vous salüons tous et tout le troupeau humblement au Seigneur.

Vostre humble frere et serviteur,

Tenans.

À Montauban ce 10 octobre 1611.

[Au dos] À Messieurs et tres honorez freres

Messieurs les Pasteurs et Anciens de l'Eglise Reformée de Metz.

À Metz. »

4. Lettre de Bernard Sonis à l'Église réformée de Metz (11 octobre 1611).

Source : BPF, ms 760¹, fol. 21.

« Messieurs,

Vous me faites beaucoup d'honneur de recognoistre qu'en ce que j'ay escript à Monsr. Coullon, touschant le moyen de pourvoir vostre Eglise d'ung Pasteur, en la place de celuy que Dieu a retiré, c'est de l'ouverture que j'ay faite de Monsr. Ferry estudiant en ceste Academie, ne procede que d'une sainte intention et desyr sincere à la gloire de Dieu bien et edification de vostre troupeau. Ce que j'espere que vous cognoistrez par la preuve et experience que vous

ferez de celui sur lequel j'ay porté mon tesmoignage estimant que l'affection de professeur envers son auditeur n'a troublé si fort mon jugement ou desrobé la verité de mon esprit que j'ay veu ce qui n'est point ou conceu ce qu'il ne faut attendre, que s'il y a ou de l'exces en ma recommandation je vous supplieray l'excuser et je prieray l'Eternel qu'il veuille affermir avec accroissement ses dons en luy, et accompagner son ministere au milieu de vous lors qu'il sera receu par vous de l'efficace de son St Esprit.

Nous l'avons examiné et par deux propositions et par plusieurs interrogations et disputes, dont est procédé le tesmoignage que vous verrez, mais nous ne luy avons pointct baillé la main d'association tant pour ne contrevenir aux regles de nostre discipline que pour vous laisser encore l'examen libre si vous en voulez prendre la peine afin que les ceremonies que vous apporterez pour son entiere reception et ordination ne soyent pointct nues et voidées remettant le tout à vostre prudence et à l'ordre receu parmy vous qui fera que je clorray [/] la presente en suppliant l'Eternel de tout mon cœur qu'il tiene et vous et vostre peuple sous sa protection, vous établisse fortifié et corrobore en son œuvre à sa gloire, au salut de ceulx sur lesquels il vous a constituez guetter et pasteurs. En ceste affection je salueray vos graces de mes plus humbles recommandations en nostre Seigneur Jesus Christ en ceste affection je demeure,

Messieurs,

Vostre plus humble et obeissant serviteur.

Sonis.

De Montauban ce 11 octobre 1611.

[Au dos] À Messieurs

À Messieurs les Pasteurs et Anciens de l'Eglise reformée de Mets.

À Mets. »

Annexe 5

La vision poétique de l'affrontement confessionnel par Paul Ferry

Les vers qui suivent sont la retranscription d'une pièce manuscrite non datée, de la main de Paul Ferry. Il est raisonnable de penser que ces vers datent de la jeunesse de Paul Ferry, avant son entrée dans la carrière pastorale. Ils sont composés de trois pièces autonomes, mais placées l'une à la suite de l'autre : une paraphrase de Psaume, une prière et une « chanson spirituelle ».

Source : BPF, ms 764, pièce 3.

« Paraphrase sur le Pseaulme 142. Voce mea ad Dominum Clamabo

Au fort de la douleur qui me rend miserable,
À mon Dieu j'ay crié,
Et pour avoir secours de sa main secourable
L'Eternel j'ay prié.

Je luy espens mon cœur, mes soucis je viens mettre
Dans le sein de mon Dieu,
Je luy dis mes ennuis : les pourois-je commettre
En un plus digne lieu ?

Une forte douleur dessus mon cœur tissue
Tient mon Esprit transy :
Mais Seigneur qui sçais tout, tu sçauras bien l'issue
De ce destroit icy ;

Les lacs des ennemis sont dessus mon passage,
Ils bruslent de m'avoir :
Mes amys cependant me tournent le visage
Ils craignent de me voir.

Toute esperance humaine est de mon cœur bannie,
À nul je n'ay recours.
Je regarde partout, mais chacun me desnie
La plaincte et le secours.

Soubs ce faix de malheurs qui mon esprit assomme
Seigneur je viens à toy.
Tu es mon seul espoir je ne craindray nul homme
Si mon Dieu est pour moy.

Ça bas tu es mon tout, à toy seul je m'arreste
Escoute mon discours ;
Car mon estat est tel que ma ruïne est preste,
Si prompt n'est ton secours.

Delivre moy Seigneur de la main adverse
Du puissant oppresseur :
Exerce ta rigueur sur sa troupe faussaire,
Et sur moy ta douceur.

Tire moy des prisons de ces gouffres de peines
Vien me mettre en repos ;
Lors ma voix finira toutes ces plainctes vaines
Pour commencer ton los.

Si tu me fais ce bien les bons devant ma face
Chanteront ton bonheur ;
Et ceux qui n'ont osez pleurer de ma disgrace,
Riront de mon bonheur.
FIN.

Priere.

Dans ce triste desert en ce temps de misere
Où le malheur nous suit, où tout nous est contraire,
À mon Dieu j'ay recours,
J'esleve mes souspirs vers sa demeure sainte,
Car luy seul peut d'un coup entendre ma complainte,
Et de donner secours.

Veüilles nous delivrer, luy dis-je en ma destresse,
De la peur qui nous tient, et du mal qui nous presse
Causé par nos meffaicts ;
Eternel souviens toy de tes bontez insignes,
Mais oublie Seigneur, que nous sommes indignes
D'en sentir les effects.

Que ta rigueur Seigneur maintenant s'execute
Sur le peuple cruel qui le tien persecute,
Et si bas nous a mis :
Ton œil comme un soleil luise sur nostre teste ;
Et ton juste courroux, comme un feu de tempeste,
Brusle les ennemis.

Nous t'avons offensez, mais sont ils moins coupables ?
Nous n'adorons que toy de nos voix lamentables,
Nous louons tes beaux faits,
Eux font les Dieux muets, que leurs Esprits adorent
Mais en les adorans, ces ingrats deshonent

Le Dieu qui nous a faicts.

Aux lieux où tes brebis ont chantés tes loüanges,
Ces loups hurlent sans fin apres leurs Dieux estranges ;
Ces cruels inhumains
Ravagent nos citez, et pour combler leur crime
De tes livres sacrez, que le Turc mesme estime
Ils pavent les chemins.

À toute cruauté leur ame est adonnée
Ils ont rendu les liens, apres la foy donnée
Dans le tombeau reclus
Et par un dur supplice, instrument de leur rage
Ils ont tranché les ans du vieillard, qui par l'aage
Ne s'en promettoit plus.

Pour les maux que nous faict ceste troupe perfide
À qui l'orgueil cruel maintenant sert de guide,
Octroye nous tes biens.
Souviens toy qui tu es, et qu'à toy seul nous sommes,
Tu es ô tout puissant le createur des hommes,
Mais le sauveur des tiens.

Nous nous disons à toy, mais cependant les vices
Dominent dessus nous : Pour nous les injustices
Sont les plus doux esbats ;
Nous t'avons mescognus en temps doux et prospere,
Et comme enfans ingrats ne t'advoüons pour pere
Sinon quand tu nous bats.

Tu nous frappes Seigneur, les flots suivent tes graces
Par l'effort de ton bras, l'effect de tes menaces
Tu desployes sur nous,
Tandis nous opposons devant ta face auguste
Un tardif repentir à nostre faute injuste,
Et nos cris à tes coups.

Seigneur tu vois nos maux, et nos larmes non feintes,
Tu entens nos souspirs, messagers de nos plaintes,
Tu sçais ce qu'il nous faut :
Fais que ta forte main par ta bonté supreme
Nous delivre ça bas, et qu'un jour elle mesme
Nous recueille là haut.
FIN.

Chanson spirituelle.

I.
Quand nos villes on saccage,

Quand nos freres on outrage,
Sans avoir respect a l'âge
Des plus vieux.
Je dis l'Eglise affligé,
Un jour sera soulagée
Sa peine en plaisir changée
Dans les cieux.

2.
Alors je dis en moy mesme
Nos maux sont ores extremes
Mais nos biens seront suppremes
En maints lieux.
Quand nos livres on va detruire
Quand nos pasteurs on martire
Et que l'Eglise soupire
Dans les cieux.

3.
Quand nos saints lieux on embrase
Quand nos murailles on rase
Quand les enfans on ecrase
À nos yeux.
Nous aurons ce dis je à l'heure
Une fortune meilleure
Nous ferons un jour demeure
Dans les cieux.

4.
Quand tous nos biens on vient prendre
Quand pour l'Eglise deffendre
À chacun l'on nous veut rendre
Odieux.
Lors je dis prenons courage
Quittons ce fresle heritage
Et cerchons nostre partage
Dans les cieux.

5.
Quand chacun nous injurie
Que le peuple sur nous crie
Qu'on nous tient par leur furie
Factieux.
Au lieu de leurs voix estranges
Nous oirons dis je les Anges
Chanter de Dieu les louanges
Dans les cieux.

6.
Troupe à nulle autre seconde

Ton sejour où l'heur abonde
N'est point désiré du monde
Vicieux.

Mais de ceux dont les pensées
Par leurs vœux sont adressées
Et par leurs soupirs poussees
Dans les cieux.

7.

Que donques nos esprits tendent
A ces biens qui les attendent
Et non a ceux qui les rendent
Soucieux.

Prenons de Jacob l'eschelle
Et d'Elie le saint zele
Pour veoir la troupe fidelle
Dans les cieux.

FIN. »

Annexe 6

La vision du pasteur dans les *Premieres œuvres poetiques* de Paul Ferry (1610)

Je retranscris ici les principaux poèmes adressés à divers pasteurs de Montauban, Metz et La Rochelle dans *Les premieres œuvres poetiques de Paul Ferry Messin. Où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnestes libertés d'une Jeunesse*, Lyon [Montauban], Pierre Coderc [Denis Haultin], 1610, in-8°, 235 p.

1. Sonnet dédié à l'académie de Montauban, sur le voyage de M. Béraud, professeur de théologie, le 23 mai 1609 (p. 155-156).

« À l'Academie, sur le voyage de Monsieur Beraud, M.D.S.E. & Professeur en Theologie, le vingt troisieme de May 1609.

Quelle metamorphose ? & quel coup dommageable
Importune aujourdhuy vostre contentement ?
Car las ! je ne vous vis qu'hier au soir seulement,
Et mon œil toutes fois ne vit rien de semblable :
Vous aviez l'œil serain, le sourcil agreable,
Le front ne sentant rien de cest evenement :
Cependant vous voilà changez estrangement,
N'ayans rien sur le front qui ne soit effroyable.
Ha ! vous vous alterez de laisser ce Soleil,
Dont le ray ne voit point aujourdhuy de pareil,
Et de qui la clarté si elle estoit perdue
Tireroit à bon droit les larmes de vos yeux :
Mais non : rassurez vous, ce n'est rien que de veüe,
Il ne s'en est allé que pour revenir mieux. »

2. Sonnet à Michel Béraud. Vœu pour son voyage (p. 156).

« Vœux pour ledit voyage.
Architecte eternal de ceste masse ronde,
Qui fais tout pour ta gloire & tout pour nous sauver,
Tance, ô bon Dieu, la mer s'elle veut s'eslever,
Et gourmette aujourdhuy les fougues de son onde :
Que de l'œil porte-jour la flame vagabonde
N'offence cest ouvrier quand il faut cultiver :
Plustost continuant à nous le preserver,
Pour en orner le ciel n'en prive point le monde.
Tu sçais combien de loups ont emprunté la peau
D'innocentes brebis pour voler ton troupeau,
Et gorger leurs desirs du sang de ses entrailles :
Rends nous donc ce pasteur, qui les cognoissoit bien
Les fait mesme cognoistre à tes saintes oüailles,

Affin que leurs desseins ne leur nuisent de rien. »

3. Sonnet à Michel Bérauld, sur l'anagramme de son nom, « ambre du ciel » et sur son retour à Montauban en novembre 1610 (p. 157).

« À luy mesme sur son retour, & sur son Anagramme. »

MICHEL BERAUD.

Ame riche de gloire & riche de sçience,
Beau Rayon envoyé de l'orient des Cieux :
Vous resclairez enfin, vous donnez sur nos yeux,
Et rendez au Quercy la lumière de France :
Nos ames se troubloient, nos cœurs estoient en transe
Quand portant loing d'icy vostre jour gracieux,
Vous fistes devaller une nuict sur ces lieux,
Et peser vostre veüe au poids de vostre absence.
La France ne peut point se prevaloir de vous,
Si le Quercy ne voit vostre esclaircissement doux,
Et si Montauban seul n'y reschausse ses flammes :
Et ne m'estonne point si l'on goust ce miel,
Puis que l'on ne peut point estre l'ambre du ciel
Sans attirant les cœurs fataliser les ames. »

4. Sonnet à Bernard Sonis, pasteur et professeur à l'académie (p. 157-158).

« À Monsieur Sonis, M.D.S.E. et Professeur en Theologie.

Quand pleins d'affection nous voyons vos merveilles,
Belle Ame qui sçait bien & fait encore mieux :
Nous croyons estonnez en croyant à nos yeux,
Que vos vertus n'ont point au monde de pareilles :
Quand vostre docte voix attache nos oreilles
Aux discours qu'elle fait des mysteres des Cieux :
Nous bruslons de quitter ces miserables lieux,
Et franchir les longueurs de nos penibles veilles :
Pour vaincre de l'Enfer les sombres trahisons,
Vostre doctrine tire avecques ses raisons,
Et vostre sainte vie avecques son exemple.
Heureux celuy qui peut en ce contentement
Servir Dieu au logis en vivant justement,
Et en l'enseignant bien en l'escole & au temple. »

5. Sonnet à Jean Tenans, pasteur et professeur d'hébreu à l'académie (p. 158).

« À Monsieur Tenans, M.D.S.E. & Professeur en la langue sainte.

Quand vous voulez parler d'une langue faconde
Du doux repos que Dieu nous garde dans les Cieux :
J'y vole avecques vous, & mes fidelles yeux
Voyent la vanité de ceste pomme ronde :

Ou quand sur un sujet des affaires du monde,
Vous faites discourir vostre jugement vieux :
On ne sçauroit jamais rien conclurre de mieux,
Et rare est-il encor celuy qui vous seconde.
Vous les avez tous deux pratiqué mille fois,
Quand Dieu sur ses enfans faisoit pleuvoir ses croix
Et parmy les fureurs d'une intestine guerre :
Monstrant qu'il n'y a rien que d'avoir en tous lieux
Le jugement dressé aux choses de la terre,
Et l'ame bien dressée aux affaires des Cieux. »

6. Sonnet à François de Combles, pasteur de Metz et cousin par alliance de Ferry (p. 159).

« À Monsieur de Combles, mon Cousin, M.D.S.E. à Mets.
Soit que de vostre amour l'ardeur on considere
Au service sacré du saint mont de Sion,
Ou soit qu'on veuille voir vostre devotion,
Le cœur vous en admire & l'œil vous en revere :
Mais si l'on sçait que Dieu comme un rigoureux pere
Exerce le salut de vostre affection,
Avec les coups cuisans de mainte affliction,
Comme les vrais effets d'un courage severe :
On s'en estonnera, & qui sçait vos douleurs,
Qui jamais a cognu le sujet de vos pleurs,
Qui cognoit vos malheurs & vostre patience,
Croira esmerveillé de ne vous voir à bas,
Qu'un autre homme que vous n'eust pas eu la puissance
De humer tant d'aigreur & de n'en mourir pas. »

7. Sonnet à François Buffet, pasteur de Metz (p. 159-160).

« À Monsieur Buffet M.D.S.E. là mesmes.
Que j'aime de vos ans la courbante foiblesse !
Esprit que Dieu a fait de ses plus riches traits,
Que j'aime de vos jours le venerable faix !
Et de vos blancs cheveux la neigeuse vieillesse !
Que j'aime de l'amour dont le Ciel vous caresse
Et duquel vous l'aimez, la salutaire paix !
Que de vostre amitié j'aime les doux effaits,
Et de vostre sçavoir la profonde sagesse !
Je voudrois estre à Mets pour vous voir seulement,
Pour voir de vostre amour le saint embrasement,
Pour sentir les effaits de vostre amitié douce,
Et pour prendre du fruit de vos doctes discours
Dont le pouvoir sacré secrettement nous pousse
À nourrir pour le Ciel des devotes amours. »

8. Sonnet à Étienne Mozet, pasteur de Metz (p. 160).

« À Monsieur Mozet M.D.S.E., là mesmes.
Les larmes tombe-doux de l'Aurore naissante
Ne font pas tant de bien à la fin du printemps,
Quand les poils de Ceres doucement inconstans
Fleschissent aux frais vents leur tendreur verdissante :
Les Cerfs qui sont gesnez d'une soif vehemente
Ne trouvent pas si doux les ruisseaux sanglottans,
Comme dedans mon ame operent en leur temps
Les doctes mots que dit vostre bouche eloquente.
Ceste tendre rosée engraisse en ses douceurs
Les infertils sillons des plus sauvages cœurs,
Pour leur faire porter des moissons à merveilles :
Ces ruisseaux donnent joye à la ville de Dieu,
Si bien que ceux de Mets assemblez en un lieu
Benissent vous oyans ces eaux & leurs oreilles. »

9. Sonnet à Théophile Le Coulon, pasteur à Metz (p. 160-161).

« À Monsieur Coullon. M.D.S.E. là mesmes.
Benite Bouche d'or, où le mesme bien-dire
A fait en vostre enfance un deluge de miel,
Langue de coriandre, & Langue qui sans fiel
Tout en sucre sçavez vos parolles confire :
Helas ! que je vous aime, & que je vous admire,
Et que j'admire en vous les ouvrages du Ciel !
Nostre ame & vos discours ont un nœud naturel,
Et ce que vous parlez est ce qui nous attire :
Mais Bouche & Langue alors que vous voulez parler,
Vos propos ne sont pas des parolles en l'air,
Dont les attraits flatteurs ne sont que pour surprendre.
Les vostres nous font voir le seur chemin du Ciel,
C'est pourquoy dautant plus on aime vostre miel,
Vostre sucre, vostre or, & vostre coriandre. »

10. Sonnet à Jacques Merlin, pasteur de La Rochelle (p. 161-162).

« À Monsieur Merlin, M.D.S.E. à la Rochelle.
Grand organe du Ciel, qui tonnez vos parolles
Comme un foudre qui roule en l'air moite enfermé :
Esprit qui de l'Esprit du Seigneur animé
Rompez du noir esprit les traistres monopoles.
Vos doctes-saints discours nous sont autant d'escholes
Pour bien aimer l'amour dont sa grace a aimé
Le monde qui couroit sorcierement charmé
Après l'iniquité de ses pensées folles :

J'ay frissonné cent fois, & me suis veu geler
D'un froid religieux, vous entendant parler
Des vangeurs jugemens du grand Dieu des armées :
Mais aussi d'autre part je me suis resjouy
D'un saint transport cent fois quand je vous ay ouy
Discourir du salut de nos ames aimées. »

11. Sonnet à Jean Gardesy, pasteur de Mauvoisin (p. 162).

« À Monsieur Gardesi, M.D.S.E. à Mauvoisin.
On n'a cognu jamais une langue plus belle,
Ny avoir des propos plus eloquens que vous :
Vous nous faites ouyr, quand vous parlez à nous
Ce que l'Antiquité a de rare chez elle.
Lors que vous nous traictez la science eternelle,
Vous faites vos discours en des termes si doux,
Que vos mots plus petits s'enfoncent à tous coups
Comme traits empennez dans une ame fidelle :
Vous avez beu cent fois dans le sacré ruisseau
Qui à murmure sourd meandrise son eau
Pres du mont qui s'esleve à deux fronts dans les nues :
Vous discourez en grec avec tant de sçavoir,
Qu'on doute en vous oyant, si vous pourriez avoir
Mieux de nostre françois les puissances cognues. »

Annexe 7

Stances de Ferry sur la mort de Michel Bérauld

Stances (mutilées malheureusement) sur la mort du pasteur et professeur Michel Bérauld. Elles ont été imprimées, sans doute par Denis Haultin. Vingt-cinq sizains, dont la plupart des derniers sont mutilés par l'absence d'une page.

Source : BPF, ms 764, pièce 8.

« Sur le tombeau de Mons. Michel Beraud Docteur, Recteur, et pasteur, decedé en sa maison à Montauban le mercredi vingtiesme de juillet 1611.¹ entre deux & trois heures apres midy. Aagé de septante trois ans : & y fust enterré le lendemain.

Stances.

1.

Ombres qui pallissez les sourcys de la Mort,
Qui d'un trait blesme triste escrivez son effort,
Et qui de vos destins ennombrez ses allarmes :
Peignez sur ce papier la pasleur d'un trespas,
Et affin de mieux peindre & de n'y faillir pas,
Ombres, pour vos couleurs servez vous de mes larmes.

2.

Peignez en les frayeurs qui ont terny le front,
Du grand Beraud mourant ; faites des yeux qui vont
A grands regardz de foy en la vie supresme :
Mais nos Ombres, plustost pour bien tirer la Mort
Ni indigner point celuy qui vainquoit son effort,
Ouÿ bien moy qui mouroit beaucoup plus que lui mesme.

3.

Je mourois le voyant cest esprit que le Ciel
Charmoit en ses douleurs d'un doux charme de miel,
Et que pour nous l'oster il flattoit de delices :
Mon Ame se tenoit en glacons sur mes yeux,
Et lors qu'elle le vit qu'il se donnoit aux Cieux,
Fondant elle ne peût que se mettre aux supplices.

4.

Elle vouloit le suivre, & soubs mesme destin
Mourant luy faire voir son regret en sa fin,
Comme elle avoit fait voir son amour en sa vie :
Mais n'ayant pas assez pleuré sur son despart,

¹ Note en marge : « Imprimé à Montauban le 27 dudit mois ».

Je vis qu'il me faudroit pour y prendre ma part
Cercher dedans mes pleurs la fin de mon envie.

5.

Car qui n'eust désiré de prendre en mesme jour
A sa mort une vie en un mesme sejour,
Puisque ceux cy sans luy sont des trespas estranges :
Je mourois de mourir d'une si belle Mort,
Aussy vivre sans luy c'est le vivre d'un mort,
Comme vivre avec luy c'estoit un vivre d'ange.

6.

Ha ! mes yeux qui l'avez à travers de vos pleurs,
Veu combattre en sa foy ses pressantes douleurs,
Que n'avez vous tombé mon ame en ses allarmes.
Mais las ! au moins, mes yeux, qui l'avez veu mourir
Que n'en perissiez vous puisqu'il vous faut perir,
Et que pour mieux mourir ne mourriez vous de larmes ?

7.

Infidelles clartez, qu'esperez vous jamais
Voir de beau, de parfait, & de grand desormais ?
Tout est mort & le monde a perdu ses merveilles :
Pourquoy vous ouvrez vous encor sur les objets ?
Si ce n'est pour cognoistre entre les plus parfaits
Que ses vertus n'ont point delaissé de pareilles.

8.

Mais non : je fusse mort & en une mesme temps
J'eusse rompu la couche à mes jours inconstans,
Si mon œil en ses pleurs eust pu fondre mon ame,
Point qu'à prendre avec luy le haut chemin des Cieux,
Il ne faut point tomber sous les larmes des yeux,
Il faut monster plustost sur des souspirs de flammes.

9.

Ainsy sur un souspir cest esprit s'envola,
Ainsy tout plein d'ardeur un souspir l'escoula,
Et me laissa le mien au milieu de mes geines
Helas ! Il me peüst rien que luy dire un adieu,
Car son souspir brusloit de l'amour de son Dieu,
Et mes miens desgouttoient des sueurs de mes peines.

10.

Il montoit dans le Ciel pource qu'il avoit pris
Son seul Sauveur à cœur, tout le monde à mespris
Comme cœur seulement d'une ame vagabonde.
² D'où vient que n'ayant peu imiter mon despart,
Ce fut qu'en le pleurant je n'eust point cest esgard,

² Ici un vers barré : « Mais c'estoit en ce mal se tendre que le seul ».

Car je ne le pleurois que pour l'amour du monde.

11.

Ainsy mes propres pleurs profanoient mes soupirs,
Qui ne peuvent ainsy servir à mes desirs,
Car les amours du Ciel n'aiment point les profanes :
Mais j'estois en ce mal si tendre à le sentir,
Que si l'exces pechoit, loing de mon repentir,
Je conjurois mes yeux d'en estre les organes.

12.

Aussy qui n'eust pleuré, ô Monde, & qui pour toy
N'eust versé en aigues ses larmes comme moy ?
Qui ne se fust fondu que les yeux d'un barbare ?
Tous les aages pleuroient sur un si beau cercueil
Et ceux qui ne pouvoient pleurer larmes de deuil
En pleuroient pour le moins de celles de Megare.

13.

Car hélas ! que perds tu ? que cache ce tombeau
Que la plus belle planche & le cloux plus beau,
Dont le Ciel ait jamais amouré ton parterre ?
Quel regret qu'une fleur la plus belle des fleurs,
Qui embasmoit la terre en ses douces odeurs,
Soit flestrie aujourd'huy soubs un monceau de terre !

14.

Ainsy passe ta fleur, ô Monde, & l'air d'un vent
Qui souffle le plus doux, l'emporte bien souvent
Quelque flatteusement que son tremble la touche :
Ce grand homme est tombé sans resister beaucoup ;
Et voilà toutesfois que rien n'a fait le coup,
Que le souffle tremblant qu'il poussa de sa bouche.

15.

Il est donc vray, Mortels, qu'il est aujourd'huy mort,
Celuy qui en ses jours faisoit mourir la mort
Par les doctes propos de sa seure faconde :
Car l'en voyant tousjours estre si curieux,
Elle a trouvé moyen de l'envoyer aux Cieux
Affin de regenter dans le milieu du Monde.

16.

Et toutesfois craignant les graves & saints discours
Qu'il nous eust proposés à la fin de ses jours,
Elle a surpris sa voix par le son de ses charmes.
Si que par nul moyen il ne peust les parler
Que par celuy des vents qu'il faisoit escouler
Comme nous nos regrets par celuy de nos larmes.

17.

Car que n'eust elle dit ceste grande ame alors,
Qui branslant au despart sur le relant du cor
Elle vivoit desjà de la vie d'un ange ?
Puisque vivant encor comme on vit entre nous,
Elle nous en parloit en des termes si doux,
Qu'on n'aimoit celle cy que pour l'amour du change.

18.

Vous m'en serez tesmoings qui l'avez entendu,
Parlez enfants de lumiere, & qui d'un cœur tendu,
Humiez avidement tant de belles merveilles.
Ouÿ : vous me le direz en lisant ces regrets,
Que pour comprendre mieux des discours si parfaits
³ Vous vous mettiez l'esprit sur le bout des oreilles.

19.

Quelle grace au parler ! quelle force aux raisons !
De quel pouvoir cache dedans leur oraison
Versoit il ses propos de la chaire d'un temple !
C'estoit d'en accomplir l'admirable soleil,
Car si les ames passées ont du rien de pareil
Les nostres sont hélas ! aujourd'huy sans exemple.

20.

Et vous, qui à ses pieds comme ses nourrissons,
Devoriez pleins d'ardeur les divins testons
Qu'il donnoit doctement au milieu des escoles :
Dittes combien de fois l'oyant avez-vous creu,
Que vostre œil le voyant avoit esté decu,
Et qu'un ange pour vous imitoit ses parolles.

21.

Pauvre Eglise de Christ, pauvre escholle aujourd'huy,
[Tou⁴]tes deux, pauvres sœurs, estes veuves de luy,
[Et vos] jours maintenant sont des jours d'amertumes.
[Passage mutilé] regretterez d'un esprot esperdu,
[Passage mutilé] apres l'avoir perdu
[Passage mutilé] vous nesgligeront par coustume.

22.

[Passage mutilé] Ciel de benedictions ;
[Passage mutilé] conseils, la force aux actions,
[Passage mutilé] l'escriviez la science,
[Passage mutilé] de ses yeux,
[Passage mutilé] en tous ses envieux,
[Passage mutilé] de conscience.

³ Vers barré : « Qu'on n'aimoit cellecy que pour l'amour ». En fait, erreur de strophe.

⁴ Passage mutilé. Reconstitution par sens.

23.

Son aage demandoit un repos en ses jours,
Qui las ! nombroient desja tant & tant de retours
Qu'eux mesmes luy dressoient ses obseques funebres.
Mais s'il ne peüst trouver ce qu'il alloit cherchant,
Il sembla le Soleil qui touchant son couchant
Abysme sa clarté dans le bout des tenebres.

24.

Toutesfois, grand Esprit, qui jouÿs desormais
D'un bien qu'on ne pourra te desrobber jamais,
Si tu pouvois perdre du merite de ta gloire,
Et si ce soucy là ne te divertissoit,
Tu verrois en ces vers ce que l'on en concoit
Et dont en mes douleurs j'honore ta memoire.

25.

Et vous ses envieux va, reposez donc [passage mutilé]
Que la terre vous soit comme un [passage mutilé]
De ce que vous avez jadis souffert [passage mutilé]
Puisse je pour jamais me sou[venir] [passage mutilé]
Et en m'en souvenant avoir [passage mutilé]
Le cœur plein du regret [passage mutilé]

Avec [passage mutilé, sans doute une formule de fin] »

Annexe 8

Les stances de Ferry sur la mort d'Henri IV (1610)

Ces stances sont tirées du recueil *Les premières œuvres poétiques de Paul Ferry Messin. Où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnestes libertés d'une Jeunesse*, Lyon [Montauban], Pierre Coderc [Denis Haultin], 1610, in-8°, p. 211-216¹.

« A LA MEMOIRE DE TRES-AU-
GUSTE TRES-MAGNANIME ET TRES-
Invincible Prince feu Henry III. Roy
de France & de Navarre.

AU LECTEUR.

QUATRAIN.

Ces vers ne marchent point pour paroistre en la France
Entre ceux là qui ont leur grandeur sur le front :
Mais s'ils ne sont si doux, ils savent bien qu'ils sont
Plustost fils de douleurs, que fils de l'eloquence.

STANCES.

[1]

Ce grand Henry est mort, ce bras dextre de France,
Qui maria si bien la force a la prudence,
Qu'il les fit triompher aux yeux de l'univers :
Ce miracle des Roys nous l'avons veu dissoudre :

[p. 212]

¹ Voir l'édition que j'en ai faite en annexe de mon article « Paul Ferry et la mort du roi (1610-1612) », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie*, n° 2, 2011, p. 28-32. Article en ligne (<http://europamoderna.com>). D'après Ferry lui-même, ces stances ont été imprimées deux fois à Paris et une fois à Montauban (BnF, NAF 6 723, fol. 15 r°. Informations reprises dans BPF, ms 775, p. 86.). Émerand FORESTIÉ, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban. Bibliographie montalbanaise*, Montauban, Forestié, 1898, p. 119-120, considère que Ferry est l'auteur de stances qualifiées de « consolatoires ». C'est sans doute cette attribution qui a poussé un conservateur de la BnF à noter le nom de Paul Ferry comme auteur sur la page de titre d'un opuscule intitulé *Stances consolatoires sur la mort du feu roy Henry de Bourbon, quatriesme de ce nom, proditoirement homicidé par un voleur, Dans la ville de Paris*, Paris, F. Morel, in-8°, 1610 (BnF, 8-YE-9703). Mais cet ouvrage n'est pas de Ferry, car les vers sont totalement différents de ceux que l'on retrouve quelques mois plus tard dans *Les premières œuvres poétiques de Paul Ferry Messin. Où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnestes libertés d'une Jeunesse*, Lyon [Montauban], Pierre Coderc [Denis Haultin], 1610, in-8°, p. 211-216. Louis DESGRAVES, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle*, Baden-Baden, Éditions Valentin Koerner, t. 6, 1982, p. 85, cite un petit livret intitulé *La Memoire de tres-auguste, tres-magnanime et tres-invincible Prince feu Henry le Grand, IIII. Roy de France et de Navarre*, Jouxte la copie imprimée à Montauban, Denis Haultin, 1610, in-8°. Le titre est le même que celui des stances sur le sujet publiées dans *Les premières œuvres poétiques...*, et il s'agirait donc sans doute d'une des deux éditions parisiennes, copiées sur l'édition montalbanaise. L'ouvrage serait conservé à la BM de Foix, sous la cote 8° B.54, mais les conservateurs de cette institution n'ont pas pu le retrouver. Je remercie Alain Cullière pour toute l'aide qu'il m'a apportée.

Pourquoy luy donniez vous ô Cieux ! tant de lauriers
Si vous ne vouliez pas le sauver de la foudre ?

[2]

Que luy a peu servir de sçavoir en l'allarme
Commander bien en Chef, faire bien en Gendarme,
Que pour rendre aux François le fruict de ses effects ?
Puis que lors qu'il pensoit estre loing du tonnerre
On a fait dessus luy au milieu de la paix
Ce qu'on n'avoit peu faire au milieu de la guerre.

[3]

L'Ange qui le servoit dans l'horreur des batailles
Qui luy faisoit espale à forcer les murailles,
Regardant son honneur dont il estoit jaloux
Triompher de la France en guerriers si feconde,
Et ne trouvant rien plus digne icy de ces coups
A peut estre voulu le retirer du monde.

[4]

Quand nous nous souvenons des traits de son courage,
Miracles que le Ciel reservoit à nostre aage,
Pour en faire une histoire un jour à nos nepveux :
Pouvons nous pas bien dire oyans ceste nouvelle,
Que la France jamais n'eut Roy si valeureux
Ny si valeureux Roy la France moins fidelle.

[5]

Il ne commandoit rien qu'en parolles de pere,
Et les crimes jamais n'emportoient sa colere
Si loing, qu'il n'eust moyen d'exercer du pardon,
Les memoires encore en restent toutes fraisches :
Mais si la France n'eust jamais pere si bon,
Si bon pere n'eust point des enfans si revesches.

[6]

Romul' bien qu'il n'eust plus de jours, que de victoires,
A voulu faire mettre en vain dans les histoires,
Par un souslevement qu'il estoit immortel :
La mort ne laisse point les plus braves Monarques :
Mon grand Roy autrement n'eust point esté mortel
Si les seules vertus n'en sont rien que les marques.

[p. 213]

[7]

Il est mort toutesfois & ne l'ont peu deffendre
Les siennes qui portoient l'image d'Alexandre,
Qui est mort cependant lors qu'il eust prou vescu :
En cela mon Henry d'Alexandre differe,
Qu'Alexandre mourut lors qu'il eust tout vaincu,
Et mon Henry est mort lors qu'il l'a voulu faire.

[8]

Son courage passant comme un feu de tonnerre,
Qui avoit eslevé aux horreurs de la guerre
Ses ans qui begayoient en leur jeune destin,
Et qui sembloit avoir ses fortunes charmées :
Quand eust-il peu avoir une plus belle fin
Que lors que son conseil commandoit des armées ?

[9]

La France qui voyant tant de tempestes calmes
Avoit repris haleine à l'ombre de ses palmes,
Vouloit pour le servir combattre derechef :
Mais comme c'estoit hors qu'elle pousoit ses armes
Elle tesmoignoit bien que pour un si grand Chef
Elle n'avoit pas plus d'hommes que de gendarmes.

[10]

Geans remplis d'orgueil dont les mains criminelles,
Si vous pouviez, au Ciel porteroient des eschelles :
Marranes basanez, esprits ambitieux,
Où auriez vous poussé vos grands amas de poudre ?
Mon Roy plus grand Soleil que n'est celuy des cieux
S'il ne se fust couché les eut bien fait dessoudre.

[11]

Plus beau : veu qu'il avoit de trop plus belles flames,
Car l'autre luit aux corps, & il luisoit aux ames :
Et plus beau mille fois pour le trait de son cours,
Cestuy là se couchant acheve de descendre,
Cestuy cy se mourant vouloit monter tousjours,
Et plus il deffailloit plus vouloit entreprendre.

[p. 214]

[12]

Il mourut en montant ce Monarque invincible,
Ce Roy qui ne trouva jamais rien d'impossible,
Et qui n'entreprit rien qu'il ne l'eust tousjours fait :
Alors que sa valeur qui n'a point de limite,
Estoit dessus le point de le rendre en effait
Cela que dès long temps il estoit par merite.

[13]

La Mort qui l'avoit veu dans le bruit des allarmes
Suant dessous le faix de ses fatalles armes,
Et tout couvert de sang & de plomb enflammé,
Mespriser valeureux les traits de son envie :
Traïtesse qu'elle estoit, l'a choisi desarmé
Pour venger ses desdains & luy prendre la vie.

[14]

Encor l'ayant frappé d'une dague maudite

Trempée dans l'horreur de l'onde de Cocyte
Des sacrilèges mains d'un diable furieux :
Elle mouroit de peur, mais la bouche qu'il ouvre
Calme son desespoir quand il dit glorieux
Ces parolles de Roy, *Allons mourir au Louvre.*

[15]

Il est donc mort, hélas ! ce foudre de vaillance,
Cest Achille en valeur, cest Ulysse en prudence,
Ce Cesar en bonheur, ce Trajan en bonté :
Vous qui avez servy sa vie de vos armes,
François qui chérissez vostre fidélité,
Servez bien maintenant son trespas de vos larmes.

[16]

Pleurez la, ceste mort : & puis, braves Courages,
Tournez pour la venger les coups de ces orages
Sur les testes de ceux qui ont soufflé les vents :
Courez aux criminels qui guettent nos provinces,
Et leur faites sentir que vos bras poursuivans
Sont sur les assassins qui massacrent nos Princes.

[p. 215]

[17]

Ne craignez point de voir nos campagnes bornées
Par l'orgueil furieux des troupes basanées
Que l'Espagne infidelle envoie encore icy :
Le Ciel, qui ne nous est que doucement severe,
Nous laisse encore un Roy dont il prend le soucy,
Et qui porte pour nous le bonheur de son pere.

[18]

Quelle joye, ô François ! à marcher quand son aage
Secondera l'ardeur de son jeune courage,
Soubs ces commandemens, pour vanger tant de Roys,
Que l'avare Espagnol a privé de couronne,
Et prenant avec vous les soldats Navarrois
Graver les Lys de France aux murs de Pampelonne ?

[19]

Quelle joye à le voir, non moins heureux que brave,
Chevaucher un coursier dont l'escumeuse bave,
Blanchisse les seillons de Thunis & de Fez ?
Quelle joye à le voir Monarque de la terre
Contraindre tout le monde à recevoir sa paix,
Ou à prendre la mort au milieu de la guerre ?

[20]

Quelle joye à le voir environné de gloires,
Courbé soubs les lauriers de ses belles victoires
Retourner en sa France apres tant de perils :

Et pour avoir vaincu tant de sceptres estranges
Venir enfin oüir au milieu de Paris
Les agreables voix qui diront ses louanges ?

[21]

Ainsi puisse le Ciel benir ces destinées,
Ainsi puisse le Ciel eslever ses années,
Ainsi puisse le Ciel bienheurer ses dessains,
Ainsi puisse le Ciel favoriser la France,
Ainsi puisse le Ciel combattre par ses mains,
Et luy donner de l'heur autant que de vaillance.

[22]

[p. 216]

Ainsi, Braves François, puissions nous à ceste heure
Fendre de l'air plus haut la parlante planeure
Avec des cris de joye agreablement doux :
Crions VIVE LE ROY, & faisons que les Anges
Joyeux de nous ouyr, le crient comme nous,
Et chantent dans le Ciel ses futures louanges. »

Annexe 9

Quelques pièces de poésies « politiques » restées manuscrites, de la main de Ferry

Ces pièces sont issues de la pièce 8 du ms 764 de la BPF et ont été rédigées par Ferry lors de son séjour à Montauban. Les remarques de Forestié sur l'éventuelle édition des vers pour l'entrée de Condé à Montauban sont sujettes à caution¹.

1. Stances sur le sacre et le couronnement de Louis XIII

L'événement a eu lieu le 17 octobre 1610. Il s'agit de dix-neuf sizains numérotés et non paginés. Les strophes sont calquées sur celles du Psaume 72 qui est imité.

« Sur le sacre de tres auguste Prince Louys de Bourbon treizieme, Roy de France et de Navarre.

Stanses.

Imitation du Pseaume LXXII.

Tes jugemens.

1.

Sacré Moteur du Ciel, sainte & parfaite Essence ;
Qui n'as pas moins pour nous d'amour que de puissance,
Donne, o Dieu du soin, tes jugemens au Roy :
Et pensant à ton Nom pour nous estre propice,
Fais que pour bien regner, comme il a eu de toy
La force de son sceptre il en ait la Justice ;

2.

Qu'il juge justement le peuple qui s'appelle
Du nom trois fois sacré de ta grace immortelle,
Et qui vit aujourd'huy sous son autorité :
Tes pauvres qu'on ne cesse à tascher de desfaire ;
En voyent la vengeance avec son equité,
Et la tiennent de luy s'ils ne la peuvent faire.

3.

Que les peuples ainsy sous l'heur de son Empire,
Voyent par la faveur d'un doux – alme Zephir
La paix dessus les monts croistre sous les lauriers.
Et pour avoir rendu tant de tempestes calmées,

¹ Émerand FORESTIÉ, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie à Montauban. Bibliographie montalbanaise*, Montauban, Édouard Forestié, 1898, p. 121 cite ces sizains sur l'entrée de Condé à Montauban comme une œuvre imprimée par Haultin. Mais il ne fait que surinterpréter Othon CUVIER, « Notice sur Paul Ferry, l'un des pasteurs de Metz (1612-1669) », *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 50^e année, 1868-1869, p. 476, qui ne faisait que citer la pièce 8 du ms 764 de la BPF, dans lequel seules les stances sur la mort de Bérauld contiennent une remarque sur leur publication.

Comme elle servira de tressez oliviers,
La Justice meurisse en l'honneur de ses palmes.

4.

Qu'il garde l'Oppressé, & que celui qui hume
D'un esprit affligé l'aigreur & l'amertume
Trouve en son bras dequoy pour estre soulagé :
Qu'il oste l'homme pauvre à celui qui l'opprime ;
Et qu'il fasse cognoistre en l'en ayant vangé,
Qu'il plante sa vertu quand il tranche le crime.

5.

Ainsy seras-tu craint : & ainsy tout le Monde
Voyant que ta bonté en tes peuples abonde
Chantera pour jamais le cor de ton Amour :
Ton honneur volera par les bouches estranges ;
Et tant que le soleil sera l'astre du jour,
Ta clemence sera l'astre de leurs louanges.

6.

Il sera tout ainsy qu'une pluye menuë
& baissant sur la tendresse d'une herbe revenuë
Après qu'on a coupé les fourrages espaix :
Et arrosant l'ardeur qui desseche une terre,
Il fera ressentir à qui aime sa paix,
Que la pluyë en tombant fait cesser le tonnerre.

7.

Le juste servira soubz le cours de sa vie,
Et si pour bien servir il donne de l'envie,
L'envie toutesfois ne pourra rien sur luy :
La paix sera par tout & si bien assurée,
Qu'en ayant sa justice² estre le seul appuy,
La seule eternité en sera la durée.

8.

Son pouvoir ne sera borné que du Ciel mesme :
Tout le monde aura peur d'un si grand diadesme,
Qui fait de tout le Monde un sceptre à sa Grandeur :
Et puisqu'on ne peut point posseder plusieurs Mondes,
Il joindra pour le moins pour suivre son bonheur,
Au sceptre sur la terre un sceptre sur les ondes :

9.

Les Roys qui donnent loix aux peuples plus barbares,
Coucheront à ses pieds l'honneur de leurs thyares,
Croyant que bien regner est de le bien servir :
Ses ennemis domptez par le fer de sa lance,

² Louis XIII a peut-être été surnommé « le Juste » dès sa naissance, du fait de son arrivée au monde sous le signe astrologique de la Balance.

Auront, leschant la poudre, un extreme desir
De pouvoir veoir sa grace ayant veu sa vaillance.

10.

Le grand Roy de Tharse & tous les Roys des Isles,
Et ceux de l'Arabie aux Campagnes fertiles,
En change de leurs dons, viendront prendre ses loix :
Sa main ombragera un Monde de provinces :
Et l'appellera-t'on le grand Prince des Roys,
Puisqu'il sera de droit le Roy de tant de Princes.

11.

Bref il n'y aura lieu que le Soleil visite,
Dont en affection le Roy ne les imite,
Et ne vienne comme eux adorer sa grandeur :
Leur genouil fleschira soubz sa force indomptée ;
Et ses amis tousjours retiendront³ sa douceur,
Comme ses ennemis retiendront⁴ son espée.

12.

Car ayant une Oreille affin d'ouÿr les plaintes
Des pauvres qu'on enferme en de dures estraintes,
Il aura une main pour eux tous d'esmy :
Ses vertus s'employeront pour vanger leur misere :
Et tel homme n'estant que pour nous estre Roy,
Semblera n'estre Roy que pour nous estre Pere :

13.

Ceux qui manquent d'appuy seront un exercice
Pour tenir en honneur sa Grace & sa Justice,
Deux genereux bouillons d'un courage Royal :
L'indigent qui n'a rien & l'assiegé qu'on pince
N'auront pas plus de bien d'estre sauvé du mal,
Qu'ils auront de l'honneur de l'estre par ce Prince.

14.

Il ne permettra point que l'on trompe leur ame,
Ou que l'acier forchu d'une assassine lame
Face de leur gosier une source de sang :
Il luy sera si cher, qu'il prendra plus de gloire
De laisser sa patrie veritable à son rang
Du fruit d'un tel estain, que de quelque victoire.

15.

Vive donc à jamais un Roy si debonnaire,
Qu'il vive, & que tousjours sa douceur puisse faire,
Du cœur de ses sujets comme de l'or d'autruy :
Qu'on benisse son nom & que l'on luy desire,

³ Une main postérieure (Ferry lui-même ?) a remplacé par « sentiront ».

⁴ *Ibid.*

Que Dieu donnant à l'homme un si bon Roy que luy
L'homme devenu bon cherche son empire.

16.

Pour peu de grains qu'on sème aux montagnes pierreuses,
Il naîtra des moissons qui bruïront bienheureuses,
Ainsy que du Liban les grands arbres panchant :
On n'appellera plus de terres infertiles ;
Et s'il est que les fleurs font le printemps des champs
Les bourgeois fleurissans feront celuy des villes.

17.

Dure icy son renom jusqu'à la fin des aages :
Que tous peuples en luy benissent leur langage,
Et qu'on luy nomme un nom d'un Prince bienheureux :
Aussy point de malheur ne pourra sur sa gloire
Si ce n'est que peut estre à ses faicts glorieux
Manque un jour le papier pour en peindre l'histoire :

18.

Mais sur tout, ô Seigneur, que notre langue presche
La grandeur & le fruit d'une grace si fresche,
Et qu'à jamais ton nom soit benit entre nous :
Toy ô Dieu qui fais seul de si grandes merveilles,
Que c'est une merveille en l'homme, qu'à tous coups
Il n'en face sonner le cor à tes oreilles.

19.

Soit benit ton pouvoir par qui regnent les Princes ;
Qui changes quand tu veux le sceptre des provinces,
Et soit à tout jamais beni ce que tu fais :
Ta gloire en tous endroits puisse remplir la terre,
Car pensant voir la guerre au milieu de la paix
Tu nous fis voir la paix au milieu de la guerre. »

2. Stances sur l'entrée à Montauban le 5 septembre 1611 du prince de Condé

« Stances

Pour l'entrée de Monseigneur le Prince de Condé à Montauban le lundy cinquiesme de
septembre 1611 et luy furent recitées au theatre public le mesme jour.

1.

Grand Prince le surgeon de tant de braves Princes,
Qui ont donné des Roys aux plus grandes provinces,
Comme s'ils ne vivoyent que pour donner des Loix :
Grand Prince où le merite egale la naissance ;
Après avoir tant veu : dans ce coing de la France,
Veust veoir aujourd'huy le milieu des François.

2.

Ce Peuple estant icy dessus vostre venuë
Trembloit d'estre privé de l'heur de vostre veuë,
Et d'y faillir apres que tant d'autres l'ont eu :
Mais s'il vous a aimé avant que vous cognoistre,
Il a bien recognu en vous voyant paroistre,
Qu'il faut perir d'amour apres qu'on vous a veu.

3.

On n'aime bien souvent des Grands que la puissance,
Que leur donne sur nous le droit de leur naissance,
Et non par la vertu qui leur ait eslevés :
Ces deux choses en vous sont cause qu'on vous aime ;
Nous aimons bien un sang si pres du diademe⁵
Mais nous l'aimons aussy pour ce que vous l'avez.

4.

L'une & l'autre aujourd'huy partagent vostre gloire :
Si l'une rend vos jours capables de memoire,
L'autre la fera vivre au merite de l'honneur :
Vous avez tous les deux avec tant d'avantage,
Que mesme si quelque vous passe au fait de l'aage,
Vous le passez desja au fait de la valeur :

5.

C'est pourquoi l'on vous aime : & que hors de ses portes
Ce bon peuple ravy en mille & mille sortes,
Grand Prince, vous y veut recevoir aujourd'huy :
Il aime vos vertus comme il les scait comprendre ;
Et si vous en voyez de plus forts à desfendre,
Vous n'en verrez jamais de plus françois que luy.

6.

Vous n'avez d'estranger en luy que le langage :
Vostre pere a souvent employé son courage
Et battu par sa main les mesmes desconfis :
L'Enfant scait vostre nom du teston de sa Mere ;
Et comme nous l'aimons pour les vieilles du Pere
Faictes que nous l'aimions pour les bienfaicts du fils.

7.

Si ces Murs ne sont point les murs de quelque Troye
Ce sont murs toutesfois qui ont sauté de joye,
Et baissé de respect, lors que vous y arriviez⁶ :
Une Main de Bourbon les voulust bien deffendre ;
Affin que si plus hault vous ne vouliez les rendre,
Grand Prince pour le moins vous nous les conserviez.

⁵ Condé est second dans l'ordre de succession au trône après Gaston, frère du roi et duc d'Orléans.

⁶ Ce vers est trop long d'un pied, mais a été rédigé ainsi sur le manuscrit consulté.

8.

Ainsy, comme un soleil qui rapproche la terre
Jonche benignement sur le sens d'un parterre,
D'un doux printemps de fleurs ses delices du jour :
A jamais de ce coup chercheront nous vos flammes ;
Et comme en beaux desirs vous lûisez sur nos ames,
Vous n'y ferez printemps qui ne soit de l'amour.

9.

Ainsy puisse le Ciel benir vostre courage ;
Grand Prince, & sur le point des ardeurs de vostre âge
Qu'il couvre vostre front de lauriers tous parfaits :
Si le temps ne vous donne encor ceux là la guerre,
Vous en avez aurez, si du feu du tonnerre
Vous vouliez conserver l'Olivier de la Paix. »

Annexe 10

Prière prononcée pour l'imposition des mains de Paul Ferry (1^{er} janvier 1612)

Cette prière a été prononcée à la fin de la cérémonie par le pasteur officiant, Théophile Le Coullon. Il en existe au moins deux versions : celle de Ferry dans son livre de raison¹, sans doute recopiée sur l'original appartenant à son collègue, et celle des registres du consistoire, dont il subsiste une copie réalisée en 1661 par un Bachellé². J'ai choisi de retranscrire la première, me contentant de noter les différences qui ne relèvent pas de la seule graphie.

Source : BPF, ms 775, p. 91-93.

« [p. 91] Par la Misericorde de mon Dieu, le jour de dimanche premier jour de janvier & de l'annee 1612 Mr Theophile Coulon, à qui Mr Mozet avoit donne l'imposition des mains, me la donna à la fin de la predication qu'il fit sur le verset 1 du chap.4 de la 1. Cor. avec ceste priere qu'il fit :

Seigneur nostre bon Dieu et Pere, nous te loüons et te remercions de tout nostre cœur, de ce qu'au lieu que par tes justes jugemens tu as laissé plusieurs grands peuples cheminer ès tenebres d'ignorance et croupir au borbier de superstition et d'idolatrie suivant leurs propres voyes, il t'a pleu par ta grande misericorde allumer dez longtemps au milieu de nous le flambeau de ta sainte parole pour nous servir de guide et de conduite en la droite voye [p. 92] de salut, ayan icy dressé et planté une très belle et florissante³ Eglise, sur laquelle nous te supplions de verser et estendre de plus en plus tes Stes et sages benedictions, lui suscitans tousjours comme tu as fait jusqu'a maintenant des bons et fideles Pasteurs, vrais annonceurs de ta Verité qui facent retentir au milieu de ton peuple le salutaire et bienheureux message de paix et de reconciliation.

Singulierement nous te remercions de ce qu'il t'a pleu mettre au cœur de nostre frere icy present de s'addonner à l'estude des saintes lettres dez son enfance : et de ce qu'il t'a pleu le benir en icelles si heureusement, que maintenant nous pouvons recevoir le fruit de ses labours. Mais d'autant Seigneur que tu es la fontaine de toute sagesse, et l'auteur de toute bonne donation et que la charge du Ministère est si haute et si pesante qu'il n'y a nul qui en soit capable et suffisant, s'il n'est puissamment assisté de la vertu de ton Esprit, Nous te supplions qu'il te plaise par ta bonté enrichir nostre frere de tes graces, affin qu'il se puisse fidelement acquiter de l'administration que tu luy commets, enseignant au troupeau qu'aujourd'huy tu luy assignes les richesses incompréhensibles de J. Christ. Et luy donnes pour ceste effect d'exposer tousjours ta parole avec ceste gravite et saintete qui reluit ès escrits de tes serviteurs Prophetes et Apostres, d'administrer les sacremens selon ton ordonnance, et de se conduire si prudemment en sa charge, qu'il admoneste les desreglés, qu'il console ceux qui sont de petit courage, qu'il soulage les foibles, et soit d'esprit patient envers tous.

¹ BPF, ms 775, p. 91-93.

² BPF, ms 765², pièce 24.

³ Il n'y a pas « et florissante » dans la pièce 24 du ms 765² de la BPF. Faut-il y voir une influence du contexte (beaucoup plus difficile) de 1661, date de la copie des actes du consistoire ?

Te plaise donc Seigneur luy faire ceste grace que nous edifiens bien expert⁴ il bastisse tousjours choses precieuses sur ce bon et exquis fondement qui nous a esté laissé par les Proph. et Apost. ton fils J.C. estant luy mesme la maistresse pierre du coing : que comme sentinelle posée en ta maison il ait tousjours les yeux ouvers affin qu'il ne mesadvienne à tes domestics, et que comme fidelle Pasteur il cherche la brebis qui sera perdue, il ramene celle qui sera dechassée, il bande celle qui aura la jambe rompue. Il raffermi celle qui sera malade ; et finalement qu'il passe le troupeau qui luy est commis, en prenant garde sur iceluy, non point par contrainte, mais volontairement, non point pour gain deshonneste, mais d'un prompt courage, non point comme ayant domination sur ton heritage, mais en telle sorte qu'il soit patron du troupeau, en pieté, en justice, en foy, en Charité, en patience, [p. 93] affin que quand J.C. ton fils le grand Pasteur de nos Ames apparaistra il recoive la couronne incorruptible de gloire.

Octroye donc toutes ces graces à nostre frere icy present lequel nous tenons aujourd'huy de ta main pour l'un de nos pasteurs. ET AINSY NOUS LUY IMPOSONS LES MAINS, te suplians de le revestir de ta vertu d'en haut, et le remplit des dons de ton esprit, luy faisant ceste faveur qu'en aucune partie de son Ministere il ne soit poussé ny d'avarice, ny d'ambition, ny de pardon et ostentation de la chair, mais d'un sain zele, rapportant le bien de ses estudes et labeurs à l'edification, consolation, et instruction de ses auditeurs, à la destruction et ruine de l'Empire de Satan, et à l'avancement du regne de ton fils N.S.J.C. auquel avec toy et le S. Esprit soit honneur et gloire, force et Empire, dez maintenant et à tousjoursmais. AMEN. ».

⁴ Ce mot n'apparait pas dans la pièce 24 du ms 765² de la BPF.

Annexe 11

Inventaire sommaire des sermons prononcés par Paul Ferry

Ferry numérotait ses sermons depuis le début de sa carrière pastorale en janvier 1612 jusqu'à la fin de son ministère au second semestre 1669. Certains étaient réutilisés. J'ai fait le choix de classer les sermons par ordre croissant du numéro que donnait Ferry à ses sermons, ce qui respecte quasiment toujours l'ordre chronologique. Le nombre en chiffres romains indique le numéro du sermon tel qu'il a été donné par Ferry. La numérotation en chiffres romains de Ferry manquant parfois de cohérence, je l'ai remplacée par une numérotation modernisée, toujours en chiffres romains. Puis suivent le lieu et la date. Lorsque c'est possible, je précise s'il s'agit d'un dimanche matin ou après-midi. Quand Ferry n'apporte pas de précision de lieu (comme c'est souvent le cas pour les reprises et à partir des années 1640), il est plus que probable que ce soit Metz, notamment lorsque c'est en semaine (mercredi et vendredi) ou le dimanche après-midi, car il n'y a pas de prêche ces jours-là à La Horgne. Quand il s'agit d'un sermon appartenant à une série, il est quasiment assuré qu'il est prononcé à Metz, car je n'ai pas trouvé de cas où un sermon de ce type est prononcé ailleurs. Sont enfin reportées les éventuelles indications marginales du pasteur, le texte sur lequel porte le sermon et enfin le lieu et la cote de conservation. À partir de 1621, Ferry indique devant quels pasteurs extérieurs ses sermons sont prononcés, puis, progressivement, si les pasteurs ordinaires sont là. Il est parfois difficile de procéder à l'identification de certains pasteurs. C'est moi qui tente de reconstituer les identités entre crochets. Pour plus de précision, je renvoie ci-dessous à l'annexe 17 présentant les collègues de Ferry, notamment pour savoir qui sont les pasteurs ordinaires alors en place et dont l'identité n'est pas toujours précisée.

Il est possible que certains sermons soient conservés dans des papiers personnels d'amis ou de correspondants, mais n'aient pas été retrouvés. En effet, Ferry recevait régulièrement des demandes de manuscrits. Je ne fais pas l'inventaire de tous les sermons mis au propre sans indication du lieu et de la date de prononciation (notamment BPF, ms 767⁹ et BM Metz, ms 1 069). Dans les cas de brouillons mutilés, ils ne sont inventoriés que lorsqu'un élément permet d'en savoir suffisamment pour être utilisables. Ces sermons étaient à l'origine rangés par liasses, soit en fonction du texte commenté, soit en fonction du thème traité. Puis, au cours des héritages et des ventes, ils ont été séparés. Certains ont disparu (notamment ceux de la BM Metz, ms 1 070-1 071, ms 1 073-1 076 et ms 1 083), ce qui a engendré d'énormes

lacunes chronologiques dans cet inventaire, parfois relativisées par la conservation de sermons isolés dans des cartons de la BPF.

Un travail comparable sur les catéchismes du dimanche après-midi serait difficile : bien que ceux-ci ne soient pas trop dispersés (BPF, ms 769¹⁻³ et BM Metz, ms 1 069), ils ne sont pas numérotés de façon aussi systématique et précise que les sermons, et ont davantage été repris.

I. Prononcé à Metz après qu'il a reçu l'imposition des mains de Théophile Le Coulon le dimanche après-midi 1^{er} janvier 1612.

« Jeremie 1.6. Et je respondi Ha ha Seigneur Eternel, voicy, je ne seray pareil, car je suis enfant.

7. Et l'Eternel me dit, Ne dit point je suis enfant, car tu iras partout ou je t'envoieray, & diras tout ce que je te commanderay. »

« Prononcé pour presche l'apres midi a deux heures le jour de ma reception au S. ministere & apres que le matin Monsr. Coullon m'eust imposé les mains, le premier jour de l'An 1612. »
BPF, ms 767¹⁰.

III. Prononcé, sans doute à Metz, le mercredi 11 janvier 1612.

« Rom.7. 24. Las, moy miserable qui me delivrera du corps de ceste mort ! »

BM Metz, ms 1 086.

[Le sermon X portait sur le Psaume 91¹.]

CI. Prononcé à Offenbach, dans l'église française du grand fort. Sans date précise, 1613.

« Michee 4.2. Et plusieurs nations viendront et diront, venez montons a la Montagne de l'Eternel et a la Maison du Dieu de Jacob et il nous enseignera tout dans ses voyes et nous cheminerons par ses sentiers. »

BM Metz, ms 1 072.

¹ D'après une note contenue dans le sermon DCCLXXI. BM Metz, ms 1 080.

CXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 25 décembre 1613.

« S. Luc 2.6. Et comme ils estoient là advint que les jours d'icelle furent accomplis pour enfanter.

7. Et elle enfanta son fils premier nay et l'enveloppa de bandelettes & le coucha en une creiche à cause qu'il n'y avoit point de lieu pour eux en l'hostellerie ».

BM Metz, ms 1 072.

CXIX. prononcé à Metz le vendredi 27 décembre 1613.

« S. Luc 2.8. Or y avoit il en la mesme contree des bergers couchant aux aux champs et gardant leur veilleur de la nuit sur leur troupeau.

9. Et voicy l'ange du Seigneur survint chez eux, et la gloire du Seigneur respandue autour d'eux les plongeant dans une grande peur.

10. Alors l'ange leur dit N'ayez point de peur, car voicy pour vous annoncer une grande joye laquelle siera a tout le peuple.

11. C'est qu'aujourd'huy en la cité de David vous est nay le Sauveur qui est Christ le Seigneur

12. et vous aurez vu le Seigneur lorsque vous trouverez un petit enfant emmailloté et gisant dans une creiche

13. Et soudain avec l'ange il y eut une multitude d'une armée cesleste louant Dieu et disant

14. [Illisible]. »

BM Metz, ms 1 072.

CXXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 12 janvier 1614, jour de cène.

« Juges 14. 14. De celuy qui mangeoit est procedee la viande & du fort est procedee la douceur ».

BM Metz, ms 1 072.

CLIX. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 25 mai 1614, jour de cène.

« Prov. 27.7. L'ame qui est soule fuit les rayons de miel mais à l'ame qui a faim toute chose amere est douce ».

BM Metz, ms 1 072.

CLX. Prononcé à La Horgne le dimanche 1^{er} juin 1614.

« Heb. 13.17. Obeissez à vos conducteurs & vous y soumettez car ils veillent pour vos ames comme ceux qui en doivent rendre conte affin que ce qu'ils font ils le facent joyeusement & non point a regret car cela ne vous y viendroit point à profit ».

BM Metz, ms 1 072.

CLXXIV. Prononcé à Metz le vendredi 5 septembre 1614. Il s'agit du premier prêche d'un jour de jeûne.

« Isaye 58.3. Pourquoi avons nous jeusné & tu n'as point eu d'esgard ? Pourquoi avons nous affligé nos ames & tu [illisible] ? Voicy au jour de vostre jeusne vous trouvez vostre volenté & exigez tout ce dont vous tourmentez les autres.

4. Voicy vous jeusnez a proces & contention & pour fraper du poing

meschamment : vous ne jeusnez point comme ce jour le requerreroi pour que vostre voix soit exaucée d'en haut.

5. Est ce la le jeusne que j'ay choisy que l'homme afflige son ame un jour ? Estre en courbant sa teste comme le jonc & estendant le sac & la cendre ? Appelleras tu cela jeusne & jour acceptable a l'Eternel ?

6. N'est ce pas plutost le jeusne que j'ay choisy que tu desnoues les liens de mechanceté, que tu deslies les cordages du joug ? Que tu laisses aller [illisible] ceux qui sont [illisible] & que vous rompiez tout joug.

7. N'est ce pas que tu rompes de ton pain à celuy qui a faim ? & que tu laisses venir en ta maison les affliges qui sont en pauvre estat ? Quand tu vois celuy qui est nud que tu le couvres & que tu ne le cacheras point arriere de ta chair ?

8. Alors ta lumiere s'esclairera comme l'aube du jour & ta guerison [illisible, mais quelque chose qui veut dire « s'opérera »] incontinent : ta justice ira devant toy à la gloire de l'Eternel sera ton arriere-garde ».

BM Metz, ms 1 072.

CLXXIX. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 7 septembre 1614, jour de cène.

« S. Mathieu 11.29. Prenez mon joug sur vous & apprenez de moi que je suis debonnaire et humble de cœur & vous trouverez repos a vos ames.

30. Car mon joug est aisé & mon fardeau leger. »

BM Metz, ms 1 072.

CLXXXI. Prononcé à Metz le mercredi 24 septembre 1614.

« Le chapitre troiesme de l'Epistre aux Philippiens². Verset

² Cette présentation, différente des autres sermons, montre qu'il s'agit du début d'une série de sermons sur ce 3^e chapitre, ce qui est confirmé à la lecture des sermons suivants. D'après l'inventaire des liasses de manuscrits de Ferry (copie

1. Au reste les freres esjouissez vous au Seigneur ; il ne m'est point grief & c'est une seureté que je vous escrive mesmes choses.

2 Prenez garde aux biens, prenez garde aux mauvais ouvriers, prenez garde à la circoncision. »

BM Metz, ms 1 072.

CLXXXII. Prononcé à Metz le vendredi 26 septembre 1614.

« Phil. 3.1. Au reste les freres esjouissez vous au Seigneur ; il ne m'est point grief & c'est une seureté que je vous escrive mesmes choses.

2 Prenez garde aux biens, prenez garde aux mauvais ouvriers, prenez garde à la circoncision. »

BM Metz, ms 1 072.

CLXXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 septembre 1614.

Sur les mêmes versets que le précédent.

BM Metz, ms 1 072.

CLXXXV. Prononcé à Metz le mercredi 15 octobre 1614.

Sur les mêmes versets que les précédents.

BM Metz, ms 1 072.

CLXXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 17 octobre 1614.

« Phil. 3.2. Prenez garde aux biens, prenez garde aux mauvais ouvriers, prenez garde à la circoncision. »

BM Metz, ms 1 072.

CLXXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche 2 novembre 1614.

« Philip.3.2. Prenez garde aux biens, prenez garde aux mauvais ouvriers, prenez garde à la circoncision.

3. Car ce sommes nous qui sommes la Circoncision, voire nous qui serons aspirez en esprit

d'Othon Cuvier, ms 867¹¹), il y a eu environ 300 sermons sur cette épître. D'après le ms 775 de la BPF, p. 93, on sait que Ferry a entamé sa série sur l'épître en général dès février 1612, au tout début de son ministère.

& qui nous glorifions en Jesus Christ & qui n'avons point confiance en la chair. »

BM Metz, ms 1 072.

CLXXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 5 novembre 1614.

Sur les mêmes versets que le précédent.

BM Metz, ms 1 072.

CXC. Prononcé à Metz le vendredi 7 novembre 1614.

« Philip.3.3. Car ce sommes nous qui sommes la Circoncision, voire nous qui serons aspirez en esprit & qui nous glorifions en Jesus Christ & qui n'avons point confiance en la chair. »

BM Metz, ms 1 072.

CXCII. Prononcé à Metz le dimanche matin 23 novembre 1614.

Sur le même verset que le précédent.

BM Metz, ms 1 072.

CXCIII. Prononcé à Metz le mercredi 26 novembre 1614.

Sur le même verset que les précédents.

BM Metz, ms 1 072.

CXCVI. Prononcé à Metz le dimanche 14 décembre 1614.

Sur le même verset que les précédents.

BM Metz, ms 1 072.

CXCVII. Prononcé à Metz le mercredi 17 décembre 1614.

« Philip.3.4. J'avou que je pourroy aussy avoir confiance en la chair : voire si quelqu'un s'estime avoir de quoy se confier en la chair j'en ay encore d'avantage.

5. Oui suis circoncis le huitiesme jour, qui suis de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hebrieu né des Hébreux, Pharisien de religion. »

BM Metz, ms 1 072.

CXCVIII. Prononcé à Metz le vendredi 19 décembre 1614.

Sur les mêmes versets que le précédent, plus le suivant : « 6. Quant au zele persecutant

l'Eglise, quant à la justice qui est la loy estant sans reproche. »
BM Metz, ms 1 072.

CC. Prononcé à Metz le dimanche 11 janvier 1615, jour de cène.
« Psal. 34.9. Savourez & voyez que l'Eternel est bon ; ô que bienheureux est l'homme qui se retire vers luy ! »³
BM Metz, ms 1 072.

CCI. Prononcé à Metz le mercredi 14 janvier 1615.
« Philip.3.5. Oui suis circoncis le huitiesme jour, qui suis de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hebrieu né des Hébreux, Pharisien de religion.
6. Quant au zele persecutant l'Eglise, quant à la justice qui est la loy estant sans reproche. »
BM Metz, ms 1 072.

CCII. Prononcé à Metz le vendredi 16 janvier 1615.
Sur les mêmes versets que le précédent.
BM Metz, ms 1 072.

CCIV. Prononcé à Metz le dimanche 8 février 1615.
Sur les mêmes versets que le précédent.
BM Metz, ms 1 072.

CCV. Prononcé à Metz le mercredi 11 février 1615.
« Philip.3.6. Quant au zele persecutant l'Eglise, quant à la justice qui est la loy estant sans reproche. »
BM Metz, ms 1 072.

CCVI. Prononcé à Metz le vendredi 13 février 1615.
Sur le même verset que le précédent.
BM Metz, ms 1 072.

CCVII. Prononcé à Metz le mercredi 11 mars 1615.
« Phil. 3.7. Mais ce qui m'estoit gain je l'ay repute mestre

³ Ce sermon coupe la série sur l'épître aux Philippiens, afin de marquer la solennité du jour de cène.

dommage pour l'amour de Christ. »
BM Metz, ms 1 072.

CCVIII. Prononcé à Metz le vendredi 13 mars 1615.
« Phil. 3.7. Mais ce qui m'estoit gain je l'ay repute mestre dommage pour l'amour de Christ.
8. Voire certes je repute toute chose m'estre dommage pour [à cet endroit est barré quelque chose] la cognoissance de JC mon Seigneur, pour l'amour duquel je » [passage volontairement coupé].
BM Metz, ms 1 072.

CCX. Prononcé à Metz le dimanche 5 avril 1615.
« Philip. 3.8. Voire certes je repute toutes choses m'estre dommage pour l'amour de l'excellence de la cognoissance de Jesus Christ mon Seigneur pour l'amour duquel je me suis privé de toutes ces choses affin que je gaigne Christ. »
BM Metz, ms 1 072.

CCXI. Prononcé à Metz, le mercredi 8 avril 1615.
« Philip. 3.8. Voire certes je repute toutes choses m'estre dommage pour l'amour de l'excellence de la cognoissance de Jesus Christ mon Seigneur pour l'amour duquel je me suis privé de toutes ces choses : & les repute comme fiente affin que je gaigne Christ.
9. Et que je soy trouvé en Iceluy ayant non point ma justice qui est de la loy mais celle qui est par la foy de Christ, ascavoir la justice qui est de Dieu par la foy »
BM Metz, ms 1 072.

CCXII. Prononcé à Metz le vendredi 10 avril 1615.
« Philip. 3.8. affin que je gaigne Christ.
9. Et que je soy trouvé en Iceluy ayant non point ma justice qui est de la loy mais celle qui est par la foy de Christ, ascavoir la justice qui est de Dieu par la foy »
BM Metz, ms 1 072.

CCLII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 6 septembre 1615, jour de cène. Ferry précise « & repeté à Sedan avec general applaudissement le dimanche 31 juillet 1616 Dieu mercy. »
« Gal.2.20. Je suis crucifié avec J. Christ : & vy non point maintenant en moy mais Christ en moy : & ce que je vy maintenant en la chair je vy en la foy du fils de Dieu qui m'a aimé & s'est donné soy mesme pour moy. »
BPF, ms 767⁶.

CCLXVII. Sermon très mutilé, prononcé à La Horgne un 1^{er} novembre, très probablement 1615, car cette année-là le 1^{er} novembre est un dimanche. Il porte sur « Ecclés. X, 1-3. » et constitue un « Traité du Purgatoire ».
BM Metz, ms 1 069.

CCCLXXV. Sermon prononcé à La Horgne le dimanche 12 novembre 1617 « pour le Jubilé de la Reformation ». « Jerem.51.9. Nous avons medeciné Babylon, et elle n'est point guerie, laissez la là & nous en allons un chacun en son pays. Car son procez est parvenu jusqu'aux Cieux & s'est eslevé jusqu'aux nues.
10. L'Eternel a mis en evidence nostre Justice ; Venez & que nous racontions en Sion l'œuvre de l'Eternel nostre Dieu. »
BPF, ms 867¹¹.

CCCLXXVI. Prononcé à Metz le mercredi 27 octobre 1617⁴.
« S. Luc. I. 42. Tu es benite entre les femmes & beau est le fruit de ton ventre.
43. Et d'où me vient cecy que la Mere de Mon Seigneur vienne à moy ?
44. Car voicy incontinent que la voix de la salutation est parvenue

⁴ Étrangement, Ferry a mal numéroté ce sermon par rapport au précédent. Sans doute avait-il écrit celui sur le jubilé de la Réformation longtemps à l'avance.

à mes oreilles, le petit enfant a tressaillé de joie en mon ventre.
45. Or bienheureuse est celle qui a creu, car les choses qui luy ont esté dites par le Seigneur auront accomplissement. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

CDXIII. Prononcé à Metz le mercredi 8 août 1618.
« Philip. 3.21. Lequel transformera nostre corps vil affin qu'il soit rendu conforme à son corps glorieux selon ceste [assurance ? efficience ?] par laquelle il peut mesme assujettir toutes choses à soi. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXIV. Prononcé à Metz le vendredi 10 août 1618.
Sur le même verset que le précédent.
BM Metz, ms 1 077.

CDXV. Prononcé à Metz le dimanche 2 septembre 1618, jour de cène⁵. Ferry précise qu'il l'a répété le dimanche 12 septembre 1660 au matin devant [Isaac] de Combles, [Pierre] Le Bachellé et un pasteur de Hanau⁶.
« S. Jean VI.60. Plusieurs dont de ses disciples l'ayans ouy, dirent, ceste parole est rude, qui la peut ouyr ?

61. Mais Jesus scachant en soi mesme que ses disciples murmuroyent de cela leur dit, Cecy vous scandalise il ?
62. Que sera ce donc si vous voyez le fils de l'homme monter ou il estoit premierement ?
63. C'est l'esprit qui vivifie : la chair ne profite de rien : les paroles que je vous dis sont esprit et vie. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXVII. Prononcé à Metz le vendredi 7 septembre 1615.
« Philip. 3.21. Lequel transformera nostre corps vil affin

⁵ Encore une fois, Ferry coupe sa série sur l'épître aux Philippiens pour un jour de cène.

⁶ Peut-être s'agit-il de Matthieu Rouyer, avec lequel Ferry est en correspondance.

qu'il soit rendu conforme à son corps glorieux selon ceste [assurance ? efficience ?] par laquelle il peut mesme assujettir toutes choses à soi. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXVIII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 9 septembre 1615, jour de cène.
« 2. Cor.XII.2. Je cognoi un homme en Christ il y a quatorze ans passes (si ce fut en corps je ne sais si ce fut hors du corps je ne sais, Dieu le sait) qui a esté ravi jusqu'au troisieme ciel.
3. Et scais qu'un tel homme (si ce fut en corps, ou si ce fut hors du corps, je ne sais, Dieu le sait)
4. A esté ravi en Paradis, et a ouy paroles inexprimables lesquelles il n'est loisible à homme d'exprimer. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXXII. Prononcé à Courcelles le dimanche 23 septembre 1618 et répété à La Horgne les 12 août 1660 et 20 novembre 1661.
« Rom. V.1. Ainsi donc il n'y a maintenant nulle condamnation a ceux qui sont en JC, ni ceux qui ne cheminent point selon la chair mais selon l'esprit. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 30 septembre 1618.
« Philip. 3.21. Lequel transformera nostre corps vil affin qu'il soit rendu conforme à son corps glorieux selon ceste [assurance ? efficience ?] par laquelle il peut mesme assujettir toutes choses à soi. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 3 octobre 1618.
Sur le même verset que le précédent. Il est noté à la fin de ce sermon « Loué soit Dieu. Fin. ». Il s'agit de la fin de la série sur cette épître, entamée le 24 septembre 1614.
BM Metz, ms 1 077.

CDXXV. Prononcé à Metz le vendredi 5 octobre 1618. Repris à

La Horgne le dimanche 25 septembre 1661 et à Metz le dimanche matin 7 octobre 1668 en présence de [Pierre] Le Bachellé.

« Apoc. 14.17. Et un autre Ange sorti du temple, qui est au ciel ayant aussi une faucille tranchante.

18. Et un autre Ange sortit de l'Autel qui avoit puissance sur le feu et cria à forte voix à celui qui avoit la faucille tranchante disant jette ta faucille tranchante et vandange les grappes de la terre, car ses raisins sont meurs.

19. Et l'Ange jetta sa faucille tranchante et vandangea la vigne de la terre, et l'envoya au grand pressoir de l'ire de Dieu.

20. Et le pressoir fut foulé hors de la cité et du pressoir sortit du sang jusqu'aux frains des chevaux par mille six cens stades. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXXXI. Prononcé à Metz le mercredi 14 novembre 1618, jour de jeûne. Repris à Metz le mercredi 25 août 1666 devant [David] Ancillon.

« Pseaum. 43.5. Mon ame pourquoy t'abbas tu et pourquoy fremis-tu dedans moy ? Atten toi à Dieu car je le celebreray encore : il est la delivrance de mon regard et mon Dieu. »
20 pages, reliées en cahier.
BM Metz, ms 1 077.

CDXXXVI. Prononcé à Metz le mercredi 26 décembre 1618. Repris le mercredi 9 janvier 1658 devant [Pierre] Le Bachellé.

« Jean 1.11 Il est venu chez soy et les siens ne l'ont point receu.
12 Mais tous ceux qui l'ont receu il leur a donné le droit d'estre faits enfans de Dieu. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXXXVII. Prononcé à Metz le vendredi 28 décembre 1618. Repris à Metz le vendredi 7 janvier 1661 devant [Pierre] Le Bachellé et [François] Bancelin.

« Math. 2.17. Alors fut accomply ce dont avoit parlé Jeremie le Prophete disant

18. Un cry a esté ouy en Rama, complainte, pleur en grand brayement : Rachel pleurant ses enfans et n'a voulu estre consolée pour ce qu'ils ne sont plus. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXXXVIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 5 janvier 1619, jour de Cène. Repris le 29 août 1660 en préparation à la Cène. Repris à La Horgne le 13 septembre 1643, devant [Pierre] Le Bachellé. Repris à Metz le 29 août 1660 en préparation à la cène.
Porte sur « Marc, 8, 13-15 ».
BPF, ms 769².

CDXXXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 20 janvier 1619, jour d'établissement d'anciens et de diacres.
« Jeremie XLVIII. X. Maudit soit celui qui fera la besogne de l'Eternel frauduleusement. »
BM Metz, ms 1 077.

CDXLII. Prononcé à Sedan, le dimanche matin 24 février 1619, devant Mesdames de Bouillon et de la Trémouille.
« Cant.5.8. Filles de Jerusalem, je vous adjure si vous trouvez mon bien aimé que vous luy rapportiez : et quoy ? Que je me pasme d'amour ».
BPF, Ms 769².

CDXLVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 17 mars 1619.
« Rom.8. 34. Qui nous separera de l'Amour de Christ ? Sera ce oppression, ou angoisse, ou persecution, ou faim, ou nudite, ou peril, ou glaive ?
35. Ainsy qu'il est escrit Nous sommes livrez à mort pour l'amour d'iceluy tous les jours et sommes estimez comme bestes de sa boucherie.
36. Ains en toutes ces choses nous sommes plus que vaincqueurs par celui qui nous a aimez. »
BM Metz, ms 1 077.

CDL. Prononcé à La Horgne le 31 mars 1619, jour de Pâques.

L'exorde a été répété à La Horgne le 20 avril 1653.

« S. Luc 24. 28. Ainsy ils approcherent de la bourgade ou ils alloient, mais il fit semblant d'aller plus loing.

29. Parquoy ils le contraignirent disant Demeure avec nous car le soir commence à venir & le jour deja decliné. Il entra donc pour demeurer avec eux.

30. Et advint &c. » Puis cela s'interrompt brusquement. Paul Ferry écrit encore « 31 », puis a barré « 32 33 34 35 », alors même qu'il n'a pas terminé de citer le verset 30.

BM Metz, ms 1 077.

CDLI. Prononcé à Metz le lundi de Pâques 1^{er} avril 1619. Repris le lundi de Pâques 18 avril 1661, devant [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et [François] Bancelin.

« Rom.14.7. Nul de nous ne vit à soy et nul ne meurt à soy.

8. Car soit que nous vivons, nous vivons au Seigneur : ou soit que nous mourrons nous mourrons au Seigneur. Soit donc que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLII. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 avril 1619, jour de cène. Ferry précise qu'il remplace [François] de Combles ce jour-là.

« Apoc. 2.7. À Celui qui vaincra, je donneray à manger de l'arbre de vie lequel est au milieu du paradis de Dieu. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLIV. Prononcé à Metz le mercredi 17 avril 1619. Ferry précise qu'il s'agit du « jour de l'esmotion précédant le jour du desarmement ».

« Pseaume XCI. 2. Mon Dieu en qui je m'asseure.

3. Certes il te delivrera du laqs du chassseyr et de la mortalité malencontreuse.

4. Il te couvrira de ses plumes, et auras retraite sous ses aisles, sa

verite te servira de rondelé et de targe. »⁷

BM Metz, ms 1 077.

CDLV. Prononcé à Metz le vendredi 19 avril 1619.

Sur les versets 2 et 3 du Psaume précédent.

BM Metz, ms 1 077.

CDLVI. Prononcé à La Horgne le dimanche 28 avril 1619.

« Is. 42.24. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 12 mai 1619.

« Osee 6.4. Que te feray je Ephraim ? que te feray je Juda ? puisque vostre gratuité est comme une nuee du matin ou comme une rosee du matin qui s'en va ! »

BM Metz, ms 1 077.

CDLVIII. Prononcé à Metz le mercredi 15 mai 1619.

« Pseaume 91. 4. sa verite te servira de rondelé et de targe.

5. Tu n'auras point peur de ce qui espouvante de nuit, ny de la flesche qui vole de jour.

6. Ni de la mortalité qui chemine en tenebres ny de la destruction qui desgat de plein midy

7. Il en cherra mille à ton coste, et dix mille à ta dextre : mais elle n'approchera point de toy. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLIX. Prononcé à Metz le vendredi 17 mai 1619.

Sur les versets 5 à 7 du Psaume précédent.

BM Metz, ms 1 077.

[Le sermon CDLX n'a pas été conservé, mais on sait par les *Quotidiana*⁸ qu'il portait sur Rom.8, 15.]

CDLXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 9 juin 1619.

« Zach.8.4. Ainsy a dit l'Et. des armees Encore demeurera il des

⁷ Il s'agit du début d'une petite série sur le Psaume 91, achevée au plus tôt en août suivant.

⁸ BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 335 r^o, note 3 928.

aieux et des aieulles es places de Jerusalem et aura on son baston en sa main pour la grande vieillesse.

5. Et les places de la ville seront remplies de fils et de filles qui se joueront et places d'icelles.

6. Ainsy a dit l'Et. des armees si cela semble difficile devant les yeux du reste de ce peuple cy en ces temps là sera ce pourtant difficile devant mes yeux dit l'Et. des armees. »
BM Metz, ms 1 077.

CDLXII. Prononcé à Metz le mercredi 12 juin 1619.

« Ps.91.7. Il en cherra mille a ton coste, et dix mille à ta dextre : mais elle n'approchera point de toy.

8. Seulement tu contempleras de tes yeux et verras la recompense des misereux⁹

9. Car tu es ma retraicte o Eternel ; tu as mis le souverain pour ton domicile.
BM Metz, ms 1 077.

CDLXIII. Prononcé à Metz le vendredi 14 juin 1619.

« Zach.8.6. Ainsy a dit l'Eternel des armees si cela semble difficile devant les yeux du reste de ce peuple cy en ces temps la sera ce pourtant difficile devant mes yeux dit l'Et. des armees.

7. Ainsy a dit l'Et. des armees, voicy je m'en vay delivrer mon peuple du pays d'Orus et du pays du soleil couchant.

8. Et les feray venir et ils habiteront au milieu de Jerusalem et ils seront mon peuple et je seray leur Dieu en verité et en justice. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLXV. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 juillet 1619.

« Pseaum.XCI.10. Mal ne sera point adressé contre toy, aucune playe n'approchera de ton tabernacle

11. Car il donnera charge de toy à ses Anges affin qu'ils te gardent en toutes tes voyes.

⁹ Incertain, le mot est en partie effacé.

12. Ils te porteront en leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre la pierre

13. Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic et fouleras le lionceau et le dragon. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLXVI. Prononcé à Metz le mercredi 10 juillet 1619.

Sur les mêmes versets que le précédent.

BM Metz, ms 1 077.

CDLXVII. Prononcé à Metz le vendredi 12 juillet 1619.

« Pseaum.XCI.11. Car il donnera charge de toy à ses Anges affin qu'ils te gardent en toutes tes voyes.

12. Ils te porteront en leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre la pierre

13. Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic et fouleras le lionceau et le dragon. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLXX. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 juillet 1619.

Sur les mêmes versets que le précédent.

BM Metz, ms 1 077.

CDLXXI. Prononcé à Metz le mercredi 31 juillet 1619.

« Pseaum.XCI.12. Ils te porteront en leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre la pierre

13. Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic et fouleras le lionceau et le dragon. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLXXII. Prononcé à Metz le vendredi 2 août 1619.

« Pseaum.XCI.13. Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic et fouleras le lionceau et le dragon. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 25 août 1619.

« Ps.XCI.14. Puisqu'il m'aime affectueusement dit le Seigneur je le delivreray : je le colloqueray en une haute retraite, pource qu'il cognoit mon Nom. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 28 août 1619.

« Ps.XCI.14. Puisqu'il m'aime affectueusement dit le Seigneur je le delivreray : je le colloqueray en une haute retraite, pource qu'il cognoit mon Nom.

15. Quand il me reclamera je l'exauceray, je seray avec luy quand il sera en destresse : je l'en retireray et le glorifieray. »

BM Metz, ms 1 077.

CDLXXV. Prononcé à Metz le vendredi 30 août 1619.

« Ps.XCI.15. Quand il me reclamera je l'exauceray, je seray avec luy quand il sera en destresse : je l'en retireray et le glorifieray.

16. Je le rassasieray de longue vie et luy feray voir ma delivrance. »

À la fin de la dernière page, la mention « Loué soit Dieu » montre qu'il s'agit de la fin d'une série de sermons.

BM Metz, ms 1 077.

CDLXXVI. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 1^{er} septembre 1619, jour de cène.

« Math.XXVI.40. Puis il vient à ses disciples et les trouve dormans et dit à Pierre est il ainsy que vous n'ayez peu veiller une heure avec moi ?

41. Veillez et priez que vous n'entriez en tentation ; car quand à l'esprit il est prompt, mais la chair est faible. »

BM Metz, ms 1 077.

XDI. Prononcé à La Horgne le dimanche 23 décembre 1619.

Après plusieurs références de la Bible raturées, arrive le passage qui semble avoir été commenté, mais qui n'est pas cité. Il s'agit de Luc, 11, 20. Il est noté plus bas que le même exorde a été utilisé pour le sermon sur « St Luc 2.20 Puis apres les bergers s'en retournerent glorifians & louans Dieu & toutes les choses qu'ils avoyent ouyes & veues selon qu'il leur en avait esté parlé » à La Horgne le dimanche 27 décembre 1626. Puis le sermon entier a été repris, toujours à La

Horgne, le dimanche 29 décembre 1647.
BM Metz, ms 1 077.

DIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 22 mars 1620.
« S. Math. 6.9. Priez ainsy Nostre Pere qui es ès Cieux, ton Nom soit sanctifié
10. Ton regne vienne. »
BM Metz, ms 1 078.

DIV. Prononcé à Metz le dimanche 5 avril 1620, en préparation à un jeûne.
« S. Luc XXI.36. Veillez prians en tout temps affin que vous soyez faicts dignes d'éviter toutes ces choses qui doivent arriver et que vous puissiez subsister devant le fils de l'homme. »
BM Metz, ms 1 078.

DV. Prononcé à Metz le mercredi 8 avril 1620, comme premier sermon de jeûne.
« Jeremie XV.5. Qui seroit esmeu de compassion envers toy o Jerusalem ? ou qui se consoleroit avec toy ? ou qui se detourneroit pour s'enquerir de tes nouvelles ?
6. Tu m'as delaissén dit l'Eternel, et tu es allé en arriere : pourtant estendray je ma main sur toy & te detruiray : je suis las de me repentir. »
BM Metz, ms 1 078.

DVI. Prononcé à Metz le vendredi 10 avril 1620.
« 2.Corinth.6.1.Et nous vous prions que vous n'ayez point receu la grace de Dieu en vain.
2. Car il dit Je t'ay exaucé en temps agreable et t'ay secouru au jour de salut. Voicy maintenant le temps agreable, voicy maintenant le jour de salut. »
BM Metz, ms 1 078.

DVII. Prononcé à La Horgne le jour de Pâques 19 avril 1620, jour de cène. Ferry précise qu'il y avait tant de monde que la distribution a duré trois heures ! Sermon repris à Metz le 24 avril 1650 devant [Pierre] Le Bachellé.
« Ephes. 2. 4. Dieu qui est riche de misericorde par sa grande charité de laquelle il nous a aimez

5. Du temps que nous etions morts du pesché nous a unifiez ensemble par Christ par la grace duquel vous estes sauvés.

6. Et nous a ressuscitez ensemble, et nous a fait schoir ensemble es lieux celestes en Jesus Christ. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

DXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 21 mai 1620. Repris le vendredi 11 janvier 1658 à Metz, devant [Pierre] Le Bachellé et des jésuites.
« 1. Pierr.2.2. Desirez, comme enfans n'agueres nez le lait d'intelligence & qui est sans fraude affin que vous croissiez par iceluy. »
Une note fait un renvoi au sermon suivant en disant qu'il se trouve dans la « liasse de la Cene »¹⁰.
BM Metz, ms 1 078.

DXII. Prononcé à Metz le mercredi 3 juin 1620. Réutilisé le dimanche matin 24 avril 1661, jour de Quasimodo, devant [Pierre] Le Bachellé et [François] Bancelin.
« 1. Pierr.2. Voire pourveu que vous ayez gousté que le Seigneur est benin.
Une note renvoie au sermon précédent en disant qu'il se trouve dans « la liasse de la nativité »¹¹.
BM Metz, ms 1 078.

DXVI. Prononcé à Metz le mercredi 1^{er} juillet 1620. Paul Ferry précise en notes que le peuple « fondit en larmes » à l'écoute de ce sermon.
« Pseume 50.15. Invocque moy au jour de ta destresse & je te retireroy hors & tu me glorifieras. »
Une note précise que l'exorde est repris du sermon CDXLVII.
BM Metz, ms 1 078.

[Le sermon DXVII, non retrouvé, portait sur Éphésiens 2, 4-6. On le

¹⁰ Indication précieuse pour savoir comment Paul Ferry rangeait ses sermons. Le classement est aujourd'hui très difficile à reconstituer cependant.

¹¹ *Ibid.*

sait par une note du sermon MCXIV (BM Metz, ms 1 081) qui en reprend l'exorde.]

DXVIII. Prononcé à La Horgne, le dimanche 12 juillet 1620.
« Sur le Ps.48.2-3. »
BM Metz, ms 1 078.

DXX. Prononcé à Metz le mercredi 29 juillet 1620.
« Nombres 10.35. Or advenoit qu'au depart de l'Arche Moysé disait ; Leve toy o Eternel & ennemys seront dispersez & ceux qui te haissent s'enfuiron de devant toy.
36. Et quand on la posoit il disoit ; Retourne, o Eternel, aux dix mille milliers d'Israël ! »
BM Metz, ms 1 078.

DXXI. Prononcé à Metz le vendredi 31 juillet 1620.
« Nombres 23.10. Qui contera la poudre de Jacob & le nombre de la quatriesme partie d'Israël ? Que je meure de la mort des & que ma fin soit semblable à la sienne. »
BM Metz, ms 1 078.

DXXII. Prononcé à La Horgne¹² le dimanche 9 août 1620. Réutilisé le 23 novembre 1659, sans doute à La Horgne, et à Metz le vendredi 12 octobre 1668.
« Luc 12.32. Ne crain point petit troupeau car le bon plaisir de vostre Pere a esté de vous donner le Royaume. »
BM Metz, ms 1 078.

DXXIII. Prononcé à Metz le mercredi 26 août 1620.
« Apoc.6.9. Et quand il eust ouvert le cinquiesme sceau, je vis soubz l'autel les ames de ceux qui avoient esté tuez pour la parole de Dieu & pour le tesmoignage qu'ils avoient maintenu.
10. Et elles crioient à haute voix, Jusques à quand, Seigneur qyu es saint & veritable, ne juges tu

¹² Mais Ferry avait d'abord noté « à Metz » : sans doute a-t-il rédigé ce sermon à l'avance pour le temple de Metz sans avoir pu le prononcer.

point & ne vanges tu nostre sang de ceux qui habitent sur la Terre ?
11. Et leur furent donnees à chacun des robes blanches & leur fut dit qu'ils si reposassent encor un peu de temps jusques à ce que fussent accomplis leurs compagnons de service & leurs freres qui doivent estre mis à mort comme eux. »
BM Metz, ms 1 078.

DXXIV. Prononcé à Metz le vendredi 28 août 1620. Entre les pages 2 et 3 se trouve une page de la main de Ferry, mais d'une écriture sans doute postérieure. C'est visiblement aussi un sermon, mais sans date et sans référence biblique précise.
« Lament.3.26. C'est chose bonne qu'on attende, voire en se tenant coy, la delivrance de l'Eternel. »
BM Metz, ms 1 078.

DXXV. Prononcé à La Horgne le dimanche 6 septembre 1620, jour de cène. Réutilisé à La Horgne le dimanche 8 septembre 1629, en présence de [Pierre] Le Bachellé.
« Gen.28.20. Jacob voüa un vœu disant, Si Dieu est avec moy & me preserve au voyage que je fais & me donne du pain à manger & des vestements pour vestir
21. Et que je retourne en paix en la maison de mon Pere, pour vray l'Et. me sera Dieu. »
BM Metz, ms 1 078.

DXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 20 septembre 1620.
« Pseaume 3.2. Eternel ô combien sont multipliez ceux qui me pressent ! tant de gens s'eslevent contre moy !
3. Plusieurs disent de mon ame, Il n'y a rien en Dieu qui tende à sa delivrance.
4. Mais toy Eternel, tu es un bouclier autour de moy, ma gloire, & celuy qui me fais lever la teste. »
BM Metz, ms 1 078.

DXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 23 septembre 1620.
« Gen.32.24. Or Jacob estant resté seul, un homme lutta avec luy

jusqu'à ce que l'aube du jour fust levée.

25. Et quand cest homme la vit qu'il ne le pourroit vaincre, il touscha l'endroit de l'emboisement de la hanche d'iceluy : ainsy l'emboisement de l'os de la hanche de Jacob fut entors quand l'homme luttoit avec luy.
26. Et cest homme luy dit Laisse moy, car l'aube du jour est levee. Mais il dit Je ne te laisseray point que tu ne m'ayes beni. »
BM Metz, ms 1 078.

DXXIX. Prononcé à La Horgne le dimanche 4 octobre 1620¹³.
« Psaum.9.20.21. »
BM Metz, ms 1 078.

DXLVII. Prononcé à La Horgne le dimanche 21 février 1621. L'exorde est repris du sermon CDLXXIII.
« Pseaum.XIII 2. Eternel jusques à quand m'oublieras tu continuellement ? »
BM Metz, ms 1 078.

DXLVIII. Prononcé à Metz, le mercredi 3 mars 1621, pour le troisième prêche du jour de jeûne. Entre les pages 7 et 8, il y a une double feuille avec un texte intitulé *Priere pour un jour de jeusne*.
« 2.Cron.30.18. Le bon Eternel tienne pour facile la propitiation
19. A quiconque a dressé tout son cœur à rechercher Dieu, l'Eternel Dieu de ses peresn combien qu'il ne soit nettoyé selon la purification du sanctuaire. »
BM Metz, ms 1 078.

DXLIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 mars 1621.
« Ose.11.8. Comment te mettray je Ephraïm ? Comment te reduyray je Israel ? Comment te mettray je comme Adma & te freray je tel que Tsebohim ?
BM Metz, ms 1 078.

DL. Prononcé à Metz le mercredi 10 mars 1621.

« Osee XI.8. Comment te mettray je Ephraïm ? Comment te reduyray je Israel ? Comment te mettray je comme Adam & te feray je tel que Tsebohim ? Mon cœur se demande en moy : mes compassions se sont toutes ensembles eschauffées.
9. Je n'excuseray point l'ardeur de ma colere ; je ne retourneray point à detruire Ephraïm : car je suis le Dieu & non point un homme saint au milieu de toy. »
BM Metz, ms 1 078.

DLII. Prononcé à La Horgne le dimanche 21 mars 1621. Ferry avait noté qu'il avait choisi ce texte « à cause de l'eclipse du soleil que l'almanach disoit devoir estre tres grande & fut pourtant insensible. L'almanach avoit mis mars pour may (...) » Réutilisé à Metz le 29 septembre 1658.
« Ps.4.7. »
BM Metz, ms 1 078.

DLVI. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 11 avril 1621, jour de Pâques. Repris à Metz le dimanche matin 12 avril 1667, également jour de Pâques, devant [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles, « à la satisfaction generale ».
« Apoc.1.28. J'ay esté mort & voicy je suis vivant es siecles des siecles, amen ; et tiens les clefs de l'enfer et de la mort. »
BM Metz, ms 1 078.

DLIX. Prononcé à La Horgne le dimanche 18 avril 1621, jour de Quasimodo. Repris le dimanche 28 avril 1667, également jour de Quasimodo : Ferry note qu'en 1667, il est très faible et doit terminer au bout d'une heure.
« [Jean]¹⁴ XI.43.44. Et ayant dit ces choses il cria à haute voix Lazare sors dehors. »
BM Metz, ms 1 078.

¹³ Là encore, le texte était au départ prévu pour être prononcé à Metz.

¹⁴ C'est effacé sur l'original, on retrouve la source à partir de la citation.

DLX. Prononcé à Metz le dimanche matin 2 mai 1621.

« Apoc.17.14. Ceuxcy combatrons l'Agneau, mais l'Agneau les vaincra, dautant qu'il est Seigneur des Seigneurs & Roy des Roys & ceux qui sont avec luy sont appelez Eleus & fideles. »
BM Metz, ms 1 078.

DLXI. Prononcé à Metz le mercredi 5 mai 1621.

Sur le même verset que le précédent.
BM Metz, ms 1 078.

DLXV. Prononcé à Metz le mercredi 2 juin 1621. Réutilisé à Metz le dimanche 4 juin 1656, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« Rom.8.9. Vous n'estes point en la chair mais en l'esprit : voici si l'Esprit de Dieu habite en vous : mais si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ celuy la n'est point à luy. »
BM Metz, ms 1 078.

DLXVI. Prononcé à Metz le vendredi 4 juin 1621. Repris à Metz le lundi 10 juin 1659, lendemain de Pentecôte, devant [Pierre] Le Bachellé.

« Rom.8.9. Mais si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ celuy la n'est point à luy. »
BM Metz, ms 1 078.

DLXVII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 6 juin 1621, jour de cène. Repris à Metz le dimanche matin 20 mai 1668, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Le Bachellé.

« Ps.51.4. Ren moy la liesse de ton salut & que l'esprit franc me soutienne. »
BM Metz, ms 1 078.

DLXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 27 juin 1621. Il s'agit du premier sermon d'une série sur le chapitre 12 de l'Apocalypse¹⁵.

¹⁵ Il existe à la BPF, ms 770, une série de méditations sur la femme et le dragon (chapitres 12 et 13 de

Sur les versets 1 et 2 du chapitre 12 de l'Apocalypse.
BPF, Ms 769¹.

DLXX. Prononcé à Metz le mercredi 30 juin 1621. 2^e sermon de la série sur ce chapitre.

« Apoc.12.3. Il apparut aussi un autre signe au Ciel & voicy un grand dragon roux, ayant sept testes & dix cornes & sur ses testes sept diademes. »
BM Metz, ms 1 078.

DLXXII. Prononcé à Courcelles le dimanche 18 juillet 1621. Ferry rapporte en marge que la veille on avait chanté le Psaume en question à Bionville, chez le pasteur [Jean] Jassoy.

« Psaume 28.9. »
BM Metz, ms 1 078.

DLXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 25 juillet 1621. 3^e sermon de la série sur ce chapitre.

« Apoc.12.4. A la queue d'iceluy trainoit la tierce partie des estoiles du Ciel, lesquelles il jetta en terre : Puis le dragon s'arresta devant la femme qui devoit enfanter, affin que quand elle auroit enfanté il devorast l'enfant d'icelle. »
BM Metz, ms 1 078.

DLXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 28 juillet 1621. 4^e sermon de la série sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 078.

DLXXV. Prononcé à Metz le vendredi 30 juillet 1621. 5^e sermon de la série sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 078.

DLXXVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 22 août 1621. 6^e sermon de la série sur ce chapitre.

« Apoc.12.5. Or enfanta elle un fils masle qui doit gouverner

l'Apocalypse) : certaines prennent la forme de sermons recopiés, et il est possible qu'elles reprennent des sermons *in-extenso*.

toutes les nations avec une verge de fer & son enfant fut ravy à Dieu & au trone d'Iceluy. »
BM Metz, ms 1 078.

DLXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 25 août 1621. 7^e sermon de la série sur ce chapitre. Paul Ferry note la présence des pasteurs ordinaires de Metz, ainsi que d'[Abraham] Rambour (pasteur de Sedan), [Pierre] Joly, [Jean] Jassoy, [Daniel] Jacobé et [Théophile] Le Coulon.

Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 078.

DLXXIX. Prononcé à Metz, le vendredi 27 août 1621. 8^e sermon de la série sur ce chapitre. En présence des mêmes que le mercredi précédent.

Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 078.

DLXXX. Prononcé à La Horgne le dimanche 5 septembre 1621, jour de cène. Repris les 25 août 1652 et 28 août 1661 lors de prêches de préparation à la cène.

« Math. 22. 11.12.13. »
BM Metz, ms 1 079.

DLXXXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 19 septembre 1621, devant [Abraham] Rambour, [David] Blondel (pasteur de Houdan) et [Pierre] Joly. 9^e sermon de la suite sur ce chapitre.

« Apocalypse 12.5. Et son enfant fut ravy à Dieu & au throne d'Iceluy. »
BM Metz, ms 1 080.

DLXXXII. Prononcé à Metz, le vendredi 24 septembre 1621. 10^e sermon de la suite sur ce chapitre.

« Apoc. XII. 6. Et la femme s'enfuit en un desert ou elle a lieu préparé de Dieu affin qu'on la nourrisse là mille deux cens soixante jours. »
BM Metz, ms 1 079.

DLXXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 17 octobre 1621.

« Isaye 63.17. Eternel, pourquoy nous as tu fait tourner hors de tes voyes ? Et pourquoy as tu estrangé nostre cœur de ta crainte ? Retourne toy à cause de tes serviteurs, à cause des tributs de ton heritage. »
BM Metz, ms 1 079.

DLXXXV. Prononcé à Metz le mercredi 20 octobre 1621.
« Is.63.17. Pourquoy as tu estrangé nostre cœur de ta crainte ? Retourne toy à cause de tes serviteurs, à cause des tributs de ton heritage. »
BM Metz, ms 1 079.

DLXXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 22 octobre 1621. 11^e sermon de la suite sur ce chapitre, un temps interrompue.
« Apocalypse XII. 6. Et la femme s'enfuit en un desert ou elle a lieu préparé de Dieu affin qu'on la nourrisse là mille deux cens soixante jours. »
BM Metz, ms 1 079.

DLXXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche 14 novembre 1621.
« Math. 26.39. Mon Pere s'il est possible que ceste coupe passe arriere de moy ; toutes fois non point ce que je veux, mais ce que tu veux. »
BM Metz, ms 1 079.

DLXXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 17 novembre 1621. 12^e sermon de la suite sur ce chapitre.
« Apoc. 12. 6. Et la femme s'enfuit en un desert ou elle a lieu préparé de Dieu affin qu'on la nourrisse là mille deux cens soixante jours. »
BM Metz, ms 1 079.

DXCIII. Prononcé à Metz le mercredi 15 décembre 1621. 13^e sermon de la suite sur ce chapitre.
« Apoc. 12.7. Et fut faite une bataille au ciel : Michel & ses anges combattan contre le dragon, et le dragon combattan avec ses anges. »
BM Metz, ms 1 079.

DXCIV. Prononcé à Metz le vendredi 17 décembre 1621. 14^e sermon de la suite sur ce chapitre.
« Apoc. 12.8. Mais ils ne furent pas les plus forts e leur lieu ne fut plus trouvé au ciel.
9. Et fut jetté le grand dragon, le serpens ancien appellé le diable et satan qui seduit tout le monde : voire il fut jetté de terre & ses anges furent jettez avec luy. »
BM Metz, ms 1 079.

DXCV. Prononcé à La Horgne le dimanche 20 mars 1622¹⁶. Repris à La Horgne le 2 avril 1645 devant [Pierre] Le Bachellé et le 6 avril 1664.
« Math. 10. 32.33.34. Math. 20.17. »
BM Metz, ms 1 079.

DXCVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 9 janvier 1622, jour de cène. Repris le dimanche matin 11 septembre 1661.
« Ephes. 5.29. Personne n'estime de haine sa chair, ains la nourrit et l'entretient comme aussy fait le Seigneur l'Eglise. »
BM Metz, ms 1 079.

DXCIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 6 février 1622. 15^e sermon de la suite sur ce chapitre.
« Apoc. 12. 9. Fut jetté le grand dragon, le serpens ancien appellé le diable et satan qui seduit tout le monde : voire il fut jetté de terre & ses anges furent jettez avec luy. »
BM Metz, ms 1 079.

DCII. Prononcé à Metz le dimanche matin 6 mars 1622. 16^e sermon de la suite sur ce chapitre.
« Apoc. 12.10. Alors j'ouy une grande voix au ciel disans, Maintenant est arrivé le Salut et la force et le regne de nostre Dieu et la puissance de son Christ ; car l'accusateur de nos freres est

rejeté lequel accusoit devant nostre Dieu jour et nuit. »
BM Metz, ms 1 079.

DCVI. Prononcé à Metz le lundi 28 mars 1622, lundi de Pâques. Repris le lundi 28 mars 1660, lundi de Pâques, devant [Pierre] Le Bachellé. L'exorde seul a servi le 6 avril 1654 sur Actes, 3, 15.
« 1. Corinth. 5. 7. Christ nostre Pasque a esté sacrifié pour nous.
8. Parquoy faisons la feste non point avec vieil levain, ni avec levain de mauvaieseté et de malice, mais avec pains sans levain dans syncerité et dans verité. »
BM Metz, ms 1 079.

DCVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 3 avril 1622, jour de Quasimodo.
« Heb. 13.10. Nous avons un autel duquel n'ont point de puissance de manger ceux qui servent au tabernacle. »
BM Metz, ms 1 079.

DCXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 1^{er} mai 1622. 17^e sermon de la suite sur ce chapitre.
« Apoc. 12.10. Alors j'ouy une grande voix au ciel disans, Maintenant est arrivé le Salut et la force et le regne de nostre Dieu et la puissance de son Christ ; car l'accusateur de nos freres est rejeté lequel accusoit devant nostre Dieu jour et nuit. »
BM Metz, ms 1 079.

DCXII. Prononcé à Metz le mercredi 4 mai 1622. Repris le vendredi 16 mai 1656 devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. Sur saint Luc, 14, 48-49. « Voicy je m'en vais envoyer la promesse de mon Pere sur vous. Vous donc demeurez en la ville de Jerusalem jusques estant que vous soyez advestus de la vertu d'enfans. »
BPF, ms 769².

DCXIII. Prononcé à Metz le vendredi 6 mai 1622.
« Heb.6.18. Nous avons nostre refuge à obtenir l'esperance qui nous est promisee

¹⁶ Ce sermon a été prononcé après certains des sermons suivants, ce qui permet de dire que celui-ci était déjà prêt bien longtemps avant que d'être prononcé.

19. laquelle nous tenons comme une Ancre seure et ferme de l'ame et penetrant jusqu'en dedans du voile,

20. où Jésus Christ est entré comme avant coureur pour nous. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXV. Prononcé à Metz le dimanche matin 29 mai 1622. 18^e sermon de la série sur ce chapitre.

« Apoc. 12.11. Mais iceux l'on vaincu à cause du sang de l'agneau & à cause de la parole de leur tesmoignage & n'ont point aimé leurs jusques à la mort. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXVI. Prononcé à Metz le mercredi 1^{er} juin 1622. 19^e sermon de la série sur ce chapitre.

Sur le même verset que le verset précédent.

BM Metz, ms 1 079.

DCXVII. Prononcé à Metz le vendredi 3 juin 1622. 20^e sermon de la série sur ce chapitre.

Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 079.

DCXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 26 juin 1622. 21^e sermon de la série sur ce chapitre.

« Apoc.12.12. Pourtant esgayez vous cieux et vous qui y habitez. Malheur sur vous habitans de la terre et de la mer : car le diable est descendu vers vous ayant grand courroux scachant qu'il a peu de temps. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 24 juillet 1622. 22^e sermon de la suite sur ce chapitre.

Sur le même verset que le précédent.

BM Metz, ms 1 079.

DCXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 18 septembre 1622. 23^e sermon de la suite sur ce chapitre.

« Apoc.12.13. Quand donc le dragon eut veu qu'il avoit esté jetté en terre il persecuta la

femme qui avoist enfanté le masle.

14. Mais deux aisles d'une grande Aigle furent baillées à la femme affin qu'elle s'envolast de devant le serpent en son lieu, là ou elle est nourrie par un temps et par des temps et par la moitié d'un temps. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXX. Prononcé à Metz le mercredi 21 septembre 1622. 24^e sermon de la suite sur ce chapitre.

« Apoc. 12.14. Mais deux aisles d'une grande Aigle furent baillées à la femme affin qu'elle s'envolast de devant le serpent en son lieu, là ou elle est nourrie par un temps et par des temps et par la moitié d'un temps. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXXI. Prononcé à Metz le vendredi 23 septembre 1622. 25^e sermon de la suite sur ce chapitre.

Sur le même verset que le précédent.

BM Metz, ms 1 079.

DCXXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 16 octobre 1622. Repris à Metz le dimanche matin 4 octobre 1664 devant [Pierre] Le Bachellé.

« Isaye 5.4. Qui avoit il plus à faire à ma vigne que je ne luy aye fait ? Pourquoy ay je attendu qu'elle produise des raisins et elle a produit des grappes sauvages ? »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 19 octobre 1622. Repris le mercredi 7 octobre 1664 devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« S.Math.21.33. Escoutez une autre similitude. Il y a avoit un Pere de famille qui planta une vigne et l'environna d'une haye, et creusa en icelle un pressoir et y edifia une tour, puis la loua à des laboureurs et s'en alla dehors.

34. Or la saison des fruits estant prochaine il envoya un serviteur aux laboureurs pour se reserver les fruits. Et 35.36.37.38.39.40.41. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXXV. Prononcé à Metz le vendredi 21 octobre 1622. Repris le vendredi 10 octobre 1664 devant [Jean] Jassoy et [Isaac] de Combles.

« Esaye 63.1. Qui est cestuy ci qui vient d'Edom & de Botsra ayans les vestemens teints de rouge, cestuy ci magnifique mesme paré de sa vesture, marchant selon la grandeur de sa force ? C'est moy parlan de justice qui ay tout pouvoir de sauver.

2. Pourquoi y a il du rouge à ton vestement et pourquoi sont tes habits comme de ceux qui foulent au pressoir ?

3.4. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXXVI. Prononcé à La Horgne le dimanche 30 octobre 1622. Repris au même endroit le dimanche 11 octobre 1665.

« Aggee 1.9. On regardoit à beaucoup et voicy vous regardez à peu et vous l'apportez à la Maison et je souffleray dessus. Pourquoi ? À cause de ma Maison, dit l'Et. des armées, qui demeure desolée et vous courez un chacun en sa Maison. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXXVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 13 novembre 1622, « sur la paix ». Repris à Metz le mercredi 15 octobre 1659 devant [Pierre] Le Bachellé.

« Pseaume 60.5. Tu as fait sentir à ton peuple choses dures, tu nous as abreuvé de vin estourdissant.

6. Mais depuis tu as donné une banniere à ceux qui te craignent affin de l'eslever en haut pour l'amour de ta verité. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 16 novembre 1622. Ferry précise que c'est « justement jour pour jour onze ans accomplis de mon arrivée à Metz. Loué soit Dieu. » Repris à Metz le mercredi 28 février 1663 devant [Pierre] Le Bachellé et

[Jacques ou Abraham] Couët du Vivier.

« Pseaume 51.20. Fay bien selon ta bienveillance à Sion et redresse les murs de Jerusalem.

21. Alors prendras tu du plaisir aux sacrifices justement faits, aux holocaustes et aux sacrifices qui se consomment entierement par feu. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXXXIX. Prononcé à Metz le vendredi 18 novembre 1622. 26^e sermon de la suite sur ce chapitre.

« Apoc.12.14. Mais deux aisles d'une grande Aigle furent baillées à la femme affin qu'elle s'envolast de devant le serpent en son lieu, là ou elle est nourrie par un temps et par des temps et par la moitié d'un temps. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXLI. Prononcé à Metz le dimanche matin 11 décembre 1622. 27^e sermon de la suite sur ce chapitre.

« Apoc.12.14. Mais deux aisles d'une grande Aigle furent baillées à la femme affin qu'elle s'envolast de devant le serpent en son lieu, là ou elle est nourrie par un temps et par des temps et par la moitié d'un temps.

15. Et le serpent jetta de l'eau comme un fleuve de sa gueule apres la femme affin qu'il la fist emporter par le fleuve. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXLII. Prononcé à Metz le mercredi 14 décembre 1622. 28^e sermon de la suite sur ce chapitre.

« Apoc.12. 15. Et le serpent jetta de l'eau comme un fleuve de sa gueule apres la femme affin qu'il la fist emporter par le fleuve.

16. Mais la Terre aida à la femme car la terre ouvra sa bouche et engloutit le fleuve que le dragon avoit jetté de sa gueule. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXLIII. Prononcé à Metz le vendredi 16 décembre 1622. 29^e sermon de la suite sur ce chapitre.

« Apoc.12.17. Alors le dragon fut courroucé contre la femme et s'en alla faire guerre contre les autres

qui sont de la semence d'icelle qui gardent les commandemens de Dieu et qui ont les tesmoignages de Jesus Christ.

18. Et je me tins sur le sablon de la mer. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXLIV. Prononcé à La Horgne le dimanche 25 décembre 1622. Repris le 23 décembre 1657.

« Hébr., 2, 6. Il n'a nullement pris les anges mais la semence d'Abraham, etc. »

BPF, ms 769².

DCXLV. Prononcé à Metz le dimanche matin 8 janvier 1623, jour de Cène. Répété le 9 septembre 1663 pour la seconde cène, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

Sur saint Jean, 6, 34-35.

BPF, ms 769¹.

DCXLVI. Prononcé à Metz le mercredi 1^{er} janvier 1623. 30^e sermon de la série sur ce chapitre¹⁷.

« Apoc. 12.18. Et je me tins sur le sablon de la mer. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXLVII. Prononcé à Metz le vendredi 13 janvier 1623.

« Rom.7.25. Je rends grace à Dieu par Jesus Chrit nostre Seigneur. »

BM Metz, ms 1 079.

DCXLIX¹⁸. Prononcé à Metz le dimanche matin 5 février 1623.

¹⁷ Il est possible que ce soit là la fin de cette série sur le chapitre 12 de l'Apocalypse, entamée en juin 1621. Il s'agit du dernier sermon que nous avons de cette suite et il concerne le dernier verset. De plus, selon l'état de ses papiers à sa mort (voir ci-dessous, annexe 12), il est précisé que cette série comporte 30 sermons.

¹⁸ Il existe à la BPF, ms 769³, un autre sermon numéroté DCXLIX. Il porte sur « Luc 7.37. Or voicy il y avoit une femme de la ville qui avoit esté de mauvaise vie, laquelle ayant cognu qu'il estoit a table en la maison du Pharisien, apporta une boîte d'oignement.

« 1.Cor.7.31. La figure de ce monde passe. »

BM Metz, ms 1 079.

DCL. Prononcé à Metz le vendredi 10 février 1623.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 079.

DCLII. Prononcé à Metz le dimanche matin 5 mars 1623, devant [Abraham] Rambour et [Didier] de Mageron¹⁹.

« S.Math.4.1. Alors Jesus fut emmené par l'Esprit au desert pour estre tenté par le Diable. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLIII. Prononcé à Metz le mercredi 8 mars 1623.

« S.Math.4.1. Alors Jesus fut emmené par l'Esprit au desert pour estre tenté par le Diable.

2. Et quand il eust jeusné 40 jours & 40 nuits finalement il eust faim. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLIV. Prononcé à La Horgne le dimanche 19 mars 1623. Repris, sans doute au même endroit, le 28 février 1655.

« Col.2.20. Si donc vous estes morts avec Christ quant aux rudimens du monde, pourquoy

38. Et se tenant derriere aux pieds d'Icelui et pleurant elle se prit a les arroser de ses larmes et les essuyoit de ses cheveux et luy baisa les peids et les oignoit de l'oignement. » Mais ce sermon n'a sans doute jamais été prononcé, car il ne comporte aucune indication de lieu ou de date... Ferry indique uniquement en marge que ce texte répondant en partie à un sermon de l'évêque suffragant Coëffeteau. Il renvoie au sermon MDLXVIII, perdu, qui est au temps de Ferry dans la liasse consacrée à la cène.

¹⁹ Il s'agit ici du début d'une série assez courte sur le chapitre 4 de l'Évangile selon saint Matthieu, mais les sermons de cette suite ne sont pas numérotés et différenciés comme l'étaient ceux sur le chapitre 12 de l'Apocalypse.

vous charge on d'ordonnances comme si vous viviez au monde ?
21. Ainsi ne mange, ne goute, ne touche point.

22. Qui sont toutes choses perissables par l'usage, estans établis suivans les commandemens & lois & doctrines des hommes. »
BM Metz, ms 1 079.

DCLV. Prononcé le mardi 11 avril 1623 à Brusley, près de Toul, « village de France du bailliage de Chaumont en Bassigny pour le baptesme du fils de Monsieur Christophe du Bruy, seigneur dud. Brusley, demeurant à Grondreville »²⁰.

« Gal.3.27. Vous tous qui avez esté baptisés en Christ, avez vestu Christ. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 2 avril 1623.

« S.Math.4.3. Et le tentateur s'approchans de lui, dit, Si tu es Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent pains.

4. Mais il respondit & dit Il est escrit ; l'homme ne vivra point de pain seulement mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. »
BM Metz, ms 1 079.

DCLVII. Prononcé à Metz le mercredi 5 avril 1623.

« S.Math.4.5. Alors le diable le transporte en la sainte Ville & le met sur les creneaux du Temple.

6. Et lui dit, Si tu es Fils de Dieu jette toy en bas car il est escrit qu'il donnera charge de toy à ses anges et ils te porteront en leurs mains de peur que tu ne heurtes de ton poids quelque pierre.

7. Jesus lui dit derechef il est escrit Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLVIII. Prononcé à Metz le vendredi 7 avril 1623.

²⁰ Ce sermon a donc été prononcé après ceux qui portent les numéros suivans.

« « S.Math.4.6. Et lui dit, Si tu es Fils de Dieu jette toy en bas car il est escrit qu'il donnera charge de toy à ses anges et ils te porteront en leurs mains de peur que tu ne heurtes de ton poids quelque pierre.

7. Jesus lui dit derechef il est escrit Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLIX. Prononcé à La Horgne le dimanche 16 avril 1623, jour de Pâques.

« 1. Cor.15.20. Maintenant Christ est ressuscité des Morts & a esté fait les premices des dormans. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLX. Prononcé à Metz le dimanche matin 30 avril 1623.

« S.Math.4.8. Derechef le diable le transporte sur une fort haute montagne & lui monstre tous les Royaumes du Monde & leur gloire.

9. Et lui dit, Je te donneray toutes ces choses si en te prosternant en terre tu m'adores. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLXI. Prononcé à Metz le mercredi 3 mai 1623²¹.

« S.Math.4.10. Alors Jesus lui dit Va Satan, car il est escrit Tu adoreras le Seigneur ton Dieu & à lui seul tu serviras. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLXII. Prononcé à Metz le vendredi 5 mai 1623²².

« S.Math.4.11. Alors le diable le laisse & voicy les Anges s'approchèrent & le servoyent. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLXIII. Prononcé à Francheval, dans la principauté de Sedan²³, le

²¹ D'après le renvoi fait à ce sermon dans le *Grand Recueil*, BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 143 r^o, note 1 228, il s'agit d'un sermon de controverse.

²² Il s'agit du dernier sermon conservé de la petite suite sur le chapitre 4 de l'Évangile selon saint Matthieu.

dimanche matin 14 mai 1623. Ferry précise en marge que ce n'est pas très bien préparé, car il n'est arrivé sur place que la veille à cinq heures de l'après-midi.

« Ps.104. v.29-30. »

BM Metz, ms 1 079.

[Le sermon DCLXIV, perdu, a été prononcé à Sedan ou Francheval]

DCLXV. Prononcé à Sedan, le dimanche matin 21 mai 1623, à la place de Pierre Du Moulin. Ferry précise en marge les grands noms de l'assistance : « Monsieur le duc de Bouillon (Madame sa mere gardant la chambre depuis son deuil & pour indisposition des jambes), Monsieur le vicomte de Turenne son frere, Mesdames & demoiselle de La Tremouille, & Mademoiselle de Bouillon & toute la Cour de Sedan avec un applaudissement general & incomparable, ayant esté protesté presque par chacun n'avoir jamais rien ouy de tel. Dieu seul en ayt la gloire Amen. M. Du Moulin y estoit present qui me tesmoigna en avoir receu une parfaite edification & admira mon style &c. Loué en soit Dieu. »

« Ephesiens 3.15. Duquel toute la parenté est nommée es Cieux & en la terre. »

BPF, ms 867¹¹.

DCLXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 mai 1623. Repris le jour de Noël 1659 devant Bachellé. Ferry précise en marge qu'il a envoyé ce texte en Hollande au pasteur d'origine messine [Abraham] de Mory, à sa demande insistante.

« Ps.2.7. Je raconteray de point en point l'ordonnance. L'Eternel m'a dit C'est toy qui es mon fils je t'ay aujourd'huy engendré. »

BM Metz, ms 1 079.

DCLXVII. Prononcé à Metz le mercredi 31 mai 1623. Repris le mercredi 7 janvier 1660 devant [Pierre Le Bachellé], [David] Ancillon et [Isaac] de Combles.

²³ Cette Église est alors desservie par Pierre Ferry, frère de Paul.

« Ps.2.8. Demande moy & je te donnerai pour ton heritage les nations & pour ta possession les bouts de la terre.

9. Tu les plisseras d'un sceptre de fer & les mettras en pieces comme un vaisseau de potier. »
BM Metz, ms 1 079.

DCLXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 2 juin 1623. Repris le jeudi 31 mai 1658, jour de l'Ascension, devant [Pierre] Le Bachellé.

« Ps.2.10. Maintenant donc o Roys soyez entendus : gouverneurs de la terre approuvez.

11. Servez à l'Eternel en crainte & vous esgavez humblement. »
BM Metz, ms 1 079.

DCLXIX. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 4 juin 1623, jour de Pentecôte.

« Ps.2.12. Baisez le Fils de peur quil ne se courrouce & que vous ne perissiez en ce train ; quand sa colere s'embrasera tant soit peu. Ô que bienheureux sont tous ceux qui se retirent vers lui ! »
BM Metz, ms 1 079.

DCLXX. Prononcé à La Horgne le dimanche 11 juin 1623, jour de cène. Repris au même endroit le dimanche 20 mai 1646, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Le Bachellé, et le 5 juin 1661.

« Gal., 5, 25. Si nous vivons par l'Esprit, cheminons aussy en Esprit »
BPF, ms 769².

DCLXXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 25 juin 1623. Repris le dimanche matin 11 mai 1659, à la place de [David] Ancillon, malade, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« 1.Pierre 3.13. Et qui est ce qui vous fera du mal si vous ensuivez le bien ? »
BM Metz, ms 1 079.

DCLXXII. Prononcé à Metz le mercredi 28 juin 1623. Repris le mercredi 31 janvier 1663 devant [Pierre] Le Bachellé.

« 1.Pierre 3.14. Mesmement ceux qui vous enduriez quelque chose pour justice, vous estes bienheureux. Mais ne craignez point pour la crainte d'eux & ne soyez point troublez. »
BM Metz, ms 1 080.

DCLXXV. Prononcé à Metz le dimanche matin 23 juillet 1623.

« Math.9.37. Certes la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

38. Priez donc le Seigneur de la Moisson, qu'il pousse des ouvriers en sa Moisson. »
BM Metz, ms 1 080.

DCLXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 28 juillet 1623.

« Ps.37.1. Ne te desquite point à cause des gens mesfaisans, ne sois point jaloux de ceux qui s'addonnent à perversité.

2. Car ils seront soudain retranchez comme le foin & se faneront comme l'herbe verte. »
BM Metz, ms 1 080.

DCLXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 23 août 1623, devant [Philippe] de Gastines, [Étienne] Mozet, [Abraham] Rambour et [Pierre] Joly. Repris le lundi 14 mai 1663, lundi de Pentecôte.

« 2.Tim.1.14. Garde le bon depost par le saint Esprit qui habite en nous. »
BM Metz, ms 1 080.

DCLXXIX. Prononcé à Metz le vendredi 25 août 1623.

« Pseaume LI. 19 Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé : ô Dieu tu ne mesprises point le cœur froissé & brisé. »
BM Metz, ms 1 080.

DCLXXIX²⁴ : Prononcé à Metz le mercredi 20 septembre 1623.

« S. Jacq. 2.12. Parlez & faites comme ceux qui doivent estre jugez par la loy de liberté. »
BM Metz, ms 1 080.

²⁴ C'est là une erreur dans le décompte que Ferry fait de ses sermons, puisque c'est le second à porter le n°DCLXXIX.

DCLXXX. Prononcé à La Horgne le dimanche 3 septembre 1623, jour de Cène. Repris au même endroit le dimanche 9 septembre 1646, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé.
Sur saint Luc, 18, 7-9.
BPF, ms 769².

DCLXXX²⁵. Prononcé à Metz le vendredi 22 septembre 1623.

« S. Jacques 5.9. Voicy le juge se tient à la porte. »
BM Metz, ms 1 080.

DCLXXXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 15 octobre 1623, devant [Philippe] de Gastines.

« Amos VIII.1. Le Seigneur l'Et. me fit voir une telle vision : Et voicy un panier de fruits d'esté.

2. Et il dit Que vois-tu Amos ? Et je respondis, Un panier de fruits d'esté. Et l'Et. me dit, la fin est venue sur mon peuple Israël je ne luy en passeray plus. »
BM Metz, ms 1 080.

DCLXXXIII. Prononcé à Metz le mercredi 18 octobre 1623, devant [Philippe] de Gastines et [Étienne] Mozet. Repris à La Horgne le 28 septembre 1659 et à Metz le dimanche 7 novembre 1660.

« Jer. V.23. Le peuple a un fond restif & rebelle : ils se sont reculez en arriere & s'en sont allez.

24. Et n'ont point dict en leur cœur : Croyons maintenant l'Et. nostre Dieu qui nous donne la pluye de la premiere & de la derniere saison ; lequel nous garde les sepmaines ordonnées pour la moisson. »

Entre les pages 2 et 3 est glissée une double page sur Jérémie V, 29-30, prononcé à Metz le dimanche matin 7 novembre 1660 devant [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles. C'est un complément pour ce sermon.
BM Metz, ms 1 080.

²⁵ Encore une erreur de décompte de Ferry, puisqu'il s'agit du second DCLXXX. Le premier a d'ailleurs été prononcé avant le second DCLXXIX.

DCLXXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 15 octobre 1636²⁶, devant [Abraham] de La Cloche, [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Joly et [Pierre] Le Bachellé. Repris à La Horgne le 31 juillet 1661 (mais cette fois sur Matthieu, 6, 24).

« Luc XII. 24. Considerez que les corbeaux ne sement point ni ne moissonnent & si ils n'ont point de cellier ni de grenier & toutefois Dieu les nourrit : de combien valez vous mieux que les oiseaux. »

BM Metz, ms 1 080.

DCXCI. Prononcé à La Horgne le dimanche 24 décembre 1623²⁷. Repris au même endroit le dimanche 17 décembre 1662.

« Hebr. II.17. Par quoy il a falu qu'il fust semblable en toutes choses à ses freres, affin qu'il fust souv. sacrif. misericordieux & fidele es choses qui doivent estre faites envers Dieu affin de satisfaire pour les péchés du peuple. »

BM Metz, ms 1 080.

DCXCII-DCXCIII-DCXCIV. Ces trois sermons forment un triptyque prononcé à Metz, respectivement le dimanche 7 janvier 1624 au matin, jour de Cène, le mercredi 10 janvier 1624 et le vendredi 12 janvier 1624. Ils sont également numérotés I-II-III. Ils servent de vaste introduction à la série de sermons sur l'épître aux Hébreux²⁸. Ces trois sermons

²⁶ Cette date est étonnante, car elle ne correspond pas avec la suite chronologique des sermons. Il faut donc penser qu'il a été écrit en 1623, mais prononcé seulement en 1636... La question reste de savoir pourquoi.

²⁷ Ce sermon se place juste avant le début de la longue série sur l'épître aux Hébreux. Sans doute l'assistance de La Horgne a-t-elle servi de public d'expérimentation.

²⁸ Cette série est très longue, puisqu'elle ne s'arrête qu'entre 1656 et 1664. Elle lui permet d'aborder le sujet délicat du sacerdoce.

ne commentent pas à proprement parler des passages précis de l'épître, mais sont des traités généraux servant à placer l'auditoire dans le contexte.

Le DCXCII est titré *De l'Escriture*, le DCXCIII *De l'auteur de l'Epistre aux Hebrieux* et le DCXCIV *Des Hebrieux & du temps auquel ceste Epistre a esté écrite*²⁹.

BM Metz, ms 1 080.

DCXCVIII. Prononcé à Metz le mercredi 7 février 1624. 5^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux³⁰.

« Hébr. I.1. Dieu ayant jadis plusieurs fois & en plusieurs manieres parlé aux Peres par les Prophetes

2. A Parlé à nous en ces derniers jours par son fils. »

BM Metz, ms 1 080.

DCXCIX. Prononcé à Metz le vendredi 9 février 1624. 6^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur les mêmes versets que le précédent.

BM Metz, ms 1 080.

DCCI. Prononcé à Metz le dimanche matin 3 mars 1624. 7^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur les mêmes versets que les précédents.

BM Metz, ms 1 080.

DCCII. Prononcé à Metz le mercredi 6 mars 1624. 8^e sermon

²⁹ La question de l'apostolicité de cette épître avait été vivement discutée car certains réformateurs, notamment Luther, la remettaient en cause. Mais Ferry suit la position de Calvin l'attribuant à saint Paul. Il est formel dans son sermon DCXCIII : « nous tenons pour indubitable que S. Paul est l'auteur de ceste lettre. »

³⁰ Les quatre premiers sermons de la série semblent perdus. Je ne sais pas s'il tenait les trois sermons introductifs comme en faisant partie à proprement parler.

de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Hébr. I.2. A Parlé à nous en ces derniers jours par son fils : lequel il a établi heritier de toutes choses : par lequel aussi il a fait les siecles. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCIII. Prononcé à Metz le vendredi 8 mars 1624. 9^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur le même verset que le précédent.

BM Metz, ms 1 080.

DCCVII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 7 avril 1624, jour de Pâques. Repris le dimanche après-midi 17 avril 1667, jour de Pâques.

« Apocal.V.9. Et chantoyent une chanson nouvelle disans Tu es digne de prendre le Livre et d'ouvrir les seaux d'Iceluy : car Tu as esté occis & nous a racheptez à Dieu par ton sang de toute tribu et langue & peuple & nation

10. Et nous as faits Roys & sacrificateurs à nostre Dieu. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCVIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 14 avril 1624, jour de Quasimodo.

« S. Marc V.41. Et ayans pris la main de la fillette lui dit Talitha cumi qui vaut autant à dire estant exposé que Petite fille je te dis leve toy

42. Et incontinent la petite fille se leva et chemina car elle estoit aagee de 12 ans ? Tous ils furent estonnés d'un grand estonnement.

43. Et il leur commanda fort que personne ne le sceuse & puis dit qu'on lui donnast à manger. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 avril 1624. 10^e sermon de la suite sur l'épître aux Hébreux.

« Heb. I.3. Lequel Fils estant la Resplendeur de la Gloire et la Marque engravee de la Personne de Jesus et soustenant toutes choses par sa parole puissante,

ayant fait par soy mesme la purgation de nos peschez, s'est assis à la dextre de la Majesté es lieux tres hauts. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCX. Prononcé le vendredi 3 mai 1624, très certainement à Metz. 11^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
Sur le même verset que le précédent.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 26 mai 1624, jour de Pentecôte. Repris le mercredi 23 mai 1668, devant [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Jennet.
« S. Jean XX. 22. Recevez le Saint Esprit ».
BM Metz, ms 1 080.

DCCXIII. Prononcé à Metz le mercredi 29 mai 1624, en présence de [Daniel] Jacobé. Repris le vendredi 25 mai 1668, devant [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Jennet.
Sur les mêmes mots que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXIV. Prononcé à Metz le vendredi 31 mai 1624, devant [Daniel] Jacobé et [Abraham] de La Cloche. Repris le dimanche 27 mai 1668 devant [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Jennet.
Sur les mêmes mots que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXV. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 2 juin 1624, jour de cène, devant [Abraham] de La Cloche, [Philippe] de Gastines et [Étienne] Mozet. Repris le lundi 5 juin 1656, lendemain de Pentecôte, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.
« Rom.VIII.10. Si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du pesché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 23 juin 1624. 12^e

sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Heb.1.3. Lequel Fils estant la Resplendeur de la Gloire et la Marque engravee de la Personne de Jesus et soustenant toutes choses par sa parole puissante, ayant fait par soy mesme la purgation de nos peschez, s'est assis à la dextre de la Majesté es lieux tres hauts. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXVII. Prononcé à Metz le mercredi 26 juin 1624. 13^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 28 juin 1624. 14^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXX. Prononcé à Metz le dimanche matin 21 juillet 1624. 15^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.4. Estant fait d'autant plus excellent que les Anges, qu'il a herité un nom plus excellent par-dessus eux.
5. Car auquel des Anges a il onc dit, C'est luy qui est mon Fils, je l'ay aujourd'huy engendré ? »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXI. Prononcé à Metz le mercredi 24 juillet 1624³¹. 16^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Heb.1.5. Car auquel des Anges a il onc dit, C'est luy qui est mon Fils, je l'ay aujourd'huy engendré ? Et derechef Je luy seray Pere & Il me sera Fils ? »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXII. Prononcé à Metz le vendredi 26 juillet 1624. 17^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

³¹ Ferry a faussement noté « 23 juillet ».

Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 18 août 1624. 18^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Heb.1.5. Car auquel des Anges a il onc dit, C'est luy qui est mon Fils, je l'ay aujourd'huy engendré ? »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXIII³². Prononcé à La Horgne le dimanche 1^{er} septembre 1624. Repris au même endroit le dimanche 5 septembre 1655.
« Jean, VII, 37. Or en la derniere & grande journee de la Feste, Jesus se trouva la criant & disant si quelcun a soif qu'il vienne a moy & boive. »
BPF, ms 769².

DCCXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 21 août 1624. 19^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux. Ferry note en marge que ce sermon lui a été demandé avec insistance par Madame d'Harcourt, à qui il a fini par lui envoyer le texte à Paris.
« Heb., I, 5, Et derechef je luy seray Pere, & il me sera Fils. »
BPF, ms 769².

DCCXXV. Prononcé à Metz le vendredi 23 août 1624. 20^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 15 septembre 1624. 21^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.6. Et encor quand il introduit son Fils premier nay au

³² Comme à plusieurs reprises quand il s'agit de sermons à La Horgne, Ferry reprend par erreur un numéro déjà attribué à un autre sermon. De plus, l'insertion chronologique n'est pas cohérente.

monde Il dit Et que tous les Anges de Dieu l'adorent »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 18 septembre 1624. 22^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXIX. Prononcé à Metz le vendredi 20 septembre 1624. 23^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.6. Que tous les Anges de Dieu l'adorent »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXXI. Sans lieu ni date. Très certainement à Metz, car le sermon appartient à une série. Entre le 20 septembre et le 18 octobre 1624. Au vu de la suite de sa semaine le vendredi 18 octobre, il est très probable que ce sermon date du mercredi 16. 24^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.7. Et quant aux Anges, Il dit, Faisans les vents ses Anges & la flamme & feu ses Ministres »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXXII. Prononcé à Metz le vendredi 18 octobre 1624. 25^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.8. Mais il dit quant au Fils, O Dieu ton throsne demeure es siecle des siecles & le sceptre de ton royaume est ton sceptre de droiture. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 10 novembre 1624. 26^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.8. O Dieu ton throsne demeure es siecle des siecles & le sceptre de ton royaume est ton sceptre de droiture. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXXV. Prononcé à Metz le mercredi 13 novembre 1624. 27^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Hebr.1.8. Mais il dit quant au Fils, O Dieu ton throsne demeure es siecle des siecles & le sceptre de ton royaume est ton sceptre de droiture.

9. Tu as aimé justice & as hay iniquité ».
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 15 novembre 1624. 28^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.9. Tu as aimé justice & as hay iniquité : pour ceste cause o Dieu ton Dieu t'a oint d'huile de liesse par dessus les consors. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 8 décembre 1624, devant [Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines, [Pierre] Michelet, [Gédéon] de Marsal, [Théophile] Le Coulon et [Moïse] Chevillette. 29^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 11 décembre 1624, devant [Philippe] de Gastines, [Pierre] Michelet et les pasteurs ordinaires. 30^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXL. Prononcé à Metz le vendredi 13 décembre 1624, devant les mêmes personnes que le sermon précédent. 31^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 080.

DCCXLII. Prononcé à Metz le dimanche matin 5 janvier 1625, jour de cène, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche après-midi 14 septembre 1664, jour de cène, devant [Jean]

Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« Pseume CXVI 12. Que rendray je à l'Eternel ? Tous ses bienfaits sont sur moy.

13. Je prendray la coupe des delivrances & invocquero le Nom de l'Eternel. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXLIII. Prononcé à Metz le mercredi 8 janvier 1625, devant [Philippe] de Gastines, [Pierre] Le Bachellé, [Étienne] Mozet et [Pierre] Michelet. 32^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.9. Tu as aimé justice & as hay iniquité : pour ceste cause o Dieu ton Dieu t'a oint d'huile de liesse par dessus les consors. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXLIV. Prononcé à Metz le vendredi 10 janvier 1625, devant [Pierre] Le Bachellé, [Étienne] Mozet et [Pierre] Michelet. 33^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
« Hebr.1.10. Item Toy Seigneur, as fondé la terre & les Cieux sont les œuvres de tes Mains. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXLV. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 12 janvier 1625, jour de cène, devant [Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines, [Pierre] Michelet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche après-midi 6 septembre 1655 devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.
« Ps. XVII.15. Je seray rassasié de ta ressemblance quand je seray reveillé. »
BM Metz, ms 1 080.

DCCXLVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 26 janvier 1625. Ferry précise que ce texte était prévu pour La Horgne, mais qu'il a dû remplacer [Théophile] Le Coulon, souffrant³³. Repris

³³ D'après BnF, NAF 22 886, fol. 82, on sait que ce sermon a en partie été improvisé à cause de la naissance de son fils Pierre.

partiellement à La Horgne le 5 août 1657.

« Ps.25 v.4.5.6. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCXLVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 2 février 1625, en présence des pasteurs ordinaires, [Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 34^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Hebr.1.10. Item Toy Seigneur, as fondé la terre & les Cieux sont les œuvres de tes Mains. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCXLIX. Prononcé à Metz le mercredi 5 février 1625 devant [François] de Combles, [Pierre] Michelet, [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Le Bachellé et [Jacques] Le Coulon. 35^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLI. Non prononcé au moment de sa rédaction, car Ferry tombe malade et [Théophile] Le Coulon prêche à sa place. Il s'agissait sans doute d'un prêche à La Horgne, car cela interrompt la série sur l'épître aux Hébreux. Finalement prononcé à La Horgne le 28 février 1644, puis repris le 16 février 1659.

« Ps.38.10. Seigneur tout mon soupir est devant toy & mon gémissement ne t'est point caché. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLII. Prononcé à Metz le dimanche matin 2 mars 1625. 36^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Hebr.1.11. Iceux periront, mais tu es permanen : & tous s'envieilliront comme un vestement

12. Et tu les ployeras en rouleau comme un habit & ils seront changez : mais Toy tu es le mesme & les ans ne descendront point. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLIII. Prononcé à Metz le mercredi 5 mars 1625. 37^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur les mêmes versets que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLIV. Prononcé à Metz le vendredi 7 mars 1625. 38^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur les mêmes versets que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 30 mars 1625, jour de Pâques. Repris le dimanche 1^{er} avril 1657, jour de Pâques, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« S.Jean 1.29. Voicy l'agneau qui oste le peché du monde. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLVIII. Prononcé à Metz le mercredi 2 avril 1625. Repris le 4 avril 1657 devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires. Reprend l'exorde du sermon XDL.

« S. Mathieu XXVIII.7. Et vous en allez bien tost & dites à ses disciples qu'il est ressuscité des morts & voicy il s'en va devant vous en Galilée : la vous le verrez : voicy je le vous ai dit.

8. Elles adonc se partirent rapidement du sepulchre avec crainte & grande joye & coururent l'annoncer aux disciples d'Iceluy

9. Mais comme elles alloient pour l'annoncer à ses disciples Voicy Jesus leur vint au devant, disans Bien vous soit. Et elles s'approcherent & empoignerent ses pieds & l'adorerent

10. A donc Jesus leur dit Ne craignez point : allez & annoncez à mes freres qu'ils aillent en Galilee & que là ils me verront. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLIX. Prononcé à Metz le vendredi 4 avril 1625. Repris le vendredi 6 avril 1658 devant

[Pierre] Le Bachellé, [Jacques] Couët du Vivier, les pasteurs ordinaires et le jésuite [Henry] Lescossois.

« S. Mathieu XVIII.11.Or quand elles furent parties, voicy quelques uns de la garde vinrent en la ville & rapportèrent aux sacrificateurs toutes les choses qui estoient advenues.

12. Lorsqu'ils s'assemblerent avec les Anciens & apres qu'ils eurent pris conseil ils donnerent bonne somme d'argent aux gendarmes

13. leur disans, Dites, ses disciples sont venus de nuit & l'ont desrobbé comme nous dormions.

14. & si le gouverneur vient à entendre cecy nous le luy persuaderons & vous en mettrons hors de peine.

15. et iceux ayans pris l'argent firent ainsi qu'ils estoient consignés ; tellement que ce propos a esté divulgué entre les Juifs jusques à aujourd'huy. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLX. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 6 avril 1625, jour de cène, devant [Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines, [Pierre] Michelet et [Pierre] Joly. Repris le dimanche après-midi 8 avril 1657 devant [Jacques] Couët du Vivier, les pasteurs ordinaires et deux controversistes, [Henry] Lescossois et [François] Mauduit.

« Apoc.VII.17. L'agneau qui est au milieu du trosne les paistra & les conduira aux vives fontaines des eaux & Dieu essayera toute larme de leurs yeux. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXI. Prononcé à La Horgne le dimanche 13 avril 1625.

« Ps. XLV.11.12. Sur le Ps qui a esté chanté. »

BM Metz, ms 1 082.

DCCLXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 27 avril 1625. 39^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Hebr.1.11. Iceux periront, mais tu es permanen : & tous

s'envieilliront comme un vestement

12. Et tu les ployeras en rouleau comme un habit & ils seront changez : mais Toy tu es le mesme & les ans ne descendront point. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXIII. Prononcé à Metz le mercredi 30 avril 1625. 40^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur les mêmes versets que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXIV. Prononcé à Metz le vendredi 2 mai 1625. 41^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Hebr.1.13. Et auquel des Anges a il oncques dit Sieds toy à ma dextre tant que j'aye mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXV. Prononcé à La Horgne le dimanche 11 mai 1625. Repris le 8 mai 1644.

Sur Actes, 1, 9-11.

BPF, ms 769³, dossier 1.

DCCLXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 25 mai 1625. Repris le dimanche 21 mai 1662 devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Math. 24, 28 ou sera le corps mort, là aussy s'assembleront les Aigles »

BPF, ms 769³, dossier 1.

DCCLXVII. Prononcé à Metz le mercredi 28 mai 1625. 42^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Hebr.1.13. Et auquel des Anges a il oncques dit Sieds toy à ma dextre tant que j'aye mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 30 mai 1625. 43^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXX. Prononcé à Metz le dimanche matin 22 juin 1625. 44^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

« Hebr.1.14. Ne sont ils pas tous esprits administrateurs envoyez pour servir pour l'amour de ceux qui doivent recevoir l'heritage de salut ? »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXXI. Prononcé à Metz le mercredi 25 juin 1625. 45^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux. Reprend une partie de l'exorde du sermon X sur le Psaume 91.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXXII. Prononcé à Metz le vendredi 27 juin 1625. 46^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 20 juillet 1625. 47^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXXV. Prononcé à Metz le mercredi 23 juillet 1625. 48^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.

Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 25 juillet 1625. 49^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 1^{er} sur ce chapitre³⁴.

« Chapitre II. Hebr.2.1. Pour ceste cause nous faut il de plus pres

³⁴ La série s'interrompt alors environ six mois et ne reprend qu'avec le sermon DCCCVIII en janvier 1626.

prendre garde aux choses que nous avons ouyes affin que nous ne venions à nous escouler. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 17 août 1625.

« Ezechiel IX.1. Puis il cria à haute vois, moy l'oyant, & dit Faites approcher ceux qui ont commission contre la Ville & un chacun avec son instrument de destruction en sa main.

2. Et voicy six hommes venant de devers le chemin de la haute porte qui se tourne vers Aquilon & chacun avoit en sa main son instument de destruction : il y avoit aussy au milieu d'eux un homme vestu de lin ; ayant un carnet d'ecrivain sur ses reins : & ils entrerent & se tinrent aupres de l'autel d'airain.

3. Adonc la gloire du D. d'Isr. S'esleva de dessus le cheribin, sur lequel elle estoit pour aller vers le seuil de la maison & il cria à l'homme qui estoit vestu de lin & qui avoit un carnet d'ecrivain sur ses reins

4. Et l'Et. lui dit Passe par le milieu de la Ville, par le milieu de Jerusalem & marque la [?] de Taw sur les fronts des hommes qui gemissent & souspirent à cause de toutes les abominations qui se commettent au-dedans d'icelle. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCLXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 20 août 1625.

« Ezech.IX.5. Et dit aux autres, moy l'oyant, Passez parmy la Ville apres luy & frappez : que votre œil n'espargne personne & n'en ayez point de compassion.

6. Tuez entierement Anciens, jeunes gens, vierges, petitiz enfans, & femmes : mais n'approchez de pas un de ceux sur lesquels sera la [?] de Taw & commencez par mon sanctuaire. Ils commencerent donc par les anciens qui estoient devant la Maison.

7. Et leur dit Polluez la Maison é remplissez les parvis des gens navrés à mort : sortez dehors & ils

sortirent & frapperent parmy la Ville.
BM Metz, ms 1 080.

DCCLXXX. Prononcé à Metz le vendredi 22 août 1625.

« Ezech.IX.8. Or advint que si tost qu'ils eurent fait l'occision, je demeuray de reste & tombay sur ma face : si criay & oy Ha ha ! Seigneur Eternel, vas tu donc destruire tous les restes d'Isr. en respandant ta fureur sur Jerusalem ?

9. Et Il me respondit L'iniquité de la Maison d'Isr. & de la Maison de Juda est excessivement grande & le pays est remply de sang & la Ville remplie de renversemens, Car ils ont dit : l'Eternel a abandonné le pays et l'Et. voit goute.

10. Et quant à moy aussy, mon œil ne les espargnera point & je n'en auray point de compassion. Je leur rendray leur train sur leur teste.

11. Et voicy l'homme qui estoit vestu de lin, qui avoit le carnet sur ses reins rapporta le fait disant J'ay fait comme tu m'as demandé. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCXC. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 septembre 1625.

« Osee XIII.14. Je les eusse racheptez en la puissance du sepulchre & les eusse garantis de la Mort. J'eusse osté tes pestes, o Mort, & ta destruction, o sepulchre. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCXCI. Prononcé à Metz le mercredi 1^{er} octobre 1625.

« 2.Cor.V.16. Parquoy des maintenant nous ne cognoissons personne selon la chair, mesmes encor que nous ayons cognu Christ selon la chair toutesfois maintenant nous ne le cognoissons plus. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCXCII. Prononcé à Metz le jeudi 2 octobre 1625³⁵.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 080.

DCCXCV. Prononcé à Metz le dimanche matin 19 octobre 1625.

« Job II.9. Et sa femme luy dit, Encores retiens-tu ton integrité ! Beny Dieu & meurs. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCXCVI. Prononcé à Metz le mercredi 22 octobre 1625.

« Job 2.10. Et je luy respondis Tu parles comme une des femmes mal sages. Ouy ! que nous prenions le bien de la part de Dieu & le mal quand nous ne le pouvons point. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCXCVII. Prononcé à Metz le vendredi 24 octobre 1625.

« Job 2.10. Ouy ! que nous prenions le bien de la part de Dieu & le mal quand nous ne le pouvons point ! En tout cela Job ne pecha point de ses levres. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCXCVIII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 26 octobre 1625.

« Job XVI.21. O que l'homme s'arraisonnasse avec Dieu tout ainsy qu'un homme avec son intime amy !

22. Car les années de mon costé arrivent & j'entre en un sentier duquel je ne retourneray plus. »

BM Metz, ms 1 080.

DCCC. Prononcé à Metz, le dimanche matin 16 novembre 1625.

« Ps. CIII.1. Mon ame beny l'Eternel & tout ce qui est dedans moy beny le nom de sa sainteté

2. Mon ame beny l'Eternel & n'oublie pas un de ses bienfaits. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCI. Prononcé à Metz le mercredi 19 novembre 1625.

« Ps.103.3. C'est luy qui te pardonne toutes tes iniquitez : qui guerit toutes tes infirmitéz. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCII. Prononcé à Metz le vendredi 21 novembre 1625.

« Ps.103.4. Qui garantit ta vie de la fosse, qui te couronne de gratuité & de compassion. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCIX. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 5 octobre 1625.

« Os.XIII.14. J'eusse osté tes pestes, ô Mort & ta destruction ô sepulchre. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 14 décembre 1625.

« 1.Cor.VII.29. Je vous dy cecy, Mes Freres, que le temps est raccourcy. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCV. Prononcé à Metz le mercredi 17 décembre 1625.

« 1.Cor.VII.29. Je vous dy cecy, Mes Freres, que le temps est raccourcy : il reste que ceux qui ont femme se portent comme n'en ayant point.

30. Et ceux qui sont en pleurs comme s'ils n'estoient point en pleurs : & ceux qui sont en joye comme s'ils n'estoyent point en joye. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCVI. Prononcé à Metz le vendredi 19 décembre 1625.

« 1.Cor.VII.30 & ceux qui acheptent comme ne possedans point

31. Et ceux qui usent de ce Monde comme n'en abusant point. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 11 janvier 1626, jour de cène. 50^e sermon de la

³⁵ Cette date est étrange, car il n'y a ordinairement pas de prêche le jeudi et Ferry ne note pas le contexte exceptionnel qui le justifie.

série sur l'épître aux Hébreux, le 2^e sur ce chapitre³⁶.

« Hebr.2.1. Par ceste cause nous faut il de plus pres prendre garde aux choses que nous avons ouyes affin que ne venions à nous escouler. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCIX. Prononcé à Metz le mercredi 14 janvier 1626. 51^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 3^e sur ce chapitre.

« Hebr.2.2. Car si la parole prononcee par les Anges a esté ferme & toute transgression & desobeissance a receu juste retribution »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCX. Prononcé à Metz le vendredi 16 janvier 1626. 52^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 4^e sur ce chapitre.

« Hebr.2.3. Comment eschapperons nous, si nous mettons à nonchallance un si grand salut, lequel ayans premierement commance d'estre declaré par le Seigneur, nous a esté confirmé par ceux qui l'avoyent ouy ? »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXII. Prononcé à Metz le mercredi 11 février 1626, devant les pasteurs ordinaires, [Pierre] Ferry, [Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines et [Pierre] Joly. 53^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 5^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXIII. Prononcé à Metz le vendredi 13 février 1626, devant [Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines, [Pierre] Ferry, [Barthélemy] du Cloux, [Benjamin] Anguenet, [Pierre] Michelet, les ministres ordinaires

³⁶ Il s'agit de la reprise de la série, interrompue en juillet 1625. Il est intéressant de constater que, à l'exact inverse de la pratique ordinaire, c'est un jour de cène qui voit le retour d'une série de sermons.

et les proposants [Jean] d'Ivoy, [?] du Bac et [Jean] Le Bachellé. 54^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 6^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXV. Prononcé à Metz le dimanche matin 8 mars 1626. 55^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 7^e sur ce chapitre.

« Hebr.II.4. Dieu en outre leur rendant ensemble tesmoignages par signes & Miracles & diverses Vertus & distributions du S. Esprit selon sa Volonté. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXVI. Prononcé à Metz le mercredi 11 mars 1626. 56^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 8^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXVII. Prononcé à Metz le vendredi 13 mars 1626. 57^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 9^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXII. Prononcé à Metz le vendredi 10 avril 1626, vendredi saint, devant [Pierre] Michelet, [Barthélemy] du Cloux et les pasteurs ordinaires. Repris le vendredi 30 mars 1668, vendredi saint.

Sur saint Luc, 23, 44-56.

BPF, ms 769².

DCCCXXIII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 12 avril 1626, jour de Pâques. Repris le dimanche après-midi 1^{er} avril 1668, jour de Pâques.

« Actes II. 24. Lequel Dieu a ressuscité ayant deslié les douleurs de la mort, pourtant qu'il n'estoit possible qu'il fust retenu d'icelle. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXIII³⁷. Prononcé à Metz le dimanche matin 3 mai 1626, devant [Étienne] Mozet, [Abraham] Rambour, [Pierre] Michelet et les pasteurs ordinaires.

« 1.Tim.V.20. Repren publiquement ceux qui peschent, affin que les autres aussy en ayent crainte. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 6 mai 1626, devant [Abraham] Rambour et [Pierre] Michelet. 58^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 10^e sur ce chapitre.

« Hebr.II.4. Dieu en outre leur rendant ensemble tesmoignages par signes & Miracles & diverses Vertus & distributions du S. Esprit selon sa Volonté. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXV. Prononcé à Metz le vendredi 8 mai 1626, devant [Pierre] Michelet et [Abraham] Rambour. 59^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 11^e sur ce chapitre.

« Heb.II.5. Car ce n'est point aux Anges qu'il a assujety le Monde à venir duquel nous parlons. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 31 mai 1626, jour de Pentecôte. Repris le 22 mai 1661, devant [Isaac] de Combles.

« Nehem.IX.20. Tu leur donnas ton bon esprit pour les faire sages & ne retiras point ta Manne arriere de leur bouche & tu leur donnas de l'eau pour leur soif. »

BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 3 juin 1626. 60^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 12^e sur ce chapitre.

« Heb.II.6. Ce qu'il leur a tesmoigné en quelque lieu disant Qu'est ce que l'homme que tu ayes souvenance de luy : ou du

³⁷ C'est une erreur de Paul Ferry, qui a numéroté « DCCCXXIII » deux de ses sermons.

filz de l'homme que tu le visites ? »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 5 juin 1626. 61^e sermon de la série de l'épître aux Hébreux, le 13^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXX. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 juin 1626. 62^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 14^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXXI. Prononcé à Metz le vendredi 3 juillet 1626, devant [Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines et les pasteurs ordinaires. 63^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 15^e sur ce chapitre.

« Heb.II.7. Tu l'as fait un peu moindre que les anges ; Tu l'as couronné de gloire & d'honneur & l'as estably sur les œuvres de tes mains.
8. Tu as assujety toutes choses sous ses piedz. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 26 juillet 1626, devant [Pierre] Michelet, [Daniel] Jacobé, [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 64^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 16^e sur ce chapitre. Sur les mêmes versets que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXXIII. Prononcé à Metz le mercredi 29 juillet 1626, devant [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Jean] Jassoy, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 65^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 17^e sur ce chapitre.
« Hebr.II.8. Or en ce qu'il lui a assujety toutes choses Il n'a rien laissé qui ne luy soit assujety. Si ne voyons nous point encor

maintenant toutes choses lui estre assujeties. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXXV. Prononcé à Metz le dimanche matin 23 août 1626, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 66^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 18^e sur ce chapitre.
« Hebr.II.8. Si ne voyons nous point encor maintenant toutes choses lui estre assujeties. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 26 août 1626, devant [Pierre] Michelet, [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 67^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 19^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXXXVII. Prononcé à Metz le vendredi 28 août 1626, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 68^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 20^e sur ce chapitre.
« Hebr.II.8. Si ne voyons nous pas encor maintenant toutes choses lui estre assujeties
9. Mais nous voyons couronné de gloire & d'honneur celuy qui avoit esté fait un peu moindre que les anges ascavoir Jesus. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 20 septembre 1626, devant [Étienne] Mozet, [Abraham] Rambour, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 69^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 21^e sur ce chapitre.
« Hebr.II.9. Mais nous voyons couronné de gloire & d'honneur celuy qui avoit esté fait un peu moindre que les anges ascavoir Jesus, par la passion de sa Mort affin que par la grace de Dieu il goust la mort pour tous. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXL. Prononcé à Metz le mercredi 23 septembre 1626, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Abraham] Rambour, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 70^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 22^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXLI. Prononcé à Metz le vendredi 25 septembre 1626³⁸, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon, [Étienne] Mozet et les pasteurs ordinaires. 71^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 23^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXLII. Prononcé à Burtoncourt le dimanche matin 4 octobre 1626. Cette communauté proche de Metz est habituellement desservie part Philippe de Gastines, mais Ferry a remplacé ce pasteur à l'occasion du mariage de la fille de celui-ci, qui épouse Daniel Linglot, fils du maire de Burtoncourt. Repris à Metz le vendredi 12 octobre 1668, devant les pasteurs ordinaires.
« Luc 12.32. Ne crain point petit troupeau car le bon plaisir de vostre Pere a esté de vous donner le Royaume. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXLIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 18 octobre 1626, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 72^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 24^e sur ce chapitre.
« Hebr.II.9. Mais nous voyons couronné de gloire & d'honneur celuy qui avoit esté fait un peu moindre que les anges ascavoir Jesus, par la passion de sa Mort affin que par la grace de Dieu il goust la mort pour tous. »
BM Metz, ms 1 081.

³⁸ C'est pas erreur que Ferry a noté le 24.

DCCCXLIV. Prononcé à Metz le vendredi 23 octobre 1626, devant [François] de Combles, [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Joly et [Jacques] Le Coulon. 73^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 25^e sur ce chapitre. « Hebr.II.9. affin que par la grace de Dieu il gousta la mort pour tous. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXLVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 15 novembre 1626, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 74^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 26^e sur ce chapitre. « Hebr.II.10. Car il estoit convenable que celui pour lequel sont toutes choses & par lequel sont toutes choses, puisqu'il amenoit plusieurs enfants a gloire, consacrasse le Prince de leur salut par afflictions. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXLVII. Prononcé à Metz le mercredi 18 novembre 1626, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 75^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 27^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCXLIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 13 décembre 1626, devant [Étienne] Mozet et [Pierre] Michelet. 76^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 28^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCL. Prononcé à Metz le mercredi 16 décembre 1626, devant [Étienne] Mozet et [Pierre] Michelet. 77^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 29^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 081.

DCCCLI. Prononcé à Metz le vendredi 18 décembre 1626, devant [Pierre] Michelet. 78^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 30^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 10 janvier 1627, jour de cène, devant [Pierre] Michelet et les pasteurs ordinaires. 79^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 31^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLIV. Prononcé à Metz le mercredi 13 janvier 1627, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 80^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 32^e sur ce chapitre. « Hebr.II.11. Car & celui qui sanctifie & ceux qui sont sanctifiés sont tous d'Un. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLV. Prononcé à Metz le vendredi 15 janvier 1626, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 81^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 33^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 février 1627, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 82^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 34^e sur ce chapitre. « Hebr.II.11. Pour laquelle cause il ne prend point à honte de les appeler Freres
12. disant J'annonceray ton nom à mes freres & te loueray au milieu de l'assemblée. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLVII. Prononcé à Metz le mercredi 10 février 1627, devant [Philippe] de Gastines, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 83^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 35^e sur ce chapitre. « Hebr.II.12. J'annonceray ton nom à mes freres & te loueray au milieu de l'assemblée. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLVIII. Prononcé à Metz le vendredi 12 février 1627³⁹, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 84^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 36^e sur ce chapitre. « Hebr.II.13. Et derechef, je me confieray en Luy. Et encore, Me voicy, Moy & les enfans que Dieu m'a donnez. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLX. Prononcé à Metz le mercredi 3 mars 1627, jour de jeûne, devant [Pierre] Michelet, [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. « Deut.33.7. O Eternel escoute la Voix de Juda & le fay rentrer vers son peuple : que ses mains lui suffisent & que tu luy sois en aide contre ses ennemys. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 mars 1627, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet et les pasteurs ordinaires. « Deut.30.19. Je pren aujourd'huy en tesmoins les Cieux & la Terre contre vous que j'ay mis devant luy la Vie & la Mort, la Benediction & la Malediction : choisy donc la Vie, affin que tu vives, toy & ta posterité. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXII. Prononcé à Metz le mercredi 10 mars 1627, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jean] Jassoy, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les ordinaires. 85^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 37^e sur ce chapitre.

³⁹ Ferry note par erreur le 12.

« Hebr.II.13. Et derechef, je me confieray en Luy. Et encore, Me voicy, Moy & les enfans que Dieu m'a donnez. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXIII. Prononcé à Metz le vendredi 12 mars 1627, devant [Pierre] Michelet, [Jean] Jassoy, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 86^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 38^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXV. Prononcé à Metz le dimanche matin 4 avril 1627, jour de Pâques, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet et les pasteurs ordinaires.

« Col.III.1. Si vous estes ressuscitez avec Christ cherchez les choses qui sont en haut là ou Christ est assis à la dextre de Dieu. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXVI. Prononcé à Metz le mercredi 7 avril 1627, devant [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Michelet, [Gédéon] de Marsal et deux proposants de l'académie de Montauban, Benoist et Richaud⁴⁰. 87^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 39^e sur ce chapitre.

« Hebr.II.13. Et derechef, je me confieray en Luy. Et encore, Me voicy, Moy & les enfans que Dieu m'a donnez. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXVII. Prononcé à Metz le vendredi 9 avril 1627, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 88^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 40^e sur ce chapitre.

⁴⁰ On retrouve ces deux noms parmi les pasteurs qui ont examiné Ferry le 5 octobre 1611 pour devenir pasteur (BnF, NAF 6 723, fol. 23 v^o). Peut-être ces deux étudiants sont-ils leurs fils.

« Hebr.II.14. & puis donc que les enfans participent à la chair & au sang luy aussy semblablement participe aux mesmes choses, affin que par la Mort il destruisist celuy qui avoist l'Empire de Mort, ascavoir le Diable. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXVIII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 11 avril 1627, jour de Quasimodo, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche 22 avril 1658, jour de Pâques, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Apoc.XX.6. Bienheureux & saint est Celui qui à part en la premiere Resurrection : la Mort seconde n'a point de puissance sur eux. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXX. Prononcé à Metz le mercredi 5 mai 1627, devant [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 89^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 41^e sur ce chapitre.

« Hebr.II.14. & puis donc que les enfans participent à la chair & au sang luy aussy semblablement participe aux mesmes choses, affin que par la Mort il destruisist celuy qui avoist l'Empire de Mort, ascavoir le Diable. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXI. Prononcé à Metz le vendredi 7 mai 1627, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 90^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 42^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXIII. Malheureusement, tout le haut du sermon est déchiré, ce qui empêche de voir sur quel passage de la Bible il portait. Tout ce que l'on arrive à lire est qu'il a

été prononcé un jour de cène de mai 1627, devant des pasteurs dont on ne peut qu'identifier [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les ordinaires. Ce n'est assurément pas un sermon de la série sur l'épître aux Hébreux.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 2 juin 1627, devant [François] de Combles, [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 91^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 43^e sur ce chapitre.

« Hebr.II.15. Et qu'il en delivrast tous ceux qui pour crainte de mort estoient toute leur vie assujetés à servitude. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXV. Prononcé à Metz le vendredi 4 juin 1627, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jean] Jassoy, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 92^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 44^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 27 juin 1627, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 93^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 45^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 30 juin 1627, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 94^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 46^e sur ce chapitre.
« Hebr.II.16. Car certes il n'a nullement pris les Anges mais a pris la semence d'Abraham. »
BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXIX. Prononcé à Metz le vendredi 2 juillet 1627, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon, [François] de Combles et [Théophile] Le Coulon. 95^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 47^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 25 juillet 1627, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 96^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 48^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXXII. Prononcé à Metz le mercredi 28 juillet 1627, devant [Pierre] Michelet, [Pierre] Le Bachellé, [François] de Combles et [Théophile] Le Coulon. 97^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 49^e sur ce chapitre. « Hebr.II.17. Pour quoy il a falu qu'il fust semblable en toutes choses à ses freres affin qu'il fust souverain sacrificateur, misericordieux & fidele es choses qui doivent estre faites envers Dieu affin de faire propitiation pour les peschez du peuple. » BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXXIII. Prononcé à Metz le vendredi 30 juillet 1627, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 98^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 50^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXXV. Prononcé à Metz le mercredi 25 août 1627, devant [Abraham] Rambour, [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Jean] Jassoy, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 99^e sermon de la série

sur l'épître aux Hébreux, le 51^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 27 août 1627, devant les mêmes que le sermon précédent, excepté [Pierre] Joly. 100^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 52^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXXVII. Prononcé à La Horgne le dimanche 5 septembre 1627, jour de cène, en présence de [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Joly. Repris au même endroit le dimanche 10 septembre 1651, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé. « Ps. CIII.5. Qui rassasie ta bouche de biens, tellement que ta jeunesse ose renouveler comme celle de l'aigle. » BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 19 septembre 1627, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 101^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 53^e sur ce chapitre. « Hebr.II.17. affin qu'il fust souverain sacrificateur, misericordieux & fidele es choses qui doivent estre faites envers Dieu affin de faire propitiation pour les peschez du peuple. » BM Metz, ms 1 081.

DCCCLXXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 22 septembre 1627, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [François] de Combles et [Théophile] Le Coulon. 102^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 54^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 081.

DCCCXCI. Prononcé à Metz le dimanche 17 octobre 1627, devant [François] de Combles, [Pierre] Michelet, [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Le Bachellé. 103^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 55^e sur ce chapitre. « Hebr.II.18. Car par ce qu'il a souffert en estant tenté Il est aussi puissant pour secourir ceux qui sont tentés. » BM Metz, ms 1 081.

DCCCXCII. Prononcé à Metz le mercredi 20 octobre 1627, devant [Pierre] Michelet, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 104^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 56^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 081.

DCCCXCIII. Prononcé à Metz le vendredi 22 octobre 1627, devant les mêmes que pour le sermon précédent, excepté [Jean] Jassoy. 105^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 57^e sur ce chapitre⁴¹. Sur le même verset que les sermons précédents. BM Metz, ms 1 081.

CM⁴². Prononcé à La Horgne le dimanche 26 décembre 1627. Repris au même endroit le 15 décembre 1641 et le 14 janvier 1663. « 1 Jean IV.9. En cecy est manifeste la charité de Dieu envers nous que Dieu a envoyé son Fils unique au monde affin que nous vivions par luy. » BM Metz, ms 1 069.

⁴¹ Après ce sermon, la série sur l'épître aux Hébreux souffre d'une grave lacune dans les fonds parvenus jusqu'à nous. Le suivant que nous avons est le 173^e de la série (sermon MXXXVII) et, ensuite, les lacunes se multiplient.
⁴² Ferry note « IX^C ».

CMIII. Prononcé à Metz le dimanche 14 janvier 1628, devant les pasteurs ordinaires, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Jean] Jassoy et [Jacques] Le Coulon.

« Ps.XXVI. Eternel j'esleve mon ame à toy

2. Mon Dieu je m'asseure en toy, que je ne sois point confus, que mes ennemis ne s'esgayent point de moy. »

BM Metz, ms 1 080.

CMV. Prononcé à Metz le vendredi 19 janvier 1628, devant [Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines, [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. Repris à La Horgne le dimanche 25 février 1663.

« Es.LXII.6. Vous qui ravivez l'Eternel n'avez point de cesser

7. Et ne luy donnez point de cesse jusques à ce qu'il restablisce & qu'il remette Jerusalem en un estat renomme en la terre. »

BM Metz, ms 1 080.

CMXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 mai 1628, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Ferry, [Jean] Jassoy, [Daniel] Jacobé, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le 28 avril 1658, jour de Quasimodo, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« S. Luc 24.46. Et il leur dit, Il est ainsy escrit & ainsy falloit que le Christ souffrist & ressuscitast des morts au troisieme jour.

47. Et qu'on preschast en son nom repentance & remission des pechez par toutes nations en commenceant depuis Jerusalem. »

BM Metz, ms 1 080.

CMXIX. Prononcé à La Horgne « en grande assemblée » le dimanche 11 juin 1628, jour de Pentecôte. Repris le dimanche 4 juin 1658, jour de Pentecôte, toujours devant une grande assistance.

« Act.2.14. à 21. »

BM Metz, ms 1 080.

CMXLIV. Prononcé à La Horgne le dimanche 24 décembre 1628.

Repris, sans doute au même endroit, les 2 décembre 1646, 25 novembre 1658 et 7 décembre 1664.

« Math.3.1⁴³. Or en ce temps la vint Jean Baptiste, preschant au desert de Judee

2. Et disant Amendez vous &c.

3. Car c'est cestuy ci duquel il a esté &c. »

BM Metz, ms 1 081.

CMXLVIII. Le coin haut gauche de ce sermon est déchiré, ce qui rend difficile la collecte de toutes les indications. Entre crochets, ce que l'on peut déduire.

Prononcé [à Metz⁴⁴] un dimanche après-midi non défini de 1629⁴⁵, en présence d'[Étienne] Mozet, [Philippe] de Gastines, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires [mais tous les noms ne sont pas lisibles]. Repris à La Horgne le 13 [?] et à Metz le dimanche matin 6 septembre 1664 [sans doute jour de cène], devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« [Luc, X]IV.15. Bienheureux sera celui qui mangera du pain au Royaume de Dieu ».

BM Metz, ms 1 081.

CMLXI. Prononcé à La Horgne le dimanche 25 avril 1629, jour de Pâques, devant [Jacques] Le Coulon. Repris le dimanche 13 avril 1659, sans doute au même endroit, devant [Pierre] Le Bachellé.

« 1.Cor.XV.3. Avant toutes choses je vous ay baillé ce que j'avoy aussi receu asc. que Christ

⁴³ Ferry a changé d'avis, il avait dans un premier temps pensé commenter « 1.Tim.1.15. Ceste parole est certaine & digne d'estre entierement receüe, c'est que Jesus Christ est venu au monde pour sauver les pescheurs desquels je suis le premier », mais ces indications sont barrées.

⁴⁴ C'est assuré, car il n'y a pas de prêche d'après-midi à La Horgne.

⁴⁵ Si l'on en croit la chronologie des sermons de Ferry, il s'agit d'une cène célébrée en janvier 1629.

est mort pour nos peschez selon les Escritures :

4. Et qu'il a esté ensevely, qu'il est resuscité le 3^{ème} jour selon les Escritures. »

BM Metz, ms 1 081.

CMLXXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 22 juillet 1629, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. Ferry précise que c'est en un temps de contagion.

« S. Math.X.29. Deux passereaux ne se vendent ils pas une pite ? Neanmoins un d'iceux ne cherra point sur terre sans vostre Pere.

30. Et les cheveux mesme de vostre teste sont tous contez

31. Ne craignez donc point, vous valez mieux que beaucoup de passereaux. »

BM Metz, ms 1 081.

CMLXXIV. Prononcé à Metz le vendredi 27 juillet 1629, devant [Pierre] Michelet, [Daniel] Buffet et les pasteurs ordinaires. Ferry note à nouveau le contexte de la contagion.

« 2.Petr.2.9. Le Seigneur scait delivrer de tentation ceux qui l'honorent. »

BM Metz, ms 1 081.

CMLXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 19 août 1629, devant [Jacques] Le Coulon et [Daniel] Buffet. Repris à Metz le dimanche matin 12 août 1668, devant [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« Luc XII.35. Que vos reins soyent troussés & vos chandelles allumées.

36. Et que vous soyez semblables aux serviteurs qui attendent leur maistre quand il retournera des nopces, affin que quand il sera venu & heurtera à la porte, incontinent ils luy ouvrent. »

BM Metz, ms 1 081.

CMLXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 22 août 1629, devant [Pierre] Michelet, [Daniel] Buffet et [Jacques] Le Coulon. Repris le mercredi 15 août 1668, devant

[Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« Luc XII.37. Bienheureux sont ces serviteurs la que le Maistre trouvera veillans quand il arrivera. En verité je vous dy qu'il se troussera & les fera mettre à table & s'avancera les servir.

38. Que s'il arrive sur la seconde veille, & pareillement sur la 3^{ème} & qu'il les trouve ainsy, bienheureux sont ces serviteurs. »
BM Metz, ms 1 081.

CMLXXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 24 août 1629, devant [Pierre] Michelet, [Daniel] Buffet et les pasteurs ordinaires. Repris le vendredi 17 août 1668, devant [Pierre] Le Bachellé.

« Luc XII.39. Or scachez cecy, que si le Pere de famille eust scu à quelle heure le larron eust deu venir, il eust veillé & n'eust point laissé percer sa maison.

40. Vous donc aussy soyez prests : car à l'heure que vous ne cuiderez point le fils de l'homme viendra. »

BM Metz, ms 1 081.

CMLXXXI. Prononcé à Metz le mercredi 19 septembre 1629, devant [Pierre] Michelet, [Abraham] Rambour, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires.

« 2.Sam.24.11. La parole de l'Et. fut adressée à Gad le Prophete qui estoit le voyant de David, disant
12. Va & dy à David, Ainsy a dit l'Etern. J'apporte trois choses contre , choisy toy l'une d'icelles affin que je la te fasse.

13. Et pourtant Gad vint vers David, & le luy fit entendre disant lequel veux tu qu'il t'advienne ? ou sept ans de famine sur ton pays, ou que par l'espace de 3 mois tu fuyies de devant tes ennemis & qu'ils te poursuivent, ou que par 3 jours la mortalité soit en ton pays ? Maintenant advise & regarde que ce que je respondray à celuy qui m'a envoyé.

14. Lors David respondit à Gad, Je suis en tres grande angoisse. Je te prie que nous tombions entre les mains de l'Et. Car ses

compassions sont en grand nombre & que je ne tombe point entre les mains des hommes.

15. L'Eternel donc envoya une mortalité &c. »

BM Metz, ms 1 081.

CMLXXXI⁴⁶. Prononcé à Metz le vendredi 21 septembre 1629, devant [Pierre] Michelet, [Daniel] Buffet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Théophile] Le Coulon et [François] de Combles.

« 2. Sam.24.16. Mais quand l'ange eut estendu sa main sur Jerusalem pour la desgaster, l'Et. se repentit & dit à l'ange qui faisoit le desgast parmy le peuple, C'est assez retire à ceste heure ta main. Or l'ange de l'Et. estoit aupres de l'aire d'Aurana Jebusien.

17. Car David voyant l'ange qui frappoit le peuple parla à l'Et. et dit Voicy c'est moy qui ay peché & moy qui ay fait iniquité, mais ces brebis icy qu'ont elles fait ? Je te prie que la main soit contre moy & contre la Maison de mon Pere.

18. Et Gad vint vers David & luy dit Monte & dresse un autel à l'Et. en l'aire d'Arauna Jebusien.

19. Et David monta suivant la parole de Gad, tout ainsy que l'Et. avoit commandé. »

BM Metz, ms 1 080.

CMLXXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 14 octobre 1629, devant [Daniel] Buffet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche matin 26 septembre 1666 devant [Abraham ou Auguste] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires.

« Jug.VIII.2. Les grappillages d'Ephraïm ne sont ils pas meilleurs que la vendange d'Avihezzer ? »

BM Metz, ms 1 081.

CMLXXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 17 octobre 1629, devant

⁴⁶ Et non « 931 » comme l'indique faussement une main de bibliothécaire.

[Pierre] Michelet, [Daniel] Buffet, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Es. LV.1. Hola vous tous qui estes alterez, venez aux eaux, mesmes vous qui n'avez point d'argent, venez, acheptez et mangez : si venez, acheptez sans argent & sans aucun prix du vin & du laict

2. Pourquoi employez vous l'argent pour ce qui ne nourrit point & vostre travail pour ce qui ne rassasie point ? »

BM Metz, ms 1 081.

CMLXXXV. Prononcé à Metz le vendredi 19 octobre 1629, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Daniel] Buffet, [Didier] de Mageron, [Jean] Le Bachellé, [François] de Combles et [Théophile] Le Coulon. Repris le mercredi 17 octobre 1657 devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires.

« Ps.IV.7. Plusieurs disent Qui nous fera jouyr du bonheur ? Leve sur nous la clarté de ta face, ô Eternel.

8. Tu as mis plus de liesse en mon cœur qu'ils n'en ont au temps que leur froment & leur meilleur vin ont foisonné. »

BM Metz, ms 1 081.

CMXCIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 23 décembre 1629. Repris à La Horgne le dimanche 21 décembre 1659.

« S. Luc II.1.2.3.4.5.6. »

BM Metz, ms 1 081.

CMXCIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 6 janvier 1630, jour de cène, devant [Jacques] Le Coulon, [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé, [Abraham] de Mory et les pasteurs ordinaires. Repris le 6 janvier 1658, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Isaac] de Combles et [Jacques] Couët du Vivier.

« Apoc.1.6. A celuy qui nous a fait Rois & sacrificateurs à Dieu son Pere, voix à luy soit gloire & force es siecles des siecles, amen. »

BM Metz, ms 1 081.

CMXCV. Prononcé à Metz le mercredi 9 janvier 1630, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Daniel] Buffet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Abraham] de Mory et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche 7 janvier 1657 devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques] Couët du Vivier, les pasteurs ordinaires et le jésuite [Henry] Lescossois.

« S. Math.II.1. Or Jesus estant né en Bethlehem ville de Judee au temps du Roy Herode voicy arriver d'Orient des Sages en Jerusalem.

2. Disans, Où est le Roy des Juifs qui est né ? Car nous avons veu son estoille en orient & sommes venus l'adorer. »
BM Metz, ms 1 081.

CMXCVI. Prononcé à Metz le vendredi 11 janvier 1630, devant les mêmes que lors du sermon précédent. Repris le mercredi 10 janvier 1657, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires. Sur les mêmes versets que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

[Le sermon CMXCIX a été prononcé à La Horgne. On le sait d'après une note du sermon MDCXIX, BPF, ms 769².]

MIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 31 mars 1630, jour de Pâques, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.
« 2.Tim.1.10. Jesus Christ a destruit la Mort & a mis en lumiere la Vie & l'Immortalité par l'Evangile. »
BM Metz, ms 1 081.

MV. Le coin supérieur droit est déchiré, ce qui empêche la lecture de toutes les informations. J'ai placé entre crochets des informations recueillies grâce au sermon suivant.
Prononcé à Metz le mercredi 3 avril 1630, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abraham] de Mory et les pasteurs ordinaires.

« Ps.XVI.8. Je me suis tousjours proposé l'Eternel devant moy, puisqu'il est à ma dextre je ne suis] point esbranlé.

9. Partant mon cœur s'est esjoüy & ma gloire s'est esgayée : aussy ma chair [demeure en sûreté]

10. Car tu n'abandonneras point mon ame au sepulcre & ne permettras point que ton servant [ne voit la fosse]

11. Tu me feras cognoistre le chemin de vie. »
BM Metz, ms 1 081.

MVI. Prononcé à Metz le vendredi 5 avril 1630, devant [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Abraham] de Mory et les pasteurs ordinaires.
Sur les mêmes versets que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

MVII. Là aussi, le coin supérieur droit est endommagé.
Prononcé à Metz le dimanche après-midi 7 avril 1630, jour de cène, devant [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Abraham] de Mory et les pasteurs ordinaires.
« Ps.XVI.11. Ta face est un rassasiement de joye : il y a plaisir [éternel à ta droite]. »
BM Metz, ms 1 081.

MXXVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 15 septembre 1630, devant [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal, [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 173^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 1^{er} sur ce chapitre⁴⁷.
« Heb. IV. 1. Craignons donc qu'il n'advienne que quelcun d'entre vous ayant delaissé la promesse d'entrer au Repos d'Iceluy ne s'en trouve privé. »
BPF, ms 769².

MXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 18 septembre 1630, devant [Pierre] Michelet, [Jean] Jassoy, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 174^e sermon

⁴⁷ Il nous manque donc l'intégralité du chapitre 3.

de la série sur l'épître aux Hébreux, le 2^e sur ce chapitre.
« Hebr. IV.1. Craignons donc qu'il n'advienne que quelqu'un d'entre vous ayant delaissé la promesse d'entrer au Repos d'Iceluy ne s'en trouve privé. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MXXX. Prononcé à Metz le dimanche matin 13 octobre 1630, devant [Pierre] Michelet, [Benjamin] Anguenet, [Jacques] Le Coulon, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le mercredi 28 octobre 1665 devant les pasteurs ordinaires.
« S. Luc V.37. Nul ne met le vin nouveau en ouaires Vieux : Car autrement le vin nouveau rompra les ouaires & se repandra & les ouaires seront perdus.
38. Mais le vin nouveau doit estre mis en ouaires neufs & ainsy seront gardez tous les deux.
39. Et n'y a personne qui boive du vieux qui veuille tantost du nouveau, car, dit il, le vieux vaut mieux. »
BM Metz, ms 1 081.

MXXXI. Prononcé à Metz le mercredi 16 octobre 1630, devant [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Michelet. Repris le 6 octobre 1655 devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. L'exorde est également repris à La Horgne le 19 octobre 1664.
« Ps. 104.13. Il abbeuve les montagnes de ses chambres hautes, et en la terre rassasiee du fruit de tes œuvres
14. Il fait produire le foin pour le bestail & l'herbe pour le service de l'homme, faisant sortir le pain de la terre.
15. Ensemble le vin qui resjouit le cœur de l'homme, luy faisant reluire la face avec l'huile & sustentant le cœur de l'homme avec du pain. »
BM Metz, ms 1 081.

MXXXII. Prononcé à Metz le vendredi 18 octobre 1630, devant [François] de Combles, [Théophilie] Le Coulon, [Pierre] Michelet et [Benjamin] Anguenet.

Repris le vendredi 8 octobre 1655, devant [David] Ancillon.

« Ps.104.29. Caches-tu ta face ? Elles sont troubleses ; retires-tu leur souffle ? Elles deffailent & retournent en leur poudre.

30. Mais si tu renvoies ton esprit, elles sont creées & tu renouvelles la face de la terre.

31. Que la gloire de l'Et. soit à tousjours, que l'Eternel s'esjouisse en tes œuvres. »

BM Metz, ms 1 081.

MXXXIV. Prononcé à Metz le dimanche 10 novembre 1630, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 175^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 3^e sur ce chapitre.

« Heb. IV. 2. Car il nous a esté evangelisé comme aussy à ceux la : mais la parole de la predication ne leur a de rien proficté, pour ce qu'elle n'estoit point meslee avec la foy en ceui qui l'ouyrent. »

BPF, ms 769².

MXXXV. Prononcé à Metz le mercredi 13 novembre 1630, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 176^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 4^e sur ce chapitre.

« Hebr., IV, 2. Car il nous a esté evangelisé comme aussy à ceux la : mais la parole de la predication ne leur a de rien proficté, pour ce qu'elle n'estoit point meslee avec la foy en ceui qui l'ouyrent. »

BPF, ms 769².

MXXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 15 novembre 1630, devant [Pierre] Michelet et les pasteurs ordinaires. 177^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 5^e sur ce chapitre.

« Hebr. IV.3. Car nous qui avons creu entrerons au Repos, suivant ce qui a esté dit ; Pourtant... »

BPF, ms 769³, dossier 1.

MXXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 1^{er} décembre 1639, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche après-midi 11 janvier 1660 devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Rom.XIII.11. Il est ja temps de nous resveiller du sommeil, car maintenant le salut est plus pres de nous que lors que nous avons creu.

12. La nuit est passee & le jour est approché : rejettons donc les œuvres de tenebres & soyons revestus des armes de la lumiere. »

BM Metz, ms 1 081.

MXXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 4 décembre 1630, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé, [François] de Combles et [Gédéon] de Marsal.

« Luc I.67 jusque 75. »

BM Metz, ms 1 081.

MXL. Prononcé à Metz le vendredi 6 décembre 1630, devant [Pierre] Le Bachellé, [Pierre] Michelet et les pasteurs ordinaires.

« Luc I.76 – 79. »

BM Metz, ms 1 081.

MXLII⁴⁸. Prononcé à Metz le jeudi 26 décembre 1630, lendemain de Noël, devant [Étienne] Mozet, [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Joly. Repris à La Horgne le dimanche 25 décembre 1644. L'exorde est repris du sermon CM.

« 1.Jean IV.10. En cecy est la charité, non point que nous ayons aimé Dieu mais pour ce que luy nous a aimez & a envoyé son Fils pour estre propitiation pour nos pechez. »

BM Metz, ms 1 081.

MXLIII. Prononcé à Metz le dimanche 5 janvier 1631, jour de

⁴⁸ Et non « 1052 » comme il a été faussement rajouté en bleu par un bibliothécaire.

cène, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Joly et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche matin 4 janvier 1660, sans doute jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« Act.VII.22. Adonc Paul se trouvan au milieu de l'Areopage, dit, Hommes Athéniens, je vous apperceoy en toutes choses comme par trop devotieux

23. Car en passant & contemplant vos devotions, j'ay trouvé mesme un autel, auquel estant escrit, au Dieu incognu ; Celuy donc que vous honorez sans le cognoistre, c'est celuy lequel je vous annonce. »

BM Metz, ms 1 081.

MXLIV. Prononcé à Metz le mercredi 8 janvier 1631, devant [Étienne] Mozet et les pasteurs ordinaires, [Gédéon] de Marsal excepté. 178^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 6^e sur ce chapitre.

« Hebr. IV. 3. combien que les ouvrages d'iceluy fussent desja parachevez dez la fondation du monde.

4. Car Il a dit ainsy en quelque lieu touchant le septieme jour Et Dieu se reposa de tous ses ouvrages au septiesme jour.

5. Et derechef en ce passage, s'ilz entrent en mon repos. »

BPF, ms 769³, dossier 1.

MXLV. Prononcé à Metz le vendredi 10 janvier 1631, devant [Étienne] Mozet, [François] de Combles et [Pierre] Le Bachellé. 179^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 7^e sur ce chapitre.

« Hebr. IV. 6.7.8. »

BPF, ms 769³, dossier 1.

MXLVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 2 février 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 180^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 8^e sur ce chapitre.

« Hebr., IV, 9 Par quoy il reste un repos pour le peuple de Dieu. »

BPF, ms 769².

MXLVIII. Prononcé à Metz, le mercredi 5 février 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 181^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 9^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent. BPF, ms 769³, dossier 1.

MXLIX. Prononcé à Metz le vendredi 7 février 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 182^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 10^e sur ce chapitre. « Hebr. IV.10. » BPF, ms 769³, dossier 1.

MLI. Prononcé à Metz le dimanche matin 2 mars 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 183^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 11^e sur ce chapitre. « Heb. IV. 11. Estudions nous donc d'entrer en ce Repos là affin que quelcun ne tombe par un mesme exemple de Rebellion. » BPF, ms 769².

MLII. Prononcé à Metz le mercredi 5 mars 1631, devant les mêmes que pour le sermon précédent. 184^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 12^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent. BPF, ms 769².

MLIII. Prononcé à Metz le vendredi 7 mars 1631, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 185^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 13^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BPF, ms 769².

MLV. Prononcé à Metz le dimanche matin 30 mars 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 186^e sermon

de la série sur l'épître aux Hébreux, le 14^e sur ce chapitre. « Hebr., IV, 12. La parole de Dieu est vivante & d'efficace, & plus penetrante que nulle espee à deux tranchans & atteint jusqu'à la division de l'ame & de l'esprit & des jointures & des moelles, & est juge des pensees & intentions du cœur. » BPF, ms 769².

MLVI. Prononcé à Metz le mercredi 2 avril 1631, devant [François] de Combles et [Théophile] Le Coulon. 187^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 15^e sur ce chapitre. Sur le même verset que le sermon précédent. BPF, ms 769².

MLVII. Prononcé à Metz le vendredi 4 avril [1631], devant [Étienne] Mozet et les pasteurs ordinaires. 188^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 16^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BPF, ms 769².

MLX. Prononcé à Metz le mercredi 30 avril 1631, devant [Pierre] Ferry, [Abraham] Rambour, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 189^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 17^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BPF, ms 769².

MLXI. Prononcé à Metz le vendredi 2 mai 1631, devant [Pierre] Ferry, [Abraham] Rambour, [Pierre] Joly et les pasteurs ordinaires. 190^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 18^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BPF, ms 769².

MLXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 23 mai 1631, devant [Étienne] Mozet, [Abraham] Rambour, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé

et les pasteurs ordinaires. 191^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 19^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BM Metz, ms 1 081.

MLXIV. Prononcé à Metz le vendredi 28 mai 1631, devant [Pierre] Michelet, [Abraham] Rambour, [François] de Combles et [Théophile] Le Coulon. 192^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 20^e sur ce chapitre. Sur le même verset que les sermons précédents. BM Metz, ms 1 081.

MLXV. Prononcé à La Horgne le dimanche 8 juin 1631, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Ferry. Repris au même endroit le dimanche 19 mai 1652, jour de Pentecôte, et le dimanche 12 mai 1658, en présence de [Jacques] Couët du Vivier ; finalement à Metz le vendredi 23 mai 1668. « Ephes. 4. 8. Estant monté en haut il a meme captive grande multitude de captifs & a donné dons aux hommes. » BPF, ms 769³, dossier 1.

MLXVI. Prononcé à Metz le vendredi 13 juin 1631, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires, hormis [François] de Combles, malade, que Ferry remplace. « Ps.78 v.59.60.61.62.63.64.65.66. qui est le psaume qu'avons chanté. » BM Metz, ms 1 081.

MLXVII. Prononcé à Metz le mercredi 25 juin 1631, devant [Benjamin] Anguenet, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 193^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 21^e sur ce chapitre. « Hebr.IV.12. & atteint jusqu'à la division de l'ame & de l'esprit & des jointures & des moelles, & est juge des pensees & intentions du cœur. » BM Metz, ms 1 081.

MLXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 27 juin 1631, devant

[Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 194^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 22^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 081.

MLXX. Prononcé à Metz le dimanche matin 20 juillet 1631, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Michelet et [Théophile] Le Coulon. 195^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 23^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.12. & est juge des pensees & intentions du cœur. »

BM Metz, ms 1 081.

MLXXI. Prononcé à Metz le mercredi 23 juillet 1631, devant [Pierre] Michelet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 196^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 24^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 081.

MLXXII. Prononcé à Metz le vendredi 25 juillet 1631, devant [Pierre] Michelet, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 197^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 25^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 081.

MLXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 17 août 1631, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon, [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Joly et [Pierre] Le Bachellé. 198^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 26^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.12. Car la parole de Dieu est vivante & d'efficace, & plus penetrante que nulle espee à deux tranchans & atteint jusqu'à la division de l'ame & de l'esprit & des jointures & des moelles, & est juge des pensees & intentions du cœur. »

BM Metz, ms 1 081.

MLXXV. Prononcé à Metz le mercredi 20 août 1631, devant [Pierre] Joly, [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 199^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 27^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.13. Et n'y a creature aucune cachee devant luy : ains toutes choses sont nues & entierement ouvertes aux yeux de celui devant lequel nous avons à faire. »

BM Metz, ms 1 081.

MLXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 22 août 1631, devant [Pierre] Joly et les pasteurs ordinaires. 200^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 28^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 081.

MLXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 14 septembre 1631, jour de cène, devant les pasteurs ordinaires. Repris le 14 septembre 1659, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et [Isaac] de Combles.

« Jean, IV, 34. Jesus leur dit Ma viande est que je fais la volonte de celui qui m'a envoye & parfaire son oeuvre. »

BPF, ms 769².

MLXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 17 septembre [1631], devant [François] de Combles, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Joly. 201^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 29^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.13. Et n'y a creature aucune cachee devant luy : ains toutes choses sont nues & entierement ouvertes aux yeux de celui devant lequel nous avons à faire. »

BM Metz, ms 1 081.

MLXXX. Prononcé à Metz le vendredi 19 septembre 1631, devant [Pierre] Joly et les pasteurs ordinaires. 202^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 30^e sur ce chapitre.

« Hebr. IV. 13. »

BPF, ms 769³, dossier 1.

MLXXXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 12 octobre 1631, « jour de l'entrée de Monsieur le Prince de Condé à Metz », devant [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche matin 8 octobre 1662 devant [Pierre] Le Bachellé, [Samuel] de La Cloche et les pasteurs ordinaires.

« Luc X.38. Puis advint, comme ils s'en alloient, qu'il entra dans une bourgade & une femme nommee Marthele receu en sa maison.

39. Or avoit elle une sœur nommee Marie, laquelle aussy se tenant assise aux pieds de Jesus escoute sa parole.

40.41.42. »

BM Metz, ms 1 081.

MLXXXIII. Prononcé à Metz le mercredi 15 octobre 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Jean] Jassoy, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le mercredi 11 octobre 1662 devant [Pierre] Le Bachellé, [Samuel] de La Cloche, [David] Ancillon, [Jacques ou Auguste] Couët du Vivier et [François] Bancelin.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 081.

MLXXXIV. Prononcé à Metz le vendredi 17 octobre 1631, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Gédéon] de Marsal et [Théophile] Le Coulon. Repris le vendredi 30 octobre 1665 devant les pasteurs ordinaires.

« 1.Tim.VI.17. le Dieu vivant nous donne toutes choses abondamment pour en jouyr. »

BM Metz, ms 1 081.

MLXXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 9 novembre 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Michelet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 203^e sermon de la série

sur l'épître aux Hébreux, le 31^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.13. Et n'y a creature aucune cachee devant luy : ains toutes choses sont nues & entierement ouvertes aux yeux de celui devant lequel nous avons à faire. »

BM Metz, ms 1 081.

MLXXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 12 novembre 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 204^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 32^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.14. Puis donc que nous avons un souverain & grand sacrificateur, Jesus fils de Dieu qui est entré es Cieux, tenons ferme la profession. »

BM Metz, ms 1 081.

MLXXXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 14 novembre 1631, devant [Pierre] Michelet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 205^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 33^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 081.

MXC. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 décembre 1631, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 206^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 34^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 081.

MXCI. Prononcé à Metz le mercredi 10 décembre 1631, devant le maréchal de La Force et ses fils⁴⁹, [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 207^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 35^e sur ce chapitre.

⁴⁹ Ces commandants de l'armée du roi précèdent de quelques jours le souverain en ville.

Sur le même verset que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 081.

MXCII. Prononcé à Metz le vendredi 12 décembre 1631, devant [Étienne] Mozet et les pasteurs ordinaires. 208^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 36^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.14. Puis donc que nous avons un souverain & grand sacrificateur Jesus fils de Dieu qui esy entré es Cieux, tenons ferme la profession. »

BM Metz, ms 1 081.

MXCIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 22 décembre 1631. Ferry précise que l'exorde est repris le dimanche 25 décembre 1644 et le 16 janvier 1661.

« 1. Jean III.16. Dieu a tant aimé le monde &c. »

BM Metz, ms 1 081.

MXCV. Prononcé à Metz le dimanche matin 4 janvier 1632, jour de cène. Ferry note la présence de l'ambassadeur d'Angleterre, de membres de sa suite et de nobles français et anglais⁵⁰. Repris le dimanche matin 13 décembre 1662, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Es. XXV.9. En ce jour là on dira Voicy c'est ici nostre Dieu, nous l'avons attendu, aussy nous sauvera Il : c'est luy l'Eternel, nous l'avons attendu ; nous nous esgayons & nous resjouyssonns de son Salut. »

BM Metz, ms 1 081.

MXCVI. Prononcé à Metz le mercredi 7 janvier 1632, devant [Étienne] Mozet, [Jean] Jassoy, [François] de Combles, [Théophile] Le Coulon, l'ambassadeur d'Angleterre, un représentant hollandais. Ferry note que tout le monde prie particulièrement pour la santé du roi. 209^e sermon de la série sur

⁵⁰ Ces personnes sont à Metz dans le contexte du séjour de Louis XIII dans cette ville.

l'épître aux Hébreux, le 37^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.14. tenons ferme la Profession. »

BM Metz, ms 1 081.

MXCVII. Prononcé à Metz le vendredi 9 janvier 1631, devant [Étienne] Mozet, [Jean] Jassoy, les pasteurs ordinaires, l'ambassadeur d'Angleterre et celui de Hollande. 210^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 38^e sur ce chapitre.

« Heb.IV.15. Car nous n'avons point un souverain sacrificateur qui ne puisse avoir compassion, de nos infirmités : ains nous avons celui qui a esté tenté de mesme que nous en toutes choses, horsmis pesché. »

BM Metz, ms 1 081.

MXCVIII. Prononcé à Metz le dimanche soir 11 janvier 1632, jour de cène, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires, ainsi que « quantité de nobles et amis de la suite du Roy ». Repris le 4 septembre 1667 devant Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Coloss.1.27. »

BM Metz, ms 1 081.

MC. Prononcé à Metz le dimanche matin 1^{er} février 1632, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon, les pasteurs ordinaires, l'ambassadeur d'Angleterre et de nombreux membres de la suite du roi. 211^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 39^e sur ce chapitre.

« Heb.IV.15. Car nous n'avons point un souverain sacrificateur qui ne puisse avoir compassion, de nos infirmités : ains nous avons celui qui a esté tenté de mesme que nous en toutes choses, horsmis pesché. »

BM Metz, ms 1 081.

MCI. Prononcé à Metz le mercredi 4 février 1632, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires et de nombreux nobles de la suite du roi. 212^e sermon de la série sur

l'épître aux Hébreux, le 40^e sur ce chapitre.

« Heb.IV.15. ains nous avons celui qui a esté tenté de mesme que nous en toutes choses, horsmis pesché. »
BM Metz, ms 1 081.

MCII. Prononcé à Metz le vendredi 6 février 1632, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires, l'ambassadeur d'Angleterre, le député général des Églises réformées de France, le marquis de Gallerande) et de nombreux membres de la suite du roi, « tant de l'une que de l'autre religion ». 213^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 41^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

MCIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 29 février 1632, devant [François] de Combles, [Théophile] Le Coulon, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 214^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 42^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.16. Allons donc avec assurance au Throsne de Grace affin que nous obtenions miséricorde et trouvions grace pour estre aidez en temps opportun. »
BM Metz, ms 1 081.

MCV. Prononcé à Metz le mercredi 3 mars 1632, devant [François] de Combles, [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. 215^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 43^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

MCVI. Prononcé à Metz le vendredi 5 mars 1632, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 216^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 44^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 081.

MCVII. Prononcé à Saint-Avoid le dimanche matin 14 mars 1632, au camp du maréchal de La Force, devant celui-ci, sa femme, ses deux fils, son aide de camp et de nombreux officiers. Sermon repris à La Horgne le 10 juin 1657. Exorde repris pour le sermon MCMXI.

« 1. Jn.5.4. Tout ce qui est né de Dieu surmonte le monde, & ceste est la Victoire qui a surmonté le monde ascavoir nostre Foy. »
BM Metz, ms 1 081.

MCVIII. Prononcé à Saint-Avoid le mercredi 17 mars 1632, devant la même assistance que le sermon précédent.

« 1.[Tim.]VI.[12] Combats le bon combat de la foy : approche de la Vie éternelle à laquelle aussy tu es appellé & en as fait bonne profession devant beaucoup de tesmoins. »
BM Metz, ms 1 081.

MCIX. Prononcé à Saint-Avoid le vendredi 19 mars 1632, devant la même assistance que les sermons précédents.

« Ephes.II.13. Maintenant par Jesus Christ vous qui estiez autrefois loin estes approchez par le sang du Christ.

14. Car Iceluy est nostre Paix qui de tous les deux en a fait un, ayant rompu la closture de la paroy entre moy [?] »
BM Metz, ms 1 081.

MCX. Prononcé à Saint-Avoid le dimanche matin 21 mars 1632, devant la même assistance que les sermons précédents⁵¹.

⁵¹ Ce sermon ne fait pas partie de la suite sur l'épître aux Hébreux. Le contexte, loin de Metz et dans le camp du maréchal de La Force, explique cette rupture, alors que Ferry n'avait pas interrompu sa *lectio continua* au passage de la cour à Metz.

« Hebr.XIII.13. Par ainsi sortons vers luy hors du camp portans son espreuve.

14. Car nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous recherchons celle qui est à venir. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 mars 1632, devant [François] de Combles, [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal, [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 217^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 45^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.16. Allons donc avec assurance au Throsne de Grace affin que nous obtenions miséricorde et trouvions grace pour estre aidez en temps opportun. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXII. Prononcé à Metz le mercredi 31 mars 1632, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 218^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 46^e sur ce chapitre.

« Hebr.IV.16. affin que nous obtenions miséricorde et trouvions grace pour estre aidez en temps opportun. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXIII. Prononcé à Metz le vendredi 2 avril 1632, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 219^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 47^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

MCXIV. Sermon en partie déchiré, empêchant la lecture de toutes les informations.

Prononcé à Saint-Avoid le dimanche matin 11 avril 1632, jour de Pâques et jour de cène. Ferry précise qu'il s'agit de la première célébration de la cène en ce lieu.

« Josue V.10. Les enfans d'Israel se camperent en Gui[lgal et firent la Pasque au] quatorzieme jour du

mois, sur le soir es campagnes de [Jéricho]. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXV. Prononcé à Saint-Avold le dimanche après-midi 11 avril 1632, jour de Pâques, devant le maréchal de La Force et sa suite. Ce sermon reprend l'exorde du sermon DXVII.
« Col.II.12 »
BM Metz, ms 1 081.

MCXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 25 avril 1632, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 220^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 48^e sur ce chapitre.
« Hebr.IV.16. afin que nous obtenions miséricorde et trouvions grace pour estre aidez en temps opportun. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXVII. Prononcé à Metz le mercredi 28 avril 1632, devant [Étienne] Mozet, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 221^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 49^e sur ce chapitre.
« Hebr.IV.16. Allons donc avec assurance au Throsne de Grace afin que nous obtenions miséricorde et trouvions grace pour estre aidez en temps opportun. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 30 avril 1632, devant Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 222^e sermon de la série de l'épître aux Hébreux, le 50^e sur ce chapitre.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BPF, ms 769².

MCXX. Sermon partiellement déchiré, empêchant la lecture d'une partie des informations. Prononcé [à Metz⁵²] le dimanche matin 23 [mai] 1632, devant

⁵² Cette partie est donc déchirée. Mais je pense qu'il vaut mieux

[Étienne] Mozet, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires, le maréchal de La Force, ses fils, « et beaucoup dans la noblesse de la suite du Roy, tant d'une que d'autre religion. »
« [Romains] X.6. Ne dis point en ton cœur, Qui montera au Ciel ? cela est ramener Christ d'en haut ? 7. ou qui descendra en l'abysme ? cela est ramener Christ des morts. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXXI. Prononcé à Metz le mercredi 26 mai 1632, devant [Étienne] Mozet, [Jean] Jassoy et les pasteurs ordinaires. Repris le jour de l'Ascension 1665 devant [Jean] Jennet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.
« Ps.CX.2. L'Eternel transmettra à Sion le sceptre de ta force, disant Seigneur au milieu de tes adversaires.
3. Ton peuple sera un peuple de franc vouloir au jour ou tu assembleras ton armee en sainte pompe ; la rosee de sa jeunesse [? Passage barré et illisible] l'aube du jour. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXXII. Prononcé à Metz le vendredi 28 mai 1632, devant [Étienne] Mozet et les pasteurs ordinaires. Repris à La Horgne le dimanche 7 juin 1653, jour de Pentecôte, et à Metz le vendredi 27 mars 1661 (mais cette fois sur Luc, 24, 48-49).
« Act.1.4. Et les ayans assemblez, leur commanda qu'ils ne se departissent point de Jerusalem, mais qu'ils attendissent la promesse du Pere, laquelle dit-il, vous avez ouye de moy.

penser que ce sermon a été prononcé à Metz : il y a plus de probabilités que les officiers se soient déplacés à Metz plutôt que les pasteurs à Saint-Avold (d'ailleurs, il n'y en avait aucun lors des précédents sermons dans cette ville). De plus, on peut lire le « z » final de Metz.

5. Car Jean a baptisé d'eau, mais vous serez baptisez du st Esprit dans peu de jours. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXXVI. Prononcé à Metz le mercredi 23 juin 1632, devant [François] de Combles, [Étienne] Mozet, [Benjamin] Anguenet, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 224^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 2^e sur ce chapitre.
« Hebr.V.1. Or tout souverain sacrificateur se prenant d'entre les hommes, est estably pour les hommes es choses qui se font envers Dieu afin qu'il offre dons & sacrifices pour les pechez. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXXVII. Prononcé à Metz le vendredi 25 juin 1632, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 225^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 3^e sur ce chapitre.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 081.

MCXXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 18 juillet 1632, devant [Étienne] Mozet, [Abraham] Rambour, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 226^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 4^e sur ce chapitre.
Sur le même verset que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 081.

MCXXX. Prononcé à Metz le mercredi 21 juillet 1632, devant [Abraham] Rambour, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 227^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 5^e sur ce chapitre.
« Hebr.V.1. afin qu'il offre dons & sacrifices pour les pechez.
2. Estant propre à avoir comprehension pour des ignorans & errans ; depuis que luy mesme aussy est environné d'infirmitez. »

BM Metz, ms 1 081.

MCXXXI. Prononcé à Metz le vendredi 23 juillet 1632, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 228^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 6^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.2. Estant propre à avoir comprehension pour des ignorans & errans ; depuis que luy mesme aussy est environné d'infirmitez. »

BM Metz, ms 1 081.

MCXXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 15 août 1632, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires. 229^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 7^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 081.

MCXXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 18 août 1632, devant [Étienne] Mozet et les pasteurs ordinaires. 220^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux⁵³, le 8^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.2. Estant propre à avoir comprehension pour des ignorans & errans ; depuis que luy mesme aussy est environné d'infirmitez.

3. Tellement qu'à cause de ceste infirmite comme il doit offrir pour le peuple aussy doit il pour les peschez de soy mesme. »

BM Metz, ms 1 081.

MCXXXV. Prononcé à Metz le vendredi 20 août 1632, devant [Jean] Jassoy et les pasteurs ordinaires. 221^e sermon de la série

⁵³ C'est Ferry qui indique qu'il s'agit du 220^e, mais c'est le 230^e. Je suis cependant la numérotation du pasteur, car il poursuit son erreur tout au long de la suite de la série. Cette dernière comporte donc dix sermons de plus que ce qui est indiqué en marge à partir de celui-ci.

sur l'épître aux Hébreux, le 9^e sur ce chapitre⁵⁴.

« Hebr.V.3. Tellement qu'à cause de ceste infirmite comme il doit offrir pour le peuple aussy doit il pour les peschez de soy mesme. »
BM Metz, ms 1 081.

MCXXXVI. Prononcé à La Horgne le 29 août 1632.

« Sur le Psaume 131 qu'on avoit chanté ».

BM Metz, ms 1 081.

MCXXXVII. Préparé pour le dimanche 12 septembre 1632, jour de cène, mais non prononcé : Ferry a reçu ce jour-là la nouvelle de la mort de son beau-frère, le sieur de Gondremange. Il existe deux autres copies de ce sermon MCXXXVII, pour des sermons prononcés à Metz le dimanche matin 14 septembre 1636, jour de cène, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires, et le dimanche 9 septembre 1640, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et [Abraham] Rambour.

« 2.Cor.XI.29. Car qui en mange & boit indignement, mange & boit son jugement ne discernant point le corps du Seigneur.

30. Pour ceste cause plusieurs sont foibles & malades entre vous & plusieurs dorment. »

BM Metz, ms 1 081.

MCXXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 15 septembre 1632, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Jer.VI.7. Comme le puits fait bouillonner ses eaux ainsy fait elle bouillonner sa malice : on n'oit en elle devant moi continuellement que violenvece & degast avec maladie & playes.

8. Jerusalem recoy instruction, de peur que mon affection ne se

⁵⁴ Après ce sermon, Ferry interrompt sa série jusqu'en janvier 1633 et le sermon MCLXIII.

retourne de toy : de peur que je ne face de toy une desolation, & une terre inhabitable. »

BM Metz, ms 1 081.

MCXL. Prononcé à Metz le dimanche matin 10 octobre 1632, devant [Jacques] Le Coulon⁵⁵.

« Ps.CXVI.15. Toute sorte de mort des bien aimez de l'Eternel est precieuse devant ses yeux. »

BM Metz, ms 1 082.

MCXLI. Prononcé à Metz le mercredi 13 octobre 1632, « durant la contagion », devant [Pierre] Joly et [Jacques] Le Coulon⁵⁶.

« Esaye XXXVIII. 1. En ces jours là Ezechias fut malade à la mort. Et Esaïe le prophete fils d'Amots vint vers luy et luy dit, Ainsy a dit l'Et. dispose de ta maison car tu t'en vas mourir & ne vivras plus. »

BM Metz, ms 1 082.

MCXLII. Prononcé à Metz le vendredi 15 octobre 1632, devant [Gédéon] de Marsal, [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé.

« Esaye XXXVIII. 2. Alors Ezechias tourna sa face contre la paroy & fit sa requeste à l'Eternel.

3. Et dit, Je te prie, ô Eternel, que maintenant tu ayes souvenance comment jay cheminé devant toy

⁵⁵ Ferry précise qu'il s'agit du seul pasteur présent, ce qui est étonnant pour un dimanche matin. Sans doute faut-il y voir les effets de la peur liée à la contagion qui se propage à Metz et qui est notée pour le prêche suivant.

⁵⁶ Ce sermon sur Ésaïe, 38 est le début d'une petite série sur ce chapitre qui s'achève en décembre et qui explique en partie l'interruption momentanée de la *lectio continua* de l'épître aux Hébreux. Mais Ferry ne présente pas cela explicitement comme une série sur ses sermons. Le contexte de contagion est propre à inciter les pasteurs à exposer des textes vétérotestamentaires.

en verité & en integrité de cœur & comment jay fait ce qui t'estoit agreable. Et Ezechias pleura abondamment. »
BM Metz, ms 1 082.

MCXLIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 24 octobre 1632, devant [Pierre] Joly. Repris le 7 juillet 1658.

« Ps.138. 7.8. qu'on avoit chanté ».
BM Metz, ms 1 082.

MCXLIV. Prononcé à Metz le vendredi 5 novembre 1632. Ferry n'était pas de semaine, mais a remplacé [François] de Combles, malade.

« Ps.LII.10. Moy je seray comme un olivier verdoyant en la maison de Dieu : [à partir de ce double point le reste de la citation du verset a été barré par Paul Ferry] je m'assure en la gratuité de Dieu pour tousjours & à perpétuité. »
BM Metz, ms 1 082.

MCXLV. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 novembre 1632, devant [Gédéon] de Marsal et [Théophile] Le Coulon.

« Es. XXXVIII. 3. Je te prie, ô Eternel, que maintenant tu ayes souvenance comment jay cheminé devant toy en verité & en integrité de cœur & comment jay fait ce qui t'estoit agreable. Et Ezechias pleura abondamment. »
BM Metz, ms 1 082.

MCXLVI. Prononcé à Metz le mercredi 10 novembre 1632, devant [Gédéon] de Marsal et [Jacques] Le Coulon.

« Es. XXXVIII. 4. Or la parole de l'Eternel fut adressee à Esaïe, disant,
5. Va & dy à Ezechias, Ainsy a dit l'Eternel le Dieu de David ton Pere, j'ay exaucé ta requeste, j'ay veu tes larmes, voicy je m'en vais adjoûter quinze ans à tes jours. »
BM Metz, ms 1 082.

MCXLVII. Prononcé à Metz le vendredi 12 novembre 1632, devant [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé.

« Esaye 38. 5. j'ay exaucé ta requeste, j'ay veu tes larmes, voicy je m'en vais adjoûter quinze ans à tes jours.

6. Et te delivreray de lamain du Roy des Assyriens, ensemble ceste ville cy, & garantiray je ceste ville cy. »
BM Metz, ms 1 082.

MCXLVIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 14 novembre 1632. Ferry remplace alors [Théophile] Le Coulon, souffrant. Repris à La Horgne le 22 mai 1650, devant [Jean] Richier, et le 16 mars 1659.

« Luc VIII.15⁵⁷ Ce qui est cheut en bonne terre ce sont ceux qui de cœur honneste & bon ayant ouy la parole la retiennent & en rapportent fruit avec patience. »
BM Metz, ms 1 082.

MCXLIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 21 novembre 1632, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé.

« Es. XXXVIII.7. Et ce signe t'est donné de par l'Eternel, que l'Eternel accomplira ceste parole cy qu'il a prononcee.

8. Voicy je m'en vais faire retourner l'ombre des degrez par lesquels estoit descendue au quadran d'Achaz, de dix degrez en arriere avec le Soleil, & le Soleil retourna de dix degrez par les degrez par lesquels il estoit descendu. »
BM Metz, ms 1 082.

MCL. Prononcé à Metz le mercredi 24 novembre 1632, devant [Étienne] Mozet et [Gédéon] de Marsal.

« Es. XXXVIII.8. le Soleil retourna de dix degrez par les degrez par lesquels il estoit descendu.

21.⁵⁸ Or Esaïe avoit dit Qu'on prenne une masse de figes

⁵⁷ Ferry inscrit dans la marge « ou Math.XIII.23. »

⁵⁸ Ferry passe directement du verset 8 au verset 21. Sans doute ne veut-il pas s'attarder sur les

seches, & qu'on en face un emplastre sur l'ulcere, & il guerit. »
BM Metz, ms 1 082.

MCLI. Prononcé à Metz le vendredi 26 novembre 1632, devant [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé.

« Es. XXXVIII. 21. Or Esaïe avoit dit Qu'on prenne une masse de figes seches, & qu'on en face un emplastre sur l'ulcere, & il guerit. »
BM Metz, ms 1 082.

MCLIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 5 décembre 1632, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 082.

MCLIV. Prononcé à Metz le mercredi 8 décembre 1632. Ferry précise ici qu'il s'agit du jour de la mort de sa sœur⁵⁹.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 082.

MCLV. Prononcé à Metz le vendredi 10 décembre 1632, devant [Étienne] Mozet et [Gédéon] de Marsal. Ferry précise en marge qu'il s'agit du lendemain de l'enterrement de sa sœur⁶⁰.

versets 9-20, qui sont un poème d'Ezechias.

⁵⁹ Élisabeth Ferry était née en 1600. D'après le sermon suivant, elle est morte entre 15 et 16h, soit après ce sermon, et c'est Paul Ferry qui lui a fermé les yeux. Il a écrit sur la maladie de sa sœur une pièce restée manuscrite (*Discours abrégé de la maladie & de la Mort de damoiselle Elisabeth Ferry ma tres chere & vertueuse sœur*, BPF, ms 762⁵, dossier 4, fol. 2-4).

⁶⁰ Il s'agit du sermon qui, semble-t-il, clôt la petite série sur Ésaïe, 38, débutée en octobre précédent. On voit que Ferry a beaucoup

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 082.

MCLVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 19 décembre 1632, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. Repris le lundi 25 décembre 1662, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« S. Math. I, 18. Or la naissance de Jesus Christ a esté telle : Comme Marie sa mere eust esté fiancée à Joseph, devant qu'ils fussent ensemble, elle fut trouvée enceinte du Saint-Esprit. »
BPF, ms 769².

MCLVIII. Prononcé à Metz le mercredi 22 décembre 1632, devant [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. Repris le mercredi 3 janvier 1663, devant les pasteurs ordinaires.

« S. Math. I, 19. Adonc Joseph son mary dautant qu'il estoit juste & ne la vouloit point diffamer la voulut secrettement delaisser. »
BPF, ms 769².

MCLIX. Prononcé à Metz le vendredi 24 décembre 1632, devant [Gédéon] de Marsal. Repris le vendredi 5 janvier 1663, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« S. Math.1.20. Mais comme il pensoit à ces choses, voicy l'ange du Seigneur s'apparut à luy par songe disant, Joseph fils de David, ne crains point de recevoir Marie pour ta femme, car ce qui est engendré en elle est du st Esprit.

21. Et elle enfantera un Fils, & appelleras son nom Jesus, car il sauvera son peuple de leurs pesches. »

BM Metz, ms 1 082 (pièce très endommagée).

MCLXIII. Prononcé à Metz le mercredi 5 janvier 1633, devant [Gédéon] de Marsal. 222^e sermon

prêché en ce temps de contagion, sans doute parce que certains de ses collègues étaient souffrants.

de la série sur l'épître aux Hébreux, le 10^e sur ce chapitre⁶¹.

« Hebr.V.3. Tellement qu'à cause de ceste infirmité comme il doit offrir pour le peuple aussy doit il pour les peschez de soy mesme. »
BM Metz, ms 1 082.

MCLXIV. Prononcé à Metz le vendredi 7 janvier 1633, devant [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. 223^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 11^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.4. Or nul ne s'attribue cest honneur, ains celuy en jouit qui est appelé de Dieu comme Aaron. »
BM Metz, ms 1 082.

MCLXV. Prononcé à La Horgne le dimanche 9 janvier 1633, jour de cène, devant [Jacques] Le Coulon. Repris à La Horgne le 10 janvier 1649. L'exorde seul est repris pour le sermon MCMXLIV.

« Luc II.31. Lequel tu as préparé pour estre mis devant la face de tous les peuples,
32. Lumiere pour l'eclaircissement des paiens & la gloire de ton peuple Israel. »
BM Metz, ms 1 082.

MCLXVI. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 9 janvier 1633, jour de cène⁶², devant [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal, [Théophile] Le Coulon et

⁶¹ Ferry reprend ainsi sa série sur l'épître aux Hébreux, interrompue depuis août 1632 (sermon MCXXXV). Il reprend donc sa numérotation erronée, puisqu'il s'agit en fait du 232^e sermon de la série.

⁶² Soit le même jour que le sermon précédent. Il s'agit de la première fois où l'on voit Ferry prêcher deux fois la même journée, sauf à Saint-Avold le 11 avril 1632 (également jour de cène). Il est probable qu'un des collègues de Ferry ait été malade et que la nécessité de célébrer la cène l'ait poussé à réaliser cette entorse au roulement des semaines de pasteurs.

[Pierre] Le Bachellé. Repris le dimanche après-midi 6 janvier 1664, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Luc I.46. Adonc Marie dit, Mon ami magnifie le Seigneur
47. Et mon esprit s'est esgayé en Dieu qui est mon sauveur. »
BM Metz, ms 1 082.

MCLXVII.⁶³ Prononcé à La Horgne le dimanche 16 janvier 1633.

Il n'y a pas d'indication claire du texte exposé, mais la lecture laisse penser qu'il s'agit d'un commentaire du même passage que le sermon MCLXV.
BM Metz, ms 1 082.

MCLXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 19 janvier 1633, devant [Gédéon] de Marsal. Ferry n'était alors pas de semaine, mais remplaçait [François] de Combles, sans doute souffrant⁶⁴.

« Ps.CXIX.175. Que mon ame vive affin qu'elle te loüe, & que tes ordonnances me soyent en aide. »
BM Metz, ms 1 082.

MCLXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 22 janvier 1633, devant [Pierre] Joly, [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 224^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 12^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.4. Nul ne s'attribue cest honneur, ains celuy en jouit qui est appelé de Dieu comme Aaron. »
BM Metz, ms 1 082.

MCLXX. Prononcé à Metz le mercredi 26 janvier 1633, devant [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. 225^e sermon de la série

⁶³ De façon inhabituelle, ce sermon se trouve au dos de la feuille portant le sermon MCLXV.

⁶⁴ François de Combles meurt le 7 avril suivant. Visiblement, Ferry prenait des Psaumes à commenter les jours où il devait composer rapidement ses sermons.

sur l'épître aux Hébreux, le 13^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXI. Prononcé à Metz le vendredi 28 janvier 1633, devant [Étienne] Mozet et [Gédéon] de Marsal. 226^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 14^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXII. Prononcé à La Horgne le dimanche 30 janvier 1633.

« Luc II.22.23.24. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 6 février 1633. Repris le 13 février 1661, devant [François] Bancelin.

« Luc XXI.34.35. Prenez garde que vos cœurs ne soyent grands de gourmandise & d'yvrognerie &c. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 13 février 1633, devant [Étienne] Mozet, [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 227^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 15^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.4. Nul ne s'attribue cest honneur, ains celuy en jouit qui est appelé de Dieu comme Aaron. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXV. Prononcé à Metz le mercredi 16 février 1633, devant [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Le Bachellé. 228^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 16^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 18 février 1633, devant [Étienne] Mozet, [Gédéon] de

Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Le Bachellé. 229^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 17^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXVII. Prononcé à La Horgne le dimanche 27 février 1633. Repris le 22 février 1643.

« Col.2.16. Que nul ne vous condamne de manger ou de boire &c.

17. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 6 mars 1633, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 230^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 18^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.4. Nul ne s'attribue cest honneur, ains celuy en jouit qui est appelé de Dieu comme Aaron. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 9 mars 1633, devant [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. 231^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 19^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXX. Prononcé à La Horgne le 20 mars 1633, dimanche des Rameaux. Repris le 14 avril 1658.

« S. Luc XIII.31. En ce mesme jour la quelques Pharisiens vindrent vers luy luy disans Depars toy & t'en vas d'icy car Herode te veut tuer.

32. Adonc il leur dit &c. »

BM Metz, ms 1 082.

[Le sermon MCLXXXI portait sur 1. Pierre 1, 3, et a été rangé « entre ceux de la resurr. » L'exorde portait sur l'Incarnation.

Par recouplement avec le sermon précédent et celui qui suit, on peut en déduire qu'il a été prononcé à

Metz le dimanche matin 27 mars 1633, jour de Pâques⁶⁵.]

MCLXXXII. Prononcé à Metz le mercredi 30 mars 1633, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [Abel] de Combles. 232^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 20^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.4. Nul ne s'attribue cest honneur, ains celuy en jouit qui est appelé de Dieu comme Aaron. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXXIII. Prononcé à Metz le vendredi 1^{er} avril 1633, devant [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Joly, [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [Abel] de Combles. 233^e sermon de la série sur l'épître aux hébreux, le 21^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXXV. Prononcé à La Horgne le dimanche 10 avril 1633.

« Math. XII. 46. Et comme il parloit encore aux foules voicy sa mere & ses freres estoyent dehors cherchans de parler à lui.

47. Et quelcun luy dit voila ta mere & tes freres sont dehors &c. 48.48.50. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 17 avril 1633, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [Abel] de Combles. 234^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 22^e sur ce chapitre.

« Heb.V.5. Pareillement aussy Christ ne s'est point glorifié soy mesme pour estre fait souverain sacrificateur mais celuy l'a glorifié qui luy a dit, C'est Toy qui es mon Fils, aujourd'huy je t'ay engendré. »

BM Metz, ms 1 082.

⁶⁵ Note 411 des *Quotidiana*, BMI Épinal-Golbey, ms 92, fol. 29 r^o.

MCLXXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 20 avril 1633, devant [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Le Bachellé et [Abel] de Combles. 235^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 23^e sur ce chapitre.

« Heb.V.5. Celuy l'a glorifié qui luy a dit, C'est Toy qui es mon Fils, aujourd'huy je t'au engendré.

6. Comme aussy en un autre livre il dit Tu es sacrificateur eternellement à la facon de Melchisedech. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 22 avril 1633, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 226^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 24^e sur ce chapitre.

« Heb. V.6. Comme aussy en un autre endroit il dit Tu es sacrificateur eternellement a la facon de Melchisedech. »

BM Metz, ms 1 082.

MCLXXXIX. Prononcé à La Horgne le dimanche 1^{er} mai 1633. Le haut de la feuille est déchiré, il est impossible de voir exactement le texte commenté. On peut juste penser que c'est sur le Psaume 81, versets 2 à 5.

BM Metz, ms 1 082.

MCXC. Prononcé à Metz le dimanche matin 8 mai 1633, devant [Jacques] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 237^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 25^e sur ce chapitre.

« Heb. V.7. Lequel es jours de sa chaire ayant offert avec grand cry & larmes prieres & supplications a celui qui le pouvoit sauver de mort & ayant esté exaucé de ce qu'il craignoit.

8. Jacors qu'il fut fils, toutefois si a-il appris obeissance par les choses qu'il a souffertes. »

BM Metz, ms 1 082.

MCXCI. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 8 mai

1633⁶⁶. Ferry précise qu'il remplace alors [Étienne] Mozet⁶⁷ qui devait prononcer un catéchisme général⁶⁸, mais qui en a été empêché par la maladie de sa femme. Repris à La Horgne le 29 août 1655 et au même endroit le 30 août 1659.

« 1. Cor.XI.28. Que chacun donc s'espreuve soigneusement & ainsy mange de ce pain & boive de ceste coupe.

28⁶⁹. Car qui en mange & boit indignement mange & boit son jugement ne discernant point le corps du Seigneur. »

BM Metz, ms 1 082.

MCXCII. Prononcé à Metz le mercredi 11 mai 1633, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé et [Gédéon] de Marsal. 238^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 26^e sur ce chapitre.

« Heb. V.7. Lequel es jours de sa chaire ayant offert avec grand cry & larmes prieres & supplications àceluy qui le pouvoit sauver de mort & ayant esté exaucé de ce qu'il craignoit. &c. »

BM Metz, ms 1 082.

MCXCIII. Prononcé à Metz le vendredi 13 mai 1633, devant [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. 239^e sermon de la série sur

⁶⁶ Il s'agit donc de son second sermon de la journée.

⁶⁷ Cela paraît étrange qu'un ministre extraordinaire puisse prononcer un catéchisme général. Mozet devait continuer à exercer une influence importante dans la communauté messine dont il avait été pasteur jusqu'en 1614.

⁶⁸ On peut donc constater qu'un catéchisme général (traditionnellement prononcé à Metz un dimanche après-midi une semaine avant la cène pour y préparer) peut être remplacé par un sermon « ordinaire » (même si le thème choisi ici est en adéquation avec la nécessité de préparer à la cène).

⁶⁹ *Sic.* En fait, 29.

l'épître aux Hébreux, le 27^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCXCIV. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 15 mai 1633, jour de Pentecôte, devant [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon, [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé.

« II. Cor. V.5. Celuy qui nous a formez à cela mesme c'est Dieu, lequel aussy nous a donné les arres de l'esprit. »

BM Metz, ms 1 082.

MCXCVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 29 mai 1633, devant [Étienne] Mozet, les [Jacques] Le Coulon, [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [Abel] de Combles. 240^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 28^e sur ce chapitre.

« Heb. V.7. Lequel es jours de sa chaire ayant offert avec grand cry & larmes prieres & supplications à celui qui le pouvoit sauver de mort & ayant esté exaucé de ce qu'il craignoit. »

BM Metz, ms 1 082.

MCXCVII. Prononcé à Metz le mercredi 1^{er} juin 1633, devant [Étienne] Mozet, [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 241^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 29^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCXCVIII. Prononcé à Metz le vendredi 3 juin 1633, devant [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal et [Jean] Le Bachellé. 242^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 30^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCC. Prononcé à Metz le dimanche matin 26 juin 1633, devant [Théophile] Le Coulon,

[Gédéon] de Marsal, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon et [Abel] de Combles. 243^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 31^e sur ce chapitre.

« Heb. V.7. & ayant esté exaucé de ce qu'il craignoit.

8. Encor qu'il fut fils, si a-il apprins obeissance par les choses qu'il a souffertes. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCI. Prononcé à Metz le mercredi 30 juin 1633⁷⁰, devant [Étienne] Mozet, [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Le Bachellé. 244^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 32^e sur ce chapitre.

« Heb. V.8. Encor qu'il fut fils, si a-il apprins obeissance par les choses qu'il a souffertes. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCII. Prononcé à Metz le vendredi 1^{er} juillet 1633, devant [Étienne] Mozet et les pasteurs ordinaires. 245^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 33^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCIII. Prononcé à Metz le mercredi 27 juillet 1633, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 246^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 34^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCIV. Prononcé à Metz le vendredi 29 juillet 1633, devant [Étienne] Mozet, [Benjamin] Anguenet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 247^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 35^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 21 août 1633, devant [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 248^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 36^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.9. Et estant consacré a esté autheur de Salut eternal à tous ceux qui lui obeissent. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCVIII. Prononcé à Metz le mercredi 24 août 1633, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 249^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 37^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCIX. Prononcé à Metz le vendredi 26 août 1633, devant [Étienne] Mozet, [Gédéon] de Marsal et [Jean] Le Bachellé. Ferry précise que c'est le « jour de la seance de Mr les Commissaires pour l'establissement du Parlement & de la lecture de la Commission & édit du Roy pour Iceluy ès la haute sal du palais »⁷¹. 250^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 38^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

250^e sermon de la série, 38^e sur le chapitre.

BM Metz, ms 1 082.

⁷¹ Cette installation d'un Parlement a suscité de vives oppositions et il n'est donc pas anodin de constater que ce sermon insiste en plusieurs endroits sur la nécessaire obéissance à l'autorité. On sait par ailleurs que c'est Ferry lui-même qui représente les réformés pour aller faire ses compliments à la nouvelle cour (lettre de Joly à Dupuy fin août ou début septembre 1633. BnF, Dupuy 498, fol. 219 r^o).

MCCX. Prononcé à La Horgne le dimanche 4 septembre 1633, jour de cène, devant [Jacques] Le Coulon. Repris au même endroit le 8 septembre 1647.

« S. Math. XXVI. 29. Or je vous dis, que depuis ceste heure je ne boiray de ce fruit cy de la vigne jusques à ce jour là que je le boirai nouveau avec vous au Royaume de mon Pere. »

BPF, ms 769².

MCCXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 18 septembre 1633, devant [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 251^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 39^e sur ce chapitre.

« Hebr.V.9. Et estant consacré a esté autheur de Salut eternal à tous ceux qui lui obeissent. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXII. Prononcé à Metz le mercredi 21 septembre 1633, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 252^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 40^e sur ce chapitre.

« Hebr. V.10. Estant appelé de Dieu souverain sacrificateur à la facon de Melchisedec. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXIII. Prononcé à Metz le vendredi 23 septembre 1633, devant [Étienne] Mozet, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 253^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 41^e sur ce chapitre.

« Hebr. V.11. Duquel nous abons long propos à dire & difficulté à declarer : attendu que vous estes devenus lascifs à ouÿr. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXVI. Prononcé à Metz le mercredi 19 octobre 1633, devant [Pierre] Ferry, [Abraham] Rambour, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon et les pasteurs ordinaires, excepté [Gédéon] de

⁷⁰ Ferry note par erreur le 30.

Marsal. 254^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 42^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXVI. Prononcé à Metz le vendredi 21 octobre 1633, devant [Pierre] Ferry, [Abraham] Rambour, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 255^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 43^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXVII. Prononcé à Toul le dimanche matin 30 octobre 1633, en la maison du grand doyen. Le pasteur précise une chose intéressante pour savoir comment il pouvait travailler dans l'urgence : « Ce texte me fut donné par Madame la Marquise, moy l'en priant, ce samedi 29 environ dix heures du matin & ne commençay à écrire qu'à deux heures apres midy. » Ferry détaille longuement l'assistance : « devant Monseigneur le mareschal de La Force lieutenant general de l'armée du Roy, madame la Mareschalle sa femme, Monsieur le marquis & madame la marquise de la Force, Mad. leur fille, Mr le Marquis de Tonneins & de Castelmouron fils dud. Seigneur, Mr le baron de Boisse fils aisne de Mr de Castelnau son second fils, Madame sa femme, Mr son frere nommé Mr de Belsunce, ayde de camp, Mad. sa femme, Mesdelles de Castelnau, Mr Marion aussy ayde de camp, Mr de Vigneulles capt au regiment de Piedmont, & quantite d'entre la noblesse. » Une prière dite « du matin » accompagne ce sermon et se trouve à la BM Metz, ms 1 069. Repris à Metz le dimanche 8 juin 1664, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Le Bachellé.

« S. Jean III.8. Le vent souffle ou je veux et tu ois le son d'iceluy, mais tu ne scais d'où il vient ni ou

il va ainsy en prent-il de tout homme qui est né de l'esprit. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 13 novembre 1633, devant [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 256^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 44^e sur ce chapitre.

« Hebr. V.11. Duquel nous abons long propos à dire & difficulté à declarer : attendu que vous estes devenus lascifs à ouÿr. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXIX. Prononcé à Metz le mercredi 16 novembre 1633, devant [Pierre] Ferry, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 257^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 45^e sur ce chapitre.

« Hebr. V.12. Pource que là ou vous devriez estre Messieurs veu le temps, vous avez derechef besoing qu'on vous enseigne quels sont les rudimens du commencement des paroles de Dieu. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXX. Prononcé à Metz le vendredi 18 novembre 1633, devant [Pierre] Ferry, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 258^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 46^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXII. Prononcé à Metz le mercredi 14 décembre 1633, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires, le maréchal de La Force, sa suite et de nombreux nobles. 259^e sermon de la suite sur l'épître aux Hébreux, le 47^e sur ce chapitre.

« Hebr. V.12. vous avez derechef besoing qu'on vous enseigne quels sont les rudimens du commencement des paroles de Dieu & estes devenus tems que vous avez encore besoing de laict & non point de viande ferme. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXIII. Prononcé à Metz le vendredi 16 décembre 1633, devant le marquis de la Force⁷², le baron de Boisse, des nobles, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 260^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 48^e sur ce chapitre.

« Hebr. V.12. & estes devenus tems que vous avez encore besoing de laict & non point de viande ferme. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXIV. Le haut du sermon est totalement déchiré, on ne peut rien lire. On arrive juste à deviner que cela a été prononcé le jour de Noël 1633. Repris le 3 janvier 1649 et le 6 janvier 1669.

La présentation laisse à penser que le sermon a été prononcé, du moins la première fois, à La Horgne, mais on ne peut être catégorique, puisque le lieu est dans la partie mutilée. Ferry soignait en effet moins ses préparations quand il prêchait devant les villageois. En lisant le corps du sermon, on voit qu'il donne des passages de ce qu'il commente au fur et à mesure de l'avancée de son commentaire (ce qui est un indice de plus pour penser que c'est un sermon de La Horgne) et l'on peut y voir qu'il s'agit du passage de Jean, I, sans doute le verset 14 (« Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous et nous avons vu sa gloire, cette gloire que, Fils unique plein de grâce et de vérité, il tient du Père. »).

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXV. Prononcé à Metz le [lundi] lendemain de Noël 26 décembre 1633, devant [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le 29 décembre 1655 devant [Jean] Jassoy,

⁷² Ferry précise que le maréchal n'est pas là, car il est parti à l'armée.

[Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« 1. Jean III. 8. le fils de Dieu est apparu affin qu'il deffit les œuvres du Diabie. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 8 janvier 1634, jour de cène, devant [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Repris le 5 janvier 1659, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires.

« 1. Jean I.3. Ce que nous avons veu & ouÿ nous le vous annoncons affin que vous ayez communion avec nous & que nostre communion soit avec le Pere & avec son fils Jesus Christ. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 11 janvier 1634, devant [Étienne] Mozet et les pasteurs ordinaires. 261^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 49^e sur ce chapitre.

« Hebr. V.13. Car quiconque use de lait ne scait que citer de la parole de justice, car il est enfant. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 13 janvier 1634, devant Mozet, Le Coulon et Marsal. 262^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 50^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXX. Prononcé à Metz le dimanche matin 5 février 1634, devant [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 263^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 51^e sur ce chapitre.

« Hebr. V.14. Mais la viande ferme est pour ceux qui sont desjà hommes faits assez pour ceux qui pour y estre habituez ont les sens excitez à discerner le bien & le mal. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXXI. Prononcé à Metz le mercredi 8 février 1634, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 264^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 52^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXXII. Prononcé à Metz le vendredi 10 février 1634, devant la même assistance que le sermon précédent. 265^e sermon de la suite sur l'épître aux Hébreux, le 53^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 5 mars 1634, devant le maréchal de La Force et sa maison, [Étienne] Mozet, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 266^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 54^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXXV. Prononcé à Metz le mercredi 8 mars [1634], devant le maréchal de La Force, sa maison, « force noblesse d'une & d'autre religion », [Étienne] Mozet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 267^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 55^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 10 mars 1634, devant le maréchal de La Force, sa maison, « force noblesse », [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 268^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 56^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXLIII. Prononcé à Charenton le dimanche matin 8 octobre 1634⁷³. Ferry précise qu'il a été invité à remplacer [Jean] Mestrezat qui était présent et qu'il a prêché devant les pasteurs ordinaires du lieu ([Charles] Drelincourt, [Edme] Aubertin et [Jean] Daillé), [Guillaume] Rivet, [Michel] Le Faucheur, Aymin, Petit, et Castagnède. Il précise également que ce sermon a suscité « un applaudissement general Dieu mercy ».

« Col.3.3. Vous estes morts & vostre vie est cachée avec Christ en Dieu. »⁷⁴

⁷³ La longue période qui s'écoule entre le sermon MCCXXXVI et le MCCXLIII s'explique par le séjour forcé de Ferry (en compagnie notamment de Jassoy) à Paris et en cour, entre mai et octobre 1634. On sait par sa correspondance avec sa femme Esther de Vigneulles (BPF, ms 762¹, dossiers 3 et 4) qu'il se refusait à prêcher, malgré les invitations des pasteurs parisiens, tant que son affaire ne serait pas réglée. Ce n'est donc qu'en octobre qu'il accède aux demandes de ses confrères de Charenton. Il a peut-être prêché plus d'une fois, mais ce sermon MCCXLIII est le seul retrouvé.

⁷⁴ Il existe quelques copies manuscrites et de très belles écritures dans le même carton que l'original (BPF, ms 767⁷). En effet, ce sermon a eu, semble-t-il, un certain succès et a suscité des demandes de la part de notables parisiens. Parmi eux, Valentin Conrart a pu se procurer une copie et l'a faite imprimer dans un recueil de sermons de Ferry en 1646 : « Le fidele mort et vivant. Sermon fait à Charenton le Dimanche huitiesme d'Octobre Mil six cens trente quatre. Sur Colossiens III. 3. Vous estes Morts, & vostre Vie est cachée avec Christ en Dieu », dans *Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz,*

BPF, ms 767⁷.

MCCLII. Prononcé à Metz le dimanche matin jour de cène, 14 janvier 1635.

« Rom.XIV.17. Le Royaume de Dieu n'est point Viande ny breuvage, mais Justice, Paix & Joye par le St Esprit. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLV. Prononcé à La Horgne le dimanche 28 janvier 1635. Repris le 24 janvier 1644.

« Jacq. 2. 14.15.16. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 25 mars 1635.

« Luc XXII.7. Or vient le jour des pains sans levain, &c. 8.9.10.11.12.13. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXIV Le coin supérieur droit de la première page du sermon est très endommagé, ce qui cause des problèmes pour la collecte des informations. La lecture est de plus rendue encore plus difficile par la surcharge et les ratures. Ce qui est entre crochets est ce que je pense pouvoir reconstituer.

Prononcé à Metz le dimanche matin 8 avril 1635, jour de Pâques, devant les maréchaux de La Force et de Châtillon, [sans doute leurs armées]. C'est très confus à cause de la surcharge, mais on arrive à voir qu'étaient également présents [Étienne] Mozet, [Jean] Le Bachellé, [Gédéon] de Marsal. Il semble qu'il y ait eu ce jour là beaucoup plus de monde que de places dans le temple. Les autres pasteurs ont distribué la Cène également. Sermon repris le jour de Pâques 25 mars 1663, devant les pasteurs ordinaires.

« Luc XXIII. 14. Quand donc l'heure fut venue Il se mit à table [et les apôtres avec lui]

15. Adonc Il leur dit, j'ay grandement désiré de manger cest

Charenton, Louis Vendosme, 1646, in-8°, p. 5-61.

agneau de P[asque] [avec vous avant de souffrir]

16. Car je vous dy, que je n'en mangeray plus jusques à ce qu'il soit accomp[li] [dans le Royaume de Dieu] »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXV. Même remarque que pour le sermon précédent, car l'état de conservation est le même. Prononcé à Metz le mercredi 11 avril 1635, devant notamment le maréchal de la Force [impossible de deviner la suite], [Étienne] Mozet, [Pierre] Joly, [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Sermon repris le dimanche 28 avril 1658 devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« Act.XIII.35. Pource dit-il aussy en un autre endroit Tu ne permettras p[oint] [que ton Saint connaisse la décomposition]

36. Car certes David apres avoir en son temps servy au conseil de Dieu [s'est endormi, a été mis auprès de ses pères et] a senty corruption.

37. Mais celuy que Dieu a ressuscité n'a point senty corruption. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXVI. Même remarque que pour les sermons précédents, car l'état de conservation est le même. Prononcé à Metz le vendredi 13 avril 1635, devant notamment le maréchal et le marquis de La Force, [passage impossible à reconstituer], [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [?] Deschamps pasteur à Lixheim et les pasteurs ordinaires. Repris le mercredi 1^{er} mai 1658 [devant un pasteur dont il est impossible de lire le nom]

« Actes XIII.38. Par quoy Hommes freres, qu'il vous soit not[ifié] [que c'est grâce à lui que vous vient l'annonce du pardon et de la] remission des pechez.

39. Et que de tout ce dequoy vous n'avez peu estre justifiez [par la Loi de Moïse] est justifié par iceluy. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXVII. Même remarque que pour le sermon précédent, car l'état de conservation est le même. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 15 avril 1635, jour de Quasimodo, devant [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires [mais il manque des pasteurs, dont le nom est dans la partie mutilée], mais aussi le maréchal de La Force, des nobles et sans doute d'autres grands personnages cités nommément dans la partie mutilée. Repris le mercredi 28 mars 1663, devant [Pierre] Le Bachellé.

« S. Jean XX.29. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXXII. Le coin supérieur gauche est là aussi mutilé, mais on parvient à reconstituer le passage qui est commenté par son contenu et aussi par le billet qui est entre les deux feuillets et qui porte sur ce passage. Prononcé à Metz le lundi 28 mai 1635, lendemain de Pentecôte, devant [Étienne] Mozet, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jacques] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Repris le 25 mai 1661, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« [Galates] V.5. Nous attendons par Toy n esprit l'esperance de Justice. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 3 juin 1635, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Repris le mercredi 8 juin 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jérémi] Pictet et les pasteurs ordinaires.

« 1. Cor. XII.13. Nous avons tous esté abbreuvez en un mesme esprit. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 6 juin [1635], devant [Étienne] Mozet, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jacques] Le

Coulon, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Ferry précise qu'il veut par là « rendre grâce à Dieu de la Victoire obtenue par Monsieur le Mareschal de Chastillon sur les Espagnols dans les Flandres le 20 may. » Il note aussi en marge que les catholiques ont chanté un *Te Deum* et ce Psaume en semble donc le pendant réformé. Entre les feuillets du sermon se trouve un billet titré *Pour adjouster à la Priere commune touchant la deffaite des Espagnols par Monsieur le Mareschal de Chastillon le 20^{ème} de May 1635.*

« Ps.XXI.2. Eternel, le Roy s'esjouira de ta Force & combien grandement s'esygera il de ta delivrance.

3. Tu luy as donné le souhait de son cœur, & ne luy as point refusé ce qu'il a promis de ses levres.

4. Car tu l'as prevenu de benedictions de biens & as mis sur son chef une couronne de fin or. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCLXXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 2 septembre 1635, jour de cène, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles, un pasteur de Deux-Ponts (qui n'est pas nommé) et les pasteurs ordinaires. Ferry précise que c'est également « en presence de Messr. les Prince administrateur & comte de Hanau & Madame l'administratrice qui avoit fait la Cene le matin ». Sermon repris le dimanche après-midi 13 janvier 1658, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires.

« Rom.XV.13. Le Dieu d'esperance vous veuille remplir de toute joye. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXCI. Prononcé à Metz le dimanche matin 21 octobre 1635, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Abel] de Combles, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé,

[Paul] Heuser et les pasteurs ordinaires, ainsi que devant les ducs de Simmern et Deux-Ponts et le comte de Hanau. 301^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 33^e sur ce chapitre. Entre les feuillets se trouve un billet portant une *Priere pour le Roy.*

« Hebr.VI.4. Car il est impossible que ceux qui ont esté une fois illuminez & ont gousté le don celeste, & ont esté faits participans du St Esprit

5. et ont gousté la bonne parole de Dieu & les puissances du siecle à venir

6. s'ils retombent, soyent renouvellez à repentance. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXCV. Prononcé à Metz le dimanche matin 18 novembre 1635, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 302^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 34^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXCVI. Prononcé à Metz le mercredi 21 novembre 1635, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles, [Paul] Heuser et les pasteurs ordinaires. 303^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 35^e sur ce chapitre.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXCVII. Prononcé à Metz le vendredi 23 novembre 1635, devant [Jean] Jassoy, [Abel] de Combles, [Paul] Heuser et les pasteurs ordinaires, hormis [Théophile] Le Coulon. 304^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 36^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCXCVIII. Prononcé à Metz le mercredi 19 décembre 1635, devant [Jean] Jassoy, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé,

[Abel] de Combles, [Paul] Heuser et les pasteurs ordinaires. 305^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 37^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.6. Veu qu'ils crucifient derechef le Fils de Dieu quant à eux & l'exposent a opprobre. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCXCIX. Prononcé à Metz le vendredi 21 décembre 1635, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Paul] Heuser et [Abel] de Combles. 306^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 38^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCC. Prononcé à Metz le dimanche matin 13 janvier 1636, jour de cène, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Repris le vendredi 26 décembre 1653 devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon⁷⁵.

« Luc XI. 27. Or advint comme il disoit ces choses, qu'une femme d'entre les troupes leva sa voix & lui dit Bien heureux est le ventre qui t'a porté & les mamelles que tu as têtées !

28. Adonc il dit, Mais plutost Bien heureux sont ceux qui oyent la parole de Dieu & la gardent. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCI. Prononcé à Metz le mercredi 16 janvier 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 307^e sermon de la série

⁷⁵ Mais aussi devant le jésuite Louis Sevestre, si l'on en croit le compte-rendu qu'il fait de ce sermon dans ses *Propositions scandaleuses des 4 ministres de Metz en leur presche, avancees en presence du Pere Sevestre depuis le 14^e decembre 1653.* AD Moselle, D 11.

sur l'épître aux Hébreux, le 39^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.6. Ils crucifient derechef le Fils de Dieu quant à eux & l'exposent à opprobre. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCII. Prononcé à Metz le vendredi 18 janvier 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 308^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 40^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.4. Car il est impossible que ceux qui ont esté une fois illuminez & ont gousté le don celeste, & ont esté faits participans du St Esprit

5. et ont gousté la bonne parole de Dieu & les puissances du siecle à venir

6. s'ils retombent, soyent renouvellez à repentance, veu qu'ils crucifient derechef le Fils de Dieu quant à eux & l'exposent à opprobre. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 10 février 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 309^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 41^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.7. Car la terre qui boit souvent la pluye qui vient sur elle, & produit un blaye propre à ceux desquels elle esy labouree, recoit la benediction de Dieu :

8. Mais celle qui produit espines & chardons est rejettee & prochaine de malediction, de laquelle la fin tend à estre bruslee. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCIV. Prononcé à Metz le vendredi 13 février 1636, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles, [Paul] Heuser et les pasteurs ordinaires. 310^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 42^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.7. Car la terre qui boit souvent la pluye qui vient sur elle,

& produit un blaye propre à ceux desquels elle esy labouree, recoit la benediction de Dieu ». BPF, ms 769².

[D'après la chronologie, il est possible d'avancer avec quelque certitude que le sermon MCCCIV, non retrouvé, était le 311^e de la série sur l'épître aux Hébreux, le 43^e sur le chapitre 6, qu'il portait sur le même verset que le sermon précédent et que le suivant, et qu'il a été prononcé à Metz entre le vendredi 13 février et le dimanche 9 mars 1636.]

MCCCVI. Prononcé à Metz le dimanche 9 mars 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 312^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 44^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.7. Car la terre qui boit souvent la pluye qui vient sur elle, & produit un blaye propre à ceux desquels elle esy labouree, recoit la benediction de Dieu ». BPF, ms 769¹.

MCCCVII. Prononcé à Metz le mercredi 12 mars 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles, [Paul] Heuser et les pasteurs ordinaires. 313^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 45^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.8. Mais celle qui produit espines & chardons est rejettee & prochaine de malediction, de laquelle la fin tend à estre bruslee. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCVIII. Prononcé à Metz le vendredi 14 mars 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles, [Paul] Heuser et les pasteurs ordinaires. 314^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 46^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCCIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 6 avril 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles, [Paul] Heuser et les pasteurs ordinaires. 315^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 47^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCCX. Prononcé à Metz le mercredi 9 avril 1636, devant les mêmes que le sermon précédent. 316^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 48^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXI. Prononcé à Metz le vendredi 11 avril 1636, devant les mêmes que les sermons précédents. 317^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 49^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.9. Or nous sommes nous persuadez, quant à vous bienaimez, choses meilleures & convenables à salut, encor que nous parlions ainsy. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 4 mai 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 318^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 50^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXIII. Prononcé à Metz le mercredi 7 mai 1636, devant les mêmes que le sermon précédent. 319^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 51^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.10. Car Dieu n'est point injuste, pour mettre en oubly vostre œuvre, & le travail de charité que vous avez montre envers son nom, en tant que vous

avez subvenu aux saints & y subvenez. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXIV. Prononcé à Metz le vendredi 9 mai 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 320^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 52^e sur ce chapitre⁷⁶.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 1^{er} juin 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Ferry précise qu'il est très ému et affecté, car il prêche « quinze jours & la première fois après la mort de ma treschere & regrettee femme qui fut le dimanche 18 de may precedent »⁷⁷.

« LAMENTATIONS

CHAP.III.39.⁷⁸ Pourquoi se despiteroit l'homme vivant ? voire pour ses pesches ?

40. Recherchons nos voyes & les sondons & retournons jusques à l'Eternel. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXVII. Prononcé à Metz le mercredi 4 juin 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le

⁷⁶ La série s'interrompt ici jusqu'en mars 1637 (sermon MCCCL), sans doute à cause d'une grave contagion qui l'incite à prêcher sur des textes vétérotestamentaires. Ferry est personnellement très touché par cette épidémie, qui lui enlève sa femme.

⁷⁷ Cette émotion se retrouve dans le récit que Ferry écrit sur la dernière maladie de sa femme. *La douce & heureuse issue de Damoiselle Esther de Vigneulle ma tres chere & tres regrettee Moitié*, récit manuscrit, BPF, ms 762¹, dossier 3.

⁷⁸ C'est en majuscules sur l'original.

Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« LAMENTATIONS

CHAP.III.40. Recherchons nos voyes & les sondons & retournons jusques à l'Eternel. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 6 juin 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche matin 18 juin 1662, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« Job XIV.6. Retire toy de dessus luy, & qu'il soit à repos jusques à ce qu'il en soit venu à bout comme un ouvrier à l'aage de sa journée. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 22 juin 1636, devant [Abraham] de La Cloche, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé. Ferry précise qu'il prononce ce sermon « pour la peste » et semble entamer une semaine sur Nombres, 16, 44-48.

« Nombr.XVI.44. Et l'Eternel parla à Moyses disans 45. Ostez vous du milieu de ceste assemblee icy & je les consumeray en un moment &c. »

BM Metz, ms 1 082.

[Si l'on part du principe que Ferry commente Nombres, 16, 44-48 en une petite série lorsqu'il est de semaine du 22 au 29 juin 1636, on peut considérer que le sermon MCCCXX, non retrouvé, portait sur Nombres, 16, 46. Il a en tout cas été prononcé à Metz le mercredi 25 juin 1636.]

MCCCXXI. Prononcé à Metz le vendredi 27 juin 1636. Repris le vendredi 14 septembre 1668, après un jeûne.

« Nombr. XVI.47. Et Aaron le prit comme Moyses lui avoit dit &c. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 29 juin 1636, devant [Abraham] de La Cloche, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Joly.

« Nombr. XVI.⁷⁹ 48. Et comme ils se tenoient entre les morts & les vivans la pluye fut arrestee. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXIII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 13 juillet 1636, devant [Théophile] Le Coulon et [Gédéon] de Marsal.

« Job XXXIII.23. S'il y a pour cest homme la quelque messenger parlant pour luy (un d'entre mille) qui declare pour cest homme la doctrine d'Iceluy

24. Lors Dieu aura pitié de luy & dira [exempte] le, affin qu'il ne descende pas en la fosse : j'ay trouvé propitiation. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 20 juillet 1636, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Le Bachellé. Ferry précise qu'[Abraham] de La Cloche et [Jean] Jassoy étaient absents à cause de la maladie de leurs enfants au cours de l'épidémie de peste.

« Job IX.21. Suis-je entier ? encor ne me chaudra il de vivre, ains je me fascheray de ma vie.

22. Tout revient à un : pourtant je conclus qu'il consume l'entier & le meschant. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXV. Prononcé à Metz le mercredi 23 juillet 1636, devant [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Joly et [Pierre] Le Bachellé.

« 1. Chron.XXIX.15. Nous sommes estrangers & forains devant toy comme tous nos Peres & nos jours sont comme l'ombre sur la terre, & n'y a nulle attente. »

BM Metz, ms 1 082.

⁷⁹ A cet endroit Ferry a barré « 47. Et Aaron le prit comme Moyses lui avoit dit. »

MCCCXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 25 juillet 1636, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et [Gédéon] de Marsal. Repris le vendredi 31 décembre 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon⁸⁰.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXVII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 27 juillet 1636, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] Marsal, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Le Bachellé.

« Exod.IV.24. Or il advint comme Moïse estoit sur le chemin en l'hostellerie, que l'Eternel le recontra & chercha de le faire mourir. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 17 août 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Ferry précise que [Pierre] Le Bachellé est « enfermé », sans doute à cause de la quarantaine dans le contexte de l'épidémie de peste.

« 1. Cor. XV. 31. Par nostre gloire que j'ay en Jesus Christ, je meurs de jour en jour. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 20 août 1636, devant [Abraham] de La Cloche, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly et [Jean] Bachellé. [Pierre] Le Bachellé et [Théophile] Le Coulon sont « enfermés à cause de la contagion. »

« Job XIII.15. Voila qu'il me tue, si est ce que j'esperois en luy. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXX. Prononcé à Metz le vendredi 22 août 1636, devant [Abraham] de La Cloche,

[Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Joly.

« 2. Cor.5.8. Nous aimons mieux estre estrangers de ce corps & estre avec le Seigneur. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXXI. Prononcé à Metz le mercredi 17 septembre 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Exod. XXIII.25. Vous servirez à l'Et. vostre Dieu & il benira ton pain & les eaux & j'osteray les maladies du milieu de toy. 26. J'accompliray le nombre de tes jours. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXXII. Prononcé à Metz le vendredi 19 septembre 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Es.XXXIII.24. Celuy qui fera demeure en la Maison ne dira point, Je suis malade : le Peuple qui habitera en Icelle sera deschargé d'iniquité. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 12 octobre 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. L'exorde est repris du sermon MLXXXIII.

« Col. 3.2. Pensez aux choses qui sont en haut & non point à celles qui sont sur la terre. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXXIV. Prononcé à Metz le vendredi 17 octobre 1636, devant [Abraham] de La Cloche, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Le Bachellé. Repris le dimanche 4 novembre 1663, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« 1. Tim.VI.6. La Pieté avec contentement d'esprit est un grand gain. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXXV. Prononcé à Metz le dimanche matin 9 novembre 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires⁸¹.

« ESAYE XXXVIII.9. L'escrit d'Ezechias Roy de Juda touschant ce qu'il fut malade & qu'il fut guery de sa maladie. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXXVI. Prononcé à Metz le mercredi 12 novembre 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Es.XXXVIII.10. J'avois dit au retranchement de mes jours, Je m'en vay aux portes du sepulchre, je suis privé de ce qui restoit de mes ans. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXXVII. Prononcé à Metz le vendredi 14 novembre 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Au milieu du texte est glissé un billet portant une prière sur la mort.

« Es.XXXVIII.11. J'avois dit, Je ne contempleray plus l'Eternel, voire l'Eternel en terre des vivans : je ne verray plus personne avec les habitans du monde. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXXXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 décembre 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly et les pasteurs ordinaires.

« Es.XXXVIII.12. Ma duree s'en est allée & a esté transportée d'avec moy comme une cabane de berger : j'ay tranché ma vie comme le tisserand : il me coupera des lors pesnes : du jour à la nuit tu m'auras despesché. »

BM Metz, ms 1 082.

⁸⁰ Il existe une copie mise en ordre de ce sermon (BPF, ms 767⁹).

⁸¹ Comme à la fin de l'année 1632, en une période d'épidémie de peste, Ferry entame une petite série sur Ésaïe, 38. Celle-ci s'achève le 6 mars 1637 (sermon MCCCXLIX).

MCCCXXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 10 décembre 1636, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXL. Prononcé à Metz le vendredi 12 décembre 1636⁸², devant [Abraham] de La Cloche, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé.

« Es.XXXVIII.12. Du jour à la nuit tu m'auras despesché.

13. Je me proposay jusqu'au matin qu'il estoit comme un lion, qu'il debriserait ainsy tous mes os : du jour à la nuit tu m'auras despesché. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLI. Prononcé à Metz le dimanche matin 4 janvier 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche 21 décembre 1664, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« II. Pierr. I. 4. Les grandes & precieuses promesses nous sont donnees affin que par icelles vous soyez faits participans de la nature divine. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLII. Prononcé à Metz le mercredi 7 janvier 1637, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Es.XXXVIII.14. Je grommelois comme la grue & comme l'arondelle ; je gemissois comme le pigeon : mes yeux deffailloyent de regarder en haut. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLIII. Prononcé à Metz le vendredi 9 janvier 1637, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé.

« Es.XXXVIII.14. Mes yeux deffailloyent de regarder en haut. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLIV. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 11 janvier 1637, jour de cène, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« S. Math. XII.46. Et comme il parloit encor aux troupes, voicy sa Mere & ses freres estoient dehors cherchant de parler à luy. 47. Et quelcun luy dit Voila ta Mere & tes freres sont dehors cherchant de parler à toy. 48. Mais luy respondantdit à celui qui avoit dit cela, Qui est ma Mere & qui sont mes freres ? 49. Et estendant sa main sur ses disciples il dit, Voicy ma Mere & mes freres. 50. Car quiconque fera la volonté de mon Pere qui est es cieux, Iceluy est mon frere, & ma sœur, & ma mere. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLIV⁸³. Prononcé à Metz le dimanche matin 1^{er} février 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Es.XXXVIII.14. Seigneur on le fait force, pleige moy. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLV. Prononcé à Metz le mercredi 4 février 1637, devant [Pierre] Joly et les pasteurs ordinaires.

« Es.XXXVIII.15. Que diray-je ? Il a parlé à moy, & luy mesme l'a fait : je m'en iray tout doucement tous les ans de ma vie passant par-dessus l'amertume de mon ame. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLVI. Prononcé à Metz le vendredi 6 février 1637, devant les mêmes que le sermon précédent.

« Es.XXXVIII.16. Seigneur, par ces choses là on a la vie, & en tout ce qui est en ces choses la git la vie de mon esprit : aussy tu me remettras en bon point & me feras revivre. »

BM Metz, ms 1 082.

⁸³ C'est une erreur de numérotation de la part de Paul Ferry. Deux sermons portent donc le MCCCXLIV.

MCCCXLVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 1^{er} mars 1637, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé et [Pierre] Le Bachellé.

« Es.XXXVIII.17. Voicy sur ma paix l'amertume m'estoit survenue amere, mais tu as embrassé ma personne affin qu'elle ne tombast point en la fosse de pourriture d'autant que tu as jetté tous mes peschés derriere ton dos. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLVIII. Prononcé à Metz le mercredi 4 mars 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Es.XXXVIII.18. Car la sep. ne te celebre point & la mort ne te touche point : ceux qui descendent en la fosse ne s'attendent plus à ta Verite.

19. Mais le vivant, le vivant c'est celui qui te celebrera, comme moy aujourd'huy : le Pere adressera ses enfants à la cognoissance de ta Verite. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCXLIX. Prononcé à Metz le vendredi 6 mars 1637, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires⁸⁴.

« [Ésaïe, 38, 20] L'Eternel est venu me delivrer ; pourtant nous jouerons sur nos intrumens nos cantiques tous les jours en la maison de l'Eternel. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCL. Prononcé à Metz le dimanche matin 29 mars 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 320^e sermon

⁸⁴ Il s'agit de la fin de la petite série entamée le 9 novembre 1636 (sermon MCCCXXXV). Il est intéressant de constater que tout de suite après la fin de cette suite, Ferry reprend sa longue série sur l'épître aux Hébreux.

⁸² Ferry note à tort que c'est le 11.

de la série sur l'épître aux Hébreux, le 52^e sur ce chapitre⁸⁵.
« Hebr. VI.10. Car Dieu n'est point injuste, pour mettre en oubly vostre œuvre, & le travail de charité que vous avez montre envers son nom, en tant que vous avez subvenu aux saints & y subvenez. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLI. Prononcé à Metz le mercredi 1^{er} avril 1637, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 321^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 53^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLII. Prononcé à Metz le vendredi 3 avril 1637, devant les mêmes que le sermon précédent. 322^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 54^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 26 avril 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 323^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 55^e sur ce chapitre.
« Hebr. VI.11. Mais nous desirons qu'un chacun de vous montre le mesme soing pour la pleine certitude d'esperance jusqu'à la parfin. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLIV. Prononcé à Metz le mercredi 29 avril 1637, devant les

⁸⁵ Ferry reprend ici sa série, interrompue depuis le 7 mai 1636 (sermon MCCCXIV), notamment à cause de l'épidémie de peste et de ses suites. Il reprend par erreur le numéro de ce sermon de mai 1636. Normalement, ce sermon est le 331^e de la série, mais les erreurs de Ferry font donc retomber cette numérotation à 320.

mêmes que le sermon précédent. 324^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 56^e sur ce chapitre.

« Hebr. VI.11. Mais nous desirons qu'un chacun de vous montre le mesme soing pour la pleine certitude d'esperance jusqu'à la fin.
12. Affin que ne deveniez point lasches, ains qu'ensuiviez ceux qui par foy & patience recoivent les promesses en heritage. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLV. Prononcé à Metz le vendredi 1^{er} mai 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 325^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 57^e sur ce chapitre.
« Hebr. VI.12. Affin que ne deveniez point lasches, ains qu'ensuiviez ceux qui par foy & patience recoivent les promesses en heritage. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 24 mai 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 326^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 58^e sur ce chapitre.
« H[ebr.] VI.13. Car quand Dieu fit promesse à Abraham, pour ce qu'il ne pouvoit [point jurer] par un plus grand, il jura par soy mesme. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLVII. Prononcé à Metz le mercredi 27 mai 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 327^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 59^e sur ce chapitre.
« Hebr. VI.14. Disant, Certes je te beniray abondamment & je multiplieray merveilleusement. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLVIII. Prononcé à Metz le vendredi 29 mai 1637, devant [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé et les

pasteurs ordinaires. 328^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 60^e sur ce chapitre.

« Hebr. VI.15. Et ainsy Abraham ayant attendu patiemment obtint la promesse. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLIX. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 31 mai 1637, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.
« Ephes. IV.30. Ne contristez point le saint Esprit de Dieu par lequel vous avez esté scellez pour le jour de la Redemption. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLX. Prononcé à Metz le dimanche matin 21 juin 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 329^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 61^e sur ce chapitre.

Hebr. VI.16. Car les hommes jurent par un plus grand qu'eux : & le serment fait pour confirmation leur est la fin de tout differend. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXI. Prononcé à Metz le mercredi 24 juin 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly et les pasteurs ordinaires. 330^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 62^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXII. Prononcé à Metz le vendredi 26 juin 1637, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 331^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 63^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXIII. Prononcé à Metz le mercredi 8 juillet 1637, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Joly. Ferry précise qu'il a

remplacé au dernier moment [Abraham] de La Cloche, malade, et n'en a été prévenu que le mardi 7 juillet à 20h⁸⁶. Ferry avait lui-même de la fièvre et il note sur son sermon qu'il pense qu'avoir fait ce remplacement a accru sa maladie. Repris à La Horgne le 22 septembre 1652.

« Ps.51.11.12. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXIII⁸⁷. Prononcé à Metz le dimanche matin 16 août 1637, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires⁸⁸. 32^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 64^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.17. En quoy que Dieu voulant monstrier d'abondant l'immuable fermeté de son conseil aux heritiers de la promesse, s'est entreposé par serment.

18. Affin &c. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXIV. Prononcé à Metz le mercredi 19 août 1637, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 33^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 65^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.17. En quoy que Dieu voulant monstrier d'abondant l'immuable fermeté de son conseil aux heritiers de la promesse, s'est entreposé par serment. »

BM Metz, ms 1 082.

⁸⁶ Comme souvent dans ces conditions, Ferry se contente de commenter le Psaume chanté ce jour-là.

⁸⁷ C'est encore une erreur de numérotation de la part de Paul Ferry, et il y a donc deux sermons MCCCLXIII.

⁸⁸ Ferry donne en marge une explication au laps de temps écoulé depuis son dernier sermon : la semaine du 19 au 26 juillet 1637 devait être la sienne, mais qu'il était malade et qu'elle a été assurée par [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé et [Abraham] de La Cloche.

MCCCLXV. Prononcé à Metz le vendredi 21 août 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 33^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 66^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXVII. Prononcé à Metz le mercredi 16 septembre 1637, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 33^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 67^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.18. Affin que par deux choses immuables, esquelles il est impossible que Dieu mente, nous ayons ferme consolation. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 18 septembre 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Ferry précise qu'il prêche sur le Psaume chanté, preuve de son manque de temps de préparation : en effet, Suzanne Le Goullon, la fille de sa seconde épouse, est décédée et a été enterrée la veille.

« Ps.LXXXVII.6. Quand l'Eternel enregistrera les peuples, il les mettra par compte & dira cestuy ci est né la.

7. Et les chanteurs tout ainsy que les joueurs de flutes, & toutes mes sources seront en toy. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 27 septembre 1637, devant [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé et [Pierre] Le Bachellé. Ferry précise qu'il remplace [Abraham] de La Cloche, souffrant, qui ne l'a averti que la veille à midi. Repris le mercredi 11 septembre 1669, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« LEVITIC.XVI.29. Le 10^{ème} jour du septiesme mois &c. & 30.31. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXX. Prononcé à Metz le mercredi 30 septembre 1637, devant [Abraham] de La Cloche, [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Joly et deux pasteurs allemands. Bien que La Cloche semble rétabli et être au temple, Ferry continue sa semaine.

« Ps.XCIII.3. Les fleuves ont eslevé, o Eternel, les fleuves ont eslevé leurs bruits, les fleuves ont eslevé leurs flots.

4. L'Eternel, qui est là haut, est plus puissant que le bruit des grosses eaux & que les fortes vagues de la mer. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXI. Prononcé à Metz le vendredi 2 octobre 1637, devant [Abraham] de La Cloche, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly et le pasteur allemand du duc de Deux-Ponts. Ferry achève la semaine de La Cloche.

« [Ps.94] 18. Si j'ay dit, Mon pied a glissé, ô Eternel, ta gratuité m'a soustenu.

19. Quand j'avois beaucoup de pensees noires en moy mesme tes consolations ont soutenu mon ame ».

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 8 novembre 1637, devant [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. Ferry précise que [Théophile] Le Coulon est absent suite à la mort de sa femme deux jours plus tôt et qu'[Abraham] de La Cloche est à La Horgne. 33^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 68^e sur ce chapitre.

« Hebr.VI.18. Affin que par deux choses immuables, esquelles il est impossible que Dieu mente, nous ayons ferme consolation. »

BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXIII. Prononcé à Metz le mercredi 11 novembre 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires, [Théophile] Le Coulon excepté. 33^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 69^e sur ce chapitre.

« Hebr. VI.18. Voici nous qui avons nostre refuge à obtenir l'esperance qui nous est proposee. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXIV. Prononcé à Metz le vendredi 13 novembre 1637, devant [Abraham] de La Cloche, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Abel] de Combles. 338^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 70^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXXV. Prononcé à Metz le jeudi 19 novembre 1637, en guise de 3^e sermon de jour de jeûne, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles, Buisin [?] (ministre du duc de Deux-Ponts) et les pasteurs ordinaires. À l'intérieur des feuillets se trouve un billet portant une *Priere pour un jour de jeusne*.

« Nehem. IX.32. Maintenant donc ô nostre Dieu, le Fort, le Grand, le Puissant, le Terrible, gardant l'alliance & la gratuité, que le travail qui nous est advenu, à nous, à nos Roys, aux Principaux d'entre nous, à nos sacrificateurs, à nos prophetes à nos peres, & à tout ton peuple depuis le temps des Roys d'Assyrie jusqu'en ce jourd'huy ne soit point réputé petit devant toy. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 6 décembre 1637, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 339^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 71^e sur ce chapitre.
« Hebr.VI.19. Laquelle nous tenons comme une ancre ferme & seure de l'ame & penetrans jusque dedans du voile. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXIX. Prononcé à La Horgne le dimanche 20 décembre 1637.

« [Luc, 1, 17, Et ira] devant luy en l'esprit & vertu d'Elie affin qu'il convertisse les cœurs des Peres aux enfans & les rebelles à la prudence des justes affin qu'il prepare au Seigneur un peuple bien ordonné. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXX. Prononcé à Metz le dimanche matin 3 janvier 1638, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche après-midi 12 janvier 1658, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« Ephes. III. 14. Je ploye les genoux devant le Pere de Nostre Seigneur Jesus Christ

18. affin qu'estans enracinez & fondez en charité vous puissiez finalement comprendre avec tous les savants, quelle est la largeur, & la longueur, la profondeur & la hauteur

19. Et cognoistre l'affection de Christ laquelle surpasse toute cognoissance. »
BM Metz, ms 1 082.

[Le sermon MCCCLXXXI est totalement détruit et il n'en subsiste qu'un morceau supérieur gauche à la BM Metz, dans le ms 1 069. On le sait parce qu'il est noté que c'est un sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le n°342. C'est sur un verset 1 et par recouplement on sait que c'est celui du chapitre 7. Ce sermon a été prononcé un mercredi, jour des rois, 6 janvier. C'est donc en 1638, ce qui manquait sur le morceau conservé.]

MCCCLXXXII. Prononcé à Metz le vendredi 8 janvier 1638, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Abel] de Combles. 343^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 2^e sur ce chapitre.

« [Hebr.] VII.1. Car ce Melchisedech estoit Roy de [Salem, Sacrificateur du Dieu] Souverain, lequel vint au devant d'Abraham comme il [retournoit

de la desfaite des Rois, & le] benit »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXXIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 31 janvier 1638, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche matin 18 janvier 1665, devant [Jean] Jassoy, [David] Ancillon et [Isaac] de Combles.

« Math.XVIII.15. Si ton frere a pesche contre toy, va & le reprens entre toy & luy seul. S'il t'escoute, tu as gagne ton frere. 16. Mais s'il ne t'escoute point, prens en avec toy encor un ou deux, affin qu'en la bouche de deux ou de trois tesmoins toute parole soit ferme : 17. Que s'il ne daigne les escouter, dy le à l'Eglise : et s'il ne daigne escouter l'Eglise, qu'il te soit comme les payens & peagers. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXXIV. Prononcé à Metz le mercredi 3 février 1638, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et [Abel] de Combles. 344^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 3^e sur ce chapitre.
« Hebr.VII.1. Ce Melchisedech estoit Roy de Salem, Sacrificateur du Dieu Souverain. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXXV. Prononcé à Metz le vendredi 5 février 1638, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. [345^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 4^e sur ce chapitre]. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXXVI. Prononcé [à Metz] le dimanche matin 28 février 1638, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé [et peut-être d'autres pasteurs dont le nom apparaissait

dans une partie déchirée]. [346° sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 5° sur ce chapitre].
« Hebr. VII.1. Lequel vint au devant d'Abra[ham comme il retournoit de la de]ffaicte des Rois, & le benit.
[2.] Auquel aussi Abraham despartit la disme de tout ».
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 3 mars 1638, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 347° sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 6° sur ce chapitre.
« Hebr. VII.1. Lequel vint au devant d'Abraham comme il retournoit de [la deffaicte] des Rois, & le benit. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXXIII. Prononcé à Metz le vendredi 5 mars 1638, devant [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. 348° sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 7° sur ce chapitre.
« Hebr. VII.2. Auquel aussi Abraham despartit la disme [de tout]. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCLXXXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 28 mars 1638⁸⁹, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires, excepté [Gédéon] de Marsal qui est à La Horgne. Il s'agit d'un sermon que Ferry a titré *De la Passion*, titre qui peut inclure les deux sermons suivants⁹⁰. Repris le dimanche 14 avril 1669 devant [Pierre] Le Bachellé, [Abraham] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires.

⁸⁹ Ferry a noté 1637 par inadvertance.

⁹⁰ Ferry commence en effet ici une petite série de trois sermons sur la Passion dans l'Évangile selon saint Marc, chapitre 15.

« St Marc XV.1. Et incontinent au matin, les Principaux sacrificateurs avec les anciens & les scribes, & tout le Consistoire, ayant tenu conseil, lierent Jesus & l'emmenèrent et le livrerent à Pilate.
2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXC. Prononcé à Metz le mercredi 31 mars 1638, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Repris le mercredi 17 avril 1669, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abraham] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires.
« St Marc XV.16. Adonc les gendarmes l'emmenèrent devant la cour qu'est le Pretoire & appelerent toute la garde. 17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29.30.31.32. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXCI. Prononcé [à Metz] le vendredi 2 avril 1638, vendredi saint, devant [Jean] Jassoy, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles et les pasteurs ordinaires. Repris le vendredi 19 avril 1669, vendredi saint, devant [Pierre] Le Bachellé et [Abraham] Couët du Vivier.
« S. Marc XV.33. Mais quand il fut six heures, tenebres furent faites sur tout le pays jusqu'à neuf heures ; 34.35. Jusqu'à la fin du chapitre. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXCIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 25 avril 1638, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 349° sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 8° sur ce chapitre.
« Hebr. VII.1. Lequel vint au devant d'Abraham & le benit. 2. Auquel aussi Abraham despartit la disme de tout. »
BM Metz, ms 1 082.

MCCCXCVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 23 mai 1638, jour

de Pentecôte, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.
Sur une des deux épîtres aux Corinthiens, 11, 24-25.
BPF, ms 769².

MCCCXCVIII. Prononcé à Metz le vendredi 28 mai 1638, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.
« [Nombres XI.27. Un garçon courut avertir Moïse : Eldad et Médad sont en train de prophétiser dans le] camp !
[28.] Josué fils de Noun qui servoit Moïse, l'un de ses jeunes gens, respondit disant, Mon Seigneur Moïse, empesche les.
[2]9. Et Moïse lui respondit, Es-tu jaloux pour moy ? à la mienne volonté que tout le peuple de l'Et fust prophete, & que l'Et fust prophete, & que l'Et. mist son espoir sur eux ! »
BM Metz, ms 1 082.

MCD. Prononcé à Metz, le mercredi 23 mai 1638, devant Guérin [?] pasteur de Deux-Ponts, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 353° sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 12° sur ce chapitre.
« Hebr. VII, 2. Et premierement est interpreté Roy de justice, & puis aussy Roy de Salem cest adire Roy de paix. »
BPF, ms 769².

MCDI. Prononcé à Metz le vendredi 25 juin 1638, devant [Pierre] Joly et les pasteurs ordinaires. 354° sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 13° sur ce chapitre.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BPF, ms 769².

MCDII. Prononcé à Metz le dimanche matin 18 juillet 1638, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Jean] Le Bachellé, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 355° sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 14° sur ce chapitre.

« Hebr., VII, 3. Sans Pere, sans Mere, sans genealogie, n'ayant commencement de jours, ny fin de vie : mais estant fait semblable au fils de Dieu il demeure sacrificateur à tousjours. »
BPF, ms 769².

MCDIII. Prononcé à Metz le mercredi 21 juillet 1638 devant Guérin de Deux-Ponts, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 356^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 15^e sur ce chapitre.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BPF, ms 769².

MCDIV. Prononcé à Metz le vendredi 23 juillet 1638, devant Guérin de Deux-Ponts, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 357^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 16^e sur ce chapitre.
Sur le même verset que les sermons précédents.
BPF, ms 769².

MCDV. Prononcé à Metz le dimanche matin 15 août 1638, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé, [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Joly. Ferry note en marge que c'est le jour de l'Assomption, car il précise que c'est le jour de la consécration du royaume de France à la Vierge par le roi. 358^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 17^e sur ce chapitre.
« Hebr., VII, 4. Or Considerez combien grand a esté cestuy-cy, auquel mesme Abraham le Patriarche donna la disme du butin. »
BPF, ms 769².

MCDVI. Prononcé à Metz le mercredi 18 août 1638, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et Guérin. 359^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 18^e sur ce chapitre.

Sur le même verset que le sermon précédent.
BPF, ms 769².

MCDVII. Prononcé à Metz le vendredi 20 août 1638, devant [Théophile] Le Coulon, Guérin, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly et [Jean] Bachellé. 360^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 19^e sur ce chapitre.
Sur Hébreux, 7, 5-6.
BPF, ms 769².

MCDIX. Prononcé à Metz le mercredi 15 septembre 1638, devant Guérin, [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 361^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 20^e sur ce chapitre.
« Hebr., VII, 6-7. & a benit celuy qui avoit les promesses. Or sans contredit quelconque celui qui est moindre est benit par ce qui est plus grand. »
BPF, ms 769².

MCDX. Prononcé à Metz le vendredi 17 septembre 1638. Ferry précise en marge qu'il s'agit du lendemain de l'arrivée à Metz de la nouvelle de la naissance du Dauphin⁹¹. 362^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 21^e sur ce chapitre.
« Hebr., VII, 8. Et ici les hommes qui sont mortels prennent les dismes, mais à celuy les prend duquel il est tesmoigné qu'il est vivant. »
BPF, ms 769².

MCDXLIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 14 août 1639, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Abraham] de La Cloche et les pasteurs ordinaires. 389^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 1^{er} sur ce chapitre.
« Hebr.VIII, 1. Or la Somme de nostre propos cest que nous avons un tres souverain sacrificateur, qui est assis à la dextre du Throne de la Majesté de Dieu es Cieux. »

⁹¹ Le futur Louis XIV est né le 5 septembre 1638.

BPF, ms 769².

MCDL. Prononcé le mercredi 17 août 1639, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly et [Pierre] LeBachellé. Ferry note que c'est le jour où son fils Louis est parti étudier à Sedan. 390^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 2^e sur ce chapitre.
« Hébr.VIII, 2. Ministre du Sanctuaire & vray Tabernacle, lequel le Seigneur, etc. »
BPF, ms 769².

MCDLI. Prononcé à Metz le vendredi 19 août 1639, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Joly, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 391^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 3^e sur ce chapitre.
Sur le même verset que le sermon précédent.
BPF, ms 769².

[C'est peut-être dans ce trou chronologique dans nos sermons conservés qu'a été prononcé le sermon imprimé « Le mariage spirituel du fidele. Romains VII. 4. Mes Freres, vous estes morts à la Loy par le corps de Christ, afin que soyez à un autre, asçavoir à celuy qui est ressuscité des Morts, à tellefin que nous fructifions à Dieu », dans *Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz, Charenton, Louis Vendosme, 1646, in-8°, (p. 63-110). Malheureusement, rien n'y est précisé sur les circonstances de ce sermon.]*

MDLII. Prononcé à Metz le vendredi 10 janvier 1642, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le vendredi 3 février 1668, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.
« Luc, II, 24. Et pour offrir l'oblation selon qu'il est dit en la loy du Seigneur, asçavoir une paix de tourterelles ou deux pigeonneaux. »
BPF, ms 769².

[Le sermon MDLXVIII a été prononcé un jour de cène, selon une note marginale du sermon DCXLIX de la BPF, ms 769³, dossier 1.]

MDLXXVI. Prononcé à Metz le vendredi 7 novembre 1642, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. 480^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 13^e sur ce chapitre.

« Hebr. X, 15. .Et aussy le S. Esprit le nous tesmoigne : Car apres avoir dit en present lieu 16. C'est icy le Testament que je desposeray envers eux apres ces jours-la & dit le Seigneur, je mettray mes loix en leur cœur & les uniray en leurs entendemens : 17. Et n'auray plus souvenance de leurs pechez ny de leurs iniquitez. »
BPF, ms 769².

MDLXXVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 décembre 1642, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 481^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 14^e sur ce chapitre.
« Hebr., X, 18. Or là ou il y a remission de ces choses il n'y a plus d'oblation pour le peché. »
BPF, ms 769².

MDLXXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 10 décembre 1642, devant les pasteurs ordinaires. 482^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 15^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BPF, ms 769².

MDLXXIX. Prononcé à Metz le vendredi 12 décembre 1642, devant les pasteurs ordinaires, hormis [Abraham] de La Cloche. 483^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 16^e sur ce chapitre.
Sur le même verset que les sermons précédents.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MDLXXX. Prononcé à Metz le [jeudi] 25 décembre 1642, jour de

Noël, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Malachie, IV, 2. A vous qui craignez mon nom le levera le soleil de justice. »
BPF, ms 769².

MDLXXXII. Prononcé à Metz le dimanche matin 11 janvier 1643, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. 484^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 17^e sur ce chapitre.

« Hebr., X, 19. Veu donc, Freres, que nous avons liberté d'entrer aux lieux saints par le sang de Jesus. »
BPF, ms 769².

[Le 21 mai 1643, Ferry aurait prononcé un sermon sur Éphésiens, 3, 15⁹². Il en existe une copie manuscrite, d'une main anonyme. BPF, ms 767⁷.]

[Le vendredi 22 mai 1643 a été prononcé le « Sermon sur la mort du Roy Louys XIII. Fait en l'Eglise Reformée de Metz le Vendredy 22. May 1643. Lamentations V. 16. La Couronne de nostre Teste est cheute : Malheur ores sur nous : d'autant que nous avons peché », dans *Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz*, Charenton, Louis Vendosme, 1646, in-8^o, p. 139-172. Quelques jours ou semaines avant la mort du roi avait été prononcée une « Priere sur la maladie du Roy Louys Treiziesme », dans le même recueil, p. 113-138⁹³. Voir ma retranscription en annexe 29.]

⁹² Sans doute le copiste se trompe-t-il de date, car le 21 mai 1643 est un jeudi.

⁹³ Cette prière a peut-être été prononcée le mardi 5 mai 1643, car on sait par BPF, ms 774, année 1643, § 12, que Ferry prononce ce jour-là une prière extraordinaire pour la santé du roi.

[Le 21 juin 1643, Ferry entame à Metz une petite série de trois sermons sur Josué, 5, 13-15. Le 21 juin 1643 étant un dimanche, il est probable que Ferry ait donc consacré sa semaine d'exercice (dimanche matin, mercredi et vendredi) à cette série, dans le contexte du siège que les Français font à Thionville. Une copie anonyme de ces sermons se trouve à la BPF, ms 767². Voir ma retranscription en annexe 13, n^o 1.]

[Le 12 juillet 1643, Ferry prêche à Thionville, au camp de Gassion. Il précise dans un recueil de notes (BPF, ms 774, année 1643, § 39-73) qu'il prêche alors sur le Psaume 60, 11-12. Or il existe une copie anonyme d'un sermon de Ferry sur ce passage et sa lecture ne laisse aucun doute quant à sa prononciation dans le contexte du siège de Thionville. BPF, ms 767³. Voir ma retranscription en annexe 13, n^o 2. Le même dossier comporte un sermon écrit de la même main, sans mention de Paul Ferry, sur le Psaume 27, 8. Mais sa lecture, là, aussi, laisse penser que Ferry en est l'auteur et qu'il a été prononcé dans le même contexte. Un autre sermon de Ferry, toujours par une main anonyme, sans doute la même, portant sur le Cantique des Cantiques, 3, 3-4, ne porte pas de date, mais semble être de la même époque. BPF, ms 767⁴.]

[Il est possible que vers 1643, Ferry ait réalisé une série sur le chapitre 12 de l'Évangile selon saint Matthieu. Il existe en effet une copie d'une longue Exposition sur ce chapitre à la BPF, ms 767⁶, d'une main anonyme qui semble être la même que celle qui reprend des sermons de Ferry en cette année 1643.]

MDCXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 20 décembre 1643, devant [David] Ancillon et les pasteurs ordinaires, sauf [Théophile] Le Coulon qui est à La Horgne.
Sur Luc, 2, 1-3.

BPF, ms 769².

MDCXIX. Prononcé à Metz le mercredi le mercredi 23 décembre 1643, devant [David] Ancillon et les pasteurs ordinaires⁹⁴. L'exorde est repris du sermon XMXCIX.

Sur Luc, 2, 4-5.

BPF, ms 769².

MDCXXX [?]. Sermon très abîmé, ne permettant de ne lire que le début de son numéro, compris entre MDCXXX et MDCXXXIX. Prononcé à La Horgne un dimanche 3 avril, jour de Quasimodo. On peut en déduire que c'est en 1644.

Sur Actes, 1, 1-4.

BM Metz, ms 1 084.

MDCLIV. Prononcé le vendredi 14 octobre 1644, devant les pasteurs ordinaires. 526^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 58^e sur ce chapitre.

« Hebr. X.31. C'est chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCLV. Prononcé le dimanche matin 4 décembre 1644, devant les pasteurs ordinaires, hormis [Théophile] Le Coulon, malade. 527^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 59^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MDCLVI. Prononcé le mercredi 7 décembre 1644, devant les mêmes que le sermon précédent. 528^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 60^e sur ce chapitre.

« Hebr. X. 32. Ramentevez-vous les jours précédents, esquels après avoir été illuminés, vous avez soutenu un grand combat de souffrances. »

BM Metz, ms 1 084.

⁹⁴ Ferry précise que David Ancillon, pasteur à Meaux depuis 1641, prêche à sa place le vendredi 25 décembre 1643.

MDCLVII. Prononcé le vendredi 9 décembre 1644, devant [Gédéon] de Marsal et [Jean] Jassoy. 529^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 61^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MDCLVIII. Prononcé à Metz le vendredi 23 décembre 1644, devant [Jean] Jassoy. Ferry précise qu'il a remplacé au dernier moment [Abraham] de La Cloche, malade, et qu'il n'en a été averti que le matin même⁹⁵.

« Ps. CXXXVII.1. Nous nous sommes tenus auprès des fleurs de Babylon & mesmes avons pleuré ayans souvenance de Sion.

2. [Le texte qui suit est barré par Ferry] Nous avons pendu nos violons aux saules au milieu d'icelle. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCLIX. Prononcé à Metz le lundi 26 décembre 1644, devant [Jean] Jassoy. Ferry précise que les autres pasteurs ordinaires sont malades et que [Pierre] Le Bachellé est hors de Metz.

« Malachie, IV, 2. A vous qui craignez mon Nom se levera le soleil de justice, & santé sera en ses aisles. »

BPF, ms 769².

MDCLXI. Prononcé à Metz le mercredi 4 janvier 1645, devant [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé.

Sur Matthieu, 2, 19-21.

BPF, ms 769².

MDCLXII. Prononcé à Metz le vendredi 6 janvier 1645, devant [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé.

Sur Matthieu, 2, 22-23.

BPF, ms 769².

MDCLXIII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 8 janvier

⁹⁵ Cela explique que, comme souvent dans ces conditions, il se contente de commenter le Psaume qui est chanté ce jour-là.

1645, devant [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé.

« Pseaume CL.6. Que toute chose qui respire loue l'Eternel : Louez l'Eternel. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCLXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 5 février 1645, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 530^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 62^e sur ce chapitre.

« Hebr.X.32. Ramentevez-vous les jours précédents, esquels après avoir été illuminés, vous avez soutenu un grand combat de souffrances. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCLXV. Prononcé le mercredi 8 février 1645, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 531^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 63^e sur ce chapitre.

« Hebr. X. 33. Quand d'une part vous avez esté eschaffaudez devant tous par opprobrez & tribulations ».

BM Metz, ms 1 084.

MDCLXVI. Prononcé le vendredi 10 février 1645, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires, hormis La Cloche. 532^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 64^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MDCLXVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 12 mars 1645, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. 533^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 65^e sur ce chapitre.

« Hebr. X.33. Quand d'une part vous avez esté eschaffaudez devant tous par opprobrez & tribulations, et quand d'autre part vous avez esté faits compagnons de ceux qui estoient ainsy harrassez. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCLXIX. Prononcé le mercredi 15 mars 1645, devant les mêmes que le sermon précédent⁹⁶. 534^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 66^e sur ce chapitre.

« Hebr. X. 34. Car vous avez aussy esté participans de l'affliction de mes liens. »
BM Metz, ms 1 084.

MDCLXX. Prononcé à Metz le vendredi 17 mars 1645, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 535^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 67^e sur ce chapitre.

« Hebr. X.34. Et avez receu en joye le ravissement de vos biens. »
BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXI. Prononcé à Metz le dimanche matin 19 mars 1645, devant [Pierre] Le Bachellé. Ferry précise qu'il remplace [Gédéon] de Marsal, atteint d'une crise de goutte⁹⁷. [Jean] Jassoy est alors à Courcelles, [Abraham] La Cloche malade (également de la goutte) et [Théophile] Le Coulon à La Horgne. Repris à La Horgne le 6 août 1656 et le 23 septembre 1668, ainsi qu'à Metz le vendredi 25 octobre 1669, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles.

« Ps.XXXVIII.2. Eternel ne me reprens point en ton indignation & ne me chastie point en ta fureur. »
BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXII. Prononcé à Metz le mercredi 22 mars 1645, devant [Théophile] Le Coulon et [Jean] Jassoy. Ferry continue la semaine

⁹⁶ Ferry précise en marge de ce sermon que le mercredi précédent, le consistoire avait décidé de demander aux pasteurs des sermons plus courts en semaine. Voir également BPF, ms 774, année 1645, note 33.

⁹⁷ À nouveau, il choisit de commenter le Psaume chanté ce jour-là. Il continue ainsi pendant toute la semaine de Marsal qu'il fait à sa place.

de [Gédéon] de Marsal. Repris le vendredi 19 octobre 1657, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires.

« Ps. XXXIX.8. Et maintenant qu'ay-je attendu ? Seigneur, mon attente est à toy.
9. Delivre moy de toutes mes transgressions ».
BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXIII. Prononcé à Metz le vendredi 24 mars 1645, devant [Théophile] Le Coulon et [Jean] Jassoy. Repris le mercredi 12 octobre 1661, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques] ou Abraham ou Auguste] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires. Ferry poursuit toujours la semaine de [Gédéon] de Marsal.

« Ps.XL.9. Mon Dieu, jay pris plaisir à faire ta volonté : de faire ta Loy est au-dedans de mes entrailles. »
BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXIV. Sermon très abîmé dans le coin supérieur droit. Prononcé le dimanche après-midi 16 avril 1645, jour de Pâques, devant des pasteurs dont le nom a disparu.

« Jean XX.19. Et quand fut venu le soir de [ce jour-là, qui estoit le premier de la semaine, & que les portes du] lieu où les disciples estoyent assemblez, pour la crain[te] qu'ils avoyent des Juifs, estoyent fermées, Jesus vint, & fut là au] milieu d'eux, & leur dit, Paix vous soit.

20. Et quand il leur eut dit cela, il leur montra ses [mains & son costé. Alors les disciples s'éjouïrent, quand ils] eurent veu le Seigneur. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXV. Prononcé à Metz le jeudi 4 mai 1645, comme troisième et dernier prêche d'un jeûne général des Églises réformées de France⁹⁸. Les deux

⁹⁸ Ce sermon a été imprimé dans un recueil. « Sermon presché en l'Eglise Reformée de Metz au Jusne general celebré le Jeudy 4.

dernières pages semblent être autonomes et sont une *Priere pour le troisieme sermon du jeusne*. Entre les pages 2 et 3, un billet est glissé avec un *Extrait des Actes du Synode National des Eglises reformées de France assemblé par permission du Roy à Charenton l'an 1644 le 26. de Decembre, et jours suivants*. Cet extrait est signé par Abraham Rambour et est envoyé personnellement à Paul Ferry⁹⁹.

« Juges X.15. Mais les enfans d'Israel responderent à l'Eternel ; Nous avons peché : Fay nous quant à toy tout ainsy qui bon te semblera : seulement nous te prions que tu nous delivres ce jourd'huy. »
BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 14 mai 1645, devant [Théophile] Le Coulon, [Abraham] de La Cloche et [Gédéon] de Marsal. 536^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 68^e sur ce chapitre.

« Hebr. X.34. Et avez receu en joye le ravissement de vos biens : congnoissans en vous mesmes que vous avez une meilleure chevance escieux, & qui est permanente. »

jour de May, 1645. & prononcé le dernier des trois qui furent faits ce jour là en ladite Eglise. Juges X. 15. Mais les Enfans d'Israel responderent à l'Eternel, Nous avons peché : Fay-nous quant à Toy, tout ainsy qui bon te semblera : seulement nous te prions que tu nous delivres ce jourd'huy », dans *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 173-218 ; et, dans le même recueil, « Priere faite apres le sermon precedent », p. 219-232.

⁹⁹ Il montre que le synode national considère que la « misere » des Églises est due à l'impiété des fidèles et que la solution est leur conversion (*ie* intérieure) et leur « humiliation ». Les raisons de ce jeûne sont notamment la bénédiction du roi et le rétablissement de la paix générale.

BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 17 mai 1645, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 537^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 69^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXVIII. Prononcé à Metz le vendredi 19 mai 1645, devant [Théophile] Le Coulon et [Gédéon] de Marsal. 538^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 70^e sur ce chapitre. « Car vous avez aussy esté participans de l'affliction de mes liens, & avez receu en joye le ravissement de vos biens : congnoissans en vous mesmes que vous avez une meilleure chevance escieux, & qui est permanente. » BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXIX. Sermon dont le coin supérieur gauche est arraché. Prononcé le lundi 5 juin 1645, lendemain de la Pentecôte, devant [Théophile] Le Coulon, [Abraham] La Cloche, [Gédéon] de Marsal et [Pierre] Le Bachellé. « [Ephes. 1.16. Je ne cesse de] rendre graces pour vous, faisant mention de vous en mes oraisons 17. Affin que le Dieu de N.S.J.C. le Pere de gloire, vous donne l'esprit de sapience & de revelation 18. Assavoir les yeux de vostre entendement illuminez affin que vous scachiez quelle est l'esperance de sa vocation, & quelles sont les richesses de la gloire de son heritage es saints. » BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXX. Prononcé le dimanche matin 11 juin 1645, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Ferry précise que personne n'est à La Horgne ce jour-là, à cause de la présence à Magny des

« [Ephes. 1.14.] Lequel est arrhe de nostre heritage jusques à la redemption de la possession acquise. » BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXXI. Prononcé le mercredi 14 juin 1645, devant [Théophile] Le Coulon, [Gédéon] de Marsal et [Jean] Jassoy. Sur le même passage que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXXII. Prononcé le vendredi 16 juin 1645, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 539^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 71^e sur ce chapitre. « Hebr.X.35. Ne rejetez donc pas au loing vostre confiance, laquelle a grande remuneration. » BM Metz, ms 1 084.

MDCLXXXIX. Prononcé le mercredi 23 août 1645. 544^e sermon de la série, le 76^e sur ce chapitre. « Hebr.X.37. Encor tant fort peu de temps, & celuy qui doit venir, viendra & ne tardera point. » BM Metz, ms 1 084.

MDCXC. Prononcé le vendredi 25 août 1645. 545^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 77^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 084.

MDCXCI. Prononcé le dimanche matin 24 septembre 1645, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 546^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 78^e sur ce chapitre. « Hebr. X.38. Or le juste vivra de foy : mais si quelcun se soustrait, mon ame ne prend point de plaisir en luy. » BM Metz, ms 1 084.

MDCXCII. Prononcé le mercredi 27 septembre 1645, devant les mêmes que le sermon précédent.

quartiers de l'armée du duc d'Enghien.

547^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 79^e sur ce chapitre. « Hebr. X.38. Le juste vivra de foy. » BM Metz, ms 1 084.

MDCXCIII. Prononcé le vendredi 29 septembre 1645, devant les pasteurs ordinaires. 548^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 80^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 084.

[Le sermon MDCXCIV, non retrouvé, portait sur Hébreux, 10, 38 ou 39. Il était le 549^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 81^e sur ce chapitre. Il a été prononcé entre le 29 septembre et le 1^{er} novembre 1645.]

MDCXCV. Prononcé le mercredi 1^{er} novembre 1645, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 550^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 82^e sur ce chapitre. « Hebr.X.39. Mais nous ne sommes point pour nous soustraits à perdition, amis pour suivre la Foy pour la conservation de l'ame. » BM Metz, ms 1 084.

MDCXCVI. Prononcé à Metz le vendredi 3 novembre 1645, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 551^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 83^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent. BM Metz, ms 1 084.

MDCC. Prononcé à Metz le dimanche matin 24 décembre 1645, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le vendredi 8 décembre 1662, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. « Marc, I, 3. La voix de celuy qui crie au desert, est, Accoustrez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers. »

BPF, ms 769².

MDCCI. Prononcé à Metz le mercredi 27 décembre 1645, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé.

« Jean, I., 35.36. Le lendemain derechef Jehan s'arresta & deux de ses Disciples, Et regardant Jesus qui cheminoit dit, Voilà l'agneau de Dieu. »
BPF, ms 769².

MDCCII. Prononcé le vendredi 29 décembre 1645, devant [Théophile] Le Coulon et [Jean] Jassoy.

« S. Jean. 1.37. Et les deux disciples l'ouyrent tenans ces propos, donc ils suivirent Jesus.

38. Lors Jesus se retourna & les voyans qu'ils le suivaient leur dit Que cherchez vous ? Ils luy respondirent Rabbi (qui vaut autant à dire que Maître) où demeures tu ?

39. Il leur dit venez & voyez : Ils y allerent & virent où il demouroit ; & demorerent avec lui ce jour la, car il estoit environ dix heures. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCIII. Prononcé le dimanche matin 21 janvier 1646, devant [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. Renvoie à l'exorde du sermon MCCCLXXXIII.

« Math.XVIII.17. S'il ne daigne les escouter, dy le à l'Eglise, & s'il ne daigne escouter l'Eglise, qu'il te soit comme les Payens & peagers. »

BM Metz, ms 1 084.

[? Entre MDCCIV et MDCCXLI]. Sermon dont le coin supérieur gauche est totalement manquant, ce qui explique l'absence du numéro du sermon et la nécessité de reconstituer certaines informations. Prononcé le dimanche matin 8 avril 1646, jour de Quasimodo, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Luc XIV.41. Mais comme encor de joye [ils ne croioyent point, & s'estonnoyent, il leur dit, Avez-

vous] ici quelque chose à manger ?

42. Et ils luy presenterent une piece de poiss[on rosti, & d'un rayon de miel.]

43. Et l'ayant pris, il en mangea devant [eux.] »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCXLII. Prononcé le dimanche matin 16 décembre 1646, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Luc.I. 26. Or au sixiesme mois l'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilee, laquelle avoit nom Nazareth,

27. vers une Vierge fiancée à un homme qui avoit nom Joseph de la maison de David & le nom de la Vierge estoit Marie.

28. Et l'Ange estant entré au lieu où elle estoit, luy dit, Bien te soit, qui es receuë en grace, le Seigneur est avec toy : Tu es bénite entre les femmes. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCXLIII. Prononcé le mercredi 19 décembre 1646, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Luc.I.29. Et quand elle l'eut veu, elle fut fort troublee à cause des paroles d'Iceluy & pensoit en elle mesme quelle estoit ceste salutation.

30. Adonc l'Ange luy dit, Ne crains point : car tu as trouve grace devant Dieu.

31. Et voicy, Tu concevras en ton Ventre, & enfenteras un fils, & appelleras son nom Jesus. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCXLIV. Prononcé le vendredi 21 décembre 1646, devant les mêmes que le sermon précédent.

« Luc.I.32. Iceluy sera grand ; & il sera appelé Fils du Souverain, & le Seigneur Dieu luy donnera le throsne de David son Pere,

33. Et il regnera sur la Maison de Jacob eternellement, & n'y aura nulle fin à son Regne. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCXLV. Sermon initialement non prononcé. Il avait été préparé

par Ferry pour remplacer [Abraham] de La Cloche, atteint de goutte, qui devait être de semaine le mercredi 16 décembre 1646. Mais La Cloche est finalement rétabli à temps. Sermon finalement prononcé le vendredi 27 décembre 1652, devant [Pierre] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé.

« 1.Cor.II.7. Nous proposons la sapience de Dieu qui est en mystere, c'est à dire cachée, que Dieu avoit ja devant tous les siecles desterminee à nostre gloire. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCXLVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 13 janvier 1647, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Éphés. I, 3. Béni soit Dieu, qui est le Pere de nostre Seigneur Jesus Christ, qui nous a benits en toute benediction sprituelle es lieux celestes en Christ. »

BPF, ms 769².

MDCCXLIX. Sermon en partie arraché. Prononcé le [dimanche] 27 janvier 1647.

« [Ruth.III.16. Et elle] vint vers sa belle mere laquelle dit Qui es tu [ma fille ?] »

BM Metz, ms 1 084.

[? Entre MDCCCL et MDCCCLXIV]. Sermon dont le coin supérieur gauche est totalement manquant, ce qui explique l'absence du numéro du sermon et la nécessité de reconstituer certaines informations. Prononcé à La Horgne, le dimanche 21 avril 1647, jour de Pâques, devant [Pierre] Le Bachellé.

« Math.XXVI.17. Or [le premier jour de la feste des pains sans levain, les disciples vinrent à Jesus, lui disans,] Où veux-tu que nous t'[apprestions à manger l'agneau de Pasque ?]

18. Et il respondit, Allez [en la ville vers un tel, & lui dites, Le Maifre dit, mon temps est prés, je ferai la] Pasque chez toi avec mes dis[ciples.]

19. Et les disciples firent comme Jesus leur avoit [ordonné, & preparerent la Pasque.]

20. Quand donc le soir fut venu, il se mit à ta[ble avec les douze.] »
BM Metz, ms 1 084.

MDCCLXV. Prononcé le dimanche matin 9 juin 1647, jour de Pentecôte, devant [Isaac] de Combles, et les pasteurs ordinaires¹⁰¹.

« [Jean] III.5. Jesus respondit ; En Verité, en Verité, je te dy, sinon que quelcun soit né d'eau & d'esprit il ne peut entrer au royaume de Dieu. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCLXVI. Prononcé le mercredi 12 juin 1647, devant les mêmes que le sermon précédent.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MDCCLXVII. Prononcé le vendredi 14 juin 1647, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« [Jean] III.6. Ce qui est né de chair, est chair ; & ce qui est né d'Esprit, est esprit. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCXCI. Prononcé à Metz le dimanche matin 12 janvier 1648, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Repris le vendredi 8 décembre 1662, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Ps.2.12. Baisez le Fils de peur quil ne se courrouce. »

BPF, ms 769².

[? Entre MDCCXCII et MDCCCX]. Sermon dont le coin supérieur gauche est totalement manquant, ce qui explique l'absence du numéro du sermon et la nécessité de reconstituer certaines informations. Le haut est en un état si mauvais qu'on ne peut que voir que c'est le sermon prononcé le dimanche 12 avril

¹⁰¹ Ils sont tous là, Ferry précisant qu'il n'y a pas de prêche ce jour-là à La Horgne.

1648, jour de Pâques, sans précision de texte.

[? Entre MDCCXCIII et MDCCCXI]. Sermon dont le coin supérieur gauche est totalement manquant, ce qui explique l'absence du numéro du sermon et la nécessité de reconstituer certaines informations. Prononcé le lundi 13 avril 1648, lendemain de Pâques, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé.

« Jean XI.25. Jesus lui dit, [Je suis la resurrection & la vie : qui croit en moi, encore qu'il soit mort, il vivra :]

26. Et quiconque vit & croit en [moi, ne mourra jamais. Crois-tu cela ?]

27.¹⁰² Elle lui dit, Ouy, Seigneur, je crois que [tu es le Christ, le Fils de Dieu, qui devoit venir au monde.] »

BM Metz, ms 1 084.

[? Entre MDCCXCIV et MDCCCXII]. Sermon dont le coin supérieur gauche est totalement manquant, ce qui explique l'absence du numéro du sermon et la nécessité de reconstituer certaines informations. Prononcé le dimanche matin 19 avril 1648, jour de Quasimodo, devant [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé.

« [Luc.XXIV.] 37. Mais [eux tout troublez & épouvantez, pensoyent voir un esprit.]

38. Dont il leur dit, Pourquoi [estes-vous troublez, & pourquoi monte-t'il des pensées en vos cœur ?]

39. Voyez mes mains & mes pi[eds, car je suis moi-mesme : tastez-moi, & voyez: car un esprit n'a ni chair] ni os, comme vous voyez que j'ay.

40. Quand il eut dit ces choses, il leur montra [ses mains, & ses pieds.] »

BM Metz, ms 1 084.

¹⁰² Ce verset est écrit par Ferry, mais il semble être barré ensuite.

MDCCCXIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 31 mai 1648, jour de Pentecôte.

Le sermon est trop abîmé pour que l'on puisse voir le texte biblique sur lequel il portait.

BPF, ms 769².

MDCCCXXXVI. Prononcé à Metz le dimanche matin 27 décembre 1648, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Jean, I, 14. Ceste parole a esté faite chair, & a habité entre nous, et nous avons contemplé sa gloire, pleine de grace et de Verité. »

BPF, ms 769².

MDCCCXXXVII. Prononcé à Metz le mercredi 30 décembre 1648, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

Sur le même verset que le sermon précédent.

BPF, ms 769².

MDCCCXXXVIII. Prononcé le vendredi 1^{er} janvier 1649, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Luc.II.21. Et quand les huit jours furent accomplis pour circoncir l'enfant, alors fut son nom appelé JESUS. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCXXXIX. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 3 janvier 1649, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« 2. Cor.IX.15. Grace à Dieu de son don inenarrable. »

BPF, ms 769².

[Il est probable que Ferry ait prêché pour un jeûne le vendredi 29 janvier 1649 sur Juges, 5, 31 (« Ainsy perissent, ô Eternel, tous tes ennemis, & ceux qui t'aiment soient comme le soleil quand il est en sa force. Et le pays fut à repos quarante ans »). En effet, il existe à la BM Metz, ms 1 069 un manuscrit très endommagé et sans date sur ce texte, mais à l'intérieur duquel se trouve un billet portant « indiction du jeusne publié à Sedan & ès Eglises de la

souveraineté le dimanche 24 janvier 1649 & célébré le vendredi suivant 29. Il a aussi été célébré en quelques Eglises de la Province voisine ». Au vu des liens resserrés entre les Églises de Sedan et Metz, il est possible que la seconde ait célébré le jeûne préparé par la première.]

MDCCCL. Prononcé à La Horgne le dimanche 4 avril 1649, jour de Pâques, devant [Pierre] Le Bachellé.

« [Marc XVI. 4. Et ayant regardé, elles virent que la pierre estoit roulée, car elle estoit fort grande.

5. Puis estant entrées] dedans le sepulcre, [elles virent un jeune homme assis à main droite, vestu d'une robe blanche dont elles s'épouv]anterent.

6. Mais il leur dit, Ne vous espouvantez point : [vous cherchez Jesus le Nazarien qui a été crucifié : il est ressuscité, il] n'est point ici : voici le lieu où on l'avoit mis. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCLVII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 23 mai 1649, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

Le passage commenté ne peut être déterminé, à cause du mauvais état du manuscrit.

BPF, ms 769².

MDCCCLXXI. Prononcé le mercredi 29 décembre 1649, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« II. Cor. V. 19. Dieu estoit en Christ reconciliant le monde à soy, en ne leur imputant point leurs forfaits & a mis en nous la parole de reconciliation. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCLXXIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 20 février 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. Ferry précise

qu'il vient de se relever de maladie¹⁰³.

« Ps. CXV. 17. Les morts ne loueront point l'Éternel ; y tous ceux qui descendent là ou on ne dit plus mot.

18. Mais nous, nous benirons l'Éternel des maintenant & à tousjours. Louez l'Éternel. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCLXXX. Prononcé le dimanche matin 10 avril 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. L'exorde est repris du sermon DLIII. C'est visiblement le début d'une petite série durant une semaine, puisque le haut de la page montre un titre général, *La semaine de la Passion*.

« S. Luc. XXII. 39. Puis se partit & s'en alla selon sa coutume au mont des oliviers & ses disciples aussi le suivirent.

40. Et quand il fut venu au lieu dit, Priez que vous n'entriez en tentation.

41. Alors il s'esloigna d'eux environ un jet de pierre, & s'agenouillant prioit,

42. Disans, Pere, su tu veux transporte ceste coupe de moy : toutefois que ma volonté ne soit pas faites, mais la tienne.

43. Et un Ange du ciel s'apparut à luy le fortifiant.

44. Et luy estant en angoisse prioit plus instamment, & sa sueur devint comme grumeaux de sang decoulant en terre.

45. Puis s'estant levé &c. 46. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCLXXXI. Prononcé le mercredi 13 avril 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires.

« Luc XXIII. 13. Adonc Pilate ayant appellé les principaux sacrificateurs & le gouverneur & le peuple leur dit

14. Vous m'avez présenté cest homme comme subvertissant le peuple & voicy l'en ayant fait

repondre devers vous, je n'ay trouve en cest homme aucun crime de ceux desquels vous l'accusez.

15. Ny mesme Herode, car je vous ay renvoyé vers luy & voicy rien ne luy a esté fait qui emporte qu'il soit digne de mort.

16. Quand je l'auray chastié, je le relascheray. 17. Or falloit il qu'il leur relaschast quelcun à la feste.

18. Donc toutes les troupes s'escrierent ensemble disans, oste nous cestuy cy & nous relasche Barrabas. 19. Lequel avoit esté mis en prison pour quelque sedition faite en la ville avec meurtre.

20. Derechef Pilate parla à eux, voulant relascher Jesus. 21. Mais ils s'escryoient disans Crucifie le Crucifie le.

22. Et pour la troisieme fois, il leur dit, Mais quel mal a fait cestuy cy ? Je ne trouve en luy aucun crime digne de mort. L'ayant donc fait fouetter je le relascheray.

23. Mais ils rechargeoient à grands cris, demandant qu'il fust crucifié ; & leurs cris & ceux des principaux sacrificateurs se renforcoyent.

24. Alors Pilate prononca la dessus que ce qu'ils demandoient fust fait. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCLXXXII. Prononcé le vendredi saint 15 avril 1650, devant les mêmes que le sermon précédent.

« Matth. XXVII. 46. Et environ neuf heures, Jesus s'escria à haute voye disans, Eli Eli lamma Sabachthani ? C'est à dire Mon Dieu Mon Dieu pourquoy m'as tu abandonné ?

47. Et quelques uns de ceux qui estoient là presens, ayans ouy cela disoyent, cestuy ci appelle Elie.

48. Et incontinent quelcun d'entre eux courut & prist une esponge & l'ayant emplie de vinaigre la mit autour d'un roseau & luy en bailla à boire.

49. Mais les autres disoient, Laisse, voyons si Elie vient le sauver.

¹⁰³ Cette précision est peut-être donnée par Ferry pour s'excuser de commenter le Psaume chanté ce jour-là.

50. Et lors Jesus ayant crié derechef à haute voix rendit l'esprit.

51. Et voila, le voile du temple se fendit en deux, depuis le haut jusques au bas : & la terre trembla, & les pierres se fendirent. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCLXXXVI. Prononcé à Metz dimanche 5 juin 1650, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires.

Le passage biblique commenté ne peut être lu, à cause du mauvais état du manuscrit¹⁰⁴.
BPF, ms 769².

MDCCCXCI. Prononcé à Metz le dimanche matin 31 juillet 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 702^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 1^{er} sur ce chapitre¹⁰⁵.

« Au nom de Dieu. Chapitre Douziesme.

Hebr.XII.1. Nous donc aussy, veu que nous sommes environnés d'une si grande nuee de tesmoins, rejettans tout fardeau, & le peché qui nous enveloppe tant aisement, poursuivons constamment la course qui nous est proposee. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCXCII. Prononcé le mercredi 3 août 1650, devant les mêmes que le sermon précédent. 703^e sermon de la série sur

¹⁰⁴ Les textes commentés à la Pentecôte des années précédentes ne peuvent pas être lus non plus, car ils sont arrachés aux mêmes endroits, preuve que Ferry rangeait ses sermons par liasses thématiques et qu'il en existait une pour la Pentecôte.

¹⁰⁵ Or le sermon MDCXCVI était le 551^e. Sur les 195 sermons qui le séparent de celui-ci, 151 étaient donc sur cette épître, et plus précisément sur le chapitre 11, qui nous manque entièrement, sans doute parce que cette série était rangée ensemble et a été perdue.

l'épître aux Hébreux, le 2^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCXCIII. Prononcé le vendredi 5 août 1650, devant Bachellé, Richier et les pasteurs ordinaires. 704^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 3^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCXCIV. Prononcé le dimanche matin 28 août 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 705^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 4^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCXCV. Prononcé le mercredi 31 août 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 706^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 5^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCXCVI. Prononcé le vendredi 2 septembre 1650, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 707^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 6^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCXCVII. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 4 septembre 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. L'exorde est repris du sermon MDCXLVII.

« Apoc.XXII., 3. J'ouy comme grande voix du Ciel disans Voicy le Tabernacle de Dieu. »

BPF, ms 769².

MDCCCXCVIII. Prononcé le dimanche matin 25 septembre 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 708^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 7^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.2. Regardans à Jesus Chef & consommateur de la Foy, lequel, en lieu de la joye qu'il avoit en main, a souffert la Croix, ayant mesprisé la honte, & s'est assis à la dextre du throsne de Dieu. »

BM Metz, ms 1 084.

MDCCCXCIX. Prononcé le mercredi 28 septembre 1650, devant les mêmes que le sermon précédent. 709^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 8^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MCM. Prononcé le vendredi 30 septembre 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 710^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 9^e sur ce chapitre. Ferry précise en marge que l'exorde de ce sermon a été interverti avec celui du suivant de la série (sermon MCMII).

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMI. Prononcé le dimanche matin 23 octobre 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires.

« Agg.I.9. On regardoit à beaucoup, & voicy tout revient à peu, & vous l'apportez à la maison & je souffleray dessus. Pourquoi ? à cause de ma maison, dit l'Eternel des armées, qui demeure desolee, & vous courez un chacun à sa maison. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMII. Prononcé le mercredi 26 octobre 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 711^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 10^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.2. Regardans à Jesus Chef & consommateur de la Foy, lequel, en lieu de la joye qu'il avoit en main, a souffert la Croix, ayant mesprisé la honte, & s'est assis à la dextre du throsne de Dieu. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMIII. Prononcé le vendredi 28 octobre 1650, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 712^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 11^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.3. Parquoy considerez diligemment celuy, qui a souffert une telle contradiction des pécheurs à l'encontre de soy, affin que vous ne deveniez lasches en deffaillant en vos courages. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMIV. Prononcé le dimanche matin 20 novembre 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 713^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 12^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMV. Prononcé le mercredi 23 novembre 1650, devant [Théophile] Le Coulon, [Abraham] de La Cloche, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 714^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 13^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMVI. Prononcé le dimanche 18 décembre 1650, devant [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 715^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 14^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMVII. Prononcé le mercredi 21 décembre 1650, devant [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires.

716^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 15^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII.4. Vous n'avez point encore resisté jusqu'au sang en combattant contre le pesché. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMVIII. Prononcé le vendredi 23 décembre 1650, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 717^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 16^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMIX. Prononcé le dimanche matin 15 janvier 1651, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. « I.Cor.XIV.40. Que toutes choses se facent honnestement & par ordre. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMX. Prononcé le mercredi 18 janvier 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy et [Jean] Richier. 718^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 17^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII.4. Vous n'avez point encore resisté jusqu'au sang en combattant contre le pesché. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXI. Prononcé le vendredi 20 janvier 1651, devant les mêmes que le sermon précédent. L'exorde est repris du sermon MCVII. 719^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 18^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXII. Prononcé le dimanche matin 12 février 1651, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 720^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 19^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.5. Et avez oublié l'exhortation laquelle parle à vous comme aux enfans, disans, Mon

enfant, ne mets point à nonchaloir la Discipline du Seigneur, & ne perds point courage quand tu es repris de luy.

6. Car le Seigneur chastie celuy qu'il aime, & fouette tout enfant qu'il avoue. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXIII. Prononcé le mercredi 15 février 1651, devant les mêmes que le sermon précédent. 721^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 20^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.5. Et avez oublié l'exhortation laquelle parle à vous comme aux enfans. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXIV. Prononcé le dimanche matin 12 mars 1651, devant [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 722^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 21^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.5. Et avez oublié l'exhortation laquelle parle à vous comme aux enfans, disans, Mon fils, ne mets point à nonchaloir la Discipline du Seigneur. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXV. Prononcé le mercredi 15 mars 1651, devant les mêmes que le dimanche précédent. 723^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 22^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXVI. Prononcé le vendredi 17 mars 1651, devant les pasteurs ordinaires. 724^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 23^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.5. Ne mets point à nonchaloir la Discipline du Seigneur, & ne perds point courage quand tu es repris de luy. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXXI. Prononcé le dimanche matin 7 mai 1651, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 725^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 24^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII. 6. Car le Seigneur chastie celui qu'il aime, & fouette tout enfant qu'il avoue. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXXII. Prononcé le mercredi 10 mai 1651, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 726^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 25^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXXIII. Prononcé le vendredi 12 mai 1651, devant les mêmes que le sermon précédent. 727^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 26^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.5. Et avez oublié l'exhortation laquelle parle à vous comme aux enfans, disans, Mon enfant, ne mets point à nonchaloir la Discipline du Seigneur, & ne perds point courage quand tu es repris de luy.

6. Car le Seigneur chastie celui qu'il aime, & fouette tout enfant qu'il avoue. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXIV. Prononcé le vendredi 9 juin 1651, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Ferry signale qu'il vient de sortir de maladie.

« Col.III.4. Quand Christ, qui est vostre vie, appaistra, vous aussy appaistrez lors avec luy en gloire. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXV. Prononcé le dimanche matin 2 juillet 1651, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 728^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 27^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.7. Si vous endurez la Discipline, Dieu se presente à vous comme à ses enfans, car qui est l'Enfant, que le Pere ne chastie point ? »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXVI. Prononcé le mercredi 5 juillet 1651, devant les

mêmes que le sermon précédent. 729^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 28^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXVII. Prononcé le vendredi 7 juillet 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 730^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 29^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.8. Mais si vous estes sans discipline, dont tous sont participans, vous estes donc enfans supposez, & non pas legitimes. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXVIII. Prononcé le dimanche matin 30 juillet 1651, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 731^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 30^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXIX. Prononcé le mercredi 2 août 1651, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 732^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 31^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXX. Prononcé le vendredi 4 août 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. Ferry précise après coup sur le haut du sermon que c'est « le dernier que M. du Vivier mon gendre a ouy de [lui] »¹⁰⁶. 733^e

¹⁰⁶ Ce gendre est Jacques Couët du Vivier, époux de Suzanne Ferry et père d'un pasteur homonyme aveugle. Il est mort le 19 août 1651 lors d'une escarmouche. Il faisait partie de la milice urbaine messine.

sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 32^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.9. Et puis, nous avons bien eu pour chastieurs, les Peres de nostre chair, & les avons eus en reverence : ne serons nous pas donc beaucoup plus sujets au Pere des esprits, & devosts ? »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXI. Prononcé le mercredi 30 août 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Abraham] de La Cloche, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 734^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 33^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXII. Prononcé le dimanche après midi 3 septembre 1651, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. Repris le dimanche matin 9 septembre 1668, jour de cène et d'annonce d'un jeûne le mercredi suivant.

« Luc VIII.42. Or comme il s'en alloit, les troupes l'empeschoient 43. Alors une Femme qui avoit une perte de sang depuis douze ans &c. 44.45.46.47.48. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXIII. Prononcé le mercredi 20 septembre 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 735^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 34^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.9. Et puis, nous avons eu pour chastieurs les Peres de nostre chair, & les avons eus en reverence, ne serons nous pas donc beaucoup plus sujets au Pere des esprits & devosts ? »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXIV. Prononcé le vendredi 22 septembre 1651, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 736^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 35^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.9. Ne serons nous pas donc beaucoup plus sujets au Pere des esprits & devosts ? »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXV. Prononcé le dimanche matin 22 octobre 1651, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. Exorde repris du sermon DCLXXXIV. Repris le dimanche matin 20 octobre 1669, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.

« Math.VI.31. Ne soyez donc point en soucis, disans Que mangerons nous ? ou Que boirons nous ? ou Dequoy serons nous vestus ? 32. Veu que les Payens recherchent toutes ces choses. Car vostre Pere celeste cognoist que vous avez besoing de toutes ces choses. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXVI. Prononcé le mercredi 25 octobre 1651, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 737^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 36^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.10. Car quant à ceux la, ils nous chastioient pour peu de temps, comme bon leur sembloit, mais cestuy cy nous chastie pour nostre profit, affin que nous soyons participans de sa sainteté. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXVII. Prononcé le vendredi 27 octobre 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 738^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 37^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXVIII. Prononcé le dimanche matin 19 novembre 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 739^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 38^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXXXIX. Prononcé le mercredi 22 novembre 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 740^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 39^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXL. Prononcé le vendredi 24 novembre 1651, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 741^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 40^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXLI. Prononcé le dimanche matin 17 décembre 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy et [Jean] Richier. 742^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 41^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.11. Or toute Discipline sur l'heure ne semble point estre de joye, ains de tristesse : mais puis apres elle rend un fruit paisible de justice à ceux qui sont exercés par icelle. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXLII. Prononcé le mercredi 20 décembre 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy et [Jean] Richier. 743^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 42^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXLIII. Prononcé le vendredi 22 décembre 1651, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 744^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 43^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXLVI. Prononcé à Metz le mercredi 17 janvier 1652, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 745^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 45^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXLVII. Prononcé le vendredi 19 janvier 1652, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 746^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 45^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMXLVIII. Prononcé à Metz le dimanche matin 11 février 1652, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 747^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 46^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.12. Relevez donc vos mains qui sont lasches, & vos genoux qui sont disjoints. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXLIX. Prononcé le mercredi 14 février 1652, devant [Jean] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 748^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 47^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 084.

MCML. Prononcé le vendredi 16 février 1652, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 749^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 48^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 084.

MCMLI. Prononcé le dimanche matin 10 mars 1652, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 750^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 49^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.13. Et faites les sentiers droicts à vos pieds : affin que ce qui cloche ne se devoye point, mais que plustost il soit remis en son entier. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLII. Prononcé le mercredi 13 mars 1652, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 751^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 50^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLIII. Prononcé le vendredi 15 mars 1652, devant [Théophile] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [Jean] Richier. 752^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 51^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLVI. Prononcé le mercredi 10 avril 1652, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 753^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 52^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.14. Pourchassez Paix avec tous & la sanctification, sans laquelle nul ne verra le Seigneur. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLVII. Prononcé le vendredi 12 avril 1652, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 754^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 53^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLVIII. Prononcé le dimanche matin 5 mai 1652, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 755^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 54^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLIX. Prononcé le mercredi 8 mai 1652, devant [Théophile] Le Coulon et [Pierre] Le Bachellé. 756^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 55^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLX. Prononcé le vendredi 10 mai 1652, devant [Théophile] Le Coulon et [Jean] Jassoy. 757^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 56^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXI. Prononcé le dimanche matin 2 juin 1652, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 758^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 57^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXII. Prononcé le mercredi 5 juin 1652, devant [Théophile] Le Coulon, [Abraham] de La Cloche et [Pierre] Le Bachellé. 759^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 58^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.15. Prenans garde que nul ne soit defaillant de la grace de Dieu : que quelque racine d'amertusme bourgeonnant en haut ne vous destourne, & que plusieurs ne soyent souillez par Icelle. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXIII. Prononcé le vendredi 7 juin 1652, devant [Théophile] Le Coulon. 760^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 59^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXIV. Prononcé le mercredi 14 août 1652, devant [Théophile] Le Coulon, [Abraham] de La Cloche, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 761^e sermon de la série sur

l'épître aux Hébreux, le 60^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXV. Prononcé le vendredi 16 août 1652, devant [Théophile] Le Coulon, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 762^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 61^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXVI. Prononcé le dimanche matin 8 septembre 1652, jour de cène, devant [Jean] Brazi, [David] Ancillon et les pasteurs ordinaires.
« Jean XV.5. Je suis le sep & vous en estes les sarmens : Qui demeure en moy & moy en luy, porte beaucoup de fruit. Car hors de moy vous ne pouvez rien faire. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXVII. Prononcé le mercredi 11 septembre 1652, devant [Pierre] Le Coulon, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 763^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 62^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII.16. Que nul ne soit paillard ou profane comme Esau, qui pour une viande vendit son droit d'aisnesse. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXVIII. Prononcé le vendredi 13 septembre 1652, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 764^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 63^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXIX. Prononcé le dimanche matin 29 septembre 1652, devant [Pierre] Le Bachellé et [Samuel] de La Cloche. 765^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 64^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXX. Prononcé le mercredi 2 octobre 1652, devant [Abraham] de La Cloche, [Pierre] Le Bachellé et [Samuel] de La Cloche. 766^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 65^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXI. Prononcé le vendredi 4 octobre 1652, devant [Abraham] de La Cloche et [Samuel] de La Cloche. 767^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 66^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXII. Prononcé le dimanche matin 20 octobre 1652, devant [Pierre] Le Bachellé, [Samuel] de La Cloche et les pasteurs ordinaires. Ferry précise qu'il s'agit du lendemain de l'enterrement de Théophile Le Coulon, le plus ancien des pasteurs ordinaires de Metz. Il rajoute qu'il a raccourci son sermon afin de prononcer un hommage à son collègue décédé le vendredi précédent. 768^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 67^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXIII. Prononcé le mercredi 23 octobre 1652, devant [Samuel] de La Cloche et [Abraham] de La Cloche. 769^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 68^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.17. Car vous savez que mesme puis apres desirans d'habiter la benediction il fut rejeité car il ne trouva point lieu de repentance encore qu'il l'eust demandée avec larmes. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXIV. Prononcé le vendredi 25 octobre 1652, devant

[Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Samuel] de La Cloche. 770^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 69^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXV. Prononcé le dimanche matin 10 novembre 1652, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 771^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 70^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXVI. Prononcé le mercredi 13 novembre 1652, devant [Abraham] de La Cloche et [Pierre] Le Bachellé. 772^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 71^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXVII. Prononcé le vendredi 15 novembre 1652, devant [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 773^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 72^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXVIII. Prononcé le dimanche matin 1^{er} décembre 1652, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 774^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 73^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII.16. Que nul ne soit profane comme Esau, qui pour une viande vendit son droit d'aisnesse.
17. Car vous savez que mesme puis apres desirans d'habiter la benediction il fut rejeité car il ne trouva point lieu de repentance encore qu'il l'eust demandée avec larmes. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXIX. Prononcé le mercredi 4 décembre 1652, devant [Jean] Jassoy et [Pierre]

Le Bachellé. 775^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 74^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.18. Car vous n'estes point venus à une montagne qui se puisse toucher à la main, ny au feu bruslant, ny au tourbillon, ny à l'obscurité & tempeste. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXX. Prononcé le vendredi 6 décembre 1652, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 776^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 75^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXXI. Prononcé le dimanche matin 22 décembre 1652, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires.
« GENES.II.16. Puis l'Eternel Dieu commanda à l'Homme disans, Tu mangeras librement de tous arbres du jardin.
17. Toutefois quant à l'arbre de science du bien & du mal, tu n'en mangeras point, car des les jours que tu mangeras d'iceluy, tu mourras de mort. »
BM Metz, ms 1 084.

[On sait par une note du sermon MMCDXXXVI, BM Metz, ms 1 085, que le sermon MCMLXXXII portait sur la Nativité. Il est très probable que le MCMLXXXIII aussi et qu'ils aient été prononcés les mercredi 25 et vendredi 27 décembre 1652.]

MCMLXXXIV. Prononcé le mercredi 15 janvier 1653, devant [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 777^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 76^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.18. Car vous n'estes point venus à une montagne qui se puisse toucher à la main, ny au feu bruslant, ny au tourbillon, ny à l'obscurité & tempeste. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXXV. Prononcé le vendredi 17 janvier 1653, devant

les mêmes qu'au sermon précédent. 778^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 77^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 19. Ny au retentissement de la trompette, ny à la voix des paroles, laquelle ceux qui l'ouyrent requièrent que la Parole ne leur fust plus longuement adressee. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXXVI. Prononcé le dimanche matin 26 janvier 1653, devant [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 779^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 78^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXXVII. Prononcé le mercredi 29 janvier 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 780^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 79^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXXVIII. Prononcé le vendredi 31 février 1653, devant les mêmes qu'aux sermons précédents. 781^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 80^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII. 19. ny à la voix des paroles, laquelle ceux qui l'ouyrent requièrent que la Parole ne leur fust plus longuement adressee »
BM Metz, ms 1 084.

MCMLXXXIX. Prononcé le dimanche [matin¹⁰⁷] 9 février 1653, devant [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 782^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 81^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

¹⁰⁷ On peut le supposer, car il s'agit de son entrée en semaine, qui a toujours lieu le dimanche matin.

MCMXC. Prononcé le mercredi 12 février 1653¹⁰⁸, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 783^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 82^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 20. Car ils ne pouvoient porter ce qui estoit enjoint, assavoir Si mesme une beste attouche la montagne elle sera lapidee ou percee d'un dard. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXCI. Prononcé le vendredi 14 février 1653, devant les mêmes qu'aux sermons précédents. 784^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 83^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXCII. Prononcé le dimanche [matin] 23 février 1653, devant [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 785^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 84^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXCIII. Prononcé le mercredi 26 février 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 786^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 85^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII. 21. Et Moysse (tant estoit terrible ce qui apparaissoit) dit, Je suis espouvanté & en tremble tout. »
BM Metz, ms 1 084.

MCMXCIV. Prononcé le vendredi 28 février 1653, devant les mêmes qu'aux sermons précédents. 787^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 86^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXCV. Prononcé le dimanche [matin¹⁰⁹] 9 mars 1653,

¹⁰⁸ Ferry note par erreur vendredi.
¹⁰⁹ Voir note précédente.

devant [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 788^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 87^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXCVI. Prononcé le mercredi 12 mars 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 789^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 88^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXCVII. Prononcé le vendredi 14 mars 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 790^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 89^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 084.

MCMXCVIII. Prononcé le dimanche matin 6 avril 1653, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. [Abraham] de La Cloche est absent pour cause de goutte.

« JEAN XII. 1. Jesus donc six jours devant Pasques vint de Bethanis ou estant Lazare qui avoit esté mort, lequel il avoit ressuscité des morts.

2. Et luy servit la un souper & Marthe servoit à table & Lazare estoit un de ceux qui estoient à table avec luy.

3. Adonc Marie ayant pris une livre d'onguent d'apic liquide de grand prix en oignit les pieds de Jesus & mes essuya de ses cheveux & la maison fut emplie de l'odeur de l'onguent.

4. Lors Judas l'Iscariot dils de Simon un de ses disciplesn celuy à qui il adviendroit de le trahir, dit 5. Pourquoi &c. 6. 7. »

BM Metz, ms 1 084.

MCMXCIX. Prononcé le mercredi 9 avril 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent.

« JEAN XIX. 1. Alors Pilate prit Jesus & le fouetta.

2. Et les gens d'armes plierent une couronne des pines qu'ils mirent sur sa teste & le vestirent d'un vestement de pourpre.

3. Et disoient, Roy des Juifs, bien te soit. Et donnoient des coups de leurs verges.

4. Ce fait Pilate sortit derechef dehors & leur dit, Voicy je le vous amene dehors affin que vous cognoissiez que je ne trouve aucun crime en luy.

5. Jesus donc sortit hors portant la couronne des pines & le vestement de pourpre & Pilate leur dit Voicy l'Homme. »

BM Metz, ms 1 084.

MM. Prononcé le vendredi saint 11 avril 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent.

« *De la passion*. JEAN XIX.28. Puis apres Jesus sachant que toutes choses estoient jà accomplies affin que l'Escriture soit accomplie dit J'ay soif

29.30. Et ayant baissé la teste il rendit l'Esprit.

38. Or apres ces choses Joseph d'Arimathie (qui estoit disciple de Jesus secret toutefois pour la crainte qu'il avoit des Juifs) pria Pilate qu'il luy permist d'oster le corps de Jesus ; & Pilate le luy permit.

39. Nicodeme aussy celui qui estoit premierement venu de nuit à Jesus, vint apporter une mixtion de myrrhe & d'aloïs environ cent livres.

40.41.42. »

BM Metz, ms 1 085.

MMII. Prononcé le dimanche matin 27 avril 1653, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 791^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 90^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.22. Ains vous estes venus à la montagne de Sion, & à la cité du Dieu vivant, à la Jerusalem celeste, & aux milliers d'Ange. »

BM Metz, ms 1 085.

MMIII. Prononcé le mercredi 30 avril [1653], devant [Pierre] Le

Bachellé et les pasteurs ordinaires. 792^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 91^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMIV. Prononcé le vendredi 2 mai 1653, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 793^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 92^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMV. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 4 mai 1653.

Ferry précise que ce sermon a été prononcé « pour donner l'imposition des mains à M.

[Pierre] Philippe, ce qui se passa tres heureusement Dieu mercy en presence de MMrs [Abraham] de La Cloche, [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé & [David] Ancillon

tous en robes, qui luy donnerent aussy la main d'association devant tout le peuple assemble en grande solennité & beaucoup de personnes de religion contraire. »

Ce sermon est accompagné de plusieurs textes de prières prononcées avant et après, ainsi que d'un dessin qui se trouve à la BPF, ms 762¹ et qui est donc aujourd'hui séparé du texte original¹¹⁰. Pierre Philippe est destiné à l'Église de Bischwiller.

« 1.Tim.IV.14. Ne Mets point à nonchaloir le don qui est en toy lequel y'a esté donné par prophetie par l'imposition des mains de la Compagnie des Anciens. »

BPF, ms 867¹¹.

MMVI. Prononcé à La Horgne le dimanche 11 mai 1653.

¹¹⁰ Le dessin et le sermon ont été analysés par Othon CUVIER, « Consécration au saint Ministère, par Paul Ferry, à Metz, de Pierre Philippe, pasteur à Bischwiller (4 mai 1654) », *Bulletin de la SHPF*, t. 40, 1891, p. 203-206. La date de 1654 dans le titre est une coquille.

« Du premier Miracle de J.C. fait en Cana de Galilee.

S. Jean II. 1. Or trois jours apres on faisoit des noces en Cana de Galilee & la Mere de Jesus estoit là.

2. Et Jesus fut aussy convié aux Noces, luy & ses disciples.

3.4.5.6.7.8.9.10.11. »

BM Metz, ms 1 085.

MMVI¹¹¹. Prononcé le dimanche matin 18 mai 1653, devant [Abraham] de La Cloche et [David] Ancillon. 794^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 93^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.22. Ains vous estes venus à la montagne de Sion, & à la cité du Dieu vivant, à la Jerusalem celeste, & aux milliers d'Ange. »

BM Metz, ms 1 085.

MMVII. Prononcé le mercredi 21 mai 1653, devant [David] Ancillon. 795^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 94^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMVIII. Prononcé le vendredi 23 mai 1653, devant [David] Ancillon. 796^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 95^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMIX. Prononcé le dimanche matin 15 juin 1653, devant [Abraham] de La Cloche et [David] Ancillon. 797^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 96^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMX. Prononcé le mercredi 18 juin 1653, devant les pasteurs ordinaires. 798^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 97^e sur ce chapitre.

¹¹¹ Il s'agit d'une nouvelle erreur de numérotation de Ferry. Il y a donc deux sermons MMVI.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXI. Prononcé le vendredi 20 juin 1653, devant les pasteurs ordinaires. 799^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 98^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 23. Et à l'assemblée & Eglise des premiers-nés qui écrits es Cieux, & à Dieu qui est juge de tout, & aux esprits des justes sanctifiez. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXII. Prononcé à La Horgne le dimanche 29 juin 1653.

« Jesus Christ Chasse les vendeurs & acheteurs du Temple.
Je.II.12.13.14.15.16.17. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXIII. Prononcé le dimanche matin 6 juillet 1653, devant [Abraham] de La Cloche, [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. Ferry précise qu'il remplace [David] Ancillon, souffrant. 800^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 99^e sur ce chapitre¹¹².

« Hebr. XII. 23. Et à l'assemblée & Eglise des premiers-nés qui écrits es Cieux, & à Dieu qui est juge de tout, & aux esprits des justes sanctifiez. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXIV. Prononcé le mercredi 9 juillet 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent¹¹³. 801^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 100^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

¹¹² Exceptionnellement, il poursuit sa série, alors qu'il remplace un collègue, preuve qu'il avait de l'avance dans ses préparations.

¹¹³ Même s'il ne le précise pas, Ferry semble poursuivre la semaine d'Ancillon et il prêche à nouveau le vendredi suivant, ce qui confirme cette hypothèse.

MMXV. Prononcé le vendredi 11 juillet 1653, devant [Jean] Jassoy et [Pierre] Le Bachellé. 802^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 101^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXVI. Prononcé le dimanche matin 3 août [1653], devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 803^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 102^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXVII. Prononcé le mercredi 6 août 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 804^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 103^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII.22. Vous estes venus 23. Et à l'assemblée & Eglise des premiers-nés qui écrits es Cieux, & à Dieu qui est juge de tout, & aux esprits des justes sanctifiez. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXVIII. Prononcé le vendredi 8 août 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 805^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 104^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMXIX. Prononcé le dimanche matin 31 août 1653, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 806^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 105^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXX. Prononcé le mercredi 3 septembre 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 807^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 106^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXI. Prononcé à Metz le dimanche après-midi 7 septembre 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. Exorde repris du sermon DCCLXVI.
« Matthieu, VI, 21. Là ou est vostre Thrésor, là aussy sera vostre cœur ».
BPF, ms 769².

MMXXIII. Prononcé le dimanche [matin] 28 septembre 1653, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 808^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 107^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII.22. Vous estes venus 23. Et à l'assemblée & Eglise des premiers-nés qui écrits es Cieux, & à Dieu qui est juge de tout, & aux esprits des justes sanctifiez. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXXIV. Prononcé le mercredi 1^{er} octobre 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 809^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 108^e sur ce chapitre. Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXV. Prononcé le vendredi 3 octobre 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 810^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 109^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXVI. Prononcé le dimanche [matin] 26 octobre 1653, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 811^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 110^e sur ce chapitre. Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXVII. Prononcé le mercredi 29 octobre 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 812^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 111^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXVIII. Prononcé le vendredi 31 octobre 1653, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 813^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 112^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXIX. Prononcé le dimanche [matin] 23 novembre 1653, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 814^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 113^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.24. Et à JESUS médiateur de la nouvelle alliance & au sang de l'aspersion prononçant meilleures choses que celui d'Abel. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXXX. Prononcé le mercredi 26 novembre 1653, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 815^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 114^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXI. Prononcé le vendredi 28 novembre 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 816^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 115^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXII. Prononcé le dimanche matin 21 décembre 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 817^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 116^e sur ce chapitre.
« Hebr.XII.23. Vous estes venus 24. à JESUS Mediateur de la nouvelle alliance. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXIII. Prononcé le mercredi 24 décembre 1653, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et deux jésuites prêchant la controverse¹¹⁴. 818^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 117^e sur ce chapitre¹¹⁵.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXIV. Prononcé le dimanche matin 18 janvier 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires¹¹⁶.
« ACTES XIV.23. Et apres que par l'avis des assemblees ils eussent estably des Anciens par chacune Eglise, ayant prié avec jeusne Ils les recommanderent au

¹¹⁴ Il semblerait que la fin de l'année 1653 et le début de 1654 marque une vaste offensive des jésuites contre les réformés de Metz, notamment par une surveillance des prédications. Un des jésuites, Louis Sevestre, est particulièrement virulent et rend compte de ce qu'il entend. Ainsi il fait circuler les *Propositions scandaleuses des 4 ministres de Metz en leur presche, en avancees en presence du Pere Sevestre depuis le 14^e decembre 1653* (AD Moselle, D 11, publié par Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, *La Réforme à Metz*, Nancy, PUN, t. 2, 1971, p. 200-202) et Ferry doit se défendre contre une nouvelle attaque en mai 1654 (*Extrait que le jesuite Sevestre avoit fait & distribué à Monseigneur de Schomberg, a Monsieur les lieutenants civil et criminel, Monsieur le procureur du Roi, de mon presche du mercredy 13 may 1654 et de mon catéchisme general du 17*. BM Metz, ms 1 069).

¹¹⁵ Contrairement à ce qu'il faisait généralement les autres années pour les grandes fêtes, dont Noël, Ferry n'interrompt pas ici sa série.
¹¹⁶ Au vu du passage choisi et de la période de l'année, on peut penser que c'est pour la cérémonie d'entrée en charge des anciens.

Seigneur auquel ils avoyent creu. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXV. Prononcé le mercredi 21 janvier 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et les jésuites Michi et [Louis] Sevestre.
« Hebr.XII. 24. à JESUS Mediateur de la nouvelle alliance. » 819^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 118^e sur ce chapitre.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXVI. Prononcé le vendredi 23 janvier 1654, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 820^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 119^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII.24. Et à JESUS mediateur de la nouvelle Alliance, & au sang de l'aspersion prononçant meilleures choses que celui d'Abel. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXVII. Prononcé le dimanche [matin] 15 février 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 821^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 120^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXVIII. Prononcé le mercredi 18 février 1654, devant [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires et deux jésuites. 822^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 121^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXXXIX. Prononcé le vendredi 20 février 1654, devant les mêmes qu'au sermon précédent¹¹⁷. 823^e sermon de la

¹¹⁷ On peut en conclure qu'un des deux jésuites est Sevestre, car il rapporte des éléments de ce sermon dans son mémoire *Propositions scandaleuses des 4 ministres de Metz en leur*

série sur l'épître aux Hébreux, le 122^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXL. Prononcé le dimanche [matin] 15 mars 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 824^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 123^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXLI. Prononcé le mercredi 18 mars 1654, devant [Jean] Jassoy, [David] Ancillon et les jésuites Michi et [Louis] Sevestre. 825^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 124^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXLII. Prononcé le vendredi 20 mars 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 826^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 126^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

[Le 28 mars 1654, Ferry prêche devant des jésuites, selon le rapport du Père Sevestre (*Propositions scandaleuses des 4 ministres de Metz en leur presche, avancees en presence du Pere Sevestre depuis le 14^e decembre 1653*, AD Moselle, D 11), mais c'est un samedi... Peut-être y a-t-il là une erreur du controversiste.]

MMXLV. Prononcé le mercredi 15 avril 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et les jésuites [Louis] Sevestre et Polet. 827^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 126^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII. 25. Voyez que ne mesprisiez point celui qui parle : car si ceux-là qui mesprisoient

presche..., manuscrit cité, AD Moselle, D 11.

celui qui parloit sur la terre, ne sont point eschappez, nous serons punis beaucoup plus, si nous nous destournons de celui qui parle des cieux. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXLVI. Prononcé le vendredi 17 avril 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 828^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 127^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMXLVII. Prononcé à La Horgne le dimanche 26 avril 1654. Repris à Metz le [mercredi] 23 octobre 1669, devant [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires.
« Jesus Christ rassasie cinq mille personnes de cinq pains & de deux poissons.
S. JEAN VI.
1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXLVIII. Prononcé le dimanche matin 10 mai 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 829^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 128^e sur ce chapitre.
« Hebr. XII. 25. Voyez que ne mesprisiez point celui qui parle : car si ceux-là qui mesprifoyent celui qui parloit sur la terre, ne sont point eschappez, nous serons punis beaucoup plus, si nous nous destournons de celui qui parle des cieux. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXLIX. Prononcé le mercredi 13 mai 1654, devant [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et le jésuite [Louis] Sevestre. 830^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 129^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MML. Prononcé le vendredi 15 mai 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 831^e sermon de la série

sur l'épître aux Hébreux, le 130^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMLI. Prononcé le dimanche matin 7 juin 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 832^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 131^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMLII. Prononcé le mercredi 10 juin 1654, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 833^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 132^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMLIII. Prononcé le vendredi 12 juin 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 834^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 133^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMLIV. Prononcé à La Horgne le dimanche 21 juin 1654. Ferry précise qu'à la suite de ce prêche, il a catéchisé sept ou huit enfants de villages. Il note aussi qu'en revenant de La Horgne, il a dû s'arrêter après cinquante pas, atteint pour la première fois d'une forte douleur à l'aîne gauche (« la pierre ») dont il n'a jamais été guéri.
« Jesus appaise les tempestes de la mer.
Math. VIII.23. Et quand il fust entré dans la nasselle, ses disciples le suivirent &c. 24.25.26.27. »
BM Metz, ms 1 085.

[On sait par une référence dans le sermon MMLVI et par recoupement que le sermon MMLV, non retrouvé, portait sur Hébreux, 12, 25 (835^e sermon de la série sur cette épître, 134^e sur

ce chapitre) et a été prononcé le dimanche matin 5 juillet 1654.]

MMLVI. Prononcé le mercredi 8 juillet 1654. 836^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 135^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 25. Voyez que ne mesprisiez point celui qui parle : car si ceux-là qui mesprifoyent celui qui parloit sur la terre, ne sont point eschappez, nous serons punis beaucoup plus, si nous nous destournons de celui qui parle des cieux. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLVII. Prononcé le vendredi 10 juillet 1654, devant [Abraham] de La Cloche, [Benjamin] Anguenet, [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et [Pierre] Philippe. 837^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 136^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMLVIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 19 juillet 1654. Porte le titre général de *Jesus cheminant sur la Mer est estimé par ses Disciples estre un fantosme*, qui inclut le sermon MMLX ci-dessous. Ferry précise qu'il marie ce jour-là le pasteur [Benjamin] Anguenet, de Vitry, avec [Suzanne] Le Noir, veuve du pasteur messin [Gédéon] de Marsal.

« Math.XIV.22. Incontinent apres Jesus contraignit ses disciples de monter sur la nasselle & de passer outre devant luy cependant qu'il donneroit congé aux troupe.s 23.24.25.26.27. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLIX. Prononcé le vendredi 7 août 1654, devant [Benjamin] Anguenet, [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires et le jésuite [Louis] Sevestre. 838^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 137^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 26. Duquel la voix esmeut lors la terre ; Mais maintenant il a denoncé disant, Encore une fois j'esmeuvray non

seulement la terre, mais aussy le Ciel. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLX. Prononcé le 16 août 1654, sans doute à La Horgne¹¹⁸.

« Math. XIV.

28.29.30.31.32.33. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXI¹¹⁹. Prononcé à Metz le dimanche matin 30 août 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 830^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 138^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXII. Prononcé le mercredi 2 septembre 1654, devant [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires et deux jésuites, dont [Louis] Sevestre. 840^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 139^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXIII. Prononcé le vendredi 4 septembre 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 841^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 140^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXIV. Prononcé le dimanche matin 27 septembre 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 842^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 141^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

¹¹⁸ De façon inhabituelle, ce sermon se trouve relié au sermon MMLVIII et il est compris sous le titre *Jesus cheminant sur la Mer est estimé par ses Disciples estre un fantosme*.

¹¹⁹ Un bibliothécaire a noté par erreur 2062 au crayon.

MMLXV. Prononcé le mercredi 30 septembre 1654, devant les pasteurs ordinaires. 843^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 142^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXVI. Prononcé le vendredi 2 octobre 1654, devant les pasteurs ordinaires. 844^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 143^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXVII. Prononcé le dimanche matin 25 octobre 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 845^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 144^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXVIII. Prononcé le mercredi 28 octobre 1654, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 846^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 145^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.27. Or ce mot, Encore une fois, signifie l'abolition des choses qui sont instables, comme de celles qui ont esté faites de main, affin que celles qui sont immuables, demeurent. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXIX. Prononcé le vendredi 30 octobre 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 847^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 146^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXX. Prononcé le dimanche matin 22 novembre 1654, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 848^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 147^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXI. Prononcé le mercredi 25 novembre 1654, devant [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires et deux jésuites, dont [Louis] Sevestre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXII. Prononcé le vendredi 27 novembre 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 850^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 149^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXIII. Prononcé le dimanche matin 20 décembre 1654, devant [Abraham] de La Cloche, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« Luc I. 34. Lors Marie dit à l'Ange, Comment se fera cecy veu que je ne cognois point d'homme ?

35. Et l'Ange respondant luy dit, Le S. Esprit surviendra en toy & la Vertu du Souverain t'enombrera : dont cela aussy qui naistra de toy saint, sera appelé le Fils de Dieu. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXIV. Prononcé le mercredi 23 décembre 1654, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et deux jésuites dont [Louis] Sevestre.

« Luc I. 38. Et Marie dit, Voicy la servante du Seigneur, Qu'il me soit fait selon ta parole. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXV. Prononcé le vendredi 25 décembre 1654, jour de Noël, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. L'exorde est repris du sermon MCLIX.

« Luc II. 6. Et advint comme ils estoient la, que le terme d'icelle pour enfanter fut accompli.

7. Et elle enfanta son fils premier né & l'emmailotta & le coucha en une creche ce cause qu'il n'y

avoit point de place pour eux en l'hostellerie. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXVI. Prononcé le [dimanche matin] 17 janvier 1655, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. C'est un sermon spécialement consacré à la présentation des diacres nouvellement élus.

« Act. VI. 1. Et en ce jour là comme les Disciples se multiplioient, il advint un murmure des Grecs contre les Hebreux, pour ce que leurs vesves estoient mesprisees au service ordinaire.

2. Parquoy les Douze ayans appelé la Multitude des Disciples, dirent Il n'est pas raisonnable, que nous delaissons la parole de Dieu pour servir aux Tables.

3. Regardez donc, Freres, de choisir sept hommes d'entre vous dequi on ait bon tesmoignage, pleins de saint Esprit, & de sapience ausquels nous commettons cest affaire. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXVII. Prononcé le mercredi 20 janvier 1655, devant [Abraham] de La Cloche, [Pierre] Le Bachellé et deux jésuites dont [Louis] Sevestre. 851^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 150^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.27. Or ce mot, Encore une fois, signifie l'abolition des choses qui sont instables, comme de celles qui ont esté faites de main, affin que celles qui sont immuables, demeurent. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXVIII. Prononcé le vendredi 22 janvier 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 852^e sermon de la série sur l'épître aux hébreux, le 151^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXIX. Prononcé le dimanche matin 14 février 1655,

devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 853^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 152^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 26. Encore une fois j'esmeuvray non seulement la terre, mais aussy le Ciel.

27. Or ce mot, Encore une fois, signifie l'abolition des choses qui sont instables, comme de celles qui ont esté faites de main, affin que celles qui sont immuables, demeurent. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXX. Prononcé le mercredi 17 février 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 854^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 153^e sur ce chapitre.

« Hebr.XII.28. Parquoy apprehedans le Royaume qui ne peut estre ebranslé, la grace par laquelle nous servions à Dieu, tellement que nous lui soyons agreables avec reverence & crainte. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXXI. Prononcé le vendredi 19 février 1655, devant [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires et deux jésuites. 855^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 154^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXXII. Prononcé le dimanche matin 14 mars 1655, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 856^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 155^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 28. Apprehedans le Royaume qui ne peut estre ebranslé, retenons la grace. »

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXXIII. Prononcé le mercredi 17 mars 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 857^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 156^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMLXXXIV. Prononcé le vendredi 19 mars 1655, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 858^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 157^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMLXXXVIII. Prononcé le mercredi 7 avril 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 859^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 158^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMLXXXIX. Prononcé le vendredi 10 avril 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et deux jésuites, dont [Louis] Sevestre. 860^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 159^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXC. Prononcé le dimanche matin 25 avril 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 861^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 160^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXCI. Prononcé le mercredi 28 avril 1655, devant les pasteurs ordinaires et deux jésuites, dont [Louis] Sevestre. Ferry précise en note marginale que Sevestre a loué ce sermon en chaire en ses controverses publiques du dimanche suivant. 862^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 161^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BPF, ms 769².

MMXCII. Prononcé le vendredi 30 avril 1655, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 863^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 162^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMXCIII. Sermon en très mauvais état. Prononcé à Metz, le dimanche [matin] 16 mai 1655, jour de Pentecôte, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. Il est impossible de dire sur quel texte biblique ce sermon portait.
BPF, ms 769².

MMXCIV. Sermon en très mauvais état. Prononcé le vendredi 21 mai 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. Impossible de dire le texte biblique sur lequel ce sermon portait.
BPF, ms 769².

MMXCVII. Prononcé le dimanche [matin] 6 juin 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 864^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 163^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 28. Retenons la grace. »
BM Metz, ms 1 085.

MMXCVIII. Prononcé le mercredi 9 juin 1655, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 865^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 164^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMXCIX. Prononcé [à Metz] le vendredi 11 juin 1655, devant [Jean] Jassoy, [David] Ancillon et deux jésuites dont [Louis] Sevestre¹²⁰. 866^e sermon de la

¹²⁰ Ce sermon a été imprimé. *Sermon de la Grace. Fait à Metz l'unzième jour [de] Juin 1655. Sur ces mots Hebr.XII.28 Retenons la Grace. Par Paul*

série sur l'épître aux Hébreux, le 165^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMC. Prononcé le dimanche matin 27 juin 1655, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 867^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 166^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 28. Retenons la grace, par laquelle nous servions à Dieu. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCI. Prononcé le mercredi 30 juin 1655, devant [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et deux jésuites, dont [Louis] Sevestre. 868^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 167^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMCII. Prononcé le vendredi 2 juillet 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 869^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 168^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMCI. Prononcé le dimanche [matin] 18 juillet 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Samuel] de La Cloche et [David] Ancillon. 870^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 169^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

Ferry, Amsterdam, Jean Ravestein, [1655], in-8°, 47 p. Cette édition est très rare et n'est pas connue des biographes de Ferry. Je ne connais que l'exemplaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (TS 571). Voir l'édition que j'en fais en annexe 26. Une copie manuscrite mise au propre a été conservée (BM Metz, ms 1 086).

BM Metz, ms 1 085.

MMCV. Prononcé le mercredi 21 juillet 1655, devant [Pierre] Le Bachellé et [Samuel] La Cloche. 871^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 170^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMCVI. Prononcé le vendredi 23 juillet 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Samuel] de La Cloche et [David] Ancillon. 872^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 171^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMCVII. Prononcé le dimanche matin 15 avril 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Samuel] de La Cloche et [David] Ancillon. 873^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 172^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 28 Retenons la grace par laquelle nous servions à Dieu, tellement que nous luy soyons agreables avec reverence, & crainte. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCVIII. Prononcé le mercredi 18 avril 1655, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 874^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 173^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMCVIII. Prononcé le vendredi 20 avril 1655, devant [Pierre] Le Bachellé, [Samuel] de La Cloche et [David] Ancillon. 875^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 174^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMCVIII. Prononcé le dimanche [matin] 12 septembre 1655, jour de cène, devant [Jean] Brazi,

[Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« 1. Cor. X. 17. Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul Pain & un seul corps : car nous sommes tous participans [d'un] mesmes pain. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCVI. Prononcé le mercredi 15 septembre 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 876^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 175^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 28 Retenons la grace par laquelle nous servions à Dieu, tellement que nous luy soyons agreables avec reverence, & crainte. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCVII. Prononcé le vendredi 17 septembre 1655, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 877^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 176^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 28. Parquoy apprehendans le Royaume qui ne peut estre ebranslé, retenons la grace par laquelle nous servions à Dieu, tellement que nous lui soyons agreables avec reverence & crainte. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCVIII. Prononcé le dimanche [matin] 3 octobre 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 878^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 177^e sur ce chapitre.

« Hebr. XII. 29. Car aussy nostre Dieu est un Feu consumant. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCVIII. Prononcé le dimanche [matin] 24 octobre 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 879^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 178^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMCVI. Prononcé le mercredi 27 octobre 1655, devant les mêmes qu'au sermon précédent. 880^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 179^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMCVII. Prononcé le vendredi 29 octobre 1655, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. 881^e sermon de la série sur l'épître aux Hébreux, le 180^e sur ce chapitre¹²¹.

¹²¹ Il s'agit du dernier sermon retrouvé de cette série, débutée en janvier 1624. Mais il manque tout le chapitre 13, ce qui laisse penser que la liasse a été perdue, mais qu'il a continué la *lectio continua*. C'est confirmé par l'inventaire des liasses de manuscrits de Ferry (voir annexe 12, copie d'Othon Cuvier, BPF, ms 867¹¹) qui précise qu'il y avait environ 1 100 sermons sur l'épître aux Hébreux. Il existe deux séries de copies d'extraits de ces sermons sur le chapitre 13 de l'épître aux Hébreux, malheureusement non datées (BPF, ms 767⁹ et BM Metz, ms 1 086). Comme Ferry commence une série sur la Genèse en 1664, on peut penser que celle sur l'épître aux Hébreux est alors terminée. On ne peut donc pas donner beaucoup de précision sur la date de fin de cette longue série, qui a lieu entre 1656 et 1664. Il avait particulièrement préparé la fin de cette longue série, par des notes (malheureusement restées sans date) conservées à la BPF, ms 767⁵. Dans la note 5, il écrit : « J'avois souhaité & demandé à Dieu de pouvoir achever l'explication de ceste Epistre [aux Hébreux]. Je luy en rends graces. Si j'ay servy a quelques uns je luy en rends graces aussy. Je ne scay ce que je choisiray à l'advenir. Mon aage s'advance & ne me permet pas de faire un dessein au long cours. » C'est donc finalement sur la Genèse qu'il reprend une série.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BM Metz, ms 1 085.

MMCXXII. Prononcé le dimanche matin 26 décembre 1655, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« Col.1.19. Le bon plaisir du Pere a esté que toute plenitude habitat en luy.

[À partir de cet endroit, le passage cité est barré] 20. Et de reconcilier par luy toutes choses à luy, ayans fait la paix par le sang de la croix de Jesus, ascavoir tant les choses qui sont es Cieux que celles qui sont en terre. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCXXIII. Prononcé le dimanche après-midi 2 janvier 1656, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon.

« Cantic. III.3. Avez vous point veu Celuy qu'aime mon ame ? »

BM Metz, ms 1 085.

MMCXXXV. Prononcé à Metz le [mercredi] 12 avril 1656, devant [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires et deux jésuites dont [Louis] Sevestre.

Sur Jean, 18, 28-38.

BPF, ms 769².

MMCXXXVI. Prononcé le vendredi saint 14 avril 1656.

Sur Matthieu, 27, 35-50.

BPF, ms 769².

MMCXLIV. Prononcé à Courcelles le dimanche matin 25 juin 1656. Ferry précise que c'est « pour bailler l'imposition des mains au S. Jacques Couët Sr du Vivier mon petit-fils en presence de M. [Jean] Jassoy aussy Pasteur envoyé avec moy pour cela. » Il précise aussi que le nouveau pasteur prêche l'après-midi même « sur 2. Cor.12.9. que je luy avois baillé à traitter & il fist tres bien Dieu mercy & se passa son action avec grande satisfaction de toute assistance qui estoit en fort grand nombre & mesme ceux de Metz :

dequoy Dieu soit loué & beni. Amen. »¹²²

« Exode IV. 10. Moyse respondit à l'Eternel, Las ! Seigneur ny d'hier ny d'aujourd'huy je ne suis point homme qui ait la parole aisée, mesmement depuis que tu as parlé à ton serviteur, car j'ay la bouche & la langue empeschée.

11. Et l'Eternel luy dit, Qui a fait la bouche à l'homme ? ou qui fait le muet, ou le sourd, ou le voyant, ou l'aveugle ?¹²³ N'est ce pas moy l'Eternel ?

12. Va donc maintenant, & je seray avec ta Bouche, & t'enseigneray ce que tu auras à dire. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCLIV. Prononcé à Metz le dimanche matin 3 septembre 1656, jour de cène, devant [Pierre] Le Bachellé et [David] Ancillon. Ferry précise que [Jean] Jassoy et [Jacques] Couët du Vivier célèbrent la cène à La Horgne et que c'est la première fois pour son petit-fils.

« Luc XIV. 16. Mais il lui dit, Un homme fit un grand souper et y convia beaucoup de gens.

17. Et envoya ses serviteurs à l'heure du souper dire à ceux qui estoient conviez, Venez, car tout est desjà prest. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCLV. Prononcé le [dimanche] après-midi 20 septembre 1656, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon [et peut-être d'autres dont les noms ont disparu].

« Math. VIII. 9. Car je suis aussy homme constitué sous la puissance d'autrui &c. 10.11.12.13. »

BM Metz, ms 1 085.

¹²² Il existe une copie de ce sermon à la BnF, NAF 22 702, fol. 23-37. Malheureusement, elle est en trop mauvais état pour pouvoir en faire une édition complète.

¹²³ Passage choisi sans aucun doute à cause de l'infirmité du nouveau pasteur qui était aveugle.

MMCCV. Prononcé à La Horgne le dimanche 4 avril 1658¹²⁴.

« Math. XIII.36. Alors Jesus ayant laissé les troupes vint à la maison & ses Disciples vinrent à luy disans, Declare nous la similitude de l'ivroye du champ.

37.38.39. [ici il a barré les nombres suivants, de 40 à 43]. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCCXLV¹²⁵. Prononcé le vendredi 17 octobre 1659, devant les pasteurs ordinaires.

« Ps.CXI.5. Il a ordonné à vivre à ceux qui le craignoient : [à partir d'ici c'est barré] il luy est souvenu à tousjours de son Alliance. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCCLVIII. Prononcé le jeudi 25 mars 1660, pour le premier prêche du jour de jeûne, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. Sur la dernière page, Ferry explique les circonstances de ce jeûne du jeudi 25 mai 1660 (commun avec toutes les Églises de France). Il avait proposé deux semaines plus tôt au consistoire d'imprimer l'acte du synode de Loudun, dans une optique de lutte contre les reproches des « adversaires ». Ce fut fait, [Isaac] de Comblès montra cet acte pendant son prêche du 21 mars et il fut affiché aux portes proches du temple. Trois cents exemplaires ont été imprimés, vendus au profit des diacres.

Entre deux pages du manuscrit se trouve un exemplaire de l'imprimé en question. C'est un *Extrait des actes du Synode National des Eglises Reformées de France, convoqué par*

¹²⁴ Le sermon MMCCCVI est agrafé à celui-ci. Il est possible que ce sermon constitue une partie de la copie anonyme d'une série de sermons de Ferry sur Matthieu, 13 (BPF, ms 767⁶).

¹²⁵ Ferry n'a donc prononcé qu'une quarantaine de sermon en dix-huit mois, ce qui permet de penser qu'il a été longtemps souffrant.

permission du Roy en la ville de Loudun le 10. Novembre 1659 & autres jours suivants. Il y a également un billet portant une prière pour le roi.

« Es.63.17. Eternel, pourquoi nous as-tu fait fourvoyer hors de tes voyes ? Et pour quoy as-tu estrangé nos cœurs de ta crainte ? Retourne toy à cause de tes serviteurs, à cause des Tribus de ton heritage. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCLXV. Prononcé à La Horgne le dimanche 6 juin 1660.
« 2. Tim.1.13. Retien le vray patron des faines paroles que tu as ouyes de moi, en foi & en charité qui est en Jesus Christ. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCLIX¹²⁶. Prononcé à La Horgne le dimanche 4 juillet 1660.
« Rom. XI.4. Toutes les choses qui auparavant esté escrites &c. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCLXXIII. Prononcé à La Horgne le dimanche 1^{er} août 1660. Repris le 16 août 1665.
« Galates, VI, 7. Ce que l'Homme aura semé il le moissonnera aussy.
8. Car qui seme à la chair il moissonnera aussy de la chair corruption, mais qui seme à l'esprit, il moissonnera de l'esprit vie eternelle. »
BPF, ms 769².

MMCLXXIX. Prononcé à La Horgne, le dimanche 26 septembre 1660.
« Matth.XIX.16. Un certain s'approchant de luy dit, Mre qui es bon, quel bien feray je affin que j'ay la vie etern !
17. Il luy respondit Pourquoi &c. Que si tu veux entrer en la vie, garde les commandemens. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCLXXX. Prononcé à La Horgne le dimanche 29 octobre 1660.

¹²⁶ Ce sermon est agrafé au MMCLXV.

« Matth. IX. 12. Et Jesus ayant entendu cela, leur dit, Ceux qui font en fanté n'ont besoin de medecin, mais ceux qui se portent mal. [en fait ici il passe à la fin du verset 18, mais ne l'annonce pas] je ne suis point venu appeller les justes, mais les pecheurs à repentance. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCLXXXI. Prononcé à La Horgne le dimanche 21 novembre 1660¹²⁷.
« Rom.III.20. Nulle chair ne sera justice devant luy par les œuvres de la loy, car par la Loy est donnée cognoissance du peché. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCXCI. Prononcé à LaHorgne le dimanche 13 mars 1661.
« Gen. I.27. Dieu crea l'Homme à son image, il le crea à l'image de Dieu : il le crea masle et femelle. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCXCVII. Prononcé à La Horgne le dimanche 3 juillet 1661.
« Rom. V. 12. Comme par un seul homme le peché esy entré au monde &c. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCCVI. Prononcé le vendredi 14 octobre 1661, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires¹²⁸.
« Math. XIII.24. Le royaume des Cieux &c.
25.26.27.28. »
BM Metz, ms 1 085.

¹²⁷ On constate donc que trois sermons qui se suivent ont été prononcés à La Horgne sur deux mois. Il est difficile de dire pourquoi il ne prêche pas à Metz au cours de cette période.

¹²⁸ Ce sermon est relié au MMCCV, car l'exorde est le même. Il est possible que ce sermon constitue une partie de la copie anonyme d'une série de sermons de Ferry sur Matthieu, 13 (BPF, ms 767⁶).

MMCCCVII¹²⁹. Prononcé à La Horgne le dimanche 23 octobre 1661.

« Rom.III. 19. Nous scavons que tout ce que la Loy dit elle le dit à ceux qui sont sous la Loy, affin que toute bouche soit fermee & que tout le monde soit coupable devant Dieu. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCCVII¹³⁰. Prononcé à La Horgne le dimanche 6 novembre 1661.
« Math. XIII. 36. Alors Jesus ayant laissé les troupes vint à la Maison & ses Disciples vinrent à luy disans Declare nous la similitude de l'ivroye du champ &c.
37.38.39.40. &c. [au départ, devait commenter les versets 24 à 30, mais a barré]. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCCVIII. Prononcé le mercredi 9 novembre 1661, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jacques ou Abraham] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires¹³¹.
« Math. XIII. 39. L'ennemy qui l'a semee cest le diable.
&c. 40.41.42.43. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCCLXVII. Prononcé le vendredi 29 février 1664, devant [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon, [Isaac] de Combles et [Jacques ou Abraham] Couët du Vivier.
« 1. Chron. XVII.3. Advint en ceste nuit la que la Parole de l'Et. fut adressee à Nathan disant

¹²⁹ Ce sermon est agrafé au MMCCXCVII.

¹³⁰ Encore une erreur de numérotation de la part de Ferry, il y a deux sermons MMCCCVII, tous deux prononcés à LaHorgne. Il l'avait pourtant primitivement numéroté MMCCCVIII...

¹³¹ De façon inhabituelle, ce sermon prononcé à Metz est copié sur la même feuille qu'un sermon prononcé à La Horgne, le MMCCCVII.

4. Va & dy à David mon serviteur, Ainsy a dy l'Eternel, Tu ne me bastiras point de Maison pour y habiter.

5. Veu que je n'ay point habité en maison depuis le temps que j'ay fait monter les enfans d'Israel hors d'Egypte jusqu'à ce jourd'huy, ains j'ay esté de tabernacle en tabernacle, & de pavillon en pavillon.

6. Partout ou j'ay cheminé &c. »
BM Metz, ms 1 085.

[Le dernier prêche de Ferry au temple de Chambière a peut-être porté sur Matthieu 8, 20 : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le fils de l'homme n'a point où il puisse reposer la tête. »¹³²]

MMCCCLXVIII. Prononcé à Metz le mercredi 26 mars 1664, devant [Pierre] Le Bachellé, les pasteurs ordinaires, deux jésuites et deux carmes. Il s'agit du prêche de dédicace du nouveau temple, bâti dans le Retranchement¹³³.

« Ps.CXXII. 1. Je me suis resjouï à cause de ceux qui me disoyent, Nous irons en la Maison de l'Eternel.

[Le 2 était préparé, mais barré¹³⁴]. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCCCLXXXII. Prononcé à Metz, le mercredi 13 août 1664, devant [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon, [Isaac] de Combles et [Jean] Jennet. 8^e

¹³² Le témoignage n'est cependant pas assuré : Émile COUTHAUD (éd.), « Journal inédit d'un fidèle de l'ancienne Église réformée de Metz (Paul Gayet ?) Témoin et victime des persécutions exercées en cette ville contre les confesseurs de la vérité. 1685-1710 », *Bulletin de la SHPF*, t. 11, 1862, p. 169.

¹³³ Il existe une copie mise au propre de ce sermon. BPF, ms 767¹⁰. Voir ma retranscription ci-dessous en annexe 35.

¹³⁴ Sur la copie qu'on en a à la BPF, ms 767¹⁰, le deuxième verset semble commenté également.

sermon d'une série sur la Genèse¹³⁵.

« Gen. I. 26. Puis Dieu dit, Faisons l'Homme à nostre Image selon nostre semblance. »

BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCCCLXXXIII. Prononcé à Metz, le vendredi 15 août 1664, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 9^e sermon de la série sur la Genèse.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCCCLXXXV. Prononcé à Metz le mercredi 10 septembre 1664, devant [Jean] Jassoy, [Isaac] de Combles et [Jean] Jennet. 10^e sermon de la série sur la Genèse.

« Gen. II. 7. Or l'Eternel Dieu avoit formé l'Homme de la terre, & avoit soufflé en narines d'iceluy respiration de vie : dont l'homme fut fait en ame vivante. »

BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCCCLXXXVI. Prononcé à Metz, le vendredi 12 septembre 1664, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles. 11^e sermon de la série sur la Genèse.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BPF, ms 769³, dossier 1.

MCCCLXXXVIII. Prononcé le dimanche matin 2 novembre 1664, devant [Isaac] de Combles et Hugo¹³⁶. 12^e sermon de la série sur la Genèse.

¹³⁵ Ferry a donc commencé dans les semaines précédentes une série de sermons sur la Genèse. Il ne suit cependant pas le fil du texte de façon stricte, sauf à partir du chapitre 3. Il est donc certains qu'à cette date, la série sur l'épître aux Hébreux est définitivement achevée.

¹³⁶ Je n'ai pas retrouvé son prénom dans les papiers de Ferry, mais d'après leur correspondance (BPF, ms 760⁵), il est pasteur,

« Gen. II. 18. Or l'Eternel Dieu avoit dit, il n'est pas bon que l'Homme soit seul ; je luy feray une aide pour luy apporter. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCCCLXXXIX. Prononcé à Metz le mercredi 5 novembre 1664, devant Hugo, [David] Ancillon et [Isaac] de Combles. 13^e sermon de la série sur la Genèse.

« Gen. II. 21. Et l'Eternel Dieu avoit fait tomber un profond dormir sur Adam, donc il s'estoit endormy, & avoit pris une des costes d'iceluy, & resservi la chair au lieu d'icelle. »

BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCCCXC. Prononcé le vendredi 7 novembre 1664, devant [Pierre] Le Bachellé, Hugo, [David] Ancillon et [Isaac] de Combles. 14^e sermon de la suite sur la Genèse.

« Gen. II. 22. et la fit venir vers Adam.

23. Lors Adam dit, À ceste fois ceste cy est os de mes os, & chair de ma chair. On la nommera Hommesse, car elle a esté prise de l'Homme.

24. Et pourtant l'Homme delaissera son Pere & sa Mere, & s'attachera à sa femme, & seront une chair. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCCCXCII. Prononcé le dimanche matin 23 novembre 1664, devant [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles. 15^e sermon de la suite sur la Genèse.

« Gen. II.15. L'Eternel Dieu donc prit l'Homme, & le colloqua au jardin d'Heden pour le cultiver & pour le garder. »

BM Metz, ms 1 085.

MCCCXCIII. Prononcé le mercredi 26 novembre 1664, devant [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon, [Isaac] de Combles et [Jean] Jennet. 16^e sermon de la suite sur la Genèse.

réside à La Chaux-de-Fonds et a des liens familiaux avec Metz.

« Gen.I. 28. Et Dieu les benit & leur dit Remplissez la terre et l'assujettissez & ayez seigneurie sur les poissons de la mer, & sur les oiseaux des Cieux, & sur toute beste se trouvant sur la terre. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCXCIV. Prononcé le vendredi 28 novembre 1664, devant [Pierre] Le Bachellé, [David] Ancillon et [Isaac] de Combles. 17^e sermon de la suite sur la Genèse.

« Gen. I. 31. Et Dieu vit tout ce qu'il avoit fait, & voila il estoit tres bon. Si fut le soir, si fut le matin qui fut le sixiesme jour. »¹³⁷
BM Metz, ms 1 085.

MMCCXCVC. Prononcé le mercredi 21 janvier 1665, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé, [Isaac] de Combles et [Jean] Jennet. 18^e sermon de la série sur la Genèse.

« Gen.II. 9. [au départ il voulait commenter les versets 16 et 17, mais les a entièrement barrés] Et l'Eternel avoit fait germer de la terre tout arbre desirable à voir & bon à manger et l'arbre de vie au milieu du jardin. Et l'arbre de science du bien & du mal. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCXCVI. Prononcé le vendredi 23 janvier 1665, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 19^e sermon de la suite sur la Genèse.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMCCXCVII. Prononcé le dimanche [matin] 15 février 1665, devant les pasteurs ordinaires. 20^e sermon de la suite sur la Genèse.
« Gen.II.16. Puis l'Eternel commanda à l'Homme disans, Tu mangeras librement de tout arbre du Jardin
17. Toutefois &c. »
BM Metz, ms 1 085.

¹³⁷ Ce sermon s'achève par une prière pour la santé de la reine Marie-Thérèse, dont le texte est conservé à la BPF, ms 767¹⁰.

MMCCXCVIII. Prononcé le mercredi 18 février 1665, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 21^e sermon de la suite sur la Genèse.

« Gen. II. 17. Toutefois quant à l'arbre de science du bien & du mal, tu n'en mangeras point : car des le jour que tu en mangeras d'iceluy tu mourras de mort. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCCXCIX. Prononcé le vendredi 20 février 1665, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 22^e sermon de la série sur la Genèse.

« Gen. II. 17. Tu n'en mangeras point : car des le jour que tu en mangeras d'iceluy tu mourras de mort. »
BM Metz, ms 1 085.

[Par recoupement, on sait que le sermon MMCD, non retrouvé, était le 23^e de la série sur la Genèse et a été prononcé entre le 20 février et le 18 mars 1665, très probablement le dimanche matin 15 mars, qui entame sa semaine.]

MMCDI. Prononcé le mercredi 18 mars 1665, devant [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 24^e sermon de la série sur la Genèse, le 1^{er} sur ce chapitre.
« Gen. III., 1. Or le serpent estoit advisé par-dessus toute beste des champs. »
BM Metz, ms 1 069.

MMCDII. Prononcé à Metz le dimanche 29 mars 1665, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 25^e sermon de la série sur la Genèse, le 2^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 1. Or le serpent estoit advisé par-dessus toute beste des champs que l'Eternel Dieu avoit fait. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDIII. Prononcé à Metz le vendredi 17 avril 1665, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abraham ou Auguste] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires. 26^e

sermon de la série sur la Genèse, le 3^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 1. Or le serpent estoit advisé par-dessus toute beste des champs que l'Eternel Dieu avoit fait. Iceluy dit à la femme, Voire que Dieu ait dit, vous ne mangerez point de tout arbre du Jardin ! »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDV. Prononcé à Metz le dimanche matin 10 mai 1665, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abraham ou Auguste] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires. 27^e sermon de la suite sur la Genèse, le 4^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que le sermon précédent.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDVI. Prononcé à Metz le mercredi 13 mai 1665, devant [Pierre] Le Bachellé, [Isaac] de Combles, [Jean] Jassoy et [Abraham ou Auguste] Couët du Vivier. 28^e sermon de la série sur la Genèse, le 5^e sur ce chapitre.
Sur le même passage que les sermons précédents.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDVII. Prononcé à Metz le dimanche matin 7 juin 1665, devant [Pierre] Le Bachellé, [Isaac] de Combles, [Paul] Joly et les pasteurs ordinaires. 29^e sermon de la série sur la Genèse, le 6^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 2. Et la femme respondit au serpent, nous mangeons du fruit des arbres du jardin.
3. Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit, Vous n'en mangerez point & ne le toucherez point de peur que vous en mouriez. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDVIII. Prononcé à Metz le mercredi 10 juin 1665, devant [Pierre] Le Bachellé, [Paul] Joly et les pasteurs ordinaires. 30^e sermon de la série sur la Genèse, le 7^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDIX. Prononcé à Metz le vendredi 12 juin 1665, devant [Paul] Joly, les pasteurs ordinaires et les jésuites [Jean] Adam (de Sedan) et [Henry] Lescossois. 31^e sermon de la série sur la Genèse, le 8^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 4. Vous ne mourrez nullement. Mais Dieu sait qu'un jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, & serez comme Dieu scachans le bien & le mal. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXI. Prononcé à Metz le dimanche [matin] 5 juillet 1665, devant [Jean] Richier et les pasteurs ordinaires. 32^e sermon de la série sur la Genèse, le 9^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXII. Prononcé à Metz le mercredi 8 juillet 1665, devant [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 33^e sermon de la série sur la Genèse, le 10^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXIII. Prononcé à Metz le vendredi 11 juillet 1665, devant les pasteurs ordinaires. 34^e sermon de la série sur la Genèse, le 11^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXIV. Prononcé à La Horgne le dimanche 19 juillet 1665.

« Actes, XIV, 17. Il ne s'est point laissé sans témoignage en bienfaisance & nous donnant pluyes du Ciel & saisons fertiles & remplissans nos cœurs de viande & de joye. »
BPF, ms 769².

MMCDXV. Prononcé à Metz le mercredi 22 juillet 1665, devant [Jean] Richier, les pasteurs ordinaires et deux jésuites. 35^e

sermon de la série sur la Genèse, le 12^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 4. Vous ne mourrez nullement. Mais Dieu sait qu'un jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, & serez comme Dieu scachans le bien & le mal. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXVI. Prononcé à Metz le mercredi 5 août 1665, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 36^e sermon de la série sur la Genèse, le 13^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 6. La Femme donc voyant que l'arbre estoit bon à manger, & qu'il estoit souhaitable à voir, & arbre desirable pour donner science, en prit du fruit, & en mangea. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXVII. Prononcé à Metz le vendredi 7 août 1665, devant les pasteurs ordinaires. 37^e sermon de la série sur la Genèse, le 14^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXVIII. Prononcé à Metz le dimanche [matin] 30 août 1665, devant les pasteurs ordinaires. 38^e sermon de la série sur la Genèse, le 15^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXIX. Prononcé à Metz le mercredi 2 septembre 1665¹³⁸, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 39^e sermon de la série sur la Genèse, le 16^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXX. Prononcé à Metz le vendredi 4 septembre 1665, devant [?] et deux jésuites. 40^e sermon de la série sur la Genèse, le 17^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 6. en prit du fruit, & en mangea, & en donna aussi à son mary qui estoit avec elle. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXXI. Prononcé à Metz le dimanche [matin] 27 septembre 1665, devant les pasteurs ordinaires. 41^e sermon de la série sur la Genèse, le 18^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 6. lequel en mangea. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXXII. Prononcé à Metz le mercredi 30 septembre 1665, devant [Benjamin] Anguet, [Pierre] Le Bachellé, [Isaac] de Combles et [Jean] Jennet. 42^e sermon de la série sur la Genèse, le 19^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 7. Et les yeux d'eux deux furent ouverts, & ils cogneurent qu'ils estoient nuds : se confurent ensemble des feuilles de figuier, & se firent des ceintures. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXXIII. Prononcé à Metz le vendredi 2 octobre 1665, devant [Benjamin] Anguet, [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 43^e sermon de la série sur la Genèse, le 20^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXXIV. Prononcé à Metz le dimanche [matin] 25 octobre 1665, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 44^e sermon de la suite sur la Genèse, le 21^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 8. Ils ouyrent au vent du jour la voix de l'Eternel Dieu se promenant par le jardin ; & Adam & sa femme se cachèrent de devant l'Eternel Dieu parmi les arbres du jardin. »
BPF, ms 769³, dossier 1.

MMCDXXVI. Prononcé le dimanche matin 22 novembre 1665, devant Bachellé et les pasteurs ordinaires. 45^e sermon de la série sur la Genèse, le 22^e sur ce chapitre.

¹³⁸ Ferry note par erreur août.

« Gen. III. 8. Lors il ouyrent au vent du jour la voix de l'Eternel Dieu se promenant par le jardin & Adam & sa femme se cachèrent de devant l'Eternel Dieu parmi les arbres du jardin. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXVII. Prononcé le mercredi 25 novembre 1665, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 46^e sermon de la suite sur la Genèse, le 23^e sur ce chapitre.

« Gen. III.9. Mais l'Eternel Dieu appella Adam & luy dy ou es tu ? 10. Lequel respondit ; J'ay ouy ta voix au Jardin & ay craint, pour ce que j'estois nud & me suis caché. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXVIII. Prononcé le [vendredi] 27 novembre 1665, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. [47^e] sermon de la suite sur la Genèse, le 24^e sur ce chapitre¹³⁹.

« Gen. III. 11. Et Dieu dit Qui t'as monsté que tu estois nud ? N'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'avois defendu de manger ? »

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXIX. Prononcé à Metz le dimanche matin 25 juillet 1666, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abel] de Combles, [Jean] Jassoy et [Isaac] de Combles. Ferry précise que c'est la première fois qu'il prêche depuis une longue maladie qui a débuté en janvier 1666. Le Psaume est choisi pour la circonstance.

« Ps.CXVI.8 D'autant que tu as retiré mon ame de la mort, mes yeux de pleurs, & mes pieds de tresbuchement.

9. Je chemineray en la presence de l'Eternel en la terre des Vivans. »

BPF, ms 767¹⁰.

¹³⁹ La série s'interrmpt jusqu'en octobre 1666 (sermon MMCDXXX) à cause d'une longue maladie.

MMCDXXX. Prononcé le mercredi 1^{er} septembre 1666, devant [Abel] de Combles, [Jean] Jassoy et [David] Ancillon. Ferry précise qu'il remplace [Isaac] de Combles et, comme souvent en ces circonstances, il commente le Psaume chanté ce jour-là.

« Ps.XLVIII. 9. Comme nous l'avions entendu, aussy l'avons nous veu en la Ville de l'Eternel des armees, en la Ville de nostre Dieu, laquelle Dieu maintiendra à tousjours. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXX¹⁴⁰. Prononcé le dimanche matin 24 octobre 1666, devant [Pierre] Le Bachellé, [Abraham ou Auguste] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires. 48^e sermon de la série sur la Genèse, le 25^e sur ce chapitre¹⁴¹.

« Gen. III. 12. Et Adam respondit, La Femme que tu m'as donnee pour estre avec moy, m'a baillé de l'arbre & j'en ay mangé. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXXI. Prononcé le mercredi 27 octobre 1666, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet, [Abraham ou Auguste] Couët du Vivier, [Paul] Coulez et les pasteurs ordinaires. 49^e sermon de la série sur la Genèse, le 26^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 12. Et Adam respondit, La Femme que tu m'as donnee pour estre avec moy, m'a baillé de l'arbre & j'en ay mangé.

13. Et l'Et. Dieu dit à la Femme, Pourquoi as-tu fait cela ? Et la Femme respondit, le serpent m'a seduïte & j'en ay mangé. »

BM Metz, ms 1 085.

MCDXXXII. Prononcé le vendredi 29 octobre 1666, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet, [Abraham ou Auguste] Couët du Vivier, [Paul] Coulez et

¹⁴⁰ Il y a donc deux sermons MMCDXXX. C'est une nouvelle erreur de Ferry.

¹⁴¹ Reprise de la série interrompue depuis novembre 1665 (sermon MMCDXXVIII) à cause de la maladie de Ferry.

les pasteurs ordinaires. 50^e sermon de la série sur la Genèse, le 27^e sur ce chapitre.

« Gen. II. 13. Et l'Et. Dieu dit à la Femme, Pourquoi as-tu fait cela ? Et la Femme respondit, le serpent m'a seduïte & j'en ay mangé. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXXIII. Prononcé le dimanche matin 21 novembre 1666, devant [Pierre] Le Bachellé, [Auguste ou Abraham] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires. 51^e sermon de la série sur la Genèse, le 28^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXXIV. Prononcé le mercredi 24 novembre 1666, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 52^e sermon de la série sur la Genèse, le 29^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXXV. Prononcé le vendredi 26 novembre 1666, devant [Jean] Jassoy, [Pierre] Le Bachellé et [Isaac] de Combles. 53^e sermon de la série sur la Genèse, le 30^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que les sermons précédents.

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXXVI. Prononcé le dimanche matin 19 décembre 1666, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 54^e sermon de la série sur la Genèse, le 31^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 14. Alors Dieu dit au serpent, D'autant que tu as fait cela, Tu seras maudit sur tout bestail, & sur toute beste des champs : Tu chemineras sur ton ventre, & mangeras la poussiere tous les jours de ta vie. »

BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXXVII. Prononcé le mercredi 22 décembre 1666, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet et les pasteurs

ordinaires. 55^e sermon de la série sur la Genèse, le 32^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 15. Et je mettray intimité entre toy & la femme, entre ta semence & la semence de ta femme ; Icelle semence te brisera la teste, & tu luy briseras le talon. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXXVIII. Prononcé le vendredi 24 décembre 1666, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 56^e sermon de la série sur la Genèse, le 33^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 15. Icelle semence te brisera la teste, & tu luy briseras le talon. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCDXXXIX. Prononcé le mercredi 19 janvier 1667, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 57^e sermon de la série sur la Genèse, le 34^e sur ce chapitre.

« Gen. III. 16. Et il dit à la Femme J'augmenteray grandement ton travail & ta grossesse ; Tu enfanteras du travail tes enfans, & tes desirs se rapporteront à ton mary, & il aura seigneurie sur toy. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCDXL. Prononcé le vendredi 21 janvier 1667, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 58^e sermon de la série, le 36^e sur ce chapitre¹⁴².

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMCDXLI. Prononcé le dimanche matin 13 février 1667, devant [Pierre] Le Bachellé, Péricart de Raucourt et les pasteurs ordinaires. 59^e sermon de la série sur la Genèse, 37^e sur ce chapitre.

¹⁴² Il s'agit en réalité du 35^e sur ce chapitre, mais Ferry note 36^e et reporte son erreur sur la numérotation des sermons suivants.

« Gen. III. 16. Tes desirs se rapporteront à ton mary, & il aura seigneurie sur toy. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCDXLII. Prononcé le mercredi 16 février 1667, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 60^e sermon de la série sur la Genèse, le 38^e sur ce chapitre.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BM Metz, ms 1 085.

MMCDXLIII. Prononcé le vendredi 18 février 1667, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 61^e sermon de la série sur la Genèse, le 39^e sur ce chapitre.

« Gen., III, 16 Tes desirs se rapporteront à ton Mary, & il aura Seigneurie sur Toy. »
BPF, ms 769².

MMCDXLIV. Prononcé le dimanche [matin] 13 mars 1667, devant [Pierre] Le Bachellé et les pasteurs ordinaires. 62^e sermon de la série sur la Genèse, le 40^e sur ce chapitre.

« Gen., III, 17 « Puis il dit à Adam, D'autant que tu as obey à la parole de ta femme & as mangé de l'arbre duquel je t'avois commandé disans, Tu n'en mangeras point, La Terre sera maudite à l'occasion de Toy : Tu mangeras d'Icelle en travail tous les jours de ta vie. »
BPF, ms 769².

MMCDXLV. Prononcé à Metz le mercredi 16 mars 1667, devant [Pierre] Le Bachellé, [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 63^e sermon de la série sur la Genèse, le 40^e sur ce chapitre.

« Gen., III, 17. La Terre sera maudite à l'occasion de Toy : Tu mangeras d'icelle et travail[era tous les] jours de ta Vie. »
BPF, ms 769².

MMCDL. Prononcé à La Horgne le dimanche 19 juin 1667.

« Luc IX.62. Mais Jesus luy respondit, Nul qui met la main à la charrue & regarde en arriere

n'est bien disposé pour le Royaume des Cieux. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCDLIV. Prononcé à La Horgne le dimanche 17 juillet 1667. L'exorde est repris du sermon MMCCV.

« Math. XIII.39.40.41.42. La moisson est la fin du Monde. »
BM Metz, ms 1 085.

MMCDLXXII. Prononcé à Metz le mercredi 18 juillet 1668, devant [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 91^e sermon de la série sur la Genèse, le 78^e sur ce chapitre.

« Gen., III, 24. Et dechassa l'homme : & logea des Cherubins vers l'Orient du jardin d'Eden avec une lame d'épée se tournant ca & là pour garder le chemin de l'arbre de vie. »
BPF, ms 769².

MMCDLXXIII. Prononcé à Metz le vendredi 20 juillet 1668, devant [Jean] Jennet et les pasteurs ordinaires. 92^e sermon de la série sur la Genèse, le 79^e sur ce chapitre¹⁴³.

Sur le même passage que le sermon précédent.
BPF, ms 769².

[Non numéroté]. Prononcé le dimanche [matin] 30 juin 1669, devant [Pierre] Le Bachellé,

¹⁴³ On ne peut pas dire avec précision quel est le numéro du dernier sermon rédigé par Ferry, mais il est probable qu'il s'agit là d'un des derniers, car il recourait souvent, à la fin de son ministère, à la reprise de sermons plus anciens et, comme on le voit ci-dessous, il ne numérotait plus systématiquement ses nouveaux sermons. En tout cas, la série sur la Genèse était quasiment terminée selon l'inventaire des liasses de manuscrits de Ferry (voir annexe 12, copie d'Othon Cuvier, BPF, ms 867¹¹) qui précise qu'il y avait 96 sermons sur les trois premiers chapitres de la Genèse.

[Samuel] de La Cloche et les pasteurs ordinaires.

« Ephes. IV. 30. Ne contristez point le Saint Esprit de Dieu par lequel vous avez esté scellez pour le jour de la Redemption. »

BM Metz, ms 1 069.

[Non numéroté]. Prononcé le mercredi 3 juillet 1669, devant [Abraham ou Auguste] Couët du Vivier et les pasteurs ordinaires.

Sur le même passage que le sermon précédent.

BM Metz, ms 1 069.

Annexe 12

Inventaire des papiers de Paul Ferry

Il s'agit d'une copie par Othon Cuvier, au XIX^e siècle, d'un inventaire après décès des papiers de Ferry, aujourd'hui perdu¹. Cet inventaire développe celui, plus sommaire, que l'on retrouve également le codicille de son testament². La copie ayant servi à cette retranscription se trouve à la BPF, ms 867¹¹. La pièce n'est pas numérotée, mais est paginée de la main de Cuvier. Quelques manuscrits décrits ici n'ont pas été retrouvés et d'autres qui l'ont été n'y apparaissent pas. Quand je le peux, je donne en note la cote actuelle des papiers conservés. Il est parfois très difficile de la déterminer, car de nombreuses liasses ont été défaites et les documents qui y étaient contenus ont été éparpillés dans divers recueils. Il est donc possible que des documents sans cote en note soient en réalité conservés dans un des manuscrits des papiers Ferry actuels³.

« [p. 1] Inventaire des ouvrages de deffunt Monsieur Ferry et autres Pieces y appartenant. Exposition de l'Épître de St Paul aux Philip. contenant trois cent sermons le tout compris en quatre volumes⁴.

Un volume in folio couvert de Rouge contenant des Observations sur les cinquante cinq Dimanche de Catechisme⁵.

Trois liasses de sermons sur les dits 55 Dimanches complets. 52 autres contenant 200 cahiers ou feuilles⁶.

Une liasse contenant vingt et deux Catechismes generaux⁷.

Une liasse de sermons sur le chap.12 de l'apocalypse au nombre de trente avec leurs copies ecrites d'une autre main que celle de l'auteur.

Une liasse contenant quinze sermons sur le Pseaume 91⁸.

Sept sermons sur le Ps.130 faits au tems de Peste.

Six sermons sur le Ps.90.

Vingt cinq sermons sur le Chap.38^e du Prophete Esaye compris en une petite liasse.

Une liasse contenant 96 sermons sur les trois premiers chap. de la Geneze.

Trente sermons en une petite liasse sur Ruth.

¹ L'original de l'inventaire après décès était à la BM Metz, ms 955, fol. 408-465.

² AC Metz, II 297, dossier 2, p. 8-11, copie du testament de Ferry par Élie Fleur, codicille du 12 juin 1666. Othon CUVIER et Auguste PROST, « Collection Emmerly. – Papiers de Paul Ferry. », *Bulletin de la SHPF*, t. 1, 1852, p. 325-328.

³ Ainsi, de nombreux documents historiques relatifs à la Réforme à Metz sont conservés à la BPF, ms 765¹⁻⁴ et à la BnF, NAF 22 700-22 704.

⁴ Voir annexe 11, inventaire des sermons de Ferry.

⁵ BPF, ms 137.

⁶ Les catéchismes ont été éparpillés, mais se retrouvent essentiellement à la BPF, ms 769¹⁻³, et, de façon plus épars, à la BM Metz, ms 1 069 et ms 1 086.

⁷ BPF, ms 769¹⁻².

⁸ *Ibid.* Cette liasse ne semble cependant pas avoir été conservée, car il ne reste que peu de sermons sur le Psaume 91.

Une liasse contenant cent et dix sermons sur le chap.12^e et quelques autres suivants de l'Évangile selon St Jean.

Une liasse contenant trente six divers sermons sur l'Histoire de la Passion.

[p. 2] Une liasse contenant soixante et dix divers sermons faits ez jours de Cene ou aux approches d'iceux.

Une liasse contenant soixante et quinze divers sermons sur la Resurrection de Jesus Christ.

Une grosse liasse contenant deux cent dix huit sermons sur divers textes de l'Écriture.

Dix sermons faitz le jour de la Reception des anciens et Diacres.

Une liasse contenant cent sermons sur plusieurs différens Textes de l'Écriture.

Une autre liasse contenant encore cent et six sermons sur plusieurs differens Textes de l'Écriture.

Vingt un sermons sur le 16^e des Actes des apostres.

Un petit volume in 4^o de sermons sur divers Textes.

Treize liasses de sermons sur l'Épistre aux Hebreux en conservants ensemble onze cents⁹.

Deux volumes in folio des Recueils faitz par ledit Sr Desfunt avec un pareil volume servant d'Indice aux deux autres¹⁰.

Neuf cahiers dont le prem. porte pour Titre « Quotidianorum secunda pars »¹¹.

Sept petits volumes en forme de liasses in 4^o contenant des remarques sur toute l'Écriture du vieil et du nouveau Testament¹².

Un volume in folio couvert de carton intitulé Extrait General des controverses avec les Lutheriens¹³.

Quinze cahier [sic] contenans 355 pages dans un portefeuille de cuir qui font un espece de volume in 4^o touchant la Reünion avec les Lutheriens¹⁴.

[p. 3] Dix vieux Cahiers in folio en un Rouleau qui sont les Brouillardz de son ouvrages [sic] touchant la Reünion avec les Lutheriens y comprize la minutte commencée de la Reponse à M. de Bossuet avec quelques Mémoires y servans compris en l'un desd. Cahiers¹⁵.

Un petit volume in 4^o couvert de papier marbré qui est une response infailible à la Déclaration du Sr de L'Allouette¹⁶.

Deux cahiers qui font une espece de volume in folio contenant vingt huit feuilles qui sont une Reponce imparfaite à un avertissement donné à l'Eglise reformée de Metz par un Homme sans Nom.

Petit volume in folio non couvert, avec son Brouillar touchant l'Eglise et ses marques lequel ouvrage est imparfait¹⁷.

Liasse contenant quatre vingt cinq Lettres de diverses Personnes touchant l'ouvrage de la reunion avec les Lutheriens¹⁸.

Deux petitz vieux volumes in 4^o Rongez des Rats contenant plusieurs Allegories, Allussions, Comparaisons etc.

Un volume in folio couvert de carton qui est la minutte du scolastique ortodoxe¹⁹.

⁹ Tous les sermons qui précèdent ne sont pas conservés et la plupart des liasses dans lesquelles ils ont été rangés sont aujourd'hui défaites. Voir l'annexe 10.

¹⁰ Il s'agit peut-être du *Grand Recueil* et des *Quotidiana* avec leur index commun. BMI Épinal-Golbey, ms 91-93.

¹¹ Sans doute BMI Épinal-Golbey, ms 93.

¹² BPF, ms 767¹⁻⁷. Les trois derniers volumes de ce manuscrit sont des pièces mélangées qui n'y sont pas liées.

¹³ BPF, ms 772.

¹⁴ BPF, ms 769³ et ms 772.

¹⁵ *Ibid.* Il s'agit là d'une preuve que les deux ouvrages étaient intimement liés.

¹⁶ BPF, ms 773.

¹⁷ Les principaux brouillons sont à la BPF, ms 769³, dossier 3, plusieurs cahiers. Il existe un travail beaucoup plus court sur le sujet, mais davantage mis en forme à la BPF, ms 767⁹. Voir ci-dessous, annexe 25.

¹⁸ Ces lettres sont aujourd'hui dispersées dans des recueils de la correspondance de Ferry.

¹⁹ BM Verdun, ms 338-339.

Un petit rouleau contenant 39 tant lettres qu'autres petites pieces concernans l'ouvrage de la Reunion avec les Lutheriens²⁰.

Une petite liasse de Prieres et Meditations la pluspart en Brouillardz au nombre de vingt cinq²¹.

Une liasse contenant vingt sept pieces tant imprimé qu'autres de quelques Poësies dudit Sr Desfunt²².

Un petit livret in folio couvert de papier rouge contenant quelques observations mêlées pour la predication.

[p. 4] Un vieux petits Livret in 8° qui est un espece de journal du tems qu'il estoit à Montauban etc.²³

Les entretiens du Penitent ou Meditations sur le Ps.139° en trois cahiers in 4°²⁴.

Treize cahiers in folio, qui contiennent la minutte de la refutation d'un Livre de Véron.

Deux volumes in folio l'un couvert de papier rouge l'autre de papier gris contenant diverses Lettres et autres pieces touchant la reünion avec les Lutheriens avec un autre petit Livret in 4° sur le mesme sujet²⁵.

Deux volumes in folio d'observations seculaires sur l'Histoire de Metz, et un autre troizieme aussy in folio, servant de table aux deux autres²⁶.

Un volume in folio intitulé Pauli Ferrii Annales Metenses²⁷.

Un autre volume in folio moins espais que le precedent contenant plusieurs particularitez servants à lad. Histoire, Intitulé fasciculus ou miscellanez²⁸.

Un volume in folio beaucoup plus long que large couvert de cuir violet contenant des Chroniques de Metz apres quelque Extraitz meslez²⁹.

Un volume in folio Intitulé Annales de Metz tirées des escrits de feu le Sr Simon La Hiere commençantes en l'an 1370 et finissantes en l'an 1609³⁰.

Un autre volume aussy in folio de Chronique de Metz dite Lorrain Guerin venant de la Bibliotheque de Sedan.

Un autre volume aussy in fol. de Chroniques de Metz commençantes en l'an 1323 et finissantes en l'an 1497³¹.

[p. 5] Un autre volume in folio contenant plusieurs coppies de verbaux et interrogatoires venant d'un Richard vivant Huissier à Metz.

Un autre volume aussy in folio Intitulé Recueil ; et Ferdellet Historial de Metz.

Un petit volume in 4° de Chroniques de Metz de Jean Le Coullon³².

Un vieux volume in folio, qui est un Registre de plusieurs expeditions.

Un autre petit volume in folio des Droicts de l'Evesque de Metz.

Un petit volume in 4° qui est un recueil d'armoiries avec un petit cahier y joint, aussy d'armoiries.

²⁰ BPF, ms 772.

²¹ En partie dans BPF, ms 767⁹⁻¹⁰.

²² BPF, ms 764.

²³ BnF, NAF 6 723.

²⁴ C'est un travail qui a été imprimé en 1616 (*Les entretiens du pœnitent, ou meditations devotes sur le Pseaume CXXXIX*, Genève, Pierre et Jaques Chouët, 1616, in-12, 352 p.) et dont le manuscrit n'a pas été retrouvé.

²⁵ BPF, ms 772.

²⁶ Elles n'existent aujourd'hui plus qu'en copie. BAC, ms 128, 6 volumes.

²⁷ BMI Épinal-Golbey, ms 90.

²⁸ BM Metz, ms 861.

²⁹ BPF, ms 774.

³⁰ BMI Épinal-Golbey, ms 117.

³¹ BMI Épinal-Golbey, ms 131.

³² BM Metz, ms 1 275. Voir Ernest DE BOUTEILLER (éd.), *Journal de Jean Le Coullon (1537-1587)*, Paris, Dumoulin, 1881, XIII-148 p.

Un vieux livret in 4° de vieilles Poesies³³.

Petit livret aussy in 4° qui contient les ordonnances de l'Evesché de Metz.

Le voyage de Jerusalem en Italien et les Droictz de l'Empereur à Metz le tout en un petit volume in 4°.

Un petit Livret in 4° de diverses vieilles Poesies, rapportans plusieurs choses arrivees à Metz et ailleurs³⁴.

Un autre vieux volume in 4° contenant plusieurs lettres qui concernent la ville de Metz lequel appartenoit cy devant au nommé Thomassin soudoyeur de la Cité de Metz.

Un autre volume in 4° sur la Couverte duquel est escrit, à Paul Ferry, et qui contient quelques histoires de Metz et autres lieux.

Un volume in folio de Procedures faites en la chambre du Palais pour la Police extraordinaire des Pauvres de la ville de Metz.

[p. 6] Un volume in petit folio qui est une espece d'inventaire de papiers qui estayent à la grande Eglise.

Un autre petit folio contenant les Droictz de Mr l'Evesque de Metz et divers atours et ordonnances de laditte ville.

Un volume in folio contenant plusieurs jugemens des Mres Eschevins de Metz et autres choses.

Un autre volume in folio, mais moins espais contenant plusieurs atours de la Cité de Metz.

Un autre petit volume in folio, contenant plusieurs Huchemens.

Un autre assez gros volume in folio, contenant diverses chroniques concernans la ville de Metz et autres Intitulé Rubriche de plusieurs Chroniques etc.

Un livret in 4° contenant les noms des Amants de Metz, et quelques ordonnances dudit Metz.

Un autre Piece in 4° tout rongé et pourry de quelques Chroniques de Metz, sur la couverte duquel est escrit Le Premier Autheur de cette Chronique vivoit à Metz es Années 1428-1429.

Un autre petit in 4° qui contient le recit du sujet pour lequel le Roy fit un voyage à Metz l'an 1603 et des resjouissances de son Entrée³⁵.

Un autre petit volume in 4° qui contient un discours de ce qui s'est passé avec ceux de la Religion à Metz lors de l'arrivée du Roy en ladite ville et jusqu'à son depart depuis le commencement de decembre 1631 jusques au 9^e febvrier 1632.

Un vieux volume in 4° de quelques memoires qui concernent la ville de Metz lesquels sont presques tous raturéz.

[p. 7] Un compte in folio rendu à Dame Ermingard de Cournay par Henry Delmud.

Un petit volume in 4° couvert de cuir noir contenant l'Histoire de plusieurs Evesques de Metz.

Un petit volume in 4° qui est un manuel par maniere d'exclamation sur la Cité de Metz.

Un petit livret in 8° qui contient ce que l'on a accoustumé de faire la veille de la Chandeleur par les Maistres.

Un autre petit livret aussy in 8° Imprimé qui sont des supplications présentées aux Mres Echevins et Trezes.

Un autre volume in folio demy latin et demy françois qui contient l'Histoire de quelques Evesques de Metz.

Un vieux volume in folio qui est un Registre de plusieurs causes.

Un autre vieux volume in 4° qui est un Recueil de plusieurs Memoires concernans le pays messin, sur la couverte duquel est escrit donné par Monsieur Du Clos l'aisné.

³³ BPF, ms 764.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Ce récit est de Pierre Joly. BnF, NAF 22 666, fol. 10-50.

Une liasse de Déclarations, Lettres Pattentes et autres du Roys, Editz, Remonstrances, Arrests, Ordonnances, traittez et Declaration concernans la ville de Metz, Pays Messin et autres, lad. Liasse contenant cent et vingt pieces.

Trois vieux petits Livrets tout rongez non couverts l'un in folio l'autre in 4° et l'autre in 8° qui contiennent quelques vieux memoires concernants la ville de Metz et autres lieux.

[p. 8] Une liasse in folio de vieilles feuilles toutes rongées et pourries, qui faisoient autrefois un volume de quelques Histoires arrivées à Metz.

Une grosse liasse in folio, contenant quarante pièces touchant les affaires de la ville de Metz ou quelques maisons nobles d'icelles.

Quatre Rouleaux de vieux Brouillons écrits de la main dud. Sr Ferry concernant son Histoire de Metz.

Une petite liasse de cinq pieces concernant quelques affaires des ceux de la Religion ez villages de Vaulx, Scy, Lessy et autres etc.

Une petite liasse de quelques almanachs de l'autre siècle.

Quatre autres liasses d'Almanachs depuis l'an 1604 jusques à l'an 1660.

Et une autre liasse aussy d'almanachs au nombre de 37, sur lesquelles il y a quelques remarques escrites de la main dudit Sieur Ferry.

Trente neuf pièces tant acquits, quittances genealogies qu'autres en une liasse lesquels concerne [*sic*] les maisons des Corny, Ferry et Joly³⁶.

Onze pièces en une petite liasse concernant la genealogie des Vigneulles³⁷.

Sept pièces en une petite liasse concernantes celles de l'Espingal³⁸.

Les genealogies des Baudoches, des Colbs, d'Aussy, des Bels, des Hus, des Vienne, des Gaubdes, des Gournais, des Travaux, des Puillats, des Rouppat, des Roucels, des Rheingraves, des Chaverssons, des Wirtenberg, et une autre vieille et toute pourrie [p. 9] genealogie, le tout au nombre de dix sept pièces en une liasse³⁹.

Un petit livret in 4° contenant huit feuilles de quelques armoiries.

Sept pièces qui concerne [*sic*] la genealogie de Braconnier⁴⁰.

Une feuille volante qui est une partie de la généalogie des Goullons⁴¹.

Une grosse liasse contenant 106 vieux Parchemins.

Un grand vieux Rouleau de Parchemins.

Dix huit Cahiers de Papiers gris, sur les feuilles desquels il y a quelques petits morceaux de papier blanc collez qui contiennent quelques remarques dudit Sr Deffunt.

Une liasse contenant quarante sept pieces tant cahiers que feuilles volantes concernantes l'Histoire de Metz et autres affaires generalles.

Une autre liasse contenant 137 pieces tant cahiers que feuilles volantes concernant lad. Histoire et autres affaires communes.

Une autre liasse contenant 110 pieces tant cahiers que feuilles volantes concernant lad. Histoire et notamment à l'esgard de la Religion.

Une autre liasse contenant 171 pieces tant cahiers que feuilles volantes concernans ladite Histoire et notamment la religion.

Une autre liasse contenant cent septante pièces tant cahiers que feuilles volantes concernantes ladite histoire.

Une autre grosse liasse contenant trois cent trente cinq pieces tant cahiers que feuilles volantes pour le mesme sujet.

³⁶ BM Verdun, ms 337.

³⁷ AD Moselle, 9F 1 et AP, collection de Couët de Lorry.

³⁸ AD Moselle, fonds Finot, série J.

³⁹ BM Verdun, ms 337.

⁴⁰ AD Moselle, fonds Finot, série J.

⁴¹ *Ibid.*

[p. 10] Une autre liasse contenant 183 pieces tant Cahiers que feuilles volantes concernant la mesme Histoire.

Une autre liasse contenant 138 pieces tant cahiers que feuilles volantes contenant la mesme Histoire et notamment la Religion.

Une autre liasse contenant 125 pieces sur le mesme sujet et notamment la Religion.

Une autre liasse contenant 146 pieces concernant la mesme Histoire.

Une autre liasse contenant 193 pieces, tant cahiers que feuilles volantes concernant lad. Histoire et particulierement la Religion. »

Annexe 13

Des sermons de Ferry au temps du siège de Thionville

Il s'agit de la retranscription de deux cahiers comportant des sermons de Ferry prononcés en 1643, par une main anonyme. Cette transcription montre les difficultés qu'ont certains auditeurs, même lettrés, à comprendre et mettre par écrit les prédications dites en chaire. Il existe de nombreux autres cahiers similaires¹.

1. Sermons prononcés à Metz au temps du siège de Thionville

Source : BPF, ms 767².

« [p. 1] Quatorzieme.

Extrait d'un sermont du 21 juin 1643 sur Josué 5. 13. et 14. à l'occasion du siege de Thionville.

Nombre 31 nous lisons qu'après la deffaitte des madianites qui fust la premiere fois que Josué avoit mené le peuple à la guerre depuis quil eust esté designé pour en estre chef. Dieu commanda à Moÿse de partager par moitié le pillage entre ceux qui avoient combattu et toute l'assemblée et 1. Samuel 30 David &c. car encor qu'il peust sembler estange et qu'en effect il pareust injuste à ceux qui avoient combattu de veoir diviser le fruict de leurs travaux et de leur sang à ceux qui n'estoient bougé de leurs quartiers ou qui estoient demeurez en chemin, si est ce que Dieu le voulu ainsi et en fust faite une Loy depuis le temps de David parce qu'encor que les uns meritassent plus que les autres et que les portions en ayent aussy esté inegales neantmoins il ne falloit pas que personne demeurast privé de la sienne car Nombre 31 la moitié fust pour 12^m. et l'autre moitié pour tout le peuple, car ils estoient tous un mesme corps et la victoire ne venoit pas de la valeur de ceux qui avoient esté à la guerre mais de Dieu qui leur estoit commun [p. 2] et ce qui est bien considerable les perils avoient aussy esté communs puisque si ceux cy eussent esté deffaits par leur faute les autres estoient en danger de l'estre parce qu'un ennemy victorieux leur fust venir tomber sur les bras qui se seroit prevalu de son advantage. C'est pourquoy aussy nous devons bien tenir cette guerre pour nous estre commune avec ceux qui la font puisque nous devons avoir part à tout le profit et le succez et que nous en aurons plus que tout le reste de la France au bien ou au mal qui en peut revenir. Ceux qui doivent combattre ne pouvants vaincre qu'à nostre profit ny recevoir de disgrace qu'à nostre perte et un peril evident de nostre totale ruine et de nous tous qui sommes icy assemblez puisque ceux qui sont ennemis des autres sont les nostres au double avec lesquels il n'y a point de composition pourtant avons nous bien sujet de n'y demeurer pas oisif parmy ce remuement general mais pour l'interest que nous y avons y faire aussy de nostre part dans les devoirs auxquels nous sommes obligez par nos consciences le service du Roy et le bien de l'estat le salut de nostre pays et de nos familles et la conservation de cette Eglise qui court icy

¹ Notamment une série de notes sur le treizième chapitre de l'épître aux Hébreux (BM Metz, ms 1 069) ; un sermon sur le Psaume 27, 8 (BPF, ms 767³) ; cinq carnets sur le chapitre 12 de l'Évangile de Matthieu (BPF, ms 767⁵) ; un sermon sur Éphésien, 3, 15 du 21 mai 1643 (BPF, ms 767⁷) ; plusieurs carnets dans le ms 767⁹ de la BPF.

hazard [p. 3] de son reste n'auroit plus rien à esperer. Encor donc que nous ne soions pas enrrollez pour aller à la guerre regardons à quoy nous pouvons servir sur tout travaillons à mettre le Dieu des armées de nostre costé et à l'attirer à celles du Roy puisque cest luy qui fait vaincre et qu'il se laisse attirer par la pieté et par la priere car ce que tandis que Moyse luy tendoit ses mains Josué qui combattoit &c. Aussi n'est-il pas vray semblable que ceux qui avoient exemption d'aller à la guerre pour les causes Deut.20. demeurassent pourtant inutiles et n'eussent aucun soin des autres qui exposoient leurs vies pour la gloire et pour la liberté commune et ce lorsque Moyse luy tendoit les mains Josué combattoit amalée et en avoit le dessus &c.

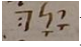
C'est aussi ce qu'il voulust lui faire cognoistre sur le point du siege de Jerico luy apparoissant de la sorte qu'il est icy &c. et que nous avons choisi &c. afin que nous facions aussi quelque chose pour aider à ce siege important et pousser à la roué qui en doit Dieu aidant conduire le triomphe, affin de nous y adresser. Il faut considerer l'estat de l'armée et de la ville, Jericho esroit une grande ville et bien peuplée l'un des ii² gouvernements [p. 4] de la Judée scituée en une grande plaine et fort fertile qui portoit le Bausme. Elle avoit son Roy particulier comme avoient lors toutes les villes considerables, les enfans d'Israel avoient passé le Jordain huit jours auparavant et s'estoient campez en Gailgal et qu'ils avoient trouvé la premiere et là Josué avoit fait circoncire tous ceux &c. et en suite manger la pasque qui estoit le 14 jour du premier mois qui escheut lors le 23 d'avril et le lendemain en firent la feste et le jour suivant ils offriront à Dieu les premiers des espics du pays et mangerent et la manne cessa, cela fait par ou Josué consacra le peuple et commença cette campagne victorieuse. Il se prepare au siege de Jerico le premier jour de may de laquelle aussi ils estoient prez car Guilgal ou ils estoient campez n'en estoit qu'à quatre heures de chemin et n'y avoit entre l'une et l'autre qu'une belle et riche campagne traversée d'un ruisseau seulement qui servoit à arrouser des beaux jardins où croissoient les palmes, les cypres, le cinamome, l'acage, les roses dites de Jerico et les autres arbrisseaux qui portoit le bausme qui estoient les delices de l'Orient. Josué donc quoy de deca le Jordain il eust fait auparavant espier la ville il estoit lors hors du camp approché de la ville pour la recognoistre aussi de plus prez [p. 5] considerant en soy mesme de quelle façon il la pourroit assieger, car il recite icy qu'il estoit prez de Jerico et si prez que le texte porte qu'il estoit dedans parce qu'un general d'armée doit tousjours estre par tout, tousjours present aux affaires et sur tout en pays ennemy voila pourquoy comme les anciens peignoient un oeiul sur un sceptre pour représenter unRoy, il en faudroit peindre deux sur la pointe d'une espée pour représenter un general prevoiant et ne se doit fier s'il peut de ce qui est important qu'à ses propres yeux toutes les choses variants et changeants souvent de face par les rapports et en tout cas des circonstances pouvants estre obmises d'où il arrive diverses choses d'où se perdent beaucoup de bonnes occasions ou arrivent de grands inconveniens qui sont des fautes qu'il doit éviter et qui ne peuvent estre réparées à la guerre. Il est vray qu'il est aussi bien dangereux qu'un general s'approche si prez des ennemis, car comme il est le chef sa personne ne scauroit estre en danger que toute l'armée ne sy trouve aussi et souvent il en est advenu de grands desordres. Mais Josué scavoit sa vocation et qu'il l'avoit esleu pour &c. Deut.31.23. Jos.5. Par le rapport [p. 6] qui luy avoit esté fait de l'estonnement des habitans, il avoit fait ce jugement que l'Eternel luy avoit baillé entre les mains et mesmes qu'ils estoient tous affadis à leur occasion et notamment depuis le passage du Jordain car tous les Rois des Amorrhéens et qui estoient au dela et les Rois des Cananéens qui estoient aupres de la mer ayant entendu que l'eternel avoit fait tarir &c. leur cœur se fondit et n'y eust plus de courage en eux à cause des enfans d'Israel car sans avoir mesme osé les assaillir au point qu'ils venoient d'estre circoncis et qu'ils estoient tous en la douleur de leurs blessures en laquelle ils pouvoient estre aisement deffaits puisque deux hommes avoient autrefois suffi pour saccager toute une ville en cet estat la, mais l'estonnement estoit si grand

² Difficile de dire si cela signifie 2 ou 11.

qu'ils n'oserent entreprendre ni sortir de leurs murailles. Et comme Jerico estoient la premiere qu'ils avoient en leur chemin elle se tenoit soigneusement fermée et n'y avoit personne qui en sortist ny qui entrast, Josué donc pouvoit bien s'en estre approché non seulement sans apprehension mais encor sans danger ce qui n'aura pas sans doute empesché qu'il n'ayt [p. 7] preveu d'ailleurs à sa seureté afin qu'il ne semblast pas tanter Dieu par temerité ou par nonchalance et exposer imprudemment et sa personne et le salut de toute l'armée³.

Donc il estoit prez de Jerico pour la recognoistre et consideroit comme il la devoit assieger et la pouvoit prendre car c'estoit la premiere place à laquelle il se devoit attacquer forte neantmoins et peuplée et il estoit fort important que Josué l'emportast pour les suites que le dessein reussissant bien ou mal devoit avoir, car outre le danger qu'il y avoit de laisser derriere eux une ville ennemie et une ville de cette importance la reputation fait une grande partie des affaires particulierement à la guerre ou sur tout il est bien besoin de donner un bon commencement, car l'opinion d'estre heureux et d'estre sage acquiert à un chef une grande autorité et remplit ses troupes d'esperances et jette parmi ses ennemis la frayeur où la deffiance et au moins leur oste cette allegresse avec laquelle il faut pourvoir aux affaires pour y reussir.

[p. 8] Voila pourquoy encore quil n'eust envoyé à la guerre contre Haÿ qu'environ 3000 hommes et n'y eust perdu que 36. qui n'estoit pas chose considerable, neantmoins il ne seroit pas croiable combien ils furent desconfortez de cette disgrace car comme si ceust esté une desroute generale Josué deschira ses vestements &c. Las Seigneur &c. Josué pour eviter cela pensoit comment il pouvoit attacquer cette place qu'il voyoit forte et grande et sur ses gardes ne sachant pas ce que Dieu en avoit ordonné. Or il advint comme il estoit sur ses pensées qu'il leva ses yeux et regarda non que ce qu'il vit luy aparust au ciel car au contraire il appert par son action allant à luy qu'il estoit à terre puisqu'il ne le prit que pour un homme de guerre Israelite ou des ennemis, mais l'écriture use de cette façon de parler pour dire qu'il tourna les yeux du costé ou il l'apperceust et peut estre aussi les avoit il eu fichez en terre comme il advient à ceux qui pensent attentivement à quelque chose, quoy que ce soit l'écriture use de cette façon de parler toutes les fois qu'elle veut parler de quelque chose apparoissant inopinément. Gen.18 [p. 9] leva ses yeux, Gen 33.1. Jacob levant ses yeux &c. Dan.10, j'eslevay mes yeux par ou n'est rien signifié que des apparitions soudaines et inesperées, lors que quelqu'un pensant à quelque chose et retournant fortuitement les yeux en quelque endroit y apperçoit quelque chose contre son attente.

En ce mesme temps icy &c. car voicy un homme se toenoit debout vis à vis de luy qui avoit une espée &c. Non que cest homme se trovast joint tout prez de luy car il y devoit bien avoir quelque distance puisque Josué alla vers luy, qu'il s'en approcha mais il estoit neantmoins si pres [ici un mot hébreu : 

³ Volonté de comparer Josué au duc d'Enghien ?

soupçonner que cest homme n'estoit pas seul en ce lieu là et par consequent y avoit lieu de craindre que ce fust une embusche ou on le vouloit attirer pour le prendre, car c'est une partie de la vertu militaire de tascher à des approches et de surprendre quelqu'un des ennemis pour en apprendre le dessein, neantmoins Josué ne craignit rien et quoy qu'il vit cestuy cy armé à nud et en estat d'offenser ou de se deffendre il alla à luy pour recognoistre ce que c'estoit et [p. 11] le faire parler, et certes il est apparu par toute l'histoire de sa vie qu'il avoit une grande hauteur de courage et qui ne s'estonoit point des dangers, car des qu'il servoit Moyse il avoit charge de choisir des hommes et de combattre Amalée et il l'avoit deffait lorsqu'il estoit encor jeune homme comme l'appelle Exode 33, depuis ce temps il avoit acquis une grande maturité pour ne faire pas les fautes que la jeunesse commet, ceux qui n'ont pas eu le temps de cuire toute la crudité et la verdeur de leur courage, aussi est ce une des qualitez les plus necessaires en un grand chef, l'esprit vil et lasche empeschant de grande fortune et tout ainsi que les courageux les amènent outre et par dessus les esperances mais Josué faisoit courage de sa foy et de la confiance qu'il avoit en Dieu pourtant Moyse Deut.31.7. fortifie toy &c. et Josué I. Dieu luy avoit dit Moyse mon serviteur &c. estant vray que la vraye magnanimité consiste à se fier en Dieu, et apres avoir pourveu à sa seureté par des moyens legitimes suivre sa vocation à travers tous les perils et se commettre et [p. 12] abandonner à sa providence, avec cela quelques uns ont fait des actes heroiques et non seulement au dela des forces ordinaires mais aussi au dela de la nature et de l'opinion pourtant il est requis que tout homme et principalement un general d'armée tasche de s'asseurer de la justice de sa cause et après avoir donné les ordres requis pour éviter les embusches et les autres inconvenients remet le surplus à la puissance divine qui expose des armées et des batailles, ne pas craindre les ennemis et ne laisser rien en arriere qui depende de sa charge.

Josué donc estant allé à cest homme luy demanda &c. nestimant pas qu'il y en eust d'autre condition car il n'y avoit point de neutralité pour personne, Dieu ayant commandé aux Israelites de faire la guerre à tous les Chananéens desquels il leur vouloit donner le pays et falust que les Gabaonites leurs emblassent la paix et l'alliance en leur faisant croire qu'il n'en estoient pas, mais [p. 13] d'un pays bien plus esloigné. Jos.9. Or se trompa il neantmoins car ce personnage n'estoit ny des uns ny des autres, ny Israelite, ny Chananéen, car il luy dit non mais je suis le chef de l'armée de l'Eternel. Par cette vision extraordinaire Dieu voulut fortifier tousjours davantage Josué au commencement de son expedition et à l'entrée d'une guerre de six ans qu'elle devoit durer avant la conquête du pays, pour luy faire congnoistre que ce ne seroit pas à luy à la conduire mais à Dieu qui s'en reservoit le soin et luy oste tout pretexte de presumer quand il l'avoit mise à fin que ce deust avoir esté par sa prudence ny par ses forces ny par son courage, portant l'espée nue &c. comme estantesquipé à la guerre et tout prest d'aller aux ennemis, Deut.21.39. &c. Regardez que ce suis-je moy &c. Affin donc que Josué n'en doutast point et qu'il marchast gayement sous cette conduite et avec une si belle esperance, il luy apparust en l'esquipage d'un himme allant à la guerre et tout prest à combattre comme devant luy applanir le chemin et luy servir de miroir et comme on dit luy abbatre la rosée tellement qu'il n'auoit pas tant à combattre qu'à suivre la [p. 14] victoire Deut.1.29.30. Aussi rien n'avoit affligé ce peuple à l'esgal de ce qu'il les menaça de n'y aller pas avec eux Exod.33. Je ne monteray pas &c. et le peuple oüyt ces mauvaises nouvelles et enmena David &c. mais Moyse luy ayant demandé de pouvoir cognoistre celui qu'il devoit envoyer avec luy, ma face luy dit il &c. À quoy Moyse adjousta si ta face ne vient &c. C'est pourquoy comme il luy estoit apparu au commencement de sa vocation en forme d'un feu bruslant dans un buisson qu'il ne consumoit point pour luy monstrer qu'encor que sa charge deust estre enclose parmy des espines, neantmoins il n'en seroit point consumé, il parust à Josué en homme de guerre pour ce qu'il avoit à combattre beaucoup d'ennemis afin qu'il ne les craignit point estant si bien soustenu et meinez Job.6.2, car ceux qui ont Dieu pour chef n'ont rien à craindre et doivent aller au combat comme à une victoire assurée et autrement il

n'y en a pas à esperer pourtant David Ps.18 mon Dieu devant je sautay la muraille, Ps.60 qui est ce qui me conduira &c. [p. 15] Nous ferons vaillance en Dieu et il foulera nos ennemis pour dire qu'il n'y en a point que de luy qui foule luy mesme nos ennemis et nous les applatist pour servir de litiere à nostre victoire.

Les choses ainsi entendues nous ne devons pas nous estonner si Israel a esté battu devant Hay et a tourné souvent le dos devant ses ennemis car il y avoit en iceluy de l'interdit et un grand nombre de pechez pour lesquels Dieu s'en estoit retiré, qui a exposé Jacob au fouragement &c. Voila pourquoy la premiere chose qu'il faut faire cest de tascher de mettre Dieu de nostre costé en ostant d'entre nous tout ce qui luy peut deplaire. Pour signifier cela il avoit deffendu de faire aucune saleté au camp des Israelites Deut.23. Quand tu marcheras en armes, cest pourquoy aussi comme Nombres 10.9. les enfants d'Israel allans à la guerre usoient d'un certain son de trompettes, pour se ramentevoir à l'Eternel leur Dieu et estre garantis de leurs ennemis. Ils avoient accoustumé de commencer leurs campagnes par jeusnes et par prieres solennelles pour implorer pardon de leurs pechez et l'assistance de leur Dieu sans laquelle toutes leurs [p. 16] expeditions ne peuvent estre heureuses aussy la premiere action qu'ils firent fust de se circoncire quoy qu'en pays ennemy et qu'au desert ils eussent obmis combien qu'ils n'eussent pas tant de choses à craindre pour vous dire que comme il n'apparust qu'apres la circoncision et la pasque faite, c'est par la circoncision de nos esprits et en nous mettant en bon estat que l'on attire sa presence. Circoncisons donc nos cœurs puis que leur prepuce leur est revenu, et mangeons les pains sans levain comme en la solennité de l'agneau et osons du milieu de nous toute malice afin que ce siege important reussisse à la gloire de cette couronne et à la seureté de cette ville et de toute cette pauvre frontiere autrement cette ville là qui a esté en toute cette guerre une escharde ou une espine à nos yeux, nous les crevera ou sa prise mesme nous tournera en piege puisque comme toutes choses aident &c. Les prosperitez des autres ne peuvent estre que mal assurées ou que malheureuses encor serons nous bienheureux tousjours.

[p. 17] Mais mes freres il n'est pas besoin d'aller si prez de Jerico pour trouver les ennemis, il y en a dans le camp meslez parmy les Israelites qui encore qu'ils ne portent pas tous les espées nues pour la deffendre n'ayent pas peut estre des armes couvertes et ne desirent et facent des vœux secrets pour sa prosperité, mais quant à nous qui par nostre naissance et nostre profession sommes declarez contre cette ville là, faisons ouvertement à armes descubertes tout ce qui nous sera possible pour aider à la vaincre et par toutes sortes de devoirs convenables à nostre condition, quoy que ceste guerre ayt eu des motifs aussi justes que necessaires, si est ce que la justice s'en est bien accreüe depuis ce regne puisque les ennemis abusant de la douleur ou nous estions de la maladie ou pour la mort de nostre Prince sont venu assaillir un Roy innocent et troubler la Regente la meilleure Reine de la terre qui n'avoient encor fait mal à personne. Et combien que Dieu nous ayt vangé de cette invasion par le [p. 18] celebre chastiment qu'il en a fait en la main de ce jeune prince qui commande l'armée, neantmoins il estoit juste de leur rendre chez eux en effect ce qu'ils nous avoient voulu faire puisque cest là le droit des armes et la justice publique. C'est pourquoy il n'y a personne qui n'y doive concourir de toute sa puissance tous ceux qui sont devant cette ville là sont des nostres et devons les estimer tels, car ils sont venus pour delivrer ce pays et cette ville, nos citoyens et nos Paÿsans, nos moissons et nos vandanges et nostre liberté, peut estre ne faloit il plus que ce coup pour achever la defaite de Sirie ou pour la contraindre à demander et à recevoir la paix, ne nous troublons point de ce que les faux prophetes qui portent l'espée à la bouche, qui ne preschent que le sang et qui voudroient que tous la prissent à la main contre nous et ceux mesmes qui souhaiteroient qu'on laissast Jerico en paix pour nous faire la guerre predisent hautement que les [p. 19] victoires du Roy et la paix publique seront suivies de nostre ruine, mais remettons à Dieu le soin de l'advenir et esperant mieux &c. faisons nostre devoir aidons à ce siege, de nos prieres, de nos moyens, de nos personnes, de toutes sortes de

bons offices, traittons bien et en amis, les gens de guerre, &c. qui vont et qui viennent &c. Usons moderement du prix de nos danrées, car ceux qui sont au camp et qui y vont et en viennent sont des nostres, puisqu'ils sont là pour delivrer ce pays, nostre liberté qui estoit en danger à toutes heures et avec tout cela un des plus grands de nos Princes⁴, l'honneur de nos armes, plusieurs de nos grands &c. au succez desquels il semble que Dieu ayt attaché aujourd'huy le bien ou le mal qui nous doit advenir, prions le donc pour leur conservation, &c. que les terrasses et les murailles de cette ville là bronchent et trebuchent, au son de leurs trompettes et aux premieres volées de leurs canons, qu'il mette luy mesme l'espée à la main et se declare chef de nostre party et marche devant nos soldats à la bresche et la leur aplannis, ou oste le courage aux assiegez afin qu'ils hastent leur reduction et que cette conquete ne soit pas si sanglante et si meurtriere que l'on apprehende, peut estre [p. 20] comme de Jerico Dieu tira une des ayeules de son fils il y en [a] là qui sont de sa parenté ou de son alliance et quelque reste de la semence de ceux qui y estoient il y a six vingts ans quand nos martirs et nos exilz y avoient leur refuge⁵, et à toute extremité que comme cette campagne a esté ouverte par une victoire sans pareille⁶ elle ayt cette prise incomparable pour closture qui puisse aussi estre celle de toute cette guerre, afin qu'ayant l'honneur le profit aussi bien que la raison et que la justice, la France puisse donner la paix à l'Europe en laquelle l'Eglise ayt aussi la sienne tellement que chacun puisse vivre en repos sous ce reigne qui soit benit de Dieu et des hommes et que ce soit encor à la posterité un formulaire pour benir quelqu'un disant l'Eternel te mette un tel estast que du temps de Louis XIV et de la roine sa mere Dieu mesme y regnant partout sans contredit sans qu'il puisse rien estre adjousté à ces deux regnes que celui du Ciel qui nous est ouvert ou est nostre triomphe asseuré et nostre felicité accomplie pour laquelle nous combattons et en l'attente de laquelle à Dieu gloire &c. AMEN.

[p. 21] Extrait du 2^e sermon sur Josue V. v.14.

Exorde.

Senec. Ep.41. Un sage d'entre les payens disoit autrefois pour celebrer la vertu, qu'un esprit saint, gardien et observateur des biens et des maux que nous faisons dedans nous, et encor un dieu habite, mais on ne scait disoit il quel Dieu cest en chasque homme de bien car pui qu'ils respectoient le silence et les ombres des forests espaisées, la vieillesse des cavernes et des arbres, les sources des grands fleuves comme des choses sacrées et croioient que ce fussent la autant de repaires de dieux immortels, il luy sembloit bien raisonnable de reverer un homme vertueux resolu es dangers maistre de ses passions, heureux en adversité, paisible au milieu des tempestes, eslevé par-dessus les autres hommes passant par-dessus toutes choses comme n'estant rien à comparaison de luy et de luy attribuer quelque dieu habitant et quelque vertu celeste qui soit descendue en luy sans laquelle il n'auroit sceu atteindre ny conserver cette eslevation, ce raisonnement descouvre le sentiment que les sages ont eus mesme par la seule philosophie que rien de bon et de grand ne peut venir à l'homme que de quelque vertu plus grande de la nature de l'assistance de Dieu, c'est pourquoy ils ont faint que [p. 22] les heros nommoient les hommes d'une vertu illustre, avoient une extraction divine et les appelloient des demy dieux comme ayants quelque chose plus que d'humain qui leurs faisoient faire des actes extraordinaires et meriter la veneration des vivants et de la posterité, or est il advenu en effect plusieurs fois que Dieu a visiblement assisté des hommes pour leur faire inspirer et leur faire entreprendre quelque chose de grand et d'inacoustumé et leur a donné des sentiments manifestes de sa presence pour les mettre à chef et les en faire venir à bout. Afin que quelque honneur qu'ils en deussent avoir la principale gloire du succez fust recogneüe luy appartenir.

⁴ Le duc d'Enghien.

⁵ Ici, note en marge : « Voiez l'histoire de Jean LeClerc 1625 [sic !] et la lettre de Claussequin d'Aix en 1624 ».

⁶ La victoire de Rocroi ?

Cest aussi ce que nous devons recognoistre en la delivrance hors d’Egypte du peuple qu’il avoit choisi, en sa conservation de 40 ans au desert et en son introduction au pays &c. Car à quoy pensez vous que tendoient ces apparitions de Dieu qu’à s’acquérir l’affection et la reverence de ce peuple et à faire bien esperer Moise, Aaron et Josué et tous ceux qu’il employait à ce grande œuvre et laisser à la posterité cette instruction que chose aucune ne peut reussir sans luy, [p. 23] mais qu’il n’y en a point que nous ne puissions esperer avec son secours et sa benediction ainsi disoit il à Moise la premiere fois qu’il luy apparust, j’ay tres bien veu l’affliction &c. Exode 3. Il ne l’abandonna pendant les 40 ans qu’il vescu jusqu’à ce qu’il falut introduire apres la mort duquel voicy Dieu qui apparoit à Josué au point qu’il en falust commencer la conquete car comme il estoit pres de descamper de Guilgal et assieger Jerico et qu’il consideroit la situation, il advint qu’il leva les yeux &c., sur quoy il ne sera pas hors de propos de remarquer que Josué incertain s’il parloit à quelcun du paÿs espere neantmoins d’en estre entendu ce qui fait cognoistre que le langage des Hebreux et celuy des Chananéens estoient une mesme chose ou à peu pres, et en effect depuis qu’Abraham se retirant de Chaldée de deca de l’Euphrate commença de⁷ habiter [*sic*] en Chanaan luy et ses enfans et apprendre la langue et depuis l’ont tousjours retenue mesme en Egipte qui neantmoins des lors commença destre appellée hebraique pour la mesme raison que luy et ses descendants ont esté nommez hebrieux de la est que Esaye 19. 20. 18. Le langage de Chanaan pour dire celuy du peuple de Dieu non celuy que le peuple de Dieu y auroit introuduit mais celuy que ses ancestres y avoient appris comme [p. 24] prenant des lors possession du pays, encor que je serois bien de l’opinion de St Hierosme sur le passage d’Esaye qu’il eust quelque chose de metoyen entre l’hebraique et l’egiptienne mais quoi que ce soit les uns entendoient les autres, car les espies parlerent à Rahab, Josué 2 et Ieddom entendit bien ce que deux madianites ou amalekites disoient l’un à l’autre et au chap. suivant il parle à Zeba et à Tsalmuna leurs chefs et ils lui respondirent aussi entendans et estans mutuellement entendus, de fait noys avons appris par l’histoire que toute cette contrée là qui s’estendoit le long de la mer depuis Egipte jusques à Sidon s’appelloit anciennement la Phoenicie du nom de Phoenix qui s’y habitua environ ce temps là et que les habitans du pays ne pouvants soustenir la puissance de Josué se retirerent en Affricque en cest endroit qui est appellé les colonnes d’Hercules ou ayant basti la ville de Tingi qui est aujourd’huy appellée Tanger, ils y dresserent deux colonnes de pierres blanches aupres d’une fontaibe sur lesquelles ils graverent ces mots en langage phoenicien, nous sommes ceux qui avons fuÿ devant le brigand Josué fils de Nun, ce que [p. 25] tesmoigne aussi le Pœnule de Plaute ou il introduit un phoenicien parlant son langage qui se trouve estre l’hebrieu mesme et St Augustin qui estoit luy mesme Affriquain et demouroit en ce quartier là l.16 c.6 de la Cité de Dieu tesmoigne que l’on y parloit le langage de Phoenicie, par là donc il paroist que Josué parla le sien combien qu’il fust en pays ennemy et qu’il estimast que peut estre il parloit à quelqu’un du pays duquel par consequent il estima bien pouvoir estre entendu.

Josué donc ayant enquis ce personage du party qu’il estoit et s’il estoit des leurs ou des ennemis n’estimant pas qu’il y en peust avoir avoir [*sic*] au pays qui ne fust des uns ou des autres il fust bien estonné d’entendre qu’il luy respondit que non, ce qui en effect pouvoit bien sembler estrange, et Josué ayant demandé s’il estoit des uns ou des autres, qu’il luy eust respondu par une simple et absolue denegation car Josué entendist bien qu’il ne vouloit pas dire seulement qu’il ne fust pas des ennemis, mais qu’il n’estoit ny des uns ni des autres, mais comme il adjousta le chef &c. cest à dire d’une autre condition, car il n’estoit pas encor venu en l’esprit de Josué que celuy auquel il parloit fust autre chose qu’un homme qui par consequent estoit necessairement d’un costé ou de l’autre puisque tout le pays estoit à disputer entre ces deux partis differents, maintenant il luy oste cette opignon et luy dit qu’il n’est pas [p. 26] homme comme il pensoit ny hebrieu, ny chananéen, mais le chef &c. quelques uns par

⁷ Étrangement, à cet endroit, en marge, référence à Sénèque, lettre 242.

cette armée de l'Eternel entendent le peuple d'Israël même Exode 12 v.41 il est appelé les bandes de l'Et. qui sortirent du pays d'Égypte et leur camp de l'Eternel au desert et en effect l'on peut bien dire qu'il en estoit le chef puis qu'il les conduisoit hors d'Égypte par le desert Ex. 13.21 marchant à la colonne de feu et de nuée, qu'à sa parole ils marchaient et à sa parole ils campoient car selon que la nuée se levoit de dessus les tabernacles les enfans d'Israël partoient, et au lieu où se posoient la nuée les enfans d'Israël se campoient et prenoient garde à l'Eternel suivant le mandement de l'Et. qu'il declaroit par Moïse dont aussi (ch.10) l'arche marchoit, il advenoit qu'au departir de l'arche, Moïse disoit leve toy O Eternel &c. et quand on la posoit il disoit, Retourne O Eternel &c. Voilà pourquoy il n'y avoit pas d'inconvenient d'exposer en ce sens cette response et en même partie de l'armée aussi en effect il monstra bien qu'il la comendoit donnant des ordres que Josué et tout le peuple suivist pour la prise de Jerico, neantmoins comment aussi peut il nier qu'il fust des leurs, puis que ce chef en commendoit bien une autre à sçavoir une armée celeste de laquelle est aussi parlé souvent voire plusieurs car pour cela est il appelé ordinairement le Dieu des armées [p. 27] et ce qui est considerable ça esté depuis que le peuple a esté en pleine possession &c. car la première fois que ce nom se trouve luy avoir esté donné 1. Sam.1.3 pour dire que Dieu pour cela n'estoit pas desarmé encor que le peuple ne campast plus ou ne fust plus sous les armes, car le soleil, la lune, les estoilles sont appellées aussi une de ses armées, Deut.17.3⁸ d'où aussi il a combattu pour son peuple les a arresté et en a fait tomber des pierres, Jos.10, mais les anges en sont une autre voire plus car ainsi sont ils appellez Luc 2.13 parce qu'ils sont en grand nombre et tousjours armez pour son service, ce sont ces mille milliers dont parle Daniel &c. desquels il se sert ou pour executer sa volonté ou pour conserver ses enfans et les assurer de sa garde, car ainsi à Jacob retournant de Mesopotamie et redoutant la rencontre d'Esau les anges de Dieu vindrent au devant &c. il dit cest icy le camp de Dieu et en appella le lieu où il les avoit eu à la rencontre d'un nom qui signifie deux camps ou deux armées parce peut estre qu'ils s'estoient ouverts pour le faire passer le garder des deux costez car il ne faut pas doubter que Dieu ne nous en ayt donné pour nostre garde Ps.91 et 34 l'ange de l'Eternel se campe à l'entour de ceux qui le craignent et les garantist et pour ce que Dieu en a une multitude innombrable [p. 28] rangez neantmoins autour de luy en bon ordre tousjours prêts et comme tousjours armez à son service soit pour attaquer ses ennemis ou pour deffendre ses enfans pour cette raison ils sont appellez aussi ses armées.

Et cestuy cy qui parloit à Josué en estoit le chef, il falloit donc que ce fust quelqu'un encor plus excellent, sur quoy on demande qui se pouvoit estre, c'est une opinion commune en l'Eglise Romaine que c'estoit aussi un ange auquel Dieu avoit particulièrement donné la charge de conduire ce peuple parce qu'il semble qu'on peut inferer de ce chap. de Daniel que Dieu a établi sur chaque peuple un ange pour en avoir soing, les autres que c'estoit le chef même des anges, mais nous pouvons aisement monstrer que ce n'estoit pas un ange qui fust chargé de ce peuple, veu que lors que Dieu eust parlé de bailler la charge à un ange le peuple s'en affligea et Moïse choisit plustost de demeurer luy et tout le peuple toute leur vie au lieu où ils estoient campez aussi le chap.10 de Daniel ne peut pas donner lieu à ceste opinion qu'un ange certain soit attaché à un peuple particulier, mais qu'ils s'acquittent et fidellement les commissions que Dieu leur donne pour un temps &c. D'ailleurs aussi Dieu n'a assujetty [p. 29] à aucun ange tous les autres non plus que tous les hommes à un seul homme parce que nul n'est capable ni digne d'un si grand empire mais comme il a distribué tous les hommes en diverses republicques ou monarchies, ainsi tout ce que nous pouvons dire sur ce sujet seroit que peut estre Dieu ayt arrangé les anges en divers ordres, mais non pas d'avoir établi l'un d'entre eux pour estre le chef de tous parce que cette dignité est trop grande pour une nature créée, voyez aussi cette veneration de Josué, il cheut &c. ce que cest ange souffrit et

⁸ En marge, une note : « Toutes ses cratures sont en son commandement et combattent pour luy, Job 25. Ses bandes se peuvent elles compter ».

qu'il n'auroit jamais permy s'il n'eust esté qu'ange seulement car les autres ont improuvé cette adoration garde que tu ne le face &c. et puis deslie ton soulier &c. ce que nul des anges n'auroit dit et ne scauroit faire⁹. Saint le lieu où il tesmoigne sa presence, en quel endroit de l'Escriture se trouvera il qu'un ange ayt parlé de la sorte et ayt commendé cette ceremonie et cette forme d'honneur qui à vray dire est la marque d'une veneration souveraine au contraire, Acte 12.8. Cein toy et chausse tes souliers, faut donc que ce soit quelqu'un plus excellent que nul des anges n'ayt jamais esté ce qui n'estoit pas une simple reverence civile telle que les orientaux rendoient aux hommes mesmes en ce temps la, car il est aisé de veoir que Josué entendit faire quelque [p. 30] honneur plus grand puis qu'il avoit appris que ce n'estoit pas un homme comme il avoit creu et que c'estoit le chef &c. et en effect l'Escriture n'use point d'autre mot pour signifier qu'on adore cela peut estre esclaircy par le nom qui est donné à ce chef ascavoir Michael Dan.12.1 Michael le grand chef, le chef du peuple de Dieu, qui tient bon pour le peuple car c'est luy qui combat avec ses anges contre Sathan et les siens Apoc.12. Or ce nom signifie qui est semblable à Dieu aussi l'Escriture nous apprend que celui qui estoit le chef de son peuple et le conduisoit sortant d'Agpte et par le desert et en l'entrée du pays et combien que Dieu l'appelle ange il le qualifie neantmoins tellement qu'il est aisé de veoir de combien il estoit plus excellent Gen.48 v.15 Ex.28.10, voicy j'envoye un ange devant toy &c. duquel ange Esaye 6.3 en toute leurs angoisses il a esté en angoisse et l'ange de sa face les a delivrez, &c. Il est appelé l'ange de sa face parce que cest la face de Dieu mesme de laquelle il avoit dit ma face ira quand il vouloit leur dire qu'il n'envoyeroit pas seulement un ange pour les conduire, comme il auroit dit, mais qu'il y iroit luy mesme qui porte en soy mesme le nom de l'Eternel parce qu'il en est appelé et comme les prophetes le nomment, le Seigneur du temple et l'ange [p. 31] de l'alliance que le peuple demandoit que l'Escriture appelle le Christ, le scilo et le désiré des peuples pource qu'encor qu'il ne soit vrayment apparu en chair que lors &c. Neantmoins il a esté de tout temps le mediateur de l'alliance qu'il est depuis venu confirmer, aussi estce ainsi que les anciens Juifs exposent ces passages et l'appellent l'ange redempteur et leur sentiment est que cest luy qui a conduit le peuple et qui l'a recueilly et mis en possession, &c. et certes aussi St Paul dit qu'Abraham a veu &c., que Myse prefera l'opprobre de Christ et 1. Cor.10 il monstre ouvertement que Ch. a esté avec eux au Desert et qu'ils ont participé à sa grace, car nul ne revocque en doute que celui qui apparust à Moyse dans le buisson ne fust Dieu puisque cest de sa bien veillance que Myse benoissoit Joseph Deut. 33.16 pourquoy donc ne seroit Dieu celui qui l'y conduisoit paisi&c. Il n'y a donc pas lieu de douter que le personnage ne fust le Christ vrayment le chef de &c. soit que cette armée soit l'Eglise soit que ce soient les anges ou toutes les creatures, car il estoit desja des lors quelque peu inferieur à Dieu puis qu'il estoit l'entremetteur de l'alliance et intercesseur de son peuple et chargé de le conduire non seulement en Chanaan mais en un meilleur repos &c. ; voila pourquoy ange, messenger envoyé, chef neantmoins, &c. non seulement [p. 32] comme Dieu et comme heritier de toutes choses, mais comme dispensateur de la puissance divine en qui le bon plaisir de Dieu estoit de recueillir et de reconcilier à soy toutes choses, L'ange avoit assujetty, les throsnes, et les dominations et les vertis, en qui Dieu estoit se reconciliant parce qu'il n'a jamais pris son bon plaisir en aucun autre qu'en luy, ny pardonné les pechez que par son entremise ny ne s'est maissé attirer à aucun bienfait salutaire que par son intercession ayant donc promis qu'il leur donneroit pour conducteur à son peuple lequel il avoit mené jusques là pendant toute la vie de Moyse voire qu'il vient rencontrer Josué au commencement de sa charge et à l'entrée du pays afin de l'en mettre en possession et comme il avoit dit car ce fust comme s'il l'eust venu reveiller pour luy donner bon courage et se mettre devant pour luy faire le passage et luy rendit les choses faciles ou assurez qu'il

⁹ En marge, une longue note : « Nous demeurons bien d'accord que ce n'estoit pas un homme et n'est nommé tel que parce qu'il le ressembloit et en avoit l'aparence car les anges apparoissent souvent en ceste figure affin de n'estonner pas ceux ausquels ils parloient et se rendre plus accessibles et plus agreables. »

semble luy donner à entendre en luy disant je suis le chef &c. qui suis venu maintenant comme s'il eust voulu dire je suis celuy qui vous a esté promis qui suis venu maintenant au devant de vous pour vous conduire et pour combattre pour vous et ne vous laisser point que ne vous aye rendu maistres de ce pays qui vous a esté promis tant de fois et que vous chercher depuis 40 ans. Car encor qu'il ne les eust pas abandonné et puis leur eust donné depuis peu de jours une assistance [p. 33] miraculeuse du passage du Jordain su est ce qu'il y avoit longtemps, hors cette action là qu'il n'estoit rien advenu à ce peuple de considerable la protection divine ayant semblé suspendue depuis plusieurs années qui n'avoient esté passées au Desert que pour y faire mourir tous ceux qui estoient sortis d'Egipte et avoient veu les premieres merveilles tellement qu'il n'esut jamais abandonné &c. Neantmoins sa presence n'avoit pas bien esté apercevable, mais maintenant se representoit il pour ne les abandonner plus pas mesme un moment jusqu'à ce que &c. À ces mots Josué comprenant et concevant la divinité de celuy qui parloit à luy cheut sur sa face en terre de la facon que Moïse devant le feu qui brusloit le buisson et Dan. c.10 et plusieurs autres pour tesmoigner leur humilité et le respect qu'ils portoient à ce qui leur apparoissoit, car il paroist que Josué ne cheut point de peur comme Dabiel et quelques autres que leurs visions ont estonné, car Josué parla en tombant, qu'estce dit il que mon Seigneur dit à son serviteur, ravy de joye et en admiration d'avoir veu l'ange liberateur, d'ouïr Dieu parlant et promettant son assistance, car encor qu'il ne creust pas estre digne de le voir plus longtemps au visage combien qu'il ne parust estre qu'homme, neantmoins il ne perd point le jugement [p. 34] et ne dit rien de mal convenable à sa joye, qu'est ce dit il &c. et par admiration de la grace qu'il luy faisoit et par une entiere sousmission à tout ce qu'il luy voudroit ordonner pour la conduite de l'armée comme de fait tost apres il luy declara ce qu'il auroit à faire pour prendre Jerico qui estoit ce qui le mettoit lors en peine pour ne pas bien scavoir comme il s'y devoit prendre, en quoy il fait profession de recognoistre en luy une puissance divine et une autorité qui ne peut convenir qu'à Dieu comme quand St Paul dit estant prosterné en terre Seigneur que ceux tu que je face, et Samuel parle Seigneur car ton serviteur escoute, Josué se remettant volontiers entre les mains de son Seigneur de l'autorité de commender pour n'avoir que le ministere et executer les ordres qu'il en recevoit.

Ce luy fust donc un merveilleux soulagement que Dieu luy donna de luy apparoisre si à propos et de venir prendre le soin de cette armée et de cette execution car les grandes autoritez sont de grandes charges et n'y a point d'honneur qui ne pese bien ce qu'il vaud et ne couste les plus belles pensées et le plus pur sang de l'Esprit. Voila pourquoy un Roy disoit que si on scavoit ce que pese une couronne &c. Neantmoins cette facilité de Josué ne luy vint pas de mollesse de courage mais de la persuasion qu'il eust que c'estoit icy Dieu qui luy apparoissoit pour le descharger d'une partie de son soin et de son inquietude, car les apparitions [p. 35] divines ont cela de strange qu'elles persuadent l'esprit et ne laissent point soupçonner autrement, Josué aurait esté trop credul car il eus testé dangereux d'ajouter foy au premier venu et luy remettre une chose si importante que le salut et la seureté de tout ce grand peuple dont Dieu luy avoit commis la conduite mais Dieu se fait cognoistre par ceux auxquels il apparoit par une secrette efficace qui oste tout lieu de douter. Et mesme l'exemple de Josué nous apprend à ne pas croire à tout esprit mais à esprouver les esprits s'ils sont de Dieu, et comme il alla &c. s'enquist s'il estoit des siens ou des ennemis nous aussi ne devons pas tenir incontinent pour amis ceux qui viennent à nous, &c. mais les esprouver à leur doctrine et à leur langage et à nous enquerir avant que de nous y fier, mais quoy que ce soit la gloire et le bonheur de ce peuple estoient merveilleux d'avoir Dieu pour guide et pour chef de toutes leurs expeditions et Moïse Deut.4.7. qui est la nation si grande &c. et Deut.33. o que tu es bien heureux Israel &c. et par là acheva de parler et de vivre et voicy que Dieu se trouve encor le premier au pays pour y recevoir son peuple entre luy et Jerico quand il faut et à point nommé et auparavant qu'il eust aucun ennemy à la rencontre, o que bien heureux est le peuple

duquel l'Eternel est le Dieu, o que bien heureux est le peuple auquel il est ainsi [p. 36] or il a esté bien encor des temps qu'il estoit aussi avec son Eglise, qu'il assistoit aussi son peuple l'espée haute aux passages des rivieres, aux sieges des villes, aux rencontres, aux batailles et leur mettoit entre les mains des succes hauts et quasi inesperez quoi qu'il semble que sa protection s'en est retirée et qu'il ayt abandonné son Eglise au mespris, aux abaissements à un esprit de division presque à nestre plus peuple et sans ressource humaine et neantmoins ne doutons point qu'il n'ayt encor des armes de reste pour la deffence de son Eglise et cette mesme espée de laquelle il a fait de si grands coups pour sa delivrance encor que nous ne le voyons ni ses anges &c. il ne laisse pas d'y estre, le serviteur d'Elisée ne les voioit pas ils y estoient neantmoins et en plus grand nombre seulement mettons le de nostre costé et qu'il soit de nos amis, si Dieu est pour nous &c. ; aussi n'avons nous pas de promesses d'aucun endroit de la terre à y habiter plustost qu'en une autre la Chanaan que nous cherchons est au ciel, cest en ce voyage ou nous ne serons jamais abandonné de l'ange divin qui nous a pris en sa charge, mais pour le veoir il faut eslever nos yeux au Ciel car cest de là qu'il nous crie cest icy le lieu ou vous devez aspirer et où il nous a promis de nous tirer avec luy.

[p. 37] Mais cependant puis qu'outre Josué il voulust estre le chef de son peuple aussy bien que celui des anges et que sans sa benediction rien ne scauroit succeder nous devons bien demander son assistance sur toutes les armées de son peuple, de quelque costé qu'elles marchent ou en quelque lieu qu'elles soient campées ou à quelques ennemis qu'elles ayent affaire et sur celle du roy particulièrement sur celle qui est pres d'icy. Car encor qu'estant victorieuses comme elle est & les foyées des ennemis froissées à moins que d'estre abandonnez de Dieu et condannéz à tout le malheur que nos pechez merites nous ayons à bien esperer toutes fois parce que Dieu veut avoir la gloire de toute et qu'il y a tousjours en nous beaucoup de pechez) pardonner nous devons de nostre part mestre le meilleur ordre qu'il nous sera possible pour l'attirer et le conserver joint avec nous afin qu'il accroissent encor nos victoires par ceste conquete et rende les desseins et les forces de nos ennemis inutiles. Humilions nous comme Josué &c. Comme font plusieurs de nos freres en France aujourd'huy ascavoir en la province de l'Isle de France par ordre du Sinode provinciale tenu à Charenton et bien qu'il n'aye pas esté trouvé à propos de faire ceste action solennel en ce jour icy ne laissons pas de faire ce devoir en particulier afin de fleschir &c. destourner sa justice &c. et implorer sa [p. 38] benediction sur la personne de nostre Roy et sur la regence de la Roigne et pour le progres de ses armes et pour l'extirpation de nos vices qui sont les plus grands ennemis de l'estat et de l'Eglise. Car quand l'arche seroit amenée au camp et que les Philistins en seroit effrayée et que là se trouveroit attachée la seureté et le salut du regne de Dieu et d'un autre toutes les plus sacrées choses divines et humaines que pourons nous esperer sy Dieu avoit tirée l'espée contre nous et qu'il fust armé contre nos pesché. Il a autrefois livré son arche aux Infidelles &c. humilions nous donc non seulement de corps &c. et parmy cela travaillons aussy avec nostre armée . Dieu disoit à Sam. Chap.11. L'arche d'Israel et Juda logent &c., car il ne luy sembloit pas raisonnable qu'il prit ses aises cependant que l'armée et le general campoyent et que l'arche de Dieu estoit en danger des ennemis. Jugez donc s'il est convenable que tandis qu'un grand prince loge pres de nous dans une meschante mazure et sous le canon des ennemis que la plupart des officiers et de l'armée hutte sans bagage depuis quelque semaine apres de longues traites que là neantmoins est enclos l'honneur de la France la seureté de ceste frontiere et peut estre aussy le salut de ceste ville et de ceste Eglise nous continuons à vouloir avoir nos accomodemens passons nous en donc un peu et [p.39] en retranchons quelque chose pour tesmoigner à Dieu nostre humiliation et que nous prenons part à leur travail puis que le succez nous importe plus qu'à personnes convertissons en offices de charité &c. ce que nous esparagnerons &c. car cest ce que ce sage et genereux prince desire de nous et que j'ay chargé de continuer à vous recommander monstrons à ceste occasion nostre Charité. Faisons que l'armée soit recréés et la memoire de

ceste Eglise en benediction que Dieu y pren plaisir et que la reigne ayant entendu nos devoirs les ayent agreable et s'en souviene et que Dieu nous fasse trouver grace devant elle pour estre conservez et retablis et avoir part à la felicité et à la longue durée de ce regne Dieu nous en fasse la grace.

Amen.

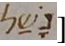
[p. 40] Extrait du 3^e sermon sur Josué 5.15.

Plut. de la fortune des Romains et de celle d'Alexandre Picolom. Ethée. Grad.8. c.57.

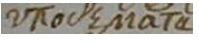

Il y a eu de long temps un grand procez entre la vertu et la fortune qui n'est pas encor décidé à laquelle il faut attribuer les grands exploits des Grecs et des Romains et de ces actions illustres que l'histoire recite des morts et que chaque ciecle de fois à autre fait veoir aux vivants, or quand il nous advient de parler de la fortune nous n'entendons pas un hazardeux rencontre des causes, mais celui que fait la guide et adresse de Dieu par des moyens occultes et neantmoins assurez dou procede à quelques uns un certain succez de leurs desseins qui vient selon leurs souhait et quelque fous les surmonte. Ce differend traité avec beaucoup de raison de part et d'autre fait veoir que l'unne et l'autre ont beaucoup de part aux choses humaines et qu'encor qu'estre vertueux soit un grand moyen et fort propre à faire des choses grandes, ce n'est pas asseurement si l'on n'est heureux voilà pourquoy les Romains n'ont basti que bien tard des temples à la vertu et n'en ont jamais eu à la sagesse, ny à la magnanimité ny à la temperance, mais ils en ont de si anciens à la [p. 41] fortune ils semblent avoir commencé avec leurs villes comme se jugeans plus redevable et de plus long temps à cette fortune publique qu'à leur vertu, mesme il a esté remarqué de quelques uns que pour avoir attribué leurs progres à leur vertu leur bonheur les a abandonnez par ce qu'encore que la vertu soit un util instrument des choses memorables neantmoins Dieu qui est jaloux de sa gloire en veut estre recogneu le premier autheur et en avoir la loüange.

Aussi quelques causes qu'il y peust avoir de la naissance des empires que la tyrannie ou la necessité ayt fait souslever des peuples pour faire des republicques ou des monarchies, qu'il en soient sortis plusieurs de leurs pays pour en peupler d'autres et qu'ainsi quelques uns qui n'ont consideré le peuple d'Israel sortant hors d'Egypte que comme une peuplade que Moise en auroit tiré pour aller dresser une colonne, neantmoins l'histoire veritable de ce peuple là nous apprend que tout a esté conduit par une speciale providence de Dieu qui de quelques causes qu'il se soit servi a esté le guide et le chef de toute cette affaire et quoy qu'il ayt désiré la vertu [p. 42] de ce peuple là et que pour y avoir manqué plusieurs autres ayent esté consumez dedans le desert et que tous y soient morts à deux prez de tous ceux qui estoient sortis hors d'Egypte, neantmoins il n'a pas laissé d'introduire leur posterité aussi pecheresse que ses peres en la possession &c. afin que quelque part qu'on puisse donner à cette œuvre là à leur peché, nous scachions que leur bonheur n'est deu qu'à sa grace, pour cela se chargea il de ce peuple à la sortie d'Egypte et se declara encor pour luy à son entrée au pays de Chanaan, le montrant visiblement à Moise et à Josué qui estoient les hommes qu'il avoit choisi pour estre les ministres de sa providence, car cest l'occasion qu'il eust d'apparoistre à Josué et de luy dire ce que nous avons ouy &c. et ce qu'il adjousta au chap. suivant regarde j'ay livré &c. et luy en declara un moyen qui fist cognoistre mieux que tout autre qu'il estoit le vray chef et le maistre de cette œuvre, car il ne commenda autre chose que de fair circuir &c. et cela advint comme il l'avoit promis tellement que ce ne fust ny la vertu de Josué ny l'espée du peuple qui les rendist maistre de cette ville mais la puissance divine qui par ce premier avantage [p. 43] les voulust assurer de tout le reste et leur monstrier que toute cette conquete de pays seroit son bienfait.

Auparavant neantmoins que de luy dire plus particulièrement le sujet pour lequel il estoit venu il l'avertit que le lieu &c. estoit St et pour cela il luy commande de deslier &c. de la mesme sorte qu'il dit à Moise &c. Ici de mesme avec cette difference pour tant qu'il ne

deffend pas à Josué d'approcher comme à Moïse et qui confirme ce que je vous disois dimanche¹⁰ que ce personnage ne luy estoit pas apparu tout prez et que Josué mesme n'en estoit pas approché de si prés quand il luy parla qu'il n'y eust encor de l'une à l'autre une distance raisonnable car Dieu ne vouloit pas qu'on approchat &c. non qu'il craignist que la veüe fist descouvrir quelque chose de mesprisable mais affin de concilier ou de conserver aux choses divines le respect et la reverence qui leur est deüe puis que le mespris s'attache aux choses vulgaires, cest pourquoy les Hebr. appellent chose commune les choses qui sont hors de la religion, car Dieu mettoit à part celles qu'il vouloit reserver pour son service et les distinguoit par des ceremonies ou par des respects qu'il ordonoit leur estre rendu afin d'entretenir les esprits du [p. 44] peuple en la devotion qui luy est deüe, ainsi quand il voulust apparoir sur la montagne de Sinai, il fist mettre des bornes &c. or en l'un et en l'autre lieu il est dit que la terre estoit Ste et une mesme sorte de reverence commendée, de deslier les souliers et comme porte le mot [ici un mot hébreu : ] gachal et nous avons aussi traduit Exode 3 de les deschausser, le mot aussi signifie l'un et l'autre et en cest endroit tant plus à propos que les souliers de ce temps là nestoient pas comme nous les portons qui en avons les pieds entiers chaussez et couverts, car ceux des anciens nestoient que des semelles n'avoient de couverture aux pieds que par des lieures¹¹, à cause de cela les interpretes grecs ont traduit le mot en ces deux endroits par un autre qui signifie proprement semelle et vient d'un autre qui signifie lier par-dessous pour dire chausser des souliers, ils disoient les lier sous les pieds et cest ainsu que les interpretes grecs s'en sont servis 2. Chron. 28.15. et Ezech. 16.10. et cest ce que signifie le mot de soulier, solea, qui vient de soles qui est le mot qui signifie la semelle du pied, et la partie d'iceluy la plus basse, voila pourquoy il ne falut que l'y delier pour les deschausser, or l'importance est de scavoir pourquoy cela fust commandé &c. pour cela il est necessaire que nous considerions [p. 45] cette raison, car le lieu &c. est St. 1. Il ne faut pas croire ny que tout le pays le fust ny ce lieu là particulierement de la nature, car le lieu aussi ou Dieu estoit apparu à Moïse estoit aussy St bien qu'il ne fust pas de la terre de Chanaan, pourquoy les deux tribus demeurées de là le Jordain et si toutefois la terre là estoit Ste que restoit il sinon que toute l'armée du peuple jettast aussi là ses souliers et marchast avec Josué à la guerre et la conquete de la terre saintte et parce que Josué en avoit apporté à ses souliers depuis le Jordain, sembloit il pas souiller le lieu ou il estoit et toutefois nous scavons que l'usage des souliers y estoit ordinaire et Dieu n'auroit pas commendé en quelques endroit de les deschausser si en d'autres il n'avoit esté permis et accoustumé de s'en servir ce lieu là aussy ne l'estoit pas plus que le reste car nous ne voyons pas qu'ailleurs il ayt usé de cette ceremonie apres Josué ny qu'il ayt esté consacré et quoy qu'on en ayt fait un lieu de devotion ordinaire ; tellement qu'on a ignoré en quel endroit cecy estoit advenu, non plus que l'apparition faite à Moïse au Desert, mais ce lieu là estoit saint parce que Dieu y apparoissoist et s'y rendoit visible, car encor qu'il soit par tout cest luy qui sanctifie, et les lieux et les choses et les personnes par sa presence si toutes choses sont sanctifiées par la priere et par la parole de Dieu [p. 46] combien plus par sa presence et comme en mettant en quelque lieu l'image du Prince et la rendoit sacré tant qu'elle y estoit et ne pouvoit estre violé que la majesté ne fust mesme estimée lezée, ainsi &c. mais cette sainteté nestoit pas inherente au lieu mais estoit relative et residoit qu'entant qu'elle tesmoignoit y estre et comme la lumiere en l'air tout ce temps que le soleil y luit et s'y laisse veoir, voila pourquoy comme en ostant l'image du Prince le lieu retournoit à son naturel et devenoit commun comme auparavant ainsi quand Dieu retiroit sa presence d'un endroit ou il l'avoit mise, cest endroit là cessoit estre St parce que ce qui le rendoit tel n'y estoit plus, que toute la difference qu'il y avoit de luy à un autre en estoit ostée ainsi Sinay appellée Ste et tant de lieux en ce desert

¹⁰ Sans doute le premier sermon, ci-dessus.

¹¹ Ici en marge une référence : « Bayfin De Re Vestiaria [suivent deux mots en grec : ] et ] Stik. De Conviv. 1.2 ch.27. »

sanctifiez par la presence de Dieu sont redevenus communs et prophanes depuis qu'elle s'en fust retirée car mesme il n'avoit pas esté permis de sacrifier ny la ny icy depuis que Dieu eust déclaré le choix qu'il avoit fait de la montagne de Sion pour y habiter et y estre servi.

Cette sainteté donc nestoit advenue et n'est attribuée au [p. 47] lieu ou estoit Josué que parce que Dieu s'y manifestoit car encor qu'il soit par tout neantmoins par ce qu'elle est invisible aucun lieu n'est estimé saint s'il ne s'y faisoit veoir par quelque ressemblance de soy mesme comme estant le lieu ou il vouloit se laisser approcher des hommes et communiquer avec nous¹², ainsi Jacob s'estoit endormy au lieu ou la nuict l'avoit surpris &c. et il consacra le lieu &c. et nomma ce lieu là Bethel qui est à dire la maison de Dieu, cecy confirme ce que nous vous disions avant hier¹³ que celui cy estoit plus qu'un homme et qu'un ange ordinaire car nulle creature ne scauroit sanctifier mais Dieu est appelé le St, celui qui nous sanctifie et quand l'homme est dit sanctifier quelque lieu ou quelque chose, cela n'est pas dit pour signifier qu'il la face sainte en luy imprimant quelque sainteté mais la dediant à Dieu aussi parle cestuy cy avec pareille autorité que celui qui apparust à Moïse et qui estoit le vray Dieu pourtant remplissoit il esgallement de sainteté, l'une et l'autre lieu tandis qu'il y apparoissoit comme un flambeau qui fait un cercle à l'entour de soy et les remplit de sa lumiere.

Cela entendu il ne sera pas difficile de cognoistre [p. 48] pourquoy ce commandement deslie &c. car puis que la raison de dechausser &c. estoit que ce lieu là estoit St, il faut necessairement que ce fust la sainteté du lieu qui en fust la cause, or qu'a de commun entre vous et d'aprouchant avec la sainteté d'un lieu et un dehaussement de souliers, icy beaucoup de choses sont inventées pour faire trouver ce commandement raisonnable. La plus vraye et la plus simple est que cecy luy fust commandé pour le rendre plus religieux et luy faire concevoir plus de reverence et pour cest effect il luy a voulu inculquer l'acte d'une plus grande humilité qui est ordinairement la mere ou la nourrice de la devotion, pour comprendre cela il se faut ressouvenir que depuis le peché la nudité a esté une grande abjection Gen.3 j'ay

¹² En marge des p. 47-52 commence une longue note dont il est difficile parfois de comprendre la cohérence ni pourquoi elle est mise en marge : « Fay une cuve d'airain et son soubassement &c. Ex.30.19 par cela Dieu tesmoigne qu'il aime la pureté en tout et ceux qui s'aprocheroient du lieu ou il est et auquel il a promis de mettre sa presence ainsi nous estimons donc qu'il fist ce commandement a Josué afin qu'il ne semblast pas souillé de l'ordure de ses souliers le lieu &c. quoy que ce soit ils obeissent cat il se dechaussa et s'il luy eust pleu davantage il eust devestu son saye et mesme sa chemise et ainsi se mist en estat d'escouter &c. et alors l'Eternel leur dit [p. 48] ce qui est recité au chap. suivant touchant la forme qu'il tiendrait &c. et quand il eut achevé de parler ils disparurent et il reprit ses souliers et retourna vers l'armée et l'ayant fait avancer il dit au peuple passez et circuisez &c. ce qu'ils firent &c. et comme ces sacrificateurs sonnoient des cors, Josué dit au peuple jetez cris de jouissance car l'Et. vous a donné la ville et on sonna des cors &v. et ils entrerent dedans et trancherent de l'espée tout ce qui y estoit jusques au betail et il sauva la vie a Rahab et a la maison de son pere &c. alors Josué dura et dit maudit soit [p. 49] l'homme qui rebatira cette ville tel fust la fin de cette miserable ville en laquelle Dieu voulust commencer a punir les Amorrhéens et les convier a la rependance car encor que leur meschanceté fust a son comble il y pouvoit encor avoir lieu a son repentir comme l'exemple de Rahab et de sa famille le tesmoigne, en quoy il ne fust rien fait de trop rigoureux puisque plutost que de le punir et tout d'un temps en ostant a l'armée le pillage de cette ville pour ne la pas charger de butin qui l'eust rendue pesante et lasche luy apprendre aussi qu'il ne luy [p. 50] appartenoit pas puisque la ville ne luy coustoit rien a prendre et qu'il n'y avoit pas perdu une goutte de sang et n'y avoit eu autre peine que de s'y promener en un beau temps parce que nous avons dit Dieu voulust preparer les esprits de ses serviteurs a l'attention de ses commandements particulierement cela estoit bien requis a l'esgard de Josué car quant a Moïse Dieu fist plusieurs miracles il n'en fist icy aucun a Josué et leurs [p. 51] commanda de faire des choses pour prendre Jerico qui sembleroient ridicules. Il estoit donc bien besoin que Josué fust assuré que c'estoit Dieu qui parloit et que son Esprit fut prevenir de cette veritable opinion. Voila pour quoy Dieu luy fist concevoir par ce commandement une secreta frayer de la veneration du lieu car cette sorte de respect est fort propre pour former nos esprits a la devotion. Cest de la aussi que vinst la promptitude de Josué a obeir a ce qui luy [p. 52] fust commandé sans demander signe comme Gedeon &c. »

¹³ Ce troisième sermon a donc lieu le vendredi et le second a eu lieu le mercredi. C'est toute une semaine que nous avons là.

crain parce que j'estois nud pourtant Dieu fist luy mesme des habits aux premiers hommes plustost que de les laisser nuds parce que depuis le peché il n'y eust aucun homme pour leurs en faire de là est qu'entre les orientaux plus voisins du lieu où le peché a esté fait [p. 49] aller nuds a esté de toute ancieneté le tesmoignage d'un estat abject et abbaissé 2. Sam. 15.30. David montrant par la montagne des oliviers pleurant et ayant la teste descouverte marchoit estant dechaussé, cest pourquoy les esclaves estoient nuds pieds et nue teste en signe d'une grande servitude, Es.20 va deslie le sac, &c. et deslie les souliers de tes pieds ce qu'il fist allant nud et deschaux, l'Eternel dit ainsu, que mon serviteur Esaye a cheminé nud et deschaux qui est un signe et prodige sur Egipte et sur Cus, ainsi emmeneroit le Roy d'Assur le prisonnier d'Egipte et les captifs de Cus les jeunes et les vieux nuds et deschaux. Et Ezech. 24 Dieu descrivant la demonstration d'un grand deuil nous apprend qu'on se descouvroit mesme que l'on ostoit la callotte et qu'on avoit les pieds nuds et cest ainsi qu'on fait faire les amandes honorables teste nue et nuds pieds et en chemise, d'où vient aussi qu'encor aujourd'huy nous découvrons nos testes devant ceux que nous tesmoignons vouloir honorer et parce que cette facon d'honorer n'estoit pas en [p. 50] usage entre les orientaux qui se descouvroient les pieds en signe de sujettion et de servitude pour montrer qu'ils se recognoissoient indignes d'estre couverts en la presence de leurs maistres en rien qu'ils peussent honestement découvrir affin donc que Josué sceust qu'il estoit devant son maistre en la presence duquel il se devoit humilier, il luy dit &c. et neantmoins encor estimons nous plus convenable à la raison qu'il luy en donne de dire que parce que nos souliers sont de toutes les parties de nos vestements la plus sale, Dieu auroit commendé cecy à Josué affin qu'il ne salist point le lieu ou il estoit apparu (et cest à quoy tendoit Pytagore par cest advertissement symbolicque de sacrifier et adirer aux pieds nuds) ce qu'il semble avoir entendu par cette raison car le lieu ou tu es est saint, car encor que la terre mouillée ne soit pas devant luy plus sale que la terre seche, neantmoins par ces choses qui souillent le corps il a voulu monstrier combien il hayt la souillure de l'esprit, et pour cela il a voulu avoir une grande [p. 51] netteté en son service ayant ordonné des cuviers et des bassins d'eau pour laver les victimes et en avoit à l'entrée du tabernacle et encor davantage celle du temple ou les sacrificateurs se devoient laver avant que d'y entrer ny de commencer aucune partie de son service, car ce commendement est venu de l'ordonnance qu'ils se dechaussassent avant que d'y entrer et se lavassent les pieds et qu'ils fissent leur charge à nuds pieds et selon l'opinion de plusieurs cestoit la coustume de n'entrer au temple qu'à pieds nuds comme St Hierome (et comme a aussi creu Theodoret) l.1 contre Jovinian tesmoigne l'avoir creu et que ainsi St Paul accomplit le vœu qu'il avoit fait en l'encontre, Joseph aussi au 2 livre de la G. des Juifs au chap.15 tesmoigne que la Reine Berenice accomplit le sien en Jerusalem et qu'y estant survenue une grande sedition elle se presenta devant le tribunal de Florus affin d'interceder pour le peuple ainsi à pieds nuds qu'elle estoit, parce que cestoit lors le jour de son vœu, ce qu'Egesipe tesmoigne aussi l.2 de la mesme histoire, ils avoient aussi une solennité de pieds nuds. Scaligeria Eusebium Nomb.1347 mais ny en ayant point de commendement nous estimons que cela [p. 52] est venu d'une certaine chose extraordinaire que la superstition a accoustumé de produire car ainsi pour avoir trouvé Dagon cheut devant l'arche sur sa face en terre, sa teste et les deux paulmes de ses mains coupées estants sur le seuil de là en avant les sacrificateurs de Dagon et tous ceux qui entrerent en sa maison ne marcherent point sur le seuil de Dagon mais sautoient par-dessus estimans ce lieu là plus St que le reste comme aytant esté sanctifié par l'attouchement de leur Dieu, car le scupuleux superstitieux fait superstition de tout et tire toutes chos [*sic*] en exemple, de là est venue parmy les payens la coustume de se deschausser pour entrer au temple d'Apollon, et la solennité des nudipedales, comme si nous disions des pieds dechaus quand ils vouloient obtenir des pluies et la fertilité de l'armée, il y a eu aussi des heretiques que St Augustin appelle pieds dechaus¹⁴, comme

¹⁴ Ici une note en marge : « Alphons. De castra de heres. »

plusieurs moines qui s'appellent ainsi encor aujourd'huy et qui estiment que ne porter point de souliers est un grand merite pour la vie eternelle qui estiment aussi les penitens et les battis et quelques chretiens de l'Ethiopie qui aussi judaisent en plusieurs choses et en quelques [p. 53] autres ont meslé le christianisme avec les erreurs des Payens et par consequent ne peuvent nous estre proposez à imiter¹⁵, nous ne rejettons pas neantmoins toutes sortes de ceremonies, car si de si Sts personnages que Myse et que Josué ont eu besoin de telles ceremonies pour preparer leurs esprits il ne faut pas s'esmerveiller si par quelques unes aussi il esveille nostre paresse et aide à nostre infirmité pour disposer tant mieux nos esprits à l'obeissance et à la devotion, de là vient que parce que se descouvrir la teste, fleschir les genoux, joindre les mains, sont des signes de servitude et d'humilité nous en usons en priant Dieu et en faisant son service pour tesmoigner le sentiment que nous avons de sa majesté et de son excellence et affin qu'en abaissant nos corps nous en eslevons tant mieux nos esprits, et non parce que nous estimons que ces actes l'a agréent plus à Dieu que des autres &c. mesmes soient aucune partie de sa satisfaction mais au moins ne faut il pas estimer parce que Dieu aura esté en un lieu et y aura monstré quelque effect de sa presence que quelque sainteté y soit demeurée attachée ny qu'il s'y face tousjours des miracles, voila pourquoy encor [p. 54] que la Palestine ais testé autrefois appelée le plaisant logis de sa sainteté et la terre Ste à present que la sainteté en a tant de fois esté polluée que la verité en est bannie, qu'elle est asservie sous les infidels, qu'il ne s'y fait plus de miracles que la malediction y est toute visible que les traces des choses saintes qui y sont advenües sont effacées et incertaines, nous ne l'appellons plus terre sainte que par abus ou par memoire de ce qu'elle a esté autrefois et bien que nous souhaiterions de l'avoir veüe et le mont de Sinaï et le Jordian et les autres lieux que la nature a encor conservée neantmoins nous condamnons ceux qui en font les voyages par superstition et par l'opinion qu'ils ont d'y trouver quelque sainteté de reste et d'y faire à Dieu des adorations plus agreables car le temps est venu il y a long temps que JC avoit predict Jean 4. que les vrais adorateurs &c.

Il appert aussi que ce n'est pas le lieu qui sanctifie mais la presence de Dieu, car encor que la terre promise fust remplie d'Amorrhéens et polluée d'abominations, neantmoins il se trouva un arpent de terre en ce temps là qui à bon droit est appelé St pource que Dieu y estoit et nest besoin d'en aller querrir la, comme Naaman le Syrien qui en [p. 55] demandoit la charge d'une couple de mulets car la terre de Chanaan aussi bien que son langage est maintenant par tout le monde, ainsi la terre Ste s'est aussi trouvée en Babilone, et Dieu y a esté avec son peuple comme un petit sanctuaire &c. C'est ce qui est aussi arrivé aux ancestres, lorsque toute la terre couroist apres la beste car par tout où Dieu s'est trouvé avec eux, là ont esté les lieux saints sans que l'idolatrie publique peust corrompre l'Eglise invisible qu'il s'y est conservée en tout temps. O tres chers freres il ne les laissera pas tellement forclorre de la terre qu'il n'y ayt ca et là quelque coing de reste pour s'y communiquer avec nous, aussi cette terre ou nous marchons n'est pas celle qui nous a esté promise en heritage, pourtant ne nous y faut il pas affectionner.

Quoy que ce soit deschausser ses souliers estoit une ceremonie que Dieu avoit desjà ordonnée du temps de Josué pour tesmoigner qu'on renoncoit a quelque chose¹⁶, et peut estre que par ce commendement que Dieu luy en fist il voulust luy faire entendre aussi qu'il y devoit renoncer, et au moins chers Freres y sommes nous exhortez, car aussi nous fait on bien entendre que nostre pays mesme nous doit estre estranger, que le lieu [p. 56] ou nous habitons de pere en fils et ou nous sommes nez ne sous est pas assureé il auroit peu bien sembler un peu fascheux à un autre que Josué de dechausser ses souliers qui luy avoient esté si bons depuis 40 ans, car

¹⁵ En marge, une note : « Ceux de l'Eglise Romaine veullent que JC ayt cheminé les pieds nuds mais pourquoy donc Jean Baptiste disoit il qu'il n'estoit pas digne de delier &c. et commendoit il luy mesme a ses apostres d'en porter &c. »

¹⁶ En marge, référence : « Deut. 25.9 ».

comme Dieu leur disoit Deut.29 ils les avoit conduits par 40 ans par le desert sans que leurs vestemens ny leurs souliers se fussent envieillis, tellement qu'ils estoient creus avec eux, et estoient tousjours demeurez neufs, propres et justes à toute forme et à toute mesure que leur eust apportée la variation de leur aage, mais il n'en est pas ainsi de nous, nos biens, nos honneurs quoy que creuz avec plusieurs ne le sont pas ainsi avec tous et quoy que ce soit ils s'usent tous les jours et ne tiennent qu'avec une legere couroye qui se deffaict aisement, car combien est la possession de ces choses mal assurée, et encor ne scayt on pas ou le soulier blesse, je dis le mieux fait puis que les prosperitez humaines grevent la conscience de plusieurs et troublent le repos de quelques autres et ne laissent personne sans inquietude, deschaussons les donc au moins desliens les, prests à les secoüer à les laisser au premier commendement qui nous en sera fait, [p. 57] car cela est estre les pauvres en esprits que JC dit estre si heureux nous estant meilleur de nous retirer à pieds nuds et avoir nos ames pour butin qu'estre chaussez à l'avantage et aller bottez et espronnez en enfer comme tant de gens qui y vont en foule, au moins que ce soit icy comme les souliers des anciens et n'y tenons que par la plante des pieds seulement, ayons les sans en estre tenus, possedons les sans en estre occupez et n'en usons que comme les anciens faisoient pour la necessité non pour le luxe et l'ornement cest à dire pour faire un peu plus aisement un voyage, mais il y a bien plus que des souliers à deschausser, St Pierre ayant ouy que JC luy vouloit laver les pieds et qu'autrement il n'auroit point de part en luy, Seigneur dit il non seulement &c., et il eust voulu que JC l'eust lavé par tout aussi n'avons nous pas à deschausser seulement nos souliers mais aussi la teste, les mains, le cœur, les affections, le vieil homme tout entier et tant de vices qui nous couvrent par tout et ce qui est plusieurs tiennent à nous avec des plus forts liens que des boucles de fer et des fermoirs de diamant. [p. 58] Travaillons donc à destacher ces mauvaises habitudes et pour avoir plustost fait ne nous amusons pas à les deffaice mais coupons les nœuds et avec une resolution chretienne sans plus marchander, faisons nous une Ste violence &c. et soions chaussez de la preparation &c., parmy ces guerres aimons nous &c. prenons le bouclier de la foy.

Pour la fin Dieu parust icy avec l'espée nüe, et toutefois il ne s'en servist pas pour prendre Jerico, mais des trompettes des sacrif. Aussi à vray dire le reigne de Dieu ne s'establit point par les armes sinon par le glaive de l'esprit et les forteresses de Sathan ne tombent qu'au son de sa parole, les armes de nostre guerre &c. non charnelles &c. si est il vray neantmoins que tandis que les sacrif. sonnoient leurs trompettes Dieu se servist de son espée pour l'execution &c. et il est vray que pendant que ses serviteurs font leurs charges, il prend soin de la rendre efficaceuse.

Chers freres, ne craignons pas &c. les hautes murailles tomberont elles mesmes, voyez combien elles ont pris de fardeau et son desja affaissées, voiez les grandes bresches et les grandes rivieres que la parole de Dieu y a desja faites, Dieu achevera d'oster [p. 59] les pilotis que l'on y a mis, et à vray dire ce que vous voyez n'est pas l'ancienne Jerico ny la vieille Rome, ny la premiere Babilonne, cest quelques choses que les hommes ont rebasti sur les ruines, l'un sur son aisé, l'autre sur son puisné et chacun à sa condamnation, ainsi en puisse il aussi arriver à la Jerico de nostre voisinage et puisse tresbuscher devant nostre armée et tant que chacun y puisse monter de l'endroit ou il est, que Moab soit le bassin pour laver nos pieds &c.¹⁷ et que l'on puisse dire en se mocquant O Palestine triomphe de moy toy qui nous avois mis sous tes contributions, et tes sauvegardes, que tu sois toy mesme une partie de nos trophées, qu'au lieu que l'ancienne ville de Jerico estoit appelée en l'Escriture la ville des palmes, celle cy le soit pour honorer nos victoires, que le Roy puisse bien tost changer ses palmes en oliviers et de sa victoire et de celle de ses Peres faire bien tost naistre une paix glorieuse pour le repos de la chretienté et le bonheur de son Regne, afin que de main en main, de fils en fils nous servions à Dieu sans empeschement et luy donnions gloire &c.

¹⁷ Ici en marge, référence : « Os.60 ».

Amen.

Priere.

Sieigneur nous te rendons graces de la protection que tu as desployée sur ton Eglise car S. tu n'as jamais abandonné ton peuple et bien qu'il t'eust corroucé depuis 40 ans &c. et qu'il semblast que tu les voulois mesme faire perir toutefois &c. et voicy qu'à point nommé tu les viens rencontrer et [p. 60] ne l'as pas laissé un moment &c. O ! qu'est ce donc mon S. je ne dis pas seulement a dit mais a fait ses serviteurs &c. car il n'est tombé à terre une seule de toutes les bonnes parolles &c. à la bonne heure. S. parle, fais que tes serviteurs escoutent et obeissent à ta parole et se laissent gouverner &c. mais encor S. à la bonne heure que tu apparois l'espée nüe au besoin pour nous donner courage et bonne esperance, O S. il y en a beaucoup de forgées et d'aiguisées pour nous nuire, mais S. la tienne a desja bien sceu rabattre des coups et en a bien fait des autres cest pourquoy nous nous retirons sous ta main à refuge, et te remettons le soin de nostre conservation, à la bonne heure S. parle &c.

Amen. »

2. Sermon prononcé au camp devant Thionville le 12 juillet 1643¹⁸

Source : BPF, ms 767³.

« [p. 1] Neufviesme

Sur Pseaume 60. Verset 11 et 12.

Les anciens hebreux avoient un proverbe duquel ils se servoyent en parlant des choses apparemment Impossibles, et dont pourtant on esperoit de venir à bout avec Conseil et avec Courage & disoyent aveugle ny boitteux n'entrera point en ceste maison, ce qui avoit donné lieu à ceste façon de parler est recité 2. Sam.51. car il est dit là que David ayant esté nouvellement receu Roy de toutes les tribus d'Israel voulut consacrer le nouveau Regne par la prise d'une forte place, que les Jebusiens avoyent conservé jusqu'à lors. Nonobstant toutes les victoires et toutes les conquestes que David avoit euës, et que les Idolastres se confiant sur la bonté du lieu qui estoit fort de nature et d'artifice par derision n'avoyent pour deffence que des boitteux et que des aveugles et se mocquant luy avoient crié de dessus leurs remparts ou leurs murailles Tu n'entreras point icy que tu n'ayes osté les aveugles et les boitteux, voulant dire David n'entrera point icy, mais David prit la forteresse, et frappa les Jebusiens comme les aveugles et les boitteux que son ame auroit eu en haine pourtant a on dit long temps en Israel en parlent des entreprises difficiles qu'on espere pourtant de faire reüssir, aveugle ny [p. 2] boitteux n'entrera point la pour dire qu'il y faut avoir l'œil et le pied bon, mais qu'il n'y a rien de sy mal aisé qu'un travail dur et continu et un bon courage conduit avec prudence ne surmonte.

Ce n'est pas neantmoins que David voullut dire que son œil ny sa main luy eussent suffy pour l'execution de ce haut dessein, car à cela aussy il cognoist que l'Eternel l'avoit affermy Roy sur Israel, et qu'il avoit eslevé son royaume. Et l'Escriture tesmoigne là qu'il alloit tousjours en advancant et croissant parce que l'Eternel le Dieu des armées estoit avec luy, et pourtant s'attribuoit il tout son bonheur à son assistance, lequel aussy il interrogeoit avant que rien entreprendre, monteray je disoit il contre les Philistins, les livreras tu entre mes mains Ps.60.

¹⁸ Il est hors de doute qu'il s'agit bien là du sermon prononcé devant Thionville, au vu des indices convergents présentés par d'autres sources. Demandé par le maréchal de Gassion, ce sermon est accueilli dans un contexte présenté dans BPF, ms 774, année 1643, § 27-73 et Roger MAZAURIC, « Un prêche aux armées sous Louis XIV », *Bulletin de la SHPF*, t. 108-2, 1962, p. 113-138.

Et icy qui est ce qui me conduira &c. par ou il faisoit assez cognoistre qu'il n'attendoit point de succes s'il n'avoit Dieu pour chef de ses armées, or tost après avoir pris ceste place aux Jebusiens et emporté plusieurs victoires sur ses voisins et sur le point d'achever à deffaire les Iduméens et de les reduire à son obeissance car il paroist par l'inscription que Joab son lieutenant general leur avoit tout freschement deffaict douze mil hommes, et l'histoire sainte fait monter ceste deffaite jusqu'à dix huit mil. Ce surplus comme il est croyable ayant esté taillé en piece à la poursuite de ceste victoire [p. 3] apres laquelle pour attirer un juste proffit allant mestre le siege devant la plus forte ville et pourvoyoit avant toute chose à s'asseurer de l'assistance de son Dieu, car il scavoit que ny le bonheur des armées n'est perpetuel ny qu'il n'y en a aucun qui ne doive estre recherché de la ny qui ne puisse estre esperé sy l'affaire luy agrée, c'est ce que nous avons estimé convenable à celui pour lequel nous nous trouvons en ce lieu afin de nous adresser à l'y attirer avec nous, et pour estre luy mesme le chef de l'entreprise qui est le seul moyen de la rendre heureuse.

Auparavant vous devez sçavoir qu'Edom n'est pas le nom d'aucune ville¹⁹. Au moins n'en trouvons nous point de ce nom en l'Escriture. Et le premier qui en a esté appellé fust Esau fils aîné de Jacob, et surnom qui signifie rousseau luy fust donné par l'occasion qui est recitée Genese 25. De là est que de la mesme sorte que les enfants de Jacob s'appellent Israel qui fut aussy son surnom, l'Escriture appelle Edom non seulement la posterité d'Esau mais encore le pays ou elle s'habituait qui à ceste cause est aussy appellé Idumée, or l'Idumée est une partie de Sirie scituée entre l'arrabie et la Judée comprenant les montaignes Jehir enfermant celles de Jeves de Sin, Henese 36. tirant depuis la mer Mediterrannée jusqu'à la mer Morte et la Judée tellement qu'elle en estoit frontiere et tout ce trajet du pays ou il y avoit plusieurs villes nous n'en trouvons aucune de ce nom.

[p. 4] La metropolitaine estoit Thoumain du fils d'Holiphar aîné d'Esau fort celebre entre les prophetes, voila pourquoy il y a bien apparence que David parle du pays mesme et de quelque ville forte qu'il ne nomme point soit parce que toutes celles de ce pays la le fussent, ou que ce fust celle qui estoit plus fortifiée, et de la prise de laquelle se deust ensuivre la conquete de toute la province joint que sans cela il n'y pouroit point avoir de place sy meschante qu'il s'attribuast de pouvoir occuper si Dieu ne la veu pas livrer entre ces mains. C'est que l'histoire sainte et profane nous apprend par plusieurs exemples, tout ce que nous appellons bonheur ou malheur qui font la plus grande partie des affaires, que nous disons des choses qui ne peuvent estre attribuées ny à la vertu des uns ny à la cause des autres n'estant que des effects d'une providence occulte par laquelle Dieu fait des hommes et de leurs desseins ce que bon luy semble. David donc qui sçavoit cela par l'histoire de ce peuple et par la droite congnoissance qu'il avoit de Dieu luy donne à cognoistre par ceste interrogation qui sera ce qui me conduira en la ville maniere qui &c. et par la responce &c. comme ayant commancé par là son expedition qui autrement ne pouroit estre qu'infortunée aussy est ce là le commencement qu'il leur fait donner et au lieu que quand on veut conduire une armée en un

¹⁹ Ici commence une longue note marginale qui va de cette p. 3 à la p. 5. « Quelques uns estiment que c'est Rabba devant laquelle Israel avoit le siege mais elle estoit des Amonites non des Jes. Du moins quoy que ce soit David parle d'une ville forte, car dans ce temps la et longtemps auparavant depuis que la meschanceté humaine eut [p. 4] rendu la deffiance necessaire [...] de les clore et de les fortifier pour cela Cain et Henoch son fils sont dits avoir basti la premiere ville. L'un meurtrier de son frere, l'autre un puissant chasseur et cestuy la par ce qu'il avoit fait le premier meurtre et fait voir la vie de l'homme mal asseurée mesme entre les freres et parce que son peché luy donnoit de la deffiance ; cestuy sy parce qu'il chassoit aux hommes et qu'il vouloit asseoir son Empire et sa tyrannie car autrement c'esust esté une partie du bonheur humain de pouvoir vivre sans deffences parce qu'on [p. 5] n'avoit pas esté en danger d'estre offensez. Les charues et les basteaux reposent sous la foy publique on eus testé en repos sous la foy donnée et receüe comme dit l'Escriture chacun sous sa vigne &c. qui est de la sorte que les enfans vivent dans une famille aussi la plus belle forteresse est l'amour des sujets qui aiment leur Prince comme leur pere, mais cela estoit bon quand la frontiere d'une Rep. estoit estimée a justice et que chacun se contentoit de ce qui estoit à luy, depuis que la convoitise de regner s'est acreeüe il a fallu opposer &c. »

pays ennemi, on s'en fait [p. 5] représenter la carte on y prend garde aux passages des rivières aux plaines et aux montagnes à la traite des vivres aux villes dont on peut être incommodé à la diversité des chemins, et on s'assure de bon guide, David qui peut être ne négligeoit rien de ces prévoyances pensoit principalement à ce pourvoir de la conduite de son Dieu. Et si n'avoit il pas néanmoins grand chemin à faire car en sortant de son Royaume il entroit dans l'Idumée, ces pays se touchants qui estoit un grand avantage pour les sièges n'ayant rien à dos qui le peust incommoder et d'où au contraire il ne tirast facilement tout ce qui pouvoit être nécessaire à son armée ; mais toute cette facilité qui devoit accroître son espérance ne rendoit pas sa piété plus nonchalante et quoy que rien ne luy deffailist des moyens humains il ne laissa pas de croire que sans Dieu tout luy estoit inutile, car comme si l'Ét. ne garde la ville celui qui la garde fait le guet en vain aussi est ce pour neant que quelqu'un la veut prendre si Dieu n'en conduit luy même le siège et non seulement ne l'abandonne mais ne la livre luy même à l'assaillant de là est que Moïse luy disoit [p. 6] si ta face ne vient ne nous fais point monter &c. et qu'il disoit je livreray ce peuple là entre &c. qu'il parust à Josué sur le point qu'il estoit de mettre le siège devant Jéricho qu'il la fist tomber entre ses mains par un moyen où l'adresse de l'homme ny son courage n'eurent point de part, que Josué leur cria jetez &c. et qu'à cest instant la muraille trespacha sous soy et comblant les fosses de sa ruine donna passage de toutes parts à ce peuple sans que cette victoire leur coustast seulement une goutte de sang ny une larme et par miracle Dieu consacra la conquête de tout le pays et s'en assura. David montre bien aussi qu'il n'esperoit sa victoire de là²⁰ car quand il dit ne seras ce pas toy &c. il déclare assez qu'il n'y avoit personne qui le peust faire que luy ni de qui peust l'espérer, et d'autant moins que quand il les avoit eues toutes leurs entreprises estoient malheureuses car de fait depuis la mort de Josué du temps des Juges et sous le règne de Saül les ennemis leur avoient esté fort fâcheux les victoires qu'ils en avoient eues quelques fois [p. 7] avoient esté petites ou le fruit d'icelles de mauvaise garde et de petite durée, Saül même et ses fils estoient morts en une grande déffaitte et le pays avoit esté abandonné aux Phil. qui en avoient occupé des villes et s'en estoient rendus maîtres et avoient réduit le peuple en une extrême servitude, car que peut il arriver de bon à ceux que Dieu a abandonné cest certes un sentiment si général que rien d'heureux ne peut advenir que de sa présence, que les Payens attribuoient un dieu à chaque bonheur, que les Boëtiens imputèrent au leur l'abondance du lait de leurs brebis que Josué pour assurer Israël de la déffaitte des Cananéens et de la prise de ses filles fortes luy disoit que leur protection les avoit abandonnez, et que Gédéon ayant ouï l'ange qui le saluoit en disant très vaillant homme l'Éternel est avec toy, las mon S. dit il que l'Éternel soit avec nous et pourquoy nous sommes advenues toutes ces choses icy et où sont toutes ses merveilles que nos pères nous ont racontées &c. car maintenant &c. car il advenoit que quand Israël avoit semé, &c. montoit &c., pourtant comme on juge [p. 8] de la distance du soleil par la longueur de ses ombres, Gédéon par la grandeur de leur desolation mesurant l'esloignement de son Dieu ne pouvoit souffrir qu'un ange luy dist qu'il fust encor avec eux ; car encor qu'il soit par tout il est dit être où il opere et où il fait choses convenables à ses promesses et à l'espérance de ses enfans, quand donc il en arrive autrement il s'ensuit qu'il les a abandonnez car s'il ne se mesloit plus de leurs affaires et qu'ayant levé de dessus eux sa protection il les avoit laissés à leur conduite pour leur faire veoir qu'ils n'avoient que de la foiblesse à opposer à la puissance de leurs ennemis et de l'imprudence contre leur conseil et une condamnation des maux qui la poursuivent Ps.44 tu nous a deboutez &c. tel est l'estat de ceux que la protection divine a decouverts et qu'il a

²⁰ Ici commence une note marginale qui va jusque p. 7 : « C'est l'Éternel qui a mis les bornes des peuples qui seul les peut remuer les eslargir aux uns et les racourcir aux autres qui est l'arbitre des Roys, qui decoust et qui rogne les Royaumes et de plusieurs estats [p. 7] acquis et accrus de qui il veut composer les grandes monarchies &c. »

exclus de sa providence et abandonné à eux mesmes qui est le comble des malheurs divins et humains et la véritable source de toutes les humiliations de l'Eglise.

Et icy l'on pouroit demander sur quel sujet David se pouvoit promettre cette assistance, [p. 9] il est vray qu'il ne faut pas que personne presume des mauvaises actions car encor qu'il n'y ayt point de guerres à laquelle il ne preside si est ce qu'il doit estre recherché de ne donner sa protection qu'à des guerres justes ny de faire autre cause sienne que des bonnes, or quelle raison a David d'aller occuper l'Idumée car Deut.2.4.5. au chap.8 du 2. de Sam. sont recitées les guerres qu'il fist à ses voisins apres que Dieu eust establi son Regne, au sujet desquels il est aisé de veoir qu'il a composé ce pseume sur quoy en general il faut remarquer que ces pays là estoient partie de ceux de Chanaan qui avoit esté assigné aux Israelites pour les posseder ou les mettre dehors ou les asservir, non pas que les habitans fussent descendus des Chananéens avec lesquels il ne devoit point avoir d'alliance mais parce qu'il y estoient remis d'ailleurs et les en avoient autrefois deposez ce qui est nommément remarqué des Moabites, Ammonites, et des Iduméens, des Philistins, Deut.2. 23. et 20.22. Voila pourquoy Josué 13 ce pays là est réputé des Chananéens, ils estoient venus chercher David pour le combattre Jos. 25.5. [p. 10] et par le chap.11. et 17. Et 1. Chron.5. nous voyons que la montagne de Seir qui estoit des Idumennes estoit des appartenances d'Israel, or y avoit il à leur esgard une raison particuliere car Nomb.20 nous lisons qu'encor que Moïse leur eust envoyé demander passage et qu'il eust allegué la parenté qu'ils avoient avec eux et promist de ne passer ny par les champs ny par les villes, mais par le grand chemin la voye Royale &c. neantmoins ils ne le voulurent &c. tu ne passeras point par mon pays de peur qu'il ne sorte en armes pour le rencontrer, et en effect sortist avec grande compagnie et grande puissance pour les rencontrer et parce que Dieu Deut.2. leur avoit deffendu d'y entrer par force ils y furent contraint de se destourner et de prendre une autre route qui leur causa bien du mal, si donc les Ammonites, les Moabites pour n'avoir pas sorty avec pain et tout &c. Deut.23.34 ; or jusques à David les Israelites n'eurent point la jouissance entiere soit pour leur lascheté soit pour leur rebellions ordinaires, quand donc Dieu eust fait cognoistre qu'il avoit eslevé son Royaume, il l'estendit [p. 11] jusques aux bordes et bien qu'il ne chassast pas les Iduméens comme il avoit fait les Chananéens parce qu'ils estoient leurs freres Deut.23.7. parce qu'il avoit donné en heritage à Esaü la montagne de Sehir, neantmoins il ne laissa pas de se rendre maistre de ces villes et d'y mettre garnison, et cest ce que Dieu en avoit luy mesme ordonné disant d'Esaü et de Jacob le plus grand servira au moindre, ce qui dura environ 140 ans, jusques au temps de Joram, car lors les Iduméens se revolterent de l'obeissance de Juda et establirent un Roy pour eux suivant la prediction d'Esaü Gen.27.40. et furent grandement ennemis aux Juifs, dès le temps de David 1.Roy. II., et tant que jamais ils ne perdirent occasion de se vanger d'eux et de leur mal faire Ezech.25.12. de sorte qu'en la prise de Jerusalem, ils accouroient mesme les Babiloniens, et disoient descouvrez, descouvrez jusques au fondement qui est en icelle, mais aussi Ezechiel 25. Abdias v.15 Dieu predist &c. ce qui fust accomply 1. Macch.5.3. et 2. Mach.10.16. ils assaillent leurs forteresses des Iduméens et en firent [p. 12] perdre plus de 20 milles et les abbatirent tellement qu'ils furent reduits a recevoir avec la circoncision toute la religion des Juifs Joseph 1.13 de ses Antiq. Chap.17 et fust l'Idumée un des treize gouvernements de Judée, 1.3 de la guerre ch.2.

Il ne faut pas donc douter que cette guerre ne fust juste puis qu'elle estoit contre des personnes qui leur avoient refusé l'hospitalité, et l'eau et le grand chemin et les avoit traittez en ennemis en leur transmigracion, ce peuple est comme Esaü qui fait guerre à Jacob dès le ventre. Le pays leur avoit aussi esté donné assujetty, que les anciens oracles l'avoient ordonné, que les prophetes l'avoient promis tellement que ne pouvant douter de la volonté de Dieu il avoit raison d'esperer son assistance pourtant dit il sur la fin de ce Ps. nous ferons proïesse &c. ; or ne pourions nous bien terminer cette exposition que par ces parolles de bonne esperance, les sujets doivent tousjours bien estimer de la justice de leur Prince, le

nostre est encor en l'aage qui ne fait mal à personne, nostre grande Reine est d'un naturel à bien faire à tous et si la necessité de faire la guerre est ce qui la rend [p. 13] raisonnable la nostre qui l'a esté dès le commencement par le besoin qu'il y avoit de la faire, l'est bien devenue encor davantage par l'injustice des ennemis qui ont assailly l'innocence de ce Regne²¹.

C'est pourquoy nous devons esperer que Dieu qui avec ce qu'il est le gardien des Rois et le protecteur des choses justes et qui a pris un si grand et si long soin de cette monarchie prend aussi la qualité de Pere des orphelins et le garand des vesves aura le soin de la conduite de nos armes et certes en cette illustre et memorable victoire qu'il vous a donnée sur eux par laquelle vous avez vangé la France de ceste infame action, et erigé un si beau trophée sur le sepulchre de vostre Roy, et consacré les premices de ce nouveau regne, Dieu s'est assez ouvertement fait entendre, de vouloir conduire et sortir avec nos armées. La posterité qui l'ira les choses merveilles de nostre siecle et qui aura appris les appareils des ennemis pendant une longue maladie du feu Roy qui ne laissoit point ou peu d'esperance, et comme au mesme temps que toute la France estoit en la consternation de l'avoir perdu ils estoient entrez à main armée et la fleur de toute leur force dans le Royaume qu'ils croyoient trouver sans conseil, sans force et sans courage et l'envahir sans resistance et sans ressource et que vous y estes accourus, et qu'après une longue traitte, n'avez pas seulement opposé vos poitrines et vos bras à cette usurpation, mais encor secondant les genereux [p. 14] dessein de ce grand Prince estes allez au devant de ces injustes les avez chargez²², battus et deffaits et jonché la terre de leurs corps, tué ou pris ce qui n'a peu ou voulu fuÿr, pris leurs canons et leurs esquipage et devenus maistres des morts et des vivants avez porté vostre victoire dans les entrailles de leur pays estonné, et après vous y estre promenez estes venus y camper à l'entrée de cette place et d'un des plus memorables sieges de l'Europe faire aujourd'huy vostre repos, et l'avez mis en si peu de temps au point où il est qu'on aura peine de le croire et on ne pourra assez l'admirer, pour nous qui le scavons par la bouche publique et par nos propres yeux n'ignorons pas l'importance de ce succez et que de cette bataille et de ce siege dependoit et fait encor non seulement la reputation de ce Regne, mais aussi la seureté de l'estat ou le peril ou presque la perte de cette frontiere, ne pouvons nous lasser de celebrer vostre vertu et de nous esjouïr de vostre bonheur et de remercier le Dieu des armées qui a esté de nostre costé et s'est voulu si heureusement servir de vos courages, car apres tout nous ne disons pas cecy pour vous donner avec louange que l'honneur qu'il vous a fait de vous y avoir employez et de n'y avoir pas

²¹ À cet endroit commence une note marginale : « Quand il n'y auroit point d'autres raisons que l'invasion des ennemis qui en est bien une assez grande raison puisque souffrir et pardonner les injures est bien la vertu des particulliers mais les repousser sur les auteurs est la justice des Rois ou au moins celle de leurs Royaumes. »

²² Ici commence une longue note marginale jusqu'à la p. 17 : « Ce pays auquel vous estes entrez appartient a nos Rois mieus que l'Idumée n'a jamais fait a ceux d'Israel et n'est qu'une petite partie de ce qu'on a usurpé sur nous. Cassan. en la recherche du droit des Roys l.2 c.5 et qui sçait su Dieu qui vous a fait l'honneur de vous rendre l'instrument de sa puissance [ne] vous a pas amené icy pour rattacher ce fleuron à nostre couronne et remettre le Roy en cest heritage de ses peres et vanger les morts et les vivants du siecle passé et de celuy cy [p. 15] de tout le sang et de tout le bien que cette place nous couste depuis plus de cent ans [référence au siège de 1558]. Louié soit Dieu nous ne partons pas avec une armée avec laquelle Dieu ayt refusé de sortir, nous avons icy un Prince qu'il a meiné comme par la main et de ce dont les plus grands capitaines ont fait leur chef d'œuvre, nous avons icy une armée victorieuse qui n'a cette point derobé à victoire mais l'a emportée, qui poussé devant elle sur les ennemis la frayeur et l'estonnement &c. Et ce qui est plus nous avons icy [p. 16] le bonheur de la France, la justice des droits divins et humains et Dieu mesme qui s'est assez déclaré pour nous, je ne scay par quel presage il se trouve à l'inscription de ce pseume qu'il a esté fait sur le lys du tesmoignage, mais tant y a que Dieu doit avoir trouvé belle cette fleur puis qu'il en avoit semé le chandelier sacré et les chapitiaux des colonnes qui estoient au porche du temple et qu'il ne trouve pas que Salomon en toute sa gloire &c. Je veux dire par là que comme on appeloit le tabernacle ou l'arche du tesmoignage ces lieux ou Dieu tesmoignoit sa presence on peut bien dire que le [p. 17] lys de la France est celuy du tesmoignage de Dieu, parce qu'il en decouvre si manifestement sa protection que nous devons esperer que ce Ps. qui nous a donné ce sujet sera bientost celuy de nostre triomphe &c. »

deffailly, car s'il le faut recognoistre l'auteur des bonnes actions [p. 15] encor qu'elles soient faittes à repos et avec une excise preparation combien plus de celles qui se font par les armes qui s'executent souvent tout en deliberant et sur tout des victoires qui despendent souvent des moments si courts et de rencontres impreveües qui ne sont en la puissance ny en la consultation de personne, c'est pourquoy il s'appelle le Dieu des armées et des batailles affin que nous sçachions qu'il n'en faut attribuer le succez ny à la vertu humaine ny à la fortune mais à la providence qui la balance et la fait tomber ou il veut, cela vous doit faire souvenir de ce qu'il est &c. Deut.23.14. l'Et. ton Dieu marche &c. Ostez donc du milieu de vous, les vices, les impietez et les blasphemes, la profanation, les rapines, l'extorsion, les degats et les saccagements non necessaires, souvenez vous de cette Loy militaire Deut.20.19. quand tu tiendras une ville assiegée &c. Que si cette humanité devoit estre exercée envers les choses insensibles mesmes des ennemis et si un arbre fruitier est réputé un homme parce qu'il en vit, quelle inhumanité d'oster aux sujets du Roy et aux amis leur moisson sans nécessité puis que cest la vie et la subsistance de tout un peuple qui ne demande que vostre prosperité, ce fust aytrefois un prodige à Rome de veoir la victoire sur un chariot attelé sans resnes [p. 16] et n'y a rien en effect de plus fatal et de plus mal assurez qu'une victoire qui n'est retenüe par aucun frein, mettez donc à la vostre celui de la crainte de Dieu, vainquez vous vous mesmes car celui qui surmonte son courage est plus fort que celui qui prend les villes, et vous abstenez d'injustices et de violences et Dieu continuera à estre avec vous qui sera vostre chef, vostre bouclier et vostre espée et vostre fort pour rendre toutes leurs esperances et tous leurs desseins inutiles, les terrasses et les boulevarts et les murailles tresbuscheront devant vous ou feront autrement place à vostre passage, Dieu vous donnera cette place sans quelle vous couste rien, il n'y aura là que des boiteux et des aveugles qui ne pourront resister à vostre bonheur ny à vostre vertu, et comme Dieu a ouvert cette campagne par la deffaicte qu'il vous a donnée de leur armée il la clora par cette prise qu'il vous donnera de leur ville qui puisse finir la guerre à jamais, tellement qu'une paix triomphante et generale puisse bien tost clorre vos honorables travaux, qui comme les Juifs apres la deffaicte de leurs ennemis nous puissions celebrer la feste de la victoire [p. 17] et de la delivrance à l'honneur de Dieu Sauveur et avoir vos noms inscrits en nos annalles et en nos marbres et apres avoir servi Dieu selon sa parolle nous reveoir tous ensemble en la cité celeste qui est nostre mère et la commune patrie de nous tous pour y jouyr de la paix eternelle qui nous a esté acquise par le sang &c. Amen.

Priere.

Seigneur nous te rendons graces de ce que tu n'as jamais deffailly à ton peuple quand il t'a recherché de bon comme et qu'encor que tu ayes quelques fois dedaigné d'accompagner ses armées quand il t'estoit desobeissant, neantmoins tu t'es laissé reconcilier et attirer quand il est venu à toy par repentance, tellement Seigneur qu'en toutes les deroutes et froissures qui sont advenues à ton Eglise il n'y a eu rien à accuser que ses pechez par lesquels elle meritoit d'estre escousse et exclüe de ta protection, et c'est à cela que nous attribuons aussi les calamitez qui nous sont arrivées tellement que tu ne beny point la vertu ni la pieté de tes ennemis, mais tu chasties nos vices et les mespris de ta parolle, ô Seigneur sois nostre forteresse et une muraille de feu à ceux qui craignent ton nom pour y estre a refuge contre le joug de la calamité et l'ardeur de la tentation, mais Seigneur qui serast-ce qui nous conduira en la Jerusalem en cette belle et thriomphante cité dont les muraules sont soeureté et les portes louange, ne sera-ce pas toy ô Dieu qui a promis de n'abandonner jamais ceux que tu as pris en ta conduite : nous te supplions donc Seigneur que tu nous y veuille [p. 18] achever nostre zèle puisqu'encor que les portes en soient ouvertes le Royaume des Cieux doit estre forcé et ravi avec violence affin qu'encor que ce bonheur nous soit tout acquis nous y ayons part comme à une victoire après avoir combattu &c. Seigneur beni Mr le Duc d'Enguien, conserve ce valeureux Prince par lequel tu as desja sauvé une partie de l'Estat et le remply de

tes graces et environne sa personne de la garde ordinaire de tes anges et en destourne l'œil et la main de tes ennemis et luy donner bientôt de ce dessein important une heureuse issue convenable à la grandeur de l'estat, à la grande gloire de ton nom et qui puisse servir à ton Regne, Beny Mrs les Mareschaulx de camp²³ et tous les autres chefs qui commendent sous ses ordres en cette armée, Beny l'armée et tous ceux qui en despendent &c.

Fin.

[Au dos de ce cahier :] Sermon du Sr. Paul Ferry sur Ps.60.11 et 12. Neufviesme] »

²³ Il était au départ écrit « de France », mais la mention a été barrée.

Annexe 14

Des vers défendant les pasteurs contre des reproches liés à leur âge

Ces vers anonymes constituent une défense anonyme en faveur de Ferry, face à des reproches (laissés anonymes eux aussi) concernant son jeune âge. Le pasteur y avait répondu en chaire, un vendredi 13 non millésimé. Nous n'avons pas conservé de trace de ce sermon¹, mais si l'on se penche sur les dates de prononciation des prêches, on s'aperçoit qu'il y avait un vendredi 13 juin en 1614, ce qui correspondrait tout à fait à un contexte dans lequel on aurait pu reprocher à Ferry son jeune âge, puisqu'il n'avait alors que vingt-trois ans.

Source : BnF, NAF 22 886, fol. 83.

« À Monsieur Ferry touchant son presche du vendredi 13 juin, où il parla de ceux qui trouvent à redire à l'aage des Pasteurs.

16 juin.

Le monde est aujourd'huy à servir difficile.
Qui le contenteroit il seroit bien habile.
Si un ministre est jeune, encore que la bonté
De Dieu l'ait enrichi de ses dons a planté,
Si dira on de luy, c'est un jeune esventé.
Sinon qu'en luy Dieu ait mis autant de prudence,
Comme il avoit jà beaucoup d'experience.
C'est bien là faire à luy, dira-on, de reprendre
Ceux qui n'ignorent pas le chemin qu'il faut prendre.
Veu qu'il y a long temps que la benignité
De Dieu manifeste leur à sa Verité.
Sçait on pas bien sans luy comment c'est qu'il faut vivre,
Que c'est qu'il faut jouir, & que c'est qu'il faut suivre ?
Que si de blancs cheveux la couleur venerable
Aux gens bien advisez le rend recommandable,
Alors dira de luy mainte personne sotté
Ce vieil homme ne sçait ce qu'il dit, il radote :
Il ne peut supporter l'honneur & la jeunesse
Quoi desire de vivre en joye & alegresse.
Ainsi s'il se voit que quelqu'un de se resjouir tasche,
Il en prend du despit, il s'en pique, il s'en fasche.
Il voudroit que chacun, quittant toute folie
Eust l'esprit comme luy plein de melancholie.
Si ne peuvent pas tous estre de pareil aage,

¹ Voir ci-dessus, annexe 11. Un sermon prononcé à La Horgne le 1^{er} juin 1614 porte sans doute sur un thème proche, puisqu'il s'appuie sur « Heb. 13.17. Obeissez à vos conducteurs & vous y soumettez car ils veillent pour vos ames comme ceux qui en doivent rendre conte affin que ce qu'ils font ils le facent joyeusement & non point a regret car cela ne vous y viendrait point à profit » (BM Metz, ms 1 072, sermon CLX, annexe 11).

Ainsy l'un a des ans moins, & l'autre davantage,
Avant qu'aucun venir puisse à l'adolescence,
Il faut premierement qu'il passe son enfance.
Et de l'aage vieil suivie est la jeunesse ;
Et à l'aage vieil succede la vieillesse :
Tellement qu'estre vieil ne peut aucunement
L'honorer, s'il n'a esté jeune premierement :
Et soit qu'on s'en contente, ou qu'on s'en veuille plaindre,
Qui ne meurt en fleur d'aage il faut vieillesse atteindre.
Et cela ne depend de nostre volonté,
Ains de celle de Dieu, qui nos jours a compté.
Puis doncque qu'il y a aujourd'huy tant affaire
De bien servir à Dieu, & au monde complaire :
Quand le monde en auroit du mescontentement,
Ne laissons de servir à Dieu fidelement.
Et quand on nous debvroit mespriser davantage,
Soyons vieux en prudence, & jeune en courage.
Et Dieu remarquant nostre fidelité,
D'un grand don gratuit, & non pas merité,
Nonobstant tout mespris & malgré toute envie
Nous donnera au ciel la couronne de vie.
Amen. »

Annexe 15

Les démarches contestées de Ferry pour obtenir le retour de Bancelin à Metz (1669)

Ferry a rédigé au moins deux documents vers mai 1669 qui sont au cœur d'une polémique, car le consistoire considère qu'il a agi seul et dans son intérêt personnel, tout en présentant ses écrits comme l'émanation de la volonté générale de l'Église de Metz.

Le premier de ces documents est un « placet » à remettre au roi par l'intermédiaire de Madame d'Aumale, députée en cour. Il en existe plusieurs versions, et celle que je propose est celle de la main de Ferry, que d'autres membres du consistoire refusent de signer. Les passages soulignés montrent les modifications apportées par le pasteur à un texte précédent discuté au sein du consistoire et conservé dans le même dossier.

Source : BPF, ms 762², dossier 2.

« Au Roy.

Sire,

Vos tres humbles et tres obeissans sujets les Gentils-hommes, bourgeois et habitans de vostre Ville de Metz, faisans profession de la Religion Pretenduë Reformée, Remonstrent en toute soumission à Vostre Majesté, que le Sieur Ferry l'un de leurs ministres, estant parvenu à l'âge de quatre vingts ans, leur a representé qu'il estoit fort valetudinaire et ne pouvoit plus fournir seul à tout le travail de¹ son ministere, à cause des frequentes indispositions et maladies qui le travaillent, et les a prié de trouver bon que le Sieur Bancelin son Gendre aussi ministre qui est d'une famille honorable de lad. ville de Metz, le soulageast dans les fonctions et l'exercice de sa Charge ; Ce que les supplians luy ont volontiers accordé pour lesdites considerations, et pour les grands et longs services qu'il leur a rendus depuis cinquante huit² ans qu'il est leur ministre : Mais led. Sieur Bancelin a este empesché de donner ce soulagement à son Beaupere, sous ombre que l'on a dit que c'estoit en quelque sorte augmenter le nombre de leurs ministres, dont jusqu'à present on ne s'estoit point informé³, parce qu'il ne regarde que les supplians qui sont chargés de les entretenir, que c'est un fait de leur Discipline en quoy le public n'a aucun interest ; Qu'il est sans exemple qu'en aucun lieu de vostre Royaume l'on ait formé pareille difficulté, et que c'est icy un cas provisoire et de necessité : Que d'ailleurs led. Sieur Ferry est un personnage que le Roy defunct pere de V.M. a eu la bonté d'ouir et⁴ de considerer, mesme⁵ de le recommander aux Gouverneurs de ladite ville qui l'ont aussi eu en une estime particuliere en laquelle il est encore envers les Catholiques de la mesme ville, comme un homme qui contribuë a la bonne union et amitié de vos sujets de l'une et de l'autre

¹ Adjonction de la main de Ferry, remplace « aux fonctions de », barré.

² Ferry a barré « sept » et a mis « huit ».

³ La phrase d'origine à la place de ce passage souligné était plus longue, elle est barrée par Ferry : « qui est un pretexte sans aucun fondement, veu que jusqu'à present on ne s'est point informe de ce nombre ».

⁴ Passage rajouté.

⁵ Remplace « et ».

Religion. À ces causes, Sire, plaise à Vostre Majesté, en permettant⁶ aud. Sieur Bancelin ministre, de donner⁷ aud. Sieur Ferry⁸ l'ayde et le soulagement dont il a⁹ besoin, accorder aussi audit Sieur Ferry de pouvoir prescher encore quelques fois pour la consolation commune de luy et des supplians, qui auront ce nouveau sujet de prier Dieu comme ils font pour la conservation de vostre sacrée personne, et pour l'accroissement et la felicité de vostre Regne et de vostre gloire¹⁰. »

Le second document est adressé à un « Monseigneur » qui est sans doute Berny, fils de Lionne et bénéficiaire de la survivance du poste de secrétaire d'État aux affaires étrangères de son père. Il en existe deux exemplaires : la première était sans doute rédigée par le consistoire, mais la seconde, définitive, comporte une modification apportée par une note de Ferry. Cette modification est soulignée dans le texte ci-dessous.

Source : BPF, ms 762², dossier 2.

« Monseigneur,

Cette singuliere bonté dont vostre vertu fait sa gloire, et la bien-veillance de laquelle vous honorez ceux qui osent implorer vostre secours, nous fait esperer, que vous daignerez recevoir la tres humble supplication que nous avons à vous faire au sujet du Sieur Ferry, le plus ancien de nos pasteurs, homme octagenaire, qui par ses longs services de près de soixante ans, a exercé sa charge parmy nous, avec louange et estime, mesme des Catholiques, comme très grand politic, fort zelé au bien du service du Roy, et à cause de ce, agréé et cheri de ceux qui nous ont gouverné. Il nous a representé, qu'outre son grand âge qui a ses incommodités ordinaires, il a diverses autres infirmités qui l'obligent de suspendre sont travail et ses veilles ; Ce qui nous estant cognu, nous aurions jetté les yeux sur le Sieur Bancelin son gendre aussi sujet du Roy, pour l'aider de fois à autres : mais ne voulans executer cette deliberation sans la permission de Sa Majesté, à cause des difficultés que tous les jours on nous suscite pour les moindres choses, ledit Sieur Ferry nous a prié à cette occasion, de luy vouloir procurer cette grace du Roy par la tres humble supplication que nous vous faisons, de vouloir appuyer de l'honneur de vostre protection, le placet que nous en presentons à Sa Majesté¹¹. C'est Monseigneur la faveur que nous prenons la hardiesse de vous demander avec toute sorte de soumission, vous suppliant de croire, que nous mettrons ce bien-fait au rang des signalées obligations dont nous sommes & pourrons estre redevables à vostre generosité, comme estans, Monseigneur,

Vos tres humbles, tres-obeissans, et tres affectionnés serviteurs, Les Gentilshommes, bourgeois et habitans de la ville de Metz faisans profession de la Religion Pretendue Reformée¹². »

⁶ Remplace « permettre », qui allait dans l'ancienne formulation.

⁷ Ferry a barré « quelque fois ».

⁸ Ferry a barré « son Beupere ».

⁹ Remplace « aura ».

¹⁰ Toute cette dernière partie a été rajoutée par Ferry. Elle remplace une formulation plus ambiguë : « dans l'exercice et les fonctions de son ministere, et ce nonobstant tous empeschemens faits ou à faire au contraire, et les supplians prieront Dieu pour la conservation de Vostre sacrée Personne. »

¹¹ Le document ci-dessus.

¹² Ce passage souligné est de la même écriture que le reste dans ce qui semble être la version finale. Il a été rajouté à la main, sans doute par Ferry, dans ce qui semble être la version initiale.

Annexe 16

Une lettre de Bancelin à Élie Benoist au Refuge (1697)

Cette lettre est écrite par Bancelin en réponse à des demandes de Benoist sur l'histoire de l'Église de Metz, dans le contexte de ses recherches sur le régime de l'édit de Nantes. On y voit un récit déformé par le temps et la mémoire de Bancelin, mais aussi peut-être par la volonté de se donner le beau rôle. La dernière partie de la lettre concerne des débats liés à la Révocation et au Refuge, mais a été conservée ici pour maintenir l'intégrité du document.

Source : BGE, Papiers Antoine Court, vol. 48, fol. 8-10.

« [fol. 8 r°] À Berlin ce 23 octobre 1697.

Monsieur et très honoré Frere,

Il n'y a que huit ou dix jours que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Mr Jennet¹ à qui vous l'aviez donnée, l'ayant, à ce qu'il m'écrit, retenu assez long temps entre ses mains, parce qu'il attendoit quelque commodité pour me la faire tenir avec quelques autres lettres qu'il avoit à envoyer ici pour plusieurs autres personnes. C'est ce qui est cause, que je n'ai pas pû vous envoyer plus tost ce dont je vous avois parlé par ma precedente, et que je vous avois prié de vouloir inserer dans le Supplement de votre histoire à quoi vous travaillez, en cas que vous jugeassiez que la chose meritast d'y occuper quelque place.

Voici donc, Mr et très honoré Frere, de quoi il s'agit. L'Église de Metz où je suis né voyant que le plus vieux de ses 4 Pasteurs nommé Mr Ferry de qui j'ai épousé la fille, ne pouvoit plus fournir à toutes fonctions de son ministere à cause de son grand age et de ses frequentes indispositions, resolut en 1662² de m'appeler pour cinquieme Pasteur afin de pouvoir soulager mond. Beau-Pere âgé pour lors de 73 ans. Ayant accepté cette vocation et quitté pour cet effet l'Église de Meaux où j'exercois depuis environ deux ans mon Ministere³, je me transportai avec toute ma petite famille dans la Patrie, où à peine eusse-je prêché trois ou quatre mois, que le Lieutenant General du Presidial à la sollicitation des Jesuites me fit faire expresses défenses de continuer plus longtemps de faire aucune fonction de ministre parmi les Reformez de Metz, prenant uniquement pour pretexte qu'il n'y avoit jamais eu que quatre ministre actuellement servans parmi eux pourtant et qu'il n'y devoit pas avoir à ce qu'il disoit, d'avantage, quoi que pourtant il ne lui eust jamais été defendu, non plus qu'à aucune autre Église de France que je scache, d'augmenter le nombre de ses Pasteurs, lors qu'elle le jugeroit à propos, ou qu'elle se trouveroit dans quelque sorte de necessité de le faire. Là-dessus l'Église de Metz se pourveut incontinent [fol. 8 v°] au Conseil contre cette Ordonnance du Lieutenant General et demanda qu'on y pust jouir de la meme liberté dont toutes nos autres Eglises avoient joui de tout temps d'avoir tel nombre de Pasteurs dont elles pourroient avoir

¹ Jean Jennet, ancien pasteur de Courcelles, réfugié aux Provinces-Unies.

² En réalité, la vocation date de 1661.

³ En réalité, Bancelin n'a exercé que quelques mois à Meaux.

besoin. Cependant nonobstant toutes nos raisons et toutes nos remontrances, l'ordonnance du Lieutenant General fust confirmée par arrest du Conseil dans tous ses chefs, defenses à l'Eglise Ref. de Metz d'avoir plus de 4 ministres, comme aussi ausdits 4 ministres de donner la chaire à aucun autre quel qu'il fust &c., de sorte que par cet arrest, je me trouvai tout à fait sans Eglise et sans avoir meme la liberté de pouvoir exercer audit Metz la moindre fonction de mon ministere, jusques là qu'ayant distribué la coupe un jour de Cene depuis ledit arrest et un jesuiste qui etant present à notre assemblée en ayant été faire son r'apport au Juge⁴, il s'en fallut fort peu que je ne fusse condamné à une grosse amende et interdit pour jamais de toutes les fonctions de mon ministere. Me trouvant dans ce facheux etat l'Eglise de Metz me dit d'avoir patience, et d'attendre qu'il y eust quelque place vacante, et que cependant on ne laisseroit pas de me donner les memes gages qu'aux autres Pasteurs, quoi que je n'y puisse exercer aucune fonction de mon ministere, mais Monsieur Conrart de qui j'avais l'honneur d'etre un peu connu, et qui avoit sceu ce qui m'etoit arrivé, m'ayant fait sçavoir, que madame la Duchesse de la Tremoille l'avoit prié de lui chercher un Pasteur pour son Eglise de Thoüars en Poitou, et que si je voulois accepter cet emploi qui etoit fort bon et fort agreable il se faisoit fort de me le faire avoir, je l'acceptais aussi tost avec joye, à condition neantmoins que j'aurois la liberté de le quitter et de m'en retourner dans ma patrie, dez que l'Eglise de Metz à qui je [fol. 9 r°] demurois toujours engagé, se trouveroit en etat, soit par la mort de quelqu'un de ses 4 Pasteurs, soit par la permission qu'on en pourroit obtenir de sa Majesté de me pouvoir r'appeler. Ainsi je m'en allai à Thoüars où j'ai exercé mon ministere avec un vieux ministre nommé Monsieur Chabrolle, pendant 7 ans tout entiers, après quoi mon beau-Pere agé de 80 ans etant venu à mourir sur la fin de l'année 1669, mon ancienne Eglise de Metz me fist l'honneur de me r'appeler, et j'ai eu l'honneur depuis ce temps d'y exercer sans aucun obstacle mon ministere, jusques au jour de la Revocation de l'Edit de Nantes après quoi j'en suis sorti avec mes trois collegues y ayant laissé tous ensemble 18 ou 20 enfans, dont les uns sont sortis du depuis du Royaume, et les autres y sont demeurez et enfermez pour la plupart dans des monasteres.

Je vous fais tout ce long detail, Monsieur, non dans la pensée que vous l'inseriez tout entier dans votre Supplement sçachant bien que la plus-part des circonstances du fait que je viens de vous étaler, y seroient employées assez mal-à propos, mais afin qu'étant par là un peu instruit de la nature de la vexation qui me fust faite en ce temps là, qui à ce que je crois est unique dans son espece, et dont, si je ne me trompe, je n'ai remarqué aucun exemple dans toute votre longue histoire, vous tiriez de ce petit narré que je viens de vous faire, ce que vous jugerez à propos pour faire connetre l'Injustice qui me fust faite aussi bien qu'à l'Eglise de Metz ce qui, à mon avis, revient à ceci : Que nonobstant le droit et la liberté dont toutes les Eglises de France avoient toujours joui, soit d'avoir autant de ministres qu'elles pourroient en entretenir, soit de faire prêcher tous ceux qui viendroient à passer chez elles, l'une et l'autre de ces choses furent interdites à celle de Metz, quoi que d'ailleurs elle eust toujours joui de beaucoup de Privileges dont la plus-part des autres Eglises de France se trouvaient privées. J'aurois bien voulu pour justifier pleinement tout cela, vous pouvoir envoyer [fol. 9 v°] une coppie de l'arrest du Conseil dont je viens de vous parler afin de l'insérer parmi les pieces justificatives de votre histoire, mais ne l'ayant point trouvé parmi mes papiers, j'ai creu que je ne devois pas laisser de vous envoyer la copie de l'ordonnance du Lieutenant General telle qu'elle me fust signifiée aussi bien qu'aux 4 ministres de Metz et à quelques autres Pasteurs qui sont denommés dans ladite ordonnance, dont j'ai par devers moi l'original. J'ai creu que je devois aussi y ajouter la coppie d'un article d'un certain cahier que l'Eglise de Metz presenta au Roy quelques années apres concernant la meme affaire, mais qui n'eust aucun succez, cette

⁴ Nous n'avons aucun autre témoignage de la présence de jésuites au temple un dimanche : habituellement, les controversistes venaient le vendredi, et parfois le mercredi.

derniere piece est ecrite de la propre main de Mr Ancillon⁵ notre Juge Superieur à Berlin, qui eust alors la commission de dresser les articles dudit cahier.

Voilà Mr et très honoré Frere pour ce qui regarde en mon particulier, et que je ne serois pas fâché que vous voulussiez inserer dans votre supplement par forme d'addition à votre histoire. Je vous dirai aussi que plusieurs personnes aussi bien que moi auroient souhaité que vous y eussiez marqué en detail le nombre des Eglises que nous avons en France dix huit ou vingt années avant la Revocation de l'Edit, comme aussi le nombre et les noms des Pasteurs qui sortirent du Royaume après cette revocation et les chicanes qui furent faittes à plusieurs d'entre eux à leur sortie pour les empêcher de rien emporter avec eux. Quelques uns auroient aussi souhaité d'y veoir une liste des ministres apostats, soit afin de faire veoir aux aversaires que le nombre n'en est pas si grand qu'ils l'ont publié, sans parler de ceux qui se sont relevez incontinent de leur chûtte, soit aussi afin que la mauvaise conduite et l'esprit tout mondain de la pluspart de ces malheureux etant bien connu, les faibles d'entre nous se scandalisassent un peu moins de leur defection et que ceux de l'autre communion puissent ainsi r'abattre quelque chose de leurs manches à cette occasion.

Pour ce qui est de vos indices je prendrai la liberté de vous dire, que je souhaiterois que vous n'y eussiez pas compris certaines personnes dont les noms, ce me semble, meritoient peu d'y etre mis, soit en [fol. 10 r^o] qualité de sousfrans et de persecutez, soit meme en qualité de témoins des sousfrances d'autres, et cela d'autant plus qu'ils y sont mis avec les autres sous le titre de Persecutez ce qui les a fait regarder à la pluspart de ceux qui ne les connoissent pas comme de veritables confesseurs, qui est une qualité cependant dont il est certains qu'ils sont infiniment éloignez. En tous cas si dans votre supplement vous vouliez prendre la peine d'avertir le lecteur de ce que vous me dites dans votre lettre sur ce sujet, c'est a dire des raisons que vous avez eues de les mettre ainsi confusement les uns parmi les autres sans distinguer les dignes des indignes, cela pourroit peut etre servir à faire un peu cesser l'etonnement de ceux qui n'ont pu tout à fait digerer ce melange ou cette confusion. Vous n'ignorez pas sans doute, Monsieur, que parmi ceux qui sont sortis de France, il y a une infinité de frippons et de malvivans qui n'en sont sortis que pour pouvoir continuer avec plus de licence leur mauvaise vie, et qui n'ont pas manqué en effet de la continuer de qu'ils se sont veus en pays de liberté, et que seroit-ce, Monsieur, s'il s'en trouvoit quelques uns de ce caractere dans vos indices ? Quelz trophées les aversaires qui viendroient à en avoir quelque connoissance n'en feroient-ils pas ? Il sera donc bon si je ne me trompe, puis que la chose est faite, et qu'elle ne se peut plus changer, que vous preniez la peine de donner là-dessus dans votre supplement l'eclaircissement dont je viens de vous parler. J'avois oublié de vous dire que parmi ceux qui ont été envoyez dans le nouveau monde et dont vous avez mis les noms dans vos indices, il y en a quelques uns qui n'y ont été envoyez qu'après avoir signé, et meme qu'après s'etre offerts, si on vouloit les dispenser de faire ce voyage, d'aller à la messe et de faire tout ce qu'on voudroit. J'en connois trois ou quatre de ce caractere. Ces gens là meritent ils d'etre confondus et compris sous un meme titre avec quantité d'honnetes gens qui n'ont été envoyez dans l'Amerique que parce qu'ils n'ont voulu ni signer, ni faire quoi que ce soit de ce qu'on a exigé d'eux ayant conservé jusques à la fin leur conscience pure, et resisté à toute la violence des aversaires ?

Pour ce qui est du dernier article de votre lettre, qui est touchant la demande que nous avons crû pouvoir faire de nos biens en cas qu'on ne puist obtenir le retablissement de l'Edit⁶, je n'entreprendrais point ni de combattre les raisons que vous avez pris la peine de m'alleguer dans votre lettre pour me [fol. 10 v^o] faire comprendre le tort que vous croyez que nous avons

⁵ Joseph Ancillon (1626-1719), frère du pasteur David.

⁶ On est en 1697, et les traités de Ryswick sont signés entre le 20 septembre et le 30 octobre 1697, soit justement pendant la période d'écriture de la lettre : les négociations de ces traités ont laissé un mince espoir de retour aux réfugiés.

eu de faire une telle demande et le peu de succes que nous avons lieu d'en attendre. Tout ce que j'ai à vous dire sur cela, c'est que nous sommes assurez et nous le sçavons de tres bonne part, que ceux qui ont eu notre Requete entre les mains ont menagé les choses à cet egard avec tant de prudence et tant de circonspection et que d'ailleurs nous avons joins nous-mêmes tant de soin de faire en sorte que cette seconde requete ne fist aucun prejudice à la premiere que nous avions presentée et qui ne tendoit uniquement qu'à obtenir le retablissement de l'Edit , que nous ne sçavons avoir aucun sujet de nous repentir d'avoir fait une chose qui, outre qu'elle n'a fait aucun tort à la cause commune, comme en effet il etoit bien malaisé qu'elle y en fist aucun apres toutes les precautions que nous avons prises, a servi de quelque chose à faire connoitre à ceux de qui nous dependons la reconnoissance que nous avons du bien qu'ils nous ont fait et qu'ils nous font encore tous les jours, comme aussi à leur marquer le desir que nous avons de pouvoir contribuer tout ce qui dependra de nous, pour faire en sorte que nous leur puissions etre desormais le moins en charge qu'il nous sera possible en cas du moins que nous ayons rendu toute esperance de pouvoir retourner dans notre patrie.

Voilà Monsieur et très honoré Frere tout ce que j'avais à repondre à votre obligeante lettre. Prenez en bonne part, s'il vous plaist, la liberté que je prends de vous dire mes sentimens et soyez persuadé qu'en toutes choses je serai toujours tres parfaitement disposé à les soumettre aux votres comme me sentant infiniment éloigné de toutes ces belles lumieres que vous possédez, et doont vous donnez tous les jours tant de rares preuves par vos excellents ecrits. Si vous m'honorez d'un mot de reponse à quelque heure de votre loisir, ayez la bonté de me dire s'il y a quelque chose à esperer pour nous et pour nos freres qui sont en France des sollicitations que nos puissances protestantes ont faittes en notre faveur par le moyen de memoire et de la requete qu'ils ont mise entre les mains des plenipotentiaires de France. On en parle ici diversement, et on nous faisoit veoir hier une lettre remise de la Haye qui porte que lesdits plenipotentiaires avoient déclaré que nous ne devons nous attendre à quoi que ce soit de la part du Roy leur maistre. Il ne me reste de place que pour vous assurer que je suis autant qu'on le peut etre, Monsieur et très honoré Frere,

Votre très humble et tres obeissant serviteur.

Bancelin. »

Annexe 17

Indications biographiques sur quelques pasteurs de l'entourage de Ferry

Cette présentation biographique succincte a pour but de donner des éléments de base sur les pasteurs en contact avec Ferry, essentiellement ceux de Metz ou en lien avec la ville, sans prétention à l'exhaustivité. Elle inclut des notices sur des pasteurs plus lointains, mais dont les relations, notamment épistolaires, avec Ferry sont étroites, même si certains sont très connus. Sont donnés, dans la mesure du possible, les dates de naissance et de mort, le(s) lieu(x) d'exercice du ministère pastoral et éventuellement quelques faits marquant de la vie et de la carrière de ces hommes. Ces éléments sont présentés en fonction de diverses sources de première main des papiers Ferry¹, ou des registres de l'Église réformée de Metz², mais aussi, pour compléter ces informations, d'éléments épars dans la correspondance et de travaux d'historiens ou de généalogistes, surtout ceux de Pierre Bayle³, des frères Haag (complétés par l'entreprise d'Henri Bordier)⁴, de Louis Auzière⁵, de l'abbé Poirier⁶, de Marie-Joseph Bopp⁷ et de Jean-Louis Calbat⁸. Je remercie ce dernier pour sa disponibilité, sa gentillesse et la rapidité avec laquelle il a toujours répondu à mes questions. Les autres sources ponctuellement sollicitées sont citées en notes.

A

Amyraut (Balthazar-Octavien) : né à Ansbach (Bavière) en 1616 et mort à Otterberg le 20 août 1659.

Après des études à Sedan, Bâle et Genève, il exerce le ministère pastoral dans un premier temps à Bâle, aux côtés de son beau-père Vallier, dans les années 1640. Arrivé à Sainte-

¹ Notamment BPF, ms 776-777.

² AC Metz, GG 241-248 et GG 255-259bis.

³ Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697, in-folio, 2 vol.

⁴ Eugène et Émile HAAG, *La France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la Réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de liberté des cultes par l'Assemblée nationale*, Paris, Chebuliez, 10 vol. (dont un de pièces justificatives), 1846-1859 ; Henri BORDIER (éd.), *La France protestante*, Paris, Fischbacher, 6 vol. (A-Gasp), 1877-1888.

⁵ BPF, ms 533-599.

⁶ François-Jacques POIRIER, *Documents généalogiques de Metz. Armée, noblesse, magistrature, haute bourgeoisie, d'après les registres des paroisses. 1561-1792*, Paris, Lamulle et Poisson, 1899, 685 p.

⁷ Marie-Joseph BOPP, *Die evangelischen Gemeinden und Hohen Schulen in Elsaß und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, Neustadt an der Aisch, Verlag Degener & Co., 1963, 2 vol., 694 p.

⁸ Jean-Louis CALBAT, *Pasteurs du Pays messin*, en ligne : <http://huguenots-france.org/france/lorraine/pasteurs.htm>

Marie-aux-Mines en 1650, il cherche d'autres vocations (Metz, Paris, Londres), mais meurt dans son Église. Il fut le chapelain à Horbourg d'Anne de Coligny, duchesse de Wurtemberg⁹.

Ancillon (David) : né à Metz le 18 mars 1617 et mort à Berlin le 3 septembre 1692.

Ancien élève du collège des jésuites à Metz, il étudie la théologie à l'académie de Genève à partir de 1633. Il reçoit l'imposition des mains et devient pasteur en 1641 au synode provincial d'Île-de-France, exerçant à Meaux au début de sa carrière, puis à Metz de 1653 à la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Il se retire alors à Hanau (1686), puis à Berlin (1686-1692). Son fils Charles a écrit sa vie et son cadet David est pasteur à Berlin en 1691.

Anguenet (Benjamin) : né dans le Palatinat (?) vers 1580, mort à Vitry en 1667.

Après des études à Heidelberg (1605), il exerce le ministère à Lixheim (1616-1631), puis à Vitry jusqu'à sa mort. Il est lié à l'Église de Metz par ses alliances familiales.

Anthoine (Nicolas) : né à Briey vers 1602 et mort à Genève le 20 avril 1632.

Né dans une famille catholique de laboureurs, il étudie chez les jésuites à Luxembourg et Pont-à-Mousson. Il rencontre Ferry dans des conditions mal connues, se convertit au protestantisme et étudie à Sedan, puis Genève. Il étudie beaucoup l'Ancien Testament. Fragile, il semble s'être converti au judaïsme informellement, sans l'accord des communautés qu'il rencontre. Il achève pourtant ses études de théologie et devient pasteur de Divonne, dans le Pays de Gex en 1630. Dans un accès de démence, il annonce en chaire, puis à Genève qu'il ne reconnaît pas la divinité de Jésus. Malgré les démarches de Ferry, il est étranglé, puis son cadavre est brûlé à Genève.

Aubertin (Edme) : né à Châlons, en Champagne, en 1595 et mort à Paris le 5 avril 1652.

Reçu pasteur au synode de Charenton en 1618, il dessert Chartres jusqu'en 1631, puis Paris jusqu'à sa mort. Il a été proche d'Henri de Bourbon-Verneuil, fils légitimé d'Henri IV et évêque nominal de Metz.

Aymin (Jean) : né à Sisteron vers 1590 et mort après 1663.

Après avoir exercé le métier de chirurgien à Die, il y étudie la théologie et devient pasteur en 1619. Il dessert des Églises comme Briançon (1619-1623) ou Saint-Paul-les-Trois-Châteaux (1626-1630). Il revient à Die comme professeur entre 1630 et 1642.

B

Bancelin (François) : né à Metz le 26 septembre 1632 et mort à Berlin le 16 décembre 1703.

Fils d'un conseiller échevin de Metz, il étudie à Montauban et devient ministre en 1656 à Claye en Brie, puis à Meaux (1661). Il épouse Anne Ferry, fils du pasteur Paul. Appelé à Metz comme cinquième ministre ou comme « coadjuteur » pour épauler son beau-père (1662), il est contraint au silence et part exercer à Thouars (1663-1669), avant de remplacer Ferry à sa mort (1670). À la révocation de l'édit de Nantes, il part exercer à Francfort-sur-l'Oder (1686-1690), puis à Berlin jusqu'à sa mort.

Bassecourt (Fabrice de La) : né à Mons en 1578 et mort à Amsterdam le 29 avril 1650.

Élevé dans une famille catholique, il est ordonné prêtre et devient curé à Orléans vers 1600. Il se convertit au protestantisme en 1603 et publie les raisons de ce choix. Après un bref retour

⁹ Michelle MAGDELAINE, « Amyraut, Balthazar Octavien », dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1983, n° 1, p. 38.

au catholicisme, il revient définitivement au calvinisme à Sedan. Il passe plusieurs fois par Metz dans les années 1600 et trouve une place de pasteur dans la région de Saverne, à Rauweiler, Goerlingen et Kerprich-aux-Bois. En 1610, il est appelé à Ludweiler qui vient d'être fondée, puis part aux Provinces-Unies, où il finit par exercer à l'Église wallonne d'Amsterdam. Il se place aux côtés des gomariens à Dordrecht et reste à Amsterdam jusqu'à sa mort¹⁰.

Blondel (David) : né à Châlons, en Champagne, le 25 septembre 1590 et mort à Amsterdam le 6 avril 1655.

Ministre à partir de 1614, il exerce dans plusieurs Églises d'Île-de-France, notamment Houdan, et participe à de très nombreux synodes dans lesquels il est souvent secrétaire, jusqu'en 1645 : le synode national de Charenton le décharge alors de son ministère et lui confie des recherches historiques dans lesquelles il excelle. Il montre ainsi par exemple le manque de fondement de la légende de la papesse Jeanne. Il succède à Vossius comme professeur d'histoire à Amsterdam à partir de 1650 et meurt aux Provinces-Unies.

Bochart (Samuel) : né à Rouen le 10 mai 1599 et mort à Caen le 16 mai 1667.

Fils d'un pasteur de Rouen et de la sœur de Pierre Du Moulin, il étudie chez son oncle à Paris, puis à Sedan et Saumur et enfin en Angleterre et chez Rivet à Leyde. Devenu pasteur de Caen, il est célèbre pour son érudition dans les langues, la philologie et la géographie.

Brazi (Jean) : né à Badonviller vers 1586 et mort à Sedan en 1670.

Après des études à Sedan, il exerce le ministère pastoral à Phalsbourg (1608-1621), d'où il part après une dispute âpre avec un jésuite et le curé du lieu. Arrivé à Sedan en 1621, il devient trois ans plus tard régent, puis principal du collège et enseigne le grec à l'académie.

Buffet (Daniel) : né à Metz le 22 juin 1584 et mort dans la même ville le 12 mars 1630.

Fils du pasteur François, qui suit. Après avoir échoué à succéder à son père à Metz en 1611, il reçoit l'imposition des mains en ville pour partir desservir des Églises du Refuge, à Passavant puis Wetzlar. Il revient à Metz lors de la dispersion de son Église en 1626 et exerce la charge de consolateur des malades jusqu'à sa mort.

Buffet (François) : né dans la région de Langres vers 1540, mort à Metz en juin 1611.

Ancien carme à Dijon, il étudie à Genève dans les années 1580, aux frais de l'Église de Metz qu'il vient desservir en 1582. Exilé à Frankenthal entre 1585 et 1591, il exerce ensuite à Metz et Courcelles jusqu'à sa mort. Il a tenu une chronique, notamment pendant les années 1580.

Buxtorf (Johannes) : né à Kamen (Westphalie) le 25 décembre 1564 et mort dans la même ville le 11 septembre 1629.

Il étudie auprès de Bullinger à Bâle et de Bèze à Genève. Spécialiste de l'Ancien Testament et de l'hébreu, il en est professeur à Bâle. Son fils (1599-1664) a également été en correspondance étroite avec Ferry, sur des sujets semblables, puisqu'il a été le successeur de son père.

C

Cappel, sieur du Tilloy (Jacques) : né à Renne en 1570 et mort à Sedan en 1624.

¹⁰ Rénier CHALON, *Fabrice de La Bassecourt, pasteur de l'Église wallonne d'Amsterdam. Quelques recherches sur la famille Bassecourt et sur le poète Claude de Bassecourt*, Bruxelles, Librairie Polytechnique, 1857, 28 p.

Ministre dans sa terre du Tilloy, après des études à Sedan, il devient ensuite professeur d'hébreu et de théologie à Sedan.

Cappel (Louis) : né près de Sedan en 1583 ou 1585 et mort à Saumur le 16 juin 1658. Considéré comme un des pères de la « critique sacrée ». Il devient professeur d'hébreu puis de théologie à Saumur à partir de 1614, même s'il n'exerce plus le ministère pastoral à partir de 1619.

Chevillette (Moïse) : né à Metz en 1580 et mort à Vitry en 1625. Fils d'un procureur. Il fait ses études à Genève en 1598. Après avoir exercé le ministère pastoral à Wassy au plus tard en 1601, il arrive à Vitry au moins en 1612.

Cloux (Barthélemy du) : né à Sedan vers 1590 et mort à Otterberg après 1631. Ministre de Badonviller jusqu'à l'expulsion des réformés de la ville en 1624, il finit par trouver refuge à Annweiler au Palatinat, puis à Otterberg¹¹

Collot (Simon) : né avant 1552 et mort à Metz le 24 mai 1591. Ancien pasteur de Falaise et de Jametz, il exerce dans la semi clandestinité à Metz, à la Fosse-au-Serpent (1589-1591), où il baptise le jeune Paul Ferry.

Combles (Abel de) : né à Metz le 4 août 1606. Fils de François de Combles, le pasteur de Metz, qui suivra. Après des études à Genève (1631-1633), il est reçu au ministère à Deux-Ponts par le superintendant Canditus le 25 mars 1633. Il exerce successivement à Annweiler, Heitz-le-Maurupt et Chalandos.

Combles (Isaac de) : né à Metz le 25 décembre 1616. Filleul de Paul Ferry et neveu de François de Combles, il étudie à Genève et est reçu au ministère en. Il exerce successivement à Plessis-Marly, puis à Lyon (1652-1656) et enfin à Metz (1656-1685). À la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugie à Francfort, puis Berlin et Heidelberg.

Combles (François de) : né à Châlons, en Champagne, vers 1555, et mort à Metz le 7 avril 1633. Étudiant en théologie à Bâle (1572) et Genève (1579), il est pasteur dans le Pays messin à Montoy (1580-1585), puis doit fuir au Palatinat (Saint-Lambert) jusqu'en 1592. Il est de retour à Metz en 1593, où il exerce jusqu'à sa mort, publiant des recueils de sermons et de prières consolatoires, ainsi qu'un manuel de préparation à la cène. Il est cousin par alliance de Paul Ferry.

Costabadie (Jean) : né à Tonneins et mort à Clairac en 1661. Après des études à Montauban et Genève, il devient pasteur dans le Périgord, puis à Clairac de 1635 à 1661.

Couët (Jacques) : né à Paris en 1546 et mort à Bâle le 18 janvier 1608. Étudiant à Bâle, il est un opposant déterminé au socinianisme. Pasteur à Avalon, en Bourgogne, à Bâle et à Paris, il est aussi un temps chapelain de Madame, sœur d'Henri IV, résidant à Nancy après son mariage avec le duc de Bar.

¹¹ L. GREIB, « Quelques notes sur les pasteurs nommés dans un registre de Badonviller, 1567-1624 », *Bulletin de la SHPF*, t. 79, 1930, p. 557-560.

Couët du Vivier (Abraham) : né à Metz le 8 juin 1646 et mort à La Haye le 19 septembre 1719.

Cousin germain de Jacques Couët du Vivier, le pasteur aveugle, et d'Auguste Couët du Vivier qui suit, il est lié par le mariage à une branche cadette des Ferry. Après des études à Groningue (1662), il exerce le ministère pastoral à Sainte-Marie-aux-Mines (1666), puis Amiens, Roucy en Thiérache, et La Haye à partir de 1686.

Couët du Vivier (Auguste) : né à Metz le 16 mars 1640, mort après 1678.

Cousin germain de Jacques Couët du Vivier qui suit, et d'Abraham Couët du Vivier qui précède. Après des études à Groningue (1659), il reçoit l'imposition des mains dans les États du duc de Zimmern, puis exerce le ministère à Otterberg (1662-1667) et à Ludweiler (1667-1678).

Couët du Vivier (Jacques) : né à Metz le 28 novembre 1634 et mort à Mannheim le 12 octobre 1666.

Fils de Jacques Couët du Vivier, avocat, petit-fils d'un médecin et arrière-petit-fils du pasteur Jacques Couët (voir ci-dessus), il est également le fils de Suzanne Ferry et donc petit-fils du pasteur Paul Ferry. C'est ce dernier qui s'occupe de son éducation religieuse, même s'il passe par l'école d'une abbaye bénédictine de Metz. Ferry lui impose les mains le 21 juin 1656 et il devient pasteur de Courcelles, à quelques lieues de Metz. Entre 1659 et 1661, il voyage en France, assiste au synode de Loudun, étudie un temps à l'académie de Saumur et exerce à Normanville dans l'Église de fief des La Suze (Normandie). Revenu à Courcelles, il s'aliène ses fidèles en épousant sa servante et part en 1664 pour Mannheim, où il meurt de la peste deux ans plus tard.

Coullez (Paul) : né à Metz le 14 février 1639, mort à Schiedam (Provinces-Unies) le 3 juin 1709.

Après des études à Montauban, il exerce le ministère dans plusieurs petites Églises de la province d'Île-de-France, puis à Utrecht et Schiedam après la révocation de l'édit de Nantes.

Crégut (Antoine) : né à Uzès vers 1610 et mort à Heidelberg vers 1680.

Après des études à Genève (1627), il est pasteur de Montélimar jusqu'en 1659, date à laquelle il est appelé à Die comme pasteur et professeur de théologie. Il enseigne ensuite à Heidelberg dans les années 1660.

D

Dailé (Jean) : né à Châtellerauld le 6 janvier 1594 et mort à Paris le 15 avril 1670.

Devenu pasteur après avoir été précepteur de deux petits-fils de Philippe Duplessis-Mornay et après avoir sillonné l'Europe avec eux. Il exerce à Saumur (1625), puis à Paris (1626-1670). Défenseur des Églises réformées, auteur important et figure majeure du protestantisme français, il est proche de Moïse Amyraut.

Diodati (Giovanni) : né à Genève le 6 juin 1576 et mort dans la même ville le 3 octobre 1649. Né dans une famille italienne réfugiée à Genève, il étudie dans sa ville natale. Pasteur et professeur d'hébreu, puis de théologie à Genève, il a traduit la Bible en italien et s'est spécialisé dans l'exégèse et les langues.

Dreincourt (Charles) : né à Sedan le 10 juillet 1595 et mort à Charenton le 3 novembre 1669.

Étudiant dans sa ville natale et à Saumur, il est reçu ministre en 1618 et est nommé à Langres, où des procédures judiciaires l'empêchent d'exercer réellement. Appelé très jeune par l'Église de Paris en 1620, il y reste jusqu'à sa mort. Controversiste, théologien, prédicateur et consolateur exceptionnel, il est une des grandes figures du protestantisme français de son siècle.

Du Moulin (Pierre) : né à Buhy le 16 octobre 1568 et mort le 10 mars 1658 à Sedan.

Petit-fils d'un célèbre juriconsulte passé à la Réforme et fils de pasteur, il étudie à Sedan, puis sa carrière connaît de nombreux rebondissements. Ministre en 1598, il arrive à Paris, dessert l'Église de Madame, sœur d'Henri IV. En relation étroite avec les autorités anglicanes, il voyage à plusieurs reprises Outre-Manche dans les années 1610. Interdit d'aller à Dordrecht en 1618, il exerce tout de même sur le calvinisme francophone une influence très importante. En 1621, menacé d'arrestation, il doit quitter précipitamment Paris et se réfugie à Sedan, où il devient pasteur et professeur. Il lutte contre les idées de Saumur et prône un calvinisme orthodoxe. Il est attiré par les idées épiscopaliennes. Mort à près de 90 ans, il est une des grandes figures de pasteurs de la première moitié du XVII^e siècle.

Durant¹² (Samuel) : né à Genève vers 1574 et mort à Paris en 1626.

Fils d'un pasteur parisien réfugié à Genève et né dans une famille liée notamment aux Spanheim et Couët du Vivier, il exerce d'abord auprès du landgrave de Hesse et de la duchesse de Bar (sœur d'Henri IV). Il devient pasteur de Paris avant 1609. Défenseur des décisions de Dordrecht, il exerce une certaine influence dans les Églises réformées de France et est modérateur du synode national en 1623.

Dury (John) : né à Édimbourg vers 1600 et mort à Cassel le 26 septembre 1680.

Fils d'un pasteur disciple de Knox, il étudie à Leyde (1611) et Sedan (1615). Devenu ministre, il exerce à Cologne. En 1634, il est ordonné selon le rite anglican et répugne à ne servir qu'une Église. Il se lance dans un long travail de réunion des protestants, mené notamment dans l'espace rhénan.

Duvernoy (Charles) : né à Montbéliard en avril 1608 et mort dans la même ville le 3 novembre 1676.

Pasteur francophone et luthérien à Héricourt et Montbéliard à partir de 1631, après des études à Tübingen.

F

Ferry (Pierre) : né à Metz le 19 octobre 1582 et mort à Francheval le 30 octobre 1650.

Frère aîné de Paul Ferry, fils de Jacques, notable de la communauté messine et issu d'une famille de marchands. Il étudie la théologie à Sedan et Montauban et reçoit l'imposition des mains en octobre 1605. Il exerce pendant une courte période à Marennes, puis à Tonnay-Charente. Vers 1618, sans doute à la demande insistante de son père, il se rapproche de Metz en venant desservir l'Église de Francheval, dans la principauté de Sedan, où il meurt. Au cours de ces trente-deux ans, il visite très régulièrement sa famille à Metz.

G

Gantois (Eusèbe) : né à Châlons, en Champagne vers 1570 et mort en mars 1639 à Sedan.

¹² Ou « Durand ».

Après des études à Genève (1585), il est pasteur à Sedan de 1598 à sa mort.

Gardesy (Jean) : né à Montauban vers 1555 et mort dans la même ville le 26 septembre 1631. Fils de notaire de Montauban, il étudie à Genève après 1572. Devenu pasteur à Metz en 1576, il doit quitter la ville et exercer dans la semi-clandestinité à Montoy et Burtoncourt. En 1580, il quitte la région et devient pasteur de plusieurs petites Églises, puis de Mauvesin, près de Montauban, en 1602. Il refuse une vocation de Metz en 1611. En 1620, il se retire à Montauban.

Gastines (Philippe de) : né à Sedan vers 1580 et mort à Nimègue en 1628. D'abord pasteur de Falaise, il arrive à Courcelles et y prêche de 1605 à 1619. Peut-être exerce-t-il à Mannheim entre 1619 et 1623, puis à Burtoncourt entre 1624 et 1627. Il se réfugie ensuite aux Provinces-Unies.

Gérardin, dit Le Bachellé (Jean) : voir **Le Bachellé**.

Goulart (Simon) : né à Senlis le 20 octobre 1543 et mort à Genève le 3 février 1628. Après des études de droit à Paris, il se convertit au calvinisme et se réfugie en 1566 à Genève. Devenu pasteur, il exerce un long ministère, ce qui lui vaut de jouir d'une grande autorité, notamment quand il est modérateur de la Compagnie des Pasteurs (1607-1612).

I

Ivoy (Jean d') : né à Metz le 14 octobre 1568 et mort dans la même ville le 3 décembre 1608. Après des études à Heidelberg et Genève, où il excelle en hébreu et prêche dans les villages, il revient à Metz, dont l'Église a payé ses études. Il y exerce le ministère pastoral de septembre 1597 à sa mort. Il a également exercé ponctuellement dans l'Église de Madame (Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV) lorsqu'elle vit à Nancy au début des années 1600. Après sa mort précoce, l'Église de Metz finance en 1621 des études de théologie à Genève pour son fils homonyme (1602-1676), mais celui-ci, faible d'esprit, ne les achève pas.

J

Jacobé (Daniel) : né à Metz le 29 septembre 1595 et mort dans la même ville le 18 décembre 1649.

Après des études de théologie à Genève entamées en 1614, il exerce d'abord à Château-Thierry au début des années 1620, puis à Claye, avant de se retirer à Metz pour cause de maladie à la fin de sa vie.

Jasoy (Jean) : né à Metz le 10 août 1595 et mort dans la même ville le 23 septembre 1677. Issu d'une famille de marchands, il étudie la théologie à Genève à partir de 1617 et prêche un temps dans les villages qui en dépendent. Demandé par l'Église de Courcelles en 1619, il y reçoit l'imposition des mains par Jennin, député du colloque de Phalsbourg. Suite à des difficultés de son Église, notamment après 1636 et la destruction du temple par les Croates de Gallas, il vient exercer à Metz en 1640, comme pasteur ordinaire supplémentaire, desservant ponctuellement son ancienne Église jusqu'en 1656.

Jennet (Jean) : né à Metz le 20 juillet 1637 et mort à Utrecht en 1704. Fils de marchand, il étudie à Montauban ou Sedan. Il exerce le ministère pastoral à Courcelles de 1665 à la révocation, puis part en Hollande, notamment à Maastricht et Utrecht.

Jennin (Samuel) : né à Bourbach vers 1585 et mort après 1634.

Fils d'un pasteur mort en 1622. Il est lié par sa belle-famille à Metz. Pasteur dans des Églises françaises ou wallonnes en milieu germanophone (Rauweiler, Deux-Ponts, Lautern).

Joly (Paul) : né à Metz le 3 juin 1638 et mort à Cassel le 16 mars 1710.

Neveu de Pierre Joly qui suit. Fils d'un apothicaire cousin germain de Paul Ferry, il débute sa carrière pastorale à Authon, dans le Perche, en 1665. Certaines sources le présentent professeur de théologie à l'académie de Sedan (1673-1675). En 1675, il est élu pour succéder à Metz à Jean Jassoy, retraité. À la révocation, il se réfugie à Cassel, où il exerce jusqu'à sa mort.

Joly (Pierre) : né à Metz le 4 novembre 1592 et mort à Sainte-Marie-aux-Mines le 22 mars 1641.

Cousin germain de Ferry, neveu homonyme du procureur du roi à Metz. Reçu au ministère au synode provincial d'Île-de-France en mai 1610, il exerce à Baillollet dans la Beauce, mais en part en mauvais terme, suspendu trois mois pour désertion. Il est le véritable auteur d'une censure d'un avertissement de l'Université de Pont-à-Mousson généralement attribuée à Ferry, écrite en 1618 lorsqu'il réside à Metz¹³. Il dessert ensuite l'Église française de Bourbach, puis à partir de 1640 Sainte-Marie-aux-Mines, où il meurt l'année suivante.

L

L'Angle (Jean-Maximilien de) : né à Évreux en 1590 et mort à Rouen en 1674.

Pasteur à Rouen (1615-1665), avant d'être paralysé. Célèbre pour sa controverse avec Véron en 1618, il est une figure de pasteur érudit.

La Cloche (Abraham de) : né à Metz le 9 janvier 1583 et mort dans la même ville le 28 mars 1656.

Fils de Claude, un orfèvre messin. Il étudie la théologie à Sedan et est reçu au ministère en août 1605. Ministre à Loisy et Chaltray, puis à Amiens, il devient pasteur de Metz en octobre 1633 et le reste jusqu'à sa mort, après une dernière maladie qui l'a empêché d'exercer ses fonctions pendant près d'un an.

La Cloche (Samuel de) : né à Amiens vers 1610 et mort à Vitry en 1672.

Fils d'Abraham de La Cloche, il exerce le ministère pastoral à partir de 1639 à Chaltray et Ay, puis, à Vitry de 1642 à sa mort.

Le Bachellé (Gérardin, dit) (Jean) : né à Metz le 30 avril 1599, mort après 1650.

Fils d'un carabin. Il étudie à Genève en 1620 puis est reçu pasteur en 1627 et exerce à Ludweiler, mais se retire à Metz pour cause de persécutions. Il part ensuite desservir Sainte-Marie-aux-Mines (1641-1650), puis Saint-Lambert dans le Palatinat.

Le Bachellé (Pierre) : né à Metz le 14 septembre 1594 et mort dans la même ville le 30 mars 1670.

Fils d'un aman et receveur. En 1615, il suit des cours à l'académie de Montauban. Reçu ministre en 1624, il exerce quelque temps à Sauzet, près de Montélimar, mais se retire

¹³ *Censure de l'avertissement imprimé au Pont-À-Mousson. À Messieurs de la Religion prétenduë de Metz, sur le dernier livre de leur Ministre Ferry. Adresseë à Messieurs de l'Eglise romaine, Sedan, Jean Jannon, 1618, in-8°, 103 p. Cette attribution est rendue possible par BPF, ms 775, p. 112.*

rapidement à Metz, où il vit très longtemps sans exercer, hormis une courte période à Burtoncourt dans le Pays messin (vers 1630).

Le Blanc de Beaulieu (Louis) : né au Plessis-Marly en 1614 et mort à Sedan en février 1675. Fils de pasteur, il est ministre et professeur à Sedan. Célèbre pour son dialogue avec les catholiques sous le gouvernement de Fabert.

Le Coulon¹⁴ (Jacques) : né à Metz le 23 mars 1594 et mort dans la même ville le 26 août 1635.

Frère cadet de Théophile (ci-dessous). Il exerce le ministère à Ludweiler, village créé au début du XVII^e siècle par des réfugiés réformés francophones sur des terres appartenant au duc de Deux-Ponts. Il n'y reste que de 1621 à 1626 et se retire à Metz, où il exerce diverses fonctions, comme régent du collège ou consolateur des malades.

Le Coulon¹⁵ (Théophile) : né à Metz le 12 février 1580 et mort dans la même ville le 18 octobre 1652.

Frère aîné de Jacques (voir ci-dessus). Issu d'une famille de laboureurs aisés d'Ancy reçus bourgeois de Metz. Il reçoit l'imposition des mains à Metz le 10 novembre 1602 et y exerce jusqu'à sa mort. Il dessert régulièrement l'Église de Courcelles lors de périodes de vacances.

Le Duchat (Timothée) : né à Genève le 11 juillet 1593 et mort à Berne en 1628.

Il étudie la théologie à Genève en 1612. Il exerce le ministère pastoral à Claye (1617-1622), puis près de Berne (1624-1628). Il épouse une Messine en 1627.

Le Faucheur (Michel) : né à Genève vers 1585 et mort à Paris le 1^{er} avril 1657.

Né dans une famille originaire de La Rochelle réfugiée à Genève, il étudie dans cette dernière ville, sous la direction de Théodore de Bèze. À 18 ans, il devient pasteur de l'Église de Dijon, puis de celle d'Annonay. Célèbre pour ses qualités oratoires, son ministère est très recherché et en 1612 il part pour desservir Montpellier, où il est également professeur de théologie. En 1623, Louis XIII lui permet personnellement d'éviter un arrêt contre les ministres étrangers, mais il doit cesser son activité en 1632. En 1636, il arrive dans l'Église de Paris et y reste jusqu'à sa mort. Il a été modérateur du synode national de 1637 et a écrit, entre autres ouvrages, un traité sur l'action de l'orateur.

Lesueur (Jean) : né vers 1603 et mort à la Ferté-au-Col le 23 janvier 1681.

Il étudie la théologie à Sedan. Célèbre pour ses qualités d'historien, il exerce le ministère à la Ferté-au-Col jusqu'à sa mort.

Le Vasseur (Josué) : né à Sedan vers 1620 et mort dans la même ville le 1^{er} décembre 1672.

Après des études dans l'académie de sa ville natale, il y exerce le ministère après des débuts à Givonne. Hébraïsant, il exerce également la charge de professeur, d'hébreu, puis de grec (1651) et de théologie à la mort d'Abraham Rambour (1658).

M

Mageron (Didier de) : né à Briey ou à Metz vers 1595, mort à Deux-Ponts le 18 novembre 1629.

¹⁴ Ou « Le Coullon ».

¹⁵ *Ibid.*

Né dans une famille catholique, il est capucin, mais se convertit jeune au protestantisme et étudie à Bâle en 1612. Il incite son frère cadet, Sébastien, à se convertir également et à épouser Élisabeth Ferry, sœur du pasteur Paul. Il exerce le ministère pastoral à Bischwiller (1618-1620), se réfugie à Strasbourg (1620-1622), puis exerce à Annweiler (1622-1625) et à Deux-Ponts (1625-1629). Il est régulièrement de passage à Metz, où il entretient de nombreux liens.

Marsal (Gédéon de) : né à Metz en août 1593 et mort dans la même ville le 7 décembre 1645. Après des études de théologie à Genève débutées en 1613, il reçoit l'imposition des mains à Metz en octobre 1615 de François de Combles, et exerce le ministère pastoral dans cette ville jusqu'à sa mort. Il publie en 1636 un abrégé des controverses contre les jésuites de Pont-à-Mousson.

Mellet (Jean) : né à Oron, près de Berne, vers 1635 et mort à Sainte-Marie-aux-Mines le 18 octobre 1665.

Arrivé à Sainte-Marie-aux-Mines en septembre 1659, il est un temps chapelain d'Anne de Coligny. Il travaille activement, à la suite de Balthazar-Octavien Amyraut, à la réunion des réformés et luthériens, en contact constant avec Ferry et Dury.

Merlin (Jacques) : né à Alençon le 5 février 1566 et mort à La Rochelle en 1620. Ministre de La Rochelle de 1590 à sa mort. Il est le pasteur de la ville qui conserve un contact avec Ferry après ses études au collège. Il a tenu un journal célèbre.

Mestrezat (Jean) : né à Genève en 1592 et mort à Paris le 2 mai 1657.

Né dans une famille originaire de Vérone, il étudie la théologie à Genève et Saumur. Il reçoit l'imposition des mains de Pierre Du Moulin en 1614 et exerce immédiatement le ministère à Paris, jusqu'à sa mort. Son influence spirituelle et morale était grande parmi ses coreligionnaires.

Mestrezat (Philippe) : né à Genève le 14 octobre 1618 et mort dans la même ville le 1^{er} février 1689.

Neveu du précédent, il exerce les fonctions de pasteur et professeur de théologie à l'académie de Genève.

Mettayer (Jean) : né en 1600 à Dammartin et mort à Saint-Quentin le 7 mai 1668.

Après des études à Genève et Sedan, il devient pasteur de Saint-Quentin en 1623 et y demeure jusqu'à sa mort. Son fils Samuel lui est adjoint en 1660 et lui succède en 1668.

Michelet (Pierre) : né à Metz le 20 juin 1582 et mort dans la même ville le 5 mars 1632.

Reçu au ministère en octobre 1604, après des études à Genève. Il exerce d'abord à Châtillon-sur-Loire, puis à Frankenthal dans une Église française du premier Refuge. Il se retire à Metz vers 1626 et exerce un temps à Burtoncourt.

Molet¹⁶ (Énoch) : né à Genève en 1589 et mort dans la même ville après 1643.

Après des études dans sa ville natale, il devient pasteur de campagne à Cartigny. Prêté à Metz en 1614-1615, il devient pasteur de la ville de Genève à partir de 1617.

Mory (Abraham de) : né à Metz le 25 août 1599 et mort à Ardenborck en Flandres après 1666.

¹⁶ Ou « Mollet ».

Peut-être issu de la famille d'un chroniqueur protestant du XVI^e siècle. Il étudie à Genève en 1621 et reçoit l'imposition des mains aux Provinces-Unies en juin 1626. Il exerce essentiellement comme aumônier des armées de Hollande.

Mozet (Étienne) : né à Sedan vers 1565 et mort à Metz le 6 décembre 1635.

Il étudie la théologie à Genève (1583) et Heidelberg (1585), aux frais de l'Église de Metz, qu'il vient desservir à partir de 1592. Il dessert un temps l'Église de Madame, sœur d'Henri IV, à Nancy quand elle est duchesse de Bar. Il part en 1614, suite à un conflit avec le consistoire sur la question de l'administration de la cène. Il dessert Otterberg de 1614 à 1621, puis revient se réfugier à Metz à cause des ravages de la guerre. Il y exerce ponctuellement le ministère en remplacement.

P

Philippe (Pierre) : né à Metz le 24 août 1629 et mort à Hanau le 4 mai 1690.

Après des études à Montauban, Paul Ferry lui impose les mains à Metz le 4 mai 1653. Il exerce ensuite le ministère à Bischwiller et ponctuellement à l'Église française de Strasbourg (1653-1663), puis à Hanau jusqu'à sa mort. Il est le beau-frère de David Ancillon.

Poiret (Pierre) : né à Metz le 15 avril 1646 et mort à Rijnsburg (près de Leyde) le 21 mai 1719.

Apprenti graveur et orphelin à 6 ans, il est repéré par les autorités ecclésiastiques réformées messines qui financent ses études. En 1664, il est précepteur à Bouxwiller. Il découvre avec enthousiasme la philosophie de Descartes, puis part étudier la théologie à Bâle. Il devient pasteur en 1669 et découvre des auteurs mystiques, notamment Antoinette Bourignon. Il exerce le ministère pastoral pendant sept ans, notamment auprès de réfugiés (Otterberg, Frankenthal, Mannheim, Annweiler). Condamné par Jurieu pour son indifférentisme religieux, il abandonne le ministère et se consacre à ses écrits mystiques.

Polyander (Johannes, ou Jan) : né à en 1568 et mort à Leyde en 1646.

Fils d'un pasteur en poste un temps à Metz, il étudie la théologie et devient pasteur à Dordrecht, puis professeur de théologie à Leyde. Il joue un grand rôle dans l'édition des canons de Dordrecht.

Preyel (?) : personnage difficile à identifier totalement, correspondant actif de Ferry dans les années 1650 et 1660 et, semble-t-il, pasteur de l'Église française de Francfort.

R

Rambour (Abraham) : né à Sedan en août 1590 et mort dans la même ville le 10 janvier 1651.

Sa famille entretient des liens forts avec Metz et c'est un ami personnel de Ferry. Après des études dans sa ville natale, il devient pasteur de Francheval en 1610, puis de Sedan à partir de 1615. En 1620, il occupe également une chaire de théologie à l'académie. Il a été l'exécuteur testamentaire de Pierre Ferry.

Richier (Jean) : né à Metz le 5 septembre 1618.

Reçu ministre en 1643, il exerce à Gien, puis Bar-sur-Seine et Francfort.

Rivet (André) : né à Saint-Maixent le 2 juillet 1572 et mort à Breda le 7 janvier 1651.

Fils de marchand, il étudie la théologie à Orthez, puis La Rochelle. Chapelain des La Trémoille à Thouars en 1595, il accepte une chaire de théologie à Leyde en 1621. Il s'installe enfin à Breda en 1632. Grand théologien, défenseur de l'orthodoxie contre l'arminianisme, puis l'amyraldisme, il est une des grandes figures du protestantisme français dans la première moitié du XVII^e siècle.

Rivet (Guillaume) : né à Saint-Maixent le 2 mai 1581 et mort à Taillebourg en janvier 1651. Frère du précédent auquel il est très lié. Pasteur de Taillebourg en 1603, il y reste jusqu'à sa mort. Il rencontre Ferry à Paris en 1634.

Rouyer (Clément) : né le 6 août 1628 à Hanau et mort dans la même ville le 1^{er} février 1671. Fils de Matthieu qui suit. Après des études de théologie à Saumur, Leyde, Groningue et Genève, il rejoint à son père en 1652. Déposé un temps en 1666, il retrouve sa place au bout de quelques mois.

Rouyer (Matthieu) : originaire de Lorraine et mort à Hanau en 1662. Il exerce le ministère pastoral dans l'Église française de Hanau à partir de novembre 1624 et entretient des liens étroits avec Metz et notamment Ferry. Il s'intéresse en particulier au sujet de la réunion des protestants.

Royer (Jacques) : originaire de Lorraine, mort avant 1628. Pasteur depuis 1601 à Céligny, dans la campagne genevoise, il quitte son poste en 1605 parce qu'il refusait que les anciens aident le pasteur à donner la Coupe lors de la cène et s'installe à Metz. Après quelques années de calme, il reprend sa controverse et rallie Étienne Mozet qui cherche à empêcher que les diacres aident les pasteurs pour la distribution de la cène. Devenu bourgeois de Metz par mariage, il s'oppose longuement au consistoire et ne se réconcilie avec les Églises de Genève et Metz qu'en 1617.

S

Sonis (Bernard) : né à Lectoure vers 1562 et mort à Montauban le 31 décembre 1617. Étudiant à Genève en 1581, puis à Orthez. Il devient pasteur de Lectoure puis, vers 1601, professeur en théologie à l'académie de Montauban.

Spanheim (Frédéric) (père) : né en 1600 à Amberg et mort à Leyde en 1649. Après des études de théologie à Heidelberg et Genève, il devient professeur de philosophie dans cette dernière ville en 1626, puis pasteur et professeur de théologie en 1631. En 1642, il arrive à Leyde et y reste jusqu'à sa mort.

Spanheim (Frédéric) (fils) : né à Genève en 1632 et mort à Leyde en 1701. Fils du précédent. Il étudie la théologie à Leyde et devient professeur à Heidelberg, puis Leyde en 1670. Il reste proche de son frère Ézéchiël, au service de l'Électeur de Brandebourg.

T

Tenans (Jean) : né à Montauban vers 1550 et mort dans la même ville le 20 septembre 1617. Il étudie la théologie en Suisse et commence à exercer le ministère comme auxiliaire à Bâle (1573). Appelé à Metz en 1576, il en est rapidement expulsé lors de l'interdiction du culte en 1577. Il se réfugie jusqu'en 1579 à Montoy, puis est appelé à Sedan. Il obtient une place de

pasteur à Montauban en 1596 et exerce en 1598. Parallèlement, il devient professeur d'hébreu à l'académie.

Tilenus (Daniel) : né en Silésie en 1563 et mort à Paris en 1633.

Il arrive en France vers 1590 et est ministre et professeur de théologie à Sedan en 1599. Il instruit le jeune Turenne, mais s'oppose à plusieurs reprises à Du Moulin. Inconstant sur la question arminienne, il quitte Sedan et s'établit à Paris où il partage quelque temps une maison avec son ami Grotius.

Toussaint (Daniel) : né à Montbéliard en 1590 et mort à Heidelberg en 1655.

D'abord pasteur à Frankenthal, il exerce ensuite à Bâle et Heidelberg. Petit-fils de Pierre Toussaint (1499-1573), acteur majeur des débuts de la Réforme à Metz, Daniel est en contact avec Ferry quand celui-ci entame des recherches sur l'histoire locale du protestantisme.

Turretini (Benedict) : né à Zürich le 9 novembre 1588 et mort à Genève le 4 mars 1631.

Fils d'un réfugié italien de Lucques, il étudie la théologie à Genève, Heidelberg et Leyde. Devenu pasteur en 1611, il exerce à Genève et y devient professeur.

Turretini (François) : né à Genève le 17 octobre 1623 et mort dans la même ville le 28 septembre 1687.

Après des études dans toute l'Europe (Genève, Leyde, Paris, Utrecht, Saumur, Montauban et Nîmes), il devient pasteur à Genève en 1648 et professeur de théologie à l'académie en 1653. Il est le défenseur d'une stricte orthodoxie, alors que son fils Jean-Alphonse (1671-1737) sera un artisan de l'ouverture sur les Lumières et le piétisme.

U

Ulrich (Jean-Jacques) : né à Zürich vers 1595 et mort dans la même ville après 1667.

Fils d'un professeur de théologie de Zürich, il exerce dans cette ville les mêmes fonctions, ainsi que celles de superintendant.

Annexe 18

Des vers de Ferry en l'honneur du duc de La Valette (vers 1630)

Ces vers ont été rédigés vers 1630 et montrent les liens de clientélisme, voire d'amitié, entre les Ferry et le clan Épernon.

Source : BPF, ms 764, pièce 8.

« Monseigneur le Duc de La Vallette nostre Gouverneur m'ayant fait l'honneur de m'envoyer le dimanche matin 24 de Mars 1630 par Monsieur de Jonvilliers Gentilhomme de la Religion son portrait en taille douce que le Sr de Therouenne son secretaire luy avoit apporté le soir auparavant de Paris avec un Crayon qu'il disoit bien fait comme estoit assez le portrait ; quoi que ledit Seigneur soit assez difficile à lier, me faisant dire qu'il croyoit que je trouverois bons deux vers latins gravez au dessous en ces termes

Ars tibi pugnatis quoties effinxerit ora,

Qui sedet in vultu GRATIA terror erit.

Je fis incontinent la premiere stanse icy contenuë sans autre dessein, laquelle Mond. Sr de Jonvilliers qui l'eut de Mr. Bennelle Conseiller, monstrat incontinent à Mondit Seigneur qui la leut plusieurs fois & tesmoigna de la trouver grandement bonne & la loua à plusieurs. Ce qui m'occasionna de continuer les autres, tant le samedy devant Pasques 30 du mois, depuis les neuf heures du soir après mon estude de preparation pour le presche du lendemain matin, que le lundy suivant avant le presche qu'ils furent achevez, & presque tous escrits comme ils avoyent esté si quelcun ne fust survenu qui m'en osta le temps. Et l'apres disnée Mondit Sr Bennelle estant venu en mon estude & les ayant veus & trouvez bons, je consentis qu'il les fist voir à Mondit Seigneur comme de soy mesme, ce qu'il fit, & en donna la copie de ma main à l'instance très grande que ledit Seigneur luy en fist, ne se pouvant assez contenter de les louer comme il a fait à ses plus affidez serviteurs. Et quelques jours après il m'envoya par mondit Sr de Jonvilliers trois stanses de six vers pour me remercier de sa main. Plusieurs ont desiré copie de ceux cy.

[/]

Au graveur sur le portrait de Monseigneur le Duc de La Valette.

Ode.

Ce Duc le plus fort qui peüst naistre,

Et le meilleur que nous ayons,

Ne peut pas bien se reconnoistre

Par les burins ny les crayons.

O Graveur ! Tes traits & tes ombres

Sont bien trop rudes & trop sombres

Et ton airain a trop d'aigreur :

J'en scay bien un plus doux ouvrage,

Car ce beau sieur et son courage

Sont bien mieux gravez dans mon cœur.

II.

Là je luy voir toute la taille,
Et les deux Bras en mouvement
Tantost forcer une Bataille
Et tantost un Retranchement.
Maintenant dans le pas de Suze
Contraindre la force & la ruse
De faire place à sa vertu,
Et montrer à toute la France
Qu'à travers toute resistance
Il scait faire un chemin batu.

III.

Là je le voy entre les roches.
Et dans la neige jusqu'aux reins
Cercher en faisant les approches
Les ennemis dans leurs terrains.
[/] Là la picque à la main pour arme
Jetter la frayeur & l'alarme
Par tout où son Fer à reluy,
Et malgré les harquebusades
Percer toutes leurs barricades,
Et les renverser devant luy.

IV.

Ce fut combattre la Nature
Et la forcer à coups de main,
Et mettre à chef une aventure
Par un Courage plus qu'humain :
Aussy tous ceux qui le suivirent
Nous ont rapporté qu'ilz le virent
D'un port plus haut qu' auparavant,
Et qu'un Destin plein de presage
Quelque part qu'il tournast visage
Y estoit le premier devant.

V.

Il ressembloit à un Tonnerre
Quand il tombe sur des sillons,
Ou plustost au Dieu de la guerre
Lors qu'il froisse des Bataillons.
Alors du sommet des montagnes
Il versa parmy les campagnes
Le Deuil, le silence, & l'effroy,
Et fit cognoistre à l'Italie
Qu'une autre semblable saillie
La mettroit soubz la main du Roy.

VI.

L'Espagnol à ceste Victoire

Se retira tout desconfit,
Et mesme il en accreut la gloire
Par les sousmissions qu'il fit :
Car il eut peur de tels Miracles,
Et craignit fort que les oracles
N'eussent parlé du temps d'alors
Et qu'enfin quelque Destinée
Eust adonc fait venir l'année
Qu'il en doit estre mis dehors.

[/] VII.

Mais que la Gloire est importune
D'avoir mis en de tels dangers
Nostre Amour & nostre Fortune
Parmy des Peuples estrangers !
Qu'avons nous besoing de Mantoüe
Ny de Milan, ny de Capoüe
Ny de tout le Pays latin
Pour mettre au hazard d'un Barbare
En une Personne si rare
La pluspart de nostre Destin ?

VIII.

Là toute la peur que nous eumes
Me revient comme au temps passé
Tant que certainement nous sceusmes
Qu'il estoit enfin repassé :
Et doute encor qui davantage
Aura redouté son courage
Pour l'effect qu'il pouvoit avoir :
Car nous craignons, & l'Adversaire,
Luy les coups qu'il luy feroit faire,
Nous ceux qu'il pourroit recevoir.

IX.

Mais si ne suis-je pas sans crainte
Lors que je le voy de retour,
Car une guerre n'est esteinte
Qu'une autre succede à son tour.
Là sans plastron que sa casaque
Je le voy qu'il fait une attaque
À un Mur ou à un Dehors :
Cent fois prest de mourir, & suivre
Ceux qu'il faisoit cesser de vivre,
Pour vaincre encor entre les Morts.

X.

Encor tout maintenant je tremble
Quand je pense à tant de perils,
Et que la Mort mettoit ensemble

Et tant de Mains & tant d'outils
[/] Et que ce Duc qui ne scait craindre,
Sans se couvrir & sans se feindre
S'exposoit librement à tout :
Pût il pas estre qu'une Vie
Que cent coups n'auroyent point ravie
En eust un qui en vinst à bout ?

XI.

Tous les Fers & toutes les bales
Que l'un ou l'autre vomissoit
Me faisoient des playes egales
Et mon esprit en fremissoit :
Car parce que l'Ire divine
Travailloit apres la ruine
D'un peuple ingrat extremement :
Je craignois que ceste Vengeance
Vinst nous ravir & à la France
Nostre Honneur & son ornement.

XII.

Mais encor, ô Graveur ! ta Planche
Et ton Burin sont convaincus
De nous cacher ceste Humeur franche
Qu'il tesmoigne envers les Vaincus,
Sa façon d'oster un desordre,
Sa Grace à mettre un si bon ordre
En conservant chacun chez soy
Qu'on doute où il a plus de gloire
A vaincre, ou regler la Victoire
Et en quoy il sert mieux le Roy.

XIII.

Ainsy fit il dans Saint Ambroise¹
Qui achevoit de se ranger
Et que l'insolence Françoisse
Fut sur le point de saccager :
Car combien, lors de ces envies,
Sauva il d'Honneur & de Vies
De l'infamie & du Trespas ?
O Graveur ! C'est bien là la Grace
Qui doit luire sur ceste Face
Et que pourtant tu n'y metz pas !

[/] XIV.

Pourquoy en si petit ovale
Enclos-tu ce grand Homme icy ?
Car par tout où le jour devale

¹ Ferry précise en note marginale : « Ville prise sur ceux de la Religion en Languedoc où il empescha le saccagement. »

Et par tout où il monte aussy
Il estendra sa Renommée
Qui ne doit pas estre enfermée
Que dans les Bornes du Destin :
Et c'est le Dessein de l'Histoire
De faire un Cercle de sa Gloire
Qui commence & n'ait point de fin.

XV.

Pourquoy caches-tu son espée
Dont nostre siecle a tant d'honneur,
Et ceste Main qu'il a trempée
Avec tant de force & bonheur ?
Car bien que tu le veuilles feindre
Non pas ainsy qu'il se fait craindre
Mais tout tem qu'il se fait aimer,
Puisque l'Amour n'est peint sans arme,
C'est faire tort à un Gendarme
De le peindre & ne point l'armer.

XVI.

Ô Grand Duc ! que ta Grace est rare !
Puisque le Burin plus parfait
Avec tout ce dont il te pare
Est trouvé avoir si peu fait.
Or tout ce que l'Art & le Cuivre
N'ont commencé ou peu poursuivre,
Ny recevoir ou mettre au Jour,
Et je ne sçay quoy davantage
Parle mesme en ta belle image
Faitte en nous des Mains de l'Amour.

[/] [Au dos, il y a encore des vers, qui semblent encore être pour La Valette, mais sont d'une autre date, avec une écriture et une encre différentes]

Lors que Monseigneur le Duc d'Espéron amena Mondit Seigneur son Fils prendre possession du Gouvernement².

Presenter un seul Cœur à deux ames si grandes
Ce seroit presenter de trop courtes offrandes,
Le Messin toutesfois ne peut en avoir deux :
Celle cy n'est pourtant à nulle autre seconde,
Car si le cœur est grand par la grandeur des Vœux
Le sien a pour les deux les plus grands Vœux du monde. »

² Ces vers dateraient donc de 1613. Ils sont peut-être la retranscription de ce que Ferry a rédigé pour un portique lors de la cérémonie d'entrée de celui qui était alors encore le marquis de La Valette : Lucien KLIPFFEL, « Entrée à Metz, en novembre 1613, de Bernard de Nogaret, marquis de la Valette, gouverneur de la ville », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1930, p. 255-264 ; et Lucien KLIPFFEL (éd.), « Le discours de l'entrée de Messeigneurs le Duc d'Espéron et Marquis de la Vallette en la ville de Metz avec les pourtraits des arcs triomphaux », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1930, p. 265-288.

Annexe 19

Inventaire des harangues préparées par Ferry et conservées

On trouvera ci-dessous la liste sommaire des cinquante-neuf harangues retrouvées dans les fonds dépouillés dans le cadre de mes recherches, qu'elles aient été prononcées ou non. Il ne s'agit peut-être pas d'un inventaire exhaustif et, en tout cas, il existe des indices laissant entendre que Ferry en a prononcé d'autres. Les dix harangues non prononcées sont figurées en italique.

	Date	Personnalité concernée	Fonds de conservation
1	8 mai 1618	Duc d'Épernon (gouverneur)	BPF, ms 761 ¹
2	18 avril 1620	Marescot (intendant extraordinaire)	BPF, ms 761 ² (et quelques renseignements dans BPF, ms 775)
3	4 avril 1621	Charpentier (Président à la justice royale)	BPF, ms 761 ¹
4	4 août 1622	Duc de La Valette (gouverneur)	BPF, ms 761 ²
5	7 juin 1625	Le Bret (intendant extraordinaire)	BPF, ms 761 ¹
6	18 juillet 1627	Duc de La Valette (gouverneur)	BPF, ms 761 ²
7	4 octobre 1627	Duc de La Valette (gouverneur)	BPF, ms 761 ²
8	25 avril 1629	Maréchal de Marillac (commandant de passage)	BPF, ms 761 ²
9	18 décembre 1629	Duc de La Valette (gouverneur)	BPF, ms 761 ²
10	<i>1^{er} mai 1630</i>	<i>Duc d'Épernon (gouverneur)</i>	<i>BPF, ms 761¹</i>
11	23 janvier 1631	Duc de La Valette (gouverneur)	BPF, ms 761 ²
12	23 janvier 1631	Maréchal de Marillac (commandant de passage)	BPF, ms 761 ²
13	7 décembre 1631	Maréchal de La Force (commandant de passage)	BPF, ms 761 ¹
14	<i>7 décembre 1631</i>	<i>Marquis de La Force (commandant de passage)</i>	<i>BPF, ms 761¹</i>
15	23 décembre 1631	Louis XIII (roi)	BPF, ms 761 ¹ . Variantes dans BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 8, fol. 176 et « Le roy

			Louis XIII à Metz. Harangues faites au roi, au cardinal de Richelieu et au cardinal de La Valette, par le pasteur Paul Ferry, 1631 », <i>Bulletin de la SHPF</i> , t. 11, 1862, p. 32-33
16	24 décembre 1631	Cardinal de Richelieu (principal ministre)	BPF, ms 761 ¹ . Variantes dans BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 8, fol. 177 et « Le roy Louis XIII à Metz... », art. cité, p. 33-35
17	<i>Sans doute le 24 décembre 1631</i>	<i>Bouthillier (conseiller et secrétaire d'État)</i>	<i>BPF, ms 761¹</i>
18	26 décembre 1631	Cardinal de La Valette (commandant de passage)	BPF, ms 761 ¹ . Variante dans « Le roy Louis XIII à Metz... », art. cité, p. 35
19	20 mai 1632	Maréchal d'Effiat (commandant de passage)	BPF, ms 761 ¹
20	<i>1^{er} août 1632</i>	<i>Feuquières (lieutenant du roi)</i>	<i>BPF, ms 761¹</i>
21	14 février 1633	Feuquières (lieutenant du roi)	BPF, ms 761 ¹
22	14 février 1633	Madame de Feuquières	BPF, ms 761 ¹
23	19 avril 1633	Saint-Chaumont (commandant de passage)	BPF, ms 761 ¹
24	23 août 1633	De Bretagne (premier président du Parlement) et officier du Parlement	BPF, ms 761 ¹ et allusion dans une lettre de Joly à Pierre Dupuy, écrite de Metz en septembre 1633 (BnF, Dupuy 498, fol. 218-221)
25	10 septembre 1633	Duchesse de Rohan	BPF, ms 761 ¹
26	10 septembre 1633	Fille de la duchesse de Rohan	BPF, ms 761 ¹
27	5 avril 1635	Cardinal de La Valette (gouverneur)	BPF, ms 761 ¹
28	16 décembre 1636	Cardinal de La Valette (gouverneur)	BPF, ms 761 ¹
29	17 décembre 1636	Duc de Candale (neveu du gouverneur)	BPF, ms 761 ¹
30	17 décembre 1636	De Thou (maître des requêtes et intendant des armées)	BPF, ms 761 ¹
31	1 ^{er} décembre 1639	Lambert (gouverneur)	BnF, NAF 22 704, fol. 55
32	18 août 1643	Duc d'Enghien (commandant de passage, prince du sang)	BPF, ms 761 ¹
33	9 avril 1644	Schomberg (gouverneur)	BPF, ms 761 ²

34	25 octobre 1644	Schomberg (gouverneur)	BPF, ms 761 ²
35	21 avril 1645	Gerbal (avocat général au Parlement)	BPF, ms 761 ¹
36	<i>Octobre 1646</i>	<i>Vaubécourt (lieutenant du roi)</i>	<i>BPF, ms 761¹</i>
37	9 septembre 1650	Schomberg (gouverneur)	BPF, ms 761 ²
38	<i>Août 1652</i>	<i>Schomberg (gouverneur)</i>	<i>BPF, ms 761²</i>
39	5 octobre 1654	La Contour (lieutenant du roi)	BPF, ms 761 ¹
40	Avril 1655	Poutet (procureur du roi au Parlement)	BPF, ms 761 ¹
41	<i>Septembre 1657</i>	<i>Louis XIV (roi)</i>	<i>BPF, ms 761². Variante dans BPF, ms 761¹</i>
42	<i>Septembre 1657</i>	<i>Cardinal Mazarin (principal ministre)</i>	<i>BPF, ms 761². Variante dans BPF, ms 761¹</i>
43	<i>Septembre 1657</i>	<i>Cardinal Mazarin (principal ministre)</i>	<i>BPF, ms 761²</i>
44	Septembre 1657	Brienne (secrétaire d'État)	BPF, ms 761 ¹
45	Septembre 1657	Sernien (surintendant des finances)	BPF, ms 761 ¹
46	19 septembre 1657	Brienne (secrétaire d'État)	BPF, ms 761 ¹
47	20 septembre 1657	Bretagne (premier président du Parlement)	BPF, ms 761 ¹
48	<i>21 septembre 1657</i>	<i>Maréchal Fabert (gouverneur de Sedan)</i>	<i>BPF, ms 761¹</i>
49	30 septembre 1657	Maréchal de Villeroy (de passage avec la cour)	BPF, ms 761 ²
50	7 octobre 1657	Wormscher, König et Freye (respectivement Stadtsmeister, sénateur et syndic de Strasbourg)	BPF, ms 761 ²
51	27 octobre 1657	Brienne (secrétaire d'État)	BPF, ms 761 ¹
52	26 juillet 1658	La Contour (lieutenant du roi)	BPF, ms 761 ¹
53	20 décembre 1658	Le Gendre (procureur du roi au Parlement)	BPF, ms 761 ² (harangue reprise d'un projet non prononcé de 1633 pour le procureur Paris)
54	28 décembre 1658	Pavillon (avocat général au Parlement)	BPF, ms 761 ²
55	28 décembre 1658	Angran (conseiller au Parlement)	BPF, ms 761 ¹
56	29 décembre 1658	Péricard (conseiller au Parlement)	BPF, ms 761 ¹
57	29 juin 1661	Maréchal de La Ferté (gouverneur)	BPF, ms 761 ¹
58	1 ^{er} septembre 1663	Lionne (secrétaire d'État)	BPF, ms 761 ¹
59	16 septembre 1665	Choisy de Beaumont (intendant)	BnF, NAF 22 702, fol. 289.

Annexe 20

Choix de harangues préparées par Paul Ferry

Les harangues dont je propose l'édition ci-dessous ont été choisies en fonction de deux critères : la pertinence par rapport à l'énonciation claire du rapport au pouvoir et les conditions de conservation qui permettent une édition claire. En effet, de nombreux brouillons (voir ci-dessus, annexe 19) sont raturés et ne permettent pas une présentation assurée du texte rédigé par Ferry. Les harangues ci-dessous sont retranscrites dans l'ordre chronologique. Lorsqu'il y a plusieurs versions, je donne celle que je pense être la plus proche du texte réellement prononcé, tout en renvoyant aux autres sources pour une comparaison. En général, les différences ne portent que sur des nuances de détail ne nécessitant pas une édition critique réellement approfondie. J'essaie de donner la version la plus « orale » possible, sans tenir compte des ratures et modifications.

1. Harangue à Louis XIII de passage à Metz (23 décembre 1631)

Source : BPF, ms 761¹.

Variantes : BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 8, fol. 176 et « Le roy Louis XIII à Metz. Harangues faites au roi, au cardinal de Richelieu et au cardinal de La Valette, par le pasteur Paul Ferry, 1631 », *Bulletin de la SHPF*, t. 11, 1862, p. 32-33.

« SIRE,

Nous rendons graces à Dieu & à Vostre Majesté pour celle que nous en recevons aujourd'huy que nous pouvons voir vostre Face debonnaire, & r'apportons à Vos pieds les cœurs de ceux de ce Peuple qui sont de nostre Profession, des plus fideles & affectionnez qu'il en respire en toute vostre obeissance : Que les Roys vos Predecesseurs & V.M. SIRE ont tousjours aimé & consideré mesme avec quelque distinction. Ce n'est pas que nous pretendions quelque difference en la maniere d'obeir, sinon d'y pouvoir exceller & surpasser tous les autres. Tout ce que nous demandons ici à V.M. SIRE, est qu'il luy plaise nous tenir en sa sauvegarde, & nous conserver ès usages que nous avons de nos Peres, & acquis de tout temps par nostre naissance, & maintenus par vos Edits soubz les ordres des seigneurs qui nous commandent ici pour V.M. & qui nous gouvernent, affin que continuans de vivre en repos soubz sa Main Royale, nous puissions servir d'exemple & de lumiere aux Nations estrangeres pour accourir aussy à Vostre protection & en reclamer Vostre Justice & Vostre Puissance, Tellement, SIRE, que nous ne soyons plus frontiere ny dehors à Vostre Royaume, mais le Siege de Vostre Empire, comme nos ancestres ont eu l'honneur de l'estre de Vostre Couronne, laquelle, SIRE, nous prions Dieu qu'il rende ainsy sur le chef de V.M. & en sa Maison aussy glorieuse que du temps de Charlemagne, aschevant de faire fondre les cœurs & les terrasses de vos ennemys, tant qu'il n'y ait plus rien a souhaiter a vos Victoires & à ce grand œuvre, sinon comme nous

l'en supplions de toutes les ardeurs de nos ames qu'il garde tout le reste de son siecle & au dela & benisse vostre Sacrée Personne laquelle soit comme Elle est, l'effroy & la terreur des Tyrans & le Refuge des oppressez & des miserables, l'Arbitre & le Restaurateur de la Chrestienté & à jamais l'Honneur & l'Amour & la Benediction de vos Peuples, entre lesquels nous serons tousjours des plus humbles, plus fideles, plus obeissans & plus affectionnez.

[Ferry rajoute juste en dessous de ce texte de harangue]

La Response du Roy en ces propos tenus.

Je vous remercie, continuez de me bien servir, je vous assure que je vous en maintiendray¹. »

[Au verso :]

« Harangue pour ceux de la Religion recitée par le Sr Paul Fery Ministre le genoud droit en terre devant le Roy en son cabinet ou S.M. estoit assistee de Messrs. Les Marquis de Souvray premier Gentilhomme de sa chambre & de Brezé Capitaine de la Compagnie des gardes du corps, mareschal de Camp d'un Regiment & beau frere de Monsr. le Cardinal de Richelieu, Mr de Sennetaire Gouverneur de M., Le Comte de Soissons & lieutenant de sa Compagnie, M. de Castelmouron le plus jeune des fils de Monsr. le Marescham de la Force, l'intendant General de l'armee du Roy. Monsr.de Boutheiller Secretaire d'Estat nous avoit presentés à Mr. d'Arambun Escuyer du Roy, de la Relig. & quelques autres.

Le mardy 23 decemb. 1631. Entre dix & onze heures du matin.

Et à Monseigneur le Card^{al} de Richelieu le lendemain à mesme heure où M. Jassoy Ministre courra. »

2. Harangue à Richelieu de passage à Metz (24 décembre 1631)

Source : BPF, ms 761¹.

Variantes : BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 8, fol. 177 et « Le roy Louis XIII à Metz... », art. cité, p. 33-35.

« [Ferry note en marge supérieure : « Monseigneur le Cardinal duc de Richelieu, le Roy estant a Metz]

Monseigneur,

Nous venons en Vostre presence au nom de tous ceux qui font nostre profession en ce pays pour offrir à Vostre Eminence nos très humbles & très fideles services. C'est un devoir que nous nous sentons obligez de faire après l'avoir rendu au Roy puisque tous ses peuples vous doivent les leurs, & que vous n'en recevez de personne que pour faire valoir celui de Sa Majesté, & qu'encor que les nostres soyent foibles Vous, Monseigneur, qui plus que tout autre avez l'art de faire des choses extraordinaires, pourrez s'il vous plaist leur donner quelque forme & un bon usage. Au lieu que toute la prudence des plus sages est de se scavoir aider des occasions, la Vostre les fait naistre & les fait servir comme si Dieu n'y avoit mis autre condition que vos ordres. Nous le prions Monseigneur qu'il conserve ainsy Vostre Eminence

¹ Dans le texte de BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 8, fol. 176, sans doute recopié plus tard, il est rajouté : « Lesquelles paroles elle prononca avec tel accens & telle action qu'ils recogneurent qu'elle estoit demeurée satisfait du discours qu'elle avoit ouy, comme tous les Seigneurs presens aussy le jugerent, aussy bien qu'à la patience en laquelle elle leur fit l'honneur de les entendre, tellement qu'on sortit de sa presence avec une grande consolation & recroissement d'amour, & prieres ardentes à Dieu pour sa prosperité & santé. »

de longues années affin que le Roy ne manque jamais de ce grand & digne Ministre des Merveilles qu'il doit encor faire pour accomplir son histoire & mettre hors de comparaison & de tout exemple la gloire & la felicité de son règne. Au moins Monseigneur servirons nous ainsy à S.M. & à son Estat qui est le seul moyen que nous avons à present de ne vous pas estre inutiles puisque cest nous rencontrer & concourir en quelque sorte avec vos pensées : en ceste consideration Monseigneur nous prenons hardiesse de vous en demander une de laquelle nous ayons l'honneur de participer aux graces du Roy & aux Vostres affin d'estre maintenus en toutes les parties de l'exercice dont nous jouissons par la qualité de ceste place & par ses Edits administrez par les seigneurs qui nous gouvernent & qui nous commandent, comme nous l'osons d'autant plustost esperer que sa clemence & sa justice ne refusent rien à l'obeissance & que nous n'avons jamais eu nos affaires liez hors d'icy par aucun interest separé d'avec son service ny autre pretention que l'on nous puisse imputer que de faire celuy de Dieu en repos & en patience & en tout les autres esgaler tousjours, & s'il a esté possible quelquefois de surmonter les plus fideles & affectionnez sujets de tout le Royaume comme nous desirerons tousjours de faire, & d'estre recognus pour tels que nous sommes M. vos tres h. tres obeiss. & tres affectionnez serviteurs. »²

3. Projet de harangue à Bouthillier de passage à Metz (sans doute 24 décembre 1631)

Source : BPF, ms 761¹.

« [Ferry écrit en marge supérieure : « Pour M. Bouthillier Conseiller du Roy & Secretaire d'Estat »]

[Ferry écrit en marge en haut à gauche : « Non dit parce que l'on luy parla auparavant moy j'ai fait mon compliment à part. »]

M.

Ceux de la Religion qui sont en ce petit Estat nous ont chargés de vous venir faire la Reverence & vous offrir comme nous faisons leurs très humbles services & les nostres. Nous vous remercions aussy M. très humblement du gracieux accueil qu'il vous a pleu faire à nos Deputez que nous avons envoyez vers vous affin de prendre l'ordre que nous avons à tenir pour faire la Reverence à Sa Majesté : Lequel M. vous avez trouvé bon de remettre à nous donner jusques à ce que nous eussions l'honneur de vous voir ici, nous laissons esperance d'y estre rendus, & mesme presentez par vous M. ce qui est un surcroist d'obligation que nous ne scaurions assez reconnoistre & moins jamais esgaler que par les prieres que nous ferons a Dieu pour vostre prosperité. Nous osons dire pourtant M. que ce bien faire ne sera pas mis en mauvais lieu puisque nous sommes nos Peres & nous innocens d'avoir jamais rien estimé plus juste que ce que nous devons au Roy, ny rien aimé qui peust estre separé de son service. Qui

² Dans le texte de BGE, fonds du MHR, Archives Tronchin, vol. 8, fol. 177, sans doute recopié plus tard, il est rajouté : « Response de Mondit Seigneur. Qu'encor qu'ils fussent luy & eux de creances differentes, toutefois se rencontrans tous comme il voyoit qu'ils faisoient, en mesme dessein de bien servir le Roy il ne pouvoit sinon estre bien aise de les avoir veu & ouïs & des tesmoignages qu'ils luy donnoient de leurs bonnes volentez : Qu'il les en remercioit, & les prioit d'estre assurez des siennes. Que son affection envers eux n'estoit pas petite, puisqu'il alloit à desirer que Dieu illuminast leur entendement & touchast leur cœur, & à leur procurer tous les avantages temporel qui luy seroient possibles s'il en trouvoit prez de S.M. les occasions qu'il les employeroit très volontiers pour leur faire cognoistre par effect la Verité des parolles qu'il leur en donnoit, & qu'ils desiroit qu'ils prissent de luy en attendant. Et comme led. Sr Ferry se fust baissé pour luy faire la reverence & se retirer Mondit Seigneur s'avancant d'un pas adjousta encor à ce que dessus quelques autres parolles d'une mesme substance, mais avec tant de grace & tant d'efficace qu'ils sortirent de sa presence avec une grande joye & admiration. »

est une qualité que nous esperons de nous conserver & d'en laisser l'honneur & l'exemple à nos enfans avec la memoire de la faveur que vous nous avez faite d'en pouvoir faire aux pieds de S.M. les protestations veritables, comme sont aussy celles que nous vous faisons & nous vous supplions M. très humblement de recevoir Vos très h. &c. »

4. Harangue au cardinal de La Valette de passage à Metz³ (26 decembre 1631)

Source : BPF, ms 761¹.

Variante : « Le roy Louis XIII à Metz... », art. cité, p. 35.

« Harangue à Monseigneur le Cardinal de la Vallette pour ceux de la Religion de Metz par le Sr Ferry l'un de leurs Pasteurs assisté d'aucuns de la Noblesse & principaux d'entre eux le 26 decembre 1631.

Monseigneur,

Nous nous presentons à Vostre Grandeur au nom de tous ceux de nostre Profession qui sont en ceste Province pour vous offrir, comme nous faisons, leurs très humbles services & les nostres. En quoy, Monseigneur, nous procedons d'autant plus naturellement & avec plus d'inclination, que nous pensons rendre un Devoir domestique, estans tous comme nez ou vieillis en vostre Maison, à laquelle comme nous recognoissons avoir des obligations innumerables, aussy ne penserons nous pas luy avoir jamais assez fait d'honneur, ny rendu assez de services, ny veu arriver toute la Prosperité que nous luy souhaitons. Nous vous supplions, Monseigneur, tres humblement d'avoir agreable ceste action de nostre Recognoissance, & comme à des Personnes affidees de Pere en Fils nous departir aussy quelque chose de l'honneur de vos bonnes Graces, que nous prierons Dieu de recompenser par toutes les siennes, & de rendre vostre Grandeur tousjours plus illustre, & de nous faire si heureux que d'y avoir peu servir par des actions qui soyent dignes de l'extreme desir que nous avons tous d'estre jugez de Vous Monseigneur, & recognus de tout le monde vos très humbles, tres obeissans, & très affectionnez serviteurs.

À Monseigneur le Cardinal de la Valette, le 26 decembre 1631. J'estois assisté de Mrs de Filon & de Chinolles, & les autres Srs presens aux harangues faictes par moy au Roy & à Monseigneur le Cardinal de Richelieu les 23 & 24 auparavant. »

5. Harangue au cardinal de La Valette pour son accession au gouvernement de Metz (5 avril 1635)

Source : BPF, ms 761¹.

« À Monseigneur le Cardinal de La Valette à Metz le 5 d'avril 1635 jour qu'il arriva pour prendre possession de son Gouvernement.

³ Ce n'est qu'en 1634 qu'il devient gouverneur de Metz.

Monseigneur,

Ce Devoir auquel Vostre très Illustre Eminence nous fait l'honneur de nous admettre & que nous luy rendons pour une bonne partie de ce peuple n'egalera pas nos pensées & les affections que nous venons offrir a son service. Car M. nous n'esperons pas de trouver des termes qui puissent suffire à l'expression. Il est vray M. que nous ne presentons rien à V. Em. ny de nouveau ny d'incognu. Nous sommes les restes des pères ou morts ou usez sous la douce & aimable autorité de vostre très illustre Maison qui en avons les inclinations ou par complexion ou par habitude, tellement M. que la Nature qui est forte n'ayant pas besoing d'artifice nous supplions très humblement V. Emin. de nous supporter si nous n'en employons point davantage à nous declarer. Tout ce que les bons sujets du Royaume peuvent avoir de fidelité, & les plus honnestes & sensibles cœurs en ceste Province d'integrité & d'obeissance, et ne nous est pas loisible de dire davantage, une emulation & un desir de n'y estre surpassez de personne, c'est M. ce que nous presentons à V. Très Illustre Eminence & que nous le suplions tres humblement de nous recevoir & ceux que nous representons en sa sauvegarde & nous conserver en celle du Roy comme ont fait Monseigneurs Ducs Père & Frère de Vostre Eminence, que nous nomment toutes nos voix avec recognoissance & ressentiment, nous estant une consolation singulière de les voir encor en vostre personne, & dire pouvoir esperer les mesmes appuys & n'avoir qu'à suivre nostre naturel, & l'ordre ou nous sommes sinon M. que n'ayans personne a surmonter ou nous mesmes. Nous tascherons encor de nous vaincre & de faire mieux que jamais pour accroistre nos services & s'il est possible les mettres à l'egal de tant d'obligations que nous aurons toutes nos Vies d'estre M. comme nous sommes de V. Em. les tres humbles, tres obeiss. & tres affectionnez serviteurs.

[Au dos]

Harangue à Monseigneur le Cardinal de La Vallette.

Le jeudy 5^{eme} d'avril 1635.

Faictes bien à la haste pour en avoir esté pressé par le Consistoire inopinément, y ayant eu ordre que ce seroit Mr le Coulon & personne ne l'ayant voulu faire pour luy qui estoit en sepmaine & esperoit d'en sortir avant que Mond. Seigneur peust estre salué joint que Mr Goffin Treize m'estoit venu dire qu'à Conflans où Mond. Seigneur avoit couché, il luy avoit fait entendre qu'il s'attendoit que ce fust moy. & tout s'y est conduit & passé Dieu mercy très heureusement. »

6. Harangue au duc d'Enghien après sa victoire au siège de Thionville (18 août 1643)

Source : BPF, ms 761¹.

« À Monseigneur le Duc d'Anguin, fils aîné de M. le Prince de Condé, General de l'armée du Roy à sa venue à Metz le mardy 18^{esme} jour d'aoust 1643 après la reddition de Thionville.

[Ferry écrit en haut à gauche : « Monsieur de Lambert nous avoit procuré cest audience non esperée & nous presentant dans la Maison du Roy a la haute Pierre ou il estoit logé. »]

Monseigneur,

Nous venons presenter à Vostre Altesse les mesmes cœurs que celle de Monseigneur le Prince nous a fait aussy l'honneur de recevoir autrefois⁴ & d'en aggreer les affections. Nous n'en scaurions concevoir qui ne sont deües à Vostre Grandeur & au Sang Royal duquel vous estes

⁴ Le prince de Condé était passé à Metz le 19 septembre 1631 et le 19 juin 1635. Le texte d'une éventuelle harangue n'a pas été retrouvé. Il est possible également que Ferry fasse allusion à sa rencontre avec Condé lorsqu'il était étudiant à Montauban, en septembre 1611 (BPF, ms 764, pièce 8).

issu. Mais Monseigneur, nos devoirs sont ici comblez de ravissements. Nous avons peine à croire nos yeux de voir ce Grand Prince, le Libérateur de nostre Pays qui n'a pas eu besoin de Temps pour se faire une experience & une sagesse de plusieurs siecles, duquel la France fait son joyau & son ornement, & toute l'Europe son estonnement & son admiration. Loué soit Dieu Monseigneur, de ce qu'il a livré vos Ennemis entre vos Mains : Et puisse V.A. aussy longtemps vaincre, qu'il en sera demeuré de reste à la France, toutes leurs armées & leurs Murailles céder à Vostre Conduite & à Vostre Courage, & nous Monseigneur, estre un jour assez heureux pour n'estre pas trouvés indignes de l'honneur de vostre Protection, & de vos bonnes graces, que nous demandons en toute humilité à V.A. & d'en estre créus au point que nous le sommes veritablement, Monseigneur, ses très humbles, très obeissans & très affectionnez serviteurs.

[Ferry rajoute plus tard, d'une autre écriture]

Il nous accueillit & répondit tres gracieusement & après le general, m'appella par mon nom & s'entretint encor quelque temps avec moy d'une facon tres debonnaire⁵.

[Au verso :] À Monsieur le Duc d'Anguien. Le 18^{ième} d'aoust 1643. »

7. Harangue au maréchal de Schomberg pour son entrée en fonction comme gouverneur (9 avril 1644)

Source : BPF, ms 761².

« Monseigneur,

Nous comparaissons de la part de tous ceux qui sont de mesme religion que nous en vostre Gouvernement pour faire la reverence à Vostre Grandeur, prendre nostre part de l'Honneur de vostre Presence & prononcer solennellement sur les lieux les Voëux reitez de nostre service. Nous nous resjouissons, Monseigneur, plus que nous ne scaurions exprimer de voir enfin en personne cest Homme illustre que nous avons veu souvent avec toute l'Europe par les portraits de l'art & de la renommée ; le digne Fils de ces grands ancestres nez à la Felicité publique qui ont autres fois aidé à conserver a la France son Prince legitime, & la posterité toute Royale & toute Victorieuse qui règne depuis jusques à aujourd'huy. Mais, Monseigneur, le comble de nostre joye, c'est de nous voir maintenant entrés sous vos ordres & devenans quelque chose attachee à vostre vertu & à vostre Gloire.

Nous desirerions, Monseigneur, qu'elles eussent ici un Theatre convenable & proportionné, affin qu'il ne vous prist jamais de volonté d'en partir qu'il ne fust encor besoin de vostre sagesse extraordinaire pour servir le Roy dedans ses Conseils, ou de vostre Courage heroique dedans ses armées pour aller encor assurer, comme vous avez fait autrefois il y a sept ans l'honneur & le salut de l'Estat aux autres bouts du Royaume.

Quoy que ce soit, Monseigneur, ceste Ville a esté longtemps l'un des plus beaux partages de nos Roys & le siège d'une grande Monarchie, qui s'estendoit depuis l'Elbe & le Danube, & les Alpes jusqu'a la Mer de Marseille. Ses Murailles, telles qu'elles sont, ont esté la borne, que Dieu avoit mise a ceux qui n'en mettoient point a leurs vastes desseins, & où s'est brisée la fortune d'un grand empereur qui avoit fait trembler l'Affrique & le Croissant⁶ ; Et S.M. semble les avoir consignées entre vos mains pour à la revolution du siècle en renouveller la

⁵ Quelques éléments sur les conditions de cette harangue et les réactions du duc dans BPF, ms 774, année 1643, § 39-73.

⁶ Il est question de Charles Quint, qui a échoué à reprendre Metz en 1552-1553.

memoire à toute l'Europe & faire la peur en tout l'Empire & la Bourgogne ensemble de la mesme honte que vous avez desja fait recevoir à toute l'Espagne à la levée du siège de Leucatte le 28 septembre 1637.

Ceux, Monseigneur, qui ont l'honneur d'y estre nais sous l'obeissance de ceste Couronne n'auront pas moins d'affection à la servir sous vostre charge que nous en avons de Pere en Fils après celuy d'y avoir esté reunis. Le peuple en est naturellement docile & arme son devoir, & vostre Grandeur n'aura pas besoing ny de toute sa sollicitude ny de toute son autorité pour s'y maintenir.

Nous Monseigneur, & ceux au nom desquels nous parlons, nous efforcerons de nous surmonter nous mesme à faire le nostre pour exciter de l'emulation ou pour en recevoir, tellement qu'ayans eu l'honneur d'avoir jusqu'icy tous nos Gouverneurs pour tesmoins & pour garants de nostre conduite, nous esperons encor celuy que nous implorons maintenant de vostre Bonté, de vous avoir, Monseigneur, pour protecteur & pour Pere, & de nous ressentir également avec nos Concitoyens, comme ceux de nostre profession font par tout, de vostre support & de vostre justice.

Affin que comme il n'y a rien qui nous distingue ici que des choses qui ne sont pas dans le commerce des hommes, nous puissions jouyr des octrois & concessions de nos Roys, prier Dieu en repos pour la prosperité de leurs Majestés, & pour la Vostre, Monseigneur, que nous tascherons de vous impetrer & tres longue & tres heureuse, affin que nous aussy ayons ce bonheur de voir Vostre Grandeur accreüe de ce qu'elle merite & satisfaite de nostre affection & de nostre obeissance. Et qu'il ne luy deffaille aucun sujet de nous croire comme nous la suplions tres humblement de nous en faire la grace a present, ainsy que nous sommes & qu'elle nous trouvera en effect, Monseigneur,

Ses tres humbles, tres obeissans & tres affectionnez serviteurs. »

8. Projet de harangue à Louis XIV de passage à Metz (septembre 1657)

Source : BPF, ms 761².

Variante : BPF, ms 761¹.

« Par ordre de l'Eglise de Metz, pour estre dit au Roy Louis XIV à son arrivée à Metz en sept.1657. Non dit parce que nous ne peusmes obtenir de M. le Comte de Brienne ny de M. de Villeroy ny Lionne d'estre presentez au Roy ny mesme qu'il en fust parlé à M. le Cardinal, quelques raisons que nous ayons peu alleguer : tout ce qu'on nous dist estant que M. de Bonfilleul avoit esté surpris, que le Roy ne fait point de distinction entre ses sujets, qu'autrement il faudroit qu'il ouist les Moines, &c. »

SIRE,

Voicy aux pieds de vostre sacrée Majesté les mesmes cœurs & la mesme Bouche que le Roy vostre invincible Pere a bien daigné aussy de voir aux siens autresfois & d'en recevoir les mesmes soumissions que nous faisons aux vostres, Sire, de nos sujuctions, fidelitez & obeissances invariables, & de nous y donner de sa propre Bouche les royales promesses de nous maintenir, comme aussy il a tousjours fait, en toutes les parties de nostre exercice, esquelles les Roys vos Predecesseurs nous ont trouvez ou nous ont restablis quand ils receurent nos Peres à l'obeissance de ceste Couronne : & tousjours depuis conservez non

seulement sous vos Edits, dont ils ont bien voulu que nous fissions un article exprès⁷, mais encor avec des Graces d'une particuliere consideration.

De sorte, Sire, que puisque Dieu, duquel vous estes la plus noble expression & la plus vive Image, et ce grand Roy, des vertus duquel vous estes l'Universel Heritier aussy bien que de ses Royaumes, ne se sont jamais laissez approcher, que de ceux ausquels ils ont voulu bien faire, et que V.M. nous a fait la Grace de nous admettre en sa presence, & qu'elle l'a mesme devancée par les autres que nous en avons desja receus & dont nous luy faisons icy en toute humilité nos très humbles hommages & Reconnoissances, nous osons esperer qu'elle aura aussy agreable de les nous entretenir.

Et c'est Sire, ce que nous vous demandons en toute humilité affin qu'estans en seureté par vostre Puissance & par vostre Justice, nous n'ayons plus à demander à Dieu que le temps que V.M. voudra prendre pour accomplir & couronner ses conquestes, refaire de ceste Ville, qui fust jadis un des plus beaux Partages de nos Rois, le Siege qu'elle estoit d'une grande Monarchie qui s'estendoit jusqu'à l'Elbe & jusqu'au Danube, & en tout cas, Sire, quand V.M. ne voudra rien davantage, remettre chacun a la raison, qui sera la justice Universelle & la Paix generale & le bonheur du Monde, affin que la Chrestienté luy doive sa Liberté & son Repos : la Paix generale & le bonheur du Monde : Qui est aussy ce que V.M. a pour but & qu'elle tesmoigne desirer pour le fruit de tant de victoires par lesquelles elle a commencé & continué son glorieux Regne, de sorte, Sire, qu'elle soit tousjours l'amour & les delices & l'honneur de ses Peuples, la jalousie & le desir des estrangers, la gloire & l'admiration de nostre siecle, la lumière & l'exemple des siecles qui restent a venir & vostre Histoire, Sire, l'estude particuliere & l'emulation de tous les Roys & vostre posterité, sur tous les autres tousjours regnans, tousjours fleurissante, tousjours glorieuse & tousjours heureuse, jusques à la fin de tous les siecles. Qui sont les vœux que font à Dieu de tout leur cœur & que deposent en toute humilité aux pieds de V. Auguste Majesté, Sire, ses très humbles, très fideles & très obeissans sujets & serviteurs. »

9. Projets de harangues à Mazarin (septembre 1657)

Ferry a préparé deux harangues, toutes deux non dites : une s'il avait pu haranguer le roi, et l'autre dans le cas contraire.

- Premier projet

Source : BPF, ms 761².

Variante : BPF, ms 761¹.

« À M. le Cardinal Mazarin pour estre dit par l'ordre de l'Eglise de Metz, mais non dit pour ce qu'il na pas accoustumé d'ouyr les corps que ceux qui ony parlé au Roy, à la Reyne, & à M. le duc d'Anjou.

Monseigneur,

Après la grace que nous avons receuë de S.M. nous n'estimons pas qu'il y en ait & en effet il n'y en a point de pareille à celle que V. Em^{cc} nous fait de nous recevoir aussy à luy presenter nos très humbles Respects & obeissances. Car, M. avec ce que nous ne croirons pas avoir

⁷ Ici, dans la marge gauche, Ferry écrit « art.9 des particuliers de Nantes ».

autrement rendu un devoir complet, puisque celuy qui vous est deu, est la premiere partie de son service, et que le bonheur de ses Peuples commence par l'honneur d'approcher de vostre personne, ce nous en est encor un singulier de voir a souhait l'Homme extraordinaire, que Dieu tesmoigne en tant de sortes avoir de toute eternité preparé pour accomplir la Fortune de cest Estat, pour reduire celle de ses ennemis à demeurer en repos & à y laisser les autres & achever ainsy ce grand Cercle qui doit faire sans doute, la plus belle Face & le plus memorable endroit de son Histoire.

Et c'est, M. à quoy nous prions Dieu qu'il continue de cooperer magnifiquement avec vous, affin que V. Em^{ce} qui aide le Roy à former non seulement le plus glorieux, mais aussy le plus aimable Regne que la France ait veu depuis plusieurs siecles, ait bien tost la satisfaction entiere de le voir au point qu'Elle le souhaite, & où Elle l'avance par des progres si merveilleux.

En cest endroit, Monseigneur, nous supplions tres humblement V. Em^{ce} de nous permettre de luy dire que nous y avons un particulier interest, non seulement pour le Bonheur de n'avoir plus de voisins à craindre, mais principalement à cause des graces, dont nous luy sommes desja obligez, & dont nous luy faisons icy nos très humbles Recoignoissances.

Car M. outre ce Destin qui accompagne V. Em. par tout & qui d'abord luy gagne les cœurs à l'œil & à la parole, & qui a ravy les nostres avec son Nom seulement, Elle a encor daigné nous faire siens avec tant de bonté, que comme nous ne desirons rien tant que de le demeurer, & que nous le demeurerons en effect, quoy qu'elle ordonne de nous & que nous devons devenir, nous aurons toute nostre vie un attachement inseparable & déterminé à vostre prosperité & à vostre Gloire.

Et si l'affection que nous avons de Pere en Fils pour le service du Roy, estoit encor en estat de pouvoir recevoir quelque accroissement, nous souhaiterions bien M. que ce fust en un temps que V.E. nous voudroit faire la grace de luy donner quelque usage, puisqu'elle n'a pas besoing, comme les autres Grands de chercher ny de trouver les subjects & les instruments capables de ses ordres, parce que par son incomparable sagesse elle les fait tels qu'elle les veut employer affin affin que nous luy eussions encor ceste obligation de luy pouvoir donner les dignes preuves, dont nous la supplions cependant en toute humilité de recevoir icy les assurances veritables, qu'autant que le reste de ce Peuple, & que tous les autres du Royaume, nous & tous ceux que nous representons sommes & serons toutes nos vies, & de la plus haute passion, Monseigneur, vos tres humbles, tres obeissans & tres affectionnez serviteurs. »

- Second projet

Source : BPF, ms 761².

« À M. le Cardinal Mazarin, au cas que je fust appelle au Conseil comme on m'avoit fait esperer, mais non dit parce que cela n'arriva point.

Monseigneur,

Nous rendons graces à V. Em. de celles que nous en avons desja receues & de celle qu'il nous fait encor aujourd'huy de nous admettre en sa presence pour que nous puissions voir à souhait l'Homme extraordinaire que Dieu tesmoigne en tant de sortes avoir preparé pour accomplir la bonne Fortune de cest Estat & aider S.M. à former non seulement le plus glorieux, mais aussy le plus aimable Règne que la France ait veu depuis plusieurs siecles. Aussy M. outre ce destin secret qui accompagne V. Em. par tout & qui d'abord luy gagne les cœurs à l'œil & à la parole, & qui a ravy les nostres avec son nom seulement elle a encor daigné nous faire siens avec tant de bonté nous ne desirons rien tant que de le demeurer & que nous le demeurions en

effect quoy qu'elle ordonne de nous & que nous devons devenir, Nous faisons profession M. d'avoir toute nostre vie un attachement inseparable & determiné à vostre Gloire. V.E. Monseigneur nous fit la Grace à Montreuil d'ordonner des Commissaires à nos Deputez pour voir la Cahier des plaintes qu'ils avoient à presenter & daigner faire cognoistre qu'elle soit bien aise qu'on nous fist justice. Ils l'ont faite M. sur la pluspart ne reste que deux à regler & à pourvoir sur le tout que les intentions de S.M. & la Vostre M. soient respectueusement suivies qui est ce que nous supplions en toute humilité V.Em. d'ordonner affin que nous ne soyons pas les seuls de ceste ville. Sur quoy nous ne dirons plus que ce mot à V.E. si elle nous le permet, que comme nous ne demandons pas de nouvelles graces mais les anciens usages que nous avons receus de nos Peres esquels les Roys nous ont trouvez ou nous ont restablis & tousjours conservez non seulement par le benefice de leurs Edits dont ils ont bien voulu que nous fissions un article exprès mais encor quand il en a esté besoing par des graces particulieres parce qu'ils nous ont tousjours considerez avec quelque distinction des autres de nostre profession dans le reste du Royaume tellement M. que nous osons esperer que V.Em. nous fera la grace de nous donner part en la restauration publique que S.M. est venue faire en toute ceste ville & à la tranquillité qu'elle y est venue restablir puisque nous y avons tousjours esté trouvez en une partie assez considerable pour le service du Roy & pour la conservation publique autant que le reste de ce peuple & que tous les autres du Royaume nous & ceux que nous representons sommes & serons toutes nos vies & de la plus haute passion, M. &c. »

Annexe 21

Une prière de Ferry pour la santé de la reine Marie-Thérèse (1664)

Ce brouillon, de la main de Ferry, propose le texte d'une prière prononcée le vendredi 28 novembre 1664, après un sermon sur Genèse, 1, 31 (BM Metz, ms 1 085, sermon MMCCXCIV, voir ci-dessus annexe 11), dans le contexte d'une maladie de la reine Marie-Thérèse.

Source : BPF, ms 767¹⁰.

« Faite & recitée par ordre du Consistoire le Vendredi 28 novembre 1664.

Pour adjoûter à la priere pour la Royne particulièrement pour la santé de la Reyne regnante.

Car encor qu'on nous donne quelque meilleure esperance, neanmoins Seigneur la Maladie est si grande, les accidens à craindre si perilleux, les evenemens si importans, la Personne malade si precieuse, que nostre apprehension est trop raisonnable que quand il y auroit quelque excez tu es assez bon, mon Dieu, pour nous le pardonner.

Car enfin, mon Dieu, que seroit-ce si nous venions à perdre pour nostre extreme Malheur ceste bonne & sage Princesse en une jeunesse si tendre, et à quel danger reduirois-tu les esperances que nous avons eues de son Mariage, qui a esté le Gage & le sceau sacré d'une Paix presque desesperée après une si longue & funeste guerre & du restablissement du Bonheur public que ceste aimable Reyne a ramené avec elle en ce Royaume ? qui l'a confirmée par l'Heritier qu'elle a donné de ta grace à ceste fleurissante Monarchie, & qui n'est encor en ce danger que pour avoir produit un nouveau fleuron à nos Lys ?

Dieu misericordieux, que deviendroit le Roy son espoux ton oingt & le souffle de nos narines & de nos cœurs, par lequel nous respirons, & sous l'ombre duquel nous vivons parmy les nations, & qui nous couvre contre le hale & l'ardeur de nos ennemis, & à la bonté duquel après toy nous devons nostre conservation, ce Prince que tu as donné toy mesme pour des choses grandes, & qui en a fait desja de si merveilleuses seroit une horrible eclipse & opposition. Tu cognois son affliction & la douleur de son ame exauce le des cieux & que son oblation te soit fort agreable. [/]

Eternel nostre Dieu, nous n'osons pas dire Pardonne a la Royne ses pechez, elle est si sage & si bonne que n'estoit que ta parole n'exempte personne de toute foiblesse humaine & d'estre coupable devant toy nous pourrions la croire de tout point innocente, et que de tous autres pechez que les siens l'ont rendue malade. Neanmoins S. pardonne luy & à toute la maison Royale, s'il y en a quelque chose de meslé en ceste affliction.

Helas mais Seigneur ? Sur tout pardonne nous les nostres, & ceux du reste de ses peuples que nous avons plus de raison d'accuser d'en estre les causes plus certaines parce qu'ils sont très grands & en nombre infiny, & que nous avons desja trop merité de perdre ce bonheur duquel nous n'avons jamais esté dignes, et pardonne mesme a toute la Chrestienté les siens, et ne puny ny les uns ny les autres de ceste perte irreparable, qui pourroit mesme estre suivie d'une infinité d'autres, comme celles dont nous ne faisons que sortir.

Icy, Seigneur, nous n'exposons pas le sacrement sur les autels, parce que ta parole ne nous apprend pas qu'il soit institué pour cela ny en memoire des quarante heures qu'il fut mort parce qu'il ne souffroit ny ne meritoit plus, mais nous te presentons Jesus Christ ton cher &

propre Fils & la Verité dont ce sacrement est la figure, exposé sur l'autel mesme de la Croix par ton ordre & en l'estat qu'il souffroit & nous reconcilioit avec toy & nous meritoit toutes choses. Regarde Seigneur à ceste precieuse oblation & pour l'amour d'elle sois [/] appaisé envers nous & propice a ton Peuple & ayes nostre sacrifice agreable & nous rends nostre bonne Royne en parfaite & heureuse & longue santé.

Las Seigneur si tu en voulois des offrandes de bestes, de gasteaux d'encens, d'or & d'argent comme au temps des autres sacrifices, nous t'en donnerions, mais en ce temps-là mesme tu ne les as point eu agreables, mais le cœur brise &c. estoit-ce en quoy tu as tousjours pris ton plaisir, & que tu demandes encor sous l'Evangile comme le plus agreable avec celuy de ton Fils & c'est ce que nous te presentons icy de tous nos affections, & n'ayans rien de meilleur a voïer nous vouons icy que si tu nous exauces & nous rends nostre bonne Reyne en une parfaite & heureuse & longue santé pour vray tu nous seras Dieu, & combien que le sois des nos ancestres, tu le seras encor s'il est possible plus que jamais par le nouveau bien d'une merveilleuse obligation.

Mesme S. veuilles exaucer les prieres de nos concitoyens icy & par toute l'estendue du Royaume, encor qu'au reste ils ne soyent pas de nostre communion, sans avoir esgard à ce qu'ils y pourroient avoir de fort estrange que tu n'aurois point sanctifié, & de devotion volontaire dont tu n'as point parlé, ne laisse pas de les exaucer avec nous en un sujet de ceste importance ou nous sommes tous interessez affin que tous aussy te rendions ensemble des actions de graces solennelles, & que ceste bonne & vertueuse Princesse nostre Reyne nous appuye envers le Roy de sa protection & de sa bienveillance Royale sans distinction des choses que tu as reservees à ta cognoissance. »

Annexe 22

Un avis de Pierre Ferry sur l'indépendance de l'Église réformée de Metz (1646)

Dans le cadre du débat interne à Metz sur l'adjonction de l'Église aux structures synodales françaises, Paul Ferry utilise une lettre chiffrée de son frère Pierre¹ pour en faire un mémoire anonyme daté du 31 août 1646.

Source : BPF, ms 761².

« Extrait d'une lettre d'un ancien Pasteur qui a long temps servy en France. J'ay tousjours esté pour l'union, pour estre un remede tres propre contre les heresies & schismes. 2. Contre les censures ou trop aigres ou trop partiales. 3. Contre les Violences ou infractions & les despenses des deutes particuliers pour en poursuivre la reparation. Joint que par le moyen des Synodes Provinciaux & Nationaux vous pourriez vous faire cognoistre & ferez des amis. Mais d'ailleurs je voy que vous n'aurez plus si libre la recherche des Pasteurs : Qu'il faudroit donner aux Synodes Provinciaux le Quint denier de vos boëttes si vous n'en convenez expressement avec eux : aussy auriez vous les despens des voyages aux assemblees ecclesiastiques : & de plus quand je considere les Eglises de France, l'autorité que prend celle de Paris ou qu'on luy donne : le lieu esloigné où se font d'ordinaire les assemblees eccl. Comment les affaires s'y traittent (pour me taire de l'incommodité des voyages) je concluroy plustost à demeurer comme vous estes. La Minorité du Roy & l'absence de vostre Gouverneur pourroient faire reprimer ceste innovation, et je voy qu'il y aura tousjours du temps assez, si quelque necessité se presente, de demander aux Eglises ceste Union qu'elles ne refuseront. Les sujets qui ont donné lieu à ceste proposition sont un exercice assez ordinaire aux Deputés generaux, mais qui ne reussit pas souvent. D'ailleurs, tous les François estans habiles à estre pourvus des charges grandes & petites des Parlements & Bailliages, je pense que sans l'Union ces Deputez generaux sont obligez de faire instance sur ce refus, si l'Eglise de Paris leur en dit son advis & les en prie. Le principal secours devroit vous venir des Conseillers du Parlement & du Bailliage, s'ils avoient du Zele : voilà ce que j'ay jugé vous pouvoir dire.

[Verso] Advis d'un ancien Pasteur qui a servy long temps en France. Sur l'adjonction de ceste Eglise à celles du Royaume. »

¹ BPF, ms 762⁶, dossier 2, fol. 186.

Annexe 23

Une lettre de recommandation adressée à Ferry (1669)

Cette lettre de Céard, ministre de Francheval, où il est successeur de Pierre Ferry, montre certains mécanismes de la demande d'aide et de la recommandation entre pasteurs.

Source : BPF, ms 760³, fol. 80, lettre du 28 juillet 1669.

« De Francheval le 28. Juillet 1669.

Monsieur et tres honoré pere

Ce jeune homme estant obligé d'aller à Metz pour une tres mauvaise affaire pour sortir de laquelle il a besoin de la recommandation mais principalement de la charité de nos freres, il m'a prié qu'outre l'attestation de ses mœurs et de sa vie je luy voulusse donner quelque lettre de faveur envers les personnes de credit chez lesquelles il se pourra adresser. Je n'en connois point dans Metz que je conserve plus que vous, Monsieur, et le favorable accéuil que vous avez fait à celles que je me suis donné l'honneur de vous escrire me font encore prendre la liberté de vous adresser cet innocent criminel qui va pour obtenir la grace d'un meurtre que son arme a fait sans que sa main y ait presque rien contribué non plus que sa volonté. Toutes ses richesses sont ses bras et ses enfans dont je ne sais pas s'il y en a qui soient capables de gagner leur vie. Nostre eglise a eu soin de sa desolee famille durant qu'il estoit prisonnier, et à son depart nous luy avons donné selon nostre Indigence quelque peu d'argent pour le conduire à Metz et y faire quelque sejour mais comme il est question d'avoir ses graces pour lesquelles il faut quelque petite somme, honorez le de vostre recommandation sil vous plaist Monsieur, tant envers vostre eglise, qu'envers ceux de Messieurs du parlement qui sont de nostre religion et qui defereront sans doute beaucoup à vos paroles. Je loue Dieu de tout mon cœur Monsieur que vous soyez encore en estat de consoler les affligés, d'instruire par vos saintes predications le troupeau du sauveur, de convaincre les contredisans, et de ramener au chemin du ciel les ames qui en sont egarées. Dieu veuille vous conserver encore plusieurs annees la vigueur et la santé qui vous est necessaire pour un si St et si fructueux ministere, et en vous demandant la continuation de la glorieuse part que vous m'aves faite de vostre sainte amitié. Je demeure

Monsieur et tres honoré pere

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

Ceard. »

Annexe 24

Lettre de Paul Ferry aux pasteurs genevois sur le cas de Nicolas Anthoine (1632)

Le 30 mars 1632, Paul Ferry écrit à la Compagnie des pasteurs de Genève pour éviter l'exécution de Nicolas Anthoine, converti à une forme de judaïsme.

Source : [Michel DE LA ROCHE], *Bibliothèque angloise, ou Histoire littéraire de la Grande Bretagne, Par M. D. L. R.*, Amsterdam, Veuve Paul Marret, 1717, in-12, t. 2, 1^{ère} partie, p. 244-254¹.

« Messieurs & trez honorez Freres,
Je vous demande pardon de la faute que je m'en vai faire, si tant est que vous la jugiez telle. Aussi ne pretens-je pas de vous rien exposer icy que pour le sousmettre à vostre censure. J'ai appris avec une merveilleuse douleur l'histoire de ce pauvre Malheureux qui est parmi Vous : sur le sujet de laquelle je vous supplie me supporter en la hardiesse que je prens de vous écrire. Ce n'est pas du tout sans en estre requis. Joint qu'il ne faut pas attendre de vocation pour aider à conserver un miserable qui cherche sa ruine. Dieu, la Nature, [p. 245] la cognoissance, & les anciennes amitez me pouvans estre des causes suffisantes à cela. Aussi ayant servi d'instrument à l'amener à salut, je pense avoir beaucoup de raisons de desirer qu'il ne se perde, & de m'ingerer, s'il vous plaist, à y travailler avec vous. Je rends graces à Dieu qu'ayant voulu faire en luy un nouvel exemple de l'infirmité humaine, sa main l'ait amené au milieu de vous, où il a peu estre empesché de faire du mal, & où vostre esprit avec le sien concourront, comme ils font aussi, pour son bien & pour sa reduction. En quoy, Messieurs, je pense que le meilleur moyen sera la Douceur & la Patience. Je ne doute pas que son mal ne vienne d'une Melancholie noire & profonde, à laquelle je l'ai veu tousjours fort panché, sur tout depuis la desbauche qu'il fit faire à un jeune homme, lequel il tira de Sedan ici, où il pretendoit gagner quelque chose à lui enseigner la Philosophie, & que furtivement il emmena plus loing, nonobstant les remonstrances que je lui en avois faites avec instances de le renvoyer, & au jeune homme de s'en retour-[p. 246]ner, comme il m'avoit promis ; Monsieur du Moulin l'ayant ainsi desiré & moy, pource qu'il luy avoit esté recommandé. Dés lors il ne pouvoit supporter le jour, en faisoit fermer toutes les advenues chez un Gentilhomme où j'avois trouvé moyen de le faire placer, tousjours inquiet, sans pouvoir estre en repos en aucun lieu, taciturne, sans mesme se pouvoir exprimer qu'avec peine, & comme à mots arrachez, quelque peine que je prisse de le solliciter à se mieux ouvrir, à le faire venir chez moi, de fois à autre le recevoir à ma table, & de le faire traiter comme il fut avec un grand soin. Ce que nous ne pouvions attribuer qu'au mauvais succez qu'il avoit eu en un Synode de l'Isle de France, où il avoit esté envoyé avec tesmoignage & recommandation de l'Eglise & Academie de Sedan, & d'où il avoit pourtant esté renvoyé. Depuis la soustraction de ce jeune homme, il m'a tesmoigné par plusieurs Lettres d'en avoir un regret extreme, ne m'en a escrit pas une sans user de grandes deprecations, avec paroles d'un esprit abbatu, se ressentant [p. 547] &

¹ La lettre originale est aux AEG, Procès criminels, 2^e série, 2 334. Une partie de la missive a été éditée par Hubert ÉLIE, « La triste destinée d'un Lorrain au XVII^e siècle : Nicolas Anthoine », *Annales de l'Est*, n° 1, 1964, p. 60-62.

complainant surtout de quelques reprehensions qu'on lui en avoit faites hors d'icy ; de sorte que j'ay esté quelquefois contraint de luy escrire qu'il devoit nettoier son esprit de ces scrupules superflus, & de cette tristesse, non seulement hors de saison, mais dangereuse, & à l'exhorter de s'appliquer à l'estude avec gayeté & resolution de mieux faire. Tellement qu'il est bien à croire que sa Melancholie a esté encor noircie par ces pensées sombres, & de plus, irritée par la pauvreté & la nécessité de beaucoup de choses où il tomba tost après, & dont il s'en plaint fort souvent à moy par Lettres, jusques à me représenter les tentations dont son esprit se trouvoit lors presque du tout englouti. À quoy il semble qu'on peut adjoûter la forme de ses études attachées après le Vieil Testament, sur lequel il m'a escrit qu'il dressoit une Concordance. En tout cas quand bien ce ne seroyent là les causes de son mal, si est-ce que vous sçavez, Messieurs, qu'il [p. 248] se trouve une sorte de Melancholie, en laquelle les medecins reconnoissent *θεῖόν τι*, qui n'est pas néantmoins ni un Crime, ni un Châtiment de la Justice de Dieu, mais une grande misere. De vrai celle où il est tombé depuis son devoyement est bien pitoyable ; mais, Messieurs, je pense pouvoir oser dire, qu'encor que la Nature soit l'instrument de la Providence de Dieu, si ne faut il pas prendre tous ses accidens pour des punitions ou pour des exemples d'une mauvaise vie, ni la Manie de ce Miserable pour un chastiment exprés de son erreur. Y ayant tant de causes pour estimer qu'il vient du Vice du Cerveau & de la Mélancholie. Il semble bien que c'en ait esté seulement une exacerbation, laquelle ayant esté sedée par les remedes, ne luy a plus laissé son mal qu'en son estat precedent : & combien qu'il n'exorbite qu'en ce seul point duquel il est prevenu, il n'y a pas néantmoins sujet de conclurre qu'il y parle de sens froid, & d'un jugement lezé. Car c'est le propre de cette sorte de Mélancholie de n'avoir qu'un objet, laissant en toute autre chose à l'es-[p. 249]prit ses propres actions, comme vous sçavez mieux que moy ; tellement qu'il se trouve des gens doctes parlans en toute matiere avec beaucoup de tranquillité & de sçavoir, & n'ayans qu'un grain de folie qu'ils ne descouvrent que par periodes, ou à ceux qui leur en parlent. Auxquels je suis d'autant plus enclin de comparer ce Malheureux, qu'en l'endroit de la sienne, où il pense estre le plus sage, il se montre plus deplorable ou plus ridicule, disant chose de laquelle hors de cet accez il auroit honte, quand même il ne seroit pas Chrétien, puisqu'il nie, à ce que j'apprens, ce que Païens & Juifs attestent & confessent, & s'en vantent. Ce n'est donc pas Heresie, mais Blaspheme procedant d'un esprit plus malade que perverty, & plus transporté que s'emportant. De quoy aussi ses frayeurs & ses horreurs ordinaires sont à mon avis des indications certaines, sans qu'il soit necessaire de les imputer à un jugement de Dieu touchant sa Reprobation. Car après tout, Messieurs, il est certain qu'il vous trompe en disant qu'il y a huit ou dix ans qu'il a resolu en soy mes-[p. 250]me ce qu'il déclare à present ; car non seulement en cet entretemps il a tousjours fait toutes sortes de preuves personnelles d'une profession Chrestienne, mais a mesme gagné son Frere à la nostre, en laquelle il vit honnestement parmy nous, & a tasché d'en faire autant de son Pere, auquel comme à luy il en a escrit quantité de Lettres, qui ont passé par mes mains, plusieurs desquelles j'ay ouvertes, & que j'ay tousjours veuës pleines d'un style ardent & de tesmoignages d'une merveilleuse & peu commune affection à Jesus-Christ, & à la verité d'iceluy enseignée en nos Eglises, pour à laquelle les amener & tout le reste de leur famille, il leur escrivoit estre prest de mourir, si Dieu luy faisoit cognoistre qu'il y peut servir. Mesme lors qu'il fut receu au Ministere, il me l'escrivit de Geneve du 29. Novembre, comme à celuy qu'il souloit appeler, comme il fit encore lors, son très cher Pere Spirituel duquel Dieu s'étoit servy pour l'amener, disoit-il, à sa cognoissance, & me pria de les en faire advertir, ayant fait, comme il m'escrivoit, une constante & très-[p. 251]ferme resolution de vouloir de là en avant vivre en homme de bien plus que jamais, & de s'employer de toutes ses forces à l'acquit de son devoir.

J'estime donc, Messieurs & tres honorez Freres, qu'il ne doit point estre creu en cette perturbation où il est, & espere que si on luy donne temps, comme j'entends que vous faites,

pour cuver cette frenesie, il ne blasphemera plus, & que Dieu vous donnera consolation de vostre travail & de vostre patience. Pour cet effet je desirerois fort qu'on luy ostast d'abord d'autres gens que de personnes familiares, ou lesquelles il ait eu en respect & particuliere consideration, & par lesquelles il puisse estre traité doucement ; afin, ou que trop d'accours, ou trop d'instances, ou une juste severité, mais prématurée, ne mette le feu à cet Esprit.

Messieurs, permettez-moy, je vous supplie, de vous dire qu'il semble bien necessaire pour l'édification de l'Eglise que cette affaire se traite avec une grande retenuë. Tout autre exemple que l'on en voudroit faire, nuiroit sans doute merveil-[p. 252]leusement. Proposez-vous, s'il vous plaist, le scandale que l'on en recevroit prés & loing, & ce qui pourroit estre dit contre la Charge, & contre la Profession d'un homme venant du Papisme : Et ayant, parmi nous en Academies plus illustres, à la table de plusieurs Pasteurs, appris à Judaïzer d'un sens recognu, & jugé entier. Le Judaïsme aussi n'étant pas une Secte, de laquelle il faille rien craindre, il ne semble pas qu'il soit necessaire d'en prevenir la consequence par une punition publique. Peut-estre mesme que l'action n'en plairoit pas à tous. Il y a des fautes extraordinaires desquelles ayant le coupable à estre puny, on en oste le spectacle, & en supprime-t-on les Actes, pour n'en laisser la honte au siecle present, ni la trace à la posterité. En tout cas, il n'est pas besoing de se haster en chose, qui peut tousjours estre faite, & où le delay ne peut nuire, peut mesme quelquefois servir. À Servet dogmatisant d'un sens froid & sec depuis vingt ans & plus, en plusieurs lieux, de bouche & par Livres escrits & imprimez, & choses bien plus subtiles & plus perilleu-[p. 253]ses, il fut donné un long-temps pour se remettre. Encor, Messieurs, sçavez vous les divers discours, qui s'en sont ensuivis. Ce n'est pas que j'y trouve rien à redire : je pense qu'une telle Peste ne pouvoit pas mieux estre estouffée qu'en son propre feu. Mais cettuy-cy est hors de comparaison de choses pareilles ; & je prie Dieu de tout mon cœur qu'il luy donne une meilleure issuë, & vous, Messieurs & très-honorez Freres, de ne vous lasser point en cette œuvre de vostre grande charité, en laquelle il vous inspirera de prendre les remedes necessaires pour redresser ce Malheureux, & pour preserver l'Eglise de cette infamie. C'est le but que je me suis proposé en cette Lettre, laquelle je vous supplie très-humblement de n'avoir pas desagréable, qu'autrement je tiendrai pour non escrite, sinon en ces souhaits que je viens d'y faire, & ez prieres que j'adjouste que Dieu benisse tousjours abondamment vos personnes & vos saints labeurs, & accroisse vostre Eglise, & tienne tousjours vostre Etat en sa protection excellente, & moy en l'honneur [p. 254] de vos bonnes graces que je vous demande avec humilité, comme estant de tout mon cœur,

Messieurs,

Vôtre très-humble, très-obéissant, & tres-affectionné Serviteur,

Ferry.

À Metz le 30. Mars 1632. »

Annexe 25

L'Église selon Paul Ferry

Ferry annonce dans son testament l'existence d'un traité sur l'Église et ses marques¹, mais il le déclare inachevé, ce qui est confirmé par l'inventaire de ses papiers à sa mort² et par l'état de ce travail aujourd'hui³. La retranscription qui suit est peut-être une forme allégée de ce traité, bien que le plan ne semble pas correspondre à celui qui était prévu. Elle est plus sûrement la prise en notes, sans doute de la main d'un fidèle, d'un sermon ou d'un catéchisme général de Ferry qui a été considéré par le scribe comme un traité de l'Église. Les tournures de phrases comme « nous vous enseignons » ou « mes frères » le laissent entendre.

Source : BPF, ms 767⁹.

« [p. 1] Vingt deux^e. De l'Eglise.

Comme en la nature les premiers commencements des choses sont tousjours fort esloignez de leur juste perfection et de leur pleine grandeur, aussi en nostre estude la methode que nous suivons à les chercher est ordinairement differente de celle que nous suivons soit à nous les représenter à nous mesmes soit à les enseigner aux autres après que nous les avons trouvées. Nos premieres diligences commencent assez souvent par de petites rencontres pour parvenir à de mediocres effects et de ces effects aux grandes causes un ombre peut decouvrir un corps et peu de fumée un grand feu et des petits ruisseaux l'on va jusqu'au grandes rivières et de là jusqu'à l'ocean. Cela fait afin de suivre un ordre plus naturel on en prend un tout contraire on va des causes à leurs effects, de l'ocean aux rivières et aux ruisseaux, des corps à leurs ombres et prenant l'arbre par la racine, l'on en considere après le tronc, les branches, les fruits et les feuilles. Par la premiere voye tous hommes naturellement [p. 2] pourveu qu'il leur reste encor quelque estincelle de bon sens en tastonnant comme disoit saint Paul les creatures peuvent porter leur main jusqu'à toucher et recognoistre le createur, sans grande speculation, un voyageur rencontrant dans un desert les ruines d'une maison cognoistra tout aussy tost qu'il a passé par là autrefois quelque architecte et qu'une confusion de pierres tombantes l'une sur l'autre ne feroit pas des murailles des portes, ny des restes de cheminées ou de fenestres qu'il a remarqué peut estre encor, ceux qui regardent de loin des vaisseaux et des voiles parans aux vans evitant les ecueils, choisissant toutes leurs routes et apres plusieurs adresses, surgissans en fin au port concluront asseurement qu'il y a quelque bon pilote et que du bois et des cables et des toilles ne font pas tous seuls les manœuvres. Personne ne s' imagine qu'une armée qu'on verra marcher avec tout l'ordre de la guerre, n' ayt personne qui la conduise et l'on ne prendra pas pour un esprit fort esclairé celui qui dans un estat un peu reiglé remarque avec quelque attention des princes dans des palais, là des laboureurs dans leurs villages, des Magistrats au tribunal des [p. 3] marchands sur les places et tant de couriers et de troupes qui vont et viennent par les provinces tous ensemble vivre pourtant paisiblement sous mesmes

¹ AC Metz, II 297, dossier 2, p. 10.

² BPF, ms 867¹¹, copie de la main d'Othon Cuvier, voir ci-dessus, annexe 12.

³ BPF, ms 769³, dossier 3.

loix et dans toute cette diversité d'humeurs d'esprits et de desseins à mesmes interests publics se persuaderoit qu'un instinct aveugle et brutal produiroit toute la police, il y a bien moins lieu de croire qu'une rencontre de plusieurs corps trebuchans les uns sur les autres ou bien un rien ayt créé ce temple des cieux que de par hasard et fortune il arive que le soleil se lève pour nous esclairer tous les matins et que les semailles et les moissons retournent reiglement tous les ans, comme des moindres rayons ou qui rougissent les nuées ou qui la luisent sur les hauts arbres on porte incontinant sa veüe vers le soleil qui les envoie de tant de merveilleuses œuvres qui paroissent en tout l'univers, l'on montre aisement à ma main qui les a faites, de la magnificence des cieux à la majuesté de leur autheur, de la roideur des foudres à la force des bras qui les lance, de la providence ordinaire sur les bons et sur les mauvais à sa patiance et à sa bonté et des vertueuses qualitez dont il honore quelques hommes à ces infinis attributs [p. 4] de sainteté, de misericorde et de justice dont sans doute la divine essence ne s'est pas privée elle mesme quand elle les a donné aux autres, cette gradation a quelque chose de semblable à l'eschelle que voyoit Jacob et les esprits humains quand ils s'en servent imitent un peu les anges qui montoyent de la terre au ciel. Neantmoins c'est un ordre plus naturel et c'est le mouvement des plus forts anges de descendre du ciel en la terre et en se logeant comme au sein de cette toute puissante cause regarder comme d'une hauteur en bas les grands effects qui en resultent c'estoit un elans de Moyse, de David et des Prophetes qui montant l'un jusqu'à l'éternité de Dieu l'autre jusqu'à son tribunal, ô Dieu tu es tousjours le mesme le Seigneur est assis au ciel en tirent d'inaffillibles conclusions en faveur de leur immortalité ou en faveur de leur justice. C'estoit le thriomphe de Paul qui enjambant du premier par-dessus la croix de son Sauveur et puis de sa croix sur son throsne, regarde en bas Satan vaincu, la justice satisfaite et sa propre gloire assurée, insulte sur la mort et [p. 5] sur l'enfer et vous scavez comment Jesus considerant, que Dieu s'appelle Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et regardant cette puissance et cette bonté divine, qui perdroit l'une son droit l'autre son dessein sur des morts s'ils ne ressuscitoient pas a recogneu dans l'un et dans l'autre la resurrection des patriarches et a montré à ses apostres cette methode de chercher premierement en Dieu les causes de tout leur bonheur et pria d'en establir et d'en promettre tous les effects, c'est sans doute avec semblable raisonnement que les hommes de Dieu ont composé ce symbole ayant parlé premierement de la toute puissance de Dieu le Pere, puis des natures, offices, et souffrances de Dieu le fils et puis enfin du St Esprit qui ensemble font la totalle cause de nostre eternelle consolation et salut, la Trinité ainsi posee menent ensuite tous autres biens l'Eglise, la resurrection, l'éternité, &c. comme des miraculeux ouvrages et les salutaires façons de ces adorables personnes, tous les articles precedents doivent l'estre à ceux qui le suivent, par exemple je crois en Dieu le Pere, qui n'est pas un Pere comme ceux qui m'ont engendré selon la chair en leur foiblesse pour une vie perissable, c'est un Pere tout puissant, et Dieu de qui la nature et la puissance [p. 6] me promettent l'immortalité, je crois en Dieu le Pere tout puissant, dont je crois la vie eternelle je crois au Saint Esprit dont l'effect est de donner à la chair de tous les membres la resurrection qu'il a donnée à celle de Christ leur chef, je crois l'Eglise donc à peu pres comme Moyse apres avoir representé Dieu creant cet univers, l'agneau paschal occis et le St Esprit s'espandant sur quelques hommes tout aussi tost bastit et dresse le tabernacle, ces trois bastisseurs icy posez, le Pere createur, le fils l'agneau de Dieu souffrant et l'Esprit venant sur les apostres voilà l'Eglise, il faudroit considerer pour l'entiere explication de cet articles ces choses. Pr. L'Eglise quand à son nom et à sa nature, 2. trois qualitez une sainte deux universelles, 3. la communion des saints. 4. la foy pour la croire. Je crois l'Eglise tient icy son vray lieu devant les graces et les gloires dont elle est le sanctuaire et immediatement apres les trois personnes de l'adorable Trinité de laquelle elle est l'ouvrage, l'Eglise est une œuvre de Dieu infiniment plus miraculeuse et plus grande que la creation de tous les anges c'est son domicile entre les hommes, c'est l'armée

des Sts en Daniel c'est la pepiniere du paradis c'est comme Jesus l'appelle, le Royaume des cieux.

[p. 7] L'Eglise au sens que nous l'entendons icy car nous ne parlons pas de murailles ny de bastiments tels qu'on en voit des cimetières est une assemblée de personnes que le bon plaisir du Seigneur choisit d'entre les hommes pour les appeler à la foy en son Fils par la predication de l'Evangille et l'usage des sacrements et pour les conduire au Salut par la sanctification et par l'efficace du Saint Esprit. C'est en la langue de Moyse comme nous la traduisons, la congregation ou l'assemblée de l'Eternel et comme les septantes interpretes que les saints apostres ont suivi, l'appelloit tantost sinagogue tantost Eglise. Les saints apostres ont laissé la premiere aux Juifs parce que peut estre qu'elle exprimoit plus ordinairement cette sorte d'assemblée qu'on appelloit d'assignation limitée à certaines heures, à certains temps, et à certaines fastes dont les fidelles sont plus libres et ont retenu le dernier mot parce qu'il estoit fort receu parmy les Grecs pour signifier ces assemblées de gens qui à la voix du Heros et au son de la trompette sortoient de leurs maisons et quittoient toutes leurs affaires pour aller consulter ensemble sur les matieres importantes, [p. 8] au bien et à l'interest public. Les Grecs avoient des mots pour signifier des amas qu'on faisoit à cry public de toutes sortes de gens jusque mesme des villages ce qui ne convient point à l'Eglise laquelle n'est pas un receptacle ny un asyle ouvert à toute sorte de gens. C'est un sanctuaire affecté à certaines personnes choisies. Ils en avoient aussi pour signifier une assemblée faite seulement de magistrats et des plus grands de leur communauté ce qui ne convenoit pas non plus à cette assemblée de fidels dont souvent les plus considerables sont en ce monde les plus petits. Les apostres donc ont choisi et sanctifié ce 3^e mot dont est venu celui d'Eglise qui signifie de graves assemblées de toutes sortes d'honnestes personnes riches ou pauvres il n'importe qui vivent dans la société et dans la discipline de mesmes loix et qui ne s'emancipent à rien de tumultueux ny de mutin &c. ce qui convient bien à l'ordre et bien seance de la sacrée communauté de laquelle Jesus est le chef. De plus ce mot enveloppe en sa signification deux choses qui sont entierement essentielles à l'Eglise, la voix de Dieu qui nous appelle et le lieu d'où il nous appelle quand au lieu d'où il nous appelle ce n'est ny de l'Orient [p. 9] d'où comme en parlent les Prophetes il fait monter le soleil en l'appelant par son nom, ny du St Paradis d'où souvent pour nostre conservation il fait descendre les anges, c'est de l'enfer, et d'un estat où les tenebres la perdition et le peché ont établi leur effroyable regne, quand tous les demons et les hommes y courent et s'y precipitent. Dieu comme parle l'Apostre n'a point estendu sa main pour prendre aucun de ceux là, ny pour prendre tous ceux cy, mais seulement retirer la semence d'Abraham, qu'il aime et qu'il veut sauver. Sauvez vous de cette generation mauvaise o mon peuple fuyez de Babilonne &c. L'Evangille est une plus favorable voyx de Dieu qui se promene non plus en Eden, mais au desert où rencontrant la posterité d'Adam qui s'enfuit et celle de Jacob qui s'egare et tous ensemble qui se perdent rapelant ceux qu'il luy plait de tous les lieux où leurs esgaremens les a jettez, comme Noé, Lot, Israel, &c. de dessous un deluge qui va tomber du milieu d'un pays que les playes de Dieu vont confondre.

[p. 10] L'Eglise n'est pas une multitude de gens que leur propre raisonnement ou quelque rencontre est mise ensemble, c'est la voix de Dieu qui crie tantost du ciel comme à Paul et à Abraham, tantost de la montagne comme à Israel, tantost du desert comme aux Juifs, tantost du Temple et des Escritures comme tous les jours à nous. Vous ne pouvez vous assemble[r] que ce ne soit le souffle du Tout Puissant comme parle Esaye, qui vous appelle, soit par des anges, soit par des Prophetes, soit par des Pasteurs qu'il employe pour parler à vous, c'est Dieu qui parle &c. et la diligence des hommes à sortir chacun de son lieu afin de suivre cette voyx sont les causes naturelles qui constituent l'Eglise, et les deux specifiques marques qui la font recognoistre d'avec les autres assemblees. Ces animaux qui suivent le sifflet et la voix du berger sont des brebis et des troupeaux. Ceux qui s'assemblent aux cris publicqs et au mandement des Magistrats sont des bourgeois et des communautez de villes. [p. 11] Ceux qui

marchent au son des trompettes et selon l'ordre des généraux sont des soldats et des armées quand autrefois on decampoit au mouvement de la colonne et que l'on suivoit les Routes que Dieu declaroit par Moïse, c'estoit le peuple d'Israel, et aujourd'huy quand on est attentif à la voix du Sauveur, pour respondre quand il appelle, pour croire quand il enseigne, et pour obeir quand il commende c'est ce qui fait et qui marque les fidels et les Eglises ; Toutes ces multitudes d'hommes et tous ces peuples que la Providence de Dieu nourit au monde sont Eglises selon qu'elles reçoivent ou ne reçoivent pas la voix divine, ceux qui ne la reçoivent point du tout, quelques creances, quelques soins et quelques miracles qu'ils ayent d'ailleurs sont des Payens, les autres qui l'escoutent quand bien d'ailleurs ils ne seroient que la poussiere du genre humain sont des Eglises. Ces Eglises se considerent ou selon l'apparence de pieté, les marques de l'aliance les livres du Sauveur, et la profession des Saintes Escritures, qui les font recognoistre d'avec toutes les [p. 12] autres communautéz Juifves, Mahometanes ou Payennes aux yeux du monde, ou selon que ces vocations du ciel desquels leur exterieur porte la profession et la couleur sont aussi logées dans leur cœur. Au premier esgarde les Eglises sont apparantes et visibles, au second elles sont aussi vrayes, mais recognoissables à Dieu seul. De sorte que la seule parolle de Dieu selon qu'elle est prechée et receue parmy les peuples nous montrent entre tant d'assemblées qui partagent le genre humain qui sont celles qui ne sont pas Eglises, qu'elles le sont et qu'elles le sont d'avantage. L'Evangille publiant incessamment et les sacremens et les memoriaux de la passion et des souffrances du Fils de Dieu, administrez selon la volonté du Seigneur comme le sang de l'ancien agneau montre encor aux Anges et aux hommes où logent les Israelites, c'est une salutaire estoille qui monstre tous les jours aux sages où est Betlehem et en Betlehem où est Jesus et les oracles du Dieu vivant que les prophetes font distiller, sont les celestes rosées qui tombans sur les campagnes et y faisant croistre des fruits montrent le jardin et les plantes et le labourage du Seigneur.

La communion de Rome se veut faire cognoistre [p. 13] par d'autres marques en effect en ce qu'elle a de propre les Escritures ne serviroient pas au dessein qu'elle a de passer pour l'Eglise, elle a donc son recours au nom qu'elle se donne de catholique, catholique comme si l'on renvoyoit des criminels absous parce qu'ils se disent estre innocens : et comme si les plus desbauchées ne s'appeloient jamais femme d'honneur, secondement tantost elle allegue l'antiquité, comme si le purgatoire, la transsubstantiation, l'invocation des saints &c. estoient des doctrines aussi vieilles [*sic*] que les Apostres et comme si St Paul n'avoit rien fait que chanté [*sic*] la messe, ny St Pierre qu'envoyer des indulgences ou des interdicts par les Royaumes. 3.^t ils font de grandes trophées de la succession de leurs evesques, sans succession de doctrine comme si les Pharisiens et les scribes n'estoient pas venus apres Moïse et comme si des scelerats ne montoient jamais sur le thronne des plus legitimes puissances. Sy la succession suffisoit pour maintenir le rang et couvrir les fautes d'une Eglise, celle des evesques grecs est bien plus belle et plus certaine, et quand les evesques Romains la leur disputent parce qu'ils s'y trouvent quelques heretiques ils nous instruisent ce qu'il faut croire d'un ordre comme est le leur, deschiré [p. 14] par tant d'intrigues, d'usurpateurs et d'Antipapes et renions le siege ordinaire de tant d'athées et de sorciers &c. et dont aujourd'huy les meilleurs sont d'ordinaire symoniaques, St Ambroise disoit à propos que ceux qui n'ont pas la foy de Pierre n'estoient pas heritiers de Pierre. Lib.1. de Penit. c.6.

4. Tantost ils alleguent pour marque de vraye Eglise leur subordination à un seul chef et c'est le plus specifique caractere de leur catholicité, à ce compte, St Paul qui ne cedoit pas à St Pierre n'auroit pas esté catholique, les plus grandes Eglises du monde comme la grecques, et l'Abissine dont l'une rejette le Pape, et l'autre ne le recognoit pas demeureroit sous l'anatheme et s'il en alloit ainsi un article si important comme l'autorité du Pape meritoit mieux place au symbolle que la communion des Sts la remission des pechez &c. puis que tous ces articles icy sans celuy là sont inutiles, 5.^t ils se vantent de leur multitude, comme si

depuis ce que J.C. a dit Math.7.13.14 les esleus et les reprouvez changeoient de nombres, la vie et la mort de chemins et le ciel et l'enfer de portes, 6.^t pour la marque de la vraye Eglise il parlent [*sic*] de l'union de tous leurs membres marque qui se trouve en enfer et dont Satan se pouroit [p. 15] prevaloir et dire que son Reigne n'est point divisé et que les plus belles Eglises gouvernées par les Apostres n'estoient pas mesme de leurs temps unies. 7.^e ils n'oublient pas aussi entre leurs plus pompeuses marques la felicité temporelle et la splendeur aux yeux des hommes il faut bien s'estre oublié pour ne considerer pas qu'en tous ces points les Ottomans ont l'avantage, que l'Eglise porte la croix esgallement pour banniere et pour fardeau que le reigne de Christ n'est pas assez du monde pour en avoir tousjours les avantages et la splendeur. Enfin c'est une estrange pensée de chercher des marques d'Eglise dans la prosperité des marchands, 8.^t ils se glorifient aussi de la sainteté de leur Prelat, ouy sans doute tesmoins en soient les empoisonneurs dont leurs propres annales se pleignent qu'ils ont eu l'honneur d'avoir pour Papes. 9.^t Ils finissent par les propheties les revelations et les miracles et nous finissons en admirant le doit de Dieu sur ceux qui apres la pieté perdent souvent la prudence. L'on scayt comment les avis de J.C. et de St Paul decreditent les miracles et les auteurs des derniers temps. Nous ne disons pas icy que Rome loge l'Antechrist, mais nous pouvons dire qu'elle ne [p. 16] peut donner de plus avantageuses prises à ceux qui voudroient l'en accuser, qu'en se donnant de telles marques la justification seroit visible contre cet effroyable scandale qu'une Eglise ne peut pas estre le siege de l'Antechrist puis qu'elle n'en a pas chez elle, les instrumens ny l'attirail qui n'est fait que de splendeurs mondaines, de revelations et de miracles, il n'y auroit guerre d'esprit à vouloir attribuer à une Eglise comme la nostre qui ne pretend ny d'infailibilité ny de splendeurs ny de dirées perpetuelles, la voix de cette infame paillarde. Je siedois Reine dit elle et je ne verray jamais de deuil, et nous ne craignons pas avec le petit troupeau qu'on nous reproche que l'on impute à nostre Eglise d'envoyer les peuples du monde et d'estre assis sur plusieurs eaux &c.

L'Eglise de Rome descouvre impudemment sa turpitude, les propres marques qu'elle cherche pour mieux establir son honneur à peu pres comme les legendes pensans bien estaller les bontez de la Sainte Vierge, la represente faisant et souffrant souvent des choses qu'une femme de mediocre honesteté ne feroit pas. Rome en cherchant des grands avantages s'expose à d'horribles et à de honteuses suspitions et faitte comme une laide aveugle [p. 17] qui au lieu de fart vermillon, se noircit d'ancre ; mais retournons à l'Eglise cette belle communauté qui sort de la corruption originelle à tous les hommes comme de sa propre maison pour s'assembler vers le paradis qui est la maison des Sts Anges au cris publicq des Escritures qui sont la propre voix de Dieu nostre simbole l'appelle universelle devant la venue de J.C. L'Eglise estoit particuliere estant ou domestique chez Enoch, chez Noé, chez Abraham ou au plus nationale entre le peuple d'Israel elle n'avoit point de plus large estendue que la famille des patriarches ou le Pays de Canaan, car le grand Temple de l'univers qui presche comme le chante David la gloire du Dieu fort à tout homme qui vient au monde ne convertit pas les ames il peut nous rendre inexcusables mais il ne peut nous sauver quelques loix que Dieu depuis y avoit adjoutées et publiées d'une maniere en quelque sorte universelle au commencement du monde à Adam, à Cain et à Abel ou lors du Deluge à Noé, Sem, Cam, et Japhet se limiterent bien tost apres, les unes à Seth, les autres à Sem. Cain comme dit l'Escriture alla de la presence de l'Eternel de l'Eglise ; et Japhet et Cam laisserent bien tost corrompre à leur posterité leur religion et les preceptes de leurs peres et quant à la cognoissance du vray Dieu qui esclaira de temps en temps quelques [p. 18] Gentils soit des particuliers comme Job, Melchisedec Nahaman, Corneille, soit des corps de ville & des peuples comme les habitans de Ninive & de Gabaon c'estoit de beaux partages de la vocation de tous les peuples, & d'infailibles evidences que de tous temps & en tout lieu celuy qui invoque le Seigneur & s'adonne à justice luy est agreable infailiblement. Mais ces evidences & ces presages n'estoient que comme de petis feux en une nuit qui couvroit toute la terre : les

nations qui estoient en tenebres n'ont veu la grande et universelle lumiere que quand Jesus est né quand l'Orient d'en haut est apparu, quand le soleil de justice a esclairé tout l'Univers, quand le sang du Sauveur a arrousé toute la terre, & quand les langues sont descendues du Ciel pour se pouvoir faire entendre à tous les peuples. Cela fait les murailles de separation sont abatues, & les distinctions de Juif & Grec, d'Israélites & d'Incirconcis ont esté otsées. Le voile du Temple est fendu les poteaux selon la vision d'Esaye ch.6 sont renversées, le sanctuaire est universellement ouvert à tous & l'Alliance de l'Eternel enfermée au paravant dans une arche figure d'habitation & de repos, est portée sur des roues & par des cherubins volants pour rouler & pour voler universellement par le monde. Cette grace qui depuis la Pentecoste communique à tous les hommes les privileges qui depuis la Creation estoient particuliers à Israël surprit d'abord si fort les Juifs, & leur parut une nouveauté si estrange, qu'il faillut faire un article tout expres pour l'asseurer & des revelations miraculeuses aux St. AP. actes, 10, pour [p. 19] l'enseigner & pour la croire appres cet article dressé & cette revelation adressée quand bien tous les oracles qui en ont parlé s'en tairoyent.

Comme à l'esgard de tous les peuples l'Eglise est universelle aussi à l'esgard de tous les siecle cad qu'en tous les siecles passez, presens & avenir le Seigneur a tousjours eu, a, & aura jusqu'à la fin une Eglise & des fidelles. Je seré [sic] avec vous. &c.

Les Eglises particulieres peuvent finir & le chandelier se transporter, & s'esteindre tesmoin Silo. Jerusalem sous les Prophetes & les 7. Eglises d'Asye aux premiers temps de l'Eglise naissante. L'Eglise universelle subsiste en terre comme la lumiere au firmament elle n'y paroist pas tousjours comme la Lune elle a tentost quelque splendeur, tantost ses deffaultz & ses Eclipses elle estoit bien fort cachée sous Jesabel, elle ne le doit pas estre moins sous l'Ente Christ.

Les zizanies cachent la bonne semence & les calomnyes la vertu & les abus la verité & les superstitions l'Eglize. Mais quelque boüe ou quelque persecution qui lui couvre le visage & qui l'empesche de subsister, & les lieux & la terre qui ont esté creéz & se conservent pour la loger s'abiseront aussi tost que cet illustre hoste n'y sera plus.

L'Eglize universelle n'a pas de siege particulier qu'elle affecte ni à Jerusalem qui est la montagne des Juifs ni à Guerissim qui est la montagne des Samaritains, ni beaucoup moins aux montagnes de [p. 20] Rome. L'Eglize est ce grand arbre né de la moindre des semences, mais parce que sa racine est au Ciel qui l'humecte de ses influences il est creu tout d'un coup assez grand pour couvrir toute la terre, les Eglizes particulieres, ou d'Asye, ou de Grece, ou de Gaule, ou de Rome si elle ne se separoient point du tronq où sont les branches, c'est pourquoy dire aujourd'hui que l'on n'est point de l'Eglize sans avoir habitude à Rome c'est a dire qu'on n'est point du Genre humain sans avoir habitude en Grece, entretenons M[es] T[rès] C[hers] F[rères] nostre habitude ou plustost notre union avec Jes. que notre cœur nous assure & que nos actions le publient que nous croyons & vivons selon l'Evangile, hors cette Eglize là où cette multitude de tes croyans il n'y a point de salut à esperer, dans cette multitude & cette Eglize aussi M[es] F[rères] il n'y a point de condamnation ni d'excommunication à craindre. L'Eglize finalement est universelle parce qu'elle ne doit ni enseigner ni croire ou pour fondement de la foy ou pour regles de la S^{tteté} que ces doctrines qui par la voix des Sts Ap. sont devenües universelles. C'est un rayon du ciel & un article de Religion & c'estoit comme un seau [sic] d'infailible verité dont St Paul autorisoit la predication d'Epafras en Philippe, que ce qu'il leur evangelizoit estoit parvenu partout le monde Col.1. Les oppinions humaines comme les gestes des Philosophes avec toute leur eloquence & leur estude avoient de la peine à passer plus loin que leur escole, ou que les murailles de leurs villes. L'Arianisme autres fois & le Mahomethisme aujourd'huy fait à la verité de considerables progrez, mais à la faveur des empereurs des armées & des [p. 21] conquestes & il leur estoit aussi facile par ce moyen d'establir leurs heresies dans le monde que d'y faire courir leur monnoyes. Mais que sans avantage humain, & contre les opositions

du siecle, & de l'enfer une doctrine contraire au goust de tous les esprits & soustenues d'une seule poignée de pauvres gens s'estendit neantmoins par tout l'Univers en peu de temps comme la seule puissance du createur pouvoit donner au soleil cet incroyable rapidité qui en un jour luy fait faire le tour du Ciel (l'art humain ne sçauroit donner de tels ressorts à ses machines). La seule vertu du Sauveur a peu donner à son Evangille cet universel progres partout le monde. Toutes les doctrines qui sont essentielles à l'Evangille doivent porter ce caractere celle que nous vous enseignons positivement sont si visiblement telles que ceux qui nous demandent où elles estoient devant Luther les peuvent trouver dans leur sein. Elles sont encore aujourd'huy meslées sous les abis des Eglizes que la rouillure des siecles & l'esprit d'erreur a gastées comme des grains d'or sous du sable & des pierreries sous de la boüe. Les Juifs ont tout notre Evangille dedans les escrits des Sts Prophetes qu'ils ne veulent⁴ pas entendre & la communion Romaine a encore sous des monceaux d'abus qu'elle ne veut pas laisser, ce sont les Transsubstantiations, les Jubilez, les purgatoires & les autres fantaisies des hommes qui comme elles n'ont rien d'evangelique n'ont aussi rien d'universel. Les Sts Apostres ne les connurent jamais, & aujourd'huy des Eglises plus grandes que la Romaine les rejettent quelqu'effort qu'on ay apporté à les faire recevoir comme ce n'estoit qu'effort humain il ne les a jamais poussées plus loin que le [p. 22] district de leur Eglise le souffle du Tout Puissant leur a manqué à les épandre comme il leur a manqué à les produire de sorte que demeurans ainsi par le chemin & cours d'aleine s'il faut ainsi parler sous le destain & la disgrace des doctrines d'invention particuliere quand au jourd'huy les traitons de catholiques Romains, c'est comme qui parleroit de Mores, Blonds, & de Pygmées, de grande taille, s'ils sont Mores ils ne sont pas Blonds, & s'ils sont blonds ils ne sont pas Mores. Lisez les Stes Escritures les consilles vieux & nouveaux & les escrits de tous les Peres, ce que vous trouverez où tous ces livres & où tous ces Autheurs s'accordent, c'est une doctrine universelle. C'est celle que nous vous enseignons c'est celle que vous pouvez croire, elle ne peut estre fausse, puisqu'elle est appuyée du consentement general & qu'elle est universelle. Je croy l'Eglise universelle. Finissons cette matiere & regardons quels il nous faut estre en meditant que l'Eglise de laquelle nous sommes est Ste & la communion des Sts ce seroit une chose estrange que de quelque costé qu'on la prenne estant Eglise elle fust s'alle l'Eglise est cette multitude d'enfens dont prophetizoit Ozée qui monte hors de la terre parce qu'elle en succe la graice ; & cette Jerusalem que St Jean regardoit dessendent du Ciel parce qu'elle en prend son origine, sa perfection & ses graces. L'Eglise est le Royaume parce qu'elle a la forme d'Estat [p. 23] la plus parfaite le chef le plus puissant & les loys les plus exactes. & le Royaume des Cieux parce que ses habitans ne sont pas lensez de la terre où ils n'ont à passer que quelques heures comme ils le doivent des Cieux où s'il plaist au Seigneur & nous l'esperons ainsi, nous devons vivre à tous les siecles. Enfin l'Eglise n'est point une retraite de vagabons ny un azylle que Dieu ouvre à des garnemens c'est une communion des Sts. Le bien commun de cette societé n'est point cette matiere perissable, or, argent, pierre pretieuse &c. qui fait souvent perir ceux qui l'amassent, ce sont vertus, graces & faveurs Divines qui sont les richesses du Ciel l'honneur des Anges & la couronne des fidelles. Là s'expose en commun à tous la source qui n'estoit au paravant ouverte qu'à la maison de David pour le lavement de ses serviteurs, là Jesus s'offre avec son sang pour apaiser l'ire de Dieu & avec toutes s'en leva pour nestoyer l'homme pecheur. Là le St Esprit & verse avec liberalité tous ses dons, ses lumieres pour nous conduire en toute verité & aussi ses graces sanctifiantes pour nous conduire en toute sorte de Justice.

Là finalement le bonheur eternel & l'immortalité sont l'heritage qui se doit partager en la communion des Sts la seule difference est que les uns possèdent des-ja ce que les autres y pretendent mais tant y a qu'à posseder ou à pretendre en matiere de biens du Ciel la sanctification est egallement necessaire [p. 24] pour le comprendre considerant en 2^d lieux

⁴ Ferry avait initialement écrit « peuvent ».

avec quels heritiers l'Eglise nous assossie pour partager les biens de cette riche communauté ce sont les Sts ce ne sont point seulement les vivans qui sont la lumiere di monde & qui sont le seul de la terre quoy que souvent en petit nombre obtiennent du Seigneur la subsistance de nos Eglizes. Ce sont tous les Sts morts en J.C. les esprits sanctifiez toutes les Ames des Prophetes, des Martyrs, des fidelles, tous les Anges qui nous assistent. Les trois personnes de l'adorable Trinité qui nous ont créés qui nous sauvent si la distance ou les lieux ou des temps nous separent les uns des autres l'aparition du Seigneur nous joindra un de ces jours estans attendu jusqu'à ce jour là l'Esprit infini du Seigneur qui remplit les Cieux & la terre nous unit assez des-jà puis qu'il nous anime tous de la vie & qu'il nous tient tous en sa main. Venez M[es] F[rères] & prenez vostre sceance en cette generale assemblée portez les yeux vers J.C. L'autheur & le consommateur de vostre foy observez ce qu'il repond quand on le tante quand on luy demande, quand on le prend quand on le frappe son sang est le prix de vostre Ame si son exemple devient en suite la regle de vostre vie. À ses pieds voyez ce cercle de fidelles qui sont vos coheritiers & vos freres en vos communes souffrances apprenez ce qu'il faut faire & voyez ce qu'a fait Job quand il perdit tout, les Apostres quand on les lapide pour l'Evangille & St Estienne quand on le tue, dans tes employs de cette vie voyez plus loin ce que fait David à la guerre, Daniel en son gouvernement, Corneille au camp, l'Eunuque d'Ethiopie en son voyage dans les incidents & les affaires que vous [p. 25] pouvez avoir ensemble imitez, la condessendence d'Abraham à prevenir des querelles avec son Neveu, la pieté le soin d'Isaac à chercher un parti fidelle à son filz, la douceur de Moyse jusqu'à ses plus pauvres voisins & mesme ses domestiques, Job 31. M[es] F[rères] nous croyons tousjours la communion des Sts mais embrassons la toute entiere, celle de leur foy, de leur pieté, de leur perseverance, de leurs vertus & de leurs œuvres apres cela celle de leur immortalité de leur gloire & de tous leurs biens nous est absolument infallible. Celle là sans celle cy n'est non plus un mal à craindre que l'aneantissement de l'Evangille ni que la damnation d'un Ange & celle cy sans celle là n'est non plus un bonheur à esperer que l'abolition de la justice ni que le salut du demon le sens commun ne comprend pas que de salles animaux soient de condition & d'espece puissent apres leur infame vie dans la desbauche & de borbier monter au Ciel pour l'infecter & faire compagnie aux Sts Anges ce seroit des ordres bien mal donnez si l'inestueux Absalom prenoit place aupres de Joseph, ou Herodias & Jezabel aupres de la Ste Vierge, & nous ferions une idée fort indigne du Paradie & de la communion des Sts, si l'on s'imaginoit que Paul & Simon Pierre & Judas ceux qui ont edifié des Eglizes & ceux qui les ont deshonorées, ceux qui ont fait leur gloire & leur honneur de la profession de servir Dieu, & ceux qui en font leur honte comme s'ils ne servoient qu'un pauvre maistre, ceux qui s'affligent de leurs pechez & ceux qui se resjouissent & qui se vententent entroyent tous sales & netz Sts & prophanes pesle mesle en communion de mesmes biens. Au reste comme l'Escriture parle de Sts de deux sortes les uns qui sont universellement tels, & qui sont seulement appelez pour l'estre Rom.I.

[p. 26] C'est de l'exemple de ces premiers qu'il faut faire les regles & les preceptes pour nostre vie & non de tant d'autres personnages qui vivent exterieurement avec nous sous la mesme profession mais qui au reste n'ont guerre aquis avec S^{tteté} sous l'Evangille que cette S^{tteté} exterieure, titulere, & federalles cad d'alliance qu'avoient les Belliers, & les boucs & les autres bestes du sacrifice quand elles estoient pres des autels. Vous ne vous imaginez pas que l'aire du Seigneur soit jamais ici bas, sans paitre ni son champ sans zizanie, en cette grande maison de Dieu s'il y a des vaisseaux à l'honneur il y en a qui n'y sont pas & nous ne pouvons pas esperer que nos Eglizes soyent plus heureuses que les familles des Patriarches & que celle de Jesus pour n'avoir plus ni d'Esäus ni d'Absalons ni de Rube,s, ni de Judas ni quantité d'autres semblables creatures. Nous crions en gros aux multitudes qui font nostre corps plus visible ô Israël ne faites pas selon le train des nations. Mais ô vous qui estes les eleus du Seigneur ne faites pas mesme selon le train & les coustumes de tout ce qu'on

nomme Israël affin de pouvoir en cette rencontre pourvoir à vostre seureté, sans neant moins juger personne. Comme on void des inscriptions & des devises sur les frontispices des palais lisez ces deux inscriptions de l'Apostre St Paul 2. Tim. 2.29. à l'entrée de nos Eglises de tant de peuples qui s'assemblent pour escouter l'Evangille. Dieu connoist ceux qui sont siens mais que celui qui invoque le Seigneur se retire d'iniquité. Je ne cherche point les assurances de mon Electyion & mon Salut dans les livres fermez qui sont connus à Dieu seul je ne le cherche pas aussi dans des prophessions exterieures de servir Dieu qui sont tousjours communes à tout le [p. 27] monde, c'est dans le destachement d'aveq le monde, dans la reformation de mon corps & de mon cœur & de mes œuvres que j'en dois trouver les marques les lavements & les grands filacteres ne justifioient pas les scribes, & le Temple de l'Eternel ne servit qu'à brusler les Juifs, toutes les plus S^{tes} Eglizes ne sçauroient sauver un seul homme qu'en le reformant⁵ au Seigneur, et l'Evangille de Jesus non plus que ce linseul de St Pierre ne jettera pas dans le Ciel & dans la communion des Sts, des bestes immondes toutes vives sans en mortifier la chair sans en faire sortir le poisons [*sic*], sans en faire mourir les vices Pierre. Que cette mortification de vos vices & que cette sanctification de vos personnes soit universelle comme l'est la doctrine de vos Eglizes que ce ne soit une particuliere boutade qui vous face sortir d'Egypte & puis vous laisse pecher & perir dans le desert ni comme ces elans de Dragons qui s'enlevent d'assez haut dans l'air pour un temps & puis retombent dans la boüe, que cette mesme vertu de Dieu qui a porté les veritez que vous croyez jusqu'au bout de la terre conduise vostre pieté le long de ce desert jusqu'au bout de vostre course & puis comme l'Arche de Dieu avec tous ses ustensilles & toutes ses pieces apres avoir esté quelque temps promenée par le desert fut logée dans le Temple comme dans le lieu de son repos.

[Au dos du cahier] Traitté de l'Eglise
Vingt deux^e. »

⁵ Il est écrit au-dessus « conformant », sans qu'aucun des deux termes ne soit rayé.

Annexe 26

Un sermon oublié sur la grâce, publié par Paul Ferry en 1655

J'ai retrouvé à la BCU de Lausanne un sermon imprimé de Paul Ferry¹. Cet ouvrage, dont les biographes du pasteur ignoraient jusqu'à l'existence, a été publié dans un contexte de controverse intense : la *Réfutation* en 1655 par Bossuet du *Catéchisme* de Ferry paru en 1654 avait créé les conditions d'une reprise des débats entre protestants et catholiques à Metz. De plus, les jésuites et d'autres ecclésiastiques prenaient régulièrement place sur les bancs du temple pour assister aux prêches des ministres, comme la législation royale le leur permettait.

Ce sermon a été prononcé le vendredi 11 juin 1655 au temple de Chambière, à Metz, sur le verset 28 du chapitre 12 de l'épître aux Hébreux. Nous avons deux documents manuscrits permettant d'en préciser les conditions. Le premier est le cahier de notes ayant servi de trame à Ferry en chaire². On y voit qu'il a parlé devant ses collègues Jean Jassoy et David Ancillon, mais également devant le Père Sevestre et un autre jésuite inconnu. Il s'agit du sermon 866 de la série³, le cent soixante-cinquième sur ce chapitre et le troisième de la semaine sur le même verset, après ceux du dimanche 6 juin et du mercredi 9 juin⁴ : les jésuites étaient absents lors de ces deux précédentes occasions et il est possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle Ferry aurait précisément choisi celui-ci à cause de la présence des jésuites. Mais ce n'est jamais explicite, et aucun autre document (y compris l'imprimé) ne fait référence à ces auditeurs spéciaux. Le second document est le manuscrit qui a très probablement servi à l'impression⁵. On n'y note que très peu de différences de ponctuation et d'orthographe et on peut grâce à lui compléter certaines lacunes de l'exemplaire de la BCU de Lausanne, dues à la coupe des marges. Nous ne possédons aucun renseignement sur les conditions d'impression de ce sermon et sur la circulation de la version manuscrite. Cette dernière indique qu'il s'agissait d'un « sixiesme » sermon sur la grâce. Mais rien n'indique que les cinq autres sermons aient été destinés à l'impression.

¹ *Sermon de la Grace. Fait à Metz l'unzième jour [de] Juin 1655. Sur ces mots Hebr.XII.28 Retenons la Grace. Par Paul Ferry*, Amsteldam [sic], Jean Ravestein, [1655], in-8°, 47 p. L'exemplaire consulté est donc celui de la BCU de Lausanne, TS 571. Je tiens à remercier ici le conservateur, Silvio Corsini, pour son aide et sa gentillesse.

² BM Metz, ms 1085. Il s'agit du sermon MMXCIX (annexe 11).

³ Paul ferry avait entrepris la *lectio continua* de l'épître aux Hébreux depuis 1624, et ne devait l'achever qu'à une date inconnue, mais postérieure à 1656.

⁴ BM Metz, ms 1085. Sermons MMXCVII et MMXCVIII (annexe 11).

⁵ BM Metz, ms 1086.

Dans ce sermon, on observe essentiellement la volonté polémique forte de Ferry, loin de l'image « irénique » que l'on a voulu donner de lui par une mauvaise interprétation de son célèbre dialogue de 1666 avec Bossuet. Les attaques dirigées par le pasteur portent sur les dissensions catholiques sur le sujet de la grâce, notamment entre molinistes et jansénistes, oubliant volontairement les débats vifs qui secouent les Églises réformées de France sur le même sujet. Ferry lui-même, bien que sans doute plus proche des thèses orthodoxes, a été en correspondance avec les tenants des deux camps. La position de Ferry est donc claire : il faut faire front face aux réels ennemis, les catholiques, et ne pas s'entredéchirer. Au contraire, il est nécessaire de bien connaître les divisions des adversaires et les pointer du doigt avec la méthode historique qu'il a acquise au cours de son ministère. C'est tout le sens de cette prédication et du travail que le pasteur entame dans le même temps pour la réunion des réformés et des luthériens.

On peut s'interroger, avec Jean Brazi (voir pièce jointe 2 ci-dessous) si les fidèles de Metz ont pu pénétrer une prédication si complexe. Mais le fait est que Ferry a gardé au sein de son Église la réputation d'une éloquence rare : s'il a choisi de faire imprimer ce sermon, lui qui n'en livrait que très parcimonieusement au public, c'est qu'il le considérait sans doute comme révélateur de ses talents et comme utile à l'édification des réformés. D'ailleurs, le célèbre Valentin Conrart, qui a permis l'impression de tant de pièces de ce genre, considérait ce sermon comme tout à fait digne de voir le jour (voir pièce jointe 1, ci-dessous).

J'ai choisi de retranscrire le plus fidèlement possible l'exemplaire de la BCU de Lausanne, conservé sous la cote TS 571. Mais, les marges étant coupées, je me suis servi du manuscrit 1 086 de la BM de Metz pour compléter les lacunes : on retrouve ces précisions entre crochets. Lorsque les deux textes sont trop différents ou que le manuscrit 1 086 comporte une indication importante, je le précise en note.

« [p. 1⁶]
SERMO[N]//
DE LA GRACE//
Fait à Metz l'unzième jour [de]//
Juin 1655. *Sur ces mots Hebr.XII.28.*//
Retenons la Grace.//
PAR PAUL FERRY.//

⁶ Cette page de titre est complétée par le ms 1 086 de la BM Metz.

À AMSTELDAM⁷//
POUR JEAN RAVESTEIN. MDCL[V]⁸

[p. 3] Sermon de la Grace⁹

Fait à Metz l'unzième Jour de Juin 1655. Sur ces mots Hebr.XII.28. Retenons la Grace
Par Paul Ferry¹⁰.

Saint Augustin fait une remarque que je trouve aussi bien considerable, que comme ainsi soit, que les Romains attribuassent à chaque chose¹¹, & presque à chaque mouvement son propre Dieu, auquel ils faisoient mesmes des services, ils traittoient le seul Repos avec mespris. Car ils adoroient la Deesse Agenorie pour estre excités à agir, la Deesse Stimule pour estre stimulez & espoin çonnez à agir fortement, la Strenuë pour estre rendus vaillans, & ainsi des autres, chacune desquelles avoit son Temple & son service en la ville ; la seule Deesse du Repos n'y avoit pû estre receuë, & fut releguee hors de la porte Colline, où elle demeura ; soit pour ce que ce peuple là eust l'esprit inquiet, & ne voulut point de repos lequel mesme il ostoit au reste du monde : soit dit S. Augustin, pour signifier que [p. 4] celui n'en pouvoit avoir qui servoit ceste foule de faux Dieux, ou de vrais demons, n'ayant pas Jesus-Christ, qui promet de donner à ceux qu'il appelle, le Repos de leurs ames, s'ils viennent a luy.

A quoy s'ajouste ceste observation, que j'estime estre la principale à faire là-dessus : Que les payens mesmes ont estimé qu'il n'y a point d'action humaine, qui n'ayt besoin d'un Dieu pour estre excitée ou pour estre continuée : tant peu de pouvoir ils ont recognû que l'homme à de soy pour en faire aucune qui vaille : & qu'encor que le Repos soit chose desirable, & qui eust aussi son Dieu pour le donner, ils n'ont pas crû neantmoins, tandis qu'ils avoient encor quelque chose à faire, ou des ennemis à combattre, ou des limites à amplifier, qu'il fust temps, ny de l'admettre, ny mesme de le desirer.

Graces à Dieu, nous sçavons tous qu'il n'y en a qu'un qui preside à nos actions, & que nous n'en pouvons commencer une seule bonne que par son impulsion, ny la parfaire que par son assistance. Aussi est-ce une chose establee par sa parole, & creuë de long-temps en son Eglise ; Que pour commencer chaque bon acte, nous avons besoin de sa Grace, & qu'elle nous est aussi neces-[p. 5]saire pour le poursuivre & pour l'achever, Car c'est luy qui produit en nous toute bonne œuvre & qui l'y acheve, & comme dit S. Paul¹², y fait le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir : De sorte que tandis que nous sommes icy, nous avons tousjours besoin de la Grace pour estre meûs & portez à agir, & aiguillonnes à agir avec force, & soustenue à y insister avec perseverance. Qui est cause que nostre Apostre nous exhorte icy à la retenir, d'autant que nous devons tousjours operer le bien, pour ce que s'en est icy le lieu & le temps sans en devoir jamais cesser au monde, ny pouvoir esperer de nous reposer qu'au Ciel, où il nous est promis, parce que nostre tasche & nos combats seront achevez, & que nostre felicite mesme sera une Action en Repos.

⁷ *Sic.*

⁸ Il s'agit sans doute d'une impression de 1655, car Conrart donne son avis circonstancié sur l'ouvrage dès février 1656. Voir ci-dessous, pièce jointe 1. Au plus tard, l'impression est donc du tout début de 1656. La question se pose de la véritable adresse d'impression. Ferry n'avait pas de contacts à Amsterdam et il est possible qu'il s'agisse d'une fausse adresse.

⁹ Sur BM Metz, ms 1 086, il était précisé « Sixiesme » sermon de la Grâce. Dans sa lettre (pièce jointe 1, ci-dessous), Conrart se demande s'il est possible de faire imprimer les cinq autres. Mais cela ne semble pas avoir été le cas.

¹⁰ Sur BM Metz, ms 1 086, il y avait au départ écrit « Ministre de la Parole de Dieu à Metz », mais cela a été barré, sans doute par Ferry lui-même, ou par l'imprimeur. Cela s'explique très certainement par le contexte confessionnel tendu et par la lutte des autorités royales (notamment le Parlement) et ecclésiastiques catholiques contre la librairie huguenote : le but était donc d'éviter de les choquer par de telles expressions.

¹¹ Ici, en marge, on peut deviner la source et la compléter par BM Metz, ms 1 086 « De [Ci]vit. [1.4] c.[16] ».

¹² En marge, on peut deviner une note et la compléter par BM Metz, ms 1 086 : « Ph[il].2.[13.] »

Avant-hier¹³ nous¹⁴ vous dismes ce que les Jacobins, les Jesuites¹⁵ & autres de l'Eglise Romaine estiment & enseignent de la Grace efficaceuse, laquelle est appellée ainsi, parce qu'en effet elle excite les hommes à agir : & nous vous fismes voir les fautes que les uns & les autres y font : & que l'Efficace de la Grace n'est, ny une suasion interieure seulement : ny l'accommodement d'une Grace generale à l'humeur & à l'inclina-[p. 6]tion & à l'opportunité des Personnes : ny aussy une predetermination de Dieu abutant & appliquant la volonté : Mais nous avons reservé à vous dire aujourd'huy en quoy donc consiste ceste Efficace. Combien que le principal soit de la sentir operante en nous¹⁶, quand avec cela on ne sçauroit pas comment elle y est entrée. Car comme Dieu mit la main sur Moyse¹⁷ jusqu'à ce qu'il fust passé, afin qu'il ne le vist que par derriere, il cache souvent sa veuë¹⁸ & se contente de se faire voir par ses effects, qui sont les traces d'iceluy en l'ame fidele¹⁹ : Qui est se faire sentir quand il y est venu, afin quelle le retienne & ne le laisse plus passer. Neantmoins, par ce que nos Adversaires nous imputent sur ce sujet quelque une des opinions que nous avons refutées, & nous accusent d'introduire une Grace qui fait violence à la liberté de la volonté humaine, je veux m'acquitter icy en peu de mots de ma promesse.

Mais auparavant, il nous faut sçavoir que ceux que l'on appelle depuis quatorze ou quinze ans les *Jansenistes*, & qui se qualifient les Disciples de S. Augustin, parce qu'ils font profession de suivre sa doctrine en la matiere de la Grace²⁰, tiennent encor un autre chemin à part pour en trouver [p. 7] l'efficace. Car ils disent, que la Grace efficaceuse est une action de la vie : c'est à dire que ce n'est pas une action purement Divine, qui ait premierement esté exterieure à la volonté humaine, comme disent les Jacobins, les Jesuites & les Moralistes, mais une action que Dieu & la volonté font ensemble, & à laquelle la volonté se porte necessairement à cause du plaisir qu'elle y prend. Voila pour quoy ils en est ablissent l'Efficace en ce plaisir, que la volonté y trouve & y prend. Et de fait S. Augustin l'appelle une Delectation victorieuse : & par là ils croyent pouvoir accorder la liberté de la volonté avec l'Efficace de la Grace, parce que la volonté ne perd pas sa liberté par le plaisir qu'elle prend à vouloir quelque chose.

Or encor que ceste opinion ait quelque chose en soy de meilleur que les precedentes, neantmoins quand nous la considerons de pres, nous y en trouvons encor beaucoup à redire. Car quoy qu'ils dient en posant comme ils font avec les Jesuites, que c'est une action vitale que la Grace & la volonté produissent conjointement, ils en font deux Causes partiales, comme si deux hommes tiroient un mesme bateau, ou fissent quelque autre chose ensemble, [p. 8] & aussy tost l'un que l'autre, & aussy longtemps.

En quoy premierement il y à quatre choses inouyes, & au moins non recevables. I. Que l'homme produit une partie de la Grace, qui est une chose veritablement Divine, voire une partie de l'Efficace, qui est ce qu'il y à de plus Divin en la Grace. Et cela n'est-ce pas faire l'homme Autheur de sa Grace, & ne la pourroit il pas bien appeller sienne ? 2. N'est-ce pas

¹³ Au sermon du mercredi 9 juin 1655. Sur le même verset. BM Metz, ms 1085. Sermon MMXCVIII (annexe 11).

¹⁴ Il est difficile de dire pourquoi Ferry dit « nous », alors qu'il dit parfois « je ». Peut-être s'agit-il d'une volonté de montrer l'unité du corps pastoral messin ou, plus sûrement, d'une stratégie rhétorique.

¹⁵ BM Metz, ms 1 085. On sait qu'il y a des jésuites dans l'assistance... Il est, bien sûr, impossible de dire ce qui a vraiment été prononcé et ce qui a été rajouté. Il est également impossible de préciser quelle a été la réaction des jésuites. Mais l'absence de traces dans nos sources élimine l'hypothèse d'une éventuelle contestation en plein temple, ce qui aurait fait scandale.

¹⁶ Il s'agit là sans doute d'une façon de rassurer par avance ceux (sans doute nombreux, comme le rappelle Jean Brazi, voir ci-dessous pièce jointe 2) qui ne comprennent pas les subtilités théologiques.

¹⁷ En marge de BM Metz, ms 1 086, la référence : « Deut.32.22 ».

¹⁸ Dans BM Metz, ms 1 086, c'est « venüe ». Cela semble plus logique.

¹⁹ Dans BM Metz, ms 1 086, la formulation est plus lourde : « par derriere : cest à dire par ses effects, qui sont les traces d'iceluy en l'ame fidele ».

²⁰ En marge, en face, la référence est presque totalement coupée et une seule lettre apparaît. Mais on peut la restituer par BM Metz, ms 1 086 : « [Jansen. de Gratia Christi]i [1.4 c.1 & 2. & 1.8 c.1 & 2.] »

faire la volonté de l'homme l'Associée & la Compagne de la première Grace, au lieu qu'elle n'en est que la suivante, & leur faire par manière de dire, tirer en même collier & de même trait, au lieu que Jésus-Christ dit que l'une doit tirer, & que l'autre doit suivre ? 3. N'est-ce pas poser l'acte & le mouvement de la volonté de même instant que l'acte de la Grace, quoy qu'ils affirment que la Grace la prévienne ? c'est à dire, qu'elle soit en la volonté avant que d'y agir. Car encor que l'ame prévienne toute action naturelle, neantmoins il est évident, que l'acte de l'ame, & l'acte de la faculté sont de même instant en toute action, pource que la production provient de l'un & de l'autre acte également : comme estre Père & estre Fils sont aussy d'un [p. 9] même temps, encor que celui qui est Père soit premier que l'autre.

Mais 4. il faut trouver un point, auquel la Grace & la volonté se rencontrent, & où elles commencent d'agir ensemble : & je demanderois volontiers à ces nouveaux Auteurs²¹, si la volonté vient d'elle même à ce point. Je ne croy pas qu'ils l'osassent dire, parce que ce seroit presupposer en elle, & de sa propre vertu un mouvement utile à la Grace. Il faut donc que ce soit la Grace la première qui amène la volonté à ce point, & que par conséquent elle la prévienne.

En second lieu ils disent, que le plaisir que la volonté prend en ceste action, est la vraie Efficace de la Grace. Mais cecy les embarasse encor en de plus grandes difficultés. Car ce plaisir vient, ou de la chose qui plaist, ou de la volonté seule, ou d'elle & de la Grace ensemble. Ils ne voudront pas dire qu'il vienne de la chose même qui plaist : car en ce sens ils tomberoient contre leur gre en celui des Jesuistes qui posent l'efficace de la Grace en la congruite, ou accommodement avec l'estat auquel la volonté se trouve même sans la Grace : qui est une doctrine qu'ils combattent de tout leur pouvoir. Cela même aussy n'est [p. 10] qu'une Efficace morale²², qui consiste en ce que du costé de l'objet il y ait tout ce qu'il faut pour mouvoir & pour attirer la volonté. Et en effet avant que de pouvoir prendre plaisir à quelque chose il faut la considerer comme convenable : De sorte qu'il faudroit que la volonté, devant que d'y prendre plaisir, la considerast comme chose convenable : qui est presupposer qu'elle, ou l'entendement ait agy sagement, utilement, & salutairement avant que de l'avoir receuë : ce qui est un Pelagianisme tout formé. Voila pourquoy S. Augustin dit que c'est une grace de Dieu de trouver ce qui nous delecte, & encor une grace de Dieu de prendre plaisir en ce que nous avons trouvé. À cause dequoy ceux, qui s'appellent ses disciples²³, ne peuvent pas dire que ce plaisir vienne aussy de la volonté. Car je leur demanderois volontiers s'il vient de sa seule inclination. Ils ne le diront pas sans doute, car il y en faudroit presupposer une bonne avant la Grace : il y auroit aussy de l'inconvenient pour eux à dire que ce plaisir provienne de la Grace & de la volonté ensemble, car la question reviendroit tousjours de sçavoir par laquelle des deux il commence, puis-que ce ne sont pas deux causes partiales, comme [p. 11] je viens de monstrer. Il n'y en auroit pas moins à dire, que ce plaisir vienne premierement de la Grace, car il s'ensuivroit que ce ne seroit plus une action de la vie, comme ils disent, & nous aurions contre eux ce que nous pretendons. Il appert donc que les Jesuistes qui accusent les Jansenistes d'estre de même opinion que nous en la matière de la Grace, ou ne les entendent pas, ou, ce qui est plus vray semblable, ne le font que pour les rendre odieux, & quoy que ce soit, leur font plus d'honneur qu'ils n'en meritent : & que ny les uns ny les autres, ny tous ceux que j'ay dit, ne prennent pas où il faut l'Efficace de la Grace : qui est la cause de toutes les disputes qui travaillent l'Eglise Romaine, notamment depuis soixante ans. Et c'est ce que je vay monstrer maintenant, & quoy que ceste matière soit aussi ardue &

²¹ Il est intéressant de noter que Paul Ferry reprend implicitement la thèse selon laquelle la vérité est dans l'antiquité.

²² Ici, en marge, en face, référence en grande partie disparue que l'on retrouve dans BM Metz, ms 1 086 : « [Janse]n. [de G]ra[tia C]hri[sti l.]8. [c.3.] »

²³ Légère différence à cet endroit dans BM Metz, ms 1 086 : « Voila pourquoy ceux, qui s'appellent ses Disciples », et ces mots formaient le début d'un nouveau paragraphe, disparu ici.

difficile qu'elle est illustre, j'espere neantmoins avec ceste mesme Grace, sans laquelle nous ne pouvons rien, la rendre si intelligible, qu'il n'y aura personne, s'il s'y rend attentif, qui ne l'entende, ny des contredisans mesme qui ayent de la raison, qui ne la trouve raisonnable.

Je suppose donc pour cela une chose dont personne ne peut disconvenir. Que la Gra-[p. 12]ce efficace est une action, par laquelle Dieu fait, que la volonté de l'homme entende la verité Divine, & que sa volonté y prenne plaisir. C'est donc une chose excellente, laquelle Dieu crée & produit en l'un & en l'autre : soit pour y resider & y habiter, qui est la Grace inherente & habituelle, de laquelle nous avons parle cy devant, soit pour n'y estre qu'autant qu'elle y agit, qui est la Grace actuelle, laquelle depend de l'action de Dieu mesme, commenceant & cessant avec elle, ne plus ne moins que le jour depend de la lumiere du Soleil, & le suit : c'est-à-dire, qui commence & qui finit avec luy.

Or comme la conversion de l'homme est appellée sa Regeneration, parce que ceste œuvre de la Grace se fait avec l'ordre & à la maniere de la naturelle ; Nous posons en fait : Que comme le corps du Soleil à este devant ses rayons, le tronc de l'arbre devant ses branches, la source devant les ruisseaux, & que comme en la generation du corps l'ame anime premierement la substance, & puis l'article : & que la substance de l'ame est considerée devant ses facultez, parce qu'elles en coulent & reluisent de la : en la Regeneration aussi, la Grace est premierement mise en l'Ame, & [p. 13] dela elle passe aux Facultez d'icelle. C'est à dire, que Dieu la met premierement en la substance de l'Ame, & que de la elle se communique & se répand puis apres a l'Entendement & à la Volonté, illuminant l'un & sanctifiant l'autre : comme les lampes du Sanctuaire estoient produites du corps du chandelier sacré : Et comme quand Jesus-Christ fut trans figuré, la lumiere estoit²⁴ en l'ame, car l'Apostre dit qu'il avoit la gloire à la main, & delà se répandoit au visage & aux vestemens²⁵, il ne faut pas douter que la Grace de Dieu ne penetre la nature ou l'essence de l'Ame aisément, comme la lumiere se répand en l'air & le penetre, comme elle penetre une boule de crystal & l'illumine toute entiere, comme le brillant & l'éclat des pierreries les penetre & se jette dehors, comme le feu penetre l'or & le fer, comme un baume excelent penetre le corps, & une huile de senteur fait une matiere susceptible. Car la Grace estant une qualité spirituelle s'insinuë encor plus aisément en un esprit, parce qu'ils sont d'une nature approchante, & qu'ellè n'a pas besoin de lieu[.]²⁶ Ce qui s'éclaircit par l'exemple des Anges dont la substance est spirituelle, & par ceux d'Adam en son innocence, & de Jesus Christ en sa parfaite [p. 14] sainteté, desquels les ames ont este toutes penetrées de la lumiere de la Grace de Dieu, & comme les esprits bien heureux le sont maintenant de la lumiere de sa Gloire, & remplis partout de l'Essence de Dieu mesme, comme les pierres, pretieuses que j'ay dit, le sont de la splendeur qui les anime.

C'est donc chose, qui ne peut recevoir de doute, que la Grace s'insinuë en l'Ame & la remplit toute, & que c'est la qu'elle commence. Et c'est ce que Dieu fait par sa toute puissance, de la mesme sorte qu'il agit dans les esprits, parce qu'ils luy sont assujectis. Car il est en toutes choses par sa presence infinie, & mesme les Poëtes Payens ont dit que tout est remply de luy, & d'eux aussi l'Apostre à pris ce qu'il en dit au 17. des Actes. Que c'est en luy que nous vivons, que nous avons mouvement, & mesme que nous sommes. Or en ce faisant, il ne fait violence a personne, non plus qu'aux autres choses qu'il penetre. Car dit l'Auther de la Sapience²⁷, la sienne atteint en sa force d'un bout à l'autre, & gouverne toutes choses comme il appartient : Ce qui signifie aussi qu'elle les gouverne suavement, doucement : de sorte qu'en la Sapience de Dieu se trouve une douce for-[p. 15]ce, si forte qu'elle atteint depuis un bout à l'autre, c'est à dire, depuis le commencement jusqu'à la fin de chaque œuvre : mais si douce & si suave, qu'elle ne fait point de violence. Car comme le baume n'en fait point aux

²⁴ Dans BM Metz, ms 1 086, « vint ».

²⁵ En face, en marge, la référence est en partie coupée. Restituée avec BM Metz, ms 1 086 : « He[br. 12.]2. »

²⁶ Le point manque.

²⁷ En face, en marge, référence coupée quasiment totalement, voir BM Metz, ms 1 086 : « [Sap.8.]1. »

corps plus espais, & encore moins la lumiere au crystal ou à un autre corps où elle entre²⁸, ny la pluye à la terre, ny l'ame au corps où elle entre, & qu'elle penetre : parce que tous ces corps s'y plaisent : Beaucoup moins en fait la Grace à la substance de l'ame, parce qu'elle s'y agrée & qu'en effet la Grace l'annoblit, & est sa perfection : Aussi cela s'appelle une Infusion, parce qu'elle s'y répand par tout & se mesle avec elle, & que l'ame la reçoit sans repugnance²⁹.

Il est bien vray qu'il y à en l'ame, depuis le peché, une qualité vitieuse qui est opposée à la Grace. Mais l'ame pourtant ne l'est pas. Car comme une fluxion qui enfle³⁰ une main, n'empesche pas que l'huile ny entre aussi, laquelle, si elle est spécifique & appropriée à l'humeur, l'attenuë & la dompte, & peu à peu la chasse de la partie, non seulement sans douleur, mais avec plaisir : ainsi peu à peu la Grace chasse de l'ame la corruption sans que l'ame en souffre aucune douleur, qui [p. 16] au contraire en reçoit une grande delectation. Et de vray, encor que deux actes contraires ne se puissent rencontrer dans une mesme volonté, neantmoins les puissances, ou les facultés de faire ces actes contraires, ne sont opposées ny l'une à l'autre, n'y à aucun de ces actes opposez, & se trouvent ensemble dans le mesme sujet, soit qu'il agisse, ou n'agisse point. Ainsi le Philosophe appelle l'appetit sensitif un moyen ou une mediocrité entre la tristesse & la delectation, parce qu'il est le sujet du Triste & de l'Agreable. Ainsi la puissance de dormir & la puissance de veiller ne sont pas opposées, ny la puissance d'accepter & celle de refuser, encor que ces actes soient contraires. Aussi la Grace qui est opposee à la corruption naturelle, c'est à dire au peché, n'est pas pourtant opposée à l'Ame où elle est, & y est receuë avec grand plaisir de sa part.

Cela est d'autant plus aisé à concevoir, qu'en cet instant que la Grace y entre & la penetre, il n'est pas besoin que la volonté de l'homme y consente, veu mesme qu'elle n'y intervient pas encor. Car nous supposons ce que nous avons prouvé, que la Grace commence par la substance de l'Ame, & l'occupe premiere-[p. 17]ment, & devant qu'elle se respande & se communique de la à ses Facultez, & par consequent devant qu'elle s'estende à la volonté comme aux autres. Jusques-là donc la volonté n'est pas invitée à y consentir, & par consequent elle n'agissant point il ne s'y fait point de resistance, & n'y est pas necessitée aussi : D'ou il appert qu'il ne s'y fait rien de contraire à sa liberté en quelque sens qu'on la definisse & qu'on la prenne.

Il importe grandement de bien remarquer cela : & pour le mieux représenter considerez³¹ qu'il y à bien de la difference entre la maniere dont Dieu nous attire, & celle dont il convertit un Infidele. Car pour cestuy cy il faut beaucoup de Graces à la fois : à sçavoir que l'Habituelle s'empare de luy, & que l'Excitante tire de sa volonté un prompt consentement : ce qui ne se fait pas sans une grande & extraordinaire émotion, parce qu'elle n'y est pas accoustumée. Mais à peine personne de nous à il observé le moment auquel la Grace de Dieu a commencé de le prevenir, parce qu'estans nais de parens fideles, & en l'alliance de Dieu, nous avons reçu ceste Grace habituelle des nostre enfance & peut estre des [p. 18] nostre Baptesme, & quelques uns des le ventre, comme Jeremie, & Jean Baptiste, & comme nous voulons croire encor, la Vierge Marie mesme³² ; & peut estre S. Paul, & bien plus asseurement & bien mieux que tous, Jesus-Christ des l'instant de sa Conception.

Concevez maintenant ce que je vay adjoûter : C'est que ceste Grace habituelle passe de la substance de l'Ame, à la volonté, à l'entendement & à toutes ses autres puissances pour les sanctifier & les mettre en estat de pouvoir faire chacune son office & son devoir à l'égard du

²⁸ Est-ce une volonté de simplification ? BM Metz, ms 1 086 portait « diaphane ».

²⁹ Dans BM Metz, ms 1 086, pas de nouveau paragraphe à la suite de cette phrase.

³⁰ Dans BM Metz, ms 1 086, « affecte ».

³¹ Le début de ce paragraphe est légèrement différent et en tout cas bien plus court dans BM Metz, ms 1 086 : « Il importe grandement de bien considerer ».

³² Il est sans doute important de préciser la position théologique des réformés vis-à-vis de Marie devant des controversistes catholiques qui la déforment fréquemment à des fins de controverse.

bien sur naturel. Or en cela il n'est pas encor besoin que le consentement de la volonté intervienne. La raison est, que la Grace ne vient pas du de hors de la volonte, mais du dedans mesme, à sçavoir de la substance de l'ame, à laquelle la volonte tient par la racine, & n'en est elle mesme qu'une production : car pour faire que la volonte, entant que nature comme les Philosophes & Theologiens parlent soit animee & qu'elle vive, il n'est pas besoin qu'elle y consente, parce que c'est de la substance de l'ame que cela luy vient, & comme le tronc & la racine de l'arbre n'auroit pas besoing du consente-[p. 19]ment de la branche, quand elle en pourroit bailler, ny pour la produire ny pour luy donner la vie. Je veux dire par la, que pour faire que Dieu communique & face passer sa grace de l'Ame à la volonte dont elle est la nouvelle vie, il n'a pas besoin que la volonté y consente. Elle vient donc à la volonté par le dedans comme la seve passe de la racine & du tronc à la branche, comme l'eau coule de la source au ruisseau, & le laict aux mammelles, & le sang aux veines, & l'air aux poulmons, & comme les esprits trajettent par tout le corps sans aucune deliberation. Voila pourquoy la volonté ny resiste point. Car on ne resiste point aux actions internes, & la volonté n'en delibere point, non plus qu'elle ne delibere pas s'il faut respirer ou non. Voilla pourquoy comme les Philosophes disent que la respiration est une action naturelle & non pas volontaire, parce qu'il n'est pas besoin que nostre volonte y consente, nous disons aussi que l'inspiration de la Grace de Dieu en la volonté n'est pas l'action de la volonte & qu'elle luy vient de l'ame mesme où radicalement & originairement elle reside.

De ceste doctrine ainsi posee, & que je [p. 20] ne croy pas pouvoir estre raisonnablement contredite de personne, il resulte une response opportune à la difficulté que l'on forme avec tant de chaleur sur ceste matiere ; car encor que la Grace soit Interne à l'ame, ceux que nous avons refutez, presupposent qu'elle est quelque chose d'externe & d'estranger à la volonté. De là vient, pource qu'on croit que la volonté doit tousjours estre libre, que l'on se met en si grande peine de trouver à la Grace une Efficace qui soit infaillible, comme elle doit estre, & qui pourtant ne blesse point la liberté de la volonté. C'est ce qui fait dire aux uns, que ce n'est qu'une sollicitation, aux autres³³, qu'elle consiste en l'occasion : parce que les uns & les autres soustiennent que la volonté ne peut estre appellée libre, sinon qu'ayant toutes les choses requises pour agir, elle puisse neantmoins n'agir pas : aux autres³⁴, que c'est une Cause agissant, ou avec empire absolu, ou avec un plaisir victorieux sur la volonté par laquelle elle se fait obeir : parce qu'ils croyent que sa liberté consiste à ne pas estre contrainte, & à vouloir volontiers ce qu'elle veut. Et c'est ce qui fait tant de bruit en la Chrestienté & divise aujourd'hui [p. 21] les Docteurs de l'Eglise Romaine en ces quatre partie³⁵ differens, voire contraires que nous avons representez.

Mais en considerant, comme nous faisons, la Grace venuë par l'Ame à la volonté, il n'y a point de lieu à ceste difficulté : pource que d'abord la volonté la reçoit sans qu'elle y consente & sans qu'il en soit besoin. Or en estant penetrée elle mesme, elle n'a garde apres cela qu'elle n'y consente volontiers. Car nous supposons par la, qu'elle en est des-ja occupée, & sanctifiée, & mise en estat de se porter au bien, qui luy est convenable & qui luy est proposé. Car comme il ne se peut faire que l'homme ne vueille estre heureux, parce que la fin est l'objet de la volonté, il est impossible aussy qu'il ne vueille, & que sa volonté ne vueille avec plaisir ce, par ou il peut devenir heureux.

Et c'est ou il faut appliquer le dire de S. Augustin, que chacun est tiré par son propre plaisir, & celuy du second Concile d'Orange³⁶, que Dieu donne mesme une suavité à y consentir : car

³³ En face, en marge, référence totalement disparue que l'on peut retrouver avec BM Metz, ms 1 086 : « Les Moralistes, & les Jesuites ».

³⁴ En face, en marge, référence totalement disparue que l'on peut retrouver avec BM Metz, ms 1 086 : « Les Jacobins & les Jansenistes ».

³⁵ *Sic !* C'est « partis » selon BM Metz, ms 1 086.

³⁶ On peut sans doute imaginer la délectation particulière de Ferry à invoquer les Pères et les Conciles devant des jésuites... Les références en marge de BM Metz, ms 1 086 sont barrées.

ceste Grace excitante trouvant la volonté des-ja preparée par la Grace habituelle, l'attire aisément par similitude de substance & d'action, de mesme qu'un semblable en attire un autre. [p. 22] Car alors il y à une veritable & reelle sympathie entre la volonté & la Grace, parce que la volonté estant sanctifiée par la Grace habituelle, est appropriée, proportionnée, & en quelque maniere, connaturalisée à la Grace excitante, qui se presente alors pour exciter & avoir son consentement. Car ces deux Graces sont de mesme nature, & deux sœurs inseparables, & procedent d'un mesme Principe, & agissent par une mesme puissance, & tendent à une mesme fin : lesquelles venans à se rencontrer, s'accordent aisément, & se saluent, & s'entrebaisent, & s'unissent, comme une sœur, qui en reçoit, & qui en embrasse une autre.

Voila pourquoy la volonté y consent avec grand plaisir, & c'est où la delectation se rend victorieuse, parce qu'elle attire fortement, & agreablement nostre inclination. De sorte qu'en ce consentement il y à quelque chose de la Grace habituelle, & quelque chose aussi de l'excitante, & quelque chose aussi de la volonté sanctifiée par l'une, & excitée par l'autre : & ainsi il y à de la Grace de Dieu deux fois plus que de la volonté.

Je dis donc pour nous recueillir, que l'Efficace de la Grace habituelle consi-[p. 23]ste en ce, qu'elle entre en l'Ame & de l'ame en la volonté par ceste puissance infinie, avec laquelle l'esprit de Dieu penetre toutes choses sans violence & sans resistance, & par consequent qui ne geine point la volonté. Et l'Efficace de la Grace excitante consiste en ce, que rien ne resiste à son action, parce quelle trouve une volonté preparée qui la reçoit avec une grande delectation & agrément.

Qu'est il besoin maintenant de demander pour multiplier les Controverses, comme quelques uns font, si la volonté y peut resister ? puis qu'il doit suffire, & qu'en effect il luy suffit pour son salut, qu'elle n'y resiste point, ny resistera jamais, & n'y voudra jamais resister ? les Jesuistes disent que la Volonté ne peut estre estimée libre, si elle n'est indifferente à pouvoir recevoir la Grace, & à la pouvoir refuser : & à se pouvoir tourner d'une part & d'autre, comme font nos yeux. Mais certes l'Escriture ne donne point ceste Definition de la liberté. Ains, c'est le pouvoir de faire ce qu'on veut, & de vivre à son plaisir. La vraye Definition qu'on peut donner à l'action d'une chose, est celle qui decoule de son essence. La volonté fait le [p. 24] volontaire, mais ne dit pas le libre. Or une action est volontaire, quand la volonté la fait de toute sa substance, c'est à dire, de toute son inclination, & non pas quand elle en à pû faire un autre au contraire. Et ne disent ils pas mesme, qu'encor qu'elle soit quelquefois ravie par une passion vehemente, elle ne perd pas toute-fois entierement sa liberté ?

Ils disent, en second lieu, que sans ceste indifferance on ne peut meriter. Nous ne cherchons pas aussi de le pouvoir faire, estans contens de la Grace de Dieu & du merite de Jesus-Christ. Mais encor, son exemple destruit ceste hypothese. Car il est le seul homme qui à merité, & qui, quand d'autres auroient merité, ou pourroient meriter, à seul plus merité sans comparaison que tous les autres ensemble, & qui à merité sans estre in different, & sans avoir pû resister à la Grace. Et qui aussi à jamais oüy dire, que l'homme puisse ou doive meriter veritablement sa Conversion ? les Jesuistes mesmes ne disent ils pas, que par nuls merites l'homme ne peut meriter sa Justification ? Et ne disent ils pas, mais aussi le sçauroient ils nier ? que les actes elicites³⁷ de la volonté, c'est à dire, qui luy sont naturels, & lesquels elle ne fait point faire [p. 25] mais qu'elle fait elle mesme immediatement, ne peuvent estre forcez ny contraints : parce que la contrainte presuppose un principe externe avec resistance de la part du sujet auquel il agit, & sans qu'il y contribuë rien ? Et c'est où Dieu donne tousjours sa Grace à un tel degre qu'elle tire la Volonté avec elle, parce qu'il veut actuellement achever ce qu'il à commencé. Et de fait les Jesuistes avouent avec S. Augustin, que la Grace efficace n'est rejettee de nul cœur d'homme pour dur qu'il soit, qu'elle nous tire d'une impulsion si forte qu'elle se fait suivre : qu'elle nous fait mesme une espece de violence comme si elle

³⁷ *Sic*, « illicites » dans BM Metz, ms 1 086.

jettoit les mains sur nous. Qu'ainsy à elle contraint S. Paul. Cela est pour la premiere conversion.

Et quant aux autres qu'il est besoin de faire toutes les fois qu'il nous faut convertir du mal au bien, & du peché à la Justice, & qu'il nous faut tourner à faire quelque bonne œuvre : Dieu aussi, quand il luy plaist, donne sa grace à tel degré qu'elle se rend maistresse de nostre volonté par le plaisir qu'elle luy fait trouver en son action. Car c'est une maxime en la doctrine de S. Augustin, que nous faisons d'autant plus fort quelque chose, que nous y prenons plus de [p. 26] plaisir ; Mais d'autant que Dieu à trouvé bon de laisser en l'homme regeneré sa convoitise, & pour son espreuve, & pour son exercice, & pour son chastiment, & pour donner lieu à plusieurs vertus, & plus de necessité à sa Grace, il ne luy donne pas tousjours assez d'Efficace pour se pouvoir rendre incontinent maistresse de nostre lascheté ou de nostre resistance. D'ou viennent tant de manquemens à nostre devoir, tant d'exhortations mesprisées, tant d'inspirations eludées, & tant d'efforts & de desirs inutiles, tant d'advertissemens comme cestuy-cy, de *retenir la Grace*, c'est à dire, de continuer à l'avoir, en donnant lieu à son operation de la façon que nous vous avons dit ces jours passes : D'où procedent aussi, & les prieres des fideles & celles que nous sommes enseigner de faire, que Dieu nous l'augmente, & que sans attendre que ceste Grace habituelle ait achevé de sanctifier nostre volonté, il l'excite avec tant de force, que ce qui est des-ja sanctifié, y consente malgré le reste, & donne les mains. Les Jesuistes mesmes ne sçauroient rien trouver à redire en ceste doctrine, & faut bien qu'ils en soient convaincus en leurs consciences, puis qu'ils prient Dieu parmy leurs Devotions, que de la mesme [p. 27] sorte qu'il convertit & contraignit S. Paul d'entrer en son Eglise, il les contraigne aussi d'entrer en leur devoir & pour cela leur y face une sainte violence³⁸.

Et ainsi pour revenir à nostre texte & le clorre, il appert que son Efficace consiste en ce qu'elle sanctifie nostre volonté sans son consentement & qu'elle attire son consentement par un attrait invincible, mais agreable à la volonté des-ja auparavant sanctifiée. Et par tout ce que vous avez oüy, vous pourrez avoir remarqué, en quoy nous convenons avec les Jansenistes, à sçavoir, que la Grace excitante n'agit point sur nous comme sur des souches, puis qu'elle nous fait consentir de la sorte que nous avons dit, nous trouvant des-ja preparez par la Grace habituelle avec laquelle elle nous à prevenus : Et encor, en ce qu'ils n'estiment pas qu'il y ait aucune Grace suffisante que l'efficacieuse. Comme nous convenons aussi avec eux & les Jacobins, en ce qu'ils croient qu'une chose en³⁹ laisse pas d'estre libre, pourveu qu'elle ne soit pas forcée encor qu'elle soit necessaire : Et que la Grace, par laquelle Dieu veut le salut de ses esleus, est tousjours efficaceuse, & par elle mesme, & sans l'aide de la Volonté & jamais ne peut estre frustree.

[p. 28] Or n'ont les Jesuistes rien de si fort à opposer aux uns & aux autres qu'en les accusant de estre de nostre sentiment. C'est le sujet de tant de livres qu'ils font contre-eux. C'est pour cela qu'ils disent contre les Jacobins, que leur opinion est la nostre, ou bien approchant. Que le Pape Clement huitième fut diverty de decider ceste question en faveur des Jacobins, à quoy il avoit beaucoup d'inclination, parce que c'estoit la doctrine des Ministres de France⁴⁰ : & en toutes les fameuses Congregations tenuës à Rome devant ce Pape Clement & devant Paul V. touchant ceste matiere, les Jesuistes le reprocherent si souvent aux Jacobins qu'ils en lasserent les assistans. Et quant aux Jansenistes, c'est encor le sujet de tant de petits livres qu'ils font courir & voler par tout : quelquez uns imprimez mesme, & d'autres debitez en ceste ville, Que

³⁸ Cette bonne connaissance des doctrines jésuites est le fruit de longues recherches et de lectures nombreuses, recueillies notamment dans deux recueils conservés à la BMI Épinal-Golbey (ms 91 et ms 92). De plus, Ferry est le voisin des jésuites depuis 1642, date à laquelle le temple de la Chèvre contre lequel il vivait et qui ne servait plus qu'aux réunions du consistoire, a été donné par Louis XIII aux pères de la Compagnie de Jésus.

³⁹ *Sic*, c'est « ne » (c'est une coquille, car l'erreur n'est pas dans BM Metz, ms 1 086).

⁴⁰ Ici, il y avait une référence en marge, mais barré, à Bellarmin dans BM Metz, ms 1 086.

c'est nostre opinion toute formée : ce qu'ils taschent de prouver par quelques uns de nos Auteurs qui ont escrit de cest matiere, entre lesquels ils nous nomment aussi, qui vous parlons, pour en avoir aussi escrit de mesme facon, comme ils disent, il y a quarante ans⁴¹. Et de cela les uns & les autres, Jacobins & Jansenistes se deffendent avec grande emotion, & se vangent [p. 29] sur nous de ceste accusation par toutes les injures, qu'ils nous peuvent dire, encor que nous voulions bien les en descharger.

Et ne laissons pas de dire à leurs ennemis apres tout : que c'est une impertinente deffaite, pour éviter de leur repondre, de tirer des consequences de leur doctrine pour luy imputer que c'est la nostre : & en effet Jansenius s'en estoit des ja deffendu⁴². Car faudra il donc renier la Trinité, & l'Incarnation de Jesus-Christ, & son Babtesme, & se faire Turc en despit de nous ? Et pourquoy donc les Jesuistes enseignent ils encor la Predestination sans la prevision des œuvres, & que la Grace efficace est necessaire à tout bon acte, & que ce n'est pas chose incroyable que le peché puisse estre osté sans aucun changement du pecheur, & plusieurs autres choses que nous enseignons aussi ? Et pourquoy enseignent ils que la Grace efficace est une action vitale, puis-que les Jansenistes l'enseignent ? Et que seroit-ce donc si on leur disoit ce qui est vray pourtant, Que parmy nous dans le Royaume & dehors, plusieurs de nos plus excellens hommes enseignent le contraire des Jansenistes, & condamnent quelques unes de leurs propositions, par l'autorité mesme de Calvin : que quelques [p. 30] autres les estimoient indifferentes, & que nos Synodes Nationaux⁴³ n'en ont rien décidé ? Et ayans deffendu que les uns ne condannassent point les autres sur ce sujet⁴⁴, ont asses fait cognoistre qu'ils ne les tenoient pas pour des articles de nostre Religion⁴⁵. C'a aussi esté le sentiment des anciens Conciles approuvez & mesme celuy de Trente : puis qu'ils n'en ont point fait de decisions qui n'ayent laissé lieu à en disputer ; Et, ce qui est plus considerable, les Jesuistes mesmes n'en ont pas tousjours escrit de mesme façon. Car jusqu'à Louys Molina, ils avoient enseigné de la Grace tout autrement qu'ils n'ont fait depuis. Ce Jesuiste Espagnol mourut à Madrid aagé de 65. Ans, le 12. d'Octobre de l'an 1600. Cinq ans aupatavnat⁴⁶ avoit esté imprimé à Anvers son livre de l'accord du libre arbitre avec les dons de la Grace, la Prescience Divine, la Providence, la Predestination & la Reprobation : Dans lequel il se vançoit d'avoir trouvé, pour accorder ces choses, un moyen qui avoit esté ignoré par S. Augustin, duquel il parloit avec peu de respect, & combattoit entre autres la Doctrine enseignée par les Jacobins sur ce sujet : lesquels tiennent l'Inquisition & les principales chaires de Theo-[p. 31]logie en Espagne & en Portugal : & qui se plainquirent hautement de ce livre comme tenant plus de la motié de l'heresie des Pelagiens : Et leur plainte ayant este peu apres portee de l'inquisition (où ils en avoient fait citer l'Auteur) à Rome mesme, la Cause y demeura liee : & commença la matiere d'y estre traittee de part & d'autre avec grande contestation & opiniastre.

Surquoy sont considerables les paroles de Mariana aussi Jesuiste Espagnol, lors l'un des plus vieux de leur Compagnie, & que ses escrits ont rendu si fameux⁴⁷, en un Discours qu'il à fait

⁴¹ Paul Ferry fait ici référence au *Scholastici Orthodoxi Specimen. Hoc est, Salutis nostra Methodus Analytica, ex ipsis Scholasticorum veterum & recentiorum intimis iuxta normam Scripturarum adornata & instructa. Auctore Paulo Ferrio Metensi, Verbi Divini Ministro*, Golstadii [Genève], apud Johannem Lambertum [Chouët], 1616, in-8°, 559 p.

⁴² Dans BM Metz, ms 1 086 (pas dans la marge, mais à la suite de ce mot), il y avait la référence, « 1.8 c.21 ». Ici elle n'y est plus. Peut-être a-t-elle été mise en marge, coupée et devenue illisible ? C'est peu probable, car la marge de la p. 29 subsiste en partie, et on verrait sans doute quelque chose.

⁴³ À noter le « nos », alors que Metz était une Église indépendante qui ne députait à aucun synode français.

⁴⁴ Il s'agit de la seule allusion au débat sur la grâce à l'intérieur du protestantisme, mais uniquement pour montrer que les divisions sont moindres qu'entre jansénistes et molinistes, et que les synodes y ont mis bonne fin, ce qui est très contestable.

⁴⁵ Dans BM Metz, ms 1 086, un nouveau paragraphe commence à la suite de cette phrase.

⁴⁶ Coquille. BM Metz, ms 1 086 porte bien « auparavant ».

⁴⁷ Ferry fait sans doute référence aux thèses monarchomaques que cet auteur a soutenues.

des maladies ou des grands Defauts qu'il recognoissoit y avoir deslors en la forme de leur Gouvernement, au chapitre quatrieme qu'il eintitule, *De leurs broüilleries* : Il me souvient, dit il, *que deslors un grand Personnage lequel avoit grande cognoissance de ces affaires*, lequel il ne nomme point, mais qui fut le Cardinal Baronius, *donne advis aux nostres en temps & lieu de ne s'embarquer ny engager beaucoup en ceste affaire pour crainte de ce qui en est arrivé.* Et en effet dit le Jesuiste Fuligati⁴⁸, *quelques uns penserent que ceste Question ne seroit pas soustenue de tout l'ordre pour n'avoir esté mise en avant que par un Docteur particulier. Mais les [p. 32] Superieurs ne la voulurent pas abandonner, voyans son opinion estre des-ja suyvie de la pluspart des autres qui enseignoient parmy eux & pensans qu'elle estoit fort propre pour refuter les Heretiques d'aujourd'huy.*

Mais Mariana en dit une autre cause plus considerable. *Cét advis*, dit il, *ne servit de rien, tant pour ce que le General s'y trouvoit des-ja fourré bien avant ayant donné permission d'imprimer le livre, & qu'en Espagne les jeunes gens faisoient le tout facile ; & enfin le mal'heur voulut que tant l'Assistant à Rome que le Provincial de Castille, par les mains duquel tout se passoit, estoient Personnes sans Lettres : d'où s'en est en suivy dit Mariana ce qu'on à veu*⁴⁹.

C'est que le Pape Clement VIII. ayant au commencement de ce siecle evoqué à soy la cognoissance de ce Different, composa expres une Congregation qui fut appelée *De auxiliis*, c'est à dire, *Des aydes*⁵⁰ de la Grace, en laquelle il fit disputer plusieurs fois ces deux ordres : Le Jesuiste Suarez ayant esté appelé d'Espagne à Rome au secours de ses confreres, Nonobstant quoy, & les escrits frequents que le Cardinal Bellarmin y faisoit sur ceste matiere, le Pape enclina ouvertement à l'opinion des Jacobins, & voulut decider la question en leur faveur. Et ce fut en cet entretemps que les [p. 33] Jesuistes commencerent à revocquer son autorité en doute⁵¹, & proposerent plusieurs questions hardies ; entre-autres, qu'il est permis de se confesser par la poste à un absent nonobstant la Bulle de Clement 8. & que ce n'estoit pas un article de Foy, de croire qu'il fust legitime successeur de S. Pierre & disoient en France que le Pape estoit infallible, mais que Clement pouvoit errer : & que ce n'estoit plus une affaire de Pape mais de Concile general. Pour raison dequoy sans les Offices & l'Intercession de l'ambassadeur d'Espagne toute la Societé couroit grand danger.

Mais ce pendant le Pape mourut comme Bellarmin avoit prophetise⁵², & Leon XI. son successeur qui ne le fut que vingt six jours, & Paul V. apres luy : Que⁵³ quoy qu'il eust au commencement impose silence aux uns & aux autres, la voulut neantmoins depuis terminer : & en effet apres une Dispute de neuf annees, & deux cens Congregations, en avoit fait dresser la Bulle en laquelle il avoit condamne cinquante propositions de Molina, mais avant qu'elle fut delivree il mourut aussi : & depuis aucun Pape ne l'a osé entreprendre, peut-estre de peur de n'estre pas crû. Ce qui est [p. 34] bien vray semblable, puis-que mesme pendant que ces contestations duroient durant Paul V. le General des Jesuistes Aquaviva par son Decret du 14. Decembre 1613. en joignit à toute la Societé de deffendre & de soustenir l'opinion de Molina qui est par consequent aujourd'huy celle de tout l'ordre.

Or tandis que ces Disputes se continuoient à Rome, Jansenius Flamand, qui est mort Evesque d'Ypre en Flandre, en estudioit la matiere & en examinoit les raisons de part & d'autre ; & choisit une voye moyenne entre les deux, qu'il crût estre plus conforme à la doctrine de S. Augustin qu'il voyoit avoir esté le plus grand Defenseur de la Grace. & en composa un gros volume qu'il intitula *De la Doctrine de S. Augustin*, & qui fut imprimé la premiere fois a

⁴⁸ Ici, une référence en marge barrée renvoyait, dans BM Metz, ms 1 086, à une vie de Bellarmin.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ En face, en marge, référence coupée, que l'on peut restituer grâce à BM Metz, ms 1 086 : « [M. de] T[hou] 1.13[1 de] so[n Hi]sto[ire.] »

⁵² Est-ce pour accuser implicitement les jésuites ?

⁵³ Sans doute une coquille : « qui » serait plus logique, et c'est ce qu'on trouve dans BM Metz, ms 1 086.

Louvain l'an 1640. deux ans apres sa mort ; & la seconde fois à Rouen l'an 1652. avec plusieurs Approbations, en trois Tomes, au premier desquels il traite *l'Histoire de l'Herésie Pelagienne* en huit Livres ; au second, *De la Grace d'Adam & des Anges, De la Nature devant le peché & de la Nature tombee*, en sept livres : Et au troisiéme, *De la Grace de Jesus-Christ nostre Sauveur*, en dix Livres.

[p. 35] Comme cét ouvrage attaquoit notamment ceste nouvelle Doctrine des Jesuistes, il en fut aussi incontinent attaqué ; & apres une contestation qui à duré long temps entre eux, & ceux qui avoient embrassé la doctrine de ce livre, qui s'appellent Augustiniens ou Disciples de S. Augustin, & que les Jesuistes par mespris ou pour les rendre suspects ou odieux nomment *Jansenistes* ; le Pape Urbain imposa silence aux uns & aux autres, qui dura peu, parce que les ennemis de ces derniers, ayant extrait, comme ils disent, de ce livre quelques propositions qu'ils coucherent en des termes frauduleux, & qui pouvoient donner des sens de mauvaise interpretation contre la doctrine commune de l'Eglise Romaine, ils les envoyerent au pape Innocent X. dernier mort, qui par sa Bulle du dernier de May de l'an 1653. les condamna dans ces mauvais sens & sur ceste supposition que ce fust une heresie condamnée par le Concile de Trente avec les erreurs de Luther & de Calvin.

Ces propositions sont. La premiere, *Quelques commandemens de Dieu sont impossibles aux hommes justes, voulans & taschans de les faire avec les forces qu'ils ont presentement, & leur défaut la Grace, par laquelle ils leur soient* [p. 36] *rendus possibles*, La seconde, *en l'estat de la Nature tombée on ne resiste jamais à la Grace interieure*. La troisiéme, *Pour meriter & demeriter en l'estat de la Nature tombée, il n'est pas besoin d'estre libre de necessité, mais seulement de contrainte*. La quatrieme, *Les Demy Pelagiens reconnoissoient, que la Grace prevenante est necessaire à chacun acte, mesme pour le commencement de la Foy, & estoient heretiques en ce qu'ils vouloient que ceste Grace fust telle, que la volonte humaine luy pût resister ou obeir*. Et la cinquieme, *C'est une erreur des Demy Pelagiens de dire, que Jesus-Christ est mort, ou qu'il à repandu son Sang pour tous sans exception*.

Et quoy que le Pape par sa Bulle affichee eust qualifie ces Propositions *heretiques & fausses* : & quelques unes, *temeraires, impies, blasphematoires, des-ja condamnées auparavant*. Neantmoins ceux, qui les avoient soustenuës en sa presence, ont escrit de Rome mesme, qu'il leur avoit declarz expressement, & depuis encor aux Cardinaux & mesme aux consultants, & au General des Jacobins, n'avoir pas en entention & n'avoir pas aussi voulu par son Decret toucher à la matiere de la Grace, qui avoit este agitee durant dix ans devant deux Papes, ny par consequent prejudicier à la Doctrine de la Grace efficacieuse, qui l'est de [p. 37] par soy mesme, & necessaire à tout bon acte, ny à celle de S. Augustin ; Et leur fit considerer pour les en assurer d'avantage, Qu'il n'avoit pas aussi mis à la fin de sa Bulle, ces mots de *Plenitude de Puissance*, ny de *l'Indignation de S. Pierre & de S. Paul* contre ceux qui feroient au contraire, par lesquels on a accoustumé de conclurre les Bulles : comme s'il eust voulu leur en laisser ou insinuer quelque liberté ; approuva la protestation qu'ils luy firent de ne se départir jamais de la doctrine de S. Augustin & de la tenir aussi chere que la prunelles de leurs yeux, & apres les avoir loüés de leur sçavoir & de leur eloquence, & fait une largesse extraordinaire d'Indulgences, les renvoya avec toutes les consolations. Ce qui est cause, outre la fourbe qu'ils se plaignent leur y avoir esté faite par leurs parties, qu'ils disent qu'ils ont esté pris pour des autres, & ne se tiennent pas encor condamnez.

J'auray peut-estre esté trop long : Mais il m'a semblé que ceste Histoire ne viendroit pas mal icy pour clorre & terminer ce que nous avons à vous dire de la matiere de la Grace : qui est si belle, & si necessaire, & si celebre depuis douze cens ans en l'Eglise Chrestienne. Vous avez donc bien pû remarquer par les choses que vous [p. 38] avez ouyes que ceux de l'Eglise Romaine ne sont pas de si bon accord qu'ils nous voudroient faire croire, puis qu'ils sont encor à present en une si grande contestation sur ce sujet ; comme ils sont aussi : Si la contrition est tousjours necessaire ou si l'attrition suffit : S'il est besoin qu'il y ait des

Evesques ; & quelle autorité ils ont : Si le Sacrement de Confirmation est necessaire ; Si la Vierge Marie à esté conceuë sans peché : De la confession des pechez par letters⁵⁴ : De la frequente Communion : De la puissance du Pape & de celle des Roys : De l'autorité de l'Eglise & des Conciles : De la presence de Jesus-Christ en plusieurs lieux : & sur quantité de telles questions qui font plusieurs partis formés, debattus avec beaucoup d'obstination de part & d'autre, & qui feroient autant de schismes s'ils n'estoient reprimez par des plus grandes Puissances, qui n'empeschent pas pourtant que les esprits ne soient divisez. Car comme toutes les solutions de continuité ne sont pas exterieures, parce qu'il y en a souvent au dedans, encor que la superficie en demeure entiere, & ce sont les plus dangereuses : aussi y à-il des Divisions és ysprits⁵⁵, & és sentimens de l'Eglise Ro-[p. 39]maine, encor que la peau, ou la partie contenant soit saine & unie ; ce qui tesmoigne assés les animosités avec lesquelles ils disputent des controverses qu'ils ont[.]⁵⁶ Car encor qu'ils n'osent qualifier les opinions les uns des autres en termes formels, ils le font en des mots equivalans. De sorte que comme les nausées & les vomissemens, le sang sortant par les yeux, par le nez, & par les oreilles, & l'alienation d'esprit sont signes que le cerveau est blessé, il est aisé de juger aux façons de proceder des Docteurs de l'Eglise Romaine entre-eux és choses qu'ils ont à disputer ensemble, ou que le cerveau ou que le cœur est picqué, & qu'il y à de la solution en l'union qu'ils disent devoir estre marque de l'Eglise.

Nous voyons bien aussi, combien nous avons de sujet de remercier Dieu de n'estre pas sujets de la puissance d'un homme mortel & pecheur⁵⁷, qui pour s'instruire a besoin d'estude & du conseil d'autres hommes autant, & selon eux, encor plus sujet à errer que luy, lequel prene l'autorité de nous imposer necessité de croire autre chose que ce qui est contenu en l'Escriture divinement inspiree, laquelle seule ne peut errer.

[p. 40] Il reste que nous remercions Dieu de la Grace qu'il nous à faire⁵⁸, de nous en avoir rendu la Doctrine si pure, par laquelle sans doute ceste Grace est vrayment Grace : c'est à dire toute gratuite, toute entiere de la seule misericorde de Dieu : sans presumption de nostre part d'aucune preparation ou disposition, par laquelle nous y ayons contribue. Et c'est en cela que nostre Religion paroist mieux estre la vraye : Qui seule de toutes les autres est vrayment ce qu'elle doit estre, à sçavoir une Religion pour nous relire à Dieu, & un acte de Justice pour luy rendre tout nostre salut, par ce que tout luy est deu. *Car si c'est par Grace ce n'est plus par œuvres, autrement grace n'est plus grace, & si c'est par œuvres ce n'est plus par la Grace, autrement œuvre n'est plus œuvre*⁵⁹.

Et pourtant, tenons nous ferme à ceste Doctrine salutaire : Anathemisons tout coutes⁶⁰ celles qui attribuent à l'homme, aucune partie de la gloire⁶¹ de sa Conversion & du merite de son salut. Mais aussi apportons toute diligence à nous conserver cet inestimable thresor. Ne contristons pas le S. Esprit, & n'affoiblissons point son action par nostre obstacle ou par nostre non chalance. Ne resistons [p. 41] point aux Divines inspirations ; & les demandons à Dieu si fortes, qu'elles surmontent nostre tardiveté & toute deliberation au contraire.

Car apres tout, nous avons besoin que la Grace mesme nous retienne parce que la Perseverance est un don de Dieu, voire est une suite de Dons continuels : Et comme les couleurs dont le Soleil peint l'arc en Ciel & les nuës quand il se leve, se font par une continuelle irradiation de sa lumiere, aussi la Perseverance depend d'une continuelle influence & administration des

⁵⁴ Coquille, BM Metz, ms 1 086 porte « lettres ».

⁵⁵ Coquille, BM Metz, ms 1 086 porte « esprits ».

⁵⁶ Le point est oublié.

⁵⁷ Allusion claire au pape.

⁵⁸ *Sic.* BM Metz, ms 1 086 porte « faite ».

⁵⁹ En marge, en face, une référence totalement disparue, mais que l'on peut restituer grâce à BM Metz, ms 1 086 : « Rom. 11. 6. »

⁶⁰ *Sic.* BM Metz, ms 1 086 donnait juste « toutes celles ».

⁶¹ Coquille. BM Metz, ms 1 086 porte « gloire ».

secours de la Grace. Nul bled n'épyera qu'il ne soit nouë trois ou quatre fois. Soit que ce soit une mesme Grace, qui fait toutes les bonnes actions, comme c'est une mesme Vertu qui fait toutes les pulsations differentes : ou que ce soient autant de nouvelles Graces, tousjours est-il vray que nous en dependons continuellement, & que pour peu que ce secours nous deffaille, nous tombons : & s'il ne retourne incontinent, nous perissons : De sorte que, comme Innocent I escrivoit à un Concile de Carthage, si celuy par l'ayde duquel nous vainquons cesse de nous ayder, il faut necessairement que nous soyons [p. 42] vaincus ; voila pourquoy il ne se faut pas estonner si nous en voyons tomber icy & là, ny nous glorifier de ce que nous sommes debout, ny presumer que nous le puissions encor demeurer à l'advenir.

Ne dites pas la Grace de Dieu ne se perd point. Car le fidele ne le dit jamais pour en abuser. Que savez vous si Dieu ne vous l'osterait pas pour un temps pour punir nostre nonchallance ? Ne hazardons pas sur cela une chose si precieuse. Je diray hardiment, il vaudroit mieux croire avec erreur, que la Grace de Dieu se peut perdre, que de la perdre en effect, voire dis-je qu'elle se perd quelque fois, que de la perdre pour jamais : Voire, ne l'avoir point pour les instans que nous en abusons, pour ce que le peché n'en seroit pas si inexcusable. Mais encor, vous est il advis que ce soit peu de choses d'en perdre le sentiment ; d'estre comme David, quand la fureur de Dieu s'estoit jettée sur luy, qu'il souffroit ses effrois⁶² ; que ses estonnemens l'avoient retranché : & qu'il ne sçavoit où il en estoit : & comme Job⁶³, quand il voyoit Dieu courroucé & changé en ennemy, que ses flessches estoient en luy, desquelles son esprit sucoit le venin, & que les frayeurs [p. 43] se dressoient en bataille contre luy.

Mais encor, considerons ce qui nous est advenu. Dieu ne nous à pas appellez par une vocation commune ny par les seules œuvres de sa Puissance, qui doivent ravir tout le monde en admiration ; Ny par les seules merveilles de sa Providence, qui convie les sages à le cognoistre : Ny par ses biens-faits seulement, qui sollicitent les plus ingrats à sa recognoissance ; Ny par ses seuls jugemens qui incitent souvent les plus justes à repentance ; Ny par les seuls livres de sa parole, Ny par la seule predication de la Loy ny de l'Evangile ; encor que ce ne soient pas chose qu'il face à tous, & qu'en effect ce soit une Grace merveilleuse. Mais Dieu y en à meslé une autre bien plus excellente & plus salutaire : sans laquelle le reste nous est inutile ou vient à nostre charge. Il nous à ouvert les yeux, percé les oreilles, flechy le cœur, il nous à donné des autres yeux, des autres oreilles, un autre cœur & à fait de nous des gens nouveaux, créés de tout autre façon que la Nature, & que le peché ne nous avoit faits : & nous voicy devant luy, Nous ne sçavons le moment que cela s'est fait, ny comment il est advenu [p. 44] que nous cognoissons la⁶⁴ verites & nostre salut, & que nous l'aimons, & que nous avons des sentimens de luy que nous recognoissons bien n'estre pas de nous. Mais avec tout cela, ces choses sont encor bien foibles : Ceste Grace, qui à fait autre fois en nos Peres de si grandes choses⁶⁵, s'est fort abbatuë & ne produit plus que de foibles efforts, qui ne font pas aussi d'effets bien considerables. De maniere qu'encor qu'elle ne se pourroit perdre, il y à raison d'apprehender par le chemin qu'elle à pris, qu'elle ne vienne enfin où à se reduire à rien, ou à estre comme le talent enfoüy qui ne fut rien estime, ou à nous laisser faire comme si actuellement nous l'avions perduë, où à rendre nos pechés sans excuse pour l'avoir mesprisée, ou à nous laisser meriter ces Frayeurs, qu'⁶⁶ valent un enfer pour le temps qu'elles ont à durer.

⁶² Ici, en face, en marge, référence presque totalement coupée, que l'on peut restituer avec BM Metz, ms 1 086 : « [Ps.88.]8.[16-1]7. »

⁶³ Ici, en face, en marge, référence presque totalement coupée, que l'on peut restituer avec BM Metz, ms 1 086 : « [Job.6.]4. »

⁶⁴ Dans BM Metz, ms 1086, c'est « sa » vérité.

⁶⁵ La Réformation sans doute.

⁶⁶ Coquille. BM Metz, ms 1 086 porte « qui ».

Et il faut bien qu'il y ait quelque chose d'approchant à craindre : puis-que l'Escriture travaille à nous en faire avoir peur. *Tu es*, dit elle, *debout par fo*⁶⁷, *ne t'esleve point par orgueil, mais crain* : & en general, *Que celuy qui est debout regarde qu'il ne tombe, & employez vous à vostre propre salut avec crainte & tremblement*. Et pour cela, appuyons [p. 45] nous apres Dieu ; Car ce n'est pas assez que nous taschions suivant l'exhortation que nous avons oüye, & de la maniere que nous vous avons dit, de *retenir la Grace*, si Dieu aussi ne nous ayde à ce faire : Car les tentations sont grandes, le mespris, les rebuts, la haine du monde, les persecutions, les allechemens, & les trahisons de la chair, & tant d'autres choses, sont capables d'ébranler nostre constance : & comme een'est⁶⁸ pas assez que l'estomach ait reçu l'aliment, il faut aussi qu'une vertu occulte l'y en ferme, & en face l'agglutination, il ne suffit pas que nous ayons reçu la Grace. Il faut que Dieu, qui là mise en nostre cœur, l'y attache, & par maniere de dire l'infiltré avec luy, & tant y à, l'y seelle⁶⁹ de l'impression de son esprit. Faisons pourtant de nostre part tout ce qui nous sera possible, frequentons les saintes assemblées, oyons, lisons la parole de Dieu avec attention & avec reverence : communiquons au Sacrement de la Ste. Cene qui est l'instrument de ceste nourriture spirituelle : & comme en cor que la Nature ait donné quatre doigts à la main pour recevoir, elle luy en à en cor donné un, le plus petit de tous, pour [p. 46] faire le rond, & enfermer ce qu'elle a reçu ; Encor que la Grace de Dieu face elle mesme la plus grande partie de nostre apprehension, apportons y de nostre part nostre volonté pour l'achever, & pour retenir ce que nous avons reçu ; & nous consolons, Que comme encor que l'enfant empoigne de ses petites mains la mammelle, la succe, la voudroit quasi boire, ce n'est pas ce qui le soustient, mais la mere, qui d'une main luy presse le chicheron⁷⁰ en la bouche pour luy en espluyer⁷¹ le lait, & de l'autre le porte, le presse, le serre contre son sein, & presque l'y mettroit volontiers : Ainsi encor que ce ne soit pas nostre sollicitude qui nous soustienne, Neantmoins si nous faisons nostre devoir ou nostre possible ; si nous trions⁷² de la Grace que nous avons à la bouche, & que nous devons avoir au cœur, toutes les douceurs & toute la vertu que nous en pouvons avoir, Dieu ayant nos petits efforts agreables, subviendra à nostre infirmité, fera tousjours plus distiller en nos cœurs les sentimens de son amour, & les secours de sa Grace & nous multipliera des fortes inspirations que rien ne pourra enerver, Nous donnera mesme d'y obeir volontiers ; & de faire tout ce qu'elle nous inspirera autant [p. 47] que l'infirmité humaine, dont nous ne pouvons estre exempts, nous pourra permettre. De sorte que la⁷³ Grace & nostre sollicitude concourans ensemble à nostre conservation, il prendra plaisir de la nous continuer, & en tous les lieux dangereux nous portera, serrera, embrassera de ses deux mains, depuis nostre jeunesse jusqu'à nostre vieillesse toute blanche ; & ainsi nous fera passer sans achoppement & sans dommage le chemin qui nous reste, & enfin nous emportera dans les Cieux, où nous serons rassasiez à souhait de toutes les mammelles de ses consolations & de toutes les sortes de sa Gloire⁷⁴ ; Et en ceste attente, à luy soit gloire, benediction & louange des maintenant & és siecles des siecles. Amen. »

⁶⁷ Coquille, il faut lire « foy » (BM Metz, ms 1 086).

⁶⁸ Coquille, BM Metz, ms 1 086 porte « ce n'est ».

⁶⁹ Dans BM Metz, ms 1 086, « scelle ».

⁷⁰ Sens figuré. Ce mot veut dire normalement « pois chiche », mais ici « bout du sein ». Edmond HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, 1932, t. 2, p. 263.

⁷¹ « Verser en pluie ». *Ibid.*, t. 3, 679.

⁷² Coquille, il faut lire « tirons » (BM Metz, ms 1 086).

⁷³ Sur BM Metz, ms 1 086, c'est « sa ».

⁷⁴ En face, référence quasiment effacée en marge, mais que l'on peut reconstituer par BM Metz, ms 1 086 : « Esa[ye 66.]11. »

Pièces jointes :

1. Copie d'une lettre de Valentin Conrart au sieur de Dompierre à propos de ce sermon (23 février 1656)

Source : BPF, ms 761¹.

Il s'agit d'une copie de la main de Paul Ferry d'une lettre du célèbre académicien Valentin Conrart, qui avait déjà fait imprimer quatre sermons du pasteur en 1646⁷⁵.

« Extrait d'une lettre de M. Conrart écrite de Paris à Monsieur de Dompierre Lieutenant du Roy à Marsal le 23 feb. 1656

C'est l'estat où j'estois lors que vostre dernier paquet me fut rendu & où je suis suis encore & quoy que je ne me puisse remuer je ne laissay pas de me faire lire dès le jour mesme le sermon de M. Ferry que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer. La matiere en est si illustre d'elle mesme & il l'a traitté si solidement, & avec tant de clarté quoy que Mrs de Port-Royal en ayent fait beaucoup de Livres fort doctes & admirablement bien escrits, je vous advoüe sincerement que j'en ay plus appris dans ce seul sermon, & avec plus de satisfaction que dans tous ces gros volumes. Je ne scay s'il a fait imprimer les 5 autres⁷⁶ qu'il a prononcez sur le mesme sujet, mais s'il ne l'a fait, il seroit à souhaiter qu'il le fist affin que nous eussions en nostre langue un Traitté complet de la grace, qui pour dire le vray, est le fondement de tout le Christianisme. Au cas ou il auroit donné au public ces 5 autres sermons je vous supplie que je les puisse avoir par vostre moyen, & s'il ne les a pas mis en lumiere, employez je vous en conjure, toutes vos persuasions pour l'obliger à les y mettre. Je voudrois que les miennes y puissent quelque chose, je vous prierois de les y joindre & de les faire valoir par les vostres. Mais ce que vous ne pourrez faire, tant en cela qu'en toute autre chose, me sera très impossible & je ne devray jamais songer à le tenter.

Et sur la fin⁷⁷

Dans le temps que ceste censure se resolvoit (en Sorbonne contre M. Arnaud) on a publié trois lettres si ingenieuses & si adroites qu'elles ont eu une generale approbation de toutes sortes de personnes, mesmes du Peuple aussy bien que des gens de lettres, & qui plus est, de ceux du party contraire qui ont conservé quelque reste d'equité. Je scay bien que l'on en a desjà envoyé en vos quartiers, mais comme je ne scay si vous & M. Ferry les avez veües, j'ay jugé à propos de vous les envoyer. Vous y verrez une partie de l'Histoire de la Censure finement & agreablement rapportée & l'embarras où les pauvres Thomistes se sont jettez par la persuasion des Jesuites⁷⁸. Je seray bien aise de scavoir quel jugement M. Ferry en aura fait ; Mais je le serois beaucoup davantage d'avoir ses cinq autres sermons de la Grace, à quoy je vous conjure d'apporter tout le soing que vous pourrez.

[Au dos] Jugement de M. Conrart sur mon sixiesme sermon de la Grace.
23 feb. 1656. »

⁷⁵ *Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz*, Charenton, Louis Vendosme, 1646, in-8°, 232 p. Sur les conditions de cette impression, voir les lettres adressées par Conrart à Ferry (BPF, ms 760³, fol. 196-197) et les minutes de lettres de Ferry à Conrart (BPF, ms 761¹). Voir ci-dessous, annexe 36.

⁷⁶ Conrart savait donc qu'il s'agissait d'un sixième sermon, mais il n'en paraît rien sur la version imprimée. Sans doute a-t-il su par son correspondant qu'il y en avait cinq autres.

⁷⁷ Note de Paul Ferry, qui rédige la copie.

⁷⁸ On voit la délectation des réformés face aux controverses intra-catholiques.

2. Lettre de Jean Brazi à Paul Ferry concernant le sermon (1^{er} mai 1656)

Source : BPF, ms 335¹, fol. 211-212.

Cette lettre montre que le sermon a été diversement reçu dans le monde réformé. Ici, Jean Brazi, ancien pasteur et régent à Sedan, correspondant de Ferry depuis les années 1610, lui précise ce qu'il pense. Les termes en grec ont été retranscrits et traduits par Guillaume Frantzwa, élève à l'École nationale des Chartes. Qu'il en soit remercié.

« [Fol. 211 r^o] Monsieur et très honoré Frère.

Ce mot sera pour vous remercier de la confirmation de votre sainte amitié, qui m'a tousjours esté et me sera precieuse ; et du livret de la Grace, que j'ay receu avec joye et ai leu avec attention : dont vous me demandez mon advis⁷⁹ : que je vous dirai avec liberté et vous prierai de le recevoir comme d'un homme versé plustost ès humanitez et en une theologie simple et clairement solide, telle que nous l'avons receue du Seigneur. Vous dites vrai, que vous prenez un moyen extraordinaire de trouver l'efficace de la Grace car vous traitez de la Grace si scholastiquement, que à peine la dixiesme partie des fideles de vostre Eglise vous a peu entendre. Telle doctrine convient plus à un auditor de Theologie, qu'à une Eglise, où chacun se trouve pour estre instruit en la pieté. Vous dites que Dieu met premierement la Grace en la substance de l'ame, d'où elle se communique à l'entendement et à la volonté ; comme en la transfiguration de Christ, la lumière estoit en l'ame, car l'apostre dit qu'il avoit la gloire à la main. Hebr.12.2.⁸⁰ Je ne trouve aucune trace de nostre doctrine au lieu allegué : encore moins en l'histoire de la transfiguration ; si vous ne prenez το προσωπον⁸¹ et τα ιματια⁸² pour l'ame. Ce que je ne pense point. En traitant de la Foy, il faut suivre la parole de Dieu, sans laquelle [on ne peut]⁸³ οδαν υγιεσ⁸⁴. Nostre corruption n'est point en la substance de l'ame, ni du corps ; mais ès facultez de l'homme entier, l'entendement estant obscurci de tenebres, la volonté depravée, les affections desreglées. Ce que St Paul appelle le vieil homme ο φθειρομενος κατα τας επιθυμιας της απαλησ⁸⁵ : et veut que nous soyons renouvellez τω πνευματι του νοου ημων⁸⁶, Eph.4, 22, 23. Et quand il parle de l'Esprit et de la chair, qui convoitent l'un contre l'autre, et produisent tant de mauvais effects Gal.5., 16, 17, 18 : il designe les mesmes facultez corrompues et renouvelées. Tellement que nostre regeneration ou sanctification, qui est la Grace inherente en nous et l'operation de l'Esprit de Dieu, regarde directement et totalement non l'ame ; mais ses facultez, que la Grace restablit. Car l'ame est tousjours de mesme en sa substance, et est le sujet des facultez qui par le peché sont corrompues ; et par la Grace sont restablies ; ce que demonstre les exemples de la lumiere dedans le crystal, le baume qui penetre le corps, le feu qui entre dans l'or et le fer qui changent les qualitez des facultez, et non la substance, sinon au regard des facultez. Ce que vous recognoissez aussi en vostre livre. Ce que vous adjoustez que la Grace chasse la corruption avec grande delectation et sans douleur.⁸⁷ La parole de Dieu en dit autrement. Rom.7, 22, 23, 24. Où le plaisir du nouvel homme est joint avec la douleur du vieil homme, et cela reciproquement, qui fait que le fidele s'escrie ταλαιπωρος εγω ανθρωπος⁸⁸.

⁷⁹ Je n'ai pas retrouvé trace de cette lettre.

⁸⁰ *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité, p. 13. Citation légèrement modifiée.

⁸¹ « La figure ».

⁸² « Les vêtements ».

⁸³ Ajout qui semble nécessaire pour rendre la phrase cohérente avec le reste du texte.

⁸⁴ « Faire route sainement ».

⁸⁵ « Celui qui est corrompu en suivant les désirs de la mollesse » La terminaison grecque semble ici fautive, il serait plus juste de trouver « απαλασ. »

⁸⁶ « Au souffle de notre esprit ».

⁸⁷ *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité, p. 15-16. Citation légèrement modifiée.

⁸⁸ « Je suis un homme misérable ».

[Fol. 212 r⁸⁹] Vous concluez que la Grace s'insinue en l'ame et la remplit toute et qu'elle commence là. Comme Dieu est par tout par sa toute puissance act.17.⁹⁰ J'aimerois mieux dire, que la Grace est en l'homme tout entier, tant au corps, qu'en l'ame, conjointement, non separement : me joignant à St Paul Rom.6, 11 & 12. οτω ...⁹¹, υμεις λογιζεσθε εαυτου νεκροσ μεν ειναι τη αμαρτια ζωνταιο τω θεω εν Χρ ισ(τ)ω⁹² Ιησο τω κυριω ημων. Μη ον βασιλευετω η αμαρτια εν τω θνητω υμων σωματ ι, ευ το υπακουσειν αυτη εν ταισ επιθυμιαισ αυτεσθε⁹³. Ce que vous dites p.15 que la Grace entre en l'ame et la penetre sans que l'homme y consente, avant que de se communiquer à ses facultez. C'est vostre imagination, sans parole de Dieu ; hors de laquelle, sans peur de se tromper, un bon theologien ne doit rien avancer. La parole de Dieu ne nous propose autre salut qu'en Jesus Christ, par les merites duquel nous sommes justifiez par foy que le St Esprit opere en nous par l'ouie de la parole de Dieu, et non autrement. Ceste parole est la puissance de Dieu au salut à tous croyans ; c'est la semence de nostre regeneration et sanctification ; c'est par elle que Dieu allume en nos cœurs son amour et la dilection de nos prochains. Quant à l'efficace de la Grace, dont vous parlez avec St Augustin et tous nos Theologiens ; je n'en saurois comprendre autre chose, que ce que Dieu nous propose en sa parole. Il veut que tous les hommes soyent sauvez et viennent à la cognoissance de la verité. Il a donné son fils au monde, afin que tous croyent en lui et ayent la vie eternelle : il appelle tout le monde au salut : nostre salut est de lui ; nostre perdition de nous ; nul ne peut, qui ne soit αναπολογητος⁹⁴. Ceste doctrine est saine, claire, facile, qui met les ames à repos et oste les scrupules de conscience, les doutes de nostre election, quae non est sine⁹⁵ προγνωσει⁹⁶ Voilà l'unique moyen de reconciliation avec nos freres les Lutheriens⁹⁷, et qui merite que vous, qui estes des plus doctes en telle matiere, y pensiez serieusement et travailliez à un si bon œuvre. Voyez je vous prie Agidius Hunnius De Providentia Dei et aeterna Praedestinatione⁹⁸. Et quoi qu'il soit passionné outre mesure, lisez le sans passion, comme j'ay fait et y ai trouvé beaucoup d'edification. Je vous prie, Monsieur, de prendre en gré ma liberté ; nous sommes vieux et devons tousjours estre prests de rendre nos ames à Dieu et de ne rien penser, ni dire, ni faire, qui lui desplaie. Je vous dis mon sentiment sur vostre escrit, si vous sentez autre chose, Dieu face que nous nous conformions à sa volonté, et nous pardonne nos erreurs ; nous faisant la grace que nous apprenions en terre les choses dont la science soit perdurable au ciel. Je suis à la verité,
Monsieur,
Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

⁸⁹ Le fol. 211 v° reste vierge.

⁹⁰ *Sermon de la Grace...*, ouvr. cité, p. 14. Citation légèrement modifiée.

⁹¹ Particule illisible, apparemment de deux lettres.

⁹² Le mot en question ne présente pas de *tau* dans le document, il se lit *Χρισω*, on peut supposer que le mot a été mal orthographié. Une fois la correction opérée, on obtient le mot plus cohérent *Χριστω*.

⁹³ « Si à ce sujet, vous réfléchissez que sa mort assurément est due à notre faute envers le Dieu vivant en notre seigneur Jésus Christ. La faute ne règne pas dans votre corps mortel, vous proclamez que ce dernier doit bien lui obéir dans les désirs ».

⁹⁴ « Sans excuse ».

⁹⁵ « Qui n'est pas sans ».

⁹⁶ « Connaissance ». Passage souligné, qui ne semble cependant pas correspondre à un passage du sermon imprimé.

⁹⁷ Ce passage est particulièrement intéressant. Il s'agit d'un signe que Paul Ferry s'intéresse déjà alors au sujet de la réunion des luthériens et des réformés. Peut-être que ce sermon de la Grâce était destiné à préparer les esprits et à reprendre un thème déjà effleuré dans son *Catéchisme* de 1654. Mais on peut aussi considérer qu'il s'agit d'une façon pour Brazi de l'inciter à concentrer ses efforts sur ce sujet, à l'exclusion des questions sur la grâce.

⁹⁸ Aegidius HUNNIUS, *Articulus de Providentia Dei ; et aeterna Praedestinatione seu electione filiorum Dei ad salutem*, Francfort, Matthieu Becker, 1603, in-8°, 540 p. L'auteur de ce traité est un luthérien, professeur à Wittenberg. Il s'agit donc d'une façon concrète de pousser Ferry à travailler à la réunion des protestants.

Brazi.

À Sedan le 1 May 1656.

[Fol. 212 v°] À Monsieur
Monsieur Ferry FMDSE à Metz.

[Note de la main de Ferry pour préciser la date à laquelle il a reçu la lettre] 1 May 1656 Rs le
4. »

Annexe 27

Sommaire du projet de traité de Ferry sur la réunion des protestants (vers 1659)

Le traité de Ferry sur la réunion des protestants, très attendu, mais resté inachevé à sa mort en 1669, n'est pas intégralement conservé sous sa forme manuscrite prête à l'impression. Toutefois, on dispose de deux exemplaires, identiques entre eux, d'un sommaire des chapitres prévus : il s'agit peut-être d'un document envoyé en 1659 par Ferry à son petit-fils Jacques Couët du Vivier, pour qu'il le présente au synode national de Loudun, dont le pasteur messin cherche l'approbation.

Source : BPF, ms 772.

« Traité de la reunion des Lutheriens et des Reformés.

Premiere Partie

Section 1. Qu'il y a en la religion chrestienne des doctrines plus importantes et plus necessaires que les autres.

Section 2. Que la vraye foy peut croire les choses necessaires à salut et ignorer les autres.

Section 3. Reponse aux passages des Peres.

Section 4. Qu'il ne faut pas toujours imputer à ceux qui ont quelques erreurs supportables les consequences qui en resultent.

Section 5. De la Tolerance mutuelle entre des personnes de divers sentimens en la religion.

Section 6. De la Communion à de mesmes sacremens entre ceux qui ont quelque diversité de sentiment en la religion.

Seconde Partie

Section 1. Que les Lutheriens et les Reformés reconnoissent des degrés et articles et erreurs de la foy et qu'ils ne les tiennent pas tous pour fondamentaux.

Section 2. Quel est le point fondamental de l'eglise chrestienne.

Section 3. Que les Lutheriens ny les Reformés n'ont aucune erreur fondamentale en la foy.

Premiere controverse. De la personne de Jesus Christ.

Seconde controverse. De la predestination et de la grace.

Troisiesme controverse. De la necessité du Baptesme.

Quatreesme controverse. Du Baptesme donné par les particuliers et par les femmes.

Cinquesme controverse. De la presence réelle au sacrement de la Cene.

Sixiesme controverse. De l'adoration de Jesus Christ au sacrement de la Cene.

Section 4. Que les Lutheriens et les Reformés ne se doivent pas imputer les uns aux autres les consequences qu'ils desavouent de leur doctrine.

Section 5. Que les Lutheriens et les Reformés se peuvent et doivent tolerer es choses mesmes esquelles les uns croient que les autres errent.

1. De la personne de Jesus Christ.

2. De la predestination et de la grace.

3. De la necessité du Baptesme.

4. Du Baptesme par les personnes privees.

5. De la presence réelle au sacrement.

6. De l'adoration au sacrement.

Section 6. Que les Lutheriens et les Reformés sont freres.

Section 7. Qu'ils peuvent se recevoir les uns les autres à de mesmes sacremens.

Section 8. De l'article du synode national des Eglises reformées de France sur ce sujet.

Section 9. Que les Lutheriens et les Reformés ont esté souvent d'accord de la tolerance et mesme communiqué ensemble et le font encores a present en plusieurs lieux.

Section 10. Réponse a quelques Lutheriens modernes.

Section XI. Qu'on ne peut inferer la mesme chose pour ceux de l'eglise Romaine.

FIN »

Annexe 28

Une lettre de Daillé à Ferry sur le « dialogue irénique » (1666)

Sans doute alerté par David Ancillon, qui s'oppose au dialogue entre Bossuet et son collègue Ferry, Jean Daillé écrit à ce dernier le 14 juillet 1666 pour lui faire part de son grand scepticisme à propos de la position catholique sur une éventuelle réunion des Églises.

Source : BPF, ms 760⁴, fol. 27. Cette lettre est en très mauvais état, le côté étant partiellement émiétté. Certains passages sont restitués entre crochets selon le sens de la lettre.

« De Paris le 14 de Juill. 1666 [Ferry rajoute de sa main juste à côté] Receu le 25¹.

Monsieur et tres-honoré Frere.

Je receus hier la tres-agreable lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 28. du mois passé. J'avois desjà seu vôtre maladie, & avois de tout mon cœur compati [à] vos douleurs, & prié Dieu pour vôtre soulagement, m'informant soigneusement à toutes [les] occasions que j'en ay rencontrées, de l'état de vôtre mal. Je remercie la bonté divine de ce qu'enfin elle a addouci ces rudes épreuves. Quant au petit present, que je vous ay envoyé, les remerciemens que vous m'en faites & le bien que vous en dites me comblent de confusion ; scachant bien que c'est si peu de chose à l'égard de ce qui y est du mien, que j'aurois plus de besoin de m'excuser d'avoir osé vous le presenter en si mauvais ordre, que vous Monsieur d'avoir tardé de quelques jours à en accuser la reception. Car vous verrez quand on vous l'aura rendu, qu'outre mes fautes, l'imprimeur y en a ajouté un si grand nombre de siennes, que cela seul auroit esté capable de gêter & de fatiguer tout l'ouvrage, quand il seroit le meilleur du monde au fond. Ce m'est au reste beaucoup de consolation Monsieur, que vous approuvez si fort mes autres petites productions, jusques à les orner de loüanges, qui m'ont estonné à la vérité ; mais qui avecque les hyperboles, où vous les avez poussées tesmoignent que vous en aimez l'auteur. Si je n'estois pas si vieux que je suis, je tâcherois d'achever le dessein, que j'avois conceu pour le reste de nos controverses. Mais après avoir passé 72. années, il est temps desormais de songer à la retraite ; Aussi bien v[oyons] nous au milieu de tant de maux de quelque côté que nous jettions les yeux, qu'il [est] malaisé d'avoir dans un aussi miserable état qu'en celuy où nous voyons nos pauvres Eglises, la tranquillité de l'esprit nécessaire pour écrire. Ces discours que [je] vous tiens de donner un coup de pied à la petite muraille, qui nous divise², sont [un] effet de la joye que l'on a de nous avoir reduits en ces termes. On s'imagine que la [déso]lation, où l'on nous a presque jettez, nous rendra capables d'une lascheté comme on [s'apprête] à s'accommoder une place, que l'on a réduite à l'extremité. On ne m'a point encore proposé rien de semblable, ni à aucun de mes confreres que je sache. Il est vray qu'autrefois durant la vie du Cardinal de Richelieu, quelcun s'adressa de sa part à feu Monsieur Mestrezat pour entrer en quelque communication sur un semblable dessein qu'voit alors le Cardinal. Mais M. Mestrezat lui representa que la cause

¹ Ferry ne note pas, contrairement à ses habitudes, la date de sa propre réponse. Il faut sans doute y voir la preuve d'un froid entre lui et Daillé suite à cette lettre.

² Souligné dans le texte. Mais il est difficile de dire par qui. Peut-être est-ce une citation de la lettre précédente de Ferry et, dans ce cas, elle fait référence au passage d'un ouvrage de Daillé réfutant les jésuites Adam et Cottiby et pris en notes par Ferry (BMI Épinal-Golbey, ms 91, fol. 42 r^o, note 3 648).

estant commune il n'y agiroit qu'avecque la participation de ses collegues. On le trouva bon, & luy & nous entendimes trois ou quatre fois à jours differens ce que cet homme nous voulut dire ; qui à l'entendre extenuoit nos differends, & nous vouloit faire croire qu'il étoit aisé de nous ajuster. Mais ayant reçu ce que nous luy remontrâmes là-dessus, & en demeurant (autant que nous le pouvions juger) conveincu en sa conscience, il nous protesta de sa sincérité, qu'il ne parloit pas de son chef ; qu'il communiqueroit nos sentimens & nos raisons à ceux qui le faisoient agir ; & qu'il ne voudroit pour rien du monde servir à nous tromper. Après cela nous n'en entendimes plus parler. Il me souvient d'avoir oui conter à feu Monsieur Madelaine Conseiller en Parlement, qu'estant allé environ le mesme temps en compagnie de quelques uns de ses amis de contraire religion, visiter le palais de ce Cardinal, un Ecclesiastique qui leur monroit la galerie de son maistre & les tableaux qui y sont, estant venu à celui du Colloque de Poissy, pensant qu'il n'y eust là personne qui ne fust de sa religion leur conta que le Cardinal agissoit bien mieux pour accommoder les choses, & qu'il feroit un accord, où il mettroit tout d'un costé & ne laisseroit rien de l'autre. Que c'estoit sa pensée, & que ce grand génie avoit des moyens si admirables pour parvenir à cette fin, qu'il nous y mettroit avant que nous peussions nous apercevoir de son adresse. Dieu ne permit pas qu'il en vinst à bout. J'espere de sa bonté qu'il confondra encore tout de mesme ceux qui veulent suivre ses traces. Car pour ne point dire ce que l'on peut attendre d'un Jesuite & des autres Ecclesiastiques Latins, qui croient que c'est meriter que nous tromper, & qui prennent la fraude & l'imposture & la plus cruelle violence pour de bonnes & saintes valeurs quand on s'en sert contre nous ; qui [ne] voit combien est ridicule ce qu'ils mettent en avant de ce malentendu ? Il faut si cela est, qu'eux & leurs Peres d'un côté soyent les plus cruels & les plus inhumains de tous les hommes, de nous traiter comme ils ont fait depuis six ou sept vingt ans ; & il faut que de l'autre nous et nos peres ayons [³] esté jusques à present les plus stupides bestes qui soyent sur la terre, de n'avoir peu encore comprendre, que ce n'est que pour une simple mesintelligence que nous sommes si fort hais et persecutez. Mais certainement les choses parlent trop haut, pour ne les prendre que pour un malentendu ; & je trouve que c'est trop presumer de son adresse que de s'imaginer de pouvoir le faire croire à un homme, qui ait seulement le sens commun ; sur tout depuis les declarations du Concile de Trente ; dont les éclairs & les foudres sont trop bruyants & trop sensibles pour plus laisser d'esperance à ces pretendus accommodemens. Mais quand les choses ne seroient pas en ces termes, quand les feux & les gibbets, les Inquisitions & les massacres, les stratagemes & les autres moyens employez contre nous par les Papes, ne nous auroyent point appris, que ces gens-là sont incapables de donner quartier, voulant [en]tierement tout ou rien ; leur procédé contre les Jansénistes nous montre assez ce que l'on s'en peut promettre. Ces gens conspirent avec eux dans tous les cultes étrangers, qui nous séparent d'avec eux. Ils sont mesmes plus passionnez que les autres, pour la divinité de leur hostie ; ils adorent les reliques ; ils invoquent les saints ; ils admirent la Moynerie ; ils defendent la mitre & la crosse avec plus de fierté & d'artifice que n'ont jamais fait tous les autres ensemble ; ils exaltent les Traditions ; ils adorent l'Antiquité ; ils denigrent l'Escriture comme les autres. Ils ont mesme honoré le Pape tant qu'ils ont peu. Et avecque tout cela vous voyez que l'on n'a pas laissé de les estrangler ; parce qu'ils veulent une soumission absoluë, & qu'ils craignent que leur complaisance en un point, fust-ce le moindre de toute la religion, [⁴] ne fasse douter le monde de leur infailibilité ; je veux dire de celle ou de leur Pape, ou de leur Concile ; qui est l'unique fondement de toute leur communion. Mais Monsieur je vous demande pardon d'entrer si avant dans une question que vous entendez beaucoup mieux que moy. Si vous ne m'en eussiez requis, je n'aurois pas eu la presumption de l'entreprendre. Je prie Dieu qu'il

³ Visiblement, Dailly n'avait pas prévu d'écrire autant, car, à partir d'ici, il écrit au dos du feuillet, qui porte aussi l'adresse.

⁴ À partir d'ici, c'est écrit à l'envers et dans les espaces que l'adresse laisse après pliage de la lettre.

affermissse vôtre santé, & qu'il vous conserve encore plusieurs années à son peuple pour l'edifier & le soûtenir contre ces artifices de l'adversaire, qui quelque faux & trompeurs qu'ils soyent ne laissent pas de faire de l'impression dans l'esprit des faibles.

Je suis inviolemment

Monsieur et tres honoré Frere

Votre tres h. & tres ob. serv.

D.

À Monsieur

Monsieur Ferry, F.M.D.S.E.

À Mets. »

Annexe 29

Ferry face à la maladie et à la mort de Louis XIII (1643)

Source : *Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz, Charenton, Louis Vendosme, 1646, in-8°, p. 113-172.*

1. « Priere sur la maladie du Roy Louys Treiziesme » (p. 113-138)

Sans lieu ni date, mais très certainement prononcée le 5 mai 1643 à 15h¹.

« [p. 113] SEIGNEUR DIEU, Tout-Puissant, Tout Grand, & Tout Bon, Qui ne rejettes pas les cris & les gemissemens de ceux qui te reclament & t'invocquent de bon cœur : Qui mesmes invites tes Enfans à rechercher ta Grace : Qui la leur offres en Jesus Christ ton Fils, lequel tu nous as ordonné pour Advocat & pour Mediateur de l'Alliance que tu as faite avec nous, Nous voicy dere-[p. 114]chef extraordinairement prosterne devant ta Face, affin de continuer les tres-humbles supplications que nous avons commencé de te faire pour la necessité que nous en avons à present.

Seigneur, ce que nous retournons à Toy pour un mesme sujet, n'est pas pour opinion que nous ayons que tu ayes besoin de grand nombre de paroles pour estre induit à nous exaucer. Nous sçavons que tu es tout Bon de ta Nature, & tousjours enclin de Toy-mesme à nous bien faire, & que tu previens nos prieres & attens pour nous faire grace² : Tellement que la parole en est souvent issuë dès le commencement de nos supplications, & nous as desja ouys avant que nous ayons achevé de parler. Et à nostre volonté, Bon Dieu, qu'il en fust ainsi aujourd'huy & auparavant ! Et que le souhait de nos cœurs nous eus testé ottroyé auparavant que d'avoir achevé de parler devant toy, mesme avant que d'avoir commencé, & que nos reques-[p. 115]tes fussent converties en actions de graces & en cris de recognoissance !

Quoy que ce soit, Seigneur, Nous voicy encor une fois abbatu au pied de ton Throne, avec la confusion de t'avoir offensé, & de n'estre dignes d'aucune des Graces que nous sommes apres à te demander. Car il y a long temps que nous sommes apres à provoquer ta colere & à meriter tous les maux que nous avons soufferts & ceux qui sont encor à venir & que nous avons bien à craindre. Car nous avons fait un long & lasche mespris de ta Gratuité. Nous avons mis à nonchaloir l'honneur de ta cognoissance, & avons peu ou rien estimé ta Parole, que nos Peres ont preferée à leurs vies, & avons converty ta grace & leur Pieté en dissolution, Nous avons des-honoré ton Nom qui est invoqué sur Nous, donné à ceux qui ne te connoissent point sujet de se moquer de nous, & est advenu par nostre mauvaise conduite, que la qualité d'estre tes enfans & de son Egli-[p. 116]se, est mesprisée, pour n'y avoir plus de nous aux autres, qui ne le sont point, l'honorable difference qui nous faisoit remarquer.

Car nous vivons il y a long-temps à la façon de ceux qui ne te connoissent pas comme nous, ou qui ne sont pas conduits par ton Esprit. Nous ne cognoissons point de vices en eux, dont nous ne fournissions des exemples, sinon peut estre en ce qu'ils se sont desvoyez de ton pur service. Mais Seigneur, encor icy, leur zeile condamne nostre indifference. De tes graces nous ne prenons pas occasion de te rendre les nostres, mais d'accroistre nostre ingratitude. Nous abusons de ta Patience & de ta longue attente, & quoy que tu ne nous ayes pas laissé sans

¹ BPF, ms 774, année 1643, § 12.

² Ici, références marginales : « Es.30, Dan.9, 23, Es.65, 24. »

chastiment, & que depuis vingt ans & plus, beaucoup de maux nous ayent enserrez & saisis, néanmoins nous continuons tousjours à forfaire & nous y endurcissons de jour en jour.

Car hélas ! Seigneur, où est plus entre nous celuy qui se brise le cœur, [p. 117] & qui tremble à ta parole ? où est plus celuy qui pour ton Amour & pour la seule Crainte de ton Nom, se retourne à toy de ses égaremens, ou mesme en ait honte ? Où est plus celui qui die au Dieu Fort³, j'ay souffert, je n'empireray point ? Ains Bon Dieu, nous avons à confesser, Que tes chastiments ont esté pervertis : Qu'encor que tu nous les ayes envoyez pour nous reduire, nous en avons si mal fait nostre profit, que nous en sommes devenus pires de Beaucoup, de sorte qu'à cest égard ils ont esté bien mal employez.

Et maintenant, Seigneur, que resteroit-il, sinon que n'en ayans pas usé comme tes Enfas nous en soyons accablez comme tes ennemis, & destruits sans ressource ? Hélas ! Seigneur, pouvons nous douter, que tu n'ayes encor des Fleaux de reste pour venir à bout de nostre endurcissement ? Nous avons encor plus d'ennemis debout, que tu n'en as abbatus. Par ta grace, nous avons encor plus de choses à perdre que Tu ne [p. 118] nous en as osté, il nous reste encor une partie de nos biens, nostre liberté & nostre vie toute entiere, & ce qui nous doit estre plus cher que tout le reste & que nos ennemis nous enviënt d'avantage, nous avons encor ta Parole, & l'exercice d'icelle, pour tesmoignage de ton Alliance & de ta protection.

Ô Dieu ! n'acheve point à nous punir par la perte de ces choses ! nous sentons bien nos affoiblissements & la diminution de nostre Gloire, & qu'à mesure que nostre orgueil accroist, tu nous abaissez devant ceux qui nous haïssent sans cause, & qui ne sontgeans qu'à nostre ruine, font⁴ les Prophetes des choses qu'ils taschent d'accomplir : Et pour comble de nos maux, tu as rendu malade ton Oingt, le Roy duquel nous disions⁵, nous vivrons parmy les nations sous son ombre. Et c'est là, Seigneur, la veritable cause de nostre douleur, & de nostre estonnement ; C'est là le principal à trop juste sujet de nostre humiliation presente & des suppli-[p. 119]cations que nous te faisons.

Ceste vie, & ceste santé sont si importantes & nous sont si cheres, Que nous ne pouvons ouyr sans frayeur, qu'il y ait quelque chose à en craindre. Quelque Roy que tu nous eusses donné, nous aurions esté obligez de nous y assujettir non seulement pour l'ire, mais aussi pour la conscience, & quand le nostre nous haïroit autant qu'il aime son Peuple, nous ne laisserions pas de luy estre fideles & de prier pour luy. Car il n'en regne aucun que de par toy, & ce n'est pas à nous de choisir, mais à recevoir avec respect, celuy qu'il t'auroit pleu d'establir. Et quelquesfois tu en donnes en ta colere, quand tu veux chastier les peuples & les amener à compte. Et cela avions nous bien merité & nos Peres aussi. Toutesfois, bon Dieu, tu nous as donné cestuy-cy en ta benediction, quoy qu'il soit arrivé pendant son Regne, nous avons tant meslé de nos fautes à son indignation, que nos maux passez ne peuvent estre imputez qu'à nos fo-[p. 120]lies, & en tout cas, à tout autre qu'à luy. Il n'a jamais pris nostre Profession pour la cause de son courroux, ny pour le sujet de ses Armes. Icy & ailleurs nous avons esté maintenus en repos ; & si nous n'avons bien fait ton service, ce n'a esté que nostre défaut, parce qu'il nous en a tousjours laissé une liberté entiere, & sans interruption. Il l'a mesme rendue à ceux ausquels il l'avoit ostée, quand ils n'en ont plus voulu avoir que de lui. Sa bonté & ses autres vertus estans si Royales & si Chrestiennes, que nous n'avons rien eu à y desirer, qu'une plus grande cognoissance de la Religion que nous suivons.

Dieu de toute grace, que deviendrions nous si ce Prince Grand & Vertueux nous estoit osté en la Fleur de son âge, & en l'estat où l'Europe se trouve aujourd'huy ? Ce n'est pas que tu sois assujecty à aucun homme mortel ; Ny que tu ne puisses suffire seul à toutes choses, ni qu'il soit convenable à tes enfans de faire leur confiance du bras de la chair. Mais [p. 121] néanmoins Seigneur, aye pitié de tes pauvres serviteurs, qui estiment leur Prince, ce que tu

³ Ici, référence marginale : « Job, 34, 31. »

⁴ Sans doute « sont ».

⁵ Ici, référence marginale : « Lament.4, 20. »

leur as fait valoir, & en cela n'ensuivent que ton exemple, qui tesmoignes de l'avoir si extraordinairement cher, par les merveilleux soins que tu as pris de tout temps de sa Personne sacrée, de sa Couche royale, & de ses Armées tant de fois victorieuses pour la gloire de son Regne.

Difficilement peut-il advenir qu'un grand Prince meure, sans qu'il arrive quelque secousse & quelque alteration à la Tranquillité publique. Helas ! Nous nous souvenons encor de la tragicque experience que nous en avons faite à la mort du Roy son Pere, qui nous fut inhumainement ravy : les guerres, que sa Majesté demene depuis si long temps, n'ayans esté jugées nécessaires que pour reparer les desordres advenus pendant son bas aage. Car c'est d'ordinaire du malheur à une terre quand un Enfant regne⁶. Voila pourquoy il est bien besoin que le Roy vive en-[p. 122]cor long-temps affin de donner à son Successeur le temps de grandir parmy les instructions & les exemples de son Pere.

Mais comment se coucheroit nostre Soleil en son plein midy, sans que les Vertus de l'Estat en soient esbranlées, & que les choses retombent en une grande confusion ? Consideres, Seigneur, s'il te plaist, quelques choses que tu ayes faites par luy, que la Posterité en trouvera l'œuvre imparfait, si tu n'acheves à y mettre par luy la dernière main. Car ce n'est pas encor fait. Il est besoin d'asseurer les bornes qu'il a remises à la puissance de ses ennemis, qui sont les tiens : Et de restablir ses Alliez, dont les Peres ont esté le refuge de tes enfans, & qui en un besoin le devroient estre des nostres, & redresser ton service en tous les lieux où il a esté supprimé : Et par ce moyen affermir le repos de son Estat & de sa Maison en l'establisement d'une Paix seure & generale, qu'il a tousjours dite estre l'unique but de ses [p. 123] victoires & de ses conquestes, & à laquelle il donnoit toutes ses pensées au temps que tu l'as retenu malade, comme il a encor nouvellement déclaré.

Helas ! Seigneur, tant de Voyages qu'il a faits en toutes les saisons des années, tant de travaux qu'il a soufferts pour cela & qui l'ont fait vieillir devant son aage, tant de veines espuisées, tant d'argent & tant de sang espandu, tant de Villes assiegees & prises, tant de Batailles données & gagnées, & tout ce que nous avons perdu en ceste frontiere & ailleurs, auront bien esté inutiles, si tu enlèves nos esperances au point que nous en devons recevoir le fruit. Mon Dieu ! regarde mesme à ton Eglise ; Encor ont ses autres sujets diverses ressources : Mais, Seigneur, apres toy, nous n'en avons que de luy : Ny rien qui nous defende en terre que ses Edits & que sa Puissance : Ny que nous puissions opposer à la haine de nos ennemis, que sa Bonté & que sa Justice.

[p. 124] C'est donc bien chose qui nous importe, Seigneur, que tu nous conserves nostre bon Roy & que tu luy rendes ceste santé chere & precieuse que nous te demandons. Nous confessions bien à nostre grand regret, que nous ne sommes pas dignes de le posseder. Que nous avons assez fait de maux pour avoir merité celuy de le perdre & les autres qui s'en devroyent ensuivre. Que peut-estre le retirerois-tu, comme tu fis Josias encor jeune⁷, affin qu'il ne vist pas ceux qui doivent venir sur ses Peuples, Non pour ses Pechez, mais pour les leurs, & pour les punir du mespris de ta Parole, & des ordonnances de ta Loy. Car à cause des forfaits d'un Pays, il y a changement de Gouverneurs⁸, mais pour l'amour des gens sages & entendus, il y aura prolongation de mesme. Mais, ô Dieu, si nostre consideration n'est pas assez forte pour impetrer de toy ceste grace, Aye égard à tant d'enfans innocens qui ne t'ont pas encor offensé comme nous, & que de mesmes maux [p. 125] ne laisseront pas d'envelopper avec leurs Peres : Car pour ceste consideration tu as plus d'une fois esparagné des Peuples idolatres & meschans.

Mais sur tout, Seigneur, nous reclamons ta misericorde par le merite de ton Fils & en vertu de son intercession. Car nous ne te presentons ici nos Requestes que sur tes grandes compassions

⁶ Ici, en face, référence : « Eccles.10.16. »

⁷ En face, référence : « 2. Rois 22.20. »

⁸ En face, référence : « Prov. 28.2. »

& sur ses justices. Nous te demandons de vrai une grande grace ; mais il n'y en a point que son Merite ne nous donne sujet d'esperer. Pour l'amour de luy donc, Seigneur, & par la dignité de son sacrifice, & par toute la bien-vueillance que tu portes aux tiens, ottroye nous ce Bienfait ; Conserve nostre Roy & le restably en sa parfaite santé, comme tu as desja fait cy-devant, affin que cecy soit encor adjousté aux merveilles de sa vie & une nouvelle Lumiere en l'Histoire de son regne. Seigneur, il ne luy en est jamais arrivé de considerables, qu'il ne t'en ayt recognu l'Autheur.

Tu as esté sa confiance en ses [p. 126] Entreprises & en ses Maladies, & il t'a attribué principalement ses avantages & ses delivrances. Encor maintenant a-il plus son recours à Toy, qu'à ses Medecins, & avec une si grande resignation de sa volonté à la tienne, qu'il servira d'Exemple au plus petit de ses Peuples, contemplant à fenestre ouverte le Ciel où doit estre son Ame & le lieu de sa sepulture, comme les deux lieux de son repos, ne regrettant de mourir que pour n'avoir encor rendu la Paix à son Peuple, à laquelle il alloit travailler.

Las ! mon Seigneur, ne frustre point ce salutaire dessein, ny l'Esperance de tant de peuples opprimez, qu'il travailloit à tirer de leur servitude, & ausquels nous ne voyons maintenant point d'autre lieu ouvert, d'où doive si tost sourdre leur delivrance. Seigneur, les enfans sont venus jusqu'à l'ouverture de la matrice, encor un peu de force pour enfanter⁹ ! Car faudra-il que nous attendions encor de nouveaux Mira-[p. 127]cles ? & que tout ce que tu en as fait par luy soit advenu en vain ? Et que le residu que tu as conservé parmy tant de dispersions acheve de se consumer comme le reste cependant que tu prepareras un autre Libérateur ?

Bon Dieu ! tes jugemens sont à toy, & tes Conseils sont trop profonds & trop justes pour estriver avec toy par aucunes raisons. Apres tout, nous retournons à ta seule Bonté : Nous la reclamons en l'amertume de nos Ames : Nous renonçons à toute autre raison qu'à ta Grace, & au merite de ton Fils que nous implorons pour t'estre agreables, & estre exaucez en nostre supplication. Grand Dieu ! ren nous nostre Prince, que nous croirons nous avoir esté donné une autre fois : & pour l'amour de Jesus Christ pardonne luy & à nous, afin qu'il n'y ait plus rien qui te retienne de nous donner ceste benediction.

À quelque estat que tu ayes reduit sa maladie, il te sera aisé de l'en deli-[p. 128]vrer. Le bon Roy Ezechias estoit venu à l'extremité¹⁰, mesme par ta propre bouche il estoit condamné à mort, car ton serviteur luy avoit dit, Ainsi a dit l'Eternel, Dispose de ta maison, car tu t'en vas mourir & ne vivras plus. Neanmoins il ne perdit ni le desir ni l'esperance de vivre, il te fit sa requeste¹¹, & tu l'exauças & le gueris, & adjoustas quinze ans à ses jours. O Seigneur, Exauce aussi celle de nostre bon Roy, quoy qu'il ait aussi disposé de sa Maison, & exauce les nostres, & de tout son Peuple, & particulièrement celles de tes pauvres enfans qui ont tant d'interests à sa vie.

Assiste au Conseil de ses Medecins & leur en inspire de salutaires, & beny les remedes dont ils auront fait eslection. Tu peux mesmes également toutes choses par quelque autre que ce soit. Quelque vertu que tu ayes donnée aux figues pour maturer & adoucir les ulceres, celles qu'Esaye ordonna à celui d'Ezechias¹² n'en pouvoient avoir assez [p. 129] pour le restablir si tost d'entre les bras de la mort¹³, car du point qu'il devoit mourir & qu'il sembloit estre ensevely avec ses peres, il se trouva dans trois jours au Temple pour te celebrer de sa delivrance¹⁴. Mais tu accreus leur efficace par ta benediction, afin que ce qui en devoit provenir fust mieux recognu estre de ton peuvre : Et c'est aussi, Bon Dieu, ce que nous recognoistrons de bon cœur si tu restablis nostre Prince, & soit que ce soit par remedes, ou par

⁹ En face, référence : « Es.37.3. »

¹⁰ En face, référence : « Es. 38.1. »

¹¹ En face, référence : « v.3 »

¹² En face, référence : « v.21 »

¹³ En face, référence : « v.10 »

¹⁴ En face, référence : « 2. Rois 20.5. »

conseil, ou autrement, Nous attribuerons le tout à ta Grace, & en magnifierons ta Louïange, & te rendons le Vœu que nous en prononçons maintenant.

Il eust désiré, dit-on, Mon Dieu, que tu luy fisses la Grace, de vivre quelque espace¹⁵, huit ans seulement, pour voir l'aage de Monseigneur le Dauphin un peu avancé & son Estat affermy. Seigneur, non huit ans seulement, mais quinze ans. Année dessus année¹⁶ : Adjouste, di-je, des jours sur les jours du Roy, & que ses [p. 130] Ans soyent comme plusieurs aages, & sa vie comme les vies de plusieurs hommes, tellement qu'il puisse fermer le siecle qu'il a commencé à sa naissance, & ne laisse à son successeur que nostre Posterité, affin que les esperances de ses ennemis soyent tousjours confuses. Et en quelque temps que ce doive estre, Seigneur, donne luy en ton Fils l'acte d'une Foy vive & justifiante, & par le merite de sa Mort tien sa propitiation pour accomplie, à l'instant qu'il laissera la Couronne qu'il porte, couronne-le d'immortalité¹⁷, & luy baille le diademe de Beauté avec les justes pour regner ensemble avec toy és siecles des siecles.

Après cela, Siegneur, & loin de tout mauvais presage, Nous te supplions aussi pour la Reyne son Espouse, à ce que tu continuës de la conserver par ta Puissance, & de l'adresser par ton Esprit, & de luy donner des Pensées convenables à la grandeur de l'Estat & à l'avancement de ton Regne par les moyens [p. 131] que tu en sçauras susciter.

Ô Dieu ! beny de tes plus rares graces la Personne de Monseigneur le Dauphin. Tu l'as ottroyé à nos Prieres, & au temps que les esperances en sembloient estre espuisées. Seigneur, il ne nous appartient pas de nous rien attribuer en cest endroit. Toutesfois, Seigneur, Tu sçais, qui a commencé & quels souhaits ont esté ou les premiers ou les plus passionnez de tous ceux de ses Peuples. Mais nous avons ceste consolation de n'en avoir pas desisté que tu ne nous ayes benits. Or ne nous l'as-tu pas donné par une grace si merveilleuse, que pour t'en servir à des choses extraordinaires. Desja il monstre en son enfance, qu'il y a bien sujet de les esperer. Accroy luy donc, Seigneur, les graces que tu luy as desja faites : Donne luy de plus en plus une grande Lumiere d'Esprit, une grande force de jugement, un courage sage & genereux, une haine à tout mal, une constante inclination à la justice, une cordiale amour en-[p. 132]vers le Peuple qui doit estre soumis à son Sceptre ; Et sur tout, la droite cognoissance de ton Nom, & toutes les autres vertus dignes d'une Ame vrayment Royale, affin que comme il est le Fils du meilleur Roy du monde, il soit encor après luy le meilleur Pere de son Peuple, & qu'après avoir regné en l'Amour & en la Benediction de tout son siecle, il soit aussi assemblé au faisceau de vie, & laissé à sa Posterité de Fils en Fils son Royaume tousjours paisble, & tousjours heureux jusques à la fin du Monde.

Nous te recommandons aussi Monseigneur son Frere : Monseigneur Frere du Roy : Les Princes du Sang, Les Seigneurs du Conseil, les Officiers de la Couronne, les Gouverneurs des Provinces : particulièrement le nostre, Monsieur de Lambert, & tous ceux que tu as establis sur nous en autorité. Seigneur conduy-les aussy par ton Conseil, & preside au milieu d'eux affin d'unir leurs volontés à la Tienne, & [p. 133] que sans autre passion que du service du Roy & du bien de son Estat, ils concourent tous ensemble à seconder ses bonnes intentions pour la Paix publique, & le repos en la Chrestienté.

Ô Dieu ! incline à ce mesme dessein tous les Estrangers interessez. Autresfois une Paix fut faite, qui fust appellée la Paix de Dieu¹⁸, parce que tu l'avois faite sans l'entremise de personne, Toy seul y ayant amené les Princes par une generale inspiration. Seigneur, fay encor la nostre, affin que ce soit la tienne, en desmeslant tant d'interests differens, qui la rendent si difficile, qu'elle en semble presque impossible. Tu tiens les cœurs des Roys en ta

¹⁵ En face, référence : « Ps.21.5 »

¹⁶ En face, référence : « Ps.61.7 »

¹⁷ En face, référence : « Sap.5.17 »

¹⁸ En marge, référence : « L'An 1041. »

Main¹⁹ & les conduis comme le decours des eaux. Fay les pancher d'un mesme costé, & les touche si efficacieuement, que contemplans leurs sujets ruinez, les villes solitaires, les campagnes desertes, les Provinces presque dépeuplées, & neanmoins tousjours & d'an en an à recommencer sans espoir d'u-[p. 134]ne victoire entiere, il ayent enfin une juste pitié de ce miserable reste, & mettans bas les armes s'accordent ensemble sans reserve & sans intention de se surprendre, ny nuire à personne. Tellement, Seigneur, que selon tes promesses²⁰ le loup habite encor avec l'agneau sans dommage, & qu'à l'exemple de Gedeon qui te bastit un Autel qu'il appela la PAIX DE DIEU²¹, Nous aussi par celle que tu nous auras renduë, puissions voir redresser tes Autels par tout, & remettre sus ton Service, & en toute liberté & en tous lieux, te sacrifier des Vœux & des oblations de loüanges.

Finalemnt, Seigneur, & en attendant ce restablissement sacré, Vueille continuer à tousjours avoir soin de ton Eglise. Tu n'ignores pas les projects de ses ennemis & les tiens, & n'avons rien à te représenter sur ce sujet que tu ne sçaches aussi bien & mieux que nous. Car Satan n'a point de profondeur si basse que tu ne descouvres aisement, [p. 135] Tu sçais mesmes qu'ils se promettent beaucoup de ce que nous avons tant plus de raison d'apprehender. Car parce que le Roy est le souffle de nos narines²², celui par lequel nous esperons de respirer parmy tant d'oppressions, & qu'en effect il n'a ny au-dedans de ses Estats de meilleurs sujets que Nous, ny au dehors de plus seurs Alliez que ceux de nostre Profession, ils se consolent par le mal qu'ils esperent de nous faire, & disent comme Esau²³, Les jours du dueil de leur Pere approchent, & nous en ferons la fin. Et toutesfois, Seigneur, tu vis eternellement, & tes ans durent d'aage en aage²⁴. Aussi es-tu d'eternité en eternité nostre Dieu Fort. Nos Peres ont eu assurance en toy²⁵ : Ils ont eu assurance, & tu les as delivrez : Ils ont crié vers toy & ont esté delivrez : Ils se sont assurez en toy, & n'ont pas esté confus. Ainsi nous asseurons-nous que nous ne le serons pas encor à l'advenir, & que ta delivrance nous arrivera à point nommé. [p. 136] Toutesfois, Seigneur Eternel, fay nous la grace de l'attendre sans inquietude, Nous ne sommes point pour te prescrire des bornes, ny pour haster ton Conseil, ny pour te tenter en nous voulant escouler par impatience. Donne nous de posseder nos Ames par une vertu Chrestienne & convenable à nostre vocation. Mais Seigneur, sur toutes choses pardonne nous nos pechez passez. Oublie le mauvais train, que nous avons mené jusques à present, & fay que nous en ayons honte. Que s'il a falu tous ces pechez pour justifier tes jugemens, Seigneur, ne permets pas que nous en facions d'avantage, puis que tu es assez reconnu juste, & nous trop coupables, affin que tu prennes de nous des Conseils de Paix & que tu changes nostre humiliation.

Conduy nous par ton S. Esprit ; oste du milieu de ceste Eglise & de toutes les autres tant de vices qui y regnent, la fierté, la souïllure, la medisance, les querelles, l'envie de nuire, l'avarice, le mespris de ta Parole, les blas-[p. 137]phemes, l'impiété, & l'humeur prophane : & y plante une veritable humilité, la bonne opinion à chacun de son prochain, la charité cordiale & sans feintise, la crainte de ton Nom, une Foy syncere, le Zele à ton service, une reverence envers les Loix, une franche sujuction aux Puissances superieures, & toutes les autres vertus Chrestiennes & civiles, par lesquelles nous attirions ou conservions ta Protection & l'amitié de nos Concitoyens ; Tellement que leurs cœurs, qu'on nous a soustraits & alienez par artifice, soyent regagnez & reünis avec nous, comme ils estoient du passé, à la gloire de ton Nom, au bien du service du Roy, au repos de toute ceste ville, à la seureté de la Place, & affermissement d'icelle en l'obeissance de ceste Couronne, nonobstant les desseins que ses

¹⁹ En marge, référence : « Prov.21.1 ».

²⁰ En marge, référence : « Es.11. »

²¹ En marge, référence : « Jug.6.26. »

²² En marge, référence : « Lam.4.20. »

²³ En marge, référence : « Gen.27.41. »

²⁴ En marge, référence : « Ps.102. »

²⁵ En marge, référence : « Ps.22. »

ennemis peuvent avoir faits au contraire ; & qu'après avoir vescu en la paix de la terre, nous la puissions laisser à ceste Eglise & à nostre Posterité d'aage en aage, & aller jouir de celle du ciel à jamais & en tous les siecles.

[p. 138] Ce sont là, Seigneur, les choses que ton Fils nous a meritées & toutes les autres, que tu sçais mieux que nous nous estre necessaires, lesquelles aussi nous te demandons ensemble de sa part & en son Nom, & par la priere que luy-mesme nous a commandé de te faire avec promesse d'y intervenir pour nous, & laquelle nous te presentons, en disant, *Nostre Pere, qui es és Cieux, &c.* »

2. « Sermon sur la mort du Roy Louys XIII. Fait en l'Eglise Reformée de Metz le Vendredy 22. May 1643. Lamentations V. 16. La Couronne de nostre Teste est cheute : Malheur ores sur nous : d'autant que nous avons peché. » (p. 139-172).

« [p. 139] Tres-chers Freres, Peut-estre seroit-il convenable de faire aujourd'huy, ce que fit autresfois un grand personnage ayant une mauvaise nouvelle à dire à un grand peuple assemblé : Car estant monté sur [p. 140] la Tribune aux harangues, il demeura long-temps dans parler, tenant au devant de ses yeux un pan de sa robe : de quoy toute l'Assemblée s'esmerveillant, & luy ayant commandé de dire ce qu'il avoit, Megalopolis, dit-il, (qui estoit ladite Grande Ville), a esté prise, ruinée & destruite. Ausquelles paroles le peuple estonné de la celerité & importance de cest inconvenient, rompit incontinent l'assemblée, les uns de la frayeur qu'ils avoient, les autres pour courir au secours qui fut inutile, & tous pour la prevoyance qu'ils eurent des maux qui estoient pour en arriver à la Republique.

Car encor que je n'aye pas à vous apprendre la mauvaise nouvelle que le Courier nous apporta avant hier : Neanmoins ayant le premier à vous parler de ce lieu destiné aux Remonstrances publiques, j'ay eu long-temps peine à me resoudre, si je m'en devois taire & couvrir ma douleur par mon silence, ou de quelle sorte je pourrois commencer [p. 141] d'en parler. Toutesfois, puis qu'aussi bien estois-je obligé de parler d'icy ce matin, & qu'il est malaisé de mediter un autre sujet, tandis que nos Esprits sont occupés sur cest accident, j'ay pensé que ce seroit autant de deschargé de nostre douleur d'en deviser aussi par ensemble.

Tres-chers Freres, il le faut donc dire, puis que Dieu l'a voulu, nos prieres n'ont pas esté exaucées : Helas ! Le Roy est mort ; Et nous pouvons bien dire, le Grand Roy ; Puis que Dieu l'avoit fait tel, & par la Couronne qu'il portoit de soy tres grande & la plus honorable de toutes les Couronnes, & par les vertus qu'il avoit aussi tres grandes, & par les grandes choses qu'il a faites, ou qui sont advenuës pendant son Regne : Et pour parler avec Jeremie & comme l'Eglise de son temps, *La Couronne de nostre Teste est cheute : Mal-heur ores sur nous d'autant que nous avons peché.* Qui sont les paroles que nous sont venuës au devant, & que Dieu nous a fait rencontrer pour estre le [p. 142] sujet de ce triste entretien que nous devons avoir avec vous.

Quelques uns estiment que ces Lamentations furent composées sur la mort du Roy Josias, qui mourut aussi fort jeune ; laquelle aussi à la verité fut bien un presage, & comme le commencement de toutes les calamités qui s'ensuivirent ; car quand il meurt un bon Roy à un peuple, sur tout s'il est encore jeune, c'est desja un deplorable mal-heur, qui en attire beaucoup d'autres, & sur lequel on peut bien deslors preparer une Lamentation, puisque le sujet en est né, qui ne manque jamais gueres à se découvrir.

Mais il semble plus à propos de dire, veu les termes qui y sont employez, Que les Presages estoyent accomplis : Que les maux, qui avoient esté predits tant de fois, estoyent advenus : Jerusalem avoit esté reduite en ruine : le Temple bruslé ; l'Arche consumée : les Urim estients : les Sacrificateurs mis à mort : le peuple destruit, ou mené en captivité ; [p. 143] le Roy mesme Sedecias²⁶, qui avoit pensé se sauver, avoit esté poursuivy & atteint és campagnes

²⁶ Ici, référence marginale : « 2. Rois 25. »

de Jerico, pris & amené vers le Roy de Babylon, qui à la chaude luy avoit fait faire son procez, égorger ses Fils en sa presence, & puis luy crever les yeux, & l'ayant fait charger de doubles chaisnes l'avoit envoyé prisonnier en Babylonne. De sprte que ce Prophete, que Dieu avoit fait demeurer de reste, soit pour luy estre tesmoin de ses advertissements mesprizez, ou pour consoler ce miserable Residu, ou pour faire voir en sa Personne qu'il sçait delivrer de tentation ceux qui l'honorent, lamentant ceste Desolation publique, disoit sur le sujet de ce Prince, *Le souffle de nos narines, asçavoir l'Oingt de l'Eternel a esté pris en leurs fossés ; Celuy duquel nous disons, Nous vivrons parmy les Nations sous son ombre.*²⁷

Or estoit fort frequent parmy les Anciens Orientaux l'usage des Couronnes, soit qu'elles fussent faites d'herbes, ou de fleurs, ou de myrthes, [p. 144] ou de lauriers, ou d'or ou d'argent, ou d'autre matiere & s'en servoyent pour un grand ornement, és sacrifices, és banquets, és nopces, és combats, és victoires & és triomphes. Dieu mesme semble y avoir donné le premier lieu²⁸ : Car apres avoir ordonné de couvrir l'Arche & l'Autel de pur or par tout, il voulut qu'on y adjoustast par-dessus un couronnement d'or à l'environ. Au Sacrificateur mesme il avoit ordonné la Tiare pour habillement de teste²⁹, & la Lame d'or qui estoit la Couronne de Sainteté à l'Eternel : & par là vouloit le rendre plus honorable, & mettre une derniere perfection à son Ornement. Aussi les Hebrieux appellent la Couronne d'un nom qui signifie, Orner³⁰ ; Et entre les Grecs, Couronner quelque chose, c'est la parer, & mesme l'accomplir, par ce que c'en est le dernier parement³¹. De là est venuë la coustume de couronner les Roys pour monstrier, qu'il n'y avoit honneur que l'on ne leur voulust faire, & pour leur acquerir par là le Res-[p. 145]pect & la reverence de leurs Peuples.

Il semble neanmoins qu'il ait esté plustost practiqué parmy les autres orientaux, que par le Peuple de Dieu, qui n'en a usé que par occasion. Car David ayant vaincu le Roy des Ammonites³², il prist sa couronne qui estoit d'or, & où il y avoit des pierres precieuses, & la mit sur sa teste, & le Peuple mesme y prit plaisir, & l'en couronna. À quoy il semble avoir eu esgard au Ps.21. Quand il disoit à Dieu *Tu as mis sur son Chef une couronne de fin or* : Car hors ceste exemple nous ne voyons pas qu'il y ait esté en usage : veu qu'és sacres de leurs Roys on les oignoit, Mais nous ne voyons pas qu'on les y ait couronnés. Seulement nous apprenons par les anciens Livres des Juifs, qu'en les oignant on leur faisoit une couronne d'huile ; Et que c'estoit là la façon de sacrer les Roys de la Maison de David, Encor que nous ne voyons pas que l'onction mesme y ait tousjours esté practiquée, les enfans ayant tousjours succédé à leur peres sans cere-[p. 146]monies : & Sedecias mesme esté estably au lieu de son Frere³³, sans avoir esté ny oingt ny couronné ; pource qu'aussi lors les Roys de Juda avoient perdu la plus part de leur dignité : N'estans plus que des vice-Roys ou mesme des Gouverneurs de Provinces, depuis qu'ils avoient esté rendus tributaires, establis & destituez à la volonté des Roys Babyloniens, qui prenoient plaisir d'abbaisser leur autorité, jusqu'à ce qu'ils la supprimerent du tout en ruinant du tout Jerusalem, privant Sedecias d'enfans, & le laissant consumer d'ennuis en une longue & miserable servitude.

C'est pourquoy le Prophete ne se sert pas icy de ce mot pour signifier, qu'une couronne fust réellement cheute : Ni tout ce Peuple n'avoit une seule teste, ny une seule couronne n'auroit suffi à les couronner toutes. Mais la Couronne est & icy mise pour ce qu'elle signifie, asçavoir la gloire & l'honneur, qui à ceste cause sont ordinairement appellez une couronne. Ainsi dit David³⁴ *Tu l'as couronné de gloi-[p. 147]re & d'honneur* ; Et ainsi dit l'Apostre que

²⁷ Ici, référence marginale : « Lam. 4, 20. »

²⁸ Ici, référence marginale : « Exode, 25 et 30. »

²⁹ Ici, référence marginale : « Levit. 8, 9. »

³⁰ En marge, le mot hébreu.

³¹ En marge, le mot grec.

³² Ici, référence marginale : « 1. Chron. 20, 2. »

³³ Ici, références marginales : « 2. Rois 24 et 2. Chron.36. »

³⁴ Ici, référence marginale : « Ps.8, 6. »

J. Christ l'est au Ciel³⁵, & le S. Esprit dit ailleurs, que Dieu aussi nous y a préparé une couronne ; Et que les bien-heureux y en portent qui sont d'or³⁶, combien que cela ne soit dit que pour signifier leur gloire.

En ce sens tout ce qui sert à honorer un homme, est appellé sa Couronne. Car l'Escriture dit³⁷, Que la femme vertueuse est la Couronne du Mary, que l'Apostre interprete, *sa Gloire* : Que les cheveux chenus sont une Couronne honorable³⁸ : Que les Enfans des Enfans sont la Couronne des Vieilles gens : Que les Philippiens & les Thessaloniciens estoient celle de l'Apostre : Et ici de mesme, la Couronne de l'Eglise d'alors estoit son ornement ; le Temple, les sacrifices, les Alliances, les Loix, le Pays, l'Heritage de leurs Peres, une longue suite de Roys, une ville grande & pompeuse, qui les avoit rendus honorables aux autres Peuples qui en avoient cognoissance : Et à peine que Dieu aussi ne les appellast eux-[p. 148]mesmes sa Couronne, comme pour s'en glorifier ; Car, leur disoit-il dès lors qu'il commença de s'en charger, *Vous serez d'entre tous peuples mon plus precieux joyau*³⁹ : Et depuis encor⁴⁰, *Tu seras une Couronne d'ornement en la main de l'Eternel & une Tiare royale en la paume de ton Dieu* : N'y ayant que ceste difference, Que les Roys portent la Couronne à la teste, & Dieu avoit la sienne à la main, parce que ceux-là reçoivent l'honneur, mais c'est Dieu qui le donne, & n'y en a point qui ne vienne de sa grace.

Celle donc de ce Peuple, de laquelle parle Jeremie, estoit non tant la Grandeur de son pays, de soy fort petit, ny ses forces, ny ses richesses en ce temps-là peu considerables à les comparer aux Monarchies d'Egypte & d'Assyrie, mais plustost la Dignité qu'il avoiet eue d'estre le Peuple de Dieu, d'estre enceint de sa Protection, honoré de son Alliance, depositaire de ses Oracles, d'avoir ses Loix & la juste forme de son service, & les Promesses, partie accomplies, [p. 149] & partie en esperance. Ainsy, Ezechiel 16. Dieu reprochant à cette Nation le soin qu'il avoit eu de la rendre honorable, la compare à une jeune fille que l'on prend plaisir de parer pour le jour de ses Nopces, *Je te paray*, dit-il, *d'ornements, & mis des bracelets au dessus de tes mains, & un carquant en ton col, & mis une bague sur ton front, & des pendans en tes oreilles ; & une couronne excellente sur ta teste*. Et c'est ceste Couronne-là qui estoit cheute de la teste de ce peuple, puis qu'il avoit perdu cest ornement, & en estoit despoüillé. C'estoit en ceste signification que Job deplorait la cheute qu'il avoit faite de l'honorable estat où il avoit esté auparavant⁴¹, *Il m'a*, disoit-il, *despoüillé de ma gloire, il a osté la Couronne de mon Chef* : & que Dieu faisoit dire au Roy Joachim & à la Regente par nostre Prophete⁴², *Humiliez-vous & vous tenez bas, Car ce qui est sur vos testes descendra, asçavoir la Couronne de vostre magnificence* : Ce que le Prophete reconnoist icu avoir enfin esté accomply, puis qu'on avoit [p. 150] osté à ce Peuple toute ceste gloire, & qu'il avoit esté mis en mespris, comme une Personne triviale & vulgaire, au miserable estat où il estoit lors réduit, presque jusqu'à n'estre plus peuple, & comme perdu parmy les Nations infideles, puis que son Restablissement, qui n'advint que septante ans apres, est comparé à une Resurrection.

De là viennent ces termes tragicques avec lesquels le Prophete lamentoit ce malheur disant⁴³, Que tout l'honneur de la Fille de Sion s'est departy d'elle : Qu'on luy a hoché la teste : Que tous ceux, qui l'honoroyent, l'ont mesprisée pour ce qu'ils ont veu sa vergoigne : Qu'elle a esté merveilleusement mise au bas, & son ennemy magnifié : Que le Seigneur l'a couverte de

³⁵ Ici, référence marginale : « Hebr.2. »

³⁶ Ici, référence marginale : « Apoc.4, 4. »

³⁷ Ici, référence marginale : « Prov.12, 4. »

³⁸ Ici, références marginales : « 1. Cor.11, 7 ; Prov.16, 31 ; et Prov.17, 6. »

³⁹ Ici, référence marginale : « Exode, 19. »

⁴⁰ Ici, référence marginale : « Es.62. »

⁴¹ Ici, référence marginale : « Job, 19, 9. »

⁴² Ici, référence marginale : « Jer.13, 18. »

⁴³ Ici, référence marginale : « Lam.1. »

sa colere tout à l'entour comme une nuée⁴⁴, & a jetté des cieux en terre la parure d'Israel, & a retranché toute la corne d'Israel, qui signifie aussi sa Force & sa Gloire : Et comme ainsi fust que ce Peuple se glorifiast de trois Couronnes, du [p. 151] Royaume, de la Sacrificature & de celle de la Loy, le Prophete monstre qu'il ne luy en estoit resté pas une, Dieu y ayant fait⁴⁵ *oublier la feste solennelle, & le sabbat, & rebutté en l'indignation de sa colere le Roy & le Sacrificateur : la Loy n'est plus : mesme ses Prophetes n'ont trouvé aucune Vision de par l'Eternel*. Affin que faisant comparaison de l'estat, où il estoit lors, avec celui auquel il avoit esté auparavant, il recognust à quelle extremité il estoit venu, & que pour en justifier Dieu il advoüast, que ses pechez devoient bien avoir esté grands pour en estre la cause.

De fait aussi le Prophete en revient-là au texte que nous exposons : *Malheur ores sur nous, dit-il, d'autant que nous avons peché* : Ne se contentant pas de plaindre les maux publics, mais il en monstre la source, comme il a fait en plusieurs endroits⁴⁶. *Jerusalem, a-t-il dit, a grandement peché, pourtant luy a on hoché la teste : L'Eternel l'a renduë toute dolente pour la multitude de ses forfaits* ; Et l'introduit disant⁴⁷, *Le [p. 152] joug de mes forfaits est tenu serré par sa main, ils sont entortillez & appliquez sur mon col. Mon cœur est renversé dedans moy, pour ce que je n'ay fait qu'estre rebelle*. Et de fait, l'Histoire de ce Temps-là tesmoigne que pour les pechez, dont ce Prophete & quelques autres leur avoient fait souvent des reproches, Dieu avoit esté amené comme par force & à regret à les en punir par la main des Assyriens & des Babyloniens, qui n'avoient esté que les Ministres de sa justice, & les Executeurs de ses Vengeances. Car puis qu'il ne contriste pas volontiers les enfans des hommes⁴⁸ ; Que ceux-cy estoient les siens, & avoyent alliance avec luy, conceuë avec tant de promesses, confirmée par tant de serments, autorisée de tant de miracles & de tant de siecles, il n'est pas bien croyable, qu'il eust voulu livrer à une seule fois toutes ces choses à une Nation idolatre infidele. Car il avoit fait venir contre eux un Peuple meschant, & pollué par des idolatries pareilles à celles qu'il devoit [p. 153] punir, affin qu'il n'y eust pas de lieu à douter, que le sucez n'en fust plustost deu aux pechez des Juifs qu'à sa vertu : Voilà pourquoy aussi Dieu ne luy sçavoit point de gré du service qu'il luy avoit rendu en ceste occasion, au contraire, *Malheur*, avoit il dit auparavant⁴⁹, *sur Assur Verge de ma fureur, combien que leur baston qui est en leur main soit mon indignation*. Et depuis nostre Prophete a aussi predit qu'il en seroit puny⁵⁰, & *de ses Images taillées ; Car le Dieu Fort des retributions, l'Eternel ne faut jamais à rendre la pareille : Ce que l'evenement aussi a verifié*. Or encor que la façon de parler, dont il use icy, soit par forme d'imprecation, si n'en est-ce pas une pourtant. Car quel besoin y en pouvoit-il lors avoir ? Ils avoient desja assez de malheur sans en souhaiter davantage. Tout ce qu'il leur avoit predit de mal leur estoit advenu. Il avoit esté à son regret trop veritable Prophete. Dieu ayant confirmé toutes ses Paroles par leur ac-[p. 154]complissement. *L'Eternel, dit-il*⁵¹, *a fait ce qu'il avoit pourpensé : Il a accompli sa parole, qu'il avoit ordonnée dès le temps jadis : il a ruiné & n'a point espargné*. C'est donc icy plustost une complainte, & une deploration du mal advenu, comme quand il disoit⁵², *Malheur sur nous, car nous sommes destruits, & Malheur maintenant sur moy, d'autant que mon ame est deffaillie à cause des meurtriers* : Et icy de mesme, comme s'il disoit, Ce Malheur nous est advenu d'autant que nous avons peché ; combien que cela aussi en signifioit

⁴⁴ Ici, référence marginale : « Lam.2. »

⁴⁵ Ici, référence marginale : « Lam.2, 6, 9. »

⁴⁶ Ici, référence marginale : « c.1.5.8. »

⁴⁷ Ici, référence marginale : « 14, v.20. »

⁴⁸ Ici, référence marginale : « Lam.3, 13. »

⁴⁹ Ici, référence marginale : « Es.10, 5. »

⁵⁰ Ici, référence marginale : « Jer.51, 47.56. »

⁵¹ Ici, référence marginale : « Lam.2. 17. »

⁵² Ici, référence marginale : « Jer. 4, 13.31. »

la durée, comme d'un malheur aggravé & continuant, pour ce qu'il devoit estre bien long, & tel que jamais ils n'en seroient entierement restablis.

Par ce procedé le Prophete nous monstre de quelle sorte nous devons considerer les maux privez & publics, non pour nous arrester à les plaindre & à les pleurer inutilement, ny en accuser Dieu, ou nostre Malheur, ou les Astres, ou l'injustice de la Fortune, comme font les infideles : Mais à y recognoistre la Justice [p. 155] de Dieu, & les pechez par lesquels nous les avons attirez. Car le Prophete fait comme s'il adjournoit ce peuple devant le Tribunal de Dieu pour là luy faire recognoistre ses fautes, & qu'à bon droit il estoit puny, puis que Dieu ne punit personne qu'avec justice : & j'estime qu'il n'y en avoit aucun, dont il ne fust bien advoüé. Car encor qu'il y ait eu de tout temps beaucoup de profanes, dont les uns attribuoient ces calamités publiques au Hazard, les autres à une destinée irrevocable, & qu'il y en eust aussi, qui s'imaginoient que beaucoup de maux leur estoient arrivez pour n'avoir point fait d'encensemens à la Royne des Cieux⁵³ ; si est-ce, qu'outre que ceux-là estoient en petit nombre, ces pensées estoient suffoquées par un consentement general, Que Dieu l'avoit ainsi fait pour punir parmy eux le mespris de sa loy, la nonchalance en laquelle on y avoit tenu son service, l'Hypocrisie, & ce desbordement general, que tant de promesses & de mena- [p. 156]ces, tant de propheties & de presages, & tant de jugemens preliminaires & avant coureurs de ceste derniere Desolation, n'avoient peu retenir. Or c'est ce qu'il faut bien remarquer pour en faire un bon usage. Car quand nous sommes pressés de maux, le Diable en aiguise le ressentiment, & s'il peut, nous incite à l'impatience, & au despit, & puis au murmure, & quelques un au blaspheme & au desespoir ; si ceste consideration ne nous vient au devant, Que nous avons à faire face à Dieu qui est juste Juge : Car la recognoissance de nos pechez faite de bonne heure & à propos, domptera tout nostre orgueil, & fera cesser ces sortes de plaintes que les hommes font de Dieu ou des autres causes, & les blames qu'ils donnent à sa Providence, sans laquelle rien de semblable ne leur seroit advenu. C'est ce que veut dire le Prophete au chapitre troisieme de ceste lamentation, ramenant ce peuple esperdu à un bon sens ; *Pourquoy se despiteroit l'homme vivant, voire l'homme pour ses pe-* [p. 157] *chez ? Recherchons nos voyes, & les sondons, & retournons jusqu'à l'Eternel. Levons nos cœurs avec les mains au Dieu Fort, qui est ez Cieux, disans, nous avons forfait, nous avons esté rebelles, & pourtant tu n'as point pardonné.*

Et c'est mes Freres, où il nous veut aussi amener par ce lamentable desastre qui nous est advenu : Car n'avons nous pas bien raison de dire en nous lamentant, *La Couronne de nostre Teste est cheute ?* Le Roy est mort, qui estoit nostre Chef, & à la Teste duquel nostre gloire estoit attachée & estions tous couronnez en sa Personne, puis qu'il estoit luy-mesme nostre couronne. Car il estoit l'honneur & la parure de son Peuple, qui a rendu son Royaume eslevé au plus haut point de grandeur, que ceste Monarchie ait eu depuis plusieurs siecles. Car de combien de Fleurons a-il grandy & accru le tour de ceste couronne ?

Si les premieres années de son Regnes n'eussent esté enveloppées de difficultez & de troubles domestiques, ou que les Conseils, qu'il a pris [p. 158] depuis, luy eussent esté inspirez plustost & devant que son estat eust tant perdu de bon sang par les guerres civiles, & qu'il fust venu à celle-cy avec ses forces entieres, il auroit eu il y a long-temps toute raison de ses ennemis, nous aurions aujourd'huy une Paix glorieuse, & nos Alliez ressentiroient les effects entiers de sa Royale protection.

Encor, Dieu mercy, n'a-il finy ses travaux qu'apres nous avoir mis en estat d'en recevoir le fruit, & amené ses ennemis au point de souffrir la Paix, & de recevoir à en traiter avec eux, ceux-là mesme qu'ils vouloient exclurre du feu & de l'eau, & de l'usage des choses communes, & lesquels ils poursuivoient comme indignes de la vie : Tellement que si les choses ne reussissent pas desormais selon nostre souhait & nostre esperance, ce sera pour avoir deffailly de nostre part à ses Victoire & à nostre Bonheur, & n'avoir sçeu nous aider de

⁵³ Ici, référence marginale : « Jer.44, 18. »

nos avantages, & pour n'estre nostre chastiment & celuy de nos Fre-[p. 159]res encor achevé. Et c'est en effect ce que nous avons tousjours crainct, Que ce Grand Prince soit trouvé n'avoir tant eu à vaincre le vaste pouvoir de ceux qui pretendent depuis tant de temps à l'Empire de l'Europe, qu'à combattre l'inconstance de nostre Nation, & le merite de nos pechez, & quelque destinée secrette qu'il y ait en nos affaires, à ne pouvoir avoir de si hautes prosperitez qui ne soient de durée. Quoy qu'il en doive advenir, nous avons vescu sous son Regne, couronnez de tant de villes qu'il a prises, de tant de Batailles qu'il a gagnées, de tant de Victoires qu'il a obtenues, de tant de sages Conseils qu'il a pris & qu'il a donnez, de tant de secours qu'il a baillez à propos, de toutes les Vertus Royales qu'il a eues, & sur tout de la Benediction que Dieu luy a donnée d'un Fils aujourd'huy regnant comme par miracle, qui l'ont fait le plus vertueux & le plus heureux Prince de son siecle, & celuy de tout les Roys, que Dieu a tesmoigné vouloir [p. 160] le plus honorer.

Mais hélas ! Tres-chers Freres, Apres tout cela, il est mort, & nostre Couronne est cheute, & peu s'en faut que nous ne nous trouvions descouverts. Certes Dieu nous a osté la plus belle Fleur de nostre Chapeau, la plus belle pierrerie de ceste Couronne, & le plus grand Ornement que cest Estat ait eu de long-temps. Hélas ! Il est mort, Celuy, qui couvroit tant de gens sous son ombre, Qui soustenoit ceste grande Masse d'ennemis qui s'estoit renduë si pesante à tous les autres, Qui par ses travaux procuroit la Paix à toute l'Europe, où il sembloit que l'Eglise deüst aussi trouver son repos. Nous avons perdu ceste gloire d'avoir un grand Roy, non seulement de son Estat, mais de son Chef, qu'un grand Bonheur & une grande Bonté avoit rendu venerable à tous, & sa Puissance redoutable à ses ennemis : Lequel par tant de peines, qui l'ont fait vieillir devant son Aage & mourir devant le temps, avoit appris que c'est [p. 161] de la guerre, & ne pensoit plus qu'à la Paix ; & l'avons perdu au point que ce grand œuvre avoit plus besoin de luy pour estre achevé. Ô Dieu que les Esperances humaines sont mal assurées, & que les grandeurs de la terre sont fragiles ! Car il n'y a Couronne qui ne tombe : Dieu mesme tond la perruque aux Roys quand il veut : Et est tousjours vray ce qui est dit au Pseaume cent quarante-sixiesme. *Ne vous assurez point sur les Principaux d'entre les Peuples, ny sur aucun Fils d'homme, auquel il n'appartient pas de delivrer, son esprit sort, & l'homme retourne en sa poudre & en ce jour là perissent ses plus clairs desseins.* C'est donc icy comme au temps d'Ezechias⁵⁴, le jour d'angoisse & de reprehension. *Car les enfans sont venus jusqu'à l'ouverture de la matrice, Mais il n'y a point de force pour enfanter.*

Icy donc aussi pouvons nous bien dire *Malheur sur nous*, puisque nous avons perdu nostre ornement : Mais malheureux encor, pour ce qu'il est bien à craindre que nostre bon-heur nous [p. 162] ait aussi abandonné, & que nos maux ne soient pas pour prendre encor si tost fin. Sur tout, *Malheur ores sur nous, d'autant que nous avons peché.* Car nous ne pouvons pas tant attribuer ce Malheur à l'inconstance des choses creées, n'y à la foiblesse de la Nature humaine, n'y à l'autorité que Dieu a de disposer des Roys & de leur Estat, aussi bien que de la fortune de leurs Peuples, comme à nos pechez, par lesquels ou nous l'avons attiré, ou fait en sorte que la Justice Divine nous en trouvé dignes.

Autresfois un Roy ayant perdu son aisné⁵⁵ ne cessoit de dire à ses sujets ces paroles de nostre lamentation, *La Couronne de nostre Teste est cheute : Malheur à moy, Malheur à vous.* Et un autre mourant en la fleur de son aage⁵⁶, disoit, Que les pechez de ses Peres l'avoient plustost amené là que les siens ; Car encor qu'il ne doutast point qu'il ne fust pecheur, neanmoins il ne se trouvoit chargé d'aucun peché considerable, auquel il peût imputer son inconvenient. À quelque huma-[p. 163]nité que le meilleur Prince du monde ait esté sujet, puisque nous perdons le plus en sa Mort, nous pouvons bien dire, Que nous y sommes les plus punis, & par consequent, que nous en avons esté les plus coupables. Car il faut bien que Dieu ait jugé que

⁵⁴ Ici, référence marginale : « Es.37. »

⁵⁵ Note en marge « Robert apres la mort de Charles. »

⁵⁶ Note en marge : « Ferdinand Roy de Naples. »

noys ayons merit  encor ce Malheur, & d'estre ainsi frustrez de la haute esperance que nous ayons de voir bien-tost ce glorieux restablissement qu'il nous promettoit, & que nous attendions sous son Regne.

Helas ! donc sur nous, & sur nos Freres ! Helas, sur ce temps & sur l'advenir ! Car si Dieu besoigne ainsi avec nous sur nos pechez, & si pour nous punir il a touch    ceste Teste Sacr e, qui aura il d'assez considerable   espargner desormais, & que nous puissions opposer   son ire ? Car nous avons d s long-temps poll  Alliance : nous avons mesme pris  sa Parole, & tenu si peu de conte de son service que nous serions ridicules de l'alleguer & de le luy mettre en consideration. Aussi tout [p. 164] cela n'a pas empesch  que ce Malheur nous soit advenu, & si nous continuons de la sorte, il adviendra que plus grande sera la peine des survivans, sur lesquels l'Ire de Dieu se fond goutte   goutte, que de ceux qui sont morts d s le commencement de ces Guerres, entre lesquels les mains n'ont point croupy, comme celles de Dieu font entre nous il y a long temps.

Or comme nous vous disons ces choses, affin que nous adorions sa Justice au chastiment de nos fautes, aussi en devons nous prendre sujet de nous corriger, affin de conserver ce qui nous reste de bon-heur, & que nous n'achevions pas   meriter comme nous avons fait, de tout perdre. Quelque soit le merite de nos maux, nous n'en sommes pas encor, graces   Dieu, au point o  estoient les Juifs, quand Jeremie lamentoit les leurs apres une totale Desolation. Car quant   eux, il y avoit bien sujet de dire, Que la Couronne de leur teste estoit cheute, pour ce que [p. 165] leur Royaume estoit abbatu, &   proprement parler, n'a jamais est  restably : Ne se pouvant dire que depuis Sedecias aucun homme issu de David ait port  Couronne ny regn . Mais Graces   Dieu, nostre Estat n'est pas chang , nos Conquestes sont encor entre nos mains, nos arm es encor entieres, nos Villes paisibles, nos Victoires accreu es par une generale deffaitte des ennemis pres de Rocroy que nous avons apprise en venant ceans, nos Grands & les peuples pleins de bonnes intentions, une Grande & Sage Royne,  galement bonne Mere du Roy & de ses sujets : Et ce qui est plus, Le Roy vit, par ce qu'en France il ne meurt jamais, & il regne par ce que bien qu'il ne soit pas encor couronn  de la main des hommes, il l'est de celle de Dieu qui nous l'a donn , tellement que quoy qu'il soit advenu   la Teste Couronn e, la Couronne n'est pas cheute, non pas mesme raval e en rien, le Roy l'ayant remise   son Fils, encor plus Fleuronn e & plus glorieuse [p. 166] qu'il ne l'avoit receu  : & ce qui est plus, Dieu, qui l'a donn , vit encore, qui est le Protecteur des Roys, & le Pere des orfelins, & qui l'a est  du sien, quand le grand Henry nous fust ost  par le tragicque accident, qui sembloit avoir couch  au sepulchre le Bon-heur de sa maison & de sa Couronne. Or est mort le Roy son Fils en un mesme mois & un mesme jour⁵⁷, & c'est en six vingts ans le troisieme Roy de sa Maison qui est mort en ce mois & en ce jour-l , que nous pourrions bien-dire estre mal-heureux   la France aussi bien que ce mois-l  l'a est    Jerusalem, & si l'Escriture ne condamnoit ceste superstition d'avoir esgard aux jours, nous l'o erions quelcun de ceux⁵⁸ qui font estat de les maudire pour souhaiter qu'ils ne vissent point en compte entre les jours & entre les mois. Mais prions Dieu, qu'il convertisse les mauvais Presages : & comme Alexandre, par ce que les Grecs estimoient le mois de Juin malheureux⁵⁹, & jamais n'y [p. 167] mettoient aux champs leurs arm es, ne voulant perdre l'occasion d'y mettre la sienne, pour remedier   ce scrupule ordonna qu'il seroit appell  le second May, il face que ce May soit comme le premier d'une nouvelle, & plus longue prosperit . Et comme le jour, auquel Henry le Grand finit son regne fut celuy auquel Louys le Juste commença le sien, qu'il a mis, avant que de le finir, au plus haut degr  qu'aucun de ses Ancestres ; le Roy, qui est entr  au monde, & mont  au throsne au mesme temps que son Pere, surpasse & sa dur e et sa gloire, tellement que ce jour qui a veu naistre le mal-heur que nous deplorons pourra estre

⁵⁷ Henri IV et Louis XIII sont morts tous deux un 14 mai.

⁵⁸ Ici, r f rence marginale : « Job, 6, 7. »

⁵⁹ Il cite la *Vie* d'Alexandre par Plutarque en marge.

le premier du plus glorieux Regne qui ait jamais esté à ceste Couronne. Ceste Lampe que Dieu a apprestée à son Oingt, affin que son Nom ne s'esteignist pas, & à tout le Royaume, affin que sa gloire ne fust pas interrompuë, resplendira en son temps comme un Soleil en sa force, & fera les plus beaux jours de son siecle, & nous remplira, ou nostre [p. 168] posterité de bon-heur : & à l'égard de ses ennemis, s'il luy en reste, ou les esblouïra de sa Gloire, ou les confondra par sa Puissance, ou les attirera par sa Vertu. Tellement qu'ils en seront honteux, ou ils en seront ravis, & d'une façon ou d'une autre, laisseront fleurir son Diademe & respecteront son Empire. Je ne fay pas icy le prophete ny l'entendu : Et à la mienne volonté pourtant que je le fusse, & que ce fussent icy les oracles & les augures veritables du regne de mon Roy ! Nous exprimons ce que nous desirons, & que, si nos pechez n'estoyent pas si grands, nous pourrions bien esperer. Ce seroit le vray & l'asseuré moyen de rendre fausses tant de propheties que l'on fait de nostre ruine : Et combien que l'Escriture denonce⁶⁰ : *Malheur à une Terre en laquelle un enfant regne*, Il arriveroit que le nostre, qui a commencé son Regne par une victoire entiere, le couronneroit d'une prosperité parfaite ; Et comme Alexandre tournant teste avec son Armée con-[p .169]tre les Atheniens, qui par mespris l'avoient aappellé Enfant, disoit qu'ils le trouveroient estre en chemin devenu adolescent, & arrivant à leurs murailles seroit trouvé homme fait ; Dieu feroit trouver le Roy homme parfait à ses ennemis, s'il y en peut avoir d'assez desnaturés qui ne respecte ny le droit du sang, ny son innocence, ny son bas aage.

Reste donc pour la fin que nous le recommandions à Dieu par nos prieres publiques & particulieres : Car c'est luy, qui change les Esperances en presages, & des souhaits de ses Enfans fait des Propheties & autant d'accomplissements. Affin qu'il prenne sa Personne & son Estat en sa Protection speciale, qu'il assure sa Couronne sur son Chef, affermisse son Throsne, & luy donne loisir de croistre en Pieté & Vertus vrayment Royales & Chrestiennes, & luy en inspire & haste les mouvements, affin d'estre bien tost le Pere de son peuple, & pouvoir servir d'instrument à la gloire de Dieu [p. 170] & à l'avancement de son Regne : Et ou change envers luy le cœur de ses ennemis, ou en accroisse la honte : & tant, que cedans à la protection divine & à un bonheur hereditaire ils soyent enfin & bien tost contraints de donner lieu à une Paix seure & generale, par laquelle il puisse consacrer son Regne à la Prosperité Publique, & faire vivre chacun en repos.

Et nous, tres-chers Freres, qui avons eu le bon-heur de vivre si doucement à l'ombre de ceste Couronne, perseverons en la fidelité que nous y avons, & y ayans l'honneur de faire icy son contour & une partie de son cercle opposons en ceste frontiere avancée nos courages & nos vies à tous ceux qui la voudroient entamer : Taschons mesme à l'exemple de nos Peres, de surmonter nos concitoyens en toutes sortes de respects & d'obeyssance, afin de convaincre ceux qui nous accusent, & tous les autres de nostre profession, de ne pas aimer les Monarchies : Et ne defaillons à rien de nostre part soit par [p. 171] prieres envers Dieu, ou par toute autre sorte de bons devoirs, pour maintenir la nostre en repos, & la voir la plus fleurissante & la plus heureuse de la terre : Attirans par ce moyen la benediction de Dieu, la bienveillance de la Royne, l'approbation des grands & des petits, & l'emulation mesme des Estrangers à sa Protection & à son obeïssance. Affin que quand le Roy en prendra luy mesme les resnes, il nous reçoive aussi & nous maintienne en sa sauve-garde, nous entretienne & à nos Enfans les Edits & Declarations de ses Predecesseurs, & les accroisse de ses graces, & que nous, en luy rendant comme à nostre Prince legitime, les devoirs qui luy appartiennent, nous puissions tout d'un temps rendre à Jesus Christ ceux que nous luy devons : Tellement que regnans tous deux en nos cœurs, le Roy comme Roy, & Jesus Christ comme Dieu, sans que ces autorités se contrarient, nous soyons tout ensemble les meilleurs François, [p. 172] & les meilleurs Chrestiens, pour apres avoir bien obey icy bas durant le reste de nostre sejour

⁶⁰ Ici, référence marginale : « Eccles. 10, 16. »

temporel passer nous mesmes à la Couronne eternelle que Jesus Christ nous meritée, & regner
au Ciel avec luy és siecles des siecles, Amen. »

Annexe 30

Une paraphrase de Jonas par Ferry (1634)

Ce document est un des rares exemples d'exercice poétique de Ferry après son accession au ministère. Il se place dans le contexte particulier de la fin d'une longue affaire qui le contraint à rester à Paris de mai à octobre 1634. On y voit donc sous la comparaison avec l'histoire de Jonas les plaies d'un long séjour loin de chez lui, ainsi que le sentiment d'avoir été injustement persécuté. Les vers sont composés d'un nombre variable de pieds.

Source : BPF, ms 764, pièce 6. Il s'agit d'un cahier autonome, non paginé. Je signale les changements de page par [/].

« Paraphrase de la Priere de Jonas¹. Par Paul Ferry. À Paris au commencement d'octobre 1634.

I.

Jonas dans les eaux, parmi des entrailles
Le saint gisant comme en oubly
Sembloit ne vivre ensevely
Que pour estre à ses funerailles :
Lors qu'il se sentit enfermé
Comme en un sepulchre amené
Dans le ventre de la Baleine,
Doutant s'il devoit vivre, & craignant d'expirer
Il apprehendoit son haleine
Et de peur de mourir il n'osoit respirer.

II.

Mais enfin son ame oppressée
Se r'assurant de son Esprit
S'aida du peu d'air qu'elle y prit
Pour en donner à sa pensée :
Il soupira devers les Cieux,
Et bien qu'il ne peüst de ses yeux
Rien voir que des ombres funebres,
Quelque clos & hideux qu'il trovast ce sejour,
A travers ces mots tenebres
Espera d'en sortir & de revoir le jour.

[/] III.

Sa Foy & ses sospirs esmeurent

¹ Il était titré au départ « Paraphrase du Cantique de Jonas ».

Une ardeur qui le fit parler,
Comme un Feu qui s'allume en l'air
Lors que les Nues en murmurent :
Un Bruit sourd luy vint dans le sein
Où la Rencontre & le Dessein
Mirent les accens nécessaires
Puis estant en lieu seur² il en fit le rapport
Comme un eschappé des Corsaires
Lequel rendant ses vœux les redit sur le port.

IV.

Dieu auteur de ma subsistance
A, dit-il, entendu ma voix,
Lors qu'en la douleur que j'avois
Je reclamay son assistance :
J'estois ainsy qu'en un tombeau,
Où l'Astre si clair & si beau,
À qui toute terre est cognüe
Sembloit bien ne pouvoir me jamais découvrir ;
Et sa Main puissante est venüe
Affin de m'en oster elle mesme l'ouvrir³.

V.

Juste & sage Dieu qui presides
Sur les conseils les plus profonds,
Et qui vois l'Enfer jusqu'au fonds
Depuis le Ciel où tu resides :
Tu vis mon cœur en son erreur,
Regarde à ce lieu plein d'horreur
Où tu tiens ma fuite bornée :
Tu as poussé ma vie au plus creux de la mer,
Et tes flots l'ont environnée
Comme un ject du vaisseau qu'ils devoient abysmer.

[/] VI.

J'erre, ay-je dit, à l'avanture,
Tes yeux m'ont failly au besoing,
Et suis exclus de tout le soing
Qu' Ils ont pour toute la Nature :
Mais je ne laisser d'esperer,
Ton Ire ne pouvant durer,
Et rien ne t'estant difficile
D'aller encor au temple où pour nostre bonheur
Ta Sainteté tient domicile
Consacrer mon salut & t'en rendre l'honneur.

² À la place de « estant en lieu seur » Ferry avait écrit au départ « estant delivré ».

³ Ce vers étrange a été retravaillé plusieurs fois. Au départ, Ferry avait écrit « Pour me tirer de là elle mesme l'ouvrir », puis « Pour me tirer de ce lieu elle mesme l'ouvrir ».

VII.

Mon ame a senty cest orage ;
Les flots doublement irritez
La poursuivent de tous costez
Pour en faire un second naufrage :
L'abysme m'enceint tout autour,
Tout pas est clos à mon retour :
Je ne puis rien trouver qui m'aide :
Et suis si travaillé du courant de ces eaux
Qu'il me faut perir sans remede
Si ton Bras ne m'assiste à forcer ces roseaux.

VIII.

Dedans ce gouffre où tu me portes
Pourray-je eviter ton courroux ?
La terre avec tous ses verroux
Ferme sur moy toutes ses portes.
Tu m'en as fait sortir pourtant,
Et ta Main fit en un instant
Pour me sauver tant de Miracles,
Que ceux qui viendront lire ez siecles à venir
Mon Histoire entre tes oracles
Apprendront d'esperer quoy qu'il puisse advenir.

[/] IX.

Ainsy Dieu fut en ma Pensée
Quand je fus le plus esperdu,
Et la clemence entendu⁴
Pour peu qu'elle ait esté pressée.
Ces creux, ce Ventre, ces effrois,
L'infame nuit que je souffrois,
Tout cest appareil mortuaire
Ne m'empescherent pas d'estre oüy du saint lieu ;
Dieu mesme fut mon sanctuaire,
Et par tout où j'estois il y fut au milieu.

X.

Tout ce que le Monde idolatre
Avec un attirail trompeur,
Ces Dieux dont il a tant de peur
Ne sont que metal & que plastre :
L'Homme donc est bien insensé,⁵
Lequel au temps qu'il est pressé⁵
Recherche d'un soing ridicule
Des Dieux qui ne scauroyent ny blesser ny guerir,
Et miserable se recule
Du seul qui l'entend plaindre & le peut secourir.

⁴ Au départ, Ferry avait écrit « Et sa Bonté m'a entendu. »

⁵ Au départ, Ferry avait écrit « Qui ez maux dont il est pressé. »

XI.

Mais pour tes Graces ressenties
J'offre celles que tu pretens⁶
Ma levre & mon cœur en tout temps
Te seront des fraisches hosties :
Ainsy j'acquitteray mes vœux,
Ô Dieu mon sauveur, & si je veux
Pourvoir que cecy ne s'oublie ;
Si bien qu'il n'y ait lieu frequenté des Humains
Où chasque bouche ne publie
Qu'il n'est point de salut s'il ne vient de tes mains.

[/] XII.

Ainsy celebra le Prophete
Encor tout pantois & trempé
À l'instant qu'il fut eschappé
L'œuvre qui venoit d'estre faite.
Dieu qui l'avoit fait engloutir
Força le Monstre à consentir
De le rendre à sec sur la rive :
Faisant voir qu'il nous ferme & ouvre la prison,
Et que d'où le mal nous arrive
Vient aussy le remede, & nostre guerison.

XIII.

Ainsy grand Dieu, mon esperance
Faisant place à un meilleur nom,
Je veux accroistre ton Renom
Par celuy de ma delivrance.
Je m'appreste à payer mes voeux,
Et veux laisser à nos Nepveux
Tant de monumens de tes Graces,
Qu'il n'y aura d'endroit où mon nom soit venu,
Que l'on n'y trouve les traces
Pour marquer ton secours & l'y rendre cognu.

[Au dos] Paraphrase de la Priere de Jonas. »

⁶ Ferry avait écrit « attens » au départ.

Annexe 31

Jacques Couët du Vivier présenté dans une gazette londonienne (1659)

Lors de son voyage de 1659, Jacques Couët du Vivier, petit-fils de Ferry, est amené à prêcher devant diverses communautés, notamment en Île-de-France et en Normandie. Les *Nouvelles Ordinaires de Londres* mentionnent une de ses prédications à Charenton et Ferry en conserve quelques copies.

Source : copie manuscrite de l'extrait, AP, collection de Couët de Lorry.

« Extrait des Nouvelles Ordinaires de Londres.

Du jeudy 27/17 Mars jusqu'au jeudy 3 avril/24 mars 1659/8.

Les lettres de Paris du 18^e disent que le dimanche 16^e precedent, on avoit ouy precher a Charenton, un jeune ministre, de l'âge de 24 ans ou environ, nommé Jacques du Vivier, noble d'extraction, et petit fils du Sr Fery, celebre ministre de la parole de Dieu, en l'Eglise reformée de Mets en Lorraine, lequel on disoit être né aveugle, ou du moins, avoir été privé de la vüe en un âge auquel il n'avoit pas encor aucun usage de raison, dans lequel étant tombé par accident dans un puits, et en ayant été tiré comme par miracle, comme un autre Moysse sauvé des eaux d'un lieu si profonde, à mesure qu'il avoit en suite crû en âge, il avoit été remply de tant de connoissance de la parole de Dieu, seulement par l'ouye d'icelle, qu'il étoit à croire que Dieu l'avoit mis pour un miracle à son Israël en nos jours, et à esperer qu'il s'en vouloit servir à quelque chose de grand & du tout extraordinaire, pour les excellans dons de l'Esprit de Dieu, qui reluisoient en luy, qu'il avoit ravy en admiration tous ses auditeurs, tant pour le fond de sa doctrine, la netteté de ses expressions, et l'ardeur de son zèle, que pour les autres partyes requises, à un parfait et suprenant orateur, veritablement evangélique et apostolique qu'il possedoit, que tout ceux qui l'avoient ouy, en avoient receu une instruction, edification et consolation sy sensible, qu'elle passoit toute expression : que nonobstant sa jeunesse, et la privation de sa vuë, il avoit à cauze de ses autres belles partyes, été receu ministre à l'âge de 19 ans¹. en l'Eglise reformée de Courcelles, proche de Mets, où il y avoit esperance que cet aveugle de naissance, seroit cause de l'illumination de plusieurs qui ne voyent gouttes és voyes de Dieu, ou qui y pensans voir clair, étoient d'autant plus dangereusement aveugles : et qu'on esperoit l'entendre encore diverses fois, au même lieu de Charanton, pour la satisfaction et edification publicque. »

¹ En réalité, il est devenu ministre en 1656, à 22 ans.

Annexe 32

Les griefs de Paul Ferry contre son fils Louis (vers 1660)

Ce mémoire en dix-neuf points n'est pas signé, mais est incontestablement de la main de Paul Ferry. Ce document ne comporte ni titre, ni date. L'exhaustivité des sujets de reproche laisse penser à une date relativement tardive, sans doute entre 1662 et la mort de Louis en 1665.

Source : BPF, ms 762⁶, dossier 1, fol. 1.

- « 1. N'avoir pas voulu aller à Die mais à Saumur.
2. Son mariage contre mon gré.
3. Affirmé, assuré ne devoir rien que 3 ou 4 p. à son beau frere¹, avec lequel il avoit à compter de quelques nippes que sa sœur lui devoit.
4. Ne m'a jamais rien dit du mariage de sa femme s'il l'avoit receu ou non, ny du reste de ses affaires, ny pris conseil de rien qu'il ait fait.
5. A basti à Mont non seulement sans mon advis, mais contre mon gré & les remonstrances que je luy ay souvent faites, et l'exemple de son oncle de Vigneulle que je luy ay souvent représenté.
6. Le trouble qu'il m'a fait sur trois partages pendant trois ans, d'où se sont ensuivies plusieurs fascheries : le scandale que cela a fait.
7. La maniere de la transaction, le scandale de tant de debiteurs, la bravade qu'on me vint faire de sa part, de demeurer sur mes pieds si je ne voulois pas passer par où il vouloit, &c.
8. La protestation par luy faite devant un notaire, & la jactance de cela ; la passion qu'il tesmoignat avoir de plaider la cause du Sr Danowe gendre du Sr Le Roux apres la mort de M. de Glattigny & ce qu'il dit nous plaiderons tant ma cousine plusieurs presens et en riant.
9. M'avoir parlé après mon veusvage² de partager avec luy et sa sœur, le revenu de la Grange c'est-à-dire de leur donner une rente annuelle, ce qu'ayant rejetté, avoir dit à quelcun par forme de menace qu'il ne m'en parleroit plus, voulant apparemment insinuer qu'il attendroit à remuer apres ma mort.
10. Quoy qu'il ait esté egalé à sa sœur du Vivier en deniers par la vente du Passetemps à 100 fr. pres ou environ, n'a pas tesmoigné avoir changé de dessein.
11. Ne m'avoir fait que peu d'assistance en mes affaires, & apres beaucoup d'instances de ma part.
12. Lors du partage avec le Sr de Regnier & sa sœur, il s'est retiré à Mont afin de n'y pas estre, & ne s'engager pas à signer quelque clause qui luy peust nuire, comme sa sœur me dit lors que je m'en plaignis a elle.
13. Nulle complaisance pour moy, & avoir souvent dit lors de ses difficultez avec moy que ce qu'il ne m'agreoit pas c'est qu'il n'estoit point flateur comme M. du Vivier son beau frere.
14. Les difficultez ordinaires avec sa sœur, quoy que je luy peusse dire.
15. Le peu d'estat qu'il a fait de tout ce que je luy ay représenté.

¹ Jacques Couët du Vivier, époux de Suzanne Ferry, sœur aînée de Louis.

² Suzanne Lespinal, seconde épouse de Ferry, est morte en 1662.

16. La negligence de sa profession.

17. Avoir changé nos armoiries & en avoir fait des nouvelles sans mon sceu des ses nopces sans m'en avoir jamais parlé, me les avoir depuis voulu faire prendre en m'en donnant un cachet d'argent pour estreines³.

18. Avoir assé souvent renvoyé & menacé mes domestiques.

19. A receu ses interests de M. de Loynes & n'a pas retiré les miens &c. »

³ Sur cette question, voir la correspondance de Louis avec Paul Couët du Vivier, notamment la lettre de février 1665, ainsi que la lettre de Paul Ferry à son fils Louis le 7 mai 1641, BPF, ms 762², dossier 1.

Annexe 33

Les symptômes de la dernière maladie de Ferry, décrits par lui-même (1665)

Ferry cherche en 1665-1667 à obtenir des renseignements de la part de médecins et d'apothicaire au sujet de sa maladie qui le fait souffrir quand il urine. Il a en effet des calculs aux reins et dans la vessie. Le mémoire qui suit est celui qui accompagne ses demandes et montre ses connaissances au sujet de sa maladie, mais également une certaine mise en scène de sa souffrance. Il est sans date, mais a été rédigé à la fin de l'année 1665 si l'on en croit les dates des lettres qu'il reçoit en réponse¹.

Source : BPF, ms 335², fol. 165-166.

« Je suis incommodé depuis quatre mois d'une grande ardeur d'urine causant ou accompagnant de fréquentes envies de la rendre, & elles sont parfois si grandes que je ne la puis retenir, quelques autres fois ne le sont pas tant que je ne la retienne assez long temps & mesme quelques fois elles se passent du tout.

Quelques fois ceste ardeur precede l'envie ; quelques fois elle suit l'urine, quoy que l'envie en soit passee, quelques fois aussy elle cesse du tout, jusques à ce que l'envie revienne.

J'ay eu par deux fois mes urines vineuses, en deux voyages que j'ay faits à Plappeville, & j'ay commencé à les trouver telles des la premiere envie qui me venoit de les rendre au bout de l'Isle, & quoy que je les ay rapportees & rendues de mesme durant le voyage, ça tousjours esté d'autre sentiment que de l'ardeur accoustumée.

Entre ces deux voyages & auparavant j'en ay fait plusieurs sans y avoir rien apperceu de semblables, quoy qu'outre le chemin d'y aller & d'en revenir j'aye traversé beaucoup de lieu à autre.

Le Mercredy 25 Novembre dernier 1665 estant de retour de mon action j'en rendis aussy un peu de teintes, que je fis passer & dessecher sur du papier gris où la teinture en est demeurée sans aucune apparence de sang. Et le Dimanche precedent ny le Vendredy d'apres elles ne la furent point du tout quoy que mes actions eussent esté aussy fortes que celle du Mercredy & mesme davantage.

Et à toutes les autres trois fois, la teinture s'est passee aussy tost que le mouvement a cessé.

Je trouve mesme que le mouvement me soulage souvent de mon ardeur, & quelques fois elle s'y est passee du tout.

J'ay fait à diverses fois plus de trois mille grands pas en une après soupée dans ma chambre ; & une fois j'en ay fait jusqu'à près de six mille en une heure & demie sans autre sentiment que d'un peu de lassitude aux hanches sur la fin, & après cela j'ay tousjours rendu mes eaux sans peine & de la plus louable couleur.

Parmy mes plus grandes ardeurs je les ay aussy tousjours rendues citrines, avec leurs enioremes & sedimens & toutes les autres conditions d'une santé parfaite en toutes leurs apparences.

¹ BPF, ms 335², fol. 167-190.

[fol. 165 v°] Après mon premier sommeil je les rends copieusement & sans peine une fois ou deux, jusques à ce que je n'en ay plus gueres à rendre, car alors l'ardeur s'allume & irrite l'envie d'uriner, qui dure plusieurs heures, & qui diminue peu à peu quand je suis levé & purgé.

J'en suis plus incommodé la nuit que le jour, & couché ou debout qu'estant assis.

Je n'ay jamais eu difficulté ny d'envie d'uriner que je ne l'aye fait peu ou beaucoup, après quoy l'envie a tousjours cessé, quoy que non tousjours l'ardeur.

J'urine tousjours à plein canal, sans fourcher, de suite & sans aucune intermission.

Je passe de fois à autre des jours & des nuits entieres sans aucun sentiment de ceste indisposition, & en ces intervalles j'use de mon urine avec toute liberté & en santé parfaite.

Après quoy l'ardeur recommance sans que j'en puisse soupçonner aucune cause.

Je ne me suis jamais apperceu d'avoir rendu aucune gravelle quoy que j'aye pris garde à mes eaux dès ma jeunesse fort exactement.

Je n'ay jamais senty de pensanteur aux reins, ny aux costes, ny aux aisnes, ny au bas ventre, ny au perinée.

Je ne fais aucun pas en bronchant ou en me destournant, ou en heurtant, qui me face aucune douleur, ny aucun sentiment qu'au pied mesme.

J'ay fait deux grandes cheutes en mon estude sans avoir senty aucun contrecoup que la secousse m'ait fait.

Parmy toutes ces ardeurs je n'ay aucune envie de vomir.

Pendant plus de cinquante quatre ans, j'ay fait une grande partie de mes estudes en marchant & souvent des journées entieres, j'ay aussy beaucoup parlé, sans m'estre jamais apperceu d'aucun de ces accidens.

Je suis fils d'un Pere qui n'en a jamais eu jusqu'à l'aage de pres de quatre vingts dix ans auquel il est mort, quoy qu'il ait passé les derniers quatorze au lict sur son dos sans se pouvoir relever, & a souvent rendu graces à Dieu de n'avoir jamais eu de retention d'urine.

Et hors cest accident je jouis aussy par la grace de Dieu en [fol. 166 r°] l'aage ou je suis d'une santé parfaite & sans qu'il y ait aucune alteration ou changement extraordinaire. »

Annexe 34

Un ouvrage de Paul Ferry sur l'histoire de Livier (1624)

Cet ouvrage, signé « P.V. » sur le mode d'une lettre ouverte d'un prétendu catholique, a été publié en 1624, sans indication de lieu¹. Il s'agit de la réponse à un travail sur la vie de Livier (V^e siècle) par le lieutenant-général de l'Évêché de Metz, Alphonse de Rambervillers, et à sa vérification par les autorités ecclésiastiques². Il est établi depuis les remarques de David Ancillon que c'est Paul Ferry qui en est l'auteur³. L'exemplaire que j'ai consulté, qui est le seul que j'aie retrouvé⁴, n'est pas celui qui a été donné par Ferry à Ancillon, mais l'attribution est donnée d'après Lelong⁵. Il semblerait que Ferry ait assuré la diffusion de cet ouvrage, même s'il n'en a pas assumé directement la paternité⁶.

« [Page de titre] REMARQUES // D'HISTOIRES // SUR LE DISCOURS DE // la Vie & de la Mort de S. Livier, // & le recit de ses Miracles nouvelle-//ment publié par le Sieur de Ramberviller // »

¹ *Remarques d'histoires sur le discours de la Vie & de la Mort de S. Livier, & le recit de ses Miracles nouvellement publié par le Sieur de Ramberviller Lieutenant General au Bailliage de l'Evesché de Metz, avec diverses approbations des Docteurs*, s.l., 1624, in-8°, 32 p.

² *Les actes admirables en prospérité, en adversité et en gloire du bienheureux martyr Saint Livier, gentilhomme d'Austrasie, avec les stances de son hymne et la vérification des miracles fais en la fontaine dudit martyr, voisine de l'abbaye de Salival, près Vic, en l'année 1623. Histoire non moins admirable qu'utile aux personnes de noblesse, extraite des archives, cartulaires et manuscrits anciens, par Alphonse de Ramberviller, escuyer, Lieutenant général au bailliage de l'Evesché de Metz, seigneur de Derlem, Vaucourt en partie, etc.*, Vic, Claude Félix, 1624, in-8°, 100 p. ; et *Vérification des miracles fais en la fontaine de Vireval, voisine de l'Abbaye de Salival, pres la ville de Vic, en l'année dernière 1623. Et continuans encor à present par l'intercession du glorieux Martyr Saint Livier, diligencée, et approuvée par l'autorité des superieurs du Diocèse de l'Evesché de Metz*, Vic, s.d. [1624], Claude Félix, in-8°, 75 p.

³ *Mélange critique de littérature recueilli des conversations de feu monsieur Ancillon avec un discours sur sa vie et ses dernières heures*, Bâle, Eman et König, 1698, in-12, t. 2, p. 269-270 : « Il [Ferry] fit aussi en l'année 1624. un livret qui a pour titre, *Remarques d'Histoires sur le discours de la vie & de la mort de St. Livier, & le recit de ses miracles nouvellement publiés par le Sr. De Ramberviller Lieutenant Général au Bailliage de l'Evêche de Metz avec diverses approbations des Docteurs*. Mr Ferry ne voulut pas estre connu pour Autheur de cette petite pièce, parce qu'il l'avoit écrit contre un homme considérable, & son compatriote, avec lequel il ne vouloit pas se brouiller, mais il m'a fait present d'un exemplaire de ce livret, depuis que j'ay esté son Colleague, & je l'y ay encore actuellement, sur lequel il a mis ces mots de sa propre main, au dessous du titre, *Par Paul Ferry*. » Voir également sur ce sujet René HARMAND, « Les miracles de Salival, la légende de saint Livier et la polémique de Ramberviller et de Paul Ferry en 1623-1624 », *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 2^e série, t. 7, 1907, p. 190-212 ; et Alain CULLIÈRE, « Saint Livier : Une histoire impossible ? », dans Mireille CHAZAN et Gérard NAUROY (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 435-452.

⁴ BnF, 8-LK 7-8 850.

⁵ Jacques LE LONG, *Bibliothèque historique de la France ; contenant le catalogue de tous les ouvrages, tant imprimez que manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce Roïaume, ou qui y ont rapport : Avec des Notes critiques & historiques*, Paris, Gabriel Martin, 1719, p. 55-56. L'attribution de Lelong est faite d'après Ancillon.

⁶ C'est ainsi que le pasteur parisien Samuel Durant le remercie pour l'envoi de cet ouvrage (lettre écrite de Paris, le 9 février 1625. BPF, ms 335², fol. 68), de même que le pasteur genevois Benedict Turretini (lettre du 25 mars 1625. BPF, ms 760⁸).

//viller Lieutenant General au Bailliage // de l'Evesché de Mets, avec diverses ap-//probations des Docteurs.

[Suit un petit écusson]

M.DC.XXIV.

[p. 3] Monsieur,

Je vous renvoye l'Imprimé de Monsieur le Lieutenant General de l'Evesché touchant la vie & la mort de S. Livier avec le recit des miracles advenus l'an passé à sa fontaine. Surquoi j'ai à vous dire que m'estant trouvé en une assemblée où estoyent aucuns de la religion pretenduë reformée, je fus bien aise de faire aller le propos qui se tenoit, à la matiere des miracles, me persuadant d'avoir à la main avec ce livre dequoi les instruire en la dignité des Saints, ou les convaincre de malice aussi bien que d'incrédulité. Mais tant s'en faut que je puisse executer quelque bon effect par le merite de ce livre, qu'au contraire ils me firent tomber en desordre, s'estant là trouvé un d'entre eux, qui se fit ouyr l'avoir leu : & combien qu'il declarast ne l'avoir que couru bien legerement, y avoir tou-[p. 4]tesfois marqué des impertinences & alienations notables, desquelles il se disoit plaindre celui qui s'en est rendu auther & garant contre la verité de l'histoire & la reputation de son esprit, à laquelle il auroit fait par ce moyen des playes irremediabes.

Car après avoir monstré que negligemment il avoit consideré leur creance, & iceux accusés à tort de croire que les Saints ne peuvent interceder pour nous, parce qu'ils ont (disoit-il) un sentiment tout contraire, affirmans de croire que les Saints veritablement prient pour nous, selon que leur charité est parfaite ; Mais que pourtant il ne s'ensuit pas qu'il les faille prier, d'autant que c'est un honneur que toute l'Escriture reserve à Dieu seul.

Il me pria de lui laisser ouvrir ce livre pour esclarcir la compagnie de ce qu'il disoit, ou en demeurer dans la calomnie. À quoi n'ayant peu honestement resister, & n'estimant pas en avoir besoing pour la confiance que j'avois en l'innocence & appui de [p. 5] cette cause, il commença par le temps auquel le Sieur auther disoit ces choses estre advenues, & montrant une ponctuelle observation de plusieurs fautes par lui pretendues sur ce sujet, il remarqua sommairement qu'en la page 13. il est dit qu'un Lucian Cinquiesme Duc de Mets, Chrestien, estoit oncle du Roi de France, & beau-frere de l'Empereur, dont il avoit espousé la sœur : & duquel Duc le fils nommé Luthaire espousa la Princesse, ou, (comme il l'appelle,) l'Infante de Benevent, nommée Esclarmonde. En la page 14. qu'un grand Prince representant l'Empire Romain en la Germanie, & residant à Cologne est dit y avoir esté lors assailli d'une armée innombrable de Frisons, Hongrois, & autres nations Barbares sans religion. Que l'auther affirme page 15. qu'alors il y avoit des Rois de Benevent, & Ban de Benoist Chrestiens. Page 29. que lors, quand S. Livier portoit desjà les armes, estoit Pape Pelagius premier, qui promit au Duc Lu-[p. 6]cian de Mets secours de dix mille soldats payez pour un an, pour le Roi de Benevent assailli par les infideles. En la page 26. 34. & 37. qu'il y avoit des Ducs en Lorraine, & en Armenie & Cypre des Rois Payens, qui en ce temps & leurs Royaumes lors premierement receurent la religion Chrestienne. Page 39. que leur sœur estoit Princesse de l'Isle de Scarpento nommée Genieure, ou (comme il est dit en la page 44.) Geneviere, qui en la page 99. de dueil pour la mort de saint Livier son ami fonde un monastere, & s'y rend religieuse. Qu'en la page 37. à ceste conversion des deux Royaumes d'Armenie & de Cypre servirent S. Hierosme & saint Martin, environ soixante ou quatre vingts ans apres la mort de S. Hierosme de Bethleem & de S. Martin de Tours. Pag.61. que trois cens mille Huns sans religion & Payens assaillirent la cité de Mets, & ne la prindrent point, & page 62. que S. Valerian lors Evesque de Mets ou tenant son lieu mourut en une sortie [p. 7] faite sur eux, & que S. Livier y fust pris faisant des exploits d'armes inouys, & peu de jours après decapité au pied d'une montagne vers Marsal, sur le sommet de laquelle il porta lui-mesme sa teste à deux mains, parce qu'il y vouloit y estre inhumé : Ce que Monsieur le Vicair General en la

Spiritualité de l'Evesché, qui a autorisé ce discours & ces miracles, dit estre arrivé il y à environ sept cents ans.

Par ce rencontre de remarques il entreprit de vérifier ce qu'il avoit promis, & premièrement monstra que Pelagius premier fut fait Pape l'an de Christ, selon Onuphrius 556. ou 555. selon la supputation du Cardinal Baronius, & qu'il ne regna que quatre ans, ou comme quelques uns disent, (mais tousjours dans l'enclos de l'Empire de Justinian,) onze ans dix mois & dixhuit jours : c'est à dire que par bonne deduction il y a 1070. ans passés, tellement que Monsieur le Vicaire general se seroit mesconté de trois cents septante ans & plus, & si [p. 8] Monsieur le Lieutenant ne s'est fourvoyé lui-mesme : & que c'estoit chose de laquelle il leur eust esté bien honeste de s'accorder, parce qu'une tel erreur peut induire presumption de nombre d'autres en pareilles importances, & sert à infirmer l'autorité que le Sieur Vicaire a voulu donner aux informations faites sur la qualité de ces miracles : Que cela estoit tant plus scandaleux que le discours de la vie dudit S. Livier, qu'il monstra imprimé au Pont à Mousson l'an passé, & tiré des anciennes chartres de l'Abbaye de S. Arnoul de Mets, porte qu'il mourut l'an 455. Qu'à ce mesme temps le rapporte aussi le Sieur de Hem predecesseur de Monsieur le Vicaire en son exercice processional : qui est cent ans & davantage plustost que Monsieur le Lieutenant n'a dit, & quatre cents septante plustost que n'a estimé le sieur Vicaire. Lequel mesconte ce que nous estions là de Catholiques trouvasmes considerable, & n'y sceusmes point inventer d'excuse.

[p. 9] Après cela, procedant à l'examen de l'histoire, & presupposant que ceci fust arrivé, comme dit Monsieur le Lieutenant, lors que Pelagius premier de ce nom occupoit le S. Siege, il representa qu'alors il n'y avoit point de Duc à Mets nommé Lucian, qui ait eu un fils nommé Luthaire, & lequel fust Oncle du Roi de France, mais un Roi nommé Thibauld fils de Theodebert, & petit-fils de Thierry, lequel fut Roi de Mets après la mort de Clovis son pere, la succession duquel fut par ses quatre fils partagée en quatre Royaumes, à tous lesquels survescut Clothaire, & en herita : de sorte que tant s'en faut qu'alors il y eust à Mets un Duc Oncle du Roi de France, & laissant un fils pour heritier nommé de ce nom, que tout au contraire le Roi de Mets nommé Thibauld n'eut point d'enfans, & laissa son Royaume au Roi de France, duquel il estoit petit-nepveu, ce qui fut cause de reunir la ville de Mets à la Couronne. Monstra encor que ce Roi de Mets [p. 10] ne pouvoit avoir espousé la sœur de l'Empereur, tant parce que les Histoires ne font mention que Justinian qui tenoit l'Empire ait eu autre fille que la mere de Justin son successeur : que pource que nos Annales disent expressement que Theodobert Roi de Mets espousa la fille du Roi des Lombards par le commandement de son pere⁷.

Remonstrat qu'il eust esté à propos de dire le nom de ce grand Prince qui se tenoit en ce temps là à Cologne, pour y soustenir les affaires de l'Empire en la Germanie, parce que les noms sont entre les circonstances necessaires à l'histoire : mais qu'il n'estoit pas vrai qu'il y eust lors à Cologne aucun Prince pour l'Empereur Romain⁸, d'autant que cette ville estoit du temps d'Attila l'un des quatre sieges de son Empire, & dès l'an 475. en la puissance des François, lors que Chilperic la prit sur les Romains, & qu'estant faite partie du Royaume de Mets, elle devoit estre du partage de [p. 11] Thierry, & par consequent de l'heritage de Thibauld, puis qu'avec Mets & la Lorraine, qui lors par consequent n'avoit point de Duc, mais estoit sujete à nostre Roi⁹, (aussi ne fut elle erigée en Duché que sur la fin de la seconde race de nos Rois) lui escheurent toutes les contrées depuis Rheims jusques au Rhin, & par de là, toute l'Allemagne, qui estoit de l'ancien patrimoine des Rois de France : bien loin, disoit-

⁷ Référence en marge : « Aimoinus de gestis Francorum l.2. c.25. Nicoles Gilles. »

⁸ Référence en marge : « Const. Imp. Pancirol. in Notat. Imp. Occid. c.87.88. Segebertus in Chron. c. ad annum 475. »

⁹ Référence en marge : « Inventaire de Serres. Symphorian in Chron. & du Haillan. l.3. de l'Estat des affaires de France. Rosieres in Stemm. Duc. Lotharing. tom.4. »

il, de faire la guerre pour la conserver aux Romains & à l'Empire. Et sur ceci nous pria de remarquer qu'au Registre de l'Empire qui fut dressé sur la fin du regne de Theodose deuxieme il n'est point faite mention que de la Belgique deuxieme, & non pas de la premiere, qui est ce païs ci, où la Legion Prima Flavia souloit autresfois estre en garnison, par ce que desjà lors personne n'y commandoit plus au nom des Romains, ayant ceste Province esté soustraite à l'Empire.

Qu'aussi mal avoit il rencontré sur [p. 12] l'Estat de la ville de Benevent, où lors ne pouvoit regner aucun Roi Chrestien¹⁰, non plus qu'aucun Ban de Benoist, tant à cause que l'histoire ne parle jamais (qu'il sceust, sinon les Romans) des Rois de Ban de Benosit ni des Rois, mais des Ducs de Benevent : que parce que Totilas Roi des Goths l'avoit tout nouvellement, n'y avoit que dix ou douze ans¹¹, ruiné de fonds en comble, & égalé ses murailles, & reduit la ville en une extreme desolation : Qu'à lui s'estoyent joints les François & les Allemans, & que par armes communes sous la conduite de leurs chefs, l'un desquels estoit de vrai nommé Luthaire, mais Payen & ennemi, ils avoyent depopulé toute la Poüille & la Calabre : tout le contraire de ce que le sieur Autheur dit qu'ils avoyent secouru ces Provinces-là contre les Rois de Cypre, & d'Armenie. Mais là-dessus nous remonstra qu'icelui s'estoit laissé embarrasser en ce discours par le vice de la Legende, de laquelle il l'avoit tiré, où ce Roi [p. 13] pretendu est nommé *le Roy Ban de Venis*, duquel Monsieur le Lieutenant par un remplage & dexterité exemplaire auroit fait un Roy de Benevent & Ban de Benoist : pour n'avoir considéré que la Ville où regnoit ce Ban, est là representée ville maritime, ce que Benevent n'est pas : & communement appelée *Venis* & que ce mot *Ban* est un nom de dignité en usage en Hongrie, & Dalmatie, & Croatie, & autres païs voisins, signifiant autant que Duc & chef de guerre ; tels qu'ont esté & sont encor particulièrement les Ducs de Venise¹², ausquels pour la voisinance & l'autorité qu'ils ont en ces provinces, il ne se faut pas estonner si ce mot a esté transporté delà & donné.

Que c'estoit chose ridicule de dire que pour ce mesme secours le Pape Pelagius premier avoit promis à S. Livier en son expedition dix mille soldats payez pour un an, & que ceux qui ont tant soit peu esventé ou flairé l'histoire, sçavent que les Evesques de [p. 14] Rome estoient de ce temps là foibles en Italie, mal reconnus par les autres Evesques, & notamment par ceux de Milan & d'Aquilée, où en despit notamment de Pelagius, on avoit erigé un Patriarchat, & par celui de Ravenne honoré dès le temps d'Honorius du siege de l'Empire. Que là residoit l'Exarque ou Vicaire General de l'Empereur, qui sur l'entrée des Lombars en Italie avoit mis là & à Rome des fortes garnisons¹³, sous la raison desquelles les Papes ont vescu long temps sans aucune puissance civile en la subjection des Empereurs, sans l'autorité desquels & de leurs Exarques, ils n'osoient pas mesme recevoir ni exercer le Pontificat, tant s'en faut qu'ils peussent ordonner ni promettre ni soudoyer des armées.

Nous dit aussi, que c'est avoir mal pris ses mesures, de dire que les Rois & Royaumes d'Armenie & de Cypre eussent en ce temps là premierement embrassé la religion Chrestienne par le ministere des Saints Hierosme & [p. 15] Martin, 60. ou 80. ans après la mort des deux autres¹⁴, parce qu'encor qu'environ l'an 574. elle ait pris de grands progrès en Armenie, toutesfois il y avoit long temps qu'elle y estout établie avec splendeur. Car dès l'an 311. c'est à dire plus de 260. ans auparavant¹⁵, elle y avoit esté receuë par le Roy nommé Tyridates, & par une grande partie de son peuple, à l'occasion dequoi, de grandes guerres lui auroyent esté suscitées par Maximin Empereur Romain, & des persecutions esmeuës contre les Eglises qui

¹⁰ Référence en marge : « Procop. de bello Goth. 1.3. »

¹¹ Référence en marge : « Baron. anno 543. §.11. »

¹² Référence en marge : « Leonclanius in annal. Turcicis 173.174. »

¹³ Référence en marge : « Guicciard. 1.4. »

¹⁴ Référence en marge : « Sigebert. »

¹⁵ Référence en marge : « Baron. anno. 311. §. 22. »

les auroient rendues celebres jusques aujourd'huy. Qu'en Cypre longtems auparavant il y en avoit de belles & notables, des Evesques & Prestres, desquelles dès l'an 500. il est fait mention dans les Conciles. Q'en celui qui fut tenu en la ville de Constantinople qui est le Cinquiesme Universel, en la derniere session celebrée l'an 12. après le Consulat de Basilius, c'est à dire l'an 553. après la nativité de Christ, se trouve present au Concile [p. 16] & à cette action, Menas Evesque des Isles de Carpathe ou de Scapento : qui est un tesmoignage authentique que la religion y estoit desjà avec lustre : disoit aussi qu'outre les remarques qu'il auroit à faire sur l'histoire des Saints Hierosme & Martin, il y avoit à considerer que la chronologie de Monsieur le Lieutenant se dement soy-mesme, parce que si ceux-ci vivoient environ l'an 556. comme il dit, après la nativité de Christ, il ne pouvoit estre vrai que saint Hierosme de Bethleem & saint Martin de Tours eussent vescu 60. ou 80. ans seulement devant ceux-ci, d'autant que saint Hierosme est mort du temps d'Honorius, & saint Martin environ ce temps là, qui est en peu d'espace, plus de 60. ans de mesconte. Mais que le plus insupportable en cecy estoit d'avoir fait des Rois d'Armenie & de Cypre en ce temps-là, estant disoit-il chose indigne d'estre ignorée par un homme de lettres, sur tout par un homme de loix : que lors [p. 17] notamment toute l'Armenie ayant esté entierement conquise sur les Perses par Belisaire Chef des armées de Justinian¹⁶, lequel fut pour ceste cause appellé Persique, elle fut l'an 535. par luy divisée en quatre Provinces : tellement que toutes les quatre Armenies furent lors subjectes à une seule puissance, tant s'en faut qu'elles eussent lors leurs propres Rois separés ou distingués de l'Empire. Quant à Cypre, que ceste Isle depuis qu'elle fut distraite par les Romains de l'obeissance d'Egypte, & reduite en Province, avoit tousjours esté gouvernée par Proconsuls & autres Officiers de l'Empire duquel elle estoit membre en Orient, jusqu'à ce qu'elle fut occupée & mise en forme de Royaume environ l'an 1200. après la Nativité de Jesus Christ, & qu'encor cest estat ne luy dura gueres.

Disoit en outre, que Monsieur le Lieutenant avoit notamment failly plusieurs fois en l'histoire de la guerre des Huns, lesquels il dit avoir assie-[p. 18]gé la ville & ne l'avoir prise, lors que le Duc Luthaire en estoit absent avec sa femme la fille du Roy de Benevent nommée Esclarmonde. Car, disoit-il, les historiens ne font aucune mention que les Huns soient passés jusques ici environ le temps de Pelagius premier ; & ce n'en devoit pas toutesfois estre loin, au rapport de Monsieur le Lieutenant, qui dit que saint Livier estoit lors en sa plus gaye jeunesse, au temps de ses amoureuses pensées¹⁷. Que voirement quelques années après ils entreprirent sur les païs sujets aux François, pource que Clotaire estoit mort, & ses enfans divisés comme son Royaume, & brouillés par haine extremes, & qu'ils furent desfaits : mais premierement que ce ne fut pas devant Metz¹⁸, jusques où il n'estoyent pas lors parvenus, mais bien avant en Allemagne au païs de Thuringe proche de la riviere d'Elbe. 2°. Qu'alors il n'y avoit point de Duc de Metz nommé Luthaire qui eust espousé la fille du Roy de Bene-[p. 19]vent nommée Esclarmonde, & qui fust absent de la ville assiegée, sans que Monsieur le Lieutenant ait dit où il estoit lors, sinon que par une nouvelle faute, il dit qu'il estoit allé voir l'Empereur son allié, parce qu'il n'en avoit point lors qu'à Constantinople : mais que Sigebert fils de Clothaire estoit Roy de Metz en ce temps là, lequel alla au devant du peril avec une grande armée, & arresta l'ennemi bien loin de Metz, & n'estoit pas encors marié, mais seulement estant de retour de ceste victoire l'an 569. il espousa Brume ou Brunehaut fille d'Anathalgide Roy des Vuisigoths en Espagne, que nos histoire ont rendue si fameuse. Que s'il faut rapporter cecy à la descente des Huns, & à la depopulation qu'ils firent de la France soubz la conduite d'Attila, comme il est porté es chartres de Saint Arnoul, & en l'exercice processional du feu Abbé du Ponthieffroy, & la Legende escrite à la main, de laquelle on

¹⁶ Référence en marge : « Notit. Imp. Orient. V. l. per provincias c. de ædificiis privatis & hac sanctione, de diversis officiis & novel. 31. »

¹⁷ Référence en marge : « L'an 567. Sigeb. Chronic. Reginon. Nicolles Gilles. »

¹⁸ Jusque là, l'auteur avait toujours écrit « Mets ».

s'estoit icy servi, semble aussi vouloir s'accommoder à cela : nous remonstra ce personnage que Monsieur le Lieutenant se seroit grandement mespris en la Chronologie & en la concurrence des temps, parce que cela advint environ l'an 453. lors qu'estoit Pape non Pelagius premier mais Leon le Grand¹⁹ : qu'il n'y avoit aucun Duc à Mets Chrestien de quatre ou cinq races, mais Merouée Roy de France & Payen : Que les Huns n'assiègerent pas la ville sans la prendre²⁰, mais qu'ils la prindrent sans l'assièger : que quelques Historiens disent, & le Manuscript de la Legende ne s'en taist pas : qu'après quelque rebut à l'ennemi les murailles par un jugement de Dieu tomberent elles mesmes, ne s'estant trouvé de defendre contre ce fleau de Dieu, ni ville ou chasteau²¹, ou forteresse depuis la Hongrie jusqu'à Orleans, où nos Chroniques disent que Merovée s'estoit enfermé, qui fit resistance. Que Gregoire de Tours notamment recite²², comme aussi il nous monstra en ce petit discours tiré des Chartres [p. 21] de Saint Arnould, qu'alors que les Huns prindrent Metz la veille de Pasques, y mirent le feu, & firent un merveilleux carnage de tout le peuple, le passant au fil de l'espée, voire saccageant les Prestres devant les autels, sans qu'il demeurast en la ville aucun lieu entier du feu, excepté l'Oratoire de saint Estienne, que nous appellons la grande Eglise, espargnée par miracle exprès : & qu'en ce temps là l'Evesque de Metz ni aucun tenant son lieu ne s'appelloit Valerian, comme dit Monsieur le Lieutenant, n'y en ayant eu aucun de ce nom devant ni après, mais Auctor, ou Actor, ou Anterus qui y fut present, car ces trois noms signifient une mesme personne. Qu'il ne mourut point en la bataille parce qu'il n'y entra pas, mais fut miraculeusement delivré des mains de l'ennemi avec le reste des captifs²³. Que les Huns n'estoyent pas du tout sans religion, puisque dès le temps de saint Hierosme il y avoit desjà plusieurs Chrestiens parmi eux, comme il dit en [p. 22] son epistre troisieme : & après lui Baronius au 5. tome de ses Annales²⁴. De sorte qu'il disoit ne se pouvoir assez estonner comme un si habile homme avoit si mal pris garde à son zele, que delui avoir laissé commettre des choses incompatibles & irreconciliables avec l'histoire.

Après cela il vouloit entrer en de nouvelles considerations, & parler du Soudan que l'on dit avoir esté lors en Jerusalem, parce que ce mot, disoit-il, est nouveau, & qu'en ce temps-là Jerusalem estoit destruite, & le siege du Proconsul en Cesarée & la Palestine, & la Syrie en l'obeïssance de Justinian²⁵. Vouloit aussi considerer le rencontre de ces quatre saints conducteurs d'armées en Italie, S. Livier, S. Samson, qui portoit, dit Monsieur le Lieutenant, l'estendart des François, S. Maloy son Cousin l'Enseigne des Bretons, & S. Maurice la Cornette des Bourdelois : parce, disoit-il, que cela met encor plus de confusion en ce livre-là, comme ainsi soit que ces [p. 23] deux Sts. Cousins fussent d'outre-mer, & ne soyent venus de la Grand' Bretagne en France, qu'ils ne fussent desjà Saints & celebres par leurs miracles environ l'an 561.²⁶ tant s'en faut que d'ici ils soyent passez à la guerre en Italie, en estat de jeunes soldats qui cherchent les occasions, comme Monsieur le Lieutenant le represente, plustost que d'Evesques, gens d'aage & Saints tels que les histoires disent qu'ils estoyent en ce temps-là.

Qu'il n'avoit pas plus heureusement rencontré sur le departement qu'il leur avoit donné en cette armée, quelque affinité qu'il y ait entre S. Maloy & S. Malo de Bretagne, parce qu'il y avoit apparence que puis que saint Maloy estoit venu de delà la mer en Guyenne & y estoit demeuré long temps, & saint Samson en Bretagne, où il avoit esté fait Evesque, & n'en estoit

¹⁹ Référence en marge : « Sigebert. Jornand. »

²⁰ Référence en marge : « Aimoinus l.1. c.6. Francisc. de Rosieres tom.3. Stemm. »

²¹ Référence en marge : « Nic. Gilles. »

²² Référence en marge : « l.2. c.7. »

²³ Référence en marge : « Sigebert. »

²⁴ Référence en marge : « Baron. anno 396. §.13. »

²⁵ Référence en marge : « Nov. 103. de Proconsule Palæstinæ. »

²⁶ Référence en marge : « Sigebert. Vincent. Belluac. spec. hist. l.22. c.93. 105. &c. »

point bougé, celui-là auroit plustost conduit les Bourdelois, & cestui-ci les Bretons, puis qu'ils estoient de leur charge.

Sur ceci il fut interrompu de nous [p. 24] qui n'estimions pas devoir souffrir plus long temps une telle deduction de fautes imputées à un personnage de tel merite, & digne, comme nous disoit aussi, de meilleures études, parce notamment que cela tiroit delongue à la dereputation du sujet, en faveur duquel elles avoyent esté employées : Et n'ayans rien lors à la main pour nous defendre, que la qualité de l'auteur, qu'il honoroit, comme il disoit, aussi bien que nous, afin de distraire ce mauvais discours, & le mettre au change, nous lui demandasmes si donc il croyoit qu'il n'y eust jamais aucun Sainct de ce nom, & que tout ce que l'on disoit des Miracles fust chose supposée.

À quoi il respondit que ce n'estoit pas là sa creance ni de ceux qui l'assistoyent, ni le but de ce qu'il nous avoit dit. Qu'il y avoit eu és premiers siecles grand nombre de Saincts, desquels Dieu s'estoit servi, & qu'il avoit rendus excellents en vertu, & par leur ministere operé des actions magnifiques & extraordinaires : Qu'il vouloit [p. 25] bien croire que S. Livier aussi ait esté tel en son temps : qu'aussi ne pensoit-il pas qu'il lui fust tombé un seul mot de tout son discours indigne de la sainteté d'icelui : mais ne dissimuloit point que la simplicité des temps a été grandement credule envers plusieurs : parce que les Saincts se faisoient lors à meilleurs marché que maintenant, où l'on ne canonise plus personne qu'avec le Canon : & que les histoires de leurs vies doivent estre leuës avec choix : Que les auteurs qui les avoient composées long-temps après, y avoyent mis beaucoup du moine, l'avarice servant loirs à eschauffer la superstition qui l'entretenoit : Que les habiles hommes de l'Eglise Romaine le recognoissent, & en ont honte²⁷, & travaillent aujourd'hui à debrutir & à reformer ces fables, & les mettre en quelque plus juste bienséance : Que celle de saint Samson, & de S. Maloy contiennent plusieurs choses ridicules, & notamment celle de S. Magloire leur contemporain : Que lui-mesme sieur Lieu-[p. 26]tenant avoit eu honte de ses Memoires en beaucoup de choses, & sembloit s'estre efforcé de ne s'en laisser tousjours abuser indistinctement. Qu'il n'avoit osé dire comme il avoit trouvé, que ce saint Martin fust celui de Tours qui estoit mort bien auparavant : ni que ces Saincts fussent Ducs ni Comtes, lesquels leurs Legendes particulieres ne representent en autre qualité que de gens devots & solitaires : ni que l'Empereur demeurast à Cologne, & non pas un Lieutenant pour lui : ni que le Roi de France qui regnoit alors, s'appellast Clotaire, & ceux d'Armenie & de Cypre Arnisse, ou Arminis ou Hermin & Hontran de Famagouste, ni que Valerian fust absolument Evesque de Mets, mais ou qu'il estoit l'Evesque ou qu'il tenoit son lieu : qui est, disoit-il, une industrie assez ordinaire à cest auteur pour eluder les contradictions : ni nous représenter l'habillement de guerre de S. Livier & de son cheval, & l'aigle qu'il portait au pis : ni que sa maistresse eust fondé le [p. 27] Monastere affin d'y prier pour l'ame de son ami, parce qu'estant advertie qu'il estoit Martyr, elle ne pouvoit prier pour lui sans lui faire injure : ni oser parler de ceste Isle enchantée où il y avoit des lyons cornus, & où ces Rois & leur compagnie cheminerent sept semaines entieres sans trouver personne : & où S. Livier & ces autres Saincts deffirent des enchantemens avec l'espée : que le sieur Lieutenant qui avoit ou corrigé ou omis ces sottises & autres pareilles que la Legende mesme en effect n'appelle que contes, auroit esté plus loüable de prendre garde à toutes les autres : & que ce n'est pas chose indigne de consideration que Vincent de Beauvais qui a si soigneusement compilé & recueilli les gestes des Saincts, & qui les recite de ceux-là, ne fait aucune mention de S. Livier : Qu'en ce livre que Monsieur le Lieutenant en a fait, outre ces choses qui sont hors de toute proportion de l'histoire, il y en a plusieurs autres qui semblent supplées par lui, & excogitées pour enrichissement : [p. 28] Que ces noms propres de l'Infante Esclarmonde & du cheval Vassant sur lequel estoit monté S. Livier en la bataille, sentent les Romans & leurs Amadis. Sur tout qu'il est à remarquer que ceste fontaine miraculeuse a esté plusieurs siecles sans vertu :

²⁷ Référence en marge : « Sigebert. & Vincent. Belluac. l.22. c.21. »

qu'elle recommence desjà à s'y esteindre, & que de tant de nouvelles guerisons que l'on en rapporte, il n'y en a qu'une que l'on dit estre operée sur une personne de la ville de Mets, laquelle encore est incogne : que pour en verifiser les benefices on se sert assez mal à propos de l'exemple du Prince qui en a usé, & est mort peu de jours après : Qu'il y a sujet de douter pourquoi Monsieur le Lieutenant qui dit que depuis que le corps de S. Livier fut apporté à Mets

Le doigt tout-puissant de Dieu fit esclatter

De miracles nouveaux une suite eternelle.

Neantmoins lui-mesme n'en recite aucuns : & pourquoi le lieu où il fut, dit-il, tué, & n'en mourut pas, a repris vertu depuis l'an passé au milieu des Catholiques, bien loin, & qu'il ne s'en fait point au lieu où son corps repose depuis tant de siecles parmi nous, s'il [p. 29] est vray qu'il se facent exprès pour convertir les heretiques ou pour les convaincre.

Que ce qu'il dit pour excuser l'Evesque de Mets sortant avec son Clergé à la guerre, asçavoir qu'il sçavoit bien que la prise des armes pour la foi dispense de l'irregularité, est une piece hors d'œuvre, tant à cause de l'irregularité, est comme disent les docteurs une invention humaine²⁸, & un empeschement introduit par le droit Canon, qui n'estoit point en ce temps-là : que pource que la prise des armes n'excuse point pour quelque sujet que ce soit, si la necessité n'en est inevitable. Or disoit-il qu'elle n'estoit point au cas present, d'autant qu'il y avoit plus de raison de demeurer en la ville à une poignée de gens restée des combats precedents, que de faire encore une armée de trois cents mille hommes, qui les pouvoient accabler, comme ils firent aussi, par le seul poids de leur multitude : principalement si on considere que Monsieur le Lieutenant [p. 30] met la ville hors de prise, en laquelle l'Evesque & son Clergé pouvoient se contenir sans autre peril : par consequent qu'ils n'auroyent peu estre excusés d'irregularité d'avoir pris les armes par le conseil de S. Livier, ni lui de precipitation de l'avoir donné, comme l'evenement aussi l'avoit montré : mais sur tout il nous fit tomber en un grand defect, quand il nous assura qu'en ce temps-là c'estoit chose interdite à un Chrestien de tuer un Barbare, mesme en se defendant. Que saint Augustin²⁹ en avoit ainsi respondu à Publicola qui l'en avoit enquis. Que le Concile tenu à Lerida en la province de Catalogne l'an du Seigneur 524.³⁰ l'a defendu par canon exprès aux gens d'Eglise, mesme durant un siege, sur peine d'excommunication & deposition de leurs charges, notamment des plus eminentes, esquelles ils ne pourraient jamais estre restablis³¹. Que le Pape Nicolas en a ordonné tout autant, & ne permet à un Clerc de tuer [p. 31] un Payen pour occasion quelconque : ce qui auroit esté receu d'un consentement commun jusques alors, & inseré pour regle dans le mesme decret en la dist.50. Ce qui est cause aux docteurs³² de dire que lors les Ecclesiastiques encourroyent irregularité voirement en prenant les armes pour quelque cause que ce fust, mais que cela n'est plus à present, parce que par la Clementine du Concile de Vienne VI³³ autre droit a esté nouvellement introduit qui les excuse. Et encor aujourd'hui plusieurs de ceux qui disent qu'ils ne pechent point en defendant leur patrie, affirment pourtant qu'ils deviennent irreguliers³⁴ : dequoi toutesfois cest homme nous dit qu'il n'estoit pas lors le lieu de traiter plus amplement : aussi que nous n'estions pas pour supporter ce discours davantage.

La fin fut qu'il protesta derechef estimer beaucoup mondit S^r. le Lieutenant, mais qu'il n'avoit pas deu les entreprendre par une legende, & s'abandonner si fort à des manuscrits non

²⁸ Référence en marge : « Summa angel. §. Irregularitas Em. Sà apho. Navarr. manuale c.27. §.191. &c. Tolet. Instr. l.1. c.88. »

²⁹ Référence en marge : « Ep. 154. »

³⁰ Référence en marge : « C.23.4. de occidentis. Illerdense concil. c.1. »

³¹ Référence en marge : « c.6. & 36. »

³² Référence en marge : « Tolet. ubi supr. c.80. §.3. »

³³ Référence en marge : « Clem. c. si furiosus de homicid. »

³⁴ Référence en marge : « Thomas 2. q.40. art.2. Cajet. & Bannes ubi. Greg. De Val. tom.3 disp.3. 16. p.4. »

seulement sans autorité, mais sans verisimilitude. Que d'avoir dedié son la-[p. 32]beur à un grand Prince, pouvoit bien servir à le rendre plus illustre, mais non pas en leur endroit plus efficaceux. Que mesme ces moyens de les convertir estoyent scandaleux à la religion. Qu'en ce siecle elle se doit conduire & cheminer par des lumieres : au fonds qu'il ne sçavoit pas tant mauvais gré de ces fautes à celui qui les avoit faites, qu'aux Jesuïtes & autres docteurs qui l'en deussent avoir adverti, & qui les ont approuvées. Et ayant en fin tiré de lui sur un morceau de papier, les notes que vous verrez à la marge, la compagnie se separa, de leur costé fort satisfaite, & moi avec charge des catholiques presens de vous prier de les justifier sur les pieces authentiques, afin d'estre instruits de la verité, & des moyens d'en respondre, au cas que cest homme nous ait imposé, de sorte que la bonne cause soit hors de reproche, & la calomnie diffamée en son autheur, & nous tousjours plus avant en l'obligation d'estre pour un si bon office,

Monsieur,

Vostre tres-humble & tres affectionné serviteur P.V.

À Metz le premier jour de Decembre 1624. »

Annexe 35

Sermon prononcé par Paul Ferry à l'occasion de l'inauguration du temple du Retranchement (1664)

Ce sermon a été prononcé le mercredi 26 mars 1664, à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau temple dans le Retranchement « de Guise », après une longue procédure qui a vu les réformés expulsés de leur ancien temple qui avait été bâti sur un terrain appartenant à des bénédictins. L'occasion est donc très solennelle, comme le souligne le choix d'un texte vétérotestamentaire. Il est retranscrit ici comme exemple de l'utilisation de l'histoire dans la prédication de Ferry.

Source : j'ai utilisé un manuscrit mis au net du sermon, qui se trouve à la BPF, ms 767¹⁰. Le brouillon original qui a servi à son auteur se trouve à la BM Metz, ms 1 085¹ : ce brouillon précise que le sermon a été prononcé devant les pasteurs de Metz, Pierre Le Bachellé et quatre religieux catholiques : deux jésuites et deux carmes. Ces derniers étaient les nouveaux voisins du temple. Le manuscrit utilisé ici est composé de onze pages non numérotées dont je note le passage de l'une à l'autre par le signe « [/] ». Une note postérieure sur la première page indique : « Copie d'un sermon de Paul Ferry que je crois de la main de son frère Pierre. » Mais Pierre est mort en 1650. Il me semble plutôt que cette copie est de la main de Paul Ferry lui-même, sans qu'il soit possible d'en déterminer la cause.

« Sixiesme bis².

Pour la Dedicace du Temple basti à Metz en l'an [16]64³.

Ps.122.

1. Je me suis resjouy à cause de ceux qui me disoient, nous irons en la maison de l'Eter[ne]l.

2. Nos pieds se sont arrestez en tes portes, Ô Jerusalem !⁴

Dieu soit loüé M[es] F[rères] de ce qu'enfin il a fait cette journée que nous luy avons demandée tant de fois et que nous avons attendüe parmy tant d'autres mauvaises que nous avons passées, car c'est icy la journée que l'Et[ernel] a fait et, est chose merveilleuse devant nos yeux pour nous resjouir, et vueille le Seigneur s'y resjouyr, et le benir, et le sanctifier, ensemble ce Temple et toute cette action, et toutes les suites à sa gloire, et à no[tr]e consola[ti]on et de toute no[st]re posterité d'aage en aage ; Qu'Israel et la maison d'Aaron, et

¹ Sermon MMCCCLXVIII (annexe 11).

² Ferry avait l'habitude de numéroter ainsi les pièces de sa main ou celles qu'il conservait. Il est cependant difficile de donner aujourd'hui un sens à cette numérotation, puisque les liasses de sermons et de documents ont été mélangées.

³ Ici, une main postérieure a rajouté « 16 » pour qu'on puisse lire « 1664 ».

⁴ Sur l'original MMCCCLXVIII (BM Metz, ms 1 085), le second verset est barré. Il n'est effectivement pas réellement commenté.

ceux qui craignent l'Et[ernel] disent maintenant, Que la gratuité d'iceluy demeure à tousjours, Car si lors qu'on mettoit encor les premieres pierres du fondement du Temple après la captivité de Babylone, les Bastisseurs d'un costé, et le sacrificateur, et les Levites, de l'autre, s'entre respondoient, loüants et celebrants l'Et[ernel] et disants, Qu'il est bon d'autant que sa gratuité demeure à tousjours sur Israel, Qu'elle doit estre no[tr]e joye, et Quelles devroient estre ses loüanges et combien devons nous reconnoitre et nous entredire les uns aux au[tr]es, Qu'il est bon, et que sa gratuité est grande sur nous ? Maintenant que nous som[m]es entrez en possession d'un Temple tout fait qui a toutes ses com[m]oditez et auquel il ne reste rien à ajouter que son dernier ornement et decora[ti]on⁵ qui ne sera Dieu aidant un ouvrage que de peu de jours, C[hers] F[rères] Que j'ay de joye et que je benis Dieu de bon cœur de nous veoir icy ensemble pour le servir à couvert⁶, après tant de peines, et tant de frais, et tant d'obstacles, et tant de voyages, et tant de frayeurs et tant de mauvaises propheties qu'on faisoit d'un tout autre evenement, Balaam qui avoir esté mandé et loüé de prix fait par le Roy de Moab, et qui estoit venu pour maudir le Peuple de Dieu, le benit contre son intention, com[m]e quelques au[tr]es nous ont fait et mesme predict, qu'on s'en estonneroit, et qu'on diroit de Jacob et d'Israel en pareille saison, Qu'estce que l'Et[ernel] a fait, car il n'y a point d'enchantement contre Jacob, ny de devinement con[tr]e Israel, et il faut bien certes qu'il n'y en ayt point eu contre nous puis que Dieu a rendu tant de propheties fausses, et que nous voicy par sa grace, et celle du Roy mesme, assemblez en l'enclos des murailles de la ville⁷ dont nos ennemys ont tant travaillé à nous mettre dehors⁸, nous avons donc bien eu raison de nous resjouyr comme nous avons fait quand on nous a dit et que nous nous som[m]es dit les uns aux autres depuis, Nous irons en la maison de l'Et[ernel] et en avons encor beaucoup de ce que nous nous y voyons maintenant, et que nous ne som[m]es plus en peine de chercher un lieu de repos s'il y en peut avoir au monde pour les enfans de Dieu, et que nous avons mis enfin le pied au lieu où nous esperons de le pouvoir arrester ; Et c'est le texte que nous avons choisy et qui nous a semblé le plus propre pour en faire la premiere action, affin que nous ne sortions pas de ceans sans nous y estre un peu arrêté et y avoir fait quelques reflexions. [/]

Avant toutes choses, il faut demeurer d'accord que David est l'auteur de ce Ps[aume] car il en porte le nom, Que cette maison de l'Et[ernel] estoit en Jerusalem v.2. &c. Et par consequent que le ps[aume] a esté composé après que David eut pris Jerusalem contre les Jebusiens, ou au temps que David fist transporter l'arche de la maison d'Obededom, en Jerusalem, et la poser au-dedans d'un Tabernacle qu'il luy avoit tendu ; Ce qui se fit en grande joye avec cris d'esjouissance et son de trompettes, David mesme sautant d'une grande force devant l'Et[ernel] et après beaucoup d'holocaustes et de sacrifices qu'il offrit pour la prosperité &c. et de presents qu'il fit à tout le peuple, il l'avoit benit, et luy avoit donné congé et tout le peuple s'en retourna en sa maison ; Or David ordonna devant l'arche de l'Et[ernel] d'entre les Levites quelques uns pour y faire le service, mesme pour rememorer, pour celebrer, et pour loüer l'Et[ernel] le Dieu d'Israel, et le sacrificateur estoit continuellem[en]t avec des trompettes devant l'arche de l'alliance de Dieu, neantmoins le souverain sacrificateur, et les au[tr]es estoient tousjours devant le pavillon de l'Et[ernel] au haut lieu qui estoit en Gabaous, pour offrir holocaustes à l'Et[ernel] continuellement sur l'autel de l'holocauste, tant au matin qu'au soir, voire pour faire toutes les choses qui sont escrites en la

⁵ Peut-être s'agit-il d'une représentation des Tables de la Loi, classique dans un temple.

⁶ Depuis quelques semaines, le prêche avait lieu à l'extérieur, à cause de la destruction du temple de Chambière par les réformés eux-mêmes.

⁷ Le Retranchement de Guise, bien que techniquement dans les murailles de Metz, est un endroit à part et les réformés peuvent se sentir exclus. Ferry les rassure donc en montrant que le souverain a tenu sa parole de les laisser prêcher *intra muros*.

⁸ Depuis 1662 et un mémoire du jésuite Henry Lescossois (*Les Crimes Impunis de ceux de la Religion pretendue reformée de Metz*, AD Moselle, D 11), les protestants de Metz doivent faire face à une vaste offensive catholique.

loy de l'Et[ernel] lesquelles il avoit commendeés à Israel ; tellement que la maison de l'Et[ernel] estoit en un lieu mais les sacrifices ord[inai]res ne se faisoient point là parce que l'autel n'y estoit pas et ne furent rassemblez qu'après que Salomon eust fait le Temple parce qu'il fit apporter l'arche dans le sanctuaire sous les aisles des cherubins, et le tabernacle en un au[tr]e lieu du Temple, mais quand David composa ce ps[aume] cela n'estoit point encor, il peut bien estre pourtant que David l'ayant preveu devoir bien tost arriver auroit disposé ses parolles en sorte qu'elles peussent servir au temps que le Temple seroit basti, et à tout les temps que le peuple y devoit venir pour y servir Dieu, car ainsy disposa il le ps[aume] 132^e pour servir sous le premier et le second Temple, après qu'il fut rebasty et que le peuple se resjouissoit d'aller aux S[ain]tes assemblees au lieu que Dieu y avoit assigné, et où il avoit déclaré qu'il se laisseroit trouver et qu'il vouloit y estre servy ; Ps[aume] 132. Voicy nous avons ouy parler d'elle en Ephrata et nous l'avons trouvée ez champs de Jahar, nous entrerons en son pavillon, et nous prosternerons devant son marchepied, car cela estoit vray à dire, soit que le peuple montast en Sion ou en Gab[aeus] soit que le temple estant basti il s'y assemblast, soit qu'il fust après à le redresser après le retour de la captivité et qu'il y tinst les assemblées accoustumées ; Quoy que ce soit quelle que fut la maison de Dieu lors que David fit ce ps[aume] il se resjouissoit d'entendre le peuple qui disoit Nous irons en la maison &c. Car c'estoit icy un discours de gens qui se preparoient pour aller au Temple, ou qui esperoient de le faire bien tost, soit que le Temple fut basti ou fut prest de l'estre, ou qu'ils fussent à la veille de quelques festes solennelles, tant y a que c'estoit un discours de gens qui se resjouissoient fort d'y aller et qui le prenoient [/] pour un grand bonheur, et David l'estimoit ainsy, qui s'en resjouissoit luy mesme, qui mesme se resjouissoit de veoir qu'on s'en resjouissoit, qui sçavoit par l'experience qu'il en avoit faite que c'est en effect un grand malheur d'estre forclos d'y pouvoir estre, car il mettoit au plus haut point de toutes ses persecu[ti]ons qu'on l'eust dechassé afin qu'il ne demeurast point a l'heritage de l'Et[ernel] et ps[aume] 42 Co[mm]e le cerf brasme &c. mes larmes m'ont esté en lieu de pain jour et nuict, quand on me disoit par chacun jour Où est ton Dieu ? Je reduisois en memoire ces choses en deschargeant me cœur à part moy à scavoir que je marchois en la troupe et m'en allois tout doucement en leur compagnie avec voix de triomphe et de loüange jusques à la maison de Dieu, et grande multi[tu]de de gens sauteloient, mes adversaires m'ont fait outrage qui m'a esté une espée dans mes os quand ils m'ont dit par chacun jour où est ton Dieu ? Ps[aume] 43. Voila pourquoy ps[aume] 132 il perdoit le repos et le dormir &c. et il auroit preferé d'estre portier dans cette maison là à toute la prosperité humaine separée et exclüe d'y avoir place, car David met icy au premier rang & preferé d'aller au Temple, aux sieges pour juger. Voilà pourquoy cela est appellé nos enseignes, & no[tr]e guidon, et l'estat d'un peuple privé de ce bonheur est comparé à une armée après une desroute, co[mm]e quand le guidon est desconfit, com[m]e quand la delivrance est tournée en deuil à tout le peuple et que le peuple vient en la ville à la desrobée, comme un peuple qui s'en iroit à la desrobée estant honteux de qu'il s'en seroit fuy de la bataille ps[aume] 74. Nous ne voyons plus nos enseignes, il n'y a plus personne qui s'y assemble, tel qu'est un peuple auquel on a osté ou fermé les Eglises, interdit les assemblées, osté les cloches, les murailles, et les au[tr]es privileges ou marques de communauté, tel est l'estat d'un peuple auquel on a osté les Temples et la liberté de s'assembler pour prier Dieu, car encor que chacun peust prier à part, neantmoins &c. Là où il y a deux ou trois assemblez en mon nom, là je suis au milieu d'eux ; mais un peuple qui a un Temple et l'exercice est comme une armée qui a un lieu d'assemblée et comme une compagnie qui marche à enseignes desployées ou qui se rassemble à son drapeau, de quoy peuvent mieux juger les peuples qui n'en ont plus, auxquels on a desmoly leurs temples et osté l'exercice, ou qui le vont chercher bien loin, quelque fois sans trouver de presche comme quand en une famine on va &c. non pas la famine de pain ou la soif d'eau, mais d'oüir les parolles de l'Et[ernel] trottans ça et là cerchans la parolle de Dieu et ne la &c. Am.8. Maison.

Ce n'est pas pour contenir Dieu qui remplit &c. mais pour l'arche et pour l'opposer aux tabernacles et aux pavillons, 2. Sam.7.5., me bastirois tu une maison afin que j'y habite veu que je n'ay point habité en maison depuis le jour que j'ay fait monter les enfans d'Israel hors d'Egypte jusqu'à ce jourd'huy, ains que j'ay [/] esté ça et là cheminant en tabernacles et en pavillons Cron.17.4. Act.7. Ce n'est donc pas pour presumer d'y enclorre Dieu que nous adorons, qui est &c. et neantmoins sa maison parce que ce devoit estre le lieu où seroit l'arche de l'alliance qui estoit appelée l'Et[ernel] parce que s'en est la p[rése]nce et l'habita[ti]on co[mm]e elle estoit appelée aussi 1. Rois 8.13. Or avoit ceste arche jusqu'à David logé en plusieurs lieux, parce qu'elle estoit ambulatoire avec son peuple, car pendant toutes les guerres de Canaan et celles des Juges, et de Saül, et jusqu'à ce que David fut paisible elle avoit changé souvent de lieu, selon les occasions, pource qu'aussy Dieu n'avoit point encor designé de lieu ou il voudroit arrester son service, seulement quand il eust exaucé David en l'aire d'Ornan, il reconneut &c. Et dès lors il applicqua tous ses soins à ce qu'il luy avoit fait entendre qu'il en laissast le soin à son fils il se borna à en faire les preparatifs qu'il luy laissa très beaux et très grands afin qu'il eust au moins cette part à un si bel œuvre. Maison de Dieu, aussi, parce qu'il y vouloit estre trouvé et y faire ouyr sa parole.

Ces parolles donc ont tellement esté disposées qu'elles pouroient servir comme elles ont fait non seulement à son temps et à celui de son fils quand le peuple sceust que Dieu s'estoit déterminé, ou avoit déclaré un lieu auquel il vouloit estre servy, et que Salomon eust commencé de le bastir et d'y eslever un Temple à son nom, car alors pouvoient ils bien dire, Nous irons &c. Nous ne trotterons plus de tabernacle en tabernacle, de pavillon en pavillon, pour chercher l'Et[ernel] nous avons maintenant entendu où c'est ; Ps[aumes] 122. et 132. Nous entrerons en ses pavillons et nous prosternerons devant son marchepied : mais aussi au temps que ce premier là avoit esté desmoly et qu'il en seroit basty un au[tre], car Dan.9. v.2 &c. le nombre des ans auxquels la parole de l'Et[ernel] avoit esté adressée au Prophete Jeremie pour finir les desola[ti]ons de Jerusalem, qui estoient de 70 ans, estoient accomplis, et deslors leurs esperances s'esveillerent car Jeremie eust avis qu'on avoit permis &c. et qu'il en serait basty un autre, et que Sion que ses ennemys avoient appelée la desolée &c. Jerem.35.6. Voicy je m'en vais ramener et mettre à recoy les captifs des tentes de Jacob, et auray pitié de ses pavillons, la ville sera restablie, et le Temple qui est appelé le Palais, de la force qu'il doit estre, et Esaye 44.26. De Cyrus, c'est mon Berger, il accomplira tout mon bon plaisir, mesmes dira à Jerusalem, tu seras rebastie, et au Temple, tu seras fondé, et de là en avant aussi, Cyrus ayant entendu que dez longtemps devant que Jerusalem fut ruinée et le Temple, il y avoit dans les livres des Juifs un oracle auquel il estoit designé nommement pour la devoir faire rebastir dez la première année de son Regne, Dieu suscita l'esprit de ce Prince à faire un edict par lequel il donna liberté [/] au Peuple des Juifs de remonter en leur pays et de rebastir Jerusalem et le Temple, et ce fut lors que leurs cœurs qu'une si longue tristesse avoit tenus serrez furent espanouys de joye, et il est aisé de juger quelle elle fut par la grandeur du bienfait, et quels estoient les discours et les entretiens qu'ils eurent ensemble pendant leur voyage, et s'ils ne peuvent pas se dire bien des fois les uns aux autres, Nous irons &c. Le ps[aume] 126. qui en fut composé, et qui en a tousjours esté chanté depuis pour memoire, en un assez grand tesmoignage ; Quand l'Et[ernel] ramena et mit à recoy ceux de Sion qui revenoient de captivité, nous estions comme ceux qui songent lors fut no[tre] bouche remplie de ris, et nostre langue de chant de triomphe ; lors disoit on entre les Nations, l'Et[ernel] a fait choses grandes à ceux cy, l'Et[ernel] nous a fait choses grandes, nous en avons esté esjouys, ceux qui sement en larmes moissonnent &c. Il est donc bien aisé de suppleer le reste de ce qu'ils peuvent dire en s'en retournant ainsy, et ce que les Prophetes qui revenoient avec eux leurs en disoient aussi, et depuis quand ils commencerent à dresser l'autel, et à fonder le Temple, duquel mesme ils promettoient que la gloire seroit plus grande &c. parce que le Seigneur y entreroit en personne auquel appartient l'assemblee des peuples, et qu'il s'y feroit un accord

de plus d'endroits, et des plus esloignez parce qu'il en viendroit de toutes les nations qui sont sous le Ciel, et que de son temps seroit mesme ouverte la voca[ti]on des Gentils, Aggee 2.6. Encor une fois qui sera dans peu de temps j'esmouvray les cieux, et la terre, et la mer, &c. et esmouvray toutes les Na[ti]ons afin, &c. et rempliray cette maison cy a dit l'Et[ernel] des armées ; la gloire de cette derniere maison sera plus grande que celle de la premiere a dit l'Et[ernel] des armées, et mettray la paix en ce lieu cy a dit l'Et[ernel] des armées ; et de mesme Zach.8.3. Il amenera en outre les peuples, et les habitants de plusieurs villes viendront, et les habitants d'une ville dira à l'autre, allons, allons supplier l'Et[ernel] et rechercher l'Et[ernel] des armées, je m'y en iray moy aussy, ainsi plusieurs peuples, et les puissantes nations viendront rechercher l'Et[ernel] des armées en Jerusalem et y suplier l'Et[ernel] et adviendra en ces jours là que dix hommes de toutes les langues des Na[ti]ons empoigneront et tiendront ferme le pan de la robe d'un Juif, disants, Nous irons avec vous, car Nous avons entendu que Dieu est avec vous : Telles furent les Propheties et les promesses de l'un et de l'autre Temple et la joye que le peuple en eust, et les delibera[ti]ons qu'ils faisoient d'y aller pour y servir Dieu, qui devoit estre aussy le comble de leur bonheur, et toute leur gloire car autrefois ils pleuroient ayants souvenance de Sion, et avoient pendu leurs violons aux saules, et quand ceux qui les avoient emmeinez prisonniers, leurs disoient, chantez nous quelque chose des cantiques de Sion, ils respondoient, comment chanterions nous les cantiques de l'Eternel dans un lieu estranger : Quelle donc deust estre leur joye en effect quand Dieu les ramena de là, et qu'ils se virent en train de rebastir le Temple, et d'en faire un tout nouveau, qu'ils voyoient avancer de jour en jour, et qu'ils le virent enfin achevé ; aussi n'est il pas indigne de remarque, que mesme en fondant le second Temple, le peuple jetta de grands cris d'esjouissance en loüant Dieu, ce que nous n'avons pas remarqué [/] qu'il eust fait lors que Salomon avoit fondé le premier, car l'experience de 70 ans qu'il avoit esté sans Temple et sans exercice luy avoit fait sentir combien ce malheur est grand, car personne ne le comprend si bien que ceux qui l'ont experimenté, co[mm]me la santé est plus agreable apres la maladie, comme un contraire sert à en faire cognoistre un autre par l'opposition, et pourtant après que le Temple fust achevé, tout le peuple s'assembla, et celebrerent une feste solennelle par sept jours s'en resjouissants et ayants liesse au cœur à cause du bien que Dieu avoit fait à David, à Salomon, et à tout son peuple.

Davantage est considerable que le peuple disoit à David, Nous irons &c. et que David s'en resjouissoit parce qu'il estoit bien aise de veoir le peuple si bien disposé ; car c'est la joye des bons Rois d'avoir des peuples craignans Dieu et bien affectionnez à son service, et toutefois David n'y devoit point avoir de part puisque le Temple ne devoit estre basty qu'après sa mort, sinon par l'idee qu'il en avoit en l'esprit et les materiaux qu'il en avoit préparé, tellement qu'il se resjouissoit du bonheur des autres, puis que le bien de la Religion fait que les uns s'interessent pour les au[tr]es, et que mesme au[tr]efois en mourant en captivité nos Peres laissoient avec joye à leur posterité l'esperance de leurtablissement ; Et 2.Cron.7.x. il est dit que le bastiment du Temple fut un bien que Dieu fist à David après sa mort, car co[mm]me il visite l'iniquité des Petes sur les enfans, il fait misericorde en mille genera[ti]ons à ceux qui l'aiment, Ps[aume] 132.1. Ô Dieu ! Aye souvenance de David et de son affection &c. ne fay point que ton oingt tourne son visage en arriere, je feray qu'en icelle germera une corne à David, et apprestera une lampe à mon oingt &c. Si les morts pouvoient encor estre touchez de ce qui arrive aux vivants, ils se resjouiroient en la terre où ils reposent, et leur ame dans le ciel du bien que Dieu fait aujourd'huy à leurs enfans, et c'est l'esperance en laquelle nous nous resjouissons de mourir de laisser aux nostres tant de promesses que Dieu a faites, et qu'il accomplira sans doute en son temps ; de la conserva[ti]on et de l'entier établissement de son Eglise. Certes il est aussi fort considerable que ceux cy disent nous irons, et nous esjouirons, non avec cette condition dont parle s[ain]t Jacques, si le Seigneur le veut, ou s'il le permet, car ils estoient assurez par des promesses si expresses qu'ils n'avoient plus à douter,

ny de reserve à y mettre, après que Dieu s'en estoit ainsi déclaré, ils ne laisserent pas d'y trouver beaucoup d'obstacles que leurs ennemys y formerent, ils se presenterent à bastir avec eux pour y mettre de la confusion, et le peuple du pays rendoit lasches les mains du peuple de Juda, et les effrayoient, lors qu'ils bastissoient, mesmes ils avoient à leurs gages des conseillers contraires pour dissiper leurs conseils ; Tout le temps de Cyrus Roy de Perse, voire jusqu'au Regne de Darius, car au Regne d'Assuerus qui luy succeda ces mesmes gens là, firent une accusation calomnieuse contre les habitans de Juda et de Jerusalem, et obtindrent de faire cesser l'œuvre, tellement qu'il [/] demeurast en ceste stat jusqu'à la deuxiesme année du Regne de Darius durant cent ans et plus, bien qu'alors à la suscita[ti]on des Prophetes, le peuple sans avoir eu nouvel ordre, estimant que le premier edict pouvoit estre estimé nul par le laps du temps, par la mort de ceux qui l'avoient donné et qui avoient fait les deffences, eussent recommencé à travailler, aussi tost les gouverneurs du pays s'en esmeurent, et leur demanderent, Qui vous a donné mandement de rebastir cette maison, et d'en relever les murailles ? Et quels sont les noms des gens qui bastissent cest edifice ? Mais il est toutefois remarqué une faveur de Dieu bien grande, qui pource que sur les anciens Juifs estoit l'œil de leur Dieu, on ne les fist point cesser jusqu'a ce que l'affaire parvinst jusqu'à Darius et qu'ils eussent l'ordre de luy sur ce sujet, qu'ils n'interdirent point l'ouvrage qui continua tousjours cependant, et depuis vint la despeche du Roy qui commendoit qu'on le laissast achever, affin qu'ils priassent Dieu pour la vie du Roy et de ses enfans, encor que le Roy ne fut pas de cette Religion là, à quoy les gouverneurs ayants promptement obey, l'œuvre s'acheva, et le fut au bout de quatre ou cinq ans, le troisieme jour du mois d'adar, c'est a dire en cette mesme saison où nous sommes, et peu de jours après ils celebrerent la Pasque, tant ceux qui estoient retournez de la captivité que quiconque s'estoit retiré vers eux de la souillure des Nations du pays la mangerent, et celebrerent en liesse la feste solemnelle des pains sans levain, par sept jours, car l'Et[ernel] les avoit resjouys, ayant fait retourner le cœur du Roy d'Assyrie vers eux, afin de fortifier leurs mains en l'œuvre de la maison de l'Et[ernel] leur Dieu : et depuis ce temps la le formulaire fut changé, on ne disoit plus co[mm]e auparavant ; L'Et[ernel] est vivant qui nous a fait monter en Egypte, mais on dist de là en avant ; l'Et[ernel] est vivant qui a fait remonter les enfans d'Israel du pays d'Aquilon, et de tous les pays auxquels il les avoit deschassez, et que je les auray ramenés au pays que j'ay donné à leurs Peres. Et tel a esté le sort et l'histoire du premier et du second Temple, jusqu'à ce que le Seigneur de l'un et de l'autre, estant venu dans le dernier en eust rendu la gloire incomparable ; Et par là il mit fin à tous les sacrifices tellement que le Temple y estant devenu inutile a esté en suite ruiné, afin que l'Eglise qui devoit estre espandue par tout entendist qu'elle n'estoit plus assujettie à aucun lieu.

En voila ce me semble assez pour l'intelligence de ce texte, mais il reste que nous disions quelque chose de la raison pourquoy nous l'avons choisy, Toutefois je pense qu'il n'est pas necessaire que je dise beaucoup, puis que c'est une chose qui parle assez de soy mesme ; Ce ps[aume] fust autrefois chanté en prison par quelques fidels au mois de fevrier, lors qu'ils furent advertis de leur delivrance par l'edict du Roy qui fust celuy de Janvier⁹ ; J'estime que nous avons bien eu raison de le choisir, et de le chanter aussi aujourd'huy que par la bonté et la clemence de nostre grand Roy et par son ordre exprès, nous nous trouvons delivrez de tant d'aprehensions, et de tant d'obstacles, et nostre exercice confirmé dans la ville. Quelques martyrs l'ont autrefois chanté allans à la mort, parce qu'ils estimoient leur vraye delivrance la vraye Jerusalem où l'on se doit resjouyr d'aller, mais graces à Dieu, nous n'avons plus à present du siecle des martyrs que la memoire et l'admiration ; Nous revoicy M[es] F[rères] au mesme lieu où nos Peres furent mis il y a cent ans sous promesse de les mettre mieux¹⁰, c'est un siecle entier, et le mesme espace de temps que le bastiment du Temple cessa, l'exercice

⁹ 1562.

¹⁰ C'était en 1561.

pourtant avoit esté estably par une transaction solemnelle faite par nos Ancestres, avec ceux qui estoient les seigneurs de la ville, le Clergé, les nobles, et toute la communauté, par l'entremise de plusieurs Princes d'une et d'autre Religion, l'Eglise de l'hospital fut nommée pour cela¹¹, et y servit quelque temps [/] jusqu'à ce qu'ayant esté interdit par autorité de l'Empereur par provision, jusques à ce que par une assemblee gen[er]ale de l'Empire il eust esté pourveu à la paix de la Religion ; or la liberté de l'Empire, pour laquelle la France s'arma contre l'Empereur, et la ville estant heureusement revenue à l'obeissance de cette couronne, au mesme jour que cette paix de Religion se formoit, et peu après l'exercice en fust permis icy en ce mesme lieu derechef, et en plus forts termes encor que par l'edict de Janvier, et par là furent rappelés en la ville ceux de la Religion qui en estoient sortis, et retenus ceux qui autrement en vouloient sortir, parce que l'on croyoit dès lors, que ceux de la Religion estoient utiles au service du Roy et à y conserver la ville ; et depuis il a souvent cessé, et souvent esté restably, par cinq, ou six, ou sept fois, de tabernacle en tabernacle, de pavillon en pavillon, sans avoir eu aucun lieu certain, quelque raison que nous ayons eüe d'en posséder, co[mm]me l'experience aussi l'a fait veoir ; et apres ce long circüit d'un siecle entier, nous voicy au mesme endroit où nos Peres ont esté reduits au commencement¹², et nous sommes raprochez de nos morts, et ensevelis icy dez ce temps¹³ ; Il semble que c'est ramener les enfans aux Peres, et nous faire connoitre par là que nous n'avons point de fond si assuré que la terre de nos sepultures, jusques où il n'y a qu'un pas seulement ; c'est la seule possession qu'Abraham ayt voulu avoir au pays &c. Et quelque juste propriété que nous ayons en cette place que nous occupons, puisque nous l'avons acheptée, neantmoins nous y sommes estrangers, co[mm]me par tout ailleurs, et n'en pouvons point avoir à nous que celle où nous serons enterrez ; C'est ce que nous opposons à tant de discours dont l'on nous pense effrayer, l'Eglise chretienne n'a point de promesse d'aucune sta[ti]on perpetuelle, et n'en affecte point aussy ; mais cela nous oblige d'autant plus à la grace que Dieu nous a faite de nous y avoir donné enfin un lieu de quelque repos après tant d'agita[ti]on et tant d'efforts que l'on a fait au contraire, dont nous ne voulons pas mesme nous souvenir, s'il nous est possible pour reconnoitre d'autant plus cette merveilleuse grace de Dieu et celle du grand Roy nostre souverain et incomparable Prince qui nous en fait jöuyr à p[ré]sent par son autorité absolüe : nous nous sommes veus ces jours passez en estat qu'on a peu dire de nous Esd.9.8. qu'il ne nous estoit point resté un clou en son saint lieu, et que ce qui est eschappé du reste a esté com[m]me ce que l'on escoüoit en l'air, pour le faire eschaper devant Madian, et maintenant nous revoicy vestus et couverts d'une double protection sous laquelle nous esperons d'estre desormais en plus de repos ; Peut estre quelques uns attendent que nous facions quelque dedicace, co[mm]me Salomon, et les retournez de la captivité firent des deux Temples, &c. et je confesse qu'il s'est fait quelque chose d'approchant dans les trois, et quatriesme siecles de l'Eglise, mais au commencement il n'en estoit pas ainsy, car comme l'Eglise n'a point eu de promesse d'aucun Temple certain, elle ne dedioit aucun lieu d'assemblee par aucune ceremonie extraordinaire, car l'usage des choses s[ain]tes en estoit une consecra[ti]on continuelle, et c'est par là que nous devons faire estat de dedier ce lieu cy, en le sanctifiant par saintes assemblees, par prieres solemnelles, par administra[ti]on des sacrements, et s'il y a encor quelque au[tr]e partie du service de Dieu, à quoy il puisse estre employé, car c'est icy le don qui sanctifie l'autel, et depuis ce temps là les Juifs mesmes, ne dedient plus d'oratoires, et com[m]me quand [/] nous sanctifions la viande par la priere, en rendant graces à Dieu de l'avoir créée, et de nous l'avoir donnée, et en y demandant sa benediction, aussi faisons nous le Temple, non com[m]me les Juifs par ceremonies anniversaires, mais toutes les fois que nous nous assemblons, que nous y invoquons

¹¹ En 1543.

¹² Le mot « reduits » est assez révélateur. Le Retranchement de 1664 est de plus nettement moins accueillant que celui de 1561, car davantage militarisé et surveillé, mais aussi catholicisé.

¹³ Le cimetière réformé du Retranchement date des années 1560.

Dieu, que nous y preschons sa verité, que nous y chantons ses loüanges, que nous y celebrons sa vertu, que nous luy rendons graces de sa parolle, de la liberté qu'il nous donne de l'ouyr, et de ses sacrements, et que nous lui demandons son Esprit, pour estre nous mesmes sanctifiez à sa gloire, car les parois, ny les murailles ne sont capables ny susceptibles d'aucune sainteté, et c'est par cela que nous consacrons aujourd'huy celui cy, et l'usage auquel nous esperons de l'employer, car c'est bien une grace merveilleuse d'en avoir un, mais ce n'est pas assez d'en avoir un, il y faut venir ; La benediction sur Obededom, pour avoir logé l'arche, n'est en aucun endroit de l'Escriture, si considerable qu'en celui où il est dit, 1. Cron.26.15 que quand David fit le departement des offices du Temple, le sort luy escheut pour en garder une porte, et à ses fils la maison des assemblées ; car il n'y a tel bonheur que de pouvoir avoir l'entrée de l'eglise, et laisser ses enfans au droit des saintes assemblees, que l'apostre nous recommande et où David desiroit de se trouver, aimant mieux disoit il, estre portier en la maison de son Dieu que de demeurer au Tabernacle des meschants, et c'est la benediction, que Dieu envoya aux bons Peres qui ont recueilly l'Eglise, et en effect nous pouvons dire que cecy est un œuvre celeste et vrayment de Dieu ; car encor que Dieu puisse estre privé, et exaucer par tout, ceux là ne peuvent esperer de l'estre, qui sous pretextes, delaisent les assemblees mutuelles, et negligent de se trouver au lieu destiné à cela, et où l'on doit convenir des choses dont on veut estre exaucez, car c'est la maison de priere. C'est par tout qu'il faut prier et en tout lieu, mais sur tout icy, pour le Roy, sa Maison Royale, la prosperité de ses affaires, et la felicité de son Regne, et pour tous ceux qui sont eslevez en dignité ; afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquile en toute pieté et honnesteté, pour les sains et pour les malades, pour les sçavants et les ignorants, pour les fidels, et ceux qui ne le sont pas ; ceux qui n'y pouvoient aller autrefois, le regardoient de loin, et s'ils ne le pouvoient veoir, ils ouvroient leurs fenestres de ce costé là en priant ; Mais encor n'est ce pas assez d'y venir, il faut y venir avec desir et avec dessein d'y profiter comme David et Salomon fussent venu &c. parce qu'autrement ce seroit un ornement superflu, Jer.7 autrement il vous sera dit, vous tous qui entrez par ces portes icy pour vous presenter devant l'Et[ernel] amendez vo[tr]e train et vos actes, et je vous feray habiter en ce lieu cy, ne vous fiez point sur des parolles trompeuses, disants c'est icy le Temple &c. mais amandez vo[tr]e train, &c. Ne desrobez vous pas, ne tuez &c. ne com[m]ettez vous pas adultere. Ne jurez vous pas &c. Toutefois vous venez, et vous pr[é]sentez devant moy en cette maison, sur laquelle mon nom est reclamé, et dittes, nous avons esté delivrez pour faire toutes ces abominations là, cette maison icy sur laquelle mon nom est reclamé devant vos yeux, n'est elle pas devenue une caverne de brigands, et moy mesme l'ay veu de l'Et[ernel], mais allez maintenant en mon lieu qui estoit en Silo où j'avois colloqué mon nom, du commencement, et regardez ce que je luy ay fait, à cause de la malice de mon peuple Israel, je feray à cette maison [] sur laquelle mon nom est reclamé, et à ce lieu cy que je vous ay donné, co[mm] j'ay fait à Silo ; comme s'il nous disoit, voyez ce que j'ay fait à vos autres Temples, desquels les uns sont employez à des usages tous contraires, les autres reduits en mesure, et en jardin, les autres fermez ou remplis de terre, je feray encor de mesme à cestuy cy, si vous n'en usez autrement que vous n'avez fait ; à cela nous nous souvenons de tant de propheties prononcees contre nostre pauvre dernier Temple, contre les poutres et les parois que nous avons tant pris de fois à tesmoin, et Dieu a rendu ces propheties trop veritables, et comme parle l'escriture les parolles de vos prophetes vous ont attrapé : or comme ce fut en cette propre saison que le Temple fust achevé et consacré, commençons dez aujourd'huy à faire cette consecration.

Et pour la fin, souvenons nous que la vraye maison de Dieu n'est point celle qui est bastie de mortier et de pierres, mais que l'Eglise est la vraye maison de Dieu, et son peuple, et chacun d'entre nous, si nous sommes sanctifiez, c'est cette maison, et ce Temple où nous nous devons arrester, et qu'il faut edifier incessamment, parce que la structure n'en sera point achevée jusques à ce que &c. c'est où il faut travailler d'une main, et combattre de l'autre, par

armes de justice, par prieres continuelles, par toutes actions de pieté ; et chacun solliciter l'ouvrage, l'un envers l'autre, par une sainte emula[ti]on à qui l'avancera davantage ; c'est elle qui a esté consacree par de meilleurs sacrifices dit l'apostre que ceux par lesquels les Tabernacles et les Temples ont esté jadis sanctifiez ; et consacrez dit il pour tousjours, ascavoir le sang de Jesus, et puis que ce qui en est achevé est au Ciel, c'est là où nous nous devons principalement resjouir d'aller, car enfin nous y irons, comme nous l'a dit &c. et quelque obstacle &c. il n'y en aura point qui nous empesche d'y parvenir ; Resjouissons nous en, donc ; c'est là où il fait beau, parce que Dieu s'y void en sa beauté, et en sa gloire ; Que tous ceux qui y sont, sont beaux, et saints en perfection ; Et ceux qui par devotion, ou par curiosité passent la mer, et vont voir les tristes restes de Jerusalem, dez qu'ils la descouvrent, du sommet de la montagne prochaine chantent ce psaume de la joye qu'ils ont &c. et avec cela se consolent de toutes les fatigues et de tous les frais d'un si long et si penible voyage ; De si loing que nous descouvrons cette Jerusalem celeste, resjouissons nous de l'esperance d'y arriver, et par là consolons nous de nos angoisses, et d'un travail si long et si fascheux, car quelque distance qu'il nous semble y avoir d'icy là, nous n'en sommes pas desormais bien loin, il n'y a plus qu'un pas à faire, ainsy ne nous descourageons pas, allons courageusement jusqu'au bout puis que nous en sommes si prests, et alors en y arrivant, nous dirons, Comme on nous l'avoit dit ainsy l'avons nous vu, en la ville de no[tr]e Dieu, en la Cité du Dieu vivant, en la Jerusalem celeste dont les murailles sont sauveté et les portes loüanges, où Dieu mesme est luy mesme le Temple, où nos prieres seront changées en actions de graces et en chant de triomphe eternel, à la gloire de no[tr]e grand Dieu, P[ère] F[ils] et S[aint] E[sprit] que nous adorons et que nous glorifierons eternellement, et auquel soit gloire dès maintenant et ez siecles des siecles.

Amen.

[/] Pour ajoüster à la priere du mercredi.

S[eigneur] nous te suplions d'avoir agreable ce Temple que ton Peuple a eslevé à ton nom ; que nous te presentons de sa part, et que nous avons commencé de consacrer à ta gloire ; veuilles accepter cette offrande, et l'affection de laquelle il s'y est porté et fera encor cy apres pour le parfaire, et certainement c'est ton œuvre, c'est que tu as suscité leur courage pour se porter si franchement comme ils ont fait, et n'espargner ny leurs personnes, ny leurs facultez, et plusieurs mesmes par-dessus ce qu'il sembloit qu'ils pouroient porter, aye les pour agreable, et les en veuilles recompenser, et maintenant S[eigneur] nous ne te prions pas de venir habiter en ce lieu, car tu n'es pas un Dieu qui ayt besoin de loger en aucun lieu, les Cieux, voire les Cieux des Cieux, ne te peuvent comprendre, mais nous te supplions d'y mettre ton nom, et d'avoir agreable qu'il y soit invoqué, et veuilles exaucer les vœux, et les supplica[ti]ons que nous t'y ferons desormais pour ce lieu cy ! Maintenant ô mon Dieu, je te prie que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, et que tes oreilles soient attentives à la Requeste qu'on te fera en ce lieu cy : et cependant que nous en attendons un autre meilleur, dispose les cœurs de ton peuple vers toy, l'Eternel nostre Dieu soit avec nous comme il a esté avec nos Peres, qu'il ne nous abandonne point ! et qu'il ne nous delaisse point, faisant incliner no[tr]e cœur vers luy, afin que nous cheminions en toutes ses voyes, et gardions ses commendements, et ses statuts, qu'il a commendé à nos Peres, Fay bien selon ta gratuité à ton Israel, et donne au Roy selon celle qu'il a faite à ton pauvre peuple, dont aussi nous te remercions, parce que les cœurs des Roys sont en ta main, et enfin donne nous de ne jamais prophaner ce lieu par mespris des assemblees, mais de le tenir saint, en l'applicquant à ton service, et enfin donne nous d'entrer dans ces lieux tressaincts, dont le chemin nous a esté ouvert par le sang de ton Fils afin de t'y glorifier avec l'assemblée des bienheureux &c.

Fin.

[Au dos :] Sermon du Sr Paul Ferry po[ur] la dedicace du Temple du retranchement en 1664 sur Ps.122. v.1.2. Sixiesme bis. »

Annexe 36

Autour de la publication d'un recueil de sermons (1646)

Les conditions de la publication du recueil de *Quatre sermons prononcés en divers lieux et sur differens Sujets par Paul Ferry, Pasteur en l'Eglise reformée de Metz*, Charenton, Louis Vendosme, 1646, in-8°, 232 p., sont connues grâce à divers documents reproduits en partie ici.

1. L'avertissement au lecteur précédant l'ouvrage

Source : *Quatre sermons...*, ouvr. cité, p. 3-4.

L'auteur est Valentin Conrart¹.

« L'imprimeur au lecteur.

La modestie de l'Autheur de ces Sermons, qui n'est pas moindre que son sçavoir, & que son Eloquence, est cause de ce qu'ils ne t'ont pas esté donnez plustost, & de ce que tu ne vois pas plus souvent de ses ouvrages. Sa civilité qui, en toute autre occasion, previent les prieres de ses amis, ne l'empesche point de payer d'un refus, celles qu'ils luy font sur ce sujet ; & en cela seul on peut dire, sans l'offencer, qu'il prefere l'amour propre à celle du prochain, & la satisfaction particuliere, qui n'est fondée que sur des simples scrupules, à celle que la raison solide d'une veritable utilité fait souhaiter aux autres. Neantmoins, une personne que l'alliance & l'amitié luy rendoyent extremement chere², l'ayant instamment prié de lui confier quelques unes de ses Predications, pour luy servir de Manuël de consolation, pendant un long & fascheux voyage, qu'une mauvaise affaire l'obligeoit d'entreprendre ; sa charité, & son affection luy arracherent, par maniere de dire, celles-cy, afin qu'il ne se peust pas reprocher à soy-mesme d'avoir manqué à quelque chose de ce qu'il pouvoit contribuer au soulagement de son amy affligé. Mais cet amy, ayant esté surpris à Paris d'une griesve maladie, dont il mourust peu de jours apres, ce manuscrit fut treuvé parmy ses papiers ; dequoy je n'eus pas plustost avis, que je fis tous mes efforts, pour l'avoir entre mes mains, afin de le faire passer dans les tiennes ; & l'ayant obtenu de ceux qui l'avoient en leur pouvoir, je l'ay aussi tost mis sous la presse, pour accomplir le desir que j'avois de t'offrir ces excellentes pieces. Je ne doute point que tu ne me saches beaucoup de gré du present que je t'en fais, puis qu'il ne peut que servir grandement à ton edification. Lis les donc avec soin, & avec zeles, & par les tesmoignages que tu donneras du profit que tu en auras tiré, oblige celuy qui les a faites, à t'en donner d'autres à l'avenir, avec moins de repugnance. Si cela arrive, tu y trouveras ton compte, & moy le mien, & j'en recevray cet avantage particulier, que celuy que je t'ay procuré, me mettra à couvert du blasme que l'Autheur me pourroit donner d'avoir osé mettre au jour, sans son consentement, ce qu'il n'avoit laissé sortir de son Cabinet, que pour estre exposé aux yeux d'une seule personne. Car je me promets qu'ayant le Public pour garent

¹ On le sait de façon assurée par une lettre de Le Duchat à Ferry, écrite de Toul le 29 septembre 1645. BPF, ms 760⁶, fol. 89.

² Il s'agit du sieur de Hauconcourt, sans doute membre de la famille réformée messine Du Clos.

d'une action, non seulement excusable, mais juste, je n'auray pas grand sujet de craindre une colere, que la plus douce des vertus aura fait naistre, & que la Charité, qui est la plus sublime de toutes, ne manquera pas d'esteindre, si la Raison ne le peut faire toute seule. »

2. Lettre de Conrart à Ferry, écrite de Paris le 15 septembre 1645

Source : BPF, ms 760³, fol. 196.

« Monsieur.

Je m'estois bien promis, pendant le sejour de Monsieur & de Madame le Duchat en cette ville, de jouir quelque fois de l'honneur de vous entretenir par mes lettres, après la permission qu'il vous avoit pleü de m'en donner, en leur considération ; mais il nous est arrivé à eux, & à moy, tant de sujets de déplaisir, & en suite tant d'occupations, que j'ay esté contraint de me priver de ce bonheur, jusqu'à cette heure, & de me contenter de parler de vous avec eux, dans les momens que j'ay pû passer en leur compagnie ; ce qui ne nous a pas esté d'une petite consolation. Car quand je leur entens dire combien ils vous honorent, & combien il m'est avantageux d'entrer avec eux en cette douce société, & d'avoir part aussi bien qu'eux, en l'amitié d'un homme dont la piété, la suffisance, la reputation, & la civilité, sont toutes exquisés, je vous avouë, Monsieur, que je sens un contentement qui me fait oublier mes douleurs médiocres, & qui adoucit extrêmement les plus violentes. Vous pouvez juger par là, quelle impression font sur mon esprit, & les assurances que des personnes aussi sincères que Monsieur & Madame le Duchat me donnent, de la bonté que vous avez pour moy, & les témoignages que vous m'en donnez vous mesme, lors que vous prenez la peine de m'écrire. Je voudrois bien que vos importantes affaires, & mon peu de mérite, ne fussent pas si grans obstacles à rendre cette satisfaction moins fréquente ; mais je ne l'oserois desirer aussi au préjudice de vostre repos, & de l'utilité publique, à laquelle je say que tout vostre temps est destiné. Il s'est, néantmoins, offert depuis peu une occasion qui me donne le moyen de profiter de l'honneur de vostre entretien, sans qu'il vous en coute aucune chose ; & je vous puis dire avec verité, que la lecture de quatre de vos sermons que M. le Duchat a trouvez parmy les papiers de feu M. d'Auconcourt, ne m'on pas esté seulement des remédes pour mon esprit affligé, mais des délices qui l'ont remply d'une parfaite joye. Quelle doit estre la félicité de ceux qui vous entendent prononcer des choses si admirables, puis-que ceux qui les peuvent seulement lire s'en estiment si heureux ! Au reste, Monsieur, j'ay conseillé à M. le Duchat de faire une petite infidélité à vostre modestie, pour procurer une grande utilité à tous ceux de nostre Religion qui entendent le françois. Vous entendrez bien que cela veut dire que je luy ay conseillé de faire imprimer ces excellens sermons, afin qu'ils ne soyent plus une richesse particulière, mais qu'ils deviennent un trésor public. Et par ce qu'il est à la veille de son départ, & qu'il ne pourra pas luy même en prendre le soin, je luy ay offert de m'en charger, & d'en rendre bon compte à luy, & à toutes nos Eglises. Je croy qu'il m'accordera cette faveur, & que vous me ferez celle de ne l'improver pas, encore que je sache que vous fuyez toutes les occasions de faire éclater vostre gloire, & que comme celle de la fille du Roy que vous servez, elle est toute en dedans, par ce que vous vous contentez de la meriter, sans vous soucier de la faire paroistre. De peur donc de vous choquer en des sentimens si humbles, & si vertueux, je révéleray par mon silence, ce que vous n'approuveriez pas que je célébrasse par mes paroles ; & je pense vous en dire beaucoup plus que je ne ferois par un long & ennuyeux discours, en vous assurant, que je suis véritablement, & avec toute sorte de passion, & de respect,

Monsieur,

Vostre tres humble & tres acquis serviteur.
Conrart.
Le 15. Septembre 1645.

[Au dos d'un 2^e feuillet dont le recto est vierge] À Monsieur
Monsieur Ferry F.M.D.S.E.
A Mets.
[Ferry a rajouté] M. Conrart Paris 15 sept. 1645. Rs le 30, Resp. le 3 octob. »

3. Minute d'une lettre de Ferry à Conrart, écrite de Metz le 3 octobre 1645

Source : BPF, ms 761¹.

« Le 3 octob. 1645 à Monsieur Conrart Conseiller & secretaire du Roy à Paris, pour response à la sienne du 15 sept. rendue le 30 sur le sujet de mes quatre sermons trouvez entre les papiers de M. d'Auconcourt apres sa mort que le sieur Conrart m'a escrit vouloir faire imprimer par advis pris avec M. Duchat son beau frere.

Monsieur,

Ne pouvant rien pretendre aux grandes & heureuses natures qui font les productions extraordinaires je ne dois pas prendre plus de temps à me travailler pour concevoir quelque chose qui se puisse proportionner à la douceur & à la generosité de vostre style, ni à toutes les autres graces que vous exprimez ès lettres que vous me faites l'honneur de m'escire. Je ne m'estonne pas, Monsieur, de ce que j'y admire, puis que vous estes plus le thresorier que le depositaire du secret des esprits rares, mais je suis ravy d'y reconnoistre les expressions d'une bienveillance qui se trouve difficilement, et que vous en ayez pris le sujet de celle de Monsieur & de Madame Le Duchat que leur vertu a engagés à m'aimer. Cela Monsieur me fait bien esperer de la vostre puisqu'elles sont attachées, et que vous ferez un scrupule de l'amitié que vous leur portez de desadvoüer ce qu'ils continueront de tenir en leur approbation, sans doute, Monsieur, c'est de là qu'est procedée celle que vous donnez à ces papiers abandonnés à Monsieur d'Hauconcour le soing qu'il vous plaist de prendre, de leur procurer encor celle de plusieurs autres par vostre autorité ou par vostre recommandation. Leur affection a surpris vostre jugement ; Mais puisque c'est là toute la cause de l'honneur que j'en dois attendre et le plus grand de tous les autres de ma vie, je n'ay garde de souhaiter que vous en soyez jamais desabusé. Plustost Monsieur, je desire que le reste de vos amis suive vostre erreur, pourveu que vous continuyiez vouloir qu'on scache que c'est parce que vous me voulez du bien, ne voulant point avoir de gloire separée de celle d'estre aimé de vous et d'estre creu de tout le monde au point que je suis,

Monsieur,

Vostre tres h. & tres passionné serviteur.

Le 3 d'octob. 1645.

À Monsieur Conrart secretaire du Roy à Paris 3 d'octob. 1645. »

4. Lettre de Conrart à Ferry, écrite de Paris le 28 octobre 1645

Source : BPF, ms 760³, fol. 197.

« Monsieur,

Si vous estiez aussi équitable pour vous-même, que vous estes obligé pour autrui, vous croiriez, avec tout le monde, qu'il n'y a personne qui doive plus raisonnablement que vous, prétendre à ces grandes & heureuses naissances, qui font les productions extraordinaires ; & vous ne seriez pas si prodigue de ces ingénieuses & délicates louanges, que vous me donnez, si vous preniez la peine de considérer combien j'en suis indigne. N'ayez donc pas désormais tant de soin de vostre modestie, & ayez-en un peu plus de la mienne.

Souvenez-vous, s'il vous plaît, qu'il est presque aussi difficile aux grans hommes comme vous, de prendre de la vanité, qu'à ceux qui me ressemblent de s'en pouvoir exenter quand ils sont estimez par une bouche, ou par une plume comme la vostre. L'une & l'autre sont destinées aux grandes choses, ne les employez donc pas à un usage indigne d'elles, & réservez leurs éloges, & leurs panégyriques pour les personnes sacrées, ou du moins pour les vénérables.

Pour moy, je me croiray très bien partagé, si je puis avoir part en vostre amitié, sans en prétendre en vostre estime ; & c'est en cela que je n'ay garde de vous supplier de garder aucune modération. Plus vous y serez excessif, & plus je vous en seray redevable ; & si vous trouvez que j'aspire à plus que je ne dois, donnez à la considération de Monsieur le Duchat, ce que vous me refuseriez à moy même. J'ose vous assurer qu'il ne sera pas marry que vous me faciez l'honneur de m'aymer à cause de luy, beaucoup plus que je ne mérite, & je suis trompé si vous ne vous résolviez à quelque chose de plus difficile que cela pour l'obliger. Vous jugerez par là, Monsieur, de la créance que j'ay de ce qu'il est pour moy, & de ce que vous estes pour luy. Je souhaiterois de vous en pouvoir donner une aussi certaine & aussi avantageuse pour moy, de ce que je suis pour vous ; & il ne s'offrira jamais d'occasion de vous le témoigner, que je n'embrace avec joye. Celle de la publication de vos sermons est trop peu importante, pour en estre satisfait. Je ne rendray service en cela, qu'au Public, & à moy même ; & pour vous, Monsieur, ce me sera une assez grande faveur que de me permettre d'en prendre le soin, pour m'engager à vous en faire des remerciemens, au lieu d'en attendre de vous. Je n'ay pas encore jugé à propos de les faire mettre sous la presse, par ce que depuis quelque temps, il y a tant eu de semblables ouvrages qui se sont produits, que la ressemblance du titre empêcheroit sans doute que l'on ne pût assez bien remarquer la différence des matières, & de la façon de les traiter, qui vous donne tant d'avantage sur beaucoup d'autres personnes de vostre profession. Vos sermons ne doivent point aller en foule ; ils méritent une considération particulière, & quelque mépris que vous en faciez, puis-que je suis si heureux qu'ils me sont tombez entre les mains, je leur procureray tout l'honneur, & toute l'estime, dont je les croy dignes, ne croyant pas qu'en cette occasion, non plus qu'en l'opinion que vous avez de ce qui vous touche, & de ce qui me regarde, vous ayez sujet de vous plaindre si je n'acquiesce pas à vos sentimens.

En toute autre chose j'y souscriray avec une entière déférence ; mais en celle cy, je ne le pourrois faire, sans donner quelque soupçon que je ne fusse pas autant que je dois,

Monsieur,

Vostre tres humble & tres fidele serviteur.

Conrart.

Le 28. Octobre 1645.

[Au dos d'un 2^e feuillet dont le recto est vierge] À Monsieur

Monsieur Ferry F.M.D.S.E.

À Metz.

[Ferry a rajouté] M. Conrart Paris 28 octob. 1645. Rs le 2 Nob. »

5. Minute d'une lettre de Ferry à Conrart, écrite de Metz le 9 octobre 1646

Source : BPF, ms 761¹.

« Monsieur

J'ay bien eu de la peine à revenir de l'esmotion que m'a causé l'honneur que vous m'avez daigné faire en mettant la main de la sorte que vous avez fait à la production de mon petit ouvrage. Le temps qui a couru depuis le premier exemplaire que j'en ay reçu par hazard jusques à hier que les six qu'il vous a plu m'adresser m'ont esté rendus, n'auroit esté trop long pour me remettre en mon bon sens de toute la vanité que j'en aurois peu recevoir si je ne m'en estois deffendu d'une partie par la cognoissance que je me suis tousjours reservée de vostre pieté, qui est d'une facile inclination & que vous meslez d'ordinaire à toutes les parties de vostre jugement. Ainsy Monsieur, je me declare à vous de devoir & de vouloir tenir de vostre vertu & de vos bonnes graces toutes celles que ce livret pourra rencontrer, et qu'il ne doit estre estimé digne du jour que vous luy avez donné que par vostre Autorité ou vostre Recommandation. Et en effect vostre exemple en a desjà tiré d'autres, car combien que le respect que je porte à vostre nom qui ne doit pas estre profané, m'empesche de m'en parer pour me faire de feste & de l'employer qu'au besoing pour faire mon apologie, toutesfois ont recognoit bien que ce n'est pas le style d'un imprimeur & que ce ne peut estre celuy d'un amy vulgaire, tellement qu'on entre avec prevention en ceste lecture, qui sachent avant qu'on se soit assez recognu, ou qu'on ose vous accuser d'erreur & de supposition. C'est là M. tout le bien que vous aurez fait par ceste charité ou par ceste surprise et tout celuy que je pourray vous en rendre sera d'ajouster desormais la gloire que vous avez de donner le cours & le pris aux beaux & aux excellens ouvrages le miracle que vous avez fait d'avoir vivifié des œuvres mortes, & fait parler les despouilles d'un decédé. Faites en Monsieur encor un autre de vostre Bonté de recevoir ceste Reconnoissance par les mains de mon Fils³ et de deviner ce qu'il ne vous pourra assez dire de la haute estime que je fay de vostre Personne, de tous vos merites & de ceux que vous avez sur moy, & sur tous ceux de mon nom affin que comme il est le seul qui le doit porter apres moy a grande part à l'avantage que vous luy avez donné, il en ait encor quelcune à celuy de vostre bienveillance & de vostre Protection⁴, tellement qu'il reste tousjours en ma Famille des subjects de vos bienfaits & quelcun de Pere en Fils qui soit comme moy

Monsieur,

Vostre tres h. & tres obligé serviteur.

Le 9 octob. 1646.

À M. Conrart. »

³ Louis Ferry.

⁴ Paul Ferry a barré ici un passage intéressant : « puisque je l'ay envoyé expres à Paris pour s'estudier à devenir honneste homme. »

Index et tables

Index des noms propres

J'ai fait le choix, pour rester clair et utilisable, de ne faire apparaître dans cet index que les noms de personnes et de localités. Les personnages présentés en caractères normaux, sans petites majuscules, sont des références citées par Ferry, des personnages bibliques, antiques ou médiévaux, mais aussi des historiens postérieurs à lui. Les toponymes apparaissent en italique. Les entrées « Paul Ferry » et « Metz » n'ont pas été créées pour d'évidentes raisons de lisibilité, mais les paroisses et certains toponymes de Metz font l'objet d'une notice. Les notes infrapaginales ne sont pas indexées lorsqu'il s'agit uniquement de références ou de débats historiographiques. Enfin, seuls l'introduction générale, les neuf chapitres et la conclusion générale ont été indexés.

A

- Abel..... 339
ABRIA, Didier, curé de Saint-Gorgon en 1525 ... 812
Achille..... 127
Adam..... 517, 524, 642
ADAM, Jean (1605-1685), jésuite 345, 577, 589, 595-598
AGRIPPA DE NETTESHEIM, Corneille (1486-1535), humaniste et introducteur de la Réforme à Metz (1519)..... 67
ALBAT, N., étudiant à Montauban en 1610 102
Alençon404, 479, 520, 521, 546, 898
Alès..... 517, 898
Alexandre..... 127, 610
ALEXANDRE VII (1599-1667), pape..... 319
ALEXANDRE, famille 267
ALEXANDRE, Philippe, aman..... 791
ALPÉE, Sigisbert, pasteur à Saint-Mars 838
Amiens..... 479
Ammien Marcellin 799
Amsterdam 196, 328, 495, 526, 696, 856-857, 865, 870, 873
AMYRAUT, Balthazar-Octavien (1616-1659), pasteur à Bâle, puis Sainte-Marie-aux-Mines 255-257, 449, 537, 548, 552, 729-736, 741, 801, 857, 870
AMYRAUT, Moïse (1596-1664), pasteur et professeur à Saumur 145-146, 153, 306, 310, 419, 446, 463, 474, 512, 518-525, 605-606, 662, 675, 736, 863, 889
ANCILLON, Abraham, juriste, avocat au Parlement de Metz 303
ANCILLON, Charles (1659-1715), juriste et écrivain, ancien de l'Église de Metz, réfugié à Berlin (1686) 185, 196, 271, 302-304, 337, 521, 522, 523, 693, 697, 764, 827
ANCILLON, David (1617-1692), pasteur à Meaux (1641-1653) et Metz (1653-1685), puis à Hanau (1685) et Berlin (1686-1692) 17, 32-38, 46-47, 88, 164, 171, 176, 185, 188, 196, 198, 224, 239-

240, 250, 254, 259, 270-272, 279, 286, 289-290, 296, 298, 302-308, 315, 330, 336, 356, 368, 382, 384, 404, 419, 449, 469, 492, 521-522, 525, 548-549, 559, 584, 587-591, 595-599, 629, 646, 650, 690-691, 693-694, 697, 700, 710-711, 742, 745-747, 764-767, 791, 827, 852-854, 868-869, 878, 890, 893

ANCILLON, David (1670-1723), pasteur à Berlin en 1691..... 382

ANCILLON, famille 289, 303, 354

ANCILLON, Georquin, un des fondateurs de l'Église de Metz dans les années 1550 303

ANCILLON, Joseph (1623-1719), juriste, avocat et chroniqueur de la communauté réformée de Metz, réfugié à Berlin (1687) 227-228, 289, 311, 362, 375, 379, 694, 697, 805, 807

Ancy (*Pays messin*) 368, 705

ANDELOT, François de Châtillon (1521-1569), sieur d'..... 70

Angoulême..... 399

ANGRAN, Jacques, conseiller au Parlement de Metz 370

ANGUENET, Benjamin (v.1580-1667), pasteur à Lixheim et Vitry 187, 278, 446, 491, 521, 524, 649, 736-741, 845

ANNAT, François (1590-1670), jésuite 588-589, 598

Anne..... 211

ANNE d'Autriche (1601-1666), reine de France, puis régente36, 323, 350, 406

ANTHOINE, Nicolas (1602-1632), catholique converti au calvinisme, devenu pasteur, brûlé pour s'être converti au judaïsme mosaïque 197, 332, 480, 486, 505-511

ANTOINE, famille..... 862

Appien..... 799

ARBUSSY, Théophile d' (1614-1680), pasteur à Millau, puis pasteur et professeur à Montauban et Puylaurens..... 474

ARMINIUS, Jakob Hermans (1560-1609), dit Jacobius, théologien réformé..... 517

Armstrong, Brian 523

ARNAULD, Anne, épouse du marquis de Feuquières 215, 361, 614-616

ARNAULD, famille 361

ARNOULT, Nicolas, procureur au Palais et ancien de l'Église réformée en 1644..... 772

ARNOUX, Jean (1575-1636), jésuite 571

Arros (*Béarn*) 224

ARZELIERS, Alexandre de Perrinet (1644-1653), marquis d', député général des Églises réformées de France 463

Attel de Luttange, Jean-François..... 51

AUBERTIN, Edme (1595-1652), pasteur de Charenton..... 620

AUBRY, Pierre, graveur 688-689, 692

AUBURTIN, Laurent, fermier dans le Pays messin 707, 716

Augsbourg 775, 778, 824

Augustin..... 122, 529, 542, 545-546, 728, 759, 799

AUMALE, Benjamin d' (†1640), sieur de La Horgne 242

AUMALE, famille d' 234

AUMALE, Jeanne du Pas de Feuquières, dame d' 287-290

Ausone 799

Authon (*Perche*) 863

Auzière, Louis..... 898

Ay (*Brie*).....483, 500

AYMIN, Jean (v.1590-1663), pasteur et professeur à Die..... 259

Aymon, Jean 48

B

BACCUET, Paul (1595-1669), pasteur à Divonne et professeur de philosophie à Genève en 1632 . 507

Bacon, Roger 759

Badonviller (*Principauté de Salm*)352, 481

Bâle 49, 165, 256, 259, 328, 430, 432, 449, 486, 537, 635, 660, 675, 732-735, 797, 803, 835, 869

BALZAC, Jean-Louis Guez de (1597-1654), écrivain851, 878

BANCELIN, François (1606-1680), membre du Magistrat et ancien de l'Église réformée 275-276, 284-290, 679

BANCELIN, François (1632-1703), gendre de Ferry, pasteur à Claye, Meaux, Metz (1662, 1670-1685), Thouars (1663-1669), réfugié en Brandebourg (1685) 50, 174, 186, 197, 243, 250, 255, 271, 275-292, 298, 302, 306-307, 311, 336, 369, 377, 379-382, 424-425, 436, 477, 519-520, 550, 596, 613, 632, 635, 641, 667, 678-680, 687, 694-695, 739, 780, 806, 825, 865, 868, 886, 890

BANCELIN, Henri-Charles, pasteur à Berlin en 1698 382

BARBAULT, secrétaire de Duplessis-Mornay 834

BARISEY, famille de 242

BARISEY, Marie de, dame de La Horgne (1571-1640) 240-242

BARON, receveur ecclésiastique de Sedan..... 702

Baronius, César799, 814

Bar-sur-Seine 270

BARTAS, Guillaume du (1544-1590), poète 106

BASILE, Père, religieux de Toul 700

Batilly (Lorraine)..... 381

BATTIER, Pierre, membre de l'Église réformée française de Bâle 734

BAUCHEZ, Jean (1600-1660), greffier de Plappeville en Pays messin et diariste..... 753

Bausset, Louis-François de 699

BAUZET, Paul, filleul de Ferry installé à Bergerac 476

BAXTER, Richard (1615-1691), théologien anglais 229-230, 628, 783

Bayle, Pierre 33-37, 183, 308, 693-694, 697, 700, 826, 872, 877

BEUCAIRE, François de (1514-1591), évêque de Metz (1555-1568) 808

BEAUVAIS, Guillaume de, président au Parlement de Metz370, 713

<i>Béchy (Pays messin)</i>	707	BLAIZE, médecin de Deux-Ponts.....	695
BÉDACIER, Pierre (†1660), évêque d'Auguste, suffragant de l'évêque de Metz (1649-1660)	224, 305, 307, 319, 379, 487, 582, 584	<i>Blâmont (Lorraine)</i>	78
Bède le Vénérable	799	BLANVILLAIN, Heures, imprimeur parisien	126
Behre Miskimin, Patricia	28	BLARER DE GEYERSPERG, Conrad, diplomate	794
BELLARMIN, Robert (1542-1621), jésuite, théologien catholique	560, 799	Bloch, Marc	47
Benedict, Philip	24, 312, 783, 862	<i>Blois</i>	846
<i>Bénévent</i>	765	BLONDEL, David (1590-1655), pasteur et historien	513, 525, 535, 780, 793, 799, 841, 844
Benjamin	664	BLONDEL, Moïse, pasteur à Meaux et Londres ..	513
BENNELLE, Abraham, juriste messin	613	BOCHART, Mathieu, pasteur à Alençon et érudit	536
BENNELLE, famille	267	BOCHART, Samuel (1599-1667), pasteur à Caen et érudit	691, 793, 865
BENNELLE, Jean, avocat messin	866	BOISOT, Charles, conseiller de Charles Quint, envoyé à Metz (1543) .	61, 68, 769, 806, 814-815
BENNELLE, Paul, Messin installé à Amsterdam .	696	BOISSARD, Jean-Jacques (1528-1602), antiquaire et poète.....	799
Benoist, Élie (1640-1728), historien du régime de l'édit de Nantes	14-15, 281, 291, 470	BONAFOUS, Jean (1601-1677), pasteur à Puylaurens	629, 724-725
BÉRAUD, Aaron, régent au collège de La Rochelle	94	BONNET, Sara, servante, puis épouse de Jacques Couët du Vivier, alors pasteur à Courcelles ..	679-680
BÉRAUD, Pierre, bourgeois de La Rochelle.....	94	BONNOUVRIER, Pépin de, commandant à Metz (1610-1617)	253
BÉRAULD, Michel (v.1535-1611), pasteur et professeur à Montauban	98-99, 123, 145	<i>Bordeaux</i>	870
Berg, Johannes van den.....	451	Bordier, Henri	18, 37
<i>Bergerac</i>	476, 500-501	BORIES, Jean (1615-?), pasteur à Layrac.....	755
<i>Berlin</i> 15, 19-20, 28, 32, 33, 34, 36, 38, 88, 171, 286, 302, 311, 382, 650, 694		BORLUCHON, Daniel, avocat	719
Bernard de Clairvaux	107, 542, 560-561, 759	BORROMÉE, Charles (1538-1584), évêque réformateur de Milan	320, 576
BERNARD, graveur.....	688-689	BORSTEL, Adolphe de, ambassadeur de princes allemands à Paris.....	851
BERNARD, Gustave, fils d'un capitaine originaire de Francfort.....	530	BOSSE, Abraham (1604-1676), graveur	660
<i>Berne</i>	869	BOSSUET, Bénigne (1592-1667), conseiller au Parlement de Metz, puis chanoine	424, 590-591, 713, 791
BERNEGGHER, Johann Kaspar (1612-1675), diplomate strasbourgeois	444, 528, 539, 598, 792-794	BOSSUET, Jacques-Bénigne (1627-1704), chanoine à Metz (1652-1669), puis évêque de Condom et Meaux	33, 36-40, 45, 50, 222, 283, 285, 307, 323, 330, 337, 340-341, 345-352, 370, 382, 385, 419, 424, 439, 489, 527-529, 534, 539-544, 547-548, 552-554, 577-600, 665, 696, 699, 722, 773-774, 777-778, 791, 803, 827, 853-855, 869-870, 876, 892
BERNEGGHER, Matthias (1582-1640), historien des institutions strasbourgeoises.....	793-794	Bost, Charles	21, 606
BERNY, Hugues de Lionne (1611-1671), marquis de, ministre d'État et secrétaire d'État aux affaires étrangères	287-289	Bost, Hubert	182
Bertram, évêque de Metz	774	BOUCHENOM, Sara	211
BEUTHERUS, Michael Phillipe, théologien de Deux-Ponts.....	832	BOUDAINE, famille	267
BÈZE, Théodore de (1519-1605), théologien et fondateur de l'académie de Genève (1559)	14, 16, 203, 344, 506, 517, 534, 559, 573, 769, 796, 817	BOUDIER, Antoine, avocat.....	713
<i>Béziers</i>	745	BOUHÉREAU, Élie (1643-1719), réfugié huguenot en Irlande, bibliothécaire.....	828
BIENVILLE, Olivier, jésuite.....	527	BOUILLON, Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne (1605-1652), duc de.....	187
BIGOT, Cassien, prieur de l'abbaye de Longeville et chroniqueur	350	Bouillon, Godefroy de	802
BILLONAY, avocat	712	<i>Boulay (Lorraine)</i>	331
BILLOT, David, bourgeois de Sedan, avocat.....	706	<i>Bouquenom (Alsace)</i>	532
BILLOT, David, proposant, puis pasteur de Sedan (1650).....	706	<i>Bourbach (Alsace)</i>	432, 495, 572
<i>Bischwiller (Alsace)</i> 160-161, 164, 186, 255, 431-432, 453, 482, 497-498, 504, 537		BOURBON-VERNEUIL, Henri de (1601-1682), évêque nominal de Metz (1612-1652)	16, 170, 319, 744
Bismarck, Otto von	19	Bourdieu, Pierre	41, 60
BISSY, Claude Thiard (1620-1701), comte de, commandant dans les Trois-Évêchés lors de la révocation de l'édit de Nantes	533		

BOURG, Anne du (1521-1559), conseiller au
Parlement de Paris, brûlé pour hérésie 653
BOURGEOIS, Pierre, avocat au Parlement et ancien
de l'Église réformée..... 770
Bourges 876
BOURGOIN, Pierre, provincial des Minimes 611
BOURIGNON, Antoinette (1616-1680), mystique 259
Bouteiller, Ernest de..... 603, 757
BOUTHILLIER, Claude (1581-1652), surintendant
des finances (1632-1643) 409, 615-616, 620, 715
Bouxwiller (Alsace)..... 259
BRACONNIER, Catherine, veuve Mageron 713
BRACONNIER, Charles, étudiant en théologie à
l'académie de Genève en 1628 259
BRACONNIER, Charles, médecin à Metz..... 695
BRACONNIER, famille 76
BRACONNIER, Jean, Maître-Échevin de Metz en
1561..... 70, 797
BRACONNIER, Jean, médecin à Metz.. 666, 832, 879
BRACONNIER, Joseph, avocat au Parlement de Metz
..... 845
BRACONNIER, Raphaël, maître de la monnaie à
Metz 716, 718
BRACQUIER, Pierre, cousin de Ferry 371
BRAQUELET, pasteur à Mannheim..... 490
BRAZI, Jean (v.1586-1670), pasteur à Phalsbourg,
puis à Sedan et régent du collège 194, 197, 519,
527, 529, 670, 743, 747, 858
Breda (Provinces-Unies)..... 456
BRETAGNE, Antoine de (†1669), premier président
du Parlement de Metz 266, 362, 395, 618, 677,
715
BRETAGNE, Claude de (†1638), premier président
du Parlement de Metz..... 366, 370, 713
BRIENNE, Henri-Auguste de Loménie (1594-1666),
comte de, secrétaire d'État aux affaires étrangères
..... 203, 410
Briey (Lorraine) 505
BRISACIER, Jean-Charles de 699
BRÛLART DE SILLERY, Nicolas (1544-1624),
chancelier de France..... 710
BRUNES, Jean de (†1603), pasteur à Lyon 783
Bruxelles 78
BUCER, Martin (1491-1551), réformateur 534
BUFFET, Daniel (1584-1630), pasteur originaire de
Metz 75, 103, 232, 246, 251, 260, 387
BUFFET, François (v.1540-1611), ancien carme
converti à la Réforme, devenu pasteur à Metz
(1582) 71, 73, 84, 89, 103, 123, 148, 212, 220,
251, 271, 298, 371, 379, 449, 703, 799, 818
Burtoncourt (Pays messin) 70, 149, 156, 186, 497,
499, 684
BUSSELOT DE SAINT-AUBIN, Jacques, notable de
l'Église réformée, converti au catholicisme.... 769
BUSSELOT, famille..... 76
BUSSELOT, Jacques, sieur de Montigny 183
Buvignier, Nicolas-Armand 51
BUXTORF, Johannes (1564-1629), pasteur,
professeur et hébraïste à Bâle 176-177, 328-330,
537, 692, 863

BUXTORF, Johannes (1599-1664), pasteur,
professeur et hébraïste à Bâle..... 549

C

CACHET, Christophe (1572-1624), conseiller et
médecin des ducs de Lorraine 573
Caen 828
Caër (voir aussi Évreux et Normanville) 500
Cahen, Abraham 38
Caïn 339
Calais 671
Calmet, Augustin 17, 33-37, 183
CALVIN, Jean (1509-1564), réformateur 11, 31, 68,
137-141, 145, 151-152, 172, 176, 184-185, 192,
194, 201-206, 209, 213, 218, 228, 232, 344, 357-
358, 368, 373, 509, 515, 518, 527, 553-554, 558-
561, 564, 573, 627, 698, 725, 751, 779, 819, 862
CAMERON, John (1579-1623), théologien écossais,
professeur à Saumur..... 518
CANEAUX, Jean des, minime converti au calvinisme
..... 486-487
CAPPEL, Jacques, sieur du Tilloy (1570-1624),
professeur à Sedan . 480, 519, 793, 830-832, 838
CAPPEL, Louis (v.1583-1658), professeur à Saumur
..... 259, 675-676, 793
CARDINAL, David, réformé messin 219
Carthage 546
Cartigny (Campagne genevoise)..... 253
CASAUBON, Isaac (1559-1614), philologue et érudit
..... 799
CASENAVE, Théophile, pasteur béarnais converti au
catholicisme 224
CASSAN, Jacques de, magistrat et juriste.....395, 816
Cassan, Michel..... 125
CASSANDER, Georg (1513-1566), théologien et
érudit catholique..... 799
Cassel..... 535
Cassiodore..... 799
Castres 404, 898
CATHERINE DE BOURBON (1559-1604), sœur
d'Henri IV, duchesse de Bar..... 165
CATHERINE DE MÉDICIS (1519-1589), reine de
France, puis régente 69
CATTANI, réfugié italien à Francfort, époux d'une
réformée messine 475
CAUCHO DE TRESLON, Jérôme, président au
Parlement de Metz 713
CAUSSIN, Alphonse, prêtre converti au calvinisme
..... 487
Cauvissou (Languedoc) 87
CÉARD, I., pasteur de Francheval 482-484
Céligny (Campagne genevoise) 212, 299
César, Jules 127, 785, 799
Césarée 375
CHABROL, Jean (1604-1667), pasteur de Thouars
..... 679
Chalandos (Brie)..... 280, 499
CHALLOUX, Jeanne, épouse de Pierre Ferry..... 95
Châlons (Champagne) 249, 430

- Chambière (quartier messin où se situe un temple des réformés)* 75, 89, 178-181, 201, 240, 315, 372-373, 377-378, 386, 488, 530, 780, 806, 820
- CHAMIER, Daniel (1564-1621), pasteur et professeur à Montauban39, 145, 498, 799
- CHANDIEU, Antoine (1534-1591), pasteur et poète 152
- Chanforan (Piémont)* 810
- CHARBONNET, Séverin, peintre 550, 669, 671, 687-689
- Charenton* 145-146, 154, 179, 187-190, 195, 227, 260, 302, 305, 357-358, 463, 466, 468, 472, 474, 478, 480, 483, 491-492, 502, 508, 510, 512, 518-523, 532, 535, 537, 551-553, 564, 569, 587, 595, 616, 631, 662, 689, 702, 735, 738, 759, 765, 774, 779, 834, 847, 851-854, 861, 866-869, 886, 891, 896
- Charlemagne 802
- CHARLES I^{ER}, (1600-1649), roi d'Angleterre 605-607
- CHARLES I^{ER} LOUIS (1617-1680), Électeur palatin 661
- CHARLES (I) (1524-1574), cardinal de Lorraine 768, 808
- CHARLES (II) (1567-1607), cardinal de Lorraine 320
- CHARLES III (1543-1608), duc de Lorraine..... 320, 341, 668
- Charles V, roi de France..... 78, 652, 775
- CHARLES QUINT (1500-1558), empereur 61-62, 68-69, 114, 758, 769, 775-776, 813-815, 824
- CHARLES IX (1550-1574), roi de France..... 69-70, 334, 412
- Charles le Téméraire, duc de Bourgogne 61
- CHARNY, Monsieur de, ancien de l'Église de Meaux 277
- CHARUEL, Armand-Philippe 180
- CHASTILLON, Claude (v.1560-1619), graveur et topographe.....71-72, 178-179, 633-634
- Château-Thierry*..... 430
- CHÂTELAIN, Jean (†1524), moine augustin, brûlé pour avoir appelé à la réforme des mœurs ecclésiastiques 812-813
- Châtelier, Louis 22
- Châtel-Saint-Germain*..... 707, 801
- CHÂTILLON, famille de 615
- CHÂTILLON, Gaspard (III) de Coligny (1584-1646), maréchal de 729
- Chaunu, Pierre..... 21-22, 317
- CHAUVEL, Jean, pasteur de Nîmes 845
- CHAYER, François, imprimeur à Sedan 853
- CHENEVIX, Élisabeth de 490
- CHENEVIX, famille 267
- CHENEVIX, Henry 289, 485, 671
- Chevalier, Françoise.....40, 184, 191, 193
- CHEVALIER, Jacques, pasteur de Neuchâtel 796
- CHEVILLETTE, Moïse.....75, 252, 498, 832
- Chèvre, rue de la* 70, 73-74, 87, 89, 108, 123, 179, 181, 201, 339, 360, 368, 371, 373, 375, 388, 577, 634, 637, 648, 696, 719, 721, 769, 804, 818, 825, 877
- CHOUËT, Jaques, imprimeur à Genève 683, 830-831, 834, 864, 866
- CHOUËT, Pierre, imprimeur à Genève 683, 830-831, 834, 864, 866, 869-870
- Cicéron.....106, 195
- Clairac (Haut Agenois)*..... 525
- CLAUDE, Jean (1619-1687), pasteur à Nîmes, Montauban et Charenton, réfugié à La Haye à la révocation de l'édit de Nantes .145, 194, 369, 886
- CLAUDIN, Élisabeth.....429, 479
- CLAUS, Isaac; marchand à Strasbourg, ancien de l'Église réformée de Bischwiller431, 497, 734
- Claye (Brie)*.....275, 519, 739
- CLÉMENT VIII (1536-1605), pape..... 527
- CLÉMENT IX (1600-1669), pape 319
- CLÉMENT, Jacques (1567-1589), assassin du roi Henri III 603
- CLERMONT, Henri, marquis de Gallerande et de, député général des Églises réformées de France 477
- CLERVANT, Antoine de Vienne (v.1534-1588), sieur de 69-70
- CLERVANT, famille de76, 684
- CLIVIER, Antoine, minime 358
- Clouet, abbé 51
- Clovis 357
- COEFETEAU, Nicolas (1574-1623), évêque de Dardanie et suffragant de l'évêque de Metz (1617), puis archevêque nommé de Marseille 38, 319, 352-353, 558, 744, 840
- COHEN NAROL, Moïse, grand-rabbin de Metz (1649-1659) 327
- COLIGNY, Anne de (1626-1680), duchesse de Wurtemberg 536-537, 549-550, 553, 729-731, 741
- COLIGNY, Gaspard de Châtillon (1519-1572), amiral de70, 725
- COLIN, Jacques, réformé de Vitry 736-737
- COLIN, Pierre, aman 791
- COLLAS DE LA MADELÈNE, Jacques, commissaire du roi 860
- COLLIGNON, Abraham 219
- COLLIGNON, Pierre, imprimeur à Metz700, 710
- COLLIN, Jean, ancien de l'Église réformée de Metz 89
- COLLOT, Simon, pasteur à Metz dans les années 159071, 791
- Cologne* 506
- COLOGNE, Pierre de, un des premiers pasteurs ordinaires de Metz en 1558.....69, 88, 795
- COMBLES, Abel de (1606-?), pasteur originaire de Metz 249, 260, 280, 499, 696, 706, 844
- COMBLES, Anne de (†1606), fille du pasteur François.....123, 293, 659
- COMBLES, David de, aman..... 791
- COMBLES, François de (v.1555-1633), pasteur à Metz (1580-1633) 71, 73, 89, 123, 159, 206, 211-212, 216, 219-220, 231-234, 244, 249, 254-255, 260, 270-271, 293-297, 373, 379, 402, 449,

499, 582, 600-602, 608, 636, 638, 654, 659, 674, 690-691, 694, 749, 752, 819, 829, 832, 845, 871

COMBLES, Isaac de (1616-?), pasteur, notamment à Lyon et Metz (1653-1685), réfugié à Heidelberg 244, 249-250, 255, 272, 296-297, 367-368, 523-524, 675, 791, 825

CONDÉ, Henri II (1588-1646), prince de 98, 130-131

CONDÉ, Louis II (1621-1686), duc d'Enghien, puis prince de 165, 328, 406-407

Condom 476, 578

Conflans 404

Congar, Yves-Marie 22, 591

CONRART, famille 354

CONRART, Valentin (1603-1675), secrétaire perpétuel de l'Académie française 45, 188, 195, 281, 291, 500, 503, 519, 527, 598, 662, 828-829, 847-852, 857, 868, 881

CONSTANS, Isabeau de, épouse de Pierre Cruvel, de Montauban 118

CONSTANS, Marie de, jeune femme de Montauban, muse de Ferry 102

CONTAULT, N., réformé de Metz 879

Coquerel, Athanase (fils) 51

CORNY, famille de 79

CORNY, Françoise de (?-1605), grand-mère de Ferry 78, 80, 108

COSTABADIE, Jean, pasteur à Clairac 525

COSTE, François 835

COTON, Pierre (1564-1626), jésuite 838

COTTIBY, Samuel (1630-1689), pasteur réformé converti au catholicisme 595

COUËT DU VIVIER, Abraham (1646-1719), pasteur d'origine messine 498, 511, 682, 886, 887

COUËT DU VIVIER, Auguste (1640-?), pasteur d'origine messine 280, 367, 380, 482, 488

COUËT DU VIVIER, Catherine (1665-?), fille du pasteur Jacques 680

COUËT DU VIVIER, Élisabeth 681

COUËT DU VIVIER, famille 49-51, 478, 660, 677, 707, 830

COUËT, Jacques (1546-1608), pasteur, notamment à Paris et Bâle 49, 165, 660, 662

COUËT DU VIVIER, Jacques (†1635), médecin installé à Metz 660, 832, 845, 879-880

COUËT DU VIVIER, Jacques (1605-1651), avocat au Parlement et gendre de Ferry 49, 177, 243, 300-301, 337, 436, 487, 614-615, 635-638, 641, 644-645, 660-661, 663, 670, 681, 717, 755, 770, 783-784, 800, 862

COUËT DU VIVIER, Jacques (1634-1666), pasteur à Courcelles, Normanville et Mannheim, petit-fils de Ferry, célèbre pour sa cécité 164-168, 188, 220, 273-276, 280-282, 300, 302, 305-306, 312, 325, 379-380, 424-425, 436, 446, 470, 473-474, 483, 488-490, 498-503, 512, 520, 635, 660-663, 678-682, 689, 694, 709, 730, 736-738, 756, 800, 805, 825, 829, 851, 859-860, 865, 872-873

COUËT DU VIVIER, Paul (1646-1690), avocat au Parlement et petit-fils de Ferry 49, 174, 243, 470, 473, 661, 680-682, 872, 879

COUËT DU VIVIER, Suzanne 681

COULLEZ, famille 283

COULLEZ, Jean, marchand messin 791

COULLEZ, Paul (1639-1709), pasteur d'origine messine 257, 259, 498

Courcelles (Pays messin) 22-23, 69-70, 73, 75, 123, 149, 156, 159, 164-166, 168, 181, 186, 243, 249, 258, 260, 268, 271, 273-274, 276, 280, 282-283, 287, 306, 312, 361-362, 365, 375, 379-380, 461, 470, 473-474, 482, 488, 499-502, 613-614, 635, 647, 662, 679-680, 684, 708, 737, 780, 805-806, 835

COURCELLES, Étienne de (1586-1659), pasteur et théologien proche des arminiens 524, 736, 846

COURRIER, ancien de Sainte-Marie-aux-Mines.. 498

COURSAN, Claude de Bruillart, sieur de, vicaire général de l'Évêché de Metz 170, 321-323, 347, 806

Court, Antoine 898

CRÉGUT, Antoine (1610-1680), pasteur et professeur à Die, puis Heidelberg ... 483, 535, 696

Créhange (Terre d'Empire en Lorraine) 531-532

CROCIUS, Jean (1590-1659), théologien réformé 539

CROY, Jean de (1580-1659), pasteur à Uzès 523

CRUVEL, Jean, syndic à la police de Montauban 102

CRUVEL, Pierre (1602-1658), pasteur et professeur à Montauban 102, 868

Cuvier, Othon 18-20, 23, 37, 51, 160, 530

CUVRY, Jean de 219

Cyprien 759

D

DAILLÉ, Adrien (1628-1690), pasteur à Charenton 450, 650

DAILLÉ, Jean (1594-1670), pasteur à Charenton 190, 196, 221, 303, 419, 432, 498, 503, 512-513, 518, 522-525, 529, 535-538, 542, 549, 551, 585, 595-599, 620, 650, 691, 735, 829, 857, 860, 862-863, 878, 886

Daireaux, Luc 14

DANOWE, Jean, boucher messin et chroniqueur protestant au XVI^e siècle 16

Darmstadt 92, 115, 530

DARRASSUS, Souveraine de, fille d'un riche marchand de Montauban 103

DAUBUZ, Charles, pasteur de Nérac 154

Daussy, Hugues 264

David 108, 298, 406-407, 572

DAVIDSON, Samuel, étudiant à Montauban 94

DE MAROLLES, Charles, avocat 717

Delft 874

DEMUN, Alexandre, commandant à Metz 360

DERODON, David (v.1600-1664), professeur de philosophie à Nîmes et Orange 675

DES ESCUTEAUX, Nicolas (v.1570-v.1628), écrivain 116

DES MARETS, Samuel (1599-1673), pasteur et professeur dans de nombreuses académies, notamment aux Provinces-Unies..... 536, 538
 Descartes, Nicolas-Joachim 50
Deux-Ponts.....69, 478, 491, 494, 530, 695, 832
 DEUX-PONTS, famille ducale de 233, 456, 478, 481, 647
Die..... 259, 483, 671, 675-676
Dieppe 502
 Dietsch, Friedrich..... 20
Dijon 431
 DIODATI, Giovanni (1576-1649), pasteur et professeur à Genève 479, 484, 507-508, 513, 692, 844
Divonne (Pays de Gex).....507-508
 DOMENGIN, Jacques, conseiller au Parlement de Metz 717
 DOMPIERRE, David de (1603-1670), seigneur de Courcelles et ancien de l'Église réformée de Metz 243, 274, 287-290, 857
 DONALDSON, Gautier, pasteur et professeur à Sedan 832-833
Dordrecht.....450, 517, 519, 545, 552, 865
 DORSCH, Johann-Georg (1597-1659), pasteur et théologien luthérien, à Strasbourg, puis Rostock 528, 533-534, 539, 794, 865, 870
 DRELINCOURT, Charles(1595-1669), pasteur à Charenton 39, 154-155, 165-166, 202, 231, 257, 302, 397, 419, 431, 491, 501-503, 512, 516, 537, 551, 559, 584, 607, 620, 628, 662, 691, 735, 844, 854-857, 867, 869, 886
 DRELINCOURT, Henry, pasteur à Gien, puis Fontainebleau 166
 DRELINCOURT, Laurent (1626-1680), pasteur à La Rochelle, puis Niort, poète..... 166, 628, 828
 DRUET, Jean, recteur de l'académie de Saumur.. 675
 DRUSAC, bourgeois de Montauban..... 118
 DU BAC, Charles de Lalouette, sieur (1601-1673) conseiller au Parlement de Metz 248, 256, 598, 664, 717, 720, 845
 DU BOSCH, Pierre (1623-1692), pasteur à Caen.. 411, 523, 606, 611
 DU CLOS, Alexandre (1622-?), avocat 751
 DU CLOS, famille..... 267, 671, 848
 DU CLOS, Samuel, médecin à Metz 666, 751-752, 791, 845
 DU CLOS, Samuel (†1681), médecin à Metz 381, 598, 695, 807
 DU HAN, Jean, secrétaire personnel de Turenne 382
 DU MONSTIER, Daniel, auteur de stances sur la mort d'Henri IV..... 127, 128
 DU MOULIN, Pierre (1568-1658), pasteur et professeur, notamment à Charenton et Sedan 31, 39, 103, 145-148, 153-154, 187, 194, 250, 310, 419, 432, 448-449, 479, 492-494, 512, 518, 522, 525, 529, 535, 537, 542, 551, 558, 570, 573, 605, 627, 650, 657, 691, 702, 834-835, 838, 844, 857, 862, 889
 DU PERRON, Jacques Davy (1556-1618), cardinal 145, 224, 226

DUBOIS, Watrin, prédicateur réformé à Metz en 1543 68
 DUMBAR, régent au collège de La Rochelle 94
 Dupré de Gineste, Henri-Marie..... 50
 Dupront, Alphonse..... 43
 DURANT, Jean, conseiller du duc de Deux-Ponts478, 647
 DURANT, Samuel (v.1574-1626), pasteur à Charenton 478, 492-493, 647, 759, 765, 838-839
 DURY, John (v.1599-1680), théologien, promoteur de l'union entre les protestants 304-306, 536-538, 548-550, 552, 729, 877-878
 DUVAL, officier en poste à Metz 366
 DUVERNOY, Charles (1608-1676), pasteur luthérien à Héricourt et Montbéliard551, 731, 865

E

EFFIAT, Antoine Coëffier de Ruzé (1581-1632), maréchal d' 413
 Élie 109
 Emmery, Jean-Louis-Claude..... 50-51
Épernay..... 430
 ÉPERNON, Jean-Louis Nogaret de La Valette (1554-1642), duc d', notamment gouverneur de Metz 67, 84, 190, 252-253, 372, 389-393, 399-402, 615, 647, 697, 744, 747, 851
Épinal..... 50
 ÉRASME, Didier (v.1466-1536), humaniste..... 799
 ÉRONDELLE, Pierre, pasteur de Francheval..... 838
 ESCALE, Jean de l', poète.....94, 112
 ESTIENNE, Daniel, laboureur à Maizeroy 706
 ESTIENNE, Jacob, Messin séjournant à Rouen.... 236
 ESTIENNE, Philibert, sieur d'Augny, lieutenant général au bailliage de Metz282, 380
 Eugène de Carthage 226
 Eusèbe 799
 EUSTACHE, David, pasteur de Montpellier..396, 709
 Ève 642
Évreux (Voir aussi Caër et Normanville) 490, 500-501

F

FABERT, Abraham (1563-1638), sieur de Moulins, imprimeur et plusieurs fois Maître-Échevin de Metz 178, 181, 375, 386-387, 394, 399, 711
 FABERT, Abraham (1599-1662), maréchal de France, gouverneur de Sedan (1641) 394, 589, 661, 677
 FABERT, famille251, 394
Falaise 500
 FAREL, Guillaume (1489-1565), réformateur, considéré comme le père fondateur de l'Église de Metz 32, 67-70, 171, 629, 650, 776, 794, 796, 806, 813, 816-817
 FARON, Jean, bourgeois réformé de Metz, accusé en 1658 d'avoir empêché sa servante catholique de recevoir les derniers sacrements..... 370
 FAUCHET, Claude (1530-1602), magistrat et historien 799

- FAUQUEMBERGUES, Jean de, pasteur..... 215
FAUQUEMBERGUES, Louis de, pasteur..... 202, 860
FAUST, médecin à Heidelberg 695
Favel, Nicole 78
FAYET, Anne d'Aumale, dame du, dame de La Horgne..... 241-242
Febvre, Lucien 40
Félice, Paul de 37
Ferrare 803
FERRIER, Jérémie (1576-1626), pasteur et professeur à Nîmes, converti au catholicisme en 1613..... 700
FERRIET, famille 267
FERRY, Abraham, oncle du pasteur 79
FERRY, Anne (1592-?)..... 211
FERRY, Anne (1623-1624), fille du pasteur et d'Esther de Vigneulles..... 657, 664
FERRY, Anne (1641-1704), fille du pasteur et de Suzanne Lespingal, épouse de François Bancelin 50, 97, 276-277, 279, 281-283, 290, 632, 635, 641, 657-658, 664, 678, 725
FERRY, Anne (1642-?), épouse d'Abraham Couët du Vivier 682
FERRY, Benjamin (1638-1640), fils du pasteur et de Suzanne Lespingal 657, 664
FERRY, Charles (1628-1629), fils du pasteur et d'Esther de Vigneulles.....640, 657, 659, 664
FERRY, Élisabeth (1600-1632), sœur du pasteur 82-83, 232, 295, 439, 654-655, 665-667, 704, 711
FERRY, Élisabeth (1634-1650), fille du pasteur et d'Esther de Vigneulles.....613, 638, 644, 658, 664
FERRY, Esther (1614-1615), fille du pasteur et d'Esther de Vigneulles..... 640, 657, 664
FERRY, Esther, épouse de Paul Couët du Vivier 682
FERRY, famille..... 77, 82-85, 633, 665, 890
FERRY, François, arrière-grand-père du pasteur, marchand à Blâmont 78-79
Ferry, Henry 668
FERRY, Jacques (†1598), grand-père du pasteur, solcher de l'Évêché..... 78-79, 652, 701, 781
FERRY, Jacques (1558-1647), père du pasteur, membre du Magistrat et ancien de l'Église réformée 71, 78-97, 101-107, 110, 158, 250, 299, 386-387, 391, 635-637, 652, 668, 701, 704-705, 781
Ferry, Jean 49
FERRY, Jérémie (1561-?), oncle du pasteur..... 79
FERRY, Jérémie (1596-?), cousin du pasteur 93
FERRY, Louis (1626-1665), fils du pasteur et d'Esther de Vigneulles, avocat 77, 87, 202, 243, 260, 278, 347, 436, 446, 523, 638-641, 656, 658, 664, 668-671, 674-678, 682, 716, 723-725, 782, 784, 791, 800, 862
FERRY, Louise (1620-1622), fille du pasteur et d'Esther de Vigneulles..... 657, 664
FERRY, Magdelaine (1617-1619), fille du pasteur et d'Esther de Vigneulles..... 647, 657
Ferry, Nicole 78
FERRY, Paul (1624-1644), fils du pasteur et d'Esther de Vigneulles, avocat 202, 260, 432, 446, 453, 638-641, 656-658, 664, 667, 669-676, 682, 709, 716-717, 749-750, 752-753, 786, 791, 793, 795, 798, 862
FERRY, Paul (1664-?), fils de Louis Ferry et petits-fils du pasteur, engagé dans la carrière militaire, sans doute réfugié en Angleterre après 1685 .. 49, 724
FERRY, Pierre (1582-1650), frère du pasteur et lui-même pasteur, à Marennes, Tonnay-Charente et Francheval 75, 82-83, 89, 93-97, 100-104, 115, 122, 132, 186, 225, 296, 298, 300, 311, 424, 436, 447, 464, 482, 492, 494, 637, 655-657, 664-665, 669, 670, 674, 677, 702-705, 709, 713, 782, 795, 832, 844
FERRY, Pierre (1625-1625), fils du pasteur et d'Esther de Vigneulles.....199, 657, 664
FERRY, Suzanne (1616-1693), fille du pasteur et d'Esther de Vigneulles, épouse de Jacques Couët du Vivier, avocat, et mère d'un pasteur du même nom 35, 49, 77, 165, 359, 635-641, 658, 660, 664, 668, 677, 679-682, 723, 782, 800, 872
FEUQUIÈRES, Manassé de Pas (1590-1640), marquis de, lieutenant du gouverneur à Metz, né réformé et converti au catholicisme 361, 403, 615, 619, 707
Figeac 103
Finot, Léon..... 52
FLAVIGNY, famille de..... 242
FLAVIGNY, Jean de (v.1566-1626), membre du Magistrat, réformé et correspondant politique de Strasbourg à Metz 352-353
Flavius Josèphe 375
FLEUTOT, Marie, belle-fille du pasteur Étienne Mozet113, 863
Floquet, Amable.....699
FLOZE, Demange, Maître-Échevin de Metz 710
Foa, Jérémie 686
FOËS, Anuce (1528-1586), médecin et helléniste messin 34
FOËS, Bertrand (†1688), conseiller au Parlement de Metz 713
FONTAINE, Jeanne de, luthérienne convertie au catholicisme à Metz 533
Fontainebleau 226, 613-616
FORMY, Samuel, auteur de stances sur la mort d'Henri IV 127-128
Foucault, Michel171, 239
FOUQUET, Christophe, procureur général au Parlement de Metz 717
FOURIER, Pierre (1565-1640), curé de Mattaincourt et fondateur de la Congrégation de Notre-Sauveur 322
FOURNIER, surintendant du duc de Lorraine à Gorze 712
Fournirue, rue de Metz dans laquelle Ferry est peut-être né et a vécu avant 1637 83, 392, 402, 634-637
Francofort (sur le Main) 114, 234, 431-432, 446, 475, 487, 489, 530, 537, 549, 709, 796, 853, 864, 866, 869, 871, 877

Francheval (Principauté de Sedan) 186, 482, 484, 656-657, 665, 669, 702, 704-705, 782, 838
 FRANÇOIS II (1544-1560), roi de France..... 69
 François, Jean 17, 33-36, 50, 183, 353, 657, 788, 801
 FRANÇOIS, Nicolas, dit Maître Nicole, pasteur à Metz et au Pays messin dans les années 1570-1580..... 70
 FRÄNKEL-TEOMIN, R. Jonas, grand-rabbin de Metz 330
Frankenthal (Palatinat)488, 492, 504, 756
 FRÉDÉRIC III (1415-1493), empereur..... 460
 FRÉDÉRIC LOUIS (1619-1681), duc de Landsberg 478, 494
 FRÉDÉRIC V (1596-1632), Électeur palatin 832, 835
 FRÉDÉRIC (1616-1661), comte palatin du Rhin et duc de Deux-Ponts 485, 499
 FRÉDÉRIC-HENRI DE NASSAU (1584-1647), prince d'Orange 841-844
 FRÉMYN, Guillaume, lieutenant particulier à Reims 841, 844
 FRÉMYN, Louis, président au Parlement de Metz 370, 713
 FROMIGIÈRES, Joachim de Montagu, sieur de, grand-prieur de Toulouse et lieutenant-général à Metz 174, 360, 373, 401-402, 744-745, 747, 748, 802
 FURSTENBERG, François-Egon de (1626-1682), élu évêque de Metz en 1658..... 319
 FURSTENBERG, Guillaume de (1629-1704), élu évêque de Metz en 1663..... 319

G

GACHES, Raymond (v.1615-1668), pasteur à Castres, puis Charenton..... 154, 483
 GACHOT, aman 791
 Galien..... 695
 GALINIÈRES, Monsieur des, ancien de l'Église réformée de Loudun 471
 GANTOIS, Eusèbe (v.1570-1639), pasteur et professeur à Sedan..... 830-832, 838, 844-845
Gap..... 462, 535, 746
 Gaquère, François40, 307, 591, 596, 599
 GARDESY, Jean (v.1555-1631), pasteur en divers endroits, dont Metz au temps des guerres de Religion, puis installé dans la région de Montauban 70, 84, 103-104, 120, 148, 156, 250, 449
 GARNIER, ancien de Vitry 504
 GARRISON, Janine..... 25
 GASC, avocat à Montauban 103
 GASSION, Jean (1609-1647), maréchal de ... 407-408
 GASTON DE FRANCE (1608-1660), duc d'Orléans, frère de Louis XIII 130-131
 GAUDINET, Siméon, réformé de Courcelles 708
 GAUVAIN, famille..... 243
 GAUVAIN, Louis (1635-?), soldat et fils d'une cousine de Ferry 371, 550, 664-665
Genève 14, 53, 98, 137, 140-142, 151, 159, 161, 170, 177, 201-202, 209, 212-213, 220, 231, 233,

253-254, 258-260, 270, 299, 303-304, 352, 355, 372, 383, 447, 494, 505-508, 510-511, 516-518, 522, 525, 537, 539, 551, 559, 675, 683, 702, 733, 746, 769, 774, 796, 798, 828, 830-831, 844, 859, 861, 864, 866-869, 871, 878, 896, 898
 GEORGES II (1626-1699); duc de Wurtemberg-Montbéliard.....537, 729, 731
 GERMAIN, David, réformé, jardinier de Saint-Privat, condamné à mort en 1629 233-234
 Gerson, Jean de 821
 GILLOT, Jean, réformé français installé à Leyde 671
 Ginzburg, Carlo 42
 GIVRY, Anne d'Escars (1546-1612), cardinal de, évêque de Metz (1608-1612) 169, 202, 219, 222, 318, 320, 323, 337-338, 345-346, 365, 372, 558
 GOFFIN, famille 267
 GOFFIN, Paul, avocat et membre du Magistrat .. 403, 712, 755, 802
 GOFFIN, Paul (1598-?), avocat au Parlement, membre du Magistrat677, 709
 Goliath572, 831
 GOMAR, François (1563-1641), pasteur et professeur à Saumur, célèbre pour son opposition à Arminius.....429, 496, 517, 834
 GONDREMANGE, David de Vigneulles (1600-1632), sieur de, beau-frère de Ferry715, 740
 GONTERY, Jean (1562-1616), jésuite565, 571
Gorze (Évêché de Metz)68, 712
 GOULART, Simon (1543-1628), pasteur à Genève253, 259, 355, 831, 838, 864
 GOURNAY, famille de 762
 GRANDJAMBE, famille76, 267
 GRANDJAMBE, Jérémie, aman637, 667, 703
 GRANDJAMBE, Pierre, aman 791
 GRAVELOTTE, Jean, l'aîné, vigneron du Pays messin 708
 GRAY-MALMÉDY, Ferry de (1599-1677); ancien de l'Église réformée de Metz 770
 Greengrass, Mark 43
 Grégoire de Nazianze..... 799
 Grégoire IX, pape..... 802
 GRÉGOIRE XIV (1535-1591), pape 743
 Greiner, Frank113, 116
Grenoble 845
Groningue 536
 Grosse, Christian..... 211
 GRUEL, étudiant à Montauban..... 102
 Guelle..... 50
 Guillaume I^{er}, empereur d'Allemagne 19
 GUISE, François de Lorraine (1520-1563), duc de 62
 GUYOT, Élie, chirurgien à Metz 791
 GUYOT, famille 267

H

Haag, Eugène et Émile..... 18, 36-37
 HAGNÉ, ancien de l'Église réformée de Metz 203
Haguenau..... 746
 HAMELN, Gluckel (1646-1724), juive de Hambourg installée à Metz 327

Hanau 286, 302, 450, 487, 504, 537, 548, 671, 739, 869
Hanlon, Gregory..... 385
HARAUCOURT, Henry de (†1662), doyen des chanoines de la cathédrale de Metz..... 341
HART, professeur de mathématiques au collège de La Rochelle 94, 105, 112
HART, Madame, épouse du professeur de mathématique au collège de La Rochelle..... 94
HAUCONCOURT, Charles Le Goullon (1600-1680), sieur de, secrétaire et greffier de Metz 791
HAUCONCOURT, Monsieur Du Clos (†v.1646), sieur de..... 848-851
HAULTIN, Denis, imprimeur à Montauban 118, 120, 123
Heidelberg 69, 98, 254, 432, 474, 487-491, 499, 537, 552, 682, 694-695, 797
Heisterbach, Césaire de..... 778, 811
HENNEQUIN, marchand réformé messin 234
HENRI II (1519-1559), roi de France 61, 68-69, 353, 768-769, 780, 806-809, 815-816
HENRI II (1563-1624), duc de Lorraine..... 761, 766
HENRI III (1551-1589), roi de France 128, 603-604, 821
HENRI IV (1553-1610), roi de France et de Navarre 65, 71-72, 75, 90, 125, 127, 129, 165, 319, 338, 371-372, 390, 463, 600-604, 608, 612, 743-745, 821
HÉRAULT, pasteur de l'Église française de Londres 187
HERDIN, fossoyeur des réformés messins..... 219
Héricourt (Principauté de Montbéliard)..... 551
HERSENT, Charles (v.1590-1661), chanoine de la cathédrale de Metz et juriste..... 395, 608, 816
HEU, famille de 76
HEU, Gaspard de (1517-1558), Maître-Échevin de Metz 68
HEUSER, Paul, pasteur à Bischwiller, puis Deux-Ponts..... 494, 497
Hinneric..... 226
HOGENBERG, Franz (1535-1590), graveur ... 64, 376
Hombourg (Palatinat)..... 487
HOME, David, pasteur d'origine écossaise, exerçant à Jargeau..... 252-253
Horbourg (Alsace) 729, 734
Hornbach (Palatinat)..... 478, 749
Houdan (Île-de-France)..... 279-280
HOUST, médecin à Heidelberg 694
Hübsch, Bruno 44
HUISSEAU, Isaac d' (†1672), pasteur et professeur à Saumur, éditeur de la discipline des Églises réformées de France 48, 306, 309, 474, 542, 599, 631, 675-676, 863
Hus, Jan..... 821
HYPERIUS, Andreas (1511-1564), théologien, professeur à Marbourg 194

I

Iéna 550
IGNACE, récollet, prédicateur à Metz en 1647 359

INGUENHEIM, famille d' 76
Innocent III, pape 774
Innocent IV, pape..... 775
INNOCENT X (1574-1655), pape..... 527
Irénée 799
ISRAËL, médecin à Heidelberg 694
IVOY, Jean d' (1568-1608), pasteur à Metz (1597-1608) 75, 89, 220, 249, 258, 271, 379

J

Jacob 109, 666
Jacob, Victor 52
JACOBÉ, Daniel (1595-1649), pasteur d'origine messine..... 864
JACOBÉ, Jean (1598-1678), médecin à Metz..... 752
JACQUELOT, Abraham (1606-1680), pasteur de Wassy..... 492
JALON, membre de l'Église française de Hanau 475, 504
JANNON, Jean, imprimeur à Sedan 837, 844, 853, 866
JANSÉNIUS, Cornelius Jansen (1585-1638), dit, évêque d'Ypres et initiateur d'un débat sur la grâce au sein de l'Église catholique..... 527
Jargeau (Orléanais)..... 252, 462, 746, 790
Jarnac 70
JASSOY, Isaac, marchand, diacre de l'Église réformée de Metz 173, 231, 267
JASSOY, Jean (1595-1677), pasteur à Courcelles (1619), puis à Metz (1640-1675) 159, 161-162, 164-166, 168, 250, 254, 258, 270-271, 273, 280, 286, 295, 298, 302, 361-362, 366, 371, 379, 381, 461, 609, 613-616, 710-711, 753, 845, 887
Jean 725, 732
Jean Chrysostome 123, 195, 197, 574-575, 759
JEAN-CASIMIR (1543-1592), fils de l'Électeur Frédéric III du Palatinat 79
JENNET, famille 283
JENNET, Jean (1637-1704), pasteur de Courcelles, réfugié aux Provinces-Unies après 1685.260, 283
JENNIN, Lancelot (†1622), pasteur de Bourbach, d'origine lorraine 495
JENNIN, Samuel (v.1585-après 1634), pasteur de communautés francophones en terres allemandes 160, 461, 495
JEOFFROY, Mathieu (†1698), lieutenant criminel au bailliage de Metz..... 368, 664
Jéricho 406
Jérôme 799
Jérôme de Prague 810, 821
Jérusalem 822
JOLY, Élisabeth (1561-1628), mère de Ferry 80, 85-89, 102, 108, 129, 652, 654
JOLY, famille 77, 80, 84-85, 132, 243, 283, 653, 664-665, 890
JOLY, Louise, épouse Gauvain, cousine de Ferry 664
JOLY, Paul (1638-1710), fils d'un cousin germain de Ferry, pasteur à Authon, Sedan, puis Metz (1675-1685), réfigié à Cassel après la révocation de

l'édit de Nantes 250, 283, 381, 424, 436, 520, 863, 866
 JOLY, Pierre (†1591), grand-père de Ferry, notaire royal à Metz 653, 701
 JOLY, Pierre (-1622), notaire, puis procureur du roi à Metz (1592), oncle de Ferry 65, 80, 84-85, 106, 110, 150, 199, 338, 602-603, 653-654, 664, 710, 791
 JOLY, Pierre (1592-1641), fils de Paul (avocat) et cousin germain de Ferry, pasteur dans diverses communautés 171, 424, 436, 495-498, 572-573, 749, 752, 760, 828, 834, 845, 867
 Jonas..... 618
 Jonathan 298
 JOSEPH, François Leclerc du Tremblay (1577-1638), dit le Père, capucin, conseiller de Richelieu 616-617
 JOSSE, Luc, libraire protestant à Metz 635
 Josué..... 406
 JULION, Esther, épouse de David Cardinal..... 219
 JURIEU, Pierre (1637-1713), pasteur et professeur, notamment à Sedan, Rouen et Rotterdam 145
 Jussy (*Pays messin*)..... 707

K

KECKERMANN, Bartholomé (1571-1609), théologien et théoricien de la prédication..... 194
 KLÖPPEL, Eckard, habitant de Wehen 91
Koeurs (bailliage de Saint-Mihiel)..... 712-713
 KOLB DE WARTENBERG, Jean-Casimir (1584-1661), conseiller privé de l'Électeur palatin, gouverneur de Deux-Ponts, réfugié à Metz (1634) 311, 477, 770, 792
 KOLB DE WARTENBERG, Louise 311
 Krumenacker, Yves 25, 43, 45

L

LA BASSECOURT, Fabrice de (1578-1650), prêtre converti au protestantisme, puis pasteur, notamment aux Provinces-Unies..... 495, 671
 LA BRETONNIÈRE, Séphora de, épouse d'Abraham de La Cloche 175, 648-649
 LA CHAPELLE, François Peintre, dit, un des premiers prédicateurs réformés lors de l'installation de l'Église en 1558-1559..... 69
 LA CHASSE, Jean Chassanion (1531-1598), dit, pasteur à Metz, avec des interruptions, de 1577 à sa mort..... 70, 73, 75
 LA CLOCHE, Abraham de (1583-1656), pasteur, notamment à Amiens, puis Metz (1633-1656) 75, 161, 164, 175, 211, 249-250, 252, 254-255, 260, 269-270, 272, 295-296, 301-302, 311, 341, 374, 479, 523, 548, 615, 648-649, 666, 683, 690-691, 703, 710, 719, 724, 732, 735, 770, 783, 832, 845, 862
 LA CLOCHE, famille de..... 648
 LA CLOCHE, Samuel de (v.1610-1672), pasteur à Vitry 166, 255, 504, 548, 674, 703

LA CONTOUR, François de Moussy de, lieutenant-général à Metz.....366, 379, 465
 LA CROIX, C.-S., sieur de, auteur d'une tragicomédie titrée *Climène* 120
 LA FAYE, Antoine de (1540-1615), pasteur et professeur à Genève 213
 LA FERTÉ-SENETERRE, Henri (1599-1680), maréchal de, gouverneur de Metz (1661-1674)379, 398
La Ferté-au-Col (aujourd'hui La Ferté-sous-Jourarre) 513, 736-737, 847, 852, 868
 LA FEULLADE, Georges d'Aubusson de (1609-1697), archevêque d'Embrun, puis évêque de Metz (1669-1697) 319, 359, 887-888
 LA FONTAINE, Madame de, hôtesse à Montauban 100
 LA FORCE, Charlotte Gontaut-Biron (†1635), duchesse de 476
 LA FORCE, famille de233, 476, 615
 LA FORCE, Jacques Nompar de Caumont (1558-1652), maréchal de 186, 233, 476, 613-616, 619, 801
 LA FORCE, Arnaud Nompar de Caumont (1582-1672), marquis, puis duc (1652) de.476, 616, 619
 LA FORCE, Jeanne de Rochefaton, marquise, puis duchesse (1652) de.....248, 728
La Fosse-au-Serpent (à proximité des remparts de Metz) 71-72
La Grange-aux-Dames (seigneurie du Pays messin) 672, 707, 715-718
La Haye..... 495-497, 671, 703
 LA HIÈRE, Simon de, notable et chroniqueur réformé de Metz..... 798, 831, 879-880
La Horgne (Sablon, à proximité des remparts de Metz) 72, 75, 173-174, 181, 185-186, 191, 215, 218, 240-242, 263, 284, 295, 313, 372-375, 480, 636, 736, 819, 821
 LA MILLETIÈRE, Théophile Brachet de (1588-1665), ancien de l'Église réformée de Paris, converti au catholicisme..... 587-588, 700
 LA MOTHE, Jean-Prosper, président au Parlement de Metz 717
 L'ANGLE, Jean-Maximilien de (1590-1674), pasteur à Rouen.....500, 502, 519, 523
 LA PEYRERE, Isaac de (1596-1676), philosophe préadamite..... 525
 LA PLACE, Josué de (1596-1665), pasteur et professeur à Saumur..... 524
 LA PLANCHE, Jean-Baptiste de, auteur de stances sur la mort d'Henri IV 127
 La Roche, Michel de 510
La Rochelle 89-99, 105, 110, 115-116, 141, 152, 360, 432, 447, 461, 501, 608, 635, 656, 704, 790, 828
 LA ROSE, médecin à Heidelberg 695
 LA RUELLE, premier secrétaire d'État à Nancy .. 712
 LA SUZE, famille de273, 501, 615
 LA SUZE, Mademoiselle de, dame de Normanville 473, 500-501
 LA SUZE, Monsieur de, sieur de Normanville 538

- LA TRÉMOÏLLE, famille de 187, 281, 518
- LA VALETTE, Bernard de Nogaret (1592-1661), marquis, puis duc (1624) de, gouverneur de Metz par survivance (1613-1634) 390-393, 399-401, 615, 697, 710, 744, 751, 802
- LA VALETTE, Gabrielle Angélique de Bourbon (1603-1627), duchesse de..... 390
- LA VALETTE, Louis de Nogaret d'Épernon (1593-1639), cardinal de, gouverneur de Metz (1634-1639) 360, 390-391, 393, 403, 411
- LA VALETTE, famille de 251, 390-394, 398-399, 402
- LABADIE, Jean de (1610-1674), prêtre, converti au catholicisme en 1650, devenu pasteur, puis fondateur de secte..... 152
- Labrousse, Élisabeth 25, 451
- LALOUETTE, Gaspard de , avocat réformé, converti au catholicisme en 1653 248, 352, 528, 550, 553-554, 578-581, 672, 714-719, 773-774, 777, 782, 853
- LAMARQUE, Antoine, pasteur de Lausanne 330
- LAMBERT, Jean (v.1605-1685), comte de, gouverneur de Metz (1639-1644)..... 394, 487
- LANCLUSE, François de (†1622), écrivain et maître d'école réformé installé à Metz..... 573, 837
- LANDAS, Charles de, président du conseil ecclésiastique de la maison palatine de Deux-Ponts..... 481
- Langres* 431
- LANNEL DE PAZZY, Jacques de (†1662), conseiller au Parlement de Metz..... 863
- Laperche Fournel, Marie-José..... 28
- Laplanche, François 523
- LAURENS, Paul, réformé de Magny, condamné à mort en 1625 233
- Lausanne* 797
- Layrac (Condomois)* 229, 755
- Lazare..... 725
- LE BACHELLÉ, famille 76, 148
- LE BACHELLÉ, Jacques, aman 184, 638, 705
- LE BACHELLÉ, Jean Gérardin, dit (1599-après 1650), pasteur d'origine messine 482, 795, 845
- LE BACHELLÉ, Jean, receveur de la cité de Metz . 89
- LE BACHELLÉ, Pierre (1594-1670), pasteur d'origine messine, réfugié à Metz à partir de 1625 .164, 166, 264, 312, 498-499, 598, 711, 716, 845
- LE BEY DE BATILLY, Antoine (†1677) 807
- LE BEY DE BATILLY, Denis (1551-1607), humaniste et notable réformé de Metz, président à la justice royale (1592)..... 65
- LE BLANC DE BEAULIEU, Louis (1614-1675), pasteur et professeur à Sedan 494, 513, 589
- LE BRET, Cardin (1558-1655), jurisconsulte..... 395, 815
- LE CLERC, Jean (†1525), cardeur de laine à Meaux, condamné à mort à Metz pour actes iconoclastes 67, 279, 813-814
- LE COQ, famille 267
- LE COULON, Jacques (1594-1635), pasteur d'origine messine, exerce un temps les fonctions de régent à Metz361, 387, 482, 749, 752, 845
- LE COULON, Jean (1537-1577), laboureur à Ancy dans le Pays messin et diariste réformé au temps des guerres de Religion16, 799
- LE COULON, Théophile (1580-1652), pasteur à Courcelles, puis à Metz (1602-1652) 16, 75, 103, 122, 156-161, 183, 197, 212, 221, 244, 250-251, 269-271, 293-301, 311, 353, 355, 361, 371, 379, 391-392, 401-403, 486, 636, 638, 654, 659, 710, 715, 724, 752, 770, 791, 831, 837, 845-846, 879-880
- LE DUCHAT, Abraham (1604-1673), conseiller au Parlement de Metz, beau-frère de Conrart 598, 791, 845, 847-849
- LE DUCHAT, famille76, 267, 354
- LE DUCHAT, Gédéon, marchand à Metz 631
- LE DUCHAT, Jacob (1608-1668), conseiller du roi227, 228, 379, 805, 807, 847
- LE DUCHAT, Jacob (1658-1735), philologue messin, réfugié à Berlin 35
- LE DUCHAT, Jacques, réformé messin converti au catholicisme en 1643..... 354-355, 769
- LE FAUCHEUR, Michel (1585-1657), pasteur à Charenton.....185, 195, 675
- LE FEBVRE, Louis, libraire à Metz en 1582 211
- LE GAULT, Ignace (†1652), récollet 198, 356, 514, 574-575, 604
- LE GOULLON, Anne, troisième épouse de Théophile Le Coulon 715
- LE GOULLON, Benoît (1632-?), fils de Jérémie Le Goulon et Suzanne Lespingal 677
- LE GOULLON, famille 267
- LE GOULLON, Jérémie (†1635), capitaine 637
- LE GOULLON, Pierre, aman 791
- LE LORRAIN, Père, jésuite374, 720
- LE NOIR, Suzanne, épouse du pasteur Gédéon de Marsal, puis du pasteur Benjamin Anguenet 649, 736-741
- LE PLEIGE, prédicateur sans vocation à Bischwiller avant 1653..... 504
- LE ROUX, chanoine de la cathédrale de Metz..... 876
- LE TELLIER, Michel (1603-1685), secrétaire d'État à la guerre, puis chancelier de France 588
- LE VASSEUR, Josué (1620-1672), pasteur et professeur à Sedan255, 513
- LE VAYER DE LA FONTAINE, Charles, président au Parlement de Metz 370
- LE VERT, Pierre, Messin étudiant en théologie à Genève en 1618..... 259
- LECERCLET DE CHAPELÈRE, Louis, pasteur à La Rochelle 447
- LEDIEU, abbé, secrétaire de Bossuet 699
- LEFÈVRE D'ÉTAPLES, Jacques (1450-1537), théologien et humaniste 821
- LEFÈVRE, Henry (1635-1708), curé de Saint-Livier à Metz 346-347, 699
- LEGUE, Jeanne des, jeune luthérienne entrée à la Propagation de la Foi de Metz 533

Leipzig 530, 535, 545
 LEMAIN, capitaine de la garnison à Metz 710
 Léonard, Émile-Guillaume 21, 23, 25, 38-39, 55, 135, 223, 606, 750, 890, 897
 Lescaze, Bernard 508
 LESCOSSOIS, Henry, jésuite installé à Metz 227, 345, 356, 362, 367-368, 380-382, 711, 779, 805-806
 LESCRIVAIN, Jean-Marie, récollet 226, 356
 LESPINGAL, famille 76, 633-634
 LESPINGAL, Suzanne (1606-1662), seconde épouse de Ferry 280, 301, 631-632, 635-646, 649, 664, 667, 670, 677, 705, 717, 719
 L'ESTOILE, Pierre de (1546-1611), diariste parisien 126, 129, 602
 LESUEUR, Jean, pasteur à La Ferté-au-Col 513, 847, 852, 868
 LÉVEILLÉ, maître d'école messin, installé un temps à Francfort, catholique converti au protestantisme, puis revenu au catholicisme . 489, 589, 709
 LÉVY, Joseph, grand-rabbin de Metz en 1623.... 330
 LÉVY, Raphaël, jeune juif converti au catholicisme à Metz en 1664..... 334
 LÉVY, Raphaël (†1670), juif de Boulay accusé de meurtre rituel et exécuté à Metz..... 331, 334
 Leyde 53, 98, 355, 432, 453, 495, 516, 518, 523, 670-673, 676, 770, 786, 795, 798, 841, 861-862, 864, 867
 LIONNE, Hugues de (1611-1671), secrétaire d'État aux affaires étrangères.....282, 287, 410, 414
 Livier..... 761-767, 839
Lixheim (Terre d'Empire en Lorraine)..... 736
Lizy (Brie) 493, 500
Loisy (Brie) 252, 832
Londres187, 231, 736, 864, 873
Longeau (Pays messin) 801-803
Longeville (région de Saint-Avold) 350
 LONGUEVILLE, Anne Geneviève de Bourbon-Condé (1619-1679), duchesse de..... 328
Lorry (Pays messin) 218
Loudun (Anjou) 152, 273, 400, 436, 470, 473-474, 501, 503, 534, 549-550, 631, 662, 678-680, 737, 859-860, 898
 LOUIS V (1577-1626), landgrave de Hesse-Darmstadt.....92-93
 LOUIS XIII (1601-1643), roi de France 51, 125-129, 289, 373, 393, 399, 405-406, 408-409, 412-414, 463, 517, 609, 611-613, 615, 653, 744, 754, 852
 LOUIS XIV (1638-1715), roi de France 15, 318-319, 327, 360, 406, 408-413, 460, 532-533, 606-607, 610-612, 756
 LOUKARIS, Cyrille (1572-1638), patriarche orthodoxe de Constantinople..... 516
 LOYOLA, Ignace de (1491-1556), fondateur de la Compagnie de Jésus 576
 LOYSEAU, Charles (1566-1627), juriste 799
 LUCAS, François, libraire réformé à Poitiers 112
 Lucian 762
 LUCIUS, Louis, pasteur et professeur à Bâle..... 259

Ludweiler (village créé par des francophones réformés en terre d'Empire).....432, 482, 498
 LUTHER, Martin (1483-1546), réformateur 344, 349, 532, 543-544, 553-554, 559, 581, 698, 725, 821
 Lutteroth, Henri 51
Lutzelbourg (Terre d'Empire en Lorraine) 413
Luxembourg 129, 354, 505
Lyon 631, 675, 783

M

MACAIRE, Marie, épouse de David Ancillon 646
 MACERAN, Joachim de..... 128
 MACHON, Louis, chanoine de Toul..... 718
 MADELEINE CATHERINE, comtesse palatine 482
Madrid 604
Magdebourg 799
 MAGERON, Damien de, vicaire général de l'Évêché de Verdun..... 665
 MAGERON, Didier de (v.1595-1629), ancien capucin converti au protestantisme et devenu pasteur.....186, 665
 MAGERON, famille de..... 655, 665, 667, 711-713
 MAGERON, Sébastien de (†1632), médecin, catholique converti au protestantisme, beau-frère de Ferry 391, 439, 478, 654-655, 665-666, 704, 711, 713
 MAGERON, Théodore de 439, 666-667, 705, 708, 711-712
Magny (Pays messin) 233
 MAGUIN, Louis (†1653), conseiller au Parlement de Metz 713
 MAGUIN, Nicolas (†1633), Maître-Échevin de Metz 90, 399
 MAIMBOURG, Madame de..... 489
 MAIMBOURG, Louis de (1610-1686), jésuite et historien lorrain.....357, 489, 537
 MAIMBOURG, Théodore de (†1693), catholique converti au calvinisme, puis au socinianisme, mort en exil en Angleterre 357, 367, 424, 489, 537, 552, 585-588, 590, 596-597, 696
 MAIRE, Jean, imprimeur à Leyde 841-844
Maizeroy (Pays messin) 706
 MALDONAT, Jean (1533-1583), jésuite espagnol passé par Metz..... 560
 MALORTIE, Jacques (1552-1643), récollet converti au protestantisme en 1605, puis reconverti au catholicisme 486
 Maloy 765
 MAMEL, Armand, profès bénédictin converti au calvinisme, réfugié au Palatinat, puis sans doute reconverti au catholicisme 487-489
Mannheim 220, 282, 474, 488, 490, 680, 694
 MANSFELD, Ernst von (1580-1629), général protestant de passage en Lorraine pendant la Guerre de Trente Ans 402
Marbourg 534, 538-539
 Marchant, Nicolas 50
 MARCHANT, Suzanne, Messine réfugiée à Francfort, puis Amsterdam 196, 475

- Marenes (Saintonge)*..... 83, 93
MARESCOT, Guillaume (1567-1643), intendant
extraordinaire à Metz en 1619..... 400-401
MARGUERITE, Anne, jeune luthérienne entrée à la
Propagation de la Foi à Metz..... 533
MARIA ELÉONOR, duchesse de Simmern 478
MARIANA, Juan de (1536-1624), jésuite espagnol,
théoricien du régicide 602-604, 789
Marie 562
MARIE DE MÉDICIS (1575-1642), reine de France,
puis régente 128, 399
MARIE JULIANE, fille d'un officier de la maison du
baron de Créhange baptisée à Metz..... 531
MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE (1638-1683), reine de
France 405
MAROT, Clément (1496-1544), poète réformé... 184
MARSAL, Gédéon de (1593-1645), pasteur de Metz
(1615-1645) 159-161, 250, 253-254, 272, 295,
298, 301-302, 403, 559, 736, 752, 845
Martin V, pape 585
Martin, Philippe 22
Marville (Lorraine) 485
MASSONERAIN, Gabriel 675
MATHÉ, Jacques, avocat à Metz 233
Mattaincourt (Lorraine)..... 322
MAUDUIC, François, controversiste catholique
installé un temps à Metz 228, 356-358, 366, 686,
779
MAUPASSANT, Anne, belle-mère du pasteur
Benjamin Anguenet..... 736
Maurice 765, 802
Mauvaisin (Armagnac)..... 120
MAXIMILIEN I^{ER} (1459-1519), empereur..... 633
Mayence 487, 602
MAZARIN, Jules (1602-1661), cardinal, premier
ministre 319, 360, 406, 410-411, 607, 725
Mazauric, Roger 22-24, 39, 40, 88, 177, 303-304,
591, 596, 599-600, 757
Meaux 45, 67, 164, 188, 270-272, 275-279, 303,
306, 379, 431, 449, 492, 500, 525, 813, 852, 868
MÉDARD, bourgeois de Metz..... 681
MEJE, Père, ecclésiastique installé à Metz 590, 877
MELLET, Jean (v.1635-1665), pasteur à Sainte-
Marie-aux-Mines 449, 537-539, 549, 550, 552,
729
MELVIN, André (v.1543-1621), pasteur et
professeur à Sedan, d'origine écossaise 832
MERLAT, Élie (1634-1705), pasteur à Saintes, puis
réfugié en Suisse 612
MERLIN, Jacques (1566-1620), pasteur à La
Rochelle 94
MESNIER, Antoine, imprimeur réformé à Poitiers
..... 112
MESNIER, Père, jésuite 584
MESTREZAT, Jean (1592-1657), pasteur à
Charenton 39, 145, 165, 187, 508, 510-511, 515,
537, 542, 584-585, 587, 627, 631, 676, 835, 838,
844, 854, 857-858, 862
MESTREZAT, Philippe (1618-1689), pasteur et
professeur à Genève 537, 541, 550
METTAYER, Jean (1600-1668), pasteur à Saint-
Quentin..... 241
MEURISSE, Martin (1584-1644), évêque de
Madaure et évêque suffragant de Metz (1629-
1644) 13, 16, 23, 34, 38, 62, 170, 181, 193, 210,
218, 222, 235, 283, 319, 323, 334, 344, 350, 354,
360, 362-364, 372-374, 387-388, 409, 531, 558,
698, 718, 746-747, 753-754, 758, 767-775, 780-
781, 784, 787, 789-790, 793-795, 804, 807-809,
815-816, 820, 826-827, 846, 887
Michaelis, Otto..... 20
Michaux, Gérard 22, 27, 29, 40
Michel, Jean-François 87-88
MICHELET, Jean, capitaine réformé à Metz..... 371
MICHELET, Magdelaine 371
MICHELET, Pierre (1582-1632), pasteur d'origine
messine..... 75, 488, 504, 749, 845
MICHY, Père, jésuite installé à Metz 666
MILLOT, Jean, libraire réformé parisien 112
MODERA, Didier, bourgeois de Metz, vendeur en
1576 du terrain sur lequel les réformés bâtissent
le temple de la rue de la Chèvre 804
MOISANT DE BRIEUX, Jacques (1611-1674), avocat,
poète et historien réformé 828
Moïse 573
MOLET, Énoch (1589-après 1643), pasteur dans la
campagne genevoise, puis à Genève, prêté à
Metz pendant quelques mois (1614-1615).... 253,
796, 844, 846
MOLINA, Luis (1536-1600), jésuite espagnol,
théologien de la grâce et des œuvres 527
MONACY, Jean-Baptiste, avocat réformé et chantre
de l'Église de Metz 712
MONBARTIER, baron de, gentilhomme de la région
de Montauban..... 119
Mont (Lorraine) 677, 715, 800
Montauban 81-84, 95-105, 110, 116-119, 125, 129,
138, 148, 152, 160, 176, 182, 201, 250, 257, 259,
264, 275, 297-298, 329, 369, 428, 432, 449, 474,
497-498, 513, 518, 524, 574, 590, 600, 620, 635,
656, 749, 833, 864, 868, 889
Montbéliard 538, 545, 551, 731, 865
Montélimar..... 498, 535
MONTGOMERY, comtesse de 353
MONTGOMERY, famille de..... 353
MONTGOMERY, Gabriel de (1530-1574), régicide
involontaire d'Henri II..... 353
MONTGOMERY, Mademoiselle de 353
Montigny (Pays messin) 68
MONTIGNY, famille de 267
MONTMORENCY, Anne de (1492-1567), connétable
de France..... 61
Montoy (Pays messin) 69-70, 80, 211, 684
Montpellier..... 397, 709, 864
Moreil, Françoise 646
Moréri, Louis 33
Morhange (Terre d'Empire en Lorraine) 531-532
MORLOT, David, ancien de l'Église réformée
française de Bâle 733

MORNAY, Philippe Duplessis- (1549-1623),
gouverneur de Saumur et théologien réformé
194, 221, 226, 264, 329, 429, 541, 558, 573, 757,
834, 862

MORUS, Alexandre (1616-1670), pasteur,
notamment à Charenton . 221, 305, 473-474, 512

MORY, Abraham de (1599-après 1666), pasteur
d'origine messine, exerçant aux armées de
Hollande 475, 497, 671, 703, 795, 842-844

MORY, Jean de, boucher messin et chroniqueur
protestant au temps des guerres de Religion 16

MOTTET, Jean (1590-1662), jésuite..... 225-226, 645

Moulins-lès-Metz (Pays messin)..... 801

MOZET, Étienne (v.1565-1635), pasteur de Metz
(1592-1614), puis à Otterberg, avant de revenir à
Metz en 1621 73, 113, 150, 156, 159, 212-216,
244, 249, 251, 263, 271, 294, 297, 299, 301, 379,
462, 504, 600, 764, 791, 825, 829-830, 845, 863

MOZET, Étienne, membre du Magistrat de Metz 113

MURAT, François (†1645), pasteur de Grenoble 845

MUSSEY, Dominique de (†1662), chanoine de la
cathédrale 341

MUYSSON, Catherine, épouse d'Abraham Le Duchat
..... 847

MUYSSON, Madeleine (†1673), épouse de Valentin
Conrart 847

N

Nancy19, 22, 165, 661, 712, 746

NASSAU-SARREBRUCK, famille de 482, 495, 532

NATHAN DE FRANCFORT, grand-rabbin de Metz 327

NAUQUAUT, Jean, curé de Saint-Livier 341

Nérac..... 476, 482

Nettancourt (Champagne)..... 500

Neuchâtel 68, 796, 869

Nicolas V, pape 460

Nicolas, Michel 53, 700

Nîmes.....267, 461, 486, 535, 742, 845, 864

Niort 828

Noé..... 725

Nomeny (Lorraine)..... 712

Nora, Pierre 28

Normanville (voir aussi Caër et Évreux) .. 273-274,
473, 500-502, 662, 680, 736, 805

O

Offenbach (Palatinat) 186

OGIER DE GOMBAULD, Jean (1576-1666), poète et
auteur..... 116

OLLIER, prieur des célestins de Metz 339

OLRY, famille 267

Onnay (Campagne genevoise) 253

Orange461, 630, 646, 675

Orcibal, Jean 21

Orléans..... 673, 676, 682

ORTHE, Anne d', dame de Courcelles..... 290, 502

Otterberg (Palatinat)214, 297, 488, 504

OZANNE, Daniel d', conseiller au Parlement de
Metz 370, 706, 770

P

Padoue 507

PALANCIAN, Père, jésuite 590

PALMA-CAYET, Pierre Victor (1525-1610), pasteur
converti au catholicisme et devenu prêtre 30

Pardies (Béarn)..... 224

PARÉ, Ambroise (1510-1590), chirurgien 695

PAREUS, David (1548-1622), professeur à
Heidelberg..... 450

Paris 49, 78, 84, 94, 114, 125, 152, 165, 187, 215,
225, 250, 256, 273, 282, 300-301, 309, 311, 331,
379, 429-432, 436, 446, 450, 474, 490, 500, 503,
516, 519, 521, 523, 538, 552, 558, 569, 591, 595,
597, 608, 613, 616, 620, 631, 639, 641-645, 660-
663, 668, 670-673, 675-676, 682, 708, 714-715,
735-736, 835, 844, 857, 864-868, 878

PARIS, Nicolas de, procureur général au Parlement
de Metz370, 403

PASQUIER, réformé de Metz 486

PATIN, Guy (1601-1672), médecin et homme de
lettres.....308, 700

Patmos 732

Paul303, 696, 728

PAUL V (1550-1621), pape 527

PAUL, Vincent de (1581-1660), fondateur de la
Congrégation de la Mission 323, 350-351, 370

PAULHAC, de, conseiller et intendant de la maison
de Schomberg..... 465

PAULIN, pasteur sans église résidant à Sedan.... 493-
494

PAULO, Matthias de, lieutenant particulier au
bailliage de Metz..... 162

PAUW, Adriaan (1586-1658), ambassadeur des
Provinces-Unies à Paris 620

PAVILLON, Étienne, avocat général au Parlement de
Metz 370

Pélage..... 545

Pélage I^{er}, pape..... 765

PELLISSON, Paul (1624-1693), avocat réformé,
converti au catholicisme et créateur de la caisse
de conversion382, 700

PELTRE, famille267, 293, 695

PELTRE, Jacques, cousin éloigné de Ferry, maître
apothicaire.....695, 791

PELTRE, Jacques, cousin éloigné de Ferry, régent à
Frankenthal 756

PELTRE, Jonas, réformé de Metz 225

PELTRE, Josias, réformé de Metz converti au
catholicisme 370

PÉRICARD, Jacques (†1688), conseiller au
Parlement de Metz370, 713, 791

PÉRIN, Léonard (1567-1638), jésuite, professeur à
Pont-à-Mousson 560, 563-564, 760, 840, 842,
844, 845-847, 863, 867-868

Péronne 243

PERRIN, Jérémie, libraire réformé866, 868

PERSODE, André (1606-1678), conseiller au
Parlement de Metz 243, 282, 287-288

PETIOT, Étienne, jésuite installé à Metz 345, 367,
380

PETITJEAN, ancien de l'Église réformée de Metz 615
 PEUTINGER, Konrad (1465-1547), humaniste et antiquaire..... 799
Phalsbourg (Terre d'Empire en Lorraine) 736
 PHILIPPE, Pierre (1629-1690), pasteur d'origine messine, exerçant notamment à Bischwiller et Hanau 160-161, 164, 167, 179, 255, 449, 453, 475, 497-498, 504, 520, 537
 PHILIPPE, Pierre, graveur..... 688-689, 693
 PICTET, Jérémie (1613-1669), pasteur à Genève447, 537, 539, 551, 859, 869
 Pierre..... 728
 Pierron, Bernardin..... 34
 PINON, Jean, président au Parlement de Metz 717
 PITHOIS, Père, minime converti au protestantisme 486
 Pittion, Jean-Paul 750
Plappeville (Pays messin) 81-82
 Platon 106
 Pline le Jeune 799
 Plutarque 799
 POIRET, Pierre (1646-1719), pasteur d'origine messine, devenu mystique..... 258-259
Poitiers..... 94, 112
 POLYANDER, Johannes, pasteur de Metz dans les années 1560..... 795
 POLYANDER, Johannes (1568-1646), né à Metz, pasteur et professeur à Leyde .497, 671, 673, 795
 Polyeucte..... 814
 POMMERY, sieur de, membre de la communauté réformée de Saint-Quentin 241
 Poni, Carlo 42
Pont-à-Mousson (Lorraine) 345, 431, 505, 559, 563-565, 571, 696, 712, 746, 750, 840, 844, 867
Pontiffroy, abbaye du (Metz)..... 225
 POUJADE, Joseph, pasteur à Saint-Hippolyte dans les Cévennes..... 411
Prague..... 330
 PRAILLON, Philippe (1588-1647), Maître-Échevin de Metz..... 337, 792
 PREYEL, pasteur francophone à Francfort 537, 801, 853, 869
Privas 213-214, 462
 Procope 799
 Prost, Auguste 51
 PSAUME, Nicolas (1518-1575), évêque de Verdun 320
Puylaurens259, 474, 629, 724

Q

Quevilly 569
 Quick, John 32
 QUIEN, Pierre, élève du collège réformé à Metz 752

R

RAEMOND, Florimond de (1540-1601), juriste et controversiste catholique..... 30, 363

RAMBERVILLERS, Alphonse de (1560-1633), poète et lieutenant général au bailliage de l'Évêché de Metz 761-767, 839
 RAMBOUR, Abraham (1590-1651), pasteur et professeur à Sedan 247, 296, 397, 411, 492-494, 507, 702, 705-706, 795, 841, 844
 RANÇONNET, étudiant à Montauban..... 102
 RAOULT, Hubert, imprimeur à Sedan..... 839
 RAVAILLAC, François (1577-1610), assassin du roi Henri IV 127-128, 604
 RAVESTEIN, Jean, imprimeur à Amsterdam 856-857
Reims.....129, 397, 841, 844
 Reinhard, Wolfgang 26
 RÉMEFORT, Léonor de, sieur de La Grislière, avocat général au Parlement.....395, 620, 754
 RÉMEFORT, Louis, abbé de..... 620
 René II, duc de Lorraine 61
 RENVOY, Jacques, maître d'école à Metz 87-88
 RENVOY, Quentin, pasteur originaire de Metz, exerçant à Cauvissou.....75, 87
 REPAIRE, Monsieur du, gouverneur de la citadelle de Metz 397
Retranchement de Guise (fortification de Metz) 64, 69-70, 79, 181, 219, 326, 334, 370, 372, 376-378, 531, 652, 723, 804, 822-825, 888
 RHENANUS, Beatus (1485-1547), avocat et humaniste alsacien 799
 RHODES, Père de, jésuite installé à Metz 577, 590, 597-598
 RIBEAUPIERRE, Jean-Jacques de (1598-1673).... 735
 RICHARD, Samuel, réformé messin 802-803
 RICHELIEU, Armand Jean Du Plessis (1585-1642), cardinal de, premier ministre 411, 413, 560, 587-589, 595, 599, 615-616, 620, 700, 725, 754
 RICHIER, Jean (1618-?), pasteur d'origine messine255, 270, 537, 549, 752
 RIEU, du, réformé de Montauban 118-119
 RIGAUT, Antoine, conseiller au Parlement de Metz217, 713
 RIVET, André (1572-1651), pasteur et professeur, notamment à Thouars et Leyde 53, 175, 232, 400, 419, 423, 429, 432, 446, 456, 481, 495-497, 512, 515-525, 532, 620, 671-674, 692, 697, 703, 770-771, 793, 798, 833, 840-845
 RIVET, Guillaume (1580-1651), pasteur de Taillebourg..... 620
Rocroi406, 610
 ROGER, Jean, curé de Sainte-Croix en 1525 812
 ROHAN Henri, duc de (1579-1632), 402
Rome 766
 RONDELET, Pierre, pasteur à Bordeaux..... 870
 ROQUÉPINE, Gilles du Bouzet (†1679), marquis de, commandant à Metz 360
 ROSE, jeune juive convertie au catholicisme en 1642 333-334
 ROSSELANGE, Matthieu de, procureur général en la cour des comptes de Lorraine 661
 ROSSELLET, Claude (†1664), pasteur de Nîmes. 535
Rostock.....528, 870

ROTHON, René, moine augustin converti au protestantisme 486
 ROUCY, François de La Rochefoucauld (†1680), comte de 97
Rouen 236, 486, 500, 519, 730
 ROUPH, Alexandre (1593-1650), pasteur à Lyon 675, 687
 Roussel, Bernard 813
 ROUSSET, Paul, diacre de l'Église réformée de Metz 150
 ROUYER, Clément (1628-1671), pasteur à Hanau 450, 475
 ROUYER, David, originaire de Metz, chantre de l'Église de Frankenthal 488
 ROUYER, Matthieu (†1662), originaire de Lorraine et pasteur à Hanau 367, 475, 487, 537-538, 550, 739, 869
 ROYER, médecin réformé originaire de Metz, converti au catholicisme à Badonviller 352
 ROYER, Jacques (†avant 1628), issu d'une famille lorraine, pasteur de Céligny dans la campagne genevoise, réfugié à Metz 212-213, 216, 244, 250, 299, 462, 825
Rozérieulles (Pays messin) 801
Rueil 616
 RUVIGNY, Henri de Massue (1610-1689), marquis de, député général des Églises réformées de France (1653), réfugié en Angleterre (1685) 283, 287, 381, 474, 477
 Ryneck, André 792

S

Saint-Affrique (Rouergue) 483
Saint-Ambroise (Languedoc) 392
Saint-Arnould, abbaye (Metz) 325, 558, 681, 877
 SAINT-AUBIN, David de, marchand, ancien de l'Église réformée de Metz 755
 SAINT-AUBIN, famille de 76, 267
 SAINT-AUBIN, Jacques de, médecin, premier historiographe du protestantisme messin dans les années 1580 14, 16, 769, 791
 SAINT-AUBIN, Jacques de, aman, membre du Magistrat, ancien de l'Église réformée de Metz 751, 770
 SAINT-AUBIN, Mademoiselle de 597
 SAINT-AUBIN, Jean de, marchand 607
Saint-Avold (Lorraine) 186
Saint-Dizier 430
Sainte-Croix, paroisse (Metz) 812
Sainte-Foy (Basse Guyenne) 463-464, 535, 746
Sainte-Gossinde, abbaye (Metz) 718
Saint-Éloi, abbaye (Metz) 743, 745
Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace) 256-257, 431-432, 450, 497-498, 537, 548, 682, 729, 732-736, 795, 870, 887
Sainte-Menehould (Champagne) 564, 842
Sainte-Sécolène, paroisse (Metz) 327, 332
Saint-Étienne-le-Dépanné, paroisse (Metz) 791
Saint-Eucaire, paroisse (Metz) 637, 711, 791
Saint-Ferroy, paroisse (Metz) 67, 327, 329, 332-333

Saint-Gengoulf, paroisse (Metz) 791, 804
Saint-Georges, paroisse (Metz) 179, 373
Saint-Germain-en-Laye 613
Saint-Gervais (Campagne genevoise) 259, 831
Saint-Gorgon, paroisse (Metz) 78, 769, 812
Saint-Jacques, hôpital (Metz) 723, 802
Saint-Jacques, paroisse (Metz) 791
Saint-Jean, paroisse (Metz) 638, 705
Saint-Livier, paroisse (Metz) 179, 341, 346-347, 353, 373, 693
Saint-Maixent (Poitou) 213-214, 462
Saint-Marcel, paroisse (Metz) 703, 791
Saint-Mars (Champagne) 838
Saint-Martin, paroisse (Metz) 83
Saint-Mihiel (Barrois non mouvant) 665, 712
Saint-Nicolas, hôpital (Metz) 68, 81-87, 704, 713, 723, 802, 824
Saint-Nicolas du Neufbourg (Metz) 87, 776, 813, 824
Saint-Privat (Pays messin) 69, 75, 233, 372
Saint-Quentin (Picardie) 240-241
Saint-Simplice, paroisse (Metz) 711
Saint-Victor, paroisse (Metz) 775, 791
Saint-Vincent, abbaye (Metz) 78, 178-179, 181, 373-377, 386-387, 487, 806
Salival (Évêché de Metz) 761-762, 766
Salm (Terre d'Empire en Lorraine) 67, 481
 Salomon 824
 SALOMON, juif de Metz en contact avec Ancillon 330
 Samson 329, 765
 Sandomir 545
 Sarrabère, Albert 897
 SARRASIN, Claude, avocat, membre du Magistrat et ancien de l'Église réformée 802
 SARRASIN, Marie (1628-?), épouse de Louis Ferry et belle-fille du pasteur 677-678, 725
 SARRAU, Isaac (1634-1713), pasteur, notamment à Bordeaux 446
Sarrebruck 532, 647
 SATUR, Thomas (1637-v.1717), pasteur de Montauban, réfugié en Angleterre 449
 SAUBOLE, Roger de Comminges (1553-1615), sieur de, lieutenant général à Metz 72-73, 80, 84-85, 90, 106, 110, 635, 654
 SAUBOLE, François de Comminges de (v.1560-1624), sieur de, gouverneur de la citadelle de Metz 84
 SAUMAISE, Claude (1588-1653), humaniste et philologue 844
Saumur 98, 101, 146, 259, 274-276, 302-303, 306, 312, 429, 436, 462, 473-474, 496, 501, 517-524, 552, 607, 662, 671, 675-676, 679-682, 736, 749-750, 834, 863-866, 896
 SAUSSURE, pasteur de Lausanne 797
Sauzet (Dauphiné) 498
 SAVIGNY, Anne de, épouse du pasteur Benjamin Anguenet 736
 SCARRON, André, conseiller au Parlement de Metz 713

SCARRON, Charles, chanoine de la cathédrale de Metz 791
 Schapira, Nicolas 45, 847, 851
 Schilling, Heinz..... 26
 SCHOMBERG, Charles, maréchal de (1601-1656), gouverneur de Metz (1644-1656) 361-362, 367-369, 374-375, 397-398, 403, 465, 489, 582, 585-586, 661, 665, 722
 SCHÖNHAUER, pasteur de Bâle 537, 552, 555, 733, 826
 Schorn-Schütte, Luise 43, 899
 SCOTANUS, Henri, professeur de droit à Leyde.. 671
 SECHEHAYE, famille 267
Sedan 83, 98, 146, 186-187, 206, 225, 247, 296, 355, 394, 397, 409, 411, 428, 432, 436, 457, 461, 463, 470-471, 480, 484, 486, 489, 491-496, 506-507, 513, 518, 523, 565, 589, 638, 640, 645, 647, 656-658, 661, 669-670, 677, 702, 706, 743, 749, 755, 774, 795, 830-832, 837-839, 844, 853, 858, 861, 896
Sélestat 746
 SELVE, Madame de, catholique messine convertie au protestantisme..... 489, 647
Semécourt (Pays messin)..... 666
 SENAULT, Jean-François (1604-1672), oratorien 503
Senlis 72, 371
Senones (Lorraine)..... 50
Sens 576
 SÉRIGNAN, Jean Delors de, lieutenant général à Metz 361, 369, 722
 SERRES, Monsieur de, député au synode national de Saumur (1596)..... 462
 SERRIER, réformé de Vitry 504
 SERRIÈRES, Paul (1593-1668), avocat au Parlement de Metz..... 752
 SERVET, Michel (1511-1553), médecin espagnol brûlé à Genève pour avoir nié la Trinité.. 509-511
 SEVESTRE, Louis, jésuite installé à Metz 198, 227, 345, 356-359, 367, 526, 553-554, 779, 805
 Sidoine Apollinaire 799
Sierck (Lorraine)..... 162
Silly (Pays messin) 706
 SLEIDAN, Johannes (1506-1556), historien protestant..... 778
Smyrne..... 330
 Socrate..... 799
 SONIS, Bernard (v.1562-1617), pasteur et professeur à Montauban 99, 103-104, 149, 213-214, 264, 297, 449, 833
 SPANHEIM, Frédéric (1600-1649), pasteur et professeur à Genève, puis Leyde 447, 494, 508, 518, 522, 673
 SPANHEIM, Frédéric (1632-1701), pasteur et professeur à Heidelberg, puis à Leyde 367, 487, 522, 537, 549-550, 662, 692, 695, 857
Spire 62, 66
 STASQUIN, receveur ecclésiastique de Sedan 702
Strasbourg 68-69, 160, 352, 429, 431, 482, 497, 532, 734, 748, 793-794, 865

STREIFF DE LEWENSTEIN, Reimbert, conseiller de l'Électeur palatin, colonel, résident de Metz au cours de la Guerre de Trente Ans 218, 477, 519, 539, 845
 STURM, Jean (1507-1589), pédagogue et humaniste protestant..... 748
 SUARÈS, Jacques, cordelier portugais 602
 Suétone..... 799
 SUFFOLK, Richard de la Pole de (1480-1525), noble anglais résidant un temps à Metz 811
 SULLY, Maximilien de Béthune (1559-1641), duc de..... 65
 SUREAU DU ROSIER, Hugues (1530-1575), pasteur réformé converti au catholicisme, puis repassé au calvinisme 795
 SYLVIUS, Isaac (†1638), pasteur à Layrac..... 229

T

Tabouillot, Nicolas..... 17, 33-36, 50, 183, 353, 801
 TAFFIN, Jean (1529-1602), pasteur, un temps en exercice à Metz dans les années 1560..... 690-691
 TALANGE, famille de 233
 TAMARD, Gérard, secrétaire de la cité de Metz.. 791
 Taveneaux, René..... 22
 Teissier, Ferdinand..... 35, 50
 TENANS, Jean (v.1550-1617), pasteur à Metz et Sedan, puis pasteur et professeur à Montauban 70, 99, 104, 123, 149, 795
 TEOUNIM FRAENKEL, Jonas, grand-rabbin de Metz 327
 Tertullien..... 799
 Théodose..... 799
Thionville 129, 186, 361, 405, 407
 Thirion, Maurice 19-20
 Thomas..... 763
 Thomas d'Aquin 545, 560, 759
 THOU, Jacques-Auguste de (1553-1617), magistrat et historien..... 799
Thouars 97, 174, 197, 281-291, 425, 429, 436, 518, 550, 596, 613, 641, 679, 695, 833, 841, 865
 Thucydide 785
 THYSSON, Nicolas, réformé français au Palatinat 485
 TILÉNUS, Daniel (1563-1633), pasteur et professeur à Sedan..... 833, 838
 Timothée 303
 TIPHAINE, Claude (1571-1641), jésuite installé à Pont-à-Mousson dans les années 1610-1620 224, 571- 574, 760, 840, 867
 TIRAQUEAU, Edmond-Lancelot, abbé de Saint-Georges et vicaire général de l'Évêché de Metz 225, 359, 747, 761-764, 769, 839
 TISSANDIER, étudiant à Montauban..... 102
 TIXEUL, Étienne, étudiant à Genève, puis pasteur à Villefagnan..... 253
Tonnay-Charente 83, 93-97, 101, 104, 447, 656, 704, 782
Tonneins (Basse Guyenne)..... 166, 252, 535, 542
 Tonnerre..... 252

TOUCHES, Monsieur des, ancien de l'Église réformée de Paris 735
Toul 61, 233, 256, 301, 363, 370, 396, 430, 437, 460, 565, 578, 632, 639, 643, 646, 700, 705, 708, 713, 717-719, 773, 848
 TOUSSAINT, Daniel (1590-1655), pasteur à Bâle et Heidelberg 537, 552, 797
 TOUSSAINT, Pierre (1499-1573), chanoine de Metz passé à la Réforme et devenu pasteur dans le Pays de Montbéliard..... 797, 812
 Trajan 127
 TRAVAUT, famille..... 76
Trèves 368, 505
 Tribut de Morembert, Henri 22-24, 40, 591, 596, 699
 Trocmé, Étienne 21
 TRONCHIN, Louis (1629-1705), pasteur et professeur à Genève 211
 TRONCHIN, Théodore (1582-1657), pasteur et professeur à Genève355, 525, 733, 796, 831
 TROUILLART, receveur ecclésiastique de Sedan. 702
 TSEVI, Sabbataï (1626-1676), juif reconnu comme le Messie par certaines communautés, puis converti à l'Islam 330
Tübingen 539
 TURENNE, Henri de La Tour d'Auvergne (1611-1675), vicomte de, maréchal de France 187, 287, 381-382, 477, 588
 TURENNE, Charlotte de Caumont-La Force (1623-1666), Madame de..... 477, 500
 TURGOT, Jacques-Étienne (1670-1722), intendant des Trois-Évêchés en 1698..... 15, 460
 TURRETINI, Benedict (1588-1631), pasteur et professeur à Genève507, 765, 839, 844
 TURRETINI, François (1623-1687), pasteur et professeur à Genève 483, 537, 550

U

ULRICH, Jean-Jacques (v.1595-après 1667), pasteur à Zurich303, 537, 549, 869
 Ulysse..... 127
 URBAIN, chanoine et curé de Sainte-Ségoleine à Metz 332
Utrecht 248

V

Valérien..... 762
 VALIER, Jacques, pasteur à Bâle 732-733, 835
 VALLADIER, André (1565-1638), vicaire général de l'Évêché de Metz et abbé (contesté) de Saint-Arnould à Metz 323, 331, 346, 365, 372, 395, 398, 558
 VAUBÉCOURT, Nicolas de Nettancourt (1603-1678), comte de, lieutenant général à Metz..... 403
 VEDEL, Nicolas, pasteur et professeur à Genève 866
 VENDOSME, Louis, imprimeur à Charenton 847, 868
Venise 507
 VERDIER, Jean (1600-1666), pasteur et professeur à Montauban 513, 868

Verdun.....61, 431, 460, 665, 713
 VERNICOURT, Frédéric de Lalouette, sieur de.. 290, 720, 777
Verny (Pays messin)..... 242
 VÉRON, François (1575-1649), jésuite et controversiste, puis curé de Charenton 227, 298, 357, 560, 564-574, 578, 588, 604, 760, 774, 836-839, 853, 866
 VIANGES, Baron de, lieutenant du roi à Sierck .. 162
Vic-sur-Seille (Évêché de Metz) 61, 318, 589, 761, 812-813
 VIEILLEVILLE, François de Scépeaux (1509-1571), maréchal de, gouverneur de Metz64, 69, 326
 VIGNEULLES, Esther de (1590-1636), épouse de Ferry 52, 225, 300-301, 337, 387, 613-618, 631-649, 654, 667, 670, 677-678, 706, 714-715, 725, 740, 782
 VIGNEULLES, famille de 52, 76, 267, 387, 632-634, 637-638, 714, 740, 782
 VIGNEULLES, Henri de, ancien de l'Église réformée de Metz 755
 VIGNEULLES, Jeanne de, épouse de Gaspard de Lalouette 715-716
 VIGNEULLES, Jérémie de (1593-1634), conseiller du roi et avocat au Parlement de Paris, beau-frère de Ferry.....710, 715
 VIGNEULLES, Philippe de (1471-1527), chroniqueur61, 633, 782, 814
 VIGNEULLES, Philippe de (1555-1634), sieur de Mont, beau-père de Ferry 633-636, 644, 667-668, 672, 708, 714-716, 782, 845
 VIGNEULLES, Philippe de (1580-avant 1634), aman, membre du Magistrat, beau-frère de Ferry..... 715
 VIGNEULLES, Philippe de (1621-?), avocat au Parlement de Metz 716
 VIGNIER, Nicolas (1575-1645), pasteur de Blois 846
 VILLARNOULD, Nicole de Vienne (?-après 1623), dame de 225, 684, 703, 835
 Villemin, Martial..... 28
 VILLEROUCHE, Pierre, pasteur à Metz en 1558 69
 VILLEROY, Nicolas de Neufville (1598-1685), marquis, puis duc de410, 413
 VILLERS, Jean-Baptiste de (†1632), Maître-Échevin de Metz409, 744
Vincennes 53
Vireval (Évêché de Metz) 762
Vitré 152, 231, 461, 464, 535, 679
Vitry 165-166, 187, 252, 278, 446, 491, 498, 504, 521, 548, 649, 736-741, 832, 846
 Voltaire, François Marie Arouet, dit 511

W

WACHTER, Johann, luthérien correspondant de Ferry..... 311
 Wanegffelen, Thierry 44, 144, 204, 261, 899
 WASSEBOURG, Richard de, chanoine de Verdun et historien (XVI^e siècle)..... 799
Wassy 492
Wehen (Hesse) 91-92, 105, 107, 110, 115, 177

WILLAUME, David, orfèvre et lecteur de l'Église réformée de Metz174, 344, 400, 504, 799
 WILLAUME, Paul, réformé de Metz installé à Nérac 476, 482
Wittenberg 531, 534
 WURTEMBERG, famille de 538
 Wyclif, John 811, 821

X

Xenophon 785

XONOT, Claude de, gentilhomme lorrain allié à la famille Couët du Vivier.....562, 830

Z

Zeeden, Ernst 26
 Zeller, Gaston..... 20
 Zuber, Roger 828
Zurich.....53, 303
 ZWINGLI, Ulrich (1484-1531), réformateur..... 559

Table des figures

Figure 1 : portrait peint de Paul Ferry, d'après une gravure le représentant peu avant sa mort.	34
Figure 2 : médaillon représentant Paul Ferry dans le grand salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Metz.	35
Figure 3 : position géopolitique de Metz au XVII ^e siècle	63
Figure 4 : plan représentant la ville de Metz vers 1565.	64
Figure 5 : représentation des ruines du lieu-dit « La Fosse-au-Serpent »	71
Figure 6 : répartition des réformés en Pays messin (1552-1600).....	72
Figure 7 : les lieux du protestantisme à Metz (1542-1685), sur une carte actuelle de la ville.....	74
Figure 8 : la maison de Plappeville, à proximité de Metz, achetée en 1593 par Jacques Ferry	82
Figure 9 : le défilé des jeunes Messins en armes, menés par le fils du maître-échevin Maguin, en l'honneur de l'entrée du couple royal à Metz en 1603	90
Figure 10 : frontispice du roman sentimental <i>L'Amour aveugle</i> , œuvre méconnue de Paul Ferry (1609).....	111
Figure 11 : page de titre des <i>Premières œuvres poétiques</i> (1610).....	117
Figure 12 : dessin, de la main de Ferry, de la cérémonie d'imposition des mains donnée à Pierre Philippe à Metz le 4 mai 1653.....	163
Figure 13 : gravure du temple de Chambière par Chastillon, vers 1614	179
Figure 14 : répartition de la prédication entre Ancien et Nouveau Testament dans les sermons prononcés par Ferry	191
Figure 15 : nombre de baptêmes pour lesquels Ferry est choisi comme parrain dans la communauté messine au cours de son ministère (1612-1669).....	245
Figure 16 : proportion de baptêmes (en %) pour lesquels Ferry est choisi comme parrain dans la communauté messine au cours de son ministère (1612-1669).....	245
Figure 17 : proportion de baptêmes (en %) célébrés par Ferry au cours de son ministère (1612-1669).....	314
Figure 18 : proportion de mariages (en %) célébrés par Ferry au cours de son ministère (1612-1669).....	315
Figure 19 : portrait généralement considéré comme représentant le jeune Bossuet, alors chanoine à Metz.....	340
Figure 20 : ouvrage de l'évêque suffragant de Metz, Martin Meurisse, titré <i>Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'herésie dans la ville de Metz & dans le pays Messin</i> , et paru à Metz, chez Jean Antoine, en 1642.	364
Figure 21 : emplacement du nouveau temple de 1664, dans le Retranchement de Guise	376
Figure 22 : portrait d'Abraham Fabert (1563-1638)	386
Figure 23 : répartition par décennies des 2 433 lettres reçues par Ferry et consultées.....	422
Figure 24 : nombre de correspondants de Ferry, répartis par identités sociales, familiales et confessionnelles.....	427
Figure 25 : nombre de lettres reçues par Ferry en fonction du type de correspondant.....	428
Figure 26 : situation de Metz au carrefour de routes majeures à l'époque moderne.	430
Figure 27 : les sujets abordés dans la correspondance de Ferry	433
Figure 28 : les sujets abordés par les pasteurs avec leur collègue Ferry	434
Figure 29 : les sujets abordés par les pasteurs écrivant à Ferry	435
Figure 30 : les sujets abordés par les pasteurs de la famille de Ferry correspondant avec lui.....	436
Figure 31 : les sujets abordés par les membres de la famille de Ferry dans les lettres qu'ils lui adressent.	437
Figure 32 : les sujets abordés par les institutions réformées écrivant à Ferry	437

Figure 33 : les sujets abordés par les autres protestants correspondants de Ferry	438
Figure 34 : les sujets abordés par les catholiques correspondants de Ferry	439
Figure 35 : les correspondants de Ferry abordant la théologie	440
Figure 36 : les correspondants de Ferry abordant la discipline ecclésiastique et la vie des Églises réformées ...	441
Figure 37 : les correspondants de Ferry écrivant pour des échanges de civilités	441
Figure 38 : les correspondants de Ferry abordant des affaires juridiques	442
Figure 39 : les correspondants de Ferry abordant des affaires politiques.....	443
Figure 40 : les correspondants de Ferry écrivant dans le cadre d'échanges de services	443
Figure 41 : les correspondants de Ferry lui écrivant à propos de renseignements historiques et généalogiques	444
Figure 42 : la correspondance passive de Ferry, en fonction du lieu d'envoi des lettres	451
Figure 43 : localisation des pasteurs correspondants de Ferry (hormis ceux de sa famille).....	452
Figure 44 : localisation des institutions réformées écrivant à Ferry.....	453
Figure 45 : localisation des protestants correspondants de Ferry (hormis membres de la famille et pasteurs) ...	454
Figure 46 : localisation des catholiques correspondants de Ferry	454
Figure 47 : répartition par catégories des 771 lettres reçues de l'étranger	455
Figure 48 : début d'un mémoire de la main de Ferry sur les conséquences prévisibles d'une union entre l'Église réformée de Metz et celles de France (vers 1646).....	467
Figure 49 : sermon sur la grâce, prononcé à Metz le 11 juin 1655 et imprimé à Amsterdam	526
Figure 50 : extrait des notes mises en forme de Ferry sur la réunion avec les luthériens, vers 1660	540
Figure 51 : le <i>Catéchisme général</i> publié en 1654 à Sedan.	580
Figure 52 : gravure par Claude Chastillon de la maison du Passetemps, propriété de la famille de Vigneulles.	634
Figure 53 : scène de prière familiale chez des réformés français du XVII ^e siècle (A. Bosse)	660
Figure 54 : pages de titre de l'ouvrage de Paul Ferry paru en 1616, <i>Les entretiens du pœnitent, ou meditations devotes sur le Pseaume CXXXIX</i>	683
Figure 55 : les quatre portraits connus de Ferry au cours de sa carrière	688
Figure 56 : quatre portraits de pasteurs messins des XVI ^e et XVII ^e siècles	690
Figure 57 : quatre portraits de pasteurs français majeurs du temps de l'édit de Nantes	691
Figure 58 : quatre portraits de pasteurs exerçant dans l'Europe réformée du XVII ^e siècle.....	692
Figure 59 : dessin, de la main de Ferry, du temple de la rue de la Chèvre et des maisons attenantes, dans le cadre de son procès contre les jésuites (vers 1648).....	721
Figure 60 : exemples de recueils de notes de Ferry.....	789
Figure 61 : dessins de Ferry tirés de lectures ethnographiques sur l'Égypte et la Terre Sainte	875
Figure 62 : plan de Metz en 1670.....	888

Table des matières

Remerciements	5
---------------------	---

Abréviations utilisées	7
------------------------------	---

Introduction générale 9

1. Protestantisme français et messin dans l'historiographie	13
2. Les pasteurs français du XVII ^e siècle, des inconnus ?	29
3. Sources, méthodes, problèmes et hypothèses	46

Chapitre 1 : Jeunesse et formation d'un pasteur : Paul Ferry avant son accession au ministère (1591-1611)..... 59

I. L'environnement familial et communautaire du jeune Paul Ferry	60
1. Metz dans la seconde moitié du XVI ^e et au début du XVII ^e siècle : une situation géopolitique originale	60
2. L'Église réformée de Metz : une communauté particulière.....	66
3. Les familles Ferry et Joly	77
II. L'enjeu central des études	86
1. Une première éducation messine	86
2. De Wehen à La Rochelle	91
3. Ferry à l'académie de Montauban	97
III. Œuvres de jeunesse : entre vers profanes et écrits chrétiens.....	105
1. Les premiers écrits manuscrits du jeune Ferry : des vers chrétiens annonçant une carrière pastorale ?	105
2. <i>L'amour aveugle</i> , un roman sentimental aux accents autobiographiques ?.....	110
3. Les <i>Premieres œuvres poeticques</i> et les écrits de la période montalbanaise : un adieu aux lettres profanes ?	117

Première Partie : Paul Ferry à Metz, ou l'action locale d'un ministre de la Parole de Dieu dans une Église réformée133

Chapitre 2 : Un ministère entre prédication, sacrements et discipline 137

- I. Une haute vision du ministère pastoral 138
 - 1. Les contours théologiques et ecclésiologiques du ministère pastoral 139
 - 2. L'imposition des mains, un moment clé dans la pensée du ministère pastoral..... 146
 - 3. L'image du bon pasteur 169
- II. La prédication, cœur de l'action pastorale 172
 - 1. Les conditions matérielles de la prédication : comment annoncer la Parole de Dieu ? 173
 - 2. Ferry en chaire : les sermons, entre *lectio continua* et événements particuliers 182
 - 3. Une prédication adaptée et guidée : le catéchisme 201
- III. Les charges diverses du ministère 208
 - 1. La « légitime administration des sacrements » et la question des cérémonies non sacramentelles ... 209
 - 2. La controverse et l'apologétique : un travail dirigé vers les fidèles 221
 - 3. Des fonctions d'acculturation assurées par le pasteur 228

Chapitre 3 : Un pasteur au sein de son troupeau : enjeux institutionnels et sociaux 237

- I. Le poids institutionnel et social des pasteurs messins à travers l'exemple de Ferry 238
 - 1. Stratégies d'influence 238
 - 2. L'importance cruciale du recrutement : un domaine réservé des pasteurs ?..... 249
 - 3. Le risque de l'anticléricisme ? 261
- II. Le poids de l'institution sur les pasteurs : l'exemple du « soulagement » des ministres 265
 - 1. Une Église riche et puissante 265
 - 2. La nécessité de « soulager » les pasteurs : un prétexte à l'ingérence dans les affaires ecclésiastiques ? 269
 - 3. Des tensions complexes : l'affaire Bancelin (1661-1669) 277
- III. Ferry et ses collègues..... 292
 - 1. Amitiés particulières ou pastorales ? 293
 - 2. Inimitiés larvées et oppositions 299
 - 3. Le problème de la hiérarchie 308

Chapitre 4 : Un pasteur au sein d'une ville majoritairement catholique 317

- I. Metz, ville triconfessionnelle : un cadre original pour une action pastorale 318
 - 1. La Réforme catholique à Metz 318
 - 2. Deux minorités confessionnelles aux relations imperceptibles 325
 - 3. La « coexistence confessionnelle » : quelle place pour les pasteurs ? 335
- II. Contre-Réforme et lutte contre les pasteurs 342
 - 1. Clercs contre clercs ? Les agents de la Contre-Réforme messine et leurs stratégies face aux pasteurs 343
 - 2. L'évolution des stratégies catholiques : vers le harcèlement judiciaire 359

III.	Ferry et les pouvoirs politiques.....	383
1.	Le pouvoir municipal et les pasteurs	385
2.	Les représentants du roi à Metz, ou l'élaboration d'un discours de la fidélité	389
3.	Ferry et le roi	404

Deuxième partie : La place d'un pasteur messin en France et dans l'Europe réformée au XVII^e siècle 417

Chapitre 5 : Réseau de correspondance et insertion dans la société des pasteurs 421

I.	La diversité de la correspondance de Ferry.....	423
1.	Contours d'un corpus et méthodes d'analyse	423
2.	Des correspondants de tous horizons.....	426
3.	Un grand spectre de sujets abordés.....	432
II.	Une correspondance ecclésiastique ?.....	445
1.	Une solidarité pastorale	445
2.	Des hiérarchies implicites.....	448
III.	Un « calvinisme international » ?.....	450
1.	Le poids du Refuge dans la correspondance.....	452
2.	La politique et l'aide aux convertis, au cœur des échanges avec l'étranger	455

Chapitre 6 : L'influence pastorale de Ferry dans le monde réformé de son temps 459

I.	L'indépendance de l'Église réformée de Metz : une limite ou une chance pour le ministère de Ferry ?	460
1.	Les raisons et l'histoire d'une situation originale	460
2.	La défense par Ferry de l'indépendance messine	464
3.	Le pasteur messin : isolé, arbitre ou interface ?.....	471
II.	Des indices d'ingérences ponctuelles dans la vie d'autres Églises	480
1.	Charité, demandes de services, aide aux convertis et conseils : les contours d'une action pastorale à l'échelle supralocale.....	480
2.	Un problème spécifique : placer des pasteurs.....	493
3.	Le cas Anthoine, ou l'échec d'une tentative d'influence.....	505
III.	Des prises de position théologiques dans le monde réformé	511
1.	La discrétion de Ferry sur les sujets généraux	512
2.	Une position gênée dans la querelle sur la grâce	517
3.	La réunion des protestants, un dernier combat d'envergure	529

Chapitre 7 : Un pasteur face au monde catholique 557

I.	Ferry et la controverse imprimée	558
1.	Les controverses du début du ministère de Ferry	560
2.	Un combat intellectuel constant.....	575
3.	La première controverse avec Bossuet (1653-1656).....	577
II.	Un dialogue « irénique » avec Bossuet ? (1666).....	586

1.	Un contexte particulier, mais des enjeux nationaux	587
2.	Les fondements de la discussion.....	590
3.	Un échec au large retentissement	594
III.	Un pasteur du nord de la Loire face à la monarchie	600
1.	L'onde de choc du régicide.....	600
2.	Une vision classique du pouvoir royal.....	604
3.	Comment réagir en temps de vexations ? Le séjour en cour de 1634.....	612

Troisième partie : Vie « privée », activités « annexes » et ministère pastoral623
--

Chapitre 8 : Une vie familiale et privée construite et instrumentalisée au service de l'exercice du métier de pasteur 627

I.	La femme du pasteur, au service du ministère de son mari ?.....	629
1.	Des stratégies matrimoniales déterminées par le ministère	633
2.	La femme du pasteur dans son foyer, dans son couple et dans son Église	638
3.	Esther de Vigneulles et Suzanne Lespingal, deux modèles de femmes de pasteur.....	645
II.	Un chef de famille exigeant et parfois contesté	650
1.	Une mise en scène de la vie et de la mémoire familiales.....	650
2.	Paul Ferry face à sa famille, ou les malheurs d'un pasteur « patriarche ».....	663
3.	Une savante médiatisation	683
III.	Pasteur et bourgeois.....	701
1.	Revenus pastoraux et stratégies personnelles	701
2.	La gestion d'un patrimoine.....	706
3.	Rester pasteur en agissant comme bourgeois.....	709

Chapitre 9 : Des activités « annexes » prolongeant le ministère 727

I.	Paul Ferry « éducateur »	728
1.	Un directeur de consciences ?.....	728
2.	Un directeur de collège (1628-1635).....	742
II.	Ferry historien.....	757
1.	L'histoire à Metz, au service des camps confessionnels.....	758
	a. Les premières recherches historiques et la polémique contre Rambervillers (1616-1625)....	759
	b. Ferry face à Meurisse (1642-1644).....	767
	c. Des attaques répétées utilisant ponctuellement l'histoire (1653-vers 1665)	773
2.	Goût pour l'histoire, méthode et réseau d'informations	781
	a. Un goût prononcé pour l'histoire	781
	b. Méthode historique et recueils de notes	784
	c. Stratégies d'information et de collection de documents.....	790
3.	Un expert à la source d'une mémoire et d'une identité réformées.....	800
	a. Un expert reconnu et recherché.....	800

b. Des marqueurs identitaires à l'origine d'une mémoire réformée messine.....	807
c. La transmission d'une mémoire réformée.....	818
III. Ferry écrivain et homme de lettres	827
1. Ferry à la recherche de la légitimité d'un pasteur publiant.....	828
2. Un prolongement du ministère par la publication.....	861
3. Ferry dans les cercles érudits	871

Conclusion générale883

1. Exercer le ministère pastoral, une fonction multiforme sous le régime de l'édit de Nantes	886
2. Apports et limites de la figure de Ferry dans une perspective historiographique	893
3. Une histoire des « hommes de Dieu » au XVII ^e siècle est-elle possible ? Perspectives de recherches	897

Sources et bibliographie901

Instruments généraux de recherche	903
---	-----

Sources manuscrites 907

I. Archives communales de Metz	907
II. Archives départementales des Ardennes (Charleville-Mézières).....	910
III. Archives départementales de la Moselle (Saint-Julien-lès-Metz).....	910
IV. Archives d'État de Genève (Suisse)	914
V. Archives du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (La Courneuve)	914
VI. Archives nationales (Paris).....	914
VII. Archives privées	914
VIII. Bibliothèque de Genève (Suisse).....	915
IX. Bibliothèque de l'Abbaye Saint-Maurice de Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg).....	915
X. Bibliothèque de l'Institut (Paris).....	915
XI. Bibliothèque du Protestantisme français (Paris).....	916
XII. Bibliothèque Médiathèque de Metz.....	918
XIII. Bibliothèque Médiathèque de Sedan	921
XIV. Bibliothèque Multimédia intercommunale d'Épinal-Golbey	921
XV. Bibliothèque municipale de Nancy.....	921
XVI. Bibliothèque municipale de Verdun	922
XVII. Bibliothèque nationale de France (Paris)	922
XVIII. Bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris)	924
XIX. Bibliothèque Universitaire de Leyde (Pays-Bas).....	924
XX. Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz (Berlin).....	924

Sources imprimées..... 925

I. Écrits de Paul Ferry.....	925
------------------------------	-----

II.	Sources générales.....	927
III.	Écrits d'autres pasteurs.....	931
IV.	Écrits catholiques de controverse.....	934
V.	Écrits à caractère historiographique.....	939
VI.	Éditions de sources.....	941

Bibliographie..... 947

I.	Dictionnaires et instruments conceptuels de travail.....	947
II.	Travaux transversaux ou portant sur la longue durée.....	949
III.	Travaux généraux sur le XVII ^e siècle.....	958
IV.	Travaux généraux sur l'histoire religieuse et notamment le protestantisme.....	962
V.	Travaux sur l'histoire des clergés et notamment des pasteurs.....	1003
VI.	Travaux sur l'histoire générale de Metz et la Lorraine.....	1011
VII.	Travaux sur l'histoire religieuse et le protestantisme à Metz et en Lorraine.....	1019
VIII.	Travaux et notices particuliers sur Ferry et les pasteurs messins.....	1029

Annexes1033

Annexe 1 :	Chronologie succincte des événements survenus au cours de la vie de Paul Ferry (1591-1669)	1037
Annexe 2 :	Notes généalogiques de Paul Ferry sur sa famille.....	1055
Annexe 3 :	Lettre de vocation de l'Église réformée de Metz à Paul Ferry (9 septembre 1611).....	1059
Annexe 4 :	Attestations en faveur de Paul Ferry avant sa réception à Metz (octobre 1611).....	1060
1.	Attestation de l'académie de Montauban (7 octobre 1611).	1060
2.	Lettre de Jean Gardesy à l'Église réformée de Metz (7 octobre 1611).....	1060
3.	Lettre de Jean Tenans à l'Église réformée de Metz (10 octobre 1611).....	1061
4.	Lettre de Bernard Sonis à l'Église réformée de Metz (11 octobre 1611).	1061
Annexe 5 :	La vision poétique de l'affrontement confessionnel par Paul Ferry.....	1063
Annexe 6 :	La vision du pasteur dans les <i>Premieres œuvres poeticques</i> de Paul Ferry (1610).....	1068
1.	Sonnet dédié à l'académie de Montauban, sur le voyage de M. Béraud, professeur de théologie, le 23 mai 1609.....	1068
2.	Sonnet à Michel Béraud. Vœu pour son voyage.....	1068
3.	Sonnet à Michel Béraud, sur l'anagramme de son nom, « ambre du ciel » et sur son retour à Montauban en novembre 1610.....	1069
4.	Sonnet à Bernard Sonis, pasteur et professeur à l'académie.....	1069
5.	Sonnet à Jean Tenans, pasteur et professeur d'hébreu à l'académie.....	1069
6.	Sonnet à François de Combles, pasteur de Metz et cousin par alliance de Ferry.....	1070
7.	Sonnet à François Buffet, pasteur de Metz.	1070
8.	Sonnet à Étienne Mozet, pasteur de Metz.....	1071
9.	Sonnet à Théophile Le Coulon, pasteur à Metz.....	1071
10.	Sonnet à Jacques Merlin, pasteur de La Rochelle.....	1071
11.	Sonnet à Jean Gardesy, pasteur de Mauvoisin.....	1072
Annexe 7 :	Stances de Ferry sur la mort de Michel Béraud.....	1073

Annexe 8 : Les stances de Ferry sur la mort d'Henri IV (1610)	1078
Annexe 9 : Quelques pièces de poésies « politiques » restées manuscrites, de la main de Ferry.....	1083
1. Stances sur le sacre et le couronnement de Louis XIII	1083
2. Stances sur l'entrée à Montauban le 5 septembre 1611 du prince de Condé	1086
Annexe 10 : Prière prononcée pour l'imposition des mains de Paul Ferry (1 ^{er} janvier 1612).....	1089
Annexe 11 : Inventaire sommaire des sermons prononcés par Paul Ferry	1091
Annexe 12 : Inventaire des papiers de Paul Ferry	1175
Annexe 13 : Des sermons de Ferry au temps du siège de Thionville	1181
1. Sermons prononcés à Metz au temps du siège de Thionville	1181
2. Sermon prononcé au camp devant Thionville le 12 juillet 1643	1198
Annexe 14 : Des vers défendant les pasteurs contre des reproches liés à leur âge	1205
Annexe 15 : Les démarches contestées de Ferry pour obtenir le retour de Bancelin à Metz (1669).....	1207
Annexe 16 : Une lettre de Bancelin à Élie Benoist au Refuge (1697)	1209
Annexe 17 : Indications biographiques sur quelques pasteurs de l'entourage de Ferry	1213
Annexe 18 : Des vers de Ferry en l'honneur du duc de La Valette (vers 1630).....	1226
Annexe 19 : Inventaire des harangues préparées par Ferry et conservées.....	1231
Annexe 20 : Choix de harangues préparées par Paul Ferry.....	1234
1. Harangue à Louis XIII de passage à Metz (23 décembre 1631)	1234
2. Harangue à Richelieu de passage à Metz (24 décembre 1631).....	1235
3. Projet de harangue à Bouthillier de passage à Metz (sans doute 24 décembre 1631).....	1236
4. Harangue au cardinal de La Valette de passage à Metz (26 décembre 1631).....	1237
5. Harangue au cardinal de La Valette pour son accession au gouvernement de Metz (5 avril 1635). ..	1237
6. Harangue au duc d'Enghien après sa victoire au siège de Thionville (18 août 1643)	1238
7. Harangue au maréchal de Schomberg pour son entrée en fonction comme gouverneur (9 avril 1644) ..	1239
8. Projet de harangue à Louis XIV de passage à Metz (septembre 1657).....	1240
9. Projets de harangues à Mazarin (septembre 1657)	1241
Annexe 21 : Une prière de Ferry pour la santé de la reine Marie-Thérèse (1664)	1244
Annexe 22 : Un avis de Pierre Ferry sur l'indépendance de l'Église réformée de Metz (1646)	1246
Annexe 23 : Une lettre de recommandation adressée à Ferry (1669).....	1247
Annexe 24 : Lettre de Paul Ferry aux pasteurs genevois sur le cas de Nicolas Anthoine (1632)	1248
Annexe 25 : L'Église selon Paul Ferry	1251
Annexe 26 : Un sermon oublié sur la grâce, publié par Paul Ferry en 1655	1260
Pièce jointe 1. Copie d'une lettre de Valentin Conrart au sieur de Dompierre à propos de ce sermon (23	
février 1656).....	1276
Pièce jointe 2. Lettre de Jean Brazi à Paul Ferry concernant le sermon (1 ^{er} mai 1656)	
.....	1277
Annexe 27 : Sommaire du projet de traité de Ferry sur la réunion des protestants (vers 1659).....	1280
Annexe 28 : Une lettre de Daillé à Ferry sur le « dialogue irénique » (1666).....	1282
Annexe 29 : Ferry face à la maladie et à la mort de Louis XIII (1643).....	1285
1. « Priere sur la maladie du Roy Louys Treiziesme »	1285
2. « Sermon sur la mort du Roy Louys XIII. Fait en l'Eglise Reformée de Metz le Vendredy 22. May	
1643. Lamentations V. 16. La Couronne de nostre Teste est cheute : Malheur ores sur nous : d'autant que	
nous avons peché. ».....	1291

Annexe 30 : Une paraphrase de Jonas par Ferry (1634).....	1300
Annexe 31 : Jacques Couët du Vivier présenté dans une gazette londonienne (1659).....	1304
Annexe 32 : Les griefs de Paul Ferry contre son fils Louis (vers 1660)	1305
Annexe 33 : Les symptômes de la dernière maladie de Ferry, décrits par lui-même (1665)	1307
Annexe 34 : Un ouvrage de Paul Ferry sur l’histoire de Livier (1624).....	1309
Annexe 35 : Sermon prononcé par Paul Ferry à l’occasion de l’inauguration du temple du Retranchement (1664).....	1318
Annexe 36 : Autour de la publication d’un recueil de sermons (1646).....	1327
1. L’avertissement au lecteur précédant l’ouvrage	1327
2. Lettre de Conrart à Ferry, écrite de Paris le 15 septembre 1645.....	1328
3. Minute d’une lettre de Ferry à Conrart, écrite de Metz le 3 octobre 1645.....	1329
4. Lettre de Conrart à Ferry, écrite de Paris le 28 octobre 1645	1330
5. Minute d’une lettre de Ferry à Conrart, écrite de Metz le 9 octobre 1646.....	1331

Index et tables.....1333

Index des noms propres	1335
-------------------------------------	-------------

Table des figures.....	1355
-------------------------------	-------------

Table des matières	1357
---------------------------------	-------------